Digitized by the Internet Archive
in 2010 with funding from
University of Ottawa

http://www.archive.org/details/revuebleuepoliti32pari

LA

REVUE POLITIQUE

ET

LITTÉRAIRE

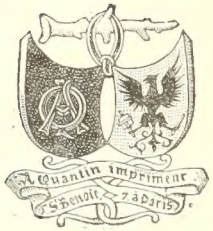
A Quantin imprimeur
S. Benoît, 7 à Paris

Fr. Lit.
R.

LA

REVUE POLITIQUE

ET

LITTÉRAIRE

REVUE DES COURS LITTÉRAIRES (3e SÉRIE)

QUESTIONS POLITIQUES, ÉCONOMIQUES ET LITTÉRAIRES
DE LA FRANCE ET DE L'ÉTRANGER
ROMANS ET NOUVELLES
COLLÈGE DE FRANCE — SORBONNE — SOCIÉTÉS SAVANTES

TROISIEME SÉRIE — TOME VI

TOME XXXII DE LA COLLECTION

3me ANNÉE — 2me SEMESTRE

JUILLET A DÉCEMBRE 1883

197171
9.7.25

PARIS

BUREAU DES REVUES

111, BOULEVARD SAINT-GERMAIN, 111

1883

REVUE
POLITIQUE ET LITTÉRAIRE
DE LA FRANCE ET DE L'ÉTRANGER
REVUE DES COURS LITTÉRAIRES (3e SÉRIE)

DIRECTEUR : M. EUGÈNE YUNG.

3e SÉRIE. — 3e ANNÉE. — SIXIÈME SEMESTRE. NUMERO 1. 7 JUILLET 1883.

UN PROJET DE FÊTE PATRIOTIQUE

Panem et circenses! Ce double cri de la foule de la Rome impériale a donné lieu à des déclamations indignées de bien des historiens et des moralistes contre l'avilissement et la corruption d'un peuple déchu. Cependant, sans approuver en aucune façon les distributions gratuites de blé par le fisc impérial et bien moins encore les fêtes sanglantes du cirque, combien ce double vœu, non pas seulement du pain quotidien, mais des fêtes, n'est-il pas dans la nature humaine! Il ne faut pas croire qu'il ait été particulier aux affranchis et aux esclaves de la Rome impériale : le peuple libre d'Athènes voulait avoir d'abord du pain, et même du pain sans travail — si ce n'est pour remplir ses fonctions de peuple souverain; — mais il voulait aussi des spectacles, qui, il est vrai, valaient mieux que ceux du cirque. Malheur à l'orateur qui, même dans les circonstances les plus critiques, même pour le salut de la patrie et seulement par voie de timide allusion, aurait osé proposer de prélever quelque chose sur les fonds destinés à ses spectacles gratuits! Une loi même avait été votée qui prononçait la peine de mort contre l'auteur malavisé d'une pareille proposition.

Ce besoin de fêtes qui fassent diversion, de temps à autre, à la monotonie et à la dureté du travail de l'homme du peuple est sans doute moins essentiel que celui du pain, qui doit être satisfait chaque jour, non par des distributions gratuites, mais par le travail et par l'épargne; il mérite aussi néanmoins que les législateurs et les magistrats lui donnent quelque satisfaction. Les fêtes, sous une forme ou sous une autre, sont de tous les temps, de tous les pays, de tous les gouvernements; elles sont également chères à toutes les foules, anciennes ou modernes, libres ou esclaves, républicaines ou monarchiques.

Le peuple de Paris n'en semble guère moins avide que celui de Rome ou d'Athènes. Voyez comment à chaque spectacle de la rue, à toutes les fêtes publiques, il accourt et il se presse; comment, au risque de se faire écraser, tous, jeunes et vieux, hommes, femmes, enfants, se précipitent partout où il y a gratuitement quelque chose à voir, alors même que le spectacle est grossier, mesquin ou misérable!

Comment blâmer cet empressement populaire? Les fêtes à huis clos, les théâtres, les concerts, les bals, les expositions, les distractions de tout genre, abondent en toutes saisons dans les grandes villes pour celui qui peut les payer. Pour le peuple il n'est pas d'autres fêtes que les fêtes publiques dont l'État ou la ville font les frais : hors de là, il n'a que de bien rares distractions pour faire diversion à ses labeurs, à ses misères et ses tristesses. Les fêtes religieuses ont tenu autrefois une grande place dans son existence; elles l'ont charmé et ému par la pompe de leurs cérémonies à chacune des grandes solennités de l'année chrétienne. Aujourd'hui ces pompes ont perdu de leur éclat; la foi qui les animait et les embellissait est moins vive, et elles ne peuvent plus se produire sur les places publiques. Là aussi, au moins chez nous, on ne voit plus de pompes royales et de cortèges de souverains. Il importe donc à la république, plus encore qu'aux monarchies, d'avoir des fêtes publiques, j'allais dire civiques sans l'abus qui s'est fait du mot. On peut discuter sur la convenance de tel ou tel anniversaire; mais la république n'est pas à blâmer d'avoir voulu une fête à elle, comme les autres gouvernements.

I.

Quelles doivent être ces fêtes destinées à donner une légitime satisfaction à l'amour naturel du peuple pour les spectacles? Il va d'abord sans dire qu'elles seront pures de tout ce qui peut corrompre ou avilir. Je me souviens encore

d'avoir vu, avant 1830, les fontaines de vin qui coulaient à la Saint-Charles, dans les Champs-Élysées : la lutte aux abords était aussi vive que dégoûtante. Diverses bandes, tantôt avançant, tantôt reculant, tantôt victorieuses, tantôt vaincues, s'efforçaient de pousser et de maintenir quelques minutes un des leurs, avec un broc sur la tête, au-dessous du jet de la divine fontaine. Les figures, les bras étaient tachés de vin, les habits étaient déchirés, les coups de poing s'échangeaient; les ivrognes, les battus roulaient à terre et étaient foulés aux pieds. La monarchie de Juillet a bien fait d'abolir ces fontaines de vin que depuis bien des siècles le roi ou les échevins faisaient couler, à la grande joie des manants et des ivrognes, dans toutes les réjouissances publiques. Mais il ne faudrait pas que, hors de Paris et des villes, pour mieux célébrer la fête de la république, des maires, comme cela est récemment arrivé dans plusieurs localités, fissent défoncer un tonneau sur la place publique. N'est-ce pas un retour aux anciennes fontaines de vin avec toutes leurs conséquences et la provocation aux mêmes scènes d'ivrognerie et de pugilat?

En même temps que les fontaines de vin, on a bien fait de supprimer les pains et les saucissons lancés à toute volée sur la foule et dont des gamins plus ou moins affamés se disputaient les débris dans la poussière ou la boue. Mieux valent sans doute les distributions des bureaux de bienfaisance : le gaspillage y est moins grand.

Je serais beaucoup moins sévère pour les mâts de cocagne, quoiqu'ils aient été également condamnés et proscrits au nom de la dignité humaine, sans qu'elle y soit plus compromise que dans tous les autres jeux de force ou d'adresse. Avec quel intérêt la foule suivait les efforts des candidats au saucisson ou à la timbale! Comme elle applaudissait celui qui, le premier arrivé en haut, parvenait à les décrocher! Je crois que les mâts de cocagne mériteraient d'avoir encore leur place dans les fêtes des villes et des villages, aujourd'hui surtout que la gymnastique est si fort à la mode. La Convention, très susceptible, on le sait, en fait de dignité civique, ne se faisait aucun scrupule d'élever des mâts de cocagne dans ses fêtes. Voilà un argument qui disposera certainement en leur faveur un certain nombre de nos magistrats municipaux.

Les théâtres en plein vent où se jouaient des scènes militaires et patriotiques ont été plus récemment supprimés, quoiqu'ils fussent chers à la foule, pour une raison de convenance que nous ne saurions blâmer.

Les illuminations, les feux d'artifice, les revues, voilà ce qui demeure immuable — et nous ne nous en plaignons pas — dans le programme de toutes nos fêtes publiques. Quelque anciens que soient ces spectacles et quoique périodiquement renouvelés, ils sont toujours goûtés de tous, ils font une partie essentielle de toute fête publique. On peut sans doute chercher à les varier et à les perfectionner; mais nul n'aura l'idée de les supprimer. Rien ne peut remplacer les illuminations, toujours plus brillantes et plus féeriques avec le gaz et l'électricité. En suivant les progrès de la science, les illuminations ont changé la nuit en jour, *et nox illuminabitur sicut dies.* — Pour évoquer encore un autre vieux souvenir, je me rappelle que, le soir de la fête de Charles X, un pot de feu, bien moins brillant qu'un bec de gaz, était suspendu à chaque arcade de la rue de Rivoli et de Castiglione. Cet éclairage, qui semblait alors éblouissant à tous les yeux, serait aujourd'hui au-dessous de l'éclairage ordinaire de tous les soirs de l'année.

Les feux d'artifice ne me semblent pas avoir fait autant de progrès que les illuminations. A en croire les descriptions de certains feux d'artifice du premier empire ou même d'avant la Révolution, il y aurait plutôt décadence; tout au moins restent-ils dans le *statu quo*. Néanmoins la foule ne s'en lasse pas; elle les contemple avec ravissement; quand la dernière fusée est brûlée, elle ne peut se résoudre à croire que tout est fini. « Que c'est beau! » tel est le cri qui retentit dans toute la foule enthousiasmée, au moment où éclate le bouquet qui embrase l'horizon de ses mille fusées. Peut-être, parmi cette multitude, en est-il un bon nombre chez qui le sentiment du beau ne s'est jamais éveillé qu'à l'occasion du bouquet d'un feu d'artifice. Laissons donc les feux d'artifice, qui sont, avec les illuminations, le splendide achèvement de toute fête publique.

Bien moins encore je supprimerais la revue, qui est le grand attrait du jour, comme les illuminations et les feux d'artifice le grand attrait de la nuit. Il importe d'autant plus de faire paraître, à un jour donné, l'armée tout entière au grand complet, en sa belle tenue, dans tout son éclat et sa force, qu'elle paraît de moins en moins en temps ordinaire. On dirait vraiment qu'elle se cache ou qu'on la cache. Qu'il est maintenant rare d'entendre des tambours dans les rues de Paris! Ce n'est guère que par les journaux que la plupart des Parisiens savent qu'ils sont rétablis. Le régiment qui passe est devenu une véritable légende. Il ne faut donc pas perdre une seule occasion solennelle de montrer au peuple français qu'après tous nos revers il y a encore chez nous une armée solide et puissante sur laquelle, au jour du péril, il peut compter. Rendons-lui d'ailleurs cette justice que, de tous les spectacles, celui qu'il aime encore le mieux, c'est celui de notre armée, c'est la grande revue.

II.

Aussi, loin de la supprimer, c'est encore une autre grande revue que je voudrais ajouter à celle-là. Que serait cette autre revue? A part la multiplication des pétards tirés au milieu de la foule, à part les bataillons scolaires, pauvres enfants jouant au soldat et qui seraient mieux chez eux ou à l'école qu'au soleil et dans la foule, il faut avouer qu'en fait de nouvelles réjouissances dignes de la grande ville l'imagination de nos édiles s'est montrée singulièrement stérile. Ne serait-il donc pas possible de leur suggérer quelque chose de neuf et d'introduire dans leur programme si peu varié l'attrait d'un spectacle tout nouveau pour le Parisien et pour l'étranger? Cette revue de nouvelle sorte que je voudrais voir précéder ou suivre la revue de notre armée serait aussi une revue militaire, mais historique et rétrospective. Après avoir

montre au peuple nos soldats tels qu'ils sont armés et équipés aujourd'hui, je voudrais mettre sous ses yeux ceux qui ont été leurs prédécesseurs, leurs aînés, leurs ancêtres, même les plus lointains, dans la glorieuse tâche de porter les armes pour la France. C'est en quelque sorte un défilé de la France militaire depuis ses commencements jusqu'à notre siècle dont je voudrais donner le spectacle nouveau à la population parisienne.

Mais comme, même en ce temps où les réformes, les changements, les revisions sont en si grande faveur dans le domaine de la politique, il y a encore, surtout dans les administrations, beaucoup d'esprits routiniers en fait d'autres réformes et qui ont peine à s'accommoder du nouveau tout pur, il est bon de faire voir qu'une pareille fête n'est pas sans antécédents. Quelques-uns sont anciens, mais d'autres tout nouveaux, non seulement chez les étrangers, mais aussi chez nous. Je me borne à en citer un petit nombre; un autre plus érudit pourrait singulièrement en étendre la liste.

Pour ne pas remonter plus avant dans le passé, je vois dans la *Philosophie de l'art* de M. Taine la description de plusieurs fêtes splendides de la Renaissance en Italie, qui ont beaucoup d'analogie avec celle que nous voudrions voir s'organiser aujourd'hui à Paris. Elles consistaient en effet principalement en longs cortèges, en cavalcades et chars historiques, représentant telle ou telle période, tels ou tels faits de l'histoire de Rome ou des États italiens. La plus belle de ces fêtes est un défilé, une représentation de l'histoire romaine qui eut lieu dans les rues de Florence. L'Allemagne et surtout la Belgique fourniraient aussi plus d'un exemple de ces fêtes historiques.

Il vaut mieux chercher nos exemples en France. Un certain nombre de nos villes anciennes, qui ont joué un rôle dans l'histoire, ont des fêtes locales où elles se plaisent à rappeller le souvenir de quelque événement mémorable qui s'est passé dans leurs murs, de quelque fait glorieux pour elles et pour la France. Telle est la fête de Jeanne Hachette à Beauvais, en l'honneur de l'héroïne à laquelle la ville a dû sa délivrance. Telle est encore la fête de Jeanne d'Arc célébrée par la ville d'Orléans avec tant d'éclat et de patriotique piété, avec une pompe militaire et religieuse, le 8 mai de chaque année, jour anniversaire de la défaite des Anglais. Quelle salutaire leçon pour tous, que ces honneurs rendus, après des siècles, à la mémoire de ceux qui, en des jours meilleurs, ont su, plus heureux que nous, repousser l'étranger!

Dans d'autres villes de province, sans nul retour annuel de la célébration de quelque glorieux anniversaire, mais seulement pour rehausser l'éclat de telle ou telle fête locale, festival ou concours régional, ou même par un simple motif de bienfaisance publique et pour faire une quête abondante sur le parcours d'un beau cortège, diverses sociétés de jeunes gens ont fait souvent les frais de la représentation de divers événements historiques. Le sujet est ordinairement pris dans l'histoire de la province : c'est l'entrée d'un prince, un mariage royal, une entrevue célèbre, un siège levé, une bataille gagnée. On y voit figurer, avec les costumes du temps et avec leurs insignes, rois et reines, princes et princesses, grands capitaines, troupes à pied et à cheval, avec des chars où sont groupés les personnages de la suite ou de la cour de quelque souverain.

Je me rappelle qu'à Nantes ou à Rennes on a représenté l'entrée de Charles VIII et son mariage avec Anne de Bretagne. Dans le programme des fêtes du concours régional de Bordeaux de l'année dernière était annoncée l'entrée dans la ville du maréchal d'Ornano : le défaut d'entente entre les autorités et les jeunes gens de la ville a empêché la cavalcade d'avoir lieu. A Nice, l'attrait principal des fêtes du carnaval devait être, cette année, le cortège de François Ier et de sa cour allant au-devant de Charles-Quint. Le meilleur exemple à citer est celui que vient de donner la ville de Lille, en mémoire du bombardement de 92 si vaillamment supporté et de la retraite des Autrichiens. Dans cette fête vraiment patriotique, on a vu défiler avec leurs costumes et leurs armes les combattants de la troupe et de la garde nationale, les artilleurs en tête, qui avaient défendu les remparts et repoussé l'ennemi.

Du même ordre patriotique étaient aussi ces théâtres de pantomime militaire dont nous avons déjà dit un mot. Là, toute la journée, devant des spectateurs qui ne faisaient jamais défaut, se jouaient des pantomimes où les pantalons rouges, toujours victorieux, ne cessaient de poursuivre, la baïonnette dans les reins, Algériens, Arabes, Marocains, Chinois, Russes et Autrichiens. Ces théâtres ont disparu, et peut-être, comme nous l'avons dit plus haut, y avait-il convenance à les faire disparaître depuis que, du rôle habituel de vainqueurs, nous avons, momentanément, passé à celui de vaincus.

Toutes ces fêtes historiques, partielles et locales, seraient comme autant d'éléments de la grande fête dont nous voudrions pouvoir faire agréer le projet par l'État et par la Ville de Paris. Il ne s'agirait plus de représenter quelque événement particulier, les hauts faits de tel ou tel personnage, mais de rappeler la suite entière des luttes et des exploits de la noblesse et du peuple réunis, par lesquels la France s'est formée et maintenue contre tant d'ennemis conjurés pour sa perte.

Ce ne serait pas — le plan serait trop vaste — la France tout entière, la France ecclésiastique ou chrétienne, la France parlementaire, la France administrative et politique, la France des lettres et des sciences, mais seulement la France militaire et des champs de bataille que nous voudrions faire revivre, en un grand jour de fête, au milieu de Paris. Les rois, les princes et leurs cours, les grands ministres, le clergé, les parlements, les universités n'y paraîtraient pas, soit pour ne pas donner prise à l'esprit de parti, soit à cause de la difficulté plus grande de la mise en scène. La place tout entière serait laissée aux combattants de toutes les époques qui ont versé leur sang pour la France, à ceux qui nous ont fait notre patrie avec leur sang,

Ce n'est pas là sans doute la France tout entière, mais c'est son bras, que son âme et son esprit ont guidé, c'est la France dans ce qu'elle a de plus sensible et de plus héroïque. Dans ce cadre de la France militaire, pour simplifier encore davantage, nous renoncerions à reproduire des personnages historiques, même les plus grands capitaines, même les plus renommés et les plus populaires de nos héros, il n'y aurait que des chefs anonymes en tête de chaque corps, bande ou compagnie. Depuis les Francs de Clovis, ou, pour remonter moins haut, depuis les Francs de Charles Martel ou les guerriers de Charlemagne jusqu'au XIXe siècle, jusqu'aux soldats de la Révolution et de l'Empire, jusqu'aux vieux grognards, jusqu'à la garde qui meurt et ne se rend pas, jusqu'à des temps plus ou moins rapprochés, comme on voudra, du temps actuel, toutes les armées, tous les soldats de la vieille France et de la France moderne se succéderaient dans les rangs du plus beau et du plus émouvant des défilés militaires.

Ce serait comme une sorte d'évocation de tout ce que la France, pour parler un peu comme Corneille, a produit de vaillant. On verrait s'avancer, suivant l'ordre du temps, avec leurs costumes, leurs armes, leurs armures, d'abord les guerriers barbares de la première race, les vainqueurs des Sarrasins, puis les chevaliers bardés de fer, les croisés, les combattants à pied, les archers, les milices avec les combattants à cheval, les compagnons de Charlemagne, de Godefroy de Bouillon, de Philippe-Auguste, de saint Louis, de Jeanne d'Arc, de Bayard, d'Henri IV, de Condé, de Turenne, de Villars, du maréchal de Saxe, de Hoche, de Bonaparte et de Masséna. Je n'oublierais pas même les étrangers, comme les gardes écossaises et les Suisses, qui, dans tant de guerres, furent nos vaillants et fidèles auxiliaires.

Non seulement chaque groupe aurait le costume ou l'uniforme ainsi que les armes du temps, mais il serait précédé ou suivi de tous ses insignes et de tout son attirail de guerre. En tête seraient portés des étendards, enseignes ou bannières, sur lesquels on lirait le nom et l'époque des hommes d'armes venant à la suite et des victoires qu'ils ont remportées. J'y joindrais les instruments de musique guerrière, trompettes, cimbales, cors, tambours, fifres, clairons, qui les excitaient au combat. A leur suite viendraient toutes les machines de guerre du temps, les chars pour rompre les rangs ennemis, les béliers, les tours pour battre en brèche les hautes et fortes murailles ou pour s'élancer sur les remparts. La foule aurait sous les yeux les perfectionnements successifs des armes et des machines de guerre, avant et après l'usage de la poudre, depuis les haches, les masses d'armes, les pieux ferrés, les longues lances, les flèches, les frondes, les lourdes cuirasses, les boucliers, jusqu'aux canons, aux fusils et aux baïonnettes. Le progrès des armes à feu serait encore un plus curieux spectacle que celui des armes blanches, depuis les fusils à rouet et à mèche, depuis les petits canons de Crécy jusqu'à nos fusils et nos canons d'aujourd'hui.

Sur quel point de Paris pourrait-on voir se dérouler à l'aise cette longue suite de tableaux vivants, d'images animées de l'ancienne France? On aurait le choix entre deux magnifiques parcours : soit les boulevards, à partir de la Bastille jusqu'aux Invalides; soit, à partir du pont de Neuilly ou de la porte Maillot, l'avenue de la Grande-Armée, l'Arc de triomphe, les Champs-Élysées, les Tuileries. Ce jour-là, quelle haie épaisse de spectateurs tout le long de l'une ou l'autre de ces deux grandes voies triomphales!

Les ordonnateurs de la fête devraient s'adjoindre des historiens, des archéologues, des artistes pour régler tous les détails et pour demeurer fidèles, d'un bout à l'autre, à la vérité historique. Il va sans dire cependant que s'ils ne doivent rien tolérer qui n'y soit pas conforme, ils ne seront pas assujettis à suivre rigoureusement, sans rien omettre, un manuel ou un tableau chronologique de l'histoire de France. Ils seront libres d'y prendre ou d'y laisser, selon les bornes dans lesquelles la fête serait renfermée, selon que telle représentation plus que telle autre se prêtera au pittoresque et à la beauté du spectacle. Nous sommes loin d'avoir la prétention de faire ici un programme qui doive être rigoureusement suivi : il s'agit seulement de tracer à grands traits quelques lignes entre lesquelles la commission pourrait ajouter ou retrancher selon qu'il lui conviendra ou qu'il conviendra aux circonstances.

III.

Il ne suffit pas cependant de montrer que la fête serait digne d'une grande nation se donnant, pour ainsi dire, en spectacle à elle-même; il ne suffit pas même d'indiquer les effets moraux et salutaires qu'elle pourrait avoir : il faut montrer aussi que, quelque grandiose qu'elle soit, elle n'a cependant rien d'impossible et de chimérique. Sans donc entrer dans les détails, il est bon de faire voir en quelques mots les ressources dont disposeraient l'État et la Ville pour l'organiser et la mener à bonne fin aux applaudissements de tous. L'armée d'abord ne fournirait-elle pas autant de figurants de bonne volonté qu'on voudra, fantassins ou cavaliers, tous exercés à marcher dans la tenue et l'attitude militaire qui convient? Il y aurait de forts chevaux et des hommes habitués à porter la cuirasse pour représenter les chevaliers du moyen âge; d'autres plus sveltes, hommes et chevaux, pour toutes les troupes légères à cheval; des artilleurs et des soldats du train traîneraient les machines de guerre et les vieux canons.

Il se pourrait même qu'il se rencontrât, comme cela se voit en province dans les cavalcades historiques, des jeunes gens riches qui ne demanderaient pas mieux que de représenter à leurs frais les escadrons les plus magnifiques de la maison du roi du temps de Louis XIII ou de Louis XIV. Pour les rôles à jouer hors rang, ceux des chefs, de commandants, des officiers de divers grades, il serait facile de réclamer et d'obtenir le concours de nombreux figurants et coryphées de l'Opéra, de l'Hippodrome et d'autres théâtres.

Les ressources ne manqueraient pas plus pour le matériel que pour le personnel de la fête. On trouverait dans le musée d'artillerie des Invalides et dans quelques magasins de l'État une foule de vieilles armures, de vieilles armes, de vieilles

machines de guerre, de canons ou de fusils primitifs qui seraient un des attraits de cette fête nouvelle. Je n'ose pas parler du musée de Cluny, où tout est trop rare et précieux pour le hasarder dans une fête.

Je ne me dissimule pas néanmoins que les frais de cette reproduction de la vieille France seraient considérables. Il coûterait cher sans doute pour solder et équiper une foule de plusieurs milliers d'hommes à pied et à cheval, pour faire les costumes, les étendards, et pour tout l'appareil et les accessoires indispensables. Mais, d'un autre côté, cette fête aurait un avantage économique sur bien d'autres : par exemple, sur un feu d'artifice. Le feu d'artifice une fois tiré, il n'en reste rien. Ici, au contraire, tout ne serait pas perdu, et ce qui aurait été le plus coûteux pourrait servir plusieurs fois. Pour renouveler le même spectacle une autre année, la première dépense une fois faite, on aurait presque tout sous la main.

Objectera-t-on que ce qui a plu une première fois pourrait ne pas plaire une seconde et surtout une troisième? Je n'aurais pas la crainte que la curiosité populaire fût sitôt lassée, quand je vois surtout combien elle se lasse peu du retour périodique de divertissements qui sont indignes d'entrer en comparaison avec celui-là. Combien ces mêmes Parisiens qui se pressaient chaque année sur le passage du bœuf gras, qui achetaient avidement *l'ordre et la marche* de ce cortège toujours le même, bizarre et mesquin, avec ses dieux mythologiques, ses sauvages et ses bouchers déguisés en victimaires, ne seraient-ils pas avides de revoir, à un an de distance, se dérouler sous leurs yeux ce grand et vivant panorama de la France militaire! D'ailleurs il ne serait pas difficile, le cadre étant donné, d'y introduire quelques variantes qui préviendraient la monotonie, si elle était à craindre.

IV.

Il ne resterait pas d'ailleurs seulement de cette fête des armes, des costumes, des machines pour une autre fête semblable, dans les magasins de l'État, mais quelque chose de plus précieux : une grande et salutaire impression dans les esprits et les cœurs de cette multitude attirée sur le passage de tous ces vieux héros de la France. Il y aurait là, pour parler un langage aujourd'hui fort à la mode, indépendamment du plaisir des yeux, un grand enseignement de choses pour le peuple.

Quelques-uns de nos pédagogues ont peut-être abusé et peut-être abusent encore de l'enseignement de choses dans les écoles et pour les yeux des enfants. Mais assurément aucun gouvernement, aucune municipalité, n'en a encore fait abus, ou même n'en a fait usage, jusqu'à présent, pour l'instruction du peuple, soit qu'il s'agisse de plaques murales ou d'inscriptions qu'on peut mettre sous ses yeux, soit qu'il s'agisse de fêtes en son honneur. Combien rares et de quelle concision énigmatique ne sont pas les inscriptions, les plaques commémoratives, sur les monuments, sur les maisons historiques! D'ordinaire elles ne s'accompagnent d'aucune des explications qui seules pourraient apprendre quelque chose au peuple sur les événements et les grands hommes de notre histoire.

Que dire aussi de l'insignifiance ou de la bizarrerie et de l'incohérence des noms des rues, avec leurs continuels changements, d'après lesquels on est obligé de se guider dans le labyrinthe de la cité? Les meilleurs de ces noms sont sans doute ceux de nos grands hommes ou des bienfaiteurs de la ville; mais, n'étant suivis d'aucune mention de la qualité, des titres, des services rendus, ils n'apprennent rien au peuple, ils ne lui rappellent rien. D'ailleurs, sous l'influence de l'esprit de parti, le nom d'aujourd'hui n'est plus le nom du lendemain. On s'endort dans la rue des Feuillantines, dans la rue des Missions, dans la rue de Luxembourg; on se réveille dans la rue Claude-Bernard, dans la rue de l'Abbé-Grégoire, dans la rue Cambon. Non seulement on fait disparaître les plus beaux noms de notre histoire, mais souvent il arrive qu'on les remplace par des noms équivoques ou justement odieux, sans plus de souci de blesser les sentiments de la foule que de l'égarer dans son chemin.

Frappé de l'inconvénient de ces changements sans cesse renouvelés, comme aussi de l'avantage d'un ensemble de dénominations rationnelles et méthodiques, soustraites à l'esprit de parti, j'ai proposé, il y a deux ans (1), un nouveau système emprunté tout entier à la géographie de la France, qui serait uniforme et invariable pour Paris et toutes les villes de France. Il n'est pas de conseil municipal si radical, fût-ce celui de Paris, qui pût s'en prendre à des noms géographiques, une fois qu'ils auraient été adoptés. L'indicateur de Paris serait la nomenclature méthodique des noms de tous les départements et de toutes les villes de France. Au sud de la ville seraient les départements du sud, au nord ceux du nord, à l'ouest ceux de l'ouest, etc., avec leurs sous-préfectures, leurs villes principales autour de la place ou de la voie la plus centrale du quartier ou du groupe, qui porterait le nom du département. Le nom du département serait d'ailleurs toujours reproduit au-dessus ou au-dessous de toutes les villes qui en font partie. Pour aller rue de Lille, de Bordeaux, de Marseille ou même de Carpentras et de Pontoise, chacun, cocher, Parisien ou étranger, irait droit vers son but, tout en apprenant ou en se remettant dans la mémoire, le long de sa route, à chaque détour de rue, à chaque plaque municipale, quelque chose de la géographie de la France.

Tout de même qu'il serait bon que le peuple entier eût ainsi sous les yeux, d'une manière permanente, gravé sur toutes les murailles, le mémento de la géographie de son pays, tout de même il serait bon de faire défiler devant lui, à certains jours solennels, l'histoire de la France. Autant le premier de ces deux grands enseignements de choses, cette sorte de grande carte murale, le familiariserait avec une étude qu'il n'a jamais faite ou qu'il a bientôt oubliée au sortir des bancs de l'école, autant le second, c'est-à-dire cette leçon d'histoire en action dont nous avons essayé de donner

(1) [illegible]

une esquisse serait propre à lui faire connaître et à lui faire aimer cette vieille France dont la France nouvelle était en voie de sortir, bien des années et même bien des siècles avant 89.

Assurément je n'aurais pas eu la pensée de me mêler du programme des réjouissances publiques de la ville de Paris et de venir en aide à l'imagination un peu routinière de ceux qui les ordonnent, s'il ne s'était agi que de diminuer la monotonie des fêtes auxquelles, chaque année, ils convient le peuple parisien.

Mais, encore une fois, il m'a semblé que ce spectacle ne serait pas uniquement pour les yeux, qu'il aurait un côté moral et patriotique par où il se recommanderait à tous ceux qui croient qu'il y a eu du bon en France avant 89, comme M. Ferry le disait l'année dernière à la Sorbonne, en réponse à M. Bert. J'estime que, bien conduite et bien ordonnée, une pareille fête serait plus profitable à tous que bien des pages de manuels d'enseignement civique. Combien se multiplient les établissements, les divertissements, les spectacles grossiers, les tentations mauvaises de tout genre, qui ne peuvent que ruiner ou corrompre l'homme du peuple : les marchands de vin toujours ouverts, à chaque coin de rue, et, presque à chaque pas dans tout Paris, les jeux où d'effrontés filous lui volent son argent sous le nez de la police, les bals publics à bon marché l'été, l'hiver, le jour, la nuit, au dehors et au dedans de Paris, des fêtes baladoires tous les dimanches à toutes les barrières et dans les anciens faubourgs, les saltimbanques de plus en plus nombreux, avec un langage et des exhibitions dont l'indécence n'a plus de frein! Il est donc assez naturel qu'un moraliste se préoccupe d'instituer des fêtes qui détournent plus ou moins le peuple de ces dangereuses et grossières séductions, qui l'amusent sans le corrompre ou même qui le rendent meilleur en fortifiant dans son âme l'amour de la patrie.

FRANCISQUE BOUILLIER.

HILAIRE GERVAIS

Récit (1)

XIV.

Après le danger qu'ils venaient de courir, le jardinier et sa femme avaient un peu modéré leurs violences à l'égard du petit Gervais. Mais cette alerte fut vite oubliée; l'heureuse issue de l'enquête leur rendit leur première audace. Aux heures de réflexion, quand ils descendaient en eux-mêmes, ils en venaient presque à s'imaginer que la justice avait reconnu leurs méfaits, mais s'était empressée de fermer les yeux. Et ils souriaient, se sentaient comme encouragés, se croyaient désormais inattaquables, inviolables et sacrés, maîtres d'agir à leur guise, de maltraiter l'enfant, de le faire disparaître même, sans que l'autorité se donnât de nouveau la peine de se déranger.

Barbe triomphait. Son arrogance s'était accrue. Maintenant, en longeant le chemin, elle ne se contentait plus de défier Madeleine du regard. Du plus loin qu'elle l'apercevait, elle l'apostrophait à grand renfort de gestes et de menaces. Tout le vocabulaire cueilli sur le marché de Blatigny y passait. Et elle ne tarissait plus, forçait les gens à s'attrouper, attirait au loin sur le pas de leurs portes les habitants du village que les éclats de sa voix allaient relancer jusqu'au fond de leurs logis, faisait chaque jour quelque émeute. C'est au point que Madeleine n'avait d'autre ressource que de fermer précipitamment sa fenêtre et de rester claquemurée chez elle. Elle finit par abandonner l'embrasure de la croisée où, tout en travaillant, elle pouvait s'offrir la distraction de regarder les rares passants qui suivaient la route. Elle se transporta avec son coussinet du côté du jardin, et elle n'en bougea plus, persuadée qu'elle était bien véritablement pour tous un objet de mépris et d'horreur et que sa vue seule offensait les gens.

Elle se trompait cependant. A son insu, comme à celui de Barbe, qui avait cru monter dans l'estime de ses voisins, une réaction commençait à se faire dans le public. En dépit des paroles sévères du procureur et du discours du juge d'instruction, tous ceux qui avaient été témoins de ce qui s'était passé chez le jardinier avaient emporté de ce spectacle une mauvaise impression à l'égard de la marâtre. Nul, en effet, à part les magistrats qui la voyaient pour la première fois, n'avait pu être dupe de la comédie de beau zèle et de tendres sentiments qu'elle avait jouée à cette occasion. Le sort du petit Gervais soulevait peu à peu l'intérêt des plus indifférents; on plaignait la pauvre dentellière. Enfin l'opinion générale se retournait insensiblement.

Mais la dentellière ne s'en doutait pas. On comprendra que, dans une telle situation, elle se gardait de donner prise par sa conduite à la colère de sa terrible ennemie, qui ne demandait qu'un prétexte pour éclater; que son premier soin, en l'absence du jardinier et de sa femme, était de barricader sa porte, de refuser obstinément d'ouvrir au petit Gervais; que les leçons étaient forcément interrompues, et que, malgré ses regrets, elle avait dû abandonner son protégé à son malheureux sort.

Bientôt, d'ailleurs, cette résolution même se trouva sans objet. Hilaire ne sortait plus, il s'était alité. Était-ce une suite naturelle de son mauvais tempérament, qui, malgré les apparences vivaces de l'enfance, lesquelles trompent parfois les meilleurs yeux, avait toujours été faible et délicat? Toujours est-il qu'un jour il s'était senti tout abattu, incapable de se tenir debout sans effort, qu'il s'était traîné jusqu'à son grabat, sous l'escalier, et n'en était plus sorti depuis.

Le pauvre enfant attendait là la fin de toutes ses misères. Tantôt grelottant, tantôt couvert d'une moiteur incommode, il ne disait rien, ne se plaignait pas. Mylord lui tenait compagnie, couché en rond à ses pieds. Le brave chien levait la tête de temps à autre et jetait sur lui un regard triste,

(1) Suite et fin. — Voy. les cinq numéros précédents.

n'aboyant sourdement, d'un air mécontent et inquiet, que lorsque Barbe s'approchait. Ils ne prenaient plus rien ni l'un ni l'autre, comme si la longue inaction, la souffrance et le désespoir eussent annihilé en eux tous besoins physiques. Dans les commencements de la maladie, le jardinier ou sa femme apportaient encore à l'enfant un peu de soupe au fond de son écuelle. Hilaire en mangeait une portion et laissait l'autre à Mylord; mais, un jour, il n'y toucha plus, et le chien l'imita.

Et autour d'eux, oubliés dans leur coin, le train ordinaire de la vie se poursuivait dans la demeure du jardinier. Tarut entrait, sortait, partait pour le marché avec sa femme, fermait soigneusement la porte. La maison retombait dans le silence, et durant de longues heures, dans la demi-obscurité de la pièce, le malade regardait Mylord, puis l'âtre éteint, les vieux meubles, le faisceau hérissé des instruments de jardinage auxquels les douloureuses fantasmagories de la fièvre prêtaient des formes hétéroclites et menaçantes. Barbe et Tarut revenaient tard de Blatigny; ils se couchaient, se relevaient le lendemain, vaquaient à leurs occupations journalières, prenaient leurs repas aux heures habituelles et, de temps à autre, ensemble ou tour à tour, venaient avec des yeux pleins d'une espérance muette se pencher sur le visage de Gervais. Mais ses regards brillants et enfiévrés, les grognements de Mylord, qui montrait les dents, les repoussaient de la couchette, et ils s'éloignaient d'un air de mauvaise humeur.

N'importe! ce n'était plus qu'une question de jours ou de semaines. Barbe avait condamné l'enfant. Elle comptait les heures. Encore tant, et ce serait fini. Et foin de la misère! Ils seraient riches! En avant les vingt mille francs!

Chaque matin, son premier soin était de venir constater l'état du malade. Un matin donc qu'elle descendait l'escalier du premier étage avec Tarut... Elle avait laissé, la veille au soir, le petit Gervais dans un anéantissement complet, les paupières closes, la respiration courte et oppressée, et elle en avait conclu qu'il ne passerait pas la nuit. Tarut, qui marchait le premier, jeta de loin un regard vers la couchette, mais n'approcha pas et sortit. Barbe, avec une hâte joyeuse, s'avança. Mais, à son approche, Mylord se dressa sur ses pieds en grondant. De tout son corps il couvrait le visage de l'enfant, de sorte qu'elle ne pouvait rien voir. Elle en fut impatientée.

— Eh! va-t'en donc, vilaine bête! s'écria-t-elle, le poing fermé, en frappant rudement l'animal. Tu ne m'empêcheras pas de voir s'il est mort, peut-être!

Mylord, avec un rauque aboiement, lança de côté un coup de mâchoire et attrapa la main de Barbe. Ce fut net, précis et rapide, comme une manœuvre longtemps méditée, accomplie avec la conscience d'un devoir. Les dents se plantèrent profondément; puis il sauta à bas de la caisse.

Barbe jeta un grand cri. Pour la première fois cette femme impassible, dure pour elle-même autant que pour les autres, ressentait une douleur qui lui portait au cœur. Elle fut près de se trouver mal. L'idée d'un châtiment, de quelque chose d'irrémédiable et de mystérieux comme une revanche de la destinée, lui traversa même l'esprit; mais elle ne s'y arrêta pas. Au cri qu'elle avait poussé, le jardinier accourait, et le chien, glissant entre les jambes de ce dernier, s'enfuit par la porte entr'ouverte.

En même temps Hilaire, sortant de son assoupissement, se dressait sur son séant. Il avait faim, il demanda à manger, et, s'apercevant de la disparition de Mylord, il s'informa de ce qu'il était devenu.

— Tiens! voilà ce qu'il m'a fait, ton Mylord! s'écria Barbe furieuse, en lui mettant sous le nez sa main pantelante. Il n'a qu'à revenir, je me charge de son affaire!

Mais le chien ne revint pas. Cet incident, du reste, fut vite oublié. Barbe s'était empressée d'envelopper sa main d'un chiffon. La douleur avait passé, et cette blessure, qui ne l'empêcha pas, ce jour-là ni les jours suivants, de se livrer à ses travaux accoutumés, se cicatrisa assez vite.

La semaine d'après, Tarut s'était rendu seul au marché de Blatigny. En approchant du faubourg, il vit au loin la foule qui fuyait en poussant de grands cris. Les femmes, les enfants couraient en longeant les maisons; des hommes, armés de fourches et de tridents, poursuivaient un chien qui, la langue pendante, trottant lourdement et cherchant à mordre à droite et à gauche, s'avançait dans la direction du jardinier. Soudain, une fenêtre s'ouvrit, un coup de feu retentit, et le chien, après un bond sur lui-même, fit encore quelques pas et vint s'abattre à l'angle du trottoir.

Tarut, en s'approchant, reconnut Mylord. C'était bien lui! avec son pelage de loup, plus crotté que jamais, ses oreilles de travers, la bosse caractéristique qui saillait sur le prolongement de son museau; mais, hélas! l'œil vitreux, ses lèvres retroussées et souillées de bave, découvrant ses dents blanches, et un large trou au côté, où la charge de plomb, tirée de très près, avait fait balle, et d'où le sang suintait goutte à goutte.

— Pourquoi l'a-t-on tué? demanda-t-il.

— Vous voyez bien que c'est un chien fou.

— En êtes-vous sûr?

— Parbleu! il en a mordu plus de dix autres!

La foule des curieux s'était depuis longtemps dispersée, que le jardinier, demeuré seul, considérait encore d'un œil rêveur le cadavre de Mylord. Et il souriait. Qu'entrevoyait-il donc dans le lointain rose de ses pensées? Un changement dans sa destinée? Une vie nouvelle qui s'ouvrait pour lui?... Quoi qu'il en soit, le soir, en rentrant au logis, il ne dit rien de cette aventure; seulement, de temps à autre et à la dérobée, il regardait Barbe curieusement.

XV.

Le quarantième jour, la plaie se rouvrit; les bords se gonflèrent, la main devint douloureuse. Barbe s'imagina qu'elle s'était donné un coup sans y prendre garde en faisant sa besogne et que quelque matière impure s'était glissée dans sa blessure. Elle la lava soigneusement, l'entoura de linges propres et n'y pensa plus.

Quelques jours après, de grands frissons la prirent. C'était

le soir, à table, au moment du repas. Des chaleurs intérieures subites, d'intolérables contractions lui montaient à la gorge; une sueur glacée l'inonda. Tarut, qui l'observait sans rien dire, la voyait pâlir et rougir tour à tour, agitée d'un tremblement nerveux. Il baissait le nez dans son assiette, avait l'air de ne s'apercevoir de rien. Cependant, comme elle ne mangeait pas, restait immobile, les regards inquiets, perdus dans le vide, il dut prendre la parole.

— Eh bien! mange donc... Qu'as-tu?

— Je ne sais pas, je ne me sens pas bien... Et puis, il me vient une peur... Tu sais, le chien... Qui me dit qu'il n'était pas malade?

— Quelle idée! s'écria Tarut en riant.

— Il n'est pas revenu, on ne l'a pas revu.

— On l'aura volé, voilà tout. Allons! mange donc.

Mais Barbe avait beau se forcer, les morceaux ne voulaient pas couler. Elle regardait la cruche de grès, remplie d'eau, posée sur le bord de la table, n'en pouvait détacher ses yeux, et une horrible anxiété se peignait peu à peu sur sa physionomie.

— Emporte-la! cache-la! s'écria-t-elle tout à coup. Je t'en prie, que je ne la voie plus!

— Quoi donc?

— La cruche!... l'eau!...

— Mais tu deviens folle?

— Emporte-la, te dis-je!...

Et elle se dressa d'un mouvement furibond.

Tarut prit la cruche, l'alla jeter dans le jardin, puis revint. Barbe s'était calmée. Assise, le coude sur la table, elle paraissait réfléchir et passait fréquemment d'un geste fébrile la main sur son front baigné de sueur.

— L'enfant n'a pas mangé, dit-elle tout à coup.

Et, se tournant vers la couchette :

— As-tu faim, petit Gervais? lui demanda-t-elle.

— Oui, mère, répondit Hilaire.

Elle remplit une assiette de soupe, la lui porta.

— Tu vas mieux? lui demanda-t-elle encore.

— Oh! oui..., beaucoup mieux...

Hilaire, en effet, reprenait des forces. Il se levait parfois, s'essayait à marcher, puis, bientôt las, se recouchait, mais, à chaque fois, se sentait plus robuste, pouvait demeurer plus longtemps debout. Depuis quelques jours d'ailleurs, depuis qu'une vague inquiétude s'était emparée de l'esprit de Barbe, celle-ci avait songé à lui donner des soins, elle pensait à lui aux heures des repas. Était-ce le remords qui la faisait agir? venait-elle à résipiscence et voulait-elle réparer le passé? Il était bien tard. Tout s'expie ici-bas; tout s'enchaîne logiquement et fatalement, et il arrive une heure où il n'est plus donné à l'homme de rien changer à la catastrophe qu'il a lui-même préparée.

Une semaine s'écoula. La maladie eut ses heures de rémittence, où Barbe pouvait vaquer comme à l'ordinaire à son ouvrage. Mais bientôt les crises devinrent plus fréquentes, plus aiguës, se prolongèrent plus longtemps. On était en juin; les grands jours, les fortes chaleurs étaient revenus. Le soir, quand la nuit tombait, Barbe, prise tout à coup d'une agitation terrible, s'asseyait en ayant soin de tourner le dos au jardin pour ne pas voir la boutasse. On avait fait disparaître du logis les cruches, les pots de grès, tout ce qui pouvait lui rappeler l'idée de l'eau; mais elle n'en était pas plus tranquille, s'obstinait à fouiller du regard tous les coins de la pièce, l'endroit de l'évier où les arrosoirs avaient leur place habituelle.

— L'eau!... l'eau!... répétait-elle. Il y en a encore... dans le bassin...

— Mais non, il est à sec, disait Tarut.

— Tu mens! il y en a... Je la sens, là, derrière moi... Je la vois! Je la vois!... Elle me poursuit partout, elle m'entre par les yeux, elle me brûle... Oh! Dieu! que je souffre!...

Et pendant que Tarut haussait les épaules comme pour signifier qu'il n'y avait rien à répondre à de pareilles folies, Barbe, de ses deux poings, s'écrasait les yeux; elle crispait ses mains sur sa bouche et, avec des plaintes déchirantes, une voix suppliante et navrée, semblait en repousser quelque liquide imaginaire qu'on l'aurait forcée d'avaler. Puis tout à coup, plus calme, et se tournant vers son mari, qui la regardait de travers :

— Tu ne dis rien, toi! tu es content : tu seras bientôt débarrassé de moi... Oh! je te devine, va!

Et Tarut, sans rien répondre, détournait vivement les yeux, comme s'il eût craint en effet qu'on pût lire au fond de sa pensée.

— Eh bien! non! ça ne sera pas! s'écriait-elle. Non! ce serait trop injuste... Si je meurs, nous mourrons tous! et toi! et lui! et tout le monde!...

Puis soudain :

— Oh! cette eau!... encore! encore!... Je la verrai donc toujours?... Ferme la porte! ferme la fenêtre! Qu'elle n'entre pas!...

Et elle s'agitait de nouveau sur sa chaise, se tordait en d'atroces douleurs, tombait par terre, s'y roulait en gémissant et en grelottant. Peu à peu la crise s'apaisait. La nuit était venue. Les deux époux montaient dans leur chambre, se couchaient.

Mais bientôt d'épouvantables cauchemars venaient secouer la malade. Elle se réveillait en sursaut, se dressait debout sur son lit, vêtue d'un seul cotillon, les cheveux hérissés, les yeux injectés de sang, étirant ses longs bras, renversant horriblement ses mains dont les doigts se contorsionnaient ainsi qu'un vivant buisson de vipères, ouvrant démesurément la mâchoire, hurlant de douleur. Tarut l'empoignait, la recouchait de force, lui maintenait la tête sur l'oreiller. Mais elle se débattait, criait. Et, au rez-de-chaussée, le petit Gervais entendait tout à coup dans le silence de la nuit le bruit de sa voix mêlé à ses rugissements de rage.

— Laisse-moi! Je veux le mordre... C'est lui qui est cause de tout! Sans lui, sans Mylord qui le veillait, ça ne serait pas arrivé... J'irai! j'irai!... Je le mordrai... Il mourra... Laisse-moi!

Hilaire, couché tout habillé comme de coutume, s'élançait à demi de sa couchette pour fuir. Mais la voix de Barbe s'éteignait dans un long murmure plaintif, dans un vagissement d'enfant malade.

Une nuit, tout le monde reposait depuis quelques heures, quand le craquement de l'escalier le réveilla. On descendait avec précaution. Il se dressa, effrayé. C'était Tarut qui se dirigeait vers la porte. En même temps, l'enfant entendit Barbe qui s'agitait sourdement à l'étage supérieur.

— Tu sors? dit-il à Tarut d'une voix épouvantée.

— Oui, une affaire... Quelqu'un à voir au Soleil Levant... Je vais revenir... N'aie pas peur...

Et, tout en parlant, il ouvrait la porte.

— Oh! père!... père, emmène-moi!...

Et la voix de l'enfant suppliait. Mais Tarut était déjà dehors. Il tira la porte derrière lui, la ferma à double tour, mit la clef dans sa poche et s'éloigna. Le bruit de ses pas se perdit sur le chemin.

Hilaire sauta à bas de son lit et se précipita vers la porte. Mais elle était solidement verrouillée. Cependant Barbe, au-dessus, continuait à se démener, en proie à ce délire farouche qui la prenait chaque nuit, aux mêmes heures, et qui allait s'aggravant de jour en jour. L'enfant chercha une issue autour de lui. Il alla vers la fenêtre, l'ouvrit facilement; mais les volets étaient poussés : il chercha à faire jouer la lourde espagnolette engagée dans son crochet. Toutes ses petites forces d'enfant et de malade s'épuisaient à la vouloir soulever. En ce moment, le bruit des talons de Barbe se faisait entendre sur le plancher d'en haut. Bientôt la porte de l'escalier s'ouvrait, elle descendait. Gervais, fou de terreur, se laissa couler par terre, aperçut la table près de lui, s'y blottit. Barbe, en quelques enjambées, se trouva dans la pièce, s'élança vers la couchette et, d'une voix brisée de spasmes et de suffocations douloureuses :

— Où es-tu?... où es-tu? s'écria-t-elle. Je vais donc enfin me venger!... Te mordre! oui, te mordre!...

Pendant qu'elle se penchait sur la caisse, la fouillant furieusement de ses deux bras, Gervais vit l'escalier libre devant lui. Il se leva, bondit, gravit d'un seul élan toutes les marches. Dans la chambre de ses parents il ne s'arrêta pas; il franchit le passage qui donnait dans le grenier à foin et de là, par la trappe, se laissa glisser dans le râtelier, du râtelier dans la mangeoire, et tomba aux pieds de Carcan. Même là, il ne se crut pas en sûreté et courut vers la porte de l'écurie. Par bonheur, elle n'était fermée qu'au loquet. Il se précipita au dehors et s'arrêta au milieu de la cour, tout haletant et frissonnant de peur.

Il contemplait la façade de la maison, que frappaient les rayons de la lune, et cherchait, au milieu du silence qui planait autour de lui, à se rendre compte de ce qui se passait à l'intérieur. Tout à coup, du côté du jardin, il entendit le bruit des volets qui se rabattaient contre le mur. Barbe, dont l'état de surexcitation doublait les forces, avait aisément fait jouer l'espagnolette, et elle s'élançait par la fenêtre. Gervais, à peine remis de son alerte, eut un brusque ressaut de tout son être. Il perdit la tête, se mit à courir sans savoir où, droit devant lui. Il aurait dû fuir vers le village, aller chercher une protection à l'auberge, dans n'importe quelle maison ouverte à cette heure. Mais, dans cette direction, il eut peur sans doute que Barbe, coupant par le jardin, ne le devançât, et il prit sa course à travers champs, suivant par habitude, par un instinct irréfléchi, le sentier qui menait au petit pré.

Et derrière lui, dans la nuit, à travers la campagne déserte et silencieuse, Barbe, acharnée et furibonde, le poursuivait, le gagnait à chaque instant de vitesse. Il se retournait de temps à autre et, chaque fois, plus distinctement, apercevait son visage de furie, sa fauve crinière déroulée au vent, ses grands bras qui s'allongeaient pour le prendre.

— Au secours! criait l'enfant. Au secours!

— Oui... oui... crie!... Je t'aurai!

Et les pas se rapprochaient. La respiration de la marâtre lui brûlait déjà le dos; il sentait ses mains le saisir comme des tenailles, ses dents empoisonnées se planter dans sa chair. Et, ramassant ses dernières forces, tendant et détendant les jarrets dans un mouvement vertigineux, les deux bras, tout le corps portés éperdument en avant, il courait, il courait.

Au haut du pré, où commence la pente, il se crut perdu; mais non, il avait encore quelques pas d'avance. Et, sur la déclivité herbue et glissante, avec un redoublement de courage, il se précipita. Sa vitesse était telle qu'au bord du talus, dans l'endroit qui surplombe la mare, il eut de la peine à se retenir, à ne pas être emporté par son élan. Il fit un crochet et se jeta dans un fourré. Au même instant, tout près de lui, il entendit une brusque chute, le bruit d'un plongeon, avec un cri de douleur surhumaine qui déchira l'air.

Barbe était au milieu de la mare, engloutie jusqu'à mi-corps. Elle se débattait là, frappant l'eau de ses deux mains, la faisant éclabousser sur elle et poussant des hurlements forcenés. Et plus elle se démenait, plus ses pieds s'enlizaient; son corps enfonçait lentement. Aux rayons de la lune, on voyait son visage se plisser épouvantablement, ses yeux jaillir de leur orbite, se dilater dans une sensation d'horreur indicible. Elle tendait désespérément les bras, cherchait autour d'elle un arbre, une branche, quelque objet pour s'y cramponner, et elle ne pressait que le vide. Elle essayait de dégager ses pieds, se jetait de côté, se renversait violemment en arrière pour échapper à l'eau; mais l'eau montait, touchait son menton, atteignait sa bouche. Et dans un effarement désordonné qui secouait ses cheveux sur elle et flagellait son front de leurs mèches humides, dans une intensité de souffrance qui tordait son corps et le désarticulait, le faisait onduler sur lui-même comme un sarment dévoré par la flamme, dans une tension de tous ses muscles se roidissant pour un suprême effort, avec des râles, des bondissements fous, elle tentait de s'élever, de s'élancer hors de la mare, émergeait parfois jusqu'aux épaules, jusqu'à la poitrine, puis replongeait plus profondément.

Gervais, debout au bord du talus, blême et terrifié, tendait ses bras vers elle, voulait la sauver; et il criait :

— Au secours! au secours! Ma mère se noie!... Au secours!... au... au...

Tout à coup sa voix resta figée dans sa gorge. Il se tut, les regards fixés sur la mare. La tête de Barbe, ses cheveux surnageant encore, tout avait disparu. Il y eut une ondulation lente des eaux. Un souffle, traversant les peupliers et les

frênes et soulevant sans bruit leurs feuilles, courut sur l'étang comme un frisson. Puis la masse liquide reprit son immobilité. La lune brillait, paisible et molle, étalant ses miroitements sur la surface. Et sur la rive, et aux alentours, il se fit un grand silence.

Alors, comme Hilaire restait cloué sur place, sans faire un seul mouvement, au bout de quelques minutes il entendit comme le bruit d'un ressort qui se détend. La phrase de commandement éclata tout à coup. Une première rainette partit, une seconde suivit, et lentement, sur un rythme mélancolique, avec ses deux notes alternées, le concert recommença à se balancer dans la nuit sereine. Quand Gervais, revenu à lui et ressaisi d'une folle peur, s'élança vers le haut du pré, le chant cessa brusquement; mais il reprit bientôt et se poursuivit sans relâche, pendant que l'enfant volait d'une seule haleine jusqu'à la demeure du jardinier.

Tarut, rentré depuis un moment, et qui venait de s'apercevoir de la disparition de Barbe et de Gervais, se tenait debout sur le seuil de la porte. Sa vue rassura Hilaire, qui courut à lui et s'empressa de lui raconter le malheur qui venait d'arriver.

XVI.

On repêcha le corps de Barbe, le lendemain, non sans difficulté ni danger, et on l'ensevelit. La cérémonie eut lieu à peu de frais, mais ne laissa pas de grever le budget de Tarut, qui, veuf désormais et avec des charges moindres, se retrouva pourtant dans une situation empirée. Il se vit de plus belle assailli par ses créanciers et par ceux de sa femme, dont il n'avait pas cru devoir répudier l'héritage, gardant les biens de cette dernière, quoiqu'écrasés d'hypothèques, avec cette ténacité du paysan qui ne peut se résoudre à se dessaisir de ses terres.

Le pauvre homme semblait tout étonné de la persistance de la mauvaise fortune. On eût dit qu'il avait espéré mieux et qu'il n'en revenait pas de voir encore devant ses yeux ce petit Gervais qui, toujours malade, s'obstinait toujours à vivre et trouvait moyen de toujours échapper aux circonstances qui semblaient faites pour le perdre. Au surplus, s'en remettant au temps et aux événements pour ce qui regardait ce dernier, il ne s'occupait plus de lui. Et Hilaire bénéficiait de cette indifférence, en ce sens que les coups avaient cessé. Mais, ébranlé par les terribles émotions qui avaient précédé la mort de l'enragée, il reprit, faible et languissant, son gîte sous l'escalier. C'est dans ce réduit qu'il dépérissait et s'étiolait, livré à lui-même et à ses tristes pensées, dans l'angle obscur de la maison vide et silencieuse, n'ayant plus même la compagnie de Mylord et ne profitant guère de celle du jardinier, qui laissait passer des jours et des semaines sans lui adresser la parole.

Sur ces entrefaites, le médecin cantonal eut à venir à la Balme pour une visite. En passant devant la demeure de Tarut, la curiosité professionnelle, la compassion aussi et l'intérêt que lui avait inspirés le petit Gervais, le poussèrent à entrer. Le jardinier se trouvait chez lui.

— Eh bien! cet enfant?... Comment va-t-il?

— Ah! c'est vous, monsieur le docteur?... J'ai perdu ma femme, vous le saviez?

— Oui, mon ami, je vous plains de tout mon cœur... Mais l'enfant?

— Il est là, dit Tarut en indiquant la caisse sous l'escalier.

Le docteur s'approcha, examina longuement le malade, et, quand il s'écarta de la couchette, sa physionomie était triste et soucieuse.

— Cet enfant n'est pas bien soigné, dit-il..., mal couché... Il lui faudrait un bon régime, des viandes rouges... Et puis, le changer d'air aussi... Une température égale, ni trop sèche, ni trop humide...

— Que voulez-vous? monsieur le docteur, nous ne sommes pas riches.

— Je comprends... Mais le petit n'a-t-il pas fait un héritage de son oncle de Blatigny? Gervais, le crieur public?

— Sans doute, mais on n'y peut pas toucher avant sa majorité.

— Bah! avec un jugement... pour des cas urgents. Vous connaissez bien M. Rollet? Vous n'avez qu'à alléguer l'intérêt même de l'enfant, les soins que réclame sa santé, les dépenses indispensables...

— Un jugement! vous croyez?

— Mais oui, un jugement.

Le docteur expliqua succinctement les formalités à remplir : réunion du conseil de famille, etc., et il laissa Tarut émerveillé de ce qu'il venait d'entendre. Comment! il y avait un moyen de disposer des vingt mille francs, et il n'en avait jamais rien su, il n'en avait pas profité!

Les membres du conseil de famille étaient d'anciens amis du père et de la mère d'Hilaire, tous braves cultivateurs fort occupés de leurs terres, avec lesquels Tarut, depuis son second mariage, n'avait jamais eu de rapports, qui le connaissaient peu par conséquent. Il alla les trouver tour à tour, s'apitoya devant eux sur le sort de son enfant. Comme ils n'avaient, les uns ni les autres, aucun intérêt direct à l'affaire, ils ne furent pas difficiles à persuader. La semaine d'après, le jour du marché, tous se rencontrèrent à Blatigny. Tarut fit bien les choses. En sortant du cabaret, un peu animés, les yeux brillants, les lèvres luisantes, comme il arrive à tout bon paysan qui déjeune à la ville et en compagnie, ils se rendirent à la justice de paix, où ils émirent un avis favorable. Ils se faisaient si peu de scrupules, que, s'ils avaient eu les vingt mille francs dans leur poche, ils n'auraient pas hésité à les mettre, séance tenante, dans les mains du jardinier. Toutefois le juge de paix fit remarquer que, dans l'état présent du petit Gervais, une aussi grosse somme n'était pas absolument nécessaire, qu'une portion, un millier de francs par exemple, suffirait amplement. Les membres du conseil, peu à peu dégrisés, se rangèrent à son avis. Tarut, en rechignant, dut en passer par là. Après tout, l'aubaine était encore bonne; le reste viendrait plus tard.

Au tribunal de Châtillon, la chose fut encore plus simple et plus rondement menée. Le jugement, devant être rendu en la chambre du conseil, n'était qu'une affaire de pure forme,

se traitant sans débats ni plaidoiries. Tarut alla trouver M. Redet, qui, très disposé à obliger un de ses anciens serviteurs, lui promit de presser la décision. Une quinzaine de jours après, en effet, le jardinier touchait les mille francs.

Il se garda bien d'en rien gaspiller au soulagement d'Hilaire, à l'amélioration de son régime. Cela valait-il la peine? l'enfant avait si peu de jours à vivre! Il régla quelques petites dettes criardes, et serra le surplus de la somme dans un tiroir de sa commode.

Non, ce n'était plus le même homme. Toujours gai maintenant! toujours content et de bonne humeur! Il ne travaillait plus. Il se tenait, la journée faite, au cabaret du Soleil Levant, avec quelques autres joyeux compagnons. De temps à autre, les jours de marché, on attelait Carcan à la jardinière, et toute la bande se rendait en partie de plaisir à Blatigny. Ces tournées étaient dispendieuses. La réserve était loin d'être épuisée, elle diminuait un peu cependant; mais, en jetant les yeux du côté du petit Gervais, Tarut avait des motifs de se rassurer. L'héritage n'était-il pas là, qui de jour en jour se rapprochait, allait lui tomber dans les bras? Et vive la joie! il retournait au cabaret. C'était devenu un aimant, où ses pas le portaient d'eux-mêmes. On ne rencontrait plus que lui sur la route, accostant les passants, leur parlant longuement, avec cet hébêtement goguenard, cet abrutissement joyeux et babillard du brave homme sans cesse entre deux vins. Ah! la bonne vie! et qui ne devait pas finir! Plus de soucis! plus de tracas! plus d'ennuis d'aucune sorte! Les carrés du jardin disparaissaient sous les herbes, les outils se rouillaient dans un coin de la maison : il s'en souciait bien! Il vivait emporté dans un rêve. Ce cabaret s'était transformé en un paradis. Et là, dans l'atmosphère échauffée, chargée d'émanations alcooliques, à travers le prisme que jetaient sur ses yeux les rasades multipliées, l'avenir se teignait de plus en plus en rose, pendant que, là-bas, le petit Gervais agonisait seul dans l'ombre. Ainsi s'en allaient les journées, en bombance ininterrompue, en noces perpétuelles; ainsi s'écoulaient les soirées, en compagnie de bons vivants et d'intrépides buveurs. L'aimable société! Les voyez-vous, dans un coin de la salle, sous le quinquet fumeux, assis autour d'une table, maniant les cartes graisseuses, vidant leur verre, se disputant sur un coup, près d'en venir aux mains, puis se calmant, chantant et riant, se rappelant leurs prouesses des jours passés, en projetant de nouvelles pour la semaine suivante? La gaieté, le bruit montaient, grandissaient, se prolongeaient bien avant dans la nuit, jusqu'à l'heure où l'aubergiste, fatigué de tapage et aspirant à son lit, mettait sans plus de façon ses clients à la porte. Tout le monde se dispersait, et Tarut rentrait chez lui.

Le voilà sur la route, marchant dans l'ombre, d'un pas alourdi, la tête ballante, les bras abandonnés; parfois gesticulant, riant tout seul et monologuant, restant une seconde immobile, puis repartant brusquement et de travers. Tout à coup il s'arrête, se croit chez lui, lève la tête. Non, c'est la demeure de Madeleine. Et il rit. Il repart, oblique vers la gauche, va droit au fossé, manque d'y tomber, s'arrête net et recule. Et il rit encore. Cela l'amuse. Va! ris bien, pauvre brute! tu ne riras pas longtemps... Il se remet à marcher et ainsi, de zigzags en festons, arrive enfin devant sa porte. Mais là, au moment d'entrer, il se souvient confusément qu'on a parlé d'une course pour le lendemain. Et Carcan, qu'il n'a pas visité de la journée, qu'il n'a pas fait boire... Il se dirige du côté de la remise.

En poussant la porte de l'écurie, il éprouva de la résistance. Est-ce que quelqu'un était derrière qui la retenait?... C'était la paille, dont il avait fait dernièrement et à bon compte une abondante provision; elle débordait du coin où il l'avait entassée et gênait le passage. Il se glissa néanmoins dans l'intérieur, trouva, en tâtonnant, la lanterne accrochée au mur et l'alluma, prit un seau plein d'eau et l'alla porter dans la mangeoire. Le râtelier, la crèche étaient vides : Carcan avait dévoré jusqu'au dernier brin de fourrage. Tarut était là, sifflant gaiement, regardant boire le cheval, quand, tout à coup, derrière lui, une immense clarté se dressa.

Qu'était-ce donc?... le feu dans l'écurie!... Eh! oui... Il fut dégrisé soudain, saisit le seau, jeta l'eau sur le brasier, qui la but sans s'éteindre. La flamme, dans un déploiement subit, avait couru sur la surface de la meule et l'enveloppait tout entière. Elle léchait déjà les parois de la porte et défendait la sortie. Tarut piétinait sur la paille, en arrachait çà et là des paquets; mais le feu, avec une précipitation mauvaise, un acharnement têtu, allait plus vite encore, lui disputait toutes les parties où ses efforts se portaient. C'était peine perdue : plus il bouleversait ce foyer, plus il en augmentait l'activité. Il se brûlait les pieds, se brûlait les mains sans résultat. Alors il s'élança vers l'unique fenêtre, en ébranla les barreaux; mais ils étaient solides, ils lui résistèrent. Il eut une minute d'anxiété horrible, les cheveux dressés, la sueur au front, commençant à perdre la tête, fou de désespoir. Il regardait avec égarement autour de lui, se voyait peu à peu environné de toutes parts par le terrible élément, aveuglé par la fumée, par les rouges tourbillons, sentant sur sa peau les bouffées ardentes de la fournaise. Que faire?... Ah! la trappe... Il n'avait qu'à fuir par là! Et il enjamba la crèche, grimpa sur le râtelier, leva les bras, saisit le rebord supérieur du plancher. Il était temps : la flamme, se recourbant sous la voûte de l'écurie, s'avançait déjà de ce côté. Et, par un rétablissement vigoureux, il s'enleva, se crut sauvé...

En ce moment, Carcan, effaré, leva la tête et vit ces jambes qui pendaient. Le danger rendit l'animal féroce. Il allongea le cou, saisit l'un des pieds du bout de ses dents, le mordit cruellement et, tirant à lui, fit lâcher prise à Tarut, qui, rebondissant sur le râtelier et la mangeoire, vint s'abattre à terre. L'homme se redressa impétueusement et, à coups de pied, à coups de poing, força le cheval à reculer. Mais, quand il leva les yeux, il était trop tard. La flamme s'engouffrait par la trappe. Toute issue était fermée.

XVII.

Le tocsin se lamentait dans la nuit. Du haut du clocher de la Balme, il épandait dans l'air ses coups égaux et précipités, les

égrenait un à un sur les toits des maisons, dont la masse confuse s'entassait aux pieds de la tour. Des pas rapides traversaient le village. Les cris : *Au feu !* s'élevaient çà et là. Des fenêtres s'ouvraient : « Où est-ce? — Chez Tarut. » Et, en tournant les yeux dans cette direction, on apercevait un reflet d'un rose sali qui teignait l'horizon. Bientôt, au levant, la cloche de la Fresnay s'éveilla; celle de Saint-Genix-le-Bas, plus au loin, lui répondit. Les trois voix se relayaient : quand la Balme se taisait, la Fresnay repartait, puis Saint-Genix suivait. Il y avait de courts silences, des suspensions pleines d'anxiété. Puis, toutes ensemble, comme si le danger augmentait, comme si les secours pressaient, avec un redoublement d'ardeur qui navrait, une continuité haletante qui serrait douloureusement le cœur, toutes les trois jetaient en même temps leurs appels désespérés. Tout à coup, vers le midi, grave et puissant, le gros bourdon de Blatigny s'ébranla lourdement et noya tous ces bruits dans ses ondes sonores.

Là-bas, au chef-lieu de canton, la générale battait; les clairons sonnaient, semant l'alarme dans les carrefours, envoyant au fond des ruelles le prolongement de leurs notes plaintives et lugubres. Les pompiers s'habillaient à la hâte, bouclaient leur ceinturon, se coiffaient de leur casque. Les autorités, le maire, le juge de paix, le commissaire de police, étaient réunis; le docteur accourait. On attelait une voiture pour les transporter plus rapidement sur les lieux. Les gendarmes montaient à cheval. Honoré Beynet, détaché depuis peu à la brigade de Blatigny, galopait déjà sur la route de la Balme.

On sortit la grande pompe. Les hommes, les enfants, toutes les personnes de bonne volonté s'attelèrent, tirant aux bras, poussant aux roues, et, au pas de course, en rebondissant sur le pavé, la machine traversa bruyamment la ville, gagna les faubourgs, fila sur la chaussée à travers la campagne. Quelquefois une voiture, un cheval de gendarme passait. « Gare! gare! » Il fallait s'écarter. Et les coureurs, essoufflés, en profitaient pour s'arrêter. Quelques-uns abandonnaient leur place au timon de la pompe, se remettaient au pas. « Nous arriverons quand même. » On riait, on les plaisantait, mais sans gaieté, impressionné par cette lueur qui, là-bas, ensanglantait la nuit et qui grandissait à mesure qu'on approchait. Et, dans le silence des champs, sous les cieux d'un bleu sombre, parsemés d'étoiles, le lourd véhicule, au pas gymnastique, avec ses grands bras s'allongeant d'arrière en avant, ses servants d'occasion attachés en grappe à ses flancs, courait toujours le long du chemin. La voiture aux paniers, semblable à une grande cage roulante, suivait.

On arriva à la Balme. Une première chaîne était formée, partant de la fontaine du village, où l'on puisait l'eau avec des seaux, des arrosoirs, avec toutes sortes d'ustensiles que l'on se passait de mains en mains; une autre chaîne, plus longue, allait rejoindre la mare de la Grenouillère, et toutes deux aboutissaient à la demeure du jardinier.

Là, dans un vaste murmure, mêlé aux crépitations de la flamme, au bruit des poutres qui éclataient, des tuiles qui se brisaient en tombant, les têtes de la foule, hommes, femmes, paysans des fermes voisines, des hameaux prochains, accourus à la hâte, à peine vêtus, tous, fantastiquement éclairés par les reflets de l'incendie, s'agitaient tumultueusement. « La pompe! voici la pompe! » A ce cri, la foule s'entr'ouvrit, et la machine, tournant dans la cour, avec un brusque cahotement, vint se ranger dans le jardin, près de la boutasse déjà épuisée. Mais, à quelques pas, devant la fenêtre de l'écurie, la cohue s'entassait plus épaisse et plus tourmentée encore. Un drame horrible se passait.

Tarut, comme une bête prise au piège, se démenait çà et là derrière les barreaux, avec des bonds de fauve, des hurlements de chien dont on écraserait les quatre pattes. « Tuez-moi! tuez-moi! criait-il; je souffre trop! » Et ses cris glaçaient la foule de terreur. Des femmes se trouvaient mal, des enfants sanglotaient. On lui lançait des seaux d'eau, on l'inondait. « Non, tuez-moi! c'est inutile. » Un maréchal ferrant, armé de son lourd marteau, frappait à tour de bras sur les barreaux; mais l'instrument rebondissait à chaque coup, les barres ne fléchissaient pas. « Tuez-moi! » criait toujours Tarut. On engagea une pièce de bois dans les interstices du grillage; vingt, trente hommes pesèrent aussitôt sur ce levier. Le bois se rompit, les barreaux résistèrent. Alors on voulut démolir le mur; mais le temps manquait, Tarut râlait; l'intolérable chaleur finit par repousser les plus intrépides. Et la foule, enfiévrée, avec le tumulte, les cris, les éclats de voix, les conseils se croisant, les ordres contradictoires, les autorités perdant la tête, le capitaine des pompiers ne sachant à qui entendre, les bras, les têtes ondulant, toute cette mer humaine s'agitait, secouée en tous sens, battue et flagellée par le vent d'affolement qui soufflait sur elle.

Un homme était là, debout à quelques pas de la fenêtre, une fourche à la main. « Tue-moi! lui cria Tarut. Un coup de fourche, par pitié! Pousse-moi dans le brasier! » Ç'aurait été un service à lui rendre. Nul n'osait.

Et, dans l'impossibilité de lui porter secours, une angoisse indicible, une trépidation de tout le corps s'emparait peu à peu de tous les spectateurs, témoins des tortures du misérable. L'épouvante, l'horreur gagnait de proche en proche, saisissait la foule, fatiguée et jetée hors d'elle-même par la longueur du martyre. Puis aussi, une terreur mystérieuse planait. D'étranges pensées s'éveillaient dans les esprits.

Fallait-il lire le mot de justice au fond de cet effroyable enfer? Quel forfait avait déchaîné contre cet homme la toute-puissance de la nature? En châtiment de quel crime avait-elle ainsi combiné tous ses moyens : la résistance inébranlable de ces barreaux, l'inertie de ce mur, la vivante activité de ces flammes qui, comme des torches vengeresses, flamboyaient autour de lui? Y avait-il préméditation de sa part, lents et occultes préparatifs, enlacement réfléchi, tout un filet de ruses silencieusement ourdies et tendues où devait enfin se prendre le coupable? Ou n'était-elle qu'une force aveugle, écrasant la créature faible et innocente dans le hasard de ses fureurs, dans le débordement de ses brutalités inconscientes et grandioses?

La pompe jetait des flots d'eau dans l'écurie, y soulevait des tourbillons de fumée. Quand la fumée se dissipait, on pouvait voir le malheureux, les deux mains cramponnées

aux barreaux, le visage collé à la grille, les yeux jaillissants, la bouche tordue en des rugissements de douleur. Carcan avait été plus heureux. Retenu par sa longe, l'incendie l'avait étouffé dès le début. Sa carcasse brûlait, dégageant au loin des exhalaisons de graisse brûlée, où la foule croyait reconnaître une odeur de chair humaine consumée. Et, dans un délire de rage, le prisonnier heurtait de la tête les barreaux, s'y meurtrissait le front. Le sang coulait, balafrait ses joues. Il faisait peur à voir. Derrière lui, dans le fond de l'écurie, la flamme en laves blanches, d'un éclat éblouissant, dansait et se recourbait comme dans un four. Elle montait, toute droite, par un angle de la maison, s'était fait jour dans un coin du toit, et de là jaillissait comme une gerbe. Peu à peu elle gagna la toiture entière, qui se mit à flamber. La charpente, en blocs incandescents, finit par s'écrouler sur le plancher du premier étage. Alors un grand souffle traversa l'incendie, en souleva la flamme. Des colonnes de feu s'élancèrent, tordant leurs extrémités et s'empanachant de fumée. De l'enceinte des quatre murs, comme de la bouche d'un cratère, tout le brasier monta et s'épanouit ainsi qu'un bouquet de feu d'artifice. Les flammèches, se détachant de l'ensemble, s'élevaient en fusées rapides, puis allaient, éparpillées en poussière d'or, s'abattre au loin dans la plaine. C'était sinistrement beau.

Immobile et muet, la tête et les mains serrées aux barreaux, Tarut semblait regarder la foule avec stupeur de ses deux yeux qui se fondaient. Il se détachait comme un épouvantail sur le fond chauffé à blanc, en silhouette grêle et noire, en vague squelette dont les contours macabres diminuaient, se déformaient, se racornissaient de minute en minute. Et la foule, en dépit d'elle, n'en pouvait détacher la vue. Enfin le plafond de l'écurie s'effondra et l'ensevelit sous ses débris. Il disparut, laissant aux barreaux la peau de ses mains enroulée comme de vieux gants.

Un cri sortit de la foule, cri d'horreur en même temps que de soulagement. Le cauchemar avait trop duré. C'était une délivrance. Mais, au même moment, un tumulte s'élevait à quelque distance de la maison, au milieu de la cour.

Une femme se débattait dans un groupe, voulait se précipiter.

— L'enfant! sauvez l'enfant! criait-elle.

C'était Madeleine. On la retenait, on s'efforçait de la calmer, de la raisonner. Les avis se croisaient :

— Il est sauvé, disait l'un; je l'ai vu là, tout à l'heure.

— Non, disait un autre, il est encore dans la maison.. Eh! comment serait-il sorti? La porte est fermée, la fenêtre aussi!...

Ce dernier disait vrai. La porte du rez-de-chaussée était close. Quant à la fenêtre, dont les volets étaient rabattus, la chaleur avait fait éclater les vitres des châssis, et la fumée sortait par là, se recourbant sur la plate-bande et s'élevant contre le mur en rampant. Cette partie de l'habitation se trouvait la dernière atteinte; mais l'incendie s'en rapprochait rapidement; le plancher du premier étage s'embrasait et, à travers les carreaux sombres, les braises rouges qui tombaient rayaient les ténèbres du rez-de-chaussée.

Madeleine cherchait toujours à s'arracher des mains de la foule. On s'opposait à sa folie. La maison était en flammes, l'entrée inabordable. La passe du toit qui brûlait encore s'émiettait sur le seuil en tisons ardents. N'importe! elle voulait s'élancer, sauver l'enfant. En ce moment, il y eut un remous dans la foule. Quelqu'un s'approcha vivement.

— Tenez-la bien, dit-il; j'y vais moi-même...

Ce n'était autre que Beynet. Elle entendit ces mots, le reconnut, et le secret de son cœur s'échappa dans un cri :

— Non, non... Pas lui!.. Retenez-le!.. Honoré!.. Honoré!..

Mais il n'écoutait pas, s'éloignait rapidement, et elle s'évanouit.

Beynet avait saisi au passage la hache d'un pompier. Il s'approcha de la porte et l'enfonça d'un seul coup. Il y eut quand elle céda, un refoulement de fumée qui le chassa brusquement en arrière.

Puis le gendarme entra. Il disparut dans les ténèbres, sous la pluie de feu qui assiégeait le rez-de-chaussée, pendant qu'au-dessus de lui les poutres embrasées craquaient, que la flamme lézardait les murs, les faisait ébouler par endroits. Un recommencement d'épouvante s'empara de la foule. Le maire, le commissaire, le juge de paix, tout le monde s'était porté de ce côté, immobile, silencieux, dans l'angoisse. L'attente fut longue, dura un siècle. Il ne revenait pas. Il était mort sans doute. Tout à coup, sur le seuil de la porte, on le vit reparaître, les sourcils, la moustache brûlés, son uniforme et son chapeau criblés de trous, mais d'ailleurs sain et sauf, et portant l'enfant dans ses bras. Une acclamation immense s'éleva de la foule. Gervais s'abandonnait à son sauveur, la tête appuyée contre sa poitrine, les bras passés autour de son cou. Il semblait sortir d'un rêve, le continuer plutôt, et regardait autour de lui avec des yeux vagues et étonnés.

Madeleine était revenue à elle. Le gendarme marcha de son côté, un sourire aux lèvres, les yeux pleins d'une joie triomphante, et il lui remit l'enfant.

— Oh! merci, dit-elle en s'en emparant.

Elle le couvrit de baisers. Elle pleurait de bonheur, et, à travers ses larmes, elle levait parfois la tête, regardait avec une émotion profonde, un air touché, presque contrit, Beynet debout devant elle. Elle lui souriait avec reconnaissance et répétait : « Merci! merci!.. » Puis, comme si elle eût craint qu'on lui dérobât son trésor, elle s'enfuit, le serrant dans ses bras, l'enveloppant dans sa robe. Et elle rentra chez elle, le coucha dans son lit.

Maintenant toute tentative pour arrêter l'incendie était inutile. Le feu était maître de la place. On l'abandonnait à lui-même et il achevait de dévorer tous les recoins intérieurs de la maison, dont il ne resta bientôt plus que les quatre murs enfumés. Des pans entiers s'inclinaient et s'écroulaient par intervalles. La pompe ne fonctionnait plus. Les paniers de toile, affaissés sur eux-mêmes, à moitié vidés, jonchaient le sol. Des débris de poutres noircies et imbibées d'eau exhalaient une fumée âcre. On piétinait dans

des mares fangeuses, au milieu des carrés devastés, parmi les clôtures brisées du jardin. Peu à peu le jour se levait et venait éclairer les figures blafardes de la foule, qui, arrêtée devant la fenêtre de l'écurie, se montrait avec des gestes d'horreur la funèbre enveloppe des mains de Tarut encore entortillée aux barreaux. Les groupes s'éclaircissaient; chacun retournait à ses affaires, et le matin grandissait; il blanchissait le ciel, où quelques pâles étoiles s'attardaient encore à regarder curieusement les derniers tableaux du drame qui s'était déroulé, cette nuit, sous leurs yeux. Le juge de paix — assisté du commissaire de police et du maire de Blatigny, tous trois groupés sur le bord du chemin — rédigeait le procès-verbal du sinistre. Les clairons sonnèrent le rappel, on empila les paniers dans la voiture à claire-voie. La grande pompe s'ébranla. Et, tambours battants, capitaine en tête, les pompiers, en bon ordre, traversèrent le village, regagnèrent le chef-lieu de canton.

Quelques instants après, le groupe des autorités s'entr'ouvrit pour recevoir le docteur qui revenait de chez Madeleine.

— Et l'enfant? lui demanda-t-on.

— Pas une égratignure!... Il dormait comme une marmotte au milieu de tout ce tapage... C'est égal, on l'a emporté à temps : le feu tenait l'escalier.

Les gendarmes étaient remontés à cheval et passaient en ce moment sur la route. Le maire avisa dans leurs rangs Honoré Beynet.

— Vous, mon ami, lui cria-t-il, vous pouvez être tranquille... Vous aurez la médaille, je m'en charge.

XVIII.

Les mauvais jours étaient passés pour Gervais. A présent, au premier étage de la maison de la dentellière, il avait sa chambre, à côté de celle de cette dernière, son petit lit douillet et chaud, enveloppé de rideaux blancs. Le corps allongé sous les couvertures à gais ramages de couleur, la tête posée sur l'oreiller de plume, il souriait d'aise et suivait d'un œil attendri et reconnaissant le va-et-vient de Madeleine qui lui préparait des tisanes, venait border son lit et le questionnait :

— Te sens-tu bien?... Veux-tu boire?

— Non, merci... Je n'ai besoin de rien.

— Alors je te laisse. Je vais travailler.

— Non, restez, disait-il. Je veux vous voir. Restez.

Elle avait fini par monter son carreau à dentelles dans la chambre de Gervais, et c'est là, assise près de la fenêtre, qu'elle travaillait désormais. Le bonheur, la tranquillité morale qu'elle éprouvait à sentir l'enfant près d'elle, sous sa garde, doublait son activité; les bobines voltigeaient dans ses mains. Et, dans le silence, dans la paix ambiante, le petit malade la regardait sans rien dire, s'intéressait à son ouvrage, pendant que, sous ses doigts de fée, parmi les alvéoles ténues, naissaient par miracle les belles palmes, que se recourbaient les jolis rinceaux et que s'épanouissaient les roses frêles et les mille broderies délicates.

Parfois l'enfant rompait le silence; une réflexion lui venait :

— Nous reprendrons les leçons, n'est-ce pas?

— Mais sans doute! dès que tu iras mieux. Couvre-toi, repose-toi bien. Il faut d'abord que tu sois guéri.

Et l'enfant, qui avait hâte de se remettre, docilement se renfonçait dans son lit, rentrait les bras sous la couverture, la tirait soigneusement sur son dos.

Le docteur venait le voir toutes les semaines, et, à chaque visite, il pouvait constater quelque amélioration. Grâce aux soins assidus de Madeleine, à sa propre bonne volonté de guérir, au bout d'un mois il se trouva sur pied. La nature avait mis sans doute sous cette faible enveloppe des trésors de résistance, car il n'eut pas de convalescence, et, du jour au lendemain, dès qu'il put se lever et se tenir debout, marcher et jouer, prendre ses repas, il fut complètement rétabli.

Était-ce bien le même enfant? La maladie n'avait eu d'autre effet que d'embellir et d'affiner ses traits, que de blanchir la peau de l'inculte petit paysan d'autrefois. Un nouveau Gervais était sorti de l'ancien, qu'on n'aurait pas soupçonné auparavant. Où donc avait-il pris ces jolis yeux de myosotis qui souriaient maintenant entre les franges des longs cils et qu'une flamme joyeuse traversait à tout instant? Qu'avait-il fait de sa chevelure emmêlée et poussiéreuse, et comment avait-elle pu se changer en ces beaux cheveux blonds qui s'épanchaient en boucles sur ses épaules? D'où lui venait ce petit nez busqué qui se recourbait si narquoisement, au moindre mouvement des lèvres s'entr'ouvrant dans un sourire espiègle? Et la grâce naïve des poses, cette aisance naturelle du geste dans les vêtements neufs qu'on lui avait achetés à la ville? Ceux qui avaient connu sa mère, la douce femme morte si jeune, disaient qu'il lui ressemblait maintenant. Mais il faut croire que Madeleine, avec sa tendresse, l'amour dont elle l'enveloppait, cette atmosphère réchauffante de bontés qu'elle entretenait autour de lui, y était bien pour quelque chose.

Elle était la première cependant à s'étonner de cette métamorphose. Et, plus ravie encore de la bonne santé de l'enfant que de sa beauté, elle ne cessait de s'émerveiller devant le docteur :

— Mais regardez-le donc, docteur! Quelle bonne mine! quels yeux brillants!... Il va bien, n'est-ce pas?

— Mon Dieu! oui... oui..., répondait le docteur, mais sans enthousiasme.

— Et il ira de mieux en mieux! Il grandira, n'est-ce pas Car il est encore un peu gringalet, un peu petit pour ses douze ans... Mais il grandira! ce sera un garçon robuste.

Et le docteur, pendant qu'elle parlait, continuait sans rien répondre à regarder l'enfant d'un œil grave, comme s'il s'attristait en dedans de lui de toute cette joie maternelle qui pourrait bien être déçue. Elle ne s'apercevait de rien. Pour prévenir une rechute de l'enfant, elle avait une absolue confiance en elle-même, en ses bons soins. Bientôt même, ils allaient être deux à l'entourer de leur tendresse.

Honoré Beynet avait reçu la médaille de sauvetage. Il ne se

rengagea pas, et une entente eut lieu entre lui et Madeleine, qui consentit enfin à lui accorder sa main. Ils se trouvèrent un jour chez le notaire de Blatigny pour leur contrat de mariage. Hilaire avait accompagné sa mère adoptive. Pendant la rédaction de l'acte, maître Chagrin, qui était en train de consulter de vieilles minutes, se tourna tout à coup vers Madeleine :

— Votre grand'mère, Mme Bonnefoy, était donc une Gervais ?

— Oui, monsieur.

— Et une cousine, par conséquent, de l'arrière-grand-père de cet enfant?

— Je ne sais pas.

— Je le sais, moi. Je le vois dans cette pièce, où il s'agit d'un partage entre collatéraux... En somme, vous êtes la parente d'Hilaire Gervais au dixième degré. Vous hériteriez de lui au besoin.

— Oh! s'écria Madeleine en riant, c'est lui qui héritera de nous, monsieur le notaire!

— On ne sait ni qui vit ni qui meurt, répondit sentencieusement l'officier ministériel.

LÉON BARRACAND.

FIN.

HISTOIRE CONTEMPORAINE

M. Dufaure et le parti républicain

M. Georges Picot vient de publier (1) une biographie complète de M. Dufaure, nourrie de faits à la manière anglaise, remontant aux premières années de l'illustre orateur et n'omettant aucun des détails qui peuvent le faire revivre dans sa longue et laborieuse carrière : dans sa famille, au collège, à l'école de droit, au barreau d'une grande ville de province, dans l'opposition et au pouvoir comme député, sous-secrétaire d'Etat et ministre sous la monarchie de 1830 et sous la république de 1848, dans ces procès célèbres du second empire qui ont été pendant plusieurs années le seul asile de la grande éloquence, et enfin, après les terribles épreuves de la guerre étrangère et de la guerre civile, au premier rang des hommes d'État qui ont travaillé à fonder, à consolider et à discipliner la troisième république.

Nous ne voulons nous attacher qu'à cette dernière partie de la vie de M. Dufaure. C'est celle qui intéresse le plus nos contemporains et qu'il leur est le plus difficile de bien juger. Étranger aux passions des partis, M. Dufaure n'a soulevé ni à droite ni à gauche de très ardentes inimitiés. Il a pu même, par un privilège dont je ne connais pas d'autre exemple dans notre histoire politique, se donner l'apparence d'une extrême versalité sans cesser d'être entouré d'un universel respect. Le roi Louis-Philippe, le général Cavaignac, le prince Louis Napoléon, M. Thiers, le maréchal de Mac-Mahon l'ont eu successivement pour ministre; il a servi les régimes les plus divers et, sous tous ces régimes, il a joué un des premiers rôles dans la politique militante : mêlé aux luttes de tous les partis, il n'a rencontré dans aucun une sympathie véritable et plusieurs lui ont témoigné une constante antipathie, dans le temps même où ils lui prêtaient leur concours; mais leurs plus grandes injustices ne sont pas montées jusqu'à sa personne; son caractère et son honneur sont restés intacts dans leurs polémiques les plus passionnées. Cette impartialité relative, qu'il a su obtenir en gardant l'attitude la plus propre à provoquer les jugements les plus partiaux, est déjà un curieux problème de psychologie politique : nous ne trouvons pas des problèmes moins intéressants et moins difficiles dans l'appréciation des actes mêmes de M. Dufaure. Nous ressentons encore, en bien et en mal, les conséquences de ces actes; ils appartiennent aux événements les plus considérables et les plus décisifs de l'histoire contemporaine. Il nous est donc malaisé de les juger avec un complet désintéressement.

M. Picot n'y a vu et ne pouvait y voir matière à aucune critique. Il s'est borné, dans la dernière partie de sa magistrale étude, à retracer avec une sympathie sans réserve, qui n'exclut pas d'ailleurs une scrupuleuse exactitude, des faits auxquels il a été personnellement et intimement mêlé. Spectateur non moins rapproché de ces mêmes actes et non moins sympathique à leur auteur, mais lui tenant de moins près, nous sommes peut-être dans des conditions plus favorables, non sans doute pour porter sur M. Dufaure un jugement définitif, mais pour essayer d'expliquer ce qui, dans son caractère et dans sa conduite, a paru prêter à des appréciations contradictoires.

I.

La réputation d'austérité que s'était faite de bonne heure M. Dufaure n'aurait pas suffi pour lui assurer le respect universel dont sa personne a toujours été l'objet. La même réputation reste attachée au nom d'un autre homme politique dont les variations ont été moins apparentes et pour lequel l'injustice des partis a cependant inventé le nom d'*austère intrigant*. Nul soupçon d'intrigue n'a jamais effleuré le caractère de M. Dufaure, parce qu'il s'est toujours tenu en dehors des partis, ne cherchant pas plus à se servir d'eux qu'à les servir. « Il n'a jamais eu, dit très justement M. Picot, la prétention de dominer ses contemporains; il n'avait d'autre souci que de les éclairer et de les convaincre. » Il a su ainsi forcer leur estime; mais par là aussi, non seulement il n'a jamais su conquérir une popularité qu'il avait le droit de dédaigner, mais il n'a pas eu dans les événements où il a joué un si grand rôle l'action efficace et durable qu'il était si digne d'exercer par son éloquence, par la solidité de son jugement, par la dignité de sa vie.

On considère généralement M. Dufaure comme un des types les plus parfaits de ces conservateurs libéraux à qui les

---

1 *M. Dufaure, sa vie et ses discours*, par M. Georges Picot, de l'Institut. — Calmann Lévy, 1883.

formes de gouvernement sont indifférentes et qui peuvent servir tour à tour la monarchie et la république, pourvu qu'ils trouvent dans l'une et dans l'autre les garanties d'ordre et de liberté qui seules ont du prix à leurs yeux. Les républicains ne l'ont jamais compté comme un des leurs quand il a embrassé leur cause, et ils ne l'ont jamais accusé de défection quand il a paru se ranger parmi leurs adversaires. Il n'a jamais appartenu en effet au parti républicain, non plus qu'à aucun parti; mais il était loin d'avoir pour les formes de gouvernement cette indifférence qu'on lui attribuait. Il n'en a accepté que deux : la monarchie constitutionnelle et la république parlementaire, et, du jour où il a compris l'impossibilité de la première dans une démocratie comme la nôtre, il s'est donné sans réserve à la seconde. Il est devenu et il est resté l'un des plus décidés et des plus constants parmi ceux qu'on a appelés les « républicains de raison ». Il en a donné la preuve dans un de ses premiers actes à l'Assemblée nationale de 1848, en votant la loi d'exil contre cette dynastie d'Orléans dont il avait été l'un des ministres (1). Ce n'était de sa part ni trahison ni ingratitude; c'était la conviction, qui avait été hautement exprimée par le rapporteur d'une loi semblable après la révolution de 1830, le duc Victor de Broglie, que l'exclusion du territoire est la conséquence légitime et nécessaire de la déchéance d'une dynastie (2). Il eut la principale part à l'elaboration et à la discussion de la constitution républicaine. S'il n'en fut pas le rapporteur, ce fut lui qui en soutint devant l'Assemblée presque tous les articles. « A aucune époque de sa vie, dit M. Picot, il ne s'est moins ménagé que dans cette discussion au cours de laquelle il dut monter trente-trois fois à tribune. » Le coup d'État n'ébranla pas sa foi républicaine. S'il s'abstint de l'affirmer dans des engagements de parti, il ne la dissimula jamais dans les luttes qu'il soutint en commun avec ses amis de l'*Union libérale* contre les institutions et la politique de l'empire (1). Il n'eut donc aucun effort à faire pour accepter en 1870 le rétablissement de la république et pour en réclamer avec insistance, de 1871 à 1875, la constitution définitive. Il signait le premier, le 23 janvier 1871, comme président d'un *Comité libéral républicain*, un manifeste électoral, où on lisait ce qui suit :

« Nous exprimons ici les principes essentiels auxquels adhérera, sans arrière-pensée et sur l'honneur, tout candidat qui croira pouvoir accepter nos suffrages.

« Après les longues épreuves qu'elle a subies, la France, dans notre conviction, ne trouvera une grandeur et un repos durables qu'à l'ombre des institutions républicaines telles que nous les comprenons : également hostile aux doctrines, aux violences, aux expédients révolutionnaires du despotisme ou de la démagogie, lasse des préjugés, des faiblesses et des ambitions dynastiques, elle aspire à cette forme de gouvernement tout animée de l'esprit de liberté et seule compatible avec le suffrage universel (2). »

Ministre de M. Thiers, M. Dufaure fut jusqu'à la fin, au témoignage de ses collègues (nous sommes de ceux qui ont recueilli ce témoignage de leur bouche), le plus ferme, le moins accessible au découragement dans toutes les tentatives qui furent faites pour arracher à la majorité monarchique de l'Assemblée nationale le vote d'institutions républicaines. Ni le 24 Mai ni le 16 Mai ne lui causèrent, plus que ne l'avait fait le 2 Décembre, un instant de défaillance. Il vit sans crainte la campagne monarchique de 1873, et, avec son ironie mordante, il remercia publiquement le comte de Chambord d'avoir dissipé des illusions et déjoué des projets qui avaient été dans le pays, pendant les vacances parlementaires, la seule cause d'agitation et de trouble :

« Du haut de la tribune, disait-il, je remercie M. le comte de Chambord d'avoir déjà donné un motif d'apaisement par la lettre qu'il a écrite le 27 octobre. (*Approbations et rires à gauche. — Mouvement prolongé.*) Ajoutons à cette lettre, messieurs, et au bon effet qu'elle a produit, ajoutons des délibérations sages et promptes, embrassant, si vous le voulez, toutes les questions qui peuvent nous diviser et donnant au pays, non pas une portion de gouvernement, mais un gouvernement complet et définitif, et vous lui aurez rendu encore un bien plus grand service que ne l'a fait la lettre du 27 octobre (3). (*Applaudissements répétés à gauche.*) »

Le 24 Mai n'avait pas découragé M. Dufaure; le 16 Mai l'indigna sans le troubler. Nous avons eu sous les yeux une admirable lettre adressée à un de ses vieux amis, où il évoque, en face de cette « débauche d'arbitraire », ses sou-

(1) Séance du 26 mai 1848. — Nous relevons avec le nom de M. Dufaure, sur la liste des votants pour le décret de bannissement, ceux de MM. Barthélemy Saint-Hilaire, Gustave de Beaumont, de Corcelle, Drouyn de Lhuys, Duvergier de Hauranne, Gouin (également ancien ministre de Louis-Philippe), Lanjuinais, Jules Simon, de Tocqueville.

(2) « Peut-on qualifier, de bonne foi, d'exception au droit commun l'éloignement d'une dynastie déchue? Lorsqu'un royaume a changé de roi, lorsqu'après une vaste et terrible commotion politique l'ordre de successibilité au trône a péri pour renaître au profit d'une nouvelle race royale, peut-on réclamer en faveur de princes à peine descendus du rang suprême le droit de résider dans le même pays qui vient de se soustraire à leur obéissance, le droit de se mêler en simples citoyens à ce même peuple qui vient de les déposer? » (Rapport du duc de Broglie à la Chambre des pairs, 9 janvier 1832.) — C'est en vertu des mêmes principes que M. Dufaure s'associait en 1872 à l'expulsion du prince Napoléon, ordonnée par M. Thiers, et à la présentation d'un projet de loi pour le bannissement des Bonaparte. Nous forcerions d'ailleurs notre pensée si nous laissions croire que ni lui ni ses collègues du cabinet de 1872 ni la plupart de ceux qui votaient comme lui en 1848 auraient souscrit en 1883 à des mesures d'exception contre des dynasties depuis longtemps déchues et rentrées, en vertu d'actes législatifs, dans la pleine possession de tous les droits civiques.

(1) J'en puis citer un exemple caractéristique. En 1863, à la veille des élections générales, il était venu plaider dans une ville de province. Un candidat lui demanda la permission de placer sous son patronage une profession de foi dirigée tout ensemble contre le régime impérial et contre l'idée républicaine. « Vous oubliez, répondit M. Dufaure, que je suis républicain. »

(2) Parmi les signataires de ce manifeste figuraient MM. Thureau-Dangin, Vitet et Augustin Cochin, à côté de MM. Leblond, Victor Lefranc, Léon Say, de Pressensé, Germer Baillière, Alexandre Ribot et Georges Picot.

(3) Séance du 7 novembre 1873 à l'Assemblée nationale.

venirs et ses patriotiques douleurs de 1830. Le vieil homme d'État n'est pas moins ferme dans sa foi libérale que ne l'avait été le jeune avocat de Bordeaux, et si une vieille expérience d'un demi-siècle lui a enlevé bien des illusions, elle n'a rien amorti de l'ardeur virile avec laquelle, dans toutes les grandes crises, il s'est toujours trouvé prêt pour tous les devoirs que commandait le salut du pays. En 1830, ces devoirs se résumaient pour lui dans l'affermissement d'une monarchie constitutionnelle; en 1877 comme en 1871 et en 1848, il ne les séparait pas de l'établissement définitif d'une république conservatrice et libérale.

II.

Si les convictions républicaines de M. Dufaure n'ont subi aucune éclipse depuis 1848, d'où vient que, dès cette époque et jusqu'à ses derniers jours, il y a toujours eu absence de sympathie et défiance réciproque entre lui et le parti républicain?

L'attachement à une forme de gouvernement n'a jamais constitué tout le programme d'un parti. Il s'y joint nécessairement un certain ensemble d'idées sur les principales questions qui s'imposent à tout gouvernement, quelle que soit sa forme ou sa constitution. Le parti républicain, sous les deux monarchies de 1814 et de 1830 et sous l'empire de 1852, ne pouvait être qu'un parti d'opposition extrême, l'avant-garde des partis libéraux. Il s'est fait ainsi un programme traditionnel de revendications démocratiques qui s'est sans doute atténué chez quelques-uns de ses membres tandis qu'il s'est accentué chez d'autres, mais qui dépasse de beaucoup chez les plus modérés celui qui pouvait suffire aux monarchistes libéraux avant 1848. Or M. Dufaure, en passant de la monarchie à la république, n'a pas cessé de concevoir les conditions d'un bon gouvernement telles qu'elles lui apparaissaient quand il formait avec ses amis Hippolyte Passy et de Tocqueville un tiers parti entre le centre gauche de M. Thiers et le centre droit de M. Guizot. Ce n'est pas dire assez. Après l'avènement du suffrage universel, les chefs les moins timorés de l'ancienne opposition dynastique, Odilon Barrot comme Thiers, avaient cru à la nécessité d'une réaction énergique contre des entraînements qu'ils n'avaient pas soupçonnés ou qu'ils avaient dédaignés sous le régime du suffrage restreint. Ils s'étaient ainsi rapprochés de leurs anciens adversaires des partis conservateurs. Ils avaient formé avec eux ce qu'on appela dès cette époque « le grand parti de l'ordre ». M. Dufaure les suivit dans cette évolution sans s'associer aux espérances d'une restauration monarchique, qui se confondaient pour beaucoup d'entre eux avec l'esprit de réaction. Toutes les fois que l'existence de la république ne lui paraissait pas en jeu, il fut, aux Assemblées de 1848 et de 1849, et il se retrouva à l'Assemblée de 1871, dans ses discours et dans ses actes, beaucoup plus près de la droite royaliste que de la gauche républicaine. De là tant de souvenirs amers qu'il a laissés dans l'esprit des républicains de tradition, qui n'ont pas tout à fait tort de le considérer plutôt comme un adversaire que comme un ami, mais qui ne lui rendent pas justice quand ils hésitent à voir en lui un ferme et pur républicain.

Un gouvernement ne peut se fonder avec le seul concours de ses partisans de la veille. Il lui faut conquérir, sinon la nation tout entière, du moins la très grande majorité de la nation, et faire ainsi des recrues de plus en plus nombreuses parmi les anciens partisans des gouvernements déchus. La république n'a pas échappé à cette nécessité. Les vieux républicains ont certainement acquis une importance qu'ils n'avaient pas sous les régimes précédents, même sous la république éphémère de 1848; mais ils ne sont toujours qu'une infime minorité. Le gros de la majorité républicaine, dans le parlement et à plus forte raison dans le pays, est formé de républicains du lendemain. M. Dufaure, rallié à la république bien avant ces nouveaux républicains, pouvait exercer sur eux une influence prépondérante : cette influence lui a échappé, soit par l'effet des circonstances, soit parce que lui-même a fait trop peu d'efforts pour l'obtenir.

La république a fait deux sortes de recrues depuis 1870 : l'une, et la plus considérable, parmi les masses impérialistes; l'autre parmi les orléanistes et même parmi certains légitimistes désabusés ou mécontents.

On a souvent remarqué que l'empire avait deux faces, qu'il s'adressait tantôt aux intérêts conservateurs doublés des intérêts religieux, tantôt aux passions démocratiques et anticléricales. La première face s'est seule montrée, après la chute de l'empire, dans les coalitions qui se sont formées entre ses anciens partisans et les monarchistes de toute nuance pour empêcher l'établissement ou pour entraver le fonctionnement régulier du gouvernement républicain. Ceux que l'autre face avait séduits se sont trouvés isolés, et, quoique la dynastie impériale leur offrît un chef tout à leur gré, ce chef est si peu populaire que la plupart ont préféré se rallier à la république. Ils n'ont pas seulement donné à l'armée républicaine le plus grand nombre de ses soldats; ils dominent dans les comités locaux et ils se sont fait une place considérable dans tous les groupes républicains des deux Chambres, depuis le centre gauche jusqu'à l'extrême gauche. Il serait puéril de reprocher au parti républicain de les avoir accueillis à bras ouverts et de n'avoir rien négligé pour les gagner en faisant appel non seulement aux idées, mais aux passions qui leur sont communes avec lui. La politique ne s'agite pas dans la région des idées pures, entre un petit nombre d'adeptes. Elle a besoin des masses, et les masses ne se donnent pas sans qu'on remue leurs passions. Nous sommes de ceux qui regrettent qu'on ait enflammé à l'excès les passions démocratiques et anticléricales et que les républicains modérés n'aient pas mieux résisté à certains entraînements qui n'ont servi que les intérêts de l'extrême gauche; mais il faut avouer que leurs adversaires n'ont pas eu une moindre part dans ces entraînements en s'appliquant à les provoquer par d'aveugles et impolitiques appels aux passions contraires. Nous ne voulons pas d'ailleurs nous arrêter à des récriminations qui sont hors de notre sujet : nous n'écrivons ici qu'un chapitre d'histoire contemporaine et de psycholo-

gie politique. Nous nous bornerons donc à constater qu'il ne pouvait y avoir rien de commun entre M. Dufaure et les nouveaux républicains empruntés au parti de l'empire. Il goûtait peu les idées et il répugnait absolument aux passions qui les avaient gagnés à la république. Il rencontrait, d'un autre côté, parmi eux beaucoup moins de déférence que chez les vieux républicains. Ces derniers, malgré l'opposition de leurs tendances, lui sont restés reconnaissants des luttes soutenues en commun pendant tout l'empire pour la liberté et pour la république. Leurs alliés de fraîche date ont gardé, il faut bien le dire, des pratiques autoritaires du régime impérial un médiocre souci de la liberté, et ils ne pouvaient voir qu'un adversaire de tous les temps dans le vétéran le plus illustre de la cause républicaine et libérale, s'ils continuaient à l'avoir contre eux sous la république comme sous l'empire.

M. Dufaure ne pouvait trouver un appui que dans les monarchistes libéraux qui sont venus à la république ou qu'elle a pu espérer de conquérir. C'était, au fond, son vrai parti. Peu nombreux dans le pays lui-même, ils comptent pour beaucoup dans ce qu'on peut appeler l'élite du pays. Ils auraient disposé de la majorité à l'Assemblée nationale de Versailles s'ils avaient su rester unis. Quand ils commencèrent à former deux groupes rivaux, nulle différence essentielle ne les séparait encore. Le centre gauche s'était prononcé de bonne heure pour la république. Le centre droit ne se refusait pas absolument à la république, mais il ne voulait la subir qu'après avoir tenté une restauration monarchique et lorsqu'il reconnaîtrait l'impossibilité d'une telle restauration. Le plus grand obstacle au rapprochement des deux centres était dans les alliances contractées des deux parts. Les liens se resserrèrent de plus en plus, pendant toute la durée de l'Assemblée nationale, entre le centre gauche et la gauche, entre le centre droit et la droite, et le moment vint bientôt où il parut impossible de rompre ces liens. La « fusion des centres » pouvait passer pour une chimère en 1875, à l'époque même où ils se réunissaient pour voter en commun une constitution républicaine; mais elle était encore possible en 1872 et en 1873, et nul plus que M. Dufaure ne semblait propre à opérer ce miracle. Il tenait à la fois au centre gauche par son républicanisme et au centre droit par tout l'ensemble de ses idées politiques. Il rencontrait parmi les monarchistes beaucoup moins de défiance que M. Thiers, d'abord parce qu'ils ne lui reprochaient pas les mêmes ménagements pour la gauche et surtout parce qu'il résistait moins à leur conception du gouvernement parlementaire. Ils n'acceptaient M. Thiers comme chef de l'État qu'à la condition de le réduire au rôle inerte et muet d'une sorte de roi constitutionnel électif et révocable. Ils n'avaient, au contraire, aucune objection contre un ministère responsable présidé par M. Dufaure. M. Dufaure pouvait donc beaucoup près d'eux, comme près des républicains du centre gauche. S'il avait eu le goût et l'entente des manœuvres parlementaires, il aurait pu donner à la république ces torys que lui ont souvent souhaités les whigs les plus déterminés et dont il était lui-même le type le plus accompli. Mais il n'a jamais voulu ni peut-être su pratiquer cet art de manier les hommes sans lequel le plus ferme bon sens, la logique la plus rigoureuse et l'éloquence la plus persuasive sont, en politique, des dons insuffisants.

III.

« Vous me demandez pourquoi on m'applaudit? disait M. Thiers à ses anciens amis du centre droit qui lui reprochaient les bruyantes sympathies de la gauche. Ce n'est pas parce que j'ai failli aux doctrines de toute ma vie, ce n'est pas parce que je partage les doctrines des honorables députés qui siègent sur ces bancs (*l'orateur montre la gauche*), ce n'est pas parce que je partage les opinions, non pas des plus avancés, mais des plus modérés. Non! ils savent que sur la plupart des questions sociales, politiques, économiques, je ne partage pas leurs opinions; ils le savent, je le leur ai dit toujours. (*Oui! c'est vrai, à gauche; rires prolongés à droite et au centre droit.*) Non, ni sur l'impôt, ni sur l'armée, ni sur l'organisation sociale, ni sur l'organisation politique, ni sur l'organisation de la république, je ne pense comme eux. (*Rires et acclamations ironiques à droite et en face de la tribune.*) Mais on m'applaudit parce que je suis très arrêté sur ce point qu'il n'y a aujourd'hui pour la France d'autre gouvernement possible que la république conservatrice (1). »

M. Dufaure aurait pu tenir le même langage; car lui aussi n'avait guère d'autre lien avec la gauche qu'un commun attachement pour la république; mais M. Thiers ne disait pas tout. Si les républicains de la gauche lui prodiguaient leurs applaudissements sans obtenir de lui et sans même lui demander aucune concession sur tant de points où il heurtait leurs opinions, ce n'est pas seulement parce qu'ils lui étaient reconnaissants de ses engagements envers la république, c'est parce qu'il n'épargnait envers eux-mêmes aucun des moyens de séduction qui, dans ce merveilleux tempérament politique, se conciliaient avec la fermeté ou, pour parler plus exactement, avec l'obstination des idées. Ces moyens de séduction, M. Thiers les employait avec la droite comme avec la gauche, et il put longtemps, d'un côté comme de l'autre, compter sur leur succès. Dans la journée du 24 Mai, il mettait encore sa confiance dans certains *billets à La Châtre* que lui avaient souscrits quelques-uns de ceux dont la défection allait déterminer sa chute. Son tort était de trop attendre de son incomparable habileté. Ce lumineux esprit connaissait mal les hommes, quoiqu'il fût expert à les manier. M. Dufaure n'a jamais eu les mêmes déceptions parce qu'il ne s'y est jamais exposé. Ses échecs ne sont pas venus d'un excès d'habileté, mais du dédain de l'habileté la plus légitime.

M. Dufaure n'avait confiance que dans la discussion publique, et, dans la discussion publique elle-même, il ne voyait le plus souvent qu'une cause particulière à gagner, non l'intérêt général de la politique au nom de laquelle il prenait la parole. Le grand avocat se laissait trop voir dans le grand orateur parlementaire. L'avocat se doit tout entier à sa plaidoirie. Il n'a devant lui que des juges à convaincre. Il n'a aucun ménagement à garder envers ses adversaires

(1) Séance du 29 novembre 1872 à l'Assemblée nationale.

d'aujourd'hui, alors même qu'il peut voir en eux ses auxiliaires de demain. On le comprend si bien au barreau que les traits les plus piquants ne laissent aucune amertume chez ceux qui les ont reçus et n'ont jamais fait obstacle ni à la confraternité générale ni aux intimes et durables amitiés. Il n'en va pas de même dans les débats politiques. Les partis peuvent se désagréger quelquefois; ils peuvent trouver des contradicteurs dans leurs propres rangs; mais ils n'admettent pas que ces contradicteurs, à moins qu'il ne s'agisse d'une rupture définitive, les traitent comme des ennemis. M. Dufaure ne l'a pas toujours compris. Il n'a épargné ni à la droite ni à la gauche ce qu'on appelait ses « coups de boutoir », dans le temps où le succès de sa politique reposait sur l'accord d'une partie de la gauche et d'une partie de la droite. Plus souvent séparé de la gauche que de la droite, il infligeait sans cesse à la première de cruelles blessures, aggravées encore par les applaudissements intéressés de la seconde, et elle le lui pardonnait d'autant moins qu'il parlait au nom d'un gouvernement républicain.

Nous en citerons un exemple. Le Message de M. Thiers, à la rentrée de l'Assemblée nationale après les vacances de 1872, avait été accueilli avec une extrême faveur par les gauches, avec un très vif mécontentement par les droites. Le gouvernement, sans désavouer les déclarations du Message, cherchait à calmer ce mécontentement pour s'assurer une majorité. M. Dufaure se chargea de cette tâche et son plaidoyer aurait été une merveille d'éloquence, de logique et de sagesse politique, s'il ne s'était agi que de convaincre ses juges, c'est-à-dire les membres du centre droit, qui disposaient de la majorité à conquérir. Le meilleur argument auprès d'eux était des paroles désagréables à l'adresse des républicains : M. Dufaure n'eut garde de négliger cet argument, qui ne manqua pas son effet, mais qui réussit trop bien, car il faillit entraîner la défection des gauches, dont le gouvernement ne pouvait répudier l'appui, quelles que fussent ses conquêtes parmi les droites. Il fallut que M. Thiers intervînt, et il le fit avec cet art consommé des nuances dont il avait le secret. Il se garda bien de rien contredire au langage de son éminent collègue : « Vous avez pu juger, dit-il, aux questions réitérées, pressantes, et j'ose dire naturelles qui m'étaient adressées, qu'il était nécessaire d'ajouter aux paroles de M. le garde des sceaux, non pas des paroles qui les modifient ou les rectifient — loin de là, — mais des paroles qui les complètent. » Et il reprend l'argumentation de M. Dufaure en lui donnant le tour le plus propre à satisfaire les gauches sans compromettre les résultats obtenus près des droites. C'était le triomphe de l'éloquence politique venant en aide à l'éloquence judiciaire. Ce mémorable débat avait lieu le 1er et le 4 mars 1873. Quelques semaines plus tard, les deux éloquences s'unissaient encore pour un suprême combat. La première échouait à son tour par trop de confiance dans ses propres ressources, et la seconde, toujours égale, mais non supérieure à elle-même, ne réussissait pas à ressaisir la victoire.

IV.

Le principal grief des républicains contre M. Dufaure, ce n'étaient pas quelques paroles amères que les plus sages savaient lui pardonner, c'était son attitude dans la question des fonctionnaires. Nulle question ne soulève plus de passions à chaque changement politique. On sait quelles étaient les exigences des royalistes au lendemain de la Restauration, quel langage comminatoire ils tenaient au roi et à ses ministres pour obtenir sur l'heure le remplacement de tous les fonctionnaires qui s'étaient compromis dans la Révolution ou au service de l'Empire. Des exigences semblables se produisirent en sens divers après les révolutions de 1830, de 1848, de 1870, après les réactions qui suivirent les journées de Juin, l'élection du 10 décembre, le coup d'État, les élections de 1871, les 24 et 16 Mai. La *Curée*, d'Auguste Barbier, fut applaudie à la fois par les vainqueurs et par les vaincus de 1830; mais elle n'arrêta aucune dénonciation, elle ne contint aucune convoitise. En 1848, le *National* publia une *Curée* en prose, non moins véhémente que celle du poète : le lendemain, l'auteur de l'article acceptait une grasse sinécure, dont il chassait un de ses plus éminents prédécesseurs au *National*, M. Désiré Nisard. L'Assemblée nationale de 1871 siégeait à peine depuis quelques jours à Versailles, que M. Dufaure et ses collègues étaient vivement interpellés par un député du centre droit, aujourd'hui sénateur républicain, parce qu'ils ne se hâtaient pas assez de remplacer les fonctionnaires du 4 Septembre. Je me souviens d'avoir lu à cette époque un journal conservateur dans lequel M. Dufaure était traité, pour ce motif, de « ministre indigne ». Je ne crois pas que les journaux républicains les plus avancés l'aient injurié à ce point, quand ils lui ont reproché à leur tour trop de ménagements pour les fonctionnaires du 24 et du 16 Mai.

On peut apprécier diversement les actes de M. Dufaure, mais il est une justice qu'on ne saurait lui refuser : dans cette question des fonctionnaires, il fut toujours fidèle à lui-même. Dès 1825, jeune et obscur avocat, il protestait avec chaleur, dans ces lettres à sa famille que M. Picot a eu la bonne fortune d'avoir entre les mains et auxquelles il a fait de si heureux emprunts, contre les destitutions de fonctionnaires pour cause politique : il tint toujours le même langage au pouvoir comme dans l'opposition, sous la république comme sous la monarchie, et le président du conseil de 1878 réglait sa conduite sur les sentiments qui inspiraient à l'avocat de 1825 ses généreuses protestations. Dans la magistrature surtout, dont il a été trois fois le chef de 1871 à 1879, il repoussait énergiquement toute ingérence de la politique. Il voulait en faire une carrière étrangère aux luttes des partis, ouverte au seul mérite à la suite de concours et où l'avancement fût obtenu par la seule considération du talent et des services.

N'y avait-il pas, chez cet intègre et solide esprit, une certaine méconnaissance des passions humaines dans cet espoir d'une parfaite neutralité politique dont les magistrats sau-

raient donner l'exemple et dont le bénéfice leur serait assuré à eux-mêmes par la sagesse de tous les partis? M. Picot rappelle qu'après le 16 Mai « sa douleur fut profonde en voyant ce qu'on tentait de faire de la magistrature qu'il avait formée et défendue pendant quatre ans ». Y eut-il seulement des tentatives pour détourner de leurs véritables devoirs les magistrats de tout ordre? Beaucoup, M. Dufaure put le constater avec non moins de douleur, allèrent au-devant de ces tentatives et dépassèrent par l'excès de leur zèle tout ce qu'on osait attendre d'eux. Il faudrait changer profondément les mœurs des fonctionnaires pour les défendre à la fois contre la pression administrative et contre les représailles qui les menacent, soit qu'ils aient cédé de bon ou de mauvais gré à cette pression, soit qu'ils s'y soient offerts d'eux-mêmes avec plus ou moins d'empressement.

Il faudrait aussi changer les mœurs publiques, surtout certaines mœurs locales. On ne remarque pas assez que la question des fonctionnaires, si brûlante en province, n'existe pour ainsi dire pas à Paris. La liberté de la vie parisienne s'étend à tous les fonctionnaires, en dehors de leurs fonctions. Ils peuvent, dans leurs relations privées, s'exprimer sans ambages sur toutes sortes de questions, devant toutes sortes de personnes, même devant des journalistes, sans qu'une dénonciation les atteigne et que le gouvernement soit sommé de leur imposer le respect de ses institutions et de sa politique. Beaucoup même écrivent dans les journaux de toutes nuances, et leurs chefs ne l'ignorent pas, alors même que leurs articles ne sont pas signés. En province et particulièrement dans les petites villes et dans les bourgades, les fonctionnaires sont toujours et partout des fonctionnaires; ils ne cessent pas de représenter le gouvernement qui les paye, et, s'ils mettent peu de zèle à le soutenir, s'ils montrent quelque éloignement pour ses partisans ou s'ils entretiennent des relations plus ou moins intimes avec ses adversaires, chacun s'écrie que le gouvernement est trahi ou qu'il se trahit lui-même. M. Dufaure a peut-être eu le tort de ne pas tenir assez de compte de cet état des mœurs dans la résistance, si honorable et si courageuse en elle-même, qu'il a constamment opposée à des réclamations qui n'étaient pas toujours inspirées par une complaisance intéressée pour les aveugles exigences des partis, et qui s'appuyaient quelquefois sur le souci éclairé des intérêts du gouvernement et de la dignité de la magistrature elle-même.

Il a eu un autre tort qu'il convient de signaler pour achever de peindre son caractère et de faire comprendre ses actes. Il montrait dans ses rapports avec ses collègues du cabinet la même réserve que dans ses rapports avec les partis parlementaires. Il n'eût pas souffert leur ingérence dans le département ministériel dont il avait la direction, et il ne se souciait pas davantage de leur imposer la sienne dans leurs départements respectifs, alors même qu'il en avait quelque droit comme président du conseil. Peu de premiers ministres ont eu par eux-mêmes autant d'autorité; nul n'a eu moins le goût de faire sentir son autorité. Il résultait de cette réserve que le cabinet, dans plus d'une question et particulièrement dans cette question des fonctionnaires, ne suivait pas une politique uniforme et que la condescendance des uns semblait un désavœu de la raideur des autres. Ces mêmes passions qui réclamaient à la fois la révocation d'un sous-préfet et celle d'un procureur de la république, tous les deux également compromis sous le 16 Mai, ne pouvaient comprendre que la première leur fût accordée avec empressement et que la seconde leur fût obstinément refusée.

V.

Nous n'avons pas dissimulé les causes incessantes de conflits entre M. Dufaure et le parti républicain : nous devons ajouter qu'il y a eu de part et d'autre de constants et heureux efforts pour en atténuer les effets. Les républicains les plus sages sentaient le prix des services qu'un homme tel que Dufaure, par sa franche et ferme adhésion, rendait à la république, lors même qu'il ne la comprenait pas comme eux. Ils ne lui épargnaient pas toujours des marques de mécontentement et des votes hostiles; mais leur influence s'employait et, jusqu'à sa retraite définitive, elle a réussi à lui éviter un vote formel de défiance. De son côté, M. Dufaure ne ménageait aux républicains ni les dures vérités ni l'expression de sa mauvaise humeur dans sa résistance à leurs plus vives réclamations; mais il s'abstenait à leur égard de toute susceptibilité exagérée et il ne leur demandait que le concours relatif qu'ils étaient disposés à lui donner. Nul ne lui a fait l'injure d'interpréter par un amour immodéré du pouvoir cette facilité avec laquelle, ministre républicain, il acceptait l'opposition des républicains, tant qu'elle ne manifestait pas l'intention formelle de le renverser. On savait qu'il ne conservait le pouvoir que par dévouement au bien public et qu'il y a toujours apporté le plus absolu désintéressement (1).

M. Dufaure est descendu trois fois du pouvoir depuis 1871 : le 24 mai 1873, avec M. Thiers, à la suite du vote de défiance d'une majorité de droite; le 12 décembre 1876, après un vote du Sénat où la majorité appartenait aussi à la droite; le 30 janvier 1879, après l'élection de M. Grévy à la présidence de la république et au lendemain d'un vote de confiance de la Chambre des députés.

Il subsiste un malentendu au sujet de la seconde de ces

(1) On nous permettra de citer deux traits de ce désintéressement. Les ministres, à leur entrée en fonctions, recevaient autrefois une indemnité de 6000 francs pour frais d'installation. Deux ministres seulement, sous le règne de Louis-Philippe, refusèrent cette indemnité : Dupont de l'Eure et Dufaure. Nous tenons le fait de Dupont de l'Eure lui-même, qui disait plaisamment : « 6000 francs me paraissaient vraiment beaucoup trop pour le transport de ma malle au ministère. » M. Dufaure est aussi, à notre connaissance, le seul ministre de ce temps-là qui n'ait accepté aucune décoration, et il n'en a pas accepté davantage des régimes qui ont suivi. Ce dédain pour les distinctions honorifiques a souvent été professé comme une sorte de principe dans le parti républicain traditionnel; mais M. Dufaure n'a jamais appartenu à ce parti; il n'était retenu par aucun respect humain vis-à-vis de ses amis politiques : il n'obéissait qu'à un sentiment personnel de simplicité et d'austérité.

démissions. On répète souvent à droite et on ne nie pas absolument à gauche que M. Dufaure aurait été renversé, en 1876, non par la majorité réactionnaire du Sénat, mais par la majorité républicaine de la Chambre des députés. Il est certain que M. Dufaure avait essuyé à la Chambre, dans la discussion du budget, une série d'échecs dont quelques-uns lui étaient personnels et lui avaient été très sensibles (1). Il avait toutefois accepté ces échecs et il s'en faisait même honneur auprès du Sénat pour lui arracher des concessions à la politique de modération et d'apaisement dont le cabinet qu'il présidait avait fait son programme. Le Sénat eut encore moins d'égards que la Chambre pour cette politique; il rejeta purement et simplement, malgré les efforts de l'illustre homme d'État, la loi sur la cessation des poursuites à l'égard des complices de la Commune. Il n'est pas conforme aux traditions parlementaires qu'un cabinet se retire sur le vote d'une Chambre dont il n'a pas le droit de provoquer la dissolution; mais ici le refus de concours que M. Dufaure avait rencontré au Sénat rendait impossible la continuation de la tâche qu'avait assumée son patriotisme. Il ne pouvait être au pouvoir le représentant de la Chambre des députés, dont il ne partageait ni les idées ni les passions. Sa présence à la tête du cabinet n'avait de raison d'être que comme un intermédiaire entre deux Chambres animées d'un esprit différent, et, dans ce rôle d'intermédiaire, un grave échec au Sénat l'affaiblissait d'autant plus que c'était là, pour tout l'ensemble de ses convictions, qu'il avait le droit d'espérer le point d'appui le plus assuré. En refusant de le soutenir, le Sénat le laissait sans force pour résister aux entraînements de la Chambre. Il se retira, non par excès de susceptibilité, mais par le sentiment trop bien justifié de son impuissance.

Un motif semblable lui dicta sa dernière démission. Il avait repris le pouvoir après l'échec définitif du 16 Mai, comme représentant encore une tentative suprême de conciliation entre le Président de la république et le Sénat, d'un côté, et la Chambre des députés de l'autre. Les élections sénatoriales du 5 janvier 1879 en déplaçant au profit de la gauche la majorité du Sénat, et, quelques jours après, la démission du maréchal de Mac-Mahon en faisant passer la présidence de la république aux mains d'un pur républicain, rendaient inutile ce rôle de conciliateur ou, du moins, lui imposaient des conditions différentes que M. Dufaure ne pouvait plus remplir. La ligne politique à laquelle il avait toujours été fidèle se trouvait en effet dépassée, non plus seulement par la Chambre des députés, mais par le Sénat et par le chef de l'État lui-même. Il se voyait ainsi en face d'une « situation nouvelle » à laquelle, comme il le dit lui-même en résistant à toutes les tentatives qui furent faites pour le retenir, il fallait des « hommes nouveaux ». Certes, il y avait eu aussi des situations nouvelles chaque fois qu'il avait accepté une part ou la direction du pouvoir, en 1839, en 1848, en 1849, en 1871, en 1875, en 1876 et en 1877; mais il était l'homme de ces situations et elles ne lui imposaient aucun devoir auquel il ne fût préparé. Il y avait toujours trouvé à remplir ce rôle de conciliateur entre la droite et la gauche qui, sous ses variations apparentes, a fait l'unité de sa carrière politique. En 1839, il représentait l'aile gauche d'un cabinet conservateur, comme en 1877 il représentait l'aile droite d'un cabinet républicain. En 1848, il ne refusait pas son concours au général Cavaignac pour essayer de lui rallier les conservateurs, et, en 1849, il ne croyait pas davantage pouvoir le refuser au prince-président pour essayer de retenir dans les voies parlementaires une réaction dont il ne contestait pas la nécessité. C'est enfin dans le même esprit de conciliation qu'il était entré, en 1875, après le vote de la Constitution, dans le cabinet hybride formé par M. Buffet, et qu'il avait, après les élections républicaines de 1876, accepté la présidence d'un cabinet franchement républicain. La situation qui se produisait au commencement de l'année 1879 était seule vraiment nouvelle pour lui; elle ne lui permettait plus que l'action parlementaire dans le Sénat renouvelé, où le respect et la déférence de tous étaient assurés à sa verte et glorieuse vieillesse, mais où la nouvelle majorité, dans un sens opposé, ne se prêta pas mieux à sa direction que n'avait fait l'ancienne.

M. Dufaure n'a survécu que deux ans à sa retraite du pouvoir. Il suivit avec tristesse le progrès de cette politique de gauche à laquelle il avait toujours été opposé. Tant que ses forces le lui permirent, il la combattit avec fermeté, sans contre elle entrer dans aucune intrigue et sans consentir à la confondre avec une forme de gouvernement dont il n'a jamais voulu désespérer. Depuis sa mort, son nom revient souvent dans les polémiques des partis. Les droites n'ont pas tout à fait tort de chercher à s'approprier son souvenir; car il leur appartenait par l'idée qu'il se faisait des conditions d'un gouvernement régulier. Les gauches, de leur côté, sont également dans leur rôle quand elles répudient et cherchent à faire disparaître les traces qui subsistent encore de sa politique, car il était le premier à déclarer que cette politique était très loin d'être la leur. Mais, des deux parts, on manque à la vérité et à la justice quand on affecte de méconnaître sa fermeté républicaine. Les whigs et les torys anglais, les républicains et les démocrates américains se renvoient les accusations les plus violentes; mais ils ne cessent pas de se reconnaître pour les serviteurs également loyaux d'une même

(1) J'ai contribué pour ma part à un de ces échecs, et j'en fois très sincèrement amende honorable à la mémoire de M. Dufaure. Il avait maintenu au budget des cultes une subvention à l'École des hautes études ecclésiastiques, vulgairement appelée École des carmes. La commission du budget repoussait cette subvention, et il paraissait douteux qu'elle ne fût aussi repoussée par la Chambre. Je crus devoir intervenir en invoquant un précédent qui permettait à M. Dufaure de ne pas insister. Le ministre de l'instruction publique, quelques jours auparavant, avait demandé à la Chambre de n'accorder aucune subvention à l'enseignement libre et la Chambre lui avait donné raison. M. Dufaure ne crut pas devoir se rendre à ce précédent. Il s'intéressait particulièrement à l'École des carmes, qui rendait en effet rendait non seulement au clergé, mais à l'enseignement supérieur, de réels services que je m'étais moi-même fait un devoir de reconnaître. J'ai su que cette intervention d'un membre du centre gauche pour lui faire opposition dans une question qu'il avait à cœur lui avait été assez pénible et j'ai eu un vif regret de lui avoir causé ce petit chagrin dans un temps où il avait à soutenir, de divers côtés, de si rudes assauts.

forme de gouvernement. Pendant toute la durée de la monarchie parlementaire, nous avons eu une Opposition constitutionnelle qui se rencontrait souvent, dans ses discours et dans ses votes, avec les adversaires irréconciliables du régime établi : elle n'était pas pour cela moins attachée à la monarchie et à la Charte. Nous voyons aujourd'hui l'extrême gauche et ce qui reste du centre gauche s'unir tour à tour à la droite monarchique pour combattre certains actes de la politique dominante : ni d'un côté ni de l'autre il n'y a défection envers les institutions républicaines. La république, même après son établissement définitif, a eu de telles luttes à soutenir qu'elle a peine à cesser de se considérer comme un parti et qu'elle incline trop souvent à rejeter de son sein quiconque se tient en dehors de ce parti. C'est une façon de voir inexacte et impolitique, car un gouvernement ne se consolide qu'à la condition de devenir la chose de tout le monde et de se prêter ainsi à toutes les oppositions d'opinions et de partis. C'est, de plus, quand l'exclusion porte sur un républicain aussi ferme, aussi intègre et aussi illustre que M. Dufaure, une ingratitude et une maladresse; car, si certains traits de son caractère, que nous n'avons pas dissimulés et qui étaient moins des défauts que l'exagération de rares qualités, ne lui ont pas permis de rendre à la république, telle qu'il la comprenait et telle qu'il l'aimait, tous les services qu'elle pouvait attendre de lui, la seule inscription de ce nom respecté parmi les fondateurs de la république a fait beaucoup dans le passé et peut beaucoup encore dans l'avenir pour lui gagner et pour lui conserver des partisans parmi tous ceux, trop nombreux encore, dont elle a besoin de désarmer la défiance et d'apaiser les alarmes.

ÉMILE BEAUSSIRE.

DE L'ÉTUDE DE L'ANGLAIS EN FRANCE

Lettre à M. Guillaume Guizot (1)

Cher monsieur,

Vous m'avez fait l'amitié de me laisser mettre votre nom en tête des études recueillies dans ce volume et qui vous doivent tant sous leur forme nouvelle. Permettez-moi de profiter de l'occasion pour vous exposer très brièvement quelques idées sur une cause qui vous tient à cœur et pour laquelle vous avez déjà tant fait par l'enseignement : je veux parler de l'étude de la langue et de la littérature anglaises en France.

Il y a à présent en France une tendance à sacrifier l'étude de l'Angleterre à celle de l'Allemagne. Cette tendance est assez naturelle et s'explique aisément par des causes qu'il est inutile de rappeler : elle n'en est pas moins dangereuse. La question qui se pose devant nous est celle-ci : avons-nous moins à apprendre de l'Angleterre que de l'Allemagne? La connaissance de l'anglais est-elle, pour le développement de la France, un instrument moins puissant que celle de l'allemand?

Nous ne nous sommes jamais, en France, beaucoup souciés des langues et des littératures de l'étranger. A quoi bon aller aux étrangers? les étrangers venaient à nous. Notre langue, fille aînée du latin, avait dès le moyen âge hérité de l'universalité de sa mère : notre littérature, durant tout le moyen âge et durant les deux derniers siècles, avait fait la loi en Europe. Un moment, au XVIe siècle, l'italien avait été à la mode, mais un moment seulement, et nous y avions perdu plutôt que gagné. L'anglais seul, depuis Voltaire, avait conquis droit d'existence, sans d'ailleurs entrer jamais dans le cercle des connaissances nécessaires à l'*honnête homme*. Quant à l'allemand, je n'en parle pas : c'est Mme de Staël qui devait le découvrir.

La première idée ou du moins le premier essai d'un enseignement des langues vivantes date de la Révolution. En 1796, le Directoire invita par message les Cinq-Cents à examiner s'il n'y avait pas lieu d'enseigner les langues vivantes dans les écoles centrales de Paris. Le rapporteur de la commission, le spirituel et superficiel Mercier, trancha qu'il n'y avait pas lieu; qu'il y a quinze ou seize langues vivantes en Europe : faudra-t-il les enseigner toutes? — qu'une langue n'est pas susceptible d'être enseignée comme une science et que la seule chose pratique serait d'établir une langue universelle et d'imposer la langue de la république française aux nations qu'elle a vaincues.

Marie-Joseph Chénier fit entendre la protestation du bon sens. A la question victorieuse de Mercier : A laquelle des seize langues d'Europe donner la préférence? il répondit : « A celles des peuples principaux qui sont nos voisins, qui ont avec nous les relations les plus intimes d'alliance, de navigation, de commerce, ou même qui sont avec nous le plus fréquemment en guerre; qui exercent une influence majeure en Europe, et surtout qui ont produit dans les sciences physiques, mathématiques, morales et politiques, et, de plus, dans les arts libéraux et mécaniques, le plus grand nombre d'ouvrages essentiels. » Il conclut en demandant que les langues allemande, anglaise, italienne et espagnole fassent partie de l'enseignement public dans les écoles centrales de Paris. Il est inutile d'ailleurs de dire que ce ne fut là qu'une déclaration de principes. Je ne veux pas faire ici l'histoire de l'enseignement des langues vivantes. Mes souvenirs de lycéen d'il y a quinze ou vingt ans me reportent à une époque où il était de mauvais goût pour un *fort* de prendre au sérieux l'anglais ou l'allemand, où les langues classiques regardaient du haut de leur dignité aristocratique le petit monde des langues vivantes, et où un prix d'allemand ou d'anglais était, comme le prix de récitation, un brevet d'incapacité et un dédommagement laissé par les héros du thème latin aux faibles et aux impuissants.

Après la guerre de 1870, ce fut un cri universel : « Nous

(1) Cette lettre servira de préface à un volume d'*Essais de littérature anglaise*, que M. James Darmesteter est à la veille de faire paraître à la librairie Delagrave.

avons été battus parce que nous ne savons pas l'allemand. » L'allemand fut mis à l'ordre du jour, il y est encore. Sur trois candidats au baccalauréat, il y en a deux qui choisissent l'allemand : il fait prime. Je ne veux pas d'ailleurs insinuer que ces études soient bien profondes et qu'il y ait beaucoup de nos bacheliers qui soient en état de lire couramment une page de la *Guerre de Trente ans* ou une page de journal; je ne veux pas dire qu'on sache l'allemand beaucoup plus qu'avant — Dieu me garde de paradoxe! — Mais on l'étudie plus qu'avant, ou du moins en a-t-on l'air, et tous les efforts officiels de l'enseignement tendent là.

Je ne voudrais pas protester contre ce goût subit pour l'allemand : je voudrais seulement que cet amour, d'ailleurs assez platonique, fût moins exclusif et ne dégénérât pas en une superstition dangereuse. Il semble, à entendre quelques-uns, que le jour où tous nos bacheliers sauront à peu près décliner *der Vater*, la France sera à la veille de reprendre le rang qu'elle a perdu. Notre goût présent pour les langues vivantes garde la marque des circonstances troublées d'où il est sorti, et pour beaucoup d'esprits honnêtes l'étude de l'allemand est avant tout une arme de guerre. C'est oublier que la guerre armée n'est que l'exception dans la vie des nations : l'étude des langues vivantes est une arme, non pour la guerre déclarée, mais pour cette lutte de la vie, pour cette guerre de tous les jours qui s'appelle la paix et dont la poudre ne fait que proclamer bruyamment les résultats silencieux. Quelles sont donc les langues étrangères qui, dans cette lutte de la vie, nous seront du secours le plus effectif?

I.

Un peuple vit par la science et par le commerce.

Les langues scientifiques sont d'abord l'allemand, puis l'anglais; les langues commerciales sont d'abord l'anglais, puis l'espagnol.

En science, la grande affaire pour le savant, c'est d'être au courant, c'est-à-dire de connaître aussi tôt possible tous les travaux et toutes les découvertes de l'étranger.

Le chimiste français doit pouvoir suivre les mouvements de Roscoe dans son laboratoire d'Owen's College, ceux de Bunsen, de Kirchoff, de Kékulé, de Hoffmann : il faut donc qu'il puisse lire l'anglais et surtout l'allemand.

Le philologue, le mythologue, l'historien français ne pourra toucher un seul sujet sans se trouver perdu dans des océans de dissertations allemandes : faire de la philologie, de la mythologie, de l'histoire sans connaître l'allemand, c'est se condamner à être sur chaque question de vingt ans en arrière sur le progrès de la science.

Dans toutes les branches de la science, sciences naturelles, physiques, histoire, géographie, droit, linguistique, philosophie, le savant français rencontre à chaque pas une œuvre allemande, plus rarement une œuvre anglaise. S'il ne veut pas être distancé, il doit donc être en état de lire l'allemand et l'anglais, l'allemand avant tout. La conclusion pratique, étant donné notre système d'enseignement par l'État, c'est que la connaissance de l'allemand doit faire partie du programme de tous les examens de haute science. Tout candidat à l'agrégation d'histoire, de grammaire, de droit, de sciences naturelles, physiques, mathématiques, médicales, devra justifier d'une connaissance de l'allemand suffisante, garantissant qu'il est armé pour suivre les progrès que fait à l'étranger la science qu'il représente et qu'il est chargé d'enseigner et de faire marcher. La connaissance de l'anglais sera, de plus, exigée ou encouragée pour les différentes agrégations des sciences propres. L'allemand seul est enseigné à l'École polytechnique; il y a là une erreur pratique : il est juste, sans doute, que l'allemand y soit enseigné puisque la plus grande partie des élèves entre dans l'armée et que, dans les sciences de la destruction, l'Allemagne est à cette heure le pays classique; mais l'élite de ses élèves recrute le corps des ingénieurs, et l'ingénieur a moins à apprendre de l'Allemagne que de l'Angleterre et des États-Unis.

II.

Une langue commerciale est une langue qui ouvre des débouchés.

L'allemand n'ouvre au commerce français que l'Allemagne, c'est-à-dire, en comptant l'Autriche-Hongrie, une aire de 80 millions d'âmes.

L'anglais lui ouvre l'Angleterre, les Indes, l'Australie, le Canada, les États-Unis, c'est-à-dire plus de la moitié de l'univers commercial et 300 millions d'âmes. Le commerçant français qui veut s'ouvrir le marché exotique pour compenser le marché européen trop resserré et trop encombré, trouvera dans l'anglais, et dans l'anglais seul, la clef des trois quarts du monde.

Le reste du monde lui sera donné par l'espagnol : le Mexique et toute l'Amérique du Sud, marché immense et encore inexploité, attendent encore la main de l'Europe. Dans l'inertie de l'Espagne qui a renoncé à l'Amérique, la France est, avec l'Italie, la nation qui a le plus de chances de prospérer là. Sur ce champ le succès est plus facile qu'ailleurs, parce qu'il n'est pas encore saisi par la poigne solide de l'Anglo-Saxon : le Français y a d'ailleurs plus de chance par affinité de race, de langue et de religion. L'empire latin de Napoléon III était un rêve; mais, dans la régénération commerciale et, par là, politique de l'Amérique espagnole, l'initiative française pourrait faire beaucoup, non sans en être récompensée. Le commerçant et l'industriel français, c'est-à-dire la masse de ceux qui ont le temps et les moyens d'apprendre une langue étrangère, doivent donc étudier, non l'allemand, mais l'anglais et l'espagnol. Quand cette étude sera entrée dans les habitudes de toute la jeunesse productive, les effets ne tarderont pas à se manifester.

On oppose l'Anglais émigrant au Français casanier : on oublie que le jeune Anglais qui, à dix-huit ans, part chercher fortune en Australie, au Canada, aux États-Unis, se trouve chez lui où il va, parce qu'il connaît la langue du pays où il arrive; le Français, dès qu'il a quitté les côtes de France, est perdu et noyé dans l'étranger. Les choses ne

sont donc pas égales : il faut double dose de résolution au Français pour émigrer. Qu'il arrive, au contraire, à dix-huit ans, sachant la langue d'un des deux mondes émigrables, les choses changent, et il est armé pour l'aventure. De ce jour-là, il sortira de chez lui et les hasards du voyage le fixeront souvent en route, s'il a de l'initiative et du coup d'œil. Ainsi se reformera l'esprit de colonisation perdu, aussi bien peut-être que par des initiatives gouvernementales. Beaucoup de jeunes gens partis pour les États-Unis ou l'Argentine s'y arrêteront pour toujours et y sèmeront l'esprit français. Une des causes qui arrêtent l'essor de l'influence française à l'étranger, c'est l'esprit de retour : le Français qui s'expatrie a toujours l'arrière-pensée de revenir dans son pays jouir des fruits de son travail; sentiment qui fait honneur au patriotisme français et prouve le charme irrésistible de la France, mais qui, à voir les choses froidement, arrête l'expansion de la France. L'émigrant français qui se fixe volontairement à l'étranger et, y ayant fait fortune, y reste et s'y crée un foyer, sert mieux la cause de son pays natal en restant de loin en rapports avec lui qu'en y revenant; le lien momentané qu'il a établi entre sa patrie première et sa patrie d'adoption devient permanent : ce lien se brise, s'il revient. Quand même plus tard sa famille se fondrait dans le milieu étranger, l'empreinte reste et les liens formés subsistent. Ainsi l'immense flot d'émigrants allemands qui, chaque année, s'abat de Hambourg sur New-York et de là s'enfonce dans le Far-West, peu à peu germanise les États-Unis : ils ont beau, à la deuxième génération, devenir des Américains purs, ils font circuler l'esprit, les traditions, les sympathies germaniques au milieu de l'Amérique.

Il y a un siècle, la France donnait son sang et son or pour les États-Unis, tandis que des princes d'Allemagne vendaient leurs sujets à l'Angleterre pour écraser Washington : aujourd'hui, aux fêtes du centenaire, le président Arthur, pour mériter les voix allemandes, donne le pas aux descendants de l'unique volontaire allemand sur les représentants de la France; le premier historien de l'Amérique, M. Bancroft, montre, pièces en mains, que, moralement, les Etats-Unis ne doivent rien à la France, qu'ils ont été soutenus dans la lutte avant tout par les sympathies de l'Allemagne (une ode de Klopstock (1)! Avant un siècle, on enseignera dans toutes les écoles des États-Unis que La Fayette était un Allemand.

III.

Entre le savant et le commerçant se place la masse du public lettré, qui cherche dans la connaissance des langues étrangères, non un instrument scientifique comme le savant, ni un instrument d'action comme le commerçant, mais une source de jouissances littéraires. Où ce public trouvera-t-il plus de jouissances et d'inspirations?

Je ne veux point rabaisser la littérature allemande : une littérature qui a produit Gœthe et Heine a de l'avenir devant elle. Mais il n'en est pas moins vrai que, derrière elle, cette littérature n'a qu'un siècle. Que son moyen âge fournisse à l'érudit des choses intéressantes et curieuses, soit! Mais il ne s'agit pas ici de l'érudit, il s'agit du lettré qui vit dans le moderne. Le lettré français qui lit l'anglais a trois siècles de chefs-d'œuvre dans les mains : de Spenser à Shakespeare, de Milton à Pope, de Burns à Byron et Shelley; le lettré français qui lit l'allemand n'a que deux livres.

Ajoutez à cela que l'esprit anglais nous est infiniment plus accessible que l'esprit allemand : l'échange ininterrompu qui s'est fait entre les deux langues et les deux littératures depuis la conquête normande a fait de l'anglais une forme française de l'esprit germanique. La poésie allemande, si l'on excepte Heine et les chants populaires, heurtera toujours le lecteur français par je ne sais quoi de forcé et de contraint, un pédantisme de sentiments et d'idées. Née dans la lutte contre l'influence étrangère, elle a gardé le ton de l'école, création de de patriotes qui se sont dit : « Nous voulons une poésie à nous. » La littérature allemande est une création de la volonté, comme l'Allemagne : mauvaise condition pour vibrer ailleurs que dans un cœur allemand. La vraie poésie de l'Allemagne s'est réfugiée dans sa philosophie — *Faust* (1) — et dans sa musique.

L'esprit germanique ne peut agir sur la France que par l'intermédiaire de l'Angleterre, car là seulement il paraît sous une forme accommodée à nos qualités ou, si l'on veut, à nos faiblesses. C'est parce qu'il a subi à un profond degré l'empreinte française que le génie anglais est si facilement intelligible à la France, même en ce qu'il a de plus étranger à la France et de plus profondément anglais. De là aussi vient que le génie anglais, plus que tout autre, a pu et peut agir profondément sur le génie français. Que l'on passe en revue notre littérature depuis Voltaire jusqu'à nos jours : à chaque pas vous trouvez l'empreinte anglaise, nulle part l'empreinte allemande. Au siècle dernier, les *Lettres anglaises, Zaïre, l'Esprit des Lois;* dans notre siècle, *Mazeppa,* le théâtre de Hugo, l'*Ode à Byron*, le *Dernier Chant de Childe-Harold,* les *Contes d'Espagne, Namouna,* les *Iambes,* nous disent à chaque ligne combien la France, dans ses œuvres les plus françaises, s'est pénétrée de l'inspiration d'outre-Manche.

IV.

Pour me résumer, je dirais que nos savants ont beaucoup à apprendre de l'Allemagne, mais que la France en général a surtout à apprendre de l'Angleterre. Je ne veux pas protester contre l'étude de l'allemand, mais seulement contre la part inférieure faite à l'anglais. L'allemand intéresse surtout les spécialistes; l'anglais intéresse toutes les classes intelligentes. Nous avons vécu longtemps dans la croyance qu'il

(1) A. Sorel, *Revue critique*, 1877, I, 160.

(1) On demandait à George Eliot : « Quel est le sens de *Faust?* » Elle répondit : « Le même que celui de l'univers. » (Mathilde Blind, *George Eliot.*)

n'y a au monde que la France; nous semblons croire à présent qu'il n'y a au monde que la France et l'Allemagne. L'Allemagne n'est qu'une très petite partie du monde, et, s'il se trouve par accident que nous sommes obligés pendant une cinquantaine d'années de nous inquiéter spécialement des mouvements de cette partie, ce n'est pas une raison pour qu'elle nous cache le reste de l'univers.

A côté des raisons commerciales et littéraires qui nous attirent vers l'Angleterre, il y en a d'autres, de morale politique. On les a souvent signalées et il est à peine besoin d'y insister. L'Angleterre est à présent en Europe le seul pays qui puisse nous donner des leçons politiques, et le seul dont les principes soient les nôtres. Je ne parle pas des leçons que la France peut donner à l'Angleterre : c'est affaire à l'Angleterre de les voir si elle veut, et de les suivre; je n'ai à m'occuper ici que de celles qu'elle peut nous offrir. C'est le pays où, selon le mot d'un de ses poètes, « la liberté va lentement, s'élargissant de précédent en précédent, et où, amenée à sa plénitude, la force de quelque pensée expansive a le temps et l'espace pour agir et s'épandre ». Je voudrais que nos hommes politiques suivissent mieux le développement de la vie anglaise pour y apprendre le respect de l'individu et du droit individuel : les citoyens, pour y apprendre le respect de la loi considérée non comme une abstraction théorique, mais comme un fait vivant; et surtout nos réformateurs et nos socialistes, pour y apprendre que le progrès ne peut se faire qu'en partant du point réel où l'on est et non d'un point imaginaire, et que la société, étant un fait de nature, ne peut être que transformée par l'homme et non refaite.

Le mouvement qui depuis une dizaine d'années, jusqu'à l'incident d'Égypte, portait la France vers l'alliance anglaise n'est pas une chose sans racines dans le passé ni une mode du moment. Du côté de la France, et c'est le seul que j'aie à considérer, il y avait le sentiment obscur de tout ce que, dans le passé, la demi-communauté de civilisation, de langue et de littérature a créé de liens naturels entre les deux pays depuis la conquête normande; et il y avait, dans le présent, la conscience claire que, dans l'état de crise intérieure de la société européenne, l'Angleterre est le seul pays dont la France républicaine et démocratique n'ait pas à redouter la défiance systématique. Il ne sert de rien, en effet, de se dissimuler, malgré les politesses de forme de la diplomatie, que la France est isolée dans l'Europe monarchique : de l'Angleterre seule nous pouvions attendre une sympathie politique. Les luttes légales qui ont fondé la république en France avaient créé en Angleterre un sentiment français qui n'avait jamais été si puissant. Elle avait été étonnée de voir le pays classique des barricades faire triompher sa volonté par la seule puissance de la loi, et l'œuvre de Hampden accomplie sans une goutte de sang.

Certes, il y a loin de la sympathie politique à l'alliance. Les intérêts règlent la conduite des nations plus que les sympathies, en Angleterre plus qu'ailleurs. Mais si l'Angleterre est sage, si elle sait surmonter un vieux levain de jalousie mercantile qui est ici toute gratuite et vraiment trop désintéressée, elle reconnaîtra que de son côté la France est le seul pays dont elle n'ait rien à craindre et que son immense empire colonial, si vulnérable par son immensité, sera sauf, malgré tous les dangers européens qui l'assiègent, tant que la France sera neutre ou alliée. Mais je n'ai pas à faire ici de la politique pour les Anglais : je voulais simplement, pour ma part, marquer aussi brièvement que possible ce que nous pouvons trouver en Angleterre et dans le monde anglais, et dire pourquoi la langue qui nous ouvre ce monde doit devenir familière à quiconque, savant, littérateur, commerçant, homme politique, veut aider pour sa part à l'expansion de la France au dehors et à sa constitution au dedans.

Ces idées sont les vôtres, je le sais depuis longtemps, et, en vous les exprimant, je ne crains qu'une chose, c'est de leur avoir nui en les exprimant trop faiblement.

A vous de cœur,

[illegible]

ENSEIGNEMENT

M. Gréard

I.

M. Gréard vient de lire au conseil académique de Paris (1) un important *Mémoire* sur l'éducation publique et sur la discipline, le régime, les conditions morales et matérielles les plus convenables aux établissements dans lesquels l'État dispense cette éducation. Tout en préparant cette nouvelle étude, M. Gréard publiait en volume le *Mémoire* qu'il avait présenté, il y a un an, au même conseil, sur l'enseignement secondaire des filles (2). Il y a joint une série de documents officiels qui en forment le complément utile. Le volume offre ainsi un répertoire précieux d'informations quant à cette branche de l'enseignement, délicate et nouvelle, que nous voyons décidément grandir et fleurir en plein air, à côté des autres. Mais le principal mérite de ce volume est, à nos yeux, qu'il fait un livre — un livre que tout le monde lira — de ce beau *Mémoire*, modèle d'un genre à part, d'un genre à la fois technique et littéraire, où le vice-recteur de l'Académie de Paris sait unir dans la plus juste mesure la compétence de l'administrateur et l'art consommé de l'écrivain. C'est là un côté original et trop peu signalé de ces travaux dans lesquels M. Gréard, tout en étudiant, au point de vue spécial qui l'occupe, les degrés successifs de notre enseignement public, fait paraître, là comme ailleurs, ses qualités fines et hautes.

[illegible]

J'en étais frappé, il y a cinq ans, en lisant le *Mémoire sur l'enseignement primaire à Paris et dans le département de la Seine de 1867 à 1877*, l'un des ouvrages de statistique les plus remarquables que l'Exposition universelle de 1878 ait produits (1). De même dans le récent *Mémoire sur l'enseignement secondaire spécial* (2). Voilà certes des sujets sévères! Les détails arides y abondent. Pourtant vous y rencontrez des réflexions, des traits, des mots où vous reconnaissez l'auteur de *la Morale de Plutarque* (3). L'excellent et je dirais même le charmant livre! Oui, bien qu'il s'agisse de l'antique Plutarque et de sa morale un peu rebattue! Mais le critique y avait mis sa clarté, sa raison, et cette simplicité harmonieuse que l'on nomme atticisme. M. Gréard est un attique, et le fait est qu'il y a toujours, dans les branches même les plus classiques des littératures, deux familles distinctes d'esprits : les uns ardents et vibrants; ils ont le souffle, ils ont la chaleur et la couleur, ils ont le mouvement, le courant pressé, l'onde rapide du discours, *flumen orationis*, comme l'appelait, je crois, Cicéron, qui possédait, lui, si merveilleusement ce beau fleuve! A côté de ces hommes d'imagination, hardis, brillants et prodigues, il y a les discrets, les tempérants, ceux qui estiment avant tout la sobriété, la tenue et la retenue, la justesse exquise. Ceux-là écrivent comme ils pensent, avec l'heureuse concision d'un style où il n'entre de substance que ce qu'il faut pour tisser les étoffes légères, unies et réglées dont leur raison modeste se revêt. Ces délicats esprits excellent à démêler les nuances les plus fugitives et à rendre compte des opérations les plus déliées de notre entendement; c'est pourquoi ils sont merveilleusement propres aux études morales, et singulièrement à cette catégorie d'études qui a pour objet l'art d'enseigner. C'est à cette famille d'écrivains qu'appartenait cet autre rare et admirable universitaire, le regretté Bersot; c'est à elle aussi que M. Gréard appartient.

II.

Je n'essayerai pas en quelques lignes d'aborder le grand et grave sujet que le vice-recteur de l'Académie de Paris a traité dans son *Mémoire* sur l'enseignement secondaire des filles. Aussi bien l'a-t-on fait déjà ici même, et tout récemment, avec une compétence que les lecteurs de la *Revue* n'ont sans doute pas oubliée (4). Je tenais seulement, en annonçant le présent volume, à indiquer ce qui me paraît en être, pour les lettrés, la grâce et le prix, je veux dire l'élégance du style et cette sorte de saveur littéraire que l'on y goûte presque à chaque page.

On peut distinguer dans le *Mémoire* deux parties. Il y a d'abord les renseignements et les jugements qui ont surtout une portée pratique et un intérêt professionnel : tel est l'historique, curieux d'ailleurs et très neuf, des tentatives qui se sont succédé depuis le commencement du siècle — depuis l'institution de Mme Campan et les maisons de la Légion d'honneur jusqu'aux cours de la Sorbonne d'il y a quinze ans, jusqu'à la loi du 21 décembre 1880 — pour donner aux femmes une instruction régulière et sérieuse. Mais il y a une autre partie, et c'est la plus étendue, dont le caractère est tout différent : celle où l'auteur passe en revue, d'après les documents que lui fournit notre littérature, les régimes divers qui ont prévalu tour à tour dans l'éducation féminine, et les idées, les théories, les discussions que cette question capitale a suscitées depuis le moyen âge. M. Gréard en recherche les témoignages dans les œuvres des écrivains les plus dissemblables, les uns glorieux et populaires, d'autres obscurs, inconnus même, et dont, je l'avoue, pour ma part, j'ignorais presque les noms. Imaginez-vous quelle lecture suppose une étude qui va de Rabelais et d'Érasme à Schopenhauer et à Proudhon? Je crois qu'il n'est pas un auteur, pour peu qu'il ait effleuré ce sujet de l'éducation des femmes, que M. Gréard ne signale en reproduisant quelque passage de ses écrits ou quelque trait caractéristique. Mlle de Gournay et Mlle de Scudéry, Mme de Sévigné et Mme de Maintenon, Jacqueline Pascal et Mme de Lambert — les femmes surtout, et cela devait être — sont interrogées et jugées et revivent, dans ces analyses pénétrantes, comme dans une galerie de portraits : chacune de ces éducatrices ou initiatrices en matière d'éducation nous apporte ainsi tour à tour ses leçons, ses conseils, son système.

Je recommande ces pages aux lettrés, car c'est à eux proprement qu'elles s'adressent, et comme on le sent bien au ton même! Le vice-recteur ici s'efface et laisse parler librement le moraliste, le critique, l'écrivain — le pur écrivain qui reparaît avec ses délicats scrupules et son goût raffiné de perfection. Me pardonnera-t-il de le trahir et de révéler une petite découverte? En comparant le texte du *Mémoire* qu'avait publié la Revue spéciale de M. Camille Sée, *l'Enseignement secondaire des jeunes filles* (1), et le texte du volume que nous annonçons, je remarquais que l'un et l'autre diffèrent en maint passage par des mots, par des nuances de la pensée ou de l'expression; et, en suivant de ligne en ligne ces corrections, il me semblait voir l'écrivain à l'œuvre, ajoutant ici, rectifiant ailleurs, toujours préoccupé d'atteindre à cette perfection du langage où ne désespèrent de réussir que ceux-là seuls qui y excellent. A la vérité, voilà un travers qui devient rare dans nos sociétés à l'américaine. On est trop pressé pour cela. Il n'y a plus que quelques auteurs, fidèles aux immortelles conditions de l'art d'écrire, et moins nombreux de jour en jour, qui s'y entêtent. Ce sont principalement ces attiques dont je parlais tout à l'heure. Mais ces attiques sont aussi, entre tous, les plus français.

BÉRARD-VARAGNAC.

(1) Un vol. in-4°. Paris, Imprimerie nationale, 1878.
(2) In-4°. Paris, Delalain, 1881.
(3) Un vol. in-12, 3e édition. Paris. — Hachette, 1880.
(4) Voy. la *Revue* du 21 avril.

(1) Livraison supplémentaire de novembre 1882. — Paris, Léopold Cerf, éditeur.

CAUSERIE LITTÉRAIRE

I.

On a fait plus d'une fois déjà l'histoire des salons de conversation du XVIII siècle. Sainte-Beuve notamment nous a fait écouter tour à tour les aimables diseurs de riens qui égayaient le petit duc du Maine et sa petite femme à la petite cour de Sceaux, les brillants causeurs réunis autour de Mlle de Lespinasse, les philosophes attablés devant les succulents dîners où Mme Geoffrin, la spirituelle bourgeoise, réunissait ce qu'elle appelait sa ménagerie. C'est une promenade que l'on recommence cependant volontiers, et, M. Feuillet de Conches s'offrant pour nous guider, nous nous sommes empressés de le suivre (1). Malheureusement il ne nous a fait rien entendre ni voir de bien nouveau. Regrette-t-on de l'avoir accompagné? Eh bien non, car, en courant avec lui d'un salon à l'autre, nous avons eu le plaisir de l'entendre faire quelques réflexions intéressantes. Sans lui peut-être n'aurions-nous pas remarqué que la conversation, qui, au début du siècle est vraiment un art, devient peu à peu un plaisir facile, puis un amusement vulgaire. Les salons des belles et nobles dames sont délaissés pour les salles à manger des financiers; puis on court plus volontiers encore chez les maîtresses des grands seigneurs; puis enfin la vogue est aux boudoirs des actrices. Après le règne de Mme de Cheminot, le règne de la Duthé. M. Feuillet de Conches en est navré et nous pleurons avec lui. Par exemple, nous nous bouchons les oreilles quand il éclate comme un tonnerre contre les philosophes. Et cependant je l'aime presque autant faisant la grosse voix que parlant le langage des précieuses — « gâter son monde à la baguette », nous dit-il, par exemple. D'autres fois, on souffre à le voir se livrer à des orgies de métaphores sous prétexte de style brillant. C'est ainsi qu'il nous peindra « l'esprit de la haute classe emporté sur l'océan des doutes et des licences, faisant naufrage à travers tous les éblouissements des sens, et une philosophie dissolvante avec séduction quand elle n'est pas cynique ». M. Feuillet de Conches, qui a vécu dans l'intimité des causeurs du XVIIIe siècle, aurait dû prendre un peu de leur manière leste et vive. Il a beaucoup écouté, mais il a peu retenu.

II.

Nous voici encore en plein XVIIIe siècle avec M. Honoré Bonhomme. Il court, nous dit-il, après les Galathées fuyant vers les saules. Quelles sont ces Galathées? les grandes dames et les pécheresses (2) J'imagine que les pécheresses seules souhaitent qu'un pan de leur robe soit saisi par cet érudit qui suit les femmes. Hélas, oui, un érudit, et c'est là le malheur. Il réunit des documents nouveaux sur ces Galathées; mais un peu d'imagination et même d'invention, dût l'histoire incliner au roman, le don de faire revivre ces ombres ferait bien mieux notre affaire, comme disait le coq de La Fontaine. Je voudrais voir Mme Dupin, par exemple, qui recommandait sagement à son fils de veiller sur ses dents et sur sa vertu. Allons! un portrait, de grâce, monsieur Bonhomme! Et M. Bonhomme se borne à ces simples mots : « C'était une femme distinguée d'esprit et de corps. » Voilà qui est dit élégamment; mais ce n'est pas là un portrait. En sa qualité d'érudit, M. Bonhomme s'emporte parfois contre ceux qui ne voient pas comme lui. Alors les gros mots Ainsi on a parfois suspecté — à tort, je crois — l'amitié de Francueil pour sa belle-mère : pour croire cela, « il faut être un goujat », dit énergiquement M. Bonhomme. Et ceci vous explique comment ce volume contient des documents nouveaux, mais n'est pas une galerie de pastels.

III.

Le nom de M. P. Imbert ne m'est pas connu; sans doute le volume qu'il vient de faire paraître, *l'Honneur du mari* (1), est une œuvre de début. Ce début promet. Non qu'il n'y ait bien des réserves à formuler. Abus de la description et de la couleur locale, longueurs, digressions, hors-d'œuvre, enfin style tendu presque toujours, parfois emphatique et çà et là précieux; mais le dernier tiers du récit est neuf, original, et la figure des trois principaux personnages est d'un dessin vigoureux. L'une d'elles surtout se détache avec un singulier relief. C'est celle de ce mari outragé qui est moins soucieux, quoi que dise le titre, de son honneur que de celui de sa femme coupable. Il y a telle scène — celle, par exemple, où la fille vient demander la grâce de sa mère — traitée de main de maître. Transportée au théâtre, elle serait d'un puissant effet. Nous serait-il né un romancier?

IV.

Écoutez maintenant M. Guy-Valvor, un débutant, lui aussi, qui va vous chanter la chanson du pauvre homme (2). Elle est terrible, cette chanson, noire comme une nuit sans étoiles, âpre comme le vent d'hiver, stridente comme le fouet des Furies. Et, en effet, le jeune poète est une Némésis. Il a le cœur gonflé de bile noire, tout un amas de colères, de rancunes, de mépris, de fiel aigri, et il jette tout cela à la face et de la société marâtre, et de Dieu, qu'il maudit avant de lui dire à la dernière page : Tu n'existes pas! S'il plaint le pauvre homme, c'est moins par pitié pour le pauvre homme que par haine pour l'homme qui n'est pas pauvre.

---

(1) [illegible] M. [illegible] Conches [illegible] Paris, [illegible]

(2) [illegible] Paris, 1883. [illegible]

(1) *L'Honneur du mari*, par P. Imbert. — 1 vol. Paris, 1883. [illegible]

(2) *La Chanson du pauvre*, par Guy Valvor. — 1 vol. Paris, 1883. Henry Oriot.

Travaille, travaille, travaille!
Dans l'âpre bataille,
Harcelé par l'homme et par Dieu maudit,
Sans trêve combats, sans espoir travaille!
Le malheur t'étreint, la faim te tiraille,
La mort te sourit!. . Mais, vaille que vaille,
Étouffant de chaud, ou de froid roidi,
Pauvre homme maudit,
Pauvre homme, travaille!

Voilà la note tendre de M. Guy-Valvor. Et la note âpre? Écoutez :

Ames de boue au sein de la fange vautrées,
Corps ignobles, bondés d'immondes intestins,
Crapules.....

Je m'arrête. Nous verrions défiler des carcasses bouffies de pus bourgeonné, des carcasses verdissantes; enfin, c'est à faire frémir. Images empruntées à l'abattoir, vision de Clamart ou de Montfaucon! Du souffle cependant en tout cela, quelque talent même çà et là. Mais n'encourageons pas M. Guy-Valvor.

V.

Tout autre d'aspect, de couleur et de parfum, est le petit volume de vers de M. Elzéard Rougier. Trente sonnets réunis sous ce titre galant : *Gynécée-Album* (1). Ils sont bien délicatement ciselés, ces petits bijoux, et fouillés, et découpés en dentelles; mais ce ne sont que des bijoux. Ils sont immobiles, inertes; il leur manque la vie et le mouvement et le parfum. Il faut louer cependant l'habileté d'une « main florentine », comme dit M. Coppée dans une lettre-préface.

VI.

Le Théâtre-Français est infatigable. Deux nouveautés en un mois! L'autre jour, un vaudeville sans couplets; aujourd'hui une comédie en vers et, qui plus est, historique. Cette fois, la tentative est des plus honorables; l'œuvre de Mme Simone Arnaud a obtenu tout au moins ce qu'on appelle un succès littéraire. On a fort applaudi certain récit de bataille qui, sans être d'allure aussi triomphante que celui du *Cid*, a du souffle et de l'éclat; on a fait fête à certains vers qui sonnent haut tout en sonnant un peu creux; on a été justement charmé de certains autres qui expriment avec une délicatesse infinie des sentiments infiniment délicats. S'il y entre un peu de préciosité, par exemple quand l'héroïne dit au héros qui lui crie une déclaration d'amour, là, militairement :

Pas si près, monseigneur; je pourrais vous entendre!

n'oublions pas que nous sommes à l'hôtel de Rambouillet. — Enfin on a été enchanté de raviver ses souvenirs d'histoire, de revoir la belle Arthénice, le bouillant Condé, son Pylade Gassion, le grognon Bassompierre; et, en même temps, tous ces personnages nous faisaient des portraits de feu Richelieu, de Mazarin, de Beaufort, d'Anne d'Autriche, de la cabale des Importants. Que sais-je encore? Enfin tout un tableau d'histoire dans un petit cadre à miniature, lequel contient en outre un drame intime, rappelant celui qui s'est passé entre Titus et Bérénice et aussi entre le jeune Louis XIV, soleil à son aurore, et Marie Mancini.

Tout cela n'est-il pas pour plaire à un public délicat et instruit? En effet, tout cela a plu très véritablement. Et moi, songeant à M. Cousin, je regrettais pour lui qu'il fût mort. Lui qui a brillé de tant de feux pour les héroïnes de ce temps-là, Mlle du Vigean l'eût absolument embrasé. Cependant écartons ces regrets stériles; il est grand temps de vous dire avec plus de précision la donnée de ce petit drame intime et historique à la fois, car enfin la situation n'est pas absolument la même que pour Titus et Bérénice. D'abord ce n'est plus Titus qui congédie, c'est lui qui est congédié; et puis l'héroïne un peu pleurarde de Racine,

Marion pleure, Marion crie,
Marion veut qu'on la marie.

disait une épigramme du temps, est bien distancée par Mlle du Vigean, une héroïne à la Corneille, s'immolant avec un courage stoïque et une force d'âme presque surhumaine.

C'est en l'année 1643, au lendemain de la bataille de Rocroi. Transportez-vous sous les charmilles du parc de la belle Arthénice. Là se presse une foule brillante de seigneurs dorés, parmi lesquels quelques poètes reconnaissables à ce qu'ils manquent de dorures. On cause des affaires du temps, des craintes qu'inspire l'Autriche, de la frontière du nord-est entamée, de Mazarin, le petit Mazarin, un pleutre, de la régente, des Importants, de la rivalité de Turenne et de Condé, des intrigues de M. de Beaufort. Arrive la nouvelle de la victoire de Rocroi, puis un seigneur qui raconte la bataille d'après le récit de Bossuet et de Voltaire. On indique, entre temps, que Condé, qui vient de sauver la France, devient un rebelle si, venant à Paris sans ordre, comme on dit qu'il l'a fait, il ne va pas déposer aussitôt son épée aux genoux de la reine mère. Il est indiqué encore que, premier prince du sang, il devient rebelle s'il se marie selon son cœur et sans accepter aveuglément le choix que fera pour lui la régente. En entendant ceci, une jeune fille qui est là a tressailli : c'est Mlle du Vigean.

Ces indications semées çà et là, très à la hâte, et qui vous ont frappé bien moins que le beau récit de la bataille de Rocroi, il faut bien vous les rappeler cependant, car, sans cela, le petit drame qui va suivre vous paraîtrait assez peu clair. Voici, en effet, Condé. Quoi? ici d'abord et pas au Louvre? Une faute, murmure la belle Arthénice. Et tous en chœur : Allez donc au Louvre, monseigneur! — Il ira, il n'ira pas; il n'ira pas, il ira! Ah! de grâce, allez-y!

Si vous n'êtes pas bien au courant des usages et idées de ce temps-là, si vous ne vous répétez pas de temps à autre qu'en n'allant point au Louvre Condé, par ce fait seul, devient un rebelle, cette insistance du chœur vous étonne et l'entêtement de Condé vous paraît assez naturel. Que la cour le prie

(1) Elzéard Rougier, *Gynécée-Album*. — 1 vol. Paris, 1884, Auguste Ghio.

au moins de passer chez elle! Il donne la victoire à la reine, la reine lui doit bien une politesse. De même, quand il déclarera sa flamme à Mlle du Vigean, n'oubliez pas que, s'il y a hyménée, le héros devient encore un rebelle; sans cela vous vous diriez : Mais pourquoi ne se marient-ils pas? Il y a bien un moyen : aller se marier à l'étranger, et c'est à quoi songe l'héroïne. On sera rebelle, voilà tout; mon Dieu, on n'en meurt pas! Oui; mais elle n'avait pas compris, la naïve jeune fille — moi non plus, du reste, — qu'un Condé ne peut pas être en froid avec la cour sans aller offrir son épée aux ennemis de la France. La rébellion entraîne, paraît-il, la trahison. Voilà ce qu'explique le Pylade de Condé à l'héroïne, et elle comprend cette fois, plus heureuse en cela que moi qui vous parle. C'est alors — et la scène est belle — qu'elle s'immole. Son honneur à elle, s'il ne s'agissait que de sa réputation de femme, elle en eût fait le sacrifice; mais l'honneur de Condé, du héros de Rocroi, c'est autre chose. Puisqu'il ne peut devenir son époux sans tirer son épée contre la France, adieu vains espoirs de bonheur, et remplaçons la couronne nuptiale par le voile des carmélites! Quant à Condé, il se console vite, je vous assure. Tout le temps il est l'homme des brusques revirements et des contradictions soudaines. Il est vrai que la comédie de Mlle Simone Arnaud a été condensée de trois actes en un seul. La première forme permettait de supposer entre les revirements le loisir de la réflexion. Condé n'apparaissant qu'après une exposition assez longue, les minutes lui sont comptées. Aussi les choses ne traînent pas avec lui. En trois temps et quatre mouvements : Je vous aime, je vous enlève, je vous épouse, je trahis la France! Vous ne voulez pas? Vous préférez être carmélite? Allons, je ne vous aime plus, je ne vous enlève plus, je ne vous épouse plus, je ne trahis plus la France. La régente me fait signe? J'y vais! Il y a Fribourg à prendre? Allons prendre Fribourg!

Vivent les héros expéditifs! Et si le revirement est soudain chez Condé, la cour, de son côté, a ses brusques sautes de vent. A deux heures de relevée, Beaufort triomphe et Condé est déclaré rebelle; à deux heures quarante, Mazarin fait écouter ses conseils et Condé est entouré, embrassé, choyé; c'est le sauveur.

Tant de rapidité dans la marche des événements ne nous laisse pas le temps d'être émus. Cependant là n'est pas la principale objection. Elle est dans l'obscurité de ce drame, qui suppose chez les spectateurs une certaine connaissance des idées et des mœurs d'alors, connaissance qui manque à beaucoup. Et, s'il faut savoir l'histoire de ce temps pour comprendre à peu près, il ne faut pas non plus trop la savoir. Ah! alors, c'est bien pis. Tout aussitôt on proteste contre les licences du romanesque et de la fiction. Non, vraiment, c'est peut-être trop de liberté. Le XVIIe siècle, qui passe pour avoir fait très bon marché de la vérité historique, se cabrait cependant parce que Racine avait fait de Britannicus un jeune homme de seize ans, le vieillissant de vingt-quatre mois. Ici, c'est bien autre chose! Condé songeant à se marier en 1643 et Mlle du Vigean aspirant à devenir princesse de Bourbon! Mais il y en avait déjà une, Clémence de Maillé-Brézé, la nièce de Richelieu, que le jeune duc, âgé de dix-huit ans, avait épousée le 11 février 1641. Il avait été traîné à l'autel malgré lui, sans doute; mais enfin on l'y avait traîné. Oui, Condé était marié, mademoiselle. Il était même père depuis près de trois mois, car son fils Henri-Jules était né le 29 juillet 1643. L'auteur veut donc l'induire en bigamie? Oui, il était bien et dûment marié, et même à perpétuité, car la princesse ne mourut que huit ans après lui. Marié à tel point qu'en 1671, vingt-huit ans plus tard, il fut traité par la princesse comme George Dandin par Angélique. Les lauriers ne préservent pas toujours de la foudre. Le scandale même fut grand, car l'heureux Clitandre se trouvait être un simple valet de chambre. Impossible, comme on voit, d'être plus complètement marié.

Voilà ce que grondent entre leurs dents les spectateurs qui connaissent l'histoire. C'est une idée assez singulière de construire un drame qui demande au spectateur, sous peine de n'être pas compris, une certaine connaissance du XVIIe siècle, et qui, en même temps, a besoin absolument qu'il l'ignore.

Ce n'en est pas moins un succès littéraire. L'interprétation n'a pas nui, bien que Condé ait des emportements trop comme il faut et des fureurs trop bienséantes; la mise en scène non plus, bien que les arbres du jardin de la belle Arthénice soient trop lourds et d'un vert trop cru.

MARC [illegible].

BULLETIN

Chronique de la semaine

Travaux parlementaires. — Sénat. Le 28 juin, discussion du projet de loi sur les juges consulaires. Le 3 juillet, l'ensemble du projet est adopté par 154 voix contre 107. — Chambre des députés. Le 28, suite de la discussion de la loi sur les récidivistes. Le 29, deuxième délibération sur le projet d'organisation municipale. Vote d'un crédit pour l'établissement d'un chemin de fer au Sénégal.

Divers. — Apparition du choléra en Égypte. Maladie du comte de Chambord.

Nécrologie. — Le 28 juin, mort de M. Grand, signataire de la protestation des journalistes contre les ordonnances de 1830.

Algérie

Le livre de M. Gustave Boissière, *l'Algérie romaine*, fut d'abord une thèse de doctorat. Sous cette forme, il dépassa les frontières de la faculté d'Aix, à laquelle il avait été présenté, et l'Académie française le couronna. « Ce livre, disait le rapport du secrétaire perpétuel, ne diminue pas Rome; il grandit la France; et notre patriotisme lui en sait bon gré. » Mais depuis la publication de l'ouvrage, l'érudition a fait des conquêtes. Les découvertes épigraphiques qui se succèdent sans relâche sur la terre d'Afrique ont révélé bien des faits nouveaux ou rectifié bien des opinions, et M. Boissière,

devenu recteur de l'Académie d'Alger, était mieux placé que quiconque pour tirer parti de ces documents. Il a repris sa thèse et, à vrai dire, il a fait sur le même sujet un nouvel ouvrage (1). C'est une étude bien intéressante que de suivre les Romains dans leur œuvre de conquête et d'assimilation; mais l'histoire du passé n'est pas seule intéressée à cette étude. Il s'en dégage pour nous un enseignement immédiat et une pensée rassurante. Aux accusations de ceux qui opposent, à propos de l'Algérie, le génie colonisateur de Rome à notre incapacité coloniale ; à ceux qui déclaraient, il y a quarante ans, qu'il serait « absurde » de coloniser l'Algérie, et qui ne sont pas encore convaincus que ce n'est pas une « folie », M. Boissière fait une réponse irréfutable en retraçant la longue suite d'efforts au prix desquels Rome parvint à établir sa puissance. Elle ne mit pas moins de deux siècles et demi pour réduire l'Afrique à l'état de province sujette et tributaire, et cette lenteur ne fut sans doute pas la moins solide base de son autorité. Si l'on songe que nous n'occupons le même pays que depuis un demi-siècle, on reconnaîtra que nous n'avons pas mal employé notre temps, et que, si nous sommes encore dans une période d'incertitudes et de tâtonnements, notre œuvre laisse néanmoins loin derrière elle celle des anciens conquérants.

G. de N.

Universités américaines

La *Nation*, de New-York, constate l'insuccès de l'Université de Cornell, aux États-Unis, fondée sur le principe de la combinaison du travail manuel avec le travail de tête. Les causes de cet échec paraissent être toutes physiologiques. Un homme, surtout dans la jeunesse, ne peut fournir à une double dépense de forces. La fatigue physique, poussée au delà d'un certain degré, rendait les élèves de Cornell impropres à la fatigue intellectuelle, et réciproquement.

Les Universités des États-Unis, en général, sont aux prises en ce moment avec la question des salaires des professeurs. Pour comprendre la situation, il faut tâcher d'entrer dans les idées de l'immense majorité des Américains relativement aux choses de l'art et de la haute culture. Des livres, des tableaux ne sont pour eux que des marchandises à vendre. Un tableau est un objet mobilier à l'usage des classes riches; deux volumes également bien reliés et imprimés ont juste la même valeur, quel que soit le contenu. Le fermier de la Virginie qui a proposé dernièrement à la commission des tarifs d'établir un droit de 30 pour 100 sur les tableaux étrangers ne nourrissait aucune hostilité à l'égard des peintres européens. C'était un protectionniste. Il avait vu les États-Unis créer plusieurs industries au moyen des droits protecteurs, et il avait pensé qu'il n'y avait qu'à étendre le même régime aux œuvres d'art pour créer un art national. La commission et le Sénat ont trouvé l'idée lumineuse et ont voté d'enthousiasme les 30 pour 100.

Les mêmes principes mercantiles sont appliqués dans les Universités. On dépense largement pour les bâtiments et le matériel, on profite de la concurrence pour avoir des professeurs au rabais. Aux yeux d'un fermier de la Virginie, un professeur et un autre professeur, c'est toujours la même chose : on prend le moins cher. Dès qu'une Université se trouve à court d'argent, la première économie à laquelle on pense, c'est de diminuer les traitements des professeurs. Qu'importe, puisqu'on en trouve toujours? — Nous n'inventons rien; nous résumons les lamentations d'une partie de la presse américaine.

La liberté d'écrire en Turquie

La *Revue* a parlé des tracas suscités aux autorités turques par les auteurs d'écrits séditieux. Le gouvernement de la Sublime Porte vient de prendre des mesures pour réprimer la licence de la presse. Nous croyons que ces mesures, si elles sont appliquées avec fermeté, protègeront efficacement la Turquie contre la littérature.

L'homme assez malheureux pour avoir fait un livre devra d'abord se présenter au ministère de l'instruction publique et produire un diplôme prouvant qu'il a passé par une école supérieure. Après qu'on se sera ainsi assuré qu'il possède les aptitudes nécessaires pour être auteur, l'employé chargé de son affaire lui fera subir un examen sur son ouvrage même, afin de voir s'il était capable de l'écrire et s'il ne l'a pas fait faire par un autre. Si l'épreuve est favorable à l'écrivain, son manuscrit sera remis au ministre de l'instruction publique, qui daignera l'examiner en personne et en retrancher lui-même les passages subversifs. Son Excellence décidera également dans sa haute sagesse si lesdits passages subversifs ont été introduits par l'auteur avec intention, dans un but méchant : auquel cas il le livrera immédiatement au bras séculier. Il faudra avoir le diable au corps pour penser à publier un livre en Turquie.

Géographie

La librairie Hachette vient de terminer la publication d'un *Atlas manuel de géographie moderne,* qui se recommande par sa clarté et par son exactitude. Les cinquante-quatre cartes dont il se compose sont suffisantes, dans la plupart des cas, pour les recherches courantes; mais l'exécution n'en atteint pas le degré de finesse auquel nous ont habitués les cartographes français. Cet atlas, en effet, n'est que la traduction d'un atlas allemand. Si nous pouvons constater avec plaisir l'infériorité matérielle de cet ouvrage sur nos propres produits, nous devons pourtant regretter l'obligation où nous sommes encore aujourd'hui de recourir aux étrangers pour avoir un atlas dont la publication ne dure pas plus longtemps que la vie d'une génération. Sans doute le grand atlas de M. Vivien de Saint-Martin laisse celui-ci bien loin en arrière; mais voici six ou huit ans qu'il est commencé et il n'en a encore paru que trois livraisons. De ce train, nos petits-fils en verront peut-être les dernières feuilles vers l'an 1930.

(1) *L'Algérie romaine*, par Gustave Boissière, recteur de l'Académie d'Alger. Ouvrage couronné par l'Académie française. 2e édition. — 2 vol. in-18. Hachette, 1883.

Mais les premières auront un peu vieilli. Elles n'auront plus qu'un intérêt rétrospectif. L'intérêt national commande que nous ne laissions pas ainsi distancer par nos voisins.

G. de N.

Faits divers

— Nous recommandons aux élèves des Facultés qui se préparent à la composition de grammaire exigée pour la licence, et même aux élèves des lycées qui veulent pousser l'étude du grec au delà de ce qu'exige strictement le baccalauréat, la traduction de l'ouvrage de Moritz Seyffert et Albert von Bamberg : *Règles fondamentales de la syntaxe grecque*. Cette traduction a été revue et annotée par M. O. Riemann, maître de conférences à l'École normale supérieure. — Forte brochure, librairie C. Klincksieck.

— Le *Journal des Savants* a publié dans son dernier cahier des travaux de MM. Egger sur les *Fables de Babrius*, Ch. Lévêque sur *Raphaël*, A. de Quatrefages sur les *Moas*, Alfred Maury sur l'*Ancienne Rome*, E. Miller sur le *Plan stratégique de l'Iliade*.

— Chez Ghio, Palais-Royal, Paris, et chez Orell Füssli et Cie, Zurich, *la Ligue de Saint Gothard*, d'après J. Hardmeyer, par M. Eugène Rambert. Brochure in-12 de 120 pages avec 45 gravures et une carte.

— On sait qu'une exposition d'art vient d'avoir lieu, avec un plein succès, à Mulhouse. Nous trouvons dans la dernière livraison de la *Revue alsacienne* un historique de ces expositions mulhousoises, par M. André Michel.

Bibliographie italienne

— *Storia universale della letteratura*, vol. III, vol. IV, 1re partie, et vol. IV, 2e partie, par Angelo de Gubernatis (Milan, Ulrico Hœpli). Le vol. III contient l'histoire de la poésie lyrique ; les deux parties du vol. IV contiennent une anthologie des poésies orientales, grecques, latines, populaires, etc.

Le gérant : Félix Alcan.

Semaine économique et financière

La liquidation de fin juin ne pouvait être bien laborieuse ; le peu d'importance des engagements existants de la part de la spéculation et l'abondance de l'argent sans emploi étaient de nature à la faciliter, mais non à la rendre plus brillante. Malgré le prix modéré des reports, bien des acheteurs se sont laissé aller au découragement, et leurs réalisations ont pesé sur les cours. D'un mois à l'autre, et en tenant compte du report payé, les cours du 5 pour 100 se sont encore affaiblis de 1 franc. En d'autres circonstances, cette abondance de l'argent pourrait servir d'argument en faveur d'une reprise prochaine; dans la situation actuelle, on ne peut y voir autre chose que l'indice indiscutable d'une indifférence profonde. Il est de tradition que les coupons de juillet mettent à la disposition de l'épargne des capitaux nouveaux qui viennent, sans trop tarder, chercher sur le marché un placement fructueux. Laissera-t-on ces capitaux se détourner de leur route habituelle? On serait tenté de la craindre, en voyant le peu d'empressement que l'on met dans certaines régions pour les y retenir.

De l'avis unanime, l'accord qui s'est établi entre le gouvernement et les grandes compagnies de chemins de fer semblait devoir modifier l'état de langueur où les affaires se traînent depuis si longtemps. Nous n'oserions pas affirmer que la grande commission des chemins de fer ne parviendra pas à reculer indéfiniment ces espérances. Bien qu'elle ne puisse s'empêcher de reconnaître l'équité des satisfactions que les conventions conclues par le ministre des travaux publics donnent à tous les intérêts, et bien qu'elle ne se fasse aucune illusion sur l'urgence qu'il y a pour tous à voir ces arrangements devenir définitifs, la grande commission semble prendre plaisir à montrer son mauvais vouloir en accumulant les lenteurs.

Tout d'abord, elle avait manifesté l'intention de ne laisser déposer le travail de son rapporteur que lorsque toutes les conventions auraient été signées et examinées. Connaissant les difficultés qu'une de ces conventions, celle de l'Ouest, devait rencontrer, c'était, d'une façon implicite, s'assurer un bien long ajournement. Ensuite, elle a voulu retarder le dépôt du rapport jusqu'à la solution de toutes les questions accessoires indiquées dans les conventions. La fin de la session approchant, c'était se procurer par une autre voie de nouveaux délais. Pour vaincre ces résistances, le gouvernement, dit-on, serait amené à employer les grands moyens, c'est-à-dire à reculer jusque vers les premiers jours d'août l'ouverture du congé que nos législateurs se disposaient à prendre dans le courant de juillet. Il faut espérer que la menace de ce moyen de coercition emprunté à la discipline scolaire aura le résultat que l'on en attend.

Les cinq conventions déposées sur le bureau de la Chambre ont été examinées par la commission, qui, sauf sur quelques points de détail, n'a pas trouvé d'objections fondamentales à leur opposer; le rapporteur est nommé, et la discussion pourrait en venir utilement à la Chambre dès le début de la semaine prochaine, si de nouveaux efforts obstructionnistes ne sont pas tentés. Il est à regretter que la convention avec l'Ouest ne puisse pas être présentée en même temps. M. le ministre des travaux publics, dans la dernière réunion du conseil, a déclaré que les négociations avec cette Compagnie se trouvaient complètement suspendues. On veut forcer cette Compagnie à laisser le réseau de l'État venir, par la ligne d'Orléans à Rouen, s'introduire dans son domaine. Comme l'a très bien dit un des négociateurs de la Compagnie, « tout le monde peut nous ruiner, mais nous ne devons pas nous ruiner nous-mêmes ». Ce n'est pas parce que cette Compagnie est moins en état de se défendre que les autres que l'on doit abuser de sa faiblesse. Les conventions ont un mérite, celui de donner à chaque Compagnie un champ d'exploitation parfaitement délimité : pourquoi refuser cet avantage, qui est une nécessité de leur existence, à la seule Compagnie de l'Ouest?

Les doutes qui se sont produits sur la prochaine solution

de ces questions n'ont pas été étrangers à la faiblesse qui a suivi la fin de la liquidation. Les deux dernières Bourses ont été un peu meilleures, parce que ces doutes se sont affaiblis. Il est fâcheux que les membres de la commission ne se rendent pas un compte plus exact du préjudice que leurs résistances causent à la marche générale des affaires et au relèvement du crédit public.

Les dernières nouvelles relatives à un accord du gouvernement anglais avec la compagnie du Suez ont donné une vive reprise aux actions du canal, et, par l'effet du voisinage, il en est résulté un peu plus d'entrain sur l'ensemble du marché. Le 5 0/0 s'est rapproché du cours de 108.50.

Les graves difficultés auxquelles la question du canal de Suez avaient donné naissance sont enfin aplanies. Un avis officiel affiché hier au siège social annonce que le gouvernement anglais a sanctionné l'arrangement proposé par la Compagnie. MM. de Lesseps sont immédiatement partis pour Londres pour donner aux conventions proposées un caractère définitif.

Le Sénat espagnol a adopté définitivement, après un discours du ministre des travaux publics, le projet de loi qui enlève aux Compagnies de chemins de fer la surtaxe de 10 pour 100 sur les tarifs de voyageurs, c'est-à-dire environ sept millions par an. La presse espagnole a applaudi, à quelques exceptions près, à cette mesure, qui profitera dans une proportion très appréciable aux voyageurs dans la péninsule. Le vote de la Chambre des députés ne fait pas de doute, et on pense qu'il pourra être rendu avant les vacances parlementaires. Ajoutons que, comme compensation à la diminution de ressources dont les Compagnies sont menacées, la presse et l'opinion se montrent très nettement favorables à la suppression de l'autre surtaxe de 15 pour 100 sur les billets des voyageurs, surtaxe qui fournit annuellement au Trésor une somme de onze millions. On pense que ce dégrèvement pourra avoir lieu dès la première législature.

Les actions des Chemins portugais ont été l'objet depuis un ou deux mois d'une dépréciation importante. Dès le mois de février, le bruit s'était répandu que le dividende ne serait que de 20 francs au lieu de 30 francs en 1881, et cette nouvelle avait donné naissance aux bruits les plus fâcheux sur la situation de la Compagnie. La vérité est que cette diminution du dividende doit être considérée comme un fait accidentel, qui n'est pas destiné à se reproduire et qui ne compromet en rien les espérances que l'on avait pu concevoir sur les progrès futurs de la Compagnie des chemins portugais.

Les bénéfices nets de l'exploitation, toutes charges et dépenses payées, ont été de 1 412 116 francs, présentant avec ceux de l'exercice précédent une différence en moins de 761 996 francs. Cette différence provient, en premier lieu, de l'augmentation des dépenses d'exploitation, augmentation qui monte à 682 626 francs. Elle doit être aussi attribuée à la diminution des recettes accessoires, placements de fonds, etc., et enfin à l'augmentation des sommes appliquées à l'amortissement des obligations et à diverses augmentations sur les impôts sur titres.

En 1882, par suite de la médiocrité des récoltes, plusieurs des lignes nouvelles n'ont qu'imparfaitement couvert les dépenses d'exploitation que l'on avait faites en vue d'un trafic plus abondant; mais des mesures ont déjà été prises pour ramener ces dépenses à un niveau plus conforme aux exigences actuelles du trafic : on n'a donc pas à craindre de voir se reproduire, cette année, la première cause de diminution du dividende.

L'augmentation de la somme attribuée à l'amortissement des obligations provient du mode d'après lequel se règle le nombre des titres à amortir. Les emprunts de la Compagnie comprennent quatre séries complètes de 100 000 obligations 3 pour 100 et une demi-série de 50 000 obligations seulement. Le mode de tirage annuel consiste à extraire d'une roue, renfermant les dix chiffres de 0 à 9, cinq numéros qui constituent un nombre à partir duquel sont pris dans chaque série les titres à rembourser. Lorsque le chiffre régulateur se trouve, comme en 1881, être supérieur à 50 000, la cinquième série n'a pas de titres à amortir. Au contraire, en 1882, le nombre régulateur ayant été de 29 533, l'amortissement a porté sur 327 titres de plus provenant de la demi-série.

Ce mode d'amortissement, dont on comprend les inconvénients, sera sans doute modifié, et le conseil étudie les moyens de faire disparaître à l'avenir les inégalités de ce genre.

K.

Communications

La Compagnie de l'Ouest vient d'inaugurer un second service de jour quotidien entre Paris et Londres par Rouen, Dieppe et Newhaven. Billets d'aller et retour valables pendant un mois avec faculté d'arrêt à Rouen, Dieppe, Newhaven et Brighton.

AVIS

RENOUVELLEMENT D'ABONNEMENT DU 1er JUILLET.

Les abonnés dont l'époque de renouvellement échoit à la fin de juin et qui désirent à cette occasion changer les conditions de leur souscription et profiter des avantages que leur présente, soit l'abonnement d'un an, s'ils ne sont abonnés qu'au semestre, soit la souscription aux deux Revues *Politique et Littéraire* et *Scientifique*, sont priés d'en avertir immédiatement MM. Germer Baillière et Cie.

Tous les bureaux de poste de France et de l'étranger étant autorisés à recevoir les abonnements, l'administration des Revues prend à sa charge la remise perçue par l'administration des postes. Nos abonnés des départements n'ont donc qu'à verser au bureau de poste de leur résidence le montant de leur abonnement, tel qu'il est annoncé sur la couverture.

Les abonnés qui n'auront fait parvenir aucun avis au bureau de la *Revue* seront considérés comme désirant continuer leur abonnement dans les mêmes conditions. En conséquence, ils recevront par l'entremise des porteurs, soit à Paris, soit dans les départements, une quittance analogue à celle qui leur a été déjà remise lors de leur première souscription.

Paris. — Imp. A. Quentin, 7, rue Saint-Benoît.

REVUE
POLITIQUE ET LITTÉRAIRE
DE LA FRANCE ET DE L'ÉTRANGER
REVUE DES COURS LITTÉRAIRES (3e SÉRIE)

DIRECTEUR : M. EUGÈNE YUNG.

3e SÉRIE. — 3e ANNÉE (DEUXIÈME SEMESTRE). NUMÉRO 2. 14 JUILLET 1883.

SÉRÉNUS

Histoire d'un martyr

I.

DEUX MARTYRS

Un matin du mois de mars de l'an 90, une heure avant le lever du soleil, quelques hommes étaient arrêtés à la porte de la prison Mamertine, sur les marches de l'escalier qui menait de la rampe de l'Asyle à la rue du forum de Mars. Il y avait au milieu d'eux un vieillard à grande barbe blanche, avec de grosses veines au front et des yeux brillants. Deux litières vides étaient posées au bas des marches.

Il faisait froid; une pluie fine tombait; le ciel, à l'orient, se teignait d'un jaune blafard et comme fangeux. La Ville éternelle, qui commençait à sortir des ténèbres, déroulait autour du Capitole une houle grisâtre de maisons, pareille à une mer bourbeuse après la tempête. De lourds monuments surgissaient çà et là, et leurs arêtes mouillées luisaient faiblement dans le crépuscule.

— C'est bien pour ce matin, Styrax? dit le vieillard à l'un des hommes.

— Oui, père très saint. Mon pauvre maître Sérénus a pu me faire avertir hier soir, et j'ai ce qu'il faut pour qu'on nous délivre son corps. Et voici Déméa qui retirera le corps de l'illustre consulaire Flavius Clemens. Le licteur et les triumvirs capitaux sont déjà dans la prison; mais le geôlier ne nous laissera entrer que lorsque tout sera fini.

— Prions pour nos frères, murmura le vieillard.

A ce moment, les trois magistrats chargés de présider aux exécutions sortirent de la prison. Styrax présenta à l'un d'eux un parchemin revêtu d'un sceau.

— C'est bien; le geôlier vous donnera les corps, dit le triumvir en leur montrant une espèce de géant blond, un homme de race germanique, qui se tenait, une torche à la main, sur le seuil de la porte entr'ouverte.

Styrax et Déméa entrèrent derrière le geôlier, suivis du vieillard et de quatre hommes portant les civières.

Un vestibule; un long couloir obscur; quelques marches, puis un cachot. Au milieu, un corps enveloppé d'un manteau et une tête coupée, une longue tête aux joues creuses et aux cheveux gris.

— Voici, dit le geôlier, le corps du consulaire Flavius Clemens.

Une flaque de sang luisait par terre. Un des hommes y trempa le bout d'un linge blanc, qu'il roula soigneusement et cacha dans sa tunique.

On passa dans un cachot voisin.

Le corps d'un homme encore jeune gisait dans un coin. La tête n'était pas séparée du tronc. La barbe et les cheveux étaient noirs, les traits fiers et délicats. Chose singulière, les lèvres fines, entr'ouvertes par un léger rictus, et le pli un peu dur des sourcils rapprochés donnaient à ce beau visage énigmatique un air d'ironie et d'orgueil jusque dans la mort.

— Voici, dit le geôlier, le corps de Marcus Annæus Serenus. On l'a trouvé mort ce matin, et les triumvirs ont dit que ce n'était pas la peine de décapiter un cadavre. Je pense qu'il s'est empoisonné.

La rude figure du vieux prêtre eut une contraction subite. C'était de la surprise, de la douleur et de la colère.

— Vous vous trompez, dit-il durement; Marcus était depuis longtemps malade. La prison l'a achevé, cela n'a rien d'étonnant. N'est-ce pas, frères? ajouta-t-il d'une voix impérieuse en se tournant vers ses compagnons.

Styrax pleurait. Les autres étaient occupés à placer les deux cadavres sur les civières, et, quand ce fut fait, ils leur baisèrent les pieds.

Ils rencontrèrent, en sortant, quelques badauds attroupés : des portefaix, des esclaves, un crieur public, qui suivirent curieusement des yeux le cortège funèbre...

— Voulez-vous savoir, dit le crieur, qui vous venez de voir passer les pieds en avant dans leur dernier carrosse? Deux patriciens, s'il vous plaît! Flavius Clemens le consulaire, le propre cousin de l'empereur, et Sérénus, dont le père, dans les temps, recrutait de jolies femmes pour les plaisirs de Néron. Domitien les a condamnés à mort parce qu'ils conspiraient contre l'État, et, quoique patriciens, les a fait mettre en prison et décapiter parce que c'était son bon plaisir. Seulement il les a, comme vous voyez, exemptés des gémonies, ce qu'il ne ferait ni pour vous ni pour moi, qui sommes de pauvres hères. La femme et la nièce du consulaire, ainsi que la sœur de Sérénus, sont présentement en route pour l'île de Pandataria. Au reste, ces choses-là se passent sans le moindre bruit. Voilà comme cela, depuis deux ou trois ans, pas mal de sénateurs et de grandes dames qui disparaissent un beau jour sans dire pourquoi. Ceci nous enseigne la vanité des grandeurs. Quant à ceux qui escortaient les deux morts, ce sont de ces gens qu'on appelle chrétiens, tout ce qu'il y a de pire en fait de juifs. Ils adorent une tête d'âne et sont les ennemis du peuple romain. Je suis, par métier, au courant des nouvelles, étant petit-fils et successeur de l'illustre Vulteïus Ména qui vivait sous le divin Auguste et dont le poète Horace a conté l'histoire. Et maintenant, comme il fait presque jour et qu'il va falloir peiner encore, je m'en vais boire à la taverne un pot de vin de la Sabine.

Cependant la petite troupe des chrétiens, après avoir suivi la voie Sacrée et la voie Triomphale, franchit la porte Capène et prit la voie Appia. A cette heure, la route était presque déserte : à peine quelques voitures de maraîchers se rendant à la ville.

La pluie avait cessé et le beau temps était revenu avec le jour. Les tombeaux qui, des deux côtés, bordaient la chaussée sonore, tout luisants de la pluie récente, étincelaient sous le soleil levant au milieu des bosquets funéraires. Des gouttes glissaient sur les feuilles rafraîchies des lauriers-roses; les lilas étaient en fleur, et aux branches des autres arbres les premières feuilles pointaient comme une écume verte. Des oiseaux chantaient autour des sépulcres et une extrême douceur était répandue dans l'air.

Les chrétiens aux faces mortifiées traversaient lugubrement, penchés sur les corps de leurs martyrs, cette nature animée et joyeuse. Pourtant l'un d'eux ne put s'empêcher de dire :

— La belle matinée!

Le regard que lui jeta le vieux prêtre lui fit comprendre qu'il avait mal parlé. Évidemment ce vieillard ne se souciait point des arbres, des oiseaux ni du soleil. Il était indifférent à tout, hormis à sa pensée intérieure, et la gaieté des choses lui était en ce moment un scandale dont il détournait ses yeux.

Après avoir suivi pendant une heure la voie Appienne, les chrétiens tournèrent à droite et prirent la voie Ardéatine. Au bout de quelques centaines de pas, ils s'arrêtèrent devant une façade de briques large et basse, adossée à une colline toute fleurie de primevères. C'était le tombeau de Flavius Clemens. La porte ouverte et une torche allumée, les deux corps furent déposés dans une vaste chambre souterraine.

Le prêtre congédia ses compagnons :

— Laissez-moi avec nos martyrs; demain nous célébrerons leurs funérailles. Avertissez les fidèles.

Resté seul, il plaça la torche dans un godet de fer fixé à la muraille. Par instants, de larges lueurs éclairaient violemment son visage aux traits énergiques, qu'on eût dit taillé dans un bois très dur, et couraient sur les plis des deux linceuls, qui semblaient alors remuer, tandis que des reflets rougeâtres traversaient en dansant la voûte de l'hypogée.

Il se mit à genoux, sur les dalles, entre les deux cadavres, et pria longtemps. Puis il souleva l'un des suaires et prit entre ses mains la tête coupée de Flavius Clemens. Elle était jaune comme de la cire; le nez busqué s'amincissait déjà, et le blanc des yeux révulsés et l'éclat des dents un peu longues entre les lèvres exsangues donnaient à cette tête morte un aspect effrayant. Le prêtre la baisa sur le front, essaya sans y parvenir de lui fermer la bouche et les yeux, et la remit doucement sur le brancard.

Ensuite il découvrit le visage de Sérénus. La bouche ironique s'était détendue, le pli des sourcils s'était effacé, et ses traits immobiles étaient empreints d'une grande douceur. Le prêtre fixa sur ce gracieux visage endormi un regard aigu, obstiné, comme s'il eût voulu pénétrer jusqu'au fond de l'âme mystérieuse qui n'habitait plus ce corps élégant. Et à mesure qu'il le considérait, il était pris de colère contre ce chrétien qui semblait s'être éteint sans douleur, comme un gentil dans son bain tiède, contre ce martyr douteux dont le corps n'offrait aucun vestige de souffrances expiatoires, contre ce mort si propre, presque souriant dans son dernier sommeil, et qui avait emporté son secret.

Tandis qu'il scrutait ce cadavre d'une interrogation muette et furieuse, l'une de ses mains s'était appuyée sur la poitrine de Sérénus. Il sentit sous le linceul quelque chose de résistant et qui avait la forme d'un rouleau de papyrus. Il examina les vêtements du mort et découvrit en effet dans la doublure de sa tunique de soie, qu'il déchira brusquement, un petit étui de pourpre, et dans cet étui une étroite bande de parchemin roulée autour d'un bâton d'ivoire. Il reconnut l'écriture de Sérénus; mais, les caractères étant très fins, il ne put les déchiffrer à la lueur mobile de la torche.

Alors, sans songer même à recouvrir la face pâle de son frère en Christ, il s'élança hors de l'hypogée, ferma la porte à la hâte et s'enfuit du côté de Rome à grands pas.

La foule commençait à grouiller dans les rues. C'étaient des bandes de clients allant chercher la sportule, ou d'esclaves revenant des provisions; des badauds attroupés autour d'un hercule ou d'un charlatan; des marchands d'allumettes et des marchands de tripes; des citoyens attendant leur tour sous l'auvent d'un barbier; des femmes du peuple se pressant, l'écuelle de terre à la main, devant les tavernes où l'on vend des pois frits, des lupins cuits à l'eau, des fèves,

des saucisses et de la tête de mouton bouillie; des enfants presque nus, bruns comme des grillons, barbottant dans la boue du ruisseau; un troupeau d'ânes portant des immondices dans des couffins d'osier; des bois de construction branlant sur des chariots; des heurts, des cris, des jurements, des éclats de voix perdus dans un immense bourdonnement; toutes les couleurs, tous les costumes, toutes les langues; un mélange de toutes les populaces de l'univers.

Mais le vieillard, serré dans un grossier manteau de laine grise, jouant parfois de ses coudes pointus, fendait la cohue sans rien voir ni rien entendre. Il s'engagea dans la rue Suburrane et entra dans une vieille maison à cinq étages, noire et lézardée, à laquelle s'adossaient un cabaret d'esclaves et l'échoppe d'un savetier. C'est là qu'il demeurait, parce que c'était un homme très saint qui pratiquait la pauvreté et qui traitait durement son corps, et aussi parce qu'il trouvait dans ce quartier de la misère de meilleures et plus nombreuses occasions d'annoncer la foi du Christ.

Il gravit un escalier de bois raide et inégal, pratiqué dans la cour intérieure. Arrivé au cinquième étage, il ouvrit une porte sur laquelle était écrit en lettres rouges ce nom : *Timothée*.

C'était le nom du vieillard, et cette inscription devait faciliter aux fidèles la découverte de son taudis. Une natte, un escabeau, une table et quelques vases de terre en composaient l'ameublement. Par la fenêtre, où le vent secouait une méchante toile mal attachée, arrivait la rumeur de Rome.

Timothée tira de dessous sa tunique le manuscrit de Sérénus et le lut avidement.

II.

« Je suis bien fou d'entreprendre cette confession. Ou elle ne sera point lue, ou elle désolera ceux qui la liront. Mais peut-être qu'en me racontant une dernière fois à moi-même, je me justifierai à mes propres yeux. Des cœurs excellents m'ont aimé, et aucun ne m'a vraiment connu. Or, quoique j'aie longtemps mis mon orgueil à vivre en moi et à n'être pénétré par personne, aujourd'hui mon secret me pèse. Un regret me vient, et presque un remords, d'avoir si bien joué le rôle singulier que les circonstances et ma curiosité ont fini par m'imposer. Je voudrais, pour me persuader que je n'ai pu faire autrement, ressaisir toute la chaîne de mes sentiments et de mes actions depuis mon plus lointain passé jusqu'à ce jour où je vais mourir.

« Mon père, L. Annæus Sérénus, était capitaine des gardes de Néron. Il avait le cœur noble, l'âme inquiète, la volonté faible : ambitieux et convaincu de la vanité de toutes choses, voluptueux et prompt à sentir l'amertume qui gît au fond des plaisirs charnels, aimant la vie et la méprisant, plein de désirs et vide d'illusions. Il consentit à passer pour l'amant de l'affranchie Acté, afin que Néron, très jeune alors et surveillé de près par Agrippine, pût, sous ce couvert, voir librement sa maîtresse. Le rôle auquel se prêtait mon père n'avait rien de magnifique. Son excuse, c'est qu'il s'arrangea pour ne mentir qu'à moitié, Acté n'étant point une inhumaine. Il jouait ainsi plus gros jeu qu'il n'eût fait en refusant au prince ce service délicat; mais c'était encore un des traits de son caractère de prendre sa revanche de ses faiblesses par de dangereuses fantaisies. Ajoutez que les mœurs des cours d'Orient commençaient à s'introduire à celle des empereurs romains, et que l'obéissance au prince, n'importe en quelle matière, y passait déjà pour honorable. Enfin mon père avait pour Néron une sorte d'affection, en partie justifiée. Néron était à cette époque un adolescent vaniteux, violent et sournois, mais avec des goûts d'artiste et, parfois, des manières félines et enveloppantes qui ressemblaient à de la tendresse. Plus tard ce mauvais comédien, affolé par la toute-puissance, devint le plus méchant des hommes. A dix-huit ans, ce n'était qu'un joli monstre capricieux, et séduisant à ses heures comme une femme.

« Mon père ne pouvait guère s'occuper de moi, et ma mère ne s'en souciait point. Ma première éducation fut abandonnée à des esclaves, à des précepteurs grecs spirituels et immoraux. Heureusement une certaine distinction de nature me garda de l'avilissement précoce. J'étais un enfant intelligent, impressionnable à l'excès, doux, réfléchi et sans gaieté.

« J'avais douze ans lorsque le grand incendie dévora près de la moitié de Rome et jeta plus de cent mille malheureux sur le pavé. Pendant deux ou trois ans, malgré les énormes distributions de pain et d'argent ordonnées par l'empereur, la misère fut effroyable à Rome. Le spectacle de tant de souffrances imméritées me fit au cœur une blessure incurable. Je conçus l'injustice des choses et l'absurdité des destinées. Je trouvai inique que mon père eût cinq cents esclaves quand tant de pauvres gens mouraient de faim. Je leur donnai tout l'argent dont je pouvais disposer. Mais, avec la raide logique de mon âge, j'estimais qu'ils n'avaient point à me remercier, et je fuyais leurs effusions, dont la grossièreté choquait d'ailleurs mon goût d'enfant aristocrate.

« Un jour, mon précepteur me mena à une grande fête que Néron donnait au peuple dans ses jardins. Pour détourner la colère de la foule, qui l'accusait d'avoir allumé l'incendie, il avait fait arrêter quelques centaines de chrétiens. La plupart venaient d'être livrés aux bêtes dans le cirque. D'autres, vêtus de sacs enduits de résine, étaient attachés à de hauts poteaux, de distance en distance, dans les larges allées. A la nuit tombante, on y mit le feu. La populace se pressait avec des vociférations autour des torches vivantes. La flamme qui enveloppait les suppliciés, parfois courbée par le vent, laissait voir leur face horrible et leur bouche grande ouverte dont le cri ne s'entendait pas. Une odeur de chair brûlée emplissait l'air... J'eus une crise nerveuse et l'on m'emporta à demi mort.

« La secousse avait été trop forte; et, quoique les plus douloureuses impressions s'effacent vite à cet âge, il m'en reste quelque chose, une langueur à certains moments, une mélancolie, une paresse à vivre, rares chez un enfant.

« Cependant Sénèque, l'ami de mon père, s'était retiré de la cour et, dans sa maison de campagne, songeait à bien mourir. C'était un homme séduisant et singulier; grand directeur d'âmes, qui savait pénétrer dans leurs replis et communiquer aux autres la force et la sérénité qui lui manquaient; un délicat épris de luxe et de vie élégante, qui s'imposait des privations secrètes et vivait en pythagoricien; le meilleur et le plus noble des hommes s'il n'eût craint la mort. C'est pour cela qu'il en parlait si souvent. Il mit vingt ans à dompter cette peur; et, quand ce fut fait, il était presque trop tard pour l'honneur de sa mémoire.

« Mon père allait le voir souvent. Il m'emmenait avec lui et j'assistais à leurs entretiens. J'avais quinze ans; je recueillais avidement leurs paroles. J'embrassai bientôt le stoïcisme avec une ferveur d'adolescent.

« Une Intelligence est immanente au monde; elle y crée l'ordre à tous les degrés, et le sage est sur la terre sa plus haute expression. La vertu est la conformité de la volonté à l'ordre universel. La justice et la raison tendent à régner dans le monde. Si le mal nous paraît triompher, c'est que nous ne voyons pas tout et que nous n'occupons qu'un moment de la durée. Abstenons-nous, souffrons. Cherchons notre joie en nous. Après la mort, ou nous vivrons d'une vie supérieure dans une région éthérée, ou nous rentrerons au sein de Dieu. — J'aimais cette philosophie de détachement et d'orgueil, et je vivais superbement en moi, fier de me sentir complice des sublimes fins de l'univers.

« Sur certains points j'allais plus loin que mes maîtres. Sénèque proclamait l'égalité des hommes : je concluais à l'émancipation des esclaves. Mon père, plus calme, disait : Attendons.

« J'admirai beaucoup la mort emphatique de Sénèque. Sa femme Pauline, un peu simple, toujours à genoux devant son mari, s'ouvrit les veines, voulant le suivre. Il aurait bien pu l'en détourner. Heureusement on arriva à temps pour la sauver, et elle se laissa faire. Depuis, j'ai soupçonné dans tout cela un peu de comédie ou, tout au moins, d'arrangement.

« Peu après, ce fut la guerre civile, les soldats d'Othon et de Vitellius s'égorgeant dans les rues de Rome, la populace ignoble assistant au massacre comme aux jeux du cirque. La vue de tant de hontes et d'horreurs raviva en moi les affreuses impressions de mon enfance et me confirma dans mon orgueilleuse tristesse.

« Mon père, que j'aimais tendrement, mourut dans la première année du principat de Vespasien. Vers la fin de sa vie, il me trouvait trop austère et guindé, me raillait sur la rigidité de ma jeune sagesse. Après avoir traversé le stoïcisme, il en était arrivé à un scepticisme indulgent et amusé, ne croyant plus à rien, mais trouvant le monde curieux comme il est, encore qu'abominable, et estimant par-dessus toutes choses la douceur et la bonté. Je me raidis pour porter cette mort en stoïcien; mais devant son bûcher je fondis en larmes.

« Ma mère mourut deux mois après, en donnant le jour à ma bien-aimée sœur Séréna. Je restais donc à peu près seul au monde, maître d'une très grande fortune et libre de tout soin matériel : Styrax, le vieil intendant de mon père, administrait mes biens, et ma petite sœur était entre les mains de la fidèle Athana, ancienne nourrice de ma mère et dévouée corps et âme à notre maison. Je menais une vie studieuse et austère, lisant les philosophes et les poètes, ne mangeant que des légumes et couchant sur une natte, doux à tous ceux qui m'approchaient, mais préférant ma solitude et mes méditations à la société des hommes et m'appliquant de bonne foi à réaliser l'idéal du sage. Même j'étais chaste et respectueux de mon corps. Parmi les belles divinités symboliques que nous avons empruntées à la Grèce, j'avais choisi pour patronne la fière Artémis et je m'étais juré, comme l'Hippolyte d'Euripide, de ne jamais connaître les femmes.

« En dépit de mes théories je gardai mes esclaves. Du moins j'ajournai leur affranchissement, me disant qu'ils n'étaient point malheureux à mon service et trouvant d'ailleurs du plaisir à me passer d'eux tout en les gardant et à vivre comme un pauvre au milieu de toutes les ressources de l'extrême opulence.

« Cette belle ardeur stoïque dura trois mois. Puis vint la lassitude, un doute sur l'excellence de ce régime, un vague désir d'autre chose. Sans doute aussi l'effort contre nature que je venais de faire me laissait, par trop de fatigue, d'autant plus désarmé et plus faible aux tentations.

« Un jour de printemps, j'allai, pour la première fois depuis mon deuil, à l'un de ces lieux de promenade où fréquentent les gens qui s'amusent. Je frôlai dans le portique de Pompée des femmes peintes, étincelantes de bijoux et qui sentaient bon. En continuant d'errer au hasard, je me trouvai sur la voie Appienne à l'heure du beau monde. C'était une éclatante mêlée d'équipages luxueux, de litières d'hommes à la mode portées sur les épaules de huit esclaves, de chaises découvertes de matrones éventées par des négresses. Deux piqueurs numides passèrent comme un tourbillon, et, derrière eux, une *rhéda* tendue de soie rouge, que conduisait elle-même une femme d'une grande beauté. Je la contemplais d'un air un peu farouche en dissimulant une admiration de novice. Elle arrêta ses chevaux et me fit signe de monter près d'elle. J'obéis, et je ne me rappelai que le lendemain les préceptes du Portique. Cette femme était Lycisca, une affranchie en renom. Pourquoi eut-elle cette fantaisie? Peut-être, quand elle me rencontra, me connaissait-elle déjà et savait-elle que j'étais riche. Elle prétendait m'avoir enlevé simplement pour s'amuser et parce que ma figure étonnée de jeune sauvage lui avait plu. Ce n'est pas impossible, car Lycisca était une fille d'imagination et de caprice. Elle m'initia à la haute vie et ne me coûta que deux millions de sesterces.

« Dès lors, ce fut comme la fureur d'une revanche. Au commencement, voulant concilier cette vie avec mes maximes de détachement, je me disais que, pour mépriser les voluptés en connaissance de cause, il est nécessaire de les avoir éprouvées, surtout dans ce qu'elles ont de raffiné et d'aigu. Puis, après m'y être prêté par cet admirable scrupule philosophique, je m'y livrai par curiosité de psychologue et d'ar-

tiste. Je cherchais à me dédoubler, à me tenir en dehors de mes sensations pour les analyser et pour en mieux jouir. Mais le contraire arrivait. Pour que la jouissance soit aussi vive que possible, sans doute il y faut de l'inconscience, un abandon de soi. J'avais la lassitude et le dégoût des voluptés sans en avoir eu l'ivresse. Je voulais la faire naître, mais, justement parce que j'y tâchais, elle ne venait pas. Mon habitude inexorable de réflexion sur moi-même me rendait le plus souvent impropre au plaisir. Je ne pouvais m'oublier. Au milieu de l'orgie la plus folle ou la plus élégante, ma tête restait froide; je sentais le néant de toutes choses, et je m'ennuyais.

« Et pourtant, suivant toute apparence, il m'a été donné de vivre au temps où l'on a porté à leur plus haut degré le pouvoir et l'art de jouir. Jamais, je pense, on n'a vu ni on ne verra un si petit nombre d'hommes occuper à leur profit et absorber un si grand nombre d'existences humaines. Quelques-uns de mes amis avaient jusqu'à trois mille esclaves et des richesses dont ils ignoraient les limites. Et la science du plaisir était égale aux ressources dont elle pouvait disposer. Plusieurs générations de privilégiés avaient étudié les moyens d'affiner, de varier et de multiplier les sensations agréables. Assurément les hommes qui viendront après nous ne concevront qu'à peine la vie que certains d'entre nous ont connue et pratiquée. Pour des raisons qu'il est bien inutile de donner ici, la richesse des particuliers ne peut plus que décroître. Et l'on prévoit le temps où les barbares rompront les barrières de l'empire. Alors ce sera la fin de la fête...

« Mais, comme l'avenir imaginera malaisément l'intensité de nos plaisirs physiques, peut-être ne comprendra-t-il pas non plus la profondeur de nos satiétés; et il admirera, en lisant nos chroniques, combien d'hommes se sont donné la mort de notre temps.

« Après quinze ans d'orgie tour à tour grossière et délicate, le corps usé, les sens émoussés, le cœur vidé à fond de toute croyance, même de toute illusion, qu'avais-je à faire au monde? Il m'apparaissait comme un spectacle absurde et ne m'intéressait plus. J'avais gardé cette douceur native qui me venait de mon père, mais seulement parce qu'il m'était agréable d'être bon, et encore cela même me devenait indifférent. Au reste, je répugnais à toute action; les emplois publics, devenus vils et précaires, me dégoûtaient d'avance. Je languissais dans un immense et incurable ennui. N'ayant plus aucune raison de vivre, je résolus de mourir.

« La mort ne m'effrayait point : c'était pour moi la grande libératrice; mais je la voulais sans souffrance.

« Ayant affranchi tous ceux de mes esclaves que je jugeai capables de bien user de leur liberté, je passai deux jours sans prendre aucune nourriture ; puis je me plongeai dans une baignoire où l'on versait continuellement de l'eau chaude. J'avais fait installer la cuve de marbre dans le péristyle de ma maison; et, tandis que la chaleur du bain épuisait lentement mes forces, des fleurs rares aux parfums capiteux m'asphyxiaient délicieusement. J'avais la sensation d'une défaillance voluptueuse et mortelle, où tout mon être fondait et se dissolvait peu à peu. La tête renversée, je regardais, sans penser à rien, un des coins du voile de pourpre tendu sur la baignoire et, autour de ce voile, de petits nuages flottants sur le bleu du ciel, qui prenaient la forme de femmes que j'avais connues; et il me semblait qu'une parcelle de mon âme, se détachant de moi à chaque souffle, allait les rejoindre dans l'azur enflammé...

. . . . . .

« — Me reconnaissez-vous, Marcus? dit une voix très douce.

« J'ouvris les yeux : j'étais dans mon lit; ma sœur Séréna se tenait auprès de moi.

« Styrax, me voyant évanoui dans mon bain, m'en avait retiré sans se soucier des suites de sa dé-obéissance. Il m'avait porté dans ma chambre et, me desserrant les dents, m'avait fait prendre un peu de bouillon... Une fièvre cérébrale s'était bientôt déclarée, et depuis huit jours j'étais entre la vie et la mort.

« Quand j'aperçus Séréna penchée sur moi, je crus voir une figure merveilleuse venue d'un monde meilleur et plus beau que le nôtre. Elle avait seize ans, était blanche et blonde, d'une beauté immatérielle et comme transparente qui laissait voir toute son âme, avec un air d'innocence et de gravité que je n'ai jamais vu qu'à elle.

« Mon existence avait été jusque-là entièrement séparée de la sienne. Elle vivait retirée dans son appartement sous la garde de la vieille Athana. Quand je m'étais résolu à mourir, je n'avais point prévenu Séréna de mon dessein, craignant une scène pénible, et n'avais même pas voulu la voir. La pauvre enfant, avertie par Styrax, venait de passer sept jours et sept nuits à mon chevet : tout amaigrie par la fatigue, elle avait un regard d'une infinie douceur, un regard d'étoile dans ses yeux agrandis.

« — Me reconnaissez-vous, mon cher Marcus? répéta-t-elle.

« Je l'attirai à moi, la baisai sur le front et pleurai longtemps.

« Je guéris; mais de mon suicide manqué il me resta pendant plusieurs mois une extrême faiblesse. Je n'avais ni désirs, ni regrets, ni tristesse, ni joie. Pourtant, dans cette mort de mon être, un sentiment s'était éveillé. Je m'étais mis à adorer ma sœur Séréna, à l'aimer d'un amour humble, craintif, religieux; et, quoique je fusse son aîné de vingt ans, dans ce retour à l'infirmité du premier âge je m'attachais à elle et lui obéissais comme un petit enfant à sa mère. C'était plus que de l'affection fraternelle : c'était un amour d'une espèce particulière et tel que je n'avais jamais rien éprouvé d'approchant. Séréna était si différente de toutes les femmes que j'avais rencontrées! Il me semblait que cet amour évoquait du fond de mon passé et faisait renaître en moi ce que j'avais eu jadis de meilleur, mes ardeurs de jeune sage aspirant à la suprême pureté. Puis, à mesure que mon intelligence recouvrait sa vigueur, mes habitudes de curiosité me revenaient, et j'apportais peu à peu dans mon amour passionné pour ma sœur l'attention d'un psychologue séduit par le spectacle d'une âme extraordinaire.

« Un jour, Séréna me dit :

— Voulez-vous me faire un grand plaisir? Venez avec moi demain matin là où je vous conduirai.

« — J'irai où vous voudrez, Séréna.

« — Alors soyez prêt de bonne heure.

« Le lendemain, au point du jour, Séréna m'attendait dans l'atrium avec une trentaine de nos esclaves.

« — Ils viennent avec nous?

« — Sans doute.

« En chemin, elle me demanda si j'avais entendu parler des chrétiens et ce que je savais d'eux.

« — Peu de chose, répondis-je. C'est, je crois, une secte juive, en tout cas un culte venu d'Orient, comme il y en a tant à Rome. On dit que ce sont des meurt-de-faim, des frénétiques et des fous, qu'ils ont des cérémonies bizarres, qu'ils adorent une tête d'âne et qu'ils sont les ennemis de l'empire.

« — Croyez-vous que ce soient eux qui aient mis le feu à Rome au temps de Néron?

« — Mon père ne le pensait pas. Il fallait des coupables pour le peuple : on a inventé ceux-là. Et, tenez, vous me rappelez qu'un imbécile de pédagogue me conduisit dans les jardins de l'empereur (j'étais tout enfant) pour y voir brûler quelques-uns de ces malheureux...

« — Vraiment? vous les avez vus? interrompit Séréna dont les yeux brillèrent tout à coup.

« Puis, après un long silence :

« — Mais vous, me demanda-t-elle, croyez-vous ce qu'on dit? Les chrétiens sont-ils, à votre avis, des fous et des scélérats?

« — Oh! moi, ma chère Séréna, je n'ai pas d'opinion là-dessus et ne m'en embarrasse guère. Et puis, vous savez, je ne suis point dur aux misérables. Je ne m'étonne pas que les gueux trouvent leur part mauvaise et je comprends fort bien qu'ils s'insurgent. Je n'ai point de colère contre eux. J'ai plutôt quelque sympathie, étant malade et dégoûté du monde comme il est, pour tous les révoltés, quelles que soient les raisons de leur révolte... Mais pourquoi me demandez-vous tout cela?

« — Parce que je suis chrétienne, dit tranquillement Séréna.

« J'avais appris dès longtemps à ne m'émouvoir de rien :

« — Si vous êtes chrétienne, Séréna, c'est donc que les chrétiens valent mieux qu'on ne prétend ; et je serais curieux de faire leur connaissance.

« — Cela ne tardera guère, car voici que nous arrivons.

« Et elle me montra, sur la voie Ardéatine que nous suivions depuis quelques instants, une des sépultures de la famille Flavia. Un homme se tenait dans le vestibule : Séréna lui donna un mot de passe, et nous entrâmes dans l'hypogée, suivis de nos esclaves. Une cinquantaine de personnes s'y trouvaient déjà, la plupart agenouillées, d'autres assises sur des bancs de pierre le long des murs.

« Les parois du souterrain étaient percées de niches horizontales, les unes closes par des pierres funéraires, les autres béantes et attendant leurs morts. Quatre guirlandes peintes, l'une de roses, l'autre d'épis, la troisième de raisins, la dernière de feuilles de laurier, s'enroulaient autour de la voûte. Au-dessous de ces guirlandes, une fresque représentait des moissonneurs, la faucille à la main, coupant des blés. Puis c'étaient, au haut des murs et dans l'intervalle des niches, d'autres peintures symboliques dont le sens me fut révélé plus tard : un berger portant une brebis sur ses épaules, que d'abord je pris pour un Mercure criophore, des ancres, des navires, des colombes, des poissons. Au fond de la salle, deux chaires taillées dans le roc. Entre les deux, un autel de pierre chargé de pains, avec du vin dans une grande coupe. La salle était éclairée par des lampes de cuivre sur lesquelles étaient gravés les mêmes symboles que sur les murailles.

« D'autres chrétiens entrèrent. Depuis le coup terrible dont Néron avait frappé la secte, ils avaient pris l'habitude de s'assembler hors de la ville, dans des tombeaux, sous prétexte de cérémonies et de repas funèbres. A l'époque où je les connus, on les laissait fort tranquilles; mais la crainte d'une persécution toujours possible donnait à ces réunions un air de mystère qui en augmentait pour moi l'étrange nouveauté.

« J'aperçus dans l'assemblée le consul de l'année, Flavius Clemens : ce qui m'expliqua que la reunion eût lieu dans un des tombeaux de sa famille. Je reconnus la femme de Clemens et sa nièce, et Pomponia Grœcina, et Pauline, la veuve de Sénèque, pâle à jamais d'avoir suivi son mari plus qu'à mi-chemin dans la mort. Elles étaient voilées très bas, de manière à cacher leurs cheveux. Je vis enfin, au premier rang, Acté, l'ancienne maîtresse de Néron et l'ancienne amie de mon père, belle encore malgré ses cinquante ans, et, je crois, quelque peu fardée. Le reste de l'assistance me parut se composer de petites gens et d'esclaves.

« Un vieux prêtre de figure chétive et douce, qui avait pris place sur l'un des sièges de pierre, se leva, et dans un assez mauvais latin prononça, sans doute à mon intention, une harangue où étaient résumées les croyances de la secte : le péché du premier homme et ses conséquences, la rédemption du genre humain par Jésus, dont je ne connaissais jusque-là que le nom et le supplice, l'union des âmes en Jésus signifiée par le banquet fraternel, et toute la morale chrétienne exprimée par les huit *béatitudes*.

« Après quoi, le prêtre récita lentement des prières où Jésus était invoqué comme le fils de Dieu et le sauveur des hommes. Ensuite il étendit ses deux mains sur les pains et sur la coupe pleine et rappela que Jésus, dans son dernier repas avec ses compagnons, avait fait ainsi en disant : « Man-« gez, ceci est mon corps; buvez, ceci est mon sang. Faites « la même chose en mémoire de moi. » J'ai su depuis que quelques-uns des prêtres et la plupart des fidèles ne voyaient point dans ces paroles une image singulière et hardie, mais croyaient en effet manger et boire leur Dieu; et ce fut une de mes plus vives surprises.

« Enfin le prêtre distribua le pain aux assistants et leur présenta la coupe après y avoir bu le premier. Je ne pris point part à ces agapes, n'étant pas encore initié.

« Tout cela me parut grave, majestueux, touchant et nouveau. Mais je sentis très nettement, et du premier coup, que ces rites et cette assemblée ne seraient jamais pour moi qu'un spectacle et qu'il y avait un abîme entre ces hommes et moi.

« — Mon cher Marcus, me dit Séréna en sortant, vous avez vu ce que sont les chrétiens. Vous les aimerez davantage à mesure que vous les connaîtrez. Vous êtes malheureux, je le sais. Il faut vous faire chrétien. Là est la vérité, et là aussi la consolation.

« — J'y songerai, Séréna.

« Je suivis assidûment les assemblées. Je retrouvai dans l'enseignement de Calliste (c'était le nom du prêtre) nombre de pensées et de maximes de Pythagore, de Zénon et des anciens sages. Jésus, par sa vie et par son supplice, me rappelait le portrait idéal du juste, tracé par Platon. Ce qui me semblait propre à la religion naissante, c'était d'abord l'obligation rigoureuse de croire à certains dogmes comme à des vérités révélées de Dieu. Puis, toutes les vertus que les philosophes avaient déjà connues et prêchées m'apparaissaient, chez les disciples de Christus, transformées par un sentiment nouveau : l'amour d'un Dieu homme et d'un Dieu crucifié, amour sensible, ardent, plein de larmes, de confiance, de tendresse, d'espoir. Évidemment ni les forces naturelles personnifiées ni le Dieu abstrait des stoïciens n'ont jamais inspiré rien de pareil. Et cet amour de Dieu, source et commencement des autres vertus chrétiennes, leur communiquait une pureté, une douceur, une onction et comme un parfum que je n'avais pas encore respiré.

« J'admirais de bon cœur ces croyants; mais je ne croyais pas. J'avais uniquement gardé de mon éducation philosophique cette conviction, qu'en dépit d'obscurités ou d'exceptions apparentes, tout se passe dans le monde selon des lois nécessaires et immuables et qu'il n'y a pas de merveilleux particulier. Une révélation directe de Dieu à un moment donné de l'histoire, le passage d'un Dieu homme sur la terre et tous les dogmes de la religion nouvelle trouvaient dans ma raison une invincible résistance et qui, jusqu'à l'heure où j'écris, n'a pas été ébranlée.

« J'avouerai d'autres répugnances que j'éprouvais par instants. L'idée que mes nouveaux frères avaient de ce monde et de cette vie heurtait en moi je ne sais quel sentiment de nature. Je reconnais l'impertinence d'une telle contradiction; mais, malgré mon pessimisme persistant, mal combattu par ma curiosité et par mon amour pour Séréna, il me déplaisait que des hommes méprisassent si fort la seule vie, après tout, dont nous soyons assurés. Puis je les trouvais par trop simples, fermés aux impressions artistiques, bornés, inélégants. Ou bien, un peu de souci de la patrie romaine se réveillant en moi, je m'effrayais du mal que pouvait faire à l'empire, si elle continuait de se répandre, une telle conception de la vie, un tel détachement des devoirs civils et des occupations profanes. D'autres fois, j'étais décidément injuste. L'arrière-pensée religieuse que les chrétiens mêlaient à leurs affections pour les épurer me semblait refroidir ces affections en leur ôtant de leur liberté, de leur grâce et de leur abandon. N'être aimé qu'en tant que racheté par Jésus et qu'en vue de mon salut éternel, cette idée me glaçait. Et alors j'étais choqué que ces saints fussent si sûrs de tant de choses, et de choses si merveilleuses, quand j'avais, moi, tant cherché sans trouver, tant douté dans ma vie, et mis finalement mon orgueil dans mon incroyance.

« Mes habitudes d'observation m'empêchaient encore, d'une autre manière, de devenir chrétien. J'éprouvais tantôt un sentiment de mauvaise humeur, tantôt un méchant plaisir à surprendre chez les chrétiens ces faiblesses humaines qu'à d'autres moments je leur reprochais d'avoir voulu dépouiller. Le consul Clemens, dans cette société de frères égaux devant Dieu, était traité avec des honneurs particuliers et y prenait plaisir. Les esclaves restaient des esclaves, et leur place était aux derniers rangs. Il y avait entre les femmes des rivalités pour la préparation des agapes ou l'entretien des vêtements sacerdotaux, et des luttes plus vives encore autour des prêtres pour forcer leur attention et capter leur faveur. Acté, que les matrones tenaient à distance, se faisait remarquer par une piété violente. C'était une femme d'imagination désordonnée et de faible jugement. Elle n'avait jamais voulu croire aux crimes de Néron, mettait le supplice des chrétiens sur le compte de Poppée; et, déjà chrétienne quand Néron mourut, elle avait élevé de ses deniers un tombeau au cadavre abandonné de son ancien amant. Repoussée par la communauté chrétienne, puis rentrée en grâce, reprise peu après de la folie de son corps, pardonnée de nouveau, calmée enfin par l'âge, elle embarrassait souvent le vénérable Calliste par l'indiscrétion de son zèle et par ce qui, dans son allure ou sa toilette, sentait encore la femme galante. Mais le doux vieillard, pour ne point faire du tort à ses pauvres, ménageait l'extravagante créature : car elle était riche et donnait à pleines mains.

« En dépit de ces menues faiblesses, les bonnes et belles âmes que j'ai rencontrées là! J'avais beau me dire : Ces saints font un marché; ils comptent sur le paradis; c'est en vue d'un salaire qu'ils pratiquent les plus sublimes vertus. Mais croire à cette récompense éloignée, n'est-ce pas encore un acte de vertu, puisque c'est croire à la justice de Dieu et le concevoir tel qu'il devrait être? Et quelle vertu est entièrement gratuite? Au temps où je suivais les maximes des stoïques, n'avais-je pas pour salaire la conscience orgueilleuse de ma supériorité morale?

« Et quelle foi animait ce petit troupeau! Ils ne croyaient plus, comme les premiers chrétiens, à la fin prochaine du monde ni à la Jérusalem terrestre. Mais ils ne doutaient pas que la domination de l'univers ne fût assurée à leur religion. De fait, il y avait déjà dans toutes les villes importantes de l'empire des communautés chrétiennes, et sans cesse ces « Églises » échangeaient des nouvelles, s'envoyaient des encouragements et des espérances. Et, sentant dans l'ardeur de leur foi une incalculable puissance et ce que leurs dogmes avaient d'approprié aux besoins de la plupart des hommes, surtout des humbles et des souffrants, je songeais que peut-être ils avaient raison, que l'avenir leur appartenait, que si dans un siècle ou deux l'empire s'effondrait

sous le choc des barbares la religion de Jésus florirait sur ses ruines. Si cela doit arriver, que sera cette humanité neuve? Sans doute il y aura plus de vertu, par suite plus de bonheur, puisque le bonheur vient surtout de l'âme; en revanche, moins d'art et d'élégance, une moindre intelligence du beau...

« Hé! que m'importe ce que sera après ma mort la face changeante de la mystérieuse humanité? Ce que je sais, c'est que j'ai connu pour la première fois, dans le tombeau de la voie Ardéatine, la bonté des cœurs simples, la résignation des misérables, l'amour de la souffrance, la chasteté sans tache.

« Là j'ai connu l'admirable charité de mon affranchi Styrax. Ayant appris que je fréquentais l'assemblée des chrétiens, il me supplia un jour de l'y conduire, disant qu'il ne pouvait avoir une autre religion que celle de son maître. Quand la « bonne nouvelle » lui fut révélée, tout son cœur se fondit. Il pleurait de joie à chaque assemblée. Il lui vint un grand amour des pauvres et des malades : non content de l'argent que je lui donnais pour cela, il y ajoutait du sien en le répandant sous mon nom. Il ne secourait pas seulement les chrétiens, mais tous les malheureux, quels qu'ils fussent; et par l'unique ascendant de sa bonté il enrôlait des bandes de pauvres gens dans la religion du Dieu qui aime et qui console.

« Là surtout j'ai connu la grâce plus qu'humaine, la douceur et la pureté de Séréna. Toutes les vertus qui chez les autres chrétiens me paraissaient tantôt unies à trop de rudesse et à une simplicité d'esprit excessive, tantôt gâtées par l'attente trop sûre d'une récompense ou par l'intolérance qui accompagne les croyances absolues, ces vertus semblaient chez Séréna les fruits naturels d'une âme exquise et vraiment divine. Et ma grande occupation était de sentir le charme qui émanait de sa personne et de la voir vivre sa vie bienfaisante, belle à la fois de la plus rare beauté morale, de la candeur de l'enfant et des séductions épurées de la femme...

« — Ne voulez-vous pas recevoir le baptême, Marcus? me disait-elle quelquefois.

« Je répondais :

« — Attendez, de grâce, que les mauvais souvenirs de jadis ne me troublent plus et que ma vie passée soit entièrement morte en moi. Quand je serai tout à fait chrétien de cœur, je demanderai le baptême.

« Elle se contentait de cette assurance, heureuse d'ailleurs de me voir reprendre quelque goût à l'existence et assister avec elle aux saintes assemblées.

. . . . . .

« Un jour, revint de Syrie, où il était allé visiter les Églises, un des chefs de la communauté de Rome, le prêtre Timothée, ancien esclave et d'origine africaine. Il était austère, désintéressé, et croyait ardemment : fort ignorant du reste, parlant un mauvais grec, comprenant à peine le latin. Avec cela, de brusques éclairs d'éloquence. Mais sa logique était étroite; il connaissait mal les cœurs; il ne comprenait rien aux nuances un peu délicates du sentiment ou de la pensée; son imagination était sombre et son zèle avait quelque chose d'âpre et de farouche. Je vis clairement par son exemple les côtés fâcheux d'une foi trop absolue et trop militante, et ce qu'elle peut engendrer, chez certains esprits, de roideur désagréable, d'inintelligence, presque d'inhumanité.

« Le doux Calliste avait sagement permis au consul Clemens de prendre part, extérieurement, aux cérémonies de la religion romaine; Timothée s'indigna de cette tolérance, dit qu'on ne pouvait servir deux maîtres, et remplit d'une telle terreur l'esprit un peu faible de Clemens que le pauvre homme résigna subitement ses fonctions de consul, ce qui fut l'origine de sa perte. Après quelques avertissements, Timothée condamna à des pénitences publiques cette innocente Acté, parce qu'elle continuait à se farder, à porter des bijoux et à s'habiller avec trop de recherche. La bonne créature me raconta un jour, en versant des torrents de larmes, comme il l'avait traitée durement..., et je vis bien qu'au fond, toujours affamée d'émotions et de drame, elle subissait avec d'étranges délices les brutalités de son impitoyable directeur.

« J'eus mon tour. Par des arguments qui, je le reconnais, étaient sans réplique, Timothée me mit en demeure de recevoir le baptême ou de sortir de l'Église. Lui expliquer mon cas, il n'y fallait pas songer : jamais il ne serait entré dans ces subtilités. Quitter la communauté chrétienne, c'était affliger cruellement Séréna, me condamner à la voir moins souvent et renoncer à un spectacle qui m'intéressait de plus en plus, mieux que cela, à un touchant commerce avec bien des cœurs excellents, avec une famille que j'avais fini par aimer. Quoique cette hypocrisie me répugnât, je me résignai au baptême. Après tout, cette cérémonie ne faisait que m'agréger un peu plus étroitement à des hommes dont j'admirais et vénérais les vertus, si je ne partageais pas leur foi. Mon baptême n'était qu'un témoignage décisif de ma sympathie pour eux. Il signifiait que j'étais de cœur avec le petit groupe qui, à mes yeux, représentait alors dans le monde la plus haute perfection morale. Puis, Domitien devenant de jour en jour plus soupçonneux, l'Église, à tort ou à raison, s'attendait à être bientôt inquiétée. J'étais engagé d'honneur à ne point abandonner nos amis à l'heure du danger. Enfin l'idée que je réjouirais tant de bonnes âmes fit taire mes derniers scrupules. Je me laissai donc baptiser. Et, pour ne mentir qu'à demi, tout en récitant la profession de foi des chrétiens, je m'appliquais à n'y voir qu'une formule symbolique et j'y cherchais un sens assez large pour que ma philosophie y pût souscrire. Si ce fut une lâcheté, la joie de ma chère Séréna m'en sauva le remords.

. . . . . .

« Mais le temps passe; le bourreau viendra dans une heure et je voudrais terminer ma confession.

« Lorsque, non loin de la porte Capène, un matin que nous nous rendions à l'assemblée, j'eus à peu près assommé le favori de l'empereur, Parthénius, qui, revenant de quelque orgie, avait outragé ma sœur en paroles, j'aurais dû fuir aussitôt et j'en eus l'idée; mais j'attendis, je ne sais trop pourquoi, par apathie, par dégoût de l'action, pour ne point

troubler Séréna, me disant que rien ne pressait, qu'il serait encore temps le lendemain. Or, le soir même, un centurion vint avec des soldats. Ma sœur était condamnée au bannissement et devait partir sans délai. Le caprice de l'empereur étant au-dessus des lois, on m'arrêta pour me conduire à la prison Mamertine : on ne me faisait pas même la grâce de me décapiter dans ma maison. Nos biens étaient confisqués : la vengeance de Parthénius était complète.

« Ma sœur m'embrassa gravement et me dit :

« — Bénissons Dieu, mon cher Marcus. Nous nous reverrons bientôt. Ne vous inquiétez pas de moi. Ma vieille Athana ne me quittera point, et l'exil n'a rien qui m'effraye puisque Dieu est partout. Je le prie de vous assister dans votre épreuve et je vous envie l'honneur qu'il vous fait en vous permettant de mourir pour lui...

« Elle disait cela tranquillement, de sa voix harmonieuse, me prêtant naïvement une âme égale à la sienne... Mais tout à coup, ayant détourné la tête, elle éclata en sanglots (sois bénie pour cette faiblesse, Séréna!). Moi, le cœur me manqua en lui disant adieu, et il me sembla que j'étais mort par avance.

« J'arrivai à la prison comme on y amenait le consulaire Clemens, et nous pûmes échanger quelques paroles. L'arrêt impérial le déclarait coupable, comme moi, « de superstition et de vie judaïque ». En réalité, il était condamné comme suspect et mécontent, car, depuis qu'il s'était démis de ses fonctions, il vivait dans la retraite et ne prenait part à aucune cérémonie publique. En outre, ses grands biens avaient tenté l'empereur. La femme et la nièce du consulaire étaient, comme Séréna, reléguées dans l'île de Pandataria. Clemens, que j'avais toujours regardé comme un fort petit génie, me parut admirable de sérénité : son placide héroïsme me fit honte et releva un peu mon courage. La pensée que ma chère sœur retrouverait des amies dans son exil m'apporta aussi quelque tranquillité.

. . . . . .

« Le geôlier est un bon homme. J'avais sur moi de quoi écrire; il m'a procuré une lampe. Il a bien voulu me prévenir que le bourreau viendrait vers la pointe du jour. J'ai écrit toute la nuit. Je n'ai plus aucune attache à la vie, et la mort, anéantissement ou passage dans l'inconnu, ne m'effraye pas. Je me suis remis, à peu de chose près, dans l'état d'esprit où j'étais l'an dernier, quand j'ai voulu mourir dans mon bain... Mais, au dernier moment, j'ai peur de la mort sanglante et ignoble, de la mort qui souille et qui défigure; j'ai peur de la hache qui peut manquer son coup... On a poussé très loin, de mon temps, la science des poisons : la perle creuse de mon anneau contient une goutte d'un liquide incolore qui me tuera en quelques minutes, presque sans douleur.

. . . . . .

« J'ai vu quels honneurs rendaient les chrétiens à l'ossuaire où sont les restes des victimes de Néron. Ils vont m'honorer aussi comme un de leurs saints. Mais puis-je à présent les détromper? Et d'ailleurs, à quoi bon? Je souhaite qu'ils devinent mon suicide, je souhaite qu'ils lisent cette confession; mais je ne ferai rien pour cela. Car si Séréna savait comment je meurs et dans quelle incroyance, ce serait pour elle une trop grande douleur... Au reste, j'espère bien que Timothée, qui ne m'aimait point, ne laissera rendre à mes os qu'un culte modéré... Et si des cœurs simples me vénèrent plus que de raison, qu'importe encore? C'est leur foi qui leur sera comptée, non les mérites du saint qu'ils invoqueront. Puis, après tout, ce n'est point un méchant dont ils honoreront la mémoire. J'ai cherché sincèrement la vérité. Je me suis efforcé, dans mon adolescence, d'atteindre à la sainteté telle que je la concevais. Et si j'ai été paresseux, voluptueux et faible, si j'ai peu fait pour les autres hommes, j'ai toujours eu pour eux beaucoup d'indulgence et de pitié.

. . . . . .

« Je viens de briser la perle entre mes dents. Adieu, Séréna, ma sœur bien-aimée! Le monde n'eût-il d'autre raison d'être que la production (fût-ce à de longs intervalles) d'une âme aussi douce et aussi parfaite que la tienne, l'existence de ce monde inintelligible me serait assez justifiée... »

III.

[illegible]

Timothée passa trois heures sur le manuscrit de Sérénus. Le commencement était d'une écriture assez nette. Mais Timothée ne savait que le latin du peuple; et la langue savante du jeune patricien lui échappait en bien des endroits. La dernière partie était peu lisible; et même il se trouvait que les passages où Sérénus affirmait clairement son incrédulité étaient presque indéchiffrables. Par hasard ces mots : *Le prêtre Timothée... était austère, désintéressé,* se lisaient facilement; et la fin de la phrase n'était qu'hiéroglyphes.

Le vieux prêtre en restait donc aux soupçons sur le cas de Sérénus et sur sa fin païenne. Il aurait pu confier le manuscrit à un lecteur plus habile; mais, s'il désirait le mot de l'énigme, il ne craignait pas moins le scandale de la découverte. Puis, si Sérénus n'était pas mort pour le Christ, c'était à cause du Christ qu'il avait été condamné. Et peut-être avait-il eu, au moment d'expirer, une illumination subite, un éclair de foi?

Alors Timothée songea à brûler le mystérieux écrit. Mais un scrupule, un respect de la mort le retint. Il s'agenouilla et pria quelque temps, et, ayant remis le parchemin dans son étui, il retourna au tombeau de la voie Ardéatine.

Il glissa le petit rouleau sous la tunique de Sérénus et dit tout haut :

— Que son crime ou sa justification demeure avec lui! Son écrit le jugera. Dieu qui sondez les reins et les cœurs, je recommande mon frère à votre miséricorde.

IV.

[illegible]

L'an de grâce 860, Angelran, abbé des bénédictins de Beaugency-sur-Loire, pieusement jaloux des miracles opérés

dans la chapelle du prieuré de Cléry par les reliques de sainte Avigerne, résolut d'aller chercher à Rome les cendres de quelque martyr d'importance pour en doter l'église de son abbaye.

Nicolas Ier, qui occupait alors le siège de Pierre, avait une dévotion particulière aux sépultures des saints martyrs. Elles étaient, à dire vrai, en assez mauvais état, ayant été pillées et à moitié détruites par Vitigès, roi des Goths, puis par Astolphe, roi des Lombards. Plusieurs papes avaient fait transporter dans les églises de Rome des tombereaux de saints ossements. Mais le trésor était loin d'être épuisé. Nicolas restaura quelques-unes des plus célèbres catacombes, en confia la garde à des sacristains; et il allait souvent y célébrer le sacrifice de la messe. Une de ces cryptes n'était autre que le tombeau de Flavius Clemens.

Ce fut là que, parmi beaucoup de noms obscurs gravés sur les pierres funéraires, Angelran remarqua le nom de Sérénus. Son épitaphe, rédigée par le fidèle Styrax, était ainsi conçue :

MARCVM ANNAEVM SERENVM MARTYR.
SERITA SANCTA IN MENTE HABEBAT.

Angelran se souvint tout à coup qu'il y avait eu dans le palais de Néron un capitaine du nom de Sérénus, et il pensa qu'il avait sa tombe sous les yeux. Ce Sérénus était l'ami du philosophe Sénèque, qui, comme on sait, connut l'apôtre saint Paul. Évidemment Sérénus, initié par Sénèque à la foi chrétienne, s'était converti en secret; et, lorsque Néron persécuta les chrétiens, ayant osé les défendre devant l'empereur et lui résister en face, il fut condamné à mort. Angelran eut bientôt fait de reconstruire ainsi dans sa tête toute l'histoire du martyr. Il se promit de l'écrire à son retour et d'amplifier dans son latin le plus élégant ce canevas si vraisemblable.

Il obtint facilement du père des fidèles la permission d'ouvrir la tombe et d'emporter les restes vénérables de M. Annæus Serenus, auquel il donnait déjà dans sa pensée le nom de saint Marc le Romain.

La pierre enlevée, Angelran vit ce qui demeurait du corps du martyr : une traînée de poussière blanchâtre mêlée de fragments d'os, et, sur cette cendre, le petit rouleau de parchemin, qui, par un phénomène singulier, s'était conservé presque intact. Il essaya de lire ces antiques caractères, et, n'ayant pu les déchiffrer, il se dit que peut-être quelqu'un de ses moines y réussirait mieux.

La châsse de saint Marc le Romain fut installée dans l'église des bénédictins de Beaugency le jour de Pâques de l'année 861, au milieu d'un grand concours de peuple.

Cependant Angelran avait remis le manuscrit de Sérénus au moine Adalbéron, le plus savant homme de l'abbaye.

Adalbéron parvint, à force de travail et de patience, à déchiffrer la triste confession. Il apprit ainsi que le nouveau saint n'était point, comme l'avait cru l'abbé, cet Annæus Serenus à qui Sénèque a dédié son traité de *la Tranquillité de l'âme,* mais bien le fils de l'ami de Sénèque, et que ce prétendu martyr n'avait pas eu la foi et était mort en païen.

Mais déjà saint Marc le Romain était devenu populaire et faisait continuellement des miracles. Adalbéron, ne voulant point troubler les consciences des fidèles ni faire la joie des moines de Cléry, ne confia sa découverte à personne. Toutefois la confession de Sérénus lui parut si extraordinaire qu'il n'eut pas le courage de la détruire et qu'il garda le manuscrit impie dans un coin de la bibliothèque du couvent.

La réputation de saint Marc le Romain alla toujours grandissant jusqu'au XIe siècle. Vers l'an 1030, le clerc Hariulf, qui dirigeait l'école cathédrale d'Orléans sous l'évêque Hériger, rédigea, d'après les dits de témoins oculaires et dignes de foi, les procès-verbaux de vingt-quatre miracles opérés par la puissance du saint. Je transcris quelques-uns des plus remarquables (1).

1° *D'un homme à qui saint Marc rendit les yeux.*

« Il y avait à Closmoussu un mauvais prêtre nommé Gérald. Ce prêtre avait chez lui un jeune homme nommé Witbert qui était son cousin et son filleul. Un jour, Witbert alla à la fête de saint Marc le Romain à Beaugency. Comme il revenait, il rencontra en chemin Gérald accompagné de trois de ses paroissiens qui lui étaient tout dévoués. Gérald détestait son filleul parce qu'il le soupçonnait d'aimer une de ses pénitentes. Le méchant prêtre dit à ses compagnons de saisir Witbert et de le bien tenir, et, tandis que le malheureux invoquait saint Marc à grands cris, Gérald lui arracha les yeux et les jeta par terre. Une pie, d'autres disent une colombe, les prit dans son bec et les emporta dans la direction de Beaugency. Ce qu'ayant vu, le méchant prêtre fut saisi de remords et se prit à pleurer; et depuis, il n'osa plus célébrer la sainte messe.

« La mère de Gérald, nommée Arsinde, ayant appris la cruauté de son fils, recueillit Witbert et le soigna. Quand ses plaies furent cicatrisées, l'aveugle se mit à courir le pays en chantant des chansons, et il gagnait fort bien sa vie et se donnait du bon temps.

« L'année suivante, deux jours avant la fête de saint Marc le Romain, comme Witbert dormait, le saint lui apparut et lui dit :

« — Tu dors, Witbert?

« — Qui es-tu, toi qui m'appelles?

« — Je suis saint Marc le Romain.

« — Et que me veux-tu?

« — Je m'intéresse à toi. Comment te portes-tu?

« — Pas mal.

« — Et comment vont tes affaires?

« — On ne peut mieux.

« — Peux-tu te dire si satisfait, toi qui ne vois pas la lumière du jour?

« A ces mots, Witbert, qui dans son rêve croyait voir, se souvint qu'il était aveugle.

« Le saint reprit :

« — Va à Beaugency, achète deux cierges; allume l'un devant l'autel du Sauveur, l'autre devant ma châsse. J'ai prié Dieu pour toi parce qu'on t'avait fait du mal injustement. Va, et tu recouvreras la vue.

« Et comme Witbert, songeant au prix des cierges, ne répondait rien, saint Marc devina sa pensée :

« — Ne t'inquiète pas, lui dit-il. Va d'abord entendre la

(1) En réalité, ces miracles sont traduits du recueil des miracles de sainte Foi, vierge et martyre, par Bernardus Scholasticus (*Patrologie latine* de l'abbé Migne, t. CXLI).

messe à Tavers. Là tu rencontreras un homme qui te donnera six deniers.

« Witbert se leva, alla à la messe à Tavers, raconta sa vision à tous ceux qui étaient là et les pria de lui prêter douze deniers. Les gens se moquaient de lui et le traitaient de fou. Mais tout à coup un homme de bien, nommé Huzo, s'avança vers lui et lui donna six écus et une obole.

« Alors Witbert, plein de confiance, se rendit à l'église des bénédictins de Beaugency. Il acheta deux cierges, les alluma et passa la nuit en prières devant la châsse de saint Marc.

« Vers minuit, il lui sembla que deux globes lumineux, ayant la forme des baies du laurier, mais plus gros, descendaient du ciel et venaient se loger sous ses paupières, dans les deux trous où avaient été ses yeux. En même temps il sentit une grande lourdeur de tête et s'endormit.

« Il fut réveillé par la voix des moines chantant matines. Il voyait!

« D'abord il douta du miracle. Mais, ayant aperçu dehors, par la porte ouverte de l'église, un âne qui était sur le point d'entrer dans le saint lieu, il cria à l'ânier : « Hé! là-bas! « rangez donc votre âne! » Et aussitôt l'homme rangea sa bête. Sur quoi Witbert fut assuré qu'il avait recouvré la vue.

« Il passa encore une année à parcourir le pays afin de se faire voir aux gens qui l'avaient connu aveugle; puis il songea à son salut et entra dans un monastère. »

2° *D'une jument ressuscitée.*

« Il y avait à Lestion, à deux lieues de Beaugency, un ancien soldat nommé Foulque. Cet homme alla à Rome en pèlerinage, et il en revint monté sur une jument que lui avait prêtée son frère, lequel était un saint prêtre du nom de Bernard. En chemin, la jument devint malade. Foulque promit à saint Marc un cierge aussi long que la queue de la bête, si elle guérissait. Mais la jument tomba un jour sur la route et mourut. Foulque voulut vendre sa peau à un aubergiste qui lui en offrit un prix dérisoire. Indigné de cette mauvaise foi, Foulque rompit le marché; puis, avec son couteau, il taillada partout, en long et en large, la peau de la bête morte, de façon que l'aubergiste n'en pût tirer aucun profit. Et en même temps il criait :

« — Qu'est-ce que cela aurait coûté à saint Marc, qui guérit tant de malades, de guérir aussi ma jument? Je lui avais promis un si beau cierge! Et encore cette jument n'est pas à moi et il faudra que je la paye à mon frère. Je suis un homme ruiné!

« Comme il disait ces mots, la jument morte se leva sur ses pieds et se mit à hennir joyeusement. Les profondes coupures que Foulque lui avait faites se cicatrisèrent en un clin d'œil; et elles se couvrirent d'un poil plus fin que celui du reste du corps, et d'une autre couleur; et cela formait comme des dessins qui attestaient le miracle. »

3° [illegible]

« Un Auvergnat était venu à Beaugency, au pèlerinage de saint Marc le Romain. Il remarqua que les cierges s'y vendaient à très bas prix à cause du grand nombre des marchands; et il songea que, s'il en achetait une grande provision, il les revendrait trois fois plus cher dans un autre pays. Il acheta donc tous les cierges qu'il put trouver et les mit dans des caisses. Mais un de ces cierges ne put tenir avec les autres. Alors l'Auvergnat l'appliqua contre sa poitrine entre ses vêtements, de manière que le gros bout était caché dans ses chausses et que le petit bout sortait par son collet sous sa barbe. Mais Dieu ne put souffrir l'audace de ce voleur. Le cierge s'alluma de lui-même, et le feu prit à la barbe de l'Auvergnat et à ses vêtements. Le malheureux, hurlant comme un damné, courut à l'église et se précipita vers la châsse de saint Marc en promettant de lui donner tous les cierges s'il le secourait. A l'instant même, le feu qui le dévorait s'éteignit. »

Ces citations suffiront, je pense.

En 1793, lors de la dispersion des Ordres religieux, la bibliothèque de l'abbaye fut transportée à l'hôtel de ville de Beaugency, et c'est là — me croira qui voudra — que j'ai eu la bonne fortune de trouver, avec la relation des miracles de saint Marc le Romain, le manuscrit de Sérénus.

[illegible]

LE MINISTÈRE DU 14 NOVEMBRE 1881

Son histoire (1)

V.

[illegible]

I.

Franchement, hardiment, le cabinet du 14 novembre entra en scène. Par sa composition, par son esprit, par son entente sous une direction indiscutée, le ministère était déjà un gouvernement. Il l'est encore, et tout de suite, par ses paroles, par ses actes. Point de masques, point de détours, point de faux-fuyants. Il dit sans ambages quel il est, ce qu'il entend faire. S'il le dit très haut — peut-être, en quelques circonstances, trop haut, — ce n'est point par présomption insolente ni par orgueil. C'est parce que la confusion des pouvoirs est telle, à son avènement, qu'il est indispensable, si l'on veut vraiment mettre un terme à tant de désordre, de faire montre, sans tarder, d'une grande vigueur, d'une résolution très forte.

C'est aux fonctionnaires que le ministère s'adresse d'abord. Chacun de ses membres reprend pour son compte, explique au personnel placé sous ses ordres ce passage de la Déclaration : « (Nous voulons), pour servir le gouvernement, une administration disciplinée, intègre et fidèle, soustraite aux influences personnelles comme aux rivalités locales, uniquement inspirée par l'amour du devoir et de l'Etat. » — Ici, avec quelque brusquerie de vieux loup de mer, M. Gougeard réveille des grands dignitaires endormis depuis trop longtemps dans une douce routine : « Faire régner l'ordre et la justice, *mettre chacun dans sa place et chaque chose en son lieu* pour l'honneur de la France, de la marine et de la république, telle est mon intention arrê-

(1) [illegible]

tée (1). » Là, M. Paul Bert, après avoir ainsi défini le rôle d'un bon administrateur : « Se faire respecter par son énergie, se faire estimer par sa justice, se faire aimer par sa bienveillance (2) », avertit en ces termes les mécontents du département des cultes : « Je ne vous demande pas une approbation secrète pour tout ce que je pourrai faire; je ne demande de vous que l'accomplissement des devoirs du fonctionnaire qui n'engagent point l'intimité de la conscience. La nation, au nom de qui, si chétif que je sois, j'ai l'honneur de parler ici, m'a donné les pouvoirs nécessaires pour faire obéir sa volonté souveraine. J'espère que je n'aurai pas besoin de m'en servir (3). » — Le général Campenon, M. Allain-Targé, M. Rouvier, tinrent un langage analogue.

Mais l'acte, le coup décisif, ce fut la circulaire du ministre de l'intérieur sur les droits et les devoirs des préfets. Quand M. Waldeck-Rousseau avait été appelé au département de l'intérieur, il y avait apporté cette conviction « qu'un système de gouvernement qui reposerait sur cette idée que l'avis d'un préfet n'est rien et que la recommandation d'un député c'est tout, serait un régime également funeste à l'indépendance de l'électeur, du député et des ministres (4) », c'est-à-dire à la dignité de la république et au service de l'État. Il pensait « qu'en déconsidérant les agents du pouvoir, c'est le pouvoir lui-même qu'on affaiblit et qu'on discrédite ». Comment arrêter cet affaiblissement et ce discrédit? Un seul moyen : affranchir les fonctionnaires de l'intervention abusive des sénateurs et des députés au profit des intérêts privés, c'est-à-dire, dans plus de la moitié des cas, au détriment des intérêts généraux. Certes, prendre une pareille décision et l'appliquer, c'était soulever bien des colères et bien des haines parmi les hommes de la politique de clocher. Mais quoi? est-ce que le bien de l'État ne devait pas primer toute autre considération? est-ce qu'il était possible à des Français patriotes et à des démocrates éclairés de tolérer plus longtemps une pareille source de passe-droits? Il ne se trouva personne, dans tout le conseil des ministres, pour le penser.

« La déclaration ministérielle du 16 novembre, écrivait M. Waldeck-Rousseau aux préfets (5), vous a fait connaître la volonté du gouvernement de constituer une administration forte, indépendante, et dans laquelle chaque fonctionnaire reprît l'autorité qui lui est impartie. Mon premier soin doit être de réclamer de votre part le concours actif et résolu nécessaire au prompt accomplissement de cette œuvre.

« Le pays a dû longtemps lutter contre une administration où il rencontrait surtout des adversaires. Il a vécu, jusqu'après les élections du 14 octobre, dans la défiance vis-à-vis des fonctionnaires et même dans l'hostilité. Et lorsque les élections eurent amené au pouvoir des hommes investis de sa confiance, c'est à eux que l'on s'est adressé, laissant presque complètement de côté les représentants naturels et hiérarchiques du pouvoir.

« Un pareil état de choses doit cesser aujourd'hui parce qu'il n'a plus de raison d'être.

« Personne ne peut plus désirer d'affaiblir une autorité placée dans des mains fidèles, et c'est un devoir que de rendre l'administration forte lorsqu'on a la ferme résolution de la mettre au service du pays.

« Il ne peut donc plus être admis que les sollicitations, les demandes d'emploi ou d'avancement continuent d'arriver au ministre en passant par-dessus la tête de ses fonctionnaires. Leur autorité en est diminuée sans profit pour personne, et les services qu'ils peuvent rendre en sont amoindris.

« J'ai résolu de retourner sans réponse les requêtes de cette nature qui me seraient directement adressées et de n'accueillir aucune recommandation qui ne me serait pas transmise par votre intermédiaire. »

Mais le ministre ne donnait pas seulement aux préfets tout pouvoir pour bien faire : il exigeait d'eux qu'ils se montrassent partout à la hauteur de leur mission. La seconde moitié de la circulaire du 24 novembre n'était pas moins explicite et formelle que la première. Il appartient aux préfets de justifier la mesure radicale qui vient d'être prise en apportant à l'instruction des affaires locales toute la célérité possible, en puisant leurs informations aux sources les plus sûres. Le préfet est le représentant du pouvoir central, le seul fonctionnaire qui, dans le département, en résume tous les intérêts et tous les droits : dès lors, son action directe s'étendra à tous les services; il doit s'entourer de collaborateurs attachés aux principes que le pays affirme avec une volonté chaque jour plus ferme; il doit surtout apporter tous ses soins à entretenir et à seconder l'élan qui emporte les communes à créer, à améliorer et à multiplier chez elles tous ces instruments de civilisation, de progrès et de bien-être, les écoles, les voies de communication, l'enseignement agricole, industriel; il doit veiller à ce que cet élan ne soit pas entravé « par ce que l'on a bien à tort appelé les lenteurs administratives, car ces lenteurs ne sont point le fait de la loi ou des règlements, mais de la négligence avec laquelle on les applique ». Par suite, il faut qu'on le voie plus rarement à Paris. « L'habitude des déplacements qui s'est introduite conduit aisément à penser que l'administrateur d'un département ne considère son poste que comme une sorte d'exil dont il brûle d'abréger la durée, et rien ne peut être plus funeste à la confiance qu'il doit inspirer, à l'autorité qu'il doit conquérir. »

Le préfet doit être en communication constante avec les représentants des communes, car « c'est là que sont les sources de la vie publique, qu'il importe d'empêcher de s'altérer ou de se perdre ». Les maires des plus petits hameaux doivent être assurés que la porte du préfet leur sera toujours ouverte. Les préfets doivent visiter fréquemment, en dehors des conseils de revision, leurs cantons et leurs communes, « pour connaître exactement et les manifestations de l'opinion, et ses espérances, et ses critiques, pour tenir constamment ouverte sous les yeux du gouvernement une

(1) Et encore : « Ne vous dissimulez pas que vous avez besoin de gagner ma confiance; je ne la donne dans le moment : les paroles ne sauraient me suffire et il me faut des actes. » (Allocution en recevant le personnel du ministère, 19 novembre).

(2) Allocution en recevant le personnel du ministère de l'instruction publique, 21 novembre.

(3) Allocution en recevant le personnel du ministère des cultes, 23 novembre.

(4) Discours prononcé à Rennes par M. Waldeck-Rousseau, le 14 juillet 1882.

(5) 24 novembre.

vaste enquête où toutes les aspirations politiques et économiques de la France puissent se faire jour... »

Pour qu'une réforme aussi complexe soit menée à bien, une heure d'énergie ne suffit pas ; une volonté persévérante, une ténacité à toute épreuve est nécessaire. Or M. Waldeck-Rousseau était Breton et il avait derrière lui M. Gambetta.

II.

Pendant que M. Gambetta et ses collègues prenaient ainsi position, la Chambre des députés s'agitait, et personne ne la menait encore. On a vu les raisons diverses, bienveillantes ou malveillantes, pour lesquelles l'Assemblée avait désiré l'avènement de M. Gambetta à la présidence du conseil. Le ministère du 14 novembre une fois formé, le sentiment dominant de la Chambre avait été celui de la déception. Sauf les ennemis déclarés de M. Gambetta, qui se réjouissaient « de le voir seul au ministère, entouré de sujets dociles, parce que seul aussi il tomberait pour ne plus jamais se relever (1) », les députés s'étonnaient ou se plaignaient. Ici, on n'avait pas compris; là, on ne voulait pas comprendre. Les uns regrettaient sincèrement que MM. Say, Ferry et de Freycinet ne fussent pas de la combinaison. D'autres regrettaient encore plus sincèrement de n'en pas faire partie quand tels de leurs collègues avaient un portefeuille de secrétaire ou de sous-secrétaire d'État en partage. « Attendons la Déclaration », dirent les moins hostiles. La déclaration vint, très fière, très catégorique. « Attendons les actes. » Mais quand les premiers actes furent connus, ce fut aussitôt, sauf sur les bancs de l'ancienne Union républicaine, un concert retentissant de plaintes et de récriminations.

De tous les hommes d'Etat qui s'étaient manifestés depuis quinze années, il n'en était pas un seul qui eût plus souvent et plus clairement que le nouveau premier ministre exposé ses théories de gouvernement. Aucun n'avait moins dissimulé la fermeté et la résolution de son caractère. Aucun n'avait moins caché ce qu'il se proposait de faire le jour où il serait appelé au pouvoir. Ce système, cette politique, ce caractère pouvaient être en eux-mêmes bons ou mauvais, mais il ne semblait pas qu'ils dussent être inattendus : il semblait qu'on dût être prévenu depuis longtemps. Or on n'était pas prévenu; tout fut ou parut inattendu. M. Gambetta hardi dans le choix de ses collègues ou de ses collaborateurs, M. Gambetta sans crainte des responsabilités, M. Gambetta poursuivant avec la même ardeur l'établissement d'un pouvoir fort et l'avènement d'institutions de plus en plus démocratiques, l'Europe n'en fut pas surprise l'espace d'un matin : la Chambre en fut profondément stupéfaite. En désignant son ancien président au choix du Président de la république, est-ce donc qu'elle ne savait pas ce qu'elle voulait?

M. Gambetta l'avait toujours pensé, et c'est pourquoi, après les longues campagnes contre le pouvoir occulte, après l'universelle attente qui avait suivi les élections, il avait vivement espéré que le débat sur les interpellations tunisiennes lui donnerait l'occasion de s'expliquer en toute franchise, devant la majorité et pour le pays, sur sa politique et sur ses projets. Mais l'occasion s'était dérobée devant lui. Un instant, au cours d'une insultante diatribe de M. de Mun contre la république, il avait cru la trouver et il avait demandé la parole. Mais le président Brisson le prévint par une prompte réplique à l'orateur royaliste; M. Gambetta fut ainsi empêché de prononcer son discours-programme, et, quand il parut sur la scène ministérielle, ce fut sans prologue. Ce petit fait, en apparence insignifiant, eut des conséquences considérables. Avertie par une de ces harangues où son grand orateur savait caractériser avec tant de puissance les véritables aspirations et les besoins de la nation, la majorité se serait peut-être engagée dans une tout autre voie. Instruite par une rude expérience, est-ce qu'elle n'est pas précisément revenue, après quelques mois, à la politique même de M. Gambetta? Mais, au lieu d'être préparée par un discours qui eût fait la lumière dans les esprits, elle fut brusquement surprise par des actes qu'elle ne comprit qu'à contre-sens. Le vote du 26 janvier et ses conséquences néfastes sont en germe dans ce déplorable malentendu.

Il en est de certaines dissensions comme de la calomnie : si elles ne sont pas arrêtées brusquement dès l'origine, le mal est vite irréparable. Quand il y a sur la scène et dans les coulisses nombre de gens intéressés à exciter les mauvaises humeurs, à envenimer les soupçons et à encourager les rancunes, le *crescendo* est encore plus rapide. La crevasse d'hier devient fossé et le fossé d'aujourd'hui sera demain un gouffre. Or tel était le cas. Le patriotisme commandait aux députés influents de calmer la nervosité agacée de leurs collègues : les meneurs de l'extrême gauche et de la future Gauche radicale s'appliquèrent à une besogne qui était diamétralement contraire. Dès le 15 novembre, M. Barodet et M. Clémenceau avaient réclamé l'urgence pour leur proposition de revision illimitée de la Constitution, et, quelques jours après, M. Wilson engageait une première escarmouche contre M. Allain-Targé (1). Tout cela était significatif. Il y avait évidemment dans certains milieux un parti pris arrêté contre la personne et contre la politique de M. Gambetta.

A la rigueur, on aurait pu lui pardonner d'avoir choisi ses collaborateurs du 14 novembre; mais ses prétentions gouvernementales étaient sans excuse. L'impartial rédacteur d'un *Annuaire politique* a noté très exactement les premiers propos de la coalition : « Hier, dicter au ministère sa ligne de conduite; aujourd'hui, la subir : quelle amertume! Après tout, est-ce bien au gouvernement de gouverner? n'est-ce pas

(1) Article de M. de Lanessan dans le *Rappel* du 19 [illegible] 1881.

(1) M. W[illegible] bation, qui fut d'ailleurs votée, de la conduite de MM. Jules Ferry et [illegible]

plutôt à chacun de nous?... (1) » Qu'on calcule l'effet produit par de telles insinuations répétées tous les jours à des députés dont les uns n'avaient pas eu le temps d'oublier les complaisances des précédents ministères pendant que les autres étaient encore tout éblouis par la récente splendeur de leur mandat. Bientôt au silence qui avait accueilli la Déclaration succéda un murmure qui n'était pas d'approbation. Même les amis du ministère — sans doute parce qu'ils n'avaient pas été suffisamment avertis — n'étaient pas satisfaits. Quant à la droite, elle se réjouit de trouver tant de désarroi chez les républicains, et elle se prépara, ce qui était son droit, si ce n'était pas l'intérêt bien entendu des conservateurs, à jeter de l'huile sur le feu.

Il y avait eu d'abord une réunion plénière des gauches, exception faite de l'extrême gauche, qui s'était déjà reconstituée en groupe distinct (23 novembre). « Le désir général, disaient les signataires de la convocation, nous paraît être de ne pas voir se reconstituer les groupes de l'ancienne Chambre (la théorie des groupes et sous-groupes avait toujours été combattue, avec une véritable passion, par M. Gambetta); mais il nous semble qu'il se manifeste en même temps, au sein de la majorité républicaine, un besoin unanime de se grouper et de se concerter dans une réunion extra-parlementaire. » De se concerter à quel effet? Pour soutenir le cabinet ou pour le combattre? Pour le soutenir et au besoin, comme l'ancienne garde nationale, pour le combattre? La liste des promoteurs de l'opération ne fournissait pas sur leurs intentions de vives clartés : si les uns comptaient parmi les amis du ministère (2), les autres passaient au contraire pour briller au premier rang des malcontents (3). Les lieux communs qui furent débités dans cette réunion ne furent pas davantage pour édifier les 210 représentants (sur 400 que comptait la majorité) qui s'étaient rendus dans la salle des Gardes. La cérémonie faite, on se trouva un peu moins avancé qu'auparavant. MM. René Goblet et Louis Legrand avaient convoqué trop tôt. S'ils avaient eu pour quarante-huit heures de patience, la réunion plénière se tenait le lendemain de la circulaire de M. Waldeck-Rousseau (4), et alors, tout de suite, dans le premier accès de colère des députés d'arrondissement, on eût pu déclarer la guerre au cabinet.

Car ce fut parmi ceux-ci, les *vrais*, les *purs* députés d'arrondissement (5), une terrible colère — colère funeste qui fut la cause la plus efficace de la chute du ministère Gambetta en attendant qu'elle livrât la Chambre et, avec elle, helas! la France à la politique de déférence et d'abdication : « Quoi! on n'admet plus que les sollicitations et les demandes d'emploi ou d'avancement continuent à arriver au ministre en passant par-dessus la tête de ses fonctionnaires! » Mais alors, à quoi bon être député? « J'ai résolu de retourner sans réponse les requêtes de cette nature qui me seraient directement adressées. » Ainsi, pendant dix ans, on aura travaillé à conquérir un tabouret législatif; aucune dépense ni d'argent ni d'autre monnaie n'aura semblé trop grosse pour réussir dans cette entreprise; enfin on est arrivé, on est assis sur le sacré trépied, on va pouvoir récompenser ceux qui ont travaillé pour vous, on va pouvoir gagner ceux qui travaillaient pour le concurrent; on est à Paris, on est au palais Bourbon, au carrefour de tous les ministères; on est bien le grand commissionnaire de son arrondissement, on touche au faîte, au coq même du clocher : et voilà que le plus jeune des collègues de l'aspirant César — qui? un avocat qui s'avise d'avoir du talent, un représentant du peuple qui s'amuse à avoir du caractère, un ministre qui a le quadruple souci de l'indépendance de l'électeur, de la dignité de l'élu, de la considération des agents du pouvoir, de l'autorité du pouvoir lui-même, — voilà M. Waldeck-Rousseau qui dit avec son flegme tranquille : « L'heure est venue où les républicains du parlement devront assurer leur crédit, non plus en apostillant des demandes ou des requêtes, mais en se consacrant à l'étude des problèmes si complexes qui sont encore à résoudre et en leur donnant une solution conforme aux vues de la démocratie » ! Les problèmes politiques! les vœux de la démocratie! Mais à quoi en a-t-il? Et les perceptions, les bureaux de tabac, les bureaux de poste et de télégraphe, les justices de paix, les inspections, les tricornes de garde champêtre et les palmes d'académie, les autorisations de tout genre, les remises d'amendes, les sursis, est-ce que tout cela ne compte plus? C'était donc un rêve? Il ne sera plus question entre le ministre et les députés que de l'intérêt général, que de théorie, d'idéologie pure? Les intérêts particuliers, cela ne va plus regarder que les fonctionnaires à qui ils sont confiés par la loi, que les préfets, les secrétaires généraux, les trésoriers? Quoi! perdre ainsi le plus beau joyau, le fleuron le plus précieux de sa couronne? Non, cela n'est pas possible, le ministre a badiné. Il convient de s'en assurer au plus vite... Une demi-douzaine de héros se dévouent. Ils envoient au ministre quelques requêtes apostillées. Eh bien! c'était vrai. M. Waldeck-Rousseau a retourné purement et simplement la pétition du cabaretier le plus influent de l'arrondissement, l'apostille sacro-sainte du député!...

Ainsi, dans les couloirs de la Chambre, les plaintes alternaient avec les menaces et les injures, et le nombre était restreint de ceux qui osaient applaudir à l'intrépide tentative du ministre de l'intérieur. La corruption du petit scrutin est si rapide et si sûre que beaucoup, même parmi les meilleurs, ne cachaient pas leur ennui. Les sages disaient : « Quelle imprudence! Qu'on pratique cette politique, passe encore! Mais la proclamer, la crier par-dessus les toits, se faire ainsi précéder *d'un iambe soufflant dans un clairon*, c'est de la folie. » Et ces sages, qui auraient eu raison si le mal que le président du conseil voulait réduire avait été moins aigu, s'il n'eût pas été trop répandu et trop redoutable pour qu'il fût possible de le combattre en secret, ces sages étaient très tristes. Quant aux ennemis déclarés de

(1) Daniel, *Revue politique*, 1881, p. 283.

(2) MM. Boissy d'Anglas, Frogier de Pontlevoy, Casimir Perier et Lionville.

(3) MM. René Goblet, Bouvier, Louis Legrand, Lecomte et Renaule-Morlière.

(4) La circulaire porte la date du 24 novembre.

(5) Environ cent députés, pour et *plus* que *moins*.

M. Gambetta, à ceux dont toute la politique ne consistait plus, depuis deux ou trois ans, que dans la haine de ce patriote et dans le violent désir de ruiner sa popularité et son crédit, ceux-là exultaient. Assurés depuis longtemps du concours de la droite, ils n'avaient besoin que d'une centaine de voix républicaines pour réaliser leur noble rêve, pour renverser le tyran. Or la circulaire, savamment exploitée, leur donnerait ces voix.

La seule difficulté, c'est que la circulaire ne pouvait pas être invoquée publiquement comme une raison suffisante, décisive, pour renverser M. Gambetta. Elle serait bien la cause directe de la désertion des Saxons, mais elle ne pouvait pas être un cri de guerre. Donc, à tout prix, il fallait découvrir autre chose, il fallait que les intérêts personnels des députés de clocher, comme les jalousies et les haines des meneurs, s'affublassent d'un masque d'intérêt général. Mais quel masque? quel prétexte? « Patience, répliquait-on; avec M. Gambetta les prétextes ne sauraient manquer longtemps. Il nous en fournira lui-même. »

Et, au fait, encore quelques jours d'attente, et M. Gambetta signera les fameuses nominations du général de Miribel et de M. Weiss, il enverra la note identique sur les affaires d'Égypte, il proposera d'inscrire le scrutin de liste dans la Constitution. « En attendant, il faut l'affaiblir devant l'opinion, d'abord en accréditant sous toutes les formes les accusations de pouvoir personnel, ensuite en révélant par des marques certaines l'hostilité de la majorité, son mécontentement, ses craintes pour son indépendance, ses défiances d'une politique à la fois autoritaire et aventureuse. Pour le précipiter plus sûrement demain, il faut l'ébranler aujourd'hui. On croit que la Chambre le redoute encore : il faut qu'on sache que la majorité se révolte. » Et là-dessus, comme on se mit à chercher avec beaucoup d'ardeur une occasion de manifester ce déplaisir, on ne tarda pas à la trouver.

III.

L'occasion choisie, non sans habileté, fut la discussion du projet de loi relatif à l'ouverture de crédits supplémentaires pour l'organisation des ministères créés ou transformés (séance du 8 décembre 1881). Ces crédits concernaient le ministère de l'agriculture séparé du ministère du commerce, le ministère des arts et les sous-secrétariats d'État pour la guerre et l'agriculture; ils s'élevaient à 125 000 francs et ne correspondaient qu'à la dépense d'une période d'un mois et demi. La création des nouveaux secrétariats et sous-secrétariats d'État, la nouvelle régulation des services ministériels, étaient-elles en elles-mêmes des mesures justes et utiles? Cette question, la seule sérieuse, fut négligée de prime-abord, et pour cause : car, si la nécessité d'un ministère des arts ne s'était pas encore imposée à tous les esprits, la création d'un ministère distinct de l'agriculture avait été trop chaleureusement acclamée par les vingt millions de cultivateurs qui sont les deux tiers de notre population, pour que les députés, même les moins ruraux ou les plus hostiles à M. Gambetta, eussent osé l'attaquer. S'en prendre aux titulaires choisis par le président du conseil, comme on l'avait fait dans la petite presse, discuter les aptitudes, les capacités et les connaissances de M. Devès et de M. Proust, ce n'était pas pratique, outre que c'eût été trop incorrect. Il fut résolu en conséquence qu'on disputerait sur les rôles respectifs du pouvoir exécutif et du pouvoir législatif quand il s'agit de poser ou de modifier les bases de l'administration générale du pays. On s'arrangerait pour que le débat fût maintenu sur le large terrain de la théorie. Les innovations, on s'y résignerait de mauvaise grâce; les crédits, on les voterait après avoir un peu liardé; les titulaires, on les accepterait après leur avoir décoché quelques épigrammes. Mais ce qu'on se refuserait à ratifier sans protestation, ce qu'il était nécessaire de blâmer vertement, c'était l'usurpation commise par M. Gambetta en faisant créer, par simple décret du Président de la république, de nouveaux ministères et de nouveaux services.

Assurément, il y avait des précédents contraires : l'Assemblée nationale n'avait pas considéré que le décret du 18 mai 1873, qui érigeait la direction des cultes en un ministère séparé à seule fin de pourvoir M. de Fourtou d'un portefeuille, constituât un empiétement sur les prérogatives de sa souveraineté. Le décret du 5 février 1879, qui avait créé pour M. Cochery le ministère des postes et télégraphes, avait été vivement approuvé par la Chambre précédente et jugé parfaitement légitime. Mais quoi! le décret du 18 mai avait été rendu par M. Thiers sur la proposition de M. Dufaure; celui du 5 février était le fait de M. Waddington; mais ceux du 14 novembre, bien que signés de M. Jules Grévy, étaient contresignés par M. Léon Gambetta!

Il y avait déjà quelque temps que la règle constante de certains politiques était de défendre à M. Gambetta ce qu'ils permettaient, avec quelques licences en plus, à tous les autres hommes d'État. C'était sans doute parce que M. Gambetta avait rendu moins de services que ces personnages et qu'il avait moins de talent, d'intelligence et de vertu.

Donc, en suivant l'exemple de M. Waddington et de M. Dufaure, M. Gambetta avait commis une redoutable usurpation sur les droits de la Chambre; tout son mépris du régime parlementaire, toute son insolence, toutes ses velléités de pouvoir personnel apparaissaient dans ces quatre décrets...

M. Leroy, le rapporteur de la commission, dit très nettement : « La majorité a émis le vœu qu'à l'avenir aucun ministère ne fût créé sans l'assentiment préalable des Chambres. » M. Franck-Chauveau, le premier orateur inscrit, fut encore plus catégorique : « Il importe de ne pas permettre sans protestations qu'on engage la république dans une voie aussi contraire à ses véritables intérêts qu'à ses véritables principes et aux caractères essentiels de ses institutions. » Puis, en terminant, pour qu'il ne pût régner aucun doute : « Il faut repousser de toutes nos forces les théories d'une école qui mérite d'être qualifiée par le mot de Montesquieu, école qui coupe l'arbre pour avoir le fruit. » C'est-à-dire, en se reférant à l'*Esprit des Lois*, l'école du despotisme et des sauvages. M. Proust ayant défendu en de fort bons termes

la création du ministère des arts, un député intransigeant, M. Beauquier, devint tout à fait agressif; il interpella directement M. Gambetta, et la bataille s'engagea alors sur toute la ligne : le président du conseil offrit hardiment le combat sur le vrai terrain, qui était la confiance en un gouvernement résolu à faire respecter les privilèges de l'État, à conserver intact le dépôt du pouvoir; M. Ribot lui répondit avec une grande habileté de langage et un merveilleux bonheur d'expressions, mais en esquivant la question de confiance; il aima mieux découvrir au parlement des droits inattendus et se faire ainsi saluer par les acclamations des plus jaloux des hommes. Comme tournoi d'éloquence, ce débat fut absolument remarquable : si M. Gambetta y établit du premier coup que l'orateur de gouvernement n'était pas moins puissant chez lui que l'orateur d'opposition, M. Ribot s'y éleva au premier rang des dialecticiens politiques. En tant qu'indice d'un prochain avenir, le débat ne fut pas moins curieux : le député du Centre gauche, défendant avec d'élégants sophismes la plus fragile des thèses, fut applaudi à outrance par les trois quarts de l'Assemblée; le président du conseil, s'attachant avec les arguments les plus sérieux à une théorie de droit constitutionnel qui était indiscutable, ne rencontra d'approbation que sur les bancs de l'ancienne Union républicaine.

« M. le président du conseil. — Messieurs, dans cette question comme dans toutes celles qui s'agitent dans ce parlement, ce n'est pas par les petits côtés, ce n'est pas par des questions, permettez-moi de le dire, indignes de préoccuper des esprits aussi éclairés, aussi éminents que M. Franck-Chauveau et M. Louis Legrand, qu'on doit traiter ces questions. Non; que vous votiez 30 000 ou 50 000 francs pour empêcher M. le ministre du commerce de rester à la belle étoile, peu importe : il s'agit de savoir si votre politique s'accommode de la témérité des décrets du 14 novembre. Voilà toute la question, et il n'y en a pas d'autre.

« Eh bien, messieurs, je pense qu'en nous dégageant de ces diverses critiques, peut-être plus personnelles que parlementaires et gouvernementales...

« M. Louis Legrand. — Vous n'avez pas le droit de nous accuser de cette façon, monsieur le président du conseil!

« M. le Président du conseil. — Je ne vous accuse pas; cependant je puis bien relever que ce n'est pas pour s'adresser à d'autres qu'on invoquait La Fontaine et qu'on disait :

Tout petit prince a des ambassadeurs,
Tout marquis veut avoir des pages.

A qui cela s'adressait-il?

« Vous souffrirez bien que je vous renvoie votre propre langage et que je vous dise très roturièrement qu'il n'y a ici ni pages, ni marquis, ni princes, ni ambassadeurs... »

De violents murmures se font entendre à l'extrême gauche et à la Gauche radicale (groupe Chéneau); M. Gambetta riposte avec vigueur aux interruptions de MM. de Lanessan et Maret; puis, résumant avec éclat les raisons qui l'ont déterminé à la création des deux ministères de l'agriculture et des arts, il entre dans le vif du débat :

« Mais je tiens à poser la question en présence de la commission, dont le langage est hésitant et pour ainsi dire conditionnel. La commission nous déclare ceci : Nous vous donnons un douzième, mais nous n'irons pas plus loin; vous serez pour un douzième ministre de l'agriculture; vous serez pour un douzième ministre des colonies; vous serez pour un douzième et demi — on a franchi cette large mesure — ministre des arts!

« Messieurs, cessez cette vaine querelle. Si la constitution de ces ministères vous déplaît, si elle froisse vos sentiments politiques, si les hommes qui sont à la tête de ces départements ne le méritent pas par leurs services et leur compétence, dites-le, soyez clairs, et tout le monde sera d'accord.

« Maintenant, je ne veux dire qu'un simple mot sur une réserve que contient le rapport, réserve que j'admettrais en toute autre circonstance. M. Leroy l'a visée et relevée; je ne saurais la laisser passer sans faiblesse : d'abord, parce que j'ai charge de défendre la prérogative du Président de la république; ensuite, parce que l'occasion fait que l'expression de cette réserve est une critique même de l'exercice qu'il a fait de cette prérogative sous notre responsabilité.

« Le rapport dit : M. le Président de la république ne pourra pas à l'avenir créer de nouveaux départements ministériels sans avoir au préalable obtenu une loi.

« Oh! vous êtes les maîtres — puisque le pouvoir financier de la Chambre, dont je suis le jaloux défenseur, est toujours là, — vous êtes les maîtres de juger la création nouvelle et de la frapper de nullité en refusant les voies et les moyens; mais ce qui ne me paraît pas véritablement à la hauteur de votre rôle, c'est de faire par une voie oblique ce que vous ne voulez pas faire directement et en face, c'est de dire : Nous émettons le vœu... Qu'est-ce qu'un vœu? C'est bien peu de chose! Une timide expression de pensée! C'est un vœu, vous le prendrez comme vous voudrez : aujourd'hui ce n'est qu'un vœu, et demain ce sera un désaveu.

« Messieurs, je pense que ce n'est pas ainsi qu'il faut poser les questions. Si ce vœu, qui prend, à raison même de l'heure où il se produit, une signification et un caractère qui vont directement contre l'exercice de la prérogative du pouvoir exécutif, si ce vœu n'est véritablement de votre part qu'une manifestation théorique et doctrinale de vos idées sur la constitution du pouvoir ministériel, ne pouvez-vous pas l'ajourner et le réserver pour une proposition directe? Et alors vous aurez fait disparaître ce qu'il y a de malicieux et, dans la malice, de véritablement dangereux.

« C'est là, messieurs, que je borne mon humble requête à la commission. »

Ce fier langage étonna la Chambre et troubla pour un instant les meneurs eux-mêmes. On n'avait pas été accoutumé à tant de courage chez les présidents du conseil; on n'était pas habitué à des revendications aussi hardies des prérogatives du pouvoir. Quand M. Gambetta descendit de la tribune, vivement applaudi par ses amis, il se produisit parmi les coalisés un mouvement marqué de désarroi. On se regarda avec inquiétude. Est-ce que la « dictature de la persuasion » allait continuer?

Ce fut M. Ribot qui rétablit les affaires de la triple alliance, peut-être sans se rendre un compte bien exact du caractère et de la portée de son intervention. Adversaire toujours redoutable par ses qualités oratoires, sa courtoisie et sa renommée d'impartialité, les circonstances faisaient de lui, ce jour-là, le plus dangereux des contradicteurs. Passant pour n'avoir aucune hostilité systématique contre le ministère et pour n'être épris que de liberté, il allait apparaître au public

non point comme le flatteur des instincts dominateurs de certains députés ou le serviteur d'une ligue hétérogène contre un homme, mais comme le défenseur de la vérité parlementaire méconnue. Les traits les plus légers, partant d'un théoricien aussi modéré d'opinion, devaient être des coups terribles. Son isolement politique, non moins que son talent, permettaient à tous de l'acclamer sans compromission pour personne. A la tribune, M. Ribot était un peu à M. Gambetta ce que Wellington avait été jadis, sur les champs de bataille, à Napoléon.

Il répondit ainsi au président du conseil :

« Nous nous sommes demandé si cette pratique, ancienne, je le reconnais, consacrée par des précédents, non pas par les textes, mais par des précédents certains, et que, par conséquent, je ne veux pas contester, nous nous sommes demandé si cette pratique qui consiste à créer des ministères par décrets n'avait pas des inconvénients graves, sérieux, et s'il n'était pas de notre devoir de les signaler à l'attention de la Chambre et aux méditations du gouvernement lui-même.

« En remontant aux textes, nous avons vu que toutes les fois que les constitutions de notre pays se sont occupées de cette question, elles l'ont tranchée dans le même sens : à savoir que la création d'un ministère nouveau est essentiellement une prérogative du pouvoir législatif.

« La constitution de 1791, celle de l'an III, la constitution de 1848, toutes les constitutions, sans exception, ont posé ce principe.

« Ah! je le reconnais, les constitutions monarchiques, la charte de 1814, la charte de 1830, la constitution de 1858 et aussi les lois constitutionnelles de 1875 n'ont pas traité la question, et je reconnais loyalement, dans le silence des textes, que la pratique constante a été que le chef du pouvoir exécutif pouvait *motu proprio* créer un département ministériel. Mais nous est-il interdit de nous demander si cette pratique est bien conforme à l'idée que nous nous faisons, qu'on doit se faire, du rôle du pouvoir exécutif et du pouvoir législatif en pareille matière? Nous avons été frappés d'une chose assurement très grave et dont M. le président du conseil saisira toute l'importance : c'est qu'aujourd'hui, en Europe, il n'y a presque pas un Etat où le chef du pouvoir exécutif oserait prendre sur lui de créer un département ministériel par voie de simple decret. »

M. Gambetta proteste non sans impatience. Adressées à l'auditoire nerveux et soupçonneux de la Chambre, les paroles de M. Ribot semblent dire que le president du conseil a la prétention de faire rétrograder la France en deçà des pays les moins libres de l'Europe. Sous Napoléon III, on était réduit à réclamer la liberté comme en Autriche; sous M. Gambetta, on sera réduit à la réclamer comme en Prusse. Excité par les applaudissements de la majorité, l'orateur du centre gauche développe son éloquente tirade, exagère sa propre pensée : il compare les procédés de M. Gambetta à ceux de M. de Bismarck; il invite la Chambre à n'être pas moins obstinée que le Landtag dans la revendication de ses droits :

« Ce n'est pas, messieurs, que ces constitutions aient été plus prévoyantes que la nôtre et qu'elles aient réservé en termes exprès au pouvoir législatif la solution de cette question; mais à côté des textes, à côté de la loi, il y a — je n'apprends rien à personne, — il y a les usages, il y a le sentiment que le gouvernement a de sa responsabilité, il y a ces compromis que l'habitude, le temps, les mœurs parlementaires créent entre le gouvernement et les assemblées.

« Voulez vous, messieurs, que je vous en cite un exemple bien frappant? Je le prendrai dans un pays que vous connaissez bien, monsieur le président du conseil, et qui est voisin de nous : la Prusse. Il y a là un ministre qui, assurement, n'a jamais passé pour faire litière des droits du pouvoir exécutif et pour être trop complaisant envers les théories de l'absolutisme parlementaire.

« Eh bien, l'histoire, non pas ancienne, mais celle de ces dernières années, nous montre qu'en 1878 M. de Bismarck, président du conseil des ministres, présenta à la Chambre des députés prussienne, au Landtag, un projet de création d'un ministère spécial des chemins de fer et un autre projet distrayant la direction des forêts du ministère des finances pour la rattacher au ministère de l'agriculture. M. de Bismarck ne présentait pas ces deux projets sous la forme de crédits dans la loi de finances; non, il les avait placés à la fin de cette loi de finances, sous forme d'articles speciaux. La discussion s'est ouverte au Landtag : M. Lasker et tout le parti libéral ont critiqué la proposition de M. de Bismarck; savez-vous pourquoi? Parce que le chancelier avait fait entrer dans une loi de finances, sous la forme d'articles spéciaux, il est vrai, ce qui, d après eux, aurait dû faire l'objet des lois organiques soumises séparément à la Chambre des députés. Et il s'est trouvé une majorité pour refuser la distraction de la direction des forêts et pour rejeter la création du ministère des chemins de fer. Voilà la pratique prussienne.

« Et cependant, si vous vous reportez aux textes, vous verrez que la constitution prussienne est calquée sur la nôtre; le gouvernement de la Prusse, je n'ai pas besoin de le rappeler, est monarchique, et je laisse à la Chambre le soin de tirer les conclusions...

« Mais, messieurs, il y a un autre point de vue encore; il n'y a pas seulement le danger de l'instabilité, il y a encore le danger de voir ainsi trancher par les ministres des questions qui sont du domaine législatif. Supposez que M. de Bismarck eût créé par décret ce fameux ministère des chemins de fer : ne voyez-vous pas combien de conséquences et de préjugés s'attachent à la seule création d'un pareil ministère? Est-ce là une mesure purement gouvernementale? Personne ne peut le soutenir.

M. LE PRÉSIDENT DU CONSEIL. — Je ne l'ai pas soutenu, j'ai dit que vous restiez les maîtres de rejeter les crédits.

M. RIBOT. — J'attendais l'objection de M. le président du conseil. Il me dit : Que vous importe! quel besoin avez-vous d'être saisis par un projet de loi? N'êtes-vous pas les maîtres? Ne sommes-nous pas responsables devant vous? Vous pouvez, soit en rejetant les crédits, soit en interpellant, signifier aux ministres que vous n'approuvez pas la création des nouveaux ministères.

« Mais M. le président du conseil me permettra de lui répondre, et, en vérité, ma tâche sera bien aisée.

« J'ai dit dans quel état d'esprit s'était trouvée la commission : si nous ne pouvions faire connaître notre sentiment au gouvernement sur une création de ce genre qu'en posant la question de confiance et en renversant le gouvernement, M. le président du conseil reconnaîtra que notre liberté serait singulièrement réduite...

« Quant à nous, nous n'acceptons pas le dilemme que M. le président du conseil a très habilement voulu nous imposer. Il nous a dit : Vous manquez de courage; vous n'êtes pas des hommes logiques; mais proposez donc le rejet des crédits! Non, messieurs, nous ne proposons pas le rejet des crédits, je l'ai dit sans aucune réticence, sans aucune arrière-pensée; nous ne voulons pas [illegible] que ce serait fâcheux pour le pays, et par conséquent nous voterons les crédits.

« Nous n'avons pas voulu davantage faire ce qu'ont fait quelques commissions du budget, sanctionner notre vœu par une réduction des crédits, parce que sous une autre forme ç'eût été porter atteinte à la fierté, à la dignité du gouvernement, et, quant à moi, je le dis sans raillerie, je trouve que les gouvernements ont raison d'être fiers et de tenir à leur dignité.

« Si nous avions pensé que l'insertion du vœu que nous avons émis dans le rapport pût diminuer l'autorité morale que le gouvernement doit toujours conserver, nous nous serions abstenus; mais nous avons émis ce vœu comme l'expression d'une opinion indépendante et réfléchie. Nous ne croyons manquer à aucune convenance en engageant à cette tribune une conversation avec le pouvoir exécutif, conversation qui ne doit pas se terminer par un vote de confiance ou de défiance, mais que le pays écoute, qui peut germer dans les esprits et préparer les progrès de l'avenir.

« Vous jugerez, messieurs, et vous apprécierez, je crois, que nous n'avons pas perdu notre temps et que nous n'en avons pas fait perdre à la Chambre en appelant son attention sur ce qui n'est peut-être pas un point de droit constitutionnel, mais un point important de pratique gouvernementale, et je me borne, en descendant de cette tribune, à recommander ce sujet aux méditations et à l'excellent esprit de M. le président du conseil. »

Quel était le point important de pratique gouvernementale que M. Ribot recommandait ainsi à M. Gambetta? En vérité, un pur sophisme. Est-ce bien le pouvoir exécutif qui peut multiplier à sa guise le nombre des départements ministériels? Non, puisque le dernier mot reste toujours à la Chambre qui tient les cordons de la bourse. Est-ce que les décrets de réorganisation administrative ont seuls le dangereux inconvénient d'acculer le parlement à la nécessité soit de ratifier le passé, soit de renverser le cabinet? Non, car il en serait absolument de même d'un projet de loi réclamant une sanction préalable au lieu d'une ratification postérieure. Est-ce enfin que la théorie de M. Gambetta fût contraire aux règles du régime parlementaire? Non, c'est la théorie de M. Ribot et de la commission qui n'est point constitutionnelle, puisque, dans la pratique, elle obligerait le chef d'un cabinet encore embryonnaire, c'est-à-dire un simple député ou sénateur, à saisir les Chambres d'un projet de loi pour créer les nouveaux départements ou les nouvelles répartitions de services qu'il juge, à tort ou à raison, mais enfin qu'il juge indispensables pour former son ministère. En attendant que la Chambre ait statué, ce serait alors l'ancienne administration qui devrait continuer à expédier les affaires. Si la proposition est votée, il n'y a eu que du temps perdu, sans qu'il soit possible d'établir à quel avantage. Si elle est rejetée, c'est un vote anticipé de méfiance qui arrête net la formation du cabinet; c'est, par conséquent, la négation de la plus haute prérogative du Président de la république.

Ainsi l'argumentation de M. Ribot était aussi spécieuse que brillante. Mais elle flattait la jalousie des députés puisqu'elle reculait en leur faveur la limite des pouvoirs. Mais elle malmenait M. Gambetta et cela valait encore mieux. Dans la réalité, la question de droit constitutionnel tenait peu au cœur des députés : est-ce qu'on ne l'oubliera pas tout à fait quand, au 30 janvier, M. de Freycinet fera supprimer par décret — au lieu de les faire abroger par la loi que M. Ribot réclamait comme indispensable contre le président du conseil du 14 novembre — le ministère des arts et les sous-secrétariats aux ministères de la guerre et de l'agriculture? Ce qui tenait au cœur des députés, c'était de manifester à M. Gambetta, en acclamant son contradicteur, quels étaient contre lui, sur leurs bancs, les mécontentements, les déceptions et les rancunes. Et l'on n'y manqua pas. Ce fut une ovation, un triomphe, une série de salves enthousiastes.

Mais cette apothéose de M. Ribot ne suffisait pas encore pour soulager les colères : il fallait davantage. Quand le président du conseil remonta à la tribune pour reprendre sa thèse avec de nouveaux arguments, on l'écouta à peine. Enhardis par le succès qu'ils avaient fait à M. Ribot, les députés de la *plaine* et de ces deux « Sinaï sans éclairs », l'extrême gauche et la droite, accueillent M. Gambetta par de longs murmures et des grognements sourds. Il eut beau répandre une nouvelle lumière sur la question qui avait été soulevée : « Et qu'est-ce que je vous demande aujourd'hui? je vous demande de faire deux parts, de délimiter deux pouvoirs parfaitement distincts : d'un côté, le chef du pouvoir exécutif pouvant par décret modifier l'organisation ministérielle; et, de l'autre, vous, ayant droit de raturer ce décret, de l'effacer, parce que vous êtes les juges de sa validité. » La coalition se boucha les oreilles; des protestations éclatèrent sur la grande majorité des bancs, et, quand le premier ministre regagna sa place, ce fut au milieu d'un glacial silence.

On jugea alors que c'était assez, du moins pour le moment, et qu'après cette manifestation non équivoque il était plus sage de ne pas pousser la victoire à bout. Les cent mille francs de crédits furent dédaigneusement votés par 338 voix (1). L'échec personnel de M. Gambetta n'en était que plus sensible.

JOSEPH REINACH.

(*La suite prochainement.*)

ESPAGNE ET PORTUGAL

Notes et impressions

(Deuxième lettre)

LA SEMAINE SAINTE A SÉVILLE (2).

III.

LE SAMEDI SAINT

On m'avait bien recommandé de ne pas manquer la messe du samedi saint dans la cathédrale.

Quand les chants annoncent que le Christ est ressuscité et quand les cloches *reviennent* de Rome, il est d'usage, à Séville, de mêler des détonations et un véritable feu d'arti-

(1) Contre 104.

(2) Suite. — Voy. la *Revue* du 16 juin.

fice, dans l'intérieur de l'église, aux chants de l'orgue et aux fanfares d'un orchestre. La cathédrale est si haute que les fusées s'y éteignent sans atteindre la voûte.

J'arrivai au moment où commençait la *bénédiction de l'eau*. Je voulais savourer dans son audace ce rire fulgurant de la vieille cathédrale, dont j'avais admiré le deuil sombre et théâtral.

En entrant, je cherchai partout la carcasse du feu d'artifice sans la trouver. On démolissait le *monument*, c'est-à-dire l'autel spécial qu'on installe tous les ans pour la semaine sainte : une machine de cent trente pieds de haut, un temple en bois doré et argenté qui date du XVIe siècle, éclairé de lampes, de cierges, alourdi de statues symboliques, qui ne ressemble ni à un calvaire ni à un tombeau, mais qui n'est pas moins fort célèbre à cause de sa magnificence et des trois mille trois cents livres de cire qu'y consomment ses huit cents cierges.

Je m'imaginai que l'emplacement du « monument » devait être l'emplacement du feu d'artifice, qu'on démolissait l'œuvre de bois doré pour planter les baguettes des fusées, et je m'éloignai afin de laisser préparer l'illusion. Je pensais bien que ces pétards étaient une profanation, que le carnaval de la veille suffisait, qu'il eût mieux valu se contenter du mugissement des 3500 tuyaux d'un des buffets d'orgue pour obtenir un effet d'allégresse foudroyante. Mais je suis toujours docile aux mœurs locales. J'étais venu pour voir et pour admirer les proportions inouïes que prennent les sentiments dans cette cathédrale insensée de dimension, et j'avais une angoisse de curiosité qui était l'appétit d'un plaisir. Malheur à qui voyage sans avoir l'âme d'un badaud !

Je rejoignis la procession de la messe devant la chapelle des fonts baptismaux.

En face de ce Murillo qui distribue l'extase, dans la vasque énorme où l'on donne le baptême, un beau prêtre, en magnifique costume, la manche retroussée, mêlait la cire à l'eau et remuait le bain mystique.

Je ne crois pas me tromper en affirmant que les vêtements sacerdotaux ont, à Séville, une grâce dans leur richesse que je n'ai vue nulle part ailleurs. Il m'a semblé que les chapes, les chasubles, les étoles, n'ont pas la raideur de lignes dont on n'oserait se départir en France. Leur fidélité orthodoxe a gardé du moyen âge une façon de draperie, de gros plis, qui produit des reflets et des effets ravissants. Cette ondulation d'un gothique à outrance, mêlé d'arabe, qui assouplit les pierres, on la retrouve dans les costumes, et je me disais que nos officiants français paraîtraient mesquins, avec leurs saints vêtements étriqués et raides, dans cette cathédrale luxueuse et extravagante où l'on tire des feux d'artifice pour illuminer les voûtes, où le cierge pascal, selon Th. Gautier, est comme un mât de vaisseau dressé sur un chandelier de bronze qui fait penser à la colonne Vendôme.

La bénédiction de l'eau terminée, la procession fit le tour de l'église, bénissant les chapelles, semblant d'un geste rouvrir les hautes grilles fermées. Le sol était jonché de fleurs et de rameaux.

Si j'étais en humeur de critique, je blâmerais l'orchestre ambulant, hautbois et clarinettes, qui accompagnait mesquinement le cortège et qui me rappelait d'une façon outrageante les musiciens de la foire de Neuilly.

Mais dans cette [illegible] il y a peut-être la préparation d'un effet pour plus tard, et puis ces artistes, qui sont une note fausse dans l'harmonie de la cathédrale, ne jouent pas faux. Ils aident à un contraste. Quand le défilé passe devant un vitrail translucide sans transparence, la lumière tamisée qui tombe sur l'or des croix, des costumes, des encensoirs, fait des plongeons émouvants dans les habits noirs de ces messieurs.

La procession terminée, l'office commença. Je m'étais faufilé, à la suite de deux capucins, dans le *coro* même. J'étais là comme un os de pestiféré dans un reliquaire. Mais mon admiration était recueillie comme une dévotion : les capucins montraient moins de piété ; d'ailleurs on n'y regarde pas de si près !

Le *chœur* des églises espagnoles doit s'écrire sans *h*. Il est bien le *cœur* du monument.

Je contemplais avec stupeur ce sanctuaire au milieu de tant de sanctuaires, ce lutrin magnifique de Bartolomé Morel, daté de 1570, sur lequel les mains des gros chantres, jaunies par la cigarette, feuilletaient familièrement des manuscrits inestimables, richement enluminés, des manuscrits semblables à ceux qu'on ne communique en France, dans les bibliothèques, qu'avec toute sorte de précautions. Je comptais les stalles de la *Silleria*, sièges gothiques d'un travail superbe, et j'étais jaloux des capucins qui avaient obtenu la permission d'en occuper deux. Il y en a cent vingt-sept. J'attendais les mugissements des deux orgues qui brandissent leurs trompettes au-dessus du *coro*, et, surtout, j'attendais le feu d'artifice.

Les musiciens en habits noirs s'étaient installés dans ce milieu légendaire, et je dois noter une autre antithèse brutale provoquée par leur présence.

Pour éclairer les cahiers de musique, les enfants de chœur apportaient des bougies sans flambeaux et, en égouttant un peu de stéarine, fichaient et consolidaient crûment ces lumignons sur les pupitres.

Est-ce qu'on éclaire de cette façon-là le lutrin de Bartolomé Morel, quand la nuit est tout à fait noire dans la cathédrale ? Je me souvenais d'avoir vu au palais des Tuileries, après le 24 Février, dans la salle du Trône, une chandelle plantée dans une bouteille ; mais c'était au lendemain d'une révolution, et les Tuileries, comparées à la cathédrale de Séville, ne sembleraient qu'un corps de garde : on pouvait se dire que ce flambeau grossier, éteint devant le trône par un Diogène satisfait d'avoir trouvé la république, était une leçon — tandis qu'à Séville, dans ce temple immortel, la profanation était sans excuse, les révolutions espagnoles respectant d'ailleurs toutes les vieilleries et ne donnant aucun prétexte de souffleter la gloire des choses.

Ce petit détail ignoble exaltait mon impatience, mais il était racheté par le grand luxe de tout le reste. Les cérémonies sont comme les costumes, larges et riches.

Pour la première fois, la formule des *nuages d'encens*

devenait une vérité : les diacres qui balançaient les encensoirs lançaient autour d'eux des nuées opaques qui montaient, s'élargissaient et se dispersaient, comme des pans du ciel pris au piège dans cette arche merveilleuse.

Enfin le moment décisif approcha.

Le rideau rouge en velours, de trente-cinq mètres environ de hauteur, qui voilait le tabernacle, l'autel de la *capilla mayor,* se replia avec solennité. Le retable, le plus grand du monde, apparut illuminé ; les chants de triomphe retentirent ; la Giralda hurla de toutes ses cloches ; des enfants de chœur grimpés au-dessus des stalles mirent en branle, dans les grilles dorées, toutes sortes de clochettes. Ce fut un tintamarre à réveiller un mort. Je regardai, je me retournai dans tous les sens, j'attendis...., mais vainement. Le feu d'artifice avait été décommandé à cause d'échafaudages en bois dressés pour des réparations à la voûte de l'église : on craignait le feu.

Hélas ! si de pareilles craintes pénètrent la conscience des chanoines de Séville, la foi espagnole me paraît en danger ; la Giralda n'a plus qu'à tourner sur elle-même, en grinçant, pour annoncer le vent de l'incrédulité.

Le tintamarre aigu qui remplaçait les fusées et les boîtes était pourtant complet ; mais je sortis désappointé de ce qui aurait dû me satisfaire, et affligé de n'avoir pas vu ce qui m'eût scandalisé.

S'il se pouvait qu'on invitât le public au spectacle d'un assassinat, on en ferait un témoin plus féroce que l'assassin lui-même, et, le coup manqué, il sifflerait l'innocent épargné qui dément l'affiche.

En voyage, je suis un bon public, c'est-à-dire implacable de curiosité. Je sortis furieux. Je ne revins me réconcilier que le surlendemain avec cette incomparable cathédrale. Le silence et l'obscurité qui l'agrandissent dans l'infini me firent honte de ma badauderie sacrilège, et, dans ma dernière visite, j'en voulus presque aux vitraux de laisser passer encore trop de lumière, comme si ce jour pâle dût faire trop de tumulte.

Il est juste de reconnaître que les vitraux, tous du XVIe siècle, c'est-à-dire de la décadence, sont la partie la moins étonnante de cet étonnant édifice.

IV.

L'ALCAZAR.

L'Espagne, depuis que j'y suis, me provoque souvent contre les poètes francais qui l'ont chantée de loin, ou qui, la voyant de près avec une idée préconçue, apportée, n'ont voulu voir que leur rêve.

Le vieil adage : *Sans rime ni raison,* tend faussement à faire croire que la raison est inséparable de la rime, que celle-ci marque le pas du bon sens. Je ne sais si les poètes consentiraient à cet accouplement. J'aimerais mieux qu'ils s'en tinssent au vieux *délire poétique* d'autrefois.

Mais ce que je sais bien, c'est que, depuis que j'ai franchi les Pyrénées, toutes les fois qu'il me passe par la mémoire des bribes de vers français ayant la prétention de peindre l'Espagne, ils sonnent faux ou ils sonnent creux, et me mortifient dans ma vanité nationale.

Déjà je m'étais dit qu'Alfred de Musset, en chantant son *Andalouse de Barcelone,* avait pu croire que Barcelone était en Andalousie.

Certes, la preuve de la bévue n'était pas fulgurante ; l'esprit pouvait flotter dans le doute, absolument comme le rideau de la *lionne* andalouse, de la *marquesa* d'Amaëgui, *flottait au vent* dans le pays où il y a si peu de vent, où il n'y en a qu'aux heures interdites aux sérénades, où les rideaux sont généralement des jalousies en bois.

Mais, en anticipant sur mes impressions de voyage, j'affirme que, quand il parlait des *mille* campagnes dont Madrid est entourée et des *petits pieds* qui s'y promènent tous les soirs, Musset ignorait que si les Madrilènes ont de petits pieds, Madrid n'a pas de campagne du tout, de brins d'herbe, et qu'on ne se promène jamais ailleurs que dans la ville.

Quand je suis entré dans l'Alcazar de Séville, j'entendais chanter en moi ce vers de la *Favorite :*

Jardins de l'Alcazar, délices des rois maures !

Jusque-là tout allait bien. Les jardins sont délicieux et les rois maures devaient s'y plaire. Par malheur, la tyrannie de la rime amène *sycomores* pour faire pendant aux rois maures, et les sycomores sont si rares qu'on perdrait son temps à les chercher.

Je sais bien que des vers d'opéra ne sont pas plus tenus à la rime qu'à la raison ; mais la musique les sacre et vous les met incessamment dans la bouche, et c'est ainsi qu'on suce l'erreur.

Pour être franc, je ne regrette pas les sycomores, et je ne sais pourquoi Fernand semblait y tenir ! N'avait-il pas ces beaux bananiers, qu'on assure remonter au temps de la *Favorite* et dont le fruit était peut-être alors, comme aujourd'hui, réservé exclusivement aux bouches royales ? N'avait-il pas ces orangers, ces citronniers, les mêmes que nous touchons aujourd'hui, et ces grenadiers dont la taille affligerait le grand Frédéric, qui croyait avoir inventé des régiments de grenadiers géants ?

Ces jardins, même sans musique, ont une splendeur étrange.

Le ridicule des ifs, attachés, tordus, arrangés en arceaux ; cette mesquinerie des buissons tailladés ; ces dessins des parterres qui représentent les différents ordres de chevalerie d'Espagne, toute cette toilette, aussi absurde que celle des jardins de Versailles, ne sert qu'à faire valoir cette végétation vigoureuse, s'élançant d'un décor chétif, avec des gestes d'une noblesse incomparable, prenant ses coudées franches dans le ciel bleu, s'évasant, se dilatant, vivant au-dessus de l'art des hommes pour le défier et s'en moquer.

Les allées sont pavées de briques posées à plat et assemblées en point de Hongrie ; les promeneurs en sandales ne pouvaient se hasarder dans le sable.

Tous les voyageurs ont raconté cette plaisanterie des petits

jets d'eau, impossibles à soupçonner, qui tout à coup, dans les jambes, sous les pieds, de côté, de haut, lancent des filets aigus, agaçants comme des jeux de mots usés. On attribue cette invention à don Pedro le Cruel : il prenait plaisir à voir les belles dames de sa cour, surprises tout à coup par ce jaillissement impertinent, courir, sauter en relevant — ou en ne relevant pas — leurs lourdes jupes taillées en cloches. J'attribuerais plutôt cette *cruauté* rafraichissante aux rois maures, car on la retrouve dans d'autres châteaux où don Pedro ne s'est jamais amusé.

L'hydraulique, même drôlatique et hygiénique, doit beaucoup aux Maures, et je ne fais que répéter un lieu commun en rappelant la ressemblance de certain instrument d'irrigation intime avec le narghileh.

L'Alcazar a le nom de don Pedro et celui de Maria Padilla dans tous ses échos. Quand on ne vous montre pas les taches de sang qu'*il* a faites, on vous montre les robinets qu'*elle* faisait couler. Être cruel ou illégitime est la chance la plus infaillible pour être immortel, et l'histoire fait une place plus grande, dans bien des cas, aux maîtresses de rois qu'à leurs femmes légitimes.

Maria Padilla régnera dans Séville et dans l'Alcazar tant que la *Main noire* n'aura pas amené une *bande noire* pour démolir cet admirable palais.

On visite les bains de la favorite, la salle où les musiciens rythmaient les *glous glous* de l'eau vive, et l'on raconte que la reine Isabelle a pu tenir dans la baignoire de marbre où Maria Padilla s'ébattait.

On ne dit pas que la restauration du Bain des sultanes ait été jusqu'à rétablir l'usage que don Pedro le Cruel avait institué. Il faisait boire, après le bain, l'eau de la baignoire de sa maîtresse à ses courtisans. Je crois que ceux-ci avaient eu en régal le spectacle du bain lui-même et qu'ils devaient avoir soif.

Cet attrait n'eût pas suffi à faire avaler l'eau qu'un préfet du dernier empire mettait en bouteille après le bain de Napoléon III. Personne en France n'eût été tenté, comme certain courtisan de don Pedro, d'avouer qu'il eût craint d'[illegible] après avoir bu l'eau.

J'ai commencé par parler des jardins pour mettre tout de suite de la verdure entre la cathédrale et le palais maures que; mais il est tout simple que, n'entrant pas, comme Fernand, par une porte triomphale, j'aie dû passer par les bâtiments avant d'arriver aux jardins.

On prétend qu'il ne faut pas voir l'Alcazar de Séville après l'Alhambra de Grenade, et qu'on perd de l'emotion poignante qui doit vous saisir au premier aspect de l'Alhambra quand on est familiarisé déjà avec ces merveilles de l'architecture arabe. J'ai subi la fatalité de mon itinéraire, et, me sentant assez dispos pour satisfaire deux admirations successives, je me suis livré sans réserve au plaisir de l'Alcazar, bien persuadé que j'aurais encore des ressources pour l'Alhambra de Grenade.

Alcazar veut dire le palais de César : s'autorisant de cette destination, Charles-Quint fit ajouter des constructions lourdes aux œuvres délicates des architectes arabes, et les derniers souverains de l'Espagne — je parle de ceux qui règnent encore — ont eu l'idée d'enjoliver, de meubler ce palais de fée.

La reine Isabelle a dû faire venir de Paris, de la *Ménagère*, les divans en coutil garnis de dessins en applique qui donnent l'illusion d'un mobilier de campagne. J'aimerais presque autant des tables pour prendre des glaces et des garçons de café habillés à la turque, vous servant dans ces salles que don Pedro, Charles-Quint, Philippe II ont signées de leurs blasons, de leurs fantaisies et de leurs crimes. Quel décor! Il rend tout drame, et surtout toute comédie moderne, impossible!

Ces ornements, ces dorures, ces enluminures, ces colonnettes, ces voûtes sublimes, ces arceaux légers, cette salle des ambassadeurs, ce *patio de las Doncellas*, unique au monde et dont je ne trouverai pas le pareil à Grenade, toute cette évocation des *Mille et une nuits* vous rend muet. On croit à une tricherie, à un chef-d'œuvre de quelque faiseur d'*Éden;* on a de la peine à s'imaginer qu'on se meut dans un palais du XIVe siècle tout neuf, tout éblouissant, conservé malgré les conservateurs, malgré les révolutions, malgré les restaurations et les embellissements de ses divers possesseurs.

On me demandait mon avis; on voulait me forcer à formuler mon admiration. Mais j'admirais tant, que j'étais dans la stupeur. On entreprit de me raconter ce qui s'était passé dans cette salle : comment ce portrait là-haut était celui d'une honnête femme qui s'était brûlé le visage plutôt que d'appartenir à don Pedro; comment, là, cet aimable frère avait fait poignarder don Fabrique — on montre le sang; — comment Maria Padilla était représentée d'après nature; comment le même don Pedro avait adroitement poignardé de sa propre main le roi de Grenade Abou-Saïd, qui était venu le voir en trop bel équipage; comment on avait dansé, à propos des noces de Charles-Quint avec l'infante Isabelle de Portugal, dans ces salles étincelantes; comment dans une petite chapelle, au premier étage — un bijou orné de faïences mauresques, l'ancien oratoire de Ferdinand et d'Isabelle, — la bénédiction nuptiale avait été donnée au futur moine de Saint-Just.

Ces détails me criblaient sans me pénétrer. J'évoquais bien autre chose! Je voyais toutes sortes de génies descendant dans ces cours du haut de chars aériens, et j'entendais je ne sais quelle harmonie, formée de toutes les élégies amoureuses de l'Orient, retentir sous ces voûtes, dans ces alcôves dorées et peintes.

Il fallut bien cependant visiter au premier étage les appartements ordinaires des infants, des infantes de ce temps-ci; voir la chambre d'ami qu'on réserve au duc de Montpensier, le cabinet du roi, qui n'est meublé de rien, et la chambre de la reine dont le lit est voilé d'une mousseline blanche : or le blanc était jadis le deuil des reines.

Tout ce premier étage, cossu comme l'appartement d'un grand hôtel des bords du Rhin, est d'une trivialité qui repose et fait rire après les fortes émotions du rez-de-chaussée.

Le fonctionnaire, très obligeant, qui nous montrait ces

merveilles de l'industrie passées de mode voulut bien remonter pour nous une pendule à musique et faire gazouiller des oiseaux automates qui ont beaucoup amusé Sa Majesté Alphonse XII quand Elle était un bébé. Je crois aussi avoir remarqué ces chefs-d'œuvre qu'on ne trouve plus guère en France : des pendules représentant des fontaines, avec un morceau de cristal qui tourne en spirale pour donner l'illusion d'un jet d'eau.

J'aime mieux les robinets inconvenants de don Pedro.

Quand on a visité l'Alcazar, on doit un hommage à la maison de Pilate.

Cet édifice, ainsi nommé parce que celui qui le fit construire, don Fabrique de Ribera, avait rapporté au commencement du XVIe siècle le dessin de Jérusalem et prétendit reproduire exactement le palais de Pilate, est plus curieux qu'émouvant : il y manque des figures de cire : un saint Pierre devant l'endroit où un coq en mosaïque indique la place du reniement, un Jésus attaché à une petite colonne qu'on prétend être exactement pareille à celle de la flagellation, un Pilate se lavant les mains, des gardes à toutes les portes.

Telle qu'elle est, la *casa de Pilato* est un beau spécimen d'architecture arabe. Je regrette qu'on la badigeonne trop souvent : on épaissit le relief de ses moulures et on empâte ses ornements délicats. Mais, s'il est dangereux de voir l'Alcazar après l'Alhambra, il est tout à fait périlleux d'aller chez Pilate en sortant de la maison de don Pedro.

Comme je ne veux faire aucune concurrence aux *Guides,* même à ceux qui ne donnent aucun détail, j'abrège les descriptions quand elles ne sont ni le souvenir d'une déception formidable ni une surprise. Je dirai seulement que le palais San Telmo, la demeure du duc de Montpensier, un ancien collège, est l'édifice le plus confortable de l'Espagne et le mieux meublé. J'ajouterai, pour la statistique, que les jardins contiennent cinq mille cinq cents pieds d'orangers, à peu près autant qu'il y a de fleurs de lis sur les grilles, les portes, les serrures et les paratonnerres.

La tour de l'Or, au bord du Guadalquivir, ne contient plus de trésor, à moins que la Compagnie de bateaux, qui y loge le commandant du port, n'ait là sa caisse. Est-elle déchue pour ne plus servir de tiroir aux galions d'Amérique? Elle fait encore bien dans la perspective et elle manquerait au paysage.

Elle est située sur le passage des promeneurs élégants qui n'ont peur ni de la boue quand il pleut ni d'une forte poussière quand il ne pleut pas. Séville a beaucoup de promenades, mais elle n'a ni macadam en proportion des voitures qui les parcourent ni bitume ou pavé hospitalier pour les piétons.

Il est vrai qu'on prétend que les beaux pavages aplatissent les pieds, et les dames de Séville tiennent trop à la finesse des leurs pour avoir besoin d'autre chose que d'une pointe de pavé pour poser une pointe de soulier.

Une promenade que je recommande, qui n'est pas encombrée d'équipages maussades, c'est celle du faubourg de Triana. C'est la ville des gitanos; c'est là qu'on se fait dire la bonne aventure, qu'on court les risques de quelques aventures mauvaises et qu'on peut, pour quelques pesetas, se donner le spectacle de danses qui déconcerteraient Mlle Beaugrand, la vestale de la danse française.

Comme je prévois que j'aurai à parler plus tard des gitanos et de leur chorégraphie, je ne dis rien de plus des habitants de Triana. D'ailleurs ils se reposaient forcément pendant la semaine sainte, et, le samedi soir ou le dimanche, ils se reposaient de leur repos forcé.

LOUIS ULBACH.

(*La suite prochainement.*)

EXPOSITION ICONOGRAPHIQUE DE J.-J. ROUSSEAU

Les portraits — Les estampes — Les suites de vignettes

L'illustration, sous ses formes diverses et nombreuses, est le triomphe de notre époque : donc tout ce qui, dans un but quelconque de collection, va rechercher des gravures pour les grouper en un même endroit présente un intérêt considérable.

Mais, malgré toute son utilité, l'iconographie reste du *document,* que l'on consulte à l'occasion; ce n'est point du livre qui se lit. L'exposition, elle, a sur le livre la grande supériorité de placer sous nos yeux ce que nous n'irions point chercher au travers des feuillets : elle force l'attention du public au point de lui apprendre souvent ce qu'il ignorait; elle a des visiteurs, alors que le livre n'aurait pas de lecteurs.

C'est du *document illustré,* ayant bien la valeur du fameux *document humain,* qui va prendre dans l'œuvre des peintres, des dessinateurs, des graveurs, des sculpteurs, des médailleurs, tout ce qui se rattache soit aux écrits de l'homme, soit à sa personne elle-même, soit aux différentes époques de sa vie. Voilà pourquoi l'exposition iconographique de J.-J. Rousseau, organisée, on le sait, à l'occasion du monument qu'on se propose d'élever à l'immortel écrivain des *Confessions,* obtient un très réel succès.

Rien de saisissant, en effet, comme cette restitution d'un homme qu'on voit revivre jusque dans les moindres objets, avec toutes ses passions, avec toutes ses humiliations, avec ses rares instants de bonheur; rien de curieux comme cette longue suite de portraits permettant d'établir pour chaque artiste la part du réel et celle de l'imagination, ou comme ces suites de vignettes pour l'illustration des œuvres, donnant la note vraie de l'inspiration propre à chacun, et, pardessus tout, les vues des sites habités par l'homme, les portraits des femmes aimées, toutes les allégories inspirées par lui, qui constituent à cet ensemble un merveilleux encadrement.

Rechercher au milieu de tout cela les portraits les plus ressemblants, dégager, si possible, le type vrai de Rousseau n'est point chose facile! C'est ce que je vais tenter pourtant.

Les portraits de De la Tour et de Ramsay, et aussi les bustes de Houdon, voilà les seuls documents historiques. Tout le reste n'est que de la pure fantaisie ou bien rentre dans la suite des œuvres inspirées par ces pièces uniques.

Il existe, on le sait, trois De la Tour réputés pour originaux : celui du musée de Saint-Quentin, le premier en date — il a figuré au Salon de 1753; celui du musée Rath à Genève, qui serait celui de 1757 destiné à Mme d'Epinay, mais ayant appartenu à Mme de Luxembourg, qui l'aurait donné à Coindet, l'employé des Necker, ami de Rousseau; enfin celui qui provient de la famille de Girardin, exécuté en 1768, alors que Rousseau voulait rentrer incognito dans Paris.

De ces trois pièces, deux sont identiques : c'est celle de Saint-Quentin et celle de Genève représentant Rousseau en perruque avec l'habit à la française, assis sur une chaise, la classique chaise de paille dont on voit le dossier. La troisième est le Jean-Jacques en Arménien, bonnet et habit de fourrures, qui offre moins d'intérêt au point de vue de la vérité historique, parce que, pour l'exécuter, De la Tour s'est servi de ses documents antérieurs.

Deux de ces De la Tour existent dans la famille de Girardin : l'un est au comte, l'autre au marquis Stanislas, descendant de la branche aînée. Je croirai donc plus volontiers à l'authenticité de ce dernier.

Reste maintenant la question de la ressemblance, et, pour ma part, je ne pense pas qu'il faille la demander aux œuvres de De la Tour. Quoi qu'en dise Grimm, en effet, le célèbre pastelliste aimait, avant tout, à pomponner, à bichonner ses personnages. Là où il fallait être simple et vrai, il était empesé et mignard. Au reste, l'opinion que j'émets ici n'est point nouvelle : elle était partagée par Diderot, qui, dans son *Essai sur la peinture*, a parfaitement rendu compte du procédé de De la Tour :

« Un jeune homme, dit-il, fut consulté par sa famille sur la manière dont il voulait qu'on fît peindre son père. C'était un ouvrier en fer. « Mettez-lui, dit-il, son habit de travail, « son bonnet de forge, son tablier; surtout n'oubliez pas de lui « faire mettre ses lunettes sur le nez. » Ce projet ne fut point suivi : on lui envoya un beau portrait de son père, en pied, avec une belle perruque, un bel habit, de beaux bas, une belle tabatière à la main. Le jeune homme, qui avait du goût, dit à sa famille en la remerciant : « Vous n'avez rien fait qui « vaille, ni vous, ni le peintre. Je vous avais demandé mon « père de tous les jours, et vous ne m'avez envoyé que mon « père des dimanches. »

Eh bien! l'on peut en dire autant du Rousseau bien habillé, bien peigné, bien poudré, bien correct, que nous a donné le pastelliste de Saint-Quentin. C'est un Rousseau charmant et gracieux au possible; ce n'est point l'*ours* classique, le sévère Caton prêt à pourfendre les littérateurs et les grands.

Je crois beaucoup plus à la ressemblance des *Ramsay*, dont le portrait peint date du commencement de 1766, et cela malgré l'avis de Rousseau, qui, soit dans différentes lettres publiées ou encore inédites, soit dans ses *Dialogues*, a cru devoir faire connaître ce qu'il pensait lui-même de ses portraits.

Or non seulement, en règle générale, on est presque toujours mauvais juge lorsqu'il s'agit de porter une appréciation sur sa propre image, mais encore, dans ce cas particulier, personne n'était moins apte que Rousseau à le faire. En effet, autant il s'est élevé contre les Ramsay, autant ses amis ont déclaré que la gravure d'après ledit original devait être considérée comme le plus ressemblant des portraits.

Il y a donc grand intérêt à comparer, à l'Exposition, toutes les reproductions d'après De la Tour — et elles sont nombreuses — avec les trois grandes gravures d'après Ramsay, original à la manière anglaise, de Martin, ou contre-épreuve de Corbutt. Dans cette bouche pincée et soucieuse, dans cet œil profond et observateur, dans ce front plissé et songeur, on retrouve bien mieux que dans De la Tour les traits caractéristiques du philosophe.

Et puis, nombreux sont les rapports entre le portrait du peintre anglais et les Rousseau de Houdon, soit qu'il s'agisse du fameux masque coulé vingt-quatre heures après la mort, soit qu'on le mette en présence des bustes dont il existe tant de types différents. Dans les reproductions de l'œuvre du peintre anglais comme dans les Houdon, le profil de Jean-Jacques est accentué, creusé; il a la même prodigieuse intensité de vie.

Du buste entrepris en janvier 1765 par le célèbre sculpteur Lemoyne nous ne pouvons juger que par une vulgaire estampe; mais rien dans ce personnage au cou nu, au buste court, à la robe en fourrure, ne rappelle Rousseau. Tout indique, au reste, que, malgré les efforts de Hume, notre philosophe n'est point allé chez Lemoyne, qui n'a donc pas pu exécuter son buste d'après nature.

Un dernier buste traité avec beaucoup d'ampleur et de naturel et qui, s'il faut en croire son propriétaire actuel, M. Georges Fazy de Genève, aurait été exécuté d'après nature sur les ordres de son parent, M. J. Louis Fazy des Bergues, est le buste de Jaquet, sculpteur français établi à Genève, qui est connu, en effet, pour avoir exécuté en marbre les bustes de Rousseau et de Voltaire. Pour ma part, je ne crois pas à l'authenticité de cette pièce, quoiqu'elle nous donne le Jean-Jacques souriant et bonhomme qu'on se plaît à reproduire.

Enfin, M. Arsène Houssaye a parlé quelque part (1) d'un portrait peint par Greuze avec la lettre de remerciement du philosophe de Genève au peintre de *la Cruche cassée;* mais ce portrait, qui figure à l'Exposition, n'a rien de Greuze. D'autre part, les recherches auxquelles s'est livré quelqu'un qui connaît admirablement tout ce qui touche à Rousseau et à son œuvre, M. Jansen de Berlin, ont amené la découverte de lettres d'un peintre nommé *Preudhomme* ou *Prudhomme* qui, en demandant à Jean-Jacques l'autorisation de faire son portrait, déclarait être *un imitateur de Greuze*. En présence de cette coïncidence, on peut dire que, s'il existe un Greuze, ce Greuze est un Prudhomme.

(1) [illegible]

On ne saurait dire non plus quel degré de confiance il faut attribuer au portrait gravé d'Ingouf qui a donné lieu à tant de pièces populaires. En voulant nous représenter avant tout l'homme affaissé par l'âge, l'écrivain désillusionné, le misanthrope devenu méfiant, le dessinateur a forcé la note. Rousseau pouvait être affaibli; jamais sa physionomie n'a dû revêtir l'air hébété que lui a donné Ingouf.

Au reste, c'est le propre des artistes qui n'ont point connu le personnage dont ils prétendent donner le portrait, que de lui faire subir toutes les transformations possibles, soit qu'ils l'accommodent au goût du jour, soit qu'ils se laissent aller à leurs inspirations personnelles.

Voyez quelle succession de types! les Rousseau herborisant, les Rousseau dans l'église, les Rousseau au tombeau, sans parler de toutes les allégories dans lesquelles le philosophe apparaît presque toujours des fleurs à la main, entouré d'enfants ou donnant des conseils aux mères.

Rarement gravure a joui d'une popularité aussi grande que le Rousseau herborisant, interprété par Mayer, par Monnet, par Duplessis-Bertaux : burin, eau-forte, estampe en couleur, puis lithographie, elle a été reproduite par tous les procédés imaginables. Des calligraphes naïfs et convaincus ont même poussé la passion jusqu'à l'enjoliver d'arabesques.

J'en dirai autant de la pièce qui nous montre Rousseau avec un bonnet de fourrure à bouts d'étoffe tombant derrière, et, au-dessous, sur un socle, le tombeau d'Ermenonville, pièce qui, plus que toutes les autres, a eu les honneurs de la légende en vers. Popularisée par la Révolution conjointement avec les pièces de Queverdo, elle a été reproduite dans tous les formats et de toutes les façons, en noir, en grisaille, en bistre.

Et le tombeau d'Ermenonville lui-même, devenu un lieu de pèlerinage, combien d'artistes n'a-t-il pas inspirés, depuis l'original de Moreau le jeune et la belle pièce de Godefroy dédiée *aux âmes sensibles!*

Mais vient le premier empire, qui transforme Rousseau en académicien, coiffé à la Titus, un portefeuille sous le bras; puis la Restauration, qui en fait, sous le burin de Dupréel, un financier gros et gras, et enfin l'époque romantique, dont les Devéria et les Albrier-Huet suffisent à bien nous indiquer la tendance.

Si, après avoir considéré sous toutes ses faces le portrait de l'homme, l'on passe aux suites de gravures qui ont servi à illustrer les œuvres de l'écrivain, on verra d'emblée que c'est Moreau et Le Barbier qui ont servi de guides aux illustrateurs passés et présents. Toutes les scènes choisies par eux pour cette magnifique édition des *Œuvres complètes,* commencée en 1774 et terminée en 1783, n'ont cessé depuis lors d'être interprétées par les artistes qui ont voulu donner au texte de Rousseau le commentaire du crayon. Qu'il s'agisse de la suite Cochin-Monsiau, de la suite de Devéria ou de celle de Tony Johannot, en 1780 comme en 1832, comme en 1849, vous retrouverez toujours ces scènes de la *Nouvelle Héloïse,* inoubliables pour qui les a vues une fois : le *Premier baiser de l'amour,* l'*Emportement du père de Julie contre sa fille,* la *Dispute de Saint-Preux et de milord Édouard, Saint-Preux provoquant milord Édouard, Saint-Preux sortant de chez des femmes galantes,* la *Tempête sur le lac,* la *Scène du clavecin,* l'*Enfant tombant à l'eau,* etc., etc.; en un mot, tous les épisodes qui ont été traités par Moreau de main de maître.

De même pour les *Confessions;* de même pour l'*Émile;* de même pour les *Rêveries d'un Promeneur solitaire;* de même pour *le Devin du village* et pour *Prométhée.*

Point n'est besoin d'examiner longtemps toutes ces suites d'illustrations pour voir que jamais Rousseau n'a rencontré d'interprète plus intelligent, plus inspiré, que Moreau. On sent que le dessinateur a possédé à fond les œuvres du philosophe, qu'il a vécu ses personnages, qu'il y a travaillé de tout son cœur, de toute son âme d'artiste. Aussi n'est-ce pas seulement la meilleure illustration de Rousseau, mais bien encore une des œuvres les plus parfaites du XVIIIe siècle. Ajoutons que ces merveilleuses compositions, d'un dessin si pur, si coloré, ont eu la faveur insigne d'être interprétées par les maîtres du burin.

Entre elles et les Gravelot (la première illustration pour la *Nouvelle Héloïse*), d'une quinzaine d'années antérieurs, il y a tout un monde : c'est la différence entre la fiction et la nature, entre la société guindée, maniérée, de Louis XV, et les grandes et larges aspirations vers la nature de cette école de la fin du XVIIIe siècle qui, sans la Révolution, eût certainement amené une Renaissance artistique. Quand on voit le peu de conviction du crayon de Gravelot, une chose doit surprendre : c'est que Rousseau se soit montré satisfait de semblables dessins, où tout respire la convention, et qu'il ait gardé le silence à l'égard des merveilleuses compositions de Moreau.

Des cinq planches de Prud'hon pour la *Nouvelle Héloïse,* une seule est réellement digne du maître : c'est le *Premier baiser de l'amour.* Quant aux gravures de Desenne et de Devéria, on voudrait faire la caricature des œuvres de Rousseau qu'on ne s'y prendrait pas autrement. Les Tony Johannot, les Baron, les Karl Girardet, les Wattier destinés aux *Confessions* et à la *Nouvelle Héloïse* (éditions de 1845, 1846), méritent une certaine attention, non seulement parce qu'ils sont dans une note très individuelle, mais encore parce que ces dessinateurs sont les premiers qui aient entrepris d'illustrer de vignettes le texte de Rousseau.

Les compositions de Hédouin pour les belles éditions de Jouaust (on sait qu'après avoir publié les *Confessions,* ce maître de la bibliophilie prépare la *Nouvelle Héloïse*), sont certainement supérieures à tout cela, si l'on en excepte les Moreau, qu'il sera, je crois, difficile d'égaler et impossible de surpasser. Quoi qu'il en soit, c'est le retour à la belle planche gravée du XVIIIe siècle.

Que de choses encore dignes d'attirer et de retenir l'attention du collectionneur : les caricatures, où presque toujours apparaît le profil sarcastique de Voltaire; les statuettes en bronze, si nombreuses; les médailles, depuis celles du Genevois Bonneton jusqu'à celles de ce maître moderne, Antoine Bovy; les bustes en faïence, si rares; tous les ouvrages illustrés relatifs à l'homme; les toiles peintes; les manuscrits,

depuis ces premiers brouillons à l'écriture fine et serrée, pleins de ratures et de corrections, jusqu'à ces copies au net d'une écriture si belle, si régulière; les copies de musique faites dans le grenier de la rue Plâtrière, tout cela avec les carnets de notes ou de pensées écrites au jour le jour, au retour de la promenade, enfin le misérable mobilier d'Ermenonville, dont le dernier des bohèmes ne se contenterait pas aujourd'hui! Eh bien, tout cela, c'est Jean-Jacques, ce sont les pervenches des Charmettes, les sensibleries d'une époque qui se jetait dans la nature pour se laver des orgies de la Régence; c'est toute une page de ce XVIIIe siècle, malgré tout le siècle de l'élégance, du raffinement et de l'amour.

Et je ne puis dire quelle impression produit, au milieu de cet ensemble, le Jean-Jacques agreste du statuaire Salmson, ce merveilleux artiste de la *Fileuse* et du *Haendel* de l'Opéra : Jean-Jacques posé à la place d'honneur, au milieu d'un massif de verdure, le chapeau sous le bras, la canne à la main. Dans le lointain, il me semble entendre le carillon de Saint-Pierre tintant joyeusement dans l'air et jetant ses notes sonores :

> [illegible]
> Animez-vous, jeunes fillettes;
> [illegible]
> [illegible]

Et c'est ainsi que tout finit par des chansons.

J. GRAND-CARTERET.

HISTOIRE RELIGIEUSE

Bouddhisme et brahmanisme (1)

Une idée dont il faut se détacher est de concevoir le bouddhisme comme une religion distincte du brahmanisme, qui aurait eu dans l'Inde un commencement et une fin marqués par des événements caractérisés. Le bouddhisme est un âge de la religion hindoue, une forme sous laquelle cette religion a été merveilleusement féconde en prosélytisme dans les régions étrangères à l'Inde; mais ce n'est pas là un privilège exclusif du bouddhisme. L'hindouisme, sous toutes ses formes, a eu l'influence la plus profonde sur l'Asie orientale. Java et Bali en offraient depuis longtemps des monuments connus; le Cambodge en a révélé, de nos jours, de bien plus importants encore.

Que sont, en effet, ces curieux monuments d'Angkor et autres du même genre, sur lesquels on a émis des hypothèses si hasardées? Ce sont des monuments de religion hindoue sans distinction particulière. Sont-ils bouddhiques, sont-ils brahmaniques? Ils sont l'un et l'autre à la fois. On n'aurait pas si longtemps hésité sur ce point, si l'on s'était plus tôt appliqué au déchiffrement des inscriptions que portent ces monuments. Grâce aux belles recherches de MM. Bergaigne, Barth et Senart, le problème est maintenant résolu. Ces constructions extraordinaires, où l'on voulut d'abord voir les restes d'un art primitif, sont rapportées avec certitude aux IXe, X^e et XIe siècles de notre ère. Le civaïsme et le bouddhisme s'y confondent, et le civaïsme y apparaît même antérieurement au bouddhisme.

La mission dont M. Aymonier est chargé dans l'Indo-Chine, et qu'il accomplit avec une si louable activité, augmentera beaucoup le nombre de ces inscriptions et comblera plus d'une lacune dans l'histoire religieuse de l'Inde. Ainsi voilà le sanscrit qui entre, à son tour, dans la voie de l'épigraphie, après le grec et le latin, après les anciens idiomes sémitiques. Quand la philologie a tiré des manuscrits (et pour l'Inde on sait combien les manuscrits remontent peu haut) l'intelligence de la langue et des principaux textes, elle éprouve le besoin de voir face à face la vieille écriture, de toucher les autographes mêmes du passé, si l'on peut s'exprimer ainsi. La philologie est presque toujours renouvelée à ce contact fécond, et la critique y gagne une certitude que l'intermédiaire des copistes affaiblit toujours, la certitude d'un texte étant d'ordinaire en raison inverse du nombre des copistes qui nous séparent des originaux.

On a quelquefois comparé la relation du bouddhisme et du brahmanisme à celle du christianisme et du judaïsme. L'opposition entre les deux cultes hindous a été, en réalité, beaucoup moins tranchée que celle des deux religions sorties d'Israël. Le bouddhisme pourrait plutôt être comparé au franciscanisme (qu'on me passe ce mot) tel qu'il exista dans la pensée des franciscains exaltés, avec l'idée que François avait été un second Christ, fondateur dans le monde du règne de la pauvreté. Comme le mendiant bouddhique, le moine franciscain plaît aux foules, qui opposent sa sainteté aux allures profanes d'un clergé riche, devenu impopulaire. Comme la loi bouddhique, la règle franciscaine, dans la pensée des partisans de l'Évangile éternel, était destinée à devenir la loi de tous; c'était un ascétisme particulier, un Ordre aspirant à devenir une religion universelle. Si les franciscains exaltés avaient réussi à gagner par leurs missionnaires des pays entiers, comme firent plus tard les jésuites au Paraguay, ils y eussent certainement établi leur légende des *Conformités*, et de telles idées auraient pu se retrouver à l'état de dogmes particuliers dans des colonies lointaines, tandis qu'elles auraient disparu de leur patrie d'origine.

Le progrès, dans beaucoup d'ordres d'études, consiste à voir que des explications commodes, que l'on s'était d'abord faites, ont besoin d'être réformées. Le bouddhisme naissant à un moment précis, par la prédication d'un homme, finissant à une date précise, sans doute par la persécution de ses ennemis, voilà une conception qu'il faut sûrement modifier. Le bouddhisme naquit comme le vichnouisme, comme le krichnaïsme, par suite de nécessités momentanées; il fut une de ces modes religieuses, si l'on peut s'exprimer ainsi, où le caprice de l'Inde se complaît. Quant aux persécutions ou aux guerres religieuses qui auraient mis fin, dans l'Inde,

---

1 [illegible] sur la [illegible] de Bouddha [illegible] paraître dans le *Journal des Savants*.

à la loi de Bouddha, on n'en trouve pas de trace bien sérieuse. Parfois le prédicateur bouddhique a pu être insulté par les gens dont il froissait les préjugés : « Si celui qui enseigne est, pendant qu'il parle, attaqué avec des pierres, des bâtons, des piques, des injures et des menaces, qu'il souffre tout cela en pensant en moi. » Parfois même il a pu trouver le martyre. Mais ce n'est point par ces petites mésaventures que les religions succombent. C'est assurément un récit très frappant que celui que fait Hiouen-Thsang des massacres de bouddhistes commandés par le roi Mahirakoula et de la patience des victimes. Au moment de la mort de leur bourreau, les saints à qui il a fait obtenir le fruit du salut suprême n'éprouvent qu'un sentiment de pitié : « Qu'il est loin encore, se disent-ils, du terme de la transmigration! » Mais cet étrange épisode n'est nullement rattaché par Hiouen-Thsang à la destruction du bouddhisme dans l'Inde; il eut lieu plusieurs siècles avant le voyage du pèlerin chinois.

La disparition des livres bouddhiques sanscrits dans l'Inde, le *Népal* excepté, est sûrement un fait qui surprend au premier coup d'œil. Mais il faut se rappeler que dans l'Hindoustan les livres se détruisent vite, et qu'un ouvrage qui n'est pas assidûment recopié est fatalement condamné à périr. La faveur qui, au IIIe siècle avant Jésus-Christ, s'attacha aux légendes de Çakya-Mouni, s'affaiblit dans les siècles suivants et se changea en une forte antipathie ; mais, dans l'intervalle, des apôtres ardents avaient porté la doctrine de la délivrance chez ces races mongoles où le nihilisme avait toujours eu sa forteresse la plus assurée. L'image tranquille de Bouddha calma la conscience de milliards d'êtres humains, étouffa durant des siècles ce fond de révolte qu'une conception triste de la vie et un état social défectueux entretiennent à l'état endémique dans les parties centrales de notre vieux continent.

En devenant religion populaire, le bouddhisme, comme le christianisme, se donna des organes qui manquaient tout à fait à la création primitive. C'est principalement dans l'histoire des religions qu'il est vrai de dire que tout se fait avec tout. Une religion idéaliste à son origine peut devenir, selon les peuples qui l'adoptent, un grossier paganisme. Une religion étrangère à la philosophie peut, chez une autre race, devenir presque toute métaphysique. C'est ainsi que s'explique l'étrange contraste de ces *soutras* bouddhiques, fondés sur une sorte de philosophie athée ou nihiliste, et de la religion populaire à laquelle ils servent de soutien, religion, en apparence, si conforme au catholicisme qu'on a pu d'abord les confondre. Asoka, dans ses édits, parle du salut éternel comme ferait un chrétien. Un des récits les plus touchants du *Mahavastou* est celui de ce roi du Kalinga qui niait les récompenses de l'autre monde et protestait qu'il ne renoncerait à son opinion que si son père, à qui ses vertus avaient dû mériter le paradis, s'il en existait un, revenait tout exprès pour lui en garantir la réalité. Le Bouddha, prenant la figure de son père, lui apparaît, et le roi naturellement renonce à sa mauvaise doctrine.

Le Bouddha aime beaucoup à se faire ainsi tout à tous. Au moment où il traverse une plaine brûlante, des millions de *dévas* et de génies accourent pour déployer un parasol au-dessus de sa tête. Le Bienheureux se multiplie en autant de petits bouddhas qu'il y a de parasols, afin que tous aient la satisfaction de croire que leur œuvre pieuse a été acceptée. Bouddha se trouve un jour devant une rivière infranchissable. Des êtres bienveillants lui bâtissent instantanément plusieurs ponts. Le Bienheureux se multiplie selon le nombre des ponts, et chacun s'imagine qu'il a passé sur le sien, à l'exclusion des autres. On ne saurait trouver une image plus exacte pour exprimer la manière dont les symboles religieux se transforment afin de donner satisfaction aux consciences les plus diverses, sans perdre cependant leur marque d'origine et leur unité; et, s'il était permis de rappeler une strophe d'un poème théologique de toute autre provenance :

Sumit unus, sumunt mille :
Quantum isti, tantum ille :
Nec sumptus consumitur.

ERNEST RENAN.

VARIÉTÉS

Les *Conversations* de M. Senior. — Caractère de Napoléon III. Types des temps de révolution.

M. William Senior, professeur d'économie politique à Oxford, était un grand indiscret devant le Seigneur.

Me préserve le ciel de le défendre! Il est fort malséant de faire parler les gens pour écrire en tapinois, en vue de l'imprimeur, ce qu'ils ont dit. Cela posé et la morale sauve, il faut convenir que l'indiscrétion est quelquefois une bien bonne chose. La collection des *Conversations* de M. Senior, publiée par sa fille, Mme Simpson, en est une preuve entre cent. Elle contient, au milieu d'une certaine quantité de fatras, maint détail curieux que nous n'aurions peut-être jamais su si M. Senior n'avait pas été un enfant terrible. Les deux volumes dont il va être question ne sont pas les plus récents — il en a paru, depuis, deux autres sur la question égyptienne; — mais ils ont pour nous un intérêt particulier : les *conversations* qu'ils contiennent ont eu lieu en France (de 1860 à 1863), presque toutes avec des Français et sur la France (1).

I.

M. Senior avait la curiosité tenace. Quand il avait en tête quelque sujet sur lequel il voulait être éclairci, il y revenait sans cesse, questionnant à droite et à gauche jusqu'à ce que ses idées fussent fixées. Aux environs de 1860, le caractère de Napoléon III était un des problèmes dont il avait l'esprit occupé. A force de fureter, et grâce surtout à Mme Cornu,

(1) *Conversations with distinguished persons during the second empire.* — Londres, 2 vol. in-8°, Hurst et Blackett.

camarade d'enfance de l'empereur et qui paraît n'avoir rien eu de caché sur ses amis, il a pu réunir les éléments d'un portrait qui tentera peut-être un historien futur, ne serait-ce que par la difficulté de la tâche.

Cet empereur, qui vivait dans le pays des rêves, possédait un empire sur lui-même qui le rendait malaisé à pénétrer pour ses plus familiers. Les Parisiens de ma génération se rappellent tous son regard terne et vide sous des paupières demi-closes. Il se l'était donné en 1848, par un exercice assidu, en entrant dans la vie publique. La première fois que Mme Cornu le vit avec ce regard mort, elle lui demanda ce qu'il avait aux yeux. « Rien », répondit-il. Le lendemain, elle revint à la charge et le confessa. Il lui avoua aussi que les grosses moustaches que l'on connaît avaient pour but de cacher l'expression de la bouche. Ainsi masqué, il était impossible, quand on lui parlait, de deviner s'il avait entendu.

Il est à remarquer qu'il n'étouffait pas ses impressions; il les emmagasinait. Un jour, après un entretien auquel Mme Cornu avait assisté et pendant lequel il s'était montré parfaitement calme, il brisa son mobilier pour soulager la colère qu'il avait amassée.

Il avait le goût de l'imprévu, le besoin d'étonner et d'éblouir, une passion si forte des coups de théâtre qu'il en faisait même à ses ministres pour jouir de leur effarement; son effet produit, il devenait indécis, à la fois entêté et sans suite dans ses idées. L'imagination, chez lui, l'emportait sur le caractère. Elle le jetait dans des entreprises qu'il regrettait ensuite : lors de la tentative de Boulogne, quand il fut à la moitié de la Manche, il eut envie de retourner en arrière.

Il aimait les voies détournées. Quelqu'un qui l'avait beaucoup connu disait qu'il gouvernait *en conspirateur*. Au mois de mars 1860, ayant des propositions importantes à faire au pape, il imagina de mêler à la négociation une jeune femme avec qui il avait été lié et qui se trouvait alors à Rome. Il lui écrivit qu'il la suppliait, au besoin lui ordonnait, au nom du passé, de « s'employer à obtenir le consentement du pape ». La dame obéit naïvement et se présenta au Vatican pour prêcher le pape. On la mit à la porte sans cérémonie. Elle a eu l'imprudence de montrer la lettre, et sa mauvaise chance a voulu que ce fût à un ami de M. Senior, en sorte que l'anecdote passera à la postérité.

Il était égoïste et il avait en même temps une certaine bonté. Mme Cornu lui disait souvent qu'il avait *la sensibilité dans l'œil*. La détresse qu'il voyait de ses yeux le touchait vivement; celle qu'il ne voyait pas lui était indifférente. Une petite fille était venue le remercier de quelques secours d'argent donnés à sa mère; il se mit à sangloter en la voyant pleurer. En revanche, les massacres et les déportations de 1851-1852 ne l'affectèrent en aucune façon. « Il est tout à fait à son aise, car sa conscience ne lui reproche rien », disait à ce propos Mme Cornu; et elle ajoutait charitablement : « A vrai dire, aucun Bonaparte n'a jamais été gêné par sa conscience. »

Deux de ses héros favoris étaient Catilina et Hernani. Il appelait Catilina un « patriote incompris » et soutenait que les historiens latins avaient été injustes pour lui. Il finit cependant par se refroidir pour Catilina; mais il resta fidèle à Hernani. Mme Cornu le trouva un jour lisant la pièce de Victor Hugo. « Que c'est donc beau! lui dit Napoléon III. — Je sais, repartit Mme Cornu, ce que vous admirez là-dedans. C'est le portrait d'un homme entraîné par une destinée irrésistible. Vous pensez à cet Hernani qui n'est pas *un homme comme les autres*. — Ah! fit-il, que vous m'avez bien deviné! »

Le passage auquel il est fait allusion commence ainsi :

. . . . . [illegible]

Mme Cornu comparait la foi qu'avait Napoléon III en sa mission à la foi des apôtres. Elle se souvenait avec étonnement du changement désavantageux qui s'était opéré dans son caractère lorsque la mort de son frère aîné (1831) et celle du roi de Rome (1832) avaient fait de lui le chef de la dynastie napoléonienne. La métamorphose avait été aussi complète que brusque; d'un jour à l'autre, il était devenu un autre homme, « l'esclave d'une mission », disait-il lui-même,

. . . . . [illegible]

Il eut la vanité d'auteur très développée. Sans parler de son *Histoire de César*, après laquelle il se croyait sûr d'entrer à l'Académie, il attachait de l'importance à ses premiers ouvrages. Quand il nomma, n'étant encore que Président, son premier ministère (décembre 1848), il manda Odilon Barrot, qui prenait le portefeuille de la justice, et lui dit qu'il désirait causer avec lui de son système de gouvernement. Odilon Barrot répondit que rien ne pouvait lui donner plus de satisfaction.

— Quand un homme, poursuivit le prince, est à la tête d'une nation comme celle-ci, il est tenu de faire de grandes choses.

Le ministre salua. Le prince reprit :

— Vous avez lu mon ouvrage sur le paupérisme ?

Odilon Barrot dut avouer que non.

— Je vais vous en donner un aperçu.

Toute l'entrevue fut employée à expliquer, commenter et discuter le livre sur le paupérisme. Il ne fut pas question d'autre chose entre le chef du gouvernement et son premier ministre.

Napoléon III avait un grand respect pour les titres de noblesse, neufs ou vieux. On avait proposé à Mme Cornu une place de dame d'honneur à une petite cour allemande. On aurait commencé par l'ennoblir. Elle refusa, à l'extrême surprise de son camarade le prince Louis. « Il fallait accepter, lui disait-il; vous auriez ensuite laissé la place et gardé le titre. » Elle ne put jamais lui faire comprendre qu'elle n'attachait aucune valeur à cette noblesse artificielle. « Il a toujours été un parvenu », disait-elle.

L'un de ses principaux fonctionnaires (nous ne le nommons pas par charité) définissait ainsi son caractère :

— Il est romanesque, homme de premier mouvement, bizarre, paresseux, sans suite, bonhomme, égoïste, vaniteux, craignant et haïssant toutes les supériorités.

A quoi un autre personnage, présent à la conversation, ajoutait en manière d'épilogue :

— Le fond de son caractère est l'égoïsme. S'il avait envie de faire cuire un œuf et qu'il n'eût sous la main, pour allumer le feu, que des billets de banque vous appartenant, il allumerait le feu avec.

Nous terminerons sur ces appréciations bienveillantes. Le sujet n'est qu'effleuré.

II.

Les trois quarts environ des deux gros volumes de M. Senior sont consacrés à Napoléon III et à sa politique. Une portion du dernier quart est consacrée à la révolution de 1848. M. Senior connaissait presque tous les hommes de marque d'alors, et l'on pourrait former avec leurs récits une amusante galerie des types qui apparaissent aux jours d'émeute.

Au premier rang, à la place d'honneur, serait l'insurgé qui fait une révolution pour faire aller les affaires. Loménie et cet insurgé ont marché ensemble sur les Tuileries, le 24 février. L'insurgé est effrayant. Il a volé un casque, une épée et des pistolets dans la garde-robe du Gymnase, et il va attaquer le tyran dans son antre. Arrivé au palais, la vue de la populace et les poussées qu'il reçoit commencent à lui inspirer des doutes.

— Je crains, dit-il à son voisin, que ça ne tourne pas bien.

Loménie sympathise avec lui.

— Je crains, reprend l'autre au bout d'un instant, que ça ne fasse pas aller le commerce.

Loménie le craint aussi.

— Tel que vous me voyez, poursuit l'homme au casque, je suis garçon de café. Je voudrais bien être chez moi.

Ici, un remous de la foule les sépare, et Loménie est jeté sur un individu armé d'une longue épée nue qu'il tient horizontalement, la pointe en avant. C'est le type de l'insurgé pacifique, et il mérite d'être placé à côté de celui qui « voudrait bien être chez lui ».

— Prenez donc garde! lui crie Loménie; vous allez me crever l'œil avec votre épée!

— C'est le mien que j'ai peur de crever, répond l'insurgé d'un air piteux. Je sais que les épées, c'est très dangereux, et, comme je n'avais pas de fourreau, j'ai mis un bouchon au bout de la mienne; mais il est tombé; je ne peux pas le retrouver et j'ai toujours peur de me piquer ou de piquer quelqu'un.

Au-dessous de ces gens nous mettrons le commandant de garde nationale qui n'a pas beaucoup d'idées. Il conduit son bataillon au Carrousel. A chaque instant, on lui apporte des nouvelles et il fait faire halte pour écouter les messagers... Le premier annonce que Thiers n'est plus ministre.

— C'est une opinion individuelle, répond le commandant. Au pas ordinaire : marche!

Le second messager annonce que le roi abdique.

— C'est une opinion individuelle, fait le commandant. Au pas ordinaire : marche!

Le troisième messager annonce la régence de la duchesse d'Orléans.

— C'est une opinion individuelle. Au pas odinaire : marche!

Le bataillon entre enfin sur la place du Carrousel. Les troupes sont en train de l'évacuer. Le commandant emmène ses hommes et nous le perdons de vue.

Voici à présent, dans le même cadre, trois têtes ébouriffées de gavroches. A eux seuls, ils ont défendu une barricade de la rue Richelieu contre un bataillon de ligne et ils l'ont sauvée. Ils étaient grimpés dessus. A l'approche de la troupe, ils ont crié aux soldats qu'on ne passerait qu'après les avoir tués. Les soldats hésitaient, les officiers craignaient d'engager leur responsabilité; le bataillon s'arrêta, attendit un quart d'heure que les gamins voulussent bien s'en aller, et, comme ils tenaient bon, le bataillon battit en retraite.

Vient ensuite un profil représentant le *curieux*, comme Loménie, qui prit les Tuileries avec le peuple pour mieux voir ce qui se passait, comme Mérimée, qui était à la défense de la barricade de la rue Richelieu et dont le cœur était avec les gavroches à cause de leur crânerie.

La sixième toile représente le *solliciteur*. Il a une place qu'il voudrait bien ne pas perdre. Dès le 23 février, il se met en campagne. Le commandant de l'armée de Paris en a les oreilles rebattues. Ses hommes manquent de cartouches. L'insurrection grandit. Le commandant a bien le temps de s'occuper de ces bagatelles! N'importe : il faut qu'il écrive trois grandes pages, toute l'histoire du monsieur, pour que le gouvernement de demain lui conserve sa place. La première lettre que recevra Thiers après sa nomination au ministère sera pour lui recommander par-dessus tout de ne pas destituer M. Magne, — car il s'appelle Magne, comme le ministre du second empire, et il est, comme lui, lié avec Bugeaud. Je n'en sais pas davantage sur son compte.

Tous ces types sont éternels et on les reverra pendant les révolutions tant qu'il y aura des hommes sur la terre et des révolutions.

Il y a quelques années, il avait été question de publier à Paris, en traduction, un choix des premières *Conversations* de M. Senior avec nos hommes politiques. Quelques orléanistes, que la chose touchait de près, s'en occupèrent, et il avait été décidé que les fragments choisis seraient soumis aux intéressés ou à leurs familles, en vue d'une expurgation. Nous n'avons pas souvenir que cette édition *ad usum Delphini* ait jamais vu le jour. Les deux volumes dont on vient de lire des extraits n'éveilleraient pas les mêmes susceptibilités; cependant, si les interlocuteurs de M. Senior n'étaient pas aujourd'hui presque tous morts, plus d'un se serait repenti, en les lisant, d'avoir oublié que la parole est d'argent et que le silence est d'or.

ARVÈDE BARINE.

BULLETIN

Chronique de la semaine

Actes officiels. — 9 juillet. Décret instituant l'ordre du Mérite agricole. Décret portant promotions dans l'ordre de la Légion d'honneur.

Travaux parlementaires. — Sénat. Les 7 et 10 juillet, discussion de la loi sur la protection de l'enfance. L'ensemble de la loi est voté par 171 voix contre 76. — Chambre des députés. Rejet par 304 voix contre 89 de la proposition de M. Barodet tendant à amnistier tous les condamnés pour crimes et délits politiques; discours de MM. Clovis Hugues, Waldeck-Rousseau, Clémenceau et Gaillard. Le 10, interpellation de MM. Granet et Delafosse sur les affaires du Tonkin. Après une réponse de M. le ministre des affaires étrangères, la Chambre, par 371 voix contre 82, adopte un ordre du jour de confiance. Au cours de la séance, la censure avec exclusion temporaire est prononcée contre M. de Cassagnac.

Angleterre. — Par 6 voix contre 4, le comité mixte des Lords et des Communes émet un avis défavorable au percement du tunnel de la Manche. — Accord intervenu entre le gouvernement anglais et M. de Lesseps au sujet de la création du second canal maritime de Suez.

Collège de France. — M. Renan est nommé membre du conseil supérieur de l'instruction publique par le suffrage unanime des professeurs.

Nécrologie. — Mort de M. Devienne, ancien premier président à la cour de cassation.

Revue des Deux Mondes

LIVRAISON DU 1er JUILLET 1883.

SOMMAIRE : I. *La charité à Paris.* III. Les Hospitaliers de Saint-Jean de Dieu, par M. Maxime du Camp. — II. *Tête Folle* (troisième partie), par M. Th. Bentzon. — III. *La colonisation officielle en Algérie.* II. Son rôle actuel, par M. le comte d'Haussonville. — IV. *L'École française de Rome.* Les premiers travaux. II. Moyen âge, par M. Geffroy. — V. *Les changements de règne.* La mort de Catherine II et l'avènement de Paul Ier, par M. Eugène Melchior de Vogüé. — VI. *Les Fresques* (dernière partie), par Ouida, traduction de Hepburn. — VII. *Madagascar et les missionnaires anglais*, par M. G. Valbert. — VIII. *Revue littéraire :* La critique d'art au XVIIe siècle, d'après une publication récente, par M. F. Brunetière. — IX. *La richesse et la population*, par M. Charles Richet. — X. *Chronique de la quinzaine.*

L'ancien directeur de l'École française de Rome, M. Geffroy, a raconté dans un premier article les origines et l'histoire de l'École. Il a exposé et apprécié les travaux de ses membres sur ce qui est le domaine propre de leur compétence : l'antiquité classique. Dans ce second article, M. Geffroy rend compte d'une autre série de travaux qui se rapportent au moyen âge et qui ne font pas moins d'honneur à l'érudition française. Les recherches de M. l'abbé Duchesne sur le *Liber pontificalis*, de M. E. Berger sur la collection des registres pontificaux, de M. Delaville le Roulx sur les archives de Malte, de M. Antoine Thomas sur les vieux poèmes italiens, de M. Müntz sur les arts à la cour des papes pendant le XVe et le XVIe siècle, sont exactement résumés par M. Geffroy.

Vous n'avez pas de fauteuil à la Comédie, ce soir? ou bien, la comédie qu'on donne est médiocre, mal inventée? Consolez-vous si vous avez sur vos rayons des livres d'histoire. C'est le répertoire inépuisable de la grande farce humaine, le chef-d'œuvre de pathétique et d'ironie dont l'action ne s'est pas ralentie un jour depuis que le rideau du firmament est levé sur ce vieux théâtre... » Ainsi s'exprime M. Eugène Melchior de Vogüé, sur le point de raconter aux lecteurs la mort de Catherine II et l'avènement de Paul Ier, c'est-à-dire une suite d'événements de cour les plus étranges, on serait tenté de dire les plus stupéfiants du monde. En vérité, nous sommes de l'avis de M. Melchior de Vogüé : l'histoire est parfois une piquante comédie. Mais il faut pour cela qu'elle soit racontée avec l'agrément et le piquant que M. de Vogüé sait mettre à tout ce qu'il écrit.

Il ne manque ni d'agrément ni de piquant, à travers la traduction — ou l'adaptation française, — ce petit roman de Ouida qui s'intitule discrètement *les Fresques.* Vulgaire histoire d'amour, cependant : un pauvre peintre italien introduit chez la plus charmante des *jeunes* grandes dames anglaises, bientôt aimé d'elle, et qui, sur le point de fuir une situation embarrassante, découvre à propos qu'il est le cousin authentique de sa belle. Histoire très vulgaire, comme on voit, et présentée sous la forme assez usée de lettres échangées entre les personnages. N'importe : ces lettres ont de l'allure et de la grâce.

Nouvelle Revue

LIVRAISON DU 1er JUILLET 1883.

SOMMAIRE : M. Alphonse Daudet : *Histoire de mes livres.* — M. Alfred Gary : *les Préliminaires du Concordat;* négociations de 1801. — M. A. T. de Lesserie : *Le Sénégal.* — MM. Paul Parfait et Ch. Deslys : *Petit-Pierre* (deuxième partie). — M. V. Courdaveaux : *La Pierre de l'église protestante de Voltaire.* — M. Louis Gallet : *Ping-Sin.* — M. Charles Grandmougin : *Une vieille maison* (souvenir de Franche-Comté), poésie. — MM. Roger Ballu et Guillaume Dubufe fils : *Dessins sur le Salon de 1883* (fin). — M. H. de Bornier : *Revue des théâtres*, drame et comédie.

C'est bien un signe des temps que cette obligation que s'imposent ou ce droit que s'arrogent les écrivains, de narrer au public l'histoire de leurs ouvrages! Autrefois, on laissait à la postérité le soin de refaire cette histoire, avec mille chances d'erreurs. Est-ce un bien, est-ce un mal, d'avoir *changé tout cela?* Tous ceux qui lisent les morceaux trop courts et trop espacés que M. Alphonse Daudet donne ainsi sur l'histoire de son esprit et de ses livres trouveront que c'est un grand bien et un grand agrément. On sera particulièrement curieux de faire connaissance avec *le vieux moulin* d'où se sont envolées jadis quelques-unes des feuilles les plus légères et les plus charmantes de M. Daudet.

Ce n'est pas un des moindres mérites de la *Nouvelle Revue* que l'attention qu'elle porte sans cesse sur les lointaines possessions de la France, et qui suscite d'intéressantes études. Le Sénégal n'est pas l'une de nos colonies les plus considérables; mais, par le voisinage du Soudan, il peut acquérir, si l'on y fait des travaux appropriés, une réelle

importance. Les villes, les ports, les ressources du sol et de l'industrie, l'organisation du Sénégal, tout cela permet-il d'espérer que cette colonie serve jamais d'intermédiaire au commerce européen? Telle est la question que pose et que discute M. de Lesserie, après un récent séjour dans le pays, qui l'a mis à même d'en parler en connaissance de cause. L'impression dernière de l'auteur est qu'il y aurait beaucoup à faire pour obtenir les résultats auxquels on peut légitimement prétendre.

Le Père de l'Église qui a devancé Voltaire, c'est Origène, ce même Origène dont la philosophie, si imparfaitement connue, a été le sujet d'un des derniers concours de l'Académie des sciences morales et politiques et a provoqué un mémoire de M. Denis, non encore transformé en livre. M. Courdaveaux indique les principaux traits de l'apologie du christianisme telle que la conçoit Origène. Singulière apologie, au reste, et qui scandalisera fort les croyants d'aujourd'hui; car c'est l'apologie d'un christianisme où ne figurent ni la Trinité, ni le péché originel, ni l'incarnation réelle, ni la résurrection des corps, ni le culte des images, ni l'éternité des peines, ni l'intégrité historique de la plupart des faits de l'Ancien et du Nouveau Testament!

Bibliographie

Le siège de Belfort, par M. E. Dussieux, professeur honoraire à l'École militaire de Saint-Cyr. — Un vol. Léopold Cerf.

Il est bien vrai de dire que « l'énergique et habile défense de Belfort est l'épisode de la funeste guerre de 1870 dont on aime le mieux à se souvenir ». C'est que le succès de la lutte ne fut pas dû à des circonstances heureuses de la fortune militaire, mais à la vaillance des défenseurs de Belfort et de leur chef.

Lorsque Denfert-Rochereau fut nommé gouverneur de la place, le 17 octobre 1870, celle-ci n'était pas en état de soutenir un siège. Il fallut en quelques jours combler mille lacunes, réparer les fautes que la coupable incurie de l'administration impériale avait accumulées là comme partout ailleurs. Les ouvrages de défense avancée étaient presque nuls, l'armement incomplet, la garnison insuffisante; les batteries n'étaient pas armées et manquaient d'abris. Denfert pourvut à tout : quand l'ennemi parut devant la ville, elle était largement approvisionnée, et les forts des Perches, qui devaient longtemps la protéger contre le feu des assiégeants, étaient à peu près achevés.

Cependant le blocus commençait dans des conditions déplorables : c'était au lendemain de la nouvelle de la capitulation de Metz; le découragement général paralysait la défense dès le début.

Denfert sut relever le moral des habitants et de l'armée.

Ce fut seulement dans les premiers jours de décembre que les Allemands se trouvèrent maîtres des positions d'où leurs obus venaient atteindre la ville. On suivra avec émotion dans le livre de M. Dussieux les douloureuses péripéties de ce terrible bombardement. Le général Von Treskow eut beau le diriger avec un acharnement inouï; M. de Moltke, qui pressentait l'importance qu'aurait la prise de Belfort au point de vue des conditions de la paix, eut beau donner l'ordre de s'en emparer à tout prix; en vain les forces assiégeantes se multipliaient : Belfort, après avoir reçu plusieurs centaines de mille projectiles, après avoir vu ses maisons en ruines, ses ambulances détruites, des incendies s'allumer de tous côtés, le froid et les épidémies accroître le nombre des victimes, après 73 jours de souffrances et de lutte sans trêve, Belfort restait debout. Si la diplomatie de Thiers a su le conserver à la France, on ne se saurait trop dire que ce fut grâce à l'héroïsme de Denfert. Souvenons-nous-en, lorsque, jetant les yeux sur notre frontière de l'Est, nous cherchons le point où se concentre l'espérance commune de la France et de l'Alsace.

On n'a certes pas à défendre contre de basses calomnies la mémoire d'un tel homme de cœur. L'auteur a tenu cependant à relever certaines injustices, à répondre à certaines accusations suscitées par la lâcheté ou par l'envie, ou même par de misérables haines de parti : il a facilement justifié en tous points la conduite du colonel Denfert.

Nous voudrions que son livre prît place dans toutes les bibliothèques militaires : nos soldats ne trouveraient que des inspirations patriotiques dans ce simple et fidèle récit d'un glorieux fait d'armes.

J. Nègre.

(*Journal des bibliothèques populaires.*)

Faits divers

— D'après le *Magazin fur die Literatur*, etc. (Leipzig), le prince de Montenegro serait un chaud partisan de la littérature germanique et recommanderait aux jeunes écrivains serbes ou dalmates de puiser leurs inspirations dans les chefs-d'œuvre des maîtres allemands. On sait que le prince de Montenegro s'occupe lui-même de littérature. Sa tragédie *la Tsarine des Balkans*, déjà annoncée par la *Revue*, paraîtra prochainement.

— La *Nation*, de New-York, publie l'entrefilet suivant, qui intéressera notre commerce :

« L'éventualité d'une guerre entre la Chine et la France paraît avoir fait discuter en France si, au cas où la guerre aurait lieu, la Chine pourrait lancer des corsaires américains sur le commerce français. La Déclaration de Paris (1856), qui abolit la course et à laquelle ont adhéré la France et les autres grandes puissances de l'Europe, ne lie pas les États-Unis; mais il existe entre ceux-ci et la France un traité important dans la question. L'article XXI du traité de 1778 arrête qu'aucun « citoyen, sujet ou habitant » des États-Unis n'acceptera ni commission ni lettre de marque d'aucun pays avec lequel la France sera en guerre; et que quiconque enfreindra cette défense sera « puni comme pirate », en d'autres termes sera pendu s'il est pris, le même traitement étant probablement applicable à l'équipage tout entier. En outre, nos lois sur la neutralité portent que tout citoyen des États-Unis qui, sur notre territoire, acceptera une commission pour servir contre un pays avec lequel nous sommes en paix se rendra coupable de « délit grave » et sera passible de l'amende et de la prison (Section 5281 et suite). — Les

mêmes lois contiennent des dispositions analogues contre l'armement de vaisseaux ou l'organisation d'expéditions militaires quelconques. »

— Un éditeur de Philadelphie va publier un *Dictionnaire des miracles*. On ne nous dit pas dans quel esprit sera fait ce singulier recueil.

— On vient de vendre aux enchères, à Fordham, aux États-Unis, un *cottage* où Edgar Poë a habité et où il passe pour avoir écrit le sombre poème d'*Ulalume* et peut-être *le Corbeau*. L'habitation est dans une situation riante, au penchant d'une colline ensoleillée. Il existe encore dans le pays, dit le *Critic* de New-York, une vieille femme qui a connu Poë et qui conserve divers objets lui ayant appartenu. « C'était, dit-elle un excellent homme quand il n'avait pas bu. J'ai vu des jours où il fallait trois hommes pour le tenir ; mais, quand il n'était pas ivre, il n'y avait pas de meilleur homme sur la terre. »

— Le parlement anglais discutait récemment un bill destiné à empêcher les manœuvres électorales. Il n'est pas hors de propos d'indiquer à cette occasion les moyens que le clergé de la Grande-Bretagne emploie pour influencer les votes. On verra que son intervention est beaucoup plus énergique que celle qu'on reproche au clergé catholique français. Les renseignements qu'on va lire sont empruntés à la *Saturday Review*, journal conservateur libéral :

« Il est notoire que les prêtres catholiques d'Irlande et les pasteurs non conformistes du pays de Galles (si ce n'est même d'Angleterre et d'Écosse) ont l'habitude de menacer les électeurs de l'enfer s'ils ne votent pas convenablement. Le prêtre catholique va plus loin. Il menace des punitions semi-spirituelles et semi-temporelles, de l'excommunication et du refus de sacrements, et il applique sa menace, procédé dont son frère de l'Église libre s'abstient généralement à cause de la tolérance de l'Église nationale, où une brebis chassée du bercail est à peu près sûre de trouver un refuge. »

Il est à noter que, lors de la discussion du bill, on remarqua que le cabinet n'était pas d'accord sur ce qui est de bonne guerre de la part du clergé. Sir Charles Dilke n'admettait pas qu'on fît peur de la damnation aux électeurs ; M. Gladstone soutenait, au contraire, que, du moment qu'on n'interdisait pas au clergé de recommander en chaire telle ou telle ligne politique, on ne pouvait l'empêcher d'expliquer au troupeau à quelles conséquences il s'exposait en ne suivant pas les avis de son curé ou de son pasteur.

L'argument est plausible ; mais alors on ne voit pas de quel droit on empêcherait le clergé d'aller encore plus loin et de faire sentir au coupable, dès ce monde, les effets de sa faute.

Le gérant : Félix Alcan.

Semaine économique et financière

Les trois questions qui, à des degrés différents, ont occupé les esprits depuis quelques mois, semblent marcher vers une solution ; nous voulons parler de la question des chemins de fer, de celle du canal de Suez et de celle du Gaz à Paris.

Le rapporteur de la commission du régime général des chemins de fer, M. Rouvier, a déposé mardi dernier son rapport sur le bureau de la Chambre ; c'est aujourd'hui jeudi que la Chambre aura à fixer le jour de la discussion publique. Le gouvernement en demandera la fixation au 16 courant ; de cette façon, la Chambre pourrait être en mesure de se prononcer avant de prendre son congé pour les vacances. D'après la réponse qui sera faite à cette demande, on pourra en partie préjuger les dispositions finales de la Chambre. Bien qu'on puisse s'attendre à certaines résistances assez vives, on estime cependant que nos législateurs ne voudront pas retarder plus longtemps une solution qui tient tant d'intérêts en suspens et qui, par ses incertitudes, oppose l'obstacle le plus regrettable à une reprise sérieuse des affaires en général.

Les résistances les plus énergiques viendront du côté des partisans attardés de l'exploitation des chemins de fer par l'État. L'expérience coûteuse qui se poursuit sur le réseau des chemins de fer de l'État ne leur paraît pas suffisamment concluante ; ils veulent agrandir ce réseau, et, en attendant, ils s'en servent comme d'un coin à enfoncer dans le système des conventions signées pour le désagréger et le faire éclater. Jusqu'ici, ils ont réussi à empêcher la signature de la convention avec l'Ouest ; ils essayeront probablement de s'en servir pour démanteler celle de l'Orléans. Mais, comme au fond de ces revendications se mêlent certaines questions personnelles sur lesquelles il ne sera pas difficile de faire la lumière, on doit espérer que la Chambre ne se laissera pas égarer et saura faire justice.

Les dernières nouvelles rendent plus probable un accord entre les représentants du gouvernement anglais et la compagnie du canal de Suez. D'après une convention provisoire qui va être soumise à l'approbation du parlement britannique, la compagnie du Suez aurait à construire un second canal, et l'Angleterre lui ferait un prêt de 200 millions de francs, au taux de 3 1/4 pour 100, pour la construction de ce canal. En retour, la compagnie consentirait à un abaissement progressif de ses tarifs, au fur et à mesure de l'élévation successive de ses bénéfices, de telle sorte que la taxe de transit serait réduite à 8 fr. 50, le jour où les bénéfices totaux de la compagnie atteindraient 30 pour 100. Au delà, il y aurait une réduction de 50 centimes par tonne par chaque accroissement de revenu annuel de 3 pour 100, et ce jusqu'à la taxe de 5 francs par tonne. Une part plus large serait faite, dans l'administration, à l'élément anglais. Bien qu'on puisse admettre la probabilité de la ratification de cet accord par le parlement, il ne faut pas se dissimuler que là aussi des résistances assez vives se produiront. M. Bourke en a déjà pris l'initiative en posant au gouvernement une longue série d'interrogations. Le point à noter dans la réponse de M. Gladstone est celui où le chef du cabinet a dit que l'arrangement conclu avec M. de Lesseps ne touchait en rien à la construction d'un autre canal séparé. Cette réponse est bien conforme au caractère pratique de nos voisins. Elle équivaut à ceci : Faisons d'abord un deuxième canal ; nous verrons plus tard pour un troisième. Cette solution semble avoir été goûtée et comprise dans le monde des affaires.

De la troisième question, nous n'avons qu'à dire que les débats à propos de la question du Gaz se sont ouverts hier devant le conseil de préfecture, et se poursuivront les jours suivants. Sans qu'on puisse fixer le jour où la décision sera rendue, il est certain qu'elle ne saurait tarder beaucoup à l'être. Malgré le bruit qui s'est fait à ce sujet, on commence à reconnaître que l'administration de la compagnie ne pouvait agir autrement qu'elle ne l'a fait; au point de vue des intérêts qu'elle représente et qu'elle a mission de défendre, son devoir était de ne s'en rapporter qu'à la décision des tribunaux compétents.

Les prévisions favorables relatives à la question des chemins de fer et à la compagnie du Suez ont exercé une influence heureuse sur le marché; le vote de confiance obtenu par le cabinet à la suite de la discussion des affaires du Tonkin a corroboré ces bonnes dispositions, et, grâce à cet ensemble, le cours de 109 francs a été reconquis par le 5 pour 100. Le reste de la cote a marché dans le même sens, d'un pas plus ou moins inégal, selon le degré de vitalité appartenant à chaque valeur. Les valeurs égyptiennes ont tout naturellement été des plus favorisées. Si nous étions à une autre époque de l'année et si le public ne s'était pas aussi complètement désintéressé des affaires en général, ces prévisions d'entente sur les points les plus importants auraient peut-être agi plus vivement sur les cours; en l'état actuel, c'est déjà quelque chose qu'elles n'aient pas passé inaperçues.

Les actions de la compagnie des Omnibus éprouvent depuis quelque temps une dépréciation considérable. Un syndicat constitué l'année dernière avait conduit les cours jusqu'à 2012 francs. C'était là un chiffre difficile à justifier, le public n'ignorant pas qu'en ce qui concerne le revenu de ces actions, les dividendes des dernières années ont manqué de stabilité, n'ont guère dépassé 70 ou 75 francs, pour une année exceptionnellement favorable, et sont toujours soumis aux fluctuations atmosphériques, si bien qu'il suffit de quinze jours à un mois de neige ou d'une hausse des fourrages pour réduire les bénéfices dans de fortes proportions, sinon pour les annuler. Dans ces derniers temps, un incident est venu rendre plus difficile encore, non pas un nouveau mouvement en avant, mais seulement le maintien des cours acquis. Le Conseil municipal n'a pas accepté une seule des combinaisons proposées par la compagnie des Omnibus, pour absorber les deux compagnies de tramways sud et nord de Paris. De plus, en ce moment, il veut imposer à la compagnie des Omnibus l'établissement de lignes nouvelles qui ne pourront vivre qu'aux dépens des bénéfices réalisés par les anciennes.

Il est certain que la compagnie des Omnibus, ayant le monopole du transport en commun des personnes dans Paris, est tenue de se conformer aux désirs du conseil municipal. Par contre, celui-ci ne doit user de ses droits qu'avec une réserve suffisante pour ménager les intérêts légitimes des entreprises qui traitent avec la Ville. En procédant à l'égard de la compagnie des Omnibus comme il a agi à l'égard des deux compagnies de tramways et à l'égard de la compagnie du Gaz, c'est-à-dire autoritairement, le conseil municipal risquerait de décourager d'avance toutes les entreprises de services ou de travaux publics, ou tout au moins de porter les postulants de ces entreprises à exagérer leurs exigences afin de s'assurer contre toute éventualité venant d'un changement de vues du conseil. Pour le moment, le résultat le plus clair des intentions du conseil en ce qui concerne le remaniement des itinéraires et la création de nouvelles lignes a été, pour les actions de la compagnie, une baisse de 300 francs en quelques semaines.

Les fonds étrangers, naguère l'objet de demandes suivies, restent fermes, mais sans progression nouvelle. Il faut cependant faire exception pour les obligations de la Dette unifiée égyptienne, qui, dans ces dernières bourses, ont regagné une partie de l'avance qu'elles avaient perdue à l'annonce de l'apparition du choléra à Damiette. Ce sont surtout des achats de Londres qui ont déterminé cette reprise. La rente italienne, très offerte la semaine dernière, se maintient à ses cours de compensation, sans progrès comme sans perte, avec des mouvements d'allées et venues de faible amplitude. Comme raison de cette faiblesse relative succédant à une progression continue, on dit que toute la rente italienne créée par le dernier emprunt est loin d'être classée, qu'elle est entre les mains d'un syndicat qui éprouve quelque peine à l'écouler sur le marché. Il ne saurait, du reste, en être autrement, les cours actuels de la rente italienne (représentant un placement à 4 fr. 80 pour 100) étant suffisamment élevés eu égard aux inconnues qui pèsent encore sur l'avenir politique, financier et économique de l'Italie.

Les rentes austro-hongroises sont fermes : de ce côté, c'est une amélioration de la situation financière que l'on prévoit et que l'on escompte. — Sur le marché des fonds espagnols, peu de négociations et peu de mouvements.

K.

L'assemblée des actionnaires de la Nouvelle-Union, réunie le 10 courant, a pris, à titre ordinaire aussi bien qu'à titre extraordinaire, d'importantes résolutions.

L'assemblée extraordinaire a approuvé la réduction du capital social à la somme de 12 ou 10 millions, en partie par l'échange de deux actions actuelles, libérées seulement de 250 francs, contre une action entièrement libérée, et en partie par l'annulation, après rachat, d'un certain nombre d'actions.

L'assemblée ordinaire a approuvé à l'unanimité les comptes de 1882 qui lui étaient soumis, ainsi qu'une transaction mettant fin au procès engagé entre la Société et un de ses plus forts intéressés.

La même assemblée a reçu la démission collective des membres du conseil d'administration, auxquels elle a donné quitus de leur gestion, et nommé, pour composer le nouveau conseil, MM. de Bionval, Marius Martin, Hoëschter, le colonel comte d'Esclaibes, Flachaire de Roustan, Tézenas, et trois représentants du groupe des actionnaires viennois. MM. Alvisal de Maizière et Forsse ont été nommés commissaires des comptes de l'exercice 1883.

Paris. — Imp. A. Quantin, 7, rue Saint-Benoît.

REVUE
POLITIQUE ET LITTÉRAIRE
DE LA FRANCE ET DE L'ÉTRANGER
REVUE DES COURS LITTÉRAIRES (3e SÉRIE)

DIRECTEUR : M. EUGÈNE YUNG.

3e SÉRIE. — 3e ANNÉE (DEUXIÈME SEMESTRE). NUMERO 3. 21 JUILLET 1883.

TROIS MOIS DE POUVOIR

Récit

I.

Monthurel était arrivé à l'âge où on est quitté par les passions. Il avait usé de la vie sans l'épuiser et son fort tempérament, désormais à l'abri des orages, était encore en mesure de s'exercer aux luttes de la vie publique. Dans sa longue carrière d'avocat, il avait acquis la pratique des affaires, quelque connaissance des hommes et une certaine liberté d'allures. Après avoir été, sous l'empire, dans les rangs de l'opposition, il n'avait cependant conservé, contre le régime qu'il avait combattu, qu'une haine tranquille; car il se rendait compte que, si ce régime n'eût pas existé, il n'aurait pas eu l'occasion de le combattre, ne serait pas devenu, dans son chef-lieu d'arrondissement, le coryphée du parti libéral, et n'eût pu parvenir à remplacer au conseil général un riche propriétaire qui y avait représenté son canton pendant plus de vingt-cinq ans.

Depuis quelques années, sa fortune politique n'avait fait que grandir; non seulement il avait été élu député, comme bien d'autres, mais il s'était créé à la Chambre une situation personnelle de quelque importance : on le consultait dans les affaires qui intéressaient son groupe, on l'écoutait dans les bureaux, on appréciait ses rapports; il avait eu le bonheur de prononcer un discours généralement applaudi et la sagesse de n'en pas prononcer d'autres.

On commençait à dire qu'il était un homme de premier ordre, qu'il n'avait pas encore donné sa mesure, qu'il se réservait pour une combinaison à venir et qu'il faudrait le voir à l'œuvre. C'est un instant rapide et décisif, qui se présente à quelques hommes politiques : beaucoup l'attendent toute leur vie; quelques-uns, trop malins, le laissent passer. Monthurel était prêt. Il avait eu la patience d'attendre et il se sentait le courage d'oser.

Sa vie n'était pas tout entière absorbée par la noble ambition de servir son pays et d'employer ses talents au bien public : il avait une fille qui était la joie de son cœur et la parure de sa maison. Thérèse avait vingt ans et c'était elle qui, depuis la mort de sa mère, dirigeait les affaires domestiques. Elle n'avait pas été élevée tout à fait au gré de Monthurel : sa mère lui avait inculqué, dès la première enfance, des sentiments de piété qui, depuis, s'étaient encore développés. Au sortir du couvent, la jeune fille avait conservé avec les Sœurs qui avaient été ses maîtresses des relations fréquentes et affectueuses, et parfois elle cherchait querelle à son mécréant de père sur ce que laissaient à désirer sa foi et sa pratique. Ce n'était pas qu'il mît le moindre obstacle aux habitudes religieuses de sa fille : il se gardait bien de jamais proférer devant elle quelqu'une de ces plaisanteries qui peuvent être imputées à blasphème; il ne réclamait pas de viande le vendredi et ne refusait pas d'accompagner sa fille à l'église une fois par hasard. Mais on ne peut pas non plus demander à un mandataire qu'il heurte de front les idées de ses mandants, et c'était déjà beaucoup de ne pas voter la suppression du budget des cultes.

Pendant l'hiver qui venait de s'écouler, Thérèse avait dansé plusieurs fois avec René Danglade. C'était un jeune médecin dont on disait partout le plus grand bien, et plusieurs indices donnaient à penser qu'il recherchait Thérèse en mariage : il la saluait gravement, lui procurait les rafraîchissements les plus rares, ne restait pas au bal après qu'elle était partie, et il écoutait Monthurel avec complaisance.

Les choses en étaient là quand vint à se former le cabinet qui devait être le cabinet du 5 avril. Dès les premiers jours de la crise, le nom de Monthurel fut un de ceux qu'on mit en avant pour la composition des diverses listes qui circu-

laient; il ne se laissa pas enivrer par ces flatteuses rumeurs et, quand on le félicitait déjà, il répondait avec modestie que son concours était acquis d'avance à tout ministère qui s'inspirerait des intérêts permanents de la France et des vœux légitimes du suffrage universel, mais que bien d'autres hommes se recommandaient de préférence au choix du chef de l'État par l'éclat de leurs services et l'influence de leurs noms.

Cependant le président désigné du futur conseil ne tarda pas à le pressentir sur les conditions dans lesquelles il consentirait à faire partie du nouveau ministère. On n'avait pas encore de programme; on se réservait d'en arrêter un quand les circonstances le permettraient : il fallait commencer par être. Monthurel n'aurait pas accepté le pouvoir à tout prix, pour la vaine satisfaction de son amour-propre ou dans de sordides vues d'intérêt personnel. Il entendait, dans le cas où il assumerait le fardeau des affaires, conserver sa pleine liberté d'action pour appliquer, une fois au pouvoir, les principes qu'il avait soutenus dans l'opposition; il se proposait d'inaugurer enfin l'ère des réformes sérieuses et tenait à laisser de son passage au ministère des traces qui lui fissent honneur.

Dans le ministère de la justice, dont le portefeuille lui était destiné, il y avait précisément de quoi alimenter dans une large mesure son amour du travail et son esprit de progrès. Il avait tout un plan pour la réforme du code de procédure. Il voulait simplifier les rouages de cet engrenage judiciaire qui dévore sans profit les petits patrimoines, supprimer les interminables formalités qui retardent la solution des affaires, racheter toutes les charges de notaires, d'avoués et d'huissiers, et en confier l'exercice à des fonctionnaires qui auraient des traitements fixes et dont les services seraient gratuits pour les parties. Cela devait comporter une assez forte dépense au début; mais le crédit de la France est en mesure de faire face à bien d'autres opérations, et l'économie qui en résulterait pour le contribuable lui permettrait de consommer davantage et faciliterait les transactions, ce qui amènerait inévitablement une augmentation dans le rendement des impôts.

Ce n'était pas la seule réforme qu'il eût à cœur d'introduire dans la législation; mais il savait que tout est difficile; il ne voulait pas trop entreprendre à la fois, et, bien qu'il ne fût pas encore ministre, la seule possibilité de le devenir l'inclinait à penser qu'il est toujours sage de ménager les transitions.

Thérèse accueillit sans enthousiasme cette éventualité de ministère : elle savait que déjà, pour être simple député, son père négligeait beaucoup son cabinet d'avocat, que leur fortune n'était pas considérable, que le métier de ministre est un de ceux où il y a le plus de morte saison et qu'après avoir goûté du pouvoir on se remet difficilement au travail. Elle craignait d'ailleurs que son père ne fût entraîné par les nécessités de la politique à prendre, en matière religieuse, une attitude dont elle souffrirait dans sa conscience et qui pourrait être mal jugée dans leur entourage féminin.

Monthurel eut aussi un moment d'hésitation; la perspective des responsabilités qu'il allait encourir n'était pas sans lui causer quelque émotion. Serait-il à la hauteur de sa situation? Il se rappelait que la garde des sceaux de France a été illustrée par les plus grands noms parlementaires, et il appréhendait de faire petite figure dans cette galerie; mais il réfléchit que ses prédécesseurs n'avaient pas tous été également brillants et qu'il ne fallait pas pousser l'humilité jusqu'à croire qu'on pouvait être le dernier entre eux. Il accepta.

A peine avait-il fait connaître sa résolution, que la combinaison échoua. Il y avait une moitié de la liste qui ne voulait entrer dans le cabinet que si l'autre moitié en était exclue. Tout était à recommencer. Une heure auparavant, Monthurel aurait renoncé au ministère sans regret; maintenant qu'il avait accepté, il lui déplaisait d'être en échec.

Les journaux de son pays avaient déjà imprimé qu'il allait être ministre; ce devait être là-bas le sujet de toutes les conversations : ses amis disaient sans doute qu'ils l'avaient toujours prévu, et ses adversaires avaient l'oreille basse. Le ministère de la justice surtout! On est le chef suprême des cours et tribunaux, le maître tout-puissant des parquets; on fait trembler les juges de paix, on est quelque chose de mystérieux et de sacré pour les notaires. Quand il serait allé dans son arrondissement, quel effet il aurait produit dans les villages, principalement dans les chefs-lieux de canton, parce que dans les communes rurales on ne se rend pas bien compte de ce que c'est. Et au chef-lieu! En être parti simple avocat et y revenir garde des sceaux! Il ferait beau voir si le président du tribunal aurait toujours son air de morgue. Il ne s'agissait pas de lui faire du tort; au contraire, il aurait été savoureux d'être bon pour lui. On aurait pu faire avancer son fils. Et tout cela s'écroulait.

A Paris même, durant les pourparlers, Monthurel avait grandi à ses propres yeux; il se sentait l'encolure d'un personnage ministériel : plusieurs personnes l'avaient déjà traité en ministre. On lui avait présenté des demandes, il ne les avait pas reçues; mais il avait dit qu'il les examinerait plus tard, si c'était lui. On sonnait à sa porte dès le matin; il recevait en bon enfant, il affectait de ne pas se prendre trop au sérieux; il n'avait pas l'air protecteur, mais il avait besoin d'y faire attention. Au point où il en était, ne pas le nommer, c'était presque lui faire une avanie.

Il se dit qu'il était trop avancé pour reculer; il aurait mieux aimé attendre les instances et n'avoir qu'à se défendre; mais, puisqu'il le fallait, il se résolut à agir. Ce n'était pas lui qui était en cause, c'était toute une politique, et la seule politique véritablement conforme à l'intérêt du pays. En déserrant le combat, il aurait laissé le champ libre à des aspirations malsaines, à des compétitions fâcheuses : son parti avait compté sur lui et il n'avait pas le droit de se dérober à un devoir, quoi qu'il en pût coûter à ses goûts et à son caractère.

Il entra franchement dans la lice et fit ce qu'il fallait faire. Dans les entretiens dont il rencontra ou fit naître l'occasion, il indiqua les grandes lignes de ce que serait son administration, novatrice sans violence et respectueuse du droit sans pusillanimité; il consentit à prendre quelques engagements,

il ne crut pas devoir taire l'insuffisance des candidats qui lui étaient opposés, le mauvais effet que produirait leur nomination et les interprétations désobligeantes auxque les pouvait donner lieu leur passé. Il lui fallut même, puisque le malheur des temps en faisait une nécessité, promettre qu'il examinerait sans faiblesse les dossiers de quelques fonctionnaires suspects et accueillir la désignation de ceux qui pourraient être aptes à les remplacer.

Un reporteur vint lui faire subir une entrevue; il le garda à déjeuner, sans façon, lui raconta toute sa vie, lui avoua les secrets de diverses personnes et lui fit sa profession de foi en matière de presse : on avait tort de soustraire à la publicité ce qui se passe dans les administrations; un serviteur loyal de la démocratie n'a rien à redouter du grand jour et du contrôle de l'opinion publique; lui, il ne serait pas avare de communications aux journaux, à ceux surtout dont les rédacteurs étaient des hommes sûrs et éclairés.

Il ne s'en tint pas là et fit passer, de côté et d'autre, des entrefilets où l'on disait, tantôt que sa nomination était signée, tantôt qu'il refusait d'entrer dans le ministère, ou encore qu'il allait prendre la direction d'un nouveau groupe.

Le 4 avril, dans la soirée, il fut appelé chez celui de ses collègues qui était chargé de former le cabinet : la première combinaison était en partie reconstituée; seulement on avait dû disposer du portefeuille de la justice : c'était sur cette concession que l'accord avait pu s'établir. Il restait un portefeuille vacant, celui du ministère de l'hygiène publique, pour lequel il y avait deux candidats en présence : Monthurel, et un de ses cousins. On préférait Monthurel et on l'avait fait appeler le premier; mais il fallait qu'il donnât sa réponse avant minuit, parce que les décrets devaient paraître au *Journal officiel* du lendemain.

Monthurel rentra chez lui, en proie à des sentiments violents : il était profondément irrité qu'on ne lui eût pas gardé le portefeuille de la justice, auquel il était déjà habitué, et il avait été sur le point de refuser tout net le ministère qu'on lui offrait; une seule chose l'avait arrêté, c'est que, sur son refus, on aurait nommé son cousin, et il ne pouvait supporter l'idée que ce nigaud devînt un personnage.

Sa fille le calma; elle avait eu le temps de réfléchir et de consulter ses amies, et elle pensait qu'il est toujours sage d'occuper les hautes situations : on est quelquefois en mesure d'y faire un peu de bien et l'on peut souvent y empêcher beaucoup de mal. Dans l'intérêt même des idées qu'elle voulait servir, son père valait mieux qu'un autre : il était accessible aux bons sentiments, et d'ailleurs elle serait là.

Le portefeuille de l'hygiène publique n'était pas, au surplus, sans présenter quelques avantages : on y trouverait l'occasion de faire quelque chose pour René Danglade, puisqu'il était médecin, et ce n'était pas un point de vue à dédaigner. Monthurel finit par écrire qu'il acceptait, et il alla se coucher.

Quand il se réveilla, il était ministre.

II.

La première fois qu'on est ministre, on se heurte tout d'abord à des difficultés qui n'ont l'air de rien et qui sont très délicates. Il n'y a pas de cérémonial établi : on ne vient pas chercher le titulaire à son domicile pour le conduire, avec les pompes auxquelles il aurait droit, dans l'immeuble affecté à son département. Le *Journal officiel* publie tout simplement le texte d'un décret; on le reçoit en se levant et on ne sait que faire. On ne peut pas s'en aller tout droit à son ministère : on risquerait d'être arrêté par un concierge rébarbatif, demandant d'une voix rogue : « Où allez-vous? » On n'aurait qu'à lui dire : « C'est moi qui suis le ministre », pour le faire aussitôt changer de ton; mais c'est ennuyeux.

Et puis on a toujours un prédécesseur; on ne sait pas s'il est parti, on n'est pas généralement en bons termes avec lui puisqu'on le fait déguerpir, et, si on allait le voir, on aurait l'air de venir pour le pousser dehors, pour jouir de sa déconvenue ou pour l'accabler d'une politesse insultante.

On aurait bien le droit d'aller faire une visite à son secrétaire général, à qui l'on n'est pas sans avoir eu déjà quelque faveur à demander. Mais il est plus digne de l'attendre. Il ne faut pas avoir l'air d'être si pressé. On a bien voulu accepter le fardeau du pouvoir, mais on est censé avoir beaucoup d'autres affaires, on n'a pas peur que l'hôtel du ministère s'en aille et l'on ira y faire un tour quand on aura le temps. Seulement, si le secrétaire général s'avisait de ne pas bouger! Il y en a qui craignent de paraître obséquieux, d'autres qui aiment à voir venir. On ne peut pas l'attendre indéfiniment. Savoir qu'on est ministre et rester chez soi à lire le journal ou à regarder par la fenêtre, ce n'est pas une attitude.

Monthurel ne s'attarda pas à ces misères et s'en alla voir ses collègues, avec qui il causa des difficultés de la situation politique et prit rendez-vous pour le conseil qui devait avoir lieu dans la journée. Entre temps il essaya bien de savoir comment s'y prenaient ceux de ses collègues qui n'étaient encore installés dans aucun ministère; mais il ne voulait pas le demander et on ne lui en parla pas non plus. Pendant son absence, le secrétaire général était venu, avait laissé sa carte et n'avait pas annoncé l'intention de revenir. Il fallait prendre un parti.

La première chose dont on a besoin pour être ministre, c'est un secrétaire particulier, et il faut le choisir avec discernement parce qu'on est amené à lui dire toutes sortes de petites affaires qui sont quelquefois connexes aux grandes. Le secrétaire particulier est à la fois un confident et un auxiliaire, un agent de transmission et, pour ainsi parler, un commis de cerveau qui est chargé de tenir vos idées en ordre et de vous présenter, avec discrétion et célérité, celles dont vous avez besoin.

Au grand étonnement de Monthurel, les candidats à ce poste de confiance n'affluaient pas : personne encore n'était venu briguer cet honneur. Peut-être croyait-on qu'il était pourvu depuis longtemps. Il arrive quelquefois pour les positions très recherchées, comme pour les très jolies

femmes, que personne ne les demande, parce qu'on ne peut pas supposer qu'elles soient libres. Ou bien on ne se souciait pas de s'engager dans une aventure éphémère, pour des appointements médiocres et avec la crainte expérimentale que le ministre fût emporté par une tourmente avant d'avoir eu le temps de ménager à son secrétaire une sinécure durable.

Il fallut que Monthurel se mît lui-même en quête d'un protégé. En allant solliciter à cet effet un de ses vieux camarades dont le fils venait de finir son droit, il passa devant le ministère de l'hygiène publique; il regarda avec intérêt ce bel édifice en se disant : « Maintenant, c'est à moi. » Mais il n'osa pas y entrer.

Enfin il eut une réponse favorable dans la soirée, et, dès le lendemain matin, il put envoyer son secrétaire en reconnaissance. Celui-ci se mit en relation avec le personnel intérieur et au courant des êtres de la maison, puis rapporta que le prédécesseur était parti. L'ennemi avait évacué; on avait des intelligences dans la place : Monthurel put occuper le ministère.

Il fut reçu à la porte de son cabinet par Dominique.

C'était un homme d'une cinquantaine d'années qui avait fait la campagne du Mexique comme ordonnance d'un général; à la fin de son congé, il était entré au ministère en qualité de garçon de bureau, et, comme il servait bien à table, qu'il avait une belle prestance, une voix forte et l'air très distingué, il était parvenu à l'emploi d'huissier du cabinet. Il reçut Monthurel avec la tenue respectueuse et discrète qu'on remarque chez les gens de service dans les administrations bien organisées, mais sans émotion : il en avait vu bien d'autres, et les ministres ne l'effrayaient pas.

Ce n'était pas fini. Il y avait encore à constituer le cabinet du ministre, pour lequel il fallait au moins un chef. A la rigueur on pouvait se passer du reste. C'était là que Thérèse attendait son père : elle vint s'appuyer sur le dossier de son fauteuil et, tout en le câlinant, elle lui suggéra l'idée de confier ces fonctions à René Danglade : il y avait toutes les raisons de s'intéresser à un avenir qu'on partagerait peut-être, et, en admettant, comme il fallait l'admettre, que cette position ne fût pas éternelle, il en resterait toujours quelques avantages, un certain prestige, des relations, la connaissance des hommes et des choses.

Contre toute attente, Monthurel se montra récalcitrant à ce projet : d'abord, pour le chef du cabinet, il n'avait que l'embarras du choix; la position lui était demandée de plusieurs côtés, et il avait mis dans ses plans de la donner à un sous-chef du ministère pour avoir sous la main et dans ses intérêts quelqu'un qui fût en mesure de l'initier aux affaires dont il allait désormais avoir la gestion. Car il ne se dissimulait pas qu'il était totalement étranger aux besoins de l'hygiène publique et surtout aux moyens d'y pourvoir. Ayant passé sa vie dans la pratique du droit, ce n'était pas en médecine qu'il était devenu habile; il n'avait pas la prétention d'aborder, à son âge, l'étude de la pathologie et de la thérapeutique, et il savait qu'on n'a pas besoin d'être bœuf pour conduire un troupeau; mais il lui restait beaucoup à apprendre, même au point de vue purement administratif.

Pour le ministère de la justice, s'il l'avait eu, il était en possession d'un programme; ses idées pouvaient être bonnes ou mauvaises, mais il avait des idées et il savait quelles réformes il voulait accomplir. Pour le ministère de l'hygiène publique, il n'avait pas d'idées : il était également décidé à y réaliser des réformes, mais il ne savait pas encore lesquelles et il tenait à avoir le concours d'un homme de la maison qui le mît en garde contre les témérités de son initiative.

Thérèse avait bien une solution : c'était de prendre René Danglade comme chef et d'avoir un sous-chef qui ferait la besogne. Mais l'austérité de Monthurel se révolta contre cet acte de népotisme : dans son zèle de néophyte ministériel, il ne voulut pas encourir le reproche d'avoir sacrifié le bien du service et les règles de l'avancement hiérarchique à des considérations dans lesquelles se trouvait engagé un intérêt personnel de famille. Thérèse dut renoncer à son projet.

Monthurel avait d'abord songé à ne pas habiter le ministère; il lui paraissait plus conforme aux mœurs démocratiques de venir à son cabinet comme on va au siège d'une société dont on est administrateur, pour traiter les affaires, donner des signatures, et de rentrer ensuite chez lui, en faisant ainsi deux parts de sa vie, l'une pour les affaires publiques, l'autre pour le repos domestique. Mais, aucun de ses collègues n'ayant adopté cette pratique, il ne voulut pas se singulariser par une résolution qui aurait impliqué une sorte de blâme pour les autres et qui l'aurait placé dans une situation isolée. D'ailleurs Thérèse, avec la curiosité et l'entrain de son âge, s'était fait une fête d'avoir une grande chambre, un jardin séculaire et des appartements de réception. Il se résigna. Mais il ne consentit qu'à jeter un coup d'œil furtif sur son installation et s'en remit à sa fille du soin de prendre les mesures nécessaires pour faire venir ce qui manquait. Car, si l'État pourvoit au logement des ministres, il ne peut prévoir toutes les convenances personnelles, et il y a toujours quelques objets qu'on est bien aise d'avoir à soi.

Elle fut d'ailleurs assistée dans cet aménagement par une sœur de sa mère, encore jeune, mais sérieuse et connaissant les prix, et par René Danglade, qui saisit avec empressement cette occasion de se rendre utile ou agréable.

Il avait eu d'abord à donner son avis médical sur les avantages et les inconvénients que présente pour une chambre à coucher le voisinage de grands arbres, sur les substances vénéneuses qui entrent dans la composition des divers papiers de tenture et sur le mode de chauffage le plus hygiénique. Puis il avait insensiblement pris goût à des consultations qui le rapprochaient de Thérèse : l'ascension dans les combles, l'exploration du calorifère et les courses en voiture chez les fournisseurs étaient devenues de véritables parties de plaisir qui permettaient aux deux jeunes gens de se regarder de plus près sous la tutelle de la tante.

René se tira assez bien des épreuves auxquelles fut soumise sa patience : on le faisait changer d'avis quatre fois par jour et on exigeait qu'il approuvât tour à tour, avec les

marques d'une conviction sincère, les combinaisons les plus contradictoires. Il se surprit un jour, tout en haut d'une échelle, prenant consciencieusement des mesures et ne réussissant qu'à se faire appeler maladroit par Thérèse. Mais elle l'aimait bien tout de même.

Si elle le bousculait un peu, c'était pour essayer son caractère, et, quand elle lui avait dit des choses désagréables, elle ne lui en gardait pas rancune.

— Monsieur René, voulez-vous me donner mon carnet? Il est sur la cheminée.

— Mademoiselle, je ne vois pas de carnet sur la cheminée.

— Sur la table alors. Vous ne savez rien trouver. Ah! je l'ai dans ma poche. Il fallait me le dire... Cette peluche olive fera mauvais effet.

— Oui. Ce n'est pas une couleur franche. Il aurait mieux valu la prendre bleue.

— Bleue! Vous n'y pensez pas. Vous aimez le bleu?

— Oh! non.

— C'est encore celle-ci qui va le mieux. C'est une nuance éteinte qui ne fatigue pas l'œil.

— En effet, le bleu est criard.

— Ce ministère est trop grand; il y a tant de place qu'on ne sait où se mettre.

— On a peut-être prévu que la fille du ministre pouvait se marier.

— Ce serait bien mal choisir son moment.

— Le moment le plus proche est le meilleur quand on s'aime.

— On est sûr d'avoir pour femme, six mois après, la fille d'un homme tombé.

— C'est vrai. On aurait l'air de rechercher sa protection.

— Vous disiez le contraire tout à l'heure; il n'y a aucune suite dans vos idées.

— Quand je change d'avis, c'est pour rester du vôtre.

Alors elle lui tendait la main en souriant, et elle pensait qu'elle serait bientôt Mme Danglade.

Quant à Monthurel, il avait hâte de se mettre au travail et d'étudier le budget de son ministère. Il ne put cependant, en entrant dans son cabinet, s'empêcher de regarder autour de lui : le meuble avait un aspect à la fois riche et austère. L'Empire, la Restauration, la monarchie de Juillet et le second empire y avaient laissé, qui une pendule ou une chaise longue, qui des casiers ou des fauteuils, jurant avec des tentures modernes et des colifichets de la veille; mais le tout formait un ensemble spécial qui ne se retrouve guère ailleurs. Il y avait des objets bizarres, comme un crachoir à pédale, un cartonnier dont la devanture de lames d'acajou se relevait difficilement par un mécanisme ingénieux, et deux tourterelles empaillées se becquetant sous un globe de verre. Chaque ministre avait ajouté quelque chose au mobilier; aucun n'avait eu le temps de tout faire enlever.

Monthurel n'échappa pas à un rapide mouvement de satisfaction en pensant qu'il était désormais le chef de l'hygiène en France et que, de tous les points du territoire, on attendait ses ordres pour agir. Mais il aurait eu honte de se complaire à cette puérile vanité.

A peine était-il assis à son bureau que Dominique entra :

— Monsieur le ministre a sonné?

— Non.

— Pardon, monsieur le ministre.

Monthurel déploya sa serviette et commença à compulser les documents dans lesquels il avait à se débrouiller.

Dominique entra de nouveau.

— Monsieur le ministre a sonné?

— Non.

Quelques instants après, Dominique entra encore.

— Mais je ne sonne pas, dit-il; il doit y avoir un fil dérangé.

— Monsieur le ministre a peut-être sonné sans le savoir, répondit Dominique.

Et, voyant l'étonnement du ministre à cette supposition, Dominique lui fit remarquer qu'il y avait sous le bureau, à droite, à la hauteur du genou, un bouton de sonnerie électrique qu'il pouvait avoir touché sans y prendre garde.

— Quelle idée, fit Monthurel, d'avoir placé là un bouton de sonnette!

Dominique lui expliqua alors que cette disposition avait sa raison d'être. Quand le ministre était importuné par une visite qui ne finissait pas et qu'il ne pouvait congédier brutalement, il n'avait qu'à presser du genou le bouton d'ivoire : l'huissier entrait et interrompait l'audience.

— Ah! très bien! En effet, cela peut servir. J'y ferai attention.

Dominique se retira avec un sourire de protection qui semblait dire : « Comment! il ne sait pas encore ces choses-là! »

C'était d'ailleurs un homme précieux que Dominique : il était réservé, complaisant, et se piquait d'avoir du flair.

Le même jour, comme Monthurel rentrait après être sorti avec sa fille, Dominique, en lui remettant le monceau de cartes et de lettres qu'on avait apportées pendant son absence, lui dit presque confidentiellement :

— Il est venu aussi une dame, qui voulait voir monsieur le ministre; elle n'a pas laissé son nom et a dit qu'elle reviendrait. Je lui ai offert d'attendre monsieur le ministre dans son cabinet...

— Comment! Sans la connaître!

— Oh! j'ai vu tout de suite que c'était une dame très bien.

Monthurel n'insista pas, ne sachant qui pouvait être cette dame très bien qui avait, de prime abord, inspiré tant de confiance à Dominique. Il comprenait, au ton à moitié mystérieux de la communication, que Dominique avait tenu à ne pas faire de maladresse dans cette circonstance, et, bien qu'il n'eût rien à cacher, il n'avait pas à se blesser d'une supposition de ce genre. Mais il sut bientôt que c'était tout simplement sa belle-sœur qui était venue pour aviser à quelques détails d'intérieur.

Quelque temps après, il eut l'occasion de remarquer que Dominique ne s'intéressait pas seulement à lui, mais avait des dispositions à favoriser certains solliciteurs. C'est ainsi qu'il se vit presque imposer la visite d'un industriel dont il aurait préféré ne pas entendre le boniment. Cet entrepreneur voulait lui faire accepter un marché de produits pharmaceutiques évidemment onéreux pour l'État. Monthurel n'en voulait pas ; mais il eut beau, ce jour-là, presser du genou à plusieurs reprises la sonnerie électrique de son bureau, Dominique n'entra pas. Le fournisseur s'y prenait trop bien pour qu'on pût le mettre à la porte par les épaules : il avait commencé par faire entendre que, s'il obtenait la commande, il aurait besoin d'augmenter son capital et qu'il trouverait encore son avantage à emprunter à 15 pour 100 en donnant des garanties à toute épreuve. Monthurel n'ayant pas voulu comprendre, il ajouta que, pour donner toutes facilités à la surveillance, il accepterait le titulaire qui lui serait désigné pour faire partie du conseil d'administration, et, comme cette ouverture n'avait pas mieux réussi, il feignit de ne pas être au courant de la manière dont s'effectuent les émissions d'obligations et sollicita l'indication d'un banquier qui fût disposé, moyennant une juste commission, à réaliser les titres.

Monthurel n'avait pas voulu se fâcher : il pensait qu'il vaut mieux éconduire sans bruit ce genre d'insolents que de faire des esclandres ; mais il crut s'apercevoir que Dominique avait trop d'égards pour ce visiteur.

Il commençait à jouir de sa situation. Il arrivait de son pays des solliciteurs qui étaient des gens de conséquence, qui jusqu'alors, par leur situation foncière ou par l'élévation de leurs grades, lui avaient paru à l'abri du besoin, et qui venaient se présenter avec l'intention manifeste de se rendre agréables. Ce n'était pas toujours dans un intérêt personnel, c'était aussi pour faire valoir les titres de postulants à qui ils n'étaient liés que par des relations de parenté ou d'affection ; mais cela lui créait toujours une clientèle locale qui, plus tard, serait d'autant plus embarrassée pour désavouer les services rendus qu'il prenait soin d'exiger des demandes écrites. Ces hommages de clocher n'étaient pas encore ceux auxquels il était le plus sensible : il trouvait un plaisir plus délicat à recueillir les respects et les flatteries des illustrations de la science ou de l'art. Peut-être même, si l'on était descendu au fond de son cœur, y eût-on trouvé plus de condescendance pour les notabilités masculines ou féminines du monde parisien que pour la tourbe de ses électeurs.

Au Sénat et à la Chambre, il se sentait entouré d'une considération craintive ; ses amis ne s'adressaient à lui qu'en s'excusant de recourir à l'ancienneté de leurs affectueuses relations ; il voyait rôder autour de lui des adversaires déclarés de sa politique ; quelques-uns s'enhardirent jusqu'à lui confier des affaires délicates où ils étaient intéressés, et ce ne furent pas les plus mal reçus.

Un jour que le président du conseil n'était pas venu, il eut occasion de monter à la tribune pour parler au nom du gouvernement ; au début, sa parole fut accueillie par quelques rumeurs et il sentit une sueur froide perler sur son front quand il mesura de la pensée la gravité des intérêts dont il était responsable. Mais la vigueur de sa nature ne tarda pas à reprendre le dessus, et, redevenu maître de lui-même, il s'empara de l'esprit de l'assemblée, ne dit pas de sottises et descendit au milieu des applaudissements. Il n'avait parlé qu'une minute, mais ce fut sa minute de gloire.

Il ne se faisait pas illusion cependant et comprenait que jusqu'alors on lui avait fait crédit : maintenant il fallait payer, ou par un discours éclatant, ou par une réforme audacieuse ou par une manœuvre habile. Il y travaillait. Mais il était chaque jour dérangé par quelque complication misérable.

Il lui revint, par exemple, qu'on s'étonnait de voir le ministère envahi, depuis son arrivée, par un essaim de religieuses qui, toute la journée, traversaient les cours, montaient ou descendaient les escaliers, pénétraient jusqu'au fond des appartements et emportaient continuellement des paquets. Il était d'un mauvais effet que des congrégations officiellement bannies du territoire parussent avoir leurs grandes et leurs petites entrées au sein même du gouvernement, et, bien que le ministre fût personnellement étranger à ces manœuvres, il pouvait en résulter une impression fâcheuse sur l'opinion publique. Il y avait beaucoup d'exagération dans ces récits ; mais ce qui était vrai, c'est que Thérèse recevait quelquefois les sœurs du couvent où elle avait été élevée, et qu'elle n'avait pas supprimé les cadeaux dont elle avait depuis longtemps l'habitude de les charger pour leurs pauvres.

Dominique crut devoir lui-même intervenir, et, avec toutes les circonlocutions dont il avait la pratique, il fit connaître au ministre les interprétations qui avaient cours dans les antichambres et se faisaient jour par les trous des serrures.

Monthurel eut une explication affectueuse avec sa fille ; il la pria de comprendre qu'il faut se plier à certaines exigences politiques, que les choses les plus innocentes en elles-mêmes peuvent prendre un caractère agressif par le lieu et le temps où elles se produisent et qu'il y avait d'ailleurs un moyen bien simple de continuer à voir les religieuses sans prêter à la critique : c'était d'aller chez elles au lieu de les recevoir chez soi. Thérèse le pouvait d'autant plus facilement que sa tante avait offert de l'accompagner toutes les fois qu'elle voudrait sortir, et il fut convenu qu'il en serait ainsi.

Mais ce fut Dominique qui fit les frais de cet arrangement. Monthurel lui sut mauvais gré d'être intervenu dans cette affaire. Au surplus, cet huissier commençait à l'agacer. Ses façons d'ancien régime avaient un air de blâme dédaigneux ; son respect automatique semblait faire ressortir à dessein les allures bourgeoises du ministre et on était toujours tenté de croire qu'il prenait en pitié l'inexpérience de ceux qui étaient moins anciens que lui dans le ministère. Il se considérait comme le gardien des traditions, remettait imperturbablement en place ce que le ministre avait cru devoir déranger et accomplissait avec tant de solennité les rites de son service que Monthurel ne savait pas encore s'il avait le droit de l'envoyer acheter des cigares.

Par un de ces hasards qu'on peut croire nécessaires, il

survint à ce moment même un incident qui hâta la solution de la crise.

René Danglade, bien qu'il n'eût pas été agréé comme chef de cabinet, était reçu avec faveur au ministère; il venait souvent y déjeuner, ce qui lui permettait de faire sa cour en même temps à Monthurel en lui suggérant des aperçus ingénieux, et à Thérèse en l'entourant de ces petits soins qui précèdent les grandes entreprises. Il avait pris insensiblement l'habitude de venir à ses heures et avait fini par trouver une petite table où il avait installé ses papiers à demeure.

Ses visites ayant cessé brusquement, on s'enquit de ce qui avait pu causer ce revirement et l'on apprit que c'était Dominique qui lui avait signifié son congé. Il avait naturellement supposé que Dominique agissait par ordre et s'était tenu pour battu. Il suffit de deux mots d'explication pour ramener le jeune homme, mais Monthurel fit comparaître Dominique et le secoua d'importance.

Dominique le prit de haut et répondit qu'il ne pouvait obéir à tout le monde à la fois, qu'il y avait un chef du cabinet et un secrétaire particulier et que c'était bien assez.

Monthurel n'en demandait pas davantage et mit fin à la scène en disant avec fermeté et sang-froid :

— Vous êtes un insolent. Je vous chasse!

III.

Le lendemain, Monthurel fut stupéfait de voir Dominique continuer tranquillement son service, comme s'il ne s'était rien passé. Il raconta l'incident de la veille à sa fille et à René Danglade et manifesta l'intention de mettre ordre, sans délai, à une pareille outrecuidance. Mais on lui fit remarquer que Dominique était père de famille, qu'il ne fallait pas se montrer implacable pour des torts qui, en somme, ne mettaient pas la probité en cause et que la leçon de la veille suffirait pour tout remettre en place. Monthurel était bon au fond et, plutôt que de faire du mal à quelqu'un, il prit le parti de rire de la sérénité de son huissier.

Il avait d'ailleurs bien d'autres choses en tête. Ce n'était plus seulement ses amis personnels et les gros personnages de son arrondissement qui s'adressaient à lui. Tout ce qu'il y avait, de par le monde, qui connût un de ses amis ou se rattachât à un de ses électeurs, était venu fondre sur le ministère, et il ne savait plus auquel entendre. Pendant qu'on le suppliait d'un côté, on le menaçait de l'autre pour obtenir une place qui d'ailleurs n'était pas vacante, et il était assuré d'avance, quoi qu'il fît et même en ne faisant rien, de mécontenter au moins deux personnes sur trois. Si encore il n'avait eu à s'occuper que de son ministère, peut-être aurait-il pu s'en tirer. Tout le monde n'a pas des intérêts dans l'hygiène publique. Mais on ne s'en tenait pas là. Les affaires ressortissant à son département n'étaient encore que le moindre de ses soucis et on le faisait marcher pour les affaires du ressort de ses collègues. Il était censé avoir de l'influence sur tout le cabinet et l'on n'admettait pas qu'il ne pût obtenir ce qu'il voudrait des autres ministres, à charge de revanche.

Ce n'était pas ainsi qu'il avait compris le pouvoir. Il s'était imaginé qu'une fois à la tête des affaires il n'aurait plus à songer qu'au bien public; il avait rêvé de renouveler la face de son administration, de présider avec autorité les délibérations d'où devait sortir une réorganisation intègre et judicieuse, et il en était encore à attendre l'occasion d'une réforme. Ses chefs de service ne lui avaient rien proposé et, quand il avait voulu prendre lui-même l'initiative d'améliorations indispensables, on lui avait promis des rapports, on avait mis les questions à l'étude; mais l'étude menaçait de se prolonger indéfiniment. Il y avait des inconvénients à tout. Il ne savait pas exactement ce qu'il voulait et avait conscience que, s'il l'avait su, il ne l'aurait pas pu.

Il se sentait envahir par une rage sourde. Était-ce bien la peine d'être ministre pour se laisser traîner à la remorque de cette lourde guimbarde administrative? L'envie le prit de mettre tout son ministère à la porte et de faire la besogne lui-même avec cinq ou six hommes de son choix. Il aurait pu aboutir à un échec mémorable; mais une grande chute n'est-elle pas encore préférable aux affres d'une mort lente?

C'en était trop d'ailleurs. On venait lui demander des choses folles et tout son temps se consumait à écouter des demandes, à suivre des affaires extravagantes. C'était autour de lui une fièvre générale d'avancement : tous les employés voulaient devenir commis principaux, tous les commis principaux sous-chefs et ainsi de suite, jusqu'aux conseillers d'Etat qui voulaient être présidents de section. Il oubliait que, lui non plus, il ne s'était pas contenté d'être simple député : il avait voulu être ministre. Et encore le personnel administratif a des bornes. Mais tous ceux qui n'étaient pas employés voulaient le devenir, et sans faire de stage, et avec des appointements suffisants pour vivre, eux, leurs femmes et leurs enfants.

Il y avait des gens riches qui ne demandaient pas de places, qui n'en auraient pas voulu; mais ceux-là prétendaient avoir la croix. Ils avaient tous des titres. Les uns avaient fait des livres que le public n'achetait pas : on leur devait une compensation. Les autres s'étaient enrichis dans le commerce : il fallait honorer en leur personne le travail qui réussit. Ceux-ci demandaient la croix depuis longtemps; ceux-là n'avaient jamais consenti à la demander. Pour le succès, la croix est une consécration; c'est une réparation pour le malheur.

Les plus irritants de tous étaient ceux qui, ne demandant rien pour eux-mêmes, prétendaient rendre service en venant offrir l'occasion d'une bonne action. Il aurait fallu alors faire admettre dans les bureaux de l'intendance de leur ville natale tous les conscrits qui ont besoin des soins d'une mère, procurer des bourses à tous les gamins qui montrent des dispositions, donner de la porcelaine à peindre à toutes les demoiselles malheureuses et faire embarquer tous les mauvais sujets.

Il y avait aussi la série des affaires délicates : c'était un comptable à sauver des galères, une famille à préserver du

déshonneur, la tranquillité à rétablir dans un ménage, et jusqu'à des présidents d'assises dont il convenait d'étouffer l'affaire.

Le pis était que Monthurel n'y pouvait guère. Il faisait de son mieux; mais dans son ministère il n'avait pas beaucoup de faveurs à distribuer, et il n'obtenait rien des autres ministres. On prenait note de ses recommandations, mais les solutions n'arrivaient pas et il ne pouvait pas trop se plaindre parce qu'il n'était pas lui-même en mesure de rendre de grands services à ses collègues. Seulement il entassait dossiers sur dossiers, promesses sur promesses, et commençait à se faire à lui-même l'effet d'un négociant qui, à force de signer des traites sans regarder, s'achemine vers la banqueroute.

Il apportait du moins une scrupuleuse attention à entretenir avec les députés, ses collègues, les relations les plus courtoises. Aussi fut-il consterné d'entendre un orateur, à la tribune, faire allusion à ses tendances autoritaires. Il s'informa de ce qui avait pu donner lieu à une interprétation aussi contraire à la vérité.

C'était un tour de Dominique, qui avait gardé rancune au ministre et avait saisi la première occasion de lui nuire. Il était vrai que Monthurel, impatienté des demandes dont il était assailli, avait dit un jour, sans y prendre garde, qu'il lui était impossible de travailler ainsi et qu'il ne recevrait plus en dehors des heures d'audience. Dominique avait pris cette déclaration à la lettre et répondait catégoriquement aux sénateurs et aux députés que le ministre ne voulait recevoir qu'à ses heures d'audience.

Cette fois, Monthurel n'hésita plus : il se jura à lui-même qu'il ne tolérerait pas plus longtemps de tels procédés et qu'il aurait raison de Dominique.

Monthurel ne se donna plus la peine de dire à Dominique qu'il le chassait : il le lui avait déjà dit une fois sans que cela eût servi à rien. Il fit appeler le secrétaire général, lui déclara qu'il avait lieu d'être mécontent de l'huissier du cabinet et qu'il entendait le congédier.

Le secrétaire général se récria : il ne comprenait pas qu'un vieux serviteur de l'administration eût pu s'oublier jusqu'à donner au ministre de graves sujets de mécontentement. La mesure de la révocation lui paraissait bien grave pour une première faute; mais il se chargeait d'administrer au coupable une semonce qui préviendrait à jamais le retour d'écarts semblables.

Il eut beau dire : il ne parvint pas à faire revenir Monthurel sur sa décision. Un homme bienveillant poussé à bout a de ces partis pris.

— Quand on est mécontent d'un domestique, disait Monthurel, on le renvoie. Il n'y faut pas tant de façons.

Le secrétaire général dut alors faire remarquer au ministre que Dominique n'était pas un domestique dans l'acception ordinaire de ce terme. Sans doute il remplissait un office de domesticité puisqu'il était chargé de recevoir et de mettre les pardessus, d'ouvrir les portes, d'annoncer et de faire tous les actes généralement quelconques dont se compose un service d'antichambre. Cependant il n'occupait pas le dernier rang dans la hiérarchie du ministère : par le chiffre de ses appointements, par son rang d'inscription sur les listes d'émargement, par son titre et par son uniforme, enfin par une tradition constamment suivie, il était placé au-dessus des gens de service proprement dits et même des simples garçons de bureau. Il appartenait bien encore à la classe des agents subalternes, mais il était en quelque sorte au sommet de cette classe et confinait au cadre des employés.

— Enfin, demanda Monthurel, ai-je, oui ou non, le droit de le renvoyer?

— Le ministre peut tout faire, répondit le secrétaire général; mais il n'y a pas encore de précédent dans ce sens. Jusqu'à présent il n'est jamais arrivé que l'huissier du cabinet ait quitté cet emploi autrement que par départ volontaire ou par admission à la retraite.

— Eh bien, je créerai le précédent. Et puisqu'il faut respecter les formes, faites-moi préparer un arrêté que je signerai dès demain.

Mais le secrétaire général ajouta que, puisque le ministre était sagement disposé à observer les formes usitées en pareil cas, il convenait de s'en tenir à la procédure réglementaire. Or, d'après le règlement institué par décision d'un des ministres précédents, la révocation d'un agent subalterne du ministère ne pouvait être prononcée que sur la proposition du secrétaire général, à la suite d'un rapport présenté par le chef du service intérieur.

Monthurel avait du caractère : il ne se laissa pas émouvoir par la sourde opposition de son secrétaire général et envoya chercher le chef du service intérieur. En l'attendant, il se laissait gagner par l'impatience : n'y avait-il pas quelque chose d'exorbitant à être obligé de subir, ne fût-ce qu'un instant, un serviteur infidèle et insolent? Il ne pouvait cependant pas le prendre lui-même par le bras et le conduire dehors! L'eût-il fait, ç'eût été à recommencer tous les jours. Il fallait donc trouver un moyen de renvoyer Dominique efficacement, de lui signifier un congé en forme, sur du papier à en-tête avec une griffe apposée au timbre humide et dans une enveloppe scellée de cire rouge; il fallait arriver à faire admettre par Dominique qu'il était renvoyé et à lui faire comprendre que la résistance serait inutile. Mais était-ce possible?

Car enfin si, après avoir été révoqué par arrêté ministériel pris en conformité du règlement, sur la proposition du secrétaire général, d'après le rapport du chef du service intérieur, Dominique persistait à ne pas s'en aller et à continuer son service, qu'est-ce qu'on pourrait faire? Faudrait-il requérir la garde pour le mettre dehors? Il y avait de quoi se couvrir d'un formidable ridicule. Cela ne pouvait cependant pas durer.

Le chef du service intérieur accourut à l'appel du ministre et commença par répondre : « Oui, monsieur le ministre », à tout ce que Monthurel lui disait. Il pliait sous le souffle de l'orage et n'essayait pas de se mettre en travers de la colère ministérielle.

— Ce garçon est un drôle...

— Oui, monsieur le ministre

— Qui fait très mal son service.

— Oui, monsieur le ministre.

— Et, de plus, il est insolent.

— Oui, monsieur le ministre.

— Et je veux le renvoyer.

— Oui, monsieur le ministre.

— Vous allez faire au secrétaire général un rapport dans lequel vous lui proposerez de soumettre à ma signature un arrêté de révocation.

— Et quels sont les motifs sur lesquels je devrai appuyer ma proposition ?

Ici Monthurel dut s'arrêter un moment pour réfléchir. Il n'y avait rien à reprendre à l'attitude parfaitement administrative de ce chef de service : il disait toujours oui, il était prêt à faire tout ce qu'on voudrait; mais il demandait des instructions. On lui prescrivait de faire un rapport : il ne formulait aucune objection; mais en effet il fallait bien lui dire ce qu'on voulait trouver dans ce rapport. Et c'était assez difficile à dire.

Reprocher à Dominique ses airs protecteurs, ce n'était pas possible. Il n'y avait pas à alléguer ses discrets avertissements au sujet des visites des Sœurs : il avait pu ne les donner que dans une bonne intention, et un renvoi motivé sur cet incident pouvait devenir le germe d'une difficulté politique. L'affaire de René Danglade n'était pas non plus un bon terrain : il est toujours fâcheux de mêler à un acte administratif de petits arrangements de famille. Il y avait bien le refus de recevoir les membres du parlement en dehors des heures d'audience : Dominique avait manifestement abusé d'une parole échappée au ministre dans un mouvement d'impatience; mais on ne pouvait pas nier l'exactitude matérielle du propos. En somme, il n'y avait rien, sinon que Dominique était un huissier déplaisant, hostile, insupportable; mais on ne pouvait articuler de grief précis et concluant.

Monthurel changea de ton. Il lui déplaisait de penser qu'il était enfermé dans son cabinet, lui ministre, avec le chef d'un des services de son administration, et qu'ils étaient tous deux gravement occupés à comploter la perte d'un pauvre huissier qui attendait des ordres de l'autre côté de la porte. Et puis il s'apercevait qu'il était en colère et que c'est toujours une mauvaise attitude. Il prit une voix familière, presque affectueuse.

— Vous comprenez, mon cher monsieur, que je n'ai pas à descendre dans ces menus détails. La situation est très simple et vous ne serez pas embarrassé pour me faire le plaisir de la résoudre : j'ai un huissier qui me porte sur les nerfs; débarrassez-moi de lui.

En somme, il intriguait auprès du chef du service intérieur pour faire congédier l'huissier du cabinet.

— S'il ne s'agit que de cela, monsieur le ministre, ce sera bien facile. Sans recourir à la révocation, qui pourrait paraître une mesure extrême, il suffira de faire passer Dominique dans un autre service et de le remplacer au cabinet par un huissier quelconque.

— C'est tout ce que je demande. Je ne veux plus le voir. Le reste m'est bien égal.

— Ce sera fait, monsieur le ministre.

Mais ce ne fut pas fait le jour même, et, dès le lendemain, Monthurel reçut la visite d'un de ses collègues de la Chambre qui venait intercéder en faveur de Dominique. Puis les démarches se succédèrent : Dominique, prévenu du danger qui le menaçait, avait mis en mouvement tous les ressorts dont il disposait. Le député de son pays natal, le député de l'arrondissement de Paris dans lequel était situé le ministère, un sénateur inamovible chez lequel sa femme avait été lingère, le fils de son ancien général, un membre de l'Institut, deux dames de charité et un auteur dramatique qu'il avait connus dans le monde où il servait, vinrent solliciter le ministre de ne pas priver ce vieux serviteur de l'honorable emploi dans lequel il avait compté finir sa carrière. Il arriva même une pétition, couverte de 63 signatures, dans laquelle Dominique était présenté sous les couleurs les plus avantageuses. Les pétitionnaires étaient inconnus, mais enfin ils étaient 63. Monthurel ne voulait pas revenir sur sa détermination; mais ce déploiement de forces le gênait : il hésitait à s'aliéner autant de personnes distinguées et influentes; il répondait évasivement, ne disait ni oui ni non, tâchait de sourire en reconduisant les protecteurs de son ennemi et temporisait en attendant le rapport du chef du service intérieur.

Le rapport n'arrivait pas. Il y avait de longue date un commerce de bons procédés entre ce chef de service, qui habitait le ministère, et l'huissier du cabinet, qui lui mettait du vin en bouteilles et lui servait d'intermédiaire avec quelques fournisseurs.

Cependant la saison s'avançait. Avant qu'on fût en plein été, Monthurel voulut inaugurer la série de ses réceptions officielles; il n'entendait pas faire des économies sur son traitement et voulait tenir dignement le rang auquel l'avait placé la confiance de ses concitoyens et du chef de l'État. Il lui était revenu que les commerçants du quartier se plaignaient de ne plus trouver dans les fêtes du ministère l'occasion de bénéfices légitimes; peut-être même faisait-on courir à dessein le bruit qu'il n'était pas disposé à ouvrir ses salons parce qu'il n'avait pas l'habitude de recevoir et qu'il craignait de n'avoir personne à ses soirées. Il fallait faire taire ces insinuations malveillantes.

D'autre part, c'était bien le cas de produire Thérèse, qui était alors dans tout l'éclat de sa jeune beauté : elle devait trouver dans ces réceptions l'occasion de s'habituer au monde et de faire valoir ses titres à un établissement honorable. On pouvait en effet commencer à s'alarmer de la discrétion de René Danglade. Il faisait sa cour depuis assez longtemps et il était accueilli avec assez de sympathie pour être en droit de formuler sa demande : cependant il ne s'avançait pas. On pouvait croire qu'il ne voulait pas avoir l'air de briguer la main de Thérèse pendant qu'elle était dans les grandeurs; mais, pour triompher de cette timidité, il n'y avait pas de meilleur moyen que de lui susciter des rivaux.

Et en effet, dès que Thérèse eut paru dans les salons de

son père et dans ceux des autres ministres, il se forma autour d'elle un cortège d'aspirants. Sans doute il y avait un choix à faire au milieu de ces compétiteurs : tous n'étaient pas désintéressés et beaucoup ne cherchaient dans les beaux yeux de la fille que la protection du père. Mais il était heureux qu'il y en eût à éliminer puisqu'il n'en fallait qu'un. Plusieurs se montrèrent moins réservés que René Danglade et se mirent ouvertement sur les rangs : Thérèse, avec cette généreuse ingénuité qui est le charmant et fugitif apanage de la jeunesse, déclina nettement toutes ces ouvertures. C'était à René qu'elle s'était promise au fond de son cœur et elle voulait l'attendre : elle lui sacrifia sans hésitation et sans regret un secrétaire d'ambassade, un entrepreneur de distribution d'eaux et le fils unique d'une vieille dame millionnaire.

Monthurel jouissait tendrement des succès de sa fille : c'était toute sa consolation au milieu des déboires de son existence ministérielle. Et il en avait d'amers : non seulement il subissait l'humiliation d'entendre annoncer ses invités par la voix de Dominique, sur l'affaire duquel il n'avait plus osé insister; mais il allait y avoir bientôt trois mois qu'il était ministre, et il n'avait encore rien pu faire, ni un bon discours, ni une grande réforme, ni une nomination de quelque importance. Il se sentait énerver peu à peu au milieu de ces luttes stériles et craignait déjà d'en prendre son parti, comme d'autres l'avaient fait avant lui, et d'accepter à la longue les honteuses délices d'une impuissance d'apparat, quand il fut tout à coup réveillé par l'écho d'un bruit qui lui alla jusqu'au cœur : c'était l'honneur de sa fille qui était en cause.

IV.

Thérèse s'était rendue aux observations de son père; elle avait cessé de recevoir les religieuses, elle allait quelquefois avec sa tante leur porter des nippes et passer quelques moments au couvent. Sa tante l'emmenait ensuite chez elle, où elles achevaient la soirée, et la ramenait au ministère. Monthurel ayant souvent à travailler dans son cabinet ou à sortir pour aller prendre part à des conciliabules politiques, Thérèse se serait ennuyée toute seule, et il était bien naturel qu'elle cherchât au dehors, sous l'égide de sa famille, de pieuses occupations ou des amusements de son âge.

Mais les faits furent singulièrement dénaturés par la malveillance.

Un soir, à une réception du ministre, René Danglade, assis dans une embrasure, entendit la conversation de deux jeunes gens qui se racontaient, avec une étrange liberté de langage, les petites nouvelles du ministère. Ils parlaient de Thérèse et se communiquaient les plus sottes histoires : tous les soirs, disaient-ils, elle sortait furtivement avec une femme que le ministre faisait passer pour sa belle-sœur, mais avec laquelle il poursuivait en réalité de coupables intrigues; il avait l'incroyable faiblesse de compromettre sa fille dans une intimité aussi irrégulière, et cela amenait, comme de juste, les plus scandaleux débordements. Les deux femmes ne sortaient jamais sans faire mettre dans la voiture un gros paquet qui contenait des vêtements d'hommes destinés à leur travestissement.

Le premier mouvement de René fut d'intervenir pour donner à ces sottises le démenti qu'elles méritaient; puis il craignit de n'avoir pas qualité pour faire cette exécution. Pendant qu'il y pensait, le nom de Thérèse vint encore frapper son oreille; cette fois, c'étaient des femmes qui causaient à voix basse : il se rapprocha indiscrètement du groupe et parvint à saisir quelques propos décousus.

Là, on racontait que Thérèse allait se promener la nuit tout au fond du jardin, sur lequel donnaient les fenêtres d'une maison voisine par où l'on pouvait jeter des lettres. Le mur de clôture, qui longeait une rue déserte, avait été trouvé dégradé.

René ne croyait pas un mot de ce qu'il venait d'entendre; mais il avait envie de se faire dire que ce n'était pas vrai. Il s'approcha de Thérèse, qui était déjà très occupée, ayant à être particulièrement polie avec tout le monde, prévenante pour les vieilles dames, gracieuse à l'égard du corps diplomatique et réservée vis-à-vis du centre droit, sans compter qu'il lui fallait tenir gaiement tête à une meute de soupirants et jeter de temps en temps un coup d'œil sévère sur le service.

Ce fut au milieu de ces accablantes responsabilités que René lui demanda, d'une voix grave, un instant d'entretien; elle crut d'abord qu'il était arrivé quelque affreux malheur, que le glacier avait manqué de parole ou qu'il s'élevait une difficulté de préséance entre deux femmes de fonctionnaires. Quand elle sut de quoi il s'agissait, elle répondit qu'elle n'avait pas le temps, et, laissant là René, elle alla reprendre joyeusement l'exercice de ses aimables devoirs.

Au lieu de rester tranquille et de penser à autre chose, comme on doit toujours faire quand on a des sujets de contrariété, René s'obstina à chercher une explication. Il trouva moyen de cerner Thérèse dans un petit coin, lui fit remarquer la gravité des propos qu'il lui avait signalés et voulut la forcer à répondre.

La jeune fille, aussitôt qu'elle se sentit soumise à une espèce d'enquête, eut un mouvement de révolte et répliqua assez brusquement qu'elle ne devait d'explications à personne, qu'elle faisait ce qu'il lui plaisait et qu'elle ne voulait pas être mise sur la sellette.

Plus il s'entêtait à parler sérieusement, plus elle se faisait un plaisir de lui répondre en l'air, et ils se séparèrent froidement.

Monthurel, quand il fut informé des bruits qui couraient sur sa fille, entra dans une violente colère. Il voulut remonter à la source et acquit la certitude morale que Dominique était le seul auteur de ces coupables machinations.

Il fit revenir le chef du service intérieur et lui demanda son rapport. Le rapport n'était pas fait.

— Monsieur, lui dit le ministre, voulez-vous faire le rapport que je vous ai demandé?

Au ton dont la question fut posée, le chef comprit qu'il n'y avait plus d'observations à essayer, et il promit de s'exécuter le jour même.

— Je n'attendrai pas une minute de plus. Asseyez-vous à cette table et rédigez votre rapport séance tenante. Votre service est mal dirigé et je veux qu'aujourd'hui même ou le service ou le directeur soit changé. Il faut que quelqu'un sorte du ministère : ce sera Dominique ou ce sera vous.

Monthurel savait qu'il pouvait parler haut : un simple chef de service n'était pas en situation de lui résister. Le malheureux fonctionnaire le comprit aussi ; il répondit :

— Oui, monsieur le ministre.

Et il fit à l'instant même un rapport dans lequel il demandait au secrétaire général de proposer au ministre la révocation de l'huissier du cabinet, qui par sa mauvaise attitude dans le service et par des propos inconsidérés avait encouru de graves reproches.

Monthurel fit porter immédiatement ce rapport au secrétaire général, auquel il fit dire en même temps qu'il l'attendait.

Le secrétaire général commença par déclarer qu'il était prêt à soumettre au ministre l'arrêté de révocation ; mais il ajouta qu'il se faisait un devoir d'éclairer le ministre sur la portée de cette mesure.

Le droit de révocation n'était pas contestable ; mais, en en faisant usage du premier coup, sans avoir eu préalablement recours à aucune des peines disciplinaires moins graves qu'avait instituées le règlement, on s'exposait à être taxé de rigueur et de cruauté. Le règlement disait, en effet, que, dans le cas d'infraction à la discipline, de manquement à leurs devoirs, de négligence ou d'inconduite, les agents subalternes pouvaient être frappés des peines suivantes :

1° L'amende ;

2° La retenue d'une partie des gages, salaires et indemnités ;

3° La suspension ;

4° La révocation.

Pour franchir d'un bond les trois premières pénalites et arriver d'emblée à la plus grave de toutes, il fallait de sérieux motifs. Le ministre le pouvait ; mais cela ne s'était jamais fait, et il semblait qu'une mesure d'un caractère aussi exceptionnel devait être justifiée par des considérants nettement précisés. Or le rapport du chef du service intérieur n'alléguait que d'une façon très vague la mauvaise attitude dans le service et les propos imprudents, sans dire en quoi consistait cette attitude ni quels avaient été ces propos.

Il n'était pas douteux que le ministre avait en cette matière le pouvoir réglementaire le plus étendu ; le règlement qu'avait fait un ministre, un autre ministre pouvait le défaire, et si, comme on l'avait en effet déjà remarqué, le règlement en vigueur n'armait pas assez efficacement l'administration contre les écarts du personnel, il était facile d'y remédier par un simple arrêté qui modifierait le règlement dans le sens d'une plus grande fermeté. Mais encore fallait-il que cet arrêté fût pris. Le règlement en vigueur devait être observé tant qu'il n'aurait pas été modifié.

Il y avait, en outre, une considération dont il était impossible de ne pas tenir compte : Dominique était, comme tous les employés du ministère, soumis à une retenue proportionnelle sur ses appointements, en vue de la retraite. Le révoquer, c'était lui faire perdre non seulement le bénéfice éventuel de son droit à la pension, mais la totalité des retenues qui avaient été effectuées sur ses appointements depuis plus de quinze ans et qui ne pouvaient lui être restituées. Assurément c'était le cas de tous les agents qui encourent la révocation ; mais la rigueur de la conséquence était propre à faire réfléchir sur une application immédiate de la mesure.

Enfin il y avait une condition à laquelle il était impossible de se soustraire sans violer ouvertement le règlement : d'après une disposition formelle, les agents ne pouvaient être frappés des diverses peines disciplinaires, et à plus forte raison de la révocation, qu'après avoir été préalablement entendus.

En agissant à l'encontre de textes aussi précis, on s'exposait à un recours au Conseil d'Etat, qui pouvait donner lieu à des débats dont on aurait peut-être à regretter le retentissement.

Ce n'était pas par un esprit d'opposition qui n'aurait eu aucune raison d'être, ni par un aveugle attachement à des routines administratives, que le secrétaire général croyait devoir formuler ces observations : c'était pour remplir un devoir, pour mettre le ministre en garde contre les conséquences possibles de la résolution qu'il allait prendre. Quant à lui, si on lui faisait l'honneur de le consulter, il était d'avis que le mieux à faire serait de prendre un arrêté pour instituer un nouveau règlement dans lequel les droits de l'administration seraient fortifiés. Si l'on croyait devoir s'en tenir au règlement actuel, il fallait commencer par entendre Dominique, puis le frapper, s'il y avait lieu, d'abord d'une amende, d'une retenue sur ses appointements en cas de récidive, ensuite de la suspension, et n'arriver que par ces degrés à la ressource suprême de la révocation.

Monthurel était à bout de patience ; il était obligé de reconnaître que toutes ces objections étaient fondées, mais il était exaspéré de ne pouvoir venir à bout de son huissier. Il se contint cependant et annonça au secrétaire général qu'il voulait procéder dans les formes usitées, parce que le remaniement du règlement prendrait trop de temps

Et à l'instant même il sonna Dominique.

— J'ai appris, lui dit-il, que vous vous étiez permis de tenir sur mon compte des propos ridicules.

— Moi ! monsieur le ministre. Je n'ai jamais parlé de monsieur le ministre qu'avec tout le respect que je dois à monsieur le ministre.

— C'est bien. Allez.

Puis, se retournant vers le secrétaire général, il lui dit victorieusement :

— Maintenant il a été entendu. Infligez-lui une amende. Demain je l'entendrai une seconde fois et nous pourrons le frapper d'une retenue. Après-demain ce sera la suspension, et enfin je pourrai le révoquer.

— Ce sera parfaitement régulier, dit le secrétaire général en se retirant.

Au fond, Monthurel n'était pas très fier de son exploit. Il se

rendait compte qu'il commettait un acte d'épouvantable arbitraire : il n'avait entendu Dominique que pour la forme; il avait les plus légitimes raisons de le frapper disciplinairement, mais il ne les disait pas; il n'était pas en mesure d'en faire la preuve et il agissait de parti pris, par un acte de sa volonté et sans donner de raisons : ce sont tous les caractères auxquels se reconnaît le despotisme. Mais il était décidé à en finir. Il y avait assez longtemps que Dominique l'obsédait et lui enlevait toute tranquillité d'esprit et toute faculté de travail. Après tout, il avait raison au fond et il avait le droit dans la forme.

Le lendemain matin, Monthurel reçut une députation qui venait faire auprès de lui une démarche collective en faveur de Dominique. Il y avait quatre députés, un ancien directeur du ministère et deux médecins des hôpitaux. Ils firent valoir les longs services de l'huissier, le nombre de ses enfants, l'impossibilité où il se trouverait de commencer à son âge une nouvelle carrière, et le déplaisir que lui causerait un dommage pécuniaire; ils demandaient au ministre de lever l'amende et lui promettaient en retour de lui en savoir le plus grand gré.

Monthurel accueillit leurs explications avec la sérénité et la courtoisie d'un homme qui, ayant une résolution prise, ne se donne plus la peine de discuter : il leur promit gracieusement d'examiner à nouveau, avec le plus vif désir de seconder leurs intentions bienveillantes, l'affaire à laquelle ils voulaient bien s'intéresser; et, aussitôt qu'ils furent partis, il fit comparaître Dominique, lui déclara qu'il était contraire au devoir professionnel de faire intervenir des influences étrangères dans les actes de l'administration, entendit ses excuses et lui infligea une retenue de quinze jours sur ses appointements.

Il fallait bien savoir à qui resterait le dernier mot.

V.

Ce n'était pas le seul souci du ministre. On lui avait présenté le compte des dépenses auxquelles avaient donné lieu les dîners et les réceptions, et ce compte était beaucoup plus élevé qu'il ne l'eût supposé. C'était Thérèse qui avait eu la haute main sur l'organisation de ces petites fêtes, et elle n'avait pas reçu d'autre recommandation que celle de faire le mieux possible. Elle s'en était très bien tirée et les réceptions avaient été convenables : on avait généralement trouvé que la table était bonne, que les vins étaient vieux et que le service était bien fait. Les cigares n'avaient pas manqué; il y avait eu assez de fleurs et de bougies, et le buffet ne s'était pas trouvé en affront. Mais on n'a pas idée de ce que cela coûte. Si l'on veut se contenter de traiter à forfait avec un entrepreneur de victuailles, on peut savoir d'avance ce qu'il y aura à payer; mais alors les invités se voient refuser presque tout ce qu'ils demandent, et même ce qu'on leur donne est détestable. Pour que tout soit bien, il faut se livrer à la merci des fournisseurs, et Monthurel se trouva en présence d'une note de 30 000 francs.

Il crut d'abord qu'il y aurait quelque part dans le budget du ministère un fonds sur lequel il serait possible d'imputer au moins une partie de cette dépense qui avait un caractère évidemment national, puisqu'elle avait pour objet de conserver le prestige d'une des plus hautes représentations de l'État; mais il ne tarda pas à s'apercevoir qu'il n'en était pas ainsi. A part quelques bougies qui pouvaient être portées au chapitre de l'éclairage et quelques serveurs dont le salaire pouvait rentrer dans les frais de service, il n'y avait pas de crédit spécial pour la représentation.

A la rigueur il n'aurait pas été impossible de faire face à une partie de la dépense en réalisant des économies sur le matériel; mais il aurait fallu pour cela recourir à la pratique des virements, si souvent condamnée et flétrie comme un legs des anciens régimes, et, bien que le ministre ait toujours le droit de se mouvoir dans l'intérieur d'un chapitre, on risquait de provoquer des observations de la Cour des comptes, à supposer qu'on n'eût rien à redouter de la commission du budget.

Comme il tenait à ne pas encourir l'ombre d'un blâme pour sa gestion financière, Monthurel se résigna à assumer toute la dépense à son compte personnel, tout en se promettant d'y apporter, l'année suivante, plus de ménagements : il vendit une partie des obligations destinées à la dot de sa fille, sauf à les remplacer dans le courant de l'année en faisant des économies sur ses 60 000 francs de traitement. Mais cela faisait déjà une brèche sensible dans une fortune modeste. Et, comme il s'était aperçu que, même en dehors des réceptions, il avait jusqu'alors dépensé plus de 5000 francs par mois, il commençait à se demander si le ministère n'était pas une de ces fonctions onéreuses dont il ne faut pas briguer l'honneur si l'on n'a pas de quoi le payer.

Il n'était même pas éloigné d'envier le sort de son secrétaire général, qui ne dépendait pas, comme lui, d'une foule avide d'électeurs et de clients, n'avait pas à ménager des collègues jaloux et exigeants et voyait avec insouciance se succéder au-dessus de lui les ministres, les ministères et les gouvernements. Mais l'administration est ainsi faite qu'un ministre peut appeler aux plus hautes fonctions n'importe qui, excepté lui-même : l'honneur de nommer exclut l'avantage d'être nommé.

D'autres ennuis se dessinaient à l'horizon. Dès son entrée au ministère, Monthurel avait été l'objet des attaques d'une certaine presse : il ne s'en était pas ému, sachant bien que le pouvoir n'est jamais exempt d'amertumes et qu'il faut, sous un régime de liberté, tolérer l'outrage et l'injustice. Mais ce n'étaient plus seulement les journaux hostiles à l'ordre de choses établi qui s'efforçaient de jeter sur son administration le blâme et le ridicule. Parmi les journaux de son propre parti, les uns ne lui témoignaient qu'une indifférence dédaigneuse, quelques autres l'attaquaient ouvertement, aucun ne le défendait. Il en était affligé et inquiet. Ce qui mit le comble à sa déception, ce fut une véritable campagne qui s'ouvrit contre lui à l'occasion de l'affaire de Dominique.

On raconta dans des feuilles publiques que Monthurel

affectait à l'égard de son personnel une attitude hautaine et violente, qu'il ne faisait aucun cas des services les plus anciens et les plus honorables et prétendait régner par la terreur sur les employés soumis à ses ordres; que, loin de s'inspirer des sentiments de bienveillance et d'équité qui doivent présider à une administration populaire, il brisait impitoyablement tout ce qui résistait à ses tendances autocratiques; qu'il avait restauré les détestables abus du népotisme en s'entourant de créatures qu'il était allé chercher hors de la carrière. On insinua même qu'il était en voie de réaliser une grosse fortune et qu'il avait repoussé pour des motifs inavouables un marché de produits pharmaceutiques qui devait assurer de grands bénéfices au Trésor.

Monthurel s'alarma de ces calomnies : il ne pouvait ni les déférer à la justice, parce qu'il n'entrait pas dans les desseins du cabinet de faire des procès de presse, ni même les réduire à néant par des explications qui lui auraient fait jouer un rôle d'accusé et auraient provoqué une polémique dans un moment où l'on voulait éviter le bruit. Mais il sentait que ces imputations, pour absurdes qu'elles fussent, n'étaient pas sans pouvoir ébranler sa situation, et il eut un moment de défaillance.

Il se demanda s'il était politique de continuer la lutte contre son huissier, au risque de compromettre pour une satisfaction d'amour-propre les intérêts de la réforme qu'il poursuivait, et s'il ne vaudrait pas mieux, en ne poussant pas l'affaire plus loin, sacrifier quelque chose de sa dignité pour rester maître du terrain.

Au surplus, il avait des doutes sur la légitimité de sa conduite. N'excédait-il pas en effet les bornes du pouvoir en déployant tant de rigueur contre un agent sans défense? Il était certain que Dominique lui déplaisait, lui avait manqué de respect, lui avait joué de mauvais tours et avait tenu sur lui, sur sa fille et sur tout son entourage, des propos calomnieux; qu'enfin l'huissier tenait le ministre en échec avec toutes les forces combinées de la tradition, du règlement, de l'influence parlementaire et de la presse. C'était certain, mais il n'y avait pas de preuves. Y eût-il eu des preuves, il n'était pas sans inconvénients de les produire : les calomnies ont cela de bon que, pour les réfuter, il faut les répandre.

Alors Monthurel en arrivait à se demander si ce n'était pas lui qui avait tort, s'il n'avait pas été gâté par le pouvoir et s'il n'était pas en effet devenu autoritaire, capricieux et absolu. Il se mit en garde contre les dispositions qu'il pouvait avoir à imiter les anciens souverains de l'Orient qui ne savaient souffrir aucune contradiction; et peut-être la journée se serait-elle passée sans qu'il eût prononcé contre Dominique la peine de la suspension, quand Thérèse entra toute en larmes dans son cabinet.

Elle venait d'apprendre que René Danglade, ému des bruits qui avaient eu cours dans le ministère et froissé de l'accueil qui avait été fait à sa demande d'explications, renonçait à la demander en mariage et partait pour la Russie.

Ce dernier trait fut décisif : Monthurel fit venir Dominique, lui montra les journaux qui parlaient de son affaire, lui rappela la disposition réglementaire qui interdit aux agents d'une administration de rien communiquer à la presse, l'entendit et le suspendit pour un mois. Il ne prit pas la peine de le faire remplacer dans son service le jour même, puisqu'il n'avait plus que vingt-quatre heures à attendre pour le révoquer.

VI.

Le lendemain était un grand jour. A force de travail, de patience et de volonté, Monthurel était enfin arrivé à mettre sur pied un projet de loi qui engageait la réforme de l'hygiène publique. Il y avait beaucoup à faire et ce n'était pas en une fois qu'on pouvait renouveler de fond en comble la face d'une administration séculaire, vaincre l'inertie des bureaux et mettre un terme à tous les abus. Il avait fallu scinder l'œuvre; mais ce premier projet établissait les principes et ouvrait la voie. Il était donc de la plus haute importance d'obtenir un vote favorable des Chambres; après ce vote, le ministre, fort de l'appui du parlement, soutenu par l'opinion publique, serait en mesure de briser l'opposition des intérêts personnels coalisés avec une routine invétérée et pourrait enfin faire prévaloir les bonnes doctrines.

Ce n'était pas seulement dans l'intérêt du pays qu'un succès était nécessaire : la situation de Monthurel y était attachée. Il n'avait pu donner à ses parents, à ses amis, à ses électeurs et à ses connaissances, toutes les satisfactions qu'ils attendaient : il s'était formé autour de lui un cortège de mécontents, et, dans l'impossibilité de les satisfaire, il fallait au moins les éblouir. S'il y a des ministres qui négligent les grands intérêts de l'État pour se former une clientèle d'intérêts privés ou locaux, ceux qui n'ont pas les moyens de rendre ces services sont condamnés à y suppléer par de grandes œuvres.

Une fois en possession de la faveur du parlement et de l'attention du public, il serait facile de traiter avec une haute désinvolture les indiscrétions et les criailleries des solliciteurs; dans l'intérieur du ministère, personne n'oserait plus broncher, la révocation de Dominique passerait inaperçue dans l'éclat de la gloire, la durée du pouvoir serait assurée pour un an, peut-être même pour quatorze ou quinze mois, ce qui permettrait de faire les économies nécessaires pour reconstituer la dot de Thérèse, et René Danglade, revenu de Russie en toute hâte, serait trop heureux de voir accueillir sa demande.

Mais, pour obtenir tous ces résultats, il fallait un succès de bon aloi, un vote de confiance intervenant à la suite d'un discours victorieux, une grande journée oratoire et politique. Avec un demi-succès, un discours interrompu et le vote pénible d'un amendement transactionnel, il n'y aurait eu rien de fait et la situation serait restée précaire.

C'était donc un véritable jour de bataille, et Monthurel ne s'en dissimulait pas la portée : il s'agissait d'achever péniblement une carrière ministérielle sans honneur ou de se mettre hors de pair par un coup d'éclat.

Il alla dès le matin s'assurer des dispositions de ses collègues, les autres ministres : le ministre des finances promit

de ne pas intervenir dans le débat, bien que le projet engageât gravement les finances, et le ministre de la marine fit espérer son appui. Le président du conseil se montra un peu froid. Monthurel n'en fut pas étonné : il avait déjà remarqué qu'il portait ombrage au chef du cabinet. Aussi ne lui demandait-il que son silence. Les autres ministres semblaient se réserver : ils ne pouvaient s'opposer au projet, qui avait été approuvé en conseil; mais ils ne désiraient pas passionnément que leur collègue eût un éclatant succès de tribune.

A la Chambre, avant la séance, Monthurel constata quelques dispositions à la résistance : on lui dit que sa réforme était insuffisante et excessive. Quelques députés profitèrent de l'occasion pour lui demander des nouvelles de leur petite affaire. Mais il comptait sur son discours.

Il fut battu. La droite, la gauche et les mécontents avaient voté contre lui; le ministre des finances avait fait des réserves dans les couloirs, le président du conseil n'avait pas donné un seul signe d'approbation, et les autres ministres, même celui de la marine, n'avaient pas paru à la séance.

Monthurel alla immédiatement porter sa démission au Président de la république et rentra au ministère pour faire ses préparatifs de départ.

Thérèse l'attendait, consternée. Dans la tribune d'où elle avait assisté au désastre, elle avait entendu les rires et les quolibets qui accueillent toutes les chutes, et elle était indignée de l'ingratitude des hommes. La mâle résignation de son père lui rendit un peu de sérénité; mais elle faisait avec dépit la récapitulation de ce que leur coûtait ce météore ministériel.

Ils y perdaient d'abord 30 000 francs. Ensuite ils étaient brouillés avec plusieurs de leurs amis qu'ils n'avaient pu satisfaire; on avait fait courir sur eux les bruits les plus désobligeants et il en resterait toujours quelque chose; enfin elle avait manqué le mariage sur lequel étaient fondées toutes ses espérances.

— Au moins, ajouta-t-elle gaiement, je sais maintenant ce qu'on appelle les enivrements du pouvoir.

Monthurel, en rentrant dans son cabinet, y trouva le secrétaire général qui l'attendait pour soumettre à sa signature l'arrêté de révocation de Dominique. Il était toujours ministre, sa démission n'étant pas encore acceptée : il aurait donc pu signer l'arrêté. Il ne le fit pas, parce qu'on aurait pu attribuer à cet acte un caractère de vengeance, et il sortit du ministère sans avoir même obtenu ce résultat.

Dominique est toujours huissier du cabinet. Quand il parle de Monthurel, c'est avec une respectueuse déférence : il faut de la modération dans le triomphe. Peut-être aussi craint-il que Monthurel, n'étant plus ministre, soit en mesure de lui faire du tort.

GASTON BELGRIEF.

LA TUNISIE EN 1883

Notes de voyage (1)

III.

HAMMAM-LIF. — BIZERTE. — COLONISATION. — PROPRIÉTÉ.

Hammam-Lif, 11 avril.

Une belle plage de sable fin, que le chemin de fer met à une demi-heure de Tunis. C'est le futur Trouville de la grande ville tunisienne. Déjà sur le sable s'élève une longue rangée de cabines de bain que le monde élégant vient occuper pendant la saison.

Hammam-Lif sera peut-être encore autre chose qu'une simple station balnéaire si certains projets à l'étude se réalisent, projets qui permettraient aux intérêts du commerce français d'attendre avec moins d'impatience la création du port qu'ils réclament à Tunis, et qui doit s'y construire dans un temps donné. Le golfe de Tunis, dans la partie bordée en ceinture par la plage d'Hammam-Lif, renferme un bon mouillage, supérieur, dit-on, à celui de la Goulette, et qui paraît mieux abrité. Tandis que, devant la Goulette, les navires jettent l'ancre à 800 mètres au large, ils pourraient, devant Hammam-Lif, se rapprocher de la côte jusqu'à 500 mètres. Une jetée pleine irait à leur rencontre à une distance de 100 mètres, où elle trouverait des fonds de $2^{m},50$ à 3 mètres; et il suffirait d'un embranchement de 400 mètres pour la relier à la gare d'Hammam-Lif.

Dans ces conditions, le transbordement des voyageurs et des marchandises pour Tunis s'opérerait beaucoup plus facilement, beaucoup plus vite qu'à la Goulette, et le banc de la Goulette, si difficile à franchir par les gros temps, serait évité. La dépense peut s'évaluer à 1 000 000 de francs pour la construction de l'embranchement et de la jetée; quant aux terrains nécessaires, le gouvernement n'aurait qu'à les mettre en adjudication : ils ont aujourd'hui peu de valeur. Tout le service commercial échapperait ainsi à la Compagnie italienne dans les mains de laquelle nous avons eu la maladresse de laisser passer le chemin de fer anglais de la Goulette à Tunis, et dont nous sommes aujourd'hui les tributaires. Il y a là une combinaison qui mérite une étude sérieuse et l'attention du gouvernement. Je n'ai pas besoin de la recommander à M. Grant, le directeur du département des travaux publics en Tunisie.

Si l'opération aboutit, rendra-t-elle à Hamman-Lif sa prospérité passée? Il y avait là un centre considérable : on nous montre sur la plage une mosaïque très intacte, qui marque l'emplacement d'une ancienne maison romaine, peut-être d'une synagogue. La mosaïque garnissait apparemment la cour centrale de l'édifice, qui devait être construit sur de belles dimensions. Toute la plage était probablement couverte de bâtiments, de maisons et de villas.

(1) Suite. — Voy. la *Revue* du 23 juin.

Nous visitons l'établissement des eaux thermales de Dar-el-Bey. C'est primitif, comme les établissements arabes; mais il paraît que les eaux sont efficaces contre la goutte et le rhumatisme, et c'est par leur vertu curative qu'elles ont attiré Mohamed-Khasnadar, ancien ministre, qui vient tous les ans passer quelques mois à Hammam-Lif.

Plage de sable et eaux thermales, on voit qu'il ne manquait rien à Hammam-Lif pour être à la mode sous les Romains et qu'il ne lui manque rien pour revenir à la mode. En fait d'eau douce, les conduites qui alimentent Tunis passent à peu de distance. Seulement la végétation est rare; mais s'il y avait de l'eau!

Nous revenons par le joli village de Radeuss, qui domine le golfe.

Nous laissons sur la gauche, avant de rentrer à Tunis, le cimetière arabe, étagé sur une colline autour de deux marabouts célèbres. Les femmes arabes y viennent, dans la nuit du jeudi au vendredi, remplir leurs pieux devoirs sur les sépultures, et toute la nuit on voit les lampes monter et descendre sur les pentes de la colline.

Bizerte, 12 avril.

La voiture est devant notre porte avec ses quatre chevaux attelés en front de bandière. C'est le quadrige antique. Les chevaux arabes marchent bien et longtemps. Ceux-ci doivent nous mener aujourd'hui à Bizerte, soixante-cinq kilomètres, et demain ils en feront tout autant pour revenir.

La route passe entre le Bardo et Kassar-Saïd : c'est l'emplacement désormais historique où s'est réglée la condition actuelle de la Tunisie. Elle traverse ensuite des bois d'oliviers. Assez bonne aux abords de Tunis, elle devient promptement horrible; mais les attelages tunisiens n'en ont cure. L'ornière est au milieu de la route : la voiture passe pardessus avec deux roues à gauche et deux à droite, un cheval en contre-haut, un autre en contre-bas; mais l'équipage marche tout de même à travers des prodiges d'équilibre.

Halte près d'un café arabe. Des indigènes prennent le café sous un portique. Bonnes physionomies, aimables et souriantes. Nous demandons aussi du kawa. Il est brûlant. L. avale sans regarder; il fait une horrible grimace et envoye promener la tasse. Nous éclatons de rire; les Arabes font comme nous, d'un air bonhomme.

Au Fondouk nous retrouvons la Medjerda, que nous avons quittée il y a trois jours à Djedeida, et nous retrouvons aussi les belles cultures. Plaine très riche. Partout des céréales, qui poussent sous l'abri des oliviers. Les labours, artistement faits, révèlent la main-d'œuvre kabyle.

Nous traversons la Medjerda sur un beau pont arabe. A droite, nous apercevons les ruines d'Utique, qui fut jadis un port de mer, et, plus loin, beaucoup plus loin, Porto-Farina, le port actuel. La mer a perdu tout cet espace, refoulée par les atterrissements successifs du fleuve.

La route se gâte et la campagne s'embellit de plus en plus. Nous arrivons à Menzel-Djemit, Menzel la charmante, qui s'étale en espalier sur les bords du lac de Bizerte, toute blanche, dans un véritable nid de verdure que reflètent les belles eaux bleues du lac. Tout ce pays, salubre autant que fertile, semble appeler les colons d'Europe; mais la colonisation sera ici tout autre qu'en Algérie, car la constitution de la propriété est ici toute différente.

En Algérie, on le sait, la propriété est familiale, indivise, *arch*, suivant le mot arabe, sauf sur certains points du territoire des Kabylies. De là toutes les difficultés qui s'opposent au commerce des terres, et la nécessité pour le gouvernement d'intervenir par l'expropriation, afin de mettre à la disposition des colons de France les terres dont l'acquisition amiable est à peu près impossible. Il en est tout autrement dans la régence.

Il y a, en Tunisie, trois sortes de biens immeubles :

Les biens *habous*, appartenant à des confréries religieuses, biens placés en dehors de la circulation, qui ne peuvent être aliénés que par voie d'échange, et qui ne forment aujourd'hui qu'une faible partie de la fortune publique, par suite des échanges scandaleusement ruineux consentis successivement par l'administration beylicale au profit des favoris du bey;

Les biens du beylik, biens *arch*, c'est-à-dire indivis, occupés en grande partie, depuis des périodes infinies, par des fermiers qui en ont l'usufruit et la jouissance par une sorte de titre traditionnel consacré par le temps;

Enfin, les biens des particuliers, qui occupent la presque totalité du territoire, ceux-ci possédés à titre *melk*, à titre individuel, en vertu de contrats réguliers passés devant les *adels* ou notaires indigènes, contrats que chaque propriétaire détient dans ses papiers, qu'il représente, dont il justifie et qu'il transmet à son acquéreur, en cas de vente, avec mention de la mutation.

C'est ainsi qu'est organisée la propriété tunisienne, sauf peut-être dans quelques tribus arabes du Sud.

On voit quels sont les avantages du système : plus d'expropriation officielle; chacun achète à qui et comme il lui plaît, après débat amiable, et la colonisation officielle se trouve ainsi sans objet. Tandis que l'Algérie essaye péniblement de se soustraire à ce régime que la force des choses lui a imposé et lui impose encore peut-être, c'est par la colonisation libre que la Tunisie s'ouvrira à la colonisation européenne, par ce mode de colonisation qui ne donne aucune prise à l'arbitraire, qui attache si intimement le colon à la terre choisie par lui-même et qui, associant les deux races dans une précieuse communauté d'efforts, installe l'Européen sans évincer l'indigène.

Il faut donc renoncer absolument pour la Tunisie au système de la concession algérienne. C'est là un point capital. En Tunisie, la concession est inutile. On prétend qu'il en a été donné quelques-unes. L'administration s'en défend. J'espère, si elle l'a fait, qu'elle ne retombera plus dans cette erreur. Elle serait d'autant moins excusable que la circulation de la terre s'opère, en Tunisie, au moyen d'un contrat particulier qu'on appelle *enzel*, qui facilite les transactions et qui concilie très ingénieusement les intérêts des parties.

Aux termes de ce contrat, le propriétaire cède au preneur l'usufruit de sa terre moyennant une rente que le contrat déter-

mine, et le contrat, une fois signé, oblige à toujours les deux parties, sauf le cas où le débiteur de la rente ne satisfait pas à ses engagements, c'est-à-dire au payement de la rente : auquel cas le contrat peut être résilié; mais, sauf les modifications que peut toujours y apporter le consentement réciproque des parties, le contrat les lie à toujours, elles et leurs héritiers ou ayants cause. Ce n'est pas un bail viager, ce n'est pas un bail emphythéotique, c'est un bail d'usufruit perpétuel.

On en voit facilement les avantages. En même temps qu'il protège l'intérêt familial en conservant la propriété dans la famille du cédant, en lui assurant à tout jamais un revenu solidement assis, ce contrat évite à l'usufruitier le déboursé d'une lourde somme, déboursé qui l'écraserait à son début, lui prendrait le meilleur de ses ressources et paralyserait ses efforts.

Tel est l'esprit général de l'enzel, dont les dispositions particulières ne varient que légèrement d'un bout à l'autre de la Tunisie, et qui fonctionne très régulièrement sans soulever de plaintes.

Est-il nécessaire d'ajouter que l'enzel n'est pas le seul contrat en usage pour la transmission de la propriété? L'enzel n'est qu'un mode de plus ajouté à tous les autres, une facilité de plus offerte à l'esprit d'entreprise et de travail.

Le prix moyen de l'enzel est aujourd'hui de 8 francs par hectare, soit 800 francs pour 100 hectares. Le prix moyen de l'hectare vendu par contrat ferme varie de 30 à 40 francs aux environs des villes.

Il circule en Tunisie un assez bon nombre de titres faux, surtout pour les propriétés du Sahel; la fabrication des titres faux occupait dernièrement encore tout un village des environs de Sousse. Il serait donc nécessaire d'établir un cadastre officiel qui, sur justification de titres soigneusement vérifiés, déterminerait l'étendue des biens avec les noms des propriétaires. Cet état civil de la fortune territoriale pourrait se faire en un délai assez court, un ou deux ans peut-être; Khéreddine en a déjà réuni les premiers éléments. Ce travail n'a rien de commun avec l'opération qui se fait en Algérie et qui ne semble pas près d'aboutir, au train dont vont les choses. C'est qu'en Algérie, ce qu'on s'efforce d'établir, c'est la constitution de la propriété; en Tunisie, il suffira d'en faire la constatation.

Nous causons de tous ces problèmes en traversant des prairies admirables et en déjeunant sous un bois d'oliviers. R., notre botaniste, est ravi. Il fourre toutes sortes de plantes dans sa boîte de fer-blanc qui sonne sur son dos. *Tela sonant humeris.* Si nous avions l'argent en poche pour les premières dépenses d'installation, nous ferions des folies : nous jouerions de l'enzel, et nous achèterions un morceau de Tunisie, jusqu'aux limites de l'horizon qui nous environne.

Cependant le pays change. Nous suivons, tantôt dans le sable, tantôt dans la boue liquide, tantôt sur une longue et mince chaussée grossièrement construite, mais qu'on est bien heureux de trouver, la dune étroite qui sépare le lac de la mer. Nous ne tardons pas à voir Bizerte avec sa ceinture de murailles. Nous passons sous une voûte et nous entrons en ville par un étroit pont de pierre dont notre quadrige occupe toute la largeur.

Bizerte, c'est de l'eau, de l'air, de la lumière à foison. Le lac et la mer s'y joignent dans un bassin circulaire qui forme le port de la ville. Le chenal et les canaux partagent la ville en trois sections. La première renferme l'habitation du commandant de place avec des magasins et des casernements; elle communique par le pont de pierre avec la seconde, qui est plus particulièrement la ville européenne; c'est là que se trouvent le *mess* des officiers, la poste, etc. Au delà, dans la troisième section, c'est la ville arabe, avec les souks et la forteresse. Entre ces deux dernières sections, l'occupation française a jeté une passerelle de bois qui rend les communications plus faciles sans nuire à l'effet. Sauf les souks, toutes les rues sont des quais bordés de maisons basses par-dessus lesquelles circule l'air et passe le soleil. Quelques barques traversent le port. Rien de plus pittoresque et de plus charmant que l'aspect de cette Venise africaine.

Nous allons jusqu'au bout du chenal en suivant le quai du quartier arabe, où se pressent les Maltais et les Arabes, les Maltais agités, bruyants, les Arabes graves et silencieux, assis sur le seuil des boutiques et nous regardant passer avec un sentiment de curiosité qui n'a rien d'antipathique. Nous sommes ici sur la limite du pays des Mogods, qui, de tous les indigènes du Nord, ont été les plus hostiles à l'occupation française. Ceux-là n'ont pas, comme beaucoup d'autres, déposé immédiatement la rancune avec les armes; il leur a fallu six mois d'hésitation. Le combat était rude dans ces consciences ombrageuses. Maintenant c'est fait; leur parti est pris, et leur accueil nous montre qu'ils acceptent franchement le nouveau régime.

Le caïd a été informé que des Français sont dans la ville; il a passé son grand uniforme à l'européenne et vient nous saluer sur le quai. Nous échangeons avec lui poignées de mains et cartes de visite. Derrière lui, nous voyons un fonctionnaire indigène qu'on nous indique comme le percepteur des impôts, et derrière le percepteur une sorte de chaouch qui tient en main une grosse corde : le tout nous paraît de fâcheux augure pour les contribuables récalcitrants.

Le commandant français, chez qui nous avons inscrit nos noms, vient aussi à notre rencontre et nous propose une promenade sur le lac. Nous acceptons; mais la nuit arrive et c'est à peine si nous pouvons gagner l'entrée des pêcheries.

Bizerte, l'ancienne Hippo-Zarite, a certainement joué son rôle sous les Romains. Ils n'étaient pas hommes à négliger une station navale de cette importance. Bizerte semble renaître aujourd'hui. Les transatlantiques y font escale. Il s'y noue déjà quelques relations commerciales; mais l'avenir de Bizerte n'est pas là : il est dans l'utilisation du port admirable dont la nature l'a dotée, de ce beau lac qui s'étend derrière la ville sur une longueur de 15 kilomètres et une largeur de 10 à 11, plus de 15 000 hectares, avec des fonds constants de 12 à 13 mètres. Il suffirait, pour mettre ce lac en communication avec la mer, de creuser un chenal de 200 mètres à travers la dune de sable que nous avons suivie

tantôt en venant à Bizerte, et qu'il serait facile de protéger par une jetée contre l'ensablement.

On n'a qu'à jeter les yeux sur une carte pour apprécier les avantages de la situation de Bizerte. A proximité de la Sicile, Bizerte est admirablement placée pour surveiller le canal qui sépare cette île de la côte tunisienne. L'État ne pourrait choisir de meilleures conditions pour créer sur notre vaste littoral africain un grand établissement maritime. Tunis devrait rester et resterait en effet la grande ville commerciale, car les courants commerciaux ne se déplacent guère; mais Bizerte deviendrait un merveilleux arsenal, et ces deux positions, reliées par un chemin de fer, assureraient au pays un développement extraordinaire.

Sidi-Tabet, 13 avril.

Retour sur Tunis. Nous suivons jusqu'au Fondouk la route d'hier; mais au Fondouk nous tournons à droite pour nous diriger vers Sidi-Tabet. C'est là qu'est le haras fondé par le comte de Sancy et qui a donné lieu à un procès fameux dans les annales tunisiennes.

Le domaine comprend environ 5000 hectares dont 1500 ont été réservés par la compagnie pour ses cultures. Le reste de la propriété s'afferme aux Arabes. Les bâtiments sont considérables; ils enveloppent deux cours très spacieuses. La vacherie est très belle. Il y a sur le domaine 152 chevaux, 200 vaches, des moutons, etc. Les étalons, croisés d'arabe, mais encore en petit nombre, commencent à être appréciés par les indigènes; la saillie se paye 10 fr., et ce prix ne les effraye pas. La compagnie a installé sur une partie de ses réserves la culture de la vigne. En possession d'un bail de quatre-vingt-dix-neuf ans, elle a confiance dans l'avenir de son œuvre. Malheureusement l'eau est rare, et l'adduction ne laissera sans doute pas d'en être coûteuse.

Nous filons sur Djedeida, où nous nous proposons de prendre le chemin de fer. A quelques kilomètres de la ville, dernier gué de la Medjerda, celui-ci pas très commode, large, profond, entre des berges très escarpées.

A Djedeida, je serre la main de M. Valenti, l'excellent patriote qui exerçait l'année dernière le mandat de premier député. C'est lui qui dirige la minoterie récemment établie à Djedeida.

Le chemin de fer nous emporte vers Tunis. Il fait très frais. Nous descendons, et, pour gagner l'hôtel, nous pataugeons dans les flaques de boue. C'est qu'il vient de tomber une avalanche de pluie et de grêle. De la grêle, à Tunis, le 13 avril! Sommes-nous bien sûrs d'être en Afrique?

IV.

TUNIS.

Tunis n'a pas à se plaindre du protectorat français. La ville en a déjà profité dans une large mesure. Les quartiers nouveaux construits à l'européenne, désespoir du touriste épris de couleur orientale, attestent une prospérité croissante. La hausse du prix des terrains en fournit une autre preuve. Ceux qui valaient 5 francs en valent 25, ceux qui en valaient 20 en valent 60. Le mouvement ascensionnel paraît stationnaire en ce moment; mais n'y a-t-il pas lieu de croire que la hausse reprendra sa marche lorsque l'achèvement de la lacune entre Ghardimaou et Souk-Ahras aura fait de Tunis la tête de ligne de nos chemins de fer africains, lorsque Tunis aura subi l'influence heureuse des grands travaux que l'administration y projette?

La création d'un port à Tunis occupe un des premiers rangs parmi ces projets. Tunis, on le sait, n'a pas d'autre port que la Goulette. Situé au fond d'un lac sans profondeur, El-Bahira, où les flamants roses se promènent pour ainsi dire à pied sec (je devrais dire à échasse sèche), Tunis ne communique avec la mer, ne transporte ses voyageurs et ses marchandises aux bâtiments mouillés dans la rade, que par le moyen de bateaux plats ou du chemin de fer italien. Ce dernier fait une rude concurrence au transport par eau. Tandis que les céréales, qui prennent la voie du lac, payent le droit de porte et le droit de mesurage, la compagnie Rubattino dispense du droit de mesurage les céréales qui se chargent à Tunis à destination de la Goulette, et elle va même jusqu'à dispenser de tout droit celles qui se chargent au Bardo pour la même destination.

Les commerçants de Tunis voudraient conquérir la liberté de circulation sur le Bahira dans des conditions possibles. Le port de Tunis n'est pas pour eux une chimère : il ne serait pas difficile de creuser à travers le lac un chenal qui aboutirait à la Marine, autour de laquelle on disposerait tout un système de docks et de quais d'embarquement. La dépense serait considérable; elle s'élèverait à 15 ou 20 millions; mais le commerce tunisien, qui paye aujourd'hui des frais énormes de transport, substituerait volontiers à ces frais un droit de port dont la perception couvrirait sans doute l'intérêt du capital, de telle sorte que l'État pourrait intervenir dans l'affaire sans craindre que sa garantie fût appelée à fonctionner. Voilà du moins ce qu'affirment les commerçants de Tunis. Recommandé à messieurs les ministres des travaux publics de France et de Tunisie. Tunis avec de larges quais et un port d'accès facile deviendrait une des premières villes commerçantes de la Méditerranée.

Visite au général Logerot. Grand, mince; un beau regard; figure énergique; le type d'un vrai soldat. Il nous accueille avec une simplicité cordiale. Le général connaît le pays à merveille; il l'a vu de près, il en apprécie tous les besoins, et il nous donne les indications les plus intéressantes sur toutes les questions à l'ordre du jour.

Je traverse la rue et j'entre à la Résidence. Le ministre est arrivé de France il y a deux jours. Nous nous connaissons de longue date et je ne suis pas surpris de la conscience qu'il apporte à la poursuite de la grande œuvre qui lui est confiée. A ses yeux, l'installation des tribunaux français est le point de départ de toute réforme sérieuse et définitive. Il sent que les réformes sont nécessaires, urgentes; il demande qu'on agisse vite, qu'on ne laisse pas s'atténuer les dispositions excellentes que les populations témoignent; il

veut que la France se manifeste par son action bienfaisante et qu'elle s'attache ainsi les indigènes, tout prêts à la servir. C'est dans cet esprit qu'il blâme les actes vexatoires et qu'il repousse énergiquement le système arbitraire de la colonisation officielle par les concessions.

Le ministre a raison. Il faut qu'on agisse, que le gouvernement français se montre à l'œuvre. J'espère que le gouvernement lui donnera satisfaction. C'est, d'ailleurs, au Résident, qui est sur les lieux, qui voit les choses, qui apprécie les besoins, de signaler ce qu'il faut faire, de préparer les résolutions, de prendre les initiatives.

Un point sur lequel je ne puis obtenir que des renseignements contradictoires, de quelque côté que je me tourne, c'est le nombre des dissidents qui, après la guerre, se sont réfugiés avec Ali-ben-Khalifa sur le territoire de la Tripolitaine. Les opinions des généraux, celle du ministre-résident, celles des particuliers que j'ai consultés, me donnent des écarts considérables variant de 4000 à 20 000. La question a son importance. Les bras ne sont pas si nombreux en Tunisie que nous puissions avec indifférence laisser de l'autre côté de la frontière une population que notre agriculture réclame. Je promets au ministre de faire tous mes efforts, en descendant vers le Sud, pour arriver à connaître le chiffre exact.

Nous avons trop parlé de la justice française pour que je n'aie pas le désir de voir le palais où elle va s'installer. C'est l'ancien palais de Khereddine, situé au milieu de Tunis, et qui appartient aujourd'hui à la Société franco-africaine. Le palais est immense. C'est une juxtaposition de dix palais. Khereddine y logeait une armée de serviteurs. On travaille à force pour accommoder le palais aux besoins des tribunaux. Les salles sont vastes et luxueuses. La justice sera bien installée. L'important, c'est qu'elle soit bien rendue. Cela regarde mon ami, le président Pontois, qu'Alger et Bourges ont vu à l'œuvre.

V.

L'ENFIDA.

Dar-el-Bey, Enfida, 25 avril.

A la station d'Hammam-Lif, où le chemin de fer nous laisse, nous trouvons une bonne voiture attelée de trois solides chevaux. Nous y montons tous les cinq. Le directeur de l'Enfida est avec nous; il tient à nous faire lui-même les honneurs de son domaine.

Nous filons dans la direction de la côte orientale, sur une large *piste* qui n'est pas mauvaise.

A l'entrée de la presqu'île du cap Bon, nous laissons sur la gauche le gros village de Soliman, dont les habitants, qui s'appellent les Andalous, gardent avec soin les clefs des maisons que leurs pères occupaient à Grenade : qui sait s'ils n'auront pas à les utiliser un jour? — Ces races orientales ont la foi robuste.

Tout autour de Soliman, la plaine présente de magnifiques cultures. L'horizon est marqué par de grands bois d'oliviers qui se prolongent en quinconces jusque sur notre route. La presqu'île du cap Bon passe pour un territoire des plus fertiles, mais le temps nous manque pour y aller voir. Hélas! un voyage que le temps limite est un continuel sacrifice. On nous a beaucoup parlé aussi de la vallée de Serrs, de celle de l'oued Meliana, et nous ne les verrons ni l'une ni l'autre. Il faut avoir le courage d'éliminer et de choisir.

On nous montre sur la droite un champ semé de pierres : c'est le cimetière des *Quarante voleurs*. Il y a là quelque légende basée probablement sur un fond de vérité, mais on ne peut nous la dire.

Un peu plus loin, pendant que nous déjeunons à l'ombre d'une haie de cactus, deux ouvriers européens s'approchent de nous et nous demandent s'ils sont encore loin de Sousse. « Et qu'allez-vous faire à Sousse? — Chercher du travail; nous n'en trouvons pas à Tunis. — Croyez-vous en trouver davantage à Sousse? — Alors nous irons jusqu'à Gabès, où nous nous engagerons pour creuser la mer intérieure. » Nous leur expliquons que les choses n'en sont pas encore là, et nous recueillons le mot pour l'envoyer à M. de Lesseps, sûrs qu'il lui ira droit au cœur.

Bir-Affert, que nous traversons, a été, au mois d'août 1881, le théâtre d'un combat entre les indigènes et une colonne française qui se rendait à Hammamet. Surpris dans un endroit peu favorable à la défense, le commandant de la colonne, au lieu de pousser vigoureusement en avant, commit la faute de se replier de 500 mètres pour occuper un tertre, mouvement stratégique que les Arabes interprétèrent comme une retraite. Quelques heures après, le nombre des assaillants avait augmenté dans une proportion telle que la marche en avant n'était plus possible. La colonne dut se retirer sur Tunis, harcelée par les Arabes jusqu'aux portes de la ville, et ce déplorable incident ne contribua pas peu, en surexcitant l'amour-propre des indigènes, à propager le mouvement insurrectionnel.

Nous avons traversé toute la largeur de la presqu'île; nous voyons de loin la côte orientale et, se détachant sur le bleu foncé de la mer, les villes blanches de Nebeul et d'Hammamet. Nebeul, la Naples africaine (Neapolis) des anciens, fabrique des poteries estimées. Hammamet domine le golfe qui porte son nom et par lequel ont passé la plupart des invasions que l'Afrique a subies dans la suite des âges. C'est là qu'a débarqué Regulus pour marcher sur Carthage. On prétend que si les événements de 1881 eussent mal tourné pour la France, un corps d'armée italien, placé en observation dans l'île Pantellaria, se tenait prêt à suivre l'étape de Regulus et qu'il avait déjà relevé les approches d'Hammamet. Si le fait est exact, il prouve l'importance d'Hammamet comme position stratégique : c'est un point qu'il ne faut pas négliger.

L'Enfida n'est pas loin. En voici la limite : un petit fossé en terre et, par-dessus, un étroit ponceau. Nous sommes à Bou-Ficha, dans l'intendance du nord.

L'Enfida! Quels souvenirs de controverses, d'accusations, d'injures, ce mot rappelle! Il fut un temps, peu éloigné encore, où les aménités pleuvaient dru comme grêle et sur les spé-

culateurs véreux qui avaient entrepris l'affaire et sur le gouvernement français, qui s'était fait leur complice. Je n'ai jamais beaucoup compris ce débordement de colères; et, maintenant que j'ai vu l'Enfida, je le comprends moins encore. En somme, de quoi s'agissait-il, sinon de l'opération la plus simple? Le général Khereddine, quittant la Tunisie, juge prudent de réaliser ses propriétés territoriales, et les façons habituelles de la politique beylicale à l'égard des ministres tombés justifiaient peut-être cette prudence. La Compagnie marseillaise achète ces biens, au nombre desquels se trouve l'Enfida. Serait-il par hasard interdit à des compagnies françaises d'acheter des terres à l'étranger? Il est vrai que l'acquisition a été contestée par un certain Lévy et que le gouvernement français a soutenu ses nationaux : est-ce que ce n'était pas son droit? est-ce que ce n'était pas son devoir? Nos consuls, dispersés sur tous les points du globe, n'ont-ils pas pour instruction de protéger les intérêts de nos compatriotes? Les Français éloignés de la mère patrie n'ont-ils plus lieu de compter sur elle, d'invoquer son appui, de prononcer à leur tour la grande parole antique : *Civis romanus sum?*

L'acquisition, d'ailleurs, n'était pas sans risques ni perils. Il était à craindre que l'avidité des ministres tunisiens ne disputât aux nouveaux propriétaires ce vaste héritage. Il était à craindre également que la valeur des biens n'en compensât pas le prix, et la question n'est pas encore absolument tranchée pour l'Enfida. En définitive, il n'y avait là qu'une opération parfaitement simple, parfaitement licite, et qui ne méritait pas les hauts cris qu'elle a fait pousser.

Les spéculateurs véreux qui achetaient l'Enfida n'étaient, d'ailleurs, pas dépourvus de tout sentiment national. Un incident peu connu en fournira la preuve.

Le sultan de Constantinople n'avait pas vu sans mécontentement et sans inquiétude un gros morceau du sol tunisien passer dans des mains françaises. Il en augurait quelque fâcheuse aventure pour ses droits de suzeraineté, que la France n'a jamais voulu reconnaître, mais dont il ne s'est jamais départi. Néanmoins, comme la vente était en bonne forme, il ne songea pas à la contester. Seulement il offrit à la Compagnie marseillaise de lui racheter immédiatement les biens de Khereddine avec un bénéfice de plus d'un million. L'offre était tentante; elle débarrassait la compagnie de toutes les chances aléatoires d'une opération difficile. La compagnie penchait à consentir; elle était libre de le faire : elle ne le fit pas. Elle voulut au préalable consulter le gouvernement français; elle envoya à Paris un de ses administrateurs, et le ministre des affaires étrangères — c'était alors M. Barthelemy Saint-Hilaire, — au nom des intérêts de la France, l'engagea vivement à repousser les offres du sultan. Le temps pressait, la Porte demandait une réponse télégraphique. « Dictez vous-même la réponse », dit l'administrateur au ministre. Et ce fut le télégramme écrit de la sorte qui partit pour Constantinople.

L'Enfida est un des plus grands domaines, peut-être le plus grand domaine qu'il y ait au monde. Sa contenance est de 130 000 à 150 000 hectares. Il est difficile de préciser davantage. La plaine a été très strictement délimitée par les soins de Khereddine; mais, suivant l'usage arabe, le versant des montagnes, qui est compris dans la vente, n'est pas compris dans le calcul de la contenance : en achetant la plaine, on devient, par cela même, propriétaire de tous les versants jusqu'à la crête.

Le domaine est borné par la mer et par de hautes montagnes. Celles du Zaghouan le protègent contre les vents du nord-ouest et contre le froid; mais elles lui rendent le mauvais service d'arrêter les nuages et la pluie. Cet inconvénient est atténué par les vents d'est et sud-est, qui entretiennent une humidité relative. La Tunisie, sous ce rapport, est dans une situation plus favorable que l'Algérie. Par ses côtes du nord et de l'est, elle est en contact plus intime avec la mer; de l'est à l'ouest, elle présente une pente continue qui va montant jusqu'à la frontière algérienne, en sorte qu'elle n'a pas de hauts plateaux, et cette pente, doucement inclinée sur une largeur qui n'est pas très considérable, est soumise à l'action humide de l'atmosphère marine.

Diverses observations semblent, en outre, révéler la présence d'une vaste nappe d'eau douce à six ou sept mètres de profondeur sous le sol; toutefois les puissants aqueducs construits par les Romains ne tendent-ils pas à jeter un doute sur l'existence constante de cette nappe liquide? Les Romains avaient peu de goût pour les eaux souterraines; cependant ils eussent hésité peut-être à dépenser des sommes énormes pour chercher au loin ce qu'ils avaient sous la main. Il faut dire que cette nappe d'eau doit être légèrement saumâtre, suffisante pour la culture, insuffisante pour les usages domestiques. Quoi qu'il en soit, la terre de Tunisie ne présente pas cette sécheresse invincible qui déconcerte et décourage le cultivateur laborieux. La couche d'humus est assez profonde, et l'on m'assure que, dans le Sud même, les oasis ne sont pas des îlots fertiles perdus dans une mer de sable, mais qu'elles se rattachent, au contraire, les unes aux autres par des terres arables qu'il serait très possible de mettre en valeur.

Il y a de tout dans ce vaste périmètre de l'Enfida; il y a du bon et du mauvais. Dans l'intendance de Bou-Ficha, les terres sont de qualité moyenne. La compagnie y installe une belle plantation de vignes.

Des chevaux frais que nous avons pris à Bou-Ficha nous mènent d'une bonne allure à Dar-el-Bey, siège de l'intendance du sud et residence du directeur. Le drapeau français flotte au sommet de l'édifice. On l'a hissé en l'honneur des arrivants.

Dar-el-Bey, 16 avril.

Nous sommes réveillés de bon matin par un grand bruit sous nos fenêtres. C'est le marché hebdomadaire du lundi, que la compagnie vient d'instituer. Vers neuf heures, le marché est dans son plein. Des Arabes, des Berbères, des Maures, des Soudaniens s'y pressent au nombre de 1200 à 1500, dans les costumes les plus variés. Il s'y fait un grand commerce de légumes, de fruits qui sont très beaux, surtout les oranges. Nous avons quelque peine à nous frayer un passage à travers les marchands d'étoffes du Sud, de cotonnades anglaises, à travers les chameaux, les chevaux, les

bourriquots entravés, les bœufs, les vaches, les moutons, dont la laine est magnifique. Les poteries de Nebeul occupent un étalage respectable; à côté, un médecin, assis par terre les jambes croisées, avec ses fioles et ses instruments devant lui, donne ses consultations. Tout ce monde nous regarde quelquefois avec indifférence, souvent avec bienveillance, jamais d'un air hostile. Quelques-uns nous montrent des pièces d'argent qu'ils viennent de recevoir et nous demandent si on ne leur a point passé quelque pièce fausse. Dans un coin, voici un Arabe qui pleure, la tête dans ses mains : il s'est laissé tromper par un filou. Ne serait-ce pas le regret du crocodile? Les Arabes sont retors en affaires : qui sait si le filouté ne voulait pas filouter lui-même, et si ce qu'il pleure, ce n'est pas le coup manqué? — Le tapage est assourdissant. Les Arabes ne parlent pas, ils crient. On est toujours tenté de leur dire : Ne te mets pas en colère!

Vers onze heures, tout le monde s'ébranle. C'est le départ. Il est extrêmement pittoresque. On se donne le baiser d'adieu. Chacun tire de son côté. Les chameaux se lèvent avec leur brusque secousse; les bourriquots s'agitent pendant qu'on les dégage; les chevreaux protestent contre le nouveau possesseur qui les entraîne et bêlent vers leurs mères, dont ils se séparent pour la première fois.

Nous rentrons dans la maison. A gauche, sous la voûte, le notaire arabe, assis sur une natte, rédige les contrats; à droite est le cabinet du directeur, que les Arabes invoquent souvent pour régler les conflits et dont les décisions sont toujours respectées.

La maison forme un grand quadrilatère, construit sur le modèle des fondouks : sur trois côtés, des portiques renfermant les écuries, les magasins, et surmontés de galeries spacieuses dont les pilastres supportent des vases en terre peinte, venus de Nebeul. Le bâtiment d'habitation occupe le centre du quatrième côté; au rez-de-chaussée sont les bureaux, au premier étage l'appartement du directeur, où les dames du logis offrent au voyageur la plus gracieuse hospitalité.

Autour de la maison s'étend le potager, puis une très belle pépinière de vigne; à proximité, un puits dont l'eau, en quantité notable, mais encore insuffisante, est montée par une noria.

Dans l'après-midi, grande promenade en voiture. Visite aux ruines du barrage romain, reconnaissance des canaux d'irrigation savamment creusés à l'époque romaine sur les arêtes qui s'élèvent quelque peu au-dessus de la plaine, de manière à déverser l'eau sur les deux faces. Les Romains — tous ces ouvrages l'attestent — avaient établi à l'Enfida des cultures importantes. C'est ici qu'au dire d'Appien, les 30 000 soldats de Bélisaire mirent les vergers au pillage : il ne semblait pas, quand ils eurent disparu, qu'ils eussent touché à un seul fruit. Les canaux d'irrigation seraient aisément remis en fonctionnement s'il y avait de l'eau. R. et D., très compétents l'un et l'autre, réclament un puits artésien; ils assurent que l'opération ne sera ni coûteuse ni difficile. Les résultats en seraient merveilleux dans ce pays, où généralement la terre est excellente. Nous traversons des prairies où nos chevaux ont de l'herbe jusqu'au ventre. Au retour, nous passons au pied du village de Tagroun, perché sur un rocher qui surplombe. Il y a dans l'Enfida plusieurs villages (Tagroun est de ceux-là) dont les terres appartenaient jadis au domaine, avec les habitants eux-mêmes. Dans son contrat de vente à la Société marseillaise, Khereddine a fait insérer des réserves qui assurent à ces villages la propriété de leurs terres et la liberté de leurs habitants.

Le temps nous fait défaut; j'aurais voulu pousser jusqu'aux exploitations d'alfa. On me dit que l'alfa de l'Enfida est très beau et placé à une cote très haute parmi les alfas tunisiens.

Ce qui manque à l'Enfida, ce n'est pas seulement l'eau, ce sont les bras. On assure que, dans les temps reculés, le domaine renfermait 150 000 âmes; avant la guerre, il en restait environ 15 000; il n'en reste plus guère que 8000; près de 7000 se sont retirés en Tripolitaine et n'osent pas rentrer. Ces émigrés craignent qu'on ne leur réclame l'arriéré des impôts. Peut-être ces craintes sont-elles entretenues par l'entourage du bey, qui nous est hostile et qui est bien aise de nous laisser sur les bras cette irritante question des dissidents; peut-être aussi l'administration militaire française ne s'est-elle pas montrée toujours adroite ou suffisamment bienveillante. Quoi qu'il en soit, la question est sérieuse. Il faut rouvrir les portes de la Tunisie à ses anciens habitants qui veulent rentrer; il faut dissiper les craintes et les malentendus qui peuvent les retenir encore.

17 avril.

La piste à peine tracée que nous suivons dans la direction de Kairouan nous amène au champ des *dolmen*. Ces monuments mégalithiques s'étendent des deux côtés de la route sur cent cinquante hectares ; on en compte plus d'un millier. Ils sont en général de dimensions petites. L'administration de l'Enfida en a fait fouiller un certain nombre. Nulle part on n'a trouvé ni cadavres, ni armes, ni colliers. Nulle part, non plus, de menhirs ni d'allées couvertes.

Sur la gauche, à l'extrémité d'une pointe de terre qui se découpe sur la Méditerranée, se trouve le petit poste douanier de Herguela. Placés là pour empêcher la contrebande, on dit que les Tunisiens qui gardent le poste s'accommodent très bien avec les contrebandiers, qu'ils partagent avec eux les bénéfices du commerce et que par ainsi la contrebande nourrit tout le monde : ceux qui la font, et ceux qui la surveillent. Au demeurant, ils sont bien embarrassés, ces bons douaniers tunisiens. Que leur resterait-il s'ils détruisaient la contrebande? Il faut bien que quelqu'un les fasse vivre, et ce quelqu'un-là, ce n'est certes pas leur gouvernement.

Nous longeons le lac d'eau douce, El-Kelbia (*la chienne*), qui appartient tout entier à l'Enfida. C'est un lac magnifique dont la superficie est d'environ 10 000 hectares, un Tanganyika aux âpres allures. L'eau en est douce, quoi qu'en dise la carte du Dépôt de la guerre, quoi qu'en dise également la *Géographie italienne* de Perpetua; seulement elle est assez saumâtre : néanmoins les Ouled-Saïd la boivent aisément. L'étendue du lac était autrefois plus considérable : c'est ce

que prouvent les nombreux débris d'habitations romaines qui, très certainement, furent jadis construites sur ses rives, débris que la retraite des eaux a laissés à d'assez grandes distances du bord. C'est un véritable trésor pour l'Enfida que l'existence d'une pareille masse d'eau : il n'y a qu'à en tirer parti, à élever le niveau par un barrage et à la distribuer par des canaux.

Nous nous sommes approchés de la rive. Beaucoup d'oiseaux, peu de plantes; un grand air de tristesse, une rive basse qui découpe ses petits promontoires dans une eau presque stagnante. Beaucoup de moustiques. A peine remontés en voiture, nous sommes assaillis par une nuée de petits insectes. C'est au lac que nous devons cette visite importune; nous ne pouvons nous en débarrasser qu'en nous éloignant au grand trot de notre cavalerie.

Un cheik de l'Enfida, qui reconnaît parmi nous son directeur, vient galoper à notre portière et engage avec lui une conversation des plus animées. Il s'agit précisément de la question qui nous préoccupe, des dissidents réfugiés en Tripolitaine. Le cheik leur a écrit lui-même pour les engager à rentrer; les dissidents refusent : ils craignent qu'un mauvais accueil ne leur soit réservé de ce côté-ci de la frontière. Décidément il faut aviser.

Nous atteignons vers onze heures le pont arabe, El-Kantara. Nous y déjeunons sous une tente qu'un chef indigène a bien voulu nous préparer. Le pont est très curieux. Il est coupé en deux par une brusque inflexion à angle droit sur la gauche. Ici nous faisons nos adieux à l'Enfida. El-Kantara marque au sud la limite du domaine.

LÉON JOUENNETT.

(*La suite prochainement.*)

HOMÈRE ET L'ILIADE

D'après M. Nicolaïdès (1)

Quel est l'auteur de l'*Iliade?* d'où était-il? où a-t-il vécu? Il s'appelait Homère. C'est là tout ce que nous savons sur celui qui a charmé la Grèce et qui charme encore le monde entier. Aucun homme peut-être n'a laissé sur terre plus de traces de son génie. Dans l'*Iliade,* en effet, on trouve une école de métaphysique, d'esthétique, de poésie, de rhétorique, de politique, d'anatomie; et cependant l'auteur d'une pareille œuvre est presque inconnu aux hommes d'aujourd'hui, car il ne faut attribuer aucune importance aux fables qui ont été débitées sur son compte.

L'auteur de l'hymne à Apollon parle de lui-même comme aveugle et habitant l'île de Chio. Thucydide, en attribuant cet hymne à Homère, a probablement donné à Simonide l'idée de faire naître le poète à Chio : d'où celui-ci serait Ionien et l'*Iliade* aurait été composée en Ionie. Ce qui paraît certain, c'est que le poète et l'*Iliade* viennent de l'Asie mineure, et que le poète a dû vivre à une époque rapprochée des événements qu'il raconte.

La plupart des anciens, ainsi que les critiques d'aujourd'hui, pensent que les deux poèmes de l'*Iliade* et de l'*Odyssée* sont du même auteur. Les grands critiques de l'école d'Alexandrie n'ont fait aucun cas des raisons de ceux qui ont voulu séparer les deux poèmes comme n'étant pas l'un et l'autre d'Homère. Sans vouloir traiter en détail cette question, M. Nicolaïdès (1) se contente de dire quelques mots d'après lesquels on pourra juger si, comme on le prétend, l'*Iliade* a été composée dans toute la sève de la jeunesse et l'*Odyssée* dans un âge avancé, ou bien si, dans ce dernier poème, la langue et les mœurs dénotent une époque postérieure à celle de l'*Iliade*.

Dans celle-ci d'abord, l'invocation à la Muse ne peut venir que d'un poète n'ayant pas encore abordé le genre de l'épopée et recherchant la gloire acquise par d'autres. En second lieu, l'*Odyssée* est une œuvre d'imagination remplie de fables et d'absurdités, tandis que l'*Iliade* est une histoire en vers marchant suivant les règles de la raison. Ensuite la langue, dans l'*Odyssée,* bien que très souvent pareille à celle de l'*Iliade,* fournit des preuves d'une recherche excessive et, pour mieux dire, sentant l'école. Témoin la réponse de Vulcain à Neptune, qui le prie de délivrer Mars et Vénus de leurs liens, la recherche étymologique du nom Ulysse (Ὀδυσσεύς) et le mauvais jeu de mots au moyen duquel ce dernier trompe Polyphème.

Ceux qui lisent les deux poèmes distinguent facilement la supériorité des descriptions de l'*Iliade,* supériorité que viennent confirmer les œuvres d'art de l'antiquité. Pour la perfection de la langue et des idées, l'*Iliade* sert encore de modèle à la nouvelle Grèce comme à l'ancienne. Les plus célèbres écrivains de toutes les époques ont imité ou traduit Homère, Solon, Hérodote, Platon, Virgile, le Tasse, Milton; mais aucun n'a excité l'admiration comme lui. En un mot, celui qui a fait l'*Iliade* était plus près de la nature, plein de vie et de science, ayant de meilleurs sentiments, détestant les révolutions et les guerres. Dans l'*Odyssée,* la nature a des couleurs peu solides et la physionomie de la société est plus sombre. Dans l'*Iliade,* les phénomènes de la nature sont exprimés avec un choix de mots et une composition inimitables, par des épithètes si heureuses qu'elles paraissent souvent plus vivantes que la vérité et qu'elles ne craignent point la lutte avec le marbre et la peinture. De pareilles descriptions sont beaucoup plus rares dans l'*Odyssée.*

Après ce parallèle entre les deux poèmes, M. Nicolaïdès s'occupe des temps troyens et passe en revue la monnaie, la constitution des États, la religion et l'hygiène. La Grèce, à l'époque de Troie, était prospère et forte en tout, comme il paraît d'après ses mœurs et sa vie, surtout d'après la guerre

(1) [illegible]

(1) [illegible]

qu'elle fit en commun, guerre la plus illustre de toutes celles qui eurent lieu. Car, après la guerre de Troie, l'hellénisme s'étend et porte partout le culte du beau et de la liberté, et après celle du Péloponèse, que Thucydide trouve seule supérieure à celle de Troie, commencent immédiatement l'épuisement et l'abandon de la Grèce.

A l'époque héroïque, tous les métaux, surtout les plus précieux, étaient en grand usage et la métallurgie était très florissante, comme on le voit dans certains passages de *l'Iliade :* descriptions d'objets d'or, d'argent, d'airain, panoplies, ornements de femmes, vases, et avant tout le bouclier d'Achille. Non seulement la métallurgie, mais les autres arts étaient cultivés dans la société héroïque sous la protection des chefs, des rois, des conseils et des juges. Les Grecs d'alors, comme ceux d'aujourd'hui, habitaient des îles nombreuses et ils avaient beaucoup de vaisseaux pour la guerre et le commerce. Était-il possible qu'une pareille société employât comme monnaie les moutons et les bœufs? Ici l'auteur discute longuement sur les mots, tels ἑκατόμβη δυοδεκάβοιος, ἐννεάβοιος, etc., dans lesquels le mot βοῦς entra en composition. Il signifierait non pas l'animal lui-même, mais une monnaie sur laquelle était gravé un bœuf. L'auteur accumule des preuves nombreuses pour répondre à ceux qui disent qu'à l'époque de la guerre de Troie les Grecs n'avaient point de monnaie et se servaient des bœufs dans leurs échanges. Les autres métaux sont passés en revue, ainsi que les différents objets pour lesquels ils étaient employés.

Homère semble ignorer l'arithmétique. Plus que tout autre poète il évite la sécheresse des chiffres; mais il se plaît dans la description des œuvres d'art, comme le char de Junon, la cuirasse d'Agamemnon et le bouclier d'Achille. La toile sur laquelle Hélène a brodé les combats des Grecs et des Troyens prouve des connaissances en dessin et en peinture.

M. Nicolaïdès aborde ensuite une autre série d'idées et entre dans les questions d'ordre moral. Les injures que se disent Agamemnon et Achille ne prouvent point la barbarie des temps : de pareils faits tiennent à la nature de l'homme. Les cruautés pendant la guerre, telle que l'égorgement des femmes et des enfants, sont de toutes les époques; les temps modernes en fourniraient de nombreux exemples.

C'est se tromper étrangement que d'appeler monarchies absolues les constitutions de la Grèce à l'époque de la guerre de Troie. Elles avaient la loi pour principe et se composaient de trois éléments sociaux : le roi, le conseil des vieillards et le peuple. Homère connaissait la démocratie et il en craignait les abus; témoin le célèbre vers :

Οὐκ ἀγαθὸν πολυκοιρανίη· εἷς κοίρανος ἔστω.

La monarchie était héréditaire pour éviter les bouleversements sociaux. L'auteur entre dans de longs détails sur les privilèges de la royauté, sur le conseil des prêtres et sur les droits des citoyens, qui, étant tous soldats, pouvaient s'opposer aux guerres que les rois font souvent dans leur propre intérêt ou par vengeance. Les luttes intéressantes de l'agora viennent ici naturellement se placer.

Il s'occupe ensuite de la religion grecque, qui avait une origine étrangère. Homère n'étant ni théologien ni législateur, parle en historien des choses divines. La religion qu'il trouva établie en Grèce embrassait d'abord le monde physique et moral dans l'acception la plus simple. Le cercle s'étendit avec le temps, les connaissances s'accrurent, les allégories se multiplièrent, et les définitions des phénomènes physiques et moraux s'ornèrent chaque jour en recevant un caractère hellénique.

La question de l'écriture ne pouvait pas être passée sous silence. — Il ne faut pas oublier que ce sont toujours les idées de l'auteur que j'expose. — Les σήματα λυγρὰ sont naturellement invoqués comme une preuve que les lettres n'étaient pas inconnues à Homère; l'*Iliade* a été écrite pour être lue et non pour être récitée. La perfection de la langue dans ce poème prouve non seulement que l'écriture était commune et habituelle quand il a été composé, mais même qu'il existait déjà une science philologique. Dans l'*Iliade,* les règles de la grammaire et de la syntaxe sont fixées et solidement établies; on y trouve le type de l'élégance du langage et de l'art de la rhétorique. Jamais un poète ou un prosateur n'a égalé Homère dans l'emploi expressif de toutes les petites parties du discours, dans la composition des épithètes et dans le choix des mots pour représenter la nature ou interpréter les sentiments de l'âme. Autant de réfutations de l'opinion de Wolf, qui prétend qu'Homère n'a point connu l'écriture et qu'il a improvisé l'*Iliade* à une époque archaïque et barbare.

Nous avons suivi M. Nicolaïdès dans tous les développements de la thèse qu'il soutient. Nous nous empressons de reconnaître qu'il y montre beaucoup d'érudition et que chacune de ses assertions est appuyée sur des citations puisées surtout dans les deux poèmes homériques. Il en a fait une étude approfondie, mais il en a tiré des conséquences par trop absolues. Homère n'est pas un personnage imaginaire, il a réellement existé et l'unité de l'*Iliade* est incontestable. La part qui doit être faite à l'imagination du poète n'est pas mise en ligne de compte. Les dieux de l'Olympe qui interviennent dans les événements que le poète raconte sont des êtres vivants, et leurs actions servent souvent à déterminer des positions topographiques. L'exactitude est la première qualité d'Homère, qui les a toutes et qui est infaillible. Devant une admiration si profonde et si convaincue on oublie facilement les objections et l'on est tenté de dire comme Dübner : « Quand on lit le livre de M. Nicolaïdès on finit par se persuader qu'Homère a donné lui-même le bon à tirer des feuilles de l'*Iliade* ».

E. Miller.

CAUSERIE LITTÉRAIRE

I.

Si vous visitez le château Saint-Ange, on vous montrera à côté des cachots une vaste chambre ornée de fresques délicates : naïades jouant avec des dieux marins, satyres poursuivant les nymphes parmi les fleurs. Dans les murs épais des trous marquant la place qu'occupaient jadis des instruments de torture. Cette vaste pièce était, en effet, la chambre des interrogatoires. Le sergent qui sert de cicerone vous racontera que c'est là que fut mis à mort le cardinal Carlo Carafa, le neveu de Paul IV. Seulement, comme une légende s'est formée autour de ce nom, le vieux soldat, que n'effraye nullement l'anachronisme, ne vous dira pas que le cardinal a été victime du pape Pie IV, qu'il avait cependant fait élever au saint-siège; non, il vous avouera qu'il soupçonne « Papa Borgia » d'avoir fait perfidement mettre à mort « le pauvre cardinal Carafa ». La plupart des visiteurs acceptent sans réclamer cette tradition; s'ils ont de la littérature, ils déclament, en se souvenant de M. Mélingue ou de M. Dumaine : « J'ai horreur de ce pape qui est l'Antéchrist, de ce pape qui peuple le sacré collège de bandits et le bagne de cardinaux. » Ceux dont les souvenirs historiques sont moins effacés regardent d'un air surpris le vieux sergent et ébauchent un geste de protestation. Et, en effet, il leur revient que le cardinal Carafa a joué à son heure, comme diplomate, un rôle important, qu'il a tenté de gagner au saint-siège la France d'abord, puis l'Espagne, qu'il a été le client de Henri II d'abord, puis de Philippe II. La légende qui, au château Saint-Ange, s'est substituée à l'histoire vous fait donc sourire. Cependant la figure de Carlo Carafa est de celles autour desquelles flottent toujours quelques nuages; si vous êtes curieux de la voir se dessiner nettement et se détacher en pleine lumière, recourez au volume que vient de lui consacrer M. Georges Duruy (1).

C'est un bon livre, c'est un beau livre et, je le dis en toute sincérité, une œuvre de maître. Ce jeune homme a et les dons naturels et les qualités acquises qui font le vrai historien. Le sens critique, l'intuition du passé, le don de ressusciter, de faire vivre, de peindre, et enfin un grand et beau style, large, lumineux, et cependant de contours très nets, pittoresque au besoin, mais sans effets cherchés; avec cela, le ton d'autorité, la décision qui conviennent à l'histoire lorsqu'elle rend ses arrêts. Oui, c'est un beau livre, et qui vous console de tout ce qu'il vous faut lire, hélas! d'insignifiant ou de médiocre. Une telle œuvre, au début d'une carrière : que de promesses pour l'avenir!

Ne vous laissez donc pas effrayer par les dimensions de l'œuvre. Ne dites pas d'abord : Quoi! cet immense monument consacré à Carlo Carafa! Il en est le centre; mais autour de lui vous verrez s'agiter mille passions, mille intérêts divers; vous verrez des comédies d'intrigue, des comédies de caractère, des drames sinistres; vous verrez les complots, les artifices de la diplomatie au XVIe siècle; vous verrez la papauté se mettant au service tour à tour de la France et l'Espagne et compromettant en ces intrigues et sa dignité et son prestige; vous verrez l'Italie et le saint-siège dévorés par un fléau qui rappelle l'invasion des sauterelles en Égypte : l'invasion des neveux des papes; enfin les successeurs des Grégoire, des Innocent et des Boniface désertant leur mission glorieuse de suprême magistrature européenne pour s'abaisser au rôle de puissance temporelle, levant des armées, participant à des ligues, convoitant le bien de leurs voisins, donnant l'exemple des ambitions que le saint-siège flétrissait jadis. C'est ainsi que l'histoire d'un seul personnage, d'un condottiere, d'un spadassin à gages improvisé cardinal, puis diplomate astucieux, légat écouté, acteur influent dans les grands événements d'alors, deviendra comme un tableau du XVIe siècle.

Et pour ceux qu'intéresseraient moins et l'abaissement de l'Italie au XVIe siècle et les excès du népotisme papal et les négociations diplomatiques engagées avec la France, puis avec l'Espagne, du roman, de la comédie, du drame tant qu'ils en voudront. Du roman? Mais qu'est-ce autre chose, cette histoire, cependant très véridique, d'un aventurier sans scrupule qui, d'abord spadassin à gages, devient un acteur important dans tous les grands événements du siècle et est traité en ami tour à tour par les Guises, Montmorency, Saint-André, Diane de Poitiers, Catherine de Médicis, Henri II et Philippe II? — De la comédie? Mais il n'en est pas de plus amusante que les scènes jouées par ce Matapan-Tartufe lorsqu'il veut conquérir l'affection de Paul IV-Orgon. Le nouveau pape a des préventions, il se méfie. Ce neveu qui ne lui fait pas honneur a été convaincu d'assassinat; il est décrié pour ses mœurs, ses aventures scandaleuses et ses amours à la grecque et à l'italienne. Il faut voir alors Tartufe demander son cilice à Laurent, sa discipline même, se couvrir de cendres, assiéger tous les confessionnaux et se présenter à toutes les tables saintes, — une telle furie de mortification, de tels excès de pénitence, que le bon Paul IV le prie de se ménager. Et alors les titres, les dignités, les bénéfices de pleuvoir comme la manne céleste sur ce repentir de commande et cette sainteté de carnaval. Puis, quand à Paul IV succédera Pie IV, nouvelle comédie. Tartufe se transforme en Scapin. Jouant un double jeu auprès du pape et de l'empereur, il fait croire à chacun des deux en particulier qu'il est tout-puissant auprès de l'autre. L'empereur lui achète son influence sur le pape, le pape son influence sur l'empereur. L'heure vient où Scapin et ses fourberies sont confondues; mais jusque-là il a reçu des deux mains et rempli ses deux poches.

Aimez-vous mieux le drame? Voici des scènes lugubres à faire frissonner d'épouvante. L'*Angelo* de Victor Hugo est, auprès, une berquinade. Même situation que dans l'œuvre du maître : Rodolfo s'appelle Marcello Capece; Catarina, Violante Garlonia; Angelo est duc de Peliano. La faute découverte, Rodolfo est appelé par le mari. Mis au secret, pressé

(1) *La* [illegible] *Carafa* [illegible] 1883. Hachette et Cie.

de questions, il nie d'abord. Le duc se jette sur lui et lui déchire la figure avec ses dents. Puis le bourreau et la torture. L'aveu est arraché enfin, et Angelo perce de vingt-sept coups de poignard la poitrine de Rodolfo; cela fait, on jette le cadavre dans un égout voisin. Vous voyez : ici, pas de poison se transformant complaisamment en inoffensif narcotique. Une vraie mort et précédée de cruelles tortures. Catarina meurt, elle aussi, mais sans avoir la joie d'être frappée par l'homme qu'elle aime et de recevoir de sa bouche un suprême adieu, sans être arrosée par lui de larmes repentantes. Elle est jugée, condamnée, immolée par des juges implacables et des bourreaux qui ne pleurent point. Le duc, cependant, aurait voulu l'épargner, car il l'avait aimée; le cardinal Carafa intervient, et la sentence cruelle est exécutée dans une tourelle sombre. Quel drame encore que la fin tragique du cardinal lui-même! L'assassinat de la comtesse Violante est le prétexte; la raison vraie, ce sont les griefs politiques, la colère du pape d'avoir été pris pour dupe. On dresse contre Carafa un volumineux acte d'accusation où sont consignés les scandales et les crimes de sa jeunesse. Sa perte est décidée; on l'étrangle dans sa prison. Alors, en ce moment suprême, l'infortuné se relève et atteint presque au sublime. Il meurt comme un martyr et mérite de devenir le héros de la légende qui a cours encore aujourd'hui et que raconte le vieux sergent du château Saint-Ange.

N'allez pas croire cependant que tout ce pittoresque et ce romanesque, ce mélange de roman, de comédie et de drame soient ce qui m'ait séduit surtout dans le beau récit de M. Georges Duruy. Il n'a pas négligé cet élément d'intérêt; il n'en a pas abusé non plus pour faire d'une œuvre historique une œuvre d'imagination. Les faits étaient là, il les a mis en lumière et en relief, mais avec sobriété et mesure. Son œuvre a le ton, la gravité et la dignité de l'histoire. Je le répète : c'est un bon livre et c'est un beau livre.

II.

Les dieux se sont en allés il y a longtemps déjà. C'est maintenant le tour des fées, des lutins, des farfadets, des diablotins méchants et railleurs comme la kelpi qui joue de si vilains tours dans *le Monastère* de Walter Scott. A peine en conserve-t-on encore le nom dans quelques provinces lointaines où l'on raconte, l'hiver, à la veillée, les antiques légendes. Et encore ces légendes mêmes tendent-elles à disparaître avec les vieilles mœurs, les vieux costumes et le patois local. Nous avons eu occasion déjà de parler de ces antiques traditions pieusement conservées encore dans la Bretagne, où tout ce qui est d'autrefois a la vie plus dure qu'ailleurs. En Normandie, le souvenir s'en efface chaque jour. M. Jean Fleury, qui a été bercé, il y a longtemps, non loin du cap de la Hague par ces légendes, ne veut pas qu'elles disparaissent sans qu'il en reste trace. Voilà pourquoi il vient de réunir les plus curieuses, qui vont être ainsi sauvées (1). Vieux contes, vieux proverbes, vieilles chansons. Tout cela a bien le goût du terroir et on y retrouve bien l'empreinte normande. Nous ne sommes plus là sous le ciel incendié de la Provence ou dans l'atmosphère brumeuse de la Bretagne. Ni effets de mirage ni effets de brouillard. Un ciel clair sans être éblouissant, des horizons nettement découpés, cadre peu favorable au surnaturel et au merveilleux. Dans la population des campagnes, moins d'imagination que de bon sens, et un bon sens circonspect, avisé et rusé. Le bas Normand est toujours sur ses gardes, craignant d'être dupé. Et voilà pourquoi toutes ces légendes basses normandes n'ont ni grande naïveté ni grande poésie. Les petits diablotins, les génies, les kelpis qu'elles mettent en scène sont des démons familiers qui ne sont ni descendus du ciel ni vomis par les enfers, mais tout simplement nés dans les cavités de la falaise ou même sous les vieux chênes des halliers voisins. Ils se bornent, le plus souvent, à jouer des tours malicieux. A peine deux ou trois monstres dangereux, et encore sont-ce des symboles rappelant des Marguerites de Bourgogne du cru, des Marguerites de la Manche, car il y a eu des tours de la Hague qui ont été des tours de Nesle. Aucune de ces traditions n'est empreinte de terreur religieuse. Là-bas, on redoute moins Dieu que M. le curé, et, comme maintes fois M. le curé a donné matière à la chronique maligne, on en fait volontiers le héros des légendes scabreuses. Si l'on trouve quelque dépense d'imagination, c'est moins dans les récits légendaires que dans la forme des proverbes populaires, qui va parfois jusqu'à l'alambiqué et au précieux. Le Normand aime à envelopper sa pensée, comme l'on sait; il ne dit volontiers ni oui ni non, crainte de se compromettre. Il n'appelle pas un chat un chat ni Rollet un fripon, car Rollet le mènerait devant M. le juge, s'il y avait là des témoins. Est-ce l'explication de cette préciosité de langage que note lui-même M. J. Fleury? Il nous promet de donner un jour la sienne; si elle est meilleure, je m'inclinerai volontiers. En attendant, remercions-le d'avoir conservé quelques monuments de cette littérature populaire qui mérite, en effet, de ne pas disparaître.

III.

M. Adolphe Racot, avec son roman nouveau, *le Supplice de Lovelace* (1), sert la bonne cause, celle du mariage, du devoir saintement accompli au foyer conjugal. Il la sert, non en faisant des sermons, ce qui serait moins amusant, mais en nous montrant en un drame bien charpenté, fécond en péripéties, le châtiment qui attend la faute. Et ce châtiment n'atteint pas Lovelace seul, quoi que dise le titre. Sans doute il est puni plus cruellement; mais attention, vous aussi, et garde à vous, Clarisse! Oui, la fuite en pays lointain, la solitude à deux sous un ciel étranger, rêve qui peut séduire un moment; mais quelle torture lorsqu'au mépris des honnêtes gens qui ne vous saluent pas, à la honte de subir le contact

(1) *Littérature orale de la Normandie*, par Jean Fleury. — 1 vol. Paris, 1883. Maisonneuve et C.

(1) *Le Supplice de Lovelace*, par Adolphe Racot. — 1 vol. Paris, 1883. E. Dentu.

de tous les irréguliers et de toutes les irrégulières — car la solitude à deux, si c'est la solitude à perpétuité, se change en supplice, — vient s'ajouter la conviction douloureuse que le complice est las de son bonheur! Et Clarisse n'est pas la seule victime de Lovelace. Une autre aussi a eu son existence brisée, et c'est presque un bonheur pour elle de mourir noyée dans un torrent. Voilà les ruines que fait sur son passage ce Lovelace à la barbe florentine. Ah! cette barbe florentine, dire que c'est elle qui a troublé ainsi la raison de ces malheureuses! C'est que vraiment il n'a que cette barbe pour lui, ce bellâtre! Enfin il est puni, justes dieux! Il épouse au dénouement une belle petite qui a fait des économies, la fringante Ida Langrune, de son vrai nom Joséphine Navet.

Et passer tendrement *la Navet* sur son cœur,

comme disait à peu près Musset. Le roman de M. Racot est donc tout à fait moral, presque édifiant, sinon par les détails, du moins par l'intention, l'effet général et l'impression d'ensemble. Il est en même temps intéressant, dramatique et a du parfum littéraire, ce qui ne gâte rien.

IV.

M. Paul Gaulot a-t-il eu l'intention de développer une théorie sur l'éducation, je ne l'affirmerais pas. On le croirait cependant en lisant son roman : *Mademoiselle de Poncin* (1). Voyez plutôt. Mlle de Poncin a grandi auprès d'une mère malade et nonchalante qui ne s'est jamais occupée de sa fille : Mlle Hélène de Poncin a un caractère énergique, une volonté de fer, et avec cela toutes les délicatesses du cœur. M. Édouard de Souvigny a été élevé par une mère vigilante, intelligente, distinguée de tous points : M. Édouard de Savigny n'a ni volonté, ni caractère, ni délicatesse. Il écrit brusquement et brutalement — brutalité et faiblesse vont souvent de compagnie — à Hélène, dont il était presque officiellement le fiancé : Je ne vous aime pas! le jour où une veuve entreprenante lui fait croire qu'elle est éprise de lui et qu'elle est prête à convoler. « N'épouse pas cette veuve, dit la maman. — Je veux l'épouser, na! — Alors épouse-la. — Puisque c'est comme cela, je ne veux plus! » Et sur cela il épouse Hélène de Poncin. Plaignons Hélène! C'est lui qui mérite un châtiment et c'est à elle que M. Gaulot l'inflige. Cette justice distributive laisse à désirer; mais la thèse sur l'influence de l'éducation n'est déjà pas tant fausse. Il arrive souvent que les enfants qu'on n'élève pas sont très bien élevés et que ceux qu'on élève trop le sont mal. L'œuvre de M. Gaulot est ingénieuse et délicate; pas assez d'incidents ni de péripéties. On prévoit trop que le mariage d'Édouard et d'Hélène n'est que différé et n'est pas perdu. Pauvre Hélène! M. Gaulot devrait écrire une suite : *le Supplice d'Hélène*.

V.

Si je deviens réaliste, ce sera la faute de M. Alfred Sirven et de son roman nouveau : *la Bigame* (1). Il n'est pas permis de nous transporter ainsi dans un monde tout de fantaisie où nous nous sentons toujours loin de la vérité et même de la vraisemblance. Un vrai voyage à travers l'impossible! Une féerie avec trucs, machines, apparitions, changements à vue, bons génies et génies du mal! Un navire, portant le mari, la femme et la fille, sombre dans les profondeurs de l'Océan. Tous les trois sont noyés et nous pleurons sur eux. Séchons nos larmes. Le père est sauvé, la mère est sauvée, la fille est sauvée, et chacun séparément, croyant les deux autres engloutis. Ils ont *trifurqué*. Ils se rencontreront plus tard : la mère sera alors en passe de devenir six fois millionnaire, et elle fera enfermer dans une maison de fous le père, qui n'est qu'un modeste architecte; la fille, élevée par son grand-père, un maçon aussi pauvre qu'honnête, recevra en un jour de misère noire cinq francs — c'est-à-dire la vie — d'un bon jeune homme dont la sœur a été séduite par un misérable maintenant l'époux de la mère indigne, la bigame. Cette sœur tuera son séducteur après être devenue folle. Et moi aussi j'ai peur de devenir fou. Tous ces tourbillonnements insensés de poupées de Nuremberg qui se perdent, se retrouvent, se reperdent, me donnent le vertige comme ferait une ronde macabre. Pour ceux qui ont la tête solide, ce pêle-mêle d'aventures extraordinaires ne sera pas désagréable. M. Sirven secoue les lecteurs comme si c'étaient des pruniers; il y en a à qui il ne déplaît pas d'être secoués.

VI.

Quelques mots d'encouragement à un jeune poète, M. Henry Noël, dont les premiers essais ne sont pas sans valeur (2). Je vois même que la plupart ont été couronnés dans diverses académies de province, et, en effet, ils méritaient de fixer l'attention. De l'imagination, la sincérité de l'accent, la note patriotique vibrant de façon assez sonore, telles sont les qualités qu'il est juste de signaler. Le jeune poète ne se contente pas de chanter l'amour et la patrie, il tente aussi une petite émeute en faveur des rimes qui ne sont pas des rimes comme *toujours* et *amour* au singulier. Il arbore aussi l'étendard de la révolte contre certaines prescriptions qui le gênent. C'est ainsi qu'il tente de réhabiliter l'hiatus en prêchant d'exemple. Moi, je veux bien; mais peut-être M. Noël n'a-t-il pas encore l'autorité nécessaire pour que les licences qu'il prend, très sciemment et volontairement d'ailleurs, créent un précédent qui ait force de loi. La modestie sied aux jeunes poètes.

[illegible]

1. Paul Gaulot, *Mademoiselle de Poncin*. — 1 vol. Paris, 1883. Paul Ollendorff.

1. *La Bigame*, par Alfred Sirven. — 1 vol. Paris, 1883. Jules Rouff et Cie.

2. Henry Noël, *Poésies*. — 1 vol. Lyon, 1883. Henri G[illegible]

DEUX JOURS A LOURDES

Notes et impressions

I.

Il me serait facile de dater ces notes de la grotte de Massabielle et de leur imprimer le caractère de la plus saisissante actualité, puisqu'à l'heure où j'écris on vient de célébrer le « Jubilé des Noces d'argent de Notre-Dame de Lourdes ». Mais la savante mise en scène qu'on préparait là-bas m'a ôté toute envie de vouloir faire de l'effet pour mon compte. Quand on sort de ce lieu de miracles, on a soif de vérité et de simplicité. J'avouerai tout bonnement que j'ai quitté Lourdes avant le *Triduum* et que je n'ai pas été témoin des cérémonies qui se sont accomplies le 14, le 15 et le 16 juillet, à l'occasion du vingt-cinquième anniversaire des prétendues apparitions.

Les pèlerinages étaient déjà nombreux pourtant. J'ai vu arriver entre cinq et six heures du matin quatre trains venant de Bayonne et un train venant de Cette. Des trains bourrés, bien entendu. Les gens de Cette étaient partis la veille à deux heures de l'après-midi, par une chaleur étouffante; ils échouaient sur le quai de la gare comme ces mouches que les écoliers enferment pendant trois jours dans des boîtes de papier et qu'il faut secouer vigoureusement pour les obliger à sortir. Beaucoup de femmes tenant par la main des grappes d'enfants et portant des paniers ou des foulards chargés de victuailles. Tout ce monde se mit en marche sur deux files, à la suite d'un sergent de ville chargé de les guider et d'une grosse demoiselle qui transpirait abondamment en soutenant l'étendard de la communauté. Quelques prêtres, longeant les files, entonnaient timidement les premiers vers de cantiques que les pèlerins reprenaient en chœur sur différents tons, mais qui expiraient bientôt dans ces larynx desséchés.

C'était un assez pauvre pèlerinage. Il y en a de brillants. Cela dépend beaucoup de la personne qui les organise. On m'a parlé avec admiration du pèlerinage d'un canton voisin : deux mille cinq cents hommes robustes et fiers avaient défilé en bel ordre sous la conduite d'un petit abbé qui d'un simple regard les maintenait dans l'alignement. On m'a décrit aussi l'arrivée des trois cents pèlerins venus d'Angleterre et parmi lesquels on remarquait le duc de Norfolk, qui portait la bannière de saint Georges. La dignité de leur attitude avait vivement frappé la population de Lourdes, habituée aux manifestations de l'exubérance méridionale.

On attendait les Espagnols. Je suis malheureusement parti avant leur arrivée. J'aurais peut-être été témoin d'un miracle. Pendant les quarante-huit heures que j'ai passées à Lourdes, on n'a signalé aucune guérison extraordinaire. Mais les guérisons extraordinaires sont forcément rares. Je parle de celles qui se produisent à la grotte et qu'attestent les nombreuses béquilles accrochées là avec quelques appareils orthopédiques fort troublants. Notez aussi que ces guérisons sont quelquefois incomplètes : on est venu avec deux béquilles; on en laisse une. Les comptes rendus des pèlerinages sont pleins de constatations analogues; on signale de « sensibles soulagements »; on raconte que des plaies incurables ont été *à peu près* fermées, etc.

Il ne faut pas être trop exigeant. Les fidèles sont souvent indiscrets dans leurs supplications. C'est ce qui faisait dire au vénérable curé d'Ars : « La sainte Vierge est tellement sollicitée qu'elle ne jouira bien de son Paradis qu'après la fin du monde. »

Beaucoup de personnes pieuses se contentent de ces guérisons relatives, quittes à poursuivre la guérison totale par d'autres moyens. Ainsi pensait une jeune fille dont l'histoire est racontée tout au long dans un livre qui vient de paraître (1). Cette jeune fille, après être venue impotente à Lourdes, commençait à pouvoir marcher. Mais elle ne marchait pas encore assez vite, et on l'engageait à quitter Lourdes pour entreprendre le pèlerinage de Paray-le-Monial. C'est là-dessus qu'elle tint le langage suivant :

« — Quel insigne bienfait nous a accordé Notre-Dame de Lourdes! Et qui aurait pu l'espérer?... Combien notre reconnaissance doit être grande! La sainte Vierge cependant veut que l'on soit prudent : la prudence n'est-elle pas la vertu des sages? Gardons-nous donc du péché qui lui est contraire, et ne nous livrons point présomptueusement à des audaces inconsidérées. Notre-Dame de Lourdes entend évidemment que l'on aide à la grâce... Et dans la circonstance où nous sommes, le meilleur moyen de coopérer à la grâce ne serait-il pas d'y ajouter les ressources de la nature découvertes par la science des médecins? Au lieu donc de nous exposer, par une coupable témérité, aux fatigues de Paray-le-Monial, ne ferions-nous pas mieux de partir pour Aix-les-Bains? *Ces eaux fortifiantes ne pourront qu'ajouter au bienfait surnaturel et consolider puissamment le miracle.* »

Je dois dire qu'en transcrivant ce raisonnement subtil, l'historien de Lourdes n'hésite pas à le blâmer. Pour lui, la malade a manqué de foi, et c'est ainsi qu'il explique sa rechute. Car il y eut une rechute, hélas! Loin de consolider le miracle, les eaux d'Aix l'anéantirent complètement. C'était à prévoir. Malgré sa mansuétude, Notre-Dame de Lourdes ne pouvait se laisser distancer par les médecins.

II.

Les religieux qui président au nouveau culte apportent d'ailleurs une excessive prudence dans l'examen des miracles dont il est accompagné. Ils ne les signalent que longtemps après, lorsque ces miracles ont reçu la consécration du temps, et ils n'accordent qu'une vague mention aux faits qui n'ont pas encore été confirmés. Ainsi je lis dans les *Annales de Notre-Dame de Lourdes* (2), à propos d'un pèlerinage du mois de mai : « On parlait de la guérison d'un cancer à l'estomac. »

(1) *Les Épisodes miraculeux de Lourdes*, par Henri Lasserre. — 1 vol. in-18. V. Palmé.

(2) Recueil mensuel publié par les RR. PP. de l'Immaculée Conception.

Remarquez cette rédaction : *On parlait...* — c'est-à-dire rien n'est sûr, ce n'est peut-être qu'un vain propos — *d'une guérison à l'estomac...* — A l'estomac de qui ? On ne le dit pas, on ne nomme personne; par conséquent, il n'y a pas lieu de contester le fait. Et plus loin, en parlant des malades : « Tous se retiraient consolés ; beaucoup avaient éprouvé des améliorations plus ou moins notables, et l'expérience apprend chaque jour que ces améliorations deviennent souvent des guérisons signalées. » *Souvent* ne veut pas dire : toujours.

Ne croyez pas non plus que la guérison des maladies soit l'unique fin de tous les pèlerinages. Les fidèles visent parfois un but plus élevé. Ainsi les catholiques anglais venus avec le duc de Norfolk voulaient obtenir avant tout, paraît-il, la conversion de l'Angleterre. D'où ces lignes également extraites des *Annales :*

« On croit pouvoir assurer que des guérisons ont été obtenues; mais elles sont peu de chose, comparées à l'effet moral que le pèlerinage a produit sur toute l'Angleterre et qui va grandissant. L'Angleterre est venue reconnaître à Lourdes Marie pour sa Reine Immaculée. Notre-Dame de Lourdes hâtera le moment où l'Angleterre redeviendra, selon le vœu des pèlerins, un des plus brillants joyaux de la couronne de la sainte Église. »

C'est par ces déclarations empreintes de réserve que les religieux de Lourdes ont su faire respecter leur autorité. Ils se sont gardés des entraînements du fanatisme, ils n'ont pas cédé aux suggestions des exaltés qui auraient voulu voir des miracles partout et quand même. Qu'eussent-ils gagné à proclamer de nouveaux prodiges ? Les discussions qu'ils auraient soulevées dans ces circonstances n'auraient pu qu'affaiblir une doctrine qui avait déjà pleinement triomphé. Il valait mieux s'en tenir aux faits anciens, à ceux que les croyants avaient acceptés comme articles de foi.

Les Pères, gardiens actuels de la grotte, n'ont fait que suivre ainsi l'exemple qui leur avait été donné par leurs prédécesseurs. Il faut lire dans le premier ouvrage de M. Henri Lasserre (1), ouvrage approuvé et recommandé par le pape Pie IX, l'histoire des événements qui ont précédé la fondation et la consécration du nouveau sanctuaire. On croit peut-être que du jour où une petite paysanne appelée Bernadette Soubirous eut déclaré qu'elle avait aperçu la sainte Vierge dans le creux d'un rocher, le culte de Notre-Dame de Lourdes fut reconnu? On se tromperait. M. Peyramale, curé de Lourdes, accueillit ce fait surnaturel avec une extrême défiance; pour ne pas compromettre le clergé dans cette étrange affaire, il interdit formellement à tous les prêtres placés sous sa juridiction de se rendre aux roches Massabielle et il s'abstint lui-même d'y paraître. Ce n'est que trois semaines après la première apparition, lorsque la Vierge se fut montrée et eut parlé plusieurs fois à Bernadette, quand la source eut jailli, quand les guérisons miraculeuses se furent produites, quand il n'y eut plus moyen de douter enfin, c'est alors seulement que M. Peyramale ajouta foi à l'histoire accréditée dans tout le pays. Mais il voulut en référer à son évêque, et celui-ci se montra encore plus circonspect que le curé :

« Mgr Laurence ne se prononça point. Plus sage en cela que Thomas, il se garda bien de nier : car il savait que de semblables choses, quoique fort rares, étaient possibles. Il se borna à ne pas croire, ou, en d'autres termes, à ne dire ni oui ni non, et à rester dans ce doute méthodique que Descartes déclare être la meilleure condition pour procéder à la recherche de la vérité. Comme évêque, il avait besoin de documents et d'attestations d'une irrécusable authenticité, et les preuves de seconde main qu'il recevait de M. le curé de Lourdes ne lui semblaient point suffisantes. Ne pouvait-il pas y avoir quelque illusion dans l'esprit de l'enfant? quelque exagération dans les récits de la foule? De bonnes âmes ne s'étaient-elles point laissé quelquefois tromper par de faux miracles, soit qu'ils provinssent de l'imposture, de l'hallucination ou des artifices du Mauvais? Toutes ces questions se posaient d'elles-mêmes et lui faisaient un devoir de procéder avec une extrême prudence.

« L'idée de faire une enquête officielle se présentait tout naturellement à sa pensée; et l'opinion publique, désireuse d'une solution, pressait l'autorité épiscopale de prendre officiellement en mains l'examen de cette affaire et de prononcer son jugement. Avec une merveilleuse sûreté de vue, l'évêque comprit que l'agitation même des populations nuirait à la maturité et à la sûreté de l'enquête. Il eut la difficile sagesse de résister à la pression universelle. Il résolut donc de laisser les choses suivre leur cours, de laisser des événements nouveaux se produire et une évidence éclatante se faire d'elle-même dans le sens de la vérité, quelle qu'elle fût. »

Conclusion : l'évidence éclata dans le sens indiqué par Bernadette, mais elle y mit un certain temps : la première apparition avait eu lieu le 11 février 1858 ; ce n'est que quatre ans plus tard, le 18 janvier 1862, que par mandement signé de l'évêque de Tarbes, les fidèles furent invités à la considérer comme certaine.

A ce moment, entre tous les nouveaux faits qui s'étaient produits, on pouvait noter l'installation de nombreuses boutiques d'objets de piété, inconnues autrefois dans la pauvre ville de Lourdes.

Si, par malheur, la commission d'enquête instituée par l'évêque s'était refusée à proclamer l'authenticité du miracle, les boutiquiers auraient protesté en masse contre cet incroyable aveuglement.

III.

Aujourd'hui les boutiques sont plus nombreuses que jamais. Le commerce des objets de piété se chiffre annuellement par des sommes considérables. Il prendra encore de l'extension. Outre que l'affluence croissante des pèlerins et des touristes lui assure de nouveaux débouchés, l'ingéniosité naturelle des fabricants tend à le développer de plus en plus. On voit surgir chaque jour des « articles » nouveaux. Ce ne sont plus seulement des médailles, des chapelets, des crucifix, des statuettes et autres objets religieux, qu'on vend par milliers dans la cité de Notre-Dame de Lourdes ; la bimbeloterie parisienne a envoyé là ses multiples créations : porte-monnaie, porte-cigares, porte-montre, tabatières, ronds de serviette, encriers, presse-papiers, etc., etc. Tout se vend

(1) *Notre-Dame de Lourdes*, par Henri Lasserre. — 1 vol. V. Palmé.

à Lourdes, pourvu que l'objet vendu porte l'image de la Vierge, c'est-à-dire la reproduction de la statuette de la grotte avec ces mots en auréole : *Je suis l'Immaculée Conception.*

La concurrence y est terrible. Vous imaginez les ferments de jalousie et de haine qu'elle met au cœur de ces marchands établis porte à porte et vendant tous les mêmes objets! Elle divise les familles et particulièrement la famille Soubirous. C'est à qui se prévaudra de sa parenté plus ou moins directe avec la pauvre fille qui devait faire la fortune du pays. Les Soubirous pullulent; on ne voit que des boutiques tenues par le frère, par la sœur, par l'oncle ou par la tante de Bernadette, arborant ces qualités sur d'immenses enseignes. Cela fait penser aux innombrables Farina de Cologne qui tous veulent être le seul et véritable Jean-Marie Farina.

Deux ou trois marchands, ne pouvant se vanter d'appartenir à l'heureuse souche des Soubirous, ont eu l'idée de recourir à un autre patronage. Ils se sont vêtus d'un caftan et, sous les noms de Mustapha ou de Mohammed, ont ouvert des boutiques à l'enseigne du *Tombeau de Jérusalem* ou du *Mont des Oliviers*. C'était, pour ainsi dire, la ville sainte transportée à Lourdes, le Calvaire à côté du sanctuaire, Jésus donnant la main à Marie... Les fidèles de Notre-Dame de Lourdes ont pu croire ainsi que les objets achetés dans ces boutiques étaient doublement sanctifiés... Hum! hum! je ne dis pas le contraire. Mais les nez de Mustapha et de Mohammed m'ont paru singulièrement recourbés. Est-ce qu'avant d'arriver en droite ligne de Jérusalem, ces fervents catholiques ne se seraient pas arrêtés quelque temps à Paris dans la synagogue de la rue des Tournelles?

Le moment approche, du reste, où ces rivalités de boutique à boutique se fondront dans le rapprochement rendu nécessaire par un danger commun; il n'y aura bientôt plus à Lourdes que deux grands intérêts en présence : l'intérêt de la vieille ville, et l'intérêt de la nouvelle.

Pour comprendre ces paroles, il faut savoir que la grotte de Lourdes n'est pas à Lourdes. Huit ou neuf cents mètres et la largeur du Gave la séparent de la ville, construite sur la rive droite de ce torrent. Une route passant sur un vieux pont conduit du centre de la ville au pied de la grotte. C'était le seul chemin qu'on pût prendre autrefois pour se rendre aux roches Massabielle, et les marchands s'y étaient naturellement installés; mais depuis 1881 une nouvelle route partant de la gare et contournant la ville conduit directement à la grotte en franchissant le Gave sur un pont de pierre... Vous commencez à comprendre? Les pèlerins qui ne restent qu'une journée ou une demi-journée à Lourdes n'ont plus besoin de traverser la ville; des hôtels et des magasins se sont élevés sur le nouveau boulevard depuis la gare jusqu'à la grotte; toute l'activité du pays s'est portée de ce côté; les terrains ont acquis une valeur énorme; une partie de ces terrains a été couverte de baraques louées plus cher que les magasins du quartier de l'Opéra : c'est une ville nouvelle qui s'est formée aux portes de l'ancienne...

Vous pensez si les boutiquiers du vieux Lourdes ont maudit le magnifique boulevard et le nouveau pont!...

— Ah! ce pont! monsieur!... me disait une jeune fille qui m'avait vendu des souvenirs de l'Immaculée Conception... Ah! ce pont!... Si je pouvais l'enlever avec mes ongles!... Oui, monsieur, avec mes ongles, tenez!...

Et s'animant, en haussant le ton dans ce rude accent béarnais qui prêtait encore plus d'énergie à ses paroles, elle me montrait les ongles qui auraient si bien détruit le pont de pierre. Peut-être s'y étaient-ils déjà essayés? Deux ou trois fois déjà le pont s'est trouvé endommagé *on ne sait comment;* il a fallu le réparer : pendant ce temps les pèlerins étaient obligés de passer par l'ancienne route...

Il est pourtant solide, ce pont! Solide et beau comme tout ce qui est fait sous l'œil de « la Grotte », comme on dit là bas; et quand on a dit « la Grotte », on a tout dit. Ces deux mots personnifient la puissance mystérieuse qui règne à Lourdes, puissance dont les Pères établis près de la grotte sont ouvertement les dépositaires, mais qui en réalité passe au-dessus d'eux pour s'imposer à tout le pays. On ne lutte pas avec « la Grotte ». Une notable partie du conseil municipal était franchement républicaine : aux dernières élections, ces conseillers se sont spontanément retirés et ont cédé la place aux amis de « la Grotte », bien que la Ville eût plus que jamais intérêt à se défendre contre les empiètements du sanctuaire. Mais « la Grotte » avait parlé : tout le monde du s'incliner devant « la Grotte ».

IV.

Oui, tout ce que fait « la Grotte » est bien fait. L'église élevée au-dessus du rocher est admirablement construite, les sentiers qui mènent de la grotte à l'église sont aménagés avec art, la délicieuse promenade qui longe le Gave est bordée d'une balustrade seigneuriale; tout cela est superbe.

Ce qu'on va faire sera plus magnifique encore. On a posé cette semaine la première pierre de l'église du Rosaire. Cet édifice, placé au pied de la basilique et faisant corps avec elle, couvrira une superficie de deux mille mètres. Construite en forme de croix grecque, elle rappellera l'église Sainte-Sophie de Constantinople; au fond de l'abside centrale et des deux bras de la croix se déploieront quinze chapelles rayonnantes, qui s'ajouteront aux vingt-trois autels de la basilique et de la crypte; la basilique contient deux mille personnes, la nouvelle église en contiendra six mille...

Arrêtons cette description en disant que — d'après les devis actuels — la construction coûtera environ deux millions... On n'a pas encore ces deux millions; mais on les trouvera, n'en doutez pas. On trouve tout à Lourdes. Une simple quête, faite le 14 juillet à la suite d'un sermon prononcé par un archevêque italien, a fait tomber quarante-deux mille francs dans l'escarcelle des Pères. Les religieux et religieuses qui parcourent sans relâche les rues et les hôtels de Lourdes pourraient affirmer que la bourse des voyageurs ne s'épuise pas, malgré les furieux assauts qu'elle a à subir de tous les côtés.

Quelqu'un se plaignait au procureur de la république des obsessions dont l'avaient accablé les vendeuses de cierges, bé-

quillards, culs-de-jatte et autres industriels attirés en ce lieu de pèlerinage.

— Soit, répondit froidement le magistrat; je suis prêt à réprimer la mendicité..., mais laquelle?

On peut donc poursuivre les travaux de l'église du Rosaire comme on a entrepris ceux de l'Hôpital, en se fiant à la Providence, qui n'abandonne jamais ses élus.

Mais alors pourquoi n'achève-t-on pas l'église paroissiale, commencée en 1877 et restée abandonnée?

Ah! nous touchons là à une grosse, à une très grosse question!

Il faut vous dire que la construction de cette église a été entreprise par M. Peyramale, par ce brave curé à qui Bernadette fit ses premières révélations et qui contribua tant par sa conduite ferme et prudente au succès de l'œuvre que les Pères de l'Immaculée Conception sont seuls à diriger aujourd'hui. Ce modeste prêtre avait été véritablement l'ouvrier de la première heure... Mais ses successeurs estiment sans doute que de telles œuvres appartiennent à Dieu et qu'il faut rappeler à l'humilité quiconque voudrait s'en faire gloire.

Et voilà pourquoi les quatorze colonnes de marbre qui devaient former l'enceinte de l'église paroissiale se dressent seules et mélancoliques sur leurs socles dévastés!

Il y a mieux : comme il est beaucoup question de feu Peyramale dans le livre très canonique de M. Lasserre — dans cette *Notre-Dame de Lourdes* qui est parvenue aujourd'hui à sa cent cinquième édition et qui a été traduite dans toutes les langues, en anglais, en allemand, en espagnol, en portugais, en italien, en flamand, en hollandais, en breton, en polonais, en hongrois, en slavon, en chinois et en tamoul, — on songe à en écrire un autre plus conforme à la doctrine des Pères. Mais il faut d'abord saper ce monument théologique, et c'est ici qu'arrive la grande discussion sur la date du 5 avril, discussion si vaste que je me vois obligé de lui consacrer un chapitre spécial.

V.

Qu'est-ce que le 5 avril?

C'est, ou du moins c'était, d'après M. Henri Lasserre, la date de la dix-septième et avant-dernière apparition de la Vierge.

En ce jour, la multitude qui suivait Bernadette à la grotte fut témoin d'un fait étrange. Le cierge que la voyante avait apporté était très grand et Bernadette l'avait appuyé par terre, soutenant le bout supérieur entre les doigts de ses mains à demi jointes. La Vierge apparaissant, Bernadette éleva un peu les mains et, dans son extase, les laissa retomber sur le bout du cierge allumé, sans ressentir aucune douleur. Cet état extraordinaire dura un peu plus d'un quart d'heure. Après quoi, la vision ayant disparu et l'enfant étant revenue à son état naturel, tout le monde put constater que la flamme du cierge ne l'avait ni brûlée ni noircie. D'où le miracle.

Ce miracle eut un immense retentissement. On en parle encore dans le pays. Aussi M. Pierre Carrier-Belleuse, voulant peindre un panorama du vieux Lourdes tel qu'il était à l'époque des apparitions, choisit la journée mémorable du 5 avril 1858 comme sujet principal de sa vaste composition. La scène est tellement bien reproduite qu'à Lourdes, où le panorama est exposé en ce moment, et à Paris, où on a pu l'admirer pendant six mois, des fidèles se sont agenouillés devant l'image de la Vierge peinte par l'excellent artiste.

L'employé préposé à l'explication de cette peinture rappelait naturellement que l'apparition si bien représentée avait eu lieu le 5 avril. C'était la date donnée par M. Lasserre, la date officielle, la date approuvée par le pape... Grande fut donc sa surprise lorsque « la Grotte » pria officieusement l'administration du Panorama d'adopter la date du 7 *avril*. En même temps, les *Annales de Notre-Dame de Lourdes* démontraient péremptoirement que la dix-septième apparition de la Vierge avait eu lieu, non pas le lundi de Pâques 5 avril, mais le surlendemain mercredi.

L'administration du panorama souscrivit aussitôt à cette rectification qui ne visait en rien la valeur de la peinture; mais les amis et les héritiers de feu M. Peyramale virent dans ce retour sur un fait jugé une manœuvre dirigée contre la mémoire du curé de Lourdes et une attaque indirecte à l'adresse de son panégyriste M. Lasserre.

Ils ripostèrent donc par la note suivante, que j'emprunte au journal *les Pyrénées*, de Lourdes (n° du 8 juillet) :

« A l'époque de l'ouverture du Panorama, tout le monde a pu entendre l'agent chargé d'expliquer le sujet de la peinture représentant la dix-septième apparition, dite du cierge, évoquer à haute et intelligible voix la date du cinq avril.

« Depuis quelque temps il n'en est plus ainsi; la date du sept a été substituée à celle du cinq.

« Il ne nous a pas été difficile de reconnaître dans ce changement l'influence du R. P. Sempé, comme nous avions reconnu le travail de sa main dans le grattage de la date du cinq sur le marbre de la Basilique.

« Nos presses même ont dernièrement, dans des prospectus distribués au public, reproduit par inadvertance la date du sept.

« Reconnaissant notre erreur, nous nous sommes empressés de déclarer à l'administration du Panorama que nous ne pouvions continuer à imprimer un pareil document, que nous avons toujours combattu et que nous combattrons chaque fois que nous en trouverons l'occasion, jusqu'à ce qu'un nouveau mandement de l'évêque de Tarbes vienne annuler le mémoire de la commission d'enquête et le mandement de Mgr Laurence. Jusque-là nous préférons laisser à notre confrère le bénéfice de l'impression des prospectus. »

Voilà où en était l'affaire quand j'ai quitté Lourdes.

Où en est-elle aujourd'hui? L'évêque de Tarbes a-t-il publié le mandement qu'on attend de lui? Les Pères de l'Immaculée Conception ont-ils persisté dans leur dire? L'administration du Panorama leur est-elle restée fidèle ou est-elle passée avec sa toile et ses visiteurs dans le camp ennemi? Je l'ignore. Mais vous en savez assez pour comprendre qu'une pareille question soulevée à la veille du *Triduum* a dû bouleverser le vieux monde catholique, et vous vous demanderez comme moi si ce changement de date ne va pas être le point de départ d'une nouvelle et indestructible religion.

X...

BULLETIN

Chronique de la semaine

Actes officiels. — Le 17 juillet, M. Waddington, ancien ministre des affaires étrangères, est nommé ambassadeur à Londres. Les élections pour les conseils généraux sont fixées au 12 août.

Travaux parlementaires. — Sénat. Le 19, ouverture de la discussion sur la loi judiciaire. Par 154 voix contre 106, la proposition de M. Buffet, tendant à consulter les barreaux des cours d'appel sur le projet de loi, n'est pas adoptée. — Chambre des députés. Les 12, 17, 19, discussion des conventions passées entre l'État et les compagnies de chemins de fer. Le 16, M. Francis Charmes adresse une question au gouvernement sur les récents événements de Madagascar. Réponse de M. le ministre des affaires étrangères. Le 12, adoption du projet de loi tendant à augmenter la récompense nationale accordée à M. Pasteur par la loi du 8 juillet 1874.

Institut. — M. Ch. Secrétan, professeur de philosophie à Lausanne, a été nommé correspondant étranger de l'Académie des sciences morales et politiques.

Instruction publique. — Ouverture de la session du conseil supérieur.

Divers. — Le 14, inauguration, à Paris, de la statue de la République à propos de la fête nationale. — Reception à Paris de la délégation des écrivains et artistes hongrois. — Le 16, jugement du conseil de préfecture de la Seine dans le procès entre la ville et la compagnie du gaz.

Nécrologie. — Le 16, mort de M. Beslay, rédacteur en chef du *Français.* — Mort de M. le docteur Archambault. — Mort de M. Marcel Lucet, sénateur de Constantine.

Le crâne de Schiller

Le professeur Hermann Welcker vient de publier à Brunswick un livre qui affligera les adeptes de la crâniologie. L'ouvrage est intitulé *le Crâne et le masque de Schiller,* et il démontre que le crâne de Schiller, qui confirmait si heureusement les nouvelles théories sur les rapports entre l'intelligence et la grosseur de la tête, n'est pas le crâne de Schiller. Cette tête énorme et si bien construite appartenait à un inconnu qui n'a jamais fait de vers ni de tragédies. Voici comment l'erreur a pu se produire.

Le corps de Schiller avait été déposé à Weimar, dans un caveau provisoire. L'exhumation n'eut lieu que plus de vingt ans après, en 1826, lorsque le caveau contenait vingt-quatre cercueils. Celui du poète ne portait aucune marque pouvant le faire reconnaître et l'on n'avait pas noté sa place. Après d'inutiles recherches, on prit le parti d'interroger les amis et parents des morts, et la conclusion de l'enquête fut qu'aucun d'eux ne devait posséder une aussi grosse tête que Schiller. On choisit donc, parmi les vingt-quatre crânes, le plus *capax;* on l'appela le crâne de Schiller et les commentaires allèrent leur train.

Par malheur, le professeur Welcker a eu l'idée très simple de comparer au crâne le masque de Schiller, et il a constaté qu'ils n'avaient pu appartenir au même individu. Le masque est authentique : donc le crâne ne l'est pas et doit être restitué à l'une des vingt-trois autres personnes déposées dans le caveau.

Les temps sont devenus bien mauvais pour les os des grands hommes. Depuis que les découvertes de l'anthropologie ont donné une grande importance à l'authenticité des crânes, ces pauvres os n'ont plus de repos. On n'a pas oublié les discussions des savants espagnols, il y a quelque temps, sur les restes de Christophe Colomb, que quelques-uns accusaient d'être apocryphes. Voici que les Anglais sont saisis du démon du doute au sujet des restes de Shakespeare. L'un d'eux, le docteur Ingleby, travaille à un essai intitulé *les Os de Shakespeare,* où il demande que la tombe du grand poète soit ouverte afin de comparer son crâne à son masque, à son buste et à son portrait. Le docteur Ingleby avait évidemment eu vent de l'ouvrage du professeur Welcker.

Faits divers

— Il est question de créer une École anglaise à Athènes. La seule difficulté paraît être le manque de fonds, l'argent devant être fourni par les universités.

— Le prince Ibrahim Hilmy, frère du khédive, va publier une bibliographie des manuscrits, livres imprimés, recueils périodiques, etc., se rapportant aux antiquités, à l'histoire et à la vie sociale de l'Égypte depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours.

— La fille de Paul de Saint-Victor va faire paraître un ouvrage posthume de son père intitulé : *Victor Hugo.* L'ami et secrétaire de Lamartine, M. Ch. Alexandre, prépare un ouvrage qui s'appellera *Souvenirs de Lamartine.* Enfin on annonce un volume de M. Coquelin aîné sur *Léon Gambetta* et une traduction en prose, par Mme Dorian, de la *Cenci* de Shelley, avec introduction (en français) de M. Swinburne.

— Une nouvelle tentative va être faite pour établir entre l'Angleterre et les États-Unis une convention sur la propriété littéraire. L'insuccès des efforts précédents étant attribué à l'intervention, dans les deux pays, des éditeurs, les écrivains américains ont résolu de s'adresser au Congrès et de lui soumettre un nouveau programme sur lequel aucun éditeur, sans exception, ne sera admis à donner son avis.

— Il a paru en Angleterre un petit livre qui rendra de grands services aux négociants et aux explorateurs. Titre : *les Routes fluviales de l'intérieur de l'Afrique,* par M. James Stevenson. L'auteur donne un grand nombre de renseignements sur les voies de communication, les produits et la situation commerciale du continent noir. Son volume est fait avec soin et accompagné de cartes excellentes.

— Le ministre de l'instruction publique en Prusse a publié de nouveaux règlements sur l'enseignement dans les écoles. Il y spécifie les sujets qui doivent faire partie de l'enseignement et ceux qu'il convient d'en exclure, et l'on apprendra peut-être avec étonnement en France que ses choix tendent à diminuer la place accordée jusqu'ici aux sciences naturelles. A ce propos, le ministre fait observer qu'il est inutile de faire connaître aux élèves les « hypo-

thèses » de Darwin et des autres, et que des questions de ce genre doivent être absolument exclues de l'enseignement des sciences naturelles.

— On assure que le général Le Flô, notre ancien ambassadeur à Saint-Pétersbourg, travaille à ses mémoires.

Le [illegible] A[illegible].

Semaine économique et financière

Nous ne surprendrons personne en constatant que les transactions ont atteint un degré de nullité qu'il serait difficile de dépasser. Chaque année, la saison d'été amène un ralentissement presque inévitable; mais, cette année-ci, après les longs mois de découragement que nous venons de traverser, il est tout naturel que ce ralentissement ait pris de plus grandes proportions. Du reste, notre place n'est pas la seule à témoigner de cette inertie : les Bourses de Londres, de Vienne, de Bruxelles, de Berlin, ne sont pas beaucoup plus animées.

Malgré cet engourdissement général, il y a encore lieu de se féliciter de la fermeté que conservent les bonnes valeurs. Ce n'est pas de l'abdication, c'est du repos; on ne s'abandonne pas, on attend; et comme, pendant cette absence de transactions financières, le travail national n'en poursuit pas moins, plus lentement peut-être que d'habitude, il est vrai, son cours normal, on est fondé à penser que l'épargne se reconstitue et prépare de nouvelles forces pour l'avenir.

Le déclassement produit sur nos rentes par la conversion semble avoir dit son dernier mot, et ceux qui ont conservé leurs titres, et qui toucheront le mois prochain le dernier coupon de 1 fr. 25, ne s'en sépareront probablement pas davantage après l'échéance du 16 août. Aussi les baissiers paraissent-ils renoncer à l'espoir de voir nos rentes descendre plus bas. Cette semaine, on a pu même remarquer des cours mieux tenus, et cette tendance ne tarderait pas à devenir plus sensible le jour où les questions qui intéressent le monde des affaires viendraient à recevoir une solution définitive et favorable.

Au premier rang de ces questions se place la question des chemins de fer; les conventions avec les grandes Compagnies sont en ce moment en discussion devant la Chambre; leur adoption ne fait pas l'objet d'un doute sérieux; elle aura l'avantage de permettre de rétablir l'équilibre de nos budgets et de dégager le marché des craintes d'emprunts qui l'ont paralysé jusqu'ici.

La question du canal de Suez tient aussi une place importante dans les préoccupations du public. Malgré les résistances intéressées que la solution proposée rencontre parmi les armateurs anglais et dont les journaux de Londres se font les échos bruyants, on doit et l'on peut espérer que le cabinet Gladstone réussira à faire prévaloir les conseils de la raison et de la loyauté.

La solution favorable de ces deux grandes questions exercerait certainement une heureuse influence sur les dispositions générales et préparerait peut-être un retour réel à la confiance et aux affaires.

Le ministre des finances a publié le résumé des recettes effectuées par le Trésor public pendant les six premiers mois de l'exercice 1883. Les contributions directes et les taxes qui leur sont assimilées ont produit 359 315 800 francs, soit 50 174 300 francs de plus que le montant des douzièmes échus au 30 juin 1883, d'après les évaluations budgétaires. En 1882, à pareille époque, la plus-value des recouvrements n'avait été que de 47 499 200 francs, ce qui établit en faveur du premier semestre de 1883 une différence en plus de trois centièmes de douzième. On sait qu'un très grand nombre de contribuables acquittent en une seule fois leurs taxes annuelles et non par douzièmes : de là cette supériorité, presque toujours constatée, des recouvrements du premier semestre de chaque exercice sur ceux du second. Les frais de poursuite dénotent, de la part des contribuables, une difficulté un peu plus grande de s'acquitter. De 0 fr. 97 pour 1000 francs en 1882 ils se sont élevés à 0 fr. 98, pour le semestre écoulé de 1883.

La comparaison des revenus indirects, pour ce semestre, avec les évaluations budgétaires est moins favorable. En effet, les droits d'enregistrement et de timbre ont donné *en moins* 26 590 000 francs; les douanes, 143 000 francs; les sucres, 8 400 000 francs; les vins, cidres, etc., 1 870 000 francs. Ces diminutions ayant été en partie compensées par une augmentation de 6 619 000 francs dans les produits des taxes sur objets divers de consommation, et une autre de 2 124 000 francs dans les produits des postes et des télégraphes, la moins-value totale se trouve, pour le premier semestre de l'exercice 1883, ramenée à 28 264 000 francs.

La principale diminution s'explique par un arrêt dans les transactions immobilières, qui, exceptionnellement actives, les deux années précédentes, se sont ralenties en 1883. La comparaison des chiffres du premier semestre de cette année avec le semestre correspondant de 1882 dénonce une diminution d'environ dix millions et demi. On constate également, en continuant la comparaison avec les résultats du premier semestre de 1882, qu'il y a des diminutions dans les produits fiscaux des bières, des huiles, des poudres, des vinaigres, des dynamites, des vins, des voitures publiques. Sans doute, ces diminutions n'atteignent pas à la même proportion que les droits d'enregistrement; mais elles n'en témoignent pas moins d'un arrêt dans le mouvement progressif des revenus indirects de l'État. Toutefois, et malgré les moins-values constatées, le semi exercice de la présente année est encore en avance de 11 779 000 francs sur la même période de 1882.

En rapprochant l'arrêt constaté plus haut de la balance commerciale, qui s'est encore accentuée dans le sens d'une augmentation des importations et d'une diminution des exportations, on doit craindre que l'accentuation de ces mauvais éléments ne se répercute sur le marché financier, sinon pour l'alourdir, du moins pour enrayer sa reprise.

K.

Les actionnaires de la Compagnie universelle du canal interocéanique de Panama se sont réunis le 17 juillet en assemblée générale. Au début de la séance, M. de Lesseps a profité de la présence dans la salle de plusieurs actionnaires de la Compagnie du Suez, pour leur renouveler l'assurance qu'ils pouvaient, en toute sécurité, attendre la fin des négociations entamées avec le gouvernement britannique. Le commissaire des comptes a ensuite donné lecture de son rapport.

La Compagnie du Panama a disposé, pendant l'exercice 1881-82, d'une somme totale de 112 869 661 francs, se décomposant comme suit : 37 031 929 francs, représentant l'actif réalisable à la fin de l'exercice précédent ; 73 750 000 francs provenant du second versement de 125 francs sur les actions, et enfin 2 081 731 francs de bénéfices divers. La Compagnie a dépensé, pendant la même période, 28 664 023 francs. Il restait donc en disponibilité, à la fin de l'exercice 1881-82, une somme de 84 205 638 francs.

M. de Lesseps a repris la parole pour donner communication à l'assemblée du rapport du conseil. Il est entré dans des détails très précis sur l'état actuel des travaux. La période d'exécution a commencé par l'attaque du creusement du canal sur presque toute la ligne, au moyen de vingt-trois chantiers de dragages ou de terrassements qui sont en activité, et de trois chantiers accessoires, à Colon, à Monkey-Hill et à Kenny's Bluff. Avant la fin de cette année, les chantiers s'étendront sur toute la ligne, de Colon à Panama, et M. de Lesseps a déclaré en terminant qu'il espérait voir la construction du canal achevée en 1888.

Les travaux devant prendre chaque année une plus grande extension, la Compagnie va se trouver prochainement dans la nécessité d'aviser aux moyens de se procurer des fonds plus considérables que ceux dont elle dispose. M. de Lesseps n'a pas fait connaître si le conseil se déciderait pour un appel de fonds ou pour une émission d'obligations ; il s'est contenté d'assurer les actionnaires que le conseil agirait au mieux de leurs intérêts.

Les membres du conseil d'administration dont les pouvoirs devaient expirer avant la prochaine assemblée annuelle des actionnaires ont été, dès à présent, réélus, à l'exception de M. Léon Renault, qui ne se représentait pas et qui a été remplacé par M. Tourneux.

MM. d'Arlot, Chanel, de Matharel, Peltier et Villeneuve ont été réélus commissaires pour l'examen des comptes de l'exercice 1882-1883.

L'assemblée des actionnaires parisiens de l'Union générale a eu lieu le 17 juillet. Le rapport dont il a été donné lecture et les explications qui ont été fournies au cours de la discussion permettent de définir nettement la situation. Le syndic serait disposé à céder la créance de 56 millions environ de la faillite sur les actionnaires moyennant 25 millions, en tout et pour tout, c'est-à-dire en y comprenant ce qu'il a déjà encaissé lui-même. En d'autres termes, le comité et ses adhérents auraient à apporter de 22 à 23 millions. Il est aisé de voir que ceci équivaudrait à un rabais d'environ 60 pour 100.

Ce rabais, qui ne serait peut-être pas le dernier mot des concessions possibles, constitue déjà un avantage considérable, et, comme il fallait s'y attendre, l'assemblée n'a pas été d'un autre avis.

Le 25 juillet, la liste des adhérents sera irrévocablement close, et, le nombre des adhérents définitivement établi, on déterminera la somme à demander à chacun. C'est alors seulement que les intéressés auront à prendre un engagement défini, au lieu de l'adhésion de principe d'aujourd'hui, adhésion qui ne les engage pas au delà de la cotisation minime de 50 centimes ou de 1 franc par action. Puis la faillite sera immédiatement saisie d'une proposition ferme, soit de transaction globale, soit de transaction partielle, sous forme de cession de créance dans les deux cas.

L'entente établie entre le comité et la faillite, soit à titre de transaction globale, soit à titre de transaction partielle, les adhérents du comité seront à tout jamais déchargés de toute réclamation de versement.

Les non-adhérents, eux, resteront débiteurs, non pas de la somme réduite dont les adhérents auront payé leur libération, mais bien de la totalité des 250 ou des 375 francs qu'ils doivent, suivant les cas. La forme seule des poursuites qui seront exercées alors contre eux changera suivant la nature de la transaction passée avec la faillite. Dans le cas d'une transaction globale, ils seront poursuivis par les soins de la masse des adhérents, représentée par le comité, et à qui la faillite aura fait vente ou cession de sa créance et de ses droits. Dans le cas d'une transaction partielle, ils resteront face à face avec la faillite, qui, en effet, n'aura aliéné ses droits que vis-à-vis des adhérents du comité et conserve tous ces droits vis-à-vis des autres.

Communications

Les compagnies des chemins de fer de l'Est et de Paris-Lyon-Méditerranée délivrent aux touristes qui désirent visiter la Suisse centrale, l'Oberland bernois et le lac de Genève, des billets à prix réduits, valables pendant un ou deux mois, avec arrêt facultatif sur les lignes de l'Est et de Lyon dans toutes les stations du parcours, et à Mulhouse, Bâle, Olten, Lucerne, Alpnach, Brienz (Giessbach), Interlaken, Thoune, Berne, Fribourg, Lausane et Genève.

Cet intéressant voyage peut s'effectuer indifféremment en partant par la ligne de l'Est (Belfort-Delle-Bâle ou Belfort-Mulhouse-Bâle) et en revenant à Paris par celle de Lyon ou bien dans le sens inverse.

Pour les billets d'un mois : 1re cl. 152 fr. 95 ; 2e cl. 119 fr. 35 ; pour ceux de deux mois : 1re cl. 166 fr. 40 ; 2e cl. 129 fr. 50.

Train de plaisir circulaire (entrée en Suisse par Pontarlier, sortie par Genève), avec séjour à Neuchâtel, Berne, Interlaken, Fribourg, Lausanne et Genève et permettant de visiter les lacs de Neuchâtel, de Thoune et de Brienz, le Grindenwald, la chute du Giessbach, Ouchy, Vevey, le château de Chillon, le lac de Genève, etc., etc. — Départ de Paris, le 26 juillet à 2 h. 20 soir ; retour à Paris, les 3, 4 et 5 août, au gré des voyageurs, par tous les trains ordinaires, sauf les express (depuis Genève). — Prix du voyage, aller et retour : 50 francs, en 2e classe.

On signale une très grande affluence de baigneurs à la Bourboule, qui est de plus en plus fréquentée par les familles nombreuses. Cette ville d'eaux est devenue la station thermale favorite des enfants, auxquels, si chétifs qu'ils soient, elle donne force et santé pour de longues années. Ajoutons, du reste, que, grâce au chemin de fer de Clermont-Tulle, on arrive maintenant à la Bourboule, sans aucune fatigue, treize heures après avoir quitté Paris. Ce n'est donc plus guère qu'une promenade, au bout de laquelle on trouve les eaux les plus bienfaisantes, au milieu d'une région qui rappelle à la fois la Suisse et les Pyrénées.

Paris. — Imp. A. Quantin, 7, rue Saint-Benoit. 1204

REVUE POLITIQUE ET LITTÉRAIRE

DE LA FRANCE ET DE L'ÉTRANGER

REVUE DES COURS LITTÉRAIRES (3e SÉRIE)

DIRECTEUR : M. EUGÈNE YUNG.

3e SÉRIE. — 3e ANNÉE. DEUXIÈME SEMESTRE. NUMÉRO 4. 28 JUILLET 1883.

UNE PROMENADE CHEZ LES SARRAZINS

Nouvelle bourguignonne

I.

Revenant d'Italie, je m'arrêtai à Dijon pour voir mon ami d'enfance et compagnon d'études, Paul Mercier, qui abritait, près de là, dans un nid de verdure, son intelligent *far niente*. La Bruyère a dit quelque part une parole bien juste, mais qui aurait peine à rencontrer l'approbation populaire par ce temps de fièvre financière et de vie à l'américaine. « Personne presque, a dit ce fin observateur, n'a assez de fond pour remplir le vide du temps sans ce que le vulgaire appelle des affaires : il ne manque cependant à l'oisiveté du sage qu'un meilleur nom, et que méditer, lire et être tranquille s'appelât travailler. »

C'est justement de cette manière que Paul Mercier travaillait. J'entends qu'il ne faisait rien, ou du moins *ce que le vulgaire appelle rien;* mais tout ce qu'il y a de bon et de beau dans la vie, les livres intelligents qui fouillent les mystères du passé et cherchent à résoudre les problèmes de l'avenir, quelques-unes de ces œuvres d'art qui s'inspirent de la vie pour nous en faire oublier les vulgarités, le soleil, le ciel bleu, la fleur qui s'ouvre, l'oiseau qui traverse l'espace infini en jetant dans l'air son cri éclatant, doux ou sinistre, les nuits argentées, parfumées et silencieuses, tout cela l'intéressait et l'occupait; et ce n'est, ce me semble, ni si mince ni si pauvre besogne. Paul Mercier faisait, d'ailleurs, quelque bien autour de lui. Aux pauvres sa femme et lui-même ne donnaient pas seulement de l'argent, mais — ce qui est d'une meilleure charité — de l'intérêt, du temps, des conseils, quelque chose d'eux-mêmes enfin, et non le trop-plein de leur bourse. Que voulez-vous que je vous dise? Cet oisif s'estimait aussi utile à la société que tel ambitieux, qui se sert de son pays sous prétexte de le servir, et tel marchand, qui l'exploite *per fas et nefas* et n'en demeure pas moins convaincu de sa mission civilisatrice.

Il n'y avait pas longtemps que mon ami Mercier était marié, six mois tout au plus. J'avais donc choisi le bon moment pour lui demander une hospitalité de quelques jours : le ménage était assez jeune pour avoir cet épanouissement heureux des premiers mois dont le spectacle est réconfortant, pas assez pour que la présence d'un tiers y fût indiscrète.

J'aime les gens heureux. Je suis convaincu que le vrai bonheur ne va pas sans la bonté et l'honnêteté; et partout où je vois un homme animé d'une joie franche et complète, je me sens attiré vers lui par une impression d'estime et d'affection. Ce premier mouvement me trompe rarement : il ne pouvait me tromper pour mon ami, que je connaissais depuis l'enfance et dont j'avais pu souvent apprécier la gaieté fondée sur une vie honorable et sans reproche.

Je n'avais pas encore vu sa femme; mais on sentait en elle une nature d'allure si droite et si ouverte qu'il suffisait du premier coup d'œil pour la connaître. Mme Mercier, qui portait le nom élégant et doux de Valentine, était bien la digne compagne de Paul, avenante et sympathique comme lui. Simple de façons, modeste par pudeur instinctive, mais étrangère à tout ce qui, dans la réserve du monde, est *manières* et *convention*, elle eût pu sembler un peu libre à qui ne l'eût pas observée avec soin. Rien ne m'intéresse, je l'avoue, comme ces études de caractères; et si celle à laquelle je me livrais en cette circonstance était toute sympathique, elle n'en était pas moins attentive. Je dois dire qu'il me sembla être moi-même, de la part de Mme Valentine Mercier, l'objet d'un examen qui valait le mien, car à mon arrivée elle me regarda bien en face, et ce ne fut qu'après qu'elle me tendit la main en me disant avec un sourire plein de

bonne grâce et de cordialité : « L'ami de mon ami est mon ami. »

Les poignées de main pourraient se mesurer, comme la température, par une échelle thermométrique. J'en sais qui sont au-dessous de zéro : telle est, par exemple, celle qu'un artiste dramatique donne à son camarade. Quant au zéro, il me paraît bien marquer le point de la poignée de main banale, courante, conforme à ces « dehors civils que l'usage demande ». Eh bien, sans me vanter ni accuser Mme Mercier d'un laisser-aller excessif, je crois pouvoir dire que celle qu'elle m'avait donnée était de quelques degrés au-dessus. De par son mari, et avec toute la réserve que comporte cet intermédiaire, nous étions *amis*.

Je ne savais rien d'elle, sinon qu'elle était sans grande fortune et que Paul l'avait épousée par entière sympathie et un peu contre le gré des siens, qui auraient rêvé pour lui un plus *beau* mariage. Ah! qu'il avait eu raison de mettre ce bonheur dans sa vie! Quel couple d'aimables gens, et si bien faits l'un pour l'autre! J'ai passé là, près d'eux, quelques-unes de ces journées de causerie charmante et d'entière expansion comme le train ordinaire de la vie en offre si peu.

Le matin, après le déjeuner, nous prenions le café dans le jardin, sous une charmille. Cette charmille, taillée à l'ancienne mode, était bien un peu *rococo;* mais Mercier l'avait ainsi reçue de son père, et pour rien au monde il n'eût voulu la modifier. C'était le moment des heureux devis, celui où la conversation, *entraînée* pendant le repas, arrivait à son sommet de bonne humeur et d'abandon. Le cadre, tout fleuri, n'était-il pas charmant? Les oiseaux eux-mêmes, excités par notre caquetage, chantaient et jasaient à leur tour. Le soleil faisait des percées de lumière et jetait ses rayons à nos pieds; le ciel bleu nous souriait, tout radieux, entre les branches. On se grisait d'air, de lumière, de bon entrain et de causerie.

Nous parlions souvent voyages. C'est une des pentes naturelles et l'un des entretiens faciles entre gens qui, tout en sympathisant, se voient à de rares intervalles et ne suivent pas, dans la vie, le même chemin. Ce sujet ne revenait guère sur le tapis — ce joli tapis de verdure que nous foulions aux pieds et qui semblait une *invite* à parler nature et clef des champs — sans que Paul Mercier s'emportât contre le siècle, qui tend à revêtir les hommes et les villes d'une espèce d'uniforme banal.

— Certes, disait-il, il peut y avoir un intérêt économique très grand à ce que l'humanité marche vers la suppression des frontières; mais, bon Dieu, que le monde va devenir ennuyeux le jour où l'économie politique le régentera sur toute la ligne! La suppression des frontières, c'est la mort aux voyages. Déjà, à part les monuments arabes d'un côté, quelques vieilles églises et les œuvres d'art de l'autre, il n'y a plus d'Espagne, plus d'Italie. Y a-t-il seulement une Grèce, une Turquie? On ose à peine y aller voir, de peur d'une déception. Le Bosphore, que je ne connais pas, mais que je vois d'ici comme si j'y étais, le Bosphore est bordé de maisons qui copient celles de l'avenue du bois de Boulogne. La nature même sera bientôt transformée de manière à être identique partout. On nivellera les Alpes, qui gênent la circulation, et on les remplacera par des *fac-similés* des buttes Chaumont avec de faux rochers et des prairies bordées d'arceaux peints en imitation de bois. Quand ce jour sera venu — et il n'est pas loin, — nul, à moins d'y être contraint, ne voudra plus sortir de son jardin; car qui connaîtra un coin du monde connaîtra le monde tout entier.

— Bah! lui dis-je en riant, tu n'es pas de ton siècle.

— Non, répondit-il, et je m'en fais gloire. J'en arrive souvent, en ce siècle de transformation et d'*uniformisation bête,* à ne plus vivre avec plaisir que dans le passé. D'abord, il n'y a que cela de vrai.

— Comment?

— Sans doute. Le présent nous échappe toujours, et nous ne savons rien de l'avenir. Et, puisque le passé, qui se nomme l'antiquité, le moyen âge, la Renaissance, a, ne fût-ce que dans les couleurs et les costumes variés, une physionomie pittoresque que nous autres, gens noirs et gris, nous détruisons à grande hâte, ma foi, vive ce qui est mort!

— Les Sarrazins, n'est-ce pas? dit Mme Mercier avec malice.

— Les Sarrazins! Pourquoi les Sarrazins? m'écriai-je un peu ahuri de voir ces Sarrazins tomber si brusquement dans notre conversation.

— Ceci, mon cher ami, fait allusion à un voyage ou plutôt une promenade de quelques heures que je fis un beau jour chez les Sarrazins.

— Une promenade de quelques heures, en Afrique!

— En Afrique? Non, à quelques lieues d'ici simplement, en Saône-et-Loire.

— Je ne comprends pas...

— Et tu voudrais comprendre? Alors c'est une histoire que tu me demandes?

— Si ce n'est pas indiscret?..

Paul Mercier sembla, du regard, consulter sa femme, qui lui dit en souriant :

— Va donc! tu grilles d'envie de conter ton voyage.

— Soit! ma chère Valentine, je conte.

Le soleil montait, et le ciel bleu s'imprégnait d'une chaleur moite. Les oiseaux avaient cessé de gazouiller et la charmille, que le vent même n'agitait plus, était devenue silencieuse et comme endormie. Seules, quelques cigales, perdues au loin dans les champs, se mirent à accompagner de leurs trilles sonores le récit suivant.

II.

« J'avais lu quelque part — pourquoi ne pas dire où? c'était dans un numéro déjà ancien de *l'Illustration* — qu'il existait en Saône-et-Loire un village très curieux, ayant ses mœurs, son langage, s'isolant des autres, n'admettant avec les populations voisines ni relations, ni affaires, ni mariages, vivant même avec elles dans un état d'hostilité permanente, et qui, de l'avis des savants, n'était autre qu'une colonie sarrazine oubliée en plein Mâconnais lors de la retraite de

l'armée d'Abderame. J'avais égaré ce numéro du journal; mais le souvenir m'en était resté bien précis. On y parlait même d'un costume tout particulier conservé par les habitants d'Uchizy. T'ai-je dit que ce pays s'appelle Uchizy?

« Tu penses bien que ces Sarrazins me trottaient par l'esprit. Cette enclave africaine dans notre Bourgogne, ces anciens fils du Prophète établis à deux pas de chez moi, ne me laissaient pas de repos. Je n'osais pas me les représenter si fidèles à leur passé qu'on dût les retrouver absolument tels que leurs frères les avaient laissés au moment de regagner l'Espagne. Je ne te dirai pas que je les voyais passer devant mes yeux enveloppés de longs burnous blancs, la tête encapuchonnée et juchés sur des chameaux. Non : je passais condamnation sur les chameaux. Peut-être en avaient-ils gardé quelques-uns au temps de Charles Martel; mais ces « vaisseaux du désert » se seraient-ils acclimatés au point qu'il en restât des descendants après onze siècles écoulés? Il était permis d'en douter. A défaut de chameaux, je me rejetais sur les vêtements. Cette tribu sarrazine avait gardé un costume particulier : le fait, au dire de *l'Illustration*, était consigné en toutes lettres chez les écrivains fort nombreux qui s'étaient occupés du mystérieux village d'Uchizy.

« Me voici donc en route. C'était un dimanche. J'avais choisi ce jour-là pour trouver la population revêtue de ses plus beaux atours. Les Chizerotes, je dois te le dire, ont abjuré l'islamisme. Au XVIe siècle, pour se mettre en opposition avec leurs voisins, ils manifestèrent seulement quelques velléités d'embrasser la cause de la Réforme. On montre même, dans la Saône, une île où ils se défendirent contre les villageois des alentours restés fidèles à leur ancienne foi. Laissons ce point : c'était un dimanche, et je comptais bien interroger le curé, sachant que ces messieurs sont généralement friands de l'histoire de leur paroisse.

« J'étais monté dans le chemin de fer, que je quittai à Tournus. J'avais deux heures de marche, à travers nos vallons de Saône-et-Loire, pour arriver chez mes Sarrazins. Il faisait ce jour-là un temps radieux. Je ne sais, mon cher ami, si tu connais la Bourgogne...

— Comment! Puisque j'y suis!...

— Ce n'est pas une raison. La Bourgogne n'est pas une de ces contrées qu'on puisse connaître et apprécier pour la traverser, quand on va en Suisse ou en Italie. Elle n'offre pas de ces sites grandioses et saisissants qui frappent le voyageur d'étonnement et font le bonheur des *Guides* Joanne. Je la comparerais volontiers à ces femmes plus jolies que belles, dont on n'apprecie le charme qu'en vivant quelque temps auprès d'elles. Pour moi, je bénis doublement mes voyages dans le Jura, les Alpes, les Pyrénées; car, s'ils m'ont laissé le souvenir des choses admirables que j'y ai rencontrées, ils m'ont mis au cœur et enraciné de plus en plus l'amour des choses charmantes au milieu desquelles je vis et dont je ne saurais me passer.

« Enfin, que te dirais-je? C'était une de ces journées d'automne, au ciel bleu tendre, légèrement estompé de brume, où notre pays, avec les tons chauds de l'arrière-saison, prend une grâce inexprimable. La lumière bourguignonne, repandue jusqu'aux horizons d'un bleu cendré, cette lumière exquise et chaste qui n'a ni la crudité un peu brutale de celle du Midi ni la froideur désespérante de celle du Nord, se jouait dans tous ces vallons jaunissants avec des douceurs et des nuances qui me ravissaient; et j'avançais sur ces routes où mon pied frappait le roc, jouissant, comme un enfant, du plaisir de m'entendre marcher et, je ne sais pourquoi, fier comme un triomphateur. Ajoute que nous étions en vendange, que de tous les coteaux descendaient des rires et des chants de jeunes filles, que les vendangeuses mêmes m'apparaissaient parfois, au détour d'un chemin, vêtues de leurs atours des dimanches, coquettement coiffées de ces jolis petits édifices de dentelle noire inclinés sur le front que le Mâconnais a, note-le bien, empruntés à l'Espagne. Ce beau ciel, ce joli pays, ces prairies, ces bois jaunissants, cet air de fête répandu partout, cette rare harmonie des gens et des choses, tout cela, je t'assure, composait des tableaux charmants.

— Mais les Sarrazins?

— Patience! Nous voici chez eux. J'aperçois enfin ce fameux village, objet de mes recherches. Pour être sarrazin, il n'avait pas l'aspect trop rébarbatif. C'était une quarantaine de maisons harmonieusement groupées dans des bouquets d'arbres. Cela s'étageait sur un mamelon à pente presque imperceptible, dont le sommet était occupé par le clocher — clocher haut, massif, carré, qu'avec un peu d'imagination on pouvait prendre pour un frère des minarets algériens et de la Giralda de Séville. A cela près, rien d'oriental; mais, paysage et fabriques, un ensemble doux, placide, aimable et tout à fait engageant.

« A mesure que j'avançais, je remarquais dans les habitations une apparence de bien-être et de confort de moins en moins orientale. Les maisons, à plusieurs étages, avec des galeries extérieures à l'abri du soleil et de la pluie, et des toits saillants faisant visière par-dessus le tout, avaient un air *cossu*, rappelant les belles et riches fermes de la Lombardie. Chose curieuse, je ne rencontrais point d'habitants et j'aurais pu me croire dans cette ville muette et déserte dont il est question dans les *Mille et une nuits* et que la princesse Zobeïde parcourt avec stupeur, jusqu'au moment où elle trouve, au fond d'un palais, un jeune homme de belle mine lisant l'Alcoran à haute voix.

« Me voici devant l'église..., la mosquée..., je ne sais plus. J'entends des chants. O Zobeïde! Je pousse la porte, et j'entre. Ici, un spectacle saisissant m'attendait! »

— Enfin!

— Que n'ai-je le droit, comme un journaliste du rez-de-chaussée, de te renvoyer au prochain numéro! Tu pourrais rêver de jeunes gens de bonne mine psalmodiant l'Alcoran, ou de toute autre scène de l'orientalisme le plus pur. Mais tu t'égarerais.

« C'était l'heure des vêpres, et l'église était pleine de femmes, non pas revêtues du long voile blanc des Moresques qui dissimule le visage et les formes; non vraiment, et c'eût été bien dommage! Toutes ces femmes portaient le costume mâconnais, avec le tablier de soie à couleurs changeantes

rejoignant une élégante bavette, et enfin le joli chapeau que j'avais déjà rencontré sur mon chemin tout le jour. Tu le connais, ce chapeau, que la coquetterie industrieuse des femmes porte si gentiment : un simple rond de dentelle noire, surmonté d'une colonnette semblable, et laissant tomber à droite et à gauche des barbes qui encadrent le visage. Imagine tous les bancs de l'église occupés par des femmes, généralement fort jolies, ma foi, et multiplie par centaines l'effet de cette originale coiffure. Tu comprendras que je me suis trouvé là en face d'un des tableaux les plus pittoresques qu'il soit possible d'imaginer. Pour rencontrer un pareil luxe de couleur locale, il faudrait aller jusqu'au fond de la basse Bretagne; mais, quant à trouver quelque chose d'aussi gracieux, il y faut renoncer. »

— Mais rien de sarrazin?

— Rien de sarrazin, c'est vrai. C'était la fin des vêpres. A peine étais-je entré à l'église qu'on en sortit, et moi comme les autres. Il n'y avait dans cette foule que des femmes et des jeunes filles : les hommes étaient sans doute à la vendange ou au cabaret. Tout ce joli monde féminin s'agitait, tournait, riait, caquetait; mais, dès qu'on m'eût aperçu, ce fut comme une émeute provoquée par la curiosité. On m'entourait, on me pressait, on me dévisageait sans nul embarras ni contrainte. Ah! si jamais les grand'mères de ces jolies filles ont connu la vie retirée du harem, je t'assure que celles-ci en sont bien revenues! Je ne suis pas plus timide qu'un autre; mais je commençais à trouver la situation très gênante. Comment! j'étais venu là pour être le spectateur et j'étais le spectacle! Ma position devenait ridicule : je battis bravement en retraite.

« Mon intention était, je te l'ai dit, de faire parler le curé; mais je résolus d'attendre que ces fidèles si curieuses eussent regagné le domicile paternel ou conjugal et que tout, à Uchizy, fût rentré « dans l'ordre accoutumé ». Je gagnai un coin du village, où je n'avisais plus âme qui vive; et, ayant trouvé, au-devant d'une maison isolée, un de ces bancs comme l'hospitalité bourguignonne les prodiguait autrefois le long des rues, je m'y assis pour me reposer quelques instants. De ce point, je suivais les pentes douces de la rive droite de la Saône et le fleuve que je voyais miroiter à deux ou trois kilomètres de moi. Ce n'était que verdure, bouquets d'arbres dorés par l'automne, blanches maisons encadrées dans le feuillage, enfin un ensemble harmonieux et ce que j'appellerais un paysage de couleur blonde. Par delà la Saône — le fleuve deux fois lent, comme le nommaient nos pères de Gaule, — le regard se répandait sur les plaines immenses de la Bresse, coupées de champs et de bois et terminées par les cimes bleues du Jura; et, au-dessus du Jura, je voyais étinceler dans le ciel, transparentes et aériennes, les neiges du mont Blanc. Il faut avoir vu de tels horizons par une belle journée et sous un ciel bien lumineux pour savoir la séduction que ces tableaux peuvent exercer sur nous.

« Je finis par m'oublier dans la contemplation de ce spectacle; et, peu après, a force de fixer les yeux sur ce pic blanc qui planait là-bas, dans le ciel d'azur tendre, à quelque quarante lieues, — un peu fatigué, d'ailleurs, de ma promenade, — je tombai dans un vague assoupissement et bientôt même dans un réel sommeil. Je rêvais; je revivais au temps de Charlemagne; Uchizy venait de se fonder : c'était une pittoresque petite place forte assise au sommet du mamelon où le village se répand aujourd'hui. On la nommait El-Djizy, et j'étais le chef de la tribu qui s'y était fixée. Devant moi, les almées dansaient et les belles esclaves chantaient. »

L'évocation de ces rêveries d'almées et l'entrée en scène de ces belles esclaves m'étonnant quelque peu, je me tournai, à ce moment, vers la place occupée par Mme Mercier, voulant juger de la contenance qu'elle faisait au récit de son mari; mais je m'aperçus qu'elle nous avait quittés un moment, ayant sans doute à vaquer à quelques affaires domestiques.

« Dans mes rêves, continua Paul, j'entendais distinctement les belles esclaves blanches chanter un air arabe à la mélopée traînante et rêveuse; et cet air, je le connaissais. Un ami me l'a rapporté d'un voyage en Afrique; je l'ai retenu, et je le chante volontiers moi-même. Mais je ne sais quel accident me fit tomber tout à coup du haut de mon divan de pacha et de mon rêve de dormeur. Un brusque mouvement, sans doute, m'avait fait choir du banc de pierre et rouler sur le sol, — recouvert, heureusement, d'un épais gazon. Je me frottai les yeux : le mont Blanc était toujours là, comme un beau nuage immobile dans le ciel. Mais, tandis que je me relevais — juge de ma surprise! — mon air arabe se faisait encore entendre. J'étais bien éveillé pourtant, je ne rêvais plus; et toujours une jolie voix de femme chantait la poétique mélodie.

« Il n'y avait pas à douter : la réalité s'était entremêlée au songe, et quelqu'un, près de moi, chantait l'air arabe. Pour le coup, j'étais bien payé de mes peines et c'était là de la couleur sarrazine dépassant tout ce que j'avais pu rêver. Je me retournai : la voix sortait de la maison à laquelle était adossé mon banc de pierre. La chanteuse était au rez-de-chaussée et tout près de moi; mais les persiennes fermées ne me permettaient pas de la voir. Tandis que je restais là, stupéfait de ce réveil inattendu, interrogeant du regard le mur mystérieux qui se renfermait dans un silence obstiné, tout abasourdi enfin et l'air assez grotesque, j'en ai peur, je m'entends appeler par mon nom.

« — M. Mercier! disait-on. M. Mercier ici!

« Je tournai la tête. Celui qui parlait m'avait aperçu d'une jolie petite terrasse recouverte de vigne vierge, touchant à la maison de ma chanteuse et faisant partie de son jardin. Je le reconnus aussitôt. C'était un colonel du génie en retraite, habitant Dijon la majeure partie de l'année et qui, la mémoire m'en revint sur-le-champ, passait quelques mois dans le Mâconnais, où il possédait un peu de bien. En général, on ne connaissait guère en ville le colonel Renaud, qui vivait retiré et passait pour assez sauvage. Cependant son humeur farouche s'était un peu adoucie à mon endroit, et nous causions souvent dans la rue depuis un jour où nous nous étions rencontrés au musée Trimolet et où, après

quelques mots échangés, nous avions pu constater l'intérêt que, de part et d'autre, nous portions aux recherches historiques et rétrospectives.

« Tu ne connais pas le musée Trimolet? Il est très intéressant, je t'y mènerai. C'est un pendant de votre musée Sauvageot de Paris. Comment il vint chez nous? L'histoire en est assez piquante. Mme Trimolet — triste nom pour s'intéresser aux choses d'art! — était la veuve d'un très riche Lyonnais et voulait laisser à la seconde ville de France la riche collection recueillie par son mari. Mais voilà qu'un arrêté du préfet du Rhône lui enjoint de nettoyer la façade de sa maison. La vieille dame trouve l'injonction impertinente; elle résiste. On la fait condamner à l'amende; elle s'indigne. Rancune de vieillard, chose terrible! — « Ingrate « patrie, s'écrie Mme Trimolet, tu n'auras pas ma collection. » Elle fait venir un notaire, voulant changer son testament et prendre une autre ville pour légataire. Mais quelle ville de France choisira-t-on? Il se trouva que le notaire était Dijonnais : c'était un cœur bien né, et la patrie lui était chère. Il proposa Dijon, qui fut accepté; et voilà comment Lyon fut déshérité au profit de notre ville.

« Mais je reviens à mon colonel :

« — Ah çà, me dit-il, cher monsieur, que faites-vous ainsi dans notre coin perdu?

« — Un moment, lui dis-je, colonel : est-il permis d'entrer chez vous?

« — Sans doute, me répondit mon homme qui jamais, à la ville, ne m'avait fait pareille faveur.

« Mais, tu sais, entre deux hommes qui se rencontrent loin du clocher commun, l'intimité croît en raison directe du carré des distances; et, en nous retrouvant ainsi hors de la mère patrie, sur ce sol sarrazin, la familiarité de notre abord s'en était tout naturellement rehaussée de plusieurs tons.

« — Alors, repris-je, s'il est permis d'entrer chez vous, par où y entre-t-on?

« — Avancez d'une quinzaine de pas : vous trouverez une petite porte peinte en vert. Poussez-la : elle n'est jamais fermée.

« J'avance, je trouve, je pousse, je gravis sept ou huit marches qui me mettent de plain-pied sur la terrasse, et me voici dans les bras du brave colonel. Oui, dans ses bras; car il se mit à m'embrasser sur les deux joues comme si nous nous étions connus depuis vingt ans. Il est des gens, sensibles au fond et réservés dans la forme, qu'il faut surprendre ainsi pour les forcer à cette expansion; mais comme ils se rattrapent alors de leur apparence ordinaire de froideur!

« La première effusion passée, il me fallut expliquer ma présence dans le village. Je le fis brièvement; car j'avais hâte de venir au mystère de ma chanson arabe et de passer du rôle de questionné à celui de questionneur. Jusque-là, d'ailleurs, je n'étais pas bien fier de mon expédition. J'avais passé, c'est vrai, une excellente journée de promenade à parcourir nos jolis vallons bourguignons; je m'étais enivré de ciel bleu, de soleil, d'espace, et même rassasié à souhait de couleur locale mâconnaise; mais ce cachet *sui generis* que j'étais venu demander à Uchizy, je ne l'avais pas encore trouvé. Cependant je touchais au port, il m'était bien permis de l'espérer. Eh bien, chose curieuse, je m'arrêtai au moment de parler du chant et de la chanteuse. J'étais comme un homme qui croit avoir en mains le billet gagnant d'une loterie et qui, arrivé au seuil du lieu où il va savoir la vérité, reste là et hésite avant de mettre la main sur le bouton de la porte, prenant plaisir à prolonger ce temps des espérances qui est peut-être celui des illusions.

« Enfin, après avoir tourné quelque peu autour de la question, il me fallut bien l'aborder.

« — Qui chantait là, tout à l'heure? répondit mon interlocuteur. Eh! mon Dieu, c'est Aïschah, tout simplement.

« Tout simplement! Ah! vraiment, il y a des gens qui font du sublime sans le vouloir! Tout simplement!! Ma chanteuse s'appelait Aïschah, et le colonel trouvait cela tout simple! C'est-à-dire que c'était délicieux, admirable, idéal : un rêve, *tout simplement* un rêve!

« Il ajouta :

« — Vous ne connaissez pas Aïschah? C'est ma fille. Elle n'est auprès de moi que depuis un mois. Je l'ai nommée de ce nom peu commun parce que j'ai toujours beaucoup aimé le pays d'Algérie, où elle est née et où elle a vécu jusqu'à présent. J'ajoute qu'issu d'une vieille famille chizerote, je connaissais, comme vous, l'origine orientale attribuée à ce coin de la Bourgogne, et il ne me déplaisait pas de penser qu'à travers de longs siècles de distance, mon enfant pouvait reprendre le nom de quelques-unes de nos ancêtres. Croiriez-vous que cette Française n'avait jamais vu la France? Née et élevée là-bas, elle est restée jusqu'à ses dix-huit ans auprès d'une sœur de sa mère qui habite Tlemcen et vient seulement de me la rendre.

« Comme nous parlions ainsi, la jeune fille parut sur la terrasse. Elle fit mine de se retirer à ma vue : son père la retint.

« — Reste, Aïschah; M. Mercier est un Dijonnais qui est venu s'assurer s'il reste ici quelques traces de notre origine, tu sais..., les Sarrazins d'Abdérame. Ah! tu l'as fort intrigué tout à l'heure avec ton chant.

« Et il recommença pour sa fille le récit que je venais de faire.

« Tandis qu'il parlait, j'examinais celle qu'il appelait Aïschah. Malgré cette dénomination pittoresque, c'était, avant tout, une Française, une Française avec toute sa grâce et dans la meilleure acception du mot. Belle? jolie? Je n'aurais su dire; mais charmante, je l'affirme. Je ne puis mieux faire, au reste, que d'appliquer à cette jeune fille ce que je te disais tout à l'heure de ce pays : elle avait, comme notre Bourgogne, non la beauté qui éblouit, fascine, mais la grâce qui touche et séduit. L'intelligence se lisait dans la vivacité de son regard, et son sourire — chose rare et précieuse — trouvait moyen d'être spirituel sans malice. Si l'on sentait dans son abord cette légère pointe de franchise masculine ordinaire à la fille d'un militaire, son allure n'avait cependant rien d'excentrique; et sa mise, fort simple, était du meilleur goût. Un seul détail de toilette trahissait son attachement

à la France africaine : elle portait divers bijoux algériens, non de ceux que Paris fabrique et expédie, par ballots, à la colonie, qui les lui renvoie, mais de ces bijoux attestant, par la saveur même d'une certaine rudesse de fabrication, la sincérité de leur origine.

« Dirai-je que, si le loisir m'en avait été laissé, j'eusse voulu arrêter le colonel Renaud lorsqu'il commença à raconter mon voyage à la recherche des costumes sarrazins? Il m'était désagréable de voir exposer devant cette jeune fille ma petite déconvenue ; mais elle, sans prendre en raillerie mon beau zèle d'explorateur : « Je comprends cela », dit-elle. Et, soit qu'elle eût parlé par conviction ou par simple politesse, je lui en sus le même gré. Au fond, la politesse bien entendue est-elle autre chose qu'une des formes de la bonté?

« — Quant à votre recherche, mon cher monsieur, me dit enfin le colonel en se tournant vers moi, elle est en retard de plus d'un demi-siècle. Et même, je connais l'article de *l'Illustration* dont vous me parlez et je vous assure que vous l'avez mal lu. Je l'ai ici, avec tout ce qu'on a publié sur ce pays. Vous allez voir.

« Il donna à sa fille les indications nécessaires pour retrouver le volume, qu'elle alla prendre et rapporta aussitôt.

« — Oui, voici bien les costumes pittoresques que j'avais vus un jour et qui m'ont fait mettre en campagne.

« — Bien; mais lisez ceci.

« Je me portai à la ligne que son doigt m'indiquait, et j'y lus ces mots : « Les habitants d'Uchizy se distinguaient « encore, il y a soixante ans, par des costumes particuliers, « de ceux des villages voisins. »

« — Ah! m'écriai-je, voilà qui m'apprendra à me fier au souvenir d'une lecture sans avoir soin de recourir au texte!

« Je ne pus m'empêcher, toutefois, de rire de ma mésaventure : fis-je pas mieux que de me plaindre? D'ailleurs, je commençais à me demander si ma visite à Uchizy constituait bien une mésaventure.

« — Il n'en est pas moins vrai, ajouta mon interlocuteur, que ce qu'on a dit de ce pays est exact. Vous êtes ici dans une colonie exotique implantée en France et qui, durant des siècles, a passé à travers les générations bourguignonnes sans se confondre avec elles, comme le Rhône traverse le lac de Genève sans que leurs eaux se mêlent. Sommes-nous des Sarrazins? Je le croirais ; car la tradition populaire est rarement en défaut, et le paysan a la mémoire tenace. Si vous restiez quelque temps parmi nous, vous pourriez encore retrouver bien des usages, bien des manières d'être témoignant de l'origine étrangère et de la répugnance à suivre l'impulsion des populations voisines. Ainsi pour le costume mâconnais, dont la tradition est ici si complète : autant nos Chizerotes ont mis de temps à l'adopter, autant ils en mettront à l'abandonner, quand, tout autour d'eux, la civilisation nouvelle aura battu en brèche les vieux usages. Nos Sarrazins sont aujourd'hui plus Bourguignons que les autres Bourguignons; ces braves gens seront demain plus Français que les autres Français : c'est leur manière de résister au courant et de lutter contre le mouvement fusionniste de ce siècle. Instinct de race encore persistant! Tandis qu'en Europe l'idéal est le changement, que, dans certains cas, nous qualifions trop pompeusement du nom de progrès, les peuples orientaux se règlent sur un principe tout opposé et ne savent rien de mieux que de faire ce qu'ont fait leurs pères. Vous parlez du pittoresque : c'est aux Orientaux seuls qu'il faut le demander; ils en sont les derniers dépositaires. Allez seulement dans notre Algérie, cet Orient qui nous regarde de l'autre côté d'un lac. Là, rien n'est changé, et rien ne changera jamais; car toutes les tendances y répugnent, et vous ne persuaderez jamais à l'Arabe qu'il ait de bonnes raisons pour se modifier.

« Tandis que mon archéologue pérorait ainsi, moi, je l'écoutais; mais je l'écoutais dans les yeux de sa fille. Elle semblait boire ses paroles, et, quand il eut fini, elle se mit, à son tour, à décrire avec enthousiasme cette ville de Tlemcen où elle avait vécu jusqu'alors et qui élève ses minarets, les plus beaux de l'Algérie, dans une ceinture de jardins fleuris, à l'ombre des grands térébinthes et des oliviers gigantesques. Tlemcen — tu ne saurais l'ignorer, du reste — a été une grande et riche ville à l'époque de la civilisation sarrazine : les géographes et les historiens l'appelaient la reine de l'Occident; le grand Averroës y a professé et attiré la jeunesse studieuse de tous les coins du monde musulman ; et les monuments qu'on y rencontre sont des frères contemporains des mosquées et palais de Grenade et de Séville. Aussi, comme dans ce pays, même sous la domination française, on laisse au temps seul le soin de niveler et de détruire, Tlemcen, qui de cent mille âmes est réduite à quinze mille, s'entoure aujourd'hui de tours en ruines, de mosquées à l'abandon; et ces riches et beaux souvenirs de sa grandeur passée complètent, avec la verdure d'où ils émergent, la couronne pittoresque dont elle se pare fièrement.

« La jeune Aïschah m'entretenait de tout cela, mais avec plus de simplicité et de naïveté que je ne saurais en mettre; elle me parlait aussi des chansons moresques que sa nourrice lui avait apprises, chansons poétiques et rêveuses qu'elle se laissait aller à fredonner et dont elle m'expliquait le sens avec un rare bonheur d'expression; elle me montrait ces tribus primitives qui ont l'instinct du pittoresque jusque dans les moindres plis de leurs vêtements et qui, fidèles aux modes d'il y a quarante siècles, reproduisent, choses, bêtes et gens, la vie même des patriarches et font de celui qui les observe un contemporain d'Abraham.

« — Et savez-vous, me disait-elle, ce qui m'a le plus frappée, mais frappée péniblement, en débarquant en France? C'est la tristesse des vêtements, où le noir domine. Habituée, comme je l'étais, à voir se croiser dans les rues, sur les places, du blanc, du rouge, du bleu, du jaune, ce noir des foules françaises me causait une morne impression, une sorte de malaise.

« Elle était charmante, s'animant au cours de sa causerie, et en l'écoutant je me disais que, décidément, je n'avais pas perdu ma journée.

« Si j'avais à te raconter un roman, je crois que nous serions arrivés ici à un moment psychologique très intéressant; et

l'endroit serait venu sans doute de placer une jolie scène entre cette jeune fille et le voyageur. Mais, en réalité, ce qui arriva, tandis que nous devisions ainsi, ce fut, pour moi, tout simplement le moment de partir. L'heure du train me pressait : je pris congé de mes hôtes et m'éloignai, un peu rêveur, j'en conviens. »

III.

Il s'arrêta.

— Mais, hasardai-je timidement, cette jeune fille, tu l'as revue?

— Qui? ma petite Sarrazine? Mais la voici!

Et il me montra, au bout d'une allée, Mme Mercier, qui venait à nous.

— Malgré son amour du pittoresque et de la couleur, elle a trouvé qu'ici son nom d'Aïschah était un peu... comment dirais-je?... un peu *voyant,* et je l'appelle, d'un de ses prénoms, Valentine. Tu vois, au reste, que mon récit n'est en rien celui d'une mystification. J'ai fait comme les vieux savants sarrazins, qui, en cherchant la pierre philosophale, ont trouvé une belle et bonne science. Moi, j'ai trouvé une belle et bonne femme.

Et, disant ces mots, il attira vers lui sa femme, qui nous avait rejoints, et il l'embrassa sans plus de façon.

LE MINISTÈRE DU 14 NOVEMBRE 1881

Son histoire (1)

VI.

La Chambre de 1877 avait été l'Assemblée libératrice; celle de 1881 devait être, dans la pensée de M. Gambetta, l'Assemblée réformatrice. Les élus du 14 octobre, après avoir déblayé le terrain, avaient amassé d'innombrables matériaux : les élections nouvelles avaient donné pour mission à leurs successeurs de mettre ces matériaux en œuvre. L'historien qui se reporte aux premiers mois de l'année 1881 ne peut reconnaître sans en être ému le généreux élan qui emportait alors le pays républicain. On disait de toutes parts, dans les réunions, dans la presse : « A la France, qui a reconquis toute la possession d'elle-même, il faut de longs lendemains, des horizons de calme, de stabilité, la stabilité dans le pouvoir, la tranquillité dans le développement graduel et indefini de la patrie... Oui, il faut en finir, il faut clore à jamais cet état incessant de tergiversations, d'hésitations, de bonds en avant et de retours en arrière ; il faut couronner la démocratie par les libertés publiques (1). » Et la nation sentait en elle plus d'éléments de force et de santé que dans tout autre pays du monde.

Comment, d'une manière rapide et sûre, transformer ces généreuses espérances en de solides et bienfaisantes réalités? Par la vertu de la réforme électorale, avait répondu M. Gambetta. Mais, lorsqu'une déplorable intrigue lui eût enlevé ce qui était à la fois le levier de sa politique et la clef d'une politique vraiment digne de la France; lorsque le résultat de cette coalition eût été de diviser en mille petits ruisseaux le magnifique « torrent de forces, de puissance et d'énergie qu'il eût été si facile de recueillir à même, par le scrutin de liste, dans le plein courant de la souveraineté nationale », M. Gambetta, s'il perdit de sa confiance, ne perdit rien de son courage. « J'espère, dit-il à Belleville (2), que notre pays, si vigoureux, si avisé, si maître de ses volontés, même avec cet instrument défectueux du scrutin d'arrondissement, nous enverra une Chambre nouvelle qui voudra être et qui sera une Assemblée puissamment, efficacement réformatrice. » Et il retraçait, dans son fier langage, le plan d'ensemble de ces réformes politiques et sociales. « Seulement, vous connaissez la méthode que j'ai toujours préconisée devant vous : elle ne consiste pas à tout aborder de front, à toucher à la fois à toutes les questions, à se mettre pour ainsi dire tous les matériaux de la maison à construire sur les bras, sauf à rester épuisé sous le fardeau, la maison ne se construisant pas... Non : ma méthode consiste à sérier les questions, à leur donner pour ainsi dire des numéros d'ordre et d'urgence. »

La Chambre du 21 août peut encore mériter le beau surnom qui lui fut ainsi promis. Il lui suffira de reprendre la série des projets qui furent preparés pendant les soixante-treize jours du ministère Gambetta.

Dès le premier jour, par trois décrets motivés du 14 novembre, un premier progrès considérable avait été réalisé. Convaincu « qu'on ne fait bien les affaires du pays que par la division du travail et qu'en cherchant à appliquer à chaque fonction une compétence qui soit à la hauteur de cette fonction (3) », M. Gambetta avait proposé au Président de la république, qui avait approuvé cette conception, de créer deux ministères spéciaux de l'agriculture et des arts et de rendre la police des cultes au ministère de l'instruction. Le décret de nomination de M. Rouvier rattachait l'administration des colonies au département du commerce. Un sous-secrétaire d'État civil était adjoint au ministre militaire de la guerre.

« Si l'on est réellement l'ennemi d'une bureaucratie oiseuse et infeconde, disait le premier ministre, on n'y mettra un

---

(1) [illegible]

(2) [illegible]

(3) [illegible]

M. Gambetta, président du conseil.

terme que par la spécialisation des services. » Tout admirateur qu'il fût du mécanisme général de l'administration française, il jugeait en effet qu'il y avait plus d'une retouche à faire dans un appareil dont d'importants rouages ont été faussés depuis longtemps et qui est servi par un personnel deux fois trop nombreux.

Mais, s'il était fort résolu à apporter ces retouches, M. Gambetta n'entendait pas procéder tout d'un coup, comme quelques-uns le lui demandaient, et en dehors d'une refonte progressive de tout le système. Il pensait qu'une réduction efficace des fonctionnaires ne pouvait être opérée que peu à peu et comme une conséquence logique de la nouvelle répartition du travail. Les économies qui tendent à maintenir de grands départements publics dans un état rudimentaire, subalterne et par conséquent stérile, sont de fausses économies, des économies plus coûteuses, en définitive, que certaines prétendues prodigalités : M. Gambetta n'en voulait point. Et, de même, il repoussait les utopies intransigeantes qui consistaient à réclamer la mise en adjudication de tous les offices. « Ce serait, disait-il, le retour à la vénalité des charges (1) », et il ajoutait cette réflexion profonde : « Il arrive fort souvent que, tout en croyant aller de l'avant, on a fait le tour et on copie le passé. » Quand on étudie la question avec l'intention d'aboutir, et non de donner une satisfaction d'une heure à quelques plaintes plus ou moins sincères, on ne tarde pas à reconnaître que le mal qui est dénoncé n'a point l'unique origine qu'on lui assigne d'ordinaire : le besoin des hommes politiques de s'assurer par la curée des places une nombreuse clientèle. Ce besoin donne souvent à l'administration de médiocres employés; il ne provoque que rarement une multiplication des offices. Le mal, plus profond, tient véritablement à cette triple cause : que nos fonctionnaires sont trop souvent affectés à des tâches mal définies, que leurs traitements sont presque toujours dérisoires, et qu'ils ne travaillent pas assez. Donc, si l'on veut arriver promptement à réduire l'armée encombrante des employés de l'administration, il faut d'abord délimiter rigoureusement les services; il faut ensuite que l'État prenne modèle sur les Sociétés particulières, qui peuvent exiger un labeur considérable parce qu'elles donnent des rétributions appropriées. Dans notre Salente bourgeoise, être un fonctionnaire de l'État, oisif et mal appointé, cela passe pour jouir d'une situation sociale supérieure à celle d'un employé de commerce laborieux et bien payé. Il faudra faire la guerre à ce préjugé d'une vanité amoureuse de galons. Mais ce n'est point par la fin qu'il convient de commencer.

VII.

LE MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE.

La constitution d'un département ministériel de l'agriculture avait été proposée dès 1816 et, dès lors, sous tous les régimes, sous toutes les administrations, toujours réclamée à nouveau, toujours « admise en principe » — et ajournée aux calendes. Pendant que l'Allemagne, l'Amérique, l'Autriche et l'Italie s'appropriaient tour à tour le projet de Syriès de Mérignac, la France seule restait en arrière, s'obstinait dans la routine. Il fallut toute la volonté de M. Gambetta pour reprendre la tradition vraiment française de Henri IV et de Sully, pour donner à l'agriculture (à qui désormais il sera impossible de l'enlever) une représentation indépendante dans les conseils du gouvernement : « Voyons, messieurs, disait-il aux députés qui attaquaient cette belle création, est-ce que c'est dans ce pays, avec ces vingt millions de population qui touchent à la terre et en vivent, est-ce dans ce pays que vous pourrez dénier à cette industrie nationale par excellence, qui fait le fond de la fortune, de la réserve de la France, sa supériorité toujours vivante et revivante à travers toutes les douloureuses péripéties de l'histoire? Est-ce dans ce pays que vous pourrez dire qu'en constituant un département ministériel uniquement couvert par le beau nom de l'agriculture, on a fait une œuvre oiseuse, stérile, passagère, et qui ne répond pas aux besoins mêmes de la nation (1)? » Et il exposait avec une force convaincante les deux grandes raisons qui l'avaient fait agir : une raison politique : récompenser, honorer le paysan qui était venu plein de confiance à la république, qui lui avait donné, en se donnant, l'élément le plus robuste et le plus sain de la patrie; — une raison technique : l'activité du ministre du commerce était chaque jour absorbée davantage par une besogne spéciale (2); l'agriculture, qui se plaignait toujours de manquer de bras, manquait surtout d'une direction générale et suivie.

Aussi bien la charge du nouveau ministre n'était pas une sinécure. L'horizon de l'agriculture française n'était pas sans nuages. Des questions nombreuses, dont quelques-unes redoutables, se posaient. Si la production des céréales, la plus importante de toutes, a plus que doublé depuis un demi-siècle, les trois ou quatre dernières récoltes de froment ont été médiocres, et il a fallu importer plus de cent millions d'hectolitres de blé étranger. S'il est vrai que les années qui sont considérées comme très mauvaises par un cultivateur d'aujourd'hui eussent été, pendant la première moitié du siècle, des années de merveilleuse abondance (3), en revanche un ennemi terrible s'est déchaîné contre nos vignes, et des départements entiers ont été dévastés par le fléau resté invincible. Si le morcellement de la petite propriété rurale est une admirable condition d'ordre politique et social parce qu'il fait de chaque paysan le défenseur jaloux de la Révolution qui lui a donné la glèbe où l'ancien régime le tenait attaché, il est aussi une condition d'infériorité au point de vue de la mise en valeur du sol, de la

(1) Discours du 8 décembre à la Chambre des députés.

(1) Chambre des députés, séance du 8 décembre 1881.

(2) Échanges internationaux, régime douanier et colonial, traités de commerce, etc.

(3) E. Reclus, *Géographie de la France*, p. 847.

qualité et de la densité de la production (1). Si nos trois écoles d'agriculture et nos trente-trois fermes modèles ont reçu un développement considérable, c'est la majorité de nos paysans qui reste encore rebelle à l'instruction théorique et qui continue à cultiver près de la moitié de la France suivant la routine des vieux us traditionnels. Enfin, si, dans son ensemble, l'industrie agricole est entrée dans une voie de réforme, le progrès est trop lent, trop indécis; pendant que le mouvement des paysans vers les villes industrielles et les ports de commerce s'accentue tous les jours, la surface emblavée (2) ne s'est accrue que d'un dixième; le simple travail de défrichement des terres vaines n'est pas achevé; d'immenses étendues de bruyères attendent encore le passage de la charrue; à peine si quelques marais « gâts » du littoral de l'Ouest ont été changés en prairies; la Camargue et les étangs marins du Languedoc sont encore des lieux mortels; les eaux d'irrigation ne sont reçues, et mal reçues, que par 200 000 hectares de terre; les rivières, mal réglées, dévastent fréquemment les campagnes, et la mesure dans l'œuvre de déboisement a été dépassée de beaucoup (3).

Autant de menaces pour un prochain avenir ou de dangers ayant déjà éclaté, autant de problèmes à résoudre, auxquels une administration spéciale, indépendante, point distraite par d'autres soucis, peut seule trouver une solution. Et cette solution, sur plus d'un point, était urgente. Après avoir fortement noué les anciennes attributions du département de l'agriculture (4) aux services d'hydraulique agricole détachés du ministère des travaux publics (5), M. Devès se mit à l'œuvre avec beaucoup d'activité. Toutes les questions en suspens (reboisement et regazonnement des montagnes, distribution plus régulière et plus équitable des eaux d'irrigation, construction et concession de canaux dérivés des grands fleuves et de leurs affluents pour faciliter la submersion des vignobles et l'arrosage des terres, luttes scientifiques contre les épidémies de la vigne et du mûrier, développement des instituts agricoles, modification économique générale pour résister à la concurrence étrangère) furent mises ou remises immédiatement à l'étude, préparées dans le nouveau bureau de statistique (1), discutées dans les commissions techniques du conseil supérieur (2). Au bout de deux mois à peine, trois grands projets étaient déjà sortis de ces délibérations.

Comme la plantation des cépages américains et de quelques autres avait été reconnue souveraine pour la reconstitution des vignobles phylloxérés, l'État serait autorisé à traiter avec un grand établissement financier pour mettre une somme de cent millions à la disposition des viticulteurs qui voudraient entreprendre cette œuvre courageuse (3). — Comme la France restait le seul pays d'Europe où la signature du cultivateur ne fût pas commercialisée, c'est-à-dire acceptée dans tous les établissements qui font l'escompte, le ministre reprenait le beau projet de la république de 1848, oublié par l'empire et l'ordre moral dans les hypogées de leurs bureaux. Comprenant l'agriculture moderne dans son véritable caractère, celui d'une industrie (4) qui a besoin de capitaux nombreux pour réformer son vieil outillage et compléter l'exploitation du sol, il organisait le crédit mobilier agricole (5) et, par la même occasion, revisait les dispositions du Code relatives au cheptel, supprimait les entraves qui pèsent sur l'élevage des bestiaux, facilitait, par une heureuse appropriation des statuts des banques coloniales, l'emprunt (6) sur gages des produits et récoltes sur pied ou engrangés.

---

(1) [illegible] un nombre presque dérisoire de domaines; le travail de l'homme, [illegible] ployé sur des millions de champs, et le prix de la main-d'œuvre va toujours s'élevant. (Maurice Block, *Statistique de la France*, t. II, p. 28. — D'après [illegible] M. Devès, [illegible] ficie cultivée de la France (bois et landes compris) peut être évaluée à 50 [illegible] rurales [illegible] est composée en moyenne de 25 pièces de terre plus ou moins dis- [illegible] morcelé en champs d'un tiers d'hectare en moyenne.

(2) 16 millions d'hectares avec une consommation moyenne de 3 hectolitres de froment par habitant et une cote d'impôt foncier qui ap[illegible]

(3) [illegible] la quantité de bois dont nous avons besoin; presque tout le bois de construction vient de l'étranger au prix de plus de 100 millions par an; dans les Alpes, les Cévennes, les Pyrénées, des régions entières se dépeuplent à cause de la disparition du sol végétal, que ne retiennent plus ni les racines des arbres ni même les touffes d'herbe. (Reclus, *loc. cit.*, p. 860.)

(4) Écoles et services vétérinaires, enseignement professionnel, inspection de l'agriculture et de la sériciculture, encouragements à l'agriculture et au drainage, phylloxera, doryphera, etc., haras, forêts, établissements de services sanitaires, statistiques.

(5) Études et subventions pour travaux d'irrigation, de desséchement et de curage, prêts pour irrigation et desséchements, aménagement des eaux et assainissement des marais communaux.

(1) [illegible] par M. Devès, [illegible] M. [illegible] Mary, malgré le rapport favorable de M. Foucher de Careil, rétabli par M. Tirard. Ce service existait depuis longtemps sous des noms divers [illegible]

(2) M. Devès divisa le conseil supérieur de l'agriculture en quatre sections : agriculture, forêts, hydraulique agricole, haras. Cette division excellente ne survécut pas au ministère du 14 novembre.

(3) Le prêt fait par le Crédit foncier, qui ne pourrait excéder [illegible] sol; la première annuité serait payable cinq années seulement à dater du prêt; l'intérêt de l'amortissement serait payé 3 pour 100 par le viticulteur et 2 pour 100 par l'État sur les fonds ordinaires d'encou- [illegible] M. [illegible]

(4) Le projet de loi sur les avances à l'agriculture avait été rédigé par M. Tourret. Le projet de M. Devès, dont les travaux préparatoires étaient, du reste, antérieurs au ministère du 14 novembre, fut [illegible] M. [illegible] M. [illegible]

(5) L'agriculture, l'industrie qui exploite le sol national, c'est-à-dire une valeur foncière qu'on ne peut évaluer à moins de 80 milliards de francs et dont les usines, c'est-à-dire les fermes, couvrent la surface entière du pays... Exposé des motifs, p. 1).

(6) Principalement en vue d'arriver aux modes d'emprunt appelés [illegible] longue haleine et qui ont fait la fortune des classes rurales de ce pays.

Enfin, la grande affaire, capitale, décisive pour l'avenir, la réunion des parcelles, était franchement abordée. Comme on avait reconnu de longue date que le morcellement infini du sol cultivé constitue le principal obstacle au développement de la propriété agricole, le ministre proposait de revenir au principe de la loi du 16 juin 1824, c'est-à-dire — pour faciliter les échanges entre propriétaires, pour favoriser tant qu'il pourrait ces fécondes opérations — de réduire les droits de mutation sur les immeubles ruraux contigus. Les dispositions de la loi du 26 mai 1834, loi enchaînée par la fiscalité, semblaient combinées pour maintenir le mal, pour être une barrière insurmontable à la réunion des parcelles; celles de la loi de 1882 auraient, au contraire, pour objet d'abaisser la barrière, de commencer la réaction contre un régime qui est une entrave permanente au progrès, une source perpétuelle de pertes, une cause quotidienne de querelles et de procès (1). Et si vraiment il n'y a que le premier pas qui coûte, le retour à la loi libérale de 1824 doit être salué comme un acheminement vers la solution radicale, héroïque, vers quelque mesure analogue à cette *liquidation territoriale* dont la première idée était française (2), dont les juriconsultes de 93 (qui ont pensé à tout sans exception) et les rédacteurs du Code s'étaient préoccupés, que le Danemark, la Prusse et l'Allemagne ont réalisée. Donner à chaque propriétaire, en retour de toutes ses anciennes parcelles dispersées souvent sur une étendue de plusieurs kilomètres, enchevêtrées, à ne plus s'y reconnaître, dans celles de ses voisins, lui donner un ou plusieurs morceaux de terre réunis, agglomérés, d'une valeur équivalente à la somme totale et aboutissant à un chemin, voilà le remède, le seul qui soit réellement efficace. Tous les peuples, toutes les régions, toutes les communes qui se sont décidés à l'adopter s'en sont bien trouvés. La liberté d'action rendue aux exploitants du sol, la possibilité d'appliquer à la culture les découvertes de la science et ses nouveaux procédés, la facilité d'accès pour chaque enclos, l'établissement de chemins commodes, l'assainissement des contrées par l'évacuation des eaux superficielles et la régularisation des cours d'eau, un gain considérable de terrain par suite de la suppression des bordures, des fossés, des sentiers devenus inutiles, une économie de travail et de surveillance et, comme conséquence générale, la plus-value de toutes les terres devenues plus fécondes (1), tels avaient été les avantages recueillis dans les pays du Nord et en Allemagne, au prix d'une atteinte passagère, insignifiante, à la propriété. Pourquoi la France serait-elle moins audacieuse, moins ambitieuse de progrès que le Danemark (2)?

En attendant que cette grande idée mûrisse, pénètre dans les esprits, ce n'est point la besogne qui manque : de toutes parts il y a des réformes à continuer, à inaugurer. Il faut reconstituer l'enseignement secondaire de l'agriculture, achever le Code rural, surtout multiplier les canaux d'arrosage, doter toujours plus richement la caisse des chemins vicinaux, rechercher, sans compromettre nos finances, les meilleurs moyens d'alléger les charges qui pèsent sur la terre et le paysan. Il faut encore, par le développement de l'Institut national, cette École polytechnique de l'agriculture, ramener les intelligences, toute une élite de la jeunesse vers le plus noble et le plus fructueux de tous les travaux, cette culture du grand sol nourricier qui est toujours « l'une des mamelles de la France et la vraie mine d'or du Pérou ». Tout cela, certes, ne saurait être l'œuvre d'un jour; mais aussi, désormais, tout cela est facilement réalisable. N'a-t-on pas entre les mains l'instrument, l'outil même du progrès, le ministère spécial, le ministère des paysans?

VIII.

LE MINISTÈRE DES ARTS

Ce que le ministre de l'agriculture doit être pour l'ouvrier des champs, le ministre des arts doit le devenir, dans quelque mesure, pour l'ouvrier des villes. En effet, ce n'était pas un ministère des beaux-arts qui venait d'être reconstitué sous un titre nouveau; ce n'était pas à la succession d'un duc Sosthènes de la Rochefoucauld ou de M. Maurice Richard que M. Antonin Proust avait été appelé. La conception de M. Gambetta était plus originale et plus hardie. Si dans une monarchie aristocratique une simple surintendance des beaux-arts a été de mise, il n'en est plus de même dans une démocratie : les uns après les autres, tous les moules étroits du passé ont été brisés; pensionner quelques poètes et faire des commandes à quelques peintres ne suffit plus; ce qu'il faut, c'est reprendre à la Convention l'heureuse idée que ces bâtisseurs prodigieux, au milieu de la plus effroyable tempête, avaient trouvé le loisir de caresser et de mûrir. Il s'agit pour l'État de nouer entre l'art et l'industrie une alliance qui sera deux

(1) L'article [illegible] était ainsi conçu :

« Les droits sur les [illegible] qu'il suit :

« Les échanges d'immeubles [illegible] pour tous droits d'enregistrement et de transcription [illegible] justifié : 1° que l'un des immeubles échangés est contigu aux propriétés de celui des échangistes qui le recevra; 2° que les immeubles ainsi échangés [illegible] d'une année ou recueillis par eux à titre héréditaire. »

Ce projet de loi [illegible] par M. [illegible] Mazuy. Il a été repris plus tard par M. Tirard et voté par [illegible] Chambres.

(2) Les premières [illegible] en vertu de lettres patentes de Louis XV en 1767, dans la commune de Beuvre (Côte-d'Or) et plus tard en Lorraine.

(1) [illegible] de terre d'un seul tenant cultivé en blé donne un rendement de vingt hectolitres, alors que, partagé en quatre morceaux, il n'en produit plus que seize. (Discours prononcé par M. Méline, ministre de l'agriculture, au comice de Caen, 24 février 1883.)

(2) M. Reclus, dans son admirable *Géographie de la France*, p. 160, se déclare partisan résolu, enthousiaste, de l'idée d'une liquidation territoriale obligatoire. L'explication de ce système formait la plus grande partie de l'exposé des motifs du projet de loi sur les échanges d'immeubles ruraux. (Rapport inédit de M. Tisserand, directeur de l'agriculture, à M. Devès, 24 novembre 1881.)

fois féconde, parce qu'en multipliant les forces productives de la nation elle répandra parmi les classes laborieuses un goût plus sûr et une recherche moins incertaine du beau.

Ainsi le nouveau ministère des arts ne s'annonce pas seulement comme l'élargissement, approprié à une démocratie utilitaire, d'une institution de luxe de l'ancien régime; il sera encore, au point de vue économique et social, l'instrument d'une puissante transformation des conditions du travail dans nos grandes industries.

Il y avait d'ailleurs une véritable urgence à faire sentir l'action de l'État dans ces branches, si importantes, de notre travail. Pendant que les peuples étrangers avaient multiplié depuis trente années les institutions destinées à favoriser l'enseignement de l'art à tous les degrés et dans toutes ses applications, la France seule était restée stationnaire, se complaisant, comme une autre Chine, dans la satisfaction des résultats acquis. A l'exemple de Louis XIV qui avait appelé à Versailles les artistes et les artisans de l'Italie et des Flandres, tous les peuples de l'Europe avaient fait venir chez eux des ouvriers parisiens et lyonnais (1), et ils avaient si bien étudié à notre école les traditions de notre métier, que nos ouvriers avaient fini par reconnaître dans les artisans étrangers, hier encore leurs imitateurs maladroits et serviles, de redoutables rivaux. L'Exposition universelle de 1878 avait révélé d'une manière éclatante combien ces progrès des peuples voisins, grâce à l'intelligente prévoyance de leurs gouvernements, avaient été rapides. On nous rattrapait; on menaçait de nous devancer. Tous les esprits éclairés, tous ceux qui partageaient avec M. Gambetta le rêve de toutes les revanches nationales, s'en émurent; M. Teisserenc de Bort, ministre du commerce, remit à l'étude les rapports, pleins de doléances, qui avaient été rédigés dès 1851, mais en pure perte, par Prosper Mérimée, le général Morin et le vicomte Delaborde. On songea à conserver les bâtiments du Champ de Mars pour y installer les musées et les écoles d'enseignement industriel qui faisaient défaut. Sur la proposition de M. Ferry (2), les crédits pour l'enseignement du dessin dans les écoles municipales furent portés, dans l'espace de trois années, de 10 000 à 350 000 francs. Mais il était malheureusement trop tard pour que ces réparations partielles ou les tentatives isolées de quelques associations généreuses pussent réparer à elles seules le tort immense que nos industries avaient subi. Si les observateurs sagaces connaissaient le mal et aussi le remède, les intéressés ne savaient jamais à qui recourir pour conjurer un péril qui grandissait tous les jours. Lorsque les industries d'art s'adressaient au ministre du commerce, celui-ci répondait : « Vous me demandez une subvention pour une école d'art; nous ne subventionnons que les écoles de métiers »; et quand ces mêmes industries s'adressaient à l'administration des arts, on répondait : « Vous faites du métier; nous ne nous intéressons qu'aux choses d'art (1). » Donc il fallait évidemment autre chose que des efforts accidentels, irréguliers et sans lien commun, pour reprendre l'avance considérable qui avait été perdue, pour préserver notre industrie d'une irrémédiable et funeste décadence. Il fallait tenter « quelque chose de complet ».

M. Gambetta constitua le ministère des arts avec un soin particulier : enlevant aux départements de l'instruction publique, des cultes, de l'agriculture, du commerce et des travaux publics tous les services d'administration artistique qui étaient si mal répartis entre eux (2), il composa avec ces éléments harmoniques un ensemble d'une homogénéité parfaite (3). Cette heureuse concentration ne devait apporter au budget de l'État qu'un très faible accroissement de dépenses. Multiplier les établissements officiels, toujours très coûteux et trop souvent stériles, n'est pas, en effet, un but qui soit assigné au nouveau ministère. Sa tâche est, au contraire, « d'associer l'action du pouvoir central, dans la mesure où celle-ci a le devoir de se produire, à l'action des corps ou associations déjà constituées ». C'est à l'esprit de coopération qu'on fera appel, aux départements, aux municipalités, aux chambres de commerce, aux syndicats professionnels, pour les inviter à reprendre l'œuvre des anciennes corporations disparues, à organiser des écoles d'arts et métiers, des écoles de profession, des cours de dessin et de modelage.

Certes l'État devra souvent seconder les efforts de l'initiative privée par l'octroi de subventions; mais, outre que ces subventions ne seront jamais ruineuses, toute intervention pécuniaire de l'État aura pour conséquence immédiate d'imposer l'observation du programme ministériel sur l'enseignement général des arts de dessin (4), et ce programme est excellent. Comme il met un terme, par une conception nouvelle du problème, aux longues hésitations entre la méthode scientifique et la méthode dite artistique, il fait rentrer toutes les hiérarchies, depuis l'École des beaux-arts jusqu'aux écoles primaires, dans une seule et même voie; il ne s'agit pas de savoir si l'enseignement des arts du dessin se propose de faire des artistes ou bien des artisans : cet enseignement constitue une science particulière, « la science de la lecture et de l'écriture des formes », et par suite il n'est pas une seule profession qui ne trouve quelque avantage à la connaître. Ainsi l'on commencera par l'école le relèvement des

(1) La représentation de l'insurrection du 18 mars [illegible] grand nombre, et des plus utiles, à travers l'Angleterre, la Belgique, la Hollande et la Suisse.

(2) Ce projet était la reproduction d'un [illegible] de MM. [illegible] et Richard Waldeck-Rousseau.

(1) [illegible] 1881, [illegible] ministre des arts.

(2) [illegible] Conservatoire des arts et métiers.

(3) Décrets des 17 et 27 novembre 1881.

(4) [illegible] de l'exposition du Président de la [illegible] publié dans la *Revue* du 25 février 1882 [illegible] par M. Antonin Proust.

arts de l'industrie : l'art proprement dit est l'âme de l'industrie; les principes élémentaires et généraux de l'art seront enseignés désormais, d'après une méthode rationnelle, dans toutes les écoles spéciales ou non spéciales sur lesquelles peut s'opérer l'action directe ou indirecte de l'État; le ministre proposera l'institution d'une caisse particulière pour la construction et le développement de ces écoles.

Mais il ne suffit pas de préparer pour l'avenir des générations d'ouvriers qui sachent un jour rendre tout son lustre à l'industrie française. Le présent, lui aussi, mérite que l'État s'en préoccupe, et M. Antonin Proust assure à l'*Union centrale* le concours du gouvernement; il ordonne une enquête sur les modifications apportées à la situation des ouvriers et des industries d'art par les modifications successives de l'organisme social. Il indique les maux et les remèdes. « Par la division du travail poussée à l'excès, il est arrivé que le plus grand nombre des ouvriers attachés à la confection d'un objet n'en connaissent jamais qu'une seule partie et n'ont point la notion de son ensemble. Il faut que ces notions d'ensemble, qui sont indispensables pour former des ouvriers complets, soient données dans les écoles spéciales comme elles le sont dans les écoles organisées par le syndicat de la bijouterie. Les ouvriers qui ont d'aventure cette notion de l'ensemble, et qui peuvent en conséquence revendiquer l'honneur de la composition, se trouvent le plus souvent privés de la responsabilité de leur œuvre dans nos expositions publiques et ne sont admis à participer aux récompenses que sous le titre mal défini de *coopérateurs* : le gouvernement se propose d'inaugurer des expositions où l'œuvre devra porter le nom du véritable auteur, sans préjudice des expositions où seront appelées à se manifester les grandes entreprises (1). » Il créera à Paris un musée des arts de l'industrie.

M. Proust, comme directeur des beaux-arts, n'est pas moins actif. Reprenant une autre tradition de la Révolution (2), il se préoccupe d'assurer d'une manière définitive la conservation des monuments et des objets d'art du passé : le projet de loi déposé le 19 janvier 1882 codifie et complète les diverses propositions formulées depuis un demi-siècle pour la conservation des monuments historiques. « Si l'on veut que celles de nos richesses qui ont échappé jusqu'à ce jour à la ruine et à la mutilation soient désormais à l'abri du vandalisme, de la cupidité et de l'ignorance; si l'on estime que les sacrifices considérables déjà faits par l'État pour la conservation de nos richesses ne doivent pas sans cesse être exposées à devenir inutiles », il faut donner à l'Etat les pouvoirs qui lui manquent et assurer le maintien de ces décisions (1). Puis, le ministre s'inquiète de l'inexécution des cahiers des charges par les théâtres subventionnés, acquiert pour le Louvre les chefs-d'œuvre de Courbet et la merveilleuse collection de Timbal, commande au sculpteur Falguières le couronnement de l'Arc de l'Étoile, prépare des plans de reconstruction du palais des Tuileries et du palais du quai d'Orsay, invite le conseil supérieur de l'École des beaux-arts à étudier une large réforme de cet établissement. L'École, au lieu de se borner à l'enseignement général, ce qui est le rôle véritable d'une académie, a accepté l'introduction d'ateliers munis de professeurs attitrés, et cet enseignement particulier, par suite exclusif, n'a profité ni aux maîtres ni aux élèves : il convient de supprimer les ateliers et, tout en maintenant la gratuité des études, de modifier les conditions d'admission, les programmes d'enseignement, la composition des jurys et la nature des examens. Un projet est élaboré à cet effet. Et il faut encore transformer l'institution de l'Académie de France à Rome : le séjour exclusif à la villa Médicis et dans certaines parties de l'Italie n'a plus de raison d'être dans ce siècle de communications aisées et peu coûteuses; les artistes qui obtiennent les récompenses donnant droit au voyage ou au séjour à l'étranger (2) doivent avoir accès dans nos Écoles d'Athènes et du Caire, dans les palais de toutes nos légations d'Europe et d'Orient.

IX.

L'ADMINISTRATION DES COLONIES

S'il était devenu nécessaire de détacher du ministère du commerce les services agricoles, il était devenu indispensable de réunir au même département l'administration des colonies et de la marine marchande. Aucun attelage plus mal appareillé que celui de l'agriculture, qui a souvent besoin de protection, avec le commerce, dont le développement appelle un régime de libre échange; mais, en revanche, aucune séparation plus illogique et plus nuisible que celle du commerce d'avec les débouchés les plus naturels de l'industrie nationale, les colonies. Un officier, habitué au commandement, peut présider avec avantage à la première constitution d'un établissement lointain; mais les armes doivent céder le pas à la toge dès que les indigènes, plus ou moins sauvages, ont été réduits et que des villes policées se sont élevées au milieu des anciennes forêts vierges ou sur des rivages jadis déserts. Quelle qu'elle soit, de terre ou de mer, l'administration militaire est presque toujours en défaut devant certaines responsabilités civiles, tantôt par manque d'initiative, tantôt par une

(1) Discours prononcé, le 4 janvier 1882, à la première réunion de la commission d'enquête sur la situation des ouvriers et des industries d'art. — M. Proust, pendant son court passage aux affaires, s'occupa avec une vive sollicitude de l'École des arts décoratifs de Paris, de l'École de céramique de Limoges, des Écoles d'arts et métiers d'Angers, de Chalons et d'Aix, de l'École de chaudronnerie qui doit avoir son siège à Nevers.

(2) Décrets du 15 novembre 1790, 16 septembre et 15 novembre 1792.

(1) C'est ce que fait le projet : il impose aux monuments ou objets classés une servitude spéciale; ils ne pourront être détruits, même en partie, ni réparés ou restaurés d'une manière quelconque sans le consentement du ministre ou de ses délégués, et cette servitude suivra l'immeuble ou le meuble en quelque main qu'il passe. Quand le propriétaire sera un particulier, le classement s'établira par contrat, sauf recours, en cas de difficulté, au conseil d'État.

(2) La création des bourses de voyage, qui date de 1879, avait été proposée par M. Proust.

rigueur déplacée, et dès lors tout progrès est enrayé autour d'elle pendant que le ministère responsable s'agace, s'irrite, s'enlise dans un inextricable chaos et perd, avec beaucoup d'argent, le meilleur de son temps. C'est ainsi que le « pacte colonial », suranné depuis longtemps, était devenu le plus funeste des instruments d'oppression. Le sénatus-consulte de 1866 sur le libre vote des tarifs de douane n'avait été qu'un palliatif insuffisant. La création d'une représentation coloniale à tous les degrés n'avait eu d'autre résultat utile que de permettre aux doléances des Français d'outre-mer de venir jusqu'à la métropole. Les colonies étouffaient, dépérissaient sous leurs gouverneurs militaires, et cela à l'heure même où la mère patrie allait comprendre que, pour un peuple vaincu, la vraie politique de recueillement est la politique d'extension coloniale.

M. Gambetta avait entendu ces plaintes et il les trouva fondées. Aucun amour ne lui tenait plus au cœur que celui de l'armée; mais employer ses officiers à une besogne pour laquelle ni leur génie ni leur instruction ne les avaient préparés ne lui semblait pas être la preuve d'une sollicitude éclairée pour ses intérêts. Il jugea que l'heure était venue de « démilitariser » à la fois et nos colonies et notre marine marchande. Enlever au ministre de la marine l'administration de nos possessions d'outre-mer, c'était l'obliger à se consacrer tout entier à sa véritable tâche, la régénération de la flotte et des arsenaux. Donner au ministre du commerce la direction des colonies et de la marine marchande, c'était lui permettre d'entreprendre une œuvre vraiment harmonique pour le développement de l'industrie et du négoce français.

Le principe qui devait dominer cette réorganisation était fort simple : au ministre du commerce, la gestion de toutes les affaires coloniales; au ministre de la marine, le soin de pourvoir à leur défense. M. Rouvier se mit rapidement d'accord avec M. Gougeard pour réaliser ce programme (1). Nos possessions d'Asie, d'Amérique et d'Afrique, les quelques débris qui avaient surnagé dans le grand naufrage de 1763 et les conquêtes accomplies depuis 1830 ne devaient plus être considérés comme de simples exutoires pour les produits de la métropole : il fallait voir en elles de véritables prolongements de la mère patrie et, par suite, les soumettre à la même législation, les administrer avec le même esprit de justice, les doter des mêmes écoles (2), leur imprimer le même progrès démocratique. De même pour la marine marchande encore soumise à la routine du vieux régime des classes, immuable depuis Colbert, sauf qu'il s'appelle *inscription maritime* et que l'ordonnance de Valin (1681) est devenue le livre II du Code de commerce. Il fallait ne laisser à la marine de guerre que le premier service de l'inscription, le recrutement de la flotte; le ministre du commerce, déjà chargé des encouragements, devait désormais présider aux trois autres (engagement des équipages, police de la navigation et des pêches, police et gestion des naufrages) et à la domanialité maritime. Le navire est une parcelle détachée du territoire, où le marin doit être assimilé à tous les autres ouvriers, le capitaine à tous les patrons. Le commissariat de la marine, avec sa tutelle à outrance du matelot (clause de rapatriement, etc.), a été une cause permanente de ruine pour les armateurs, pour le commerce de tous nos ports; il ne convient plus de traiter l'homme de mer comme un grand enfant. « En admettant qu'il ait à lutter contre des négociants trop puissants et qu'il se sente trop faible, isolé, le marin fera ce que feront les ouvriers : il s'associera et chargera les prud'hommes ou les syndics de défendre ses intérêts (1). »

Faire passer nos colonies d'un régime d'exception à un régime de liberté n'était qu'un commencement. M. Rouvier pensait avec M. Gambetta que le réveil de notre vieux génie colonisateur doit être une des tâches de la république. Sur son territoire tantôt agrandi par la victoire, tantôt cruellement restreint par la défaite, la France n'a jamais cessé d'être travaillée par le besoin de se répandre au dehors. Mais si, aux heures de gloire, cet amour des entreprises lointaines pour répandre la civilisation à travers le monde peut être considéré comme un caprice luxueux, il en est tout autrement après des désastres redoublés sur le continent, au lendemain d'une *année terrible*. Alors, en effet, le superflu devient le nécessaire; car ces entreprises ne sont pas seulement utiles par les débouchés qu'elles ouvrent au commerce et à l'industrie, par les activités nombreuses qu'elles font jaillir, par l'enrichissement dont elles sont l'occasion naturelle, par l'aliment qu'elles offrent aux esprits inquiets qui ne trouvent pas leur place au soleil entre les frontières trop resserrées de la mère patrie, par le dérivatif, sinon par la solution qu'elles apportent aux agitations sociales. Elles le sont encore parce qu'elles servent à rendre aux vaincus ce qui est la vraie force des peuples, la confiance en eux-mêmes, et parce qu'elles sont pour les vainqueurs et pour les complaisants et les courtisans de ces vainqueurs la preuve vivante que les malheurs d'un jour n'ont point tari chez les vaincus la source des grandes ambitions.

La guerre de Tunisie avait produit ce double et puissant effet moral, malgré les calomnies répétées de quelques mauvais citoyens et l'écho que leurs vilenies avaient trouvé à l'étranger. Par cette vive et brillante campagne, la France avait repris courage, et, comme elle redressait la tête, son influence dans le bassin de la Méditerranée était redevenue prépondé-

(1) [illegible] MM. [illegible] intérieure des corps de troupe ni dans les détails de leur administration. Il ne devait avoir de relations qu'avec le commandant en chef [illegible] aux officiers secondaires.

(2) M. Rouvier avait préparé un projet spécial sur l'application [illegible]

(1) [illegible] la marine marchande. M. Rouvier n'eut pas le temps de déposer le projet de loi sur la concentration des services et la marine marchande [illegible]

rante : elle avait retrouvé en Orient et dans l'extrême Orient tout l'ancien prestige ébranlé depuis la honte de Sedan. On avait recommencé à la jalouser, donc à la respecter et à la craindre, dans toutes les cours et chancelleries de l'Europe. Comment ne pas continuer dans une voie aussi féconde et heureuse? Non point que M. Gambetta pensât, comme ont pensé depuis quelques imitateurs maladroits, que la politique coloniale consiste à se mettre sur les bras, dans toutes les autres parties du globe, quelques autres Tunisies. Il s'élevait, au contraire, avec vigueur contre le désordre de ces projets confus; un pareil dispersement de nos forces, surtout en l'absence d'une armée coloniale, lui semblait à juste titre insensé et coupable, et il n'a pas dépendu de lui que l'expédition du Tonkin ne fût pas engagée. Mais il jugeait qu'après avoir conquis, et qu'en n'arrêtant pas sans doute de conquérir, il fallait organiser un courant régulier d'émigration vers tous ces pays — et non pas seulement vers les annexions les plus récentes, qui semblaient sourire davantage aux jeunes imaginations — mais vers nos possessions africaines, plus anciennes, dont aucune n'était appréciée à sa valeur, vers nos vieilles colonies d'outre-mer, qui paraissaient oubliées. Planter le pavillon national sur des plages lointaines n'est qu'une vaine gloriole si bientôt, autour du drapeau, des négociants et des cultivateurs français ne viennent se grouper, trafiquer, défricher et semer à son ombre. Des milliers de Français s'expatrient tous les ans pour porter à l'étranger, souvent au hasard, sur la première rive venue, leur travail et leur industrie (1). Il faut chercher à régler ces mouvements d'émigration, à les diriger vers nos colonies, vers celles d'hier comme celles de demain.

M. Rouvier et M. Félix Faure avaient partagé ces belles vues du premier ministre et ils avaient élaboré un programme de politique coloniale qui était un modèle de sagesse et d'habileté pratique. Il s'agissait de faire connaître à la métropole quelles étaient vraiment les colonies déjà constituées, avec les avantages multiples de leur situation respective, leurs richesses, dont la plupart étaient encore latentes, n'attendant qu'un coup de pioche, la docilité générale et l'esprit d'industrie de leurs indigènes. Comme la France a toujours méconnu son propre génie colonisateur, elle n'a jamais apprécié les terres qu'elle a tour à tour découvertes et défrichées qu'après les avoir laissées tomber entre les mains habiles de l'Angleterre. Alors seulement elle les trouve dignes de quelque estime et d'un peu de regret. Les ministres du 14 novembre entendaient apprendre à leurs compatriotes, sans tarder si longtemps, ce que valent non seulement nos deux grandes possessions de la Méditerranée, mais les Antilles qui nous restent, la Guyane qu'on calomnie, nos îles de l'Océanie qu'on diffame, la Cochinchine et Bourbon, tous les rivages africains qui ont été acquis depuis un demi-siècle sur la mer Rouge, sur l'Atlantique, sur l'océan Indien et qui sont tantôt la clef des grands bassins fluviaux de l'intérieur, tantôt des Aden qui ne demandent qu'à naître. Là, partout, il s'agissait d'attirer les capitaux, de développer les procédés de culture, de favoriser ou de créer des industries locales, de supprimer, au contraire du système suivi par la marine, tout ce qui est gêne, entrave, d'appliquer largement la politique de « laisser faire ».

Pour les terres encore barbares, on ne commencera point par des envois de frégates et de troupes; quand l'initiative individuelle aura créé des intérêts commerciaux sur une plage lointaine, si ces intérêts sont sérieux, si cette plage est propice, alors, mais alors seulement, selon la bonne méthode du XVIe siècle, on interviendra les armes à la main.

Puis il convient de déterminer de quel côté, sur quel continent la France poursuivra de préférence son extension coloniale : M. Gambetta, M. Rouvier se prononcent pour l'Afrique. Ce n'est pas qu'ils songent à renoncer aux entreprises commencées ou préparées ailleurs : à Terre-Neuve, le président du conseil et le ministre du commerce défendent avec énergie le droit de pêche que les traités d'Utrecht et de Versailles ont concédé à la France et que l'Angleterre discute; dans l'archipel des Iles sous le Vent de Taïti, ils maintiennent, toujours contre l'Angleterre, le drapeau que l'amiral Cloué, devançant les Allemands, a planté sur Raïatéa; à la Nouvelle-Calédonie, ils préparent la relégation des récidivistes, tout un vaste plan de colonisation pénitentiaire; en Indo-Chine, ils se proposent une colonisation commerciale qui, partant de Saïgon, remontera pacifiquement, par l'Annam et tout le long du littoral oriental, vers le delta du Sangkoï, le Tonkin et le Yun-Nan.

Mais c'est la terre africaine qui nous offre le champ le plus vaste, le plus fécond, le plus commode. Elle s'étend en face de nous, à la porte même de Marseille, à peine à deux ou trois jours de mer. Depuis quatre siècles, nos marins du Havre, de Nantes et de Bordeaux fréquentent ses côtes, avec des profits toujours croissants, du golfe du Guinée au canal de Mozambique. Notre grande rivale l'Angleterre ne s'y est pas encore montrée aussi gloutonne que dans les autres parties du monde. Les races qui la peuplent sont encore, sauf au Nord, à demi sauvages, et l'expérience apprend qu'il est plus facile de s'assimiler des peuples primitifs que des nations dégénérées, des sociétés en décadence comme celles des lettrés raffinés et corrompus de l'Indo-Chine, qui se croient supérieurs à nous, nous méprisent comme « les barbares de la mer ». Madagascar, le bassin du Congo, l'immense et superbe vallée du Niger, celle du Sénégal, les plateaux abyssins appellent notre conquête économique. C'est bien là qu'il faut donner l'essor au génie colonisateur dont le long sommeil a pris fin.

Et tout de suite M. Gambetta prépare le statut organique de la Tunisie; M. Rouvier amorce le protectorat de la France sur Porto-Novo et Porto-Seguro au golfe de Guinée, l'établit

(1) La légende, toujours répétée par la routine, dit que le Français est naturellement rebelle à toute idée d'émigration pour une colonisation lointaine. Rien de plus inexact. Il suffit de quelques prospectus habilement distribués par un aventurier de réputation douteuse, le marquis de Rays, pour que des centaines d'ouvriers et de fermiers *aises* accourent, abandonnent pour la chimère de Port-Breton leurs ateliers et leurs champs, joyeux d'émigrer, de tenter la fortune. Les premiers documents sortis du dossier du procès sont édifiants à cet égard.

sur le Fouta-Djallon, qui prolonge notre colonie du Sénégal, vers le sud, jusqu'aux rivières du « bas de côte » (1), remet la main sur les belles factoreries de la grande et de la petite Scarcie (2), encourage sur le Niger les compagnies françaises qui luttent contre l'influence anglaise, ouvre le Bénoué à nos traitants, soutient l'enseigne S. de Brazza dans la région du Congo, projette de faire d'Obock, sur la mer Rouge, le grand entrepôt du Choa et le pendant d'Aden, remet à l'étude les projets de la convention sur cette île de Madagascar où les Malgaches supportent avec peine le joug des Hovas et qui serait un lieu incomparable de transportation.

Ainsi cette reprise de la grande tradition des Dupleix et des Cartier ne devait pas se faire au jour le jour, au hasard des circonstances, au gré des vents et des flots. M. Gambetta et ses collaborateurs avaient conçu et arrêté un plan d'ensemble; ils savaient exactement ce qu'ils voulaient, où ils allaient; ils appliqueraient à la politique coloniale la méthode scientifique, sagace et prudente, qu'ils avaient appliquée à la politique intérieure et qui seule peut donner le succès, parce que seule elle est conforme à la raison.

[illegible]

[illegible]

POÈTE ET SOLDAT

M. Paul Déroulède (3)

Voici un homme qui n'a pas quarante ans et qui a déjà vécu, par le devoir et le sacrifice à une idée — mieux qu'à une idée, à la patrie, — une existence si remplie qu'elle donnerait de l'honneur à deux hommes. Paul Déroulède est, dans notre littérature ou plutôt dans notre France contemporaine, une physionomie particulière, très sympathique et très attirante. Il marche droit à son but, le plus noble que se puisse assigner un Français : le relèvement de la nation; et, donnant à cette œuvre unique son temps, sa jeunesse, sa peine, son argent, il accomplit avec un entêtement superbe, sans découragement et sans ambition, son apostolat national.

Paul Déroulède est Parisien. Il est né le 2 septembre 1846, place Saint-Germain l'Auxerrois, en face la vieille église dont il écoutait, tout enfant, sonner les cloches en admirant le porche doré, tout enluminé de saints, et les sombres chapelles mystérieuses, aux vitraux éclatants. Son père était M. Joseph Déroulède, avoué à la cour d'appel de Paris; sa mère, Amélie Augier. Il a beaucoup vécu, étant enfant, dans les grands bois de Fontainebleau, de Bellevue, et sur les bords de l'Océan breton, où les siens allaient tous les ans. Sa mère lui apprenait à lire, à écrire. Le soir, en famille, tout haut, on lisait l'*Histoire de France* et Walter Scott. Ce sont les premières impressions ineffaçables. A huit ans, Paul Déroulède était mis au collège à Vanves, dans l'ancien château des princes de Condé aux vastes salles de classes hautes de cinq mètres, où l'on jouait, en récréation, dans un parc ombragé d'arbres centenaires. Il se rappelle encore la sensation de respect que lui causait le vieux château. Il s'y plaisait presque, malgré la séparation d'avec le foyer. Et puis il était presque fier déjà de porter l'uniforme! De Vanves, on le mit à Louis-le-Grand, où il se trouva trop enfermé, puis au lycée Bonaparte, où il se sentit trop libre, puis à Versailles, chez un brave professeur mort aujourd'hui, qui s'appelait M. Chappe et qui, rimant lui-même, compatissait à la passion naissante que Déroulède éprouvait pour les vers. Ce bon M. Chappe, vieux chauvin, faisait des poèmes sur Vercingétorix, et, vieux libéral, aiguisait, bon an mal an, une petite satire contre les abus du pouvoir. Puis, prêchant d'exemple, il laissait son élève noircir du papier blanc et composer des pièces sur la Grèce et son indépendance :

[illegible]

Pendant que Paul Déroulède était à Vanves, son père vint le chercher, un jour, pour le faire assister à la rentrée triomphale de l'armée d'Italie, et, un autre jour, pour le conduire aux obsèques d'un de ses oncles, le lieutenant-colonel Déroulède, tué en Cochinchine. L'enfant, devenu homme, n'a jamais oublié ces deux spectacles : l'apothéose de nos soldats vainqueurs, et les honneurs funèbres rendus à cet officier mort au champ d'honneur. Il se disait, tout petit qu'il était, qu'il aurait voulu revenir comme les uns ou mourir comme l'autre. Il se le dit encore.

Le jour de sa première communion, Déroulède reçut de sa mère, avec le livre des communiants, un Corneille. Il l'a gardé. C'est dans ce livre qu'il a appris par cœur les vers du vieux maître. Il y aurait à noter encore, pour donner la psychologie de Déroulède, les promenades d'enfant au musée de Versailles avec son jeune frère André, les longues stations devant les [illegible] victoires qui ont fait la

---

(1) Traité passé entre le [illegible] et les [illegible] de Fouta-Djallon [illegible] 1881.

(2) [illegible] Fouta-Djallon, par conséquent du haut Niger vers l'Océan.

(3) [illegible] MM. [illegible] *Grévy*, par M. Lucien Delabrousse; *Louis Blanc*, par M. Charles [illegible] *Brisson*, par M. H. Stupuy; *Alphonse Daudet*, par M. Jules Claretie; [illegible] Paul Déroulède; [illegible] Jules Simon, par M. [illegible]

France, devant ces portraits et ces statues de vainqueurs qui ont édifié la patrie avec leur gloire et avec leur sang.

— J'ai beaucoup lu dès que j'ai su lire, me disait, une fois, Paul Déroulède, et j'ai beaucoup écouté dès que j'ai entendu.

Son père, sa mère, son oncle l'ont élevé, son frère André et lui, dans l'horreur de l'étranger et le culte de la France.

En 1863, ses études finies, il fait son droit. Il rime. Il écrit. On lui défendait d'écrire. En 1867, il signe dans la *Revue nationale* des vers du pseudonyme de *Jean Rebel*. Il est déjà « protestataire ». Une de ces poésies, l'*Expérience*, celle-là signée Paul Déroulède et qui se termine par ce vers :

C'est tuer la vertu que de porter son deuil.

est imprimée — ô ironie! ô destinée! — dans la *Revue* de Charpentier, au recto d'une page qui porte à son verso un article intitulé *la Ligne du Rhin*.

En 1869, Paul Déroulède voyageait, assistait à l'inauguration du canal de Suez, visitait l'Égypte, revenait par l'Italie qu'il étudiait longuement, ayant pour guide le peintre belge Jean Portaëls, qui devait plus tard recueillir et soigner André Déroulède blessé à Sedan. Il visitait l'Espagne, l'Autriche, la Hollande, la Bavière, la Saxe, la Prusse, lisait, étudiait et écrivait, tout en terminant son droit avec la grande crainte d'être obligé de se servir, un jour, de son titre d'avocat. Et, débutant enfin, le 9 juin 1869, il faisait représenter à la Comédie-Française une pièce ou plutôt le débris d'une pièce en cinq actes, en vers, réduite en un acte absolument disproportionné, mais qui nous parut forte de promesses, très violente et très mâle.

« En deux mots, disions-nous alors dans l'*Opinion nationale*, le Juan Strenner de M. Déroulède est l'élève du peintre Rubens. Il s'aperçoit que ce maître qu'il vénère trahit son père, son père à lui, Strenner. Il provoque Rubens; puis, terrible, il veut le tuer, et, comme sa mère se précipite devant lui, il sort tenant encore le poignard dont il allait frapper le coupable. — Eh bien! dit alors le maître d'Anvers à Mme Strenner :

Nous vivions tous les deux dans un oiseau remord :
Viens, ton fils est poète!

« Et un moine répond à Rubens en entrant sombre et pâle :

Parce, son fils est mort!

« Juan Strenner s'est frappé lui-même.

« Tout cela écrit d'un style ferme, dans une langue mâle, avec la *furia* de la jeunesse (1). »

La pièce, admirablement jouée, fut assez vivement applaudie et sifflée pourtant à un passage, celui-ci :

Que l'art ait son métier auquel on se façonne,
On n'y devient quelqu'un qu'en n'imitant personne!

(1) On voit d'ici, ajoutons nous, Maubant en moine, Lafontaine avec la moustache en croc de Rubens, et Coquelin-Tenners sortant de la taverne.

Cette déclaration de principes avait, paraît-il, choqué un imitateur farouche qui prétendait que Déroulède reniait les maîtres en s'exprimant ainsi.

Arrive, après le voyage en Égypte, l'année 1870. Il y eut là pour Paul Déroulède comme un chemin de Damas, et l'éclair qui lui dessilla les yeux fut l'épée sanglante de la Prusse.

Il a pu dire avec une âpre éloquence, dans la pièce intitulée *le Réveil* :

J'ai vécu, j'ai chanté, j'aimais.

Fou de joie, ivre d'espérance,
Sans chercher ce qu'était la France,
Sans savoir si j'étais Français,

J'ai vécu, j'ai chanté, j'aimais.
J'ai vécu, j'ai souffert, je hais.

Enrôlé pour sa délivrance,
Je sais que la France est ma France,
Je suis sûr que je suis Français...

J'ai vécu, j'ai souffert, je hais!

La guerre éclate. Wissembourg arrive, puis Frœschwiller et Forbach. Le poète de la *Revue nationale* laisse la plume, l'auteur dramatique de *Juan Strenner* jette au loin ses manuscrits, et M. Paul Déroulède devient zouave. Il était l'aîné d'un jeune frère, encore au collège, mais ardent et bouillant comme lui. Un jour, on vit arriver au camp de Châlons, où se reformait l'armée, une femme tenant un jeune homme imberbe par la main. C'était la mère, qui dit à son fils aîné :

— Ton frère veut combattre avec toi. Je te l'amène!

Les vieux zouaves, frappés de cette sorte d'apparition, n'appelèrent plus désormais les deux jeunes gens que *les enfants à la mère*.

On marcha sur Sedan. Le régiment de zouaves — le 3e zouaves, celui de Palestro — essaya de percer les lignes allemandes. Paul Déroulède vit tomber son frère : il le prit dans ses bras, le porta près de là au pied d'un arbre, à l'abri, et, le laissant étendu, il retourna au combat. On le fit prisonnier. A Breslau, où on l'interna, il croyait son frère mort. Il réussit à s'évader, gagna la Bohême, rentra en France, demanda une arme encore à la patrie et fit les campagnes de la Loire et de l'Est. Le lendemain du jour de l'attaque du château de Montbéliard, son nom fut mis à l'ordre du jour de l'armée. Et, tandis qu'il combattait ainsi sur la frontière de Suisse, son frère, guéri, sauvé, était de ceux qui allaient arracher aux Arabes révoltés notre colonie africaine. Combats inconnus, ignorés, étouffés sous le fracas de la grande guerre, où des mobiles et des mobilisés reprirent, tambour battant, la Kabylie.

Un jour, à l'Institut, lorsque l'on couronna les *Chants du soldat*, on put voir assis côte à côte les deux frères : l'aîné en uniforme de sous-lieutenant de chasseurs à pied, la croix sur la poitrine; le plus jeune, en uniforme de polytechnicien et décoré de la médaille militaire. Cette médaille, le frère de

Paul Déroulède l'avait portée un an, cousue sur sa tunique de lycéen, car il était rentré au collège en revenant de Kabylie. Et on avouera que M. Pain n'eut pas grand'peine à louer doublement l'auteur des *Chants du soldat* et de ses vers et de ses actes. Hardi, convaincu, bien vivant et résolu, patriote jusqu'aux ongles, M. Paul Déroulède avait, du moins, le droit de célébrer le dévouement et de pleurer les malheurs de cette armée dans les rangs de laquelle il avait vaillamment combattu. C'est l'épée à la main qu'il pouvait et peut réciter les vers qu'il compose et s'écrier comme Tyrtée : « Que chacun marche au combat d'un pied ferme, *en mordant ses lèvres de ses dents!* »

Avec ses souvenirs intimes de guerre et de captivité, Déroulède écrirait le plus alerte et le plus poignant des volumes. Français sur le champ de bataille, il demeura Français dans la forteresse où on l'avait emprisonné. Il adressait à sa sœur, alors en Belgique, des lettres qui devaient passer sous les yeux du commandant prussien, le général von den Linden, et il ne renonçait pas à mettre dans ses moindres billets ses patriotiques espérances. Le général le faisait appeler, lui disait : « J'ai biffé telle phrase... » et discutait les lettres du prisonnier. Tel terme était exagéré, impropre, par exemple : *résistance à outrance*.

Un jour, Déroulède avait parlé dans sa lettre des « troupes que le gouvernement de la Défense nationale pouvait mettre encore en ligne ».

— Il y a là un mot inexact, dit insolemment le général. Quand on est battu, on n'est pas *une troupe;* on est *un troupeau*.

— Monsieur, fit Paul Déroulède, vous êtes ici pour me condamner à subir votre prison, mais non pas vos leçons de français.

Il fut mis au cachot, en effet. Il bravait avec sa verve juvénile le chef qui le retenait prisonnier. Quand il s'évada — au péril de sa vie, pour aller rejoindre l'armée de la Loire, — il eut une idée bien française, narquoise et vaillante à la fois. Il prit une de ses cartes et, sous enveloppe, l'adressa au général von den Linden avec ces trois lettres railleuses tracées au crayon : *P. P. C.* Quelle dut être la fureur de l'Allemand!

Déroulède s'était bien battu à Sedan; il se battit bien à l'armée de l'Est. On a conté comment, près de Tours, harassé de fatigue, endormi au fond d'un fosse, il fut conduit à Gambetta, qui lui mit en mains une épée. Gambetta voulait le faire capitaine : « Je ne suis qu'un soldat de trois semaines, dit Déroulède. Donnez-moi le galon de sous-lieutenant, c'est bien assez! » Il avait connu jadis Gambetta à l'orchestre du Théâtre-Français, où ils applaudissaient les mêmes passages de Corneille, de Racine, de Molière, de Beaumarchais, d'Augier, et où ils échangeaient de vive voix leurs sympathies littéraires.

M. Edmundo de Amicis, un cœur italien très français et un littérateur du talent le plus rare, a écrit, en soldat et en poète, des pages très émues sur cette partie de la vie de Déroulède, son ami. Déroulède, en campagne, devait chanter les turcos, ces braves gens à face noire. Il avait un turco qui s'était pris pour lui d'une affection de chien dévoué. Un soir de bataille, le jeune officier, harassé, avait choisi, pour dormir sur la terre brune, une planche trouvée dans quelque ferme. Le lendemain, en se relevant dans le froid de l'aube, il dit : « J'ai bien dormi. Elle était bonne, cette planche! » Son turco était là, écoutant. Le soir, après une écrasante journée de marche, au moment où les soldats cherchaient le sommeil au coin d'un bois, Déroulède vit le turco apportant, avec un bon sourire éclairant sa chaire noire de l'éclat de ses dents blanches, la planche que, la veille, le poète avait prise pour lit.

— La voici, *ta* planche, mon lieutenant! *Tu* as dit comme ça qu'elle est bonne!

Et, chaque soir, à travers les hasards de la route ou de la bataille, le turco (comment fit-il?) apportait à Paul Déroulède, en le tutoyant avec la familiarité des gens de la même tribu, la *bonne planche* sur laquelle le lieutenant s'était endormi.

D'autres épisodes de l'année terrible sont restés gravés dans la mémoire du poète-soldat. Il revoit encore, avec des frissons, la bataille dans les rues de Paris, les journées de Mai de la Commune. En ces heures troubles, il s'agit moins, a-t-on dit, de faire son devoir que de savoir où est le devoir même. Déroulède, la paix signée avec l'étranger, sut où était le devoir pour lui : sous les plis du drapeau pour lequel il venait de combattre. Il demeura au régiment, le régiment marchant contre la Commune. Il y demeura « simplement, dit-il, pour que la Prusse ne fît pas la police chez nous », aimant mieux, d'ailleurs, ceux qui vont aux barricades que ceux qui les y envoient. Une balle tirée à bout portant par un petit ouvrier qu'il voit encore sur la barricade de Belleville lui fracassa le bras.

Il y avait deux heures qu'on tiraillait sur la barricade.

— Elle n'est pourtant pas difficile à prendre, dit Paul Déroulède.

— Ah! vraiment! fit son capitaine, gouailleur, prenant toujours un peu cet officier de la veille pour un pékin. Eh bien, prenez-la, vous! Allez-y!

— Tout de suite, mon capitaine!

Et Déroulède, encore vêtu de la tunique bleu de ciel des turcos, dit aux chasseurs à pied qu'il commandait maintenant :

— En avant, chasseurs!

Il enfile les rues sous les balles. Le voilà sur la barricade, saisissant de sa main gauche le drapeau rouge planté sur les pavés. Alors, face à face, à bout portant, un jeune homme « en bras de chemise » lui décharge un coup de fusil. Le bras de Déroulède tombe cassé, le long de son corps; sa main lâche le drapeau rouge. Il s'abat sur les pavés, mais la barricade est emportée.

De sa blessure au bras Paul Déroulède fut longuement malade. La guérison fut même un miracle opéré par le docteur Dolbeau, auquel est dédiée la pièce X des premiers *Chants du soldat*. La convalescence devait être plus longue que la maladie, car il fallait laisser se ressouder les os de ce bras absolument broyé, dont la balle avait emporté plus de

trois centimètres et qui rejetait encore plus de dix esquilles. Dès que le blessé fut transportable, il alla, avec tous les siens, vivre dans une propriété de son père, au fond de l'Angoumois. Cette propriété, qui se compose de deux métairies et d'une vieille maison tout enlierrée, est située sur les bords de la Nivonne et s'appelle l'Angély. C'est là qu'en revoyant toutes ses notes prises au jour le jour pendant la guerre, en y retrouvant quelques strophes jetées çà et là, au hasard de l'inspiration, l'idée lui vint d'écrire un petit volume de chants militaires. Il avait bien retrouvé aussi dans ses cartons des plans de pièces, des actes mêmes déjà tout faits; mais tous ces anciens projets ne répondaient plus à son idée présente : essayer de consoler un peu la France vaincue en honorant les efforts de sa défense, tâcher d'empêcher la France conquise de consentir à une déchéance qui ne deviendrait irrémédiable que le jour où elle serait acceptée. C'est à quoi Déroulède se consacra, et, chose étrange, ce petit volume des *Chants du soldat* qui fut la rentrée du poète dans les lettres fut cause aussi de sa rentrée dans l'armée.

Déroulède, en effet, ne s'était engagé que pour la durée de la guerre, et il comptait déposer l'épaulette que la commission des grades lui avait conservée; c'est la publication des *Chants du soldat* qui mit le commandant Lanes en droit de lui tenir ce langage : « Vous venez de signer une bonne œuvre qui nous fera du bien à tous. Voulez-vous faire mieux encore? Restez avec nous dans cette armée que vous aimez et qui vous aime déjà. Vous vous êtes engagé pour la durée de la guerre : eh bien — vous le dites vous-même, — cette paix honteuse n'est qu'une trêve, la guerre n'est pas finie et votre engagement n'est pas rompu. Nous avons besoin que ceux qui ont été d'un bon exemple en temps de guerre soient de bon exemple en temps de paix. Je sais que je vous demande un gros sacrifice; mais vous le ferez. »

Et Déroulède le fit! Et les six ans qu'il passa alors sous les drapeaux peuvent bien compter parmi les meilleurs et les mieux employés de sa vie. Il n'en parle qu'avec émotion. Il apprit là à estimer, à apprécier et à chérir cette noble armée française. Il comprit de quel esprit de sacrifice et d'abnégation, d'honneur et de dévouement, est faite, heure par heure, cette vie militaire qu'osent railler ceux qui l'ignorent et que savent seuls respecter et honorer ceux qui l'ont menée. C'est lui que je cite en traçant ces lignes. Ce fut pour le poète une longue leçon de philosophie pratique et de patriotisme en action que son passage par les camps et par la caserne. Alfred de Vigny ne nous conseillait-il point de faire sac au dos notre apprentissage de littérateur?

Paul Déroulède venait de passer lieutenant avec le numéro *un* sur les huit cents candidats de l'armée, quand un accident de cheval emporté lui brisa la jambe gauche et le rejeta tout à coup dans les lettres. Le pied était déboîté. Pendant la convalescence, plus longue que la première, il écrivit les *Nouveaux Chants du soldat* et *l'Hetman*.

Les *Chants du soldat* méritaient le succès éclatant, populaire, qui les avait accueillis. Comme on l'a fort bien dit en tête d'un choix de ces poésies, *Chants patriotiques* destinés aux écoles : « Les incidents de la vie militaire, les sentiments qui étreignent le cœur d'un jeune soldat pendant une longue et douloureuse guerre pour la défense du pays, les courts enthousiasmes, les grands désespoirs, la haine vouée à l'étranger pour aussi longtemps qu'il détiendra notre sol, les fautes et les repentirs, et, par-dessus tout, une immense espérance en l'avenir, voilà ce qu'on trouve dans ces vers. »

Les premiers vers en disent l'accent :

> Que la France n'ait plus chez les peuples du monde
> Ni voix dans leurs arrêts ni place à leurs grandeurs!...
> C'est une calomnie infâme et si profonde
> Qu'un vaincu qui la dit étonne ses vainqueurs.

Et Déroulède témoigne hautement des dévouements à la patrie :

> J'ai vu des régiments, aux jours de défaillance,
> Se porter en avant et se dévouer seuls,
> Pour qu'on put dire au moins, en parlant de la France,
> Que ses drapeaux étaient encor de fiers linceuls!

Compagnon des combattants, il a des accents déchirants, humains, irrésistibles, vengeurs, lorsqu'il défend nos malheureux soldats accusés de lâcheté, arrivant pâles dans un village qui leur crie :

> Ils ont eu peur, ces soldats!

Et le poète :

> Ils ont eu faim, c'est moins drôle!
> Pas vous, n'est-ce pas? Tant mieux!

Et, simple et admirable, le trait soufflette avec colère les lâchetés insolentes. L'accent vrai est là et ce qui fait, avant tout, le poète : le cœur.

La critique magistrale avait admirablement caractérisé la valeur des deux volumes de *Chants du soldat*. Paul de Saint-Victor en parlait avec une autorité éloquente lorsqu'il disait : « Le talent est grand, mais l'inspiration est plus haute encore. Le poète se soucie moins de ciseler ses vers que de les tremper. Leur éclat est celui des armes, leur cadence semble réglée sur celle d'une marche guerrière. Il n'entre que du fer dans les cordes de cette lyre martiale. *C'est de l'héroïsme chanté.* »

Et, plus loin, en une belle et poignante image, le critique parlait encore de « ces petits poèmes qui versent à la France, dans son casque brisé, la boisson des forts ».

Banville lui-même, le poète de la forme achevée, se souvenant de ses propres colères, de ses *Idylles prussiennes*, écrivait à propos du premier volume des *Chants du soldat* : « Il sent la bataille et la poudre, et, dès qu'on l'a ouvert, il nous enivre par un parfum de bravoure, d'insouciance, de jeunesse et de mâle vertu. »

Les *Marches et Sonneries* ont continué le succès populaire des *Chants du soldat*. Deroulède les publie toujours dans ce commode petit format in-32 si bien fait pour la poche, le sac ou la giberne. Petits livres, non de chevet, mais de campagne, compagnons d'étape et de bataille, chansons de deuil préparant les victoires.

Ah! clairon, réveille, réveille,
Ah! clairon, réveille-nous donc!

Toutes ces pièces : *1871-1881, Au Porte-Drapeau, Pro Patria, Stances au sergent Hoff,* ont le même accent de protestation courageuse, de colère entêtée, de patriotisme acharné. Déroulède n'ôte si son crêpe ni son sabre. Surtout à la résignation des pacifiques à outrance il oppose le vieil honneur de la France armée :

Bon an mal an, dans tes campagnes,
A faire ton métier de chien,
Plus tenu qu'on ne l'est aux bagnes,
Officier, qu'est-ce que tu gagnes?
— Un peu d'honneur!
— Ça vaut combien?

Il est bon de faire entendre de tels mots dans un pays où de prétendus artistes affirment que la meilleure leçon de patriotisme à donner à un pays est de lui léguer un chef-d'œuvre (où sont les chefs-d'œuvre?), et où des esthéticiens peuvent écrire, à propos d'un tableau représentant des Prussiens insolents : « Le peintre a bien fait de montrer la bêtise de l'épaulette; mais l'épaulette française est aussi absurde que l'épaulette allemande. » Soit. Mais, pour le moment, l'épaulette française, c'est notre honneur même insulté et que, Dieu merci, certaines âmes ne se résignent pas facilement à voir outrager.

Au théâtre, l'auteur des *Chants du soldat* apporta les mêmes qualités et servit la même cause. *Servir,* c'est sa devise.

L'Hetman, le drame en vers que Déroulède donna à l'Odéon, était l'incarnation du devoir et de la patrie. L'hetman parle fièrement et agit de même. Il combat, lui, chef des cosaques, contre Wladimir IV, roi de Pologne, fils de Sigismond III et d'Anne d'Autriche et vainqueur du czar Michel. C'est la première fois peut-être qu'on verra sur une scène française les Polonais oppresseurs et les cosaques opprimés : Déroulède l'a voulu ainsi, la patrie cosaque n'étant pas chose bien déterminée, délimitée, aux yeux du public, de telle sorte que ce qui apparut clairement, ce qui ressortit du drame, ce ne fut pas une patrie, mais la patrie.

Après ce drame plein d'une ardeur vaillante, où il avait voulu retracer les devoirs de l'homme pour la défense et la libération de la patrie, l'idée était venue à Déroulède d'entreprendre une œuvre qui fût la démonstration de la nécessité d'une foi dans une patrie, en même temps qu'un essai de rapprochement entre la liberté et la religion. C'était *la Moabite.* D'abord reçue à l'Odéon, puis au Théâtre-Français pour y être jouée en novembre 1880, *la Moabite* n'eut pour toute représentation qu'une lecture chez Mme Adam. Le succès de la brochure n'enlevait qu'à demi à Déroulède, pourtant philosophe, la tristesse que lui causait une telle déconvenue. Il ne s'en remit pas moins au travail, et la pièce qu'il commençait alors, un *Pierre le Grand,* était destinée à compléter, avec *l'Hetman* et *la Moabite,* une sorte de trilogie patriotique dont voici les trois titres : la Patrie et la Guerre; la Patrie et la Religion; la Patrie et l'État.

Comme il en était là, la guerre de Tunisie éclate : le capitaine André Déroulède part pour l'armée, et ce fut sur les seules instances de M. Gambetta que l'auteur des *Chants du soldat* n'accompagna point son frère. Paul Déroulède allait entreprendre, d'ailleurs, une autre campagne, celle qui demanderait une notice plus longue que celle-ci et pourrait s'appeler l'*histoire de la Ligue des patriotes.*

Au mois de janvier 1882, Déroulède, tout entier à son drame russe, lut, un matin, ceci dans l'*Officiel :* « Une commission d'éducation militaire est instituée au ministère de l'instruction publique », et parmi les membres de cette commission figuraient son nom et celui d'Édouard Detaille, son ami. Le premier mouvement d'égoïsme littéraire du poète, absorbé par son drame, fut de refuser; mais il se dit bien vite qu'il n'en avait point le droit, et, toujours identique avec lui même, il mesura moins le degré d'honneur qu'on lui faisait que la somme de devoirs qu'on lui imposait. Il accepta, travailla trois mois assidûment, ne faisant plus que rapports sur rapports et laissant dévorer son temps et sa vie par cette tâche qu'il croyait devoir aboutir à l'organisation par l'État d'une véritable éducation patriotique et militaire. La brochure que Déroulède écrivit en sortant de cette commission dit nettement pourquoi et comment l'auteur des *Chants du Soldat* donna sa démission à la suite d'une discussion avec M. Jules Ferry, discussion qui semble avoir, par réflexion, convaincu le ministre, autant qu'on en peut juger par le très beau et très bon discours prononcé, un mois après, à Reims, lors de la célébration de la huitième fête fédérale de gymnastique.

Voilà donc Déroulède libre de son temps après cette démission et sa brochure, et il s'était déjà remis à son *Pierre le Grand* quand il vit arriver, un beau jour, d'anciens collègues de la commission d'éducation militaire au ministère de l'instruction publique : « Si vous avez, lui dirent-ils, donné votre démission parce que vous étiez simplement désireux de retourner à vos travaux habituels, nous n'avons rien à objecter; mais si vous l'avez donnée, comme nous le croyons, parce que vos idées ne sont pas acceptées et ne seraient pas appliquées, fondez avec nous une Société d'éducation patriotique, et nous acceptons et appliquons vos idées. Il vous appartient plus qu'à aucun d'être le promoteur et le propagateur de cette campagne. Marchez, et nous marcherons! » C'était, une fois encore, le raisonnement du commandant Lanes à son soldat. Déroulède remit son drame dans ses cartons et, un mois après, avec son mot d'ordre : *Qui vive? France!* la *Ligue des patriotes* était fondée, à la suite d'un entraînant discours de l'auteur de *l'Hetman* dans une fête au gymnase Heiser (18 mai 1882).

— On n'attaque que les faibles, s'écriait Déroulède; on ne surprend que les oublieux, on n'opprime que les lâches!

Depuis, il l'a répété à Paris, à Rouen, au pied même de la statue de Strasbourg; et, quand du fond de la foule, qui ne croit guère qu'à des ambitions personnelles, des auditeurs se détachent qui, après avoir applaudi l'orateur, lui conseillent et lui proposent un mandat de député — comme si le

poète n'était pas au-dessus du politicien! — Déroulède répond fièrement et sincèrement, ce qui vaut mieux :

— Je n'ai pas d'ambition. Ou, si vous la voulez connaître, mon ambition, la voici : être député de Strasbourg et décoré de la croix d'officier sur le champ de bataille!

Mais je regarde les feuillets qui me restent pour achever le portrait littéraire et moral du poète militaire. A peine ai-je le temps d'indiquer que Paul Déroulède ne vit plus que pour ce but : rallier les forces vives du pays vaincu, préparer des libérateurs aux provinces conquises, faire aimer et servir la France par tous les Français, mettre la patrie au-dessus des partis, arriver à former une nation à laquelle un Othoniel gaulois (son héros) puisse dire avec sagesse et avec raison :

En avant! Tant pis pour qui tombe;
La mort n'est rien. Vive la tombe
Quand le pays en sort vivant!
En avant!

Toute l'activité de l'auteur de *l'Hetman* se dépense, sans s'user, dans cette œuvre, qui a pour organe un journal : *le Drapeau.*

Je voudrais que ceux qui reprochent à Déroulède l'activité généreuse qu'il apporte à cette sorte d'apostolat l'entendissent. Il y a dans sa parole la foi qui entraîne. Il ne pense jamais à lui; il use, je le répète, son temps, sa force, son argent, à cette œuvre, et nous qui l'aimons, nous réclamerons de lui — énergiquement, mais vainement — un peu plus d'égoïsme; nous lui dirons, comme les siens le lui disent sans doute, qu'il a son œuvre littéraire à achever, que de beaux vers servent aussi et rehaussent la patrie. Il ne nous écoutera pas. Et pourquoi son père, sa mère lui ont-ils mis au cœur un aussi ardent amour de la France?

Oui, cette femme au cœur français, à l'âme fière,
Qui m'a vaillamment [illegible] deux fils aux combats,
Oui, cette femme-là, cette femme est ma mère,
Et c'est mon frère et moi qu'elle a créés soldats.

Ainsi Déroulède soldat, servant la nation par sa parole et par ses écrits, a pour tous les deuils et pour toutes les fêtes de notre France un cri qui va à l'âme. Hier, c'était Jeanne Darc, la sainte de la patrie, *la patronne des envahis,* qu'il chantait en vers; aujourd'hui c'est ce noble et pauvre Henri Rivière qu'il célèbre, ou c'est l'*éducation militaire,* nationale, qu'il réclame en prose. Demain, prenant la parole devant la foule, il attaquera le traité de commerce imposé par l'Allemagne, qui nous ruine, ou il combattra le cosmopolitisme ressemblant au vague humanitarisme d'un homme qui aimerait tout le monde pour ne pas aimer les siens. « Soit, s'écriera Déroulède; tous les peuples sont nos frères; mais, dans la famille, celui que je préfère, c'est mon *frère français!* »

Et cet homme jeune, grand, souriant, charmant, était fait pour aimer, pour sourire! Mais on l'a contraint à combattre :

Ma jeunesse a soufflé d'un souffle que rien n'apaise :
Le partage du sol, la [illegible] au combat.

Alors, avec une verve bien française, il a ramassé le gant ou plutôt l'épée brisée et il a fait de sa vie une éternelle bataille. Il garde d'ailleurs dans cette lutte le panache, la plume qui palpitait au bonnet des grenadiers entrant autrefois dans les villes. Le maître peintre Jean Portaëls, à qui Déroulède a dédié un de ses *Chants du soldat* — *l'Ébauche,* — nous a conté que, cherchant dans l'ambulance, après Sedan, André Déroulède, qu'on lui disait mort, il aperçut parmi les blessés de l'ambulance un soldat qui avait sur son lit, à côté de taches de sang, une rose, une superbe rose épanouie. De loin M. Portaëls se dit alors : « Voilà Déroulède! »

Il n'y avait que Déroulède qui pût, au milieu de ce deuil, apporter à un mourant une rose. Eh bien! cette rose, cette fleur, cette poésie piquée à côté de la cocarde, au shako ou sur le cœur, c'est Déroulède tout entier, c'est bien Déroulède vraiment, poète et soldat, et prêt à mourir sous le linceul tricolore avec une chanson aux lèvres et une rose aux dents.

Je sais qu'on pourra reprocher à Paul Déroulède une imprudence qui n'est toujours qu'un excès de générosité; mais ce Français épris de sa France n'a jamais ressenti et a combattu toujours un sentiment inconnu jadis à cette race gauloise qui, hormis la chute du ciel, ne craignait rien sur terre, un sentiment que les prudents et les politiques — les politiciens surtout — ont tristement travaillé à acclimater en France et qui s'appelle la Peur!

« Je n'ai de rien tant peur que de la peur », disait Montaigne. Paul Déroulède n'a peur que de cela. Il est le clairon qui, éperdu, sonne le devoir à l'oreille des couardises. Sommes-nous menacés? Oui. Sommes-nous haïs? Oui. Serons-nous attaqués? Oui. Eh bien! pour ce jour-là, il faut des chants qui fouaillent les trembleurs et stimulent les craintes. Ces chants, Déroulède — et c'est son honneur et ce sera sa gloire — les a écrits. Comme Béranger, il ne se vante pas d'avoir fait des odes. Il serait fier d'avoir écrit les chansons de marche et de combat. Haine à la guerre, à l'atroce guerre, à la guerre qui est le massacre, l'incendie, la bombe, le pétrole, le vol, le sang; haine à cette sauvagerie qui paraît dix fois plus sauvage, cent fois plus atroce, plus hideuse, plus dégoûtante, avec les railways qui la charrient et les télégraphes qui racontent au monde ses prouesses meurtrières; mais, puisqu'il faut la faire, puisqu'on nous attaquera un jour, puisqu'on nous déteste et qu'on nous guette, faut-il nous laisser égorger sans nous défendre? Faut-il cultiver la Peur comme le champ d'ivraie qui finirait par étouffer le bon grain? Non! il faut crier : *Courage!* il faut répéter : *Devoir!* il faut dire et redire : *France!*

Et si l'on succombe, ce sera pour toi, patrie! Et mieux vaut mourir que pourrir!

JULES CLARETIE.

ESPAGNE ET PORTUGAL

Notes et impressions

[illegible]

LA SEMAINE SAINTE A SÉVILLE [1].

V.

DIMANCHE DE PÂQUES. — LES TAUREAUX

Le dimanche de Pâques est le signal des combats de taureaux.

D'après ce que j'ai dit de la dévotion bruyante et aimable des Andalous, il m'est permis sans irreverence d'affirmer qu'ils attendent la résurrection du *torero* avec plus d'impatience que celle du Christ. Ils savent bien que celui-ci ne peut manquer d'exactitude; mais la pluie, la concurrence, les accidents peuvent faire échouer, au dernier moment, la représentation annoncée.

J'avoue que je n'étais pas sans inquiétude. J'avais retenu des places qu'on cotait au même prix que des fauteuils de l'Opéra et des stalles de procession. Sarah Bernhardt elle-même fait moins de location en Espagne. Un jour de Pâques sans taureaux, après une messe sans feu d'artifice, c'eût été trop de déception!

Pendant le défilé du vendredi saint, croyant acheter la liste des madones, j'avais acheté le programme de la course. Il était superbe.

Frascuelo, le second *espada* de l'Espagne; Cara Ancha, cet Apollon dont la musculature aimable faisait sourire les Andalouses; six taureaux fournis par un des éleveurs les plus infaillibles; cette *plaza* de Séville, une des plus élégantes de l'Espagne — qui était si célèbre par sa brèche depuis 1805 qu'on la représente encore ébréchée dans toutes les photographies, bien que la brèche soit réparée depuis plusieurs années; — ces dames de Séville qui devaient arborer ce jour-là la mantille blanche après avoir été importunées de la mantille noire pendant la semaine sainte; ce spectacle enfin des spectateurs affolés que je m'étais donné, il y a deux ans, à Madrid, et que je voulais faire voir à ma fille, — tout cela m'agitait.

Je relisais cette phrase, cette précaution menaçante sur le programme : *Si el tiempo lo permite.* Je savais bien qu'on n'avait pas prié pendant la procession pour qu'il tombât de la pluie; mais, si les prières ne sont pas toujours infaillibles pour faire pleuvoir par les temps de sécheresse, elles ne garantissent pas davantage le beau temps.

J'ai dit qu'en voyage ma joie suprême est d'être badaud. Je le fus, ce jour-là, abominablement. La représentation commençait à quatre heures; les portes n'ouvraient qu'à deux heures, et, à une heure et demie, bien que j'eusse mes places retenues, numérotées, j'étais devant la porte principale, attendant, regardant, me régalant de voir passer ceux que je pouvais prendre pour des artistes et m'amusant de ne rien voir.

Le cirque forme un polygone de trente côtés. Il n'a pas les allures romaines du cirque de Madrid. Il est plus espagnol, et, quand il est plein, c'est une merveille que cette salle immense, blanche, avec un ciel d'un bleu si pur pour plafond, avec la Giralda au loin pour ornement, avec ces dix mille spectateurs pressés, serrés, ces marchands d'eau qui provoquent la soif, ces éventails qui provoquent le regard, cette gaieté de la voix, du geste, de la couleur, ce papillonnement universel, ce frémissement d'attente, ces fanfares de l'orchestre.

Le ciel avait encore de la brume vers midi; il n'en eut plus vers trois heures, et le soleil de Pâques but bien vite l'humidité qui restait encore des pluies de la semaine sainte. Quand la trompette sonna pour l'entrée solennelle de la *cuadrilla,* il y eut comme une pluie d'or dans les airs.

Je ne sais s'il se trouvait là des Danaés attendant une pluie analogue; mais je sais bien que toutes les loges ruisselèrent sous l'ondée lumineuse et que ce fut un tableau à défier Fortuny que ce cirque pailleté de l'or des costumes, que ces galeries pailletées de femmes et de fleurs.

La *autoridad competente,* comme disait le programme, qui préside à la fête, bien qu'elle n'eût pas les ornements avec lesquels elle saluait l'avant-veille les madones des processions, me parut elle-même pleine de prestige. Elle jeta majestueusement la clef du toril à un personnage tout habillé de noir, en costume à la Henri IV.

J'eus pour une seconde l'illusion que le Béarnais arrivai à franc étrier du Pont-Neuf pour voir comment on s'amuse en Espagne sous le règne du dernier Bourbon.

Après Alexandre Dumas, Théophile Gautier et tout le monde, je ne me risquerai pas à raconter une course de taureaux.

Quand il ne s'y produit aucun accident d'importance, aucune prouesse inusitée, tous ces spectacles se ressemblent. Les taureaux sont plus ou moins rebelles à la mort; tous les chevaux sont éventrés de la même façon et tombent dans le même silence. On siffle autant, on applaudit autant, on demande autant l'incarcération des *picadores* qui piquent mal le taureau, et on acclame avec autant d'enthousiasme le vainqueur.

Il paraît que Frascuelo eut un coup d'épée très ingénieux. Une fois, au lieu de plonger sa jolie lame de Tolède à fond dans l'animal, il se contenta de piquer celui-ci à la nuque, si prestement, si gentiment, que l'étincelle électrique n'aurait pas été plus rapide ni plus décisive.

Ce fut du délire. Les chapeaux, les cannes, les éventails, les mouchoirs, les cigares, les baisers, les cœurs tombèrent de toutes parts dans l'arène; et lui, fier, souriant avec un geste qui l'excusait d'avoir fait si peu pour tant de gloire, remuait à chaque salut ses breloques en diamants et rayonnait de la poitrine, grâce aux immenses cabochons de sa chemisette.

Je ne dissimulerai pas que, sans me croire sanguinaire ni

[1] Voyez la *Revue des Deux Mondes* [illegible].

Latin de la décadence, je n'ai pas pour les combats de taureaux l'horreur qu'il est de bon goût de professer en France, et qui commence même à devenir à la mode en Espagne : ce qui, par parenthèse, ne diminue en rien la curiosité des Français qui voyagent ni l'assiduité des Espagnols.

L'agilité, l'adresse, la grâce, la bravoure, le sang-froid de tous ces gens qui vivent d'un péril continuel me paraissent mériter autant d'applaudissements que l'essoufflement des gens maigres, pesés au plus juste poids, pour faire galoper, sans leur briser l'échine, des chevaux maigres sortis de leur flanelle, et pour courir la chance de se casser le cou sans autre but que celui de billets de banque à atteindre.

Je ne sais si les courses de chevaux améliorent sensiblement notre cavalerie; j'affirme qu'elles n'améliorent d'aucune façon l'espèce humaine. Elles introduisent dans le langage un argot, dans les allures et le costume des façons et des insignes de jockey, dans les mœurs des habitudes d'écurie qui ne me semblent pas hausser le niveau de la politesse et de l'esprit.

En Espagne, les courses de taureaux ne nuisent ni à la galanterie, ni à l'imagination, ni à la fière allure nationales. Je crois même que ces intrépides petits gendarmes espagnols, qui courent avec tant d'entrain à l'assaut d'un repaire de bandits, et que le devoir héroïque transporte, ont fait leur éducation de courage et d'agilité dans le cirque et tiennent à honneur d'être de la même race que les *espadas* infaillibles.

Le grand argument de la sensibilité française, c'est l'éventrement des chevaux. Cette vivisection donne des nerfs aux plus féroces partisans de la guillotine. Les Espagnols répondent qu'un véritable amateur ne voit plus les entrailles tomber. Il est tout entier au *capeador*, au *banderillero*, à l'*espada* : il suit l'homme vivant, agile, supérieur, vainqueur, et ne s'occupe pas de la rosse qu'on immole.

Je sais que dans tous pays il y a des rosses respectables, surtout quand elles ont un faux air de Rossinante; mais le cheval ne sert pas seulement aux utopies de don Quichotte. Il abuse tant de l'humanité depuis que l'homme, en croyant faire sa conquête, a été conquis par lui, qu'on se résigne assez facilement à le voir expier sa piaffe, ses hennissements d'orgueil les jours de coups d'État, ses galops sur les ventres humains qu'il ouvre de son sabot. Il est toujours l'instrument de dévastation d'Attila. S'il était sensible, il se cabrerait à la première charge de cavalerie. C'est son insensibilité que des hommes insensibles lui font expier.

Je ne nie pas qu'il y ait des chevaux savants — un peu moins cependant que des ânes savants; mais la généralité de l'espèce reste ignare et bête. On les dresse sans les instruire. Si l'on faisait, avec la même continuité de soins, pour améliorer la race canine, ce que l'on fait pour entraîner les chevaux, qui n'avancent pas d'une ligne leur civilisation, il y a longtemps que les chiens parleraient.

Charles-Quint avait l'habitude de dire que, s'il était obligé de causer avec un cheval, il lui parlerait allemand. C'est la seule langue qu'il entend bien. Est-ce que cela prouve son aptitude à l'esprit?

Les Espagnols ont gardé l'opinion de Charles-Quint : ils tuent avec indifférence le cheval, qui ne trouve pas le plus petit cri de douleur, d'indignation, de protestation, quand il succombe.

Cette barbarie relative des procédés ne serait pas possible envers le chien. Au premier éraflement de la corne du taureau, il en appellerait si vivement au cœur de tous les hommes, que ceux-ci, révoltés, se jetteraient dans l'arène et couvriraient de leur corps cet ami, cet idéal d'amitié, de dévouement, que nous élevons chez nous avec respect pour qu'il nous porte bonheur.

Toutes ces raisons expliquent-elles assez pourquoi je ne m'évanouis pas et je ne me détourne pas avec horreur quand le taureau éventre le cheval? Je ne prétends pas me justifier; j'invoque quelques circonstances atténuantes. J'ajoute que j'ai plus de terreur et de dégoût quand j'assiste, dans un autre cirque, au travail de dislocation de certains enfants de saltimbanques, et que je comprendrais une Société protectrice de ces petits êtres parallèlement aux Sociétés protectrices des animaux.

Il est vrai que, si l'on empêchait de mutiler ou de disloquer les enfants, nous manquerions peut-être de saltimbanques. En tout cas, nous en aurions moins sur nos tréteaux.

Donc, si je fus ému de cette belle course de Pâques, je ne fus point mortifié dans ma dignité d'homme, humain et sensible.

Je reconnais cependant que mes raisons furent vaines contre la terreur poignante et la répulsion de ma compagne de voyage. Je n'ai pas communiqué mon âme tigresse à ma fille. Elle se refusait à voir jouer le soleil à travers les entrailles qui tombaient par paquets du ventre des chevaux.

Deux Anglaises d'une loge voisine partirent au troisième éventrement. L'une était devenue verte comme un bronze du musée de Naples; l'autre baissait les yeux en frémissant. Je crois qu'il se mêlait un peu de pudeur à son effroi. Elle trouvait indécent qu'on dévêtit les chevaux de leur peau naturelle.

Trois Français, qui me parurent des professeurs en vacances, dissertaient savamment sur la barbarie de ces spectacles et auguraient mal de l'avenir de l'Espagne, estimant que le goût de l'opérette, des bastringues et des ordures imprimées relève mieux un peuple.

Mais de fort belles Andalouses, très élégantes, dissipaient ce bruit et ces nausées de l'entourage en agitant leurs éventails et en riant aux vainqueurs.

Je sortis impénitent et prêt à revenir, et si, ce soir-là, il me fut aussi impossible qu'à ma fille de manger de bon appétit, ce fut uniquement parce que les poulets espagnols sont plus difficiles à éventrer que les chevaux et que l'huile horrible qu'on fabrique avec de si belles olives repousse les attaques de la faim plus sûrement que les *picadores* ne repoussent les taureaux.

Le soir même, un journal spécial discutait les mérites de la course. Je ne serais pas étonné qu'il y eût une petite Bourse où Cara Ancha fût coté, où Frascuello eût ses parieurs.

VI.

[illegible]

Rien ne me servait plus de prétexte pour rester à Séville, puisque je n'avais pas le loisir d'y rester sans prétexte, pour son charme seul.

La semaine sainte était finie; mais je n'avais pas fini mes dévotions à la cathédrale, aux bibliothèques, aux musées, à ce palais de l'*Ayuntamiento* dont je n'ai rien dit, auquel je tournais le dos pendant les processions, et qui vaut pourtant la peine qu'on se retourne et qu'on y retourne.

Quel dommage qu'il ne soit pas achevé, que la restauration en soit incomplète et qu'on l'ait restauré, puisqu'on ne devait pas le finir! On a ajouté des pierres non taillées à de fines ciselures de la Renaissance et imité Charles-Quint, le profanateur de l'Alcazar, de l'Alhambra, en déshonorant un chef-d'œuvre, dont l'auteur est inconnu, par une maçonnerie prétentieuse qui ne garde pas l'anonyme.

Pendant mes dernières promenades dans cette ville charmante où les jours de deuil sont si doux et les jours de gaieté si éclatants, j'aurais voulu sonner ou frapper à ces grilles merveilleusement ouvragées des *Patios* et mendier la permission de respirer les orangers de ces cours de marbre dont les jets d'eau me semblaient parfumés.

Il était encore trop tôt pour que les meubles d'été, pianos, tables de jeux, divans, fussent installés sous ces fraîches arcades, pour qu'on y reçût les visites le jour et pour qu'on y fît de la musique la nuit; mais il y a des décors qui ne sont jamais vides et que le silence emplit délicieusement.

J'ai vu passer Carmen, non pas celle de l'Opéra-Comique, mais celle du roman, étrange, séduisante, fatale; et je n'ai jamais si bien compris à quel degré Mérimée, qui se défendait de la poésie comme un diable se défend de l'eau bénite, était un poète vrai, incisif, électrique, évoquant une vision dans une étincelle.

A la sortie de la manufacture de tabacs (un édifice insignifiant qui ressemble à une caserne), les ouvrières, rajustant leurs mantilles, trouvent toujours à qui parler, à qui répondre. Il y a devant la porte et à quelque distance comme une foire des cœurs. Ces quatre mille faiseuses de cigares ne sont pas toutes jolies; mais presque toutes ont un sourire fier qu'elles lancent au visage comme Carmen lançait sa fleur de cassie, et, quand elles sortent, vives, bruyantes, provocantes, même sans songer à provoquer, on dirait le défilé d'un conservatoire de beauté, de tournure, de diablerie féminine.

Les gitanas se reconnaissent bien, non seulement au bronze du visage, mais au rythme violent de la marche. Elles frappent le pavé du pied comme si elles allaient danser. Peut-être bien que, le soir, on les retrouverait dans les *escuelas de bailes*, une fleur piquée dans les bandeaux de leurs cheveux noirs collés aux tempes, la hanche augmentée de jupons empesés, les pieds chaussés de bottines à talons, chantant ces refrains aigus qui paraissent leur brûler le gosier et dansant cette danse sans pareille qui épouvanterait tous nos inspecteurs de bastringues.

Elles babillent en sortant. Ce qu'elles disent, je ne l'ai pas compris. Je suppose qu'elles se moquent des priseurs, vieux et laids, empressés sur leur passage, et qu'elles leur jettent au nez une variante de notre chanson :

[illegible]

Elles en râpent du plus fin à la Manufacture et font éternuer ceux qui les approchent de trop près sans être attendus.

Il faut renoncer à leur voir un grand peigne posé de travers dans les cheveux : la mode a disparu.

— Restez jusqu'à l'époque de la foire, me disait-on; vous en verrez!

Je crois que la [illegible] m'en [illegible] Hélas! En Espagne comme ailleurs, les costumes nationaux disparaissent; l'unité se fait par la mode avant de se faire par les idées. Une seule chose persiste, qui tient au besoin d'éclat dans ce pays du soleil : c'est le goût des couleurs vives, des robes d'un jaune d'or, des châles d'un violet effronté ou d'un bleu de la couleur du temps. Les hommes du meilleur monde eux-mêmes, quand ils sont de francs Espagnols, ont de la peine à se défendre d'une doublure de peluche rouge pour le revers de leur *capa*.

Il reste la mantille : c'est le palladium. Le jour qu'elle disparaîtra verra décroître les grands yeux andalous.

L'heure était venue d'échapper à notre hôtesse. Quand elle se fut assurée, par un inventaire rapide, que nous n'avions pas augmenté le vide de son mobilier, elle consentit à ne recevoir que le prix convenu, mais non sans avoir essayé de me le faire oublier.

Athalie, suppliante, m'avait fait comprendre que, si je voulais lui accorder une gratification, il fallait la lui donner en secret, la maîtresse de la *casa* ne permettant pas plus un supplément de gages à sa servante qu'un supplément d'égards à ses hôtes.

Le sourire reconnaissant de la pauvre Athalie mêla une émotion vraie au sourire fondant de sa grasse maîtresse, désappointée de ne prendre que ce qui lui revenait.

Elle se vengea sur une dame française, qui fut forcée de payer des chambres qu'elle n'avait pas occupées, mais qu'elle avait *visitées* en arrivant, avec la tentation de s'y établir. Cette prise de possession par le désir d'une minute lui fut comptée à 10 francs par jour; ce qui n'empêcha pas que ces pièces, à côté desquelles elle avait demeuré, n'eussent été habitées en réalité et payées par d'autres voyageurs.

Mais comment résister quand on avait tant de peine à se faire comprendre, quand l'omnibus du chemin de fer allait partir, quand il n'y avait qu'un train pour Grenade? Il fallait acquitter la rançon des bagages pour pouvoir quitter la maison de Rosine.

Si Figaro ne vient plus au logis, don Basile y donne toujours des conseils, et c'est lui qui fait les additions.

L. [illegible]

LE CERISIER

Souvenir

J'étais convalescent. J'éprouvais ce bien-être exquis particulier à cette renaissance à la vie. Les regrets douloureux du passé, comme les craintes de l'avenir, s'amortissaient dans une douce langueur. Enfoui dans un excellent fauteuil, les mains inertes, je regardais mon cerisier, dont la cime verte, ornée de joyeux bouquets rouges, arrivait juste à la hauteur de ma fenêtre.

Quand je m'étais couché, frappé par une maladie grave, mon cerisier était encore tout nu; à peine si les bourgeons, bruns et luisants, commençaient à se gonfler sous l'effort de la sève printanière. De chacun de ces bourgeons un bouquet charmant de feuilles vert tendre avait surgi sous les chaudes caresses du soleil. Du milieu de ce bouquet vert un bouquet de fleurs blanches, plus charmant encore, s'était élancé; puis les fines et légères pétales s'étaient envolées au souffle des vents tièdes, et le fruit tout nu, tout petit, avait remplacé les fleurs. Il avait grossi, il était devenu rose, puis d'un rouge éclatant, comme des lèvres où le baiser fait affluer le sang.

Des maraudeurs ailés, au regard aigu, avaient découvert les fruits appétissants et tentateurs.

Pendant qu'alangui dans un repos réparateur, je fouillais des yeux mon cerisier, une merlette gourmande, effrontée, pillarde, arriva le visiter. Sans vergogne, sans délicatesse comme sans frayeur, elle donna un coup de bec à une magnifique cerise, puis s'envola.

Je me récriai, puis regrettai sa disparition : elle était vive, accorte, fine, élancée, cette voleuse de merlette, avec ses belles plumes noires brillantes, ses yeux étincelants et son bec jaune éclatant! Pourquoi s'était-elle envolée si vite? Sa vue amusait le convalescent. Ma foi, je lui donnais de bon cœur toutes les cerises mûres.

Mes regrets ne durèrent pas longtemps. Elle revint avec deux oiseaux de son espèce, qui se perchèrent avec une certaine gaucherie sur une branche, côte à côte, et restèrent là, bien sages, sans bouger. Ils étaient plus gros, plus bouffis que la merlette; ils n'avaient pas sa crâne désinvolture. Ils ne faisaient point comme elle, avec une prestesse pleine de grâce, ce qu'en langage de maquignon on appelle des tête-à-queue. Ils semblaient avoir défiance de leurs ailes et restaient cois, lourds, patauds, étonnés, mais charmants quand même.

Leurs petites têtes se penchaient; ils regardaient leur mère de côté, comme regardent les oiseaux, allant, venant, sautillant dans l'arbre.

Avait-elle oublié sa cerise entamée? En cherchait-elle une encore meilleure? Elle inspectait avec vivacité le cerisier, branches et branchettes. Parfois un rameau trop faible oscillait sous elle; elle se laissait balancer un moment, trouvant sans doute le divertissement à son goût. Enfin, après mille allées et mille venues, elle se précipita, avec la rapidité de l'éclair, sur la première cerise et en emporta un morceau. Son bec devint tout rouge du jus du fruit. D'un coup d'aile elle vola vers ses petits. Ils ouvrirent le bec et battirent des ailes avec ce doux frémissement d'appel à leur mère qu'ont les jeunes oiseaux.

Elle donna à l'un d'eux son butin et revint prestement à la cerise; le second petit eut aussi sa becquée. Puis la merlette se mit à fureter encore.

— Gaspilleuse, voleuse, lui disais-je *in petto*, finis donc le fruit entamé au moins!

Ah bien oui! Elle découvrit une autre cerise, la becqueta énergiquement et porta le fruit de ses rapines aux oisillons ravis, toujours prudemment perchés sur la même branche.

Elle chercha encore et attaqua une troisième cerise. Les petits furent de nouveau régalés.

Il y eut encore plusieurs voyages. La dernière fois, leur mère, quand elle revint, les trouva endormis, serrés, calés l'un contre l'autre, flanc contre flanc, le cou ployé, la tête gracieusement cachée sous l'aile. La merlette, alors libre de tous soins maternels, s'abandonna avec ardeur à sa gourmandise.

Elle revint aux trois cerises entamées et s'acharna à les débarrasser de leur chair juteuse, ne laissant que le noyau. Cela fut fait avec une telle conscience, une telle propreté, que pour quelqu'un qui n'eût jamais vu de cerise le noyau eût pu passer pour une petite noisette.

De temps en temps elle interrompait ce festin ou ce nettoyage et venait regarder les jeunes merles. Sa vigilance ne s'endormait pas dans les délices de mon cerisier.

Les trois noyaux bien nets, elle vint se percher vis-à-vis de ses petits.

Ils dormaient toujours, les deux gros emplumés. De temps en temps ils ouvraient un œil, relevaient gentiment la queue, et une petite masse blanche tombait sur le sol; puis ils se resserraient câlinement l'un contre l'autre et reprenaient leur somme interrompu.

La merlette en profita pour vaquer à de petites occupations intimes; elle nettoya et aiguisa son bec contre le tronc du cerisier, se gratta, s'éplucha, s'étira les ailes avec de jolis mouvements qu'une coquette lui eût enviés.

Les jeunes merles s'éveillèrent, et tous trois prirent leur vol, à mon grand regret.

— Revenez, leur dis-je; où nichez-vous? Est-ce votre mari, votre père, qui chante si bien, tous les matins, à l'aube? Souvent sa chanson a chassé mon insomnie. Je vous dois vraiment bien des cerises, charmants maraudeurs; à trois par jour, il y en a pour longtemps.

Revinrent-ils? Je ne sais.

La santé m'étant rendue, la vie me reprit dans ses rouages de fer.

Nous n'avons pas le temps, dans notre siècle à toute vapeur, d'écouter chanter les merles ni de les regarder manger nos cerises.

C'est grand dommage!

PARIA KORIGAN
(Mme ÉMILE LÉVY).

CAUSERIE LITTÉRAIRE

I.

MM. Auguste Lacaussade et Edouard Grenier, exécuteurs testamentaires littéraires d'Auguste Barbier, accomplissent un acte de piété en publiant quelques pages trouvées dans les cartons de l'auteur des *Ïambes* (1). Ils espèrent ainsi réveiller un instant le souvenir de ce nom qui avait eu son heure de retentissement en 1830, et autour duquel s'était fait depuis longtemps le silence. Auguste Barbier s'est survécu pendant près de cinquante ans. Quand on annonça sa mort, ce fut une surprise pour beaucoup : Eh quoi! il vivait encore? Ses dernières satires — elles datent de 1865 — avaient passé presque inaperçues. Leur pâleur et leur froideur faisaient un tel contraste avec la violence emportée et les couleurs brutales des *Ïambes,* qu'on en était à se demander si elles avaient bien le même père. Oui, c'était bien le même, mais refroidi. Les années avaient transformé son tempérament; d'ultra-sanguin, il était devenu un cas d'anémie. On le regrettait autour de lui et sans doute il le déplorait lui même. Pour moi, je m'en consolais aisément, n'ayant jamais eu une admiration bien vive pour ces *Ïambes,* des énergumènes au geste vulgaire, à la voix éraillée, le sang à la figure et aux yeux. Sans doute leur grosse poitrine s'agitait violemment, et cela faisait impression; mais il semblait qu'elles arrivassent haletantes après avoir escaladé des barricades. J'avais tort sans doute; mais dans cette poésie il y avait pour moi trop de corps et pas assez d'âme. Des reflets d'en bas, pas un rayon d'en haut. Tout y était matière. « Poésie de garçon boucher », telle est la note bien trop sévère que je retrouve sur mon volume, mais qui marque ma première impression. Comme je viens de le dire, j'avais tort.

Hélas! se survivre! Hélas! être et n'être plus! Quel supplice de toutes les minutes! Quels mélancoliques et amers retours vers l'heure rayonnante trop vite et depuis si longtemps écoulée! On vit alors dans le passé. J'ai connu dans une petite bourgade un brave instituteur qu'une disgrâce avait précipité là après une période de splendeur en l'école de Saint-Arnoult. Chacune de ses phrases débutait ainsi : Quand j'étais à Saint-Arnoult..., et toujours et partout Saint-Arnoult. De même Auguste Barbier, dans ses souvenirs que l'on publie, se reporte vers l'époque lointaine où l'ombre ne s'était pas faite autour de son nom. Il vit par l'imagination en 1830, il revoit les trois journées de Juillet qui ont fourni, par leurs conséquences, l'inspiration des *Ïambes*, puis celles de février 1848, où il s'est dit sans doute : Je vais être inspiré encore! Par malheur, celles-ci ne lui ont donné que l'occasion de se montrer bon garde national. Peu intéressants, d'ailleurs, ces souvenirs, pas plus que les souvenirs de voyage en Italie qui sont publiés à côté. Quoi! il n'a pas eu d'autres émotions que celles-là! Son imagination ne s'est pas plus enflammée! Quoi! il n'a pas vu plus que n'eût vu M. Perrichon! Alors, à quoi bon tirer de son carnet ces plates pages? Pourquoi publie-t-on aujourd'hui ces notes insignifiantes?

Mais peut-être trouverons-nous quelques pages intéressantes dans la collection de silhouettes contemporaines qui termine le volume? Nous trouvons surtout des rancunes, des vengeances, et parfois une récolte des petites ou grosses méchancetés que d'autres ont lancées contre les noms qui brillent d'un vif éclat. On dirait que les succès retentissants des poètes contemporains l'irritent à mesure qu'il entre lui-même dans l'obscurité et le silence. Voyez les quelques pages désobligeantes consacrées à Victor Hugo. Et puis, il a parfois des représailles sévères. Par exemple, quelqu'un a demandé à Sainte-Beuve pourquoi il n'avait pas fait réimprimer deux articles consacrés aux œuvres de l'auteur de *la Guerre*. « C'étaient des réclames de libraire », a répondu Sainte-Beuve, et il écrit un nouvel article qui n'est pas élogieux. Ah! voilà ce que tu dis de moi? Eh bien, voici ce qu'on dit de toi! Et alors une litanie de mots désagréables sortis de telle plume ou de telle bouche. Quand Barbier n'a pas de griefs personnels ni d'injure à venger, tout au moins souffre-t-il de l'indifférence qu'on lui témoigne. Pourquoi ne parle-t-on pas de lui? Musset a cité son nom à propos du tableau des barricades d'Eugène Delacroix; voilà qui est bien; mais, à part cette mention, il reste toujours dans une froide réserve. Et alors : « C'était une nature poétique des mieux douées, qui a été *avariée* par sa liaison avec Stendhal et Mérimée. » Et presque toujours ainsi la note malveillante. On sent la vanité aigrie. Seul, Gustave Planche est traité de façon amicale; sans doute il n'avait pas maltraité le poète. Ces *silhouettes,* tracées au charbon et dessinant les verrues, me plaisent moins encore peut-être que les *Souvenirs*. Après tout, je donnerais le choix pour une épingle.

II.

C'est toujours un plaisir d'entendre M. Léopold Lacour parler du théâtre, parce qu'il en a la passion et presque le fanatisme. Il y met une ardeur, une conviction qui vous touchent, alors même qu'on se cabre contre certaines de ses théories. On lira donc avec intérêt son dernier volume, *Gaulois et Parisiens* (1). De Gaulois, je n'en vois qu'un parmi les auteurs dramatiques dont il nous entretient : c'est M. Labiche; en revanche, trois Parisiens, Henri Meilhac, Ludovic Halevy et Edmond Gondinet, les [illegible] devant M. Lacour, qui s'est engagé à les *pourtraicturer* d'un pinceau [illegible], ressemblance à peu près [illegible]. A peu près seulement, mais personne ne se plaindra, car le peintre n'est pas de ceux qui entaillent leurs modèles. Il ne les traite pas non plus outre mesure. Par exemple, il imprime à la figure de M. Labiche, physionomie purement gauloise, un cachet parisien; mais il se refuse très nettement à imiter

(1) [illegible]

(1) [illegible] Paris, [illegible]. Charpentier.

d'autres peintres qui ont donné à l'auteur de Célimare un air profond, une attitude de philosophe. Voyez d'autres portraits où on lui a mis à la main un scalpel avec lequel il est censé fouiller les replis les plus cachés du cœur humain. M. Augier n'a-t-il même pas salué son ami Labiche du nom de Molière? Eh bien non, proteste M. Lacour; non, décidément ne l'appelons pas Molière! C'est absolument mon avis, et celui de M. Labiche lui-même sans doute, car il a bien trop d'esprit, cet amuseur bon enfant, pour se croire si philosophe que cela.

Et tenez, j'ai bien envie, à propos de philosophie, de taquiner un peu M. Léopold Lacour. Est-il bien assuré de n'avoir pas, en ce moment, un léger accès de *philosophomanie?* C'est une maladie distinguée d'ailleurs, et ne l'a pas qui veut. Toujours est-il qu'à propos des œuvres légères de tous ces enfants des muses frivoles, il disserte et argumente un peu plus qu'on ne s'y attendait. Et des théories, et des règles, et des définitions, et des principes, et de l'esthétique, comme si cela ne coûtait rien! Et des formules pour caractériser scientifiquement ces amuseurs! Chacun d'eux a la sienne. Tout cela est bien savant, monsieur Lacour! Sans compter que vous vous êtes proposé un but : affranchir le théâtre des conventions qui le tyrannisent; et ce n'est pas tout : dégager les lois de la rénovation dramatique. Allons, soit! affranchissez, dégagez, formulez, synthétisez! Si vous parvenez jamais à tuer les conventions, ce n'est pas moi qui pleurerai sur leur tombe; mais j'ai bien peur que vous et moi nous ne mourions avant elles. Cependant rien ne vous décourage, pas même l'exemple de M. Dumas fils, qui avait fait la même tentative, non pas armé de thèses et de théories, lui, mais frappant sur la citadelle ennemie avec des drames et des comédies qui semblaient faire brèche. Eh bien, M. Dumas a fini par s'avouer vaincu. Il nous l'a dit avec mélancolie : décidément le public est un grand enfant, pour qui le théâtre est un grand Guignol, où l'on écoutera toutes les philosophies que vous voudrez, pourvu que ce soit Polichinelle qui les dise. « Mais non, réplique M. Lacour. Voyez plutôt *les Corbeaux* de M. Becque, qui ont croassé malgré tout. » Exemple singulièrement choisi, il faut l'avouer. Ont-ils croassé longtemps, ces corbeaux sinistres? Quelques soirées à peine, et leurs cris lugubres ont bientôt fait le vide dans la salle de la rue Richelieu. Ici même, où j'avais protesté contre eux, on les avait défendus avec beaucoup d'esprit; l'événement m'a donné raison. Contentez le public, dit M. Sarcey, et sur cela M. Lacour se révolte. Et il objecte le drame et la tragédie qui *finissent mal*. Eh bien, qu'en conclure? C'est qu'en finissant mal ils contentent le public, tandis qu'en finissant mal la comédie ne le contente pas. Encore une convention! Oui sans doute; mais c'est qu'en effet tout, au théâtre, n'est que convention. M. Lacour se débat vainement, tout aussi vainement que M. Zola, qui ne veut pas, lui, de dénouements heureux, mais qui ne veut pas de dénouements du tout.

L'esthétique autoritaire de M. Lacour ne m'a donc pas séduit. J'aime mieux l'entendre discourir sans prétention philosophique sur les badinages de MM. Halévy et Meilhac, de M. Gondinet, de M. Labiche. Et ici encore cependant, qu'il me permette une objection. Est-il sûr d'être bien compris des lecteurs qui n'ont pas suivi religieusement le théâtre contemporain? Il suppose qu'on ne saurait ignorer l'existence des héros de M. Labiche ou de M. Halévy. Il en parle comme s'il s'agissait d'Orgon ou de Polyeucte, de Néron ou d'Hernani. Gavaud et Minard appartiennent à l'histoire autant qu'Horace et Curiace. Quand il a nommé Fadinard, Bouchencœur ou le général Boum, tout le monde doit être au courant; cela pour lui ne fait pas un pli. Qu'est-ce que Fadinard, qu'est-ce que Bouchencœur? interrogez-vous. — Et lui, avec une commisération profonde : Autant demander qu'est-ce que le cardinal de Retz, qu'est-ce que Turenne. Et de hausser les épaules avec un suprême dédain. Imagine-t-on qu'on ne connaisse pas Fadinard? — « J'enrage quand je vois des femmes ignorantes », s'écriait M. Jourdain indigné. De même s'indigne M. Lacour. Et sur cela : Alors je n'écris pas pour vous; ne me lisez pas; peu m'importe! — Voyons, monsieur Lacour, un peu d'indulgence pour les malheureux qui ne sont pas bien au courant de Minard et de Gavaud! Daignez les instruire sans vous mettre en colère. Il ne faut pas décourager les lecteurs de bonne volonté qui demandent à sortir de leur ignorance, et il ne faut dédaigner aucun lecteur.

III.

Je demande le ruban du Mérite agricole pour le baron Lafond de Saint-Mür, sénateur de la Corrèze (1). Quels sont ses titres? Bien mieux que des colzas supérieurs, des porcs gras ou des volailles gonflées; oui, bien mieux : un plaidoyer en faveur des jardins et des champs, un éloge très senti de la vie rustique, une série de variations sur l'air connu : Heureux le paysan s'il connaissait son bonheur! Après l'avoir entendu, je cours aussitôt à la gare d'Orléans. Donnez-moi un billet pour Aubazine en Corrèze, avec correspondance pour un hêtre touffu comme celui de Tityre! Et m'y voilà. Ah! la bonne odeur de foins coupés! Ah! le doux murmure des eaux courantes! La jouissance serait plus vive encore si, comme le baron, j'étais propriétaire de ce hêtre et si ce ruisseau arrosait mes luzernes. Et pourquoi ne pas devenir propriétaire? Écrivons aux *Petites-Affiches :* « On demande à acheter un hêtre voisin d'un ruisseau. » Et voilà l'effet salutaire des idylles du baron. On va déserter en masse les boulevards pour aller enfler des pipeaux sous les arbres touffus. Pour ma part, je veux être voisin du baron, parce que nous avons les mêmes goûts. Nous n'aimons pas seulement le foin coupé, mais aussi les lettres. Il est enthousiaste d'Horace, moi de même; nous nous en réciterons des strophes. Mon fanatisme n'ira pas, comme le sien, jusqu'à faire honneur à Horace des vers de Virgile, de celui-ci par exemple : *Trahit sua quemque voluptas;* nous pourrons bien discuter aussi sur Chateaubriand, qu'il admire plus que moi, et cela

(1) *La Terre natale*, par le baron Lafond de Saint-Mür. — 1 vol. Paris, 1883. Charavay frères.

parce que « ce génie mélancolique et suave a été l'aliment de son toit solitaire », tandis qu'il n'a jamais alimenté le mien; mais ces discussions mêmes auront leur charme. Et puis nous planterons des arbres ensemble, car, comme a dit M. About : « Un homme qui plante un arbre a bien mérité de l'humanité. » Enfin les campagnes se dépeuplent, la couche des paysans devient moins féconde; nous travaillerons à repeupler les campagnes — oui, par de sages conseils, des homélies familières sur l'emplacement du jeu de boules. Je ferai des *Causeries rustiques* au lieu de ces *Causeries littéraires*. En vérité, je suis tenté par ces tableaux du baron de Saint-Mür. D'autres le seront comme moi et céderont peut-être à la tentation. Et alors, qu'on vienne nous parler de Célimare, de Bouchemaison et du général Boum! Avec quel dédain nous hausserons les épaules tandis que M. Lacour, nous regardant d'un air de pitié, haussera les siennes! On peut objecter au baron Lafond de Saint-Mür qu'il faut avoir des rentes pour aller vivre aux champs avec lui; mais ce sont les riches qu'il a voulu surtout convertir, et de son livre se dégage un parfum honnête et sain.

IV.

Le nouveau récit de M. Emmanuel Denoy, *Mercedès Pepin* (1), est une intéressante étude psychologique mélangée de trop de physiologie et de pathologie. Quel abus de la médecine! Description des prodromes des maladies, peinture des accidents nerveux, des désordres splanchnologiques, distinctions établies entre des affections d'apparence identiques, mais différentes en réalité, que sais-je encore? En lisant tout cela, on se tâte, on prie l'ami qui vient vous voir de vous ausculter et on se trouve deux ou trois maladies mortelles. Vous verrez : avant de finir le volume, vous appellerez un notaire pour faire votre testament.

Je voudrais ne parler que de l'analyse psychologique; mais il me sera difficile tant la physiologie s'y mêle. L'âme étudiée est celle d'une belle jeune femme unie à un vieux gentilhomme atteint et convaincu d'albuminurie. Dans le voisinage rôde un jeune rustre qui n'a pas la moindre affection splanchnologique. Le nom du gentilhomme va s'éteindre : tout à coup, révélation inespérée, symptômes constatés par le médecin, ce nom illustre ne s'éteindra pas. C'est alors que commencent les angoisses de l'âme troublée. Cet enfant attendu sera-t-il l'enfant du château qui tombe en ruines ou de la ferme solidement assise? L'âme troublée interroge un livre infaillible : *l'Art de vérifier les dates*, et elle se rassure. Ce sera bien l'enfant du château. Elle n'aura donc pas le remords de voir son fils voler des caresses et une fortune. Hélas! vaine espérance. En mettant les premiers langes à l'enfant, on constate sur lui une lentille indiscrète et mal placée. Une seule; mais cette lentille unique est une révélation foudroyante. Cette lentille, en effet, est un don du jeune rustre, qui en a, lui, non pas une, mais tout un plat. Atavisme et hérédité! Ah! plaignez alors la pauvre âme en proie aux remords! Le volume aurait dû avoir pour titre *la Lentille ou le Supplice d'une mère*. L'enfant volera donc les caresses et la fortune du gentilhomme! Et, sur cela, l'âme inquiète, pour réparer le mal dans la mesure du possible, songe à donner des leçons de grammaire ou de piano. Étrange, n'est-ce pas? cette idée d'une comtesse millionnaire espérant courir incognito le cachet. Cependant l'albuminurie du comte a fait des progrès. Il n'en a plus pour longtemps. L'âme inquiète pourra alors réparer sa faute en épousant le jeune rustre et en donnant ainsi à son enfant son vrai père. Si l'un ou l'autre doutait, on comparerait la lentille aux lentilles et toute incertitude serait levée. Mais le jeune homme aux lentilles songe à un autre mariage : il faut donc le retenir par tous les moyens possibles. L'âme inquiète s'y résigne et sans se ménager. Enfin le gentilhomme à l'albumine se décide à mourir et meurt en pardonnant. — Quoi, vous saviez? — Oui, je savais! Et comment savait-il? Grâce à la lentille révélatrice? Non, mais à une consultation médicale qu'il serait trop long de raconter : toujours la physiologie et la pathologie. Mais il n'y aurait pas à réclamer si elles n'intervenaient que dans cette scène de la consultation, car elle est ingénieusement préparée et habilement conduite. Le volume de M. Denoy, tout en prêtant le flanc à la critique, marque, en effet, des qualités réelles d'invention et dénote un tempérament dramatique.

M[illegible] G[illegible]

(1) *Mercédès Pepin*, par Emmanuel Denoy. — 1 vol. Paris, 1[illegible]. Calmann Lévy.

NOTES ET IMPRESSIONS

Lorsque, dans un théâtre, les trois coups frappés, le rideau se lève sur un « riant paysage », est-ce que vous vous demandez qui a placé le chêne antique étendant ses rameaux sur une partie de la scène, le banc qui y est invariablement adossé et la chaumière du second plan, en pan coupé, d'où sortira dans un instant la jeune ingénue en jupons courts? Les portants, également, ne disparaissent-ils pas sous les broussailles, les fleurs et la verdure? Et, à moins d'être dans une avant scène, avez-vous jamais songé aux becs de gaz appliqués le long des herses qui éclairent le décor et donnent au spectateur l'illusion d'un beau jour?

Il en est de même pour l'idylle que vous allez chercher tous les étés au bord de la mer. Rien n'y est spontané. Le décor comme les accessoires, tout est préparé pour la circonstance, pour vous recevoir. Le grand infini a aussi sa mise en scène; mais, comme au théâtre, n'arrivant que lorsque tout est en place, vous perdez de vue la main du machiniste et les pinceaux du décorateur.

Des circonstances fortuites nous avaient conduit, cet été, dans une station de bains de mer très en vogue, bien avant que la présence du premier baigneur n'ait été signalée. Il faut avoir assisté dans la coulisse, comme nous l'avons fait,

aux travaux préparatoires auxquels se livre tout ce qui touche à l'industrie des bains de mer ; il faut avoir reçu bien des confidences et relevé des courages abattus pour se faire une idée de la somme d'efforts, des miracles de combinaisons qu'on déploie pour arriver à ce résultat affiché un beau matin sur tous les murs de Paris :

X...-SUR-MER

Ouverture des bains de mer le 15 juin.

∴

Dès le mois de mai, les propriétaires autochtones commencent les préparatifs nécessaires à la location de leurs villas ou appartements meublés. Il ne suffit pas, croyez-le bien, d'aérer les chambres, de battre les tapis, laver les carreaux et attacher un bel écriteau bien affriolant à la grille d'entrée. Le travail intérieur auquel se livrent les dames propriétaires — ce sont toujours des dames qui louent — est effrayant. Ce n'est pas une sinécure que de s'établir *loueuse en garni*. Je ne crois pas qu'aucune autre profession exige autant de connaissances pratiques et spéciales, d'aptitudes diverses, voire même de ruses et de subtilités. On en arrive même à faire bon marché de sa dignité et à étouffer tout sens moral. La dame disparaît sous la loueuse. Son activité est prodigieuse. Sans s'en douter, elle devient menuisier, tapissier, argentier, maître verrier, mosaïste, peintre, maçon, zingueur. Je passe une profession que j'ai vu, ou plutôt senti exercer un soir, au clair de la lune, pendant une grande marée, en famille... Bref, la plus modeste loueuse en remontrerait à Robinson.

Elle sait recoller les pieds des fauteuils, des canapés, les dossiers si fragiles des chaises volantes. Je ne vous dirai pas que ces réparations sont d'une solidité à toute épreuve. Qu'est-ce qu'on leur demande, à ces meubles? De faire bonne contenance pendant l'inventaire d'entrée. Comme les réparations incombent aux locataires, à la fin de la saison tout est remis en bon état, ayant été refait aux frais des locataires par des gens du métier.

∴

Le vieux chêne et l'ébène n'ont pas de mystère pour notre loueuse. Elle répare le premier avec du brou de noix et le second avec du noir de fumée. Elle réargente elle-même son ruolz avec des mixtures préconisées aux quatrièmes pages des journaux, sans réfléchir à quoi elle s'expose en exposant ses locataires à l'empoisonnement.

Personne ne sait mieux qu'elle dissimuler sous des housses permanentes, fixes, la misère, la vétusté et la nudité de son ameublement, et recouvrir les taches d'humidité et les plaques de champignons, qui éloigneraient les locataires jusqu'à la troisième génération, d'éventails et écrans japonais à quarante centimes la douzaine, qu'elle dispose en panoplies aux bons endroits. Les cheminées qui fument sont condamnées, et, pour qu'on n'ait pas l'idée de s'en servir, la loueuse place devant les foyers des fougères que les enfants vont arracher dans les champs.

Sa voisine annonce quatorze lits : elle en aura dix-neuf. Elle en fourre partout. Elle en installerait dans les buffets et dans les tiroirs des commodes. Aussi pratique-t-elle sur une grande échelle le mystère du dédoublement des matelas. Moins de laine, mais on les fera bouffer davantage. Elle n'aime pas à perdre de place. Elle a un talent tout particulier pour utiliser les moindres coins : ainsi, dans une chambre à coucher, elle a trouvé le moyen de se servir des quatre angles. Chaque angle a quelque chose de dissimulé par un rideau de lustrine à tête hollandaise; un des angles forme cabinet de toilette; un autre, porte-manteau; le troisième sert de lingerie, le quatrième... « Comme ça, on a tout sous la main », dit-elle en faisant le boniment à ses locataires. Devineriez-vous jamais avec quoi elle est arrivée à confectionner des toilettes Pompadour? Avec de vieilles caisses hors de service en bois blanc qu'elle recouvre de lustrine rose et de mousseline brochée.

∴

Elle a, en général, deux passions malheureuses, la loueuse en garni : l'andrinople, et les petits glands de laine rouge ou bleue qu'elle fait elle-même. L'économique andrinople donne un air vénitien et sert de fond aux meubles bretons noir de fumée. Quant aux petits glands de laine, elle en fourre partout. Elle trouve que « ça relève ». C'est une orgie de glands. Elle en décore les chaises de jardin en tôle jaune, qui deviennent, grâce à cet appendice, meubles d'appartement. Vous êtes étonné de voir une chaise de jardin dans la chambre à coucher que vous allez habiter : les trois petits glands qui y sont suspendus vous jettent un regard suppliant; vous ne faites aucune observation à la propriétaire. Les voltaire, bergères, sont désavantageusement remplacés par des fauteuils de jonc auxquels la fée industrieuse a ajouté un petit volant formant baldaquin. Ça convient aux bains de mer, paraît-il. Il ne faut pas lui demander de confortable : elle est avant tout une femme de goût.

∴

Quelle activité il lui faut déployer, la malheureuse, pendant les derniers jours! On a déjà signalé un ou deux Parisiens. Vite on descend du grenier tout ce qui « craint l'humidité » : *Bélisaire* et *les Bienfaits du commerce*, la cave à liqueurs, qui vont se prélasser sur les cheminées et sur une console entre deux flambeaux argentés; *Mazeppa, Sainte Monique, Don Juan* et *Haydée*, pour orner les murs du « salon de société ». On sort des armoires les vases de Gien, les « sujets » qui remplacent les pendules absentes. On fait accorder légèrement le piano; et on recolle une dernière fois le tabouret, qui s'obstine à ne pas tenir et que l'accordeur, en s'asseyant sans précaution, a décollé. On le met au soleil pour sécher. On lave tous les anti-macassar, qui s'appellent légion. On sort de leur camphre et de leur poivre les suspensions, vide-poches en laine et perles; et pendant la dernière veillée ces demoiselles fabriquent des lustres et des bobèches en papier rose. On brosse, on bat *Garibaldi* et *le Lion qui*

lutte avec un tigre du Bengale, passés à l'état de tapis de foyer et de descente de lit. Les étagères sont repeuplées de coquillages, et le « thé » disposé sur la table de milieu du salon. Enfin, avec du savon et une plume imbibée d'huile, on frotte et on enduit les tiroirs rebelles et les serrures récalcitrantes.

∴

Le jardin aussi a fait sa toilette. On a fait pousser des pétunias et des capucines, fleurs qui « se répandent », et repiqué des géraniums qui feront toute la saison. Les enfants de la propriétaire vont chercher sur la plage, avec leurs petites pelles et leurs petits seaux, du sable pour en couvrir les allées. Comme c'est du sable de mer, il ne sèche jamais et entretiendra sous les pieds une douce humidité pendant toute la saison. On fortifie les corbeilles avec des coquillages et des petits galets. Enfin on descend du grenier, avec des précautions infinies, *la petite Fille au parapluie* et *le petit Garçon qui perte une [illegible] sur la [illegible]*, genre terre cuite, qui doit prendre place sur un piédestal au milieu de la corbeille placée devant la maison. L'année prochaine, on a l'intention d'argenter cette œuvre d'art... pendant qu'on argentera le ruolz...

∴

Il y a encore une série de préparatifs; mais ils sont d'une nature très délicate et nous entraîneraient trop loin. Ce sont ceux que fait la propriétaire quand elle est mère, quand elle a des filles à caser. Comme les villas, elle les retape à neuf tous les ans, dans l'espoir de tomber sur le locataire idéal : un veuf ou un célibataire.

— Et le peintre qui n'arrive pas? Qu'est-ce que nous allons faire, mon enfant? Il ne verra plus clair! Il va faire nuit. Va le chercher et reviens avec lui.

La pauvre femme, qui a repeint elle-même ses persiennes, qui a fait des raccords, des vitraux anciens, des mosaïques avec des pains à cacheter, qui a passé ses appartements à l'encaustique, est obligée d'avoir recours aux pinceaux du peintre de la localité pour « débaptiser » sa maison et lui donner un nom nouveau. Elle ne peut pas grimper elle-même, dans la rue, à l'échelle. Si quelque futur locataire la surprenait durant cette opération!... On débaptise assez souvent ses maisons au bord de la mer. Une villa qui a cessé de plaire, démonétisée, décriée à cause de ses mauvaises odeurs, une maison dans laquelle une famille a attrapé le typhus ou a été asphyxiée, se débaptise couramment tous les ans. Ce petit travail se fait à la tombée de la nuit : *Réséda* se réveille *Serpolette; les Marronniers, Trianon; Lucie* devient *Ernestine*.

∴

On ne chôme pas davantage au casino, sur la plage. Règle générale : le casino est agrandi tous les ans. On va même y déployer, cette saison, un luxe asiatique à grand renfort de portières de karamani et d'aloès. On empote les fusains traditionnels destinés à dissimuler les musiciens les soirs de bal et à donner un petit air nature à la terrasse, et on met dans deux cache pots deux yucca qui doivent faire l'ornement de la salle de lecture. On remplit la bibliothèque des dernières nouveautés. On fait des essais d'éclairage. On répète *M'sieur Landry* ou *les Rendez-vous bourgeois*. On savonne le mât et on fait jouer le drapeau pour le hisser le jour de l'inauguration. Le pâtissier-glacier prépare ses petits fours. Le directeur-rédacteur de *l'Écho d'X...-les-Bains* regarde si son petit article annuel de bienvenue aux baigneurs peut encore servir cette année. Le peintre du pays ravive les verts de la « forêt Louis XV » et les ors du « salon Watteau » dans lesquels Jeannette fera courir son aiguille et M. de Cadillac épousera la veuve du répertoire.

Au rez-de-chaussée, les familles des « baigneurs » remettent des galons neufs aux costumes, rapiècent les peignoirs, repeignent le bateau de sauvetage, les bains de pied, les numéros des cabines; et à ces dernières on raccommode leurs trous indiscrets. L'administration distribue des yokohama neufs aux baigneurs et aux garçons de service. On astique le tir. On prépare les écuries qui vont recevoir les petits chevaux. On enlève les végétations qui auraient pu pousser sur les rochers. On remplace les varechs, qui pourraient donner un air négligé à la plage, par des planches qui vont la recouvrir en tous sens.

Dans la ville, devant leurs boutiques ou leurs fenêtres, les jeunes filles brodent des espadrilles et écrivent le nom du pays en laine rouge ou bleue sur des paniers à ouvrage : un souvenir du pays qu'on emporte toujours. L'entreprise de la mendicité attend avec impatience l'arrivée des coquillages qu'elle a commandés à Paris pour vendre sur la plage. Un marchand de curiosités de la rue de Chateaudun est en train de déballer ses antiquités. Le sauveteur breton fait reluire son chapeau de toile cirée et passe à la poudre ses nombreuses médailles de sauvetage. On signale l'arrivée de Mlle Van der Mech, la fée aux oiseaux, du marchand basque à bonnet rouge, de quelques grecs chassés de la station balnéaire voisine. On peut frapper les trois coups. Au théâtre! au rideau! Messieurs les voyageurs, prenez vos billets!

BULLETIN

Chronique de la semaine

Élection sénatoriale. — Le 22 juillet, M. Naquet est nommé sénateur dans Vaucluse par 107 voix sur 206.

Élection législative. — Dans l'Aude, l'élection législative du 22 juillet aboutit à un ballottage entre MM. Turel et Papinaud, républicains, et M. Lamothe Thenet, clérical.

Travaux parlementaires. — Sénat. Les 20, 23, 24, 25 juillet, suite de la discussion sur la réforme judiciaire. — Chambre des députés. Les 20, 21, 23, 24 et 25 juillet, discussion sur les conventions avec les compagnies de chemins de fer. Le 23, clôture de la discussion générale par 206 voix contre 166.

Angleterre. — En présence de l'opposition de l'opinion publique, le ministère retire le projet de convention intervenu entre M. Gladstone et M. de Lesseps au sujet du canal de Suez.

Nécrologie. — Le 21, mort de M. Daron, député de Saône-et-Loire. — Le 22, mort de M. Reynald, doyen de la Faculté des lettres d'Aix.

M. Egger (1)

Personne n'a plus qualité pour parler de la tradition et des réformes dans l'enseignement universitaire que l'éminent professeur qui appartient depuis 1840 à la Faculté des lettres et dont le vaste savoir, éclairé par le goût le plus sûr, servi par une parole élégante et attrayante, consigné dans des ouvrages aujourd'hui classiques, a formé déjà plusieurs générations d'humanistes et d'érudits. La tradition, il la représente dans ce qu'elle a de plus solide et de plus aimable. Les réformes, en ce qu'elles ont de pratique, il les a réclamées, pour la plupart, et l'un des premiers. Sans doute on ne saurait attendre d'un helléniste et d'un philologue tel que M. Egger un acquiescement complet et sans réserve à des mesures qui auraient pour objet de restreindre à l'excès dans nos classes les exercices de grammaire ou l'étude du grec; sur ce dernier point notamment, il rappelle, avec une légitime satisfaction, qu'on doit à son intervention au sein du Conseil supérieur que cette étude fût commencée dès la quatrième. Il se plaint de l'abandon du thème grec et du vers latin, mais sans amertume et avec une sorte de douce résignation. Ses adieux au vers latin sont d'une mélancolie charmante, presque touchante : « Je regrette, pour ma part, leur disparition sur nos programmes d'études; mais je crains bien qu'elle n'ait été nécessaire. Tout au plus demanderais-je qu'on leur laissât le rôle d'exercice facultatif. Certes, Dieu me garde de médire de la muse latine! Je lui dois dans ma carrière quelques succès dont je lui suis reconnaissant, et, si je me croyais moins refroidi par l'âge, je voudrais écrire en sa langue son oraison funèbre. Mais je ne me flatterais pas de la rappeler à la vie. »

En revanche, dès 1862, M. Egger demandait que l'étude des antiquités grecques et romaines fût étroitement unie, dans nos classes, à l'interprétation, jusque-là trop exclusivement littéraire, des chefs-d'œuvre. Il protestait même, avec toute raison, contre ce préjugé, fort commun chez nous, qui réduit l'enseignement classique aux humanités, et il signalait en termes remarquables les dangers d'une pareille méthode. « N'y a-t-il pas, disait-il, même à propos des grands hommes et des modèles excellents, d'autres leçons à donner que celles d'une littérature dogmatique résumant, en chaque genre, les lois suprêmes du beau? ... La critique trop amie des axiomes court risque d'aboutir souvent à des abstractions stériles. A vouloir dominer de trop haut les accidents de la pratique et les caprices du talent personnel, elle s'expose à quitter le sol même de la réalité. Par exemple, pour songer trop à la tragédie, elle oubliera un peu l'auteur tragique, ses acteurs, ses spectateurs et son théâtre, le temps et les mœurs dont toutes ces choses dépendent; elle finira par confondre un peu Sophocle et Racine en un vague idéal de perfection. Chercher l'essence des choses est bon, pourvu qu'on la cherche toujours par l'histoire autant que par la théorie... S'il y a peu d'hommes à qui il importe d'apprendre le dernier mot de la raison savante en matière de tragédie ou d'épopée, au contraire il n'y en a pas un, parmi ceux qui prétendent à des carrières libérales, qui ne profite à bien connaître le propre caractère et la constitution des sociétés anciennes dont la nôtre a hérité. Or cette connaissance, on n'y arrive qu'en lisant et en étudiant une assez grande variété de textes originaux. » — Et M. Egger voulait que l'on fît dans les classes une large place à l'étude des auteurs dits de second ordre, plus instructifs souvent que les maîtres; il semblait recommander par avance ces lectures rapides, ces traductions orales, sans préparation, qui ont été récemment introduites dans la pratique de nos lycées.

M. Egger devançait encore l'avenir quand il mettait, dès le début, l'autorité de son nom et le charme de ses leçons au service de l'Association pour l'enseignement secondaire des jeunes filles. Il en fut longtemps le président et dut, en cette qualité, prononcer plusieurs allocutions qui sont de petits chefs-d'œuvre de grâce familière, d'érudition aimable et sans prétention. On craint qu'à être trop savantes nos filles ne deviennent pédantes : certes, les nombreuses auditrices du cours de M. Egger ont dû y trouver le modèle achevé d'une science très solide, sans ombre de pédantisme. D'ailleurs, en dépit de préventions plus ou moins sincères, l'institution, on le sait, a fait brillamment son chemin.

L'intérêt du livre de M. Egger est, en partie, dans la variété des sujets dont traitent les différents morceaux qui le composent. L'archéologie, les travaux de l'École française d'Athènes tiennent naturellement une grande place dans ce volume, et les lecteurs, même les moins initiés, trouveront un grand charme à ces expositions toujours précises, lumineuses, et d'un style excellent. Mais ce qui étonnera peut-être bien des gens, c'est une note adressée en 1843 à la Société philomatique de Paris. M. Egger y exposait « un mode de construction pour les pendules compensateurs, dans lequel les deux métaux employés sont assemblés au moyen d'articulations, et qui, par conséquent, présente l'avantage d'être complètement exempt de tout défaut d'homogénéité provenant des soudures ». Suivent de savantes formules qui révèlent chez l'éminent helléniste un physicien distingué. Nous ignorions, pour notre part, cette compétence de M. Egger en des matières auxquelles il lui était permis de rester étranger. Nous n'en sommes pas surpris : une intelligence aussi vive, aussi ouverte, un travailleur aussi infatigable, devait nécessairement s'intéresser à tout.

C'est avec regret que nous quittons sitôt cet aimable volume; mais une analyse prolongée risquerait d'en déflorer le charme pour le lecteur, et nous sommes assurés qu'il s'est imposé déjà par lui-même à l'attention de tous ceux qui ont quelque souci de l'avenir intellectuel de la France.

L. C.

---

(1) *La Tradition et les réformes dans l'enseignement universitaire, souvenirs et conseils*, par M. E. Egger, de l'Institut, professeur à la Faculté des lettres. — Paris, Masson, 1883.

Nécrologie

Nous avons la douleur d'apprendre la mort de notre collaborateur M. H. Reynald, doyen de la Faculté des lettres d'Aix, emporté à l'âge de cinquante-cinq ans par une maladie qui le tenait, depuis près de trois mois, éloigné de sa chaire.

Né à Foix en 1828, entré à l'École normale en 1849, plus tard élève de l'École d'Athènes, M. Reynald, de retour en France, professa d'abord dans plusieurs lycées; puis il fut suppléant pour l'enseignement de la littérature étrangère à la Faculté des lettres de Poitiers et à celle de Caen. Chargé du cours de littérature française, en 1866, à la Faculté d'Aix, il échangeait dix ans plus tard cette chaire contre celle d'histoire. En 1879, il fut nommé doyen de la même Faculté et, quelques mois après, décoré de l'ordre de la Légion d'honneur.

M. Reynald avait fait, pour le doctorat ès lettres, une thèse sur Johnson; mais, de bonne heure, il se consacra presque exclusivement aux études historiques. Il les inaugura en 1862 par une *Histoire de la Restauration;* douze ans après, il fit paraître une *Histoire contemporaine de l'Angleterre* et une [illegible] en même temps il donnait des *Études sur Mirabeau,* couronnées par l'Académie française. Enfin, il y a deux mois, il a publié deux volumes, que le *Temps* appréciait ces jours derniers, de documents inédits d'un grand intérêt relatifs à la [illegible].

Dans ces dernières années, M. Reynald a donné aussi quelques articles à la *Revue historique* et à la *Revue politique et littéraire.* Mais c'est sa collaboration au *Temps* qu'il faut surtout rappeler. Les lecteurs y ont assez fréquemment trouvé, sous sa signature, des Variétés ou des comptes rendus littéraires d'un tour agréable et facile. Surtout ils n'ont pas oublié ses lettres écrites d'Autriche, d'Italie, de Corse et d'Algérie. On y retrouve ce qui faisait le fond même de son talent, cette facilité de style, cet esprit fin et souvent caustique, ce laisser-aller charmant et cette verve abondante qui faisaient l'attrait de sa conversation, qualités par lesquelles on reconnaissait en lui un digne représentant de la belle génération des normaliens de 1848-49. (*Le Temps.*)

Faits divers

— Nous recevons la lettre suivante :

« La lecture des *Souvenirs d'Espagne* de M. Louis Ulbach m'a rappelé qu'il y a trois ans j'assistai à la procession du samedi saint à Fontarabie, petite ville située, comme on sait, sur la rive espagnole de la Bidassoa. Certains détails de cette cérémonie compléteront ceux que donne votre éminent collaborateur.

« La procession partit de l'hôtel de ville (*casa consistorial*) et gagna l'église. En tête marchait une musique brouillée avec l'harmonie; puis venait une troupe d'hommes et de femmes fort recueillis, ma foi, en dépit des airs de danses écorchés par les instruments de cuivre, et enfin une immense croix autour de laquelle étaient groupés de beaux garçons déguisés en centurions romains. Ces centurions étaient ce que l'on appelle là-bas *la guarda de Dios.*

« Dans l'église, l'orgue (de barbarie probablement) nous servit, comme la fanfare, des valses, des boléros et des *jotas.* La foule se plaça comme elle put, debout ou à genoux sur les dalles, car dans les églises espagnoles il y a peu ou pas de chaises. Quant à la *guarda de Dios,* elle gagna le chœur, où elle se rangea sur deux lignes.

« Durant la première partie de la messe, je ne vis rien de remarquable et cela me causa un peu d'ennui, car on m'avait promis beaucoup de choses et, comme M. Louis Ulbach, j'attendais, sinon le feu d'artifice, du moins un équivalent.

« Ma curiosité commençait à baisser; le temps me paraissait long et la cérémonie insignifiante. J'étais même sur le point de sortir quand tout à coup je fus assourdi par un bruit des plus étranges. Étais-je tombé au milieu d'une volière? Autour de moi, des oiseaux se pressaient, se heurtaient; il en sortait de partout. Une véritable multitude se ruait sur les vitraux, montait à l'assaut du moindre trou laissant passer la lumière. Ajoutez à cela les cris et les pleurs des enfants. Je fus quelques minutes à me reconnaître au milieu de ce tapage, car l'orgue reprenait de plus belle. Enfin je pus me rendre compte. Lorsque le prêtre avait commencé le *Gloria,* ces oiseaux avaient été lâchés derrière le chœur.

« Quant aux centurions, ils s'abattirent comme un château de cartes avec un grand bruit de ferrailles et restèrent étendus sur les dalles. Avant la fin du *Gloria,* leur chef se leva et les toucha de la pointe de son sabre; puis, venant se placer au centre, il fit un signe, et tous ses hommes l'imitèrent.... »

— Le *M[illegible]* [illegible] contient un article fort détaillé de M. A. Büchner sur les réformes qui se sont récemment produites dans notre enseignement supérieur, et notamment dans celui de nos Facultés des lettres. D'après M. Büchner, les progrès notables qu'on a pu opérer sont dus surtout à la création des bourses de licence et aux autres mesures destinées à remplacer le public bénévole d'autrefois par des groupes d'auditeurs jeunes et studieux. La seule présence de véritables étudiants, préparant sérieusement les examens de la licence et des concours d'agrégation, amène forcément un enseignement substantiel et fécond.

— Le dernier volume paru de la grande édition définitive des *Œuvres complètes* de Victor Hugo contient *Actes et paroles; Pendant l'exil* (1852-1870). Hetzel et Quantin, éditeurs.

— Le tome IX des *Discours et plaidoyers politiques de M. Gambetta,* publiés par M. Joseph Reinach, paraît la semaine prochaine chez Charpentier.

Ce volume renferme un discours inédit de Gambetta. Ce discours, prononcé à Valence le 18 septembre 1878, est un admirable morceau d'éloquence.

[illegible]

Semaine économique et financière

Aucun changement sensible ne s'est produit dans la situa[illegible]

atonie, le même alanguissement. Il est juste de reconnaître que les marchés étrangers n'ont pas beaucoup plus d'animation. Un moment, nos rentes ont témoigné de quelques velléités moins découragées; mais les choses ne sont pas allées fort loin et les cours précédents n'ont été que faiblement dépassés. Cependant l'on a pu constater un peu plus d'entrain sur le marché du comptant. La liquidation, qui vient de se terminer à Londres, s'y est effectuée avec de grandes facilités, résultant aussi bien du peu d'importance des engagements que de l'abondance de l'argent; il en sera probablement de même chez nous, et la fin du mois ne paraît pas devoir nous donner de bien grandes surprises.

La discussion des conventions avec les chemins de fer se poursuit devant la Chambre avec une remarquable lenteur; la convention du Paris-Lyon-Méditerranée a pris toute la semaine; c'est probablement la convention de l'Orléans qui sera abordée ensuite. L'adoption finale des arrangements conclus ne fait doute pour personne. Les actions de nos chemins conservent toute leur fermeté, et l'on aurait peut-être tort de s'attendre à de bien grands changements de prix, même après une solution favorable. En d'autres circonstances, les facilités budgétaires qui résulteront des conventions auraient largement profité aux cours de nos rentes; cet effet se trouvera amoindri par la lenteur même qu'il aura mis à se produire.

Les incidents survenus dans les négociations relatives au canal de Suez ont été le point le plus important de la semaine. Devant les résistances que le projet de convention arrêté entre M. Gladstone et M. de Lesseps semblait devoir rencontrer dans le parlement anglais, M. de Lesseps a demandé que le projet fût retiré, dégageant ainsi le cabinet anglais des engagements pris. Il a déclaré, en outre, que le second canal serait exécuté par la compagnie et que toutes les diminutions de taxes prévues dans le projet seraient maintenues. A la suite de cette lettre, M. Gladstone, rendant hommage à la conduite loyale et digne de M. de Lesseps, déclara que le projet d'accord ne serait pas soumis à la sanction du parlement, et, dans les explications qu'il fut amené à fournir en réponse aux questions qui lui étaient adressées, il n'hésita pas à faire connaître son opinion sur les droits exclusifs appartenant à la compagnie pour le percement d'un autre canal à travers l'isthme de Suez. Depuis lors, les articles des journaux anglais et les interpellations qui se sont produites à la Chambre des communes ont réussi à obscurcir de nouveau une question qui semblait bien simple et bien nette. L'Opposition, par l'organe de sir Stafford Northcote, a annoncé qu'elle mettrait par une motion M. Gladstone et le parlement en demeure de se prononcer sur la question du droit exclusif que la compagnie revendique à l'égard de l'établissement de toute communication maritime entre la mer Méditerranée et la mer Rouge par l'isthme de Suez.

Au premier abord, on se demande comment le parlement pourra avoir à trancher une question ainsi posée. Dans tous les cas, M. Gladstone, en prévision des attaques dont il sera l'objet, a tenu à établir que les négociations aujourd'hui abandonnées n'avaient modifié en rien les droits anciens, que le parlement conservait la liberté entière de ses appréciations et que, quant à lui, les opinions qu'il avait exprimées « appartenaient à l'histoire » et qu'il n'avait pas à les modifier. Il serait difficile de préjuger quelle sera l'issue de ce débat; mais il est permis d'espérer que le langage de la raison et de la justice finira par prévaloir, même en Angleterre.

Au milieu de ces indécisions il n'est pas étonnant que la spéculation ait cru devoir observer une réserve plus grande en ce qui concerne les actions du canal; de 2500 les cours sont revenus aux environs de 2400 francs.

K.

Le liquidateur de la Compagnie nationale des canaux agricoles a réuni en assemblée, le 25 courant, les obligataires de cette Société pour leur faire connaître la situation de l'entreprise et l'état des comptes au 31 mai dernier.

A cette date, le passif s'élevait à 22 millions et demi environ, sans compter une créance de 2 millions du Sous-Comptoir des entrepreneurs et le capital actions. Le liquidateur a négligé ces deux créances par cette raison que la seconde vient naturellement en dernière ligne et que la première, aux termes mêmes du contrat, ne doit être remboursée qu'après le désintéressement complet des obligataires.

L'actif se compose des trois canaux de la Société, des redevances et des subventions attachées à ces canaux. La valeur des canaux n'est pas indiquée dans le bilan. Le liquidateur, dont le rôle se borne actuellement à gérer le gage des créanciers, n'a pas jugé utile de faire estimer cette partie de l'actif, comme il l'aurait fait s'il avait dû la réaliser immédiatement. En conséquence, il a indiqué simplement le *prix de revient* des canaux, c'est-à-dire les dépenses qui ont été faites jusqu'à présent pour leur construction et leur entretien; mais il a eu soin d'ajouter qu'en cas de vente ou de cession, l'évaluation serait très inférieure à ces chiffres. Quant aux redevances et aux subventions, elles ne s'élèvent guère à plus de 250 000 francs.

Si maintenant l'on se demande quelle est la situation actuelle de l'entreprise, on constate que sur les trois canaux de la Société, un seul, celui du Verdon, est exploité avec profit. Pendant l'année 1882 les recettes de ce canal ont dépassé les dépenses d'environ 12 000 francs, et tout porte à croire que, les années suivantes, les résultats s'amélioreront encore. Quant aux autres canaux, ils sont tous les deux, celui du Lagoin surtout, une lourde charge pour la liquidation.

En résumé, les obligataires n'ont qu'à prendre patience. Le liquidateur attend le moment où il pourra vendre dans des conditions acceptables les deux canaux improductifs, et il espère ensuite tirer de l'exploitation du canal du Verdon des bénéfices suffisants pour lui permettre de faire, dès l'année prochaine, une répartition.

Communications

Vacances 1883. — Deux trains de plaisir Paris-Clermont, du 11 au 20 août et du 8 au 17 septembre; 2e classe, 30 francs aller et retour. — Train de plaisir Paris-Genève, du 25 août au 31 septembre; 2e classe, 46 francs.

Guides Joanne. — Normandie, avec 8 cartes et 4 plans. Hachette et Cie.

Paris. — Imp. A. Quantin, 7, rue Saint-Benoît. [1204]

REVUE
POLITIQUE ET LITTÉRAIRE
DE LA FRANCE ET DE L'ÉTRANGER
REVUE DES COURS LITTÉRAIRES (3e SÉRIE)

DIRECTEUR : M. EUGÈNE YUNG.

3e SÉRIE. — 2e ANNÉE. [illegible] NUMÉRO 5. [illegible]

[illegible]

Une troisième édition des deux remarquables ouvrages de M. G. Rothan sur *la Politique française* [illegible] *de la guerre de 1870*, et sur *l'Affaire du Luxembourg* [illegible] *de la guerre*, auxquels l'Académie française vient de décerner par acclamation le prix fondé par M. Thiers, paraîtra mardi prochain à la librairie Calmann Lévy (deux volumes, édition populaire, in-16).

L'appendice du second volume contenait déjà quelques dépêches complémentaires. « La diplomatie française, disait l'auteur dans un avant-propos, a été violemment mise en cause en 1870; des circulaires officielles et des correspondances officieuses parties de Berlin lui ont reproché, peu courtoisement, son ineptie, sa méconnaissance de l'Allemagne; elles l'ont accusée d'avoir poussé aux résolutions téméraires en entretenant le gouvernement de l'empereur dans de funestes illusions. Douze années ont passé sur ces imputations. Est-il trop tôt pour montrer combien elles étaient imméritées? » Pour donner une preuve de plus du peu de fondement de ces allégations, M. Rothan ajoute à l'appendice de la nouvelle édition une série de dépêches qui ont trait à l'incident Hohenzollern et tracent de l'état de l'Allemagne, au mois de juillet 1870, un tableau saisissant.

On ne les lira pas sans un serrement de cœur. C'est la première publication de ce genre faite sans préoccupation soit d'attaquer, soit de se défendre. C'est le récit émouvant d'un témoin qui, n'étant pas mêlé aux négociations, ne cherche et ne dit que la vérité. Alsacien, M. Rothan savait que l'Alsace était l'enjeu du drame terrible qui se préparait. Il avait réussi, comme on sait, à empêcher la guerre en 1867, lors de l'affaire du Luxembourg; s'il n'a pas eu le même bonheur en 1870, ce n'est pas faute d'avoir multiplié, en vigie attentive et inquiète, les avertissements et les signaux d'alarme.

M. [illegible] Bismarck de Francfort à son ministre le baron de Manteuffel, à la date du 16 mars 1855, dans l'une de ses nombreuses dépêches récemment publiées. Les deux volumes consacrés aux origines de la catastrophe de 1870 [illegible] M. de Bismarck ne s'était pas trompé lorsque déjà, en 1855, il signalait à son gouvernement M. Rothan, alors second secrétaire à Berlin, comme un adversaire sagace des tendances de sa politique.

Nous espérons que M. Rothan ne laissera pas inachevé le récit dramatique des négociations et des incidents diplomatiques qui ont précédé la guerre, son patriotisme nous en est garant.

L'ALLEMAGNE AU MOIS DE JUILLET 1870

Correspondance diplomatique inédite

[illegible]

Maison de Vienne. — Le baron Anselme de Rothschild, chef de la maison de Vienne, vient de passer quelques jours à Hambourg. J'ai trouvé, dans les nombreux entretiens que j'ai eus avec lui, sa confiance entièrement acquise au maintien de la paix. Ce n'est pas qu'il méconnaisse les dangers de la situation; mais ce qui le rassure tout particulièrement, c'est qu'il nous voit sans alliés et qu'il n'admet pas que l'empereur, dont il se plaît d'ailleurs à proclamer la sagesse et la modération, veuille se jeter dans une grande guerre sans alliances certaines. Or il est, pour sa part, convaincu qu'au jour de la lutte l'Autriche et l'Italie, dont nous espérons sans doute le concours éventuel, ne consulteront que leurs intérêts et s'en tiendront à une neutralité dont la sympathie sera plus ou moins accentuée selon le cours des événements. Il est loin de contester les tendances toutes françaises de M. le [illegible] ses relations avec la cour des Tuileries sur les bases les plus cordiales; mais, comme il me le disait déjà l'an dernier, les difficultés intérieures dans lesquelles l'Autriche est condam-

née à se débattre longtemps encore, les nombreuses expériences qu'elle tente pour trouver une formule de gouvernement appropriée aux exigences multiples de la monarchie, le mauvais état de ses finances et surtout la crainte d'une intervention russe sont autant de motifs qui lui imposent le devoir de se renfermer dans une stricte neutralité qui, d'ailleurs, répondrait au desir énergique des masses. A part les exaltés du parti militaire, qui brûlent de prendre une revanche, tout le monde comprend que cette fois il s'agirait, en cas de revers, non plus d'une contribution de guerre, mais de l'existence même de l'empire. C'est un enjeu trop considérable et trop peu en proportion avec les avantages que l'on pourrait être appelé à retirer d'une lutte heureuse, pour qu'on n'y regarde pas à deux fois avant de le risquer.

M. de Rothschild admet, du reste, que la situation actuelle, qui condamne tous les gouvernements à se ruiner en armements, ne saurait se prolonger longtemps, et que la Prusse, en particulier, sera en quelque sorte mathématiquement amenée à se prêter à un arrangement.

« Ce n'est plus pour vous, m'a-t-il dit, qu'une question de temps, de sagesse et de patience; car la Prusse, dont les difficultés intérieures augmentent chaque jour et dont les ressources n'approchent pas de celles de la France, sera, quoi qu'il en coûte à son ambition, forcée de donner à l'Europe des garanties capables d'assurer la paix. »

[illegible] 8 juillet 1870.

Telegramme. — Les [illegible] officieux prussiens et la plupart des journaux nationaux, loin de relever avec aigreur les déclarations si énergiques que le gouvernement de l'empereur vient de faire au Corps législatif et de leur prêter un caractère inquiétant pour le maintien de la paix, s'appliquent au contraire à en atténuer la portée et à dégager la politique du cabinet de Berlin de l'incident espagnol. Cette attitude conciliante et presque unanime de la presse allemande mérite d'autant plus de vous être signalée sans retard qu'elle serait inspirée par le gouvernement prussien.

[illegible] 9 juillet 1870.

L'incident espagnol. — Le cabinet de Berlin, à en juger par le désarroi de sa presse, a été surpris, bouleversé par la révélation inopinée de la candidature du prince de Hohenzollern au trône d'Espagne. Cet incident éclate inopportunément pour les convenances de sa politique; il se voit, sans pouvoir invoquer l'intérêt allemand, mal engagé dans une grosse question européenne et fâcheusement compromis par les agissements ténébreux de sa diplomatie. Aussi ses journaux, contrairement à leurs habitudes agressives, se renferment-ils dans une réserve significative, obéissant à un mot d'ordre parti du ministère des affaires étrangères. Ils se bornent à dégager l'action personnelle de M. de Bismarck des arrangements intervenus entre le gouvernement espagnol et le prince de Hohenzollern, tout en déplorant que le gouvernement de l'empereur, dans ses déclarations à la tribune du Corps législatif, ait mis le cabinet de Berlin violemment et publiquement en cause, sans tenir compte de ses légitimes susceptibilités. Ces directions si conciliantes données à la presse seront-elles maintenues? Je ne voudrais pas en répondre. Je serais plutôt tenté de croire à un retour offensif dès qu'on aura repris contenance. Les agents prussiens ne dissimulent pas leur irritation; ils se sentent profondément atteints dans leur amour-propre et ils ont peine à s'expliquer, tant leur mortification est vive, la condescendance de leur gouvernement en face des provocations de notre presse et des manifestations qui se sont produites au Corps législatif. Il faudrait peu de chose, je le crains, pour pousser la Prusse à des résolutions extrêmes. Mais reste à savoir si le roi et son premier ministre, qui évidemment se sentent mal engagés sur un mauvais terrain, voudront, dans de fâcheuses conditions morales, se jeter, sans la certitude du succès et sans le prétexte d'une agression, dans une lutte à outrance. On se plaît à en douter; on croit plutôt qu'ils persisteront à ne pas se départir d'une ligne de conduite modérée, contents d'avoir réussi à nous mettre aux prises avec les susceptibilités nationales de l'Espagne et heureux d'avoir trouvé, à la veille des élections, un moyen infaillible de conjurer le conflit qu'ils redoutaient avec le parlement du Nord sur la question militaire.

Hambourg, 12 juillet 1870.

L'attitude éventuelle des Etats confédérés du Nord de l'Allemagne et des provinces annexées. — Je ne veux pas laisser partir mon courrier, déjà si volumineux, sans vous dire un mot de l'attitude éventuelle des États confédérés du Nord et des populations des provinces annexées. Il est d'un haut intérêt pour nous, dans un moment aussi décisif, de nous rendre compte de leurs dispositions et de savoir dans quelle mesure leur concours est assuré à la Prusse. — Les résistances autonomes, si accentuées dans les États confédérés au lendemain des événements de 1866, ont fait place depuis à une espèce de résignation fataliste. Cette résignation est due en partie à la diminution de notre prestige au dehors et à la crise que nous traversons à l'intérieur. On s'est rallié autour du pouvoir central, sans enthousiasme, il est vrai, et surtout sans désir de devenir Prussien, mais avec la conviction que les événements de la guerre, fussent-ils contraires à la Prusse, ne rendraient pas aux pays englobés dans la Confédération du Nord la situation indépendante qu'ils occupaient jadis. Ce sentiment de résignation, je l'ai constaté maintes fois autour de moi, dans toutes les classes de la société, et en ce moment même j'entends dire à nos amis que si par malheur un conflit venait à éclater entre la France et la Prusse, ils rempliraient patriotiquement leur devoir. Il faut donc nous attendre, le cas échéant, à voir la Confédération du Nord tout entière ralliée autour du même drapeau. Cette unanimité tient avant tout, sans qu'on veuille l'avouer, au prestige des armes prussiennes, à la certitude qu'elles seront victorieuses. Une défaite éclatante, seule, pourrait réveiller les antipathies qu'inspire aux populations des États confédérés la domination prussienne et les rendre hésitantes avant de se prêter aux sacrifices que suggère le désespoir.

Ces dernières réflexions s'appliquent à plus forte raison aux populations annexées, qui, dès leur [illegible], n'ont pas cessé un jour de regretter leur indépendance. Mais là aussi, surtout depuis que M. de Bismarck a paralysé l'action des princes dépossédés en mettant l'embargo sur leurs biens, les actes d'hostilité ont fait place à une résignation apparente. Nous n'aurons donc, au début de la guerre, aucune assistance à attendre du Hanovre, de la Hesse, de Nassau, ni même des duchés de l'Elbe. C'est tout au plus si, après une première bataille gagnée et en affectant un grand désintéressement territorial, il nous serait permis de compter sur une réaction active contre la Prusse. — L'essentiel pour l'heure est de dissiper autant que possible, par les déclarations les plus caractérisées, les craintes qu'inspirent nos velléités de conquête. Un des premiers actes de M. de Bismarck, si les gouvernements méridionaux refusaient l'exécution des traités d'alliance, serait la transformation du parlement du Nord en parlement national allemand. C'est une manœuvre sur laquelle il compterait beaucoup pour enflammer les passions en deçà et au delà du Mein, et c'est une arme de guerre puissante qui se retournerait infailliblement contre nous si nous ne parvenions pas à séparer la cause prussienne de la cause allemande. « J'ai le bonnet rouge dans ma poche, disait-il lors de l'entrevue de Salzbourg, et je le mettrai sur la tête dès que la guerre éclatera. » Reste à savoir si le roi et l'armée se prêteront à un acte révolutionnaire qui porterait une atteinte profonde aux institutions féodales et militaires de la Prusse.

[illegible], 11 juillet 1870.

Le Midi de l'Allemagne. — Quelle sera l'attitude du Sud de l'Allemagne si le conflit qu'on appréhende venait à éclater entre la France et la Prusse? Les gouvernements exécuteront-ils résolument, comme on s'en flatte à Berlin, les traités d'alliance sans demander à discuter le *casus belli*, ou bien, sous la pression de l'opinion publique, chercheront-ils à éluder leurs engagements, comme ils l'ont fait lors de l'affaire du Luxembourg, en invoquant le mauvais état de leur organisation militaire, dont la transformation est loin d'être terminée? — Ce sont là de graves questions qu'on ne saurait résoudre que par voie de présomption. Il est certain qu'en Wurtemberg les populations et même la majorité des Chambres — leurs récentes discussions l'ont suffisamment révélé — ne demanderaient pas mieux que de se retrancher derrière la neutralité. Elles sont convaincues que la guerre, quelle qu'en soit l'issue, sera fatale à leur autonomie. Mais, au moment suprême, surtout si la victoire paraissait assurée à la Prusse, auront-elles la force et la volonté de résister aux entraînements patriotiques? La cour, qu'on dit fort anxieuse, ne cèdera-t-elle pas devant les injonctions de la diplomatie prussienne? Le roi Charles est un caractère faible, irrésolu; son premier ministre est un esprit délié, versatile; l'un prendra, suivant son habitude, conseil de la Russie; M. de Varnbühler supputera les chances des deux armées avant de se prononcer. Mais il est à craindre que l'un et l'autre ne soient finalement dominés par le ministre de la guerre; l'admiration que M. de Sucow professe pour l'armée prussienne et son dévouement à la cause allemande, partagé par le ministre de l'intérieur, ne permettent pas d'espérer qu'à l'heure dernière, la politique de la neutralité l'emporte dans les conseils du souverain. Le gouvernement wurtembergeois sera débordé, entraîné malgré lui par les passions populaires surexcitées par les agents prussiens.

En Bavière, le sentiment des masses est, dans son ensemble, — les dernières élections l'ont prouvé, — tout aussi porté qu'en Wurtemberg vers la neutralité. Mais là aussi la Prusse compte de puissantes influences, qui pourraient bien être prédominantes au dernier moment, surtout si la diplomatie de M. de Bismarck laissait entrevoir à la Bavière la situation privilégiée qu'elle a toujours ambitionnée au Midi, tout en [illegible]. Rien ne garantit, d'ailleurs, que le roi, dans un accès de lyrisme, sous l'influence de ses entours, ne subordonne pas les intérêts traditionnels de sa dynastie à la cause nationale. Ce dont nous pouvons être certains, c'est que, si la question engagée, de prussienne, devenait, par la force des choses, allemande, l'action combinée de la France et de l'Autriche serait à peine suffisante pour empêcher la Bavière de prendre une part active à la lutte.

Le cabinet de Berlin s'est empressé, dès le début de la crise, de faire des communications aux gouvernements du Sud au sujet de l'incident espagnol, autant pour les flatter dans leur amour-propre que pour pressentir leurs résolutions. Ses agents ont été chargés, il y a peu de jours, de nouvelles communications plus pressantes cette fois, et, si la dépêche télégraphique arrivée ce matin à Hambourg n'est pas l'effet d'une manœuvre destinée à stimuler le patriotisme germanique, M. de Varnbühler aurait prié en termes formels M. de Saint-Vallier, notre ministre à Stuttgart, de ne pas laisser ignorer au gouvernement de l'empereur que, si les exigences de la France dépassaient la renonciation pure et simple du prince de Hohenzollern au trône d'Espagne, le Wurtemberg se verrait dans la nécessité, l'honneur allemand étant engagé, de prêter à la Prusse son assistance la plus résolue.

[illegible], 13 [illegible] 1870.

L'attitude de la Bavière. Appréciations militaires. — Le département sait par ma correspondance de Francfort que, sous l'administration du prince de Hohenlohe, il était à peu près convenu qu'en cas de guerre, les forces bavaroises seraient transportées en Prusse et remplacées par des corps d'armée prussiens. Toutefois, cette combinaison proposée par le cabinet de Berlin dans le but évident de rendre la neutralité impossible à la Bavière n'était pas d'une exécution aussi aisée qu'on l'espérait, les états-majors bavarois s'étant refusés obstinément de transformer leur armement et d'adopter le fusil et le calibre prussiens.

Des concessions ont été faites néanmoins à la Prusse par la création de deux corps d'armée dont l'organisation est à peu près analogue à celle des corps d'armée fédéraux et dont l'un, placé sur les rives du Mein avec le siège du commande-

ment à Wurtzbourg, pourrait, avec une grande rapidité, opérer sa jonction avec les forces prussiennes. C'est des ordres qui seront donnés à ce corps d'armée que dépendra l'attitude finale de la Bavière, car le jour où il sera engagé, ou même en contact immédiat avec des régiments prussiens, il ne saurait plus être question de neutralité, ni pour le gouvernement ni pour les populations. Il importe donc de désintéresser au plus vite le cabinet de Munich des événements de la guerre, en lui assurant, au sujet du Palatinat, sa constante préoccupation, une absolue sécurité. L'Autriche pourrait en se portant garant de nos promesses peser d'un poids décisif sur ses déterminations. Quant aux divisions hessoises et badoises qui forment éventuellement le 13e corps d'armée, elles opéreront instantanément leur jonction dès que la guerre sera déclarée. Leur organisation calquée sur le modèle prussien est entièrement achevée, tandis que les divisions bavaroises et wurtembergeoises sont en pleine transformation. Il est probable que, dès le début des hostilités, une garnison prussienne viendra à Rastadt se substituer à la garnison badoise, ou du moins la compléter. Je vous transmets à tout hasard et au courant de la plume ces renseignements, car, bien que les nouvelles d'aujourd'hui soient des plus rassurantes, il ne m'est pas démontré encore que la paix soit définitivement consolidée. Aussi voudrez-vous bien me permettre de placer sous vos yeux un rapport que j'ai adressé de Francfort à M. le marquis de Moustiers, sur les critiques dont l'armée française était l'objet en Allemagne. Vous verrez si dans les circonstances actuelles, il n'y aurait pas intérêt à le soumettre aux appréciations du ministère de la guerre.

Pièce jointe. — LES CRITIQUES DONT L'ARMÉE FRANÇAISE EST L'OBJET EN ALLEMAGNE. — *Francfort*, 15 *juillet* 1868. — J'ai eu l'honneur de vous dire à maintes reprises que le gouvernement prussien ne négligeait aucune occasion pour exalter son organisation militaire et démontrer qu'à tous les points de vue elle était supérieure à celle de la France. C'est une conviction qu'il s'efforce d'accréditer en Allemagne et de faire pénétrer par tous les moyens dans les masses. Il trouve dans cette tactique plus d'un avantage; elle lui permet de porter atteinte à notre prestige, de surexciter l'orgueil germanique et d'entretenir les passions belliqueuses. Les critiques dont notre armée est l'objet sont trop persistantes, et l'action qu'elles exercent sur l'opinion publique et sur les gouvernements allemands, trop réelle, pour que je ne me fasse pas un devoir de vous les signaler. Le gouvernement de l'empereur jugera dans quelle mesure elles sont autorisées.

On fait ressortir avant tout les excès de notre centralisation et les défectuosités de notre endivisionnement; on prétend que les maréchaux placés à la tête de nos circonscriptions militaires n'ont que l'ombre du commandement, qu'ils sont en lutte constante avec les armes spéciales qui ne relèvent que du ministère de la guerre et qu'ils ne sauraient prendre une mesure de quelque importance sans en référer à Paris.

Bien supérieure serait l'organisation prussienne. L'armée serait divisée en corps distincts, indépendants les uns des autres, leurs chefs exerceraient le commandement sous leur responsabilité dans toute sa plénitude; ils décideraient de toutes les questions qui concernent leur administration.

Quant à notre artillerie, elle serait fort en retard, elle n'aurait subi aucune modification essentielle. On aurait maintenu les canons se chargeant par la bouche, le système de la culasse ne serait appliqué que dans l'artillerie de marine. Le nombre de nos pièces de campagne serait insuffisant, notre artillerie de siège ne serait pas à la hauteur des exigences modernes. La mitrailleuse, dont on parle mystérieusement, ne serait qu'une variante du canon Gatling. Son emploi serait borné et malaisé. Le fusil chassepot n'aurait pas toutes les qualités qu'on lui prête, sa fabrication serait en retard; on serait loin d'avoir atteint le chiffre indispensable à une infanterie de cinq cent mille hommes. Il ne faudrait donc pas, dit-on, exagérer les armements auxquels procède la France; ils lui sont imposés, elle est condamnée à des efforts extraordinaires pour être en mesure de se défendre et pour atteindre le niveau de la Prusse, qui, depuis vingt ans, n'a pas cessé de pourvoir à son organisation. On ajoute que la fabrication de nos munitions serait compliquée, que l'organisation de la garde nationale mobile rencontrerait des difficultés de tout genre et que jamais, quoi que nous fassions, nous n'arriverons à mettre en ligne autant de forces que celles que nous opposera la Prusse dès le début de la guerre.

« L'armée française, disent les généraux, sera victorieuse le matin, mais elle sera toujours écrasée le soir par l'arrivée de réserves fraîches, auxquelles elle n'aura plus rien à opposer. »

On veut bien reconnaître que des ordres sont donnés pour procéder à la transformation de nos places fortes; des travaux seraient commencés à Metz et à Belfort; mais ces travaux seraient à peine ébauchés, et au train dont ils marchent, il faudra bien du temps pour les terminer. La France, en un mot, ne ferait tout au plus que réparer le temps perdu. Restée longtemps en retard, réveillée en sursaut, elle s'efforcerait de reprendre son rang et de se mettre au niveau de sa rivale. La Prusse, au contraire, qui a progressé lentement et successivement, aurait une avance considérable; son artillerie se chargeant par la culasse serait supérieure, autant par la justesse que par la rapidité de son tir. Les forteresses seraient armées et toutes ses dispositions si bien prises, qu'elle pourrait instantanément, sur un ordre télégraphique de Berlin, entrer en campagne.

Aussi les officiers prussiens, contrairement à ce qu'on soutenait avec une persistance si véhémente, au mois d'avril, se refusent-ils de prêter à nos armements un caractère inquiétant. La France n'est pas prête, disent-ils, et malgré tous ses efforts, elle restera, par le fait des vices de son organisation et des excès de sa centralisation, dans une infériorité certaine. A les entendre, nos états-majors en seraient demeurés aux traditions du premier empire, tandis que les états-majors prussiens auraient de longue date compris le rôle que les chemins de fer et les télégraphes seraient appelés à jouer dans les combinaisons de la stratégie. Jeter sur un point donné, dans le plus court délai, le plus de combat-

tants possible, tel serait le secret de la guerre moderne. Ce problème, le général de Moltke l'aurait résolu victorieusement, et, non content de la rapidité dont l'armée a fait preuve dans la campagne de Bohême, il se serait appliqué à gagner encore trois ou quatre jours sur l'ancienne mobilisation. — Son plan de campagne arrêté et concerté dans ses moindres détails lui permettrait, avec l'aide des nombreuses lignes de chemins de fer parallèles qui aboutissent sur nos frontières, de nous surprendre en pleine formation et de remporter, par le fait d'une supériorité numérique écrasante, les premières victoires, qui, selon toute vraisemblance, décideront du sort de la campagne. Le gouvernement prussien serait d'ailleurs résolu à ne pas se laisser arrêter par des négociations dilatoires qui, en retardant l'ouverture des hostilités, nous permettraient de compléter nos préparatifs et de concentrer notre armée sur la frontière. Il connaît la valeur du temps et il saura déjouer les manœuvres habituelles de la diplomatie. Le jour où la Prusse sera convaincue que la guerre est irrévocablement décidée dans les conseils de l'empereur, et elle ne sera pas la dernière à en être informée, elle donnera instantanément l'ordre de la mobilisation, et elle procédera avec une telle énergie, qu'elle sera certaine d'avoir sur nous l'avantage de la vitesse et du nombre.

Je n'ai pas à me prononcer sur la valeur des critiques et des combinaisons dont je viens de me rendre l'interprète, mais il était de mon devoir de ne pas vous les laisser ignorer. J'ai eu soin, d'ailleurs, d'en faire ressortir suffisamment l'arrière-pensée politique.

[illegible] 1870.

La situation. — Hier tout le monde croyait à la paix; ce matin, personne ne doute plus de la guerre. Les articles véhéments de *la Correspondance provinciale*, dans lesquels V. E. est personnellement prise à partie, un entrefilet d'origine officielle daté d'Ems et disant que le roi, au lieu de recevoir notre ambassadeur, lui aurait fait répondre par un de ses aides de camp qu'il n'avait plus rien à ajouter aux explications qu'il lui avait fournies, tout cet ensemble de nouvelles, ainsi que le langage de plus en plus acerbe des journaux, ont soulevé les plus vives alarmes.

Tout semble indiquer, en effet, que les résolutions violentes l'ont emporté dans les conseils du roi Guillaume. On tient la mobilisation pour imminente, ainsi que la convocation des Chambres et du parlement du Nord, qui serait transformé aussitôt en parlement allemand. Depuis plusieurs jours déjà, les réserves ont été appelées sous les drapeaux sans bruit, par convocations individuelles, et les soldats sont rompus aux fatigues par des marches forcées. Quant aux places fortes, elles sont de longue date largement approvisionnées. Le gouvernement prussien ne sera donc pas pris au dépourvu; il le sera d'autant moins que les perfectionnements apportés sans relâche à son plan de mobilisation, que déjà je vous signalais dans ma correspondance de Francfort, lui permettront d'avoir dans le plus court délai — neuf à douze jours — toutes ses forces sur pied. Lors de l'affaire du Luxembourg, il croyait avoir sur nous l'avantage de la vitesse et la [illegible] sive et porter la guerre sur notre territoire. L'avantage du nombre lui est resté, grâce au service obligatoire; mais sa [illegible] Les états-majors prussiens feront de suprêmes efforts pour nous devancer, nous surprendre en pleine formation; ils tâcheront de l'emporter dans les premières rencontres; ils savent que le sort de la campagne dépendra des premières victoires, qu'elles décideront des alliances et de la transformation de l'Europe. Il ne faut pas nous le dissimuler, si la fortune des armes nous était contraire, nos provinces de l'Est seraient perdues; elles seraient par droit de conquête annexées à l'empire d'Allemagne. La reprise de l'Alsace est le rêve de tout Allemand.

En attendant, les appréhensions sont vives tout le long du Rhin; on ne doute pas que toutes nos dispositions ne soient prises pour envahir instantanément le Midi de l'Allemagne, aussitôt la guerre déclarée. On s'attend à l'occupation immédiate du grand-duché de Bade; cette mesure serait d'un effet moral considérable; l'occupation de Carlsruhe, qui est le siège des agitateurs prussiens, exercerait sur le Wurtemberg et la Bavière, encore perplexes, une action peut-être déterminante. On s'attend aussi à l'apparition d'une escadre à Copenhague, avec trente mille hommes de débarquement. Déjà le bruit court qu'un de nos corps d'armée serait en marche sur le Luxembourg. Nos coups devront être foudroyants, je ne saurais trop le répéter, si nous voulons empêcher le Midi de se rallier autour du drapeau allemand dès le début de la guerre.

[illegible] 1870.

La Prusse [illegible] Quelles garanties la Prusse est-elle à même d'offrir au Wurtemberg et à la Bavière pour les préserver contre une invasion? C'est ce qu'il importerait de savoir. Cette question débattue dans la presse et dans les publications militaires a été, pendant ces dernières années, l'objet de nombreuses négociations entre le cabinet de Berlin et les deux gouvernements méridionaux. Il est à craindre qu'elle ne soit aujourd'hui résolue à leur satisfaction. Toutefois, jusqu'à présent, il est bien difficile de pressentir d'une manière certaine la politique qui triomphera en Bavière et en Wurtemberg le jour où la guerre paraîtra inévitable. Les partisans de la neutralité souhaitent, sans oser l'avouer publiquement, que l'armée française, par la rapidité de ses mouvements, en coupant l'Allemagne en deux, leur fournisse un prétexte d'éluder l'exécution des traités d'alliance. Les gouvernements eux-mêmes n'en seraient peut-être pas fâchés, car [illegible] leurs résolutions avant une première bataille, ou du moins, avant de connaître exactement les chances des deux armées [illegible] — [illegible] disent que le comte de Bray persisterait dans son attitude expectante et que l'opinion publique, malgré les excitations dont elle est l'objet, ne manifesterait aucune tendance à unir la cause de la Bavière à celle de la Prusse. Je vois par contre qu'en Wurtemberg, le conseil des ministres, réuni sous la

présidence du roi, aurait décidé la convocation immédiate des Chambres pour leur demander l'autorisation de disposer en vue de la guerre, de six millions de florins affectés à une autre destination. J'ajouterai que dans le nord de l'Allemagne on se flatte que les débats sur le budget militaire, qui se sont ouverts hier, dans la seconde Chambre bavaroise, provoqueront d'irrésistibles élans patriotiques, et qu'en raison du péril où se trouve l'Allemagne, les conclusions du rapport de M. Kolb, refusant au gouvernement les sommes qu'il réclame pour la transformation de l'armée sur le modèle prussien, seront rejetées à une grande majorité. Ce serait un vote décisif, car il impliquerait l'exécution des traités d'alliance et par conséquent la participation de la Bavière à la guerre.

Hambourg, 17 juillet 1870.

La situation. — Personne ne s'entend mieux que M. de Bismarck à impressionner l'opinion publique au profit de sa politique et à régler sa conduite suivant les circonstances. Tant qu'il s'est senti mal engagé dans l'incident espagnol, il s'est effacé et il a prescrit à sa presse, dont nous connaissons la savante organisation, l'ordre de maintenir sa polémique au diapason le plus modéré. Le roi, d'ailleurs, était hésitant et il fallait compter avec ses irrésolutions. Il savait aussi qu'en Allemagne on blâmait les agissements de la politique prussienne au delà des Pyrénées et que, tout en regrettant les termes excessifs de notre mise en demeure, on n'admettait pas que la candidature d'un prince de Hohenzollern pût amener des complications redoutables entre deux grands pays. Mais le chancelier était à peu près certain que nous ne serions pas satisfaits d'une renonciation indirecte sans garanties pour l'avenir; il était convaincu que nous formulerions des demandes plus complètes et plus pressantes. Il lui importait donc de s'effacer entièrement et de nous laisser directement aux prises avec les susceptibilités et la dignité du roi, qu'il excitait, dit-on, sous main. Il dégageait par cette tactique sa responsabilité des conséquences d'un refus, et, en arrangeant ensuite à sa façon, dans les journaux et dans ses dépêches télégraphiques, les démarches et les paroles de notre ambassadeur auxquelles il donnait le caractère le plus blessant pour S. M., il était certain de soulever, non seulement en Prusse, mais dans toute l'Allemagne, où le sentiment dynastique a encore de profondes racines, un cri d'indignation générale. C'est ce qui n'a pas manqué de se produire, et partout, sur la foi des versions calomnieuses colportées par ses gazettes, le courant de l'opinion publique, qui lui était contraire, s'est retourné comme par enchantement. Il est démontré aujourd'hui pour tous les Allemands que nous avons, de propos délibéré, insulté le roi Guillaume, le plus chevaleresque des souverains, et que nous l'avons fait avec l'intention caractérisée de provoquer la guerre. J'ai essayé en vain de rectifier autour de moi les faits et d'énumérer la série des provocations dont nous avons été l'objet de la part de M. de Bismarck depuis 1866 : je n'ai réussi à convaincre personne. Tous les torts sont maintenant de notre côté; on ne voit plus que le roi insulté et l'Allemagne provoquée. Cette conviction aurait malheureusement aussi passé le Mein, s'il faut en croire la presse prussienne. Le sentiment national, surchauffé dans l'armée et dans les masses par l'incident d'Ems, s'imposerait, à l'heure qu'il est, à tous les gouvernements méridionaux.

Aussi des dépêches télégraphiques à sensation, lancées dans toutes les directions, affirment-elles la fidélité inébranlable de la Bavière et du Wurtemberg aux traités d'alliance. Ces assurances ne contribuent pas peu à exciter le patriotisme au nord de l'Allemagne en inspirant aux plus timides une confiance absolue dans l'issue de la guerre.

« L'Allemagne est faite maintenant, disent les journaux; nous sommes tous unis de la mer aux Alpes; le roi partira pour l'armée comme protecteur de la Confédération du Nord, mais il reviendra empereur d'Allemagne. »

Rien n'est négligé, vous le voyez, pour impressionner les esprits et agir sur la fibre patriotique. Les membres du Nationalverein organisent dans toutes les villes des assemblées populaires pour y prêcher la guerre sainte. C'est ainsi qu'ils ont amené le président des Chambres de commerce des villes hanséatiques à faire acclamer en pleine Bourse des adresses enthousiastes au roi de Prusse. A Lubeck, où l'hostilité contre la France est de tradition, on s'est porté devant notre vice-consulat pour y briser l'écusson impérial. Bon nombre de jeunes Français d'excellentes familles qui se trouvaient ici pour apprendre l'allemand et s'initier au commerce sont venus me dire que les propos qu'ils entendaient autour d'eux et les vexations dont ils étaient l'objet leur rendaient le séjour de Hambourg intolérable. Je les ai engagés à rentrer sans retard en France pour y remplir vaillamment leurs devoirs patriotiques.

Je dois dire que tout le monde ne se comporte pas de la sorte et que dans les classes élevées on fait preuve de dignité et de courtoisie. Le cri de guerre qui, dans la soirée du 15, a si dramatiquement retenti dans toute l'Allemagne, sur une dépêche émouvante, affichée à la même heure dans les villes et les bourgades, n'a pas empêché depuis mes amis d'accourir à la légation pour me donner des témoignages de sympathie et pour m'exprimer en termes touchants la douleur que leur causait la lutte sanglante qui va s'engager entre la France et l'Allemagne. Mais on comprend que la bourgeoisie et les basses classes, brusquement atteintes dans leurs intérêts par une aggression dont le motif leur échappe, se laissent entraîner à des démonstrations hostiles, excitées comme elles le sont d'ailleurs par une presse en délire.

Le consul général d'Angleterre, dont deux fils sont enrégimentés dans l'armée prussienne, me dit que l'enthousiasme est indescriptible à Berlin, que personne ne doute du succès et qu'on parle de l'Alsace comme d'une conquête désormais certaine. M. Annsley m'apprend également que des dépêches affichées à l'instant à la Bourse annoncent que le Danemark a proclamé sa neutralité; cette nouvelle a soulevé des transports d'allégresse. Il m'en coûte de la tenir pour certaine, car le Danemark, par sa position, est appelé à jouer un rôle trop important dans nos combinaisons stratégiques pour que

notre diplomatie ait pu négliger de s'assurer de longue date son alliance. D'après M. Annsley, le président des duchés de l'Elbe, le baron de Scheel-Plessen, aurait paru à Copenhague avec la menace d'envahir instantanément le Jutland si l'on hésitait à donner les gages que réclamait le cabinet de Berlin. Le conseil des ministres aurait délibéré pendant deux heures sur cet ultimatum, et finalement, ne pouvant compter sur une assistance immédiate de la France, il se serait décidé à ne pas participer aux événements de la guerre. Cette résolution, si elle devait se confirmer, aurait une gravité sur laquelle je ne crois pas devoir insister. Elle ne manquera pas d'avoir un immense retentissement en Allemagne, où l'alliance danoise nous paraissait assurée en tout état de cause. Dès le début des complications actuelles, les journaux allemands ne dissimulaient pas leurs craintes à ce sujet. Ils ne se préoccupaient pas moins de notre entente avec l'Autriche et avec l'Italie; ils appréhendaient des démonstrations militaires sur les frontières de la Silésie, de la Bavière et du Tyrol; ils s'attendaient surtout à une pression caractérisée et décisive du cabinet de Vienne sur les cours du Midi. Ils se montrent aujourd'hui fort rassurés; ils affirment que la France ne peut pas compter sur l'assistance effective de ces deux puissances. Ils s'appuient sur les manifestations de la presse italienne et surtout sur le langage des organes officieux de la chancellerie impériale, qui, en effet, parlent avec ostentation du désintéressement militaire et politique de l'Autriche. Les prévisions de M. de Bismark au sujet de l'attitude éventuelle du gouvernement autrichien, signalées maintes fois dans ma correspondance et dont je vous entretenais récemment encore, se trouveraient donc pleinement justifiées.

Si l'on s'en tenait aux nouvelles diplomatiques répandues par la presse officieuse dans une pensée facile à comprendre, nous entrerions en campagne sans aucun allié. Je ne voudrais pas préjuger l'attitude du cabinet de Vienne pendant le cours des événements; mais, je le répète, j'ai de la peine à croire que le cabinet de Copenhague, en admettant qu'il se retranche réellement derrière la neutralité pour échapper à une invasion prussienne immédiate, reste insensible à l'apparition de nos escadres sur les côtes danoises avec des troupes de débarquement. Les sentiments dont s'inspirent l'armée et les populations ne manqueront pas de l'entraîner, il est permis de l'espérer, malgré les engagements que la communication prussienne a pu lui faire prendre dans une heure de défaillance.

Toutefois je ne saurais trop conjurer le gouvernement de l'empereur d'aviser dès à présent aux moyens de défense les plus extrêmes et de nous préparer moins à une campagne sur le Rhin qu'à une lutte à outrance *jusqu'au couteau*, suivant l'expression des journaux : c'est la nation entière que nous devons, sans perdre une minute, appeler sous les armes pour repousser le choc dont nous sommes menacés. La guerre prend en effet, dans le Nord surtout, un caractère national irrésistible; toutes les résistances autonomes sont entraînées ou brisées. M. de Bismark a réussi par ses savantes manœuvres à réveiller le sentiment de la justice et de l'équité, si profond chez les Allemands, et il n'est personne, de ce côté-ci du Rhin, qui ne soit convaincu à présent que la guerre était irrévocablement arrêtée dans notre esprit dès le début de l'incident espagnol.

[illegible]

L'attitude du Danemark. — J'ai eu ce soir la visite du comte de Bloome. Il arrivait des duchés de l'Elbe, où il possède de grands domaines. Il avait laissé Kiel en proie à de vives agitations patriotiques provoquées par les proclamations ardentes du parti national; les campagnes, par contre, resteraient silencieuses, inquiètes, dans l'attente des événements. — Le comte de Bloome savait que le président des duchés, M. le baron de Scheel-Plessen, envoyé ces jours derniers à Copenhague pour arracher au gouvernement danois une déclaration de neutralité, était revenu satisfait du résultat de sa mission. Il ne s'en étonnait pas; il trouvait naturel que l'envoyé prussien eût emporté des promesses, car le Danemark sera dans l'impossibilité de sortir d'une position expectante tant que les événements ne seront pas engagés et qu'il ne se sentira pas soutenu par une armée française. M. de Bloome ne paraissait pas inquiet de ces concessions faites sous l'empire de la nécessité; il tenait d'une personne attachée à la cour que le roi, tout en tranquillisant M. de Scheel-Plessen, n'en aurait pas moins fait comprendre à ses entours immédiats que son dernier mot n'était pas dit. Ces confidences, qui me viennent d'un homme en mesure d'être bien renseigné sur les affaires danoises, auxquelles il a été activement mêlé jadis, corrigent les impressions que m'ont causées les déclarations de neutralité prêtées à la cour de Copenhague, dont je vous ai informé par mon télégramme [illegible] les espérances que j'émettais en vous parlant de cette fâcheuse nouvelle affichée avant-hier matin à la Bourse de Hambourg et dont le retentissement a été si vif en Allemagne.

Mais la résolution prise par le gouvernement danois, bien qu'à contre-cœur et malgré les restrictions mentales prêtées au roi, n'en est pas moins un immense succès pour le cabinet de Berlin. La Prusse a retiré dès le début, de sa manœuvre si rapide et si résolue, deux avantages considérables et immédiats : un puissant effet moral sur l'Allemagne et les gouvernements étrangers; et, ce qui est plus grave, la faculté de pouvoir disposer sur l'heure, avant même que la guerre soit déclarée, du neuvième corps d'armée, déjà organisé en vue des grandes manœuvres de cet automne, et de le diriger en toute hâte sur le Rhin.

Le comte de Bloome tient du duc de X..., qui se trouvait à Ems au moment où se débattait la candidature du prince de Hohenzollern, que la Prusse, malgré ses allures pacifiques, n'en poursuivait pas moins résolument la guerre; qu'elle n'attendait que des circonstances propices pour sortir de sa réserve et terminer son œuvre : « La France me cherche noise en ce moment, lui aurait dit le roi; j'espère la tranquilliser, mais la guerre est inévitable, elle éclatera avant peu. » — C'est la moralité que le gouvernement de

l'empereur a pu tirer des renseignements qui lui ont été fournis par ma correspondance et par celle de notre ambassadeur à Berlin, dans les commencements du mois de mai, sur les agissements de M. de Bismarck auprès des cours méridionales, dans le but de les entraîner dans une politique nationale plus accentuée, sans souci de la France, dont il se plaisait à faire ressortir l'impuissance militaire et les difficultés croissantes à l'intérieur. Il est certain que les personnes qui ont approché le chancelier depuis un an ont constaté un grand changement dans son attitude. Au lieu de défendre, comme il le faisait jadis, la politique conciliante qui a prévalu lors de l'incident du Luxembourg, il en serait arrivé à son tour à regretter vivement d'avoir laissé échapper cette occasion, unique peut-être, d'assurer les destinées de l'Allemagne.

Aussi, dans une pensée évidemment agressive, a-t-il consacré depuis tous ses efforts, toute son habileté, à nous susciter partout des difficultés, à nous discréditer par sa presse et les menées occultes de sa diplomatie. Tandis qu'il travaillait à Madrid à la candidature du prince de Hohenzollern après avoir contribué puissamment au renversement de la reine d'Espagne, il se servait utilement à Ems, au mois de mai dernier, auprès de l'empereur Alexandre des rapports que ses agents, chargés d'explorer l'Autriche, lui envoyaient de Gallicie et de Hongrie, où il entretenait de secrètes intelligences. S'assurer le concours de la Russie et paralyser l'alliance qu'il redoutait si fort après l'entrevue de Salzbourg par le soulèvement, à l'heure voulue, des nationalités autrichiennes, tel serait le but qu'il n'aurait cessé de poursuivre, pour nous rendre impuissants en face du fait accompli de l'empire germanique.

Les déclarations que vous avez faites à la tribune ont caractérisé au vif cette politique provocante; elles ont montré la Prusse se livrant, sous des dehors pacifiques, à des menées inavouables, sans souci de notre amour-propre ni de nos intérêts traditionnels; elles ont eu l'avantage aussi de séparer la cause de la Prusse de celle de l'Allemagne. Tout va dépendre maintenant de la rapidité de nos mouvements. On est convaincu, en face de notre attitude si décidée, que le gouvernement de l'empereur n'a pas cessé de se préparer secrètement à la guerre et que ses combinaisons stratégiques, arrêtées de longue main, lui assureront l'avantage dans les premières rencontres. Il est aisé de voir ces craintes percer dans les manifestations les plus exaltées du patriotisme.

Trois grandes armées sont en voie de formation; celle du Centre sera commandée par le roi, celle du Midi par le prince royal, celle du Nord par le prince Frédéric-Charles. Le prince royal aura sous ses ordres le corps de Brandebourg mêlé aux contingents du Wurtemberg et de Bavière : c'est là le gage donné par la Prusse à l'Allemagne du Midi, dont les gouvernements, depuis la signature des traités d'alliance, n'ont pas cessé de manifester des craintes au sujet d'une invasion éventuelle de la France et de réclamer des garanties.

Hambourg, 19 juillet 1870.

Allocution du ministre de Prusse à Paris à la gare de Hanovre. — Mon collègue de Russie me dit que vos déclarations si résolues auraient causé à Berlin, au premier moment, même dans les cercles militaires, une véritable stupéfaction. On craignait que l'armée française, malgré la précision des renseignements recueillis par les états-majors prussiens sur ses effectifs et son degré de préparation, n'eût une forte avance sur l'armée prussienne. On serait plus rassuré aujourd'hui. Ce qui prouve combien ces inquiétudes étaient réelles et généralement accréditées, c'est l'empressement avec lequel on publie et l'on affiche partout, sous forme de dépêche télégraphique, en grosses lettres majuscules, les paroles que M. de Werther, l'ambassadeur du roi, revenant de Paris, a prononcées hier à haute voix, à son passage à la gare de Hanovre, pour rassurer la foule anxieuse qui se pressait autour de son wagon : « Ne craignez pas, a-t-il dit, d'être surpris par les Français; leur préparation est bien moins avancée que la nôtre; ils n'ont que peu de lignes convergeant vers nos frontières, et il leur faudra au moins vingt jours pour y jeter une centaine de mille hommes. Soyez sans crainte; nous serons prêts avant eux et nous repousserons victorieusement la plus inique des agressions. »

Hambourg, 19 juillet 1870.

Les moyens d'informations de la Prusse. — Vous voudrez bien me permettre, avant d'expédier mon courrier, d'appeler toute votre attention sur les nombreux moyens d'informations que la Prusse s'est assurée en France en prévision d'une lutte à laquelle elle n'a pas cessé de se préparer depuis 1866... Sous ce rapport elle a sur nous un incontestable avantage. Tandis qu'à l'heure qu'il est tous les Français de ce côté-ci du Rhin, et à plus forte raison les représentants de l'empereur, se trouvent déjà, même dans leurs relations sociales, dans un véritable état de suspicion, les agents du gouvernement prussien, officiels ou secrets, savent exactement ce qui se dit à la cour et ce qui se fait dans nos ministères. Lors de l'affaire du Luxembourg, nous ne saurions l'oublier, les Allemands établis en France, et surtout certains banquiers, en relations trop étroites avec le monde officiel, étaient les informateurs les plus utiles et les plus diligents du gouvernement prussien. Je crois donc que la situation nous commande impérieusement de prendre des précautions et de donner au besoin d'énergiques avertissements aux étrangers qui seraient tentés de trahir notre hospitalité. L'agitation est très grande à Hambourg, les passions s'accentuent de plus en plus, toutes les affaires sont suspendues. Étant de tous les ministres de l'empereur en Allemagne le plus éloigné de nos frontières, je vous prie de me donner des instructions, au besoin par le télégraphe, au sujet des dispositions que j'aurai à prendre, soit pour mes archives, soit pour la protection de mes compatriotes.

Hambourg, 20 juillet.

L'attitude de l'Autriche. Concentration de troupes. Impressions. — Il résulte de tout l'ensemble des manifestations de la presse autrichienne que le cabinet de Vienne évite avec le plus grand soin d'inspirer la moindre inquiétude au cabinet

de Berlin. Il invoque, pour justifier sa réserve, le mauvais état de son armée, qui est en pleine transformation, l'attitude de la Bohême, qui n'est rien moins que sympathique à la France, et les vœux de ses populations allemandes, qui se refusent à participer à une guerre dirigée contre l'Allemagne. L'empereur et ses ministres font des vœux pour le succès de nos armes, cela n'est pas douteux; mais c'est à cela que semble devoir se borner leur concours. Ils se plaindraient de n'avoir pas été avertis en temps utile, au moins deux mois à l'avance, pour procéder à leurs préparatifs. On dit aussi qu'ils songeraient à constituer une ligue des neutres qui leur permettrait d'intervenir à l'heure qu'ils jugeraient convenable pour les intérêts de la monarchie, et qui leur assurerait en même temps des alliances éventuelles pour les protéger contre les agressions de l'un des belligérants.

Hambourg commence à regorger de troupes qui seront dirigées sur les duchés de l'Elbe pour maintenir le Danemark en respect et s'opposer à nos tentatives de débarquement. Trente mille Français débarquant inopinément à Copenhague nous vaudraient l'alliance danoise et forceraient la Prusse à concentrer au moins cent cinquante mille hommes dans le Nord pour protéger ses côtes et même sa capitale. — L'Allemagne semble avoir conscience de la lutte gigantesque qui va s'engager; elle ressemble à un vaste camp, la nation entière se met sous les armes. Un silence presque solennel où perce la haine a fait place aux clameurs des premiers jours. Le vide se fait autour de la légation; mes meilleurs amis l'évitent. Elle est, du reste, surveillée nuit et jour par les émissaires du baron Magnus, le ministre de Prusse. Il en est venu quelques-uns m'offrir leurs services en invoquant leurs sympathies pour la France; je les ai froidement éconduits. — J'ai prié le syndic de faire préparer mes passeports et je lui ai demandé instamment de me faire notifier la rupture des relations diplomatiques dès que le télégraphe l'aura informé de la remise de notre déclaration de guerre au comte de Bismarck. J'ai hâte d'arriver à Paris pour vous faire part de mes impressions.

G. Rothan.

LITTÉRATURE PARISIENNE

M. Ludovic Halévy (1)

Lorsque M. Ludovic Halévy sera reçu membre de l'Académie française — ce qui ne tardera guère, — celui de ses collègues chargé de lui souhaiter la bienvenue ne manquera point de lui dire : « C'est *l'Abbé Constantin*, monsieur, ce bon et charmant abbé Constantin qui vous a pris par la main et vous a tout droit conduit parmi nous : vous ne pouviez choisir un meilleur guide. » Et le public qui applaudira à cette élection ne manquera pas certes de penser : « Oui, *l'Abbé Constantin* a peut-être ouvert définitivement la porte; mais tant de petits chefs-d'œuvre donnés au théâtre, mais plus d'une comédie vraiment haute et de premier ordre, mais telles satires aristophanesques, tels récits affinés et parfaits, tel maître livre comme *l'Invasion*, avaient déjà préparé la voie, assuré le succès, emporté la place. *L'Abbé Constantin* a béni le mariage; mais le mariage était conclu et jamais l'Académie ne s'était fiancée plus sympathiquement. »

Je crois bien que c'est à *l'Artiste* que Ludovic Halévy a débuté, au moins dans la Nouvelle.

En commençant l'année 1857 — la vingt-huitième de son existence, — *l'Artiste* se vantait auprès de ses lecteurs d'avoir ouvert ses portes à des débutants de grand avenir. « Quelques jeunes écrivains, disait M. Édouard Houssaye, ont fait à *l'Artiste* un brillant début : M. Erckmann nous a donné *l'Œil invisible*, un conte qui présage un autre Hoffmann; M. Aurélien Scholl nous a donné *Gertrude*, un petit chef-d'œuvre; M. Ludovic Halévy, le neveu de l'illustre compositeur, une jolie Nouvelle intitulée *Une Maladresse*. » Il y a vingt-cinq ans, Ludovic Halévy n'était encore que « le neveu de l'illustre compositeur ».

Mais cette jolie *Maladresse*, que Ludovic Halévy réimprimera quelque jour, n'est pas, à tout prendre, le début initial, si je puis dire, de l'auteur de *Criquette*. Ses premiers pas furent faits au théâtre.

Sur les états de services de certains militaires on lit : « *Age :* quarante-neuf ans. *Service :* quarante-deux ans. » On arrive à ce résultat grâce au calcul qui fait compter double les années de campagne devant l'ennemi. Ludovic Halévy pourrait, lui aussi, écrire : *quarante-neuf ans d'âge et quarante-deux ans de théâtre*, sans avoir besoin pour cela de compter les années doubles. Ses souvenirs de théâtre se perdent, en effet, dans le brouillard de ses souvenirs d'enfance.

C'était vers 1840. Le père de Ludovic Halévy, M. Léon Halévy, homme d'un talent rare, d'une haute science et d'une variété remarquable en ses écrits, faisait des tragédies pour le Théâtre-Français et des vaudevilles pour les Variétés. L'oncle de Ludovic Halévy était directeur du chant à l'Opéra. Toute la famille demeurait à l'Opéra. Le futur auteur de *Monsieur et Madame Cardinal* avait six ans et pouvait déjà compter parmi les habitués de l'Opéra, car très souvent on le conduisait dans une petite loge sur le théâtre; là il entendait le premier acte, et puis on l'emmenait coucher. Avec son père il allait au Théâtre-Français et aux Variétés, il s'essayait dans tous les genres.

A quatorze ans, Ludovic Halévy avait ses entrées à l'Opéra, à l'Opéra-Comique et à l'Odéon. Il était tout fier de jeter négligemment son nom quand il passait devant le contrôle en uniforme de collégien. C'est à l'Odéon qu'il allait le plus souvent, l'Odéon étant sur le chemin du lycée Louis-le-Grand. Là ce n'étaient plus des premiers actes d'opéra qu'il entendait, mais des premiers actes de tragédie, le dimanche de sept heures à huit heures et demie, avant de rentrer au collège. Il entendait aussi *la Marseillaise*, en 1848, après la révolution, Bocage étant directeur. Voilà comment il eut, très jeune, le *pied marin* dans le théâtre.

(1) Sur MM. Meilhac et Ludovic Halévy, voy. un article de M. Coppée dans la *Revue* du 28 mai 1881.

Halévy était entré, en 1845, à Louis-le-Grand, interne en sixième. Il débuta par deux années de paresse et d'ennui avec de vieux professeurs qui l'assommaient et l'accablaient de pensums. Vers le milieu de la quatrième, violente distraction : c'est la révolution de 1848. Voilà que les collégiens commencent à s'occuper de politique. Ils deviennent tous brusquement républicains; sinon tous, presque tous. La révolution avait remplacé par des képis galonnés d'or et par des tuniques militaires leurs affreux habits à queue de morue et leurs affreux chapeaux à tuyau de poêle. Le dimanche, dans les premiers temps, les factionnaires de la rue portaient les armes aux lycéens qui avaient l'air de petits officiers, ce qui les ravissait. Les collégiens s'amusaient, d'ailleurs, à singer au dedans la révolution du dehors.

En troisième, malgré la politique et tout le désordre qu'elle mettait dans sa jeune tête, Ludovic Halévy commence à travailler, comprenant que faire quelque chose n'est pas, à la rigueur, plus ennuyeux que ne rien faire. Il n'avait eu jusque-là, je l'ai dit, que de vieux professeurs insupportables. Mais, en troisième, à la première leçon d'histoire, Halévy voit monter à la chaire un professeur à tête blonde; ce professeur parle et, dès les premiers mots, l'écolier dresse l'oreille; ce sont des considérations générales sur l'histoire. « Oh! oh! qu'est-ce que cela? » Le collégien n'y comprend rien : c'est intéressant! Qu'est-ce que c'est que ce professeur qui s'avise d'être jeune et pas ennuyeux? Ce n'est pas un mort, celui-là; c'est un vivant! Très vivant, en effet, car ce professeur se nommait Auguste Geffroy. Il est aujourd'hui membre de l'Institut et directeur de l'École française à Rome. Le maître et l'écolier devaient se retrouver trente-trois ans plus tard, côte à côte, parmi les collaborateurs de la *Revue des Deux Mondes*.

Halévy eut un autre professeur admirable en rhétorique, Eugène Despois, que nous avons appris nous-même à aimer, à estimer profondément. Despois était un homme de premier ordre; la distinction et la bonté mêmes et un des rares républicains qui n'aient rien voulu être en 1870 après le triomphe de la république. On lui a tout offert, il a tout refusé. C'était un original et un sage.

Ludovic Halévy, lorsqu'il parle de ces temps lointains, si chers à tout homme qui pense, reconnaît qu'il a dû beaucoup à MM. Despois et Geffroy; mais cependant son vrai maître, celui dont il évoque le souvenir avec attendrissement, c'est Prévost-Paradol. « C'est lui, dit-il, qui m'a appris *à lire*. » Voyant que, dans ses premières années de collège, Ludovic Halévy ne pouvait mordre au grec et au latin, Paradol réussit à le faire mordre au français. J'ai publié jadis dans le journal *le Temps* une lettre que Paradol écrivait à Halévy et où il lui disait à peu près : « Si tu es paresseux, tâche d'avoir au moins la paresse intelligente. Lis, lis beaucoup, mais très bien; tiens, voilà ce qu'il faut lire. »

— C'est le grand service qu'il m'a rendu, dit encore Halévy en parlant de Paradol; il avait quatre ans de plus que moi, il m'a fait *bien lire*.

Il n'y a rien, je crois, en effet, de plus fâcheux que de mal lire, quand on est jeune, rien de meilleur que de bien lire. Que de dimanches passés par Ludovic Halévy avec Paradol, enfoncés tous deux dans La Bruyère, Saint-Simon, Pascal, Voltaire, Rousseau, Balzac, Musset, George Sand, Mérimée! Voilà ce que lisaient les jeunes gens en 1848. Que lisent-ils aujourd'hui? Pour la plupart, du moins, des livres à scandale et des journaux de courses. Je leur souhaiterais des conseillers de l'exquisité de Paradol.

Je voudrais, à propos de l'écrivain très parisien qui a signé, créé, fait vivre *la Famille Cardinal* et buriné les scènes de *l'Invasion*, évoquer la physionomie de ce moraliste lettré qui s'appelait Prévost-Paradol et dont l'influence, je le répète, fut si profonde sur l'esprit d'Halévy. Mais ce portrait d'un délicat — malheureux comme tous les délicats — nous entraînerait trop loin. Jusqu'en 1870, l'auteur de *Criquette* a, pour ainsi dire, vécu de la vie de Paradol autant que de la sienne, jusqu'au jour (c'était le 2 juillet 1870) où ils se séparèrent dans la rade de Brest. Il y a même là un tragique souvenir à noter avant d'aller plus loin. Halévy était allé avec Paradol du Havre à Brest sur le *Lafayette*, le transatlantique qui conduisait à New-York le publiciste devenu ambassadeur. Le *Lafayette* devait faire escale à Brest de onze heures du matin à trois heures. Henri Rivière, le héros d'Hanoï, était alors à Brest, second à bord de la *Thétis*. Halévy l'avait averti; il vint prendre les deux amis dans son canot; on déjeuna à Brest : Paradol, la fille aîné de Paradol, son fils, Henri Rivière et Halévy. Cinq! Et des cinq il ne reste que celui dont j'esquisse la physionomie. Les autres sont tous morts tragiquement, car n'est-ce pas une mort tragique que la mort de la fille aînée, religieuse, dans une cellule chez les Dames de la Retraite? Et au mois de juillet dernier, Halévy recevait une lettre d'Henri Rivière, une lettre d'un mort, comme il avait reçu, le 23 juillet 1870, une lettre de Paradol mort depuis huit jours. Voilà ce qu'on ne connaissait pas avant le télégraphe : recevoir des lettres d'outre-tombe!

Halévy était sorti du collège en juillet 1852. Le lendemain de sa sortie du collège, il entrait au ministère d'État comme attaché au cabinet du secrétaire général, et là commençait sa carrière administrative qui a été très brillante et qui l'aurait été bien davantage s'il avait voulu; mais cet employé singulier n'avait qu'une ambition : *arriver à donner sa démission*. Il n'en est venu à bout qu'en 1865, après avoir été successivement attaché au ministre d'État, chef du cabinet du secrétaire général, secrétaire adjoint du conseil des bâtiments civils, sous-chef et chef de bureau au ministère de l'Algérie et des colonies, secrétaire-rédacteur du Corps législatif; toutes places sérieuses et non des sinécures.

Il travaillait, travaillait beaucoup, et cela ne l'ennuyait pas. Il a appris beaucoup de choses dans l'administration, surtout au Corps législatif. « J'ai vu de près, me disait-il, la cuisine politique; cela ne m'a pas donné envie d'en manger. » C'est après la mort de M. de Morny, en 1865, que Ludovic Halévy donna sa démission. Il avait trente et un ans et treize ans de services. On l'avait décoré en 1864 comme *ancien chef de bureau*. Ancien chef de bureau en 1864, ancien chef de bureau, il y a près de vingt ans!

Dans l'énumération de ses nombreuses fonctions, j'ai

oublié la plus originale et la plus amusante de ses occupations administratives : Halévy était, en 1854, [illegible] au ministère d'État, quand le gouvernement chargea des sénateurs et des conseillers d'État d'aller examiner l'état de la France et de constater la situation de l'esprit public. Un de ces *missi dominici* le prit pour secrétaire. C'était M. Villemain, ancien intendant militaire, conseiller d'État, frère de M. Villemain, le secrétaire perpétuel de l'Académie française, homme d'infiniment d'esprit et qui aimait le whist à la folie. Si j'appuie sur ce détail, on va comprendre pourquoi.

M. Villemain et son secrétaire avaient à parcourir seize départements. Leur tournée devait durer et dura quatre ou cinq mois. Or, pendant ces quatre ou cinq mois, la grande affaire du secrétaire était d'organiser le whist de son conseiller d'État. En effet, la liberté du soir était à ce prix pour Ludovic Halévy; quand il avait installé son chef à sa table de whist avec trois Périgourdins ou trois Limousins ou trois Bordelais, il redevenait son maître.

M. Villemain et lui consacraient généralement une dizaine de jours à chaque département, trois ou quatre jours au chef-lieu du département, un ou deux aux chefs-lieux d'arrondissement. Or la première phrase de M. le secrétaire à tout nouveau préfet ou sous-préfet était une invariable exhortation à trouver le moyen d'arranger le soir *le whist de M. le conseiller d'État*. Cela n'était pas toujours facile. Une fois même, Halévy s'en souvient, la partie de whist faillit avoir des conséquences désastreuses pour un malheureux petit sous-préfet perdu dans un vilain trou de troisième classe et grillant d'en sortir. J'imagine que, vues de près ainsi, ces petites misères du fonctionnarisme ont dû rendre Halévy quelque peu sceptique sur les grandeurs humaines. La machine administrative a besoin, pour marcher, d'une certaine huile, et cette huile tache les doigts.

Pendant que, le soir, le conseiller d'État de Ludovic Halévy faisait *son whist*, lui rentrait à l'hôtel et écrivait, sur le grand papier en tête de la mission, une comédie en trois actes intitulée *la Fille d'un Mécène*.

On revint à Paris au mois d'octobre 1854. M. Villemain rapportait seize rapports constatant que dans seize départements « les masses profondes du suffrage universel étaient foncièrement impérialistes »; sous tous les gouvernements, on se grise ainsi d'optimisme et on se guide sur les rapports puisés dans quelque partie de whist. Bref, tandis que son chef revenait avec ces seize beaux rapports sur les sentiments dynastiques de seize départements, lui, Halévy, rapportait *la Fille d'un Mécène* et rentrait à Paris avec sa comédie.

« Dès son arrivée — a-t-on raconté déjà, — l'auteur envoya son « œuvre » à Alphonse Royer, alors directeur de l'Odéon. Royer lui répond : *Ce n'est pas l'affaire de l'Odéon; ce serait charmant au Gymnase*. Halévy envoie la pièce à Montigny. Montigny répond : [illegible] *serait charmant à l'Odéon*. Le débutant pouvait envoyer la pièce au Vaudeville, qui l'eût à la fois renvoyée à l'Odéon et au Gymnase. Il s'en tint là et mit *la Fille d'un Mécène* dans un tiroir; elle y est encore.

« L'auteur de *Criquette* reprit alors philosophiquement sa place au ministère d'État, et, toujours sur le papier du gouvernement, il se mit à écrire un petit roman intitulé *le Petit Bossu de Nizerolles*. Il l'envoie à un journal; on lui répond : *C'est trop court pour un roman*. A un autre journal, on lui [illegible] *de Nizerolles* va rejoindre dans le tiroir *la Fille d'un Mécène*. Je voudrais bien que ce tiroir nous rendît ce qu'il nous a pris.

« Halévy, du reste, se sentait un peu découragé; les abords de la carrière dramatique et littéraire lui apparaissaient très durs. Son père ne lui cachait point qu'il est malaisé de réussir du premier coup. Et Ludovic inédit, ou à peu près, avait déjà doublé le cap de la majorité!...

« Un jour, vers le milieu du mois de juin 1855, il était au ministère, dans *son bureau*... Il avait un bureau à lui, tout seul!... Sa porte s'ouvre, quelqu'un entre. C'était Offenbach; Ludovic ne le connaissait que de vue. Il y avait alors un orchestre au Théâtre-Français, Offenbach en était le chef; et les jeunes employés du ministère d'État, Halévy en tête, passaient la plupart de leurs soirées au Théâtre-Français. On recevait, en effet, tous les jours, au ministère, des montagnes de billets de faveur. Quand Rachel ne jouait pas, la salle était vide; et elle ne jouait presque jamais.

« Ce n'était qu'un cri alors sur la décadence irrémédiable du Théâtre-Français. Le ministre gémissait, et la critique disait à l'administrateur du Théâtre-Français :

« — Attirez les auteurs à succès; jouez des pièces nouvelles. Quand vous donnez des comédies de l'ancien répertoire, obligez les chefs d'emploi à en tenir les rôles principaux!... Vous ne nous montrez que des doublures; or les doublures sont là pour doubler, non pour jouer! Faites de l'argent enfin, faites de l'argent! *La Comédie-Française doit* [illegible]

« Il y a de cela bientôt trente ans. Or on crie aujourd'hui à l'irrémédiable décadence de la Comédie-Française. Mais combien le langage est différent, pour arriver à la même conclusion!

« — Vous jouez trop de pièces à sensation, vous avez trop de succès et de trop longs succès; c'est scandaleux! Quand on donne des pièces de l'ancien répertoire, vous faites jouer les chefs d'emploi... Nous demandons les doublures! Et alors le Théâtre-Français reverra la salle vide d'autrefois; c'est ce que nous voulons. *Le Théâtre-Français ne doit pas faire* [illegible]

« Donc, vers le milieu du mois de juin 1855, Offenbach entre dans le bureau de Ludovic Halévy. Ludovic lui offre une chaise. Offenbach s'assied et commence :

« — Il paraît, monsieur, que vous avez de grandes dispositions pour le théâtre.

« Et alors, Ludovic, ravi :

« — Qui vous a dit cela? Alphonse Royer?

« — Non.

« — Non.

« — Qui donc alors?

« — M. Duponchel?... Ah! oui, je comprends! Mais cela ne prouve pas grand'chose.

« — Parce que?

« — Parce que c'est moi qui le lui ai dit.

« — Je suis dans l'embarras, continue Offenbach; je vais ouvrir dans quinze jours un petit théâtre aux Champs-Élysées; Lambert Thiboust s'était chargé de m'écrire un prologue; mais il est écrasé de travail. Voulez-vous écrire ce prologue à sa place?

« Halévy était ébloui. Un directeur venait à lui, lui faisait [illegible] lui tournait! Il accepta avec enthousiasme.

« — Eh bien! mettez-vous tout de suite à la besogne... dit Offenbach. Un petit acte avec couplets, tout ce que vous voudrez. Ah! seulement, il faudra intercaler les cent vers que voici dans le milieu de l'acte, à la place d'honneur.

« Il tendait au jeune homme un petit papier.

« — Ces cent vers?

« — Oui, ils sont de mon ami Méry... C'est lui d'abord qui devait faire ce prologue : il a commencé; il a écrit ces cent vers qui doivent être débités par *la Fantaisie*. Un de vos personnages s'appellera *la Fantaisie!* Cela vous est égal?

« — Absolument égal.

« Débuter au théâtre! Débuter au théâtre! Halévy ne pensait qu'à cela! Il aurait mis tout ce qu'Offenbach aurait voulu dans son prologue : La Fontaine, Charlemagne, Robert Macaire, Sémiramis, Annibal, une foule!

« — Quand Méry en est arrivé à la prose, continuait Offenbach, il s'est découragé : il écrit en vers plus facilement qu'en prose. C'est alors que je me suis adressé à Lambert Thiboust pour la prose et pour les couplets. Eh bien! vous remplacez aujourd'hui Thiboust!

« — Très bien!

« — Ah! ajouta encore Offenbach avec un nouveau *seulement*... Seulement Thiboust avait fait les paroles d'un rondeau, et j'en ai écrit la musique. Intercalez ce rondeau dans votre prologue, n'est-ce pas? Ce sera toujours ça de moins à faire.

« — Certainement, certainement.

« Ludovic Halévy devenait cependant un peu inquiet; il se disait :

« — Mais il n'y aura rien de moi dans ma première pièce!

« Offenbach reprend :

« — Ce rondeau est chanté par Bilboquet, le Bilboquet des *Saltimbanques*, vous savez! Bilboquet sera donc le second personnage de votre prologue.

« — Bon. Va pour Bilboquet! Bilboquet ne me déplaît pas.

« — Quant au troisième... Ah! au fait, vous ne savez peut-être pas : je ne peux jouer que des pièces à trois personnages.... Trois personnages, pas un de plus.

« — Alors, fait Halévy, je n'ai qu'un personnage à trouver?

« Offenbach souriait.

« — A trouver... Mon Dieu non, pas précisément... parce que... Je vais vous expliquer. *La Fantaisie* sera jouée par Mlle Macé (aujourd'hui Mme Macé-Montrouge), Bilboquet par un très bon acteur de province que j'ai engagé : il s'appelle Pradeau (ce fut le début de Pradeau à Paris). Quant au troisième personnage..., il faudra que vous utilisiez un mime excellent nommé Derudder, qui fait partie de ma troupe; vous lui donnerez un rôle muet. Il est parfait dans les Polichinelles, Derudder!... Cela doit vous être égal de lui faire un rôle de Polichinelle?

« Le pauvre Ludovic était écrasé; il ne lui restait qu'un personnage, et c'était un personnage muet! Et ce devait être un Polichinelle! Dans un théâtre aux Champs-Élysées! Il lui semblait qu'il allait travailler pour Guignol!

« Tomber de *la Fille d'un Mécène* à Derudder! Avoir un père qui popularise les tragiques grecs et faire danser la polichinelle à Polichinelle! Ludovic Halévy accepta cependant. On accepte tout quand on débute. Son prologue fut joué dans le spectacle d'ouverture des Bouffes-Parisiens, le 5 juillet 1855. Il était intitulé : *Entrez, messieurs, mesdames*. Ne demandez pas la brochure chez Calmann Lévy; la pièce n'a pas été imprimée; elle méritait peut-être mieux pourtant que cette autre forme de tiroir.

« Bref, Halévy avait le pied à l'étrier, et sous le nom de *Jules Servières* (il n'avait pas signé ce prologue étonnant), il se mit à donner presque tous les mois une *saynète* aux Bouffes-Parisiens. Au mois de novembre il était reçu membre de la Société des auteurs dramatiques et dernièrement, en feuilletant un vieux registre, pendant une des séances de notre commission dont Halévy est vice-président, je retrouvais le procès-verbal de son admission. Trois signatures sur cette feuille et trois fois le nom applaudi d'Halévy, car ses deux parrains étaient son oncle et son père.

« Le 31 décembre de cette même année 1855, à l'ouverture des Bouffes-Parisiens, transportés des Champs-Élysées au passage Choiseul, on donnait *Ba-Ta-Clan*, de lui et d'Offenbach; c'était le gros morceau de la soirée. La pièce réussissait et Offenbach (on avait encore nommé *Jules Servières*) mettait le lendemain d'autorité le vrai nom de l'auteur sur l'affiche.

« C'était précisément le 1er janvier — bon jour et bon an! — et l'auteur de *l'Abbé Constantin* se rappelle que ce jour-là il courut tout Paris pour voir son nom : LUDOVIC HALÉVY, sur des affiches de théâtre.

« Que de fois, depuis, ce nom y a été imprimé sur les affiches! L'auteur dramatique est un des plus fins et des plus aimés de ce temps, d'un temps où le théâtre aura été une des formes souveraines de la littérature. Pourtant il a quitté les coulisses pour le cabinet de travail, la comédie pour le roman. Il y a en lui un observateur qui s'est dégoûté de la scène; mais chez le conteur il y a un auteur comique qui retournera sur les planches, fatalement, un jour ou l'autre. En attendant, il nous y conduit. *Criquette*, son dernier volume, est une étude de la vie de théâtre. C'est vivant et *vécu*, comme disent les poseurs; mais c'est très simple et fort émouvant. »

Qui mieux que lui pouvait écrire ces scènes de la vie de théâtre? Il a, avec M. H. Meilhac, donné des œuvres durables et achevées : *Frou-Frou, les Sonnettes, le Roi Candaule, la Boule, Fanny Lear*, et ces épiques bouffonneries qui furent, à leur heure, la protestation de l'ironie contre les solennités et les niaiseries : *Barbe-Bleue, les Brigands, la Grande-Duchesse de Gérolstein, la Belle Hélène*. Avec M. Hector Crémieux, Ludovic Halévy avait commencé le défilé en faisant jouer aux Bouffes *Orphée aux Enfers*. L'opérette fut, à son heure, une satire en action — avec trop d'irrévérence parlant, cette maraude, des dieux et des héros et des enthousiasmes, — mais spirituelle, alerte, amusante, affolée. Ne l'accusons pas de tous nos malheurs. Les Allemands ont joué encore plus d'opérettes que nous, et pourtant!...

Mais ce n'est point là, du reste, qu'est l'originalité même du théâtre composé par Ludovic Halévy avec Henri Meilhac. Il est assez piquant, avant d'essayer de le caractériser, ce théâtre, de savoir comment les deux auteurs ont lié connaissance. Le nom de Lambert Thiboust va encore reparaître dans ces feuilles.

Ponsard venait de donner au théâtre du Vaudeville sa pièce shakspeariano-réaliste : *Ce qui plaît aux dames*, et M. Cogniard, directeur des Variétés vers 1860, avait demandé à ce gai Thiboust et à Ludovic Halévy de lui faire une petite pièce sous ce titre : *Ce qui plaît aux hommes*. Thiboust donne à Halévy trois rendez-vous et manque aux trois rendez-vous. Puis il écrit à son pseudo-collaborateur que décidément il est trop occupé, n'a pas le temps, et Halévy s'en va voir Cogniard avec cette lettre de Thiboust. Sur les marches des Variétés il rencontre Henri Meilhac, qu'il connaissait à peine : il n'y avait eu jusque-là que quelques mots échangés entre eux. Une inspiration lui vient, pleine de hardiesse et de ré-

solution : il propose à Meilhac de prendre la place de Laiboust; Meilhac accepte, et ce fut le point de départ de cette très lumineuse, brillante, entraînante et très applaudie collaboration. Elle est interrompue aujourd'hui; mais ce n'est qu'une raison de plus pour déclarer — me disait Halévy — que je n'ai jamais fait plus heureuse rencontre que cette rencontre de Meilhac sur le perron d'un théâtre qui devait nous revoir si souvent ensemble tous les deux! »

Je n'énumérerai pas toutes les pièces que les deux collaborateurs ont faites en commun, depuis ce premier *à-propos* jusqu'à *la Roussotte*. Que de succès dans tous les genres! Je ne connais rien dans le théâtre contemporain de supérieur aux trois premiers actes de *Frou-Frou*. D'autres ont fait plus violent, plus fort, plus nerveux, plus amer ou plus mâle; nul n'a fait plus distingué et plus exquis. La femme mondaine d'aujourd'hui, la folle sans amour, la capricieuse et la fébrile créature qu'ont pétrie dans un certain milieu les mœurs nouvelles, la déséquilibrée et l'hystérique à la Charcot dont devait, plus tard, s'emparer le roman contemporain, est peinte là avec toutes ses fantaisies d'enfant gâtée et inoccupée.

Je puis réimprimer, à des années de distance, ce que j'écrivais à propos de *Frou-Frou* lorsque la pièce fut jouée pour la première fois :

« Frou-Frou a épousé, sans savoir pourquoi, un brave et loyal garçon, un galant homme qu'elle n'aime pas, qu'elle rend malheureux, qu'elle va tromper. Elle a une sœur, Louise, qui aime profondément, noblement cet homme martyrisé par la pauvre et inconsciente Frou-Frou. Jalouse de sa sœur, Frou-Frou, qui n'est ni épouse, ni fille, ni mère, s'imagine qu'elle adore un monsieur qui joue avec elle *Indiana et Charlemagne* sur les théâtres de société. Elle quitte son mari, son enfant, son foyer et part pour Venise avec le blondin. Le mari tombe malade, malade à en mourir; puis, une fois guéri, il court à Venise et tue en duel l'amant de sa femme; et, repentante, Frou-Frou s'en vient mourir chez elle, demandant pardon à l'homme outragé, et embrasser son enfant avant de disparaître. Voilà toute la pièce, mais quelle vie en cette simple histoire!

Il y a *deux pièces* d'ailleurs et bien distinctes dans cette œuvre : la première, en trois actes, étonnante de verve, d'acuité, de désinvolture, de grâce parisienne et moderne; l'autre, larmoyante et un peu mélodramatique. Celle-ci refroidit le succès de la première représentation et le décupla aux représentations suivantes, et je n'ai pas vu une femme, une seule, ne pas pleurer à la mort de Frou-Frou.

« Elle est pourtant peu digne de tant d'émotion, cette femme qui brise son bonheur, compromet son honneur et force deux braves gens à s'entre-tuer, simplement parce qu'elle a une crise de nerfs et qu'elle se croit malheureuse. Mais elle est vraie et vivante. La vie, c'est la vertu de l'œuvre d'art. Ces trois premiers actes ont l'intensité de l'existence parisienne même, avec ce je ne sais quoi de fin et de tout particulier. La rivalité des deux sœurs est étudiée et analysée avec une exquise délicatesse de main. Et comme, sans avoir l'air d'y toucher, les auteurs enfoncent le scalpel dans le [illegible] peintes.

« L'ironie est une arme terrible. Un jour, c'était vers 1848, le directeur d'un journal socialiste demanda à Léon Gozlan un roman où fussent traités les problèmes qu'on agitait alors et qu'on agite encore aujourd'hui.

« — Le voulez-vous sérieux ou gai? dit Gozlan.

« — A votre aise!

« Gozlan le fit terriblement gai, ce roman. Il écrivit *Aristide Froissart*, où, tout en plaisantant, il montra la décomposition sociale et traita la question du mariage indissoluble, du divorce et de la famille. On pourrait dire que MM. Meilhac et Halévy dans *Frou-Frou* ont agi comme Léon Gozlan. Quelle satire plus terrible de la famille telle que nous l'ont faite les mœurs, que ce portrait de vieux viveur si bien joué par Ravel? Point de dignité, partant point de respect. « Je « m'en vais en Bohême », dit-il à sa fille. Et la fille, qui songe à la vie dissipée de ce père prodigue, fait un jeu de mots et se met à rire. Le père accompagne à Prague une danseuse sifflée à Paris. Il revient pour faire répéter *Indiana et Charlemagne* à sa fille, qui jouera en débardeur.

« Avec quel art toutes ces scènes, cruelles au fond, sont traitées, enlevées par les auteurs de *Frou-Frou!* C'est plaisir de voir tant de délicatesse au théâtre. Notez que rien ne s'évapore de cet esprit un peu subtil. Tout est arome, mais tout passe la rampe. Les travers de la femme actuelle sont fustigés d'une main légère, mais qui ne fait point grâce. Ce qui me plaît là, c'est que les auteurs, qui n'ont pas l'air d'y toucher, sont vraiment des moralistes. Ce pastel d'un monde plus léger que leur crayon, et qui tombera plus vite en poussière, a le ton de la causerie et la puissance du sermon. Leur œuvre est un fer rouge trempé dans la poudre de riz. Il sent bon, mais il cautérise. »

Ce que je dis là d'une œuvre seule, je le pourrais dire du théâtre tout entier des deux collaborateurs. J'aurais voulu m'arrêter encore sur *Fanny Lear*, cette œuvre forte, bizarre, hautaine, où Mme Pasca fut si supérieure, comme la pauvre [illegible] Mais, pour caractériser le théâtre d'Halévy et de Meilhac, peut-être vaut-il mieux choisir telle comédie leste et courte comme, par exemple, *les Sonnettes*. C'est, comme *le Roi Candaule*, un modèle du genre. Là l'esprit fait rage et court au bout de chaque phrase avec une vivacité charmante. C'est comme un proverbe d'Octave Feuillet joué au cinquième étage par une femme de chambre et un valet de pied, du Feuillet parisien et endiablé. Ou plutôt c'est du Marivaux en livrée, du Marivaux point guindé, décravaté, libre de ton, libre d'allures, un Marivaux qui aurait lu Musset et *la Vie parisienne*. Et ce même esprit, ce même ton, cette même langue exquise et brève, ce style rapide, si français, si parfait, on retrouve toutes ces qualités rares dans ces articles enjoués et mordants, pareils à ceux que Meilhac et Halévy ont donnés tour à tour, l'un et l'autre, à *la Vie parisienne*, et qu'ils ont, au lieu de l'envoyer au journal de Marcelin, apportés au théâtre. D'une plume acérée et délicate, toute parisienne et douée à un degré infini d'un accent de *contemporanéité* vraiment séduisant, ils ont écrit plus d'une fois, avec *Toto chez Tata*, avec *Madame attend Monsieur*, un feuilleton de journal, une nouvelle dialoguée, ce qu'on voudra, et ils ont donné à cette piquante esquisse le nom de comédie. Croquis tant qu'on voudra! Le croquis est un art, une chose parfaitement exquise et qui souvent rend plus exactement, plus sûrement que l'œuvre plus considérable ou le tableau achevé, la manière et le tempérament personnel du peintre. Un dessin de Gavarni ou de Fragonard vaut mieux que toutes les grandes *ma-*

Tata, aussi bien que *les Sonnettes* ou *le Roi Candaule*, caractérisent excellemment, je le répète, le talent essentiellement moderne et actuel des auteurs de *Frou-Frou*. Tout cela est absolument signé et daté. C'est la comédie vive, preste et pressée, fébrile, nerveuse, lestement troussée et retroussée, qui léguera à l'avenir la tournure, même les tics et les élégances, élégances charmantes ou vicieuses, de ce temps-ci. Et les auteurs ne s'arrêtent pas à la surface et vont plus profond que l'épiderme. Ne trouverait-on point dans leur œuvre commune des hardiesses qui les montrent familiers aussi avec le drame poignant et la comédie hautaine? En résumé, avec un grain de fantaisie et de caprice, ce sont des réalistes; et ce que fut avec Meilhac et ce que sera, quelque jour, seul Ludovic Halévy au théâtre, il l'est dans ses romans : un réaliste à sa manière et sans manière.

Quand je dis *réaliste*, je me sers d'un mot qui n'est pas tout à fait juste. Le réalisme de l'auteur des *Petites Cardinal*, loin de rappeler ce qu'on a entendu longtemps par réalisme en littérature et en art — les romans de Champfleury, par exemple, ou les tableaux de Courbet, — est, au contraire, un réalisme élégant, à la Musset ou à la Stendhal. Ce n'est pas sans cause que Ludovic Halévy lit avec passion Henri Beyle et Mérimée. « Dis-moi qui tu aimes et je te dirai qui tu es. »

Ludovic Halévy, d'ailleurs, lit beaucoup. C'est un lettré et, mieux qu'un lettré, un *curieux*. Il a cette aimable religion des souvenirs, de l'inédit, des autographes, des découvertes. Il prend des notes, qui sont délicates, au courant de ses lectures, qui sont choisies. Il a fait, un jour, œuvre de causeur achevé.

C'était à Saint-Germain, où, l'été, en regardant le magnifique panorama qu'on voit de sa maison comme de la terrasse même, il va se reposer des fatigues de l'hiver. Ludovic Halévy a parlé, un jour, sur le théâtre de Saint-Germain-en-Laye, au bénéfice d'une œuvre de bienfaisance. Il avait pris pour sujet : *Molière à Saint-Germain*. « Je monte quelquefois sur la scène, disait-il alors, comme pour s'excuser, mais quand le rideau n'est pas levé. » Et le souvenir de cette jolie causerie montre qu'il y a un orateur chez ce fin causeur. Très finement, le conférencier, ce jour-là, fit revivre la cour de Louis, et les rivalités de Louis XIV et de Lauzun, le grand roi se trouvant trompé lui-même par ceux qui trompaient Molière et laissant à l'auteur dramatique le soin de venger la majesté royale sur les marquis en vengeant sa propre offense maritale. C'était peut-être un paradoxe, mais c'était piquant et nouveau. Halévy eut de très curieux aperçus à propos de Racine écrivant de Néron que

> Il excelle à conduire un char dans la carrière,

et appliquant le reproche à Louis XIV. Pourquoi? parce que Louis *figurait* dans les pièces de Molière et non dans celles de Racine. Ah! s'il avait paradé dans les tragédies raciniennes, le tragique lui eût tout pardonné!

Un auteur dramatique seul et un peintre de la nature humaine pouvait percer à jour chez Racine ce sentiment d'*homme de théâtre*.

Peut-être l'auteur de *l'Invasion* s'était-il déjà décidé à devenir — et du premier coup — un des premiers romanciers de son temps.

Ludovic Halévy, dont je viens d'apprécier, un peu rapidement, les dons multiples, semble, en effet, s'être décidément concentré dans le roman où il vient de trouver coup sur coup des succès décisifs. C'est le roman mondain qu'il affectionne et surtout le roman simple. Il va systématiquement ou plutôt amoureusement, par volonté et par goût, aux sujets de choix et aux héros les plus agréables. Il a peu de propension pour les grands événements à la Walter Scott et concentre plus volontiers son attention et son art sur l'épisode, comme Mérimée. « Songez aux menus faits! » répétait Stendhal. C'est le menu fait et le détail que Ludovic Halévy recherche avec une sorte de scrupule passionné. Une goutte d'eau contient un monde, et une perle fine vaut toutes les lourdes joailleries du monde.

Les souvenirs de jeunesse de l'auteur de *Criquette*, de *l'Abbé Constantin*, de la *Famille Cardinal* et de *Deux mariages* m'ont entraîné un peu trop loin; mais, dans la vie de tout contemporain, n'est-ce pas l'aurore, l'heure de début qui préoccupe l'attention? Les œuvres de l'auteur de *l'Invasion* sont dans toutes les mains : je n'avais pas à les analyser. Tout le monde connaît M. Cardinal, ce puritain corrompu, ce Prudhomme du vice, qui ne ressemble qu'à lui-même pourtant (en littérature, veux-je dire, car, dans la vie, M. Cardinal pullule) et qui incarne toute une maladie sociale — j'ai entendu dire le mot à M. Taine. Tout le monde a été séduit par les jolies Américaines de *l'Abbé Constantin* et a souri, puis un peu pleuré à l'histoire de la petite *Criquette*. Le succès complet, entraînant, de *l'Abbé Constantin* fut la protestation du goût public contre des études volontairement repoussantes, agressives dans leur pessimisme. Une source fraîche coulant sur un sable d'or fin et rencontrée après une journée de chaleur accablante. *L'Abbé Constantin* fit relire *l'Invasion* et assura la fortune du romancier nouveau qui venait, avec tant d'art, d'agrandir ses petits cadres si habilement ciselés. *Criquette* et *l'Abbé Constantin* ont dépassé la vogue des Nouvelles d'Halévy, mais ne les ont pas fait oublier de ceux qu'elles avaient charmés. Les Nouvelles d'Halévy, *l'Insurgé*, *la Petite Caille pelucheuse*, *le Mariage d'amour*, *le grand Mariage*, sont achevées et célèbres, et, dans leur forme concentrée, enferment un volume tout entier où l'art est d'autant plus parfait qu'il se dissimule avec plus de soin, que la langue est moins surchargée d'adjectifs, la phrase plus alerte et plus française.

Oui, un Français de la famille de Mérimée et de Stendhal, un Parisien de l'école de Musset, tel m'apparaît Ludovic Halévy, dont l'œuvre inachevée encore, Dieu merci, est faite pour les délicats et dont le caractère, ce qui ne gâte rien, est un des plus sûrs que je connaisse dans notre monde littéraire. Correct comme sa phrase, net comme son style, avec beaucoup d'esprit et une raillerie bienveillante dont le fond serait volontiers mélancolique, voilà l'homme. C'est un narquois attendri.

JULES CLARETIE.

L'ALTICA RUBRA

Conte alpestre

I.

Décidément il était un peu fou, mon ami Herbert Mac Ney. Je le regardais cheminant à mes côtés, ses grands cheveux blonds flottant sur ses épaules, faisant des enjambées d'un mètre et demi. Son corps maigre s'allongeait encore sous les rayons de la lune, et, lorsqu'il s'appuyait sur son bâton ferré, il ressemblait à une de ces araignées que l'on voit courir sur les murailles.

Il était un peu fou, mon ami Herbert Mac Ney. Nourri des légendes merveilleuses de l'Écosse, il s'était endormi bercé par la musique des contes de fées, et ses yeux bleu verdâtre, comme les lacs de sa patrie, gardaient dans leur profondeur un charme étrange et mystérieux. Pour le moment il marchait auprès de moi, suivi d'un guide aux formes athlétiques, chargé de paquets de toutes les dimensions. Il pouvait être environ neuf heures du soir. La petite ville de Pontresina, que nous venions de quitter, voyait ses maisons s'illuminer à la clarté de la lune ; le ciel, au-dessus de nos têtes, s'étendait profond et scintillant d'étoiles. Devant nous s'ouvrait la vallée de Rosegg, avec ses forêts de sapins, de mélèzes et d'aroles, et, tout au fond, comme un nuage blanchâtre, le glacier et les pics neigeux qui le dominent.

Nous allions précisément coucher au pied de ce glacier. Le lendemain, avant l'aube, Herbert devait partir avec deux guides pour tenter une ascension à quelque sommité, tandis que je resterais paisiblement à dessiner la vallée. Nous marchions en silence, pénétrés du charme de cette nuit de juillet, échangeant à peine quelques paroles pour exprimer notre admiration. Le chemin longe un torrent aux ondes tourmentées, qui se fraye péniblement son cours au milieu d'un dédale de rochers amoncelés. L'eau mugit et bouillonne, puis se précipite soudain en cascade éblouissante pour disparaître bientôt entre d'énormes blocs couverts de mousse et de verdure. La route suit dans ses méandres l'onde capricieuse; à droite et à gauche, les sapins et les mélèzes semblent groupés à plaisir et plantés par le jardinier le plus habile dans son art. Un gazon fin, serré, étend comme un tapis moelleux sous les arbres et couvre de son velours les ondulations du terrain. Çà et là des genévriers aux fruits violets étalent leurs buissons épineux; des touffes de rhododendrons offrent au passant une ample moisson de fleurs.

L'atmosphère était pleine de senteurs balsamiques; l'odeur résineuse des pins se mêlait au parfum du thym et des fraises des bois. Un air léger qui venait du glacier vous soufflait la force et la vie, et c'était une fête sans pareille que cette promenade de nuit dans les hautes Alpes.

Tandis que nous cheminions au pied d'un éboulement, quelques pierres ébranlées se mirent à rouler jusque sur le chemin. Mac Ney s'arrêta d'un air de défi :

— Vous le voyez, s'écria-t-il en se retournant vers moi, voilà la déclaration de guerre! La montagne s'efforce d'arrêter les imprudents visiteurs qui veulent la surprendre dans son sommeil. Je la connais sa haine pour nous, pour moi en particulier.

Je l'interrompis en riant :

— Vous m'avez, en effet, parlé de vos étranges idées sur ce point, lui dis-je. Vous êtes tout simplement un affreux panthéiste, mon cher. Vous prêtez la vie et le sentiment à ces rochers inanimés, à ces pics de glace; vous les revêtez de vos passions humaines.

— J'ai été élevé dans les montagnes d'Écosse, reprit Mac Ney avec feu, et j'ai lutté toute mon enfance dans la solitude des hauts sommets. Ils ne voulaient pas de moi. L'homme est odieux à la nature; elle se défend contre ses empiétements. C'est un combat sans cesse renouvelé entre ces deux puissances. La forêt se venge de nous, les ronces en nous déchirant le visage, les arbres en écrasant le bûcheron, leur bourreau! Les cimes couvertes de neige nous gardent leurs crevasses perfides et leurs rochers à pic. Que de fois je suis rentré de mes courses dans la montagne, les vêtements déchirés et les pieds en sang; mais là-bas j'ai parcouru les steppes de bruyère les plus sauvages, mon œil a découvert des lacs inconnus que nul regard humain n'avait encore contemplé; la montagne n'avait plus de secrets pour moi, plus de sentiers inexplorés; je la connaissais, je l'avais vaincue!

— Vous aurez fort à faire si vous comptez visiter en détail toutes les Alpes de notre Suisse! dis-je à mon Écossais.

— Elles se défendent, elles aussi, contre la domination de l'homme. Trois fois j'ai entrepris l'ascension de la Bernina, trois fois j'ai dû y renoncer; la quatrième, j'ai réussi, mais un de mes guides est resté dans une crevasse. Demain j'explorerai les glaciers des environs; la montagne aura beau s'envelopper de brouillard, dussions-nous tailler chacun de nos pas dans la glace, je mettrai le pied sur ces sommets immaculés, vierges de pas humains. Montagne, je serai ton maître! ajouta le jeune fou en brandissant son bâton ferré d'un air menaçant.

Le grondement sourd d'une avalanche nous arriva du fond de la vallée comme une réponse à ce défi.

Notre guide ébaucha un signe de croix.

— Que la sainte Vierge nous protège! murmura-t-il à voix basse. A quoi sert de blasphémer ainsi?

— Pas plus tard que demain soir je reviendrai à Pontresina, une *rabiosa* à ma boutonnière! continua Mac Ney.

Cette fois le guide pâlit :

— Ne dites pas cela, monsieur, ne parlez pas en riant de la *rabiosa,* cela vous portera malheur.

— Qu'est-ce que cela, mon brave? demandai-je au guide.

— C'est une fleur des hauts sommets, interrompit Mac Ney en riant. Une légende du pays prétend qu'elle appartient au génie de la montagne et que quiconque la touche est aussitôt puni de mort. Du reste, le danger n'est pas grand, car on n'aperçoit pas souvent cette fameuse fleur. J'aurais même cru que ce n'était qu'un mythe inventé par l'imagination des montagnards, si je ne l'avais vue un jour de mes propres yeux.

— Vous l'avez vue ?... exclama le brave Hans.

— Et même je l'ai cueillie ! ce qui ne m'empêche pas d'être ici à vos côtés, en chair et en os, et des plus solides sur mes jambes.

Mac Ney me dépeignit tant bien que mal cette fameuse fleur et je crus reconnaître aux caractères qu'il m'indiqua l'*Altica rubra,* déjà décrite par Linné, fleur difficile à trouver, affectionnant, comme l'edelweiss, les cimes élevées et le bord des précipices.

Notre guide marchait en silence à nos côtés, mais il avait l'air agité et inquiet :

— Pour moi, je n'ai vu que deux fois la *rabiosa,* dit-il lorsque Herbert eut fini de parler, et ces deux fois c'était dans la main crispée d'un cadavre. De pauvres chasseurs de chamois, attirés par son éclat, avait cueilli cette fleur couleur de sang, et ils avaient payé de leur vie cette imprudence.

Le front de Mac Ney se rembrunit :

— Écoutez, reprit-il d'un ton plus sérieux ; il faut que je vous avoue que le jour où j'ai cueilli l'*Altica rubra,* comme tu l'appelles, il m'est arrivé aussi une singulière aventure. Est-ce que cette fleur m'avait réellement porté malchance ? Je chassais le chamois l'an dernier avec quelques-uns de mes amis. J'explorais pour la première fois l'Engadine et de Pontresina, que j'avais choisi pour quartier général, je faisais des courses de côté et d'autre. Un jour donc, nous venions de traverser un glacier et nous gravissions péniblement une pente assez rude sous les rayons d'un soleil du mois d'août. Pas un nuage au ciel. A droite et à gauche, des champs de neige éblouissants. Devant nous, semblant défier nos efforts, le sommet de la montagne se dressait dans un azur intense. Mes yeux s'injectaient de sang et je commençais à souffrir de cette lumière éclatante, lorsque mon attention se fixa sur un point qui ressemblait à une tache noire, au pied d'une paroi de rocher. La neige avait fondu en cet endroit exposé au gros soleil. Je m'écartai un peu de mes compagnons, et, comme vous savez que j'adore la botanique, je me dirigeai vers les rochers, bien sûr que dans la mince couche d'humus dépouillée de neige il avait dû croître quelqu'une de ces fleurs des hautes cimes qui naissent, s'épanouissent et meurent dans l'espace d'une semaine ou deux. Je ne me trompais pas. De toutes parts, surgissant de la terre noire et humide, apparaissaient des touffes de plantes au feuillage délicat, des saxifrages aux étoiles d'argent et d'or, des soldanelles violettes, des mousses microscopiques. Puis, au pied même du rocher, une fleur que je n'avais jamais vue encore. Ses corolles de pourpre étrangement découpées palpitaient au souffle de la brise comme des ailes de papillon.

« Me précipiter vers la fleur, la cueillir, l'examiner d'un œil curieux fut pour moi l'affaire d'un instant. Je m'empressai de coucher ma trouvaille entre deux feuilles de l'herbier que je porte toujours sur moi, et je me relevai pour rejoindre mes amis.

« Mais à peine étais-je debout qu'un trouble inouï s'empara de mon être. Il me sembla que mes pieds ne pouvaient se détacher du sol et qu'un nuage de sang passait devant mes yeux. Puis une douleur atroce m'étreignit le cerveau ; je poussai un cri de détresse et je tombai...

« Ensuite je ne me souviens plus de rien, sinon qu'il me sembla entendre à mes côtés un éclat de rire strident...

« Ce ne fut que quelques jours après que je repris connaissance ; je me retrouvai dans ma chambre de Pontresina... Il paraît que mes guides et mes compagnons de chasse avaient entendu un cri désespéré dans la montagne, qu'ils s'étaient mis à ma recherche et m'avaient trouvé bientôt après évanoui, couché sur la neige... On m'avait rapporté non sans peine à l'hôtel, où le docteur avait déclaré que j'étais victime d'une des plus belles insolations qu'il eût jamais vue. Grâce à mon tempérament de fer, je résistai à la fièvre cérébrale qui s'ensuivit, et je pus enfin faire le tour de ma chambre à pas lents.

« — Vous aviez une singulière manie pendant votre délire, me dit un jour le docteur ; une idée fixe vous poursuivait ; vous luttiez sans cesse avec un être imaginaire auquel vous vouliez prendre quelque chose... La fleur ! la fleur ! répétiez-vous ; je la veux ; cette fleur est à moi ! Tu ne la reprendras pas !... Et le combat recommençait entre vous et quelque démon insaisissable qui vous chargeait de liens.

« A mesure que mes forces revenaient, le souvenir revenait aussi ; je n'avais qu'un désir, qu'une pensée : revoir cette fleur étrange que je n'avais aperçue un instant. Je cherchai mon herbier dans ma chambre, je l'ouvris d'une main fiévreuse : à la place où j'avais posé l'*Altica rubra,* il n'y avait rien, absolument rien, qu'une trace rougeâtre comme une petite goutte de sang... La fleur avait disparu. Il est probable que, pendant que j'étais malade, quelque ami curieux avait ouvert l'herbier et laissé tomber ma précieuse trouvaille. Cependant mon domestique assure que personne ne l'avait touché depuis mon accident.

« Voilà le dernier tour que la montagne m'a joué, ajouta Mac Ney au moment où nous atteignions le chalet de Rosegg, où nous devions passer la nuit. A demain ma revanche, et tu seras vaincue cette fois, grande révoltée ! »

Décidement il était un peu fou, mon ami Herbert Mac Ney.

II.

Arrivés dans l'hôtel assez rustique qui se trouve presque au pied même du glacier, nous prîmes tous trois un grog fumant. Puis, comme Herbert et son guide devaient partir avant l'aube, ils allèrent se jeter pour quelques heures sur leur lit. Je leur souhaitai bonne course et je me retirai aussi dans ma chambre. Avant de me coucher, je m'approchai de ma fenêtre et je l'ouvris pour admirer encore cette splendide nuit d'été.

La lune s'était rapprochée de l'horizon et disparaissait derrière la masse énorme des montagnes. On voyait les sommets éclairés de sa pâle lumière ; mais la vallée et le glacier étaient plongés dans une demi-obscurité. Le silence n'était interrompu que par le roulement de quelque avalanche lointaine ; à part ce bruit sourd et peu répété, l'oreille ne percevait pas le plus petit son, pas le plus petit bruit. On eût

dit que l'air s'était épaissi ou transformé en lourdes draperies. Les sapins dressaient leurs panaches noirs sur le ciel, et il y avait dans cette solitude quelque chose de solennel et d'effrayant.

Ce spectacle ne m'empêcha point de dormir de si bon cœur que je ne me doutai ni du départ d'Herbert et de son guide à quatre heures du matin, ni du lever du soleil, qui fut merveilleux, paraît-il, ce jour-là. Deux demoiselles anglaises qui déjeunaient à mes côtés en faisaient des descriptions à rendre Delille jaloux.

Après m'être convenablement lesté, je me mis en route avec mon attirail de peintre et m'installai au bord du torrent pour tenter une étude de mélèze. Le ciel, si clair la veille, perdait d'heure en heure de sa limpidité et prenait une teinte laiteuse. Vers midi, la chaleur devint insupportable, les pics disparurent sous de lourdes masses de nuages, et tout nous fit présager un orage prochain.

Après le repas du milieu du jour, je m'installai de nouveau avec mes pinceaux et ma toile au bord du torrent; mais une vague torpeur m'envahissait, je me sentais incapable de travailler. Je m'étendis sur le gazon, la tête appuyée contre un rocher, et je me laissai bercer par ma rêverie.

La conversation et les théories étranges d'Herbert me revenaient à l'esprit, et je me mis à contempler ces montagnes que Mac Ney traitait en ennemies. Elles semblaient s'être enveloppées d'un vêtement de deuil; des nuées grises montaient le long de leurs flancs comme pour les dérober aux regards des hommes. Le vent se leva tout à coup, et, dans les branches des vieux sapins, il rendait un son grave et doux pareil à un gémissement. C'était là, sans doute, ce que mon ami appelait *la voix de la forêt*. Et vraiment elle avait l'air de se plaindre et de gémir, tandis que l'ouragan se renforçait, faisant craquer et se tordre les troncs des arbres. Les lichens suspendus aux rameaux secouaient leurs longues barbes blanches d'un air désespéré, et l'on entendait de toutes parts s'élever un murmure confus, terrible et mélodieux à la fois.

Un éclair déchira les nuages, de larges gouttes de pluie commençaient à tomber, et je n'eus que le temps de rentrer à l'auberge du Rosegg. Quelques minutes après, la tempête éclatait dans toute sa violence : tonnerre, pluie, grêle faisaient rage. Mon inquiétude allait croissant chaque minute. Je me représentais Herbert et ses compagnons perdus dans la tourmente de neige, ne distinguant plus leur route, en proie à des dangers effroyables. Ils avaient dû pourtant s'apercevoir de l'approche de l'orage... Pourquoi n'étaient-ils pas de retour ?

L'obscurité redoublait. A la lueur d'un éclair, j'aperçus le sentier qui mène au glacier, et dans le lointain il me sembla que je voyais deux hommes. Ils marchaient aussi vite que l'ouragan le leur permettait; ils s'approchaient à grands pas, et je pus bientôt reconnaître Hans, notre guide de Pontresina, accompagné d'un autre guide; ils étaient seuls, Herbert ne marchait pas à leurs côtés.

Mon angoisse devint telle que, malgré la pluie et le vent, je me précipitai au-devant des deux guides :

— Mon ami M. Mac Ney! où est mon ami? leur criai-je.

Alors Hans, se tournant vers la montagne enveloppée de brumes, me la désigna du doigt :

— Il est resté là, dit-il d'une voix sourde...

— Il est resté là, et vous êtes ici, interrompis-je; qu'avez-vous donc fait, qu'est-il donc devenu? pourquoi l'avez-vous abandonné?

— Il ne souffre plus de la neige ni de la tempête, reprit le guide.

— Mort, il est mort! Parlez, mais parlez, au nom du ciel!

Nous entrâmes dans l'auberge. Les deux montagnards étaient trempés jusqu'aux os; mais ils ne s'inquiétaient guère de l'état de leurs vêtements; leur physionomie était empreinte d'une fatigue et d'un effroi indescriptibles.

— Ah! la *rabiosa* nous a porté malheur; pourquoi se moquer des choses sacrées? dit le guide.

Je ne pus m'empêcher de hausser les épaules. La superstition de cet homme me paraissait plus que ridicule.

— Parlez, mais parlez donc, m'écriai-je.

— Voici, monsieur. Nous sommes partis avant l'aube, comme vous le savez, et nous avons commencé à traverser le glacier avec les premiers rayons du soleil. M. Mac Ney était d'une gaieté folle, et cette gaieté nous inquiétait. Il marchait en avant, et, quoique je sois bien habitué à la montagne depuis vingt ans que je la parcours, je vous jure, monsieur, que j'avais de la peine à le suivre. M. Herbert ne connaissait point d'obstacle; il franchissait d'un pas alerte les ponts de neige suspendus au-dessus des crevasses, et c'est miracle qu'il ne se soit pas tué avant d'atteindre le but de notre course. Enfin, vers dix heures, nous sommes arrivés au sommet. M. Mac Ney a voulu mettre le premier le pied sur le rocher le plus élevé, et, avec l'allure fière que vous lui connaissez, il semblait contempler la montagne d'un œil de mépris. Alors il a recommencé à nous conter des choses étranges, comme celles qu'il disait hier soir; il gesticulait, montrant le poing aux glaciers et à la pointe de la Bernina; je crois vraiment qu'il avait un peu perdu la tête...

« Hélas! ce n'était rien encore. — Et maintenant, s'écria-t-il, il faut que je rapporte à mon ami la fleur des glaciers, l'*Altica*, et la fête sera complète! — La descente commença. Deux chemins se présentaient à nous : l'un plus connu et plus facile, que suivent en général les touristes; l'autre plus court, mais infiniment plus dangereux. C'est naturellement celui-là que M. Mac Ney voulut prendre. Il consentit cependant à lier autour de sa ceinture la corde que voici et qui nous reliait, mon compagnon et moi. Il allait en avant malgré tout ce que je pouvais dire.

« Depuis une heure nous descendions dans la neige, lorsque j'entendis M. Mac Ney pousser soudain un grand cri : — Voyez-vous! voyez-vous là-bas au-dessous de ce rocher, au bord du précipice, cet endroit où la neige a fondu?... Il y a quelque chose de rouge; c'est l'*Altica*, l'*Altica* que je cherche. Je la veux, il me la faut. »

Ici le guide s'arrêta pour essuyer les gouttes de sueur qui perlaient sur son front.

— C'est en vain que je m'efforçai d'empêcher M. Mac Ney

de donner suite à son projet. Il m'interrompit en éclatant de rire : — Si vous avez peur, laissez-moi, disait-il; je saurai bien aller tout seul chercher la perle de la montagne. — A la garde de Dieu, m'écriai-je; puisque vous vous obstinez à faire cette folie, il ne sera point dit que nous vous abandonnerons, et Hans Rickly tâchera de vous sauver de l'abîme. — Il fallut nous tailler des marches dans la glace et nous cramponner aux moindres aspérités pour parvenir jusqu'à la petite plate-forme qu'avait aperçue M. Mac Ney.

« Il avait alors vraiment l'air d'un fou. Je ne pus m'empêcher de frissonner lorsque je le vis cueillir la fleur fatale aux feuilles de pourpre. Il en mit fièrement une à son chapeau : — Et maintenant, dit-il, à Rosegg! Hans, vous prétendiez n'avoir jamais vu l'*Altica* que dans les mains d'un cadavre; en voilà une dans ma main. — Et il s'élança fiévreux...

« — Prenez garde! m'écriai-je.

« Il n'était plus temps. Tandis qu'il nous causait, il s'était approché du bord du replat formé au bas du rocher. Dans son égarement, car il était fou en vérité, oubliant que l'endroit où il se trouvait était large au plus d'un pied, il s'était avancé, et le terrain manquait sous ses pieds...

« Mon compagnon et moi nous résistâmes au choc effroyable qui suivit. Je songeai (car, dans ces moments-là, en une seconde mille pensées vous traversent l'esprit), je songeai que tout n'était pas perdu, que la corde qui nous reliait l'empêcherait de tomber dans l'abîme. Et, comme je me relevais, car la violence du coup nous avait jetés dans la neige, je sentis avec horreur que la corde ne tirait plus... Elle avait été tranchée net sur le bord du rocher comme par une lame de couteau!

« Pendant un instant nous restâmes anéantis, Karl et moi, n'osant pas nous approcher du bord, reculant à l'idée du spectacle qui allait s'offrir à nos yeux. Enfin nous nous avançâmes vers l'abîme : sur un tapis de neige situé à 300 mètres au-dessous de nous, on voyait une masse noire, informe... La fleur s'était vengée ! »

III.

Deux jours après, l'unique rue de Pontresina était pleine d'une foule silencieuse. Un épais brouillard enveloppait la vallée et l'on entendait de temps en temps la cloche de l'église sonner le glas des morts. Il s'agissait en effet d'un ensevelissement. On avait retrouvé le corps du malheureux Mac Ney, étendu sur le blanc linceul des hautes cimes. Il ne portait pas trace de blessure et sa figure conservait l'empreinte d'un ineffable sourire. Sa main étreignait encore une fleur desséchée : je mis dans mon herbier cette fameuse *Altica rubra* en souvenir de mon pauvre ami Mac Ney. Hans ne voulait pas me permettre de la toucher et je suis bien convaincu qu'il me croit à l'heure qu'il est un homme sûrement condamné.

Herbert étant orphelin, je n'avais à prévenir aucun parent de sa fin tragique, et ce fut moi qui accompagnai son cercueil à sa dernière demeure. Je m'étais attaché à cet étrange garçon malgré ou plutôt à cause de ses excentricités, et, tandis que le cortège funèbre s'acheminait vers le cimetière de Pontresina, je songeais à nos causeries d'autrefois.

Le ciel s'associait à notre tristesse; le brouillard était si intense qu'on apercevait à peine les sapins des bois environnants. Nous entrâmes enfin dans l'enceinte du cimetière et nous nous approchâmes de la fosse entr'ouverte qui allait recevoir tout ce qui restait d'Herbert Mac Ney.

En ce moment, il se passa un fait qui frappa vivement mon imagination, quoiqu'il n'ait rien d'extraordinaire dans les pays de montagne. Un souffle de vent balaya soudain le brouillard comme par enchantement, et à nos yeux se déroula, dans un incomparable panorama, la chaîne étincelante des montagnes. Devant nous la vallée de Rosegg avec ses forêts d'un vert sombre et son glacier aux reflets bleuâtres, puis tout autour de nous les pics altiers des Alpes émergeant radieux sur l'azur du ciel. Drapés dans leur manteau de neige, ils élevaient fièrement leur tête inondée de lumière dans tout l'éclat de leur orgueilleuse beauté. Ils se sentaient forts, ces géants au cœur de granit, et semblaient vouloir nous accabler de leur majesté... Involontairement les dernières paroles d'Herbert me revinrent à la mémoire : « Montagne, je te vaincrai! »

Il s'était trompé. Cette fois encore, la montagne avait vaincu l'homme.

AUG. BLONDEL.

LA TUNISIE EN 1883

Notes de voyage (1)

VI.

KAIROUAN. — LES BUREAUX DE RENSEIGNEMENTS.

17 avril

Nous voici maintenant sur la grande route de Gafsa à Tunis, *la route du sultan*, comme on l'appelle ici, comme qui dirait la route royale. Elle est fort large, en sa qualité de route arabe qui se respecte. Il y a de par le monde deux sortes de routes : celles qu'on entretient et qui ont une largeur limitée à la surface entretenue; celles qu'on n'entretient pas et qui ont une largeur indéfinie. Les routes arabes appartiennent à cette dernière catégorie. Quand elles deviennent trop mauvaises, les voyageurs en sont quittes pour passer à gauche ou à droite, et une nouvelle piste s'ajoute à la piste ancienne.

Le temps se couvre. Aurions-nous de la pluie? Ce serait un miracle à Kairouan, dans la saison où nous sommes. En tout cas, nous sommes assurés d'un bon accueil si la pluie arrive à Kairouan avec nous : c'est nous qui l'aurons amenée pour notre bienvenue, et nous passerons, aux yeux des Arabes, pour de grands marabouts.

Au sommet d'une côte que nos roues, enfoncées dans le

(1) Suite. — Voy. les *Revues* des 23 juin et 21 juillet.

sable, ont gravie péniblement, elle nous apparaît tout à coup, la grande ville sainte du Magreb. Que n'avons-nous un vrai rayon de soleil d'Afrique pour la voir resplendir avec ses remparts et ses minarets! Telle qu'elle est, néanmoins, grise sous les grands nuages qui courent dans le ciel, avec ses avancées de marabouts et de coupoles, l'aspect en est saisissant. Et puis il y a quelque émotion involontaire à se voir en présence de cette ville qui n'est plus aujourd'hui que l'ombre d'elle-même, mais à laquelle se rattachent les plus grands souvenirs de l'islamisme et où si peu de Français ont pénétré jusqu'à ce jour.

Nous passons sous la double voûte de la muraille et nous entrons dans la grande rue. Mais la pluie commence à tomber sérieusement; nous nous dirigeons en toute hâte vers la demeure du colonel de Faucamberge, qui nous attend et qui, de la meilleuse grâce du monde, met toute sa maison et se met lui-même à notre disposition.

Fondé par Okba, le grand conquérant arabe, Kairouan (1) est devenu très vite et est resté longtemps un des plus puissants boulevards de l'islamisme. Sa situation explique sa grandeur. Kairouan occupe le point central où convergent toutes les routes de la Régence. Kairouan a été la capitale d'un royaume, et c'était vraiment une capitale. En ce temps-là Kairouan comptait 150 000 âmes; berceau des conquérants de l'Espagne et de la Sicile, il s'était enrichi des dépouilles de ces pays. Les environs de Kairouan, entourés de montagnes et de forêts, fertilisés par les grands travaux d'irrigation dus à la domination romaine, produisaient le blé, l'orge, tous les grains, toutes les céréales. Un immense jardin d'oliviers formait une ceinture verte à la ville. Tous ces éléments de richesses disparurent peu à peu. Le développement de l'industrie pastorale apportée par les Arabes entraîna la ruine des forêts. La guerre civile se chargea d'achever l'œuvre de destruction. Kairouan, assiégé par un bey de Tunis, dut se rendre à merci après plusieurs années d'une résistance héroïque. La ville fut rasée, les oliviers arrachés. Kairouan ne se releva jamais d'un pareil désastre.

Le colonel nous raconte cette intéressante histoire pendant que nous nous reposons en attendant que la pluie veuille bien s'interrompre pour nous rendre la liberté. Nous profitons de la première embellie pour nous mettre en route.

C'est à la grande mosquée que revient de droit la première visite. Je m'attendais à trouver quelque fanatisme religieux chez les habitants de la ville sainte, si longtemps et si rigoureusement fermée aux infidèles. Il n'en est rien. Tandis qu'à Tunis l'entrée des mosquées est toujours interdite aux infidèles, nous pouvons visiter librement celles de Kairouan, à la condition d'obtenir une autorisation écrite que le gouverneur tunisien ne refuse jamais.

Nous entrons dans la cour de la mosquée; elle est très vaste et entourée de beaux portiques. Au moment où l'on nous ouvre la porte, un Arabe se présente devant nous en nous montrant ses habits déchirés : cet Arabe est le gardien de la mosquée, et c'est un officier français qui vient de le mettre en ce bel état. L'officier avait voulu visiter la mosquée sans s'être muni de l'autorisation réglementaire, et, comme le gardien s'était retranché derrière sa consigne, il l'avait fortement bousculé pour lui apprendre à vivre. — Comment se fait-il que des officiers français se livrent à de pareilles incartades? Il faut décidément renoncer à ces manières, qui ne tarderaient pas à nous aliéner les populations. L'Arabe de Tunisie nous sait gré de respecter ses croyances : gardons-nous de rien faire dont sa ferveur religieuse puisse s'alarmer. J'entends parler d'un projet qu'on prête à M. le cardinal Lavigerie, évêque d'Alger. Il s'agirait de créer en Tunisie deux ou trois évêchés. J'ai peine à croire que ce bruit soit sérieux. Le cardinal est un ardent apôtre, mais c'est un homme d'une haute portée d'esprit et c'est un Français. La création d'évêchés en Tunisie, création qui ne répond à aucun besoin, serait une grande faute, j'oserais presque dire une trahison nationale. Elle serait interprétée par les Arabes comme une menace et produirait un effet déplorable. Le gouvernement français n'y consentirait pas, à coup sûr. Mais l'affaire n'ira pas jusqu'à lui : le cardinal est trop intelligent et trop patriote pour avoir conçu jamais une pensée de ce genre. — Nous offrons quelque menue monnaie au gardien de la mosquée pour l'indemniser de la détérioration de ses habits. Il refuse fièrement.

La mosquée nous a ouvert sa grande porte à deux battants admirablement sculptés. On retire les nattes sur notre passage et nous entrons. L'ensemble est d'un aspect grandiose. Nous apercevons dans la pénombre toute une forêt de colonnes entre lesquelles glissent quelques rayons estompés de soleil. Ces colonnes ont toutes les origines et diffèrent toutes les unes des autres. Çà et là des groupes d'Arabes en prière nous regardent sans interrompre leur psalmodie. La chaire, placée au fond de l'édifice, porte de magnifiques revêtements de marbre. La mosquée de Kairouan passe pour aussi belle, mais un peu moins grande que la mosquée de Cordoue. Je ne connais qu'un des deux termes de la comparaison et j'admire en m'abstenant de tout parallèle : c'est la vraie manière d'admirer.

De l'autre côté du quadrilatère qui forme la cour, se trouve le minaret. Le muezzin y chante, donnant l'heure à la ville. Du haut de la tour, nous voyons l'ensemble de Kairouan; de toutes parts s'élèvent des minarets et des coupoles. Le Kairouan actuel, malgré sa décadence, avec sa population réduite à 18 000 âmes, renferme encore 75 mosquées et 18 *zaouias*. Tout autour, comme une série d'îlots au milieu du sable, on voit des marabouts, des mosquées, et parmi ces dernières la Mosquée du barbier du prophète, à laquelle nous allons rendre visite.

Coup d'œil jeté en passant sur le jardin potager du colonel; coup d'œil sur la caserne où nos troupiers, par leur mine excellente, font honneur au confortable de leur installation.

La Mosquée du barbier est une merveille de grâce. D'abord un vestibule, aboutissant à une longue galerie qui débouche dans une cour quadrangulaire. La chapelle où repose le corps du barbier-marabout s'ouvre sur cette cour. Tout cela sur une petite échelle, et charmant. Les carreaux de faïence qui

(1) Sur Kairouan, voyez la *Revue du* [illegible] 1881.

tapissent toutes les murailles sont d'un goût exquis; les portiques de la cour présentent des ornements fouillés avec une habileté merveilleuse. Le barbier du prophète est de nos amis : il a prédit notre arrivée en Tunisie treize siècles à l'avance, engageant les indigènes à nous faire bon accueil, et ses prédictions, répandues par les soins de nos agents parmi les indigènes, n'ont pas été sans influence sur l'accueil facile que nous avons en effet trouvé à Kairouan.

A notre retour en ville, nous rencontrons un jeune officier français, M. de Sailly, qui recherche l'emplacement où fut livrée la grande bataille de Zama. Le trouvera-t-il? Ce serait ici l'occasion de philosopher un peu sur le sort de ces grands événements de l'histoire qui ont renversé des empires et n'ont pas laissé une trace matérielle derrière eux; mais le temps nous manque. Nous philosopherons plus tard, à loisir.

La ville est propre, animée, même bruyante. La grande rue renferme un curieux mélange de boutiques arabes et de magasins français. Il y a des épiceries, des cafés-restaurants. Nos soldats vivent dans la meilleure intelligence avec les indigènes. Des enfants s'approchent et nous offrent des fleurs, comme font les bouquetières de Venise et de Naples. — Nous nous présentons chez le gouverneur tunisien, Si-Mohamed, qui nous reçoit de la façon la plus affable dans un salon décoré à la française et veut nous retenir à dîner; mais nous avons promis au colonel; comme l'heure avance, nous prenons congé et nous rentrons, après une courte halte au cercle des officiers.

Le colonel de Faucamberge s'est épris d'une belle passion pour la ville qu'il gouverne, et il a eu bien raison. C'est avec ces passionnements-là qu'on arrive à faire de belles choses. On lui offrait de le changer de résidence; le séjour de Kairouan est sévère, monotone : il a refusé, et il a eu raison encore. Kairouan est une ville d'avenir, Kairouan doit renaître si l'administration française s'y prête avec intelligence, si, par exemple, le génie militaire renonce à tracer autour de la ville une zone de servitude de 250 mètres qui va condamner Kairouan à l'isolement éternel. L'administration française est quelquefois étrange : elle applique ses règles à tort et à travers, sans tenir compte de la différence des besoins. Kairouan, qui ne figure ici qu'à titre d'exemple, Kairouan est une place forte, Kairouan a une ceinture de remparts : Kairouan aura sa zone de servitude comme les places de France. Ce qui protégera celles-ci tuera celle-là, mais on n'aura pas dérogé à la règle. O routine administrative, je reconnais là tes coups!

Il faut faire beaucoup pour Kairouan. C'est un des points les plus considérables et les plus intéressants de la Tunisie. C'est là qu'il faut mettre la division militaire, et non pas à Sousse : Kairouan commande la Tunisie, étant le point d'intersection de toutes les grandes voies tunisiennes. C'est là aussi qu'il faut amener le chemin de fer, la ligne centrale tunisienne, quand on aura supprimé le petit tramway Decauville, ce qui, d'ailleurs, ne presse pas, car il rend encore des services qu'on ne pourrait demander au camionnage.

Le colonel a le souci légitime de toutes les réformes qui peuvent relever sa ville. Il veut l'assainir en plantant des eucalyptus dans les cimetières qui avoisinent Kairouan et qui produisent en été des émanations infectes, les indigènes ayant la détestable habitude d'ensevelir leurs morts à fleur de terre. Il veut raviver le commerce en créant à Kairouan une foire libre annuelle, où convergeront les Arabes de tout le pays, où se fera l'échange des produits du Nord et du Sud. Il ne désespère pas de relever dans la plaine les grandes cultures d'oliviers, et, si on lui objecte que l'eau manque, il répond qu'il est facile de creuser dans la plaine de Kairouan un puits artésien qui n'entraînera pas de grandes dépenses et dont il considère le succès comme assuré; il ajoute que les sources de l'oued Cherichera, qui ne tarissent jamais, sont à 32 kilomètres de Kairouan, dans le Djebel-Ousselet, que les eaux de l'oued Cherichera étaient jadis menées à Kairouan par un aqueduc qu'il est très facile de remettre en bon état, qu'elles peuvent donner par vingt-quatre heures un débit de 1 152 000 litres, et qu'une compagnie de capitalistes tunisiens est toute prête à se mettre à l'œuvre.

On comprend qu'avec des préoccupations de ce genre, la solitude de Kairouan ne pèse pas au colonel. On comprend aussi le respect dont l'entoure la population indigène. Et c'est là ce que devrait être la politique constante de notre administration militaire française. Malheureusement il y a, sous ce rapport, bien des choses à dire, bien des choses que j'ai le regret et le devoir d'indiquer.

Les bureaux de renseignements, créés depuis l'occupation, n'ont que trop de tendances à commettre de regrettables abus de pouvoir, et les détails qui me viennent de tous côtés ne peuvent me laisser sur ce point aucun doute. C'est vainement que les efforts du général en chef, si sincères et si énergiques qu'ils soient, luttent contre ces tendances. J'ai l'honneur de connaître le général Forgemol; je professe une vive et affectueuse estime pour ses talents et son caractère; mais toute sa fermeté se brise contre une situation qui dépend des circonstances plus encore que des hommes.

Le bureau de renseignements devait fatalement en venir là. L'institution, à l'origine, était la conséquence inévitable des premiers temps de l'occupation. Les bureaux de renseignements avaient une mission que, seuls en ce moment, ils pouvaient remplir : la mission de surveiller le pays, d'apprécier l'état des esprits, d'accueillir les réclamations, de transmettre les plaintes et de déférer les délits aux tribunaux du beylik, lesquels restaient chargés de faire justice. C'était une mission modeste, utile, qui devait s'accomplir sans bruit, sans éclat, sans tapage. Peu à peu les bureaux de renseignements substituèrent leur propre action à celle de la justice beylicale. On commença par imposer le passeport aux indigènes voyageant à l'intérieur. La mesure était mauvaise au point de vue économique : elle créait à la fois une gêne pour le travailleur et un embarras pour le travail. Au point de vue politique, elle a fait pis : elle a mécontenté l'indigène en le plaçant tout à coup sous un régime qui froisse toutes ses habitudes de liberté.

Bientôt les vexations se sont produites sous d'autres formes. L'exercice de l'autorité absolue a des entraînements irrésistibles, et c'est une autorité absolue que celle d'un

militaire éloigné du commandement, abandonné à lui-même, qui se grise facilement de son indépendance et que cette indépendance expose à toutes les tentations. — Les bureaux n'ont pas tardé à s'organiser sur le pied d'une grande administration, avec commis, chaouchs, maghzen; ils s'érigent en tribunaux, ils prononcent des amendes, ils condamnent à la bastonnade, ils rendent des décrets d'expulsion. Telle tribu qui s'est engagée avec un particulier pour une récolte est forcée de résilier son contrat : elle a reçu du bureau l'ordre de plier bagage et de porter ailleurs ses tentes.

Aux sévérités maladroites se joignent les maladresses de langage. Un officier de cercle, invité à une *dîfa* chez un caïd, se lève brusquement au milieu du repas en déclarant à haute voix devant tous les convives qu'il ne trouve pas l'hospitalité digne de lui.

On voit quel mécontentement ces fâcheuses manières peuvent soulever dans la population tunisienne, si naturellement portée à la bienveillance. Elles l'ont étonnée d'abord; elles la lasseraient, elles la désaffectionneraient bien vite, si l'on ne se hâtait d'y mettre un terme. Déjà les accusations les plus graves, en même temps que les moins fondées, trouvent crédit chez ces esprits qui s'excitent. Le souvenir, toujours présent, des bureaux arabes d'Algérie suffit pour y donner quelque apparence : il éveille les défiances, il provoque les rapprochements les plus cruels pour l'honneur français. *Bureaux arabes*, ce mot veut tout dire; il cache mille sous-entendus. On le répète avec affectation; on le glisse complaisamment dans la foule. C'est ainsi que nos ennemis — je parle de ceux qui n'ont pas désarmé — exploitent perfidement contre la France les défaillances ou les erreurs de quelques-uns. Ce travail latent, et d'autant plus dangereux, il importe d'y couper court en cessant de lui donner tout prétexte. Il ne faut pas que la Tunisie puisse se méprendre un moment sur le caractère de notre intervention, qu'elle puisse se demander un moment si ce que la France lui apporte, c'est la protection ou l'oppression.

Cela presse. Les choses doivent reprendre sans retard leur équilibre et leur situation normale. L'administration militaire n'a que faire d'administrer le pays; elle n'est là que pour le maintien de l'ordre. La création des compagnies mixtes a, d'ailleurs, introduit en Tunisie un admirable instrument de surveillance qui rend à peu près superflu le fonctionnement des bureaux de renseignements. Quant à la perception des impôts, elle sera mieux contrôlée par quelques employés civils, relevant de la Residence, que par des bureaux militaires. La réforme est urgente; je n'hésite pas à dire qu'elle ne trouverait aucune opposition dans le pouvoir civil. Qu'on ne s'y trompe pas : il n'y a pas de réforme à laquelle la paix intérieure soit plus intéressée.

Au moment de nous mettre à table, voici le gouverneur, Si-Mohamed, qui arrive, suivi de son dîner. Si nous n'avons pu le manger à sa table, nous le mangerons à celle du colonel, ce qui nous constitue un menu en parti double, où le potage arabe fait concurrence au potage français, où le couscoussou succède au filet de bœuf, où les gâteaux à l'huile prennent place à côté du poulet rôti. Devant ce luxe culinaire, nous n'éprouvons qu'un regret : c'est de n'avoir pas l'estomac double, comme le menu.

VII.

[illegible]

Il a plu toute la nuit. Kairouan nage (c'est le mot) dans la joie. Nous sommes moins satisfaits. Il est certain qu'avec la terre détrempée, notre voiture nous laissera dans quelque fondrière. Nous avons, heureusement, le chemin de fer, je ferais mieux de dire le tramway Decauville. On y déraille souvent, mais on arrive presque toujours. Va pour le Decauville!

Ce mode de locomotion est amusant. Le train se compose uniquement du fourgon de bagages où l'on nous installe, les wagons de voyageurs étant occupés à l'autre extrémité de la ligne, vers Sousse. Un soldat, préposé au maniement du frein, s'assied à l'avant du fourgon, la mécanique entre ses jambes pendantes; un autre enfourche la volée attachée au fourgon par un câble, et nous voilà partis. Les chevaux galopent tantôt devant le fourgon, tantôt sur le côté; quelquefois, dans les pentes, on détache l'amarre, et le wagon roule tout seul jusqu'en bas. O surprise! nous arrivons à Sousse, et nous n'avons pas déraillé une fois!

La première partie de la route est peu intéressante; la terre est médiocre, mais c'est toujours le même refrain : S'il y avait de l'eau! — A la station de Sidi-el-Hani, nous nous arrêtons un moment pour manger une soupe à l'oignon au restaurant du boulevard des Cactus. A celle d'Oncok, les soldats achèvent d'ériger sur le bord de la voie un buste de la république qui fait surtout honneur à leur patriotisme. A quelques kilomètres de Sousse, les oliviers commencent; nous les voyons au-dessous de nous, à droite et à gauche. En voiture, nous les aurions traversés; mais le chemin de fer suit les crêtes, et la végétation s'est massée dans les fonds.

Bientôt le Sahel nous apparaît dans sa richesse arborescente. Ce sont des forêts d'oliviers qui se prolongent sans fin, et qui s'étendent jusqu'au bord de la mer sans souffrir de ce voisinage : les premières rangées d'arbres servent d'abri aux autres contre l'action du vent salé. Les plantations, soumises à une taille régulière, occupent de grands carrés qu'entourent des digues de terre destinées à y retenir les eaux pluviales. Un binage profond ameublit la surface du sol.

Le Sahel est le vrai pays de l'olive. Les environs de Sousse, Monastir et Mehédia, renferment 6 millions de pieds d'oliviers. On me dit que l'année dernière la production de l'huile a été de 25 litres par arbre en moyenne; quelques sujets exceptionnels ont donné jusqu'à 100 litres. Les négociants estiment la valeur en argent de la récolte de 1882 à 3 500 000 francs, rien que pour le Sahel de Sousse. L'huile était si abondante que, faute de récipients, on avait utilisé jusqu'aux citernes.

Au-dessus de Sousse, nous trouvons la garnison sous les armes; elle attend le général en chef, débarqué le matin et qui vient la passer en revue. Précisément le voici qui arrive,

suivi de son état-major. Nous échangeons quelques paroles et nous le laissons à ses affaires, après lui avoir donné rendez-vous au bateau à vapeur. Nous descendons en courant les rues et les souks de Sousse, qui, la pluie aidant, sont terriblement sales. Nous déjeunons, et très bien, à l'Hôtel de famille, *Family hôtel,* pour prendre des forces contre la mer, qui a été atroce la nuit dernière, et à six heures nous retrouvons le général à bord de la *Ville de Tanger*.

VIII.

LES COMPAGNIES MIXTES.

Sfax, 19 avril.

Nous avons, cette nuit, rangé, sans les voir, les plages fertiles de Monastir et de Méhédia. Nous avons aussi laissé à tribord, mais plus profondément dans les terres, le grand amphithéâtre d'El-Djem, le Colisée africain. Qu'on veuille bien ne pas nous traiter de barbares : ce n'est pas de l'indifférence, et nous avons le cœur un peu gros de n'avoir pas vu cette merveille.

Sfax se déroule devant nous sur une ligne circulaire; la ville est blanchie à la chaux, comme toutes les villes arabes; mais cette teinte laiteuse est relevée par quelques constructions européennes assez chaudes de ton.

La *Ville de Tanger* passe entre deux navires qu'on me signale : c'est le *Messaoud,* et la *Messaouda,* les deux vapeurs cuirassés qui constituent la marine de guerre du bey. Ces deux navires sont à vendre. Qui veut les acheter? Qui veut acheter deux cuirassés pour 25 000 francs, à 12 500 francs pièce? Ce n'est pas cher, et pourtant voilà plusieurs années que le marteau d'ivoire s'arrête suspendu en l'air dans la main du commissaire-priseur sans s'abattre avec accompagnement de la formule sacramentelle : Adjugé! C'est qu'on n'est pas bien sûr qu'il y ait encore quelque chose dans les deux navires; on craint que tout n'ait disparu peu à peu, depuis les meubles jusqu'aux machines; on se demande si le cuivre des cuirasses n'a pas disparu, lui aussi; enfin il y a une clause formelle de la vente qui jette un froid sur l'enthousiasme : elle oblige l'acquéreur à prendre livraison sur place, à ses risques et périls, parce qu'il se pourrait fort bien que le jour où l'on voudrait détacher les navires de leur mouillage, ils commençassent par couler à fond. — Tout s'explique. Restez, ô *Messaoud* et *Messaouda,* restez patiemment sur votre ancrage éternel : ce n'est pas encore chez nous que vous trouverez des amateurs.

Le débarquement, aujourd'hui, n'est pas difficile. Le canot du vapeur nous dépose à quai. Chose singulière et peu expliquée : dans cette Méditerranée où la marée est partout insensible, elle est ici de 1 mètre 80. Quand la mer est basse, il faut débarquer à dos d'homme. Et c'est bien là ce qui faisait la confiance des habitants de Sfax, quand notre marine vint pour s'emparer de la ville. Ils savaient que les navires français devraient se tenir à distance, et ils comptaient sur l'effet de leurs batteries rasantes pour rendre le débarquement impossible; mais quelques coups de nos canons suffirent pour réduire les batteries au silence. — Nous prenons terre à côté de la plus importante de ces batteries; elle a une apparence tout à fait inoffensive. On s'y met à l'abri du vent.

Toute la garnison forme la haie sur un des côtés de la route qui mène à la ville. Des cavaliers arabes font ranger la foule; d'autres prennent et portent les ordres du général en chef. Un de ceux-là, qu'on nous désigne, un grand Arabe monté sur un cheval magnifique, était à la tête des habitants de Sfax qui nous ont combattus. Il est aujourd'hui rallié au nouveau régime. Après s'être courageusement comporté pendant la bataille, il s'est loyalement soumis. Ici, comme partout, nulle trace d'hostilité ni sur les visages ni dans les attitudes. Certes, si nous mettons les Tunisiens contre nous, ce sera bien notre faute.

Le général en chef s'est placé en face du front des troupes. Elles défilent devant lui. Nous assistons au défilé, non sans un petit tic-tac de chauvinisme : en somme, c'est la France qui défile, et, loin d'elle comme nous sommes, on ne la retrouve pas sans un sentiment d'émotion. — Nos bataillons marchent d'un pas alerte sous le soleil. Notre attention est surtout attirée par les compagnies mixtes. Les indigènes, encadrés dans les rangs de nos soldats, ont déjà bonne tournure. Cavaliers de naissance, ils feront bientôt d'excellents fantassins.

Il n'y a ici qu'une voix sur l'institution des compagnies mixtes, qu'on appelle aussi très souvent les compagnies franches, probablement à cause de la franchise d'allures qu'elles tiennent de leur organisation même. Cette organisation ne trouve que des approbateurs. Le grand avantage des compagnies mixtes, c'est leur extrême mobilité. Elles ne relèvent que d'elles-mêmes; elles ont peu de bagages, peu de provisions; elles vivent sur le pays, mais sans le pressurer. Le commandant a son argent dans sa poche et, comme il paye comptant, il trouve partout ce qu'il faut à son monde.

Ce système fait le désespoir de l'intendance : on se passe d'elle. Aussi l'intendance voit-elle du plus mauvais œil l'institution des compagnies mixtes. Intendance, ma mie, prenez garde et ne nous forcez pas à raconter vos exploits! Je n'en citerai qu'un.

Pendant la campagne de Kroumirie, un intendant qui fonctionnait dans la région du Kef regrettait qu'il n'y eût pas de communication par le chemin de fer avec Tunis, ce qui l'obligeait à faire venir ses provisions par le chemin de fer de Souk-Ahras. On eut la plus grande peine à le convaincre que c'était tout le contraire et que le chemin de fer, encore à construire dans la direction de Souk-Ahras, était en pleine activité dans celle de Tunis : il avait oublié d'allumer sa lanterne, je veux dire de consulter sa carte.

Notre compagnie mixte, instruite par ses indigènes des bruits qui courent, des dangers qui se préparent, constituée ainsi en vue de la surveillance et du renseignement à connaître, est excellemment faite tout à la fois pour prévenir et pour réprimer. Elle a son effectif de 309 hommes, ses chevaux, ses mulets, et aussi, dans le Sud, ses chameaux (bien que les chameaux ne figurent pas à l'effectif voté par les

Chambres, mais dans le Sud le chameau est indispensable; il y a là une légère irrégularité par-dessus laquelle le commandement a bien fait de passer en Tunisie et qu'il serait bon de mettre en ordre); elle part, elle est lancée sur une colonne arabe. Dès ce moment la colonne arabe est réduite à l'impuissance; elle filera peut-être un peu plus vite que la compagnie mixte si elle a laissé au désert ses *impedimenta*, ses femmes, ses tentes, ses bagages; mais elle ne s'arrêtera plus, elle n'aura plus de repos, talonnée sans cesse par nos éclaireurs et notre avant-garde; elle n'aura plus qu'une préoccupation : celle de disparaître et de se disperser.

J'ai entendu bon nombre d'officiers regretter que le parlement n'ait pas admis l'enrôlement de soldats indigènes dans les compagnies d'artillerie. Au point de vue théorique, ces officiers ont raison. Le mélange des Français et des indigènes dans tous les rangs du bataillon, c'est là le principe qui a été posé lorsqu'on a formé les compagnies mixtes, et il peut paraître étrange, quand on l'applique à l'infanterie et à la cavalerie, qu'on ait fait une exception pour la troisième arme, qui complète l'unité. Les Chambres ont jugé que l'exception se justifiait par les circonstances. Nul doute qu'à un moment donné, prochain peut-être (la douceur du caractère tunisien permet de l'espérer), les indigènes puissent être admis dans l'artillerie comme dans les deux autres armes; mais était-il bon, dès le lendemain de l'occupation, d'initier l'indigène aux mystères de la manœuvre du canon, le seul engin de guerre devant lequel hésite le courage des Arabes, le seul qui exerce sur eux une sorte de terreur superstitieuse? Les sentiments chevaleresques ne sont pas toujours de mise et peuvent avoir leurs inconvénients. C'est ce qu'ont pensé les Chambres et je ne saurais les en blâmer.

Les compagnies mixtes me semblent destinées à devenir l'armée d'occupation tunisienne. On le sent bien dans l'entourage du bey; on essaye d'en détourner les indigènes. Le recrutement, néanmoins, s'en opère sans grande difficulté. Nos douze compagnies sont au complet. Il y a là 3708 hommes de troupes excellentes et merveilleusement adaptées au pays. Si l'on portait cet effectif à 8 ou 10 000 hommes, il n'en faudrait pas davantage, avec quelques *maghzen* dans le Sud, pour assurer l'ordre dans toute la Tunisie.

On s'est beaucoup préoccupé du surcroît de dépenses militaires que l'occupation tunisienne doit imposer au budget : c'est là une erreur. L'occupation tunisienne ne coûtera aucun sacrifice; j'oserai dire qu'elle amènera plutôt un dégrèvement de notre budget militaire d'Afrique. Ceci n'est pas un paradoxe. L'occupation de la Tunisie a supprimé la frontière, si difficile à garder, si souvent envahie, qui séparait la Tunisie de nos possessions algériennes; elle a reporté cette frontière jusqu'à la mer et jusqu'à la vaste zone de sable qui s'étend au delà des dernières tribus tunisiennes, vers les frontières de l'État tripolitain. Ce nouvel état de choses va permettre une diminution notable de notre effectif; on va pouvoir ramener toute notre armée d'Afrique au chiffre qu'elle présentait avant les affaires de Tunisie. Nous avons aujourd'hui en Algérie 56 000 hommes (dont 18 000 dans la province de Constantine), et en Tunisie 30 000 hommes, chiffre rond. Les 56 000 hommes d'Algérie devront incessamment suffire pour le tout. On trouvera aisément le moyen, en dégarnissant la ligne qui va de la Calle à Tebessa par Souk-Ahras — et on peut le faire sans inconvénient, — de fournir le nombre d'hommes nécessaire à l'occupation de la Tunisie, sans augmenter notre effectif d'Afrique, peut-être en le diminuant. D'ici à peu d'années, je le disais tout à l'heure, il ne faudra pas plus de 10 000 hommes en Tunisie.

Il se fait d'ailleurs, entre nos soldats et les indigènes, des rapprochements qui sont de bon augure. Nos soldats s'attachent tous les jours davantage au pays. Il n'est pas rare de voir des bataillons, des compagnies, demander comme une faveur qu'on ne les déplace pas, qu'on les laisse dans les campements où elles ont travaillé, où elles ont commencé une œuvre qu'elles tiennent à finir. Ces garnisons sédentaires inspirent confiance aux Tunisiens. On finit par se lier parce qu'on vit ensemble. Ce sont là des résultats manifestes en Tunisie : n'y a-t-il pas lieu d'espérer que l'Algérie même en recevra le contrecoup, d'espérer que ce progrès franchira la frontière algérienne et gagnera de proche en proche les indigènes plus farouches qui, de l'autre côté de cette frontière, n'ont pas encore oublié la lutte et la conquête? Notre corps de Tunisie remplit donc un rôle politique considérable, dans lequel il importe de l'encourager, et j'appellerai à ce sujet l'attention du gouvernement sur certaines idées qui tendraient à réduire le supplément de solde alloué aujourd'hui à nos officiers et à nos soldats. La mesure soulèverait bien des plaintes pour un bien mince bénéfice; elle serait d'autant moins opportune que le récent décret sur l'importation des légumes rend l'approvisionnement plus difficile et plus coûteux.

Le commerce de Sfax est important; l'huile, l'amande, la pistache en forment les principaux objets, ainsi que les alfas, qui viennent du Bou-Hedma. Une compagnie anglaise exploite ces massifs montagneux, d'où elle tire des produits remarquables. Cette compagnie ne laisse pas d'être ambitieuse. Elle voudrait obtenir du gouvernement l'établissement d'un port à Skira, qui est le point de la côte le plus rapproché de la concession dont elle est attributaire. Skira n'a pas de marée. Skira possède un assez bon mouillage; ce sont là des avantages au regard de Sfax; mais Skira n'a pas d'eau potable, et tout y est à créer.

Au surplus, ce n'est pas surtout Sfax que Skira menace, c'est Gabès. Il y a là une très grosse question, une question de chemin de fer, qui intéresse l'avenir de la Tunisie, et sur laquelle je n'aurai de renseignements précis qu'à Gabès même. J'ajourne à demain.

Nous parcourons la grande rue de Sfax, qui présente assez d'animation; puis nous nous dirigeons vers l'appontement, où nous pouvons nous embarquer grâce à la marée haute. Le vent s'est élevé, la mer est quelque peu houleuse, et ce n'est pas sans quelque peine que nous atteignons notre navire. Nous y retrouvons le général en chef avec ses officiers, et nous faisons gaiement honneur au dîner du bord.

POÈTES ANGLAIS CONTEMPORAINS

M. Robert Browning

Il y a déjà bien des années, nous faisions remarquer à cette même place (1) les particularités essentielles qui distinguent M. Browning non seulement des autres poètes anglais contemporains, mais des poètes de tous les lieux et de tous les temps. Sauf peut-être l'Américain Walt Whitman, il n'en est point d'aussi véritablement original, dans la meilleure acception du mot. Non seulement sa poétique est nouvelle, mais cette poétique n'est pas, comme tant d'autres, le résultat d'une élucubration, le produit d'un système créé à loisir : elle est le fruit naturel de son idiosyncrasie. M. Robert Browning est, et comme homme et comme poète, une grande et noble nature, sincère, droite, profonde; c'est, de plus, un esprit hautement cultivé, un savant, un lettré, un érudit, un artiste, un homme complet si jamais il en fut; et de tous ces riches éléments sont sortis spontanément le poète et sa manière.

Quelle est la manière particulière du chef de l'école psychologique anglaise? Quels sont les traits qui le distinguent de ses devanciers et qui font de lui un vrai novateur? A ceux qui auraient lu un seul de ses poèmes il ne serait pas nécessaire de le dire. Aussitôt que l'on ouvre un volume de M. Browning, on se sent transporté dans un monde nouveau. Pour ceux qui n'ont pas lu dans le texte les poésies de M. Browning, poésies dont la plupart défient la traduction, nous allons essayer de faire connaître, au moyen de l'analyse, les voies inusitées par lesquelles le grand poète fait passer ses lecteurs étonnés.

I.

D'après la vieille méthode qui d'Homère s'est transmise jusqu'à nous, toutes les fois qu'un poète raconte une action passée, il le fait en son propre nom : c'est lui qui parle; il dit ce qu'il sait ou ce qu'il a vu. La forme dramatique a été de temps immémorial consacrée à la représentation de l'action présente; la forme épique, à celle de l'action passée. S'il s'agit, par exemple, de nous dire comment a eu lieu, dans la galerie des Cerfs, le meurtre de Monaldeschi (nous empruntons cet exemple au volume des *Jocoseria*, le dernier paru de M. Browning) (2), tout autre écrivain emboucherait la classique trompette de la Renommée et nous ferait un récit passionné de cet événement. Ce n'est nullement ainsi que procède le maître de l'école psychologique. Avec lui, c'est Christine qui parlera elle-même; c'est la reine de Suède qui, dans un monologue terrible, fera revivre à nos yeux les passions et les colères qui ont enfanté dans son âme l'idée de l'assassinat de son amant. Sans introduction, sans préambule, comme par surprise (car M. Browning a toujours l'air de croire que le lecteur se trouve placé d'emblée au même point de vue que lui), le poète entame le monologue qui nous met au courant de la situation :

« Ah, comme ils s'aimaient, marquis! C'est ici qu'ils se promenaient ensemble; il était son dieu, elle était son idole! — Prêtez-moi votre canne, chambellan! — Oui, voilà leur devise : *Quis separabit?* — On dirait que ces deux mots touchants ont été inscrits là pour vous et pour moi! »

C'est Christine qui parle ainsi, et c'est à Monaldeschi qu'elle s'adresse. La reine et son chambellan se promènent dans le palais de Fontainebleau et voient enlacés sur les murs des galeries le chiffre d'Henri II (1) et celui de Diane de Poitiers. Christine fait allusion à leurs amours, les compare aux siennes et, par des mots sanglants qui traversent son discours comme des éclairs, alarme et trouble le malheureux Monaldeschi. Il pâlit.

« — Êtes-vous las d'être debout, marquis? mettez-vous à genoux... Les hommes sont habitués à voir prendre cette posture; cela ne paraîtra pas extraordinaire, et nous ressemblerons à deux statues (*elle lui donne un soufflet*). Pardon! un peu trop de vivacité de ma part! mais aussi c'est en vain qu'on vous parle raison! A genoux, vous dis-je! Vous y voilà, c'est bien! Levez-vous maintenant! Comment! vous hésitez? Allons, donnez-moi donc votre bras! Cœur contre cœur, joue contre joue! Riez avec moi de vos folles terreurs. Quoi? vous gardez le silence? Regardez ce tableau devant vous : Junon a bien frappé Ixion, vous voyez; Primatice le raconte. Allons, venez, montons cet escalier! nous approchons d'une galerie un peu sombre; on l'appelle la galerie des Cerfs! »

Le monologue se poursuit sur ce ton jusqu'après le meurtre de Monaldeschi :

« Confessez-le, prêtre; j'ai jugé le coupable! Et vous autres (*parlant aux sicaires*), prenez garde, car ces sortes de lâches portent des cottes de mailles. (*Au prêtre avec un retour de tendresse*) : Oh, mon père, absolvez-le, bénissez-le! Maintenant, vous trois, frappez fort et ferme, fort! fort! »

Il y a toujours un grand inconvénient à donner cette forme au récit d'un événement tragique : c'est qu'on se trouve, de cette manière, obligé de faire parler des personnages qui, dans la nature et dans la vérité, devraient être presque muets. La passion arrivée à son paroxysme n'est point si loquace. Mais, à part cette invraisemblance dont il faut prendre son parti, il y a certes plus de vie, plus de force, plus de naturel dans les monologues où les héros pensent tout haut que dans un récit fait par une personne étrangère à l'action. M. Browning a donné une traduction admirable et admirée de l'*Agamemnon* d'Eschyle; il sent mieux que personne les avantages qu'a la forme dramatique sur la forme épique : faire penser tout haut ses personnages, tel est son but et sa méthode; suivre et mettre au jour toutes les opérations de l'esprit, tous les méandres de la pensée,

(1) Voy. la *Revue* du 29 novembre 1873.

(2) *Jocoseria*, par Robert Browning. — 1 vol. in-8°. Londres, 1883. Smith Elder and C°.

(1) Et non pas de François Ier, comme dit M. Browning. Cette erreur est de peu d'importance.

tel est son idéal. C'est pour cela que son école porte le nom d'école psychologique. Ce second travail de la pensée, ce triage et cette épuration d'idées qui se fait chez chacun de nous, mais surtout chez l'écrivain et chez le poète, M. Browning l'évite comme contraire, selon lui, à la nature de la poésie, qui est ou qui doit être ce qu'il y a de plus intime, de plus profond, de plus spontané dans l'âme humaine. Nous ignorons s'il suit le conseil de Boileau et remet son ouvrage « vingt fois sur le métier »; mais, s'il le fait, ce n'est pas pour polir son vers ni pour rendre plus clairement son idée, c'est pour éliminer toutes traces de réflexion et s'en tenir plus strictement à ce qui a été (ou a dû être) le premier jet de sa pensée. La tentative, raisonnable ou non, exige de la part du poète une vigueur extraordinaire. Entre ces natures morales flottantes, mal assises, chez lesquelles la dualité d'états de conscience est accusée et qui, pour ainsi dire, posent devant elles-mêmes, et ces gens de premier mouvement qui non seulement pensent tout haut, mais n'ont point ce que, pour emprunter un terme à la physiologie, nous appellerons des idées réflexes, il y a la grande masse des esprits bien équilibrés, qui se jugent eux-mêmes, comparent, raisonnent et réfléchissent avant d'ouvrir la bouche et de parler. Changer cette habitude d'esprit serait, pour la plupart des gens, chose impossible. « Aussi, répond M. Browning, la plupart des gens ne sont-ils pas des poètes. »

Quant à lui, non seulement il possède au plus haut degré la spontanéité de la pensée et de l'expression, mais il a cette faculté rare de pouvoir très véritablement penser et parler comme ont dû parler et penser ses personnages. Nous n'oserions garantir qu'il ne se trompe jamais, que les incarnations de M. Browning ne sont pas quelquefois de simples travestissements; mais la prétention est du moins hardie. Se mettre, par exemple, à la place du roi Salomon et ne pas se borner à débiter des maximes de sagesse, mais montrer par le menu comment ces maximes sont arrivées à se formuler dans sa tête, c'est là ce que M. Browning seul peut tenter et faire. Y a-t-il réussi? Nous ne le croyons pas. Pour que le lecteur puisse en juger, nous allons essayer de traduire, en l'abrégeant, une partie du petit poème de *Solomon and Balkis*, qui fait, comme *Cristina and Monaldeschi*, partie de la nouvelle série des *Jocoseria*.

« Le roi des Juifs, Salomon, et la reine de Saba, Balkis, causaient, assis sur le trône d'ivoire; ils causaient de choses sublimes sans doute. Elle l'éprouvait par des questions difficiles; mais lui, il avait répondu avant qu'elle eût achevé de parler. Alors la reine lui dit :

« — Oh! toi, sage des sages, merveille du monde, je dirais presque monstre de sagesse! Quels sont ceux auxquels un monarque comme toi devrait ouvrir sa porte lorsqu'ils frappent à son *spheteron do* (c'est-à-dire à sa maison)?

« Le roi répondit : — A qui donc, si ce n'est aux sages ses égaux, puisque les faibles murailles du rang et du pouvoir séparent seules une âme d'une autre âme, et que quiconque possède une sagesse royale est mon frère? Qu'il vienne, le poète, le peintre, le statuaire, l'architecte! Excelle-t-il dans son art? Eh bien, nous sommes pairs! L'or pur ne se voit pas toujours au milieu de la poussière, mais le frottement des cours lui donne son éclat... Mais dis-moi à ton tour, femme supérieure à ton sexe, toi qu'[illegible] si loin, quel est celui qu'une reine, sage comme toi-même, inviterait à s'asseoir à ses côtés avec un affable : *Viens ici,* [illegible]

« — Les bons sont mes compagnons plus encore que les sages, répondit la reine. Si je ne le savais, à quoi me servirait d'avoir tant voyagé? Je vois la bonté toute pure chez le riche, chez le pauvre, chez l'habile, chez le simple; si la bonté se trouve... Permets-moi de fermer ma guimpe!

« Par un mouvement pudique, elle repoussa la main droite du roi qui s'étendait pour l'aider, et, dans ce geste, elle fit voir un prodige. L'anneau qu'elle portait et sur lequel était gravé le nom de Vérité avait deux faces. On y lisait : « Je salue les sages et les accueille à ma cour, mais à cette « condition que le palais sera mon temple, la statue ma per- « sonne, le tableau mon portrait, le poème un chant de « louanges en mon honneur. » N'est-ce pas votre cas, fripon?

« Mais Salomon n'est pas embarrassé.

« — Sois sincère à ton tour! dit-il; vois écrit le mot de Vérité et obéis à sa loi, et réponds-moi.

« La dame reprit :

« — Pourvu que les bons soient jeunes, beaux et forts, je les enrôle de suite à mon service, ce qui veut dire...

« Sa rougeur l'arrêta.

« — Oh! âme humaine qui veux monter toujours et qui rampe sans cesse! soupira le roi. Elle aspire au mieux. Mais lequel? Il y a tant de *mieux!* Et chaque mieux a son *habitat;* celui de cette terre en vaut un autre! Le cèdre habite les hauteurs du Liban; mais l'hysope vaut le cèdre, et elle croît au ras du sol et des murailles. Il se peut que là-haut l'âme étende ses ailes; mais ici-bas il faut qu'elle condescende à n'avoir point l'éther pour soutien. Dans le ciel, je n'aurai soif que de science et de vérité; ici, je confesse mon faible pour la louange qui sort de la bouche des sots. C'est de la vanité, j'en conviens. Cependant reprenons notre discours. Ainsi donc, tu es venue de loin : pourquoi? Est-ce pour voir ce Salomon que le monde appelle le sage des sages?

« La reine se mit à rire en rougissant.

« — La bonne plaisanterie! dit-elle. Venir de loin pour entendre un sage? C'est dans le ciel que l'esprit peut communier avec l'esprit. Là, Balkis n'a rien à faire avec le corps; mais sur terre... suis-je trop hardie, sage Salomon? Vienne le petit baiser d'un fou! »

Voilà comment, d'après les divinations rétrospectives de M. Browning, le grand roi et la grande reine de l'Orient ont dû deviser sur le trône d'ivoire! Voilà comment se sont élaborés dans leur cerveau les proverbes de la sagesse! Encore n'avons-nous pas, à beaucoup près, donné la traduction littérale du poème bizarre de *Solomon and Balkis*. Le langage familier que parlent ensemble les deux potentats a des accents burlesques. Le style, tantôt noble et tantôt trivial, sent la parodie. L'auteur veut sans doute nous prouver que la sagesse humaine n'est rien; la grandeur humaine, rien; la sincérité de l'homme, rien; que la bonté vaut mieux que la sagesse; que l'amour est plus vrai que la bonté; que toute idéalité cède devant les instincts de la nature; que la femme sera toujours coquette, l'homme toujours vain, et tous les deux, trompeurs. Mais ces vérités, il ne les prouve point en avançant des propositions rebattues; il les montre en faisant parler l'homme le moins homme et la femme la moins femme que le monde ait connus; il ne les présente point à notre entendement, il nous les fait toucher du doigt; et sa double manière de nous les rendre tangibles, c'est à la fois d'en don-

ner un grand exemple et d'en faire naître la conscience dans l'âme des deux personnages qu'il fait parler. Toutes les vérités métaphysiques sont mises en action, chez M. Browning, ce qui est à ses yeux la façon de les exposer la plus directe et la plus naturelle.

Ainsi il en est une à la fois triste et nécessaire dont son esprit a été frappé : c'est la toute puissance de la personnalité. L'égoïsme, dans le sens philosophique du mot, est la grande loi de la vie. En vain l'amour paraît-il tendre à la fusion des êtres : ils demeurent distincts, et non seulement distincts, mais opposés comme des antagonistes. Un abîme sépare toujours un homme d'un autre homme, quelle que soit leur mutuelle sympathie; et, quand la sympathie n'existe pas, cet abîme est incommensurable. Comment M. Browning fera-t-il passer chez nous la conscience de cette attristante vérité? Tout simplement, comme il a coutume de faire, en l'évoquant chez ses personnages.

Adam — un homme quelconque, — Lilith et Eve — deux femmes quelconques aussi, — sont en scène :

« Un jour que le tonnerre grondait, que l'éclair déchirait la nue, deux femmes effrayées tombaient aux pieds d'un homme assis entre elles.

« — Dieu ait pitié de moi! criaient-elles toutes deux, Dieu ait pitié de moi! Et je vais confesser un mensonge que j'ai fait dans ma jeunesse!

« — Vous souvenez-vous, Adam, dit l'une, du jour où j'ai repoussé votre amour avec dédain? Eh bien! pendant que je vous accablais de mon mépris, voici ce que je pensais en moi-même : « Si, malgré ma feinte, il sait me dérober un « baiser, je serai son esclave, corps, âme et tout! »

« — Nous allions être mariés, vous et moi, dit l'autre; le prêtre ou je ne sais qui tardait : « Si la porte du Paradis « allait ne pas s'ouvrir? » disiez-vous en souriant. Moi, je souriais aussi, mais je pensais : « Si un homme qui est absent « arrivait tout à coup, ni tôt ni tard ne s'ouvrirait pour moi « la porte de l'enfer! »

« Le tonnerre cessa de gronder, les éclairs de déchirer la nue; les deux femmes se relevèrent étonnées, regardèrent autour d'elles et virent le ciel serein. Elles se mirent à rire :

« — Avouez-le, cher ami, vous avez cru ce que nous vous disions!

« — Non, j'ai compris la plaisanterie, répliqua l'homme.

« Elles se rassirent à ces côtés. »

Cette petite pièce de vingt-quatre vers, qui fait, comme les autres, partie des *Jocoseria*, est la plus fine de ton, la plus riche de sens et la mieux venue du volume. Le naturel en est parfait, la signification profonde. Hélas! hélas! *Tout homme est menteur*, dit l'Écriture; *toute langue est trompeuse!* Et le mensonge agit à la fois comme effet et comme cause pour séparer les humains! Il n'y a rien de plus mélancolique que le spectacle de ces trois êtres assis côte à côte, unis en apparence par les liens de l'amitié et par ceux du mariage, en réalité divisés par la défiance et la duplicité.

II.

Il n'existe peut-être pas de poète dont le but soit à ses propres yeux mieux défini et le plan poursuivi avec plus de persévérance que M. Robert Browning. Il n'y a pas lieu de l'en louer, puisque cela découle de sa nature. Parler comme l'on pense, et penser en homme qui, selon la définition que M. Browning donne du poète, « peut regarder Dieu face à face et n'en pas mourir », voilà son idéal et voilà aussi son caractère.

Pour y parvenir, il commence par établir sa demeure dans le septième ciel de la métaphysique; puis, il répudie toutes les délicatesses de langage, fait main basse sur le vocabulaire et y prend à poignée ce qui lui convient. Jamais les Grecs, ses modèles, n'ont offert dans le style de si hardis contrastes. A côté d'un mot réservé à la bouche des rois et des héros, il ne craint pas de placer une expression triviale et basse. Puis, après le plongeon vient le coup d'aile; après une idée ignoble, une idée sublime; après la grimace hideuse, la beauté rayonnante; des phrases hachées, des vers rugueux, un déluge de points d'exclamation et d'interrogation, tout cela lui sert à atteindre son but, qui est de saisir sur le fait la formation de la pensée, de dévoiler dans leurs arcanes les actes psychologiques et de montrer l'âme humaine à nu.

La seconde condition au moyen de laquelle M. Browning réalise son idéal : « regarder Dieu face à face et n'en pas mourir », c'est de « voir la substance et chercher l'idée divines » sous la surface de toutes choses. Il est bien vrai, comme il le dit, qu'un poète matérialiste ne saurait exister. Entre la poésie et la matière il y a une antithèse invincible. Un poète peut, comme Lucrèce, comme Byron ou Mme Ackermann, se supposer matérialiste; mais il ne l'est pas; du moins il ne l'est pas en tant que poète. Son erreur est celle d'un savant qui se supposerait poète en tant que savant : l'un exclut l'autre. Cependant il y a théisme et théisme, et la question est de savoir de quelle espèce est celui de M. Browning. Lui-même a pris soin de nous le faire connaître dans un poème publié en 1878, intitulé *la Saizias*.

La Saizias est une protestation éloquente et vigoureuse contre le matérialisme scientifique du jour. M. Browning n'est pas seul à railler la psychologie du scalpel. Toutefois il règne sur ce sujet une fâcheuse confusion d'idées. Ce n'est pas la science qui a fait les matérialistes, ni même les matérialistes qui ont fait la science : le matérialisme est une affaire de tempérament. Il y a eu de tout temps et il y aura toujours des gens qui accepteront le témoignage de leurs sens comme preuve unique et irréfutable de la nature des phénomènes, gens que les faits tangibles dominent et qui, soit qu'ils adhèrent ou non en apparence à un symbole religieux quelconque, ne sont au fond que des athées. D'un autre côté, il y a eu de tout temps et il y aura toujours des personnes portées à rechercher la cause des phénomènes, des esprits qui douteraient plutôt de la réalité des faits que de la raison d'être des faits : ce sont les idéalistes, les croyants, les théistes, tous gens vraiment religieux, qu'ils aient ou non un symbole de foi. Les premiers sont voués à la vie active; les seconds sont de toute nécessité des philosophes, des métaphysiciens, des poètes. Les uns et les autres peuvent être savants ou ignorants, cela ne fait rien à l'affaire : Aristote et Bacon étaient en même temps savants et philosophes; M. Browning est poète, et, sans être homme de science, il est

[illegible] terisé la [illegible] de son théisme, [illegible] appelait Robert Browning le Berkeley de la poésie. Voici comment dans *la Saizias* il définit lui-même sa pensée :

« Est-ce un [illegible] imagination si [illegible] la parole du grand Toscan et si je dis : « Je crois, je déclare, je suis sûr « que je passerai de cette vie dans un monde meilleur, un « monde qu'habite déjà la femme dont mon âme est éprise » — un monde où [illegible] et précieuse compagne? J'ai demandé et l'on m'a répondu. Question et réponse supposent deux choses, le moi et le non moi; appelez les [illegible] puisque je les [illegible] : [illegible] je [illegible].

Cela peut n'être pas d'une logique bien rigoureuse; mais il ne s'agit pas de savoir si M. Browning a raison, il s'agit de connaître sa manière de voir, ou pour mieux dire, de sentir.

Certes, elle est celle qui fait le poète et le grand poète, quand la science et la pensée se trouvent réunies comme elles le sont chez le chef de l'école psychologique. M. Browning, par la force et par l'abondance des idées, par la puissance et par la variété du langage — puissance, abondance et force qui ont leur double source dans sa riche nature et dans une culture supérieure, — est l'homme le plus remarquable qui, depuis Burns, ait écrit en vers anglais. M. Tennyson est plus parfait que lui au point de vue de la forme et plus irréprochable à celui de la morale; M. Swinburne a plus d'invention et une émotion plus communicative; mais aucun ne possède à un tel degré l'indépendance d'esprit, la sincérité de pensée, la simplicité d'expression. Sous ce dernier rapport, M. Browning égale au moins les Grecs, ses maîtres et ses modèles; comme esprit indépendant et sincère, on peut sans exagération le mettre au rang non des grands créateurs d'idées, mais des grands architectes qui, avec les idées existantes, ont bâti les plus superbes monuments. On a comparé [illegible] *l'Anneau et le Livre*, à une vaste cathédrale gothique. Et vraiment il existe une similitude entre ces édifices dont on ne parvient pas à épuiser les riches détails et qui sont remplis de surprises, et l'œuvre colossale en vingt et un mille vers de M. Browning. Dans l'une comme dans l'autre, il y a de hautes tours et des pinacles, des niches innombrables avec leurs statues, des sculptures sans fin, des entrelacs gracieux et des gargouilles grimaçantes, des allées de colonnes légères et des portiques de lourds pilastres, des vitraux étincelants où la couleur de sang domine, des images de l'Homme-Dieu crucifié, des chapelles latérales et des tombes, une sonorité profonde, et la voix qui crie sans cesse *Miserere* [illegible] au-dessous de ce déploiement solennel de la vie, il y a aussi le repos de la mort : la crypte sépulcrale, la cathédrale souterraine, où s'enseignent les leçons les plus hautes et les plus éloquentes qu'homme et Dieu puissent donner.

III.

La vie de Robert Browning se divise naturellement en deux parties : celle qui a précédé et celle qui a suivi la mort de sa femme. Jeune encore, il avait épousé cette délicieuse Elisabeth qui est elle-même un des grands poètes de l'Angleterre (1). Tant qu'elle vécut, il semble que son éclat poétique ait effacé celui de son mari. Les premiers ouvrages de M. Browning n'avaient été remarqués que d'un petit nombre d'amateurs. Parmi ses productions de jeunesse, il n'y avait guère, en effet, que *Paracelse* qui méritât d'être distingué. Ses efforts dans le genre dramatique, quoique secondés par l'amitié zélée de Macready, n'avaient pas été couronnés de succès. Mais la mort d'Elisabeth Barrett Browning donna au poète la consécration de la douleur. M. Browning est une trop haute et trop puissante nature pour connaître les accablements. On eût dit que rien ne fût changé dans sa vie. Il continua de montrer un front serein à ses amis, de s'occuper d'art, de science, d'habiter Florence, de cultiver la musique et de manier d'une main habile le ciseau du statuaire et le pinceau (2). Mais il avait entendu l'appel solennel, et depuis ce moment il ne pensa plus qu'à la mort. D'abord il resta muet pendant plusieurs années. De 1861, date douloureuse, à 1864, le monde n'entendit plus parler de lui. A cette époque il donna un volume de poésies dont le titre seul, *le Message de l'Ame*, indique assez l'idée dominante. En 1867, il sortit tout à fait de son recueillement, et il en sortit transfiguré. Sa méthode n'avait point changé; elle est, comme nous l'avons dit, le produit direct, nécessaire, de son tempérament moral; mais son vol s'était élevé, son horizon s'était élargi. *The Ring and the Book, l'Anneau et le Livre*, ouvre l'ère de ses œuvres magistrales. Vinrent ensuite : en 1871, les *Aventures de Balaustion*, comprenant des traductions d'Euripide; en 1872, *Fifine à la foire*; en 1873, *le Pays des Bonnets de coton rouges*, et bientôt après de *Nouvelles Aventures de Balaustion* et d'autres poèmes. Il entreprit de traduire littéralement Eschyle et il y parvint grâce aux facilités de la langue poétique anglaise et grâce aussi à l'indifférence de M. Browning pour le convenu, nous osons dire pour les convenances littéraires. 1878 a vu paraître *la Saizias, les deux Poètes du Croisic*; 1881, les *Idylles dramatiques*, et le grand poète vient, l'autre jour, de nous donner le volume intitulé *Jocoseria*. Nous ne prétendrons point qu'il y ait de l'un à l'autre progrès continu. Les *Jocoseria* ne nous semblent pas sorties d'une veine poétique [illegible] vons qu'admirer l'inépuisable variété du génie de l'auteur : variété dans l'unité, car il est toujours lui-même.

Et maintenant que nous avons rendu hommage à ce qu'il y a de grand et d'élevé dans l'esprit et dans la manière de M. Robert Browning, il nous sera peut-être permis de dire ce qui nous paraît être ses défauts. Au premier rang, nous mettrons l'oubli, le dédain (apparent ou réel) du lecteur. M. Browning s'est plaint un jour que le public ne l'aimât point : comment le public pourrait-il l'aimer, puisque, sans même daigner

(1) [illegible]

(2) [illegible]

y prendre garde, M. Browning le met à la torture? La vieille règle, la loi de politesse, pour ainsi dire, de l'auteur envers le lecteur, exige que le premier commence toujours par se donner la peine d'aller chercher le second pour ainsi dire par la main et de l'amener sur son terrain; en d'autres termes, qu'il pose son sujet avant d'y entrer et fasse tout d'abord comprendre ce dont il s'agit. Souvent il suffit pour cela du titre d'un livre; mais alors il faut que le titre ne soit pas lui-même une énigme. M. Browning ne se contente pas de choisir ordinairement des titres énigmatiques : il entre dans son sujet de plain-pied et se met à méditer à voix haute, sans s'inquiéter de savoir si on le comprend et si on le suit. Les natures puissantes sont toujours des natures égoïstes, autrement dit des natures chez lesquelles le sentiment de la personnalité est fortement développé, et cela nonobstant les actes d'abnégation et de dévouement dont elles sont capables. M. Browning doit, à ce titre, être le plus personnel des hommes. Sa pensée passe à travers la pensée des autres, sans ménagements, sans précautions oratoires, comme une locomotive passe à travers une foule, écrasant avec indifférence ceux qui ne savent ni s'écarter pour lui livrer passage ni s'accrocher à ses flancs pour partager sa course furibonde. Or, poursuivant la comparaison, nous remarquerons que les gens capables de monter sur une locomotive en marche sont le très petit nombre; que la plupart se contentent d'éviter le choc, et c'est là précisément ce qui a fait que pendant fort longtemps le public s'est tenu à l'écart du génie de M. Browning.

Nous rapporterons au même défaut — l'oubli du lecteur — l'habitude qu'a notre poète de semer sa trame d'allusions qui, pour le grand nombre, sont absolument inintelligibles : allusions à ses affections personnelles, à ses malheurs domestiques, à ses voyages, aux découvertes de la science moderne, aux opinions des philosophes, aux auteurs grecs, aux locutions étrangères; allusions de toutes sortes, qui produisent un effet fantastique, car il faudrait avoir des connaissances techniques, des informations particulières et un savoir encyclopédique pour les comprendre. M. Swinburne, s'inclinant noblement devant son illustre émule, assure que Robert Browning n'est pas obscur, qu'il n'y a pas, au contraire, d'éclat plus lumineux que le sien et que « l'accuser d'obscurité serait se plaindre que le lynx fût aveugle ou la force électrique inerte ». Nous sommes du sentiment de M. Swinburne en ce qui concerne chez M. Browning la netteté de l'expression : aucun homme, depuis les anciens, n'a jamais dit d'une façon plus directe et plus naturelle ce qu'il veut dire; mais cela ne fait pas qu'un écrivain soit clair dans le sens ordinaire du mot, c'est-à-dire que le lecteur puisse aisément penser avec lui. Nous sommes convaincus, au contraire, que les trois quarts de ceux qui ont lu les œuvres de Robert Browning n'ont pu, comme cela nous est souvent arrivé à nous-même, les comprendre qu'à la deuxième ou à la troisième lecture; car, avant de pénétrer le sens caché, d'arriver jusqu'à la moelle de ses poèmes, il faut d'abord tâcher de savoir dans quels temps, dans quels lieux, dans quel monde il nous transporte, et, comme on dit, se reconnaître, chose qu'on ne peut dans ses pages parvenir à faire que par hasard et comme par éclairs.

Après le mépris du lecteur, vient chez M. Browning le mépris du rythme et de l'harmonie. Ses vers sont à peine des vers, tant à cause du sans-façon de l'enjambement que par ces soubresauts de style que nous avons déjà signalés. C'est une des conséquences de son système : aux yeux d'un homme qui prétend pénétrer dans ce qu'il y a de plus profond, de plus primordial dans les actes psychologiques, il ne peut y avoir de distinctions entre les styles, car ces distinctions sont le fruit de la comparaison, du jugement, de la réflexion; par conséquent, elles n'ont point le caractère de produits spontanés de la pensée. Il n'en est pas moins choquant de se trouver sans cesse en face d'images et de mots disparates, de voir des détails incongrus venir interrompre un élan passionné, une idée burlesque couper brusquement un discours pathétique. Cela résulte de la poétique de M. Browning, c'est vrai; mais c'est précisément, selon nous, la poétique qui, dans ce cas, gâte la poésie.

Ces réserves et quelques autres qu'il est trop tard de dire une fois faites, nous sommes heureux de pouvoir répéter avec M. Swinburne :

« M. Browning est doué d'une manière extraordinaire. Son esprit se meut avec la rapidité de l'agile araignée qui tisse sa toile brillante en sautant de fil en fil, en s'élançant du centre à la circonférence, en se suspendant hardiment dans l'espace. Lui aussi, il tisse l'étincelant tissu de ses pensées vivantes sans trêve ni repos. Il y a dans tout ce qu'il pense et dans tout ce qu'il dit force, soudaineté, et le mouvement de son cerveau est au mouvement du cerveau d'un autre homme ce qu'est le chemin de fer à la diligence, le télégraphe au chemin de fer. »

Mais il faut ajouter, encore avec M. Swinburne :

« On ne peut espérer jouir de la beauté de ses œuvres si l'on n'est pas soi-même un esprit très alerte. Il faut pour cela avoir une imagination prompte à s'enflammer au contact du feu; mais surtout il faut être susceptible d'une attention vive, pénétrante, capable de se porter sur tous les objets à la fois. Venons à lui avec un esprit ouvert, flexible, et nous ne pourrons qu'éprouver un vif plaisir à suivre du regard le rayonnement mobile, le jeu subtil, les rapides vibrations de cette active fournaise; et plus nous regardons avec attention, plus nous découvrons que ces flammes bifurquées, ces langues de feu aux formes changeantes partent toutes d'un point central dont la fixité est inébranlable. »

Ce point central, c'est, chez M. Browning, l'âme, consciente d'elle-même et de son immortalité; c'est aussi la sincérité de la parole et de la pensée. Parce qu'il est hautement spiritualiste, Robert Browning est bien de la famille des poètes; et, parce qu'il est plus qu'aucun homme animé de l'amour du vrai, il est de la race de ces écrivains hors ligne qui surgissent de temps à autre pour rafraîchir les sources de la pensée, pour nettoyer le champ de la littérature du bois mort, des fleurs desséchées que le temps y amoncelle, et pour ranimer dans le cœur de l'homme le sentiment de sa force, de son indépendance et de sa dignité.

LÉO QUESNEL.

CAUSERIE LITTÉRAIRE

I.

Du bruit dans Landerneau. Quel est ce fracas? Bon! Encore M. Mario Uchard courant après sa Fiammina, que, prétend-il, lui a enlevée M. Sardou, dit le voleur d'enfants. Et d'une voix aussi lamentable, d'une bouche aussi crispée que Mme Marie Laurent : « Ma fille! Ma fille! Rendez-moi ma fille! » M. Sardou a d'abord répondu doucement : « Mais non, ce n'est pas Fiammina! Mais c'est Odette, ma gentille petite Odette, la bonne *fifille* à son petit papa Victorien. » Puis, fatigué, à la longue, d'entendre la voix caverneuse de M. Uchard : « Rends-moi mon enfant! » il est arrivé à la note aigre-douce (1). Et l'on se chamaille devant M. le juge, qui va être dans l'embarras du roi Salomon. « A qui la petite? A moi, dit Mario, seulement il a démarqué son linge et lui a ajouté un faux chignon. — Mais non, proteste Victorien, ce n'est pas la vôtre qui avait un fils et qui ne mourait pas, tandis que la mienne a une fille et va de ce pas se noyer dans l'azur de la Méditerranée. Interrogez la petite, monsieur le juge! — Ah! c'est comme cela? Eh bien soit! Monsieur le juge va en entendre de belles! » En effet, la petite, interrogée par ce bon M. Bartholin, répond avec l'accent de la sincérité : « Papa Victorien est bien gentil, j'aime bien papa Victorien; mais j'aime bien aussi mon autre papa, mon papa Mario — Vous l'entendez, monsieur le juge, s'écrie celui-ci d'un air triomphant. — Patience, interrompt Victorien, laissez parler l'enfant. Voyons, continue, chère petite! » Et la petite continue en effet : « J'aime bien aussi mon troisième papa... — Comment trois papas! s'exclame M. Bartholin; vous dites : trois papas, mon enfant. — Oui, monsieur le juge, trois papas. » Sur cela M. Sardou triomphe : « L'enfant n'est pas de moi, soit! Mais l'enfant n'est pas de lui non plus. Et alors qu'il se taise et nous laisse enfin tranquilles avec sa prétendue fille! »

Voilà en effet ce que M. Uchard aura gagné à ces débats qu'il a provoqués, c'est de se voir enlever juridiquement l'enfant qui lui faisait tout à fait honneur. Si M. Sardou n'en est pas le père, il ne l'est pas lui davantage, et il faut remonter à un troisième papa qui est peut-être bien, lui aussi, un troisième larron. Et en effet, comme disait Sainte-Beuve, le théâtre a pour devise : Volons-nous les uns les autres. Qu'importe au public, après tout, qu'une idée ou un personnage d'aujourd'hui soit en réalité une idée ou un personnage d'hier ou d'avant-hier? Il laisse les curieux fouiller dans le passé et ne s'inquiète que de pleurer ou de rire. Vous lui dites : Mais jamais vous n'auriez vu *Nos Intimes* si vos grands-pères n'avaient pas vu *le Discours de rentrée;* mais vous n'auriez pas ri à *Divorçons!* si vos pères n'avaient pas souri à *Brutus lâche César!* Mais le beau drame lui-même, *Patrie,* M. Sardou ne l'eût pas écrit si avant lui... Le public vous arrête : voilà qui nous est bien indifférent!

(1) Préface d'*Odette* (en préparation). — Calmann Lévy.

Et c'est pour cela que M. Uchard a eu tort de croire qu'il l'intéresserait à cette querelle. Il sera cependant vengé dans une certaine mesure, et voici comment. Tout en admettant que M. Sardou a raison de prendre son bien où il le trouve, il se laissera aussi pénétrer plus profondément de cette idée que le même M. Sardou est une abeille industrieuse, butinant de tous côtés et faisant son miel avec des sucs empruntés. L'épithète d'arrangeur, d'ajusteur, viendra s'ajouter au nom de M. Sardou plus naturellement que celle de créateur. Voilà comment se sera vengé M. Uchard; et encore il n'aura pas la joie d'avoir fait là une révélation foudroyante. Il a simplement confirmé ce qui était généralement admis. Hélas! oui. Art, industrie, habileté, procédés, combinaisons ingénieuses, adaptations délicates, tours bien exécutés, tels sont les éloges que l'on fait toujours à M. Sardou, éloges qui l'irritent un peu; mais il faut qu'il s'en contente. C'est toujours de ses sauces qu'on le complimente, sans guère parler du poisson. Savez-vous que chez les restaurateurs, là où il s'agit souvent de faire illusion sur la matière employée, le premier emploi est celui du saucier. Le saucier, c'est le grand ténor.

II.

Ces débats entre M. Uchard et M. Sardou montrent bien que la recherche de la paternité n'est pas entreprise facile. M. Dumas fils devrait en être convaincu par une épreuve récente, lui qui a pris pour un petit Corot un petit Trouillebert. Mais non, il n'est pas découragé pour cela et rentre en campagne avec une nouvelle ardeur. Après avoir longtemps cherché la femme, il cherche maintenant le père (1). Notre ancienne jurisprudence admettait cette recherche; tels étaient les abus qu'elle entraînait qu'on l'a supprimée au nom du progrès. C'est au nom du progrès qu'on veut aujourd'hui la rétablir. Pensée généreuse, du reste; je conçois que des âmes sensibles et des cœurs compatissants s'y laissent séduire, surtout en ne considérant qu'un côté de la question. Il faut concevoir aussi que les jurisconsultes résistent, sans les supposer pour cela des cœurs sans pitié, des tigres sans entrailles. M. Dumas fils leur croit, il est vrai, des entrailles; mais il lui semble que l'habitude et la tradition les dominent. Ne serait-ce pas plutôt qu'ils connaissent mieux la vie réelle que les romanciers? Ils voient d'avance une bande de nourrices courant avec un poupon après le riche Pourceaugnac, tandis qu'Alphonse, dans un coin, sourit en caressant sa casquette. Ils se rappellent que Napoléon III ayant effeuillé certaine Marguerite, celle-ci imagina de jouer la comédie de la maternité. On n'a pas oublié qu'un gros personnage joua même un rôle dans l'affaire. Voyez, monsieur Dumas, vous êtes mécontent déjà quand on introduit chez vous un petit Trouillebert pour un petit Corot, mais si l'on introduisait un petit Trouillebert pour un petit Dumas! Ils se disent que les vrais vicieux, craignant le scandale, garderaient le silence, et

(1) [illegible] — Paris, [illegible], Calmann Lévy.

que celles-là seules seraient [illegible] les pères qui auraient cherché une occasion de spéculer et de placer leur capital à gros intérêts. Tout cela est à considérer. M. Larombière non plus n'a pas tant [illegible]. C'est que MM. les romanciers croient dans l'opinion [illegible] en faisant un personnage exceptionnel dans des exceptionnelles conditions. Le cas rare, et même le cas qui ne se présentera jamais peut-être, semble alors le cas normal. Et alors tous les cœurs sensibles de palpiter. Et l'on crie à l'injustice. M. Larombière ajoute que les mêmes romanciers, si la loi admettait la recherche de la paternité, s'empareraient bientôt de la situation inverse pour nous apitoyer sur l'autre victime. Oui, parfaitement, j'en suis très persuadé. Ils nous feraient pleurer alors sur le malheureux Pourceaugnac passé à l'état de Père Gigogne. M. Freppel, tout en étant favorable en principe aux idées de M. Dumas, prévoit cependant un autre danger. Ceux-là seuls, à l'en croire, ne seraient pas exposés qui seraient comme Pourceaugnac, riches et naïfs, et que l'on endormirait aisément en jetant un peu de poudre dans du vin, pour les transporter en un lit où ils seraient étonnés de se réveiller en compagnie. Le péril ne serait pas moindre pour certains hommes à la fois mûrs, pauvres et honnêtes, mais en butte à des haines politiques ou religieuses. Voyez-vous d'ici les nourrices arrivant au presbytère? Les marguilliers menacés d'être pères s'ils continuent à s'asseoir au banc d'œuvre? C'est là une nouvelle objection, et M. Dumas fils n'a pas apporté, lui, de nouveaux arguments. Nous retrouvons dans sa brochure ce qu'il a déjà dit ailleurs et ce qu'il avait dit alors avec plus de verve et de feu. Soignez vos homélies, monseigneur de Grenade! Il ne m'étonnerait pas que ses anciennes convictions se fussent quelque peu refroidies. Il maintient sa thèse pour ne pas se dédire, mais en abandonnant un peu la mère, qui n'est pas toujours digne d'intérêt. Cette part d'affection qu'il lui retire, il la déverse sur l'enfant, et en cela il est bien plus dans le vrai. C'est l'enfant dont il faut surtout se préoccuper. Et ainsi la brochure d'hier, après avoir reproduit languissamment la thèse d'autrefois, la rajeunit vers la fin par des aperçus nouveaux. Protégeons l'enfant! Et pour cela il propose une législation draconienne. Les jurisconsultes lui diront que les lois d'une rigueur excessive demeurent impuissantes par cette exagération même de sévérité. Le jury, effrayé de la peine à infliger, reculerait à n'en pas douter. Il répondrait non au sujet du père, non au sujet de la mère, ce qui protégerait mal ou vengerait mal l'enfant. Il faudra donc discuter sur les voies et moyens; l'important, c'est qu'on ait mis au premier plan le principal intéressé, l'innocent qui ne demandait pas à naître et n'a rien fait pour cela. A M. Dumas l'honneur d'avoir posé ainsi la question dans les dernières pages de sa brochure.

En ces questions humanitaires et sociales la valeur de la forme, la vivacité et l'éclat du style sont d'un intérêt secondaire. Cependant on peut regretter que M. Dumas ne se soit pas mis plus en frais. A un seul moment on retrouve l'accent et la passion d'autrefois. C'est quand il plaide pour une victime du code et des tribunaux qui est, selon lui, un exemple probant et une démonstration éclatante de l'iniquité de la loi. Cette pauvre fille, indemnisée par un premier jugement, a été déboutée en appel et condamnée aux frais et dépens. Elle est à plaindre assurément, mais je ne puis pleurer sur elle aussi abondamment que M. Dumas. En pareil cas, la question des antécédents est d'une importance capitale, et il faut bien avouer que ces antécédents ne militaient pas pour la malheureuse. En dehors de cet épisode où l'avocat s'est passionné, froideur et langueur, surtout si l'on songe aux préfaces et aux brochures d'autrefois. On s'attend à un jet d'eau bouillante et on a une infusion d'eau tiède. Quelques tours sont pour surprendre; celui-ci par exemple : « On sera étonné plus tard qu'il *aura* fallu tant de discussion et tant de luttes. » Il est très logique, cet *aura*, bien plus que ne le serait *ait;* mais enfin il fait dresser l'oreille. On ne peut le hasarder que lorsqu'on est de l'Académie française.

III.

Une rude gaillarde, *la Bûcheronne* (1) de M. Charles Edmond, une poigne aussi forte que l'avait la boulangère de M. Ohnet. Cependant elle ne tue personne, rassurez-vous, pas même son gendre. Il est vrai qu'elle n'en a pas. Fille d'un bûcheron enrichi, elle a uni ses sacs aux parchemins d'un gentilhomme ruiné. Le château des ancêtres est bientôt reconstruit, le domaine reconstitué. La bûcheronne reconstitue en outre à cent lieues de son pays, dans l'Anjou, un autre domaine, celui d'une famille noble qui a été sans morgue pour la parvenue. Il y a là-bas une jeune Angevine qu'elle veut faire épouser plus tard à son fils, un bûcheron amateur. Ce projet de mariage ne s'accomplit pas; c'est le seul échec qu'essuie la bûcheronne, dont toutes les autres conceptions, si compliquées qu'elles soient, aboutissent à un plein succès. Et elle se console, car cet unique échec amène le bonheur de quatre cœurs bons et candides. Pas d'aventures palpitantes dans ce roman, et pourtant l'intérêt ne languit jamais. On ne demeure pas indifférent à ce déploiement d'activité d'une femme virile, à cette exubérance de forces et à tant de résultats obtenus à force de volonté. L'auteur n'a-t-il pas voulu montrer ce qu'il y a d'énergie vitale dans les nouvelles couches, tandis que les vieilles vont s'affaissant? On le croirait du moins, et cet air de thèse militante pourra nuire à son roman.

IV.

Voilà l'plaisir, mesdames (2), crie Daniel Darc : Ne vous laissez pas effrayer par ce titre d'air équivoque. Les différents récits que contient ce volume tendraient plutôt à démontrer

(1) *La Bûcheronne*, par Charles Edmond. 1 vol. Paris, 1883. Calmann Lévy.

(2) Daniel Darc. *Voilà l'plaisir, mesdames!* 1 vol. Paris, 1883. Paul Ollendorff.

que le plaisir réside dans le devoir accompli. [illegible] Mme Lucie Guibourt qui s'était permis une petite fugue. A-t-elle été assez malheureuse pendant ces heures d'indépendance! Que de tuiles tombées sur cette tête légère! M. Guibourt Onésime n'a pas été gravement endommagé, et il a bien des chances pour ne l'être jamais après ces épreuves. Sans doute on trouve ensuite une certaine duchesse qui fait plus que méditer une escapade; mais voyez comme elle est punie par le mépris de son mari qui ferme les yeux exprès pour ne rien voir. Toutes ces histoires sont aimablement racontées et avec un certain air de bonhomie qui rappelle les récits d'il y a trente ans.

[illegible]

BULLETIN

Chronique de la semaine

Travaux parlementaires. — Sénat. Les 26, 27, 28, 30 juillet, suite de la discussion de la loi sur la réforme judiciaire. Le 28, adoption par 139 voix contre 129 de l'article 15 portant suspension de l'inamovibilité pendant trois mois. Le 31, l'ensemble du projet de loi est adopté par 144 voix contre 129. Le 30, vote de la récompense nationale déjà accordée par la Chambre à M. Pasteur. — Chambre des députés. Le 27, vote, par 349 voix contre 134, de la convention conclue entre l'Etat et la Compagnie de Paris-Lyon-Méditerranée. Adoption de la proposition de M. Rousseau portant que tout député et sénateur qui acceptera, au cours de son mandat, les fonctions d'administrateur d'une compagnie de chemin de fer sera soumis à la réélection. Le 30, vote de la convention conclue avec la Compagnie d'Orléans. Le 31, vote des conventions du Midi et du Nord. Le 2 août, vote des conventions de l'Est et de l'Ouest. Adoption du projet de loi sur la reforme judiciaire voté par le Sénat. Clôture de la session.

Tonkin. — Le 29 juillet, une dépêche de Saïgon annonce que le 19 juillet, les Français ont repoussé les Annamites à Nam-Dinh, leur tuant 1000 hommes et leur prenant sept canons.

Divers. — Le 28, tremblements de terre dans l'île d'Ischia, 5000 victimes.

Nécrologie. — Le 28, obsèques de M. le docteur Paul Dubois. — Mort de l'amiral Persano. — Le 2 août, mort du peintre Cot.

Dans l'article de M. Journault sur *la Tunisie en 1883*, paru dans le n° 3 de la *Revue*, page 84, au lieu *d'Appien* lire *Procope*.

[illegible]

Semaine économique et financière

Le 5 pour 100 a cessé de figurer à la cote; il y est remplacé par le 4 1/2 pour 100 (1883). Le 5 pour 100 se cotait, il y a huit jours, à 109 fr. 17 1/2; c'est au même prix que nous retrouvons aujourd'hui le nouveau 4 1/2 pour 100; mais, dans l'intervalle, un coupon de 1 fr. 25, le dernier, a été détaché. [illegible] de 1 fr. 12 1/2.

Il résulte de ces chiffres que le coupon de 1 fr. 25 se trouve d'ores et déjà regagné, sauf le report ou, si l'on veut, une somme égale à l'intérêt à courir pendant un mois. Pour les acheteurs à terme, le report a représenté à peine la moitié de cet intérêt; dans ces conditions, ils ont eu tout avantage à maintenir leurs positions. Au contraire, les vendeurs ont eu à procéder à des rachats qui ont contribué en partie à l'amélioration des cours. Si nous n'étions pas à l'époque de l'année où le chômage des affaires atteint son apogée, et si depuis de longs mois le public spéculateur et capitaliste n'avait pas désappris le chemin de la Bourse, on serait tenté de croire à un prochain réveil du marché.

Les motifs ne font pas défaut pour rendre ce réveil vraisemblable ou du moins admissible. Les vacances du parlement vont donner à la politique intérieure et extérieure une période de tranquillité dont les affaires pourraient profiter; la question des chemins de fer, qui tenait tant d'intérêts en suspens, vient de recevoir la solution que la raison indiquait; la question du Suez subit un ajournement qui permettra aux [illegible] aux arrangements conclus, l'équilibre de nos budgets va pouvoir s'établir, sans avoir à tenir le Grand-Livre de la dette publique constamment ouvert. Dans ces conditions, la confiance semble permise et l'on comprend que les capitaux, renonçant à une attente improductive, aient déjà manifesté quelque velléité de se rapprocher de nos rentes. On a pu, en effet, depuis quelques jours constater de la part du comptant des achats plus importants et plus suivis que par le passé.

La solution donnée à la question des chemins de fer a été accueillie avec satisfaction par le monde des affaires, et il devait en être ainsi, car non seulement elle rend plus facile l'équilibre de nos budgets et elle assure l'achèvement du troisième réseau de nos chemins de fer, mais elle procure cet achèvement dans les meilleures conditions possibles, c'est-à-dire sans imposer de nouvelles charges au pays et en employant seulement à la construction des nouvelles lignes les plus-values à attendre des lignes anciennes. C'est la solution que le bon sens a indiquée dès le premier jour, et il est seulement à regretter que l'on ait mis si longtemps à en reconnaître les avantages. Par suite de la confiance que ces arrangements ont inspirée pour l'avenir, les cours des actions de nos grands chemins se sont raffermis et même ont progressé dans une certaine mesure; mais, de ce côté, il faudrait se garder d'illusions trop grandes ou trop immédiates, car si nos grandes compagnies ont gagné quelque chose en sécurité, elles ont, d'autre part, accepté des charges qui absorberont pendant un certain temps les plus-values sur lesquelles elles étaient en droit de compter.

En ce qui concerne la question du canal de Suez, le triomphe que le cabinet Gladstone a remporté peut être considéré comme donnant l'espérance que les droits de la compagnie seront respectés par nos voisins; à cet égard, il faut attendre beaucoup du temps et de la réflexion.

M. le ministre des finances a déposé cette semaine, sur le bureau de la Chambre des députés, le projet de budget extraordinaire pour 1884. On sait qu'il est d'usage de déposer en même temps les deux projets de budget ordinaire et de budget extraordinaire. Ce dépôt simultané n'avait pas été possible, cette année, en raison de l'incertitude où l'on était au sujet de la question des chemins de fer. Toute l'économie du budget extraordinaire dépendait, en effet, des conventions à conclure avec les compagnies.

Si l'accord se faisait sur cette question, si les compagnies prenaient à leur charge l'exécution du plan Freycinet, le budget extraordinaire était allégé des sommes énormes qui l'écrasaient depuis quelques années. Dans le cas contraire, on devait continuer d'inscrire au budget extraordinaire les crédits destinés à faire face aux dépenses de construction des voies ferrées, crédits s'élevant chaque année à plusieurs centaines de millions. Les derniers votes de la Chambre ne permettant plus de doute sur l'adoption finale des conventions par le parlement, l'établissement du budget extraordinaire devenait possible, et le ministre des finances a pu déposer son projet, avant même que la discussion des conventions fût achevée.

Bien qu'on ait pas eu à y inscrire les crédits pour la continuation des travaux de chemins de fer, ce budget est encore fort respectable.

Il atteint 265 millions, qui se répartissent de la manière suivante entre les différents ministères : ministère des travaux publics (travaux concernant les rivières, canaux et ports maritimes et les lignes de chemins de fer restant à exécuter par l'État), 140 millions; ministère de la guerre (reconstitution du matériel militaire), 110 millions ; ministère de la marine (chemins de fer et forts du Sénégal), 11 millions.

Pour faire face à ces dépenses, on devra contracter, dans le courant de l'année 1884, un emprunt de 300 millions. Les 35 millions non absorbés par le budget extraordinaire de 1884 seront affectés au budget extraordinaire de 1883, qui s'est soldé en déficit.

L'exposé des motifs contient, sur la réserve qu'on devra observer à l'avenir en matière de travaux extraordinaires, des déclarations qu'on est heureux d'enregistrer. M. le ministre des finances ne cherche pas à dissimuler que, depuis quelques années, on a cédé avec trop de facilité à l'entraînement des dépenses sur ressources extraordinaires. Cet entraînement a été longtemps favorisé par les plus-values réalisées dans la rentrée des impôts. Il n'en est malheureusement plus de même aujourd'hui. L'exercice courant se soldera, suivant toute vraisemblance, par un déficit assez important.

Il ne serait donc plus possible de continuer le même système de dépenses extraordinaires sans s'exposer à de graves mécomptes. Aussi M. le ministre des finances reconnaît-il la nécessité de ne pas engager de nouveaux travaux avant l'entier achèvement de ceux qui sont commencés; il importe aujourd'hui de ménager nos ressources en n'éparpillant pas nos efforts sur un trop grand nombre de points à la fois. Ce sont là de sages réflexions, qu'on ne saurait trop approuver. Il est seulement regrettable que les prédécesseurs du ministre actuel des finances ne se soient pas inspirés de la même modération et de la même réserve.

Le projet de loi tendant à faire ratifier la convention intervenue le 8 juin 1883 entre le gouvernement français et le bey de Tunis a été également déposé cette semaine sur le bureau de la Chambre.

Aux termes de cette convention le gouvernement français accorde sa garantie à l'emprunt que le bey de Tunis doit contracter pour la conversion ou le remboursement de la dette consolidée et de la dette flottante de la Régence. La dette consolidée s'élève, comme on sait, à 125 millions; la dette flottante atteint 17 millions et demi environ.

Le gouvernement français se réserve de fixer les conditions et l'époque de l'émission. En outre, le bey s'interdit de contracter à l'avenir aucun emprunt pour le compte de la régence sans l'autorisation du gouvernement français.

Les sommes nécessaires au service de l'emprunt de remboursement seront prélevées, avant toutes autres, sur les revenus de la Tunisie. Le surplus sera affecté à la liste civile du bey pour une somme de 1 200 000 francs, et pour le reste aux dépenses d'administration de la Régence et au remboursement des charges du protectorat.

Enfin l'article 2 du projet autorise le ministre des finances à faire, en cas de besoin, au bey de Tunis, des avances productives d'intérêt à 4 pour 100 et remboursables dans un délai maximum de dix années, à partir du 1er janvier 1889, sans que ces avances puissent dépasser la somme de 2 millions 500 000 francs par an.

La commission chargée d'examiner ce projet a donné son approbation. Le rapporteur déposera son rapport à la rentré des Chambres, et l'on peut espérer que la réorganisation de la Tunisie sera sérieusement entreprise avant la fin de cette année.

K.

Les actionnaires de la Compagnie des Entrepôts et magasins généraux de Paris se sont réunis en assemblée extraordinaire, le 30 juillet. Le rapport a fait connaître l'état actuel des négociations entamées avec les Magasins généraux de France et d'Algérie. L'assemblée, tout en ajournant son approbation jusqu'à la fin des négociations, a donné au conseil l'autorisation de poursuivre le projet de fusion.

Le lendemain, les actionnaires des Magasins généraux de France et d'Algérie se sont réunis également en assemblée extraordinaire. Ils ont approuvé le rapport des commissaires nommés par l'assemblée générale du 28 juin dernier; mais ils ont dû remettre à une époque ultérieure l'approbation définitive du projet de fusion, cette approbation ne pouvant pas être donnée avant que les actionnaires des entrepôts aient fait connaître définitivement leur décision.

Ainsi la fusion des deux sociétés se trouve retardée jusqu'à la réunion d'une nouvelle assemblée extraordinaire des actionnaires des deux sociétés.

Paris. — Imp. A. Quantin, 7, rue Saint-Benoît. [1288]

REVUE
POLITIQUE ET LITTÉRAIRE
DE LA FRANCE ET DE L'ÉTRANGER
REVUE DES COURS LITTÉRAIRES (3e SÉRIE)

DIRECTEUR : M. EUGÈNE YUNG.

3e SÉRIE. — 3e ANNÉE (DEUXIÈME SEMESTRE). NUMÉRO 6. 11 AOUT 1883.

GABRIELLE VERNON

Nouvelle

I.

Tout le monde est allé à Trouville et tout le monde connaît la fameuse rue des Planches, comme on appelle cette longue chaussée parallèle à la mer et formée de planches simplement posées à plat sur le sable de la plage. C'est le soir, entre cinq et six heures, qu'il est de bon goût de s'y montrer, ou bien encore après le dîner, avant d'aller perdre une heure et quelques centaines de francs au jeu des petits-chevaux, sur la terrasse du Salon.

Si longue que soit cette rue des Planches, elle finit pourtant : c'est à la hauteur de l'hôtel des Roches-Noires qu'elle s'arrête brusquement. Mais les belles dames aux ombrelles multicolores et aux robes de nuance claire ou éclatante, et les beaux messieurs en veston de drap quadrillé et en petits chapeaux de paille cerclés d'un ruban bleu clair se hasardent rarement jusque-là. Seuls, quelques fantaisistes d'humeur rêveuse poussent plus loin leur promenade, sans reculer devant le peu de consistance du sable, où leurs bottines s'enfoncent jusqu'aux chevilles. Ceux-là, du reste, ne regrettent point leur peine, car ils aperçoivent bientôt sur leur droite une succession de villas d'un aspect très original et très curieux.

C'est d'abord deux grands chalets, tout noirs, aux poutres apparentes et chargées d'ornements, avec un revêtement de briques entre les lignes des poutres; un fidèle et sincère spécimen de l'architecture gothico-renaissance, dite architecture normande. Puis c'est la jolie maison persane de la princesse de Sagan, construite en briques blanches et rouges et décorée de plaques de faïence depuis les frises qui courent au-dessus des portes et des fenêtres jusqu'à la corniche qui couronne le pavillon central. Viennent ensuite une autre maison, non moins coquette ni moins gaie, mais sans grand caractère, et la tour Malakoff, construction plus bizarre que réellement originale, en moellons du pays et briques, relevés par quelques sculptures en pierre de taille.

Avec leurs lignes compliquées et inattendues, avec leur coloration tantôt noire de fumée, tantôt blanche et rose avec la note gaie des faïences, ce petit groupe de villas forme un ensemble étrange, disparate, d'un goût discutable, mais pittoresque et amusant.

Le soir surtout, quand une ombre discrète noie dans une harmonieuse confusion les reliefs trop accentués et les exagérations d'ornementation, l'effet en est charmant.

Si, par aventure, quelque artiste s'égare de ce côté, il s'arrête brusquement, cherche le meilleur point de vue et se met à crayonner fiévreusement jusqu'à ce que l'obscurité le force à replacer dans sa poche le petit carnet à croquis recouvert de toile bisonne.

Et tenez! en ce moment même, voyez-vous là-bas, contre le mur de soutènement de la nouvelle digue en construction, un jeune homme occupé à croquer les villas dont je vous parlais tout à l'heure? C'est un habile, assurément, malgré son apparence juvénile, car le crayon suit les mouvements de l'œil sans hésitation, avec une rapidité, une netteté qui indiquent l'homme habitué à trouver du premier coup le trait juste; mais c'est un même temps un convaincu, un ardent, un passionné, car il est tellement absorbé par sa besogne qu'il ne s'aperçoit pas que la nuit se fait peu à peu, et que derrière lui la mer, qui monte rapidement, va bientôt lui mordre les talons.

II.

A ce moment, un petit cri de surprise et de désappointement, poussé tout près de notre artiste, lui fit lever la tête;

et, debout sur le mur contre lequel il était adossé lui-même, il aperçut la silhouette élégante d'une jeune femme qui se profilait gracieusement sur le gris argenté du ciel.

Il y eut une seconde de silence, un regard échangé; puis l'artiste souleva son feutre, et, sans fermer son carnet, il salua l'aimable apparition avec une aisance parfaite, en disant :

— Je vous demande infiniment pardon, madame, d'avoir été la cause involontaire d'une aussi désagréable surprise.

— Oh! monsieur, répondit une voix jeune et gaie, la surprise n'a rien de désagréable. Ce qui l'est bien davantage, c'est que la mer est montée, qu'elle arrive jusqu'au pied de ce mur, et que, la retraite m'étant coupée, me voilà forcée maintenant de remonter par le Calvaire.

— Mais il me semble, madame, qu'avec un peu de bonne volonté... Le mur n'est pas si haut, et...

Brusquement, l'artiste s'arrêta. Il eut peur que la proposition, malgré la façon toute naturelle dont elle avait été amenée, ne parût un peu singulière à la jeune femme. En effet, si peu haut que fût le mur, il ne fallait pas moins, pour en descendre, qu'elle se laissât aller un instant dans les bras d'un inconnu, dont elle ne distinguait même pas les traits dans l'obscurité, pour sauter de là sur le sable.

Or c'était un homme fort bien élevé et fort délicat que notre artiste. Les allures d'un galantin toujours en quête d'aventures lui paraissaient aussi odieuses que ridicules, et il eût été profondément humilié qu'on lui prêtât des velléités conquérantes qui étaient fort loin de sa pensée.

Cependant il fallait sortir de cette position qui devenait plus fausse et plus embarrassante à mesure qu'elle se prolongeait.

L'artiste jeta autour de lui des regards interrogateurs, comme pour demander un secours à tout ce qui l'entourait, et remarqua dans la partie du mur qui faisait face à la mer une brèche formée par un écroulement de briques. En mettant le pied sur cette brèche, la jeune femme pouvait facilement sauter sur le sable et s'aider seulement de la main de l'artiste, sans être forcée de s'appuyer sur son épaule. Celui-ci n'avait qu'à faire quelques pas dans l'eau pour s'approcher du mur, au risque, il est vrai, d'attraper un joli rhume.

Il n'hésita point, et, avant que la jeune femme eût eu le temps de deviner ses intentions et d'en arrêter l'exécution, il entra bravement dans l'eau et lui tendit la main; après un moment de surprise et d'hésitation, elle se décida, et, posant son pied dans la brèche, elle prit son élan pour sauter sur la plage.

Mais alors il arriva une chose à laquelle ils n'avaient pensé ni l'un ni l'autre. Si léger que fût le poids du pied mignon qui s'appuyait sur les briques de la brèche, celles-ci, déchaussées, se dérobèrent; emportée par son élan, la jeune femme perdit l'équilibre et elle allait tomber à l'eau, si l'artiste n'avait point tendu les bras pour la saisir au vol. Une seconde après, il déposait son gracieux fardeau sur le sable.

Si rapidement que cela se fût passé, il avait eu le temps de sentir battre une poitrine jeune et charmante contre la sienne, et de respirer le parfum très doux des épais cheveux blonds qui avaient un moment effleuré son visage : et, comme il n'était point de marbre, une sensation très indécise, mais très agréable, l'envahit tout entier.

Quant à l'héroïne de la petite aventure, autant que l'obscurité pouvait permettre d'en juger, elle semblait quelque peu nerveuse et irritée. S'en voulait-elle à elle-même de sa maladresse? Était-ce, au contraire, à son cavalier qu'elle gardait rancune de son involontaire familiarité? Peut-être elle-même eût-elle été embarrassée de le démêler dans son esprit.

Quoi qu'il en soit, elle se remit bientôt, et, remerciant précipitamment son *sauveur* avec quelques mots aimables, elle remonta vers les villas et disparut dans le petit sentier qui longe la tour Malakoff.

III.

Le lendemain, il y avait une représentation extraordinaire au Salon de Trouville. On jouait *l'Étincelle* sans Samary ni Delaunay, *le Chalet* avec des artistes de l'Opéra-Comique... de Bucharest, et je ne sais quels monologues de Coquelin cadet par un amateur qui donnait les plus belles espérances.

La représentation terminée, la foule sortit lentement de la salle de concert et se répandit dans le vestibule et, de là, sur la terrasse. Au milieu d'un groupe de femmes élégantes, entourées d'un cortège empressé de beaux jeunes gens dont quelques-uns pouvaient bien avoir dépassé la cinquantaine, se détachaient deux femmes fort jolies toutes deux, mais d'un genre de beauté très différent.

L'une était grande et brune, belle encore sans jeunesse, portant haut la tête, comme une femme habituée à recueillir les hommages de tous ceux qu'elle rencontrait sur son chemin. Sa toilette audacieuse, un peu tapageuse même, témoignait d'un dédain absolu du qu'en-dira-t-on.

L'autre était jeune, mignonne, avec de beaux cheveux blond cendré et des yeux bleus extrêmement doux; une tête délicieuse, quoique moins régulièrement jolie que celle de son amie. Ce qui charmait surtout et attirait en elle, c'était le contraste piquant de sa bouche, rieuse et gaie, avec ses grands yeux profonds et doux, au fond desquels il y avait toujours comme un léger nuage de tristesse. Quant à sa toilette, bien que plus discrète que celle de sa belle compagne, elle avait également cette pointe de fantaisie coquette acceptée aux bains de mer.

Au moment où les deux amies, qui se donnaient le bras et qui paraissaient dans une grande intimité, s'avancèrent sur la terrasse, un jeune homme, assis seul à une table, se leva précipitamment et vint au-devant d'elles.

— Madame de Ligny! dit-il.

— Adrien Lesage! s'écria joyeusement la plus grande des deux femmes, en tendant la main au jeune homme. Comment! vous êtes à Trouville et je ne vous ai pas encore vu! voilà qui n'est pas aimable!

Puis, se tournant vers sa compagne, elle ajouta :

— Vous ne connaissez pas Adrien Lesage, ma chère Gabrielle? Alors, permettez que je vous le présente : Monsieur

Adrien Lesage, notre jeune grand peintre. Mademoiselle Gabrielle Vernon, la plus charmante et la plus chère de mes amies.

Gabrielle Vernon sourit au jeune peintre et lui fit quelques compliments aimables et spirituels sur son talent, sur ses tableaux, que non seulement elle avait tous vus, mais qu'elle avait tous appréciés à leur juste valeur; puis, un peu plus vivement, elle continua :

— Mais je crois vous avoir déjà rencontré hier soir, sur la plage, et fort à propos, ma foi, car sans votre généreuse assistance je ne sais trop comment je me serais tirée du mauvais pas où je m'étais laissée entraîner avec mon étourderie ordinaire.

— Une aventure! Et avec Adrien Lesage encore! Eh bien, mais voilà qui devient piquant, ma chère Gabrielle. Contez moi cela bien vite.

Alors, sans se faire prier, Gabrielle Vernon raconta ce qui était arrivé, en ornant son récit de mots spirituels et plaisants.

— Sérieusement, vous n'aviez pas reconnu Adrien Lesage?

— Mais, d'abord, je suis honteuse de l'avouer, je ne connaissais pas M. Lesage; je ne l'avais jamais vu. Et puis, d'ailleurs, nous aurions été de vieux amis qu'il faisait si sombre que peut-être ne l'aurais-je pas reconnu tout de suite.

— C'est un vrai début de roman, reprit en souriant la grande dame brune. Prenez garde, mon cher Adrien Lesage; Gabrielle a de bien beaux yeux.

— Mademoiselle a les plus beaux yeux du monde, répondit Adrien Lesage en s'inclinant avec galanterie; mais c'est justement ce qui me rassure : ils sont beaucoup trop beaux pour s'arrêter sur un pauvre barbouilleur. La vie d'un artiste est d'ailleurs si occupée, que le plus joli roman ne trouverait pas, hélas! moyen de s'y glisser.

— Oui, oui, faites le bon apôtre. On sait que tous ces beaux messieurs de la palette sont des petits saints. M'est avis, cependant, qu'on aurait tort de s'y fier, et si j'en voulais croire la renommée...

— Bah! chère madame, la renommée a pu mentir quelquefois.

La conversation se poursuivit ainsi sur ce ton de badinage jusqu'à la porte du casino, où la voiture attendait Gabrielle Vernon et son amie.

— Et maintenant, dit celle-ci au jeune peintre, j'espère que l'on vous verra?

— Trop heureux de me rendre à cette aimable invitation! répondit Adrien Lesage en serrant respectueusement la main qu'on lui tendait.

— A demain, alors?

— A demain!

IV.

Fidèle à sa promesse, Adrien Lesage allait sonner, le lendemain matin, après son déjeuner, à la grille de la villa Miette, qu'habitait Mme de Ligny.

A dire vrai, cette visite et surtout la perspective de celles qu'elle présageait pour l'avenir ne le ravissaient pas outre mesure. C'était avec le naïf espoir de s'arracher à son double esclavage d'artiste et d'homme du monde qu'il était venu passer quelques jours à Trouville; et voilà qu'à peine débarqué, il était ressaisi par ces obligations mondaines, plus exigeantes encore et plus assujettissantes à la mer et aux eaux qu'à Paris. Mme de Ligny, d'ailleurs, n'entendait pas raillerie sur ce chapitre : elle n'admettait pas que les habitués de son *ten o'clock* à Paris et de ses dîners du jeudi lui brûlassent la politesse, surtout quand il s'agissait d'un de ses préférés, d'un des plus brillants et des plus connus.

Adrien Lesage, que ses succès retentissants à l'Exposition avaient mis à la mode depuis quelques années déjà, était le principal ornement du salon de Mme de Ligny. Elle en était fière, le portait en écharpe, l'admirait tout haut et avait certainement beaucoup contribué à le faire connaître; mais elle l'accaparait, elle l'absorbait et n'aurait point permis qu'il se dérobât à une seule de ses invitations.

Adrien Lesage avait essayé parfois de secouer un peu le joug; mais, de guerre lasse, il avait fini par se laisser faire. Mme de Ligny était si habile et si charmeuse! elle savait si à propos trouver ces riens délicats, auxquels se laissent prendre les vrais artistes, un peu femmes eux-mêmes et un peu coquettes!

D'ailleurs, on ne s'ennuyait pas chez elle; la liste de ses convives était toujours aussi savamment composée que le menu de ses dîners; et, quant à ses réceptions, elle se donnait un mal incroyable pour y attirer tout ce qui pouvait y ajouter un attrait, une originalité, un ragoût particulier.

Adrien Lesage s'était laissé peu à peu enguirlander, pour ne pas dire emprisonner, dans ce milieu aimable, intelligent, où tout le monde lui faisait fête, où il s'épanouissait, où il se sentait un peu chez lui. Il y était si bien fait, au bout de quelque temps, qu'il ne se rendait même plus compte lui-même de la place que la maison de Mme de Ligny avait prise dans sa vie.

Naturellement, on jasait bien un peu sur cette grande intimité entre la belle Mme de Ligny et le jeune artiste. Mais ceux qui croyaient la connaître se disaient certains, autant que l'on peut l'être en pareille matière, que ces petits racontars n'avaient rien de fondé. Avec cette vie active, fiévreuse, qu'elle menait à Paris l'hiver, et l'été à Trouville, à Dieppe ou à Biarritz, où aurait-elle trouvé le loisir de songer à autre chose? La vérité est qu'elle appartenait à cette classe de femmes beaucoup plus nombreuse qu'on ne serait tenté de le croire, qui se contentent parfaitement, moins par honnêteté native que par défaut de tempérament, ou tout simplement parce que le temps leur manque, des apparences de la passion et des semblants de l'amour, et pour qui les satisfactions de la vanité tiennent lieu de toutes les autres. Ces femmes-là ne sont pas fâchées outre mesure qu'on leur prête des aventures, mais elles n'éprouvent aucun besoin d'en avoir.

Et puis, il y avait le mari, M. de Ligny, un personnage silencieux et digne, il est vrai, et qui tenait un rôle légère-

ment effacé dans la vie comme dans le salon de sa femme, mais qui n'en était pas moins là, aux réceptions, à table, partout, sauvant à force de correction et de tenue ce que sa situation avait de difficile et de singulier.

Quoi qu'il en soit, Mme de Ligny reçut la visite d'Adrien Lesage avec des démonstrations de joie exagérées.

Chose singulière, soit que la cretonne bleue à personnages de la villa Miette formât un cadre moins favorable à la majestueuse beauté de Mme de Ligny que les panneaux rouges et or de son salon de Paris, soit que lui-même fût moins bien disposé, pour la première fois il crut s'apercevoir que sa belle amie commençait à perdre un peu de son éclat et de sa triomphante jeunesse. Ce qui ne lui était jamais arrivé encore, il eut, à diverses reprises, de singulières distractions pendant qu'elle lui contait les gros et petits événements de la plage; il semblait la regarder sans la voir et répondait à ses propos comme un homme qui pense à toute autre chose. Elle-même s'en aperçut et lui en fit la remarque en plaisantant.

— Voyons, lui dit-elle, vous avez quelque chose? Vous n'êtes pas comme à l'ordinaire. Le moindre bruit, le plus léger craquement vous font tressaillir. Je ne vous savais pas si nerveux. Tenez, là encore, qu'est-ce que vous avez à vous trémousser sur ce fauteuil et à regarder de tous les côtés avec de grands yeux effarés? Décidément, vous n'êtes pas dans votre assiette aujourd'hui.

Malgré cela, Adrien Lesage n'en prolongea pas moins sa visite au delà de toute mesure, et ce fut Mme de Ligny qui fut obligée de le mettre à la porte; elle avait à s'habiller pour aller au concert du Casino, un concert tout à fait extraordinaire, avec soli de harpe, de violoncelle, de *cymbalon* et de je ne sais plus quoi encore.

Au moment où Adrien Lesage, après avoir pris congé, poussait la porte de la grille, il se trouva nez à nez avec Gabrielle Vernon, qui venait chercher Mme de Ligny. Cette rencontre n'avait rien que de très naturel; elle lui causa néanmoins un tel saisissement qu'il put à peine balbutier quelques vagues formules de politesse, en s'effaçant pour laisser passer la jeune fille.

Ce saisissement inexplicable ne laissa pas de le surprendre lui-même. Est-ce que c'était parce qu'il avait compté voir cette petite personne chez Mme de Ligny qu'il était venu si hâtivement lui faire visite, et qu'ensuite il ne pouvait se décider à la quitter? Et voilà peut-être aussi pourquoi il avait constaté, pour la première fois, que la beauté de Mme de Ligny commençait à accuser une certaine maturité !

— Mais, se dit Adrien, je suis tout bonnement stupide, moi !

Et, quittant la villa Miette, il gagna rapidement la plage. C'était l'heure de la haute mer et il y avait foule.

V.

La première personne qu'Adrien Lesage aperçut sur les planches fut un de ses amis de Paris, qu'il aborda gaîement, heureux de chasser de son esprit certaines préoccupations malencontreuses.

Il s'adressait bien, du reste, car l'ami en question était de ces boulevardiers blagueurs et cyniques, qui ne croient à rien et nient le reste, prennent la vie par le côté qui les gêne le moins et se tirent d'affaire dans les cas difficiles par un mot plaisant; connaissant d'ailleurs tout le monde, bien reçus, bien accueillis, parce qu'ils sont amusants et aussi parce qu'ils savent s'imposer. Ces sortes d'hommes comptent peu d'amis véritables et sont indignes d'en avoir; car, avec leur égoïsme avoué, ils seraient incapables de reculer l'heure de leur déjeuner pour sauver la vie à n'importe qui.

Adrien Lesage n'aimait pas, à l'ordinaire, ce Verdières devant qui rien ni personne ne trouvait grâce, qui découvrait toujours et du premier coup une infériorité à tous les hommes, et qui vous déshabillait, en quelques mots féroces, la beauté — et l'honneur — de toutes les femmes. Comme les artistes convaincus et sincères, Adrien Lesage était un naïf, un *gobeur*, disait son ami Verdières, et la verve intarissable et impitoyable de celui-ci le révoltait plus souvent qu'elle ne l'amusait.

Mais, dans la situation d'esprit particulière où il se trouvait, il avait un tel besoin inconscient d'être arraché à ses pensées que, deux heures durant, il se promena le long de la plage avec son terrible ami, prêtant l'oreille à ses théories irrespectueuses sur les femmes en général et, en particulier, sur celles qu'il rencontrait en chemin et qu'il saluait au passage d'un salut courtois et d'un sourire discret.

— Ah ! dit tout à coup Verdières en montrant Mme de Ligny, qui sortait du concert avec Gabrielle Vernon et se dirigeait du côté de la Tente, voici votre belle amie Mme de Ligny. Avec qui est-elle donc aujourd'hui?

Adrien Lesage tressaillit. La pensée que Gabrielle Vernon pourrait peut-être servir de cible aux cruelles plaisanteries de Verdières lui causa un malaise douloureux. Il fit mine de n'avoir pas entendu et ne répondit point.

Quelques instants après, en passant à la hauteur de la Tente, les deux amis échangèrent à distance un salut avec ces dames.

— Tiens ! Mais c'est Mlle Vernon ! s'écria Verdières. Comment ne l'ai-je point reconnue tout de suite?

— Tu la connais? demanda Adrien Lesage avec une vivacité irréfléchie.

Mais la question lui était à peine échappée des lèvres qu'il aurait donné beaucoup pour la reprendre. Il avait le pressentiment que ce que ce maudit Verdières allait lui répondre ne pouvait lui être que désagréable.

En même temps, il se sentait mordu par une curiosité malsaine. Après tout, il ne serait pas fâché de la connaître un peu, cette Gabrielle Vernon. Puisque, il ne pouvait se le dissimuler à lui-même, elle commençait à l'occuper un peu plus que de raison, c'était bien le moins qu'il sût qui elle pouvait être. Le meilleur moyen d'ailleurs de couper court à une ébauche d'aventure qui pouvait devenir dangereuse, n'était-il point d'être éclairé à temps?

— Si je la connais, Mlle Vernon? répondit Verdières. Je ne

connais que ça. Une charmante fille. Mais toi-même, comment ne l'as-tu pas encore vue ici chez Mme de Ligny? On dit qu'elles ne se quittent guère.

— Je l'ai aperçue en effet tantôt, qui arrivait chez Mme de Ligny au moment où j'en sortais. Elle ne m'a point paru extraordinaire. Un peu trop grêle, trop maigrelette. Je n'aime pas beaucoup non plus l'expression étrange de ses yeux.

— Tu es bien difficile. C'est ce qu'elle a de mieux.

— Et puis, que veux-tu que je te dise? elle a dans toute sa personne un petit air dégagé, délibéré qui ne me plaît guère. On dirait un joli garçon habillé en femme.

— Bah! ça ne veut rien dire. Ce sont quelquefois, souvent même, ces femmes-là, aux allures un peu garçonnières, qui sont le plus inattaquables.

— Oh! inattaquables!

— Parfaitement. Je ne dis pas ça, d'ailleurs, pour Mlle Vernon.

— Ah! ah! tu vois?

— Je vois, je vois! La vérité, c'est que bien que l'on ne sache rien de précis, il court de par le monde certaines petites histoires...

— Certaines petites histoires! Raconte-les-moi, bonne langue.

— Eh bien, puisque cela t'intéresse si fort...

— Oh! cela m'intéresse, tu sais?...

— Oui, oui, entendu, c'est au point de vue de l'art seulement... Enfin, je te le répète, il n'y a rien de sérieux sur son compte. On a bien parlé, dans le temps, de deux mariages manqués coup sur coup. Mais qu'est-ce que cela prouve? Tous les jours on voit des mariages qui manquent, et ce n'est la faute de personne, ou c'est la faute de tout le monde, comme tu voudras. Quant au reste, ma foi, je ne sais plus. Mais tu penses bien qu'il suffit qu'on la voie presque toujours seule, pendant que son père, le vieux commandant Vernon, reste chez lui, cloué par ses rhumatismes, et qu'on la rencontre partout riant volontiers et causant tout haut, pour qu'immédiatement on lui prête des aventures qu'elle n'a peut-être jamais eues. Elle les aurait eues, d'ailleurs, que je ne lui en voudrais pas pour si peu, et qu'elle n'en serait pas moins une charmante fille.

— Une charmante fille tant que tu voudras! Mais si elle a eu réellement les aventures que tu dis, c'est une coquette. Et si, d'autre part, elle ne les a pas eues, je trouve que tu la traites bien légèrement.

— Voyons, tu ne vas pas prendre ce que je t'ai dit au tragique?

— Non, mais vous êtes étonnants, vous autres, ma parole d'honneur! J'admire avec quelle aisance, avec quel aplomb vous jugez une pauvre fille sur qui, en somme, vous ne faites aucune difficulté d'avouer que vous ne savez absolument rien de précis. Écoute, je sais que tu connais par le menu tous les dessous de la vie parisienne; que, depuis le foyer de la danse jusqu'aux coulisses des Bouffes et depuis le boudoir en satin jaune de notre amie Mme de Ligny jusqu'aux salons en damas de soie rouge des ambassades et des ministères, tu possèdes sur le bout du doigt tout le personnel, hommes et femmes, des gens qui comptent et avec qui il faut compter; mais il y a une chose que vous ne savez pas, vous autres, que vous ne savez plus du moins, si tant est que vous l'ayez jamais su, c'est de distinguer une femme honnête d'une femme qui ne l'est point. A force de vous frotter à toutes sortes de vilenies avouées ou hypocrites, à force de vivre dans un milieu artificiel, menteur, faux, vous perdez la saine notion des choses, vous ne voyez plus clair dans la vie. Je n'entends rien, quant à moi, à toutes vos subtilités, à toutes vos théories, à toutes vos soi-disant expériences; mais je te garantis que je n'ai pas besoin de voir les gens deux fois pour deviner à qui j'ai affaire. Il y a dans toute la personne d'une femme honnête, dans sa physionomie, dans ses yeux surtout, un accent, un caractère, un je ne sais quoi auquel on ne se trompe pas. C'est quelque chose de vague, d'indéfinissable, comme un parfum subtil et délicat, comme une atmosphère d'une clarté, d'une netteté absolues. Ainsi, Mlle Vernon, je n'ai guère fait que l'apercevoir, je n'en suis pas moins parfaitement fixé sur son compte. Tu peux me dire ce que tu voudras, qu'elle a manqué je ne sais combien de mariages, qu'elle a des allures un peu trop cavalières, qu'elle sort seule, qu'elle rit, qu'elle cause beaucoup trop librement, tout cela n'empêche pas que c'est une honnête fille.

— Allons! dit Verdières, mettons que je n'ai rien dit. Mais voici, je crois, l'heure de mon bain. A ce soir, mon cher.

Et là-dessus, Verdières s'éloigna dans la direction des cabines, sans qu'Adrien Lesage fît rien pour le retenir.

VI.

Malgré l'assurance et la conviction avec lesquelles Adrien Lesage avait répondu à Verdières, les paroles de celui-ci non seulement lui avaient causé une sourde irritation, mais encore elles l'avaient troublé beaucoup plus profondément qu'il ne voulait se l'avouer à lui-même.

Si cependant ce diable de Verdières avait dit vrai! Est-ce qu'on sait jamais ce qu'il y a derrière ces grands yeux d'ingénue? Avec sa rage de ne jamais croire au vice et à la dépravation plus ou moins déguisée, ce ne serait pas la première fois, en somme, qu'il aurait été trompé par un minois appétissant.

Mais il était bien bon, vraiment, d'attacher tant d'importance à un détail! Après tout, qu'est-ce que cela pouvait lui faire que Gabrielle Vernon fût, ou non, une honnête fille? Il ne voulait pas en faire sa femme, n'est-ce pas? Eh bien, alors? Si elle lui plaisait, ne valait-il pas mieux qu'elle ne fût point au-dessus de toute attaque?

Mais ce beau raisonnement satisfit mal Adrien Lesage. Il eût préféré, avec cet égoïsme inconscient que nous avons tous au fond du cœur, que la place devant laquelle il songeait à mettre le siège eût été imprenable jusqu'à lui et le fût encore pour tout autre que lui.

Toute la nuit, Adrien Lesage remua ces idées; et quand le matin arriva, il était plus irrésolu que jamais. Tantôt il voulait quitter Trouville, le quitter immédiatement et retourner

à son travail sans plus s'inquiéter de Gabrielle Vernon; tantôt, au contraire, il se sentait attirer irrésistiblement par ces grands yeux tendres et tristes, qu'il n'avait pourtant rencontrés que deux fois encore et qui, cependant, avaient le pouvoir de le troubler. Puis il s'indignait contre lui-même, furieux et humilié à la fois de ne pouvoir pas secouer cette chaîne qu'il s'était laissé si facilement passer autour du cou. Si encore il se fût âgi d'une de ces beautés redoutables qui expliquent, qui justifient toutes les folies! Mais point. Il y avait cent femmes plus jolies que Gabrielle Vernon à Trouville.

Après avoir hésité longtemps entre ces deux alternatives, ou de s'abandonner au goût de plus en plus vif qui l'entraînait vers la jeune fille ou de partir immédiatement de Trouville, Adrien Lesage fit ce que font les gens irrésolus : il ne prit point de parti et resta à Trouville, décidé à ne revoir Gabrielle Vernon que comme une étrangère. Quand il la rencontrerait au Casino, ou chez Mme de Ligny, eh bien! il irait la saluer, il causerait avec elle; bref, il la traiterait comme n'importe quelle autre dame de sa connaissance. Quelle raison même y avait-il pour qu'il ne devînt point pour elle un ami? Ne serait-ce pas la façon la plus délicate et la plus spirituelle à la fois de sortir d'une situation fausse ou en passe de le devenir? Si Gabrielle le croyait amoureux, elle verrait qu'elle se trompait. A l'occasion, il trouverait bien moyen de lui faire sentir qu'il n'était point de ces faciles proies, que l'on prend avec l'appât d'un coup d'œil ou d'un sourire.

Ce fut dans ces dispositions qu'Adrien Lesage sortit de chez lui vers les sept heures. Il avait même fini par se monter si bien la tête, qu'il résolut de ne pas attendre que le hasard lui fournît l'occasion d'une rencontre avec Gabrielle Vernon. Il savait que la jeune fille avait l'habitude de prendre son bain à la première heure; il n'avait qu'à l'attendre au passage, quand elle reviendrait de la plage pour rentrer chez elle.

Il n'eut même pas à l'attendre; car, l'heure de la pleine mer l'ayant forcée d'avancer le moment de son bain, Gabrielle Vernon fut la première personne qu'il vit de loin, en débouchant de la rue de la Mer. Elle était accompagnée d'une femme de chambre et venait précisément droit à lui. En l'apercevant, elle ne témoigna ni surprise ni embarras et s'approcha les yeux levés, le sourire aux lèvres.

Quand elle fut tout près de lui, au moment de l'aborder, devina-t-elle ce qui s'était passé dans son esprit? Un instinct secret l'avertit-elle qu'il n'était plus le même homme qu'elle avait rencontré la veille à la grille de la villa Miette? Toujours est-il qu'elle le regarda d'un air si étonné et si triste à la fois qu'Adrien Lesage en fut tout remué.

Il se ressaisit toutefois aussitôt, comme un homme dont le siège est fait à l'avance. Il se disposait même, tant il avait peur de se laisser attendrir, à passer simplement à côté d'elle en la saluant, mais sans lui parler, lorsqu'un second regard de la jeune fille bouleversa de nouveau ses viriles résolutions. Il y avait une telle angoisse dans ce regard, et une telle résignation en même temps, qu'Adrien Lesage eut le sentiment qu'il allait commettre une méchante action en montrant si peu d'égards à Mlle Vernon.

Il lui sembla qu'il lisait dans les yeux de la pauvre enfant cette plainte navrée :

« Allons! vous voilà comme les autres! On vous aura raconté je ne sais quelles histoires sur mon compte et vous avez cru ce qu'on vous a dit. Vous n'avez pas su discerner la vérité; vous n'avez pas eu confiance en moi. C'est ma faute, du reste, et je ne vous en veux pas. Seulement, de vous, cela m'étonne et me fait mal. »

Brusquement il se fit dans l'esprit d'Adrien Lesage un revirement complet : son cœur se fondit dans sa poitrine. Il aurait juré maintenant que les insinuations trop claires de Verdières n'étaient que d'infâmes calomnies. Est-ce qu'il y avait à hésiter un instant entre la parole d'un viveur habitué à ne voir partout que le vice et le mensonge et ces grands yeux si éloquents, si sincères dans leur interrogation?

Et, encore tout honteux de ses velléités injustes, il regarda Gabrielle Vernon avec un bon sourire plein de confiance, qui ramena sur les jolis traits de celle-ci un rassérènement joyeux; il lui demanda la permission de la reconduire jusqu'à sa porte, et, tout en marchant à côté d'elle, il lui dit de ces mots insignifiants par eux-mêmes, mais qui valent par la façon dont ils sont prononcés, par le tremblement de la voix, par les regards qui les accompagnent, par des riens vagues et insaisissables, et qui sont cent fois plus éloquents, dans leur banalité, que les tirades les plus savantes et les plus passionnées.

VII.

A partir de ce jour-là, Adrien Lesage et Gabrielle Vernon se virent beaucoup, avec ces facilités particulières que donne la vie des plages. Souvent ils se rencontraient dès le matin après le bain; puis ils se retrouvaient, l'après-midi, chez Mme de Ligny; puis, le soir, au Casino. C'étaient encore des parties de campagne, des promenades en mer improvisées par quelque boute-en-train de leur société, des pique-nique à Honfleur ou à Dives, à l'auberge de *Guillaume-le-Conquérant*. Mme de Ligny était l'âme de toutes ces parties; quant à M. de Ligny, la plupart du temps il s'en dispensait, préférant aller faire l'écarté du commandant Vernon que ses douleurs retenaient à la chambre.

Plus l'artiste pénétrait la nature prime-sautière et foncièrement aimable de la jeune fille et plus il sentait croître le penchant qui l'entraînait vers elle. Il évitait de s'interroger lui-même sur la nature du sentiment qu'elle lui inspirait; il se flattait de ne voir en elle qu'une amie, une camarade, une compagne charmante et spirituelle avec qui il aimait à se rencontrer. Il n'osait aller plus loin et se demander où cela le mènerait et comment cela devait finir.

Ce qui lui était insupportable, par exemple, c'étaient les airs réservés que Verdières affectait de prendre avec lui quand ils se retrouvaient ensemble. Pour rien au monde, il n'eût voulu entamer d'explications avec lui; mais il devinait que ce diable d'homme avait des arrière-pensées et il se sentait gêné en sa présence.

Quelqu'un aussi avec qui il commençait à se sentir de plus en plus mal à l'aise, c'était Mme de Ligny.

Pleine de confiance dans la toute-puissance de sa triomphante beauté, celle-ci était à mille lieues de se douter qu'Adrien Lesage pût s'occuper sérieusement de cette petite Gabrielle, à la frimousse chiffonnée, au corps grêle et menu de statuette. Elle s'était bien aperçue que l'artiste avait du plaisir à rencontrer la jeune fille chez elle; mais elle attribuait cela à l'enjouement naturel, au caractère original et piquant de celle-ci; et, loin d'en prendre ombrage, elle faisait tout ce qu'elle pouvait, au contraire, pour attirer de plus en plus Gabrielle à la villa Miette.

Un soir cependant, en revenant du Casino, où Adrien Lesage s'était amusé à taquiner Gabrielle Vernon je ne sais à quel propos, elle sentit pour la première fois un doute aigu lui traverser l'esprit. Elle avait saisi entre les deux jeunes gens un de ces regards significatifs qui en disent souvent plus long que bien des paroles. Elle se rappela alors certains propos à double entente échangés devant elle, puis des mouvements un peu trop éloquents brusquement réprimés quand elle entrait. Peu à peu le voile lui tomba des yeux, et, comme il arrive toujours en pareille occurrence, elle s'étonna d'être restée si longtemps aveugle.

Frappée à l'improviste, en pleine sécurité, dans ce qu'elle avait de plus cher, c'est-à-dire dans sa vanité de jolie femme et de femme habituée aux hommages, elle passa la nuit à former des projets de vengeance.

Le matin, quand elle se leva, elle s'était pleinement ressaisie et son plan de conduite était tout tracé.

Tout d'abord elle voulait être fixée d'une façon absolument certaine sur la réalité de ses soupçons, et, pour cela, il fallait qu'elle reçut les deux... complices exactement comme à l'ordinaire, qu'elle leur fît le même accueil et qu'elle leur témoignât la même confiance et la même affection, quoi qu'il dût lui en coûter. Elle était assez maîtresse d'elle-même pour leur montrer un visage calme et souriant, et en même temps pour ne rien perdre de leurs paroles, de leurs gestes, de leurs regards, tout en ayant l'air de n'en rien voir.

Puis, quand elle serait bien convaincue de ce qu'elle appelait la double trahison d'Adrien Lesage et de Gabrielle, alors elle songerait à se venger. Rien ne pressait, d'ailleurs; elle avait tout le loisir d'y penser, elle prendrait son temps; mais, l'heure une fois arrêtée dans son esprit, elle serait implacable. Elle ne savait pas encore comment ni quand elle se vengerait; mais ce qu'elle savait, c'est qu'elle ferait payer cher aux deux imprudents qui avaient osé se jouer d'elle leur audace et leur perfidie. Oh! elle ne leur dirait rien. Des reproches, des récriminations? A quoi bon? Et quelle mince satisfaction en eût-elle retirée? Elle rêvait mieux que cela. Ce qu'elle voulait, c'était les tenir écrasés tous les deux sous ses pieds, c'était leur infliger publiquement une de ces humiliations sanglantes, dont on ne se relève point et après lesquelles on n'a plus qu'à disparaître.

Cela, elle le ferait; pour y arriver, rien ne l'arrêterait. Elle n'avait besoin de qui que ce soit, d'ailleurs; elle se sentait assez forte pour préparer seule sa vengeance; elle aurait même, à ne mettre personne dans sa confidence, une jouissance plus entière, plus raffinée.

Un seul point la laissait encore indécise : c'était de savoir si elle laisserait ignorer aux deux jeunes gens d'où venait le coup qui les frappait, ou si, au contraire, elle ne doublerait pas la saveur de sa vengeance en le leur apprenant elle-même.

Mais elle verrait plus tard. La première chose à faire, c'était de savoir jusqu'où en étaient arrivées les choses entre Adrien Lesage et Gabrielle Vernon.

Il ne lui fallut pas longtemps, d'ailleurs, pour être fixée à cet égard. Justement ce jour-là, comme s'ils s'étaient donné le mot, l'artiste et la jeune fille se rencontrèrent devant la grille de la villa Miette et échangèrent quelques paroles avant d'entrer. Mme de Ligny, qui les guettait par la glace sans tain de son petit salon, les observa pendant qu'ils s'abordaient sans soupçonner qu'on pût les voir, et, rien qu'à la façon dont ils se regardaient, dont ils se serraient la main, elle sut immédiatement ce qu'elle brûlait et redoutait en même temps d'apprendre.

Elle n'en reçut pas moins les deux visiteurs avec sa grâce accoutumée. Pendant plus d'une heure elle plaisanta, elle rit avec eux des menus cancans de la plage et causa de la fameuse matinée qui devait avoir lieu le lendemain à Deauville, chez la baronne Lacroix. Jamais elle n'avait été plus maîtresse d'elle-même; jamais son beau visage, un peu hautain, n'avait reflété une tranquillité plus complète, une confiance plus absolue. Et cependant il était temps que cette visite prît fin; car, à mesure qu'elle se prolongeait, la malheureuse femme sentait sourdre en elle des mouvements de révolte, qu'un instant plus tard elle n'eût peut-être pas eu la force d'étouffer sous un sourire.

Ce fut Adrien Lesage qui partit le premier. Gabrielle Vernon resta quelques instants encore en offrant à Mme de Ligny, comme elle faisait presque tous les jours, de l'attendre pendant qu'elle s'habillerait pour aller au Casino.

— Non, non, mignonne, je vous remercie, répondit Mme de Ligny, j'ai quelques lettres à écrire, des lettres sérieuses, des lettres d'affaires, et qui sont déjà bien en retard. J'ai pris une vigoureuse résolution aujourd'hui et je vais liquider tout cet arriéré.

[illegible]

— A ce soir ou, en tout cas, à demain, chez la baronne Lacroix.

[illegible]

— Tant pis! vous vous seriez bien amusée!

— Oh! je le sais; et je vous avoue même que je donnerais beaucoup pour vous y accompagner! Allons, adieu, je vous laisse à vos graves occupations. A ce soir!

— A ce soir!

Gabrielle partie, Mme de Ligny, qui avait eu le courage de garder sa physionomie souriante jusqu'au bout, se laissa tomber avec accablement sur une causeuse. Ce lui fut un soulagement véritable de pouvoir dépouiller enfin ce masque de bonne grâce hypocrite, sous lequel elle étouffait depuis

une heure, et de s'abandonner sans contrainte à toute sa fureur.

Ah! les misérables, s'entendaient-ils assez bien tous deux pour la tromper! Sans qu'ils s'en doutassent dans leur insolente sécurité, rien ne lui avait échappé, ni leurs regards, ni leurs sourires discrets, ni l'empressement à peine dissimulé avec lequel ils cherchaient tous les prétextes de se rapprocher, de se frôler les mains en passant.

Oh! oui, elle se vengerait! Oh! oui, ils payeraient cher cette heure de rage et d'humiliation qu'ils venaient de lui faire subir! Maintenant, elle ne se sentait plus la patience d'attendre. Jamais surtout elle n'aurait le courage de s'exposer à souffrir ce qu'elle avait souffert pendant cette interminable visite.

Et, comme elle s'était levée, son agitation ne lui permettant pas de rester en place, et qu'elle se promenait fiévreusement dans son petit salon, elle aperçut en passant son visage dans une glace et s'arrêta stupéfaite. Elle était livide, et les pensées de haine et de vengeance qui lui remplissaient le cœur donnaient à tous ses traits une sécheresse, une dureté, qui les vieillissaient d'une façon incroyable.

Naturellement cette petite découverte ne contribua pas à calmer sa fureur. Elle pensa aux vingt ans, à la mine fraîche de Gabrielle Vernon, et se sentit mordre au cœur d'un appétit furieux de la déchirer à belles dents. Si l'imprudente jeune fille était entrée à ce moment, peut-être ne serait-elle pas sortie vivante des mains de sa belle amie.

Tout d'un coup un sourire de triomphe passa comme un éclair sur les traits assombris de Mme de Ligny. Elle avait trouvé sa vengeance.

C'étaient les dernières paroles qu'elle avait échangées avec Gabrielle Vernon qui la lui avaient suggérée, les regrets que la jeune fille avaient laissés percer de n'avoir pas reçu d'invitation pour la matinée de la baronne Lacroix. Ces invitations étaient d'autant plus recherchées, en effet, que la Baronne s'en montrait extrêmement avare. Excellente femme et généreuse à l'excès, la baronne Lacroix n'était intraitable que sur un point, sur l'honorabilité hors de conteste des personnes qu'elle recevait chez elle; et les portes de la villa des Dunes ne s'ouvraient qu'à celles qu'elle connaissait personnellement, et sur le compte de qui il n'y avait rien à dire.

Malgré la correction inattaquable, en apparence tout au moins, de sa conduite, Mme de Ligny avait eu beaucoup de peine elle-même à forcer cette porte si rigoureusement fermée. Il lui avait fallu littéralement faire le siège de la place, conquérir l'un après l'autre tous les amis de la maison, et s'imposer enfin de haute lutte, à force de diplomatie et d'opiniâtreté. Encore n'avait-elle jamais réussi à prendre pied complètement dans l'intimité de la baronne. Celle-ci, tout en l'accueillant, la tenait toujours à distance, avec cette réserve savante des femmes de haut rang. De cela, du reste, Mme de Ligny avait pris rapidement son parti; elle n'était point femme à se heurter inutilement la tête contre un mur pour le renverser. Après tout, elle avait ce qu'elle voulait, ses grandes entrées à la villa des Dunes.

Voici maintenant à quelle combinaison machiavélique elle avait pensé, pour se venger de la pauvre Gabrielle Vernon. Elle savait que la baronne Lacroix refusait impitoyablement à ses amis les plus intimes le droit de lui amener quelqu'un qu'elle n'aurait point agréé à l'avance, surtout quand il s'agissait d'une femme, et que rien ne pouvait lui être plus désagréable que de voir entrer chez elle quelqu'un qu'elle n'eût point invité. Elle devenait féroce en pareille occurrence et *exécutait* les intrus avec une cruauté implacable.

Si donc on pouvait amener habilement Gabrielle Vernon à se présenter, sans avoir reçu d'invitation, à la matinée de la villa des Dunes, on était sûr de l'envoyer au-devant d'une humiliation sanglante, d'une *exécution* publique, en présence de tout ce que Trouville comptait d'élégantes et de notabilités.

Mme de Ligny jouissait à l'avance de la confusion de la pauvrette; elle la voyait déjà pâlissante, éperdue devant l'accueil de la baronne, obligée de se retirer piteusement sous les regards ironiques de tous les invités et sous les yeux d'Adrien Lesage lui-même, qui, naturellement, à moins de vouloir l'afficher publiquement, ne pourrait point venir à son secours. Une autre aurait peut-être fait face à la situation à force d'insolence et de sang-froid; mais Gabrielle n'était pas de taille à jouer la partie et serait désarçonnée du coup.

Et cependant Mme de Ligny n'était point méchante; mais, plus encore que la plupart des femmes, quand on la blessait dans son amour-propre, elle ne connaissait personne; sa meilleure amie, sa sœur, sa fille même, si elle eût eu une fille, n'eussent pas trouvé grâce devant elle en pareil cas.

Il ne restait maintenant qu'à décider Gabrielle Vernon à venir à la matinée. Pour cela, rien de plus simple : il suffirait de lui faire croire qu'elle était réellement invitée, en faisant porter chez elle, ou en lui envoyant par la poste, une invitation; si l'on ne pouvait pas s'en procurer à l'insu de la baronne, Mme de Ligny enverrait la sienne propre, après avoir soigneusement gratté son nom et lui avoir substitué celui de Gabrielle.

Gabrielle Vernon serait bien un peu surprise en recevant ladite invitation; mais elle supposerait naturellement que quelque amie à elle l'aurait obtenue de la baronne Lacroix; et, d'ailleurs, elle serait si heureuse d'aller à cette fameuse matinée qu'elle se contenterait de la première explication venue. En outre, la matinée ayant lieu le lendemain, elle n'aurait guère le temps d'aller aux informations.

Ce beau plan arrêté dans tous ses détails, Mme de Ligny s'endormit paisiblement et rêva qu'elle tenait écrasée sous son talon rose la tête de linotte de cette petite Gabrielle, qui n'avait pas craint de se poser comme sa rivale.

VIII.

Il y avait huit jours que depuis Villers jusqu'aux Roches-Noires, on ne parlait pas d'autre chose, que de la matinée de la baronne Lacroix. Bien que les grilles de la villa des Dunes ne se fussent entr'ouvertes pour personne, des gens

bien informés assuraient qu'une partie des jardins avait été transformée en jardin d'été par des escouades de tapissiers et de machinistes parisiens, sous la direction d'un décorateur célèbre. On disait des merveilles du programme : on parlait de la première représentation d'une opérette de Planquette; d'une saynète japonaise inédite, jouée en costumes par des artistes de la Comédie-Française; d'une pantomime grotesque, avec ballet, réglée par Mlle Fonta, de l'Opéra.

Il va sans dire que les invitations avaient été recherchées avec passion. Mais, plus que jamais, la baronne Lacroix s'était montrée intraitable : dans les derniers jours elle avait condamné sa porte et laissé son courrier sans l'ouvrir, afin de mieux résister à certaines sollicitations qu'il lui eût été bien difficile de repousser.

Gabrielle Vernon savait tout cela : aussi sa surprise avait-elle été extrême en recevant son invitation. Elle chercha d'où pouvait lui venir cette bonne fortune et pensa tout de suite à Mme de Ligny, qui lui témoignait tant d'affection en toutes circonstances, et à qui elle supposait assez de crédit auprès de la baronne Lacroix pour avoir pu enlever cette délicate négociation.

Elle accourut aussitôt à la villa Miette, mais Mme de Ligny se défendit comme un beau diable d'avoir été pour rien dans cette affaire; elle passa en revue les personnes que l'on pouvait soupçonner avec quelque raison de cette aimable et gracieuse entremise, et désigna perfidement à Gabrielle les noms de cinq ou six femmes très en vue, avec l'espoir que celle-ci se chargerait elle-même d'ébruiter la chose, en allant de porte en porte chercher qui elle devait remercier.

La pauvre Gabrielle donna dans le piège, et, deux heures après, tout le monde se racontait à Trouville que Mlle Vernon était invitée chez la baronne Lacroix, sans qu'elle-même sût par qui l'invitation lui était arrivée. Et les bonnes langues de travailler!

Cependant Gabrielle Vernon était très embarrassée. Après avoir couru inutilement toute la matinée, elle revint chez Mme de Ligny, et, lui racontant l'insuccès de ses démarches, elle lui avoua que, dans cette situation, elle n'oserait jamais aller à la villa des Dunes.

— Bah! répondit Mme de Ligny d'un air indifférent. Tenez vous beaucoup à y aller?

Gabrielle convint, sans se faire prier, qu'elle en mourait d'envie.

— Eh bien! allez-y. Vous avez votre invitation, c'est l'essentiel. Le reste ne vous regarde pas. D'ailleurs soyez tranquille : le mystérieux inconnu, ou l'amie discrète, qui vous aura rendu ce léger service saura bien se faire connaître un jour ou l'autre.

— Et si j'allais faire une visite à la baronne Lacroix, pour la remercier? demanda Gabrielle.

— Si vous voulez! répondit Mme de Ligny, vaguement inquiète, mais j'ai bien peur que la Baronne ne puisse pas vous recevoir. Elle doit être dans son coup de feu en ce moment. Et puis, est-ce bien utile? Il sera toujours temps d'aller la voir après.

Gabrielle Vernon n'était point convaincue. Malgré tout ce que Mme de Ligny disait pour la rassurer, elle hésitait encore.

— Eh bien, mignonne, dit Mme de Ligny, vous viendrez avec moi.

— Avec vous? A la bonne heure! Voilà qui arrange tout, et qui achève de me décider.

Il fut convenu que Gabrielle viendrait prendre Mme de Ligny à trois heures et demie, et qu'elles feraient leur entrée ensemble à la villa des Dunes. Puis, elle courut s'habiller. Il était déjà une heure; elle n'avait que le temps.

— Je ne vous retiens pas à déjeuner, lui dit Mme de Ligny; nous perdrions tout notre temps à bavarder. Allons! sauvez-vous; et, surtout, soyez ici à trois heures et demie précises. Il faut que nous arrivions de bonne heure, si nous voulons être bien placées.

Gabrielle Vernon partit en courant; et, son déjeuner expédié rapidement, elle se fit habiller aussitôt. Elle était précisément en beauté ce jour-là; la pensée du plaisir qu'elle se promettait donnait à sa physionomie, un peu trop douce à l'ordinaire, une vivacité, une saveur tout à fait piquantes.

A trois heures un quart, elle montait en voiture, en disant au cocher de la conduire à la villa Miette.

Au coup de sonnette, un domestique accourut.

— Madame prie Mademoiselle de l'excuser, dit le domestique, si elle ne l'a point attendue. Mais Mme la Baronne Lacroix a envoyé dire à Madame qu'elle avait besoin d'elle, et qu'elle vienne dès qu'elle serait prête. Du reste, Madame a dit que cela ne ferait rien, qu'elle attendrait Mademoiselle à l'entrée de la salle de théâtre et qu'elle lui garderait une chaise à côté d'elle.

Gabrielle Vernon fut vivement contrariée; elle avait compté naturellement sur Mme de Ligny pour faire son entrée. Enfin, il était trop tard maintenant pour reculer. Elle donna l'ordre au cocher de continuer sur Deauville.

Il y avait longtemps que la ville du duc de Morny, si somnolente d'habitude, ne s'était vue à pareille fête. Les larges avenues qui lui servent de rues étaient encombrées d'équipages amenant la foule des invités, et, de chaque côté, un double cordon de curieux faisait la haie sur leur passage. Bien avant d'arriver à la grille monumentale de la villa des Dunes, les cochers étaient obligés de prendre la file et d'aller au pas.

Tout le monde semblait s'être donné le mot pour lutter à qui serait le plus exact, de sorte que le cocher de Gabrielle Vernon mit bien quarante minutes avant d'arriver au bas de la marquise, où des valets de pieds en culottes courtes recevaient les invités.

Gabrielle descendit, et, tout en se débarrassant de sa mantille de dentelle blanche et en rajustant sa coiffure devant les glaces du vestiaire, elle guettait du coin de l'œil quelque visage de connaissance : elle n'aperçut que des indifférents, des inconnus, qui, tout entiers à la préoccupation de leur entrée, ne paraissaient même pas remarquer sa présence. De Mme de Ligny, aucune nouvelle. Elle pensa bien à la faire prévenir de son arrivée; mais la femme de chambre à qui elle s'adressa ne la connaissait point. Que faire? La perspec-

tive d'entrer seule au milieu de tout ce monde, et dans cette maison où elle mettait le pied pour la première fois, l'épouvantait. En même temps, de vagues pressentiments la troublaient. Un moment, le courage lui manqua, et peut-être s'en serait-elle retournée immédiatement, si toute une famille d'Anglaises ne lui avait barré le passage en remplissant le vestiaire de leurs encombrantes et bruyantes personnes.

Gabrielle attendit que le clan se fût débarrassé de tout un monde de *plaids*, de châles roses et de sorties de bal multicolores ; puis elle le suivit, espérant que sa petite entrée particulière passerait inaperçue à la faveur de celle de ce groupe imposant. Mais il était dit que tout tournerait contre elle.

L'entrée de la salle de théâtre était fermée par de lourdes tapisseries formant portières, et gardée par deux huissiers qui ne laissaient entrer les invités que les uns après les autres.

Lorsque la tribu des Londoniennes eût passé, l'épaisse portière retomba sur Gabrielle Vernon ; quand elle se souleva de nouveau pour lui livrer passage, la jeune fille ne vit rien tout d'abord, éblouie par les flots de lumière qui ruisselaient de partout. Machinalement, elle fit quelques pas en avant, et, quelques hommes s'étant effacés courtoisement pour la laisser passer, elle se trouva subitement dans un espace complètement vide, à l'entrée d'une sorte de couloir demeuré libre au milieu des rangées de chaises. Elle dominait ainsi toute l'assistance, qui s'amusait, en attendant le lever du rideau, à guetter l'entrée des nouveaux arrivants.

Gabrielle pâlit en se sentant le point de mire de tous ces regards et chercha bien vite à découvrir Mme de Ligny, et la chaise que celle-ci avait promis de lui garder. Mais Mme de Ligny demeura introuvable.

A défaut de Mme de Ligny, Gabrielle chercha des yeux une amie compatissante auprès de qui elle pût se réfugier. Elle ne vit personne. Les quelques femmes qu'elle reconnaissait semblaient éviter son regard. Le groupe d'hommes en habit noir, qui l'avait laissé passer, s'était refermé derrière elle, lui coupant la retraite ; de sorte qu'elle restait là debout, se soutenant à peine et s'efforçant de faire bonne contenance et de garder un sourire aisé sur ses lèvres tremblantes.

Dans son trouble, il lui semblait sentir dans tout ce monde qui l'entourait, dans tous ces yeux qui la regardaient, une sourde hostilité, une malveillance ironique et dédaigneuse. Et, par le fait, elle ne se trompait pas de beaucoup. Avec plus de sang-froid, elle eût pu découvrir, non loin d'elle, le visage triomphant de Mme de Ligny, jouissant férocement du succès de ses savantes manœuvres ; et, parmi toutes ces femmes élégantes et parées qui se pressaient dans la brillante enceinte, elle en eût pu surprendre plus d'une, se penchant avidement pour savourer avec une cruauté voluptueuse sa lutte intérieure contre l'angoisse qui l'étouffait.

A ce moment, comme pour l'achever, la pauvre Gabrielle aperçut à vingt pas d'elle, dans l'espace laissé vide, Mme la baronne Lacroix elle-même, qui s'était levée, pour regarder sans doute ce qui attirait l'attention générale, et qui, l'ayant aperçue, venait droit à elle.

Avec ses magnifiques cheveux blancs encadrant son beau visage, et sa haute taille rendue plus imposante encore par une toilette d'une savante simplicité, la baronne Lacroix avait fort grand air ; mais elle n'en paraissait que plus terrifiante à Gabrielle Vernon.

Quand elle n'en fut plus séparée que par quelques pas, la pauvrette lança à la grande dame un regard de chien qui se noie, ou de chevrette sous le couteau du chasseur, un regard qui eût attendri des pierres ; mais la baronne ne sembla pas l'avoir remarqué et continua d'avancer.

Au même instant, un mouvement se fit derrière Gabrielle, et un homme se fraya un passage parmi les habits noirs, pour se rapprocher d'elle. C'était Adrien Lesage, qui sans se rendre un compte exact de ce qui se passait, mais devinant l'état de malaise où elle se trouvait, accourait à son secours au risque de la compromettre, prêt à braver la salle tout entière pour la faire respecter.

Il n'eut pas le temps, du reste, de mettre ses généreuses intentions à exécution ; car, au moment même où il s'approchait, la baronne Lacroix, l'écartant d'un geste sans réplique, s'empara elle-même de la main de Gabrielle Vernon.

— Venez, mademoiselle, lui dit-elle à voix assez haute pour que tout le monde pût l'entendre. Puisqu'il n'y a point de place pour vous par ici, je vais vous en trouver une à côté de moi.

Sans doute la noble femme avait deviné, avec l'instinct merveilleux d'un grand cœur, la mesquine et ténébreuse conspiration machinée contre la pauvre Gabrielle ; ou peut-être, plus simplement, avait-elle été attendrie par l'angoisse qui se peignait sur son doux visage de jeune fille.

Quoi qu'il en soit, ce fut un véritable coup de théâtre. L'altière baronne Lacroix se levant de sa place pour aller au-devant d'une jeune fille qui n'était pas de son intimité, qu'elle ne connaissait même pas, voilà qui ne s'était jamais vu. On n'en revenait point, et la surprise universelle n'était pas encore apaisée lorsque le rideau se leva.

Tout le temps que dura la représentation, la Baronne garda Gabrielle auprès d'elle ; puis, quand le ballet fut terminé, elle appela un de ses intimes et le pria de reconduire la jeune fille jusqu'à sa voiture.

Et, comme celle-ci, touchée jusqu'aux larmes de cette souveraine bonne grâce, prenait congé de l'excellente femme en la remerciant de son accueil, la Baronne, se penchant vers elle, l'embrassa sur le front en lui disant tout bas à l'oreille :

— Rentrez directement chez vous, ma chère enfant, sans parler à personne ; et venez me voir demain matin à onze heures. Nous avons à causer.

IX.

Ce qui se passa le lendemain matin entre la baronne Lacroix et Gabrielle Vernon dans la visite que fit celle-ci à la villa des Dunes, on le devine sans peine. Gabrielle confessa ingénument tout ce qui était arrivé, sa surprise joyeuse en recevant l'invitation, ses hésitations, ses scru-

pules, puis l'encouragement qu'elle avait reçu de Mme de Ligny et l'engagement que celle-ci avait pris de l'accompagner et de la patronner; puis son effarement en se voyant tout d'un coup forcée d'arriver seule à la matinée, ses angoisses et le reste.

— [illegible] Ligny, mon enfant? demanda la Baronne.

— Son mari est un vieil ami de mon père. Mais c'est ici que j'ai fait sa connaissance, et elle m'a témoigné tout de suite tant d'affection...

— Eh bien, c'est d'elle que vient le coup.

— D'elle? Ce n'est pas possible. Je ne lui ai rien fait, pour qu'elle ait voulu se venger de moi aussi cruellement.

— [illegible] petites choses qu'une femme ne pardonne jamais à une autre femme, quand celle-ci surtout est plus jeune et plus jolie. Cherchez bien, ou plutôt non, ne cherchez pas, et reprenez tranquillement votre vie de tous les jours, comme si rien ne s'était passé. Continuez à voir Mme de Ligny; vous le pouvez maintenant, vous la connaissez, elle ne peut plus être dangereuse pour vous. C'est une grande force, mon enfant, de laisser croire aux gens qu'on ne les a pas devinés, et de les regarder manœuvrer sourdement, sans faire mine d'en rien voir. Venez de temps en temps ici, vous serez toujours bien reçue, et les conseils d'une vieille femme comme moi ne vous seront peut-être pas inutiles.

Dans l'après-midi de ce même jour, la baronne Lacroix se fit conduire à Trouville pour le concert, ce qui ne lui arrivait pas souvent. Lorsqu'elle sortit du Casino, le concert terminé, ce fut à qui viendrait la féliciter du succès de sa merveilleuse matinée. Adrien Lesage s'étant montré parmi les plus empressés :

— De vous, lui dit la Baronne, un artiste, un grand artiste, le compliment me paraît plus précieux que d'un autre. Alors, sérieusement, ma petite fête était réussie?

Puis, prenant son bras, elle descendit du côté de la plage et s'engagea sur la rue des Planches. Quand ils furent un peu loin de la foule :

— A propos, dit la Baronne, vous ne me gardez pas rancune du mouvement un peu vif que j'ai eu avec vous hier soir, vous savez? au moment où Mlle Vernon arrivait?

— Ah! madame la Baronne!..

— J'avais parfaitement compris, moi aussi, ce qui se passait. Je connais mon monde. Seulement, je compris aussi que votre intervention précipitée, toute généreuse qu'elle fût, ne pouvait qu'aggraver les choses. C'est pour cela que je vous ai arrêté.

— Et vous avez bien fait. Je n'ai pas réfléchi. Je la voyais défaillante, malheureuse...

— Elle est charmante, d'ailleurs, cette Mlle Vernon.

— N'est-ce pas, madame la Baronne?

— Une nature un peu en dehors, un peu étourdie, un peu écervelée, mais droite et honnête. Elle m'intéresse infiniment. Ses petites imperfections se tasseront, et ce n'est pas cela qui l'empêchera de faire, un peu plus tard, une excellente femme d'intérieur.

— Ah! madame la Baronne, vous ne savez pas quel bien vous me faites en disant cela!

— Je m'en doute un peu, répliqua la Baronne en souriant.

— Quoi! Vous avez deviné...

— Que vous aimez Mlle Vernon et que Mlle Vernon vous aime. Parfaitement. A quoi servirait de vieillir, si ce n'était point à voir un peu plus clair autour de nous?

— Et vous allez me dire, vous aussi, que c'est folie à moi que de songer à en faire ma femme?

— Bien au contraire, mon cher ami, je vous le conseille, et de tout mon cœur. Epousez Mlle Vernon, épousez-la le plus tôt que vous le pourrez, et moquez-vous de ce qu'en pourront dire les sots, les indifférents et les jaloux. Grâce à leur situation indépendante dans la société, grâce à leur talent, les artistes ont seuls le droit de choisir la femme qu'ils veulent épouser, sans se préoccuper de l'opinion. C'est là un privilège, croyez-le bien, que beaucoup de gens pourraient vous envier. Osez donc être heureux, mon cher Lesage, puisque le bonheur se présente à vous; et n'oubliez pas que vous trouverez toujours chez moi, votre femme et vous, une amie sincère et dévouée.

— Ah! madame la Baronne, si toutes les femmes avaient l'esprit droit et le cœur excellent comme vous, que de bien ne pourraient-elles faire autour d'elles!

— Bah! mon cher enfant, les gens malhonnêtes ne seraient point dangereux, si les honnêtes gens voulaient se donner la peine de se montrer un peu plus souvent!

[illegible].

POETES PROVENÇAUX CONTEMPORAINS

Roumanille et Aubanel

D'où vient ce charme étrange qui ramène à l'étude de la poésie provençale ceux mêmes qui connaissent le moins la Provence? M. Constant Hennion pourrait sans doute nous l'expliquer, car nul moins que lui ne semblait prédestiné par ses origines à la tâche qu'il a vaillamment entreprise. Voilà un Flamand, naturalisé Tourangeau, qui non seulement s'éprend de la langue des félibres, mais s'applique à en faire passer dans la langue française toutes les gentillesses comme toutes les fiertés. Sa traduction en vers de *Mirèio* nous avait déjà semblé un tour de force véritable (1); que dire maintenant de ses *Fleurs félibresques* (2), de cette anthologie si simple, si variée, où chaque pièce semblerait neuve si l'auteur n'avait placé en face le texte égale, sinon parfois surpassé par son imitation originale? Un critique

(1) [illegible]

(2) [illegible]

compétent, qui figure lui-même au premier rang des félibres, A. de Gagnaud (M. de Berluc-Perussis), a écrit, dans une Revue méridionale, que cette traduction en vers était « étonnamment fidèle ». L'éloge est vrai à la lettre : c'est bien un sentiment d'étonnement que nous inspire tant de scrupuleuse exactitude unie à tant d'ingénieuse souplesse. Il fallait s'accommoder à tous les genres, se plier à tous les tons et à tous les rythmes (à ces rythmes si chantants et si variés de la poésie méridionale), se pénétrer de l'esprit provençal en restant Français. A force de tact et d'intelligente patience, dans ce livre de moins de six cents pages, M. Hennion a su faire tenir le Midi tout entier, de la Provence au Languedoc, le Midi savant et populaire, républicain et royaliste.

Et pourtant il est visible que le Languedoc y occupe une place moins large et moins en vue que la Provence. On n'y donne rien, par exemple, de MM. Gaussen, Joseph Roux, Chastanet, Sans, Gaidan, Barthès, Paul Barbe, tous poètes populaires dans leur pays. Ils auraient tort, d'ailleurs, de se plaindre : car, il faut bien le dire, les Languedociens, si réel que soit leur mérite, n'occupent pas autant que les Provençaux l'attention des gens du Nord. C'est qu'ils ont perdu Jasmin, et qu'ils ne peuvent, comme leurs heureux rivaux, se parer des noms de Mistral, de Roumanille et d'Aubanel.

I.

Si le vrai fondateur d'une littérature est celui qui lui révèle à elle-même sa puissance, qui lui apporte la formule définitive et la fixe par un chef-d'œuvre, c'est en Mistral que tous salueront le chef de l'école provençale. Et pourtant c'est Roumanille, de douze ans plus âgé que Mistral (1), qui a été le père, l'aïeul, l'initiateur du félibrige. Seulement, comme il arrive d'ordinaire, bientôt dépassé, il s'est vu emporter à son tour par le mouvement qu'il avait créé, que d'autres avaient élargi, et qu'il s'efforçait en vain de ramener à des proportions plus modestes. Ce novateur de la première heure, ce romantique qui eut, lui aussi, à lutter contre les classiques à outrance (2), ne suit pas maintenant sans inquiétude quelques-uns de ses disciples sur la grande route où ils marchent d'un pas hardi. Lui, dont la poésie « a des simplicités de paysanne et des blancheurs d'hermine (3) », lui qui se recueille dans le silence pour faire son œuvre volontairement obscure, il y doit être parfois troublé par les sonores éclats de voix d'Aubanel.

Jamais contraste ne fut plus saisissant. La douce gravité de Roumanille, son sourire discret, son beau visage honnête, ce regard calme qui semble arrêté sur la terre natale, sans ambition de se porter au delà, en un mot cette physionomie apaisée, qui reflète la tranquille certitude, mais aussi l'énergie de la conviction, tout semble fait à souhait pour mettre en relief la vivacité enflammée, la curiosité inquiète, noblement ambitieuse, de cet Aubanel, qu'un de ses frères en félibrige, M. Paul Arène, nous montre bouquinant et furetant à Paris (1); il y promène, dans une flânerie pleine de délices, un petit corps tout court et tout rond, surmonté d'une large et souriante figure socratique, d'un crâne énorme, comparable à celui de Confucius, sur le sommet duquel, au dire des Chinois, on pouvait verser deux tasses de thé sans en répandre une seule goutte.

Les deux vies et les deux œuvres ne s'opposent pas moins nettement que les deux physionomies. Fils d'un jardinier de Saint-Remy, d'abord professeur dans un pensionnat d'Avignon, où il connaît le jeune Frédéric Mistral, (rencontre heureuse pour tous deux!), puis correcteur d'imprimerie, enfin libraire, Roumanille est le fils de son travail. La vie ne lui a pas toujours été douce; mais rien n'a pu altérer la sérénité de cette âme, d'avance résignée à tout. Il est bien l'enfant du vieux sol provençal, ne concevant pas qu'on aille chercher si loin la poésie alors qu'elle jaillit partout sous les pas, respectueux jusqu'à la superstition des traditions et des légendes qui sont le meilleur de la patrie, capable de s'effacer lui-même avec abnégation pour ne laisser parler qu'elles :

> C'est ce qu'on m'a conté,
> Et je l'ai répété.

Il ne sort pas de son pays; mais aussi comme il le connaît bien et de quel amour filial il l'aime! Poète de la famille, héros des fêtes populaires, il sait le secret du rire sans aigreur et des larmes sans amertume. Simples et franches, ses poésies ont plus de fraîcheur que d'éclat; il le sentait quand il donnait à son premier livre, il y a quarante ans de cela, ce titre sans prétention : *li Margarideto* (1847) (les Marguerites), et que, plus tard, en tête d'un recueil plus important de ses poésies il inscrivait cet autre titre : *lis Oubreto,* les « Œuvrettes ». Ainsi il ne se donne point à nous pour un poète de haut vol; moins artiste que Mistral et qu'Aubanel, sans dédaigner le travail de la forme, il le juge secondaire et se préoccupe avant tout de l'enseignement moral, car il y a de l'apôtre en lui; souvent même l'apôtre a fait oublier le poète. Dieu nous garde de lui en faire un crime et d'abaisser la critique littéraire à la critique des opinions! Si dangereuse que puisse être l'immixtion de la politique ou même de la religion dans la littérature, et quelques défiances qu'elle ait suscitées contre le félibrige dans les rangs des libéraux, il faut s'arrêter avec respect devant cette ferveur de foi et cette candeur d'espérances qui font l'unité de l'œuvre comme du caractère de Roumanille.

Et d'ailleurs, l'auteur de *la Campano mountado,* sorte de *Lutrin* provençal, n'a rien d'un bigot austère. Il sait chanter les joies des pauvres gens, les baisers échangés aux vendanges, pour le bon motif, il est vrai, le frais minois de sa voisine, dont un chat, hélas! a toutes les caresses, les tristes

(1) Roumanille est né en 1818, à Saint-Remy; Aubanel en 1829, à Avignon; Mistral en 1830, à Maillanne.

(2) Voir la préface des *Oubreto,* par M. de Pontmartin.

(3) *Ibidem.*

(1) Extrait de la *Musique populaire.*

amours de Lélette, fiancée à un marin qu'elle attend et qu'elle ne reverra plus :

> [illegible]
> Il faut cueillir la rose...
> Ah! Ah!
> Coiffe-moi bien, Norine,
> Lanla!
> Et ne [illegible]
> [illegible]
> [illegible]

Semblable à ces croyants du moyen âge, dont la foi naïve s'égayait parfois d'un sourire familier, à ses chansons, à ses apologues il ne craint pas de mêler quelques fabliaux. N'est-ce pas un pur fabliau que *Le bon Dieu et saint Pierre,* et le premier de nos papes, promu concierge du paradis, n'apparaît-il pas ici sous les traits légèrement ridicules que lui prêtaient nos aïeux? Envoyé par le bon Dieu pour mettre fin à un démêlé tragi-comique entre une femme et le diable, saint Pierre s'y emploie de son mieux; mais son éloquence produit peu d'effet, et il a recours à des moyens plus expéditifs. D'un coup de sabre, vigoureusement appliqué, il fait sauter la tête à tous deux. Voilà une solution; le difficile est de la faire accepter du bon Dieu, qui juge le procédé sommaire et condamne le trop bouillant apôtre à restituer sa tête à chacun des combattants. Pierre obéit, mais avec sa maladresse ordinaire :

> [illegible] —
> Celle de la femme, il la mit au diable,
> Et celle du diable à la femme alla.
> [illegible]
> [illegible]
> [illegible]

Ce n'est pas la seule échappée de gaieté gauloise qui traverse l'œuvre un peu grave de Roumanille. Si pourtant on voulait avoir une idée exacte de cette œuvre et en pénétrer, sans longue étude, le caractère intime, qu'on s'adresse de préférence au recueil intitulé *Li Nouvè, les Noels* (2); Roumanille est là tout entier, et tout entière aussi l'âme de la Provence catholique. Dans ce pays du soleil, la devotion n'a rien de triste, la prière s'illumine d'un rayon. On ne trouve point ici la douloureuse résignation de l'oraison dominicale, le cri de confiance éperdue et de craintive espérance que les misérables font monter vers Dieu. L'hymne populaire, qui s'epanche en belles rimes sonores, n'a rien d'amer; il vise rarement au sublime et ne dédaigne pas assez le joli. C'est sans parti pris d'incrédulité ironique qu'il faut aborder une pareille lecture : les Noëls, en effet, sont dans le Midi un genre essentiellement populaire, où triomphait Saboly, où Roumanille lui-même a eu beaucoup d'imitateurs. Il y faut donc excuser certains enfantillages; car c'est precisément pour les enfants, ou pour le peuple, cet enfant éternel, que le poète les écrit. De là le rôle prépondérant donné à saint Joseph, [illegible] bon père, bon charpentier. De là ce mélange bizarre de séraphins et de métayers, de diables et de pastoureaux, ces sympathies pour l'âne et le bœuf légendaires, autour desquels se groupent bien d'autres représentants du règne animal. Il suffit de parcourir quelques titres de Noëls : *les Pigeons — le Voleur de poules — la Vache,* etc. Eh bien, malgré tout, et si puérile que puisse sembler cette poésie aux raffinés, l'accent en est tellement sincère qu'on ne peut se défendre d'en être ému. Un miracle banal est conté avec une simplicité si convaincue que l'on n'ose en sourire : telle est l'histoire de cette jeune aveugle qui supplie sa mère de l'emmener voir Jésus enfant; la mère résiste : à quoi bon l'emmener, puisqu'elle ne voit pas?

> [illegible]
> [illegible]
> [illegible]
> Ta face d'or.
> Mais qu'est-il besoin d'yeux pour adorer et croire?
> [illegible]
> [illegible]
> Te toucheront! »
> [illegible]
> Sur un tel ton,
> [illegible]
> N'a plus dit non.
> Oh! comme la pauvrette en entrant dans la grotte
> En tressaillait!
> De Jésus sur son cœur elle mit la menotte...
> Elle voyait!

Et maintenant, si le caractère naïvement primitif de cette poésie, faite pour le peuple par un homme sorti du peuple, choque le goût scrupuleux de quelques délicats, qu'ils lisent *les Crèches,* un petit chef-d'œuvre, dédié à ce délicat qui s'appelait Sainte-Beuve; ils sentiront tout ce que la poésie de Roumanille contient de sensibilité fraternelle et de discrète émotion. Illusion, soit! mais illusion touchante. N'est-il pas bon, après tout, qu'il reste encore un coin sur terre où l'illusion puisse ouvrir ses ailes pour rafraîchir quelques âmes sincères et relever quelques fronts penchés? L'œuvre de Roumanille, c'est une église romane, élégante en sa rusticité, sans ornements superflus et frivoles, une église de village, mais de ces villages de Provence où Rome et la Grèce ont passé. Au dehors retentit le tambourin, qu'accompagnent des voix joyeuses; car le poète sait « tresser dans ses harmonies — et les pleurs du peuple — et le rire des jeunes filles et les fleurs du printemps. (1) » Le soleil entre à flots par les fenêtres; mais, dans les profondeurs, il est plus d'une retraite à demi obscure, où vont prier et pleurer les âmes qui ont besoin d'être consolées.

II

Sortons de l'eglise villageoise, et suivons Aubanel, qui vient d'y faire une courte station; car, moins exclusivement religieux que Roumanille, il est resté chrétien; il le dit et le

1 *Li Sounajeiro*, [illegible] Bruxes.

2 *Les Noels* [illegible]

1 [illegible]

croit. Peut-être, au fond, est-il plus païen qu'il n'a conscience de l'être; peut-être celui dont l'enfance fut bercée par de longs contes de fée, ce descendant d'un capitaine grec émigré après la prise de Constantinople, cet Hellène brûlé au soleil de Provence, ce poète amoureux des belles formes et des beaux sons, nous fera-t-il oublier un peu l'humble évangile qui suffit à Roumanille. Où nous conduira-t-il? C'est aux pieds de la Vénus d'Arles qu'il ira faire ses dévotions, et l'ardente invocation qui s'échappera de sa poitrine semblera médiocrement orthodoxe (1). Ce sera un hymne enthousiaste à l'antique idéal, à la beauté divine. Perdu dans la contemplation, disons mieux, dans l'adoration de cette nudité majestueuse, le poète n'en pourra jamais rassasier son regard avide, jamais ses amoureuses mains ne se lasseront d'en suivre les purs contours. Que fait là cette draperie importune, qui s'enroule sur la hanche et dérobe aux baisers du soleil la moitié de ce corps éblouissant? Seule, la laideur doit se cacher; mais la beauté doit resplendir au grand jour.

Étrange et admirable poésie, qu'on dirait exhumée de quelque anthologie oubliée depuis des siècles et ressuscitée dans sa fraîcheur. La Vénus du poète n'est pas seulement la personnification de l'amour et du principe de fécondité de la nature, comme elle peut l'être aux yeux d'une Sapho ou d'un Lucrèce; elle est tout à la fois, et la forme qui trouble en séduisant, et l'idée qui apaise. L'artiste conçoit la perfection sereine, l'amant l'embrasse avec passion, le patriote en cette fée de jeunesse éternelle incarne sa chère Provence, le chrétien ne proteste pas, et cependant, comme surpris lui-même et inquiet de la fascination qu'il subit, il éprouve le besoin d'attester sa foi sincère dans un dernier hommage, presque involontaire, rendu à la grande païenne.

En vérité, cette profession de foi finale n'était pas superflue, et ce n'est pas sans raison qu'Aubanel avait choisi l'antique théâtre d'Arles pour y faire retentir, en 1877, ces vers tout nouveaux alors et si pénétrés pourtant de l'esprit d'autrefois. « La beauté, c'est tout », écrit-il ailleurs (2), et il se plaît à répéter : « Nous, les félibres, nous sommes les grands amoureux et tout ce qui est beau, vaillant, exaltant, fait battre nos poitrines. » Aussi, tandis que Joseph Roumanille est le poète de la famille, du foyer, de la tradition, Théodore Aubanel est-il le poète de l'amour, de la passion débordante et irrésistible, de la libre fantaisie. L'un, avant tout moraliste, n'échappe pas à une certaine monotonie dans le genre volontairement limité qu'il a choisi; l'autre, coloriste avant tout, s'impose au regard comme à la pensée par une extrême variété de tons, par une verve toute personnelle, qui ne doit rien à l'imitation, par un relief extraordinaire, presque matériel.

L'œuvre où se manifestent le mieux ces qualités puissantes, c'est *la Miougrano entre-duberto* (la grenade entr'ouverte) dont cette épigraphe empruntée à Mistral explique le titre : « Comme fait la grenade au rayon qui la mûrit, — mon cœur s'est ouvert, — et, ne pouvant trouver plus tendre langage, — en pleurs s'est répandu. » Assurément, il y a dans ce livre, nullement banal, bien des pleurs, et des pleurs sincères; le *Livre de la Mort,* qui en forme la troisième partie, est d'une lecture vraiment poignante, sans qu'Aubanel y ait jamais recours aux lugubres artifices de nos poètes macabres. Assurément aussi dans la seconde partie, *l'Entrelueur,* il y a de charmants tableaux d'intérieur. Mais c'est au *Livre de l'Amour* qu'il faut aller tout droit. Nous avons là une sorte d'*intermezzo* provençal, moins rêveur et moins amer que celui de Henri Heine, mais aussi vrai, aussi sincère d'accent. « Le parler de la bouche, s'écrie le poète, ah! s'il était celui de l'âme! » (1) Ne l'est-il point ici, et dans ce « chant de bonne foi » n'est-ce point l'âme qui parle seule?

Pas d'histoire plus simple que celle de cet amour. La brune Zani, aimée d'Aubanel, a pris le voile dans un couvent; voilà pourquoi Aubanel est poète; voilà pourquoi lui remontent au cœur et s'épanchent en beaux vers harmonieux, brusquement coupés par des sanglots ou des rires, tant de souvenirs joyeux ou tristes : la prière faite en commun, les longues veillées, les danses, l'étreinte familière d'une main chaude et brune, l'heureuse chute qui précipite Zani dans les bras de son amant, puis la résolution soudaine et le soudain désespoir et la chambrette bientôt vide :

« Oh! voilà pourtant la chambrette où vivait la jeune fille; mais, maintenant, comment la retrouver, dans les lieux qu'elle a tant hantés? O mes yeux, mes grands yeux buveurs, dans son miroir regardez-bien. Miroir, miroir, montre-la-moi, toi qui l'as vue si souvent.

« Le matin, dans l'eau claire quand elle trempait son beau visage et ses belles mains, qu'elle faisait toilette en chantant, et qu'à travers son air rieur ses blanches dents brillaient en perles... Miroir, miroir, montre-la-moi, toi qui l'as vue si souvent.

« Qu'elle était innocente et qu'elle était heureuse, laissant tomber, toute craintive, sur ses épaules, au moindre bruit, ses longs cheveux comme un long fichu! Puis dans le livre d'heures de son aïeul longtemps elle parlait à Dieu. Miroir, miroir, montre-la-moi, toi qui l'as vue si souvent.

« Contre un brin de rameau bénit le livre est sur la cheminée; elle va venir, voyez, car elle l'a laissé ouvert à l'endroit où elle l'avait commencé. Son petit pas léger, rapide, je l'entends dans le vent qui souffle. Miroir, miroir, montre-la-moi, toi qui l'as vue si souvent.

Ah! le temps des doux babils, temps de joie et de poésie, et du danser et de l'amour, ce beau temps est bien passé! Tes longs cheveux qu'a coupés le prêtre, hélas! nous avons tant joué avec! Miroir, miroir, montre-la moi, toi qui l'as vue si souvent.

« C'est ainsi, mon Dieu! vous êtes le maître! Dans les malheurs, dans les émois, vous mûrissez votre moisson; sur les épines des halliers vous choisissez, ô divin cueilleur, les plus belles fleurs du printemps! Miroir, miroir, montre-la-moi, toi qui l'as vue si souvent.

« Le lundi qu'elle s'en est allée, ses joues étaient noyées de larmes. Oh! qu'ils avaient pleuré, ses beaux yeux! ils avaient pleuré toute la nuit. Pourtant elle n'a pas regardé en arrière, quand au couvent elle s'est enfermée. Miroir, miroir, montre-la-moi, toi qui l'as vue si souvent! »

« Sous la treille morte à demi, en entrant, là-bas, près de

(1) De sérieuses raisons personnelles, devant lesquelles nous avons du nous incliner, ont [illegible] Aubanel [illegible] d'œuvre, dont la pruderie de quelques-uns a été scandalisée.

(2) Discours pour le centenaire de Pétrarque, juillet 1874.

(1) Préface de Mistral en tête de *la Miougrano entre-duberto.*

sa porte, j'ai lu : Maison à louer. [illegible] plus personne! Je ne veux pas y croire, toujours au seuil mon cœur revient, miroir, et tu ne me la montres pas, toi qui l'as vue si souvent (1)! »

Il y a sans doute quelque grâce dans l'expression de ce désespoir, l'amant qui souffre n'oublie pas qu'il est artiste, et il a raison; mais plus d'un cri vraiment éloquent échappe à cet abandonné, qui a perdu à la fois sa mère et Zani, qui cherche partout le bonheur sans le trouver, même dans la paix de l'hospitalité villageoise, même dans les splendeurs de l'Italie, qui rapporte de tout un immense dégoût de l'amour, et ne vit cependant que pour chanter l'amour : car, seul, le souvenir de Zani inspirera désormais ses chants, toujours passionnés, toujours spontanés et vivants : « Moi, je chante comme je chante; mais c'est encore moi qui t'aime le plus. » Il est vrai qu'il ne faut pas chercher ici la belle et sereine égalité de la poésie de Mistral, mais une suite de cris saccadés, de mouvements imprévus, et, pour ainsi dire, d'explosions. Ces soudaines éruptions de volcan n'avaient-elles pas de quoi effrayer la timide Zani?

Rassurons-nous d'ailleurs : si profond et vivace que soit cet amour, Aubanel n'en mourra pas; la plaie s'est guérie, il est marié et père de famille. La passion très réelle pour Zani, cette passion d'une ardeur toute méridionale, où les sens devaient jouer leur rôle, s'est transformée depuis et épurée. Zani n'est plus pour Aubanel que ce qu'était Laure pour Pétrarque, un type idéal. L'auteur de *la Miougrano* le sentait-il, lorsque, dans le discours prononcé par lui au centenaire de Pétrarque (juillet 1874), il opposait, en l'exagérant, la passion de Pétrarque à la froideur de Laure? Eh! qu'importe, après tout, aux poètes que leur désir réalisé s'incarne dans une femme? Si parfaite qu'elle soit, elle restera toujours au-dessous de leur rêve, et peut-être seraient-ils fâchés que Laure ou Zani les prît au mot. Laissons-les à leur belle illusion : ces grands adorateurs feraient de médiocres maris.

III.

Si l'on va au fond des choses, on s'aperçoit bientôt que le caractère distinctif de cette poésie lyrique elle-même, c'est d'être dramatique au suprême degré. Peu de narrations, de descriptions complaisantes, de longues complaintes élégiaques; çà et là quelques tableaux, mais sobres et ressortant avec une netteté singulière; surtout, beaucoup de mouvements rapides, d'oppositions, de péripeties, pour tout dire : car Aubanel ignore et veut ignorer l'art des préparations savantes; c'est en pleine crise qu'il nous jette tout d'abord; c'est à l'état aigu qu'il nous montre la passion, et l'on conçoit dès lors qu'il n'ait ni le temps ni le désir de s'attarder aux jolis épisodes (2). *Les Innocents* mettent en scène — c'est le mot juste — le massacre ordonné par Hérode; un pareil sujet eût pu tenter Roumanille et lui inspirer une touchante élégie. Comment le comprend Aubanel? Après un court prologue, qui éveille la terreur sans la porter à son comble, deux morceaux, disons-mieux, deux actes se succèdent. Les héros du premier sont les massacreurs; le second est rempli par les lamentations désespérées des mères; rien de plus saisissant que ce crescendo de malédictions et de plaintes, coupées de ces cris familiers, de ces exclamations retentissantes dont les Provençaux, après les Grecs, se montrent prodigues.

Visiblement né pour le théâtre, doué tout au moins du don de tout dramatiser, Aubanel a, dit-on, en portefeuille plusieurs drames. Un seul a été représenté sur le théâtre de Montpellier, lors des fêtes latines de 1878 : c'est *lou Pan dou Pecat* (Le pain du péché) (1), drame en cinq actes et en vers. L'effet en a été grand à l'audition; il ne l'est pas moins à la lecture. C'est une œuvre virile, dont le sujet banal, l'éternel adultère, est relevé par je ne sais quel emportement farouche et quelle sombre vigueur de coloris. On aurait tort pourtant d'y chercher le savoir-faire d'un dramaturge consommé : tout le drame est dans le cœur de Fanette, cette Phèdre provençale, dont le terrible amour n'est pas loin d'être ce qu'il est trop souvent chez nos auteurs dramatiques et nos romanciers, la variété d'une maladie, mais reste humain dans sa monstruosité même.

De quoi souffre donc Fanette et quel grand vide s'est fait dans son âme? Elle a l'aisance relative, et aussi, ce semble, le bonheur du foyer. Son mari, Malandran, l'aime; un groupe d'enfants rieurs lui fait cortège; mais ils obtiennent à peine un regard d'elle. En vérité, elle songe bien à faire chanter, avec ceux-ci, les cigales prisonnières, ou à escompter d'avance, avec celui là, les promesses d'une abondante récolte! Tout cela est enfantin ou vulgaire; Mme Bovary s'est faite fermière arlésienne; mais ce n'est pas l'orgueil incompris qui égare et perdra Fanette, c'est un immense besoin d'aimer, mal satisfait par celui qui l'aime et qu'elle n'aime plus déjà.

« Toujours le même! Il arrive, il part, et pas un moment — Pour caresser sa femme, embrasser doucement — Les enfants. Malandran est bon, Malandran m'aime; — Mais l'amour de la terre est plus fort dans son âme. — Sa grande affection, sa grande folie, — C'est la terre! Pour elle il oublie sa femme. — Les femmes et les enfants ont besoin de caresses; — Lui, ne sait que travailler, et ne connaît pas la tendresse, — Et n'a qu'une passion, la passion du travail. — Chaque jour, il quitte sa femme avant l'aube, et s'en va, — Plein de feu, caresser sa maîtresse bien-aimée, — La terre! Maîtresse rude, mais qui lui plaît. — Il lutte avec elle et l'empoigne et l'étreint dans ses bras, — Si fort et si longtemps qu'au jour tombant il n'en peut plus..... Et pourtant, [illegible] — Moi, [illegible] plein de braise, j'ai du feu dans les veines, — Et tout le sang bout dans mon pauvre cœur. »

N'est-elle point dramatique, cette exposition qui, en face de Malandran, l'âpre paysan de la Crau, éperdument amoureux de la terre, met l'Arlésienne jeune encore, au cœur « consumé de rêves d'amour », ainsi que Mistral l'a écrit du

(1) [illegible]

(2) [illegible]

poète lui-même (1), et si triste du souvenir des anciennes fêtes, des galants d'autrefois? N'est-il pas charmant, d'autre part, le tableau rustique qui encadre, pour ainsi dire, ce drame dans une idylle? Le *mas* est plein de bruit : voici venir les blanches juments de la Camargue qui vont « dépiquer » le blé, le fouler aux pieds sur l'aire. Véranet les conduit; il est jeune, il est beau; Fanette lui parle, et l'aime. En vain elle se révolte contre cette passion dont elle vient d'être foudroyée :

« O ma jouvence heureuse! ô ma jouvence belle — Et douce! Je la croyais morte, et la voici qui me remonte au cœur. — Et de me voir femme maintenant m'écœure, — En pensant au temps clair où j'étais encore fille. — Plus vive que jamais, voici que se réveille — Ma jeunesse, qui a fait un mauvais sommeil. — Je ne sais d'où il vient ni ce qu'il est..... — Mais pourquoi m'ont-ils mariée et pourquoi suis-je sa femme? — Mon sein gonflé se lève, et de chaudes larmes — M'inondent les joues : je sens que j'aime; mon sang — Tremble, mon cœur bat. Etrange amour, pourtant! — J'aime encore... et ce n'est plus..... Non! je m'abuse, cela ne peut être..... — Et ce n'est plus Malandran!... Amour plein de malheur! — Non, la tête me tourne. Ce n'est qu'un enfant, mon Dieu, — Un enfant, après tout, mais plus grand que les tiens. — Calme-toi donc, mon sang! Oh! la tête me brûle. — C'est vrai, ce n'est qu'un enfant, mais sa vue me trouble. — J'ai la fièvre. Oh! Fanette, un enfant te fait peur! »

Et plus loin :

« Ardent est le soleil, mais la flamme de mon sang — Est plus ardente encore et dévore mon âme. »

Comment Véranet se déroberait-il à cette passion tyrannique et toute sensuelle, que tout trahit au dehors, même aux yeux railleurs des valets? Du reste, s'il ne vient pas à elle, Fanette saura bien aller à lui et lui déclarer, lui imposer son amour, à l'heure lourde de la sieste, quand seuls chantent grillons et cigales. Son regard est tel, que Véranet en est effrayé; mais elle tombe évanouie dans ses bras, et il l'emporte, pendant qu'au loin la voix vigilante de Malandran réveille les dormeurs.

La faute étalée aux yeux de tous, les remords de Fanette, l'ivresse juvénile de Veranet, la fuite des deux amants, à quoi bon raconter tout cela? Bien d'autres ont écrit cette histoire avant Aubanel, bien d'autres l'écriront encore. Le trait original, c'est le soudain relèvement du mari jusqu'alors sacrifié : ce paysan se transforme tout à coup en justicier; lancé d'abord par la fureur sur les pas des coupables, il est désarmé par le dégoût, quand il les rencontre attablés à la table banale d'une auberge; son mépris leur fait l'aumône de la vie. Mais ce pain qu'ils allaient rompre en commun, ce pain maudit « le pain du péché », il l'emporte, il va le faire manger de force à ses enfants terrifiés, en qui il ne voit plus désormais que des bâtards. Il faut que Fanette, se souvenant enfin qu'elle est mère, accoure et leur crie de ne pas toucher à ce pain qui les empoisonnerait. Il faut qu'elle les lave du soupçon qui pèse sur eux. Cela ne suffit point; il faut qu'elle se tue. Encore l'inflexible Malandran ne juge-t-il pas cette expiation suffisante, car « les taches de l'honneur ne s'effacent plus ». Il a voulu que tous, enfants et valets, fussent témoins de ce lugubre dénouement; il veut maintenant que la fosse de Fanette n'ait pas même une croix. « Morte comme un damné, enterrée comme un chien. »

Les classiques à outrance jugeront sans doute que dans ce drame inexorable, la terreur, une terreur écrasante, n'est pas suffisamment mitigée par la pitié; ils critiqueront surtout l'étrangeté de cette scène du pain maudit servi aux enfants, « scène purement symbolique, toute castillane d'allures et dans le goût des *Funérailles de l'honneur* (1) ». Mais ceux qui se laissent prendre aux entrailles par les choses, malgré les redondances, admireront la puissante originalité d'un drame qui n'avait pas de modèle.

IV.

Aubanel n'est donc un disciple, ni de Roumanille, ni même de Mistral; il ne procède que de lui-même, il a le tempérament d'un novateur et d'un chef d'école. Aussi a-t-il entraîné à sa suite toute une légion de jeunes poètes, enthousiastes, ambitieux de s'attaquer aux grands sujets, pleins de confiance dans l'avenir que le maître voit réalisé déjà : « La langue provençale, vous la croyiez morte, n'est-ce pas? Mais ne voyez-vous pas qu'elle ressuscite (2)? » Sans rompre avec l'ancien félibrige, dont l'auteur des *Noëls* est l'incarnation universellement respectée, le néo-félibrige ouvre plus largement ses rangs aux hommes de bonne volonté, à quelque parti qu'ils appartiennent; car il ne connaît point de partis. Sans briser la chaîne des traditions, il ne traite pas en ennemi l'esprit moderne. Plus entreprenant, il ne fixe de borne à ses conquêtes que les bornes des pays latins. Si c'est un rêve, il est vaillant, et vaillant aussi celui qui l'a conçu; c'est lui qui pousse en avant cette pacifique invasion, lui qui grise les combattants, tantôt en leur versant à flots sa poésie capiteuse, tantôt en faisant vibrer à leurs oreilles sa parole entraînante : car ce diable d'homme, poète lyrique, poète dramatique, imprimeur, journaliste, orateur, est à lui seul toute une littérature. Il est sur tous les chemins, de Montpellier à Forcalquier, d'Avignon à Sceaux et à Paris, toujours chantant, toujours discourant et annonçant partout la bonne nouvelle. Si ce sérieux effort du félibrige porte ses fruits, c'est à son infatigable activité qu'on le devra autant peut-être qu'au génie de Mistral. Mais quels fruits portera-t-il, et qui aura raison des audacieux ou des humbles, d'Aubanel ou de Roumanille? Voici précisément qu'au premier rang des audacieux se présente le propre beau-frère de Roumanille, Felix Gras, tenant en chaque main une épopée provençale, soit vingt-quatre chants. On ne saurait juger vingt-quatre chants en un post-scriptum.

FÉLIX HÉMON.

(1) *Mireio*, chant VI.

(1) Alph. Daudet, *Journal officiel*, 17 juin 1878. M. de Villeneuve-Esclapon a fait tirer à part une fort curieuse étude publiée par lui dans *le Messager du Midi* sur *le Pain du péché*.

(2) Discours pour le centenaire de Pétrarque, juillet 1874.

LA TUNISIE EN 1883

Notes de voyage (1)

IX.

GABÈS. — DJERBA. — LE RÉSEAU DES CHEMINS DE FER.

20 avril.

La petite ville de Gabès est blanche; elle est encadrée dans une côte sablonneuse très plate. Tout cela n'a rien de particulier; mais ce qui est remarquable, ce sont les bois de dattiers qui entourent la ville et qui descendent jusqu'au bord de la mer. L'oasis est rarement dans ces conditions.

Gabès est en progrès. Il y a deux ans, la seule habitation qu'on vît sur la plage était le *bordj* du gouverneur; aujourd'hui quelques maisons à l'européenne se sont élevées tout autour, sans compter les maisons en bois du *Coquinville* ordinaire. Le bordj domine encore cet ensemble avec ses deux drapeaux, le français et le tunisien, qui flottent à côté l'un de l'autre.

La mer est assez haute. Nous débarquons à l'appontement. On y débarquerait toujours si on le prolongeait de 150 mètres, ce qui ne serait pas difficile, vu le peu de profondeur de la mer.

Le général Allegro, gouverneur tunisien de Gabès, nous offre l'hospitalité libérale de sa résidence. Son khalifa, Si-Sala, un jeune Tunisien fort intelligent, venu avec nous sur le vapeur, s'installe dans une chambre; nous nous partageons le reste du bordj, où chacun trouve un établissement confortable soit dans des lits à la française, soit sur les canapés de l'étroit et long quadrilatère qui constitue le salon indigène. Tout cela nous est offert par le général avec une grâce et une facile distinction de manières qui nous étonneraient presque, si nous ne savions que le général, ancien élève du lycée d'Alger, a beaucoup vécu en France. Tous les Parisiens ne sont pas de Paris. Tunisien d'origine, Parisien d'esprit et de caractère, Si Yousef Allegro parle le parisien comme un boulevardier pur-sang; il est en même temps d'une bravoure à toute épreuve et il exerce l'influence la plus efficace sur les hommes de son gouvernement au profit de la France et de la Tunisie, dont il ne sépare pas les intérêts.

Après le déjeuner, parisien comme l'amphitryon et arrosé d'un bordeaux du meilleur cru; après la sieste, qui devient chaque jour plus nécessaire à mesure que nous descendons vers le Sud, nous nous dirigeons à cheval et à mulet vers l'oasis. Nous traversons les villages de Djara, Chelam et Menzel, très peuplés tous les trois, et nous pénétrons sous les ombrages que projettent les feuillages des dattiers. Au seuil de l'oasis sont les jardins du général, où poussent toutes les cultures européennes. C'est là ce qui fait la valeur de l'oasis de Gabès; ce ne sont pas ses dattes, qui, médiocres sur place, ne supportent pas l'exportation (pour avoir de bonnes dattes, des dattes excellentes, il faut aller plus loin, sur les chotts, dans le Djerid, à Nefta et à Toseur); ce sont les cultures de céréales d'Europe, et la richesse de ces cultures, répandues dans toute l'oasis, est due à la présence de cet élément essentiel que nous cherchons partout et que nous ne trouvons pas toujours, à la présence de l'eau. L'oued Gabès coule constamment au niveau du sol. Nous le traversons à chaque pas dans notre pérégrination; tantôt il suit un des côtés du chemin étroit où nos montures passent à la file indienne, tantôt il se glisse sous un pont de troncs d'arbre recouverts d'une couche de terre; il pénètre dans les champs de culture par des rigoles qui se ferment et s'ouvrent au moyen de vannes, et partout cette eau incessamment courante porte avec elle la fertilité, la grâce et la fraîcheur.

Gabès paraît donc destiné à devenir le centre d'une exportation importante; mais l'importance de Gabès sera plus particulièrement politique et militaire. Gabès est le dernier port de la régence du côté de la Tripolitaine; au delà de Gabès, il n'y a plus, sur le continent, que les montagnes et les ksours des Ouerghammas. L'administration militaire apprécie hautement l'intérêt de cette position et c'est pourquoi elle a créé au-dessus de Gabès, à Ras-el-Oued (tête du fleuve), un camp considérable.

Ces graves considérations désignent Gabès comme le point obligé où doit aboutir la grande ligne ferrée du Sud tunisien. Le tracé de cette ligne, qui se rattachera par Tebessa aux lignes algériennes, doit se jalonner à peu près ainsi : Feriana, Gafsa, El Guettar, Gabès. Cette grande ligne est évidemment d'un intérêt primordial. Lorsque nos troupes pourront en quelques heures être portées de Bone, de Constantine, de Tebessa jusqu'à Gabès, en traversant les vastes plaines et les belles oasis du Sud, il n'y aura plus rien à craindre dans tout le sud de la Régence ni pour la paix intérieure ni pour la sécurité de la frontière; et si c'était dans le centre qu'un mouvement cherchât à se produire, nos troupes n'auraient qu'à suivre le tracé de la ligne pour enfermer l'insurrection, sur le flanc et sur ses derrières, dans un mouvement tournant qui la réduirait bien vite à l'impuissance.

Au point de vue agricole et commercial la ligne Tebessa-Gabès promet les résultats les plus remarquables. Les oasis de Gafsa, capitale du Djerid, passent pour être des plus fertiles; les dattes en rivalisent, dit-on, avec celles de Nefta et de Toseur, l'eau y coule à fleur de terre, et toutes les cultures de l'Europe s'y abritent à l'ombre des palmiers. Gafsa fut jadis une grande ville; elle trouverait dans l'établissement d'une voie ferrée un élément de prospérité nouvelle, et cette prospérité ferait en même temps la fortune de Gabès, débouché naturel de tous ces produits.

C'est ici que la question de Skira se pose, question brûlante et passionnante, qui soulève ici des controverses sans fin, et qui vaut qu'on s'en occupe.

La compagnie anglaise concessionnaire des alfas du Bou-Hedma voudrait que le chemin de fer, venant de Tebessa, s'infléchît à El Guettar, vers le nord, au lieu de poursuivre sur Gabès, et se dirigeât sur Skira. Aux inconvénients du mouillage de Gabès cette compagnie oppose les facilites du mouillage de Skira, facilités reconnues, en effet, par tous les

(1) Suite et fin. — Voy. la *Revue* des 23 [illegible] 21 [illegible]

marins de la côte; mais ces facilités, fussent-elles le privilège spécial du mouillage de Skira, ne sauraient balancer les avantages d'ordre supérieur que présente Gabès et que j'ai déjà indiqués.

Si les marins tiennent pour Skira, les officiers tiennent pour Gabès; on n'en trouvera pas un seul qui ne réclame pour Gabès, situé 50 kilomètres plus bas que Skira, beaucoup mieux placé, par conséquent, pour surveiller la frontière, la gare terminus du chemin de fer. Rien ne s'oppose, d'ailleurs, à relier El Guettar au massif du Bou-Hedma par un embranchement industriel, facile à construire dans ce pays de plaines, et la distance n'est pas plus grande d'El Guettar au Bou-Hedma que du Bou-Hedma à la mer. Enfin, ce qui tranche la question, même au point de vue du mouillage, c'est qu'il y a un mouillage très satisfaisant à peu de distance au nord de Gabès, 12 ou 14 kilomètres, à Tarf-el-Ma, et que dans un avenir dont on peut prévoir le terme Tarf-el-Ma doit être raccordé à Gabès par le chemin de fer du littoral. C'est donc à Gabès qu'il faut maintenir le terminus de la ligne du Sud.

Le réseau des chemins de fer de la Tunisie n'est pas très difficile à tracer. Dans le Nord, après la grande voie de la Medjerda, qui sera livrée à la circulation avant dix-huit mois, il faudra relier Bizerte avec Tunis par un tracé nouveau, qui pourra partir soit de Djedeida, soit de Tunis même, en se rapprochant autant que possible de Porto-Farina.

Au delà de Tunis, le chemin de fer, construit aujourd'hui jusqu'à Hammam-Lif, devra être prolongé sur Hammamet ou sur Nebeul, de préférence sur cette dernière ville, plus importante au point de vue commercial. On pensait à prendre Hammamet ou Nebeul pour point de départ d'une ligne qui aurait rejoint Gabès en desservant la côte; mais l'examen du pays me porterait plutôt vers un tracé intérieur. Les chemins de fer côtiers ont surtout un intérêt stratégique; ils ne desservent qu'imparfaitement l'intérêt commercial, principalement lorsque la côte ne renferme pas de grands éléments de trafic, comme c'est le cas entre Hammamet et Sousse. Or ici l'intérêt stratégique est très suffisamment garanti par la prolongation du chemin de fer de Tunis jusqu'à Nebeul ou Hammamet. Je dirigerais donc par le centre même du pays la voie qui doit desservir les principales localités du centre et particulièrement Kairouan. Il serait absolument déraisonnable, il est absolument impossible de laisser cette grande ville en dehors du réseau. Le chemin de fer devrait donc se diriger sur Kairouan par Zaghouan en desservant, s'il est possible, la vallée de l'Oued-Miliana, puis, à Kairouan, s'infléchir vers la mer pour l'atteindre à Sousse, et de là descendre vers Gabès, à travers le Sahel, en drainant les produits de cette magnifique région dans les territoires de Sousse, Monastir, Mehedia, Sfax, Mahares, etc.

Ce réseau néglige la partie ouest de la régence; on y viendra plus tard, quand le développement du pays nécessitera la création de communications nouvelles. Il n'y aura pas, d'ailleurs, une distance énorme entre Kef et les deux lignes de la Medjerda et de Tebessa-Gafsa, qui passeront au sud et au nord de cette ville. Dans la région de Kef on pourra faire des routes, en attendant qu'on établisse des chemins de fer. Partout ailleurs je supplie l'administration française de commencer par les chemins de fer. Sous ce climat sec de la Tunisie, les routes à système large peuvent suffire; elles le pourront surtout quand elles ne joueront plus, vis-à-vis du réseau principal constitué par le chemin de fer, que le rôle d'un réseau secondaire; mais qu'on s'attache avant tout au réseau principal, au chemin de fer; je le demande instamment.

Je le demande tout d'abord pour la ligne de Tebessa à Gabès; pour moi, c'est de toutes la plus urgente. J'insiste auprès de l'administration algérienne pour qu'elle presse l'exécution des travaux qui doivent sur son territoire rattacher Tebessa à Souk-Ahras; l'Algérie et la Tunisie ont un intérêt égal à voir exécuter rapidement ce premier tronçon de leur ligne commune. — En second ordre d'urgence viendrait le court tronçon d'Hammam-Lif à Nebeul, nécessaire pour la protection de la côte et pour le commerce de la presqu'île du cap Bon; — ensuite le chemin de fer central Zaghouan-Kairouan-Sousse-Gabès; — enfin la ligne Bizerte-Tunis.

Il y a en ce moment un gros débat entre les hommes politiques, les financiers, les ingénieurs, touchant l'écartement des rails. La voie large a ses admirateurs, mais la voie étroite a ses enthousiastes. Le débat présente plus d'intérêt pour la France que pour l'Afrique, où la valeur relativement modeste des terrains permet l'établissement de la voie large à des prix de revient moins élevés. La voie large a aussi pour l'Afrique un avantage qui mérite quelque attention, celui d'une stabilité plus grande dans un pays où la surveillance est plus difficile. Ce qui paraît incontestable, ce qui a été prouvé par l'expérience des campagnes de Kroumirie, c'est que, toutes les fois qu'un intérêt de sécurité publique, de sécurité nationale, est en jeu, il faut construire la voie dans des conditions qui permettent d'y établir, à un moment donné, une grande circulation, d'y introduire, pour le service des convois militaires, le matériel des compagnies voisines. Cette unité de rail est une nécessité politique. A ce titre, la ligne de Souk-Ahras-Tebessa-Gabès et celle de Hammam-Lif-Nebeul doivent être des lignes à voie normale. La même nécessité n'existe pas au même degré pour la ligne Tunis-Bizerte, ni pour la ligne centrale Zaghouan-Gabès; mais, pour ces lignes mêmes, est-il bien utile de renoncer à la voie normale, à l'unité de système? L'économie en vaut-elle la peine? Le bénéfice compensera-t-il l'inconvénient? Je pose la question sans la résoudre.

Je continue mon enquête sur le nombre des dissidents réfugiés en Tripolitaine. Ici je rencontre les appréciations les plus disparates. Cela varie de 5000 à 30000. Allons à Tripoli! J'y trouverai peut-être quelque document un peu plus positif.

Gabès, 21 avril.

Le matin, flânerie dans *Coquinville*. Les baraques y sont joliment achalandées; je note surtout un magasin de comestibles où les boîtes de sardines et les bocaux de cornichons forment un étalage très pittoresque.

Après déjeuner, nous montons à cheval. Le général Allegro

part en [illegible] précédé d'un [illegible] cavaliers appartenant au goum des Beni-Zid. C'est le goum de ses préférences; et le goum les justifie par la beauté des chevaux, la richesse du harnachement, l'élégante fantaisie des allures. Nous traversons les villages de l'oasis. Excellent accueil. Les hommes viennent baiser la main du général, les femmes font entendre le *you-you* indigène. Des enfants tout nus et très drôles se baignent dans les rigoles de l'oued Gabès. C'est étonnant, ce qu'il y a d'enfants! Il en sort de tous côtés.

Nous avons cavalcadé par des sentiers adorables jusqu'à l'extrémité de l'oasis; là, se dresse devant nous une côte escarpée avec un étroit chemin, tout juste assez large pour que nos chevaux y passent, et qui côtoie le bord. Un faux pas d'un cheval, et la chute pourrait avoir de vilaines conséquences; mais nos chevaux ont le pied sûr. Les Beni-Zid se sont lancés à l'assaut, et nous faisons comme les Beni-Zid. — Au sommet de la côte, nous sommes en face du camp de Ras-el-Oued. On rassemble les rênes, on se raffermit sur ses étriers et l'on entre fièrement dans l'enceinte du camp, sous les yeux des fantassins qui nous regardent du seuil de leurs baraquements.

Le camp, qui contient 2000 hommes de toutes armes, est commandé par le colonel de la Roque, un officier de haut mérite. Le camp est dans une position salubre, mais chaude, bien installé, du reste. Au cercle des officiers, on nous indique un Arabe assis dans son burnous; c'est le frère d'Ali-ben-Khalifa, chef des dissidents de la Tripolitaine. Il est resté en Tunisie après avoir fait sa soumission. Ne pourrait-on l'employer comme intermédiaire auprès des dissidents? L'autorité française a fait près de lui quelques démarches qu'il n'a pas repoussées; mais son intervention n'a rien produit jusqu'à ce jour.

Nous sommes ici sur la route des Chotts et de la Mer intérieure. Je n'ai nullement le projet d'aller sur place étudier la question. A mon sens, elle est jugée. Les résultats promis par le commandant Roudaire dans l'ordre économique : — fertilisation de contrées stériles, amélioration du climat, développement de la colonisation, — n'ont jamais cessé d'être à l'état de pures hypothèses. On peut les contester, comme on peut les admettre; mais la question de possibilité matérielle domine toutes les autres : or j'estime que cette question a été définitivement tranchée le jour où la commission supérieure instituée par M. de Freycinet a constaté, avec l'assentiment du commandant Roudaire, qu'en raison du niveau élevé des chotts les plus rapprochés de la mer, les chotts Fejej et Djerid, c'était uniquement sur les deux chotts les plus éloignés, Rharsa et Melrir, et sur le petit chott intermédiaire d'Asloudj, que l'opération pouvait porter; or, pour mettre ces trois derniers chotts en communication avec la mer, ce n'est pas un canal de vingt-quatre kilomètres qu'il faut percer à travers le seuil de Gabès, comme M. Roudaire le pensait à l'origine, mais un canal dont la longueur ne saurait être moindre de cent soixante-treize kilomètres. En face d'un pareil fait et malgré la persistante intervention de M. de Lesseps, je ne crois pas qu'il y ait intérêt à poursuivre une entreprise irréalisable.

Nous [illegible] selle arabe m'ont mis dans un état très douloureux, mais encore plus risible. On m'enlève de cheval, on me pose à terre, et je reste debout sur mes jambes immobiles dans la mesure exacte de l'angle que la selle leur a imprimé. Il me faut quelques minutes pour reprendre un regain de flexibilité, et je profite du premier retour à la vie pour gagner péniblement un divan où je m'endors.

On nous apporte des tapis d'Oudref, une petite localité de la plaine de Gabès. Ces tapis sont très éclatants de couleur; le fond en est rouge foncé avec un mélange de raies blanches et noires et de quadrillés blancs.

Au dîner, nous récapitulons les incidents de cette belle journée, de notre course dans cette magnifique oasis.

— C'est là, s'écrie une voix, qu'on ferait un beau parc d'autruches!

Qui a prononcé cette parole? C'est notre ami R..., compétent en la matière.

— Bravo! formons tout de suite une Société!

— Et nous l'appellerons la Société franco-autruchienne!

Nous levons nos verres, et la Société franco-autruchienne de Gabès est fondée.

La mer est basse. Il faut recourir à la monture humaine. Les Arabes nous empoignent qui par une jambe, qui par un bras, qui par la tête; l'ensemble se retrouve dans la barque; un instant après, nous montons l'échelle du *Bastia*.

A mesure que nous nous éloignons de Gabès, le tableau en devient plus admirable, comme pour augmenter nos regrets. La mer superbement bleue, le sable jaune, la verdure des dattiers forment, avec les montagnes roses des Ksours qui se profilent en dents de scie à l'horizon, une mosaïque dans le genre de celle que le chansonnier Nadaud nous a décrite du haut de son navire aérien; seulement la mosaïque africaine doit avoir plus de splendeur, plus de feu, plus d'étincelle que sa rivale d'Europe. Et en même temps tous ces contrastes sont d'une harmonie charmante. Dans cette éclatante diversité rien ne crie.

Notre bande a fait des recrues à Gabès. Nous sommes neuf maintenant, parmi lesquels deux jeunes ménages parisiens. Les dames nous préoccupent un peu, parce que nous voulons descendre à Djerba et nous craignons qu'elles n'hésitent devant la longueur du trajet en barque. Elles sont héroïques. La mer, d'ailleurs, est bonne; le vent largue, c'est-à-dire excellent pour le retour comme pour l'aller; nous nous embarquons et nous filons vers les palmiers que nous apercevons au loin sur la côte, prenant, avec la mer à leurs pieds, des aspects fantastiques de mirage.

Après une heure de navigation, nous débarquons à quelque distance du vieux fort turc, et nous nous dirigeons vers Houm-Soukh par une large allée où nous enfonçons dans le sable; mais la fatigue est rachetée par le spectacle ravissant que le paysage nous offre. Ce sont de beaux palmiers isolés, dans des attitudes très diverses, séparant des maisons blanches, dont émergent deux ou trois coupoles de mosquées et

de marabouts. Ici, pas d'agglomération. L'air circule à son aise. Par ci par là des chameaux qui allongent le cou et des bourriquots qui se roulent. Le ciel d'un bleu très pur. C'est plus oriental que l'Orient.

Djerba est une île qui aurait de l'importance si le débarquement en était plus facile; mais on court risque de tirer des bordées pendant plusieurs heures soit pour l'atteindre, soit pour en revenir, et cette perspective n'est pas encourageante. L'île, occupée par 300 hommes de garnison française, contient 30 000 âmes. Elle forme un gouvernement particulier. Les dattes sont médiocres; mais elle produit des légumes, des pêches, de bons abricots. Les habitants fabriquent des haïks, des tapis, des couvertures très estimés qu'on trouve dans les bazars de Tunis.

Je flâne dans les souks abrités par des planches, dans le quartier maltais; je vois des cafés qui portent des enseignes à la gloire de l'armée française. Un sous-officier français m'accroche et me ramène par le campement. Chemin faisant, il me raconte qu'il y a quelques jours deux de ses camarades ayant maltraité un enfant arabe, l'enfant vint se plaindre au commandant. Ce dernier réunit le bataillon, force les coupables à se nommer, leur fait honte de leur conduite, les rappelle aux égards dus à une population bienveillante et les envoie pour trois jours en cachot. Ai-je besoin de dire si le commandant est populaire parmi les indigènes? Il n'est pas moins aimé de ses troupes. Si l'heure ne me pressait pas, j'irais lui rendre visite; je charge mon guide de lui exprimer mon estime et ma sympathie.

Il se fait tard. Nous remontons en barque. Calme délicieux sur la mer. A bâbord le soleil se couche dans un horizon de pourpre; à tribord la lune, blanche et rose, se lève sur la profondeur uniformément bleue du ciel. Nous courons entre les deux astres, tandis que derrière nous le vieux fort et les palmiers s'enfoncent peu à peu dans la mer.

X.

TRIPOLI. — LES TISSERANDS.

Tripoli, 23 avril.

Toujours l'aspect blanc des villes arabes au soleil levant. Force minarets. Nous nous attendions à quelque chose de plus vaste. Devant nous, sur une terrasse élevée, flotte le pavillon de notre consul général, M. Féraud.

La rade est intéressante, fermée par des rochers qui la protègent, mais qui en rendent l'accès scabreux; il est nécessaire d'en bien connaître les passes. Notre vapeur cherche sa place au milieu des vapeurs de la marine turque, dont l'un nous semble se préparer à partir. On nous affirme pourtant que les officiers de la marine turque, peu sûrs de trouver le bon chemin, n'aiment généralement à se mettre en route que dans le sillage des navires d'Europe. Ces navires turcs sont de beaux bâtiments; le pont n'en est pas mal tenu; mais l'extérieur, la coque, la cuirasse laissent beaucoup à désirer.

Nous descendons à terre. Nous passons sans difficulté à la douane, après avoir décliné nos noms, et nous nous rendons chez notre consul général, où nous trouvons, comme partout chez nos agents, l'accueil le plus empressé.

M. Féraud, ancien interprète militaire, a fait toute sa carrière dans nos possessions d'Afrique. Il les connaît à fond. Il a vu non seulement l'Algérie, mais encore le Maroc. Il est allé à Fez en ambassade. Il connaît le caractère de ces peuples, le parti qu'on peut tirer de leurs qualités et de leurs vices; il parle admirablement leur langue, et c'est là un mérite précieux qui lui a rendu souvent, et par contre-coup à la France, les plus grands services.

Il a su, malgré le discrédit que nos revers de 1871 avaient jeté sur la France, se créer ici une situation très grande. Ce n'a pas toujours été sans risques personnels. Il n'y a pas fort longtemps qu'un soldat turc a voulu l'assassiner, a tiré sur lui. Le consul l'a fait condamner à 500 coups de bâton. C'était la mort. Le jour de l'exécution arrive. Au moment où l'exécuteur des hautes œuvres lève le bâton sur le patient, un janissaire du consulat français se précipite et lui arrête le bras. « C'est assez, la France n'a pas besoin de la mort d'un homme qu'un moment d'entraînement a poussé au crime. Elle a reçu satisfaction. Elle fait grâce. » — Le lendemain tous les officiers de la garnison turque venaient en corps remercier le consul général.

M. Féraud est en très bons termes avec le wali de la province, Rassim pacha, un fonctionnaire très bienveillant, qui parle très bien français, qui lit nos journaux : le *Charivari*, les *Débats*, qui fait venir du *Printemps* les robes de sa femme, et dont le plus vif regret est de ne pas connaître Paris. Au point de vue de nos possessions d'Afrique, ces relations du représentant de la France et du premier fonctionnaire turc sont excellentes. On a bien souvent fait courir le bruit que le sultan était au plus mal avec nous, qu'une armée turque allait venir nous mettre à la raison, nous chasser d'Alger et de Tunis; la crédulité musulmane accueillait aisément ces bruits qui entretenaient une certaine agitation dans nos populations arabes; mais le moyen d'y croire depuis que, dans la rade de Tripoli, nos navires se pavoisent le jour de la fête du sultan et que les navires turcs nous rendent la pareille le 14 juillet!

Notre situation à Tripoli est donc très bonne. Elle est due en grande partie aux habiles efforts de M. Féraud; l'apparition régulière de notre pavillon dans les eaux barbaresques n'a pas été non plus sans influence sur ce résultat. Ce n'est pas une nation aussi affaiblie qu'on voulait bien le dire, celle qui deux fois par semaine envoie sur les côtes tripolitaines ces beaux steamers de la Compagnie transatlantique, portant les couleurs françaises arborées au grand mât.

On a organisé pour l'après-midi une grande promenade dans les environs de la ville. C'est le désert. Tripoli est une conquête de l'homme sur le sable. Nous sommes ici dans le Sahara; la région saharienne confine ici à la Méditerranée. Nous trouvons, en effet, le désert à la porte de la ville, et nous le trouvons aussi dans l'oasis qui dispute son existence au sable envahisseur. Où est notre oasis de Gabès, si fraîche

et si verte avec son eau courante? Ici l'eau n'est pas très profonde, mais elle est sous le sol, et on ne la fait monter qu'à grands renforts de norias.

Notre caravane de bourriquots, sous la conduite de Mohamed, un des janissaires du consulat, monte et descend tour à tour les monticules du désert, qui justifie la description du poète des *Orientales*,

> Et s'étend devant nous, [illegible] plus de sable,
> Comme un [illegible] mer.

Les plis succèdent aux plis, sans limite. Nous irions ainsi jusqu'à Tombouctou. Nos yeux sont fatigués. Nous revenons à l'oasis. Les chemins que nous suivons sont toujours pleins de sable jaune, mais la verdure nous repose un peu. Nous rentrons en ville par une large route poudreuse.

Ce matin, avant de déjeuner à l'hôtel Transatlantique, nous avons fait un petit tour en ville. Tripoli est bientôt vu. Les rues étroites se coupent à angle droit. Les souks ne présentent qu'un intérêt médiocre. Il se fabrique à Tripoli et aux environs d'assez jolis tapis, quelques étoffes; le mouvement d'exportation est faible; il consiste en un peu de poudre d'or, du tripoli (naturellement), de l'alfa, des plumes d'autruche.

Tripoli, 24 avril.

Certes, nous ne voudrions à aucun prix manquer le marché hebdomadaire. Il fait cependant terriblement chaud, et le marché se tient sur le bord de la mer, en plein soleil, en pleine plage de sable; mais on nous a promis toute sorte de jolis spectacles; nous verrons abattre, dépecer, rôtir et manger un chameau. L'hésitation n'est pas possible.

Aux portes de la ville, nous passons devant la caserne et devant le café des officiers, qui a fort bon air. A l'entrée de la plage, nous voyons deux colonnes érigées sur le sable. On dirait que l'une est du marbre de Chemtou. Je n'ose le garantir.

Tout le marché se développe devant nous, et nous l'embrassons d'un coup d'œil. C'est très curieux. Les chameaux sont rangés à part, entre les paquets d'alfa; quant aux marchandises, elles sont étalées de tous côtés; au milieu, sous une tente, un café arabe. Beaucoup de mouvement, beaucoup de nègres, encore plus de négresses. Tous les produits du Soudan : chapeaux, paniers, poteries, objets en cuir, bagues, colliers, étoffes, huile, fruits, légumes, etc. Il doit bien y avoir là trois à quatre mille personnes.

Au fond, sur une petite colline, se trouve le village nègre, caché au milieu de nattes et abrité par des palmiers. L'emplacement est bien choisi.

Il y a quelque temps, le village nègre prit feu pendant la nuit; l'incendie avait été allumé sans nul doute par des jaloux qui voulaient forcer les nègres à déguerpir pour prendre leur place. Les nègres, pourtant, tenaient à rester; ils s'étaient attachés à leurs palmiers, à leur colline; ils désiraient y reconstruire leurs cabanes de paille; mais quelle garantie pouvaient-ils avoir contre un nouveau désastre? S'ils eussent été propriétaires de terrain, le danger eût été moindre : un nouvel incendie du village n'eût été qu'une mauvaise action sans profit pour ses auteurs; mais ils n'occupaient le terrain qu'à titre précaire et par pure tolérance du gouvernement. Dans cet embarras, ils s'adressèrent à M. Féraud. Notre consul général fut touché de leur situation. Il alla trouver le wali et obtint de lui, pour ces pauvres nègres, la concession du sol. Aujourd'hui les nègres sont propriétaires; il sont rebâti, ils sont heureux et ils sont reconnaissants à la France de ce qu'a fait pour eux notre consul.

C'est par des actes de cette sorte que M. Féraud a gagné l'affection des indigènes. Il négocie en ce moment auprès des Touaregs pour obtenir qu'ils lui remettent les papiers de l'expédition Flatters. Si quelqu'un peut gagner ce procès difficile, c'est lui.

La chaleur augmente. Nous avons eu chaud à Gabès, à Djerba, mais nulle part comme ici. Il fait au moins 40 degrés à l'ombre. Comme, en dépit des promesses, on n'abat ni ne dépèce aucun chameau, nous nous réfugions dans un café turc, très hospitalièrement frais, et nous nous accroupissons, le dos au mur, sur une banquette, en face d'un vieux Tripolin qui, accroupi lui-même, fume gravement son narguilé. Au milieu de la salle, quatre soldats turcs, assis par terre, déjeunent d'un déjeuner assurément très frugal. Ces soldats ont bonne mine, de la fierté dans la tournure, sous le délabrement de leurs uniformes. On voit que ce sont de braves gens de guerre, doux et résolus. Il y a beaucoup de bon dans ces caractères résignés des Orientaux. L'armée turque a bien fait voir à Plevna qu'elle ne vaut pas seulement par les souvenirs.

En rentrant à l'hôtel, nous passons devant un parc d'autruches récemment arrivées du Sahara. Elles sont fort belles, quoique le voyage du Sahara soit pour elles une terrible épreuve. Beaucoup restent en route, mais le marchand n'y perd rien. C'est l'histoire des livres de la Sybille. Quand il est mort la moitié du troupeau, les bêtes qui survivent se vendent le double.

La chaleur n'a pas de prise sur D., R. et L., âmes et corps de fer. Ils partent à bourriquots pour herboriser dans le désert; moi, je reste en ville; je veux faire aujourd'hui mes dernières recherches sur les dissidents. Voici, en résumé, ce qui en résulte.

Les écarts si considérables des évaluations qui m'ont été fournies s'expliquent aisément. D'abord, les autorités turques ne tiennent aucun registre de ce qui entre et de ce qui sort. Aucune pièce ne constate les déplacements. Dès lors chacun raconte ce qu'il a vu dans la sphère de son action, et le reste lui échappe. Tel chiffre qu'on donne comme celui de l'émigration totale n'est que le chiffre d'une émigration partielle. D'autre part, les évaluations exagérées ne tiennent pas suffisamment compte des rentrées individuelles qui passent inaperçues. Il y a de plus un domaine inexploré sur lequel une partie des dissidents réside, c'est le pays *de la poudre*, la région désertique qui sépare la Tunisie de la Tripolitaine sans appartenir ni à l'une ni à l'autre et où tout contrôle est impossible. Si l'on tient compte de tous ces éléments de calcul, de toutes ces considérations, si l'on prend une moyenne entre les opinions diverses, j'estime qu'on peut fixer de

quinze à vingt mille le nombre des dissidents qui persistent à ne pas rentrer.

Il importe d'en finir. Ce sont là des bras qui nous manquent; ce sont aussi des éléments de malaise et d'inquiétude.

Les hauts personnages du gouvernement beylical cherchent, dit-on, à maintenir cet état de choses; ils espèrent détourner ainsi l'attention des autorités françaises et avoir plus de facilité pour continuer les abus de l'administration tunisienne. Il faut pourtant reconnaître qu'ils ont encouragé l'année dernière le mouvement de retour, peut-être parce qu'il y avait une récolte exceptionnelle d'olives et que l'émigration fournissait des bras à bon marché.

La véritable cause qui prolonge le séjour des dissidents en Tripolitaine, c'est la crainte de l'accueil qu'ils trouveraient sur le sol tunisien, et, il faut bien le dire, cet accueil n'a pas été toujours de nature à calmer leurs appréhensions, à dissiper leurs méfiances.

L'attitude des caïds vis-à-vis des tribus qui ont repassé la frontière a été quelquefois très coupable; ils ont exigé le rappel de contributions énormes, confisqué les beaux chevaux, les jolies négresses. Il est nécessaire que l'autorité française surveille de près les fonctionnaires tunisiens et qu'elle n'exerce pas une moins grande surveillance sur ses propres fonctionnaires. Il faut surtout qu'elle tienne et qu'elle fasse tenir au beylik les engagements pris en son nom. Rien n'est plus grave aux yeux de l'Arabe qu'un manque de parole. Les Hammamas sont rentrés sous la condition formellement acceptée qu'on ne leur imposerait pas pour caïd un membre d'une tribu qui leur est très antipathique. Le lendemain de leur rentrée, on leur a imposé le caïd dont ils ne voulaient pas. On peut être sûr que cet incident nous a fait singulièrement tort.

Il ne faut pas seulement que l'administration française respecte ses engagements; il faut aussi qu'elle respecte les traditions, les usages, les droits acquis, et c'est ce qu'on n'a pas toujours fait non plus, notamment pour les tribus de l'extrême sud. Les quatre tribus des Ouerghammas ont de tout temps possédé certains privilèges, en récompense des services qu'elles rendent comme gardiennes de la frontière. Ainsi, en ce qui concerne l'impôt de capitation, au lieu de payer par tête, elles payent à forfait à raison de mille têtes chacune. Elles sont dispensées du recrutement, qui, d'ailleurs, dans la régence, ne pèse que sur les habitants des villes; on a néanmoins recruté chez elles pour les compagnies mixtes, et l'on a même retenu les recrues sous les drapeaux au delà du terme stipulé. Ces procédés mauvais les irritent, et cette irritation n'a pas grand chemin à faire pour passer dans les rangs des émigrés qui habitent le pays « de la poudre ».

La plus grosse préoccupation des dissidents, c'est la crainte qu'on ne rappelle les contributions arriérées. Il y en a qui doivent jusqu'à quatorze années d'impôts; on leur dit que le gouvernement français va leur réclamer ces quatorze années tout entières. Que deviendraient-ils alors? On leur saisirait leurs troupeaux, leurs tentes, leurs meubles; ils n'auraient plus qu'à mourir de faim. Mieux vaut rester en Tripolitaine.

Ces craintes sont habilement entretenues par les émissaires d'Ali-ben-Khalifa, qui veut garder sous la main l'armée de ses vieux partisans. Ali-ben-Khalifa, m'affirme-t-on, est campé à deux journées de Tripoli avec 2700 chevaux et environ 10 000 personnes, chiffre qui me semble quelque peu exagéré; il y occupe de beaux pâturages, il a de l'argent; c'est là son centre d'action. Tantôt il effraye les dissidents par le tableau des vengeances françaises qui les attendent au retour; tantôt il les exalte par l'annonce de l'arrivée prochaine d'une armée turque, et les émigrés n'ont pas besoin d'être Arabes pour accueillir volontiers les chimères. Il va même parfois jusqu'à l'emploi de la force, et il interdit absolument le passage aux tribus qui seraient tentées de nous faire leur soumission.

A côté d'Ali-ben-Khalifa il y a une autre influence qui s'exerce dans le même sens, c'est celle de Maddhi, fils du fondateur de la secte religieuse des Snoussi, dont la résidence est dans la Cyrénaïque. Maddhi prophétise et jouit d'une grande autorité qui ne borne pas, comme on sait, son action à la Tripolitaine. Il annonce toujours la défaite prochaine des Français; il avait même prédit qu'un grand mouvement s'accomplirait le 12 novembre 1882 pour l'anniversaire de sa naissance. Le mouvement n'a pas eu lieu par suite des événements d'Égypte; mais, assure Maddhi, ce n'est que partie remise.

Tels sont les ennemis, les influences, les craintes chimériques ou légitimes, contre lesquels nous avons à lutter, et nous ne pouvons lutter qu'à force de loyauté et de franchise. Au reste, ce qui s'est passé depuis deux ans nous autorise à espérer un succès définitif. L'émigration, au début, n'a guère compté moins de 100 000 âmes; la plus grande partie en est rentrée. Il n'en reste plus aujourd'hui que 15 à 20 000 : il est vrai que ce sont les plus tenaces, les plus soupçonneux; mais parmi ces derniers mêmes beaucoup manifestent des dispositions favorables. Les Arabes ont l'amour du pays; ils sont malheureux en Tripolitaine. J'étais chez le consul général au moment où il reçut une délégation des Drid, qui venaient lui exprimer le désir de rentrer à Sousse, mais qui voulaient auparavant connaître l'état du pays et lui demandaient de faciliter le voyage à cinq de leurs émissaires. Les Drid, si l'affaire s'arrangeait, ramèneraient en Tunisie 400 tentes, 700 moutons, 75 chameaux, et l'un d'eux disait au consul : « C'est à toi que nous entendons nous soumettre, parce que tu es le représentant de la France. »

Ce sont là des indices encourageants. Qu'on promette un accueil convenable aux tribus qui rentreront, qu'on leur garantisse que le rappel des impôts ne dépassera pas l'année courante, qu'on leur donne à cet égard, par les bouches les plus autorisées, les assurances les plus éclatantes, les plus précises, qui ne prêtent à aucune équivoque, qu'on leur montre surtout la France soucieuse avant toute chose de garder scrupuleusement la parole donnée, — et le mouvement de retour s'accentuera promptement, subordonné pour quelques-uns à la durée d'engagements pris pour le labourage ou la récolte, mais immédiat pour le plus grand nombre, — et ce sera l'œuvre de la pacification tunisienne définitive-

ment accomplie. Voilà ce que demande la politique, ce que demande également l'humanité; pour une fois qu'elles sont d'accord entre elles, ce serait bien l'occasion de les satisfaire.

Je retrouve à l'hôtel mes coureurs du désert. Ils sont harassés. A cinq heures du soir, le thermomètre marquait 35 degrés à l'air libre et 27 degrés dans le sable.

Tripoli, 25 avril.

Nouvelle promenade dans l'oasis. Visite à quelques beaux jardins. Deux incidents (accidents serait trop dire) nous égayent. Le bourriquot de D... casse sa sous-ventrière et D... roule sous sa bête. Puis la *carrossa,* sorte de tapissière très basse, à quatre places, que j'ai frétée pour mon service personnel, monte inopinément sur une butte; cette voiture inversable verse, et je pique une tête dans le sable. Le janissaire Mohamed accourt tout effaré et allonge à mon malade droit cocher une giffle qui l'envoie rouler à dix pas. Somme toute, c'est le gifflé qui est le plus malade.

J'apprends là que ce brave Mohamed, noir comme l'ébène, n'est pas un nègre, mais un blanc — zuze un peu, s'il était nègre! — et qu'il se fâcherait tout rouge si on lui disait qu'il est nègre. Mais à quel titre se dit-il blanc? Je soumettrai ce mystère ethnologique à mon ami Armand Landrin, conservateur du musée du Trocadéro.

Le soir, grande réception chez le vice-consul d'Espagne, qui nous a fait l'honneur de nous inviter. Nous nous rendons à son invitation. Il fait nuit. Chacun est muni de sa lanterne. Au bas de l'escalier, deux grands janissaires nous attendent avec une grande canne à grosse pomme, comme celle des suisses de nos églises, et nous précèdent jusqu'au premier étage. Le vice-consul et sa femme nous reçoivent avec une courtoisie et une bonne grâce parfaites. Nous trouvons dans les salons le wali de la Tripolitaine et tout le corps consulaire : les consuls d'Angleterre, d'Italie, d'Allemagne, de Grèce, de Hollande, de Belgique; tous ces personnages échangent avec nous quelques paroles aimables. Il y a aussi parmi les invités un général et plusieurs officiers turcs dont la tenue est excellente. On organise un quadrille qui se termine par une boulangère des plus animées.

[illegible]

C'est le jour du départ. Le *Charles-Quint,* qui doit nous emmener à Malte, est entré en rade. Nous bouclons nos valises et nous réglons nos comptes.

Déjeuner d'adieu au consulat général. L'heure marche vite. Nous descendons au quai, où le canot du vapeur nous attend. Embarquement successif des colis et des voyageurs. Nous ne tenons plus à la terre que par l'amarre du canot. Tout est paré. Pousse au large! — Adieu, Afrique!

[illegible]

[illegible]

LE MINISTÈRE DU 14 NOVEMBRE 1881

Son histoire (1)

X.

[illegible]

Comme il faut à la France une politique coloniale, il lui faut aussi une politique commerciale établie sur des bases fixes, et « nos industriels sont assez bien outillés, assez habiles, assez forts pour que cette politique soit celle de la liberté (2) ». « Le libre échange, avait répondu M. Gambetta à M. Thiers dès 1872, c'est la clef de notre prospérité. A côté des intérêts qui protestent et qui disent : Nous demandons qu'on revise les traités, qu'on les étudie à nouveau, il y a l'immense majorité de la population de la France, les consommateurs, qui disent : Nous avons bénéficié de ces traités, nous y avons gagné (3). » Ce qui était vrai au lendemain de la guerre l'était encore bien plus dix ans plus tard. La Chambre de 1877 avait voté un tarif général des douanes qui conciliait heureusement avec les principes vivifiants de la liberté les exigences légitimes du travail national (4). Les grands travaux publics entrepris par le gouvernement étaient destinés à donner un vif essor à nos industries, un vaste développement à notre négoce. C'était donc avec raison que les ministres du 14 novembre avaient affirmé dans leur déclaration : « Le gouvernement entend maintenir et développer le régime des traités de commerce, si nécessaires pour donner aux grandes opérations la fixité dont elles ont besoin (5) ».

M. Gambetta et M. Rouvier ne perdirent pas une heure pour hâter le renouvellement des traités. En commerce comme en politique, n'avoir plus peur de la liberté, ce n'est pas seulement susciter et féconder toutes les activités économiques, c'est encore faire de la meilleure diplomatie. Plus s'abaissent les barrières qui séparent les nations, plus les gouvernements de ces nations sont disposés, presque contraints, à marcher d'accord. Dès la fin de décembre, les traités avec les Pays-Bas (6), le Portugal (7) et la Suède avaient été signés; les bases d'un prochain accord avec l'Espagne et la Suisse étaient arrêtées (8); les conférences avec la Grande-Bretagne étaient en bonne voie. Sir Charles Dilke, sous-secrétaire d'État au *Foreign Office,* vint deux fois à Paris pour aider à aplanir la double difficulté qui arrêtait les négociateurs. D'une part, le gouvernement de la reine réclamait une diminution de droits qui excédait les limites du tarif; le

[illegible] juillet 1883.

[illegible] bre 1881.

[illegible] 1872.

[illegible]

(5) 26 novembre 1881.

(6) 19 décembre.

[illegible]

[illegible]

gouvernement de la république, sur la demande de l'unanimité des Chambres de commerce, proposait, d'autre part, que tous les droits *ad valorem* fussent transformés en droits spécifiques. Mais ni l'un ni l'autre de ces obstacles n'était insurmontable; le désir d'aboutir n'était pas moins vif à Londres qu'à Paris, et M. Gambetta exposait à l'ambassadeur d'Angleterre, qui se laissait toucher, que la crise orientale faisait d'une entente économique, comme d'une alliance politique entre les deux pays, une nécessité de premier ordre.

Le ministre du commerce avait d'ailleurs la tête pleine de projets, non point projets échafaudés à la légère pour prêter un vain éclat à son administration, mais projets préparés et mûris depuis longtemps dans les grandes commissions parlementaires (1), dont le jeune député de Marseille avait été le travailleur le plus acharné, le conseiller le plus sagace, le rapporteur et l'orateur le plus persuasif. La rédaction définitive, dans un congrès réuni à Paris, d'un traité sur la garantie de la propriété industrielle, l'abrogation de la loi du 22 juin 1834 sur les livrets d'ouvriers, une vaste enquête sur la situation économique des colonies, la création d'une commission permanente pour le développement du commerce extérieur, la multiplication des chambres de commerce françaises à l'étranger, l'organisation d'un musée colonial, une spécialisation rigoureuse des services dans son département, étaient les points principaux du programme qui avait été arrêté avec M. Félix Faure. Un projet de loi sur l'importation des viandes de porc de provenance étrangère fut déposé d'urgence à la Chambre. Les deux grandes questions de l'hygiène des ateliers et de la responsabilité des patrons en matière d'accident de fabrique furent mises à l'étude.

Une circulaire du 28 décembre 1881 annonça la revision des instructions surannées sur la comptabilité des caisses d'épargne. L'École des hautes études commerciales fut inaugurée (2) : « Longtemps, en France, dit le ministre, la carrière du négociant a été considérée comme une carrière secondaire. Il faut dissiper ce préjugé aristocratique. Il faut assigner au travail le rang qu'il doit occuper dans notre société moderne. Si nos usines travaillent, si des trains lourdement chargés s'éloignent de nos ports, si nos vaisseaux sillonnent les mers, cette merveilleuse activité est due à l'initiative du négociant qui, du fond de son cabinet, correspond avec le monde entier, dirige de véritables flottes et ouvre au commerce national des contrées jusqu'alors inexplorées. L'École des hautes études doit contribuer à doubler, à décupler cette initiative. » Et, s'adressant aux élèves réunis par la Chambre de commerce de Paris : « Le patriotisme n'est pas l'apanage exclusif du soldat, de l'artiste ou du savant. Le commerce est, lui aussi, l'une des forces des nations, la plus grande peut-être; et quand vous serez appelés à diriger ces puissantes affaires pour lesquelles on vous prépare, n'oubliez jamais que les vieilles nations ne peuvent vivre et prospérer qu'à la condition de s'ouvrir sans cesse des débouchés nouveaux; souvenez-vous toujours que ces produits de l'industrie de la France que vous serez appelés à répandre dans le monde entier sont comme les messagers de la civilisation, de la pensée française. En un mot, soyez à la fois des négociants et des patriotes. »

(1) Commission du budget, dont M. Rouvier avait été deux fois rapporteur général; commission des douanes, commission des chemins de fer, etc.

(2) Discours prononcé, le 4 décembre, à l'inauguration de l'École des hautes études commerciales.

XI.

LE MINISTÈRE DE LA MARINE

Pendant que M. Rouvier réorganisait ainsi son double département, M. Gougeard commençait à appliquer au ministère de la marine, délivré du boulet des colonies, le vaste plan d'ensemble qu'il méditait depuis plusieurs années et dont M. Gambetta avait été un collaborateur très actif. De tous les ministres réformateurs du 14 novembre, M. Gougeard était peut-être le plus hardi, celui qui arrivait aux affaires avec l'idée la plus nette de sa tâche, tâche urgente et pressante, malgré les protestations d'une routine officielle toujours infatuée d'elle-même. A quinze années de distance, l'étude sur *les Arsenaux* était pour la marine de la république ce que la fameuse brochure du général Trochu avait été, en 1867, pour l'organisation militaire de l'empire. Posant pour la première fois la question maritime dans son ensemble, M. Gougeard avait dissipé tous les brouillards qui cachaient, depuis trop longtemps, de redoutables écueils :

« Que l'on prenne bien garde d'entretenir des illusions dangereuses, de tirer de la réussite d'actions partielles (l'affaire de Sfax) dues plutôt à l'énergie des hommes qu'à la valeur des institutions, l'assurance du succès d'une lutte sérieuse sur mer; de dire au pays et surtout de se persuader à soi-même, en prenant des cas particuliers pour les symptômes certains d'un état général : « Il n'y a rien ou presque « rien à faire. » C'est ainsi que le jour des efforts suprêmes, lorsque la nation veut s'appuyer sur une des branches principales de ses institutions militaires et qu'elle la croit pleine de force et de santé, elle risque de ne plus trouver qu'un bois mort qui l'entraîne dans sa chute (1). »

M. Gougeard avait l'ambition d'épargner cette nouvelle déception à son pays.

Depuis l'année terrible, la marine, pour notre public superficiel, c'est le marin. Distrait pendant l'invasion de son champ de bataille naturel, le personnel de l'armée de mer avait fait preuve dans cent combats d'une si admirable vaillance que cette gloire soudaine, succédant à une injuste obscurité, avait ébloui tous les yeux; l'autre partie essentielle de nos institutions maritimes, le *matériel*, en fut presque entièrement oubliée. Un instant, les enquêtes qu'un jeune député avait consignées dans un courageux rapport appelèrent l'attention sur des causes très graves de dégénérescence et d'infériorité, sur l'urgence d'une large revision de nos arsenaux. Mais le cri d'alarme poussé par M. Lamy

(1) *Les Arsenaux de marine*, t. II, préface, p. X.

n'avait pas tardé à se perdre dans le grand tumulte du 16 Mai; et si quelques améliorations de détail furent effectuées par l'amiral Pothuau, aucune des réformes d'ensemble et de fond, qui seules sont fécondes, ne fut même ébauchée. M. Gambetta ne tarda pas à s'apercevoir que la marine souffrait d'un malaise général : si ce n'était pas la maladie, c'était encore moins la santé; l'inquiétude croissait chaque jour chez tous les hommes de mer qui avaient la claire vision de leur tâche et qui, sachant l'ardente sollicitude de M. Gambetta pour tout ce qui concernait la défense nationale, lui faisaient part de leurs craintes. Avec un bugdet considérable dont il n'était guère possible de demander l'augmentation au parlement, et avec un personnel unique au monde, notre marine ne faisait point de progrès; le fonctionnement industriel de nos ports était aussi vicieux qu'onéreux; l'aménagement en était défectueux et arriéré; la multiplication inconsidérée des arsenaux avait éparpillé, non sans un sérieux danger, notre force maritime, la force productive du matériel; les administrations attendaient toujours une règle fixe; nos bâtiments étaient armés de canons inférieurs à ceux de l'Angleterre et de la Prusse; la comptabilité, de plus en plus complexe, était demeurée un banal enregistrement des dépenses effectuées; les prix de revient étaient partout trop élevés; la puissance de l'habitude avait conservé sans raison maints rouages vieillis et caducs; le respect superstitieux du passé étouffait toutes les conceptions nouvelles et consolidait tous les abus. Le président du conseil résolut de tailler dans le vif; il pensa « qu'une volonté persistante et éclairée, uniquement dirigée vers la création d'un instrument de production plus rapide et plus économique, d'un personnel et d'un matériel de combat d'une valeur supérieure, et aussi vers l'amélioration de rouages administratifs rendus plus simples et moins coûteux », pouvait seule arrêter les menaces de décadence, et il fixa son choix sur M. Gougeard.

L'ancien capitaine de vaisseau qui avait été le héros de la bataille du Mans était bien l'homme de l'œuvre projetée. Sorti des cadres de la flotte avant que le génie de la routine eût eu le temps d'endormir sa robuste intelligence, doué d'une remarquable hardiesse de synthèse, ayant appris dans son passage au conseil d'État les règles d'une sage administration, M. Gougeard, l'historien des deux grands fondateurs de notre marine de guerre, était le ministre à la fois audacieux et savant que la situation réclamait. Placé par les circonstances en dehors et au-dessus de tout esprit de corps, détaché de tout particularisme, il était peut-être le seul qui fût bien en possession d'une conception générale, d'un plan d'ensemble.

Tout d'abord, la défense des côtes passa du ministère de la guerre, qui en avait été constamment chargé jusqu'alors, au ministère de la marine. Le ministère de la guerre est trop absorbé par la défense de nos frontières de l'Est; il ne peut apporter ni les mêmes soins ni les mêmes moyens d'action à nos frontières maritimes. Nos rivages ne peuvent être protégés avec efficacité que par la marine; c'est son personnel qu'il faut charger presque exclusivement de la fortification de nos rades et de leur armement. Les ports de mer constituent, en temps de guerre, la base d'opérations de la flotte; Cherbourg, Brest et Toulon doivent être à nos escadres ce que Lille, Toul et Belfort sont à nos armées de terre. Seulement, « si les opérations militaires sur terre peuvent, à la rigueur, être envisagées au double point de vue de l'offensive et de la défensive, on peut dire que, sur mer, la guerre est terminée, la querelle vidée, lorsque l'un des belligérants est réduit à la défensive, renfermé dans un port sans espérance de pouvoir reprendre l'offensive sous peu de temps ». Préparer l'attaque, produire l'instrument de combat en temps de paix; le ravitailler, le réparer, lui offrir un refuge en temps de guerre, tel est le double rôle du port militaire. Et la rade, complément indispensable, doit le précéder. C'est dans ses eaux que la flotte prépare son essor en vue de l'action; que, défaite, elle trouve un abri pour panser ses plaies, reprendre haleine.

La rade doit être d'une sécurité absolue, et cette condition ne peut être obtenue qu'autant qu'elle est fermée par des passes assez étroites pour être facilement défendables avec de l'artillerie, des torpilles fixes, des obstacles improvisés et aussi avec de petits bâtiments appropriés à ce rôle. La sécurité de la rade est-elle douteuse, mieux vaut la mer avec son immensité et la somme des chances heureuses ou malheureuses qu'elle comporte pour les deux adversaires. « Se confier à elle, c'est la résolution que ne doivent pas hésiter à prendre les âmes viriles et les cœurs bien placés. »

Toulon réalise la rade type, parfaitement sûre contre la tempête, mise à l'abri des entreprises de l'ennemi par des digues superbes, offrant aux navires menacés, outre les deux refuges inaccessibles de l'Éguillette et de la Seyne, son port qui répond à toutes les exigences de la guerre moderne. Mais ni Cherbourg, ni Brest, ni Lorient ne sont dans le même cas. Leurs rades et leurs ports, que le ministre visita avec un soin minutieux, réclament des travaux d'amélioration considérables.

La rade de Cherbourg est ouverte à l'ennemi de deux côtés : elle ne peut devenir un abri pour les escadres qu'à la condition d'être fermée, à l'ouest et à l'est, par deux digues prolongées; ses communications avec le port ne sont praticables que durant une fraction insuffisante de la marée : il faut créer un nouvel avant-port.

L'immense rade de Brest, la plus belle du monde pour la marine à voiles, n'offre plus à nos flottes qu'un appui précaire; son goulet, trop profond et trop large, sillonné par de violents courants de marée, est une porte ouverte à tous les torpilleurs et même aux vaisseaux de l'ennemi : il faut, de toute urgence, étendre la rade artificielle entre le port de commerce et les abords de la pointe de Portzie; il faut construire un nouveau port de mille mètres de longueur sur trois cents de large.

Lorient n'offre qu'un mouillage restreint, suffisant tout au plus pour quatre cuirassés, et son port, établi sur les deux rives du Scorff, manque à la fois de quais accostables pour les navires et de largeur utile : tout est à refaire dans cette ancienne création, exclusivement commerciale, de la Compa-

gnie des Indes; ou plutôt, sans qu'il doive cesser de servir d'abri en temps de guerre pour réparer et ravitailler la flotte, Lorient doit être spécialement consacré aux travaux de construction navales.

Quant à Rochefort, avec sa rade complètement ouverte aux entreprises de l'ennemi et son port que la barre rend inaccessible en tout temps pour les grands cuirassés et la plupart des navires de combat, les travaux énormes qu'on devrait entreprendre pour le mettre en état seraient hors de proportion avec les résultats à obtenir; ce ne serait qu'au prix d'immenses sacrifices d'argent et avec l'incertitude du succès que l'on pourrait améliorer la Charente dans la limite des besoins actuels de la marine; un canal maritime ne donnerait lui-même qu'une solution défectueuse et incomplète : il faut avoir le courage de reconnaître l'irrémédiable décadence de Rochefort. Tout ce qu'on peut y faire avec avantage, c'est d'y centraliser les travaux d'artillerie.

Cette règle de la concentration dans un même port des travaux de même nature doit avoir d'ailleurs pour résultat, comme cela a été établi pour la corderie, de provoquer à la fois une diminution de dépense et une augmentation de production. A Lorient, par exemple, la spécialisation du port pour les constructions donnera, avec une action plus efficace, une économie de 40 pour 100 sur les frais généraux.

Ainsi, sauf à Toulon, les rades ni les ports de nos grandes cités maritimes ne sont au point des progrès de la science navale. Pour l'amélioration des rades, on ne saurait établir de loi absolue. Pour l'appropriation des ports, on peut le tenter : le port doit avoir des communications rapides et faciles avec la rade; il faut le mettre à l'abri des attaques directes de l'ennemi, des feux courbes et des bombardements.

A côté des quatre grands ports de guerre, les ports de commerce, à qui les embouchures des rivières suffisent pour abriter les navires, peuvent rendre à la flotte, en temps de guerre, les plus grands services. L'Etat a bien fait de favoriser la création des chantiers et des ateliers privés; c'est de l'argent bien placé. Dans la Manche, Dunkerque, par son rapprochement de l'Allemagne, et le Havre; dans l'Océan, Nantes et Bordeaux; sur la Méditerranée, Marseille, la Seyne et la Ciotat présentent une importance considérable.

Mais, s'il est partisan de l'utilisation, au point de vue du ravitaillement des navires, des ports de refuge « qu'on ne saurait posséder en trop grand nombre », M. Gougeard estime qu'il serait de mauvaise administration de multiplier les établissements de construction, les arsenaux. Ce serait éparpiller ses forces. Le port de refuge n'implique pas précisément l'arsenal. On a fait de ces deux centres une confusion qui ne saurait être prolongée sans danger. Un même remède, la spécialisation des ports, s'impose partout.

Donc chaque port doit être étudié au point de vue du genre de constructions qu'il convient d'y effectuer de préférence. Le type des vaisseaux qui devraient figurer dans la flotte étant de deux sortes — le fer ou l'acier pour le groupe des navires *à action restreinte,* destinés à n'agir que dans les bassins européens; le revêtement en bois avec le doublage en cuivre pour les navires *à action indéfinie,* construits pour agir dans les mers lointaines, — c'est sous le ciel clément du Midi, à Toulon, qu'il faudra exécuter les constructions en bois et les constructions mixtes; les constructions en fer et acier seront concentrées à Cherbourg, Brest et Toulon. C'est à Rochefort, comme on l'a déjà vu, qu'il convient de centraliser les travaux d'artillerie navale : il faut à nos escadres des pièces de gros calibre, se chargeant par la culasse, tout en acier.

Nos ports une fois rendus au rôle véritable que leur assigne leur position géographique et topographique, il convient de reviser leur organisation : M. Gougeard procède à un groupement différent des services et du personnel qui concourent au fonctionnement de l'arsenal (rapport et décret du 25 janvier 1882). Le préfet maritime, centralisant en sa personne les trois pouvoirs (militaire, maritime et administratif), tiendra le sommet de la hiérarchie; à côté de lui, servant d'intermédiaire pour la transmission et l'exécution des ordres, un chef d'état-major général sera chargé de toutes les mesures d'intérêt commun (sûreté, police, troupe, précautions contre l'incendie, etc.) ; les autres services sont répartis en trois groupes : groupe *flotte,* représentant le côté navigation et armement, c'est-à-dire la force militaire maritime organisée et disponible pour l'action de mer; — groupe *usine,* représentant l'activité industrielle, la force productrice du matériel naval; — groupe *approvisionnements généraux, vivres, hôpitaux et prisons.* Le premier groupe sera placé sous les ordres du major général de la flotte; un ingénieur général dirigera le second groupe; le troisième sera confié à un commissaire général. La fusion des trois anciennes directions des constructions navales, de l'artillerie et des mouvements des ports, la réunion des magasins spéciaux au magasin général, serviront de préface à la création d'un corps d'ingénieurs-constructeurs spécialement affecté à la production, dans une usine unique, puissamment outillée, de tout le matériel d'artillerie. Les ports se borneront, à l'avenir, à la réparation et à la mise en place des bouches à feu; l'usine centrale détachera à cet effet des membres d'une section spéciale.

En résumé, le ministre rompt hardiment avec toutes les routines : pour l'administration des arsenaux comme pour l'aménagement des ports, ce sont les principes de la spécialisation qu'il applique; c'est de la spécialisation qu'il fait résulter partout et la simplification des rouages et la diminution des dépenses; c'est de là qu'il attend une exécution plus rapide et des procédés de plus en plus perfectionnés. Qu'il s'agisse de la fabrication des bouches à feu ou des constructions navales, il n'y a de progrès possible que par l'appropriation et la délimitation des services. L'ordonnance de 1844, après celle de 1776, veut que l'instrument de guerre, le navire, soit construit par ceux qui s'en servent. M. Gougeard est, avec raison, de l'avis contraire : « L'instrument de guerre doit être produit tout simplement par celui qui a appris à le construire et dont le mode d'éducation et d'instruction aura été spécialement dirigé vers ce but. »

Est-ce à dire que les officiers de marine doivent rester absolument étrangers à la construction des navires? Point du tout. Leur expérience professionnelle leur assigne le pre-

mier rôle dans les conseils techniques pour la détermination des conditions propres à assurer au navire le maximum de puissance militaire. A la fois témoins et acteurs dans l'évolution tactique qui modifie sans cesse les engins de la guerre maritime, ils sont les seuls juges autorisés pour indiquer les modifications à apporter au navire, les types. Mais l'ingénieur les ramènera, quand ils voudront s'en écarter, au respect des nécessités pratiques et industrielles.

Les attributions du constructeur bien définies, il importe de veiller à ce que la production s'effectue de la manière la moins onéreuse pour les finances de l'État. Le budget de la marine, depuis un demi-siècle, est conçu en dehors de toutes les règles d'une saine comptabilité : l'unité d'ordonnancement est une cause perpétuelle de désordre; avec la confusion des services qui, placés sous des chefs différents, devraient être indépendants les uns des autres, la vieille procédure ne fournit ni moyen d'appréciation et de contrôle ni criterium sérieux pour la régularité de la gestion administrative et de la valeur des résultats obtenus. M. Gougeard cherche et trouve le remède à ces maux divers : il prescrit que les comptes soient établis par arsenal, par port, que la comptabilité soit centralisée, que l'ingenieur chargé des constructions navales soit responsable de l'argent qui lui est confié pour payer son personnel et son matériel, comme il est déjà responsable de son matériel et de son personnel; enfin que le contrôle soit un et exempt de toute subordination. « Lorsqu'il est exercé par des autorités multiples et parallèles, il s'énerve et s'annihile par la division et le renvoi des responsabilités. » « La séparation des attributions du contrôle et de l'administration doit exercer une influence analogue à celle qu'exerce, dans l'ordre politique, la séparation des pouvoirs. » — Quant à la caisse des invalides, « outillage vieilli et caduc qui constitue, sans aucune compensation pour personne, une dérogation grave au droit commun », un projet de loi, déposé à la Chambre d'accord avec les ministres des finances, du commerce et des postes, en propose la suppression (1).

Enfin le grand problème, toujours pendant, de l'inscription est remis à l'étude : il faut la militariser; les inscrits devront être entretenus dans un contact fréquent avec les officiers de vaisseau, qui sont leurs protecteurs-nés; comme la flotte moderne n'exige plus autant de bras que les escadres à voiles, ils devront être organisés en vue du service dans les armées de terre; le ministre de la guerre doit réserver à ces nouveaux bataillons une place au feu.

Pour élever le niveau intellectuel des officiers et assurer le rajeunissement des cadres, il sera établi à Paris une Ecole supérieure de marine, sur le modèle de l'Ecole supérieure de guerre (décret du 25 janvier 1882) (2). Un arrêté sur l'établissement d'une liste générale d'embarquement doit avoir pour conséquence d'utiliser l'emploi du temps des lieutenants et enseignes de vaisseau pendant leur séjour à

(1) [illegible]

(2) [illegible] à Paris l'École d'application du génie maritime.

terre, d'égaliser leurs chances d'avenir, de rendre vaines les intrigues locales qui abaissent les caractères (24 janvier).

Telle est l'œuvre ébauchée par M. Gougeard; elle reprenait, en la rajeunissant, la tradition des grands ministres civils de la marine; réalisée, elle eût porté nos institutions navales à un haut degré de perfection. Ici comme partout ailleurs, c'est le temps seul qui a manqué.

[illegible]

NOTES ET IMPRESSIONS

Je crois qu'il serait de toute impossibilité de faire le dénombrement des plages où, chaque été, les Parisiens se rendent pour prendre les bains de mer. Il s'en crée tous les jours de nouvelles. Ouvrez plutôt le petit prospectus que la compagnie de l'Ouest met à votre disposition, au bureau des renseignements, et dites-moi si, à part huit ou dix plages célèbres et consacrées, la plupart de celles qui y sont énumérées avec les moyens d'y parvenir, ne vous sont pas aussi inconnues que les stations balnéaires du Tonkin et de la Mandchourie.

On a recommandé à un baryton, à un homme de lettres chargé de famille un petit coin au bord de la mer où il n'y a encore personne, où l'un et l'autre pourront trouver le repos, la solitude et la vie à bon marché; ils ont l'imprudence d'annoncer leur départ au « Monsieur de l'orchestre » ou d'apposer au bas d'un article de journal ou de revue le nom de ce petit pays hier inconnu. Il n'en faut pas davantage. Deux lignes dans un journal suffisent pour attirer du monde à X.-sur-Mer et à lui donner droit de plage. L'année suivante, vous serez étonné du nombre de personnes qui iront passer la saison des bains à X.-sur-Mer. Grâce au baryton et au journaliste, c'est une plage lancée. Aussi vous pensez si la présence d'une célébrité! — rarement ennemie d'une violente réclame — est vivement recherchée par la spéculation qui ne tarde pas à s'abattre sur le pays.

C'est le baryton actuellement qui tient la corde. Il a beaucoup augmenté, mais il est encore abordable. L'étoile n'est pas à la portée de tout le monde. Voici généralement comment les choses se passent : la société qui se *met à la tête d'une plage* commence par faire présent à certains artistes en vogue, aimés du public et dont les noms se trouvent tous les jours répétés plusieurs fois dans les journaux, de quelques mètres de terrain ordinairement mal placés, sur la grand'-route, et leur *facilite* la construction d'une villa. Rien de mieux, n'est-ce pas? de plus aimable, de plus gracieux. Mais en échange de ces bons procédés est-ce qu'on ne demande rien à ces artistes? Attendez, nous y voici. On leur demande d'abord leurs noms, qui servent d'amorce comme les « grands-croix » dans les conseils d'administrations financières et ensuite leurs différents talents, que la société mettra à contribution chaque fois qu'elle en aura besoin. Ce ne sera pas une sinécure, et les malheureux artistes, sur le dos ou le

gosier desquels on bat monnaie, ne viendront pas aux bains de mer pour se reposer.

Dès le mois de juin trois ou quatre journaux annoncent dans leurs « déplacements et villégiatures » l'arrivée de Mme A ou de M. B à X.-sur-Mer, tandis qu'ils sont encore pour cinq ou six semaines à Paris. Une fois à X.-sur-Mer, monsieur A, madame B, il va falloir vous mettre au travail. Outre les représentations auxquelles vous avez promis d'offrir votre concours, ce sera tous les soirs quelque chose : construction d'église, d'hôpital, de crèche, d'ouvroir, d'asile, caisse de retraite des garçons baigneurs, œuvre des vieux peignoirs, etc., etc., toutes occasions pour vous de faire prendre l'air — de la mer — à la grande scène des *bijoux*, à la *folie* d'Ophélie et aux nombreux monologues qui ont fait la joie des salons parisiens cet hiver. Pas un sinistre sur la côte sans que vous soyiez obligés de chanter ou de monologuer. Il n'y a que demi-mal quand l'affaire donne de beaux dividendes, mais dans le cas contraire quel désastre! Vous vous seriez payé six maisons avec le travail auquel vous avez été condamnés pendant la saison si vous vous étiez fait payer vos cachets. Aussi les malheureux artistes ainsi exploités voient-ils arriver avec joie la fin de leurs vacances. Ils reviennent à Paris absolument fourbus. L'administration pensant déjà à la saison prochaine fait passer une note au journal qui « est dans l'affaire », qui lui est tout dévoué, disant, lors des rentrées de Mme A et du comédien B, que jamais Mme A n'a été *aussi en voix* et que le jeune B, cet émule de Delaunay ou de Coquelin, est en passe d'être nommé sociétaire.

Aujourd'hui, aussitôt qu'un petit bain de mer, la moindre plage de famille arrive à être un peu fréquentée, à *prendre*, comme on dit, un Casino émerge des sables de la plage. Rien de mieux. Le Casino a son utilité, sa raison d'être : les jours de pluie, on lit les journaux, on fait danser la jeunesse. Il faut penser aux malheureux, aux isolés qui n'habitent pas en famille des « villas somptueuses », mais se contentent d'un appartement au-dessus de la boutique du pharmacien, du boulanger ou de l'épicier. Si on s'en tenait là! Mais immédiatement le directeur du Casino, qui ne recule devant aucun sacrifice, annonce des représentations de Mme Judic, de Mme Théo ou de Mlle Granier, des bals blancs, des kermesses, des tirs aux pigeons, des courses, des rally-papers, des prestidigitateurs, des concerts de musique classique, etc., etc. Si ce programme peut allécher une famille havanaise, quelques Valaques et des Péruviens, combien de personnes n'éloigne-t-il pas qui trouvent qu'elles ont suffisamment applaudi Mme Judic ou Mlle Granier cet hiver, qu'elles ont été très convenablement étrillées à toutes les kermesses auxquelles elles ont été obligées d'assister, qui ont des courses et des tirs aux pigeons de Monte-Carlo par-dessus les oreilles, qui viennent justement aux bains de mer pour reposer leurs fillettes des bals blancs, qui enfin sont abonnées de mère en fille au Conservatoire depuis sa fondation? Trouville suffit à ces infatigables qui ont besoin de se croire dans leur avant-scène à l'Opéra, dans leur fauteuil aux Français, à leurs premières, dans leurs tribunes sur les champs de courses, sur la terrasse ou le balcon de leurs clubs, pour pouvoir quitter Paris pendant trois semaines. Pourquoi irait-on chercher au fond de la Bretagne, à grandes dépenses de temps et d'argent, ce qu'on peut trouver à quelques heures de Paris?

Quand donc comprendra-t-on que ce qui attire dans un endroit éloigne dans un autre? N'est-ce pas là le mal de la crise que traversent actuellement les bains de mer? Les directeurs de sociétés balnéaires ont fait un mauvais raisonnement. Ils se sont dit que puisque Trouville avait tant de succès, il fallait faire d'autres Trouville. Ils se sont mis à l'œuvre et, société au capital de plusieurs millions, ont créé des Trouville, élevé des hôtels monstres et couvert Paris d'affiches et de boniments. Aussi qu'est-il arrivé à ces plages de famille qui ne voulurent plus être des plages de famille? Leurs allures tapageuses, qui d'ailleurs leur seyaient fort mal, leur ont fait perdre la clientèle de leurs habitués, et la clientèle genre Trouville, trois cent soixante chambres dans chaque hôtel avec leurs ascenseurs l'attendent encore. Tandis qu'autrefois quand une famille s'était plu dans une station de bains de mer quelconque, il était rare qu'elle n'embouchât pas la trompette de la reconnaissance et n'entraînât derrière elle, la saison suivante, le ban et l'arrière-ban de ses connaissances. Elle recommandait son bain de mer *urbi et orbi* et, par ses récits paridisiaques, enflammait les plus tièdes. On voyait quelquefois même des dames du meilleur monde se métamorphoser en directrices d'agence de location. On venait chez elles aux renseignements. — Excusez-moi, madame, de me présenter chez vous sans avoir l'honneur de vous connaître; mais j'ai appris que vous aviez passé la saison dernière à X.-les-Bains... — Parfaitement, je suis trop heureuse..., et patati patata.

La dame qui a tellement envie d'aller à X.-les-Bains fait subir à la dame qui s'y est tellement plu un véritable interrogatoire de juge d'instruction.

— La plage? Splendide. Unie. Pas un galet. On n'a même pas besoin de surveiller les enfants.

— La vie? L'âge d'or. La viande à quatorze sous, le beurre à vingt-quatre. Je suis honteuse, madame, d'entrer dans ces détails.

— Je vous en prie, madame.

— Pas un sou d'argent de poche à dépenser. Il n'y a comme boutique qu'une épicerie et un chaudronnier.

— Le poisson? Pour rien. A ne savoir qu'en faire. Nous avons eu une fois un bar qui pesait dix-huit livres et que je n'avais payé que trois francs.

— Un médecin? Excellent pour les enfants.

— Un hôtel? Une bonne auberge, quatre francs par jour tout compris et à discrétion et indiscrétion. Société charmante. Très bien composé.

— Toilette? On ne sait pas ce que c'est. Mes enfants vont nu-pieds et portent des chapeaux à dix-neuf sous. Moi, je n'ai pas quitté un peignoir de quatre-vingt-quinze.

Si on ne s'embrasse pas au nom de X.-les-Bains, le paradis retrouvé au bord de la mer, on était bien près en se quittant de devenir intimes. Heureuse de ces renseigne-

ments, rayonnante de la joie qu'elle va causer aux siens, la dame rentre chez elle. Elle aurait arrêté les passants pour les entrainer à X.-les-Bains. Dans sa distraction elle se heurte contre une échelle et manque de précipiter par terre un colleur d'affiches avec son pot à colle, son papier et sa brosse. Que voit-elle?

INAUGURATION DU GRAND HOTEL
DE X.-LES-BAINS

Chambres depuis huit francs. Concerts, bals tous les soirs.

Elle n'en lit pas davantage. Elle est revenue de X.-les-Bains.

Plantez votre tente un kilomètre plus loin, le même mouvement se produit. A mesure que le flot Judic-Théo-Granier envahit toutes les plages, le désert se fait. L'évolution est accomplie. On revient au point de départ. Ce sont les billets circulaires, l'Italie, la Suisse, le Tyrol, qui ont bénéficié des exigences et des extravagances des maîtres d'hôtel et des directeurs de casino. A moins de faire une saison hygiénique on ne séjourne plus. On descend à l'hôtel. On circule.

Si les malfaiteurs qui ont mis toutes les plages de France en taille réglée n'avaient nui qu'à eux-mêmes et à la bourse de leurs actionnaires, nous nous réjouirions sincèrement; mais, hélas! le mal est sans remède. Les misérables ont tout détruit. Ils ont laissé le pays dénaturé, saccagé, dévasté, déboisé. La conformation même du sol a été bouleversée. Les rochers ont été minés pour fournir la pierre des murailles qui les remplacent. Plus de genêts, plus d'ajoncs, plus de bruyères, plus de ces mauves staticées sur les falaises aplaties, égalisées, morcelées comme au Raincy ou au Vésinet (propriétaire en trente ans, cinquante centimes d'annuités par semaine). Ce n'est plus qu'une vaste perspective de plantations de choux, de lawn-tennis et de boulevards coupés à angles droits, bordés d'horribles et prétentieuses maisons, plus bêtes les unes que les autres et dénominées la plupart du temps d'une façon si idiote que le cœur vous manque pour les habiter : *le Nid, la Fauvette, Serpolette, les Batignolles, la Villette,* etc., etc. Les chênes, les saules, les peupliers, les ormes ont été jetés bas pour faire face aux premières dépenses et ont été remplacés par ces malheureux platanes, qui résistent crânement au rôle odieux qu'on veut leur faire jouer. Ils ne poussent jamais. Les vallées si fraîches, traversées de jolis ruisseaux, remplies de fougères, sont recouvertes de cités ouvrières, bâties au point de vue philanthropique, où les fièvres et les rhumatismes sont le plus clair des bénéfices des misérables qui sont forcés de les habiter. Plus de ces jolies chaumières aux toits couverts de mousse et de lichen, qui prenaient à chaque saison des tons différents et le long desquelles grimpaient amoureusement la vigne et la sauge pourpre. A la place de tout cela une bonne usine à gaz au milieu d'une plaine aride, des jalons posés dans toutes les directions indiquant le chemin que parcourra le futur tramway. Les fours à briques, les fours à chaux, les scieries mécaniques, remplacent les dernières loges de sabotiers. Les jolies églises gothiques, entourées d'arbres séculaires et de vieilles pierres tombales, de croix du moyen âge, d'ossuaires couverts d'inscriptions si naïves, cet éternel de la mort contemplant l'éternel de l'océan, on veut le mettre à bas. Curés et vicaires pris de la rage de la bâtisse partent, pleins d'enthousiasme, pour cette nouvelle croisade, et vont à domicile rançonner les baigneurs afin de mettre leur bon Dieu dans un immeuble tout battant neuf. Ils pensent peut-être que la quête dans une belle église, une église qui se respecte, sera plus copieuse et qu'en pièces d'argent le cuivre sera changé. Les promenades disparaissent les unes après les autres, mais on a l'avenue du Casino, le boulevard de l'Avenir, la rue des Boutiques, à l'instar de Levallois-Perret.

Le même désastre a atteint ce qui restait du costume primitif. Quand on revenait d'Angleterre autrefois la vue était agréablement rafraîchie par ces jolies petites coiffes blanches comme neige, donnant un air si propre et si avenant aux visages qu'elles encadrent et qui faisaient oublier le sentiment de tristesse et de dégoût inspiré par les toilettes frippées, les chapeaux à fleurs déformés des ivrognesses de Londres. Aujourd'hui la paysanne arbore les vieux chapeaux qui ont cessé de plaire, les vieilles jupes qui ont balayé la plage, laissées dans les armoires par les locataires. On les voit dans ces toilettes venir chercher à domicile les eaux grasses pour nourrir le cochon, le seul qui, jusqu'à présent, n'a pas subi de métamorphose. *De profundis* sur *Ananigous,* sur *Pierre le Marin.* On ne chante plus que *la Mascotte* et les dernières nouveautés de l'Alcazar. Il y a un tel sentiment d'horreur et de réprobation dans toute la nature que les poissons même, les crevettes surtout, s'enfuient au loin.

Vous m'accorderez que la nature vaut bien les monuments historiques, voire même les arènes, et qu'on pourrait faire pour elle ce qu'on fait tous les jours pour eux. Dans cette multitude de commissions et de sous-commissions n'y aurait-il pas place pour un projet de société protectrice, conservatrice de la configuration de la nature? On peut reboiser nos forêts défrichées ; mais nos rochers de basalte, de diorite et de granit coloré, quel soulèvement du sol nous les fera apparaître de nouveau?

X.

BULLETIN

Chronique de la semaine

Actes officiels. — Le 2 août, M. Seignac, commandant de Nossi-Bé, est nommé gouverneur du Sénégal en remplacement de M. Servatius, décédé. Le 3, M. Foucher de Careil, sénateur, est nommé ambassadeur de la république française à Vienne.

Élections législatives. — Le 5 août, M. Papinaud, radical, est élu dans l'arrondissement de Narbonne.

Cochinchine. — Une dépêche de Saïgon, en date du 3 août, annonce la mort de Tu-Duc, empereur d'Annam.

Espagne. — Le 7 août, révoltes militaires à Badajoz, à Santo-Domingo et à Barcelone. L'état de siège est proclamé dans toute l'Espagne.

Bibliographie

M. E. Levasseur, de l'Institut, publie une quatrième édition de son *Précis d'économie politique*. En voici la préface :

« En 1864, M. Marguerin, directeur de l'École municipale Turgot, remettait au préfet de la Seine un *Rapport sur l'enseignement des classes moyennes et des classes ouvrières en Angleterre;* il y montrait l'importance des notions économiques dans un enseignement industriel, et il y insérait le programme d'un *Cours d'économie industrielle et commerciale* qu'il nous avait demandé de rédiger, et qui est devenu le fonds du programme officiel de l'enseignement secondaire spécial en 1866.

« Certaines appréhensions à l'égard d'une science nouvelle et encore contestée ne permirent pas d'employer alors l'expression d'économie politique. Mais, comme le nouvel enseignement allait s'adresser non seulement à des élèves de Paris, mais à des élèves de toutes les parties de la France, le programme fut étendu et reçut le titre d'*économie rurale, industrielle et commerciale.* C'est pour répondre à ce programme que nous avons composé à cette époque le *Cours d'économie rurale, industrielle et commerciale.*

« Depuis ce temps, l'économie politique, plus justement appréciée, a pris officiellement rang non seulement dans l'enseignement industriel, mais dans les Facultés de droit et même dans l'enseignement secondaire classique. Elle n'a plus besoin de dissimuler son nom. Aussi, dans les nouveaux programmes de l'enseignement secondaire spécial de 1882, figure-t-elle sous le titre d'*économie politique,* avec la division classique en production, répartition, circulation et consommation.

« C'est conformément à cette division générale que nous avons écrit ce *Précis d'économie politique* dans lequel, suivant l'ordre qui nous a paru le plus convenable, nous avons traité toutes les matières indiquées au programme.

« Ces matières diffèrent quelque peu de notre précédent volume : si la partie historique a dû être abrégée pour se réduire aux proportions d'un précis, d'autres parties telles que l'assistance, la population, les fonctions de l'État et les finances, ont été développées. La classification se trouve être plus logique et l'enchaînement des démonstrations doit y avoir gagné.

« Le fonds de la doctrine est resté le même. Si, sur certains points, la manière de présenter et de résoudre les questions peut paraître nouvelle au lecteur, il s'apercevra que le désir de faire mieux comprendre les arguments et de demeurer fidèle à la vérité des faits observés nous a seul inspiré. Nous ne craignons pas d'envisager les problèmes tels qu'ils se posent dans la société contemporaine ; mais nous ne croyons pas nécessaire pour cela de prétendre à transformer la science économique; car nous pensons que, malgré quelques divergences, la plupart des principes fondamentaux sur lesquels les maîtres l'ont fondée ont besoin d'être affermis et complétés plutôt que changés. Notre but est moins d'innover que de dire des choses justes en termes clairs et précis, afin d'instruire. »

Répertoire des travaux historiques

Le comité des travaux historiques a entrepris l'année dernière une publication périodique qui rendra certainement de grands services aux érudits. C'est un *Répertoire des travaux historiques* (1) qui ont paru dans le courant de l'année précédente. On sait combien il est difficile, la plupart du temps, de dresser une bibliographie complète sur une époque ou sur un sujet déterminé. De tous les mémoires publiés par les Sociétés savantes de province, de tant de plaquettes ou d'articles insérés dans des recueils parfois peu connus, on ne peut jamais affirmer qu'on n'a rien omis. Les faits signalés comme inconnus par un historien ont parfois été découverts longtemps auparavant par quelque autre dont le travail est resté ignoré, ou bien on reste privé de documents dont la connaissance aurait été utile. Donc, d'une part, perte de temps pour rechercher les travaux qui peuvent servir à l'élaboration d'une œuvre nouvelle, et, d'autre part, certitude presque absolue qu'on omet certains de ces travaux.

Le *Répertoire* publié par une commission dont M. Georges Picot est le président est un instrument de travail fort utile qui permet à l'historien de se procurer immédiatement la liste complète des publications qui peuvent l'intéresser. Les *Revues,* les *Mémoires,* les ouvrages de toute nature sont indiqués. Le *Répertoire* ne se limite pas aux travaux publiés en France; il comprend en outre ceux qui, publiés à l'étranger, intéressent l'histoire, les monuments ou la langue de la France. Une table des matières très complète termine le volume et résume les mentions du *Répertoire* par noms d'auteurs, par époques, par pays, par sujets.

Le comité des travaux historiques était seul en situation d'entreprendre cette publication, car seul il pouvait avoir la certitude que rien ne lui échapperait; et être complet, en pareille matière, c'est la qualité essentielle. Il faut donc le remercier très vivement de son initiative. Peut-être cependant y a-t-il quelques observations à présenter sur l'exécution. Le *Répertoire* paraît par fascicules trimestriels dont chacun contient le dépouillement d'un certain nombre de périodiques français et étrangers, de volumes des Sociétés savantes et l'analyse critique d'ouvrages. Ce mode de publication s'expliquerait si chaque fascicule contenait l'indication des travaux parus dans le trimestre précédent; mais il n'en est rien, puisque la première année, qui vient d'être terminée, comprend les travaux parus en 1881. Il y aurait, croyons-nous, avantage à changer le mode de publication et à livrer l'année complète en une seule fois. On pourrait ainsi faire dans le *Répertoire* de grandes divisions : périodiques français, périodiques étrangers, Sociétés savantes, classer l'analyse des volumes par sujets et par époques. Il nous semble que cette modification, sans rien changer au fond même du *Répertoire,* qui ne soulève aucune critique, présenterait dans la forme et dans l'agencement du volume d'assez sérieux avantages.

G. de N.

Faits divers

— Les registres des universités allemandes accusent pour l'été de 1883 une augmentation sensible du nombre des inscriptions. L'université de Berlin a définitivement pris la

(1) *Répertoire des travaux historiques*, contenant l'analyse des publications faites en France et [illegible] sur l'histoire, les monuments et la langue de la France pendant l'année 1881. In-8°, Imprimerie nationale. — Hachette et Cie.

tête, et de beaucoup. Elle a 4062 étudiants, contre 3097 à Leipzig, qui avait, il n'y a pas encore longtemps, le premier rang. Iéna est parmi les dernières, malgré le bon marché de la vie et la présence de professeurs tels que Hæckel et Lipsius.

— Les propriétaires du *Times* ont l'intention de publier un journal à un sou, appelé *the Summary* (*le Sommaire*) qui donnera le résumé du *Times*, moins les articles de fond.

— Mme Michelet prépare un volume sur la jeunesse de son mari, dans les papiers duquel elle a trouvé des notes et fragments autobiographiques.

— Louis Veuillot a laissé de nombreux papiers. Son frère va en publier 6 volumes : 2 vol. d'*Œuvres inédites*, 2 vol. intitulés : *Derniers mélanges* et 2 vol. de *Correspondance*.

— Une des bibliothèques de New-York a été obligée de promettre une récompense à la personne qui aiderait à découvrir les voleurs et mutilateurs de livres. Les voleurs de livres rares sont de tous les pays. Ce qui est bien américain, d'un peuple connaissant la valeur du temps, c'est l'habitude de découper dans un livre ou un dictionnaire le renseignement dont on a besoin, parce qu'en effet c'est plus vite fait que de copier.

— La *Gegenwart* (Berlin) se préoccupe des sympathies qui pourraient exister entre la France et les nations slaves du sud-est de l'Europe : Tchèques, Slovènes, Valaques, Serbes Croates. « Bien que ces peuples, dit la *Gegenwart*, et aussi les Magyares, doivent leur culture au peuple allemand, bien qu'aujourd'hui encore ce soit au moyen de la langue allemande qu'ils entretiennent des relations avec la haute culture européenne, ils donnent néanmoins de nombreux signes d'une disposition anti-allemande dont les Français espèrent tirer profit. »

Voilà qui est clair. La « disposition anti-allemande » dont parle la *Gegenwart* a d'ailleurs été constatée si souvent par la presse germanique qu'elle devient une banalité. L'article conclut néanmoins en ces termes : « L'empire allemand n'a pas un ennemi dans le sud-est de l'Europe. Les courants antiallemands qu'on y remarque ont, pour la plupart, des causes étrangères à la politique et sont dirigés contre le *Schulverein* allemand, contre des Allemands isolés, en particulier contre les Austro-Allemands, les fonctionnaires viennois, les juifs austro-allemands, mais pas du tout contre l'empire allemand. Ni en Serbie ou en Roumanie, ni en Autriche ou en Hongrie, il n'existe un peuple ou un parti important qui nourrisse, même en secret, des sentiments hostiles à l'empire allemand. » En d'autres termes, les Slaves adorent les Allemands, ce sont les Autrichiens qu'ils haïssent.

Le gérant : [illegible]

Semaine économique et financière

Il y aurait mauvaise grâce à ne pas reconnaître que le marché a eu, pendant cette huitaine, une attitude beaucoup plus satisfaisante. Les progrès faits la semaine précédente avaient été non seulement maintenus, mais affirmés de nouveau et même dépassés. La différence des prix, il est vrai, n'était pas excessive; mais la tendance s'était généralisée et les bonnes valeurs de crédit, depuis si longtemps délaissées, s'étaient vues assez vivement recherchées. On a pu en augurer que la grande spéculation songeait à profiter de ce dernier mois de morte saison pour prendre position en vue d'une campagne d'automne. Tout était de nature à l'y convier : la bonne tenue du marché du comptant, le chômage de la politique, l'aplanissement ou l'ajournement de toutes les questions qui avaient jusqu'ici conseillé la réserve, et enfin le désir général de secouer l'engourdissement qui pèse depuis plus d'un an sur toutes les affaires.

Faut-il admettre que ces bonnes dispositions vont encore une fois se trouver ajournées ou réduites à néant? Ce serait mettre en doute la consistance des causes qui les avaient fait naître. Ce qui est vrai, c'est que l'amélioration, ne pouvant et ne devant venir que par les capitaux de l'épargne, ne pourra et ne devra être que lente et progressive; loin d'être le remorqueur, la spéculation se laissera remorquer; elle ne procédera que par petites étapes, suivies de petites réactions; aussitôt qu'elle aura quelques maigres bénéfices, elle s'empressera de les réaliser, sauf à se remettre dans le mouvement le lendemain. Ces intermittences auront leur avantage; elles raffermiront le terrain et préviendront les emportements non justifiés.

C'est précisément à un de ces moments de halte et de réflexion que sont survenues les nouvelles des agitations espagnoles; elles ont eu pour effet d'accélérer les réalisations de bénéfices et de rendre l'arrêt plus marqué; mais elles n'affectent pas directement les causes qui avaient motivé les velléités de confiance, et il ne paraît pas qu'elles soient de nature à faire renoncer d'une façon irrévocable aux espérances que l'on avait conçues. Nos rentes sont revenues, à peu de chose près, à leurs cours de la semaine dernière; mais la plupart des valeurs ont conservé, à peu près intacte, l'amélioration qu'elles avaient réalisée.

Il a été parfaitement compris que le crédit public allait être le premier à bénéficier des arrangements conclus avec les chemins de fer; aussi est-ce d'abord sur nos fonds d'Etat que les premiers indices d'amélioration se sont manifestés. Un moment on a pu croire que la spéculation allait essayer d'exploiter la conclusion de ces arrangements en imprimant une agitation factice aux cours des titres des grandes Compagnies; on semble être revenu à une appréciation plus saine de la situation. Sans doute ces titres auront à profiter de la sécurité plus grande qui est faite à leur avenir et qui justifie leur fermeté actuelle; mais, avant de se lancer vers des cours plus élevés, il conviendra d'attendre que les résultats des nouvelles conventions aient pu être plus exactement mesurés.

Le conseil d'administration de la Compagnie de Suez a tenu avant-hier sa séance mensuelle ordinaire sous la présidence de M. de Lesseps; les trois administrateurs anglais assistaient à la réunion. Le conseil a approuvé dans tous ses termes la lettre écrite, le 20 juillet, à M. W. Gladstone par

M. de Lesseps, et il a adopté à l'unanimité, comme *délibération,* le dernier paragraphe de cette lettre ainsi conçu : « Nous continuerons en paix, sans trouble, comme jusqu'ici, d'accord avec les représentants du gouvernement de la reine dans le conseil, à exploiter et à améliorer le canal maritime, suivant les exigences d'une œuvre faite pour demeurer librement ouverte et facile aux flottes de toutes les nations, « sans exclusion ni faveur », suivant les termes de notre concession. »

Le marché des fonds étrangers a suivi le mouvement du marché français, mais avec moins d'écarts dans les cours d'une semaine à l'autre : la plupart de ces fonds sont, depuis longtemps, à des niveaux qui ne laisseront plus une marge facile de plus-value. La rente italienne qui, le mois dernier, avait eu à supporter de grosses réalisations, a vivement repris depuis le début du mois; elle a encore accentué son mouvement pendant ces derniers jours. On a parlé d'un syndicat formé en vue de pousser plus avant les prix, en faisant remarquer que la rente italienne, au cours de 91, donne un revenu de 4.76 pour 100, alors que la nouvelle rente 4 1/2 française, à 109.50, ne sert qu'un revenu de 4 fr. 10, soit une différence de 66 centimes. Cet écart marque la différence de crédit entre les deux pays. Un point reste toujours inconnu dans la situation monétaire de l'Italie : celui de savoir si ce pays conservera ou exportera l'or dû à l'emprunt Baring et Hambro. Cette année, les récoltes italiennes s'annoncent comme médiocres, aussi y aura-t-il moins à exporter que les années précédentes. En outre, il semble qu'on redoute les effets d'un accroissement des importations, car le gouvernement a maintenu aux diverses banques d'émission l'autorisation d'émettre une quantité de billets supérieure à la proportion que l'on était d'abord convenu de laisser entre la valeur représentée par la masse de ces billets et celle du stock métallique.

Sur les fonds austro-hongrois, le mouvement est beaucoup moins accentué, et c'est plutôt de la fermeté que de la hausse qu'il faut signaler. Les incidents politiques — visites souveraines, articles belliqueux de certains journaux qui rêvent de la résurrection de la Pologne, rapports aigres-doux avec les petits souverains des anciennes principautés danubiennes — n'ont guère ému les porteurs de rentes austro-hongroises, et, à leurs yeux, n'ont paru que feux de paille. Il faut ajouter aussi qu'étant donnée la situation monétaire des deux parties de l'empire, les placements en fonds, dont le revenu est stipulé payable en or, auront toujours la préférence sur les placements en autres fonds des mêmes États, mais payables en argent ou en papier. De là, pour les premiers, un avantage qui se traduit par un taux de capitalisation plus bas.

Le mauvais effet de l'échauffourée de Badajoz sur la tenue des fonds espagnols tendait à s'effacer et la rente 4 pour 100 nouvelle reprenait son niveau du commencement du mois, quand des nouvelles dont on n'a pu encore vérifier la véracité ont brusquement précipité les cours.

Avec la crainte des *pronunciamientos,* l'une des plaies les plus vives de l'Espagne, et en présence des embarras financiers, si nombreux encore, que le ministre des finances devra surmonter, l'épargne hésitera à prendre pour argent comptant tout ce qu'on lui dit de l'avenir de l'Espagne et de ses finances.

Rien à signaler sur les fonds levantins, si ce n'est une velléité de reprise des fonds turcs très délaissés ces temps derniers, et la fermeté des valeurs égyptiennes que n'impressionnent guère la persistance de l'épidémie cholérique et l'aspect peu rassurant de la crue du Nil.

La Compagnie transatlantique, désormais adjudicataire du service postal de New-York, puisque le 2 août aucune offre nouvelle n'avait été faite, s'est présentée seule à l'adjudication des services du golfe du Mexique desservant Colon-Aspinwall et la Vera-Cruz. Elle a fait, pour ce service, des propositions que le ministre des postes et télégraphes n'a pu accepter. Il s'agissait, comme on le sait, de déroger à la loi des services maritimes postaux en prenant le Havre comme port d'attache du nouveau service au lieu de Saint-Nazaire. Moyennant cette modification, la Compagnie transatlantique ne demandait pour le service postal du golfe du Mexique que 4 478 000 francs de subvention, alors qu'elle réclamait 6 520 000 francs, si on voulait maintenir la tête de ligne à Saint-Nazaire. Le ministre n'a pas cru devoir prendre sur lui d'accepter ce changement; mais on croit que devant les avantages qui résulteraient pour le Trésor des offres de la Compagnie transatlantique, une proposition sera faite au retour de la Chambre d'accepter le changement de port proposé et de choisir le Havre comme port d'attache en maintenant Saint-Nazaire comme port d'escale. Sur le marché, les titres conservent les cours acquis à la suite du résultat de l'adjudication du service de New-York.

La Chambre civile de la Cour de cassation rejetait les pourvois formés par les liquidateurs des Charentes contre les arrêts de la Cour d'appel de Paris, rendus avant la faillite, au moment où le procès intenté au syndic par un groupe de créanciers, demandant leur admission immédiate au passif, était encore pendant devant la Cour d'appel. Ce procès vient enfin de se terminer. La Cour d'appel, dans son audience du 2 août, a confirmé le jugement du tribunal de commerce, en date du 20 janvier 1882, qui accorde en principe une prime de remboursement aux obligations et aux bons. En résumé, les obligations sont admises à la faillite au taux de 390 fr. 40 qui se répartit de la façon suivante : prix d'émission, 279 fr. 94; coupons échus et non payés au 1er avril 1881, 60 francs; intérêts du 1er au 11 avril 1881, jour de la faillite, 0 fr. 46; prime de remboursement, 50 francs. Les bons sont admis à 301 fr. 64, qui se décomposent comme suit : prix moyen d'émission, 220 fr. 93; coupons échus et non payés, 52 fr. 50; intérêts du 1er janvier au 11 avril 1881, 4 fr. 21; prime de remboursement, 24 francs. Les sommes payées par les liquidateurs, avant la faillite, seront compensées, jusqu'à concurrence d'autant, avec les dividendes qui seront attribués sur le montant des admissions conformément à l'arrêt du 2 août.

K.

Paris. — Imp. A. Quantin, 7, rue Saint-Benoit. [1338]

REVUE
POLITIQUE ET LITTÉRAIRE
DE LA FRANCE ET DE L'ÉTRANGER
REVUE DES COURS LITTÉRAIRES (3e SÉRIE)

DIRECTEUR : M. EUGÈNE YUNG.

3e SÉRIE. — 3e ANNÉE (DEUXIÈME SEMESTRE). NUMÉRO 7. 18 AOUT 1883.

LE SCRUPULE DE GEORGETTE

Historiette

I.

Georgette d'Emeran sortit du confessionnal avec un frou-frou élégant et vif, passa rapidement, mordant ses lèvres sous son voile baissé, et vint s'agenouiller derrière l'autel. Elle plongea dans ses petites mains dégantées son visage qui brûlait, et s'immobilisa dans un complet recueillement.

La chapelle était sombre, mystérieuse. La présence d'une douzaine de femmes y répandait un parfum de boudoir, agréablement marié aux effluves d'encens dont restaient imprégnés les velours des ornements sacrés, les dentelles des nappes d'autel et les bouquets raides et pâles autour de la Vierge. De temps en temps, un grelottement de chapelets, un feuillet discrètement tourné, un fermoir abaissé avec componction. Le Père X... l'avait dit lors de son premier sermon, le mercredi des Cendres : il confesserait les dames trois fois par semaine, de quatre à six heures, pendant le carême; mais il ne voulait pas de bruits mondains, pas de chuchotements aux abords de son tribunal.

Le Père X... arrivait d'un pays lointain; il était austère à faire frémir. Son visage pâle, ses yeux creux, sa maigreur accusée par les plis tombants de sa robe le rendaient tout à fait redoutable : quelle objection présenter au maître qui, prêchant une vie mortifiée, joignait si évidemment l'exemple au précepte?

Dès la *Quadragésime*, on put prévoir la faveur dont il jouirait. Il était à la mode à *Notre-Dame*. Quand [illegible] dimanche *Oculi*, on s'étouffait pour l'entendre, et sa chapelle isolée, dans un des bas côtés de la grande église [illegible] de pénitentes, de quatre à six.

Ces dames l'adoraient : elles en avaient aussi une peur affreuse.

Pour toutes, se confesser au Père X... était un divertissement de haut goût, rehaussé de voluptés inconnues par cette terreur, ce silence et les regards noirs du saint glissant sur son troupeau à travers les losanges de l'étroite grille...

L'extase de Georgette dura trois minutes. Cela s'appelle action de grâces. C'est le temps moral strictement nécessaire à la pécheresse redevenue ange, pour entrer dans l'esprit de son nouvel état.

La jeune fille prit ensuite son paroissien, l'ouvrit avec un soupir et débita tout du long, en latin, les sept Psaumes de la Pénitence. Encore un soupir. Elle passe la main sur son front moite, assure sa voilette — bien utile, mon Dieu! après cette épreuve! — et met lentement ses gants en redescendant la nef.

Georgette attachait le dernier bouton, près du bénitier, lorsque deux jeunes femmes qui jacassaient très bas avec force sourires vinrent à elle et l'entraînèrent derrière la porte capitonnée, tout près de l'escalier noir qui monte à la tour.

— Eh bien, petite, vous en venez encore, cela se voit... Est-elle rouge, cette enfant! Toujours satisfaite, n'est-ce pas? Un saint, ma chère! Vous savez qu'il porte un cilice... et dort sur une planche?

— Quelle histoire!

— Mais pas du tout, c'est authentique. Je le tiens de mon cousin qui est l'ami intime du frère du mari de sa sœur... Il est d'une très grande famille, vous savez? Et il n'a même pas une chemise à lui! Non, ma chère..., tout appartient à l'Ordre. Et, pendant qu'ils sont au noviciat, ils fourbissent les chaudrons, les escaliers... et le reste... Quel courage, hein?

Georgette écoutait, toujours très rouge, avec de fréquents soupirs, de petits frémissements d'impatience mal dissimulés.

— Eh bien, ce mariage, fit la plus âgée des deux femmes, cela tient toujours? La date est-elle fixée?

— Non, madame, fit Georgette du haut de sa tête, les lèvres pincées. Non! rien n'est fixé. J'ai le temps...

Elle esquissa une révérence brève et descendit, battant fébrilement chaque marche du pied, jusqu'au coupé bleu qui l'attendait. Elle monta, s'assit, tira les stores de satin, se pelotonna dans un coin et se mit à pleurer, déchirant avec une colère de caniche exaspéré la fine batiste de son mouchoir. Cette crise entrait en décroissance lorsque la voiture tourna brusquement sous un porche, évolua dans une cour sablée et s'arrêta devant un hôtel à demi caché par des marronniers magnifiques.

Georgette s'introduisit en habituée, sans prévenir personne, et vint tomber, à demi pâmée de colère, de chagrin et d'essoufflement, dans les bras d'un large fauteuil, au fond d'un boudoir frais et douillet comme un nid. Elle lança son chapeau sur un meuble, son manteau fourré sur un autre, dégrafa rageusement sa robe de drap sombre — une vraie toilette de confessionnal — et se coula dans une douillette grise à parements d'un rose vif. Elle était jolie à peindre, avec ses cheveux épais et crépelés retenus à la diable, très haut, par un peigne planté de travers, découvrant sa nuque ambrée, sa bouche vivante et mutine, ses yeux clairs encore allumés d'une mystérieuse fureur.

Elle ouvrit deux portes, prit sa course dans un corridor et, sans frapper, comme un ouragan, entra dans la chambre de son amie, Jane de l'Erfeuille.

Jane, effarée, se retourna; puis, reconnaissant Georgette, montra ses dents blanches dans un sourire très doux.

— Il ne s'agit pas de rire, fit Georgette d'une voix sèche; tu sais d'où je viens?

— Oui. Eh bien?

— Eh bien, c'est fini! Je n'épouse pas ton frère...; tu n'épouseras personne!

— Et pourquoi, s'il te plaît?

— Parce que c'est abominable, paraît-il, ce que nous avons fait!... Parce qu'il faut tout dire..., tout!... et pas un mois après, pas le lendemain des noces, comme tu prétendais..., mais avant..., mais tout de suite. Est-on sot quand on est jeune, Seigneur mon Dieu!...

Elle faisait grand' pitié avec ses mains jointes, ses yeux contrits, ses lèvres où tremblait un sanglot.

Jane, beaucoup plus calme, réfléchissait en silence. Elle était très jolie aussi, Jane de l'Erfeuille; aussi blonde, aussi paisible que son amie et cousine Georgette était brune et pétulante. Le lac d'azur dormant près du torrent qui roule. Deux beautés différentes, mais réelles. Elles n'avaient plus de mère, toutes deux, et s'aimaient fraternellement depuis le berceau. Le père de Georgette devint le père de Jane lorsque la pauvre enfant fut tout à fait orpheline. Le frère de Jane était le fiancé de Georgette; il serait prochainement son mari; les deux fillettes étaient sorties le même jour du couvent pour se préparer à ce grave événement qui ne devait pas, du reste, changer leur milieu ni déplacer leurs affections.

— Ah, ma pauvre Jane! reprit Georgette, toujours sombre et crispée, si tu savais ce que j'ai souffert! Le Père X... m'a écoutée d'abord sans souffler mot. Rien pour me donner courage..., pas une syllabe! Aussi je bredouillais à ne pas me comprendre moi-même... Quand je me suis arrêtée pour respirer, il s'est dressé... Il semblait grandi de moitié...

« — Et il y a combien de cela, ma fille?

« — Il y a quatre mois... à peu près, mon Père.

« — Et vous aviez quel âge?

« — J'avais seize ans et demi... à peu près..., puisque j'en ai dix-sept...

« — Et lui? quel âge avait-il?

« Comprends-tu, Jane? Son âge, à lui!... Mais je ne sais pas, moi! je n'ai jamais su. Enfin, d'après sa figure, sa barbe brune... Te rappelles-tu, Jane, la belle barbe frisée? J'ai pensé, et j'ai dit :

« — Il avait trente ans... à peu près!...

« — Précisez, m'a dit le Père X... sévèrement... En confession, devant Dieu qui sait tout, il ne faut pas d'*à peu près!*... Vous alliez seule dans cette galerie?

« — Oui, mon Père.

« — Toujours toute seule, pendant quinze jours?

« — Oui, mon Père..., c'est-à-dire avec mon amie intime, Jane de ... »

— Tu ne m'as pas nommée, Georgette?

— Je n'en sais rien... Tu conçois, j'étais tellement troublée!... Le Père a fait une espèce de soupir... soulagé; puis il a dit en aparté :

« — Dans un couvent! des enfants! c'est à douter de tout! Malheureux siècle! Et comment cet..., comment a-t-il pu s'introduire?

« — Mais, mon Père, c'est tout simple : on avait fait une quête... Les pensionnaires..., les externes..., les anciennes élèves..., tout le monde a donné!... vous comprenez! pour la fête de la supérieure. Alors, comme Jane et moi nous étions les deux premiers *médaillons*, les plus grandes, nous savions où *il* était... Nous aimions tant la Révérende Mère!... L'idée de lui faire plaisir nous transportait... Alors...

« Le Père X... a fait un tel soubresaut que je m'en suis à demi évanouie de frayeur. Il a grandi encore et m'a dit d'une voix terrible (c'est incroyable comme on peut avoir la voix dure en parlant tout bas) :

« — Vous calomniez une sainte femme et vous doublez ainsi la gravité de votre faute! Mme la Supérieure n'eût jamais permis...

« — Mais non, mon Père, elle ne permettait pas... Elle ne savait pas... C'était une surprise..., une... surprise...

« Le Père a levé les bras avec de grands mouvements. Le confessionnal en craquait. Je me mourais de honte!

« — C'est un mystère d'iniquité, murmurait-il!...

« La baronne de Sylva et Mme Rogrou, la femme du banquier, se démenaient sur leurs chaises derrière moi. Je suis sûre qu'elles écoutaient! Et la petite Angèle Jouceril, une vraie peste, qui était dans l'autre trou... Juge quelle peur j'avais! »

Jane perdait son calme. Timidement, elle objecta :

— Mais, Georgette, as-tu raconté la chose... en abrégé? As-tu donné... des détails?...

— J'ai tout dit, tout! et nos cachotteries, et nos mensonges..., les migraines que nous n'avions pas... et que nous faisions soigner à l'infirmerie afin de pouvoir traverser la galerie avant les autres..., et comme quoi nous quittions le dortoir, quand la Mère Sainte-Agnès avait fait sa dernière tournée, en cornettes de nuit, et comme quoi nous traversions le grand cloître, en regardant le clair de lune... par les fenêtres..., et comme quoi nous avions des transes et des palpitations en voyant de loin les ifs du cimetière; comme quoi nous passions toutes deux en abaissant le carreau mobile... au fond de la serre; puis... sa main..., sa barbe..., ses cheveux frisés... J'ai tout dit..., tout!...

« Le Père X... était consterné. Il répétait de plus en plus bas, à mesure que j'ajoutais une nouvelle chose :

« — Mais lui?... mais lui?...

« Je ne comprenais pas. Il faut croire que ça l'agaçait. Il a fini par répéter d'une voix très rude, comme lorsqu'il parle en chaire du diable ou des pécheurs endurcis :

« — Ma fille, ne feignez pas une innocence que vous ne pouvez plus avoir... Pour panser efficacement votre blessure, il en faut sonder la profondeur. Précisez, entrez dans les détails.

« Préciser! c'était affreux! J'ai recommencé. La main..., la barbe..., les cheveux... Et toujours le Père X... répétait :

« — Mais lui? mais lui?

« — Mais lui, mon Père, il se laissait faire, naturellement!

« Ah! ma pauvre Jane, ç'a été le coup de la fin! Le Père m'a ordonné de tout dire à mes parents — ce que je ne ferai pas! — à mon fiancé! — on m'écorcherait plutôt vive! — et m'a menacée de toutes les colères, de toutes les vengeances de Dieu si je me mariais sans leur avoir tout avoué.

« J'étais terrifiée. Mets-toi à ma place, Jane!

« — Eh bien, mon Père, lui ai-je dit, je ne me marierai pas! Je me ferai religieuse.

« Il s'est apaisé tout d'un coup.

« — Ce serait peut-être la solution la plus sage, a-t-il dit. Dieu ferait ainsi, par sa puissance, sortir un grand bien d'un grand mal. Nous en reparlerons, ma fille. Réfléchissez. ., repentez-vous. Étudiez votre vocation. J'y penserai, de mon côté, devant le Seigneur... Cette vocation serait en même temps une expiation... Votre humiliant secret resterait ainsi entre Dieu et vous...

« Je suis partie, et me voilà! J'ai peut-être la vocation religieuse en effet, Jane? »

— Toi! toi! religieuse! Oh! oh! oh! fit Jane sur trois tons différents.

— Ce ne sera pas par plaisir, sois-en sûre!

— Et tu crois que mon frère renoncera tranquillement à toi? Hier, tu dis oui, les bras ouverts. Demain, tu dis non, et tu tournes le dos, sans lui rien expliquer de ce qui s'est passé aujourd'hui! Je ne sais pas ce qu'il fera, mais...

— Il se fera moine, dit Georgette assombrie. D'abord, je ne veux pas qu'il épouse une autre femme!...

— C'est pourtant ce qui arrivera tôt ou tard; tôt, probablement, si la colère s'en mêle!

— Jane, tu es une mauvaise amie, fit la pauvre Georgette [illegible] J'ai [illegible] de chagrin! [illegible] l'attirant par le cou et la serrant si fort que leurs boucles brunes et blondes se confondaient...

— Je t'assure, fit Jane à demi-étouffée, que tu ferais mieux de tout dire à Fernand.

— Jamais, jamais! Maintenant surtout que je me rends compte... Je ne savais pas...; mais le Père X..., un saint...

— Je ne me rends pas compte encore, murmura Jane... Enfin! Et tu retourneras trouver le Père?

— Sans doute, puisqu'il étudie ma vocation... devant le Seigneur!

Jane regardait devant elle, très perplexe, assez mécontente. Ce bouleversement l'irritait; la vocation de son amie pour le mariage ne lui semblait pas douteuse, en dépit de cette aventure dont le grand cloître Nord gardait le secret... Mais que pouvait peser sa pauvre petite opinion personnelle, lorsque la formidable expérience du Père X... chargeait l'autre plateau!

II.

Depuis un mois, Georgette d'Emeran étudie laborieusement sa vocation. Le Père X... l'aide dans cette tâche en la confessant deux fois par semaine. Le bonheur de Georgette fait des jalouses : par quel sortilège a-t-elle ainsi capté les faveurs du saint? Plusieurs de ses bonnes amies essayent adroitement de la supplanter : travail inutile. D'autres cherchent à lui arracher son secret : Georgette reste impénétrable. Pauvre Georgette, que dirait-elle? Elle est si perdue elle-même dans ce conflit..., si embarrassée de sa gloire, si étourdie de cette vocation qui se révèle chaque jour à son confesseur par des signes non équivoques...

Georgette ne connaît d'autre couvent que celui où elle a été élevée. Le souvenir très frais encore qu'elle en conserve n'a rien d'alarmant, de répulsif. Les religieuses y restent femmes dans leur renoncement. Elles renoncent même à peu de chose, en y regardant de près. Ces dames ont, il est vrai, de bien vilaines coiffes empesées, d'un blanc cru; mais leurs longues robes noires se drapent avec majesté, et ce costume uniforme les affranchit des féroces caprices de la mode. Leurs mains restent mignonnes et blanches... Un anneau d'or y brille, gage d'une mystique union, et cet époux invisible et divin les garde dans une paix préférable aux joies incertaines et très mélangées du mariage humain. Elles ne sortent pas de leur milieu social et conservent leurs relations mondaines avec les parents dont elles élèvent les filles. Ces enfants elles-mêmes aiment sans aucun effort des maîtresses qui sont pour la plupart douces et bonnes, ayant à dépenser une surabondance de tendresse sans emploi. Les religieuses sont au même régime délicat que les petites patriciennes confiées à leur garde; les jardins sont des parcs avec de l'ombre, de l'air et de l'eau; les chambres solitaires sont confortables, le lit virginal bien enveloppé de rideaux; la glace est petite, mais les meubles commodes, les tapis chauds. Enfin, la reclusion est assez douce.

Voilà, du couvent, ce que savait Georgette. Cela ne l'épouvantait pas outre mesure, d'autant mieux que, toujours par ordre

du Père X..., elle « étudiait » sa vocation dans le plus grand mystère, conservant toutes ses habitudes extérieures sans rien perdre des gâteries de son père, des tendres assiduités de son fiancé. L'âme humaine fait peu de cas d'un bien acquis sans peine. La privation seule lui donne son prix. Georgette était faite, dès longtemps, à ce rare bonheur d'être aimée et ne savait pas l'apprécier. Ajoutons qu'elle avait un directeur plein d'expérience et que cette période d'insinuation fut tout sucre, tout miel, un assoupissement doux, bercé de mystiques promesses.

La quatrième semaine de carême, sans avertissement, sans préambule, le Père X... changea de ton. La vérité ne se glisse plus, discrète comme une lueur d'aurore; elle incendie, elle éclate. C'est le coup de foudre, la voix de l'Éternel s'imposant à son prophète.

— Dieu vous appelle à lui, ma fille, par un chemin étroit et rude, un chemin où ne manqueront pas les épines et les croix. Mais, après cette épreuve, quelle magnifique récompense! Les vierges mortifiées et humbles dont vous allez augmenter la troupe bénie marcheront les premières à la suite de l'Agneau, le front resplendissant... La supérieure des Trappistines vous attend... J'ai obtenu pour vous la faveur spéciale de visiter l'intérieur du couvent et d'y passer une journée. Vous goûterez la sainte pauvreté tant aimée du Sauveur... Recueillez-vous..., inclinez-vous devant le mystère de grâce qui s'opère en votre âme... Pensez que du ciel le Seigneur vous suit avec amour comme l'épouse qu'il s'est choisie... Les anges vous contemplent, envieux de votre bonheur... Les saints vous assistent de leurs prières... Allez, ma fille, et combattez le bon combat... Qu'est-ce que cette vie périssable auprès d'une éternité?...

Georgette partit pour le couvent dans le plus pitoyable état d'exaltation. Ce Dieu tout-puissant la prenant pour épouse..., la contemplation jalouse des anges..., l'assistance fraternelle des saints..., tous ces bonheurs promis et infinis l'écrasaient et affolaient sa cervelle d'enfant.

Elle passa douze heures aux Trappistines... et en sortit à demi morte... Ce n'était plus cela du tout..., du tout! Elle avait vu les cellules..., goûté la soupe..., frotté sa peau fine à la chemise de bure..., frémi de tous ses membres dans la salle de la *coulpe*... ornementée d'une discipline qui n'était point là pour la forme... Et cette chapelle grillée où les recluses, comme de pâles ombres, viennent psalmodier matines toutes les nuits... Et ce cimetière..., cette tombe creusée..., ce trou noir vers lequel vous pousse un mortel vertige... Plus de parents..., plus d'amis..., plus de nom! Plus de langue! Georgette, ma pauvre Georgette! mieux vaudrait la trancher d'un coup de bistouri, cette petite langue rose..., plutôt que l'immobiliser à votre âge..., en attendant la lointaine perspective d'une partie de seconde ou de basse dans les chœurs éternels...

Georgette revint, folle de désespoir et de terreur. En perdant de vue ces murs austères, tout lui sembla soudain gracieux, et bon, et bienveillant, et doux. Elle buvait l'air libre avec délices. Elle aimait plus que jamais son père, sa Jane, son fiancé, et s'étonnait de trouver le monde si vivant et si beau. L'âme encore glacée, elle courut au jardin, fit des bouquets énormes, se roula dans le soleil comme une chatte frileuse et ouvrit toutes les fenêtres à ses rayons. Quand elle eut mis autour d'elle de la gaieté et du mouvement et repris pied dans cet intérieur joyeux auquel son cœur se rattachait de toutes ses fibres, elle eut un grand soupir, laissa retomber ses mains et fondit en larmes.

Hélas! cette vie fortunée était une vie périssable que devait remplacer désormais le soin de son éternité. Sa vocation était nécessaire, acceptée. On ne se dérobe point à l'amour d'un Dieu, à la contemplation jalouse de ses anges, à la confraternité des saints et saintes qui peuplent les cieux.

— Dis tout à Fernand, répétait Jane.

Elle avait beaucoup réfléchi, cette petite Jane, depuis un mois, et devenait sceptique à faire trembler, sans comprendre la valeur de ce mot ni peut-être le mot lui-même. En se confessant au Père X..., Georgette l'avait également confessée. Malgré les exhortations de son amie, la fillette s'en était tenue là. Les conclusions du saint la révoltaient. Elle flairait dans cette histoire quelque chose d'anormal, d'inexplicable et d'inexpliqué.

Les pauvres enfants n'avaient pas de mère. Leur père les adorait; mais les grosses pattes d'un homme, si bon qu'il soit, ne débrouillent point les lacs tendus à ces tourterelles; elles frappent brusquement, à l'aveuglette, et brisent l'oiseau avec le fil. Aussi les tourterelles les craignent comme le feu et les mêlent rarement à leurs petites affaires.

— Tu devrais tout dire à Fernand, répéta Jane pour la troisième fois pendant que Georgette pleurait sur son sein. Nous avons fait une sottise, oui, oui et oui! Un gros péché, oui encore! Mais ce péché, tu l'avoues au bon Dieu, que le Père X... représente, et malgré cela le bon Dieu, toujours représenté par le Père X..., t'accepte pour épouse, sans hésiter. Pourquoi Fernand, qui n'est pas le bon Dieu, serait-il plus implacable?

— Je ne veux pas, répétait Georgette frémissante, je ne veux pas qu'il sache...

Elle aimait mieux, la pauvre petite, fuir celui qu'elle aimait, restant dans son souvenir un ange inconstant, mais pur, que de risquer un aveu et de vivre à ses côtés comme un ange déchu.

Elles se lamentaient toutes deux, pleurant ces belles larmes des jeunes qui font briller les yeux et ne parviennent pas à enlaidir les visages, lorsque derrière la portière soulevée Fernand de l'Erfeuille, le fiancé, se montra. Il vint doucement, enlaça les tailles souples d'une même étreinte et fit pleuvoir sur les deux têtes, par derrière, sans choisir et sans compter, une averse de baisers. Il quittait le front blanc de Georgette et descendait vers les yeux avec une lenteur friande lorsqu'il recula.

— Eh bien, dit-il, eh bien, petite Jane, eh bien, ma Georgette, je crois que vous pleurez?

Il les prit chacune par une main et les fit tourner lestement, comme à la pastourelle, de manière à les tenir dans son rayon visuel. Certes, elles avaient pleuré, et même une grosse larme perlait encore aux cils bruns de Georgette,

prête à rejoindre celles qui séchaient au feu de ses joues.

— Qu'arrive-t-il, mes petites sœurs? reprit le jeune homme inquiet. Êtes-vous malades? Non. Vous ressemblez à deux roses! Ta perruche est trépassée, Jane? On a volé le bichon de Georgette? Mort de ma vie! je ferai rendre gorge à l'impudent... Non encore? Mais quoi alors?

Georgette, toute frémissante, se leva et balbutia dans l'oreille de son amie :

— Dis-lui quelque chose, Jane. Je ne peux pas, moi.

— Il faut dire l'histoire du couvent? souffla Jane abasourdie.

— Non! non! Pas cela! Jamais! Dis-lui qu'il m'est venu des doutes, que j'étudie ma vocation, qu'il faut sauver son âme..., que je ne suis plus sûre.... Ah! quel mensonge! fit-elle, fondant en larmes. Je suis bien sûre que, loin de lui, je mourrai!

Elle s'enfuit, laissant le frère et la sœur en tête-à-tête.

III.

Fernand de l'Erfeuille était jeune d'âge, très jeune de cœur. De neuf à dix-huit ans il avait pratiqué la religion de ses ancêtres en faisant ses humanités chez les bons Pères. Il avait rapporté du collège une instruction suffisante pour passer honorablement ses examens, une peur raisonnée de Dieu et du diable, quelques bribes de foi, d'espérance et de charité, et une sincère vénération pour ses instituteurs, qu'on n'eût point sans danger vilipendés devant lui. Le jeune homme conduisait sa sœur et sa cousine à la messe de midi tous les dimanches. Il se tenait bien à l'église, étudiant de face, de dos et de profil les jolies femmes absorbées dans la prière. Honni soit qui mal y pense! C'était un simple passe-temps. Fernand restait un fiancé fidèle. Il ne débitait point à sa cousine de fadeurs passionnées; il ne décrochait point d'étoiles, n'offrait pas sa vie pour un sourire; mais il l'aimait et l'aimerait toute sa vie d'un bel et bon amour d'honnête homme, comme on aime d'abord une femme légitime jeune et charmante, plus tard la mère de ses enfants, plus tard encore la fidèle compagne des bons et des mauvais jours.

Très loyal, très vrai, un peu naïf encore, Fernand gardait de ces qualités non équilibrées et poussées à l'extrême une âpreté, une rudesse méfiante, dissimulées sous le vernis de l'homme bien élevé. Mais il ne fallait pas gratter longtemps ni dégourdir trop vite ce naïf, capable d'aller très loin une fois parti. Brochant sur le tout, une forte tendance à la jalousie, tendance qui somnolait dans l'inaction, mais qui se réveillerait au premier appel.

Le jeune de l'Erfeuille, revenu de sa stupeur première, sentit une odeur de trahison et vint se planter devant sa sœur avec les sentiments du tigre des jungles qui trouve un gros chat de son espèce en train de compromettre l'harmonie du foyer.

— J'attends, dit-il laconiquement. Quelle révélation dois-tu me faire? Parle donc!

— Ce n'est rien, rien du tout, balbutia Jane.

Elle avait toujours redouté la foudre et n'en était pas à savoir que les plus violents orages sont précédés d'un calme profond. L'attitude tranquille de son frère ne présageait rien de bon.

— Qu'est-ce que Georgette ne sait plus et n'ose pas me dire?

— Je crois qu'elle n'a pas très envie de se marier tout de suite.

— Ah! sois donc franche, Jane. Georgette ne m'aime plus! Elle aime ailleurs. Voyons, des faits, des noms! et vite! Ce n'est pas pour rien que j'ai cinq ans de salle, du poignet et de l'œil!

— Fernand, cria Jane épouvantée, je te jure sur ma part du paradis que Georgette n'aime personne que toi.

— Pourquoi ne veut-elle plus m'épouser si elle m'aime?

— Parce que... voilà! C'est toute une histoire, très embrouillée. Je n'ai pas envie non plus qu'elle se fasse trappistine.

— Georgette trappistine!... Ces enfants sont folles!

— Il y a peut-être moyen d'arranger les choses... Voyons, mon petit frère, ne nous trouves-tu pas très heureux ensemble, comme nous sommes..., absolument comme nous sommes?

— Sans doute, nous sommes heureux. Après?

— Alors pourquoi changerions-nous? Pourquoi te marier? Georgette aurait une bague de plus à la main gauche; on l'appellerait madame. Elle dirait, en parlant de toi, mon mari au lieu de mon cousin, et porterait des robes sérieuses qui l'enlaidiraient. Et c'est tout, tout! Elle ne t'aimerait pas davantage..., c'est impossible. Elle ne serait pas plus avec toi, puisque nous ne nous quittons jamais. Cela ne t'avancerait à rien..., tandis que tu sauveras tout en n'épousant pas Georgette, et elle ne se fera pas trappistine!

Elle était triomphante de son idée, l'excellente petite fille, et ne s'apercevait pas des trépignements exaspérés de Fernand.

— Tu es une stupide enfant! fit-il carrément. Veux-tu m'expliquer, oui ou non, la conduite de Georgette?

— Non, fit Jane, très froissée du compliment.

Voyant son frère noir comme un ciel d'hiver, elle eut regret de sa réponse et, se jetant dans ses bras :

— Ce n'est pas ma faute, dit-elle, mais c'est vraiment impossible que tu épouses Georgette... maintenant!

— Pourquoi? Dis un mot, et tu verras où j'enverrai celui qui m'en empêchera!

— Où donc l'enverras-tu? dit la pauvre fillette tremblante.

— Dans l'enfer, avec ses pareils, hurla le jeune homme furieux.

Jane leva les bras, s'attachant désespérément au jeune homme.

— Dans l'enfer? dit-elle, le Père X..., un saint!

Fernand se retourna, renversant deux chaises.

— Le Père X..., fit-il, mon ancien professeur de seconde? Que vient-il faire ici?

— Rien, balbutia la pauvre Jane, comprenant trop tard sa faute.

Mais Fernand se précipitait sur cette piste avec l'ardeur d'un Indien pownie.

— Le Père X... confesse Georgette, il l'a fanatisée; il lui a défendu de m'épouser, de se marier? Répondras-tu, Jane?

— Georgette lui a dit un secret..., un secret, murmura Jane qui perdait tout à fait la tramontane, et depuis ce temps-là il étudie sa vocation.

— Ah! fit le jeune homme les dents serrés, ah! Mlle Georgette a des secrets qu'elle révèle au Père X... et qu'elle ne me dit pas! Ah! le bon Père étudie sa vocation! Ah! c'est comme cela! Attends, je vais l'aider, moi!

Il s'élançait, le chapeau sur les yeux, boutonné jusqu'au cou, quand Georgette entra, très pâle, ses tresses dénouées, tragique comme une novice en face du drap mortuaire qui va recouvrir sa jeunesse en fleur.

— J'ai entendu, dit-elle; j'étais là!

— Tu espionnes, maintenant! gronda le jeune homme. Joli métier! Du reste, rien ne m'étonne plus!

Résignée à tout, Georgette continua :

— Tu veux aller trouver le Père X...? Eh bien, va!

Elle prit une plume et, sans broncher, avec le calme du désespoir, écrivit les lignes suivantes :

« Mon Révérend Père,

« J'ai vu le couvent, et c'est affreux! Mais je ne veux pas me damner, ni me confesser à mon fiancé... J'y entrerai quand même! Vous connaissez Fernand, paraît-il...; je vous l'envoie. Il n'est pas très... content!... Aussi je vous prie instamment d'étudier sa vocation comme vous avez étudié la mienne : c'est le meilleur moyen de le calmer, de le sanctifier... Et puis, sans cela, mon Père, je l'aime tant encore que je serais, malgré moi, une très mauvaise épouse pour le Seigneur! »

Sur ce cri du cœur, elle signa :

« Votre servante obéissante,

« Georgette d'Emeran, »

et remit la lettre, dûment cachetée, à son cousin.

Bouillant de colère, le jeune homme sortit et, sans plus se déranger de sa voie que le boulet d'un canon Krupp, partit à la recherche du Père X...

Le collège eut sa première visite. Il passa sur le corps du concierge qui l'arrêtait à la porte. Nourri dans le « bercail », il en connaissait les détours et abusa de cette science pour arriver prestement à son but.

Au fond d'un corridor, tout près du ciel, est une cellule isolée, dite chambre des méditations. Nul bruit mondain n'y arrive. Son unique fenêtre ouvre sur un dôme de tilleuls où les moineaux piaillent et se querellent du matin au soir. Les habitudes journalières de cette engeance suffisent à rappeler l'espèce humaine aux frères prêcheurs qui viennent là, à tour de rôle, élaborer leurs sermons.

La « chambre des méditations » est une sorte d'officine; les médecines morales s'y préparent, sous forme de sentences amères ou douces, suivant les maux de l'âme.

Parvenu à la porte, Fernand frappa deux rudes coups, presque des coups de poing.

Le hasard le servit. Le Père X... en personne s'encadra dans l'ouverture, le reconnut et vint à lui, tout épanoui.

— Ah! mon cher enfant! Quelle bonne fortune! dit-il. Depuis tantôt cinq ans, vous nous avez bien délaissés; mais vous voilà! C'est faute réparée.

Froid comme une banquise, Fernand mit ses mains dans ses poches et répondit :

— Je ne suis pas votre cher enfant, je ne vous fais pas de visite. Je viens savoir pourquoi vous empêchez ma fiancée, Georgette d'Emeran, de devenir ma femme.

Après cet exorde, il posa son chapeau sur la table, croisa les bras et attendit, assassinant le Père X... de regards en pointes d'épée.

Vraisemblablement le Père en avait vu d'autres, car il ne broncha pas.

— Mon pauvre enfant, dit-il, expliquez-vous!

— Je ne suis pas votre enfant! répéta le jeune homme avec violence.

— Vous êtes l'enfant que j'ai élevé et que je suivrai toujours de ma tendre sollicitude...

— Je vous en dispense, monsieur. Venons au fait. Vous défendez à Georgette de m'épouser : pourquoi?

— Je n'ai pas l'honneur de connaître Mlle Georgette, fit le Père avec un demi-sourire.

— Vous la connaissez puisque vous la confessez, pour le malheur de tous!

— Nos pénitentes n'ont pas de nom pour nous. Toutes sont nos sœurs et nos filles en Dieu...

— Oh! laissons ces mômeries... Je ne suis ni un saint ni un sot. Les pauvres folles que vous gouvernez vous sont parfaitement connues et vous savez ce que vous faites.

Un nouveau sourire revint aux lèvres du Père X... Ce sourire disait clairement :

— Nous avons conscience de nos actes, oui! et nous sommes en cela plus heureux que vous!

Fernand se montait et s'exaspérait tout seul.

— Vous ne voulez pas parler? dit-il. Vous voulez me persuader que j'ai rêvé, que j'ai la fièvre chaude? Eh bien, lisez. Suis-je en délire? ai-je rêvé?

Le religieux prit gravement la lettre de Georgette, rompit le cachet, lut d'un coup d'œil ces pauvres lignes désolées et les commenta en silence deux bonnes minutes.

Fernand ne s'expliquera jamais la mansuétude dont il a fait preuve durant ces minutes-là.

Enfin, coulant ses mains dans ses manches d'un geste habituel et levant au ciel ses yeux noirs et creux, qu'il abaissa incontinent sur le parquet de sapin, le Père X... dit avec calme :

— Mlle d'Emeran me communique quelques réflexions personnelles. Elle désire que nous poursuivions ensemble, devant Dieu, l'étude de sa vocation. Ce désir n'a rien que de louable : je m'y conformerai.

— Mais ce secret..., cette folie que vous seul connaissez?

— Il ne convient pas au confesseur de révéler les fautes de ses pénitents.

— Mais Georgette est un ange. Georgette n'a jamais com-

mis de faute grave..., inavouable... Vous ne devez pas m'enlever sa confiance!

— J'ai conseillé à Mlle d'Emeran une entière franchise à votre égard. Elle a préféré, en principe, se consacrer à Dieu.

— Je vous défends de lui parler du couvent!

— Je ferai là-dessus, dit le Père, très ferme, ce que me dictera ma conscience.

— Mais c'est une captation... Vous avez un traité avec ces couvents maudits!

— Je n'ai jamais éloigné votre fiancée du mariage; je n'ai point amené ce concours de circonstances... Les voies de Dieu sont mystérieuses lorsqu'il appelle les âmes à lui.

— Vous ne voulez pas me rendre Georgette? Vous ne parlerez pas?

— Je ne le dois pas, mon enfant. Résignez-vous à la volonté du Très-Haut, qui nous tient en sa main divine...

— Ah! c'est ainsi? fit Fernand exaspéré... Vous allez voir, saint homme, comment je me résigne! J'ai mené jusqu'ici une existence de fille. Je ne bois pas, je ne fume pas, je vais à la messe comme un séminariste, j'ai pour ma fiancée une tendresse pure et sincère... Attendez! nous allons changer cela!

— Pensez à votre âme, malheureux enfant!

— Je pense, rugit le jeune homme, qu'il me faut respecter votre robe et le corps qu'elle recouvre..., et c'est dur!... J'aime mieux m'en aller! Écoutez auparavant ce que je vais faire... Vous me volez ma femme légitime : demain, on me verra dans les rues avec dix qui ne le seront pas! et je les conduirai en corps à vos sermons! Je ferai manger des beefsteack à tous les chiffonniers de la ville le vendredi saint... Vous ne pouvez pas vous battre, vous? Eh bien, tous vos parents mâles recevront ma carte à la figure. J'épouvanterai le monde! je me damnerai! Ça m'est égal! Nous cuirons dans la même chaudière!

Le Père X... avait pris son bréviaire et le récitait à demi-voix, faisant de temps à autre une petite croix sur ses lèvres ou sur son front. Quand Fernand se tut, il ferma le livre et, très compatissant, lui dit :

— C'est bien, mon cher enfant..., mais... après?

— Après... quoi?

— Lorsque vous aurez insulté tous mes parents, ruiné votre santé, scandalisé le monde et perdu votre âme, vous n'empêcherez pas Mlle d'Emeran d'entrer aux Trappistines, si c'est la volonté du Seigneur!

Fernand de l'Erfeuille serra les poings. Il eût étranglé avec ivresse ce doux tourmenteur.

On n'étrangle plus, de nos jours; le jeune homme sortit sans saluer. C'était toujours cela.

En chemin, la réflexion fit son œuvre, et la colère du jeune homme était complètement tombée lorsqu'il passa sous la porte cochère de l'hôtel. Que le Père X... fût un profond scélérat, un politique adroit, ou un saint à mettre en châsse, son raisonnement restait juste. Toutes les voies de fait, toutes les vengeances, toutes les insanités ne rendraient pas Georgette à son fiancé, si ladite Georgette ne voulait plus de lui. Il fallait l'obtenir une seconde fois d'elle-même, faire cesser très vite l'état de malentendu qui les séparait. Pour cela, tous les moyens lui seraient bons..., tous!

Il grimpa lestement à la chambre de Jane, qui était séparée de celle de Georgette — il le savait! — par une draperie relevée le jour. La porte se trouvait entr'ouverte; Fernand vit sa sœur assise près de la fenêtre, lui tournant le dos et frappant le tapis en cadence, de son petit pied. Dans la pièce voisine, Georgette, debout, secouée de légers tressaillements, l'œil fixe, les mains jointes et retombantes...

— Je ne m'habituerai pas, murmurait-elle; je ne m'habituerai jamais!...

Avec une extrême prudence, Fernand fit deux pas, allongea la tête et fronça les sourcils. L'objet que contemplait Georgette avec une invincible horreur était une tête de mort en ivoire, pendant à un long chapelet, premier présent de la Révérende Mère trappistine.

Jane ne put répondre à cette plainte de Georgette : la main de son frère était sur ses lèvres et il lui expliquait avec d'énergiques grimaces son désir formel de voir et d'entendre sans être vu. Ce service qu'il demandait, un homme eût longtemps cherché le moyen de le rendre : ce fut jeu d'enfant pour la fillette. Elle toussa trois fois, fit deux tours dans la chambre en remuant les meubles; puis, détachant l'embrasse avec brusquerie, elle fit tomber les portières.

— Que fais-tu? dit Georgette.

— Je m'enrhume, reprit laconiquement Jane. C'est le courant d'air. Parle toujours. Je t'entends!

Fernand avait déjà l'œil collé aux interstices des tentures.

— Je trouve que ton frère tarde bien, dit Georgette d'une voix mourante.

— Mais non. Le Père n'était pas là, peut-être... Puis il faut le temps de causer...

— C'est cela! ils vont causer. Oh! Jane, je voudrais tant que Fernand se décidât...

— Se décider?... à quoi?... reprit la jeune fille stimulée par un regard de son frère.

— Mais à... comprendre sa vocation... comme moi.

— Quant à ce, parmis de la vie! S'y complaire pas, Georgette. Fernand n'eût pas renoncé à toi pour être... pape! Mais tu l'abandonnes, il tâchera de t'oublier... sans se faire moine...

— Je ne l'abandonne pas, dit Georgette avec désespoir... Je l'aime de toutes mes forces, et je mourrai au couvent... Oh! mon Dieu! pourquoi me suis-je confessée! pourquoi ai-je conté cette... histoire au Père X...! Nous nous amusions..., nous ne savions pas... Je l'aurais dit à mon mari... plus tard... C'était si simple!

Fernand dressait l'oreille. Jane s'agitait sur son siège. Un geste du jeune homme la cloua à sa place.

— Et maintenant, continuait Georgette, maintenant que je connais... la grandeur de notre péché..., c'est impossible! Et sais-tu? j'en rêve toutes les nuits! Oh! ces cheveux! cette barbe! et sa grande main blanche! et ses pieds nus!... Je le déteste, moi qui l'aimais tant!... Car tu te rappelles, Jane, comme nous l'aimions!

Jane, consternée, avait un pied de rouge sur les joues. Fernand n'en croyait pas son propre entendement. Sa sœur!

sa fiancée!... des enfants!... Et quels détails, pourtant!...

Le Père X... serait-il moins coupable qu'il ne le supposait?

— Réponds-lui, souffla-t-il, reprenant son poste d'observation.

Jane bredouilla une phrase quelconque; mais Georgette n'entendait plus. Ses paupières s'abaissaient sur ses yeux las de pleurer. On se fait à toutes les duretés de la vie et le cœur se bronze; mais Georgette était à sa première souffrance: elle succombait vite. Sa tête dodelina quelques secondes de droite et de gauche. Son jeune corps se tassa mollement au fond du fauteuil, et, sans s'en apercevoir, elle s'endormit.

— Va-t'en! dit Fernand à sa sœur.

La pauvre fillette ne lui connaissait point ce regard fulminant: elle eut peur et sortit sur la pointe des pieds.

Resté seul, Fernand voulut se calmer, se ressaisir: ce n'était point chose aisée.

De toute évidence, Georgette s'enfermait à la Trappe afin de ne pas avouer un mystérieux péché que le Père X..., étant donné le mariage prochain de sa pénitente, se refusait à garder pour lui seul. Il était assez logique, ce Père X...! Mais qu'avait pu faire Georgette, sa fiancée — avec la criminelle complicité de Jane, sa sœur! — au fond de son couvent, surveillée comme chacun sait?

La pelouse émaillée riait sous les fenêtres, l'air tiède sentait bon les lilas et les glycines, des myriades de moucherons montaient dans un rayon d'or. Dans le lointain, un orgue chantait des plaintes adoucies.

Fernand regardait la jeune fille immobile, et ses nerfs se détendaient avec un indicible bien-être, à mesure que la confiance renaissait en lui. Non, cette fraîche et pure tête d'ange n'avait point abrité de pensées mauvaises... Non, cet air d'innocence, ce rire clair, ce regard candide ne se recouvrent plus, une fois perdus; non! non!

Il marcha sans bruit, s'agenouilla en face de la dormeuse, lui dérobant la vue du chapelet funèbre; et, prenant sa main, longuement il la baisa.

Georgette tressaillit et se redressa.

— Toi! dit-elle toute saisie; toi!...

— Ma Georgette, ma chérie, ma femme, murmura le jeune homme ému comme on ne l'est pas souvent...; qu'était-ce que cette barbe, dis? et cette main blanche? Dis-le-moi, je t'en prie... je t'en prie! Je t'aime tant!

— Le Père X... m'a trahie! fit Georgette prête à défaillir...

Fernand était la loyauté même.

— Non, dit-il, non! il n'a rien révélé, et j'ai failli le battre!... Parle, ma Georgette, tu l'aimais, cette barbe?

— Oui, fit-elle faiblement...

— Beaucoup? mieux que moi?

— Non! cela non! dit-elle avec élan. Je n'ai jamais aimé personne comme toi. Et puis..., ça n'était pas la même chose...

— Eh bien, dis-moi quelle chose c'était..., quel homme...

Georgette était blanche comme une cire.

— Ce n'était pas un homme, dit-elle, et pourtant... c'était un homme tout de même!... Fernand, je me ferai trappistine, mais tu ne sauras pas...

Le jeune homme se releva.

— Georgette, dit-il avec énergie, tu me martyrises, tu nous martyrises tous deux. Mais j'ai foi en toi. Si tu n'étais un ange, tu serais un monstre... Que ta volonté soit faite... Tu parleras quand tu voudras!...

La pauvre enfant eut un cri de joie folle.

— Vrai? dit-elle; c'est vrai, Fernand? tu veux bien m'épouser sans rien savoir... Cela ne te fâche pas?

— Cela me fâche, au contraire, et beaucoup. Mais je t'aime, je te veux, et je t'épouserai quoi que tu aies fait... ou cru faire.

D'un bond elle se blottit dans ses bras, l'étouffant de sa reconnaissance.

— Ainsi, balbutia-t-elle, je ne te trompe plus! Nous ne serons damnés ni l'un ni l'autre... Je ne serai pas trappistine! Dieu! que c'est bon de vivre... et que je vais t'aimer!...

IV.

M. et Mme de l'Erfeuille étaient mari et femme depuis huit jours, et absolument heureux, lorsqu'au matin du neuvième jour Fernand, regardant dormir Georgette, sentit un léger pli à son lit de roses. Ce sommeil souriant lui rappelait un autre sommeil trempé de larmes...

— Georgette, cria-t-il, pris d'une curiosité irrésistible, Georgette, paresseuse!...

Georgette ouvrit un œil, détira ses bras nus.

— Bonjour, mon... mari, dit-elle un peu timide encore.

— Ma femme, reprit-il très grave, nous ne sommes plus... *avant!...* nous sommes *après!...* Si tu me contais maintenant...

Il la guettait sournoisement, surveillant l'expression de ses traits.

La jeune femme éclata d'un rire franc.

— Tu y penses encore! dit-elle. Ah! si j'avais su... J'ai bien rassuré Jane, va!

— Mais je ne suis pas rassuré, moi!...

— Tu vas l'être; attends.

Elle fit une toilette grave, s'enveloppa d'un châle sévère, mit un chapeau de dame, une voilette noire, et dit:

— Nous allons au couvent.

— A la Trappe? fit Fernand effaré.

— Du tout, à mon couvent, faire une visite de noces.

— Et tu me raconteras... l'homme à la barbe?

— Je te le présenterai.

Le jeune mari recula.

— Comment? fit-il, quelle plaisanterie! Il y est encore?

— Toujours, avec sa main blanche..., sa barbe brune... et ses grands cheveux...

Georgette joua supérieurement à la madame, répéta sur tous les tons: « Ma voiture, ma maison, ma cuisinière, mon mari. » Puis, lorsqu'elle eut savouré toutes ces jouissances de jeune épousée, elle dit à la Révérende:

— Je puis faire voir à mon mari les jardins et les chapelles, ma Mère?

— Oui, mon enfant.

Elle l'emmena. Ces chapelles, disséminées dans les jardins, perdues dans les massifs fleuris, étaient charmantes à voir. La dernière de toutes, édifiée sous le vocable de saint Jean précurseur, dominait une pièce d'eau où pleurait une source.

Au détour d'une allée, Fernand, qui trouvait Georgette charmante dans sa sérieuse toilette et le lui disait des lèvres et des yeux, fit trois pas en arrière.

En face de lui, un homme énorme, sommairement vêtu d'une tunique brune, bénissait l'eau d'une main..., tandis que de l'autre il lui montrait le ciel.

— Pardon, bon saint Jean, dit Georgette, s'agenouillant dans l'ampleur de ses jupes; pardon d'avoir embrassé vos pieds nus, vos mains blanches... et même, pécheresse que j'étais..., votre barbe frisée qui sentait le vernis... Pardon, je ne le ferai plus!...

Se retournant ensuite vers Fernand stupéfait :

— Tu comprends?... Nous étions les grandes..., les sages..., les *médaillons,* Jane et moi. Par faveur spéciale on nous avait laissé déballer le saint Jean...; nous l'avions trouvé superbe... et nous nous relevions la nuit... pour l'admirer au clair de la lune! C'était charmant de se cacher..., d'avoir peur..., de désobéir enfin!

Sous le regard souriant du bon saint, Fernand, très soulagé, serra sa femme dans ses bras. Une dernière réflexion lui vint alors.

— Mais le Père X...?

— Le Père X...? dit Georgette, avec une ingénuité que démentait la flamme maligne de ses yeux...; il voulait mon salut... Il n'avait pas compris..., sans doute.

André M...

LES MERS POLAIRES

Le Voyage de la « Véga » (1)

La relation qu'a donnée le professeur Nordenskiold du voyage accompli par *la Véga* en 1878-1879 est une des grandes pages de l'histoire de la navigation. Aussitôt parue, elle a été traduite en anglais. Une traduction française de cet ouvrage eût grandement manqué à nos bibliothèques maritimes : la maison Hachette vient d'en éditer une; et ce n'est pas seulement une source de renseignements précieux ouverte aux marins et aux savants, c'est aussi une fête préparée pour le grand public, pour tous ceux qu'attire la nouveauté et que charment les glorieuses aventures.

(1) [illegible] par MM. [illegible] Charles [illegible]. — [illegible]

I.

Du nouveau, il n'y en a plus guère en ce monde. M. Nordenskiold a pourtant su en découvrir. Il a fait connaissance intime avec des peuples qu'on ne connaissait point ou du moins qui n'étaient à peu près connus que de nom.

On entend quelquefois dire : « A quoi servent, au point de vue pratique (curiosité scientifique mise à part), ces expéditions polaires qui ont déjà coûté la vie à tant de braves navigateurs? Quel avantage si grand y a-t-il à ce qu'un petit nombre de navires puissent, pendant une courte saison — de la mi-juillet à la mi-septembre, — passer, par le pôle Nord, de l'océan Atlantique dans l'océan Pacifique? Les difficultés de la navigation dans la mer Glaciale ne détourneront-elles pas toujours le courant régulier du commerce d'une voie qui n'est ouverte que deux mois de l'année et qui parfois se ferme brusquement au moment le plus inattendu? » M. Nordenskiold a répondu d'avance à ces objections quand, à la veille d'entreprendre, à bord de *la Véga,* son neuvième voyage au pôle Nord, il a exposé devant le roi Oscar les motifs de l'entreprise. Ces motifs sont du plus haut intérêt. Il ne s'agit pas seulement, en effet, d'enrichir l'histoire naturelle de découvertes et les musées de la Suède de collections nouvelles, ni de doter la géographie et l'hydrographie des régions polaires de cartes plus exactes que celles qu'on possède, ni même de trouver ce fameux passage nord-est que les navigateurs cherchent depuis l'an 1556 : il s'agit d'agrandir pour ainsi dire la scène du monde, d'appeler à la vie une portion du continent asiatique aussi grande que l'Europe entière, de porter le bien-être aux peuplades errantes qui l'habitent et de donner, comme cela est plusieurs fois arrivé pendant le cours de l'histoire maritime, un nouveau point de départ à l'industrie des nations civilisées.

« L'expédition de sir Hugh Willoughby et de Richard Chancellor, en 1553, avait pour objet, dit M. Nordenskiold, de trouver une route vers la Chine par le nord-est. Ces hardis marins n'atteignirent pas le but qu'ils s'étaient proposé; mais ils ouvrirent des communications entre leur patrie et les ports de la mer Blanche, événement d'où date une ère nouvelle non seulement dans le commerce de l'Angleterre et de la Russie, mais encore dans celui du monde entier. Cette expédition devait avoir ses martyrs : sir Hugh Willoughby et tout l'équipage du navire qu'il commandait périrent pendant leur hivernage à la presqu'île de Kola. Aujourd'hui des milliers de bâtiments parcourent sans danger cette mer; aujourd'hui un habile pêcheur peut, en un seul été, avec un navire ordinaire, fournir des courses autrement importantes que celles qu'avait accomplies en quatre ans une expédition qui disposait de toutes les ressources d'un arsenal maritime. »

Ce qui a été fait pour la navigation de la mer Blanche doit, dans la pensée de M. Nordenskiold, avoir lieu pour la navigation de la mer de Kara. Cette mer exclusivement russe et qui ne voit guère aujourd'hui que des barques de pêche sera un jour — et ce jour est prochain — sillonnée par des navires de tout tonnage et de toute nation. La mauvaise ré[illegible] qu'a [illegible]

ment de l'été des entassements de *drif-is*, ou glaces flottantes, obstruent les trois détroits qui y donnent accès du côté de l'océan Atlantique, entassements qui amenèrent l'insuccès de toutes les tentatives anciennement faites pour l'explorer. Mais le danger n'est pas aussi grand qu'on le croit. Il ne s'agit que de savoir attendre le moment favorable : « La mer de Kara dégèle en grande partie chaque année, et, sur la fin de l'été, on peut parfaitement y naviguer. » Déjà depuis une quarantaine d'années le tracé du littoral de cette mer est indiqué avec une certaine précision sur les cartes. On connaît les mouvements de la glace, les courants et la profondeur en différents endroits; on sait, en outre, que la faune et la flore n'y sont pas aussi pauvres qu'on le pensait.

Or les avantages attachés pour le commerce, l'industrie, la civilisation, en un mot pour le bien commun de l'humanité, à la navigation de la mer de Kara peuvent devenir très considérables. C'est dans la mer de Kara et dans l'océan Glacial que se jettent les trois plus grands cours d'eau navigables qui descendent des plateaux de la haute Asie : l'Obi avec son affluent l'Irtisch; l'Iénisséi avec l'Angara, et, plus loin, la Léna. L'Obi et l'Irtisch arrosent un bassin dont la superficie dépasse 60 000 milles carrés géographiques; l'Iénisséi et l'Angara ont un bassin de 50 000 milles; la Léna, de 40 000 milles. Une partie seulement de ces immenses étendues se trouve au nord du cercle polaire, et l'aride *Tundra* n'y occupe qu'une faible superficie. En plaçant au soixantième degré de latitude nord la limite des terres cultivables, il reste encore une aire de 90 000 milles carrés géographiques dont les deux tiers environ se composent de plaines herbeuses, peu boisées, couvertes d'une riche végétation et qu'on pourrait cultiver avec profit. Le sol, analogue en certains endroits aux terres noires de la Russie, donne aux laboureurs de superbes moissons en récompense du plus petit travail de défrichement. Dans ces contrées à peine peuplées ont probablement vécu jadis et vivront probablement un jour des millions d'habitants.

« Une circonstance éminemment favorable au développement futur de la Sibérie est la disposition topographique de ses trois grands fleuves. Dès maintenant, ces cours d'eau sont navigables sur la plus grande partie de leur cours. L'Obi l'est depuis le cinquante-deuxième degré de latitude nord, et l'Irtisch depuis le cinquantième; l'Iénisséi, au sortir de son bassin supérieur, situé en Chine, traverse toute la Sibérie du sud au nord, depuis le quarante-sixième degré de latitude nord jusqu'au soixante-treizième, arrosant ainsi une région dont la longueur peut se comparer à la distance de Venise au cap Nord. Sur toute l'étendue de son cours, depuis Iénisséisk jusqu'à la mer, il est navigable. Un certain mouvement commercial existe déjà sur les deux bras principaux du fleuve. Quelques dragages peu coûteux rendraient navigables l'Angara et le cours inférieur de son prolongement, la Selenga, entre la frontière de Chine et le lac Baïkal. Une route fluviale serait ainsi ouverte aux produits de la Chine septentrionale et de la Sibérie méridionale jusqu'à une mer d'où un vapeur pourrait les porter, en cinq ou six jours, à la mer Blanche et au cap Nord. Une communication analogue pourrait pareillement être ouverte, par l'Obi et l'Irtisch, avec la Sibérie occidentale et la haute Asie jusqu'à la Soungarie chinoise. En plusieurs endroits les bassins de l'Obi et de l'Iénisséi se rejoignent presque. Leurs affluents sont si rapprochés que des travaux de canalisation peu importants pourraient les faire communiquer. Il en est de même pour les tributaires de l'Iénisséi et de la Lena. Ces exemples montrent l'importance du réseau intérieur de voies de communications dont la nature a doté la Sibérie; mais ils montrent en même temps que les relations de ce pays avec le reste du monde ne peuvent avoir lieu que par l'océan Glacial. Si une navigation s'établit sur cet océan, il suffira de quelques travaux insignifiants de canalisation pour faire de ce pays un des mieux outillés au point de vue du bon marché des communications et pour réaliser en même temps l'ancien projet d'une route commerciale par le nord-est avec la Chine. »

Le professeur Nordenskiold s'attache ensuite à démontrer qu'un chemin de fer tracé à travers la Russie et la Sibérie méridionale ne suffirait pas à remédier au manque actuel de voies d'accès pour le commerce; que fort peu de marchandises pourraient supporter les frais de transport par cette voie, frais qui, des régions fertiles de la Sibérie à un des ports de la Baltique, seraient au minimum de 100 à 175 francs par tonne. Ces marchandises seraient principalement du maïs, du seigle, de l'avoine, du blé, des bois de construction, toutes choses qui ne peuvent être exportées pour des destinations lointaines que par voies fluviales et maritimes. Si le paysan de la Sibérie ne peut pas vendre les produits de la terre, le pays restera aussi peu peuplé qu'il l'est aujourd'hui, et la population clairsemée n'aura pas non plus les moyens d'acheter les produits de l'industrie européenne, qui pourraient, eux, supporter de hauts prix de transport, mais qui, à l'arrivée, ne trouveraient point de consommateurs.

Ce raisonnement nous paraît assez sage. Sans doute, le repeuplement des vallées et des plateaux de la haute Asie, dépeuplés par tant de migrations successives, est une affaire de centaines et de milliers d'années; mais dès à présent ces pays renferment des richesses dont la Russie, l'industrie occidentale et les habitants eux-mêmes tireraient quelque parti si l'on pouvait les embarquer dans les ports de la mer de Kara et de l'océan Glacial. Voilà pourquoi toute exploration tendant à faire mieux connaître les côtes de ces mers, les époques propices pour y naviguer, les dangers qu'on y court et la manière de les éviter est un très grand service rendu au public. Dans son voyage de 1872, M. Nordenskiold avait découvert à l'embouchure de l'Iénisséi un havre naturel, mieux abrité que les autres, auquel il avait donné le nom de Port-Dickson. Qui sait si Port-Dickson n'aura pas quelque jour une importance égale à celle des grands entrepôts maritimes du globe? En attendant, il offre aux navires un refuge, presque un lieu de ravitaillement.

Plusieurs causes tendent d'ailleurs à développer la navigation dans l'océan Glacial et à augmenter par conséquent l'utilité des travaux hydrographiques et géographiques dont ces mers sont l'objet. De dix en dix ans, l'abondance de la pêche décroît, paraît-il, sur les côtes de la Norvège et de l'Islande; de dix en dix ans, les bateaux pêcheurs sont obligés de monter plus au nord. Ils ne font que suivre les côtes, mais

ils n'en montrent pas moins le chemin à la grande navigation. Ce sont les pêcheurs de phoques et de morses qui nous ont rendu le nom de la mer de Kara presque aussi familier que celui de la mer Blanche. C'est parmi eux que s'est formée une population de matelots expérimentés et endurcis aux climats du nord, qui peuvent servir à composer les équipages des grands navires devant naviguer dans les mers arctiques. De même qu'en Australie ce sont les éleveurs de bestiaux — les *settlers* — qui ouvrent les voies à la conquête, dans les mers glaciales ce sont les pêcheurs — les *fangstman* — qui montrent le chemin à la navigation. Ils créent des intérêts, et les intérêts sont l'aimant qui dirige l'activité des peuples et des gouvernements.

Les avantages attachés à la découverte d'un passage libre de glaces donnant accès des mers arctiques dans l'océan Pacifique n'apparaissent point avec autant d'évidence. Toutefois ils existent, au moins pour les nations du nord de l'Europe. Aussi, à peine Willoughby et Chancellor avaient-ils découvert la route de la mer Blanche, que l'on projetait déjà en Angleterre de chercher l'ouverture de ce passage du nord-est qui devait conduire par la route du cap Nord aux Indes occidentales. M. Nordenskiold fait un historique très intéressant des expéditions maritimes armées pour ce but depuis 1556. Ces expéditions sont au nombre de trente-quatre : les premières, anglaises; les suivantes, hollandaises, et les autres russes, françaises, suédoises. Ces dernières ont été les plus favorisées, puisqu'elles comprennent l'expédition victorieuse de Nordenskiold.

II.

Le trois-mâts *la Véga*, équipé partie aux frais du gouvernement suédois, partie à ceux d'un Russe, M. Sibiriakoff, partie enfin à ceux du professeur Nordenskiold, quitta le 21 juillet 1878 le port de Tromsö, le plus septentrional de la Norvège. Il était commandé par le lieutenant Palander, de la marine royale de Suède, car M. Nordenskiold est un savant et non point un marin. *La Véga* était accompagnée de *la Léna*, petit bâtiment d'un moindre tirant d'eau que *la Véga*, chargé de remonter les fleuves et commandé par le capitaine baleinier Christian Johannesen. De plus, le vapeur *Fraser* et le voilier *l'Express*, armés aux frais de M. Sibiriakoff, devaient coopérer avec les deux premiers bâtiments et les attendre dans les eaux du Jugor Schar (un des trois détroits qui font communiquer la mer Blanche et la mer de Kara) avec un chargement de combustible.

Nous ne suivrons pas *la Véga* dans la première partie de son voyage polaire. Ce qui concerne les Samoyèdes n'est pas absolument nouveau. Beaucoup de voyageurs ont pénétré par terre dans la presqu'île et le pays continental qu'ils habitent au sud et à l'est de la mer de Kara; leurs mœurs sont connues. Toutefois M. Nordenskiold a fait sur eux des observations intéressantes. Il les a vus surtout à Chabarowa, petit village situé sur le continent, au sud du Jugor Schar, à l'embouchure d'une petite rivière très poissonneuse à certaines époques. C'est la station d'été d'un clan de Samoyèdes qui font paître leurs troupeaux de rennes dans l'île de Waigatsch, de l'autre côté du détroit. Au moment où l'expédition arrivait, les Samoyèdes, mêlés à des Russes dont les mœurs diffèrent à peine des leurs, étaient en train de célébrer une fête. La venue d'étrangers ne les dérangea nullement. Ils se montrèrent hospitaliers et proposèrent aux Suédois de leur faire faire une promenade dans leurs traîneaux attelés de rennes. M. Nordenskiold, sachant que les Samoyèdes emportent toujours dans leurs migrations leurs idoles, demanda à ses hôtes de lui en céder quelques-unes. Les réponses furent d'abord évasives; enfin « l'éclat métallique de quelques roubles d'argent » finit par décider une vieille femme à mettre tout scrupule de côté. Elle alla vers un de ces traîneaux chargés de marchandises qui servent de magasins et, après de longues recherches, parvint à dénicher une vieille botte hors de service; de cette botte elle tira d'abord un superbe bas de peau, puis, de ce bas, elle fit sortir quatre idoles qu'après de longs débats elle consentit à céder pour un prix fort élevé. Ces objets sacrés se composaient : 1° d'un *päsk* minuscule avec sa ceinture; 2° d'une poupée longue de 15 centimètres avec une tête en laiton; 3° d'une seconde figurine du même genre, avec un petit morceau de cuivre recourbé en guise de nez; 4° d'un caillou enveloppé de loques et enjolivé de plaques de laiton.

M. Nordenskiold a vu des idoles d'un travail plus soigné, consistant en morceaux de fer forgé; mais il n'a pu décider personne à lui en céder. « Ce qui a facilité, dit-il, mes opérations commerciales avec cette vieille sorcière d'Anna Petrowna qui a consenti à me vendre ses dieux, c'est qu'elle avait été baptisée. J'en profitai pour lui remontrer qu'une chrétienne ne pouvait pas continuer à se livrer à de pareilles idolâtries et qu'elle devait au plus vite se débarrasser de ses *bolvans*. Mais Russes et Samoyèdes réprouvèrent mon argumentation intéressée et déclarèrent qu'il n'y avait, en somme, aucune différence entre les idoles des Samoyèdes et les images sacrées des chrétiens. Les Russes semblaient même voir dans ces *bolvans* les représentants de quelques saints samoyèdes. »

Quant aux sacrifices, ce point central et culminant de tous les rites religieux, les Samoyèdes les pratiquent de la façon la plus primitive. Ils se rendent sur quelque point désert de la côte et, là, immolent des rennes dont ils dévorent la chair et entassent les ossements sur le lieu de l'immolation. Avec le temps ces ossements forment un petit monticule, et les cornes, un buisson d'un aspect pittoresque. Détail caractéristique : les Samoyèdes barbouillent la bouche et les yeux de leurs idoles avec le sang des animaux immolés. Il y a quelque chose de grandiose et de mélancolique dans ces manifestations simples du sentiment religieux chez des hommes-enfants perdus dans les solitudes immenses et désolées des régions arctiques. M. Nordenskiold a rapporté un dessin de la colline du sacrifice, pris dans l'île de Waigatsch par un soir de clair de lune. Cette vue fait rêver, et cette illustration n'est pas la moins intéressante de celles qui ornent son bel ouvrage.

Nous sommes obligés de passer sur tout ce qui a trait à la

coupe et à la marche des glaces — les *iceberg* et les *drif-is*, — aux variations atmosphériques, à la rectification des cartes géographiques existantes, à l'hydrographie, à la météorologie, aux poussières cosmiques, à la végétation sous-marine, à la flore et à la faune des rivages de l'océan Glacial, ordres d'observations dans lesquels M. le professeur Nordenskiold, qui était accompagné d'autres savants spécialistes, a enrichi plusieurs sciences. C'est là, avec la route nautique qu'il a tracée, le fond solide du livre; le reste n'en est que l'accessoire; mais cet accessoire en constitue précisément la partie la plus agréable. C'est par là que son ouvrage s'adresse à la grande masse du public, et qu'il a sa place sur la table des femmes comme dans la bibliothèque des marins et dans celle des amateurs d'histoire naturelle.

Rien de plus amusant, par exemple, que le récit du voyage de *la Léna* sur le fleuve dont ce petit steamer porte le nom. C'était la première fois qu'un navire entrait dans ses eaux par le chemin de l'océan Glacial. Dès le premier jour, *la Léna* fut arrêtée par les sables et obligée d'attendre la marée haute. Pendant qu'elle était échouée, neuf Toungouses vinrent à bord. Ils avaient des petits canots creusés dans des troncs d'arbre et ne parlaient point le russe. Les mœurs de ces Asiatiques (comme on appelle en Russie les indigènes de la Sibérie) sont celles de peuples à peu près indépendants. A ces peuplades la domination du czar blanc est légère. Il en est de même des Tschuktschis, qui occupent une immense étendue de terres à l'ouest du détroit de Behring.

Chose difficile à croire, les Tschuktschis réaliseraient sans inconvénients cet état anarchique qui était l'idéal de Proudhon. L'autorité de l'empereur est chez eux purement nominale, et ils n'en connaissent point d'autre.

« Entre nous et les Tschuktschis, dit M. Nordenskiold, les relations furent bientôt très amicales. Au début, nous prîmes pour le chef du clan un homme de belle prestance nommé Tschepurin; mais nous reconnûmes bientôt que nous nous étions mépris en lui attribuant une supériorité sur ses compatriotes. Nous avions cru qu'aucune société ne pouvait exister sans une autorité quelconque : c'était une erreur. Dans aucun village tschuktschis, en effet, il n'y a de chef, ce qui n'empêche pas la concorde la plus parfaite d'y régner. »

M. le professeur Nordenskiold nous apprend ensuite que, dans le campement de Tschuktschis qu'il a visité, les enfants étaient « fort nombreux, tous frais, de bonne humeur et choyés par leurs parents »; que les femmes étaient traitées en égales de l'homme et que, chaque fois qu'un Tschuktschis faisait un échange un peu important, « il ne manquait pas de consulter sa compagne »; en somme, il nous fait de ces peuplades un tableau digne de l'Arcadie. Nous nous méfions un peu de la première impression en ce qui concerne les hommes de race mongolique, et nous savons que sous leur douceur apparente se cache la duplicité. Mais cette impression n'en a pas moins été heureuse, et nous sommes persuadés que l'esprit de bienveillance, l'humeur sympathique du voyageur a contribué au succès du voyage. Partout où il a passé, il a réussi à faire avec les indigènes échange de marchandises et de bons procédés : c'est un bon précédent pour ceux qui suivront dans l'océan Glacial les traces de ses pas. De plus, il est évident par le ton du récit qu'une parfaite concorde, un attachement cordial n'a cessé de régner à bord de *la Véga* entre toutes les personnes qui ont fait partie de l'expédition, depuis le savant qui la dirigeait jusqu'au moindre matelot. C'est assurément là une des conditions les plus favorables à la réussite d'un voyage de découvertes.

Ayant la confiance que *la Véga* entrerait avant la saison des glaces dans les eaux de l'océan Pacifique, M. Nordenskiold donnait à pleines mains aux indigènes mouchoirs bigarrés, vivres, paquets de feuilles de tabac. Il devait bientôt se repentir de ses trop grandes largesses. Le 28 septembre, une légère couche de glace se forma sur les eaux dans lesquelles le navire était mouillé. Cette couche souda les *grundis* ou petits blocs de glace que l'été n'avait pas dégelés, et en un moment une ceinture de dix kilomètres de large enferma *la Véga*. Au commencement, cette ceinture avait peu d'épaisseur; mais, trop mince pour porter un piéton, elle était cependant suffisante pour arrêter la marche d'un navire. La situation de *la Véga* était loin d'être bonne, dit M. Nordenskiold. Elle avait été amarrée une première fois sur de petits blocs de glace; « si elle fût restée sur ce premier emplacement, il lui serait arrivé malheur, la glace nouvelle ayant été pendant les ouragans d'hiver pressée contre ces blocs, ce qui les rapprocha notablement du rivage. La croûte de glace, épaisse de cinquante centimètres, se rompit alors avec fracas en milliers de morceaux, et ces morceaux s'empilèrent sur les *grundis* en formant un *toross* gigantesque ».

Rien ne donne l'idée de l'aspect d'un *toross* dans l'océan Glacial; M. Nordenskiold nous en montre le dessin : on dirait une pyramide d'Égypte écroulée, dont toutes les pierres de taille seraient en glace. Un navire amarré à côté de cet amoncellement mouvant serait écrasé, comme pourrait l'être une boîte en carton prise entre d'énormes pierres. Heureusement pour *la Véga*, quelques heures de vent du sud permirent au capitaine de la conduire un peu plus loin du rivage et de l'amarrer sur un glaçon de fond, glaçon sur lequel elle resta ancrée tout l'hiver.

Aussitôt qu'on eût reconnu qu'il fallait se préparer à hiverner, on prit ses dispositions en conséquence. On cessa d'enlever la neige qui tombait sur le pont, et bientôt elle forma une couche fortement tassée qui contribua beaucoup à entretenir la chaleur à l'intérieur du navire. Dans le même but, des amas de neige furent entassés sur les flancs de *la Véga*, de façon qu'elle se trouva presque ensevelie. Une grande tente fut déployée sur le pont, et, pendant les jours obscurs de l'hiver, la forge flambait continuellement sous cet abri. M. Nordenskiold avait été prévoyant. Il avait embarqué une grande quantité de provisions et les avait choisies d'une nature particulièrement salubre pour des hommes qui devaient affronter le scorbut, cette terrible maladie qui sévit sur les Européens dans les régions arctiques. On avait en abondance des pommes de terre et des confitures de mûres acides, les deux meilleurs antiscorbutiques. De plus, on était bien unis, bien tranquilles d'esprit, car, pas une mi-

nute, le chef de l'expédition ne parut concevoir la moindre inquiétude ; on était riche en livres, et l'on ne tarda point à se créer à bord de *la Véga* une espèce de confort domestique qui rappelait à merveille ces petits intérieurs norvégiens où l'on trouve un si doux refuge contre les rigueurs du climat.

La nouvelle de l'arrivée d'étrangers s'était bientôt répandue. Les Tschuktschis arrivaient de loin, et tous les jours de nombreux attelages de chiens (les chiens sont les bêtes de trait du pays) stationnaient devant l'escalier de glace de *la Véga*. Ces pauvres bêtes affamées et enfouies dans la neige attendaient patiemment le retour de leurs maîtres, qui, eux, se pressaient sur le pont pour obtenir, en échange de quelque objet, un peu de nourriture chaude, de tabac ou d'eau-de-vie. Dans un but de propreté, les officiers leur interdirent l'entrepont ; mais la tente devint une véritable salle de réception, car les Suédois faisaient bon accueil à tout le monde. L'hivernage de *la Véga* fut une bonne fortune pour ces pauvres Tschuktschis qui meurent de faim pendant l'hiver. Dès le matin, on entendait de tous côtés leur salutation, suivie du cri : *Ouinga mouri kanka!* « Je n'ai rien à manger, donnez-moi un peu de pain. » La faim, la faim, voilà l'éternel tyran de l'homme! Tous les peuples sauvages souffrent de la faim : les Tasmaniens ont péri par la faim ; les Australiens disparaîtront bientôt par la même cause ; la société paraît ne s'être constituée que pour combattre la faim, et, dans l'état de civilisation le plus avancé, la faim poursuit encore les humains!

Pour obtenir un peu de nourriture, les Tschuktschis apportaient au navire du bois et des ossements de baleines. Le cuisinier du bord s'était constitué leur protecteur et leur donnait des restes. A leur grand étonnement, les Suédois n'achetaient ni fourrures ni lard de cétacés, ces produits habituels des régions polaires. Malgré ses bonnes dispositions à leur égard, M. le professeur Nordenskiold est obligé d'avouer que dans le commerce d'échanges qu'il entretenait avec eux « ils s'évertuaient sans vergogne à tirer le plus de profit possible de la naïveté de l'Européen, qu'ils supposaient très grande » ; ainsi, par exemple, « ils vendaient le même objet deux fois ; promettaient toujours, mais tenaient rarement ; trompaient sur la qualité de la marchandise ; présentaient comme des lièvres des renards préalablement écorchés, auxquels ils avaient enlevé la tête et les pattes ».

Les Tschuktschis ne connaissaient nullement l'usage de l'argent, encore moins du papier-monnaie. Pour eux, une pièce d'or était un objet de toilette ; un billet de banque, une image. Ce qu'ils demandaient, c'étaient des vivres. Cependant, malgré le besoin qui les pressait et la liberté qu'on leur laissait à bord, on ne s'aperçut jamais qu'ils eussent rien dérobé. Le chef de l'expédition avait, dans sa prévoyance, formé à terre un dépôt important de munitions de bouche, de vêtements et d'armes ; car, si *la Véga* eût été subitement brisée par les glaces, catastrophe qui dans l'océan Arctique peut toujours se produire, tout l'équipage eût péri d'inanition et de froid. Ce dépôt, « aucune serrure ne le mettait à l'abri des indiscrétions, aucune garde n'y veillait, et pourtant il fut scrupuleusement respecté ».

Ce que l'auteur prend ici pour de la probité est probablement un effet de la timidité commune à tous les Mongols. Les indigènes de l'Amérique du Sud, les Indiens des Cordillères, qui paraissent avoir avec les populations du nord de l'Asie des liens étroits de parenté, sont les plus voleurs et les plus menteurs des hommes. Cependant, tous les jours, en Bolivie, on confie à de simples muletiers des sacs d'argent monnayé que l'on envoie des mines de l'intérieur à la côte. Aucune garde ne les accompagne. Quand une mule meurt en route, le muletier se contente de déposer la précieuse charge à terre, se promettant de la reprendre dans un voyage subséquent. Jamais ni lui ni les passants n'ont dérobé un sac d'argent. Mais parfois une petite fente, pratiquée dans le cuir avec un couteau, indique qu'on en a retiré une ou deux piastres. C'est le vol timide, le vol tel que le pratiqueraient des enfants.

L'hivernage de *la Véga* dans les glaces de la baie de Koljutschin, par le 67e degré de latitude nord, sur la côte ouest du détroit de Behring, ne fut point perdu pour la science. Les savants qui faisaient partie de l'expédition construisirent à terre un observatoire et s'y relayèrent par quart pendant toute la saison, malgré un froid qui, le 25 janvier, dépassa 45 degrés centigrades. De plus, un des officiers du bord, le lieutenant Nordqvist, parvint à apprendre la langue des Tschuktschis, et il a rapporté un vocabulaire de cette langue peu connue. La captivité de *la Véga* a duré près de dix mois, le thermomètre n'étant remonté à zéro que le 1er juillet 1879 ; mais on ne trouverait pas dans le récit qu'en fait le professeur Nordenskiold la trace d'une minute d'impatience, de crainte ou de découragement. La fortitude des hommes du Nord se montre là dans toute sa grandeur. Le jour de Noël, la joie éclata dans l'équipage comme si l'on eût été au sein de sa famille et de sa patrie. On simula avec des touffes d'osier un arbre de Noël qu'on couvrit de bougies et de rubans ; un succulent repas de viande de porc frais réunit dans la même salle officiers et matelots, et tout le monde trinqua fraternellement, en buvant au roi, à la patrie, aux parents et aux amis absents. Il y avait quelque chose de grand et de touchant à cette commémoration faite dans une région perdue, au milieu d'une plaine de glace. Toutes les personnes présentes le sentaient, et c'était là une de ces circonstances, un de ces milieux dans lesquels l'être humain acquiert toute sa taille.

La thèse de M. le professeur Nordenskiold est celle-ci : ce n'est point par une bonne fortune accidentelle que *la Véga* a pu traverser sans encombre l'océan Glacial et arriver heureusement dans la baie de Koljutschin, sur le détroit de Behring ; c'est, au contraire, par une malchance exceptionnelle que ce navire s'est trouvé pris dans les glaces avant d'avoir terminé son voyage. S'il ne se fût point attardé volontairement en route, il serait arrivé victorieusement dans le Pacifique avant la mauvaise saison. Ce qu'il a fait, mille autres peuvent le faire, et avec plus de succès. Pendant deux et souvent trois mois de l'année — juillet, août, septembre, — il y a une route liquide, un chenal parfaitement navigable, de la mer de Kara au détroit de Behring. Accoutumer

les marines européennes à cette navigation, les familiariser avec la mer de Kara comme elles se sont familiarisées déjà avec la mer Blanche et avec l'océan Glacial, c'est rendre un triple service à l'industrie, à la science, à l'humanité, représentée à l'heure qu'il est par quelques peuplades clairsemées et mourant de faim, mais qui peut et doit l'être dans l'avenir par une population agricole.

LÉO QUESNEL.

LES FÉLIBRES ET L'AVENIR DU FÉLIBRIGE

MM. Tavan, Mathieu, Gras, Bonaparte Wyse. Les Languedociens

I.

Des sept jeunes hommes qui, en 1854, au castel de Fontségugne, fondèrent le félibrige, l'un, Paul Giéra, est mort prématurément; un autre, Jean Brunet, n'a point publié de recueil de vers; trois, Roumanille, Mistral, Aubanel, sont déjà connus de nous (1). Les deux derniers, Anselme Mathieu et Alphonse Tavan, « le pauvre paysan (2) », moins célèbres, n'en méritent pas moins une place à part dans l'histoire de la poésie provençale.

Ce n'est point un paysan d'opéra-comique qu'Alphonse Tavan : soldat, puis employé de chemin de fer, resté toujours campagnard dans l'âme, il a la passion de la vraie nature, dont sa poésie a souvent le parfum agreste :

Mon [illegible] seul [illegible] aux [illegible].

Dans la préface de son livre capital, *Amour e plour*, il écrit, avec simplicité : « Enfant de la terre, qui n'ai guère vu guère étudié et guère appris, je ne pouvais faire autrement que de chanter ce que j'avais senti, mes joies et mes douleurs, autant dire ma vie. » Image de cette vie de travail, que le bonheur n'a pas toujours récompensée, *Amour e plour* forme, à vrai dire, deux livres différents, l'un qu'un franc sourire illumine, l'autre qu'assombrit une mélancolie nullement factice. Il a fallu une double et terrible épreuve pour altérer la gaieté naturelle du poète qui chantait dès vingt ans :

Oh! qu'ils sont jolis, les frisons
De [illegible] Marguerite!

du poète qui rassure la peureuse Nanon ou donne une aubade à Didette, la plus jolie des filles du hameau :

Sifle, flageolet,
Un air pour Didette.

Le flageolet, voilà bien l'instrument fait pour accompagner ces chants légers, un peu grêles, mais qui charment quand, le soir, en face d'un calme paysage, on les entend monter du fond d'une « combe » de Vaucluse. Si la perte de deux êtres chers n'avait fait jaillir de cette âme, en apparence peu profonde, une source nouvelle de poésie, Tavan eût triomphé dans ce genre gracieux et restreint de la chanson, mais n'eût pas été au delà : c'est la douleur qui a fait de ce chansonnier un élégiaque éloquent dans sa résignation comme dans ses révoltes :

« La fillette, quatre ans après, — Est venue rejoindre sa mère. — Mon Dieu, tu es le maître! Fais — Qu'ici vienne dormir le père!... — Elle est morte! O Dieu, tant de tendresse, — Tant de grâce te réjouissait, — Et, rude maître, tu me l'as prise — Sans mesurer l'amertume — Que tu versais sur mon foyer! — O Dieu, qu'on nomme notre Père, — De nous autres tu n'as guère pitié : — Il y a quatre ans que tu m'as pris la mère, — Hélas! et voici qu'il te faut l'enfant! — Et je dois croire en ta bonté! »

Celui qui trouve de ces cris, de ces belles larmes vraies, épanchées du cœur, peut être un paysan « pour de vrai »; mais il est aussi, pour de vrai, un poète.

Si la poésie d'Anselme Mathieu nous semble avoir quelque chose de plus entraînant et de plus vif, n'en faites pas honneur à son talent seul : il vous en voudrait. Ce qu'il est, il le doit d'abord à ses parents, humbles cultivateurs qui lui on fait donner une éducation raffinée, à sa patrie ensuite, enfin — disons-le tout haut, puisqu'il n'en fait pas mystère — au vin royal, pontifical, divin de Châteauneuf-du-Pape. Comme Mistral, dont il a été le condisciple au lycée d'Avignon, puis à l'École de droit d'Aix, nullement grisé par cette science qui fait tant de déclassés, il s'est empressé, ses études terminées, de retourner au pays. Et qu'il a bien fait! car il est charmant, ce pays coupé de vignes; elle est belle entre toutes, la vigne d'Anselme Mathieu :

Au soleil, sur des rochers blonds,
Dans de maigres terres pierreuses,
Elle a pour ceinture des joncs,
Hautes herbes, kermès, yeuses.

Et, comme il sait bien les magiques propriétés de ces vieux ceps plantés il y a deux siècles par les fées, de ces grappes où s'amasse lentement un moût rose clair et sucré et qui donneront un vin parfumé de thym, c'est aux félibres qu'il les réserve. Heureux félibres! Doutez donc, après cela, de l'avenir du félibrige. « Le mistral ravive les forces; — l'aioli donne au cœur la bonne humeur; — les belles de vingt ans donnent l'amour; — le vin de Châteauneuf donne le courage — et le chant et la joie. » Il y paraît à lire *la Farandoulo*, un recueil tout bonnement exquis, divisé en trois parties : les *Aubades* (matin), les *Soleillades* (midi), les *Sérénades* (soir) (1). Le poète n'a sans doute ni l'éclat d'Aubanel, ni le sérieux de Roumanille, ni l'envergure de Mistral, et pourtant Mistral, toujours prêt à servir la gloire des autres,

(1) Sur Roumanille et Aubanel, voy. le dernier numéro.

(2) Mistral, *Mireio*, chant VI. Anselme Mathieu est né à Châteauneuf-du-Pape en 1828; Tavan, à Châteauneuf de Gadagne en 1833.

(1) *La Farandoulo*, 2e édition; Avignon, Roumanille, 1868.

a écrit : « Je crois qu'il a plus que nous tous cueilli les fleurs du gai savoir. Nul, en effet, pour le tour de la phrase, le nébuleux de la pensée, pour la variété et la souplesse de la strophe, ne ressemble plus que lui aux troubadours (1). » Ajoutons qu'il a du troubadour les deux traits distinctifs : la finesse du lettré, la galanterie de l'amant parfait. C'est un poète passionné, mais passionné avec raffinement. Il a traduit Horace et Catulle en provençal, et l'on a pu dire de lui-même qu'il est le Catulle de la Provence. En ses vers pimpants il est beaucoup parlé de fleurs, d'oiseaux, de femmes et de baisers :

[illegible]

Avez-vous vu courir sur les places de quelque ville méridionale [illegible] emportent jeunes et vieux? Eh bien, Anselme Mathieu est le tambourinaire qui met en branle la farandole poétique. Et l'immense farandole se déroule de la Provence au Languedoc. En vain l'on n'en voudrait être que le spectateur curieux : elle vous enlace, vous étourdit, vous enlève. N'essayez plus désormais de vous ressaisir. Au reste, vous n'êtes point en mauvaise compagnie. Voici Crousillat, l'un des plus anciens et des meilleurs parmi les félibres; et Roumieux, poète satirique et comique, plein de verve et d'entrain, rimeur fameux pour ses tours de force; et de Gagnaud (de Berluc-Perrussis), l'habile sonnettiste, le critique au goût si sûr; et le fécond, trop fécond Marius Bourrelly, dont l'auteur de l'*Apothéose humoristique* a pu dire : « Atlas-Bourrelly, avec sa barbe blanche, porte cent mille vers, et cependant sa hanche ne plie pas »; et les félibres des Alpes à côté de ceux de la mer; et l'école de Lar (Aix) mêlée à l'école du Florège (Avignon); et les rangs serrés des Languedociens. Lui-même, Roumanille se laisse faire violence, et le maître du chœur, le « capoulié » Mistral sourit d'un sourire indulgent.

II.

Par la modestie de leurs prétentions et le tour classique de leurs vers, Mathieu et Tavan sont, avec Roumanille, les représentants du vieux félibrige; car Mistral reste en dehors et au-dessus de tout, et Aubanel a déjà les allures d'un révolutionnaire. Mais le vrai révolutionnaire, c'est un juge de paix d'Avignon, Félix Gras, l'auteur de la populaire *Romance de Pierre d'Aragon*.

Jeune encore (il est né en 1844), aussi libéral en politique et novateur en poésie que son beau-frère Roumanille l'est peu, ce juge de paix romantique a précisément abordé le genre classique par excellence, l'épopée. Aucune tentative n'est plus honorable; aucune aussi ne semble réunir moins de chances de succès. Est-ce sérieusement qu'on espère ressusciter en Provence l'épopée bien morte en France? Qu'on nous rende donc aussi la conviction naïve et l'émotion spontanée! Si quelqu'un en France avait la puissance d'opérer cette résurrection impossible, c'était assurément Victor Hugo, et il s'est contenté d'écrire les « petites épopées » (si grandes parfois!) de la *Légende des siècles*. Si quelqu'un le pouvait en Provence, c'était Mistral, et nous avons dit ici même (1) comment *Calendau*, malgré des parties de premier ordre, n'a été qu'un demi-triomphe.

C'est de *Calendau* que procèdent directement *Li Carbounié* (les Charbonniers), poème alpestre en douze chants (2). Calendal et Réginel ne sont, au fond, que deux aspects d'une même figure, deux personnifications symboliques du même type idéal, l'Hercule de la Provence. Le poète ne nous peint pas seulement un homme, « la fleur des montagnards », mais un héros, mais un demi-dieu, tantôt combattant à coups de troncs d'arbre les loups, dont il entasse les cadavres par monceaux autour de lui, tantôt écrasant les brigands d'Oursan sous les quartiers de rocs, qu'il lance « aussi facilement qu'une poignée de semences ». Si les visées symboliques du poète n'étaient pas aussi manifestes, on aurait le droit de réclamer au nom de la vraisemblance. Mais quelle vraisemblance possible là où le merveilleux doit régner en maître? Encore faut-il que ce merveilleux soit franc et que l'impression d'ensemble n'en soit pas équivoque. Notre goût blasé en admettra, non sans peine, l'intervention, mais c'est à condition qu'on n'essayera point de mêler à une légende merveilleuse une histoire réelle.

Le dirons-nous? ce que nous préférons dans ce poème alpestre, c'est l'histoire réelle, si écrasée qu'elle paraisse par le voisinage de tant d'exploits fabuleux. Ce sacripant d'Oursan et ses co-sacripants ne nous inspirent qu'un médiocre intérêt, et c'est d'eux pourtant que le poète aime à nous entretenir; c'est leur lutte avec Réginel qui occupe la plus grande partie du poème. N'attendait-on pas autre chose après ce beau début du premier chant où se dresse la haute stature du jeune montagnard aux cheveux noirs, à l'œil fauve et doux, superbe dans sa sauvage ignorance? « Peu lui importe que le roi geigne et qu'il s'appelle Louis XVI; jamais ses argousins ne viendront lui lever double dîme »; — après ces adieux héroïques du père au fils : « Va, et maintiens à la face des hommes, aussi haut qu'un if, ton front sur lequel, en pleurant, je dépose un baiser. Adieu. »

Nous comprenons bien qu'entre l'innocence des montagnes et la corruption des plaines le poète a voulu établir une antithèse, qu'à la blanche Annonciade, un peu « fauve », elle aussi (tout le monde est fauve dans le Ventour), il oppose la coquette Mionnet et les filles de Marseille, qu'à travers toutes les épreuves et les tentations il veut garder intacte la fière vertu de Réginel pour le ramener au bonheur dont il se sera rendu digne. Mais ce qui devait être le principal n'est plus que l'accessoire, et l'épopée alpestre tourne [illegible]

Ces réserves faites, les *Carbounié* n'en demeurent pas moins un poème viril et sain, parfumé d'une bonne odeur naturelle, encadré d'un côté par le haut Ventour hérissé de

(1) [illegible]

(1) [illegible]

(2) [illegible]

pins, d'ifs et de mélèzes, de l'autre par la mer, jusqu'à laquelle s'étendent à perte de vue les prairies, les jardins et les blés roux le long des chemins blancs. Une incessante aspiration vers l'idéal l'épure, un ardent patriotisme l'enflamme. N'a-t-il pas pour épigraphe ces trois vers significatifs : « J'aime mon village plus que ton village; — J'aime ma Provence plus que ta province; — J'aime la France plus que tout »?

Plus ardent encore est le patriotisme dans *Toloza*, geste provençale en douze chants, qui vient à peine de paraître (1). C'est la revanche éloquente du Midi contre le Nord, des Albigeois contre leurs bourreaux. A l'âpreté de la rancune qui éclate dans ces chants on sent que la blessure est encore saignante. Voici que fond sur le riche Midi l'armée des « barbares du Nord » où, dans un pêle-mêle étrange, se pressent et se coudoient barons et évêques, nobles dames, truands déguenillés et affamés, ermites et clercs « priant et grognant », moines nasillant le *Veni, Creator*. Que de haines remuées! Que d'horreurs complaisamment étalées par le poète! Ici le massacre de Béziers, présidé par le légat du pape Arnauld, dont le cri fameux : « Tuez tout, Dieu saura reconnaître les siens », n'est pas oublié. Là, le massacre de Lavaur : « Pendant le reste de la nuit on n'a plus entendu que les clercs psalmodiant et les croassements des corbeaux. » D'autre part s'avance, peu soucieuse des excommunications papales,

La brune race d'or, qui n'a jamais plié,

Les mots de « liberté du vieux peuple latin », de « libres croyances », de « droits communaux », reviennent à chaque instant. Ce Midi quelque peu républicain et qui admire les « consuls libres et fiers » de Toulouse est aussi quelque peu païen; au chant triste des psaumes répondent, au milieu des sons de harpes et de cymbales, les sonores cantilènes de ses troubadours, dont l'un, Bernard de Ventadour, tient une grande place dans l'action. Il y a un troubadour aussi dans les rangs des croisés; mais il est évêque, et Dieu sait de quels traits nous est peint ce confesseur trop galant! Comme dans nos chansons de geste, les évêques jouent un rôle plus belliqueux qu'édifiant : tel l'évêque de Cahors, le traître du poème, qui voit briser sur sa poitrine les reliques dont il se couvre. C'est aussi à l'endroit où la cuirasse s'ouvre pour montrer un reliquaire que Montfort est frappé. En vérité, ces Albigeois sont de fort mauvais chrétiens. Mais ce n'est pas leur orthodoxie que le poète a voulu défendre.

Dans une œuvre de cette nature, éclose huit siècles après la *Chanson de Roland*, il faut faire la part de l'imitation et, pour tout dire, du pastiche. Jean Pierret, le héros, l'amant de la fière et sensible amazone Angélique de Simiane, est un cousin germain de Roland ou d'Ogier. On ne saurait assez admirer avec quel sans façon il pique des deux sur une armée entière ou assiège, à lui tout seul, une place, avec quelle facilité il tord le cou d'un adversaire, le retournant « comme une vrille », ou fait tomber les têtes, comme dans les branches tombent poires et mûres : « Si bon est le fil de l'instrument terrible — que ceux qu'il décapite, un long moment encore — demeurent debout dans la bataille. » Il tue pour le plaisir de tuer, en artiste : une scène curieuse et d'un esprit bien féodal est celle où il échappe, avec ses compagnons Mauléon, Blacas et Miraval, aux arbalétriers allemands endormis; au lieu de fuir au plus vite, ils désaltèrent leurs dagues que « la soif dévore », font un tel carnage qu'ils en ont le poignet foulé, puis s'en vont « bien fâchés d'en laisser de vivants ». Avec l'étourderie des grands pourfendeurs, il frappe à l'aventure : c'est ainsi que, voulant tuer l'évêque de Cahors, il tue l'évêque d'Uzès; méprise désagréable : car il va falloir recommencer. Comme Roland, enfin, c'est un indiscipliné qui met souvent sa gloire à désobéir; mais il ne trouve point, comme Roland, son Roncevaux : endormi par un narcotique et livré à Montfort, il meurt d'une mort sans gloire. Est-il besoin de dire qu'Angélique de Simiane le venge en tuant Montfort sous les murs de Toulouse?

Soutenir le ton épique pendant vingt-quatre chants, en plein XIXe siècle, c'est beaucoup, c'est assez. M. Félix Gras, qui est homme d'esprit, nous en voudrait si nous lui apprenions qu'il a fait oublier Homère : ses poèmes ne sauraient avoir ni l'originalité ni surtout la spontanéité impersonnelle des poèmes primitifs; on y sent trop la main de l'érudit. Mais si des tableaux animés, si de beaux paysages (il y en a dans *Toloza* comme dans les *Carbounié*), si des caractères fièrement dessinés, bien que surhumains, si la sincérité de l'accent ont quelque prix aux yeux du public intelligent, il ne lira pas sans sympathie ces curieux essais épiques et se dira qu'après tout peu d'hommes seraient de taille à écrire en français ce que M. Félix Gras écrit en provençal.

III.

Les poètes épiques sont rares, même dans le Midi; au contraire, les poètes lyriques y abondent, et il semble bien que le génie de la race, plus fin et sensible que sublime, incline de ce côté. Nous ne pouvons donner qu'un souvenir fugitif à MM. Autheman, Bénezet Bruneau, Bistagne, Boy, Cassan, Chailan, Chalamel, Charvet, Chauvier, Descosse, Marius Girard, Aimé Giron, Clair Gleizes, Gonzague de Rey, Hipp. Guillibert, Guitton-Talamel, Cam. Laforgue, Maurel, Jean Monné, Ernest Roussel, Antoine Roux, Auguste Verdot, dont nous eussions reproduit, avec un plaisir tout personnel, la jolie pièce sur le mariage de Mistral. N'est-ce pas que l'énumération est homérique? et ce n'est là pourtant qu'une faible partie des forces mises en ligne par le félibrige.

Du moins, parmi ces bataillons innombrables, il faut distinguer deux corps d'armée principaux. L'aile droite, appuyée sur la mer, se compose du corps d'armée provençal, dont Mistral a le commandement en chef; Aubanel, chef d'état-major général, dirige plus spécialement l'artillerie; Félix Gras conduit l'avant-garde; Roumanille a sous ses ordres les troupes de réserve; Mathieu et Tavan sont du corps de musique. A l'aile gauche, s'agitent les Languedociens.

Il ne faut pas croire que les Languedociens, plus récem-

1. Paris, Les Libriches.

ment organisés, copient servilement les Provençaux. A la vérité, ils n'ont pas eu, comme leurs frères, le bonheur et l'orgueil de voir sortir de leurs rangs de grands poètes. Mais eux aussi ont leurs vétérans, comme ce Gabriel Azaïs, né à Béziers en 1805, qui, par son enjouement et sa sensibilité tempérée d'esprit gaulois, a mérité d'être surnommé le Roumanille du Languedoc; grand travailleur, du reste, et de qui nous avons un *Dictionnaire des [illegible] du Midi de la France*, trois volumes in-8° ! D'autre part, le dialecte languedocien n'a pas toute l'harmonieuse pureté du dialecte provençal (1); mais celui-ci est surtout la langue molle et chantante de l'amour; quand il n'est point manié par un grand artiste, il n'évite point une certaine fadeur. Plus rude et plus âpre, mais original, le parler languedocien convient à merveille à la satire, par exemple, et, en général, à l'expression des idées nouvelles.

Ce n'est point dans la satire pourtant, c'est dans l'idylle que s'est distingué le poète le plus remarquable peut-être de la pléiade languedocienne, Alexandre Langlade, né à Lansargues (Hérault), en 1820. Amoureuse ou rustique, mais toujours fraîche et jeune, cette idylle prend quelquefois les proportions d'un poème considérable; ainsi de l'idylle intitulée *Lous las d'amour* (les lacs d'amour). Cela ne s'analyse pas ou s'analyse d'un mot : de jeunes garçons et de jeunes filles, jouant sous les grands arbres, y sont surpris par l'orage et ne rentrent qu'à grand'peine au logis en franchissant le ruisseau devenu torrent; mais ce qu'on ne saurait rendre, c'est l'abandon sans niaiserie comme sans grivoiserie avec lequel sont décrits ces jeux, c'est combien vraie est la sensation du repos sous les feuilles par un ciel lourd, combien émouvante la description de la tempête. On dirait d'un charmant tableau de genre encadré dans un beau paysage. Ailleurs, dans *le Garde-mas*, par exemple, M. Langlade s'est révélé peintre d'intérieur aussi exact et plus touchant qu'un Flamand. Il a plus d'ampleur que M. Achille Mir, de deux ans moins âgé que lui; mais le manufacturier-poète de Carcassonne, le fabuliste languedocien, l'auteur de *la Cansou de la Lauseto* (la chanson de l'Alouette), a tant de franchise et de gaieté sans prétention que son nom seul, comme ses prospectus rimés, éveille là-bas un sourire.

Azaïs, Langlade et Mir sont déjà des vieillards; leur poésie pourtant est fraîche et souriante. On n'en pourrait dire autant de tous les jeunes félibres languedociens : leur inspiration virile est parfois un peu sèche; la politique, on le sent, a passé par là, et la politique est une dangereuse alliée de la poésie, qu'elle soit monarchique avec Roumanille ou radicale avec Xavier de Ricard et Fourès, l'un né près de Paris en 1843, l'autre en 1848, à Castelnaudary, tous deux associés à une œuvre commune.

C'est une curieuse figure que celle de Louis Xavier de Ricard : le fils de la marquise de Ricard devenu démocrate, et démocrate avancé, le Parnassien de Paris transformé en félibre languedocien, n'est pas le premier venu; l'homme a du caractère, le poète ne manque ni de force ni de grâce. Où lui rendrait-on justice, sinon dans la *Revue* où, longtemps avant nous, il jugeait avec sympathie ce mouvement du félibrige qu'il connaissait si bien (1)? Son malheur suffirait à lui assurer le respect : frappé au cœur par la mort de sa femme, Lydia Wilson, la plus remarquable des « félibresses », il s'est retiré, dit-on, dans la république Argentine. Mais l'auteur du *Fédéralisme*, l'ancien rédacteur de *la Commune libre*, ne cache pas ses sentiments ouvertement fédéralistes, et c'est pour les propager que, de concert avec Fourès, il fondait en 1876 *la Lauseto* (l'Alouette), almanach beaucoup plus politique que littéraire.

Non moins franc, non moins belliqueux, Auguste Fourès, le « troubaire republican de Castel-nòu-d'Ari », incline parfois au socialisme; lisez *le Gâteau du peuple*, ce sirvente véhément et amer; car c'est l'âpre sirvente qui convient le mieux au talent de ce satirique, aux indignations de ce révolté. L'ami du romancier Léon Cladel n'est pas un félibre sentimental. S'il sait chanter la majesté des vieux noyers ou la douceur des grands bœufs dans un de ces sonnets pleins et mâles où il excelle, si son *Grand lauraire* (le grand laboureur), par la grandeur de l'image et du symbole, rappelle ce petit chef-d'œuvre des *Chansons des rues et des bois* intitulé *Saison des semailles, le soir*, ce qui le tente de préférence, c'est la souffrance des misérables, c'est le travail obscur des vaillants potiers de Lauraguais, c'est le désastre du faubourg Saint-Cyprien. Esprit compréhensif, ouvert à toutes les idées généreuses, s'il glorifie Voltaire et les soldats de la Révolution, il ne dédaigne point le passé, et dans telle courte pièce, *A une épée du* XIIIe *siècle*, ce passé revit avec ses haines implacables aussi bien que dans l'épopée de Félix Gras. Depuis quelque temps, Fourès a renoncé à la politique active pour se donner tout entier à l'art et à la musique, dont il est épris avec passion (2); mais il a aussi la passion de la patrie : c'est lui qui, tout récemment encore, conviait les félibres à envoyer à l'Alsace-Lorraine l'hommage du Midi tout entier. Que ne pouvons-nous citer ici ces deux poèmes d'une inspiration si élevée, *la Cigogne* et *le Clairon de Strasbourg* ! Ils feraient oublier les exagérations du fédéraliste en faveur des élans sincères du patriote.

Si pourtant nous avions à personnifier le Langedoc en un de ses poètes, ce n'est pas un poète de combat que nous choisirions. Ce ne serait pas davantage un érudit aimable, aimable poète, comme M. Roque-Ferrier, mais plutôt le fondateur du félibrige dans les Cévennes, Albert Arnavielle, né à Alais en 1844, et dont l'ardeur de son amour pour Teldette, la Zani cévenole, a fait l'Aubanel du Languedoc comme sa foi militante le rapproche de Roumanille. Le recueil de M. Hennion s'ouvre par un sonnet-dédicace d'Arnavielle, *A Paris*, qui a ce mérite à nos yeux d'écarter tout soupçon de fédéralisme équivoque.

[illegible]

1 [illegible]

1 [illegible] XVII [illegible]

(2) Nous empruntons quelques-uns de ces détails à une étude de M. [illegible]

Il contient aussi, à côté de beaux vers d'amour, une pièce fort simple, *le Pâtre*, qui est bien dans le ton de la vraie poésie, fort peu soucieuse des systèmes. Oh! la politique en est absente, et c'est tant mieux, car elle gâte tout. On s'y élève fort au-dessus du chaos des opinions humaines. Le vrai savant, c'est ce pâtre dans l'intelligence primitive de qui entre un peu du Dieu de l'éther; le vrai artiste, c'est ce chanteur agreste dont la chanson meurt, le soir, dans les branches; la vraie philosophie, c'est la nature seule qui nous l'enseigne; elle seule est grande. Cela n'est pas nouveau, mais cela repose et rassure : que le poète, sans sacrifier ses convictions, reste fidèle à cet idéal de sérénité! Entre Roumanille et Fourès n'y a-t-il point place pour une large tolérance, et ne faut-il pas craindre de compromettre, en y mêlant nos discordes politiques et religieuses, une cause qui ne doit pas être un parti?

IV.

Le félibrige, en effet, a ses adversaires, quelques-uns d'autant plus ardents qu'ils en ont vu de plus près les faiblesses : tel M. Eugène Garcin, qui, après avoir collaboré aux premières publications des félibres, s'est séparé d'eux avec éclat, quand le spectre du fédéralisme lui est apparu; tel encore M. Mazière, un jeune félibre de Marseille qui ne croit pas à l'avenir du félibrige. Après avoir signalé le péril d'une séparation des félibres en partis opposés et militants, nous sommes à notre aise, non pas assurément pour prophétiser le succès ou l'avortement du félibrige, mais pour indiquer les conditions dans lesquelles cette révolution s'accomplit et pour en déduire ses chances de durée.

D'abord, la génération des grands félibres n'a pas épuisé les ressources naturelles de la race; elle a fait école, au contraire, et de fort jeunes poètes, comme M. Louis Astruc, de Marseille, donnent déjà de grandes espérances. Chaque jour, pour ainsi dire, la presse méridionale nous apporte les noms de poètes inconnus hier : car il n'est guère de ville importante du Midi qui n'ait son journal, sa Revue ou son almanach, écrit en dialecte du pays, du moins en partie, ou s'ouvrant hospitalièrement, tantôt à des poésies félibresques, tantôt à des discussions sur le félibrige. Nous citerons, entre tous, la *Revue des langues romanes*, l'*Armana provençau*, la *Provence artistique et pittoresque*, *lou Brusc*, journal populaire, etc. A Paris, si *la Farandole*, dirigée par M. Maurice Faure, un jeune félibre de talent, a disparu, *la Vie moderne* publiait encore récemment des vers superbes d'Aubanel : car Paris compte aussi ses félibres, et le recueil de M. Hennion contient de charmantes pièces provençales de M. Georges Saint-René Taillandier, digne fils d'un père qui a tant fait pour populariser la littérature méridionale dans le Nord; de M. Paul Arène, le journaliste si parisien, l'auteur bien connu de *la Gueuse parfumée*, où revit la Provence; de M. Alphonse Daudet enfin, qu'il suffit de nommer. N'est-il pas curieux et, à certains égards, rassurant pour l'avenir du félibrige, de voir ces raffinés, au milieu du tourbillon de Paris, se laisser parfois encore bercer par la vieille langue maternelle?

Puis, il faut bien en convenir, cette tentative factice en apparence, ce mouvement qui semble restreint et créé par la fantaisie de quelques lettrés délicats, s'est généralisé de bonne heure et s'est étendu à toutes les classes. Voici la magistrature représentée par M. Malachie Frizet, juge à Tarascon, et M. Alphonse Michel, juge de paix dans le Var; le professorat met en ligne M. François Delille, un professeur de mathématiques retraité qui s'avise d'être un poète chaleureux et a publié lui-même une anthologie analogue à celle de M. Hennion; et M. Antonin Glaize, le neveu du peintre, professeur à la Faculté de droit de Montpellier. M. Huot, d'Aix, est architecte, dessinateur, compositeur et poète. D'autre part, qu'est M. Castela? un meunier; M. Ch. Poncy? un maçon, devenu à force de travail secrétaire de la Chambre de commerce de Toulon; M. Elzéar Jouveau? un facteur de la poste d'Avignon; MM. Chalamel et Sans? un potier et un tisserand. Sont-ce là des hommes de loisir, des raffinés qui s'amusent à ressusciter pour une heure une littérature morte pour toujours?

Ajoutez — le détail n'est pas sans importance — que les femmes et le clergé voient d'un œil bienveillant cette rénovation toute pacifique; les unes parce qu'en défendant la cause de la poésie elles ont conscience de défendre leur propre cause, les autres parce qu'un retour au passé n'est pas fait pour leur déplaire. Mme Anaïs Roumanille, qui porte si fièrement un nom respecté, conduit tout un petit groupe de « félibresses » où se distinguent Mmes d'Arbaud, Lazarine Daniel et Léontine Goirand. Plus sévère, et moins sévère pourtant qu'on ne croit (car l'austérité n'est point méridionale), le groupe ecclésiastique enrôle des prêtres de tout ordre, depuis le vicaire général de Fréjus, l'abbé Terris, qui, sous le nom de Paul des Hébrides, chante la venue future d'un enfant désiré, jusqu'au curé populaire de la Corrèze, Joseph Roux, ou même jusqu'au Frère Savinien, des écoles chrétiennes. Le Dauphiné surtout est riche en félibres qui chantent du fond de leur presbytère ou d'un évêché, comme le curé J.-B. Gra, le chanoine Savy, l'abbé Pascal, auteur de contes en vers et traducteur de l'*Iliade* en provençal. De peur qu'on ne voie là une coalition cléricale contre la langue française, hâtons-nous d'ajouter à cette liste le nom de M. P. Fesquet, un pasteur protestant du Gard.

Pendant que chantent les poètes, les érudits, en face du Midi renaissant, ressuscitent le Midi d'autrefois avec ses troubadours, ses cours d'amour, ses chevaliers, le Midi si tendre et si gai, puis si frémissant quand il se sentit frapper au visage par l'épée brutale des Albigeois. Chose curieuse! si peu compatible que semble l'esprit critique avec la spontanéité de l'inspiration, ces érudits sont des poètes : tels M. Gaut, le savant conservateur de la bibliothèque Méjanes, à Aix; M. Vidal, son collaborateur, chargé par Mistral de diriger la publication de son grand dictionnaire provençal, *Tresor dou felibrige;* M. Lieutaud, naguère encore conservateur de la bibliothèque de Marseille. On a vu parfois des poètes s'endormir dans la paix relative d'un cabinet de bibliothécaire : a-t-on vu aussi souvent des bibliothécaires, par une sorte d'effort de volonté, se réveiller poètes? Notez que M. Gaut,

négociant, journaliste, auteur de nombreuses études, est un sonnettiste habile et un auteur dramatique; que M. Vidal a du souffle et ne se contente pas d'être l'historien du tambourin provençal; que M. Lieutaud hausse, au besoin, la voix pour chanter Marius et trouve de fiers accents en attendant qu'il ait écrit pour nous l'histoire du félibrige. Mais, qu'ils ne nous en veuillent pas de le leur dire, leur œuvre poétique, avec tous ses mérites, sera facilement éclipsée par leur œuvre savante, dont le but est si élevé : rendre au Midi la claire conscience de son passé, de ses destinées, de son génie.

Enfin, l'école nouvelle, expansive et féconde, ne s'est pas seulement imposée en France; elle a pris pied à l'étranger et s'efforce de reconquérir lentement ce qu'elle appelle d'un bien grand mot l'*Empèri dou soulèu*, l'empire du soleil, c'est-à-dire la domination des pays de race latine. C'est un Espagnol, Albert de Quintana, qui a organisé les fêtes latines de Montpellier, dont le poète roumain Alecsandri a été le lauréat. A côté de Quintana, don Victor Balaguer, poète et homme d'État, chante en provençal; la Catalogne devient une Provence nouvelle. Elle-même, l'Italie, oui, l'Italie, se souvient de la communauté du sang : un recueil de poésies provençales y a été publié en 1882 par Nicolà Semmola. Il est vrai que l'Allemagne et M. Jules von Hag, de Leipzig, lui avaient donné l'exemple. On parle et on écrit le provençal en Alsace-Lorraine, où vit M. Estre, le félibre de la Moselle, à la Réunion, dans la Louisiane, l'Egypte, l'Uruguay!

V.

Cette diffusion inattendue du felibrige est-elle un triomphe? est-elle un danger? Demandez-le au poète, au conquérant dont le vaillant cri d'*Auzor*, En avant! a forcé les félibres les plus timides à regarder au loin par-dessus les Alpilles natales. Au reste, il a du sang de conquérant dans les veines, le felibre irlandais de Waterford, le petit-fils de Lucien Bonaparte, William Bonaparte-Wyse. C'est un oseur à qui réussit l'audace, un obstiné qui ne s'obstine jamais en vain, un érudit qui écrit également bien en français, en anglais, en catalan, en roumain, mais qui jusqu'à l'âge de trente-quatre ans (il est né en 1826) ne s'était jamais avisé qu'on pût écrire en provençal. Une sorte de coup de la grâce fit de lui un felibre.

Dans un de ses nombreux voyages, il traverse Avignon, voit à la vitrine de Roumanille quelques livres écrits dans une langue inconnue, les achète par curiosité, les lit avec enthousiasme et devient dès lors, selon le mot de Mistral, le saint Paul du felibrige. Deux ans après, il parlait et écrivait le provençal; en 1868, il publiait un charmant recueil, *li Parpaioun blu* les Papillons bleus); et, il y a quelques mois à peine, nous arrivait de Plymouth un de ces beaux volumes dont le luxe intelligent ajoute encore au prix des beaux vers, *li Piado de la Princesso* (1 . De cette incroyable entreprise, conçue avec la soudaineté de décision d'un méridional, exécutée avec la froide résolution d'un homme du Nord, William Bonaparte Wyse était donc sorti vainqueur. Dans le grand concert du felibrige sa voix n'est pas la moins éclatante, qu'elle chante le mistral ou le soleil ou même la vertu du roi Louis VIII; mais elle donne une note bien personnelle, tantôt finement railleuse, avec une pointe d'humour britannique, tantôt mélancolique, quand le poète souffre de voir la volonté débile rester toujours au-dessous du désir exalté.

Ce qui fait l'originalité de ce talent, c'est qu'à la sincérité la plus absolue s'unit la culture littéraire la plus raffinée, c'est que ce troubadour ardent est aussi un alexandrin à qui n'est inconnue aucune des plus subtiles delicatesses de l'art. Pour écrire un petit chef-d'œuvre de finesse et de sentiment, il lui suffit de lire cette épitaphe d'un acteur précoce : *D. M. PAUL [illegible] ANTIBES [illegible] IN THEATRE [illegible] PLYMOUTH.* Et voilà qu'à nos yeux revit, souriant, le petit Septentrion, le danseur du théâtre d'Antibes, et que nous assistons à son triomphe dans la pantomime des amours de Mars et de Vénus, et qu'avec le peuple tout entier, avec les parents tout à l'heure si fiers, nous nous attristons de voir que ce grand jour n'a pas de lendemain. Tel souvenir d'un auteur grec ou latin prendra vie de même et, sous la main de l'artiste, deviendra un pur camée.

Dans un éloquent discours récemment prononcé à Marseille 1). Mistral, avec un légitime orgueil, traçait un rapide tableau des conquêtes successives du felibrige; il le montrait reprenant une à une les villes de Provence, puis traversant le Rhône, reconquérant le Languedoc, envahissant la Catalogne, gagnant la Gascogne, le Limousin, le Dauphiné, « montant sur Paris, la cigale au chapeau, et plantant dans Paris la bannière d'azur du gai Midi, et en pleine Académie française le brin de micocoulier de Mireille, enfin passant les frontières des pays étrangers ». Aux ouvriers de la première heure, à Roumanille, à Mistral, à Aubanel revient assurément le principal honneur de ces conquêtes pacifiques; mais, venu plus tard, le felibre irlandais a sonné la charge avec tant de furie qu'il a bien fallu à sa suite passer les monts et les mers. Que de chemin accompli depuis ces trois jours célèbres de la « felibrée » internationale à Fontsegugne, où, devant trente poètes provençaux et catalans, Mme Bonaparte-Wyse menait la farandole! De l'Irlande à l'Espagne, le châtelain de Saint-John's a fait circuler la coupe mystique où boivent les felibres, et tous y ont bu, après lui, la foi dans l'avenir de « l'empire du soleil ». Puisse cette foi ambitieuse n'être pas [illegible]!

[illegible].

1) [illegible] sonnitée.

LA SCIENCE FRANÇAISE EN ORIENT

Ses découvertes

Sur la foi de quelques phrases oratoires, de quelques fanfaronnades de club ou de journal, l'étranger nous accuse souvent d'être un peuple très épris de lui-même, s'attribuant toutes les découvertes, toutes les idées et tous les progrès. En vérité, cet orgueil n'est qu'à la surface, et, si l'on doit nous adresser un blâme, ce n'est pas d'avoir le respect de nos grands hommes, c'est de ne pas savoir les respecter tous. La France fait volontiers bon marché de quelques-unes de ses gloires pour en revendiquer d'autres comme son privilège exclusif. Ainsi Virgile, oubliant l'auteur des *Verrines*, accordait sans scrupule aux Grecs la palme de l'éloquence : *Orabunt causas melius...* Il a fallu des siècles pour que Lesueur et Poussin vinssent occuper dans l'estime publique la place à laquelle ils ont droit. L'intelligence du moyen âge français ne date que d'hier. Au temps où la mode de l'italien régnait sans conteste, Philibert Delorme écrivait : « Le naturel du Français est de priser beaucoup plus les artisans et artifices des nations étrangères que ceux de sa patrie, bien qu'ils soient très ingénieux et excellents. » Dans un ordre de recherches tout spécial, mais où les découvertes n'en sont pas moins des triomphes, M. James Darmesteter a montré (1) la triste vérité de cette parole. La France est modeste jusqu'à l'ingratitude, elle se calomnie à plaisir, lorsqu'elle considère les études orientales comme une création allemande, une exportation d'outre-Rhin. Un orientaliste, pour les gens du monde, c'est un professeur de Leipzig ou de Gœttingue, tout comme un jockey doit être un Anglais et un musicien ambulant un Italien. Il est bon d'attirer l'attention sur ce déni de justice, de recommander aux hommages de tous ces grands inventeurs qu'on oublie si légèrement. Et l'on ne risque point, en agissant ainsi, d'encourir le reproche de *self-conceit :* les savants étrangers nous ont précédés, hélas! dans l'admiration de nos savants méconnus.

L'essai de M. Darmesteter sur *l'Orientalisme en France,* qui fait partie d'un volume où tout est à lire et à méditer, est écrit avec l'enthousiasme d'un disciple et l'autorité d'un maître. Ces conquêtes de la science et du génie sont retracées d'un style chaleureux qui nous rend leurs péripéties présentes. Dans chaque branche des études orientales, sur chacune des voies qui mènent à ce lointain passé, la France peut revendiquer quelques pionniers illustres, dont les premiers en date sont au seuil même des routes qu'ils ont frayées en les parcourant. Ce sont des Français qui ont révélé au monde la Perse ancienne, l'Égypte, l'Assyrie et le Cambodge; en Inde, nos missionnaires ont découvert le sanscrit et les travaux d'Eugène Burnouf sur le bouddhisme suffiraient à illustrer toute une génération de savants.

(1) James Darmesteter, *Essais orientaux.* — A. Lévy, éditeur, 1883.

I.

Au milieu du XVIIIe siècle, on ne connaissait de la Perse ancienne que ce qu'en racontent Hérodote et Ctésias. Les témoignages des historiens classiques sur la religion de Zoroastre avaient été recueillis dès 1590 par Brisson; mais on ignorait entièrement les livres sacrés du mazdéisme, conservés par les Guèbres ou Parsis du Guzerate, qu'un missionnaire français, Gabriel du Chinon, eut pourtant entre les mains au XVIIe siècle. En 1718, un négociant de Surate rapporta à Oxford un manuscrit du *Vendidad;* on l'attacha par une chaîne de fer au mur de la bibliothèque et personne ne se préoccupa de le lire. Le hasard voulut qu'en 1754 un jeune élève de l'École des langues orientales, Anquetil du Perron, vît quatre feuillets calqués sur le *Vendidad* d'Oxford chez le sinologue Leroux Deshauterayes. A l'instant sa résolution fut prise : il décida de donner à la France les livres de Zoroastre et la première traduction de ces livres, en allant demander aux Parsis eux-mêmes le secret de leur langue et de leurs croyances.

Engagé à l'insu de ses parents comme simple soldat au service de la compagnie des Indes, Anquetil partit le 5 novembre 1754, « emportant deux chemises, deux mouchoirs, une paire de bas, une Bible et Montaigne ». Il mit trois ans pour aller de Pondichéry à Surate au milieu de difficultés et de misères inénarrables. Les Parsis, méfiants, lui refusèrent leurs leçons; mais, profitant des divisions religieuses qui régnaient parmi eux, il finit par obtenir qu'un docteur lui enseignât le zend et le pehlvi afin de s'assurer l'appui de la France contre ses rivaux. De 1758 à 1761, Anquetil apprit les langues, collectionna ou copia des textes, et, le 15 mars 1762, il déposait à la Bibliothèque du Roi 180 manuscrits zends, pehlvis, persans et sanscrits. Un autre que lui se fût hâté de publier ses découvertes; mais le génie ne va pas sans la patience, et Anquetil travailla dix ans encore avant de publier sa traduction du *Zend-Avesta* (1774), qui fut une révélation pour l'Europe et le premier pas — un pas de géant — dans la voie des études iraniennes.

Le reste de la vie d'Anquetil fut aussi noble que ses débuts : repoussant les places et les honneurs qu'on lui offrait, il s'absorba dans ses chers manuscrits et resta pauvre, mais riche d'enthousiasme juvénile, jusqu'à la mort. L'Angleterre, par la bouche de William Jones, un des fondateurs de la philologie sanscrite, avait déclaré les textes zends apocryphes : Anquetil ne répondit pas, mais la polémique continua autour de lui et après lui. Personne, chose étrange, ne songeait à reprendre l'étude directe des manuscrits qu'Anquetil avait traduits. « L'étude de sa traduction, dit M. Darmesteter, remplaçait celle de l'original, et la découverte d'Anquetil menaçait de rester stérile quand enfin parut Burnouf, le second créateur des études zendes. »

Burnouf était sanscritiste; il ne s'occupa du zend qu'épisodiquement, par occasion. Mais, quand un esprit de cette envergure touche à un sujet, il le transforme et le renouvelle. Anquetil avait suivi dans sa traduction la tradition

des docteurs parses : Burnouf reconnut qu'elle était entachée d'erreurs de tout genre, et, pour la contrôler, il eut recours à une traduction sanscrite d'un des livres parses, le *Yasna* (1), traduction antérieure de quatre siècles à Anquetil et représentant une tradition d'exégèse beaucoup plus pure. La grammaire comparée venait d'être créée par Bopp : Burnouf en appliqua les résultats dans son fameux *Commentaire sur le Yasna,* où l'érudition est si sûre, la méthode si parfaite, que M. Darmesteter a pu l'appeler « le manuel de la découverte ». A côté de l'histoire des mots, Burnouf y faisait celle des idées et établissait sur des bases solides la mythologie comparée de la Perse et de l'Inde.

La langue zende une fois connue, Burnouf, confirmant une hypothèse de Grotefend, aborda l'explication des textes cunéiformes de Persépolis et, dit M. Max Müller, « en donnant le premier déchiffrement scientifique de ces inscriptions, s'éleva un monument plus durable que les annales gravées sur le roc de Persépolis ». Le travail commença par la lecture de noms propres, qui se trouvèrent être la liste des provinces de l'empire perse depuis Darius, connues par les écrivains classiques; les valeurs fournies par ces noms, appliquées au reste des inscriptions, donnèrent un texte qui différait du zend moins que l'espagnol ne diffère de l'italien. La langue des rois de Perse était retrouvée et la voie frayée en même temps au déchiffrement de l'assyrien, les inscriptions des rois perses étant accompagnées d'une traduction dans la langue de leurs sujets de Babylone.

Après la mort de Burnouf, les études zendes s'éteignirent en France : c'est en Allemagne qu'il faut chercher les continuateurs et les premiers disciples du grand maître. « La France, dit M. Darmesteter, se désintéressa de cette science doublement française, créée à deux reprises par l'héroïsme de l'un et le génie de l'autre. » Grâce à M. Darmesteter lui-même, cette plainte n'est plus fondée aujourd'hui : c'est le cas de paraphraser les vers de Virgile :

Tu quoque, quod [illegible]
Partem operis [illegible], [illegible] poeta, [illegible] tenetes!

M. Darmesteter a été trop modeste pour le dire; mais le maître actuel des études iraniennes en Europe, le successeur français de Burnouf, c'est lui! Un seul fait suffit à le prouver. L'Angleterre, il y a quelques années, entreprit de publier la traduction des livres sacrés de l'Orient sous la direction de l'illustre Max Müller : c'est à un Français, à M. Darmesteter, qu'elle demanda la version du *Vendidad,* et les deux volumes qui ont paru à Oxford, en 1880 et 1883, ont été salués par le monde savant comme des modèles d'exactitude, de pénétration et de savoir.

II.

Si le missionnaire français Cœurdoux fut le premier à reconnaître la parenté du sanscrit et des langues européennes, ce sont des savants anglais, Jones, Wilkins, Colebrooke, Hamilton, qui ont fait la conquête littéraire de l'Inde ancienne. Mais la première génération des indianistes, sous l'influence du mystique Schlegel, porta dans l'étude de la poésie indienne des préoccupations plus littéraires que scientifiques, et son instinct littéraire s'égara étrangement. On crut avoir trouvé un Sophocle dans l'auteur maniéré de *Sakuntala,* un Homère dans l'ennuyeux Valmiki; les hymnes du *Véda,* œuvres pédantes et raffinées, obscures par subtilité et non par profondeur, parents de l'*Alexandra* du ténébreux Lycophron, ont passé jusqu'en ces derniers temps, sur la foi de leurs anciens interprètes, pour « le premier chant de l'humanité naissante s'éveillant en face de la nature ». La période *positive* de la philologie sanscrite commence avec Bopp, qui crée la grammaire comparée, et avec Burnouf, qui, par l'étude du pâli, rattache le vieil idiome des *Védas* aux dialectes de l'Inde moderne.

Burnouf ne cherchait dans l'étude des langues que la clef de l'histoire des idées : c'est l'intelligence des religions de l'Inde qui est désormais le but de ses efforts. D'une part, il traduisait le *Bhagavata Pourana,* la plus étendue des encyclopédies religieuses des brahmanes; de l'autre, il faisait du *Rig-Véda* l'objet de son cours au Collège de France. La mort seule l'a empêché de réunir en un corps les découvertes qu'il semait à pleines mains dans ses leçons. Du moins son enseignement ne fut pas perdu tout entier : les deux maîtres de la science védique, MM. Roth et Max Müller, sont les élèves directs de Burnouf.

Au milieu de sa traduction du *Pourana* il fut attiré par le problème du bouddhisme. Quelle était cette religion mystérieuse qui avait envahi l'Asie depuis Ceylan jusqu'à la Chine et au lac d'Aral? Tous les systèmes d'explication possibles et impossibles avaient déjà été mis en avant lorsque les livres sacrés du Népal arrivèrent à Paris. Burnouf comprit que la solution du problème était là, dans cette masse de quatre-vingt-huit volumes de textes sanscrits. Il se mit à les étudier avec une activité fiévreuse, publia son admirable *Introduction à l'histoire du bouddhisme indien* et mourut en pleine découverte avant d'avoir achevé sa tâche. Par surcroît de malheur, il mourait en 1852, dans un des moments les plus tristes de notre histoire, *infesta virtutibus tempora.* Son élève, son successeur naturel, M. Régnier, avait été le précepteur des princes d'Orléans : il refusa de prêter serment et fut écarté du Collège de France. C'est à l'étranger et surtout en Allemagne et à Oxford que se perpétua, pendant les quinze années qui suivirent, la tradition de Burnouf. Mais vers la fin de l'empire les études sanscrites se réveillèrent en France et elles ont pris dans ces derniers temps un remarquable essor. M. Sénart avec la *Légende de Buddha,* M. Bergaigne avec sa *Religion védique,* ont rallumé le flambeau de Burnouf : le maître qu'ils vénèrent se reconnaîtrait en eux.

III.

Nous venons de perdre l'Egypte, mais nous conservons l'égyptologie. La science créée par Champollion est restée une science française : les noms de Mariette, de Rougé, de

(1) Cette traduction avait [illegible] duction pehlvie.

Chabas, de Maspéro, forment une chaîne ininterrompue que les vicissitudes politiques ne briseront pas. Quelles carrières que celles de Champollion et de Mariette! Que d'héroïsme et de génie réunis dans ces puissantes natures! L'un, élève du collège de Grenoble, apprend le copte à quatorze ans, déchiffre l'inscription de Rosette, esquisse toute l'histoire de l'alphabet égyptien, conquiert la vieille Egypte aussi rapidement que Bonaparte, et meurt jeune encore, au retour d'un voyage sur les bords du Nil, en recommandant à ses amis le manuscrit de sa grammaire égyptienne. « Prenez-en soin, leur disait-il; c'est ma carte de visite à la postérité. » L'autre, qui s'est éteint de nos jours, plus chargé de gloire que d'années, était régent de septième au collège communal de Boulogne; la vue d'une momie lui révéla sa vocation, impérieuse et irrésistible comme celle d'Anquetil. Il part pour l'Égypte en 1850 et aussitôt, par un prodige de clairvoyance, découvre le Sérapéum de Memphis. Dans cette découverte comme dans toutes celles qui suivirent, le hasard, ce grand mot de l'envie, eut bien moins de part qu'on ne le pense. « Jamais Mariette, dit M. Renan, ne fit donner un coup de pioche sans savoir ce qu'il voulait et, dans un sens général, ce qu'il trouverait. » C'est l'interprétation lumineuse d'un texte de Strabon, et non le hasard d'un coup de pioche, qui lui fit découvrir le Sérapéum. « Une découverte, c'est un titre qui ne périt pas, car c'est une idée. » C'est Beulé qui a écrit cette phrase si vraie, Beulé, nature fine et douée entre toutes, à qui n'a manqué pour prendre sa place au Panthéon que la force de caractère qui fait dédaigner le Capitole.

L'ancien régent de collège, devenu Mariette pacha, directeur général des fouilles en Égypte, mourut sans avoir nommé son successeur. Son héritage était convoité par l'Allemagne : d'heureuses influences, l'esprit éclairé du khédive le conservèrent à des mains françaises. M. Maspéro, qui a remplacé Mariette, est le premier normalien que l'égyptologie ait attiré. Avant même de quitter l'École, il avait trouvé en M. de Rougé le plus savant et le plus dévoué des maîtres. Les premiers travaux de l'élève, commencés à l'École normale, montrèrent qu'il était un maître lui-même, un maître sachant découvrir et enseigner. Dans sa chaire du Collège de France, où il succéda à M. de Rougé, M. Maspéro a pu former à son tour une génération d'egyptologues dont plusieurs, appelés par lui en Égypte, le secondent actuellement dans ses travaux. L'étonnante découverte de Deïr-el-Bahari, bientôt suivie de l'exploration des Pyramides, a été le don de joyeux avènement de M. Maspero, à peine installé dans son nouveau royaume scientifique. Sur ce domaine du moins, les hommes ne manqueront pas à la tâche, et la fondation récente de l'Institut français du Caire assurera d'une manière définitive, si on ne lui marchande pas les moyens de vivre, la continuité d'une école qui, sur la terre égyptienne, est à la fois notre honneur et notre consolation.

IV.

Aux bords du Tigre comme aux bords du Nil, la France a donné le signal de la résurrection d'un passé enseveli. Emile Botta découvre Khorsabad et révèle au monde l'art assyrien; Place, son successeur, poursuit ses immenses travaux avec non moins d'énergie et plus de science, en même temps qu'une expédition dirigée par Fresnel et M. Oppert explore la basse Mésopotamie. Sans l'indifférence du gouvernement impérial, indifférence qu'encourageait celle du public, la France n'aurait pas abandonné à l'Angleterre l'exploitation de ce vaste domaine entamé par elle. Que n'aurait pu faire Napoléon III, au lendemain du congrès de Paris, à l'heure où ses moindres désirs étaient des ordres pour la Turquie, s'il avait eu le goût des recherches archéologiques, l'ambition d'enrichir le Louvre en enrichissant la science! Que ne pouvait-on entreprendre avec des hommes comme Beulé, qui fit à ses frais les fouilles de Carthage, comme Place, comme Saulcy, comme M. Oppert, qui venait d'étonner l'Europe par le déchiffrement des inscriptions assyriennes! On ne fit rien ou presque rien, et ce qui aurait pu être l'âge d'or de l'archéologie ne fut que l'âge d'or de la littérature facile, de l'apologie ou de l'allusion en histoire. C'est en 1880 seulement que la France, avec M. de Sarzec, a repris sa place dans la vallée de l'Euphrate : en plein désert, le monticule de Tello, exploré par une volonté tenace, dans les conditions les plus difficiles, livra le secret de l'architecture et de l'art archaïques de la Chaldée. Le musée du Louvre, grâce à M. de Sarzec, est le seul à posséder aujourd'hui des statues en ronde bosse trouvées en Mésopotamie, documents uniques d'un chapitre nouveau qui s'est ajouté à l'histoire de l'art. Avec des hommes comme MM. Oppert, Ménant, Lenormant, Halévy et Guyard, l'assyriologie théorique n'a jamais cessé de fleurir en France; mais la tradition de Botta et Place était rompue, et c'est l'honneur de M. de Sarzec de l'avoir renouée.

V.

Qui connaît en France le nom d'Henri Mouhot, de ce martyr obscur de la science mort de la fièvre en 1861 à Luang-Prabang, non loin des ruines merveilleuses d'Angkor qu'il avait découvertes et explorées? M. Darmesteter a bien raison de le dire : cet homme fut de la race des Anquetil et des Mariette et les ruines de la civilisation disparue qu'il a trouvées au Cambodge sont aussi grandioses que celles d'Assur et de l'Egypte. En 1867, M. de Lagrée éleva sur ses cendres un monument modeste, seul hommage que la France ait encore rendu à sa mémoire. Grâce à l'occupation de la Cochinchine, Mouhot a trouvé bientôt des successeurs. Lagrée, comme lui, mourut à la peine; mais le lieutenant Delaporte, en 1874, rapporta en France le premier musée khmer, et M. Faraut, en 1882, a découvert un second groupe de monuments qui rivalise avec les palais féeriques d'Angkor. En même temps que les explorateurs, les philologues ont fait leur devoir. L'étude de la langue cambodgienne, commencée par Jeanneau, qui mourut épuisé en 1870, fut continuée par le lieutenant Aymonnier, chargé actuellement par l'Institut de recueillir les inscriptions en Cochinchine. Celles qui sont connues jusqu'à présent ont été étudiées par MM. Bergaigne et Barth; elles fournissent la liste des rois du Cambodge

depuis la moitié du VIIe siècle après Jésus-Christ jusqu'au Xe et prouvent que la splendeur d'Angkor date de cette époque. Un domaine nouveau s'est ouvert aux études orientales, et la France, qui l'a fait connaître, est encore presque seule à le défricher.

VI.

Si nous tournions nos regards vers la Chine, vers l'Yémen, vers la Phénicie et la Judée, nous rencontrerions partout encore les noms de savants français : Stanislas Julien, Halévy, Renan, Clermont-Ganneau, de Saulcy, de Vogüé. Mais les résultats que nous avons exposés suffisent à justifier la conclusion de M. Darmesteter : dans quatre domaines sur cinq, la découverte initiale appartient à la France, et, dans tous, la plupart des pas décisifs ont été faits par elle. On commet donc une erreur et une injustice en voyant dans l'orientalisme une science d'origine étrangère, mal acclimatée sur notre sol, « que quelques lettrés délicats ne seraient pas loin de proscrire comme contraire au génie de notre pays ».

Mais, s'il n'est pas de fumée sans feu, il n'est pas non plus d'erreur vulgaire qui n'ait à sa source une parcelle de vérité. Nous avons eu d'illustres philologues : nous n'avons guère eu d'écoles philologiques. Ce qui manque à notre science depuis un siècle, c'est le secret même de notre supériorité dans les arts, c'est ce qui fait la force de la science allemande : la tradition. Des individualités brillantes, des hommes de génie isolés ne tiennent pas lieu d'une ruche de travailleurs même médiocres, mais obéissant à une direction commune. C'est pourquoi nous avons fait tant de découvertes qu'il a été réservé à l'Allemagne d'étendre ou d'approfondir. Dans les *séminaires* des universités d'outre-Rhin, la division du travail et la collaboration sont la règle : un savant illustre comme M. Mommsen réunit autour de lui vingt ou trente jeunes gens, souvent des maîtres eux-mêmes, qui sacrifient volontiers leur amour-propre pour se subordonner à un chef dans la préparation de quelque grande œuvre commune. Ainsi seulement l'Allemagne a pu accomplir, en un temps relativement court, des travaux gigantesques comme le *Corpus* des inscriptions latines. *Anknüpfen, beitragen,* c'est-à-dire *rattacher* et *contribuer,* sont des mots dont notre langue ne fournit même pas les équivalents et qui désignent des procédés de travail peu connus chez nous : par là seulement la philologie allemande est plus fortement constituée, plus nationale que la nôtre. En France, chacun veut faire son œuvre, élever son monument ou son piédestal; le travail collectif existe à peine. Les savants ont plutôt un public qu'une école, des auditeurs que des disciples; il n'y a pas cinq philologues qui puissent nommer des élèves auxquels ils aient donné tout ce qu'ils peuvent transmettre de leur savoir. Où sont les élèves de ces hommes éminents qui s'appelaient Letronne, Boissonade, Stanislas Julien, Longpérier? Et quand je dis *élèves,* je n'entends par là ni des amis dévoués ni des auditeurs plus ou moins assidus, mais de véritables *fils selon l'esprit,* des héritiers intellectuels. Sans unité, sans tradition, la science française a fait des prodiges : que ne pourrait-on attendre d'elle le jour où elle posséderait l'une et l'autre?

UN MOINE DU XIIIe SIÈCLE

La « Chronique » de Frère Salimbene

La *Chronique* traduite par M. Carlo Cantarelli (1) est le seul ouvrage authentique d'un moine italien, Frère Salimbene, qui vécut au XIIIe siècle. Elle était célèbre sans être très connue, car le manuscrit est au Vatican, où l'on permettait de le lire, mais non d'en prendre copie. Une transcription fut pourtant faite au siècle dernier, en vue de l'impression, sous la surveillance de Monsignor Gaëtano Marini, qui remplaça par des points les passages qu'il jugea inutile ou inopportun de reproduire. Ainsi mutilée, la *Chronique* fut publiée une première fois, en son latin un peu rude, par M. Bertani (1857). La traduction de M. Carlo Cantarelli a été faite sur le texte Bertani et présente par conséquent les mêmes lacunes. Le premier volume a seul paru; il commence à l'année 1212 et s'arrête à l'année 1265.

L'œuvre de Salimbene serait aussi bien nommée *Mémoires* que *Chronique*. L'auteur est constamment en scène, mêlant sa propre histoire à l'histoire de son temps, traçant des portraits, contant ses voyages, s'arrêtant à bavarder et produisant, en fin de compte, un récit vivant, coloré, ingénu, où la naïveté sauve ce qui avait besoin d'être sauvé. On est quelque peu surpris d'apprendre, chemin faisant, que Salimbene écrivait pour une nièce religieuse; sa *Chronique* parle quelquefois le langage de *Vert-vert,* et, excepté le bon Dieu, elle ne respecte rien du tout, pas même le pape. Mais cela regarde sa conscience d'oncle. Pour nous qui n'avons pas charge de nonnette, la hardiesse frondeuse du bon moine est tout profit.

Nous nous attacherons surtout, dans les pages qui suivent, aux parties autobiographiques et à celles où l'auteur exprime ses idées et ses impressions personnelles. Frère Salimbene est un personnage original, avec qui on ne s'ennuie jamais.

I.

Il naquit à Parme, le 9 octobre 1221, d'une vieille famille d'épée, de robe et d'Église. C'était une race bien trempée de corps et d'esprit, jamais banale. Les femmes étaient belles et sages; les hommes, vigoureux et hardis compagnons, aimant les lettres et la musique, au demeurant moines parfaits quand ils s'y mettaient : dans leur famille on ne faisait rien à demi, pas même boire. Salimbene lui-même fit dès l'enfance ses preuves de caractère. Il n'avait

(1) [illegible] par M. [illegible] — [illegible] L. [illegible]

que quelques mois lorsqu'un tremblement de terre se fit sentir à Parme. Sa mère prit ses deux filles dans ses bras et s'enfuit hors de la maison, laissant le garçon dans son berceau. Il ne lui pardonna jamais : « Je ne l'aimais pas très chèrement, dit-il, parce qu'elle aurait dû se soucier plus de moi, comme mâle, que des filles. » Ce crime mis à part, il reconnaît sans difficulté que sa mère était une sainte, à tel point qu'elle ne battait jamais ses servantes.

A quinze ans, il entra dans l'Ordre des Mineurs contre la volonté de son père, Guido di Adamo, qui avait déjà un fils moine et qui comptait sur le cadet pour lui donner des petits-fils. Guido di Adamo, ancien croisé, bien bâti et bien musclé, avait aussi sa volonté. Il alla trouver l'empereur et lui fit une plainte en enlèvement et séquestration d'enfant. L'empereur, le très puissant et très redouté Frédéric II, lui donna sur-le-champ une lettre pour le général de l'Ordre, portant commandement exprès de lui rendre son fils.

Guido court à Assise, où se trouvait le général de l'Ordre, et lui présente la lettre impériale. Le général écrit immédiatement au couvent, au nom de la sainte obéissance, de rendre l'enfant à son père, « toutefois sans violenter sa volonté », car, disait une petite ligne tout à la fin, si Salimbene ne voulait pas retourner chez son père, les Frères « devaient le chérir comme la prunelle de leurs yeux ». Guido ne fait pas attention à la petite ligne et se présente triomphant à la porte du couvent, accompagné d'une troupe de cavaliers. On les introduit; la lettre du général est lue aux Frères assemblés en chapitre, accueillie avec toute la soumission possible; on déclare au père qu'on va appeler son fils et le lui remettre, à moins pourtant que Salimbene ne refuse de s'en aller : « S'il veut venir avec vous, au nom du Seigneur qu'il s'en aille; mais, s'il ne veut pas venir, nous ne pouvons pas lui faire violence. » Marché conclu; Guido est sans inquiétude. Deux ou trois ans s'étaient écoulés depuis que le petit Adamo était entré au couvent : il avait eu le temps d'étudier ses auteurs sacrés et d'apprendre comme on répond aux profanes, fussent-ils votre père et votre mère selon la chair. A la première question : « Veux-tu venir avec moi? » il répond dévotement : « Non, car le Seigneur a dit dans *Luc*, IX... » Suit un verset. Guido, surpris, lui parle de son chagrin et du chagrin de sa mère. « Vraiment je n'en ai cure, réplique le pieux enfant, car le Seigneur a dit dans *Mathieu*, X... » Suivent deux versets, trois versets, une pluie de versets. Guido sent la colère lui monter à la tête. Il reproche aux moines d'avoir fait la leçon à son fils et demande à lui parler en particulier. Les Frères consentent avec empressement et les laissent seuls. Cependant, pour plus de sûreté, ils écoutent à travers la cloison. Salimbene, qui s'en doute, continue brillamment ses citations. A son père qui le caresse et lui promet tout son bien il récite les *Proverbes*, chapitre III. « Que vais-je dire à ta pauvre mère? » demande Guido les larmes aux yeux : Salimbene le charge de trois versets pour sa mère, dont deux de *Jérémie*. De regret, de souvenir affectueux, pas un mot. « Va-t'en à tous les diables! » s'écrie enfin Guido exaspéré, « et vous tous avec lui! » ajoute-t-il en s'adressant aux moines. Il se retire désolé. « Mais nous, écrit son fils, nous demeurâmes dans une grande consolation, remerciant Dieu et disant : *Ceux-là nous maudiront et tu nous béniras.* »

Voilà tout ce que put l'empereur contre un pauvre couvent de moines mendiants. L'affaire n'en resta pas là. Guido ne pouvait prendre son parti. Tantôt il payait des corsaires ou des gens de pied et de cheval pour enlever son fils, que les moines faisaient passer d'un couvent à un autre avec tant d'adresse qu'il était impossible de mettre la main dessus. Tantôt il lui dépêchait des messagers chargés de l'attendrir en lui représentant que sa mère était malade de douleur. « Je m'en souciais, dit Salimbene, comme de la cinquième roue d'un carrosse. » Vaincus par son obstination, ses parents lui firent porter des paroles de réconciliation; sa mère lui demandait pour toute grâce de le revoir une fois avant de mourir. Salimbene chassa le messager en le couvrant d'injures. C'en était trop; Guido renonça à toucher ce cœur de pierre, mais il ne se consola jamais.

II.

Salimbene est très fier de sa conduite envers les siens. Il en reporte l'honneur à la vigueur de sa foi, qui était en effet remarquable. Il croyait aux songes, aux prédictions et aux sorciers. Il croyait aux centaines de miracles accomplis journellement par tous les moinillons de la chrétienté, et il y croyait si parfaitement, qu'il raconte comment ils se fabriquaient, sans avoir l'idée que sa confidence puisse troubler la foi de son lecteur. Voici de quelle manière on préparait un miracle, entre frères mineurs, au XIIIe siècle.

Parmi les lumières de l'Ordre se trouvaient trois prédicateurs également populaires, quoiqu'avec des dons différents. On les appelait Frère Girardo, Frère Giacomino et Frère Giovanni. Ces trois bons Frères convenaient ensemble du lieu et de l'heure où ils prêcheraient et se communiquaient leurs sermons. Frère Girardo, par exemple, commençait à parler sur la grande place de Parme.

« Tout à coup il s'interrompait et mettait son capuchon, comme s'il pensait à Dieu. Puis, au bout d'un bon moment, il ôtait son capuchon et parlait au peuple émerveillé, disant : — J'étais en esprit dans la journée de dimanche, et j'écoutais notre bien-aimé frère Giovanni, qui prêchait près de Bologne, sur les sables du Reno, et voici quels ont été les premiers mots de son sermon : *Bienheureuse la nation qui a Dieu pour maître; bienheureux le peuple élu par Dieu pour recevoir son héritage!* — Il en disait autant sur Frère Giacomino. Et ceux-là (Frère Giovanni et Frère Giacomino) en disaient autant de lui. Les auditeurs s'émerveillaient et, poussés par la curiosité, ils expédiaient des messagers pour savoir si ce qu'on leur avait dit était vrai. Et, trouvant que oui, ils s'émerveillaient encore plus, tellement que beaucoup, abandonnant le siècle, entraient dans l'Ordre des frères Mineurs et des frères Prêcheurs. Et encore par divers autres moyens, et dans beaucoup de parties du monde, il se fit beaucoup de bien à cette époque, ainsi que je l'ai vu de mes propres yeux. »

Ce récit est un bijou. Il nous révèle une de ces âmes candides dont Fra Angelico a peuplé ses tableaux. Le miracle

n'est pas moins bon pour être faux, puisqu'il a produit l'effet voulu. Les novices affluent dans les couvents; des milliers d'âmes sont arrachées aux dangers du monde : c'est là le vrai miracle, et nous attachons si peu d'importance aux moyens par lesquels il a été obtenu, que nous vous livrons le procédé. Ne dites pas qu'il est déshonnête : nous ignorons ce qu'est l'honnêteté. Ne nous parlez pas de moralité : vos gens moraux sont des dupes et il n'est pas permis d'être dupe quand on est au service du Seigneur. Ne blâmez pas, admirez plutôt et songez en vous-même : Quelle merveille que la foi de ces temps!

Une preuve de la sincérité de ces moines, c'est qu'ils finissaient par prendre leur pouvoir surnaturel au sérieux et que les chutes par l'orgueil n'étaient pas rares. Frère Giovanni fut un de ceux qui eurent la cervelle tournée par leurs propres miracles, ces miracles qu'on a vus tout à l'heure. Il se croyait tout de bon un grand saint et se fâchait quand les autres moines ne ramassaient pas les poils de sa barbe pour en faire des reliques. Ses compagnons essayèrent de le ramener à l'humilité; il leur répliqua : « Laissez-moi tranquille ou je dis tout! » Alors on se contenta de lui faire des plaisanteries rabelaisiennes que Salimbene raconte sans aucun embarras à sa nièce la religieuse et qui lui en rappellent d'autres, du même genre, dont certain Frère Diotisalvi était coutumier, en sorte que c'est tout un chapelet, terminé par une dissertation en règle pour savoir si Frère Diotisalvi a eu tort de faire telle réponse particulièrement salée.

L'examen est divisé en plusieurs parties comme un sermon, et poursuivi avec un sérieux imperturbable. Par malheur, c'est un des endroits où Monsignor Gaëtano Marini a jugé à propos de mettre beaucoup de points. Nous ne connaissons que la dernière des raisons pour lesquelles Frère Diotisalvi peut être excusé : c'est que sa farce s'adressait à des Florentins et que les Florentins ne se scandalisent de rien, à telle enseigne qu'en l'entendant ils le louèrent et s'écrièrent tout d'une voix : « Celui-là est vraiment des nôtres! » Dieu nous a défendu de scandaliser le prochain par nos discours; mais, du moment que le prochain n'a pas été scandalisé, notre discours est innocent : donc Frère Diotisalvi est excusable. Toutefois Salimbene ne pense pas qu'on doive prendre sa réponse pour modèle et la répéter. C'est encore heureux.

Salimbene ne laisse pas moins la bride sur le cou à sa plume quand il parle des querelles entre le clergé séculier et les Ordres mendiants. La lutte était alors à l'état aigu et l'on peut compter sur le chroniqueur pour exposer en toute franchise les griefs des deux parties. Avec lui, un chat est un chat, et Monsignor Gaëtano Marini a eu beau, ici encore, prodiguer les points, le tableau reste éclatant de verve et de vie. D'après Salimbene, la haine corse du clergé séculier contre les Mineurs et les Prêcheurs avait pour cause une question d'argent : les moines faisaient tort aux curés en enterrant leurs paroissiens, et « ils refusaient de prêcher sur l'obligation de payer la dîme », d'où une double diminution de revenu, d'autant plus sensible à leurs adversaires que beaucoup de ceux-ci avaient « leur maison pleine de fils et de filles ». Il fallait élever et doter ces familles irrégulières, et, dans les paroisses pauvres, la misère faisait rouler les prêtres au dernier degré de la dégradation. « J'en connais, dit Fra Salimbene, qui se sont faits usuriers pour amasser un patrimoine à leurs bâtards; d'autres tiennent un cabaret avec un rabat pour enseigne et vendent du vin. » Une fois en si beau chemin, Salimbene ne s'arrête plus; mais nous ne le suivrons pas plus avant : notre siècle n'a pas les mêmes immunités que le sien pour oser tout dire et édifier en disant tout.

Cet étrange moine exprime avec la même crudité les accusations du clergé séculier contre les mœurs des Ordres mendiants. Il est inutile de les répéter. « Occupe-toi de tes propres vices et non de ceux des autres », disait Salimbene à un prêtre qui parlait mal des Mineurs. Ce prêtre fut tellement frappé de l'argument, qu'il abandonna sur-le-champ son parti pour passer aux moines. Sans être aussi faciles à convaincre que l'excellent Matolino, nous laisserons tout ce monde laver son linge sale en famille.

III.

En 1247, Salimbene partit pour la France. En un couvent près de Lyon, il rencontra Giovanni da Magione, de l'Ordre des frères Mineurs, célèbre par ses voyages. Giovanni arrivait de Tartarie, où le pape, effrayé par des bruits d'invasion, l'avait envoyé en ambassade auprès du fils de Gengis-khan, pour l'engager à la paix. Il rapportait la réponse du monarque au pape. La lettre est jolie, parce qu'il est impossible de deviner si le khan se moque ou s'il parle sérieusement. En voici les principaux passages, d'après la copie de Salimbene :

« La Forteresse de Dieu, l'Empereur de tous les hommes envoie au Grand Pape cette lettre authentique et vraie. Ayant tenu conseil sur le moyen d'avoir la paix avec Nous, toi Pape, et vous tous, chrétiens, vous nous avez envoyé un ambassadeur, ainsi que nous l'avons su de lui-même et qu'il était écrit dans votre lettre. Si donc vous désirez vivre en paix avec nous, toi, Pape, et vous tous, rois et monarques, hâtez-vous, toute affaire cessante, de vous transporter ici par mer, et alors vous entendrez Notre réponse et vous connaîtrez Notre volonté. Parmi les autres choses que contient ta lettre, tu dis que nous devrions recevoir le baptême et nous faire chrétien. A quoi Nous répondons en peu de mots que Nous ne comprenons pas pourquoi Nous devrions abjurer notre foi. A une autre chose qui se lit dans ta lettre, à savoir que tu t'émerveilles du massacre de tant d'hommes chrétiens, et principalement de Polonais, de Moraves et de Hongrois, nous répondons pareillement que nous ne comprenons pas..... Car Dieu commanda de les exterminer et les livra entre nos mains... Autrement, si Dieu ne l'avait pas commandé, qu'aurait pu faire un homme à un autre homme?..... Et si la force ne nous venait pas de Dieu, qu'est-ce que des hommes auraient jamais pu faire? C'est pourquoi, si vous déposez les armes et que vous nous remettiez vos forteresses, toi, ô Pape, et tous les rois de la chrétienté, dépêchez-vous de venir me trouver et nous traiterons de la paix... »

Que peut répliquer un pape à un homme qui s'abrite aussi humblement derrière le bras de Dieu? Le Saint-Siège répon-

dit pourtant et fit porter sa lettre par d'autres moines ; mais, cette fois Salimbene ne fut pas admis à la copier.

En continuant sa route à travers la Bourgogne, Salimbene fut frappé de la beauté et de l'étendue des vignobles. Ce lui est une occasion de disserter agréablement sur les vins français et sur la différence entre un buveur français et un buveur anglais. Le Français se donne volontiers une pointe, l'Anglais « se noie ». Quand le Français pousse sa pointe et en arrive aussi à se noyer, ce n'est pas le même genre d'ivresse que l'Anglais. L'Anglais engloutit pour le plaisir de boire. Le Français boit « parce que le vin réjouit Dieu et les hommes, ainsi qu'il est dit dans le chapitre XXI des *Juges* ». A Auxerre, en particulier, on récolte un petit vin blanc qui rend son homme « gai et dispos ».

En 1248, vers la Pentecôte, le voyageur était à Sens. On annonça dans le couvent où il se trouvait la visite du roi Louis IX. Cette grande nouvelle provoqua une scène d'agitation et de confusion que Salimbene décrit avec sa vivacité accoutumée. Les moines avaient couru en avant sur la route pour voir arriver le cortège royal. L'archevêque, ayant perdu du temps à revêtir ses ornements, ne trouvait plus ses moines et courait au hasard en criant : « Où est le roi? Où est le roi? » Salimbene avait perdu la tête et courait mitre en tête et crosse en main après l'archevêque. Enfin tout le monde se retrouva sur la route, pêle-mêle avec les habitants de Sens, et Salimbene reprit assez de sang-froid pour remarquer que les Sénonnaises avaient l'air de cuisinières (*somigliano a tante fantesche*) et qu'elles étaient bien déchues depuis le temps du roi Brennus.

Le cortège parut. « Le roi était maigrelet, fluet, pâle, trop long, le visage angélique et rayonnant de grâce. Il venait à l'église des frères Mineurs, non pas environné d'une pompe royale, non pas à cheval, mais à pied et en habit de pèlerin, le bâton à la main et la besace au cou; ses trois frères le suivaient dans le même accoutrement et avec la même humilité. » Louis IX fit ses dévotions, offrit un bon dîner aux moines et partit pour la Provence. Salimbene eut permission de le suivre, et c'est grâce à ce voyage qu'il peut nous donner des détails sur ce que devint Lazare après sa résurrection. Un disciple avait amené Lazare à Marseille, où il fut nommé évêque et fit un livre où il décrivait *de visu* les *peines de l'enfer*. Salimbene comptait bien profiter de son passage en Provence pour étudier ce précieux ouvrage. Malheureusement, le manuscrit avait été détruit dans un incendie, par la déplorable négligence de son gardien, de façon que le chroniqueur ne put le voir.

Salimbene rentra en Italie satisfait de son voyage. Il s'arrangeait, dit-il, très bien avec les moines français, parce qu'il était jeune, gai, doux, et qu'il leur faisait beaucoup de compliments. Notre caractère n'a pas changé depuis six cents ans.

IV.

J'ai peur que le lecteur n'ait pas pris une très bonne opinion de Salimbene. Je le regretterais, car ce serait injuste. Hormis sa dureté envers ses parents, qui n'est pas défendable, il n'avait d'autre défaut que d'être de son siècle et de son pays. L'existence orageuse de l'Italie d'alors empêchait les caractères de s'effacer comme de nos jours. On vivait avec entrain, habitué aux accidents, mettant son bonheur à dépenser son activité intérieure et à se sentir exister. Les moines étaient entraînés avec le reste dans le courant batailleur.

Un Frère Léon, Milanais, conduisit les habitants de sa ville contre l'empereur d'Allemagne et son armée. Il marchait en tête, l'étendard à la main, fut abandonné par les siens à un pont au bout duquel l'ennemi était rangé en bataille, passa seul et, de l'autre rive, appela longtemps les Milanais en agitant son drapeau.

Frère Léon n'avait pas moins de résolution dans les choses de la religion. Un de ses paroissiens, homme jouissant d'un grand renom de sainteté, se mourait : Frère Léon lui fit promettre de revenir de l'autre monde lui conter comment on s'y trouvait. Le mort tint parole et l'on entendit, la nuit fixée, de grands hurlements. Frère Léon, étonné que celui-là fût damné, alla aux informations, et l'on découvrit que le saint homme, dans sa confession, avait oublié un petit péché. L'histoire était utile à répandre et elle fut répandue.

Frère Léon se signala encore dans d'autres occasions par sa témérité; on ne se le représente pas les yeux baissés et les mains croisées dans ses manches.

Philippe, archevêque de Ravenne et légat du pape, « était plus occupé de guerre que de religion ». Il était Toscan, d'une famille pauvre, et dans sa jeunesse il avait eu l'intention de se faire magicien. Il était parti dans ce but pour Tolède, renommée à cette époque par ses professeurs de nécromancie, et il avait commencé à étudier sous la direction d'un vieux magicien. Dès le lendemain, son maître reconnut qu'il n'avait pas de dispositions et lui conseilla d'apprendre plutôt la théologie. Philippe suivit son avis, devint archevêque et fut nommé par le pape pour combattre le chef gibelin Eccelino, célèbre par ses cruautés dans un temps où la vie humaine comptait pour peu de chose. Le prêtre, pour la sensibilité, valut à peu près le soldat. Un de ses domestiques avait oublié le sel : il le fit attacher et jeter dans la rivière, où une barque le remorqua, de façon à ne le laisser se noyer qu'à moitié. Un autre fut mis à rôtir devant le feu et retiré quand il eut commencé à cuire. Un troisième fut enfermé bien lié dans une prison pleine de rats, qui le mangèrent. Ses cruautés à part, le légat Philippe fut un joyeux vivant et un bon soldat. Il guerroya vigoureusement contre Eccelino, eut des enfants beaux comme le jour, qu'il adorait, aima la table et le vin; tandis qu'il récitait ses litanies, il se promenait de long en large dans sa chambre, où, à tous les angles, une bouteille de bon vin rafraîchissait dans un vase d'eau, et à chaque tour il buvait un coup.

Franc dans ses vices, il voyait très clair dans ceux des autres. A un synode auquel assistait Salimbene, un évêque ayant repris les plaintes et les accusations ordinaires contre les moines mendiants, l'archevêque répliqua vertement : « A qui voulez-vous donc que je donne les femmes à con-

fesser? Sera-ce au prêtre Gérard, qui a sa maison pleine d'enfants à lui? Et si c'était le seul! » L'assemblée baissa le nez et personne ne dit plus mot. On ne se représente pas non plus le légat Philippe avec l'air de retenue auquel nous a accoutumés le clergé français moderne.

Où Salimbene aurait-il appris la réserve? Il n'y en avait, autour de lui, ni dans les actes ni dans le langage. Lui-même ne fut pas un ascète. Il savait distinguer un bon dîner d'un mauvais, et il aimait mieux le bon. On conviendra, après ce qu'on vient de lire, que pour un moine italien du XIIIe siècle un brin de gourmandise était un péché bien véniel. Je suis persuadé que si Salimbene avait fait pis, il serait incapable de le cacher, et que monsignor Gaëtano Marini n'avait pas besoin de remplacer par des points la fin de l'aventure avec la nonne, fille de cardinal et peut-être — le bonhomme se rengorge à ce détail — peut-être petite-fille de pape. Malgré ces points compromettants, je persiste à croire que la nonne eut tous les torts et que Salimbene se tira de cette épreuve à son honneur. Ce qui n'est point douteux, c'est qu'il fut d'une piété sincère, d'un dévouement profond à son Ordre, d'un caractère loyal et probe. Jusqu'en 1265 au moins, année où s'arrête le premier volume de la *Chronique*, il fut un bon religieux selon les idées de son temps : nous n'avons pas le droit de lui en demander davantage.

A[illegible] B[illegible].

CAUSERIE LITTÉRAIRE

I.

On nous reproche volontiers, à nous autres Français, de nous complaire en nous-mêmes, de nous admirer et de nous mirer, épris de notre image comme Narcisse, qui se noya dans sa cuvette en voulant s'y embrasser. Ce reproche laisse beaucoup d'entre nous insensibles; mais M. Mezieres en est désolé. Aussi veut-il nous arracher à la contemplation de nos charmes. Hors de France! (1) nous crie-t-il. En route pour les pays lointains! Venez avec moi, et je vous ferai faire le tour du monde en quatre-vingt-dix minutes! En nous entraînant ainsi, en nous enrôlant dans le club Alpin, il accomplit un devoir : n'est-il pas l'héritier de Fauriel et d'Ozanam? Suivons-le donc, ce sera tout plaisir. Nous visiterons avec lui l'Italie, l'Espagne, l'Angleterre et la Grèce. L'année prochaine, la Scandinavie, la Nouvelle-Zélande et le Tonkin. M. Mezières est un voyageur infatigable; mais toujours en bottes vernies et cravaté de blanc. Il va sur l'Hymette recueillir du miel avec des gants Jouvin. Affrontant les brouillards de l'Angleterre, il emporte du cosmétique et des petits fers à friser pour rappeler à l'ordre ses cheveux qu'il ne veut pas voir s'affaisser détrempés et languissants. C'est ainsi : on est de la Sorbonne et de l'Académie française, ou l'on n'en est pas. Il ne faut pas non plus avoir l'air d'un pionnier hirsute ou du dernier des Mohicans. Les délicats, les raffinés, les dames même peuvent donc accompagner M. Mézières, facile à suivre en voyage. Avec lui on n'est jamais défrisé.

C'est un gentleman correct dont la critique est toujours sage, mesurée, le style toujours élégant et discret. Mais pourquoi un gentleman? Disons plutôt un attique, un Lysias. Parmi les Yankees dont la grosse voix éclate à vous fendre les oreilles dans le journalisme contemporain, n'est-ce pas un plaisir d'écouter cet Athénien qui parle agréablement et ne crie jamais? Aussi voyez comme cette bonne tenue est récompensée. Que ceux qui font du bruit essayent un peu de réunir en un volume leurs articles d'il y a quinze ou vingt ans, tout ce tintamarre qui a fait à la première heure dresser les oreilles, quand il y avait à dominer le fracas de l'actualité, nous fera fuir. Voici, au contraire, que M. Mézières réédite des pages qui datent de 1864 : sa musique de chambre est encore écoutée avec plaisir. Ce qui est bien fait et bien écrit peut seul braver le temps, et les articles de M. Mézières ont tous été bien faits et tous invariablement bien écrits. Si dans tel de ces articles une partie n'est plus d'un vif intérêt à l'heure présente, le reste, portant sur des idées générales, n'a presque rien perdu. Ainsi, par exemple, quand il nous mène en Angleterre pour nous faire assister à la naissance de la liberté de la presse. Il profite de l'occasion pour faire campagne en faveur de la France. « Et nous, quand donc l'aurons-nous, cette liberté nécessaire, tout aussi indispensable que l'air que l'on respire? » Sur cela, vous vous étonnez : Mais est-ce que M. Rochefort n'est pas libre, et M. Paul de Cassagnac et M. Laisant? Cette liberté n'est pas chez nous un enfant au berceau comme celle qui nous est montrée poussant ses premiers vagissements en Angleterre il y a deux cents ans; c'est une virago qui fait rage et a de solides poumons. Ainsi dites-vous, et M. Mézières vous répond : Oui, sans doute. Aussi est-ce en 1864 que je réclamais ses bienfaits pour notre pays, et remarquez qu'il y avait à cela quelque courage en ce temps-là. Ce que j'ai écrit alors, je le répète aujourd'hui et pour montrer que j'ai été un précurseur et aussi parce que ma réclamation était faite en très bon style. Les pages ne sont plus d'actualité, soit; mais ce qui est intéressant, maintenant comme alors, c'est de voir naître la liberté anglaise. Regardez comme elle se tremousse, se débattant contre les langes dont on voudrait l'emmailloter. C'est un spectacle aussi curieux à voir après deux cents ans qu'après cent quatre-vingts.

Académicien, vous avez raison! Oui, à part quelques rares cheveux blancs, vos articles bien faits et bien écrits sont aussi jeunes aujourd'hui qu'en ce temps-là. Ils méritaient d'être réveillés tout aussi bien que la Belle au bois dormant. Qu'importe la date? comme dit si galamment un héros d'Émile Augier à une dame qui accuse un nombre déjà considérable de printemps :

[illegible].

S'il fallait cependant marquer ma préférence pour tels ou tels

---

1. *H[illegible]* [illegible] A. M[illegible]. [illegible].
1 vol. Paris, [illegible]. [illegible].

de ces articles, je donnerais spécialement mon suffrage à ceux où l'on suit plus vivement la note personnelle et l'émotion — une émotion toujours discrète, l'émotion des attiques. Je recommanderais donc surtout les pages consacrées à la Grèce moderne, aux volontaires grecs pendant l'année 1870, au rôle de la race grecque en Orient. On lira de même avec grand intérêt un excellent chapitre — oui, excellent, le mot n'a rien d'exagéré — sur les poésies de Michel-Ange. Tout y est ingénieux, délicat, et les aperçus nouveaux y abondent. Quelques pages exquises sur la rudesse et la nudité de cette poésie; car la main du poète, habituée à manier le marbre et à écarter les draperies pour s'attaquer directement à la chair, aborde de même l'idée et le sentiment et les traduit d'un trait précis sans se soucier d'orner ni d'embellir. A un moment donné, cependant, chez Michel-Ange, un peu d'affectation et de manière dans l'expression de l'amour et des regrets que lui laisse en mourant cette Vittoria Colonna tant aimée. Et pourquoi cette affectation? Parce que cet amour lui-même, tout idéal, tout platonique pour une quadragénaire, n'était pas l'amour vrai, qui ne se contente pas, lui, des plaisirs de l'imagination. M. Mézières exprime cela moins crûment que je ne fais. Il emploie les circonlocutions, les précautions oratoires : « Oserai-je dire toute ma pensée? » — Mais oui, osez donc, académicien!

Sur Dante également des pages excellentes, bien que peut-être M. Mézières l'ait un peu trop idéalisé, christianisé, le détachant plus que je ne voudrais des passions de cette époque troublée; mais c'est moi sans doute qui ai tort. Un joli chapitre encore, consacré aux rapports des hommes de lettres et du public en Angleterre au XVIIIe siècle. J'aime moins les études consacrées aux ouvrages de M. Perrens sur l'histoire de Florence et les mariages espagnols, et cependant là même il faut noter une très ingénieuse critique de la méthode des historiens qui enfilent des documents comme des perles sans rien vouloir perdre de ce qu'ils ont compilé, mettant tout au même plan. M. Mézières a un trop vif sentiment de l'art pour ne pas protester. Et c'est justement parce qu'il est un délicat, un artiste, un Grec, que j'aime beaucoup l'entendre discourir sur Michel-Ange, lord Byron, Dante, et moins peut-être sur des œuvres d'érudition et de patience. Ici, en effet, le critique en sait généralement moins, après tout, que le compilateur dont il se fait le juge sans préparation toujours suffisante et au pied levé. Il faut donc lire ou relire ces vieux articles de M. Mézières, qui sont demeurés jeunes, sauf en quelques parties fort rares. S'ils sentent parfois l'esprit, s'ils n'ont pas toujours la libre allure et le laisser-aller, ni la pointe de fantaisie, ni l'audace heureuse, ni l'imprévu qui charmaient tant dans Sainte-Beuve, ils ont un air de distinction, une tenue de bonne compagnie qui sont bien rares aujourd'hui.

II.

La *Noris* (1) de M. Jules Claretie est destinée à un grand succès, comme tout ce qui sort de cette plume élégante et facile. C'est une œuvre hardie; mais elle est en même temps si aimable que ses hardiesses n'effrayent plus; les scènes osées sont si moelleusement capitonnées qu'on ne sent pas le choc. Ah! les doux, comme ils font de nous ce qu'ils veulent! Qui songerait à se scandaliser de ce qui est dit d'une voix si calme et d'un air si innocent? Le récit que nous fait M. Claretie nous démontre qu'une jeune fille, belle, intelligente, artiste, ne trouve pas de mari tant qu'elle est honnête. Mais, qu'elle soit tombée d'une chute retentissante, qu'elle figure sur le catalogue des dames du Lac, qu'elle ait pour protecteur un haut et puissant seigneur né sur des rives lointaines, aussitôt les prétendants l'assiègent. Et, notez bien, pas des refaits du baccarat, des épaves de la Bourse, des marquis de la *Boursa-plata :* non, des princes authentiques et millionnaires, des marins ornés d'un grand nom et d'une grande fortune. L'ange déchu repousse leurs demandes; mais c'est pure discrétion de sa part, scrupules d'une conscience trop délicate. Elle s'était écriée cependant, le jour où elle avait vu la vie honnête fermée devant elle par l'abandon d'un lâche et d'un parjure : « Je me vengerai de la société! » Et il lui avait semblé qu'il ne lui serait pas difficile, parce que sa très opulente beauté était « une force utilisable », comme elle disait très élégamment, étant fille d'un homme de lettres. Eh bien, cette force utilisable, ce serait l'occasion de l'utiliser en épousant ce prince ou ce marin. Mais non, elle refuse; car ce prince, ce lâche séducteur d'autrefois, elle le méprise, et ce marin, elle l'aime. Et puis, ces serments de vengeance, on les prononce à la première heure, dans les emportements du désespoir : ensuite, la conscience parle, et le souvenir douloureux de la vie honnête et pure, souvenir obsédant, tyrannique, entretient le regret du paradis perdu. Je me survis : telle est la devise qu'a choisie Noris. La peinture de ces remords, de ces souffrances morales succédant à une période de fièvre, de folie haletante et convulsive — et dans ce tumulte et ces excès on sentait déjà le besoin de s'étourdir pour n'entendre pas la conscience, — voilà ce qui fait l'originalité et le prix du récit de M. Claretie. Certains traits, destinés à faire comprendre la nature de ces souffrances, sont exquis. Ainsi cette scène où Noris joue un morceau de Mendelssohn : tout à coup elle s'arrête, ferme le piano avec violence : Allons, allons, ne jouons pas ça! c'est de la musique d'honnête femme! Je pourrais citer deux ou trois traits encore également bien distincts. Si M. Claretie met quelque jour son roman au théâtre, ce sont ces traits-là qu'il importera de choisir en négligeant un certain nombre d'autres qui répètent en affaiblissant. Il faut absolument condenser au théâtre, et peut-être même dans le roman, un peu plus que ne fait M. Claretie.

III.

Les petites mariées (1) que nous exhibe M. Edgar Monteil ont chacune sur la poitrine une petite pancarte encadrée

(1) *Noris*, par Jules Claretie. — 1 vol. Paris, 1883. E. Dentu.

(1) *Les Petites mariées* (études humaines), par Edgar Monteil. — 1 vol. Paris, 1883. G. Charpentier.

dans un passe-partout comme on en met sur les carafons à liqueurs. Sur cette pancarte on lit : *Étude humaine*. Chacune de ces mariées a donc été *vivisectée* par M. Edgar Monteil. Chose étrange, je n'ai jamais rencontré ni fille à marier ni femme mariée de semblable structure. C'est une anatomie toute particulière. Bien évidemment M. Monteil a trouvé ces *sujets* exceptionnels dans quelque contrée lointaine. Il essaye de les introduire chez nous, et son volume est un volume d'acclimatation. Autant de mariés que de mariées, naturellement, puisqu'il faut être deux pour ces choses-là. Eh bien, ces mariés ne me rendent pas moins rêveur que leurs conjointes. D'où sortent-ils? Dans quelles contrées invraisemblables les a rencontrés M. Edgar Monteil, qui a la spécialité des études humaines? Mais M. Monteil n'est pas sans quelque soupçon que ses héros et ses héroïnes ne sont ni des hommes ni des femmes. Ainsi s'explique le langage qu'il fait tenir par un père à son fils. Le jeune homme, l'esprit troublé par le commerce des auteurs grecs, passionnément épris de la Vénus de Milo, toute manchotte qu'elle est, se montre absolument récalcitrant à l'idée du mariage. Il se défie de ses contemporaines en général et en particulier de la jeune Hélène, à laquelle on le veut fiancer. Et pourquoi? Par cette raison que « Minerve n'est plus là pour faire les jeunes filles chastes ». Cette jeune Hélène offre pourtant autant de garanties que la belle Hélène, qui fit ce que vous savez, bien que Minerve fût encore là. Il veut donc vivre seul à l'instar du farouche Hippolyte et se nourrir, comme les contemporains d'Aristophane, de grenades, de têtes d'ail et de concombres précoces. Le père combat cette double passion insensée pour le célibat et le concombre, et, vantant la jeune Hélène, faisant luire des perspectives dorées, car les jeunes mariés s'apportent en dot une belle fortune : « Voilà, conclut-il, voilà, mon fils, un bel accouplement. » Accouplement! nous ne le lui faisons pas dire. Vous voyez bien qu'il ne s'agit pas d'hommes et de femmes. Ce père ne me rend pas moins rêveur que les futurs conjoints. De même les autres personnages. Ainsi il y a là quelque part un magistrat, juge d'instruction, je crois, qui, invité dans les salons, prend note de ce qu'on y dit et, rentré chez lui, rédige chaque soir un rapport qu'il expédie au garde des sceaux. Étrange, étrange! Si j'énumérais tous ceux de ces fantoches qui me rendent rêveur, je n'en finirais jamais. Tenez, par exemple, cette future disant à son futur, qu'elle agrée du reste très volontiers, que ce mariage est une bonne affaire pour lui, car, ajoute-t-elle gracieusement, « vous n'avez pas le sou ». Non, mille fois non, je n'ai jamais dans le monde rencontré de semblables figures ni entendu pareil langage. Que M. Monteil les exhibe dans son parc d'acclimatation, ces bipèdes très singuliers, à la bonne heure ; mais, au nom du ciel, qu'ils essayent de prendre nos mœurs et non de nous donner les leurs. Je les en défie bien, du reste. Oserai-je dire ce qui m'inquiète, pour parler, moi aussi, comme les académiciens? Je l'ose. C'est que M. Monteil me semble considérer comme des personnes naturelles les habitants de son petit musée tératologique. Mais non, cher monsieur; ce sont des fous, tout au moins des malades; leur cas est grave et il faut soigner cela.

IV.

M. Jules Verne, lui, m'inquiète moins. Il sait parfaitement que son Kéraban le Têtu (1) n'a jamais existé et n'existera jamais, pas plus que son ami, le Hollandais van Mitten. Il n'ignore pas davantage qu'il invente à leur sujet une histoire à dormir debout. Mais le public est d'excellente composition; M. Jules Verne, qui l'a trouvé toujours d'humeur si accommodante, en profite et il continue gaiement son petit commerce. Ne contrarions pas cette industrie plus lucrative que littéraire. Kéraban trouve beaucoup de lecteurs et compte d'avance sur un nombre aussi grand de spectateurs. Déjà un drame à spectacle est tiré du récit; et même, qui sait? peut-être le drame était-il écrit avant le récit même. On sent, en effet, que presque tous les personnages sont taillés sur le patron de l'acteur qui doit incarner chacun d'eux. Allons, il y a encore de beaux jours pour l'art dramatique.

V.

Je ne dirai que quelques mots du roman de V. Rouslane, *le Juif de Sofievka* (2), non que ce ne soit une œuvre littéraire et de valeur; mais, hélas! elle souffle le feu des passions et des colères antisémitiques. Ce juif, une sorte de vampire qui a sucé le sang de tout un village chrétien de la Petite-Russie, expie toutes ses infamies au dénouement. Il est assassiné, et sa fille, innocente cependant, meurt enveloppée par les flammes qui consument sa maison. L'auteur, par acquit de conscience, fait entendre un mot de réprobation contre ces représailles sauvages; mais ce n'est qu'un mot. L'expression dominante et l'effet général de l'œuvre sont tels que nous entendons à peine cette protestation timide. Nous sommes de cœur avec les malheureux si longtemps opprimés qui se vengent par le fer et la flamme. Un peu plus, nous applaudirions : voilà le danger.

VI.

Place aux poètes! C'est d'abord M. Germain Lacour (3), que n'effrayent pas les difficultés du sonnet. Des sonnets encore, des sonnets toujours. Il y a donc du choix, et cela est fort heureux, car nous pouvons jeter notre dévolu sur certaines pièces d'accent sincère et dont la forme est harmonieuse et ample. Nous laissons de côté alors celles où l'on sent l'affectation d'un pessimisme à la mode et le *voulu* dans l'atroce. Bouchons-nous les oreilles quand le poète lance l'anathème au monde, qui est à ses yeux un gros fromage qui marche tout seul, une décomposition purulente.

[illegible]

Oui, vous tous, les coolis, fils de toutes les Chines,
Les poux abjects grouillant au ventre du droit mort,
O les pieuvres, les rats, les vers, ô les trichines,
Grugez, rongez le monde, immense roquefort.

Ouvrons-les, au contraire, quand le poète cherche dans les joies ou les deuils de la nature l'image des joies et des deuils de l'humanité. Il entend la voix des choses et la traduit parfois avec bonheur. La sève qui gonfle et fait éclater les arbres au printemps, les chansons du bois et de la plaine en avril lui rappellent les tressaillements et les chants joyeux de son cœur à vingt ans. Le fracas lugubre de la mer roulant des cadavres le ramène aux tristes pensées, où il se complaît plus encore.

Mer, immense tombeau, je t'aime; tu nourris
Avec tous les dédains toutes les amertumes;
Les morts sous tes baisers ont des frissons posthumes
Et ta plainte géante est faite de leurs cris.

Ce mélancolique ne dédaigne pas de temps à autre la note badine; mais sa voix grave n'est pas propre à la chansonnette. M. Germain-Lacour, en n'imitant ni Anacréon ni Mme Ackermann, pourra se faire une place honorable parmi les poètes du genre sérieux.

Il y a quelques inspirations assez heureuses dans le recueil de M. Ernest Magnant, *Mes pensées* (1); mais plus d'élévation et de poésie dans le sentiment que dans le style. Si ces vers honnêtes ne nous enthousiasment pas pour l'artiste, ils nous font aimer le cœur généreux et l'honnête homme.

MAXIME GAUCHER.

(1) Docteur Ernest Magnant. *Mes Pensées*. — 1 vol. Paris, 1883. Auguste Ghio.

BULLETIN

Chronique de la semaine

Actes officiels. — M. le vice-amiral Peyron est nommé ministre de la marine en remplacement de M. Charles Brun.

Elections. — Le 12 août, élections des conseils généraux.

Divers. — Le 12 août, inauguration à Courbevoie du monument de la défense de Paris.

Un couplet inédit de la « Marseillaise »

Sait-on qu'outre le couplet qu'André Chénier a ajouté aux six couplets de Rouget de Lisle, il en est un autre encore, oublié nous ne savons pourquoi, et dont l'auteur probable est M. de Montesquiou, ancien constituant, académicien, poète et, de plus, général. En 1792, commandant en chef de l'armée du Midi, il envoya le général Anselme s'emparer de Nice, tandis que lui-même envahissait la Savoie et en chassait les Piémontais.

« Il se porta sur Chambéry, dit M. Thiers, le 28 septembre (1792), et y fit son entrée triomphale à la grande satisfaction des habitants, qui aimaient la liberté en vrais enfants des montagnes et la France comme des hommes qui parlent la même langue, ont les mêmes mœurs et appartiennent au même bassin. Il forma aussitôt une assemblée des Savoisiens pour y faire délibérer sur une question qui ne pouvait pas être douteuse, celle de la réunion à la France. »

Que les montagnards des Alpes fussent aussi bien préparés à nous recevoir que l'affirme M. Thiers, le cas semble douteux, puisque par deux fois Montesquiou fut accusé de trop de lenteur parce qu'il hésitait à entrer en Savoie, et que, mandé à la barre de la Législative, il se disculpa en expliquant que ses retards ne venaient pas de son manque de zèle, mais du défaut de moyens suffisants pour attaquer l'ennemi. Il avait donc affaire à une forte partie, et le couplet qu'il fit chanter à ses troupes envahissant cette partie du territoire piémontais montre assez qu'il avait besoin de gagner le pays à sa cause. Voici les huit vers, tels que je les ai trouvés dans l'un des cahiers de mon vieux maître de musique; ils occupent le sixième rang dans l'ordre des couplets de *la Marseillaise* :

Savoisiens (1), peuple paisible,
Va, ne crains rien de nos guerriers;
Le Français est fier, mais sensible;
Il joint l'olive à ses lauriers (*bis*).
Guerre aux châteaux, paix aux chaumières,
Voilà désormais nos traités;
Loin de conquérir des cités,
Nous cherchons des amis, des frères.
Aux armes, etc.

Il y avait là toute une tactique, et *la Marseillaise* se présente ainsi à nos yeux sous un nouvel aspect. On s'imagine volontiers les Français d'alors comme des hommes déchaînés, se ruant en aveugles sur les peuples voisins et n'ayant recours qu'à la force. Ils avaient aussi du sang-froid, du tact et de l'habileté. Témoin le couplet que chantaient les soldats de Montesquiou, tandis qu'au Nord l'armée de Dumouriez s'avançait chez les Belges en répétant également : « Guerre aux châteaux, paix aux chaumières! »

Ce dernier fait nous est révélé par Chamfort, et par Roederer dans le *Journal de Paris* du 18 mars 1795. Qui n'a reconnu, du reste, le cinquième vers de la strophe de Montesquiou pour être de Chamfort? Et n'est-ce pas ce mot, devenu depuis célèbre, qui a inspiré le général commandant l'armée des Alpes?

Pendant la Révolution, Chamfort n'imita pas cet autre homme d'esprit comme lui, Rivarol; il ne fut point réactionnaire, tant s'en faut, car il fréquenta quelque temps le

(1) Le mot est de quatre syllabes. Ainsi Ronsard a dit en parlant de Genève :

Une vaste est assise en champs savoisiens.

club des Jacobins. Mais un jour vint où il sembla déserter les principes, où il se mit à lancer de droite et de gauche des traits sarcastiques qui, redits et commentés, pouvaient lui devenir funestes. Quelqu'un crut bon de l'en avertir. « Prenez garde! lui dit-on. — Ah! je n'ai pas peur, répliqua Chamfort; n'ai-je pas toujours marché au premier rang de la phalange républicaine? N'ai-je pas hautement professé ma haine contre les rois, les nobles, les prêtres, en un mot tous les ennemis de la raison et de la liberté? N'est-ce pas moi qui ai donné pour devise à nos soldats entrant en pays ennemi : Guerre aux châteaux, paix aux chaumières? »

C'est ainsi qu'en 1792 *la Marseillaise* servit à une double fin : d'une part, on l'entendait gronder, terrible, « ailée, comme dit Victor Hugo, et chantant dans les balles » ! D'autre part, elle présentait un aspect pacifique, elle appelait les peuples à l'alliance du peuple français et à la liberté; elle leur présentait la branche d'olivier. Elle proclamait même l'homme sensible, ton homme, ô Jean-Jacques !

J. [illegible].

Notes géographiques

— Le lieutenant Brosselard, qui avait accompagné le colonel Flatters dans sa première mission, vient de publier le récit de l'expédition. Le passage suivant est particulièrement intéressant :

« J'estime que nous ne dûmes notre salut qu'à la surprise éprouvée d'abord par les Touaregs à la nouvelle de notre arrivée, surprise qui les laissa hésitants, désorganisés, sans décision, sans plan préconçu, subissant seulement l'influence de vagues instincts de pillage et de trahison, mais contenus par la crainte que leur inspiraient l'audace même de notre marche et l'ignorance où ils étaient de l'importance des ressources matérielles dont nous disposions. On le vit bien au lac Menghough, lorsqu'après un contact de plusieurs jours avec nous, ils eurent pu se rendre compte d'une manière exacte de l'état de nos forces; lorsque, d'autre part, la prudence qui nous était imposée leur fut révélée par notre séjour prolongé en cet endroit : peu à peu remis de leur première surprise, instruits de nos ressources, spectateurs de nos hésitations, ils ne tardèrent pas à s'organiser, à se grouper, à chercher à fomenter la trahison parmi nos sokhrars, à concevoir un plan d'attaque, et je suis convaincu, quant à moi, que si nous fussions restés vingt-quatre heures de plus aux bords du lac Menghough, un combat allait s'engager, dont l'issue ne pouvait que nous être fatale... Le jour où le colonel Flatters ordonna le retour et fit partir précipitamment le convoi du cul-de-sac au fond duquel il avait été attiré, la rapidité de sa décision, la soudaineté avec laquelle elle fut exécutée, en enlevant aux Touaregs les avantages sur lesquels ils avaient compté, arrachèrent la mission, du moins c'est ma conviction personnelle, au péril imminent d'un combat qui ne pouvait avoir qu'une issue funeste! »

On sait que cette issue funeste à laquelle échappa la première mission du colonel Flatters, c'était celle même où devait aboutir la seconde.

Le gérant : [illegible].

Semaine économique et financière

A [illegible] au marché une allure un peu plus vive. Si les uns considéraient cette tentative d'un mouvement en pleine morte saison comme un peu prématurée, les autres faisaient valoir des motifs de confiance qui n'étaient pas sans valeur. Les événements survenus en Espagne ont mis tout le monde d'accord; la spéculation a bouclé ses malles, fermé ses carnets, et la reprise, si impatiemment attendue, est ajournée à une époque ultérieure.

Les nouvelles d'Espagne ne pouvaient affecter nos rentes que d'une façon tout indirecte et dans une mesure très restreinte, mais elles suffisaient pour décourager la spéculation et lui commander une certaine réserve. Dans cet état, l'inaction du marché ne pouvait que s'accroître, et, de fait, elle est arrivée à un point qu'elle ne pourrait que difficilement dépasser. Le cours de 109 francs, qui semblait définitivement acquis pour le 4 1/2 pour 100 nouveau, a été remis en question dans les dernières Bourses, et un alourdissement analogue s'est manifesté sur presque toutes les valeurs. Les valeurs orientales ont seules conservé un peu de fermeté; pour la Banque ottomane, on attribue cette meilleure attitude à la probabilité de la conversion de la dette turque et à l'approche de l'affaire des tabacs.

La liquidation de quinzaine a passé presque inaperçue; le taux des reports a été des plus modérés, il a varié de 2 à 4 pour 100, et même bien des valeurs ont pu être reportées au pair. Pour le moment, du moins, la spéculation semble avoir renoncé à la campagne de hausse qu'elle avait eu l'intention d'entreprendre sur les actions des chemins de fer et qu'elle aurait eu tant de peine à justifier. Au milieu de cette stagnation générale, il n'y a qu'un fait à noter, c'est le travail lent, mais soutenu, du comptant à l'égard de nos rentes et principalement du 4 1/2. Il est peut-être à regretter que ces achats du comptant ne portent pas sur des chiffres plus importants et permettant de prévoir, à plus brève échéance, le reclassement des titres que la conversion a remis à l'état flottant.

K.

La ville de Madrid songerait-elle à introduire des procédés réguliers dans son administration financière? Le fait serait nouveau et, disons-le, quelque peu inattendu. Quoi qu'il en soit, pour la première fois un état des recettes et des dépenses municipales vient d'être publié. Cet état concerne l'année financière 1882-1883, du 1er juillet 1882 au 30 juin 1883. Sur les 26 120 000 pesetas prévues au budget, 24 620 000 ont été encaissées. L'insuffisance de 1 620 000 pesetas est atténuée par des payements effectués au commencement de juillet jusqu'à concurrence de 1 020 000 pesetas.

Les dépenses sont chiffrées au budget par 26 370 000 pesetas. Jusqu'à présent, il n'a été réellement dépensé que 23 880 000 pesetas, sans compter 1 540 000 pesetas engagées. Dans ces dépenses sont comprises les 4 850 000 pesetas affectées à l'intérêt et à l'amortissement des emprunts de 1861 et 1868. Tout compte fait, l'exercice se soldera par un déficit de 180 000 pesetas. Comparé aux années précédentes, ce ré-

sultat peut être considéré comme satisfaisant, et il est permis d'espérer que l'année prochaine le budget pourra s'établir en équilibre. M. de Urquijo, maire de Madrid, s'occupe en ce moment d'un projet de conversion des 4 à 5 millions de pesetas qui constituent le déficit des années précédentes; mais ce projet ne pourra guère aboutir avant octobre prochain.

Les créanciers de la banque de Lyon et de la Loire se sont réunis le 11 courant en assemblée générale. La réunion a adopté un projet de concordat dont voici les principales dispositions :

Les créanciers donneraient quittance aux administrateurs, fondateurs et directeur, de la somme de 12 748 005 francs; ils renonceraient à l'action en responsabilité qu'ils ont le droit d'exercer solidairement contre eux pour le payement qui leur est dû en vertu du jugement du 5 mai 1882, confirmé par arrêt du 9 février 1883; ils renonceraient également à poursuivre la rentrée des versements restant à effectuer sur les 5648 actions dont les administrateurs sont porteurs; enfin, ils donneraient quittance aux actionnaires des 250 francs restant à verser sur les actions.

En retour, les actionnaires abandonnent diverses créances des administrateurs et des fondateurs, contestées par le syndic et s'élevant à 2 921 735 francs, lesquelles, calculées sur le pied d'une répartition de 70 pour 100, représentent à forfait une somme de 2046051 francs. Ils cèdent certaines créances sur la Caisse lyonnaise et la liquidation Thomas, agent de change, qui devaient produire une somme de 1 958 033 francs, et diverses autres créances dont le montant devait s'élever à 36 750 francs. Enfin, ils verseront une somme de 1 178 836 francs et ils fourniront la garantie donnée par le Crédit financier et industriel d'une répartition minimum de 70 pour 100, sur laquelle 35 pour 100 ont déjà été distribués, et 25 pour 100 seront mis en payement après l'homologation du concordat.

La répartition totale que pourrait produire l'actif abandonné serait de 75 pour 100 environ.

Une compagnie d'assurances vient d'être mise en liquidation, qui méritait un meilleur sort. La compagnie d'assurances maritimes *l'Armement*, fondée à la fin de l'année 1879 au capital de 10 millions, dont le quart versé, avait servi à ses actionnaires un dividende de 20 francs par action, soit 16 pour 100 pour chacun des exercices 1880 et 1881, et 15 francs, soit 12 pour 100, pour l'exercice 1882. Or ce dernier dividende venait à peine d'être mis en payement, qu'un examen des comptes par le conseil d'administration venait démontrer qu'au lieu d'un bénéfice de plus de 600 000 francs, la Société se trouvait en perte de 580 000 francs.

On comprend dans quel émoi cette découverte a jeté le conseil d'administration et avec quelle hâte il suspendit le payement du dividende, fit reviser les comptes par un expert comptable nommé par le tribunal de commerce, et, finalement, réunit les actionnaires.

Ceux-ci, dans une séance des plus orageuses, destituèrent le directeur de la compagnie, et, dans une seconde séance tenue pour confirmer certaines résolutions prises dans la précédente que le commissaire n'avait pas jugées votées d'une manière absolument légale, prononcèrent la liquidation amiable de la compagnie, nommèrent une commission de liquidation et un liquidateur.

Quelle est la situation vraie de la Société? On ne la connaît pas encore, l'ancien directeur persistant à affirmer qu'elle est excellente, quelques membres du conseil la trouvant désespérée. La vérité est probablement entre ces deux opinions extrêmes. Ce qu'il y a de certain cependant, c'est que de graves imprudences ont été commises, c'est que, pour former plus rapidement un gros portefeuille, le directeur n'a pas choisi ses risques, il a tout pris. Au lieu d'attendre patiemment la venue de la bonne clientèle française, il a été solliciter en Angleterre comme en Allemagne des traités qui, pour la plupart, ont donné de grosses pertes. On comprend que les bonnes affaires anglaises n'avaient nul besoin de venir en France, qu'elles trouvaient facilement à Londres ou à Liverpool des compagnies très solvables, parfaitement disposées à les prendre. L'*Armement* n'a donc eu à assurer que des navires auxquels les compagnies anglaises refusaient l'assurance ou du moins à qui elles imposaient des conditions très lourdes. Le directeur croyait pouvoir prendre tous ces risques à la condition de les réassurer à une compagnie de réassurances; mais, les bonnes compagnies françaises se montrant peu pressées de s'engager dans de telles conditions, le directeur dut s'adresser à une compagnie de formation récente qui, pour se faire un portefeuille, ne regardait pas de très près, elle non plus, à la qualité des risques. Ce qui était prévu par les gens du métier est arrivé : débordée par les sinistres, la compagnie de réassurances a dû se mettre en liquidation.

L'*Armement* n'aurait que peu de chose à craindre si les souscripteurs des titres de la compagnie de réassurances étaient bons. Il n'en est pas ainsi malheureusement, car, la compagnie ayant été fondée par des personnes qui n'offrent pas une grande surface, il est à craindre que le liquidateur n'éprouve de très grandes difficultés pour obtenir les versements libératoires des actions. Si cette compagnie ne paye pas à l'*Armement* ce qu'elle lui doit, l'*Armement* doit acquitter de ses deniers la somme d'un million de francs aux assurés, ses clients, qui ont perdu leurs navires ou qui ont subi de graves avaries.

Il y a donc, dans toute cette affaire, mauvaise direction par suite de l'impatience de réaliser à bref délai de gros bénéfices — ce qui est, comme on le sait, l'un des caractères de notre époque, — défaut de surveillance de conseil d'administration, qui a laissé faire et qui étant, d'ailleurs, composé de personnes étrangères aux questions d'assurances maritimes, aurait et a été fort en peine de surveiller utilement. C'est la crainte des responsabilités, plus encore que le chiffre de la perte réalisée, qui a entraîné les administrateurs à proposer la liquidation amiable et les actionnaires à la voter. Les uns ont craint d'être appelés en garantie par les actionnaires ruinés; ceux-ci ont agi sous l'appréhension de rester désarmés devant un appel de fonds. Le plus fâcheux dans tout ceci, c'est que l'aventure de l'*Armement*, venant s'ajouter à tant d'autres, contribuera à accroître l'éloignement de plus en plus marqué que le public éprouve pour les affaires industrielles. C'est un fait très avéré que l'épargne française refuse à s'engager dans des affaires industrielles françaises. Les banques d'émission ont tant abusé le possesseur d'épargne, ont si fortement majoré des apports souvent imaginaires, ont écrasé sous le poids de telles charges des entreprises qui avaient en elles tous les éléments de vitalité, que l'on excuse cette réserve. C'est aux économistes qu'il appartient de rechercher quel pourra être, sur l'avenir du travail ou de la richesse nationale, l'effet de ces mauvaises dispositions des détenteurs de capitaux.

Communications

Trains de plaisir. — Paris-Genève, du 23 août au 1er septembre, et du 12 septembre au 21. Deuxième classe : 46 fr. — Paris-Clermont, du 8 au 17 septembre. Deuxième classe : 30 francs.

Paris. — Imp. A. Quantin, 7, rue Saint-Benoît. [1338]

REVUE
POLITIQUE ET LITTÉRAIRE
DE LA FRANCE ET DE L'ÉTRANGER
REVUE DES COURS LITTÉRAIRES (3e SÉRIE)

DIRECTEUR : M. EUGÈNE YUNG.

3e SÉRIE. — 3e ANNÉE (DEUXIÈME SEMESTRE). NUMÉRO 8. 25 AOUT 1883.

Paris, le 24 août 1883.

Après Pie IX, Léon XIII; après le comte de Chambord, le comte de Paris. La différence est que Pie IX a occupé et que Léon XIII occupe le trône pontifical, tandis que le comte de Chambord n'a pas régné et que sans doute le comte de Paris ne règnera pas. L'analogie, c'est que le représentant de l'ultramontanisme intransigeant et celui de la monarchie de droit divin ont pour successeurs deux hommes plus portés aux accommodements avec le régime des sociétés actuelles. Ainsi les partis violents d'extrême droite, aussi bien que le bonapartisme, ont perdu chacun leur chef et ne se composent plus que de survivants désorientés. Et, comme les opinions excessives provoquent les excès en sens contraire, on peut croire que le pays, moins secoué par des passions et des colères qui résonneront désormais dans le vide, gardera de plus en plus un sang-froid nécessaire et deviendra de moins en moins impressionnable et nerveux.

Si nos querelles intérieures vont s'amortissant, ce sera un grand bienfait. L'article inattendu de la *Gazette de l'Allemagne du Nord,* coup de tonnerre dans un ciel tranquille, nous est un avertissement. Sans doute, la première chose à faire est de ne pas s'effarer. Pour déclarer la guerre, il faut une ombre de prétexte, et cette ombre même n'existe pas. Mais la seconde chose à faire est de ne point imiter l'autruche, qui cache sa tête dans le sable pour ne pas voir le danger. M. de Bismarck est prêt. Tous les nœuds diplomatiques sont fortement serrés. Comme Napoléon Ier à Erfurt, à Berlin l'empereur d'Allemagne a son « parterre de rois ». Même le roi d'Espagne en ferait partie, s'il n'en avait été empêché par les troubles de son royaume. Il paraît bien que le traité d'alliance avec l'Autriche vient d'être renouvelé. La catastrophe d'Ischia a donné lieu à de nouvelles effusions entre l'Allemagne et l'Italie, succédant au voyage du maréchal de Moltke sur le littoral de Gênes. — Le branle-bas imprimé à la presse allemande n'est-il qu'une manœuvre pour obtenir du Reichstag le vote de nouveaux impôts? Le but pourrait être aussi de préparer la triple alliance à l'éventualité d'une guerre contre la France. Simple précaution peut-être, car les Allemands persistent à croire que la France leur déclarera la guerre tôt ou tard. Mais, précaution pour précaution, le devoir des Français est d'être unis pour être forts.

L'AVEUGLE

Étude

Je n'avais pas fait cent pas que je m'arrêtai. Sous une porte cochère il y avait un aveugle à genoux, la tête découverte et renversée en arrière. Au milieu d'une face blafarde et bouffie, deux trous noirs marquaient seuls la place où les yeux avaient brillé autrefois. A son cou était suspendu un tableau où d'effrayants barbouillages de noir, de rouge et de jaune figuraient une explosion dans une mine de houille. Au haut du tableau et se continuant, sans autre souci de la vraisemblance, au travers de la scène, étaient écrits ces mots en grosses lettres blanches :

MICHEL GARDEL

[illegible]

A côté de l'aveugle était un chien barbet tenant à la gueule une sébile de fer-blanc. Il était immobile comme son maître; seulement il faisait ce que celui-ci ne pouvait faire : il regardait les passants et ses yeux disaient si bien :

— Est-ce que vous allez passer sans lui donner quelque chose?

De tous les caprices de la Fortune, je n'en connais pas de plus féroce que celui qui va prendre dans la foule humaine un malheureux qui n'a rien fait, le tire à part, lui crève les yeux et, après lui avoir fait faire deux ou trois tours sur lui-même comme au jeu de colin-maillard, le pousse par les épaules dans le vide noir et béant. Aussi, parmi les pauvres gens qui demandent la charité, l'aveugle est celui qui me touche le plus. Mais, s'il a un chien, je ne peux absolument

pas résister. Cette tendre bête enchaînée à la misère, à l'éternelle immobilité de son pauvre maître, et ne fuyant pas sa chaîne, ne la sentant pas, se dévouant sans le savoir et n'aimant au monde que celui qui lui fait partager son supplice, voilà ce qui ne lassera jamais les attendrissements de mon cœur.

Je m'approchai et je mis une petite pièce dans la sébile. Le chien se tourna vers son maître, en même temps que celui-ci, allongeant la main, prit la pièce de monnaie, la mit dans sa poche, remercia à haute voix et reprit sa morne immobilité, la tête renversée en arrière, la bouche à demi ouverte, et semblant chercher dans le vague quelque lueur lointaine au delà des ténèbres qui l'environnaient.

Je m'en allais, le cœur gros comme une montagne, et je voyais toujours devant mes yeux cet homme à genoux, la tête tendue vers le ciel et semblant implorer une lumière d'en haut. L'angoisse qui me serrait me devenait de plus en plus insupportable; je repassais continuellement sur tous les détails de cette vision funeste, et à chaque fois je sentais chacun des traits qui en formaient l'image s'enfoncer plus profondément dans mon cœur en le brûlant comme un fer rouge. Aux transports de ces sentiments inconnus, tantôt j'accusais l'indifférence égoïste où je venais de passer les premiers jours de ma jeunesse, tantôt je me demandais si je ne me serais pas exalté outre mesure à ce spectacle que tant d'autres regardent et que j'avais regardé tant de fois moi-même sans en souffrir à ce point.

Mais, j'avais beau faire, toute mon âme restait fixée sur ce point où la misère humaine me semblait concentrée avec une puissance épouvantable. Du lieu où je venais de le voir, ma pensée suivait l'aveugle dans tous les incidents de sa vie. Je le voyais se relever à la fin de la journée, regagner sa pauvre demeure. Le chien marche, tirant sur sa corde et se retournant de temps en temps vers son maître, qui le suit en tâtant le sol et les murs de son bâton. Ils arrivent enfin à une maison délabrée, ils montent un escalier noir et infect, ils entrent dans une mansarde. La nuit est sombre; les yeux d'un voyant y distinguent vaguement la masse blanchâtre d'un grabat. Point de feu, point de lumière. L'aveugle gagne à tâtons le bord de son lit, détache son chien qui vient se placer entre ses jambes et lève la tête vers lui. Alors le maître tire de son sac un peu de pain, un petit morceau de viande bouillie achetée en passant, et il mange lentement, en silence. De temps en temps le chien frappe de son museau la main de son maître, et celui-ci lui donne un peu de viande et un peu de pain. Le repas est bientôt fini. La soirée commence : un silence de mort, une nuit de tombeau. L'aveugle est assis sur le pied de son lit. Il pense, il rêve, il cherche à deviner quelque chose au fond de ce noir qui est devant ses yeux, à travers ces bruits confus que le monde des voyants fait monter vers lui. De temps en temps le chien se lève, s'approche de son maître en battant de la queue et en poussant les petits cris de joie contenus dont ces adorables bêtes savent se servir pour exprimer leur affection; l'aveugle caresse d'une main distraite la tête de son compagnon, et il reprend sa muette rêverie. Une horloge sonne neuf coups au dehors. L'aveugle s'étend sur son lit; son chien se couche à terre, et voilà le sommeil qui commence pour ces deux êtres. Après quelques heures, le son de la même cloche réveillera l'aveugle; mais pour lui la nuit se continue et le jour ne commence jamais. Il se lève, il fait un maigre repas de quelques bribes de la veille, il redescend son escalier, et pendant douze heures il va rester à genoux à la même place que la veille, toujours cette tête levée vers le ciel, toujours cette bouche béante!

Et c'est tout! Quand il vivrait cent ans, chaque jour ne ferait qu'ajouter une unité de plus au nombre effrayant de jours qui mesurent la durée de son supplice, et rien, personne au monde, ne pourrait lui donner une heure de repos, une minute de joie.

Ah! je conçois pourquoi la Providence a permis que la pitié sorte du cœur de l'homme aussi promptement qu'elle y est entrée : comment pourrions-nous y retenir longtemps, sans la faire éclater, des tempêtes de pitié pareilles à celle qui me bouleversait en ce moment? J'allais devant moi sans avoir conscience de ce que je faisais; mon cœur bondissait dans ma poitrine avec des battements affreux; j'avais la chair de poule, des sueurs froides; mes dents claquaient, et ma démarche désordonnée, les hurlements sourds qui m'échappaient de temps à autre me donnaient l'air d'un insensé. Comme dans ces accès de fièvre chaude où l'imagination et la sensibilité s'exaltent jusqu'à la frénésie, ce sentiment de la compassion que j'avais cru connaître dans toute son étendue se gonflait, devenait monstrueux jusqu'à m'étouffer. Ce n'était plus cet attendrissement douloureux, cet élan vers l'être qui souffre, cette espérance passionnée de le soulager, de le consoler du moins; non, c'était la vue claire du mal dans son implacable évidence et du malheureux dans son désespoir sans remède. Surpris par la violence inouïe des déchirements que je ressentais, je ne pouvais comprendre que le seul aspect du malheur d'autrui pût suffire à me causer de pareilles tortures.

Je marchais toujours, et je ne sais où je me serais arrêté si une pluie battante, en me forçant à me réfugier sous une porte cochère, n'avait brusquement rompu le cours de mes idées. Je me calmai un peu en me représentant que le meilleur moyen de me soulager de cette sensibilité surhumaine était d'adoucir, autant qu'il serait en moi, les maux dont le spectacle me faisait tant souffrir. Je repris mon chemin pour rentrer chez moi, songeant à toutes les misères qui accablent l'espèce humaine, rêvant aux moyens de les secourir, et résolu à consacrer désormais ma vie à l'assistance des malheureux.

Et comme, lorsqu'on a une bonne pensée, il n'est jamais trop tôt pour se mettre à l'œuvre, je me jurai que je ne rentrerais pas chez moi sans avoir commencé par m'occuper de faire quelque chose pour l'aveugle. Quel que fût l'élan de mes désirs de bienfaisance, j'avoue que, plus j'y songeais, plus son malheur me paraissait être de ceux qui défient toute consolation et toute espérance. A quoi bon tout ce que je pourrai faire pour lui, si je ne puis pas rallumer son regard éteint?

Lorsque j'arrivai au quai de Conti, l'aveugle n'était plus à sa place accoutumée, et, après l'avoir vainement cherché du regard, je pris la rue Bonaparte pour regagner mon quartier, me promettant de revenir le lendemain retrouver l'aveugle.

J'étais arrivé à la place Saint-Germain-des-Prés, lorsque mon attention fut attirée par un rassemblement qui se pressait à l'entrée du passage du Dragon. Je m'approchai. Des éclats de rire qui partaient du groupe n'annonçaient rien de triste, et comme, ayant levé les yeux, je vis que la scène se passait devant l'enseigne d'un cabaret, je m'arrêtai et je fis un mouvement pour me retourner. A ce moment, la foule s'ouvrit avec de nouveaux éclats de rire, faisant la haie comme pour laisser le champ plus libre au bouffon qui la divertissait.

Un homme, la cravate dénouée, le gilet déboutonné, la chemise entr'ouverte, le chapeau en arrière, chancelait et tournoyait sur lui-même. Il en était à ce degré où l'ivrogne, perdant peu à peu le sentiment de l'équilibre, semble tour à tour laisser tomber sa tête ou ses membres et tantôt les ramener à lui, tantôt courir après. Il beuglait d'une voix rauque une espèce de chanson infâme, en gesticulant avec une bouteille qu'il finit par laisser tomber et qui se fracassa sur le pavé en éclaboussant de vin les curieux. De temps à autre il s'arrêtait, et alors il jurait, soufflait bruyamment et crachait d'un air de triomphe comme s'il eût voulu défier le public d'en faire autant. Je ne pus retenir un cri d'horreur : c'était l'aveugle!

Je croyais connaître, et par expérience, hélas! ce que c'est que l'ivrognerie; mais le spectacle que j'avais devant les yeux dépassait en horreur tout ce qu'on pourrait imaginer. De ce visage blême et bouffi les ricanements hébétés de l'ivrogne avaient fait un masque affreux, et cette face pâle qui grimaçait, ces orbites vides dont les paupières s'écartaient de temps à autre pour laisser voir une chair sanglante, me faisaient dresser les cheveux d'épouvante et de dégoût.

Et ce n'était pas tout : au milieu de son ivresse, l'aveugle n'avait pas lâché son chien; par un mouvement machinal que rien n'avait pu détendre, il tenait la corde à la main. Le chien essayait de suivre les pas désordonnés de l'ivrogne, le regardant d'un air tellement désespéré que, je n'en doute pas, il sentait l'infamie de son maître. Mais celui-ci, sans se soucier du chien, trébuchait de droite et de gauche, en avant et en arrière, élevait les bras, traînant le chien, l'étranglant, le renversant ou l'élevant en l'air, à la grande joie des assistants, qui se le montraient en pouffant de rire et en remarquant que le chien avait ainsi l'air d'être « aussi saoûl que son maître ». Tout à coup on entendit le chien pousser un hurlement de douleur : renversé sans avoir pu se relever, il avait été traîné sur les débris de la bouteille cassée, qui lui avaient ouvert le flanc. Son sang, coulant à flots d'une large plaie, se mêlait au vin répandu par l'ivrogne et à la boue qui couvrait le pavé.

Ici, je dois le dire, le peuple eut un bon mouvement. La foule est changeante comme la mer : un souffle qui passe suffit pour la bouleverser, et la vue du sang surtout y fait merveilles. En une seconde, ces faces de brutes où s'étalait un rire imbécile devinrent des mufles de bêtes féroces enflammées de fureur; un rugissement d'imprécations et de blasphèmes passait en sifflant à travers leurs dents serrées, et, si deux sergents de ville n'étaient survenus fort heureusement, l'aveugle aurait peut-être été écharpé sur la place.

Pendant que les sergents de ville s'occupaient à dissiper le rassemblement, je commençai par bander la plaie du pauvre chien avec mon mouchoir; lorsqu'ils revinrent à l'aveugle pour l'emmener, j'obtins que nous nous arrêterions chez le premier pharmacien pour y panser la blessure de l'animal.

Nous entrâmes chez le pharmacien, où je procédai moi-même au lavage et au pansement. Quant à l'aveugle, je le vis dans un tel état d'abrutissement que je ne pus, malgré mon dégoût et mon indignation, m'empêcher de faire quelque chose pour lui : je lui fis donner une potion d'eau sucrée avec une ou deux gouttes d'ammoniaque.

L'effet de ce remède est de dissiper très promptement l'ivresse. Il opéra tout de suite sur l'aveugle, qui se mit debout, étendit les mains et cria :

— Medor!

Je tenais à ce moment le chien sur mes genoux; avant que j'eusse pu le retenir, il m'échappa, bondit et alla se dresser le long des jambes de son maître, léchant les mains que celui-ci tendait pour le chercher. L'aveugle saisit la corde du chien et, sentant bien qu'il n'était pas seul, dit :

— Qui est là? Où suis-je?

On lui expliqua ce qui s'était passé, et qu'il écouta en baissant la tête et en la hochant d'un air à la fois surpris et goguenard. Lorsqu'on eut fini :

— Eh ben! il paraît qu'on a eu son *jeune homme?* En v'là une histoire! Et c'est pour ça que les exempts veulent m'emmener? On ne peut donc plus se rafraîchir honnêtement, à c't' heure? En v'là un gouvernement! Il est propre, votre gouvernement!

Et, se raidissant de tout son corps, il poussa un juron furieux.

— Écoutez, dis-je aux sergents de ville, cet homme est infirme; ne l'arrêtez pas, je vous en prie : je me porte garant pour lui. Je me charge de le ramener chez lui et je m'engage à empêcher qu'à l'avenir il ne renouvelle un pareil scandale.

Je donnai ma carte aux agents, qui prirent quelques notes sur leur carnet et se retirèrent. On alla chercher un fiacre et j'y montai avec l'aveugle.

Celui-ci, la tête basse et l'air sombre, ne soufflait mot et ne paraissait pas s'apercevoir de ma présence. Le chien contemplait son maître d'un regard fixe et avide : il sentait qu'il se passait quelque chose, mais il ne comprenait pas. Peut-être qu'il n'était jamais monté dans une voiture et que cela bouleversait ses idées; non pas pourtant jusqu'à lui faire perdre le sentiment de la reconnaissance, car de temps à autre, comme par parenthèse, il me lançait un regard et me léchait la main d'un seul coup de langue.

Ce silence obstiné de l'aveugle ressemblait trop à de l'ingratitude pour ne pas m'impatienter à la fin. Je n'y pus tenir et, pour le forcer à parler, je lui dis :

— Comment cela va-t-il?

Il se redressa subitement comme un dormeur qu'on réveille et me répondit :

— Merci de ce que vous avez fait pour mon chien. Vous êtes donc bon, vous?

Je ressentis au cœur quelque chose comme le coup de griffe qu'on attrape à vouloir caresser une mauvaise bête; je le regardai fixement : devant ces deux yeux morts qui ne pouvaient se défendre contre mon regard, j'eus honte comme d'une lâcheté, et mes yeux se baissèrent.

— Bon ou mauvais, lui répondis-je, je suis homme, et c'en est assez pour faire ce que j'ai fait.

— Vous êtes donc du bureau de bienfaisance? Si c'est ça, je ne vous en fais pas mon compliment : ça ne vaut pas cher, tous ces beaux messieurs là! C'est les Sœurs qui font tout; il faut les flatter, faire la sainte nitouche, ou bien, bernique, tout est pour les chouchoux...

— Vous pouvez vous rassurer, lui dis-je amèrement; je ne suis pas ce que vous craignez...

— Ah! je vous vois venir : vous êtes de la Société de Saint-Vincent-de-Paul! Fameux! Vous allez me faire des sermons, m'engager à me confesser, à communier : je vous vois venir, mais pas de danger... La porte à côté, vous savez?

— Pas davantage.

L'aveugle demeura un moment comme pétrifié. Puis, se tournant vers moi :

— Mais alors, si vous n'êtes ni du bureau de bienfaisance ni de la Société de Saint-Vincent-de-Paul, pourquoi diable vous occupez-vous de mes affaires?

— Parce que j'ai une âme. Parce que, il y a deux heures à peine, passant devant la place ou vous étiez agenouillé tendant la main aux passants, j'ai senti mon cœur se fendre à la vue de votre misère. Je revenais vers vous les yeux pleins de larmes, je vous apportais un devouement qui n'aurait reculé devant aucun sacrifice pour adoucir votre triste sort, et je vous ai retrouvé dans un état qui me montre que vous n'avez même pas le respect..., la dignité... de votre propre infortune!

— Ah! je vous connais maintenant, me répondit l'aveugle; vous êtes un philanthrope! Vous voulez bien donner deux ou trois sous à l'humanité souffrante, mais à condition que l'humanité souffrante écoutera vos sermons! On donne un morceau de sucre à Azor, mais à condition qu'il fera le beau et qu'il vous lèchera la main, pas vrai? C'est-il ça, hein? Celui qui n'est qu'un chien comme votre serviteur, faut qu'il gagne sa vie : T'as faim, tu veux manger : c'est bien, je vais t'en donner, mais à condition que tu seras un modèle de toutes les vertus. Sinon, crève! Et puis, c'est pas ça : je veux bien que tu manges, mais je ne veux pas que tu boives, parce que, si tu buvais, tu n'aurais pas... comment dites-vous ça? la dignité de ta propre infortune!

Il se mit à ricaner d'un rire affreux :

— Je m'en f... pas mal, moi, de la dignité de ma propre infortune! C'est-il cette dignité-là qui me rendra mes yeux? Comment! parce que je suis aveugle, il faut que je me prive de boire! Dites-donc, monsieur, vous là-bas qui y voyez clair comme un chat, est-ce qu'il ne vous est pas arrivé de vous saoûler... pardon, de vous griser une ou deux fois dans votre vie? Peut-être plus souvent : qui sait? Dites-moi un peu : est-ce que vous buvez de l'eau claire à tous vos repas? Croyez-vous que, si on alignait d'un côté toutes les bouteilles que vous buvez le long de l'année, et d'un autre côté celles que je bois par-ci par-là, vous n'auriez pas la majorité? Et allez donc! Vous êtes encore un fameux farceur, vous! Vous me prêchez la vertu? Eh bien, tenez, j'en ai encore plus que vous, de vertu; j'en aurai tant que vous voudrez, mais à une condition : c'est que vous me rendrez mes yeux. Ah! par exemple, si vous vous chargez de me faire distinguer une mouche d'un bœuf, seulement pendant une heure, là..., non..., tenez, moins que ça..., pendant une minute..., oui, une minute! une seule!...

Et en disant cela il s'arrachait les paupières avec les ongles.

— ... Je vous jure sur tout ce qu'il y a de plus sacré au monde que de ma vie je ne boirai plus une goutte de vin, d'eau-de-vie, rien, rien, rien! De l'eau! Ah! je boirai la Seine si ça vous fait plaisir! Mais rendez-moi mes yeux. Ah! pour ça, je veux mes yeux; sinon, non. Par exemple! Je n'ai qu'un pauvre malheureux plaisir dans cette vie de chien, et vous voulez me l'ôter sans me rien donner à la place? Voyons, dites un peu ce que vous voulez me donner? Essayez un peu : faites-moi des rentes, donnez-moi des domestiques, une voiture, des dindes truffées à tous mes repas : vous croyez que ça me fera quelque chose? Je ne le verrai seulement pas. C'est mes yeux qu'il me faut; rendez-les-moi, et je vous tiens quitte de tout. Vous croyez que c'est gai d'être à genoux du matin au soir, tête nue, à tous les vents, à la pluie, au soleil, et d'entendre passer devant son nez tous ces gens qui s'en vont à leurs affaires ou à leurs plaisirs sans s'inquiéter de vous? Car enfin, sur cent qui passent, il y en a un qui donne un sou. Ah! un jour est long, passé comme ça : si vous ne le savez pas, je vous le dis! Allez, nous faisons nos petites réflexions : nous attrapons au vol bien des choses, et un frôlement de robe, un claquement de talons de bottes nous en apprennent souvent plus que vous ne pensez. Nous vous jugeons du coin de notre misère, et vous ne savez pas quels trésors de haine et d'envie nous amassons à vous entendre passer en riant devant nous! Nous ne faisons pas de mal parce que nous ne pouvons pas; mais enfin, vous savez? faut pourtant pas nous pousser à bout! On pourrait toujours mordre, faute de mieux : ça soulagerait...

— Malheureux, lui dis-je, quelque affreux que soit votre sort, vous décourageriez jusqu'à la pitié. Quel mal vous ai-je fait pour mériter des paroles aussi amères? Je me suis approché de vous pour vous secourir, et voilà ma récompense!

Soit que ces mots l'eussent touché, soit que l'excès de sa violence eût amené une réaction, il s'arrêta immobile, muet, baissant la tête, et, portant les deux mains à son front, il se mit à sangloter. Ces larmes sans regard avaient quelque chose d'affreux. Je le regardais pleurer sans dire une parole;

le chien, accroupi à ses pieds, le considérait avec une attention inquiète et de temps en temps tournait ses yeux vers moi comme pour m'interroger. Peu à peu l'aveugle se calma, et alors, tendant la main dans l'espace comme pour chercher la mienne, il me dit :

— Pardonnez-moi, monsieur; j'ai été bien méchant, mais, que voulez-vous? je ne vaux rien. Si j'y voyais clair, je serais un honnête homme, je ne boirais pas. Je travaillerais. Oh! que ça doit être bon de travailler et de ne pas être obligé de mendier son pain! Mais être aveugle et être obligé d'être mendiant parce qu'on est aveugle, voilà qui est dur!

— Eh bien, m'empressai-je de lui dire en lui prenant les mains, c'est justement cette humiliation que je voudrais vous épargner en vous mettant à l'abri du besoin...

— Où ça? Dans un hospice; voilà tout ce que vous pourriez faire : il est trop tard. Si on m'avait pris tout jeune, je m'y serais peut-être habitué comme les autres; mais maintenant le pli est pris, c'est passé dans le sang, et, si j'étais enfermé dans un hospice, je me croirais en prison. Je suis libre; je n'y avais jamais pensé, mais ce que vous me proposez me fait sentir que j'ai du moins ça. Je le garde. Merci bien, monsieur; c'est comme si vous me l'aviez donné. Tenez, laissez-moi : où la chèvre est attachée, il faut qu'elle broute. Quand vous passerez devant ma porte cochère, donnez-moi un sou et puis pensez à autre chose. Maintenant, si vous voulez me faire bien plaisir, ayez quelquefois un morceau de sucre ou de galette pour mon pauvre Médor...

En entendant son nom, le chien se dressa sur ses pattes. L'aveugle le toucha d'une façon particulière, et le bon animal s'approcha de moi en frétillant et en me léchant les mains.

Nous étions arrivés devant la maison de l'aveugle. Nous descendîmes.

— Au revoir, monsieur, dit alors l'aveugle. Allons, Médor, nous rentrons.

Le chien tira sur la corde, et l'aveugle, marchant à sa suite, disparut dans un corridor au fond duquel on apercevait les premières marches d'un escalier délabré.

[illegible] Mo[illegible].

LA POÉSIE FRANÇAISE AU XIXe SIÈCLE

Alfred de Vigny (1)

L'HOMME ET LE POÈTE. — *L'[illegible]*.

Aux grands éclats, aux agitations, aux tumultes qui remplissent la vie du poète militant, du chef d'école, de l'apôtre et du tribun chez Victor Hugo, nous opposerons le calme, le recueillement, le travail solitaire de l'artiste enfermé dans sa tour d'ivoire; à l'abondance, au flot débordant du génie possédé de la fièvre de production, la sobriété, la discrétion d'un talent qui se révèle à de rares intervalles et ne livre au public qu'après sa mort la partie la plus intime de ses œuvres. Alfred de Vigny, une étoile de la première heure tant soit peu noyée dans les hautes régions des nébuleuses à l'aube naissante du romantisme, arriva à la renommée et même à la gloire, mais non à cette popularité qu'atteindront sous des formes diverses Lamartine, Victor Hugo, Alfred de Musset et même Alexandre Dumas. Il n'en est pas moins un type, une individualité qui tient sa place, et une place très honorable, dans l'histoire littéraire du XIXe siècle.

I.

Avant de juger l'écrivain, il nous faudra d'abord connaître l'homme, dont le caractère offre un si grand rapport avec le talent. Pour nous le représenter, nous avons ses propres confidences éparses çà et là dans ses œuvres en vers et en prose, et ses notes intimes recueillies et publiées, sous le titre de *Journal d'un poète*, par les soins de M. Louis Batisbonne, le pieux et fidèle gardien de cette mémoire trop vite oubliée.

Par sa naissance, Alfred de Vigny, issu d'une noble et riche famille de la Beauce, se rattache à cette race de gentilshommes provinciaux et campagnards qui vivaient dans leur domaine indépendants et souverains à leur façon, partagés entre la chasse et le service militaire dû au roi et au pays. Même alors qu'il n'a plus de château à lui, il se crée dans le monde des lettres un donjon solitaire où il s'enferme et d'où il descend comme volontaire aux grands jours, pour se joindre au gros de l'armée romantique en gardant son guidon et sa banderole à part, comme un baron féodal trop fier pour se faire le valet ou le suivant d'armes de personne.

Son père avait pris part à la guerre de Sept ans, d'où il était revenu atteint de plusieurs blessures avec le brevet de capitaine et la croix de saint Louis, qu'il faisait baiser pieusement à son fils le jour de la fête du saint roi. De la fortune et des vastes domaines de ses ancêtres le poète ne connut jamais que le nom : la Révolution avait ruiné et décimé sa famille quand il vint au monde en 1797. La gêne l'étreignit au berceau et lui laissa un certain froissement de gentilhomme pauvre aux instincts supérieurs en face d'une société vulgaire et bourgeoise où allait régner l'argent. Il s'en souvient dans *Chatterton* comme dans *Laurette* ou *le Cachet rouge*, et laisse échapper dans ses notes intimes ce cri, qui n'est pas celui d'un stoïcien comme Epictète : « Naître sans fortune est le plus grand des maux. » Béranger disait plus gaiement :

> [illegible]
> Sont les gens heureux;
> Vivent les gueux!

M. de Vigny père était venu vivre à Paris des ressources modestes qui lui restaient. Le jeune Alfred fut élevé dans une de ces pensions qui suivaient les cours du collège Louis-

---

1. *Œ[illegible]* d'après David d'Angers et dessins de Jeanniot. — 9 vol. format elzévirien. Petite Bibliothèque Charpentier.

le-Grand, parmi les enfants de la classe moyenne animés d'une vieille défiance contre les aristocrates. Maigre et chétif, et peut-être aussi d'humeur chagrine et hautaine, supérieur par l'intelligence à la plupart de ses camarades, qui lui reprochaient ses succès comme une sorte d'aristocratie, il eut là tout d'abord plus d'une épreuve à supporter. « Au collège, nous dit-il lui-même, j'étais persécuté par mes compagnons. Quelquefois ils me disaient : Tu as un *de* à ton nom; es-tu noble? Et ils me frappaient. Je me sentais d'une race maudite, et cela me rendait sombre et pensif. » Cette idée de la fatalité, qui le poursuit, entrera pour une large part dans les amertumes et les tristesses dont se composera plus tard le livre des *Destinées*. Sainte-Beuve écrira un jour : « Je ne sais quelle ironie s'est infiltrée de plus en plus, comme une goutte d'acide, dans ce talent pur. C'est toujours de l'albâtre, disait quelqu'un, mais c'est de l'albâtre chagriné. » Le *surgit amari aliquid* de Lucrèce s'était mêlé de bonne heure à la vie comme aux pensées du poète. Le jour même où sa mère, tout heureuse de voir revenir enfin les Bourbons, offrait à Louis XVIII cet adolescent encore imberbe, d'une complexion frêle et délicate, transformé en sous-lieutenant aux gardes de la maison rouge du roi, quelle impression éprouve-t-il? Va-t-il partager l'ivresse, la joie maternelle? Non.

« Me voilà mousquetaire à seize ans. Ce n'est que cela, me dis-je après avoir mis mes épaulettes; ce n'est que cela! J'ai dit ce mot-là depuis de toutes choses (il le dira même un jour de l'Académie, où il ne reviendra guère, après y avoir été reçu d'une façon peu courtoise par M. Molé), et je l'ai dit trop tôt. De là ma tristesse, née avec moi, il est vrai, mais pas si profonde qu'à présent et, au fond, assez douce et pleine de commisération pour nos frères de douleur, pour tous les prisonniers de cette terre, pour tous les hommes. »

Nous voyons là percer déjà cette pointe de rêverie humanitaire que nous retrouverons plus tard dans le livre des *Destinées :*

J'aime la modestie des souffrances humaines.

« Ce vers détaché de la *Maison du Berger* est le sens de tous mes poèmes philosophiques (1). »

Malgré le nom et les services antérieurs de sa famille, dévouée à la cause royale, sa fortune dans l'armée fut peu brillante. Au bout de treize ans, il devenait capitaine à l'ancienneté, mal vu de ses chefs, qui lui semblaient des hommes vulgaires et qui le trouvaient à leur tour froid, revêche et dédaigneux. Heureusement il a déjà une secrète compagne, la Muse, qui vient le consoler.

« Cette froideur, nous dit-il, et une distraction naturelle, et l'état de somnambulisme où me jette en tous temps la poésie, passèrent quelquefois pour du dédain de ce qui m'entourait... J'étais donc bien déplacé dans l'armée, et je portais la petite Bible que vous avez vue dans le sac d'un soldat de ma compagnie. J'avais *Eloa*, j'avais toutes mes poésies dans ma tête : elles marchaient avec moi, par la pluie, de Strasbourg à Bordeaux, de Dieppe à Nemours et à Paris; et, quand on s'arrêtait, j'écrivais. J'ai daté chacun de mes poèmes du lieu où se posa mon front. »

(1) *Journal d'un poète*, 1844.

Remarquez ici la solennité de l'expression, que nous retrouvons plus d'une fois, l'orgueil d'un front auguste : *Os homini sublime dedit.*

De bonne heure, à défaut du réel qui le trompe et le dégoûte, il se réfugie dans l'idéal. « Ce qui se rêve, dit-il, est tout pour moi. Là est le monde meilleur que j'attends, que j'implore de moment en moment. » Désabusé de la gloire militaire, cette sanglante chimère de l'empire qu'il flétrit et maudit dans le livre de *Servitude et Grandeur*, il délaisse volontiers la caserne pour les bibliothèques et finit par donner sa démission en 1828, entraîné dans le grand mouvement littéraire dont il veut prendre sa part. Là encore son illusion sera de courte durée. Dès 1829, nous trouvons dans son journal cette phrase peu encourageante :

« Tout Français, ou à peu près, naît vaudevilliste et ne conçoit pas plus haut que le vaudeville (peut être songe-t-il aux succès trop faciles de Scribe). Écrire pour un tel public, quelle dérision! quel métier! Les Français n'aiment ni la lecture, ni la musique, ni la poésie, mais la société, les salons, l'esprit, la prose. »

Plus tard en 1838, il écrit dans ce même journal :

« Les lettres ont cela de fatal que la position n'y est jamais conquise définitivement. Le nom est à chaque œuvre remis en loterie et tiré au sort pêle-mêle avec les plus indignes... Aussi n'est-ce pas une carrière que celle des lettres. »

Au terme de sa course, il atteint le *summum* de la tristesse, du désenchantement final. La foi religieuse l'abandonne. Persuadé que tous les appels de l'homme à son Créateur dans toute la suite des siècles sont demeurés sans réponse, il conseille au genre humain de se renfermer en lui-même et d'opposer désormais son silence

Au silence éternel de la Divinité.

Gentilhomme, soldat et poète, Alfred de Vigny a ressenti toutes les fiertés et les ambitions de ces trois états, sans en être jamais satisfait. Le poète domine, il est vrai, et survit jusqu'au bout, en s'écriant avec un certain orgueil :

J'ai mis sur le cimier doré du gentilhomme
Une plume de fer qui n'est pas sans beauté (1).

La nature l'a fait indépendant, irritable, ombrageux et jaloux de tout ce qui touche à sa dignité, ardent au fond, froid et réservé au dehors, ne se livrant guère, inquiet et mécontent, avec les hautes aspirations et les généreux instincts d'un esprit aristocratique. « Gentilhomme jusqu'au bout des ongles, dira de lui Alexandre Dumas, très capable de vous rendre service et très incapable de vous jouer un mauvais tour. » Bien qu'aimable confrère au besoin, la solitude est son milieu. Il écrit quelque part dans ses notes intimes : « Les animaux lâches marchent en troupe. Le lion marche seul dans le désert. Qu'ainsi marche toujours le poète! »

. . . . . Moi!
Moi, dis-je, et c'est assez.

(1) *Les Destinées*, *l'Esprit pur*.

Cet orgueil le soutient, mais aussi l'isole et le laisse face à face avec lui-même, avec ses réflexions [illegible], ses déceptions et son vieux manteau romantique, dont il s'enveloppe pour mourir silencieusement, obscurément, après avoir fermé son triste livre des *Destinées*, en pleurant peut-être comme Raymond Lulle fermant son *Arbor*, et n'ayant auprès de lui qu'un dernier lévite, M. Ratisbonne. A ce moment, les admirateurs et les amis de la première heure ont disparu ou sont devenus froids. Victor Hugo, dont il s'est cru un instant le rival au théâtre, est dans l'exil, d'où il lance ses foudres, et ne s'inquiète plus guère de l'auteur de *Cinq-Mars* et d'*Eloa*, l'ancien ami de Napoléon III à Londres. Sainte-Beuve est revenu de ses ivresses romantiques, de ses enthousiasmes et de ses dithyrambes : passé de la poésie à la critique, il s'est mis à disséquer avec sa loupe et son scalpel impitoyable les œuvres et les talents qu'il se contentait de chanter et d'admirer autrefois. Alfred de Vigny se fâche de se voir ainsi mis de son vivant sur une table d'anatomie et proteste contre cette opération :

« Il ne faut disséquer que les morts; cette manière de chercher à avoir le cerveau d'un vivant est fausse et mauvaise. Dieu seul et le poète savent comment naît et se forme la pensée. Les hommes ne peuvent ouvrir ce fruit divin et y chercher l'amande. Quand ils veulent le faire, ils la retaillent et la gâtent. »

Nous retrouvons ici toujours le poète oracle et mystérieux, qui prétend échapper aux regards du vulgaire. Sainte-Beuve, piqué au vif par ce trait posthume d'un ancien ami, riposte :

« Je n'ai garde, on le conçoit, de prétendre avoir atteint du premier coup la ressemblance sur de Vigny : c'était une nature des plus compliquées dans sa finesse, et qui, par ses qualités et ses défauts, ses supériorités et ses ridicules, fait encore problème pour moi aujourd'hui. »

Maintenant qu'il n'est plus là, nous userons du droit que nous donne la mort sur le poète et sur son œuvre, pour en dire franchement notre opinion. Qu'est-ce donc que le talent d'Alfred de Vigny? Je voudrais pouvoir le définir, le rendre dans toute sa pureté, sa dignité, son élévation, avec toute la sympathie et le respect qu'il mérite, mais en même temps dire ce qui lui manque de sève native, d'abondance, d'effusion et d'expansion, ce qui entre chez lui de procédés artificiels et presque d'école, malgré sa légitime prétention à l'originalité. En somme, Alfred de Vigny est à nos yeux moins encore peut-être un poète complet, au sens large et vrai du mot, qu'un noble amant de la poésie, un grand seigneur respectueux envers la Muse qu'il honore de ses assiduités et dont il obtient en retour quelques-unes de ses plus intimes faveurs. Il ne la courtise pas en passant comme cet étourdi d'Oronte qui se flatte de n'avoir mis qu'un quart d'heure à fabriquer un sonnet : son culte rappellerait plutôt l'amour discret et persévérant du marquis de Montausier pour l'adorable Julie d'Angennes. Je reconnais en lui un écrivain, un artiste de grand talent, mais non un grand poète de race. Bien qu'il lui reste fidèle du premier au dernier jour, la poésie n'a point été chez lui une vocation impérieuse, une sainte manie qui l'emporte et le ravit malgré lui, mais plutôt encore, au milieu des vulgarités de la vie réelle, le passe-temps et le refuge d'un noble esprit en quête de la beauté idéale et cherchant à l'exprimer. Elle ne déborde point en longues traînées de lave et en torrents comme chez Lamartine, Victor Hugo et Alfred de Musset. Elle se distille goutte à goutte comme une liqueur exquise tombant d'un vase sacré ou comme ces parfums d'Orient qui suintent lentement des branches du cinnamome ou de la myrrhe.

Alfred de Vigny, reprochant à Sainte-Beuve d'avoir mal compris sa manière de composer, l'explique ainsi : « Je conçois tout à coup un plan; je perfectionne longtemps le moule de la statue; je l'oublie, et, quand je me mets à l'œuvre après de longs repos, je ne laisse pas refroidir la lave un moment. C'est après de longs intervalles que j'écris, et je reste plusieurs mois de suite occupé de ma vie, sans lire ni écrire. »

Sainte-Beuve, qui, de son côté, ne veut pas demeurer en reste, renvoie à l'auteur cette petite flèche de Parthe : « On peut dire encore de la manière et du ton du poète ce que Reynolds a écrit de certains peintres : J'ai rencontré une fois N..., depuis votre départ; j'ai bien reconnu cette conversation que vous m'indiquiez, toute fine et pointillée : tout parle en lui quand il vous décrit quelque objet : son geste, son ongle élégant, sa paupière soyeuse qui se plisse, sa lèvre discrète qui sourit en s'amincissant; chaque mot est un trait qui s'ajoute au précédent, et cela ne cesse pas jusqu'à ce qu'il ait fini : ainsi de ses œuvres; ce sont, vous le dites bien, des miniatures — des miniatures par un grand peintre, et qui pourtant ne fera peut-être jamais que des miniatures (1). » La critique nous paraît un peu sévère. *Moïse, le Déluge, Eloa* sont autre chose que des miniatures et peuvent prétendre aux honneurs de la fresque.

Maintenant il faut reconnaître que le poète s'en tient souvent aux esquisses, aux ébauches, et ne nous donne que des fragments très soignés, mais incomplets. Lui-même l'avoue : « Je fis depuis ce que j'ai fait toujours : des esquisses qui font mes délices et du milieu desquelles je tire de rares tableaux. Croiriez-vous que j'ai là près de moi une malle entière pleine de plans, de romans, d'histoires, de tragédies, de livres de toute sorte et de toute nature? »

Talent austère et grave, il est le plus correct, le plus pur et le plus classique des écrivains de la nouvelle école par le soin minutieux qu'il apporte à chercher la perfection. Ce n'est pas à Paris, au milieu de cette fournaise ardente et tumultueuse où l'on se hâte de produire et d'étaler ses ouvrages au grand jour, c'est en province, dans les loisirs solitaires d'une garnison, qu'il médite, prépare et couve en silence des œuvres réfléchies. Il ne travaille pas à la façon de Victor Hugo lançant d'un seul jet les strophes ailées qui s'en-

(1) [illegible]

volent au hasard de l'inspiration, promenant d'une main fougueuse son hardi pinceau à travers les ardeurs de la fresque improvisée, sans songer à revenir sur ses pas ni à corriger.

Dans ses procédés de composition, Alfred de Vigny imite plutôt les maîtres mosaïstes, ces artistes tempérés et sages qui ajustent et coordonnent avec le génie de la patience les parties d'un tout harmonieux. Aristocrate en poésie comme en toutes choses, il a horreur du vulgaire et se déclare l'ennemi du genre bourgeois. Joignant la conscience et ce qu'Ingres appelle, en parlant du dessin, la probité de l'artiste aux fiertés du gentilhomme et du soldat, il ne veut offrir au public que des œuvres vraiment dignes de vivre. Il ne verse pas à pleines mains, comme tant d'autres poètes contemporains, toutes les richesses de son imagination, au risque de mêler l'or et le chrysocale. Il fait un triage parmi ses créations d'élite, pour éviter à la postérité ce travail d'épuration. C'est ainsi qu'il se présente tout d'abord à elle avec un mince volume de quelques centaines de pages, au texte peu compact, offrant de larges blancs dans les intervalles : *Nardi parvus onyx*. Nous avons là en quelque sorte la quintessence, le parfum le plus pur et le plus exquis de cette poésie distillée sur les hauteurs dans les régions sereines de l'art et de la contemplation. Le spiritualisme est le trait dominant de sa personne et de ses conceptions. Alexandre Dumas dit en parlant de lui :

« De Vigny ne touchait jamais à la terre que par nécessité : quand il reployait ses ailes et qu'il se posait, par hasard, sur la cime d'une montagne, c'était une concession qu'il faisait à l'humanité... Sa prétention à l'immatérialité s'accordait parfaitement avec son charmant visage aux traits fins et spirituels, encadré dans de longs cheveux bouclés, comme un de ces chérubins dont il semblait le frère (1). »

« O ma Muse! s'écrie le poète dans son *Journal;* ma Muse! je suis séparé de toi, séparé par les vivants qui ont des corps et qui font du bruit. Toi, tu n'as pas de corps ; tu es une âme, une belle âme, une déesse (2). »

« Personne de nous, ajoute Dumas, n'avait jamais surpris Alfred de Vigny à table. » Peut-être y mettait-il une certaine coquetterie d'esprit pur, ou une fierté de gentilhomme pauvre ne voulant pas laisser voir son maigre repas.

II.

Né en 1797, cinq ans avant Victor Hugo, Alfred de Vigny avait accompli de 1815 à 1828 sa première évolution poétique entre le crépuscule de l'école classique expirante et la radieuse matinée du romantisme naissant. Le reflet des deux époques, les lueurs du couchant et de l'Orient, se mêlent dans ces créations aériennes où les ombres de la nuit semblent fuir devant une lumière nouvelle comme dans l'Aurore du Guide ou du Guerchin. La grande prétention de de Vigny est d'avoir été un précurseur, un initiateur, le saint Jean-Baptiste de l'école romantique ou tout au moins le créateur d'un genre inconnu jusque-là. Il s'en flatte dans sa préface : « Le seul mérite qu'on n'ait jamais disputé à ces compositions, c'est d'avoir devancé en France toutes celles de ce genre, dans lesquelles une pensée philosophique est mise en scène sous une forme épique et dramatique. » — Que de poètes ont répété depuis Lucrèce :

Avia Pierudum peragro loca nullius ante
Trita solo.

On veut toujours un peu avoir découvert son Amérique, même après Christophe Colomb. Pour fortifier cette opinion, peut-être lui est-il arrivé quelquefois, comme à Victor Hugo dans ses *Contemplations,* d'antidater certaines pièces remaniées depuis. De notre côté, si nous voulons apprécier le rôle d'Alfred de Vigny comme novateur, il nous faut rétablir l'ordre chronologique de ses créations, ordre qu'il a lui-même brisé et interverti par la division de ses œuvres en genres, en âges ainsi répartis : 1° *Livre mystique,* comprenant *Moïse, Eloa, le Déluge;* 2° *Livre antique,* coupé lui-même en deux parties : l'antiquité biblique, l'antiquité homérique; 3° *Livre moderne,* commençant par *Dolorida* et finissant par une élévation poétique sur *Paris;* enfin, comme legs posthume, le poème philosophique intitulé les *Destinées.*

Si nous voulons juger le poète à ses débuts, il nous faut le prendre dans *la Dryade,* composée, dit-il, en 1815, dans *Symétha* et le *Bain de la dame romaine,* portant la date de 1817, à une époque où Lamartine et Victor Hugo n'ont encore rien fait paraître. L'auteur a été évidemment frappé par quelques rares fragments d'André Chénier déjà publiés à cette date (1), bien qu'il invoque seulement ici le souvenir d'Eschyle et de Théocrite. On dirait un élève lointain des Alexandrins, amoureux de la forme, habile dans l'art du pastiche, usant volontiers de l'archaïsme savant, de l'épithète pittoresque et décorative, comme dans cette invocation de Ménalque en faveur de la dryade :

Que Liber protecteur, père des longs festins,
Entoure de ses dons tes champêtres destins,
Et qu'en écharpe d'or la vigne tortueuse
Serpente autour de toi fraîche et voluptueuse!

Au moment où la poésie française, avec Delille et son école, après avoir abusé de la description se perd dans les grisailles, Alfred de Vigny semble vouloir ici lui rendre son coloris en ressaisissant le pinceau de Théocrite tombé trop tôt des mains d'André Chénier :

Ida! J'adore Ida, la légère bacchante :
Ses cheveux noirs, mêlés de grappes et d'acanthe,
Sur le tigre attachés par une griffe d'or,
Roulent abandonnés. Sa bouche rit encor
En chantant Evoë; sa démarche chancelle;
Ses pieds nus, ses genoux, que la robe décèle,
S'élancent; et son œil, de feux étincelant,
Brille comme Phébus sous le signe brûlant.

1 [illegible], *Dumas*, t. XIII.
2 *Journal d'un poète*, 1833.

1 Par Chateaubriand, dans le *Génie du christianisme;* par Millevoye, à la suite de ses *Poésies.*

Il y a longtemps, du reste, que Ronsard, dans son hymne à Bacchus, a tiré de sa palette bon nombre de ces couleurs éclatantes en nous montrant les vierges Méoniennes

. . . . . D'une [illegible]
[illegible]
Et trépignant en rond ainsi que petits faons (1).

Quoiqu'il n'en dise rien, Alfred de Vigny a dû plus d'une fois, dans ses loisirs, feuilleter Ronsard et peut-être Du Bartas.

La partie descriptive est évidemment ici le but et l'objet principal : quant aux amours de Ménalque et de Bathylle, ils nous intéressent médiocrement et ne viennent que pour la forme. *Symétha* est encore une idylle ou plutôt une élégie antique à la façon d'André Chénier, mais qui est bien loin d'égaler les jolies pièces de *Néère* et de *Myrto*. Le *Bain d'une dame romaine* nous offre un petit tableau de genre qui rappelle les aquarelles brillantes de Fortuny ou de Regnault. Mais nous cherchons en vain ici, en dépit du titre, les traces et l'inspiration de l'antiquité homérique. Nous y trouvons le faire et l'élégance d'un élève de Callimaque. L'idée philosophique elle-même, dont il se vante dans sa préface, disparaît devant les préoccupations de l'artiste jaloux de peindre avant tout.

C'est à la Bible, cette compagne fidèle de ses étapes militaires, qu'il devra ses plus hautes et ses plus heureuses inspirations. Bien qu'il dédaigne les servitudes de l'imitation, Alfred de Vigny a lu Milton, Klopstock, peut-être Gesner, et s'en souvient plus d'une fois dans *Eloa*, dans *Moïse* et dans les autres morceaux bibliques où la poésie sacrée et ses images vivent sous une forme moderne. Il n'a pas oublié Ovide dans ces vers du *Déluge :*

Les [illegible] plus rien de vivant, et l'onde
[illegible]

[illegible]
[illegible].

Il n'a pas même oublié tout à fait Delille, en grand honneur encore au temps de sa jeunesse. Homme du monde, il n'ignore pas les procédés de l'école, les comparaisons savantes et prolongées, les périphrases ingénieuses, les épithètes dites homériques qui viennent soutenir la fin du vers et compléter parfois la rime. Quelle que soit l'habileté de l'auteur, il y a toute une partie artificielle dans cette poésie, à laquelle manquent la simplicité et l'abandon, malgré tant d'autres qualités sérieuses qu'on ne saurait méconnaître.

Moïse ouvre dignement cette série de tableaux qui vont se succéder. C'est là encore un poème de courte haleine, où l'auteur nous peint les derniers moments du prophète. L'aspect de la Terre-Sainte, la vue du mont Nébo forment un paysage aux lignes et aux couleurs majestueuses et simples. L'image grandiose du prophète nous rappelle le *Moïse* de Michel-Ange et ses proportions colossales. Rien pourtant ici qui dépasse la vraisemblance, comme il arrive souvent chez Victor Hugo :

Prophète centenaire, environné d'honneur,
Moïse était parti pour trouver le Seigneur.
[illegible]
Et, lorsque du grand mont il atteignit le faîte,
Lorsque son front perça le nuage de Dieu
Qui couronnait d'éclairs la cime du haut lieu,
L'encens brûla partout sur des autels de pierre,
[illegible] dans la poussière
[illegible] du parfum par [illegible] dieu,
Chantèrent d'une voix le cantique sacré.

Le géant conducteur des peuples et serviteur de Dieu, accablé de lassitude, demande le repos de la tombe :

Hélas! je suis, Seigneur, puissant et solitaire;
[illegible] !

Ce dégoût suprême de la vie, que le poète a connu de bonne heure, apparaît ici comme le terme fatal de la carrière la plus remplie et la plus prodigieuse qui fut jamais.

J'ai marché devant tous triste et seul dans ma gloire.

Il a tout dompté, les peuples et les éléments ; il a vu les étoiles, la mer et la nature entière obéir à sa voix ; et toute cette puissance, ces exploits, ces miracles accumulés n'ont pu combler le vide de son cœur :

L'orage est dans ma voix, l'éclair est sur ma bouche;
Aussi, loin de m'aimer, voilà qu'ils tremblent tous,
[illegible]
O Seigneur, j'ai vécu pensif et solitaire;
[illegible] !

La puissance sans l'amour, la force écrasant et terrifiant le monde, même au service de Dieu, ne saurait donc procurer à l'homme le bonheur. Moïse disparaît au milieu des nuages et des éclairs, tandis que le peuple prie agenouillé sans oser lever les yeux vers la montagne où le prophète s'entretient avec Dieu.

[illegible] Moïse.

Alfred de Vigny, dans ses conceptions et ses allures, affecte volontiers le ton et je dirai presque la monomanie de la grandeur ennuyée d'elle-même, les dégoûts hautains de l'homme supérieur qui reproche à Dieu de lui avoir imposé le fardeau du génie et la tâche pénible d'éclairer et de guider l'humanité. Ces plaintes de Moïse nous font songer déjà aux lamentations de l'auteur de *Stello* et de *Chatterton* s'apitoyant sur le sort du poète apôtre et martyr d'une haute mission sociale dont nul ne lui sait gré. Elles reviendront plus amères encore dans le livre des *Destinées*. Heureusement, cette personnalité orgueilleuse et chagrine qui s'étale ailleurs avec une complaisance naïve se trouve ici à demi voilée et comme perdue dans l'ampleur et la majesté du héros biblique. Ses proportions grandioses cachent la pointe du *moi*, trop visible ailleurs. Ce raccourci d'épopée dans sa concision sévère, dans sa forme sobre et pure, révélait un peintre et un écrivain maître de sa plume et de son pinceau. C'était en 1822, au moment où la jeune école néo-catholique, qui venait de fonder la *Muse française*, prétendait associer à la foi le libéralisme en littérature et en religion.

(1) *Hymne de Bacchus.*

Deux ans plus tard paraissait le poème d'*Eloa,* qui fixait décidément la réputation de notre poète à l'heure où Lamartine venait de publier ses *Premières méditations,* et Victor Hugo, le premier recueil de ses *Odes. Eloa* est restée l'œuvre capitale d'Alfred de Vigny : elle eut moins de succès que le roman de *Cinq-Mars,* mais elle est d'un autre vol et d'une autre portée. Magnin, dans un article du *Globe,* salue en elle une grande et touchante conception, un mythe qui rappelle ceux d'Hésiode et de Milton, une fable aussi fraîche, aussi gracieuse que celle de Pandore; une allégorie aussi belle, aussi délicate et plus prolongée que celle des *Prières* d'Homère. Il lui promet une vie aussi durable qu'à la Psyché antique. Depuis, l'enthousiasme s'est un peu calmé et refroidi. Eloa, cette Psyché chrétienne, qui n'a pas détrôné et n'égale point, en somme, la Psyché païenne, cette perle exquise et gracieuse de la poésie romantique à ses débuts, est une œuvre artificielle, harmonieuse comme un cantique, vaporeuse comme un rêve, ciselée avec amour par un Alexandrin expert dans l'art du style et de la versification. Nous entrons dans le monde des purs esprits, dans la poésie de l'invisible et de l'impalpable revêtu des couleurs de la réalité. On pourrait lui appliquer la définition que Poussin donne de la peinture en l'appelant « l'art d'exprimer les choses invisibles par la représentation des corps ». Pour rendre ces visions célestes, ces concerts divins, il faudrait, ce semble, le pinceau d'un Fra Angelico faisant glisser sur la toile un rayon des splendeurs d'en haut, ou les notes aériennes d'un Pergolèse et d'un Palestrina. Alfred de Vigny a su réaliser par la parole humaine le double effet de ces deux arts rivaux, et sur une trame frêle et flottante broder une suite de gracieuses fictions :

Arguto tenues percurrens pectine telas (1).

Peindre l'invisible, donner un corps à des abstractions et à des idées, tel est le tour de force qu'il accomplit avec une merveilleuse dextérité. Dante et Klopstock en avaient déjà donné l'exemple. Mais Dante avait à son service une langue bien autrement musicale et colorée; Klopstock, un idiome fluide, ondoyant et nuageux, fait pour exprimer l'*indéterminé.* Le français, avec sa précision et sa netteté, offrait un obstacle de plus. Le mérite est ici surtout dans l'exécution et la mise en œuvre : malgré la beauté de l'idée, le fond du poème a peu de consistance et d'intérêt. L'auteur l'a intitulé *Mystère,* soit à cause de son caractère mystique, soit par souvenir de ces légendes sacrées que les pèlerins et les confrères de la Passion transformèrent en drames appelés mystères. Il a divisé la fable, si l'on peut lui donner ce nom, en trois livres ou trois actes : la *Naissance,* la *Séduction,* la *Chute.*

Qu'est-ce donc qu'Eloa? D'où est-elle sortie? Une larme versée par le Christ devant le tombeau de Lazare a été recueillie par les chérubins dans une urne de diamant (2). Au souffle de l'Esprit saint, cette précieuse larme s'est transformée en une vierge céleste, Eloa, l'ange de l'amour et de la pitié. Son œuvre est de consoler les malheureux : l'infortune est comme un aimant qui l'attire. Parmi les joies et les splendeurs du paradis, elle rêve en silence au sort de l'ange déchu, de ce Lucifer, le plus beau des enfants du ciel, que son orgueil a précipité dans les enfers. Elle voudrait le voir, le soulager, le ramener aux pieds du Tout-Puissant. Pour accomplir ce projet, elle va quitter la voûte éthérée et descendre dans ces régions inférieures où les purs esprits eux-mêmes ne s'égarent pas sans péril. Le voyage d'Eloa est une odyssée fantastique à travers les mondes qui roulent dans l'espace :

Les globes s'arrêtaient pour l'entendre voler.
S'il arrivait aussi qu'en ces routes nouvelles
Elle touchât l'un d'eux des plumes de ses ailes,
Alors tous les chagrins s'y taisaient un moment.
Les rivaux s'embrassaient avec étonnement.

Mais, si limpide, si délicat, si transparent que soit le langage du poète pour donner un corps à ces visions de l'esprit, il lui faut bien descendre sur terre et y chercher des comparaisons et des images. Le colibri sortant de son lit de fleurs, comme Eloa des sphères célestes, le puits du village comparé à l'enfer, le chasseur écossais croyant revoir à travers la neige et les brumes de la montagne le fantôme d'Ossian, comme Eloa cherchant Lucifer, sont autant de morceaux développés avec un soin minutieux pour le seul plaisir de peindre et ajustés dans la pièce comme une mosaïque savamment composée. C'est encore sur les ailes de la comparaison que Lucifer nous apparaît.

Comme un cygne endormi qui seul, loin de la rive,
Livre son aile blanche à l'onde fugitive,
Le jeune homme inconnu mollement s'appuyait
Sur ce lit de vapeur qui sous ses bras fuyait (1).

Le séducteur n'a point ici la grandeur terrible du Satan de Milton; il n'a rien non plus qui ressemble au personnage velu, crochu, cornu, du moyen âge. Il rappelle plutôt le Méphistophélès de Gœthe et le don Juan de Byron : beau parleur et parfois rêveur mélancolique, alliant le roucoulement de la colombe à l'âpre férocité du vautour, jouant la tendresse, l'abandon, l'innocence même, et faisant entrevoir en même temps la saveur enivrante du fruit défendu :

Je suis celui qu'on aime et qu'on ne connaît pas.
Sur l'homme j'ai fondé mon empire de flamme
Dans les désirs du cœur, dans les rêves de l'âme,
Dans les liens du corps, attraits mystérieux,
Dans les trésors du sang, dans les regards des yeux.
. . . . . .
J'ai pris au Créateur sa faible créature.
Nous avons malgré lui partagé la nature :
Je le laisse, orgueilleux du bruit des jours vermeils,
Cacher des astres d'or sous l'éclat d'un soleil;
Moi, j'ai l'ombre muette, et je donne à la terre
La volupté des sens et les biens du mystère.
. . . . . .

(1) Virgile, *Enéide,* liv. VII.

(2) Analogie avec la légende du Saint Graal, ce vase précieux où fut recueilli le sang du Christ, et d'où naquit un Ordre de chevalerie.

(1) *Eloa,* chant II.

La voilà sous tes yeux, l'œuvre du malfaiteur :
[illegible]
[illegible],
[illegible]
Et, dans le mal commun lui-même enseveli,
Lui donne un peu de charme et quelquefois l'oubli (1).

Toute cette scène de la séduction est d'une forme achevée et comparable à celle d'Ève et de Satan dans le *Paradis perdu*. Eloa rougit : cette rougeur même est l'indice de sa chute prochaine. Cependant elle hésite encore :

[illegible]
. . . . . .
Mais pourquoi vos discours m'inspirent-ils la crainte?
Pourquoi sur votre front tant de douleur empreinte?
Comment avez-vous pu descendre du saint lieu?
Et comment m'aimez-vous, si vous n'aimez pas Dieu?

Un moment, l'ange déchu a fléchi sous le poids du remords :

Maudit soit le moment où j'ai renié Dieu!
Simplicité du cœur à qui j'ai dit adieu,
Je tremble devant toi; mais pourtant je t'adore.
. . . . . .
Je souffre, et mon esprit, par le mal abattu,
Ne peut plus remonter jusqu'à tant de vertu (2).

Mais l'orgueil l'emporte. Il veut à tout prix enlever sa victime. Eloa sent vainement ses ailes l'emporter vers le ciel : son cœur la pousse vers l'abîme. Elle se perd en croyant sauver un malheureux :

Où me conduisez-vous, bel ange? — Viens toujours.
— Que votre voix est triste et quel sombre discours!
N'est-ce pas Eloa qui soulève ta chaîne?
J'ai cru t'avoir sauvé. — Non, c'est moi qui t'entraîne.
— Si nous sommes unis, peu m'importe en quel lieu.
Nomme-moi donc encore ou ta sœur ou ton dieu!
— J'enlève mon esclave et je tiens ma victime.
— Tu paraissais si bon! Oh! qu'ai-je fait? — Un crime.
— Seras-tu plus heureux? Du moins, es-tu content?
— Plus triste que jamais. — Qui donc es-tu? — Satan.

Le drame se dénoue d'une façon tragique et rappelle un peu le miracle du diacre Théophile, plus heureux qu'Eloa et sauvé par la Vierge au moment où le Diable vient pour saisir son âme. L'auteur songea plus d'une fois à continuer cette légende d'Eloa en lui donnant pour complément un dernier poème assez bizarre, *Satan sauvé*. C'est le thème repris plus tard par Soumet dans sa *Divine Épopée*.

La pièce du *Déluge*, également intitulée *Mystère*, complète le premier livre par une scène à la fois descriptive, dramatique et philosophique, où les souvenirs du passé se mêlent aux préoccupations contemporaines. Les hommes du déluge et ceux du XIXe siècle ont plus d'un trait de ressemblance :

Les peuples déjà vieux, les races déjà mûres
Avaient vu jusqu'au fond des sciences obscures;
Les mortels savaient tout, et tout les affligeait.

Dieu se décide à lâcher sur ces races perverses les cataractes du ciel. En présence de cette destruction universelle, un couple humain apparaît encore debout sur le mont Ararat, celui de deux amants : Emmanuel, fils d'un ange et d'une mortelle; Sara, née de la terre; deux enfants, deux victimes innocentes, destinées à expier les fautes de leurs parents, sans qu'on sache pourquoi.

[illegible] :
Ne t'en étonne pas, n'y porte pas tes yeux :
La pitié des mortels n'est point celle des cieux.

Sous le titre d'antiquités bibliques, la *Fille de Jephté*, la *Femme adultère*, le *Bain*, fragment d'un poème de *Suzanne*, sont encore autant d'études où l'artiste essaye sa main et son pinceau. Là encore nous signalerons plus d'art et de calcul que d'émotion véritable : des peintures graves et sobres dans le ton et la couleur hébraïque, avec une certaine roideur solennelle. La fille de Jephté nous semble moins touchante et moins simple que l'Iphigénie grecque :

Mon père, embrassez-moi; d'où naissent vos retards?
Je ne vois que vos pleurs et non pas vos regards.

Antithèse un peu subtile dans la bouche d'une vierge ingénue. J'aime mieux l'Iphigénie de Racine demandant naïvement à son père :

Verra-t-on à l'autel votre illustre famille?

Et la réponse du père étouffant sa douleur :

. . . . . [illegible],

me paraît d'un effet autrement tragique que cette explication de Jephté :

C'est la vapeur du sang qui plaît au Dieu jaloux;
Je lui dois une hostie, ô ma fille! Et c'est vous.

La *Femme adultère* fournit au poète l'occasion de nous peindre un intérieur de maison juive, un tableau de luxure qui rappelle le conte de la *Bourgeoise d'Orléans*, avec la gaieté gauloise en moins et la gravité orientale en plus. La belle scène du Christ appelé comme juge est beaucoup trop écourtée. Un souvenir de Virgile se mêle ici aux réminiscences bibliques : la femme est conduite devant le Fils de l'homme au milieu des clameurs de la foule :

. . . . Ses yeux brulants au ciel sont dirigés,
[illegible]
[illegible].

Le *Bain* nous laisse à peine entrevoir la chaste Suzanne au moment où elle arrive soutenue par une esclave noire :

Dans un cristal liquide on croirait que l'ivoire
Se plonge, quand son corps, sous l'eau même éclairé,
D'un ruisseau pur et frais touche le fond doré.

Ce n'est là qu'un coup de crayon fugitif qu'il a voulu fixer en passant, comme une note, un ton destiné à entrer plus tard dans la composition générale du tableau ou du poème qui ne se fera pas.

(1) *Ibid.*, chant II.
(2) *Ibid.*, chant III.

Nous avons déjà parlé de cette prétendue antiquité homérique à laquelle il rattache, outre la *Dryade* et *Symétha,* la pièce du *Somnambule,* sans qu'on sache trop pourquoi. Nous n'y reviendrons point. En suivant l'ordre des temps parmi ces empreintes rétrospectives du passé, il a rencontré ce moyen âge si mal compris de l'école impériale et dont va raffoler l'école romantique. L'un des premiers, bien avant la *Légende des Siècles,* il a recueilli et fait revivre sous des couleurs nouvelles, plus vives et plus vraies, ces vieilles légendes héroïques de Charlemagne et de ses douze pairs :

Un grand trône ombragé des drapeaux d'Allemagne
De son dossier de pourpre entoure Charlemagne.
Les douze pairs, debout sur ses larges degrés,
Y font lire l'orgueil des lourds manteaux dorés.

Du reste, il ne s'agit pas là encore d'épopée, mais d'un conte galant sur les amours d'Emma et d'Eginhard. C'est en hiver, tandis que la neige tombe, que le vent siffle au dehors, c'est alors qu'assis au coin du feu le poète nous raconte cette histoire du vieux temps. *La Neige,* tel est le titre de la pièce, qui commence et finit par ce refrain :

Qu'il est doux, qu'il est doux d'écouter des histoires,
Des histoires du temps passé,
Quand les branches d'arbres sont noires,
Quand la neige est épaisse et charge un sol glacé.

Ailleurs, c'est l'écho du cor de Roland que le poète a cru entendre le soir au fond des bois. Un voyage au Cirque de Gavarni, une rêverie en face de ce Marboré dont les brèches attestent le dernier exploit de Durandal, l'impression du paysage associé au son du cor, ont réveillé dans l'imagination de l'auteur le souvenir de la vieille chanson et des anciens preux tombés à Roncevaux. Par un merveilleux effet de sympathie, il est saisi d'un double élan épique et lyrique, le plus franc, le plus heureux qu'il ait jamais ressenti :

Tous les preux étaient morts, mais aucun n'avait fui.
Il reste seul debout, Olivier près de lui;
L'Afrique sur le mont l'entoure et tremble encore.
« Roland, tu vas mourir, rends-toi, criait le More;
« Tous tes pairs sont couchés dans les eaux des torrents. »
Il rugit comme un tigre et dit : « Si je me rends,
Africain, ce sera lorsque les Pyrénées
Sur l'onde avec leurs corps rouleront entraînées. »

Il y a bien là quelques détails inexacts, quelques anachronismes comme il en échappe à Victor Hugo dans sa *Légende des Siècles.* Le bon archevêque Turpin, si héroïque dans le vieux poème, se transforme ici en prélat de cour nonchalamment assis sur son destrier et ne prêtant qu'une oreille distraite au son du cor de Roland. C'est à Ganelon le traître que le trouvère attribue cette indifférence. La réponse de Charlemagne est superbe de fierté et d'une noble confiance en son neveu.

Malheur! C'est mon neveu, malheur! Car si Roland
Appelle à son secours, ce doit être en mourant.
Arrière, chevaliers, repassons la montagne!
Tremble encor sous nos pieds, sol trompeur de l'Espagne!

Puis vient la note finale :

Dieu! que le son du cor est triste au fond des bois (1)!

Le son du cor, comme la neige dans la pièce précédente, sert de prétexte et de cadre à la légende héroïque. Notre vieille épopée nationale si longtemps oubliée a été remise en honneur de nos jours. Alfred de Vigny a le mérite d'avoir rappelé sur elle les regards de la postérité : son nom est désormais attaché au souvenir de Roland, et ce n'est pas là un de ses moindres titres de gloire.

A mesure que nous avançons dans les temps modernes, nous nous rapprochons davantage de la réalité. Le romancier historien se révèlera bientôt chez Alfred de Vigny, avec ses fantaisies et ses inexactitudes, dans *Cinq-Mars* et dans *Stello. Dolorida,* composée en 1823 dans les Pyrénées, est déjà une Nouvelle, un petit roman en vers, précédé de ce proverbe espagnol qui en résume tout l'esprit : « J'aime mieux ton amour que ta vie » ; sombre vengeance d'une femme trompée, qui empoisonne son mari et s'empoisonne elle-même après lui; un de ces petits drames intimes tels que va les reproduire Alfred de Musset dans son *Don Paëz* et sa *Juana.* Alfred de Vigny a le mérite de l'avoir précédé de beaucoup, d'avoir donné le premier l'exemple d'une narration sobre et contenue, d'une émotion condensée et resserrée dans quelques vers énergiques comme celui-ci :

La mort n'est que la mort et n'est pas la vengeance.

Rien de plus tragique et de plus touchant que cette scène suprême où le jeune mari expirant demande pardon à sa femme de ses infidélités, ignorant encore la cause du mal qui le consume :

O cœur inexorable! Oui, tu fus offensée!
Mais écoute mon souffle, et sens ma main glacée;
Viens toucher sur mon front cette froide sueur;
Du trépas dans mes yeux vois la terne lueur.
. . . . . .
Oh! parle; mon cœur fuit; quitte ce dur langage;
Qu'un regard... Mais quel est ce blanchâtre breuvage
Que tu bois à longs traits et d'un air insensé?
— Le reste du poison qu'hier je t'ai versé.

Un dernier mot terrible qui dit tout. Le tragique a l'avantage ici de la concision et de la soudaineté.

Nous aimons beaucoup moins la pièce intitulée *Madame de Soubise,* épisode de la Saint-Barthélemy mise en ballade, qui ressemble un peu à une complainte. *La Prison* ou *la Mort du Masque de fer,* sous forme de dialogue entre le captif et un prêtre qui vient pour l'administrer, nous donne une idée des singulières métamorphoses que l'auteur fait subir à l'histoire dans ses poèmes comme dans ses romans. *Le Trappiste* ou le moine chef de guérillas, sujet emprunté à l'histoire contemporaine d'Espagne, appartient à l'époque de ses convictions royalistes :

En vain les rois s'en vont : la royauté résiste.
Son principe est en haut, en haut est son appui;
Car tout vient du Seigneur, et tout retourne à lui.

(1) Écrit à Pau en 1825.

La révolution de 1830 lui enlève cette foi robuste, qui chez lui s'altère et s'en va de plus en plus à mesure que le désenchantement fait des progrès. Notons encore *la Frégate la Sérieuse* ou *la Plainte du Capitaine*, poème d'une structure et d'un rythme bizarre, débutant par une chanson :

[illegible]

continuant par un récit entremêlé d'alexandrins et de stances en vers de sept pieds, s'élevant au lyrisme pour nous raconter la bataille d'Aboukir et finissant par ce refrain du début :

[illegible]

Le poète a sans doute recueilli cette histoire de la bouche même du capitaine qu'il fait parler ici : c'est à Dieppe que la pièce fut composée en 1828.

L'émotion, la nouvelle du jour, lui fournit au besoin un sujet de vers. C'est ainsi qu'il répand ses rêveries mélancoliques sur les *Amants de Montmorency*, un couple heureux venu dans cette douce vallée pour y chercher la joie et s'y donnant la mort, sans que rien explique ce suicide. Un mot de la fin résume l'impression du poète rappelant que les deux jeunes gens n'avaient rien oublié, rien... que Dieu :

[illegible]

Est-ce à cette pensée religieuse qu'il croit devoir attribuer le titre d'*Élévation*, un peu ambitieux pour un tel sujet? Ce titre nous paraît mieux convenir à la pièce suivante, intitulée *Paris*. Du haut des tours Notre-Dame, le poète contemple la grande ville avec ses ombres et ses lumières pendant la nuit. A l'effet d'optique, vivement et sobrement exprimé, succèdent les réflexions morales. Paris lui apparaît à la fois comme une roue et comme une fournaise, et de cette double image sort un double développement philosophique et poétique :

Oui, c'est bien une roue: et c'est la main de Dieu
Qui tient et fait mouvoir son invisible essieu.
Vers le but inconnu sans cesse elle s'avance.
[illegible]
. . . . . .
Paris l'axe immortel, Paris l'axe du monde,

est le levier puissant qui communique le mouvement et la vie à tout le reste. C'est aussi la fournaise où bouillonnent les idées, les systèmes politiques et sociaux, et d'où ils s'échappent comme la lave ardente du volcan. Malgré ses sympathies royalistes et chrétiennes, le poète ne peut s'empêcher d'admirer ce foyer des révolutions :

[illegible]
Paris, principe et fin! Paris, ombre et flambeau!
Je ne sais si c'est mal, tout cela! Mais c'est beau!
Mais c'est grand! Mais on sent jusqu'au fond de son âme
[illegible]

Cependant une sombre vision, un point noir apparaît à l'horizon :

[illegible]
Qu'annoncèrent jadis les prophètes hébreux :
[illegible]
Ensuite, voyageur, tu quitteras l'enceinte:
[illegible]
Puis, levant seul ta voix dans le désert sans bruit,
[illegible]

Au milieu des splendeurs de la Rome d'Auguste, Horace s'écriait déjà :

[illegible]
Eques sonante verberabit ungula (1).

Jusqu'ici, quoi qu'aient pu faire les folies et les crimes des uns, les faiblesses et les lâchetés des autres, Paris a survécu et a justifié sa devise : *Fluctuat, nec mergitur*. Arrivera-t-il à se noyer lui-même par une sorte de suicide inconscient, comme le prétendent et le souhaitent peut-être certaines gens? Je n'en crois rien. Espérons que la cité glorieuse qui a tenu tête aux Normands du xe siècle comme aux Prussiens du xixe restera longtemps encore la vraie capitale, c'est-à-dire l'âme de la France, l'axe et la lumière du monde; que les passions et les chimères ambitieuses de quelques-uns ne la feront pas descendre au rang de simple chef-lieu de préfecture ou de commune urbaine; qu'elle continuera d'être comme la Cybèle antique, la mère de tous, appartenant à tous, parce que tous contribuent à son entretien et à sa splendeur, en dépit des jalousies et des vanités mesquines qui voudraient la confisquer à leur profit, l'amoindrir et la dégrader pour la mettre à leur taille, pour en faire leur fief et leur propriété. La France proteste, et nous protestons avec elle contre de semblables prétentions.

C. Lenient.

[illegible]

LE MINISTÈRE DU 14 NOVEMBRE 1881

Son histoire (2)

XII.

[illegible]

Une pensée politique très judicieuse, une pensée économique très hardie avaient donné naissance au plan Freycinet. Quand la victoire du 14 octobre 1877 eut définitivement remis le gouvernement de la république entre les mains des répu-

---

(1) [illegible]
(2) [illegible] 11 [illegible]

blicains, une noble ambition était née au cœur des chefs qui avaient vaincu. Ils avaient promis pendant la lutte que la république donnerait au pays une ère merveilleuse de prospérité et de paix : multiplier le travail à l'infini, sur tous les points du territoire et pour plusieurs années, c'était tenir cette promesse. Mais quel serait ce travail? Comme le réseau de nos voies ferrées nous reléguait au sixième rang dans l'industrie des transports, après l'Angleterre, les États-Unis et l'Allemagne, après la Belgique et la Suisse (1); comme nos grands ports de mer avaient perdu depuis longtemps le premier rang et qu'ils perdaient le deuxième; comme nos canaux, insuffisants en nombre, ressemblaient de moins en moins à des chemins qui marchent, il apparut que développer le réseau de nos voies ferrées, ranimer nos canaux et nos ports, telle était l'œuvre qui s'imposait. Les grandes entreprises de travaux publics sont la marque ordinaire, naturelle, que le gouvernement qui les ordonne se sent très fort, qu'il compte sur de longs lendemains; c'est le moyen le plus assuré de répandre la confiance, de se concilier tout d'abord ces deux puissances : l'ouvrier qui va pouvoir employer ses bras dans de nombreux chantiers, et le capitaliste qui va trouver de nouveaux débouchés à son argent. Colbert en 1665 et Bonaparte en l'an IX, la monarchie de Juillet en 1839 (2) et le second empire en 1855 (3) avaient donné l'exemple que la république allait suivre à son tour. La démocratie, pendant les jours de combat, avait fait preuve de tant de courage et de sagesse; la France tout entière, depuis la guerre, avait montré tant d'acharnement au travail, tant d'économie et, dans son sein, une telle source inépuisable de richesses; l'avenir paraissait à tous, dans cette aurore du nouveau régime, tellement plein de lumière, qu'une foi sans bornes pouvait justement emplir et exalter les âmes. « Une nuit du mois de janvier 1878 (4) », à la suite d'une longue conférence, M. de Freycinet, ministre des travaux publics, M. Léon Say, ministre des finances, et M. Gambetta, président de la commission du budget, posèrent les bases du vaste projet qui porte dans l'histoire le nom du premier de ces trois hommes d'État. Le savant ingénieur qui avait été l'un des organisateurs de la Défense nationale, le sagace économiste qui avait préparé avec M. Thiers l'emprunt de trois milliards pour la libération, le puissant tribun à qui la république avait dû deux fois la victoire, tous trois, à cette heure, n'étaient pas seulement optimistes; leur optimisme était presque de la poésie. Et le plus poète, c'était l'ancien élève de l'École polytechnique, le futur membre de l'Académie des sciences.

Aussi bien le plan primitif, s'il avait été conçu avec quelque enthousiasme, avait été établi avec beaucoup de prudence. Pour réaliser les améliorations portées au premier inventaire et pour compléter notre outillage industriel, un budget extraordinaire de quatre milliards (1), réparti sur une dizaine d'années, devait suffire (2). Le troisième réseau ne comprendrait, en sus des chemins secondaires rachetés dans les régions du centre et du sud-ouest (3), que 7000 kilomètres de lignes réellement utiles, soit dans un intérêt stratégique, soit dans un intérêt commercial et industriel, susceptible de devenir rapidement productives, de créer la richesse sur leur parcours, d'être autre chose que des affluents, sans liaison entre eux, des anciens réseaux. Pour les deux tiers des lignes nouvelles à établir, la voie étroite serait substituée, dans les pays de montagnes, à la voie ordinaire. Une économie analogue présiderait au développement de la navigation intérieure et des ports maritimes. Quant à l'instrument financier pour faire face à ces opérations, il consisterait en obligations du Trésor calquées pour la forme sur les obligations de chemins de fer et limitées au même chiffre d'émission annuelle. Par ce procédé, non seulement le gouvernement ne commettait pas la faute d'immobiliser plus de capitaux que les épargnes n'en pouvaient produire, mais il laissait encore à l'industrie et au commerce la faculté de trouver des capitaux nouveaux dans ce fonds commun des épargnes privées (4).

Ainsi les travaux publics proposés dans le premier plan de M. de Freycinet présentaient réellement un intérêt très sérieux, et la combinaison financière, le robinet du 3 pour 100 amortissable imaginé par M. Léon Say, ne devait prélever qu'une part moyenne sur les excédents budgétaires de l'avenir. M. Gambetta, comme M. Dufaure (5), ne s'était pas trompé en accordant à ce projet une approbation chaleureuse. « On combinait, à la vérité, une très grande chose; mais on donnait à cette chose un corps tangible »; on préparait de fortes dépenses, mais on s'assurait des ressources faciles pour leur faire face; on rêvait d'une gloire nouvelle pour la république, mais « on savait ce qu'on voulait, et ce qu'on voulait était pratique (6) ».

Cependant, pour sage et modéré que fût ce plan d'origine,

(1) En 1878, les coefficients correspondant au degré d'avancement des diverses nations (chiffre représentant des moyennes proportionnelles entre la superficie et la population) étaient les suivants : Belgique, 33; Grande-Bretagne, 28; Suisse, 25; États-Unis, 21; Allemagne, 21; France, 17.

(2) Ministère Soult-Dufaure.

(3) Ministère Billaut-Rouher.

(4) Chambre des députés, séance du 26 juillet 1882, discours de M. Say, ministre des finances, dans la discussion générale du budget de 1883.

(1) 3 milliards pour les chemins de fer et 1 milliard pour les canaux.

(2) La loi (sur l'émission de 331 millions de rente 3 pour 100 amortissable) a pour objet de créer l'instrument financier destiné à faire face aux grands travaux que le gouvernement projette d'exécuter *pendant un dizaine d'années*. (Exposé des motifs du projet déposé à la Chambre des députés par MM. Say et Freycinet, le 7 février 1878).

(3) Compagnies des Charentes, de la Vendée, de Bressuire à Poitiers, de Saint-Nazaire au Croisic, d'Orléans à Châlons, de Clermont à Tulle, d'Orléans à Rouen, de Poitiers à Saumur, de Maine-et-Loire et des chemins nantais, soit 2615 kilomètres payés 500 millions, le 12 janvier 1878.

(4) Léon Say, *les Finances de la France, une année de discussion* p. 13.

(5) Alors président du conseil (du 14 octobre 1877 à l'avènemen de M. Grévy). Voir, sur l'approbation donnée par M. Dufaure au plan Freycinet, le discours prononcé au Sénat par M. Léon Say, le 20 décembre 1882.

(6) L. Say, *loc. cit.*, p. 14.

il était entaché d'un vice grave : lorsqu'il était évident qu'il serait impossible d'arriver à une solution définitive tant que le mode d'exploitation ne serait pas arrêté (1), M. de Freycinet se bornait à décider que les lignes rachetées seraient provisoirement administrées par l'État, comme s'il se fût agi d'un séquestre, et il ajournait le problème général des voies ferrées. Avoir établi le plan de l'ingénieur, la carte politique des promesses, avoir élevé la façade, c'était assez. Le reste, la besogne ardue, pénible, ingrate, regardait les Chambres, et l'ingénieux ministre le déclara d'ailleurs sans ambages : « Le parlement ne peut pas rester indéfiniment devant ses ministres dans la position du Sphinx antique, semblant dire à chacun d'eux : Devine si tu peux et choisis si tu l'oses (2). » Le nouveau réseau une fois constitué, inviter les députés à résoudre le problème de l'exploitation au lieu d'en chercher, d'en proposer soi-même une solution, c'était une variante aimable du mot fameux : Après nous le déluge! Cet abandon de ce qui était la tâche, la mission même du ministre des travaux publics, cette interversion des rôles fut la cause profonde de toutes les déviations funestes qui se produisirent dans le projet et qui finirent non seulement par détruire l'équilibre du programme, mais par mettre les finances mêmes de la France en danger.

En effet, pendant que la grande commission des trente-trois cherchait le moyen d'exploiter le réseau que les fautes du gouvernement allaient rendre inexploitable (3), M. de Freycinet et ses successeurs classaient toujours. Du matin au soir, les députés d'arrondissement, devenus de véritables agents d'excitation à la dépense, demandaient de nouveaux canaux, de nouveaux ports, de nouveaux chemins de fer, et jamais ils n'éprouvaient de refus. On s'imaginait que les plus-values dans le produit des impôts ne pouvaient pas cesser et que les moissons, sous la présidence de M. Jules Grévy, seraient toujours superbes. Une fois lancé sur une pareille pente, on ne peut plus s'arrêter; on ne voit plus les bornes, on ne croit plus aux limites. On était parti d'une évaluation de quatre milliards (4) pour les dépenses totales du programme; on arrive, après dix-huit mois de déférence et de gaspillage, à six; on est en route pour sept, pour huit. Et tout cela, cette terrible dépense annuelle d'un demi-milliard, dans quel intérêt? Pour créer de mauvaises lignes improductives, qu'on administre comme on peut, et qui servent d'affluents aux grandes lignes, dont elles augmentent le revenu (1). Toujours pour plaire aux députés de clocher, on commence le travail par tous les bouts à la fois; chaque arrondissement a son chantier. Les dernières plus-values, qu'on oublie de saluer, sont consommées par des ouvertures de crédit au fur et à mesure qu'elles sont constatées. Le plan primitif, qui était déjà très étendu, devient énorme, difforme, extravagant. Transformer toutes les côtes de France en ports de mer, tous les sentiers de chèvre en lignes à double voie et tous les ruisselets en canaux, voilà le nouveau projet, la folie qui fera méconnaître la beauté de l'idée première (décembre 1879 — novembre 1881).

Mais voilà aussi que l'ère des sept vaches grasses est finie; c'est le temps des vaches maigres qui commence. Les récoltes, d'année en année, sont moins bonnes; la maladie ravage les vignes; il y a, rien que dans ces deux causes, un appauvrissement qu'on a chiffré par une somme de deux à trois milliards. Les remises d'amendes ou de procès-verbaux en matière de contravention aux lois fiscales ayant décuplé, la constatation des contraventions en matière de contribution indirecte ayant diminué des trois quarts (2) — et cela toujours par la même cause : l'intervention de plus en plus abusive des députés de clocher, — l'impôt indirect rentre mal et rend moins tous les jours. Une politique générale vue de haut, tant que les députés étaient restés de vrais représentants du peuple, une gestion financière sage et économe, une série de récoltes admirables en céréales comme en vins, avaient donné à la France, malgré les blessures encore saignantes de l'invasion, une prospérité inouïe. Une suite funeste de mauvaises récoltes, une gestion financière vicieuse, les conséquences inévitables de la politique de clocher, menaçaient le pays d'une gêne prochaine. La grande épreuve de 1870 avait rendu au travail national la probité sérieuse qu'il avait perdue sous le régime de Décembre; mais la merveilleuse résurrection, qui avait été la récompense de ce noble labeur, avait enivré les cerveaux; bientôt la fièvre des enrichissements rapides se déclara avec la même fureur que dans les dernières années de l'empire et l'on se ruait de toutes parts sur la Bourse, à l'assaut de la spéculation; partout on créait des banques, des maisons de crédit, pour ramasser les capitaux devenus trop abondants, et ces banques les jouaient à des jeux cent fois plus dévorants que le baccarat, les gâchaient, les perdaient; « partout, dans les tiroirs, dans les coffres, il y avait des morceaux de papier qui n'avaient même plus la valeur du papier, car il y avait quelque chose d'écrit dessus (3) ». On avait trop vaincu. Dans tous les camps, dans tous les partis, dans toutes les coteries et toutes

---

(1) [illegible]

etc., etc. — D'après M. Say, *loc. cit.*, p. 385, M. Dufaure aurait averti M. de Freycinet des conséquences fatales de cette lacune.

(2) [illegible]

de la Compagnie d'Orléans.

(4) « J'ai ici ce papier écrit de ma main, à la date du 10 janvier 1878, dans lequel je relatais les chiffres que M. de Freycinet avait [illegible]

(1) [illegible]

(2) [illegible]

boissons; 5134 en 1881. En 1876, le total général des constatations [illegible]

les églises on avait abusé de ses forces, on avait follement cru à la continuation indéfinie de la même série à la rouge. De grands travaux mal commencés partout et partout menacés d'interruption, un budget ordinaire en équilibre instable, 923 millions au budget extraordinaire, une agriculture souffrante, une viticulture malade, et dans les grandes places de Paris et de Lyon des Sociétés véreuses ayant désorganisé le marché, à la veille de sauter comme des mines : telle était, au 14 novembre 1881, la situation économique du pays.

Et cet état de choses était d'autant plus grave que ceux qui s'en doutaient étaient moins nombreux. Des écailles couvraient la plupart des yeux; il faudra pour les dessiller tout le vacarme et tout le désastre de la grande crise de janvier (1). Quant aux hommes sagaces qui voyaient clair, ils étaient, par malheur, divisés entre eux sur la question des remèdes comme sur la question des méthodes. M. Allain-Targé pensait, comme M. Léon Say, que le gaspillage effréné des épargnes publiques dans des spéculations de Bourse devait fatalement aboutir à une crise; mais, s'il était loin d'un optimisme à outrance, il jugeait qu'il était au moins inutile de crier à travers les rues de la cité, comme un prophète en détresse, les craintes qui l'assiégeaient (2). M. Raynal pensait, comme M. Ribot, que la question des chemins de fer était devenue tout à fait identique avec celle du budget extraordinaire; mais, qu'il s'agît des tarifs généraux ou spéciaux, du matériel, du partage des dividendes ou des nouvelles lignes, il ne croyait pas que ce fût l'État qui dût baisser pavillon devant les grandes Compagnies.

Car la commission des trente-trois n'avait pas abouti; et ici encore, toujours par suite de la faute initiale de M. de Freycinet, le gouvernement se trouvait dans une impasse. Pendant que les grands travaux publics, entrepris au hasard, sans suite et sans méthode, allaient compromettre la situation financière de la république, les grands monopoles non seulement n'avaient pas perdu un pouce de terrain, mais encore s'étaient fortifiés chez eux. Le puissant torrent qui avait été déchaîné contre les compagnies en 1878 s'était perdu dans les sables d'un parlementarisme abandonné à lui-même. La Chambre avait lu quelques savants rapports, entendu quelques très beaux discours, rejeté quelques médiocres projets de convention, émis quelques vœux aussi contradictoires que hardis; mais pas le moindre projet de loi n'était sorti de ses débats; le temps, auxiliaire naturel des Compagnies, avait continué à travailler pour elles; et jusque dans les déclarations de guerre répétées dont elles étaient l'objet sans qu'aucune hostilité s'ensuivît jamais, leurs conseils d'administration avaient trouvé matière à profit. Comme elles étaient menacées tous les jours d'être rachetées, les Compagnies, surtout celle d'Orléans, avaient réduit d'une manière considérable le *quantum* de leurs dépenses d'exploitation, c'est-à-dire exagéré leurs produits nets, d'où cette conséquence — perte sèche pour l'État, — que le taux éventuel du rachat n'avait pas cessé de croître. Et de même, en vertu d'un raisonnement qui n'était pas moins logique, elles s'étaient bien gardées d'apporter soit dans leurs tarifs, soit dans leur matériel, une amélioration quelconque. Aussi peu contrôlées que par le passé, appuyées sur une armée de clients de plus en plus nombreux (1), servies par des centaines de journaux habiles à prendre les masques les plus divers, dirigées par des conseils de plus en plus hostiles à la république (2), fortes d'un capital de plus en plus redoutable (3), les grandes compagnies ne connaissent toujours qu'un seul but digne de leur ambition : augmenter leurs dividendes. Les accidents sont toujours aussi fréquents sur leurs lignes (4), les voyageurs emballés et cahotés dans de vieux wagons démodés (5), ceux de la troisième et même de la deuxième classe traités « comme des parias indignes de jouir de la grande vitesse » (6). Pour la rapidité normale des trains, même *express*, comme pour le prompt et sûr service des marchandises (7), on reste loin derrière les États-Unis et l'Angleterre. Par tête et par kilomètre, le prix de transport des voyageurs français est supérieur à celui du même transport dans les trois quarts des pays d'Europe (8). La classification des taxes, établie pour chaque compagnie sans aucune entente avec les lignes des

(1) La faillite de l'*Union générale*, banque catholique de M. Bontoux, ce que l'on a appelé, à cause de l'analogie avec le désastre de la Bourse de Vienne, le *krach*.

(2) Il s'en expliqua plus tard, très franchement, devant la Chambre des députés, séance du 26 juillet 1882.

(1) Environ 200 000 employés.

(2) Ils avaient recueilli les épaves les plus illustres du 24 Mai et du 16 Mai.

(3) 12 milliards de francs. « Le capital actions des grandes compagnies, qui était de 1 milliard et demi au début, représente aujourd'hui (1882), par suite de l'énorme plus-value des titres, une somme triple de 4 milliards 500 millions. Le capital-obligations est de 7 milliards 600 millions. Ensemble plus de 12 milliards. — En outre, l'État a fourni, comme subventions à fonds perdus, 1 milliard 600 millions, sans parler de sa créance de 685 millions résultant des avances faites comme garanties d'intérêt.

« Les Compagnies, pour un débours de 1 milliard et demi, ont donc reçu soit du Trésor, soit des obligataires, plus de 9 milliards. » (Baïhaut, *loc. cit.*, p. 16).

(4) Deux circulaires ministérielles de M. Varroy (13 septembre 1880) et de M. Sadi Carnot (2 novembre 1881) établissent que par routine, on ne veut point dire par économie, les précautions nécessaires, indispensables pour la sécurité des voyageurs, ne sont prises nulle part.

(5) Tous les perfectionnements inaugurés depuis longtemps sur les lignes américaines, anglaises et russes restent systématiquement ignorés.

(6) Michel Chevalier.

(7) Quand un chemin de fer anglais atteint un produit brut kilométrique de 70 000 francs, on estime qu'il y a lieu d'en créer un autre à côté ; Londres et Liverpool sont réunis par quatre voies ferrées différentes; la marchandise, livrée le soir au point de départ, est délivrée le lendemain au point d'arrivée.

(8) D'où cette conséquence que le mouvement de nos voyageurs est loin d'atteindre le chiffre que semblent comporter, d'une part la densité et la richesse moyenne de notre population, de l'autre l'étendue de notre réseau ferré. Pendant que l'Angleterre compte 7,2 déplacements par habitant, la Belgique 9,6 et la Prusse 4,4, la France n'en compte que 3,7. (Rapport fait au nom de la commission du troisième réseau sur les tarifs de chemins de fer, par M. Richard Waddington, député, p. 5).

réseaux limitrophes, varie à l'infini (1), et neuf fois sur dix à l'avantage des produits du travail ou du sol étranger; « les tarifs généraux, c'est le libre échange appliqué ». Quant aux mille huit cents tarifs spéciaux, « il n'y a toujours qu'une seule règle qui soit rationnelle, c'est de demander à la marchandise tout ce qu'elle peut payer (2) »; c'est partout l'arbitraire le plus injuste (3), c'est souvent la protection de l'industrie étrangère contre l'industrie française, de sorte qu'une société particulière peut à sa guise annihiler la plupart des droits établis à la frontière, dans l'intérêt du travail national, par la loi même du pays. Bien que les actions aient triplé et que les frais de premier établissement soient annulés, les cahiers des charges restent les mêmes. Enfin, les grandes compagnies n'avaient pas seulement refusé de prendre à leur compte l'achèvement progressif du réseau ferré; elles avaient fait une guerre acharnée aux petites compagnies qui avaient eu l'audace d'essayer de vivre à côté d'elles et elles les avaient écrasées.

Ainsi, au ministère des travaux publics comme au ministère des finances, le quart d'heure de Rabelais allait sonner. Ici une catastrophe de Bourse menaçait; là, à différer de mois en mois la solution du problème, on n'avait fait qu'empirer au plus haut degré l'état des choses. Le cabinet du 14 novembre était décidé à braver la crise et à résoudre le problème. Certes, dès le mois de novembre, à moins d'avoir recours à des mesures exceptionnelles qui n'auraient pas été comprises par un public enfiévré et dont le succès était par suite incertain, il était impossible d'empêcher le *krach*. Tout ce que M. Allain-Targé pouvait faire, c'était de demander à M. Waldeck-Rousseau un projet portant modification de la loi de 1867 sur les sociétés, soit un moyen efficace d'assurer pour l'avenir, contre les entreprises de l'agiotage, la défense des épargnes nationales. Mais cette impuissance du gouvernement était limitée à l'enceinte de la Bourse. Partout ailleurs, il pouvait agir d'une manière efficace, et, dès qu'il le pouvait, il le devait. L'ajournement de la question des chemins de fer était la vraie raison qui empêchait d'établir un budget normal. Avec l'éventualité toujours pendante du rachat, plus d'équilibre permanent pour le budget, plus de longs lendemains pour les affaires sérieuses. L'épée suspendue sur la tête de Damoclès était devenue surtout gênante pour Denys; Damoclès s'y était presque habitué. Il fallait en finir : couper le fil ou retirer le glaive. Les ministres avaient la conscience de leurs devoirs; ils résolurent de ne pas tarder plus longtemps.

M. Gambetta et ses collaborateurs spéciaux avaient-ils pris le pouvoir avec l'intention arrêtée de racheter les chemins de fer à tout prix, en toute circonstance, quand même? Quelques-uns, amis imprudents ou ignorants, le croyaient; et d'avance, en proie à de généreuses illusions, faisaient aux ministres du 14 novembre une gloire de cette réforme radicale. Beaucoup, adversaires très habiles, cherchaient à le faire accroire. Le rachat des grandes compagnies n'avait-il pas été la théorie constante des démocrates? L'exemple de M. de Bismarck, dans l'espèce, n'avait-il pas été hautement prôné par beaucoup de républicains? M. Léon Say n'avait-il pas choisi comme titre de son retentissant article du *Journal des Economistes* : « le Rachat des chemins de fer »? Et là-dessus, plus ou moins sincèrement alarmés, et comme si les projets de rachat avaient déjà été déposés, ils prédisaient que cette gigantesque conception, cette « ineptie », serait la ruine des voies ferrées, la ruine même des finances françaises (1). Les actionnaires, beaucoup de rentiers les crurent sur parole. Tous les intérêts sans nombre qui gravitent autour des grandes compagnies et de la haute banque se laissèrent gagner par la peur. Il n'en fallut pas davantage. Une baisse de 1 franc sur le 3 pour 100 salua l'avènement de M. Gambetta. L'argent, dès le premier jour, fut contre lui.

La vérité, c'est que la politique financière de M. Gambetta n'était pas moins méconnue et calomniée que sa politique d'autorité à l'intérieur et de dignité à l'étranger. Sur ce terrain comme sur tous les autres, ses ennemis jonglaient avec les mots. Il a dit simplement : « Il y a une question des chemins de fer qu'il faut rapidement résoudre. » Les hommes du monopole traduisent : « Le ministère du 14 novembre veut racheter tous les chemins de fer. » Or il n'en est rien. Le rachat n'est dans la bouche de M. Gambetta et de ses amis qu'une menace. Le ministre et le sous-secrétaire d'État aux travaux publics y sont opposés en principe (2), parce qu'ils

(1) A force de recherches laborieuses dans le recueil Chaix, l'expé- [illegible] qu'il s'agit de transporter d'un [illegible] à un autre; [illegible] il [illegible] à peu près [illegible] le prix de transport, pour [illegible] la [illegible] En effet, les Compagnies, à l'exception de la Compagnie de l'Est, ont adopté, pour le calcul de leur tarif général, des bases qu'elles laissent ignorer au public, qu'elles ignorent peut-être elles-mêmes : tantôt constantes, tantôt différentielles, les taxes croissent plus ou moins rapidement selon la distance à parcourir; tantôt, grâce au système des distances d'application substituées aux distances réelles, la décroissance du tarif kilométrique est rapide, presque instantanée; tantôt, au contraire, cette diminution est lente et progressive. (*Ibid.*, p. 17 [illegible]).

(2) Déclaration de M. Solacroup, directeur de la Compagnie d'Orléans.

(3) Le prix du transport des houilles, suivant les régions, varie du simple au double. Certains tarifs n'ont d'autre but que de ruiner les compagnies secondaires de chemins de fer, le cabotage ou la batellerie qui font concurrence.

(1) « L'exploitation des chemins de fer par l'État introduira dans le budget annuel un épouvantable désordre. Avec le rachat, non seulement on resterait en face de toutes les obligations anciennes, mais [illegible] leurs industrielles en valeurs de l'État sera pour le crédit public une terrible surcharge. Le rachat par l'État, c'est l'exploitation par l'État, et l'exploitation par l'État, c'est un abaissement des tarifs conçu comme [illegible] 23, 26, 29.

(2) « Le premier moyen, c'est le rachat. Les lignes rachetées seraient concédées à de nouvelles compagnies, l'État se réservant les plus-values. Pour ce qui me concerne personnellement, je ne suis pas partisan du rachat. Aux termes des cahiers des charges, il faudrait payer deux fois le matériel roulant. L'opération serait donc onéreuse [illegible] valeur actuelle des chemins : elle ferait peser sur nos budgets, pen-

jugent la mesure grosse d'embarras et de périls, à la fois très onéreuse et très tardive. Le ministre des finances ne propose que le rachat de l'Orléans (1), parce que, selon lui, « cette opération installera l'État dans le syndicat des compagnies et lui permettra, grâce à la situation topographique d'un ensemble de voies ferrées qui traversent presque partout le troisième réseau, de constituer au centre de la France une véritable place d'armes pour commander toutes les anciennes lignes, de plonger aux flancs des autres compagnies les tentacules d'une pieuvre immense, de leur faire une formidable concurrence. » Quant au président du conseil, il n'a dans l'espèce aucune idée préconçue ; tout ce qu'il entend poursuivre dans ses rapports avec les grandes compagnies, c'est uniquement le retour à l'observation rigoureuse du principe posé par l'ordonnance de 1846, dans son préambule : « Les chemins de fer font essentiellement partie du domaine public ; ils ne peuvent, ils ne doivent être exploités que dans l'intérêt de tous. » Ce retour, s'il devient une vérité, doit permettre à l'État, d'abord de donner satisfaction aux plaintes légitimes des industriels, des commerçants et des voyageurs français; ensuite, d'enrayer doucement les grands travaux, d'en finir avec le système abusif des crédits supplémentaires, de rétablir l'équilibre dans le budget. M. Gambetta pense, avec la commission des trente-trois, « qu'à l'heure où va peut-être s'engager la lutte décisive entre la France et l'Allemagne sur le terrain commercial, il faut que l'outil indispensable (les chemins de fer, le système des tarifs) soit complet et bien en mains (2); » il pense avec M. de Franqueville que les anciens réseaux doivent nourrir, entretenir et construire les nouvelles lignes. Donc, ce qu'il se propose, c'est reviser les contrats, c'est traiter avec les Compagnies et les faire capituler sur toutes ces questions : taxes, transport, matériel, reconnaissance des droits de l'État, partage des bénéfices, construction des voies nouvelles qui sont vraiment nécessaires (3).

Mais comment faire capituler les Compagnies? En annonçant dès le premier jour qu'on ne rachètera jamais? C'eût été pure duperie. C'était tout le contraire qu'il fallait faire. Menacer sérieusement les Compagnies du rachat, préparer ostensiblement cette opération.

Aussi bien la clause du rachat n'a pas été insérée dans les contrats pour un autre objet. Ou cette clause ne signifie rien, ou elle veut dire que la faculté de rompre au besoin avec une ou plusieurs Compagnies peut constituer à un moment donné le remède souverain des maux devenus excessifs, le moyen suprême qui doit permettre à l'État de rester toujours maître de la situation. C'est ainsi que M. Gambetta et ses collaborateurs l'entendent. Le rachat par l'État n'implique pas forcément l'exploitation par l'État : les Sociétés concédées peuvent être remplacées soit par des Sociétés nouvelles, de même nature, soit par des Sociétés fermières (1). Le rachat n'est pas un but; c'est une arme, et l'arme décisive, à condition que les grands monopoles soient bien convaincus que l'État, s'il est poussé à bout, n'hésitera point à s'en servir. M. Gambetta, par l'énergie de son attitude, avait décidé de leur imposer cette conviction.

M. Raynal entra vivement en campagne. Après être convenu avec M. Allain-Targé d'un remaniement sévère du plan financier et du classement de M. de Freycinet : « Vous avez le choix, dit-il aux administrateurs des Compagnies. Ou bien vous signerez une revision de vos contrats dans un sens démocratique et libéral, et alors vous n'aurez plus à redouter de longtemps l'éventualité du rachat; la meilleure précaution, la seule précaution vraiment bonne que vous puissiez trouver contre le rachat effectif (car le droit de rachat doit toujours rester inscrit dans les traités), c'est de donner à l'État des avantages suffisants, solides; vous êtes assurés par là de rendre cette mesure presque impossible; c'est votre intérêt bien entendu comme le nôtre. Ou bien vous vous obstinerez dans une véritable rébellion, et alors nous vous répondrons par la bataille. Par exemple, nous userons du droit de rachat contre l'un ou l'autre de vous, peut-être contre le Nord, précisément parce que c'est la compagnie la plus riche, le réseau le plus facile à administrer, peut-être contre l'Est, à cause de ses avantages stratégiques. Ou encore, nous adopterons le système qui fonctionne en Angleterre : nous constituerons, toujours pour vous faire concurrence, de nouveaux groupes, une seconde artère de Paris à Bordeaux et de Paris à Lyon, telles et telles lignes dans la région du Nord, la grande voie directe, si souvent réclamée, du port de Calais au port de Marseille, de la Manche à la Méditerranée. Si vous refusez de céder, nous pourrons, même sans aller aussi loin, vous causer des dommages considérables, soit en suivant l'exemple qui a été

[illegible] quatre ou cinq ans, [illegible] compagnies [illegible] Les chemins de fer, p. 11.)

(2) M. Allain-Targé, [illegible] du 10 décembre 1881 le syndic des [illegible] de chemins, lui indique [illegible] dans les vues du gouvernement le rachat de la concession d'Orléans. (Baihaut, *Questions des chemins de fer*, dans la *République française* du 8 janvier.) M. Allain-Targé s'en expliqua le 25 juillet suivant à la Chambre des députés :

« Les compagnies [illegible] ou elles doivent tout faire pour éviter le rachat.

M. Dethou. — Oui ! et c'est ce qu'elles font !

M. Allain-Targé. [illegible] Compagnies que vous pouvez racheter, vous obtiendrez ce que vous voudrez, à condition de les menacer, mais sérieusement, du rachat.

« Quant à moi, pour la Compagnie d'Orléans, je n'hésiterais pas et je [illegible] je vous [illegible] que si un projet de rachat était proposé ici, vous verriez alors changer l'état des choses. [illegible] »

(3) Chambre des députés, séance du 17 décembre 1880, discours de M. Baihaut, rapporteur.

(1) « La clause de rachat est une réserve qu'on a sagement fait d'insérer dans les contrats, qui n'est pas particulière à la France, qui se trouve reproduite dans les autres pays, parfois seulement avec quelque différence dans la durée du terme. La faculté de rachat à toute époque, après l'expiration du délai fixé, a cette portée immense qu'elle assure à l'État des moyens de rester toujours maître de la situation. » Alcan-Lamé. *Les chemins de fer*.

donné par l'Italie, c'est-à-dire en nous appliquant à vous rendre l'exécution de vos cahiers des charges très coûteuse et très pénible, soit en constituant pour les petits réseaux des petites compagnies fermières qui vous gêneront beaucoup, soit en donnant aux chemins de fer de l'Etat l'exploitation provisoire de toutes les nouvelles sections, ce qui vous fera le plus grand tort aux yeux des populations. Ce qui est certain, ce que je vous affirme, c'est que l'Etat, gardien des intérêts de la démocratie laborieuse, n'abaissera pas son drapeau.»

Aucun langage à la fois plus ferme, plus sage et plus sensé. Assurément, M. Raynal ne se dissimulait pas que l'exécution éventuelle de l'une ou l'autre de ses menaces n'était pas sans difficultés. Le rachat, même partiel, présentait beaucoup plus de dangers que d'avantages, outre que l'affaire financière, qui eût été très bonne en 1878, par exemple pour l'Orléans, avait cessé de l'être. L'établissement de nouveaux réseaux se heurtait à la garantie d'intérêts établie par les statuts, d'où cette conséquence qu'à provoquer de grosses diminutions dans les dividendes des Compagnies, le Trésor se ferait concurrence à lui-même. Les autres moyens, c'est la guerre, qui ne laisse jamais de faire du mal même au plus fort, au vainqueur. Mais, en somme, aucune de ces solutions, d'ailleurs extrêmes, ne présentait d'impossibilité absolue, et aucune n'était faite pour plaire aux chefs des grands monopoles. Au ton que le ministre avait pris et qui n'était plus du tout celui d'un débiteur aux abois, ils comprirent tout de suite que cela devenait sérieux. Ils le comprirent même trop bien et, sans tarder, dès la première heure, se mirent à crier, à peser sur le marché pour faire croire que le nouveau cabinet n'inspirait aucune confiance, à manœuvrer de toutes les façons. Mais les Compagnies sont aussi prudentes qu'intéressées. Comme, aux mois de novembre et décembre 1881, la force de la république est encore entière, comme on croit encore de toutes parts à l'étoile de M. Gambetta, elles jugent nécessaire, indispensable de ne pas brusquer les choses. Si l'on peut aider à renverser le cabinet et, partant, obtenir ce résultat que les réformes économiques seront ajournées, sombreront avec toutes les autres, tant mieux. Mais quoi, si la fortune reste fidèle au grand tribun? D'ailleurs, le président du conseil, son collègue des travaux publics sont des hommes de gouvernement, qui connaissent les affaires, qui n'ont pas l'esprit étroit. S'ils signent une entente, on peut être certain que les projets de convention seront sérieusement défendus par eux, qu'ils ne seront pas, comme naguère, enterrés dans les cartons ou déchirés au premier souffle d'opposition. Tout cela mérite bien qu'on le pèse. Et les grandes compagnies se déclarent prêtes à reviser largement leurs traités.

M. Raynal engagea les pourparlers sur la question des tarifs; bien qu'elle fût formellement prévue dans l'exposé des motifs de la loi des finances (1), il réservait pour un peu plus tard celle de l'exécution par l'industrie privée, avec garantie de l'Etat, des lignes du troisième réseau qui servent d'affluents aux anciennes lignes, et c'était faire acte de sagesse. En effet, la situation budgétaire ne se résolvait alors par aucun déficit, et, d'autre part, la réduction et la simplification des tarifs figuraient parmi les premiers *desiderata* des Chambres de commerce et de toute l'industrie. Dans de telles conditions, il était évident que les conventions économiques devaient avoir le pas sur les conventions financières. Elles étaient d'ailleurs préparées par de longues et savantes enquêtes. Autorité de l'État sur les tarifs, adoption du système des barèmes à base kilométrique décroissante avec réduction sur les tarifs généraux et spéciaux (tarifs de détournement et de pénétration), réduction considérable, si possible de moitié, sur les tarifs légaux, diminution sur le prix des transports à effectuer par wagon complet, adoption de la voie la plus courte, sans distinction de réseau, pour le calcul des distances : ces vœux de la Chambre de 1877 (1) furent les bases posées par le ministre dans ses premières conférences avec les Compagnies. Il réclamait en même temps l'abaissement du point de partage pour les bénéfices. Naturellement, les représentants des grands monopoles commencèrent par se récrier; les sacrifices qu'on leur demandait étaient excessifs, c'était la ruine, etc. Mais le ministre tint bon; les présidents des conseils d'administration qui rendirent visite à M. Gambetta comprirent qu'il n'était pas moins résolu que M. Raynal; il fallut bien se résigner. Les négociateurs furent si vivement pressés dans leurs retranchements que, dès la fin de décembre, une solution toute favorable pour l'Etat était certaine.

Ce fut le vote du 26 janvier qui les *sauva*. Dans l'agitation intense qui précéda la chute du ministère, M. Raynal se sentit trop affaibli par la crise politique pour pouvoir conclure avec avantage, et il ralentit les négociations si brillamment commencées. Dans le désordre profond qui suivra la chute de M. Gambetta, les Compagnies reprendront toutes leurs positions. Quand, plus tard, un gouvernement digne de ce nom reprendra les conférences, le temps aura encore travaillé pour elles, comme les fautes de l'année 1882 contre la république.

VII.

Pendant que le ministre des travaux publics négociait avec les Compagnies, le ministre des finances préparait de son côté une politique qui n'était pas moins sage et moins libérale. Des conventions pour l'exécution du troisième réseau par l'industrie privée ne suffiraient pas pour conjurer la gêne menaçante. Mais, s'il était difficile d'enrayer à temps, avant l'inévitable écroulement, la spéculation des marchés de Paris et de Lyon, il était possible, avec beaucoup d'énergie et de

(1) [illegible] si un appel est fait au concours de l'industrie privée, etc. » Exposé [illegible]

(1) [illegible]

courage, de refouler la fâcheuse intervention des membres du parlement dans les affaires du fisc. La barrière que le ministre de l'intérieur avait élevée entre son administration et les députés toujours en quête de places pour leurs électeurs, il fallait la dresser, non moins forte, entre le ministre des finances et les députés qui sollicitaient sans cesse des exemptions et des remises pour les mauvais payants ou les débitants fraudeurs de leur bourg-pourri (1). D'ailleurs, l'exercice budgétaire de 1883 serait un exercice de repos; M. Allain-Targé ne prélevait que 31 millions pour la détaxe des sucres, ajournait les autres dégrèvements à 1884 (2), déclarait la guerre au système abusif des crédits supplémentaires. En consolidant les sommes empruntées à la dette flottante, il trouverait moyen de doter la plupart des services plus largement que par le passé, de faire passer à l'ordinaire d'assez nombreux crédits pour les travaux publics et certaines grosses dépenses de la marine. Les évaluations des recettes étaient très ménagées.

Mais l'âme du plan financier, c'était la conversion de la rente — disons mieux, l'unification de la dette. M. Gambetta jugeait enfin, peut-être un peu tard, que « le temps moral et matériel était écoulé, qui permettait à l'État, sans abuser de ses droits, de toucher à l'argent de la libération du territoire (3) ». La conversion de la rente 5 pour 100 avait été prévue le jour même où cette rente avait été réinscrite après dix-huit années sur le grand-livre (4). Elle avait été réclamée depuis 1876 à plusieurs reprises par les économistes, qui pensaient avec raison « qu'il est interdit aux États de favoriser trop longtemps leurs rentiers au préjudice des contribuables et du Trésor (5) ». Elle était indiquée par les rentiers eux-mêmes (décembre 1881), par le marché de la Bourse, qui n'attendait plus que la consécration de la loi (6). Ainsi la conversion n'était pas seulement une opération de probité et d'économie, destinée à procurer à l'agriculture le dégrèvement promis, à rendre au budget l'élasticité nécessaire pour l'accomplissement coûteux des réformes démocratiques. Elle était encore, par le fait même de la trop grande élévation du 5 pour 100 (1), un acte indispensable, commandé par la raison d'État pour rétablir le niveau du rendement de la rente et pour régulariser le taux du crédit public. Elle était « un acte de force, un acte de confiance (2) ».

L'opération décidée en principe pour la fin de l'hiver (au lendemain du vote de confiance sur la revision), il restait à en déterminer le mode. Après avoir écarté par des motifs très judicieux les deux projets d'une réduction insignifiante en 4 et demi et d'une réduction trop rigoureuse en 4 (3), M. Allain-Targé se prononça hardiment pour la seule conversion qui fût vraiment une conversion. Au système des réductions successives qui a le grave défaut de ne pas ménager l'avenir de la rente (4), il proposait de substituer, par

(1) Say, *les Finances de la France*, p. 252.

(2) C'était, peu avant, l'application de la formule de M. Say dans l'exposé des motifs du budget présenté par lui le 2 mars 1882 : « Il y a une politique d'équilibre qui conduit au dégrèvement; il n'y a pas, à proprement parler, de politique de dégrèvement. »

(3) Discours prononcés à Bourges le 18 septembre 1878. — Dans la première semaine de février 1879, quelques jours après la nomination de M. Grévy comme Président de la république, M. Léon Say, ministre des finances, avait apporté au conseil des ministres un projet de conversion. M. Grévy opposa à ce projet (une réédition, disait-il, des fameux 45 centimes de la deuxième république) un veto absolu. Selon M. Allain-Targé, dans son discours du 21 juillet 1882, « 1879 avait été le moment opportun entre tous d'aborder la conversion ».

(4) Exposé des motifs du projet de loi pour l'emprunt de 2 milliards 225 millions en 5 pour 100 par M. Pouyer-Quertier, ministre des finances, le 6 juin 1871; rapport de M. Casimir Perier le 17 juin; discours de M. Thiers, le 20 juin. « Ainsi, au moment même du contrat passé entre l'État et ses créanciers, au moment où le taux d'émission de l'emprunt était fixé à 82,50 par le décret du 23 juin 1871, les mesures de conversion et de conversion futures étaient indiquées et annoncées du haut de la tribune. » (Exposé (inédit) du projet de conversion préparé par M. Allain-Targé, ministre des finances.)

(5) Même exposé de M. Allain-Targé.

(6) « En effet, tandis que notre 5 pour 100, déprimé par l'attente de la conversion, ne peut plus dépasser le cours de 114 ou 115 francs, le cours du 3 pour 100 varie entre 84 et 86 francs, c'est-à-dire que l'opinion des capitalistes et des acheteurs de nos deux principaux fonds d'État fait une différence de près de 20 pour 100 entre la valeur du placement de l'un et de l'autre. » (Même exposé.)

(1) « Pouvons-nous conserver comme régulateur du taux de l'intérêt un fonds au-dessus du pair dont la capitalisation est de 20 pour 100 supérieure à celle de l'autre fonds 3 pour 100, qui est lui-même entravé dans sa marche ascendante par le fonds blessé qui se débat au-dessus de lui? » (Même exposé.)

(2) Chambre des députés, séance du 21 juillet 1882, discours de M. Allain-Targé.

(3) « Même alors que le 5 pour 100 n'avait dépassé le pair que de quelques unités, la conversion en 4 et demi présentait cet inconvénient de condamner les 7 milliards du nouveau titre 4 et demi à demeurer comme un titre mort sous la menace d'une conversion prochaine, et la question de la conversion serait ainsi toujours restée ouverte... Aujourd'hui (décembre 1881) le respect que nous devons au crédit français nous interdit de songer à une réduction dont le ministre de 1852, M. Bineau, pouvait se contenter, alors que le 5 pour 100 était à 103 francs et le 3 pour 100 à 68 francs. L'opinion publique ne comprendrait plus que le gouvernement et la Chambre eussent attendu jusqu'à ce jour avant d'attaquer le problème de la conversion pour s'arrêter à une mesure provisoire et insuffisante, qui serait une marque de timidité et de faiblesse, préjudiciable au crédit de nos autres fonds d'État et peu profitable aux rentiers, au lieu d'être un acte de force et de confiance... Avec la réduction en 4 et demi, rien ne serait changé à la situation qui pèse sur les rentes et sur le marché des valeurs. Le 4 et demi prendrait la place du 5. Les 34 millions d'économie budgétaire que nous procurerait la réduction en 4 et demi nous coûterait trop cher, si nous devions les payer de la dépréciation de notre 3 pour 100 perpétuel et de notre 3 pour 100 amortissable.

« Le 4 pour 100, comme le 4 et demi, se trouverait dès son origine déprécié par les prévisions d'une conversion future, à échéance plus lointaine, mais inquiétante. D'un autre côté, l'opinion publique n'est point préparée à une mesure aussi rigoureuse, qui ne peut être que la conséquence annoncée d'une première opération, d'une première novation du contrat. C'est ainsi que les réductions du 4 pour 100 au pair se sont toujours produites, non seulement en Amérique, mais chez toutes les nations qui ont procédé par réductions successives. Il ne faut pas songer à une mesure qui ferait perdre du premier coup un cinquième de son revenu et un cinquième de son capital au porteur de 5 pour 100. » (Même exposé.)

(4) « L'État songe au lendemain, il maintient soigneusement entre ses prêteurs et lui une alliance de durée et de sécurité dont profitent également l'État, sûr de retrouver ses rentiers au premier besoin et

une combinaison à la fois très ingénieuse et très simple, l'unification de la dette en 3 pour 100 :

« A la vérité, écrivait le ministre, c'est la solution la plus profitable pour les porteurs de 5 pour 100, puisque l'État, en leur offrant 4 francs de rente constituée en 3 pour 100 émis à 75, non seulement augmente d'un tiers leur capital nominal, mais leur donne encore, en échange d'un titre toujours menacé, un titre libéré de toute crainte de conversion future, classé depuis longtemps parmi les premières valeurs du monde, en possession d'un marché immense, destiné à se bonifier sans cesse (1), insensible aux brusques mouvements de la spéculation. Mais c'est aussi l'opération la plus avantageuse pour l'État, puisqu'au lieu de 35 millions qu'aurait procurés la conversion en 4 1/2, elle lui en donne 69, et même 73 (2), et puisque l'accroissement nominal du capital de la dette est largement rempli par l'unification immédiate de la rente, c'est-à-dire par le relèvement des cours des fonds publics et l'abaissement du taux de l'intérêt (3). »

Quant à l'économie de la conversion, M. Gambetta estimait qu'elle devait être consacrée, jusqu'à concurrence de 50 à 60 millions, à alléger quelques-uns des impôts établis en 1871, surtout à tenir les promesses faites à l'agriculture. Le dégrèvement, selon le premier ministre, était la raison d'être et le but même de la conversion. Seulement, il ne pensait pas qu'il fallût supprimer graduellement le principal de l'impôt foncier sur la propriété cultivée (107 millions), ce que M. Léon Say appelait l'impôt des patentes de l'agriculture; il se proposait de réduire immédiatement, peut-être de supprimer d'un coup, l'impôt qui, plus que tout autre, touche au travail, atteint le travailleur dans ses bras, dans ses outils, dans ses bestiaux : les 58 millions de prestation en nature, le dernier vestige de l'antique et odieuse corvée.

L'impôt sur le revenu devait être le couronnement de l'œuvre : « Le moment est venu, disait M. Gambetta (4), de tenter l'essai de l'impôt le plus juste, le plus équitable, le plus moral de tous, de celui qui a pour but de mesurer la charge de l'impôt à la faculté du contribuable, comme il est inscrit dans la *Déclaration des droits de l'homme* : l'impôt sur le revenu... Cet impôt a cet immense avantage : il est un frein pour le pouvoir. C'est une pompe aspirante et foulante qui porte sur la matière contribuable; s'il y a un coup de pompe trop fort, le pays crie et le gouvernement est jugé... Il est encore moralisateur, en ce sens que ceux qui se soustrayent aujourd'hui à l'impôt seront obligés d'y contribuer proportionnellement à leur revenu. Il faut que ceux qui payent l'impôt ne soient pas disposés à dire qu'il est injuste, mal réparti... »

C'était pour la seconde loi de finances de la législature (1883), si le grand ministère avait pu être le long ministère, que M. Gambetta et M. Allain-Targé comptaient proposer cette puissante réforme démocratique de nos impôts.

J. [illegible] B[illegible].

La suite prochaine.

(1) Par la disparition de la rente 5 pour 100 dont l'arbitrage pesait [illegible] 3.

(2) A [illegible]

(3) A cause de la conversion simultanée du 4 et demi.

(4) Discours prononcé à Montauban, le 12 août 1881. — [illegible] et commerciale, mobilière, personnelle et d'habitation.

QUESTIONS THÉATRALES

La mise en scène

I.

On peut produire l'illusion théâtrale avec des moyens plus que restreints ou complètement nuls. Quand nous étions enfants, nous allions jouer, dans un coin du jardin des Tuileries, de véritables petits drames ni plus bêtes ni moins nouveaux que bien des élucubrations dramatiques qui ont, sur de véritables scènes, fourni une longue et fructueuse carrière. C'était très simple. Un arbre représentait une caverne de voleurs placée, en bonne et honnête caverne, dans les montagnes. Au fond de la caverne, c'est-à-dire autour de l'arbre, une troupe nombreuse et bien armée attendait, sous le commandement d'un Fra Diavolo de douze ans, devenu, depuis, financier, le passage des voyageurs à détrousser. Par un goût qui trahissait évidemment une mauvaise nature, nous préférions le rôle de voleurs au rôle de volés avec un tel ensemble qu'il fallait tirer au sort les fonctions, système donnant de si bons résultats que j'ai toujours regretté qu'on n'y recourût pas pour nommer les préfets. Une fois désigné pour le noble métier de bandit, on s'occupait, avec le plus grand soin, de son équipement. Le chef et ses lieutenants s'attribuaient des panaches et des galons, comme des hommes faits. Les vestes ôtées, nouées par les manches et placées sur nos épaules, constituaient des manteaux fort suffisants. Des baguettes se transformaient subitement, entre nos mains, en fusils, tromblons, escopettes, sabres, poignards et couteaux. Nous étions tellement redoutables que nous nous faisions peur. Ceux qui devaient représenter les gendarmes, et qui, grâce au tirage au sort, étaient souvent des brigands de la veille, se harnachaient, eux et leurs chevaux, car la maréchaussée avait des chevaux, ce qui prouve que nous ne reculions devant aucune dépense de mise en scène. J'ai eu ainsi pour monture un gros garçon qui est maintenant député. C'est maintenant tout un arrondissement qu'il a sur le dos.

Quand les voyageurs étaient prêts, la pièce commençait. Pas de gendarmes à l'horizon. La diligence — une voiture d'enfant chargée de ballons, de cerceaux et de jouets divers représentant des bagages précieux, — traînée par six chevaux vigoureux qui poussaient la conscience jusqu'à recevoir les coups de fouet du conducteur et à se laisser mettre

une ficelle dans la bouche en guise de mors, gravissait péniblement une montée escarpée entre des rochers abrupts.

L'attelage suait, soufflait, était rendu;
Moine, femmes, vieillards, tout était descendu.

On arrivait devant la caverne. Attaque de la malle-poste, vive fusillade, combat à l'arme blanche auquel parfois les chevaux eux-mêmes, électrisés par l'exemple, ne dédaignaient pas de prendre part. Les voyageurs étaient liés avec des mouchoirs et réduits à l'immobilité; les voyageuses, et il y en avait toujours, car nous avions alors, parmi les petites filles, beaucoup d'amies, subissaient les derniers outrages : on les embrassait; le chef des bandits s'attribuait naturellement le monopole de ces exécutions. Tout à coup les gendarmes survenaient. Nouveaux combats. Force restait à la loi et l'on fusillait les brigands, qui mouraient, du reste, avec beaucoup de courage. On retournait ensuite chacun chez soi pour recommencer le lendemain.

Eh bien! je me souviens parfaitement qu'alors nous entrions, dès qu'une de ces petites représentations théâtrales commençait, absolument « dans la peau du personnage », comme on dit. Je voyais nettement, avec une intensité de perception que je n'ai jamais retrouvée depuis, même en face de la réalité, ces paysages brûlés par le soleil et ces défilés de montagne dans lesquels la diligence s'engageait péniblement. Le jardin des Tuileries, si paisible, disparaissait loin de moi pour faire place à ce merveilleux décor qui n'existait que dans nos jeunes imaginations, mais qui, pour nous, devenait durant une heure ou deux une chose, un fait. Nous n'étions plus des gamins; nous étions vraiment, à nos propres yeux, des brigands, des voyageurs et des gendarmes. Les chevaux eux-mêmes hennissaient avec sincérité. Et, ce qu'il y a de plus extraordinaire, c'est que toute cette fantasmagorie créée par nos jeunes cerveaux prenait un corps, non seulement pour nous, mais aussi pour tous les autres enfants qui, sans être acteurs dans le drame, en étaient spectateurs. Quelle passion, quel enthousiasme et quels applaudissements dans notre jeune public! Le vrai théâtre, aidé par toutes les ressources de l'art contemporain, n'a jamais provoqué de semblables transports.

Il est donc possible, du moment qu'on s'adresse à un auditoire à l'imagination suffisamment vive et que l'on croit soi-même que « c'est arrivé », de produire l'illusion théâtrale la plus absolue, non seulement sans employer aucun des arts accessoires qui fournissent le cadre de nos représentations scéniques ordinaires, mais même en ne conservant de l'art dramatique qu'une simple pantomime rudimentaire, bien inférieure aux pantomimes réelles et se bornant à esquisser les scènes d'une pièce. L'imagination de l'acteur et du spectateur suffit à remplacer tout ce qui manque et y suffit largement.

Ce que nous réalisions de la sorte pendant notre jeunesse, les peuples enfants le font aussi. Au Japon ou en Chine, par exemple, la mise en scène est presque nulle.

Un peintre qui joint à un réel talent la plus merveilleuse facilité, Félix Regamey, racontait, l'autre hiver, chez Mme Edmond Adam, dans une causerie brillamment illustrée de nombreux croquis exécutés sous les yeux des assistants, ce qu'est le théâtre au Japon. Il montrait les spectateurs japonais assis par terre, les jambes croisées, et passant, dans cette posture, des journées entières à suivre les interminables péripéties d'une pièce sans fin. Tout ce monde fume dans des pipes minuscules, crache dans des tubes de bambou et se fait apporter sur place son dîner par un restaurateur du voisinage. Sur la scène, dans une petite loge grillée, un homme se tient accroupi, joue de la guitare et explique au public, d'un ton larmoyant, ce qui se passe sur la scène. Marche de l'action, sentiments des personnages, il raconte tout et fait tout comprendre. Quand cela devient très dramatique, un machiniste frappe deux morceaux de bois l'un contre l'autre avec un vacarme assourdissant. C'est le « trémolo à l'orchestre » de nos théâtres de drame. Et, chez nous, on trouve ce trémolo tout naturel.

La scène est brillamment éclairée par des chandelles qui, si le décor représente la mer, sont parfois plantées au milieu même des vagues. On les mouche pendant le cours de l'action. Si l'éclairage ne permet pas de bien distinguer les traits du traître, un garçon d'accessoires suivra l'acteur dans tous ses mouvements, promenant sous son nez une chandelle emmanchée au bout d'un bâton. Un autre rafraîchira la jeune première avec un éventail. Un troisième porte une tasse de thé au père noble, qui la déguste à petites gorgées. Pendant ce temps, le drame ou la comédie vont leur train.

On voit par ce rapide croquis que les *impresarii* japonais ne comprennent pas la mise en scène comme nos directeurs de théâtre. L'illusion théâtrale se produit pourtant. Pourquoi? Parce que les peuples de l'extrême Orient sont, même lorsqu'ils nous empruntent notre civilisation et la copient, moins blasés que nous ne le sommes.

II.

Ce qui est vrai pour des enfants ou pour des peuples naïfs est encore vrai, sous une autre forme, pour les nations dont le sens artistique est tellement développé qu'il suffit, en fait de mise en scène, d'indiquer l'effet que l'on veut produire. L'imagination du spectateur, à elle seule, fait le reste. Sans doute, si nous étions, comme les Grecs anciens, habitués à vivre sous le ciel de l'Attique, dans l'épanouissement d'une civilisation artistique toute différente de notre civilisation essentiellement scientifique et industrielle, nous pourrions nous contenter d'une organisation théâtrale aussi simplifiée que celle qui satisfaisait les contemporains de Périclès. Des poètes de génie faisaient éclore leurs chefs-d'œuvre dans des théâtres qui servaient seulement de lieux de réunion. L'acteur n'était alors que le porte-voix chargé de transmettre aux oreilles du public les conceptions de l'écrivain, et l'humble interprète disparaissait devant ces vers et cette prose qui devaient, métal précieux, survivre à travers les siècles. Qu'importait que le décorateur et le machiniste n'eussent, ainsi que le costumier, qu'une place insignifiante sur le théâtre lorsque l'auteur s'appelait Sophocle, Aristophane ou

simplement Plaute? On s'adressait, surtout en Grèce, à un peuple enivré de poésie. Les temps sont changés, et ce qui pouvait alors largement suffire est maintenant trop peu de chose.

Il n'y a plus guère que le public spécial des concours du Conservatoire qui puisse éprouver des sensations dramatiques très réelles et très intenses sans les secours de la mise en scène. Là, des jeunes gens et des jeunes filles en habit de ville donnent à l'auditoire, par leur seul talent, l'illusion scénique la plus complète. Les spectateurs, en effet, sont presque tous des auteurs dramatiques, des journalistes, des directeurs de théâtre, des comédiens, tous gens de théâtre, tous plus ou moins « du bâtiment ». Ils savent par cœur les scènes que l'on va jouer. Le concours commence et, pour eux, par une illusion singulière, la petite scène du Conservatoire se transforme et s'agrandit, se garnissant d'un décor imaginaire pendant que, pour compléter cette sorte de mirage, les acteurs leur semblent revêtus des costumes de leurs rôles. Oui; mais à ce public de spécialistes qui voit ainsi, grâce à son imagination et à sa culture intellectuelle, des choses qu'on ne lui montre pas et qu'il sait pourtant devoir exister, substituez un public ordinaire, moins lettré, moins « nourri dans le sérail »: les choses se passeront tout autrement.

III.

Il faut donc que nos représentations théâtrales soient à la portée des spectateurs ordinaires, qui ne sont ni des naïfs ni des artistes. Ils n'ont pas assez d'imagination pour que le génie d'un dramaturge puisse, par sa seule force, entraîner à sa suite leur pensée. Shakespeare ne pourrait plus, sans mise en scène et sans trucs, terrifier son auditoire par l'apparition du fantôme d'un roi dans *Hamlet* ou d'une suite de fantômes couronnés dans *Macbeth*. Essayez de produire les mêmes effets sur un de nos théâtres, même avec un Shakespeare et même avec des acteurs comme Rachel ou Talma — pour ne parler que des morts, — en dédaignant les ressources de l'art du machiniste. Si grande que soit la bonne volonté de chacun de nous pendant le temps que nous passons dans une loge ou dans un fauteuil d'orchestre, nous n'arriverons pas à voir réellement là des fantômes, alors qu'il faudrait que nous en vissions. Nous savons que c'est une chose qui n'existe pas. Nous les accepterons pourtant pendant quelques minutes si vous nous les mettez réellement sous les yeux, non sous la forme d'acteurs en chair et en os, ce qui rend trop évidente la supercherie, mais à l'état de spectres bien authentiques, « vivants et impalpables », comme ceux du *Secret de miss Aurore*. Nous ne pouvons pourtant pas avoir des hallucinations pour vous faire plaisir, monsieur l'auteur dramatique. Donnez-nous la perception de ce qui n'est pas; faites-nous-le voir, montrez-nous des fantômes comme ceux qui hantaient nos rêves pendant notre enfance, quand nous avions lu des contes trop fantastiques avant de nous endormir; ou bien, si ces évocations du monde surnaturel sont trop difficiles à réaliser, même avec tous les progrès de l'optique moderne, rayez de votre scénario cet effet. On peut faire une bonne pièce sans cela.

Quel doit être, en effet, le rôle du théâtre, sinon de nous transporter pour quelques heures, nous autres spectateurs, dans le monde imaginaire et fictif conçu par l'auteur dramatique? Il faut que l'on nous fasse oublier complètement que nous sommes dans une salle de spectacle, et que nous puissions croire que les scènes auxquelles nous assistons se déroulent réellement devant nos yeux. Si l'on va tuer un homme devant nous, il ne faut pas que nous nous souvenions que l'acteur ne va pas mourir et que, une fois déshabillé et démaquillé, il ira paisiblement manger une choucroute garnie en tête-à-tête avec son assassin. Nous devons croire que nous assistons à un meurtre véritable et on doit réussir à nous le persuader. La sensation de la réalité, tout est là. Le roman nous la donne, puisqu'il nous fait rire ou nous fait pleurer, si c'est un chef-d'œuvre. Le théâtre, qui dispose de ressources bien supérieures à celles du roman et bien plus complètes, doit arriver à ce résultat.

Mais le lecteur du roman peut s'abstraire du monde extérieur et, isolé, rester sous le charme sans que rien vienne rompre pour lui l'illusion produite. Au théâtre, l'isolement n'est pas possible. On a trois mille voisins qui toussent, crachent et se mouchent, quand ils ne causent ni ne ricanent. Il y a les retardataires qui parlementent avec les ouvreuses, le bruit de papier froissé des programmes que l'on déplie, le tapage des petits bancs, et surtout le chef d'orchestre, ses musiciens, et le trou du souffleur, obstacles pour la vue et obstacles pour l'impression de réalité que l'on doit éprouver. Ne trouvez-vous pas que ce chef d'orchestre en habit noir, qui profile constamment entre vous et le théâtre ses gestes et son archet, semble placé là pour vous dire : « Rien de ce que vous allez voir n'est réel, et, si vous pouviez, par malheur, vous figurer, grâce au talent de l'auteur et de ses interprètes, que les événements déroulés devant vos yeux par le drame ou la comédie ne sont pas une pure fiction, ma présence ici suffirait à vous rendre le sentiment de votre situation vraie de spectateurs ayant payé leur place pour assister à une représentation. » Aussi, malgré moi, je trouve ce chef d'orchestre absolument odieux, et je comprends Wagner reléguant ses musiciens loin de la vue du public, qui n'a besoin que de les entendre. La vue d'une contrebasse et d'un contrebassiste n'a en elle-même rien d'artistique, et je m'en passerais volontiers.

Tout ce qui peut nuire à l'illusion scénique et me rappeler que les personnages qui se meuvent devant moi n'ont qu'une existence de convention me semble donc devoir être évité. Lorsque, à l'Opéra, j'entends de la musique merveilleuse chantée par des artistes qui ne se donnent même pas la peine d'être comédiens et qui, plantés en rang devant le premier plan, en trop bon ordre, débitent chacun leur partie comme ils le feraient dans un concert, j'en rougis pour notre première scène musicale. Mon malaise s'accroît encore de la présence de masses chorales groupées d'une façon peu satisfaisante pour l'œil, comme le seraient des sociétés d'or-

phéonistes prenant part à un concours. La souffrance devient plus vive quand je constate que tout ce monde est habillé sans goût, d'étoffes dont les nuances hurlent de se trouver voisines les unes des autres, avec des costumes de convention où la vérité historique a été méconnue sans qu'il en résulte pour l'effet décoratif aucun profit. M. Vaucorbeil et ses intelligents auxiliaires luttent en vain contre ces traditions déplorables. Il me semble pourtant qu'un chef-d'œuvre musical ne perdrait nullement à être mis en scène d'une façon plus soignée. Le vieux château-yquem est meilleur dans un verre de fin cristal que dans un gobelet d'étain. Il faut déguster la musique de Meyerbeer et de Rossini comme on déguste un cru précieux, et les raffinements accessoires ne seront jamais excessifs pour des palais blasés comme les nôtres.

Il est certain qu'à l'Opéra les négligences de mise en scène sont fort nombreuses. Là, malgré des dépenses considérables, malgré des efforts artistiques évidents, on n'arrive que rarement à communiquer au public l'émotion, la terreur, la passion que recherche l'auteur. Il faut rendre surtout responsables de ces défectuosités la plupart des interprètes, qui, par leurs exigences, ou par leur mauvaise volonté, ou par leur inintelligence, ou même souvent par leur apathie, concourent, sans le vouloir, au mauvais effet produit.

Je pourrais citer des exemples à l'infini. Je me bornerai à un seul, qui est typique. Vous vous rappelez la scène du duel de Faust et de Valentin. Valentin, frappé d'un coup mortel, tombe, en exhalant sa rage, au milieu du théâtre. Méphisto, craignant que son protégé Faust ne soit inquiété, s'empresse de le faire déguerpir. Presque en même temps les voisins, réveillés ou attirés par le bruit, se mettent aux fenêtres, aperçoivent un cadavre, sortent effarés et se précipitent sur le moribond en criant : « Par ici, mes amis!... On se bat dans la rue... Un homme meurt... Il faut le secourir... » Puis, après s'être rendu compte de son état, le chœur poursuit : « Il n'est pas encore mort... On dirait qu'il remue... » Et, en effet, Valentin rouvre les yeux.

La scène demande à être rapidement et vivement enlevée.

Mais qu'arrive-t-il à l'Opéra? A peine Valentin est-il tombé, et avant que Méphisto et Faust ne soient sortis, on voit entrer en scène, de chaque côté, MM^mes^ les choristes femmes, qui marchent tranquillement, régulièrement, et viennent se ranger, deux par deux, le long des maisons, à distance plus que respectueuse du cadavre. Elles regardent dans la salle, car il fait presque nuit, et l'on sait que l'absence de lumière à la rampe permet de voir les spectateurs sans se fatiguer les yeux. Et, tandis qu'elles considèrent les toilettes des locataires des premières loges, elles chantent, en se poussant le coude pour attirer l'attention de leurs voisines sur un coin de la salle : « Il n'est pas encore mort... On dirait qu'il remue... » Eh bien! je le demande, comment le spectateur peut-il éprouver une émotion quelconque dans de telles conditions? Je le répète, les exemples de cette nature sont innombrables.

Non seulement les choristes ne peuvent pas et ne veulent pas entrer dans l'action et se montrer intelligents; mais encore le chef d'orchestre demande qu'ils soient placés d'une certaine façon, toujours la même, pour voir l'archet et « attaquer » en mesure.

Nous avons aussi les artistes qui, pour un effet de voix, exigeront qu'on les laisse descendre à l'avant-scène et qui, au milieu d'un mouvement pathétique, viendront se porter devant le trou du souffleur; et ceux qui, peu à peu, sans s'en rendre compte, négligent leurs effets par lassitude et communiquent au spectateur tout l'ennui qu'ils éprouvent. Cela est déplorable évidemment, et, si le public était un peu moins indulgent, ces abus ne se commettraient pas aussi fréquemment.

Ce qui est vrai pour l'Opéra n'est-il pas aussi vrai pour la Comédie-Française? Allez plutôt chez M. Perrin, qui est pourtant un homme de goût, les jours où l'affiche porte les noms de Corneille ou de Molière, les maîtres de la maison. Le plus souvent, des entorses sont faites à la vérité historique surtout au point de vue du costume, et, à part Molière, qu'on respecte encore assez pour habiller ses personnages avec une certaine exactitude, la plupart des pièces du temps de Louis XIV, à commencer par *le Joueur* et *Turcaret*, sont jouées en habits du milieu du XVIIIe siècle.

IV.

Je pense donc, à propos de cette question de la mise en scène au théâtre, née d'une préface de M. Émile Perrin, soulevée de nouveau par la lettre adressée à M. Francisque Sarcey par M. Alexandre Dumas, discutée par tout le monde, que, bien loin que l'art de la mise en scène soit poussé trop loin dans nos théâtres, cet art est, au contraire, beaucoup trop négligé. Voilà des artistes qui répètent une pièce. Ils savent déjà leurs rôles et ils les jouent comme ils les joueront le jour de la première. Les hommes et les femmes sont en costume de ville. La scène, éclairée par quelques becs de gaz seulement, est fermée par un décor quelconque. Une lumière bizarre, qui semble chargée de poussière, descend des fenêtres du cintre. Dans la salle obscure et déserte le velours rouge des fauteuils et des loges disparaît sous des housses grisâtres. Allez vous asseoir à l'avant-scène et écoutez la répétition. La pièce existe et l'auteur dramatique a fait son œuvre, que nous supposons excellente. Les acteurs lui ont apporté l'appoint de leur talent. Et cela ne fait aucun effet. Dans huit jours, à la première, la salle croulera sous les applaudissements et vous serez « empoigné » vous-même par les situations et les tirades qui vous laissent froid maintenant. Pourquoi? Parce que, à ce drame qui n'avait que sa beauté littéraire, la mise en scène a, par l'addition de ses décors et de ses accessoires, donné la vie. Ces acteurs et ces actrices ne sont plus M. Got et M. Coquelin, Mme Baretta et Mme Samary; ce sont les personnages même rêvés par Émile Augier ou Alexandre Dumas. L'écrivain a conçu ses héros avec leurs sentiments, leurs caractères, leurs passions et leurs faits et gestes, et il a imaginé un milieu dans lequel ils se meuvent. Il faut que tout cela devienne une réalité pour le

public, entre le moment où le rideau se lève et celui où il redescend. Sans doute, si ce résultat est obtenu, l'honneur en reviendra, pour la plus grande part, à l'auteur et à ses interprètes; mais l'art de la mise en scène n'y a pas moins contribué pour sa part, puisque, sans lui, l'illusion disparaîtrait. Qu'une toile de fond représentant un salon vienne par mégarde à descendre dans un décor de jardin, au milieu d'un acte; que l'un des acteurs perde sa perruque; en un mot, qu'il survienne quelque accident ridicule du fait même de la mise en scène : l'illusion tombe. Adieu le succès!

Au contraire, plus la mise en scène sera soignée et plus on aura de chance de plaire au public.

Et, s'il faut l'avouer, je suis absolument partisan de cette exactitude de détails poussée jusqu'à la minutie, que l'on tend de nos jours à ériger comme une des règles fondamentales de la mise en scène. Lorsque, dans *le Monde où l'on s'ennuie*, l'acteur apporte au secrétaire d'un ministre un télégramme de ce ministre, il oublie que les membres du cabinet jouissent, pendant leur passage aux affaires, de la franchise télégraphique — il y en a qui n'ont que cette franchise là — et qu'ils envoient leurs dépêches comme dépêches officielles. Elles sont donc transcrites sur papier jaune. A la Comédie-Française, on se sert d'un télégramme ordinaire, sur papier bleu. C'est une bien petite erreur que je signale et la plupart des spectateurs ne remarquent pas cette incorrection si légère. J'ai pourtant entendu un jour mon voisin de fauteuil, un gros homme à l'aspect officiel, s'en indigner.

Ce n'est pas M. Victorien Sardou qui eût jamais pu mériter semblable reproche. Tous les accessoires, si infiniment petits et si négligeables qu'ils paraissent, lui semblent mériter au même titre son attention. Si l'un de ses personnages reçoit une lettre devant le public, le papier de cette lettre et son format seront en rapport avec le sexe et l'état social de la personne qui l'envoie. Une lettre de Fédora n'a pas le même aspect que celle d'une petite bourgeoise. De même, un clubman ne se sert pas du même *original turkey mill* qu'un vieux provincial. On prétend que M. Sardou pousse la conscience jusqu'à faire timbrer les enveloppes au chiffre de l'expéditeur ou de l'expéditrice. Pourquoi pas? J'ai bien vu un jour, dans un théâtre de second ordre, une dame qui était très choquée de ce que le claque d'un acteur en habit noir portait d'autres initiales que celles du personnage représenté. « En voilà un qui a volé son chapeau! » disait-elle naïvement. Par exemple, si, comme la légende l'affirme, M. Sardou va jusqu'à exiger que les lettres remises en scène portent non seulement les cachets de la poste, mais des cachets à la date du jour de la représentation, il faut avouer qu'il va peut-être un peu loin. Heureusement, ce n'est qu'une plaisanterie.

V.

Si l'on doit viser à l'exactitude des détails, ne doit-on pas bien plus encore se préoccuper de l'exactitude des costumes et de celle des décors?

Prenons tout d'abord la question du costume. Ici nous nous trouvons en présence de M. Alexandre Dumas, qui vient nous dire : — Vous voulez que vos actrices aient des toilettes à deux cents louis la pièce, renouvelées quatre ou cinq fois par soirée? Les directeurs donnent à ces actrices des appointements variant entre deux cents et deux mille francs par mois : il est impossible que, dans ces conditions, ces infortunées puissent équilibrer leur budget, et il leur est interdit de rester honnêtes parce qu'elles sont matériellement hors d'état de vivre et de payer leur couturière avec ce qu'elles gagnent. — Telle est la thèse de M. Alexandre Dumas. Nous ne lui ferons pas remarquer, comme un de nos spirituels confrères, que M. Alexandre Dumas auteur dramatique n'est pas peut-être aussi ennemi de la mise en scène que l'est M. Alexandre Dumas moraliste. Nous dirons que les toilettes de quatre ou cinq mille francs ne sont nullement nécessaires à l'illusion théâtrale. Ce qu'il faut au théâtre, ce ne sont pas des étoffes ou des bijoux qui aient une valeur vraie et qui soient réellement des objets précieux; il suffit que ces parures et ces costumes paraissent beaux, vus de la salle, sous l'éclairage de la rampe. Ce n'est pas du tout la même chose. Voilà, en effet, un de nos couturiers en renom — puisque cela s'appelle des couturiers — qui demande cinq mille francs à une femme pour lui faire un costume de théâtre. Mettez la même femme entre les mains d'un artiste comme Grévin, et en quelques minutes cet artiste, avec quelques lambeaux d'étoffes sans valeur, avec quelques morceaux de gaze et de satinette, improvisera un habillement merveilleux qui coûtera à peine deux cents francs et qui satisfera autrement l'œil que le chef-d'œuvre du costumier de profession. Pourquoi? Parce que l'œuvre de Grévin sera une œuvre d'art et que le chef-d'œuvre du tailleur sera un modèle de gravure de modes. Franchement, laquelle des deux choses plaira le plus au public? Je parie que ce ne sera pas la robe de cinq mille francs.

Ce qui vient d'être dit pour les objets d'habillement s'applique à tout. Les choses prennent, dans ce milieu spécial, un aspect tout différent de leur aspect vrai et l'on donne la sensation du luxe le plus excessif par des moyens relativement simples lorsque l'on a du goût et que l'on connaît son métier de metteur en scène. Comment! l'optique du théâtre est telle qu'un habile décorateur peut, au moyen de rideaux et de châssis de toile peinte brossés avec une largeur de touche qui nécessite l'emploi de véritables balais en guise de pinceaux, vous faire, réelle et vivante, la représentation exacte de n'importe quel paysage, avec ses lointains infinis, avec ses arbres dans les feuilles desquels l'air semble se jouer, avec ses mouvements de terrain, ses rochers et ses pâturages; l'effet produit est saisissant. On peut se croire en présence de la réalité. Voilà ce que fait le peintre, et, tandis qu'il accomplit ce tour de force, il faut au tailleur des étoffes à deux ou trois cents francs le mètre pour produire sur la scène l'effet d'étoffes du même prix!

J'en dirai autant de la bijouterie. Il n'est guère de bijou de théâtre qui doive coûter plus de cent francs. Là du moins la cause est gagnée en principe. C'eût été folie de vouloir

ceindre de vrais diadèmes le front des princesses de la rampe et on n'y a même pas songé. Le public peut admirer, dans les féeries, des parures dont la valeur paraît incalculable et qui sont, en réalité, d'un bon marché prodigieux. Si quelques-unes de nos actrices — on pourrait dire la plupart — éprouvent le besoin d'arborer au théâtre des diamants authentiques et des perles dont les Fontana, les Boucheron et les Sandoz savent le prix, elles ne doivent s'en prendre qu'à elles-mêmes et ce n'est pas le côté purement artistique de leur profession qui les oblige à cet étalage.

Ma conviction est donc que les costumes de théâtre ne seraient pas trop onéreux pour les actrices si l'on comprenait bien qu'ils doivent être exécutés en vue de l'optique spéciale de la scène au lieu de ressembler aux toilettes de ville par l'étoffe, par la façon, par le prix, et de leur servir de modèles.

VI.

Mais il faut autre chose encore que des robes et des habits pour représenter une pièce de théâtre. Il faut aussi des décors, des meubles, des tentures et des accessoires d'ordres divers. M. Alexandre Dumas trouve que, pour tout cela, la tendance actuelle est de verser dans le luxe inutile et la prodigalité superflue. Il s'indigne de voir que l'on essaye de représenter nos appartements et nos meubles contemporains tels qu'ils sont, tels que nous les connaissons par notre vie quotidienne. Un peu plus, il demanderait le retour à la mise en scène du bon vieux temps. Quelle satisfaction s'il pouvait voir l'assortiment de décors d'un théâtre se composer uniquement d'une forêt, d'un vestibule de palais pouvant au besoin servir de salon riche, et de deux ou trois « passe-partout » analogues! Cela se fait en province, où la même décoration sert de cadre, à quelques jours d'intervalle, à la *Favorite* et au *Chapeau de paille d'Italie*. Serait-ce l'idéal de M. Alexandre Dumas, et, s'il voyait représenter ses pièces dans ces conditions, ne s'en irriterait-il pas à bon droit?

Quant aux portières et autres accessoires analogues, que M. Dumas accuse de ruiner les directeurs, ces objets n'ont, comme M. Louis Besson le faisait très bien remarquer dans l'*Événement*, nullement besoin d'être réellement précieux. Les rideaux à six cents francs ou mille francs la paire, dont nous ornons nos appartements, n'ont que faire au théâtre, pas plus que les étoffes d'ameublement à deux cents francs le mètre. Ce qu'il faut, là comme pour les costumes, c'est que les tissus employés semblent, vus de la salle, avoir une grande valeur. C'est facile à obtenir.

Il en est de même pour les armes et pour tous les autres accessoires, qu'il faut d'une rigoureuse exactitude et d'un parfait réalisme, mais qui, sauf des cas exceptionnels, doivent être tous faits spécialement en vue de l'optique théâtrale et n'être que la copie d'objets réels. Que le luxe soit aussi grand qu'on le voudra, mais que ce luxe ne soit qu'apparent! Le théâtre vit d'illusions : pourquoi donc y introduirait-on, sans profit, d'inutiles et coûteuses réalités? On voit donc que M. Alexandre Dumas aurait dû élargir le débat : la question qui se pose est celle d'une transformation de la mise en scène produisant, avec un minimum d'argent intelligemment dépensé, plus d'effet que l'on n'en obtient actuellement avec de folles prodigalités.

GASTON SENCIER.

CAUSERIE LITTÉRAIRE

I.

M. Paul Albert, le brillant professeur du Collège de France, a laissé un souvenir attendri et honoré. Il avait ce talent rare, et dans ses leçons et dans ses livres, de donner une saveur piquante aux sujets les plus sérieux. Il rajeunissait tout ce qu'il touchait : avec lui, les anciens prenaient je ne sais quel air moderne, les classiques les plus austères une allure dégagée. Les morts ressuscitaient et on les croyait vivants et très vivants. Le fils de M. Paul Albert semble avoir hérité de cette baguette magique qui transformait et rajeunissait hommes et choses. Voici de lui une étude très savante et très sérieuse sur le culte de Castor et de Pollux (1). Au premier moment on s'effraye. Que nous voulez-vous, fils de Jupiter et de Léda, sortis tous les deux d'un même œuf? Rentrez dans votre coquille! Eh bien, on a tort de s'effrayer. Ils sont très intéressants et même amusants, ces Dioscures. C'est un véritable plaisir de lire et le récit de leurs aventures et l'histoire de leur culte en Italie. M. Maurice Albert, nous promenant dans la Rome de Tarquin, dans celle du vieux Caton et dans celle de Trimalcion, semble être si bien l'ami intime des uns et des autres, il en parle si bien, non comme un archéologue, mais comme un contemporain, qu'il nous semble ne pas marcher à travers des ruines et des tombeaux, mais converser avec des vivants et nous asseoir devant leur foyer qui flambe.

Et cependant — voilà le miracle! — c'est bien de l'archéologie. Que dis-je, de l'archéologie? de l'iconographie. Oui, de l'histoire écrite en interrogeant les peintures murales, les inscriptions funéraires, les monnaies, les bas-reliefs, les trépieds, les lampes, les camées, les miroirs, les ustensiles de ménage de toute nature, les vases de tout usage. Voyez-vous d'ici le jeune savant au milieu des terres cuites? Il les presse de questions; elles répondent. *Lapides loquuntur*. Ces réponses, un autre les enregistrerait en un procès-verbal monotone; mais non pas lui, héritier de la baguette paternelle. Il la prend en main, et aussitôt toutes ces ruines se relèvent, de tous ces tombeaux sortent des vivants bien en os et bien en chair.

Et c'est à moi, qui ne dispose pas de l'espace nécessaire pour faire défiler devant vous tout ce cortège, que va être

(1) *Le Culte de Castor et de Pollux en Italie*, par Maurice Albert. — 1 vol. Paris, 1883. Ernest Thorin. (Bibliothèque des Écoles françaises d'Athènes et de Rome.)

réservé le rôle ingrat. Il me faut rédiger le procès-verbal, très succinct, très étriqué même. *Item* un miroir de Pompéi; *item*, un trépied auquel un pied manque. Ma foi non, tant pis! Je ne me résigne pas à cataloguer les terres cuites que M. Maurice Albert a si bien fait parler. Donc, sans énumérer les témoignages et les documents, je me contenterai de marquer par les grandes lignes les phases principales du culte des Dioscures en Italie, leurs attributions et leur rôle s'accroissant avec les années. Et encore feriez-vous bien mieux de ne pas même vous arrêter à ce squelette décharné et d'aller aussitôt à l'œuvre très vivante de M. Maurice Albert.

Ce qui frappe d'abord, c'est le silence des auteurs romains sur Castor et Pollux, tandis que l'image des deux héros se retrouve gravée ou peinte sur presque tous les débris de vases antiques et les parois des tombeaux. Dans les rares textes où il est question d'eux, ils nous apparaissent comme protecteurs des guerriers pendant le combat, des marins pendant la tempête. Les monuments ne les montrent pas sous ce seul aspect; ils nous les représentent comme des divinités funéraires, comme les dieux de la bonne foi et des transactions commerciales, en même temps qu'ils rappellent les exploits fabuleux que leur prêtaient les légendes héroïques de la Grèce. Sur les tombeaux, le christianisme naissant fait des deux frères un symbole poétique de résurrection et d'immortalité. Voilà bien des attributions diverses; mais ils ne les réunissaient pas d'abord; chacune d'elles a sa date. En Grèce, les Dioscures avaient été considérés d'abord comme des hommes; puis on les promut au grade de divinités; en Italie, ils furent, dès qu'ils y pénétrèrent, des divinités. Ayant dans les premiers temps un emploi unique, ils en ajoutèrent plusieurs autres et, comme la plupart des hôtes de l'Olympe, deviennent des dieux à tout faire. Les superstitions populaires qui leur prêtaient tant de fonctions diverses ont semblé à l'Histoire n'être pas dignes de mention; les monuments, seuls, nous ont conservé la trace de ces croyances. Voilà pourquoi M. Maurice Albert a dû interroger les terres cuites, qui heureusement lui ont répondu.

En transformant ainsi peu à peu les dieux jumeaux venus de Grèce en Italie et en les christianisant presque vers la fin, la superstition populaire n'avait pas pour cela rejeté les premières légendes helléniques dont ils étaient les héros. Voyez plutôt cette fresque de Pompéi représentant leur naissance miraculeuse. Ils viennent de sortir du même œuf en compagnie de leur sœur Hélène. Léda tient dans sa main un nid d'où émergent les têtes des trois nouveau-nés, qu'elle montre à son mari Tyndare. Celui-ci regarde avec calme, sans s'étonner ni s'irriter, soit qu'il ignore l'épisode du cygne, soit qu'il trouve que Jupiter lui a fait grand honneur. De même pour tous les merveilleux exploits des deux frères : la peinture, la sculpture, la céramique les représentent sans se lasser jamais, se complaisant même à retracer le passé grec de ces dieux, qui se sont transformés cependant en devenant Romains. Pour nous, sans nous attarder à cette légende hellénique, considérons les Dioscures le jour où ils font leur apparition dans le Latium. Ils y avaient pénétré avant la fondation de la ville éternelle. On trouve, en effet, des traces manifestes de leur présence dans le midi de la péninsule et jusqu'aux portes de Rome, à Tusculum, dès une époque reculée : cependant c'est en l'année 255 seulement qu'ils sont connus et adorés par les Romains comme divinités officielles. Leur nom n'était pas inconnu, car ils avaient des temples en Sicile, temples d'architecture grecque; mais il leur fallait des titres spéciaux pour conquérir à Rome droit de cité et devenir en Italie dieux indigènes. Ils gagnent ces lettres de naturalisation en sauvant Aulus Postumius et sa cavalerie à la bataille du lac Régille.

Mais pourquoi Aulus avait-il songé à les invoquer alors? Parce que la légende de la cavalerie locrienne sauvée également par ces cavaliers divins avait fortement frappé les imaginations. En les appelant, Aulus espérait bien être entendu d'eux, car Tusculum n'était pas loin : ils n'avaient qu'à descendre du haut de la colline pour justifier leur renommée. Ils descendirent, en effet, et le vœu fait par le dictateur de leur élever un temple était, bientôt après, acquitté par son fils, qui construisit le sanctuaire en plein forum, près de la fontaine de Juturne. Une fête annuelle fut instituée en leur honneur. Dès lors ils seront honorés comme les dieux sauveurs dans les combats; leur image, sur beaucoup de médailles, sera placée auprès de celle de Vénus, qui n'est pas seulement la déesse de l'amour et la mère des Romains, mais la divinité tutélaire qui protège son peuple sur les champs de bataille comme elle a protégé son fils Énée. Ils seront vraiment dieux nationaux, et le souvenir de leur origine hellénique s'effacera tellement qu'après la conquête de la Grèce ils y rentreront à la suite du vainqueur comme dieux romains, et c'est comme tels qu'ils seront adorés dans l'Orient et dans l'Occident, à Sparte, en Épire, à Byzance, en Espagne, en Gaule, en Germanie, en un mot dans toutes les parties du monde soumis.

Dieux sauveurs des cavaliers sur terre, ils sont les sauveurs des matelots sur mer, comme le témoigne la légende des Argonautes. Il n'est pas besoin d'un nouveau miracle comme au lac Régille pour établir leur réputation. On leur fait crédit. Ils ont leur temple à Ostie, où abordent les navires du monde entier. C'est eux qu'invoquent les matelots et même les poètes sceptiques comme Horace :

S[illegible]
S[illegible]

Et, de même que dans l'ode du poète, sur presque toutes les monnaies des provinces asiatiques ils seront associés encore à Vénus, la Vénus maritime. Qui douterait de leur toute-puissance sur les flots irrités? Leur temple n'est-il pas tapissé d'*ex-voto?* Sous Julien, un miracle. La mer était furieuse depuis plusieurs jours et les vaisseaux chargés de blé ne pouvaient entrer à Ostie. Un sacrifice est offert aux Dioscures : aussitôt la mer s'apaise et les navires, poussés par un vent favorable, entrent à pleines voiles au port. Chez les Romains, qui dit navigateur dit commerçant : *mercator vagus*. Castor et Pollux, dieux de la mer, devaient donc inévitablement unir à cette attribution celle de dieux du commerce. Voilà donc les divinités exclusivement guerrières de

la Grèce devenues à certains moments divinités pacifiques. On ne les invoque pas seulement sur le champ de bataille ou sur la mer en courroux, mais au quartier de Janus. Non plus cette fois comme sauveurs, à l'heure du danger, mais comme garants de la parole donnée. « Par Castor, c'est le juste prix! Par Pollux, c'est pesé en conscience! » Les chevaliers s'adonnant surtout au commerce, il était naturel, pense M. Albert, qu'ils invoquassent de préférence les patrons des *equites*, chevaliers et cavaliers. Puis ces dieux avaient une réputation d'honnêteté proverbiale, leur bonne foi étant aussi immaculée que leurs chevaux, blancs comme neige. J'ajouterais volontiers que le serment fait en leur nom devait être une garantie plus rassurante que toute autre : et, en effet, on eût regardé à deux fois avant de se parjurer envers ces divinités de la mer qui pouvaient se venger au jour de la tempête. Si tel commerçant n'exposait point sa vie sur les flots, il exposait du moins ses navires, sa cargaison. Il fallait donc avoir Castor et Pollux dans son jeu. En les irritant par un faux serment, voyez les conséquences! Conserver leur amitié était au contraire signer un contrat d'assurance contre les désastres maritimes. Et voilà comment s'explique que les deux jumeaux fussent à la fois les dieux du commerce et les dieux de la bonne foi, ce qui pourrait d'abord étonner.

Chevaliers, cavaliers, c'était tout un, disions-nous. Il ne faut donc pas s'étonner que Castor et Pollux aient pris, en outre, comme divinités équestres, une importance considérable. En pouvait-il être autrement sous l'empire, alors que les courses de char et les luttes de jockeys passionnaient les Romains de tout rang et quand les cochers devenaient de grands personnages? Les Jumeaux deviennent donc alors les dieux du cirque et de l'arène. Les empereurs amis des chevaux, Commode, Géta, Gallien, Postumus, font frapper des monnaies où on les voit eux-mêmes métamorphosés en Castors ou, tout au moins, debout, appuyés sur un cheval, à côté de Castor. Les deux groupes colossaux que l'on voit aujourd'hui en haut des degrés qui conduisent au Capitole, les deux groupes en marbre de Monte-Cavallo représentent les Dioscures dans leur rôle et leurs attributions de divinités équestres.

Ont-ils fait leur chemin depuis l'an 255, les dieux sauveurs du lac Régille, et ont-ils assez étendu leurs affaires! Ce n'est pas tout encore : vers le IIe siècle de notre ère, ils sont devenus les dieux de la mort et de la résurrection. Leur caractère sidéral de divinités cosmiques, sans être méconnu, avait été quelque peu négligé. Parcourez les galeries et les musées d'Italie, où vous rencontrez à chaque pas des monuments funéraires : sur presque tous, à partir du IIe siècle, figurent les deux fils de Léda. Vous y voyez représentées les légendes mythologiques où ils ont joué un rôle, l'enlèvement des filles de Leucippe, la chasse du sanglier de Calydon et la mort de Méléagre. Autant de symboles de la jeunesse tranchée dans sa fleur. Souvent même, pour que l'interprétation soit plus aisée encore, l'artiste a ajouté des symboles significatifs : fleurs ou fruits jetés à terre et foulés aux pieds, torches renversées, images de la vie brisée ou éteinte avant l'heure. Dans d'autres bas-reliefs, les deux jumeaux apparaissent eux-mêmes comme symboles de la mort et de la résurrection, représentant l'un le matin, l'autre le soir, qui se tuent et se remplacent tour à tour. Et ce n'est pas seulement l'idée d'anéantissement que traduisaient ces emblèmes, mais parfois aussi l'espoir d'une autre existence. Ce soir auquel devait bientôt succéder le matin, qu'indiquait-il, sinon une idée consolante de résurrection? Et c'est parce que le sens de cette allégorie apparaissait clairement marqué aux chrétiens des premiers siècles, qu'ils n'ont pas hésité eux-mêmes à placer ces emblèmes sur les tombeaux de leurs morts. Le christianisme a accueilli alors ces dieux sauveurs, *conservatores*, comme il accueillait Psyché.

Je n'ai pu qu'indiquer sommairement ces transformations du culte des Dioscures; si vous en voulez l'histoire complète, adressez-vous à M. Maurice Albert, qui vous racontera avec un grand charme ce que lui ont raconté, non les livres, car historiens et poètes même sont muets sur tout cela, mais les monuments et les débris du passé.

II.

M. Gabriel Ferry nous raconte, en témoin ému, les dernières années d'Alexandre Dumas (1). Récit lamentable, tableau navrant. La bise a soufflé implacable sur la cigale si longtemps insouciante, qui avait joyeusement conté tout l'été. Le grenier est presque vide et cependant les parasites affluent encore comme en la saison d'abondance. Au dehors, qui frappe brutalement à la porte? Le cortège des porteurs de papier timbré. Et cependant le vieil enfant prodigue essaye de faire contre fortune bon cœur. Sa bonne et souriante figure s'épanouit encore quand luit par hasard un fugitif rayon de soleil. Il espère toujours un retour de fortune. Les directeurs, les éditeurs, le public ne l'ont pas oublié sans doute : ce drame sur le chantier, ce roman dont le plan est tracé, vont ramener les succès des beaux jours. Hélas! ce drame, il faut que le poète, devenu impresario, le fasse représenter lui-même sur un théâtre qui s'intitule Théâtre-Parisien, mais qui est loin du vrai Paris, là-bas, tout là-bas, près de la gare de Lyon : aussi les Parisiens ne s'y aventurent guère. Ce roman, le conteur s'en fatigue lui-même, et sa main découragée s'arrête avant d'avoir rempli les derniers feuillets. Il maudit alors l'ingratitude de ses contemporains, sans vouloir s'avouer que le Dumas d'à présent n'est pas le Dumas d'il y a vingt ans. Il essaye alors de rappeler l'attention sur lui en se faisant conférencier. Succès éphémère de curiosité, rien de plus. M. Gabriel Ferry parle avec une sorte d'admiration de ces conférences. Mes souvenirs sont sans doute moins exacts que les siens; cependant j'en ai entendu quelques-unes, et vraiment il fallait quelque courage pour revenir après une première épreuve. J'ai vu aussi le pauvre grand homme présider des séances où parlaient d'autres conférenciers et même de conférencières. Il

(1) *Les dernières années d'Alexandre Dumas*, par Gabriel Ferry. — 1 vol. Paris, 1883. Calmann Lévy.

les présentait au public en quelques mots; puis, persuadé qu'on était venu pour le voir bien plus que pour écouter l'orateur, il parcourait les gradins d'un œil paternel et amical, ayant l'air de dire : « Oui, regardez-moi bien, mes enfants, c'est bien moi, moi, Alexandre Dumas de Villers-Cotterets, le père d'Antony, de d'Artagnan et de Balsamo. » Bientôt après, il s'endormait et sa respiration bruyante faisait un accompagnement sonore au conférencier ou à la conférencière. Et je vous assure que l'on n'était pas tenté de sourire : l'impression était une impression de tristesse. On sentait que c'en était bien fini de l'étincelant Dumas d'autrefois. C'était le commencement de la fin, comme dit brutalement la locution familière. Cette fin, on en trouvera la douloureuse histoire dans l'intéressant volume de M. Gabriel Ferry.

En lisant ces pages navrantes, je me disais qu'elles contiennent un utile enseignement aux cigales. Mais y a-t-il encore des cigales? J'entends répéter qu'il n'y a plus guère que des fourmis. On raconte que la prodigalité insouciante est maintenant le moindre défaut de nos romanciers et de nos dramaturges; que presque tous sont des hommes d'affaires très avisés, des commerçants très âpres au gain, calculant comme Barème. On me dit d'interroger les directeurs de théâtres, ceux qui savent à quel point nos auteurs sont avides de primes et quémandeurs de *reprises*. On me raconte encore que quelques-uns ajoutent au produit de leur plume les bénéfices de tel ou tel négoce. S'il en est ainsi, n'insistons pas trop sur la morale qui découle du récit de M. Gabriel Ferry.

III.

Le *Paris étrange* (1) de M. Louis Barron s'appellerait plus justement les bas-fonds de Paris ou les égouts de la grande ville. L'auteur, ayant lié connaissance avec un agent de la sûreté mis à la retraite, mais qui a conservé la passion du métier, s'est fait conduire par lui dans les bouges, les tripots, les lieux suspects, les tapis-francs, les bals où l'on joue du couteau. Tel autrefois le prince Rodolphe affrontant le Chourineur. S'il faut en croire M. Barron, ce Paris souterrain se métamorphose tous les cinq ans. Je le veux bien : mais pourquoi, lui qui y est descendu hier, ne nous raconte-t-il que ce qui nous a déjà été révélé par tant d'autres et il y a longtemps?

MAXIME G[illegible].

(1) Louis Barron. *Paris étrange*. — Paris, 1883. Marpon et Flammarion.

BULLETIN

Chronique de la semaine

Politique. — Ouverture de la session des conseils généraux. Discours de M. Jules Ferry, président du conseil, à Épinal.

Tonkin. — Nouvelles de faits d'armes données par les journaux anglais.

Espagne. — Voyage du roi dans les provinces du Nord.

Roumanie. — Signature définitive du texte arrêté par la Conférence de Londres.

Institut. — La séance publique annuelle des cinq Académies est fixée au 25 octobre.

Nécrologie. — Le 19 août, mort de M. Bernard, sénateur. — Le 21, mort de M. Étienne Énault, romancier. — Le 24, à 8 heures 30 du matin, mort du comte de Chambord, à Frohsdorf.

Boisguilbert et Vauban

Dans son discours d'ouverture du congrès tenu à Rouen par l'Association française pour l'avancement des sciences, M. Frédéric Passy (1) traçait dernièrement le tableau de l'histoire de l'économie politique, et il confondait dans le même éloge Boisguilbert et Vauban, qui, l'un dans le *Détail de la France*, l'autre dans le *Projet de dîme royale*, avaient ouvert une enquête infatigable sur la misère de la France à la fin du règne de Louis XIV et proposé des remèdes à ce mal.

M. Frédéric Passy rappelait qu'au dire de Saint-Simon, Vauban, ayant vu les écrits de Boisguilbert, « voulut entretenir l'auteur. Peu attaché aux siens, mais ardent pour le soulagement des peuples et le bien de l'État, il les retoucha et les perfectionna sur ceux-ci et y mit la dernière main ».

Vauban fit même plus. Il soumit son *Projet de dîme royale* à Boisguilbert longtemps avant de le publier. Antérieurement encore, en 1687, il avait adressé sur le même sujet un mémoire à Louvois qui le lui avait renvoyé avec cette lettre impertinente : « Quant au Mémoire que je vous renvoie afin que vous puissiez le supprimer aussi bien que la minute que vous en avez faite, je vous dirai que, si vous n'étiez pas plus habile en fortifications que le contenu de votre Mémoire donne lieu de croire que vous l'êtes sur les matières dont il traite, vous ne seriez pas digne de servir le roi de Narsingue, qui, de son vivant, eut un ingénieur qui ne savait ni lire, ni écrire, ni dessiner. » L'opinion de Boisguilbert, en 1700, n'était guère plus favorable aux idées de Vauban. C'est ce qui résulte de la lettre suivante, qu'il adressait au contrôleur général Chamillart, le 13 juin 1700 :

« Ayant appris, à mon dernier voyage à Paris, que M. de Vauban avoit lu au roi un projet de dîme royale pour remédier aux désordres de la taille, composé en la meilleure partie par un chanoine de Tournay relégué à Rouen, j'ai cru être obligé de vous donner avis de ce qui s'étoit passé entre eux et moi, qui est que leur projet étoit ridicule dans la proposition et impossible dans l'exécution; et, ne m'étant pas contenté de cela, je leur communiquai un petit traité que je fis le lendemain, tiré de la connoissance du commerce de la campagne, dont ils n'ont point la moindre teinture, quoique absolument nécessaire pour raisonner sur pareille matière. Mais, comme cela n'a pas arrêté M. de Vauban, que je vis ces jours passés aussi entêté de son projet comme si les taillables lui avoient dicté, je me donne l'honneur de vous envoyer le traité, par où vous verrez quel fond on y peut faire (2). »

(1) Voy. ce discours dans la *Revue scientifique* du 18 août.

[illegible]

Il est probable que le mémoire dont Vauban donna lecture au roi en 1700 ne renfermait qu'un exposé de système financier et que le tableau de la misère de la France n'y avait pas encore trouvé place, car la faveur dont il jouissait alors auprès de Louis XIV n'en fut pas atteinte. On en peut donner cette preuve que, deux ans plus tard, Vauban sollicitait et obtenait le bâton de maréchal, tandis qu'après la publication de l'ouvrage, en 1707, les services de Vauban, « sa capacité militaire, unique en son genre, ses vertus, l'affection que le roi y avait mise, jusqu'à croire se couronner de lauriers en l'élevant, tout disparut à l'instant. Le roi ne vit plus en lui qu'un insensé pour l'amour du public et qu'un criminel qui attentait à l'autorité de ses ministres et, par conséquent, à la sienne. » A ce langage, on reconnaît Saint-Simon. On sait, de plus, que l'édition de l'ouvrage fut supprimée.

Le *Projet de dîme royale* est un peu tombé dans l'oubli. Il serait pourtant intéressant pour un économiste de rechercher quelle part put avoir dans l'élaboration du système financier de Vauban ce chanoine de Tournay que Boisguilbert présente comme son collaborateur, presque comme le principal inventeur des idées économiques développées dans le mémoire, et dont personne n'avait encore, je crois, révélé l'existence. Pour l'historien, cette recherche a moins d'intérêt que pour l'économiste. Ce qui fait pour lui le principal mérite de l'ouvrage de Vauban, c'est le tableau qu'il dresse de la misère de la France, et, pour cette partie de l'ouvrage, Vauban n'a pas eu de collaborateur. Il avait poursuivi lui-même une enquête sur ce sujet pendant de longues années au cours de ses tournées d'inspection militaire, et les résultats de cette enquête confirment avec une rigueur scientifique les témoignages antérieurs de La Bruyère, de Fénelon, de Boisguilbert lui-même, comme, un peu plus tard, ils seront à leur tour confirmés par le témoignage indigné de Saint-Simon, dans sa lettre au roi, d'avril 1712.

G. de N.

Philosophie

M. Paul Janet vient de donner une deuxième édition de son ouvrage sur les *Causes finales* (1). Cette réimpression est une preuve que le goût des hautes spéculations n'est pas perdu ni même trop affaibli parmi nous; en effet, le traité des *Causes finales* est peut-être l'œuvre la plus originale de l'auteur et marque certainement, par l'alliance heureuse des données les plus récentes de la science avec les plus hautes théories métaphysiques, un des plus vigoureux efforts de la philosophie française contemporaine. Les modifications apportées par l'auteur à cette seconde édition se trouvaient déjà en partie dans la traduction anglaise (par William Affleck, Édimbourg, 1878, avec une préface du professeur Flint). Elles ne portent pas sur le fond des choses, sur la doctrine même, mais principalement sur la disposition des matières. Tout le monde sait que M. Paul Janet est le plus pénétrant dialecticien de notre temps. M. Liard terminait une analyse remarquable qu'il a donnée de la première édition des *Causes finales*, par cette prédiction qui s'est amplement réalisée : « Ce n'est pas une de ces œuvres auxquelles on fait en passant l'honneur de quelques critiques. Elle mérite un long et sérieux examen, et nous sommes convaincu qu'elle l'obtiendra. »

Dans l'appendice, l'auteur raconte l'étrange abus qu'ont fait des causes finales les philosophes qui prétendent que « les nez sont faits pour porter des besicles » et étudie, avec une merveilleuse érudition et une critique déliée et sûre d'elle-même, les objections de Lucrèce, de Bacon, de Descartes, de Spinoza et de l'école positiviste. M. P. Janet y complète l'étude de la théorie de l'évolution : aux chapitres consacrés à l'idée générale de l'évolution, à Lamarck et à Darwin, la nouvelle édition ajoute un chapitre consacré à Herbert Spencer.

(Revue philosophique.)

(1) 1 vol. in-8°. Germer Baillière et Cie.

Les Fourmis

La *Bibliothèque scientifique internationale* s'est augmentée de deux volumes (1) où sir John Lubbock, le savant anglais bien connu, a consigné les résultats de longues années d'études sur les fourmis, les abeilles et les guêpes, sur les fourmis surtout, qui occupent les trois quarts de l'ouvrage. Sir John Lubbock ne se contente pas d'observer. Il institue des expériences scientifiques, poursuivies selon toutes les règles, et qui lui permettent d'établir des conclusions inattaquables. Une série d'expériences ingénieuses sur la vue de la fourmi l'amène à établir que la perception des couleurs est plus étendue chez elle que chez l'homme. Une autre série lui fournit la preuve que dans une communauté de 500 000 individus, toutes les fourmis se reconnaissent entre elles, même après plusieurs mois de séparation, tandis qu'il est impossible de leur faire prendre pour une des leurs une fourmi de même espèce, mais provenant d'une autre fourmilière. Il est également prouvé qu'une ouvrière sait évaluer la quantité de travail qu'elle a à exécuter : donnez-lui un petit tas d'œufs à rentrer, elle s'y mettra toute seule; si le tas est gros, elle ira chercher de l'aide à la fourmilière et ramènera un nombre de camarades proportionné à l'ouvrage à faire.

Les recherches sur les passions des fourmis, sur leurs idées politiques, leurs mœurs et leurs institutions, ne sont pas moins curieuses. Sir John Lubbock a construit des prisons de verre dans lesquelles il a enfermé des communautés de races diverses et il a assisté ainsi, autant que possible, à la vie publique et privée de ces peuples essentiellement cachottiers, dont l'idée fixe est de dissimuler la plus grande part possible de leur existence. Il a vu soigner les œufs d'où les nourrices font sortir à volonté un soldat, une ouvrière ou une princesse. Il a vu faire et défaire les révolutions, massacrer les reines au profit de la république et renverser la république au profit de la monarchie. Il a inspecté les étables souterraines où les fourmis enferment leur bétail de ville,

(1) Germer Baillière et Cie.

visité les fermes où elles installent les troupeaux des champs. Il a regardé construire les routes et les tunnels, surpris le secret des fortifications, suivi les armées en campagne et observé les batailles. Le sort des prisonniers l'a intéressé et il a pu nous rendre compte des désastreux effets moraux produits par l'esclavage. Les progrès de la civilisation chez les fourmis sont devenus si apparents pour lui, qu'il a eu le droit de poser en principe que leurs sociétés traversent exactement les mêmes phases, aux origines, que les sociétés humaines. Les peuples chasseurs deviennent, avec le temps, des peuples pasteurs, et ceux-ci se transforment en peuples agriculteurs. Au fur et à mesure de cette métamorphose, les aristocraties, n'ayant plus de raison d'être, tombent en décadence, comme chez nous après que les sociétés s'éloignent du type guerrier. Devant tous ces faits merveilleux, sir John Lubbock a été conduit à se demander si une race capable de progrès, douée de la faculté de prévoir et de raisonner, était séparée de nous, intellectuellement, par un abîme infranchissable. La différence est-elle de qualité, ou seulement de degré? Sir John penche pour le degré.

Faits divers

L'Annuaire diplomatique et consulaire pour 1883 vient de paraître à la librairie Berger-Levrault. Cet ouvrage se recommande par l'abondance et la sûreté de ses informations en tout ce qui concerne les services du ministère des affaires étrangères. Non seulement il contient les documents les plus utiles sur le temps présent, tels que les décrets, ordonnances et arrêtés relatifs à l'organisation du département et les états de service du personnel; mais il fournit aussi des renseignements historiques d'une grande valeur et qu'il serait difficile de se procurer autre part ou qui demanderaient au moins des recherches assez longues et assez pénibles.

Parmi ces documents rétrospectifs, nous signalerons la liste chronologique des ministres des affaires étrangères depuis la création des quatre charges de secrétaires d'Etat à département par Henri III, en 1589. Depuis cette époque, quatre-vingt-trois titulaires se sont succédé au ministère des affaires étrangères. Deux seulement ont occupé ce poste quatre fois: Talleyrand sous le Directoire, sous le Consulat, sous l'Empire et sous la Restauration, et M. Drouyn de Lhuys sous la république de 1848 et sous le second empire. Durant toute la monarchie, un seul ministre, Choiseul, a été deux fois chargé du portefeuille. Six ministres seulement, depuis 1789, ont dirigé deux fois les affaires étrangères : ce sont Caulincourt, duc de Vicence, sous le premier empire et sous la Restauration; le duc Victor de Broglie, Molé et Thiers sous la monarchie de 1830; le prince de La Tour d'Auvergne-Lauraguais sous le second empire, et M. de Freycinet sous la république.

Le ministre qui a été le plus longtemps en fonctions est Villeroi, dont le ministère dura vingt-trois ans. Puis viennent : Colbert de Torcy, qui fut ministre vingt-deux ans; Loménie de Brienne, vingt ans; Croissy, dix-sept ans; Vergennes, treize ans; Boulbilier, [illegible], Choiseul, six ans; Talleyrand, dont le second ministère dura huit ans; et Guizot, qui resta en fonctions sept ans et quatre mois.

M. Challemel-Lacour est le [illegible] ministre des affaires étrangères depuis le 4 septembre 1870. Dans cette dernière période, le plus long ministère a été celui de M. le duc Decazes, qui a duré quatre ans. Les plus courts ont été ceux du marquis de Banneville, qui n'a pas atteint deux mois, de Gambetta, qui a duré deux mois et demi, de M. Duclerc, un peu moins de six mois, et du duc de Broglie, sept mois. Le second ministère de M. de Freycinet a vécu le même temps.

Plusieurs journaux ont annoncé, il y a quelques jours, que le Comité des travaux historiques avait décidé de publier, dans la collection des *Documents inédits de l'histoire de France*, les ouvrages suivants : *Lettres* de Mazarin; *Lettres* de Catherine de Médicis; *Correspondance* de Jean Chapelain; *Mémoires* des intendants sur l'état des généralités, dressés pour l'instruction du duc de Bourgogne, et enfin les archives de l'Hôtel-Dieu de Paris.

Nous ferons remarquer que tous ces ouvrages, sauf le dernier, sont en cours de publication. M. Chéruel a déjà publié deux volumes des *Lettres* de Mazarin. Le premier volume des *Lettres* de Catherine de Médicis, éditées par M. de la Ferrière, et le premier volume de la *Correspondance* de Chapelain, éditée par M. Tamizy de Larroque, datent tous deux de 1880; M. de Boislisle a donné en 1881 le tome premier des *Mémoires* sur l'état des généralités. Ce volume est tout entier consacré à la généralité de Paris.

— La *Nation* (New-York) rend compte d'un curieux jugement rendu à New-York. Il s'agissait de savoir si une Mme Gilman, catholique, avait eu le droit de laisser une somme pour faire dire des messes pour le repos de son âme et de l'âme de son mari. M. Freedman, membre de la Cour supérieure, a prononcé la non-validité de la disposition de Mme Gilman, parce que, selon lui, l'âme d'une personne morte ne peut tirer aucun profit d'un bien laissé par cette personne. Mme Gilman, en commandant des messes, pensait juste le contraire; elle comptait bénéficier de ses dollars. Si la décision de M. Freedman fait jurisprudence, les tribunaux américains vont se trouver investis de droits théologiques formidables. Celui de Chicago avait déjà été appelé à trancher une question analogue, mais il s'était prudemment prononcé pour la validité d'un fidéicommis institué en vue de ce que les juges, en leur âme et conscience de protestants, considéraient comme des « usages superstitieux ». Que l'on se représente un procès semblable éclatant en France et le tribunal jugeant dans le sens de M. Freedman!

Le gérant : [illegible] ALCAN.

Semaine économique et financière

Autrefois, c'était seulement au printemps que l'Europe se trouvait, à peu près régulièrement chaque année, exposée à voir revenir les mêmes bruits, les mêmes menaces de guerre. [illegible] mois [illegible]

pour ces petites explosions des rancunes mal éteintes. La menace de guerre est devenue un moyen de gouvernement, *instrumentum regni,* quelquefois un procédé de stratégie parlementaire et quelquefois aussi une simple manœuvre de Bourse. Nous ne rechercherons pas à quelle catégorie appartiennent les rumeurs belliqueuses qui viennent de se faire entendre : l'avenir seul pourra nous fixer à cet égard; qu'il nous suffise pour le moment d'en signaler l'existence et d'en indiquer les premiers effets sur le marché financier.

Tout était calme chez nous et autour de nous, et tout semblait faire augurer une assez longue période de tranquillité plus grande encore. Les questions soulevées à propos de l'Égypte étaient apaisées, attendant du temps et de la réflexion une solution conforme aux divers intérêts mis en jeu; le choléra diminuait sur les bords du Nil, et, grâce aux précautions prises, l'Europe voyait le danger s'éloigner, peut-être disparaître. L'insurrection espagnole était réduite à l'état d'avertissement pour l'avenir. Chez nous, les vacances parlementaires faisaient des loisirs à la politique intérieure; le gros problème des 9000 kilomètres de chemins de fer à construire venait d'être résolu de façon à assurer l'équilibre de nos budgets sans avoir recours à des emprunts non prévus. Deux points un peu plus sombres se laissaient seuls apercevoir à notre horizon : c'était, d'une part, l'extension que les circonstances pouvaient nous entraîner à donner à nos opérations dans l'extrême Orient; c'était, d'autre part, les craintes d'une réduction dans le rendement de nos récoltes, que la persistance de la saison pluvieuse, dans certaines parties du territoire, pouvait faire naître. Mais c'étaient là deux éventualités qui, tout en conseillant une certaine prudence, pouvaient être envisagées sans de trop grandes inquiétudes par un pays comme le nôtre.

Le langage que la presse allemande vient brusquement d'adopter, comme à la suite d'un ordre reçu, a dû plus vivement frapper l'attention du monde financier. Sans doute, il y aurait de l'exagération à voir un ultimatum dans tout article de journal, serait-ce même un journal officieux; mais l'on comprend que, jusqu'à ce que les intentions aient été mieux connues et mieux appréciées, une réserve très grande s'impose à tous les intérêts. C'est dans cette situation que nous laissons le marché, et, à moins d'explications bien nettes et bien précises, il n'est pas probable qu'il puisse en sortir avant quelque temps. Par contre, si ces explications ne venaient pas ou si elles se produisaient dans un sens défavorable, il n'est pas douteux que la proximité de la liquidation de fin de mois serait de nature à précipiter les mouvements, et alors on aurait à se féliciter de ce que le chômage de la saison a réduit les engagements de la spéculation à leur dernière limite.

Pendant ces derniers temps, le marché avait trouvé la cause principale de sa fermeté dans la bonne attitude du comptant. Sans porter sur des chiffres bien considérables, les achats de l'épargne indiquaient un retour réel à la confiance, et leur continuation, en enlevant une grande partie des titres flottants, aurait rendu à nos rentes leur élasticité naturelle. En l'état des appréhensions qui se sont fait jour, ces bonnes dispositions pourraient s'affaiblir et alors le relèvement des affaires, qui semblait prochain, se trouverait de nouveau ajourné.

En somme, pour les valeurs quelles qu'elles soient, aussi bien que pour nos rentes, l'attente est inévitable; elle est seule possible.

K.

Il s'est produit récemment un fait qui intéresse vivement les malheureux porteurs de fonds péruviens. Le président intérimaire du Pérou, général Iglesias, vient de signer un protocole de paix avec le Chili. Aux termes de cet arrangement, le gouvernement du Chili s'oblige à exécuter le contrat signé et les décrets rendus relativement au guano, le 9 février 1882, et relativement au nitrate, le 22 mars de la même année. Le décret du 9 février ordonne la vente d'un million de tonnes de guano et le partage du produit net en deux portions égales entre le gouvernement du Chili et les créanciers du Pérou. Le gouvernement du Chili s'engage en outre à abandonner 50 pour 100 du produit net de la vente des dépôts de guano qui existeront encore après la vente du million de tonnes. Mais il est entendu que cette convention ne s'appliquera qu'aux dépôts actuellement en exploitation et que tous ceux qui pourront être découverts ou exploités ultérieurement sur les territoires annexés appartiendront exclusivement au Chili. De plus, les créanciers du Pérou ne profiteront du décret du 9 février qu'à la condition d'admettre la prétention du Chili de ne reconnaître aucune dette du Pérou. Les îles Lobos continueront d'être administrées par le Chili jusqu'à ce que le million ait été livré; elles seront ensuite rendues au Pérou. Enfin, les 50 pour 100 du produit net du guano des îles Lobos, auxquels a droit le Chili, seront cédés par lui au Pérou, et le payement en commencera aussitôt après la ratification du traité.

Le liquidateur judiciaire de la Banque de prêts à l'industrie vient d'informer les actionnaires qu'il fait procéder à la vente des actions sur lesquelles le versement de 50 francs, appelé par lui, n'a pas été effectué. Cet appel de fonds devait permettre au liquidateur de faire face au passif immédiatement exigible et de prévenir la faillite, qui ne peut manquer d'être déclarée si la situation reste ce qu'elle était au 24 mai dernier.

A cette date, l'actif immédiatement disponible montait à 19 641 francs, comprenant l'encaisse et les coupons à encaisser. Les autres chapitres sont portés pour mémoire : les effets à recevoir, parce qu'ils n'écherront qu'en novembre; les débiteurs, parce que les uns sont insolvables et que les autres ont soulevé des contestations qui sont encore pendantes devant les tribunaux.

Quant au passif, il s'élève à 1 298 426 francs, sur lesquels 426 070 francs sont exigibles dans un espace de temps plus ou moins rapproché, et le reste, soit 872 356 francs, est exigible immédiatement.

La situation était difficile au 24 mai; elle n'était cependant pas complètement perdue. Le versement de 50 francs aurait permis d'attendre l'issue des procès dont dépend l'actif de la Banque de prêts. Mais le refus des actionnaires de répondre à l'appel du liquidateur aggrave singulièrement la situation. On est en droit de se demander si la faillite pourra plus longtemps être évitée.

Paris. — Imp. A. Quantin, 7, rue Saint-Benoît. [1338]

REVUE
POLITIQUE ET LITTÉRAIRE
DE LA FRANCE ET DE L'ÉTRANGER
REVUE DES COURS LITTÉRAIRES (3e SÉRIE)

DIRECTEUR : M. EUGÈNE YUNG.

3e SÉRIE. — 3e ANNÉE (DEUXIÈME SEMESTRE). NUMÉRO 9. 10 SEPTEMBRE 1883.

Paris, le 31 août 1883.

Les bureaux de la Revue scientifique *et de la* Revue politique et littéraire *vont être transférés*

111, boulevard Saint-Germain.

Ainsi les deux Revues *qui ont leur bureau depuis par M. Germer Baillière, nées dans sa librairie, c'est là que se sont passées leur enfance, leur adolescence et leur jeunesse; c'est là qu'elles ont grandi par un progrès constant et régulier. Quel que soit leur sort ultérieur, personne ne l'oubliera.*

Mais le développement simultané des deux Revues *et de la librairie devait, malgré l'agrandissement successif des locaux qu'elles occupaient, amener, quoi qu'on fît, certains inconvénients. Aussi, [illegible] que la [illegible] l'administration des deux* Revues *souffraient également de cet enchevêtrement inévitable, M. Félix Alcan, dès qu'il est devenu propriétaire de la librairie Germer Baillière [illegible], nous a offert sa démission de gérant.*

Nous avons cru devoir l'accepter; et, en reconnaissance du zèle assidu avec lequel il avait rempli son mandat, M. Félix Alcan a été nommé membre du conseil d'administration. Comme gérant, il sera remplacé par M. Henry Ferrari, *secrétaire de la rédaction depuis 1880.*

L'immeuble que nous allons habiter, et que nous ne partagerons avec personne, est situé au point le plus central de la rive gauche, entre l'École de médecine et le Cercle de la librairie, au débouché de la rue de l'Ancienne-Comédie et de la rue de l'Odéon.

A partir du 10 septembre, *c'est* 111, boulevard Saint-Germain, *que toutes les communications devront être adressées.*

Comme sur la Tunisie, notre gouvernement est [illegible] vant sur l'Annam. N'ayant pas de [illegible] le traité du Bardo, nous ne saurions considérer avec déplaisir les ressemblances qui frappent les yeux entre les deux expéditions. — Quant à l'inconstitutionnalité prétendue d'une guerre qui n'aurait pas été préalablement approuvée par les Chambres, on oublie que le bey de Tunis et le roi d'Annam ne sont pas des souverains indépendants, mais qu'ils étaient déjà subordonnés à la France par les traités existants. C'est une répression, non une guerre que nous avons faite.

Nous félicitons donc notre gouvernement, nos marins et nos soldats, de la prompte et heureuse issue des opérations au Tonkin. Tout ce qui rappelle que la France compte encore dans le monde nous paraît avoir un à-propos particulier au lendemain du fameux article de la *Gazette de l'Allemagne*. [illegible] guerre commence à s'éteindre. Il n'est pas douteux que le calme et la fermeté de la presse française et de l'opinion publique en France en face de cette attaque inattendue a été une déception pour M. de Bismarck. L'effet n'a certainement pas été celui qu'il attendait, car il semble bien qu'il s'agissait d'un effet moral.

Hors l'hypothèse d'un accès subit de mauvaise humeur, on se perd en conjectures sur le but, sur le dessein profond qui a fait [illegible] *Débats* de mardi dernier, le temps n'est plus où M. de Bismarck jetait à tous les vents ses projets ambitieux. « Le politique le plus ouvert du monde en est devenu le plus caché; chacune de ses actions et de ses paroles enveloppe un mystère; chaque jour ajoute un voile nouveau au secret du chancelier. » Quand il jette contre la France des paroles irritées, c'est peut-être pour que la Russie les entende, pour que l'écho en résonne dans l'Europe orientale, où le chancelier [illegible] positions. Toutefois il semble qu'en ce moment c'est à Vienne qu'il est le plus utile de chercher des renseigne- [illegible] laborateurs est sur le point de s'y rendre; il nous adressera [illegible] sans l'illuminer »?

TYPES ET TRAVERS

D'après M. Léon Bernard-Derosne (1)

Sous ce titre : *Types et travers*, M. Léon Bernard-Derosne a réuni un certain nombre de maximes, d'observations morales, d'études, de caractères et de portraits. L'auteur n'a point marqué de distinction entre ces types et ces travers : les uns sans doute sont plus généraux, les autres plus individuels; ils ont les uns et les autres leurs racines, plus ou moins profondes, dans la nature humaine; mais ils portent l'empreinte particulière du temps où nous vivons, de notre société et de nos institutions démocratiques.

M. Léon Bernard-Derosne ne se contente pas d'observations générales, serrées et concises, de maximes où se concentrent en quelques traits les analyses et la verve satirique du philosophe moraliste. Il les accompagne de portraits pris sur le vif; il leur donne, pour ainsi dire, âme et corps; il en fait des personnages vivants, frappants de ressemblance et de vérité. Nous les voyons, nous les entendons, nous croyons les reconnaître. Inspiré par l'imitation des meilleurs modèles en ce genre, M. Derosne a un style alerte, vif, hardi, piquant, abondant en traits heureux qui, sans forcer le ton et les couleurs, achèvent la peinture de ses originaux. Je ne fais que répéter ici les justes éloges que donne à l'auteur M. Sully Prudhomme dans une belle étude sur le pittoresque dans la littérature que la *Revue* a publiée (2) et qui est placée en tête de ce volume.

Si le style est à louer, le fond même des choses et les idées ne le sont pas moins. Tout y est d'un observateur fin et pénétrant, d'un analyste exact et scrupuleux, d'un esprit généralement judicieux, d'un bon moraliste, malgré quelques réserves que nous croirons devoir faire sur tel ou tel détail. A jeter les yeux sur la table des matières et à lire ces différents titres : *l'Indiscret, le Distrait, l'Aplomb, le Galant homme, l'Homme qui cause, la Familiarité, l'Amabilité, l'Ambitieux*, etc., on pourrait croire que l'auteur a traité d'un certain nombre de sujets de peu d'importance ou de quelques lieux communs de morale; mais il sait élever les uns et rajeunir les autres par la nouveauté des points de vue, ou bien en remontant jusqu'à leurs principes dans le cœur même de l'homme. Parmi toutes ces études, nous allons rapidement passer en revue celles qui nous ont paru le plus originales, celles surtout qui peuvent donner lieu à des doutes ou réflexions critiques de quelque intérêt.

I.

Il en est deux tout d'abord, *la Liberté d'esprit* et *la Rectitude en politique*, qui nous paraissent dignes d'une attention particulière, et par elles-mêmes et par le soin scrupuleux avec lequel elles ont été traitées. Je goûte fort l'éloge que l'auteur fait d'abord de la liberté d'esprit, comme aussi les rares qualités dont il doue l'homme rare en qui elle se rencontre. L'homme d'esprit libre, c'est l'homme vraiment libre, c'est l'homme vraiment sage; pour tout dire en un mot, c'est l'homme vraiment homme. Aussi pensons-nous, comme M. Derosne, que la liberté d'esprit ne court pas les rues. Elle exige des lumières, du bon sens, de la force d'esprit, de l'indépendance, de la raison, l'affranchissement des opinions communes et des préjugés, avec une certaine confiance en soi. Comment avoir l'esprit libre si on n'a pas confiance en ses propres forces? Toutefois il ne faut pas trop accorder d'importance à sa propre pensée et s'imaginer qu'on est seul au monde à penser juste. La sincérité avec soi-même comme avec les autres est aussi une des conditions de la liberté de pensée. Il semble qu'il soit superflu de recommander la sincérité, sinon avec les autres, au moins avec soi-même. Qu'on en trompe d'autres ou qu'on soit trompé par d'autres, on le comprend; mais qu'on se trompe soi-même, que le dupeur lui-même se prenne pour sa propre dupe, cela est étrange. Il n'est pas, dit l'auteur, de plus niaise façon d'être dupe que de l'être de soi-même. Cependant combien le sont de la sorte, combien cherchent à se faire eux-mêmes illusion sur ce qu'ils croient ou ne croient pas!

Voilà un grand éloge et une belle peinture de la liberté d'esprit; mais ensuite viennent des restrictions, des critiques et même, en dernier lieu, une sorte d'ostracisme, au nom de la discipline démocratique, auxquelles nous ne saurions donner les mains. Ainsi cette sincérité que M. Derosne vient de nous donner comme une des principales conditions de la liberté d'esprit, presque aussitôt il la retourne contre elle par un biais inattendu et par un tour paradoxal. En effet, le plus haut degré de cette même sincérité serait, selon lui, l'opposé même de la liberté d'esprit. D'autant plus grande est la sincérité de celui qui croit, d'autant moindre est en lui la liberté d'esprit. Entre la foi et la liberté d'esprit il établit une véritable antithèse. N'a-t-il pas le tort de confondre entre la croyance aveugle et la croyance raisonnée, fille de la liberté d'esprit, et d'autant plus ferme, plus sincère, qu'elle a été plus librement formée?

De même qu'elle exclurait toute ferme croyance, de même, selon l'auteur, la liberté d'esprit confinerait au scepticisme. L'homme de libre esprit voit, dit-il, le fort et le faible de chaque système, de chaque opinion, de chaque parti, d'où le doute, l'incertitude, l'indécision. Ne lui demandez pas d'être un homme d'action. Ce n'est pas la liberté d'esprit, c'est la passion qui, avec ceux qu'elle entraîne aveuglément, fait seule les grandes choses et les héros. — Quoi? la liberté d'esprit, même à son plus haut degré, n'a-t-elle pas fait des philosophes et des savants dogmatiques encore plus que des sceptiques? Quoi? la liberté d'esprit m'empêchera-t-elle de voir que la patrie est en danger, qu'elle réclame mon cœur et mon bras? Grâce à elle, ne pourrai-je pas même le voir mieux et plus tôt? Non moins à tort ajoute-t-il que la liberté d'esprit n'est pas favorable aux sentiments du cœur et aux affections de famille. Nous lui accordons que sans la liberté

(1) Un vol. Calmann Lévy, 1887.
(2) Numéro du 30 juin 1888.

d'esprit on peut être bon citoyen, bon fils et même bon républicain, mais non pas qu'avec elle on cesse de l'être.

Dans la vie publique et dans la vie privée, l'homme de libre esprit serait donc, suivant lui, tout dépaysé. La liberté d'esprit peut être bonne, il veut bien l'accorder, pour les philosophes et les savants; mais elle lui paraît dangereuse, une source de désordre et d'anarchie dans la république. On croirait vraiment entendre Joseph de Maistre ou M. de Bonald, s'il n'ajoutait pas que c'est une fantaisie d'aristocrate. De la part d'un libre penseur et d'un républicain éclairé qui ne saurait être un jacobin, la liberté de pensée devait, à ce qu'il semble, rencontrer moins de défiance et de dureté. Après l'avoir en quelque sorte couronnée de fleurs, il la reconduit, comme Platon les poètes, par delà les frontières de la république.

Qu'entend-il par la *rectitude en politique?* Il y a dans ce mot quelque chose d'un peu équivoque. La rectitude en politique nous semble signifier la justesse dans les jugements de l'homme d'État, tandis qu'il l'entend d'une même ligne, d'une ligne droite toujours imperturbablement suivie à travers tous les événements et tous les partis. Cette rectitude ou cette inflexibilité en politique peut venir de différentes causes, dont quelques-unes ont été bien analysées par l'auteur et rendues en quelque sorte sensibles dans une suite de portraits habilement tracés.

D'abord nous voyons le portrait du *politique vertueux*. Le politique vertueux est celui qui, toute sa vie, n'a dévié en rien de sa foi de jeune homme, sans vouloir avouer aux autres, sans même vouloir s'avouer à lui-même les changements et les doutes suscités dans son esprit par la marche des événements et pour les démentis de l'expérience. C'est là un rôle, dit M. Derosne, aussi absurde que noble.

En regard il place le portrait de celui qu'il appelle le *politique ordinaire*. Celui-là aussi a eu peut-être son heure de foi; mais, à la différence du premier, cette foi s'est affaiblie ou même a changé avec le temps. Que doit-il faire? Le plus simple, dit M. Derosne, et j'ajoute aussi le plus honnête, serait d'avouer ces changements et d'obéir à sa conscience. Mais il est enrôlé dans un parti; il est sous la surveillance de comités qui l'ont nommé. Si c'est un député ou un sénateur, il est au milieu de compagnons de lutte attentifs à tous ses mouvements et à tous ses votes; il est, en face de la galerie, qui est intraitable en fait de changement politique et qui exige qu'on reste semblable à soi-même, sous peine de passer pour un traître. Ainsi voilà ce politique ordinaire condamné, quoi qu'il pense, à ne pas changer, et qui, par les dehors, sera tout à fait semblable au politique vertueux. Mais quelle différence morale entre cette inflexibilité qui vient de nos propres convictions, du sentiment de notre dignité, de notre conscience, qui a sa source en nous-mêmes, et cette inflexibilité de commande, imposée du dehors, chaîne d'esclave qu'on traîne après soi! Quelles que soient les erreurs, quel que soit le fanatisme des politiques vertueux, je puis les avoir en estime à cause de leur bonne foi; mais, pour les politiques ordinaires qui votent contre leur conscience par crainte de leur parti ou même par esprit de discipline, je n'ai, je l'avoue, que du mépris. Ne doivent-ils donc pas tout au moins se retirer de la scène et se tenir à l'écart, s'ils n'ont pas le courage de voter suivant leur conscience? Telle est cette rectitude, sans conviction et sans franchise apparente, dont je permets à M. Derosne de dire « que le spectacle impose tant aux badauds et qu'elle est parfois si utile aux nigauds ».

Rien, en effet, de plus facile que de suivre toujours imperturbablement la même ligne, sans jamais dévier ni à droite ni à gauche; il est sans doute plus difficile de savoir dévier à propos, de se plier aux circonstances, quand elles s'imposent, de consulter avant tout l'intérêt social et de mettre à profit la leçon des événements.

Mais dans quelle mesure un homme d'État a-t-il donc le droit de changer d'avis ou de parti, même pour obéir à sa conscience et à sa raison? La question est délicate et complexe. L'auteur se borne à l'indiquer, sans prétendre la résoudre. Je remarque dès à présent qu'il y a quelque chose d'indécis et de flottant dans la conclusion de plus d'une de ses analyses morales. Toutefois il semble incliner en faveur de ceux qui ne se piquent pas de ne jamais changer. Il nous semble qu'il y a là une question de mesure, selon l'importance et le nombre des changements. Passer de la monarchie à la république est plus grave que du scrutin d'arrondissement au scrutin de liste. En outre, des changements trop fréquents, même sur des points secondaires, ne feront-ils pas à un homme d'État une réputation de versatilité et ne lui enlèveront-ils pas toute autorité? Avant tout, d'ailleurs, il faut qu'aucun de ces changements ne puisse être suspect d'une vue intéressée. Quiconque change toujours à propos, et de telle sorte qu'il gagne ou conserve une place, de l'argent ou même le pouvoir, peut bien être légitimement soupçonné de ne pas faire partie des *politiques vertueux*. Mais si quelqu'un perd en changeant, fait le sacrifice de sa position, de sa fortune, comment ne pas croire à sa sincérité? Qui ne l'en estimera pas davantage?

II.

De ces types politiques je passe à des types ou des travers moraux.

Prenons d'abord l'indiscret ou *Un petit moyen de parvenir*. Est-ce bien un indiscret, du moins au sens ordinaire du mot, que nous peint l'auteur? L'indiscret, au sens ordinaire, n'est-il pas celui qui ne sait pas garder un secret, qui parle quand il faudrait se taire, qui interroge mal à propos, qui n'a ni tact ni mesure dans ses discours, qui, sans s'en apercevoir, choque les convenances, blesse ou compromet ses amis? Loin que l'indiscrétion ainsi entendue soit un moyen, même petit, de parvenir, c'est le meilleur moyen, sinon de se perdre, au moins de ne jamais parvenir à rien et de mettre tous en défiance contre soi. M. Derosne nous semble forcer le sens des mots en nous donnant l'indiscrétion pour synonyme d'intrigue, de flatterie, sans nulle pudeur ni retenue, de servilité éhontée, de bassesse. Tel est, en effet, l'indiscret qu'il met en scène. C'est un triste tableau que celui de ce vil personnage et des petits moyens de parvenir par lesquels, en dépit

de sa médiocrité, il réussit à faire son chemin dans le monde.

Il est d'autres moyens moins bas de jouer un rôle de devenir ce qu'on appelle un homme considérable : l'auteur les décrit dans une étude *sur certains hommes considérables,* qu'il fait passer sous nos yeux. Quel est donc celui-ci, qui n'est ni philosophe, ni historien, ni écrivain, qui n'a peut-être pas pensé une seule fois en sa vie, et qui cependant est au premier rang dans la république? Il a été ministre, il est en passe de le devenir encore, et même, aux yeux de quelques-uns, il est un sauveur prédestiné. M. Derosne nous révèle le secret de son prestige. Il n'est dû ni à des services éclatants, ni à l'exercice de hautes facultés de l'entendement. D'où vient donc cette autorité, que personne ne lui conteste? Rien que de son air grave et de sa mine austère. C'est l'homme qui ne rit jamais; il ne se montre que dans les circonstances solennelles; quand il parle, son éloquence est majestueuse, contenue, sévère, non moins que commune et vide.

Voici un autre homme considérable, sénateur ou député, qui lui aussi a l'air sérieux, mais qui est un peu moins guindé. Il est homme politique; mais, avant tout, c'est un homme d'affaires et dépourvu de scrupules. Blâmé par les considérants de tel ou tel tribunal et menacé de la police correctionnelle, il ne s'en montre pas moins partout, et il s'impose à tous à force de millions et d'audace : « Député, sénateur, président de ceci, directeur de cela, décoré quinze fois pour une, influent, puissant, écouté, il a bien raison de marcher la tête haute et de ne se point trop mettre martel en tête en songeant aux brutalités de la Cour ou aux commérages des envieux. Parmi ces derniers, qui donc oserait se risquer à dire qu'un homme pareil n'est pas un homme considérable? » A qui ces portraits s'appliquent-ils? Ce sont des types, c'est-à-dire que malheureusement ils ne s'appliquent pas à un seul, mais à plusieurs en plus ou moins grand nombre.

De l'avenir de la politesse française. Légère en apparence, la question n'est pas sans quelque intérêt pour les mœurs actuelles et futures de notre société et de notre pays. Quelques-uns estiment que cet avenir est compromis par les progrès de la démocratie et par l'avènement de ce qu'on a appelé les couches nouvelles. L'exemple des États-Unis, dont l'auteur ne parle pas, n'est pas pour nous rassurer et pour nous faire partager son optimisme. Il nous fait en quelques excellentes pages un portrait de l'homme bien élevé. En quelque juste estime qu'il le tienne, il se garde cependant de l'égaler à l'homme vertueux. Un homme bien élevé peut ne pas être vertueux. Toutefois il ne serait pas un homme véritablement bien élevé et il ne saurait soutenir son rôle s'il n'avait dans l'âme quelque noblesse et quelques penchants délicats. Il est à la fois modeste et fier, car la modestie, remarque M. Derosne, est aussi une expression de la fierté bien entendue; il est digne et toujours attentif à ne choquer personne, à respecter toutes les convenances et même les menus usages. Or ce sont là des sentiments qui viennent de l'âme même et qui n'ont rien d'incompatible avec un régime démocratique. Quel régime, au contraire, plus favorable, selon l'auteur, pour développer chez tous les citoyens la dignité, la franchise, la fierté, qui sont les traits essentiels de l'homme bien élevé? Il n'oublie pas l'influence du milieu, de la famille, de l'éducation sur les manières qui sont la forme extérieure, si elles ne sont pas le fond, de la politesse de l'homme bien élevé; mais on peut lui reprocher de les amoindrir plus qu'il ne faut et de ne pas assez en apprécier l'influence considérable. Or, comme cette éducation, ces manières, ces traditions de bon goût font de plus en plus défaut aux parvenus de la politique et des hautes fonctions, n'est-il pas naturel de ne pas partager toute la confiance de l'auteur dans l'union des progrès de la démocratie et des progrès de la politesse française?

Donnons quelque attention maintenant à l'*homme qui cause.* L'auteur a des idées particulières sur la conversation. Il pense que par elle seule on peut juger un homme, qu'il y donne sa mesure, qu'il s'y montre tout entier tel qu'il est. Ce n'est pas le style, c'est la conversation qui, suivant lui, est l'homme. Telle est la thèse qu'il soutient spirituellement, sans nous avoir ici non plus tout à fait persuadé. N'oublie-t-il pas la présence d'esprit, qui joue un si grand rôle dans la conversation et qui fait plus ou moins défaut à des hommes d'esprit supérieur qui, comme il arrivait à Nicole ou à Rousseau, ne trouvent la réplique que trop tard et lorsqu'ils sont déjà sur l'escalier? Il a beau entendre la conversation au sens le plus large et y comprendre le geste, l'expression du visage ou même tel ou tel silence significatif, je crois qu'un homme d'esprit a chance d'y briller plus qu'un homme de génie, fût-il le grand Corneille!

L'ambition est un bien vieux sujet, un lieu commun de morale; le portrait de l'ambitieux a été fait plus d'une fois par les prédicateurs et par les moralistes : M. Derosne a su le présenter sous une face nouvelle et y ajouter quelques traits qui lui sont propres. D'une part, il note une défiance instinctive du monde à l'égard des ambitieux, défiance qui à certains égards lui paraît justifiée. D'un autre côté, il justifie l'ambition et les ambitieux. Ce sentiment lui semble indispensable, en effet, pour la marche de l'humanité, qui, sans lui, demeurerait stationnaire. Il faut sans doute ici distinguer : il y a une ambition bonne et une ambition mauvaise, selon la nature du but poursuivi. Mais, pour juger de l'ambitieux, il n'y a pas seulement à s'enquérir du but. La question est plus complexe : le but peut être bon et les moyens mauvais. Or M. Derosne remarque, non sans justesse, que plus le but est noble, élevé et digne d'un grand cœur, plus on se persuade facilement qu'il faut l'atteindre à tout prix, et moins on a de scrupules sur les moyens de réussir. Que d'exemples ne pourrait-on pas en donner en religion et en politique! De là entre la conscience et la volonté de réussir un conflit où la conscience des meilleurs ne remporte pas toujours la victoire. Au-dessous des nobles et grandes ambitions, il y a l'ambitieux vulgaire qui n'a que la préoccupation de soi et qui est moins bien scrupuleux encore sur le choix des moyens. De celui-là surtout on se méfie avec raison dans le monde politique, où d'ailleurs on n'a, dit-il, généralement peu de foi au désintéressement.

III.

Nous n'avons pas plus à chercher de transition que l'auteur n'en a cherché lui-même pour passer d'un sujet à un autre tout différent : de l'ambition, par exemple, à l'amabilité et à la familiarité. Il semble que ces questions sont encore de médiocre importance et seraient mieux à leur place dans quelque traité de civilité puérile et honnête; mais l'auteur a l'art de les relever par une délicate analyse de leurs causes, du jeu de leurs ressorts dans l'esprit humain et de leurs divers effets dans les relations sociales. Dans les jugements du monde sur les hommes aimables et l'amabilité, il observe qu'il y a le plus souvent désaccord et même contradiction. Les uns, les femmes surtout, vantent l'amabilité pardessus tout; ont-elles dit d'un homme : Qu'il est aimable! il semble que tout soit dit et qu'il n'y ait plus d'éloge au-dessus de celui-là. Les autres, au contraire, paraissent la tenir en assez médiocre estime, comme une qualité secondaire, superficielle et même trompeuse. Qui a raison? Pour le savoir, l'auteur recherche ce qu'il y a dans le cœur des gens aimables. Il met en scène, il peint l'homme aimable avec tous les divers traits de son caractère et de sa physionomie, avec ses belles manières, son langage et son ton affectueux, ses attentions délicates. Une bienveillance naturelle, un désir désintéressé de plaire, voilà ce qui le fait parler et agir. Toutefois ce désir de plaire, quoique naturel, n'est pas sans une certaine part d'égoïsme. L'homme aimable veut plaire, mais il veut être payé de retour. Aussi il exagérera les compliments; il ne saura pas dire non, même contre son opinion, même lorsqu'il n'a pas l'intention de tenir sa promesse et qu'il s'est engagé avec d'autres. Ainsi, dans l'amabilité poussée à l'excès il entre quelque peu de duplicité et une sorte de légère perfidie. Souvent, à notre avis, mieux vaudrait, du moins en administration, un ours avec une franchise brutale que ces paroles mielleuses qui trompent quelquefois et abusent d'une manière si cruelle. On ne peut mieux d'ailleurs indiquer les nuances, les écueils à éviter, la mesure à garder dans l'amabilité. Ce portrait de l'homme aimable est un de ceux où l'auteur a fait preuve de plus de finesse et d'esprit d'observation.

Le *galant homme,* objet d'une autre étude, tient de bien près à l'homme aimable et nous ne les séparerons pas. En fait de qualités morales et en fait de cœur, galant homme dit quelque chose de plus qu'homme aimable. Serait-il un galant homme s'il n'était pas homme aimable et bien élevé, s'il n'avait pas de bonnes manières et le respect des convenances? Mais, en outre des qualités aimables, ce mot résume un certain nombre de qualités morales et solides. Toutefois M. Derosne ne confond pas plus le galant homme avec l'homme honnête que l'homme bien élevé avec l'homme vertueux. Le galant homme tient plus de compte de l'opinion, même lorsqu'elle s'égare; son idéal est moins pur et moins sévère. En outre, il y a certains vices, comme la prodigalité, même lorsqu'elle se termine à des dettes, comme la galanterie proprement dite ou la poursuite des bonnes fortunes, qui rehaussent plutôt qu'ils n'abaissent le galant homme dans l'opinion publique.

En fait de familiarité, l'auteur n'est indulgent que pour celle du jeune homme qui, dans son besoin de croire et d'aimer, qui, dans sa naïve présomption, tend la main, ouvre les bras à tous et traite d'égal à égal les plus grands et les plus illustres sans distinction et sans ménagement. A cet âge, on ne doute de rien et de personne; les déceptions venues, la défiance succédera à cet abandon. Au-dessous de ces familiers par foi et par enthousiasme, sont les familiers par une disposition particulière de leur nature, gens d'esprit médiocre, de sentiments peu élevés, gens importuns et surtout ennuyeux, dont il faut se défendre à tout prix. Tout ce que M. Derosne veut bien concéder à ces ennuyeux personnages, c'est qu'ordinairement ils ne sont pas des méchants.

IV.

Au milieu de ces sujets si divers, il y a tout un groupe d'études et de pensées qui ont rapport au mariage et à l'amour. *Les Mariages vils, — le Séducteur infâme, — les Chagrins d'amour,* ont plus d'importance au point de vue de la morale, sinon plus d'originalité. Les *mariages vils* sont ceux où l'argent entre pour tout, et où tout le reste, le physique, le moral, les convenances, les âges, n'entrent pour rien. Le *séducteur infâme* mérite de nous arrêter un peu plus. D'abord, ce titre ne traduit pas fidèlement la vraie pensée de l'auteur. Il n'a pas sans doute l'intention de justifier le séducteur, mais il voudrait plus équitablement partager le blâme entre les complices des deux sexes. Que la jeune fille, qui n'est dénuée ni de raison ni de liberté, ait sa part de responsabilité, on ne peut le contester à M. Derosne. Ils ont péché tous deux, et non le séducteur lui seul : pourquoi donc le vouer seul à l'infamie, tandis qu'on n'aura que pitié et sympathie pour la fille qui lui jette du vitriol au visage?

Cette différence, à notre avis, s'explique et même se justifie par la différence des suites pour l'un et pour l'autre. Qu'elles sont cruelles pour la jeune fille, tandis que le séducteur véritablement infâme l'abandonne et s'en va ailleurs d'un cœur et d'un pied légers! Entre l'homme et la femme la partie n'est pas égale :

[illegible]

a dit Mme de Staël. L'opinion du public, celle des magistrats et des jurés ne s'égare donc pas autant que paraît le croire M. Derosne, quand elle se montre moins indulgente pour le séducteur que pour la fille séduite.

Parmi tous les chagrins qui déchirent le cœur humain, les chagrins d'amour tiennent le premier rang. Que de larmes ils font verser! De combien de désespoirs ou même de suicides ne sont-ils pas la cause en tous les temps et en tous les pays! Le monde cependant ne les a pas généralement en grande pitié; souvent même il en rit, sauf à pleurer amèrement quand il s'agira de soi. D'où vient qu'il compatit si peu à de si grandes douleurs? L'auteur analyse finement, comme

à son ordinaire, les causes de cette insensibilité. La poursuite de l'idéal n'est pas tout dans l'amour; on peut bien soupçonner que le plaisir cherché y est aussi pour quelque chose. L'amour est irréfléchi, égoïste, injuste, sans pitié; il n'est pas même exempt de fourberie, car l'amoureux veut plaire, et pour plaire, il n'hésite guère à tromper. Voilà l'amour assez maltraité et le monde presque absous de ses froideurs et de ses railleries pour les larmes qu'il fait verser. Il nous a semblé qu'après avoir parlé sur un ton presque lyrique et tragique des amours aux grandes douleurs, pour lesquelles le monde, quoi qu'il dise — j'en atteste l'histoire, le roman, la poésie, — n'est pas sans pitié et sans sympathie, M. Derosne leur substitue, sans nous en prévenir, des amours d'ordre inférieur dont il dit en terminant, d'une manière peut-être un peu trop légère, « qu'ils offrent de réels agréments et que, pour ceux qui savent en prendre et en laisser, ils demeurent une des choses les plus amusantes de la vie ». Que le monde rie de ceux-là, je le lui pardonne et il ne s'en fait guère scrupule; mais il ne mérite pas le reproche d'insensibilité pour les profondes blessures que font dans les cœurs les grandes passions de l'amour.

V.

Parmi tous ces types ou travers de l'esprit et du cœur humain, on peut s'étonner de trouver *le jardin*, qui n'est ni un type ni un travers. Nous ne nous en plaindrons pas puisqu'il nous vaut une agréable et ingénieuse fantaisie. Je me rappelle avoir entendu un prédicateur qui commençait ainsi son sermon : « Le diable est bien malin, mes frères; c'est dans un jardin qu'il a tenté la première femme, c'est dans un jardin », etc. M. Derosne abonde dans le sens de ce prédicateur; pour lui aussi, le jardin est plein de pièges, le jardin est un grand tentateur, quoiqu'il semble innocent entre tous et qu'il n'ait pas l'air d'y toucher. Mais qu'il est perfide avec ses berceaux, ses charmilles, ses coins mystérieux, au clair de la lune et par une belle soirée d'été! Il rend hardis les plus jeunes et les plus timides; il rend indulgentes les plus résolues à ne pas l'être. Cependant ne vous scandalisez pas trop : il n'est guère compromettant, il ne va pas au delà de l'amour sentimental. Il est vrai que, d'accord avec Flaubert dans son *Éducation sentimentale*, l'auteur estime que cet amour a des dangers, plus encore, selon lui, pour les jeunes filles que pour les jeunes gens.

Si le jardin n'est pas un type, le *chasseur*, qui tient une assez grande place dans ce volume, en est un où sont compris pas mal de travers, c'est-à-dire de variétés de chasseurs. C'est encore un vieux thème et un peu usé; mais M. Derosne a su y mettre, avec sa verve, quelque chose de neuf et de piquant. Il est sévère pour la chasse et les chasseurs; il les raille fort dans les divers portraits qu'il en fait, depuis celui de l'enragé jusqu'à celui de l'indifférent. Mais lui-même il ôte, volontairement sans doute, beaucoup d'autorité à son blâme et à ses épigrammes par ce franc aveu de la fin, qu'il est lui-même chasseur, en dépit de tout ce qu'il vient de dire : « Hélas! cela ne m'empêche pas d'aimer la chasse à la folie! »

Il reproche à la chasse non seulement d'être cruelle, mais d'avoir brisé plus d'une vie en détournant de plaisirs plus intellectuels et d'études libérales. Je ne nie pas qu'il y ait quelque chose de cruel dans la chasse. Le désir de tuer, le regret de n'avoir rien tué ou de n'avoir pas tué davantage, voilà l'âme du chasseur. Est-ce à dire qu'il soit un boucher? Il est juste de tenir compte de l'étourdissement causé par l'ardeur de la poursuite, par la difficulté de la prise, par la satisfaction de l'adresse dont on a fait preuve. Si le chasseur est cruel, du moins ne l'est-il pas de sang-froid. Ajoutons qu'il n'est en quelque sorte cruel qu'à distance. Il n'égorge pas sa victime de ses mains; son plomb l'atteint de loin à travers les airs ou dans sa fuite rapide.

Quant aux vies brisées, aux vocations empêchées dans les lettres et les arts, nous ne sommes pas de l'avis de M. Derosne. Ce gentilhomme campagnard plus ou moins épais qui passe tous ses jours à boire et à chasser n'aurait pas fait sans doute un artiste ou un écrivain. Tel étudiant qui passe aux champs quelques semaines de vacances et tire des coups de fusil autour du manoir paternel n'en reviendra que plus dispos pour reprendre ses études. Eût-il consacré son temps à lire des philosophes ou même des poètes, sa santé ne s'en fût pas si bien trouvée. Il eût mieux fait, selon M. Derosne, d'aller visiter les chefs-d'œuvre de Rome ou d'Athènes; mais ce plaisir si dispendieux n'est pas à la portée de tous : il est plus facile d'avoir un chien et un fusil.

Finissons, comme l'auteur, par quelques lignes sur la poltronnerie et sur le métier militaire. Le poltron est presque toujours, dit-il, un homme de beaucoup d'imagination. Voilà qui étonne et qui semblerait s'appliquer plus justement à un poète qu'à un poltron. Il y a là cependant quelque chose de vrai : le poltron ne serait pas poltron ou, pour ne rien exagérer, le serait peut-être un peu moins, si son imagination, moins active, ne lui représentait de loin et à l'avance le péril avec toutes ses circonstances, avec tous ses détails, avec toutes ses suites, tandis qu'une brute ira sans s'émouvoir au-devant d'un danger qu'elle ignore ou qu'elle ne peut se représenter. Le poltron n'est donc pas sans quelque imagination; mais le tempérament, le défaut de volonté et d'énergie y sont pour autant, sinon plus. D'ailleurs l'imagination a un rôle nécessaire, non pas seulement dans la poltronnerie, mais au regard de tout ce qui n'est pas présent et sous nos yeux. Elle vient aussi en aide au brave en lui représentant, non le danger, les blessures ou la mort, mais la gloire, la récompense, le salut de la patrie.

Je sais gré à M. Derosne de quelques pages en l'honneur du prestige militaire à propos de *l'Abbé Constantin* de M. Halévy. Il s'afflige, non sans raison, de le voir diminuer parmi nous, alors qu'il importerait tant de le voir se relever et grandir pour le salut de la France. Peut-être a-t-il tort de ne pas s'en prendre plus directement à la politique terre à terre, aux défiances et aux préjugés de nos gouvernants, qui sont pour beaucoup dans ce discrédit si peu patriotique. Il aime mieux faire un appel galant au concours des dames de

France, dont il constate et dont il justifie les préférences pour l'uniforme et pour l'épée. La question aurait fait, dit-il, un grand pas le jour où toutes les jolies Françaises diraient à leurs amoureux : « Il faut absolument, pour me toucher, être au premier rang de ceux qui sont toujours prêts à défendre la France. » Puissent les jolies Françaises répondre à l'appel de M. Derosne !

Malgré toutes ces critiques ou ces réserves, je n'hésite pas à placer M. Léon Bernard-Derosne à côté des moralistes les plus ingénieux et les plus spirituels, sinon les plus fermes et les plus sûrs, de ce temps-ci. Il y a souvent du profit, il y a toujours du plaisir à le lire.

[illegible]

LE MUTILÉ

Nouvelle

I.

M. Pierre Montgermont et sa sœur Hélène venaient d'arriver aux eaux de Battaglia.

Battaglia est un gros bourg à deux lieues de Padoue et à deux heures de Venise par l'express. Un canal aux berges verdoyantes et fleuries, bordé de villas riantes, bien que délabrées, — le soleil et le ciel d'Italie jettent leurs féeries sur toutes choses, — relie la ville au bourg. Ces villas éparses font l'effet d'un collier dont les perles seraient égrenées et dont l'une des agrafes serait Padoue et l'autre Battaglia. C'est une délicieuse promenade à faire que ces deux lieues, soit à pied, soit en voiture, par une belle matinée d'été.

Battaglia doit sa prospérité à ses eaux minérales sulfureuses, dont les qualités sont analogues à celles de la Bourboule et de Luchon.

L'établissement des eaux appartenait au comte de W..., qui occupait un poste important à la cour d'Autriche, à l'époque où se passa cette histoire. Depuis, un bizarre suicide a terminé sa vie.

L'établissement thermal contient deux cent cinquante chambres de maîtres et cent cinquante de domestiques. Pas de luxe; une simplicité monastique; les pièces sont vastes, leurs murs et leurs plafonds sont peints, le parquet est remplacé par un pavage de grossières mosaïques, frais et gai. Les lits de fer ont des moustiquaires.

Les fenêtres du rez-de-chaussée du bâtiment principal ouvrent sur un vaste promenoir à colonnes, et voûté. D'une colonne à l'autre, de grands rideaux de coutil gris rayés de rouge tamisent les rayons brûlants du soleil; des arbustes, des fleurs dans de grandes caisses ou dans des poteries jaunes et brunes ornent le bas des colonnes. Il règne généralement une température délicieuse dans cette galerie. Le matin, les baigneurs y déjeunent par groupes, sur de petites tables de marbre blanc.

A trois heures a lieu le dîner de table d'hôte. La salle à manger, contenant deux tables de cent couverts, donne sur la galerie.

Ce dîner, au milieu du jour, en pleine chaleur, déroute toutes les habitudes des Français : il faut s'habiller quand le soleil brûle, il faut s'arracher de dessous son moustiquaire où l'on rêvassait paresseusement dans un demi-sommeil. Se remuer, même pour se parer, est excessivement pénible; mais nécessité fait loi : dîner à d'autres heures a mille inconvénients; les prix sont bien plus élevés et l'on court grand risque de ne manger que les restes de la table d'hôte. Quant à l'obligation de se parer, elle est, certes, facultative; mais quelle femme résiste à l'occasion de le faire, surtout quand elle sait que ses rivales s'orneront à outrance? Dans toutes les villes d'eaux de la terre, les tables d'hôte excitent les convives à faire assaut d'élégance, et, puisqu'il faut s'habiller, que coûte-t-il de plus de s'orner? Et l'on s'orne à qui mieux mieux.

L'établissement thermal de Battaglia est entouré de prairies, de jardins coupés par de belles avenues ombreuses de sycomores.

Près de l'établissement des bains, le comte de W... possédait une ferme modèle, exploitée avec tout le soin, selon tous les progrès de la science agricole poussée à son plus haut point.

C'est un riche et plantureux pays que la Lombardie : les champs sont entourés de canaux, plantés d'ormeaux, reliés entre eux par des guirlandes de vigne. Les ormeaux ne sont que les soutiens de la vigne, ses souffre-douleur; elle les couvre, les étreint, les enlace, les étouffe; ses festons, pleins de grâce, que le vent balance, donnent un air de fête à tous les champs du pays lombard.

Les baigneurs et les baigneuses dédaignent le plus souvent les beautés champêtres; c'est lettre close pour la plupart. Pour des yeux d'artiste, elles sont un régal exquis. Pierre Montgermont et sa sœur étaient de vrais artistes; le nom de Montgermont était célèbre à Paris; il était un des premiers peintres d'histoire français. Ses œuvres faisaient l'émerveillement des amateurs; ses confrères rendaient justice à son grand talent. Pierre était un bel homme de trente-huit ans, à la chevelure et à la barbe déjà un peu grisonnantes; son visage respirait la douceur et la bonté. De haute stature, de formes puissantes, il offrait un contraste frappant avec Hélène, svelte délicate et fine petite blonde de vingt-deux ans, aux yeux changeants gris bleu.

Ce frère et cette sœur s'adoraient; ils avaient les mêmes goûts, le même caractère sincère, le même dédain des préjugés, le même mépris des fausses joies et des sottes vanités. Ils étaient orphelins. Pierre avait servi de père à sa jeune sœur, l'avait façonnée, dirigée, pétrie à sa guise. Il était le créateur moral de cet être bon, naturel, charmant.

A l'âge des ivresses et des folies, la petite fille avait été l'ange gardien du jeune homme :

— Où vas-tu ? lui disait-elle quand elle le voyait pimpant, parfumé, élégant.

Où allait-il ? Cette question posée par la bouche ingénue de l'enfant, sa conscience la lui répétait comme un écho.

— Je ne vais pas, disait-il avec un sourire; mets ton chapeau, petite; nous sortons.

La petite se jetait dans ses bras avec de chaudes caresses, lui disant au milieu de baisers triomphants :

— C'est ça, avec moi, toujours avec moi; oh! que je t'aime!

Chaque jour se resserrait entre eux la chaîne invisible et puissante des affections indissolubles, si bien qu'Hélène repoussait tous les mariages, se trouvant pleinement heureuse près de son frère. Elle s'était mise à peindre pour que la communion de pensées fût encore plus complète; elle avait acquis un réel talent. Montgermont avait grande confiance dans son jugement et souvent lui soumettait les difficultés qui le préoccupaient.

C'était la santé de Pierre, l'excès de travail, d'une vie sédentaire, qui avait motivé une saison aux eaux de Battaglia. Les gens heureux restent chez eux, dans l'intimité délicieuse du foyer.

Hélène avait une gaieté d'oiseau et d'enfant heureux; Pierre était studieux et grave; l'ennui n'existait ni pour l'un ni pour l'autre; ils s'intéressaient, se charmaient mutuellement.

Le monde leur semblait vil et niais; ses corruptions, ses joies factices, ses triomphes de vanité ne tentaient point ces âmes saines et droites. Leur fortune les rendait indépendants, ils savouraient leur indépendance.

Quand Pierre, sa sœur au bras, parut pour la première fois dans la salle à manger, le maître d'hôtel, en grande tenue, les plaça, avec un embarras solennel, à l'une des longues tables à moitié pleines.

Hélène eut pour voisine une vieille dame aux yeux scrutateurs et durs, aux traits aristocratiques. Pierre occupa la gauche de sa sœur; après lui, il n'y avait personne. Le dîner fut assez bon. La plupart des convives se connaissaient déjà et parlaient avec animation en italien.

M. et Mlle Montgermont étaient les seuls Français présents; ils causaient à voix basse dans la langue de leur pays. Pierre possédait parfaitement la langue italienne; sa sœur la connaissait aussi, mais sa prononciation était défectueuse, elle le savait et n'eût osé se risquer à parler italien sous le feu des regards curieux ou hostiles de tous ces inconnus.

Sa voisine la glaçait; elle se sentait scrutée, analysée, évaluée, jugée par les yeux noirs perçants de la vieille dame. En jeune fille bien élevée, elle eut à lui rendre quelques petits services de bon voisinage. Elle, si expansive, si gaie, se fit un visage sévère; par moments, elle se déridait et souriait à son frère; ses yeux avaient des éclairs de malice vite réprimés. Elle tenait à être scrupuleusement polie avec la respectable et hautaine douairière placée près d'elle, mais ne voulait pas lui faire d'avances. C'est plus difficile qu'on ne croit, de rester dans les justes limites d'une réserve polie et digne.

La table où était placée Mlle Montgermont offrait un assemblage de visages amusants et intéressants. Vis-à-vis d'elle, une femme de trente à trente-cinq ans, grande, belle, au visage ravagé de douleur, aux cheveux déjà grisonnants, toute vêtue de noir : c'était Mme Santini de Rini; son mari, homme de quarante ans, grand, mince, distingué, roux, d'un roux vénitien superbe, rappelait à l'esprit ces portraits de grands seigneurs peints par Véronèse dans son tableau du *Triomphe de Venise,* qui est aussi son propre triomphe.

Il n'avait ni plumes flottantes, ni pourpoint de velours, ni collier de pierreries; mais il avait la grâce souple, séduisante, élégante des vieilles races patriciennes. Il prodiguait les égards et les petits soins à sa triste compagne. Il y avait une tendresse attentive, enveloppante, dans les regards qu'il attachait sur elle. « Ces gens-là s'aiment », se dit Hélène, touchée de l'attitude de ce mari; et, sentimentale comme le sont les femmes aimantes, ce ménage lui plut.

— Voilà des gens bien à mon goût, murmura-t-elle en français à l'oreille de son frère en alignant avec soin son couteau près de sa fourchette afin que ses yeux ne trahissent point sa soudaine sympathie.

La sympathie soudaine a ses timides pudeurs.

— Carlotta, disait en italien le beau Vénitien à sa femme, regarde la jolie Parisienne : comme on voit bien qu'elle l'est! Cela se révèle dans tous les détails de sa toilette; elle est mise à ravir; il est vrai que tout irait à une si délicieuse créature; elle et son mari sont des gens bien distingués.

Carlotta regarda les deux étrangers de ses beaux yeux noirs mélancoliques; elle approuva son mari.

Près d'elle se pavanait le général Angelini, vieux beau de soixante-dix ans, avantagé d'une perruque, d'une moustache et de sourcils noirs prodigieusement abondants. Un œil perspicace découvrait vite le système de tous ces ornements poilus : les favoris tenaient à la perruque; les sourcils, les moustaches, sous d'épaisses touffes, s'y rattachaient comme les boutons à la tige. Le général devait introduire sa tête dans ces embellissements postiches de la même manière qu'on introduit celle d'un cheval dans sa têtière.

Il portait haut sa petite tête de casse-noisette, ridée, basanée; son cou ressemblait au cou d'un vautour; il le tenait raide, parlant du haut de son col cassé, avec des gestes durs et saccadés. Ses petits yeux clignaient sans cesse.

Hélène, dans son for intérieur, l'appela irrespectueusement « vieux fantoche guerrier ». Des besoins impérieux de rire la chatouillaient.

— Certes, j'en ferai un croquis, dit-elle à son frère tout bas.

Près du général était placée sa sœur, qui lui ressemblait étonnamment : même abondance de cheveux noir bleu, même visage parcheminé. Cette vieille demoiselle était ornée d'un nœud de ruban Solférino, au milieu des bouffettes duquel *Gladiateur,* peint sur une plaque de porcelaine, montrait sa fine silhouette de cheval de course. Cet ornement équestre était répété dans les rubans du bonnet de blonde blanche, à rubans verts.

Au haut bout de la table trônait la *marchesa* Salviati; ni belle ni laide, l'air ennuyé et nonchalant. Sa mise était mesquine et son chignon copieux; une épée d'argent le traversait de part en part.

Son mari était le type du beau ténor, haut en couleur,

roulant les prunelles, poilu jusque sous les yeux, naturellement, celui-là; passant sans cesse, avec un regard admiratif, sa belle main ornée de beaucoup de bagues voyantes dans [illegible].

A la droite de la *marchesa*, galant jusqu'à l'obséquiosité, se trouvait le *cavaliere* Minelli; une auréole de cheveux blancs légers entourait son crâne chauve, un sourire jovial errait perpétuellement sur ses lèvres charnues.

Sa fille, assise près de lui, était très laide et très parée. Elle était vêtue d'une robe de soie rose, d'un rose excessivement vif, avait des perles fausses au cou, aux poignets et dans les cheveux.

La jeune femme qui venait ensuite était une beauté italienne en pleine floraison : grande, brune, forte, la gorge massive, les épaules larges et tombantes, la peau dorée, tous les traits de son visage superbe pleins d'une grâce fière et noble. Une somptueuse robe de guipure blanche sur une seconde robe de soie rouge enveloppait son beau corps de déesse. Elle avait autant de diamants vrais que sa voisine avait de perles fausses.

Son mari, un petit Italien maigre, avait l'air d'un enfant auprès d'elle.

Il y avait encore des mères insignifiantes, accompagnées de filles insignifiantes comme elles, et quelques vieilles femmes timides, effarées de se trouver en si belle compagnie.

Puis, sept ou huit hommes de différents âges, plus ou moins distingués et élégants.

A la sortie de la salle à manger, des groupes se formèrent sous la fraîche arcade. Hélène observa que la respectable aïeule, sa voisine, muette pendant tout le repas, était entourée comme une reine.

— Asseyez-vous ici, chère princesse; voici un tabouret.

La noble dame recevait froidement ces hommages comme lui étant dus. Elle s'assit lentement sur un canapé de bambou, et sa cour se forma en cercle autour d'elle.

C'était l'illustre princesse Porcia. La noblesse des Porcia remonte aux premiers rois de Rome.

La grande préoccupation du jour était l'apparition des Montgermont et la toilette de l'étrangère.

Hélène était ravissante, vêtue de foulard bleu pâle; ses blonds cheveux nattés formaient couronne autour de sa tête fine et délicate.

— On admire ma sœur, lui dit son frère en souriant de satisfaction.

Il était très fier d'elle.

— Oh! ce n'est pas moi, c'est ma toilette, répondit la jeune fille d'un air ironiquement piteux; il est vrai que ma couturière s'est surpassée, et rien n'y manque, grâce à toi.

D'un mouvement de tête gracieux, elle fit balancer ses boucles d'oreilles en turquoises et perles fines, vraies petites merveilles d'orfèvrerie; le bijou semblable pendait à son cou rond et blanc. C'était une surprise de Pierre, une trouvaille faite par lui.

On admirait Hélène, c'était indiscutable : les hommes, de bonne foi, avec un vague et secret désir; les femmes, avec des restrictions rageuses.

— Elle est toute petite, dit une grande femme.

— Elle a à peine de gorge, ajouta une autre qui en avait une plantureuse.

— Sa toilette est délicieuse, affirma une naïve, scrutant d'un œil curieux les mystères de ce chiffonnage habile.

— [illegible]

C'était le *cavaliere* Minelli qui, avec sa fille, accostait Montgermont.

— *Illustrissimo signor, ze* viens de lire à l'instant votre nom célèbre sur la liste des étrangers; permettez à un de vos fanatiques admirateurs de donner à votre grand talent toutes les *louanzes* qu'il mérite. Moi aussi *ze* cultive l'art; moi aussi *ze suis* artiste et bien heureux de serrer la main [illegible] faveur du roi Vittorio-Emmanuele; c'est de sa main royale que *z'ai* reçu ce noble insigne.

Du doigt, le *cavaliere* toucha un ruban vert rouge et blanc qui ornait sa boutonnière.

— Ma fille sera très heureuse de faire l'aimable connaissance de la [illegible].

Tout ceci fut débité avec mille sourires et courbettes.

L'artiste français répondit simplement et cordialement à ces emphatiques démonstrations. On se serra les mains; le *cavaliere* baisa celles d'Hélène.

— Vous parlez italien, mademoiselle? demanda la *signorina* aux fausses perles.

— Non, mademoiselle, répondit avec hésitation la blonde Française.

— Hum! hum! dit Pierre.

— *Ze* devine, s'écria avec vivacité Minelli (et il rit de tout son cœur d'avoir deviné). Mademoiselle le parle très bien?

— Oh non, monsieur, mais je le comprends; mon frère, lui, le parle extrêmement bien.

— Si nous nous asseyions ici? dit le *cavaliere*.

Il se dirigea vers un grand banc placé entre deux colonnes.

— Vous serait-il agréable de faire une promenade en voiture? Les environs sont *çarmants*.

— Oh! oui, papa; allons à Monselice, dit la signorina Minelli.

Pierre consulta sa sœur du regard.

— Je vais m'occuper de la voiture, reprit l'obligeant père.

Et il se dirigea vers l'une des extrémités de la colonnade où, dans une vaste cour sablée, une dizaine de voitures attendaient le bon plaisir et le choix des baigneurs.

En chemin, le *cavaliere* passa devant M. et Mme Santini de Rini; il les salua.

— Voulez-vous être des nôtres? Nous allons à Monselice avec l'illustre artiste français Montgermont et sa sœur.

— Avec le plus grand plaisir, répondit M. de Rini; tu veux bien, Carlotta?

Carlotta inclina doucement la tête. Le *cavaliere* choisit une vaste et confortable calèche; les femmes se placèrent au fond, les hommes leur firent face, sauf le *cavaliere*, qui s'entêta à monter près du cocher.

M. de Rini était un grand amateur de peinture, un connaisseur éclairé, suivant attentivement le mouvement artistique.

Il venait tous les ans à Paris au printemps; les principales œuvres de Pierre lui étaient connues. Les deux hommes se plurent, la conversation fut vive et intéressante entre eux.

De sa place le *cavaliere* n'en perdait pas un mot et s'y mêlait avec feu.

Les femmes causaient plus doucement. Hélène, attirée par une mystérieuse affinité de nature, séduisit Mme de Rini. Quand une femme jeune et charmante veut être aimable avec une femme plus âgée qu'elle, il y a de délicieuses câlineries d'enfant dans son amabilité. Mme de Rini sentit que le cœur de la jeune fille s'ouvrait pour elle, que la confidence des douleurs qui avaient ruiné sa beauté et ses espoirs de bonheur serait reçue pieusement, que les douces mains d'Hélène toucheraient, sans lui faire mal, à des blessures saignant toujours cruellement.

Ce qui avait accablé cette femme, c'était la perte de trois enfants : une fille de quatorze ans, et deux fils, l'un de dix ans, l'autre de cinq. Sans l'affection de son mari, cette Niobé se fût effondrée, elle aussi, dans la mort. L'espoir d'un autre enfant et l'amour vigilant, fort et fidèle d'Emilio la retenaient sur terre.

La signorina aux perles (elle s'appelait Innocentia) gâta bien un peu par son bourdonnement de mouche importune la douceur de ce début d'amitié; mais le fil mystérieux de la sympathie était noué quand même entre les de Rini et les Montgermont, réunis par un hasard heureux.

Le séjour des eaux, si ennuyeux d'ordinaire, devint agréable pour les deux familles. Leur intimité excita la jalousie des femmes sottes et désœuvrées. Quand on traîne maussadement le poids des heures, on est agacé de voir autrui les passer gaiement. Quelques hommes de valeur recherchèrent la société du grand artiste et entourèrent sa sœur d'une cour délicate et discrète.

Hélène fit flamber l'envie féminine par l'exhibition de toilettes exquises. Pendant les dix premiers jours, elle arbora de nouvelles robes, toutes plus jolies les unes que les autres.

— Comme nous sommes coquette, petite sœur! dit Pierre étonné qu'une malle moyenne pût recéler tant de chefs-d'œuvre en soie, en gaze, en mousseline.

— Oui, répondit crânement Hélène, d'un air guerrier : je combats pour la France; je porte le mieux que je puis son drapeau fait de goût et d'élégance!

Une vraie coterie haineuse se forma contre les Français. Hélène surprenait parfois des rires et des chuchotements quand elle passait. Un jour, elle eut à traverser tout le promenoir pour rejoindre son frère et ses amis. Un groupe, composé de femmes et de jeunes filles, la mitrailla de regards moqueurs et méchants; on la toisait du haut en bas avec un froid dédain affecté. Elle fit une héroïque contenance, bien que le cœur lui battît très fort; d'un pas léger, avec sa grâce vive et simple d'oiseau, elle marcha sous le feu redoutable de tous ces yeux décochant à qui mieux mieux les flèches barbelées d'une malveillance aiguë.

Arrivée au bout du promenoir, quatre ou cinq hommes s'avancèrent vivement vers elle, et c'était à qui d'entre eux lui porterait son ombrelle ou son album. Elle poussa un gros soupir, comme quand on vient d'affronter un danger redoutable et se mit à rire; ses yeux brillaient de malice.

— Je vous assure que c'était terrible, dit-elle à Emilio qui lui avait offert le bras.

Son regard lui montra ses ennemies.

— Voilà ce que c'est que d'être charmante, signorina!

— Oh! si vous êtes mon ami, et je veux que vous le soyez, ne me faites pas de compliments!

— Vous les détestez?

— Non, je les aime beaucoup au contraire, dit-elle ingénument; mais...

— Mais?

— Je les crains; cela brouille les cervelles.

La princesse Porcia, entourée de sa cour obséquieuse et fidèle, avait savouré l'incident « français », comme elle le nomma; le lendemain, quand Hélène se dirigeait vers la salle à manger, l'illustre dame marcha vers elle, les deux mains tendues.

— *Brava,* ma jolie Parisienne, lui dit-elle avec un sourire qui éclaira son visage hautain et en changea soudainement l'expression, de même que le soleil change l'aspect d'un site âpre et sombre.

— Madame..., dit Hélène rougissante.

— Nous nous comprenons, dit la princesse riant de bon cœur; les autres aussi nous comprennent : voyez!

Et ses yeux noirs se fixèrent sur un groupe de femmes observant curieusement ce qui se passait entre elles deux.

— Êtes-vous assez gentille et pomponnée à ravir! Je parle net; c'est le privilège de mon âge. Vraiment, c'est un régal pour mes vieux yeux que de vous admirer, *mon bijou de Française.* Donnez-moi votre bras et présentez-moi votre frère.

Mlle Montgermont fit un signe à Pierre, qui causait, à quelques pas de là, avec Emilio de Rini.

— J'aime votre sœur de tout mon cœur; elle est très brave, je l'ai vue au feu hier. Je suis certaine que vous êtes plus fier d'elle que de tous vos succès. Mon fils et moi, nous adorons ce que vous faites; le prince a un tableau de vous.

Cette amabilité publique de la princesse Porcia fut une belle revanche pour Hélène. A partir de ce jour, les deux voisines de table causèrent avec un abandon maternel de la part de la vieille femme, plein de déférence délicate et respectueuse de la part de la jeune.

— Avouez que je vous ai fait peur dans les premiers temps, dit un jour la princesse en riant à Hélène.

— J'avoue, princesse.

— Je n'en suis pas fâchée; c'est un mur de glace entre moi et autrui; mais je sais faire fondre la glace, n'est-ce pas?

— Aussi bien que le soleil d'Italie.

— Alors, puisque je ne vous cause plus d'effroi, vous viendrez passer quelques jours à Porcia, à deux lieues de Pordenone. Mon fils sera dans l'enchantement de faire la connaissance du célèbre artiste, votre frère, et la vôtre aussi; décidez-le, afin que j'aie un « oui » à emporter chez moi.

II.

Pierre prenait son bain de bonne heure. Au lieu de se recoucher, il aimait se promener dans les belles avenues ombreuses, désertes à cette heure matinale.

Hélène partageait ses promenades; vêtue d'un peignoir blanc, enveloppée dans une mantille de dentelle blanche, ses belles nattes blondes sur le dos, chaussée de petites mules rouges, elle aspirait avec délices l'air pur; elle parcourait les vastes jardins, tantôt lentement, s'enivrant de parfums et de fraîcheur, tantôt courant comme une biche, s'arrêtant pour cueillir une rose couverte de gouttelettes de rosée, chatouillant parfois du bout de son doigt un gros cétoine doré qui y dormait voluptueusement, donnant avec un brin d'herbe la chasse aux pucerons qui dévorent les boutons naissants des rosiers, s'amusant de tout et de rien avec une grâce de chatte et d'enfant.

— Le jardin est à nous! disait-elle à son frère.

C'était vrai; il était à eux, et Pierre, charmé, jouissait délicieusement de la gaieté ingénue de la jeune fille et la laissait folâtrer à sa fantaisie.

Un jour, M. et Mlle Montgermont aperçurent dans une allée un homme marchant tout seul, lentement, en s'aidant d'une béquille. Il était très grand. Une jambe lui manquait. Une forêt de cheveux noirs, brillants et bouclés, entourait sa tête nue. Son visage était sombre et fier. Son aspect frappa le frère et la sœur.

— On dirait un Titan foudroyé, dit la jeune fille; n'allons pas de son côté, il se croit peut-être seul. Nous le gênerions, ajouta-t-elle avec cette divine bonté dont sont douées les femmes d'élite.

Tous deux prirent un autre chemin; la jeune fille était pensive.

— Si tu étais mutilé, tu m'aurais, toi! dit-elle, levant vers son frère ses limpides yeux pleins d'une profonde tendresse. Lui, n'a personne! Comme il a l'air accablé! Il se cache, il se dérobe aux regards, à la pitié!

— Te voilà en train de faire tout un roman; comment as-tu vu qu'il était accablé de tristesse, ton inconnu?

— Oh! j'en suis certaine; pauvre homme, dit Hélène émue. Si jeune et si beau!

— Tu as vu aussi qu'il était jeune et beau? Quels yeux ont les jeunes filles!

Ce jour-là, dès qu'Hélène vit Carlotta, vers les dix heures, elle l'aborda par ces mots :

— Vous qui connaissez tout le monde ici, dites-moi quel est un mystérieux étranger que nous avons rencontré dans le parc ce matin? Il n'a qu'une jambe.

— C'est mon cousin Marco di Marco, ancien officier de l'armée italienne. C'est à Custozza qu'une bombe lui a emporté le pied droit; il souffre trop pour qu'on puisse lui adapter encore un pied artificiel. Il n'est arrivé ici qu'hier soir; il mangera à part chez lui; depuis qu'il est mutilé, il fuit le monde, repousse toute société. A Venise, où il habite tout seul, nous allons le voir souvent; mais lui ne vient pas chez nous, tant les visages inconnus lui sont odieux. C'est une vie perdue, c'est bien dommage; c'est un homme de grande valeur. Je l'aime comme un frère; il a de l'amitié pour nous, mais le contact du monde l'irrite, le blesse; il est très malheureux et ne veut pas qu'on le plaigne. La pitié l'offense. Il est farouche et désespéré; il se tuerait un jour ou l'autre que rien ne m'étonnerait moins. Il est arrivé ici avec son domestique, son ordonnance quand il était sous les drapeaux. Il ne m'avait pas avertie. Hier soir, nous allions nous coucher, quand il nous a envoyé Tito avec un mot. Les docteurs lui ont conseillé les eaux. Tito m'a dit qu'il souffrait terriblement. Tito est obligé de lui cacher ses armes. Il lui est dévoué à la vie, à la mort.

Hélène écoutait avidement Carlotta.

— Je vous ai attristée, chère amie? Pauvre mignonne, puissiez-vous ignorer les épreuves cruelles de la vie! Parlons d'autre chose: voulez-vous venir avec nous au Val-Sanzibio? C'est un vieux palais italien assez curieux. Le Val-Sanzibio appartient à mon cousin; vous pourrez y croquer autant de limons doux que vous voudrez; ils y sont excellents; vous pourrez piller les jardins si le cœur vous en dit.

Le Val-Sanzibio était un palais de style rococo, situé dans une délicieuse vallée arrosée de nombreux ruisseaux. Les jardins avaient un système d'eaux à surprises; en montant certains perrons, l'eau jaillissait sous vos pieds; essayiez-vous de fuir, de tous côtés des jets d'eau vous poursuivaient. Un parterre à la française, plein de fleurs, s'étendait devant le château, au midi; d'épaisses et sombres charmilles entouraient le parterre; une mousse épaisse en tapissait le sol; les pieds s'enfonçaient dans le velours des mousses. Partout des statues en marbre.

Le *palazzuolo* était délabré, garni mesquinement d'antiques meubles écloppés et vermoulus. Au premier étage, un salon ouvrait sur une grande terrasse à balustrade de marbre devenu fruste, tant les intempéries l'avaient terni et rongé. De cette terrasse, ornée de caisses d'orangers et de myrtes, la vue était merveilleuse; on dominait toute la vallée. Des champs de blond maïs alternaient avec de vertes rizières; des peupliers d'Italie et des acacias bordaient les routes; la vigne couvrait les coteaux; quelques pins gigantesques découpaient sur l'azur du ciel leur élégante silhouette et leur feuillage sombre; les cimes vaporeuses et bleuâtres des Apennins fermaient l'horizon.

Une partie du palais était habitée, l'été, par Marco di Marco. Il s'enfermait là pour souffrir tout seul. Quelles pensées mortelles devaient le hanter? quels regrets le torturaient? Le cœur d'Hélène s'attendrissait dans une pitié sainte.

Le lendemain, elle le vit, elle entendit sa voix. Elle déjeunait avec son frère, sous la colonnade, quand il parut, appuyé au bras de M. de Rini, qui le leur présenta. Il s'assit près d'Hélène, qu'une indicible émotion remua jusqu'aux plus mystérieuses profondeurs de son être.

Au bras d'Emilio, très grand lui-même, la stature colossale de Marco frappait. Oui, c'était bien un Titan foudroyé; il était beau comme un jeune dieu.

La jeune fille était muette; elle l'observait timidement. Elle admira ses mains royales; ses yeux noirs et durs la fascinaient, l'épouvantaient. Elle y lut une volonté implacable, un orgueil souverain. C'était un lion blessé, dédaigneux et morne. Par condescendance pour les de Rini, il s'était laissé présenter. La causerie prit fatalement une pente artistique. Au début, il parla à peine; mais la conversation l'intéressa, les arts l'avaient charmé autrefois; peu à peu il s'anima. La jeune fille écoutait sa voix, une voix basse et grave, une voix profonde qui éveilla de mystérieux échos dans le cœur vierge d'Hélène. Tout ce qu'il dit (il parla le plus souvent en italien) se grava à jamais dans sa mémoire.

Elle était adorablement jolie dans sa pose ingénue d'abandon extatique, son menton dans la main, le cou tendu, oubliant tout au son de cette voix qui la charmait, l'ensorcelait, l'enivrant d'un bonheur inconnu.

Le mutilé ne lui avait accordé qu'un regard de politesse froide; Hélène n'avait pas lu dans ces yeux sombres cet hommage bienveillant et subit que toute jolie femme reçoit du premier regard d'un homme.

Le lendemain, dans le parc, à l'heure de leur promenade habituelle, les Montgermont rencontrèrent Marco; on se salua. Le frère et la sœur étaient trop délicats, trop discrets, pour violer sa solitude volontaire.

Hélène cessa subitement de s'abandonner à ses jeux enfantins; son adolescence s'était prolongée au delà du terme habituel, pour deux raisons : sa candeur native et son éloignement du monde. A vingt-deux ans, elle en portait seize, tant sa beauté était saine, pure et fraîche. Elle avait vécu à l'ombre, et c'est à l'ombre que les fleurs gardent le mieux leur éclat et leur parfum.

Pierre l'avait élevée avec des soins vigilants et jaloux : il avait été son père, sa mère, son camarade et son maître. C'était lui qui avait dirigé ses études. Il avait cherché et trouvé une institutrice selon son cœur, une femme honnête et souple, n'imposant pas ses idées, respectant celles de Montgermont; son rôle s'était borné à accompagner Hélène, à l'aider dans son travail. Aucune influence n'avait donc affaibli celle de Pierre. Dans toutes les difficultés de sa vie d'enfant, toutes les fois qu'une idée la troublait, la préoccupait, la jeune sœur venait naïvement à son frère. Il la calmait, l'instruisait, l'éclairait. Vers quinze ans, une grande passion de lecture saisit Hélène; Pierre choisit et tria ses lectures.

A seize ans, elle fut demandée en mariage par un jeune peintre, ami et élève de Montgermont. Quand celui-ci, très sérieux et très ému, lui transmit la proposition matrimoniale qui lui avait été faite, la jeune fille poussa de bruyants et joyeux éclats de rire.

— Avoue que c'est une plaisanterie, un piège que tu me tends, pour savoir si j'ai envie d'être dame? Pourquoi me marier? Tu vaux tous les maris de la terre, répondit-elle en sautant au cou de Pierre et s'asseyant sur ses genoux. Je ne suis qu'une petite fille, une gamine comme tu m'as appelée pas plus tard qu'hier; songes-y donc, il n'y a qu'un an que je porte des robes longues! Voici bien des raisons légères; attends un peu, il y en a une sérieuse pour que je ne me marie jamais, jamais!

Ceci fut dit avec une gravité solennelle.

— Voyons cette raison, dit Pierre souriant et curieux, passant doucement la main sur la tête blonde appuyée à sa poitrine.

— Ton sourire est impertinent pour ma raison; tu n'es pas digne de la connaître. (Elle tira du bout de ses doigts fins la moustache de son frère.) Mais je suis bonne princesse, je te la dirai... quand même. C'est que je n'aimerai jamais personne autant que toi!

Deux baisers sonores scellèrent cette promesse innocente.

— Tu aimeras quelqu'un, un jour, non pas autant que moi, mais bien plus, affirma Pierre.

Sa voix eut une inflexion mélancolique.

— C'est écrit!

— Où, dis-moi? J'irai déchirer cet écrit.

— Et je dois souhaiter que cela arrive, continua Pierre sans sourire de la saillie de sa sœur, car c'est la destinée heureuse de la femme : aimer son mari! Tu ne me crois pas?

— Je n'ai pas le droit de ne pas te croire, répondit la jeune fille devenue pensive, car jamais tu ne m'as menti; seulement, je me demande comment je ferai pour aimer quelqu'un plus que toi; mon cœur éclatera alors, il se consumera!

— Ton heure n'est pas venue encore, heureusement! ne put s'empêcher de dire Montgermont.

Il baisa longuement Hélène sur le front avec un soupir.

Les années s'écoulèrent, et, bien que, chaque fois qu'une proposition de mariage lui était faite, le frère se fit un devoir scrupuleux d'en avertir sa sœur, le cœur de la jeune fille resta muet et sourd.

Elle se savait jolie et demeura simple sans la moindre coquetterie artificielle : une très jolie femme l'est inconsciemment, par la force naturelle des choses.

Montgermont avait su ruiner toute velléité de coquetterie voulue par un conseil de génie :

— Garde-toi intacte pour celui que tu aimeras.

Cette parole l'avait armée d'un bouclier de réserve digne.

Celui qu'elle devait aimer avait paru; Hélène se transforma, se perfectionna. La nature l'avait créée gracieuse et jolie; l'amour la fit touchante et belle. Sa gaieté avait eu des vivacités, des étourderies d'enfant; son bonheur la rendit douce, grave, recueillie. L'aurore de l'amour se levait splendide dans ce cœur pur et ardent, comme un lever de soleil sur des neiges immaculées. Il semblait à l'amoureuse initiée qu'un Dieu couronné de rayons était entré dans son cœur et que les rayons de sa couronne la brûlaient. Elle eut d'elle-même un respect religieux. Vivre lui semblait avoir un sens inconnu, exquis; respirer lui était un bonheur; voir Marco, une extase divine.

Il y eut d'heureux hasards pour Hélène. Parfois M. di Marco se trouva en face des promeneurs, au détour d'une allée; parfois la conversation s'engageait entre l'artiste français et lui. Le Vénitien, comme cela est si fréquent en Italie, avait des connaissances artistiques étendues. De jour en jour, l'intimité se resserrait entre les deux hommes. Il semblait à la

jeune fille que le poids de tristesse qui écrasait Marco s'allégeait doucement. Elle marchait entre les deux hommes, attentive et silencieuse. Elle semblait toute petite; leurs paroles passaient au-dessus de sa tête blonde; son âme ravie savourait cet ineffable bonheur : la présence de l'être aimé. Elle devinait avec un merveilleux instinct les lassitudes de Marco; elle remarqua certaine crispation légère de son petit doigt sur sa béquille quand il avait besoin de se reposer. Elle n'osait regarder ses yeux, ces terribles yeux noirs cadenassés, lui semblait-il, à toute expression tendre; mais elle osait regarder ses mains, et son timide cœur s'était familiarisé avec le petit doigt expressif de celui qu'elle adorait. Elle s'asseyait alors sans rien dire; les deux hommes l'imitaient machinalement, sans s'interrompre. Marco se délassait, sans se souvenir de sa mutilation, grâce au vigilant et ingénieux amour qui l'entourait invisiblement.

La saison des eaux approchait de sa fin; les de Rini parlèrent un jour de rentrer à Venise. Hélène et Pierre devaient y passer une quinzaine et continuer ensuite leur voyage d'Italie par Rome et Naples.

M. di Marco comptait finir l'été au Val-Sanzibio, loin du bruit, loin du monde, loin des femmes. Autrefois, avant d'être infirme, il les avait adorées, les femmes; maintenant il les fuyait. Royalement généreux de lui-même comme de sa fortune, il avait gaspillé les deux avec une désinvolture de grand seigneur prodigue. Il était de ce nombre rare d'êtres qui aiment mieux donner que recevoir; recevoir l'humiliait. Sa fierté ombrageuse l'avait fait renoncer à l'amour à jamais.

— Je trouverais peut-être une compagne austère qui, par vertu, par intérêt social, consentirait à marcher pas à pas près de moi, me servant de béquille, priant Dieu avec des airs et des poses de sainte victime; je n'en veux pas, avait-il dit à Carlotta. Je raye à jamais les femmes de ma vie; il faut que j'oublie qu'il en existe; elles sont pour moi désormais ce qu'est un joyau pour un pauvre; il le convoite, attiré par son éclat, et se dit : « A quoi bon? comment luirait-il sur mes haillons? » Je suis devenu pauvre, d'opulent que j'étais; mon haillon, c'est ma mutilation. D'ailleurs elles sont inconstantes et perfides, les femmes; un souffle qui passe les pousse ici ou là comme un pétale de fleur. Avant d'avoir un pied dans la tombe, je leur tendais les bras, les arrêtant un moment sur mon cœur, et, quand le souffle qui les y avait poussées les reprenait en se jouant, je leur disais gaiement : « Bon voyage, êtres charmants et légers, faits de caprices, de séductions et de folies! »

Marco raisonnait avec l'omnipotence, l'orgueil souverain de son sexe. Tous les abaissements de l'homme aux pieds des femmes ne l'empêchent pas de se croire au-dessus d'elles, comme le ciel l'est de la terre. Tous les démentis que lui donnent les faits, toutes les preuves d'égalité que lui prodigue la vie n'ébranlent pas chez l'homme cette mâle conviction de son indéniable supériorité.

[illegible]

SOCIÉTÉ ASIATIQUE

Les études orientales en 1882-1883 (1)

I.

... La science, malgré son caractère théorique et tout désintéressé, qui fait sa grandeur et sa valeur vraie, ne peut cependant s'affranchir des influences extérieures, qui tantôt la favorisent, tantôt l'entravent, et quelquefois déterminent sa direction et lui tracent comme un lit. Or il semble que les événements qui se sont produits dans l'Afrique du Nord et ceux qui sont en voie de se produire dans l'extrême Orient commencent à faire sentir leur action sur le mouvement et la direction des études orientales en France. Vous connaissez les causes qui à la fois facilitent matériellement et nécessitent moralement l'exploration scientifique de l'Afrique du Nord. Cette exploration, commencée par l'initiative individuelle, va se poursuivre sans doute plus systématiquement, [illegible] nommée par l'Académie des inscriptions et belles-lettres, et il n'est guère douteux qu'avec les ressources que les Chambres n'hésiteront pas à fournir largement pour une œuvre de haute civilisation, quelques années de fouilles et de missions suffiront pour nous apprendre en gros ce que nous pouvons espérer trouver dans ce vaste domaine sur lequel tant de civilisations ont passé. Nous ne connaissons guère de l'Afrique que la couche superficielle, celle de l'Arabe, dont l'histoire d'ailleurs est encore loin d'être achevée; au-dessous de la couche arabe, par delà la couche romaine dont l'étude ne nous touche qu'indirectement, nous devons percer jusqu'aux couches punique et libyque. C'est là que doit porter tout l'effort. Il faut s'assurer si réellement l'antique Carthage a péri tout entière; il faut recueillir au moins tout ce qui a pu échapper dans le reste de l'empire carthaginois et ce que la période néo-punique peut nous laisser deviner de la période ancienne. L'antiquité libyque a été plus maltraitée encore; mais elle a du moins laissé des représentants encore vivants dans cet immense monde berbère épars de la Méditerranée au Soudan et de l'Atlantique à la vallée du Nil. D'autre part, la civilisation libyque, par ses origines, se confond sans doute avec celle de l'Égypte, dont la langue éclaire si vivement la constitution des dialectes berbères : là, la France n'a qu'à continuer l'œuvre inaugurée par l'Institut d'Égypte et continuée par Mariette et par M. Maspero. Il y a donc tout lieu d'espérer que dans les années qui viennent

[illegible]

l'orientalisme français fera beaucoup pour la connaissance de l'histoire des antiquités et des langues de l'Afrique du Nord.

Des causes extérieures de même ordre amènent un réveil des études relatives à l'extrême Orient : Chine, Japon, Indo-Chine. Une période nouvelle est sans doute à la veille de s'ouvrir dans ces études qui, sans être négligées, sont cependant restées comme à l'écart et constituaient, comme leur objet même, un monde fermé dans le cercle des études orientales. Cela tient sans doute avant tout au fait que l'extrême Orient, dans son passé, a vécu d'une vie à part, sans lien apparent avec le reste du monde, sans action ni réaction sur l'Orient classique, celui des Aryens et des Sémites, le seul jusqu'ici qui nous ait intéressés directement, parce que c'est de là que nous venons. Mais, quel qu'ait pu être l'isolement des deux Orients dans le passé, cet isolement cesse de jour en jour, et ceci nous impose la nécessité d'étudier avec un intérêt croissant ce monde encore si nouveau pour nous, plein d'inconnu et plein de périls, et qui cache en lui une part de nos destinées. L'Orient classique nous attirait davantage, parce qu'il contient notre passé : l'extrême Orient a droit à présent à un intérêt égal, parce qu'il contient notre avenir. L'isolement des deux mondes a-t-il d'ailleurs toujours été aussi absolu que nous l'imaginons d'après ces derniers siècles? La Chine ancienne, par exemple, n'a été fermée ni à l'Inde, ni à la Perse, ni aux Arabes. Rémusat et Julien ont montré tout ce que la littérature chinoise peut nous enseigner sur le reste du monde ancien, sur l'Inde en particulier. A cette heure même, la constitution de l'épigraphie cambodgienne jette un lien de plus, et des plus solides, entre les deux Orients. Cette épigraphie double, mi-aryenne, mi-kmère, qui ne donnera tout ce qu'elle contient que quand la science saura embrasser et combiner ses deux éléments à la fois, vient prouver par un exemple, qui vaut mieux que toutes les considérations abstraites, la nécessité de sortir résolument de l'Orient aryo-sémitique, si vaste et si captivant qu'il soit, et il faut que bientôt les études des deux ordres ne soient guère moins intimement liées que peuvent l'être à présent les études aryennes et les études sémitiques.

Ainsi les mouvements historiques du présent commencent à avoir leur retentissement dans la science du passé, qui en attend des matériaux de plus en plus riches et plus larges. Sans doute l'histoire des études orientales dans le passé nous montre que le travail utile des diverses nations européennes n'a pas toujours été en raison directe des ressources matérielles que les hasards de la politique offraient à leurs savants. Les orientalistes anglais se sont souvent plaints que leur pays n'ait pas toujours suffisamment encouragé leurs efforts et que sa contribution au progrès général des études orientales n'ait pas été en proportion avec l'immensité du rôle qu'il joue en Orient; inversement, la plus belle époque peut-être de l'orientalisme allemand se place à un temps où l'action de l'Allemagne en Orient était infime ou nulle, et ce petit pays, le Danemark, a fourni à nos études quelques-uns de ses plus puissants ouvriers. La condition première et essentielle, c'est l'existence dans le public de sympathies scientifiques : sans elles, les ressources les plus riches seront stériles. Mais il n'en est pas moins vrai que là où ces sympathies existent, comme ici, à si faible degré que ce soit, les causes extérieures peuvent beaucoup pour le développement de la science : sans la conquête française en Égypte, l'Europe n'aurait pas eu Champollion; sans la conquête de Cochinchine, nous ne verrions pas se créer en ce moment l'épigraphie du Cambodge.

L'enseignement des choses de l'Orient s'est enrichi d'un nouvel organe par la fondation d'une École d'archéologie instituée dans cet Orient en raccourci qui s'appelle le Musée du Louvre. Nos études y seront représentées par des cours de démotique, de droit égyptien, d'archéologie égyptienne, d'assyrien et d'épigraphie sémitique. Quelques critiques assez vives ont été portées contre cette création, à laquelle on a reproché de faire double emploi avec des enseignements déjà existants et d'augmenter la dispersion de notre enseignement supérieur, déjà si grande pour un public si restreint (1). L'expérience dira quelle est la valeur de ces critiques; nous devons en tout cas saluer cette création comme un symptôme heureux de l'intérêt qui s'attache à nos études et rendre hommage à la préoccupation très scientifique qui l'a inspirée : celle de favoriser l'étude directe et concrète des monuments et de développer dans le haut enseignement l'habitude des leçons de choses.

L'Histoire de l'art antique, de M. G. Perrot (2), semble destinée à marquer une date dans le développement de la science créée par Winckelmann et Otfried Müller. Bien que, dans la pensée et le plan de M. Perrot, l'histoire de l'art grec soit le centre et le cœur de l'ouvrage, comme l'art grec lui-même est le centre et le cœur de l'art antique, cette histoire a pour introduction nécessaire une histoire de l'art oriental, dont l'art grec est l'épanouissement et la fleur. Cette large place donnée à l'Orient dans une œuvre destinée avant tout à la Grèce fait mesurer la révolution qui s'est produite durant les cinquante dernières années dans la connaissance et l'intelligence de l'art ancien. Otfried Müller avait pressenti les rapports étroits qui unissent l'art grec à l'art oriental; mais l'insuffisance du matériel à sa disposition l'enferma, en fait, dans un monde grec incomplet et mutilé, réduit à la période classique, et l'empêcha par suite de se rendre un compte exact de la nature et de l'étendue de ces rapports. Depuis sa mort, l'exploration de l'Égypte dans ses couches plus anciennes et plus profondes, la découverte des antiquités d'Assyrie, de Chaldée, de Phénicie, de Chypre, d'Asie mineure, de la Grèce archaïque, ont jeté dans la question une telle nuée de données nouvelles que l'historien de l'art ancien est à présent entravé par la richesse des documents comme il l'était autrefois par leur pauvreté.

Mais l'accumulation des faits, tout en rendant une synthèse plus difficile, en rend la nécessité plus impérieuse.

(1) *Revue critique*, 1882, t. II, p. 495; réponse de M. de Rouchaud, 1883, 1883, t. I, p. 14.

(2) Tome I, *Égypte*, 1882, XXVI-279 pages; t. II, *Assyrie et Chaldée*, 1883, 825 pages in-4°. Paris, Hachette.

C'est cette synthèse que M. Perrot a tentée, et il a commencé de nous présenter dans un tableau d'ensemble l'art des quatre ou cinq civilisations qui précèdent et préparent l'éclosion hellénique(1). Le premier volume donne l'histoire de l'architecture funéraire, religieuse, civile et militaire, de la sculpture, de la peinture et de l'art industriel. C'est l'architecture funéraire et religieuse qui remplit presque tout le volume, car la tombe et le temple sont l'œuvre de prédilection de l'Égypte et les seules où elle ait mis le sceau de l'éternité. L'auteur fait ressortir, d'après les recherches de M. Maspero, les rapports intimes de l'art de l'Égypte avec ses croyances, et comment ses idées sur la destinée de l'âme après la mort ont donné à l'architecture funéraire son caractère et sa forme et produit cette statuaire, si réaliste et si vivante, mais si bornée dans son idéal. Toute la partie technique du sujet est traitée avec un soin particulier, avec l'aide d'un homme du métier, M. Chipiez, bien connu par ses beaux travaux sur les origines de l'architecture grecque. Le second volume est consacré à l'art de Chaldée et d'Assyrie; cet art, à l'inverse de l'art égyptien, n'a presque rien laissé de la tombe, peu de chose du temple, et est tout entier en palais. M. Perrot a rassemblé tout ce qui reste de l'architecture funéraire de Chaldée — celle d'Assyrie a absolument disparu; — il restitue le temple assyrien, si différent du temple égyptien, celui-ci étalé en longueur, celui-là se développant tout en hauteur à la recherche du ciel; il rétablit dans le palais assyrien le rôle de la voûte, prototype de l'art byzantin. Il montre comment l'absence de l'étude du nu a donné à la sculpture assyrienne, malgré son mouvement plus puissant, un caractère de convention plus marqué qu'en Égypte; enfin il reconstitue, à l'aide des découvertes de M. de Sarzec, les périodes de l'art chaldéen. Tel est dans ses débuts cet ouvrage qui, une fois achevé, sera probablement le monument le plus vaste élevé jusqu'ici à l'histoire de l'art. Sans doute, sur un terrain aussi neuf et aussi incessamment renouvelé, le progrès de la découverte, le progrès même amené par cette synthèse, la rendra bien vite incomplète. Mais M. Perrot n'a pas visé à être complet; il n'aurait pu l'être d'ailleurs, dans l'état présent, qu'aux dépens de l'unité et de la proportion de l'œuvre, car les proportions de bien des chapitres seraient déterminées par le hasard des documents qui sont sous la main à cette heure, et non par les rapports réels des choses. Mais les grandes lignes ont été tracées, et les découvertes du dernier demi-siècle sont assez nombreuses et portent sur assez de points essentiels pour que l'on puisse croire, sans trop de témérité, que pendant longtemps les découvertes nouvelles ne feront guère que remplir les cadres sans les faire éclater.

II.

Dans le domaine des études indiennes, l'événement capital de l'année est l'achèvement du grand ouvrage de M. Bergaigne sur la *Religion védique* (1). L'on peut à présent se faire une idée exacte de cette œuvre considérable, dont le premier volume, il y a six ans, avait produit tant de trouble chez la plupart des critiques, et qui est l'effort le plus puissant tenté jusqu'ici pour embrasser l'ensemble du système védique.

C'est, en réalité, non pas une exposition systématique de la religion védique, mais un index des idées védiques. M. Roth avait commencé le débrouillement du *Rig* par le rapprochement des différents emplois de chaque mot; M. Bergaigne le poursuit par le rapprochement des différentes formes de chaque idée. Il commence par passer en revue les divers éléments de la mythologie védique, considérée d'abord dans les phénomènes naturels, puis dans le culte, qui en est une représentation symbolique destinée à en amener la reproduction; il considère ensuite les dieux guerriers, dont Indra est le type, qui luttent contre le démon pour la conquête de la lumière et des eaux, enfin les dieux souverains tels que le Ciel-père, Varuna, Mitra, les Adityas, qui, à l'inverse d'Indra, sont considérés, non comme des dieux qui ont à lutter contre le mal, mais comme les maîtres universels, les ordonnateurs du monde, les fondateurs de la loi. Les divisions secondaires de ces trois groupes d'éléments sont complexes à l'infini : par exemple, les éléments mythiques se divisent en éléments mâles et éléments femelles, c'est-à-dire éléments traités dans la mythologie comme personnages mâles ou comme personnages femelles : les éléments mâles étant le ciel, le soleil, l'éclair, et dans le sacrifice Soma; les éléments femelles étant la terre, l'aurore, la nuit, la nuée, et dans le culte l'offrande et la prière. Chacun de ces éléments, à son tour, est susceptible de plusieurs formes ou désignations mythiques : il y en a qui se confondent entre eux, il y en a qui se dédoublent et qui se multiplient. Les relations entre-croisées de tous ces êtres donnent naissance à un nombre infini de formules, pour chacune desquelles M. Bergaigne donne tous les textes où il les trouve ou qui peuvent s'expliquer en les y retrouvant. Son livre est un répertoire de dix mille citations — à peu près tout le *Véda*, — classées sous un certain nombre de chefs.

La chose manifeste qui ressort de cette vaste confrontation, c'est que les idées des poètes védiques sont infiniment plus complexes que les traductions antérieures ne le feraient croire. Là est la différence capitale entre l'interprétation de la grande école fondée par M. Roth et l'interprétation de M. Bergaigne. Pour M. Roth, quand le poète dit une chose, il pense une chose; pour M. Bergaigne, il en pense plusieurs. Pour M. Roth, une phrase védique est l'expression d'un mythe, et la seule question est de retrouver ce mythe; pour M. Bergaigne, une phrase védique est un groupe d'allusions à une série de mythes parallèles. De là une grave différence dans la lexicographie des deux écoles. Le poète qui voit plusieurs choses dans un mot aura des hardiesses de style, des impropriétés d'expression qui ne s'expliquent que par la multiplicité des images qui flottent devant ses yeux. Mais,

(1) [illegible]

(1) [illegible] Paris, [illegible].

dans la recherche instinctive d'un sens naturel et d'un sens unique, le traducteur de l'école de M. Roth est involontairement amené à donner des entorses au sens des mots et à leur prêter des valeurs qu'ils n'ont jamais eues; un des services les plus considérables et les plus certains rendus par M. Bergaigne est d'avoir montré par des exemples nombreux et concluants qu'il n'y a pas, en règle générale, à créer des sens védiques; qu'un mot, dans la langue du *Véda* comme dans toutes les langues, n'a qu'un sens, et que la solution du problème védique est une question de psychologie plus que de grammaire. M. Roth écrivait dernièrement qu'il faudra longtemps avant que l'on ait du *Rig Véda* une traduction comme l'*Homère* de Voss : on peut assurer que cette traduction n'existera jamais, parce qu'il manque au *Rig Véda* ce qui rend Homère traduisible et intelligible à des modernes : la simplicité de la pensée. M. Bergaigne, qui nous fait espérer une traduction nouvelle du *Rig*, ne se dissimule pas que cette traduction ne pourra guère offrir de sens qu'aux initiés et avec le texte sanscrit sous les yeux.

Nous voilà loin de l'idée que l'on se faisait, il y a cinquante ans, de la poésie des *Védas*, cette poésie primitive de l'humanité. Cette idée, qui est et sera longtemps encore populaire, faisait déjà cependant quelques incrédules : M. Barth, dans son beau livre sur les religions de l'Inde, faisait ressortir le caractère tout sacerdotal de cette poésie et l'élaboration profonde dont elle porte la trace dès ses textes les plus anciens et se refusait à y voir « l'œuvre des pasteurs primitifs, célébrant leurs dieux tout en menant paître leurs troupeaux ». M. Whitney, dans un article récent (1), est encore plus catégorique : les *Védas* sont pour lui, en grande partie, une poésie artificielle, œuvre d'une corporation poétique analogue aux Meistersængers de l'Allemagne, « un rapiéçage de lieux communs rajeunis par des allusions mystiques et inexplicables, des *concetti* tirés par les cheveux, une phraséologie pénible, qu'il est impossible de traduire en produisant un sens suivi, parce que cet élément y faisait défaut dès le commencement ». Le livre de M. Bergaigne est la démonstration en trois volumes de ces vues.

Il ne faut pas se dissimuler que, dans cette conception, les *Védas* perdent beaucoup de l'autorité suprême et comme sacrée dont la science les avait d'abord investis, et il n'est plus possible d'y voir la confession de l'humanité naissante. L'histoire de la pensée indo-européenne se détache du joug de la pensée indienne, à peu près de la même façon qu'à la même heure l'histoire des langues aryennes se dégage du joug du sanscrit. Les *Védas* et le sancrit ne sont plus que la pensée et la langue de l'Inde proprement dite, et non, comme on semblait le croire, les témoins presque directs de la période d'unité.

Mais il y aurait danger, après avoir exagéré la valeur des *Védas*, à trop les rabaisser à présent. Ils n'en gardent pas moins une valeur considérable, non seulement pour l'histoire propre de l'Inde, mais même pour l'histoire générale de la pensée aryenne. Il est bien vrai qu'ils sont l'œuvre de théologiens raffinés et de pédants en poésie, qui sont les ancêtres légitimes des *pandits* de l'école classique, mais ils raffinent sur des formules et des idées très simples, venues d'une période plus primitive. Ce sont ces éléments plus simples et plus anciens qu'il s'agit à présent de dégager sous le fatras du rituel mystique. M. Bergaigne n'a pas entrepris cette œuvre, qui n'entrait pas dans son plan : il a déclaré d'avance expressément qu'il ne voulait pas, au moins dans ce livre, faire l'histoire même de la pensée védique, mais simplement en constater les formes : il fait la statique, non la dynamique du védisme. Aussi s'est-il rigoureusement enfermé dans l'enceinte du *Rig*; il n'a pas recouru un seul instant aux mythologies sœurs de l'Iran et de l'Europe, ni même aux Brahmanas et aux dérivés du *Véda*. Cette limitation voulue a sans doute ses avantages, et, sans elle, M. Bergaigne ne serait peut-être pas arrivé à reconnaître et à établir d'une façon aussi nette l'unité d'esprit et de conception du *Rig* dans toutes ses parties et l'égalité parfaite avec laquelle le raffinement théosophique pénètre toute la collection des dix *mandalas*. Mais cette méthode offre aussi de graves dangers que M. Bergaigne a été le premier à signaler : à se tenir ainsi cloîtré dans le *Rig Véda*, l'interprète, dominé par sa pensée et par l'atmosphère où elle s'est habituée à vivre, court le risque de chercher des raffinements dans des formules très naturelles et d'être plus védique que les *Védas*. Il lui arrive de perdre le bénéfice d'idées simples et d'indications historiques précieuses, qu'il transforme en subtilités mystiques et qu'il lui sera bien difficile de retrouver quand il s'agira de faire l'histoire intérieure et extérieure du védisme. Mais le livre de M. Bergaigne, malgré l'absence et peut-être à cause même de l'absence de toute préoccupation historique, est la meilleure préparation pour rendre cette histoire possible; il déblaye le terrain en écartant tacitement les idées anciennes sur l'antiquité prodigieuse du *Rig* : une œuvre telle que le *Rig*, dans l'état où nous la trouvons, suppose un développement qui doit nécessairement avoir laissé sa trace dans l'œuvre qui le résume, et la conviction s'impose qu'une analyse dirigée dans ce sens fera décidément entrer les *Védas* dans la classe des monuments historiques.

Vous me pardonnerez, messieurs, de m'être étendu si longuement sur un livre qui est une des œuvres les plus vigoureuses que les études indiennes aient produites depuis longtemps et qui marque une époque dans l'histoire de l'interprétation védique.

III.

L'épigraphie du Cambodge, définitivement constituée, a ouvert une double série d'études : l'une se rapporte aux destinées de la langue et des religions de l'Inde, transportées dans le sud-est de la presqu'île transgangétique, et forme une annexe de la philologie et de la théologie indienne; l'autre

(1) *Le Prétendu henothéisme du Véda*, dans la *Revue de l'histoire des religions*, t. VI, p. 129-143. L'[illegible] d'un dieu unique, n'est, selon M. Whitney, qu'un fait littéraire, non religieux.

ouvre un monde nouveau, celui des races aborigènes subjuguées matériellement et moralement par l'Inde.

L'étude systématique de cette épigraphie n'a pu commencer que l'an dernier, à la suite de la mission confiée à M. le capitaine Aymonier, et qu'il a commencée et continue à cette heure même avec tant de vaillance et de succès. Une vingtaine d'inscriptions recueillies par M. Aymonier dans un voyage antérieur, et qu'il a offertes à la Société asiatique, ont été examinées par MM. Barth, Bergaigne et Senart, et M. Bergaigne a déjà pu soumettre à la Société un rapport préliminaire sur le contenu de ces inscriptions (1) : elles s'étendent de la fin du VIe siècle de notre ère jusqu'au commencement du XIIe, et fournissent la série des rois du Cambodge durant ces six siècles, sauf une interruption d'un siècle environ, au VIIIe.

C'est le cadre de l'histoire de la civilisation indienne au Cambodge, durant l'époque de sa prospérité; malheureusement ce n'est guère que le cadre; les inscriptions des rois sanscritisants du Cambodge ne sont pas jusqu'ici des sources historiques proprement dites : rien de comparable aux inscriptions des Achéménides. Ces inscriptions, toutes en vers et en sanscrit du classique le plus pur, sont des œuvres de déclamation qui ne sortent pas du lieu commun : éloges emphatiques d'un prince ou d'un ministre érigeant un *linga*, glorification d'un dieu, descriptions générales et vagues dans le goût des pandits de l'époque classique, avec cette horreur absolue du trait précis et du fait concret qui caractérise ce genre de littérature. Cependant, dans toute cette rhétorique, il n'est pas douteux que l'histoire trouvera à glaner quelques-unes de ces allusions indirectes qui échappent malgré lui à l'auteur le plus vide, par cela seul qu'il vit dans un temps et un lieu, quelques-uns de ces renseignements précis qui sortent par voie oblique.

IV.

En Égypte, dans l'intervalle entre la guerre et le choléra, quelques mesures ont été prises par l'administration, sur l'initiative de M. Maspero, pour la préservation des monuments antiques. L'intérêt des Européens pour les splendeurs de l'Egypte lui a plus coûté en moins d'un siècle que vingt siècles de barbarie : il semble que le génie des explorateurs qui ont ramené au jour l'Égypte d'il y a quatre mille ans n'ait eu d'autre effet que de la condamner à une destruction nouvelle, mais définitive : la seconde mort. Des temples décrits au commencement du siècle par la commission d'Egypte ont disparu; trois sphinx sont tout ce qui reste de l'interminable *dromos* de Deir el-bahari. La niaiserie des touristes qui, chaque année, s'abattent comme une nuée de sauterelles, onzième plaie oubliée de l'*Exode*, n'est pas le seul fléau de l'Égypte; elle a un ennemi plus redoutable : l'ingénieur. M. Rhoné (2) trace un triste tableau des ravages produits au Caire par la manie des khedives bâtisseurs et par le vandalisme de la civilisation : c'est tout l'art arabe qui s'en va. L'Egypte est un immense musée historique qui appartient à toute l'Europe savante et sur lequel nul profane n'a le droit de mettre la main.

M. Maspero a commencé la publication, avec traduction et commentaire, des textes hiéroglyphiques contenus dans la pyramide du roi Ounas, le dernier roi de la Ve dynastie (1). Cette pyramide, située un peu au sud-ouest de la grande pyramide à degrés de Saqqarah, avait été violée au moyen âge, probablement sous le calife Mamoun : le sarcophage avait été brisé et la momie mise en pièces; heureusement les voleurs n'en voulaient qu'au trésor et les inscriptions avaient été respectées. Elles contiennent des textes de rituel, des prières et des formules magiques. Les premiers sont la mise en action du *Livre des morts*, et les représentations du Bab-el-Moulouk en donnent le commentaire figuré. Les formules magiques, destinées à défendre le roi Ounas contre la morsure des serpents dans sa vie d'outre-tombe, et qui se sont montrées si inefficaces, prouvent que les incantations, si fréquentes dans les papyrus et dans les textes de la basse époque, ne sont pas une dégradation récente du culte, mais appartiennent à l'antiquité la plus reculée et sont une des parties essentielles de la religion égyptienne.

Le texte classique pour l'histoire des croyances de l'ancienne Égypte est le *Livre des morts*, ce passeport pour l'autre monde que chaque Égyptien emportait avec lui dans la tombe et dont les instructions guidaient son âme dans le grand voyage. M. Pierret a rendu un grand service en publiant la première traduction française complète du *Livre des morts*, malgré les difficultés parfois insurmontables que présentent l'incorrection du texte et surtout l'obscurité des idées. M. Pierret a ouvert son cours d'archéologie égyptienne au Louvre en présentant un tableau de la religion égyptienne, principalement d'après le *Livre des morts*. M. Whitehouse a donné les raisons qui empêchent d'admettre la théorie de Linant de Bellefonds sur l'emplacement du lac Moeris; M. Robiou, celles qui lui font croire que les *Sardanas*, mentionnés parmi les peuples maritimes qui envahirent l'Égypte sous Merienphtah Ier, sont identiques aux Sardes de Sardaigne.

MM. Pleyte et Rossi, en classant les manuscrits de Turin, avaient trouvé vingt-deux petits fragments hiératiques de la XXe dynastie, provenant d'un même rouleau. Ces fragments, mis en ordre par M. Pleyte, lui donnèrent une incantation magique; disposés autrement par M. Chabas, ils donnèrent un conte d'aventures d'amour, l'épisode du *Jardin des fleurs*. M. Maspero, qui les a repris et classés dans un ordre qui semble définitif, y reconnaît non une histoire d'amour, mais un chant d'amour qui offre des ressemblances étranges d'expression avec le langage de la Sulamite : on dirait une [illegible] M. [illegible] joint à ce morceau une nouvelle traduction des chants

t. II, p. 139-194.

1882, t. III, p. 117-224.

d'amour du papyrus Harris n° 500, traduits par Godwin, et il croit reconnaître un fragment du même genre sur une stèle du Louvre, la stèle de Moutiritis, qui remplace avantageusement le proscynème banal par la description des beautés de la princesse. M. Maspero a été encore assez heureux pour retrouver au musée de Turin un fragment d'une version égyptienne, la plus ancienne que l'on possède jusqu'ici, de l'apologue des membres et de l'estomac.

V.

Les études berbères semblent à la veille d'entrer dans une période d'activité nouvelle. La connaissance de ces langues, qui est d'un intérêt pratique pour nous, puisque sur toute l'étendue de nos possessions africaines nous entrons en contact avec des peuples de langue berbère, est aussi d'un intérêt historique de premier ordre, parce que la couche berbère est la couche historique la plus ancienne que nous atteignions en Afrique; et, d'autre part, les rapports de parenté reconnus entre le groupe berbère et l'égyptien ouvrent des deux côtés à la grammaire historique un vaste champ d'études et d'espérances. M. Basset, déjà connu par sa traduction du poème chelba de Çabi, a profité d'un voyage en Tunisie et à Tripoli pour recueillir des documents linguistiques sur le berbère de l'île de Djerbeh et sur le touareg de Ghat et des Kel-Ouï (dans l'oasis d'Asben). L'interruption des rapports entre la France et les Touaregs, depuis la catastrophe de la mission Flatters, a forcé M. Basset de se renseigner, non auprès de Touaregs purs, mais de marchands familiers avec leur langue. Plus tard M. Basset s'est fait dicter à Tlemcen un court lexique du dialecte rifain par un émigrant marocain du Rif. L'Académie des inscriptions a mis au concours la grammaire comparée des langues berbères.

M. Rivière, au cours d'un séjour de trois années parmi les Kabyles du Djurdjura, a recueilli une série de contes populaires, qu'il reproduit avec la fidélité scrupuleuse nécessaire dans les études de *folklore* (1). Ce sont les premiers échantillons de littérature populaire kabyle, depuis les chansons publiées par Hanoteau. Cette littérature de contes, d'ailleurs, comme on pouvait s'y attendre, n'offre rien de foncièrement kabyle et n'est qu'une branche de cette immense littérature populaire dont le *Pancatanta* est le monument le plus ancien et qui semble être la seule religion vraiment universelle. M. Gaston Pâris a remarqué que ces contes kabyles semblent former la transition entre les versions européennes et les versions nègres; ce qui indiquerait qu'ils ont pénétré dans l'Afrique centrale à la suite des musulmans. C'est ainsi d'ailleurs que le berbère même s'est établi aux bords du Sénégal, avec l'islamisme.

VI.

La presqu'île cochinchinoise n'a pas donné lieu seulement aux travaux d'épigraphie dont nous avons parlé plus haut. M. A. des Michels nous promet une édition et une traduction des principaux poèmes de la littérature annamite populaire. La littérature annamite n'est pas tout entière, comme voudraient le croire les mandarins d'Annam, un reflet de la littérature chinoise. Au-dessous de la littérature savante, tout étrangère, vit une littérature méprisée des lettrés, mais bien autrement originale et spontanée, bien que malheureusement elle ne se présente à nous dans les manuscrits que sous une forme déjà fortement teintée des couleurs chinoises. Le plus populaire de ces poèmes est le *Luc Vân Tiên :* selon le capitaine Aubaret, le premier traducteur, il n'y a pas dans la basse Cochinchine de pêcheur ni de batelier qui n'en fredonne quelques vers en maniant sa rame. Le poème raconte les amours et les aventures d'un candidat au doctorat, Luc Vân Tiên, qui, après beaucoup de traverses et de prouesses scolastiques et guerrières, arrive à obtenir le doctorat et sa bien-aimée. M. des Michels ouvre sa collection avec une traduction nouvelle du poème, accompagnée d'une transcription romane et du texte en caractères figuratifs. Le lieutenant Bartet nous fait connaître plusieurs spécimens plus récents de cette littérature populaire, entre autres un poème patriotique célébrant la résistance nationale contre les Français.

L'étude de M. Fouquier sur l'esclavage en Cochinchine et en Annam intéresse vivement la législation comparée : l'esclavage est soit de droit, pour certaines classes de condamnés, soit de fait, pour des étrangers volés ou des débiteurs qui se sont livrés en payement de leur dette. Toute trace de l'esclavage a naturellement disparu de la Cochinchine française, non sans une certaine résistance des esclaves.

La maison Hachette a réuni en un volume, sous le titre *De Paris au Tibet,* les notes de voyage de Francis Garnier, avec deux mémoires sur l'exploration de la Chine centrale et sur le rôle de la France dans l'extrême Orient. Le lecteur retrouvera dans ce livre beaucoup de faits vus par un homme qui savait voir et comprendre et des idées originales et hardies qui ne sont pas toutes également sûres de l'avenir, mais qui peut-être reparaîtront sous une forme différente avec chance de succès. La destinée de Garnier et l'influence qu'a eue sa courte carrière sur la marche des événements dans l'extrême Orient feront sans doute de ce petit livre un livre historique.

Quelques œuvres d'ensemble de premier ordre; dans presque toutes les branches un grand nombre de ces découvertes de détail et de ces travaux d'analyse qui rendent possibles les œuvres d'ensemble; une branche nouvelle d'études définitivement constituée : tel est le bilan scientifique de l'année, telle est la part contributive de la Société asiatique dans le progrès de la science européenne.

JAMES DARMESTETER.

(1) Paris, Leroux, 1882. 1 vol. in-18. VI-250 pages.

LA POÉSIE FRANÇAISE AU XIXe SIÈCLE

Alfred de Vigny (1)

Le Poème des Destinées. — Théâtre : *Othello*, *Chatterton*.

I.

Nous arrivons à cette œuvre posthume, la plus intime, la plus personnelle que nous ait laissée Alfred de Vigny, la moins connue pourtant et la moins favorablement accueillie par l'opinion oublieuse et occupée d'un autre côté. On a dit depuis longtemps : *Habent sua fata libelli;* c'est ici le cas plus que jamais. Le sort même du livre justifie son titre : *les Destinées.* Supérieur par l'énergie du sentiment, par la vigueur et l'âpreté de l'expression, ce poème, où l'auteur a versé les tristesses de son âme, n'a obtenu qu'un regard distrait de la critique. Faut-il s'en étonner? Non. Ce qui nous touche et nous émeut dans une œuvre, c'est surtout ce qui s'adresse à tous, au moins par la sympathie. C'est par là que Victor Hugo nous a si vivement remués dans sa pièce des *Pauvres gens.* Or que trouvons-nous ici? la plainte égoïste et solitaire d'un lutteur ou plutôt d'un contemplateur découragé; un cri de révolte, de rancune et de colère contre la nature, contre Dieu et la société, trois puissances en face desquelles se dresse son *moi* orgueilleux et mécontent.

La nature, cette bonne mère à laquelle Régnier se confiait si volontiers, que le sceptique Horace lui-même ordonne de suivre en tout, en philosophie comme dans l'art : *Naturam sequere,* n'est ici aux yeux du poète moderne qu'une marâtre insensible aux souffrances de ses enfants. Le doux Virgile avec son *justissima tellus* est encore un naïf et une dupe. — Dieu, le grand consolateur et réparateur, qui blesse et qui guérit, disait-on autrefois, ce Dieu que l'homme implore sur la foi du Christ en lui demandant comme à un père le pain de chaque jour, est sourd à toutes les prières et semble se faire un jeu de nos espérances pour les démentir et les briser. On croirait presque entendre le Glocester de Shakespeare s'écriant dans le *Roi Lear :* « Nous sommes pour les dieux ce que les mouches sont pour les enfants joueurs : ils nous tuent pour s'amuser. » — La société, qu'est-elle à son tour? Une coalition d'égoïsmes et d'intérêts qui s'entendent pour écraser le faible, de passions et de cupidités jalouses, où les grands dévorent les petits qui voudraient bien dévorer les grands. C'est à elle que le poète va reprocher bientôt la mort de Chatterton, de Gilbert, d'André Chenier.

Le doute l'envahit de tous côtés. Et pourtant il sent en ce monde la nécessité d'une croyance, d'un point d'appui. N'est-ce pas lui qui écrit en 1830 : « Le jour où il n'y aura plus pour les hommes ni enthousiasme, ni amour, ni adoration, ni dévouement, creusons la terre jusqu'à son centre, mettons-y cinq cents milliards de barils de poudre, et qu'elle éclate en pièces, comme une bombe au milieu du firmament (2). » C'est là, en effet, un procédé sommaire et radical auquel les nihilistes n'ont pas encore songé : ils y viendront peut-être quand ils auront réussi à s'entendre d'un pôle à l'autre. Et alors gare à nous! Ce sera le jour du grand branle-bas universel. Profitons du répit qu'ils veulent bien nous laisser encore.

Par ses traditions de famille, Alfred de Vigny appartient à l'ancienne société royaliste et catholique; mais il s'en détache peu à peu. Mal récompensé de ses services par la Restauration qui le laisse languir dans les grades inférieurs, il voit la révolution de Juillet sans trop de regret : « On vient de faire sans moi une révolution dont les principes sont bien confus. Sceptique et désintéressé, je regarde et j'attends, dévoué seulement au pays dorénavant. » La nouvelle royauté lui fait quelques avances auxquelles il répond froidement, ne se trouvant pas assez invité, pressé, recherché peut-être, et d'ailleurs indépendant et fier par nature, aimant à marcher seul comme il l'a dit. Dès 1835, mécontent à la fois et des gouvernements d'en bas et de celui d'en haut, il écrit : « Le seul gouvernement dont à présent l'idée ne me soit pas intolérable, c'est celui d'une république dont la constitution serait pareille à celle des États-Unis d'Amérique. » Il y arrive comme Chateaubriand, comme Lamartine, comme Victor Hugo, comme tant d'esprits éminents qui ne voient point d'autre solution possible, sans prendre pour cela la carmagnole et le bonnet rouge, dont sa fierté de gentilhomme ne saurait s'accommoder. Du reste, il n'y apporte aucun enthousiasme et ne rêve pas en ce monde un Eldorado : « Il est certain, dit-il, que la création est une œuvre manquée ou à demi accomplie et marchant vers sa perfection à grand'peine (1). »

La question de la Providence, celle de l'origine du mal, de la solidarité, de l'expiation, sont autant de problèmes qui l'inquiètent et le tourmentent, sans qu'il puisse en trouver la solution. Pascal expliquait tout par le péché originel, la grâce et la rédemption; Alfred de Vigny ne trouve pas là une réponse suffisante et demeure avec son doute et son morne désespoir. Il se voit en présence de ces forces aveugles et terribles qu'il appelle les Destinées, puissances mystérieuses, fantasques, capricieuses, dont il ne comprend ni les faveurs ni les rigueurs impossibles à justifier. C'est là une question qu'il se posait déjà dans la pièce du *Déluge*, en face d'Emmanuel et de Sara, victimes innocentes condamnées à expier les fautes de leurs parents. Le malheur immérité s'abattant sur les races et les individus a provoqué de bonne heure les protestations de la conscience et de la raison humaine. Prométhée, Œdipe, Job ont fait entendre tour à tour ce cri douloureux, puis ont fini par se résigner à leur sort. Lucrèce a étalé la misère de l'homme jeté nu sur la terre, et cependant il n'accuse pas la nature : il la justifie tout au contraire quand l'homme lui reproche les souffrances de la mort :

... [illegible]
[illegible]

(1) [illegible]
(2) *Journal d'un poète*, en 1830.

(1) *Journal d'un poète*.
(2) [illegible]

Alfred de Vigny, sans regretter la vie, n'accepte pas si volontiers le sermon. Il a pris le contrepied de l'*Homo sum* de Térence. Homme, il n'a pu se résigner de bon cœur aux misères de l'humanité. Le livre des *Destinées* est le fruit d'amères et douloureuses déceptions qui ont filtré silencieusement à travers cette âme ulcérée pour se répandre ensuite en tercets, en stances tombant goutte à goutte sur le papier, confident de ses plus secrètes pensées. A mesure qu'une illusion, une croyance se détache de son cœur, une nouvelle goutte de fiel tombe avec elle. Peu d'hommes sans doute ont moins connu et moins compris le bonheur qu'Alfred de Vigny. Un sage, ami de la vertu, M. Droz, a composé un livre bienfaisant entre tous, et trop peu répandu parmi nous, sur l'*Art d'être heureux,* en sachant le pratiquer lui-même. Alfred de Vigny a fait tout le contraire : nul n'a enseigné et pratiqué avec plus d'obstination presque systématique, d'orgueil et de vocation, l'art d'être ou de se rendre malheureux. Les *Destinées* sont un manuel à cet usage : et pourtant il est impossible d'y méconnaître l'accent d'une intelligence supérieure, d'un roi déchu qui se plaint de n'avoir pas sa part de souveraineté. Il y a toujours chez lui, bien qu'il ne s'en rende pas compte, je ne sais quelle rancune de baron ruiné par la Révolution, dont il rend Dieu responsable plus que les hommes.

L'idée de la fatalité le domine et le poursuit depuis le collège. Ne vous étonnez donc pas de l'entendre renouveler ce cri d'aigle blessé dans la première pièce, qu'il intitule *les Destinées,* œuvre en tercets comme l'*Enfer* de Dante, dont il semble vouloir reprendre ici la plume d'airain. Avec cette disposition native qui le pousse à donner un corps à ses idées en passant de l'abstraction à l'allégorie, il fait de ces Destinées des personnages comme les Prières d'Homère et les Euménides d'Eschyle et nous les montre devant le trône de Jéhovah :

> D'un mouvement pareil levant leurs mains fatales,
> Puis chantant d'une voix leur hymne de douleur,
> Et baissant à la fois leurs fronts calmes et pâles :
>
> « Nous venons demander la loi de l'avenir.
> Nous sommes, ô Seigneur, les filles des Destinées,
> Dont l'antique pouvoir ne devait point faillir. »

Une voix d'en haut les rassure :

> « Retournez en mon nom, reines ; je suis la Grâce.

La Grâce fait de la liberté humaine un leurre, une duperie : les Destinées garderont leur antique empire sur l'homme, qui se croira libre :

> On entendit venir la sombre légion,
> Et retomber les pieds des femmes inflexibles,
> Comme sur nos cercueils tombe un cercueil de plomb.
>
> Comme peut chaque homme en ses jours incertains.

Cette manière d'ouvrir le poème par un chœur des terribles Divinités qui lui prêtent leur nom est d'un effet majestueux et tragique, rappelant un peu le drame des *Euménides*. Alfred de Vigny a le sentiment du grandiose et se souvient volontiers d'Eschyle, qu'il cite de préférence, même en tête de ses pastorales (1). Mais ce grandiose est froid, solennel, et ne parle guère au cœur. On dirait un de ces bas-reliefs de pierre aux formes roides et graves, détaché des temples doriens de Sélinonte ou d'Agrigente, tels qu'on peut les voir dans la salle des Métopes à Palerme.

La *Maison du Berger* semble nous ramener vers cette montagne où nous avons trouvé jadis la grotte des aigles avec le *Jocelyn* de Lamartine :

> Il est sur ma montagne une épaisse bruyère
> Où les pas du chasseur ont peine à se plonger,
> Qui plus haut que nos fronts lève sa tête altière
> Et garde dans la nuit le pâtre et l'étranger.

Un moment, on se croirait en face d'une gracieuse idylle avec Eva, au doux contact de la nature, parmi les hautes herbes et les senteurs odorantes de cette solitude.

> La nature s'étend dans un silence austère :
> L'herbe élève à tes pieds son nuage des soirs,
> Et le soupir d'adieu du soleil à la terre
> Balance les beaux lis comme des encensoirs.

Mais ce n'est là encore qu'un rêve trompeur, un mirage dont le poète va bientôt nous désenchanter. Cette nature que l'on croyait sensible, qui nous semblait, avec ses oiseaux et ses fleurs, s'associer au bonheur des amants, n'est qu'une puissance indifférente, égoïste et froide :

> Elle me dit : Je suis l'impassible théâtre
> Que ne peut remuer le pied de ses acteurs ;
> Mes marches d'émeraude et mes parvis d'albâtre,
> Mes colonnes de marbre ont les dieux pour sculpteurs.
> Je n'entends ni vos cris, ni vos soupirs ; à peine
> Je sens passer sur moi la comédie humaine,
> Qui cherche en vain au ciel ses muets spectateurs.

De l'idylle nous passons à la *Panhypocrisiade,* ce poème étrange de Lemercier, auquel Victor Hugo, Alfred de Vigny et bien d'autres ont plus ou moins emprunté sans avoir l'air de s'en douter jamais. Le soleil versant ses flots de lumière sur le champ de bataille de Pavie n'est pas plus insensible que la Nature chez de Vigny lorsqu'elle s'écrie :

> Je roule avec dédain, sans voir et sans entendre,
> A côté des fourmis, les populations ;
> Je ne distingue pas leur terroir de leur cendre,
> J'ignore en les portant les noms des nations.
> On me dit une mère et je suis une tombe.
> Mon hiver prend vos morts comme son hécatombe ;
> Mon printemps ne sent pas vos adorations.

Virgile nous a montré jadis les lauriers et les bruyères pleurant la mort de Daphnis :

> *Illum etiam lauri, illum etiam flerere myricæ.*

Lamartine dans *Jocelyn*, Victor Hugo dans les *Contemplations* ont repris et parfois outré ce colloque mystérieux de l'homme avec la Nature.

> J'embrasserais le sol et j'aimerais la pierre,

disait l'un.

(1) Voy. *la Dryade.*

. . . . . J'ai souvent
[illegible]

répétait l'autre.

Alfred de Vigny ne croit plus à ces sympathies et les dédaigne en s'écriant avec la fierté hautaine de l'homme qui s'isole et se replie sur lui-même :

Vivez, froide nature, et revivez sans cesse
Sous nos pieds, sur nos fronts, puisque c'est votre loi;
[illegible]
L'homme, humble passager, qui dut vous être un roi.
Plus que tout votre règne et que ces splendeurs vaines,
J'aime la majesté des souffrances humaines;
Vous ne recevrez pas un cri d'amour de moi.

S'il ne croit plus à la Nature, croira-t-il davantage à la royauté, qu'il proclamait jadis d'institution divine? Instruit par les révolutions, il lit dans l'histoire les annales de l'avenir. Il a vu un coup de vent emporter le trône rebâti au lendemain de 1830. De sa maison roulante du berger, qui devient pour lui comme le tonneau de Diogène, il aperçoit

L'anonyme drapeau des vieilles Tuileries
[illegible]
. . . . . .
Ulysse (1) avait connu les hommes et les villes,
Sondé le lac de sang des révolutions,
Des saints et des héros les cœurs faux et serviles,
[illegible]
— Et pourtant, un matin, des royales demeures,
Comme un autre en trois jours, il tombait en trois heures,
Sous le vent empesté des déclamations.

Qu'est-il sorti de là pour le poète? Une médiocre estime de l'humanité, des parlements bavards et stériles qui se tairont bientôt :

Maîtres en longs discours à flots intarissables!
Vous qui tout enseignez, n'aviez-vous rien appris?
Toute démocratie est un désert de sables;
Il y fallait bâtir, si vous l'aviez compris.

Accusation jetée en passant aux hommes de 1848, qui venaient de laisser échapper encore une fois la république de leurs mains. Ce flot montant de la démocratie que signalait déjà Royer-Collard au temps de la Restauration a frappé les regards du poète dès 1833 : « Les Français ressemblent à des hommes que je vis un jour se battant dans une voiture emportée au galop. Les partis se querellent, et une invincible nécessité les emporte vers une démocratie universelle. » — Pour lui, habitué à ne flatter ni les rois ni les peuples, il ne court pas au-devant; son libéralisme est toujours mêlé de dédain : il n'entre pas à pleines voiles dans le courant démocratique en sonnant de la trompe comme Victor Hugo. Il n'a point la foi robuste qui transporte les montagnes, ni l'enthousiasme ou l'illusion qui enivre. Est-ce de lui-même ou du mendiant qu'il parle dans cette pièce, un peu vague et ambiguë, intitulée *la Flûte?*

Je gémis, disait-il, d'avoir une pauvre âme
Faible autant que serait l'âme de quelque femme,
Qui ne peut accomplir ce qu'elle a commencé,
Et s'abat au départ sur tout chemin tracé.
L'idée à l'horizon est à peine entrevue
[illegible]
— Pourquoi, me dit la voix qu'il faut aimer et craindre,
Pourquoi me poursuis-tu, toi qui ne peux m'étreindre?
— Et le rayon me trouble et la voix m'étourdit,
Et je demeure aveugle et je me sens maudit.

La forme est souvent chez lui plus nette et plus ferme que l'idée flottante et indécise : l'artiste est supérieur au philosophe, qui hésite entre les solutions.

Au terme de ce calvaire douloureux qui s'appelle la vie, c'est l'Évangile à la main, par la bouche même du Christ arrivé à cette station suprême des Oliviers, qu'il a convaincu Dieu d'indifférence et d'oubli. La peinture est diaphane et transparente comme une allégorie à demi voilée :

Alors il était nuit et Jésus marchait seul,
Vêtu de blanc ainsi qu'un mort de son linceul.
. . . . . .
Il se courbe à genoux, le front contre la terre,
Puis regarde le ciel en appelant : « Mon Père! »
Mais le ciel reste noir, et Dieu ne répond pas.

Alors le Christ se plaint de voir son sacrifice inutile ou tout au moins impuissant à délivrer le monde d'un double fléau qu'il eût voulu voir disparaître : le *mal* et le *doute*.

. . . . . C'est l'accusation
[illegible]

L'*espoir en Dieu*, cet admirable élan auquel Lamartine, Victor Hugo et Alfred de Musset lui-même ont dû quelques-uns de leurs plus beaux vers, trouve ici sa contre-partie dans un désenchantement suprême puisé aux sources mêmes de l'Évangile :

S'il est vrai qu'au jardin sacré des Ecritures
Le Fils de l'homme ait dit ce qu'on voit rapporté,
Muet, aveugle et sourd au cri des créatures,
Si le ciel nous laissa comme un monde avorté,
Le juste opposera le dédain et l'absence
Et ne répondra plus que par un froid silence
Au silence éternel de la Divinité.

Le livre consolateur par excellence devient un sujet de doute à son tour. Tant il est vrai que l'imagination malade transforme le sens des paroles et fait du remède un poison!

Sincerum est nisi vas, quodcumque infundis acescit (1).

S'il a cessé de croire à la liberté humaine, à la nature, à la royauté, à la Providence, à quoi donc croira-t-il encore? La *Bouteille à la mer* va nous l'apprendre.

Cette pièce, la plus belle peut-être du recueil, la plus largement conçue, est comme le testament du poète à un jeune homme inconnu, un dernier acte de foi et d'espérance après tant de doutes accumulés. — Nous sommes en pleine mer, aux prises avec la tempête; le navire va sombrer sous le

(1) Louis-Philippe.

(1) [illegible]

poids des vagues qui l'assaillent comme des furies conjurées. Le capitaine a vu disparaître ses compagnons emportés dans la tourmente et s'apprête à mourir lui-même. Mais il voudrait sauver du moins le journal du bord, le fruit de ses observations et de ses travaux :

> C'est la carte des mers faite dans la tempête,
> La carte de l'océan qui va tracer sa tête,
> Aux voyageurs futurs sublime testament.

Une bouteille solidement cachetée va recevoir et conserver ce précieux dépôt.

> Il [illegible] qu'en ce frêle verre
> Portera sa pensée et son nom jusqu'au port;
> Que d'une île inconnue il agrandit la terre;
> Qu'il marque un nouvel astre et le confie au sort;
> Que Dieu peut bien permettre à des eaux insensées
> De perdre des vaisseaux, mais non pas des pensées,
> Et qu'avec un flacon il a vaincu la mort.

L'histoire de cette bouteille flottant sur les vagues, emportée par les courants, retenue par les glaçons, flairée par les monstres marins, entrevue par un bâtiment qui, près de la saisir, se détourne à la poursuite d'un négrier, venant enfin échouer un jour dans le filet d'un pêcheur obscur qui n'en soupçonne point le prix, forme à la fois un récit et un drame émouvant. Puissance merveilleuse de l'art qui donne ainsi à la moindre idée, comme à un diamant brut, les reflets les plus étincelants! N'est-ce pas le cas de répéter avec le poète dans sa pièce des *Oracles :*

> Le diamant! C'est l'art des choses idéales.

La *Bouteille à la mer,* c'est l'idée jetée à travers le monde, ballottée dans tous les sens par les vents contraires, engloutie, perdue, errante à travers les algues et les goémons, durant des mois, des années, des siècles, mais finissant par arriver un jour au port :

> Le vrai Dieu, le Dieu fort est le Dieu des idées.
> Sur nos fronts où le germe est jeté par le sort
> Répandons le savoir en fécondes ondées;
> Puis, recueillant le fruit tel que de l'âme il sort,
> Tout empreint du parfum des saintes solitudes,
> Jetons l'œuvre à la mer, la mer des multitudes :
> — Dieu la prendra du doigt pour la conduire au port (1).

Nous laisserons de côté une pièce douloureuse et poignante née de la pitié et de l'indignation, l'histoire russe de Wanda. Il nous répugnerait d'éveiller en ce moment d'amers souvenirs, où l'assassin semblerait être le complice et l'instrument de Némésis. Du livre des *Destinées* nous ne voulons plus relever qu'un trait, une dernière page intitulée l'*Esprit pur,* où se révèle la dernière faiblesse du poète. Après avoir désespéré de tout, il revient, en finissant, à cette douce chimère de la gloire littéraire qu'il conserve encore malgré lui. *Adeo novissima exuitur ambitio!* disait Tacite; et Pascal : « La vanité est si ancrée dans le cœur de l'homme, qu'un soldat, un goujat, un cuisinier, un crocheteur se vante et veut avoir ses admirateurs : et les philosophes mêmes en veulent. » — Et les poètes, bien davantage encore! L'orgueil, qui a été la grande infirmité native d'Alfred de Vigny, qui a fait de lui un mécontent boudant tour à tour la Nature comme l'Académie, la Royauté comme la Providence, le ressaisit à cette heure suprême et s'étale naïvement dans ces vers :

> J'ai fait illustre un nom qu'on m'a transmis sans gloire.
> Qu'il soit ancien, qu'importe? Il n'aura de mémoire
> Que du jour seulement où mon front l'a porté.

Nous retrouvons encore ici le *front,* ce signe de souveraineté : il le porte haut comme le réceptacle sacré de l'idée. Dernier descendant d'une noble race, sans autre postérité que ses œuvres, c'est par elles qu'il se flatte d'arracher au néant et à l'oubli ses vieux ancêtres ensevelis dans leurs caveaux, bonnes gens qu'il traite, comme les autres, avec une certaine hauteur dédaigneuse, en faisant peu de cas de leur arbre généalogique, de leurs parchemins et de leurs urnes funéraires. C'est lui qui devient l'ancêtre à son tour :

> C'est en vain que d'eux tous le sang m'a fait descendre :
> Si j'écris leur histoire, ils descendront de moi.

S'il rappelle non sans plaisir et avec une certaine emphase leurs chasses seigneuriales au temps passé, leurs vastes domaines où ils se permettaient de couper les chiens du roi, leurs exploits sur terre et sur mer (son aïeul maternel avait été chef d'escadre sous Louis XVI), leur présence même à l'Œil-de-Bœuf où ils sont restés cependant inconnus, c'est pour nous dire que tout cela n'est rien..., rien à côté des conquêtes et de la noblesse de l'esprit, ce roi du XIXe siècle :

> Ton règne est arrivé, pur esprit, roi du monde!

Et Alfred de Vigny se proclame lui-même un de ses plus augustes représentants :

> Seul et dernier anneau de deux chaînes brisées (1),
> Je reste. Et je soutiens encor dans la hauteur,
> Parmi les maîtres purs de nos savants musées,
> L'idéal du poète et du grave penseur.

Lui qui n'a jamais flatté personne, lui si hautain, si dédaigneux, il a pour la jeunesse, cette puissance de l'avenir, un mot aimable et presque tendre :

> Jeune postérité d'un vivant qui vous aime!

Rappelez-vous la lettre de Chateaubriand recommandant à Victor Hugo sa mémoire après le succès d'*Hernani.* Alfred de Vigny semble éprouver le même souci de l'avenir, la même horreur du néant et de l'oubli.

> . . . . . Puissent mes destinées
> Vous amener à moi de dix en dix années,
> Attentifs à mon œuvre, et pour moi c'est assez!

(1) Octobre 1853.

(1) *L'École classique et l'École romantique.*

II.

Jusqu'ici, emportés sur l'aile du poète lyrique, nous n'avons guère fait que planer au milieu des nues. Un jour, l'auteur d'*Eloa* se dit qu'il était temps de descendre à terre pour converser avec de simples mortels. Le roman de *Cinq-Mars,* publié en 1826, lui ouvrit les portes de la célébrité mieux que ne l'avaient fait ses plus beaux vers. Mais le roman, si populaire qu'il fût déjà à cette époque, n'était pas la plus grande route de la renommée : il en restait une autre plus séduisante encore, plus rapide et aussi plus périlleuse, celle du théâtre. Comme tous les débutants littéraires, Alfred de Vigny avait été de bonne heure piqué de la tarentule dramatique et avait commis plus d'une tragédie qu'il condamnait prudemment à l'oubli. Dans son journal de l'année 1824, il écrit cette phrase significative : « Étant malade, j'ai brûlé, dans la crainte des éditeurs posthumes, une tragédie de *Roland,* une de *Julien l'apostat,* une d'*Antoine* et *Cléopâtre,* essayées, griffonnées par moi de dix-huit à vingt ans. » C'est l'âge climatérique, en effet, où Voltaire compose son *Œdipe* et Racine sa tragédie de *Théagène et Chariclée.* — Il n'y avait, nous dit l'auteur, de supportable dans *Roland* qu'un vers sur Jésus-Christ :

Fils exilé du ciel, qui souffris au désert!

Et ce vers n'a rien de merveilleux. Mais au lendemain de la préface de *Cromwell,* de cet appel à toutes les forces vives de la jeune école, Alfred de Vigny sentit la tentation revenir de nouveau. Avant de se risquer en son propre nom, pour essayer ses forces et tâter le pouls du parterre, il résolut de s'appuyer sur Shakespeare en traduisant *Othello.* Le succès récent des acteurs anglais à l'Odéon avait tourné de ce côté toutes les têtes. Sainte-Beuve, dans la première effervescence de son zèle romantique, lui adressait une épître pour lui souhaiter la bienvenue et le rassurer contre les rivalités jalouses et les pronostics malveillants qui s'acharnaient contre son *Othello,* même avant qu'il eût paru :

Autour de vous, ami, s'amoncelle l'orage;
[illegible]
Et, vous voyant tenter la scène et l'envahir,
Ils se sont à l'envi remis à vous haïr.

De Vigny, le poète chrétien, royaliste et romantique, abattant son vol de séraphin sur les planches du théâtre, devait exciter le sourire incrédule des voltairiens classiques et libéraux comme les de Jouy, les Suard, les Étienne. On le renvoyait à ses archanges, à ses chérubins, à toute cette mythologie dévote qu'il s'était avisé de ressusciter en dépit de Boileau et de son arrêt contre le merveilleux chrétien.

[illegible]
[illegible]
D'où vous êtes venu, dont les célestes hôtes
Vous appelaient leur frère en vous disant adieu.
. . . . . .
Afin de mieux remplir le message divin,
Vous avez dépouillé l'aile du séraphin,[1]

[illegible]
[illegible].

La poésie devient une mission sévère, un apostolat ennobli par la souffrance, presque un martyre :

[illegible]
[illegible]
Surmontez les langueurs dont votre âme est saisie.
Méritez qu'on vous dise apôtre en poésie.

Apôtre, c'est bien là le rôle qu'il s'attribue dans la préface de *Chatterton.* — Avec ce don merveilleux de la sympathie qui lui permet de prendre tous les tons et de parler toutes les langues, Sainte-Beuve, dans un accès de pieuse effusion, se recommande au chantre d'*Eloa* pour entrer un jour au Paradis :

[illegible]
[illegible]
[illegible] :
[illegible].

Quand cette heure suprême arriva, les deux poètes avaient pris un au[illegible] [illegible] celui du Paradis.

Malgré les oppositions et les présages néfastes, *Othello* fit son entrée victorieuse au Théâtre-Français. Le poète eut *sa soirée,* comme il l'appelle lui-même dans la longue lettre explicative et apologétique à lord X... sur la soirée du 24 octobre 1829, date mémorable à ses yeux, et sur un système dramatique dont il s'est fait le promoteur.

Nous sommes loin du temps où Corneille et Racine se contentaient d'une simple préface pour expliquer au public, le plus brièvement possible, les sources où ils avaient puisé, les libertés qu'ils avaient cru devoir se permettre envers l'histoire ou la légende au nom de la poésie, leur obéissance aux règles établies et les petites dérogations qu'ils avaient osé y apporter, en appelant à l'indulgence et au bon goût des spectateurs. Aujourd'hui la préface est devenue un manifeste souvent belliqueux et provocant, même à l'adresse du lecteur. Scudéry se bornait à prévenir ce dernier que, s'il n'était pas satisfait, il s'appelait, lui, M. de Scudéry et était prêt à « faire raison », l'épée ou la plume à la main, aux gens d'un goût trop difficile. Le poète moderne est plus grave et *pontifie* solennellement en s'adressant *urbi et orbi.* La préface de *Cromwell* avait donné le ton.

Cependant il faut avouer que celle d'*Othello* débute d'une façon plutôt leste et cavalière, avec la désinvolture d'un gentilhomme de lettres qui toise de haut les bonnes gens de l'école classique et bourgeoise, attachés à la très sainte *trimourti aristotélique.* Il y a là une certaine odeur de poudre et de combat, moins de gravité encore que d'ironie, avec une pointe de prétention dont Alfred de Vigny ne se débarrasse guère dans le plaisant comme dans le sérieux. Après avoir défini la tragédie une idée qui se métamorphose tout à coup en machine construite à grands frais de temps, de paroles, de gestes, de cartons peints, de toiles et d'étoffes

1 *L*[illegible]

brodées; après s'être tant soit peu moqué de cette laborieuse machine qui fonctionne pendant dix, vingt, trente ou cent soirées au maximum (c'était le maximum d'alors) et quelquefois pendant une seule, puis se trouve usée, démodée, jetée au rancart, il arrive enfin aux principes. « Une simple question est à résoudre, la voici : la scène française s'ouvrira-t-elle ou non à une tragédie moderne produisant : — dans sa conception, un tableau large de la vie au lieu du tableau resserré de la catastrophe d'une intrigue; — dans sa composition, des caractères, non des rôles, des scènes paisibles, sans drame, mêlées à des scènes comiques et tragiques; — dans son exécution, un style familier, comique, tragique et parfois épique? » — C'est le programme de Victor Hugo dans sa préface de *Cromwell,* bien que l'auteur n'en parle point ici. Pour résoudre ce problème, il a jugé à propos non pas d'exposer tout d'abord une œuvre nouvelle, mais de prendre une œuvre consacrée déjà par l'admiration universelle comme l'*Othello* de Shakespeare, voulant en tirer une démonstration à la façon du géomètre qui prouve le théorème des triangles. « Je n'ai rien fait cette fois, dit-il, qu'une œuvre de forme. Il fallait refaire l'instrument (le style) et l'essayer en public avant de jouer un air de son invention. »

Il a tenté de marquer le vrai langage de la tragédie moderne tel qu'il le comprend, mêlant le récitatif au chant : le récitatif qui répond à la simplicité habituelle de la vie, le chant à l'exaltation passionnée. Philologue et théoricien, il explique l'origine et le sens du mot *système* venant de συνίστημι, qui veut dire enchaînement de principes et conséquences formant une doctrine, un dogme. Chose bizarre, au moment où l'on démolit le vieil édifice classique, on se hâte d'en reconstruire un nouveau avec non moins de pédantisme, justifiant ainsi le vers d'Horace sur l'instabilité humaine :

Diruit, ædificat, mutat quadrata rotundis.

Les deux fléaux de l'ancienne tragédie ont été, selon de Vigny, la routine et la politesse : la routine, chose contraire à l'art puisqu'il vit du mouvement, elle, d'immobilité; la politesse, qui a créé un monde et un langage de convention. « La politesse, quoique fille de la cour, fut et sera toujours niveleuse; elle efface et aplanit tout : ni trop haut, ni trop bas, c'est sa devise. Elle n'entend pas la nature qui crie de toutes parts au génie, comme Macbeth : — Viens haut ou bas. *Come high or low.* C'est là précisément l'épigraphe qu'il a donnée à sa pièce, oubliant trop que l'exemple de Macbeth n'est pas toujours bon à suivre. Molière, dont il se réclame ici, n'a-t-il pas vanté l'entre-deux comme Pascal, qui n'était pas un esprit timide :

La parfaite raison fuit toute extrémité.

Alfred de Vigny n'admet pas ce *medium* trop bourgeois : « L'homme est exalté ou simple, dit-il; autrement, il est faux. » C'est bien vite trancher la question. Il repousse ce nom de *héros* donné aux personnages du théâtre. L'ancien système tragique, dont il se déclare l'adversaire, a le tort de substituer des rôles aux caractères, des abstractions de passions personnifiées à des hommes. « Donc il fallait des vestibules qui ne menaient à rien, des personnages n'étant nulle part, parlant de peu de chose avec des idées indécises et des paroles vagues, un peu agités par des sentiments mitigés, des passions paisibles, et arrivant ainsi à une mort gracieuse ou à un soupir faux. » Franchement, est-ce là ce que nous trouvons dans le *Cid,* dans *Horace,* dans *Rodogune,* dans *Andromaque,* dans *Bajazet,* dans *Phèdre?* Il est trop facile de triompher des gens en leur prêtant ainsi des faiblesses ou des ridicules qu'ils n'ont pas. On prend ses précautions, il est vrai, de ce côté. Après avoir montré à quelles erreurs le vers épique de notre tragédie a réduit Racine dans *Bajazet,* comment Bagdad devient Babylone, Stamboul Byzance, et Schah Abbas, Osmin ou Osman par respect de l'harmonie (1). On se fait l'avocat du pauvre poète obligé de céder au goût du temps, à la tyrannie de la tradition savante. Les naïfs ici ne sont-ils pas ceux qui s'imaginent faire de la couleur locale avec des mots comme Stamboul ou Schah Abbas? — On se divertit fort aussi, et avec plus de raison cette fois, aux dépens du bon Ducis n'osant appeler par leur nom des espions qu'il qualifie de

Ces mortels dont l'État [illegible] la vigilance,

et supprimant le rôle d'Iago dans son *Othello,* idée aussi ingénieuse que la suppression du serpent dans la légende d'Adam et d'Ève. — L'histoire du mouchoir de Desdémone et de ses voyages dans la tragédie classique depuis la *Zaïre* de Voltaire jusqu'à la *Marie Stuart* de Pierre Lebrun est un morceau divertissant qui eut jadis le plus grand succès. — Enfin la comparaison de l'horloge et de ses trois aiguilles dont l'une marque les heures, l'autre les minutes, la troisième les secondes, image de la triple marche de la foule, des gens instruits et du poète toujours en avant de la société, termine d'une façon grandiose cette ouverture ou cette annonce solennelle de la tragédie moderne.

Dix ans plus tard, l'auteur, rappelant les conséquences de cette première représentation, disait avec un certain orgueil dans la nouvelle préface de 1839 : « Lorsque le More fut entré dans la place (le Théâtre-Français), il en ouvrit toutes les portes, et l'on sait depuis dix ans quels sont ceux qui y sont entrés. » Alfred de Vigny a peut-être le tort d'oublier que le *Henri III* d'Alexandre Dumas avait déjà forcé la porte avant lui. Mais il a toujours et gardera jusqu'au bout son amour-propre de précurseur et d'initiateur.

Othello est un travail d'exercice et de préparation, une gamme dramatique exécutée pour se faire la main. Le grand morceau promis, annoncé et longtemps attendu, s'appellera *Chatterton.* Va-t-il répondre à l'espoir du poète et du public? D'abord, le drame est en prose et non en vers comme on le le supposait, ce qui est une première déception pour bien des gens. Mais qu'importe! Il n'en est pas moins un événement mémorable de l'année 1835.

(1) Racine est sans doute de l'avis de son ami Boileau :

[illegible]
[illegible] barbare.

Cette pièce a hanté longtemps le cerveau de l'auteur avant de se produire sous sa forme définitive. Elle a d'abord couvé à l'état embryonnaire dans les limbes du roman avec *Stello*. C'est là qu'il nous faut aller la chercher pour voir comment elle s'est accrue et transformée, selon l'expression du poète lui-même, d'idée en machine dramatique. Il nous a donc fallu nous remettre à lire *Stello*, et nous en dirons franchement notre avis. Œuvre médiocre, en somme, que ce roman pénible et prétentieux, d'une lecture fatigante et agaçante parfois avec son style martelé, tourmenté, pointillé, semé d'incises et de parenthèses comme un meuble capitonné ou comme une tapisserie à points de Hongrie. Ce qui manque le plus ici, c'est le vrai, le simple, le naturel. Comme tout cela est loin de valoir le moindre roman de Voltaire, *Candide*, ou *l'Ingénu*, et même la fine mosaïque et la sobre miniature de Mérimée! Parlerons-nous de *Manon Lescaut* et de *Paul et Virginie*, ces chefs-d'œuvre? L'ouvrage nous a paru cependant curieux à étudier comme indice de cette maladie que j'appellerai volontiers la *métromanie ambitieuse*, sorte d'épidémie intellectuelle et morale qui règne chez les gens de lettres, de 1825 à 1840. L'épidémie des petits vers au temps de Conrart et de Pélisson a été une folie gaie, s'étendant du grand seigneur aux laquais et aux marmitons : le vers est un jeu et non une passion.

Scribimus indocti doctique poemata passim,

disait Horace de son temps, en riant de cette manie, après tout, inoffensive. Le Metromane de Piron est un personnage amusant, fantasque, heureux en somme dans ces hautes régions de l'empyrée où l'emporte son complaisant Pégase, un bidet qu'il enfourche le plus gaillardement du monde. Le métromane du romantisme est un héros de mélodrame sombre et sinistre, une victime de la fatalité. Gilbert, qui mourut en réalité non de misère, mais d'une chute de cheval, finit ici tristement par la folie, en maudissant la société et sa propre famille, après l'avoir méconnue. Gilbert, Chatterton et André Chénier, ces trois têtes de morts mises, comme on l'a dit brutalement, dans le même panier, ont ici un sens, une intention marquée dans l'esprit de l'auteur, et sont comme des témoins à charge contre la société coupable de lèse-poésie.

Le Chatterton du roman a déjà le ton solennel et déclamateur d'un oracle et d'un prophète. A dix-huit ans, il est dégoûté des épreuves et des misères de la vie; il s'étonne de n'être pas encore riche et célèbre et réclamerait volontiers pour lui ce que Socrate demandait seulement à soixante-dix ans : d'être nourri au Prytanée, aux frais de l'Etat. Dans cette société politique, commerciale, industrielle, où tout le monde met la main aux affaires, sue, peine, travaille, sur ce grand navire du *Rule Britannia* où les uns sont au gouvernail, les autres aux cordages, sur les hunes, les haubans et les sabords, que fait-il, lui? Il rêve aux étoiles. Noble occupation sans doute, quand ces rêves se traduisent en beaux vers patriotiques comme le chant de la bataille d'Hastings et d'autres que je suis loin de dédaigner. Mais enfin le poète est ici comme ces *pifferari* qui s'embarquent avec nous et nous charment pendant la traversée. Quand la mer devient grosse, nous les oublions bien vite pour songer au salut du bâtiment et à notre propre conservation.

Le personnage de Kitty-Bell, que Mme Dorval rendra un jour si touchant, nous apparaît ici déjà entre ses deux enfants, avec la pointe de sentimentalité vaporeuse, sur la route d'un amour qui reste innocent, mais qui peut bien inspirer quelques craintes au rude et brutal travailleur son mari. Celui-ci ne paraît guère dans le roman et deviendra dans le drame le gros bourgeois enrichi, le millionnaire industriel qui ne comprend et n'aime que les machines de fer ou de chair humaine, le satisfait de Louis-Philippe siégeant à la Chambre des députés, où il défend les droits protecteurs du travail national.

Pour comprendre ce drame de *Chatterton*, il faut se reporter au temps où il fut composé, se représenter l'état mental et moral de la société d'alors, au lendemain d'une révolution qui soulevait bien des problèmes. D'un côté, le règne d'une bourgeoisie égoïste et positive qui venait de se donner une monarchie à son image; de l'autre, les utopies saint-simoniennes, qui travaillaient les esprits et semblaient ébranler les bases de la famille et de la propriété. Les hommes de lettres, rêveurs, journalistes, poètes, se trouvaient en opposition avec les industriels, les commerçants, les financiers. La lutte, qui de nos jours est devenue celle du capital et du travail, s'engage alors sous une autre forme. C'est le travail intellectuel qui a ses parias, ses misérables, ses victimes, jalousant le négoce ou le travail manuel, qui a ses parvenus, ses heureux, ses millionnaires. — La littérature nouvelle a créé un monde idéal et romanesque, dont s'éprend subitement une partie de la bourgeoisie française, dégoûtée des petites vertus vulgaires et domestiques. On a horreur du terre à terre : *Marion Delorme* et *Antony* ont mis à la mode les passions excentriques et fatales. C'est ainsi que la vie d'imagination se développe chez un peuple à certains moments et y provoque des folies, des fièvres intermittentes qui s'emparent des sociétés comme des individus. *Chatterton* exprime un de ces états momentanés où de nobles sentiments s'associent à des idées fausses ou dangereuses. La pièce, à ses débuts, obtient un immense succès et fait illusion à l'auteur comme aux contemporains. On crie au chef-d'œuvre. Vingt ans plus tard, on ne la comprend déjà plus (1). Après la rude épreuve de 1870, quand il a fallu songer à lutter, à travailler pour vivre, *Chatterton* essaye vainement de reparaître sur le théâtre. On l'accueille par un sourire d'incrédulité, on lui donne tort contre le gros industriel, l'homme positif de la résistance et du travail; on lui crie brutalement, avec le bon sens prosaïque de gens qui viennent de manger de la viande de cheval et du pain de son : « Vends tes bottes! » Réaction injuste, barbare, si l'on veut, mais qui n'en exprime pas moins l'état des esprits, la protestation du bon sens pratique contre les utopies de l'imagination rêveuse et chimérique.

Il nous faut revenir d'abord au plaidoyer qui forme la pré-

1. Lors de la reprise, en 1887.

face. En l'écrivant, l'auteur s'est inoculé à lui-même, par sympathie et par conformité de nature, la maladie de Chatterton. Cette préface est intitulée *Dernière nuit de travail, du 29 au 30 juin 1834*, comme si c'était là une de ces dates flamboyantes qui doivent rester inscrites en lettres de feu sur l'horizon d'un siècle. Alfred de Vigny s'enveloppe de son manteau comme Hamlet et, dans un long monologue, répète la fameuse phrase qui lui sert d'épigraphe : *That is the question.*

Cette question, quelle est-elle? Une des plus grandes qui puissent occuper le monde, bien que Dieu et les hommes semblent l'avoir singulièrement négligée jusqu'alors : celle du poete dans la société. Le ton mélodramatique du début nous fait sourire aujourd'hui :

« Je viens d'achever cet ouvrage austère dans le silence d'un travail de dix-sept nuits. Les bruits de chaque jour l'interrompaient à peine, et, sans m'arrêter, les paroles avaient coulé dans le moule qu'avait creusé ma pensée... A présent que l'ouvrage est accompli, frémissant encore des souffrances qu'il m'a causées, et dans un recueillement aussi saint que la prière, je le considère avec tristesse et je me demande s'il sera inutile ou s'il sera écouté des hommes... Déjà depuis deux années j'ai dit par la bouche de Stello ce que je vais répéter bientôt par celle de Chatterton, et quel bien ai-je fait ? »

Pourtant jamais plus noble cause ne fut portée au tribunal de l'opinion. « La cause, c'est le martyre perpétuel et la perpétuelle immolation du poète. — La cause, c'est le droit qu'il aurait de vivre. — La cause, c'est le pain qu'on ne lui donne pas. — La cause, c'est la mort qu'il est forcé de se donner. » Autant d'exagérations et de sophismes, qui ne peuvent tenir contre une objection du sens commun, ce maître vulgaire devant lequel l'auteur refuse de s'incliner. Trois sortes d'hommes, selon lui, agissent sur les sociétés par les travaux de la pensée :

1° L'homme de lettres, qui use de sa plume comme d'un outil bon à tout faire : cet homme est toujours aimé, toujours compris, toujours en vue; il a la vie facile et n'a nul besoin de pitié. C'est Sainte-Beuve, ou de Sacy, ou tout autre.

2° Le philosophe, le penseur, le véritable et grand écrivain, entraînant les âmes à sa suite et les dominant par l'ascendant du génie. Celui-là n'a pas non plus besoin de pitié. C'est Chateaubriand, c'est de Maistre, c'est Lamennais.

3° Mais il est une autre sorte de nature, « nature plus passionnée, plus pure et plus rare. Celui qui vient d'elle est inhabile à tout ce qui n'est pas l'œuvre divine, paraît au monde à de rares intervalles, heureusement pour lui, malheureusement pour l'espèce humaine. Il y vient pour être à charge aux autres, quand il appartient à cette race exquise et puissante qui fut celle des grands hommes inspirés ». Pour celui-là, l'auteur réclame une existence à part, une pension viagère de la société obligée de suffire à ses besoins, sous peine de trahison et de barbarie. Le tempérament du poète fait de lui une sensitive qu'il faut abriter contre les orages et les âpretés de la vie. « Cherchez et trouvez-lui une vie assurée, car à lui seul il ne saura trouver que la mort ».

Cette préface de *Chatterton* est écrite comme un plaidoyer de cour d'assises, pleine d'apostrophes et d'hyperboles, plus riche d'images que de raisons. « Eh! n'entendez-vous pas le bruit des pistolets solitaires? Leur explosion est bien plus éloquente que ma faible voix. » La raison est une puissance froide et lente; le désespoir, une puissance dévorante, irrésistible. Et quand le poète s'est tué : « Est-ce lui qui est coupable, dites-le-moi? ou bien la société qui le traque ainsi jusqu'au bout? » — En quoi la société le traque-t-elle? L'empêche-t-elle de rêver, d'écrire, de chanter? Elle n'a qu'un tort sans doute, c'est de lui dire comme la fourmi égoïste de La Fontaine :

> Vous chantiez, j'en suis fort aise.
> Eh bien! dansez maintenant.

La comparaison du poète avec le scorpion entouré d'un cercle de feu, où il est obligé de se jeter pour en finir, manque absolument de justesse. « A-t-on le droit de dire : Quand cet homme meurt de cette manière, est-il donc suicide? C'est la société qui le jette dans le brasier. » — Cette pauvre société à laquelle on reproche tant de choses, et qui a cependant fondé les hopitaux, les écoles, les crèches, les asiles nocturnes, l'assistance à domicile, les bureaux de bienfaisance, les bibliothèques, les concerts publics, etc., etc., qui tous les jours se fait plus charitable, plus soucieuse des misères à soulager, est encore, paraît-il, bien coupable, puisque certaines gens demandent qu'on la bouleverse de fond en comble, qu'on supprime tout, depuis le mariage jusqu'à la propriété. Alfred de Vigny s'est fait, sans le vouloir ni le prévoir, le complice de ces accusations vagues, injustes et parfois insensées, en exigeant de la société ou même de l'autorité ce qu'elle ne peut donner. « C'est au législateur, dit-il, à guérir cette plaie, l'une des plus vives et des plus profondes de notre ordre social. »

Si le poète est, comme le prétend l'auteur, un oiseau tellement rare qu'un siècle en voit parfois deux ou trois, comment cette plaie serait-elle si vive et si fréquente dans notre état social? Il faudrait supposer que la maladie est devenue contagieuse. L'État pourrait-il se charger alors d'entretenir, de nourrir ou même de guérir les cerveaux atteints de frénésie poétique? A ce compte, ce ne serait plus un prytanée, mais un hôpital qu'il faudrait construire. Malherbe déclarait brutalement qu'un bon poète n'est pas plus utile à l'État qu'un bon joueur de quilles. C'était trop le rabaisser sans doute. Alfred de Vigny prend le contrepied et prétend en faire un être à part, un fétiche placé sous la protection de la loi, entretenu par l'État comme ces oiseaux sacrés qu'on nourrissait dans le temple pour en tirer des augures. Esprit aristocratique, il est disposé à constituer un privilège ou un fief en faveur du poète. Dans une conversation avec Lamartine, en 1838, il lui propose de rédiger sous forme de pétition à la Chambre un projet de loi en faveur des poètes faibles et distraits comme La Fontaine, dans les termes suivants :

« Si un poète a produit une œuvre qui obtienne l'admiration générale, il recevra une pension alimentaire de 2000 francs. — Si, après cinq ans, il produit une œuvre égale à la pre-

mière, sa pension lui sera allouée pour sa vie entière. — S'il n'a rien produit dans l'espace de cinq ans, elle sera supprimée. »

En théorie, rien de plus naturel, de plus légitime que de venir en aide au talent naissant ou même au génie trop imprévoyant de sa nature, trop dédaigneux parfois des soucis de la vie matérielle. En pratique, rien de plus difficile à réglementer. A quels signes certains reconnaîtrez-vous qu'un homme est vraiment un poète ou tout simplement un maniaque à ses débuts? Les génies incompris pullulent dans toutes les conditions et ne sont pas le partage de la poésie seule. Pour un Christophe Colomb vous avez cent Erostrate. Il est vrai que le génie lui-même est exposé à la misère. Combien d'inventeurs sont morts à l'hôpital, léguant au monde des découvertes où d'autres gagneront des millions! C'est un devoir pour la société de réparer autant que possible ces torts et ces injustices de la fortune. Mais dans le partage des secours ou des pensions accordées aux talents, que d'embarras, que de quiproquos inévitables! Prenez la liste des pensions aux gens de lettres dressée par ordre de Colbert. Qui trouvez-vous au premier rang? Chapelain, l'auteur de *la Pucelle,* le mieux renté des beaux esprits; et bien au-dessous de lui, Molière et Boileau. Et cela au temps d'une France compacte, unie, sous la main toute-puissante d'un maître absolu.

Qu'en serait-il aujourd'hui, parmi nos divisions politiques et religieuses, à voir comment sous tous les régimes, monarchiques ou républicains, se distribuent chez nous les honneurs et les faveurs, les préfectures, les recettes générales, les décorations et les bureaux de tabac, toutes choses tombant de la boîte des grâces ministérielles? Gilbert, le poète religieux aux prises avec les philosophes, aurait-il chance d'obtenir un secours du ministre des beaux-arts? Bien des gens l'accuseraient d'être clérical et n'auraient peut-être pas tout à fait tort. André Chénier, devant certains conseils municipaux, se ferait-il pardonner, en faveur de *Myrto,* sa pièce de *la Jeune Captive* composée à Saint-Lazare et son apostrophe aux Suisses du régiment de Château-Vieux, qui le conduiront un jour à l'échafaud? — Les Périclès, pas plus que les Auguste, ne sauraient faire naître des Sophocle ou des Virgile. Si nous voulons que le poète conserve son indépendance et sa dignité, laissons-lui les périls d'une carrière où

[illegible]

Il peut donner autre chose encore, et nous avons vu de nos jours le rameau d'or cueilli par le poète se transformer en bonnes et solides rentes sur l'Etat.

Maintenant, pour revenir à Chatterton, est-il vrai qu'il soit mort de faim ou tout au moins de misère? Un critique sérieux, G. Planche, un grand poète, Lamartine, ont tous deux rejeté cette légende. « Il n'est pas vrai, dit Planche, comme on le répète vulgairement, que l'auteur d'*Œlla* soit mort victime de l'ingratitude et de la misère. Il s'est tué à dix-huit ans, oui, mais ni la gloire ni la fortune ne lui manquaient. C'est l'orgueil qui a mis le poison sur ses lèvres (1). » Il nous le montre arrivant à Londres, acquérant une renommée précoce par la publication de vieilles poésies qu'il invente et attribue à un prêtre du XVe siècle, Thomas Rowley; travaillant pour les libraires, les Revues, les journaux qui lui sont ouverts; puis de poète devenu pamphlétaire écrivant pour et contre les ministres, pour et contre l'Opposition et avouant dans une lettre à sa sœur que les pamphlets ministériels rapportent davantage. Lamartine est plus dur encore et l'accuse de fausseté, d'ingratitude et de trahison envers ses bienfaiteurs.

« On a fait de lui, dit-il, un martyr du génie et de la vertu. Martyr du génie! Il n'y a qu'à lire ses vers. Martyr de la vertu! Il n'y a qu'à lire sa vie. Son coup de pistolet est l'anathème de la prétention (2). »

Alfred de Vigny l'a idéalisé, embelli et grandi tant qu'il a pu, voulant en faire le héros d'un drame pathétique et déchirant. A-t-il réussi? A demi seulement. Ici encore il est peintre bien plus qu'auteur tragique. Chacun de ses personnages est le symbole d'une idée mise en relief : Chatterton représente le génie, Kitty Bell l'innocence, le bon quaker la sagesse, John Bell l'égoïsme. Mais des figures ainsi plaquées ne suffisent pas pour faire un drame : il y faut joindre l'action et la passion. Or c'est là précisément ce qui manque à la pièce. Le bon quaker intervient comme une Providence malencontreuse qui entrave l'action au moment où elle va s'engager. La passion arrive jusqu'aux lèvres de Kitty Bell : le prudent mentor l'arrête et la réprime. Cet honnête homme joue le rôle d'un fâcheux venant éteindre le feu prêt à s'allumer. Supposez Œnone mettant un bâillon sur la bouche de Phèdre, et demandez-vous ce que deviendra la tragédie. Et pourtant c'est le vieux quaker qui, pour décider Chatterton à ne pas mourir, lui révèle l'amour de Kitty Bell, en lui imposant le secret le plus absolu. Si sévère qu'il soit dans ses principes, il admet avec le ciel des accommodements et confie à Kitty la Bible de Chatterton en lui disant : « Tiens, mon enfant; comme c'est moi qui te la donne, tu peux la garder. »

Kitty Bell, cette sœur d'Eloa par la pitié, retenue par un perpétuel *Je n'ose,* nous fait l'effet d'une dryade enfermée dans l'écorce qu'elle ne peut rompre. Ses enfants sont là, il est vrai, comme un obstacle salutaire. Mais cette passion contenue, refoulée, qui mettait au supplice Mme Dorval et s'échappait malgré elle à certains moments, nous cause à nous-mêmes une sorte d'impatience et d'agacement. On attend l'aveu qui éclate enfin au IIIe acte : « Et si je vous aime, moi! » Mais il n'est plus temps. La fameuse descente de l'escalier et la pantomime jointe à l'émotion morale et aux sanglots faisaient de cette dernière scène un triomphe pour l'actrice plus encore que pour le poète. Elle meurt sans songer ni à son mari ni à ses enfants.

Et Chatterton, qu'est-il lui-même? Est-ce un amant passionné, malheureux comme Saint-Preux ou Werther? Même

(1) [illegible]
(2) [illegible]

idéalisé, tel que l'a fait le poète, il est victime de son imagination et de son orgueil plus encore que de son amour. Atteint de ce mal national qui s'appelle le *spleen,* il a la monomanie de la persécution et voit une fée malfaisante qui le poursuit, comme Alfred de Vigny se croyait maudit dès le collège. Il s'écrie : « Tu n'as qu'une réflexion à faire, c'est que tu es pauvre. Entends-tu bien? Un pauvre! » comme Alfred de Vigny écrivait dans son journal : « Être né sans fortune est le plus grand des maux. »

Le long monologue placé au début du IIIe acte est une déclamation mêlée d'emphase, d'hyperboles, d'apostrophes, auxquelles manquent surtout la simplicité et le naturel. John Bell est plus franc et plus vrai dans sa rudesse, malgré tout ce que l'auteur a fait pour le rendre odieux, en disant : « Voilà l'homme riche, le spéculateur heureux; voilà l'égoïste par excellence, le juste selon la loi. »

Pour en finir, quelle est, au point de vue moral et social, la valeur de l'œuvre? G. Planche y voit l'effort d'une réaction spiritualiste contre la poésie réaliste d'alors, contre le drame physiologique tel que l'avait offert Alexandre Dumas dans *Antony* et dans *Angèle.* Lamartine est frappé d'un autre caractère. Il reconnaît plus tard dans *Chatterton* un drame révolutionnaire et socialiste. C'est à ce titre que deux députés de la droite, MM. Fulchiron et Charlemagne, le dénonçaient dès le premier jour à la Chambre comme une œuvre dangereuse. Lamartine n'en fait pas un crime au poète, qu'il déclare inconscient d'une faute où son cœur a dupé sa raison. « Il avait senti, il n'avait pas pensé. La pensée et le sentiment ne se mirent d'accord en lui qu'à l'épreuve, et il ne se pardonna cette glorieuse faute qu'après l'avoir courageusement expiée. » Il fera son *meâ culpâ* devant les barricades de juin en 1848. C'était une déception, un rêve de plus évanoui. Alfred de Vigny finit comme devaient finir bien des hommes de sa génération : par le désenchantement suprême.

C. Lenient.

NOTES ET IMPRESSIONS

Il y a des députés à qui l'injuste nature a refusé le don de l'éloquence et qui brûlent d'autant plus du désir de se manifester comme orateurs. Ils ne sont pas exigeants : ils se contenteraient d'avoir parlé une fois, une seule fois... à la condition, bien entendu, d'avoir trouvé cette fois-là l'accent qui remue les foules, qui frappe au cœur de tous, qui réchauffe les tièdes et entraîne les indifférents; ils voudraient enfin qu'on pût dire d'eux : « Tel jour, Pierre ou Paul a été beau. »

Sans leur promettre qu'on dise absolument cela, je puis offrir à ces déshérités l'occasion d'un joli succès de tribune pour l'époque de la rentrée des Chambres.

La politique n'a rien à voir dans l'affaire. Le succès en question peut être remporté par un député de n'importe quelle opinion — pourvu toutefois que cet honorable ait la réputation d'un brave homme et non d'un farceur.

Il s'agit tout simplement de se procurer une des publications ordurières qu'on vend dans les rues de Paris et de la montrer à la Chambre en disant : « Voyons, messieurs..., pouvons-nous tolérer de pareilles infamies? Nous avons voté une loi pour assurer la liberté de l'affichage et du colportage. Cette liberté a du bon, évidemment; le prince Napoléon nous l'a prouvé l'an passé en se moquant de nos sergents de ville et de nos juges, et les amis du comte de Paris ne demandent qu'à nous le prouver à leur tour. Mais, messieurs, sans toucher aux privilèges du prince Napoléon et du comte de Paris, est-ce qu'il ne vous paraîtrait pas urgent d'arrêter le flot d'immondices imprimées et illustrées qui se répand dans tous les quartiers de la capitale, qui souille les murs, qui pénètre dans les maisons, qui monte à tous les étages, depuis la loge du concierge jusqu'aux chambres de bonnes?... Nous sommes d'honnêtes gens, quoi qu'ait pu dire l'un des nôtres; beaucoup d'entre nous sont des pères de famille. Permettrons-nous qu'on offre à nos enfants pour cinq centimes *les Amours secrètes de Napoléon III* et qu'on affiche sous leurs yeux une image représentant cet ex-souverain dans un costume des plus légers, entouré d'une troupe de nymphes?... Tenez, messieurs, la voilà, cette image; je l'ai arrachée devant la porte du collège de mon fils. Et en voici une autre qu'un distributeur de prospectus a glissée dans la main de ma fille... »

Ce petit discours n'est pas d'un ordre supérieur, je le veux bien; mais il n'en ferait pas moins beaucoup d'effet, surtout avec l'exhibition de l'image en cause; et je suis sûr que toute la Chambre, y compris M. Laisant, s'indignerait.

En attendant, *les Amours secrètes de Napoléon III* se crient et se vendent librement dans Paris, au même titre que les jolis ouvrages de M. Léo Taxil. Pas plus tard qu'hier, on en a offert un exemplaire au préfet de police, qui se promenait tranquillement sur le boulevard comme un bon bourgeois désœuvré.

***

Il y a longtemps que nous ne nous sommes occupés de nos amis les reporteurs. Ils poursuivent leur œuvre, cependant. Chaque jour nous apporte une moisson nouvelle d'anecdotes, de bons mots, d'aperçus piquants ou ingénieux.

La mort du comte de Chambord a donné lieu, comme on le pense bien, à une recrudescence d'expressions dans le genre respectueux et attendri.

Notons celle-ci, écrite et datée de Frohsdorf :

« J'ai passé vingt minutes devant ce mort auguste à me dire que, s'il avait pu monter sur le trône, il se serait fait adorer des Français, dont il réunissait les qualités les plus séduisantes, et à me demander pourquoi la Providence a permis qu'un prince si français ait toujours été tenu éloigné de France... »

Oui, au fait, pourquoi?

Le reporteur nous l'aurait sans doute dit s'il avait pu méditer plus longtemps sur ce point historique... Mais il y avait un peu de presse et — je lui cède ce calembour — et

surtout trop de gens de presse dans la chambre du défunt. Les correspondants des journaux affluaient autour du lit mortuaire. C'était à qui l'aurait vu *le premier!* Et tous l'ont vu le premier; tous ont obtenu du comte de Blacas la faveur d'entrer dans l'appartement avant qu'on y eût admis les visiteurs.

La question du testament a excité aussi leur émulation Chacun prétendait être dans le secret des dernières dispositions du prince. L'un d'eux a tranché la question d'une façon aussi nette qu'imprévue : « Il n'y a pas de testament, a-t-il dit; *s'il y en avait un, je le saurais!* »

En revanche, nous avons eu des renseignements précieux sur les écuries « de la maison de France ». Le comte de Chambord possédait, paraît-il, soixante chevaux, parmi lesquels il n'a jamais voulu admettre que des chevaux de race française.

Voilà peut-être l'explication du décret de la Providence. Celle-ci aura pensé qu'un prince si soucieux de la nationalité de sa cavalerie pouvait rester impunément étranger, pendant plus d'un demi-siècle, aux affaires, aux idées et aux besoins du pays qui l'avait vu naître.

Enfin nous avons appris que le comte de Paris acceptait l'héritage politique de son cousin et qu'il allait en informer les puissances étrangères par un écrit qui ne devait pas être livré à la publicité : « Ce serait une lettre de prince à prince, un manifeste conçu en termes fermes et prudents. »

Fermes et prudents est admirable.

∴

Mais rien, non, rien n'est aussi curieux que la lettre écrite par le directeur d'un journal parisien au président du comité de la fête des Tuileries. On sait que, suivant une mode dont la bizarrerie nous a déjà frappés, cette fête a été inspirée par l'épouvantable catastrophe d'Ischia. Comme il le constate dans sa lettre, le directeur du journal « a eu la bonne fortune d'être le premier... — toujours le premier! — à élever la voix en faveur des victimes ». C'est lui qui a été l'instigateur de l'œuvre et qui est allé trouver l'ambassadeur d'Italie pour lui demander de vouloir bien s'y associer; il a fait appel à tous ses confrères, il a travaillé à l'organisation des réjouissances... et, quand tout a été fini, quand il n'a plus eu qu'à toucher le prix de ses efforts, c'est-à-dire à monter sur l'estrade du dompteur Pezon, il s'est brusquement retiré.

Pourquoi?

Lisez :

« Directeur d'un journal royaliste, mon cœur est en deuil, et je ne puis plus participer personnellement aux derniers préparatifs de la fête que nous avons élaborée ensemble. »

Ce cœur — il faut bien le dire — avait été déjà fort éprouvé au moment de la mort du prince impérial, le journal royaliste d'aujourd'hui étant alors, sous la même direction, l'organe du parti bonapartiste. Mais peu importe. Toutes les douleurs sont respectables; je n'ai donc pas à discuter celle-ci.

Je ne voulais que signaler le cas étrange de cet homme, né israélite, qui, spontanément, va prendre place dans le cortège funèbre d'un prince très et même trop catholique, à côté de gentilshommes dont les pères maltraitaient et rançonnaient les siens.

Tel un canard échappé de la basse-cour y reviendrait tout exprès pour pleurer le cuisinier qui, la veille encore, voulait le mettre à la broche...

∴

Cet incident n'a pas nui, d'ailleurs, à la fête d'Ischia, qui a été tout aussi brillante et tout aussi productive que les fêtes de Szegedin et de Murcie. Ceux qui avaient contribué au succès de cette bonne œuvre se sont donc attendus à recevoir les remerciements chaleureux de l'Italie : ils ont eu la traduction d'un article du *Diritto* qui déclarait sans hésitation que nous étions cuits à point pour l'estomac de M. de Bismarck.

Là-dessus, colère, indignation, suffocation; on crie à l'ingratitude, on regrette de s'être tant démené pour ces vilains Italiens...

Certes, les Italiens ont une façon de pratiquer la reconnaissance qui est bien faite pour déconcerter les professeurs de morale. Mais, avant de leur reprocher nos bienfaits, il faudrait que ces bienfaits ne pussent prêter à aucune équivoque, qu'on n'en suspectât pas le caractère, qu'on ne vît pas dans l'élan de notre charité un besoin de nous amuser ou de nous étourdir.

Or cette charité qui se manifeste par des plaisirs donne malheureusement lieu aux plus malicieuses interprétations. Allez donc dire aux Italiens que vous vous êtes rendu à la fête d'Ischia, un peu pour la fête, mais beaucoup pour les infortunes qu'elle devait soulager! Ils auront des doutes. Si vous alléguez que vous avez donné vingt francs à Mme Judic en échange d'un sourire, ils répondront que vous avez fait une bonne affaire au prix où sont les sourires d'actrices aujourd'hui.

Conclusion :

Au cas où — ce qu'à Dieu ne plaise! — une autre catastrophe venait frapper les Italiens, ne donnons plus de fêtes pour leur venir en aide; ouvrons tout simplement une souscription et participons-y aussi généreusement que possible.

Ou plutôt... — je vais dire toute ma pensée — n'y participons que dans la mesure de nos moyens et lorsque nous aurons soulagé toutes les misères qui pullulent autour de nous

Nous avons nos pauvres, nous aussi, et ils ne sont pas moins intéressants que les compatriotes du nonce.

J'ai rencontré aux portes des Tuileries un de ces malheureux qui errent la nuit sur le boulevard et qui dorment pendant le jour dans les coins sombres du Palais de justice ou sous les ponts de la Cité. Il ne demandait rien à personne; mais je l'ai vu se pencher furtivement pour ramasser dans la poussière un petit morceau de gaufre — d'une de ces gaufres que Mlle Granier fabriquait elle-même sous les yeux du public charmé pendant que Mlle Réjane débitait des autographes et à l'heure où le comique Christian, déguisé en pitre, faisait retentir ses cymbales sur le gros ventre de Daubray.

X.

BULLETIN

Chronique de la semaine

Politique intérieure. — Clôture de la session d'un grand nombre de conseils généraux.

Élection législative. — Le 26 août, M. Noblot, républicain, est élu en Meurthe-et-Moselle.

Tonkin. — Le 24 août, prise des forts d'Hué. Le 25, signature à Hué des préliminaires du traité de paix entre la France et l'Annam. Ce traité porte reconnaissance pleine et entière de notre protectorat sur l'Annam et le Tonkin; annexion définitive de la province de Din-Thuan à la Cochinchine; occupation militaire permanente du fort de Thuan-An et de la ligne de Vung-Chua; rappel immédiat des troupes annamites envoyées au Tonkin, dont les garnisons seront remises sur le pied de paix; ordre donné aux mandarins de reprendre leurs postes; confirmation des nominations faites par les autorités françaises. La France se charge de chasser du Tonkin les bandes connues sous le nom de « Pavillons noirs » et d'assurer la sécurité et la liberté du commerce.

Angleterre. — Ouverture des Chambres; discours de la Couronne.

Allemagne. — Ouverture de la session extraordinaire du Reichstag pour la ratification du traité de commerce avec l'Espagne.

Philosophie

Dans un volume intitulé *la Physique moderne* (1), M. Ernest Naville vient de réunir cinq études précédemment insérées par lui dans diverses Revues. On y trouve exposées, avec la précision et la transparente clarté que présentent tous les écrits de l'auteur, les théories fondamentales par lesquelles les savants de nos jours sont à peu près unanimes à expliquer les phénomènes de la matière inanimée. M. Naville fait parfaitement comprendre à ceux mêmes qui ne sont pas versés dans cette branche d'études la différence profonde qui sépare les doctrines de la science contemporaine de celles de l'ancienne physique. Jadis chaque ordre particulier de phénomènes était expliqué par le moyen d'une cause spéciale, dont on imaginait tout exprès l'existence. Ce sont ces causes fictives qu'on appelait autrefois « formes substantielles » ou « vertus » (*Opium facit dormire quia est in eo virtus dormitiva!*) et que plusieurs de nos manuels de physique enseignent encore sous le nom de « fluides » (le calorique, le fluide lumineux, etc.). La science moderne, au contraire, a pour principe que tout, dans le monde physique, se réduit à divers modes de mouvement imprimés soit aux molécules de la matière proprement dite, soit aux atomes d'une matière impondérable qu'on appelle l'éther et dont on est absolument obligé d'admettre la présence. Ces divers modes de mouvement peuvent, dans des circonstances déterminées et suivant des lois fixes, se transformer les uns dans les autres et donner lieu tour à tour aux phénomènes divers qui, perçus par nos sens, deviennent le son, la chaleur, la lumière, etc. Dans ces perpétuelles transformations, la somme totale d'énergie reste constamment la même, car la matière est par elle-même « inerte », c'est-à-dire qu'elle ne peut ni engendrer ni détruire aucune portion de force, sous quelque forme que ce soit. Ainsi rien ne se perd, rien ne se crée : la pierre qui dort au sommet de la grande pyramide d'Égypte retient en elle, aujourd'hui même, toute la force dépensée il y a 4000 ans par les ouvriers de Pharaon qui l'ont hissée à cette place; et, si on lui en fournissait l'occasion, elle rendrait par sa chute exactement cette même puissance, sans en rien retrancher, sans y rien ajouter.

Ces théories, qui de 1720 à 1820 environ se sont trouvées refoulées par celles de l'école dite newtonienne, ne sont pas autre chose pour le fond que la physique de Descartes. M. Naville consacre à ce dernier plusieurs pages qui forment un chapitre intéressant de l'histoire de la philosophie naturelle. (*Revue chrétienne.*)

(1) 1 vol. in-8°. Germer-Baillière, 1883.

Faits divers

Les autorités du Musée britannique n'ont pas voulu laisser passer inaperçu le quatrième centenaire de la naissance de Luther. Les six vitrines de la grande salle qui contient les livres légués au Museum par Thomas Grenville ont été dégarnies des impressions xylographiques : *Biblia pauperum, Ars moriendi,* etc., richesses inestimables pour le bibliophile, qui les ornent en temps ordinaire. On a substitué à ces volumes d'une valeur inappréciable des livres, des gravures, des médailles, des autographes, des manuscrits intéressants pour l'histoire de Luther et de ses contemporains : par exemple, dans l'une des vitrines, trois lettres autographes de Luther, en latin, adressées à Georges Spalatew, à Charles-Quint (Wittemberg, 30 août 1520) et à Thomas Cromwell (Wittemberg, *die Palmarum,* 1536); une lettre d'Érasme, datée de Bâle, 24 décembre 1525, et une copie contemporaine en espagnol de la déclaration de Charles-Quint contre Luther, 19 avril 1521.

Deux autres vitrines contiennent des médailles à l'effigie d'Henri VIII, Charles-Quint, Léon X, Frédéric le Sage, Jean de Leyde, Luther, etc.; des gravures représentant Mélanchthon, Érasme, Jean de Leyde, Henri VIII, etc., etc. Enfin les autres vitrines contiennent des éditions anciennes des œuvres de Luther ou des ouvrages qui traitent du grand réformateur. Cette petite exposition se fait au moment même où l'Allemagne célèbre le jubilé de Luther à Erfurt et à la Wartbourg.

— Un décret de la congrégation de l'Index condamne les trois ouvrages sur la persécution de l'Église, de M. Aubé, professeur au lycée Condorcet.

— On travaille en ce moment à l'achèvement de la superbe cathédrale d'Ulm, un des chefs-d'œuvre de l'art gothique en Allemagne. Cet édifice, qui est la plus grande église protestante existante, aura une tour monumentale qui dépassera, dit-on, en hauteur, les plus hautes flèches du monde. (*Témoignage.*)

Le gerant : Félix Alcan.

Semaine économique et financière

La fin du mois a réussi à mouvementer un peu la Bourse; la lutte a même été très vive pendant les deux dernières journées; mais il est probable que, cette échéance passée, tout retombera pour quelque temps encore dans la somnolence habituelle. Le mois d'août s'était signalé par une léthargie profonde et qui n'avait surpris personne. Le 4 1/2 pour 100 avait été compensé, le 1er août, à 108 fr. 40; le 3 pour 100, à 79 fr. 30. Dans les premiers jours du mois, un effort avait été tenté pour l'enlèvement des cours; c'était un peu prématuré.

Les vacances parlementaires, il est vrai, venaient de s'ouvrir; la grosse question des chemins de fer pouvait être considérée comme résolue, malgré l'approbation du Sénat restant à obtenir; il y avait là un espace libre qui pouvait tenter les impatients. Mais la liberté du champ avait aussi ses inconvénients. Si le parlement était en congé, la spéculation était en chômage, en villégiature; la Bourse était déserte. L'argent était abondant, il l'est encore aujourd'hui, il le sera encore demain; mais cette abondance prouve précisément son inaction et son peu d'empressement à en sortir. Les titres déclassés, ou maintenus en des mains provisoires, font largement contrepoids à l'abondance de l'argent. Des deux côtés l'on attend. Si le comptant semble parfois moins indolent, moins timoré que par le passé, il n'agit encore qu'à très faibles doses. S'il y avait là les éléments d'une réparation progressive et lente, il n'y avait rien pour justifier un coup de théâtre. Un marché atteint de dyspepsie comme le nôtre et depuis si longtemps ne peut se relever brusquement, comme on l'avait désiré, que si l'on parvient à trouver pour lui un tonique énergique et durable.

On ne tarda pas à s'en apercevoir. Au-dessus de 109 francs, l'essoufflement arriva. De plus, les nouvelles extérieures devinrent moins favorables à la hausse. On craignit des complications et de fortes dépenses militaires au Tonkin; l'Espagne sembla vouloir rouvrir l'ère des *pronunciamientos;* enfin, la presse allemande fit entendre un langage qu'elle réservait d'ordinaire pour le printemps. C'est plus qu'il n'en fallait, non pas pour donner des craintes sérieuses sur l'avenir politique, mais pour créer à la spéculation une situation dont elle avait à se préoccuper pour la fin du mois. Les rêves d'enlèvement furent abandonnés et l'on tourna au pessimisme.

Le mot pessimisme est certainement un peu gros; ce qui est vrai, c'est que l'on s'empressa de revendre tout ce que l'on avait acheté. De là des péripéties qui ne peuvent s'expliquer que par le mécanisme même des opérations qui les ont produites.

De grandes quantités de primes avaient été vendues, à d'assez faibles écarts, précisément en vue du nonchaloir de la Bourse. On s'était couvert par des achats de ferme : ou bien les primes seraient levées et l'on bénéficierait des écarts, si faibles qu'ils fussent; ou bien elles seraient abandonnées, et l'on encaisserait la prime d'assurance. Dans ces conditions, la liquidation se serait faite presque sans qu'on s'en aperçût.

Au lieu de cela, les articles irritants d'au delà du Rhin, la convocation inattendue du Reichstag, les dépêches douteuses du Tonkin, rendirent la faiblesse probable pour la fin du mois. Les vendeurs de primes les virent toutes abandonnées, jugèrent leur ferme inutile et le jetèrent par-dessus bord. Le 4 1/2 baissa à 108 22 1/2, soit à 40 centimes au-dessous du cours de compensation du 1er août, si l'on tient compte du report payé.

Mercredi, le télégraphe retourna la situation. Les préliminaires de paix étaient signés au Tonkin, le Reichstag se réunissait pour l'homologation d'un traité de commerce, le discours d'ouverture ne faisait aucune allusion à la politique extérieure; comme conséquence, les vendeurs de primes eurent leur ferme à racheter, et le cours de 109 fr. ne fut plus considéré comme inabordable. La lutte en est là; de la réponse des primes dépendra le sort de la liquidation; mais la situation du marché n'en sera pas modifiée dans le fond. Après le passage du mascaret dans un sens ou dans l'autre, les eaux reprendront leur équilibre ou plutôt leur lourdeur habituelle, car le moment ne paraît pas encore venu de voir un courant nouveau se dessiner dans un sens absolument favorable avec quelque chance de durée.

La liquidation qui va s'ouvrir aura des différences assez lourdes à supporter du fait de l'Extérieure espagnole; en mettant tout au mieux, il paraît difficile que les fonds de cette provenance regagnent de longtemps les cours que l'entraînement de la spéculation leur avait fait obtenir. Pour la généralité des valeurs, les variations de prix auront peu d'importance, tant à cause de leurs faibles écarts que du peu d'étendue des engagements dont elles ont été l'objet.

Bien des affaires sont prêtes, qui n'attendent pour voir le jour qu'un retour d'activité et de confiance. Pour le moment, la seule dont on parle pour une date prochaine, c'est-à-dire pour la première quinzaine de septembre, c'est une émission de 600 000 obligations du Canal de Panama; nous nous en occuperons lorsque le projet aura pris plus de consistance.

En somme, le mois de septembre s'annonce comme devant encore, sous bien des rapports, et après l'agitation momentanée de la liquidation, ressembler beaucoup au mois qui l'aura précédé.

Les résultats du commerce extérieur de la France pendant les sept premiers mois de l'année viennent d'être publiés.

La proportion respective des chiffres d'importation et d'exportation ne s'est pas modifiée; elle reste ce qu'elle était depuis le commencement de l'année, c'est-à-dire que le chiffre des importations continue de croître rapidement, alors que diminue celui des exportations. Il en est de même si l'on compare les chiffres des sept premiers mois de l'exercice 1883 à ceux de la même période de l'exercice 1882. Il y a accroissement pour les importations, décroissance pour les exportations.

Les importations se sont élevées, du 1er janvier au 31 juillet 1883, à 2 801 [illegible] et les exportations à 1 [illegible].

L'examen détaillé de ces chiffres démontre ce que nous coûtent le phylloxera, d'une part, et la pénurie de bétail, de l'autre. Les importations de viandes et de vins ont contribué, à elles seules, à majorer d'une vingtaine de millions le chiffre des importations alimentaires. Les importations de céréales sont, au contraire, en forte diminution en 1883. Contre le manque de ressources alimentaires et la nécessité d'aller en demander à l'étranger, il n'y a pour le moment que peu de chose à faire. Attendre le bon plaisir des saisons, combattre le phylloxera et transformer les systèmes agricoles sont des éléments de reprise certains, mais qui ne dépendent pas tout à fait de l'homme et, dans tous les cas, ne peuvent être l'œuvre d'un court espace de temps. Ce même chapitre des objets d'alimentation a augmenté, à l'exportation, de trois millions de francs environ qui se partagent entre les vins fins, les eaux-de-vie, les sucres, surtout les œufs, les beurres, les fromages et les fruits.

Le chapitre des matières premières nécessaires à l'industrie a augmenté de 38 millions à l'importation, ce qui semble démontrer que notre industrie, malgré ses épreuves, ne perd pas courage et ne se ralentit pas, comptant sur un retour de bonnes années. Le chiffre du mois de juillet (77 millions de francs) est le plus élevé depuis le mois de janvier.

Une remarque à faire cependant, c'est que deux articles de grosse importation, les laines et les cuirs, tendent à augmenter par suite de la diminution de nos troupeaux de moutons. Il y a là un point qui s'indique à l'attention de l'agriculture.

Si nous avons acheté à l'étranger pour 10 millions de moins d'objets fabriqués, notre exportation de ces mêmes objets est en diminution de 60 millions. C'est là un résultat fâcheux, d'autant plus difficile à laisser inaperçu que 1882 était, pour ce même chapitre, en diminution sur 1881. Notre exportation souffre surtout de la quasi-fermeture des marchés américains et allemands, alors surtout que les produits de ces deux pays s'importent presque librement dans le nôtre. De ce côté, c'est au gouvernement de négocier pour rétablir un juste équilibre. Il ne faut pas que les principes du libre-échange tournent contre nous et profitent aux étrangers, quand ceux-ci nous appliquent les prohibitions ou les droits prohibitifs du protectionnisme.

K.

Les bienfaits de l'occupation anglaise en Égypte n'ont pas été jusqu'à produire une amélioration bien appréciable dans les finances de l'État. Le déficit de l'année dernière a été de 191 000 liv. sterl.; il faut y ajouter celui de l'administration des domaines, soit 98 000 liv., et le montant des frais de l'occupation pendant trois mois, soit 144 000 liv., en tout 433 000 liv. sterl.

On calcule que, cette année, les dépenses de l'armée d'occupation monteront à 360 000 liv. sterl. et qu'il faudra trouver pour les domaines 100 000 liv., pour la Daïra 180 000, et pour le Soudan 250 000; en tout, 800 000 liv. sterl., soit pour les deux années un total de 1 323 000 liv. sterl.

A cette somme il faut ajouter le montant des indemnités, qui s'élèvera peut-être à 3 millions 1/2 de liv. sterl.

On aura ainsi un total de près de 5 millions, qui sera réduit, il est vrai, de 3 à 4 millions par la vente des terres et du matériel provenant du ministère de la guerre.

Pour faire face à cette dépense, le gouvernement, quand il pourra soumettre les étrangers à l'impôt, tirera de cet impôt un revenu évalué à 100 000 liv. sterl.; et les économies réalisées dans les divers services publics donneront une somme de 150 000 liv. sterl. Il lui sera ainsi possible de payer 6 0/0 sur l'emprunt à réaliser.

On parle en ce moment d'un projet de règlement de la dette du Honduras. Ce n'est pas la première fois qu'il est question d'indemniser les malheureux porteurs de titres honduriens; mais, jusqu'à présent, toutes les tentatives de ce genre sont restées infructueuses : les banquiers américains qui ont pris l'initiative du nouveau projet seront-ils plus heureux ?

Le total de la dette extérieure du Honduras s'élève à 125 millions de francs; elle comprend quatre emprunts, contractés : deux en 1867, un troisième en 1869, et un quatrième en 1870. L'emprunt de 1869 devait servir à la construction d'un chemin de fer interocéanique entre l'Atlantique et le Pacifique. L'emprunt a bien été souscrit, mais la ligne n'a pas été construite. Depuis 1872, aucun coupon n'a été payé, aucune obligation n'a été amortie.

Des banquiers américains viennent d'entrer en négociations avec le gouvernement hondurien pour obtenir la concession du chemin de fer interocéanique et en achever la construction. En retour, ils prendraient à leur charge la dette extérieure du Honduras dans sa totalité. A cet effet, ils émettraient 2 500 000 piastres d'obligations 6 pour 100 remboursables en trente ans. Ces titres seraient garantis par une hypothèque sur la partie déjà construite du chemin de fer et seraient répartis entre les porteurs des anciens emprunts à raison d'une obligation nouvelle pour dix obligations anciennes.

Il est difficile de prévoir ce qu'il adviendra de cette combinaison et si elle donnera réellement les résultats que les promoteurs en attendent. Toutefois on peut rappeler que pas une des tentatives destinées à mettre un peu d'ordre dans les finances du Honduras n'a encore pu aboutir. En outre, on est en droit de se demander si le chemin de fer interocéanique a quelque chance de mieux réussir aujourd'hui qu'il y a vingt ans, et même s'il n'est pas voué à un échec certain par suite du percement de l'isthme de Panama, qui menace de lui enlever tout trafic.

Communications

Eaux minérales. — Pendant la saison des eaux, des billets d'aller et retour de première et deuxième classe, valables du samedi au lundi, avec réduction de 25 pour 100 sur les prix du tarif ordinaire, sont délivrés au départ de Paris (Est) pour Sermaize, Martigny-les-Bains, Contrexéville, Vittel, Bourbonne, Plombières, Luxeuil et Bains-les-Bains.

Excursions. — La Compagnie des chemins de fer de l'Est fait délivrer à sa gare de Paris jusqu'au 15 octobre des billets aller et retour, de Paris à Bâle, valables pendant un mois (viâ Belfort-Delle ou viâ Belfort-Mulhouse). Le prix de ces billets est de 106 fr. 05 en première classe et de 79 fr. 35 en deuxième classe. Le transport gratuit de 30 kilog. de bagages est accordé comme pour les voyages ordinaires.

Paris. — Imp. A. Quantin, 7, rue Saint-Benoît. [1426]

REVUE
POLITIQUE ET LITTÉRAIRE
DE LA FRANCE ET DE L'ÉTRANGER
REVUE DES COURS LITTÉRAIRES (3e SÉRIE)

DIRECTEUR : M. EUGÈNE YUNG

3e SÉRIE. — 3e ANNÉE (DEUXIÈME SEMESTRE). NUMÉRO 10. 8 SEPTEMBRE 1883.

7 septembre 1883.

Nous rappelons qu'après-demain les bureaux de la Revue politique et littéraire *et de la* Revue scientifique *seront transférés*

111, boulevard Saint-Germain.

A partir de lundi prochain, c'est 111, boulevard Saint-Germain, *que toutes les communications devront être adressées.*

IVAN TOURGUÉNEF

Depuis près de deux ans, il souffrait tout ce que l'on peut endurer sans mourir. Cela commença par une douleur névralgique dans la poitrine; toutes les fois qu'il voulait se lever et faire quelques pas, la souffrance grandissait de seconde en seconde « jusqu'à devenir fantastique », c'était son expression, et il ne trouvait de répit qu'en se rasseyant ou en se couchant. Ses anciennes douleurs de goutte, qui l'avaient maintes fois retenu plusieurs semaines sur son lit de malade, lui paraissaient moins que rien auprès de ce qu'il souffrait maintenant. L'année dernière, son mal s'aggrava encore : aux douleurs de poitrine, qui ne le tourmentaient que pendant le jour, vint s'ajouter une névralgie dorsale non moins intense, qui le prenait la nuit. Les piqûres de morphine le soulageaient un instant; puis c'était à recommencer.

Ses meilleurs amis en étaient venus à se demander si la mort n'était pas préférable à une telle existence. Il y eut pourtant un moment d'espoir; les douleurs devenaient moins vives; on apprit même que Tourguénef avait dicté deux petites Nouvelles. Mais la crise avait été trop violente, même pour la constitution athlétique du malade; lundi dernier, à deux heures quarante minutes de l'après-midi, Tourguénef s'est éteint en pleine connaissance, faisant d'une voix faible ses derniers adieux à tous ceux qui l'avaient aimé, soigné et consolé.

Le moment serait mal choisi pour analyser longuement son œuvre littéraire. Nous aimons mieux laisser ce grand esprit, cet homme bon et sincère se raconter lui-même; pour cela il nous suffira de traduire quelques fragments de pages intimes qu'il écrivit en 1868 et qui se trouvent dans ses *Souvenirs*.

I.

Tourguénef naquit le 9 novembre (28 octobre, vieux style) 1818, à Orel. Il avait à peine quatre ans quand sa famille s'établit dans un domaine seigneurial du même gouvernement. C'est là qu'il passa son enfance, au milieu d'une nature paisible, douce et tempérée — si l'on peut employer ce mot pour caractériser une région torride pendant les deux ou trois mois d'été et ensevelie sous la neige pendant quatre ou cinq mois en hiver. C'est une série de larges mamelons peu élevés, séparés par de jolis vallons; on rencontre çà et là des forêts de bouleaux, de sapins et de chênes, assez grandes pour qu'on puisse y errer librement, pas assez vastes pour qu'on s'y perde; les champs de seigle et de blé sarrasin s'étendent à perte de vue. Selon l'expression du poète, de Tourguénef lui-même, « il fait bon errer à l'air libre, sous un ciel clair où tremblottent les alouettes et d'où tombent comme des perles d'argent les notes de leur voix fluette et sonore. On dirait qu'elles ont emporté des gouttelettes de

rosée sur leurs ailes, et leurs chansons semblent elles-mêmes imprégnées de rosée ».

Est-il prouvé que tout homme soit le produit intellectuel de la terre qui l'a vu naître? On discutera peut-être longtemps sur ce point; mais il est certain que la nature du pays où Tourguénef passa ses premières années rappelle singulièrement, par sa fraîcheur, par sa grâce non dépourvue de force, le génie de l'écrivain que la France et la Russie viennent de perdre.

A cette époque, la langue russe n'était pas en grande faveur auprès de l'aristocratie russe : le jeune Tourguénef eut un précepteur français et un précepteur allemand, mais il aurait peut-être ignoré longtemps la littérature et presque la langue de son pays natal, si le hasard ne lui avait fait découvrir parmi les serfs de sa mère un paysan *autodidacte*, un paysan qui savait lire — grande rareté — et qui lui recitait de longs passages de la *Rossiade*. Ce poème épique, œuvre d'un certain Khéraskof, était écrit dans une langue pompeuse et bizarre, que Bitaubé ou le vicomte d'Arlincourt auraient seuls pu traduire. Mais quelles délicieuses après-midi le petit Ivan passait à écouter ces vers emphatiquement déclamés!

Il en garda longtemps le souvenir, car, à peine âgé de dix-huit ans, il écrivit un drame fantastique, *Sténio*, très mauvaise imitation du *Manfred* de lord Byron, comme il l'avoue lui-même franchement.

Ses études finies, son grade de *candidat* (licencié) obtenu dans la Faculté philologique de l'université de Saint-Pétersbourg, il suivit le courant et partit pour Berlin au printemps de sa vingtième année pour compléter ses études, rapprendre sa grammaire grecque qu'il n'avait jamais bien sue — quoiqu'il eût été un bon élève à Pétersbourg — et étudier la philosophie de Hegel.

« Le courant qui nous entraînait, nous autres jeunes gens, vers l'étranger, ont-il dans ses *Souvenirs*, faisait penser à nos ancêtres qui allèrent demander des chefs aux Varègues de l'autre côté de la mer. Chacun de nous se rendait compte, comme eux, que sa *terre* (et par ce mot j'entends non seulement notre patrie, mais notre héritage intellectuel et moral) était vaste et riche, mais mal exploitée. Pour ma part, je voyais très clairement tous les désavantages de cet arrachement au sol natal, de cette rupture violente du réseau des liens qui m'attachait au monde dans lequel j'avais grandi. Mais il n'y avait pas d'autre parti à prendre. Le genre de vie, le milieu, la *couche*, si l'on peut s'exprimer ainsi, à laquelle j'appartenais, était celle des propriétaires campagnards, des gens attachés à la glèbe, et elle n'avait aucun attrait qui pût me retenir. Au contraire, tout ce que je voyais éveillait en moi le trouble, l'indignation, le dégoût, pour tout dire : je ne pouvais pas hésiter longtemps. Il me fallait ou bien me soumettre et suivre tout doucement l'ornière commune, le chemin battu, ou bien en sortir brusquement, rejeter hors de moi « tout et tous », au risque de perdre une bonne part de ce qui était cher et familier à mon cœur. C'est ce que je fis... Je piquai une tête dans la *mer allemande*, qui devait me laver et me régénérer, et, lorsqu'enfin je reparus à la surface, je me sentis devenu l'*Occidental* que je suis toujours resté depuis. »

Revenu à Pétersbourg en 1841, il passa, sans s'y arrêter, à travers le groupe des slavophiles, qui essaya vainement de le retenir : son occidentalisme récent, mais définitif, fut sa sauvegarde contre les séductions d'un parti mystique plutôt que politique, qui considère la race slave non comme un des éléments, mais comme le seul élément de la civilisation future.

Reprenons la suite de ses souvenirs.

« Vers Pâques 1843, il se passa à Pétersbourg un événement bien insignifiant par lui-même et depuis longtemps englouti dans l'oubli : la publication d'un petit poème intitulé *Paracha*, signé T. L.., dont j'étais l'auteur. Ce fut mon premier pas dans la carrière littéraire. Le jour de mon départ pour la campagne, je me présentai chez Bélinsky. Je savais où il demeurait, mais je ne lui avais jamais rendu visite, ne l'ayant rencontré en tout que deux fois chez des amis communs. Sans me nommer, je laissai un exemplaire aux mains de son domestique. Il y avait deux mois que j'étais installé à la campagne, lorsqu'un jour, ouvrant la livraison de mai des *Annales de la patrie*, j'y lus un long article de Bélinsky sur mon poème! Il s'exprimait sur mon compte avec tant de bienveillance, il me louait si chaudement, que mon impression, je m'en souviens, fut plutôt de la confusion que de la joie. Je ne pouvais pas croire que cela fût réel, si bien que, peu de temps après, à Moscou, ayant rencontré Kiréïevsky, qui me complimenta, je me hâtai de renier mon rejeton et de lui soutenir que je n'étais pas l'auteur de *Paracha*. Inutile de dire que, dès mon retour à Pétersbourg, j'allai sonner à la porte de Bélinsky; et c'est ainsi que nos relations commencèrent. »

Bélinsky était un critique sincère et passionné, dont l'influence sur la littérature russe, de 1836 à 1848, fut très considérable. Sa bienveillance pour les jeunes talents allait presque jusqu'à la faiblesse : il considérait les débutants comme ses enfants; mais, dès que les enfants avaient appris à marcher tout seuls, le critique consciencieux et impitoyable reprenait ses droits. Tourguenef subit ce retour comme les autres. Il en fut si chagrin, qu'il pensa sérieusement à renoncer à la littérature (1).

En ce moment-là (1846) une Revue, *le Contemporain*, se fondait, ou plutôt renaissait sous une autre forme. Le directeur de cette Revue, à court de copie, demanda quelque chose à Tourguénef, et celui-ci, en partant pour la campagne, lui laissa le manuscrit d'une petite Nouvelle intitulée : *Khor et Kalinytch*.

Le directeur la publia aussitôt, et, pour disposer le lecteur à l'indulgence, il ajouta en sous-titre : « Fragment des *Récits d'un chasseur*. »

Cette Nouvelle est en effet la première de la série publiée sous ce titre collectif que Tourguénef s'appropria avec plaisir.

Mais la plupart de ces récits ont été écrits à l'étranger. Le jeune écrivain trouvait la vie dure dans son pays; le manque de liberté intellectuelle lui faisait horreur. Sans aucun doute le crayon rouge de la censure fut une des causes matérielles

(1) On affirme que Tourguénef a exprimé le vœu d'être inhumé auprès de Bélinsky.

qui le décidèrent à prendre ce grand parti : au commencement de 1847, il se décida à quitter la Russie.

C'est à l'étranger, à Paris surtout, qu'il décrivit les paysages et la vie intime de son pays, vu à travers cette atmosphère d'art libre et serein que donne le souvenir. Par une coïncidence curieuse, Gogol avait fait de même, quelques années auparavant, pour écrire quelques-unes de ses plus admirables pages sur la Russie.

II.

Lorsque Tourguénef revint dans son pays, une vingtaine de ses Nouvelles avaient paru; l'enthousiasme fut grand pour l'auteur et pour les classes populaires qu'il venait de faire revivre sous les yeux de tous. Bien des gens s'aperçurent pour la première fois que les serfs sont des hommes comme les autres. Tourguénef contribua ainsi largement à grossir le courant qui portait les bons esprits vers l'abolition du servage.

Quelques mois après, en février 1852, Gogol mourait à la fleur de l'âge, Gogol, qui n'est peut-être pas le styliste le plus pur, mais qui est certainement le plus grand écrivain de la Russie. Tourguénef écrivit un article sur ce grand homme et le présenta à la censure pétersbourgeoise, qui le trouva subversif, trop libéral, et qui refusa l'autorisation; mais, présenté à la censure moscovite par le directeur de la *Gazette de Moscou*, l'article fut autorisé. Quand la censure de Petersbourg eut connaissance de ce fait, elle jeta feu et flammes. Où irait-on si de pareilles « fraudes » pouvaient avoir lieu? Que deviendrait le principe d'autorité? L'empereur Nicolas, tout comme Napoléon Ier, détestait les gens qui raisonnent : Tourguénef fut mis aux arrêts pendant un mois, puis envoyé dans ses terres.

Il y resta deux ans; il profita de ces loisirs forcés pour étudier la vie de province, ou plutôt la vie sans épithète, et, comme il le dit lui même quelque part, « tout fut pour le mieux ». Il raconta ce qu'il avait vu; il peignit d'après nature des personnages de la génération antérieure à la sienne [illegible], 1855; [illegible], 1858; puis, dans *Pères et enfants* (1862) il mit en présence les deux générations, et cela avec une impartialité telle, qu'il souleva contre lui la colère des deux partis extrêmes. Conservateurs et révolutionnaires se réunirent dans une même clameur de haro.

Au fond, Tourguénef, nature exquise de poète, bien qu'il écrivît en prose, n'était pas fait pour ces luttes à propos de questions sociales. Ecœuré d'être si mal compris, il partit de nouveau pour l'étranger et s'établit à Baden-Baden, ville alors cosmopolite, dans un site admirable. Sa villa devint le rendez-vous des esprits délicats de tous les pays. Il revenait d'ailleurs tous les étés parmi ses compatriotes. Son nouveau roman, *Fumée* (1867), dans lequel il montrait ses contemporains sous un aspect juste, mais avec une nuance de désenchantement, suscita de nouvelles querelles. Bien des gens lui auraient pardonné ces vérités s'il les avait dites à Petersbourg ou à Moscou; mais, venues de l'étranger, elles leur semblaient inspirées par des influences hostiles. C'est pour répondre à de nouvelles attaques, sincères, mais aveugles, qu'il écrivit en 1868 la page suivante, où il explique les motifs qui l'ont fait à trois reprises quitter son pays natal :

« Il ne peut aucunement me venir à l'esprit de blâmer ceux de mes contemporains qui, par des moyens moins radicaux que moi, ont trouvé cette liberté, cette conscience de soi-même, vers laquelle je tendais... Je veux dire seulement que, pour ce qui me concernait, je ne voyais pas d'autre chemin. Je ne pouvais vivre côte à côte avec ce que j'abhorrais; je ne pouvais respirer le même air; il me manquait sans doute pour cela un peu plus d'énergie, de fermeté de caractère. J'avais absolument besoin de m'éloigner de mon ennemi pour lui porter, de loin, des coups plus sûrs. A mes yeux, cet ennemi avait une forme très nette, il portait un nom connu; cet ennemi, c'était le servage. Sous ce nom je comprenais et je réunissais tout ce contre quoi j'étais décidé à lutter jusqu'au bout, ce avec quoi j'avais juré de ne jamais faire trêve... Ce fut mon serment d'Annibal; et je ne fus pas seul alors à prêter ce serment. Si je partis pour l'Occident, ce fut pour mieux tenir ma promesse. Je ne crois pas un instant que mon occidentalisme m'ait privé le moins du monde du sentiment de la vie russe et m'ait empêché d'en comprendre les caractères et les besoins. Les *Récits d'un Chasseur* — ces études qui étaient neuves alors et qui depuis ont été dépassées — furent écrits par moi à l'étranger, quelques-unes même à des heures douloureuses où je me demandais si je retournerais jamais dans ma patrie. On peut m'objecter que l'élément d'esprit russe qui se laisse voir dans ces Nouvelles s'y est conservé non pas à cause de mes convictions occidentales, mais malgré elles, et sans que ma volonté y fût pour rien. La discussion sur un tel sujet est difficile; je ne sais qu'une chose, c'est que je n'aurais certainement pas écrit les *Récits d'un Chasseur* si j'étais resté en Russie. J'ajouterai que je n'ai jamais pu admettre l'existence de cette ligne infranchissable que certains patriotes russes zélés, ardents même, mais peu éclairés, veulent absolument tracer entre la Russie et l'Europe occidentale, cette Europe qui lui tient de si près par la race, la langue et les croyances. Notre race slave n'est-elle pas, aux yeux du philologue et de l'ethnographe, un des principaux rameaux de la famille indo-européenne? Et si l'on ne peut nier l'influence de la Grèce sur Rome et de ces deux peuples sur le monde germano-romain, sur quoi se baserait-on pour nier l'influence exercée sur nous par ce même monde germano-romain qui est, quoi qu'on en dise, de même race et de même sang que nous? »

Après la guerre de 1870-71, Tourguénef, qui n'avait pas choisi Baden Baden comme un pays allemand, mais comme un centre cosmopolite, se hâta de chercher à Paris le refuge moral qui lui était nécessaire. Il restait d'ailleurs en communications constantes avec son pays, qu'il continuait à visiter tous les ans. *Terres vierges* (1876) est le tableau le plus exact que l'on ait écrit sur la Russie pendant cette période troublée où le nihilisme commençait à devenir dangereux. Là encore, son impartialité absolue lui valut les reproches des deux camps opposés. Un voyage que nous avons fait en Russie après l'apparition de ce volume nous a permis de constater combien le patriotisme mal entendu, surexcité par des questions de parti, peut rendre injustes les plus honnêtes gens contre un grand écrivain sincère, convaincu.

La justice finit néanmoins par avoir son jour. Jamais homme ne fut plus acclamé que Tourguenef lorsqu'il revint en Russie à l'occasion des fêtes de Pouchkine. Les étudiants libéraux, mais modérés (ils sont plus nombreux en Russie qu'on ne croit), le reçurent comme un véritable Messie. Il leur semblait que l'illustre romancier eût le pouvoir de tout changer d'un seul mot, d'établir en Russie un régime relativement libéral. Tourguenef leur donna les meilleurs conseils, mais il évita le rôle d'homme politique qu'on lui prêtait; il savait trop bien, hélas! que sa parole avait peu de poids dans les régions officielles. Une conversation qu'il avait eue avec le grand duc héritier lui avait ôté bien des espérances.

Mais, comme écrivain, comme homme, il fut mis à sa place véritable. Les ovations qu'il reçut à Moscou lors des fêtes de Pouchkine furent douces à son cœur quelque peu meurtri.

A partir de ce moment, l'ère d'un bonheur paisible et bien mérité semblait avoir commencé pour lui. La maladie en décida autrement.

III.

Nous n'avons parlé jusqu'à présent, dans l'œuvre littéraire de ce grand esprit, que de ce qui touche aux questions sociales. C'est là ce qui lui a valu pendant sa vie tant de gloire et tant d'injures. Maintenant que la postérité commence pour lui, nous ne croyons pas nous tromper en disant que sa réputation future sera peut-être fondée sur des œuvres purement littéraires, qui résisteront davantage aux changements du goût et des mœurs. Notre admiration pour *Terres Vierges*, que nous avons eu l'honneur de traduire en français, est profonde et sincère; mais il nous semble que, dans un siècle ou deux, ce qu'on lira encore et toujours, ce sont les œuvres purement humaines, c'est-à-dire quelques-uns des tableaux de son premier ouvrage, les *Récits d'un Chasseur*, puis quelques Nouvelles d'apparence modeste, telles que les chefs-d'œuvre intitulés *les Reliques vivantes*, *Eaux printanières*, *Vieux portraits*, ou encore ses *Petits poèmes en prose*. Jamais plus que dans ces ouvrages Tourguénef n'a été vraiment humain, vraiment poète.

A un point de vue plus contemporain, un des grands services rendus à la Russie par l'homme éminent dont nous pleurons la perte a été précisément de traduire des idées et des sentiments russes dans une forme cosmopolite. La Russie a possédé et possède de grands écrivains, Dostoïevsky, mort depuis peu, Ostroysky, encore bien vivant, tels autres que nous pourrions citer; mais tous ces écrivains s'adressent spécialement à leurs compatriotes, et leurs œuvres franchiront difficilement la frontière, malgré des mérites de premier ordre. Il leur manque pour cela un certain degré d'occidentalisme, de cosmopolitisme, dont quelques Russes ont fait un grief à notre grand ami alors qu'ils auraient dû lui en adresser de chauds remerciements.

Nous avions le desir de parler de l'homme plus encore que de l'écrivain, et cette étude nous a entraîné bien loin. Disons, pour finir, ce qu'était l'homme privé.

Autrefois, vivre hors du monde et prier beaucoup pour les autres, telle était la condition nécessaire et suffisante pour devenir un saint. Aujourd'hui, vivre dans le monde et faire le plus de bien possible à ses semblables, telle est la condition nouvelle, qui nous paraît supérieure à l'ancienne. Tourguénef a passé sa vie à faire du bien. Ce n'est point là une de ces paroles banales qu'on jette volontiers sur une tombe encore entr'ouverte. Tourguenef a été l'un des types les plus parfaits que l'humanité moderne puisse offrir en exemple. Il a eu toutes les qualités des Russes sans en avoir les défauts; malgré un raffinement produit par sa haute culture d'esprit, il est resté tout près de la nature, comme le sont souvent ses compatriotes, qui accordent plus d'importance à la valeur purement humaine de l'individu qu'aux conventions sociales. Il était d'une simplicité vraiment primitive, presque inconnue dans les sphères intellectuelles de notre civilisation occidentale. Les travers, les folies d'autrui lui inspiraient une pitié souriante. Sa clarté d'esprit l'empêchait d'être dupe toutes les fois qu'il prenait la peine de réfléchir; mais il aimait mieux croire à la bonté des hommes et se laisser exploiter naïvement, comme un petit enfant. Ses douleurs ne lui ont jamais arraché une plainte; jamais il n'a protesté contre l'horrible injustice qui a terminé cette existence d'homme de bien par ces tortures de l'enfer. Entre deux de ces épouvantables crises, il racontait tranquillement ce qu'il avait ressenti, il analysait même ses tortures en physiologiste, en philosophe et, qui plus est, en romancier. S'il avait survécu, son projet était de tirer de sa maladie une étude psychologique en mettant par écrit les sensations qu'il avait éprouvées et les idées parfois folles qui traversaient son esprit dans un tourbillon d'inénarrables souffrances. Au commencement de sa maladie, il nous disait un jour : « J'ai été si heureux toute ma vie! Il fallait bien que j'eusse mes points noirs. » En réalité, il avait déjà passé par de très rudes épreuves, dont la plus rude était de s'être plusieurs fois senti mal jugé par quelques-uns de ses compatriotes; mais sa sérénité habituelle avait jeté un brouillard bleu sur ces épreuves passées.

Quant au bien qu'il a fait par ses conseils, par son argent, par sa bienveillante protection acquise à tous ceux qui lui semblaient la mériter, il ne faut pas en parler, ce serait trop long, et puis il nous semble qu'en le racontant nous blesserions la modestie ombrageuse de cette fière et noble nature. Tourguenef a été entouré des affections dont il était digne; et ceux qui l'ont bien connu ont acquis une idée plus haute de la nature humaine.

E. Durand-Gréville.

LA CAILLE

Impressions d'enfance (1)

I.

J'avais à peu près dix ans lorsque m'arriva ce que je vais vous raconter.

C'était en été. Je vivais en ce moment-là avec mon père, dans une métairie de la Russie méridionale. Tout autour de nous, à plusieurs verstes de distance, s'étendait un terrain de steppe. Ni bois ni rivière dans le voisinage; des ravins peu profonds, couverts de broussailles, sillonnaient çà et là, semblables à des serpents verts, la surface unie du steppe. Des filets d'eau couraient au fond de ces ravins; par endroits, presque au haut des pentes, on voyait de petites sources d'une eau limpide comme des larmes, où aboutissaient des sentiers foulés; et, au bord de l'eau, sur le limon humide, se croisaient des traces de pattes d'oiseaux et d'autres petits animaux. Les bêtes, tout comme les gens, ont besoin de bonne eau pure.

Mon père était un chasseur passionné. Dès que ses travaux lui laissaient un moment — si le temps était beau, — il prenait son fusil, passait sa gibecière, sifflait son vieux Trésor et partait pour aller chasser la caille et la perdrix. Il méprisait les lièvres — bons tout au plus, disait-il d'un air de mépris, pour les chasseurs à courre. C'était là, avec les bécasses qui passaient en automne, tout le gibier qu'on rencontrait chez nous.

Mais les cailles et les perdrix étaient fort nombreuses; les perdrix surtout. En suivant la pente des ravins, on rencontrait à chaque instant les petits creux de poussière sèche où elles se blottissaient. Le vieux Trésor tombait aussitôt en arrêt; sa queue tremblait, la peau de son front faisait des plis mouvants; et mon père pâlissait, pendant qu'il relevait avec précaution le chien de son fusil.

Il m'emmenait souvent, à ma très grande joie. Je fourrais le bas de mon pantalon dans mes bottes, je jetais ma gourde par-dessus mon épaule, et je me figurais être un vrai chasseur. La sueur m'inondait, le gravier entrait dans mes bottes; mais je ne sentais pas la fatigue et je ne quittais pas mon père d'une semelle. A chaque fois que le coup de fusil partait et que la bête tombait, je bondissais sur place en poussant des cris, tant j'étais heureux! L'oiseau blessé se débattait, agitant ses ailes, tantôt sur l'herbe, tantôt dans la gueule de Trésor; son sang coulait; et moi, j'étais enchanté, je n'éprouvais pas le moindre sentiment de pitié!

Que n'aurais je pas donné pour tirer moi-même, pour tuer aussi des cailles et des perdrix! Mais mon père m'avait expliqué que je n'aurais pas de fusil avant l'âge de douze ans, que mon fusil serait à un seul coup et que l'on me permettrait seulement de tirer des alouettes. Il y en avait des quantités dans notre endroit; pendant les belles journées de soleil, on les voyait par dizaines dans le ciel clair, où elles montaient, montaient toujours, avec des cris qui ressemblaient à des tintements de clochettes.

Je les regardais comme mon butin futur et je les visais avec un bâton que je portais sur mon épaule en guise de fusil. Rien n'est plus facile que de les atteindre quand elles planent en frémissant des ailes, à cinq ou six pieds de terre, avant de plonger brusquement dans l'herbe.

Parfois, au loin, sur les champs moissonnés ou sur les prairies vertes, on apercevait des outardes. « Ah! soupirais-je; tuer un gros oiseau comme ça, et puis mourir! »

Je les montrais du doigt à mon père; mais il me répondait invariablement que l'outarde est une bête prudente et qu'elle ne se laisse pas approcher par l'homme. Une fois pourtant il essaya d'approcher une outarde isolée, pensant qu'elle avait reçu du plomb et qu'elle était restée en arrière de sa troupe. Il ordonna à Trésor de marcher derrière lui, et à moi, de ne pas bouger; il chargea son fusil de chevrotines, se retourna vers Trésor pour lui dire à voix basse, d'un ton impératif : « Arrière! arrière! » se courba le plus bas possible et partit, non pas tout droit vers l'outarde, mais dans une direction oblique. Trésor ne se courbait pas, mais il avait pris une allure tout aussi bizarre, marchant comme un bancal, serrant la queue et tenant une de ses lèvres entre les dents. Je n'y tins plus et je suivis, presque en rampant, mon père et Trésor. Mais l'outarde ne nous laissa pas approcher à trois cents pas; elle se mit à courir, puis battit des ailes et s'envola. Mon père tira, puis la regarda s'en aller. Trésor bondit en avant et la regarda de même. Moi aussi, je la regardais... et j'avais le cœur si gros! N'aurait-elle pas pu attendre encore un peu? On ne l'aurait certainement pas manquée!

Une autre fois, je partis avec mon père pour la chasse; c'était la veille de la Saint Pierre. A cette époque de l'année, les jeunes perdrix sont encore petites; mon père ne voulait pas les tirer; il entra dans un hallier de chênes, sur la limite d'un champ de seigle où l'on trouvait toujours des cailles. Comme il n'était pas commode de faucher dans ce hallier, l'herbe y avait librement poussé depuis longtemps, ainsi que des myriades de fleurs, vesce, trèfle, campanule, myosotis, œillet sauvage. Quand j'allais dans cet endroit avec ma sœur ou avec la femme de chambre, j'en emportais une pleine brassée; mais quand c'était avec mon père, je n'y cueillais pas de fleurs, trouvant cette occupation indigne d'un chasseur.

[illegible]

[illegible]

Nous avons publié de Tourguénef :
Alexandre III (26 mars 1881);
[illegible]
[illegible]
[illegible]

Sous le nez même de Trésor une caille partit et s'envola. Mais elle volait d'une façon étrange, culbutant, tournoyant, retombant à terre, comme si elle eût été blessée à l'aile. Trésor courut sur elle à toutes jambes..., ce qu'il ne faisait jamais quand l'oiseau volait de son allure ordinaire.

Mon père ne pouvait tirer, craignant que le chien n'attrapât du plomb. Tout à coup je vis Trésor faire un bond plus brusque et, crac, saisir la caille, qu'il apporta à mon père. Mon père la prit et la posa sur la paume de sa main, le ventre en l'air. Je me précipitai vers lui.

— Qu'est-ce qu'il y a? lui dis-je ; elle était blessée?

— Non, me répondit mon père ; mais elle doit avoir son nid avec des petits tout près d'ici, et elle a fait semblant d'être blessée pour que le chien, pensant qu'il l'attraperait facilement...

— Et pourquoi faisait-elle cela?

— Afin d'attirer le chien loin de ses petits; après quoi, elle serait partie en volant à tire d'aile. Mais cette fois elle a manqué son affaire; elle a trop joué la comédie et Trésor l'a prise.

— Alors, elle n'est pas blessée? demandai-je encore.

— Non..., mais elle ne vivra pas... Trésor doit lui avoir donné un coup de dent.

Je m'approchai pour voir la caille de plus près. Elle était immobile sur la paume de la main de mon père ; sa tête pendait ; son œil noir me regardait de côté ; et tout d'un coup je fus pris d'une grande pitié! Il me semblait que la pauvre bête me regardait et pensait : Pourquoi donc faut-il que je meure ? Pourquoi ? N'ai-je pas rempli mon devoir ? J'ai essayé de sauver mes petits, d'entraîner le chien plus loin, et me voilà prise! Pauvre de moi! Pauvrette! Cela n'est pas juste; non, cela n'est pas juste!

— Papa! peut-être qu'elle ne mourra pas! m'écriai-je en essayant de caresser la tête du petit oiseau.

Mais mon père me dit :

— Elle mourra. Tiens, regarde : dans un moment, ses pattes vont se raidir, tout son corps tressaillera et ses yeux se fermeront.

En effet, les choses se passèrent ainsi. Quand ses yeux se furent fermés, je me mis à pleurer.

— Qu'est-ce qui te prend ? me dit mon père en éclatant de rire.

— Je la plains..., répondis-je. Elle a fait son devoir, et on l'a tuée. Ce n'est pas juste!

— Elle a voulu jouer au plus rusé, répliqua mon père ; mais Trésor a été plus malin qu'elle.

— Méchant Trésor! pensai-je... (Et en ce moment il me sembla que mon père lui-même n'était pas bon). Il n'y a pas de ruse là dedans! C'est de l'amour pour ses chers petits, et non pas de la ruse! Si elle était forcée de jouer la comédie pour sauver ses petits, alors il ne fallait pas que Trésor pût la prendre !

Mon père voulait mettre la caille dans sa gibecière; mais je le priai de me la donner. Je la mis sur mes deux mains, je la réchauffai de mon haleine, espérant que peut-être elle se réveillerait; mais elle ne bougea pas.

— Tu perds ton temps, mon ami, me dit mon père. Tu ne la ressusciteras pas. Vois-tu comme sa tête pend?

Je soulevai doucement la tête par le bec; mais aussitôt que je le lâchai, elle retomba.

— Tu as toujours pitié d'elle ? me dit mon père.

— Et qui nourrira ses petits? demandai-je à mon tour.

Mon père me regarda attentivement.

— Ne t'inquiète pas, me répondit-il; c'est le mâle, c'est le père, qui les nourrira. Mais attends... Voilà Trésor qui se met de nouveau en arrêt. Si c'était le nid?... Justement, c'est lui.

En effet..., entre les tiges d'herbes, à deux pas du museau de Trésor, j'aperçus quatre petites cailles qui se serraient les unes contre les autres, le cou tendu; elles respiraient si vite qu'on aurait dit qu'elles tremblaient. Elles avaient déjà non plus du duvet, mais des plumes; les queues seulement étaient encore très courtes.

— Papa! papa! criai-je à tue-tête... Rappelle Trésor! il va les tuer aussi!

Mon père rappela Trésor et alla s'asseoir un peu à l'écart sous un buisson, pour déjeuner. Mais moi, je restai près du nid, en refusant de manger. Je tirai de ma poche un mouchoir blanc sur lequel je mis la caille... « Regardez, pauvres orphelins! voilà votre mère! Elle s'est sacrifiée pour vous. » Les petits, comme tout à l'heure, respiraient rapidement, palpitant de tout leur corps.

Je m'approchai ensuite de mon père.

— Tu me fais cadeau de cette caille? lui demandai-je.

— Si cela te fait plaisir... Mais que veux-tu en faire ?

— Je veux l'enterrer.

— L'enterrer?

— Oui; là, tout près du petit nid. Donne-moi ton couteau pour que je creuse sa petite fosse.

— Pour que ses enfants aillent prier sur sa tombe? me dit mon père étonné.

— Non, répondis-je; mais ça me ferait plaisir. Elle sera bien là, à côté de son nid.

Mon père chercha son couteau et me le donna, sans ajouter un mot. Je me mis aussitôt à creuser la petite fosse. Je baisai la caille sur la poitrine, je la plaçai au fond du trou, et je répandis de la terre dessus. Puis, avec le même couteau je coupai deux petites branches que je dépouillai de leur écorce; j'en fis une croix en les fixant avec un brin d'herbe, et je plantai cette croix sur la tombe.

Nous nous éloignâmes bientôt, mon père et moi ; mais je me retournais à chaque pas... La croix était blanche et se voyait de loin.

La nuit suivante, je fis un songe : il me sembla que j'étais dans le ciel, et voilà que j'aperçus, sur un petit nuage, ma caille elle-même; seulement elle était toute blanche, comme cette croix. Et elle avait sur la tête une petite auréole d'or, sans doute en récompense de ce qu'elle avait souffert pour ses enfants.

Quatre ou cinq jours après, je retournai avec mon père au même endroit. L'emplacement de la tombe me fut indiqué par la croix, qui avait un peu jauni, mais qui était restée debout. Mais le nid était vide; pas la moindre trace de petits.

Mon père m'assura que le mâle les avait emportés ailleurs; et lorsque, quelques pas plus loin, le mâle sortit d'un buisson, mon père se garda de tirer sur lui. Pourquoi, je pensais : « Non! papa n'est pas méchant! »

Chose singulière, à partir de ce jour ma passion pour la chasse tomba complètement, et je ne songeai même plus au fusil que mon père m'avait promis. Plus tard, il est vrai, quand je fus devenu grand, je commençai à chasser aussi, mais je ne fus jamais un véritable chasseur.

II.

Un jour, je chassais avec un camarade; nous trouvâmes une famille de coqs de bruyère. La mère prit son vol, nous tirâmes; elle fut blessée, mais ne tomba pas et s'envola plus loin avec ses petits. Je voulais les poursuivre.

— Restons plutôt ici, me dit mon camarade; nous imiterons leur cri et toute la bande sera bientôt revenue.

Mon camarade savait merveilleusement imiter le cri du coq de bruyère. Nous nous assîmes. Il commença à appeler, et, en effet, un jeune coq de bruyère répondit d'abord, puis un second, puis enfin la mère elle-même, qui répondait avec un cri si doux, tout près... Je levai la tête et je l'aperçus qui venait vers nous en toute hâte, à travers les fouillis des brins d'herbe; sa poitrine était en sang. Évidemment son cœur de mère n'avait pu y tenir : elle voulait détourner notre attention. En cet instant, je me fis l'effet d'un monstre de cruauté... Je me levai en frappant dans mes mains. La mère s'envola aussitôt, et les petits se turent. Mon camarade était furieux; il me regarda comme un fou.

— Tu as gâté toute notre chasse! me disait-il.

Mais, à partir de ce jour-là, tuer, verser du sang me devint de plus en plus pénible.

Ivan Tourguéniev.

LE MUTILÉ (1)

Nouvelle

III.

Les de Rini et les Montgermont fixèrent ensemble le jour de leur départ pour Venise.

Venise, ville unique au monde, Venise, idéale charmeresse! Venise a deux cent soixante églises décorées par d'illustres artistes; Venise a son palais des Doges, ses ponts, ses canaux, son quai des Esclavons, son jardin Napoléon, création du grand conquérant dont le joug pesa un instant sur la cité des doges. Sur une vaste lagune où autrefois poussait la jolie bruyère violette, où caquetaient les bandes bruyantes de mouettes blanches faisant leur toilette au soleil, s'étirant les ailes avec une patte, s'épluchant, se becquetant avec colère ou amour et nichant dans les bruyères fleuries, un jardin aux allées de grands arbres, aux massifs [illegible], aux [illegible] de fleurs [illegible] de myrtes, d'oranges, aux palissades de [illegible] et vert a poussé par enchantement, à l'ordre de cet homme étonnant dont la volonté dompta le destin pendant des années féeriques de succès et de gloire. Venise a Saint-Marc et ses pigeons : Saint-Marc, merveilleuse église à l'intérieur, dont l'extérieur pimpant, véritable antithèse, ressemble à une décoration théâtrale.

Les pigeons de Saint-Marc se perchent sur les clochetons, qui ont l'air de [illegible] les sont aimés des [illegible] les pigeons vénitiens; l'étranger, le *forestière* habitant la place Saint-Marc, dès qu'il ouvre ses fenêtres, reçoit la visite de quelques membres de la nation « au cou changeant, au cœur tendre et fidèle ». Ils déjeunent avec vous, se perchent sur vos épaules, voltigent dans l'appartement, cherchent à terre les miettes de pain avec un dandinement gracieux et grave; ils se familiarisent au point de roucouler, de se becqueter, sans vergogne, sous vos yeux. Venise a sa *piazzetta* et son lion de marbre, dont la silhouette hiératique, du haut d'une colonne, se découpe sur le ciel et semble garder la reine de l'Adriatique.

Venise a ses gondoles et son Lido; ses gondoles, délicieux moyen de transport. Pour une somme minime, on peut avoir une gondole du matin au soir; le gondolier parle souvent plusieurs langues; il est complaisant, affable et familier. En Italie, le peuple n'est pas grossier; il est spirituel, joyeux et aimable.

Le Lido est une grande île où l'on prend des bains de mer. Un ingénieur français a construit pour se rendre à la plage une tonnelle de trois kilomètres, traversant l'île dans toute sa largeur; cette tonnelle, arrondie en berceau, est couverte de vignes, de rosiers grimpants, de clématites, de chèvrefeuilles; à l'intérieur, des bancs adossés aux parois verdoyantes alternent avec des caisses de fleurs odorantes. Il y règne une fraîcheur embaumée; le soleil est tamisé par les rameaux enlacés et fleuris. Les pieds foulent un sable fin, brillant et doux.

Du quai des Esclavons, toutes les cinq minutes, part un bateau à vapeur amenant les baigneurs. Ceux qui ne veulent pas faire le trajet à pied, sous l'ombreuse tonnelle, trouvent au débarcadère des voitures de toutes sortes, breaks, calèches, omnibus et paniers. Il y a des chevaux et des ânes pour les cavaliers.

Il y a à peine quelques années, il eût été impossible de trouver à Venise un cheval ou une voiture; aussi ces innovations font-elles les délices des Vénitiens. Il n'est possible de se promener que le long de quelques canaux bordés de trottoirs étroits, sur la place Saint-Marc, dans le quartier marchand appelé *la Merceria*, et au jardin Napoléon. La gondole [illegible] à tout autre moyen de locomotion. Elle sert

(1) [illegible] — Voyez le numéro précédent.

aux mariages et aux enterrements, à l'industrie et au commerce. Vous voyez les maçons gâcher leur plâtre en gondole; le boucher et le boulanger s'en servent pour porter le pain et la viande à leurs clients.

L'eau des lagunes est appelée « eau morte ». Au Lido, parfois, l'Adriatique a de fortes vagues dans lesquelles aiment à s'ebattre les baigneurs, hommes et femmes, tous coiffés d'immenses chapeaux de grosse paille.

Le voyage de Battaglia à Venise fut un enchantement pour Hélène.

Marco possédait et habitait à Venise un petit palais appelé le palais d'Othello. Il y avait réuni une collection rare et curieuse de tableaux, œuvres de peintres primitifs. Le plafond de l'escalier était peint par Tiepolo, cet exquis décorateur si longtemps nié par l'esprit académique de notre pays routinier. Carlotta sut le décider à venir lui-même faire les honneurs de ses chefs-d'œuvre au grand artiste français. Il s'y décida d'autant plus facilement que le médecin des eaux lui conseillait une interruption et un repos de quelques jours dans son traitement. Par une belle matinée de septembre, il partit donc avec ses parents et les Montgermont.

Le soleil riait partout. Le trajet en chemin de fer ne dure que deux heures; on arrive à Venise sur un pont de deux cents arches qu'on aperçoit de loin, se détachant sur le ciel bleu. A la gare, les employés du chemin de fer transportent vos bagages sur des brouettes, jusqu'aux gondoles alignées comme des fiacres au commencement du Grand-Canal. Les gondoliers vous conduisent rapidement à l'hôtel qu'on leur désigne. M. et Mlle Montgermont descendirent à l'hôtel Saint-Marc, place Saint-Marc, selon les conseils de leurs amis.

Le soir, Hélène et Pierre étaient invités à dîner chez les de Rini, habitant sur le Grand-Canal, tout près de M. di Marco. Celui-ci et ceux-là avaient leurs gondoles particulières, tout comme à Paris les gens riches ont leur voiture.

Hélène était émerveillée dès le premier aspect. Quand elle la connut mieux, Venise l'enchanta.

Quelques instants après leur arrivée, ayant débouclé leurs malles et pris possession de leurs chambres d'hôtel, le frère et la sœur entrèrent à Saint-Marc. Dans le vestibule de l'église s'élève le misérable monument consacré à Manin, un lion de plâtre gris qui s'écaille; mais ce lion est couvert de fleurs naturelles renouvelées sans cesse par le peuple.

Lorsqu'on pénètre dans la nef sombre de Saint-Marc, l'émotion religieuse vous saisit : il y règne un jour mystérieux; les pierreries des lampes antiques d'or et d'argent, toujours allumées, étincellent dans l'ombre. Des femmes prosternées prient avec ferveur. Les murs sont revêtus de mosaïques d'or. De distance en distance, des scènes de la Bible; des saints sont représentés en mosaïques de couleurs vives, fraîches comme au premier jour. Il y a des scènes douces, tendres et mystiques; il y en a de terribles : on y voit les martyrs déchirés et sanglants. Il y en a même de comiques, malgré la sainteté du lieu. La plus bizarre est celle où Dieu, après la première faute, apparaît à nos premiers parents. Il tient en main une chemise et, d'un air irrité, en revêt Adam. Ève, dans son coin, tout éplorée, a déjà la sienne. L'attitude des coupables et le geste du Créateur sont des chefs-d'œuvre de naïveté expressive.

Ce jour-là, Hélène et Pierre s'assirent à la même table que Marco. La jeune fille fut placée entre lui et Émilio : elle reçut donc de lui ces mille prévenances polies que tout homme bien élevé doit à sa voisine. Il causa avec elle et lui accorda une attention qu'il ne lui avait jamais témoignée jusqu'alors. Il la trouva plus que jolie : elle l'intéressa. Au commencement du repas, elle lui avait répondu avec un grand trouble intérieur; peu à peu elle s'enhardit, sa nature primesautière prit le dessus; ses saillies, ses enthousiasmes juvéniles amenèrent de bienveillants sourires sur les lèvres tristes du Mutilé. Ces sourires entr'ouvrirent le ciel de toutes les félicités à celle qui l'aimait. Elle n'avait, de sa vie, ressenti une telle joie; sa beauté et sa grâce en furent illuminées. Elle avait beau se dire que M. di Marco n'avait avec elle que l'amabilité banale que tout homme dépense pour une femme de sa classe : rien, pour elle, de ce qui venait de lui ne pouvait être banal. Bravement, elle essaya de jeter le plomb de la réflexion dans les ailes de son espérance; l'espérance se riait de ses efforts et chantait en battant des ailes comme un jeune oiseau rassasié et joyeux.

Les jours qui suivirent, Hélène crut faire un rêve de Paradis. Le frère et la sœur visitèrent le palais d'Othello. Marco les reçut avec une courtoisie de grand seigneur.

Le *palazzo* était petit. Un perron de marbre qui plongeait dans le Grand-Canal précédait le rez-de-chaussée. Aux deux extrémités du perron, des poteaux peints et armoriés émergeaient de deux ou trois mètres de l'eau. Ces poteaux servent à attacher les gondoles. Une vieille porte aux vantaux curieusement ornés de clous de bronze à tête biseautée donnait accès dans le vestibule. De chaque côté de la porte d'entrée, une fenêtre étroite, protégée par une grille de fer forgé admirable.

Dès le premier pas, le charme profond des vieilles choses vous saisissait : les tapisseries avec leurs sujets mythologiques, encadrées de guirlandes de fleurs et de fruits étranges; les armures anciennes curieusement damasquinées; les faïences italiennes d'Urbino, de Faënza, de Castel-Durante.

Le rez-de-chaussée était occupé par les cuisines, les offices et les domestiques. Un escalier tout en marbre, à rampe gothique, conduisait au premier étage. C'était là que vivait et souffrait Marco. Hélène entra chez lui avec une émotion indicible. Il y a de l'adoration et du tremblement dans tout grand amour.

Il attendait les visiteurs, vêtu d'un veston de velours noir; son cou superbe était entouré d'une cravate rouge sur laquelle retombait le col souple d'une chemise de foulard écru. Il sembla à la jeune fille plus beau, plus imposant que jamais.

Ce salon était meublé de divans bas, couverts d'épaisses soieries anciennes; une bibliothèque en marqueterie de certosina occupait tout un panneau; les autres étaient cachés par des tableaux, des dessins et des gravures. Deux portes-fenêtres aux lourds rideaux en brocart de Gênes ouvraient sur un ravissant balcon gothique, semblable à la rampe de

l'escalier; deux lauriers blancs, balançant au vent de l'Adriatique leurs panaches de fleurs, en occupaient les deux extrémités.

Marco fit avec une affabilité exquise les honneurs de chez lui. Pierre Montgermont jouit en véritable artiste de tous les trésors que le goût éclairé du Mutilé avait su réunir. Sa sœur était muette, perdue dans des rêves de bonheur qui l'enivraient.

« Quel cadre adorable pour s'aimer! » pensait-elle. Son imagination ardente évoquait des scènes intimes enchanteresses. « Là, sur un coussin, près de lui, appuyée à ses genoux, je lui lirais ses auteurs favoris. C'est un grand savant, il m'instruirait; je sais si peu de choses! » Jamais, jusqu'à ce jour, elle n'avait souffert de son ignorance relative. Elle savait peu de choses, c'était vrai; mais elle les savait bien; pas une idée fausse n'avait gâté son bon sens et sa droiture naturelle.

« Sur ce balcon, le soir, pendant qu'il fumerait, la main sur mon épaule comme sur un soutien, nous regarderions ensemble se lever les étoiles, et les gondoles illuminées glisser sur le Grand Canal avec un doux bruit de rame frappant l'eau. »

— Mais regarde donc ces anges de Grivelli, lui disait Pierre extasié, et ce dessin de Léonard; c'est divin!

Une autre extase ravissait Hélène.

A quelques jours de là, Marco retourna avec Tito à Battaglia, pour finir sa saison d'eaux. Il devait ensuite rester au Val-Sanzibio jusqu'en octobre. On se dit donc adieu. Ce mot *adieu* eût navré la blonde amoureuse sans le secret espoir qu'elle caressait de vivre à Venise quelque temps. Combien? Elle ne se fixait pas de limite. — « Jusqu'à ce qu'il revienne », se disait-elle avec cette folie des êtres qui aiment éperdument et que le plus minime espoir fait vivre heureux. — « Jusqu'à ce qu'il t'aime », lui murmura une voix douce et faible, si faible qu'elle se mourait dans son cœur, repoussée par la raison.

Qu'était-elle, comparée à lui! L'amour sincère a de ces humilités écrasantes, pleines d'angoisses tendres. Elle savait qu'elle avait quelque valeur, quelques dons naturels. Helas! que signifiaient tous les avantages dont l'avait favorisée la nature, s'ils ne plaisaient pas à Marco, si celle qui les possédait ne pouvait en faire des joies pour lui!

La jeune artiste se passionna pour Venise et se mit à peindre ardemment. Elle exprima un jour à Carlotta le desir de faire une copie d'une *Vierge* de Luini qu'elle avait remarquée chez Marco : Mme de Rini obtint aussitôt de son cousin l'autorisation d'entrer chez lui à toute heure. Pierre faisait, de son côté, une copie du plafond de Paul Véronèse, au palais des Doges. Souvent la jeune fille passa seule de longues heures sous le toit de l'homme qu'elle aimait.

Elle s'interrompait de peindre; un frisson de joie la prenait d'être chez lui. Elle s'asseyait où il s'était assis, vivait où il avait vécu, où il vivrait encore. Son amour s'alimentait de souvenirs et de rêves; il la dévorait. Des tristesses, des découragements la torturaient parfois. Jamais il ne l'aimerait, jamais! jamais! L'amour tout-puissant domptait ces perplexités, en triomphait : elle aimerait quand même! — ce qui est le bonheur des bonheurs, accessible à un très petit nombre d'êtres ici-bas.

Sa copie de Luini terminée, elle en fit d'autres dans différentes églises, n'osant s'éterniser chez Marco. Pierre, de temps en temps, parlait bien de continuer le voyage; mais les de Rini et Hélène savaient éloigner cette pensée. Carlotta, avec sa finesse de femme, avait pénétré le secret du cœur de la jeune fille. Si celle-ci ne lui avait fait nulle confidence, ce n'était certes pas manque de confiance; mais elle se taisait par infinie délicatesse : il lui semblait que le lien secret qui l'unissait à Marco serait moins fort s'il était connu; et puis, Carlotta, connaissant sa passion, n'essayerait-elle pas d'attirer sur elle l'attention de son cousin? Or elle voulait le conquérir elle-même! Si jamais il devenait sien, elle ne voulait le tenir que de lui-même.

Octobre arriva et ramena chez lui M. di Marco. Le soir même de son retour, la table des de Rini le réunit aux Montgermont.

— Quelle charmante surprise de vous retrouver ici tous les deux! dit-il en portant à ses lèvres la petite main frémissante d'Hélène.

— Venise nous a ensorcelés, lui répondit avec un sourire joyeux et ému la jeune fille, bouleversée par le contact de ses lèvres. Vous ne savez pas tout. Nous sommes vos voisins; mon frère a loué un appartement vis-à-vis de votre palais; il a un atelier bien éclairé, d'admirables modèles; nous allons nous faire naturaliser Vénitiens. J'ai usé et abusé de votre hospitalité; je vous en remercie.

Son regard plein de reconnaissance et d'expansion aimante se fixa un instant sur les yeux noirs de Marco. Ils lui parurent moins hautains.

— Et comment avez-vous fait pour abuser de mon hospitalité? Je suis curieux de le savoir. De la cave au grenier, tout était à votre entière disposition.

— La cave ne me tentait guère, répondit-elle gaiement; mais le grenier, beaucoup: les greniers me tentent toujours, on y fait des trouvailles étonnantes. Pourtant j'ai résisté à la tentation de faire un voyage d'exploration dans le vôtre; je n'ai pas dépassé les limites de votre salon, bien que très curieuse. Mais j'ai bien soigné vos lauriers blancs. Vous verrez ma copie; mon frère en est très satisfait.

L'intimité s'établit doucement entre M. di Marco et les Montgermont, par la force invincible de la sympathie. Les travaux des deux artistes intéressaient Marco. Hélène sollicitait ses conseils avec une grâce confiante, irresistible. Il ne la fuyait pas; elle était quelque chose de charmant dans sa vie; sa morosité amère se fondait à ce contact journalier et aimant.

IV.

Dans le cercle des de Rini, la jeune Française inspira de l'amour à Carlo Galvagni, jeune ingénieur de talent. C'était un camarade d'enfance de Marco; c'est lui qu'il prit pour

confi ent et pour intermédiaire d'une demande en mariage. Le Mutilé vint trouver Pierre et lui demanda la main de sa sœur. Le parti était honorable, brillant même; le prétendant, bien fait de sa personne et fort distingué.

— Mon cher di Marco, répondit Montgermont, rendez-moi le service de parler vous-même à ma sœur; elle pleure quand je lui parle mariage; elle, si sensée, si douce, s'emporte et me reproche d'avoir hâte de me débarrasser d'elle. Je lui ai promis, après maints refus de sa part, de ne plus jamais lui transmettre d'offre matrimoniale. Elle est majeure, libre de son cœur et de sa main; sa fortune la rend indépendante. Que son mari soit riche ou pauvre, il nous importe peu; l'essentiel, c'est qu'elle l'aime. Il ne m'appartient pas de vanter Hélène; on la voit, on peut la juger.

Le lendemain, Marco, poussé par son ami Galvagni et favorisé par Montgermont qui lui avait ménagé un tête-à-tête avec sa sœur, vint la trouver chez elle. Elle peignait quand il entra; elle jeta son tablier et ses pinceaux et fit asseoir son visiteur près d'elle.

— Vous me comptez au nombre de vos amis, n'est-ce pas? dit Marco de sa voix profonde, gardant dans la sienne la main que la jeune fille lui avait tendue dans un élan involontaire.

— Oui.

Un sourire charmant éclaira son visage, qu'une émotion indicible empourpra.

— Eh bien, *carissima,* écoutez-moi.

L'air solennel du jeune homme, la douceur tendre de son accent causèrent un tumulte fou dans le cœur aux aguets de la jeune fille. Il lui sembla que Marco posait sa main sur son cœur, ce cœur calciné d'amour pour lui, et qu'enfin il en prenait possession. Elle pâlit, un frisson visible l'agita tout entière.

— Un de mes amis, Carlo Galvagni, vous aime; il m'a prié de vous demander si vous vouliez bien accepter son amour et son nom.

— Vous?

Ce mot, prononcé comme un cri de douleur aiguë, échappa des lèvres tremblantes d'Hélène. Elle devint, de pâle qu'elle était, livide.

— Vous? répéta-t-elle accablée, écrasée.

— Oui, moi, reprit Marco, moi, son camarade d'enfance qui peux vous dire mieux que tout autre combien Carlo mérite d'être aimé.

— Je vous en prie, taisez-vous! dit la jeune fille.

Sa voix était faible et basse comme une voix d'agonie. Elle arracha sa main de celle de Marco.

— Je vous en prie, je vous en conjure!

Elle haletait d'émotion.

— Ne me parlez jamais de cela, jamais!

Des larmes jaillirent de dessous ses paupières baissées, baignant son visage convulsé.

— *Carissima mia,* dit Marco avec tendresse, je ne pouvais prévoir qu'une honorable proposition de mariage vous causât cet émoi. Pardonnez-moi la peine involontaire que je vous ai faite.

— Je ne me marierai jamais, dit Hélène avec feu.

Son visage pâle s'empourpra ardemment.

— Propos d'enfant, murmura M. di Marco incrédule.

— Résolution de femme, repartit Hélène le regardant bien en face, les yeux étincelants.

— Mon ami vous aime tant que vous m'excuserez d'intercéder pour lui; je serais un ami lâche et mauvais si je n'essayais pas de gagner sa cause. Vous déplaît-il?

— Non.

— Alors soyez généreuse et bonne; accordez-lui la permission de vous voir, d'essayer de gagner votre amour. Le cœur d'un galant homme n'est pas un jouet qu'on repousse par pur caprice; vous le connaissez un peu : avez-vous quelque chose à objecter contre lui?

— Non.

— Alors vous voudrez bien le recevoir?

— C'est impossible!

— Impossible n'est pas français, chère signorina; rien n'est impossible quand on aime!

— Vous croyez?

Il y avait une telle souffrance dans cette brève question, les bras de la jeune fille se serrèrent si brusquement sur sa poitrine haletante, ses yeux eurent un tel éclair, que Marco en reçut une commotion étrange.

— Peut-être, dit-elle, avez-vous raison!

Sa jolie tête blonde s'inclina.

— Je veux vous croire..., croire que l'espoir est toujours permis quand... on aime.

Elle releva la tête; un sourire mystérieux, d'une douceur infinie, illuminait son visage.

— Alors, conclut Marco hésitant, je puis lui dire que vous lui permettez de venir plaider lui-même sa cause?

— Non.

— Pourquoi non?

— C'est non! répéta durement la jeune fille. Ne me torturez pas, ajouta-t-elle d'une voix suppliante, à bout de forces.

— Vous torturer, quel mot odieux et injuste! Moi qui serais si heureux de vous voir heureuse! Vous n'avez donc nulle confiance en ma parole, en mon amitié?

— J'ai une confiance sans bornes en vous!

— Alors vous me pardonnerez ce que je vais vous dire. (Sa voix priait.) Ce n'est pas une vaine curiosité qui me pousse..., c'est...

Il n'eût pu, il n'eût su dire ce que c'était; il eût nié la contagion de l'amour.

— Vous aimez quelqu'un?

Ses yeux perçants, ses profonds yeux noirs enveloppaient Hélène. Il la vit trembler de la tête aux pieds. Il la regarda avec une bonté pénétrante, impérieuse, à laquelle elle ne sut résister.

— Oui, dit-elle lentement. (Ses paupières palpitantes voilaient ses yeux.) Oui, j'aime quelqu'un! Quelqu'un... qui ne m'aime pas, ajouta-t-elle humblement, avec une douceur qui donna une secousse au cœur de Marco.

— Qui ne vous aime pas, vous..., vous, privilégiée entre

toutes, vous qui avez la beauté, l'intelligence, la bonté, le talent, la jeunesse!

Jamais il ne lui avait fait un compliment ni donné une de ces louanges banales, monnaie courante en usage dans le monde. Elle demeura confuse sous cette avalanche subite de louanges sincères et véhémentes.

— Il ne m'aime pas, affirma-t-elle, ravie de le mettre en contradiction avec lui-même.

— C'est un...

— N'en dites pas de mal, je vous le défends!

Hélène posa la main tout près des lèvres de Marco. Il saisit cette main et, par un entraînement irréfléchi, il la baisa ardemment.

— *Pourquoi* [illegible]!

— Ne me plaignez pas..., je ne suis pas à plaindre! J'ai placé mon bonheur si haut, dit-elle transfigurée par un indicible enthousiasme, que la méchanceté, l'inconstance, le dédain d'aucun homme ne peuvent y toucher..., même lui! Mon bonheur est d'aimer quand même... Et puis je suis encore jeune...; qui sait si je ne gagnerai pas ce cœur orgueilleux?

Ces derniers mots furent prononcés très lentement, avec une malice et une tendresse adorables.

— Gardez-moi le secret de cette confidence; mon frère ignore que j'aime... Il se tourmenterait!

— Je vous le jure, répondit le jeune homme profondément attendri et troublé.

Réunissant dans les siennes les deux petites mains de la jeune fille, il les baisa l'une après l'autre respectueusement avec une douceur lente et se retira.

Rentré chez lui, il écrivit un mot bref et décisif à son ami, puis se jeta accablé sur un divan. La réflexion reprit un à un tous les incidents de son entrevue récente avec Hélène. Soudain il bondit, tout mutilé qu'il était.

— Mais c'est moi qu'elle aime, moi!

Il prit sa tête à deux mains. « Je deviens fou, murmura-t-il en se rasseyant brusquement. Ces histoires d'amour sont tellement capiteuses qu'on ne peut s'y mêler sans trouble. Comme elle était belle et touchante quand elle m'a dit : — J'aime quelqu'un qui ne m'aime pas! — Je me suis retenu de lui dire : Il est bien heureux, celui-là! — Celui-là, c'est toi, cœur orgueilleux. C'est moi, dit-il, tremblant comme elle avait tremblé; une femme réservée comme elle ne m'eût pas permis de baiser ses mains comme je l'ai fait! » Ce souvenir fit courir une flamme dans les veines de Marco. « Et je ne l'ai pas serrée sur mon cœur! je ne lui ai pas dit : Puisque tu aimes le Mutilé, il est à toi à jamais; je veux bien recevoir le bonheur de toi, mon pauvre ange, puisque tu m'aimes quand même! Peut-être pourrai-je te rendre heureuse; tout ce que peut faire la volonté d'un homme pour le bonheur d'une femme, je le ferai pour toi! »

Il se leva pour aller vers Hélène et retomba lourdement assis.

« Non, dit-il, non! Quel fol élan de jeunesse! C'est un rêve insensé! Pauvre enfant! Elle est romanesque, elle a la générosité téméraire de la jeunesse; elle s'en repentirait. La pitié l'a touchée. »

La pitié! Un éclair de rage traversa ses yeux sombres, sa poitrine se souleva par un frémissement d'orgueil. « Je ne veux pas de pitié! »

« Mais elle t'aime! » murmura dans la profondeur de son cœur agité une douce voix suppliante.

« Elle est dupe de sa bonté; je ne veux pas qu'elle en soit victime; elle se sacrifierait à moi dans un élan de dévouement exalté..., angélique peut-être; je n'accepte pas le sacrifice de tant de beauté, de tant de jeunesse! — C'est de l'amour qu'elle t'offre, reprit la voix mystérieuse, tout l'amour d'un cœur ardent et vierge qu'elle veut te donner à jamais! — Et que lui donnerai-je, moi? — Le bonheur en l'aimant, en te laissant aimer! — Le bonheur, dit-il lentement, le bonheur! Je n'y crois guère, au bonheur; c'est une illusion d'enfant! Il en est, parmi nous, qui le placent dans l'amour; hélas! l'amour passe et trompe. Il en est d'autres qui le cherchent dans la richesse ou l'ambition; ni l'une ni l'autre ne peuvent rassasier une âme un peu noble. Rien ne rassasie l'homme! Rien! Mais ce qui peut le mieux charmer la vie, c'est une affection forte, fidèle et sympathique. Je ne serais pas mutilé, que j'oserais bien probablement affronter l'avenir avec Hélène. Pauvre petite Hélène! Quels poèmes charmants elle doit faire! C'est effrayant d'amener aux réalités de la vie cet être pur et passionné qui vit dans le bleu de ses rêves innocents! »

Il resta abîmé dans ses pensées; il repassa dans sa mémoire tous les détails de sa connaissance avec les Montgermont. Il se souvint du premier moment où il avait vu Hélène sous les ombrages du parc de Battaglia. C'était vraiment la fée de la jeunesse; il l'étudia rétrospectivement, réunissant les moindres faits, ses plus insignifiantes paroles. Elle n'était ni vaine de sa beauté, ni frivole dans ses goûts, ni coquette dans ses allures; son charme lui était naturel, comme le parfum l'est au lis; elle était spirituelle, candide et bonne. Ses mérites s'imposaient à l'esprit loyal de Marco.

Il se fit tout un plan de conduite. Il agirait vis-à-vis d'elle comme par le passé; il serait amical, fraternel, paternel même. Le prestige dont l'entourait l'amour de la jeune fille s'émousserait, s'évanouirait dans une intimité calme et cordiale; elle le connaîtrait, découvrirait ses défauts et recouvrerait la paix de son âme.

Pendant qu'il luttait contre l'amour, Hélène, toute seule, pleurait. Elle craignait qu'il ne l'eût comprise; puis, elle s'en réjouissait. Cette lâcheté de sa pensée la révoltait contre elle-même. Où étaient sa fierté, sa dignité? Elle se le demandait avec épouvante. « Je voudrais lui donner tout ce que je suis, tout ce que je possède; hélas, je l'aime! » Elle revécut sa récente visite, se souvint de ses moindres regards, frissonna en se souvenant de l'émotion qu'il avait ressentie en lui baisant la main. Brusquement, elle posa ses lèvres où il avait posé les siennes. « Je deviens folle; mon Dieu, ayez pitié de moi! »

Elle mit [illegible], se jeta dans sa [illegible] et

alla rejoindre son frère au Lido, où il faisait des études de mer. Elle passa sous les fenêtres de Marco sans oser lever la tête. Il n'y était pas ; son hésitation le tenait au fond de son salon, suant l'agonie de son orgueil.

Quand, deux heures plus tard, M. et Mlle Montgermont repassèrent en gondole pour rentrer chez eux, Marco fumait, appuyé à son balcon. Pierre le salua de la main; Hélène, calme et résolue, enveloppée dans une grande cape de laine bleue, lui sourit.

Les relations restèrent les mêmes en apparence entre Hélène et Marco, bien que chacun d'eux mentît héroïquement à l'autre, si bien que la jeune fille put croire son secret d'amour inviolé, et que le jeune homme s'accusa de s'être trompé et s'en railla avec une humilité cruelle. Elle qui avait toujours vécu dans une chaude atmosphère de bienveillance et d'expansion, où elle s'épanouissait librement comme une belle plante saine et vivace dans le sol qui lui est propre, se replia fièrement sur elle-même, dompta son cœur, défendit à ses yeux et à sa bouche de parler, à sa chair de frémir; elle fut stoïque, elle redevint la jeune fille insouciante et joyeuse qu'elle était avant son séjour à Battaglia.

Carlotta elle-même, malgré sa perspicacité, fut sa dupe. Elle avait bâti tout un roman délicieux dont Marco était le héros et Hélène l'héroïne; elle le regretta. Ces deux êtres qu'elle appréciait et aimait lui semblaient faits l'un pour l'autre. « Encore une illusion qui s'envole, se dit-elle; encore un rêve déçu ! Le chemin de la vie est jonché de choses charmantes, mortes ! » Ce mot lui rappela les tombes où dormaient ses enfants, et, sa blessure se rouvrant, elle pleura amèrement. Ceux que la vie a cruellement blessés voient ainsi souvent se rouvrir leurs anciennes blessures; elles saignent des larmes, ce vrai sang du cœur.

Dans cette lutte poignante, la nature de la jeune fille se révéla sous les yeux du Grand-Invisible. Elle trouva en elle-même des forces inconnues qui l'enthousiasmèrent; elle connut l'âpre et noble satisfaction de se dominer, de se vaincre. Son corps céda à son âme; il en fut le timide esclave. Son amour grandit; il acquit la force d'un brasier comprimé. Il la dévora.

Elle voyait souvent celui qu'elle aimait; il lui témoignait une amitié calme et fraternelle. L'innocente jeune fille s'irritait, s'étonnait, se troublait de sentir son cœur inassouvi; elle eût voulu être étreinte sur la poitrine de Marco, sentir ses lèvres sur son front, l'entendre lui dire : Je t'aime, je t'adore ! Il lui semblait qu'elle en mourrait de joie. Ces pensées, ces désirs lui donnaient des émotions qui la bouleversaient, la brûlaient. Sa calme attitude ne se démentit jamais pendant le jour; mais, la nuit, elle s'abandonnait à son amour; elle accueillait, savourait tous les rêves de bonheur qui fleurissaient en elle, à l'ardente flamme de sa passion. Elle eut des nuits d'extase et des nuits de larmes. Sa vie s'altéra sourdement; une fièvre nerveuse la soutenait. Ce n'est pas impunément que la dignité et la raison mettent des digues au sentiment le plus naturel, le plus involontaire de la femme. Un jour ou l'autre, Hélène devait payer cher ses combats intimes.

De l'amour émane une dangereuse, une invincible contagion. Marco la respirait chaque jour avec délices, toute cachée qu'elle fût. L'éclair qui, un jour, lui avait entr'ouvert l'âme d'Hélène, comme dans l'orage il entr'ouvre le ciel, avait, sans qu'il s'en défiât, allumé l'incendie de l'amour en lui. La possibilité d'être aimé d'elle l'avait troublé, enivré. La confidence de la jeune fille le hantait, l'obsédait. Qui était l'homme qu'elle aimait?

Un jour, la voyant pensive, seul avec elle dans un coin de l'atelier, une question lui échappa.

— Vous pensez à lui, *carissima?* dit-il à voix basse.

— Oui..., toujours !

Sa voix eut une douceur enchanteresse.

— Il est bien heureux !

Elle secoua sa tête blonde et dit :

— Non.

— *Poveretta mia !*

— Oh ! je ne suis pas pauvre, repartit-elle avec un sourire orgueilleux et spirituel.

Une après-midi, Mlle Montgermont avait modèle : un ravissant *bambino* vénitien, endormi sur un tapis, dans une adorable pose. Mme Santini de Rini entra; l'atelier lui était toujours ouvert.

— Je vous dérange, chère enfant; je m'en vais si vous ne continuez pas à peindre.

— Vous ne me dérangez jamais, vous, et je continue à peindre, dit la jeune artiste après avoir tendu son front au baiser de Carlotta. Vous pouvez me parler; je vous écoute.

— J'avais grand besoin de vous voir; cela me console ! Croiriez-vous que mon cousin est parti pour le Val-Sanzibio? Je crains une rechute dans ses tristesses noires; pourtant, il me semblait qu'il avait repris goût à la vie. Il m'a écrit un mot incohérent; il dit que des réparations urgentes exigent sa présence là-bas : est-ce plausible, dites? Il dit qu'il va voyager, il ne sait encore où.

Mme de Rini ne pouvait voir le visage d'Hélène; sa pâleur eût trahi la pauvre amoureuse. Le pinceau échappa de sa main tremblante; elle se baissa pour le relever : ce mouvement ramena un peu de sang à ses joues; elle se remit à peindre machinalement, bien que tout semblât s'anéantir autour d'elle.

— Marco me charge de l'excuser près de vous et de votre frère; il me laisse entendre qu'il souffre beaucoup; il plaisante sur sa mutilation. « Mon pied ne veut pas me laisser la paix, m'écrit-il; c'est bien injuste de sa part, lui qui a le repos de la tombe ! »

— Tito est avec lui? dit Hélène avec effort.

Elle enviait le sort de Tito, dont les soins nécessaires étaient acceptés de son maître. Elle eût donné sa beauté pour le remplacer près de Marco.

— Heureusement, répondit Carlotta; cela me fait un ami dans la place. Je vais accabler mon cousin de reproches; on ne fausse pas ainsi compagnie aux gens : je lui dirai, pour le punir, que vous le trouvez impoli, qu'il vous a froissée.

— N'en faites rien je vous en conjure, *carissima...* Il souffre, je le plains..., je...

Le bambino s'éveilla; étonné du milieu inconnu où il se trouvait, il se mit à crier et à pleurer. Sa mère et Hélène le caressèrent, le calmèrent. Cet incident détourna l'attention de Mme de Rini.

V.

Ce soir-là, Émilio et sa femme dînaient chez les Montgermont, qui avaient fait venir leurs domestiques de Paris. Ceux de Carlotta les avaient initiés rapidement aux ressources alimentaires qu'offre Venise. M. et Mlle Montgermont avaient repris leurs habitudes parisiennes. Leurs amis vénitiens appréciaient fort la cuisine française, la reine indiscutée de toutes les cuisines du monde entier. C'était d'ordinaire une vraie joie pour Hélène de déployer ses jeunes talents de maîtresse de maison en offrant à ses convives aimés d'exquis repas, depuis le potage jusqu'au dessert. Marco, souvent, l'avait louée de sa science gastronomique.

— Vous vous entendez à merveille aux délices de la confabulation conviviale, lui avait-il dit un jour, citant Brillat-Savarin avec quelque orgueil.

— L'homme mange; l'homme d'esprit seul sait manger, avait-elle répondu, joyeuse de ces louanges, les seules qu'il lui eût jamais données.

Le trait dans le flanc, elle dut faire les honneurs de chez elle. L'enfant de Sparte dont un renard ronge les entrailles n'est pas un mythe; et qui de nous, pendant qu'il sentait ses griffes et ses dents, n'a été obligé de sourire? Elle avait reçu un coup de hache en plein cœur. Il la fuyait! Un gouffre s'était tout à coup ouvert sous ses pas, et toutes les joies humaines possibles pour elle y avaient sombré. Elle eût voulu toucher sa plaie, se griser de son sang; elle eût voulu plonger à jamais dans ce gouffre de désespérance, s'y noyer, et elle souriait avec son amabilité habituelle. La maternelle Carlotta vit peu à peu ses beaux yeux se cerner.

— Vous n'êtes pas bien portante ce soir, lui dit-elle.

Et, lui prenant la main, elle ajouta :

— Vous avez un peu de fièvre, *cara mia.*

— Oh! ce n'est rien, c'est d'avoir eu séance de modèle; vous savez, quand les artistes ont modèle, la nature les enthousiasme à tel point, ils ont un tel désir de la saisir, ils se sentent si impuissants, moi plus que d'autres, qu'ils s'enfièvrent d'efforts.

— Petite *sorella,* je ne t'ai jamais vue si passionnée pour l'art!

— C'est charmant, dit Emilio.

— C'est charmant et fatigant, dit l'excellente Carlotta; aussi nous allons nous retirer. Allez vite vous coucher, enfant; je l'ordonne.

— Et moi aussi, je l'ordonne, dirent ensemble les deux hommes.

— Je vais alors vous tirer ma révérence comme une petite fille bien docile.

[illegible] de Rini et de son frère.

— Et moi? dit Emilio piteux.

— Vous aussi, dit-elle s'approchant de lui.

— Carlotta a raison; vous avez la fièvre!

— Comme vous êtes tous bons pour moi! dit-elle du seuil [illegible] un baiser collectif à ces trois êtres qui l'aimaient.

Rentrée dans sa chambre, elle s'y enferma et, tout habillée, se jeta sur son lit, enfonçant sa tête dans l'oreiller. Sa poitrine délicate se soulevait éperdument; son cœur avait les soubresauts convulsifs de l'agonie; il se débattait dans ses liens de chair, irrité de ne les pouvoir briser. Des lèvres crispées de la jeune fille des cris rauques et sauvages s'échappaient, et toujours cette pensée intolérablement douloureuse la tenaillait : « Il m'a fuie! »

Il m'a fuie! et pourtant j'étais muette; je ne l'ennuyais pas de mon amour! je ne le gênais guère! Il croit que c'est de la pitié que j'ai pour lui, et mon amour l'humilie, l'outrage. Ah! s'il savait, s'il lisait en moi! Qui l'éclairera? Qui peut le convaincre? Personne, hélas! Alors je veux mourir, je suis de trop sur terre. Que faire de ma vie sans lui? Je veux mourir!

Et de grands sanglots secouaient l'ensorcelée d'amour, et ses larmes l'aveuglaient, et ses ongles s'enfonçaient dans la paume de ses mains : ses ongles, vrais bijoux d'opale; ses mains adorables, petites merveilles à caresses.

Les heures fuyaient ni plus lentes ni plus rapides qu'à l'ordinaire; les étoiles se miraient dans l'eau du Grand Canal. Elles pâlirent, puis disparurent une à une. Épuisée de sanglots et de larmes, Hélène se mit au lit machinalement; un sommeil douloureux l'engourdit; sa gorge se soulevait de temps en temps en un spasme, et des larmes lentes et rares, les dernières, filtraient à travers ses paupières closes. C'était la fin de l'orage de désespoir dont les rafales l'avaient ballottée et brisée.

Le matin, quand elle voulut se lever, la tête lui tourna; elle tomba sans connaissance sur le tapis. Quand elle revint à elle, elle était dans son lit; le visage anxieux de Pierre la regardait.

— Tu ne souffres pas, ma chérie? Qu'est-il donc arrivé? Ta femme de chambre t'a trouvée évanouie; nous t'avons recouchée. J'ai envoyé chercher le docteur de Mme de Rini; que sens-tu?

— Je ne sais..., je suis lasse, lasse...

Le docteur arriva, amené par Carlotta. Il observa, questionna, ausculta la malade; il déclara qu'elle avait beaucoup de fièvre, ordonna une médication énergique et promit de revenir le soir. La journée se passa assez calme en apparence; Hélène était accablée. Elle exprima le désir d'être seule, prétextant un grand besoin de sommeil. Ayant obtenu ainsi la solitude, elle se leva, se traîna vers la fenêtre ouverte et, à travers les lames de la persienne baissée, jeta dans le canal les pilules et une partie de la potion calmante.

Si Marco eût été chez lui, il eût pu voir de son balcon la

petite main fiévreuse et furtive jeter aux poissons de la lagune les remèdes prescrits.

Elle souffrait à peine; la douleur morale s'émoussait dans la fièvre; elle ressentait même une certaine joie désespérée. N'allait-elle pas se laisser mourir? Elle y était bien résolue.

Carlotta s'était constituée la garde-malade de sa petite amie. Du salon voisin où elle se tenait, attentive à la servir, elle se levait souvent et entrait sans bruit dans la chambre de la malade. Celle-ci feignait de dormir pour se dérober à ses questions et à sa tendresse perspicace.

Trois jours se passèrent ainsi; le quatrième, le docteur, vieux praticien sagace, s'étonna de voir la fièvre persister. La quatrième nuit, Carlotta veilla Hélène : les appréhensions du médecin la tourmentaient. Pierre et la femme de chambre de sa sœur veillèrent jusqu'à minuit. Cette première partie de la nuit avait été paisible.

Il y avait à peine une demi-heure que Carlotta était près d'Hélène, quand la malade commença à s'agiter et à gémir. Des sons bizarres jaillirent tout à coup de ses lèvres, puis un mot distinct : Marco! Ce nom frappa Carlotta. C'était la clef du mystère de cette maladie soudaine. Elle écouta et comprit tout; des mots incohérents qui eussent été incompréhensibles pour tout autre eurent pour elle la clarté de l'évidence, l'intérêt poignant d'une révélation.

La nuit fut terrible; la jeune fille se débattit follement pendant deux heures; son cœur semblait s'être brisé et sa douleur s'exhalait en plaintes, en prières, en regrets touchants, et toujours ce nom revenait : Marco!

Carlotta baignait d'eau le visage brûlant de la pauvre enamourée, tendait à ses lèvres arides, desséchées par la fièvre, une boisson calmante, essayait de l'apaiser par des caresses et des baisers maternels. Au délire succéda une torpeur effrayante. Quand le docteur vint, de grand matin, appelé par Montgermont, que dévorait l'inquiétude, il déclara que l'état d'Hélène était très alarmant.

— Cette jeune fille doit avoir un chagrin concentré qui la mine depuis longtemps; il y a en elle quelque chose de blessé, bien au delà de la sphère accessible au pouvoir de la médecine. Je sens en elle de la joie de sentir sa vie attaquée; il faudrait connaître ce chagrin et tenter de l'en distraire du moins, si l'on ne pouvait l'en guérir.

Il y eut entre Carlotta et Pierre l'échange d'un regard significatif : Mme de Rini, avant la visite du docteur, lui avait révélé le secret de sa sœur.

— On le peut, dit-elle.

— Alors agissez vite, sans perdre de temps; une réaction puissante peut encore, je crois, la sauver.

— Vous l'entendez, mon ami? dit Carlotta à Montgermont.

— Tout ce que vous ferez sera bien fait; je m'abandonne à votre amitié, à votre sagesse, à votre délicatesse de femme : sauvez ma sœur!

VI.

Pierre rentra doucement dans la chambre d'Hélène. Elle reposait dans un anéantissement effrayant. Pâle, les yeux fermés, les mains croisées sur sa poitrine amaigrie, elle ressemblait à une statue de jeune martyre couchée sur sa tombe. Comme la souffrance l'avait ravagée! Son frère la contempla longtemps, le cœur tordu par une affreuse crainte. C'était à ce résultat qu'avaient abouti tous les efforts de sa vigilante tendresse! Cette créature exquise, cette vierge douce et pure se mourait d'amour!

Quand Carlotta, avec d'infinies et subtiles délicatesses, lui avait fait connaître la passion qui mettait en danger la vie d'Hélène, il s'était révolté; un sentiment de jalousie amère avait, un court moment, vibré en lui. Bien vite son affection fraternelle et désintéressée s'était émue d'une pitié et d'une tendresse immenses. Mme de Rini lui avait déclaré que Marco aimait sa sœur, qu'un orgueil ombrageux avait seul éloigné d'elle le Mutilé, qu'il y avait entre eux un cruel malentendu, que tous deux étaient les victimes d'une excessive fierté. Carlotta espérait que Marco serait touché et vaincu en voyant, en entendant la jeune fille.

Une heure plus tard, Emilio partait pour le Val-Sanzibio avec une lettre de Carlotta pour Marco.

Le Mutilé, sombre comme une nuit sans astres, marchait lentement, s'aidant de sa béquille, dans une des charmilles, à peine couverte de jolies petites feuilles naissantes. Les pas d'Emilio étaient assourdis par l'épaisseur de la mousse, de sorte qu'il arriva près du jeune homme sans que celui-ci s'en doutât. Sa main, se posant sur l'épaule du promeneur solitaire, lui fit brusquement tourner la tête.

— Il y a un malheur, dit-il vivement; je le sens.

Aussitôt il avait pensé à celle qu'il avait fuie; sa main étreignait violemment celle de M. de Rini; ses yeux l'interrogeaient anxieusement.

— Non!... mais... lis.

Marco saisit la lettre de Carlotta et la lut d'un coup d'œil; elle était brève et simple.

« Hélène se meurt d'amour pour toi; nous sommes tous affreusement inquiets. Le docteur espère qu'une réaction puissante pourrait encore la sauver. C'est dans le délire de cette nuit que son secret, si vaillamment gardé, lui est échappé; elle n'en sait rien. Ah! si tu l'avais entendu, Marco! La probité de l'amitié m'interdit de te dire tout ce que j'ai vu dans son âme. Elle t'aime; viens. »

La lettre trembla dans les mains du jeune homme.

— J'avais cru bien faire, dit-il. Elle m'a vaincu... Quand partons-nous, cousin? Tu as sans doute une voiture et des chevaux de poste?

— Nous pouvons partir dans une heure; les chevaux soufflent un peu; il est midi : j'ai calculé qu'à six heures nous pouvons être à Venise.

Emilio s'éloigna par discrétion. Au bout d'un moment, Marco le rejoignit. En dépit de sa force d'âme, son visage reflétait une joie profonde. Le vaincu ne maudissait pas sa défaite. Soudain l'avenir lui apparut riant, avec cette adorable compagne.

— J'oubliais de te demander si tu as déjeuné, cousin?

— Ma foi! non; j'ai oublié de le faire; nous sommes tous affolés.

— Donne-moi des détails, dit Marco pendant que M. de Rini apaisait sa faim.

— Des détails, je n'en sais guère; Carlotta est d'une réserve farouche. Elle m'a dit de venir et je suis venu, humble et docile messager, te porter sa lettre. J'étais vraiment heureux de faire quelque chose pour cette enfant que j'aime comme si elle était ma fille.

— Quand est-elle tombée malade?

— Le lendemain de ton départ. Ma femme le lui avait appris sans ménagement, ne se doutant pas du mal qu'elle faisait. La maladie a fait des progrès terribles.

Ce que souffrit, ce que pensa Marco pendant six heures, nul n'en vit rien : il était de ces hommes dont l'âme forte et altière méprise les expansions, qui emmurent leurs émotions dans une hautaine impassibilité. Il alla voir si les chevaux étaient bien soignés, puis il entra dans une serre et y saccagea sans pitié toutes les fleurs. Il s'était souvenu qu'Hélène aimait les fleurs passionnément. « Un jour, pensa-t-il, je la verrai errer par les jardins du Val-Sanzibio; de loin j'apercevrai sa tête blonde parmi les fleurs; elle sera mienne! »

A six heures, les deux hommes arrivèrent à Venise. Quelques minutes après, Marco entrait chez Montgermont. Pierre, feignant de lire un journal français, était assis dans une attitude accablée, dans le salon précédant la chambre d'Hélène.

— Mon ami, lui dit Marco, j'ai l'honneur de vous demander la main de votre sœur; croyez bien que si je n'étais pas mutilé, je n'aurais pas attendu jusqu'à ce jour pour vous faire cette demande.

— Sauvez ma sœur, répondit Montgermont; nous n'espérons plus qu'en vous. Elle est là!

Marco ouvrit doucement la porte et la referma sans bruit. Carlotta, assise dans un fauteuil au pied du lit, tourna la tête et tendit d'un geste expressif ses mains à Marco; son regard disait : « Voici le sauveur. »

La chambre était plongée dans de demi-ténèbres; sur le lit, vrai lit virginal dont le moustiquaire était relevé négligemment, était couchée Hélène.

« Comme elle est changée! » pensa le sauveur. Son cœur orgueilleux se fondit de pitié; il comprit dans cet instant quel sentiment tendre et divin est la pitié dans les belles âmes.

Hélène avait les yeux clos; une meurtrissure violâtre les entourait : cette meurtrissure livide disait éloquemment les souffrances du corps et de l'âme. Le Mutilé eut un désir fou d'y poser ses lèvres; il se contint et s'agenouilla près du lit.

Un des bras de la malade était replié sous sa tête; l'autre s'allongeait inerte sur le drap; une de ses belles tresses d'or pendait du lit. Le jeune homme la saisit, y colla ses lèvres et resta immobile, tenant sur sa bouche les doux cheveux parfumés de sa bien-aimée.

Elle fit un mouvement, murmura : « Oh, quel rêve! » Et un sourire de bonheur illumina son visage ravagé.

Une heure s'écoula; soudain un sanglot déchirant rompit le silence. Carlotta se leva vivement, penchée sur le visage de la jeune fille, elle vit qu'elle pleurait.

— Ma chérie, mon enfant, qu'avez-vous? dit-elle.

— Je pleure mon rêve... Oh! il ne me fuyait pas dans mon rêve! Il m'aimait!

— Qui peut vous fuir et ne pas vous aimer?

— Hélas! lui, Marco! Vous ne savez pas que je l'aime; je ne vous l'ai pas dit encore... Il n'était pas temps... Il est temps maintenant, je le sens à mes forces qui s'en vont. Asseyez-vous sur mon lit, tout près de moi, tout près; prenez mes mains dans les vôtres; laissez-moi m'appuyer à vous comme si j'étais votre enfant, *mamma mia*. Vous voulez bien que je vous appelle ainsi? vous êtes si bonne pour moi..., vous! Je veux tout vous dire, tout.... Si j'ai tardé jusqu'à la fin, c'est que je craignais que vous ne lui disiez que je l'aimais... Je suis aussi fière que lui, il le croit quand!.. *Mamma mia!* je l'ai aimé au premier regard, sans m'en douter, malgré moi. Il est apparu tout à coup dans ma vie et je n'ai plus eu qu'un désir, qu'un rêve, qu'une pensée : le rendre heureux, chasser toutes ses tristesses par mon amour, l'indemniser de toutes ses souffrances... J'espérais pouvoir le faire; hélas! j'étais bien vaine d'espérer cela; j'ai été si gâtée! Mon orgueil est bien puni. Lui ne se soucie pas plus de moi que d'une fleur des champs! J'ai été heureuse quand même, par moments, bien heureuse, allez! Un jour, il a voulu me marier; cela m'a fait un mal! oh, un mal! Il voulait me donner à son ami, quand j'étais toute à lui, à la vie, à la mort! Vous me direz que c'est une folie; je le sais! Pourtant il arrive souvent qu'on donne à ses amis quelque chose dont ils ne font nul cas..., qu'ils mettent de côté... La joie est pour celui qui a donné! J'ai bien compris qu'il me fuirait si mon amour lui était connu; aussi ai-je bien verrouillé mon cœur... J'ai bien caché mon jeu, n'est-ce pas? (Elle eut un sourire navrant.) C'était un jeu dont ma vie était l'enchère... J'ai perdu! *Mamma mia,* ne pleurez pas; faites-moi une promesse.

— Je ferai tout ce que vous voudrez, mon enfant bien-aimée.

— Je veux être enterré au Val-Sanzibio, aux pieds du banc, dans la charmille, où il y a une petite fontaine de marbre. Il s'assied souvent sur ce banc; je l'y vois d'ici... Vous obtiendrez cela de lui, n'est-ce pas?

— *Carissima mia,* chassez ces idées qui vous font du mal. Il vous aimera, vous guérirez.

— Je ne guérirai pas! je ne veux pas guérir; quand je serai tout à fait mal, vous l'enverrez chercher; je veux lui dire une fois combien je l'ai aimé... et que, ne pouvant vivre pour lui, j'en suis morte!

— Hélène, mon amour!

Les bras de Marco enveloppèrent la jeune fille d'une étreinte puissante. Il avait repoussé Carlotta.

— Vis pour moi; tu es mon bonheur!

La tête de la jeune fille s'inclina sur le cœur de celui qu'elle aimait; elle saisit Marco désespérément. Le naufragé, battu des flots furieux, s'accroche ainsi à l'épave dont il espère le salut. Dans cet élan invincible, la nature se vengeait, s'indemnisait de toutes les torturantes contraintes héroïquement cachées et subies. Les yeux d'Hélène, prodigieusement dila-

tés, emplis de flammes ardentes, plongèrent avec une audace intrépide dans les yeux du Mutilé ; elle y lut les luttes passées et l'amour présent. Palpitante comme un oiseau blessé et captif, appuyée à sa poitrine dont elle sentait le soulèvement amoureux, elle dit tout bas, humblement, baissant les yeux :

— Alors vous me pardonnez de vous aimer? Ce n'est pas ma...

Ses yeux se fermèrent, ses lèvres blêmirent, son corps glissa sans vie entre les bras qui le pressaient.

C'était un évanouissement qui dura près de trois heures. Le docteur, appelé en hâte et mis au courant de ce qui s'était passé, ne s'en étonna pas.

— C'était fatal, dit-il ; tout vaut mieux que l'atonie morbide dans laquelle cette enfant se laissait volontairement glisser. La fièvre, une fièvre violente, très probablement, va succéder à cette syncope; demain matin elle sera sauvée, j'espère : nous avons maintenant toutes les chances pour nous. La malade désormais est notre alliée.

La fièvre fondit sur Hélène avec l'impétuosité d'une marée furieuse. Ses dents s'entre-choquèrent à se briser; tous ses membres tremblaient, comme secoués par les rafales d'un vent violent.

Brusquement elle s'asseyait sur son lit, puis s'y rejetait, cachant sa tête sous les draps; on eût dit que d'affreuses visions l'épouvantaient; le rire succédait aux sanglots. Ses yeux étaient hagards. Puis elle parla. Son âme, cadenassée par l'énergie morale quand elle avait la santé, s'ouvrit. Comme d'une digue rompue s'échappe l'eau tumultueuse, ainsi de son cœur ses souffrances s'échappèrent. Marco et Carlotta entendirent, émus et charmés, les confidences de l'amoureuse vierge.

Pierre s'était retiré dans le salon, par une extrême délicatesse : sa sœur n'était plus à lui; elle était à un étranger devant lequel il s'effacait, et cet étranger tenait dans ses mains la vie et la raison d'Hélène.

— Je suis morte, comme je l'ai voulu. Oh! que je suis paisible, dans ma bière de satin blanc, toute pleine des fleurs d'oranger du Val-Sanzibio! Marco est condamné à me les apporter une à une. Comme il est las! J'ai demandé sa grâce au bon Dieu; il ne l'aura que quand il m'aimera, et il ne veut pas m'aimer... Le palais d'Othello est son palais. Chantez le saule, le saule, le saule! Les hommes sont orgueilleux et cruels! Desdémone aimait bien; il l'a tuée! Chantez le saule, le saule, le saule! Que personne ne le blâme! J'approuve ses dédains! je ne suis qu'une petite poupée blonde..., une niaise romanesque! Un jour, il a dit : Les femmes qui aiment trop les hommes les rendent ridicules... Je vous dis que tout m'est égal, tout! Je ne tiens plus à rien, rien, rien! Je veux mourir! Je suis lasse de mentir, de sourire, quand les larmes m'étouffent. Je vous dis que je ne veux pas me consoler. J'aime mieux mourir que de l'oublier! Ginevra, Carlo, Lorenzo, donnez-moi un baiser, souhaitez-moi la bienvenue : je suis votre sœur; *mamma mia* m'a adoptée, un jour que mon cœur saignait. Ginevra, Carlo, Lorenzo étaient les noms des enfants qu'avait perdus Mme de Rini). Nous jouerons ensemble dans les jardins du Val-Sanzibio; je les ai volés à Marco. Nous ferons jaillir les eaux de tous les côtés; quand vous serez fatigués, nous irons nous asseoir dans la charmille, sur son banc, et nous parlerons de *mamma mia*. Je vous dirai une grande nouvelle. Dans votre berceau vide, il y aura bientôt un petit enfant qui vous ressemblera; nous irons le visiter tous quatre, et, quand il pleurera, nous le bercerons... Pauvre Pierre! qui l'aimera? qui remplacera sa petite sœur? L'amour m'a faite ingrate! Je ne pense plus qu'à lui! Il m'a ensorcelée; c'est doux et terrible! C'est décidé, je pars pour le Val-Sanzibio... Qui me retient? Lâchez-moi, mais lâchez-moi donc! J'irai dire à Marco que je l'aime... Je vous en prie, laissez-moi... J'irai à pied, à genoux s'il le faut; lâchez-moi; je ne fais de mal à personne, je suis libre! Qui me serre ainsi? C'est toi, Pierre? Oh! c'est mal, d'abuser de ta force contre moi; je te dis que je l'aime... plus que tout au monde. Je suis... folle d'amour!

Elle se débattait désespérément, tordant ses bras blancs, délicats. Marco employait toute sa force à la retenir, toute son adresse à l'empêcher de se blesser. Il la calmait par des paroles tendres et douces, la dévorait de baisers, la faisait boire, la recouchait comme un petit enfant.

— J'avais obtenu d'être transformé en sa béquille; il s'en est aperçu un jour que j'ai baisé sa main! Il m'a brisée, jetée au feu!... Je le tiens, s'écria-t-elle d'une voix triomphante; il est à moi, à jamais!

Marco sentit les ongles acérés d'Hélène s'enfoncer dans son cou; il ne fit pas un mouvement pour se soustraire à cette exquise et sanglante caresse.

La fièvre cessa à l'aurore; à mesure que les lueurs roses coloraient l'Orient, la pourpre ardente des joues de la malade s'effaçait.

Marco avait ouvert la fenêtre; une saine brise de mer entra à flots dans la chambre. Les fleurs du Val-Sanzibio y répandaient leur délicieux parfum de fleurs qui agonisent. Hélène dormait paisiblement, plus blanche que ses draps.

Elle dormit ainsi sans bouger, sans se réveiller, jusqu'à une heure avancée de l'après-midi. Le docteur était venu pendant ce sommeil profond et réparateur.

— Elle est sauvée, avait-il affirmé; laissez faire maintenant la jeunesse et l'amour.

Quand Hélène s'éveilla, ses regards tombèrent sur les fleurs éparses sur son lit.

— Ce sont des fleurs du Val-Sanzibio, dit-elle, n'osant lever les yeux.

— Oui, *carissima mia,* répondit Marco d'une voix qui tremblait d'émotion et de tendresse.

Et il baisa lentement une petite main qu'on lui abandonna.

— Ce n'est pas un rêve ? dit-elle craintive.

— Ce n'est pas un rêve, Hélène; l'amour vous donne à moi à jamais. Ma fiancée, bientôt ma femme, vous êtes mon bien le plus cher; vous êtes mon bonheur! Je suis votre maître. J'anticipe; mais j'espère que vous ne vous révolterez pas contre mon autorité. Il faut que vous n'ayez qu'une seule

pensée maintenant : vous rétablir pour moi. Je vous défends tout souvenir qui pourrait vous tourmenter!

Il disait cela par bonté prévoyante, craignant qu'elle ne se souvînt de ce qu'elle avait dit dans le délire. Il ajouta :

— Je vous aime autant que vous m'aimez, mon cher amour! Ne prenez pas ce petit air incrédule. Je répète que je vous aime autant que vous m'aimez; et maintenant regarde-moi, souris-moi, Hélène...

Elle leva sur lui ses yeux rayonnants d'un indicible amour. Ils se regardèrent longuement, éperdument, avec délice, avec extase.

— Oui, plonge jusqu'à mon cœur vaincu; lis combien je t'aime; me crois-tu ?

— Oui.

— Donne-moi un baiser, Hélène, un baiser de fiançailles.

Leurs lèvres s'unirent et leurs âmes se fondirent l'une dans l'autre.

A trois semaines de là, Hélène Montgermont épousait le Mutilé. On était aux premiers jours d'avril. La campagne était verdoyante; partout des frondaisons nouvelles d'un vert tendre, partout des fleurs et des chants d'oiseaux. Après la cérémonie nuptiale, Hélène quitta sa toilette de mariée et partit pour le Val-Sanzibio. C'était là qu'elle voulait commencer sa vie de femme.

A Padoue, la calèche de Marco attendait à la gare les nouveaux époux. Le soleil se couchait comme ils franchissaient le perron du *palazetto*.

Ce soir-là, sur la terrasse, assise entre les caisses de myrtes et d'orangers, sa tête blonde appuyée à l'épaule de son mari, la jeune épouse se souvint des rêves de bonheur qu'elle avait faits à cette même place, il n'y avait pas un an.

— A quoi pensez-vous, ma Dame, lui demanda Marco l'attirant à lui et la faisant asseoir sur ses genoux. Vous savez, tout, même vos pensées, tout est à moi...

Et, comme premier acte de possession intime, ses mains découronnèrent la tête des lourdes nattes qui l'entouraient; elles se déroulèrent et tombèrent plus bas que les genoux de la jeune fille. Il les prit à pleines mains, les baisa à pleines lèvres, étreignant sa femme sur sa poitrine. Hélène colla ses lèvres au cou que ses bras entouraient.

— Un baiser n'est pas une réponse, mon ange; à quoi pensez-vous? Je commence tout de suite mon rôle de tyran... Je veux une réponse. Regarde-moi; tes yeux sont aussi à moi.

Il les prit par deux longs baisers.

— Je pensais que j'étais heureuse entre les heureuses, *Marco mio!* Quand je suis venue chez toi pour la première fois, j'ai fait ici même un rêve de bonheur qui est une réalité présente... Je t'aimais déjà! Je t'ai aimé en te voyant... Seulement...

— Seulement?

— Tu me faisais peur.

— Et maintenant te fais-je encore peur, mon cher amour?

— Encore un peu, dit-elle timidement... Je ne te blesse pas, de te dire cela?

— Oh non! toi aussi, tu me fais peur, Hélène!

— Moi? dit-elle incrédule.

— Toi, affirma le nouveau marié en plongeant ses yeux pleins de flammes dans les yeux limpides de sa femme. Le bonheur m'est venu de toi : saurai-je le garder?... Je suis comme un lion qui aimerait une colombe; j'ai beau vouloir rentrer mes griffes; hélas! tu les verras, tu les sentiras... Mes griffes sont mes désirs, Hélène; si j'allais effaroucher ma colombe, la faire envoler?

Il y avait une perplexité réelle dans les regards et le sourire du nouvel époux.

— Tant pis pour la colombe, dit Hélène avec une petite moue intrépide; pourquoi s'est-elle permis d'aimer un lion, la *poveretta palomba!* On doit s'attendre à tout de la part d'un fauve, ajouta-t-elle en riant comme un enfant; si ta colombe meurt dans tes griffes, eh bien! elle aura bien terminé sa vie de colombe; elle n'est pas à plaindre!

— Je me souviendrai de ce que tu dis là! Si nous rentrions, dit Marco, dévorant de baisers ardents le visage, le cou, les mains, les cheveux de sa femme.

— Pas encore, dit-elle.

— Tu n'es pas lasse, tu n'as pas froid ?

— Je ne suis pas lasse, je n'ai pas froid. Nous sommes si bien ici! Quelle belle soirée, quelle paix!... Écoute; c'est un rossignol, n'est-ce pas?

— C'est un rossignol; les charmilles sont toujours pleines de leurs nids; ils aiment le Val-Sanzibio.

— Pas autant que moi, dit Hélène avec feu.

— Nous rentrerons quand le rossignol se taira, n'est-ce pas, mon ange? dit Marco suppliant.

— Oui!

Enlacés, se brûlant de baisers, d'amoureuses étreintes, ils écoutèrent, silencieux, le divin chanteur.

Il se tut et le jeune homme voulut entraîner sa femme.

— Regarde le beau ciel, dit-elle; nous rentrerons quand il sera plein d'étoiles.

Une à une, ils les regardèrent s'allumer dans l'azur sombre. Bientôt elles criblèrent le ciel de leurs yeux d'or mystérieux.

— Tu sais que tes nuits comme tes jours m'appartiennent, dit tout à coup Marco. (Sa voix eut un accent de bonheur passionné qui fit tressaillir l'innocente vierge.) Le ciel est plein d'étoiles comme mon cœur est plein de désirs; viens!

PARIA KORIGAN
(Mme ÉMILE LÉVY.)

FIN.

LA FEMME DE LAFAYETTE

Adrienne de Noailles

La ville du Puy vient d'inaugurer solennellement la statue du général Lafayette. Les orateurs officiels ou autres qui ont célébré cette grande mémoire n'ont pu faire dans l'histoire du général une part digne de lui, digne d'elle, à la compagne de sa vie; et cela pour un double motif : d'abord les orateurs, dans des cérémonies de ce genre, n'ont guère le temps ni le goût d'aborder ces côtés intimes de la vie de leur héros, surtout quand sa vie publique offre déjà un sujet assez vaste et assez compliqué; ensuite Mme de Lafayette fut aussi modeste qu'active dans son dévouement ; sa vertu était trop sincère pour aimer les louanges; elle croyait n'avoir fait que son devoir, même quand elle en avait poussé l'accomplissement jusqu'à l'héroïsme; elle se croyait, en tout cas, assez récompensée par l'amour d'un mari adoré — amour dont il donna une preuve si éloquente en voulant emporter dans la tombe, placé sur son cœur, comme son titre au rendez-vous de l'autre vie, le médaillon contenant le portrait de celle qui avait été une épouse admirable et une mère exemplaire.

Ce trait touchant et peu connu suffit à attester en quelle estime le général tenait cette femme à qui la tendresse avait inspiré tant de résolutions viriles; il nous a inspiré la pensée de rechercher les titres de Mme de Lafayette à l'admiration et à la reconnaissance de son mari, et d'essayer d'esquisser ainsi en marge de l'histoire de Lafayette, comme un bas-relief au pied d'une statue, l'histoire et l'image de la femme forte qui honora son foyer et qui le consola, par la fidélité d'un amour héroïque, des vicissitudes de sa gloire et des intermittences de sa popularité.

I.

Adrienne de Noailles, dite avant son mariage Mlle d'Ayen, était la seconde des cinq filles d'Anne-Henriette d'Aguesseau, petite-fille du chancelier, née le 12 février 1737, qui avait épousé, le 5 janvier 1755, Jean-Paul-François de Noailles, duc d'Ayen, puis de Noailles (né le 16 octobre 1739, mort en 1824).

La duchesse d'Ayen, après avoir été une jeune fille accomplie — ainsi que le reconnaissait son illustre grand-père, dont on a la correspondance avec elle de 1743 à 1747, chef-d'œuvre de direction et d'éducation familiale, — fut aussi une épouse et une mère parfaite. Elle monta, le 22 juillet 1794, sur l'échafaud révolutionnaire avec sa mère et sa fille, la maréchale et la vicomtesse de Noailles, couronnant une vie de vertu et de piété par une mort exemplaire.

Les filles d'une telle mère, admirablement élevées par elle, furent toutes dignes d'elle. L'aînée était la vicomtesse de Noailles, qui devait mourir avec elle après avoir vécu comme elle. Mme de Roure, en secondes noces Mme de Thésan, eut une fin moins tragique, mais prématurée. Les trois autres sœurs, Adrienne, Pauline et Rosalie de Noailles, épousèrent le marquis de Lafayette, le marquis de Montagu et le marquis de Grammont. Mme de Montagu eut le dévouement d'une sœur de charité. Elle fut une des providences et, comme on l'appela plus d'une fois, l'ange de l'émigration. Mme de Grammont déploya la piété d'une sainte. Mme de Lafayette eut l'esprit et la grâce qui assurent les succès du monde, la tendresse qui fait le bonheur du foyer domestique ; et, dans sa lutte contre la Terreur pour lui arracher son fils et son mari, dans son dévouement à ce dernier, dont elle partagea l'exil et la prison, elle fut, et cela sans ostentation, sans lassitude, pendant des années, une héroïne de l'amour conjugal.

Cette union si intime, si heureuse, avait été pourtant bien prématurément projetée, bien prématurément conclue, suivant l'usage du temps dans les grandes familles, où l'impatience de certaines convenances, de certains intérêts, permettait à peine aux futurs époux de se connaître avant de s'épouser et devançait même la nubilité.

Le 11 avril 1774, Adrienne de Noailles épousa Marie-Paul-Joseph-Roch-Yves-Gilbert de Motier, marquis de Lafayette, né le 6 septembre 1757. Elle avait quatorze ans et demi; il avait dix-sept ans. A seize ans, elle le raconte elle-même, elle fit sa première communion, et, cette même année 1775, le 15 décembre, elle devint mère, pour la première fois, d'une fille.

Le bonheur des deux époux fut sans mélange pendant trois ans. Il ne reçut sa première atteinte que de l'événement qui mit en lumière le nom de Lafayette, ajoutant à l'honneur qu'il avait reçu de ses ancêtres celui d'une entreprise hardie, originale, jugée d'abord romanesque et qui, mieux connue, parut ce qu'elle était : aussi raisonnable que généreuse. C'était une rude épreuve pour la jeune épouse de dix-huit ans, déjà mère d'un premier enfant, grosse d'un second, que la nouvelle imprévue du départ furtif de ce mari de vingt ans qui, malgré les ordres de la cour, au mépris de tous les préjugés, au risque de toutes les disgrâces, allait mettre l'épée d'un gentilhomme français au service de la cause des insurgents américains révoltés contre le joug de la monarchique Angleterre et, en aidant à leur délivrance, contribuer à fonder une république (avril 1777).

Nous avons la correspondance de Lafayette avec sa femme (publiée par la famille dans le recueil intitulé *Mémoires du général Lafayette*) pendant ces voyages d'Amérique qui firent tant pour l'éducation politique, la popularité et la gloire du général. Il est bien intéressant, pour l'étude du caractère des deux époux, de lire ces pages vives et tendres et de faire la part du roman dans cette entreprise de délivrance et de salut d'un peuple où Lafayette eut le mérite de s'engager le premier, de s'engager seul et d'entraîner la France. Une telle résolution, agrandie encore par le lointain, est de celles qui font toujours battre le cœur des femmes d'une sympathie généreuse, d'une chaude admiration. Aussi ce fut un des caractères remarquables et touchants de cette première gloire de Lafayette — aurore dont il regretta toujours et ne retrouva jamais, même au milieu de ses plus éclatants triomphes populaires, la charmante douceur, — qu'elle fut surtout l'œuvre

des femmes. Celles-ci furent à lui et à sa cause, de tête et de cœur, bien avant les hommes, qui se disséminèrent, se réservèrent jusqu'en 89.

C'est ainsi que, malgré les scrupules qui semblaient devoir la lui aliéner, il fit la conquête de sa belle-mère. Elle fut la première et d'abord la seule à le défendre contre le haro universel qui accueille toujours les entreprises extraordinaires, tant qu'elles n'ont pas réussi. On devine, puisqu'il obtint dès l'abord le pardon de sa belle-mère, qu'il ne lui fut pas difficile d'obtenir celui de sa femme. Comment eût-elle pu lui en vouloir? comment, au contraire, ne l'eût-elle pas aimé davantage pour ce noble ennui de l'oisiveté, pour cette mâle ambition d'une occasion de gloire, pour ce grave dessein si courageusement couvert d'apparences frivoles, pour ce secret si bien gardé, pour ce départ audacieux, pour cette valeur modeste et cette blessure si bien portée, pour ces purs lauriers non du conquérant, mais du libérateur, dont il voulait partager la couronne avec sa femme et orner en trophée le berceau de ses enfants?

Tous ces sentiments, Mme de Lafayette dut les exprimer à son mari; mais on n'a que les lettres de ce dernier. Elles empruntent un attrait particulier, non seulement au nom et aux sentiments de celui qui les écrivit, aux circonstances dans lesquelles elles furent écrites, mais encore et surtout à la nouveauté, pleine pour nous de contrastes piquants, de la langue qu'emploie leur auteur. Cette langue, c'est celle de la fin du XVIIIe siècle, au moment où l'influence de Rousseau l'emporte sur celle de Voltaire et, faisant entrer dans les mœurs le goût de la nature et le culte du sentiment, en attendrit si gracieusement les sécheresses. Et cette langue, c'est du fond des camps américains qu'un général de vingt ans, qu'un marquis républicain la parle à sa femme. Ces singularités ajoutent à l'attrait de ces lettres à *son cher cœur*, où respire un sentiment chaud, naïf et sincère, où règne ce joli ton que Sainte-Beuve a goûté et signalé bien avant nous. Par l'effet que ces lettres exquises produisent sur nous, nous pouvons juger de celui qu'elles produisaient sur la jeune épouse, la jeune mère à qui elles étaient adressées, et combien elles plaidaient victorieusement auprès d'elle la cause du mari curieux de s'instruire, ambitieux de s'illustrer, qui ne l'avait quittée un moment que pour lui revenir plus digne d'elle. Il en fut de l'opinion comme de Mme de Lafayette. Le retour du libérateur triompha de toutes les préventions; quand on l'eut vu, qu'on l'eut entendu, il fut non seulement pardonné, mais admiré, aimé. Tout Paris eut pour lui les yeux de la femme.

Comme consécration, comme témoignage vivant de ce bonheur intime du premier retour (celui de février 1779), à peine éclairé des lueurs naissantes de cette gloire qui n'éclatera qu'en 1782 avec la victoire et la paix, Mme de Lafayette mit au monde, le 24 décembre 1779, le fils attendu, le fils désiré, l'héritier du nom, Georges-Washington de Lafayette.

C'est peu de temps après le retour de M. de Lafayette de son second voyage en Amérique qu'il s'établit avec sa famille dans un hôtel de la rue de Bourbon, aujourd'hui rue de Lille, et que cette cohabitation indépendante resserra, s'il était possible, les liens qui unissaient tous les hôtes de ce foyer exemplaire. Ce n'était pas trop de la force et de la douceur de cette intimité pour résister aux épreuves qui allaient l'assaillir, mais non l'ébranler, car Mme de Lafayette comme son mari, était au-dessus de tout événement, inaccessible à la corruption du malheur comme à celle du bonheur. Elle était en trop étroite communion de sentiments avec son mari pour ne point partager ses idées et ses opinions. Elle les concilia avec une foi profonde, une inaltérable fidélité à ses devoirs religieux, qu'elle devait accomplir jusqu'au bout comme tous les autres, ne consentant pas plus à renier Dieu qu'à renier son mari, et à sauver sa vie aux dépens de son amour qu'à la sauver aux dépens de sa foi.

Nous n'avons ni à retracer ni à apprécier ici le rôle joué par M. de Lafayette pendant la Révolution. Nous n'avons à nous occuper que du rôle que sa femme joua auprès de lui, et ce qui précède suffit à le caractériser. Ce rôle fut celui de la plus honnête et de la plus dévouée des femmes, celui d'une épouse à la fois chrétienne et patriote, aussi intrépide dans ses actes que modeste dans ses paroles, ne perdant aucune occasion de faire le bien, d'empêcher le mal, aimant la liberté, détestant la licence, et luttant contre la Terreur moins pour le salut de sa vie que pour l'honneur de son nom.

Suivant son habitude, à propos de cette période militante et souffrante de sa vie comme à propos de la période précédente, Mme de Lafayette est très sobre de confidences dans cette *Vie* de sa mère écrite par elle-même à Olmütz, qui forme, avec sa propre *Vie*, écrite par sa fille Mme de Lasteyrie, notre principale source d'informations. Mme de Lafayette a la modestie de sa vertu comme elle a la pudeur de son bonheur. Elle loue sa mère, elle atteste la générosité des intentions de son mari, la loyauté de sa conduite; mais elle se tait sur elle-même. C'est dans les révélations de sa fille qu'elle nous apparaît dans toute l'énergie et la grandeur de ce duel d'une femme contre la Terreur, où la femme fut la plus forte puisqu'elle lui survécut après l'avoir bravée. C'est grâce aux pieuses indiscrétions de Mme de Lasteyrie que nous pouvons juger Mme de Lafayette dans son rôle de conseillère dévouée et d'auxiliaire intelligente de son mari.

C'est là que nous la voyons veillant, avec une sollicitude animée à la fois par les tendresses féminines et les prévoyances virites, sur l'éducation de son fils éloigné d'elle par elle-même et placé sous la direction d'un précepteur de son choix, dans un petit logement rue Saint-Jacques, loin de ce logis trop bruyant où les importantes affaires auxquelles préside son père, la grande existence dont il jouit pourraient lui occasionner des distractions fâcheuses ou exciter sa vanité.

Nous l'y voyons encore, dès 1787, s'associant, avec la passion du bien, la religion de la justice et de la liberté, aux œuvres de réforme et d'émancipation par lesquelles Lafayette préludait à son rôle d'initiateur du pays aux idées et aux mœurs de la démocratie : la concession de l'état civil aux protestants et l'abolition de la traite des nègres. Sa digne compagne prit une part active à l'administration de la *Belle Gabrielle*, plantation achetée à Cayenne pour en faire le type et le modèle des autres et y pratiquer, de façon à la propa-

ger par l'exemple, la théorie de l'affranchissement graduel des esclaves.

La conduite de Mme de Lafayette, pendant la Révolution comme avant, fut toujours conforme à ces principes de piété éclairée, de tolérance, de charité.

Ce qui fait, à ce moment, l'originalité attrayante et touchante de cette physionomie de grande dame patriote, c'est non seulement l'absence de toute vanité, mais encore et surtout une inaltérable fidélité à ses principes religieux, qu'elle ne séparait pas de ses principes libéraux.

Nous voudrions pouvoir citer les pages émouvantes où Mme de Lasteyrie nous montre sa mère professant — avec une liberté qui ne laissait sans défense aucun de ses scrupules, aucun de ses griefs, et en même temps avec un tact, une modération qui lui permettaient de ne blesser personne — son attachement à la cause des anciens évêques devant les membres du clergé constitutionnel assis à sa table. Nous voyons aussi, dans ce récit familier, Mme de Lafayette encourageant, le 18 avril 1791, la résistance de son mari à la tyrannie populaire, approuvant sa démission et recevant à sa place, pour la justifier, la municipalité et les délégués des soixante bataillons qui venaient supplier le général de reprendre le commandement des milices parisiennes. Lors du retour du funeste voyage arrêté à Varennes, elle s'associa à toutes les mesures prises par son mari pour tempérer la rigueur du sort de la famille royale, pour concilier sa mission et sa responsabilité avec les égards dus au malheur. Elle se présenta aux Tuileries, aussitôt que Marie-Antoinette y reprit ses réceptions, pour faire publiquement sa cour à la femme et à la mère dans la reine. Partageant les devoirs de son mari, Mme de Lafayette partageait aussi ses dangers : lors de l'émeute du Champ de Mars, le 17 juillet, et de son énergique répression, elle faillit être la première victime des représailles de la multitude irritée.

La Constitution ayant été acceptée par le roi, l'Assemblée nationale résigna son mandat épuisé. Le général quitta le commandement de la garde nationale et partit avec sa famille, au commencement d'octobre, pour son château patrimonial de Chavaniac. Là eut lieu, à la veille d'événements qui allaient en tuer ou en disperser les hôtes, une suprême réunion autour du foyer des ancêtres; là on jouit en commun, avant des adieux attristés par des pressentiments funestes, d'un doux et rapide intermède de vie domestique, patriarcale, d'un dernier regain de la popularité provinciale survivant à la popularité parisienne.

II.

Nommé général en chef d'une des trois armées formées à cette époque, Lafayette quitta Chavaniac dès le mois de décembre 1791. La duchesse d'Ayen sa belle-mère, et sa belle-sœur la vicomtesse de Noailles, après avoir goûté avec lui les délices de l'hospitalité du vieux manoir, rendez-vous de la famille, l'avaient devancé à Paris, retournant sans le savoir au-devant de la prison et de l'échafaud. Sa belle-sœur, Mme de Montagu, avait suivi son mari en Angleterre, où il allait prendre du service comme émigré militant. Mme de Lafayette demeura seule au château de Chavaniac, gardienne du logis et des enfants, protectrice de la vieille tante du général, qui lui avait servi de mère, Mme de Chavaniac, âgée de soixante-douze ans.

Peu de temps après la déclaration de guerre (mars 1792) et les premiers combats où Lafayette perdit son ami, son ancien major-général, M. de Gouvion, éclatèrent à Paris de tels désordres, préludes des pires excès révolutionnaires, que Lafayette crut devoir rompre toute solidarité avec leurs fauteurs. Il écrivit la fameuse lettre datée du camp de Maubeuge, 16 juin, dont il appuya la courageuse et éloquente protestation en venant de sa personne à la barre de l'Assemblée prononcer contre les jacobins un tardif et stérile *Quos ego*. Cette intervention plus généreuse que politique n'eut d'autre résultat que d'exaspérer les passions ainsi défiées par une menace que ne pouvait suivre aucun effet.

A peine de retour à son quartier général, Lafayette, débordé par l'anarchie, frappé de l'anathème révolutionnaire, proscrit, dut remettre tristement au fourreau cette épée de l'initiateur de 89, du modérateur de 91, qui était désormais inutile et pour la défense de la patrie et pour son propre salut. Fuyant, comme Dumouriez, ses troupes révoltées, mais avec la trahison de Dumouriez en moins, il dut chercher à l'étranger, où il se réfugia avec quelques amis, compagnons fidèles de sa fortune, un asile dont la haine de la coalition fit aussitôt une prison.

Lorsqu'il ne courait d'autres dangers que ceux de la guerre, sa femme avait noblement refusé de le suivre, par un sacrifice dont sa fille a dit les généreux motifs : « Elle craignit que, dans l'effervescence des esprits, son déplacement ne servît de prétexte aux calomnies, et qu'on ne prétendît qu'il voulait mettre sa famille à l'abri; elle avait peur aussi de gêner ses marches, qui dépendaient de tant d'événements imprévus. » Au milieu d'août 92, quand, délivrée de ces scrupules, Mme de Lafayette eût voulu pouvoir, obéissant à l'élan de son cœur, partager l'exil de son mari, une telle résolution était devenue impraticable. La famille d'Ayen et celle de Noailles, que le dévouement de deux de ses membres, accourus auprès du roi au 10 août, avait achevé de compromettre et de désigner aux suspicions et aux vengeances populaires, étaient retenues à Paris par la sinistre qualité d'ôtages étendue à tous leurs membres. Mme de Lafayette fut bientôt associée à la proscription de son mari, favori disgracié de la Révolution et que la Révolution, furieuse d'être contrariée dans sa marche, eût dévoré comme elle eût dévoré Mirabeau si de ces deux contradicteurs tardifs la fuite n'eût sauvé l'un, la mort n'eût préservé l'autre. Mme de Lafayette allait être réduite à défendre ses enfants, ses biens, sa liberté, sa vie, contre les persécutions, les spoliations, les arrestations de la Terreur déchaînée.

Elle le fit sans violence, mais sans faiblesse, avec un étonnant et admirable mélange de prudence et de courage, de modération et de fermeté. Il nous est impossible de raconter dans le détail cette lutte étonnante d'une femme

contre la Terreur. Nous ne saurions non plus nous dispenser d'en citer quelques traits, ceux qui honorent le plus cette femme, cette épouse, cette mère, et en elle tout son sexe. Nous le ferons brièvement et simplement. Un mot suffit pour de tels actes, qui se louent eux-mêmes.

A peine rassurée par une lettre de Mme de Noailles, du 24 août, sur le sort de son mari, et puisant dans cette sécurité le courage dont elle avait besoin pour remplir tant de devoirs, veiller à tant d'intérêts, parer à tant de dangers, Mme de Lafayette mit ordre à toutes ses affaires, brûla ou cacha ses papiers, et tout d'abord s'occupa de mettre ses enfants en sûreté. Par son ordre, M. Festel, précepteur de son fils, le conduisit de nuit dans l'asile qu'un curé assermenté était venu lui offrir dans la montagne. Elle fit partir ses deux filles pour Langeac, petite ville à deux lieues de Chavaniac, et se rendit, libre de toute sollicitude maternelle, à Brioude, chef-lieu du district, pour y observer les choses et les gens et conformer avec plus de sûreté sa conduite aux circonstances.

« Ma mère, dit Mme de Lasteyrie, y reçut de beaucoup de personnes des marques d'un vif intérêt. Elle refusa celles que voulaient lui donner quelques dames aristocrates et déclara qu'elle prendrait pour insulte tout témoignage qu'elle n'aurait pas à partager avec mon père et par lequel on prétendrait séparer sa cause de la sienne. En même temps, elle alla publiquement à la messe d'un prêtre non assermenté et retourna à Chavaniac. Un arrêté du district avait ordonné d'y apposer les scellés. Ma mère avait elle-même provoqué cette mesure, afin d'en imposer aux brigands, dont on annonçait toujours le passage. »

Quelques jours après, croyant n'avoir plus rien à craindre, Mme de Lafayette rappela ses filles auprès d'elle, et elle fut encouragée dans ses espérances en recevant et en savourant deux lettres de son mari, du 21 et du 25 août, postérieures à son départ de France.

Cette sécurité ne dura pas longtemps. Le 10 septembre 1792, le château fut investi par une troupe d'hommes armés que dirigeaient deux commissaires munis d'un arrêté du Comité de sûreté générale ordonnant de conduire à Paris Mme de Lafayette et ses enfants. Une lettre de M. Roland, ministre de l'intérieur, datée du 2 septembre, confirmait cet ordre et donnait mandat pour son exécution. Mme de Lafayette, accompagnée malgré elle de sa fille aînée, fut conduite au Puy en voiture. Devant le directoire du département assemblé elle fit donner lecture des deux lettres de son mari saisies chez elle, dont on voulait lui faire grief, et qui produisirent un effet d'émotion et de sympathie tout différent de celui qu'on en attendait. Profitant de ce revirement, Mme de Lafayette obtint qu'il serait sursis à un voyage dangereux, et elle accompagna la dépêche écrite en ce sens à M. Roland d'une lettre adressée à Brissot — le premier de ces chefs-d'œuvre d'éloquence et de dignité qui constituent, avec la *Vie* de sa mère, tout le bagage littéraire de cette nouvelle Sévigné de l'amour filial et de l'amour conjugal. Chacune de ses lettres a elle était un acte, et un acte de courage avant tout car elle les signait, avec un superbe défi au danger, de ce nom qui attirait alors la foudre : *Noailles, femme Lafayette*.

A la fin de septembre arriva la réponse de M. Roland, qui permettait à Mme de Lafayette de retourner à Chavaniac, prisonnière sur sa parole et sous la responsabilité de l'administration du district. Le ministre, blessé de quelques passages de la lettre écrite à Brissot, qui lui avait été communiquée et où se faisait jour la juste susceptibilité de Mme de Lafayette, abusait de sa position en lui donnant, en une formule impertinente qu'il dut bientôt regretter, une leçon de convenance qu'il eût pu garder pour lui-même. Mme de Lafayette en vint à regretter une faveur payée d'un tel prix, surtout quand elle apprit par la nouvelle de l'emprisonnement de M. de Lafayette à Spandau, sous la garde du roi de Prusse, geôlier de la coalition, qu'elle avait aliéné sans le savoir, en donnant sa parole de garder prison à Chavaniac, toute liberté de tenter de le rejoindre.

Elle se dédommagea du moins en refusant d'être prisonnière sur d'autres garanties que cette parole qui lui coûtait si cher, et elle écrivit à Brissot une nouvelle lettre, en date du 4 octobre 1792, trouvée, comme la précédente, dans les papiers du malheureux girondin, où elle se disculpait de nouveau, après l'avoir fait directement vis-à-vis de M. Roland lui-même, des reproches qu'il lui adressait, et, s'oubliant toujours, plaidait moins sa cause que celle de son mari.

Cette lettre et celle qu'elle avait écrite à Roland seraient à citer, tant elles sont d'un ton vraiment cornélien; mais nous ne pouvons qu'en indiquer le sens, et nous passons à une autre entreprise de cette noble femme qui ne faisait trêve un moment à ses sollicitudes d'épouse que pour songer à ses devoirs de mère. Après avoir essayé en vain d'obtenir la liberté de rejoindre son mari par l'intermédiaire de Brissot et de Roland — le premier toujours sourd à ses requêtes, le second enfin touché et regrettant son impuissance, — elle s'efforça non moins vainement de ménager à son fils ce bonheur qui lui échappait.

Elle chercha donc — avec le concours du dévoué précepteur, M. Festel, l'appui de l'ambassadeur des États-Unis à Londres, M. Pinckney, et la protection de Washington, qu'elle implorait en termes dignes d'une telle cause — à organiser cette mission de son fils, dont le plan, contrarié par trop d'obstacles, avorta.

C'est du même temps que datent d'autres admirables lettres, toujours en vue de la libération de son mari, adressées au duc de Brunswick par l'intermédiaire du ministre de la guerre, M. Servan, et au roi de Prusse lui-même.

Peu de temps après, M. Roland étant parvenu à faire rapporter l'ordre d'arrestation émané du Comité de sûreté générale, Mme de Lafayette redevint libre, autant que pouvait l'être une suspecte, femme d'un proscrit. Le premier usage qu'elle fit de cette liberté fut de reporter sur un nouveau devoir — celui de préserver autant que possible de la spoliation les biens patrimoniaux — cette activité qu'elle avait en vain essayé de consacrer à expatrier son fils et à délivrer son mari.

Elle ne perdait jamais de vue ce dernier objet, le plus im-

portant de tous à ses yeux. Elle invoquait tous les appuis, frappait à toutes les portes et, après avoir écrit à Klopstock pour implorer en lui l'intervention d'un grand poète, écrivait à la princesse d'Orange, sœur du roi de Prusse, pour faire appel à cette protection que toutes les honnêtes femmes, sur le trône ou en prison, se doivent entre elles.

Cependant les événements politiques et militaires et, parmi ces derniers, la trahison de Dumouriez avaient exaspéré les passions populaires et porté à son comble la tyrannie jacobine. Obligée de se défendre et de combattre pour son propre salut, Mme de Lafayette allait braver cette tyrannie dans la personne du représentant en mission, Jean-Baptiste Lacoste. Après avoir déconcerté ses desseins hostiles par sa fière attitude, elle n'hésitait pas à se compromettre et à fournir des armes à ceux qui, ne pouvant lui reprocher son aristocratie, lui reprochaient son fanatisme. Elle luttait, en effet, contre la persécution des prêtres, qui commençait dans le département, et lui arrachait une de ses victimes, le curé de Chavaniac.

La Terreur accélérait bientôt sa marche et l'échafaud régnait sur la France après la révolution du 31 mai. Mme de Lafayette venait de recevoir, par l'intermédiaire du ministre des États-Unis à Paris, M. Morris, deux lettres de son mari, qui aiguillonnaient son impatience de le rejoindre. Elle en obtenait les moyens pécuniaires de la généreuse confiance du ministre américain, et elle se disposait à profiter du succès espéré de l'insurrection de Lyon pour organiser sa fuite, quand son arrestation la rendit impossible.

Nous voudrions pouvoir la suivre dans toutes les vicissitudes de cette lutte contre la tyrannie des proconsuls locaux, le député du Puy, Solon Reynaud ou son successeur, ce farouche représentant Guyardin, qui affectait la simplicité et la frugalité spartiates au point de porter suspendues à sa boutonnière une cuiller et une fourchette de bois. Nous voudrions pouvoir la montrer, dès le 13 novembre, emprisonnée à Brioude et ne pouvant plus combattre que par son exemple, réconfortant ses compagnons de captivité par le spectacle de sa piété, de sa charité, de son abnégation poussée jusqu'à accepter les rôles les plus humbles et jusqu'à faire, de ses mains de patricienne, la cuisine de la chambrée.

A la fin de mai 1794, à la veille de la sinistre loi de prairial, survint l'ordre redoutable de transférer à Paris la citoyenne Lafayette. Elle y fut transportée sous la conduite d'un officier de gendarmerie, frère du maire et gagné à sa cause à ce point qu'elle dut parfois lutter contre son offre de favoriser une évasion dont la faute fût retombée sur son frère innocent.

Arrivée à Paris le 19 prairial, Mme de La Fayette fut déposée à la Petite-Force, pendant que l'on vendait le château et les meubles de Chavaniac et que sa tante et ses enfants vivaient dans le village de l'argent que prêtaient avec empressement à la bonne dame ses anciens vassaux, dont elle n'avait pas cessé d'être adorée.

Au bout d'une quinzaine de jours, la prisonnière, qui n'avait d'alarmes que pour les siens, qu'elle savait enfermés au Luxembourg, fut transférée au Plessis, ancien collège où son mari avait été élevé et où, deux jours après, elle dut remplir auprès de sa cousine, la duchesse de Duras, qu'elle y avait retrouvée, la douloureuse mission de lui annoncer la mort du maréchal et de la maréchale de Mouchy, son père et sa mère, qui venaient de mourir sur l'échafaud. Elle put y ignorer la mort de la maréchale de Noailles, de la duchesse d'Ayen et de la vicomtesse de Noailles, sa grand'mère, sa mère et sa sœur, immolées le 4 thermidor, jusqu'au jour où il ne fut plus possible de lui cacher cette affreuse nouvelle, qui empoisonna pour elle celle de la révolution libératrice du 9 thermidor.

Libératrice pour tous ou à peu près; pour tous, excepté pour la femme de Lafayette, que la haine et la terreur qu'inspirait encore son nom retinrent en détention d'abord rue des Amandiers, puis à la maison Delmas, jusqu'au 22 janvier 1795.

III.

A peine libre, Mme de Lafayette n'eut plus qu'une pensée, qu'elle mit aussitôt à exécution et qui la peint bien comme épouse et comme mère. Comme mère, elle voulait confier son fils à l'Amérique reconnaissante et le placer sous la protection de Washington. Comme épouse, elle voulait rejoindre son mari, lui conduire ses filles et partager sa captivité. Cette première œuvre fut accomplie et son fils George partit pour l'Amérique, accompagné de son précepteur et porteur d'une lettre à Washington non moins admirable que les précédentes auxquelles nous avons fait allusion. Mme de Lafayette se rendit alors en Auvergne pour embrasser sa tante, ses filles, et puiser dans le château et l'église de Chavaniac, rendus à leurs maîtres, la force d'accomplir la seconde partie de sa tâche.

Après avoir obtenu non sans peine, à son retour à Paris, un passeport pour l'Amérique, Mme de Lafayette s'embarqua à Dunkerque, le 5 septembre 1795, pour Hambourg. Huit jours après, elle embrassait à Altona Mme de Tessé sa tante et Mme de Montagu sa sœur, qui s'y étaient refugiées, et, cachant son nom et son pays sous les rubriques d'un passeport américain, elle arrivait enfin à Vienne avec ses filles.

Par l'entremise de la comtesse de Rumbeck, sœur de M. de Cobentzel, et du prince de Rosemberg, grand chambellan, Mme de Lafayette obtint une audience de l'empereur à l'insu de ses ministres. L'empereur reçut la suppliante avec les égards dus à sa naissance et à son caractère, qu'attestait suffisamment sa démarche. Au sortir d'une détention de seize mois, elle venait simplement, naturellement, solliciter la faveur de partager la captivité où son mari languissait déjà depuis trois années. Cette faveur lui fut accordée. « Quant à la liberté du prisonnier, dit l'empereur allant au-devant d'un vœu que par fierté on n'avait pas exprimé, cela me serait impossible. J'ai les mains liées. »

Pendant que Mme de Lafayette — munie, après bien des objections et des délais, d'une permission dont l'usage ne laissait pas sans appréhensions les derniers représentants de la superstition de la raison d'État, les derniers défenseurs des traditions de la police mystérieuse, inquisitoriale, avec le

sceau sur les lèvres du hiératisme égyptien — prenait la route d'Olmütz, on procédait à l'échange de la fille de Marie-Antoinette, sortie de la prison du Temple, contre les députés conventionnels que l'Autriche avait gardés comme otages. Par une contradiction trop fréquente dans sa politique de tout temps équivoque, l'Autriche retenait sous le verrou d'une captivité rigoureuse le général proscrit pour avoir défendu la cause de Louis XVI, tandis qu'elle mettait en liberté, après les avoir traités avec plus d'égards que Lafayette, les conventionnels qui, comme Drouet, avaient voté la mort du roi après l'avoir arrêté dans sa fuite à Varennes. Mme de Lafayette, après un séjour de quelques mois dans la prison de son mari, devait constater de bien autres traits d'arbitraire et d'inconséquente partialité.

Mais, par la matinée d'octobre où elle se vit si près de son mari, elle ne pensait pas à la prison qui les réunissait, à tant de malheurs qui leur étaient communs. Elle ne pensait, avec une véritable ivresse de joie et d'espérance, qu'au bonheur d'embrasser celui qu'elle avait pu craindre de ne jamais revoir. Cette ivresse alla jusqu'aux larmes, mêlées aux prières, suivant son habitude, quand le cocher lui montra à l'horizon les clochers d'Olmütz. Elle bénit alors Dieu par les paroles du cantique de Tobie, qu'elle récita avec une ferveur enthousiaste et une grande assurance de mémoire; car, n'ayant trouvé à la prison du Plessis d'autre livre qu'un vieux psautier, elle l'avait lu et relu et s'était nourrie de la poésie des livres saints au point d'en savoir par cœur les plus beaux passages.

Enfin, de porte en porte, de grille en grille, de corridor en corridor, de commandant en officier de garde, d'officier en geôlier, Mme de Lafayette et sa fille purent franchir le double seuil cadenassé de la chambre où le général vivait depuis trois ans, privé même depuis un an, à la suite d'une tentative d'évasion avortée, des soins de son domestique, livré à l'obsession de pensées toujours les mêmes et ignorant dans sa solitude jusqu'à la nouvelle de ces courageuses démarches de sa femme qui allaient lui rendre la santé, l'espérance, la famille dans la prison.

Mme de Lafayette et sa fille devaient partager pendant deux années les rigueurs d'une captivité dont on peut apprécier le régime par les détails qu'elle donne dans sa lettre à Mme de Tessé du 10 mai 1796.

On en jugera d'ailleurs par ces lignes de la *Vie de Mme de Lafayette* par Mme de Lasteyrie, qui parle là de ce qu'elle a vu, vécu, souffert elle-même :

« Toute communication avec MM. de Maubourg et de Pusy, qui ne voulurent jamais séparer leur cause de celle de mon père, était interdite. On ne nous permettait pas d'entendre la messe, quoiqu'elle se dît dans une église qui tenait au bâtiment où nous étions renfermées. Nous n'avions aucun rapport avec l'extérieur. Les portes s'ouvraient pour la visite de l'officier lorsqu'on nous apportait à manger. On nous refusa une femme pour les soins du ménage. On nous demanda en entrant nos bourses, et on sauta sur trois fourchettes d'argent qui étaient dans nos paquets. On a toujours refusé de nous en donner d'autres, et nous avons mangé tout le temps avec nos doigts. »

Les réclamations de Mme de Lafayette contre ce régime, adressées par elle à l'empereur directement, ainsi qu'elle en avait obtenu l'autorisation, demeurèrent toujours sans réponse. On lui refusa la permission d'écrire à son fils. On lui refusa les consolations de la religion. On lui refusa même les secours de la médecine. Quand elle invoqua la décadence de sa santé profondément et bientôt irréparablement altérée par le manque d'air, d'exercice, et tant d'émotions et d'angoisses, on ne lui accorda la permission d'aller à Vienne consulter les médecins qu'à la condition dérisoire qu'une fois sortie de la prison elle n'y rentrerait plus. Les geôliers de Lafayette et les geôliers de Silvio Pellico, à cinquante ans de distance, étaient de la même école de caporalisme cynique et d'ironique brutalité. Cette brutalité, qui aurait dû s'apprivoiser à la vue de tant d'exemples de piété et de vertu donnés par Mme de Lafayette, s'irritait de son dévouement, de sa constance, et pendant une maladie de onze mois, d'octobre 1796 à septembre 1797, lui refusa jusqu'à un fauteuil pour reposer ses membres endoloris.

Pour se consoler, le soir — tandis que la fille aînée servait de secrétaire à son père ou, suppléant aux ouvriers du dehors, jetait la plume pour les ciseaux et l'aiguille et taillait et cousait des chaussures pour la famille, — Mme de Lafayette écrivait lentement la vie de sa mère, avec un cure-dent trempé dans un peu d'encre de Chine délayée, sur les marges des gravures d'un volume de Buffon.

La mise en liberté de Lafayette et de ses compagnons fut une des clauses et conditions du traité de Campo-Formio. L'Autriche lâcha sa proie. Les portes de la citadelle d'Olmütz s'ouvrirent pour les prisonniers français, le 19 septembre 1797, après cinq ans et un mois de captivité involontaire pour Lafayette et ses compagnons, et vingt-trois mois de captivité volontaire pour sa femme et ses filles. Mais ce n'était pas là encore la liberté entière; ce n'était que celle de l'exil. Ce n'est que quelques jours avant le 18 brumaire qu'eut lieu, sur l'initiative hardie conseillée par sa femme, le retour en France du général de Lafayette.

Il s'enferma dans la vie privée avec la noble femme dont l'infatigable dévouement avait enfin achevé, à travers tant d'alarmes, d'épreuves, de dangers, ce chef-d'œuvre, honneur impérissable de l'amour conjugal et de l'amour maternel : le salut et le retour d'un mari et d'un fils, la réunion d'une famille dispersée, la reconstitution d'une fortune compromise. De tels chefs-d'œuvre coûtent cher, et ce n'est pas impunément pour sa santé et pour sa vie qu'une femme douée d'une énergie virile, mais condamnée à toutes les défaillances d'une enveloppe délicate et fragile, peut en affronter les fatigues. De 1800 à 1807, l'existence de Mme de Lafayette fut réduite à un état valétudinaire. Elle ne pouvait plus que prier, aimer et souffrir. Elle succomba, le 24 décembre 1807, à un dernier accès de la fièvre qui la dévorait, au milieu d'un délire où le nom de Dieu et celui de son mari revenaient sans cesse, attestant jusqu'au dernier soupir l'ardeur de cette foi religieuse dont elle eût été au besoin la martyre, la vivacité de cet amour conjugal dont elle fut l'héroïne.

Le récit de cette agonie et de cette mort, adressé par

Lafayette à M. de La Tour-Maubourg dans une lettre de janvier 1808 qu'on trouve dans ses *Mémoires*, est un morceau plein d'éloquence et d'émotion, écrit avec des larmes, qu'on ne peut lire sans larmes. C'est la digne oraison funèbre de celle qu'il ne se consola jamais d'avoir perdue et dont il garda toute sa vie sur son cœur le portrait, qu'il voulut emporter dans sa tombe.

M. DE LESCURE.

LE COMTE DE CHAMBORD

Sa mort et sa succession

La mort du comte de Chambord n'a provoqué en France que des manifestations de respect. Le parti républicain s'y est associé tout entier sans une seule dissonance. Le dernier des Bourbons de la branche aînée ne pouvait inspirer d'autres sentiments : il n'a été directement mêlé à aucune intrigue, à aucune conspiration; il a aimé la France à sa manière, souffrant réellement de ses malheurs, fidèle jusqu'au bout et sans une heure de défaillance à sa foi monarchique, rêvant son long rêve dans une retraite pleine de dignité. Ce n'est pas à lui seulement, mais encore à son parti que la France vient de témoigner une estime sincère; car ce parti, elle l'a toujours trouvé, comme son roi lointain, patriote et désintéressé, chimérique et loyal. Elle n'a pas contre lui l'implacable rancune que lui inspiraient les Bonaparte depuis 1870.

Il faut ajouter que le parti républicain — ou, pour mieux dire, la France républicaine, car elle vient de s'affirmer en ce sens avec éclat aux dernières élections des conseils généraux — sait bien qu'au fond ce sont des honneurs funèbres qu'elle rend à la légitimité en tenant le plus respectueux langage sur la tombe du comte de Chambord. Lui-même n'avait jamais pris pied en pleine réalité; c'est une sorte de vie élyséenne qu'il menait à Frohsdorf, simulant une ombre de royauté devant une ombre de cour, ne vivant que des choses du passé, en parlant le langage sans aucun accent moderne et le parlant toujours à propos... pour ses adversaires — car, si d'aventure une chance de régner lui venait, il lançait aussitôt un manifeste qui la lui enlevait du coup. Il a été en ce sens le vrai roi de l'inopportunisme pour les siens, un prétendant comme des adversaires politiques en demanderaient au ciel pour vivre en pleine sécurité. Il a été le Simon stylite du vieux monde monarchique et catholique, immobile sur sa colonne, où on l'admirait dans sa bonne foi chevaleresque, d'autant plus qu'on savait bien que jamais la France moderne ne s'y placerait à côté de lui.

Il faut dire qu'il avait été comme prédestiné et formé à ce rôle. Né, contre toute attente, après le meurtre de son père, on l'appela l'enfant du miracle. De là, chez lui, deux sentiments qui ne l'ont pas quitté un seul jour : d'abord, une confiance implicite dans l'intervention surnaturelle de Dieu pour le rétablir sur le trône de ses pères; et ensuite, une horreur sans pareille de la Révolution française, qui lui apparaissait symbolisée dans le poignard de Louvel. Il fut l'héritier, non de Louis XVIII — du véritable Louis XVIII, celui d'avant 1823, — mais de Charles X, qui ne voyait dans la charte que l'article VII commenté par la Congrégation. Le legs qu'il recueillit avec le plus de piété filiale fut la pensée inspiratrice des ordonnances du 27 juillet 1830, la suppression de la Déclaration des droits de l'homme. Ce qu'il conserva et développa avec le plus de soin dans l'exil, ce fut précisément le principe politique qui y avait jeté sa race : mauvais moyen, il faut l'avouer, de lui faire repasser la frontière et ressaisir le pouvoir.

On a répété à l'occasion du comte de Chambord le mot si souvent appliqué aux émigrés de la première révolution : « Il n'a rien appris ni rien oublié ! » Appliqué au comte de Chambord, le mot n'est vrai que dans sa première affirmation. S'il n'avait rien appris en fait de droit politique, il avait pourtant oublié une des traditions les plus respectées de sa maison, je veux dire la tradition gallicane. Il ne faut pas s'y tromper : la tradition gallicane subsista intégralement pendant la Restauration, aussi bien sous Charles X que sous Louis XVIII. Charles X a signé la fameuse ordonnance préparée en 1828 par son ministre Vatimesnil, et qui n'était pas autre chose que le fameux article 7 de la loi Ferry. Sans doute le vieux roi était disposé à rendre à l'Église catholique tous ses anciens privilèges; il était l'âme damnée de la Congrégation; sa dévotion personnelle était aussi aveugle que sincère; il se plaisait à suivre les processions le cierge en main; mais il n'en était pas moins décidé à n'admettre aucun empiétement du saint-siège. Les doctrines ultramontaines de Lamennais lui étaient très suspectes. Lamartine raconte l'avoir entendu manifester une véritable antipathie pour les jésuites. Les missions retentissantes qui étaient inspirées, au fond, par eux ne lui plaisaient qu'à moitié. On cite de lui un mot plaisant, et qui étonne dans sa bouche, sur une de ces missions à grand orchestre, avec accompagnement de prodiges. C'était à Poitiers : le préfet, qui croyait se mettre bien en cour en forçant la note de la dévotion, raconta au roi que la mission s'était terminée par un miracle, son prédicateur principal ayant fait voir à son auditoire ébahi des étoiles en plein midi. « Je sais que Dieu peut tout, répondit le roi; mais ce serait bien imprudent ! »

Voilà un mot que le comte de Chambord n'eût jamais prononcé ! Et pourtant, dans ses jeunes années, aux Tuileries, il avait eu pour précepteur un des gallicans les plus authentiques que nous ayions connu, l'excellent abbé Martin de Noirlieu, un prêtre de ce vieux type de Saint-Sulpice qui est si admirablement caractérisé dans les *Souvenirs* de M. Renan; un vrai représentant de la partie la plus éclairée de l'ancien clergé français, ennemi juré de toutes les nouveautés ultramontaines et s'exprimant sur elles avec une indignation éloquente dont nous avons plus d'une fois entendu l'expression.

Voilà ce que le comte de Chambord avait complètement oublié. Il tomba sans réserve sous l'influence de Pie IX, dont

il devint l'un des fidèles les plus fervents. Il y avait entre l'un et l'autre une harmonie préétablie. Ils étaient faits pour tout mener à l'extrême en partant de l'absolu. Pour que le *Syllabus* ne restât pas une lettre morte, il eût fallu un roi très chrétien à la façon d'Henri V, qui en avait fait son catéchisme politique. Il en acceptait tous les principes et prenait au sérieux la déclaration de guerre formulée en termes explicites contre la société moderne. Par malheur pour la société spirituelle, le pape était bien plus puissant que le roi en disponibilité : aussi Pie IX a-t-il réussi à faire un mal affreux et peut-être irrémédiable au catholicisme, qui paye déjà très cher le triomphe de son pape fanatique au concile du Vatican. Quant au comte de Chambord, sa fidélité de croisé ne lui a valu qu'un tombeau royal pour lui et pour sa cause, en rendant toute réconciliation ou conciliation à jamais impossible entre lui et la France contemporaine.

Il ne faut pas se faire illusion sur la possibilité de son avènement en 1873. Cet avènement, s'il avait eu lieu, n'aurait été qu'une illusion aussi transparente que passagère. Ce qui eût vaincu alors, c'eût été le contraire de ce que pensait et voulait le représentant de la légitimité; car le succès n'était possible que par l'appui prépondérant des orléanistes, qui n'admettaient qu'une royauté consentie, acceptée par la nation et maintenant l'essentiel de l'héritage de 1789. C'était la vraie question qui s'agitait dans la question du drapeau. Il y a plus : les orléanistes savaient que, pour lutter avantageusement contre les passions de gauche et les folies de droite, il leur fallait à tout prix l'adhésion du centre gauche. Aussi l'ont-ils sollicité avec ardeur. Personne de ceux qui ont traversé les incertitudes et les angoisses du mois d'octobre 1873 n'oubliera ce jour mémorable où le centre gauche tint sa première séance depuis les vacances, à l'heure même où la commission de permanence était réunie dans le palais pour procéder sans délai à une convocation anticipée de l'Assemblée au cas où l'on gagnerait les voix nécessaires. On était loin de compte, car le centre gauche était à peine réuni que l'opposition la plus véhémente se faisait jour avec passion. M. Léon Say, le président du groupe, transmettait au duc d'Audiffret-Pasquier l'expression toute vive de cette opposition dans ce mot significatif : « Vous voulez la revanche de 1789; nous n'en voulons pas. » Le coup était manqué; le centre droit, à lui tout seul, ne pouvait imposer ses conditions à Froshdorf. Le comte de Chambord écrivit sa fameuse lettre, qui revenait à dire qu'il repoussait une couronne qui ne lui permettrait pas de prendre la revanche de 1789. Le fils de saint Louis remontait au ciel pour n'en plus redescendre. Un abîme se creusait entre ses vrais partisans et les royalistes à la façon moderne.

Cet abîme ne sera pas comblé. C'est en vain que le comte de Paris est l'héritier par le sang. Il ne l'est pas par l'idée, et ici l'idée est tout, puisqu'il n'y a aucune succession de pouvoir à réclamer en fait. La légitimité, ce n'est pas simplement la succession royale, c'est la royauté souveraine de droit, pouvant octroyer une charte, mais ne subissant pas de conditions, et réduisant en réalité le pouvoir parlementaire à un rôle consultatif. Elle est cela ou elle n'est rien. L'orléanisme est la négation vivante de ce programme ou plutôt de ce *credo*. Il ne l'est pas seulement par ses traditions, par le rôle qu'il a joué dans notre histoire contemporaine; il l'est encore par ses convictions inaliénables, à part quelques transfuges retombés en enfance. Son organe principal dans la presse, par la plume si nette de M. Hervé, a déclaré sans ambages, au lendemain même de la mort du comte de Chambord, que c'était de la volonté nationale régulièrement manifestée que le comte de Paris voulait recevoir son investiture. Une pareille doctrine paraît le comble de la naïveté à M. Paul de Cassagnac, qui n'admet qu'une seule expression de la volonté nationale : le plébiscite après le coup d'État, l'absolution forcée après le crime, l'absolution exigée le pistolet sur la gorge. Ridiculisée par les hommes de main du bonapartisme, la doctrine orléaniste est la répudiation formelle de la royauté telle que la comprenait le comte de Chambord. Aussi est-ce s'abuser étrangement, dans le camp légitimiste, que de dire : *Le roi est mort; Vive le roi!* Car il se trouve que le principal fossoyeur du vrai roy est son héritier prétendu, qui jette sur lui, je veux dire sur son principe, la dernière pelletée de terre.

Voilà pourquoi sans doute l'auguste veuve du roi défunt n'a pas voulu que le comte de Paris conduisît le convoi funèbre et lui a préféré ses cousins d'Italie et d'Espagne, y compris ce héros de grand chemin qui s'appelle don Carlos.

Ce qui est surtout mort et enterré, c'est le roi catholique, le roi selon le cœur de Pie IX, le Joas de l'ultramontanisme, le roi très chrétien, comme on dit, que nous appellerons plus volontiers le roi très païen, puisque rien ne caractérise davantage la cité antique que la croyance religieuse érigée en loi de l'État et imposée par la force. Les princes d'Orléans et leurs partisans peuvent, à l'occasion, beaucoup trop favoriser le cléricalisme; jamais ils ne lui enchaîneront leur fortune et ne se feront les feaux de la papauté infaillible. Aussi a-t-on vu, dès le premier jour, *l'Univers* faire les plus expresses réserves. On peut être assuré que dans toutes les sacristies ultramontaines et dans tous les couvents on pleure comme irréparable la perte de l'oint du Seigneur et l'on approuve la comtesse de Chambord d'avoir refusé, dans la mesure où elle le pouvait, la primauté politique à un prince qui a trop respiré l'air de son temps.

La question de nationalité a sans doute compliqué les choses pour plus d'un légitimiste de la stricte observance. Il était pénible de voir des étrangers à la tête du cortège funèbre. Mais le vieux levain de fanatisme monarchique et catholique ne laissera pas que de fermenter de nouveau. Les incurables divisions reparaîtront. Ce n'est pas la visite de l'empereur d'Autriche qui suffit pour absoudre un passé qu'on trouve lourd à porter. Un pèlerinage à Rome, surtout en esprit, serait seul une propitiation suffisante. Comme il ne se fera pas et que le drapeau tricolore ne sera pas abaissé devant le drapeau blanc, les résistances iront en s'accentuant dans le vrai parti légitimiste. Quant à s'imaginer que le pays revienne par voie de consentement à l'orléanisme, c'est une illusion qu'un instant de réflexion dissipe. La monarchie constitutionnelle n'a pu vivre avec le suffrage restreint : que

serait-ce avec le suffrage universel? Ses grands flots en emporteraient et en briseraient bientôt les rouages délicats et ingénieux, pour reprendre une belle image de Gambetta. Si jamais la république — ce qu'à Dieu ne plaise! — devait être perdue par les partis violents, elle ne serait renversée que par un césarisme quelconque, parce que seul le césarisme sait frauder le suffrage universel et le dominer en le corrompant.

Si la raison gouvernait les partis, les orléanistes comprendraient qu'ils perdent leur temps et le nôtre en ne se ralliant pas franchement à la république pour en améliorer les institutions et y combattre le combat libéral, sans se préoccuper d'une vaine question de forme. Or la France n'a ni temps ni forces à perdre. Notre patriotisme vient de recevoir, sous une forme insolente à laquelle il a bien fait d'opposer un froid dédain, une leçon qui pourrait être salutaire. Ces manifestations intermittentes des desseins d'un implacable adversaire nous font l'effet de ce nuage que l'on voyait constamment à Pompéi planer sur le volcan silencieux. Il est très utile de le contempler pour nous rappeler que notre situation est grave et que notre tâche est grande. Rien n'est mieux fait pour ranimer le patriotisme, mettre fin aux divisions inutiles et écarter toute politique provocante et antilibérale.

E. DE PRESSENSÉ.

CAUSERIE LITTÉRAIRE

I.

M. Barbey d'Aurevilly a fait deux chefs-d'œuvre; aussi lui doit-il être beaucoup pardonné. Quand, pour se délasser, il a écrit de menus articles et de petites chroniques — lui qui déteste les *articliers* et les chroniqueurs, — il avait le droit de compter sur une complaisante sympathie. Quand il lui prend fantaisie de les réunir en un volume, il faut encore lui être indulgent. Il lui plaît de donner un air d'actualité à ces pages qui datent de vingt années en les intitulant *les Ridicules du temps* (1) : très bien encore; ne réclamons pas. Aussi bien, parmi ces ridicules, en est-il beaucoup qui avaient la vie dure; ridicules d'hier, ils sont encore les ridicules d'aujourd'hui. Certains d'entre eux n'ont même fait que croître et enlaidir, ce qui prouve que la grande rapière dont les pourfendait en ce temps-là le guerroyant mousquetaire ne portait pas toujours des coups mortels. Dieu sait cependant s'il frappait d'estoc et de taille, l'œil étincelant, la moustache hérissée, toujours en colère, comme le père Duchêne; mais cette colère n'a jamais l'accent plébéien : colère de gentilhomme.

Et c'est qu'en effet M. Barbey d'Aurevilly a vécu à la cour de Louis XIV. C'est un contemporain de d'Artagnan, s'il n'est d'Artagnan lui-même endormi pendant deux siècles ainsi que *l'homme à l'oreille cassée* et réveillé brusquement. Il est tout étonné de vivre en ce temps-ci. Pouah! Qu'est-ce que cette société de petits bourgeois? Sont-ils assez mesquins, ont-ils l'air assez pleutre avec leur frac étriqué! Aussi n'a-t-il pu se résigner à cet accoutrement. Il lui a bien fallu renoncer à son costume de mousquetaire dans lequel il s'était réveillé; mais voyez! ce chapeau aux grandes ailes lui rappelle du moins le feutre qui l'ombrageait autrefois; cette redingote qui le sangle, son justaucorps de combat; ces gants brodés et ces manchettes très haut relevées complètent l'illusion. C'est d'Artagnan revu et corrigé par Brummel.

Et notre accoutrement ne lui fait pas seul pitié : nos mœurs aussi, nos travers, nos ridicules. S'il s'échauffe plus que de raison, s'il s'élance parfois, en criant *Montjoye et Saint-Denis,* contre des moulins à vent, faut-il tant s'en étonner? Sans doute il y a contradiction apparente à nous appeler pygmées et à s'armer contre nous de la massue d'Hercule; mais c'est justement que nos petits travers exaspèrent le bouillant mousquetaire plus que ne feraient de grands vices. Nous ne sommes même plus capables d'avoir de grands vices! Abaissement et aplatissement! Quand vous sortez du musée Cluny après avoir vu les armures des géants du moyen âge et que vous passez devant la *Maison des mille paletots,* ne vous sentez-vous pas pris de dédain pour l'espèce humaine dégénérée? Telle est, en nous regardant, l'impression de M. Barbey d'Aurevilly. Et au dédain s'ajoute la colère, car enfin nous ne sommes pas responsables d'être rapetissés physiquement; mais nous le sommes de notre rapetissement moral. Ainsi s'expliquent les violences du contemporain de Louis XIV à l'oreille cassée. Ce qui fait lever les épaules aux moralistes d'aujourd'hui l'indigne et le révolte. Prenons un exemple de fantaisie. Vous souriez comme moi quand vous voyez certains chroniqueurs du théâtre et surtout des coulisses rappeler aux auteurs qui ont un succès la tradition du « souper de la centième ». Ils préparent la chose de loin. Dès la quarantième, ils insinuent qu'un beau souper s'annonce : ce sera dans deux mois! Le mois suivant, ils y reviennent : décidément on soupera. Vers la quatre-vingt-dixième, s'ils ne voient pas les fourneaux s'allumer, ils prennent un air et une voix sévères : Eh bien, et ce souper? Et si décidément on ne soupe pas, écoutez-les complimenter ironiquement les auteurs de leur sage économie : « C'est ainsi qu'on fait de bonnes maisons! » Les entendant, vous souriez comme moi; mais lui, M. Barbey d'Aurevilly, s'il avait prêté l'oreille à ce moment, comme il fulminerait contre la littérature contemporaine, *la littérature qui mange,* ainsi qu'il l'appelle! Et son indignation se conçoit, car de son temps la littérature soupait sans doute, mais à la table du grand roi, dans les salons de Versailles ou de Marly. Il serait cruel de lui rappeler l'humble Colletet, quêtant son pain de cuisine en cuisine. Et pourtant, voyez! Si nous usions du même procédé que M. d'Aurevilly, généralisant ce qui est l'exception, qui nous empêcherait de dire, après avoir esquissé le portrait de ce pauvre Colletet : La

(1) Barbey d'Aurevilly, *les Ridicules du temps.* — 1 vol. Paris, 1883. Rouveyre et Blond.

littérature du grand siècle, c'est la littérature qui mendie son pain?

Autre exemple. Vous entrez à Saint-Thomas-d'Aquin vers l'heure des vêpres, le dimanche. Un prédicateur est en chaire, l'abbé Sosie, vous savez, celui dont raffole le faubourg. Éloquence onctueuse, religion aimable, dogme dont on a enlevé les épines, morale [illegible] des gens du monde. Vous souriez. M. Barbey d'Aurevilly, qui a entendu Bossuet tonner : « Dieu vous demandera compte d'une parole oiseuse! », qui a entendu Bourdaloue lancer « des vérités bride abattue » — c'est le mot de Mme de Sévigné, — des vérités qui faisaient pâlir le roi et Mme de Montespan directement visés, M. d'Aurevilly s'indigne tout haut, très haut, et l'abbé Sosie passe un vilain quart d'heure, je vous assure. Et c'est ainsi pour tout. Supposez qu'au sortir des vêpres il rencontre *Toto* qui promène *Tata* en un huit-ressorts. Voyant Toto pâle, délabré, épuisé : « Si cela ne fait pas pitié! s'écriera-t-il; mais mon roi, à moi, promenait à la fois sa femme, Mme de Montespan et Mlle de Lavallière dans le même carrosse, et quel rayonnement des yeux, quelle mâle attitude, et comme il portait la tête haute malgré le poids de sa perruque! Qu'ai-je fait pour être condamné à revivre parmi ces énervés et ces rachitiques? » C'est ainsi que tout lui devient sujet de dédain et d'indignation, jusqu'aux photographies d'actrices montrant pourtant ce qu'elles ont de mieux; mais en son temps tout portrait était une œuvre d'art, et ceux-là seuls faisaient reproduire leur image qui étaient destinés à enrichir une galerie d'ancêtres.

M. Barbey d'Aurevilly me pardonnera d'imaginer certains exemples de fantaisie. C'est pour mieux faire comprendre la cause de ses colères, venant toutes de la comparaison qu'il fait sans cesse et malgré lui entre notre temps et le sien. Je n'y vois pas d'autre explication. Autrement, que penser? Que ce feutre empanaché avec lequel il part en guerre, que cette lance qu'il brandit furieusement contre le temps présent sont les accessoires d'un rôle qu'il se serait imposé, par affectation d'originalité? Non, il n'en est rien; ce d'Artagnan n'est pas un d'Artagnan de comédie, c'est d'Artagnan lui-même, le vrai, le seul d'Artagnan. Je tiens ses emportements pour absolument sincères. Tout au plus pourrait-on dire qu'en brandissant sa lance d'une main il tient dans l'autre un petit miroir de toilette où il s'admire de temps en temps. Il y a des gens qui s'écoutent parler; lui, il se regarde pâlir de colère. Et, comme il est content de son air chevaleresque, de son allure martiale, comme il voit la galerie le regarder d'un œil étonné, il ne lui déplaît pas de prolonger le combat. Du premier choc il pourrait jeter à terre l'ennemi qu'il attaque, un pauvre petit travers qui tient à peine sur ses jambes, un chétif ridicule qui n'est guère d'aplomb : mais non, il ne veut pas sitôt en finir. Il prend donc un champ immense pour se faire admirer plus longtemps. Il frappe l'adversaire au bras, puis à l'épaule, un peu partout avant de percer la poitrine. Puisqu'on est accouru pour le voir, il faut bien que le combat ne se termine pas aussitôt. Il fait donc durer le plaisir longtemps et pour nous et pour lui.

Outre cette raison de coquetterie — et la coquetterie ne me déplaît en aucune façon; j'aime que l'on fasse effort pour me plaire, — il en est une autre qu'il faut pourtant bien indiquer. Le champ clos où manœuvre le preux chevalier est tout prosaïquement un journal, un journal à six colonnes, six longues colonnes par page; et deux colonnes sont réservées au chroniqueur, pour appeler le preux chevalier par son vrai nom. Oui, un chroniqueur : pardon; mais c'est ainsi, chevalier! Eh bien, il y a la question des quatre cents lignes. Chroniqueur, mon ami, pas une de moins! Ah! la question de la *copie*, la question des quatre cents lignes! Voilà pourquoi aussi se prolonge la lutte; voilà pourquoi le pauvre petit travers et le chétif ridicule ne sont pas pourfendus du premier coup. A la centième ligne on pourrait en avoir fini avec eux; mais, s'ils succombaient dès la moitié de la première colonne, ce serait un *filet*, ce ne serait pas une chronique. Impossible. Il faut donc que petit bonhomme vive encore. C'est ce qui nous explique pourquoi les chroniqueurs ne vont jamais vite, marchant au tout petit trot. Et alors ne nous étonnons pas si dans ces chroniques le style de M. Barbey d'Aurevilly n'a pas l'allure qu'il a ailleurs. La phrase se déroule sans se presser, s'allongeant en méandres calculés pour enchevêtrer des incidentes dans les incidentes, les parenthèses dans les parenthèses. M. d'Aurevilly plaisante agréablement les conférenciers qui, à l'en croire, n'ayant rien à dire, sont tenus d'employer une heure et demie à le dire. Ils prennent alors une grenouille et l'enflent pour en faire un bœuf, ou encore deux œufs dont ils confectionnent une omelette soufflée qui a du volume. Peut-être en peut-on dire autant de ces chroniques réunies.

Oui, mais M. Barbey d'Aurevilly a fait deux chefs-d'œuvre, et en fera peut-être encore.

II.

Donc nous sommes dégénérés, voilà qui est convenu. Faut-il cependant renoncer à tout esprit? Il y a des régénérateurs pour le corps : douce Revalescière, fluide capillaire, lait mamilla, qui font renaître ce qui avait disparu et naître ce qui n'était jamais né. Pourquoi n'y en aurait-il pas pour l'âme? Voici justement deux romanciers qui nous rassurent par des exemples de cures authentiques et de guérisons merveilleuses. M. Joliet, d'abord, dans *les Mains blanches* (1), nous présente un bohème calciné par le tabac, rongé par l'absinthe, ruiné au moral comme au physique, sur qui opèrent victorieusement l'air de la campagne et l'amour d'une jeune fille combinés. Les champs guérissent ce pauvre corps; la jeune fille, cette âme désespérée. Santé reconquise, mariage, vie heureuse et beaucoup d'enfants, ce bohème a tous les bonheurs. Il est ainsi récompensé, par la famille généreuse qui l'a accueilli, des services qu'il a été sur le point de lui rendre. En effet, le piquant de cette histoire, c'est qu'elle déconcerte nos prévisions. Nous voyons se des-

(1) [illegible] Paris [illegible].

siner une action qui rappelle la jolie comédie : *On demande un gouverneur*. — Un jeune homme frivole arrive dans une maison sérieuse où il n'inspire pas une immense confiance. Cependant cette maison va être foudroyée; vers elle de gros nuages arrivent de tous les points de l'horizon. C'est le jeune homme frivole qui, se faisant paratonnerre, protège et sauve la maison sérieuse. — On croit qu'il va en être de même ici. Et puis, point du tout. Le bohème va, vient, voyage, plus ou moins suivi de la jeune fille; quand il s'arrête à un buffet, on nous raconte ce qu'il a mangé; quand il descend dans un hôtel, on nous donne le numéro de sa chambre; s'il fume, on nous fait savoir la provenance du cigare; mais il n'est pas le paratonnerre attendu. Il est sauvé, mais ne sauve pas. L'important, c'est que son exemple prouve que la campagne, les voyages et l'amour des jeunes filles honnêtes sont de puissants régénérateurs.

L'autre régénéré, c'est le vieux garçon dont M. Adolphe Michel nous raconte l'histoire (1). Lui aussi, c'est la campagne qui le guérit, et deux amours, l'un malhonnête puisqu'il contrarierait un mari, l'autre pur comme l'enfant qui vient de naître. Ce dernier seul est couronné. Mariage final et beaucoup d'enfants en perspective. Ce qui empêche de confondre les deux régénérés, c'est d'abord le double amour du second, puis sa jolie position de fortune; car, tout ruiné qu'il est par les jeux de l'amour et du hasard, il a conservé quelques jolis débris de ses anciens millions. Placés en viager, ces débris lui assurent un revenu très respectable. Aussi s'agitent autour de lui d'âpres convoitises, qui introduisent dans l'action assez banale un élément un peu plus neuf. Certaines scènes sont comiques, et très franchement; d'autres confinent quelque peu à la charge. M. Adolphe Michel se sert d'un crayon taillé gros. Ainsi, que l'on ne s'empresse pas de fermer la porte qui fait un courant d'air sur le malade auquel on sert une rente viagère, fort bien — pas au nom de la morale, bien entendu. Mais qu'on lui fasse manger des champignons vénéneux dont on doit manger soi-même, qu'on fasse verser le char-à-bancs qui vous porte en même temps que lui, voilà qui dépasse la mesure. Même remarque à faire sur le style. Ça et là du trait, du mordant, une ironie spirituelle; ailleurs des brutalités et des vulgarités. M. Adolphe Michel a la main lourde trop souvent; il badine comme on fait à la campagne, en donnant des coups de poing, histoire de rire. Il y a cependant, et à tout prendre, du talent dans cette œuvre. Taillons notre crayon plus fin.

III.

Dans *le Testament de Lucy* (2), MM. Texier et Le Senne démontrent l'inconvénient qu'il y a pour un galant homme à se lier trop intimement avec une dame un peu âgée et millionnaire, surtout quand ces millions n'ont pas une source avouable. Le jour où l'on brise cette chaîne la millionnaire sur le retour meurt de désespoir. — Très délicat de sa part, dites-vous. — Oui, mais attendez! Avant de mourir, elle s'est vengée de l'infidèle en lui léguant les millions mal acquis. Le trait du Parthe, ce testament. L'héroïne de cette histoire tarde peut-être un peu trop à le décocher. Que ne meurt-elle plus tôt? Nous ne serions pas si longtemps à nous demander : Eh bien, et ce testament? Il ne vient donc pas, ce testament qui est le sujet du récit? Le voilà enfin! Mais il n'amène pas de grandes complications. L'héritier malgré lui refuse l'héritage, et tout est dit. Il voudrait épouser alors une cantatrice qui a des millions dans le gosier; mais précisément ces millions sont un obstacle. On a dit de lui : « l'ami de l'ex-amie d'un grand-duc généreux »; on va dire maintenant : « le mari de la chanteuse aux œufs d'or »! Mais la chanteuse a compris le danger. D'elle-même elle dit adieu au théâtre, à la gloire et à la fortune. Les deux époux, pauvres, mais honnêtes, iront vivre paisiblement à Levallois-Perret, où les loyers sont encore abordables. Si l'œuvre ne répond pas exactement au titre, l'inconvénient est léger, en somme. Elle se fait lire avec plaisir, et le style en est aimable et facile.

IV.

Connaissez-vous la forêt bleue (1)? Non; eh bien, M. Jean Lorrain vous y conduira. Suivez-le, la nuit, quand la lune fait filtrer ses rayons d'argent à travers le dôme vert, qui devient bleu. Suivez-le, et vous entendrez le rire railleur des Ægipans d'Orphée, les melancoliques accents des nymphes de Shakspeare et les chœurs des dryades d'outre-Rhin, Flosshida, Voquelinde, Velgonde. De là vous pousserez une pointe sur le pays de Bohême, vous pousserez jusqu'à la Norvège où valsent les Elfes au bord des sources au flot clair. Au retour, l'ami des dryades se transformera soudain. Le voici Lindor; il chante son couplet à la fille ou à la pupille de Bartholo, et, quand la tête de Bartholo caché derrière le mur du jardin apparaîtra, Lindor lui fait un pied de nez. Il vous conduira aussi dans certains salons. Alors, nouvelle métamorphose : c'est maintenant un poète coquet et galant. Après la forêt bleue de Velgonde, le salon bleu d'Arthénice. Un volage donc, ce jeune poète. Cependant ce qui l'attire le plus, c'est la lune. Il lui fait des infidélités, mais bientôt il revient à elle. Une grande dépense d'imagination dans ce volume de vers, une musique harmonieuse, de l'éclat, de la fantaisie à revendre; j'y voudrais un peu plus de sentiment et d'émotion vraie.

MAXIME GAUCHER.

(1) *Le Roman d'un vieux garçon*, par Adolphe Michel. — 1 vol. Paris, Paul Ollendorff.

(2) E. Texier et C. Le Senne, *le Testament de Lucy*. — 1 vol. Paris, 1883. Calmann Lévy.

(1) *La Forêt bleue*, par Jean Lorrain. — 1 vol. Paris, 1883. Alphonse Lemerre.

BULLETIN

Chronique de la semaine

Intérieur. — Clôture de la session. Les conseils généraux. — Rapport sur le budget des communes, par M. Léon Bourgeois. — Le 2, M. Strauss [illegible] est élu conseiller municipal de Paris, contre M. Vacquerie, radical. — Discours de M. Rayneval, ministre des Affaires étrangères, à Lunéville. — Discours de M. Mahier, ministre du commerce, au comice agricole de Bernay. — Le prince de Galles passe à Paris du roi d'Espagne se rend en Autriche et en Allemagne. — Le même jour, [illegible] du pays, discours de MM. Waddington, Rousseau, ministre de l'intérieur, Morton, ministre des États-Unis à Paris, et Edmond de Lafayette.

Extérieur. — Le 3, funérailles du comte de Chambord. La comtesse ayant exprimé la volonté que le deuil fût conduit par des princes étrangers, qui sont les plus proches parents du défunt, le comte de Paris, considérant que comme chef de la maison de France il avait droit au premier rang, n'assiste pas à ces cérémonies, non plus que les princes d'Orléans.

Allemagne. — Le Reichstag sanctionne le traité de commerce avec l'Espagne.

Autriche-Hongrie. — Agitation en Croatie contre l'autorité hongroise; tous les pouvoirs civils et militaires sont confiés au baron de Ramberg, commandant du pays. Troubles antisémitiques en Hongrie.

Espagne. — Un décret royal rétablit l'exercice des libertés constitutionnelles. — Inauguration d'une ligne de chemin de fer dans le Nord, réponse du roi à M. Bolach, président du conseil d'administration.

Suède. — Procès des ministres accusés d'infraction à la constitution.

Turquie. — Acceptation amiable par la Porte et par le Monténégro d'une nouvelle délimitation de frontières entre les deux États.

Asie. — Tremblement de terre épouvantable à Java. D'après les [illegible], il y aurait 50 000 victimes.

Madagascar. — Une dépêche de Tananarive, reçue à Zanzibar, annonce que la reine des Hovas est morte le 13 juillet et a été remplacée par sa nièce, qui a pris le nom de Ranavalo III. Le premier ministre était resté au pouvoir.

Nécrologie. — Le 2, mort de Léon Halévy. — Le 3, mort d'Ivan Tourguénef.

Histoire des croisades

M. E. Rey est un des érudits qui ont une compétence particulière pour ce qui concerne l'histoire des croisades. Chargé, il y a quelques années, d'une mission en Syrie, il en a rapporté les éléments d'un ouvrage considérable, *les Monuments de l'architecture militaire des croisés en Syrie et dans l'île de Chypre,* qui fait partie de la collection des *Documents inédits sur l'histoire de France.* Il en a rapporté aussi les matériaux de l'étude qu'il vient de publier sur *les Colonies franques de Syrie aux XII[illegible] siècles*[1]. Dès le cours de son voyage, M. Rey avait été frappé de l'esprit d'organisation politique introduit en Orient par les croisades. Les *Assises de Jérusalem* nous apprennent comment la société féodale fut transportée en Syrie. Les diplômes et les chartes sortis des chancelleries de Jérusalem, de Tripoli, d'Antioche, de Sis, sont des témoins irrécusables et singulièrement curieux à consulter. Joints aux renseignements fournis par les auteurs orientaux, ils jettent de nouvelles lumières sur cette entreprise nationale des croisades. Mais les textes ne sont pas les seules sources qu'il faille consulter : la domination franque est écrite sur le sol par des monuments militaires et religieux qui portent le double caractère de la société et du temps.

C'est au déchiffrement de cette histoire que M. Rey s'est consacré, et l'étude de la géographie et de l'archéologie de la Syrie lui a montré combien était justifiée la conception politique des chefs des croisades et lui a permis de contrôler l'exactitude des documents diplomatiques. Il a pu ainsi reconstituer la vie et les institutions de cette société aujourd'hui disparue et vérifier définitivement ce fait que les croisades en terre sainte ne furent pas, à proprement parler, un événement. « Croire qu'il a suffi de la parole éloquente d'un moine ou du repentir d'un seigneur pour susciter ces grandes expéditions n'est plus possible. C'est un mouvement d'opinion très réfléchi, et mûri longuement par des chefs intelligents et énergiques, qui dirigea un jour ces masses armées vers l'Orient, en même temps que la pensée de conquête se trouvait, chez les premiers, fortifiée par celle d'organisation. »

C'est cette organisation que M. Rey nous fait connaître en étudiant successivement la noblesse latine, la bourgeoisie, le commerce, les arts, les finances. Il laisse volontairement de côté ce qui se rapporte aux trois grands Ordres militaires et religieux des Templiers, des Hospitaliers et des Teutoniques, que d'autres érudits étudient d'une façon particulière; mais sur les autres institutions il donne de très intéressants renseignements, et l'état militaire du pays est rendu saisissant par de nombreux plans ou vues cavalières des principaux châteaux et des villes fortes (Sahioun, Kerak, Margat, Tortose, Édesse, Antioche, Acre).

La seconde partie, presque la moitié du volume, est consacrée à une étude sur la géographie historique de la Syrie au temps des croisades. C'est peut-être la partie du livre qui rendra le plus de services, car ce terrain a été peu exploré et le travail de M. Rey est presque un premier défrichement.

G. [illegible] N.

Bibliographie étrangère

Le mouvement historique en Roumanie a reçu, dans le cours de l'année 1882, une puissante impulsion par l'apparition de deux Revues historiques qui ont été créées presque simultanément. La première en date est la *Columna lui Traian* [illegible] *și filologie poporană,* dirigée par M. B.-P. Hasdeu, professeur de philologie comparée à l'Université de Bucharest. Elle vient de clore, le 31 décembre dernier, la première année de son

(1) 1 vol. in-8; Alph. Picard.

existence. M. Hasdeu n'a fait que reprendre la publication de ce recueil, qui avait paru à plusieurs reprises dans le passé, mais dont l'existence avait été plusieurs fois interrompue. Espérons que cette fois sa vie sera de plus longue durée; la Roumanie ne saurait que gagner à une publication aussi soignée que pleine d'érudition.

La seconde Revue paraît sous la direction de M. Grégoire Tocilescou, professeur d'épigraphie et d'histoire ancienne à l'Université de Bucharest, sous le titre : *Revista pentru istorie, archeologie si filologie*. Elle paraît tous les trois mois, en un volume grand in-8° de près de 300 pages, avec reproduction chromolithographiée des divers objets d'archéologie ou inscriptions.

Angleterre

— Le Rév. W. Kirk Hobart, docteur ès lettres de l'Université de Dublin, vient de publier en anglais un curieux ouvrage sur *le Langage médical de saint Luc*. Cet écrivain a examiné avec attention l'Évangile selon saint Luc et le livre des *Actes*, afin de voir s'il ne trouverait pas dans ces ouvrages quelques traces des connaissances médicales de saint Luc. Il a trouvé que l'auteur des deux livres employait un assez grand nombre d'expressions et de locutions étrangères aux autres évangélistes et aux écrivains classiques de l'époque, mais qui se rencontrent, en revanche, très souvent dans Hippocrate et chez d'autres médecins de l'antiquité.

— Un M. William Ward, qui vient de mourir, a légué à la corporation de Londres 500 000 francs qui doivent être employés à créer une école supérieure de filles. Cette école doit être un externat.

Universités allemandes

— Le Bureau d'Éducation de Washington publie, d'après des sources officielles, le tableau des traitements des professeurs dans neuf universités prussiennes. C'est Berlin qui paye le plus, et Marbourg qui paye le moins. Berlin donne de 9000 à 12 000 marcs; Marbourg, de 5400 à 6000. Les professeurs reçoivent en outre une certaine somme de chaque étudiant inscrit, et quelques-uns d'entre eux se font de ce chef de gros revenus. D'après une lettre adressée à un journal par un professeur de Strasbourg, le professeur d'anatomie de l'université de Berlin, M. Reichert, prend 150 fr. par élève pour le semestre d'hiver seulement. Il a 400 élèves, ce qui lui fait 60 000 fr., en dehors de son traitement, pour une moitié de cours. Les professeurs de droit et de philosophie prennent d'ordinaire 25 fr. par élève et par semestre pour trois ou quatre heures de cours par semaine, et ils cumulent plusieurs cours.

Les professeurs auxquels il convient de prendre leur retraite pour raison d'âge ont droit à une bonne pension. Le corps enseignant est extrêmement considéré. « Socialement, crit le professeur de Strasbourg, les professeurs sont classés aussi haut que les officiers. » Dans un pays militaire comme l'Allemagne, être classé « aussi haut qu'un officier », c'est être aussi haut qu'on peut être.

Dans l'Allemagne du Sud, les traitements universitaires sont moins élevés qu'en Prusse.

— On assure que les autorités des universités allemandes vont prendre des mesures sévères contre le duel.

États-Unis

— La *Nation* (New-York) constate un grand changement dans les dispositions des États-Unis du Sud à l'égard des hommes de couleur. Il s'est tenu récemment une assemblée épiscopale où treize États du Sud étaient représentés. Cette assemblée s'est prononcée : 1° pour l'établissement d'écoles où seront élevés les hommes de couleur qui désireront entrer dans l'Église; 2° pour que les ecclésiastiques de couleur jouissent dans les conciles des mêmes droits et prérogatives que les autres. — Le progrès est frappant lorsqu'on songe à ce qu'était la situation il y a un an.

Les nègres doivent en partie à leur qualité d'électeurs la considération que l'on commence à leur témoigner. Un de leurs principaux hommes politiques, M. Thomas Hamilton, de la Caroline du Sud, nègre lui-même, vient d'engager par lettre publique les électeurs noirs à abandonner le parti républicain et à voter pour les démocrates. Il allègue que les démocrates s'occupent de l'éducation des enfants de couleur et donnent par ci par là une place aux parents, tandis que les républicains gardent toutes les places pour eux et « volent les fonds destinés à l'instruction, pour s'acheter des chevaux, des montres d'or et des épingles de diamants ». Le nègre, ajoute-t-il, n'a que deux questions à se poser : « Premièrement : qu'est-ce qui vaut le mieux pour le nègre? Secondement : qu'est-ce qui vaut le mieux pour le pays? » On remarquera la franchise avec laquelle M. Hamilton ne met le bien du pays qu'en deuxième ligne.

— Les universités américaines se piquent d'avoir autant de respect pour la liberté de la pensée en économie politique qu'en religion. A Cornell, le professeur étant libre-échangiste, on lui a adjoint un protectionniste, afin que les étudiants puissent choisir entre deux cours de tendances opposées. Au collège William, dans le Massachusetts, le professeur d'économie politique étant également libre-échangiste, il y a eu une protestation à la suite de laquelle les autorités du collège ont décidé d'établir un second cours où seront défendues les idées protectionnistes.

— Un autodafé a eu lieu en Espagne, à la douane de Barcelone. Un livre de lecture à l'usage de l'école protestante et publié il y a déjà plusieurs années contenait les quatre évangiles traduits en espagnol sans notes ni commentaires. Treize cents exemplaires de cet ouvrage se trouvaient, on ne nous dit pas par quelle circonstance, en Angleterre. On les envoya à Barcelone. Ils furent saisis à la douane, condamnés au feu comme « littérature hérétique » et exécutés.

— On compte, aux États-Unis, 30 000 Peaux-Rouges convertis au christianisme. La moitié d'entre eux appartient à l'Église baptiste.

Faits divers

— On sait que Léon XIII a récemment adressé au préfet de la commission des Études, au bibliothécaire du Vatican et à l'archiviste du Saint-Siège, une lettre où il affirme que « l'histoire sérieuse fournit la meilleure apologie possible de la papauté »; que les ennemis de l'Eglise falsifient l'histoire pour y trouver des armes contre elle et montrer que le pouvoir temporel a été funeste à l'Italie et que, tout au contraire, la papauté a été la bienfaisance de l'Italie. En conséquence, le pape recommandait de favoriser de toutes façons les études historiques et d'ouvrir la bibliothèque et les archives du Vatican à ceux qui voudraient y faire des recherches.

La sincérité de Léon XIII, en tout ceci, ne saurait faire question; mais il paraît certain que ses ordres ne seront pas obéis. Les cardinaux auront soin de ne laisser voir que ce qui leur conviendra et de ne rien laisser voir à ceux dont ils se défieront. Déjà l'on raconte que quelques savants qui ne sont pas cléricaux ont tâté le terrain pour savoir si les archives et la bibliothèque leur seraient réellement ouverts, et qu'ils ont été poliment éconduits. Le pape est infaillible; mais cela ne signifie pas du tout qu'il soit le maître.

— Le professeur Ritter, de Genève, a publié un travail sur la généalogie de diverses familles genevoises, entre autres la famille Necker. On avait quelquefois attribué au père de Mme de Staël une origine anglaise ou irlandaise : le professeur Ritter prouve que la famille était établie depuis trois générations à Custrin, en Prusse, lorsque le grand-père de Mme de Staël vint s'établir à Genève, à l'instigation du roi d'Angleterre, pour y ouvrir un pensionnat destiné aux jeunes Anglais.

— M. Derenbourg prépare un catalogue des manuscrits arabes de l'Escurial.

Semaine économique et financière

Comme nous l'avions prévu et comme il fallait s'y attendre, le marché financier est retombé, au lendemain de la liquidation mensuelle, dans la torpeur la plus profonde, et cette torpeur a eu pour conséquence naturelle une lourdeur des cours à peu près générale. La liquidation, cela va sans dire, s'est faite avec la plus grande facilité : les engagements sont en réalité si peu importants qu'il aurait fallu un bien grand changement de cours à la dernière heure pour y créer quelque complication. Au lieu de cela, on a réussi à obtenir la réponse des primes à un niveau qui équilibrait à peu de chose près la situation des vendeurs et celle des acheteurs. Dans ces conditions, la liquidation s'est trouvée toute faite par avance; de plus, en l'absence de toute nouvelle décisive dans un sens ou dans l'autre, baissiers et haussiers ont eu également intérêt à proroger leurs engagements et à se fournir réciproquement la contre-partie nécessaire; si des désertions et des découragements se sont produits, ils se sont répartis sans grande inégalité dans les deux camps, de telle sorte que le résultat s'est borné à une inaction plus grande dans les transactions pour le mois de septembre. Les reports se sont traités à des prix encore plus modérés que par le passé; c'est avec peine que l'on a obtenu 2 ou 3 pour 100 sur les valeurs françaises, et 4 pour 100 environ sur la Dette extérieure espagnole. A ce taux, il est certain que l'argent a eu fort peu à intervenir et que la spéculation a pu se suffire à elle-même.

L'ensemble des nouvelles politiques n'est nullement de nature à faire prévoir de graves complications pour l'avenir; mais il ne s'en dégage aucune lumière capable d'encourager l'esprit d'entreprise : tout dort. Si les articles publiés par les journaux allemands ne sont pas encore oubliés, ils ont du moins reçu certaines atténuations; dans tous les cas, ils restent à l'état d'énigme, et fort heureusement l'on n'en est pas encore venu à trembler devant des fantômes. Nos opérations militaires dans l'extrême Orient sont toujours enveloppées, il est vrai, d'une nuit assez obscure : il n'est pas douteux que nous allons sur ce point nous heurter aux susceptibilités de l'empire du Milieu; mais, si l'on considère les choses froidement, on est en droit d'espérer que ces difficultés pourront être aplanies diplomatiquement et pacifiquement. Pas plus que nous, la Chine ne doit avoir le désir de pousser les choses à l'extrême, et le commerce général aurait tant à souffrir d'une conflagration dans ces parages, que la plupart des nations, et en première ligne l'Angleterre, devront employer leur influence à faciliter un arrangement. Quelque favorables que puissent être les prévisions dans ce sens, on conçoit qu'elles n'ont rien d'assez précis pour modifier l'attitude expectante du marché.

Les opérations du comptant, qui avaient eu pendant quelque temps un peu plus d'entrain, se sont de nouveau sensiblement ralenties : c'est l'effet inévitable des indécisions trop longtemps prolongées. Il s'est fait sentir aussi bien sur les actions de chemins de fer que sur nos rentes; quant aux valeurs de crédit proprement dites, il n'y a pas plus à en parler que par le passé.

On avait annoncé que le mois de septembre verrait l'éclosion, c'est-à-dire l'émission de plusieurs grosses affaires; les affirmations à cet égard sont devenues beaucoup plus timides; on n'y a cependant pas encore complètement renoncé. Nous ne sommes, il est vrai, qu'au premier quart du mois, et il faudrait, en somme, bien peu de chose et bien peu de temps pour donner leur essor aux forces latentes qui s'accumulent et aux besoins retardés qui grandissent. Malgré cela, nous demeurons enclins à penser que ce n'est pas encore le mois de septembre qui nous fera toucher à la terre promise.

Le tableau des impôts et revenus indirects pour le mois de juillet 1883 vient d'être publié par la direction générale de la comptabilité publique.

L'examen de ce tableau révèle une situation gênée : il y a

des mécomptes dans les espérances de recettes. Les diminutions portent, pour la plus grande part, sur les droits d'enregistrement, qui ont produit 7 486 000 francs de moins que les évaluations budgétaires. Le rendement de ces droits, on le sait, avait beaucoup augmenté dans ces dernières années, principalement par le fait de la création d'un grand nombre de sociétés de crédit et d'industrie et aussi par l'activité des transactions sur les biens immobiliers, non seulement à Paris, mais dans beaucoup de villes de province et sur quelques points que la spéculation avait mis en exploitation. L'arrêt du mouvement de création de sociétés et celui des opérations sur les immeubles suffisent à expliquer les moins-values signalées dans les droits d'enregistrement.

On s'est rendu compte par les tableaux des recettes de douanes publiés chaque mois que les importations ont diminué en juillet. Cette diminution, cela va sans dire, entraîne avec elle celle du montant des droits de douane à l'importation, qui ont perdu 6 286 000 francs. Un chapitre, celui des sucres coloniaux et étrangers importés en France, est en décroissance de 3 885 000 francs et pèse d'un gros poids dans la diminution des droits à l'importation. Il y a là une conséquence de l'aspect satisfaisant des récoltes de betteraves. Devant les promesses d'une bonne saison sucrière, le commerce reste dans l'expectative, vit sur ses réserves et ajourne ses achats.

Parmi les autres comptes en moins-value, quelques-uns, notamment les droits de fabrication sur la dynamite, le produit des deux dixièmes du prix des transports en grande vitesse, les taxes de consommation des sels, dénoncent, il faut bien l'avouer, un ralentissement sensible dans les affaires industrielles et commerciales.

En résumé, et malgré quelques plus-values sur les alcools, les bières, les tabacs, etc., la perte sur les évaluations budgétaires s'élève à 13 762 000 francs : les évaluations budgétaires pour juillet étaient de 192 047 000 francs, les recettes ne sont que de 178 285 000 francs. C'est là un gros chiffre, et, étant connues les causes qui ont influé sur les rentrees, il est à peu près certain que ces mêmes causes produiront, les mois suivants, les mêmes effets. Il est hors de doute que le monde financier prête une attention plus réfléchie qu'autrefois à la situation du budget et que les mécomptes qui viennent d'être signalés par le tableau des impôts et revenus indirects pèsent plus dans la balance de ses résolutions que les marches et contremarches supposées des légions chinoises.

Le budget de l'État est en souffrance. Il est à craindre qu'il en soit bientôt de même du budget de la Ville de Paris. On constate, en effet, des diminutions dans les produits de l'octroi, dues, pour la majeure partie, au ralentissement des travaux de construction, par suite à la moindre introduction dans Paris des matériaux de diverse nature qui entrent dans l'édification d'un bâtiment. On a également à relever quelques abaissements dans les chiffres d'octroi des boissons. Sans doute le budget de la Ville pour 1883 avait été établi avec une prévision de 6 762 000 francs ; mais cette somme risque fort d'être rapidement absorbée et de laisser le budget municipal dans une situation gênée. On comprend que, dans la situation que les circonstances font au budget de la Ville, le conseil municipal ait hésité à voter l'emprunt de 220 millions qui lui était demandé pour grands travaux et, finalement, l'ait rejeté pour en laisser la discussion, l'adoption ou le rejet au nouveau conseil qui sera élu à la fin de cette année. Pour payer cet emprunt, il faut une annuité de douze millions de francs. Or parmi les sommes indiquées comme devant former ce gage figuraient : d'abord celle de 6 762 000 francs, portée en excédent des recettes sur les dépenses de l'exercice 1883, et dans laquelle étaient compris un peu plus de trois millions d'augmentation des droits d'octroi; puis divers crédits affectés à des travaux qui devaient s'exécuter, non plus graduellement, au moyen de ressources annuelles, mais dans un délai beaucoup plus court grâce aux ressources de l'emprunt.

Il n'est pas encore possible de préjuger ce que seront les intentions et les décisions du nouveau conseil municipal; mais, s'il est un vœu à formuler, c'est que les nouveaux élus de la population parisienne se montrent moins préoccupés que les conseillers actuels de convertir les anciens emprunts de la ville, qu'ils cessent de tracasser les entreprises qui exploitent les monopoles mitigés de transport et d'éclairage, et prennent en ce qui concerne le chemin de fer métropolitain telles mesures qui attireront les capitaux au lieu de les éloigner. A ces conditions, le crédit de la ville ne perdra rien de la faveur dont il jouit auprès du public.

K.

La chambre syndicale des agents de change de Lyon a créé, le 1er mai 1882, pour se libérer des agents qui sont créanciers de la caisse commune, des bons de délégation de 500 fr. nominal, au nombre de 110 000.

Le remboursement de ces bons se fait à l'aide des sommes fournies par les rentrées que fait la chambre syndicale sur les agents débiteurs et aussi par les 30 pour 100 imposés sur les courtages actuels des agents.

Un premier remboursement vient d'être fait par soumission cachetée au profit de la soumission la plus basse jusqu'à concurrence de 1 500 000 francs.

La soumission la plus basse a été de 122 francs, et la plus haute de 145 francs.

11 172 bons ont été ainsi remboursés au prix moyen de 134 fr. 27 c.

Un deuxième remboursement est fixé par la chambre syndicale au 10 octobre, toujours par soumission et jusqu'à concurrence de 655 000 francs.

Le tribunal de commerce de Lyon, dans son audience du 4 courant, a annulé pour vice de forme le concordat accordé à la Banque de Lyon et de la Loire. Le vice de forme relevé par le tribunal consiste dans le défaut de signature de trois administrateurs, MM. Mahon, Manhes et Zielinski.

Cette annulation ne supprime pas le droit d'un concordat nouveau. Il y aura prochainement une réunion de créanciers.

Paris. — Imp. A. Quantin, 7, rue Saint-Benoît. [1426]

REVUE
POLITIQUE ET LITTÉRAIRE

DE LA FRANCE ET DE L'ÉTRANGER

REVUE DES COURS LITTÉRAIRES (3e SÉRIE)

DIRECTEUR : M. EUGÈNE YUNG

3e SÉRIE. — 3e ANNÉE (DEUXIÈME SEMESTRE). NUMÉRO 11. 15 SEPTEMBRE 1883.

SOUVENIRS DE CUBA

I.

La Havane (1)

I. — LE DÉPOSITO.

Oyez ceci, petites demoiselles. Lisez ceci, petits jeunes gens.

Dans le but de faciliter les mariages dont la célébration se faisait attendre, sans doute, la loi des Indes promulguée sous Philippe II et encore en vigueur permet aux filles ayant quatorze ans accomplis et aux garçons ayant seize ans révolus de se marier contre le gré de leurs parents. (*Ley de Enjuiciamiento civil. Titulo IV, art. 1277.*)

Le capitaine général, tuteur né de tous ses administrés, peut se substituer au père et à la mère. Voici comment.

Une demoiselle aime un jeune homme que sa famille ne connaît pas. Cette passion résulte de signaux échangés par les fenêtres, de baisers lancés du haut de la terrasse sur la chaussée, et réciproquement, de rencontres à la messe, ou au paseo, etc. Peut-être ne s'est-on jamais parlé.

Certain jour, les parents de la fillette. (mineure, bien entendu) voient arriver un monsieur qui leur demande la main de leur fille.

Après avoir offert un cigare au candidat, le père répond qu'une semblable démarche ne peut que l'honorer, mais qu'il demande à réfléchir.

Le jeune homme, qui flaire une fin de non-recevoir, ajoute aussitôt qu'il aime depuis longtemps... quinze jours au moins!... la niña Dolores, Carmen, Genoveva ou Mercedes; qu'il demeure des heures à la fenêtre, dans l'espoir de la voir passer, ce qui nuit considérablement à ses affaires; qu'il ne dort plus, qu'il a perdu l'appétit, ce qui compromet sa santé jusque-là florissante, et que, pressé de reprendre le cours de ses travaux, de dormir ses nuits pleines, de manger et boire tout son soûl, il prétend se marier à bref délai.

Le père objecte qu'il ne peut pas donner sa fille à un monsieur qu'il ne connaît pas. Le *novio* répond qu'il connaît, lui, suffisamment celui qu'il désire avoir pour beau-père, que le témoignage de confiance qu'il donne mérite la réciprocité; qu'après tout, son but, en se mariant, n'est ni de connaître son beau-père ni d'être connu de lui, mais bien de faire connaissance avec la niña Dolores, Carmen, Genoveva ou Mercedes.

Le papa tente un refus courtois; le novio riposte qu'il sait ce qui lui reste à faire. Il arrachera la jeune opprimée au joug despotique de ses parents... C'est un devoir philanthropique qu'il accomplit! La loi est pour lui, pour la victime; il en revendiquera les bénéfices.

Quelques jours plus tard, le malheureux père reçoit une lettre de sa fille ainsi conçue :

« Cher père,

« J'adore Pepe X... qui vous a demandé ma main. Pepe X... m'adore. Il a l'air distingué, les pieds petits, les cheveux comme je les aime, et je ne saurais plus vivre sans lui.

« Vous lui avez refusé ma main. Nous sommes désespérés. Pepe craint pour mes jours. Je crains pour les jours de Pepe.

« Vous ne trouverez pas mauvais, je me plais à l'espérer, que je sorte de chez vous jusqu'à nouvel ordre et invoque les bénéfices du *déposito*.

(1) On n'a pas oublié les [illegible] que nous [illegible] *l'Ile de Cuba et les Cubains* [illegible] des 2 et 7 avril, 28 mai, 4 et 18 [illegible], 25 et 30 [illegible], 25 août, 4 et 24 septembre et 19 novembre 1881. Les [illegible] nous commençons aujourd'hui la publication auront le même succès que les premiers. Ajoutons que les uns et les autres doivent faire partie d'un volume illustré qui aura pour titre : *Un Parisien aux Antilles.*

« En attendant ou votre agrément à notre union ou les effets du veto de notre bien-aimé capitaine général, je compte me retirer chez ma respectable marraine la señora Barbara de Santa Z...

« Je n'en demeure pas moins pour la vie votre fille respectueuse et soumise,

« DOLORES, CARMEN, GENOVEVA OU MERCEDES. »

Et, en effet, une requête est officiellement adressée au capitaine général, qui la transmet au père dépossédé en lui enjoignant d'avoir à conduire ou faire conduire la requérante chez la personne désignée par elle et agréée par lui.

Le père est mandé et interrogé. Ses réponses sont consignées dans un procès-verbal que le capitaine général lit et apprécie... Après quoi, la volonté du chef suprême a force de loi et s'exécute.

Petits jeunes gens, qu'est-ce que vous dites de cela? Que dites-vous de cela, mesdemoiselles?

II. — LA LOTERIE.

Tous les peuples que brûle le soleil sont joueurs. Cela est aisé à comprendre.

La chaleur rend paresseux. Que faire, sinon rêver, lorsqu'on est étendu sur son *catre* ou couché dans son *mecedor*? On se reproche avec douceur son indolence et l'on se rappelle avec envie bien des fortunes rapides et facilement réalisées. Le gouvernement, qui sait, tout comme un autre, ce que c'est que la paresse, exploite ces rêveries-là. L'indolence du peuple devient pour lui une source intarissable de revenus.

Il n'est personne qui ne prélève sur son budget la part du jeu, personne qui n'ouvre tous les mois sa porte à la fortune, ne voulant pas qu'elle frappe inutilement. La loterie se faufile partout.

Voici le vendeur qui passe, ses billets d'une main, ses grands ciseaux de l'autre. Il crie les numéros dont il est porteur et fait de chacun d'eux un panégyrique ronflant.

Il débute par donner un coup d'œil à la vigie du Morro. A-t-on hissé le pavilon jaune?

« Bon! se dit-il, le courrier d'Espagne est en vue. Dans une heure il sera à quai. La journée sera bonne. »

Et, en effet, tout Espagnol qui débarque à la Havane prend, dès la première heure, un billet de loterie. Il offre à la fortune cette chance de l'enrichir, aux trois quarts convaincu que dans les vingt jours sa situation aura changé.

Quel philosophe, le marchand de billets! quelle étude du cœur humain il a faite et fait chaque jour!

« *Señor*, crie-t-il à travers la *reja de la ventana* au *caballero* en visite; vous ne refuserez pas un billet à la *niña!* Cela augmentera sa dot et vous portera bonheur à tous les deux. »

Une femme enceinte passe près de lui :

« *Señora*, lui dit-il, achetez ce billet pour le *niñito* que vous portez là. C'est sa fortune que je vous offre. Vous ne pouvez pas lui refuser cela. »

Pour le nègre, c'est la liberté que ce chiffon de papier représente; — pour le Chinois, c'est la patrie reconquise; — pour le *guajiro*, c'est un *potrero* de cent chevaux, des bestiaux par milliers et un *machete* d'argent massif; — pour le soldat, c'est une épaulette et une inspection générale; — pour le robin, une notairerie bien achalandée, remplie de dossiers crasseux et d'affaires véreuses; — pour la niña, c'est un mari; — pour le garçon, c'est une maîtresse. Chacun y voit, vingt jours durant, la réalisation de ses rêves.

Le gouverneur, qui n'est pas rêveur, est celui qui retire de la loterie les plus beaux bénéfices. De tous les revenus, c'est le plus certain et le plus productif. Les chiffres suivants vous donneront une idée de son importance :

Le gouverneur place pour.....	480.000 piastres
de billets. Il distribue	360.000 piastres
de lots à 437 numéros gagnants.	
Il empoche donc.....	120.000 piastres

sur lesquelles il prélève ses frais.

Et cela, tous les dix-huit ou vingt jours.

De 1838 à 1857..., il y a longtemps de cela! le produit net de la loterie a suivi la gradation suivante; et cela n'a fait que croître et enlaidir :

En 1838 :	350.520	piastres,	soit :	1.752.600 fr.	»
En 1843 :	477.561	—	—	2.387.805	»
En 1848 :	659.6[illegible]8	—	—	3.298.040	»
En 1853 :	770.763	—	—	3.853.515	»
En 1857 :	1.681.410	—	—	8.407.050	»

Les lots se répartissent comme suit :

	1 lot de	100.000	piastres,	100.000,	soit :	500.000 fr.
	1 —	50.000	—	50.000,	—	250.000
	1 —	25.000	—	25.000,	—	125.000
	1 —	10.000	—	10.000,	—	50.000
	2 —	5.000	—	10.000,	—	50.000
	29 —	1.000	—	29.000,	—	145.000
	63 —	500	—	31.500,	—	157.500
	125 —	400	—	50.000,	—	250.000
	160 —	200	—	32.000,	—	160.000
Approximatifs.	9 —	1.000	—	9.000,	—	45.000
	9 —	500	—	4.500,	—	22.500
	9 —	400	—	3.600,	—	18.000
	27 —	200	—	5.400,	—	27.000
	437 numéros gagnants, représentant			360.000,	soit :	1.800.000 fr.

Les billets entiers valent (une once),			16	piastres,	soit :	80 fr.
Les Medios valent	—	—	8	—	—	40
Les Cuartos	—	—	4	—	—	20
Les Octavos	—	—	2	—	—	10
Dies y seis avos	—	—	1	—	—	5

Il y a dix-neuf loteries par an :

Le gouvernement place des billets pour 9.120.000 piastres, soit : 45.600.000 fr. Il en distribue pour 6.840.000 piastres, soit : 34.200.000 fr.

Le bénéfice de l'État est de..... 2.280.000 piastres, soit : 11.400.000 fr.

Le nègre vole pour prendre, sinon un billet, du moins une fraction de billet que lui cédera quelque *bodeguero*.

On m'a cité une aimable bourgeoise qui faisait à tour de bras danser l'anse du panier matrimonial pour prendre des billets de loterie. Elle finit par gagner un lot de 500 piastres : 2500 fr. C'était peu. La bonne dame continua de grappiller l'argent du ménage et, toute sa vie, prétendit prélever sur ce capital inépuisable de 500 piastres tous les achats illicites qu'elle faisait.

Vous voyez que la loterie a du bon.

La passion du jeu est générale. Partout on joue. Tout sert d'enjeu.

Je me rappelle avoir demandé à un nègre qui suivait avec anxiété une partie de *Monte*, à qui il appartenait.

« Je ne sais pas, monsieur, me répondit-il en soupirant.

— Te moques-tu de moi?

— Dieu m'en garde! Mais mon maître tient les cartes depuis une heure déjà... J'ai dû passer par bien des mains depuis ce temps-là, vous comprenez! »

III. — [illegible]

Il est nécessaire que j'ouvre ici une parenthèse et vous explique en quelques mots la situation du *coolie*.

La traite des blancs est interdite; c'est convenu; celle des coolies ne l'est pas.

« Le coolie, monsieur, est un travailleur libre, entendez-vous? s'écriera le créole. Il est à Cuba en vertu d'un contrat librement consenti. »

Pauvre coolie!

Vous rappelez-vous le rôle des racoleurs : ces recruteurs que les chefs de troupes entretenaient dans les grandes villes et qui faisaient fonction d'entrepreneurs de levées? Ils touchaient, indépendamment de leur solde, une prime de tant, pour chacun des enrôlements qu'ils avaient fait contracter. Tous les moyens leur étaient bons pour en venir à leurs fins. Tantôt ils avaient recours à l'ivresse, et leur commensal se trouvait au réveil bel et bien enrôlé en vertu d'un engagement inconsciemment consenti. Tantôt, abusant de la crédulité de pauvres diables illettrés, ils leur faisaient souscrire des actes dont les conditions écrites n'avaient aucun rapport avec les conditions verbales primitivement énoncées.

De même, des racoleurs parcourent les Indes, la Chine, la Malaisie, et décident, par de fausses promesses, des malheureux à s'embarquer. « Leur avenir est assuré, leur travail sera doux et facile. Ils n'auront qu'à se laisser vivre dans un pays sans hiver. D'autres auront mission de tout régler pour eux. L'engagement qu'ils signent n'est que temporaire. Ils sont libres, bien libres, qu'on ne s'y trompe pas. »

Pauvre coolie! Quelle désillusion est la sienne!

Le galérien à temps est plus libre que lui. La justice satisfaite, sa dette payée, la liberté lui sera rendue sans condition. Le nègre le plus à plaindre est mille fois plus heureux que toi, pauvre coolie! Libre, tu passes tes plus belles années sous le fouet, sous le bâton, enchaîné les trois quarts du temps.

Enfin le terme de ton engagement est arrivé. Si tu n'es pas mort à la peine, c'est un miracle. Tu vas te redresser, vivre à ta guise, fuir ce pays maudit, revoir ta patrie, embrasser les tiens, leur conter tes misères. On te plaindra, on t'aimera. Tes amis vont tout entreprendre pour t'assurer de douces revanches. Le temps des épreuves est fini. Tu enviais le sort des bêtes; tu vas traiter l'homme heureux et libre de pair et compagnon...

Ah! bien oui! Pauvre coolie!

Le pays qui l'a reçu esclave, libre, lui refuse un abri. Il faut qu'il parte, qu'il s'embarque en toute hâte et paye son passage. Avec quoi le payer, bon Dieu? La totalité du salaire qu'il a touché ne lui suffirait pas.

On le vend, comme jadis les débiteurs à Rome. Il paye de cinq, six ou huit années de servitude son insolvabilité.

Est-ce tout? Non. Son nouveau contrat périmé, la loi l'oblige à se vendre pour quatre années encore.

Je n'aime pas ce genre de liberté.

Ajoutez à cela le mépris qu'il inspire à tous, au nègre comme au blanc. Un préjugé aussi stupide que général le maintient dans une condition abjecte. C'est une bête de somme, rien de plus.

Pauvre coolie! Il n'a dans l'île aucun protecteur à invoquer.

Le nègre bozal a sa femelle qui le caresse et le console. Jamais Chinoise n'a posé le pied sur le sol cubain. La femme, quelles que soient sa couleur et sa race, quelque abjecte que soit sa condition, a horreur du coolie!

Pauvre coolie!

IV. — [illegible]

Je ne puis pas vous conduire aux Antilles sans vous présenter le monstre qui l'habite. Autant escamoter l'Ogre en vous contant *le Petit-Poucet*. Passez ce chapitre, âmes trop sensibles.

Le *Vomito negro* a deux cents ans à peine. Deux cents ans! l'âge auquel on sevrait la marmaille avant le Déluge. Le gaillard n'a pas perdu son temps. J'ai trouvé son état civil dans un très intéressant travail du docteur Duverney.

C'est en 1687, à Pernambuco, qu'il débute. Les Portugais en ont eu l'étrenne. Le premier, le docteur Joan Ferreyra de Rosa le signale. C'est au Brésil, à Olinda, qu'il l'étudie. En 1691, le *typhus amaril* sévit à la Barbade. Il était inconnu à Sainte-Marthe et à Carthagène avant 1730. Dix ans après, il [illegible] à Guayaquil.

Le *Vomito* prospère. Il établit de meurtrières succursales aux États-Unis, au Mexique, au Sénégal, aux Canaries..., sur mille et mille points différents. Il fait quelques excursions en Europe : à Cadix, à Malaga, à Livourne, à Minorque; en Andalousie, de 1800 à 1819; à Gibraltar en 1804, en 1810, 1813, 1814 et 1828; à Lisbonne en 1857; à Marseille, à Pampelune, au Port-du-Passage en 1823; en 1861, à Saint-Nazaire.

A plusieurs reprises, des commissions françaises vont étudier le nouvel arrivant. En 1821, Bally, François et Pariset lui rendent visite à Barcelone. En 1828, Chervin, Louis et Trousseau vont le combattre à Gibraltar. Dernière-

ment encore, en 1882, l'infatigable et héroïque M. Pasteur est allé à Pauillac visiter les pestiférés arrivés du Sénégal.

Est-ce dédain, est-ce dégoût, est-ce impuissance? Je ne sais : toujours est-il que le *vomito* n'a fait en Europe que de courtes apparitions. Peut-être craint-il de passer inaperçu parmi tous les fléaux qui empoisonnent l'Occident épuisé.

Il a d'ailleurs chez nous un digne représentant qui lui permet d'attendre : l'*ictère grave,* une variété de jaunisse qui décimerait l'Europe en quelques jours si elle était épidémique. Mêmes symptômes, mêmes effets, mêmes lésions du foie, qui se décolore, qui se ramollit et dont les cellules constitutives, les cellules hépatiques, sont aussitôt détruites.

C'est en 1699 que le *vomito* s'est installé à Cuba. Il s'y est si bien trouvé qu'il n'en a plus bougé. Ce frère cadet de la peste et du choléra épousa la fièvre typhoïde, dont il eut plusieurs rejetons.

Invisible, insaisissable, le monstre se promène sur les côtes. Dès qu'un navire aborde, il grimpe sur le pont en même temps que la Douane, la Santé et la police.

Comme la marmotte, dès qu'arrive l'hiver, il s'endort. Hirondelle lugubre, il revient avec les beaux jours. Capricieux comme une comédienne, tantôt il se contente de prélever sur la population une dîme de 2 pour 100, comme en 1846; tantôt il dévore 40 victimes par jour dans la seule ville de la Havane. La plupart du temps, il dédaigne ses compatriotes, dont le sang appauvri n'a pas assez de bouquet pour lui. S'ils s'éloignent et reviennent après un séjour de quelques années, le *Vomito* affecte de ne pas les reconnaître et les abat sans miséricorde. Créole jusqu'au bout des griffes, il déteste l'uniforme espagnol et décime les troupes que lui envoie la Péninsule.

Il est rare qu'on lui échappe, alors qu'il vous a choisi. On le sait, et la peur lui procure des victimes auxquelles il n'avait pas songé.

On ressent au début un malaise vague accompagné de transes et de stupeur. Bientôt commencent les saignements de nez et les vomissements de bile, presque aussitôt suivis de vomissements noirs de sang décomposé. La peau devient jaune et se marbre de plaques rougeâtres. Le sang déborde, l'abattement redouble; un délire affreux annonce l'approche de la mort. Cela dure trois, quatre ou dix jours. Certains cas sont foudroyants.

Le *Vomito* abat plus d'hommes que de femmes et d'enfants. Ceux qui, dès le début, prennent la fuite, quittent le littoral et se réfugient dans l'intérieur, lui échappent souvent. Jamais, même en Europe, le fléau ne s'éloigne des côtes.

Il n'y a contre lui aucun antidote. La panacée de l'an passé peut devenir le poison de l'année nouvelle.

Le monstre se plaît à voyager. C'est un habitué des chemins de fer. Au Mexique, à peine la fièvre jaune est-elle signalée à la Vera-Cruz qu'elle prend le train et infecte toutes les petites stations de la ligne *del Paso del Macho,* une seule exceptée : Tejeria, qui a toujours été épargnée. Pourquoi? On l'ignore.

Assez sur ce sujet, n'est-ce pas?

V. — LA TRAITE AMIABLE.

Un de mes voisins avait une négresse qui se nommait Artemisa : une belle fille, bonne cuisinière, bonne repasseuse, prête à tout. Rien n'est parfait en ce monde. Le paradis et ses anges n'auraient aucun prix s'il en était autrement. Artemisa était sale et avait le plus détestable de tous les caractères.

A la suite d'une discussion assez vive — il s'agissait, je crois, d'un hachis de porc qu'elle avait servi truffé de cucarachas, — elle signifia à son maître sa résolution de changer de propriétaire.

« On a beau se mettre en quatre, monsieur n'est jamais content. Je demanderai à monsieur de me faire mettre en vente.

— Soit! répondit mon voisin, cette séparation n'aura pour moi rien de trop pénible. Je me sens de force à la supporter... surtout si je trouve de toi un bon prix. »

Et il lui donna un papier établissant qu'il ne s'opposait pas à ce qu'elle cherchât d'autres maîtres.

Artemisa se mit aussitôt en quête d'un preneur sérieux et, dès le surlendemain, elle annonça qu'un amateur offrait de sa peau et de son contenu 1600 piastres. Le prix étant convenable, mon voisin se rendit chez l'infortuné qui aspirait à le remplacer. On se mit d'accord et il fut convenu que, la somme aussitôt versée, la négresse changerait de résidence.

Tout paraissait conclu pour le mieux lorsque Artemisa disparut. Mon voisin, furieux, se mit en chasse et revint bredouille. Tout ce qu'il tenta pour retrouver la fugitive demeura inutile. Il lui répugnait de faire intervenir la justice : sait-on jamais ce qu'il en coûtera! Il dut cependant s'y résoudre. Le commissaire de police, qui ne doutait de rien, lui promit que la nuit ne se passerait pas sans qu'il eût mis la main sur elle.

La nuit passa. Le jour en fit autant. Une nuit nouvelle alla rejoindre son aînée dans le panier aux ordures de l'éternité; et puis un jour encore, et puis une nuit. Mon voisin ne vit rien venir. Si fait!... Il vit arriver une feuille de papier timbré qui établissait la situation de la fugitive et dont le coût était de... je ne sais plus combien.

« Voilà que cela commence! Je l'aurais parié, se dit Randolfo. » Randolfo est le nom de mon voisin. Je m'aperçois que j'ai oublié de vous le dire. « Il faut couper court à cela au plus vite; sans quoi, les frais vont pleuvoir sur moi. »

Il se rendit chez son compère et lui demanda s'il avait vu Artemisa.

« Elle est venue chez nous une fois. Je lui ai donné une chemise à blanchir et à repasser pour la mettre à l'épreuve. J'ai été très satisfait de son travail. Elle est partie et je n'ai plus entendu parler d'elle. »

Les choses en étaient là lorsque le commissaire reparut. Un légitime orgueil empourprait son visage.

« Eh bien, señor Randolfo, je vous avais bien dit que je retrouverais votre négresse! Elle est chez moi.

— Chez vous? La coquine! Je vais vous en débarrasser et lui apprendre...

— Elle désire se racheter.

— Peu m'importe. A-t-elle de l'argent?

— Nous verrons cela quand il en sera temps. Il faut d'abord que son prix ait été fixé par les arbitres.

— Je trouve d'elle 1600 piastres, vous le savez. Que cette somme me vienne d'elle ou d'ailleurs, elle sera la bienvenue. »

Les arbitres furent désignés de part et d'autre. L'avocat de mon voisin demanda 1600 piastres; celui de la négresse en offrit 1300. Le tribunal, voulant mettre les parties d'accord, déclara que la négresse payerait 1000 piastres pour sa rançon.

Mon voisin jeta feu et flammes, ce qui est toujours fort désagréable, surtout lorsque le thermomètre marque quarante degrés au-dessus de zéro, à l'ombre.

Quelques heures de réflexions apaisèrent quelque peu cet incendie. Don Lazaro Randolfo... Je m'aperçois que j'ai oublié de vous dire que mon voisin avait pour prénom Lazaro... Don Lazaro Randolfo se dit qu'un débat serait coûteux; que, l'esclave étant, de fait, insolvable, il serait responsable de tous les frais, et que la justice n'avait aucun motif pour les épargner; qu'il pourrait se faire qu'il fût contraint d'accepter 1000 piastres et qu'il eût, en outre, à en payer 500 pour timbre, signification, jugement, expédition, etc., etc. Mon voisin consulta un avocat célèbre, célèbre et coûteux, qui n'osa pas l'engager dans cette voie.

« Voilà qui est trop fort, s'écria mon voisin exaspéré. N'ai-je aucun recours plus élevé?

— Si fait! Vous pouvez faire juger le cas administrativement par le capitaine général. »

Don Lazaro Randolfo alla voir le chef de bureau que la question concernait. Il se trouva en présence d'un ami d'enfance arrivé depuis peu de Madrid.

« Je suis sauvé! » pensa mon voisin en serrant la main de son ancien camarade.

Après quelques minutes accordées à l'expansion et aux souvenirs de collège, il aborda la question et raconta ce qui s'était passé.

« C'est absurde, dit le chef de bureau, et nous allons arranger cela. Seulement, tu comprends, j'arrive, je ne connais pas vos usages. Dis-moi le prix que tu veux que j'assigne à ta drôlesse, et il sera fait comme tu l'auras fixé. »

Mon voisin, qui a l'imprudence d'être honnête, ne voulut pas entendre parler de cela. Il pria son ami d'étudier la question et de rendre son arrêt en connaissance de cause. Cette réponse ne charma que médiocrement le fonctionnaire, qui eût préféré de beaucoup n'avoir aucune étude à faire. Cependant, après un mûr examen qui dura un mois, dit la chronique, il décida, dans sa haute sagesse, qu'il ne convenait pas que l'autorité supérieure tranchât la question, et il renvoya les parties face à face pour qu'elles eussent à se mettre d'accord.

Ce mémorable jugement dégoûta mon voisin des négresses, des arbitres, des chefs de bureau, et le décida à céder sa marchandise à bas prix : 800 piastres, je crois.

Artemisa, une belle fille pour ceux qui aiment ça, et pas trop prude, passa les six semaines que dura le débat chez le commissaire, auquel elle rendit gratis tous les petits services qu'une négresse reconnaissante peut rendre à un commissaire aussi impartial que complaisant.

C'est ce que j'appellerai *la traite amiable*.

II.

Matanzas

I. — LE NUMÉRO 22 DE LA RUE DE LA CONCEPCION.

J'ai été passer quarante-huit heures à Matanzas : une adorable ville, riante et active entre toutes, qui porte le plus lugubre des noms : Matanzas serait le port des *massacres*.

Un écrivain contemporain de la conquête, Bernard Diaz del Castillo, raconte qu'un vaisseau allant de Saint-Domingue aux Lucayes fit naufrage dans la baie où naquit plus tard Matanzas. L'équipage fut recueilli par des Indiens non moins astucieux que gastronomes, qui, après force politesses, l'occirent et le boucanèrent. Une femme et trois hommes furent épargnés. Bernard Diaz del Castillo ne donne pas la raison de cette préférence. Les préservés étaient-ils trop maigres pour figurer sur un menu sauvage? Cela se peut. Les Caraïbes organisaient-ils en ce temps-là un Jardin d'acclimatation? Je doute qu'ils aient jamais rêvé d'acclimater les Espagnols. Je croirais plutôt que Bernard Diaz del Castillo avait besoin de quelques survivants pour raconter l'affaire. Toujours est-il que depuis 1692 la baie porte le nom lugubre de Matanzas.

La ville est construite entre deux rivières adorablement encadrées : le Yumuri et le San Juan. Elle occupe au fond de la baie une situation des plus heureuses, grâce au terrain légèrement en pente sur lequel elle s'élève. Matanzas n'a rien d'une « ville de province ». Plusieurs de ses quartiers sont aussi élégants que les plus élégants de la Havane. Quelques habitations en planches, d'un aspect misérable, destinées à abriter la population maritime, attristent malheureusement le port. Le pays appartient aux Américains du Nord, qui y déploient leur activité proverbiale.

Je laisse aux *Guides* le soin de vous décrire les cinq places, la statue de Ferdinand VII, la Douane, les ponts, la caserne, la cathédrale et tous les monuments publics, les 1500 maisons de pierre, les 13 pharmacies, les 70 bodegas, les 14 boulangeries et les 25 tabaquerias, qui sont les plus beaux ornements de la ville. Vous n'avez pas oublié ma profession de foi : j'entends vous décrire le pays et ses coutumes; au diable la statistique!

A l'étroit entre ses deux fleuves, Matanzas a passé les ponts. Deux quartiers neufs enveloppent aujourd'hui la vieille ville : de l'autre côté du San Juan, le *Pueblo-Nuevo;* de l'autre côté du Yumuri, *Versalles*.

Versailles! Pourquoi Versailles? Si la splendeur relative de l'hôpital Sainte-Isabelle, du fort San Severino, de la caserne,

du *passeo,* qui pendant une demi-lieue côtoie la baie, a valu ce nom prétentieux au quartier neuf, je le trouve absolument exagéré. Si l'on a vu dans la vallée du Yumuri une rivale du parc de Versailles, je déclare, en revanche, ce dernier battu à plate couture, et c'est la ville de Louis XIV qui doit emprunter son nom à Matanzas, si toutefois Matanzas daigne le permettre.

Je suis descendu à la *Fonda del Leon de Oro,* autrement dit : à l'Auberge du Lion d'Or. J'occupe la chambre n° 22 : une grande diablesse de chambre peinte à fresque, au plafond orné de poutres apparentes. Dans cette halle, les meubles éparpillés ont l'importance d'un jeu de dominos tombé de quelque ballon dans le Champ de Mars. En voici l'inventaire :

3 lits,
1 chaise,
4 cucarachas,
7 scorpions,
1 cuvette,
2/3 de pot à eau,
1 serviette,
1 table,
1 bougie et son bougeoir,
2 allumettes,
1 peigne orné de 12 cheveux, trouvé sous mon oreiller,
20 000 moustiques assortis.

Cet inventaire serait incomplet si je n'y faisais pas figurer les fresques qui ornent le n° 22. Les couleurs en sont si vives qu'un aveugle les verrait dans l'obscurité. Il y a là des rouges intransigeants, des bleus opportunistes, des blancs réactionnaires, des verts révolutionnaires, qui vous font baisser les yeux.

Dans le panneau du milieu, la Fortune se livre à des exercices d'acrobate. Elle se promène, une jambe en l'air, sur une boule bleue, dans un petit chemin sablé. La boule sur laquelle son pied groseille est posé a des ailes. Je ne vois pas bien à quoi elles peuvent l'aider à rouler... Passons! Une aile est déployée; l'autre est repliée soigneusement. Comment indiquer mieux les lubies de la Fortune? Avec un à-propos dont elle seule a le secret, la déesse prodigue les couronnes et les pièces d'or dans un sentier où personne ne passe.

Deux autres fresques à moitié recouvertes par les moustiquaires me paraissent représenter : l'une, un pigeonnier moyen âge; l'autre, la tour Saint-Jacques entourée de palmiers.

Ce qui prête au n° 22 du *Leon de Oro* une valeur sans égale, c'est qu'il donne sur une terrasse qui domine la rade, la ville, la vallée, tout le paradis des bords du Yumuri. Rien de plus merveilleux que cette *azotea.* Je vous engage à en faire le tour avec moi.

Commençons par la droite.

Des collines boisées échancrent partout l'horizon. De ce côté le vert sombre domine. Quelques sucreries en pleine roulaison fument au loin, masquées par des bouquets de palmiers. Je vous ai si souvent parlé du soleil que je le laisse ce soir se coucher tout seul.

Devant nous coule le San Juan, chiné de pourpre et de bleu sombre, d'argent aussi. Des hangars encombrés, des docks immenses pleins de caisses, de barils et de sacs, des magasins, des usines, le bordent. Sur le quai, les marchandises sont entassées, prêtes à prendre la mer. C'est de ce côté un va-et-vient incessant de charrettes lourdement chargées que traînent des bœufs accouplés, de quitrines (voitures) dans lesquelles des gens affairés couvrent de chiffres leur carnet, de cavaliers stimulant leur monture. Les petits chevaux glissent sur la chaussée. Leurs sabots font entendre un *stacato* sec, rapide et régulier. Les nègres au torse nu font preuve de force; les Chinois font preuve d'adresse. Personne ne s'entend mieux qu'eux à éviter la besogne.

Je domine la ville. Mon regard va d'une rue à l'autre sans souci des distances et des obstacles. Le soleil est bas. Les rues se remplissent d'ombre. Elles se pointillent déjà de lumière. Les confiterias, les cafés, les bodegas flambent les premiers. Les fenêtres des offices les suivent. Les buveurs d'abord, les commis ensuite.

Dans une petite rue remplie d'herbe, des bœufs paissent en liberté.

Sur les terrasses pavées de mosaïques, de jeunes femmes se balancent, à demi assoupies dans leur chaise à bascule. Des enfants jouent. On cause d'une maison à l'autre. Une terrasse est déserte : c'est celle du *Colegio de señoritas de Nuestra señora del Carmen,* dont les pensionnaires sont à la prière. La maison est bleu Marie-Louise.

Au-dessous de moi je vois une vaste surface de toits rouges. Mon regard plonge dans d'odieuses petites cours sales et lugubres. Là, un cheval efflanqué mâchonne quelques feuilles sèches de maloja, que lui disputent une chèvre et des canards; ici, assise sur la margelle d'un puits, une négresse change de chemise... Passons!

Faisant face à l'entrée principale du Lion d'Or, voici la mer, la rade remplie de bateaux alignés côte à côte le long du bord, l'embouchure des deux fleuves...

Mais... que vois-je flamber, là-bas, à droite, près de l'horizon? C'est un champ de cannes qui brûle. La fumée s'étend au loin. Pour se rendre maître du feu, on a incendié une autre partie du champ. La flamme court, sous le vent, au-devant de la flamme. Les deux incendies se rencontreront et s'éteindront mutuellement. C'est ce qu'on appelle *la contra-candela.* La canne reste debout, à demi calcinée. La sève fermente et bout. Chaque nœud se brise et éclate. C'est comme un feu roulant de mousqueterie qui retentit au loin.

A mes pieds encore, de ce côté, un fouillis de toitures et de terrasses. Partout on cherche le frais. Les négresses rentrent le linge qui séchait sur des cordes tendues. Les nègres arrosent les plantes, qui végètent, brûlées par le vent de la mer, dans des caisses, sur l'*azotea.* Plus loin, près de la baie, le théâtre domine tous les autres bâtiments. Que vois-je encore? Un amas de maisons hautes, toutes plus bleues, toutes plus roses les unes que les autres; au loin, les collines entre lesquelles débouche le Yumuri; puis enfin, plus à gauche encore, la cathédrale avec ses ravissants clochetons.

Ajoutez à tout cela le tintement de l'Angélus, le bruit lointain de la musique militaire qui arrive d'une place d'armes quelconque. Dans le ciel rose encore, accrochez un fin croissant de lune; en haut, faites scintiller les premières étoiles; en bas, faites flamber les premières croisées. A l'horizon, avivez l'incendie. Offrez à la flamme toute une récolte à dévorer. Autour du brasier faites courir des nègres affolés, ravis du désastre. Comptez les palmiers et les cèdres enguirlandés de lianes qui roulent dans la braise. Tournez la tête et, de ce côté, suivez des yeux les lanternes des *volantes* qui vont et viennent dans les rues sombres, les embarcations qui glissent dans la baie pleine de phosphorescences. Saupoudrez les toits de chats en maraude, de pigeons en bonne fortune; appelez sur les terrasses des femmes blanches aux épaules et aux bras nus. Et dites-moi franchement si l'*azotea* du *Leon de Oro* ne compense pas, et largement encore! les... imperfections de la chambre n° 22.

II. — « PERMETTEZ-MOI DE VOUS PRÉSENTER... »

On aime ici véritablement la danse. Ce n'est pas un prétexte à toilette ou à libertinage. Si je vous disais que l'on danse pour danser, vous ne voudriez pas me croire, et c'est l'exacte vérité.

L'ami d'un des amis d'un mien ami ayant bien voulu m'offrir de me présenter à l'ami d'un de ses amis qui donnait un bal, je me suis rendu chez le señor don Antonio Laurenao.

Ma toilette ne fut pas longue à faire. L'habit n'est admis que pour les réceptions officielles chez le capitaine général; quant à la cravate blanche, personne ne paraît se douter qu'elle existe. Les plaintes d'un piano maltraité me révélèrent l'approche de la maison que je cherchais.

Il y avait foule autour du logis en fête. Les voitures entassées barraient partout le passage. Les brancards des *volantes* et des *quitrines* ont une telle dimension, qu'il n'en faut pas beaucoup pour encadrer six ou sept îlots de maisons.

Il était neuf heures quand j'arrivai *calle del dos de mayo*. Des flots de lumière filtraient à travers les persiennes vertes. Les curieux se disputaient les places le long de la grille pour voir danser. Les *caleseros* vêtus de blanc, bottés jusqu'à mi-cuisse, les talons ornés de lourds éperons d'argent, un foulard de couleur voyante roulé autour du cou, un autre noué sous leur chapeau à larges bords, le fouet en bandoulière, se démenaient dans le vestibule, bavardant avec les servantes, chantant les refrains les plus nouveaux du Congo ou du Monomotapa. J'eus grand'peine à pénétrer dans la maison. La voiture remisée sous la porte, la capote baissée, astiquée pour la circonstance, était elle-même remplie de curieux. Des misérables couleur d'ébène, d'acajou ou de citronnier, s'étaient cramponnés à la grille qui sépare le vestibule du salon. Entassés les uns sur les autres, suspendus aux barreaux, comme des singes affamés qui assistent au repas de leurs maîtres, les déguenillés promenaient des regards curieux sur les épaules, sur les bras nus des jeunes danseuses; des regards avides sur les fruits, les sirops, les [illegible] *bles*, les *azucarillos* dont les buffets étaient couverts; des regards jaloux sur les maîtres, tous propriétaires d'un lot plus ou moins important de chair humaine. Ces grappes sombres d'envieux suspendues en espalier autour de la fête me causèrent une douloureuse impression que rien n'a pu atténuer. Personne dans le bal ne paraissait les voir.

Le maître du logis, prévenu de ma visite et pressentant l'embarras dans lequel je devais me trouver, eut la courtoisie de venir au-devant de moi. Étant le seul de ses invités qu'il ne connût pas, il lui fut aisé de me reconnaître. Guidé par lui, je finis par atteindre la salle à manger, qui fait suite au vestibule dans toute maison bourgeoise quelque peu soucieuse des saines traditions.

Mon hôte ne savait pas le français: aussi s'empressa-t-il de me présenter à sa femme, tout en me criblant de politesses espagnoles.

L'ami de l'ami d'un de mes amis qui devait me présenter à mes nouveaux amis n'était pas encore arrivé. Je le maudis à plein cœur! Je faisais piteuse figure et embarrassais fort les maîtres du logis. Mon hôtesse, qui ne savait pas plus le français que je ne savais l'espagnol, se débarrassa de moi avec une grâce exquise en faveur de son fils : un beau et aimable garçon qui savait moins le français encore que ses père et mère, mais qui parlait anglais, ce qui nous permit de nous entendre.

Alors commença une interminable série de présentations troublantes. Tout le monde s'empressait de me présenter à quelqu'un, pour se débarrasser de moi. Sous le feu des regards d'une soixantaine de jeunes femmes rieuses, qui ont eu bien raison de se moquer de moi, je fis piteusement le tour du salon. Jamais pénitent n'entreprit avec plus de trouble le « chemin de la croix » autour d'une église.

« Permettez-moi, monsieur, de vous présenter à doña Carmen de Santo. Mademoiselle parle fort bien votre langue. »

Et je demeurai seul, debout, devant une adorable jeune fille qui ouvrit aussitôt son éventail pour se ménager un abri dans le cas où une irrésistible envie de rire la prendrait. Il fallait parler, coûte que coûte. Je balbutiai une banalité que, par charité sans doute, doña Carmen fit semblant de ne pas comprendre et à laquelle elle ne répondit pas. Tout autour du salon cent vingt beaux yeux étaient braqués sur nous, pétillants de malice.

« Vous parlez français, mademoiselle? » demandai-je.

La jeune fille secoua la tête, ferma son éventail et le balança négativement avec énergie, comme si je l'avais accusée de quelque action monstrueuse dont elle eût entrepris de se défendre.

« Anglais? »

Même jeu, même réponse.

« Alors, mademoiselle, nous ne nous comprendrons pas. »

Vigoureux signe d'assentiment. Je saluai et m'éloignai, heureux de pouvoir rentrer dans l'ombre. Le fils de la maison ne fit qu'un bond jusqu'à moi.

« Je vais vous présenter à Mlle Filipina Palacio, qui parle très bien anglais. Elle a longtemps habité New-York.

— Je vous remercie, monsieur; mais je crois que ces demoiselles vous sauraient gré de leur éviter...

— Quoi donc?

— Une conversation qui ne saurait les intéresser.

— Vous les calomniez, je vous assure. Elles seront toutes enchantées de causer avec vous de la France, le pays sans pareil. Filipina, je vous présente monsieur... Il arrive de Paris. »

La jeune fille rougit, fronça les sourcils, et je l'entendis murmurer en espagnol :

« Juan, vous me payerez cela. Je ne danserai certainement pas avec vous de toute la soirée. »

Demeuré seul devant ma victime involontaire :

« Je parierais, mademoiselle, lui dis-je, que vous ne savez pas un mot d'anglais?

— En effet, monsieur, je ne parle qu'espagnol, me répondit-elle avec autant d'aisance que si elle eût toujours habité Londres et Washington.

— Et moi, mademoiselle, je ne parle que français, lui dis-je dans la même langue. J'ai donc l'honneur de vous saluer... en anglais, en français et en espagnol. »

J'allais rentrer dans la salle à manger, lorsque la señora Laurenao me demanda mon bras. Je dus le lui offrir et continuer pour lui complaire mon ridicule pèlerinage. J'épuisai bon gré, mal gré, la série des jeunes filles « qui parlaient très bien français ou anglais », comme les señoritas Carmen de Santo et Filipina Palacio. Chaque fois que je songe aux sottises que j'ai débitées ce soir-là, le frisson me reprend ; et c'est avec d'autant plus de raison que toutes les invitées de don Antonio Laurenao parlaient l'anglais et le français comme feu Shakespeare et feu Molière.

Après m'être déshonoré du côté des dames, je dus en faire autant du côté des hommes. Là, je trouvai quelques âmes charitables qui toutes me posèrent ces quatre mêmes questions : « Est-ce la première fois que vous venez dans notre île? — Comment trouvez-vous ce pays? — Souffrez-vous beaucoup de la chaleur? — Resterez-vous longtemps ici? » Ce devoir hospitalier accompli, mes interlocuteurs me saluaient et laissaient la place à d'autres qui, consciencieusement, reprenaient la série : « Est-ce la première fois que vous venez dans notre île? — Comment trouvez-vous ce pays? — Souffrez-vous beaucoup de la chaleur? — Resterez-vous longtemps ici? »

Et, en effet, que pouvaient me dire ces braves gens? Je suis émerveillé de leur patience. Que venait faire chez eux cet intrus? J'étais à mon aise comme un poisson volant dans une volière ; aussi me suis-je sauvé tandis que s'achevait une danse charmante importée des États-Unis : *The virginian drill.*

QUATRELLES.

(*La fin prochainement.*)

HISTOIRE LITTÉRAIRE

La littérature allemande en France de 1750 à 1800 (1)

L'Allemagne de Mme de Staël parut en 1813. Si nous en croyons tous nos critiques et toutes nos histoires littéraires, c'est de ce livre que date notre initiation au génie allemand et, par contre-coup, notre émancipation littéraire. Auparavant, les Français les plus instruits ne connaissaient que de nom à peine les grands écrivains d'outre-Rhin; ce livre nous révéla leurs œuvres, nous fit admirer la libre allure de leur imagination et nous convia si éloquemment à nous affranchir comme eux, qu'à son *Fiat lux* le romantisme fut.

Cependant, une vingtaine d'années plus tard, Sainte-Beuve, se trouvant dans un vieux château, mit par hasard la main sur une collection de l'*Esprit des journaux* — recueil périodique qui se publiait de 1772 à 1813 à Liège, — la lut et y découvrit tant de détails bibliographiques oubliés, qu'il fut presque, un moment, sur le point de s'inscrire en faux contre cette opinion déjà accréditée :

« Nous allons oubliant et refaisant sans cesse les mêmes choses, écrivait-il en 1839. Savez-vous qu'on était fort en train de connaître l'Allemagne en France, avant 89 ? Bonneville et d'autres nous en traduisaient le théâtre. Cette Hrosvitha, si à propos ressuscitée par M. Magnin, était nommée et mentionnée déjà en plus d'un endroit; sans l'interruption de 89, on allait graduellement tout embrasser de l'Allemagne depuis Hrosvitha jusqu'à Gœthe. Savoir en détail ces petits faits, cela donne un corps vraiment à bien des colères de La Harpe, aux épigrammes de Fontanes. *L'Allemagne* de Mme de Staël n'en est pas moins un brillant assaut, pour avoir été précédée, avant 89, de toutes ces fascines jetées dans le fossé (2). »

Sainte-Beuve ne revint-il plus dans le vieux château ou trouva-t-il la question trop secondaire pour l'arrêter davantage? Nous ne savons : toujours est-il qu'il ne parut plus songer depuis à sa découverte. En vérité, c'est grand dommage : s'il avait poursuivi son enquête, il eût certainement reconnu et nous eût démontré, avec l'autorité que lui seul pouvait avoir en telle matière, que notre littérature du XVIIIe siècle avait fait mieux que de jeter des fascines dans le fossé, qu'elle l'avait comblé et qu'elle occupait la place; que, même avant 89, la poésie allemande avait exercé sur la poésie française toutes les influences bonnes et mauvaises dont elle était capable, et qu'enfin le mérite de Mme de Staël fut moins de nous avoir révélé un monde nouveau que de nous avoir rappelé mille choses déjà sues, mais oubliées pendant les émotions politiques de la Révolution et de l'Empire.

---

(1) Voy. *la Littérature anglaise en France de* 1750 *à* 1800, dans la *Revue* du 19 août 1882.

(2) Sainte-Beuve, *Portraits contemporains* (édit. 1846). — T. II, p. 365.

Essayons donc, en toute humilité, de suppléer par une rapide esquisse au tableau magistral dont il nous a privés, non point en vue de détruire une erreur, car une erreur qui a déjà vécu cinquante ans est immortelle, mais parce qu'il y a là un curieux chapitre d'histoire littéraire à étudier, une réponse à faire à ceux qui accusent la France de ne s'être jamais intéressée à ce qui se passe hors de chez elle, et, chemin faisant, maint détail à noter.

I.

Notre première curiosité pour l'Allemagne s'éveille en 1750. Cette date n'est point approximative, elle est précise et certaine. « Il n'y a guère plus de seize ans, dit Huber en 1766, que la poésie allemande était encore entièrement inconnue en France, et qu'on n'en parlait qu'avec mépris (1). » Et Grimm, en cette même année 1750, écrit : « On nous prédit tous les jours que la littérature allemande ne tardera pas à être à la mode en France; et pourquoi non? (2) »

A vrai dire, notre ignorance était non seulement excusable, mais légitime. L'Allemagne, à part ses *minnesingers*, dont nous n'avions guère plus souci que de nos troubadours, n'avait encore produit que des littérateurs de deuxième ou troisième catégorie qui ne pouvaient, riches comme nous l'étions de chefs-d'œuvre, nous intéresser outre mesure, d'autant plus qu'ils n'avaient écrit qu'en s'inspirant, comme nos littérateurs, de la poétique de notre grande école du XVIIe siècle. Nous lisions bien avec toute la déférence qui leur était due les livres latins de ses philosophes et de ses érudits; nous ne manquions pas de proclamer illustres ses Leibniz, ses Cramer, ses Lesser et ses Klein; mais nous abandonnions à son admiration ses moralistes et ses poètes, les J. Heermann, les P. Gerhardt, les Canitz, et Martin Opitz son Malherbe, et Lohenstein son Balzac, et Gottsched son Boileau. Elle-même, au reste, semblait n'accorder qu'une attention très distraite à tous ses petits grands hommes et préférer nos auteurs : son école poétique principale, celle de Gottsched, était toute française de forme et d'esprit; ses théâtres n'étaient pleins que lorsqu'on y jouait Racine ou Molière (3); et la cour du grand Frédéric était si absolument française que Voltaire déclarait n'y avoir entendu parler l'allemand que « par les soldats et par les chevaux » (4).

Mais, en 1750, de nouvelles préoccupations commencent à travailler les esprits. Sentant notre monarchie absolue crouler et notre verve classique s'éteindre, nous nous tournons vers l'ignoré et vers l'avenir, interrogeant tout et examinant tout pour chercher, soit à maintenir encore tant bien que mal sur ses bases le vieux monde qui menace ruine, soit à jeter à la hâte les fondements d'un monde nouveau. Avec une fièvre plus ardente encore que celle du grand XVIe siècle, nous remettons en question les lois, les mœurs, les institutions, les philosophies, les sciences, les arts, les littératures; nous scrutons les annales et l'esprit de toutes les nations depuis l'Italie jusqu'à la Chine, et depuis l'Angleterre jusqu'aux deux Indes. Évidemment nous ne pouvons manquer d'interroger aussi l'Allemagne.

Nous l'interrogeons en effet. Mais grande est notre déception : l'Allemagne n'a pas encore un seul chef-d'œuvre à nous montrer. Le directeur du *Mercure*, pour satisfaire à la curiosité générale, demande à Grimm un article sur l'état et le caractère de la littérature allemande : Grimm accepte et envoie deux *Lettres*, mais seulement pour mentionner quelques noms et quelques œuvres, avouant qu'il n'a pas de génies à célébrer qui soient dignes de figurer à côté de Boileau, de Corneille, de Racine et de M. de Voltaire; que les poètes de premier ordre manquent à sa patrie et que les beaux esprits y sont rares. Mais, ajoute-t-il en terminant, « depuis trente ans l'Allemagne est devenue une volière de petits oiseaux qui n'attendent que la saison pour chanter » (1). — Soit; nous les attendrons.

Par bonheur, nous n'aurons pas longtemps à les attendre : une révolution littéraire est en train de s'accomplir au delà du Rhin. Déjà, depuis vingt ans, Bodmer et Breitinger battent en brèche l'école franco-germanique de Gottsched, proclamant que la poésie doit plutôt jaillir de la libre effusion de l'âme que de la compression des règles, qu'en conséquence l'Allemagne n'a rien à tirer de sa servitude à tous les préceptes dont s'empêtre le goût français, si différent du sien, mais tout à attendre, au contraire, de la libre initiative dont les chefs-d'œuvre anglais lui donnent l'exemple. En même temps ils lancent dans la foule, comme autant d'appels à la révolte, des traductions de Milton, de Butler, de Pope, d'Young, et des éditions nouvelles des *Niebelungen* et des chansons des *Minnesingers*. Nous faisons de même en France, mais avec dix fois moins d'audace et cent fois moins de profit, ayant derrière nous un de ces siècles de gloire qui se font révérer jusque dans les entraves qu'ils lèguent. Les Allemands, au contraire, retrouvent dans le génie anglo-saxon toutes les tendances refoulées et toutes les habitudes perdues de leur propre génie. Aussi accomplissent-ils en vingt ans — de 1750 à 1770 — l'œuvre d'émancipation littéraire que nous ne terminerons victorieusement qu'en soixante-dix ans, vers 1820. Mais, en Allemagne comme en France, ce mouvement, que nous pouvons dès à présent appeler le *romantisme*, aura même cause déterminante : l'influence de la littérature anglaise; et même but : le libre essor de l'imagination hors des traditions et des règles. Bien plus, il aura mêmes allures : en 1772, on voit, à Gœttingue, les disciples de l'*Union du bois sacré* aller le soir, couronnés de fleurs, danser dans les forêts autour des chênes (2), comme vers 1830, à Paris, on verra les adeptes du romantisme se

(1) [illegible]
(2) Grimm, *Lettres sur la littérature allemande*.
(3) Grimm, *Lettres sur la littérature allemande*.
(4) Voltaire, *Correspondance*, 24 octobre 1750.

(1) [illegible]
(2) [illegible] II, p. 217.

réunir au fond d'un cabaret italien pour boire dans un crâne (1).

A la proclamation d'indépendance de Bodmer des cœurs ont vibré et des voix ont répondu. Une foule de poètes surgissent : Gleim, Uz, Kleist, Lessing, Gessner, Wieland, Klopstock, et autour de ce dernier l'école de Gœttingue se forme avec Bürger, Voss, Stolberg, Hœlty, Claudius. De Paris nous observons, attentifs, l'éclosion de ces nouveaux maîtres; nous nous intéressons à leur affranchissement et à leurs travaux, et, dès qu'une de leurs œuvres nous est signalée par l'escorte de critiques que tout bon auteur allemand doit grouper autour de lui, nous la traduisons et nous la lisons.

Nous traduisons tout, au hasard, sans choix, sans critique, et comme irrésistiblement attirés par tout nom inattendu qui vient frapper nos oreilles. Haller se présente le premier, grâce probablement à sa haute renommée de poète philosophe : nous le traduisons en 1752. « Dès que les poésies de M. Haller eurent paru, écrit Huber en 1766, on conçut l'idée la plus avantageuse de la poésie allemande (2). » A sa suite, en effet, tous les poètes d'outre-Rhin arrivent, les anciens et les nouveaux, les célèbres et les dédaignés, les grands et les médiocres. En dix ans, de 1750 à 1760, nous traduisons successivement la *Grammaire allemande* de Gottsched (1753), la *Comtesse suédoise* de Gellert (1754), sa *Dévote* (1756), ses *Fables et Contes* (1750 et 1754), et même trois *Épîtres* d'Hagedorn (1760). De 1760 à 1770, nous ne reculons plus devant la lecture des poètes les plus indépendants, et voici coup sur coup des traductions de la *Mort d'Adam* de Klopstock (1762 et 1770) et de sa *Messiade* (1769), du *Daphnis* de Gesner (1764), de ses *Idylles* (1762 et 1765), de sa *Mort d'Abel* (1761), de ses *Pastorales et Poèmes inédits* (1766), des *Chansons badines* de Hagedorn (1763), de la *Wilhelmine* de Thummel (1769), des *Sœurs* de Gellert (1768), des *Fables* de Lessing (1764 et 1770), des *Métamorphoses* de Zaccharie (1764) et de ses *Quatre parties du jour* (1769), de l'*Histoire d'Agathon* de Wieland (1768), de son *Musarion*, qui aura cinq éditions de 1769 à 1782, de son *Sélim et Sélima* (1768) et de sa *Sympathie des âmes* (1768). Sous le titre de *Choix de poésies allemandes*, Huber donne à la fois, en 1766, tous les chefs-d'œuvre poétiques de Schmidt, Bretenbauch, Wieland, Gesner, Cramer, Ramler, Kleist, Hagedorn, Gellert, Lichtwer, Schlegel, Gleim, Lessing, Klopstock, Karsch, Uz, Gerstenberg, Zaccharie, Weisse, Cronegk, Opitz, Withof, Dusch et Rabener. En 1769, nous possédons un *Théâtre allemand* en plusieurs volumes. Dès lors nous sommes initiés et, jusqu'à la fin du siècle, nous n'aurons plus qu'à nous tenir au courant des ouvrages nouveaux qui paraissent; les traductions deviennent incessantes : tout Gesner nous arrive — *Yrich et Yarico* (1790), *Œuvres choisies* (1774), *Œuvres complètes* (1783, 1786, 1795, 1797, 1799); — tout Wieland — *Contes comiques* (1771), *Dialogues des dieux* (1796), les *Grâces* (1771), le *Miroir d'or* (1773), *Obéron* (1784, 1798, 1799), *Peregrinus Protée* (1795), *Chroniques du royaume de Tatoïaba* (1798), *Socrate* (1772); — tout Klopstock — *Bataille d'Hermann* (1773 et 1799); — tout Gellert — *Hymnes et Odes* (1789), *Leçons de morale* (1772, 1790), *Lettres familières* (1770 et 1775); — tout Lessing — *Dramaturgie* (1785), *Fables* (1770, 1772, 1780, 1792), *Mina* (1772), *les Juifs* (1781); — tout Haller — *Alfred, roi des Saxons* (1775), *les Alpes* (1795). Enfin de nouveaux noms se présentent à nos suffrages : Lavater (*Physiognomonie*, 1781); Kleist (*le Printemps*, 1781 et 1798); Schrœder (*l'Enseigne*, 1799); Schubart (*la Cloche*, 1800); Kotzebue (*l'Inconnu*, c'est-à-dire *Misanthropie et Repentir*, 1792; *le Club jacobin*, 1792; *la Gageure dangereuse*, 1798; *Aventures de mon père*, 1799); Winckelman (*Histoire de l'Art*, 1781); Gœthe (*Werther*, 1776, 1777, 1784, 1797, *Hermann et Dorothée*, 1800); puis Schiller (*les Brigands*, 1793; *Guerre de Trente ans*, 1794; *Théâtre*, 1799). N'oublions pas surtout les douze volumes du *Nouveau Théâtre allemand* de Friedel et Bonneville (1782), qui contiennent Lessing, Gœthe, Leisewitz, Brandes, Wezel, Weisse, Hippel, Unzer, Gemmingen, etc.

Aujourd'hui, à cent ans de distance, il nous est aisé de sourire en rencontrant pêle-mêle sur cette longue liste tant de chefs-d'œuvre et tant d'œuvres médiocres vers lesquels allaient d'un même élan l'admiration et la vogue. Certes, cette curiosité ardente et inconsidérée, s'éprenant également du sublime et du passable, ne peut être que superficielle et stérile; mais n'est-il pas vrai cependant qu'un sentiment de sympathie et presque de respect nous prend pour cette prodigieuse activité intellectuelle du XVIIIe siècle, le *grand siècle*, comme l'appelait Michelet. Reverrons-nous jamais des temps pareils, où les géomètres font des vers, où les rimeurs de madrigaux écrivent doctement à l'*Encyclopédie*, où nul savoir n'est réputé solide s'il n'est universel, où l'on peut, le soir, dans un même salon, entendre causer sur toutes les littératures, toutes les sciences et tous les arts? Combien avons-nous de savants aujourd'hui qui soient en mesure de disserter sur la poésie allemande ou anglaise comme alors un simple rédacteur du *Mercure?* Et combien de nous — je m'accuse ici le premier — pourraient-ils se vanter d'avoir lu toutes ces œuvres que l'Allemagne révère encore et que nos pères connaissaient et lisaient?

II.

Nous ne saurions, malgré tout notre désir, prêter une égale attention à tous les littérateurs de l'Allemagne. Quelques-uns, abusant de leur droit d'être des génies libres et allemands, ont pris plaisir à épaissir tant de nuages obscurs autour de leurs rayons que nous ne pouvons parvenir à nous éclairer de leur lumière; quelques autres, obéissant à une inspiration toute locale, perdent leurs charmes au delà de leur province originelle; ceux-ci, dans l'ardeur de la lutte, ont trop brutalement froissé notre génie et heurté nos goûts; ceux-là, trop imprégnés encore de notre littérature, n'ont point été suffisamment originaux; la plupart enfin sont des

(1) Th. Gautier, *Hist. du romantisme*, ch. v.
(2) Huber, *loc. cit.*

écrivains de troisième ordre dont les équivalents foisonnent chez nous. Mais quelques-uns, soit parce que l'ascendant de leur génie s'impose, soit parce que leurs qualités et leurs défauts répondent avec plus ou moins d'opportunité à nos besoins intellectuels, exercent une influence incontestable sur les diverses tendances de notre littérature en quête d'une nouvelle voie.

Haller, le premier traduit, nous séduit le premier. Est-ce plutôt comme savant ou plutôt comme poète, nous ne saurions guère le distinguer. D'un côté, nous voyons que l'on ne cesse pendant tout le siècle de traduire ses livres de science au fur et à mesure de leur publication; de l'autre, nous constatons que nul écrivain, ayant à le nommer, ne laisse échapper l'occasion de louer ses vers. Écoutons même La Mettrie, un savant, lui dédier une œuvre de science, *l'Homme-machine :* « Suisse illustre, savant médecin, encore plus grand poète... (1). »

Le second Allemand qui prend autorité chez nous est Gesner. A peine traduit, ce chantonneur de menuets champêtres, faux, froid, mièvre et fardé, fait école. A vrai dire, il arrive à l'heure opportune : juste au moment où Rousseau vient de ramener l'attention vers les grands spectacles de la nature, où l'on traduit Thomson, où tout poète rime son poème sur les saisons, où Le Bas grave Téniers, où Boucher peint ses bergeries et Greuze ses villageois. Nous avons mille fois mieux chez les Anglais avec Thomson, Gray et même Philips; mais de tels engouements sont bien moins souvent produits par les maîtres que par ceux de leurs disciples qui, n'ayant pas leur goût, rendent leur manière plus sensible en l'exagérant. Voici donc Gesner acclamé par tous comme un des plus grands génies de l'humanité. La Harpe saisit le monocorde qui lui sert de lyre pour le saluer :

[illegible]
[illegible]
[illegible]
Les chantres d'Abel, du Messie,
Vont s'élever à leurs côtés (2).

« En Angleterre, dit Saint-Lambert, Thomson et Philips ont relevé la poésie champêtre; en Allemagne, MM. Haller et Gesner lui donnent un éclat qu'elle n'avait pas eu depuis Virgile... Les Anglais et les Allemands ont créé le genre de la poésie descriptive : les anciens aimaient et chantaient la campagne; nous admirons et chantons la nature (3). » Turgot traduit les idylles de Gesner; Gilbert met en vers français deux chants de sa *Mort d'Abel;* Florian lui dédie ses ouvrages. Que les âmes sensibles et vertueuses se réjouissent! nous allons pendant près de vingt ans nous pâmer en plein faux goût, devant une nature où plus rien de naturel ne subsiste, où les arbres sont peignés comme des ifs de parc, les fleurs inodores et dures comme celles d'un vase de Saxe, les paysans plus vertueux que des philosophes et les bergères plus précieuses que des marquises.

(1) [illegible]
(2) [illegible]
(3) Saint-Lambert, [illegible]

Puis, à Gesner succède Gœthe. On sait, le souvenir en étant resté légendaire, le prodigieux succès de son *Werther* et le nombre d'ouvrages analogues ou animés du même esprit qu'il inspira pendant près d'un demi-siècle, depuis *le Jeune d'Olban* de Ramond (1777), *le Nouveau Werther* de Fleuriau de Langle (1786) et le *Saint-Alme* de Gorgy (1790), jusqu'à *René, Oberman* et *Adolphe.* Gœthe aussi arrive au moment favorable; car, depuis 1769, les *Nuits* d'Young ont mis la mélancolie à la mode et nos poètes riment tant d'héroïdes et d'épîtres larmoyantes qu'à peine leur reste-t-il encore le temps d'écrire des *Saisons.* Le roman de Gœthe est bien supérieur au poème d'Young; mais sa mélancolie est bien pire, et c'est précisément par elle, plus que par sa beauté véritable, qu'il excite notre enthousiasme. La mélancolie d'Young est une tristesse précise, découlant d'une douleur subie, consciente de sa cause et discernant son but; la mélancolie allemande, ou du moins celle qui nous séduit chez Gœthe, n'est qu'une torpeur vague, une hébétude de l'âme qui se traîne inconsciente et morne à travers toute idée et toute sensation. Avec la première, on médite, on pleure, on crie, ce qui est de tous les temps et de tous les lieux; avec la seconde, on récrimine, on s'engourdit, on s'endort, et, cela fait, on se déclare heureux : ce qui ne s'est encore rencontré qu'en Allemagne. Ah! que Voltaire a raison de mourir en 1778, et quelle belle colère il aurait, lui le Français par excellence, en écoutant tous nos pauvres rimeurs, en proie à cette monomanie si contraire à notre tempérament national, célébrer le désespoir et pleurer en écoutant le vent ou en regardant la lune.

Haller, Gesner et Gœthe sont chez nous les trois principaux agents de l'influence allemande; mais au-dessous d'eux une sourde invasion de germanisme se poursuit, d'autant plus efficace qu'elle est trop lente et trop insensible pour être surprise et combattue. Les critiques croient en avoir fini avec le mauvais goût quand ils ont mis le public en garde contre les défauts des maîtres; mais voici que les petits auteurs s'introduisent à leur tour et circulent, peu remarqués, indignes d'une critique en forme, mais si nombreux et ramenant si incessamment les mêmes impressions dans les esprits, que le public se laisse peu à peu conquérir par eux et se retourne, étonné, contre ses critiques.

Cette influence, ignorée de ceux mêmes qui la subissent, est toujours difficile à déterminer dans une crise littéraire, surtout à un siècle d'intervalle. A certains noms qu'on vante et qui s'impatronisent dans tel ou tel genre, à certains courants d'idées qui de temps en temps s'accusent au grand jour, on parvient encore quelquefois à les suivre. Ainsi nous pouvons constater l'influence de Wieland en trouvant dans les œuvres de Dorat son *Sélim et Sélima* mis en vers; — celle de Bodmer en lisant dans Grimm que le *Philippe II* de Mercier est une pièce « dans le goût des drames de feu M. Bodmer (1) »; — celle de J.-E. Schlegel en apprenant que, le 26 septembre 1772, on joue à la Comédie-Française, avec grand succès, une adaptation de son *Arminius* intitulée *les*

(1) Grimm, [illegible]

Chérusques (1); — celle du *Théâtre allemand* de Friedel en notant que, de 1782 à 1785, sept des pièces qu'il contient sont représentées à Paris (2); — celle de Klopstock surtout, dont Turgot essaye de traduire le *Messie*, dont Willemain d'Abancourt et Mme de Genlis imitent *la Mort d'Adam*, dont M.-J. Chénier met en vers français l'*Hermann et Thusnelda*, et que La Harpe proclame un moment « le rival des Grecs ». Mais, au delà, tout devient tellement indistinct que, sans quelques témoignages surpris de droite et de gauche dans les ouvrages les plus étrangers à la question qui nous occupe, nous ne soupçonnerions peut-être rien de cette secrète infiltration du génie allemand dans le génie français. Une simple épithète placée de telle ou telle façon dans une ode, une tournure de phrase encore inusitée dans une élégie, trois ou quatre vers de plus que de coutume dans une description, éclatent aux yeux des contemporains comme autant de témoignages irrécusables d'une inspiration étrangère, mais ne sauraient plus être devinés aujourd'hui par les nôtres, que le romantisme a familiarisés avec toutes les audaces.

Une chose incontestable, par exemple, pour les lettrés de la fin du XVIIIe siècle — chose très contestable, selon nous, — c'est que les Allemands ont été les premiers à rendre à la littérature la sincérité et la simplicité qu'elle avait perdues depuis Homère et les Prophètes ont ainsi été les résurrecteurs de la poésie intime et de la poésie descriptive. Tous l'affirment. « La poésie descriptive, dit Colardeau, tombée parmi nous dans le plus grand discrédit, semble aujourd'hui reprendre une faveur nouvelle. Les traductions de différents poèmes allemands et celles des *Saisons* de Thomson ont rappelé tous les regards vers cette source de beauté trop longtemps négligée (3) ». Rivarol lui-même, si clairvoyant cependant en ces matières, ne voit dans la littérature allemande que « des poèmes tirés de la Bible, où tout respire un air patriarcal et qui annoncent des mœurs admirables (4) ». Et Restif de la Bretonne, un rédacteur de faits-divers que les libraires cherchent de temps en temps à faire passer pour un écrivain, jette au bas d'une de ses *Contemporaines* cette note dithyrambique : « Lecteur, je suis un paysan, et voilà ce que j'ai vu, non à votre théâtre italien, où tout est factice, mais au village! Aussi les auteurs allemands me ravissent; ils peignent la nature telle que je l'ai vue! (5) ». Les malheureux! ils disent cela venant de lire Gesner!

Allons plus loin encore.

Qui de nous se douterait qu'avant 89 des poètes ont déjà l'audace de composer des odes à la manière allemande? C'est Louvet qui nous le révèle : « Lisez, dit Faublas au comte de Lignolles, lisez les ariettes de nos grands opéras-comiques, de nos petits opéras lamentables; lisez les doux madrigaux de nos comédies à la mode, lisez nos odes *germaniques*... (6). »

(1) Grimm, *Corresp.*, oct. 1772.

(2) Grimm, *Corresp.*, sept. 1785.

(3) Colardeau, *les Hommes de Prométhée*. Avertissement.

(4) Rivarol, *De l'universalité de la langue française*.

(5) Restif de la Bretonne, *Contemporaines*. (Édit. Assezat), t. II, p. 247.

(6) Louvet, *Six semaines de la vie de Faublas*.

Qui de nous croirait qu'un drame absolument romantique de fond et de forme a pu être composé en 1777? Le voici cependant; il est intitulé *les Dernières aventures du jeune d'Olban* et a pour auteur ce Ramond, moitié intrigant et moitié géologue, qui mourut membre de l'Institut : sombre action en sombre prose, divisée en trois *journées* et non plus en cinq actes, où le décor, changeant à chaque scène, nous transporte alternativement d'un salon à une cellule de moine et d'une cabane de brigand aux ruines d'un vieux château battu des vents et des éclairs, où la mélancolie et le désespoir luttent du commencement à la fin avec l'amour et la fatalité, et dont le héros, un désespéré presque identique au Lara de Byron ou au Trenmor de George Sand, se suicide, jetant du haut d'un rocher un immense monologue à la nature entière; un volume que l'on ne peut relire sans regarder de nouveau la date qu'il porte à sa première page pour bien s'assurer qu'il n'a pas été écrit en 1830.

Qui de nous enfin aurait l'idée de supposer que l'Allemagne, qui n'a jamais pu produire un peintre de premier ordre, a été renommée pour sa peinture sous Louis XV et Louis XVI? Gœthe cependant nous l'affirme : « Les artistes allemands étaient alors fort estimés à Paris. Philippe Hackert y avait acquis de la gloire et de la fortune. Le naïf faire allemand de ses paysages plaisait aux Français, comme une opposition à celui de leurs peintres, entièrement basé sur des principes convenus. Le graveur Wille et le dessinateur Grimm achevèrent de consolider la bonne idée qu'on s'était faite du mérite des Allemands (1). »

III.

« Je ne sache pas de chose à quoi j'eusse été moins propre qu'à être un Allemand », dit, dans Chamfort, je ne sais quel personnage (2). Il en est ainsi pour le génie français lui-même. Nous pouvons admirer jusqu'à l'adoration Gœthe, Schiller, Klopstock, Beethoven et Weber : nous ne nous imprégnerons jamais de leur pensée au point de parler ou de chanter comme eux, quand bien même nous essayerions de le faire alors que leurs grandes voix retentissent encore à nos oreilles. Est-ce un bien, est-ce un mal? L'un et l'autre, croyons-nous. Il est bon que chaque peuple conserve son esprit propre et donne sa note distincte dans le grand concert des intelligences; mais quiconque ne peut du haut de sa sérénité percevoir à la fois toutes ces notes se prive d'une bien divine jouissance. Nous ne goûtons guère encore le *Faust* que grâce aux peintres et aux musiciens qui nous l'ont francisé; nous n'avons pas suivi Beethoven jusqu'à *Fidelio*, ni Weber jusqu'à sa gigantesque *Euryanthe;* nous n'avons acclamé Meyerbeer que parce qu'il s'est fait autant Français

(1) Gœthe, *Mémoires*, liv. XX. — Remarquons aussi que, quand Jean Casanova se voit refuser à l'Académie de peinture, c'est à Dresde qu'il va se perfectionner dans son art; que, quand Jacques Casanova, à Paris, veut avoir le portrait d'une de ses maîtresses, c'est à un peintre allemand qu'on l'adresse, etc. (*Mém. de Casanova, passim.*)

(2) Chamfort, *Anecdotes et bons mots*.

et Italien qu'Allemand; nous avons contesté Wagner bien plus que la raison et le patriotisme ne l'exigeaient. Et l'Allemagne, de son côté, nous rend bien la pareille. Lessing méconnaît Racine; Schlegel méprise Molière au profit de Destouches; Wagner injurie notre école musicale. Tant pis pour eux et pour nous! Mais, en attendant des jours meilleurs, nous sommes quittes.

Cette incompatibilité d'humeur suffit déjà à nous faire prévoir que la littérature allemande, au XVIIIe siècle, ne déteindra que très superficiellement sur la littérature française. Le succès qu'elle rencontre parmi nous — né sous Louis XV d'un généreux besoin de tout connaître et exagéré sous Louis XVI par courtoisie pour Marie-Antoinette — n'est, au fond, qu'une affaire de mode et par cela même n'engendrera rien et ne transformera rien. La littérature française cherche à s'émanciper : celle de l'Angleterre, qui lui apparaît d'abord, lui semble aller trop loin et elle hésite à la suivre; mais sur ces entrefaites, voyant les auteurs allemands aller bien plus loin encore, elle s'enhardit à aller aussi loin que les Anglais : telle est la philosophie véritable de ce mouvement littéraire.

Les contemporains, naturellement, ne se rendent pas compte de tout cela aussi clairement que nous pouvons le faire aujourd'hui. En général, ils accordent beaucoup trop d'importance à l'inspiration allemande dans la révolution qu'ils subissent. La vérité, nous semble-t-il plutôt, c'est que cette inspiration arrive toujours après coup et seulement pour brusquer ou compléter l'influence anglaise. A tout prendre même, nous aurions parfaitement pu nous passer des trois mouvements suscités par les poésies de Haller, les pastorales de Gesner et le *Werther* de Gœthe. Quand Haller apparaît avec ses poèmes philosophiques, nous avons déjà ceux de Pope et même ceux de Voltaire. Gesner, lui non plus, ne nous apprend rien : les bergeries, à la mode chez nous depuis l'*Astrée* et même depuis le bon roi René, se sont transmises sans interruption à travers tout le XVIIIe siècle par la cour de Sceaux, Watteau et Gentil-Bernard, si bien que, vingt ans avant la première traduction du poète allemand, Boucher peignait déjà des bucoliques tout aussi fades (1). Le *Werther* de Gœthe lui-même ne doit une partie de sa vogue qu'à l'habitude des larmes que nous ont fait contracter Young et les héroïdes de Gilbert, Colardeau et Dorat.

La poésie allemande, avec tout son pittoresque et toutes ses couleurs, pourrait cependant enseigner bien des choses utiles à nos pauvres rimailleurs d'alors, si flasques et si incolores. Mais il faudrait à ces esprits légers une faculté d'abstraction et d'émotion qui est encore trop au-dessus de leurs moyens. Tout ce qu'ils peuvent faire en l'attendant, c'est d'énumérer à perdre haleine, croyant faire œuvre de description poétique, et de suer sang et eau à amonceler autour d'un objet les adjectifs et les propositions incidentes. La Harpe se révolte :

> ... N'allez pas surtout, l'un de l'autre copistes,
> Peintres minutieux, scrupuleux botanistes,
> Effeuiller chaque rose, ouvrir chaque bouton,
> [illegible]
> [illegible]
> [illegible]
> Longtemps on vit ce peuple, encor novice en vers,
> Pour loi prenant sa fantaisie,
> [illegible]
> Imitateurs de leur manie,
> De se passer d'esprit trouvant le vrai moyen,
> [illegible]
> L'art de dessiner tout sans imaginer rien (1).

Certes nos rimeurs ont tort de faire tout cela sans génie; mais La Harpe est bien moins excusable encore de ne pas sentir l'excellent parti qu'il y a à tirer de ce sentiment du coloris qu'il condamne. M.-J. Chénier, bien qu'il ait au moins à son actif quelques vers de poète, n'est pas plus clairvoyant lorsque, quelques années plus tard, il s'écrie :

> [illegible]
> Du genre descriptif l'insipide manie (2)!

Mais, heureusement, ce style nouveau que nous révèle l'Allemagne, nous parviendrons peu à peu à le trouver autre part en dépit de tous les rhéteurs : Bernardin de Saint-Pierre, Léonard, Chateaubriand et André Chénier nous le rapportent de l'Ile de France, des Antilles, de l'Amérique et de la Grèce.

Il y aurait à mieux accueillir encore la rêverie, un sentiment bien français, celui-là, que Ronsard et La Fontaine connaissaient bien et que les poètes du grand siècle n'ont dédaigné que pour n'avoir pas su le découvrir chez les Grecs. Mais comment l'accepter des Allemands? Ils l'ont tellement exagéré que nous ne pourrions les imiter sans éclater de rire. Une bien jolie anecdote est contée à ce sujet par Grimm, en 1785, à propos du poète Barthe :

« Ses premiers essais de poésie ont été, je ne sais pourquoi, des héroïdes et des églogues. Dans le temps qu'il avait la fantaisie de s'occuper d'un genre si peu fait pour le caractère de son esprit et de son talent, Dorat l'aperçut un soir tout seul devant le grand bassin du Luxembourg, frappant du pied et se tordant les bras comme un furieux. Il s'approche [illegible] : — Eh! qu'avez-vous donc, mon ami? — Je crève, voilà près d'une heure que je suis ici à lorgner la lune. Vous savez tout ce qu'elle inspire à ces diables d'Allemands; eh bien, à moi, pas la plus petite chose : je reste plus froid, plus stupide que la pierre, et je m'enrhume. Que le diable emporte la lune et tous ses poètes, dont la tendresse me confond (3)! »

Il est bien vrai que les poètes du XVIIe siècle n'ont pas assez fait attention à la lune; mais aussi les Allemands du XVIIIe y voient trop de choses. A la longue, cependant, entre

(1) Voir [illegible] n° 26 et 27, qui sont de 1743 et 1755.

(1) La Harpe, [illegible]
(2) J.-M. Chénier, [illegible]
(3) Grimm, *Corresp.*, juillet 1785.

ces deux excès, nous parviendrons à avoir pour la lune tous les égards qu'elle mérite : nous saurons, nous aussi, décrire avec émotion sa veillée silencieuse sur la plaine endormie et les mélancoliques reflets qu'elle verse aux fleuves et aux bois, mais cela sans grands gestes et sans bruyantes apostrophes, et tout aises même d'entendre Musset passer au loin en lui chantant sa ballade. La vague rêverie, oisive et amollissante, nous est impossible, si impossible qu'elle ne parviendra même pas à s'acclimater dans le romantisme : chez Musset, elle ne naît qu'en s'exhalant d'une douleur véritable et comme une fumée dernière au-dessus d'un brasier qui s'éteint; chez Hugo, ce génie si actif et si robuste, elle est absolument absente. Un seul poète chez nous, Lamartine, ce cœur si vraiment français, cet harmoniste si séduisant et si pur, s'est laissé égarer par elle, et déjà, quinze ans après sa mort, notre attention s'est retirée de lui; nous l'avons lu, nous l'avons admiré avec enthousiasme; puis nous l'avons quitté et nous n'y revenons plus : il est là dans notre bibliothèque, nous n'avons que la main à étendre pour le rouvrir et vibrer d'admiration encore, et cependant nous ne l'étendons point. Que voulez-vous? ces élans religieux à la Klopstock ne sont plus et n'ont peut-être jamais été dans notre âme, même au grand siècle, car J.-B. Rousseau ne les obtenait qu'artificiellement, et jamais nul de nous n'irait pleurer ses amours au bord d'un lac.

Arrêtons-nous. Nous voulions seulement rectifier l'erreur des historiens de notre littérature qui considèrent le livre de Mme de Staël comme le vrai point de départ de nos études sur l'Allemagne ; mais, puisque l'occasion nous en est offerte, profitons-en pour les prier de rectifier aussi une autre erreur, celle de l'origine du romantisme : il n'est certainement parvenu à sa maturité qu'en 1830; mais, pour raconter sa naissance, c'est en 1750 qu'il faut remonter.

RAOUL ROCHERS.

LE FRÈRE LAI

Histoire vraie

I.

Depuis qu'il avait quitté la maison mère et qu'il exerçait ses vœux à Paris, le petit Frère Tiburce n'était pas sorti de son hôpital.

Pour l'amour de saint Jean et des « chers malades », il veillait le jour et la nuit, balayait la chapelle, faisait la litière de la vache, savait injecter la morphine et obéissait sans murmurer au Frère Raphaël, le pharmacien, qui n'était pas facile à contenter.

Ce religieux faisait trembler toute la confrérie. Sans titre, sans décanat, par le seul pouvoir de ses yeux scrutateurs, il avait l'art de troubler les consciences. Les vieux Frères se cachaient de lui pour priser au chœur, et, comme s'il eût joui du don d'ubiquité, les novices le trouvaient sur leurs talons à tous les détours du cloître.

L'hôpital, desservi par vingt moines et quatre Frères lais, formait à la lisière du faubourg Saint-Germain un carré de verdure. Des arbres de cent ans bousculaient les murs accotés à des poutres. Les toits hauts, criblés de lucarnes, écrasaient la façade allongée. Au-dessus de la porte, des niches abritaient une croix et deux statuettes : l'une représentant le Bon Pasteur; l'autre, saint Jean-des-Anges chargé d'un lépreux.

Les chambres des malades occupaient le premier étage. Elles s'ouvraient sur un corridor à courant d'air, éclairé par des vitraux crus. Une bande de sparterie traversait le parquet dans sa longueur. Cette large galerie servait aux promenades des convalescents. Ils s'y montraient en bonnets de coton, en pantoufles, grotesquement emmitouflés dans des châles, appuyés au bras des Frères lais, et se saluaient sans se connaître, comme des passagers sur le pont d'un navire.

Les cellules des moines étaient reléguées sous les toits. Celle du Frère Tiburce donnait sur la cour réservée. La lucarne encadrait un pan de ciel et le fronteau blasonné de la porte, que la saillie des gouttières coupait en biais. Au fond de la chambre où il chuchotait son rosaire, le Frère entendait les bruits de la cour, solennisés par la paix des rues. Parfois les deux battants de la porte grinçaient sur leurs gonds; les roues légères d'un corbillard faisaient lentement le tour de l'esplanade et, au bas du perron, s'arrêtaient. Le Frère Tiburce achevait tranquillement sa prière; ensuite il allait donner un coup de râteau dans la cour et étaler une literie au soleil.

Il se levait au petit matin, pour servir la messe, assistait aux consultations, aidait le Frère Raphaël à la pharmacie et contenait les patients quand on les opérait.

Le soir, quand il n'était pas de garde, ses malades soigneusement bordés et les veilleuses allumées pour les tisanes de la nuit, il s'étendait sur son lit de camp, dormait sur le dos, les bras à l'air, la bouche ouverte, sans rêve, jusqu'à la cloche du matin.

Nul n'avait la main plus légère pour serrer les bandages et redresser les oreillers. Robuste, il veillait trois nuits sans dormir, échappait aux contagions.

Toute l'année, il portait des bas de drap et le froc noir serré par une bande de cuir qui passait sous la cuculle. Son visage pointu était haut en couleur; ses cheveux rasés aplatissaient son front fuyant, et, toujours souriant, les yeux limpides, le pas allongé, il ressemblait à un grand lévrier découplé pour la chasse.

II.

Il n'avait gardé nul souvenir de sa petite enfance. Sa mère, une Cauchoise, était venue à Paris après la faute. Servante de gargotte, debout jusqu'au dernier jour de la grossesse, elle était morte à la Maternité. Alors, le père ne paraissant pas et

les grands-parents abandonnant l'enfant, l'Assistance publique l'adopta. Il avait grandi dans les crèches, tétant silencieusement son drap d'hospice, obstiné à vivre. Puis on l'avait expédié en nourrice, avec un numéro matricule et un trousseau de vingt-cinq francs. Là, dès qu'il tint sur ses jambes, on l'utilisa. Il menait les oies le long de la route, « trachait » la chèvre, et, les jours de savonnage, empêchait les autres nourrissons de se vautrer dans l'eau sale. A dix ans, le sacristain de la paroisse le prit à son service et le fit recevoir dans la maîtrise. Avant ce jour, Tiburce n'était jamais entré dans une église. Tout de suite il fut ébloui, stupéfait par les lumières de l'autel, l'éclat des ornements, les vitraux, l'harmonium, les fidèles chantant à la fois. Il aurait voulu être un de ces personnages chamarrés d'or que l'on encensait au son des clochettes, et le sacerdoce lui apparut comme un état surnaturel à cause de l'éclat dont il s'enveloppe.

Quand le vicaire, les bans lus, avait regagné sa stalle, le petit sacristain prenait un plat d'argent sur la crédence et quêtait « pour les trépassés » ! Il se présentait d'abord aux marguilliers, puis descendait dans la nef en commençant par le côté de l'Évangile. Au bas de l'église, il fallait déranger les gars qui se tenaient debout et traverser l'école des filles. Tiburce tendait son plat en baissant les yeux, et les Demoiselles de la Vierge le plaisantaient sur son innocence.

Les enfants de chœur aussi le bafouaient. Un soir qu'il venait de fermer la grille du cimetière, un fantôme se dressa devant lui : il voulut fuir; d'autres spectres lui barraient le chemin. Alors il poussa un cri et tomba sans connaissance, pendant que les garnements se sauvaient en retroussant leurs suaires.

De ce jour, il resta sujet aux hallucinations, et la faiblesse de son esprit s'en accrut. Une personne qui avait de belles relations dans le clergé lui ouvrit par faveur l'hospice des Jeunes gens infirmes. Il y apprit à soigner les malades. Enfin, quand l'autorité militaire l'eut réformé pour une légère claudication, Tiburce, majeur, libre d'affections, jura la pauvreté, la chasteté, l'obéissance, tout ce qu'on voulut, et, muni de la bénédiction du Père Maistre, vint servir saint Jean dans la Maison de Paris en qualité de Frère lai.

Pendant une année il vécut dans l'effarement que lui causaient la majesté du froc et l'œil inquisiteur du Frère Raphaël attaché sur ses pas. En revanche, le service de la chapelle et de la sacristie lui procurait de secrètes jouissances. Il passait des journées à frotter les candélabres pour les faire reluire et à ranger les ornements sacrés dans les tiroirs. Tous les dimanches, pour la bénédiction de complies, il recevait la clef du Trésor. La fulguration du vermeil l'éblouissait. Il descendait l'ostensoir d'une main tremblante et le portait à l'autel pour le jucher en l'air, au-dessus de la châsse; puis, agenouillé, les yeux à terre, il soutenait l'écharpe de l'officiant, qui traçait la croix dans l'espace : « Au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit ».

Une fois l'an, à la Fête-Dieu, on élevait un reposoir au fond du verger. Les moines s'y rendaient en procession après la messe. Toute la longueur des vieux murs était tendue de draps blancs relevés de fleurs épinglées. Les poiriers en quenouille dessinaient sur la lumière de l'allée leur silhouette d'épure. Les couples avançaient majestueusement, roulant le ventre, chantant les répons. Seul, le Frère Raphaël marchait nu-tête au soleil, par préoccupation d'ascétisme. Derrière le saint-sacrement le petit Frère Tiburce portait un dais de velours à franges, coiffé d'un panache en plumes. Ces fêtes lui rendaient la religion plus auguste et lui donnaient un avant-goût du Paradis.

Fréquemment le Frère Raphaël l'avait éclairé sur cette idolâtrie. A l'heure de la récréation, quand le troupeau des frocs noirs parcourait en peloton l'allée de la tonnelle, le rigide pharmacien prenait Tiburce à partie. Il marchait d'un pas saccadé avec des arrêts subits, des gestes anguleux qui effaraient les pierrots. Il citait toutes les adorations de veaux d'or, suivies de châtiments épouvantables, qui glorifiaient Dieu. Il signalait les mille séductions du démon, acharné à la perte des âmes. Saint Jean lui-même n'avait-il pas succombé à l'appât d'une bourse de pistoles après sa première vision? Et le Frère Raphaël s'appliquait à assombrir les couleurs toutes païennes dont le petit Frère enluminait son Paradis. Une foi plus éclairée, vraiment chrétienne, devait se représenter la phalange des élus comme une compagnie austère, saintement disciplinée.

Dominé par cette parole brève, Tiburce baissait les yeux, les bras en croix sous sa cuculle. Il sentait vaguement la supériorité de ces conceptions orthodoxes sur ses fantaisies de sacristain, battait sa coulpe, faisait le ferme propos et retournait à ses malades.

On n'avait guère de satisfaction avec eux. Podagres ou convalescents, ils montraient des exigences injustes et mutuellement se jalousaient. D'ailleurs, nulle gratitude, mais de mesquines taquineries ou des irrévérences malicieuses.

Parfois on avait la consolation d'une fin édifiante : quelque vieil officier, taillé de la pierre, après avoir scandalisé toute la maison de ses blasphèmes, mourait confessé, les moustaches raides, un crucifix sur le drap. Mais la foule des malades, célibataires, provinciaux, employés de commerce, décourageaient les espérances les plus discrètes par un scepticisme de commis-voyageurs. Guéris, beaucoup s'en allaient sans dire merci; quelques-uns promettaient leur visite; aucuns ne reparaissaient.

Dans les premiers temps le petit Frère Tiburce souffrit de cette ingratitude; mais la clairvoyance du Frère Raphaël découvrit et dessécha ces velléités d'attachement. Servait-on les malades pour la douceur des reconnaissances ou pour l'amour de saint Jean? Un exact religieux devait abhorrer ces transigeances du renoncement avec les liaisons les plus pures. Tiburce pressentit le péril où était son salut : il dissimula ses émotions, mentit à son cœur et pria Jésus de l'endurcir.

Sa sainteté s'affirma. Un missionnaire et deux jeunes gens moururent : il les ensevelit avec une impassibilité de croque-mort. Et, s'il prenait encore quelque plaisir à récurer les flambeaux de la chapelle, il s'en accusait scrupuleusement en confession.

III.

Comme il était dans ces dispositions, un poitrinaire de vingt-deux ans entra dans son service. On l'amena dans un fiacre à galerie chargé d'une mallette, d'un chevalet et d'un paquet de livraisons, le tout au nom de *M. Charles Beaugrand, peintre*. Bien qu'il grelottât de fièvre, le malade s'obstina à gravir l'escalier sans aide; parvenu à la chambre, il se trouva mal. Tiburce l'approcha de la fenêtre, et, tout en lui faisant respirer des sels, il le regardait.

C'était un grand garçon déhanché, mince et tortillé comme un alambic, avec un nez burlesque, des yeux trop brillants. Ses pieds démesurés crevaient des chaussons de lisière, et tous ses vêtements flottaient sur son corps maigre, en larges plis de drapeau.

Revenu à lui-même, il demanda sa pipe, et, sur le refus du Frère, déclarant qu'il voulait travailler, s'assit à son chevalet. Mais il n'avait pas la force de ramasser ses tubes de couleur, et, s'étant baissé trois fois inutilement, il laissa tomber sa palette. Quand Tiburce l'eut mis au lit, il se tourna contre le mur, appuya son mouchoir sur sa bouche et jusqu'au soir ne parla plus. Vers minuit le pouls s'accrut, et il délira. Il se croyait dans son petit atelier du boulevard d'Enfer, suppliait quelqu'un lamentablement. Et dans ses mains moites il serrait les mains du Frère, qui faisait de grands efforts pour le contenir.

Tiburce n'avait jamais vu d'orbites si creux ni de narines si serrées; aussi, quand, la veillée finie, il regagna sa cellule, il eut beau fermer les yeux et faire le signe de la croix : la figure de son malade le hanta.

Comme il descendait, le lendemain matin, servir la messe, on le sonna au parloir. Une femme en deuil qui portait un parapluie et un cabas se leva à son entrée.

— Je suis la mère de M. Charles Beaugrand. Mon Frère, voulez-vous me conduire près de lui?

Elle avait une pauvre figure commune, blême de nuits blanches et de larmes versées, enlaidie par un grand nez pareil à celui du fils. Tout en montant les marches, elle conta son histoire. Le mari était mort d'un chaud et froid attrapé en 1870, à la guerre. Elle était lingère, à Yvetot, en Normandie. Charles étudiait aux Beaux-Arts, suivait les ateliers. Elle avait appris sa maladie par une lettre de concierge et, laissant tout, était accourue.

Tiburce l'écoutait dire en souriant, par contenance. A chaque palier il s'excusait de la conduire si haut. Parvenu à la chambre de M. Beaugrand, il frappa discrètement et, personne ne répondant, poussa la porte.

Le malade était assis dans un fauteuil, près de la fenêtre, ses longues jambes croisées, les mains sur les genoux. Un jour blanc qui tombait des rideaux creusait douloureusement sa face pâle.

Tiburce regarda la mère et se détourna. Elle cria : « Charles! » et, sans lâcher son cabas, tomba dans les bras du rapin.

Tiburce les laissa seuls et courut jusqu'à la chapelle. L'aumônier achevait la messe. Derrière la galerie de bois, treillagée comme un cloître, des convalescents assistaient au saint sacrifice. Sous le buffet d'orgue, quelques dévotes du faubourg méditaient, la tête inclinée. Un rayon de soleil, filtrant par une rosace, éclairait l'ascension du bienheureux saint Jean, qui montait dans un ciel d'apothéose sur des épaules de mendiants. Agenouillé aux marches du chœur, les coudes sur la grille, la figure dans sa cuculle, Tiburce pleurait. Une pitié infinie lui montait des entrailles, et son cœur, débordant de tendresses, se répandait comme une urne pour l'amour des infligés.

Déjà le prêtre s'était retiré dans la sacristie et Tiburce demeurait abîmé dans son adoration, jouissant du calme de l'église et du soulagement de son cœur, quand le Frère Raphaël vint lui toucher l'épaule. Pris en flagrant délit, il se leva en hâte et, oubliant la génuflexion, remonta sans parler jusque dans sa cellule. Là, le vieux moine dit :

— Mon frère, Dieu vous éprouve. Priez huit jours en retraite. Puissiez-vous retrouver le calme que vous avez perdu!

Et il s'en alla en fermant la porte.

Pour la première fois de sa vie, Tiburce se révolta. Il se jeta sur son lit, en travers, mordit la couverture grise, tordit ses bras, gémit tout seul dans sa cellule jusqu'au soleil couché. Alors la fraîcheur du serein, qui tombait par la lucarne ouverte, le calma. Il eut honte de son égarement, s'agenouilla sur le pavé, et, les mains jointes, les yeux au ciel, il pria dans la nuit douce, qui collait à sa fenêtre un vitrail d'étoiles.

IV.

Au bout de la semaine, ayant achevé sa retraite, il revint à ses malades.

La chambre du rapin était transformée en atelier. On avait corrigé le faux jour avec des rideaux de percale, et Charles, qui se croyait plus fort, travaillait joyeusement.

Docile à tous les caprices, la mère posait. Après l'angoisse des auscultations, elle s'asseyait dans un fauteuil de paille, les yeux encore troubles, et demandait avec un sourire navrant :

— Est-ce bien?

La lumière crue burinait les rides sur sa figure, élargissait la raie, glissait sur les bandeaux maigrelets, tournés en limaçon derrière la nuque.

Charles la peignait avec des hardiesses d'ébauche. Elle était transfigurée par cette ride de larmes qui la sanctifiait. Derrière lui Tiburce, l'oreille au guet, les mains enfilées dans ses manches, regardait la tête venir; et, quand ses yeux se levaient sur le modèle, il éprouvait un désir fou de cacher sa tête dans cette poitrine de mère et de sangloter.

— Moi aussi je suis bien malheureux!

Les séances n'étaient jamais longues, car les forces du phtisique diminuaient chaque jour. Sa maigreur était

effrayante. Il râlait en dormant; un matin, il n'eut pas la force de quitter le lit. Alors ses exigences reparurent. Il refusait tous les remèdes et, le nez dans la ruelle, s'obstinait à lire des romans.

Un soir qu'il s'était montré plus irritable que de coutume, n'ayant plus la force de tenir son livre, il le jeta et se mit à pleurer. La mère, sans se décourager des précédents refus, demanda timidement :

— Veux-tu que je continue à lire, Charlot? Où est-ce?

Et elle commença.

— «... Quand le chevâàlier entrâ dans l'alcôòve, le désordre du lit l'étonàà... »

Charles la connaissait bien, cette voix psalmodiante qui changeait en plain-chant tout ce qu'elle lisait. Cette voix résonnait dans son cœur, réveillait les souvenirs d'enfance, évoquait toute la vie passée. Il revit la petite lingerie d'Yvetot, l'aune de bois suspendue au-dessus du comptoir, les trois piles de cartons verts et les bonnets blancs exposés dans la montre, sur des têtes de modiste. Puis des figures lui apparurent : les camarades d'atelier, le *Mendiant* de Ribeira, une petite Italienne qui, l'ayant trouvé grelottant de fièvre, lui avait laissé son « zenaline » pour se couvrir...

Au pied du lit, la mère lisait toujours les aventures scandaleuses du chevalier de Faublas. Charles la regarda et rougit.

— Oh! maman! j'ai été bien dur pour toi! Jette cette vilaine histoire et lis-moi ce que tu voudras.

Depuis longtemps elle guettait cette minute, craignant qu'il ne mourût « dans ses idées de Paris », sans avoir prié. Elle l'embrassa tendrement, tira du petit cabas l'*Office de la Vierge*, et, jusqu'au soir, assise au chevet du mourant, elle lui lut les passages qu'elle aimait.

Le lendemain, en entrant dans la chambre, Tiburce vit que c'était fini.

Charles était couché sur le dos, les dents découvertes, une branche de buis entre ses mains de cire. Sur la commode, deux cierges allumés luttaient avec l'aube. Le Frère Raphaël mettait de l'ordre dans la chambre. La mère était là.

Elle passa la journée seule avec son mort. Elle aurait voulu le veiller toute la nuit; mais la règle du couvent était formelle, et elle regagna son petit hôtel, laissant Tiburce continuer la garde.

La nuit parut interminable au Frère lai. Il tressaillait au tintement des grelots électriques appelant les veilleurs, impatients comme des désirs de malade. Bien des fois il eut l'illusion d'un mouvement sous le drap. En approchant le cierge, il remarqua que le nez devenait aquilin et que la barbe avait poussé.

Au matin, la mère reparut, apportant une éponge et un drap. Le Frère Raphaël l'accompagnait. Comme elle se baissait pour baiser la pauvre face morte, le moine dit doucement :

— Ce sera pour deux heures, madame.

Puis il sortit, emmenant Tiburce, qu'il retint à la pharmacie.

Au retour du cimetière, la veuve vint dire adieu à la chambre et faire les paquets. Le zèle du Frère Raphaël l'avait devancée : le chevalet et les toiles étaient déjà dans la galerie, appuyés au mur.

Elle glissa un dernier regard par la porte et contempla le lit. On l'avait débarrassé des matelas; les rideaux étaient changés, toutes les bouteilles vides avaient disparu de la commode, et la fenêtre, ouverte à deux battants, encadrait un pan d'allée où un convalescent se promenait.

Il ne restait plus rien de son fils. Elle s'en alla.

Pendant qu'elle descendait le grand escalier clair, la voix de Tiburce l'appela du haut des marches :

— Madame, vous oubliez votre livre!

Elle leva les yeux.

Penché sur la rampe, il lui tendait l'*Office de la Vierge*.

Elle hésita un instant; puis, avec un soupir :

— Gardez-le, mon cher Frère. En souvenir de lui!

Tiburce courut à la fenêtre de la lingerie pour lui dire encore adieu; mais elle passa sans le voir, son voile de crêpe rabattu sur les yeux, serrant son petit cabas de perles.

V.

Machinalement Tiburce regarda le livre qu'il avait dans les mains. C'était un *Eucologe* de reliure ancienne. Les tranches, trop feuilletées, frisaient. Des vers avaient piqué les marbrures des plats, le bleu du titre. A l'intérieur, des images au trait illustraient les gloires de la très sainte Vierge. D'abord c'était l'Immaculée Conception et l'adoration des Mages, puis la Fuite en Égypte. Saint Joseph, en chapeau de paille, rossait l'ânon, qui baissait les oreilles. Plus loin, on retrouvait la Vierge au Calvaire, et la dernière gravure montrait l'Assomption, entre le Père et le Fils, dominés par la colombe.

Tiburce ne se lassait point de contempler la Femme de douleur. Il lui trouvait une frappante ressemblance avec la mère de Charles : même tête voilée, même main appuyée sur le cœur, mêmes yeux tournés vers le ciel. Il lisait la prose qui serpentait autour de la gravure. ... *O, quam tristis et afflicta!*... et, sans comprendre, il pleurait en lisant. A présent que ce jeune homme était mort et que cette mère était partie, la vie lui semblait vide. Il sentait que toutes les prières, toutes les semonces n'y pouvaient plus rien; et, les coudes sur l'appui de la fenêtre, il regardait trembler les arbres...

Brusquement, le battement de la porte le rappela à lui-même. Que ferait-il du présent qu'il avait reçu? La discipline de Saint-Jean était rigoureuse : un hospitalier ne pouvait rien posséder en propre. Et pourtant Tiburce repoussait l'idée d'abandonner cet unique souvenir. L'heure des couchées le rappelant aux malades, il jeta le livre dans sa capuce et s'en alla sans rien résoudre.

De ce jour sa vie fut intolérable. Il croyait fermement que son péché dissimulé le damnait. Depuis l'instant fatal où il avait feuilleté l'*Eucologe* dans la lingerie, il ne l'avait pas

rouvert. Par cette pénitence volontaire il espérait diminuer sa faute, désarmer Dieu.

Le soir, quand il était rentré dans sa cellule, il retirait le livre de son capuchon; puis, sans y jeter les yeux, l'enfonçait sous le traversin. La nuit, il y rêvait. Il s'éveillait en sursaut, fouillait fiévreusement sous le drap; et si, du premier coup, il ne mettait pas la main sur la reliure, une sueur froide le trempait.

Au lever, n'osant emporter le volume, par peur des surprises, il l'enfouissait dans sa paillasse de varech. Puis, fiévreux, les jambes raides, il allait relayer les veilleurs, ouvrir les persiennes des chambres. Ses journées étaient si remplies qu'il n'avait pas un instant pour visiter sa cachette. D'ailleurs la règle défendait de monter sans permission aux cellules, et le Frère Raphaël faisait bonne garde.

Tiburce passa la semaine dans des transes, si distrait qu'il oubliait l'heure des potions, négligeait ses nettoyages, brouillait les fioles. A la fin, n'y tenant plus, il s'enhardit à conserver le livre sur lui, constamment. Il le portait contre la poitrine, soutenu par la ceinture de cuir.

Cette témérité lui causa de nouvelles angoisses. Au chœur, au réfectoire, aux consultations, il demeurait les paupières baissées, les pommettes rouges, brûlé par tous les regards qu'il croyait attachés sur lui. Son esprit inquiet imaginait des circonstances étranges qui feraient découvrir son crime, l'abîmeraient dans la confusion. Ses frayeurs enfantines reparurent. Pendant un orage, il se cacha sous un lit, craignant que Dieu ne le foudroyât. Quelques jours plus tard, en renouvelant les fleurs du mois de Marie, il laissa choir un vase sur les marches : c'était un avertissement du ciel! Il passa la soirée dans les larmes, ne s'endormit qu'au petit jour, après le ferme propos de tout dire au Frère Raphaël. Au réveil, le courage lui manqua.

Il avait laissé passer l'heure de la conscience; elle ne parla plus.

Son égarement s'accrut si fort, qu'il en vint à supplier la Vierge de cacher sa faute. Tous les matins, avant d'aller prier au chœur, il murmurait, dévotement agenouillé vers l'aurore :

— Sainte Marie, faites que le Frère Raphaël ne découvre rien!

Et il se relevait plus calme, sans soupçonner l'énormité du sacrilège.

Fort de cette complicité divine, il savourait en paix le fruit de sa désobéissance. Quand il se croyait seul, il écartait son scapulaire et, d'un geste rapide, feuilletait l'*Eucologe* entre deux portes, devenant pourpre pour un pas dans la galerie, un craquement de bois en travail. Plus de remords! plus de scrupules! mais une jouissance solitaire, toujours à la portée de son désir, un coin de perversité cultivé avec délices, comme un jardin.

Quand il eut épuisé la joie de la possession ignorée, son cerveau, initié à l'ébranlement du plaisir, souhaita des émotions plus raffinées. Il connut la soif d'accroître le bonheur intime en le publiant. Il s'oublia jusqu'à montrer son livre à des novices; et, perdant toute retenue, à Lucernaire, il l'étala sur son pupitre. Son imprudence était si folle, qu'il laissait quelquefois l'*Eucologe* ouvert sur son lit, quand il descendait puiser l'eau dans la cour.

VI.

Un soir, en remontant sa cruche, il croisa le Frère Raphaël dans l'escalier. Le religieux le regarda d'un air étrange et passa outre sans répondre à son salut.

Tiburce eut un soupçon. Il posa son fardeau dans l'embrasure d'une croisée, enjamba les dernières marches et courut à sa cellule. La porte était ouverte. Le livre n'était plus sur le lit.

D'abord les forces lui manquèrent et il resta un instant atterré, sans penser, sans voir. Puis un flot de sang lui monta à la face, et il courut d'un trait à la pharmacie.

Le Frère Raphaël était penché sur le fourneau qui flambait. Tiburce l'interpella d'une voix rauque :

— Vous m'avez volé! Où est mon livre?

Des cendres volaient au-dessus du brasier, soulevées par le courant d'air.

— Là! dit le Frère pharmacien en lui montrant la fournaise.

Tiburce vit rouge. Ses tempes battaient à rompre, et sur la table, à portée de son bras, il distinguait un couteau. Il allongea la main. Le vieux moine ne bougea pas.

L'Angélus, à ce moment, tinta.

— *Ave, Maria!* fit le Frère Raphaël en s'inclinant.

Alors Tiburce poussa un sanglot.

— Oh! mon Dieu!

Et il se trouva mal.

Quand il revint à lui, on l'avait transporté dans le réfectoire. Le prieur et le Frère Raphaël l'observaient. L'aumônier aussi était là. Il lui prit la main et, d'une voix douce, lui demanda s'il se repentait.

— Non, dit Tiburce. Je veux partir!

— Mon enfant, vous êtes libre. Et que Dieu vous pardonne comme nous vous pardonnons!

Alors un Frère apporta des habits civils. Le sacristain s'en vêtit, gauchement, et sortit.

Aujourd'hui le Frère Tiburce est contrôleur d'omnibus sur la ligne de l'Odéon. C'est lui qui recueille les « correspondances » et qui signe la « feuille de route ».

Il a laissé pousser ses favoris.

Il vit seul.

HUGUES LE ROUX.

LE MINISTÈRE DU 14 NOVEMBRE 1881

Son histoire (1)

XI.

[illegible]

« Dans un organisme, pour parler plus clairement, dans un mécanisme politique, la justice et la magistrature sont comme l'arbre de couche qui met en mouvement tout l'appareil. Quand cet arbre de couche, s'il est en bois, est véreux, mangé aux insectes, et, s'il est en fer, quand il est rouillé, vacillant, quand il achoppe, quand il se heurte, tout s'arrête dans la machine, tous les ressorts sont faussés, et l'on peut dire que l'on est en présence d'une véritable calamité sociale. Eh bien, je dis que la magistrature dans notre société est cet arbre de couche; mais la question de la magistrature n'est pas un problème que l'on puisse résoudre d'un mot; il ne suffit pas de dire : La magistrature sera réformée, et les juges seront nommés à l'élection; il ne suffit pas de dire qu'on supprimera l'inamovibilité de la magistrature ou bien que l'on adoptera un système different de nomination et d'avancement... Pour que cette réforme, dans l'état actuel de nos mœurs et avec les difficultés ambiantes, puisse être conduite promptement à bonne fin, elle doit être envisagée de plus haut. Pour toucher à la magistrature, c'est-à-dire aux magistrats, il faut commencer par toucher à l'organisation judiciaire elle-même (2). »

Ainsi la question de la justice et celle des juges apparaissaient à M. Gambetta comme étant rigoureusement connexes, et il regrettait très haut que la république n'ait pas commencé par une solution « radicale » de ce double problème : « l'ensemble des mesures réparatrices ». Dans une démocratie, rien n'est plus essentiel que la justice et le respect des lois. Or, quand une magistrature, dans une partie considérable de ses membres, « entre en lutte avec le pouvoir, foule aux pieds la loi des lois, la Constitution, et ne rencontre que l'impunité ou des mercuriales qu'on accueille le sourire aux lèvres », la justice est atteinte au cœur. Comment maintenir le respect de la loi « quand on ne peut plus maintenir le respect de ceux qui l'interprètent » ?

Car ces deux griefs étaient également fondés. Les juges des commissions mixtes réinstallés sur leurs sièges, et tant d'autres, leurs émules, poussaient la haine de la république au delà de toutes les bornes. Du jour où l'Assemblée de Bordeaux avait ramené dans le prétoire les hommes indignes que le décret vengeur du 20 janvier 1871 en avait chassés, toute l'ancienne magistrature impériale avait redressé la tête. Que peut importer à un Bigorie de Laschamps, à un Massot, à un Villemot, à un Lesueur de Pérès, la flétrissure lancée du haut de la tribune par M. Dufaure, si ce même ministre, rentré dans son cabinet, laisse à ces complices du plus abominable des crimes et le manteau brodé d'hermine et la charge de *dire droit* au nom du peuple français? Une pareille impunité produit dans les consciences des ravages terribles : elle est pour tous les partisans des gouvernements déchus une excitation officielle à une audace toujours croissante, elle achève de détruire ce qui reste de la foi publique dans la justice, et il en reste peu (1). M. Thiers avait dit à l'empire : « Le tribunal est dans vos mains. » L'empire était tombé, mais le tribunal était resté dans ses mains. Les réactions du 24 Mai et du 16 Mai continuèrent de « faire un néant » (pour parler comme Berryer) de toutes les garanties d'une justice impartiale. M. Dufaure s'était borné à ne pas faire choix de magistrats dévoués à la république; mais ses successeurs ne nommèrent que des ennemis déclarés du nouveau régime, et ils les nommèrent non pas pour juger, mais ostensiblement pour combattre. M. Ernoul appelle dans les cours et les tribunaux l'arrière-ban des fils des croisés; pour M. Depeyre, un magistrat ne commet pas une faute s'il profère dans un lieu public, au théâtre, le cri : « A bas la république! » M. Baragnon ordonne à ses substituts de « faire marcher la France »; le duc de Broglie donne de l'avancement aux juges que M. Depeyre n'avait fait que tolérer, et les palais de justice deviennent les camps retranchés de la guerre contre les 363. Au 16 Mai, tous les masques tombent; les magistrats se jettent, comme aux plus beaux jours des comices et des plébiscites impériaux, au plus fort de la mêlée; ils rendent contre les 3000 défenseurs de la constitution qui leur sont déférés tous les services que le garde des sceaux réclame de leur docilité ou de leur passion. Ils établissent une jurisprudence des suspects, qui se traduit par 1 034 000 francs d'amendes et 46 années de prison (2). Tout article poursuivi est un article condamné; la justice qui doit être une protection n'est plus qu'une menace.

Les aventuriers qui ont ébauché la guerre civile sont vaincus; mais cela ne touche pas les magistrats qui ont livré la bataille avec eux. Ne sont-ils pas inviolables? Si l'entreprise avait réussi, ils avaient droit à tous les avancements; elle échoue : ils sont impunis par destination. Et cette comédie de l'inamovibilité est la goutte d'eau qui fait déborder le vase.

En effet, cantonnés sur leurs sièges où ils se savent inaccessibles, près de la moitié des juges de l'empire et de la réaction ne désarme pas. Ils touchent sans aucun déplaisir les deniers de « Marianne »; mais cette déloyauté, cette félonie : conserver des fonctions sous un gouvernement dont on reste l'ennemi, ne répugne qu'à quelques-uns. La conscience des autres accommode tout cela. Cuirassés dans leur

(1) [illegible] ment de Paris, Ménilmontant, le 12 août 1881.

(1) [illegible] altérée. (Odilon Barrot, *De la réforme judiciaire*, 1872.) »

(2) [illegible] M. Dufaure, président du conseil. Rapport fait au nom de la com- [illegible] (28 juillet 1880) par M. Waldeck-Rousseau, p. 4.

inamovibilité, ils peuvent continuer à frapper sans crainte aucune d'être atteints eux-mêmes; ils poursuivent la guerre. Les railleries insolentes des salons, les épigrammes et les défis des discours de rentrée, les acquittements de tous les insulteurs des Chambres et du chef de l'État, c'est presque la règle, et ce n'est que l'opposition des timides. Au-dessus d'eux, cinquante présidents de tribunaux d'arrondissement sont, dans leur propre ressort, les chefs déclarés des anciens partis, dirigent les comités royalistes, signent leurs affiches, patronnent leurs candidats, manifestent bruyamment et sans vergogne dans leurs réunions. Le 14 juillet, jour de la fête nationale, M. de la Paillonne brise à coups de canne les lanternes qui sont accrochées pour l'illumination du tribunal. Dans un litige où l'une des parties sera recommandée par l'évêque, où l'autre sera soupçonnée d'attachement à la république, quelle sera demain l'impartialité, l'équité de ce factieux? Et quand même, par une dernière pudeur, il saurait, une fois remonté sur son fauteuil, faire effort sur lui-même, s'imposer de ne prononcer que selon le droit, qui le croirait? A qui ne serait-il pas suspect?

Assurément, dans le nombre, il s'est trouvé quelques magistrats qui ont renvoyé aux gouvernements de combat la réponse du président d'Orthez à Charles IX, qui ne se sont pas compromis dans la bataille des partis, qui ont été soucieux de leur dignité personnelle et de l'honneur du corps dont ils font partie. Assurément il s'est trouvé des magistrats qui ont loyalement accepté le nouveau régime, donnant l'exemple du respect de la loi qu'ils ont charge de faire respecter. Mais combien étaient-ils? Mais, lors même qu'ils auraient été beaucoup plus nombreux, comment empêcher que les fautes des uns ne rejaillissent sur tous les autres? Le soupçon se généralise comme l'inquiétude.

Par quelle digue arrêter l'envahissement du mal? Par quel procédé replacer toute l'administration de la justice en des mains plus impartiales?

M. Gambetta, dès les premiers jours de 1878, avait pris son parti, et il s'en était expliqué franchement à Romans (1) :

« Quand un corps tout entier est légué par un gouvernement rival, par un gouvernement qui est tombé sous le mépris public ou qui a glissé dans la honte et la boue, par un gouvernement reconnu criminel et corrompu, il n'est pas acceptable, il n'est pas juste qu'un gouvernement sorti de la souveraineté nationale ne puisse pas examiner ce corps et le soumettre à une nouvelle investiture. Ce serait contraire au bon sens de laisser un principe d'hostilité contre le gouvernement établi dans le fondement même de l'institution en question. D'ailleurs il n'y a pas de gouvernement, quel qu'il soit, qui n'ait senti la profonde nécessité de cette doctrine. Il n'y en a pas qui, en s'installant, n'ait remanié, vérifié et investi à nouveau la magistrature. Eh bien, nous demandons, pour sauver la magistrature, pour sauver ce principe de l'inamovibilité que des excès compromettent, pour arrêter dans des limites raisonnables et politiques la passion publique qui monte, nous demandons, pour faire véritablement une chose juste, légale, nécessaire, que le gouvernement de la république examine la question de savoir s'il n'a pas à prendre les mêmes mesures et la même garantie que tous les gouvernements qui l'ont précédé (1). »

(1) 18 septembre 1878.

Cette suspension des pouvoirs n'arrive-t-elle pas trop tard, huit années, douze années après le 4 septembre? Le temps écoulé n'est-il pas une prescription pour les juges de l'empire et pour ceux qui ont été nommés depuis 1870? M. Gambetta n'est point de cet avis. Le temps écoulé, tout « galant homme » qu'il soit, est une raison de plus pour agir avec énergie : il a permis aux magistrats en fonctions d'oublier le passé et de se rallier au principe de la république; il a permis à la république elle-même de peser les mérites et les actes. La situation est aussi claire et nette que possible. Seulement on ne se bornera pas à un remaniement du personnel; il ne suffit pas de remplacer des magistrats ennemis de la Constitution par des magistrats loyaux : il faut saisir l'occasion pour remplacer par des institutions démocratiques des institutions qui ne le sont pas. Les grands horizons sont encore ouverts. Ce que la France réclame et ce que M. Gambetta veut préparer pour elle, c'est une loi d'ensemble, une véritable réforme judiciaire, une refonte générale vue de très haut.

Le vice profond, vraiment héréditaire de notre magistrature, c'est le trop grand nombre des juges. Colbert l'avait compris dès 1675; réduire cette armée encombrante devait être le premier chapitre de la réforme « de prodigieuse étendue et épineuse discussion » (2) qu'il entreprenait avec Pussort. Mais l'arbre touffu avait résisté à tous les émondeurs, même à ceux de la Révolution; il poussait et reproduisait sans cesse, et plus il croissait ainsi, moins sa sève était riche et vigoureuse et moins il valait par ses fruits. La qualité intellectuelle et morale d'un personnel, quel qu'il soit, est en raison inverse du nombre de ses membres. Sans doute notre pays est fécond entre tous en hommes de bien, en savants désintéressés; mais comment recruter, sans compter les magistrats du parquet, près de deux mille juges de première instance, plus de sept cents conseillers, qui soient vraiment dignes, d'un bout à l'autre du territoire, de leurs grandes fonctions? L'Angleterre, pour superbe qu'elle est, n'a point de pareille prétention. Plus le cercle s'étend, plus le niveau baisse (3). Et encore, plus le nombre des juges s'élève, moins les juges sont occupés et moins

(1) La Restauration chassa du corps judiciaire tous les magistrats qui refusèrent de recevoir son institution : la déchéance ou le serment. « Le royaume de Juillet imita cet exemple et le serment qu'elle exigea lui permit de remplacer par des hommes nouveaux les magistrats les plus compromis. » (Jules Favre, *Réforme judiciaire*, p. 21.) Le second empire procède comme la monarchie de Juillet. — Pour la république de 1848, elle fit de l'inamovibilité de la magistrature un principe constitutionnel, mais en rédigeant ainsi l'article 114 : « La loi d'organisation judiciaire déterminera le mode spécial de nomination pour la première composition des nouveaux tribunaux. »

(2) Lettre du 15 mai 1665 à Louis XIV.

(3) Multiplier le nombre des magistrats, c'est évidemment assurer la majorité aux moins capables. (Boujean.)

leurs appointements sont suffisants. Ainsi tous ces vices se tiennent et s'entre'iennent. Parce que les cadres sont trop larges, le garde des sceaux est obligé, pour les remplir, d'accepter des candidats d'une science, d'une intelligence et d'une vertu médiocres, pendant que les contribuables sont grevés d'une dépense stérile. Parce que le nombre des sièges est excessif, la moyenne des traitements est dérisoire (1) (plus de cinq cents magistrats vivent de 2700 et 2400 francs par an), et la division en classes est inévitable. Parce que les tribunaux et les chambres, dans les cours et tribunaux, sont deux ou trois fois trop nombreux, la moitié au moins des magistrats est inoccupée (2). Parce que les juges abondent dans chaque prétoire, la responsabilité décroît en s'étendant et s'affaiblit jusqu'à disparaître (3). La division des classes et l'échelle des traitements, c'est la fièvre d'avancement, et, dès qu'il y a seulement possibilité d'avancement, l'inamovibilité est illusoire (4); elle cesse d'être l'asile respecté d'une complète indépendance; les juges auront beau être indépendants et impartiaux, le justiciable ne sera jamais convaincu qu'ils le sont. Pour l'oisiveté des magistrats, elle est la cause directe, dans les petits tribunaux, de maux sans nombre, souvent d'une véritable consomption intellectuelle, parfois d'un discrédit moral qui est encore plus grave (5). Toute la décadence de notre compagnie judiciaire est dans cette cause : au lieu d'être une élite, elle est légion.

Diminuer à tout prix le nombre des juges, tel est donc le but que le législateur doit se proposer; c'est celui de M. Gambetta. « En premier lieu, il convient de porter résolument la main sur l'existence des tribunaux de première instance; il faut les réduire dans une proportion incalculable; il faudrait qu'on en laissât le moins possible... Si l'on pouvait surmonter les scrupules qui tiennent un peu au scrutin d'arrondissement, si l'on voulait prendre son parti de l'abandon de certaines habitudes, de certaines situations, de certaines influences locales, je dirais presque qu'il faudrait supprimer tous les tribunaux d'arrondissement et n'en avoir qu'un au chef-lieu (1). Puis, au tribunal de chef-lieu, il faudrait réduire les chambres (2). Dans chaque chambre il faudrait réduire les juges, car, d'ordinaire, il n'y a qu'un ou deux juges qui font la besogne pour les autres, et, comme ce sont toujours les plus laborieux, les plus habiles, les plus savants, il vient tout de suite à l'esprit qu'il serait bien plus simple de rendre à la vie privée ceux qui ne prennent aucune part à la tâche commune. »

Et de même pour les cours d'appel : ici encore, il faut opérer une amputation extrêmement sérieuse. « Il y a vingt-sept cours en France; elles correspondent à de vieilles situations, à de vieilles coutumes locales. Elles se sont illustrées par des générations, par des familles de magistrats. Je n'ai rien à objecter contre le lustre de ce passé; mais enfin nous avons singulièrement, depuis un siècle, rapproché les distances. Nous avons singulièrement aussi — je ne dis pas facilité la procédure, car c'est encore un grief auquel il faudra donner satisfaction — nous avons simplifié les questions de droit et de jurisprudence. Il n'y a guère aujourd'hui de questions juridiques qui n'aient été agitées et tranchées. Je crois donc que l'on pourrait réduire le nombre des cours en raison de la facilité des communications (3); quand on se rend à un tribunal ou à une cour, peu importe que la cour à laquelle on se rend soit à trois ou quatre heures de voiture ou à cinq heures de chemin de fer, car la multiplicité et la rapidité des communications ont facilité les rapports des juges avec les justiciables... Supposez donc que l'on réduise le nombre des cours; que dans chaque cour on réduise le nombre des chambres et que, dans chaque chambre, on réduise le personnel... Ah! alors nous sommes en présence d'une réforme réellement pratique et réalisable! Et j'en reviens alors inévitablement à ce procédé que j'appelle la sélection. Vous aurez peu de juges, peu de magistrats, et vous pourrez les mieux payer. C'est là une grosse question, car soyez sûrs que si l'esprit démocratique n'a pas fait plus de chemin dans la magistrature depuis de longues années, cela vient de ce que les membres de familles appartenant aux classes dirigeantes pouvaient seuls se faire une position dans l'ordre judiciaire, quelle que fût l'exiguïté du traitement. Mais je trouve que dans une démocratie organisée tout travail mérite un salaire raisonnable (4). » Les

(1) Sur nos 763 juges de première instance, il y en a 727 qui reçoivent à leur traitement, [illegible] vivre, [illegible] de 3000 francs par [illegible], 349 ayant 2700 francs, [illegible] 2400 francs. Jules Lemaître, *De la Réforme judiciaire*, p. 11.

(2) « Nous avons des tribunaux qui ne jugent pas [illegible] affaires par an, qui n'en jugent pas même trente. J'ai connu un tribunal qui n'en jugeait même plus du tout parce que, sur deux [illegible] 15 [illegible] 1881, [illegible] M. [illegible] n'arrivent pas au chiffre de 200 jugements contradictoires par année. » (M. Cazot, ministre de la justice. Exposé du projet de loi relatif à la réorganisation du personnel de la magistrature, déposé à la Chambre des députés le 20 janvier 1880, p. 3.)

(3) « La [illegible] hommes d'une valeur intellectuelle fort inégale et dont plusieurs sont disposés à subir l'influence de collègues plus éclairés et doués d'un esprit plus prompt de décision. (M. Cazot, *loc. cit.*, p. 4.)

(4) Benjamin Constant, *Commentaire sur Filangieri*, III, I.

(5) Dufaure. Exposé des motifs d'un projet de réforme judiciaire, 1879.

(1) [illegible] MM. [illegible] à la Chambre le 2 février 1882), tous les départements, sauf sept, ne gardaient qu'un seul tribunal siégeant au chef-lieu, dont une ou plusieurs chambres pouvaient être détachées accidentellement ou en permanence là où les besoins du service l'exigeraient (art. 67 et 81).

(2) [illegible] (quatre audiences de quatre heures chacune par semaine), le même projet établit qu'une seule chambre suffira dans 9 départements; le [illegible] dans 21; dans 12 départements seulement, plus de 3 chambres seront nécessaires.

(3) Le projet de MM. Cazot et Martin-Feuillée supprimait 8 cours d'appel et établissait en outre le jugement des affaires en appel par [illegible]

(4) Discours de M. Gambetta dans la réunion du XXe arrondissement. [illegible] 1881.

emplois de la magistrature doivent cesser d'être une sorte d'apanage héréditaire ouvert seulement à ceux que la fortune rend insensibles à une rétribution modique.

Si la diminution des fonctions permet l'augmentation en même temps que la péréquation des traitements, elle ne doit pas conduire à rendre l'accès des tribunaux plus difficile et, par conséquent, plus onéreux. La justice ne peut varier dans ses conditions essentielles; autrement elle ne serait plus la justice; mais dans une société démocratique il ne suffit pas qu'elle soit impartiale, publique, égale à tous; il faut encore que, sans voyages coûteux, le juge soit voisin et la solution prompte. Par conséquent, la procédure doit être extrêmement simplifiée, « et cela afin de donner au petit, à celui qui n'a pas la possibilité de risquer sa bourse et d'engager la lutte du pot d'argile contre le pot de fer, la facilité de plaider, d'ester en justice sans être obligé de s'arrêter parce que, selon le bon sens populaire, mieux vaut un mauvais arrangement qu'un bon procès ».

Mais il importe surtout de développer l'admirable création de la Révolution qui est la vraie *justice du peuple*. M. Gambetta demande que le juge de paix devienne un magistrat d'une compétence de plus en plus large. Étendre sa juridiction en matière civile comme en matière pénale, ce n'est pas seulement enlever autant de procès aux tribunaux de première instance; c'est créer la justice à bon marché, accessible à tous; c'est procurer aux petits litiges, aux intérêts les plus humbles, c'est-à-dire, dans une démocratie, aux intérêts les plus graves, la solution rapide et presque gratuite qui seule convient à un pays où, chaque jour, la fortune se divise et se répand dans des mains plus nombreuses, où les patrimoines d'une valeur relativement modique constituent de plus en plus le principal élément de la richesse nationale. Quel profit pour les citoyens pauvres et modestes si le juge de paix peut intervenir par voie de référés, s'il peut statuer sur les différends qui s'élèvent en matière de cheptel, de demandes pour vices rédhibitoires, de servitudes, d'actions immobilières jusqu'à soixante francs de revenu, d'actions mobilières jusqu'à cinq cents francs! Les bases de la compétence civile de ce magistrat pouvaient être, en 1838, conformes à la valeur réelle de l'argent; mais cette valeur n'a-t-elle pas subi depuis un demi-siècle une diminution notable? Élever les juges de paix en considération et en influence, les grandir en autorité et en crédit, c'est vraiment faire œuvre utile et féconde. L'élargissement de la loi de 1838 est bien la base d'une réorganisation durable et raisonnée.

Les innovations, quand elles sont heureuses, ne sont pas seulement bonnes par elles-mêmes; elles le sont encore parce qu'une certaine logique des choses oblige le législateur qui les a accomplies à continuer dans la même voie droite. Après avoir étendu la compétence des justices de paix au détriment des tribunaux de première instance, M. Gambetta estime qu'au lieu de suivre la coutume, adoptée depuis trois quarts de siècle, « de correctionnaliser les délits et les crimes, il serait bon de les décorrectionnaliser et de les renvoyer au jury ou à des tribunaux d'assises ». Dans une véritable démocratie, le jury est par excellence l'école d'éducation politique et sociale : il est « nous-mêmes (1) »; il est la nation exerçant elle-même le droit de juger. C'est, aux États-Unis, l'une des bases de l'édifice politique. « La pratique journalière de la justice légale a fait contracter au peuple américain le respect de la loi, qui le préserve toujours sinon des excès, du moins des dangers auxquels ses passions et ses préjugés pourraient l'entraîner (2).» Pourquoi n'en serait-il pas de même en France? La république ne peut assurer l'avenir que par une éducation de plus en plus complète du peuple. Rien n'égale, ne remplace la vertu du jury comme moyen d'éducation populaire. Quand même la notion idéale du droit serait un peu compromise dans les premiers temps, ce qui n'est pas démontré; quand même le recrutement du jury soulèverait au début, dans certaines régions, des difficultés et même des colères, il faut oser cette innovation (3). Le propre de la démocratie, c'est que tout citoyen est magistrat comme il est électeur. Or l'intervention des citoyens dans l'organisation de la justice ne peut se produire que sous deux formes : l'élection des juges, ou l'extension du jury. Il faut choisir, entre ces deux formes, celle dont l'application ne gâte pas la justice. Ce n'est pas l'élection. La Révolution en a fait l'expérience, et partout, de 1790 à l'an VIII, l'élection a rendu la justice impossible. Elle l'a mise à la merci des caprices de la foule, ce qui n'est point meilleur que de la soumettre au bon plaisir d'un prince. Il en est du juge nommé par ses justiciables comme de l'officier nommé par ses soldats : la brigue du candidat a détruit par avance la dignité de l'élu; il ne sera ni indépendant ni impartial; et c'en est fait par la même occasion de l'unité de la justice : ici, des tribunaux catholiques ou bonapartistes opprimeront les républicains; là, des juges républicains seront partiaux, quelque sévère que soit le garde des sceaux, pour leurs mandants. M. Gambetta repousse cet article du programme dit *avancé* : l'élection des juges serait l'anarchie dans tous les prétoires et tout un tiers de la France livré sans merci à des magistrats démagogues ou réactionnaires. Un pareil projet, comme il est certain que le Sénat ne s'y résoudrait jamais, ce serait l'ajournement indéfini de toute réforme. Sous couleur d'être très radical, on resterait immobile. Et M. Gambetta veut marcher, et marcher avec la certitude de n'avoir pas à reculer aussitôt. Il demande que l'institution du jury soit élargie, que le législateur la fasse de plus en plus pénétrer dans les mœurs.

---

(1) Jules Favre, *loc. cit.*, p. 65.

(2) Vacherot, *la Démocratie*, p. 29.

(3) Le germe de cette innovation se trouve dans la loi du 22 juillet 1792 et dans l'exposé des motifs du rapporteur de la constitution de 1848. Le système de M. Gambetta, tel qu'il fut exposé dans le projet de MM. Cazot et Martin-Feuillée, composait le tribunal d'un juge président et de jurés accesseurs, et permettait de donner au jury une participation plus complète au jugement des affaires qui lui seraient soumises, en remettant au tribunal tout entier, avec la déclaration de culpabilité, l'application de la peine et l'allocation des dommages-intérêts. (Art. 35 à 69.)

Enfin, un dernier problème se pose : la revision des institutions judiciaires qui vient d'être exposée réduirait environ de moitié le nombre des juges (1); quelle serait cette moitié? Le gouvernement sera-t-il obligé de renvoyer sans distinction tous les magistrats des cours et tribunaux sur lesquels la réduction devra porter, ceux qui possèdent toutes les qualités professionnelles comme les autres? Sera-t-il contraint de conserver tous les magistrats sans exception qui font partie des cours et tribunaux non frappés de réduction, les serviteurs loyaux de la constitution comme ses ennemis? Le bon sens répond que cela est impossible, qu'il serait moins ridicule de demander au sort les noms de ceux qui doivent rester et de ceux qui doivent partir. Dès lors il est évident que l'élimination doit être le résultat de la sélection; et comment opérer une sélection sans suspension temporaire de l'inamovibilité?

Ainsi les nécessités, la logique même de la réforme amènent, non moins que l'évolution politique du pays, à une nouvelle investiture, et ce renouvellement des pouvoirs conférés par l'empire sera un éclatant hommage à ce principe de tous les droits que le mandataire ne peut survivre au mandant. Écarter les juges qui sont restés les détracteurs de la constitution, ce n'est pas introduire la politique dans la magistrature, c'est l'en bannir à jamais. Lorsque le gouvernement de la république aura fait son choix entre les magistrats savants, intègres et loyaux, et ceux qui manquent de science, de probité ou de ce sentiment d'honneur qui défend « qu'on reste investi d'une fonction, surtout de la fonction de juge, si l'on n'a pas reconnu dans le secret de sa conscience qu'on a la force de servir fidèlement les institutions dont on a la garde » (2), alors, mais alors seulement, l'inamovibilité, rendue pour la première fois efficace et sincère par l'impossibilité d'avancement, sera ce qu'elle doit être, ce qu'elle était vraiment dans la pensée des législateurs de l'an VIII qui l'ont établie (3). Elle sera alors non pas un abri et une arme pour les magistrats prévaricateurs et rebelles, une cause de suspicion et de mépris contre la justice, mais bien la garantie essentielle du droit, « le moyen de prévenir le retour des faveurs et des menaces du pouvoir » contre les juges installés par lui, assis pour la vie, « sauf le cas de forfaiture ».

L'Empire et la Restauration, la monarchie de Juillet et la république de 1848 n'avaient pas autrement compris le principe de l'inamovibilité. C'est parce qu'il le comprenait ainsi que M. Gambetta s'était écrié dans son discours de Romans : « Jamais je ne voudrais d'un juge qui fût révocable à merci, qui fût un instrument dans les mains des gouvernants, qui n'aurait d'autres jugements à rendre que des ordres à exécuter. Ce juge me ferait horreur et il ne soulèverait que mon dégoût et ma protestation! »

Telle était la réforme judiciaire conçue par M. Gambetta et qui fut rédigée dans un projet digne d'un des grands comités de l'Assemblée constituante, par M. Cazot et M. Martin Feuillée. Beaucoup, pour satisfaire aux plaintes de la démocratie, étaient prêts à risquer toutes les expériences prônées par les démagogues : M. Gambetta et ses amis avaient des aspirations de la France républicaine une idée plus haute; ils pensèrent que le vrai moyen de les contenter, c'était de donner à la justice plus de garanties et des garanties plus solides qu'elle n'en avait jamais possédées en aucun pays. Et ils eurent raison de le penser. Le projet qu'ils avaient préparé, « monument de logique parfaite », au dire même de quelques adversaires de bonne foi (1), est conforme à toutes les notions les plus élevées et les plus saines, à la fois conservateur sagace du bien et réformateur hardi du mal. S'il maintient à l'État la fonction essentielle de la justice civile, il appelle un nombre de citoyens dix fois plus grand que par le passé à intervenir dans la justice pénale; tout en fermant les portes du prétoire aux ennemis jurés de la république, il conserve le principe de l'inamovibilité et il lui rend la sincérité par la suppression de l'ancienne hiérarchie : il brise entre les mains du pouvoir l'arme immorale qui lui permettrait de *récompenser* un magistrat en lui faisant franchir un grade ou de le *punir* en l'immobilisant au dernier échelon; il protège l'indépendance des juges en leur faisant une position vraiment honorée, et il organise pour la démocratie laborieuse une juridiction économique et très prompte; en diminuant le nombre des juges, il élève le niveau intellectuel et moral de la magistrature; en élevant la limite d'âge pour les nominations (2), il assure un recrutement plus solide; en abolissant toute distinction de classes, il supprime toutes les compétitions et toutes les sollicitations malsaines. Ainsi toutes les parties de cette œuvre étaient également belles et conformes, dans leur noble ordonnance au véritable esprit de la Révolution.

JOSEPH REINACH.

(1) Dans le projet de MM. Cazot et Martin-Feuillée, 1893, [illegible] lieu de 472. Dans les cours d'appel, les conseillers seront réduits de 716 à 484, [illegible] de 146 à 116.

(2) Discours de M. [illegible], Chambre des députés, séance du 17 [illegible] 1882.

(3) Ceux qui ont établi l'inamovibilité de la magistrature l'entendaient d'une manière qui était la vraie, la bonne. L'investiture était donnée par le gouvernement aux détenteurs de la puissance judiciaire chargés de rendre la justice au nom du gouvernement, et alors, pour prévenir le retour des faveurs et des menaces du pouvoir, on installait le juge sur son siège, on le rendait inamovible à jamais, sauf en cas de forfaiture contre le gouvernement qui l'avait nommé. Discours [illegible]

(1) Article de M. [illegible], [illegible] 1882.

(2) Article [illegible].

LA TURQUIE D'ASIE (1)

Les consuls ont été de tout temps d'excellents narrateurs de voyages. Ils sont à la fois voyageurs et résidents. Comme tels, ils reçoivent des impressions fraîches et forment des jugements mûris. Leurs fonctions les mettent également en rapport avec les populations et avec les gouvernements. Elles les obligent d'acquérir sur le commerce, sur l'administration, sur les industries, sur les ressources des pays où ils sont envoyés, des notions parfaitement exactes. Le dessous des cartes n'a point de secrets pour eux, et, quand ils écrivent comme touristes, c'est en gens qui s'amusent à broder sur un fond d'informations solide et résistant. Le livre de M. Edmond Dutemple justifie bien notre opinion que les agents consulaires sont les voyageurs par excellence; et si parfois l'auteur tombe dans l'erreur d'optique commune à la plupart de ses confrères, erreur qui, pour chacun d'eux, consiste à voir une cathédrale dans leur église, c'est-à-dire à s'exagérer l'importance des rapports de leur pays avec le coin du monde où ils résident, son ouvrage, comme les leurs, n'en acquiert que plus de valeur intrinsèque : il faut toujours estimer haut son sujet pour le traiter avec soin et pour lui donner du relief.

Une autre louange à donner aux récits de voyages faits par les consuls, c'est qu'ils portent toujours le cachet du patriotisme. Le patriotisme se développe dans nos cœurs quand nous vivons à l'étranger; et chez des hommes qui, par état, tiennent le drapeau de la patrie et défendent journellement ses intérêts, ce sentiment devient une passion dominante.

Donc M. Dutemple est chaud partisan d'une politique méditerranéenne française. De plus, il est convaincu que c'est dans l'Asie mineure que cette politique doit chercher son plus réel point d'appui. Il s'inspire des glorieuses traditions franques en Orient, et plus que personne en France il déplore les préjugés, l'ignorance et l'incurie qui ont forcé notre gouvernement de les abandonner. Après l'Égypte, c'est dans l'Anatolie que nous avons le plus d'intérêts en Orient et le plus de moyens de les faire triompher.

M. Dutemple en donne des raisons pratiques : par exemple, les relations de dépendance qui existent entre nos fabriques et l'industrie séricicole. Dans le vilayet de Hudavendighiar, dont Brousse est la capitale, 97 pour 100 des soies grèges récoltées sont expédiées à Marseille pour alimenter notre fabrique de Lyon ; 3 pour 100 seulement en Angleterre. Puis, nos communautés religieuses, autrefois les pionniers de notre influence en Orient, servent encore aujourd'hui à y répandre notre langue. Les seules Filles de la charité, dans la Turquie d'Asie, enseignent annuellement le français à des centaines d'enfants qui ne sauront jamais un mot d'allemand ni d'anglais. A ce sujet, M. Dutemple, bien qu'il professe en matière religieuse l'indifférence la plus complète, préconise hautement l'ancienne politique française (devenue aujourd'hui la politique russe et qui sera demain la politique allemande), laquelle consistait à nous faire dans les pays musulmans les patrons intéressés de notre religion nationale. Nous y aurions d'autant meilleure grâce qu'en général les religieux et les prêtres catholiques envoyés dans le Levant ne fatiguent point les populations, comme le font les prêtres grecs, et qu'ils les édifient davantage. M. Dutemple voudrait aussi que le conseil d'instruction publique en France fît adopter dans nos collèges une prononciation du grec conforme à celle qui est en usage en Orient et qui probablement est plus voisine de la véritable. Il n'y a pas de très grandes différences fondamentales entre le grec ancien et le grec moderne; c'est la prononciation qui en fait deux langues absolument distinctes. Si nous prononcions le grec à la grecque, comme cela serait juste et raisonnable, du même coup tous ceux d'entre nous qui ont appris cette langue au collège (et on l'apprendrait davantage) se trouveraient en Orient presque chez eux. Assurément ce serait là un moyen d'influence. Enfin, M. Dutemple souhaiterait que nos imageries d'Épinal s'évertuassent à fabriquer pour le Levant et à y envoyer leurs produits. En vrai consul, il demande qu'on place à l'étranger des marchandises françaises et que ces marchandises ne soient pas seulement la représentation d'une certaine somme d'argent, mais celle de notre industrie, de notre génie, de notre puissance, au besoin même de notre gloire. Il souffre quand il voit, appendues dans tous les cafés de l'Anatolie, des chromolithographies allemandes qui représentent invariablement un régiment de cuirassiers français s'enfuyant épouvanté devant deux uhlans, sans qu'on y réponde par des chromolithographies françaises représentant un régiment de cuirassiers prussiens s'enfuyant épouvanté devant deux turcos. Il n'est aucun point sur lesquels ses justes susceptibilités nationales ne s'exercent, et aucune cause, grande ou petite, de l'affaiblissement de notre influence qui le prenne au dépourvu.

La partie descriptive du livre est extrêmement agréable. Si les mœurs de l'Orient n'étaient connues, la lecture de ce petit volume suffirait à nous mettre au courant de tout : corruption administrative, dénis de justice, servilité asiatique, brutalité orientale, improbité générale, esprit de violence, imprévoyance, paresse, tout y est peint de main de maître. Et cependant l'auteur n'est pas, comme il arrive souvent aux consuls obligés de vivre dans des pays semi-barbares le sabre au poing et la lance en arrêt, un détracteur des nations qu'il a connues ; loin de là : il estime les Turcs et paraît les aimer, beaucoup trop même pour un chrétien. Il vante leur tolérance religieuse comme si cette tolérance était réellement dans leur esprit et ne leur avait point été imposée par la force. Il excuse leurs vices en les rejetant sur leur gouvernement, comme si les peuples n'avaient point des gouvernements faits à leur image. En somme, il est animé pour la population d'Anatolie de sentiments de bienveillance. Ses tableaux ne sont donc point chargés et, quand il nous montre un pacha sortant du palais et frappant dans la foule à coups

(1) *La Turquie d'Asie, notes de voyage en Anatolie*, par Edmond Dutemple, vice-consul de France. — 1 vol. in-12. Paris, 1883. G. Charpentier, éditeur.

de gourdin, des juges prévaricateurs et le reste, on peut être sûr qu'il demeure au-dessous de la vérité.

On ne saurait peindre d'une façon plus amusante et plus vraie que ne le fait M. Dutemple des scènes que d'ailleurs il contemple avec une placidité de philosophe. En voici une bien caractéristique : c'est une audience de tribunal turc. Les tribunaux siègent dans le konak ou palais du gouvernement. En face de ce palais, une rangée de cafés rassemble les avocats, les parties, les témoins vrais et les témoins mercenaires dont la profession consiste à prêter serment pour n'importe qui, sur n'importe quoi. Les juges connaissent parfaitement ces sortes de témoins; n'importe ! Le serment judiciaire est une formalité : qu'elle soit remplie, cela suffit.

« Il est six heures à la turque, c'est-à-dire environ midi à la franque. Les cafés se vident; c'est l'heure où s'ouvrent les audiences. Entrons au Tidjaret, le tribunal mixte où se déroulent les procès entre Européens et sujets turcs. »

La salle d'audience est une petite pièce de dix à douze mètres carrés, éclairée d'une seule fenêtre, meublée d'un divan éventré, d'un vieux fauteuil pour le président et de chaises dépenaillées pour les juges. La justice en Turquie déploie peu de pompe et de solennité. Un coffre-fort placé en face des magistrats remplit un rôle symbolique.

« Le président, flanqué de ses deux juges turcs, arrive naturellement une demi-heure en retard. Les deux assesseurs européens, désignés par le consul à la nation duquel appartient l'une des parties en cause, les attendent depuis longtemps. On se salue, on s'assied; aussitôt chacun tire son tabac et se met à rouler des cigarettes en avalant force verres d'eau.

« Enfin, le président se décide sans doute à commencer l'audience, car il vient de frapper dans ses mains.

« A ce signal, la portière s'entr'ouvre et livre passage à l'huissier du tribunal; il s'avance pieds nus, s'incline, croise les mains sur sa poitrine et attend.

« Le président se recueille un instant. Puis il relève la tête d'un air souriant, enveloppe ses collègues d'un fin et long regard, et s'adressant à l'huissier : *Bech ghâvé guettir*, c'est-à-dire : Apporte-nous cinq tasses de café!

« Les assesseurs européens font la grimace, car voilà encore l'audience retardée. Enfin le président fait appeler la première cause inscrite. C'est, par exemple, John Cox, sujet anglais, contre Moustapha, sujet turc. Cox a confié à Moustapha, il y a deux ans, une somme de deux cents livres turques pour être employée à des achats d'olives; Moustapha n'a pas acheté les olives, et il refuse de rendre l'argent.

« Cox, Moustapha et les deux avocats s'asseyent devant la table en bois blanc qui sert de bureau au tribunal. Les avocats posent sur la table leurs sacs, les ouvrent, en tirent les pièces qu'ils vont produire, les étalent côte à côte des papiers appartenant aux magistrats. Tout se passe en famille. Pendant ce temps le président et les juges causent amicalement avec les parties et les avocats, échangent des impressions, des nouvelles, des commérages de quartier à quartier. Un touriste entrant par hasard ne pourrait jamais se douter que c'est là un tribunal. »

Au cours de la plaidoirie de l'avocat de John Cox, le président s'agite sur son fauteuil comme un homme visiblement en proie à une gêne physique. Ses bras disparaissent sous le tapis vert qui recouvre la table. Enfin ses traits esquissent un sourire de satisfaction, que l'avocat de Cox ne manque pas d'attribuer à l'éloquence de sa plaidoirie. Le malheureux! comme il se trompe! Le président est satisfait... parce qu'il a retiré ses bottines. Ça le gêne, ces petites machines à l'européenne. Les deux juges turcs n'hésitent plus : avec un ensemble parfait, ils imitent la manœuvre habile de leur chef hiérarchique. L'un d'eux va plus loin : ses chaussettes l'incommodent, il les retire.

L'avocat de John Cox a terminé son exposé. Moustapha se défend lui-même; il parle vite et longtemps. Par sa barbe! il ne sait ce qu'on lui réclame. Loin d'être débiteur, il est créancier! Comment le tribunal pourrait-il douter de la parole d'un Turc qui suit religieusement tous les préceptes du Coran?

Le président allume une cigarette; cela signifie que l'audience est suspendue. L'huissier rentre, apportant de nouveau cinq tasses de café.

« Tout en humant le café et en fumant les cigarettes, le tribunal discute sur les plaidoiries qu'il vient d'entendre. Les assesseurs européens ne sont qu'au nombre de deux; les trois juges turcs forment la majorité. Un avis qui peut sauver le défendeur, sujet ottoman, est adopté aussitôt qu'émis. Le président frappe des mains : l'huissier rentre, enlève les tasses et introduit de nouveau John Cox, Moustapha et les avocats. Un des juges turcs demande à Moustapha s'il possède encore des livres de comptes qui datent de six ou dix années; sur réponse affirmative, le président décide que Moustapha les apportera devant le tribunal, le dixième jour suivant, et qu'ils seront vérifiés.

« Ah! le bon billet qu'a John Cox! Allez donc vous reconnaître dans des livres de comptes écrits en turc! et cette encre turque, spéciale au pays, et si facile à effacer avec un peu d'eau sans laisser aucune trace! John Cox aurait-il mille fois raison, il perdra sûrement son procès. Moustapha sort du tribunal, aussi fier qu'Ali-Baba quittant sa caverne. John Cox part en maugréant. Les avocats suivent, heureux d'entrevoir une perspective de longues et rémunératrices vacations. »

Or c'est là le tribunal mixte, le tribunal sur lequel les consuls ont les yeux. Que penser des autres, de ceux où s'exerce librement et sans contrôle la proverbiale *justice de cadi*?

Veut-on voir maintenant comment les choses se passent à Brousse et dans les autres villes d'Anatolie quand il survient un incendie, chose excessivement fréquente dans les pays turcs? Si c'était seulement comme à Constantinople! Là, il est arrivé récemment, raconte M. Dutemple, qu'un Hongrois, le comte Edmond Schekenyi, a organisé sur le modèle européen un corps de pompiers assez bien disciplinés et bien outillés. Auparavant, aussitôt que le feu se déclarait, les pompiers indigènes, demi-nus, portant des torches, poussant des hurlements affreux, accouraient comme une horde de sauvages sur le lieu du sinistre; le chef s'adressait aux malheureux dont les flammes menaçaient les maisons et commençait par réclamer une indemnité pour éteindre l'incendie. Si l'on ne parvenait pas à s'entendre, on laissait brûler et l'on s'adressait — à mesure que l'incendie gagnait — à d'au-

tres moins récalcitrants. En attendant, la bande faisait main basse sur tout ce qu'elle pouvait trouver.

Quand le comte Schekenyi a formé le nouveau corps, les anciens pompiers ont refusé de se dissoudre. Ils ont exhibé un firman antique, leur conférant le monopole de l'extinction des incendies dans toute l'étendue de la ville. Par respect pour ce firman, on les a laissé subsister. Aussi, dans les premiers temps, était-ce de véritables batailles qui s'engageaient entre les nouveaux et les anciens pompiers. Avant de combattre l'incendie, on commençait par combattre entre soi. Il s'agissait de savoir à qui la place resterait. Les rixes devinrent si graves que, pour y mettre fin, on arma de fusils le corps de Schekenyi et l'on interdit à l'autre l'usage des armes.

Dans la Turquie d'Asie, les choses se passent plus simplement. Tout est prévu par l'habitant pour le cas d'incendie: tous les objets précieux sont enfermés le soir dans un coffre en bois de cèdre d'une dimension médiocre et du poids d'une demi-charge. « Ces coffres jouent un grand rôle dans les intérieurs turcs. Ils remplacent toutes les superfétations de notre mobilier occidental. Ils servent d'armoire à linge, de porte-manteaux, de bibliothèque, de table à ouvrage, de sièges, voire même de coffres-forts pour les rares indigènes qui pourraient actuellement en avoir besoin. C'est l'expression la plus parfaite d'une race nomade; c'est également la meilleure garantie contre la fréquence et la rapidité des incendies. »

Comme les coutumes se conservent et se propagent! Ces coffres dont parle ici M. Dutemple, nous les avons trouvés dans toute l'Amérique du Sud. Les Espagnols en ont hérité des Arabes, et les Américains des Espagnols. De même qu'en Turquie, ils servent à tous les usages. Moitié malles, moitié bahuts, et toujours du poids d'une demi-charge, une couple de coffres à couvercles plats et à poignées suffit à meubler une chambre et remplace tout, même les sièges.

Donc, quand de l'autre côté du Bosphore on entend le cri *Ianghen var! Atech var!* Au feu! au feu! « on se lève, on ferme ses coffres, on les transporte loin de l'incendie aussi tranquillement que si l'on opérait une livraison, et l'on revient, sans se presser, contempler les ravages du feu en roulant une cigarette ou en fumant un petit chibouk avec la placidité du chameau au repos. Puis, quand tout est fini, que des villages entiers sont consumés sans qu'aucun effort ait été tenté pour circonscrire l'incendie, chacun se dirige là où il a porté ses coffres, en ouvre un, tire une couverture, s'enveloppe soigneusement et s'endort en murmurant : *Yaren bakaloun!* Demain nous verrons! »

Et, le lendemain, tout le village se rend à la montagne, coupe des arbres séculaires et se met à reconstruire des maisons moitié bois, moitié torchis, qu'un autre incendie dévorera bientôt peut-être.

Au reste, le feu est le grand purificateur de ces agglomérations infectes, aux ruelles étroites et remplies de vermine, qui composeraient sans lui toute ville et tout village turc. Quand on voit une bourgade un peu plus propre que les autres, c'est que le feu y a passé. Il « joue le rôle d'expropriateur pour cause d'utilité publique et peut être considéré comme un agent moralisateur et hygiénique. Ce que la volonté d'un pacha n'obtiendrait point — le percement de voies salubres, — le feu l'ordonne; on ne lui résiste pas, on lui obéit docilement, et là où il a fait son œuvre on retrouve, deux mois après, des rues où circule enfin un peu d'air et de lumière ».

La nature, dans ces beaux pays, répare les torts de l'homme et de la société. Elle étend sur la pauvre humanité ignorante, affaissée, outragée, un manteau de splendeurs poétiques qui lui dérobe ses misères. Rien de comparable, paraît-il, à une nuit de clair de lune sur le golfe de Ghemlek, entre Brousse et Moudania; c'est aussi beau que sur le Bosphore. En été, quand la chaleur à Brousse s'élève à 40 degrés et que les fièvres se déclarent, les habitants vont faire à Moudania leur villégiature. Là, ils dorment tout le jour et ne se lèvent que lorsque le soleil se couche.

« C'est un spectacle charmant de voir sous ce ciel tout constellé d'étoiles, d'un bleu si pur qu'il fait clair comme en plein jour, filer rapidement sur la mer calme ces caïcs effilés, qu'illuminent les mille couleurs des lanternes vénitiennes.

« En voici d'où s'élèvent doucement des voix de jeunes filles modulant des chœurs grecs, un peu monotones peut-être, mais d'une monotonie cadrant à merveille avec ce ciel, ces montagnes, cette mer qui semblent se fondre ensemble dans le même bleu vague.

« Voici maintenant d'autres caïcs où se trouvent des musiciens grecs. Pour tout instrument, un fifre, un violon, deux guitares. Il sort de cela une musique étrange. Ajoutez à ces illuminations, à ces chœurs, à cette musique, les feux d'artifice qui s'entre-croisent, les fusées qui montent au ciel, et vous aurez une idée des distractions que se procure aux bains de mer la société grecque et arménienne de Brousse. »

Et puis, à Brousse comme à Constantinople, à Constantinople comme dans le moindre village, n'y a-t-il pas pour tout Oriental un asile tout prêt dans cette vie intérieure où nul ne peut lui ravir son repos et sa liberté? Dans ces longues heures que l'Arabe, le Turc, l'Arménien passent immobiles et pendant lesquelles nous croyons volontiers, nous autres Européens, qu'ils ne songent absolument à rien, ils jouissent, au contraire, de la vie en poètes, en philosophes, en hommes libres. « Le *kief* en Turquie n'a pas, dit fort bien M. Dutemple, son équivalent en France. Ce n'est pas la sieste, ce n'est pas non plus la joie exubérante à laquelle se livrent souvent nos travailleurs après un long labeur; c'est la volonté ferme et arrêtée de se détacher pendant quelques heures de tous les tracas de la vie quotidienne, c'est un état moral où l'esprit devient étranger aux intérêts terrestres et s'élance capricieusement dans l'azur d'un idéal sans limites. Des deux parties de l'être humain, la bête seule reste attachée au sol; l'autre vagabonde aux hasards de l'imagination. »

Et comment fait-on le *kief* à Brousse? On emporte une grande provision de hors-d'œuvre tels que caviar, piments, cornichons, concombres, plusieurs bouteilles d'eau-de-vie anisée, et l'on se rend à l'ombre des grands platanes sur les riants coteaux de l'Olympe, ou bien dans les vieux cimetières ombragés par des cyprès séculaires, ou bien encore près de la source de Bounar-Bachi, en un mot dans un lieu

qui réunisse la beauté du site, la fraîcheur de l'air et de l'eau pure. Là on sommeille, en proie à un rêve éveillé; là on rêve et l'on est ou l'on se croit les rois du monde!

Tous les peuples opprimés sont contemplatifs et rêveurs. Sont-ils contemplatifs parce qu'ils sont opprimés, ou opprimés parce qu'ils sont contemplatifs? nous laissons la décision de cette question à d'autres. Toujours est-il que dans sa misère l'homme n'abdique point tout à fait sa grandeur, mais s'enferme en lui même. D'instinct il suit le conseil que les maîtres de la vie ascétique donnent à leurs adeptes.

D'instinct aussi, il trouve les préceptes de la sagesse pratique, du moins de celle qui procure la résignation et la paix. M. Dutemple nous donne un choix de dictons et de proverbes turcs usités en Asie mineure, dont la plupart sont le fruit d'une observation fine et juste : *Indiquez à un paresseux quelque chose à faire, il se mettra à vous donner des conseils de père; — L'outil travaille, la main se vante; — I* [illegible] *quarante pics de percale; — Que la mosquée soit aussi grande que l'on voudra, n'importe! l'iman ne chante que ce qu'il sait; — Quiconque se lève avec colère est assuré de se rasseoir avec perte,* etc. — Beaucoup de ces dictons et proverbes sont français. Les Francs les ont-ils portés en Orient? les en ont-ils, au contraire, rapportés? ou bien « la sagesse des nations » est-elle partout identique?

A tous ces tableaux si vivants, à toutes ces notes de voyage si intéressantes, M. Dutemple ajoute des « plats de son métier » : tableaux d'importation et d'exportation, statistiques agricoles et industrielles; renseignements exacts sur le prix commercial des produits d'Orient pris aux lieux de production. C'est ainsi qu'il nous apprend que les plus beaux tapis de Smyrne, à haute laine nouée, veloutés, multicolores, ne se vendent à Ouchak, où on les fabrique, que 25 à 26 francs le mètre carré, et la qualité inférieure, très belle encore, que 20 francs. Ces tapis, ouvrages de femmes qui tissent en moyenne 40 centimètres carrés par jour, sont indestructibles. Il nous fait assister aussi à l'extraction de l'écume de mer, laquelle se tire de galeries souterraines absolument comme la houille. Quand on remonte les pierres d'écume de mer, elles sont molles comme de la pâte; mais bientôt elles durcissent au contact de l'air. Il y a, paraît-il, dans les mines d'écume de mer situées à Eski-Cheir, des puits nombreux renfermant chacun deux galeries et quatre-vingts mineurs. Ces mineurs sont, en grande majorité, des Persans, et le consul de Perse a, en vertu de traités entre la cour de Téhéran et la Sublime Porte, pleine autorité sur eux. Il vient chaque année aux puits d'Eski-Cheir, accompagné de ses cawas, tous bien armés, et là, au nom de son maître, il prélève un impôt sur les mineurs. Si ceux-ci résistent, il les fait lier à un poteau et leur fait donner sous ses yeux la bastonnade jusqu'à ce qu'ils s'exécutent; car, du Danube au Kamtchatka, c'est toujours Martin-Bâton qui met fin à la comédie.

L. [illegible].

CAUSERIE LITTÉRAIRE

I.

M. Lorédan Larchey avait déjà publié le journal du sergent Fricasse, et ce sergent Fricasse était le type accompli du soldat de la première république. Il a publié *les Cahiers du capitaine Coignet* (1), qui personnifie le soldat du premier empire. Oui, soldat, quoique capitaine, car sous l'épaulette il resta grenadier. Disons d'abord que ces cahiers sont absolument authentiques; ce n'est nullement un roman placé en un cadre de fantaisie. Le capitaine Coignet avait écrit ses mémoires en 1849 et 1850, puis les avait fait imprimer en 1851 à Auxerre, où il vivait modestement de sa pension de retraite. Pour écouler l'édition, tirée d'ailleurs à peu d'exemplaires, il allait à un café fréquenté par les voyageurs de commerce. Là on aimait à l'entendre raconter ses aventures. Un nouveau venu apparaissait-il, le vieux capitaine, après avoir charmé son auditeur, ne manquait jamais de lui dire, avec une tape amicale sur l'épaule : « Tu vas acheter *ma belle ouvrage.* » Tous les volumes se dispersèrent ainsi, emportés par cette clientèle nomade. M. Lorédan Larchey en a retrouvé un cependant. Il nous donne des *fac-similés* où l'écriture est réduite aux trois quarts; malgré cela, les caractères sont encore d'une belle dimension. C'est qu'il n'avait appris à écrire que sur le tard, le très tard, le brave capitaine. Quant à l'orthographe, elle est d'une haute fantaisie; il n'y a guère de mots qui ne soient estropiés. Tous ces invalides s'en vont ensemble clopin-clopant, avec un grand bruit de béquilles. Ils forment une troupe d'aspect pittoresque, et ce style naïf et original a un cachet particulier. Il n'est pas sans charme.

Les cahiers du capitaine n'auraient rien fourni à M. Thiers s'il les avait lus. On n'y trouve, en effet, aucun document sur la stratégie. Le brave Coignet ne cherche jamais à se rendre compte de l'ensemble des opérations militaires. Comme le conscrit d'Erckmann-Chatrian, il ne sait absolument que ce qui s'est passé autour de la métairie ou aux environs de l'église où on avait posté sa compagnie. Il apprend à la fin de la journée qu'il a remporté la victoire; alors, à pleins poumons : « Vive le petit caporal! » Seulement, et c'est en quoi il se distingue dudit conscrit, il ne tient pas à demeurer immobile, abrité par un pan de mur ou un gros arbre, et, quand la mitraille sifle à ses oreilles, il ne regrette pas le ronflement pacifique du gros poêle de faïence chez la bonne tante Gredel. C'est un *dur à cuire* et un *cogne-ferme.* Il rappelle bien plutôt les héros des chansons de geste. « Quand Roland voit qu'il y aura bataille, dit la vieille chanson, il devient plus furieux qu'un lion. En avant, crie-t-il, en avant; pour moi seront les coups! » De même cet intrépide Coignet : En avant, en avant! Et quand sa baïonnette est rougie, le voilà aux anges. Du sang, encore du sang! Et il lui en donne

(1) [illegible]

encore, il l'en abreuve, et sa joie déborde, étincelante et goguenarde en même temps. Chaque coup qui porte est accompagné de quelque saillie militaire; il régale d'un bon mot les gens qu'il embroche. La victoire gagnée, après le premier cri de joie, le voilà presque triste : Eh bien, c'est donc fini? Alors on ne va donc plus se cogner? — Un vrai troupier, quoi!

Un peu trop troupier peut-être. M. Lorédan Larchey lui-même le regrette. Tandis que Fricasse se reproche la pomme de terre qu'il prend dans un champ pour ne pas mourir de faim, Coignet se fait nourrir le mieux qu'il est possible par le paysan et sonde au besoin avec sa baguette de fusil les cachettes de la chaumière. Partout il a une tendance à se croire en pays ennemi. Il s'exagère aussi le précepte qu'un bon soldat ne raisonne point. Aussi, le 18 brumaire, quand il voit sauter par les fenêtres des hommes à toges galonnées et à chapeaux emplumés qui, l'instant d'avant, gesticulaient dans une salle, s'amuse-t-il fort de la dégringolade de « ces *pigeons pattus* ». Si quelqu'un lui disait que ces pigeons représentent un principe inviolable, ce mot de principe l'étonnerait fort. Qu'est-ce que cela, un principe? Inconnu au bataillon. Ne lui parlez ni d'autres choses que de sa consigne, ni d'autres personnes que de son général à redingote grise, qui lui a dit, tout en se barbouillant de tabac : « Coignet, je suis content de toi! »

Un mot comme celui-là, c'était assez pour gagner à soi le soldat corps et âme. Ce n'est pas, chez Coignet, de l'affection, du dévouement; non, du fanatisme, de l'adoration, un culte. Ce n'est pas à un maître qu'il s'est donné, mais à un dieu. Ce dieu jette les yeux de très haut sur le pauvre petit Coignet, un ignorant qui sait à peine écrire et qui n'est bon qu'à tuer — et c'est pour cela qu'on l'envoie aux missions les plus périlleuses. La mort ne veut pas de lui, Coignet n'ignore pas qu'on le regarde comme simple chair à canon; il le dit lui-même, mais il ajoute qu'il n'en adore que plus son dieu. Il en obtient de temps en temps un sourire et c'est une récompense qu'il enregistre avec bonheur, de même qu'il notait avec joie les pourboires qu'il recevait lorsqu'il était en service chez un gros marchand de chevaux. Il y a donc là une figure curieuse à étudier, celle du parfait soldat du Consulat et de l'Empire.

II.

M. Max O'Rell, ayant séjourné quelques années, ou quelques mois, ou quelques semaines en Angleterre, nous fait part de ses impressions. Ce n'est qu'une esquisse légère et il n'y faut pas chercher des vues bien profondes ni de sérieuses considérations morales sur *John Bull et son île* (1). Toutes ces remarques, faites en courant, sont écrites de même; mais ce style rapide est tellement leste et gai et joli, tant de mots plaisants y pétillent, que c'est une bien amusante lecture. Tout en étant très charmé, je me demandais jusqu'à quel point il faut prendre au sérieux cet humoriste qui s'amuse. Et j'étais dans l'embarras quand on est venu à mon secours. Qui cela? Un Anglais rencontré en voyage, John Bull hors de son île, à qui j'avais communiqué, avec un peu de malice, je l'avoue, cette photographie qui devait lui faire faire la grimace. Il a ri tout au contraire, et franchement. Seulement, après avoir ri, il a murmuré entre ses dents : « Caricaturiste! » Puis, soudain : « Je vais lui écrire, à votre ami le Français! — Mais ce n'est pas mon ami! — C'est égal, je vais lui écrire. »

Voici la lettre qu'il m'a remise en me disant : « Envoyez à votre ami! » Ne sachant pas l'adresse de M. Max O'Rell, je lui transmets l'épître par la *Revue*.

« Monsieur,

« Quand vous montrez un Anglais sur votre théâtre en France, il a invariablement de longs favoris roux, un parapluie énorme et les pieds dans des périssoires. Il ouvre une bouche démesurée, regardant tout avec stupéfaction, et marche avec la lenteur d'un enterrement. Lorsque nous montrons un Français sur notre théâtre à Londres, c'est en général sous les traits d'un maître de danse. Il va, vient, sautille, voltige en jouant de sa pochette, se heurte contre les passants ainsi qu'un papillon contre les globes de lampe; ses yeux, voltigeant comme ses pieds, se portent sur cent objets en une minute; il a l'air de regarder, mais il ne voit pas. Les deux portraits sont chargés; cependant tout n'est pas absolument fantaisie dans l'un et l'autre. Vous m'avez fait songer à ce maître de danse. Très gentiment vous jouez de la pochette, et vous vous trémoussez avec grâce. C'est plaisir de vous regarder sautiller; mais, tourbillonnant ainsi sans cesse, avez-vous le loisir de bien observer et de bien voir? J'en doute fort. Vous n'apercevez que la surface des choses. Ce n'est pas tout : vous vous agitez presque toujours dans le même milieu et, par suite, vous ne connaissez guère que celui-là. Qu'arrive-t-il alors?

« Vous généralisez de confiance et donnez comme règle ce qui n'est parfois que l'accident et l'exception. Il en est ainsi à l'étage où vous dansez, soit! mais non à l'étage supérieur ni à l'étage d'en dessous. Supposez que, de passage à Paris, je veuille faire le croquis d'une noce parisienne. On m'a invité au repas solennel tout là-bas, à Ménilmontant, aux *Barreaux verts*, salon de deux cents couverts. Je prends mon crayon et je croque; puis, de retour à Londres : « Voici, dis-je, les noces de Paris. » Eh bien non, ce ne sont pas les noces parisiennes, car les choses se passent autrement au *Grand-Continental*, autrement encore dans les aristocratiques demeures du faubourg Saint-Germain. Mon croquis représentait le petit cousin, là-bas, aux *Barreaux verts*, détachant la jarretière de la mariée : si j'en conclus qu'au noble faubourg la mariée ne garde pas sa jarretière, je donne à mes compatriotes de fausses idées sur le grand monde parisien.

« Mais, avec mon exemple, j'ai l'air en vérité d'insinuer que vous n'avez jamais dîné qu'aux *Barreaux verts*. Nullement. Il est évident pour moi, au contraire, que vous avez eu tou-

(1) *John Bull et son île*, par Max O'Rell. — 1 vol. Paris, 1883. Calmann Lévy.

jours votre couvert mis à une table aristocratique. C'est, en sens inverse, le même inconvénient pour un observateur, peut-être même plus grand encore. Dans la haute société, en effet, on a le bon goût d'observer une certaine réserve en présence d'un étranger. De ce que le mari ne serrait pas la taille de sa femme devant vous et de ce que la femme ne faisait pas à son mari des agaceries provocatrices, vous en concluez que les ménages anglais sont froids : je vous assure, monsieur, qu'ils ne le sont pas tant que cela. Vous n'avez pas entendu le fils de la maison confesser à sa mère certaines folies de jeunesse, et cela vous suffit pour dire qu'il n'y a pas confiance et tendresse : peut-être, pour faire ces aveux, a-t-on attendu que vous fussiez sorti. Et d'ailleurs est-il bien nécessaire que ces aveux soient faits? N'en est-il pas de même sur ce point en France qu'en Angleterre, et n'y a-t-il pas certaines choses que les parents doivent ignorer ou feignent d'ignorer? Voyez ce que dit à ce sujet le Philosophe sans le savoir de votre compatriote Sedaine. Tout ce tableau où vous représentez nos rapports de famille glacés et tendus est purement de fantaisie. L'affection de famille est très forte chez nous. Parents, enfants, frères, sœurs vivent dans les termes les plus aisés, comme nous disons, mot qui vous manque, à vous Français. Par contre, vous aurez rencontré, dans ce milieu où vous étiez admis, une belle-mère exceptionnelle, et vous voilà déclarant que la belle-mère n'est point pour nous un objet de terreur. Mais si, monsieur! Vous n'avez donc pas vu que sur nos théâtres la tyrannie de la belle-mère est un sujet inépuisable? Mais je n'en finirais pas si je relevais tout ce qui m'a étonné dans votre tableau. Par exemple, quand vous voyez dans les vieilles chaussures et les poignées de riz lancées aux jeunes mariés après le repas des noces un symbole de colère contre le loup ravisseur : « Ah! tu enlèves notre brebis, attrape! » Mais non, monsieur; pourquoi alors ces projectiles dirigés contre la brebis elle-même? Ces vieilles chaussures expriment ce souhait : « Puisse la vie ne pas vous blesser et vous être douce comme une chaussure à laquelle s'est fait votre pied! » Quant au riz, c'est un autre symbole emprunté à la coutume indienne, symbole de prospérité et d'abondance. Vous parlerai-je encore des lois sur les testaments, que l'on vous a mal expliquées ou que vous avez mal comprises? Mais non, arrêtons-nous. Après tout, malgré vos critiques parfois injustes, il n'y a pas dans votre livre d'intention malveillante. Vous nous adressez même d'aimables compliments : ainsi, de faire le bonheur des colonies et des pays conquis. J'en ai été quelque peu surpris, et les Indiens ne le seront pas moins si votre volume va jusqu'à eux.

« Comme vous avez beaucoup d'esprit, monsieur — votre livre en fait foi, — vous ne m'en voudrez pas de ces objections présentées sans aigreur par un gentleman que vous avez fort diverti et qui se dit votre sympathique serviteur.

« JOHN BULL, Esq. en son île, Regent Street, 27. S. O. »

Telle est, sans retouches, la lettre que j'étais chargé de transmettre. Un peu d'aigreur, çà et là, n'est-ce pas? Et c'est ce qui me ferait croire que les traits piquants lancés par M. Max O'Rell ont pénétré plus avant que ne veut l'avouer sir John Bull, Esq.

III.

Nous avons vu, il y a quelque temps, M. Maurice Rollinat en proie à sa maladie de nerfs : considérons-le aujourd'hui détendu, reposé, respirant l'air des champs dans les paysages et parmi les paysans chantés par George Sand. *Dans les brandes* (1), tel est le titre de ce nouveau volume qui ne sent plus l'air enfermé des villes ni les âcres parfums du *Chat noir*. Cependant sommes-nous bien absolument aux champs? Oui, à ne considérer que le cadre. Des collines molles dessinent leurs contours vagues à l'horizon; le fleuve aux eaux claires et paisibles coule doucement dans la vallée; les vieux châtaigniers abritent le merle qui salue l'aurore. Oui; mais la voix de la nature est un peu comme le son des cloches. Chacun entend des notes différentes selon ses goûts et ses préoccupations : Rousseau entendait ce que Boileau n'avait jamais entendu, et Lamartine ce que n'avaient entendu ni Despréaux ni Jean-Jacques. M. Rollinat, lui aussi, a une conformation particulière d'oreille; ou plutôt cette oreille est encore obsédée du fracas qui l'irritait et l'exaspérait dans la grande ville. Quand vous avez roulé une longue journée en chemin de fer, vous conservez, pendant plusieurs heures, dans la tête le grondement des roues et le tam-tam de la machine. C'est ce qui arrive à M. Rollinat. Il a emporté aux bords de la Creuse le souvenir des bords de la Seine; il s'est emporté lui-même, avec ses nerfs surexcités et ses humeurs sombres et ses amertumes.

Je ne m'en plains qu'à moitié. Ses tableaux champêtres risqueraient d'être monotones si les peintres n'avaient pas leur façon propre de voir et de sentir les beautés de la nature. M. Rollinat a ce signe particulier, comme disent les permis de chasse, qu'il s'évertue à goûter le calme des champs plus qu'il ne le goûte en réalité. On sent l'effort, comme de quelqu'un qui est venu là exprès pour guérir ses nerfs et ne veut pas perdre son temps. Il semble qu'il fasse une saison de campagne comme d'autres font une saison de Vichy. C'est une cure au petit lait. Je suis en ce moment en Suisse, sur des hauteurs couronnées de sapins aux parfums salutaires. Cette odeur, moi, bien portant, je la respire; à côté de moi un malade la hume, le nez dilaté, la bouche ouverte. Ainsi M. Rollinat : il ne respire pas, il hume.

De là une certaine exagération et de sentiment et d'expression, un parti pris d'enthousiasme qui me met en défiance. Une telle passion pour les champs devient suspecte. Quand on les aime à ce point-là, ne serait-ce pas qu'on ne les aime qu'à moitié? M. Rollinat adresse des déclarations à la nature entière; il est en extase devant l'ânon poilu qui tette sa mère; il contemple d'un œil amoureux les yeux ronds de la grenouille; à l'égard de la cane qui barbote, c'est du délire. Quant au coucou, il l'adore. Ne croyez pas que j'exagère :

1 M[illegible] *[illegible] brandes*. — 1 vol. Paris, 1[illegible]. G. Charpentier et C[illegible].

Et nous adorons le coucou
Qui pleure dans les bois si tristes.

Il n'est pas jusqu'au crapaud visqueux sur le fumier qui ne le ravisse :

Lentement un crapaud se traîne,
Horrible et doux, sur le fumier.

Horrible le crapaud, oui, mais doux. Et voyez : cet amour pour les batraciens et le fumier n'est-il pas caractéristique? Le poète qui les chante avec le même enthousiasme qu'il chante le papillon voltigeant de fleur en fleur obéit-il à un sentiment naturel et spontané? N'y a-t-il pas là un effort fait sur ses répugnances afin de suivre, même aux champs, la consigne d'une école littéraire pour qui l'horrible est doux? Sur les bords de la Creuse le poète n'oublie pas le *Chat noir*. Il a beau fuir au loin :

Le *Chat noir* monte en croupe et galope avec lui.

Ah! le réalisme! Passe encore pour le crapaud; mais quand M. Rollinat, couché sous les saules, pense à une jeune fille de la Creuse à la chevelure d'ébène qu'il a adorée — car il n'adore pas que le coucou, — quand il revoit par l'imagination la nuit fatale où est morte la femme aimée et qu'il s'écrie avec des larmes dans la voix :

J'aimais ses cheveux noirs comme des fils de jais
Et toujours parfumés d'une exquise pommade,

j'avoue que cette pommade me porte sur le cœur. Mais cette pommade venait de Paris assurément, et voilà ce qui gagnait le cœur du poète, toujours Parisien, même aux champs, toujours Parisien, même dans ses colères contre Paris, colères d'amoureux.

Et, après avoir signalé ce qui donne à ces idylles un parfum particulier, j'ajoute avec plaisir qu'il y a un certain nombre de pièces très vives d'allure, très délicatement tournées; mais les plus jolies ont, elles aussi, sur leurs cheveux soi-disant rustiques, de la pommade de Paris.

MAXIME GAUCHER.

BULLETIN

Chronique de la semaine

Élections législatives. — Le 9 septembre, l'élection législative de Saône-et-Loire aboutit à un ballottage entre MM. Loranchet, radical, et Josserand, Union républicaine. Dans le Ier arrondissement de Paris, ballottage entre MM. Forest, radical, Hiélard, républicain, et Despatys, réactionnaire.

Actes officiels. — En vertu de la loi du 30 août, dix premiers présidents de cours d'appel sont mis d'office à la retraite. — Circulaire de M. Hérisson, ministre du commerce, relative à la création de musées commerciaux.

Diplomatie. — Le général Schmitz est agréé par l'empereur Alexandre III comme ambassadeur de la république française auprès de la cour de Russie. — M. Patenôtre sera nommé ministre plénipotentiaire de France à Pékin, comme successeur de M. Bourée, la mission extraordinaire de M. Tricou ayant pris fin. — Démission du duc Fernan-Nunez, ambassadeur d'Espagne à Paris, pour raisons personnelles.

Intérieur. — Dissolution volontaire des comités royalistes fondés par le comte de Chambord. Disparition du journal l'*Union*, fondé en 1847, et dévoué à la personne du comte de Chambord.

Affaires du Tonkin. — Conversations entre le marquis de Tseng, ambassadeur de Chine, et M. Challemel-Lacour, ministre des affaires étrangères, relativement à la prétendue suzeraineté de la Chine sur le Tonkin et à un projet de délimitation des frontières. Les journaux anglais conseillent à leur gouvernement de proposer sa médiation.

Affaires de Madagascar. — Le *Times* publie les lettres échangées entre l'amiral Pierre, le commodore Johnstone et le gouverneur de la Réunion.

Autriche-Hongrie. — Arrivée du roi d'Espagne à Vienne. — Continuation des troubles en Croatie; émeute à Agram. — Entrevues de M. Bratiano, premier ministre de Roumanie, avec le comte Kalnoky et M. de Bismarck.

Bulgarie. — Le prince Alexandre convoque une Assemblée nationale entre les mains de laquelle il résignera les pouvoirs extraordinaires dont il avait été investi pour sept ans en 1881. Une commission sera chargée d'élaborer une nouvelle constitution.

Hollande. — La distribution des récompenses à l'exposition universelle d'Amsterdam est fixée au 15 septembre.

Chine. — Une émeute éclate à Canton, à propos d'un cas fortuit, contre les Européens.

Divers. — Accident de chemin de fer à Steglitz, entre Berlin et Postdam; nombreuses victimes.

Nécrologie. — Le 8, service religieux en mémoire d'Ivan Tourguénef dans l'église russe de la rue Daru, à Paris. — Mort du comédien Geoffroy. — Mort de M. Siraudin, vaudevilliste. — Mort du romancier flamand Henri Conscience. — Mort de l'amiral Pierre.

Bibliographie

La *Bibliothèque de la jeunesse française*, que publie la Société d'instruction républicaine présidée par M. Henri Martin (45, rue des Saints-Pères), s'est enrichie récemment des volumes suivants :

Les Chants nationaux de la France, poètes et musiciens de la Révolution, par M. Ch. Lhomme. — 1 magnifique volume de 320 pages, orné de gravures; prix, broché, 3 fr. 50.

Histoire de la littérature française depuis ses origines jusqu'à nos jours, par M. Félix de Parnajon, professeur au lycée Henri IV. — 1 fort volume in-18 orné de gravures; prix, broché, 3 francs.

Autrefois et aujourd'hui, paysans et ouvriers, par M. Eug. Bonnemère et M. Lemonnier, professeur au lycée Louis-le-Grand. — 1 vol. in-18 de 288 pages, illustré; prix, broché, 2 francs.

Histoire de la Révolution, du Consulat et de l'Empire, par M. E. Guillon, professeur d'histoire au collège Rollin; préfaces de M. Henri Martin et de M. Carnot. — 1 volume in-18 illustré, de 288 pages; prix, broché, 2 francs.

A travers la vie, choix de lectures, par M. Louis Mainard. — 1 volume in-18; prix, broché, 1 fr. 50.

Faits divers

— Un journal du Japon, le *Choya Shimbun*, publiait naguère un long article consacré à examiner l'avenir religieux du pays. D'après notre confrère de l'extrême Orient, le shintoïsme ne mérite pas d'être appelé une religion. Quant

au bouddhisme, il est en pleine décadence et ne saurait se reformer et reprendre vie; en conséquence, l'avenir appartiendrait au christianisme, qui, d'ailleurs, ferait au Japon de rapides progrès.

— On annonce la mort, à Oberammergau, du P. Daisenberger, âgé de quatre-vingt-cinq ans, auteur du *Drame de la Passion* qui se joue dans ce village et qui y attire des milliers de curieux.

Fils d'un paysan, Daisenberger était entré de bonne heure dans l'ordre de Saint-Benoît. Enthousiaste de musique et de littérature, il avait composé plusieurs oratorios ou drames religieux, quand le roi Louis Ier de Bavière lui suggéra l'idée de faire de la *Passion* d'Oberammergau, qui avait jusqu'alors été une pièce triviale et presque grotesque, un spectacle sérieux et vraiment religieux. Depuis lors, ce drame a été joué dans le village tous les dix ans, avec un succès toujours croissant.

— La reine Victoria a voulu donner à miss Florence Nightingale son nouvel ordre de la croix rouge, destiné aux femmes. L'héroïne de la guerre de Crimée a refusé.

— Une traduction allemande des *Origines*, par M. de Pressensé, paraîtra prochainement à la librairie C. E. M. Pfeffer, de Halle. L'auteur de cette traduction est M. E. Tabarius.

— L'Université de Philadelphie vient d'accepter un legs de 60 000 dollars dont les intérêts doivent être employés à la fondation d'une chaire de philosophie. Le titulaire devra se consacrer avant tout à l'étude du spiritualisme moderne.

— L'État du Maine avait aboli la peine de mort en 1876. Il vient de la rétablir.

— Récemment a eu lieu, à Cincinnati, la consécration de sept jeunes rabbins, les premiers, paraît-il, qui aient reçu en Amérique leur instruction théologique.

Le gérant : [illegible].

Semaine économique et financière

La semaine qui vient de s'écouler n'a amené aucun fait nouveau capable d'influencer le marché, soit dans le sens de la reprise, soit dans le sens de la baisse. Au contraire, tout a été de nature à le plonger plus avant encore dans l'indécision et par conséquent dans l'inaction. De toutes les questions qui ont préoccupé les esprits dans ces derniers temps, la question chinoise reste seule debout, et elle est tenue en équilibre à ce point précis où le plus léger souffle semble pouvoir la faire pencher brusquement aussi bien du côté de la paix que du côté de complications plus grandes.

Jusqu'à un certain point, le départ pour Londres ou Folkstone de l'ambassadeur de la Chine a pu être interprété comme un indice qu'aucune solution immédiate ne pouvait être donnée aux négociations entamées; dans une certaine mesure aussi, ce répit, imposé par les distances et la nature des choses, laissait la porte ouverte aux prévisions d'un arrangement. Il était permis de penser que le temps serait mis à profit pour écarter un conflit que personne n'a intérêt à laisser s'aggraver. Mais, d'un autre côté, ces retards avaient l'inconvénient d'exposer le maintien de la paix au hasard des plus petits incidents; les troubles survenus à Canton, et heureusement réprimés, paraît-il, ont montré que ces craintes ne sont pas absolument chimériques.

Dans la conduite de notre gouvernement, tout est également fait pour augmenter l'incertitude. Un conseil de cabinet s'est réuni hier, qui devait, disait-on, discuter à fond notre situation dans l'extrême Orient; la discussion a été ajournée à aujourd'hui. Cet ajournement, s'il prouve que les choses ne sont pas encore arrivées à leur point extrême de maturité ou d'acuité, prouve aussi que la lumière entière n'est pas encore faite. D'autre part, ces retards ont l'inconvénient d'imposer des retards équivalents aux mesures que nous pourrions avoir à prendre et dont l'exécution tardive pourrait être à regretter. On comprend que, dans cette situation, le gouvernement hésite à prendre, en convoquant les Chambres, une décision qui pourrait le lendemain devenir inutile et qui n'aurait servi qu'à inquiéter les esprits mal à propos. Mais précisément parce qu'elle aurait été plus longtemps retardée, cette décision, si elle devenait nécessaire, n'en jetterait qu'un trouble plus profond sur le marché.

La hausse d'un quart qui s'est produite hier sur les Consolidés a donné une impression favorable; l'Angleterre, au point de vue de ses intérêts commerciaux, suit avec une vive attention les incidents de la question chinoise, et elle est pour le moins aussi bien placée que nous pour en apprécier sainement la portée et les péripéties; il est probable que les Consolidés auraient eu une autre attitude, si les difficultés avaient paru s'aggraver. Il est vrai que l'abaissement du taux de l'escompte de 4 pour 100 à 3 1/2 pour 100 à la Banque d'Angleterre a dû avoir sa part d'influence; mais cette part aurait probablement été plus légère, si rien ne s'y était joint, car cet abaissement était assez généralement prévu depuis la veille.

Dans toutes ces indécisions, il y a certainement plus qu'il n'en faut pour justifier l'état d'inaction où s'est maintenu le marché, et qui est aujourd'hui arrivé à son apogée. Toutefois, bien des indices tendent à prouver que cet état se modifierait bien promptement, aussitôt que la politique extérieure laisserait entrevoir une éclaircie. L'intervention du comptant, qui s'était légèrement ralentie pendant les premiers jours du mois, a repris un peu plus d'activité. On annonce l'éclosion prochaine de plusieurs grandes affaires, mais il va sans dire que leur apparition dépendra beaucoup des événements. Tout ce que l'on peut affirmer, c'est que tout est prêt pour un réveil des affaires sérieuses, que chacun le désire, mais qu'il n'est au pouvoir de personne d'en hâter l'échéance. Dans cet état, la cote ne peut nous donner que des variations à peine sensibles; la stagnation des cours est, en somme, de la fermeté, et l'on peut même y voir une promesse pour l'avenir, si la politique s'y prête.

La prospérité financière de notre pays se lie intimement au développement de ces échanges : c'est là un point qui n'a [illegible]

conteste que les besoins des populations ne sont plus les mêmes aujourd'hui qu'autrefois, que l'industrie doit modifier ses procédés et sa production, et le commerce transformer ses méthodes. La concurrence qui nous est faite sur tous les marchés, même sur nos marchés nationaux, nous avertit que désormais le premier rang n'appartiendra plus — commercialement parlant — à la qualité du produit, il appartiendra à son bon marché. L'objectif à viser, la baisse des prix de vente des objets manufacturés, se compose de plusieurs éléments, parmi lesquels le bas prix de la matière première est l'un des principaux. Mais pour obtenir le prix minimum, il ne faut pas que la matière première soit grevée outre mesure de frais parasites de transport, de transbordements, d'emmagasinages répétés, de commissions, d'intermédiaires, etc.; ce qui importe avant tout, c'est qu'elle nous arrive directement des pays de production, et non plus des docks de Londres, de Liverpool ou d'Anvers. Ces axiomes ne sont pas neufs; mais jusqu'à présent industriels et commerçants français ne s'y arrêtaient guère, étant donné que les frais qu'il s'agit de réduire aujourd'hui ne semblaient pas aussi lourds hier, alors que la marge entre le prix de revient et le prix de vente était plus élastique. La nécessité a parlé cependant, et elle est devenue la raison d'une agitation pacifique, intime en quelque sorte, qu'il est bon de signaler.

Dans le but de rendre la France indépendante des marchés étrangers de matières premières, plusieurs associations se sont constituées dans diverses villes et ports français, notamment à Marseille, qui non seulement ont émis des vœux et tracé des programmes, mais, passant de la théorie à la pratique, ont nolisé des navires et tenté l'aventure sur des points que les négociants français abandonnaient trop facilement à leurs confrères étrangers. Une expérience en grand, faite de concert par le gouvernement et par la Compagnie des messageries maritimes, celle-ci armant les bâtiments, celui-là accordant une subvention, a déjà donné des résultats appréciables. Actuellement, des paquebots français importent directement à Marseille les laines d'Australie, et il est permis d'espérer que, sous peu, les vœux des industriels du Nord seront entendus : ces laines arriveront également de leur pays d'origine au Havre et à Dunkerque, à la disposition des nombreuses filatures des départements du Nord.

Ce sont là des faits encore peu saillants, mais qui ne doivent pas demeurer inaperçus.

Si la recherche des moyens d'abaisser au minimum les faux frais qui frappent la matière première est l'un des côtés du problème dont le monde commercial poursuit la solution, il en est un autre, celui de faire connaître nos propres ressources et celles de nos colonies en matière première et en objets fabriqués, qui s'impose également. Là encore les actes ne se sont pas fait attendre. A Amsterdam, on a remarqué tout particulièrement le soin avec lequel les colonies françaises ont exposé, pour les faire valoir, leurs richesses naturelles, et, ces jours-ci, M. le ministre du commerce envoyait à toutes les chambres de commerce de France une circulaire au sujet de l'établissement de musées commerciaux.

L'idée de fonder des musées commerciaux n'est pas tout à fait nouvelle; mais ce qui est nouveau, c'est l'attention qu'a bien voulu y prêter le gouvernement. De ce côté, on ne peut que louer M. Hérisson de la circulaire qu'il vient d'adresser à toutes les chambres de commerce de France. Dans ce document, le ministre dit que la création de musées commerciaux a été fréquemment présentée comme l'un des moyens propres à favoriser le développement de notre commerce et de notre industrie. Mais pour que l'idée porte fruit, il convient d'étudier sur quel plan devront être établis ces musées.

« On peut penser d'abord, dit le ministre, que pour être « vraiment fructueuse, l'idée devrait être appliquée d'une « façon générale. Un seul musée, fondé à Paris, ne serait « accessible qu'à un très petit nombre de commerçants et « d'industriels français, et, cependant, par la variété des « matières et des produits exposés, il devrait s'adresser à « tous. De là des difficultés considérables dans la pratique, « de grandes dépenses et qui ne seraient point en proportion « des résultats, et, aussi, une regrettable inégalité de traite- « ment. Car, si l'utilité de ces établissements était reconnue, « il serait juste que tous les centres où l'on échange et où « l'on fabrique en fussent dotés. D'un autre côté, des musées « régionaux, servant principalement à certaines branches du « commerce ou de l'industrie, pourraient bien plus facile- « ment et plus sûrement être pourvus de tous les échantil- « lons et de tous les documents nécessaires pour offrir aux « intéressés un enseignement complet et profitable. En « outre des matières brutes et ouvrées, ils devraient contenir « des descriptions, des figures et même, autant que possible, « des spécimens destinés à mettre tant les ouvriers que les « chefs de maison au courant de l'outillage et des procédés « de fabrication employés par les rivaux étrangers des indus- « tries dominantes dans la région. »

Le ministre termine en disant que, dans sa pensée, l'administration des musées commerciaux doit être confiée aux chambres de commerce, sans que, pour cela, le gouvernement croie pouvoir se désintéresser de ces entreprises, son concours ne devant pas faire défaut chaque fois qu'il y sera fait appel. Les chambres de commerce sont invitées par M. Hérisson à donner leur avis dans le plus bref délai. On sait déjà que cet avis est favorable à l'institution projetée.

Les efforts tentés sur divers points pour donner à notre industrie et à notre commerce une impulsion nouvelle ne sont encore que des essais; mais la timidité proverbiale de nos négociants et l'inertie de nos autorités commerciales semblent vouloir faire place à plus de hardiesse et d'activité. Sans vouloir donner à ce renouveau d'initiative plus d'importance qu'il ne comporte, on ne peut s'empêcher d'espérer que là, comme dans beaucoup d'autres circonstances, on verra avec quelle vigueur et quelle promptitude, quand il le veut, notre génie national sait regagner le temps perdu. Si nous retrouvions un jour l'esprit de résolution avec lequel nos pères colonisèrent le Canada, la Louisiane, Saint-Domingue et les Indes orientales, il faudrait bénir la concurrence effrénée qui aurait abouti à un résultat si heureux et si inespéré.

K.

Paris. — Imp. A. Quantin, 7, rue Saint-Benoît. [1482]

REVUE
POLITIQUE ET LITTÉRAIRE
DE LA FRANCE ET DE L'ÉTRANGER
REVUE DES COURS LITTÉRAIRES (3e SÉRIE)

DIRECTEUR : M. EUGÈNE YUNG.

3e SÉRIE. — 3e ANNÉE (DEUXIÈME SEMESTRE). NUMERO 12. 22 SEPTEMBRE 1883.

POÈTES CONTEMPORAINS (1)

M. François Coppée

I.

Il est trop vrai qu'on ne lit plus guère les poètes au temps où nous sommes. Je ne parle pas de Victor Hugo : quoiqu'ils soient devenus *sacrés*, on touche encore un peu à ses vers. Tout le monde a entendu réciter le *Revenant* ou les *Pauvres gens*, dans quelque matinée, par une grosse dame ou un monsieur en habit noir; il y a des étudiants qui ont parcouru les *Châtiments* et ont même feuilleté la *Légende des siècles*. Musset, lui, n'est plus guère le « poète de la jeunesse » d'aujourd'hui. Pourtant il lutte encore contre l'indifférence publique; mais quelques-uns de ses derniers lecteurs lui font tort. Quant à Lamartine, qui donc l'aime encore et qui le connaît? Peut-être, en province, quelque solitaire, ou quelque couventine de dix-sept ans qui le cache au fond de son pupitre. Et notez que Lamartine, c'est plus qu'un poète, c'est la poésie toute pure. Baudelaire a encore des fidèles, mais la plupart ont des façons bien affligeantes de l'admirer. Et qui, parmi ce qu'on nomme aujourd'hui le public, aime et comprend cette merveille : les *Émaux et Camées?* Et qui sait goûter l'alexandrinisme et les mythologies de Théodore de Banville? Bien en a pris à Sully Prudhomme de faire le *Vase brisé* et à Leconte de Lisle d'écrire *Midi :* encore les nouveaux programmes du baccalauréat ont-ils porté un coup funeste à ce fameux *Midi, roi des étés,* que les rhétoriciens ne mettent plus en vers latins, opération qui n'était pas commode. C'est tout au plus si des poètes comme Anatole France, Catulle Mendès et Armand Sylvestre (je ne songe ici qu'à leurs vers) ont connu les douceurs de la seconde édition. Et on en pourrait nommer, qui ne sont point méprisables, dont la première ne sera jamais épuisée.

> Ces choses-là sont rudes.
> Il faut, pour les comprendre, avoir fait ses études.

Non, non, ne croyez pas que les poètes soient lus. Les plus heureux sont récités quelquefois, ce qui n'est pas la même chose. Mais, il faut être juste, ne croyez pas davantage que tous méritent d'être lus. On a dit souvent que rien n'est plus commun aujourd'hui que l'art de faire les vers et que jamais on n'a vu une telle habileté technique, une telle « patte » chez tant de jeunes versificateurs. Cela peut être le sentiment d'un chroniqueur qui lit vite et mal. La vérité, c'est que beaucoup tournent passablement un sonnet dans le goût parnassien, comme beaucoup, au siècle dernier, tournaient un couplet à Iris : rien de plus. Tout ce qu'on peut dire, c'est que, l'art étant plus savant chez les maîtres, les écoliers s'en sont quelque peu ressentis. Nombre d'adolescents qui seront plus tard avocats, notaires ou journalistes de troisième ordre, le diable les poussant et un certain instinct des vers, impriment à leurs frais leurs *juvenilia*. Il se rencontre chez les mieux doués des passages heureux, assez souvent une adroite imitation des maîtres. Seulement, n'y regardez pas de trop près : outre que leur metal n'est guère à eux, vous verriez tout ce qu'ils y ont mis de pailles. Les ingénus ou les présomptueux qui depuis dix ans ont publié leurs rimes dépassent de beaucoup le millier : les vrais artistes ne dépassent point la douzaine.

Mais cette douzaine-là aurait bien le droit de réclamer contre l'injustice des hommes ou des choses. Les poètes, petits ou grands, ne sont vraiment lus que par les autres poètes. C'est peut-être parce que la poésie est devenue de nos jours un

1 Voy. pour cette série de la *Revue* des 21 août 1880, 10 et 17 décembre 1881 (*M. Leconte de Lisle, M. Sully Prudhomme*).

art de plus en plus raffiné et spécial et que, soit impuissance ou dédain, elle ne connaît plus guère le grand souffle oratoire ou lyrique. Car, aux environs de 1830, alors que des poètes exprimaient largement et comme à pleine voix des sentiments généraux et des passions intelligibles à tout le monde, les lecteurs ne leur manquaient point. Il est donc probable que la poésie doit cette diminution de fortune à la prédominance croissante de la curiosité artistique sur l'inspiration.

Quoi d'étonnant? Les œuvres d'une forme très délicate et qui valent surtout par la (et c'est de plus en plus le cas de nos meilleurs livres de vers) ne sauraient plaire qu'au très petit nombre et, aussi bien, ne s'adressent qu'à lui. Le public goûte peu ce qu'on a assez mal appelé l'art pour l'art, ce qu'on ferait mieux d'appeler l'art pour le beau; entendez : uniquement pour le beau. C'est ce que Flaubert exprimait sous cette forme paradoxale : « Les bourgeois ont la haine de la littérature. » La preuve que ce n'est pas « l'art » qui a séduit le public dans *Madame Bovary*, c'est qu'il n'a jamais pu lire *Salammbô*. Ce sont d'autres raisons que des raisons d'esthétique qui ont fait la fortune des *Rougon-Macquart* : ce que goûte le public dans M. Zola, c'est beaucoup moins l'artiste que le descripteur sans vergogne. M. Daudet, par un rare privilège, plaît à tout le monde : mais pensez-vous que la foule et les « habiles » aiment en lui exactement les mêmes choses? Ce qui a fait le succès de tel jeune romancier « idéaliste » qui n'est qu'un fort médiocre écrivain, ce n'est point certes ce qu'on pourrait trouver, à la rigueur, d'art et de littérature dans ses romans : c'est presque malgré son art (si mince soit-il) qu'il a plu, et parce qu'il a su flatter le gros besoin d'émotion, la sentimentalité et la banalité de ses lecteurs. Je néglige, parce qu'elle n'agit qu'à partir d'un certain moment, une cause importante de succès : la mode.

Si donc il est vrai que le raffinement du fond et les curiosités de la forme contribuent fort peu à la fortune d'un livre, comme les poésies d'à présent consistent presque toutes dans ces curiosités et dans ce raffinement (tandis qu'il entre bien autre chose dans un roman ou dans un drame), on comprendra le délaissement où sont tombés les vers. Ajoutez que plusieurs grands esprits de notre temps ont paru en faire peu de cas. Le mouvement scientifique et critique qui emporte notre âge est, au fond, hostile aux poètes. Ils ont l'air d'enfants fourvoyés dans une société d'hommes. Comment perdre son temps à chercher des lignes qui riment ensemble et qui aient le même nombre de syllabes, quand on peut s'exprimer en prose, et en prose nuancée, précise, harmonieuse? Bon dans les cités primitives, avant l'écriture, quand les hommes s'amusaient de cette musique du langage et que par elle ils gardaient dans leur mémoire les choses dignes d'être retenues. Bon encore au temps de la science commençante et des premières tentatives sur l'inconnu. Mais depuis l'invention de l'imprimerie! Mais surtout depuis l'avènement des philologues! L'amour des cadences symétriques et des assonances régulières dans le langage écrit est sans doute un cas d'atavisme. — Cependant les poètes luttent encore. Ils trouvent dans ces superfluités un charme d'autant plus captivant qu'ils sont désormais seuls à le sentir. Mais le courant du siècle sera le plus fort. Bientôt le dernier poète offrira aux muses la dernière colombe; suivant toute apparence, on ne fera plus de vers en l'an 2000.

Et pourtant, parmi nos poètes si délaissés, il en est un dont les vers s'achètent, qui en vit, qui est, comme dirait Boileau, « connu dans les provinces », qui est goûté des artistes les plus experts et compris par tous les publics. Cet être invraisemblable est François Coppée; et sa marque, c'est précisément d'être le plus populaire des versificateurs savants, à la fois subtil assembleur de rimes et peintre familier de la vie moderne, avec assez d'émotion et de drame pour plaire aux foules, assez d'art et même de mièvrerie pour plaire aux décadents, et, çà et là, un fond spleenétique et maladif qui est à lui.

II.

Avant tout, M. François Coppée est un surprenant versificateur. Non qu'il n'ait peut-être quelques égaux dans l'art de faire les vers. Mais cet art, à ce qu'il me semble, se remarque chez lui plus à loisir, comme s'il était plus indépendant du fond. Volontiers j'appellerais l'auteur du *Reliquaire* et des *Récits* et *Élégies* le plus adroit, le plus roué de nos rimeurs.

Il est venu au bon moment, quand notre versification n'avait plus grand progrès à faire, d'habiles poètes ayant tour à tour développé ses ressources naturelles. L'histoire en serait curieuse. Tenons-nous-en aux cent dernières années.

On sait ce qu'étaient devenues la versification et la poésie (car les deux ont presque toujours même sort) avec Voltaire, La Harpe, Marmontel et les petits poètes érotiques.

Les poètes descripteurs de la fin du XVIIIe siècle avaient, parmi leurs ridicules et leur médiocrité, un certain goût du pittoresque, inspiré de J.-J. Rousseau et de Bernardin de Saint-Pierre; et ils ont eu ce mérite d'assouplir la versification et d'enrichir sensiblement le dictionnaire poétique. Tout n'est pas charade ni futile périphrase dans les poèmes du non abbé Delille.

Boucher, fort oublié aujourd'hui et que je ne donnerai point pour un grand artiste, offre un cas singulier : il est le premier poète dans notre littérature moderne qui rime *toujours* richement. Je veux dire qu'il soutient ses rimes par la consonne d'appui toutes les fois que le trop petit nombre de mots à désinence pareille ne lui interdit pas ce luxe. Il a même des rimes rares (par exemple, *brèche* et *flèche, en foule* et *le pied foule*) qui scandalisent La Harpe, je n'ai pu deviner pourquoi. En outre (tout en observant le repos de l'hémistiche), moins souvent qu'André Chénier, mais avant lui, il use des rejets avec une certaine hardiesse.

André Chénier en use plus hardiment encore. Surtout il rajeunit notre langue poétique aux sources grecques et latines. Mais il n'enrichit point la rime. Du reste, son œuvre n'ayant été publiée que vingt-six ans après sa mort, il n'a pu avoir d'influence comme versificateur puisque le progrès qu'il a fait faire à la versification n'a point été connu de son temps et a été recommencé en dehors de lui.

Millevoye, Fontanes, Chénedollé et quelques autres versi-

fient habilement et timidement. Lamartine prend la versification telle qu'elle est : ce lui est assez d'apporter une poesie nouvelle. Il ne tient pas à l'opulence des rimes; les rejets et les coupes de l'abbe Delille lui suffisent. En revanche, il élargit prodigieusement la période poetique.

Musset s'amuse à disloquer l'alexandrin, finit par revenir à la prosodie de Boileau et persiste à rimer plus pauvrement que Voltaire.

Sainte-Beuve ressuscite le sonnet; Gautier, les tierces rimes; Banville, la ballade, les anciens petits poèmes à forme fixe et presque toutes les strophes ronsardiennes.

Victor Hugo, jusqu'aux *Contemplations*, observe à peu près l'ancienne coupe de l'alexandrin. Mais dès ses débuts il rime avec richesse; il reprend ou invente de belles strophes. Dans ses drames et dans son œuvre lyrique à partir des *Contemplations*, il lui arrive de hacher le vers et d'abuser de l'enjambement au point de rendre la rime peu saisissable à l'oreille. Mais, en somme, cette erreur est rare chez lui. — Sa rime devient de plus en plus étourdissante de richesse et d'imprévu : ses derniers volumes sont par là bien amusants. En même temps il accorde droit de cite à une nouvelle espèce d'alexandrin, celui qui se partage, non plus en deux, mais en trois groupes égaux ou équivalents de syllabes. Mais, par un scrupule, par un reste de respect pour la « césure » classique, même quand il use de cette coupe nouvelle, il a soin que la sixième syllabe soit au moins légèrement accentuée, et il ne souffrirait pas, par exemple, un article à cet endroit.

[illegible]

Théodore de Banville, Leconte de Lisle, François Coppée ont accepté plus franchement ce nouveau vers qu'on pourrait appeler l'alexandrin *trimètre* et ne se sont nullement souciés d'accentuer la sixième syllabe :

[illegible]

Mais, par une inconséquence singulière, ils n'ont jamais consenti que cette sixième syllabe du vers fût la penultieme ou l'antépénultième syllabe sonore d'un mot polysyllabique ; et ce sont des poètes récents qui, très logiquement, ont ose écrire :

[illegible]

Toutefois, si les parnassiens ont peu innové dans la versification, ils ont eu, plus que les romantiques, le goût de la perfection absolue, la religion de la rime; ils ont, dans leurs meilleurs moments, [illegible] et [illegible] de vers français et en ont certainement tire quelques vibrations neuves.

Mais tout ceci pourrait nous arrêter longtemps. En resumé, s'il est vrai que notre prosodie fourmille encore de petites règles absurdes provenant presque toutes de cette idée fausse qu'il faut aussi rimer pour les yeux, on doit accorder que la versification française, avec la varieté des rythmes et des strophes, avec son accentuation moins marquée que celle des langues étrangères, mais sensible pourtant, enfin avec l'extrême diversité et la sonorité de ses désinences, est pour nos poètes un riche et commode instrument. Inferieure par [illegible] de François Coppee. Cet instrument delicat et puissant, il en joue avec une virtuosité qui ravit. Il lui a été bon de passer par le petit cenacle parnassien. Sauf l'abus, ça et là, des vers [illegible] dessein la marche du vers. On jouit de telle rime rare ou jolie; on attend, on est aise de voir arriver sa jumelle. On suit les meandres des longues periodes où l'on est amusé par chaque mot et bercé par la phrase entière. Il y a dans ces phrases qui brillent et qui ondulent à la façon de « reptiles somptueux » une habileté de facture à laquelle on s'intéresse a loisir sans être distrait par trop d'emotion ou par trop de pensée. On examine curieusement « comment c'est fait » ; on aime à toucher du doigt et à retourner le joyau bien ciselé. Lisez ce commencement des *Intimités* (où il y a d'ailleurs autre chose que de la virtuosite) :

[illegible]

Les jolis mots! les doux sons! les charmantes rimes! Et comme la periode se prolonge en serpentant et vient mourir avec langueur! La remarque vaut, je crois, la peine d'etre faite : la periode poetique de M. François Coppee est souvent d'une extrême ampleur, mais, si je puis dire, avec des articulations molles et non saillantes ; sinueuse et longue comme Biblis au moment où elle va se fondre en eau, ou comme les corps des nymphes et des déesses dans l'orfevrerie florentine. Et dans le deploye et le flottant de cette phrase tous les détails restent précis. Cela est d'un art tres curieux.

Quand il s'agit des poemes de M. Coppee, souvent certes on peut parler de « chefs-d'œuvre » au sens habituel, mais plus souvent et mieux encore au sens où le mot etait pris autrefois dans les confreries d'ouvriers des arts manuels. Ce sont bien « chefs-d'œuvre » en ce sens, ses toutes premieres poesies, du temps qu'il faisait ses preuves de maîtrise dans [illegible]

(1) [illegible]
(2) *Ibidem.*
(3) [illegible]
(4) [illegible]
(5) [illegible]

miniature, plus soignée que la grande, de fabrication plus élégante, mieux polie et vernissée. Quelles perles que *le Pharaon* (1), *l'Hirondelle du Bouddha* (2), *les Deux Tombeaux* (3)! Disons le mot, cela fait songer à d'excellents vers latins : ceux qui se sont délectés à cet exercice avant le découronnement des études classiques me comprendront. M. François Coppée me rappelle les grands versificateurs de l' « âge d'argent » de la littérature latine. Il a les souplesses d'un Stace et les roueries d'un Claudien. Il est peut-être le seul poète de nos jours qui soit capable de faire sur commande de très bons vers. Et il est devenu en effet une façon de poète officiel, toujours prêt, lors des anniversaires et des inaugurations, à dire ce qu'il faut, et le disant à merveille. Voyez le poème pour le cinquantenaire de *Hernani,* les strophes à Corot (4), les vers lus par Porel à Amsterdam, etc. Ce serait grande sottise et présomption de mépriser ce talent-là ou de le croire facile.

Quelque niais dira : M. Coppée nous montre, par un exemple charmant et déplorable, que l'habileté sans l'inspiration ne saurait s'élever à ces hauteurs où... (laissons-le finir sa phrase). — On dirait plus justement : L'admirable chose que le « métier », le « sens artiste », la science des procédés du style, l'adresse à arranger les mots, l'art de la composition! Et comme cela va loin! Il faut assurément vénérer les poètes qu'on dit inspirés, *enthéoi,* qui ne se possèdent plus, qui sont possédés par un dieu. Mais ils deviennent rares : l'inconscience décroît, et une certaine naïveté qui entre dans la composition du génie. Nous avons des poètes qui le sont quand ils veulent et comme ils veulent, qui se donnent et quittent à volonté l'émotion congruente à leur dessein. Il n'est guère de poète plus détaché de son œuvre, plus purement orfèvre que M. François Coppée : cela ne l'empêche point de faire, quand il lui plaît, des poèmes qui attendrissent les foules. Le progrès de la réflexion et de la conscience psychologique finira sans doute par éliminer les poètes inspirés. Il nous restera des poètes-artistes qui sauront au besoin imiter même l'inspiration pour leur plaisir et celui des autres, et chez qui l'intelligence sera à deux doigts du génie et en saura faire office, si bien que le monde n'y perdra presque pas.

III.

Pourtant, quand on a dit de M. Coppée qu'il peut passer pour le plus adroit de nos ouvriers en rimes, encore que l'éloge ne soit pas mince, ce serait lui faire tort que de réduire à cela son mérite. Il faut indiquer d'autres traits par lesquels sa physionomie se précise. Nous savons par lui qu'il est fils de ce Paris populaire qu'il aime et comprend si bien. Enfant nerveux et maladif, il a dû connaître de bonne heure les souffrances délicates, les sensations déjà artistiques. A y bien regarder, sa virtuosité n'est qu'une des formes de cette sensibilité subtile. Car c'est par la même sensibilité qu'on est amoureux des mots et de leurs combinaisons, qu'on y saisit certaines nuances fugaces, et qu'on est curieux des réalités, qu'on en reçoit des impressions très déliées et douloureuses ou charmantes. Un grand virtuose, quoiqu'on ait pu parfois s'y tromper, est nécessairement un homme très sensible. Tout au moins la recherche, même exclusive, de la forme suppose-t-elle une sorte de sensualité épurée, qui peut être aussi communicative qu'une émotion morale. Et c'est pourquoi le plus impassible des écrivains (Leconte de Lisle ou Gustave Flaubert) peut *intéresser* violemment ceux qui savent lire.

Mais M. Coppée nous retient encore par d'autres raisons secrètes. Il y a souvent chez lui un certain charme léger comme un parfum et qu'il n'est pas aisé d'expliquer. Il y faut des exemples. Lisez la première *Intimité* (déjà citée) :

> Il se mourra du mal des enfants trop aimés...

Sur la terrasse (1) :

> Près de moi, s'éloignant du groupe noir des femmes,
> La jeune fille était assise de profil...

Fantaisie nostalgique (2) :

> Je suis comme un enfant volé par des tziganes...

La Chambre abandonnée :

> La chambre est depuis très longtemps abandonnée... (3).

Les quatre pièces sont assez différentes; mais il me semble que la même impression délicieuse s'en dégage. Ce charme tient d'abord, en partie, aux vers eux-mêmes, tout ensemble sinueux et précis, plastiques et ondoyants, pittoresques et berceurs, d'un rythme lent et d'une limpidité cristalline. Mais ce n'est pas tout. Il y a là (je suis fâché que le mot ne soit plus à la mode) une *mélancolie* qui caresse : non plus du tout la désespérance romantique, mais une tristesse voluptueuse et comme amusée, le double sentiment de la grâce des choses et de leur fugacité, une élégante rêverie d'anémique et de dilettante (4). Je crois bien qu'après tout on ne saurait mieux trouver, pour caractériser ce charme, que le mot de *morbidesse,* devenu malheureusement aussi banal que celui de mélancolie et plus ridicule encore : c'est étonnant, la quantité de mots usés qu'on n'ose plus employer de notre temps!

Ce charme, quel qu'il soit, respire dans les *Intimités.* Ce n'est presque rien pourtant : une liaison avec une Parisienne, des rendez-vous dans une chambre bleue; attentes, souvenirs, quelques promenades ensemble, puis la lassitude... Mais ce sont des câlineries, des mièvreries, des chatteries de sentiment et de style! Ainsi que des chiffons de la bien-aimée, il s'en exhale « quelque chose comme une odeur qui

(1) *Récits épiques.*
(2) *Ibidem.*
(3) *Ibidem.*
(4) *Le Cahier rouge.*

(1) *Le Cahier rouge.*
(2) *Ibidem.*
(3) *Contes en vers.*
(4) C'est ici qu'il faudrait citer *le Passant,* si le théâtre de M. Coppée ne voulait une étude à part.

serait blonde ». — Non pas « amour-passion », non pas même peut-être « amour-goût », mais « amour-littérature », d'une volupté digérée et spiritualisée; passion d'artiste blasé d'avance, mais qui se plaît à ce demi-mensonge, de sceptique au cœur tendre qui se délecte ou se tourmente avec ses imaginations; amour où se rencontrent, je ne sais comment, l'égoïsme du raffiné qui observe sa maîtresse un peu comme un objet d'art et un peu comme un joli animal, — et la faiblesse de l'enfant qui aime se plaindre pour se sentir caressé. Avec cela d'aimables détails de vie parisienne et de paysage parisien. Le tout est délicieux de coquetterie et de langueur. Il y a dans les livres des poètes, pour chaque fidèle, un coin qu'il préfère aux autres, qu'il chérit d'une tendresse particulière : ce petit coin dans l'œuvre de François Coppée, ce seraient pour moi *les Intimités*.

Il y a des longueurs, ou plutôt des lenteurs, une manière par trop flottante, et berçante dans *Angélus* (1), cette histoire d'un enfant élevé au bord de la mer par un vieux prêtre et un vieux soldat, et qui meurt de n'avoir point de mère, de trop rêver et de ne pas jouer, d'être aimé trop et d'être mal aimé, d'être trop baisé et d'être baisé par des lèvres trop froides. Ce petit poème a, pour plaire aux amoureux de poésie, un précieux mélange de pittoresque familier et franc (on songe parfois au *Vicaire de Wakefield*) et de tendresse un peu languide et efféminée.

Peut-être le poème d'*Olivier* offre-t-il, avec une plus grande perfection de forme, une moindre originalité. Le poète Olivier (en qui l'auteur, il nous en avertit, se peint lui-même, et avec un soupçon de complaisance), cherchant le repos à la campagne, chez un vieil ami gentilhomme-fermier, y rencontre une jeune fille et rêve bientôt d'amour honnête et pur et de mariage. La gracieuse page que celle-ci! Je la donne un peu au hasard, entre bien d'autres, pour le plaisir, et pour que quelque chose du texte varie mon commentaire et rende le poète un instant présent au lecteur :

Ce serait sur les bords de la Seine. Je vois
Notre chaumière, vous par un beau point de lune,
Un hamac au jardin, un bateau sur le fleuve.
Pas d'autre compagnon qu'un chien de Terre-Neuve
Qu'elle aimerait et dont je serais bien jaloux.
Des faïences à fleurs pendraient après les clous,
Puis beaucoup de chapeaux de paille et des ombrelles.
Sous leur papier chinois les murs seraient si frêles
Que, même en travaillant, à travers la cloison,
Je l'entendrais toujours errer par la maison
Et traîner dans l'étroit escalier sa pantoufle.
Les miroirs de ma chambre auraient senti son souffle
Et souvent réfléchi son visage, charmés;
Elle aurait effleuré tout de ses doigts aimés;
Et ces bruits, ces reflets, ces parfums venant d'elle,
Ne me permettraient pas d'être une heure infidèle.
Enfin, quand, poursuivant un vers capricieux,
Je serais là, pensif et la main sur les yeux,
Elle viendrait, sachant pourtant que c'est un crime,
Pour lire mon poème et me souffler ma rime,
Derrière moi, sans bruit, sur la pointe des pieds.
Moi qui ne veux pas voir mes secrets épiés,
Je me retournerais avec un air farouche;
Mais son gentil baiser me fermerait la bouche,
Et dans les bois voisins, etc.

Mais, un jour, pendant une promenade à cheval, Suzanne, voulant cueillir une fleur, dit à Olivier : « Tenez-moi ma cravache », et, une autre fois, essayant une parure : « Comment me trouvez-vous ? » Et tout à coup Olivier s'est rappelé que ces deux phrases lui ont été dites par deux de ses anciennes maîtresses; il les revoit avec une netteté irritante : c'est fini, son passé le ressaisit; jamais il ne pourra s'en affranchir ni aimer une vierge comme il convient de l'aimer.

C'est donc vrai! Le passé maudit subsiste encore.
Le voilà! c'est bien lui!
Impitoyable, il souille avec ce que j'abhorre
Ce que j'aime aujourd'hui.
. . . . . .
C'est dit! Le vieil enfer me poursuit de sa brume
Jusqu'en mon nouveau ciel.
Sa boue est sur ce lis. Cette gravure obscène
Se cache en ce missel.
. . . . . .
Meurs, ô suprême espoir qui me restait dans l'âme!
. . . . . .
Meurs! Pour les souvenirs il n'est pas de Léthé.
Meurs! Les vieux remords sont exacts et fidèles
Ainsi que la marée et que les hirondelles;
Et tout baiser mauvais vibre une éternité!

Olivier quitte Suzanne et se sauve à Paris...

Il voudrait bien mourir, ne pouvant plus aimer.

Je sais bien tout ce qu'on peut dire contre ce poème. Qu'est-ce autre chose qu'une variation de plus sur le vieux thème romantique :

Oh! malheur à celui qui laisse la débauche, etc.

C'est une chanson de jadis, et non des meilleures, qu'Olivier nous chante. Si le souvenir de sa duchesse et de son actrice le trouble si fort, c'est tout simplement qu'au fond il n'aime pas tant que cela sa petite provinciale et qu'il lui préfère, non précisément la duchesse et l'actrice, mais le genre d'amour qu'elles savent donner. Et il n'y a pas là de quoi vouloir mourir. Ou bien, si vraiment il souffre de ne pouvoir aimer purement, c'est qu'il aime déjà ainsi, et l'on conçoit peu que les ressouvenirs de ses bonnes fortunes l'en découragent si vite. Mais, à dire vrai, tout se passe dans sa tête : il n'aime ni ne souffre autant qu'il le dit, il est dupe d'une illusion de poète. Un homme comme Olivier ne peut plus aimer d'une certaine façon que *littérairement;* et, s'il s'en aperçoit (ce qui n'est pas assez marqué dans le poème), le sentiment de son impuissance ne saurait être aussi horriblement douloureux qu'il nous est montré. Après cela, on souffre ce qu'on croit souffrir : l'illusion d'Olivier, partagée par M. Coppée, est d'une évidente sincérité et qui sauve le poème. Il est encore mieux sauvé par les parties de description familière; et, si l'on peut contester sur le sujet, il faut avouer que le cadre est charmant. Le lieu commun romantique (si lieu commun romantique il y a) est tout

(1) *Poèmes divers.*

rajeuni par la mise en œuvre, par le décor et les accessoires du petit drame. Les tableaux parisiens ou provinciaux, le dimanche à Paris dans un quartier populaire, le retour du poète sur son enfance, le récit de son voyage, son arrivée au village natal, sa vie à la campagne dans la ferme-château, ce sont là de très aimables modèles d'un genre que Sainte-Beuve aimait et où M. Coppée a du premier coup excellé.

Le charme dont nous étions tout à l'heure en quête se retrouve dans certaines pièces du *Cahier rouge* et surtout dans l'*Exilée* (1), très court recueil, mais d'un accent particulier, plus chaste et, je crois, plus épris que celui des *Intimités*; petits vers où se joue et se plaint l'amour d'un Parisien de quarante ans pour une jeune fille de Norvège rencontrée en Suisse dans quelque hôtel; fantaisie d'artiste sans doute, mais avec de la tendresse et presque de la candeur au fond; dernier amour, regain de printemps et de soleil. Vous voyez bien qu'il se trompait, le superbe Olivier qui « voulait mourir, ne pouvant plus aimer ». Il aime encore; mais aujourd'hui il appelle la bien-aimée « mon enfant » et lui promet « l'indulgence d'un père » (ce qui est triste).

. . . . . .
Et le chagrin qu'un jour vous me pourrez donner,
J'y tiens pour la douceur de vous le pardonner.
. . . . . .
Vous [illegible] un peu moi qui vous aime tant !

Les plaintes redoublent à la fin, et il semble bien qu'il y ait une vraie souffrance sous ces vers si bien ciselés. Puis il se résigne; il est fier, « dût-il en mourir », d'avoir aimé une dernière fois. Consolation mélancolique. Mais il y a bien de la grâce et quelque chose de touchant dans ces aveux, ces plaintes, cette fausse résignation. Pauvre poète, à qui votre expérience et votre virtuosité auraient dû faire une cuirasse impénétrable, tandis que vous offrez à « la belle enfant du Nord » vos rimes si bien ouvrées, on songe un peu au richard qui, dans le tableau de Sigallon, offre des bijoux à sa dame. De l'autre côté du tableau, le jouvenceau n'offre rien que sa jeunesse. Et voilà pour vous la blessure, et pour bien d'autres.

. . . . . .
Et je ne me dis pas que c'est une folie,
Que j'avais dix-sept ans et que j'ai cinquante ;
Car [illegible] je l'oublie et j'oublie.

Soyez donc Parisien, sceptique, observateur par métier, artiste et rien de plus; soyez habitué de longue date à ne considérer les accidents du monde et l'univers entier que comme une matière offerte au travail de l'art! « Le cœur est toujours jeune et peut toujours saigner. » Et je suis en effet tenté de croire que les petites pièces de l'*Exilée* sont de celles où M. Coppée a mis ou laissé le plus de son cœur.

IV.

Mais ce qui, dans son œuvre, paraîtra un jour le plus original, ce sont sans doute les *Poèmes modernes* et *les Humbles*.

(1) *Récits et élégies.*

Sainte-Beuve avait donné des exemples de cette poésie, dont l'idée première lui venait peut-être de Wordsworth. « Et moi aussi, nous dit-il, j'ai tâché, après mes devanciers, d'être original à ma manière, humblement et bourgeoisement, observant l'âme et la nature de près..., nommant les choses de la vie privée par leur nom, mais... cherchant à relever le prosaïsme de ces détails domestiques par la peinture des sentiments humains et des objets naturels (1). » — Je rappelle l'adorable pièce qui commence par ce vers :

Toujours je la connus pensive et sérieuse... (2);

l'anecdote du vicaire John Kirkby (3) et celle de *Maria* (4). Dans la première *Pensée d'août*, l'histoire de Doudun, surtout celle de Marèze, de ce poète qui se fait homme d'affaires, puis commis, pour soutenir sa mère et pour payer une dette d'honneur, n'est-ce pas un peu le sujet d'*Un Fils*, dans *les Humbles*? O le rare poème que celui de *Monsieur Jean!* (5) Et quel malheur que le style dont elle est écrite rende si peu lisible cette histoire d'un maître d'école janséniste, cinquième fils de Jean-Jacques Rousseau, et qui, ayant su le secret de sa naissance, passe sa vie à expier pour son père! — Il n'est pas jusqu'aux paysages de la banlieue parisienne, chers à M. Coppée (6), dont on ne trouve déjà quelque chose chez ce surprenant Sainte-Beuve :

Oh! que le plaine est triste autour du boulevard!
C'est au premier coup d'œil une morne étendue
Sans couleur ; çà et là quelque maison perdue,
Murs frêles, pignons blancs en tuiles recouverts;
Une haie à l'entour en buissons jadis verts;
De grands tas aux rebords des carrières de plâtre, etc. (7).

Mais ces essais si intéressants sont trop souvent compromis par une forme cruellement recherchée et entortillée, et telle que je confesse avoir tort de m'y plaire. Le grand analyste y veut exprimer, ce semble, des nuances d'idées auxquelles se prête fort malaisément la forme étroite et rigoureuse du vers. M. François Coppée a mis dans ses petits poèmes une psychologie moins laborieuse et une peinture plus détaillée de la vie extérieure; il a moins analysé, plus et mieux raconté et décrit, sans que l'impression morale qui doit se dégager de ces drames obscurs et qui leur donne tout leur prix en ait été diminuée.

Il nous a raconté la vieille fille qui se dévoue à son jeune frère infirme (8); la fiancée de l'officier de marine attendant depuis dix ans celui qui ne revient pas (9); l'idylle de la bonne et du militaire (10); la nourrice qui se met chez les autres pour entretenir un mari ivrogne et qui, revenant à la

(1) Sainte-Beuve, *Pensées de Joseph Delorme.*
(2) *Poésies de Joseph Delorme.*
(3) *Les Consolations.*
(4) *Pensées d'Août.*
(5) *Ibidem.*
(6) Voir *Promenades et intérieurs* et *le Cahier rouge.*
(7) *Poésies de Joseph Delorme.*
(8) *Le Reliquaire — Une Sainte.*
(9) *Poèmes modernes : L'attente.*
(10) *Id., le banc.*

maison, y trouve son enfant mort (1) ; l'adolescent qui, ses études faites, apprend de sa mère qu'il est fils naturel et qu'elle a des dettes, et, renonçant à ses rêves, se fait petit employé pour la nourrir (2) ; l'amitié du vieux prêtre plébéien et de la vieille dévote [illegible] La tristesse de la jeune femme séparée (4) ; les passions rentrées, les dévouements muets, les douleurs peu tragiques, ridicules même à la surface, qui ne sautent pas aux yeux et qu'il faut deviner.

[illegible] pée des *Humbles*, hardiment et habilement familière, beaucoup plus « réaliste » que les essais analogues de Sainte-Beuve et qui marquait dans la poésie un mouvement assez pareil à celui qui emportait le roman.

Sans doute Victor Hugo avait chanté les petits dans *la Légende des Siècles* (5) ; mais, ne pouvant se passer de grandeur sensible, il nous avait montré des infortunes dramatiques, des douleurs désespérées, des sacrifices éclatants. La plupart des héros de M. Coppée passent dans la foule, les épaules serrées dans leurs habits étriqués, et n'ont pas même de beaux haillons qui les signalent : mais il nous dévoile, doucement et comme tendrement, la tristesse ou la beauté cachée sous la médiocrité et la platitude extérieure. Rien de plus humain que cette poésie, où les détails les plus mesquins deviennent comme les signes de la beauté cachée ou du drame secret d'une vie et parlent un langage attendrissant.

Le poète, est-il besoin de le dire ? nous raconte ces histoires en des vers d'une singulière souplesse, qui savent exprimer tout sans s'alourdir ni s'empêtrer, qui marchent franchement par terre et qui pourtant ont des ailes. Veut-on un exemple de cette curieuse poésie, si proche de la prose, et qui est encore de la poésie par la vertu du rythme et par le sentiment qui est au fond ? Je l'emprunte à la pièce intitulée *Un Fils*, une des plus simples et des plus unies.

Le « bon fils », employé le jour dans un bureau, joue du violon le soir dans un petit café-concert de la barrière :

. . . . . .
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
Puis, peu de temps après, elle passa la Seine
Et mourut, toute jeune, en plein quartier Bréda.
A vrai dire, il l'avait presque aimée et garda
[illegible]
Les acteurs embrassés et tutoyés par elle.
Et son métier lui fut plus pénible qu'avant.

Or l'état de sa mère allait en s'aggravant.
Une nuit vint la mort, triste comme la vie ;
Et, quand à son dernier logis il l'eut suivie,
En grand deuil et traînant le cortège obligé
Des collègues heureux de ce jour de congé,
[illegible]
Il se vit sans amis, pauvre célibataire,
[illegible]
Il revient donc s'asseoir résigné, mais vaincu ;
Et, libre, il vit ainsi qu'esclave il a vécu.
[illegible]
Se réveille, maussade, et murmure en son antre :
« C'est le petit garçon du cinquième qui rentre. »

On connaît [illegible] une largeur de touche, une franchise qui fait penser aux dessins de François Millet ; et, dans les contes parisiens si [illegible] *balle*, un mélange bien amusant d'esprit, d'émotion et d'adresse technique. Je m'en voudrais enfin de ne pas rappeler spécialement certaines pages tout à fait exquises : l'enfance pieuse de la petite fille noble et de son ami le fils du fermier, le [illegible] ; [illegible] prêtre à la vieille dévote (1). Et je regrette de ne pouvoir citer d'un bout à l'autre les strophes ravissantes d'*Une femme seule :*

Elle était pâle et brune, elle avait vingt-cinq ans ;
[illegible]
[illegible]

Quand un petit enfant présentait à la ronde
Son front à nos baisers, oh ! comme lentement,
[illegible]
[illegible]

Mais, aussitôt après ce trop cruel plaisir,
Comme elle reprenait son travail au plus vite !
Et sur ses traits alors quelle rougeur subite
En songeant au regret qu'on avait pu saisir !

J'avais bien remarqué que son humble regard
Tremblait d'être heurté par un regard qui brille,
Qu'elle n'allait jamais près d'une jeune fille
Et ne levait les yeux que devant un vieillard, etc.

Oserai-je maintenant élever un doute ? Je ne sais si M. Coppée a toujours su se garder de l'écueil du genre qu'il pratique avec tant de dextérité. Justement parce qu'il est trop sûr de son art et de son habileté à tout sauver, par coquetterie, par défi, affectant d'aimer Paris surtout dans ses verrues et le petit monde surtout dans ses vulgarités, il lui est arrivé de « mettre en vers » (l'expression ne convient nulle part mieux) des sujets qui en vérité ne réclamaient point cet ornement et appelaient évidemment la prose. L'intérêt se réduit alors à voir comment il s'en tire, comment le retour de la rime, et de la rime riche, ne nuit en rien à la pro-

(1) [illegible] *Les Humbles*, [illegible]
(2) *Id.*, *Un fils*.
(3) *Id.*, *En province*.
(4) *Id.*, [illegible]
(5) *Pauvres gens*, [illegible], *Petit Paris*, etc.

(1) *Les Humbles*.

priété et à la clarté de cette prose qui se donne pour poésie. Il y faut un merveilleux savoir-faire; mais enfin tout le mérite de l'ouvrier n'est plus guère que dans la difficulté vaincue.

Je ne serais pas loin de ranger parmi ces « exercices » simplement amusants une bonne moitié, par exemple, du *Petit épicier :*

C'était un tout petit épicier de Montrouge,
Et sa boutique sombre, aux volets peints en rouge,
Exhalait une odeur fade sur le trottoir.
On le voyait debout derrière son comptoir,
En tablier, cassant du sucre avec méthode.
Tous les huit jours, sa vie avait pour épisode
Le bruit d'un camion apportant des tonneaux
De harengs saurs ou bien des caisses de pruneaux, etc.

Et notez que plus loin le manque de sérieux se trahit par des vers qui sentent la plaisanterie du vieux Flaubert :

Il avait ce qu'il faut pour un bon épicier :
Il était ponctuel, sobre, chaste, économe, etc.

Un certain nombre des dizains de *Promenades et Intérieurs* mériteraient le même reproche. On se demande si toutes ces impressions valaient bien la peine d'être si soigneusement notées et rimées. Il y en a certes d'aimables et de délicates, comme celle-ci :

J'écris près de la lampe. Il fait bon. Rien ne bouge.
Toute petite, en noir, dans le grand fauteuil rouge,
Tranquille auprès du feu, ma vieille mère est là;
Elle songe sans doute au mal qui m'exila
Loin d'elle, l'autre hiver, mais sans trop d'épouvante,
Car je suis sage et reste au logis quand il vente.
Et puis, se souvenant qu'en octobre la nuit
Peut fraîchir, vivement et sans faire de bruit,
Elle met une bûche au foyer plein de flammes.
Ma mère, sois bénie entre toutes les femmes!

Ou cette autre :

Dans ces bals qu'en hiver les mères de famille
Donnent à des bourgeois pour marier leur fille,
En faisant circuler assez souvent, pas trop,
Les petits fours avec les verres de sirop,
Presque toujours la plus jolie et la mieux mise,
Celle qui plaît et montre une grâce permise
Est sans dot — voulez-vous en tenir le pari? —
Et ne trouvera pas, pauvre enfant, un mari.
Et son père, officier en retraite, pas riche,
Dans un coin fait son whist à quatre sous la fiche.

J'en pourrais citer bien d'autres encore. Souvent l'album de croquis d'un peintre fait plus de plaisir que ses grands tableaux. Rien ne vaut telle impression rare fixée toute vive par l'artiste au moment même où il en a été frappé. Oui, je le sais, et qu'on peut préférer cela à de gros livres et à de grandes *machines*. J'aime à suivre le poète accueillant tous les rêves légers qui lui viennent des choses, effleurant d'une souple sympathie tout ce qu'il rencontre en chemin; bienveillant au pêcheur à la ligne, même au « calicot » qui canote le dimanche et « que le soleil couchant n'attriste pas », puis rêvant d'être conservateur des hypothèques et fabuliste dans « une ville très calme et sans chemin de fer », ou bien vicaire « dans un vieil évêché de province, très loin ». — Mais n'y a-t-il pas un peu de gageure vers la fin de ce dizain d'ailleurs joli :

C'est vrai, j'aime Paris d'une amitié malsaine;
J'ai partout le regret des vieux bords de la Seine.
Devant la vaste mer, devant les pics neigeux,
Je rêve d'un faubourg plein d'enfance et de jeux,
D'un coteau tout pelé d'où ma muse s'applique
A noter les tons fins d'un ciel mélancolique,
D'un bout de Bièvre avec quelques champs oubliés,
Où l'on tend une corde aux troncs des peupliers
Pour y faire sécher la toile et la flanelle,
Ou d'un coin pour pêcher dans l'île de Grenelle.

Eh! oui, je sens aussi ce charme-là, en m'appliquant. Et je me souviens d'un passage de *Manette Salomon* où la poésie de la Bièvre est ingénieusement analysée. Mais cette laideur maigre et intéressante de certains coins de banlieue, M. Coppée ne se donne pas toujours la peine d'en dégager l'âme. Que dis-je? il cherche surtout dans la banlieue les baraques et les guinguettes et s'en tient trop souvent, voulant obtenir un effet singulier, à des énumérations de détails plats en rimes riches. Ce n'est qu'un jeu, mais trop fréquent, et qui ne se donne pas assez pour un jeu (1).

Mais c'est trop s'arrêter à de menues critiques. M. Coppée n'en a pas moins ce grand mérite d'avoir, le premier, introduit dans notre poésie autant de vérité familière, de simplicité pittoresque, de « réalisme » qu'elle peut en admettre. *Les Humbles* sont bien à lui; et, dans une histoire du mouvement naturaliste de ces vingt dernières années, il ne faudrait point oublier son nom.

Ce qu'il pourrait nous donner maintenant et ce que quelques-uns attendent de lui, ce serait quelque poème intime et domestique plus impersonnel qu'*Olivier*, d'une action plus étendue et plus complexe que les historiettes des *Humbles*, où pourraient alterner des peintures de mœurs parisiennes et provinciales, populaires et aristocratiques; un poème de la vie d'aujourd'hui et qui ne ferait pas double emploi avec le roman contemporain, car il n'en prendrait que la quintessence; une œuvre enfin où M. François Coppée se montrerait tout entier : virtuose impeccable, songeur délicat, très habile et très sincère, capable de raffinement, de mièvrerie, et aussi de franche et populaire émotion, peintre savoureux et fin des réalités élégantes ou vulgaires et, pour tout dire, poète excellent des « modernités ».

JULES LEMAITRE.

---

(1) Et qui par là (comme aussi quelquefois le vers non rythmé et les parenthèses de notre poète) prête à la parodie. Un de mes amis, qui d'ailleurs aime fort Coppée, s'amusait jadis à ce genre de plaisanterie facile :

Sonnet-Coppée :

L'autre jour — et vous m'en croirez si vous voulez,
Car un événement simple est parfois bizarre, —
Ayant sous le bras deux paquets bien ficelés,
Je me dirigeais du côté de Saint-Lazare.

Après avoir pris mon billet sans démêlés
J'entre dans un wagon et j'allume un cigare
Du [illegible]. Le train — nous en étions fort désolés, —
Étant omnibus, s'arrêtait à chaque gare.

Soudain il siffle et fait halte. Au même moment
Un monsieur, pénétrant dans mon compartiment,
Prend les billets ainsi qu'on ferait une quête;

— Et moi, content de voir enfin ma station,
Je remets mon billet sans contestation
A l'employé portant un O sur sa casquette.

PHILOSOPHIE

Les idées de M. Herbert Spencer sur l'éducation (1)

Locke, dans ses [illegible], fait une part plus grande aux [illegible] de l'esprit qu'aux acquisitions lentes de l'expérience, et l'on a pu écrire qu'il n'avait composé un traité pratique de pédagogie que pour contredire ses théories sensualistes. Une heureuse contradiction du même genre nous est offerte par M. Herbert Spencer. Le philosophe qui a passé sa vie à mettre en lumière la toute-puissance de l'évolution et de l'hérédité aurait dû, semble-t-il, considérer l'éducation individuelle comme un facteur sans importance dans la constitution d'une intelligence, d'un caractère et d'un tempérament. Ses disciples, du moins, l'ont fait. C'est qu'il est plus difficile qu'on ne croit de résister à son propre système et de reconnaître une vérité, même banale, à côté de sa vérité à soi. Cependant un des ouvrages de M. Spencer, et l'un des plus répandus, surtout en France, est un traité de l'éducation.

Quatre articles publiés dans différentes Revues, mais destinés dès l'abord à être soudés ensemble, forment aujourd'hui les quatre chapitres de ce traité. Le premier est une dissertation sur « le savoir le plus utile ». Les trois autres, suivant une division devenue presque classique, traitent successivement de l'éducation intellectuelle, morale et physique.

Mais nous voulons moins suivre pas à pas ces études, excellentes le plus souvent dans le détail, qu'en dégager l'esprit. Car le danger, en lisant ce livre, est d'être séduit par les vérités qu'il dit, au point de ne pas voir les vérités qu'il ne dit pas et les postulats qu'il implique.

I.

Quel est le but de M. Herbert Spencer, et quel est l'homme qu'il veut former? De la fin, en effet, dépendront en grande partie les moyens.

On ne peut certes reprocher au philosophe anglais de dissimuler sa pensée, car il a pris soin d'établir une hiérarchie des principaux genres d'activité, d'après un ordre décroissant de nécessité. Au premier rang il met « l'activité qui concourt directement à la conservation de l'individu »; au second, « celle qui, en pourvoyant aux besoins de l'existence, contribue indirectement à sa conservation »; au troisième, « l'activité employée à élever et à discipliner la jeune famille »; au quatrième, « celle qui assure le maintien de l'ordre social et des relations politiques »; au cinquième, « l'activité de genre varié employée à remplir les loisirs de l'existence, c'est-à-dire à satisfaire les goûts et les sentiments ». Et l'éducation, selon M. Spencer, doit suivre fidèlement ce plan; elle doit élever l'homme pour le nécessaire avant de l'élever pour le superflu.

Rien de plus juste en apparence, et pourtant il nous semble qu'il y a là déjà une vérité oubliée : à savoir que ce nécessaire dont on nous parle est tellement nécessaire que la nature y a pourvu. L'éducation doit sans doute seconder cette nature qui ne parle que rarement pour l'homme le langage précis et infaillible de l'instinct; mais son œuvre propre, à elle, est en dehors et au-dessus. La nature fait des animaux humains; c'est à l'éducation de faire des hommes.

Aussi, sans craindre l'apparence d'un paradoxe, prendrions-nous volontiers à rebours le plan de M. Spencer. On a trop longtemps, il est vrai, sacrifié le corps à l'esprit et méprisé, au péril de la santé et de la vie, au péril même des intérêts bien entendus de l'esprit, ses plus légitimes exigences : est-ce à dire que l'éducation de l'homme doive être maintenant un élevage, suivant l'expression quelque peu brutale de notre auteur? Est-ce à dire même qu'il faille tout sacrifier au principe [illegible] — [illegible] réponse effaroucher les plus louables scrupules, elle ne saurait nous être reprochée par les partisans de l'évolution, car leur théorie même nous la suggère. Il est fatal que le progrès humain ne s'accomplisse pas sans faire des victimes; il est fatal qu'à la vie de l'esprit il y ait beaucoup d'appelés et peu d'élus, et que dans cette lutte pour l'intelligence les corps s'usent et les forces s'épuisent. L'Angleterre aurait-elle payé par quelques centaines de vies que le travail de la pensée a trop vite brûlées ses Newton et ses Spencer, tout ne serait pas cruel dans cette fatalité; car ces grands hommes, par leurs découvertes ou par les conséquences de leurs découvertes, rendent plus douces les conditions de la lutte pour leurs successeurs; et ceux de leurs ancêtres et de leurs contemporains qui sont restés en route, martyrs de la sélection, ont leur petite part dans cette gloire et dans ce bienfait. Mais, nous osons le dire, cette compensation n'existât-elle point, il faudrait encore entreprendre ce travail qui nous tue ou nous fait plus hommes, et ne pas renoncer, pour la vie, à ce qui fait qu'elle vaut la peine de vivre. — Dans la pratique, d'ailleurs, l'alternative est le plus souvent moins tragique que nous ne la faisons. Il y a des accommodements avec le travail. On concilie tant bien que mal les nécessités physiques et l'ambition intellectuelle. Aucun père n'ira de sang-froid offrir ses enfants, comme victimes désignées, aux dieux du jour, le Progrès et la Science. Mais nous n'avons exagéré notre thèse que pour répondre à l'exagération opposée et revendiquer les droits de l'esprit, qui dans l'homme, après tout, n'est pas seulement du superflu. Quand il serait prouvé que les races conquérantes sont vraiment les races les mieux nourries (p. 252), l'éducation alimentaire ne serait pas la véritable éducation.

C'est dans le même esprit utilitaire que M. Spencer fait des sciences l'objet presque exclusif des études de l'adolescent, sous ce prétexte que dans la vie c'est avec la géométrie qu'on construit des ponts et des chemins de fer, et que dans tout métier, en définitive, même dans la poésie, il faut savoir. — Le malheur est que ce mot de science est l'étiquette commune de marchandises fort diverses. On nous accordera [illegible]

(1) [illegible] Spencer. [illegible]

être poète ou pour être ingénieur, et qu'on ne saurait songer à imposer aux élèves les sciences de tous les métiers. L'enseignement n'est donc jamais tout à fait spécial, ou bien il n'est plus qu'un apprentissage. Or on a cru longtemps que ces deux choses doivent être distinctes et qu'avant de faire des ingénieurs il faut faire des hommes. Aussi appelait-on certaines études « les humanités », et, comme elles n'avaient la prétention de servir directement à rien, on les appelait encore « les études libérales ». On leur fait un reproche aujourd'hui de ce qui était leur honneur; selon M. Spencer, ce qui ne doit remplir que les heures de loisir dans la vie ne doit remplir que les heures de loisir dans l'éducation (page 63). — Ici encore, l'affirmation exactement contraire nous paraîtrait plus vraie. On apprendra tôt ou tard ce qu'on ne peut se passer de savoir; on n'apprendra jamais, sauf de rares exceptions, ni les belles-lettres, ni les arts, ni les sciences même, si ce n'est dans ces années de désintéressement et d'insouciance qui sont les années de l'éducation. Ce serait sans doute une folie et un crime d'élever les enfants pour un monde sans ressemblance aucune avec le monde réel; mais on peut sans danger les élever pour un monde meilleur. Pourvu qu'on sache éviter les inconvénients d'une transition brusque, ils reviendront assez vite de leurs illusions pieusement entretenues. Ils connaîtront à temps l'utile, de même que le mal et le laid, et rien n'est déplaisant comme un enfant trop tôt utilitaire.

Il faut donc profiter de leur inexpérience pour les porter et les maintenir, si possible, au-dessus de ce que l'expérience ferait d'eux. Le mot d'*élever* ne peut d'ailleurs avoir un autre sens. Ainsi le superflu de la vie, c'est-à-dire les lettres, l'art, la science théorique et désintéressée, et aussi ce superflu obligatoire, la morale, en un mot l'exercice de toutes nos facultés supérieures, voilà le nécessaire de l'éducation. — Un pareil programme, nous objectera-t-on, n'est pas fait pour tous. Un programme qui apprend à construire des ponts et des chemins de fer l'est-il davantage? L'important est de convenir de la route à suivre; puis chacun va jusqu'où il lui est donné d'aller.

Au contraire, à peine est-il besoin de dire que, le but différant, les moyens différeront. L'idéal de M. Spencer étant l'homme sans idéal, l'homme naturel, sa méthode peut se résumer dans ce précepte souvent mêlé aux discussions morales de l'antiquité : suivre la nature. Mais on sait que les anciens s'entendaient mal sur le sens de ce précepte si simple en apparence, et je doute que les modernes s'entendent mieux. Chacun voudra loger son système à l'enseigne de la nature et prétendra que sa psychologie est la bonne. « Il faut conduire, nous dit-on, l'esprit de l'enfant par les chemins qu'a suivis l'esprit de l'humanité. » L'éducation doit être une évolution en miniature. — Quelques-uns objecteront que l'éducation doit profiter de la besogne des siècles passés sans la refaire, c'est-à-dire épargner à l'élève les lenteurs et les tâtonnements du progrès humain, sous peine de ne s'achever jamais. De plus, il semble dangereux, bien que l'esprit de l'humanité ait pu aller de l'indéfini au défini, de commencer, dans l'acquisition des connaissances, par une notion grossière des choses pour arriver peu à peu à une notion scientifique, c'est-à-dire d'apprendre mal pour le plaisir ensuite d'apprendre bien. On en restera le plus souvent, craignons-nous, à sa première manière; car il est plus difficile d'en changer que de prendre d'abord la bonne, et les professeurs préfèrent d'ordinaire celui qui ne sait pas du tout à celui qui sait mal. — Nous pouvons toutefois admettre le principe proposé par M. H. Spencer et, avant lui, par A. Comte, sans rien engager pour la pratique; car quels sont ces chemins suivis par l'humanité?

Sans doute l'opinion de M. Spencer est faite sur ce point, et depuis longtemps. Les lois de l'évolution ont été déterminées : pour les résumer en deux mots, n'est-ce pas chose entendue que l'esprit va de l'empirique au rationnel, du concret à l'abstrait? Cette formule est devenue classique non seulement en Angleterre, mais en France. Elle n'est point devenue vraie pour cela. Du moins quelques philosophes obstinés croient encore que la raison ne vient pas de l'expérience et que l'esprit naissant n'est que raison. Dès lors il s'agit, non plus d'assister au laborieux enfantement de principes qui se dégagent lentement de sensations accumulées, mais d'exercer un organisme tout fait et avec la nature duquel il faut compter. Les mêmes philosophes croient que l'abstraction, malgré ce qu'aurait de piquant l'analogie entre les lois de la pensée et les lois de la nature, ne s'opère point par sélection, mais que l'esprit humain s'élève d'un bond et par sa vitesse propre aux conceptions les plus abstraites et les plus générales, étant abstracteur et généralisateur par essence. Dès lors tout le plan des études est renversé. Au lieu d'une ascension timide des sciences concrètes vers les sciences abstraites, c'est avec celles-ci que l'esprit fera ses premiers essais. On attendra plus de maturité pour le mettre en face d'une complexité plus grande, et, moins par ambition que par nécessité, on fera vivre la jeune intelligence dans un monde d'idées plus abstraites, c'est-à-dire plus simples et plus siennes.

Et ici l'évolution du savoir humain ne nous fournit-elle pas elle-même un argument contre M. Spencer? N'a-t-on pas inventé les mathématiques bien des siècles avant que la physique fût une science, et la physique à son tour n'a-t-elle pas devancé la physiologie? — Mais les mathématiques seules doivent être étudiées différemment suivant les différentes psychologies. M. Spencer veut les montrer, pour ainsi dire, et faire entrer les idées dans l'esprit à l'aide d'objets. Il n'est pas jusqu'à la table de multiplication qu'il ne prétende enseigner d'une façon expérimentale. — D'autres prétendront que c'est là une méthode non seulement inutile, mais dangereuse; que, en mêlant l'expérience aux définitions et aux déductions mathématiques, on embarrasse l'esprit sans le secourir, et qu'on fausse ainsi la notion du simple, de l'abstrait et du nécessaire.

Pour régler tous ces conflits psychologiques, M. Spencer propose un criterium : le plaisir de l'enfant. Quand on emploie la bonne méthode, il y a, dit M. Spencer, excitation agréable, de telle sorte que l'enfant devient le maître de ses maîtres et que c'est de lui qu'on doit apprendre comment on doit l'éle-

ver. On le voit, il est difficile de croire plus aveuglément aux prévisions et aux suggestions de la nature, en langage métaphysique aux causes finales. Nous reviendrons dans quelques instants sur ce culte exagéré des caprices enfantins et sur ce *postulat* plus métaphysique qu'il n'en voudrait avoir l'air. Nous nous bornons pour le moment à cette simple objection : Quand apprendrez-vous à lire à l'enfant, si vous attendez son bon plaisir? Peut-être viendra-t-il un âge où il saura par ouï-dire les avantages de la lecture; il demandera un précepteur, mais comme on demande un médecin, souvent trop tard. Je sais bien aussi qu'on a poussé fort loin l'art d'enseigner en amusant, même l'alphabet. Locke avait imaginé un dé à vingt-quatre ou vingt-cinq facettes; sur chaque facette une lettre était gravée. Il proposait encore deux boules de bois ou d'ivoire, l'une à dix-huit facettes pour les consonnes, l'autre à cinq facettes pour les voyelles. Le XVIIIe siècle mit à la mode une manière de table d'imprimeur qu'on appelait même le « bureau typographique ». Ces procédés sont excellents, pourvu qu'ils restent au rang de procédés auxiliaires. Mais on ne doit pas se dissimuler que l'enfant se lassera vite de ces jeux obligatoires et préférera à ce qui est instructif et amusant ce qui est simplement amusant. De plus, n'est-ce point commettre une inconséquence et faire acte de méfiance envers la nature que d'inventer des stimulants agréables à côté des siens et de ruser ainsi avec elle? Ce n'est plus là attendre et respecter les arrêts de l'instinct, c'est les surprendre et les fausser.

Enfin, fût-il vraiment possible que l'éducation se fît en se jouant, elle préparerait mal à la vie, qui, elle, n'est pas un jeu. Combien plus fortifiants, même au point de vue utilitaire, sont ici les conseils de Kant? « C'est une chose funeste d'habituer l'enfant à tout regarder comme un jeu... Il est d'une haute importance d'apprendre à travailler aux enfants. L'homme est le seul animal qui soit dans la nécessité de le faire (1). » On ménage donc une désagréable surprise à ceux qui n'auront appris qu'à jouer. Ceux qui sauront travailler, au contraire, seront armés contre la mauvaise fortune, et aussi contre l'ennui. Peu importent, d'ailleurs, le genre et la matière du travail. Savoir travailler, ce n'est pas savoir tel ou tel métier, c'est savoir son métier d'homme. — Ajoutons que le travail est une des formes de la moralité et qu'il en est l'apprentissage. Ne pas initier l'enfant au travail, c'est négliger le meilleur moyen de l'initier à l'idée de règle et de discipline, de sorte qu'il y a une façon morale et une façon immorale d'entendre même l'éducation intellectuelle.

II.

Nous sommes ainsi conduits aux vues de M. Spencer sur l'éducation morale proprement dite. Elles peuvent justement se résumer dans ces conseils négatifs : point de règle, point de discipline. Ici encore il n'y a qu'une méthode : la nature. « Quand un enfant se laisse tomber ou se heurte la tête contre la table, il ressent une douleur dont le souvenir tend à le rendre plus attentif; et par la répétition de ces expériences il arrive à savoir guider ses mouvements. S'il touche à la barre de fer rouge de la cheminée, s'il passe la main sur la flamme d'une bougie ou répand de l'eau bouillante sur une partie quelconque de son corps, la brûlure qu'il reçoit est une leçon qui ne sera pas aisément oubliée. L'impression produite par un ou deux événements de ce genre est si forte qu'aucune persuasion ne pourra, dans la suite, l'amener à mépriser ainsi les lois de sa constitution. Or, dans des cas comme ceux-là, la nature nous montre de la manière la plus simple quelles sont la vraie théorie et la vraie pratique de l'éducation morale. » Cette vraie théorie et cette vraie pratique, M. Spencer leur donne plus loin un nom : c'est la méthode des réactions naturelles. Un enfant perd son canif : au lieu de le souffleter, sauf à lui en racheter un aussitôt, laissez-le éprouver la privation qui est la conséquence légitime de sa négligence. Une petite fille n'est jamais prête pour se promener avec ses parents : au lieu de la gronder, sauf à l'attendre, partez sans elle aujourd'hui : elle sera prête à l'heure dite demain. — On ne saurait refuser à ces conseils un grand sens et une grande utilité pratiques. C'est souvent le fait d'une sensibilité maladroite d'épargner à l'enfant une souffrance méritée. C'est souvent aussi par quelque intérêt égoïste ou par un amour intempestif de l'autorité qu'on substitue à un châtiment naturel, et dont la justice éclate avec la nécessité, un châtiment artificiel qui, incompris de l'enfant, lui paraît injuste et risque de l'aigrir sans le corriger. Mais qui ne voit que cette méthode n'est applicable que dans un nombre de cas fort restreint? Quelle est la mère de famille qui laissera son enfant toucher à une barre de fer rouge ou répandre sur lui de l'eau bouillante? Ce serait là trop de courage, en vérité. Puis l'éducation n'a-t-elle pas justement pour but de prévenir certaines réactions naturelles et de faire bénéficier l'enfant de l'expérience de ses parents? Enfin M. Spencer reconnaît lui-même que les fautes les plus véritablement fautes, le vol et le mensonge, n'ont pas de sanction immédiate, qu'il faut par conséquent leur en inventer une, et il recourt toujours, en définitive, à l'irritation des parents manifestée d'une façon plus ou moins brutale ou intelligente. — Car cette sanction-là est aussi naturelle à sa façon, et, comme telle, elle trouve grâce près de M. Spencer.

Mais, lors même que nous paraissons d'accord avec ce philosophe, il subsiste entre nous un dissentiment secret. Par sa méthode des réactions naturelles — ou paternelles — il veut apprendre à l'enfant qu'il est de son *intérêt* de faire ou de ne pas faire telle ou telle chose. Du *devoir* M. Spencer ne prononce même pas le nom; et on sait que ce n'est pas là un oubli. Il formera donc peut-être un homme habile et prudent, capable de faire son chemin dans le monde; mais est-ce là le tout de l'éducation? — Oui, pour M. Spencer. — Non, pour ce qui est heureusement encore, et malgré les progrès de l'esprit positif, la majorité de l'humanité. Dès lors, à côté et au-dessus de cette éducation pratique qui n'est, selon Kant, que le dressage de l'homme, une place doit être faite à la véritable éducation morale. Les mêmes conseils

1 *De la Pédagogique*, XXXV.

prennent un autre sens, transformés et moralisés par la notion de l'obligation. Puis toute une culture devient nécessaire pour assouplir et affiner les consciences. De là le rôle de l'autorité paternelle, que M. Spencer a le tort de supprimer, ou peu s'en faut; car, selon Fichte (1), « le même rapport qui unit l'homme tout formé à la loi morale et à son auteur, Dieu, unit l'enfant à ses parents ». M. Spencer s'indigne des interventions inutiles des parents et d'un ton de commandement qui appelle la révolte : « Comment osez-vous me désobéir? — Je vous dis que vous le ferez, monsieur! — Je vous apprendrai qui est le maître! » Loin de nous la pensée d'excuser ces abus. Il nous semble toutefois que la moralité des parents est plutôt en danger ici que la moralité de l'enfant; car il est important que celui-ci s'habitue à l'idée d'une autorité supérieure à ses plaisirs, à son intérêt même. Nous n'oserions dire que le ton et la nature de l'ordre donné sont indifférents; cependant la soumission respectueuse de l'enfant importe infiniment plus à nos yeux. L'obéissance est sa moralité à lui, moralité instinctive et inconsciente, la seule dont sa liberté inexpérimentée soit capable. C'est peu à peu seulement, et quand il aura appris à s'obliger lui-même, que l'on pourra se passer de cette obligation factice et venant du dehors. Une transition sera naturellement fournie par les parents éclairés dont les ordres, toujours conformes à ceux de la raison, permettront à l'enfant, en même temps qu'il obéit à une volonté étrangère, d'obéir déjà à la loi du dedans. Mais, d'où qu'elle vienne, il faut à tout âge une loi. Non que cette loi doive de parti pris contrarier la nature, non même qu'elle doive régler toute la conduite. — Et cependant le maître de tous en morale, Kant, pousse le culte de la règle jusqu'à la ponctualité en toutes choses et à la minutie. « Il faut assigner aux enfants, dit-il, un temps pour dormir, un autre pour travailler, un troisième pour s'amuser; mais il ne faut ni l'étendre ni l'abréger. Dans les choses indifférentes, on peut laisser le choix aux enfants : seulement ils doivent toujours agir, par après, en conséquence de la loi qu'ils se seront une fois faite (2). » C'est à ce prix, selon lui, qu'on peut former ce qui s'appelle un caractère. Une loi qui ne change pas peut seule former un homme qui sache ne point changer. Le plaisir, pris comme maître, ne fera que des capricieux, capricieux lui-même. — Nous voilà bien loin du laisser-aller prêché par M. Spencer. Ces mots prononcés d'obligation, de règle, de discipline, le feraient sourire. Il renverrait Kant au règne disparu de la théologie et de l'ascétisme et l'appellerait volontiers, comme le faisait récemment un de nos maîtres, le dernier des Pères de l'Église.

Quel est pourtant le sens de l'éducation, et surtout de l'éducation morale, s'il n'y a rien à changer ni à ajouter à l'homme tel que le fait la nature, s'il n'y a même pas à faire un choix dans ses tendances, toutes étant également respectables et sacrées? C'est là notre objection suprême et qui, plusieurs fois déjà, est venue au bout de notre plume. Si la nature fait si bien les choses, à quoi bon une théorie? Puisque chaque instinct vient à son heure, n'est-il pas pour les parents un instinct d'éducateurs dont notre ignorance seule nous empêche de saisir, sous d'apparentes contradictions, les fins mystérieuses? M. H. Spencer nous semble donc imprudent et sacrilège quand il raille l'incapacité naturelle de tous en matière d'éducation. Il emprunte à Richter sur ce sujet une page si pleine d'humour que nous la citerons, au risque d'allonger notre discussion.

« Si les variations secrètes d'un grand nombre de pères appartenant à la moyenne des esprits étaient mises au jour, elles composeraient un ensemble dans le genre de celui-ci. A la première heure : « La morale pure doit être enseignée à « l'enfant, soit par moi, soit par ceux qui ont charge de lui »; à la deuxième heure : « La morale mixte, ou la morale de l'uti- « lité pour soi-même »; à la troisième heure : « Ne voyez- « vous pas que votre père fait ainsi? » à la quatrième heure : « Vous êtes petit, et cela ne convient qu'aux grandes per- « sonnes »; à la cinquième heure : « La grande affaire est « que vous réussissiez dans le monde et deveniez quelque « chose dans l'État »; à la sixième heure : « Ce sont les choses « éternelles et non les temporaires qui déterminent le mé- « rite de l'homme »; à la septième heure : « Donc suppor- « tez l'injustice et ayez patience »; à la huitième heure : « Mais défendez-vous bravement si l'on vous attaque »; à la neuvième heure : « Cher enfant, ne faites pas de bruit »; à la dixième heure : « Un petit garçon ne doit pas rester immo- « bile comme cela »; à la onzième heure : « Il faut mieux « obéir à vos parents »; à la douzième heure : « Et faire votre « éducation par vous-même. »

— Qui sait? devrait à tout ceci répondre M. Spencer. Une pareille éducation ne renferme pas plus de contradictions que la vie. Le père a lui-même une morale complexe. Il fera son fils à son image. C'est la loi. N'est-il pas vrai que l'homme doit à la fois réussir dans le monde sans compromettre sa vertu, être patient sans être faible et savoir obéir pour savoir vouloir? Cette morale « ondoyante et diverse » est tout bonnement accommodée à la nature humaine. Un système tout d'une pièce est toujours trop étroit et étouffe l'enfant qu'on veut élever. L'expérience l'a maintes fois prouvé, et les romanciers sont venus qui ont tourné en ridicule les pédagogues *à priori*. — Voilà le langage d'un philosophe qui croit véritablement à l'infaillibilité de la nature.

Mais c'est surtout à l'infaillibilité de la nature enfantine que croit M. H. Spencer, au point qu'on se demande s'il reste autre chose à faire aux parents qu'à s'incliner devant une finalité qu'ils ne comprennent pas, de peur de tout gâter par leur intervention. « Comme l'appétit est un guide sûr chez tous les animaux,... on peut en inférer avec certitude qu'il est un guide sûr chez les enfants. Il serait étrange que, chez eux seulement, ce guide ne méritât point confiance. » La mère, « qui n'a pas d'intelligence secrète avec l'estomac de l'enfant », doit se défendre de jamais douter de son appétit. Voyez plutôt comme le soupçon de gourmandise peut tomber à faux. Vous reprochez à votre jeune fils son goût pour les sucreries et les fruits verts; mais le physiologiste, « qui est conduit par ses découvertes à révérer de plus en plus l'ordre de la nature », a démontré le rôle exceptionnel des acides végétaux et du sucre dans l'organisme de l'enfant. Avis aux

(1) *Système de morale*, [illegible] III, [illegible], § [illegible].
(2) Kant, *Pédagogique*, XXXVII.

parents, par conséquent, de respecter « cette conscience physique » qui n'a pas encore appris à mentir. Car s'il n'y a pas de conscience morale dans le livre de M. H. Spencer, il y a une conscience physique et aussi un péché physique et une moralité physique. M. Spencer oublie donc que l'hérédité transmet les vices humains même aux enfants, et qu'il y a un péché originel de l'estomac; il oublie que lui-même, et dans ce même traité de l'éducation, a réfuté ce prétendu dogme, « que tous les enfants sont nés bons »; il oublie que les ivrognes ont toujours soif et les gourmands toujours faim et qu'on est exposé à prendre et à respecter comme instinct ce qui n'est que vice ou caprice.

De plus, cette soumission absolue des parents aux enfants ne renverse-t-elle pas les rôles, et cette théorie de l'éducation n'en est-elle pas la suppression? Cette objection ressort de chaque page du livre et préoccupe visiblement l'auteur (1). Ne semble-t-il pas l'appeler pourtant, quand il écrit ce qui suit : « De même que les traits d'un enfant — le nez plat, les narines relevées, les lèvres grosses, les yeux écartés, l'absence de sinus frontal, etc. — sont, pendant un temps, ceux du sauvage, de même ses instincts sont ceux du sauvage aussi. De là la tendance à la cruauté, au vol, au mensonge, si générale chez les enfants; tendance qui, *même sans le secours de l'éducation*, se modifierait en même temps que les traits du visage. » Ailleurs il oppose à la stupidité morbide du gentleman qu'on a mis trop de zèle à élever, l'intelligence dégourdie du gamin de Londres qu'on n'a pas élevé du tout. La conclusion s'impose : l'idéal de l'éducation, c'est l'absence d'éducation. M. Spencer a donc tort de recommander avec une telle insistance à ceux qui doivent être pères ou mères de se préoccuper de leur mission. Son livre même, plein de tant de vérités pratiques, est une inconséquence et une inutilité. — Aux philosophes qui jugent que la nature laisse quelque chose à faire à l'homme, et à ceux-là seuls, de discuter sur ce quelque chose. S'il est possible de lutter contre les fatalités héréditaires, si tout progrès est une conquête de la raison et de la liberté, alors seulement je comprends le pourquoi de l'étude et de l'effort. Si l'expérience n'est pas le tout de l'esprit, mais simplement une matière qu'une intelligence doive recevoir et pétrir, alors seulement je comprends le rôle des conseillers et des collaborateurs de l'enfance. De même, à ceux-là seuls qui doutent que tout soit également divin dans l'homme, de faire leur part à la bête et au dieu qui sont en chacun de nous. A ceux qui croient qu'à nos natures imparfaites il faut une loi, d'essayer le difficile métier de législateurs. A ceux qui croient au devoir, de parler en son nom à la jeunesse. Quant aux autres, pour qui ce sont là chimères et fictions de métaphysiciens, qu'ils laissent donc faire tout de bon la nature. — Mais peut-être que la nature serait trop peu positiviste à leur gré et que l'âme de l'enfant, s'ils cessaient de faire bonne garde, s'ouvrirait d'elle-même au devoir et chercherait Dieu.

[illegible]

(1) Voy. surtout p. 108 et 218.

DOCUMENTS RELATIFS AU PREMIER EMPIRE

Lettres inédites de Talleyrand

Les documents publiés en ces derniers temps sur la [illegible], les *Mémoires* de M. de Metternich, le récent volume de M. le [illegible] *Ier*, pour ne citer que les principaux, ont reçu du public un accueil empressé. Mais à qui n'est-il point arrivé, en les lisant, de [illegible] publication ne peut avoir lieu, au plus tôt, qu'en 1888? Les impatiences de l'attente ne seront-elles pas un peu déçues quand ils nous seront livrés? Il se pourrait qu'il en fût un peu de ces *Mémoires* comme des bâtons flottants de la fable. Les révélations qu'ils contiennent auront assurément été divulguées en partie par des publications antérieures et ils pourraient fort bien paraître défraîchis en quelques endroits.

Sans pousser plus loin des réflexions prématurées, on doit reconnaître que Talleyrand a l'attrait de l'inconnu. M. Pallain [illegible] correspondance, partie fort intéressante puisqu'elle comprend ses lettres à Louis XVIII pendant le congrès de Vienne (1), et l'on apprendra sans doute avec plaisir que M. Pallain possède les matériaux de deux autres volumes qui ne tarderont pas à paraître.

Le hasard m'a mis en possession de quelques lettres de Talleyrand. Je les crois inédites et j'ai pu en vérifier l'authenticité au dépôt des Affaires étrangères, où je les ai toutes trouvées, une seule exceptée, dans la correspondance de l'ambassade de Vienne, laquelle était alors confiée à M. de Champagny ou, dans le style du temps, au citoyen Champagny.

I

L'original de la première de ces lettres, conservé au dépôt des Affaires étrangères, est tout entier de la main de Talleyrand. Quelle écriture, juste ciel! Un graphologue trouverait là matière à un volume de dissertations et de considérations. Les lignes sont irrégulières. Pas une lettre n'est formée ni rattachée à celles qui l'entourent. Chacune s'en va de son côté, dans une indépendance superbe. Talleyrand n'écrit pas, il écorche son papier un certain nombre de fois du bout de sa plume. On dirait l'œuvre d'une mouche atteinte de la danse de Saint-Guy.

Cette lettre est adressée à « Monsieur de Champagny ». Talleyrand s'y débarrasse du civisme officiel et aussi du calendrier républicain. Il parle du mois de mars au lieu de dire germinal, et, en datant, il écrit d'abord, par une double distraction, les premières lettres de « février »

(1) [illegible]

« 2 nivôse an X.
(23 décembre 1801.)

« J'ai mille remerciements à vous faire, mon cher collègue, pour toutes les bontés que vous avez pour mon jeune neveu. Je désirerais qu'il fût à Vienne jusqu'au mois de mars pour beaucoup de bonnes raisons : 1° pour être à une bonne école sous tous les rapports, et vous lui donnez cet avantage; ensuite, pour ne pas être à Paris, qui est à peu près tout ce qu'il y a de pis pour ses dix-huit ans. S'il a besoin d'argent, je vous prie de lui en donner et de tirer sur moi pour le remboursement. Il ne revient ici de toutes parts que des éloges sur votre bonne manière dans toutes les relations de société et sur votre mesure et habileté dans vos rapports d'ambassadeur. Le premier consul est parfaitement content de vous. Si à Vienne, comme dans beaucoup d'autres parties de l'Europe, on fait au cabinet des Tuileries la petite guerre des fausses nouvelles, il faut la détourner d'abord en riant et toujours dire que, s'il y avait quelque chose qui pût intéresser le gouvernement, vous seriez le premier instruit.

« Tout est à merveille : grande réunion autour du gouvernement, grand respect et attachement pour le premier consul, gaieté dans Paris; peu de cherté (comme on l'avait craint) dans les denrées de première nécessité. L'affaire d'Amiens marche et sera à sa fin dans un mois à peu près. Adieu, mon cher collègue. Je vous renouvelle tous mes remerciements pour les soins que vous voulez bien accorder à mon neveu. Mille amitiés,

« Ch.-M. Talleyrand. »

« Je pars aujourd'hui pour Lyon où je serai quinze jours. Personne n'a le portefeuille pendant cette courte absence. Le premier consul vient à Lyon dans sept ou huit jours pour arranger les affaires de la Cisalpine (1). »

A la même date, une lettre officielle, adressée au même Champagny, annonce le voyage du premier consul à Lyon et en prend occasion pour donner la vérité officielle sur le prix des « denrées de première nécessité ». Le *post-scriptum* de cette lettre est seul intéressant. Il n'est pas de la même écriture que la lettre et il a été visiblement écrit sous la dictée de Talleyrand, qui l'a paraphé.

« Vous jugerez, citoyen, par ce voyage et par la grande réunion qui va se faire à Lyon, combien il règne de tranquillité, de confiance et de parfaite sécurité à Paris et combien sont absurdes les inquiétudes que l'on chercherait à répandre sur notre état intérieur. J'ajoute que, grâce à la prévoyance du gouvernement, la France est peut-être en ce moment le pays de l'Europe le mieux approvisionné en grains et celui où la farine est à meilleur marché. »

II.

La seconde lettre est relative à une simple question d'étiquette. Elle mérite cependant l'attention. Le premier consul, sous prétexte de rétablir un ancien usage, innovait en réalité. Si, dans les monarchies, la cour et les agents diplomatiques portent le deuil des princes du sang, il n'en est pas de même dans l'état républicain, où la mort d'un parent du chef du gouvernement reste une affaire privée. Le premier consul, en rétablissant l'usage monarchique, trahit une de ses ambitions les plus ardentes, de celles dont il poursuivit toute sa vie la réalisation : entrer dans la grande famille des monarchies de droit divin, ou tout au moins faire croire qu'il lui appartenait en s'appropriant ses usages. Les récentes publications qui ont divulgué le Napoléon inédit, longtemps dissimulé par sa glorieuse auréole, ont révélé sur ce point de bien nombreuses et bien curieuses particularités. Je n'en sais pas de plus caractéristique que ce trait, emprunté aux *Mémoires* de M. de Metternich :

Napoléon, voyant l'impératrice Marie-Louise employer, en écrivant à son père François Ier d'Autriche, la formule : « A Sa Sacrée Majesté Impériale », en demanda l'explication à M. de Metternich. Celui-ci répondit que c'était par tradition de l'ancien empire germanique, qui portait le titre de Saint-Empire. « L'usage est beau et bien entendu, répliqua Napoléon d'un ton solennel. Le pouvoir vient de Dieu et c'est par là seulement qu'il peut se trouver placé hors de l'atteinte des hommes. D'ici à quelque temps, j'adopterai le même titre. »

En prescrivant un deuil officiel pour la mort de son beau-frère, le premier consul obéissait au même sentiment. Il se considérait comme placé au-dessus des hommes, en attendant qu'il pût placer son pouvoir hors de leurs atteintes.

Voici la lettre de Talleyrand, adressée à M. de Champagny et vraisemblablement aussi aux autres agents diplomatiques de la République :

« Paris 22 nivose an XI.
(12 janvier 1803.)

« Citoyen,

« Le général Leclerc, beau-frère du premier consul (1) et général en chef de l'armée de Saint-Domingue, est mort dans cette colonie, victime de son zèle. Cet officier, recommandable par des services longs et distingués, unissait à tous les talents militaires toutes les qualités sociales et emporte les regrets de son armée et ceux de tous ses concitoyens.

« Vous aurez vu par le *Moniteur* du ... (2) de ce mois que le premier consul avait pris le deuil à l'occasion de cet événement. J'ai tout lieu de penser que de vous-même vous vous serez déterminé à vous conformer au rétablissement de cet usage, de tout temps commun aux agents de tous les gouvernements de l'Europe. Je ne fais donc que vous constater d'une manière générale ce rétablissement en vous en écrivant. Je vous ajoute que le premier consul a fixé la durée de son deuil à dix jours et que la bienséance, qui vous fait une obligation de le porter à son exemple, le limite à ce terme, qui lui donne d'ailleurs le caractère de deuil ordinaire.

« J'ai l'honneur de vous saluer,

« C.-M. Talleyrand. »

(1) Bonaparte fut proclamé président de la République cisalpine, à Lyon, le 26 janvier 1802.

(1) Leclerc, né à Pontoise le 17 mars 1772, avait épousé Pauline Bonaparte le 26 prairial an V (14 juin 1797). Il mourut à Saint-Domingue à l'âge de trente ans, le 11 brumaire an XI (2 novembre 1802).

(2) La date est restée en blanc. La note à laquelle il est fait allusion se trouve dans le *Moniteur* du 20 nivôse, en tête de ce qui s'appelle aujourd'hui la « partie non officielle » et sous la rubrique : « Paris, 19 nivôse ». Cette note est ainsi conçue : « Le premier consul prendra le deuil demain, 20, et le portera jusqu'au 1er pluviôse ».

III.

La lettre suivante n'est pas adressée à M. de Champagny. Du moins je ne l'ai pas trouvée au dépôt des Affaires étrangères. Je n'ai de même pas trouvé à la Bibliothèque nationale deux des publications mentionnées dans cette lettre; mais *les Cinq promesses* justifieraient à elles seules la mauvaise humeur de Talleyrand (1). Elles étaient l'œuvre du Genevois François d'Ivernois, contre lequel le traité de 1798, réunissant Genève à la France, avait stipulé que « les citoyens Mallet du Pan, du Roveray et d'Ivernois ne seront jamais admis à l'honneur d'être citoyens français ». Fr. d'Ivernois formulait ainsi les cinq promesses du gouvernement consulaire : 1° fonder son gouvernement sur les droits sacrés de la propriété et mettre fin à toutes mesures confiscatives; 2° respecter et faire respecter au dedans la Constitution de l'an VIII; 3° conquérir la paix au dehors sans jamais abuser de ses victoires pour ajouter à ses prétentions ou pour agrandir la France au delà des limites que lui assigne la nature; 4° asseoir le repos de la République et le bonheur de l'Europe sur la foi des traités et ne point s'immiscer dans les affaires domestiques des autres peuples; 5° rétablir le crédit public par une inviolable fidélité à tous les engagements de l'État. Faut-il dire qu'à son avis toutes les promesses avaient été violées? C'est surtout notre situation financière qu'il présente sous le plus sombre aspect. Cependant il « ne considère pas la détresse de la France comme un motif de courir de nouveau aux armes avec l'espoir de la vaincre par épuisement ». L'appauvrissement du peuple français est à ses yeux « le motif le plus valable ou plutôt la seule apologie des ministres britanniques pour avoir consenti à une paix (la paix d'Amiens) dont les conditions se trouvent si peu correspondantes aux exploits de leur marine et si disproportionnées par l'étendue des conquêtes que s'est réservées chacune des deux puissances contractantes ». Il termine ainsi :

« Il est évident que le temps s'approche où la plupart des peuples qui viennent de poser les armes se demanderont si une guerre ouverte, et même malheureuse, pourrait être plus flétrissante ou plus funeste pour eux qu'une trêve pendant laquelle la France ne cesse point de se montrer conquérante. »

Il semble probable que la publication du comte de Lille devait attaquer particulièrement le premier consul tandis que les autres se bornaient à critiquer le gouvernement. C'est sans doute ce qui vaut à cette publication le redoublement de colère du ministre :

« [illegible] au Ministre [illegible] au M.
(23 août 1803.)

« Citoyen,

« Comme il a été facile de le prévoir, les agents anglais font circuler toutes sortes de pamphlets et de mauvais écrits, par lesquels ils cherchent à égarer l'opinion de l'Europe. Ce sont des *Dialogues entre l'Ile et la Scène*, ce sont des publications faites par le comte de Lille, ce sont *les Cinq promesses* et tant d'autres rapsodies qui ne méritent pas de vous occuper et que, n'étant pas tenu de lire, vous n'êtes pas tenu de réfuter.

« Cependant je crois devoir vous faire connaître que les allégations contenues dans la pièce intitulée *Publication du comte de Lille* sont de toute fausseté. Le premier consul n'a su qu'il existait un comte de Lille à Varsovie que par cette publication répandue dans les journaux anglais et répétée par ceux d'Allemagne à l'occasion de la guerre. Cette pièce n'a pas sans doute plus d'importance que tous les autres libelles dont le continent se voit inondé; mais j'ai cru devoir cependant vous en noter l'extravagante fausseté, afin que, s'il en était question devant vous, vous traitassiez cette rapsodie avec le mépris qu'elle mérite.

« J'ai l'honneur de vous saluer,
« C.-M. Talleyrand. »

IV.

Les lettres suivantes sont relatives à l'établissement de l'empire. La première est une circulaire adressée aux agents diplomatiques de la France; la seconde a pour destinataire le comte de Cobenzl, ambassadeur d'Allemagne à Paris. La circulaire précède de onze jours la proclamation de l'empire; la lettre au comte de Cobenzl est du lendemain de cette proclamation. Des phrases entières ont passé de l'une dans l'autre. C'est qu'en effet il n'y a qu'un moyen de présenter au monde ces vœux spontanés de la nation quand elle se met en tête de faire violence à la modestie des Bonaparte et à leur amour de la retraite. Déjà, au Tribunat, Jard-Panvillier, chargé de présenter le rapport sur « la motion d'ordre du citoyen Curée », avait eu l'audace de débuter par ces mots : « Citoyens tribuns, après dix ans d'efforts inutiles pour se donner un gouvernement stable et régulier, la France allait être de nouveau livrée aux fureurs des partis et aux désordres de l'anarchie lorsqu'elle vit luire la journée à jamais mémorable du 18 brumaire an VIII. Dès lors tous les cœurs se livrèrent à l'espérance. »

Il aurait été intéressant de rapprocher des documents de l'an XII la circulaire que le même Talleyrand dut envoyer, après le 18 Brumaire, aux agents diplomatiques de la France. Mais d'autres que moi l'ont en vain cherchée au dépôt des Affaires étrangères et je n'ai pas été plus heureux.

De cette époque, il n'existe aux Affaires étrangères qu'une lettre sans importance de Talleyrand datée du 22 brumaire, accompagnant un long mémoire financier. Talleyrand, du reste, n'était pas ministre des relations extérieures au 18 Brumaire. C'était Reinhard, et le *Moniteur* du 21 brumaire contient une circulaire qu'il adressa aux « agents extérieurs de la République ». Cette circulaire n'est pas sans intérêt et les passages suivants méritent d'être cités :

(1) [illegible] *Pr[illegible]*, [illegible] la France [illegible] par [illegible] d'Ivernois. [illegible] 1802. — La [illegible]conde édition, « augmentée d'un supplément à l'introduction et d'un [illegible]

«.... La Constitution de l'an III, ouvrage d'une expérience trop incomplète et de l'influence de quelques circonstances passagères, allait périr par ses propres imperfections et par les passions des hommes.... Il fallait empêcher que les principes sur lesquels elle reposait ne périssent avec elle. Une grande impulsion donnée à toutes les volontés pouvait seule rallier vers le même but les vœux et les espérances des citoyens, mettre en harmonie tous les pouvoirs, ranimer les ressorts de la force publique et assurer une énergie unanime, vigoureuse et vraiment républicaine à sa direction. L'impulsion a été donnée et toutes les autorités aujourd'hui retrempées, puissantes de leur concert et de la confiance que la nation leur accorde, vont enfin travailler efficacement au grand ouvrage que les destinées de la République leur imposent, organiser l'ordre dans toutes les parties de l'administration, rétablir la tranquillité intérieure et procurer une paix honorable. »

De leur côté, les consuls publiaient une proclamation presque identique. Ils y disaient :

« La Constitution de l'an III périssait. Elle n'avait su ni garantir vos droits ni se garantir elle-même. Des atteintes multipliées lui ravissaient sans retour le respect du peuple; des factions haineuses et cupides se partageaient la République. La France approchait enfin du dernier terme d'une désorganisation générale.

« Les patriotes se sont entendus. Tout ce qui pouvait vous nuire a été écarté; tout ce qui pouvait vous servir, tout ce qui était resté pur dans la représentation nationale s'est réuni sous les bannières de la liberté.

« Français! la République raffermie et replacée dans l'Europe au rang qu'elle n'aurait jamais dû perdre verra se réaliser toutes les espérances des citoyens et accomplira ses glorieuses destinées. Prêtez avec nous le serment que nous faisons d'être fidèles à la République une et indivisible, fondée sur l'égalité, la liberté et le système représentatif. »

Enfin, le ministre de la police, Fouché, disait dans une proclamation :

« Citoyens, la République était menacée d'une dissolution prochaine. Le Corps législatif vient de saisir la liberté sur le penchant du précipice pour la replacer sur d'inébranlables bases. Les événements sont enfin préparés pour notre bonheur et pour celui de notre postérité. Que tous les républicains soient calmes, puisque leurs vœux doivent être remplis; qu'ils résistent aux suggestions perfides de ceux qui ne cherchent dans les événements politiques que les moyens de troubler et dans les troubles que la perpétuité des mouvements et des vengeances. Que les faibles se rassurent; ils sont avec les forts; que chacun suive avec sécurité le cours de ses affaires et de ses habitudes domestiques. Ceux-là seuls ont à craindre et doivent s'arrêter qui sèment les inquiétudes, égarent les esprits et préparent le désordre. Toutes les mesures de répression sont prises et assurées; les instigateurs des troubles, les provocateurs à la royauté, tous ceux qui pourraient attenter à la sûreté publique ou particulière, seront saisis et livrés à la justice. »

Si les mots changent, les idées ne varient guère et il est bien certain que Talleyrand dut le reprendre lorsqu'il remplaça Reinhard aux relations extérieures. Après un changement aussi considérable que celui dont le 18 brumaire était le point de départ, un ministre ne pouvait vraiment pas succéder à un autre sans indiquer à ses agents le caractère du mouvement qui venait de se produire et sans leur donner des instructions. Reinhard ne l'avait pas fait; Talleyrand entrant au ministère, quinze jours plus tard, le 22 novembre 1799, dut le faire; mais c'est une opinion assez accréditée que Talleyrand fit, plus tard, disparaître un certain nombre de pièces compromettantes pour sa ferveur bourbonienne. Cette circulaire était peut-être parmi elles. En tout cas, on en peut préjuger le contenu. Ce devait être des variations sur le même thème que le rapport de Jard-Panvillier et que les proclamations publiées au lendemain même des événements. La nécessité d'un gouvernement stable et régulier, les désordres, l'anarchie, les fureurs des partis, le besoin de maintenir l'ordre, etc., devaient faire le fond de ce document. Il en fut de même après le 2 décembre 1851. Les pièces de cette époque ne sont pas encore publiques; mais je me souviens d'avoir entendu dire par un homme qui devait être bien informé qu'il existait au Dépôt des minutes de deux circulaires taillées sur ce modèle. Elles sont écrites de la main de M. Turgot et corrigées par le prince-président lui-même. Elles pourront être l'objet d'un piquant article dans une cinquantaine d'années.

On peut toujours en avoir une idée par les proclamations et par les documents insérés au *Moniteur* de décembre 1851. Le 2 décembre, un supplément du *Moniteur* publiait un « appel au peuple » signé par le prince-président. Il y était dit :

« La situation actuelle ne peut durer plus longtemps. Chaque jour qui s'écoule aggrave les dangers du pays. L'Assemblée qui devait être le plus ferme appui de l'ordre est devenue un foyer de complots. Le patriotisme de trois cents de ses membres n'a pu arrêter ses fatales tendances. Au lieu de faire des lois dans l'intérêt général, elle forge des armes pour la guerre civile; elle attente au pouvoir que je tiens directement du peuple; elle encourage toutes les mauvaises passions; elle compromet le repos de la France. Je l'ai dissoute et je rends le peuple entier juge entre elle et moi... Je fais donc un appel loyal à la nation tout entière et je vous dis : Si vous voulez continuer cet état de malaise qui nous dégrade et compromet notre avenir, choisissez un autre à ma place, car je ne veux plus d'un pouvoir qui est impuissant à faire le bien, me rend responsable d'actes que je ne puis empêcher et m'enchaîne au gouvernail quand je vois le vaisseau courir vers l'abîme. Si, au contraire, vous avez encore confiance en moi, donnez-moi les moyens d'accomplir la grande mission que je tiens de vous. Cette mission consiste à fermer l'ère des révolutions en satisfaisant les besoins légitimes du peuple et en le protégeant contre les passions subversives. Elle consiste surtout à créer des institutions qui survivent aux hommes et qui soient enfin des fondations sur lesquelles on puisse asseoir quelque chose de durable. »

Voici maintenant la circulaire de Talleyrand sur l'établissement de l'Empire :

« Paris, 17 floréal an XII.
(7 mai 1804.)

« J'ai l'honneur de vous adresser une suite de numéros du *Moniteur*, qui présente les développements d'une des plus mémorables discussions qui, depuis un grand nombre de siècles, aient occupé l'attention publique en France et en Europe. Il s'agissait de la manifestation d'un vœu qui, depuis

la fin de nos troubles, se formait dans tous les cœurs; il s'agissait du grand intérêt d'une garantie pour assurer à jamais la gloire et la prospérité de la France. Ce vœu, manifesté au sein de deux autorités dont l'une est la première et l'autre la plus populaire de l'État, éclate aujourd'hui de toutes parts, dans les villes, dans les campagnes, dans les camps, dans les ports, sur les flottes françaises; et bientôt la garantie de la durée indéfinie de tout ce qui fonde aujourd'hui l'orgueil et le pouvoir de la France sera solennellement proclamé.

« Samedi, le Sénat a porté au premier consul son vœu et celui du Tribunat. Hier, des hommes recommandables, envoyés par les villes principales, sont venus lui offrir le concours du même vœu; et des généraux distingués par leur réputation personnelle et leur patriotisme lui ont présenté celui des armées qu'ils commandent. La France est dans ce moment une famille fière de sa fortune, mais inquiète sur l'avenir et qui demande que l'adoption mutuelle qui lie ensemble ses destinées et celles du chef qui la gouverne soit pour jamais mise à l'abri des caprices du sort et des vicissitudes du temps.

« Les ennemis de la France verront dans ces événements ce que l'histoire aurait pu leur apprendre. La haine, l'injustice et les trahisons auxquelles une nation sensible et généreuse est en butte développent toujours dans son sein toute la prudence, tout le courage et toute l'énergie dont elle a été douée par la nature. Ils ont attaqué un peuple qui avait de grands moyens de résistance à leur opposer. Mais une inquiétude vague sur le défaut d'ensemble, de force et d'unité dans ses institutions, ralentissait partout le concours des volontés, des efforts individuels, bornait au temps présent la confiance et les espérances publiques, isolait les intérêts de la génération actuelle, séparait, pour ainsi dire, le bonheur des pères de la perspective du bonheur de leur postérité. Ces obstacles n'existent plus. La France, avertie par ses ennemis des dangers qui naissaient de l'incertitude de son organisation, va se placer d'elle-même dans une position immuable, et de là, pleine de toute la confiance que doit lui donner le sentiment durable de ses forces, elle saura en faire l'usage que lui prescrivent sa gloire et sa dignité offensée.

« Je n'ai pas besoin de vous indiquer, citoyen, dans quel sens l'événement actuel et ceux qui en seront la suite doivent être présentés. La France, en complétant son organisation commencée depuis quatre ans, ne peut, ne doit et ne veut rien changer à ses rapports extérieurs; seulement, en plaçant ses droits politiques sous la sauvegarde d'un gouvernement investi de plus d'éclat et revêtu d'une dignité plus proportionnée à sa puissance, elle assure plus de consistance et de force à la réciprocité d'avantages que nos amis peuvent espérer de nous, et en même temps elle attache plus d'importance aux égards que les gouvernements étrangers recevront de son gouvernement et à ceux qu'ils devront lui rendre.

« Toutefois, citoyen, aucune mesure d'État n'ayant encore été prise sur l'objet de la discussion qui dans ce moment occupe et rallie tous les esprits, la lettre que j'ai l'honneur de vous écrire n'est que pour votre instruction particulière et ne doit être l'objet d'aucune communication officielle.

« J'ai l'honneur de vous saluer,

« C.-M. TALLEYRAND. »

Le lendemain de la proclamation de l'empire, Talleyrand notifiait l'événement en ces termes au comte de Cobenzl, ambassadeur d'Allemagne :

« Paris, 22 floréal an XII.
12 mai 1804.

« Monsieur,

« J'ai l'honneur de vous adresser copie authentique du sénatus-consulte qui détermine pour l'avenir la dénomination, les formes et la transmission du pouvoir souverain en France, les seules qui, dans l'organisation du gouvernement de la république, n'étaient pas proportionnées à la grandeur et au besoin de l'État.

« Dans cette circonstance, le premier devoir de mon ministère est de notifier à votre cour par votre organe que Sa Majesté Impériale Napoléon, empereur des Français, est investi par les lois de l'État de la dignité impériale, et que ce titre et cette dignité seront transmis à ses descendants en ligne directe masculine ou, à défaut de cette ligne, à la descendance directe et masculine de Leurs Altesses impériales les princes Joseph et Louis Bonaparte, frères de l'empereur.

« En vous faisant cette notification, je dois vous faire observer que les communications officielles doivent cesser jusqu'à ce que les anciennes dénominations soient remplacées par celles du protocole impérial tant dans les lettres de créance de l'ambassadeur de Sa Majesté l'empereur d'Allemagne que dans celles de Sa Majesté impériale l'empereur des Français. Mais je suis autorisé à suivre le cours ordinaire des communications confidentielles préparatoires dans toutes les affaires où elles peuvent être utiles et particulièrement dans celles qui tiennent au maintien de la bonne intelligence entre les deux gouvernements.

« Je n'ai pas besoin de vous déclarer que la grande loi qui vient d'accomplir l'organisation du peuple français n'apporte aucun changement dans les rapports politiques; seulement, en les plaçant sous la sauvegarde d'un gouvernement investi de plus d'éclat et revêtu d'une dignité plus analogue à la nature des choses, la France assure plus de force et de consistance à la réciprocité d'avantages que les nations amies peuvent attendre d'elle, et en même temps elle attache plus d'importance aux égards que tous les gouvernements recevront du sien et qu'à leur tour ils doivent lui rendre.

« C.-M. TALLEYRAND. »

Deux lettres de Champagny à Talleyrand indiquent l'accueil que l'Allemagne avait fait à ses ouvertures au sujet de l'établissement de l'empire.

« La mesure de l'hérédité, écrit-il le 26 floréal, est approuvée sans difficulté. La reconnaissance du titre d'empereur semble davantage devoir être un sujet de question. « Il faudra nous concerter avec les autres cours », m'a dit M. de Cobentzel. J'ai rejeté bien loin une pareille idée. J'ai fait entendre que la nation française et son chef n'avaient besoin ni de la reconnaissance ni de l'approbation des gouvernements étrangers, mais que cette circonstance offrait aux souverains de l'Europe l'occasion de prouver au premier consul leur considération et leur amitié et d'acquérir des droits à sa bienveillance; ce n'il ne s'agirait pour eux que

(1) La discussion avait commencé au Tribunat, le 10 floréal (30 avril), sous la présidence de Fabre (de l'Aude).

[illegible] 17 floréal [illegible] mait dans tous les cœurs ». Pendant une longue suite de jours, le [illegible] par les villes, les conseils généraux, les divisions militaires, les régiments, etc., ainsi que par la « nomenclature des corps constitués, des fonctionnaires civils et militaires et des citoyens qui ont émis [illegible] Napoléon » [illegible] par leur servilité. Toutes rappellent et glorifient le 18 Brumaire.

d'un simple compliment de félicitation... J'ai parlé de la mesure en elle-même comme important autant au repos de l'Europe qu'à celui de la France en donnant le coup de massue à l'hydre révolutionnaire. J'ai prouvé que l'hérédité nécessitait le changement de titre; que le titre adopté dérivait plus qu'aucun autre de nos institutions républicaines et serait relevé par celui qui allait le porter. Ceci a été senti par M. de Cobentzel, qui m'a dit : « Il est vrai que c'est un collègue dont on ne peut qu'être honoré. »

Trois jours plus tard, Champagny revient sur la question du titre d'empereur. Il écrit le 29 floréal, quand l'empire est déjà fait :

« La transformation de la république en monarchie héréditaire est entièrement approuvée. Si j'en juge par quelques mots de M. de Cobentzel, dans ma dernière conférence à ce sujet, le titre d'empereur blesse de petits intérêts d'amour-propre et on craint qu'il n'occasionne quelques difficultés d'étiquette. »

V.

Telle qu'elle est conservée au dépôt des Affaires étrangères, la dernière de ces lettres de Talleyrand présente d'assez notables variantes avec la copie que j'en possède. Celle-ci portait la date du 17 thermidor. La lettre qui fut expédiée à Champagny est datée du 18. Ces corrections ont pour objet d'atténuer sur quelques points la roideur du texte primitif et en même temps de présenter sous une forme plus concise les griefs de la France contre le cabinet de Vienne.

La première lettre appelait l'attention de l'ambassadeur sur « la conduite de la cour de Vienne à Ratisbonne dans ces derniers temps » et sur « l'espèce de soin qu'elle a mis à provoquer une discussion que tout le monde cherchait à éviter ». Cette phrase a disparu de la lettre définitive, dont voici le texte :

« Bourbon-l'Archambault, 18 thermidor an XII.
(6 août 1804.

« Monsieur l'ambassadeur, j'avais eu soin de vous faire connaître qu'aussitôt qu'on avait été informé ici de la note intempestive et mal calculée que le cabinet de Pétersbourg avait adressée à la Diète de Ratisbonne, M. le comte de Cobenzl avait été le premier à demander que de la part de la France il n'y eût aucune réponse de faite à cette note et qu'on laissât les choses s'arranger par le canal de Bade. De plus, je vous avais pareillement informé que dans une audience particulière à Saint-Cloud, quinze jours avant la connaissance de cette note, M. de Cobenzl avait communiqué à Sa Majesté Impériale une lettre de son cabinet, par laquelle Sa Majesté l'empereur d'Allemagne témoignait qu'elle avait su apprécier ce que les circonstances avaient rendu nécessaire et qu'elle n'hésitait pas à complimenter le chef de l'État sur l'heureuse issue des événements qui venaient de se passer et lui exprimant le plaisir qu'elle ressentait de le voir triompher des complots de ses ennemis (1).

« Assurément de pareilles déclarations, tirées des propres dépêches du cabinet impérial et faites par son ambassadeur dans une audience particulière et expresse, n'avaient pas besoin d'être écrites pour être jugées officielles, et il reste à comprendre comment, après des expressions aussi formelles, la conduite et le langage tenus par les ministres impériaux à Ratisbonne ont été dans un sens absolument opposé. Il y a donc dans cette conduite un contraste que vous ne sauriez trop relever, monsieur, dans vos conversations avec M. de Cobentzel, puisqu'il se prolonge et s'accroît d'une manière aussi peu attendue.

« Le voyage de Sa Majesté Impériale a produit tous les effets qu'on devait en attendre. Partout sur son passage Sa Majesté a recueilli les vœux et les acclamations du peuple. Sa présence à l'armée a ranimé l'ardeur et l'impatience d'une entreprise à laquelle tant de gloire est attachée. Sans cesse occupée de l'inspection des travaux, de la visite des camps, des manœuvres de l'armée, des mouvements de mer, ses jours sont pleins, et la féconde activité de son génie se répand et laisse partout des traces de vie, de bonheur et de courage (1).

« Au milieu de tant de fatigues, sa santé se soutient miraculeusement. La persévérance du mauvais temps ne le rebute jamais, et quelques accidents d'un coup de vent qui a fait périr une quinzaine d'hommes et perdre trois à quatre bâtiments n'ont été pour lui qu'une occasion de manifester sa sensibilité. Il a recueilli dans cette circonstance les témoignages les plus touchants de l'affection de l'armée.

« Sa Majesté l'impératrice, dans le cours et au terme de son voyage aux eaux d'Aix-la-Chapelle, a été partout l'objet des attentions, de l'empressement et du respect le plus affectueux. Tout ce qui est pour elle une occasion de manifester sa bonté est aux yeux de tout ce qui l'entoure et de tout ce qui l'approche comme un nouveau sujet de cette espèce d'attendrissement que fait naître le premier aspect de la grâce unie à la bienveillance.

« J'ai cru, monsieur, devoir vous donner une information positive de tous ces détails. La malveillance, qui déguise tout ce qui est bien et qui exagère les plus légers accidents, n'aura pas manqué de dénaturer le faible échec que le coup de vent de la dernière tempête, si généralement funeste aux forces anglaises, a pu faire essuyer à quelques-unes de nos barques. Je suis bien aise de pouvoir vous mettre à portée de rectifier ces faux bruits en propageant la vérité par tous les moyens non officiels qui sont en votre pouvoir. Ce sera le contrepoison de toutes les vaines rumeurs que fait circuler partout la malignité anglaise.

« J'ai l'honneur de vous saluer,

« C.-M. Talleyrand. »

Voilà un « coup de vent » bien encombrant, et l'on ne s'attendait guère à voir la météorologie se greffer sur la diplomatie et donner à l'armée une occasion de laisser éclater ses sentiments. On ne saurait assurément tirer meilleur parti de toutes choses. Le coup de vent qui se contente de nous détruire quelques barques et une quinzaine d'hommes tandis qu'il est « funeste aux forces anglaises » est vraiment un auxiliaire bien précieux. Si l'évêque d'Autun avait été plus catholique, il avait là une belle occasion de commenter à nouveau le thème connu : « Dieu protège la France. » Il n'y eût pas manqué plus tard.

Georges de Nouvion.

(1) Il s'agit de la condamnation de George Cadoudal et de ses complices.

(1) Napoléon était à ce moment au camp de Boulogne et veillait aux préparatifs de la descente en Angleterre.

SOUVENIRS DE CUBA

Matanzas (1)

III. — LE CANGREJO. — L'ARAUCARIA-BRAS ET LE PETIT CHEVAL DE PALME. — LES GROTTES DE BELLAMAR.

Aller à Matanzas et ne pas visiter les grottes de Bellamar, c'est traverser Moscou, Londres, Rome et Paris, sans souci du Kremlin, de Westminster, de Saint-Pierre, des magasins du Louvre et du Bon-Marché. Matanzas sans ses *cuevas*, c'est Naples sans Vésuve, Pise sans Tour penchée, Genève sans lac. Je suis donc allé visiter *las cuevas de Bellamar*.

La route que nous avons parcourue longeait la baie. De loin en loin, à demi hors de l'eau, se détachaient sur le ciel bleu, vigoureuses et sombres, les racines enchevêtrées des mangliers. Dans ce fouillis, des pélicans étaient à l'affût, attendant au passage l'*agujon*, le *pargo*, le *rabi-rubia*, le *caballerote*, la *lenguado*, la *liza* à la chair savoureuse; dédaigneux des ordonnances de police, guettant aussi le *caji*, le *guaguanche*, la *morena verde*, le *tiñosa negra*, qui donnent la jaunisse et dont la pêche est prohibée. Plus loin se dressaient des roseaux géants. Chaque élan de la brise les inclinait. Ils trempaient alors dans la mer leurs panaches argentés.

A mon grand regret, la voiture tourna brusquement à droite. Les chevaux s'engagèrent au galop dans un raidillon devant lequel un isard eût hésité. J'offrais à chaque instant de mettre pied à terre. Mon compagnon, stupéfait, me demandait pourquoi. Des pierres roulaient à chaque pas de l'attelage; partout des quartiers de roche sortaient de terre; des racines énormes tentaient de nous barrer le passage. Nous suivions, paraît-il, une route classée. J'avais cru à un éboulement récent.

« Le chemin était encore meilleur le mois passé, me dit le cocher. Par malheur, une averse a défoncé la chaussée et fait rouler deux pieds de terre dans la baie. C'est égal, ce serait un plaisir de conduire, si l'on avait toujours des routes *de même*. »

Nous avons traversé au pas la voie ferrée, qu'aucune barrière ne protège, et gravi ventre à terre un second raidillon plus escarpé, plus cahotant, plus abrupt encore que le premier. Jamais je n'ai pu mieux apprécier l'excellence du *quitrine*, l'adresse du *calesero* et l'énergie des chevaux cubains.

Ces obstacles franchis, nous sommes entrés dans un adorable sentier bordé de haies étranges, remplies de fuchsias, d'hibiscus pourprés, de nopals, d'hicacos, d'yuccas et de convolvulacées. J'ai insisté pour mettre pied à terre. Comment ne pas traverser au pas un pareil coin de paradis? Ah! cher petit Chaperon-Rouge, patron des pilleurs de haies et des croqueurs de noisettes, si tu avais connu ce petit chemin-là, tu n'aurais plus jamais voulu le quitter! Et tu aurais joliment bien fait! car tu n'y aurais rencontré ni serpent comme dans le paradis de ta tante Ève, ni loup comme dans l'alcôve de ta mère-grand! En revanche, tu aurais vécu compère et compagnon avec des papillons noirs zébrés de jaune et des oiselets au plumage métallique; avec le *rubis* au poitrail de feu, ce Petit-Poucet des oiseaux-mouches.

Notre calesero poussa un cri d'enthousiasme et nous désigna, du bout de son fouet, un arbre de quatre mètres environ, à l'écorce tigrée. Non moins radieux que lui, mon compagnon partit vivement, franchit les talus, sauta les fossés, escalada les clôtures et se mit à secouer à tour de bras les branches du bienheureux arbuste. Il me rapporta aussitôt des fruits que je pris pour des noix vertes.

« Goûtez! » me dit-il avec orgueil.

J'obéis et fis malgré moi la grimace.

— Qu'est-ce que c'est que ça? demandai-je.

« Ça?... Ça, c'est la goyave; voilà ce que c'est que « ça »; c'est le meilleur fruit des Antilles. La goyave du Pérou est peut-être plus délicieuse encore que celle-ci, mais elle est moins abondante. La merveille qui vous a fait faire la grimace est la *guayaba colorada* (*Psidium pomiferum*). Elle sert à faire des confitures, des pâtes, des conserves, des gelées sans pareilles. Sur 80 000 livres de *dulces* que l'on exporte tous les ans, 60 000 ont pour base la goyave. Et ce n'est que l'appoint du million de livres qui se consomme dans l'île. »

Je crachai la goyave et saluai le goyavier.

Un peu plus loin, mon compagnon m'a fait remarquer un terrier soigneusement clos.

« Vous ignorez sans doute, me dit-il, quel est l'architecte et le propriétaire de cette demeure? C'est un crabe de la grande espèce, connu ici sous le nom de *cangrejo*, un ogre digne des temps antiques. Dès qu'arrivent les jours chauds, il abandonne les terrains marécageux qu'il habite l'hiver. Sans souci des obstacles, il pénètre jusqu'au centre de l'île. Bois, rivières, montagnes, rien n'arrête, rien ne décourage ce monstre si mal taillé pour la course. Il a le courage irréfléchi de la brute. Rien ne le fait dévier. Il estropie les chevaux et les bestiaux au vert, il pille les basses-cours, attaque la volaille, dévore les œufs dans le poulailler. Souvent le *guajiro* le trouve installé dans sa chambre, dont il a grand'peine à le faire sortir. J'ai été réveillé certaine nuit par un de ces animaux qui s'était accroché aux draps de mon lit. Ne s'était-il pas mis en tête de prendre ma place? Je dus, pour m'en défaire, jeter par la fenêtre et le crabe et le drap, qu'il ne voulait pas lâcher. Ils sont quelquefois si nombreux autour des *potreros*, qu'on en a vu des légions miner et jeter bas des habitations.

Nous allions attaquer le terrier et essayer de déloger son hôte, lorsque notre calesero, blême et tremblant, nous interrompit.

« Remontez en voiture, messieurs, et au plus vite! » nous cria-t-il.

Nous lui demandâmes ce qui pouvait l'épouvanter à ce point. Il n'eut pas la force de nous répondre et se borna à nous désigner un pan de mur en ruines, couvert de mousses

(1) Suite et fin. — Voy. le numéro précédent.

adorables. J'allais les passer en revue... Notre cocher me cria :

« Pour l'amour de Dieu, monsieur, n'allez pas par là! »

Je vis alors, à demi caché dans l'herbe, un couple hideux. Oublieuses du monde, deux *mygales* énormes (l'*araña peluda*) échangeaient de douces caresses. Tout promettait au monde un prochain renfort de monstres. Le mâle, entouré de débris d'insectes, semblait offrir ces reliefs à sa compagne au ventre roux. Ses mandibules amoureusement tendues appelaient un baiser.

« Quoi! dis-je à mon compagnon, ce sont ces deux laidronnes qui troublent ainsi votre cocher?

— Jamais vous n'arriverez à le convaincre que la morsure de l'araignée-crabe n'est pas mortelle. Il est, du reste, difficile de voir une plus épouvantable bête. Sa piqûre cause une douleur aiguë et provoque une fièvre terrible qui dure plusieurs jours. Les pauvres arachnées sont assez à plaindre pour qu'on leur pardonne de se défendre. J'ai grande envie de vous attendrir sur leur sort.

« La mygale meurt à la fleur de l'âge. Sa fin est toujours violente et dramatique. Elle se sait condamnée. L'instinct, les traditions de sa famille, la légende des arachnides, tout lui révèle celui qui la tuera. Une mouche, un *sphex* géant, sera son meurtrier. Comme César, il vient, il voit, il vainc. Dès qu'approche l'ennemi prédestiné, la mygale fuit et s'enveloppe précipitamment de fils, comme d'un suaire. Elle se sent perdue. Comme la fatalité, le sphex la poursuit, fond sur sa victime, la perce de coups d'aiguillon et l'entraîne palpitante dans un endroit retiré où il l'enterre. Le vainqueur pond un œuf près du cadavre, nivèle la place pour que rien ne révèle cette fosse à la fois tombe et berceau, et s'envole tranquille, certain d'avoir assuré l'avenir de son enfant. Le jeune sphex sera à l'abri du besoin; il a de la mygale sur la planche. Les guajiros ont donné à la mouche fatidique le nom de *Caballito del diablo,* « le petit cheval du diable ».

Une barrière s'ouvre devant nous. Je passe devant un four à chaux. Deux minutes après, nous arrivons aux Grottes de Bellamar. Allais-je me trouver devant un portail gigantesque aux parois inégales, raboteuses, percées d'excavations profondes et tortueuses?... ou devant une caverne sombre, basse, masquée par les ronces? Était-ce le gouffre qui fit hésiter Dante, la grotte d'azur ou celle de Fingal, qui m'attendaient?

On me fit entrer dans un cabaret.

La déception ne fut pas mince. Je pus me croire pendant un instant chez quelque « chand d'vin » de la rue Maubuée ou de l'impasse des Trois-Couronnes. Plus heureux que ses confrères d'Europe, par exemple, le *mastroquet* équatorial a pour caves les *Cuevas de Bellamar,* rien que cela! des caves où dorment, dans l'obscurité, à jamais immobiles dans leurs baignoires d'albâtre, des lacs glacés, inconnus des étoiles, des caves aux parois de cristal, si profondes que personne n'en connaît l'extrémité, si grandes qu'on prétend qu'elles traversent l'île tout entière.

Dans ce cabaret est installé le contrôle.

A droite, brillait un comptoir d'étain, triste contrefaçon parisienne. Sur les rayons d'une bibliothèque vitrée, des bouteilles vides, parées d'étiquettes multicolores, étaient alignées. On nous offrit de la bière anglaise, de l'*aguardiente,* de l'eau fraîche et de la « crème de crinoline ».

Je ne pus résister au désir de connaître ce produit exilé de ma terre natale. Fatale curiosité! Je crus avaler une gorgée de baume-tranquille pimenté, coupé d'huile de Macassar et de safran. Odieux mélange!

Une image aux couleurs vives, collée sur la bouteille, représentait une Parisienne aux jupes exagérées, arrêtée à l'octroi par un gabelou brutal et sceptique, prêt à se livrer aux investigations les plus intimes. La dame se récrie. Sans souci de ses protestations, l'agent des contributions porte une main indiscrète sur sa belle robe rouge pointillée d'or, sur son beau châle vert bariolé de jaune. Cette scène dramatique est ainsi expliquée :

« Tout le monde sait (?) que depuis l'invention de la crinoline nos élégantes passent aux barrières, sous leurs jupons, des liqueurs pour leurs galants. Nous avons cru devoir leur dédier celle-ci. »

Dans une vitrine, sur un lit d'ouate jaune, étaient exposés quelques échantillons géologiques insignifiants. Ils rappelaient ces morceaux de camphre jaunis par l'âge qui reposent à jamais au fond de quelques bocaux pharmaceutiques de province, restes dédaignés des commandes provoquées en 1848 par les succès oratoires de Raspail. J'en demandai le prix.

« Six piastres (trente francs), me répondit le marchand qui nous avoua n'en avoir jamais placé un seul. Mon grand-père assurait en avoir vendu un, dans son enfance, à un Brésilien ivre, ajouta-t-il; mais la chose n'a jamais été bien prouvée... et mon grand-père était de Catalogne! »

Notre guide payé, nos torches allumées, nous nous mîmes en route.

Nous entrâmes presque aussitôt dans la première enceinte. L'aspect en est vraiment grandiose. Tout Parisien que je suis, je demeurai quelques instants muet et immobile sur la première marche de l'escalier de bois que nous allions avoir à descendre.

Je me suis souvent demandé, devant les vieux hôtels du faubourg Saint-Germain et du Marais, pourquoi leurs si petits propriétaires se sont fait construire de si grandes portes. De même, ce vestibule souterrain, dans lequel Antée eût gambadé à l'aise, où le colosse de Rhodes eût battu des entrechats extravagants sans craindre de se faire des bosses au front, ce vestibule invraisemblable précède des routes dans lesquelles il faut presque toujours ramper.

Si vous voulez avoir une idée des proportions de ce cirque gigantesque, multipliez par huit les dimensions de Notre-Dame de Paris; suspendez aux voûtes des stalactites aux puissantes attaches, aux extrémités fines, reliées entre elles par des membranes de marbre, striées, brodées et percées à jour. Prodiguez sur les parois des colonnades irrégulières autour desquelles grimpent et s'enroulent des lianes d'albâtre et de cristal. Faites jaillir de terre des concrétions

coniques dues aux gouttes d'eau chargées de sels calcaires qui tombent de la voûte.

Le sol est couvert de mamelons. Il semble que dans cette cuve de marbre la pierre en fusion bout à gros bouillons.

De tous les côtés s'ouvrent devant moi des chemins sombres. Leur entrée, surmontée de stalactites, pavée de stalagmites inégales, ressemble à la gueule béante de quelque monstre aux mâchoires formidables qui vous attend pour vous broyer.

La curiosité me pousse à devancer mon guide. Mon ombre se dresse tout à coup devant moi, de mes pieds jusqu'au faîte. Mon chapeau emprunte ses contours à la plate-forme de la colonne Vendôme. Des gouttes d'eau tombent, lourdes, de la voûte sur mes épaules. Quelques-unes ont roulé sur la flamme de la torche que je tiens et la font crépiter. Dieu!... se perdre dans l'obscurité, au milieu de cet océan de pierre, dans ces chemins qui vous obligent à ramper ou à marcher courbé, entre ces parois de marbre suintant, sur ce sol raboteux jonché de stalagmites aiguës... Cette pensée ralentit ma marche; mon guide m'a bientôt devancé.

« Nous allons, me dit-il, prendre ce chemin de préférence aux autres. Il conduit à un lac sans fond, très curieux à visiter. Vous me promettez d'être prudent, par exemple! Le moindre faux pas vous serait funeste... et il ne faudrait pas compter sur moi pour vous repêcher. L'an passé, j'y ai conduit une vieille Anglaise. « Laissez-moi seule dix minutes, m'a-t-elle dit. Je veux me baigner dans cette eau pure que n'a jamais souillé le corps d'un homme. » Je lui ai obéi. Que voulez-vous? Elle m'avait donné deux piastres. Jamais on ne l'a revue. Elle gît, pétrifiée sans doute, au fond du lac. »

Cette historiette me fit froid.

« Avant d'aller plus loin, reprit mon guide, vous allez vous déshabiller.

— Me déshabiller?

— Pas tout à fait. Vous laisserez ici votre lévite, votre gilet. .

— Jamais de la vie! En voilà une idée! Pourquoi me déshabiller?

— Les visiteurs ramassent des morceaux et les fourrent dans leurs poches. Cela fait du tort à la vente.

— Je vous promets de ne pas ramasser un caillou.

— Tout le monde fait la même promesse.

— Vous me fouillerez à la sortie.

— Ça nous est défendu.

— Je ne suis pas un voleur.

— [illegible]

— Vous êtes poli!

— Je ne suis pas [illegible] pour [illegible].

— Alors, je ne puis visiter les *Cuevas* qu'en manches de chemise?

— C'est le règlement qui le veut. Pour moi, vous comprenez, cela m'est bien égal. Vous n'enlèverez pas tout d'ici... en une fois... ni en mille.

— Que le diable vous emporte! Je n'irai pas plus loin. »

Mon guide sourit. J'aurais dû comprendre ce sourire. Il signifiait : « Retourne sur tes pas, imbécile. Tu as payé et je rentre chez moi une heure plus tôt. »

Si je n'ai pas été plus loin, je le regrette pour vous, qui prenez évidemment grand plaisir à me lire. Quant à moi, je vous l'avoue, en revoyant le jour, il m'a semblé que je ressuscitais. Le soleil, un instant inquiet, ravi de me revoir, m'a prodigué ses caresses; les oiselets m'ont donné une sérénade que je n'oublierai jamais.

IV. — [illegible]

Il est quatre heures et demie. Je me lève. Le train du matin part à cinq heures trente minutes pour la Havane.

Cette *grrrrrande* chambre est lugubre, éclairée par une bougie dont la flamme vacille. La Fortune est toujours sur la même jambe; la roue n'a pas tourné. Il n'est que trop certain que je n'inspire rien à l'aveugle déesse.

Ma valise est bouclée. Partons!

Une mouche m'a mordu le pouce. Un vendredi!... Païenne! Je ganterais du 9 3/4. Que le diable l'emporte!

Je descends à tâtons l'escalier de pierre. Sur les marches, des dormeurs sont étendus. Les ronflements se croisent et se répondent. Sous le billard, sur les tables de la salle à manger, sur les fourneaux de la cuisine, au milieu des plats que l'on resservira demain, dorment à poings fermés les valets de l'hôtel. Ils se sont roulés dans les nappes, les pieds sur les assiettes des derniers repas. Une lanterne posée sur la première marche de l'escalier projette sur ce tableau sa lueur indécise.

Je réveille avec peine le domestique qui devait me réveiller. Il me confie à un nègre engourdi qui s'étire. Tout en bâillant, mon guide prend d'une main ma valise et, de l'autre, le panier aux provisions. En route!

La porte se referme lourdement, et je me trouve dans l'obscurité. Jamais la nuit n'a été aussi sombre. La lune est en bonne fortune, sans doute, dans quelque coin du firmament. Les étoiles dorment. Je cherche la muraille et m'avance à tâtons.

Le sol est raboteux comme les côtes d'une vieille ânesse. Ici, des pavés inégaux; là, des dalles effondrées. Le trottoir se rétrécit tout à coup; mon pied glisse, les cailloux me déchirent la cheville. Tant pis! Il faut marcher, il faut courir. Le nègre continue son chemin au pas de course... et il porte ma valise!

Je prends le milieu de la chaussée. Cela va bien pendant quelques secondes; mais voila qu'une flaque d'eau me barre le chemin. Je sautille comme un échassier, tantôt sur une patte, tantôt sur l'autre, et sors à grand'peine du cloaque. J'entends le pas d'un cheval. Il piétine dans la fange. Attention! Où est ce nouveau venu? Pour l'éviter, faut-il aller à droite? vaut-il mieux aller à gauche? Je me confie à Dieu et patauge au hasard.

Enfin! voilà une boutique ouverte. Elle projette sa lumière sur le sol et éclaire la maison d'en face. Je revois mon

nègre. Il entre, fait ses commandes, laisse son panier sur le comptoir et repart sans plus faire attention à moi que si j'étais mort au temps des croisades. Nous rentrons dans l'obscurité.

Pendant les quelques instants que j'ai passés devant la boutique, j'ai remarqué que mon nègre a retiré ses chaussures. Il les a soigneusement déposées au fond de son panier. Elles sont à lui; cela ne fait aucun doute.

Je me rappelle un malheureux Congo que je rencontrai près de Cienfuegos, sur le grand chemin, un jour d'averse. Il venait d'acheter un chapeau à la ville. Dans la vie d'un esclave, un pareil achat est un événement. Le pauvre diable, surpris par l'ondée, s'en allait tête nue, n'ayant aucune autre préoccupation que d'abriter sous le pan de sa casaque son chapeau neuf.

« Eh! l'ami, lui criai-je, tu te mouilles la tête à plaisir.

— C'est ça qui m'est égal! Le chapeau est à moi...; la tête est à mon maître. »

Le chemin n'en finit plus. Évidemment mon guide a pris le plus long, préoccupé, avant tout, de faire ses emplettes. Nous voilà devant un boucher. Le nègre y entre, choisit les morceaux dont il aura besoin, en débat le prix; après quoi il se remet en route. Après le boucher, l'épicier; après l'épicier, le charbonnier et le boulanger... et le fruitier. Enfin voilà la gare! Mon nègre dépose ma valise sur la chaussée et disparaît. Il est six heures. Le train est loin.

Et ne croyez pas que les chemins soient sûrs, la nuit.

« Du feu! demande une voix dans l'obscurité.

— Voilà, répond le voyageur. »

Et il présente son cigare dont le bout est placé dans le canon d'un revolver.

Ne voilà-t-il pas une jolie façon d'allumer son cigare sur les grands chemins?

III.

Une sucrerie

I. — DANS L'USINE.

A sept lieues au sud de Matanzas, près de la station la Union, est située une des sucreries les plus importantes de l'île. Elle se nomme la Santa-Rosa. Un joli nom, n'est-ce pas? Don Domingo de Aldama la fonda en 1816. Elle avait alors 36 cavalerins 1/2 de terre seulement. Deux exploitations de moindre importance la bornent au nord. Elles appartiennent au même propriétaire et sont placées sous le patronage de santo Domingo et de san Jose. A l'ouest prospère la Majagua, à don Gonzales Alfonso.

Mon hôte m'attend à la station. Un quitrine vigoureusement attelé nous emporte.

Enfin! voilà de la terre! Elle est rouge, d'un beau rouge de poterie étrusque. Voilà des buissons remplis d'oiseaux! Leurs chants me sont inconnus. J'assiste à la première audition d'un opéra sans pareil dont Dieu a fait les paroles, la musique, les décors, et qu'il a mis en scène. Si j'en juge par ces nègres aux 20/20 nus, le Créateur est l'auteur des costumes aussi.

L'homme est pour quelque chose dans tout ceci. Il a fait les ornières desquelles nous avons tant de peine à sortir. Pénélope, de patiente mémoire, eût refusé de prendre l'entreprise de la grande aussi bien que de la petite voirie de ce pays.

La terre est grasse. Il semble que l'on marche sur un triple tapis. La canne est haute. La campagne sent la mélasse.

Dieu abandonne à l'homme, son collaborateur indigne, ses droits d'auteur. En échange de la recette, il ne demande qu'une chose : qu'on laisse son nom sur l'affiche.

Le quitrine roule doucement sur la mousse et l'argile. Si on ne voyait pas combien la route est mauvaise, on ne s'en douterait pas. Des deux côtés du chemin s'envolent des oiseaux noirs, suivis de papillons presque aussi grands qu'eux.

Nous rencontrons à chaque tour de roue des charrettes hautes, qui grincent sous le poids des cannes fraîchement coupées. Quatre bœufs les traînent avec peine.

Au-dessus des arbres luisants, couleur d'émeraude, se balance un nuage épais. C'est la machine qui fume. La sucrerie est à deux pas. Elle va nous apparaître brusquement au détour du chemin. Les nègres qui vont et viennent s'agenouillent à demi quand nous passons près d'eux.

Voilà la *casa del ingenio*, la *casa del caldera*. C'est là que bat le cœur de l'exploitation, là que circule son sang, là que la machine motrice agite son formidable balancier.

Pas de marbre, pas de pierre, à peine de la brique; un hangar énorme soutenu par les piliers de bois, couvert de tuiles rouges, auprès duquel fume la grande cheminée carrée. La toiture est très basse. C'est le seul abri. Pas de mur, même en planches.

A ce premier bâtiment un deuxième est soudé, clos en partie. Il a en largeur ce que l'autre a en longueur. Leur ensemble prend la forme d'un T.

« Dans le premier hangar, me dit mon hôte, la canne est broyée. La machine l'occupe tout entier. Au centre se démène le balancier. A ses côtés tournent trois roues immenses qui accomplissent leur évolution avec trois vitesses différentes. Puis viennent les broyeurs. Un plancher mobile tourne, tourne sans cesse, conduisant au cylindre la canne dont on le couvre. Arrivée au sommet, elle hésite, se balance; le plancher lui fait défaut, elle tombe et disparaît sous les rouleaux. Elle ressort broyée, blanche, vide et sèche, tandis que la sève sort des conduits, roule en cascades, puis en ruisseaux. »

Tout cela est fort intéressant; mais qu'il doit donc faire bon dehors! Faisons bonne contenance. Mon hôte est fier de me montrer tant de merveilles.

« De conduit en conduit, de cascade en cascade, le jus arrive à la casa de Caldera. Le hangar est entouré de cannes empilées. Les charrettes ne cessent pas d'en apporter. Sur la route défile un chapelet de bœufs, qui met six mois à s'égrener.

« A la sortie des broyeurs la canne change de nom. Elle devient *bagasse*. Un plancher mobile la reçoit encore. Une nouvelle montagne russe se dresse devant elle. Elle la franchit pour tomber cette fois dans des charrettes qui la portent soit aux champs, où elle engraisse la terre, soit aux fourneaux, qu'elle alimente. Tout cela n'est-il pas intéressant? La canne est vraiment un présent de Dieu! Connaissez-vous son origine?

— J'avoue n'en rien savoir.

— Écoutez-moi donc.

« Théophraste est le premier auteur qui parle du sucre. Il existait de son temps trois façons de fabriquer le miel. Il cite, à ce sujet, la canne à sucre. — Isaïe, dans ses prophéties, dit aux gentils, chapitre 43, si je ne me trompe, verset 24 : *No me compraste caña dulce por plata*. — Les Chinois prétendent employer le sucre depuis 8002 ans. Des porcelaines antiques représentent les divers travaux de la fabrication. — Dioscoride, au 1er siècle, dit clairement que l'on trouve dans la canne une sorte de miel, qu'on la cultive dans les Indes et dans l'Arabie heureuse. — Sénèque et Lucain, qui existaient au temps de Néron, et, depuis eux, Pline, attribuent à la canne des qualités pharmaceutiques. — C'est aux croisades que l'on doit l'introduction et l'emploi du sucre en Europe. — En 1148, on cultivait la canne à Chypre, à Madère et aux Canaries. Lors de la découverte de l'Amérique, le sucre venait de ces trois îles. — En 1420, don Enrique, régent de Portugal, introduisit la canne en Sicile. En 1506, elle fut importée dans les Indes occidentales. — D'après Krapp (*Chimie appliquée aux arts et manufactures*), les Andalous cultivaient la canne avant l'invasion des Maures. — En 1421, un Venitien inventa l'art de raffiner le sucre, brut jusque-là. — Il existait une raffinerie à Dresden en 1597. — L'usage de l'eau de chaux et de l'albumine date du commencement du XVIe siècle. — Les Portugais introduisirent la canne à Saint-Thomas. Il y existait plus de soixante fabriques en 1520. — A peine Colomb a-t-il découvert le nouveau monde que Pedro Esteban transporte la canne à Saint-Domingue. — Le premier, Miguel Bellestero, un Catalan, extrait le jus de la canne; le premier, Gonzales Veleso le cristallise. — En 1643, les Anglais la plantent à San-Cristobal, et les Français en 1657, à la Guadeloupe. — En 1656, lorsque les Anglais s'emparèrent de la Jamaïque, l'île ne contenait que trois sucreries. C'est en 1795 que la canne fut introduite à Cuba par don Francisco de Arango... »

Je profite d'une absence de mon hôte pour courir hors du hangar.

La canne secoue au vent du soir ses fines aigrettes. Le soleil les empourpre.

Les cylindres tournent et mugissent sourdement. De nouveaux travailleurs remplacent les anciens. Il faut alimenter la machine coûte que coûte, sans relâche, nuit et jour.

Pendant ce temps, devant la maison du maître, de jeunes femmes vêtues de blanc, les bras nus, des fleurs dans les cheveux, chaussées de satin, se balancent dans leurs *mecedores* en prenant le frais. Elles écoutent le chœur des ramasseurs de cannes, qui vient de loin, et, plus près, le chœur des nègres broyeurs, à moitié couvert par le bruit des machines.

II. — SCÈNES D'INTÉRIEUR.

La *Casa de vivienda* est la maison d'habitation du maître : une résidence bleue, rose et verte, fleurie, ornée, riante..., tant que l'on n'a pas traversé *le Carré de défense*, aux portes massives, aux grilles puissantes, dans lequel sont réunies les chances de salut, en cas de soulèvement.

Dans l'enceinte du *Barracon* vivent, grouillent et trépassent les outils vivants destinés à faire prospérer la terre. Le Barracon est la cité ouvrière dans tout ce qu'elle a de plus primitif. Là, pendant quelques courts instants, le nègre se repose, vit à sa guise, pense, se rappelle le pays libre, sans oublier toutefois le fouet de lanières de porc, le cépo, le couteau du majoral et le *machete* du guajiro. C'est là que de loin en loin passe le prêtre, qui baptise en bloc, qui marie en tas le bétail humain. Une goutte d'eau, un grain de sel, une prière, une bénédiction suffisent à sanctifier tout le peloton. Dieu, qui chérit les plus misérables, doit venir, en effet, au premier appel.

Le Barracon renferme trois catégories de logements. Une salle est réservée aux coolies, une autre aux nègres célibataires. Ces derniers sont assez mal partagés. Et, en effet, que doit désirer le maître? Des unions fertiles qui, augmentant le troupeau, augmentent les produits.

Le « petit logement de garçon » du nègre *bozal*, du nègre de champ, est plus que modeste. Le mobilier se compose d'un lit, si l'on peut donner ce nom à ces compartiments de bois superposés dans lesquels s'allongent et dorment les malheureux après une journée de travail de quinze heures. Le matelas est de bois blanc. Les rideaux sont de même étoffe. On est bien chez soi dans le cercueil, quand on a tâté de ce lit-là.

Le Barracon destiné aux ménages a un tout autre aspect. Représentez-vous une grande cour entièrement encadrée par un rez-de-chaussée en planches, recouvert de tuiles. La toiture, en saillie, forme auvent. Des piliers en bois brut la soutiennent. Un puits, quelques cahutes à pourceaux faites d'écorce de palmier, occupent le centre de la cour. Des fruits de palmier, destinés à l'engraissement des porcs, sont entassés çà et là.

Des portes, percées à égale distance, donnent accès dans le logement des ménages noirs. Toutes sont numérotées. Chaque logis se compose d'une pièce qui reçoit par la porte l'air et le jour. Rien n'est plus malpropre que ces logis héréditaires où grouillent pêle-mêle père, mère et enfants. Souvent ils abritent aussi des amis dont la situation, assez mal définie, révolterait nos idées sur le mariage. A ce personnel, déjà nombreux, il convient d'ajouter une ménagerie plus ou moins variée, dans laquelle la volaille domine.

Entre le mur et les poteaux qui soutiennent l'extrémité de la toiture, règne une large galerie. C'est là que les négrillons sont récurés, là que se décrassent la garde-robe et le linge; c'est là que se fait la cuisine, là que dort la basse-cour, là que s'arrêtent les voisins en quête de nouvelles.

Sur un lit de sangle dorment pêle-mêle cinq enfants dont l'aîné a sept mois. C'est un fouillis de têtes, de jambes, de bras plus ou moins foncés, plus ou moins crasseux, à ne pas s'y reconnaître. Une négresse les surveille tout en repassant à grand'peine une guenille qui pourrait aussi bien passer pour une chemise ou un mouchoir de poche que pour une blouse ou un fichu. Presque toutes les commères sont au champ, où l'on coupe la canne. Il en reste trois ou quatre pour garder le Barracon.

Le ménage est maître chez lui. De la porte d'entrée à la muraille, il est libre. Il arrange sa case comme bon lui semble, sans que jamais le maître intervienne. Le nègre profite de cette liberté pour ne rien ranger, pour ne rien nettoyer chez lui. Si l'on n'a pas promis, dans le Barracon, une prime d'encouragement au logis le plus propre, c'est que les pourceaux l'auraient toujours gagnée.

La *Casa del criollos* est la crèche noire. Une vingtaine de bambins de toutes les nuances, depuis le café au lait jusqu'au cirage anglais, en passant par le chocolat et le pain d'épices, se roulent sur le sol ou dorment dans des berceaux de bois. Deux négresses les surveillent. Les mères sont au champ, sous le soleil, ou dans l'usine, près des brasiers.

Devant la porte, une vieille donne la béquée à huit bambins accroupis à ses pieds. Les mioches attendent, anxieux, la bouche ouverte, les yeux fixés, que leur tour vienne de recevoir une pleine gueulée de riz ou de maïs que la gaveuse pétrit et leur introduit dans la bouche à grand renfort de coups de pouce.

Les poules, à l'affût, picorent les miettes. Une fillette armée d'un bâton les tient à distance. Elles viendraient, sans cela, jusque sur les lèvres des convives, prendre leur part du repas.

III. — COURSE MATINALE. — UN PARISIEN DANS LE SIROP.

Le soleil vient de se cacher. Pour la première fois depuis mon arrivée en Amérique, le ciel est gris, d'un beau gris chaud et transparent inconnu en Europe.

Je domine une colline. Devant moi s'étend, à perte de vue, un champ de cannes mûres.

Les plumes blondes qui surmontent les gerbes se détachent à droite, à l'horizon, sur un bouquet d'arbres tout enguirlandé de lianes. On dirait une dentelle cousue sur l'ourlet du champ. Je m'approche.

Les cannes ont trois ou quatre mètres de haut. Partout les feuilles sont jaunes à leur pied, vertes au sommet de leur tige. De légers bourdonnements, de doux bruits d'ailes frôlant les feuilles sèches, de petits cris effarouchés se font entendre de tous les côtés, au ras du sol. Les insectes en vedette ont donné l'éveil. Des oiselets m'ont vu approcher. Pris de peur..., bien mal à propos ! ils fuient et disparaissent au plus épais des fourrés.

Ce ne sont point des pillards, détrompez-vous: ce sont des travailleurs qui payent comptant leur légère provision de sucre. Nul ne pourrait comme eux défendre la récolte. Jamais ils ne se reposent. Pour eux, ils n'existe aucune fête chômée. Quel massacre d'insectes ils font! Ce sont bien plutôt des associés que des maraudeurs. Et quels associés charmants!

El judio, un chanteur émérite, dont la chair a, m'a-t-on assuré, la vertu de rendre aux malades l'appétit; le *toti,* que les habitants de la partie orientale de l'île appellent le *choncholi* (de *choncha,* bécasse), un petit négrillon ailé, un gavroche aux plumes luisantes; le *mayito,* au corps noir, aux ailes jaunes; le *negrito,* blanc et vert; le *zum-zum,* un colibri pimpant parmi les colibris; le *zorzal,* noir aux yeux rouges; la *tojosa,* une colombe sauvage; la *perdriz* à tête bleue; le *codorniz,* au bec rouge, aux plumes blanches; le *sinsonte,* auquel son chant merveilleux a valu le nom d'*Orpheus* que les savants lui ont donné; et bien d'autres encore.

La rosée a alourdi l'aigrette de la canne. Chaque brindille balance une goutte d'eau. Partout résonne le bourdonnement de la mouche qui passe. Chacun de mes pas fait lever de formidables moustiques noirs dont la piqûre donne la fièvre : une diablesse de bête qui s'élance sur vous le dard en arrêt et s'enfuit après vous avoir blessé. Il faut, bon gré, mal gré, se promener les mains dans les poches.

Les oiseaux me chantent des airs nouveaux. Il vient d'en passer une bande en habits de gala. Je n'ai rien vu de plus charmant. Leur tête, leurs ailes sont d'un noir exagéré, leur corps est couleur capucine. Quelque train de plaisir, sans doute.

Un papillon s'est posé sur une pierre, à deux pas de moi. Il est orange, noir et bleu. « Eh ! papillon, beau papillon, veux-tu m'accompagner jusqu'en France? Nous ferons un beau voyage, tu verras! Mon pays est le premier du monde! Tu n'y vaudras pas moins de 2 fr. 50..., un bel *escudo* de dix réaux, rien que cela! Ici, personne ne te regarde; là-bas, tout le monde t'admirera. C'est bien la peine de faire une pareille toilette pour des nègres puants! Tu attendras le jugement dernier des papillons, les ailes ouvertes, dans une boîte à fond de liège, le ventre frotté d'arsenic et parfumé de camphre. Viens-tu? »

Mon appel le laisse indifférent.

A droite, sur une hauteur, j'aperçois un bouquet de palmiers. Si je pouvais y arriver! Essayons. Le papillon me suit, curieux sans doute d'examiner cet animal d'Europe perdu dans l'herbe douce.

Que d'oiseaux! Chacun de mes pas fait lever un nuage velouté, chatoyant, mordoré, qui chante, pépie et gazouille.

Enfin voici des arbres, un taillis, presque un bois. Il est impossible de pénétrer dans cette forêt vierge de dix arpents. Des rameaux enchevêtrés en défendent partout l'entrée. La rosée est tellement abondante qu'on n'ose pas plonger dans ce bain d'herbes. Le sol est recouvert d'un fouillis inextricable de racines noueuses, de plantes folles, de lianes épileptiques qui se tordent, qui s'enlacent, stalagmites odorantes, stalactites fleuries qui, partout, se cramponnent aux moindres branches, se balancent au moindre vent. On ne saurait où poser le pied.

La place est bien défendue, je vous assure! Les buissons, pleins d'épines, se hérissent menaçants. Leurs aiguillons ont

souvent dix ou quinze centimètres. Les moustiques gouailleurs zonzonnent et poudroient dans tous les rayons.

Et puis, sait-on ce qui se cache là dedans? Peut-être des *cangrejos* aux tenailles puissantes qui me pinceront les chevilles; des fourmis rouges, d'énormes *bibi-aguas* qui s'installeront dans mes vêtements. Des monstres velus, l'*araña peluda*, l'araignée-crabe, l'*alacran*, le scorpion roux, des scolopendres géants me guettent, c'est certain, et se jetteront sur moi au passage. Je reviendrai les pieds dévorés par les *niguas*, des chiques sous tous les ongles, constellé de piqûres de *jejens*, de *tanceteros*, de *corasis*, de *zancudos*; des *cucarachas* dans toutes mes poches. Autour de mes bras et de mes jambes des *majas*, lianes vivantes aux dangereuses morsures, se seront enroulées.

Décidément, je n'entre pas.

J'aime mieux pénétrer dans ce champ de cannes. Que de découvertes j'y puis faire! Oui, mais... je suis allé trop loin et me voilà perdu dans l'herbe. Plus je me démène, plus je m'égare. Dans les bois, j'aurais la ressource de grimper sur un arbre pour regarder au loin. Grimpez donc au haut d'une canne à sucre!

Le tintement lointain de la cloche du déjeuner m'aide à m'orienter. Enfin! Je sors des gramens géants trempé par la rosée, poissé et praliné.

Quelle honte! Un peu plus, je me noyais dans le sirop.

V.

Retour

Le 10 mars, à deux heures, par un temps magnifique, je monte à bord du *Morro-Castle*, un bon bateau bien aménagé, bien commandé. Quelle joie!... Dans cinq jours je serai à New-York; j'aurai froid, je me coucherai les pieds glacés, en petit tapon; j'aurai le nez rouge... Quel bonheur! Dans quinze ou vingt jours, je serai à Paris; je pataugerai dans la crotte, je recevrai sur la tête des cheminées déracinées par les giboulées. Au lieu des langues étrangères que les étrangers s'obstinent à parler et que je comprenais difficilement, je vais savourer cette douce harmonie plus suave que la musique des maîtres; je vais t'entendre de nouveau, langue du pays natal que les Bossuet, les Racine, les Corneille, les Fenelon ont immortalisée, langue imagée, chaude et colorée qu'Eugène Sue, Vidocq, Ponson du Terrail et Zola ont révélée au monde dans des ouvrages à jamais illustres, tirés à cent vingt mille exemplaires. « Malheur! — Et ta sœur? — Tu nous la fais à l'oseille. — Je me la casse », etc., etc.

Adieu aux petites créoles, aux petits pieds, aux petites mains, aux grands yeux noirs, aux épaules et aux bras blancs caressés par le soleil, à l'éternel azur. Adieu aux nègres, aux moustiques, aux quitrines, aux palmiers, aux oiselets vêtus d'or et de pourpre, aux rêveries sur la terrasse au bord de la mer, sous un rayon de lune.

Salut aux grands Yankees, aux bons grands pieds chaussés de bonnes grandes bottes fortement semelées et taillées en [illegible] juchés sur de grosses têtes encadrées de favoris épais.

Et puis... et puis..., avant tout, dis-le donc, Parisien gouailleur, tu vas retrouver les tiens, les chers tiens que tu aimes et qui t'aiment, et renouer la chaîne interrompue des baisers du soir et du matin. Tes yeux et ton esprit surmenés vont céder la parole à ton cœur.

Il ne partira donc jamais, ce bateau! Il devrait avoir pris la mer depuis plus de cinq minutes.

Enfin! le voilà qui tressaille. Les amis de la dernière heure ont quitté le bord. On agite les mouchoirs... les baisers à longue portée se croisent dans l'air... les embarcations s'éloignent... De loin, arrivent encore quelques recommandations : « Aussitôt arrivée, tu m'écriras. — Ne fais pas d'imprudence! — N'oublie pas de dire à Emma tout ce que je t'ai dit. »

Le commandant a donné le signal. Le bateau piaffe. La mer qui bondit sous les aubes couvre toutes les voix.

Adieu!

[illegible]

L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR EN ITALIE

Les réformes

M. Baccelli, ministre de l'instruction publique du royaume d'Italie, a présenté à la Chambre des députés un projet de loi sur la réforme de l'enseignement supérieur (*Modifica-* [illegible] *regno*). Ce projet, qui contient un grand nombre d'innovations assez radicales, est de nature à soulever de vives oppositions. Aussi un des fonctionnaires importants du ministère de l'instruction publique du royaume italien, se souvenant que des questions semblables ont été fort discutées chez nous, soit dans la presse, soit au conseil supérieur, s'est-il adressé à quelques-uns de ceux qui ont pris part à ces discussions pour avoir leur avis. Nous avons reçu communication de la réponse que lui a faite l'un des plus compétents et des plus autorisés, M. Gaston Boissier, de l'Académie française, et nous sommes heureux de la reproduire.

Monsieur,

Vous avez eu la bonté de m'envoyer le projet de M. Baccelli sur l'instruction supérieure, et vous me faites l'honneur de me demander ce que j'en pense. J'éprouve, je l'avoue, un certain embarras à vous répondre. Ce n'est pas que les questions que vous entreprenez de résoudre soient nouvelles pour nous : nous les avons souvent agitées depuis quelque temps, et, pour ma part, j'y ai beaucoup réfléchi; mais les lois sont faites pour les peuples. Il ne suffit pas qu'elles soient bonnes en soi, il faut qu'elles conviennent à la nation à laquelle on veut les appliquer. Quoique j'aie eu le plaisir de

visiter souvent l'Italie et que j'aie assisté quelquefois aux cours de vos professeurs les plus distingués, je ne connais pas assez vos universités pour savoir au juste quel est le régime qui leur est le mieux approprié. Il m'est difficile de dire ce qu'elles réclament et ce qu'elles peuvent supporter de réformes. Je vous répondrai donc avec quelque timidité, et je vous prie d'avance d'excuser les erreurs que je pourrai commettre sur des points de détail. Ces réserves faites, je vais vous parler en toute sincérité.

Le projet de M. Baccelli se divise en trois parties : l'une concerne les universités et les écoles supérieures dans leur caractère et leurs privilèges; l'autre, les professeurs; la dernière, les étudiants.

Je ne crois pas que les mesures proposées par M. Baccelli, à propos de l'organisation des universités, rencontrent de contradicteurs : elles sont réclamées par tout le monde. L'exposé des motifs fait remarquer que la prospérité des universités allemandes tient surtout à la liberté dont elles jouissent. Elles s'administren et se gouvernent à leur gré; chacune d'elles, agissant à sa façon, sans avoir besoin d'attendre que l'impulsion lui vienne du centre, a fini par prendre une figure distincte. L'indépendance leur a donné la vie; au lieu de n'être qu'une pâle copie les unes des autres, elles rivalisent entre elles, et cette rivalité, comme toujours, tourne au bien général. Les universités italiennes ont joui longtemps des mêmes avantages. Jusqu'à ces dernières années, la situation de l'Italie, partagée en petits États, les rendait indépendantes les unes des autres; mais, quand le royaume italien s'est constitué, cette indépendance a paru d'abord dangereuse. Comme on voulait avant tout détruire le particularisme provincial, qu'il fallait ramener à l'unité, par tous les moyens, un pays si longtemps morcelé, on centralisa l'instruction publique comme le reste, et des règlements promulgués en 1875 enlevèrent aux universités leurs derniers privilèges. En général, elles se soumirent d'assez mauvaise grâce, et il y en eut même trois : celles de Naples, de Padoue et de Rome, qui résistèrent avec obstination. M. Baccelli leur donne pleinement raison et il croit qu'on peut sans danger leur rendre à toutes leur autonomie. La loi qu'il propose les reconnaît comme personnes civiles et leur donne le droit d'hériter et d'acquérir. Desormais, la somme que l'État dépense tous les ans pour chacune d'elles sera convertie en dotation fixe et perpétuelle dont elles disposeront à leur volonté. Au commencement de l'année, elles devront établir leur budget et le présenter à l'approbation du ministre de l'instruction publique. Le conseil d'administration, qui réglera les questions de discipline, sera composé du recteur, élu pour deux ans, et des présidents des Facultés. Le collège des professeurs, dont ils font tous partie, élit le recteur et établit le règlement général de l'Université. Chaque Faculté arrête son règlement particulier et partage le travail entre ses membres. La liberté, comme on voit, est entière. M. Baccelli pense qu'elle produira de bons fruits; je crois que tout le monde à peu près sera de son opinion et que les universités italiennes accueilleront avec plaisir l'indépendance qui leur est rendue.

La seconde partie du projet de M. Baccelli concerne la situation des professeurs. Les réformes qu'il propose à ce sujet sont fort importantes; mais je crains qu'elles soient plus contestées. Il se préoccupe d'abord du recrutement des maîtres de l'instruction supérieure : c'est partout une question grave et qui soulève quelquefois de grandes difficultés. Tous ceux qui se destinent à l'enseignement des universités veulent obtenir une chaire de professeur ordinaire; mais, en Italie comme en France, ces chaires ne sont pas nombreuses, et l'on y arrive souvent assez tard. Que faire en attendant? Si l'aspirant professeur ne possède pas quelques ressources personnelles qui lui permettent de prendre patience, il est à craindre qu'il ne se décourage et ne se tourne d'un autre côté. M. Baccelli estime que l'enseignement supérieur a ainsi perdu beaucoup de gens de talent dont il aurait tiré grand profit.

L'inconvénient est moins grave en Allemagne, où l'on compte un grand nombre d'universités et, dans chaque université, beaucoup de chaires. Cependant il s'y est quelquefois produit et j'ai entendu des jeunes gens de mérite se plaindre amèrement du stage pénible auquel ils étaient condamnés avant d'être appelés à une position qui pût les faire vivre. Il est sûr que le *privat-docent* qui n'obtient pas du premier coup un grand succès a quelquefois des années difficiles à traverser et qu'il trouve que le titre de professeur est long à conquérir. Il n'y a qu'un remède à cette situation : c'est que l'État vienne au secours des jeunes maîtres et, par ses libéralités, leur donne les moyens d'attendre. Le projet de M. Baccelli établit des prix annuels qui, en faisant connaître les jeunes gens de talent et les désignant d'avance au choix des universités, leur permettront de continuer quelque temps leurs travaux scientifiques. Le mal est moindre, ou même il n'existe pas chez nous, parce que ceux qui se destinent à l'enseignement supérieur ont la ressource de faire leur stage dans l'enseignement secondaire. Je sais que cette méthode n'est pas approuvée de tout le monde et que de bons esprits demandent que ces deux enseignements, qui n'ont pas le même caractère et réclament de ceux qui en sont chargés des aptitudes différentes, soient entièrement distincts l'un de l'autre. C'est le système qu'on suit en Allemagne, et il ne manque pas de bonnes raisons pour le défendre; mais le nôtre peut aussi se justifier. Je vois que les gymnases allemands sont remplis de professeurs qui figureraient avec honneur dans les universités, ce qui prouve que les deux enseignements ne sont pas incompatibles et que l'un peut préparer à l'autre. Ainsi, en retenant quelque temps dans les lycees les jeunes maîtres qui se destinent aux Facultés, on ne les détourne pas tout à fait de leurs études et, d'un autre côté, on leur épargne ces années d'attente et de misère qui préoccupent justement M. Baccelli : c'est un avantage précieux auquel il ne faut pas légèrement renoncer.

L'autre danger que M. Baccelli veut prévenir est plus grave encore. Il peut arriver que le maître qui a ainsi obtenu le titre de professeur ordinaire après l'avoir longtemps souhaité, et dont l'ambition est satisfaite, cède à la tentation de se reposer. Rien ne lui est plus aisé que de s'endormir dou-

cement dans ses fonctions nouvelles : il reprend sans fin les mêmes leçons, expose toujours les mêmes idées, et c'est ainsi que ce qui devrait être pour lui une excitation à de nouveaux travaux [illegible] scientifique. M. Baccelli pense, on le voit bien, que c'est le mal dont souffrent surtout les universités italiennes et qui, chez quelques-unes, amène cet état d'affaiblissement et de langueur où elles sont tombées. Il est donc nécessaire, pour les ranimer, de réveiller ces professeurs assoupis : M. Baccelli espère y arriver en créant autour d'eux la concurrence. Jusqu'ici on avait fait tout ce qui était possible pour la décourager. Il y avait certains cours qui jouissaient d'une faveur particulière : ils étaient les seuls qui eussent, comme on disait, des effets légaux. Les élèves étant tenus d'y assister s'ils voulaient avoir le droit de se présenter aux examens, il s'ensuivait que les maîtres auxquels ces cours étaient confiés, sûrs d'avoir toujours des auditeurs, pouvaient se négliger sans péril : ils n'avaient aucune rivalité à craindre. Ce privilège disparaît dans la loi nouvelle; on supprime la différence entre les cours [illegible] et ceux *senza effetto legale*. Qu'ils soient faits par des professeurs ordinaires ou extraordinaires ou même par des [illegible], ils auront tous désormais la même autorité. L'élève pourra choisir parmi les maîtres celui dont l'enseignement lui paraît le plus profitable; le maître, s'il veut conquérir et garder un auditoire, sera forcé de s'en donner la peine. Il lui devient donc nécessaire de se tenir au courant de la science et de faire toujours de nouveaux progrès.

Mais voici une mesure plus importante : nous venons de voir que dans l'organisation nouvelle le travail devient pour les professeurs une heureuse nécessité; M. Baccelli veut qu'ils y trouvent aussi un avantage. Le professeur reçoit de l'État un traitement fixe pour lequel il doit faire un certain nombre de leçons : ces leçons finies et sa dette payée, désormais il sera libre de faire un cours sur le sujet qui lui convient et d'exiger une rétribution des étudiants qui voudront le suivre. L'institution des cours payés a produit en Allemagne des effets excellents; elle est juste, car il est naturel qu'un maître soit rétribué en raison de la peine qu'il se donne et du succès qu'il obtient; elle est utile, puisqu'en lui permettant de tirer un profit légitime de son travail elle l'encourage à travailler (1). Il est fâcheux que nous ne puissions pas établir en France quelque chose de semblable. Jusqu'à présent, l'État s'est arrêté devant la répugnance que le corps enseignant paraît éprouver pour cette réforme. Le fait est qu'elle a contre elle beaucoup de monde : je ne parle pas seulement de ceux qui sont atteints de la folie de la gratuité et avec lesquels il est inutile de discuter; mais de bons esprits semblent craindre qu'elle n'ait chez nous des résultats fâcheux.

« On comprend, disent-ils, qu'elle soit utile dans les pays comme l'Allemagne, où la science possède déjà un public nombreux et tout préparé pour elle. Là, toutes les recherches, même les plus arides, sont sûres d'éveiller la curiosité de quelques personnes. Chez nous, les curieux sont plus rares : nos étudiants ne songent qu'à conquérir le titre dont ils ont besoin; un cours de zend ou de sanscrit ne les tenterait guère. C'est à peine si ces cours trouvent des auditeurs quand il n'en coûte rien pour les suivre : vous mettrez les auditeurs en fuite si vous exigez qu'ils payent. La réforme ne profitera qu'aux professeurs qui ont la réputation de préparer le mieux aux examens, c'est-à-dire qui se tiennent enfermés dans les matières du cours, les expliquent avec clarté en restant à la surface et enseignent juste aux élèves ce qu'il leur faut savoir pour être reçus. Elle ne servira donc en rien la science et n'aura d'autre effet que d'introduire dans la Faculté même les préparateurs qui, en ce moment, exercent leur industrie à côté d'elle. »

Voilà l'objection, et il faut bien avouer qu'avec l'organisation actuelle de nos examens elle ne manque pas de gravité. Cependant nous venons de faire cette année un premier pas vers le système des cours payés qui fleurit en Allemagne. Le conseil supérieur de l'instruction publique a décidé que des cours libres, faits par des docteurs ou même par des savants non pourvus de grades universitaires, pourraient être autorisés, sous de certaines conditions, auprès des Facultés de lettres et de sciences. Comme ces savants ne reçoivent aucun traitement de l'État, il leur est permis d'exiger une rétribution de leurs auditeurs. C'est un commencement, et il n'est pas douteux que, si cette tentative réussit, le principe des cours payés ne soit définitivement [illegible].

Reste la troisième partie du projet de M. Baccelli, qui concerne les étudiants et qui règle les examens : elle n'est pas moins importante que les deux autres. En Italie comme chez nous, quand on s'est aperçu que les études faiblissaient, on a essayé de ranimer le zèle des élèves et de les tenir en haleine en multipliant le nombre et en augmentant la force des épreuves auxquelles ils étaient soumis. Mais on n'a pas tardé à s'apercevoir que ce moyen n'était pas aussi efficace qu'on le supposait. Ces examens, qui ne devaient être que la sanction des études, en sont devenus l'unique but. On ne travaille plus pour savoir, mais pour être bachelier ou licencié : aussi est-il naturel qu'on prenne, pour y parvenir, le chemin le plus court et qui paraît le plus sûr. Les cours sérieux et approfondis sont négligés pour ceux qui semblent préparer plus directement à l'épreuve qu'on doit subir. On se plonge dans les manuels; on apprend par cœur des réponses toutes faites; on cherche à entasser et à retenir plus qu'à comprendre : c'est ainsi que les études se sont encore affaiblies par les efforts mêmes qu'on a faits pour les relever.

M. Baccelli, pour guérir ce mal, n'hésite pas à prendre des mesures radicales : il supprime les examens qu'on passait tous les deux ans dans les universités italiennes et ne laisse plus subsister que celui qui est placé à la fin des études. Celui-là, il le divise en deux, et il distingue, comme en Allemagne, les examens d'université et les examens d'État. Les premiers, nécessaires à ceux qui aspirent à l'enseignement

(1) Ce profit est quelquefois considérable. On cite, à Berlin, un professeur qui [illegible] *Revue politique et littéraire* du 8 [illegible] 1881.

supérieur, ont un caractère tout scientifique et se composent à peu près des mêmes épreuves que notre doctorat ès lettres et ès sciences; les autres sont plus pratiques : ils ouvrent les carrières libérales et sont la garantie que l'État exige de ceux qui veulent être médecins ou avocats.

Chez nous aussi, les examens ont donné lieu à des plaintes très justes. On se préoccupe depuis longtemps de ramener le baccalauréat aux proportions d'un certificat de fin d'études. Pour le droit et surtout pour la médecine, nos examens tendent insensiblement à devenir de véritables examens d'État où l'on insiste de plus en plus sur le côté pratique. Cela est si vrai que beaucoup de personnes, trouvant que notre doctorat en médecine a perdu toute valeur scientifique, ont proposé, tout en lui laissant le caractère qu'il a pris et qui nous donne d'excellents médecins pratiquants, d'établir à côté de lui une autre épreuve dans laquelle la science et la théorie auront plus de place et qui répondra mieux au doctorat ès lettres et ès sciences. Le jour où cette réforme sera accomplie, nous aurons véritablement, pour la médecine, des examens d'université et des examens d'État.

Voilà, monsieur, les réflexions que le projet de M. Baccelli m'a suggérées. Ce projet applique aux universités italiennes une organisation dont l'Allemagne a tiré de grands profits. Comme vous venez de le voir, la plupart des réformes qu'il propose d'établir sont à l'étude chez nous, et on les regarde en général comme les plus capables de régénérer notre enseignement supérieur. Seulement nous sommes plus timides que vous, et, dans la crainte de bouleverser nos écoles, nous nous résignons à n'exécuter d'abord qu'une partie du programme : le reste viendra plus tard. Aussi tiendrons-nous les yeux fixés sur l'épreuve que vous allez si courageusement tenter, et, si elle réussit pleinement, comme je l'espère, ce succès nous encouragera à faire comme vous.

Agréez, monsieur, l'assurance de ma haute considération,

GASTON BOISSIER.

CAUSERIE LITTÉRAIRE

I.

Sous ce titre, *les Maîtres de la pensée moderne* (1), M. Paul Janet, de l'Institut, a réuni un certain nombre d'articles ou de rapports lus à l'Académie des sciences morales et politiques, dont quelques-uns ont plusieurs années de date. Il eût été regrettable que ces portraits de philosophes tels que Descartes, Spinosa, Malebranche, Pascal, Kant, Maine de Biran, demeurassent épars; les voici tous en un panthéon. Le spirite Svedenborg et Diderot le matérialiste y ont eux-mêmes trouvé place. Ils se considèrent les uns les autres d'un air quelque peu surpris. Spinosa scandalise Pascal; Diderot semble dire à Malebranche : Si vous me voyez en Dieu, vous avez de bons yeux; Maine de Biran est attristé de se trouver côte à côte avec Kant. Pour nous qui entrons là avec le désir d'écouter les maîtres de la pensée moderne, nous nous croyons dans la tour de Babel. A qui entendre? A qui croire? Nous plaignons la pensée moderne, qui a eu tant de maîtres parlant tous un langage différent. Et alors nous nous étonnons moins qu'elle hésite et flotte. Ainsi s'explique que le scepticisme ait gagné peu à peu les âmes. Nous comprenons mieux aussi le succès croissant du positivisme, qui a profité habilement du découragement de l'éclectisme quand il l'a vu renoncer à l'espoir de réunir tant de voix discordantes en un concert harmonieux. Ceux-là mêmes qui luttent contre l'envahissement de la doctrine positive parce qu'elle dérange leurs habitudes et surtout parce qu'elle contrarie leurs aspirations les plus hautes et trouble leur conscience, demeurent dans je ne sais quelle sentimentalité vague, évitant ce qui sentirait la formule précise et aurait un air de dogme. « Nous aimons à croire..., laissez-nous espérer..., nos aspirations ne doivent pas nous tromper... » Ainsi s'expriment-ils le plus souvent. Beaucoup enfin considèrent les spéculations philosophiques comme le plus bel effort que puisse tenter la raison humaine, le plus noble exercice de nos facultés. C'est pour eux un *sursum corda*. En haut les cœurs, en haut les pensées! Qu'importe, après tout, que nous n'atteignions pas à la vérité absolue? La grande affaire est de la chercher. A ce généreux effort on reconnaît les âmes d'élite.

Et voilà comment M. Janet a pu réunir en son panthéon les philosophes aux doctrines les plus opposées : tous ont eu la noble passion des hautes vérités; tous, la grande curiosité. Chacun d'eux est digne de respect. Les sympathies de M. Janet leur étaient donc d'avance acquises. Il n'a de colères que contre les bourreaux des chats et les dissecteurs des lapins, contre ceux qui veulent découvrir les muqueuses par où sont sécrétés l'idée du beau et du bien, l'amour de l'idéal, l'aspiration vers l'infini. Ceux-là l'irritent, ce que je conçois très bien pour ma part, s'il m'est permis d'exprimer mon humble avis en de telles questions. Mais, dès que l'on n'a pas la prétention de connaître l'homme par le lapin, M. Janet cesse d'être intraitable. Il tient même bien plus à mettre en évidence ce qui rapproche que ce qui divise et à dire des mots flatteurs. C'est ainsi, par exemple, qu'il insiste sur les côtés héroïques et chevaleresques du grave auteur du *Discours de la Méthode*, sur la vivacité du sentiment religieux chez Spinosa, et qu'il dit à Diderot : Vous n'êtes pas si matérialiste que vous le pensez. A Svedenborg évoquant les esprits, il offre ses consolations lorsque Kant le malmène : « Rassurez-vous, lui dit-il; si Kant vous appelle charlatan maintenant, c'est pour se donner une contenance. » En réalité, il a été d'abord très frappé, et, au fond du cœur, il n'est pas si incrédule au spiritisme qu'il veut le sembler. Sur certains points où ce qui lui paraît à lui le plus vraisemblable, sinon le plus vrai, pourrait effaroucher les autres écoles qui vont se récrier, aussitôt, d'un ton conciliant : Après tout,

(1) Paul Janet, *les Maîtres de la pensée moderne*. — 1 vol. Paris, 1883. Calmann Lévy.

vous savez, je n'en suis pas absolument sûr. Cette ouverture d'esprit, cette tolérance — à condition toujours que l'on ne philosophe pas avec un scalpel — le rendent très clairvoyant quand il s'agit d'analyser les systèmes les plus compliqués. Il les démonte, les remonte, fait jouer les ressorts et même y ajoute de l'huile, si bien que la machine fonctionne presque mieux entre ses mains que dans celles de l'inventeur. Enfin ce qu'il écrit a pour ceux des lecteurs qu'effrayerait la langue abstraite et obscure de la métaphysique ce précieux mérite d'être exprimé toujours en un style intelligible aux faibles mortels. C'est un style aisé, naturel, d'un éclat suffisant sans être jamais brillanté. On ne sent pas la préoccupation de l'artiste, mais celle du penseur voulant par-dessus tout se faire comprendre. En même temps il tient à ne pas rebuter : aussi ne dédaigne-t-il pas les ornements simples, les fleurs modestes que l'on cueille au passage et en courant; mais de fleurs de serre et artificielles, jamais.

II.

Nous avons déjà mentionné les travaux intéressants de M. Charles Nauroy sur Louis XVII et sur le premier mariage du duc de Berry. Voici de lui un nouveau volume, *les Derniers Bourbons* (1). Il est consacré à Louvel, l'assassin du duc de Berry, aux favorites de Louis XVIII — favorites, pas maîtresses, — à la dernière maîtresse du comte d'Artois, Mme de Polastron — maîtresse, pas favorite, — enfin à la femme du duc d'Enghien, la romanesque Charlotte de Rohan-Rochefort. M. Nauroy prépare des matériaux pour les Alexandre Dumas de l'avenir qui voudront remettre en honneur le roman historique. Ils trouveront là des canevas où il sera facile de semer des broderies. Quand je dis qu'il les prépare, il les réunit surtout. M. Charles Nauroy est un grand fureteur de documents; les bibliothèques et les archives essayent vainement de cacher leurs trésors, il faut les lui livrer. Pas de résistance possible. Et alors l'infatigable chercheur les enregistre, les classe, les étiquète. Papiers judiciaires, enquêtes, contre-enquêtes, interrogatoires, dossiers, procès-verbaux, mémoires, correspondances inédites, actes de décès, registres des mairies, il fait flèche de tout bois. Certains de ces documents sont très curieux; M. Nauroy a sans doute la tentation d'en tirer des récits piquants; mais il y a près de là d'autres curiosités à classer et à étiqueter : voilà pourquoi sans doute, au lieu d'être historien, il se borne pour l'instant à être le greffier de l'histoire.

III.

On se préoccupe vivement de l'instruction du peuple, et les ouvrages écrits à son intention pullulent en ce moment. C'est fort bien. Voici d'abord *les Chants nationaux de la France* (1) recueillis par M. Lhomme. Tous sont de la même date, empruntés à André Chénier, Joseph Chénier, Écouchard-Lebrun, Rouget de l'Isle. En tête de ces hymnes, des études sur ces mêmes poètes et aussi sur les musiciens, Méhul, Gossec, Lesueur, Catel. S'il est indispensable au peuple de connaître l'histoire de Gossec et de Catel, remercions M. Lhomme; mais je n'en vois pas bien la nécessité. Il a tant d'autres choses à apprendre, le peuple ! Il peut ignorer sans grand inconvénient la date de la [illegible] à l'Opéra. Est-il bien utile, également, qu'il chante l'hymne à l'Être suprême ou l'hymne à la Raison, de Joseph Chénier, ou encore les chœurs de la tragédie de *Timoléon*? En vérité, j'ai peur pour lui de cette phraséologie emphatique qui est le cachet de la plupart des œuvres de cette période. Enfin les intentions de M. Lhomme sont pures; que l'Etre suprême lui pardonne !

J'aime mieux pour le peuple les enseignements qu'il pourra tirer du modeste petit livre de M. Gervais, *Chef et soldat* (2). C'est une simple histoire, sans prétention, mais qui peut imprimer dans les esprits les salutaires idées : respect de la loi, obéissance à la discipline, patriotisme sans phrases et sans accompagnement de musique.

Je n'aime pas moins pour le peuple le volume où M. Lemoine lui retrace la situation des artisans d'autrefois et lui fait toucher du doigt la supériorité de la situation présente (3). Pas de dithyrambe cependant ni d'enthousiasme quand même. Il y a encore des souffrances qui appellent le remède; M. Lemoine le reconnaît; mais il montre en même temps l'inanité des utopies que l'on offre comme de sûrs remèdes. Il fait voir comment ces prétendues panacées anéantiraient la liberté, la propriété, la personnalité. Il y a là d'excellentes pages que j'aurais voulu plus longues encore, eût-il fallu même, pour leur faire place, retrancher certains détails dans ce qui précède sur la condition de l'artisan à l'époque gauloise ou à l'époque romaine ou même encore à l'époque germaine.

IV.

Dans un des coins les plus tristes de la Bretagne, tou là-bas au fond des Côtes-du-Nord, près du château inhabité de la Ville-Revault, gemit, tordu par le vent âpre qui vient de l'Océan, un chêne séculaire. Les paysans ne passent jamais devant lui sans faire deux fois le signe de la croix, car les racines de ce chêne — le chêne de la Sorcière — ont bu par deux fois le sang : celui d'abord de la fille du fermier, tuée en se rendant au sabbat sous une forme immonde; puis celui d'une jeune châtelaine, la noble demoiselle d'Erguy, assassinée

(1) *Les Derniers Bourbons*, par Charles Nauroy. — 1 vol. Paris, 1883. Charavay frères.

(1) [illegible] 1 vol. Paris, 1883. [illegible]

(2) [illegible] A. [illegible] Paris, 1883. Charavay frères.

(3) [illegible] par E. Lemoine. 1 vol. Paris, 1884. [illegible]

par un pauvre idiot, un *innocent* qui avait vu, dit-on, la bête blanche. C'est ce second drame que Th. Bentzon nous raconte dans son dernier volume, *Tête folle* (1). Th. Bentzon a toujours été un charmant conteur; cette fois, son récit a plus que des qualités douces et aimables : c'est une œuvre forte. Les caractères y sont plus curieusement fouillés, les figures dessinées d'un trait plus profond. Quoi! direz-vous d'abord, cette héroïne, *Tête folle*, en Bretagne, au pays des têtes granitiques? C'est ainsi cependant. Mais si cette tête folle a pour père un Breton, ce Breton lui-même était déjà pour la vieille Armorique un objet d'étonnement et de scandale. Il avait, tout jeune encore et en dépit de l'abbé son précepteur, bu à longs traits les idées modernes. Un beau jour, il était parti du vieux château où il étouffait. Arrivé à Paris, il s'était jeté dans la mêlée littéraire, abordant le théâtre où bientôt il était devenu le rival des Augier et des Sardou. D'une liaison prolongée avec une actrice fantaisiste était née *Tête folle*. Vous admettez maintenant que, fille d'un Breton révolté et d'une actrice parisienne, elle n'ait pas une tête granitique. Et si un brillant aventurier, bien qu'il ait déjà la patte d'oie, mais porteur d'un grand nom exotique, mais célèbre par ses retentissantes amours et ses pertes au baccarat, embrasse brusquement, comme entraîné par une irresistible passion, sur une montagne de Savoie, cette tête folle, vous admettrez de même que cette tête en soit tournée. L'image de ce gentilhomme enfièvre l'obsedera. On la transplantera en Bretagne, la tête folle; mais là, dans un milieu sévère, où règnent les principes d'un autre âge, elle se trouvera dépaysée et aura le mal du pays. En vain un vertueux cousin, Breton un peu moins arriéré, mais grave lui aussi et aimant sans fièvre, offrira-t-il son nom, c'est l'étranger audacieux qui apparaîtra toujours dans les rêves. Le voici en personne; c'est vers lui que l'on courra :

Fuyons vers une autre patrie!

Mais, à l'heure de la fuite, surviendra l'idiot qui a vu la bête blanche. Il n'a qu'une passion, l'innocent : un amour farouche pour son jeune maître, le Breton rigide. Ce maître pleure parce que la tête folle le repousse; ce maître mourra de désespoir si la tête folle s'enfuit avec l'étranger ravisseur : la tête folle ne s'enfuira pas! L'innocent l'étrangle sous le chêne de la Sorcière, choisi pour le rendez-vous du départ.

Telle est, dans ses lignes principales, le drame imaginé par Th. Bentzon. Cette esquisse a dû forcément négliger plusieurs figures très nettement dessinées et d'un grand relief : ce sont elles cependant qui font le prix du tableau. Voyez donc le tableau lui-même, il en vaut la peine. Je ne vois qu'une chicane à faire : c'est à propos de l'étranger ravisseur. C'est un personnage intermittent qui n'apparaît que lorsque l'action a besoin de lui. Les ressorts inventés pour le faire revenir alors qu'on le croit bien loin sont peut-être un peu bien artificiels. Engageons Th. Bentzon à étudier ce qu'on appelle au théâtre les entrées et les sorties. Mais ce n'est qu'un détail d'exécution, et cette légère critique n'atteint pas dans ses parties vitales cette œuvre véritablement remarquable.

(1) *Tête folle*, par Th. Bentzon. — 1 vol. Paris, 1883. Calmann Lévy.

V.

L'opposition entre l'esprit moderne, les idées d'aujourd'hui ou même de demain, et les vieilles traditions conservées dans certaines familles, voilà ce qui fait également l'intérêt principal du récit de M. de Séménoff, *Sous les chênes verts* (1). La victime n'est pas cette fois une jeune fille, mais un jeune homme victime d'une famille arriérée et despotique. Quand il s'est suicidé, ces parents obstinés conçoivent enfin quelques doutes sur la légitimité de leur tyrannie. L'œuvre de M. de Séménoff est assurément très distinguée; mais le récit est trop chargé de menus détails d'une utilité contestable. Il y a là des lenteurs comme dans les romans d'outre-Manche. C'est maintenant pour nos conteurs une nécessité d'aller vite; le temps des longs récits est passé.

VI.

Dans *l'Amour qui tue* (2), M. Pierre Française ne montre pas, comme on pourrait le supposer par ce titre, le danger qu'il y a pour les Raphaël à aimer des Fornarina. Non, mais le danger qu'il y a pour les femmes à trop aimer leurs maris. Elles en meurent. Avis aux dames. Il n'est pas défendu aux romanciers de soutenir des thèses qui surprennent, et, quand même la statistique montrerait qu'ils raisonnent sur des exceptions, ils seraient encore dans leur droit. Pas n'est besoin pour un roman du vrai absolu; le vraisemblable suffit. Le récit de M. Française, outre cet effet d'étonnement, devra son succès à une intrigue savamment conduite et aussi à l'aimable facilité du style.

VII.

Si vous aimez les histoires tragiques, les romans judiciaires, lisez *le Collier d'acier* (3), par M. Fortuné du Boisgobey. Un collier terrible, ce collier; un collier comme on devait en fabriquer pour les Borgia, un collier qui tue. Par bonheur, il tue une femme qui avait tué. Cette *assassine* se fait justice. Notez que son mari est magistrat et chargé de l'instruction du premier crime. Il ne découvre rien, grâce au ciel et à M. du Boisgobey; il devient veuf et a de l'avancement. Je ne prétends pas que tout aille là dedans avec une logique implacable; mais ce n'est pas pour moi un médiocre agrément, en lisant ces histoires terribles, d'avoir le sentiment confus qu'elles ne sont jamais arrivées. Ne me défiez pas d'avouer que les grosses machines construites par M. du Boisgobey m'amusent; je l'avouerais.

(1) *Sous les Chênes verts*, par M. de Séménoff. — 1 vol. Paris, 1883. Calmann Lévy.

(2) *L'Amour qui tue*, par Pierre Française. — 1 vol. Paris, 1883. Ghio.

(3) *Le Collier d'acier*, par Fortuné du Boisgobey. — 1 vol. Paris, 1883. E. Plon et Cie.

VIII.

Il y a des voyages extraordinaires, celui, par exemple, de Kéraban le Têtu entraînant son ami Van-Mitten; mais Kéraban est un sage, un esprit pratique, si on le compare à M. Valéry Vernier. Il est vrai que M. Valéry Vernier est ou croit être poète, ce qui lui donne le droit de se livrer à toutes ses fantaisies. Il s'est donc mis en route pour ce qu'il appelle lui-même un *étrange voyage* (1). Il a visité la Lune, puis Mercure, puis Mars, puis Venus la blonde, et enfin toutes les grandes et toutes les petites planètes, hélas! Et me voilà forcé, comme Van-Mitten, de suivre tout en maugréant. Ce n'est pas un voyage d'agrément, je vous jure. J'ai vu d'étranges choses : par exemple, des habitants de je ne sais plus quelle planète augmentant leur famille en crachant dans l'eau. Chaque expectoration leur assure un héritier ou une héritière. Que dites-vous de l'invention? Et combien de phénomènes du même genre! Sans compter que, chemin faisant, le poète les explique en son langage. Un échantillon :

[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
Pour adhérer au sol...

Ce morceau vous suffit, n'est-ce pas?

[illegible]

BULLETIN

Chronique de la semaine

France. — Entrevue du marquis Tseng avec le président du conseil. — [illegible] — Deuxième mouvement judiciaire résultant de la loi du [illegible] — [illegible] — [illegible] à propos de l'Exposition universelle d'Amsterdam. — Ouverture du Salon [illegible] — Rapport [illegible] « comte de Chambord ». — Le tribunal de commerce de la [illegible]

Tonkin. — Prise de Païdan. Le général Bouet quitte le [illegible]

Suisse. — Le conseil cantonal de Genève soulève la question de la [illegible] mouvements de troupes dans la Haute-Savoie.

Danemark. — Entrevue de M. Gladstone avec l'empereur de Russie.

Allemagne. — [illegible] Allemands à Dusseldorf. — Fêtes en l'honneur de Luther à Wittembourg; allocution du prince impérial.

Bulgarie. — L'Assemblée nationale demande le rétablissement [illegible]

Espagne. — [illegible] Pasteur, meurt du choléra.

Italie. — Nouveaux éboulements à Ischia.

Faits divers

— Il existe depuis quelques années à Paris une Société qui travaille au progrès de l'instruction féminine, une Société qui compte parmi ses membres les plus actifs des hommes tels que MM. Frédéric Passy, Michel Bréal, Levasseur, Émile Trélat, Félix Rocquain, etc., et qui a fondé, sous le nom de collège Sévigné, une institution déjà florissante. Dirigé d'abord par Mlle Marchef-Girard, le collège Sévigné, qui passe aujourd'hui sous la direction de Mlle Salomon, est un véritable établissement d'instruction secondaire, qui n'a pas eu à attendre l'application gouvernementale de la loi Camille Sée pour prouver par les faits la possibilité de relever la culture intellectuelle des femmes, et aussi la fécondité de l'initiative privée, quand elle s'exerce dans le sens du progrès, et qu'elle répond à un courant de l'opinion éclairée.

Le gérant : [illegible]

Semaine économique et financière

Rien n'est changé dans la situation, il ne faut donc pas s'attendre à trouver de bien grandes variations dans les cours. En ce qui concerne nos rentes, tout se borne à des oscillations de 20 ou 25 centimes au maximum dans un sens ou dans l'autre, selon que les commentaires donnés aux plus légers incidents de la vie quotidienne sont plus ou moins dans les teintes claires ou dans les teintes sombres. Que les ministres se réunissent ou ne se réunissent pas, qu'ils parlent ou qu'ils ne parlent pas, et ce dernier cas est en ce moment le plus fréquent, la Bourse y trouve toujours une explication suffisante pour ses petites variations. Ce qui est vrai, c'est qu'on est, en somme, fort peu inquiet des négociations qui se poursuivent entre notre gouvernement et l'ambassadeur de la Chine : tout le monde, aussi bien chez nous qu'au dehors, a la confiance que les choses se termineront de la façon la plus pacifique; la seule difficulté semble résider bien plus dans la forme que dans le fond à donner aux protocoles sur lesquels l'arrangement définitif s'établira. Par intervalles, on parle bien d'une crise ministérielle possible, de dissentiments dans le cabinet; on agite bien la question d'une convocation anticipée des Chambres; mais sur tous ces points les opinions varient à l'extrême; de plus, la Bourse n'y voit rien d'immédiat ou à bien courte échéance, et, dans cette situation, la petite spéculation se contente de prendre ses 20 ou 25 centimes de bénéfices aussitôt qu'elle les rencontre.

Il est toutefois juste de reconnaître que, si les choses n'ont pas subi de bien grands changements, il règne cependant

---

(1) *L'Étranger voyage*, par M. Valéry Vernier. — [illegible] E. Dentu.

une tendance meilleure dans les dispositions générales. Le marché du comptant, sans présenter une bien grande animation, n'en a pas moins un peu plus d'activité que par le passé. Mais cette augmentation n'est pas suffisante pour constituer un véritable progrès. Les rentes sont demandées sur ce marché par fractions si minimes qu'il faudrait de longs mois pour que ces achats réunis, s'ils n'augmentaient pas d'intensité et d'importance, exerçassent une sérieuse action sur l'ensemble du marché.

Tout doit donc se borner à constater les modifications, et celles-là très appréciables, qui se sont produites dans les esprits. On est convaincu que d'ici à peu de temps, à peu de jours peut-être, la question tonkinoise ou chinoise aura cessé d'être un sujet de préoccupation, et alors l'esprit d'entreprise pourra prendre son essor avec plus de sécurité. Nous touchons à la fin de la saison de villégiature, les vides tendent à se combler, les affaires nouvelles commencent à faire leur apparition : le mois d'octobre semble appeler à se distinguer en bien de ses aînés.

K.

Les fonds espagnols contrastent, par leur lourdeur et surtout par leurs soubresauts, avec la tenue généralement ferme et tranquille des autres valeurs. Le marché de Paris subit en cela le contre-coup de la mauvaise situation des places de Madrid et de Barcelone. Il y a longtemps d'ailleurs que l'on prévoyait ce qui arrive en ce moment, et, depuis plusieurs mois, la liquidation de septembre était regardée comme le terme extrême de la spéculation à la hausse qui lutte désespérément, depuis le mois de juin, contre les baissiers.

A cette époque, où l'on se maintenait difficilement aux cours de 66 et 67, où les reports valaient de 50 à 60 centimes, un groupe hardi de spéculateurs, entraînant à sa suite la presque totalité des gens qui jouent sur les fonds publics, proclamaient bien haut que le 4 pour 100 perpétuel devait valoir 70 et 75 francs. Malheureusement, à côté d'eux se formait une puissante spéculation à la baisse qui ne trouvait que trop sa raison d'être dans la situation financière générale. Le premier budget arrêté après la conversion ne s'équilibrait sur le papier que grâce à un budget extraordinaire de 77 millions et demi. Et ces 77 millions et demi, on ne se les procurait qu'en absorbant le solde du bénéfice de la conversion et en empruntant une partie des ressources destinées à équilibrer les budgets futurs, en escomptant la vente des biens nationaux. Cette speculation trouvait d'ailleurs un appui auprès de l'étranger, qui saisissait avec empressement l'occasion de revendre dans les hauts cours son Extérieure et son Intérieure 4 pour 100. Le mouvement de recul a donc commencé en juin; il s'est accentué en juillet et en août, et maintenant les positions sont tellement chargées que l'on appréhende fort la liquidation de septembre.

La Compagnie du Panama va procéder à une émission d'obligations. Cet appel au crédit est devenu nécessaire par suite de l'état actuel des travaux dont l'avancement rapide a dépassé toutes les espérances. Tous les renseignements venant de Panama donnent la certitude que la date de 1888, fixée par M. de Lesseps pour l'achèvement du canal, sera largement devancée. On se rendra compte de l'intérêt qu'a la Compagnie à livrer le canal à la circulation dans le plus bref délai possible quand on saura que le minimum des transports qui se feront par la voie du canal a été estimé, d'après les calculs les plus modérés, à 6 millions de tonnes, qui produiraient, au prix de 15 francs la tonne, une recette brute de 90 millions. Chaque jour gagné représente ainsi pour la Compagnie un bénéfice de 246 575 francs; chaque semaine, un bénéfice de 1 726 000 francs; chaque mois, un bénéfice de 7 397 000 francs.

Encore, dans la recette de 90 millions que nous venons d'indiquer, ne sont pas compris les produits accessoires, tels que taxe sur les passagers, taxe de pilotage, vente de terrains. Il en est de même du revenu du chemin de fer, qui reste entièrement consacré à pourvoir aux intérêts et à l'amortissement de la première série d'obligations qui a servi à acquitter le prix de ce chemin.

A côté de l'avantage que présente la faculté de percevoir, à bref délai, les taxes de transit, l'achèvement rapide des travaux en offre un autre qui, pour être moins frappant, n'en est pas moins appréciable.

On sait que, pendant la durée de la construction, le capital-actions reçoit un intérêt de 5 pour 100 prélevé sur le fonds social. Cette dépense, considérable pour un capital aussi élevé que celui de Panama, cessera d'avoir lieu le jour où le canal sera livré à l'exploitation, et l'économie qu'on réalisera de ce chef viendra augmenter d'autant les bénéfices réels de la Compagnie.

On voit qu'il y a un intérêt considérable à hâter par tous les moyens l'ouverture du canal et, à ce titre, on ne peut que féliciter la Compagnie de la résolution à laquelle elle s'est arrêtée pour augmenter ses moyens d'action.

Les obligations seront émises, le 3 octobre prochain, au nombre de 600 000 et au prix de 285 francs payables par fractions, soit 20 francs en souscrivant, 30 francs à la répartition, 50 francs en décembre 1883, 50 francs en février 1884, 50 francs en mai 1884, 50 francs en août 1884 et 35 francs le 15 octobre 1884. En déduisant les intérêts, le prix net ressort à 278 fr. 14.

Ces obligations seront remboursables à 50 francs en soixante-quinze ans par voie de tirages au sort semestriels et rapporteront 15 francs d'intérêt annuel.

Communications

La Compagnie des chemins de fer de l'Est vient d'organiser un voyage circulaire pour visiter Belfort et les Vosges. Les billets sont valables pendant quinze jours et donnent droit à s'arrêter dans toutes les stations du parcours, notamment à Épernay, Nancy, Lunéville, Saint-Dié, Gérardmer, Épinal, Arches, Remiremont, Cornimont, Saint-Maurice-Bussang, Bains, Aillevillers, Luxeuil-les-Bains, Lure, Belfort, Port-d'Atelier, Langres, Chaumont et Troyes.

Les prix sont de 85 francs en première classe et 65 francs en deuxième classe.

On peut partir indifféremment par la ligne de Paris à Nancy et revenir par celle de Belfort à Paris, ou vice-versa.

Un service à grande vitesse est établi entre Paris, la Suisse et l'Italie, par Belfort et le Saint-Gothard.

AVIS AUX NOUVEAUX ABONNÉS

Nous offrons aux abonnés nouveaux des deux *Revues* un avantage important. Ceux qui s'abonneront à partir du 1er octobre 1883 pourront acquérir, au prix de **5** francs, un semestre broché, à leur choix, soit de la *Revue scientifique*, soit de la *Revue politique et littéraire*, de la 3e série (années 1881, 1882, 1883), soit, au prix de **25** francs, la troisième série tout entière.

Paris. — Imp. A. Quantin, 7, rue Saint-Benoît. [1482]

REVUE POLITIQUE ET LITTÉRAIRE

DE LA FRANCE ET DE L'ÉTRANGER

REVUE DES COURS LITTÉRAIRES (3e SÉRIE)

DIRECTEUR : M. EUGÈNE YUNG

3e SÉRIE. — 3e ANNÉE (DEUXIÈME SEMESTRE). NUMÉRO 13. 29 SEPTEMBRE 1883.

UN PRÉTENDU MANUSCRIT ORIGINAL DE LA BIBLE

Le Deutéronome offert au British Museum

Dans le courant du mois de juillet dernier, un certain M. Shapira, juif converti au protestantisme, naturalisé Prussien, et résidant à Jérusalem, apportait à Londres des fragments d'un manuscrit de la Bible qui ne tardèrent pas à exciter un intérêt considérable par l'âge extrêmement reculé auquel ils prétendaient, puisque, à s'en fier aux apparences paléographiques, ils n'auraient pas eu moins de vingt-sept à vingt-huit siècles d'existence. Ils étaient, en effet, disait-on, écrits en caractères moabites, identiques à ceux de la stèle de Mesa, roi de Moab, dont j'ai eu, il y a une douzaine d'années, la bonne fortune d'enrichir les collections du Louvre, et dont la date peut être fixée avec certitude aux environs de l'an 896 avant notre ère (1).

La découverte d'un pareil document eût été, il faut l'avouer, d'une importance hors ligne, qui pouvait justifier dans une certaine mesure et l'émotion du public anglais, provoquée et entretenue par le fracas de la presse, et le prix fabuleux d'un million de livres sterling demandé par l'heureux possesseur de ce trésor.

1 La *Revue politique et littéraire* [illegible] du 21 [illegible] 1872 [illegible] M. [illegible] Mesa [illegible] M. [illegible] M. [illegible] dans [illegible] La stèle de Mesa [illegible] effet, au mérite de nous apporter un document biblique d'une valeur capitale celui de nous fournir le plus ancien spécimen connu de l'écriture alphabétique, [illegible] aujourd'hui la plupart des [illegible] — *Note de la Direction.*

La question était seulement de savoir si ces fragments étaient authentiques.

Dans une lettre que j'adressais, en date du 1er août, au ministre de l'instruction publique, pour lui signaler un fait qui intéressait à un si haut degré les études sémitiques, je faisais à ce sujet des réserves expresses (1). Il ne sera pas inutile de les reproduire ici :

« J'ai cependant, disais-je, des raisons particulières pour tenir ce document en suspicion jusqu'à plus ample examen. Il se pourrait qu'il eût la même origine que ces nombreuses imitations frauduleuses auxquelles la découverte de la stèle de Mesa, à diverses reprises, a donné naissance, et qu'il fût proche parent des poteries pseudo-moabites acquises, il y a quelques années, par l'empereur d'Allemagne, poteries dont j'ai réussi à établir l'absolue apocryphicité. »

L'événement a pleinement confirmé mes doutes.

Chargé, par un arrêté ministériel en date du 7 août dernier, d'une mission spéciale à l'effet d'aller examiner à Londres le document suspect, j'ai eu la satisfaction non seulement de prouver d'une façon irréfragable la fausseté de ces fragments autour desquels on avait fait un bruit si peu justifié, mais de découvrir avec la dernière certitude le procédé même employé par le faussaire pour les fabriquer.

C'est le résultat de cette enquête que je vais essayer d'exposer ici, en attendant la publication du rapport technique que j'ai eu l'honneur d'adresser au ministre et qui est destiné aux *Archives des missions scientifiques et littéraires.*

Je suis heureux de saisir cette occasion pour faire justice des attaques inqualifiables dirigées contre moi par une partie de la presse anglaise, qui a systématiquement dénaturé mon rôle dans cette affaire afin de donner le change à l'opi-

1 [illegible] *Temps* du 3 août, d'après [illegible] cations empruntées à cette lettre.

nion et de dégager plus facilement la responsabilité de certaines personnes qui s'y sont trouvées engagées. Il me suffira, pour rétablir la vérité des faits, de relater, dans l'ordre même où ils se sont produits, les divers incidents de cette histoire, qui ne manque pas de certains côtés piquants.

I.

J'arrivai à Londres le mercredi 15 août, au moment où l'émotion du public avait atteint son paroxysme. Chaque jour, les journaux anglais étaient pleins de nouveaux détails sur ces merveilleuses reliques. Les transcriptions, les traductions, les commentaires allaient leur train. Le *Times* et l'*Athenæum*, pour ne parler que des organes les plus sérieux, leur ouvraient leurs colonnes toutes grandes. Les *reporters* assiégeaient le British Museum, où les fragments étaient déposés, pour obtenir des informations. La foule se pressait autour de la vitrine où quelques spécimens venaient d'être solennellement exposés à sa curiosité, au milieu de la salle dite Grenville Library (*King's Library*). Le premier ministre, M. Gladstone, était venu en personne les honorer de sa visite quelque temps auparavant.

Je me rendis tout d'abord au siège de la Société du *Palestine exploration fund*, où les fragments avaient été présentés en premier lieu, dans le courant de juillet. Là, on m'informa qu'ils avaient été transportés dès le commencement du mois d'août au British Museum. Ils y étaient depuis ce temps (1) soumis officiellement à l'examen du Révérend docteur C. D. Ginsburg, hébraïsant distingué. Celui-ci communiquait au public, au jour le jour, par la voie du *Times*, le résultat de ses déchiffrements, qui produisaient une sensation croissante.

Je me transportai sur-le-champ au British Museum, où mon savant ami le docteur S. Birch, conservateur des antiquités orientales, m'apprit que les fragments étaient déposés au département des manuscrits, à qui l'acquisition était proposée. Il voulut bien m'y conduire lui-même et me présenta au docteur Ginsburg, que je trouvai en train de poursuivre ses laborieuses études sur les fragments, en compagnie de leur possesseur, M. Shapira.

Il est bon de faire remarquer dès maintenant que c'est de ce même M. Shapira que l'Allemagne a acquis autrefois les poteries moabites (2) dont j'ai réussi alors à démontrer la fausseté, aujourd'hui reconnue par tous. Cette circonstance ne pouvait que confirmer l'impression de défiance que j'avais éprouvée, et qu'avaient dû éprouver comme moi beaucoup de savants à la seule annonce de cette trouvaille invraisemblable. C'était déjà une forte présomption morale. Mais je devais en faire abstraction et, me renfermant dans l'examen intrinsèque du document, demander à ce document seul les preuves de son origine vraie ou fausse.

Je fus reçu avec une froideur marquée.

J'exposai au docteur Ginsburg l'objet de ma mission, en présence du docteur Birch. Je lui expliquai que j'étais venu pour étudier de près un document dont on avait saisi l'opinion publique et qui dès lors appartenait à la discussion scientifique. Pour dissiper toute inquiétude de sa part au sujet de la priorité de publication d'un texte auquel il paraissait attacher une importance considérable et dont il avait déjà livré à la publicité, depuis une douzaine de jours, des traductions étendues, je lui dis que je me proposais de me borner à l'examen des *conditions matérielles et extérieures* des fragments; qu'il me suffirait de les avoir tous sous les yeux pendant *une heure seulement;* que je les inspecterais exclusivement à ce point de vue extrinsèque, et cela *en sa présence même,* et en présence du possesseur, si celui-ci l'exigeait; que j'étais prêt, enfin, à prendre l'engagement de m'abstenir d'étudier le texte proprement dit et de publier quoi que ce fût sur le contenu même des fragments.

Le docteur Ginsburg, qui avait bien voulu me laisser jeter un coup d'œil pendant quelques minutes sur deux ou trois des fragments placés entre ses mains, m'ajourna, après quelque hésitation, au surlendemain pour un plus ample examen. Il se ravisa cependant presque aussitôt et, finalement, réserva sa liberté sur le point de savoir si les fragments pouvaient ou non m'être communiqués. Il fut convenu en dernière analyse que j'aurais une réponse définitive à cet égard le surlendemain vendredi.

Force me fut donc de patienter pendant deux jours. J'avais cependant fait sur les fragments, un instant entrevus par moi, certaines constatations matérielles qui devaient me conduire, comme on le verra tout à l'heure, à la découverte de la vérité.

J'employai la journée du jeudi à me mettre un peu au courant de ce que la presse anglaise avait publié sur la question et notamment à prendre connaissance des traductions, transcriptions et commentaires que le docteur Ginsburg avait successivement donnés dans le *Times* du 8 août et dans l'*Athenæum* du 11, et qui avaient fait une si grande impression sur le public (1).

Voici d'abord quelques détails sur la matière, la forme, l'aspect, le contenu et la provenance de ces fragments.

Ils consistent en quinze ou seize bandes de cuir étroites, d'environ trois pouces anglais et demi de largeur, et d'une longueur variable (six à sept pouces, disent les articles de journaux). L'un d'eux, mesuré par moi approximativement, m'a paru avoir 63 centimètres de longueur et entre 8 et 9 centimètres de largeur.

Le cuir, noirci, fripé, déchiré, troué, a un aspect de vétusté qui peut faire une certaine illusion.

Le texte est écrit d'un seul côté, à l'encre et au *qalam*, en colonnes verticales de 10 et 12 lignes. Ces colonnes sont au nombre de 40.

L'écriture est menue, serrée, assez mal alignée, très peu visible sur plusieurs fragments et comme effacée par le temps. L'on a dû, paraît-il, recourir à des réactifs, notam-

(1) Cf. le *Times* du 1er août 1883.

(2) Au prix de 18 000 thalers payés par la cassette impériale.

(1) Ces communications ont été ultérieurement continuées dans le *Times* du 17, l'*Athenæum* du 18, et le *Times* du 22 août.

ment à des lavages à l'alcool, pour la raviver et la rendre plus lisible.

Les caractères sont, comme je l'ai dit plus haut, identiques aux caractères de la stèle de Mesa, qui constitue un spécimen authentique de l'alphabet hébreu archaïque des premières années du IXe siècle avant notre ère.

Le texte reproduit, en double, des extraits du Deutéronome, y compris le Décalogue, avec des variantes de fantaisie dont il ne vaut vraiment pas la peine de discuter la nature et la portée si le manuscrit est bien, comme je suis à même de le prouver, l'œuvre toute recente d'un impudent faussaire. Les deux rédactions diffèrent quelque peu entre elles et semblent avoir été écrites par deux mains distinctes.

Selon le dire de M. Shapira, ces bandes de cuir auraient été découvertes, il y a déjà de longues années, par un Bédouin, dans une caverne des environs de l'antique Aroer, près du wadi Modjeb, le fleuve Arnon de la Bible, qui formait la limite nord du pays de Moab, de l'autre côté du Jourdain, c'est-à-dire dans la région occupée par la tribu israélite de Ruben. Elles étaient, assure-t-on, soigneusement enveloppées dans des linges noirâtres et embaumées à la mode égyptienne, ce qui expliquerait la conservation du cuir, conservation tant soit peu surprenante en dépit du dicton anglais populaire : *Nothing like leather*, « il n'y a rien comme le cuir ». C'est vers 1878 que M. Shapira en aurait appris l'existence entre les mains de ce Bédouin, qui les avait gardées comme talisman; il les aurait acquises par l'intermédiaire d'un cheikh à qui ce talisman n'a pas porté bonheur. En effet, le pauvre diable serait mort, paraît-il, quelque temps après. C'est vraiment fâcheux, car son témoignage eût été d'un certain prix.

Le vendredi 17 août, je retournai au British Museum, et mon éminent ami M. Newton, conservateur des antiquités grecques et romaines, voulut bien me conduire chez M. Bond, *principal librarian* ou directeur du British Museum. M. Bond me déclara qu'il ne pouvait, à son grand regret, me donner communication des fragments, leur possesseur, M. Shapira, s'y refusant formellement.

Je dois avouer que cette fin de non-recevoir ne laissa pas que de me surprendre. Je pensais que mes études sur la stèle de Mesa, mes révélations décisives sur la fraude des poteries moabites de Berlin, mes travaux sur l'epigraphie sémitique en général, la marque même de confiance dont m'avait honoré notre ministre de l'instruction publique en me chargeant de cette mission, m'attribuaient quelque compétence dans la question et me donnaient quelque titre à y intervenir. J'espérais qu'on voudrait bien me faire la faveur, accordée à d'autres savants et à de hauts personnages, de me communiquer un document sur lequel on avait bruyamment appelé l'attention générale, et dont l'administration du British Museum n'hésitait pas à exposer publiquement des spécimens.

Il paraît que je me trompais. Cependant il n'y avait rien à [illegible] était libre d'agir comme bon lui semblait. C'était son droit strict. Je me bornai à prendre acte de cette exclusion significative, qui, je dois le dire, pouvait déjà prêter, à elle seule, à une interprétation peu favorable. Il ne faut pas oublier, en effet, que c'est justement ce même M. Shapira qui avait vendu à l'Allemagne les fausses poteries moabites, et que c'est précisément la personne qui en avait découvert et établi l'apocryphicité dont il récusait le jugement dans le cas présent.

L'on pourrait se demander seulement pourquoi le docteur Ginsburg et l'administration du British Museum ont cru pouvoir se prêter à une pareille récusation. Il ne m'appartient pas de répondre à cette délicate question. Cela est d'autant plus étrange que, dans l'*Athenæum* du 11 août, le docteur Ginsburg faisait lui-même formellement appel au jugement des savants compétents et les adjurait de ne pas se laisser aller *to any strong opinion* avant d'avoir examiné les fragments eux-mêmes, disant que cet examen était dû *to fair criticism and to Mr. Shapira*. Il est vrai que, dans le numéro suivant du 18 août 1883, alors que mon arrivée à Londres était mentionnée par les journaux anglais, et postérieurement à mon entrevue avec le docteur Ginsburg, l'*Athenæum*, dans un entrefilet anonyme, retirait cette invitation. La *Revue critique* ayant exprimé le désir que ces documents fussent soumis « au contrôle d'autres savants compétents, et notamment à celui des savants français qui, en matière d'épigraphie et de paléographie sémitique, jouissent en Europe d'une incontestable autorité », l'*Athenæum* declarait, avec une fermeté trahissant une inspiration officieuse, que « jusqu'à ce que le docteur Ginsburg eût fait son rapport, il serait impossible de laisser examiner les fragments à d'autres savants et que le vœu de la *Revue critique* ne serait pas realisé ».

En face d'un tel parti pris, le but de ma mission devenait singulièrement difficile à atteindre; bien que ma conviction intime fût absolument formée, je désespérais presque d'arriver à une démonstration categorique et objective de la vérité. Je ne perdis cependant pas courage, et je me mis immédiatement à l'œuvre avec les maigres élements d'information qui restaient à ma disposition :

1° L'inspection sommaire des deux ou trois fragments que le docteur Ginsburg avait bien voulu me laisser manier pendant quelques minutes lors de notre première et unique entrevue;

2° L'examen de deux fragments exposés dans une vitrine du British Museum, vitrine profonde, deplorablement eclairée et difficilement abordable vu la foule de curieux qui affluait autour de ces vénerables fragments signalés quotidiennement à l'attention publique par la presse anglaise et par les communications à sensation du docteur Ginsburg.

Je consacrai à cette tâche ingrate les journées du vendredi et du samedi, et j'eus la satisfaction d'arriver, malgré tout, à un résultat decisif, tout à fait inespéré.

Dès le vendredi, j'etais en mesure non seulement d'affirmer que le manuscrit était faux, mais de reconstituer rigoureusement, pièces en main, le procédé même employé pour le fabriquer. Cette démonstration radicale et materielle avait sur toute autre consideration, plus ou moins directe, l'avantage de couper court à toute discussion concernant la teneur

même du document, et de rendre superflues les inductions controversables laborieusement tirées de la critique philologique et paléographique d'un texte que l'on a traité avec les honneurs immérités d'une exégèse en règle. Elle était, en outre, de nature à être facilement saisie par le premier venu et, par conséquent, plus propre qu'aucune autre à guérir le public d'illusions imprudemment provoquées.

Le faussaire a tout simplement pris pour base de sa supercherie un de ces grands rouleaux rituels de synagogue, en cuir, contenant un texte biblique en caractères hébreux carrés — probablement le texte du Pentateuque — et pouvant remonter à deux ou trois siècles.

M. Shapira, soit dit en passant, doit bien connaître ces rouleaux, car il en a vendu dans le temps à des bibliothèques d'Angleterre divers exemplaires provenant des synagogues de Judée et du Yemen. Je dois même ici relater un petit incident dont je laisse aux lecteurs le soin de tirer la conclusion. En même temps que son manuscrit moabite, M. Shapira avait apporté à Londres des rouleaux de synagogue identiques à ceux dont je parle et en avait aussi proposé, dans des prix apparemment plus doux, l'acquisition au British Museum, qui en possède d'ailleurs déjà plusieurs échantillons. Vendredi 17 août, les rouleaux de M. Shapira étaient encore entre les mains de M. Scott, du département des manuscrits, pour être examinés. Le lendemain samedi, mes révélations et le rôle essentiel que les rouleaux de synagogue y jouaient étant devenus de notoriété publique, M. Shapira reprenait subitement ses propres rouleaux disant qu'*il avait changé d'avis et qu'il ne voulait plus les vendre*.

Je poursuis maintenant mon explication des opérations exécutées par le faussaire sur le rouleau de synagogue qu'il a utilisé pour sa fraude.

Il en a découpé la *marge inférieure*, celle qui lui offrait la surface vide la plus large.

Ces rognures lui ont fourni des bandes de cuir étroites, des sortes de lanières, offrant un aspect de vétusté relative qui a pu être encore augmenté par des procédés chimiques appropriés.

Sur ces bandes de cuir, le faussaire, qui était certainement familier avec l'hébreu, a transcrit à l'encre et au *qalam*, en se servant de l'alphabet de la stèle de Mesa telle qu'elle figure dans mes publications et en y introduisant des variantes plus ou moins ingénieuses, les passages du Deutéronome que le docteur Ginsburg a déchiffrés et traduits avec une science et une patience dignes d'un meilleur emploi.

Le faussaire pensait bien avoir pris toutes ses précautions. Mais l'on ne songe pas à tout. Il a oublié un tout petit détail qui me sert aujourd'hui à le confondre. Il a laissé subsister sur la matière première, qu'il croyait vierge de toute marque suspecte, des traces révélatrices qui m'ont armé contre lui d'un témoignage écrasant.

Ce qui m'a mis sur la piste, c'est l'existence constatée par moi à première vue, sur les fragments qu'il m'avait été permis de manier pendant quelques minutes, d'une particularité en apparence insignifiante, mais qui m'avait fort intrigué de prime abord.

J'ai dit que l'écriture moabite est disposée en colonnes verticales contenant chacune de dix à douze lignes. Ces colonnes sont séparées par des plis verticaux coupant transversalement les bandes de cuir à des intervalles sensiblement égaux.

A droite et à gauche de chacun de ces plis, j'avais observé deux traits linéaires verticaux, tracés au poinçon ou à la pointe du canif, comme des indications de lignes marginales. Le faussaire n'a pas fait attention à ces traits extrêmement fins qui ont rayé et pour ainsi dire incisé le cuir d'une façon presque invisible, mais indélébile. Ses lignes de caractères moabites, au lieu d'être limitées à leurs extrémités par ce tracé, qui doit avoir cependant sa raison d'être, n'en tiennent nul compte. Tantôt elles le dépassent, tantôt elles restent en deçà, soit à leur commencement, soit à leur fin. Le faussaire s'est visiblement guidé, non sur ces lignes marginales tracées verticalement, qu'il n'a pas vues ou qu'il a négligées, mais d'après les plis intermédiaires si nettement marqués sur le cuir des bandes.

L'on comprendra mieux cette disposition, qui est la base même de ma démonstration, si l'on veut bien se reporter dès à présent à la partie B du croquis donné plus loin, reproduisant d'une façon un peu schématique, mais suffisamment exacte, l'aspect d'une de ces bandes.

Si maintenant nous comparons ces bandes à l'un des rouleaux de synagogue dont je parlais plus haut, la raison de cette singularité nous sera immédiatement révélée.

Ces rouleaux consistent en grandes pièces de cuir carrées (généralement du cuir de mouton), cousues bout à bout et formant une énorme bande qui peut atteindre 30 et 40 mètres de longueur, sur 60 centimètres et plus de largeur. Ils ne sont écrits que d'un côté. Le *recto* seul du cuir est préparé pour recevoir l'écriture; le *verso* est laissé à l'état brut. Le texte du Pentateuque y est disposé d'une façon continue, en colonnes parallèles très régulières, qui comptent parfois une cinquantaine de lignes parfaitement calibrées.

En haut est réservée une marge horizontale, et en bas une autre marge également horizontale, qui règnent l'une et l'autre tout le long du rouleau.

Cette marge inférieure, sur un de ces rouleaux appartenant aux collections du British Museum et provenant de Hebron (1), par exemple, a une hauteur uniforme de 8 centimètres.

Les colonnes du texte, séparées par des intervalles qui, sur le rouleau que je prends comme point de comparaison, mesurent environ 4 centimètres de largeur, sont réglées au poinçon ou à la pointe du canif; les lignes horizontales sur lesquelles s'alignent les caractères hébreux carrés sont limitées, à droite et à gauche, par deux grandes lignes verticales également tracées à la pointe sèche. Ces lignes verticales, qui sont de

(1) N° 1760 ou 1763 du catalogue. Il y a dans mes notes une confusion — du reste sans importance — entre les numéros respectifs de ces deux rouleaux provenant l'un de Hebron, l'autre de Sanaa (Arabie), qui m'ont été communiqués sur ma demande et m'ont servi à établir ma démonstration.

véritables filets marginaux comparables à ceux qui séparent les colonnes de nos journaux, dépassent constamment la première et la dernière ligne horizontale des colonnes et se prolongent dans le champ des marges supérieures et inférieures : tantôt elles s'arrêtent un peu avant les bords du rouleau, tantôt elles les atteignent.

Ce n'est pas tout. Entre chaque colonne le cuir forme un pli vertical qui va du haut en bas du rouleau.

Ce sont ces bouts de lignes verticales, tracées à la pointe et débordant dans les marges, que nous retrouvons, avec les plis caractéristiques qui les séparent, sur les bandes longues et étroites que le faussaire a découpées dans la marge inférieure de l'un de ces rouleaux et où il a [illegible] ses caractères moabites.

Il y a plus. J'ai dit que les grandes pièces de cuir des rouleaux de synagogue étaient cousues bout à bout. Or, parmi

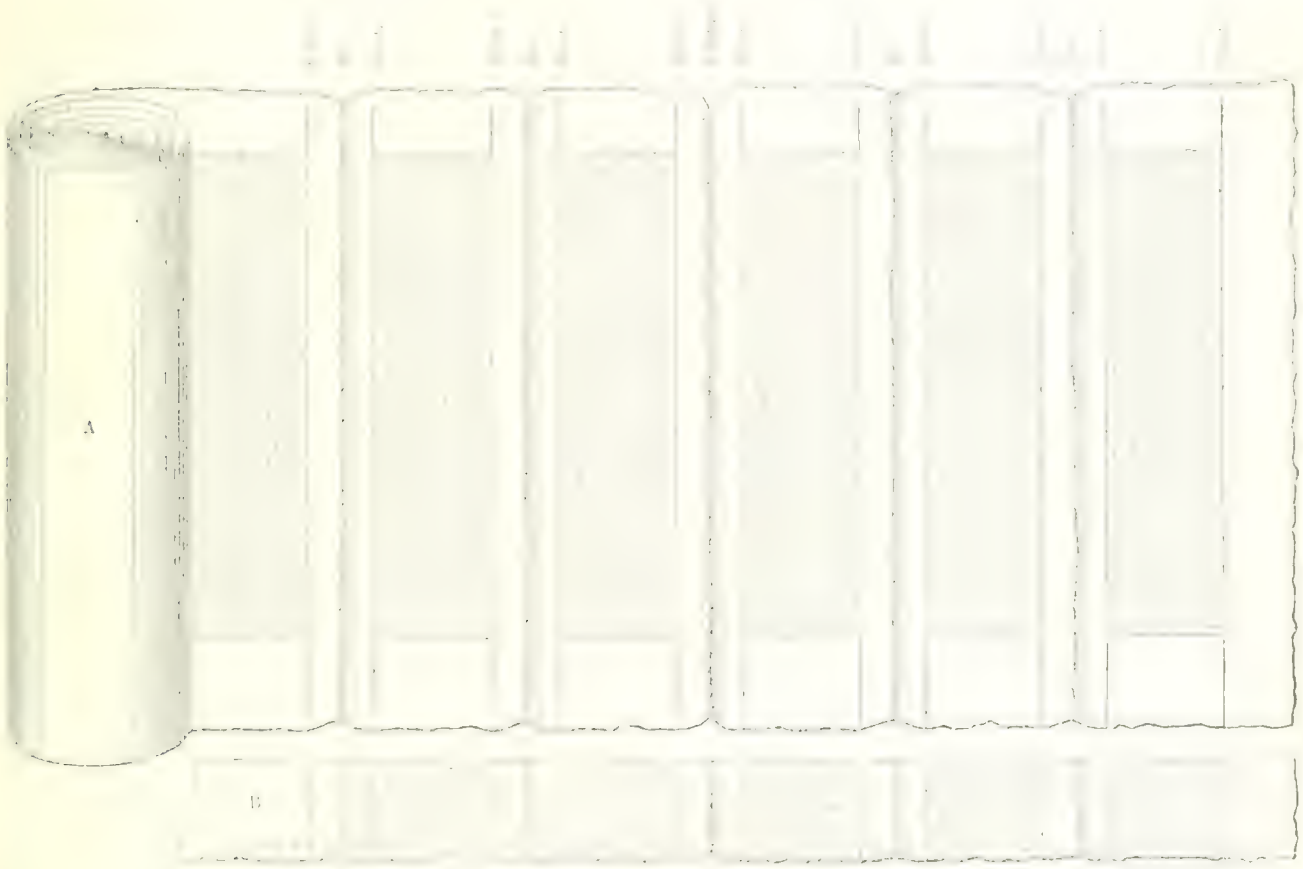

les bandes soi-disant moabites qu'il m'a été donné d'entrevoir, j'en ai aperçu au moins une où cette couture existe encore.

Enfin l'on remarque que, dans les bandes pseudo-moabites, l'un des deux bords, soit le supérieur, soit l'inférieur, est frangé et déchiqueté : c'est le bord inférieur primitif et usé du rouleau qui a fourni au faussaire sa matière première; le bord opposé est, au contraire, tranché à vif avec un canif ou des ciseaux : c'est le résultat de la résection moderne pratiquée par le faussaire immédiatement au-dessous de la dernière ligne des colonnes du texte en hébreu carré.

Il suffit de prendre la bande suspecte et de la juxtaposer ou, mieux encore, de la superposer à la marge inférieure d'un de ces rouleaux de synagogue, pour que la fraude saute aux yeux.

Il m'était interdit, par suite du refus que j'ai essuyé, de procéder matériellement à cette confrontation concluante. Mais il est aisé d'y suppléer théoriquement. Que l'on veuille bien jeter un coup d'œil sur la figure ci-dessus et l'on se rendra immédiatement compte de la genèse du prétendu Deutéronome moabite :

Sur le rouleau, l'on observera : la disposition générale du texte en caractères hébreux carrés, distribué en colonnes parallèles; la couture qui joint les pièces de cuir; les filets de marge verticaux qui limitent la justification des colonnes et débordent dans les marges supérieure et inférieure, la

marge inférieure étant plus large que la supérieure; les plis du cuir entre chaque colonne; les bords supérieurs et inférieurs du rouleau, frangés irrégulièrement.

Sur la bande, l'on observera la disposition du texte moabite en colonnes séparées par des plis, et la coïncidence absolue de la bande et du rouleau, qui peuvent être exactement repérés quant à la couture, aux plis et aux filets verticaux. L'on voit que les lignes de caractères moabites ont une justification plus large que les lignes du rouleau : c'est parce qu'elles empiètent sur ces filets extrêmement déliés qui ont échappé à l'attention du faussaire. Enfin, l'on notera que le bord supérieur de la bande excisée par le faussaire est coupé nettement, tandis que le bord inférieur, identique au bord primitif du rouleau générateur, est, comme lui, frangé irrégulièrement.

Cette figuration graphique parle aux yeux et me dispense de plus amples commentaires.

Rien de plus facile que d'opérer, si l'on en a la fantaisie, la vérification expérimentale des faits que j'avance. Que l'on me donne un rouleau de synagogue vieux de deux ou trois siècles avec la faculté de tailler en plein cuir à ma guise; je me charge d'en tirer des bandes de tout point semblables aux bandes moabites, et d'y transcrire — pour peu que l'on y tienne — le texte du Lévitique, par exemple, qui fera un digne pendant au Deutéronome de M. Shapira et aura sur lui l'avantage de coûter un peu moins cher.

Il eût été intéressant, bien que ce soit à peu près superflu après une pareille évidence, de pousser les constatations plus loin. Il ne m'a pas été donné de le faire, on sait pour quelles raisons. Je recommande aux savants plus favorisés que moi de s'attacher notamment aux points suivants :

1° Voir si, par hasard, il ne resterait pas, à la partie supérieure (1) des bandes, des traces de queues de caractères carrés, surtout de lettres finales qui, comme l'on sait, descendent au-dessous de la ligne normale et ont pu être par mégarde coupées par le faussaire;

2° Voir si le *verso* du cuir ne diffère pas matériellement d'aspect du *recto* et n'a pas été laissé à l'état brut comme sur les rouleaux de synagogue;

3° Prendre la hauteur *maxima* (2) de chaque bande, afin d'en déduire une hauteur *maxima* générale permettant de déterminer la largeur de la marge primitive du rouleau, ou des rouleaux dont s'est servi le faussaire. Je puis dès à présent affirmer que sur ce rouleau, ou sur l'un de ces rouleaux, les colonnes d'hébreu carré avaient une justification de 10 à 11 centimètres et étaient séparées par des intervalles blancs de 45 centimètres (3);

4° Vérifier la nature du cuir et surtout le fil de la couture; voir, ce qui est facile, si la couture n'est pas *antérieure à l'excision de la bande qui a dû couper la couture elle-même.*

Il serait bien désirable de savoir si le faussaire a complètement sacrifié le rouleau qui lui a fourni les rognures sur lesquelles il se proposait de faire sa transcription moabite. Assurément il eût été d'une prudence élémentaire de détruire le rouleau ainsi mutilé et de faire disparaître ce *corpus delicti* compromettant. Cependant, le texte hébreu étant, somme toute, demeuré intact après l'ablation de la marge, et ces rouleaux ayant une certaine valeur marchande, il ne serait pas impossible, bien que ce fût une spéculation fort dangereuse, que le faussaire ait été tenté d'en tirer également parti et de faire ainsi d'une pierre deux coups. Si jamais l'on rencontre dans les collections publiques ou privées quelque rouleau de synagogue aux marges rognées, l'on fera bien de voir si, par hasard, les bandes moabites de M. Shapira ne s'y ajusteraient pas. L'on obtiendrait alors, en quelque sorte, la souche et son coupon.

II.

J'avais réussi à faire la lumière complète sur une question qui tenait en Angleterre l'opinion publique en suspens depuis plus de trois semaines, à percer à jour une fraude grossière, qui ne supportait pas un instant l'examen et n'aurait pas dû être prise une seule minute au sérieux. Ma conviction était formée. Mais mon rôle ne devait pas se borner là. Il me restait à éclairer sans retard cette opinion publique aveuglée par des communications inconsidérées et surexcitée par la passion religieuse, à faire prompte justice d'une mystification dont la prolongation menaçait de jeter finalement un discrédit immérité sur des études de l'ordre le plus élevé, accessibles seulement au petit nombre. Le premier devoir d'un savant est de faire la police de la science et de la débarrasser au plus vite de ces impostures, car elles ne peuvent que la compromettre aux yeux des profanes, qui, après plusieurs déboires de ce genre, en arrivent à englober dans le même scepticisme le vrai et le faux, à tenir en suspicion les faits les plus avérés et les monuments les moins douteux. N'ai-je pas entendu soutenir autour de moi, à Londres, que si le manuscrit Shapira était faux, la stèle de Mesa et l'inscription de l'aqueduc de Siloé, c'est-à-dire les pages les plus précieuses et les plus authentiques de l'épigraphie sémitique, devaient être également fausses! C'est évidemment ce sentiment supérieur des véritables intérêts de la science qui avait déterminé le ministre de l'instruction publique à me confier la tâche ingrate d'aller examiner un document sur l'originalité duquel il n'y avait, d'avance, aucune illusion à se faire. Une fois en possession des preuves que j'étais venu chercher, j'ai cru répondre à cette intention en désabusant immédiatement le public par la voie de la presse.

Le 18 août, j'adressai à l'*editor* du *Times*, qui l'accueillit avec une courtoisie parfaite et la publia le 21, une longue lettre contenant en substance les révélations consignées plus

(1) J'entends par là le bord tranché par le faussaire. Ces mêmes bandes semblent avoir été retournées par lui de haut en bas, lorsqu'il y a transcrit son texte moabite.

(2) Les deux bords des bandes ne sont pas toujours d'un parallélisme rigoureux.

(3) Si ces bandes forment deux groupes de largeur différente — ce que j'ignore, — l'on peut en conclure que le faussaire aura utilisé non seulement la marge inférieure du rouleau, mais aussi la marge supérieure, qui est toujours plus étroite, comme je l'ai dit.

haut. Cette lettre fut suivie de la publication, dans le numéro du 25 août, d'un diagramme justificatif dans lequel je rendais la fraude sensible aux yeux les plus inexpérimentés.

Mon premier soin avait été, d'ailleurs, de faire part de mes conclusions motivées aux divers fonctionnaires du British Museum avec lesquels je suis en relations d'études et d'amitié. Elles leur semblèrent tout à fait probantes et décisives. L'on me permettra même de citer à ce sujet le mot caractéristique que m'adressa l'un des plus éminents d'entre eux, faisant une allusion spirituelle aux difficultés particulières que j'avais dû surmonter pour arriver à la constatation de la vérité : « Vous pouvez dire maintenant : *Veni, non vidi, vici.* »

Dès le lundi 20 août, les spécimens du manuscrit avaient disparu de la vitrine du British Museum, où ils n'auraient jamais dû être exposés.

Six jours après, le 27 août, le *Times* publiait un court rapport officiel du docteur Ginsburg *daté du* 22, c'est-à-dire du lendemain de la publication de ma première lettre. Dans l'intervalle, le docteur Ginsburg avait encore fait paraître dans le *Times* (1) un fragment de sa traduction. Ce fut le dernier.

Cette fois, le docteur Ginsburg se prononçait catégoriquement pour l'inauthenticité du manuscrit qu'il étudiait depuis plus de vingt jours, et dont il avait pris la peine de publier la traduction complète au fur et à mesure de ses déchiffrements.

L'on se demandera peut-être pourquoi le savant hébraïsant a cru devoir attendre jusqu'à ce moment pour émettre une opinion qu'il pouvait, s'il l'avait réellement, faire facilement connaître trois semaines plus tôt, et qui eût épargné au public bien des illusions, aux savants bien des discussions. L'on ne peut que le louer toutefois de s'être enfin décidé à rendre son verdict. Tout est bien qui finit bien.

J'ai vu, pour ma part, avec plaisir, que le docteur Ginsburg en était arrivé à être complètement d'accord avec moi sur l'origine matérielle de cette impudente supercherie. Son rapport reproduit, en effet, textuellement, à cet égard, et jusque dans les plus minimes détails, les constatations et les conclusions contenues dans ma lettre au *Times*. Le docteur Ginsburg ne fait, du reste, aucune allusion à cette lettre, publiée dans un journal qui lui était cependant familier : il semble en ignorer l'existence. C'est donner à entendre implicitement qu'il est parvenu à ce résultat d'une façon complètement indépendante. Il ne me reste alors qu'à me féliciter de l'heureux hasard qui m'a fait me rencontrer, six jours avant qu'elle ne fût formulée, avec l'opinion d'un juge aussi autorisé. Je n'ai qu'un regret, c'est de m'être trouvé dans l'impossibilité matérielle de rendre hommage à la perspicacité finale de mon savant confrère et de citer dans ma lettre un rapport qui n'existait pas encore le jour où cette lettre était publiée.

Le docteur Ginsburg, après avoir hautement reconnu la fausseté du manuscrit au point de vue matériel, ce qui était l'essentiel, s'attache ensuite à relever une série d'indices plus ou moins suspects tirés du contenu même du texte publié préalablement par lui sans la moindre observation. Que ne lui ont-ils dessillé les yeux plus tôt! Ce luxe d'argumentation paraîtra superflu après les preuves directes écrasantes que j'ai exposées plus haut. C'est se donner beaucoup de mal pour enfoncer une porte ouverte. Le faussaire ayant été pris en flagrant délit, la main dans le sac, pour ainsi dire, il est oiseux, au point de vue scientifique — le seul auquel je me sois placé et j'entends me maintenir, — de discuter gravement sa force en exégèse. Que nous importe? L'essentiel est que le document est faux — radicalement faux. Le reste est affaire de curiosité. D'ailleurs j'avais promis au docteur Ginsburg, pour ne pas lui porter ombrage, de m'abstenir de tout examen du contenu. Je lui tiendrai parole quand même.

III.

Après la publication de mes lettres au *Times*, qui, suivant le mot même de l'*editor*, avaient « éclaté comme une bombe », et la publication, à un long intervalle, du rapport du docteur Ginsburg, la presse anglaise a repris la question avec une grande vivacité. Certains journaux, se plaçant, bien à tort, sur le terrain de l'amour-propre national, m'ont attaqué avec une passion, voire même un manque de bonne foi contre lesquels je me vois dans l'obligation de protester, bien qu'il me répugne fort de m'engager dans un semblable débat. Si l'on s'était borné à protéger l'évolution tardive du docteur Ginsburg et à couvrir sa retraite sans me viser, je me serais tu, me contentant de la satisfaction intime d'avoir fait mon devoir. Mais, pour faciliter ce mouvement, l'on a cru nécessaire de mettre publiquement en cause ma loyauté. Je ne puis pas ne pas relever des allégations aussi blessantes, et je me vois forcé de toucher des points délicats que j'aurais préféré laisser de côté. L'on m'y contraint; je le ferai résolument.

L'on aurait pu croire que l'on me saurait quelque gré d'avoir mis un terme à une mystification si inutilement prolongée. Erreur. Bon nombre de journaux anglais, qui tenaient pour l'authenticité, accueillirent mes premières révélations avec une incrédulité marquée, me reprochant « d'avoir obéi à des idées préconçues, de m'être prononcé à la légère, d'avoir joué témérairement ma réputation sur une assertion insuffisamment fondée, d'avoir été inspiré par un sentiment hostile à une confirmation possible des Saintes Ecritures », etc. (1). Les insinuations malveillantes et même les gros mots ne me furent pas ménagés.

Survient — six jours après — le rapport du docteur Ginsburg, reproduisant littéralement mes conclusions. Le *final oracle* a parlé. Cette fois, la lumière est faite. Les arguments qui dans ma bouche étaient sans valeur deviennent sans réplique dans cette bouche plus autorisée. Je ne gagne, d'ailleurs, rien à ce changement de front. Ce n'est plus parce que j'ai parlé légèrement qu'on me blâme, c'est maintenant

1 [illegible] Londres [illegible].

1 [illegible].

parce que j'ai parlé trop vite — c'est-à-dire trop tôt. Le *Daily News,* qui naguère (1), en annonçant ma présence à Londres, prévoyait — ne croyant pas dire si vrai — que la question du manuscrit Shapira allait entrer dans une nouvelle phase avec mon arrivée; qui, le lendemain de la publication de ma lettre dans le *Times,* n'en admettait pas les conclusions (2), est converti subitement (3) par le rapport du docteur Ginsburg et me reproche dès lors amèrement de « n'avoir pas imité la sage lenteur du docteur Ginsburg, d'avoir fait preuve à son endroit d'une jalousie de métier regrettable, d'avoir manqué de modestie, de m'être contenté d'un examen superficiel », et autres aménités du même genre. Tout cela ne serait rien, et j'aurais bien volontiers laissé passer sans rien dire l'expression de ce léger sentiment de dépit. Mais voici qui est plus grave. Dans un petit entrefilet accompagnant son article de fond, le *Daily News* ajoute — *in cauda venenum* — que « le docteur Ginsburg avait communiqué ses doutes quelque temps auparavant aux fonctionnaires du British Museum », et, plus loin, que « la théorie de la relation du manuscrit Shapira avec la marge d'un rouleau de synagogue avait été *handed at* par le docteur Ginsburg antérieurement à la publication de la lettre de M. Clermont-Ganneau ». De là à dire que je m'étais indûment emparé de la démonstration du docteur Ginsburg, il n'y avait qu'un pas. Ce pas fut franchi par d'autres journaux qui prennent leur mot d'ordre dans les mêmes cercles, pour ne pas dire au même centre, que le *Daily News.* Ainsi le *Manchester Guardian* (4), dans une correspondance adressée de Londres, ne craignait pas d'affirmer que « j'avais montré *the hand of the critic a little too soon for British notions of fair play;* que je n'avais pas établi un seul point qui ne fût passé comme un doute dans l'esprit des savants insulaires, dès le début; qu'il n'y avait pas une partie de ma vigoureuse dénonciation qui ne m'eût été indiquée par ceux-là mêmes dont la patience inépuisable et la lenteur devaient me sembler quelque peu dignes de pitié ». Le correspondant anonyme mêlait à tout cela des questions de vanité nationale, qui n'avaient que faire là dedans, et parlait avec aigreur de *gallic glorification.*

Je répondis aussitôt au *Daily News* et au *Manchester Guardian* pour protester contre ces attaques injustifiables. Le second de ces journaux fit droit à ma réclamation et inséra *in extenso* la réponse que je lui adressais. Son correspondant, sommé par moi de prouver ses assertions, n'a pas jusqu'à ce jour relevé mon défi. Quant au *Daily News,* il n'a tenu aucun compte de ma réclamation. Je lui ai adressé coup sur coup deux lettres et, plus tard, une troisième dont je n'ai même pas reçu un accusé de réception. Je laisse au public le soin de juger l'honnêteté de ce procédé de polémique qui consiste à diffamer les gens et à leur refuser ensuite la parole pour se défendre. J'aime à croire qu'il s'élèvera dans la presse d'outre-Manche quelque voix pour condamner, au nom de la loyauté anglaise, un pareil déni de justice. Ce journal a été jusqu'à dire que M. Shapira prétendait que si son manuscrit était faux, *il avait été victime d'un tour que lui avait joué son ancien ennemi, M. Clermont-Ganneau* (1). C'est-à-dire, en bon français, que c'est moi qui aurais fabriqué le manuscrit! Ce ne serait que grotesque si ce n'était la suite des insinuations perfides dont il m'est impossible d'obtenir satisfaction.

Grâce à ces manœuvres, destinées à sauver les apparences en égarant l'opinion du public anglais, le docteur Ginsburg passe aujourd'hui pour avoir eu l'honneur de découvrir une fraude qui menaçait de prendre des proportions colossales. C'est dans les feuilles anglaises un concert d'éloges à son adresse. Rien ne manque à sa gloire, pas même les lauriers satiriques décernés par le *Punch* aux hommes qui ont bien mérité de la patrie. Cet honneur et cette gloire, je les lui laisse bien volontiers, mais à une condition pourtant : c'est que ce ne soit pas ma réputation d'honnête homme qui serve de piédestal à son apothéose.

Puisque la question de priorité a été imprudemment posée par ses partisans trop zélés, je me vois forcé d'interpeller publiquement le docteur Ginsburg et de lui demander s'il acquiesce par son silence aux imputations graves dirigées contre moi; s'il croit réellement que je lui ai dérobé une démonstration qui lui appartenait; s'il est bien sûr de n'avoir pas été, au contraire, jusqu'à un moment qu'on pourrait déterminer, fort... hésitant devant la supercherie qu'il a si solennellement démasquée... six jours après moi; s'il n'aurait pas par hasard exprimé, à des personnes qui pourraient en témoigner, une opinion *sanguine,* comme disent ses compatriotes, sur l'authenticité du manuscrit. Cette mise en demeure est le seul moyen de faire cesser une équivoque que je ne saurais pour ma part tolérer plus longtemps. Si le docteur Ginsburg accepte expressément le rôle que lui attribuent les journaux de son pays, rôle qu'il a jusqu'ici accepté tacitement, s'il assume la responsabilité d'accusations qu'il aurait dû être le premier à désavouer, il ne lui restera plus qu'à répondre aux questions suivantes :

Pourquoi, s'il était, dès le début, en possession de la vérité, a-t-il mis plus de trois semaines à la faire connaître?

Pourquoi n'a-t-il pas commencé par avertir le public que le document dont il livrait au jour le jour des traductions à sa curiosité avide était un document faux, et qu'il l'avait diagnostiqué comme tel *from the very beginning?*

Pourquoi des spécimens de ce document, s'il était reconnu faux, ont-ils été exposés au British Museum? Pourquoi n'a-t-on pas pris, au moins, la petite précaution d'informer le

(1) 16 août.

(2) 22 août.

(3) 27 août, c'est-à-dire le jour même où le *Times* publiait le rapport du docteur Ginsburg, dont le *Daily News* avait par conséquent reçu officieusement une communication anticipée.

(4) Également du 27 août. La coïncidence de date est significative.

(1) *Daily News* du 31 août.

(2) 8 septembre. Le *Charivari* de Londres représente le *detective Ginsburg* empoignant *M. Sharp-eye-ra* à la porte du British-Museum. L'*Illustrated London News* du 25 août et le *Graphic* du 1er septembre donnent des fac-similés du manuscrit Shapira, et même la vue de la localité de Palestine d'où il est censé provenir. Les clichés, commandés à l'avance, auraient pu tout aussi bien servir si le manuscrit avait été déclaré authentique.

bon public qu'ils étaient là à titre d'échantillons du savoir-faire d'un faussaire, un peu comme les bank-notes et les pièces de monnaies fausses qu'on expose à la Banque?

Pourquoi, enfin, ces spécimens ont-ils disparu de la vitrine précisément le lendemain du jour où j'en démontrais la fausseté?

L'épilogue, sinon la morale de cette histoire, nous est fourni par une correspondance adressée de Berlin au *Times* (1), après la publication de ma lettre suivie du rapport du docteur Ginsburg, et commençant par ces mots :

« Le monde savant s'amuse énormément ici de la controverse qui vient de se déchaîner à Londres au sujet des prétendus manuscrits bibliques apportés de Jérusalem par M. Shapira. »

Il paraît, en effet, à ce que nous apprend l'auteur de cette correspondance, que M. Shapira, le même qui avait vendu à l'Allemagne, il y a une dizaine d'années, les fausses poteries moabites, avait eu l'ingénuité, avant de se présenter à Londres, d'aller offrir son nouveau trésor au musée de Berlin. Naturellement on le repoussa avec perte : l'on était payé, ou plutôt l'on avait payé pour cela. C'est alors seulement que M. Shapira s'était rabattu sur l'Angleterre, où il trouva un tout autre accueil. Les savants allemands à qui le manuscrit avait été soumis, et qui l'avaient rejeté après une heure et demie d'examen, n'avaient pas cru, pour des raisons dont l'appréciation ne m'appartient pas, devoir intervenir, même par un simple avertissement, dans une question qui passionnait l'opinion publique à Londres. Ils en attendaient silencieusement l'issue en riant charitablement sous cape de la paille qu'ils apercevaient dans l'œil du voisin :

« Ce qui amuse le monde savant de cette capitale, dit en terminant le correspondant de Berlin, c'est que la répétition à Londres de la tentative littéraire (de M. Shapira) ait paru si longtemps osciller entre le succès et l'insuccès. »

Cette révélation tardive, mais instructive à divers égards, n'a pas été du goût des panégyristes du docteur Ginsburg. L'*Athenæum* (2) la relève sur un ton qui ne manque pas d'une certaine amertume :

« Le télégramme adressé de Berlin au *Times* sera lu avec beaucoup de scepticisme. Il est très curieux que les savants professeurs de Berlin, ayant reconnu la fraude en une heure et demie, aient offert d'acheter les fragments (3); et qu'ayant lu pendant plusieurs semaines, dans les journaux allemands aussi bien que dans les journaux anglais, des récits de la sensation causée par le manuscrit, ils n'aient pas envoyé un mot d'avertissement aux autorités du British Museum. On ne peut pas supposer que, Berlin s'étant laissé prendre antérieurement à la supercherie des poteries moabites, le docteur Lepsius aurait souhaité que Bloomsbury (1) achetât un faux *Deuteronome*... »

On me blâmait tout à l'heure d'avoir parlé trop tôt; on blâme maintenant les savants allemands d'avoir parlé trop tard. Explique cela qui voudra. Quant à moi, en proclamant résolument la vérité au moment même où je l'avais découverte, en donnant aux autorités du British Museum, malgré la [illegible] peu engageante dont mon intervention avait été accueillie au début, l'avertissement réclamé aujourd'hui par l'*Athenæum*, en mettant fin à un scandale scientifique qui n'avait que trop duré et qu'un des journaux les plus sérieux de Londres n'hésitait pas, dès le lendemain de ma révélation, à qualifier de « farce solennelle (2) », j'ai conscience d'avoir rempli mon devoir de savant et mon devoir de galant homme, et j'aurais cru manquer à l'un et à l'autre en n'agissant pas comme je l'ai fait.

Ch. [illegible].

PARIS SOUS LA TERREUR ET LE DIRECTOIRE

D'après Sébastien Mercier

Nous allons faire sur le *Nouveau Paris* (3), de Mercier, une étude du même genre que celle que nous avons faite sur son premier *Tableau* (4).

Les derniers volumes du *Tableau de Paris* sont de 1788, le second *Tableau*, ou le *Nouveau Paris*, est de 1797. Entre ces deux dates l'intervalle est de courte durée; mais que de grands et terribles changements les séparent, et, pour parler comme Mercier, que de changements dans le peintre et dans le modèle!

Comment le peintre a-t-il traversé la Révolution? Quel rôle y a-t-il joué? Il est indispensable de le dire, au moins en quelques lignes, pour mieux comprendre les jugements, le ton et les couleurs du *Nouveau Paris*.

Mercier est un des écrivains qui ont accueilli les débuts de la Révolution avec le plus d'enthousiasme et le plus d'illusions. Après la prise de la Bastille, après « la mémorable semaine (5) », il se fait journaliste et rédige avec Carra les *Annales patriotiques*. L'accord entre eux ne dura pas longtemps; Carra se vit obligé de se séparer d'un collaborateur qu'il trouvait trop exalté. Cette exaltation valut à Mercier d'être nommé député à la Convention par le département de Seine-et-Oise, tandis que Carra devait périr sur l'échafaud. A la Convention, Mercier a voté contre la mort de Louis XVI;

1 [illegible]

2 [illegible]

3 [illegible]

1 [illegible]

2 [illegible]

3 [illegible]

4 [illegible]

5 [illegible]

il a protesté contre l'expulsion des girondins et la mutilation de l'Assemblée avec les 73, dont il partagea le sort. Emprisonné jusqu'au 9 Thermidor, il célèbre à l'égal de la prise de la Bastille une journée qui fut pour lui, comme pour tant d'autres, le grand jour de la délivrance. Mercier fit ensuite partie des *Cinq-Cents,* où il s'est montré zélé partisan de la république et du Directoire (1). En voilà assez, non pour faire la biographie de Mercier, mais pour nous introduire dans son *Nouveau Paris.* Plusieurs auteurs et historiens, Louis Blanc, les frères Goncourt, M. Taine nous y ont précédé; mais peut-être reste-t-il encore quelque chose à y prendre après eux.

I.

Il n'y a pas d'ordre et de suite dans les chapitres du *Tableau de Paris,* pas de dates, pas de documents et de pièces à l'appui; il n'y en a pas davantage dans le *Nouveau Paris.* Tantôt ce sont les impressions du jour et du moment, tantôt des souvenirs qui lui reviennent à l'esprit sur les événements dont il a été le témoin et sur les hommes de la Révolution qu'il a connus; il y a des pages qui ont paru dans quelques journaux du temps, d'autres qui ont été tirées après coup de son portefeuille. Avec le même décousu on y trouve la même originalité; mais les couleurs sont plus sombres, les traits plus acérés; la violence du langage, les sentiments d'indignation et d'horreur ont pris la place de l'humeur satirique et railleuse.

« Puisse, dit-il en commençant, le *Nouveau Paris* jouir du même succès que l'ancien! Mais les touches, hélas! sont bien différentes, vu que le modèle et le peintre ont été frappés par le temps et les circonstances orageuses. »

Cependant, si le modèle a changé au point de vue moral, il n'a pas changé au point de vue physique. La Révolution a fait tomber des milliers de têtes, mais la masse physique de la ville est demeurée telle qu'elle était avant 89. De nos jours on n'a pu en dire autant du règne de la Commune de 1871, bien qu'il n'ait duré que quelques semaines. L'exposition au Palais-Royal d'un grand plan de Paris en relief est pour Mercier une occasion de nous faire parcourir une fois encore, à vol d'oiseau, ses rues et ses monuments, toujours les mêmes. Les noms seuls ont été changés. Malgré son peu de goût pour le catholicisme, Mercier se moque de la puérilité des révolutionnaires, imitée par leurs successeurs d'aujourd'hui, qui ont imaginé de faire la guerre à la religion en supprimant les noms de saints passés dans l'usage, sans s'inquiéter de contrarier la langue et les habitudes de tous et d'égarer les Parisiens eux-mêmes dans Paris.

Mais quel changement dans l'aspect moral de ce même peuple! Qu'est devenue la vérité des observations du premier *Tableau* sur la badauderie du Parisien, sur son insouciance en politique, sur son amour pour le roi! Pour expliquer ce qu'il a vu de ses yeux, pour se rendre compte de tous ces contrastes de courage et de lâche férocité, de grandeur et d'abjection, de patience et d'impétuosité, il est réduit à supposer qu'il y a deux peuples distincts dans la même cité. De ces deux peuples il en est un auquel il applique ces terribles paroles de Montaigne, malheureusement trop justifiées par toute l'histoire de la Révolution : « La populace par tous les pays déchiquète les cadavres et s'en met jusqu'au coude. » La langue de Mercier n'est pas moins énergique pour peindre et flétrir cette populace : « Ainsi que la boue de Paris est une boue toute particulière, à cause des parties hétérogènes qui s'y mêlent, la canaille d'une grande ville, qui n'y est point née et qui abonde de toutes parts, est une canaille qui n'a point de nom. » (*Préface.*)

C'est Paris qui a fait la Révolution et c'est Paris qui l'a gâtée. S'il y a eu tant de maux, de hontes et de massacres, « c'est toi, s'écrie Mercier, c'est toi, ô Parisien, qui l'as voulu; relis ta nomination (1) et juge toi-même. Oh! quel rôle misérable jouera dans l'histoire le peuple de Paris! Comment la statue de la Liberté est-elle devenue la statue de Moloch? » Danton, Robespierre, Marat, Sergent, Hébert, etc., tous ces monstres de cruauté nommés par la ville de Paris pour ses représentants, excitent l'horreur, le dégoût, l'indignation de Mercier, qui cependant n'est rien moins qu'un royaliste.

Peut-être avec un peu moins d'enthousiasme et un peu plus de prévoyance aurait-il pu ne pas se faire une aussi longue illusion sur les hommes et sur le cours des événements. Mais d'abord tout lui a semblé beau dans la Révolution, non seulement le 14 Juillet, mais même le 20 Juin et le 10 Août.

C'est avec une sorte de lyrisme qu'il décrit les travaux du Champ de Mars pour la première fédération. Il nous fait assister au défilé de ces 150 000 citoyens, de tous états, de toute condition, de tout âge, de tout sexe, corporations, collèges, pensions, avec leurs drapeaux et leurs devises, qui remuent la terre en chantant et qui poussent des brouettes. Mais voici à leur suite une troupe, celle des bouchers qui portent un drapeau sur lequel on lit cette devise : *Tremblez, aristocrates,* avec un large couteau au-dessous. Voilà qui déjà me gâte cette fête de paix, de joie, de fraternité et d'amour, et me donne des inquiétudes pour le lendemain. Ce large couteau aura bientôt son rôle.

Les massacres de septembre, en effet, ne sont pas loin. Rendons cette justice à Mercier qu'on ne peut les vouer avec plus d'énergie, ainsi que leurs auteurs, Danton et la Commune, à l'exécration universelle. Quelle honte et quelle lâcheté pour l'Assemblée législative d'avoir laissé faire! Il y avait, selon Mercier, non loin des prisons, des bataillons de gardes nationaux sous les armes, au Palais-Royal, au Luxembourg même, qui auraient marché s'ils en avaient été requis, mais qui n'ont pas reçu d'ordre. A propos de la mort de Danton, il s'écrie : « Mânes de septembre, vous attendez

(1) Il fut ensuite membre de la section de morale de l'Institut, contrôleur de la loterie, professeur d'histoire à l'Ecole centrale. Il a écrit une *Histoire de France de Clovis à Louis XVI* en six volumes, 1802. Il est mort en 1814, après le retour des Bourbons.

(1) C'est-à-dire les députés que Paris a élus.

encore plusieurs de vos assassins; attendez, attendez; tous seront punis! » Tous l'ont été en effet.

A la Convention, Mercier n'est plus simple spectateur, il est acteur. Il y a siégé à côté de ses amis les girondins. Mais, plus ferme et plus courageux que la plupart d'entre eux, il a voté contre la mort du roi, pour le sursis, pour l'appel au peuple. A tous les hommes de la Révolution qui ont eu cette honnêteté et ce courage, quelles qu'aient été d'ailleurs leurs fautes, il doit être beaucoup pardonné. Il doit être beaucoup pardonné à Mercier, malgré les injures trop souvent grossières dont il a cherché à salir la mémoire de Louis XVI et de Marie-Antoinette et les pages qu'il a écrites en l'honneur de la célébration hideuse de l'anniversaire du 21 janvier. Il est vrai que Mercier prétend faire une distinction entre l'homme et le régime; il ne veut voir dans cet anniversaire que la fin du régime monarchique, tout en continuant à se faire honneur d'avoir voulu sauver la personne du roi.

Divers auteurs, entre autres Louis Blanc, ont reproduit le tableau qu'il a tracé de l'aspect de l'Assemblée pendant cette longue séance du jugement et de la condamnation du roi. Nulle solennité, nul recueillement, quelque chose de semblable à une salle de spectacle pendant un entr'acte, y compris les belles dames auxquelles les conventionnels font la cour et qui prennent des rafraîchissements dans leurs loges. Mais il importe de remarquer ce qu'il ajoute, en témoin sans doute tout aussi véridique : « Ce ne fut que quelques jours après que la réflexion et je ne sais quelle crainte inquiète de l'avenir jetèrent des nuages dans les sociétés particulières; ce que je puis attester, c'est que la plupart de ceux qui avaient voté la mort furent comme effrayés de ce qu'ils avaient fait; une séparation presque absolue s'établit entre ceux qui avaient voté ou n'avaient pas voté la mort; les haines s'enflammèrent. »

C'est au cri de *Vive la Montagne!* que se commirent la plupart des violences contre la Convention et la plupart des crimes de la Terreur. Dans ce cri sinistre de ralliement et d'excitation au meurtre et au pillage se résument pour Mercier toutes les horreurs de la Révolution. Il nous fait en quelque sorte voir et entendre ces hordes révolutionnaires hurlant : *Vive la Montagne!* « Quiconque, dit-il, n'a point vu, n'a point entendu toutes ces sections populaires défiler et hurler en la manière accoutumée dans la salle de la Convention nationale ne peut se faire une image de ce qu'était ce peuple vociférant : *Vive la Montagne!*... Témoin, victime de ces scènes insensées et violentes, qui n'y a pas assisté, je le répète, ne peut connaître l'histoire de ces jours déplorables; qui n'y a pas assisté ne peut dire jusqu'à quel point une populace mue par des scélérats déploie une physionomie à la fois extravagante et barbare. Musique de Tartare, opera des enfers, cris des démons, accents du crime et de la noire méchanceté, oui, je vous ai entendus sur la terre. Tous ces cris infernaux étaient enfermés dans le cri de *Vive la Montagne!* »

Il ne déteste pas moins le bonnet rouge, coiffure de prédilection de cette horrible multitude et de ses chefs, et dont les égorgeurs avaient voulu faire la coiffure française. Le bonnet rouge (1) fut adopté, dit-il, par un imbécile de représentant qui le tint constamment sur sa tête. C'était le casque de Henriot, le diadème de Chaumette, le signal de l'anarchie (2).

A quel degré d'abattement et de résignation fataliste les âmes n'étaient-elles pas tombées sous ce régime de la Terreur, si bien digne de ce nom ou de celui de *sanguinocratie*, que lui donna Mercier? On ne l'a pas peint mieux que lui, d'une manière plus saisissante et par un seul trait : « La terreur était telle que si on eût dit à un particulier : A telle heure la charrette passera devant ta maison; tu descendras et tu t'y placeras, le particulier aurait attendu la charrette, aurait descendu son escalier et s'y serait placé (3). »

Le grand acteur tragique du moment, c'est le bourreau, le fameux Samson. Quelques traits du portrait de Samson par Mercier seraient dignes de figurer à côté de celui du bourreau de Joseph de Maistre. « Quel homme que ce Samson! Impassible, il ne fit jamais qu'un avec le couperet du supplice. Il abat la tête qu'on lui amène, n'importe laquelle... Comment dort-il après avoir reçu les dernières paroles ou les derniers regards de ces têtes coupées? La guillotine l'a respecté comme faisant corps avec elle (chap. XLVII). »

Peu s'en fallut que Mercier, pour cause de modérantisme, ne passât lui-même par ses mains. Nul royaliste plus que ce républicain sincère n'a manifesté de haine et de mépris contre tous les pourvoyeurs de Samson et de la guillotine, contre les montagnards et le Comité de salut public, contre Danton et Robespierre, contre les énergumènes des sections, contre la Commune, « cette caverne de voleurs et d'anarchistes ». Mais, par contre, et comme pour faire une sorte de compensation, il n'est pas plus tendre pour les émigrés, les royalistes, les princes, les prêtres. Il n'est injure qu'il ne leur prodigue, et parfois si grossières que les derniers éditeurs du *Nouveau Paris* ont cru devoir en supprimer un certain nombre, ce dont vraiment nous ne saurions les blâmer. Une des manies de Mercier, fort commune en ce temps-là, est de voir partout les guinées anglaises, la main de Pitt et de Cobourg dans les événements et surtout les crimes de la Révolution.

II.

Je suis un modéré, tel est le titre d'un de ses chapitres; il ne l'est guère, comme on l'a déjà vu, dans son langage; mais il l'a été courageusement dans ses votes à la Convention. Comme il avait voté contre la mort du roi, il fut des 73

(1) [illegible]

(2) [illegible]

(3) [illegible]

liement.

(4) [illegible]

qui protestèrent, au 31 mai, contre la mutilation de la Convention et l'expulsion des girondins, bientôt suivie de leur supplice. Emprisonné comme suspect avec tous ceux qui avaient protesté, et tranféré d'une prison dans une autre, des Madelonnettes aux Anglais, des Anglais à la Force, de la Force à Port-Libre, etc., il a presque fait le tour des prisons de Paris pendant un an de captivité. *Port-Libre,* singulier nom pour une prison, était le nom nouveau de Port-Royal.

Comment Mercier supporta-t-il ces longs mois de prison, toujours à la veille de comparaître devant le tribunal révolutionnaire, c'est-à-dire en face de l'échafaud? Il se montra épicurien insouciant et résigné, plutôt que stoïcien, comme il s'en confesse lui-même dans un chapitre significatif : *La bouche va toujours.* Mercier, qui ne cherche nullement à se poser en héros, avoue que c'est dans la gourmandise que, pendant ces mauvais jours, il a cherché un soutien et des consolations. « Je ne m'en cache pas, dit-il : quand je me vis séparé du monde et de la société, je ne voulus pas mourir pour laisser à mes bourreaux ce triomphe et cette satisfaction. Je voulus vivre pour voir la fin de ces singuliers événements. Je me fis une affaire capitale de mes quatre repas, ou plutôt d'un seul que je faisais du matin au soir, ne mangeant, comme les enfants, que quand j'avais faim. C'est avec ce régime que j'ai dompté l'ennui, le mauvais air, la solitude, et que je me suis mis en état d'attendre le grand jour national et de voir tomber ces odieux tyrans dont il m'était réservé de peindre la figure, les mœurs et le caractère. »

Mercier d'ailleurs, s'il faut l'en croire, n'était pas le seul qui, dans les prisons de la Terreur, cherchât à se consoler et à se soutenir en bien mangeant. Après l'office des bourreaux venait, dit-il, celui des marmitons. Plusieurs, dans les prisons, sacrifiaient à l'estomac; les pâtissiers faisaient passer leurs cartes. Du fond d'un cachot on faisait un traité avec un restaurateur. Des articles secrets étaient signés de part et d'autre touchant les primeurs, alors qu'on était et qu'on se savait parfaitement à la veille même du dernier repas, comme le banquet des girondins.

Si la bouche allait toujours, jusque dans les prisons, elle continuait aussi d'aller dans la ville, même aux plus sombres jours. Les restaurateurs étaient pleins, comme aussi les spectacles. Restaurants et théâtres semblaient n'offrir que de tranquilles nouvellistes. Paris ne cessa jamais d'aller paisiblement à l'Opéra. Le rideau se leva exactement, dit Mercier, à la même heure, soit qu'on coupât soixante têtes, soit qu'on n'en coupât que trente.

Lorsqu'après le 9 Thermidor Paris et la France commencèrent à respirer, tous les ressorts violemment comprimés se détendirent; certaines classes de la société parisienne se ruèrent avec une sorte de furie vers tous les plaisirs dont elles avaient été longtemps privées. Plus d'une fois a été dépeinte cette ivresse de divertissements qui s'empara de Paris délivré, le relâchement des mœurs, l'orgie qui s'en suivit sous la fin de la Convention et sous le Directoire. La plupart des historiens de cette époque intermédiaire entre la Terreur et les derniers jours du Directoire, entre autres les frères Goncourt, ont emprunté à Mercier leurs principaux traits, leurs anecdotes et leurs couleurs.

Sous Robespierre on ne dansait pas, sinon par ordre, aux fêtes de la Nation ou bien autour des échafauds. On allait aux spectacles, mais on s'y tenait coi et tremblant. Le tyran mort, tout change : Paris se dédommage de ses terreurs et de sa contrainte. Admirons comme Mercier, avec quelle promptitude Paris oublie : cela est vrai du Paris d'aujourd'hui comme du Paris d'autrefois. « Ville, dit Mercier, essentiellement commerçante et industrieuse, essentiellement aubergiste, la grande guinguette de l'univers, il semble que pour elle le malheur qui n'est plus n'a jamais existé. » Voici, en outre de vingt-trois théâtres, mille huit cents bals ouverts tous les jours et où la foule se presse. Nous avons plus de théâtres aujourd'hui, il est vrai, mais peut-être un peu moins de bals. — Les murs, dit Mercier, sont couverts d'affiches en style presque académique annonçant ces bals de toutes les couleurs et à tout prix.

Combien grands cependant sont les contrastes! Que de lugubres et récents souvenirs réveille un certain nombre de ces singulières salles de danse! Que de taches de sang mal effacées aux murs et sur le sol! Quelles antithèses du sacré et du profane! « On danse aux Carmes où on égorgeait; on danse au Noviciat des jésuites; on danse au couvent des Carmélites du Marais; on danse au séminaire de Saint-Sulpice; on danse aux Filles-de-Sainte-Marie; on danse dans trois églises de ma section et sur le pavé de toutes les tombes, qu'on n'a pas enlevées. Les noms des morts sont sous les pieds des danseurs! »

Faut-il dire avec Mercier que tant de milliers d'hommes dévorés par la Terreur n'ont laissé aucune trace? Non, ils en ont laissé au moins une dont on ne se douterait guère : parmi ces bals en effet, il en est un qui leur est consacré. Ce n'est pas, comme on pourrait le croire, un bal au profit des victimes ou de leurs enfants, mais un bal où leurs amis, leurs parents dansaient en leur honneur, un bal *à la victime.* C'est la danse qui, alors, par un prodigieux renversement de tous les sentiments naturels, remplaçait le deuil et l'affliction. Nul n'était admis à ce bal étrange que sur un certificat sanglant attestant qu'il avait perdu sur l'échafaud son père ou sa mère, son mari, son enfant, ou tout au moins un de ses proches (1).

Au témoignage de Mercier sur cette folle ivresse de Paris délivré du joug de la Terreur, ajoutons, parmi bien d'autres, celui de Roger, de l'Académie française. Venu jeune à Paris à cette époque, il s'étonne de tant d'insouciance, d'oubli, de luxe, d'avidité pour le plaisir dans cet état misérable. « Les cafés étaient pleins; on courait en foule aux spectacles; la fureur des bals était extraordinaire (2). »

Les modes n'étaient pas moins extraordinaires; mais on les connaît trop, et aussi elles sont trop légères pour qu'il y ait lieu d'en donner ici une description. Les habillements à

(1) Ces bals *à la victime* avaient lieu à l'hôtel Thélusson, rue d'Artois, aujourd'hui rue Laffitte.

(2) Voy. le premier volume de ses œuvres, deux in-8°. Paris, 1835.

la grecque ou à la sauvage, qui laissaient apercevoir ou simulaient la nudité, n'étaient pas moins hardis et indécents qu'extravagants.

Le centre des plaisirs ou, pour mieux dire, de la corruption était le Palais-Royal devenu le Palais-Égalité. Déjà Mercier nous en avait fait une peinture peu flattée dans son premier *Tableau*. Mais la débauche et le jeu, depuis la Révolution, y sont en progrès et n'ont plus de frein. Il maudit ce temple de la luxure, ce cloaque infect au sein de la grande cité. « C'est, dit-il, la tache qui a corrompu nos mœurs modernes et propagé la gangrène; ce sont les serres chaudes de toutes les plantes empoisonnées qu'on a pris soin de semer dans tous les départements. » Avec la verve d'un autre Juvénal, il passe en revue, en les flagellant, les agioteurs du perron de la rue Vivienne, les filles publiques, les tripots de jeu, les restaurants, qui unissent tous les raffinements de la gourmandise et de la volupté.

Là aussi s'étalent librement, sous les yeux de tous, les livres et les images obscènes; là on met en vente *Justine ou les malheurs de la vertu;* là on voit des tableaux vivants où sont mises en action les mœurs des sauvages de Taïti. Les frères Goncourt dans *la Société française sous le Directoire,* M. Taine dans son troisième volume de l'*Histoire de la Révolution,* ont emprunté à Mercier leurs peintures de ce pandémonium du Palais-Royal.

Le divorce achevait de favoriser le débordement des mœurs. Mercier a appelé de ses vœux le divorce dans son premier *Tableau;* mais, depuis que la Révolution l'a fait entrer dans la loi, depuis qu'il en a vu les tristes effets sur la moralité publique, il le condamne et le repousse comme incompatible avec la famille et les bonnes mœurs. Elle est bien de lui, cette énergique expression de « sacrement de l'adultère » que j'ai vue attribuée à d'autres. Il se plaint que le mariage ne soit plus un sacrement, mais un nœud aussi facile à rompre qu'à former. Décrétée le 20 septembre 1792, dans une séance du soir et sans discussion, la loi du divorce causa, dit-il, une douleur universelle et scandalisa les étrangers. Ce fut pire quand la Convention décreta les lois additionnelles du 8 nivôse et du 4 floréal an II, qui ont tant favorisé le débordement des passions. Une simple absence de six mois était un cas légitime de divorce. Espérons, si nous devons voir le divorce rétabli, qu'il le sera dans d'autres conditions et qu'il ne suffira pas de six mois d'absence ou d'une incompatibilité d'humeur pour former un autre lien.

III.

Le renversement du culte catholique et de tous les cultes, sauf celui de la Raison, puis la théophilanthropie, dont Mercier est comme un adepte ou un apôtre, sont une des parties intéressantes du *Nouveau Paris.* Aussi hostile aux prêtres et au catholicisme qu'aucun philosophe du XVIIIe siècle, Mercier diffère cependant de la plupart de ses collègues de la Convention par la conviction où il est de la nécessité d'une religion et par l'importance qu'il attache au sentiment religieux. « Il est, dit-il, de la sagesse des législateurs de redonner cours aux idées religieuses... La perversité humaine, en secouant le joug religieux, s'est montrée sous un jour plus terrible et plus effrayant. » Voilà des paroles que devraient méditer les républicains d'aujourd'hui qui, à l'imitation de Chaumette et de Hébert, ont déclaré la guerre à toute religion et à Dieu lui-même. Mercier éprouve d'ailleurs le plus profond dégoût pour les saturnales qui ont accompagné le renversement du culte et pour les autres saturnales par lesquelles on a voulu le remplacer.

Il s'étonne de la rapidité, de la facilité avec laquelle, en quelques jours, fut renversé le culte catholique. En 1792, l'année précédente, on avait encore vu les processions du saint-sacrement [illegible] Dieu avec la pompe accoutumée. Dieu avait été escorté par les mandataires de la nation; le peuple semblait en général attaché aux cérémonies du culte; rien ne faisait prévoir une si prompte destruction à Paris et dans une grande partie de la France. On vit en un jour tous les emblèmes les plus sacrés, les pierres tombales, les statues des saints, les vases consacrés, les vêtements sacerdotaux, les trésors des sacristies, les chefs-d'œuvre de la peinture religieuse détruits, pillés ou profanés. Les débauches et les orgies dans les églises, les parodies sacrilèges, les mascarades ignobles et les processions grotesques de la ligue jacobine, qui forcèrent les portes de la Convention et dansèrent devant elle la carmagnole, sont décrites par Mercier avec autant de verve que de dégoût.

L'influence de Voltaire, l'attitude du haut clergé, hostile dès le début à la Révolution, sont, suivant lui, les deux principales causes de cette grande et prompte chute. Ne faut-il donc pas y ajouter les mesures tyranniques, les violences des meneurs, l'oppression de la majorité par les sections, les clubs et la Commune, et tout ce régime de la Terreur qui avait ôté aux âmes le ressort et l'énergie? D'ailleurs, s'il y eut des faiblesses, des défections et des apostasies, combien n'y eut-il pas aussi de confesseurs et de martyrs dont Mercier a le tort de ne pas dire un mot?

Les fêtes de la Raison, organisées par Chaumette, succèdent à ces saturnales; nous n'en dirons rien parce qu'elles sont trop connues. On sait aussi qu'elles déplurent à Robespierre. Après ces lupercales, il avait beau jeu, dit Mercier, d'instituer une cérémonie religieuse simple, auguste et touchante; mais il n'avait point de génie, point d'imagination; il était sec et il devint ridicule quand il se mêla de faire le pontife. Mercier aurait voulu que Robespierre imposât le protestantisme à la France. Il eût fallu, selon lui, mettre la main sur une vieille Bible et dire : « Voilà le livre des temps et des nations; je l'adopte et je me joins aux communions protestantes. Séparons-nous de Rome et réunissons-nous au Christ (1). »

A défaut du protestantisme de Robespierre, Mercier se rallie chaudement à la théophilanthropie de La Reveillère-Lepaux. Quel éloge ne fait-il pas de la théophilanthropie, de ses pontifes et de son culte! Il ne craint pas de lui prédire les

(1) [illegible]

plus brillantes et les plus longues destinées; il célèbre avec attendrissement le noble et touchant caractère de ses prières et de son culte, il y voit le triomphe de la religion et de la philosophie. La raison lui semble assurer pour jamais le succès de la religion bienfaisante des graves républicains. Sans doute Mercier voit dans la théophilanthropie comme une mise en action du discours du Vicaire savoyard et comme la dernière manifestation, la dernière sauvegarde du sentiment religieux, hors duquel il estime qu'il n'y a pas de salut possible pour la morale et pour la société. Ainsi seulement s'explique l'erreur où il tombe sur les destinées de ce nouveau culte qui allait sitôt périr par le ridicule. Le *Nouveau Paris* nous donne quelques détails intéressants sur ces cérémonies dont on dirait presque que la sainteté parle au cœur de Mercier. Il nous représente le *lecteur*, c'est-à-dire le prêtre de la théophilanthropie, vêtu d'une robe de lin et dirigeant du haut de la chaire de vérité les hymnes au Père de l'univers, les chants de la jeune fille et de sa vertueuse mère.

« La paix florissante, dit Mercier, donnera sans doute à cette institution plus de pompe et d'harmonie. Alors une symphonie parfaite exécutera dans toute sa solennité l'hymne au Père de l'univers. Déjà les petits enfants le répètent en chœur et la jeune fille le chante en mariant sa voix à celle de sa vertueuse mère (1). »

Le nouveau culte, très favorisé par les autorités du jour, eut tout d'abord à sa disposition les principales églises de Paris, y compris Notre-Dame, l'antique cathédrale. Toutefois, comme la Convention, avant de se séparer, avait plus ou moins sincèrement décrété la liberté des cultes, on n'avait pu, en ouvrant les églises aux théophilanthropes, refuser à l'ancien culte le droit d'y pénétrer et de s'y exercer concurremment avec le nouveau. Chacun, à certaines heures, par une espèce d'accord, avait tour à tour la jouissance du temple et y convoquait ses fidèles, non pas encore cependant au son des cloches, qui étaient toujours muettes, mais qui avaient déjà de chauds défenseurs dans la presse et dans les Conseils, et qui, dit Mercier, n'ont jamais tant fait de bruit que depuis qu'on les a fait taire (2).

Cette succession des deux cultes dans le même local donnait lieu à de bizarres contrastes. Au-dessus des chaires évangéliques flottait un drapeau avec cette inscription : *Liberté des cultes,* liberté encore bien mensongère, à Paris même, et surtout dans bien des départements, pour l'ancienne religion de l'immense majorité des Français. Le prêtre catholique, dit Mercier, monte en chaire et prêche devant des tableaux où sont inscrites les maximes théophilanthropiques. Mercier a l'air de croire que c'était lui faire une grande faveur; mais, s'il y avait un intrus, c'était le lecteur philanthrope, et non le prêtre catholique qui, après avoir été chassé et dépouillé, rentrait chez lui avec son ancien troupeau.

(1) Chap. CXII, *Théophilanthropes.*
(2) Chap. CCXXIV, *les Philanclochos.*

IV.

Peut-être n'a-t-on pas oublié à quel point Mercier est l'ennemi de toutes les académies, de tous les corps littéraires constitués, à lettres patentes et à jetons. Membre de la Convention, il a pu satisfaire sa haine contre les ci-devant académiciens. Il se vante, ce qui ne lui fait pas honneur, d'avoir voté dans le comité d'instruction publique pour la destruction des Académies. Toutefois, ici comme dans l'ancien *Tableau,* il veut bien faire une exception en faveur de l'Académie des sciences en raison des services que ses membres avaient rendus à la patrie. Ils sont, dit-il, restés les mêmes, toujours utiles, toujours chers à la patrie, toujours honorés dans l'opinion publique. Il ajoute assez plaisamment : « Lorsqu'ils virent qu'ils tombaient, ils s'accrochèrent au firmament, et, sous prétexte de mesurer l'arc du méridien pour le perfectionnement des poids et des mesures, ils conservèrent leurs pensions et leurs traitements (1). »

Ce grand adversaire, ce destructeur des académies devait bientôt, comme plusieurs autres de nos jours qui, après avoir déclamé contre les académies, ont sollicité l'honneur d'y entrer, se donner un démenti à lui-même en s'asseyant sur un fauteuil d'académicien et en recevant des jetons. En 1799 il fut appelé à faire partie de l'Institut en qualité de membre de la section de morale. Il y fit, la même année, en séance publique, une lecture sur Caton d'Utique qui, par le ton déclamatoire et l'emphase républicaine de l'auteur, provoqua les rires de l'auditoire et obligea le président à lever la séance.

Une des plus mémorables séances du nouvel Institut fut celle du 15 nivôse an VI, pour la réception de Bonaparte, élu à l'unanimité à la place de Carnot après le 18 Fructidor. Tout un chapitre du *Nouveau Paris,* intitulé *le 15 Nivôse an VI,* est consacré à la réception, au portrait et à l'éloge du jeune général victorieux qui prenait séance. Mercier, qui est demeuré républicain sous l'empire et qui a supporté impatiemment le joug de Napoléon, qu'il appelait un sabre organisé, n'est pas assurément de ceux qui ont vu percer Napoléon sous Bonaparte. Il exalte en effet le jeune héros en divers passages de son livre, et ici particulièrement; il le propose même comme un modèle à tous les bons republicains : « Que tous les républicains se modèlent sur Bonaparte, et, puisqu'ils estiment en lui le sage et le guerrier, qu'ils imitent sa contenance et sa réserve; qu'ils prennent de sa gravité ce qu'elle a de simple et ce qu'elle comporte de dignité. »

Membre du Corps législatif, fidèle à la république et zélé partisan du Directoire, au point de célébrer le 18 Fructidor et même la clémence des auteurs du coup d'État, Mercier a fait à la tribune des Cinq-cents diverses motions où se montre la singularité de son humeur et de ses idées et qu'il a reproduites plus tard en autant de chapitres ou de pages du *Nouveau Paris.*

(1) Chap. LXXXVI, *Ci-devant académiciens.*

Entre ce *Nouveau Paris* et l'ancien, il y a bien des variations dans les jugements et les opinions de Mercier; mais la contradiction la plus forte, et celle qui s'explique le moins par les événements, est relative à la loterie. Autant il avait déclamé contre elle, autant il déclame ici en sa faveur. C'était le pire des fléaux, la plus grande des immoralités en 1787; elle est devenue en 1797 un bienfait, une sorte de providence. Le 3 brumaire an V, Mercier proposa aux Cinq-cents le rétablissement de la loterie. Il fut combattu par Boissy d'Anglas, qui fit rire l'Assemblée aux dépens de l'auteur de la proposition par la lecture de quelques pages de son premier *Tableau de Paris*. Je soupçonne que Mercier lui en a gardé rancune et que c'est une des raisons pour lesquelles il le traite si mal dans le *Nouveau Paris* (1).

Mercier ne se tint pas pour battu; le 4 germinal suivant, il refit sa proposition, qui, en raison de la pénurie du Trésor, fut adoptée, et en 1799 il eut une place de contrôleur de la loterie nationale. Cette place a pu donner aux adversaires de Mercier le soupçon que sa conversion en faveur de la loterie n'avait pas eu le bien public pour unique mobile.

Il reproduit dans son livre les arguments qu'il a fait valoir à la tribune des Cinq-cents. « Aucune loi, dit-il, n'a pu arrêter la fureur des loteries; il y a toujours eu des pontes. Le gouvernement doit faire tourner cette passion universelle à son profit en conciliant son intérêt avec celui des joueurs. » Faut-il donc, nous dit-on, ôter au pauvre sa dernière obole? « Hé! faux moraliste, faut-il donc lui enlever sa dernière espérance (2)? » Il dit ailleurs : « La loterie nationale que j'ai recréée donne du lait aux enfants trouvés, du bouillon aux malades, de la charpie aux blessés. » Il eût été plus exact de parler ainsi si les produits de la nouvelle loterie eussent été uniquement affectés à des œuvres charitables.

Devenu législateur, il convertit en motions à la tribune et en propositions de lois les critiques et les plaintes du journaliste et de l'écrivain d'avant 89. Il continue sa guerre aux voitures et au dôme du Panthéon. Aujourd'hui que le peuple est souverain, comment supporte-t-il d'être sans cesse au risque d'être écrasé par toutes ces voitures qui brûlent et encombrent le pavé? L'administration centrale, il est vrai, a interdit aux cabriolets d'aller plus vite qu'au trot; mais il n'en a pas été tenu compte (3).

Mercier n'a pas été plus heureux pour le dôme du Panthéon, qui lui semble particulièrement antipathique et contre lequel il revient en quelque sorte à la charge. Il souleva, en effet, aux Cinq-cents une discussion au sujet d'un prétendu ébranlement de ce temple, chancelant, dit-il, sur ses bases imprudentes et dont le sort tient tous les esprits en suspens. Dans son discours il raconte qu'il y a monté et qu'il a été effrayé de la masse énorme qui repose sur ces frêles appuis. En sortant, il a éprouvé le plaisir de se sentir vivant, comme un soldat au sortir de la bataille. Plus solide qu'il ne le supposait, le Panthéon, toujours debout, se trouva mêlé à bien des décrets et des scènes de la Révolution, à l'occasion des grands hommes qui, suivant ses expressions, ont été panthéonisés ou dépanthéonisés, déifiés ou dédéifiés. Au sujet du Panthéon, le nom même de Descartes a retenti à la Convention et aux Cinq-cents. J'ai raconté ailleurs ce curieux épisode philosophique au sein même de la Terreur (1). Joseph Chénier avait proposé à la Convention, le 2 octobre 1793, de transférer au Panthéon les restes de Descartes, que l'Assemblée constituante avait d'ailleurs désigné pour cet honneur. La proposition fut adoptée sans nulle contradiction, et la Convention décerna au grand philosophe les honneurs du Panthéon. Mais absorbée par d'autres soins, cette Assemblée se sépara sans avoir donné suite à son décret. Trois années plus tard Joseph Chénier, fidèle à la mémoire de Descartes, réclama aux Cinq-cents l'exécution du vote de la Convention. Cette fois, moins heureux qu'à la Convention, il rencontra des contradicteurs, parmi lesquels Mercier, qui fit échouer la proposition. Mercier nous dit qu'il n'en éprouve aucun remords. « Chénier, grand amateur de processions et de cérémonies, voulut, dit-il, un jour faire entrer Descartes au Panthéon; je m'y opposai. » Il ajoute que Pascal eût été de son avis, ce que nous n'oserions affirmer avec la même assurance. Il reproduit même en entier, dans le *Nouveau Paris*, le discours déclamatoire dans lequel il combattit Chénier (2).

S'il se réjouit d'avoir fermé les portes du Panthéon à Descartes, il s'afflige de ce qu'on y fait entrer Rousseau (3). « Pourquoi l'avoir enlevé de l'Ile des peupliers, où il dormait si bien, pour le temple? Que je dormirais plus tranquille sous la voûte du ciel, sous cette coupole qui ne tombe pas (4)! »

D'ailleurs, le Panthéon où l'on conduisait Rousseau venait d'être entaché par Marat. Il y a lieu de s'étonner avec Mercier de ces honneurs rendus à Marat après le 9 Thermidor, même en vertu d'un vote antérieur de la Convention. « Qui l'eût pensé cependant, qu'après la journée du 9 Thermidor ce nouveau Moloch recevrait les honneurs du Panthéon? Mais ce jour-là même fut plutôt celui de son jugement dernier que de son triomphe. On eût dit qu'on craignait de respirer l'air par où ses restes avaient passé. » On sait combien tôt après Marat fut dépanthéonisé et passa du Panthéon à l'égout.

Mirabeau, de même que Marat, après avoir été porté en triomphe au Panthéon, en avait été mis hors après les découvertes de l'armoire de fer. Mercier se demande si Voltaire, qu'il n'aime pas, ne sera pas, lui aussi, quelque jour dé-

---

[illegible] protestation des soixante-treize, qu'il avait d'abord signée. Il omet de [illegible]

(2) Chapitre intitulé *le Financier moraliste*.

[illegible] 1879.

[illegible] pour [illegible] française. Cette pièce, qu'il fit imprimer plusieurs années plus tard, est en complète contradiction avec son discours aux Cinq-Cents.

(3) La translation des restes de Rousseau au Panthéon eut lieu le [illegible] Marat.

[illegible]

panthéonisé. Il l'a été, en effet, mais à la sourdine, peu après le retour des Bourbons, comme on peut le voir dans l'ouvrage de M. Desnoiresterres. Mercier est mort en 1814, le 25 avril : il s'en est donc fallu de bien peu de temps qu'il ne vît de ses yeux ce pressentiment se justifier.

Terminons cette étude de Mercier et du *Nouveau Paris* par le portrait qu'a fait M. de Jouy de son confrère de l'Institut dans *l'Ermite de la chaussée d'Antin*, ouvrage qui n'est pas sans quelque analogie avec le premier *Tableau de Paris*. Il peint Mercier dans un chapitre intitulé *le Pont des Arts et les gens qu'on y voit passer de deux à cinq heures de l'après-midi*. « J'ai rarement passé sur le pont des Arts à cette heure du jour sans y rencontrer un écrivain fameux dont la personne est aussi connue que les ouvrages et qui semble avoir fait partie de la ville de Paris, dont il a fait le tableau (1). La singularité de ses opinions ne me fait pas moins rire aujourd'hui que ses drames m'ont fait pleurer dans ma jeunesse. »

De ces lignes de l'auteur de *l'Ermite de la chaussée d'Antin* je rapproche un jugement de Nodier dans ses *Souvenirs de la littérature de l'Empire*. Après avoir parlé de Joseph Chénier, de Fabre d'Églantine et de quelques autres littérateurs de cette époque, il dit de Mercier : « Vous accorderez une place distinguée au bonhomme L. Sébastien Mercier, qui a été mon ami et qui aurait pu être le vôtre, que vous retrouverez d'ailleurs dans son originalité de convention, son amusant radotage, sa verve un peu grotesque, mais fertile, saisissante et passionnée, dans les rangs des publicistes et des philosophes, et qui le premier en France, après Diderot, naturalisa par des fables simples et touchantes la muse équivoque du drame. »

Ces deux auteurs nous représentent Mercier dans sa vieillesse. Tous deux semblent mettre au premier rang de ses œuvres et de ses titres littéraires les drames larmoyants par où il a débuté. Mais, quelles que soient les larmes que ces drames aient fait verser, les deux *Tableaux de Paris*, malgré la singularité de quelques-unes de ses opinions, malgré toutes les imperfections, les idées fausses, les déclamations que nous n'avons nullement dissimulées, sont le principal titre de Mercier à la postérité.

Toujours ils seront consultés par les historiens, les publicistes, les moralistes qui voudront se renseigner sur la physionomie de Paris, sur l'état des mœurs et des esprits, à la veille et au sortir de la Révolution.

On y a déjà beaucoup puisé, comme nous l'avons dit en commençant; nous espérons néanmoins avoir ici montré qu'on y pouvait puiser encore, sans que nous soyons nous-même assuré de n'avoir rien laissé échapper de ce qui méritait d'être recueilli par un historien moraliste.

FRANCISQUE BOUILLIER.

(1) Mercier a toujours porté l'habit à la française, ce qui faisait facilement reconnaître le bonhomme, comme dit Nodier.

LA MARIETTE

Nouvelle champêtre

Jean Landry rentrait ses foins : c'était une belle récolte; on avait eu de l'humide en mai et du sec en juin, ce qui est bon pour les herbages. Ce jour-là, il faisait si chaud qu'on voyait dans le lointain des souffles frémir à fleur de terre et que les mouches faisaient grand bruit en bourdonnant. Le soleil éclatant ruisselait sur les arbres, allumait les feuilles d'une blancheur qui éblouissait. A l'entrée de la prairie, entre les deux peupliers qui servaient de portail pour arriver au chemin creux, la grosse voiture chargée attendait pour partir les coups de fouet du charretier. Au-dessus des chevaux, à mi-faite sur l'édifice du foin lié en bottes, se tenait assise une jeune paysanne. Avec son teint éclatant qui brillait sous sa capote de faneuse, ses bras au geste ferme et sa belle taille serrée dans un casaquin de toile bleue, elle avait l'air d'être reine et maîtresse de tous les champs d'alentour et de commander aux moissons.

— Hé bien! la Mariette, nous y sommes? dit Jean Landry, s'approchant.

— Oui, notre homme; passe-moi Gros-Denis.

Les joues de Gros-Denis rougirent encore, quoiqu'elles fussent déjà aussi brillantes que deux pommes mûres, en sautant des bras de son père dans ceux de la Mariette. Il se mit à battre des mains et à faire la grosse voix pour parler aux chevaux.

Jean Landry allait faire claquer son fouet quand il avisa près de la haie, adossé au peuplier, un jeune homme qui, les yeux levés vers le groupe de Mariette avec son enfant dans les bras, paraissait profondément songeur.

— Holà! monsieur Félicien, s'écria Jean Landry, pensez-vous faire le portrait de ma charrette, que vous la regardez si fixement?

Et son rire sonna bien haut à cette plaisanterie.

— Elle ne ferait pas un vilain tableau, votre charrette, Jean Landry, si le peintre était assez malin pour rendre à point la figure de Gros-Denis et celle de Mme Mariette telles que je les vois à présent.

Ce fut au tour de Mariette à rire de bon cœur. On vit alors ses dents blanches, et elle n'en parut pas plus laide pour cela.

— Hue! hue! criait Gros-Denis.

— Faites excuse, monsieur Félicien, dit Jean Landry; laissez-nous passer. Le tableau sera pour un autre jour; il faut se dépêcher, crainte de pluie, car l'orage monte.

— Passez, cousin, dit Félicien en souriant.

Et il s'effaça contre la haie.

Le char, pesamment chargé, s'ébranla; les roues tracèrent un sillon profond dans l'herbe molle; les chevaux, animés du fouet et de la voix, tirèrent d'un élan; la voiture disparut au tournant du chemin, tandis que Félicien, demeuré à la même place, semblait regarder encore les joues roses et les yeux bleus de la Mariette.

I.

La grande cuisine de la ferme s'éclaire et s'anime pour le repas du soir. Au dehors, le crépuscule tombe; on entend les mugissements vagues et radoucis des bêtes qui s'endorment à l'étable; la chauve-souris glisse en rond, cherchant l'ombre, et la rainette qui chante au bord de l'étang se réjouit de la fraîcheur.

Les deux fenêtres de la cuisine brillent sur la cour comme deux grands yeux éclatants. C'est qu'il y a dans la cheminée un feu de fagots secs qui entourent la marmite d'une flamme rouge et bleue. Sur la table on a mis les chandeliers d'étain et la soupière, pleine d'une soupe au lard. La table s'allonge, couverte d'assiettes creuses, bordée de tabourets où sont assis les hommes de labour. La Mariette, sur sa chaise haute, sert chacun et surveille tout. Elle a une figure si gaie et si bonne qu'on mange de plus grand cœur dans sa société.

En face d'elle, Jean Landry vide gravement son assiette; il se taille une large tranche de pain et met dessus son lard en petits morceaux. Les laboureurs l'imitent silencieusement; leurs têtes fortes et brunies de hâle sont inclinées dans une attitude méditative; on croirait qu'ils songent, si leur regard vigilant et curieux ne veillait à tout, abrité par la lourde paupière.

Du côté de l'âtre il se fait un bruit doux. A la clarté du feu, Felicien découpe des images à Gros-Denis, qui souffle et ronronne d'admiration. Sa grosse tête penchée en avant, il ne perd pas de vue un coup de ciseau, et, l'image finie, il tend son tablier. De ses deux poings fermés, pleins d'énergie, il presse sur son cœur un trésor dont il ira tout à l'heure faire l'inventaire en quelque coin.

A table, le repas s'achève, la boisson coule dans les verres. Chacun vide le sien d'un seul coup, l'égoutte à terre avant de le poser bruyamment sur la table; les tabourets se rangent l'un après l'autre contre le mur.

— Bonsoir, les enfants! dit Jean Landry.

Chaque paysan répond par le geste de déférence qui lui est habituel : l'un soulève son bonnet, l'autre dresse la main à la hauteur de l'œil; un seul dit :

— Bonsoir, la compagnie!

Ils sortent, le pas lourd, l'air impassible. On les entend un instant sur le seuil échanger quelques brèves observations; puis leurs sabots regagnent les étables où tout bruit s'éteint.

Tandis que les servantes enlèvent les dernières traces du repas et que la Mariette compte les pains qui restent dans la huche, Jean Landry se rapproche du foyer pour allumer sa pipe.

— Vous voyez que nous n'avons pas eu d'orage, fermier! dit Félicien.

— C'est égal, monsieur Félicien, l'herbage du Clos-Mesnil courait grand risque, étant coupé depuis samedi. C'était l'occasion de ne pas perdre son temps pour tout rentrer.

— Vous avez terminé en peu de temps.

— Faut bien profiter de ses bras quand il y a presse. Tout de même, on a fait du bon ouvrage.

Et Jean Landry tira deux grosses bouffées.

— Tu en étais, toi, Gros-Denis, ajouta-t-il en pinçant l'oreille de son garçon.

La Mariette se retourna; elle soutenait d'une main le couvercle de la huche d'où sortait la bonne odeur aigrelette du pain bis; sa taille se cambrait dans ce mouvement tandis qu'elle disait toute glorieuse :

— Oh! ce sera un fier travailleur!

— Et il prendra soin de son bien, repartit Félicien en riant. Voyez comme il garde ses images; il ne faudrait pas essayer de les lui prendre!

A ce mot, Gros-Denis leva le nez, très inquiet, sa bouche rouge toute serrée, ce qui n'était pas dans ses habitudes.

— N'aie pas peur, mon petit, fit la Mariette en fermant la huche.

Elle le prit dans ses bras et le couvrit de baisers.

L'enfant, tout à son idée, s'agita jusqu'à ce qu'il eût glissé à terre; puis, s'asseyant un peu loin, il ouvrit son tablier dont il regarda sournoisement le contenu.

La Mariette, à genoux devant le foyer, entre son mari et Félicien assis aux deux coins de la vaste cheminée, se mit à attiser la flamme pour faire chauffer l'eau plus vite. Ses yeux devinrent violets à cette lueur d'incendie; sa personne prit un aspect fantastique; la lumière fit flamber si étrangement ses cheveux blonds qu'elle parut en une seconde couronnée de rayons.

Félicien ne la quittait pas des yeux. Il rougissait d'émotion, car il n'avait jamais encore vu la Mariette si belle. Elle le regardait en souriant, sans penser à lui, bien sûr; mais il se sentit pourtant troublé et se leva :

— Que ce feu est brûlant! dit-il.

Jean Landry s'était levé aussi. Avant de gagner sa couchette, il allait faire sa ronde. Une lanterne à la main, il disparut derrière la grosse porte.

— Vous êtes malade, monsieur Felicien? demanda doucement la Mariette en s'approchant du jeune homme qui s'était accoudé sur la table, le front appuyé sur sa main.

Il ne répondit pas; mais il leva les yeux vers elle et sa figure était si expressive que la Mariette s'écria :

— Pourquoi me regardez-vous donc d'un air pareil?

Elle était debout près de lui; il prit sa main, qu'il pressa d'un baiser. Elle se recula, pâlit, ne dit rien, regardant sa main, toute stupefaite. Ils restèrent ainsi, comme figés, l'un en face de l'autre, pendant un gros instant.

Puis Felicien s'enfuit tout à coup sans même dire bonsoir.

La Mariette demeurait plantée sur ses pieds comme une statue. Jean Landry vint la tirer par le bras, lui demandant à quoi elle pensait. Elle se secoua, alla dans la buanderie surveiller les servantes qui finissaient de laver la vaisselle. Elle fit tous ses tours à travers la maison, comme elle en avait coutume. Mais elle ne dit mot à personne, et, lorsque la ferme fut endormie, elle resta encore longtemps les yeux ouverts en pensant à cet étrange baiser, le premier qu'elle eût reçu sur la main.

II.

La Mariette, accompagnée de son garçon et portant dans un panier le déjeuner de Jean Landry qui travaillait à ses vignes en haut du coteau, marchait droite et muette dans le sentier. Elle était vêtue d'une casaque bien serrée à la ceinture, d'une coiffe brodée et de sa belle jupe de futaine. Elle avait toujours été coquette et recherchée dans ses ajustements; mais, ce jour-là, on voyait qu'elle s'était attifée avec plus de soin que jamais.

Tantôt coude à coude avec elle, tantôt en avant ou un peu en arrière, Félicien cueillait des feuilles et des fleurs qu'il lui montrait, lui faisant admirer leurs formes et leurs délicates nuances, lui disant leurs noms latins, pour le plaisir de lui voir ouvrir de grands yeux et de l'entendre s'écrier :

— Comment pouvez-vous savoir tant de choses? Car enfin, ce n'est pas votre état, puisque vous êtes peintre!

— Je les ai apprises pour mon plaisir, madame Mariette; j'ai toujours aimé les fleurs; je m'amuse à faire leur portrait et elles me tiennent compagnie quand on me croit tout seul dans la campagne.

— Est-il possible? fit la Mariette.

Puis elle ajouta, réfléchissant :

— Ces idées-là sont gentilles... Voilà beaux jours que je vas aux champs pour travailler, et je n'ai jamais pensé à tant de mignonneries! C'est pourtant « curieux », comme vous dites, de voir sortir toutes ces couleurs d'entre les petites feuilles vertes et ces quantités de plantes venir toutes seules de la même terre qu'il faut travailler si rude pour en avoir du blé!

— Les gens d'ici, reprit Félicien, se garderaient bien de faire pousser ce qu'ils nomment les « méchantes herbes », et, sans qu'on y pense, elles fleurissent malgré tout. Nous ne sommes pas fâchés, n'est-ce pas, Mariette, de voir sur la terre autre chose que du blé? Car, si l'on se sert de ce qui est utile, on aime ce qui est joli. Et parmi les amitiés quelques-unes sont comme le pain dont on se rassasie chaque jour, et d'autres, comme les fleurs, faites pour donner de la joie au cœur et du plaisir aux yeux!

La Mariette rougit en entendant ces mots où elle vit bien que Félicien mettait une idée. Elle ne répondit rien et il continua, tout près d'elle, presque à son oreille :

— J'ai justement pour vous, Mariette, ce genre d'amitié qu'on a pour les fleurs. Vous êtes si jolie que mes yeux ne se lassent pas de votre visage, et vous êtes en même temps si bonne que vous ne voudrez pas vous fâcher de ce que je vous admire... En êtes-vous fâchée? demanda-t-il, cherchant son regard qu'elle tenait baissé.

— Mais non, monsieur Félicien, répondit-elle en hésitant; je ne crois pas qu'il y ait du mal à cela.

Un cri perçant partit à dix pas derrière eux. Ils avaient devancé Gros-Denis, qui, profitant de la solitude, s'amusait à manger les mûres encore vertes du buisson. Mais, quand il s'aperçut qu'on le laissait, son désespoir éclata; la bouche ouverte, les yeux ruisselants, ses bonnes grosses joues bouffies de colère, il restait droit au milieu du chemin, attendant qu'on vînt le chercher. La Mariette courut à lui, le consola, lui prit la main, qu'elle ne quitta plus. Ainsi occupée, son panier d'un bras, l'enfant de l'autre, elle se mit à marcher beaucoup plus vite.

— Il ne faut pas que je m'amuse, fit-elle; les onze heures ne sont pas loin.

On arrivait en plein champ, sur la grande route où le sentier aboutissait et qui menait à la côte des Vieilles-Vignes. Félicien laissa la Mariette continuer seule.

— Au revoir, madame Mariette; vous souviendrez-vous de notre causerie?

— Bien sûr qu'on ne veut pas encore l'oublier, monsieur Félicien.

Elle souriait, fraîche et gaie, en se retournant vers lui. Elle rencontra le regard de Félicien et un nuage d'embarras passa sur sa figure :

— Allons, Gros-Denis, dépêchons-nous! dit-elle.

Elle s'éloigna; et lui, d'un pas léger, il regagna le village, où la mère Fanfart, l'aubergiste du *Cygne-Bleu*, attendait chaque jour Félicien pour mettre son omelette à la poêle.

III.

Derrière la cour de la ferme et séparé d'elle par un grand portail, il y avait ce que les paysans nomment un clos. C'est une vaste cour plantée de pommiers, un coin de pré ravi à la campagne environnante. L'herbe y est drue, forte, égayée par des touffes de mauves; on y met paître les vaches; les poules y vont picorer; les enfants, jouer à cligne-musette; les chats, dormir au soleil sur quelque tas de paille. Les bâtiments des granges, des poulaillers, des hangars bordent ce clos, et les lourdes charrettes, leurs roues jaunies par la boue des ornières, le traversent avec un bruit de ferraille pour aller gagner le remisage.

A la ferme de Jean Landry, il y avait au fond du clos un grand frêne au somptueux feuillage qui, entouré d'autres plus petits, abritait la fontaine, une source claire dont le filet d'eau roulait dans un bassin ménagé aux laveuses. C'est là que la fermière et ses servantes s'occupaient de la lessive. Le bruit des battoirs retentissait au loin, mêlé à la voix rieuse de quelque lavandière, car sous les ordres de la Mariette on ne travaillait point tristement. Elle était là, diligente et habile à l'ouvrage, surveillant sans avoir l'air et commandant avec douceur.

Guidé par ce mouvement et ce tumulte, Félicien, son attirail de peintre sous le bras, se dirigeait vers le lavoir. Il s'arrêta au sommet du tertre circulaire qui entourait le bassin, regardant la nuque inclinée des femmes et leurs bras rougis par l'eau courante, respirant l'odeur piquante et fraîche du linge qu'on vient d'étendre, jouissant de ce tableau champêtre avec les impressions vives de sa nature d'artiste. Mariette s'aperçut la première de sa présence; mais elle ne dit rien. Ce fut la petite Apolline qui cria :

— Tiens! M. Félicien!

Toutes levèrent la tête, très contentes de cette distraction.

— Nous allons vous empêcher de travailler à votre tableau, monsieur Félicien, dit la Mariette gravement pour prévenir les hardiesses.

— Non pas, madame Mariette, si vous m'accordez la permission de m'établir ici.

— Il faut nous peindre avec les arbres, s'écria tout de suite Denise, une fille de seize ans, maligne comme une pie et qu'on avait donnée à Gros-Denis pour marraine.

— Oui-dà, mademoiselle, repartit Félicien, vous me croyez bien habile?

— Assez habile, pardi, pour faire les personnes ressemblantes, car j'ai bien reconnu l'autre jour la figure de quelqu'un d'ici dans le coin de votre tableau.

Félicien se mettait au travail; il ne répondit pas, et Mme Mariette dit à Denise :

— Ma fille, tu te gaspilles en paroles; pense à l'ouvrage qui presse.

On se tut un moment, chacun attentif à ce qu'il faisait. Ce fut un redoublement d'activité; les battoirs allaient comme l'éclair. De leurs poings raidis, les laveuses pressaient le linge sur la dalle pour égoutter l'eau qui retombait en mousse; puis elles secouaient chaque pièce avec de grands bras tendus. Cela faisait un clapotis, un murmure argentin, et on voyait une buée légère, sentant la propreté, monter de cette fontaine agitée en tous sens.

Les langues prisonnières se dédommageaient en chantant. Une fille lança à la volée quelques notes si aiguës qu'elles dominèrent l'ensemble et que chacune, machinalement, la regarda : elle de rire! Ce fut un signal; on n'entendit bientôt plus que les éclats d'une gaieté folle ; elles riaient toutes à qui mieux mieux sans savoir pourquoi.

La Mariette ne parut pas contente. Elle travaillait de toutes ses forces; la mousse pelucheuse du savon l'éclaboussait, faisant des taches de lait sur ses bras roses. Elle leva la tête au bruit des rires.

— Mère Agathe, fit-elle, appelant une vieille femme qui étendait le linge sur les cordes attachées aux pommiers, donnez le goûter pour faire taire ces jeunesses.

La mère Agathe parut. Cette vieille toute ridée, la peau grise, l'échine cassée par son grand âge, avait cependant un petit œil vif et clair qui ne perdait pas de vue les bonnes choses de la vie. Au mot de goûter, elle apparut bien vite, prit dans la brouette qu'on avait amenée dès le matin le panier aux provisions et distribua les morceaux d'un air affamé. Les laveuses s'assirent chacune à leur guise, heureuses d'un peu de repos, car, les jours de lessive, on ne rentrait pas à midi, pour avancer l'ouvrage : aussi la journée paraissait-elle longue.

La mère Agathe se mit à l'écart pour mieux savourer son maigre repas. Mais, quand on passa la grosse bouteille de grès où les laveuses se désaltérèrent tour à tour, elle ne s'en aperçut pas et sa désolation fut grande en la voyant vide.

— Bon Dieu, dit-elle les mains tremblantes, ne pouviez-vous penser à la pauvre vieille?

— Allons, la mère, ne vous fâchez pas, dit une jeune fille. Pour une fois, buvez à la source.

— Ce n'est pas une fois, ma mie, que j'ai bu de l'eau, répondit aigrement mère Agathe; et, quand l'âge te viendra, peut-être seras-tu bien aise qu'on pense à te bailler autre chose.

Mais Félicien avait détaché de son cou la gourde qu'il emportait dans ses promenades et il en avait rempli de vin le gobelet :

— Tenez, mère Agathe.

Elle approcha, timide, ravie, prit le gobelet et regarda au fond, de côté, puis, les yeux baissés, avala tout d'un trait. Sa vieille taille se redressait à chaque gorgée. Son front regardait le ciel quand elle acheva.

— Et puis, c'est du bon! dit-elle en rendant à Félicien son gobelet; merci bien!

Elle s'en alla sautillante, pensant à cette aubaine.

Cependant la Mariette, elle aussi, se reposait; mais elle ne mangeait guère. Elle était venue s'asseoir sur le tertre, distraite, ne disant rien, l'air indifférent.

Félicien était tout près d'elle.

— Voilà trois jours que je ne vous ai vue, Mariette, dit-il à mi-voix. Ne sommes-nous donc plus amis?

Mais Mariette n'eut pas l'air d'entendre.

— La pauvre mère Agathe se souviendra de vous, dit-elle pendant que la vieille s'éloignait. Cela me faisait plaisir de la voir contente.

— Puisque vous êtes si compatissante, vous devriez prendre plaisir aussi à m'accorder un bon sourire de temps en temps; il ne faudrait rien de plus que d'y penser, pour me donner ce bonheur-là; mais vous n'êtes pas gentille, Mariette.

— Il y a l'ouvrage à faire avant le jeu, monsieur Félicien, et des jours se passent parfois où je n'ai pas le temps de penser à rire.

— Ah! madame Mariette, vous êtes bien raisonnable pour votre âge! dit gravement Félicien qui voyait approcher Denise.

— Dis donc, Mariette, fit la jeune fille; pourquoi M. Félicien ne t'appelle-t-il pas « ma cousine », maintenant que tu es la femme de Jean Landry?

— Il est vrai, madame Mariette, que mon père et votre mari sont de la même famille. J'ai le droit de vous nommer cousine et de vous embrasser à la mode du pays.

— C'est donc quasiment pour voir Jean Landry que vous êtes venu par chez nous? demanda curieusement Denise.

— Cela se peut, sans compter que j'aime le pays et que j'y ai joué tout gamin; mais vous êtes trop jeune pour vous souvenir de moi à cette époque.

— Mais je vais sur seize ans. Et vous?

— Moi, sur vingt, comme Mme Mariette.

Pendant ce bout de conversation, la Mariette s'était éloignée afin de remettre son monde au travail. Elle allait et venait, n'ayant de pensée que pour sa lessive. Elle n'accorda plus un regard à Félicien et ne s'approcha pas une seule fois de la place où il était assis. Celui-ci, fâché à la fin de tant d'indifférence, plia son bagage et s'éloigna en sifflant un air dans sa moustache.

IV.

Un dimanche, la Mariette se leva de grand matin. Jean Landry était en marché à propos de ses fourrages avec deux métayers des alentours et il les avait conviés à visiter sa ferme et à « boire la bouteille », pour autant dire, à déjeuner.

C'était une grande affaire au logis, car Jean Landry avait sa vanité là-dessus et il voulait que tout fût soigné. Il se rasa de bonne heure, mit sa chemise blanche et sa blouse neuve, toute reluisante. Puis il s'en alla par le village, voulant ramener le père Camus, un vieux qui avait le mot pour rire et qui racontait des histoires de batailles, et le grand Claude, le charpentier, un ancien camarade avec lequel Jean Landry avait fait jadis de bons tours que tous deux aimaient à se rappeler au dessert.

Quant à Félicien, on l'attendait aussi.

La Mariette, contente de paraître bonne ménagère, donnait un coup d'œil au four et à la broche et trouvait encore le temps de mettre le couvert, mais non pas, pour ce jour-là, dans la cuisine. Elle avait ouvert ce que les gens de ferme nommaient la *salle*, une pièce gaie, tendue de papier verni, dont les deux fenêtres donnaient sur le potager. Il y avait là une belle table de noyer, avec le buffet pareil et douze chaises rangées au mur. Pas une tache sur le parquet de sapin uni et raboté comme celui d'une maison bourgeoise; pas un vilain pli aux rideaux de mousseline relevés par des rubans bleus. Cette salle était l'orgueil de la fermière.

Mariette était si attentive à lisser des deux mains la nappe blanche, puis à placer en bel ordre tout ce qu'il fallait, qu'elle ne vit pas arriver Félicien. Il resta debout au seuil, contemplant la jeune femme, dont la bonne grâce était encore rehaussée par sa belle toilette et par l'animation qui brillait sur ses joues et dans ses yeux.

Mais elle faillit se heurter contre lui et recula avec un petit cri :

— Ah! comme vous venez surprendre les gens, monsieur Félicien! dit-elle. Pourquoi restez-vous là, tout badaud, sans rien dire?

— J'étais occupé de vous voir, Mariette, et ne demandais autre chose. Mais qu'avez-vous donc contre moi que vous ne vous souciez plus de ma compagnie? Je vous en prie, appelez-moi mon cousin et dites-moi bonjour de bonne volonté.

Il lui prit la main, approchant les lèvres de sa joue en fleur.

La Mariette se troubla un peu.

— Non, non, dit-elle; laissez-moi, je suis pressée.

Et elle se sauva, appelant les servantes.

Jean Landry arrivait avec son monde. Tous ces hommes remplirent la cuisine de leurs fortes statures et de leurs gros souliers. On complimenta la fermière; mais le paysan ne s'attarde guère à saluer une femme : cette politesse lui fait l'effet d'un objet de luxe qu'il laisse aux bourgeois et dont il se passe volontiers. Aussi Jean Landry s'empressa-t-il de faire asseoir à table ses hôtes. Ils passèrent bruyamment dans la salle à manger, les deux métayers par devant, l'un grave, rasé de près, sec comme une planche, l'autre soufflant, ronflant, la figure toute rouge percée de deux yeux étroits. Le père Camus venait ensuite, d'un air de grande cérémonie.

La Mariette, qui ne mangeait pas avec les hommes et s'occupait de les servir, apporta d'abord un pâté brun qui sortait du four et exhalait une odeur délicieuse. Jean Landry y mit le couteau, tandis que le père Camus, en connaisseur, débouchait lentement la première bouteille. Sa moustache grise tremblait de satisfaction. Lorsqu'il vit son assiette et son verre pleins devant lui et qu'il eût jugé de la qualité des mets, le finaud releva la tête :

— Dis donc, Jean Landry, ta femme s'y connaît à porter toilette. Ça, c'est pour le plaisir des yeux; mais elle ne s'entend pas mal non plus à te régaler, mon brave. Ce plat-ci est du fin et je ne veux m'en faire faute.

— Bien obligée du compliment, monsieur Camus, dit la Mariette avec une gentille inclinaison de tête. On fait du mieux qu'on peut pour contenter.

— La Mariette est un trésor à la ferme, dit Jean Landry en plongeant ses dents de paysan robuste dans l'onctueuse croûte du pâté.

— Elle est même assez jolie pour briller ailleurs! ajouta Félicien.

Et il fixait sur la jeune femme un hardi regard.

Tout cela fit rire le gros métayer, qui sans tant de compliments déjeunait à son aise. Pourtant il ne se laissa pas prier pour boire un grand coup à la santé de la fermière. La Mariette eut encore d'autres succès; le repas fut admiré pièce à pièce. Il dura si longtemps que Félicien, s'excusant, alluma un cigare et alla prendre l'air.

— C'est ton cousin, ce petit-là? dit le père Camus quand il fut parti. En voilà un qui passe son temps à rien!

— Oui, dit Jean Landry; il est fils à Simon Boysset, le menuisier. Quand Simon a eu fait la chaire de l'église avec l'ange qui vole par-dessus, il s'est trouvé trop savant pour nous et il est allé à Paris.

— Sans doute qu'il n'a guère eu de chance, par là-bas?

— Si da, mon vieux! Il a gagné pas mal. C'est ce qui cause la paresse de l'enfant... Au fait, il se peut bien que le jeune homme réussisse à sa peinture comme le père à son bois taillé.

— Malgré ça, Jean Landry, on peut dire que ton état est encore le plus solide... A ta santé!

Félicien avait vu la Mariette se diriger du côté de la laiterie. Il la trouva en train d'écrémer pour le beurre.

— Allez-vous-en, cria-t-elle tout de suite. Vous allez faire tourner la crème avec votre fumée de tabac!

— Qu'à cela ne tienne, chère Mariette!

Et Félicien jeta son cigare.

— Est-ce que vous voulez m'aider à tous mes ouvrages, demanda-t-elle de bonne humeur, que vous venez m'y trouver si souvent?

La Mariette était en train de rire; elle avait même la voix un peu moqueuse, contre son habitude.

Félicien s'en aperçut; cela le fâcha :

— Vous voilà bien gaie, ma pauvre Mariette. On dirait vraiment que vous avez grand sujet de vous réjouir!

— Encore ne l'ai-je pas d'être triste!

— Croyez-vous? Ne voudriez-vous rien changer à votre sort? fit le jeune homme d'un ton si bizarre qu'elle le regarda tout ébahie.

Ils restèrent un moment en présence, les yeux dans les yeux, lui, très grave, elle, effrayée, les joues en feu, la peau moite.

— Est-ce que vous n'avez pas enfin compris que je vous aime, Mariette? prononça lentement Félicien.

— Mais... cela se doit entre parents, je pense, répondit la Mariette d'une voix troublée.

— Taisez-vous! fit-il. Le sort est injuste. Nous étions destinés l'un à l'autre, vous si belle, moi qui comprends, qui adore la beauté. On vous laisse faire les ouvrages d'une servante quand je voudrais vous voir dans la gloire des reines. Jean Landry ne se doute même pas de ce que vous valez. Mais moi, j'y pense nuit et jour, j'en rêve; j'en souffre. Mon cœur se ronge de tristesse et vous me voyez pleurer sans vouloir me comprendre.

Deux larmes, en effet, parurent dans les yeux de Félicien, qui se détourna, comme honteux de cette faiblesse.

Son émotion, feinte ou vraie, toucha la Mariette en pleine sensibilité. Elle resta interdite, s'accusant de méchanceté, prête à consoler ce beau jeune homme qui pleurait à cause d'elle.

Cependant elle n'avoua rien.

— Jean Landry est bon et il m'aime, dit-elle bien vite. Que penserait-il de moi s'il savait que j'écoute tous vos beaux compliments?

Mais elle vit sortir le grand Claude et le père Camus qui retournaient chez eux pour laisser Jean Landry à son affaire des fourrages. Elle eut peur tout à coup qu'ils ne la vissent seule avec Félicien. Alors elle se sauva à la cuisine, où elle trouva Gros-Denis assis par terre au milieu des plats vides qu'il nettoyait en se léchant les doigts.

Quant à Félicien, il resta quelques minutes à regarder fixement les terrines de crème; puis il quitta la laiterie et alla flâner dans les champs.

Cependant Jean Landry terminait son marché; on avait dès le matin examiné les fourrages et dit chacun son mot. On conclut sans grand bruit ni paroles, suivant l'usage des paysans avisés, qui sont craintifs de bavardage.

Les trois fermiers se séparèrent. Jean Landry alla trouver Mariette pour lui conter le résultat et se féliciter de sa journée. Elle était si entendue en toutes choses qu'il se confiait à elle et ne lui faisait pas mystère, comme la plupart des paysans en usent avec leurs femmes, de l'argent qu'il gagnait.

V.

Jean Landry permit à la Mariette de consacrer une heure par jour à poser pour son portrait, ce dont Félicien avait réussi à persuader le fermier, un peu entêté d'abord contre la perte de temps.

Aussi, par un beau jour de soleil, la Mariette était-elle assise auprès de la fontaine avec son fuseau dans la main, et Gros-Denis jouant à l'entour d'elle. Elle avait une coiffure un peu plus négligée que de coutume. Félicien l'avait voulu ainsi; il avait lui-même, d'une main douce, desserré les tresses, qui tombaient plus bas derrière les oreilles, accompagnant mieux le visage.

Le cœur de Mariette battait si vite sous le regard de Félicien qu'elle soupirait de temps en temps pour reprendre haleine. Toutes ses pensées étaient maintenant troublées et inquiètes; elle frissonnait sans cause et vivait dans un état de malaise continuel, coupé par de courtes émotions dont la rougeur lui montait au visage comme des bouffées de printemps. Elle n'avait plus de courage au travail et Jean Landry lui demandait souvent si elle était malade; à quoi elle répondait non, en se cachant pour aller pleurer.

Félicien voyait bien tout cela et il laissait faire les choses, égoïste et étourdi comme un garçon qui ne connaît rien et ne comprend que son idée. Il ne parlait plus guère à la Mariette; mais il la regardait souvent; de son œil noir, mélancolique et sérieux, il dominait la pauvre petite et la faisait changer de couleur. Elle repassait dans sa tête tout ce qu'il lui avait dit de sa beauté et des égards que cette beauté méritait. Elle pensait surtout à la tendresse passionnée qu'il disait éprouver pour elle et dont personne ne lui avait donné l'idée auparavant. Elle était femme, elle comprenait naturellement les sentiments délicats : encore nouveaux pour elle, ils ne l'attiraient que davantage par leur grande douceur.

Durant les moments qu'ils passaient ainsi l'un près de l'autre en silence, Félicien s'était fait respectueux; mais il paraissait si ému, il avait des manières si caressantes que Mariette ressentait plus vivement sa réserve qu'elle n'eût fait ses baisers.

Ce jour-là, Félicien, s'approchant d'elle sous prétexte de rectifier sa pose, se mit doucement à ses genoux et la regarda au fond de l'âme.

— Que faites-vous? dit-elle respirant à peine. On ne se met à genoux que devant le bon Dieu!

— Vous êtes mon bon Dieu à moi, Mariette. Celui qui aime n'a d'autre religion que l'amour... Si vous vouliez me comprendre, nous serions si heureux!

Et Mariette ne le comprenait que trop. Un tel langage l'enivrait. Son attendrissement devint si poignant, son émotion si violente, qu'elle crut mourir et ferma les yeux.

La séance s'acheva sans qu'ils échangeassent un seul mot que pour se dire au revoir. Mais dans quel état était le cœur de Mariette tandis qu'elle retournait vaquer à ses ouvrages.

VI.

La lunaison était dans ses premiers jours et le crépuscule n'avait pas encore beaucoup épaissi qu'on voyait déja paraître au-dessus des bâtiments de la ferme un croissant mince, couleur d'or, escorté de deux ou trois étoiles timides.

La Mariette sortait des poulaillers, qu'elle fermait chaque soir à cette heure-là, et portait un grand panier plein d'œufs frais, dénichés pendant que les poules grimpaient au perchoir. Pourtant elle ne paraissait pas disposée à aller mettre en place cette fragile provision, et, plutôt que de retourner au logis, elle s'avança vivement du côté des granges. L'une d'elles avait la porte entre-bâillée : Mariette s'y glissa.

Félicien déjà l'attendait. Ils s'assirent tous deux sur une botte de paille et commencèrent à parler à voix basse.

— Vous m'avez si fort priée ce matin que je suis venue, car je ne veux point vous faire de peine ; mais quelle chose de si grande conséquence avez-vous à me conter qu'il faille m'échapper à cette heure quand vous pouvez me parler tout le jour?

— Hélas! que vous dirai-je, Mariette, en présence des servantes et de Jean Landry? Les paroles que je vous adresse sont pour vous seule. Je suis tellement saisi de penser à vous que je ne saurais devant aucune personne prononcer un mot de ce que je sens. Et vous-même ne m'écoutez guère, à moins d'être seuls comme nous voilà.

— C'est donc qu'il y a du mal à faire ainsi, puisqu'il s'en faut cacher?

— Y a-t-il du mal à suivre le penchant de son cœur? Je vous ai vue l'autre jour rester longtemps songeuse dans votre jardin ; vous étiez allée vers le carré où il y a des roses et vous les regardiez une à une en les respirant. Vous fixiez aussi les yeux vers le ciel et vous suiviez les nuages. Faisiez-vous du mal, Mariette, à ce moment-là? Non sans doute, car on ne peut penser uniquement aux soins de son ménage. Cependant, Jean Landry ayant paru, vous avez tressailli et vous vous êtes baissée bien vite pour cueillir des salades, afin qu'il ne vous grondât pas de gaspiller le temps. Pourtant n'étiez-vous pas heureuse de cette distraction, que nous autres nommons rêverie, et n'êtes-vous pas revenue toute souriante à la maison, le cœur plein d'attendrissement?

— Oh si! avoua Mariette en baissant la tête.

— Vous voyez donc qu'on peut avoir de l'émotion sans être coupable et qu'on ne fait pas de mal en jouissant d'une vive amitié qui vous contente et vous remplit la tête de choses douces. N'ayez plus tant de crainte, Mariette, soyez confiante. Dites-moi que vous songez quelquefois à moi, que vous voulez bien m'aimer un peu!

Et, comme il la pressait de répondre, lui tenant les deux mains :

— Je ne sais, fit-elle; je suis triste et heureuse à la fois, et je pense à vous tant que j'ai de pensée!

Sans s'en apercevoir, ils avaient élevé le son de leur entretien, et depuis un moment Jean Landry, qui faisait sa ronde, était entré dans la grange après avoir caché sa lanterne, ne sachant qui parlait jusqu'à ce qu'il eût reconnu les voix. Il ne venait point habituellement dans les granges; mais, ce soir-là, quelque chose l'avait poussé. Il écouta un bon moment, puis ressortit sans avoir fait bouger une paille et s'en retourna à l'extrémité du clos, vers les poulaillers.

Félicien pressait la Mariette contre lui et la tenait quasiment pâmée dans ses bras quand une voix forte retentit et rompit le charme :

— Hé! la Mariette! cria deux fois Jean Landry.

Elle se dressa toute frissonnante, reprit ses œufs et passa sous les pommiers pour ne pas être vue.

Lorsque Jean Landry distingua dans l'ombre la blancheur de son fichu :

— Tu n'en finis donc pas ce soir avec tes poules? dit-il tranquillement.

Puis il rentra et elle le suivit sans répondre.

VII.

Le lendemain, il parut dès l'abord à la Mariette que Jean Landry pensait à elle plus que de coutume. Elle lui voyait des yeux graves qui s'humectaient en la regardant. Il ne quitta pas la ferme vers l'aube comme les autres matins, et se mit à fumer sa pipe sans rien dire au coin de la cheminée. Gros-Denis vint l'agacer et jouer entre ses jambes; il le renvoya doucement, mais avec une telle figure que le petit s'en alla tout penaud, les doigts dans la bouche, ses boucles blondes sur les yeux.

Au bout d'une heure, on entendit quelqu'un qui sifflait allégrement dans la cour.

Jean Landry posa sa pipe, donna un grand coup du tisonnier dans le feu qui flamba et regarda droit la porte : Félicien entrait.

— Bonjour, cousin Jean Landry, fit-il; comment va la santé ce matin? Avez-vous bien dormi?

— Tout à l'ordinaire, monsieur Félicien; conscience tranquille vaut bon sommeil, comme on dit.

— Je viens voir si Mme Mariette est prête, pour finir son portrait.

— Mariette! appela Jean Landry; voilà M. Félicien qui te demande.

Elle vint, les joues un peu pâles, et répondit sans regarder personne :

— Oui, je suis prête.

— Partons donc, s'écria Jean Landry; je vais avec vous.

Cette nouveauté effraya Félicien, qui examina en dessous le visage de Mariette pour l'interroger. Il n'y distingua rien qu'une certaine tristesse.

Gros-Denis accourut, voyant qu'on s'en allait, et prit la main de sa mère.

— Il faut laisser l'enfant à la maison, dit Jean Landry.

— Pourquoi donc? demanda Mariette; je l'emmène toujours!...

— Je te dis qu'il faut le laisser aujourd'hui.

Gros-Denis se mit à crier de toutes ses forces, s'attachant aux jupes de la Mariette. Mais Jean Landry ne l'écouta pas longtemps; il le prit dans ses bras et le remit à une servante, qui l'emmena pour le consoler.

Cette scène fit beaucoup de mal à la fermière, car elle pâlit encore et ce fut d'un pas mal assuré qu'elle suivit les deux hommes à travers le clos, écoutant à peine Jean Landry qui disait :

— Oui, ma foi, puisque vous en êtes sur la fin, je suis aise de juger du tableau.

On arriva à la fontaine; Félicien et Mariette se placèrent à la distance accoutumée. Jean Landry resta debout derrière le peintre, qu'il regarda travailler quelque temps.

— Sans doute, voilà une jeunesse qui est bien plaisante à voir, dit-il enfin; mais ce n'est pas la Mariette.

Les deux jeunes gens levèrent ensemble les yeux sur lui.

— Comment! s'écria Félicien, vous ne trouvez pas que ceci ressemble à Mariette?

— Non certes, monsieur, affirma le paysan; vous avez manqué votre affaire de bout en bout.

Félicien partit d'un éclat de rire contraint :

— Je pense m'y connaître mieux que vous, Jean Landry, et je trouve le portrait fort ressemblant.

— D'après vos idées de peintre, c'est possible; mais moi, j'ai du bon sens, et je n'y reconnais rien du tout : ni ces yeux quasi fermés qui me regardent d'un air malade, ni ces mains trop blanches et trop molles, ni ces cheveux tombants à faire croire que la Mariette n'a plus la force de les attacher proprement sur sa tête. Il fallait me montrer la femme de Jean Landry avec son avenante et souriante figure, son œil vif et son air content. C'est une femme de bien, sage et laborieuse, élevée au village dans la simplicité, que vous avez là devant vous. Il fallait en prendre votre parti et ne pas me faire d'elle une image bonne à montrer en foire!

Félicien se retourna, animé de colère méprisante :

— Si je ne prenais vos paroles pour ce qu'elles valent, fermier, je ne vous les pardonnerais pas.

— A votre aise! repartit le paysan.

Il s'était assis sur le tertre, une main appuyée sur chaque genou. Il fixait anxieusement la Mariette sans se détourner ailleurs. Elle, confuse, les joues écarlates, le front incliné, sentait ce regard de Jean Landry et le comprenait bien. Une piqûre brûlante lui montait aux yeux et de grosses larmes se mettaient à rouler sur son fichu.

— Quand je t'ai prise, Mariette, tes seize ans venaient de sonner, dit doucement Jean Landry, et nous étions d'accord pour nous aimer en ménage. Tu avais belle renommée parmi tous ceux du pays; je me suis confié en toi pour l'honnêteté et la bonne entente de ma maison. Tu te souviens de nos premiers temps et de la joie que nous avions d'être ensemble : nous prenions de bon cœur tous les jours qui venaient. Tu m'as donné Gros-Denis, j'en fus si aise que je te chéris encore davantage. Je ne pensais pas que tes idées sur moi pourraient jamais changer, et je ne le pense pas même à l'heure où je te parle. Seulement je m'aperçois depuis des jours et des jours que tu as l'esprit malade et que tu te méfies de ton mari. Qui t'a ainsi tourné la tête? Quelle offense t'ai-je faite? Ai-je mérité ton reproche? Il faut parler sans contrainte et sans peur, parce qu'il est temps que je t'écoute là-dessus.

Pour toute réponse, la Mariette pleurait à sanglots. Il y eut un silence lourd pendant lequel Félicien, très pâle, crispait ses doigts autour d'un pinceau comme si c'eût été une arme dont il eût voulu meurtrir Jean Landry.

A la fin, Mariette se leva, vint droit au fermier et s'appuya à son épaule.

Jean, dit-elle d'une voix tremblante, je t'ai manqué en idée, comme en songe. Je n'étais plus moi; il faut que tu me pardonnes. C'est Mariette qui a mérité ton reproche, non pas toi le sien, car tu es meilleur que tous les autres.

Elle était baissée dans l'herbe, presque agenouillée auprès de son mari, avec un air de supplication.

Félicien ne put supporter cette vue; il se leva brusquement :

— Adieu, fermier! dit-il. Vous n'avez pas besoin de moi, je pense, pour terminer cette scène attendrissante.

— Au contraire, monsieur Félicien, dit Jean Landry qui se trouva soudain debout, ferme comme un rocher; il faut que vous demandiez pardon à Mariette des sottes idées que vous lui avez mises en tête et du chagrin que tout cela lui cause. Vous avez fait là une besogne dont, pour ma part, je n'aurais pas voulu.

— Vous dois-je des excuses, Mariette? demanda tout bas le jeune homme. Est-ce vraiment moi qui suis la cause de votre chagrin?

— Adieu, adieu! fit Mariette en se cachant la figure contre Jean Landry. Par grâce, que je ne vous voie plus!

Félicien supporta ce coup avec la hauteur de la vanité blessée.

— Voilà votre sentence, monsieur Félicien; c'est elle qui le veut, partez. Si tout ceci vous fait souvenir qu'il est malséant de détacher une honnête femme de son mari, vous n'aurez pas perdu votre temps. Quant au portrait, laissez-le-moi. J'en aurai soin; je ne veux pas qu'il s'égare ailleurs. Il servira pour avertir la Mariette si quelque mauvaise tentation lui venait encore d'oublier son véritable intérêt.

Félicien affectait de ne pas écouter Jean Landry. Tout occupé de la Mariette, il vint près d'elle :

— Je pars, puisque vous me l'ordonnez. Regardez-moi encore une fois. Mon amitié ne voulait ni vous offenser ni vous nuire. On m'ôte votre portrait; mais je l'ai dans mon cœur.

La Mariette se détournait toujours, ne sachant que répondre. Gros-Denis vint la tirer d'embarras. Il accourait, roulant sur le pré comme une petite boule et poussant des cris de joie : Jacquot le berger lui avait donné deux sifflets qu'il venait montrer à sa mère.

— Tiens! Mariette, fit Jean Landry; à présent prends ton garçon!

Et il le lui mit sur le bras. Alors la Mariette devint plus fière; elle regarda Félicien en face et lui dit gravement :

— Adieu, monsieur Félicien; que tout s'oublie! Vous n'avez pas voulu mal faire, je le crois; mais, sans Jean Landry, peut-être aurions-nous trouvé, par notre faute, grand souci et méchante peine.

Félicien s'éloigna, n'ayant pas ajouté mot. Il conserva longtemps cette aventure en tête, car il avait l'âge des fantaisies romanesques; mais les hasards de la vie d'artiste lui fournirent de nombreuses occasions d'oublier la Mariette et il n'eut garde de les négliger.

Pendant qu'il regagnait l'auberge pour préparer son départ, le fermier, tenant par la main sa femme, qui n'avait pas quitté Gros-Denis, faisait lentement le tour du clos.

L'enfant essayait l'un après l'autre ses deux sifflets et ce fut au bruit de cette musique joyeuse et triomphale que Mariette et Jean Landry échangèrent un tendre baiser et que Jean Landry murmura d'un air tout rempli d'émotion :

— Crois-tu, Mariette, que je n'aie pas des idées assez fines pour t'aimer comme tu veux l'être et t'occuper, moi aussi, de gentilles causeries ?

La Mariette serra ces mots dans sa mémoire comme les plus agréables qu'elle eût jamais entendus, tant ils montraient la bonté de Jean Landry.

En ce moment, elle voyait le fermier bien plus beau que Félicien, et, si le souvenir de celui-ci vint par la suite surprendre sa pensée, elle l'écarta fidèlement, sans regret, trouvant du contentement et du plaisir dans le chemin de son devoir bien plutôt qu'à côté.

PAUL-ANDRÉ GÉRARD.

ESPAGNE ET PORTUGAL

Notes et impressions (1)

VII.

DE SÉVILLE A GRENADE. — SINGULIÈRE RENCONTRE.

On prétend que les chemins de fer suppriment les distances : il serait plus juste de dire qu'ils les font apprécier et qu'ils en donnent l'impatience.

Mais ce qu'ils suppriment incontestablement, c'est la politesse et les mœurs hospitalières.

Autrefois la diligence empaquetait ses victimes résignées, et, chacun occupant la place retenue, inscrite sur la feuille, nul ne prétendait à celle du voisin. Avant toute confidence, on entre croisait forcément les jambes. Or il est bien certain que le fluide magnétique s'échappe par les genoux autant que par les doigts. Avant Mesmer, Molière avait déjà fait expérimenter la chose par Tartufe, qui, pour être bien compris d'Elmire au moment pathétique, lui posait la main sur le genou.

L'étreinte forcée, en diligence, amenait l'ankylose de l'égoïsme. Dans cette cangue réciproque, on était bien obligé de compatir à la douleur du voisin, pour qu'il compatît à la vôtre. Quand on se détirait, aux relais, ceux qui avaient les creux et ceux qui avaient les reliefs contractés dans cette pression unanime reprenaient en riant leurs contours naturels; puis, au signal du conducteur, on rentrait, avec une plaisanterie, dans son étui.

On calculait les heures probables de l'arrivée, la chance de faire une montée à pied pour alleger les chevaux.

Je ne dis pas que ce temps valait mieux pour les impressions extérieures à cataloguer; mais il maintenait les mœurs dans le maillot d'une civilisation bonhomme. Les conversations étaient moins faciles, à cause du bruit des roues; le bercement de la songerie était plus continu; et souvent, entre voisin et voisine, sans avoir lié une conversation aussi facilement que le permet le chemin de fer, sans avoir échangé deux paroles, on se connaissait mieux au bout du voyage et on osait davantage se serrer la main en signe d'adieu ou d'au revoir. C'était la moindre des choses après les entre-croisements de la route.

Les diligences versaient parfois; mais on faisait des vaudevilles et des opéras-comiques avec ces catastrophes. A peine si l'on oserait arranger en drame les accidents de chemins de fer.

Je sais bien que la statistique prouve qu'on court moins de chances funestes en wagon qu'en diligence, et que, vu le nombre des gens qui s'exposent à être broyés, le nombre des victimes est relativement très petit. Pour ma part, j'accepte ces garanties, sachant bien que la Providence ne nous en donne pas d'autres, et tout ce que j'ai dit n'est pas destiné à former un réquisitoire gothique contre le progrès. Il est juste qu'à l'heure où le génie humain s'applique à perfectionner les instruments de mort — de façon à exterminer presque électriquement une armée et à remplacer ainsi le courage et l'héroïsme par la mécanique, — les machines se mettent au niveau de la stratégie, et que celles qui transportent des commis-voyageurs ou des contemplateurs de la fraternité humaine soient parfois aussi dangereux que les machines de la haine.

Je le demande aux âmes les plus évangéliques : est-ce avec un élan de cordialité, de sympathie, d'hospitalité, qu'elles voient entrer dans un wagon, jusque-là leur domaine, une famille qui le complète et qui l'encombre? N'est-ce pas que, si l'on pouvait jeter les bagages des nouveaux venus par la portière, on n'hésiterait pas? N'est-ce pas qu'on rechigne instinctivement à laisser la place réglementaire, et que ceux qui entrent courent les risques les plus effroyables s'ils ne marchent pas de façon à ne point heurter, froisser, frôler les pieds, les genoux des voyageurs en possession du wagon?

On donne toujours aux assassinats commis en chemin de fer des motifs étranges. Quelquefois on ne peut leur en donner, et le problème reste insoluble.

Est-il invraisemblable d'attribuer à une explosion subite de haine ces meurtres qui déconcertent trop l'optimisme de la magistrature?

Le fameux Jude qui a fait école, mais qu'on n'a pas rattrapé, viendrait peut-être se livrer de lui-même à la justice, s'il n'avait honte d'avouer qu'il a assassiné uniquement pour se retrouver seul dans son wagon, ayant été dérangé par l'intrusion d'un voyageur imprévu.

On comprendra donc, après ce préambule nécessaire, ce que j'ai dû éprouver dans la gare même de Séville, quand, après avoir reçu du chef de service l'assurance que nous resterions seuls dans notre compartiment; quand, après avoir vu suspendre à la portière la pancarte tutélaire : *Reservado* (achetée au prix de quelles bassesses!), je vis entrer

(1) Voy. la *Revue* des 10 juin, 14 et 28 juillet.

quatre Espagnols affectant de se croire chez eux, armés de cartons à chapeaux, enveloppés de leurs manteaux qui les augmentaient, introduisant toutes sortes de valises et, dans des sacs, des comestibles dont la pensée seule remuait en moi les détritus empoisonnés de mes supplices antérieurs.

J'avais précédemment repoussé une invasion d'Anglais. Je les avais intimidés avec mon *Reservado;* mais, cette fois, les envahisseurs espagnols, familiers avec les artifices de leur langue et du personnel des chemins de fer, étaient soutenus par le chef de gare en personne. Je dus céder devant ce prétexte qu'on appelle dans toutes les langues *la nécessité du service!*

Il n'y avait plus de places que celles qui m'avaient été réservées. Comme, au fond, je n'avais aucun droit positif à cette faveur, j'y tenais d'autant plus. Je prétendais la défendre, la revendiquer; c'était une propriété, plus chère que toutes les autres, puisqu'elle était volée. Cette légitimité ne prévalut pas. Je subis l'usurpation de gens qui étaient dans leur droit.

Je le reconnais, ces usurpateurs étaient fort conciliants d'aspect. Parmi ces quatre inconnus se trouvait une jeune dame avec son mari, et, à peine le tassement s'était-il achevé que l'offre d'un fruit à ma fille de la part de la voyageuse, et l'offre d'un cigare de la Havane à moi-même, de la part de son mari, établissaient des préliminaires de pacification.

On m'avait assuré qu'il est fort poli, en Espagne, de refuser toujours ce qu'on ne vous offre que par politesse. Ma rancune s'autorisa de cette recommandation, et je me sentis très fier d'avoir humilié ces vainqueurs des Maures sur la route de Grenade.

Je regrettais les Anglais, qui auraient eu cet avantage au moins d'être plus minces.

On va voir combien j'avais tort!

Non seulement ces intrus avaient fort bon air, mais je regrettai bientôt de ne pas comprendre ce qu'ils disaient quand je devinai qu'ils dissertaient sur un volume de poésies andalouses acheté par l'un d'eux à Séville et sur un volume de philosophie politique apporté de Madrid par un autre. A quelques kilomètres de la gare de départ, j'avais déjà fait des tentatives pour deviner ce qu'ils disaient. La curiosité est un des préludes de l'amitié.

A Utrera, on fit monter dans notre train, accompagnés plutôt que conduits par quelques gendarmes, des gens à mine pittoresque, mais placide, qu'on assurait être des bandits de la *Main noire.* Des hommes, des femmes, des enfants en foule leur faisaient cortège pour leur dire adieu, sans colère, sans attendrissement excessif, avec une sympathie tranquille.

Utrera a la réputation d'être un pays spécialement hospitalier pour les gens que la justice contrarie. C'est comme une ville de refuge. Un proverbe qui remplace tragiquement notre locution triviale : « Envoie-le promener! », consiste à dire : « Tue-le et sauve-toi à Utrera (*Matale y vete a Utrera!*) » On conçoit donc que les habitants de cette bonne ville fassent la conduite aux douteux criminels de la *Main noire.*

Je voulus, non sans une intention mauvaise, questionner mes compagnons de route. Puisqu'ils m'avaient troublé dans mon libre domaine, c'était bien le moins qu'ils fussent les patients de ma curiosité.

L'un d'eux, à lunettes d'or et à figure de magistrat, me regarda de côté, ne parut pas me comprendre, et je crus deviner qu'il me prenait pour quelque agent de la Commune. Mais, par un coup de théâtre invraisemblable au théâtre, impossible à mettre dans un roman, et qui ne peut être vrai que dans l'originalité indépendante de la vie ordinaire, la situation devait brusquement se modifier.

Le convoi s'était remis en marche; je venais de soumettre mon billet de voyage à cette opération du pointage qui fait au bout d'un certain temps des *tickets* espagnols une guipure bizarre, quand mon compagnon aux lunettes d'or, qui n'avait pas semblé comprendre mon français, me dit dans le sien, que je trouvai très intelligible :

— Est-ce que vous n'êtes pas M. Louis Ulbach?

Je fus abasourdi. On m'eût arrêté pour me joindre aux malfaiteurs de la *Main noire,* on m'eût offert de devenir ministre espagnol ou de tuer un taureau, que je n'aurais pas été plus surpris.

Je me vante d'être modeste. Je jure sur la conscience du plus humble de mes confrères que je n'eus, dans mon ébahissement, aucun sursaut orgueilleux, et que je ne fus pas ébloui d'être reconnu entre Utrera et Osuna, quand il m'est trop facile de garder l'incognito à Paris. Je fus uniquement frappé de ce fait, quasi miraculeux, d'un Espagnol ayant lu Vapereau et s'avisant de me donner mon nom, plutôt que celui de Monselet ou celui du prince Napoléon.

Le mystère ne me fit pas haleter longtemps. Comme tous les miracles, il avait sa cause logique.

Parmi les lettres de recommandation qu'un patriote espagnol, très populaire dans son pays, m'avait données pour l'Espagne, j'en avais une pour un avocat de Valence; n'ayant pas trouvé le destinataire à son domicile, j'avais laissé la lettre et ma carte.

En Espagne, on prend au sérieux ces formules d'introduction. Le secrétaire de l'avocat lui avait expédié à Madrid, où ses fonctions de député le retenaient, ma carte et ma lettre; et de Madrid, sachant que je devais m'arrêter huit jours à Séville, l'aimable homme que je n'avais pas trouvé s'était empressé d'écrire à un de ses amis faisant la même station de touriste que moi pendant la semaine sainte, de me chercher dans Séville et de se mettre *à ma disposition.* L'ami m'avait cherché consciencieusement. Il s'était même présenté à la grille de la *Casa de Huespedes.* Mon hôtesse, craignant sans doute qu'on ne vînt m'enlever à son exploitation exclusive, ne s'était pas gênée pour jurer que je lui étais parfaitement inconnu.

En se trouvant à côté d'un Français voyageant avec sa fille, sans avoir mon signalement, mon compagnon n'avait eu besoin que de m'observer un peu pour me reconnaître, et voilà comment le miracle s'explique, aussi facilement que

celui de saint Janvier. Tous les deux se ressemblent puisqu'il s'agit de sang figé qui tout à coup se mit à s'échauffer et à se mouvoir dans nos cœurs réunis, par une transfusion et une circulation de plus en plus active.

Se mettre à la disposition de celui qu'on aborde, c'est la formule usuelle en Espagne. Nous nous en moquons en France. Moi, je la trouve charmante et j'atteste qu'elle est la devise, le préambule d'un sentiment chevaleresque et délicat de l'hospitalité.

Est-ce une tradition arabe? Je l'ignore; mais si, dans sa simplicité de termes, elle a de l'exagération de politesse, elle vaut bien cette attestation stupide de *sentiments distingués* que nous délivrons, au bas de nos lettres, au premier correspondant venu; à moins que nous ne nous déclarions son *serviteur,* ce qui est encore moins vrai et beaucoup plus plat.

Sans doute, si l'on prenait toujours au mot les Espagnols dans l'exubérance de leur politesse, on les embarrasserait, car ils ne vous laissent rien admirer sans vous l'offrir; mais nulle part on n'a ce point d'honneur, poussé à l'excès, d'un accueil bienveillant, d'une politesse magnifique et généreuse.

Les inconnus que je rencontrais pouvaient s'acquitter avec une accolade et une régalade : ils s'enchaînèrent, avec une grâce absolue, à une hospitalité minutieuse qui dura pendant tout le voyage. Indépendants par position, réunis, trois amis et la femme de l'un d'eux, pour un voyage circulaire à Séville, Cadix, Malaga, ils déchirèrent leurs billets, renoncèrent à leur itinéraire pour prendre le nôtre.

Au bout d'une heure, je ne songeais plus à me défendre contre leurs instances, et eux-mêmes ne m'interrogeaient plus; tant il leur paraissait tout simple d'aller avec moi où j'allais, pour m'initier partout à la vie nationale.

En conformité de sentiments sur tout ce qu'il faut croire en philosophie et servir en politique, nous n'éprouvions plus d'embarras que pour le sens des mots en Espagne et en France. Deux d'entre eux parlaient suffisamment le français, assez pour que la conversation fût facile; le troisième le devinait, et l'aimable Mme Lola B... se faisait traduire par son mari ce qu'elle ne lisait pas dans nos yeux et sur nos lèvres.

Quand, à Cordoue, honteux de les avoir détournés de leur voyage, je parlai de les quitter pour continuer ma route du côté du Portugal, ils se consultèrent d'un sourire :

— Pourquoi n'irions-nous pas avec vous à Lisbonne ?

Et ils vinrent tous les quatre, perdant leurs bagages en chemin, mais remettant le souci de les réclamer au retour et achetant au passage ce qui leur manquait pour nous accompagner.

Quand, après plusieurs semaines de cette compagnie improvisée et charmante, il fallut nous dire adieu; quand M. et Mme B... nous laissèrent les premiers, pour prendre à Cadix le bateau qui les transportait à la Havane; quand les deux autres me quittèrent sur le marchepied du wagon qui nous ramenait en France, nous interrompîmes une intimité qui s'est renouée par correspondance et qui ne s'interrompra plus.

N'est-ce pas là une prodigieuse aventure de voyage, plus extraordinaire que si nous avions été dévalisés par les bandits? Si je ne raconte pas toutes les délicatesses de cette liaison commencée par une sorte de devoir d'étiquette nationale de la part de mes amis espagnols; si je ne les nomme pas et si je résiste à la tentation de les peindre, c'est qu'ils me liront et que leur fierté, qui souffre déjà de ma reconnaissance, souffrirait trop de mon étonnement explicite.

Quand je pense que j'aurais pu manquer cette bonne fortune en accueillant les premiers envahisseurs, les Anglais! N'est-ce pas là un symbole de l'alliance nécessaire avec l'Espagne et de la sympathie invisible qui flotte, au-dessus de toutes les rencontres, entre les enfants de la race latine?

Désormais le voyage, débarrassé pour moi de l'ennui d'une pantomime souvent méconnue et d'un baragouin plus souvent incompris, devint un plaisir aigu, multiplié par la mutualité, même quand, en oubliant de nous prémunir de provisions, en l'absence de buffets, nous subissions le supplice de la faim, leurrée à peine à l'aide de cigarettes et de purs cigares de la Havane.

Quel dommage pourtant d'avoir faim et soif par une route pareille et avec un besoin subit d'expansion, qui ne faisait jaillir que des sources d'amitié pour nous désaltérer!

Les changements de train sont fréquents de Séville à Grenade, sur une ligne pleine d'embranchements. A chaque fois qu'il fallait déménager, nous allions chercher la buvette et nous constations, transportés d'une fureur joyeuse, qu'avec tout le temps de faire des repas de deux heures en deux heures, on ne multipliait les arrêts que pour multiplier la famine.

Dès les ratifications de notre traité d'amitié, nos amis avaient partagé avec nous les provisions qui m'avaient révolté. L'estomac a des préventions, comme l'esprit a des préjugés. Ce que le mien prenait pour d'horribles victuailles marinées dans l'huile rance était une collection de fruits. Mais ce qui devait à peine amuser quatre estomacs devenait une ironie pour six ; et encore, avant notre amitié, mes amis, qui étaient dans ce moment-là mes ennemis, avaient-ils fortement ébréché ce qu'ils voulurent ensuite répartir fraternellement entre nous.

VIII.

GASTIBELZA.

Il ne faut pas croire, quand on parle de la verte Andalousie, que la verdure et surtout celle des arbres soit assez abondante pour dédommager des steppes traversés ailleurs. La physionomie gaie et douce de la province tient plutôt à la variété des aspects, à la coquetterie des endroits verdoyants et plantés, quand on les rencontre, qu'à leur abondance même.

Oui, l'Andalousie est coquette comme une Andalouse. Elle a des rayonnements rapides, furtifs; des appels et puis des bouderies; des ondulations caressantes, des contours char-

mants, puis de brusques percées de coudes pointus ou de hanches osseuses sous la mantille ombreuse qui se dérange.

Je rêvais la ville d'Osuna, par exemple, comme une résidence ducale avec des jardins pareils à ceux du duc de Montpensier. Mais elle me ravit avec son vieux palais nu, d'une couleur mordorée, ressemblant à un couvent, et sa vieille église pesant sur la colline.

On attendait, vers l'époque de notre passage, la dépouille du dernier rejeton de la vieille famille d'Osuna. Il faut deux pages d'un papier de grand format pour énumérer tous les titres et tous les noms de ce grand d'Espagne; et parmi ces noms brille, tout rouge, le nom de Borgia, à côté de celui, plus étincelant et plus fier, de Tellez Giron. Quant à la fortune que l'on va liquider, on assure qu'elle est telle, territorialement, que de Madrid à Osuna le duc pouvait voyager sans sortir un instant de ses terres.

Son cercueil a un chemin encore plus long à faire, puisqu'il arrive de Belgique.

J'aurais voulu m'arrêter à Osuna, même sans espoir d'y manger; mais je n'avais pas prévu que la vision me tenterait par sa mélancolie.

A la Roda, qui est un embranchement sérieux, une espérance nous saisit; mais l'endroit est trop sérieux sans doute pour qu'on puisse s'y distraire. Les saucissons qu'on nous offre et qui ont été évidemment travaillés par quelque *main noire,* la bière, dont le nom espagnol *cerveza,* évoque follement des idées de beau cervelas plutôt que des idées de liquide, font horreur, même à notre faim et à notre soif.

— Patience! nous dit-on. A Bobadilla, où s'embranche la ligne de Malaga, toutes les ressources d'un déjeuner dinatoire vous seront offertes.

L'embranchement de Malaga! Cela fait claquer la langue; cela fait venir l'eau à la bouche!

Hélas! c'est la seule eau qui vienne. Je m'attable avec désespoir devant un bouillon qui ne semble pas fait pour être ingurgité et qui figurerait mieux sur les menus de M. Purgon que sur ceux du baron Brisse. Je l'avale sans autre instrument que la cuiller, et le désire de la faim, stimulé par ce mirage, provoque la gaieté qui précède toujours, dans les cas de détresse, les atrocités de l'anthropophagie. Comme il est heureux que nous nous aimions depuis six heures! Nous nous serions entre-dévorés!

Pourquoi ne s'établirait-il pas une Société française, une Compagnie Duval, affermant tous les buffets espagnols, essayant d'en créer dans les stations qui n'en ont pas?

En passant devant Antequera, une des fibres desséchées dans ma poitrine vide se met à vibrer comme une corde de guitare, et j'entends distinctement en moi chanter Gastibelza :

[illegible]

Je fais comprendre à mes amis d'Espagne, avec précaution pour ne pas les humilier, que Victor Hugo a tout dit, tout prévu; que, grâce à lui, nous savons l'Espagne par cœur. Je leur montre la Tour Magne où « la vieille criait dans la nuit comme un hibou ». Une belle fille qui a quelque chose de maugrabin dans le visage jette un éclair aux gendarmes. Est-ce qu'elle cache Gastibelza enrôlé dans la Main noire? Comme il a bien fait, l'homme à la carabine, d'aimer cette belle fille aux yeux de mitrailleuse! Où l'a-t-il aimée? Ici ou à Tolède?

[illegible]

Il y a peut-être un pont de Tolède ailleurs qu'à Tolède, où le pont ne sert guère à la promenade. En tout cas, Victor Hugo est infaillible quand il parle de l'Espagne : s'il y a une erreur, c'est la faute de l'Espagne et non la sienne. Quelle différence avec Musset, qui n'a été Espagnol que par imitation!

Nous emportons Antequera dans notre souvenir comme une de ces visions qui vous fouettent fortement au visage et au cœur, comme ces belles inconnues qu'on voit passer, qui vous sourient, qu'on aurait aimées, chantées, célébrées, ou détestées, et qui vous laissent l'attrait d'une curiosité enivrée sans être satisfaite, d'un désir de l'imagination qui vous berce sans qu'on essaye même de le satisfaire.

A deux lieues d'Antequera, nous saluons un grand rocher légendaire, *le Rocher des amoureux.*

La fille d'un Maure aimait un jeune chevalier espagnol. Ils s'enfuirent, et, se voyant poursuivis, ils gravirent ce rocher et se précipitèrent du sommet, les bras enlacés, la bouche sur la bouche, pour s'unir dans l'écrasement de leurs deux corps et l'envolée éternelle de leurs deux âmes.

J'aime mieux cette légende que le conte vertueux du *Dernier des Abencerages.* Elle en est la contre-partie. Chateaubriand l'a-t-il connue? A-t-il voulu la refaire, en la démarquant, à quelques lieues de Grenade et de l'Alhambra?

La campagne augmente de charme poétique pour faire une avenue à la poésie même qui est le terme de notre voyage. Nous buvons ces beautés de passage, d'un trait, avec la soif impatiente de se désaltérer à cette *grenade* ouverte qui nous attend au pied des orangers, sous la fraîcheur épandue de la sierra Nevada.

Je demande à mes amis s'ils peuvent m'assurer que je ne serai pas déçu. Il est vrai que j'ai pour moi la caution du poète qui a immortalisé la silhouette d'Antequera et qui me servira de guide dans la cité de Boabdil.

N'a-t-il pas dit :

[illegible]

Et l'on dit que les vents suspendent leurs haleines
Quand, par un soir d'été, Grenade dans ses plaines

[illegible]

Mes amis ne peuvent me répondre. Ils viennent comme moi voir et respirer Grenade pour la première fois.

Aussi c'est d'un élan unanime que nous partons à la

découverte et que, vers la nuit, nous montons à la gare dans un omnibus qui a dû opérer le déménagement de Boabdil, quand ce roi détrôné et pleurard a liquidé sa liste civile après la conquête.

Les mules elles-mêmes qui font cliqueter la voiture sur des pavés pointus peuvent bien avoir servi ce jour-là. On ne tue pas de mules dans les combats de taureaux. C'est pour cela que celles-ci ont impunément traversé les siècles et traversent encore, en redressant le plumet de leur queue, les rues étroites et mauresques qui nous conduisent à la Puerta Reale.

Avant d'entrer dans l'hôtel de la Victoria, nous admirons tout de suite, pour prendre des arrhes, l'horizon blanc que fait la sierra au-dessus des forêts vertes des orangers. Le soleil se couche en buvant un sorbet sublime. Où est l'Alhambra? Où sont les Tours vermeilles?

A demain les découvertes. A table! à table! Nous croyons que c'est assez d'émotions pour un jour.

Mais, si tard que nous fussions arrivés à Grenade, il nous restait assez de temps jusqu'à minuit pour entamer le chapitre des féeries qui nous attendaient.

LOUIS ULBACH.

(*La suite prochainement.*)

UN POÈTE DE DIX-NEUF ANS

Charles Read (1)

Peut-être ai-je trop plaint l'autre jour (2) ces pauvres poètes si peu lus. D'abord il n'y a dans cet abandon rien d'absurde ni d'inexpliqué. Ils auraient tort, dans un temps de science et de critique, d'attendre pour leurs jeux, même divins, un autre succès, et de vouloir être lus et compris par d'autres que par des êtres spéciaux comme eux ou par quelques maniaques ingénus. C'est justement leur gloire, non pas d'être peu lus, mais de ne pouvoir l'être beaucoup. Et, d'autre part, on ne saurait dire que le public ait perdu le respect des vers. Pourvu qu'il ne les lise pas et qu'on les lui récite, il les goûte à sa façon. Il sent vaguement la beauté de « cette langue immortelle qu'il ne parle pas », et il se sait bon gré de l'écouter et de paraître y prendre plaisir. Il est rare alors que les vers l'ennuient, plus rare encore qu'il s'en aperçoive. Voyez dans les matinées, soirées et festivaux, comme il s'y laisse encore duper.

« Mme Bordin, dit Flaubert, éprouvait au fond de l'âme comme une surprise, un charme qui venait de la littérature. L'art, en de certaines occasions, ébranle les esprits médiocres, et des mondes peuvent être révélés par ses interprètes les plus lourds...

« La petite bonne s'amusait sans y rien compendre, ébahie du langage, fascinée par le ron-ron des vers (3). »

(1) *Poésies posthumes.* — Alph. Lemerre.

(2) Voy. la *Revue* du 22 septembre, p. 353.

(3) *Bouvard et Pecuchet*, p. 177-179.

Même les jeunes poètes qui ne sont pas récités au Trocadéro ne me paraissent pas si à plaindre. Ils ont quelques bons camarades qui les lisent et qui les vantent par complaisance ou de bonne foi, et souvent un ami qui croit à leur génie. Toujours leur petit recueil fait rêver quelque petite cousine ou quelque jeune femme de leur connaissance. Ils peuvent être membres de l'Académie des Muses santones. Rien ne les empêche d'envoyer leurs vers à Sully Prudhomme ou à François Coppée. Ces deux sages les remercieront par lettre autographe et leur diront qu'ils ont du talent. Ajoutez que de faire des vers, cela est fort amusant en soi et ne nuit à personne, et que d'écrire des bagatelles cela préserve parfois de faire des sottises.

Au fond, tout ceci n'est point raillerie. Le poète adolescent (j'entends celui qui a les germes et les commencements d'un vrai poète) est presque toujours une âme charmante et sympathique qui attire et retient les cœurs et qui devient un petit centre pour un groupe familier. C'est qu'en général, et surtout chez un très jeune homme, le don de poésie suppose beaucoup d'aimables qualités : sensibilité, ouverture d'esprit, désintéressement, candeur.

« Songez, dit Horace, à tout ce que cette innocente manie comporte de vertus. Le poète n'est point avare : il n'aime que les vers, il n'a cure des pertes d'argent ; il est incapable de tromper un ami ou de voler un pupille ; il vit de pois et de pain bis... Il forme la bouche tendre et balbutiante de l'enfant, il forme aussi son cœur et il y met la bonté. Il console le pauvre et le malade, et c'est lui qui apprend des prières aux chœurs de jeunes gens et de jeunes filles (1). »

Que sera-ce si le poète joint à tous ces dons la grâce de la prime jeunesse? Et si cette aimable et bienfaisante créature meurt avant l'âge, quel tendre regret elle devra laisser à ceux qui l'auront connue! Il n'est donc pas étonnant que Charles Read, dont je voudrais dire un mot, ait trouvé, pour présenter au public ses poésies posthumes, deux parrains comme Paul Haag et François Coppée, et qu'après six ans passés l'image touchante de cet enfant trop aimé des dieux soit présente encore à des mémoires fidèles.

Il a écrit ses vers entre dix-sept et dix-neuf ans. C'est dire qu'on ne trouvera pas dans son recueil une forme impeccable ni une continuelle originalité de pensée. Il n'a été donné qu'à Musset d'être original à cet âge : aussi était-il épuisé à trente ans. Lamartine, à dix-sept ans, imitait Parny ; à dix-sept ans, Hugo lui-même n'était encore qu'un très brillant versificateur. Ce qu'il faut attendre en feuilletant les poésies de Charles Read, François Coppée nous le dit :

> En lisant ces doux vers, qu'ils l'aient ou non connu,
> Tous seront attendris par leur charme ingénu,
> Par leur grâce simple et naïve...

C'est bien quelque chose; et l'on y voit en outre, par un exemple choisi, ce que sont, à notre époque, l'âme et l'esprit d'un adolescent bien doué.

(1) Horace, *Ép.* I, liv. II.

Notre petit poète (je le prends à dix-sept ans) lit encore Musset :

[illegible]

Mais il ébauche aussi une grande pièce à Victor Hugo (2). Il imite le maître dans une *Orientale* de collégien sur le « fier sultan de Tanger » (3) et, si l'on veut, Leconte de Lisle à propos d'une négresse mélancolique rencontrée au Luxembourg (4). Bientôt des impressions plus rares commencent à s'éveiller en lui. Baudelaire l'initie au sentiment du bizarre : de là deux sonnets sur *la Lune* (5) :

[illegible]
Comme une veuve, belle encore, quoique fardée,
D'un air si provocant, d'un œil si langoureux
Elle me regardait, la jeune enchanteresse,
Que j'en suis devenu follement amoureux.
[illegible]

Çà et là, des vers reportent la mémoire à certaines pièces de Sully Prudhomme (6) ou aux *Intimités* de F. Coppée. Il va sans dire que notre poète a le sentiment de la nature (7), quoique ses paysages ne témoignent peut-être pas qu'il l'ait vue souvent ni de très près. L'amour, ainsi qu'il convient, tient une grande place dans ses vers. Il aime un peu toutes les femmes, comme Chérubin, et de plusieurs sortes d'amour : amour facile où le cœur n'est point interesé, avec une pointe d'impertinence et de lionnerie juvénile (8) ; plus souvent tendresse caressante, avec plaintes, prières, adorations, pardons (9). Puis l'ephèbe, se donnant des allures viriles, dédaigne l'amour (10) ; il jette sa malédiction aux nuits d'été, aux « folles nuits qui flétrissent les talents et consument les cœurs (11) ». L'homme a autre chose à faire que l'amour, et le poète autre chose à chanter. Hélas! il n'en aura pas le temps, le pauvre enfant malade. Et c'est dans des pièces nombreuses, dont le petit livre est tout assombri, une mélancolie noire, des cris de révolte ou des appels à la mort, un pessimisme à la fois imité et sincère (12).

On voit quelle variété d'impressions, de sentiments et d'idées (et la revue en est forcément incomplète) peut offrir de nos jours le cahier de vers d'un écolier. Curiosité, agilité d'esprit avec un grand fond de tristesse, voilà, en somme, ce qu'on y découvre ; et je crois que ces traits conviendraient à beaucoup de jeunes gens de la génération de Charles Read.

Maintenant il ne faudra pas s'étonner, je l'ai dit, si la forme du livre trahit assez souvent l'âge du poète par quelque chose d'un peu vague et effacé dans l'expression (1). La jeunesse, qui a la fraîcheur et la vivacité des impressions, porte la peine de ce privilège. Les mots sont, comme le reste, tout neufs pour elle. Elle trouve dans les plus usés une force, un relief que n'y voient plus les artistes mûris. Je me souviens que, vers treize ans, je sentais une merveilleuse poésie dans le style des *Incas* ou du *Joseph* de Bitaubé. Or cette force et, si je puis dire, cette jeunesse de sens que l'enfant prête aux mots en lisant, il continue de la leur prêter quand il les emploie pour son compte et qu'il écrit lui-même de la prose ou des vers. Certaines banalités ou faiblesses de style lui échappent, ou plutôt n'en sont pas encore pour lui : toute figure, toute métaphore paraît assez vivante et fraîche à l'esprit qui est en fleur.

Mais si, dans les vers de Charles Read, la forme n'est pas toujours savante et parfaite, le cœur a du moins où se prendre. Tel sonnet pessimiste qui, chez un autre, ferait sourire et douter un peu, devient tout à coup navrant quand on se rappelle que l'auteur est mort dans sa vingtième année :

Je suis bien jeune encore et la tombe m'attire.
Est-ce douleur d'amour, désir de nouveauté?
Non. Fatigué de tout, mon pauvre cœur soupire
[illegible]

Vœu trop exaucé, et qui ressemble trop à un pressentiment pour qu'on y voie un lieu commun de désespoir poétique. Et quand cet enfant nous dit « qu'il a bu le vin des passions jusqu'à la lie (3) », on ne pense pas à lui demander s'il en est bien sûr. Mais plutôt on est tout près de croire que ceux qui doivent mourir jeunes ont plus de sensations, et de plus violentes et de plus fines, comme s'ils se hâtaient de vivre et voulaient faire tenir en quelques années les sentiments et les passions d'une longue vie humaine. Ce mal d'une âme assaillie de plus d'impressions qu'elle n'en peut porter et qui anticipe en quelque sorte sur sa destinée, Charles Read a su l'exprimer dans une pièce touchante et distinguée qu'il faut citer tout entière :

Je crois que Dieu, quand je suis né,
Pour moi n'a pas fait de dépense,
Et que le cœur qu'il m'a donné
[illegible]

Par économie il logea
Dans ma juvénile poitrine
[illegible]
Un cœur flétri, tout en ruine.

Il a subi mille combats,
Il est couvert de meurtrissures,
[illegible]
D'où lui viennent tant de blessures.

[illegible]

(1) Page 11.
(2) [illegible]
(3) Page 30.
(4) [illegible]
(5) [illegible]
(6) [illegible]
(7) [illegible]
(8) [illegible]
(9) [illegible]
(10) Page 114.
(11) [illegible]
(12) [illegible]

(1) Par exemple, le sonnet page 11.
(2) [illegible]
(3) Page 13.

Il a les souvenirs lointains
De cent passions que j'ignore,
Flammes mortes, rêves éteints,
Soleils disparus des aurores.

Il brûle de feux ardents
Pour de superbes inconnues
Et sent les parfums délirants
D'amours que je n'ai jamais eues!

O le plus terrible tourment!
Mal sans pareil, douleur suprême,
Sort sinistre! Aimer follement,
Et ne pas savoir ce qu'on aime!

On pouvait certes beaucoup attendre de l'enfant qui écrivait de tels vers. Son petit livre a la grâce des choses inachevées et déjà belles. Ceux qui meurent jeunes sont aimés des hommes, eux et leurs œuvres. Les vers de Charles Read nous émeuvent plus sûrement que s'il eût vécu. *Si quis piorum manibus locus,* que son âme soit réjouie par l'hommage fraternel de ceux qui aiment, comme lui, les beaux mots ingénieusement ourdis et le son redoublé des rimes jumelles!

JULES LEMAÎTRE.

BULLETIN

Chronique de la semaine

Actes officiels. — M. Félix Faure, député, est nommé sous-secrétaire d'État à la marine et aux colonies. — Troisième mouvement judiciaire résultant de la loi du 30 août 1883.

Élections législatives. — M. Forest, extrême gauche, et M. Loranchet, radical, sont élus députés, l'un dans le Ier arrondissement de Paris, l'autre dans la seconde circonscription de Chalon-sur-Saône.

Allemagne. — Grandes manœuvres militaires à Hombourg en présence de l'empereur d'Allemagne et des rois d'Espagne et de Serbie. Le roi d'Espagne est nommé colonel honoraire d'un régiment de uhlans en garnison à Strasbourg.

Belgique. — Le 27, entrevue du roi d'Espagne et du roi des Belges à Bruxelles.

Autriche-Hongrie. — Ouverture du parlement hongrois. Nouveaux troubles en Croatie.

Serbie. — Démission du ministère.

Italie. — Une conférence internationale pour fixer le code et les règlements d'un service sanitaire international aura lieu à Rome au mois de novembre. — Nouvelles secousses de tremblement de terre à Casamicciola.

Égypte. — Élection de Riaz pacha au conseil législatif.

Faits divers

Dans la dernière étude publiée par la *Revue* (numéro du 18 août 1883) sur les poètes méridionaux, nous annoncions que le poète languedocien Fourès conviait les félibres à envoyer aux Alsaciens-Lorrains l'hommage du Midi tout entier. Cette œuvre collective, intitulée : *Per l'Alsacio-Lourreno* (*Pour l'Alsace-Lorraine.* Paris, chez Maisonneuve; Avignon, chez Roumanille), vient de paraître à peine, et déjà on en peut mesurer le succès à l'émotion qu'elle a soulevée.

A quoi bon se demander quelle en est l'opportunité? Un acte de patriotisme est toujours opportun. Venant des félibres, il l'est doublement. Quelle plus victorieuse réponse aux accusations de séparatisme dirigées parfois contre eux? Quels meilleurs Français que ces Provençaux et ces Languedociens chez qui l'amour de la petite patrie se confond avec le dévouement pour la grande?

Nous retrouvons là bien des noms aimés : Mistral, si cruellement éprouvé par la mort récente de sa mère — un deuil qu'il n'est pas le seul à porter; Aubanel, dont le flexible talent se montre tour à tour sombre et tendre en deux pièces étrangement opposées de ton; Fourès et Félix Gras, deux poètes virils; et Mir, et Langlade, et Tavan, et Gaut, et tous enfin ou presque tous, depuis le fulgurant Clovis Hugues jusqu'au curé limousin Joseph Roux, sur qui M. Mariéton vient précisément de publier une bien curieuse étude.

Mais de tels livres ne s'analysent pas; il faut les lire, et puis se taire. Ceux qui se souviennent et qui espèrent sauront gré aux félibres de ce cri parti du cœur; mais on a l'oreille terriblement fine par delà le Rhin.

F. Hémon.

— Nous trouvons dans *le Soleil* les détails suivants sur Henri Conscience :

« Le père de Conscience était Français. Il vint s'établir à Anvers en 1815. Henri Conscience n'avait pas de fortune. Il eut à lutter au début contre les difficultés de l'existence. Le roman qui fit sa réputation, *le Lion de Flandre,* date de 1838.

« Henri Conscience était un ardent patriote. L'amour du sol natal anime ses écrits. Son œuvre a son caractère propre, original. Elle fait revivre la vie et les mœurs flamandes. Elle est marquée par une grande simplicité. Elle est morale et saine. Elle fait aimer le bien. Il s'en dégage une poésie calme et douce. Conscience se complaît dans la peinture des pensées nobles, des sentiments honnêtes et bons. Naturaliste, son œuvre l'est aussi; car le mal et le laid n'existent pas seuls; le beau et le bien existent également, ils éclatent dans la nature et dans l'homme, et, comme le disait Henri Conscience, l'ange, qui est l'esprit, doit rester vainqueur du corps, qui est la matière.

« Lorsque Alexandre Dumas père vint habiter la Belgique en 1852, il lut une Nouvelle de Conscience, qu'il ne connaissait pas. Il a publié son impression : « Dès les premières lignes, dit-il, je reconnus dans l'auteur flamand trois qualités qui me parurent supérieures : une grande simplicité de style, une grande puissance descriptive des localités champêtres, une grande perception des poésies de la nature. Avec ces trois qualités, on arrive à l'intérêt par des moyens d'une incroyable simplicité. *Le Conscrit* (c'était le titre de l'œuvre de Conscience) en est une preuve éclatante. » Le célèbre romancier a raconté que la Nouvelle de Conscience lui donna l'idée du premier roman qu'il écrivit en Belgique. « Deux chapitres, dit-il, de la Nouvelle de Conscience s'encadreront d'eux-mêmes dans ma composition, de manière qu'il me soit à peu près impossible de les en faire sortir. » Il écrivit à Conscience, le priant de lui faire cadeau de ces deux chapitres. Le romancier belge lui en fit don bien volontiers. Dumas ajoute qu'il baptisa son roman du nom de Conscience, qui avait bien le droit, dit-il, d'en être le parrain. Il l'intitula : *Conscience l'innocent.* Alexandre Dumas raconte cette anecdote dans un écrit intitulé lui-même : *Cas de Conscience.* »

— M. James Darmesteter vient de publier à la librairie Delagrave (1 vol. in-12) *les Essais de littérature anglaise* dont nous avons donné l'introduction dans notre numéro du 7 juillet. Ce volume contient une étude, déjà publiée ailleurs, sur *Shakespeare* et dont nous avons rendu compte; le reste de l'ouvrage est consacré aux poètes contemporains de l'Angleterre : il comprend, entre autres, des études sur la vie et l'œuvre de lord Byron, sur Shelley, sur Wordsworth; sur le *Hervé Riel* de Robert Browning (poème en l'honneur de la France, publié en 1871, au profit de la souscription en faveur de Paris); sur miss Torn Dutt, la poétesse indienne, moitié Anglaise, moitié Française, dont un de nos collaborateurs a également entretenu les lecteurs de la *Revue*.

— Vient de paraître : *la Question du Tonkin*, par M. Paul Deschanel. Un volume de 500 pages, avec carte, chez Berger-Levrault et Cie.

— Les *Souvenirs d'enfance* de M. Renan vont paraître à Bâle en traduction allemande.

— Le parquet de Berlin a ordonné la saisie et la destruction des traductions allemandes de *Nana* et de *Pot-Bouille*.

— Une Compagnie française vient de soumettre au gouvernement espagnol un projet pour la construction d'un tunnel sous-marin par le détroit de Gibraltar.

Le gérant : [illegible].

Semaine économique et financière

La Bourse se maintient dans sa fermeté et dans sa nullité. Le différend chinois a cessé d'inspirer de bien grandes préoccupations; malgré les lenteurs que subissent les négociations diplomatiques, on est convaincu qu'une solution pacifique est inévitable. Ce n'est donc pas de ce côté qu'il faut rechercher exclusivement les causes de l'inertie prolongée de notre marché; c'est en lui-même que ces causes résident, et, à mesure que les préoccupations chinoises s'amoindrissent, on s'en aperçoit davantage. Il ne faut pas se dissimuler que notre commerce et notre industrie traversent une période difficile, et l'on se demande si, même lorsque les difficultés avec l'extrême Orient auront disparu, on est en droit d'espérer une véritable reprise des affaires. En attendant, tout se borne aux échanges du comptant; quant à l'esprit de spéculation, il fait absolument défaut, et les quelques rares fidèles du tour de la corbeille en sont réduits à glaner quelques centimes sur les petites variations quotidiennes. La liquidation qui va s'ouvrir ne paraît pas devoir amener grand changement dans cet état des choses.

Comme nous venons de le dire, l'attention se reporte avec une certaine intensité sur le ralentissement qu'éprouvent nos opérations commerciales et industrielles. Un remarquable rapport de M. Félix Faure fournit sur notre commerce extérieur des chiffres qu'on ne saurait trop méditer; ils nous montrent la rapide décroissance de notre commerce d'exportation depuis 1872 et l'accroissement des importations étrangères depuis la même époque. De 1872 à 1876, la moyenne annuelle de nos exportations a été de 3 759 653 000 francs; de 1877 à 1881, [illegible] francs, soit une diminution de 374 121 000 francs. En 1882, nos exportations ont éprouvé une légère augmentation : elles ont atteint le chiffre de 3 596 464 000 francs; mais cette amélioration ne s'est pas maintenue. Pendant les six premiers mois de 1883, les exportations n'ont atteint que 1 689 646 000 francs, en diminution de près de 32 millions sur la période correspondante de l'année précédente. D'autre part, nos importations générales, qui, durant la période de 1872-1876 se chiffraient en moyenne annuelle par 3 642 926 000 francs, se sont élevées pendant la période 1877-1881 à 4 484 133 000 francs, et pendant l'année 1882 à 4 972 070 000 francs, soit une augmentation de plus de douze cents millions.

Mais c'est surtout l'affaissement graduel de l'exportation de nos objets fabriqués qui sollicite l'attention. Au lendemain de la guerre, en 1872, cette exportation était de 2 077 975 000 francs; en 1882, elle n'a été que de 1 857 165 000 francs, et pendant les six premiers mois de l'année courante elle n'a atteint que 868 407 000 francs, alors que pour la même période, en 1882, elle avait été de 907 950 000 francs. Notre industrie de luxe a été particulièrement atteinte. Les articles de l'industrie parisienne qui, en 1873, s'exportaient pour un total de 10 096 000 francs, n'atteignent plus que 880 000 francs en 1882.

L'étranger nous envahit peu à peu, pendant que notre concurrence chez lui devient de moins en moins importante. En 1872, nous exportions aux États-Unis pour 121 millions de soieries; en 1882, nous n'en avons exporté que pour 70 millions. Il en est à peu près de même pour tous nos articles d'exportation. Nos exportations en Angleterre sont également en décroissance. Mais c'est surtout du côté de l'Allemagne que le mouvement prend un caractère inquiétant. Ainsi, pour les tissus et rubans de soie, pendant que les exportations françaises tombent de 27 0/0, les importations allemandes montent de 574 0/0. Et l'on ne peut pas dire encore que le mouvement soit près de s'arrêter. C'est la question du prix de revient qui cause notre infériorité; or il est impossible à nos industriels, avec les charges fiscales qui pèsent sur eux, de produire à aussi bon marché que l'Allemagne et la Belgique où les impôts sont faibles et par conséquent la main-d'œuvre à bas prix. Et notre infériorité ne fera que s'accroître tant que la France persévérera dans son système de dépenses à outrance, tant que le budget ordinaire s'augmentera de 50 millions par an et que les dépenses extraordinaires se chiffreront par centaines de millions.

On aurait pu craindre que la récolte de cette année, qui laissera un déficit, eût été de nature à aggraver cette situation : heureusement, les excédents restant en magasin en atténueront les effets.

Le rendement de la récolte en froment s'élève à environ 90 millions d'hectolitres. C'est 15 à 20 millions de moins que le rendement d'une année moyenne, et 35 de moins comparé à la récolte de 1882. Les besoins de la consommation, des semailles et de l'industrie étant de 116 millions d'hectolitres

ou à peu près, il y a, pour cette année, déficit de 25 à 30 millions d'hectolitres. Sous le régime commercial ancien il y aurait eu disette, par suite exagération des prix. Aujourd'hui que notre pays n'est plus isolé, qu'en ce qui concerne la production et le commerce des grains il se solidarise avec l'Angleterre et les États-Unis, il peut compter sur les réserves de l'Amérique, qui, produisant beaucoup plus qu'elle ne consomme, est devenue en quelque sorte le grenier d'abondance de l'Europe, principalement de l'Angleterre et de la France.

Cette année, l'Angleterre a recueilli environ 24 millions d'hectolitres; les États-Unis ont une récolte de 145 millions d'hectolitres; la France, comme on vient de le voir, en possède 90 millions. Le total de la récolte du groupe des trois pays est donc de 259 millions d'hectolitres. Par contre, les besoins de l'Angleterre sont de 72 millions d'hectolitres; ceux des États-Unis, de 105; ceux de la France, de 116: soit un total de 293 millions d'hectolitres, chiffre supérieur de 34 millions au chiffre de la production en 1883. Mais la récolte de 1882, qui, pour le même groupe, avait été de 327 millions d'hectolitres, a laissé un excédent de valeur égale, soit 34 millions d'hectolitres devant être réduits à 25, à cause du faible poids des blés. Le déficit réel, se trouvant atténué par le stock existant, est donc ramené à 8 ou 10 millions d'hectolitres que le commerce de Marseille ira demander à Trieste et aux ports de la mer Noire, car l'excédent américain sera, pour la presque totalité, absorbé par l'Angleterre.

Si le déficit de cette année ne peut amener la disette, il faut cependant s'attendre, sinon pour les derniers mois de 1883, du moins pour le printemps de 1884, à une tension des prix du blé. Les prix actuels sont faibles, influencés qu'ils se trouvent par les apports de la petite et de la moyenne culture pressées de faire de l'argent, par suite envoyant immédiatement sur les marchés de consommation de grandes quantités de grains. Lorsque ces ventes s'amoindriront, puis cesseront faute d'aliment, les grands producteurs nationaux et les importateurs, certains, d'une part, de vendre leurs approvisionnements, de l'autre, de n'avoir plus à compter avec la concurrence des détenteurs trop pressés de réaliser, se trouveront en mesure de relever les prix, mais sans pour cela dépasser des limites qui auraient pour conséquence de faire restreindre la consommation.

En résumé, ce qu'il faudra surtout remarquer, cette année, c'est que, si en France la récolte donne presque toujours assez et quelquefois trop, il en est de même pour le monde entier depuis la suppression de toutes les barrières prohibitionnistes, jadis opposées au commerce des grains. Entre les pays à bonne et les pays à faible ou à mauvaise récolte, l'équilibre tend à s'établir; les prix des grains ne peuvent plus, par suite, atteindre à ceux des anciennes années de disette. Cet équilibre profite au producteur aussi bien qu'au consommateur. En effet, si celui-ci peut compter ne plus voir le prix du pain s'élever outre mesure, le producteur est à peu près certain de ne plus voir les prix s'avilir, à la suite de récoltes exceptionnelles, au détriment de la culture, qui redoutait ces récoltes presque à l'égal des mauvaises. En somme, la liberté du commerce des grains aura eu pour résultat une répartition de la récolte *universelle* suivant les besoins de la consommation *universelle*, de telle manière que les producteurs et les consommateurs, s'ils ne peuvent compter sur l'immuabilité du prix du blé, savent du moins que désormais ce prix ne peut ni s'élever ni s'abaisser dans des proportions assez accusées pour devenir dangereuses.

En cet état, l'on ne saurait s'étonner de la réserve que le monde financier apporte dans l'élaboration des affaires nouvelles. Les capitaux, d'autant plus abondants qu'ils sont inactifs depuis longtemps, ne sont plus disposés à se lancer dans les aventures; les grandes et sérieuses affaires pourront seules les attirer.

Ce qui se passe en ce moment pour l'émission des obligations du *Canal interocéanique de Panama* en est la preuve. Dès à présent, l'émission peut être considérée comme absolument couverte, et la Compagnie pourrait fermer ses guichets si elle ne tenait, avant tout, à fractionner le plus possible les souscriptions pour rendre plus large le classement de ses titres. L'exemple du canal de Suez est là pour montrer quel est l'avenir réservé à la nouvelle création de M. de Lesseps.

Les travaux préliminaires sont déjà assez avancés pour qu'on ait la certitude que l'on ne se heurtera à aucun des obstacles que l'on a rencontrés à Suez et pour qu'on puisse affirmer que l'ouverture du canal de Panama aura lieu bien avant la date primitivement fixée. Les difficultés matérielles que l'on a à vaincre sont bien moindres qu'on ne l'avait prévu; sur bien des points où l'on s'attendait à avoir à lutter contre le roc, on trouve un sol friable et une terre facile à creuser. Le chemin de fer qui longe le tracé du canal facilite singulièrement les travaux. A vrai dire, tout aléa a disparu, et la rapidité de l'achèvement n'est plus qu'une question d'argent. Plus les ressources disponibles de la Compagnie seront importantes, plus les chantiers et ateliers pourront être multipliés. Cette rapidité des travaux est un point capital, car pendant la durée de la construction le capital-actions reçoit un intérêt de 5 pour 100 prélevé sur le fonds social.

Dans ces conditions, on conçoit que ces obligations, qui représentent un placement à 5,25 pour 100, sans compter la prime de remboursement, ne sauraient trouver l'épargne indifférente.

K.

AVIS AUX NOUVEAUX ABONNÉS

Nous offrons aux abonnés nouveaux des deux *Revues* un avantage important. Ceux qui s'abonneront à partir du 1er octobre 1883 pourront acquérir, au prix de **5** francs, un semestre broché, à leur choix, soit de la *Revue politique et littéraire*, soit de la *Revue scientifique*, de la 3e série (années 1881, 1882, 1883); soit encore, au prix de **25** francs, la troisième série tout entière.

Paris. — Imp. A. Quantin, 7, rue Saint-Benoit. [1570]

REVUE
POLITIQUE ET LITTÉRAIRE
DE LA FRANCE ET DE L'ÉTRANGER
REVUE DES COURS LITTÉRAIRES (3e SÉRIE)

DIRECTEUR : M. EUGÈNE YUNG

3e SÉRIE. — 3e ANNÉE (TRENTIÈME SEMESTRE). NUMÉRO 14. 6 OCTOBRE 1883.

UN VIVANT

Portrait

I.

Je n'imagine pas bien ce qu'auraient été, sans l'oncle Hector, ma enfance et ma jeunesse. Que serais-je devenu, qu'aurais-je fait de mes vacances, seul avec mes grands parents, perdu dans l'ampleur de notre maison silencieuse?

Heureusement, à sa grande joie et à celle de ses neveux et nièces, l'oncle Hector vivait; il vivait fortement, abondamment, et sa maison aussi, toujours animée, toujours bruyante...

Elle n'était pourtant pas belle, cette maison où nous nous plaisions tant! Un vieux logis de campagne fait d'ajoutiers, de pièces et de morceaux, une bicoque anguleuse, irrégulière, en guerre avec toutes les lois de l'architecture.

Le porche, au devant, très large et qui empiétait sur la rue du village comme pour inviter le monde, arrêter les conversations au passage, abritait deux portes jumelles, une pour le bétail, l'autre pour les chrétiens.

Le bétail se trompait quelquefois. Un poulain revenant de l'abreuvoir avec sa mère hasardait quelques pas, folâtrait un moment dans le corridor des maîtres, allongeait sa tête curieuse dans l'ouverture du salon.

On ne se troublait pas pour si peu.

Le poulain parti, arrivait une couvée de poulets conduits par la maman poule, ou bien encore une bande de dindons qui gloussaient à tue-tête, mis en gaieté par les accords du piano.

C'était, du matin au soir, un remue-ménage de vie rustique qui bourdonnait aux oreilles, montait au nez dès le seuil.

Et cela nous paraissait délicieux.

Avec quelle joie nous la respirions chaque année au retour des vacances, cette odeur mêlée d'écurie, de fruits mûrs et de croustade à la graisse, qui n'était pas pour nous l'odeur de ceci ou de cela, mais l'émanation même de nos souvenirs.

Jusqu'aux déchirures des papiers peints, jusqu'aux blessures des vieux meubles, qui nous prenaient le cœur par une physionomie à part qui les faisait ressembler à des personnes ayant des maladies, des infirmités. Par exemple, cette porte de l'office qui grinçait toujours sur le même air, cette chaise qu'il fallait manier avec précaution parce qu'elle avait les reins faibles, ou cette fontaine dont le robinet ne voulait tourner que dans un sens.

Oh! l'adorable maison! pleine de coins, de recoins, aménagée tout exprès, semblait-il, pour jouer à cache-cache!

Il y avait des endroits noirs où l'on avait peur, pas trop cependant : rien qu'un frisson qui faisait se serrer les mains et battre les cœurs, appuyés l'un à l'autre, de ces nouveaux Paul et Virginie, blottis dans l'angle d'un mur comme dans un fourré de forêt vierge.

C'était, après la salle à manger, une enfilade de pièces plus ou moins obscures, encombrées du haut en bas avec des tresses de chanvre pendues aux solives, des armoires vaguement luisantes, des rangées de sacs, des jarres pleines de châtaignes, et, tout au fond, la maie à pétrir, où nous puisions la farine si fraîche à manier et dont nous saupoudrions nos cheveux et nos joues quand nous avions à figurer des vieux dans les charades.

II

Le jardin s'étendait en bordure derrière la maison : une allée sablée, une plate-bande de fleurs rares, des lauriers-roses dans des pots de faïence vernie, une muraille de buis pour finir le décor, et, de l'autre côté de cette façade pom-

peuse, le vrai jardin, le potager, le verger, des carrés de choux, des files de fraisiers, des figuiers à feuilles raides avec la gargoulette de terre rouge pendue à une branche et distillant l'eau goutte à goutte, et des pêchers bariolés de chiffons multicolores pour épouvanter les moineaux, pauvres moineaux, à qui nous laissions si peu à faire!

Dans un coin — toujours les coins, — il y avait comme une montagne de cailloux, matériaux d'une bâtisse future dont les plans, longuement élaborés par l'oncle Hector et discutés en famille, ne reçurent jamais le moindre commencement d'exécution.

On y trouvait de tout, dans ces cailloux : des galets plats pour jouer au bouchon, des pierres rondes pour les frondes, sans parler de certains fragments de roches pailletés de mica, que nous serrions dans nos poches comme des diamants.

III.

En sautant par une brèche du paillebard de terre crue, en nous faufilant au travers d'une haie de troëne, nous nous trouvions tout à coup en pleine féerie, dans le parc du château; perdus au premier pas, égarés dans les méandres d'un labyrinthe de buis taillé, trompés par les perspectives insidieuses des allées toutes pareilles qui, revenant sur elles-mêmes, tournant et se coupant en des complications sans fin, aboutissaient à des ronds-points déserts, où, perché sur un socle vide, un paon faisait la roue...

Une tristesse se levait devant nous avec les essaims de papillons bleus envolés des verdures; elle s'écoulait par la fente des urnes égueulées dressées au milieu des carrefours; elle planait avec le souvenir des fêtes qui, dans l'ancien temps, avaient animé, disait-on, ces solitudes de feuilles.

Quelquefois, au tournant d'une allée, venant vers nous, nous apercevions la silhouette raide et noire du maître du château, un vieillard qui s'avançait d'un pas automatique, accompagné d'une exquise fillette vêtue de blanc et pâle comme un rêve.

Nous détalions.

C'était bien assez d'affronter l'apparition une fois l'an, le jour de la visite solennelle que nous faisions au château.

La rencontre évitée, le labyrinthe franchi, on était dans les bois, des bois de haute futaie, obscurs, mystérieux, surtout du côté du *Tombeau de la Sainte,* une clairière sans herbe dont l'aspect désolé et le nom aussi, je suppose, nous épouvantaient délicieusement.

IV.

Je pense à nos dimanches d'alors.

Je me souviens du réveil si gai dans les sonneries matinales de la messe première, amusantes à écouter du lit, où l'on nous laissait paresser ce jour-là, le plus tard possible, à cause de nos beaux habits que nous aurions pu gâter en jouant.

A peine habillés, descendus au salon, c'était la procession qui sortait, qui passait devant nos fenêtres.

Lentement, une par une, les figures défilaient encadrées dans l'entre-bâillement lumineux des volets. Après les enfants du chœur et le curé, venaient les garçonnets, les fillettes, nos camarades du village, si chiffonnés, si endiablés dans la semaine, empesés ce jour-là, épinglés, la figure calme sous le berret bleu ou le coiffage blanc.

Plus âgés, il nous tardait de voir arriver les filles. Elles s'avançaient en chantant et nous reconnaissions leurs voix avant leurs figures. Cachés, embusqués derrière le volet, nous les dévisagions à bout portant. Il y en avait de jolies, de frisottées, le nez en l'air, l'œil luisant, et d'autres sévères comme des vierges romanes, le profil osseux, la peau brûlée, le regard dur sous les cils noirs.

Quelquefois un clin d'œil dardé vivement au passage nous frappait à l'improviste, et ce n'était pas toujours la curieuse qui commençait à rougir.

Les filles passées, venait le tour des hommes. Nous ne regardions plus.

De l'église, je me souviens des jolies poses de sommeil des vieilles et des tout petits adossés au banc de communion; des sommeils innocents, angéliques, le chapelet enroulé au doigt, le sourire aux lèvres, des sommeils qui priaient.

Je pouvais voir aussi en me retournant — et je me retournais souvent — la petite fille vouée au blanc, la demoiselle du château, toujours à côté du vieux monsieur si long et si sec qui était son père.

Elle était là, la petite mignonne, érigée dans son banc seigneurial comme un lis dans son urne, planant en l'air, dans une vie de rêve où mon désir d'adolescent s'essayait à la suivre...

V.

Une des choses qui nous charmaient, de ces dimanches, c'était, avec le changement des heures, l'attente du nouveau, l'imprévu d'une visite, la surprise d'un plat sucré au dessert.

L'après-midi, le temps se faisait long, très long, coupé à grands intervalles — comme si les minutes avaient été des heures — par les sonneries si lentes des vêpres, endormi par la récitation es psaumes, les bouffées de plain-chant qui sortaient de l'église par la porte grande ouverte et s'en allaient dans le village avec l'odeur de l'encens.

Nous lisions *Ivanhoé, le Dernier des Mohicans.*

Quelquefois aussi, glissé en dessous, prêt à disparaître à la première alerte, nous dévorions *Gustave le Mauvais sujet.*

C'était toujours au meilleur moment, quand l'amoureux serrait de près son amoureuse, qu'on nous appelait au salon.

Des visites venaient d'arriver: on nous tapotait la joue, on nous pinçait le menton par politesse, et puis on nous laissait là, assis au bord d'une chaise, les mains allongées sur la cuisse, comme il convient.

Il y avait en face de nous, collés au mur, deux personnages qui n'avaient pas l'air de s'amuser non plus; deux portraits de famille : une petite dame à taille longue, à cheveux courts frisés et poudrés, la gorge passablement ouverte, et un monsieur de l'ancien temps en perruque, magnifiquement drapé d'or et de velours bleu de roi.

Le nez du monsieur était remarquable, épais, renflé, légèrement infléchi à gauche, ce qu'on appelle un nez de famille; et ce nez connaissait son importance : il s'élançait au-devant du visage; on aurait dit qu'il voulait sortir de la toile.

VI.

L'oncle Hector l'avait, ce nez, et il s'en faisait gloire; il nous raillait à l'occasion, enfants dégénérés qui n'avions que des nez ordinaires, des nez comme ceux de tout le monde.

C'était dans le nez d'oncle Hector et dans sa mémoire que vivaient les traditions de la famille.

Le nez était là comme pour attester l'authenticité des traditions, pour certifier l'exactitude des récits.

Curieux récits où figuraient en chair et en os les bons hommes et les bonnes femmes de jadis, ressuscités par la baguette de l'oncle, et que j'aurai peine, après vingt ans écoulés, à tirer des limbes à mon tour.

Le monsieur du portrait, que j'avais si longtemps pris pour un marquis, n'était, paraît-il, qu'un notaire de campagne; notaire royal apostolique, ainsi qu'il était écrit sur les panonceaux retrouvés en furetant un jour au galetas.

Singulier personnage, au dire de l'oncle; exemplaire tout à fait rare de courage professionnel et de pusillanimité domestique.

Chargé de lever la dîme pour un certain évêque du pays, coseigneur de la paroisse, il exerça ses droits, assigna les municipaux devant le parlement en pleine Révolution, alors que les juges avaient déjà le couteau de la guillotine sur la gorge. Héroïque notaire et piètre citoyen, qui mourut de peur, atteste l'oncle, pour le fusil braqué sur lui, un jour de visite domiciliaire, par un farouche montagnard, petit clerc d'huissier de la ville voisine, qui visait le notariat par-dessus la tête du notaire et qui l'eut, le brigand!

Mademoiselle la notaresse était d'une autre trempe, hardie, bataillante, la langue déliée, la main prompte.

Quoi, cette petite dame bouclée qui me fait l'œil en coulisse du haut de son cadre? Elle-même.

Chaque décadi, assise devant sa porte, elle tricotait, tricotait au nez des sans-culottes. S'ils ne sont pas contents, qu'ils le disent! Un qui le lui disait d'un peu près reçut son compte, un bon soufflet pour commencer, et il n'en demanda pas davantage.

A la manière dont il faisait sonner ce soufflet, il était aisé de voir que l'oncle Hector n'aimait pas la Révolution.

J'ai su pourquoi.

C'était à propos d'un bien de campagne qu'on avait mis en vente dans ce temps-là et qu'on aurait eu pour un morceau de pain : « Cinquante arpents, mon neveu, tout en terre à bled et à millet, et qui s'encadraient si bien avec le domaine! » Mais c'était du bien d'émigré : le grand-père n'avait pas osé y toucher; et l'oncle Hector en voulait à la Révolution de n'avoir pas inspiré confiance au grand-père.

VII.

C'était à table, et seulement la desserte enlevée, en sirotant son petit verre d'angélique, que l'oncle Hector nous débitait ses histoires. Inabordable jusque-là, le nez — le fameux nez — dans son assiette, il engloutissait la nourriture en silence. Mais, son appétit une fois contenté, il s'humanisait, se détendait peu à peu, se donnait du large, reculait sa chaise, ouvrait sa tabatière. Cette tabatière ouverte, c'était comme une boîte de Pandore d'où les histoires s'envolaient avec le parfum du tabac fin.

Après celle-là une autre et une autre encore, toujours dans le même ordre, soulignées des mêmes gestes; à peine quelques variantes, un détail oublié ou grossi — grossi surtout, ainsi qu'il sied aux légendes.

Il y avait la série des récits de chasse : des coups de tirasse fabuleux dans les chaumes de Borde-Longue; des massacres de perdreaux dans les taillis de Bilas; et l'on voyait les cailles qui se débattaient dans le filet : « Une douzaine à la fois, mon cher! »; on entendait les perdreaux pelotés d'un coup double qui faisaient *pouf! pouf!* en tombant dans la bruyère.

« Mylord! » par-ci, « Soliman! » par-là. Il semblait qu'on y fût. Et puis des généalogies de chiens, des portraits de braques, des biographies d'epagneuls, avec des mots, des expressions qui revenaient, toujours pareils : « Il lui tenait un arc aux alouettes... »; « il aurait tenu l'arrêt pendant trois heures... » Et des prix offerts, des marchés proposés : « Il m'en donnait deux cents bouteilles de Langlade. »

— Et vous avez refusé, mon oncle?

— Je ne l'aurais pas cédé pour mille!

VIII.

Quand la série des chiens s'épuisait — et cela n'arrivait pas de sitôt, — on savait la question à poser, le nom à prononcer pour lancer le conteur sur une autre piste.

Une sonnerie de clairon, une batterie de tambour!

L'oncle Hector nous récitait ses prouesses de saint-cyrien.

Car l'oncle Hector avait servi son pays. Il l'avait servi trois mois... Licencié presque en arrivant à l'École, au retour de ses amis les Bourbons, il n'avait pas eu le temps d'user son uniforme.

Au moins le shako était resté : un shako grandiose, épique, horriblement lourd. Nous le coiffions à de certains jours pour nous masquer, et c'était, chaque fois, un succès de fou rire.

Il avait pourtant vu, ce shako, la retraite de la Grande-Armée; il avait fait étape sur la tête de l'oncle avec les bonnets à poils des grenadiers de la garde, des géants tristes, encore humides des Adieux de Fontainebleau.

De Saint-Cyr nous sautions habituellement à Toulouse, sur la place du Capitole.

— On jouait ce soir-là *la Cara ane du Caire*. Pendant l'entr'acte nous étions une troupe de monde attablés au café du théâtre, devant la porte. A côté de moi il y avait des officiers, des permissionnaires blessés ou convalescents, qui allaient rejoindre leurs régiments en Espagne.

« Tout à coup il se fait une poussée devant nous; on se range pour laisser passer une escouade de prisonniers de guerre espagnols. C'étaient des guérilleros dépenaillés, en loques, l'air crâne quand même, le pas ferme, le front levé, l'œil méchant. Ils nous toisaient, je crois. Alors je vois un officier près de moi, un petit hussard pâle, qui se lève, se jette sur un prisonnier et, sans dire un mot, les dents serrées, lui plante son sabre au travers du corps.

« On crie, on s'attroupe, on s'indigne.

« Mais l'officier se dépouille, ôte sa tunique, ôte sa chemise et montrant ses reins labourés, dévorés d'horribles cicatrices : — Regardez, dit-il; voilà ce qu'il m'avait fait; il avait voulu me brûler vif.

« Vraiment c'étaient des hommes et des fameux, ces soldats de l'empereur! »

Cette phrase consacrée nous annonçait l'histoire suivante de la série, la galopade des quatre lanciers polonais.

Quatre débris de l'armée de Soult traversant, au galop de leurs chevaux maigres, Toulouse pavoisée de blanc, fleurdelisée du haut en bas; et toujours au galop, toujours en selle, pillant les auberges, saccageant les cafés; puis, l'alarme donnée, la garnison lancée à leur poursuite, piquant des deux, enfilant le pont de pierre; et là, au haut de la montée, un des quatre, le plus moustachu, se levant droit sur ses étriers et hurlant comme un défi à la ville royaliste un dernier : *Vive l'empereur!*

IX.

Sans s'en apercevoir quelquefois, tout en parlant, l'oncle Hector revenait à l'angélique; au quatrième verre, il s'attendrissait; son œil s'allumait; il nous racontait ses fredaines de jeune homme.

Cela se passait presque toujours à l'issue de quelque gros repas de campagne. L'héroïne était une voisine de table, une bourgeoise à prénom mythologique : Melpomène ou Uranie, à qui l'oncle avait touché le genou au dessert — une séduction à la Pigault-Lebrun.

Après dîner, la compagnie se dispersait; on s'égarait deux par deux dans les bosquets.

L'oncle Hector clignait de l'œil.

Nous avions compris.

Lui, glorieux, ne résistait pas à nous trahir les noms de ses conquêtes.

Grand Dieu! quelle horreur! C'étaient toutes de respectables mères, que dis-je? grand'mères de famille. La brune piquante avait pris de la moustache; la blonde sentimentale avait les joues flasques et les yeux en compote.

Ce qui n'empêchait pas l'ancien beau de faire claquer la langue en en parlant, comme s'il savourait son péché.

Car il avait des gestes expressifs, l'oncle Hector; il ne se contentait pas de narrer ses histoires : il les mimait; il les vivait. Si c'était triste, il pleurait à s'enrhumer; si c'était gai, il riait à se tordre. Et il criait et il tapait du poing sur la table. A tout moment on avait peur qu'il ne se rompît la veine ou qu'il ne s'écorchât le poignet.

Lui, allait toujours.

— Encore un peu d'angélique, mon oncle...

— A ta santé, mon enfant!

Déjà le jour se mourait dans le jardin; les pampres de la treille se doraient dans la lumière; les reinettes chantaient. Lentement, le crépuscule entrait dans la salle; les dessins de famille aux deux crayons s'enfonçaient dans le mur. Un rayon de lune glissait tout à coup à travers les feuillages; un reflet tremblait au bord d'un verre.

— Apportez la lampe! commandait oncle Hector.

On jetait un tapis sur la table; on sortait des cartes pas trop fraîches, et nous commencions à jouer.

X.

Au fait, pourquoi l'aimions-nous tant, cet oncle Hector? D'où tenait-il ce charme qui nous attirait à lui, nous si sauvages, si facilement effarouchés avec tout le monde?

Il était donc bien affable, bien généreux, un vrai gâte-métier?

Point. Égoïste plutôt; un peu grognon, passablement avare.

Quoi, alors?

Ceci, tout simplement : l'oncle Hector nous amusait.

Aussi instinctif, aussi simple, aussi enfant que nous.

Un vivant!

Pas moyen de s'ennuyer une minute avec ce diable d'homme tempêtueux, impressionnable, irascible, toujours riant ou jurant à faire trembler la maison.

Le dimanche matin, régulièrement, il se mettait en colère.

C'était jour de paye, de règlement avec les ouvriers de la semaine; braves gens qui attendaient leur tour dans le corridor, béret en main, respectueux, intimidés.

Aussitôt enfermés avec M. le maître, la dispute éclatait, les jurons prenaient l'essor. C'était chaque fois comme un duel où l'oncle Hector défendait son argent sou par sou, battu d'avance, il le savait, et sa conscience ne lui permettait pas d'aller contre, mais d'autant plus furieux, acharné à la bataille.

Non sans danger. Les tempes lui battaient à la fin, le sang rouge s'épaississait, prêt à se figer dans la veine; gare à l'apoplexie!

Le cas était prévu. Au plus beau moment, quand les passants effrayés s'arrêtaient au bruit sous les fenêtres, la porte

du cabinet s'ouvrait avec fracas, laissant passer cet ordre bien connu qui bousculait tout dans la cuisine :

— Le bain de pieds, Mariette !

Sûr de son réactif, l'oncle envoyait alors ses dernières bordées, jusqu'à ce qu'épuisé, la lèvre sèche, la face violette, il s'abattit des deux pieds dans le bain fortement épicé de moutarde.

Un terrible individu !

C'était presque aussi effrayant de le voir rire.

Il pleurait, il s'étouffait, il trépignait, il se donnait mal à la rate, mal aux côtés. Chaque fois, ça finissait de travers, en quintes de toux qui le secouaient de la tête aux talons, en spasmes convulsifs qui faisaient sauter un bouton de sa culotte.

On ne rit plus comme cela maintenant.

Et pour tout c'était le même goût, le même appétit, le même entrain.

Ainsi, pour bâiller...

Ne me parlez pas de ces bâillements de petit-maître, le doigt sur les lèvres, étouffés, honteux. Lui, au moins, c'était franc jeu : il bâillait à bouche que veux-tu, la tête renversée, les yeux fermés; il bâillait des bras, des jambes, et un soupir avec cela, un soupir de brave homme où se devinait, avec la fatigue d'une journée bien remplie, l'approche d'un sommeil réparateur.

Excellent oncle !

Il priait Dieu comme il bâillait : de tout son cœur.

Il fallait le voir, genoux en terre, réciter chaque soir ses oraisons en latin. De quel sérieux il articulait syllabe par syllabe, faisant chanter les longues et les brèves à la mode de jadis !

Et le beau signe de croix à la fin, ample, magistral comme un parafe de notaire ! Un signe de croix de croyant !

L'oncle Hector ne badinait pas avec les principes.

Fidèle à sa foi, dévot à l'hygiène, il avait deux religions au lieu d'une, et il les pratiquait toutes les deux exactement.

Les commandements de Dieu d'un côté, de l'autre les prescriptions de l'École de Salerne :

Boire pur après les fruits ;

Ne jamais mettre d'intervalle entre les plats :

Ne pas contrarier la nature.

Et s'il s'était contenté de ne pas la contrarier, le cher homme ! Il l'encourageait.

XI.

Très prudent en politique, n'aimant pas à dire du mal du gouvernement, quel qu'il fût et quoi qu'il fît, l'oncle gardait ses partis pris pour l'histoire. Les Carthaginois l'enthousiasmaient. Il versait des pleurs sur le sort des chevaliers de Malte; il avait donné le nom de Soliman à un épagneul — par mépris, assurait-il, — ne sachant quoi faire pour venger l'Ordre, dont l'histoire, narrée par l'abbé Vertot en beaucoup de volumes, lue et relue dix fois, le passionnait toujours.

Cet ouvrage était d'ailleurs le seul complet de sa bibliothèque, recrutée Dieu sait comment, au hasard des héritages ou des enchères.

L'oncle Hector achetait ses livres à la livre.

[illegible] même poids.

Il rapportait quelquefois dans le caisson de son cabriolet un quintal de littérature.

Histoire, poésie, romans? Il ne savait pas au juste; c'était au petit bonheur.

Tout l'amusait.

Et les lacunes, les pages que nous arrachions en partant en chasse pour faire des bourres, les chapitres avariés, les tomes dépareillés, rien ne l'arrêtait.

Il suppléait de son chef; il imaginait quelque chose à la place.

Surtout il pensait à la bonne affaire qu'il avait faite chez le bouquiniste, et il était ravi.

L'oncle Hector était très bon public.

Les feuilletons du *Journal de Toulouse* l'exaltaient; il prenait feu pour l'héroïne, il abhorrait le traître.

— Tu sais, tout s'est arrangé; il l'épouse...

Il ne m'avait pas vu depuis un mois, et c'était son premier mot.

J'interrogeais, étonné. Il s'agissait de *Mademoiselle de la Seiglière*.

L'oncle ne résista qu'une fois.

Son journal lui avait servi *la Petite Fadette*. Un roman qui était plein d'arbres, de prés, de rivières. Jusqu'à des grenouilles ! Oui, monsieur, ils y ont mis des grenouilles !

L'oncle Hector s'était desabonné.

XII.

Il faut bien arriver aux heures tristes.

Mais ce n'est que demi-tristesse avec l'oncle Hector.

Il est si bien mort, ce vivant !

Sans pose, sans couardise, à la bonne franquette, va comme je te pousse.

Et quelle belle colère avant de s'en aller !

Le chant du cygne.

Ce fut contre son curé, justement.

Le moment venu, de lui-même, le malade l'avait envoyé chercher et le prêtre arrivait sans se presser, en retard.

Il fut reçu de la bonne manière, avec accompagnement de n... de D...! lancés à pleine voix.

Le saint homme reculait, effaré :

— [illegible] :

— Eh bien, quoi? Un de plus, un de moins, qu'est-ce que ça fait puisque je vais recevoir l'absolution ? plaisanta oncle Hector.

Et il mourut.

HISTOIRE RELIGIEUSE

Les Sikhs

Nous pensons ne rien exagérer en partant de la supposition que, dans notre Occident, bien peu de personnes ont une idée claire de ce que sont en réalité ces Sikhs de l'Inde dont le nom figure si souvent dans les journaux dès qu'il est question d'une lutte armée entre le pouvoir britannique et ses ennemis. Il n'importe que ceux-ci soient des voisins comme les Afghans ou des révoltés à l'intérieur comme les insurgés de 1857 : il dépend toujours beaucoup de cette population héréditairement belliqueuse, atteignant le chiffre de 1 million 200 000 âmes et presque tout entière concentrée dans le Pendjab, que l'autorité anglaise se tire à son honneur des crises qui menacent périodiquement la stabilité de son empire indoustanique. Dans le cours des derniers trente ans, les Sikhs, qui pourtant auraient pu vouloir venger les défaites sanglantes que leur avaient infligées auparavant les armes anglaises, se sont comportés en fidèles alliés des dominateurs de l'Inde. La dernière campagne de l'Afghanistan les a montrés au premier rang des défenseurs de l'empire britannique, de même que leur puissant concours avait fortement contribué à la répression de la grande révolte indigène d'il y a vingt-six ans. Expliquer cette alliance, qui semble désormais indissoluble, par un rapide exposé de l'histoire et de la religion des Sikhs, tel est le but que nous nous proposons. En outre des ouvrages qui traitent spécialement de l'ethnologie et des religions de l'Inde, nous recommandons à ceux qui voudraient étudier de près les origines et l'état de ce peuple singulier une monographie très bien rédigée de M. E. Trumpp, qui a vécu tout un temps au milieu des Sikhs et qui a recueilli directement leurs traditions de la bouche de leurs chefs et de leurs prêtres (1).

I.

Le brahmanisme est certainement, de toutes les grandes religions historiques, la plus élastique et la plus malléable. On ne sait jamais quand il commence ni où il finit. Ce caractère en quelque sorte fluide est d'autant plus étrange que le brahmanisme est essentiellement et éminemment sacerdotal. Nulle part les prétentions d'un sacerdoce fondé en théorie sur le sang, sur la caste, n'ont été affichées avec plus de hauteur, acceptées avec plus de soumission. Pourtant le brahmanisme n'a jamais pu constituer ce qui s'appelle une orthodoxie, un corps de doctrines plus ou moins reliées entre elles et dont le rejet total ou partiel exclut *ipso facto* l'hérétique de la communauté fidèle. Il n'a jamais eu d'autorité centrale, de chef unique ou d'assemblée représentative souveraine, pour formuler ses dogmes nécessaires. Il vit depuis des siècles de traditions, de coutumes, de rites, de souvenirs accumulés, adorant des livres sacrés qu'il lit à peine et ne comprend plus, amalgamant d'un bout à l'autre d'un immense territoire les divinités locales et les divinités généralement reconnues, et ayant toujours déployé tout le long de son histoire une merveilleuse puissance d'agglutination et de syncrétisme. Il y a dans ses plus vieilles légendes des traces d'une opposition assez vive dirigée contre des dieux tels que Çiva et sa famille, qui toutefois sont depuis longtemps aux premières places dans son panthéon. Il y eut et, en un sens, il y a encore dans son sein rivalité entre ce Çiva, le dieu austère à la fois et dissolu de la région himalayenne, et Vishnu, le dieu débonnaire qui peut faire remonter jusqu'au *Rig Véda* ses titres de noblesse. On peut même soupçonner que le vieil Indra ne fut pas adopté sans résistance lorsque sa jeune popularité vint éclipser la majesté de dieux suprêmes plus antiques tels que Varuna ou Djaus. Le brahmanisme se fit à tout et à tous. Il trouva moyen de faire une place à Bouddha lui-même dans les avatars de Vishnu, et, du reste, on a bien raison de s'élever aujourd'hui contre le point de vue qui faisait du bouddhisme un contre-pied absolu du brahmanisme (1). Presque partout dans l'Inde les deux religions réussirent à se fondre de manière à faire oublier l'antagonisme de leurs principes. Le brahmanisme finit par l'emporter sans persécution notable, avant tout par suite d'un retour en quelque sorte inconscient aux anciennes idées, aux anciennes coutumes, que le bouddhisme n'avait que très mollement combattues ou plutôt dont il était resté lui-même tout pénétré.

Des sectes ou des écoles de toute couleur se formèrent au sein du brahmanisme. Aujourd'hui elles sont légion, vivent ensemble sur un pied de paix qui confond toutes nos idées européennes, se distinguent, se mêlent, se séparent, se réunissent, pour des motifs dont l'importance le plus souvent nous échappe ou dont la subtilité défie notre intelligence. Il en est de fort respectables par les fins qu'elles se proposent, par la morale élevée qu'elles enseignent; d'autres semblent n'avoir été fondées que pour donner un badigeon religieux aux penchants les plus vils. C'est par une transition insensible que l'on arrive à ces confins où se développent des tendances décidément extra-brahmaniques, déterminées ordinairement par l'influence de religions étrangères ou même hostiles au brahmanisme. Telle est de nos jours la communauté du *Bramo Somadj,* qui est presque chrétienne, ou bien celle, bien plus ancienne, des *Djaïnas,* où l'on a cru à tort retrouver les survivants mal déguisés du bouddhisme, mais qui s'en rapprochent certainement beaucoup.

C'est aussi sur les confins du brahmanisme que se forma la religion des Sikhs, sous l'influence indirecte de l'islamisme, qui dominait alors les bassins de l'Indus et du Gange; ce qui ne l'empêcha pas de se poser bientôt en adversaire

(1) *Die Religion der Sikhs nach den Quellen dargestellt*, von E. Trumpp. Leipzig, 1881. — M. Trumpp est aussi l'auteur d'une traduction anglaise de l'*Adi Granth* ou livre sacré des Sikhs. (Londres, 1877).

(1) Voy. sur ce point *Brahmanisme et bouddhisme,* [par M. Renan, dans la *Revue* du 14 juillet 1883.

acharnée de l'Islam. Et ce qui est extraordinaire, c'est que cette religion parvint à former, non pas une caste, comme toutes les communautés religieuses de l'Inde, celles-là même qui s'insurgent contre la doctrine des castes — tant cette forme sociale est un élément inévitable, indélébile, de toute constitution indoue, — mais une nation dans toute la force du terme. Il faut aller en Palestine pour trouver un phénomène analogue.

Il y avait eu déjà au sein du brahmanisme des mouvements de tendance monothéiste, déterminés très probablement par l'influence musulmane, entre autres l'essai de réforme tenté par un nommé Kabir (du XIVe au XVe siècle), dont les disciples avaient formé une communauté d'une certaine importance dans l'Inde centrale, mais n'avaient pas rompu positivement avec le brahmanisme. Il en fut autrement chez les Sikhs, ainsi qu'on va le voir.

En 1469 naquit près de Lahore, dans une famille *Khatri* (probablement *Kshatria,* de la caste militaire), en tout cas de position très humble, le fondateur du sikhisme, le saint Nânak. Gardien de buffles dans son enfance, ses inclinations mystiques le poussaient à rechercher de préférence la société des moines mendiants du brahmanisme qui erraient dans les campagnes. Sa famille le tenait pour un fou. Dans l'espoir d'en faire un homme plus pratique, on l'envoya à Sultânpur chez un parent qui remplissait des fonctions administratives et qui l'occupa quelque temps. Là il se maria et devint père de deux fils. Mais bientôt ses goûts mystiques et une véritable passion de poésie et de musique religieuses reprirent le dessus. Un jour qu'il se baignait dans un canal il eut une vision. Il se vit transporté devant le trône divin et reçut une coupe d'*amrita* (boisson d'immortalité) en signe de consécration. Puis il lui fut intimé d'annoncer aux hommes le nom de *Hari,* un des noms de Vishnu-Krishna. On le crut noyé, on le chercha dans l'eau. Il était rentré chez lui, résolu de suivre sa vocation prophétique. Il donna ce qu'il avait aux pauvres, abandonna sa jeune femme et ses enfants, et se fit moine mendiant.

Dès le principe, il doit avoir pris pour base de son enseignement cette maxime : « Il n'y a ni Indou, ni Musulman », comprenant par là que la séparation et les haines fondées sur les différences de croyances devaient faire place à l'union dans une religion supérieure. Puis il voyagea beaucoup. La légende a brodé sur les circonstances de sa naissance et de ses pérégrinations beaucoup de miracles que nous nous bornons à indiquer en gros. Il mange des fruits vénéneux sans en souffrir, il ressuscite un éléphant mort, il va rendre visite au dieu Çiva sur le mont Méru et dispute victorieusement avec lui. La tradition le fait aller jusqu'à Ceylan, jusqu'à la Mecque, et même dans des pays dont le nom n'a jamais figuré sur aucune carte.

Ce qui est plus admissible, c'est qu'au cours de sa vie errante Nânak se rencontra avec des disciples de Kabir dont les vues s'accordaient avec ses propres tendances et que, par ses entretiens avec eux, il acquit des connaissances et des idées qui donnèrent plus de solidité à sa prédication. C'est ce qui explique pourquoi le nom de Kabir est resté en grande vénération chez les Sikhs, bien qu'il ne leur appartienne pas. Cette recherche de la réunion des hommes de toute origine dans une religion supérieure aux sectes qui les divisaient menait droit à la constitution d'un certain monothéisme dont il trouvait le symbole dans le culte exclusif de Hari, considéré comme un dieu tout-puissant, secourable et incomparable. Hari est un des noms de Vishnu. Nânak était donc au fond, comme Kabir, un vishnuite animé d'un grand esprit d'universelle fraternité. Il avait recruté, chemin faisant, un certain nombre d'adhérents, surtout dans son pays natal, le Pendjab, qui fut toujours le foyer proprement dit du sikhisme. Leur adhésion n'était pas seulement doctrinale. Elle était aussi personnelle. Le caractère très bienveillant, très doux, de Nânak, la pureté de sa vie, sa sincérité, une originalité confinant parfois au grotesque — mais, dans l'Inde, cela ne tire pas à conséquence, — le côté incontestablement élevé de son enseignement, tout cela lui avait valu l'attachement passionné de ses *sikhs,* c'est-à-dire de ses disciples. Il était le *guru,* c'est-à-dire le maître par excellence, et ils lui obéissaient en toute chose avec la plus humble soumission. C'est ainsi que se forma autour de Nânak une petite communauté obscure, composée presque uniquement de pauvres gens, mais déjà forte par sa cohésion et par une affection pour le guru qui tournait presque à l'idolâtrie.

Il mourut en 1539, âgé de soixante-dix ans. Ses disciples croyaient tout perdre en le perdant ; mais lui-même désigna son successeur dans la personne de son fidèle serviteur et disciple Angad. Sa légende reporte sur lui un trait qu'on retrouve aussi dans celle de Kabir. A la mort de Nânak les Musulmans et les Indous se disputèrent l'honneur de rendre les derniers devoirs au saint prophète ; mais, pendant qu'ils contestaient en présence du cadavre, celui-ci disparut, et à la place on ne trouva qu'un monceau de fleurs que les deux partis se partagèrent. Cette légende semble bien avoir voulu consacrer la prétention des Sikhs de posséder dans leur religion particulière les éléments supérieurs et vraiment divins qui se trouvaient partagés entre l'islamisme et l'indouïsme.

Guru Angad (1539-1552) était un homme très pieux, très estimé, mais très simple ; sous sa direction, la secte ne fit guère de progrès. Son successeur Amardas, troisième guru (1552-1574), quoique très ignorant aussi, était naturellement très doué. Il était poète, orateur ; il charmait les paysans, avec lesquels il vivait sur le pied d'une grande familiarité, et il en attira beaucoup dans la communauté. Le mouvement grandit encore sous l'impulsion de son gendre et successeur guru Râmdâs (1574-1581), homme actif, aux vues déjà moins idéalistes que celles des premiers directeurs du sikhisme. Il sut réunir la somme nécessaire pour élever sur une île, au beau milieu d'un grand étang, un temple qu'il appela *Hari-Mandar,* temple de Hari, tandis que l'étang recevait le nom pompeux d'*Amritzar,* étang d'immortalité. Ce dernier nom passa à la ville qui ne tarda pas à s'élever autour du temple des Sikhs et qui fut désormais le centre politique et religieux de la secte.

Le premier, guru Râmdâs rendit sa dignité héréditaire dans sa famille. Son fils, guru Arjun (1581-1616), avait reçu de

l'instruction; il était poète comme son grand-père maternel, et il voulut que les Sikhs eussent aussi leur livre sacré. A cette fin, il recueillit les poésies de ses prédécesseurs, les dires les plus saillants de Kabir et d'autres réformateurs vishnuites; il y ajouta ses propres compositions, et il intitula le tout le *Granth*, c'est-à-dire le livre ou la bible. Il l'opposa fièrement aux *Védas*, avec d'autant plus de succès que les *Védas*, dont les brahmanes se réservaient le monopole, sont écrits en langue sanscrite, que depuis des siècles le peuple et la plupart des brahmanes eux-mêmes ne comprennent plus cette langue, et que le *Granth* est écrit dans le dialecte populaire du Pendjab. Il fit un pas de plus dans l'organisation de la communauté, et un pas décisif; car, depuis lors, cette association de paisibles rêveurs affecta toutes les allures d'une théocratie : il substitua aux dons volontaires des Sikhs pour l'entretien de leurs gurus un impôt régulier, perçu par des receveurs en titre, dont le produit devait être appliqué au soulagement des saints et des pauvres, mais qui servit en tout premier lieu à augmenter la puissance de leur chef, qu'on pouvait déjà regarder comme leur prince. C'est probablement cette innovation qui éveilla les défiances du gouvernement mongol, jusqu'alors indifférent. Elle lui fit croire, non sans raison, que, sous ombre de religion, un Etat allait se former dans l'État. Les traditions concernant la fin de guru Arjun sont assez contradictoires, mais elles s'accordent sur ce point de fait, qu'il termina ses jours en prison.

Son fils Har-Govind, sixième guru (1606-1638), ne songea qu'à venger son père et déclara la guerre aux musulmans. Les Sikhs formaient déjà une véritable nation paisiblement soumise à l'autorité de son chef religieux. Il en fit un peuple de fanatiques, et la théocratie militaire des Sikhs est une des plus belliqueuses et des plus terribles qui aient jamais existé. C'est au point qu'elle surpassa en exaltation religieuse et guerrière les musulmans eux-mêmes. Nous n'entrerons pas dans l'exposé de la guerre acharnée qui se prolongea sous les successeurs de Har-Govind, Har-Raï (1638-1660), Har-Kisan (1660-1664), Teg-Bahadour (1664-1675), Govind-Singh (1675-1708), avec des alternatives de revers et de succès, avec des atrocités aussi de part et d'autre. Plus d'une fois on put croire que les Sikhs étaient absolument écrasés : ils se relevaient toujours. Le guru, réfugié dans quelque gorge inconnue de l'Himalaya, reparaissait à l'improviste et trouvait toujours des légions de fanatiques prêts à tout sacrifier pour venger leurs morts et leur foi profanée. L'affaiblissement continu de l'empire mongol, attaqué au sud par les Mahrattes ou confédérés brahmanistes de l'Inde centrale, explique les retours de fortune des Sikhs, qui auraient dû succomber à la longue, vu la disproportion des forces et des ressources.

Le dernier des gurus nommés, Govind-Singh, était un politique bien plutôt qu'un chef religieux; mais il comprenait à merveille que le lien qui faisait un peuple de ces croyants sans caractère national distinct était uniquement de nature religieuse. Il s'attacha donc à le resserrer en poussant à l'extrême tout ce qui distinguait les Sikhs des autres communautés religieuses de l'Inde. C'est ainsi qu'il proscrivit ce qui, dans les mœurs et les habitudes, rappelait les différences de caste. Le principe des castes était bien rejeté par l'enseignement de Nânak et de ses successeurs; mais il en était chez les Sikhs comme il en avait été chez les bouddhistes. Les préjugés enracinés maintenaient ce que la théorie aurait dû faire abolir, un peu comme parmi nous les prétentions nobiliaires ont survécu à la Révolution. Le fait est que, dans la vie réelle, le système essentiellement brahmanique de la caste reprenait à chaque instant ses droits. Govind-Singh défendit de porter aucune espèce de signe extérieur indiquant la caste et il força ses disciples — chose de première gravité pour des Indous — à manger dans la compagnie des balayeurs, la sous-caste la plus méprisée des castes inférieures. Il interdit aux Sikhs de se couper les cheveux. Chacun d'eux était tenu de porter toujours sur lui un peigne, un couteau, une épée. Ils devaient se couvrir les cuisses de hauts-de-chausses étroits ne dépassant pas le genou. Il leur était défendu de fumer. De plus, il superposa en quelque sorte à la communauté des saints une armée permanente, la *Khâlsâ*, organisée sur le pied d'une confrérie religieuse et militaire dont le principe était l'obéissance aveugle au guru. La discipline y était d'une sévérité rigoureuse et tout était calculé pour exalter le fanatisme des soldats qui la composaient. On y entrait en recevant le *pahul*, sorte de boisson sacramentelle que Govind-Singh composait lui-même et qu'il agitait avec son poignard avant de la distribuer. Enfin il prétendit faire une addition à l'*Adi Granth*, au premier livre sacré des Sikhs. Il publia un supplément de sa façon sous le titre de *Granth du dixième roi*. Ce nouveau livre ne se composait guère que d'hymnes guerriers, respirant une haine sauvage de l'ennemi. Il y eut des Sikhs de la première manière qui virent avec déplaisir ces innovations. Le second *Granth* surtout souleva des oppositions et fut repoussé par la majorité en tant que livre saint. Mais les soldats de Govind-Singh firent taire les oppositions, et, pendant sa vie, à la tête de sa terrible khâlsâ, à laquelle il permettait le pillage et tous les excès contre les musulmans, Govind-Singh exerça une véritable omnipotence. Le sultan Aurangzeb ne demeura pas en arrière en fait de mesures barbares. S'étant emparé des deux jeunes fils de Govind-Singh, il les fit jeter dans une tour dont on mura les portes, et les pauvres enfants moururent de faim. Pendant plusieurs jours les passants purent entendre leurs gémissements et leurs cris désespérés.

A la mort d'Aurangzeb (1707), qui n'avait pu se rendre maître de lui, Govind-Singh, redevenu très fort, s'allia au prétendant Bahadour shah, qui disputait le trône à son frère, l'aida à s'en emparer; puis il alla guerroyer dans le Dekkan pour le compte du souverain mongol. Là il fut blessé à mort par un jeune Afghan passé à son service et qui guettait l'occasion de satisfaire sur lui une vendetta héréditaire. Mais, avant de mourir, il prit une résolution qui n'a jamais été complètement expliquée. N'ayant pas d'héritier, il aurait dû, comme les premiers gurus, désigner son successeur. Il refusa de le faire et déclara que le *Granth* serait désormais le seul guru des Sikhs. Que voulait-il? La seule explication vraisemblable, c'est que Govind-Singh n'avait jamais bien cru lui-même à ces rêves de domination temporelle de droit

divin sur le monde, quelque chose d'analogue au messianisme juif, dont il berçait les fidèles du sikhisme et surtout sa khâlsâ. Il avait fait assez d'expériences, il avait assez voyagé et comparé pour comprendre que de telles chimères devaient tôt ou tard entraîner la ruine irrémédiable de son peuple. Son testament religieux consistait donc à conseiller à ce peuple de redevenir ce qu'il avait été d'abord, une société de puritains pacifiques.

Il était trop tard. La masse des Sikhs ne connaissait plus qu'une vertu, la valeur guerrière, et, sous prétexte de continuer la guerre sainte, se livrait à toutes les violences. On disait proverbialement dans l'Inde que dans l'armée des Sikhs il était permis de tout faire, excepté de tuer une vache. Car, par un dernier trait de conformité avec le brahmanisme, la vache était restée parmi eux un objet de vénération. La khâlsâ refusa de se dissoudre. Un certain Bandâ, ascète indou converti au sikhisme et fanatique sombre, recommença la guerre contre l'islamisme. Après des succès, des combats victorieux et d'indescriptibles massacres, il fut lui-même assiégé et fait prisonnier. Le vainqueur fit décapiter sous les yeux du vaincu 740 de ses compagnons d'armes; puis Bandâ fut forcé de trancher lui-même la tête à son propre fils; enfin il fut tenaillé avec des pinces brûlantes et mourut dans cette torture. Le sikhisme put passer un moment pour anéanti.

Mais, lors de la chute de l'empire mongol, en 1739, sous les coups du Persan Nâdir shah, il renaquit de ses cendres. En 1747, la mort de Nâdir shah et les troubles qui la suivirent permirent même aux Sikhs de reconquérir une sorte de primauté dans le Pendjab. Pourtant ils eurent encore de terribles épreuves à essuyer. Ahmed shah s'empara de leur capitale Amritsar, détruisit leur temple et profana l'étang sacré en y faisant couler le sang des vaches abattues. Mais les Sikhs profitèrent si bien des commotions qui agitèrent ensuite l'Afghanistan et le bassin du Gange qu'ils reprirent Amritsar et dominèrent de nouveau presque tout le Pendjab. Ils formaient alors une sorte de république fédérative, gouvernée par les chefs de la khâlsâ, dont chacun commandait un territoire distinct, et qui se réunissaient à Amritsar en une sorte de conseil national. Mais leur autorité était plus que limitée par une confrérie de fanatiques à outrance, les Akâlis (adorateurs de l'Éternel, du *Sans temps*), qui passaient aux yeux du peuple sikh pour des saints et qui portaient sur leur haut turban des disques de fer affilés sur les bords, avec lesquels ils tranchaient la tête à distance à ceux contre qui ils les lançaient.

Les Sikhs furent tirés de cet état d'anarchie par le génie du maharadja Ranjit Singh, qui s'empara de Lahore, soumit de gré ou de force les autres chefs sikhs, réorganisa la khâlsâ et finit par se voir à la tête d'un grand État, avec une armée exercée à l'européenne. Il mourut en 1839. Déjà ses plans ambitieux s'étaient heurtés contre la politique anglaise, qui l'avait arrêté au sud de la Setley. Depuis lors on put prévoir un conflit inévitable entre les Sikhs, plus que jamais retombés dans leurs illusions, et les nouveaux dominateurs de l'Inde. Ranjit Singh n'eut pas de successeurs de sa taille. Des compétitions, des insurrections minèrent les forces de l'État sikh. La protection sérieuse que l'autorité britannique étendait sur ses sujets et ses alliés limitrophes du Pendjab, et qui opposait une barrière permanente à leurs depredations, fit comprendre aux Sikhs qu'il y avait incompatibilité entre eux et le gouvernement anglo-indou; ils se dirent qu'il fallait frapper un grand coup pour se débarrasser de ce voisin gênant et ils lui déclarèrent la guerre. Mais ils coururent au-devant d'une défaite écrasante. La tactique et les armes de l'Europe firent dans leurs rangs d'indescriptibles ravages. La khâlsâ, si longtemps la terreur de toute l'Inde septentrionale, la khâlsâ avait vécu, et le pays fut annexé à l'empire britannique.

Chose étonnante au premier abord : les Sikhs se sont habitués assez facilement à la domination anglaise, et, sauf quelques insurrections partielles, facilement réprimées, ils ne lui ont jamais causé de sérieux embarras. Ils ont même été ses alliés très fidèles dans les moments critiques. Il faut dire que les Anglais se gardèrent bien de les molester dans l'exercice de leur religion. Il est à présumer que le joug de la khâlsâ était presque aussi pesant pour les Sikhs eux-mêmes que pour les populations tyrannisées par elle. De plus, les Sikhs furent heureux de penser qu'après tout les ennemis de l'Angleterre étaient leurs vieux ennemis à eux-mêmes, l'Afghan et le musulman indou. Enfin le bien-être, l'accroissement rapide de la richesse agricole et commerciale sous la domination anglaise ne les trouva pas indifférents. Voilà pourquoi, lors de la grande insurrection de 1857, lors de la dernière guerre contre les Afghans, ils ont été des plus ardents à seconder les efforts de la puissance impériale.

Il faut maintenant exposer les principes et les doctrines de cette religion qui les a constitués à l'état de nation.

II.

Depuis que l'on connaît bien l'*Adi Granth* ou livre sacré des Sikhs, on ne peut plus soutenir, comme auparavant, que la réforme religieuse dont Nânak fut l'initiateur se résume dans la proclamation du monothéisme au sens chrétien ou musulman de ce mot. Nânak, en réalité, se rattache au vishnuisme, au *Bhagavad Gitâ* et à Kabir. Le fond de sa pensée est bien le vieux panthéisme indou, qui remonte, comme on sait, jusqu'aux derniers chants du *Véda*. Mais le panthéisme, qui peut être une religion de philosophes, ne peut jamais être une religion de prédicateurs populaires, par la raison qu'il ne peut être celle du peuple. Dès que de la théorie on passe à la pratique, la distinction personnelle entre l'être adorant et l'être adoré reprend tous ses droits, et Nânak, pas plus que ses successeurs, n'échappa à cette nécessité. C'est ce qui fit que la religion des Sikhs prit aisément l'apparence d'une religion monothéiste, et cette apparence fut encore fortifiée par l'importance attachée aux prescriptions morales ainsi que par l'extrême simplicité d'un culte qui rejetait toute espèce d'idolâtrie. Sur ce dernier point il me semble impossible de ne pas reconnaître l'influence au moins indirecte de

l'Islam. C'est la même influence qui propagea chez les Sikhs le fanatisme militaire et le dogme de la guerre sainte. Du reste, leur Dieu unique et parfaitement concret, qui fait le monde « en s'étendant » et le défait « en se contractant », c'est Ram ou Rama, ou surtout Hari, ou encore Govind, le berger, tous noms de Vishnu. Les créatures sont « ses jeux », ses « distractions », et le monde est plongé dans la *Mâyâ*, l'illusion. Les dieux indous existent bien, mais ils sont tellement subordonnés au Dieu suprême qu'il est inutile d'y penser, humiliant de les adorer, ridicule de les représenter sous forme d'idoles. L'âme est une étincelle détachée de la lumière divine et se distingue du corps en ceci qu'elle est immortelle. A quoi se joint toute la vieille théorie indoue des existences successives et de la loi de rétribution qui élève ou rabaisse tout être revenant à la vie. Le salut consiste à sortir de ce cercle de misères. Pour cela, il faut échapper à la *Mâyâ*, à l'illusion qui consiste à croire qu'on peut être heureux tout en vivant séparé du Dieu suprême. Il faut donc parvenir à être réabsorbé en lui, c'est-à-dire à l'état que le *Granth* appelle le *Nirban*, locution visiblement dérivée du *Nirvâna* bouddhiste et qui ne nous éclaire pas plus que celui-ci sur la question de savoir si cet état parfait laisse encore place ou non au sentiment de l'être. Même incertitude sur la part que l'homme prend à sa délivrance : celle-ci semble souvent dépendre d'une prédestination excluant absolument tout concours de sa volonté libre. Mais ici l'historien des religions doit se garder d'une conclusion trop hâtive. Ce n'est pas d'aujourd'hui que le sentiment religieux, s'abandonnant sans réflexion à ses impulsions propres, revêt volontiers la forme prédestinatienne. Les livres sacrés du monde entier, écrits sous la dictée d'une religiosité ardente, enseignent tous plus ou moins explicitement la prédestination, ce qui ne les empêche pas de prêcher en même temps une quantité de préceptes qui supposent que l'homme dispose de lui-même, ni de l'exhorter à faire pour son salut tout ce qui est en son pouvoir.

C'est le guru, le maître divin, en communion étroite avec Hari, qui seul est capable d'enseigner la voie du salut. Le guru souffle à l'oreille de son *sikh* ou disciple le nom sacré de Hari, et le disciple doit continuellement répéter ce nom auguste; il doit sans cesse en chanter les louanges. Puis il doit beaucoup méditer et diriger ses méditations de manière qu'il arrive à se sentir un avec Hari. Quand il est parvenu à cette bienheureuse conviction, il renonce à toute convoitise, à toute passion, à toute espérance renfermée dans les limites de cette vie. Mais une élite restreinte peut seule se flatter d'avoir atteint ce but suprême. En attendant, le grand nombre observera soigneusement les préceptes qui défendent le mensonge, le vol, l'adultère, la colère, l'avarice, qui ordonnent de faire l'aumône, de prodiguer les ablutions, d'être clément envers les hommes et bienfaisant pour les animaux. Quand, à la fin, on a acquis la conscience de son unité avec Dieu, on n'a plus besoin de se préoccuper de toutes ces choses : c'est Dieu lui-même qui vit dans le disciple parvenu à la perfection, et, quand il agit, ce ne peut être que pour le bien. — Nous retrouvons ici un parallèle frappant de la doctrine de saint Paul sur la régénération du fidèle par la foi, source nécessaire et infaillible d'une vie toute morale et toute pure. Mais si cette doctrine est psychologiquement incontestable quand elle est bien comprise, c'est-à-dire comprise en vue du bien sincèrement voulu, réellement désiré, il est facile de voir combien elle est dangereuse lorsque, servilement interprétée, elle ne sert plus qu'à justifier d'avance, quand elle ne les inspire pas, tous les excès du fanatisme et toutes les convoitises charnelles.

Mais, de plus, nous touchons ici à ce qui fit l'originalité et la force du sikhisme, lequel jusqu'à présent se distinguerait à peine d'autres sectes vishnuites. Son dogme caractéristique, c'est que le guru, chef religieux de la communauté, est lui-même, en vertu d'une élection divine, en possession de cette unité consciente et substantielle avec la Divinité qui constitue la plus haute perfection. Tout ce qu'il dit, tout ce qu'il fait est divin. Il est infaillible et impeccable, et, par une sorte de contagion mystérieuse, il émane de lui des effluves régénératrices qui purifient et sauvent ceux qui se mettent en communion avec lui. En d'autres termes, le sikhisme a ses sauveurs personnels, ses hommes-dieux, véritables dieux en chair à qui l'obéissance est due sans condition ni réserve ; et voilà ce qui nous explique d'abord la soumission aveugle que les gurus obtiennent de leur peuple fanatisé, puis le fait que, comme le bouddhisme, le sikhisme s'est surtout résumé dans la divinisation et l'adoration de ses gurus. Quand ceux-ci, au lieu de rester de pauvres mystiques sans ambition mondaine, furent possédés par les démons de la puissance temporelle et de la gloire militaire, les Sikhs les suivirent les yeux fermés et, de brebis inoffensives qu'ils étaient à l'origine, devinrent des lions et des tigres.

Il est bon de noter ici que cette anthropolâtrie est très fréquente dans les sectes brahmaniques formées postérieurement au bouddhisme, qui lui-même en avait donné l'exemple. A l'origine, aux temps védiques, il règne une sorte de confusion entre les hommes et les dieux qui ne se prête à aucun dogme défini. Dans les épopées, ce sont les dieux qui deviennent des hommes pour délivrer le monde des monstres et des puissances du mal qui l'oppriment. Plus tard encore, et surtout depuis le bouddhisme, ce sont des hommes qui deviennent des dieux.

Le fait est qu'à un certain moment du développement religieux, il faut à l'humanité des hommes-dieux. Elle n'est rassurée que si elle connaît des hommes qu'elle puisse non seulement vénérer et aimer, mais encore adorer comme participant pleinement à la majesté et à la puissance divines. Il est clair qu'une fois en possession de cette assurance d'une communion personnelle, permanente, indissoluble avec la Divinité, par l'intermédiaire de celui qui la rend en quelque sorte visible et palpable, le croyant n'ajoute plus grande valeur aux actes rituels, aux pratiques et aux symboles qui passaient auparavant pour les conditions indispensables de l'union avec Dieu ou les dieux. En un sens même il les réprouve, comme si, en continuant de les observer, il semblait diminuer le pouvoir rédempteur de l'homme-dieu ou en révoquer en doute la suffisance. C'est au nom de leur

communion avec leurs gurus que les Sikhs rompirent avec la plupart des coutumes religieuses de l'Indoustan. Lors de la naissance des enfants, des mariages, des funérailles, ils se donnèrent un cérémonial, d'ailleurs très simple, qui différait complètement du ritualisme brahmanique si compliqué et si minutieux. Ils cessèrent de prendre part aux pèlerinages si chers à la dévotion indoue. Ils réprouvèrent l'usage des « cordons sacrés », sans lesquels un Indou de caste supérieure ne trouverait plus de plaisir à vivre. Ils proscrivirent le chapelet, que le néo-brahmanisme avait hérité du bouddhisme. Ils interdirent la crémation des veuves sur la tombe de leurs maris (1). Dans la région du Pendjab comme en Arabie avant Mahomet, le meurtre des petites filles paraît avoir été assez fréquent : les Sikhs condamnèrent sévèrement cette affreuse coutume, qui peut-être remontait jusqu'aux époques reculées où le sacrifice des enfants était une prescription religieuse. A ces réformes d'ordres divers se joignent beaucoup de préceptes de moindre importance, parmi lesquels nous signalerons seulement celui qui défend de saluer un musulman sous peine de malédiction.

Le *Granth* ou livre sacré étant resté, depuis la mort du dernier guru, le seul lien visible de la communauté, les Sikhs ont pour directeurs, et, en un sens, pour prêtres, des *granthi*, c'est-à-dire des hommes qui lisent et commentent le *Granth*. Leur temple central s'élève toujours à Amritsar, au milieu de l'étang de l'immortalité. Ce temple ne renferme aucune image, mais seulement des exemplaires du *Granth* déposés sur de riches coussins de soie. Jour et nuit, sans désemparer, comme pour réaliser une sorte d'adoration perpétuelle, des *granthis* chantent sous ces voûtes révérées des fragments du livre saint en s'accompagnant d'instruments à cordes. Ailleurs les Sikhs ont simplement des salles d'édification où un *granthi* leur lit et leur explique le texte sacré. Ils ont, de plus, une espèce de sainte cène qui consiste dans la distribution aux fidèles d'un gâteau de farine, de sucre et de *ghi* (beurre clarifié), qu'on appelle le *karâh*, et qui est consacré au guru après qu'on a bien purifié l'emplacement où se célèbre la cérémonie avec du fumier de vache. Car, ainsi que nous l'avons dit, sur ce point les Sikhs n'ont pas rompu avec la vieille tradition védique et brahmanique : la vache a toujours à leurs yeux quelque chose de divin, et tous ses produits passent pour être doués d'une vertu purifiante. C'est une de ces contradictions dues à la puissance de la tradition, comme on en rencontre dans l'histoire de toutes les sectes, de celles même qui sont en état de rupture ouverte avec la religion traditionnelle du pays où elles sont nées. Le gâteau est ensuite préparé conformément au rituel et on le distribue en prononçant l'exclamation sacramentelle : *Wâh Guru!* c'est-à-dire : Hommage au guru!

Pris en masse, les 1 200 000 Sikhs que les derniers recensements accusent sont encore fidèles observateurs de leur loi religieuse. Cependant tous ceux qui ont pu les observer de près signalent un certain refroidissement dans la ferveur et une décadence de la foi, qui n'a plus la fermeté d'autrefois. On se plaint de la crasse ignorance des *granthi*. D'une part, le contact avec les Européens et l'instruction qui commence à se répandre parmi eux ébranlent dans certains esprits les naïves prémisses dont Nânak et les gurus ses successeurs tiraient leur système religieux; de l'autre, cette étonnante puissance d'assimilation du brahmanisme dont nous avons déjà parlé recommence à exercer son action parmi eux. Les préjugés de caste et les marques distinctives qu'ils maintiennent reprennent faveur, en dépit des doctrines égalitaires des vieux gurus et comme si Govind-Singh ne les eût pas condamnés. Or la caste, sa prétention aristocratique, son caractère indélébile autrement que par la faute de celui qui s'en exclut lui-même, c'est le principe, l'essence même du brahmanisme. On prétend même que certains Sikhs ne se font pas scrupule de prendre part aux grandes fêtes populaires consacrées par la religion indoue. Puis ils sont divisés en plusieurs écoles ou confréries, dont on ne connaît pas bien les doctrines ou les tendances spéciales, mais qui ne professent pas les unes pour les autres des sentiments très pacifiques. Plusieurs de ces sous-sectes affectent la forme de communautés monastiques, ce qui est encore un point de rapprochement avec le brahmanisme moderne. On distingue parmi elles les *Purs*, *Suthre*, qui ne peuvent plus s'appeler ainsi que par antiphrase. En théorie, ce seraient des Sikhs parvenus à l'état de perfection; en fait, ce sont des mendiants vagabonds, méprisés par les vrais Sikhs aussi bien que par les Indous et qui sont notés par l'autorité anglaise comme la plaie du pays. Tandis que d'autres confréries méritent l'estime des Européens par la moralité et le bon caractère de leurs membres, il en est aussi qui, par scepticisme, sont tombées dans une espèce de nihilisme religieux et moral qui n'a rien de louable. En résumé, la vitalité du sikhisme est amortie. Il ne s'étend plus, et des symptômes de décomposition se manifestent à sa surface.

On pouvait s'y attendre à partir du moment où il serait évident pour tout le monde que, pendant deux siècles, les Sikhs s'étaient bercés, sur l'autorité de leurs gurus, d'un rêve irréalisable de grandeur temporelle et dominatrice. Grandi par l'épée, le sikhisme est tombé par l'épée. C'est en vain que depuis lors, et suivant, mais trop tard, le conseil de leur dernier guru, les Sikhs tâchent de se renfermer dans le mysticisme inoffensif et paisible du brave Nânak. Leur confiance dans l'infaillibilité de leur cause, dans la destinée qui leur semblait dévolue par le fait même de leur supériorité religieuse, a reçu un coup dont elle ne se relève pas. On peut dire aujourd'hui que les jours du sikhisme sont comptés.

Qu'on n'oublie pas toutefois que les religions dont on peut prévoir l'extinction comme le résultat d'actions lentes, mais d'un effet sûr, peuvent avoir encore la vie très longue. La foule qui les professe peut très longtemps opposer la puissance de son inertie massive aux forces qui l'entament à la circonférence et la désagrègent. Il est plus que probable que,

1. [illegible]

resserrés entre les Musulmans et les Indous, dont ils auraient, en cas de révolution, à redouter les vengeances, les Sikhs demeureront attachés loyalement à l'autorité anglaise, qui les protège et leur permet de s'enrichir. Ils n'en présentent pas moins à l'observateur un phénomène des plus curieux. Ce qui nous intéresse dans l'histoire de cette petite religion née à l'ombre de l'Himalaya, c'est la reproduction, dans un espace de temps et de territoire relativement restreint, de ce qui s'est réalisé sur des champs bien autrement vastes et dans des périodes bien autrement longues. C'est comme un de ces petits bassins où une petite rivière, ayant trois ou quatre ruisseaux pour affluents, court, à travers un petit système de collines, se jeter directement dans la mer, et où l'on voit sur une échelle très réduite se répéter les mêmes phénomènes, se vérifier les mêmes lois géologiques, se reproduire les mêmes effets venant des mêmes causes, que dans les grands bassins enclos de hautes montagnes où un fleuve géant verse à la mer les eaux de cent tributaires. Un peuple se formant sur la base d'une idée religieuse, une mysticité rêveuse et débonnaire s'emparant d'un individu obscur qui la communique à de pauvres gens comme lui, la condensation des traditions dans un livre sacré, la communauté devenant nation, le prestige religieux du maître engendrant une théocratie, la vénération qu'il inspire amenant sa divinisation et celle de ses successeurs, l'affirmation d'une supériorité de la foi conduisant à celle d'un droit divin de domination sur le monde, le désir de s'unir à la Divinité cherchant sa satisfaction dans l'union personnelle avec un homme-dieu, tout cela s'est vu ailleurs et dans des proportions bien autrement vastes. Mais je ne sais pas s'il existe un autre exemple de la même évolution sur un théâtre plus restreint, où il soit plus facile d'en suivre de l'œil les moments successifs, l'enchaînement étroit et l'inévitable terme.

ALBERT REVILLE.

HISTOIRE DIPLOMATIQUE

Metternich et le gouvernement de Juillet

L'histoire du prince de Metternich pendant son long ministère (1809-1848) se confond avec celle de la contre-révolution en Europe. Sa correspondance diplomatique durant la dernière partie de sa vie active, c'est-à-dire de 1830 à 1848, a été publiée depuis peu (1) et prouve que l'âge ni l'expérience ne firent jamais rien perdre à cet homme d'État de son aversion pour le droit populaire et les gouvernements constitutionnels. On remarque même qu'à partir des journées de Juillet son opposition aux idées modernes devint de plus en plus vive et plus passionnée. La liberté, qu'il avait cru étouffer en 1815, venait de faire une nouvelle explosion; la propagande démocratique s'étendait rapidement dans toute l'Europe. Aussi Metternich n'eut-il plus, surtout à partir de cette époque, d'autre préoccupation que de refouler ce *fléau* et d'en préserver les trônes. Il répétait souvent qu'il n'y avait qu'une affaire sérieuse en Europe, la Révolution. Il ne cessait de prêcher l'assurance mutuelle des souverains contre les peuples. Jusqu'au bout il détourna les princes de toute concession; ceux qui en faisaient n'étaient à ses yeux que des enfants prodigues entamant leur capital au lieu de vivre sagement de leurs revenus.

Dans cet état d'esprit, c'est vers la France, foyer principal de la révolution, que, comme autrefois et plus encore qu'autrefois, se tournaient presque toutes ses pensées. De 1830 à 1848, son occupation quotidienne fut de surveiller cet État et de le dénoncer plus ou moins ouvertement aux monarchies absolues comme la *haute vente* de la démocratie et le quartier général du jacobinisme. Le gouvernement que la France avait accepté après Juillet ne lui inspira jamais de confiance. Ce n'était, d'après lui, que l'anarchie organisée. Metternich trouvait la charte de 1814 trop *républicaine;* il n'est pas étonnant que celle de 1830 lui parût absolument subversive. Du reste, un régime qui ne s'appuyait ni sur la souveraineté nationale ni sur la légimité dynastique était à ses yeux un non-sens. Le *juste milieu* lui sembla toujours une niaiserie. La royauté nouvelle devait être emportée par la démagogie. Il en prédisait la chute prochaine dès 1830; il l'annonçait encore en 1840 et en 1847. Louis-Philippe, avec toute sa dextérité, ne la sauverait pas. Ce prince était, du reste, au dire du chancelier d'Autriche, un homme à courtes vues, sans principes, sans foi, et son égoïsme étroit et retors n'était pas une garantie suffisante du concours qu'il pouvait prêter à la contre-révolution (1).

Il semble *à priori,* d'après ce qui précède, que les rapports de la cour de Vienne avec le gouvernement de Juillet aient dû être uniformément hostiles de 1830 à 1848. En réalité, il n'en a point été ainsi, et nous allons essayer de montrer comment Metternich, qui commença par traiter Louis-Philippe en ennemi sans lui faire du mal, finit par le traiter en ami sans lui faire du bien. Ce diplomate qui parlait toujours si haut de ses principes était, dans la pratique, un homme à expédients et un politique timide. Sans doute il détestait la France révolutionnaire, mais il n'osa jamais l'attaquer seul. Pour reconstituer contre elle la grande alliance de 1813, il lui manquait l'Angleterre. Le gouvernement britannique avait, dès 1830, étroitement uni sa politique à celle de la royauté de Juillet. Tant que cette intimité subsisterait, la France serait vraiment redoutable. La dénouer, isoler Louis-Philippe et l'enchaîner, s'il se pouvait, à la politique autri-

(1) *Mémoires, documents et écrits divers laissés par le prince de Metternich*, publiés par son fils, le prince Richard de Metternich. t. V, VI, VII. Paris, Plon, 1882-1884. — Les quatre premiers volumes de cette importante publication renferment l'autobiographie de Metternich (jusqu'en 1815) et un grand nombre de pièces sur sa vie politique jusqu'en 1830.

(1) Voir notamment ce que Metternich écrivait au comte d'Apponyi, ambassadeur d'Autriche à Paris, le 2 décembre 1843 et le 20 mai 1845, au sujet du roi des Français.

chienne, c'est à quoi Metternich travailla dix-huit ans par des moyens divers.

Sa correspondance permet de diviser en trois phases bien distinctes l'histoire de ses rapports avec la royauté de 1830. Jusqu'en 1836, c'est l'intimidation qu'il emploie à l'égard de la France ; mais le bon sens et la fermeté de nos ministres (que le roi n'ose encore contrecarrer) rendent vaines ses menaces. De 1836 à 1841, Metternich essaye de la séduction auprès de Louis-Philippe, l'encourage dans ses velléités de politique personnelle, finalement le brouille avec l'Angleterre. Enfin, de 1841 à 1848, il empêche l'alliance anglo-française de se reformer, et, sûr de la connivence du roi et de son principal ministre, il s'efforce, non sans succès, d'entraîner la France dans sa croisade contre-révolutionnaire.

I.

Ce qui frappe dans la politique de Metternich, au lendemain de la Révolution de 1830, c'est, d'une part, sa malveillance pour la royauté de Juillet, de l'autre sa parfaite impuissance à l'entamer. Il la menace, la défie, excite contre elle l'Europe entière et, chaque jour, prédit la ruine prochaine de cette « détestable boutique ». La boutique résiste. Pourquoi? Parce que le nouveau gouvernement a eu dès son début l'heureuse inspiration de rechercher l'alliance britannique et semble vouloir s'y tenir. Unies, à cette époque, par la conformité de leurs institutions et de leurs intérêts, la France et l'Angleterre n'ont rien à craindre d'une coalition absolutiste. Vainement Metternich rédige-t-il le projet d'une seconde Sainte-Alliance : la Russie n'ose le signer ; la Prusse recule aussi et les trois puissances du Nord finissent par reconnaître — de mauvaise grâce — le trône « d'occasion » qu'elles ne se sentent pas de force à mettre en pièces.

Enhardie par ce premier succès, la royauté de Juillet annonce bientôt l'intention de protéger contre les traités de 1815 les nationalités qui, à l'exemple de la France, revendiquent leurs libertés. A cette police internationale que trop longtemps les grandes cours ont exercée au détriment des peuples, elle oppose le principe de non-intervention et se déclare résolue à le faire respecter par les armes dans les pays qui l'avoisinent. Si la Pologne est trop loin d'elle pour être secourue, la Belgique du moins est à sa portée : elle ne permettra pas que cet État soit replacé sous le joug de la Hollande et soustrait à sa légitime influence. Elle ne souffrira pas non plus que l'Autriche fasse la loi dans toute l'Italie, comme en 1821. Tel est, vers la fin de 1830, le langage que tiennent les Molé, les Bignon, les Laffitte, aux applaudissements de toute la France.

Il va sans dire que Metternich s'indigne et s'élève hautement contre une théorie qu'il regarde comme le renversement du droit des gens. « Ce sont les brigands, s'écrie-t-il, qui recusent la gendarmerie, et les incendiaires qui protestent contre les pompiers. » Il ne cesse de répéter, durant plusieurs années, que l'Europe est perdue si les gouvernements ne se hâtent d'opposer leur union étroite à la « fraternité apocryphe des ennemis de l'ordre ». L'Autriche, à l'entendre, non seulement rejette le principe « délétère » de la non-intervention, mais s'apprête à le combattre et se promet de le terrasser.

Que voyons-nous cependant au bout de deux années? L'Angleterre, trop heureuse que la France ait renoncé à l'annexion de la Belgique, lui permet sans peine une double expédition dans ce pays (1831-1832) ; elle y trouve même son intérêt, et la cour de Vienne perd son temps à lui remontrer le contraire. La Russie, satisfaite de sa victoire en Pologne et encore mal disposée à l'égard de l'Autriche (1), reconnaît en maugréant Léopold. Quant à la Prusse, deux fois poussée en avant par Metternich, elle a bien concentré des troupes sur la Meuse, mais c'est pour assister, immobile et « des premières loges », au triomphe de l'influence française en Belgique. En Italie, même spectacle : à l'intervention autrichienne dans les États de l'Église la royauté de Juillet oppose d'abord des exigences diplomatiques que Metternich est bien obligé de subir, tout en les déclarant odieuses et déloyales. C'est ensuite par la vigoureuse occupation d'Ancône qu'elle revendique ses droits dans la Péninsule. L'Autriche aura beau protester contre cette « insulte inouïe » et la comparer aux violences de la Convention et du Comité de salut public : « les jacobins » resteront dans la place fort tranquillement jusqu'en 1838.

On peut se demander si tant d'insuccès diplomatiques n'inspiraient pas à Metternich l'idée d'employer contre Louis-Philippe des armes plus efficaces, c'est-à-dire de favoriser les différents partis qui lui disputaient alors le pouvoir. Mais on doit comprendre que, n'ayant rien à gagner dans une alliance avec les républicains, il n'avait guère plus d'intérêt à soutenir les Bonaparte, si chers à cette époque à la démocratie. Aussi ne se servira-t-il du duc de Reichstadt que comme d'un vain épouvantail, donnant à entendre, par exemple, qu'attaqué dans ses derniers retranchements, il n'est pas « assez ange pour ne pas faire feu de toutes ses batteries ». Napoléon II étant mort (juillet 1832), c'est le prince Louis qui lui succède et la cour de Vienne ne soutiendra certainement jamais un homme aussi « engagé dans la trame des sectes ». Quant à la légitimité, l'Autriche lui donne asile en Bohême ; mais que faire de l'incapable Charles X? L'indisciplinable duchesse de Berry vient de se couvrir de confusion (1832-1833). Du reste, le chancelier d'Autriche fait peu de cas des *libéràtres* qui gouverneraient Henri V. Chateaubriand lui est presque aussi antipathique que Lamennais ; enfin il se rappelle trop bien la première révolution pour avoir une très haute opinion de la Vendée et ne pas redouter les « masses armées » qui, comme en 1792, se lèveraient pour repousser l'invasion.

Ainsi, jusqu'en 1833, la politique de 1815 a trouvé le gouvernement de Juillet invulnérable. Il semble cependant, à cette époque, qu'exploitant avec adresse les troubles populaires de Suisse, d'Allemagne, etc., qu'il représente comme

(1) [illegible]

l'effet de la propagande française, et profitant de l'irritation du czar à propos de l'attitude prise par le ministère du 29 octobre en Orient (1), il soit sur le point de renouer enfin la grande alliance. Unies, grâce à lui, par le traité de Münchengrætz (septembre 1833), la Russie, la Prusse et l'Autriche signifient à Louis-Philippe leur intention de combattre solidairement la « non-intervention ». A Vienne, on exulte déjà d'orgueil et de joie. Les mots durs et piquants pleuvent sur notre ambassadeur Sainte-Aulaire : un soir, il complimente au bal la princesse de Metternich sur sa belle couronne de diamants; elle lui répond aigrement qu'au moins elle ne l'a pas volée. Partout les trois puissances prennent parti contre la France. C'est ainsi, notamment, qu'elles soutiennent en Espagne les prétentions de l'*apostolique* don Carlos (1833-1834) contre Isabelle et le parti constitutionnel, protégés de Louis-Philippe.

Mais, en définitive, elles font beaucoup de bruit et peu de besogne, et il faut rendre cette justice aux ministres de Louis-Philippe qu'ils ne s'en effrayent pas et que leur politique ferme confond tous les projets de nos ennemis. A l'acte de Münchengrætz Broglie et Rigny ripostent en 1834 par la Quadruple alliance (2). Vainement Metternich emploie tous les moyens pour dénouer cette contre-ligue. Les ministres anglais et Wellington lui-même (quoique tory) ne veulent pas admettre, malgré ses insinuations, que leur pays ait rien à perdre dans une alliance avec la royauté de Juillet. Broglie, un instant écarté, revient au pouvoir (1835), et le chancelier prévoit que ce doctrinaire hautain « lui donnera du fil à retordre ». Les cours du Nord, qui redoutent au fond un conflit avec la France, n'osent même pas reconnaître officiellement don Carlos et ne savent pas profiter de ses éphémères succès. Réunis à Teplitz (septembre 1835), les trois souverains se bornent à renouveler leurs promesses et leurs embrassements. Ils en sont à ne plus guère compter que sur une catastrophe, par exemple l'assassinat de Louis-Philippe. L'attentat de Fieschi les a fait tressaillir d'espoir. Les voilà maintenant persuadés — ou affectant de l'être — que le roi des Français est perdu, que le « moment décisif » est arrivé pour la France. On fête Berryer à Vienne et l'on prend à l'avance des dispositions pour reconnaître Henri V dès son avènement. Mais toutes ces vanteries et ces espérances ne sont, en somme, que fumée, et Louis-Philippe continue à recueillir les fruits de la politique constitutionnelle et bien française que ses ministres lui ont faite.

II.

Malheureusement, si ses ministres avaient une politique, Louis-Philippe en avait une autre qui, malgré le mystère dont il la couvrait, devint manifeste à partir de 1836. Reconnaissant *in petto* la fragilité de l'édifice de 1830, qui n'était ni la république ni la royauté, n'osant s'abandonner sans réserve à la démocratie, il trouvait préférable de se rapprocher des vieilles monarchies et ne désirait rien tant que d'être vraiment traité en frère par les souverains absolus. Il lui semblait que, s'il parvenait à se faire admettre dans leur famille, la tache originelle de Juillet disparaîtrait de son front et que lui aussi serait un roi légitime et assuré du lendemain.

Dès 1830, son idée fixe était de gagner les bonnes grâces de l'empereur d'Autriche. Mais ses avances étaient fort mal reçues et, peu après, Metternich, malgré sa réserve ordinaire, lui faisait observer ironiquement qu'il serait mal à lui de se mettre *à la remorque de la Sainte-Alliance*. Le roi-citoyen revint bien des fois à la charge, protestant de son amour de l'ordre et de la paix, vantant sa fidélité aux traités de 1815, etc. L'Autriche continuait de bouder. Mais, comme elle boudait poliment, Louis-Philippe finit par croire qu'elle s'adoucissait et parla, dans le courant de 1834, d'envoyer à Vienne son fils aîné, le duc d'Orléans, donnant à entendre qu'il était à marier et qu'il se trouverait bien une archiduchesse pour accepter la main d'un futur roi des Français.

Malgré tout son sang-froid, Metternich fut abasourdi par la « tuile diplomatique » qui lui tombait de Paris. Il va sans dire qu'il n'admettait point l'idée du mariage. Quant au voyage, ne se pouvait-il remettre? Et là-dessus, l'ingénieux chancelier trouvait chaque jour nouvelles objections : l'empereur doit s'absenter et ne pourra jouir de la présence du prince. Puis Sa Majesté tombe malade : comment le fêterait-elle dignement? Puis elle meurt (mars 1835) : ne faut-il pas porter son deuil avant de donner des fêtes? Bref, le chancelier croyait avoir fait renoncer Louis-Philippe à l'idée « saugrenue » d'unir son fils à une archiduchesse. Mais voilà que vers la fin de 1835 le roi des Français, estimant sans doute que le nouvel empereur, Ferdinand, a suffisamment pleuré son père, revient à la charge avec une insistance singulière. Que faire? Metternich commence à comprendre le parti qu'il pourra tirer de cette ambition personnelle, sans cependant y satisfaire. En permettant au roi de conserver quelque espérance, n'y aurait-il pas moyen d'exercer une action directe sur son gouvernement et de préparer la rupture de cette alliance anglo-française que l'Autriche n'a pu jusqu'alors ébranler de vive force?

Juste à point (février 1836), tombe du pouvoir le duc de Broglie, ministre doctrinaire, qui n'eût fait sans doute aux vœux personnels de Louis-Philippe aucun sacrifice de principes. Thiers le remplace. Certes, Metternich n'aime guère ce « révolutionnaire pratique », qui représente à ses yeux 1830 et ses plus fatales conséquences; mais Thiers rêve bientôt, comme son roi, à l'alliance autrichienne. De là ses ménagements pour la politique autrichienne en Suisse et à Cracovie. Ce n'est pas assez. Le chancelier le décide à rejeter l'invitation de l'Angleterre d'envoyer des troupes en Espagne conformément à la quadruple alliance. Comment, après de tels sacrifices, n'eût-on pas compté, aux Tuileries, sur la prochaine union du duc d'Orléans et de l'archiduchesse

(1) [illegible]

(2) Ce pacte, qui unissait la France, l'Angleterre, l'Espagne et le Portugal, avait pour but le maintien du régime constitutionnel dans [illegible] Isabelle et Marie.

Thérèse (1)? Le jeune prince part donc pour Vienne, à la vue de toute l'Europe. On le laisse venir; on le fête à Schœnbrunn..., et très posément on lui signifie que la princesse n'est pas pour lui. Le duc fait bonne contenance et, avec un beau sang-froid diplomatique, se déclare « enchanté de la manière dont on s'est conduit à son égard ». Louis-Philippe, plus tenace, offre encore de nouvelles concessions pour prix de la main de l'archiduchesse. Il abandonnera sa propre cause en Espagne, il mariera le fils de don Carlos à la reine Isabelle. — Soit, réplique Metternich; mais le fils de don Carlos se mariera comme *roi* et sans renoncer à aucun de ses droits personnels. Là-dessus, Thiers, trop longtemps joué, s'emporte, pousse à une action en Espagne et, ne pouvant entraîner le roi, donne sa démission. La victoire cette fois reste à Metternich. « On n'enlève rien d'assaut à Vienne, dit-il avec ironie, ni le cabinet ni une princesse. Personne ne mettra en doute que la maison d'Orléans ne soit une grande et illustre maison; c'est le trône du 7 août qui la rapetisse. Le duc de Chartres eût été un parti désirable; le prince royal des Français ne l'est pas. »

Ainsi le mariage a échoué et Louis-Philippe est à demi brouillé avec l'Angleterre, qui ne lui pardonnera pas la défection de 1836. Mais il ne garde pas pour cela rancune à l'Autriche.

Une correspondance intime s'établit même indirectement entre Metternich et le roi des Français par l'intermédiaire des deux ambassadeurs, Sainte-Aulaire et Apponyi (2). « Le seul homme, écrit le chancelier, qui au milieu des sots n'a pas été un sot, c'est le roi Louis-Philippe... » Comment ce dernier n'accepterait-il pas l'amitié du diplomate illustre qui veut bien s'exprimer sur ses talents en termes si flatteurs? Aussi Metternich prend-il peu à peu le ton d'un conseiller. « Je m'explique envers le roi avec une grande franchise, et il faut le faire ou se taire. » Dès lors il s'évertue à démontrer à Louis-Philippe d'abord que l'alliance anglaise le perdra, puis que la Sainte-Alliance, dont on a tant médit, « ne serait pas à dédaigner pour le gouvernement français, qui ne saurait se faire illusion sur les dangers journaliers auxquels l'expose la propagande ». Il ne cesse surtout de déclarer qu'un roi n'est digne de ce nom que lorsqu'il *gouverne*, et que, pour gouverner, il doit être indépendant non seulement des Chambres, mais des ministres. « Le *ministérialisme* est une maladie de l'époque, une sottise, qui croulera comme toutes les niaiseries. » En attendant, il protège, avec quelque dédain, le cabinet Molé, lui reconnaît parfois du bon vouloir, mais l'enchaîne à sa politique et, finalement, le joue. C'est ainsi qu'il obtient sa coopération dans les affaires de Suisse, qu'il l'empêche de soutenir les prétentions de la Belgique, qu'il le détermine à l'évacuation d'Ancône et qu'il se met en accord presque complet avec lui sur la question espagnole (1838).

Aussi quelle colère lorsque la fameuse *coalition* de 1839 renverse un ministère si docile à son influence! C'est la politique du *Ôte-toi de là que je m'y mette* qui règne en France; on va aux abîmes, etc. A la fin d'une longue tirade contre les vainqueurs du jour, Metternich s'écrie : « Je ne trouve pour qualifier ces hommes que les substantifs *niais, sots* et *méchants*. » Du reste, au milieu des tâtonnements ministériels de 1839, le chancelier continue à conseiller secrètement Louis-Philippe; et Thiers, qui exigeait que le roi renonçât à toute diplomatie personnelle, ne redeviendra ministre que l'année suivante.

En attendant, la question d'Orient va offrir à l'Autriche et à ses alliés le moyen de consommer la rupture si bien commencée entre la France et l'Angleterre. La conviction où est Louis-Philippe que l'Autriche et, par suite, la Prusse lui resteront fidèles, conviction entretenue jusqu'au dernier moment par les protestations mielleuses de Metternich, ne contribue pas peu à son refus de s'associer à l'Angleterre dans une action commune aux Dardanelles (1839). Exaspéré par son opposition, le gouvernement britannique se rapproche momentanément de la Russie. Déjà s'ébauche, non sans la connivence secrète de Metternich, une coalition formidable contre la France. L'Autriche et la Prusse en seront-elles? Les affaires d'Orient ne semblent guère intéresser cette dernière puissance; mais Thiers vient de remonter au pouvoir (mars 1840) : avec lui, s'il faut en croire Metternich, c'est la révolution, c'est la guerre de conquête qui reparaît; l'Allemagne n'est plus en sûreté. Les têtes prussiennes se montent. Et voilà comment est signé à Londres, le 15 juillet 1840, à l'insu de la France, un traité qui unit contre elle, comme aux beaux jours de 1815, la Russie, l'Angleterre, la Prusse et l'Autriche!

L'Autriche elle-même a signé! Et quand Louis-Philippe, atterré à cette nouvelle, se plaint de la cour de Vienne, l'accuse de perfidie, on lui répond que ce n'est pas à lui qu'on en veut, mais à son ministre, qui est devenu plus puissant que lui et qui menace l'Europe. « La personne du roi a un parti, et celle du ministre en a un autre. Dans de telles conditions comment la France pourrait-elle aujourd'hui inspirer confiance? » Le trait a pénétré au fond du cœur de Louis-Philippe et n'en sortira pas. Vainement la France tout entière applaudit à la fermeté du premier ministre : Thiers n'a pas la *confiance* de la coalition; il tombera. Ce n'est, au dire de Metternich, qu'un *Scapin*, un *acrobate*; mais il a le génie du mal et on ne lui fera pas grâce. On soulèvera contre ce petit homme, dont on se contentait de rire en 1836, des haines nationales, [illegible] en 1845 contre l'oppresseur

(1) [illegible] France ».

(2) [illegible] *certain point*, écrivait Metternich le 3 janvier 1838, dans le secret de [illegible] (1830-1833), le comte de Sainte-Aulaire (1833-1841), et le comte de Flahaut (1841-1848).

de l'Europe. « M. Thiers aime à être comparé à Napoléon : eh bien! en ce qui regarde l'Allemagne la ressemblance est parfaite et la palme appartient même à M. Thiers... L'Allemagne tout entière est prête à accepter la guerre, et cela *de peuple à peuple!* Il en est de même de l'Angleterre et de l'Espagne... Tout le monde est prêt à résister à l'invasion des hordes révolutionnaires... »

Que répond Louis-Philippe? Il renvoie son ministre. Bientôt même on le somme de licencier les troupes qu'il a dû lever pour les opposer aux formidables armements de l'Allemagne. S'il ne s'exécutait à bref délai, l'Autriche et la Prusse l'avertissent « qu'elles ne croiraient plus pouvoir arrêter les mesures que la Confédération croirait devoir prendre pour sa sûreté » (novembre 1840). Le roi des Français désarme alors la France et, après une longue négociation, rentre par la petite porte dans le concert des grandes puissances (juillet 1841). A ce prix, il reste en bons termes avec Metternich, qui ne lui ménage pas les éloges.

III.

A partir de 1841, la politique de Louis-Philippe ne se distingue guère de celle de son ministre Guizot, qui en est généralement l'interprète le plus fidèle. Aussi Metternich est-il en accord presque constant avec ce dernier, qui, comme lui, redoute la Révolution et combat de toutes ses forces la propagande démocratique. Dans la correspondance qui s'établit entre eux, le chancelier d'Autriche joue à chaque instant le rôle de conseiller. Pas une question de politique intérieure sur laquelle il ne nous donne de loin son avis. C'est la loi de régence, c'est le vote de l'Adresse par la Chambre des députés, c'est le débat relatif aux jésuites et à l'Université et bien d'autres affaires encore, qui motivent son indiscrète intervention. Il tance l'Opposition, remet Thiers à sa place et félicite hautement Guizot de se voir reprocher par son adversaire « l'abandon d'une politique aussi insensée au point de vue moral que contraire aux véritables intérêts de la France (1844) ».

Cependant, quelque prix que Louis-Philippe attache à l'amitié de l'Autriche, il regrette parfois, et son ministre regrette avec lui cette alliance anglaise qui avait longtemps paru au pays un gage de son libéralisme. Ne pourrait-on la renouer peu à peu, donner la main gauche à Londres sans cesser de tendre la droite à Vienne? Justement Palmerston et les whigs, auteurs du traité du 15 juillet, viennent d'être renversés; les tories, leurs successeurs, et en particulier lord Aberdeen, se montreront peut-être moins gallophobes. Effectivement ils répondent aux avances de Guizot. Des rapports courtois s'établissent entre les deux cabinets. La reine Victoria vient au château d'Eu (1843); Louis-Philippe lui rend sa visite à Windsor (1844). Le vieux roi et la jeune reine se promènent familièrement en char-à-bancs; Aberdeen devient l'ami de Guizot. Ce n'est pas encore l'alliance formelle des deux pays, mais c'est l'*entente cordiale,* et les journaux ministériels assurent que cela vaut mieux.

Quant à Metternich, il va sans dire qu'il ne néglige rien pour prévenir un rapprochement efficace des deux puissances maritimes; et, vu la méfiance des Anglais et les fautes des Français, il n'y réussira que trop bien.

Il imagine d'abord (comme il en a été question en 1836) d'entraîner Louis-Philippe dans une négociation de mariage entre le fils de don Carlos et la reine Isabelle (1842). Comme le régent d'Espagne, Espartero, subit l'influence de l'Angleterre et que c'est au contraire l'influence française avec l'absolutisme qui rentrerait dans la Péninsule sous le nom du jeune prince, il y a bien là de quoi étouffer le germe de l'entente cordiale. Mais le piège est par trop grossier: Louis-Philippe n'y tombe pas, et, la chute d'Espartero (1843) rendant peu après le pouvoir aux *christinos,* qui s'appuient sur la France, Guizot laisse Metternich, de fort mauvaise humeur, continuer des pourparlers qui n'aboutiront qu'à un piteux insuccès (1845).

Déçu dans cet espoir, le chancelier d'Autriche essaye de se dédommager non seulement par des railleries à l'adresse de la *fantasmagorie* anglo-française, mais aussi par des insinuations aigres-douces contre la politique des Tuileries. Tout lui sert de prétexte à surexciter contre nous les susceptibilités britanniques : l'affaire du droit de visite, l'occupation des îles Marquises et de Taïti, nos succès en Algérie, l'affaire Pritchard, l'expédition au Maroc, etc. Il nous prédit charitablement que l'Angleterre *nous reprendra tout* d'un tour de main. De fait, l'Angleterre est mécontente et ne le cache guère. Mais ce qui va combler les vœux du vieux diplomate, c'est la hâte avec laquelle Louis-Philippe, pour assurer à son fils Montpensier la main d'une infante d'Espagne, va conclure ces fameux *mariages espagnols* qui le brouilleront décidément avec la cour de Londres (octobre 1846). Palmerston, remonté depuis peu au pouvoir, jette feu et flammes contre la France et sera désormais l'adversaire le plus résolu du gouvernement de Juillet. Metternich, qu'il cherche à entraîner dans ses protestations, n'a garde de le suivre (car il veut moins que jamais rompre avec la France), mais lui retourne le poignard dans la plaie en lui énumérant tous les avantages que le *perfide* Louis-Philippe a fait sortir de l'alliance britannique sans que jamais l'Angleterre en ait tiré elle-même le moindre profit. Il ne manque pas d'insinuer que le roi des Français espère bien voir un jour Montpensier roi d'Espagne; et sa probité bien connue se révolte contre l'*indélicatesse* de Louis-Philippe qui, « sous les dehors d'une affection paternelle, a abusé de l'inexpérience » d'une jeune reine « pour servir ses propres intérêts aux dépens de l'Angleterre ».

Son rêve est donc réalisé, « l'*entente cordiale* a, comme toutes les fantasmagories, abouti à une *brouille* irrémédiable ». La France de 1830 est pour longtemps séparée de l'Angleterre, et les tendances personnelles de Louis-Philippe, aussi bien que les exigences de sa situation diplomatique, obligeront désormais le gouvernement de Juillet à marcher d'accord avec la cour de Vienne.

Aussi que voyons-nous? Partout en Europe la liberté gronde, les nationalités frémissent, la révolution est dans l'air; partout elle trouve devant elle son éternel ennemi,

Metternich, organisant la réaction; partout ce dernier a pour auxiliaire ou pour approbateur le ministère français. C'est le temps où l'Autriche, à la suite de la jacquerie qu'elle a provoquée en Pologne, confisque la république de Cracovie et viole ces traités de 1815 dont elle prêche depuis trente ans le respect à la France. Louis-Philippe proteste; mais Metternich croit si bien qu'il n'a rien à craindre de nous, qu'il écrit à cette occasion : « Si de blessantes sottises devaient être dites dans les Chambres (et elles n'y feront pas défaut), nous saurons leur répondre dans nos feuilles publiques... M. Guizot sera à ces divers égards d'accord avec moi... » C'est le temps où, à côté de l'Allemagne qui fermente, la Suisse se soulève contre l'organisation aristocratique qui lui a été imposée et lutte énergiquement contre les jésuites et le *Sunderbund*. C'est le temps où l'Italie, enivrée par la bénédiction d'un pape qui se croit libéral (1), s'agite et menace les *Barbares* au nom de l'unité et de l'indépendance nationales. A Berne, comme à Rome, à Turin, à Milan, Metternich travaille sans relâche pour consolider un *statu quo* détesté des peuples, mais cher à la Sainte-Alliance. Et le gouvernement de Juillet, qui, quinze ans plus tôt, se mettait du côté des nations, se range du côté des souverains.

« Nous sommes placés, écrit Guizot à Metternich, à des points bien différents de l'horizon; mais nous vivons dans le même horizon. Au fond et au-dessus de toutes les questions vous voyez la question sociale; j'en suis aussi préoccupé que vous... Nous luttons, vous et moi, j'ai l'orgueil de le croire, pour préserver les sociétés modernes ou les guérir; c'est là notre alliance... Ce n'est qu'avec le concours de la France, de la politique conservatrice française qu'on peut lutter efficacement contre l'esprit révolutionnaire et anarchique... Je tiens à grand honneur ce que vous voulez bien penser de moi; j'espère que la durée et la mise en pratique de notre intimité ne feront qu'affermir votre confiance et votre bonne opinion. »

Cependant Metternich ne se tenait pas toujours pour satisfait. Le gouvernement français protestait de son bon vouloir; mais il fallait des actes pour le prouver. Metternich ne doutait pas que Louis-Philippe et Guizot ne craignissent autant que lui la Révolution. Pourquoi donc, au lieu de se compromettre ouvertement avec lui en Suisse et en Italie, suivaient-ils, surtout dans ce dernier pays, une politique bâtarde, de nature à faire croire qu'ils n'avaient point encore rompu tout pacte avec le libéralisme? Pourquoi Rossi, leur représentant à Rome, parlait-il de réformes, même modérées? Pourquoi? Parce que Guizot était obligé de compter avec les Chambres; parce que Palmerston venait, non sans malice, de se poser bruyamment comme le champion de la démocratie et de la Révolution en Suisse et en Italie; parce que l'opinion publique, déjà très surexcitée en France contre le ministère Guizot, ne manquerait pas d'éclater si Louis-Philippe se faisait l'exécuteur de la réaction. Déjà des voix éloquentes, Lamartine, Thiers, Ledru-Rollin, l'accusent, aux applaudissements de la foule, de complicité avec la politique autrichienne. Dans ces circonstances critiques, Guizot, qui voit le danger, va-t-il rompre avec son allié? Non; et voici la solution qu'il lui propose : que la cour de Vienne envoie des troupes en Suisse pour y opérer la contre-révolution; la Chambre des députés demandera aussitôt que des troupes françaises y soient expédiées pour faire contrepoids, et, une fois qu'on occupera collectivement le pays, on y opérera collectivement la besogne. Mais cette proposition ne séduit pas Metternich. « Si la France, écrit-il, envoie des forces militaires dans la Confédération *parce que* l'Autriche y en aurait envoyé, l'objet que semblerait poursuivre la France différerait du nôtre. Cette puissance assumerait le rôle de protectrice de l'indépendance fédérale et de contrepoids aux [illegible] de l'Autriche; le cabinet français aurait beau dire le contraire, personne n'y croirait, et la seule apparence du fait tournerait en un secours prêté au parti radical. *Nous ne donnerons pas dans le panneau.* » Peu après, à une proposition semblable au sujet de l'Italie, Metternich fait une réponse analogue. La France marchera ouvertement avec lui, ou la réaction, que Guizot commence à vouloir autant que lui-même, ne s'accomplira pas. Un dernier pas reste à faire; le gouvernement de Juillet va s'exécuter. Après la défaite de *Sunderbund*, en décembre 1847 et janvier 1848, Guizot et Metternich se mettent d'accord pour l'exécution militaire de la Suisse. L'entente sur l'Italie va s'accomplir, et déjà se massent à Toulon des troupes françaises destinées à ramener les peuples de la Péninsule vers les doctrines du Congrès de Vienne.

Ainsi l'évolution était complète. La France de 1830, oubliant son origine, allait de son or et de son sang servir la Sainte-Alliance. Que Metternich usât et abusât de son ascendant diplomatique sur Louis-Philippe ou sur Guizot, c'était naturel, puisqu'il ne l'employait qu'à l'exécution d'un programme auquel il avait voué toute sa vie. Mais que la royauté de Juillet consentît à lui servir d'auxiliaire, c'était assurément peu justifiable. Cette royauté ne voyait-elle donc pas qu'elle se perdait? Ne voyait-elle pas l'Europe tout entière en feu, les vieilles constitutions de 1815 ébranlées et les féodalités secouées par la force encore souterraine, mais déjà inéluctable, de la démocratie? A l'heure même où Guizot négociait l'exécution de la Suisse, la Révolution, déjà victorieuse dans ce pays, jaillissait du sol volcanique de la Sicile, franchissait le détroit de Messine et entrait triomphalement à Naples, Rome, Florence et Turin. Le 24 février, c'était le tour de la France; Louis-Philippe et son ministre fuyaient devant la république. Et, quinze jours après (13 mars), l'antique absolutisme tombait à Vienne, entraînant dans sa chute son constant défenseur, Metternich.

Ainsi, par une conséquence fatale de leur alliance, se trouvaient emportés dans une même disgrâce le roi des barricades et le champion des trônes *légitimes*. Unis pour combattre la Révolution et n'ayant pas vaincu, il n'est pas étonnant qu'ils aient succombé ensemble.

A. D[illegible].

(1) Pie IX. [illegible] ... Le plus grand malheur qui ait pu être réservé au corps social. [illegible] et de *Viva Pio nono* et [illegible] de la [illegible]

LA SOCIÉTÉ PARISIENNE AU XVIIIe SIÈCLE

La seconde moitié de la vie de Mme d'Épinay (1)

(1756-1783)

Nous avons retracé ici, l'année dernière (2), d'après MM. Lucien Perey et Gaston Maugras, les principaux traits de la jeunesse de Mme d'Épinay, en nous attachant de préférence aux faits les plus nouveaux pour le public.

Nous sommes en 1756 ; l'aimable femme est dans une situation pénible et équivoque : elle a perdu successivement tous ses appuis, M. de Preux, Mme de Maupeou, Mme de Jully, Mme de Roncherolles, M. de Bellegarde ; brouillée avec Rousseau, Duclos et Mlle d'Ette, délaissée par son mari et trompée par Francueil, elle va se lier avec Grimm : il a trente-trois ans, elle trente.

Ni jolie ni laide, petite, maigre, bien faite, sans fraîcheur, longs cheveux et grands yeux noirs, physionomie vive et douce, beaucoup de finesse, de naturel et d'agrément, santé et caractère faibles, plus d'observation que d'imagination, plus de fantaisie que de volonté, telle nous apparaît alors Mme d'Épinay.

Grimm n'est pas beau ; mais, avec son air froid, sa taille irrégulière et ses yeux à fleur de tête, il a une figure originale, qui attache et qui plaît. Il porte la hanche un peu de travers, mais sans disgrâce ; son nez, pour être fort et un peu tourné, n'en a pas moins une expression de sagacité et de finesse : « Grimm a le nez tourné, disait une femme, mais c'est toujours du bon côté (3). »

On a été longtemps injuste pour lui, on l'est encore : si on ne l'injurie plus (parce que les calomnies de Rousseau sont percées à jour), on se moque volontiers de sa « lourdeur germanique ». Mon Dieu ! que nous sommes routiniers ! Sur l'écrivain, sur la trempe de cet excellent esprit, Voltaire et Sainte-Beuve ont dit tout ce qu'il fallait dire, et ils s'y connaissaient ; quant à l'homme et à ses qualités de cœur, plus on l'étudie, plus on y prend goût. Sans doute, il faut du temps pour rompre la glace ; mais, à mesure qu'on pénètre dans l'intimité de cette nature, on est charmé de découvrir un foyer de chaleur qu'on ne s'attendait pas à trouver là. Sainte-Beuve lui-même, à première vue, s'y était mépris : « Bel esprit fin, piquant, agréable, disait-il, mais cœur égoïste et sec » (4). Était-ce le voisinage de Diderot qui faisait tort à son ami aux yeux de Sainte-Beuve ? Plus tard, notre grand critique, après y avoir regardé à deux fois, revint sur ce premier jugement (5).

Nous avons dit nous-même, l'an dernier, que Grimm n'eut dans sa vie, et tard, à cinquante ans passés, qu'un seul amour : — pour la grande Catherine. Cette assertion est trop absolue. Il y aurait d'abord à examiner de près, dans les sentiments que l'impératrice put inspirer à son hôte, déjà mûr, la part de l'admiration et celle de l'amour-propre : il n'était pas insensible à l'attention des grands (qui donc l'était alors ?) ; il était même, à cet égard, un peu *snob*, comme diraient nos voisins ; il aimait le galon, les titres, et Galiani l'en plaisantait : c'était là son côté faible. Cet amour pour la czarine, si amour il y eut, dut être assez mêlé. Mais avant la czarine, et même avant Mme d'Épinay, il avait eu, dans sa jeunesse, deux aventures ; l'une, assez mystérieuse et probablement platonique, avec une princesse allemande qui se trouvait alors à Paris (on devine là un fonds de romanesque à la Werther, qui disparut peu à peu sous le vernis parisien) ; l'autre, moins secrète et moins platonique, avec Mlle Fel, chanteuse de l'Opéra : ici le goût musical du Germain et le sentiment de l'art du critique firent naître chez lui une sorte d'enthousiasme que personne ne devait plus lui inspirer dans la suite. Après cette double épreuve, il était à point pour une de ces liaisons tempérées, mêlées de tendresse, de dévouement et de raison, qui remplaçaient si souvent le mariage au XVIIIe siècle, et qui en tiennent lieu parfois encore aujourd'hui : quand le charme de la jeunesse disparaît, le doux commerce de l'esprit vient y suppléer. A la vérité, il entre un peu de fatigue dans ces amours de raison : le cœur a souffert, il est calmé ; le dieu n'est plus là ! Grimm était dans cette phase, lorsque Rousseau l'amena chez Mme d'Épinay. Ce fut peut-être un bonheur pour lui, non seulement parce que le mariage présentait alors peu de garanties de sécurité, mais parce que dans tous les temps, la jeune fille la plus disposée à aimer son époux, et qui lui apporte un cœur vierge, risque de se heurter à la lassitude morale de l'homme, qui a déjà épuisé plusieurs passions.

Entre Grimm et Mme d'Épinay, cette disproportion était moindre : elle aussi avait aimé ; elle aimait encore ; irrésolue, comme toujours, elle ne pouvait se décider à rompre avec son mauvais sujet de Francueil, qui la trompait de son mieux, mais qui avait des retours charmants. Il fallut que Grimm réveillât peu à peu en elle le sentiment de la dignité et l'aidât à briser cette chaîne qui, à mesure qu'elle se prolongeait, devenait plus lourde et plus blessante. Il y mit un peu de raideur et de brusquerie ; mais il faudrait n'avoir jamais eu affaire dans sa vie à une nature faible et vacillante, pour l'en blâmer : il y a des minutes où il faut savoir couper dans le vif ; Grimm fut, au moral, un excellent chirurgien. Cette énergie était d'autant plus nécessaire, que Francueil, évincé par ce rival inattendu, s'avisa, un peu tard, de devenir jaloux : il joua, un siècle d'avance, et au vrai, *la Visite de noces*, ce chef-d'œuvre de M. Alexandre Dumas fils, qui a si fort effarouché les hommes, parce qu'ils s'y sont reconnus. On ne tenait plus à une femme ; mais, qu'un autre s'avise d'y songer, et vous voilà repris : les souvenirs, l'amour-propre, la jalousie, s'éveillent à la fois ; c'est là-dessus que repose la coquetterie féminine, juste châtiment de nos mauvais instincts : rien de plus profondément, de plus tristement humain. Grimm avait à défendre son amie à la fois contre

(1) *Derniers amours de Mme d'Épinay*, par Lucien Perey et Gaston Maugras. — 1 vol. in-8°. Calmann Lévy.

(2) Voy. le *Temps* du 2 septembre 1882.

(3) Meister.

(4) *Portraits littéraires*, Ed. Didier, I, 245 (1831).

(5) *Causeries du Lundi*, éd. Garnier, VII, 226 (1853).

Francueil et contre elle-même, à peu près comme, dans la pièce de M. Alexandre Dumas, Lebonnard défend Mme de Morance contre elle-même et contre Jacques, également, dans le siècle des *Liaisons dangereuses*, le confident plaidait pour son saint et avait sa récompense au dénouement.

Mme d'Epinay trouva en Grimm les qualités qui lui avaient toujours manqué à elle-même : la prudence, la circonspection, la volonté, l'esprit de conduite; aussi fut-elle bientôt heureuse de se sentir menée et soutenue par cette main ferme. Du reste, la vigueur de Grimm n'ôtait rien à son tact; son scepticisme ne diminuait point la profondeur et la sincérité de son affection. Il ne badinait pas avec l'amour; il entendait respecter sa maîtresse comme on respecte sa femme; il apportait dans cette liaison irrégulière les sentiments que les natures élevées mettent aujourd'hui dans le mariage. Dans cette société à l'envers, la morale ne perdait point ses droits; elle était seulement déplacée. Comme Diderot s'inquiétait de l'attachement naissant de son ami pour une femme dont la réputation était compromise : « J'ai en dégoût, lui répondit Grimm, un simple commerce d'intrigue. Soit orgueil, soit délicatesse, je veux être aimé par choix, de préférence et uniquement. Je veux pouvoir tout sacrifier à celle que j'aime sans en rougir, et qu'elle n'accepte de moi que ce qu'elle est prête à me rendre. J'apprécie à fort peu de chose la satisfaction des sens et l'ivresse qu'elle donne, quand elle est séparée des sentiments d'estime et de confiance; ce plat délire ne va ni à mon esprit ni à mon cœur. Je prétends trouver dans celle qui me confiera son bonheur la certitude du mien; quelque événement qui m'arrive, je veux qu'elle en soit occupée loin de moi, comme je le serais d'elle; et que ce soit, enfin, le respect et l'estime de nous-mêmes qui nous mettent au-dessus de la gêne et des inconvénients inévitables lorsqu'on brave un préjugé généralement reçu dans la société où l'on vit. Voilà, mon ami, comme je puis être heureux, et comme il me convient de l'être. — Et voilà, répliqua Diderot, le bonheur que vous vous promettriez avec Mme d'Épinay? — Oui, sans doute. — Et vous la croiriez bien faite pour le goûter et le procurer? — Plus qu'aucune femme que j'aie jamais connue. »

Grimm fut, en amour comme en tout le reste, un excellent critique; il y apporta ce que Mme d'Epinay appelait « son chien de charmant esprit juste et ferme ». — « Quelle justesse dans les idées! s'écrie-t-elle sans cesse après l'avoir entendu, quelle impartialité dans les conseils! »

En voici deux, l'un sur Rousseau, l'autre sur Voltaire. Au moment où Jean-Jacques ne trouve d'autre moyen de se libérer de toute reconnaissance envers sa bienfaitrice que de la calomnier : « Le mal est fait, dit Grimm; vous l'avez voulu, ma pauvre amie, quoique je vous aie toujours dit que vous en auriez du chagrin... On peut tout pardonner à ses amis, excepté l'insulte, parce qu'elle ne peut venir que d'un fonds de mépris... Vous n'êtes pas assez sensible aux injures, je vous l'ai souvent dit. Il faut les ressentir et ne s'en point venger... Voilà ma morale. » Et sur Voltaire : « Il faut tâcher d'être bien avec lui et en tirer parti, comme de l'homme le plus séduisant, le plus agréable et le plus célèbre de l'Europe; pourvu que vous n'en vouliez pas faire votre ami intime, tout ira bien. »

Quel esprit avisé et sagace! Et comme on comprend le mot du grand Frédéric (1)! Grimm sut mettre en relief et en valeur tous les dons de son amie, enjouement, esprit, « droiture de sens fine et profonde »; il lui rendit l'équilibre avec la confiance; elle put se donner tout entière, sans humiliation, sans crainte et sans regret. Il fut à la fois son ami, son chevalier, son directeur de conscience, son professeur de morale, — et son amant. Il eût été le modèle des époux; à l'égard des enfants d'Epinay, il avait assez l'air d'un oncle. Chose curieuse, c'est lui, le sceptique, qui avait des scrupules : « Une des choses, ma tendre amie, qui vous rend le plus chère à mes yeux est la sévérité et la circonspection sur vous-même que vous avez surtout en présence de vos enfants... Les enfants sont bien pénétrants! Ils ont l'air de jouer : ils ont entendu, ils ont vu. Oh! combien de fois cette crainte a corrompu la douceur des moments passés près de vous! » Voilà qui ne ressemble guère au ton de Paris et de Versailles à cette époque! Si le Germain n'avait pas complètement réussi à mettre son esprit à la mode de France, ce n'est pas au moins sur ce point-là qu'on pourrait l'en railler!

Était-il égoïste et sec, l'amant qui, séparé pour la première fois de sa maîtresse (pendant la campagne de Westphalie), lui écrivait de Metz : « Qu'il me tarde d'apprendre de vos nouvelles! Je ne sais pas un mot de ce que vous ferez demain par exemple; depuis que je vous connais, cela ne m'est point arrivé! » Non; l'expérience l'avait fortifié sans l'endurcir; il était resté sensible au fond, délicat, tendre même sous son apparente froideur; ce n'était plus, sans doute, la belle ardeur de vingt ans, mais chez son amie non plus!

En 1757, Mme d'Épinay, dont la santé s'altérait de plus en plus (2), prit le parti d'aller à Genève afin de consulter le célèbre Tronchin. On peut croire qu'elle n'était pas fâchée, en même temps, d'échapper à sa position fausse et aux commérages de Paris; le monde lui pardonnait bien moins sa rupture avec son amant que son infidélité envers son mari. Cette brouille avec Francueil, l'histoire du papier perdu à la mort de Mme de Jully, le duel de Grimm à ce propos, les prodigalités croissantes de M. d'Épinay, qui continuait de gaspiller sa fortune avec la petite Verrière, dont il avait une fille, à ce qu'il croyait, tout conseillait ce départ. Elle se mit en route le 30 octobre; un grave accident mit ses jours en danger avant d'arriver à Genève. Elle se crut perdue. C'est dans de pareils moments que la vie vous apparaît tout à coup en abrégé et par ses points saillants, comme la table des matières d'un livre qu'on vient de lire. Mme d'Épinay avait trop de sens pour ne pas être profondément attristée par ce retour sur le passé; elle écrit à son ami : « Je venais

(1) [illegible]

(2) [illegible]

de jeter un coup d'œil sur toute ma vie; qu'avais-je vu? Un enchaînement d'intentions droites, de conduite faible, de torts, plâtrés par des sophismes. J'ai pourtant une âme honnête et sensible. Qu'aurais-je fait de pire si j'eusse été corrompue? Je n'ai plus de ces excès de faiblesse à redouter; mais mon expérience ne m'a que trop appris que je ne puis me conduire seule sans laisser toujours sur mes traces un vernis de faiblesse et de légèreté. » Est-il possible de se juger soi-même avec plus de clairvoyance et de justesse? Grimm la réconforte, lui donne courage et espoir : il ne tiendra qu'à elle de faire oublier ses erreurs au public, à ses amis, à elle-même; la fidélité lui rendra le respect des autres, et le sien, avec la tranquillité et le bonheur. Comment ne pas suivre de tels conseils, qui satisfaisaient également le cœur et la raison? Aussi put-elle répondre bientôt, d'une façon spirituelle et touchante, à un homme venu de Paris qui l'allait voir aux bords du Léman, et qui s'étonnait un peu gauchement devant elle de la trouver si différente de l'idée qu'on lui en avait voulu donner : « Sachez, monsieur, que je vaux moins que ma réputation de Genève, mais mieux que ma réputation de Paris. »

Elle fut bien accueillie par la société genevoise : on était au courant de sa généreuse conduite envers Rousseau, et on lui en savait gré. Voltaire surtout se mit en frais; mais lui, ce n'était pas par amour pour Jean-Jacques! C'était bien par goût pour l'esprit de celle qu'il surnomma *la philosophe des femmes*. Mme d'Épinay fut naturellement très flattée des assauts de grâce et de coquetterie du grand homme :

« J'ai été passer encore une journée chez Voltaire... Il s'est mis en quatre pour être aimable, il ne lui est pas difficile d'y réussir. Sa nièce (Mme Denis) est à mourir de rire; c'est une petite grosse femme toute ronde; d'environ cinquante ans, femme comme on ne l'est point, laide et bonne, menteuse sans le vouloir et sans méchanceté; n'ayant pas d'esprit et en paraissant avoir, criant, décidant, politiquant, versifiant, raisonnant, déraisonnant, et tout cela sans trop de prétention, et surtout sans choquer personne, ayant pardessus tout un petit vernis d'amour masculin, qui perce à travers la retenue qu'elle s'est imposée. Elle adore son oncle, en tant qu'oncle et en tant qu'homme; Voltaire la chérit, s'en moque, et la révère... »

Voltaire et Mme d'Épinay jouent l'un de l'autre; elle, pas fâchée de s'accrocher à l'aile du génie, lui, sachant bien qu'elle ne manquera pas de tout répéter à Paris. En effet, elle écrit à Grimm :

« On n'a le temps de rien avec ce Voltaire; je n'ai que celui de fermer ma lettre, mon ami. J'ai passé une journée seule avec lui et sa nièce, et il est en vérité là à me faire des contes, tandis que je lui ai demandé la permission d'écrire quatre lignes, afin que tu ne sois pas inquiet de ma santé, qui est bonne. Il m'a demandé permission de rester pour voir ce que disent mes deux grands yeux noirs quand j'écris. Je veux te dire à son nez que je t'adore; il est assis devant de moi, il tisonne, il rit, il dit que je me moque de lui et que j'ai l'air de faire sa critique. Je lui réponds que j'écris tout ce qu'il dit, parce que cela vaut bien tout ce que je pense... »

Voltaire, à ce moment-là, avait soixante et un ans. Sa triste équipée de Prusse lui avait donné le goût du repos; et après quelques saisons de convalescence morale dans les Vosges, entre deux montagnes, il était venu prendre « ses quartiers de vieillesse et d'indépendance » l'hiver à Lausanne, et l'été à Saint-Jean, près de Genève. « Sa vie aux Délices offre une agréable nuance de transition. Il est comme un homme délivré et qui respire librement; il se remet à rire, à jouer la comédie et la tragédie en société, il est heureux de cette bienveillance intelligente qu'il inspire et de cette culture mêlée de simplicité qu'il rencontre aux pieds des Alpes (1). » Il est choisi par la société de Lausanne comme directeur du petit théâtre de Mont-Repos, il y joue lui-même les rôles de Lusignan, de Zopire, etc., et il se passionne tellement que, dès le matin, on le voit descendre vêtu en Arabe, avec une longue barbe, lorsqu'il doit jouer le soir le rôle de Mohadar, ou en habit à la grecque pour Narbas, donnant des ordres aux jardiniers, stupéfaits de voir leur maître en pareil équipage. Bientôt, non content de révolutionner Lausanne, il va recruter sa troupe jusqu'à Genève : grand scandale dans la cité de Calvin, où le théâtre, même le théâtre de société, était interdit. Rousseau, ne manquant pas l'occasion de déclamer éloquemment, lance la *Lettre sur les spectacles* : « Vous corrompez ma république, s'écrie le citoyen de Genève, pour prix de l'asile qu'elle vous a donné! » L'autre redouble de malice et d'activité : il achète le château de Tournay, sur le territoire français, y bâtit un nouveau théâtre, et y joue lui-même successivement Alvarès dans *Alzire*, Narbas dans *Mérope*, Argire dans *Tancrède*, etc. Genève est en feu; les autorités interviennent; le diable d'homme s'entête; Mme d'Épinay s'amuse fort de cette comédie, jouée au naturel, pleine de péripéties imprévues, et où « son nourrisson », comme elle l'appelle, jette à pleines mains l'ironie et la gaieté.

Cependant, à mesure que son séjour se prolonge, elle trouve que Grimm tarde bien à la rejoindre : il est retenu à Paris par la revision des premiers volumes de *l'Encyclopédie*, à laquelle il travaille avec Diderot. Ses réponses sont déjà quelque peu froides : on sent un homme dont le cerveau est fortement occupé, et qui écrit à sa maîtresse sur quelque brouillon, sur quelque épreuve d'un chapitre de philosophie, et de la même plume; il y a là plus de tendre amitié que de passion; le véritable amour ne raisonne pas si bien, surtout dans l'absence! Grimm craint pour elle l'opinion du monde; et puis, il a ce livre à finir, et le moyen de laisser là son cher Diderot? A dire vrai, il paraît plus enthousiaste (autant qu'il le peut être) en amitié qu'en amour. Tantôt il quitte Mme d'Épinay pour courir à deux cent cinquante lieues auprès de M. de Castries, grièvement blessé; tantôt il la sacrifie à l'œuvre de Diderot. C'est qu'aussi ces deux hommes sont admirablement faits pour s'entendre : Grimm est le plus français des Allemands; Diderot est le plus allemand des Français; ils se complètent l'un l'autre. On aime à se les représenter dans leur cabinet de travail, écrivant, causant, discutant, fourbissant leur grande machine de guerre : Dide-

(1) Sainte-Beuve, *Causeries*, édit. Garnier, XII, 17.

rot, enflammé, se répandant en torrents de lave, d'éloquence et de lumière, voyant tout en beau, illuminant l'avenir des reflets de son imagination optimiste; Grimm, jouissant de tant d'idées, heureux de se sentir fécondé par ce génie, mais toujours sur ses gardes, conservant, à travers ces flots bouillonnants d'amitié et d'esprit, sa bonne tête froide, la sûreté de son goût, l'intégrité de son jugement; piquant d'un mot fin les illusions généreuses et les chimères de son ami, allant droit au fait des hommes et au fond des choses. La sensibilité, qui, chez Diderot, éclate et flambe, chez Grimm couve sous la cendre; Diderot la remue et fait jaillir l'étincelle cachée.

Du fond de leur laboratoire, Grimm a cependant une manière à lui de s'occuper de son amie absente : il donne des nouvelles de Mme d'Épinay à Francueil, qui vient galamment lui en demander tous les jours et qui lui exprime le regret de n'avoir pas accompagné à Genève leur chère malade (notre philosophe écrit tout cela de l'air le plus naturel du monde et sans sourciller); puis, apprenant que M. d'Épinay a donné aux demoiselles Verrière, pour leurs étrennes, 40 000 francs de diamants et une maison de 20 000 écus, il va trouver ce fou, le sermonne, et le serre dans ses griffes, trois heures durant : « Il m'a fait les plus belles promesses, mais il faut s'attendre qu'il n'en sera ni plus ni moins... Il m'a juré qu'il ne voyait plus ces créatures, et, le moment d'après, il est convenu d'y avoir soupé la veille. C'est un homme sans ressources : car nous nous sommes quittés les meilleurs amis du monde. » Ainsi il est le directeur de conscience et comme le tuteur du mari en même temps que de la femme, et c'est lui qui transmet les bulletins de santé de sa maîtresse à son prédécesseur; quelles étranges mœurs, et quel rôle singulier pour un homme de cet âge!

Son éloquence, d'ailleurs, ne paraît pas avoir autant d'effet sur le mari que sur la femme : le fermier général continue ses folies, dépensant 20 000 livres pour un rendez-vous de chasse, achetant des maisons, les démolissant, les reconstruisant, les meublant, les démeublant, jetant l'argent sans compter. Un beau jour, certaines modifications ayant été apportées au bail des fermes, son revenu est diminué de moitié : ne sachant plus où donner de la tête, il s'adresse à sa femme, comme toujours en pareil cas, la prend pour confidente de sa liaison avec la petite Verrière, « à laquelle, dit-il, il doit de l'amitié », et la prie d'examiner avec lui les dépenses qu'il a faites « pour contribuer au bien-être » et au plaisir de cette aimable personne. « J'ai cru tout simple de lui exposer ma situation; elle y a été très sensible, et je lui dois la justice de dire que son premier mouvement a été de m'offrir ses diamants et ses bijoux. Le mien a été de les refuser... » Pour le coup, Mme d'Épinay réplique très vertement; c'est à croire que Grimm lui-même a tenu la plume.

Au bout de quinze mois de séjour à Genève, elle eut une rechute des plus graves; Grimm, cette fois, accourut en hâte : la santé revint avec lui. Elle eut le bonheur de le garder près d'elle jusqu'au mois d'octobre 1759, époque à laquelle ils reprirent ensemble la route de Paris.

Ce retour fut douloureux pour la pauvre femme : mille pensées tristes l'obsédaient; il lui demanda la cause de son chagrin, elle la lui dit avec une effusion de cœur qu'elle ne put contenir : « Ma tendre amie, répondit-il, il faut remplir sa vocation : la vôtre ne saurait être de vivre retirée et solitaire avec moi; nous ne devons nous consacrer que les moments de repos que nos devoirs nous laissent. Le bonheur dont nous avons joui depuis six mois ne devait jamais exister; c'est un bienfait du ciel dont nous devons être reconnaissants, une époque heureuse dans notre vie, mais nous serions coupables de nous désoler de son peu de durée tandis que nos devoirs nous appellent ailleurs. »

L'amour, du côté de Grimm, a bien décidément disparu : il n'y a plus là qu'un doux lien d'habitude. Il va être pris de plus en plus par ses travaux, par la littérature, puis par la politique; l'ambition lui viendra avec l'âge. Avant d'avoir une position diplomatique officielle, il va devenir, en quelque sorte, suivant l'expression piquante de Sainte-Beuve, le résident et le chargé d'affaires des puissances auprès de l'opinion française et de l'esprit français, en même temps que l'interprète et le secrétaire de l'esprit français auprès des puissances (1). » D'ailleurs, il associe peu à peu sa compagne à son œuvre : elle travaille avec lui à la *Correspondance littéraire*, si bien qu'un jour elle pourra la diriger à sa place, lorsque, devenu baron du saint empire, colonel et conseiller d'État en Russie, il s'oubliera pendant des années entières dans les cours d'Allemagne ou aux pieds de la grande Catherine.

Ces derniers mois de Genève, avec Grimm, avaient été pour Mme d'Épinay les plus heureux de sa vie : à mesure qu'elle approchait de Paris, il lui semblait « qu'elle marchait au supplice »; elle sentait bien, avec son instinct de femme, qu'elle avait dit adieu pour jamais à la jeunesse et à l'amour!

Ici s'arrêtaient ses *Mémoires*, dans les éditions de 1818 et de 1863. MM. Lucien Perey et Gaston Maugras ont reconstitué la fin de sa vie, d'abord à l'aide des trente derniers cahiers des *Mémoires* (qui étaient restés inédits, comme les trente premiers, et qui vont jusqu'en 1763), puis à l'aide de lettres et de papiers de famille. Mais, il faut bien le dire, ce qui, dans ce deuxième volume, est neuf, ne présente pas un vif intérêt, et ce qui est le plus amusant était déjà connu par les correspondances de Galiani, de Diderot, de Voltaire et de Grimm. Au point de vue de la valeur littéraire et historique, les deux volumes de MM. Perey et Maugras gagneraient certainement à être réduits en un. On a aujourd'hui une tendance fâcheuse à abuser des vieux papiers : parce qu'un siècle a passé dessus et les a jaunis, ce n'est pas une raison pour qu'ils soient précieux. Que nous importe, par exemple, le long détail de toutes les sottises de M. d'Épinay le fils, après celles de M. d'Épinay le père? N'était-ce pas assez de celles-ci? Est-il nécessaire d'y employer plusieurs chapitres, lorsque tout pouvait tenir en quelques lignes? La manie du document devient une sorte d'épidémie; on noye les choses intéressantes dans des flots d'inutilités.

Il ne faut pas croire que Mme d'Épinay gagne à tout cela; elle y perdrait plutôt. Sa mémoire a subi des fortunes diverses : noircie d'abord et calomniée par Jean-Jacques,

(1) [illegible] Grimm, VII, 32.

elle a été réhabilitée, au milieu de notre siècle, à la suite de la première publication des *Mémoires;* Sainte-Beuve, puis M. Scherer, lui ont fait une fort jolie place. Aujourd'hui, et depuis quelques années déjà, il semble qu'un mouvement de réaction se produise : on commence à trouver qu'il n'est pas indispensable de composer toute une bibliothèque à propos d'une femme dont le caractère était très faible, la moralité médiocre, la vie peu sensée, et dont l'esprit se composait surtout de reflets d'autrui; on observe que rien ne la forçait de léguer à la postérité le récit de ses fautes; que la postérité à autre chose à faire que de les discuter; qu'en voilà assez des erreurs de Madame et des inepties de Monsieur; — on rit de ce Mentor en jupes, qui, tandis qu'elle écrit de belles leçons à l'usage de ses enfants, leur donne, en fait, d'assez piètres exemples, et compose des traités sur l'éducation avec son amant, à peu près comme Rousseau prêche aux parents des devoirs dont il se dispense lui-même; on note enfin que la concurrente victorieuse de Mme de Genlis (1), qui s'entend si bien à aligner des conseils, à construire des théories, à écrire son *Émile* après ses *Confessions,* est absolument incapable de former un homme et élève son fils tout de travers.

N'allons pas cependant nous jeter dans un autre excès. On peut dire, en somme, que la vie de Mme d'Épinay fut celle d'un grand nombre de femmes de son temps, et qu'elle-même valait peut-être mieux que sa vie. On peut croire que, bien mariée, elle eût été pour son époux ce qu'elle fut pour Grimm, une compagne fidèle, dévouée, soumise et tendre. C'est elle, il est vrai, qui avait voulu épouser son cousin : il était riche et elle ne l'était point. Mais aussi elle était bien jeune, bien inexpérimentée, et, si l'intérêt fut pour quelque chose dans ce mariage, elle le paya cher : elle traîna les dernières années de sa vie dans la pauvreté. Quant à ses affections, les joies et les ivresses furent courtes, les réveils cruels : mal récompensée de son amour pour Francueil et de son amitié pour Rousseau, elle ne manqua jamais à qui lui demeura fidèle. Serons-nous plus difficiles que tous les hommes distingués ou illustres qu'elle réunit et garda autour d'elle?

De même, au point de vue littéraire, on observe que ses lettres, ses *Mémoires,* ses traités d'éducation sont un peu apprêtés et factices, sinon par le style, au moins par la composition et le cadre; mais cela encore est la marque du temps. Si cette mode de faire de la littérature, du roman avec sa vie, paraît aujourd'hui quelque peu artificielle, elle n'ôte rien à la vérité du fond; les *Mémoires* de Mme d'Épinay, pleins de portraits, de conversations, de scènes prises sur nature, nous donnent une idée exacte des mœurs et de la société françaises au siècle dernier.

A. Deschanel.

(1) L'Académie française, dans sa séance du 13 janvier 1783, décerna le prix d'utilité, fondé par M. de Montyon, aux *Conversations d'Émilie,* de Mme d'Épinay. Mme de Genlis avait envoyé au concours son ouvrage d'*Adèle et Théodore;* elle « creva de dépit », suivant l'expression de la duchesse de Grammont.

AMÉRIQUE DU SUD

Les Voyages du docteur Crevaux (1)

Le magnifique volume qu'a publié la maison Hachette occupera la meilleure place sur la table de tous les amateurs de voyages. On n'avait encore rien donné d'aussi beau, d'aussi complet sur les régions centrales de l'Amérique du Sud. L'éditeur y a mis un luxe de typographie et de gravures qui s'harmonise bien avec la richesse d'observations qu'on rencontre chez l'auteur. Presque tout est nouveau dans les voyages du docteur Crevaux : non que la plupart des contrées parcourues par lui ne l'aient été déjà par d'autres, mais parce que nul n'avait encore aussi bien observé les tribus indigènes; nul surtout n'avait tant travaillé sur sa route, levé des plans avec tant de zèle et apporté à la géographie de l'Amérique une contribution si fructueuse.

Les voyages du docteur Jules Crevaux dans l'Amérique du Sud sont au nombre de quatre. Le premier, exécuté en 1876-1877, comprend l'exploration des fleuves Maroni et Yary, dont l'un arrose la Guyane française, dont l'autre tombe dans la rivière des Amazones, non loin de son embouchure. Le deuxième voyage du docteur, intitulé *De Cayenne aux Andes,* a eu lieu en 1878-1879 et nous conduit sur les bords de l'Oyapock, du Parou, de l'Iça et du Yapura, presque jusqu'à Pasto, dans la république colombienne. L'explorateur avait cette fois suivi dans sa plus grande longueur le cours des Amazones, car l'Iça et le Yapura sont des affluents de tête qui s'étendent à l'ouest, parallèlement à ce grand fleuve, et prennent, comme lui, leur source dans la chaîne des Andes. Le troisième voyage — 1880-1881 — s'est effectué sur l'Orénoque et le rio Magdalena, c'est-à-dire à travers la république venezuelienne et la Nouvelle-Grenade. Enfin Jules Crevaux en avait entrepris un quatrième, sur un théâtre infiniment distant des trois premiers. Encouragé par ses succès, il avait voulu remonter le Parana jusqu'à l'Assomption, où ce fleuve reçoit les eaux du Pilcomayo, et suivre le cours de celui-ci jusqu'à sa source, à quelques lieues de Chuquisaca, capitale de la Bolivie. C'est, comme on sait, dans ce dernier voyage qu'il a péri avec ses compagnons et ses hôtes. Le récit n'en a donc pas été fait, et nous ne pourrons dire du pays où Crevaux a trouvé la mort que ce que nous en avons nous-même entendu raconter en Bolivie.

I.

Il faut croire que le démon des voyages est un des plus indomptables. Comme le démon du jeu, il flatte pour un temps

(1) *Voyages dans l'Amérique du Sud,* par le docteur Jules Crevaux, avec 253 gravures sur bois, d'après des photographies et des croquis pris par les voyageurs, 4 cartes, etc. — 1 vol. in-folio. Paris, 1883. Hachette et Cie.

sa victime et finit par l'étouffer. Jules Crevaux était pour le démon des voyages un sujet prédestiné. Jeune, — il n'avait pas trente-cinq ans quand il est mort, — actif et robuste, d'une bonne humeur inaltérable et d'une énergie singulière, instruit dans plusieurs sciences, habile dans son art (ce qui lui permit souvent de combattre avec succès la maladie), doué de tact et de bon sens, il réunissait toutes les conditions favorables pour les explorations difficiles. De plus, son esprit était si entièrement tourné vers les voyages scientifiques qu'il semble que Crevaux ne pût penser à autre chose. C'était sa vocation absolue. « J'ai toujours eu, dit-il quelque part, le singulier bonheur de n'être gravement malade qu'à la fin de chaque voyage » : il guérissait et repartait. Marchant presque toujours nu-pieds, bravant la fièvre, dont il subissait les accès comme un autre se livre au sommeil, vivant uniquement de chasse et de pêche, dont les produits les plus insolites, œufs de caïman, œufs de tortue, chair de caïman bouillie, ne semblaient étonner ni son palais ni son estomac, il arrivait à son but au milieu de dangers inénarrables qu'il mentionne à peine. Après ses deux premiers voyages, il écrit : « En résumé, j'ai exploré six cours d'eau, dont deux, le Yary et le Parou, étaient absolument vierges de toute exploration, et un troisième, le Yapura, qui mesure cinq cents lieues, était inconnu dans les quatre cinquièmes de son parcours. » Non content de ces exploits, l'année suivante, il repart. De retour de ce troisième voyage, il présente à la Société de géographie de Paris le tracé de huit cent cinquante lieues de rivières, dont quatre cent vingt-cinq en pays nouveaux; à la Société d'anthropologie, cinquante-deux crânes et squelettes appartenant à différentes races; à l'éditeur de ses voyages, trois cents reproductions des indigènes par le dessin ou la photographie; et, cela fait, il repart! « N'es-tu pas surpris, disait-il un peu plus tard à son compagnon M. Le Janne, de nous voir encore vivants? » Et, sur cette remarque, il repart encore! Comme le joueur continue de jouer jusqu'à sa ruine, Crevaux continuera de voyager jusqu'à la mort tragique à laquelle il n'avait échappé jusque-là que par miracle.

Son journal de voyage est l'image fidèle de son caractère. Pas un mot qui ne contienne une observation relative à son sujet. Point de réflexions personnelles; point d'émotion; point de retours sur soi-même : rien, qu'une riche et longue galerie de faits et, pour ainsi dire, de photographies prises avec la plume. Au point de vue du plaisir littéraire, les voyages de Crevaux présentent assez peu d'agrément; au point de vue de l'observation philosophique et scientifique, c'est une mine de renseignements inépuisable. Le capitaine qui, en plein Océan, sur son navire, relève son point, dresse des tables météorologiques, fait des sondages, établit l'hydrographie des mers, puis aborde sur des côtes nouvelles et, impassible, raconte ce qu'il a vu, c'est notre voyageur perdu dans le désert. Et quel génie pour se conduire! quelle intelligence du caractère des sauvages! C'est bien avec eux, en effet, que l'art du gouvernement est l'art de saisir le moment psychologique. Un simple geste fait à propos a souvent sauvé une situation, et le docteur Crevaux savait agir et parler à temps. Un jour que ses canotiers indiens menaçaient de l'abandonner : « Portez les bagages sur la pirogue! » dit-il d'un ton tranquille et simple en armant son revolver et comme s'il n'eût pas même entendu leurs paroles. Une autre fois, voyant ses gens intimidés par les récits d'un mulâtre au sujet des dangers de la route, il se tourne vers celui-ci avec une feinte colère et, l'accablant de son mépris, le traite comme le plus lâche des hommes. Bon et généreux avec les indigènes, jamais il ne souffre de leur part la plus légère incartade. Un noir du pays des Bonis, qui a partagé toutes ses fatigues, s'est attaché à ses pas, est venu avec lui en France, est retourné à sa suite en Amérique et lui a été uni jusque dans la mort, le fidèle Apatou, ayant un jour manifesté la volonté de le quitter au milieu d'une expédition, le docteur tire de sa ceinture et dépose sur le rivage 500 francs qu'il lui devait pour salaire. Puis, prenant la pagaie, il pousse sa pirogue au large, le laissant sur la rive des Amazones : « Adieu, Apatou, je vous remercie de vos bons services; nous ne nous reverrons jamais! » Des gestes désespérés le rappellent : Apatou, le bon nègre, ne peut contenir son émotion; le docteur se rapproche lentement et comme à regret de la berge; Apatou s'élance : le voilà dans la pirogue, il arrache la pagaie des mains de son maître et, de sa vie, il ne parlera plus de le quitter!

Pour que Jules Crevaux soit tombé sous les coups des sauvages, il a fallu d'abord que les Tobas soient, comme ils le sont en effet, les plus féroces des indigènes de l'Amérique du Sud; ensuite, que le voyageur ait été surpris dans son sommeil. La même chose est arrivée en 1846 au malheureux comte d'Osery. Compagnon de voyage de M. de Castelnau dans le voyage scientifique accompli par celui-ci, de 1843 à 1847, à travers les provinces orientales de la Bolivie (1), nous l'avions vainement supplié, lors de son passage à Chuquisaca, de ne jamais se séparer de son chef d'expédition. Désireux de suivre une route différente de la sienne, il le quitta en lui donnant rendez-vous sur un point de l'intérieur. « Au moins, lui avions-nous dit au départ, ne vous endormez jamais que votre domestique ne veille! Ne vous livrez, lui et vous, au sommeil que l'un après l'autre! » Hélas! le sommeil, un jour, l'aura vaincu, et l'on sait que le jeune voyageur a péri sous les coups des indigènes. Il ne faut jamais se fier aux sauvages, pas plus à ceux qui paraissent doux qu'à ceux qui semblent féroces. L'homme est en lui-même un animal lâche et traître, et il l'est d'autant plus qu'il est plus rapproché de l'état de nature. Crevaux et les siens ont dû être tués par les Tobas dans le sommeil ou dans la fièvre. Et Dieu veuille que leur mort ait été prompte! Dieu veuille qu'ils n'aient pas été réservés aux tortures dans la vue desquelles l'homme sauvage (et quelquefois aussi, hélas! l'homme civilisé) trouve d'horribles délices!

1 [illegible]

II.

Le premier voyage du docteur Crevaux comprend, avons-nous dit, l'exploration des fleuves Maroni et Yary, dont le premier arrose la Guyane française, dont le second tombe dans la rivière des Amazones, non loin de son embouchure.

Les Guyanes ne sont, comme l'on sait, que de grandes forêts sillonnées par des rivières, et l'on ne connaît guère du cours de ces rivières que la partie qui avoisine les côtes. De rares éclaircies coupent les grands bois dans les endroits où le terrain n'est pas assez fertile pour nourrir des arbres, ou dans ceux qu'a dévastés l'incendie. Ce sont ces endroits qu'on appelle savanes. Il y en a beaucoup près du littoral; dans l'intérieur, M. Crevaux n'en a rencontré qu'une seule, située dans le pays des Bonis : tout était couvert de fourrés inextricables et de cours d'eau à rives plus ou moins noyées.

Les indigènes étaient moitié chrétiens, moitié sauvages; ils vivaient dans des cases perchées sur des pilotis, et la plupart étaient noirs. Il y avait des tribus comme, par exemple, celles des Poligoudoux et des Bonis, qui étaient issues de nègres déserteurs de la Guyane hollandaise; d'autres, très noires encore, mais d'une teinte différente, descendaient des Caraïbes. En avançant au Sud, on ne trouvait plus que des Indiens de l'espèce peu dangereuse qui peuple l'intérieur du continent sur les bords des Amazones. Cette diversité d'origine, accompagnée de la diversité des croyances, présentait un curieux spectacle. Ce n'étaient que superstitions bizarres, incantations étranges, réminiscences tronquées du culte chrétien, débris mutilés de religions antiques d'une origine inconnue. Tout cela, dans ces cerveaux étroits, se livrait un singulier combat. Comme ce voyage n'est pas absolument nouveau, que les Guyanes ont été explorées, le docteur n'en parle qu'en passant et, l'on peut dire, pour s'ouvrir la route.

Il a pourtant trouvé chez les Bonis une divinité souriante que l'on n'avait pas remarquée avant lui. Ces heureux nègres l'ont faite, cette fois, bien « à leur image ». On voudrait la voir en honneur chez un plus grand nombre d'hommes : c'est *Maman-groon* (mère de la terre). Le docteur ayant demandé aux Bonis si ce n'était pas cette déesse qui fait pousser le manioc et le riz, ils lui répondirent en riant que maman-groon ne fait rien autre chose que de s'amuser; et, en voyant à ses pieds un tambourin et divers instruments de musique, le voyageur reconnut que, par un heureux paradoxe, les Bonis identifient dans leur esprit la déesse de la terre avec la déesse de la danse et des plaisirs.

Quoiqu'il y eût matière à beaucoup d'observations curieuses dans le sud des Guyanes et qu'aucune n'ait échappé à l'œil attentif du docteur, ce n'est qu'au moment où commence la navigation en pirogue sur le Yary que le voyage devient palpitant d'intérêt. Apatou, le géant noir qui ne devait plus quitter le docteur Crevaux, s'attacha à lui en cet endroit. Le nom du nègre sera joint à jamais au nom du savant, et son portrait a les honneurs de la publicité dans un beau livre destiné à faire le tour du monde.

La première portion du Yary, celle qui s'étend de la source à la ligne équatoriale, a pu être explorée par des voyageurs, par des missionnaires et par des marchands. Elle ne présente, en effet, d'autres dangers que ceux qui résultent de l'insalubrité du climat et de la difficulté des transports.

Souvent le docteur, si impatient qu'il fût de hâter sa marche, dut rester immobile pendant des heures et des journées, sous un soleil fait pour donner la mort à des Européens, parce que ses rameurs indigènes se livraient au plaisir de la chasse ou de la pêche. S'il se fût emporté contre eux, ils l'eussent probablement abandonné, et ceux que le voyageur fût parvenu à se procurer à leur place n'eussent pas agi différemment des premiers. La pêche et la chasse sont une telle passion chez l'homme des forêts que rien ne peut l'empêcher de s'y livrer. Les gibiers principaux sont le tapir, gros comme un âne et ressemblant à l'éléphant; l'agouti, le paca, le cabiai, qui sont de gros rongeurs; le pécari, qu'on ne peut mieux comparer qu'à un petit sanglier; le hocco, la maraille, oiseaux très savoureux; l'ara, le toucan, qui sont durs; les singes, que l'on mange au besoin, quoique avec répugnance, et l'ignane, qui est un gros saurien fort comestible. Les poissons géants de ces rivières chaudes, le coumarou et l'aymara surtout, semblaient délicieux au voyageur privé quelquefois d'autres vivres : il est probable qu'ils sont médiocres, comme tous ceux de la région équatoriale. Les Indiens les tuaient à coups de flèches, puis se jetaient à la nage pour les saisir. Ils les faisaient ensuite rôtir sur des pierres chauffées; chacun d'eux dévorait quatre ou cinq livres de poisson, et tel était l'attrait de ces festins qu'ils laissaient pendant ce temps le docteur en proie à la fièvre, exposé au soleil, avec la plus parfaite indifférence.

Jusqu'à la moitié de son cours, c'est-à-dire jusqu'à la ligne de l'Équateur, le Yary est navigable en pirogue et n'offre rien d'extraordinaire aux yeux du voyageur accoutumé à la vue des forêts vierges et au commerce des sauvages. Mais, en approchant des Amazones, son lit devient effroyablement tourmenté. Tantôt il s'élargit en nappe, tantôt il se resserre en torrent. D'énormes roches granitiques, arrondies par le passage des eaux, y sont entassées de telle sorte que le plus mince canot a souvent de la peine à trouver un passage. Quelques jours encore, et le voyageur aura devant lui les chutes épouvantables qui précèdent celles, plus épouvantables encore, de la Pancada.

« Réveillé par les moustiques au milieu de la nuit, j'entends un bruit sourd dans le lointain. Apatou, qui vient de se lever, entend le même grondement. Nous nous mettons en route à six heures. Le bruit que nous avions perçu la nuit ne tarde pas à se faire entendre plus distinctement. Apatou tourne la pirogue de façon à se trouver à l'avant et se tient debout. Nous glissons comme l'éclair.

« — Prends garde, dis-je à Apatou; ma petite bête (c'est ainsi qu'il appelle mon baromètre) m'indique que nous sommes en pays très élevé.

« — Ne crains rien, me réplique-t-il du ton assuré d'un homme qui voit le danger, mais qui se sent capable de le surmonter.

« Tout à coup nous nous arrêtons si brusquement que ma grosse boussole tombe avec fracas dans le fond de la pirogue. Apatou a lancé notre embarcation sur une roche pour

l'arrêter court. Pourquoi cette manœuvre qui pouvait nous perdre? C'est que, de l'avant du canot, Apatou a vu subitement un précipice de vingt à trente mètres qui avait nous. Notre pirogue, lancée à toute vitesse, allait tomber dans la chute. Mon compagnon ne dit mot; et, pour ma part, je suis si frappé par le spectacle de la chute à pic que je me jette en arrière pour ne pas être pris de vertige.

« Comment faire pour descendre cette chute? Il ne faut pas songer à traîner nos pirogues sur les rives, puisque la montagne s'élève à pic à droite et à gauche. La rivière, coupée par des îles, forme deux autres branches que nous allons reconnaître; mais elles sont comme la première. Il n'est possible de franchir la véritable cascade qu'en jetant la pirogue dans le précipice et en descendant avec des lianes. Nos embarcations tombant d'une pareille hauteur se briseraient infailliblement, et alors il nous serait également impossible de [illegible] et de [illegible] en arrière. Que faire? Pour comble de malheur, je m'aperçois qu'un de mes Indiens vient de s'enfuir avec la seconde pirogue.

« Apatou part à la recherche d'un passage. Il en trouve un dans une île rocheuse qui sépare la branche droite de la rivière de la branche du milieu. Ma pirogue est aussitôt hissée sur le sommet de cette île; elle descend lentement sur le versant qui forme le bord de la rivière. L'inclinaison est si rapide que l'embarcation se briserait si nous l'abandonnions à elle-même; mais Apatou, qui sait que ce serait notre condamnation à mort, ne craint pas de se faire meurtrir les épaules pour éviter un choc contre les roches. A une heure, ma pirogue est au pied de la cascade. Il ne reste plus qu'à y transporter nos bagages. »

Cet incident n'était que le premier d'une série d'incidents de même nature. Personne, avant le docteur Crevaux, n'avait jamais, que l'on sache, franchi les chutes (*las cachoeiras*) du Yary. « D'où venez-vous, grand Dieu? lui crièrent les premiers Portugais qu'il rencontra vers le confluent du Yary et des Amazones; vous êtes le seul blanc qui ait descendu le fleuve jusqu'ici! Un Français est bien venu autrefois de l'Oyapock dans le Yary, mais il a évité les grandes chutes en prenant le cours de l'Yratapourou. »

Ce fut une grande joie et une grande surprise pour le voyageur de rencontrer enfin des hommes de race européenne. A partir de ce moment, quelques habitations se montrèrent de loin en loin. Les Portugais se sont étendus le plus possible le long du cours des Amazones et de ses affluents, tant pour faire un commerce honnête avec les indigènes que pour trafiquer de chair humaine. Le docteur Crevaux fut étonné, à son second voyage, de trouver chez les Carijonas ou les Ouitotos (nous ne savons plus lesquels) — deux tribus qui habitent très haut sur le Yapura et presque sur le versant oriental des Andes — quantité de fusils, de sabres de cavalerie, de coffres remplis d'objets servant à la vie civilisée. « Pourquoi donc, se demanda-t-il, ces sauvages de l'intérieur sont-ils mieux pourvus que ceux qui habitent les bords et le cours inférieur des Amazones? » Cela provient d'un trafic d'esclaves que font leurs chefs avec des négociants brésiliens. Un enfant à la mamelle est coté à la valeur d'un couteau américain; une fille de six ans vaut un sabre et quelquefois une hache; un homme ou une femme adulte atteint le prix d'un fusil. Ainsi armés, ces Indiens vont faire des excursions dans les rivières voisines, attaquent les populations qui n'ont pour se défendre que des flèches, tuent ceux qui résistent, font les autres prisonniers et descendent les livrer aux marchands de chair humaine.

Et là, comme partout, la justification de la traite est dans les mœurs des sauvages. Les indigènes de l'intérieur, dans l'Amérique du Sud, sont en général plus doux que les indigènes de l'intérieur de l'Afrique. Il en est cependant, comme les Ouitotos, qui sont encore anthropophages. Le docteur Crevaux raconte qu'en approchant d'une case il vit pendre des crânes humains aux arbres qui l'entouraient. Il aperçut dans une poterie de la viande fumante : c'était une tête d'Indien qu'une femme faisait cuire. Au moment de son départ de chez les Carijonas, un des leurs, qui paraissait avoir la tête égarée par les dangers qu'il venait de courir, arriva dans sa tente. Cet homme, en voyageant avec deux compagnons sur la rivière Arara, avait été surpris et fait prisonnier par les Ouitotos. Séance tenante, un de ses camarades avait été attaché par les pieds et par les mains à un arbre et tué d'une flèche empoisonnée. Pendant le supplice, le malheureux pleurait comme un enfant en disant : « Pourquoi me tuez-vous? » Et les autres de répondre : « Nous voulons te manger parce que les tiens ont mangé un des nôtres. »

Les actes d'anthropophagie ne sont pas très communs aujourd'hui dans l'Amérique du Sud, parce que les missionnaires et les jésuites ont pénétré presque partout. Les nombreuses tribus qui habitent sur les bords du Napo, par exemple, et qui appartiennent à l'État de l'Équateur, sont composées d'*Indios bravos* qui ne sont adonnés à aucun genre de culture et vivent uniquement de chasse et de pêche; mais la plupart d'entre eux ont reçu le baptême, et, quoiqu'ils ne voient jamais leurs curés, qui sont de vrais curés *in partibus* et résident loin d'eux dans les villes de l'autre côté des Andes, ils savent que le Grand Esprit défend à l'homme de manger son semblable.

Nous avons vu quelquefois ces pauvres gens arriver par petites troupes à Quito. Ils avaient fait deux cents lieues et traversé toute la chaîne des Andes pour venir échanger la poudre d'or recueillie dans leurs rivières contre des hameçons, des couteaux et des haches. Ils approchaient de la ville pendant la nuit, du pas furtif et léger des biches. Sachant qu'il leur était interdit d'y pénétrer sans vêtements, ils s'arrêtaient dans les faubourgs et à l'aube se présentaient aux portes avec la confiance qu'on leur donnerait quelques haillons. Dès qu'ils avaient obtenu une vieille braye, ils venaient faire leurs emplettes, s'entendant par signes avec les marchands et fort trompés souvent, il faut le dire, sur la valeur des marchandises. Puis, sans prendre de nourriture ni de repos, ils repartaient au plus vite, du même pas agile et furtif, l'oreille au guet, les narines ouvertes, comme des chevaux qui flairent le danger. On retrouvait, suspendues à des arbres, les brayes qu'on leur avait données, car ils ne voulaient rien emporter des gênes et des entraves de la vie civilisée. Leurs jambes élastiques et minces, leurs pieds nerveux effleuraient en courant le dos des Cordillères, et, en deux ou trois jours, ils avaient regagné leurs forêts. Souvent nous en avons fait entrer dans notre maison; nous voulions

jouir de leur étonnement à la vue des objets dont s'entoure l'homme civilisé : rien ne paraissait leur plaire. Nous leur donnions à manger : ils avalaient les aliments en toute hâte, impatients de repartir. Nous leur faisions promettre de revenir chez nous l'année suivante : jamais ils ne sont revenus. La défiance à l'égard de l'homme blanc, le besoin d'air et de liberté les dominaient. Ils se sentaient faibles en nombre, faibles de moyens au milieu d'une grande ville; accoutumés comme ils le sont à ne reconnaître d'autre droit que le droit de la force, ils jugeaient leur situation périlleuse et avaient hâte d'en sortir. Les sauvages redoutent surtout qu'on ne les assujettisse au travail. Et quand on songe à ce que souffrent les animaux du désert enfermés dans nos ménageries, ou les malheureux vendus comme esclaves, on déplore l'adresse du chasseur ou la feinte humanité du traitant, qui soustrait les uns et les autres à la mort.

III.

Dans ses premier, deuxième et troisième voyages, le docteur Crevaux n'a pas seulement complété la géographie de pays inconnus, rendu des services à la botanique et à la médecine : il a fait aussi des observations très curieuses sur les mœurs des indigènes. On ne saurait croire combien l'homme a d'esprit, même à l'état sauvage. En vérité, il est né philosophe. Ainsi, par exemple, le voyageur a trouvé établi chez presque toutes les tribus de l'intérieur un même usage, celui de soumettre les gens qui veulent se marier (les candidats au mariage, comme il les appelle) à des épreuves qui exigent à la fois de la patience et du courage. Le supplice par les piqûres de fourmis et de guêpes a été inventé pour eux; et il n'y en a pas de mieux choisi pour préparer un homme aux piqûres quotidiennes de la vie conjugale.

Tout le village s'assemble pour un grand bal de fiançailles. La danse commence au coucher du soleil. Hommes et femmes, parés de coiffures de plumes qui chez les Roucouyènes, par exemple, s'élèvent à trois pieds au-dessus de la tête, font des évolutions à la lueur de grands feux en s'accompagnant des chants qui célèbrent leurs amours et leurs exploits guerriers.

Au matin, les danseurs quittent leurs parures, et aussitôt commence le supplice du *maraké*. Le médecin ou sorcier (c'est tout un) de la tribu fait saisir le candidat au mariage par trois hommes; l'un tient les jambes, l'autre les bras, tandis que le troisième lui renverse fortement la tête en arrière. On lui applique alors sur la poitrine les dards d'une centaine de fourmis, qui sont prises dans des treillis par le milieu du corselet. Ces fourmis appartiennent à des espèces énormes et véritablement féroces. Une même application de guêpes est faite sur le front. Tout le corps est ensuite piqué alternativement avec des fourmis et avec des guêpes. Le patient tombe infailliblement en syncope; il faut qu'on le porte dans son hamac comme un cadavre; on l'y amarre solidement avec des tresses et on fait un petit feu par-dessous : le supplice continue sans interruption; la douleur fait faire au malheureux des mouvements désordonnés qui balancent le hamac dans tous les sens. Les jeunes gens qui ont reçu le maraké doivent rester dans le hamac pendant quinze jours et ne manger qu'un peu de cassave sèche et des petits poissons rôtis sur la braise.

Dans certaines tribus, on prend d'autres moyens pour éprouver l'aptitude des aspirants au mariage. Les jeunes gens sont frappés de verges sur les mollets comprimés par deux ligatures; les filles, sur les seins. Ceux ou celles qui se plaignent et crient sont jugés indignes ou plutôt incapables de mener la vie conjugale, et condamnés au célibat.

Les sauvages de l'Amérique du Sud en usent à peu près de même à l'égard des médecins. Des *ordéaux*, comme on disait au moyen âge, attendent au début de leur carrière les *piays* qui veulent mériter la confiance des malades. Il faut qu'ils se soumettent à des supplices variés, qu'ils surmontent toutes les répugnances de la nature et avalent sans en mourir des breuvages composés avec des décoctions de tabac, des herbes infectes et de la sanie de cadavres en décomposition. N'est-ce pas dire que le médecin doit être un homme à toute épreuve, au physique et au moral?

Et si l'homme est partout philosophe, partout aussi il est misérable; partout la mort empoisonne la vie! Si étranger que soit notre savant voyageur aux descriptions poétiques et sentimentales, il nous montre sur les bords du Parou, dans une femme de la tribu des Trios, une Rachel sauvage qui nous émeut profondément :

« Vers quatre heures, nous arrivons à un petit village situé sur un affluent de droite appelé Aracoupina. Toutes les cases sont désertes. Apatou, parti en éclaireur, revient avec un couple d'Indiens. La femme refuse mes présents et, me montrant trois fosses fraîchement comblées, prononce d'un air sombre les paroles suivantes :

« — *Panakiri ouani oua,* blancs pas besoin. *A la pikiniialele,* là enfants morts. *Nono poti,* terre trou. *Eschimeu ouaca,* pars vite. *Cassava mia oua,* cassave manger pas.

« A ces mots, elle se retire, farouche, et disparaît dans le bois avec l'Indien qui l'accompagnait. »

Les tribus qui vivent à l'état sauvage s'éteignent et tendent à disparaître, ce qui rend l'ethnographie de l'Amérique du Sud changeante. Ce fait n'est pas le résultat de l'anthropophagie, laquelle n'existe presque plus, mais celui de la loi de sélection naturelle, qui agit là en pleine liberté. Puis, chaque année, chaque jour et, pour ainsi dire, molécule à molécule, le sang européen se mêle au sang indigène. Il n'y a pas de lignes de démarcation tranchée entre les Indiens *bravos,* comme on appelle en Amérique les sauvages idolâtres, et les Indiens *mansos,* qui sont les sauvages baptisés et réduits. Sur les confins de la République colombienne, de l'Équateur et de la Bolivie, on trouve les uns et les autres; et des tribus non réduites, mais relativement douces, errent sur les marches de pays occupés par des tribus absolument féroces. C'est ainsi qu'en Bolivie, sur le versant oriental des Andes, après les Indiens Incas et Aymaras, qui sont mêlés à la vie civilisée et qui avaient, avant la conquête, une civilisation à eux, viennent les Chiquitos, qui ne sont point

féroces, puis les Chiruanos, qui commencent à l'être, puis les Tobas, qui le sont tout à fait.

Quand nous habitions Chuquisaca, capitale de la Bolivie, nous apprenions souvent que le gouvernement bolivien, las des incursions des Chiruanos dans les propriétés des blancs, préparait une expédition contre eux. C'était l'affaire de quelques jours. Un petit corps de troupes partait, opérait une razzia sur les femmes et les enfants, et les ramenait bientôt dans la ville en compagnie de prisonniers de guerre. Toujours fort embarrassé de ses prises, le gouvernement, qui ne se souciait pas d'encombrer les prisons et les hôpitaux de la ville, s'empressait de les répartir entre les habitants. Les Américains du Sud sont charitables, et chacun se chargeait, qui d'un homme, qui d'une femme, qui d'un enfant. Pour notre part, il nous échut en partage un échantillon de chaque âge et de chaque sexe. Les uns s'enfuirent avec le temps et regagnèrent leurs forêts; les autres se conduisirent si affreusement mal que nous fûmes obligé de les rendre à qui nous les avait donnés. Un seul enfant nous resta : celui-là n'avait point été pris à la guerre; nous l'avions nous-même obtenu de son grand-père en échange d'un vieux fusil dans une excursion que nous avions faite au pays des Chiruanos. Il avait une dizaine d'années et semblait s'être attaché à nous. Sa lèvre inférieure était percée à la mode de sa tribu et pendait sur son menton. — Dès l'enfance, les Chiruanos se percent la lèvre avec une épine; un mois après, ils retirent l'épine et la remplacent par un petit cylindre en bois, un peu plus gros; puis, de mois en mois, ils grossissent le calibre du cylindre et arrivent enfin à pouvoir se passer dans la lèvre un énorme bouton double en pierre, fait sur le modèle de nos boutons de chemise, et dont le poids la fait pendre en découvrant les gencives de la mâchoire inférieure. Ce n'est qu'alors qu'ils se jugent beaux. — Notre petit Chiruano, quoiqu'il n'eût que dix ans, avait déjà son bouton. Il l'ôtait et le mettait, selon qu'il voulait ou non faire toilette. Quand nous lui demandions s'il désirait retourner dans son pays, il répondait que non, parce que son grand-père était un coquin qui l'avait vendu; quand nous le questionnions sur les motifs qu'il avait de se plaire chez nous, il répondait que c'était parce que nous lui donnions à manger. Un jour, repris subitement du besoin de la liberté, il ramassa tous les morceaux de pain qu'il put trouver et s'enfuit. Mais il apprit sur sa route que sa tribu était en guerre avec celle des Tobas, et, comme les Tobas sont redoutés de tous leurs voisins, un beau matin, il reparut. Il était encore chez nous au moment de notre retour en France. Nous l'avions fait baptiser et le laissâmes à des personnes charitables. Dans notre opinion, il a dû mourir avant l'âge. Les sauvages des terres basses transplantés sur le plateau des Andes meurent de maladies qui sont pour eux la conséquence du défaut de transpiration.

La Bolivie à l'ouest et au nord, le Paraguay à l'est, la Plata au sud, enserrent entre eux le Grand-Chaco, vaste contrée inexplorée qu'habitent plusieurs tribus dont les Tobas sont la plus redoutable. L'intérêt des trois gouvernements est que ces tribus soient réduites ou bien qu'elles disparaissent : aussi le gouvernement bolivien avait-il donné tous ses encouragements à l'entreprise du docteur Crevaux. Mais ni la Bolivie ni le parti français n'avaient pris les précautions nécessaires. Si méchants que soient des sauvages, on est toujours fort contre eux quand on veille bien armé. Pour veiller toujours et sans cesse, pour éviter les surprises, il faut être nombreux, et malheureusement l'expédition pacifique du docteur Crevaux ne l'était pas assez. Toutefois sa mort ne sera pas stérile. Pour le venger et surtout pour donner suite à ses projets, le gouvernement bolivien, qui veut avec raison ouvrir au commerce le fleuve Pilcomayo, organisera et organise déjà une série d'expéditions armées dans le Grand-Chaco. Le Pilcomayo est navigable presque depuis sa source jusqu'à son confluent avec le Parana et donne par conséquent à la Bolivie une route vers l'Atlantique. Ce vaste État qui a si peu d'étendue de côtes sur le Pacifique — côtes que le Chili lui dispute — est donc grandement intéressé à la libre navigation du Pilcomayo, laquelle le mettrait en relations directes avec les ports de Buenos-Ayres et de Montevideo. Cela semble, dans tous les cas, plus pratique que la construction d'un chemin de fer transcontinental en l'état présent des choses, et le nom du docteur Crevaux planera glorieusement au-dessus de toutes les futures entreprises qui seront faites pour atteindre ce résultat.

[illegible]

CAUSERIE LITTÉRAIRE

I.

Des documents inédits sur le XVIIIe siècle, c'est une bonne fortune. Nous en sommes redevables au comte Édouard de Barthélemy, qui vient de publier une chronique de la ville et de la cour de 1706 à 1725 sous ce titre : *les Correspondants de la marquise de Balleroy* (1). Cette chronique est l'œuvre de plusieurs chroniqueurs, très bien posés pour voir et entendre, toujours à l'affût des anecdotes, des menues nouvelles, des on-dit, des commérages même et des petits ou gros scandales. Presque tous ces *reporters* ont une plume facile, de l'esprit, de la malice. Ne leur demandez par exemple ni aperçus politiques ni jugements sévères sur les choses importantes et les personnages en vue : le secret des lettres était alors fréquemment violé et ils n'étaient pas gens à risquer de se compromettre, ils ne voulaient pas davantage exposer la marquise.

La marquise était fille d'un de ces Caumartin qui occupèrent de si hautes situations sous le règne de Louis XIV. Grande position, petite fortune; six filles à caser et six filles [illegible]

(1) [illegible] Paris, 1884. [illegible]

ment la mère à M. de Choisy, dites à votre ami qu'il y en aura pour tout le monde. » Cet ami était M. de la Cour, qui devint, plus tard, marquis de Balleroy. Il prit « pour rien », dit Saint-Simon, la troisième; mais il l'emmena presque aussitôt dans son château de Normandie, à Balleroy, aux environs de Bayeux. Grand chagrin pour la jeune femme, mal résignée à vivre ainsi loin de la cour et de Paris. Elle ne s'en consola jamais tout à fait et fut toujours d'humeur aigrelette. Voulant lui adoucir un peu les ennuis de l'exil, parents et amis se cotisèrent pour la tenir au courant de ce qui se passait aux environs du Palais-Royal. Quand ils se fatiguaient un peu de chroniquer, ils payaient tel ou tel pauvre diable d'esprit pour tenir la plume à leur place. Telle est l'origine de cette gazette à la main qui ne formait pas moins de huit volumes. M. le comte de Barthélemy a élagué tout ce qui était détails de famille, affaires privées, sans grand intérêt pour nous. Les deux gros volumes qu'il en a extraits sont agréables à lire. Les lettres de Boissy se distinguent par le nombre, par leur tour original et leur vive allure; mais tous ces gazetiers du grand monde sont gens d'esprit. Par exemple, quelle indifférence en matière de morale! Comme ils se soucient peu de ce qui est grave! Quelle légèreté toujours! La fièvre de l'agiotage allumée par Law, les fortunes scandaleuses et les ruines retentissantes, l'avilissement de la royauté et du parlement, tout leur est matière à rire. L'élévation de Dubois est sur le point de provoquer chez eux quelques murmures; mais comme quelqu'un de la famille va y gagner par ricochet un accroissement de fortune, on est tout aussitôt consolé. Signes du temps. Ne nous étonnons pas non plus de certaines histoires plus que gaillardes et de certaines équivoques ou plaisanteries grosses à faire rougir un corps de garde. La marquise en riait sous ses beaux arbres de Balleroy. Signes du temps.

II.

Les juges d'instruction ne doivent pas seuls se dire : cherchons la femme! les historiens aussi. M. Adrien Desprez, prenant cette devise, s'inspirant aussi de la théorie de Scribe dans *le Verre d'eau* sur les effets et les causes, a pris cette piste trop dédaignée par la grande histoire. Il aurait pu remonter jusqu'à Aspasie qui menait, de son propre aveu, Périclès et la république, descendre jusqu'à l'expédition du Mexique et à l'origine de la guerre de 1870 où il aurait également trouvé la femme; mais il a, pour l'instant, circonscrit le domaine de ses investigations. Il cherche la femme pendant deux siècles, de 1610 à 1792, de Marie de Médicis à Marie-Antoinette, les deux étrangères, qui, jusqu'au dernier jour, furent parmi nous des étrangères (1).

C'est au XVIIe plus encore qu'au XVIIIe siècle qu'il trouva de nombreuses traces de l'influence feminine. Si M. Cousin vivait encore, jugez quel serait son courroux contre le peu galant M. Desprez. Comme il protesterait, lui le chevalier des belles héroïnes de la Fronde! Assurément il romprait des lances en faveur des grandes dames qu'il a tant aimées sur le tard. Il gémirait sur la vieille galanterie française dont M. Desprez ne se pique pas d'être le représentant. Elles étaient si séduisantes, si aimables et parlaient une si belle langue! Parce que la duchesse de Bourgogne surprenait les secrets d'État et en faisait part à son père, le duc de Savoie alors en guerre avec nous, faut-il s'indigner? Une merveille de grâce et d'esprit cette sémillante duchesse! Mais M. Desprez, lui, ne se laisse pas entamer. C'est un descendant du vieux Caton, et comme son ancêtre, comme Richelieu aussi, il appelle les femmes « des animaux capables de grand mal ». Vous croyez alors qu'il redoute le jour où le sexe faible aura conquis ses droits politiques? Eh bien non. Selon lui, comme ce ne sera plus pour les femmes du fruit défendu, mais un devoir à remplir, elles s'en éloigneront d'elles-mêmes. Ah! petit-fils de Caton, vous ne destinez pas sans doute votre volume aux lycées de jeunes filles? Que d'ennemies vous allez ameuter contre vous, femmes et filles des députés, des ministres, des présidents!

III.

Vive le chimpanzé! à bas le gorille! tel est le double cri du cœur que je laisse échapper après avoir voyagé au pays des singes avec M. Louis Jacolliot (1). Aussi avons-nous tué ensemble quelques-uns de ces affreux, féroces et stupides gorilles, mais admiré, caressé les gracieux, charmants et intelligents chimpanzés. Ah! si nous avions eu le temps de faire l'éducation de l'un d'eux! Mais qui sait? peut-être eussions-nous été humiliés de le voir faire des progrès plus rapides que nous n'en faisions nous-mêmes dans notre enfance. Je vois d'ici tel darwiniste qui triomphe et se flatte de descendre de la famille des chimpanzés. Eh bien, qu'il aille s'en vanter à M. Jacolliot, il sera bien reçu! On le confondra en disséquant sous ses yeux un chimpanzé et un gorille. Que verra-t-il? Le gorille, qui s'éloigne le plus de l'homme par la férocité de ses instincts et de ses mœurs, s'en rapprochant plus que tout autre animal par sa conformation anatomique. Quant au chimpanzé qui est très proche voisin de vous et de moi par l'intelligence, il s'éloigne autant que possible de nous au point de vue physique. Voilà comment on gagne à voyager en compagnie de M. Jacolliot. Ce n'est pas seulement un explorateur intrépide, c'est un penseur, un philosophe.

Philosophe quelque peu batailleur, aimant à faire mordre la poussière aux penseurs qui ne sont pas de son avis; mais cette humeur guerroyante s'explique. Vous concevez, quand on passe sa vie à lutter contre les gorilles, les éléphants sauvages et autres frères inférieurs! comme disait Michelet. Aussi n'est-il pas tendre pour les humanitaires qui voient, dans les noirs de l'Afrique, nos frères égaux. Ne lui parlez pas des politiciens négrophiles. Ils jouent, selon lui, de la

(1) *La Politique féminine de Marie de Médicis à Marie-Antoinette*, par Adrien Desprez. — 1 vol. Paris, 1883. Degorce-Cadot.

(1) *Voyage au pays des singes*, par Louis Jacolliot. — 1 vol. Paris, 1883. Marpon et Flammarion.

liberté nègre comme l'aveugle du pont des Arts joue de la clarinette, pour attirer les badauds. Ne croyez pas qu'il soit pour l'esclavage; non, mais pour l'émancipation graduelle. En précipitant les choses, les négrophiles ont fait verser des torrents de sang africain. Des ineptes, les appelle-t-il, et ceux qui les écoutent bouche béante, des « gogos ». C'est ainsi : M. Jacolliot dédaigne les formes parlementaires. Il parle et écrit à la bonne franquette sans mettre des mitaines à ses phrases.

IV.

Si les voyageurs qui philosophent vous effrayent, allez avec le matelot Bizat (1). Non, n'allez pas avec lui, pour mieux dire, mais attendez-le au retour des contrées lointaines. Ce qu'il vous racontera sera bien autrement merveilleux que ce que vous auriez vu avec lui. Un garçon, ce Bizat! M. Bergues-Lagarde qui a recueilli ses récits pour nous les transmettre n'est pas lui-même toujours persuadé. Pourquoi y avoir ajouté des détails scientifiques? N'y a-t-il pas même quelques citations latines? Ne faites pas de ce Bizat, vieux loup de mer, franc marsouin, une manière de professeur de sciences. A part ce léger défaut, qui n'apparaît qu'à de rares intervalles, ce volume est amusant et se laisse lire.

V.

L'amour, plus gracieux que le vieux Janus, a cependant deux visages comme lui : la face qui rit et la face qui pleure. M. Catulle Mendès nous montre l'une et l'autre tour à tour en des pages très élégantes, très délicates, un peu masquées peut-être (2). C'est d'un art rare et distingué; mais on le sent parfois, cet art. Ne nous plaignons pas des œuvres léchées, en un temps de volumes à la confection et de style à la mécanique. Parmi ces récits, que je recommande tous, je signalerai spécialement celui qui a pour titre *l'Enfant amoureux*. Là, ce n'est pas l'amour qui rit, mais l'amour qui pleure et sanglote.

VI.

Avec Jeanne Thilda, l'amour rit le plus souvent (3), et Jeanne Thilda fait chorus. C'est qu'elle ne craint pas de se damner, dit-elle; et, en effet, on ne saurait se damner plus gaiement. Quelques notes amères cependant çà et là, et, chose étrange, au sujet du sexe auquel nous devons Jeanne Thilda. Elle ne méprise pas les femmes, bien assurément; mais celles qu'elle méprise, c'est pour de bon, et gare à celles-là!

(1) [illegible]

(2) [illegible]

(3) [illegible]

VII.

M. Gérald publie sous ce titre, *la Faute de Germaine* (1), plusieurs récits, nuance feuille morte, qui sont imprégnés d'une exquise sensibilité. Une certaine mélancolie avec cela, et comme une vue attristée de la vie. Il semblerait qu'il n'y ait pas de bonheur ici-bas pour les âmes très délicates. S'exagérant leurs devoirs, elles sont souvent victimes des scrupules d'une conscience inquiète. Alors c'est la vie désolée dans l'immolation volontaire, ou la mort avant l'heure. Ce dernier lot est le meilleur encore; mais il semblerait que M. Gérald nous souhaite l'autre, comme nous donnant l'occasion de plus longs sacrifices. Nous inspirera-t-il cette soif d'abnégation et de dévouement? Toujours est-il qu'il le tente. C'est ainsi que cette mélancolie dont je parlais n'a rien d'énervant ni de dissolvant pour les âmes : elle ne se complaît pas dans une tristesse inactive.

VIII.

Au théâtre de l'Odéon, un drame en trois actes de M. Jean Marras, *la Famille d'Armelles*. Un drame romantique, s'il vous plaît, et qui ne doit avoir été écrit hier, à en juger par la langue que parlent tous les personnages. Un compromis entre le style de Chateaubriand et celui du vicomte d'Arlincourt. Cela vibre, je vous assure. Et quels solennels adjectifs, quels adverbes majestueux! Et quel luxe de métaphores au millésime de 1830. Avec cela, une demi-obscurité, car M. Marras est un assembleur de nuages comme le Jupiter d'Homère. A certains moments perce soudain un rayon de soleil. C'est quand la situation est dramatique et que les personnages sont entraînés par quelque passion impétueuse qui ne leur laisse pas le loisir de soigner leur style. A ces instants, trop rares, ce langage tout à l'heure redondant, enflé et mou, devient d'une sobriété et d'une énergie singulières. L'auditoire, l'instant d'avant, était tenté de sourire, le voici tout à coup comme atteint en pleine poitrine. Il tressaille sous le choc et les moins bienveillants disent : ce M. Marras est décidément quelqu'un! Oui, en effet, et ce drame, lent, obscur en certaines parties, mal construit, encombré de puérilités et d'inutilités, contient telle scène de premier ordre et qui vous fait passer un frisson. Bien rugi, lion!

N'insistons pas méchamment sur le romantisme démodé du style et ne citons pas certains passages qui ont provoqué un accès de gaieté. On peut les supprimer ou les adoucir. Quant au ton général, impossible de le transformer; mais on a eu l'heureuse idée de donner aux personnages des costumes de 1816, et ainsi leur langage paraît moins étrange. Ce qui semblerait intolérable, débité par un jeune premier en pantalon noir et en bottines vernies, choque moins quand le jeune premier vient avec la culotte gris perle et les grandes

(1) [illegible]

bottes molles de Chatterton. Il semble alors que l'emphase du style soit de la couleur locale voulue et marque la date du drame.

La famille d'Armelles est une famille maudite comme la famille des Atrides et celle des Labdacides. Un destin implacable pèse sur elle. La fatalité antique avait dit à Œdipe : Tu seras incestueux et parricide, Œdipe a été incestueux et parricide; à ses fils : Vous serez fratricides, et ils ont été fratricides. De même pour la race d'Agamemnon, le sang versé devait appeler le sang ; ils se sont assassinés tous avec la même cognée, le père égorgeant sa fille, la femme son mari, le fils sa mère. C'était écrit. A la famille d'Armelles la fatalité moderne a dit : Vous serez tous *dandinisés* de père en fils; et tous ont été dandinisés. Voyez ce beau jeune homme, un mari passionné et impétueux cependant, adorant sa jeune femme ; eh bien, lui aussi le sera. Son père le pressent et surveille; mais que faire contre le destin ? Il faut qu'il en soit ainsi ! Où le père a passé passera l'enfant. Et nous voyons poindre l'inévitable catastrophe, et même elle s'avance d'un pas trop lent à notre gré : les manèges du jeune Clitandre et d'Angélique, leurs serrements de main, leurs roucoulements, enfin tous les prodromes, symptômes, phénomènes précurseurs, tableau banal, et ici, d'ailleurs, dessiné gauchement. Que nous importe ? Ce qui nous importe, c'est la douleur de Dandin père quand il voit la fatalité inexorable près de s'abattre sur le front de Dandin fils ; c'est sa terreur quand il pressent une nouvelle vengeance terrible, faisant de nouveau couler le sang dans l'alcôve des d'Armelles. La cognée qui a tué tuera donc encore !

Oui, voilà vraiment la belle et neuve situation. Que n'y arrive-t-on plus tôt ? Un acte suffisait pour la préparer. Et alors la grande scène entre le père et le fils — encore faudrait-il la condenser et faire qu'elle eût moins par instants cet air de double conférence ; — mais, en retour, quelle vigueur à d'autres moments ! Comme la passion parle bien toute pure chez cet impétueux jeune homme ! Son honneur n'est pas encore atteint ; mais ce n'est pas pour cet honneur qu'il tremble, ce n'est pas cet honneur qu'il vengera, non, mais son amour trahi et la félicité perdue. Il la tuera, cette femme, pour qu'elle ne donne pas à un autre les joies qui étaient ses joies à lui, et auxquelles il ne peut songer sans que tout son être ne tressaille. Ainsi il rugit et tourmente déjà le manche de la cognée quand l'orage n'est qu'imminent. Que sera-ce donc quand le nuage aura éclaté ? Cette cognée, il la fait tourbillonner alors, assoiffée de vengeance et de sang, inexorable et sifflant dans l'air. Cette porte à briser, derrière laquelle tremble la coupable, et c'est l'expiation ! Mais le père arrête le bras du fils par une révélation terrible. Dans cette même chambre, le sang a coulé autrefois, le sang de sa mère. Qui a été le bourreau ? Celui-là même qui le supplie de faire grâce. Que la coupable s'éloigne ; il lui restera sa fille. Plus heureux que moi, ajoute le malheureux père, qui désormais suis seul.

Tel est le dénouement, et il est superbe. L'homme qui a imaginé les deux scènes entre le fils et le père a le tempérament dramatique, sinon l'art et la science. Pardonnons-lui donc d'être un romantique attardé, pardonnons-lui ses bottes molles et ses métaphores.

MAXIME GAUCHER.

BULLETIN

Chronique de la semaine

France. — A son arrivée à Paris, le 29 septembre, le roi d'Espagne est accueilli par des cris hostiles. Le 30, le Président de la république se rend auprès du roi pour répudier cette manifestation au nom du gouvernement. Réception du roi à l'Élysée. Le 1er octobre, départ du roi d'Espagne. — M. Laguerre, radical, est élu député de l'arrondissement d'Apt (Vaucluse), en remplacement de M. Alfred Naquet nommé sénateur. — Cérémonie d'adieux à Ivan Tourguénef. Discours de M. Renan et de M. Edmond About. — M. Henri Martin est nommé directeur de l'Académie française, et M. Cherbuliez, chancelier. — Le prix biennal de 20 000 francs est décerné au nom de l'Académie des inscriptions et belles-lettres à M. P. Meyer, professeur au Collège de France pour ses travaux sur la littérature française au moyen âge.

Alsace. — Le 1er octobre, M. Antoine, député de Metz, au Reichstag, est arrêté sous l'inculpation de haute trahison.

Allemagne. — Inauguration de la statue de la Germania au Niederwal.

Serbie. — Clôture du parlement serbe.

Haïti. — Une émeute d'hommes de couleur éclate à Port-au-Prince.

Chine. — Troubles à Canton. Les communications entre la ville et la concession anglaise sont interrompues.

Correspondance

Un de nos abonnés nous adresse la lettre suivante :

« Lyon, 27 septembre 1883.

« Monsieur le directeur,

« Vous avez publié dans votre numéro du 22 septembre 1883 diverses lettres de Talleyrand. Votre collaborateur relève surtout celle qui a rapport à un accident survenu à la flottille de Boulogne.

« Le détail de cet événement peu connu fera comprendre comment il a pu être l'objet d'un travestissement quasi officiel de la part de Talleyrand.

« J'extrais le récit suivant des Mémoires d'un témoin oculaire, grand admirateur de Napoléon :

« Un matin, en montant à cheval, l'empereur annonça qu'il passerait en revue l'armée navale et donna l'ordre de faire quitter aux bâtiments qui formaient la ligne d'embossage leur position, ayant l'intention, disait-il, de passer la revue en pleine mer. Il partit avec Roustan pour sa promenade habituelle et témoigna le désir que tout fût prêt pour son retour, dont il désigna l'heure. Tout le monde savait que le désir de l'empereur était sa volonté ; on alla pendant son absence le transmettre à l'amiral Bruix, qui répondit avec un imperturbable sang-froid qu'il était bien fâché, mais que la revue n'aurait pas lieu ce jour-là. En conséquence, aucun bâtiment ne bougea.

« De retour de sa promenade, l'empereur demanda si tout était prêt. On lui dit ce que l'amiral avait répondu. Il se fit répéter deux fois cette réponse, au ton de laquelle il n'était

pas habitué, et, frappant du pied avec violence, il envoya chercher l'amiral, qui sur-le-champ se rendit auprès de lui.

« L'empereur, au gré duquel l'amiral ne venait point assez vite, le rencontra à moitié chemin de sa baraque. L'état-major suivait Sa Majesté et se rangea silencieusement autour d'elle. Ses yeux lançaient des éclairs.

« — Monsieur l'amiral, dit l'empereur d'une voix altérée, pourquoi n'avez-vous point fait exécuter mes ordres?

« — Sire, répondit avec une fermeté respectueuse l'amiral Bruix, une horrible tempête se prépare... Votre Majesté peut le voir comme moi; veut-elle donc exposer inutilement la vie de tant de braves gens?

« En effet, la pesanteur de l'atmosphère et le grondement sourd qui se faisait entendre au loin ne justifiaient que trop les craintes de l'amiral.

« — Monsieur, répond l'empereur de plus en plus irrité, j'ai donné des ordres; encore une fois, pourquoi ne les avez-vous pas exécutés? Les conséquences me regardent seul. Obéissez!

« — Sire, je n'obéirai pas.

« — Monsieur, vous êtes un insolent!

« Et l'empereur, qui tenait encore sa cravache à la main, s'avança sur l'amiral en faisant un geste menaçant. L'amiral Bruix recula d'un pas et, mettant la main sur la garde de son épée :

« — Sire, dit-il en pâlissant, prenez garde!

« Tous les assistants étaient glacés d'effroi. L'empereur, quelque temps immobile, la main levée, attachait ses yeux sur l'amiral qui, de son côté, conservait sa terrible attitude. Enfin l'empereur jeta sa cravache à terre, M. Bruix lâcha le pommeau de son épée et, la tête découverte, il attendit en silence le résultat de cette horrible scène.

« — Monsieur le contre-amiral Magon, dit l'empereur, vous ferez exécuter à l'instant le mouvement que j'ai ordonné. Quant à vous, monsieur, continua-t-il en ramenant ses regards sur l'amiral Bruix, vous quitterez Boulogne dans les vingt-quatre heures et vous vous retirerez en Hollande. Allez.

« Sa Majesté s'éloigna aussitôt; quelques officiers, mais en bien petit nombre, serrèrent en partant la main que leur tendait l'amiral.

« Cependant le contre-amiral Magon faisait faire à la flotte le mouvement fatal exigé par l'empereur. A peine les premières dispositions furent-elles prises que la mer devint effrayante à voir. Le ciel, chargé de nuages noirs, était sillonné d'éclairs; le tonnerre grondait à chaque instant et le vent rompait toutes les lignes. Enfin ce qu'avait prévu l'amiral arriva et la tempête la plus affreuse dispersa les bâtiments de manière à faire désespérer de leur salut. L'empereur, soucieux, la tête baissée, les bras croisés, se promenait sur la plage, quand tout à coup des cris terribles se firent entendre. Plus de vingt chaloupes canonnières chargées de soldats et de matelots venaient d'être jetées à la côte, et les malheureux qui les montaient, luttant contre les vagues furieuses, réclamaient des secours que personne n'osait leur porter.

« Profondément touché de ce spectacle, le cœur déchiré par les lamentations d'une foule immense que la tempête avait rassemblée sur les falaises et sur la plage, l'empereur, qui voyait ses généraux et ses officiers frissonner d'horreur autour de lui, voulut donner l'exemple du dévouement et, malgré tous les efforts que l'on put faire pour le retenir, il se jeta dans une barque de sauvetage en disant :

« — Laissez-moi! Laissez-moi! il faut qu'on les tire de là.

« En un instant sa barque fut remplie d'eau. Les vagues passaient et repassaient par-dessus et l'empereur était mouillé. Une lame encore plus forte que les autres faillit jeter Sa Majesté par-dessus le bord et son chapeau fut emporté dans le choc. Électrisés par tant de courage, officiers, soldats, marins et bourgeois se mirent, les uns à la nage, d'autres dans des chaloupes, pour essayer de porter des secours. Mais, hélas! on ne put sauver qu'un très petit nombre des infortunés qui composaient l'équipage des canonnières et, le lendemain, la mer rejeta sur le rivage plus de deux cents cadavres, avec le chapeau du vainqueur de Marengo.

« Ce triste lendemain fut un jour de désolation pour Boulogne et pour le camp. Il n'était personne qui ne courût au rivage, cherchant avec anxiété parmi les corps que les vagues amoncelaient. L'empereur gémissait de tant de malheurs qu'intérieurement il ne pouvait sans doute manquer d'attribuer à son obstination. Des agents chargés d'or parcoururent par son ordre la ville et le camp et arrêtèrent des murmures tout près d'éclater. »

C'est après ce récit que les passages suivants de la lettre de Talleyrand prennent toute leur saveur :

« Quelques accidents d'un coup de vent, qui a fait périr une quinzaine d'hommes et perdre trois à quatre bâtiments, n'ont été pour lui qu'une occasion de manifester sa sensibilité. Il a recueilli dans cette circonstance les témoignages les plus touchants de l'affection de l'armée. »

Et plus loin :

« La malveillance, qui déguise tout ce qui est bien et qui exagère les plus légers accidents, n'aura pas manqué de dénaturer le faible échec que le coup de vent de la dernière tempête, si généralement funeste aux forces anglaises, a pu faire essuyer à quelques-unes de nos barques. »

« Agréez, monsieur le directeur, mes salutations distinguées.

[illegible]

[illegible]

Semaine économique et financière

Ce n'est pas sans une certaine anxiété que l'on attendait de voir quel courant prendrait le courant des affaires au lendemain de la liquidation de fin septembre. Depuis deux mois et même plus, le marché, réduit à sa plus simple expression, faisait preuve de la plus grande apathie; livré à la petite spéculation au jour le jour, il se bornait à souligner par des variations de quelques centimes les incidents qui venaient rider la surface de la politique intérieure ou extérieure. Si le plus souvent la faiblesse l'emportait, c'était toujours dans d'assez étroites limites, et cette faiblesse trouvait en partie son explication dans l'indifférence à peu près générale dans laquelle chacun s'enfermait. D'ailleurs, l'on faisait grand fond sur les dispositions nouvelles qui devaient se manifester à la suite de ce long temps de repos. On espérait que les incidents qui avaient un moment préoccupé les esprits auraient alors reçu leur solution, et le marché, débarrassé de ces soucis passagers, aurait toute liberté de se consacrer aux affaires sérieuses et productives. En d'autres termes, on espérait que l'automne ramènerait une activité suffisante pour faire oublier la nullité fâcheuse des mois précédents. A diverses reprises même, on a pu signaler quelques indices de cette tendance vers un retour à la vie.

Toutefois, il n'est que juste de reconnaître que ces dispo-

sitions attristées ne se sont encore manifestées que dans le cercle de la spéculation. Les capitaux de l'épargne ne semblent pas en avoir jusqu'ici subi l'influence. La souscription aux 600 000 obligations du canal de Panama en est une preuve éloquente, et un point qu'il est bon de constater, c'est que ce sont surtout les petites souscriptions de 4 ou 5 obligations qui y ont pris la plus large part. On peut donc considérer que le classement de cette valeur se trouve entièrement fait dès le premier jour. C'est un nouvel hommage rendu à l'initiative féconde de M. de Lesseps.

La question du prix du gaz vient d'être l'objet d'une nouvelle décision judiciaire. On se souvient qu'au mois de juin déjà, la compagnie du gaz avait intenté une action devant le tribunal civil à l'un de ses abonnés qui s'était refusé à acquitter la facture à lui présentée et sur laquelle le prix du gaz était porté pour 30 centimes le mètre cube. Le tribunal, en présence du déclinatoire opposé par le préfet de la Seine, ne put qu'ordonner le versement, à la Caisse des dépôts et consignations, des sommes en litige et surseoir sur la solution au fond, jusqu'à décision des tribunaux administratifs antérieurement saisis de l'affaire. Aujourd'hui, c'était le tribunal de commerce qui était appelé à se prononcer sur la même question. Son jugement a été, comme on devait s'y attendre, conforme à celui rendu précédemment par le tribunal civil. Les abonnés qui ne voudront pas verser intégralement dans les caisses de la compagnie le prix qu'elle réclame auront donc à déposer à la Caisse des dépôts et consignations les 5 centimes par mètre cube qui sont en contestation. Mais il est probable que la grande majorité des abonnés de la compagnie trouvera plus pratique de s'épargner les formalités coûteuses de cette procédure et de s'en tenir aux garanties que la compagnie leur a offertes dès le premier jour, en inscrivant sur ses factures, qu'elle s'engageait à leur rembourser les 5 centimes perçus en trop dans le cas où elle perdrait définitivement sa cause.

Malheureusement, les faits se sont peu prêtés à la réalisation de ces espérances. Le différend avec la Chine n'a pas reçu sa solution, et rien ne fait prévoir encore quelle elle pourra être. De plus, d'autres difficultés ont surgi, qui, momentanément du moins, ont fait passer pour ainsi dire la question chinoise au second plan. Le voyage du roi d'Espagne à Paris a jeté dans les esprits des ferments d'agitation qui ont primé tous les autres; il a été parlé de dislocation ministérielle, et, si la crise paraît conjurée à l'heure qu'il est, on s'attend à la voir se présenter plus aiguë et plus inévitable à la reprise des discussions parlementaires.

En cet état, il était difficile que les espérances que l'on avait conçues pour une amélioration sensible dès les premiers jours d'octobre ne fussent pas ajournées ou même abandonnées. Ceux qui se préparaient à prendre position en vue de l'avenir promis ont renoncé à leurs projets, si même ils n'ont pris parti dans le sens contraire; ceux qui avaient gardé pendant si longtemps des positions à la hausse, dans l'espoir que leur patience serait récompensée, ont à leur tour perdu courage; de façon que, de toute part, les offres ont afflué et que la campagne d'automne, sur laquelle on avait compté pour relever les cours, paraît vouloir prendre une direction tout opposée. Nous laissions, il y a huit jours, le 4 1/2 pour 100 à 108 40; le 1er octobre, le cours de compensation a été fixé à 107 85, et les dernières cotes nous le donnent aux environs de 107 50, ce qui, en tenant compte du report, fait une différence de plus de 1 franc dans l'espace de ces huit jours. Cette faiblesse s'est étendue à toutes les valeurs sans exception, de telle sorte que l'on peut voir dans cet affaiblissement une résolution bien arrêtée d'attendre qu'il se produise des motifs sérieux de confiance avant de se lancer dans une voie nouvelle.

La rente italienne a fléchi jusqu'à 90,75. Les incidents de cette semaine n'en sont pas seuls cause. La situation financière de l'Italie, sans être de nature à inquiéter les porteurs de titres, témoigne de quelques embarras dont les tableaux officiels du rendement des impôts portent manifestement la trace.

Au 31 août, les recettes ordinaires atteignaient 827 673 684 fr. Les prévisions budgétaires pour les huit premiers mois s'élevaient à 879 311 056 francs. Les recettes étaient donc, à cette époque, de 51 637 372 francs inférieures aux prévisions.

Toutefois, il est juste de faire remarquer que les rentrées des mois d'octobre et de novembre réduiront, sans cependant faire disparaître entièrement l'infériorité des recettes, relativement aux prévisions budgétaires. En Italie, les impôts ne se payent pas régulièrement, comme en France, par douzièmes; ils s'acquittent le plus souvent, en une fois, et à la fin de l'année.

Nous avons déjà eu occasion de signaler l'influence peu heureuse que l'occupation anglaise a exercée jusqu'à présent sur les finances égyptiennes. La publication des recettes et des dépenses du 1er janvier au 31 juillet vient encore confirmer nos précédentes observations.

A cette date, les recettes du budget ordinaire atteignaient la somme de 4 476 866 livres égyptiennes, ce qui représente une augmentation de 32 007 livres sur les recettes de la période correspondante de l'année dernière. Mais, en revanche, les dépenses effectuées pendant les mêmes mois accusent une augmentation de 269 135 livres.

L'état des recettes réalisées dans les provinces et administrations affectées au service de la dette publique donne lieu aux mêmes remarques. Les recettes ont bien augmenté de 53 000 livres; mais les dépenses se sont accrues, de leur côté, de 21 002 livres.

K.

AVIS AUX NOUVEAUX ABONNÉS

Nous offrons aux abonnés nouveaux des deux *Revues* un avantage important. Ceux qui s'abonneront à partir du 1er octobre 1883 pourront acquérir, au prix de **5** francs, un semestre broché, à leur choix, soit de la *Revue politique et littéraire*, soit de la *Revue scientifique*, de la 3e série (années 1881, 1882, 1883); soit encore, au prix de **25** francs, la troisième série tout entière de chacune des *Revues*.

Paris. — Imp. A. Qu[illegible]tin, 7, rue [illegible]noit. [1677]

REVUE
POLITIQUE ET LITTÉRAIRE
DE LA FRANCE ET DE L'ÉTRANGER
REVUE DES COURS LITTÉRAIRES (3e SÉRIE)

DIRECTEUR : M. EUGÈNE YUNG

3e SÉRIE. — 3e ANNÉE (DEUXIÈME SEMESTRE). NUMÉRO 15. 13 OCTOBRE 1883.

Paris, 12 octobre 1883.

Nous souhaitons que les esprits ne tournent point au pessimisme. Qu'ils en aient des raisons, nous sommes bien forcés d'en convenir. Au point de vue diplomatique, la guerre seule, semble-t-il, pourrait être une situation pire que la paix que nous avons. Non seulement nous sommes isolés, mais nous sommes l'objet de la malveillance universelle. D'autre part, il est clair, à quelque point de vue que l'on se place, que les progrès de l'intransigeance et les crises politiques intérieures ne seraient guère de nature à nous ramener la confiance et le bon vouloir des pays qui nous entourent. Il se produit une phase nouvelle dans l'histoire du suffrage universel. On a souvent parlé de la représentation des minorités; des esprits libéraux l'ont souvent demandée comme correctif de la toute-puissance des majorités. Eh bien, la voici qui apparaît, au profit du parti extrême, la représentation des minorités; elle triomphe dans les élections partielles, à la faveur du scrutin d'arrondissement et de l'action qu'il donne aux comités et aux réunions publiques. La grande moitié des électeurs laisse faire la petite, que l'agitation électorale entraîne dans son courant. Déjà, en 1874, sous un souffle différent, les élections partielles devenaient bonapartistes, et c'est même cette déviation qui décida le centre droit à voter la constitution de 1875. Pour la même cause, on verra s'accroître le nombre de ceux qui réclament le scrutin de liste comme seul capable de nous rendre la représentation des majorités.

Dans les situations critiques, que font les gens sensés? Ils gagnent du temps ; ils mettent le temps de leur côté. Nous ne croyons pas que dans le mauvais état de notre politique extérieure il y ait autant de la faute de la France et du gouvernement républicain que le dit M. Gabriel Charmes dans la dernière livraison de la *Revue des Deux Mondes;* en tout cas, avec un peu de temps nous pouvons l'améliorer. De même pour nos affaires intérieures : gagnons du temps. Aussi bien les Chambres vont rentrer; elles comprendront leur devoir. Nous n'avons qu'à attendre les explications de tribune et les décisions de nos députés, qui n'oublieront pas que la prudence exige quelquefois autant de fermeté que la hardiesse.

Nous terminons aujourd'hui la série des articles de M. Joseph Reinach sur *le Ministère Gambetta.* On a pu voir, en les lisant, que, malgré leur caractère historique et rétrospectif, toutes les questions sont restées à peu près dans les mêmes termes qu'il y a bientôt deux ans. Le travail de notre collaborateur paraîtra bientôt en un volume, où l'on trouvera plusieurs chapitres complémentaires que la *Revue* a renoncé à publier afin de ne point prolonger une série déjà longue et pour laisser à ses lecteurs le plaisir de rencontrer dans l'ouvrage des renseignements qui leur seront nouveaux.

Le chapitre sur le ministère de la guerre puisera un intérêt de plus dans le retour du général Campenon au pouvoir. On y verra quelles idées le général y apportait, et l'on sait déjà qu'il les y rapporte aujourd'hui. On peut les résumer ainsi. Faire rentrer l'administration intérieure du ministère dans un ordre sévère, parer à l'instabilité des hommes par la création d'institutions permanentes, conservatrices de la tradition. Les bureaux ont tendance à la prodigalité envers les services secondaires, qui augmentent sans cesse sans raison plausible, pendant que l'effectif des régiments reste stationnaire. Pour assurer la bonne direction financière, administrative et économique, particulièrement en ce qui concerne la grosse question des fournitures, le général Campenon s'était adjoint, il y a deux ans, un sous-secrétaire d'État civil (c'était, comme on sait, M. Ernest Blandin). On a trop donné, selon lui, aux fortifications; il s'applique à rendre vaillantes et fortes ces autres murailles, celles de qui dépend vraiment la victoire, les murailles des cœurs : de là sa rigidité en matière d'avancement. Enfin il avait repris le plan de mobilisation et de concentration, deux opérations très distinctes; M. de Miribel en était chargé et dans ces trois mois il le prépara si bien qu'on s'y est tenu depuis. Le général acceptait le service de trois ans, mais avec toutes ses conséquences. Enfin il avait préparé le projet de loi sur l'armée coloniale, réparant ainsi un oubli des législateurs de 1872, qui, ne voyant que notre frontière mutilée, n'ont songé ni à l'Afrique, malgré le terrible avertissement de 1871, ni à l'Orient ni à l'extrême Orient. Il n'a guère qu'à reprendre sa tâche au point où il l'avait laissée.

UN MOMENT DE COLÈRE

Nouvelle

I.

Les domestiques de M. et Mme Escudier, à leur retour du spectacle, s'aperçurent avec étonnement que Monsieur et Madame n'étaient pas rentrés. Habituellement, quand Monsieur et Madame dînaient en ville, ils rentraient vers onze heures. La femme de chambre attendit. A trois heures du matin, Monsieur rentra, seul. La femme de chambre, stupéfaite, demanda où était Madame.

— Madame ne rentrera pas. Vous pouvez vous coucher.

Le lendemain, les domestiques se levèrent de bonne heure pour avoir le temps de bavarder sur cet événement. Ils commencèrent par établir les faits : dans la journée de la veille, la femme de chambre, qui connaissait un auteur dramatique, avait reçu une loge pour les Bouffes du Sud ; sachant que les maîtres dînaient en ville, elle avait demandé à Madame la permission de sortir avec la cuisinière. Monsieur, qui se trouvait là, avait dit qu'il n'aurait pas besoin du valet de chambre et qu'on pouvait l'emmener aussi. Toute la domesticité était partie à sept heures, laissant Madame habillée, prête à sortir, et Monsieur finissant une lettre. On n'était pas allé chercher de voiture : la place était à quelques pas, et il faisait sec. Depuis ce moment, on ne savait plus rien. Qu'avait-il pu se passer ?

M. et Mme Escudier étaient mariés depuis un an. Ils étaient à leur aise puisqu'ils habitaient, dans le quartier neuf de la plaine Monceau, un joli petit hôtel coquettement meublé ; on voyait bien d'ailleurs que l'argent ne manquait pas : les fournisseurs n'avaient pas besoin de présenter leurs notes deux fois, et, à table, les questions pécuniaires n'avaient aucune part dans la conversation.

Mais le ménage était quelquefois orageux. Monsieur était doux, taciturne et entêté ; jamais il ne s'emportait, mais, quand une fois il s'était mis dans la tête de ne pas vouloir quelque chose, il était impossible de le faire céder. Les domestiques ne l'aimaient pas, parce qu'il était froid et cassant. Madame était, naturellement, d'un caractère tout opposé : elle avait beaucoup de caprices et apportait à les satisfaire une passion véhémente ; elle faisait des scènes, criait, tempêtait, et, en fin de compte, c'était toujours elle qui souriait la première et venait embrasser son mari. Elle était jalouse, n'aimait pas que son mari sortît seul, surtout le soir, et aurait voulu lire toutes les lettres qu'il recevait ; mais il défendait obstinément son indépendance, ne voulait pas dire d'où il venait et prétendait rester maître de sa correspondance. En somme, les deux époux paraissaient s'adorer ; mais la vie commune n'était pas sans difficultés.

Ils voyaient peu de monde et la plupart des personnes qui fréquentaient la maison étaient de la famille ou des amis de Monsieur. On entendait quelquefois parler des parents de Madame, mais ils ne venaient jamais.

Après avoir commenté toutes ces circonstances, les domestiques n'y trouvèrent aucune raison de nature à expliquer pourquoi Madame avait découché. Le valet de chambre n'y tint pas et demanda formellement à Monsieur s'il fallait mettre le couvert de Madame et quand elle reviendrait.

— Continuez le train ordinaire, lui fut-il répondu, et laissez-moi tranquille.

On mit le couvert de Madame pour déjeuner, puis pour dîner. A partir du lendemain, on ne le mit plus.

Monsieur était sombre et ne disait pas une parole ; il restait absent des journées entières. Deux ou trois personnes parmi celles qui venaient le voir purent le trouver chez lui, mais on ne sut pas ce qu'il leur avait dit. Ce mystère devenait insupportable.

La femme de chambre eut l'idée d'aller voir sa camarade de la maison où M. et Mme Escudier devaient dîner le jour de l'événement : elle y apprit qu'on les avait attendus jusqu'à huit heures et qu'on ne les avait pas vus. Peut-être avaient-ils écrit, mais il n'était pas arrivé de dépêche ce soir-là. L'absence de Madame devenait de plus en plus inexplicable. Il fallait qu'il fût survenu quelque chose d'extraordinaire, tout de suite après le départ des domestiques, pour que M. et Mme Escudier eussent ainsi manqué de parole. Et où avaient-ils dîné ? Ce n'était pas chez eux : si, une fois seuls, ils avaient eu la fantaisie de ne pas sortir et de dîner en tête-à-tête, ils auraient bousculé le buffet de la salle à manger et l'armoire de l'office : rien n'avait été dérangé. Et puis Madame n'avait pas emporté de bagages, pas même une valise, pas même un sac de nuit. Elle était partie en toilette du soir, sans rien à la main, et elle n'était pas rentrée.

L'histoire ne tarda pas à se répandre dans le quartier. Elle ne pouvait intéresser directement que les fournisseurs de la maison, qui connaissaient M. et Mme Escudier ; ils disaient que Madame était une dame bien gentille et qu'elle ne devait pas être heureuse. Ils en parlèrent à leurs connaissances et l'affaire fit du bruit. Le peuple aime les choses mystérieuses, mais à condition qu'on finisse par lui dire le secret ; il consent à suspendre sa curiosité pendant les actes d'un drame, mais il sait qu'elle sera satisfaite au cinquième acte. Il veut avoir le dernier mot du mystère.

On se mit donc à chercher ce qu'avait pu devenir Mme Escudier ; on se perdit en conjectures sur ce qui avait dû se passer, le jour de sa disparition, entre sept heures du soir et trois heures du matin ; on observa le visage de M. Escudier quand il sortait ou rentrait, et on lui trouva l'air étrangement soucieux. Il se forma des groupes devant l'hôtel ; on y discutait les circonstances possibles de ce drame intime ; des plaisants inventèrent toute une histoire qu'ils racontaient aux passants, et les sergents de ville durent intervenir pour faire circuler la foule.

Les gens sérieux du quartier, pères de famille et patentés, désapprouvaient ces attroupements, mais estimaient que la justice aurait dû se mêler de l'affaire : il n'est pas admissible que, dans un pays civilisé, on puisse faire disparaître sa femme sans avoir de comptes à rendre à personne. Les gens riches ont des accointances avec la police et on ne leur

demande rien dans des cas où un pauvre diable serait arrêté sans délai.

D'autre part, on s'étonnait que la famille de la jeune femme n'eût pas encore paru. On peut être brouillé avec ses enfants : ce n'est pas une raison pour les laisser tuer sans rien dire. Peut-être les parents de Mme Escudier ne savaient-ils pas ce qui s'était passé. Il aurait dû se trouver quelqu'un pour avoir la charité de les prévenir.

Et les groupes se reformaient aux abords de la maison, avec des attitudes curieuses et menaçantes; on ne tenait plus compte des injonctions des agents et l'ordre commençait à être compromis dans la rue, si bien qu'un jour le commissaire de police se présenta chez M. Escudier.

— Monsieur, lui dit cet habile fonctionnaire, il se produit depuis quelques jours, autour de votre maison, un tumulte regrettable dont je ne m'explique pas bien la cause. J'ai commencé par envoyer des agents pour dissiper l'agglomération du public; mais les rassemblements se reforment à mesure qu'on les disperse, et j'ai dû me préoccuper de ce qui les motivait. J'ai recueilli des rumeurs singulières auxquelles je ne puis attacher aucune créance; mais je voudrais être en mesure d'y répondre, aussi bien dans votre intérêt que dans celui de l'ordre, et je suis venu pour vous demander quelques explications qui me mettent en mesure d'agir en connaissance de cause.

Le commissaire de police avait eu quelque peine à arriver au bout de sa phrase : il s'attendait à être interrompu dès les premiers mots et n'avait pas préparé un discours. Mais il se trouvait en présence d'un homme impassible qui l'écoutait tout le temps sans desserrer les lèvres et en le regardant entre les deux yeux.

Lorsqu'il se fut tu, M. Escudier lui répondit :

— J'ai en effet remarqué, monsieur le commissaire, que des groupes stationnaient devant ma porte; j'ignore ce qui peut y donner lieu. Je n'en ai jusqu'à présent éprouvé aucun dommage et je ne formule pas de plainte. Si cela gêne la circulation sur la voie publique, s'il en résulte un trouble quelconque pour la tranquillité du quartier, il vous appartient sans doute de prendre les dispositions nécessaires pour faire cesser cet état de choses. Je serai charmé, pour ma part, de n'avoir plus à traverser cette haie de populaire toutes les fois que je veux entrer ou sortir.

Cela dit, M. Escudier se rencogna dans son fauteuil comme un homme qui a fini de parler.

— Permettez-moi de vous faire remarquer, monsieur, reprit le commissaire de police très poliment, que la situation actuelle ne saurait se prolonger. Les attroupements dont vous êtes l'occasion n'ont pas encore un caractère inquiétant; c'est un mouvement restreint et localisé; mais si l'on n'y mettait ordre promptement, l'émotion pourrait se propager dans les quartiers voisins, et, le jour où l'on saurait qu'il y a ici un commencement d'agitation, c'est tout Paris que vous auriez sous vos fenêtres.

— Je serais vraiment désolé, monsieur le commissaire, que cela pût créer au gouvernement la moindre difficulté; mais ce n'est pas moi que cela [illegible] désordres dans la rue, vous avez à votre disposition, pour les prévenir ou les réprimer, des brigades d'agents de police; si elles ne suffisent pas, on n'a qu'à faire venir de la ligne, et, si le mouvement prend une extension redoutable, on peut employer le canon. Mais je ne comprends pas pourquoi vous vous adressez à moi dans cette circonstance. Que voulez-vous [illegible] ?

— Puisque vous me le demandez, monsieur, je vais vous le dire : ce qui motive l'émotion de cette foule dont vous avez vous-même remarqué la présence insolite dans une rue habituellement tranquille, c'est la disparition de Mme Escudier. Je ne sais ce qui a pu donner naissance aux bruits qui courent; mais on raconte que, depuis plusieurs jours, Mme Escudier n'a pas reparu chez elle, et l'on va jusqu'à vous accuser d'un crime. Je ne doute pas que ces rumeurs soient dépourvues de toute vraisemblance. Mais si vous vouliez bien me dire quelques mots d'explication au sujet de l'absence de votre femme, je pourrais faire démentir les récits qui ont cours, rassurer l'opinion publique et calmer une fâcheuse effervescence.

M. Escudier se leva et, d'une voix brève, mit fin à la visite en ces termes :

— Je n'ai pas d'explications à vous donner, monsieur le commissaire, sur la disparition de Mme Escudier. Le fait qu'elle n'est pas ici ne saurait constituer à ma charge aucune infraction aux lois et règlements de police, et, si l'on m'accuse d'un crime, c'est à l'autorité judiciaire qu'il incombe d'en rassembler les preuves.

Le commissaire de police n'avait plus qu'à se retirer; il n'avait recueilli de sa visite aucun renseignement propre à satisfaire la curiosité publique; mais, pour mettre sa responsabilité à couvert, il rédigea un rapport détaillé sur ce qui se disait dans le quartier, sur l'entretien qu'il avait eu avec M. Escudier et sur la disposition des lieux. Ce fut la première pièce du dossier.

La presse ne pouvait rester longtemps étrangère à ces événements. Déjà quelques journaux avaient reçu de leurs abonnés des lettres dans lesquelles ceux-ci se plaignaient qu'on ne fît jamais mention dans leur journal des accidents et des crimes qui se produisaient dans le quartier de la plaine Monceau. Il semblait que toute la publicité fût réservée pour les quartiers du centre ou pour quelques faubourgs privilégiés, comme si les différentes parties de la ville n'avaient pas droit au même traitement depuis l'annexion.

Mais, aussitôt que l'affaire eut fait l'objet d'un rapport de police, les journaux commencèrent à en parler. Ce fut d'abord à mots couverts : on se bornait à dire que le plus riche des quartiers neufs était en proie à une vive émotion par suite de la disparition subite et inexpliquée d'une jeune femme appartenant au meilleur monde, mais qu'on ne voulait pas se faire prématurément l'écho des graves accusations qui se formulaient tout bas. Le lendemain, un journal plus hardi, ou plus pressé d'argent, donna des initiales et imprima tout au long le nom de la rue, dans le vilain espoir que la famille viendrait peut-être lui demander de n'en pas dire davantage. Ce fut la *Petite Gazette* qui donna les détails les plus complets : un de ses rédacteurs connaissait l'auteur dramatique qui [illegible]

mettre en rapports avec elle, et, grâce aux indications qu'elle fut flattée de lui fournir, il fut en mesure d'annoncer à ses lecteurs que la jeune femme s'appelait Léonore et son mari Gustave; il décrivit le mobilier et donna quelques renseignements sur les habitudes de la maison.

Ce numéro tomba sous les yeux des parents de Mme Escudier; le père, M. Champion, accourut chez son gendre et lui demanda à brûle-pourpoint :

— Qu'avez-vous fait de ma fille?

— Je n'en ai rien fait, monsieur.

— Où est-elle?

— Je n'en sais rien.

— Alors, vous ne voulez rien dire?

— Non, monsieur.

M. Champion comprit tout de suite qu'il perdrait son temps à insister; il fit causer les domestiques, se présenta chez le commissaire de police et, après avoir recueilli toutes les indications possibles, alla trouver le préfet de police.

Celui-ci lui expliqua tranquillement qu'il y a tous les jours des femmes qui disparaissent du domicile conjugal; il eut même l'obligeance de lui communiquer une statistique dressée avec beaucoup de soin par un sous-chef de bureau de la Préfecture, et de laquelle il résultait que la moyenne annuelle de ces disparitions était beaucoup plus élevée pour les femmes de vingt et un à trente-cinq ans que pour les femmes plus jeunes ou plus âgées.

Le père désolé se récria contre l'hypothèse que contenait cette communication; il répondait de sa fille et d'ailleurs, à supposer qu'elle eût volontairement quitté son mari, elle aurait annoncé son intention ou expliqué sa fuite, elle aurait emporté des bagages, et surtout le mari n'aurait pas accepté ce départ avec une aussi incroyable résignation. Mais le préfet de police lui posa ce dilemme : Ou bien Mme votre fille est partie volontairement; je vais vous adresser au chef de la police municipale qui mettra à votre disposition des agents habitués à ce genre de recherches. Vous en serez quitte pour quelques billets de mille francs, mais je doute du succès en l'absence de tout indice. Ou bien il y a eu un crime, comme vous paraissez le croire; je n'ai pas d'éléments suffisants pour en prescrire spontanément la recherche; mais vous pouvez vous adresser au procureur de la république, qui, sur votre dénonciation, mettra en mouvement les rouages de la justice.

C'était bien grave; mais le malheureux père, après en avoir délibéré avec sa femme et quelques amis, après avoir envoyé à M. Escudier le notaire de la famille qui ne put obtenir aucun éclaircissement, pensa qu'il ne pouvait prendre son parti de la disparition de Léonore et se décida à saisir l'autorité judiciaire.

Le procureur de la république se fit expliquer la situation. M. et Mme Champion étaient de riches propriétaires dont Léonore était la fille unique. Ils avaient connu Gustave Escudier à la campagne chez des amis honorables. Gustave était lui-même d'une bonne famille qui avait eu de la fortune, mais qui n'en avait plus. On ne savait rien de fâcheux sur son compte, si ce n'est qu'il était sans argent et sans position. On n'avait pas cru pouvoir encourager ses assiduités auprès de Mlle Champion; mais celle-ci s'était éprise d'une grande passion pour ce beau cavalier. Les parents avaient refusé de consentir au mariage; la jeune fille avait déclaré qu'elle n'aurait jamais d'autre mari. On s'était obstiné de part et d'autre, et quand, à sa majorité, Mlle Champion avait voulu passer outre, les parents s'étaient laissé notifier les actes respectueux. Malheureusement Léonore, une fois majeure, avait la libre disposition d'une fortune qui lui avait été laissée par sa tante, et le jeune homme devait bien le savoir. Le mariage s'était fait contre la volonté, formellement exprimée, des parents, et depuis lors toutes relations avaient été rompues.

On savait, par les domestiques et par les amies d'enfance de Léonore qui continuaient à la voir, que le ménage était troublé, qu'il y avait fréquemment des scènes violentes entre les deux époux. Le mutisme dans lequel se renfermait M. Escudier autorisait à tout croire; car il n'avait aucun intérêt à faire le silence sur les torts de sa femme si elle en avait, ou à cacher les motifs de son absence s'il les connaissait. Sans doute il répugnait à l'esprit d'imputer un assassinat à un homme que son éducation et son milieu semblaient mettre à l'abri de pareils soupçons. Mais il n'était pas impossible que cet homme d'une nature concentrée se fût laissé emporter par un mouvement de colère et que, le crime commis, il eût appliqué toutes les ressources d'un esprit cultivé à en faire disparaître les traces.

Le procureur de la république avait peine à croire qu'un homme dans la situation de M. Escudier eût pu commettre une action aussi épouvantable; il savait d'ailleurs combien il est difficile de faire disparaître un cadavre. Si le mari était revenu de voyage sans sa femme, on aurait pu croire qu'il l'avait jetée dans un précipice, noyée dans une rivière ou étouffée au fond d'un bois. Mais il n'avait pu sortir de chez lui qu'à sept heures du soir; il y était rentré à trois heures du matin. Ce n'était pas en huit heures qu'il avait pu trouver le temps nécessaire à l'exécution du crime. Seulement il était légitime d'exiger de lui des explications sur l'emploi de son temps et sur les causes qu'il pouvait attribuer lui-même à cette anormale disparition.

Gustave Escudier reçut le lendemain l'invitation de se présenter au cabinet du procureur de la république pour affaire le concernant. Ce magistrat, en le voyant entrer, fut frappé de l'expression de sombre volonté qui était empreinte sur ce visage; on y lisait dès l'abord une résolution froide et une pleine possession de soi-même. Gustave Escudier s'assit sans rien dire en regardant attentivement le procureur de la république. Les deux hommes s'observaient avant d'en venir aux mains. Le procureur attendit un instant dans l'espoir que son vis-à-vis trahirait par ses premiers mots un sentiment quelconque; mais, le silence se prolongeant, il dut engager lui-même la conversation.

— Je vous ai fait venir, monsieur, pour vous demander des explications sur la disparition de Mme Escudier. Je vous préviens que j'ai été saisi de l'affaire par la famille de votre femme, et j'espère que vous ne persisterez pas devant moi dans l'attitude que vous avez eue lors de la visite que vous a faite le commissaire de police. Les circonstances qui ont

accompagné cette disparition sont assez graves pour que la justice ait le devoir de vous en demander compte.

— Je n'ai pas autre chose à vous dire, monsieur le procureur de la république, que ce que j'ai déjà répondu aux personnes qui m'ont interrogé à ce sujet : je ne sais pas où est Mme Escudier.

— Dans quelles circonstances est-elle partie de chez vous?

— Cela ne vous regarde pas.

— Comment, monsieur! s'écria le magistrat interloqué. Vous oubliez que vous parlez au représentant de la justice : je suis en mesure de vous en faire souvenir.

— Je ne sais pas à quel titre vous vous permettez de me questionner sur ce qui se passe chez moi, et je trouve votre curiosité parfaitement indiscrète.

— Il ne saurait y avoir d'indiscrétion dans l'exercice d'une mission légale. Je vous invite à me répondre et à le faire convenablement.

— Donnez-moi l'exemple en ne vous mêlant pas de mes affaires sans en être prié.

— Je suis obligé de me mêler de vos affaires, repartit le procureur qui commençait à s'impatienter; avant de donner suite à la plainte, j'avais désiré en causer avec vous, dans l'espoir que les explications que vous m'auriez fournies de bon gré m'auraient mis à même de calmer les angoisses d'une famille justement alarmée; mais vos réponses justifient toutes les suppositions.

— De quelles suppositions voulez-vous parler? demanda Gustave Escudier.

— Vous avez tué votre femme.

— Monsieur, vous êtes un impertinent.

— Prenez garde, monsieur : vous outragez un magistrat.

— C'est vous qui m'avez outragé le premier en dirigeant contre moi une allégation qui n'est pas de mise entre gens bien élevés. Désignez-moi deux de vos amis; je les mettrai en rapports avec les miens, et nous leur soumettrons le différend.

— Une provocation ! C'est bien. Vous pouvez vous retirer. Je saurai bien vous forcer à répondre.

— Ce n'était pas la peine de me déranger si vous n'aviez pas autre chose à me dire.

Les deux interlocuteurs se séparèrent froidement.

Le procureur de la république était indigné et exaspéré. Il avait l'habitude de parler à des gens humbles qui s'efforçaient de ne pas le contrarier et lui témoignaient une soumission respectueuse, et il ne pouvait admettre la prétention de Gustave Escudier de traiter avec lui d'égal à égal. Il avait été sur le point de le faire arrêter, séance tenante, sous la prévention d'outrages à un magistrat dans l'exercice de ses fonctions; puis il avait craint de s'engager dans une fâcheuse affaire en ouvrant des poursuites sur un incident tout personnel. Il est toujours désagréable d'avoir à dire qu'on a été traité de haut en bas.

Il avait d'ailleurs un autre moyen, parfaitement régulier, de faire comprendre à son adversaire qu'on ne se joue pas ainsi de la justice : c'était de faire suivre à la procédure sa marche normale. Le jour même, il transmit les pièces au juge d'instruction, avec son réquisitoire, et le lendemain le commissaire de police, accompagné de deux agents, se présentait chez M. Escudier, porteur d'un mandat d'amener. Le prévenu ne fit aucune résistance et aucune observation. Il fut, conformément à la loi, conduit dans les vingt-quatre heures devant le juge d'instruction, qui lui fit subir un premier interrogatoire.

Interpellé sur le point de savoir s'il voulait répondre, le prévenu Escudier déclara que le mandat d'amener avait modifié la situation : jusqu'alors il avait été un citoyen agissant dans la plénitude de sa liberté, il avait estimé n'avoir pas à répondre à des questions qu'on n'avait pas le droit de lui faire et il s'était comporté à l'égard des visiteurs, du commissaire de police et du procureur de la république, comme avec des importuns sans mandat. Maintenant qu'il était sous la main de la justice, il n'avait plus de raisons pour ne pas se prêter à l'accomplissement de l'œuvre judiciaire; il ne se considérait pas vis-à-vis du juge d'instruction comme un homme en face d'un homme, mais comme un prévenu en face d'un représentant de la loi, et il était disposé à répondre aux questions qui lui seraient adressées, en tant qu'elles se rattacheraient à la prévention.

En conséquence il déclina ses nom, prénoms, âge, profession, demeure et lieu de naissance; il affirma au juge d'instruction, qui le lui demandait, qu'il savait lire et écrire, qu'il n'avait jamais été au bagne, qu'il avait satisfait aux obligations du service militaire et qu'il ne se connaissait pas d'antécédents judiciaires. Mais quand le magistrat instructeur lui demanda s'il avait tué sa femme, il se borna à répondre :

— Non.

— Où est-elle?

— Je ne sais pas.

— Quand est-elle partie?

— Le mardi 14, entre sept heures et sept heures et demie.

— Quelles circonstances ont motivé son départ?

— Je n'en dois compte à personne.

Le juge d'instruction lui fit remarquer que ce refus systématique de répondre aggravait singulièrement son cas et constituait même, à vrai dire, la seule charge sérieuse qui pesât sur lui.

Il répliqua, avec un imperturbable sang-froid, qu'on ne pouvait pas le poursuivre pour le fait que sa femme était partie du domicile commun, et c'était la seule chose qu'il avouât.

— Vous m'accusez d'avoir tué ma femme, disait-il. Je le nie. C'est à vous d'en faire la preuve. Montrez-moi le cadavre. Je ne peux pas prouver que je n'ai pas tué ma femme; prouvez-moi que je l'ai tuée.

— Mais quelles raisons avez-vous pour refuser des éclaircissements qui vous sauveraient d'une accusation capitale? S'il s'agit de faits d'une nature délicate qui intéressent l'honneur de votre nom, vous devez avoir assez de confiance dans la justice de votre pays pour savoir qu'ils ne seront pas divulgués. Le devoir professionnel du magistrat, aussi bien que son honneur personnel, vous en est garant. Si vous ne répondez pas, c'est que vous avez quelque chose à cacher. Mais il est de votre intérêt de parler; car ce que vous pouvez

avoir à cacher ne serait jamais aussi grave que ce dont vous êtes accusé.

— Je ne répondrai à aucune question qui ne se rattache pas directement au fait dont je suis accusé. Alléguez des preuves; j'en discuterai la valeur. La disparition de ma femme n'est pas une preuve que je l'ai tuée.

Le juge, à la suite de cet interrogatoire, décerna un mandat de dépôt contre Escudier et commença l'instruction.

II.

L'émoi du quartier s'était calmé aussitôt qu'on avait su l'arrestation d'Escudier; maintenant qu'il était entre les mains de la justice, on ne doutait pas que la lumière ne se fît sur cette ténébreuse affaire. Mais les journaux s'étaient jetés avec avidité sur une aventure qui arrivait à point pour défrayer leur rédaction à un moment où la politique chômait. Ils ouvrirent pour leur propre compte une enquête approfondie et fouillèrent sans scrupules dans la vie la plus intime de toute la famille Champion et de toute la famille Escudier. On insinua que la fortune de M. Champion avait pour origine des fournitures militaires qui avaient donné lieu de suspecter sa probité, et l'on découvrit qu'un oncle de Gustave était mort dans une maison de santé. L'instruction n'avait pas à se préoccuper de ces vains commentaires : elle ne pouvait s'attacher qu'à des faits précis et positifs.

Le juge d'instruction fit d'abord comparaître comme témoins les domestiques, qui déposèrent de ce qu'ils savaient. Ils avaient assisté à des discussions assez vives qui prenaient généralement naissance dans la jalousie de Madame ou dans l'irritation de Monsieur contre les parents de Madame; mais le désaccord ne s'était jamais manifesté autrement que par des éclats de voix. Sur les faits qui avaient pu se produire le mardi 14, ils ne savaient rien, sinon qu'ils étaient partis à sept heures, laissant M. et Mme Escudier chez eux, prêts à sortir, qu'ils ne les avaient pas trouvés à leur retour et que Monsieur était rentré seul à trois heures du matin. Cependant le ton général de leurs dépositions était défavorable : soit qu'ils n'aimassent pas leur maître, soit qu'ils eussent un intérêt d'amour-propre à voir mener à bien une accusation dont ils avaient fourni les premiers éléments, ils exprimaient la conviction morale qu'il avait dû se passer quelque chose d'abominable.

Quant aux voisins, personne n'avait remarqué si M. et Mme Escudier étaient ou non sortis ce soir-là, ensemble ou séparément. La difficulté d'établir ce premier point mit en éveil la sagacité du magistrat : Escudier, dans les quelques mots qu'il avait consenti à dire, avait déclaré que sa femme était partie entre sept heures et sept heures et demie. Puisqu'il le disait, ce devait être faux. Un homme de sa trempe n'avait dû rien laisser échapper par inadvertance, et, s'il avait fourni cette indication, ce ne pouvait être que pour égarer l'instruction sur une fausse piste. Alors ce devait être dans la maison que Mme Escudier avait été assassinée, peut-être sans préméditation, dans un moment de colère. Entre sept heures et minuit, heure à laquelle étaient rentrés les domestiques, l'assassin avait eu cinq heures pour faire disparaître les traces de son crime.

Il n'était pas à croire qu'il eût transporté le cadavre au dehors : il n'aurait pu le porter sur son dos à travers les rues de Paris, il lui aurait fallu une voiture et il était même impossible qu'il eût introduit ce cadavre dans la voiture et qu'il l'en eût extrait sans la complicité du cocher. Or il n'avait pas eu le temps de préparer cette complicité puisqu'il ne savait pas, une heure d'avance, que tous les domestiques sortiraient ce soir-là. Bien qu'il fût inadmissible que le cocher eût transporté un cadavre sans s'apercevoir de rien, on rechercha si une voiture avait chargé ce soir-là, devant la porte ou aux environs, et cette recherche fut vaine.

Tout donnait donc à penser que le cadavre devait être caché dans la maison. D'autre part, il y avait une circonstance qui semblait indiquer la préméditation : la femme de chambre n'avait demandé que la permission de sortir avec la cuisinière; Escudier, qui n'était pas bon pour les domestiques, avait spontanément offert de laisser sortir aussi le valet de chambre. Il avait voulu se ménager ainsi l'occasion de rester seul avec sa femme.

On fouilla non seulement tous les recoins et toutes les armoires, de la cave au grenier, mais les barriques et les ballots; on sonda les murs, on creusa le sol, on leva les lames des parquets et les marches des escaliers : on ne trouva rien.

Il fallut en revenir à la première hypothèse : c'était qu'Escudier avait emmené sa femme et l'avait attirée dans un endroit écarté où l'on retrouverait, un jour ou l'autre, le corps dans un état de décomposition avancée qui ne permettrait plus d'en constater l'identité. Ce serait un cadavre inconnu à ajouter à la liste de ceux qu'on retrouve journellement en draguant la Seine ou en allant déjeuner dans les bois. Il était probable qu'Escudier n'aurait pas commis le crime à Paris même : il devait trop bien savoir combien il est difficile de cacher longtemps les traces d'un meurtre sur un territoire qui est continuellement sillonné en tous sens par les passants et surveillé, sans qu'on s'en doute, par une police dont l'effectif est celui d'une armée. Il avait même eu le temps de conduire sa femme très loin; en supposant qu'il lui eût fait prendre un des trains rapides qui s'éloignent de Paris, dans toutes les directions, vers huit heures, il avait pu en deux heures la mener à trente lieues, avoir deux heures devant lui pour accomplir son criminel dessein, repartir vers minuit et être rentré chez lui à trois heures du matin. C'était donc dans un rayon de trente lieues autour de Paris qu'il aurait fallu chercher le cadavre, c'est-à-dire qu'il n'y avait pas à y songer.

Les parents de Léonore furent entendus à leur tour et firent porter leur déposition principalement sur les mobiles qu'on pouvait attribuer au crime. On ne pouvait plus l'expliquer par un mouvement subit de fureur puisque, dans ce cas, le meurtre aurait été commis sur place et aurait laissé quelques vestiges. L'hypothèse d'un voyage impliquait une résolution longuement mûrie et froidement exécutée; on pouvait croire alors que la cupidité n'était pas étrangère à ce

lugubre drame : il était plausible qu'Escudier, après avoir fait un mariage très avantageux sous les apparences d'un mariage d'inclination, eût voulu se débarrasser de la femme et garder l'argent. Cela lui était d'autant plus facile que toute la fortune de Léonore était en titres au porteur.

Il fallait donc rechercher si les valeurs avaient disparu de la maison pour être soustraites à la revendication des légitimes héritiers. Le juge d'instruction se transporta au domicile du prévenu et procéda à une perquisition minutieuse dans tous les papiers : il trouva la fortune intacte. Mais au cours de ses recherches il mit la main sur une pièce qui était de nature à faire peser sur Escudier les plus graves suspicions : c'était le testament de Léonore, qui instituait Gustave Escudier légataire universel et qui était daté de six jours avant le crime.

C'était un grand pas que venait de faire l'instruction; on connaissait désormais l'intérêt qu'avait le mari à supprimer sa femme. Il y avait cependant une objection, c'est que pour hériter il aurait dû produire l'acte de décès de sa femme, et en la faisant disparaître il s'était mis hors d'état de faire dresser cet acte. Mais il était facile d'y répondre : tant que le décès de Léonore n'était pas régulièrement constaté, Escudier restait en possession de la fortune, comme administrateur de la communauté, et personne n'avait rien à lui demander; si plus tard le décès venait à être établi, le testament était là pour écarter toute réclamation. C'était même habilement combiné.

Il y avait enfin une circonstance qui aggravait tous les jours la situation du prévenu. Plus le temps s'écoulait, plus l'affaire avait de retentissante publicité, plus il devenait impossible de soutenir que Mme Escudier fût partie de son plein gré. Quelques journalistes, par esprit de contradiction et de paradoxe, avaient entrepris de soutenir cette thèse que Mme Escudier était allée tout simplement, avec l'assentiment de son mari, faire un voyage dont ils ne voulaient pas révéler l'objet; mais cette interprétation ne tenait pas debout devant les proportions que le procès avait prises. Il était évident, en effet, que Mme Escudier serait revenue aussitôt qu'elle eût appris l'accusation dirigée contre son mari : le jeune ménage ne pouvait avoir aucun intérêt assez important et assez mystérieux pour être préféré à la liberté, à la vie et à l'honneur de l'un des époux. Chaque jour apportait donc une aggravation aux charges redoutables qui pesaient déjà sur Escudier; il n'y avait malheureusement qu'une explication au silence et à l'absence de sa femme : c'est qu'elle était morte.

Cependant le juge d'instruction hésitait encore : en magistrat intègre et consciencieux, il s'attachait à découvrir toute la vérité et il désirait ne clore l'instruction qu'après avoir rassemblé un faisceau de preuves incontestables. Il avait déjà recueilli les plus justes présomptions : le fait de la disparition n'avait besoin que d'être constaté; l'intérêt du prévenu à commettre le crime était établi; l'emploi de son temps pendant la soirée et une partie de la nuit du mardi 14 n'était pas justifié, et son attitude depuis le premier jour, avant et pendant l'instruction, était au plus haut degré compromettante. Mais il manquait le corps du délit; il n'y avait pas de pièces à conviction.

Ce fut, comme il arrive souvent, le hasard qui se chargea de combler cette lacune.

Des canotiers qui louvoyaient en joyeuse compagnie aux alentours du pont d'Asnières ramenèrent au bout de leur gaffe un vêtement de femme qui étonna le personnel de l'embarcation par sa richesse, inusitée dans ces parages. C'était une sortie de bal taillée à la dernière mode, en cachemire de l'Inde noir brodé de passementeries d'or. On porte peu de ces vêtements sur la Seine, et surtout on ne les y laisse pas tomber. Les demoiselles parlaient déjà d'en tirer parti, bien qu'il semblât avoir longtemps séjourné dans l'eau; mais les jeunes gens, qui étaient sérieux et bons citoyens, insistèrent pour que cette épave fût déposée chez le commissaire de police, à défaut d'un bureau des naufrages dans la région. Ils comptaient d'ailleurs la reprendre au bout d'un an et un jour.

La sortie de bal, très fripée, fut portée à la préfecture de police, où elle éveilla l'attention du bureau des objets trouvés, et elle finit par arriver entre les mains du juge d'instruction. Elle fut immédiatement reconnue comme ayant appartenu à Léonore : la couturière qui l'avait confectionnée n'en avait fait qu'une de ce dessin; les amies de Mme Escudier se rappelaient la lui avoir vue, et la femme de chambre témoigna, sous la foi du serment, que Madame en était revêtue le mardi 14, à sept heures, au moment où elle allait sortir. Le rapport des experts constata que l'état de friperie du vêtement correspondait bien à la durée du séjour qu'il avait dû faire dans l'eau; il aurait été difficile de s'en rendre compte par l'étoffe, qui ne pouvait guère être plus mouillée après plusieurs jours qu'après plusieurs heures d'immersion et qui d'ailleurs était redevenue sèche lorsqu'elle fut soumise à l'examen des gens de l'art. Mais les procédés merveilleux dont dispose la science moderne permirent de constater avec une précision mathématique l'épaisseur de la couche qu'avait formée l'oxyde de cuivre sur les passementeries d'or.

Le juge d'instruction fit subir à Escudier un nouvel interrogatoire et se heurta encore au même parti pris de mutisme ou de dénégation.

— Avant de clore l'instruction, dit sévèrement le magistrat, je vous invite une dernière fois à entrer dans la voie des aveux. Vous pouvez avoir à invoquer des circonstances de nature à atténuer votre culpabilité et à vous concilier, dans une certaine mesure, l'indulgence des juges. En persévérant dans l'incroyable système que vous avez suivi jusqu'à ce jour, vous ne pouvez au contraire qu'aggraver votre position et encourir les dernières sévérités de la justice.

Escudier répondit avec une cynique forfanterie :

— Montrez-moi le cadavre.

— Je ne puis vous montrer le cadavre; on ne l'a pas encore trouvé, mais on sait déjà où il faut le chercher. En attendant, je puis vous montrer ceci.

En disant ces mots, le juge découvrit la sortie de bal qui était étalée sur le dossier d'une chaise.

Escudier devint affreusement pâle et faillit s'évanouir. Il

ne pouvait détacher ses regards de la sortie de bal, et ses yeux fixes au milieu de sa figure livide donnaient à sa physionomie une expression de terreur qui ne pouvait laisser subsister aucun doute.

— Où a-t-on trouvé cela? demanda Escudier d'une voix étranglée.

— Vous le savez mieux que moi, répondit le juge avec un sourire de satisfaction.

Il y eut un moment de silence pendant lequel Escudier, atterré, semblait rouler dans sa tête les plus sinistres souvenirs.

— Persisterez-vous encore à nier? demanda le magistrat.

— Je persiste à nier.

Quelques jours après, le dossier était transmis à la chambre des mises en accusation, qui renvoya Escudier devant la cour d'assises de la Seine.

L'accusé, transféré de la maison d'arrêt de Mazas à la maison de justice de la Conciergerie, fut interpellé de déclarer le choix qu'il avait fait d'un conseil pour l'aider dans sa défense; sur sa réponse qu'il n'avait fait et n'entendait faire aucun choix, le juge délégué par le président de la cour d'assises lui désigna un défenseur d'office.

C'était maître Bonfils, un jeune avocat de Gascogne qui donnait déjà de brillantes espérances par l'accent de sincérité qu'il apportait à défendre les plus mauvaises causes. Personne n'avait pu supposer qu'un homme dans la situation d'Escudier ne choisirait pas pour défenseur une des illustrations du barreau, et le choix de maître Bonfils éveilla bien des jalousies parmi les jeunes avocats, qui auraient déployé toutes les ressources de l'intrigue pour se faire désigner s'ils avaient soupçonné une pareille aubaine. La cause qui depuis plus de deux mois tenait en haleine la curiosité publique était appelée à un énorme retentissement et devait donner lieu à des débats qui passionneraient non seulement le public, mais le monde élégant. Il ne s'agissait pas là d'un de ces misérables assassinats qui se plaident devant les gardes municipaux et quelques rentiers désœuvrés, mais d'un drame mystérieux dont les acteurs appartenaient à la classe opulente. C'était l'occasion de débuter dans la carrière par un coup de maître et de conquérir la célébrité en un jour. Aussi ne fut-ce pas sans une émotion sincère que maître Bonfils parut pour la première fois devant l'accusé qui devait faire sa fortune.

L'accueil qu'il reçut n'eut rien d'encourageant: si Escudier n'avait pas choisi d'avocat, c'est qu'il n'en voulait pas avoir.

Le jeune méridional commença par protester avec exubérance de l'ardente conviction avec laquelle il entreprenait cette défense : il n'avait jamais cru à une culpabilité contre laquelle s'élevaient la naissance, la fortune, l'éducation et le caractère d'un honnête homme, victime d'une erreur du parquet et abusivement impliqué dans une poursuite que rien n'autorisait. Il se faisait fort de réduire en miettes l'accusation péniblement échafaudée, avec le concours de témoignages suspects, sur des indices sans valeur. Quelle apparence y avait-il, en effet, qu'un galant homme dont le passé était irréprochable, les goûts simples et l'honorabilité au-dessus de toute atteinte, se fût subitement transformé en un odieux scélérat et n'eût pas craint de tremper dans le sang ses mains patriciennes?

— Vous avez raison, répondit Escudier; je suis de votre avis.

— Je comprends, ajouta l'orateur, tout ce qu'il y a de délicat dans la situation qui m'est faite vis-à-vis d'un client comme vous; mais je mettrai tous mes soins à m'acquitter de la difficile mission qui m'est confiée sans alarmer de justes susceptibilités. Je ne vous demanderai de la vérité que ce qui sera strictement indispensable pour les besoins de la défense; je devine, sans que vous ayez besoin d'y faire allusion, qu'il y a dans votre affaire un secret de famille, d'honneur ou de conscience : vous pouvez être assuré que je toucherai cette plaie d'une main discrète. Je n'exposerai au grand jour des débats que ce qu'il vous plaira de livrer à la publicité; mais il est nécessaire que, dans le secret de notre entretien, vous me parliez sans réticence pour que je puisse imprimer à la défense une direction utile. Il est bien entendu, n'est-ce pas, que nous plaidons l'innocence absolue?

— Mais, monsieur, répondit le client, je n'ai pas demandé d'avocat; je m'imagine que je saurai me défendre moi-même, et, tout en vous remerciant de m'avoir exprimé des sentiments auxquels je ne suis plus habitué depuis mon incarcération, je désire conserver la direction de ma défense.

— Cependant la loi exige que vous soyez assisté par un défenseur, à peine de nullité de la procédure.

— Eh bien, la formalité se trouve remplie par le fait de votre désignation; je ne pense pas que la loi prescrive une assistance matérielle qui dégénérerait promptement en obsession.

Il fallut que maître Bonfils, comme les autres, prît son parti de ne rien savoir; dans ces conditions, la défense devenait singulièrement difficile. Un avocat à qui son client ne veut rien dire se trouve dans une situation qui non seulement est grosse de périls, mais qui frise le ridicule. Ce n'était plus, à proprement parler, une défense qu'il y aurait à présenter, mais une simple thèse à soutenir.

Me Bonfils passa en revue tous les arguments qu'il y avait à faire valoir en faveur de son client, mais tout avait été déjà dit dans la presse et dans les conversations. Où trouver les éléments d'un succès d'audience? Comment réfuter l'accusation sans avoir ni une explication à donner, ni une pièce à produire, ni un témoin à décharge à faire entendre?

Escudier était d'ailleurs l'accusé le plus désagréable qu'on eût jamais vu à la Conciergerie : il ne causait pas avec son gardien, n'avait besoin ni de l'aumônier ni du médecin, et éconduisait sans ménagements les membres des Sociétés de patronage qui, flairant en lui un condamné, se disposaient déjà à le ramener au bien et à le protéger lors de sa libération.

Malgré tout, son avocat ne se tint pas pour battu et tâcha de le prendre à revers. Il vint un matin lui expliquer que sa conviction s'était modifiée depuis qu'il avait pris connaissance du dossier et qu'il serait peut-être plus habile d'avouer le meurtre et de l'expliquer, soit par une provocation, soit par un accès d'emportement irréfléchi. On pouvait ainsi obtenir le bénéfice de l'excuse ou des circonstances atténuantes et en être quitte pour la prison, tandis qu'en niant

tout on s'exposait à irriter le jury et la cour, et l'on risquait, sinon la peine de mort qui en tout cas serait commuée, au moins les travaux forcés. Il y avait enfin une ressource suprême : c'était de plaider la folie; et cette tactique présentait un double avantage : d'abord l'avocat n'a pas besoin du concours de son client pour soutenir que celui-ci est fou; ensuite la démonstration avait été d'avance rendue facile par l'attitude de l'accusé. Si l'on pouvait seulement obtenir que le cas fût soumis à l'examen des aliénistes, il faudrait vraiment jouer de malheur pour n'en pas trouver un qui conclût à l'irresponsabilité.

Escudier ne se prêta à aucune de ces combinaisons et s'obstina à décliner toutes les offres de son défenseur.

Enfin l'affaire fut inscrite au rôle des assises et le jour de l'audience arriva.

III.

On n'avait jamais vu dans le prétoire une foule plus nombreuse et plus brillante. Le président des assises s'était presque brouillé avec plusieurs belles dames à qui il avait refusé des billets; il en avait cependant donné beaucoup plus qu'il n'y avait de places disponibles, et l'ouverture des débats fut retardée de trois quarts d'heure par la difficulté de placer le public à billets. Il avait bien fallu réserver un certain espace pour le public légal, celui qui entre après avoir fait queue; on avait triplé l'emplacement attribué aux journalistes, et les syndicats de la presse se plaignaient encore. Le banc des avocats était envahi par des robes de couleurs plus claires et il fallait employer la force pour empêcher des femmes adorables d'aller s'asseoir sur le banc affecté aux criminels.

Tout ce monde remuait et causait bruyamment au lieu d'observer la gravité silencieuse qui convient à l'appareil de la justice; toute la solennité d'une salle d'assises et la perspective d'une condamnation capitale ne suffisent pas à rendre sérieux un public où les sexes sont mélangés.

L'ordre se rétablit au moment où la cour entra; mais, un instant après, toutes les têtes se penchèrent curieusement en avant et l'on faillit monter sur les chaises pour mieux voir l'accusé, qui était introduit, libre, entre deux gardes. Le greffier, au milieu d'un grand silence, donna lecture à haute voix de l'arrêt qui renvoyait Escudier à la cour d'assises et de l'acte d'accusation. Pendant cette lecture, on eut le temps d'observer l'accusé.

C'était un homme d'environ trente-deux ans, vêtu sans recherche, mais avec élégance. Il n'avait pas cru devoir modifier sa tenue habituelle et revêtir ces habits sombres par lesquels beaucoup d'accusés semblent se désigner eux-mêmes à la sévérité des lois et se préparer à l'uniforme des prisons. Il avait un pantalon gris, un gilet blanc, une jaquette noire et une cravate de foulard bleu à pois blancs. Quand il se déganta, on remarqua qu'il portait encore son alliance et plusieurs personnes virent là une bravade. Sa taille était au-dessus de la moyenne et indiquait une force musculaire peu commune qui avait dû lui faciliter l'accomplissement du crime. Ses cheveux châtain foncé étaient drus et taillés en brosse; il ne portait de sa barbe que la moustache, assez longue, et toute sa physionomie, dure et hautaine, respirait une sauvage énergie. Le rictus de ses lèvres avait particulièrement quelque chose d'étrange qui causait une impression pénible. Il se tenait très droit et regardait en face, sans sourciller, la cour, le jury et le public.

Le conseiller qui présidait cette session d'assises était un homme poli et bienveillant qui s'adressait toujours aux accusés avec une grande douceur. Il leur demandait d'un air caressant tous les renseignements de nature à les compromettre et les encourageait d'un sourire paternel à livrer leur tête; il apportait jusque dans la lecture de l'arrêt une grâce si exquise et une voix si mélodieuse que plusieurs condamnés s'y étaient trompés et avaient cru à leur acquittement. Homme du monde avant tout, il redoubla de prévenances envers l'accusé de distinction qu'il avait devant lui.

— Monsieur, lui dit-il, avez-vous des observations à présenter sur la lecture que vous venez d'entendre?

— Oui, monsieur le président, répondit Escudier : c'est un tissu d'absurdités.

— Nous allons vous entendre; mais j'ai le devoir de vous rappeler qu'il est de votre propre intérêt de vous exprimer avec modération sur les actes de la procédure. Vous avez la parole.

— Monsieur le président, messieurs, je devais aller dîner avec Mme Escudier chez des amis, le mardi 14. En attendant le moment du départ, j'écrivais une lettre, lorsque ma femme, qui était prête, vint me chercher dans mon cabinet; elle s'assit pendant que je mettais l'adresse et me demanda à qui j'écrivais. Je lui répondis que ma lettre n'avait rien qui pût l'intéresser. Elle insista pour savoir à qui était adressée ma lettre et je persistai à ne pas le lui dire. Elle se fâcha et me dit qu'elle était très malheureuse, que je n'avais pas d'égards pour elle, qu'elle s'était brouillée avec sa famille pour m'épouser, qu'elle n'avait plus que moi au monde et que je me plaisais à la faire souffrir, que j'avais certainement une intrigue puisque je sortais quelquefois sans elle et que je lui cachais soigneusement ma correspondance. Je lui répondis qu'elle s'exagérait son malheur et mes torts, que je n'avais pas d'autre souci que de la rendre heureuse, mais que je croyais pouvoir concilier cette constante préoccupation avec le droit de sortir seul et d'écrire ou de recevoir des lettres. Je ne fus pas assez heureux pour la convaincre, car elle s'emporta violemment, me dit des choses désobligeantes sur la disproportion de nos fortunes et me déclara ne pouvoir supporter plus longtemps les conditions d'existence que je lui faisais. J'opposais un grand calme à cet accès de mauvaise humeur : j'eus peut-être le tort d'en sourire. Alors sa colère prit un caractère encore plus aigu et elle me dit qu'elle voulait me quitter. Je lui répondis : « Ce sera comme il vous plaira. » Alors elle se leva, s'avança vers moi d'un air menaçant et me dit : « Répétez ce que vous venez de dire et je m'en vais immédiatement; répétez-le, osez donc le répéter! » Ce n'était pas la première fois que Mme Escudier me [illegible] de quitter la maison et je l'avais calmée par des paroles affec-

tueuses; mais la répétition de cette menace m'agaça, et, ne voulant pas qu'elle se reproduisît tous les jours, au plus léger dissentiment, je répétai : « Ce sera comme il vous plaira. » Elle sortit aussitôt de mon cabinet. J'aurais voulu attendre qu'elle revînt d'elle-même; mais ce débat avait duré quelques instants et nous commencions à être en retard pour le dîner; je pris le parti d'aller la chercher : elle n'était pas dans sa chambre et j'eus beau fouiller toute la maison, je ne la retrouvai pas : elle était partie. Je ne l'ai pas revue depuis lors.

Un murmure d'incrédulité accueillit ce récit débité d'une voix uniforme qui ne laissait percer aucune trace d'émotion.

— Votre explication, reprit le président, aurait pu avoir une apparence assez vraisemblable si elle s'était produite dès l'origine; mais elle est bien tardive : vous avez eu tout le temps de préparer une fable ingénieuse. Pourquoi n'avez-vous pas, dès le début, raconté les faits sous cette forme qui pouvait alors sembler plausible?

— Je n'ai pas jugé à propos de mettre les domestiques au courant d'une discussion intime et je croyais que Mme Escudier, après quelques heures ou tout au plus quelques jours de réflexion, serait rentrée à la maison.

— Vous auriez pu tout au moins leur dire qu'elle était allée faire un voyage.

— Je n'avais aucune raison pour dire un mensonge et pour rendre des comptes à mes domestiques.

— Soit. Mais vous avez opposé le même silence au commissaire de police quand il est venu, dans l'intérêt de l'ordre public, solliciter de vous une explication qui mît fin à des bruits d'une extrême gravité.

— Le commissaire de police s'y est mal pris; il aurait dû disperser les attroupements par la force au lieu d'ajouter foi à des soupçons ridicules. Quand j'ai vu qu'il n'était pas éloigné d'accorder une certaine créance à ces rumeurs, il ne m'a pas plu de me justifier. Un honnête homme ne doit pas être à la merci de la sottise des badauds. Tout le quartier était ameuté pour me faire parler : je n'ai pas voulu donner raison au nombre contre le droit.

— Cette obstination était déjà singulière, mais elle est devenue tout à fait inexplicable quand vous vous êtes trouvé en présence du procureur de la république : il ne s'agissait plus alors de ce que vous appelez la sottise des badauds. C'était un magistrat qui vous interrogeait.

— Il m'interrogeait à titre officieux, puisque je n'étais pas encore l'objet de poursuites. J'avais donc le droit de ne pas lui répondre. Cependant je lui aurais répondu, pour avoir la paix, s'il n'avait pas été insolent avec moi.

— Comment! insolent?

— Il m'a dit que j'avais tué ma femme. On ne peut rien dire de plus malhonnête. Vous avez le droit de me le dire maintenant, monsieur le président, parce que je suis accusé dans les formes légales, et je me plais à constater que vous m'interrogez poliment. Mais, en dehors de la procédure, je ne permets à personne de me tenir un pareil langage.

— Eh bien, arrivons à la procédure. Le juge d'instruction, qui agissait dans l'exercice de son mandat, n'a pas été plus heureux.

— J'estimais que la poursuite était sans fondement, et, puisqu'elle était engagée, il ne me suffisait plus d'obtenir une ordonnance de non-lieu : on n'aurait pas manqué de dire que l'affaire n'avait pas été éclaircie. J'ai voulu me donner le plaisir de comparaître en cour d'assises et de confondre publiquement la niaiserie du peuple, la malveillance de mon beau-père, la légèreté du parquet et les erreurs de l'instruction.

— Et vous n'auriez pas reculé devant une détention préventive de près de trois mois pour vous procurer cette bizarre satisfaction?

— Je n'avais rien à faire : ma femme étant absente, je me serais ennuyé chez moi.

Ici maître Bonfils crut devoir intervenir pour prendre acte de la bizarrerie de son client et se ménager un argument au point de vue aliéniste. Mais Escudier, en le voyant se lever, lui dit aussitôt :

— Monsieur, je vous invite à ne pas entraver ma défense.

L'avocat insista pour poser des conclusions; mais l'accusé s'y opposa formellement et requit la protection du président.

— On n'a pas le droit, disait-il, de me défendre malgré moi; je ne sais pas ce que mon défenseur d'office veut dire, mais je ne veux pas qu'il dise rien. Il y a ici un président pour diriger les débats, un ministère public pour m'accuser, moi pour me défendre, des jurés pour rendre un verdict, des juges pour appliquer la loi, et un public pour entendre. C'est tout ce qu'il faut. Un avocat me gênerait et je requiers M. le président d'assurer la liberté de ma défense.

Les stagiaires se mirent à rire méchamment et maître Bonfils commença à douter que cette affaire si enviée lui procurât un triomphe de parole.

Le président reprit l'interrogatoire.

— Nous arrivons aux faits. Pouvez-vous justifier de l'emploi de votre temps, le mardi 14, de sept heures du soir à trois heures du matin?

— Parfaitement. Il était près de huit heures quand j'eus constaté définitivement le départ de Mme Escudier. Je ne voulus pas aller dîner seul chez les amis qui nous attendaient, pour n'avoir pas à leur expliquer l'absence de ma femme, et je restai chez moi jusqu'à onze heures du soir, fumant et m'attendant à la voir revenir d'un moment à l'autre. Puis, ne pouvant plus fumer, je sortis avec l'intention d'aller demander si on ne l'avait pas vue chez ses amies les plus intimes. Quand je fus dehors, je réfléchis qu'elle n'avait pu se réfugier chez aucune des personnes que nous connaissions, parce qu'on m'aurait aussitôt averti; que j'allais réveiller des gens endormis et faire un esclandre inutile au sujet d'un incident conjugal dont il valait mieux attendre la solution naturelle. J'ai erré sur les boulevards, en proie à des sentiments tour à tour tristes et violents, et je ne sais pas au juste à quelle heure je suis rentré chez moi.

— Dans ce système, vous n'auriez pas dîné?

— Non.

— Messieurs les jurés apprécieront. Et, les jours suivants,

vous n'avez rien fait pour la trouver vivante ? Quand un mari constate la disparition de sa femme, il cherche où elle peut être, il s'adresse à la famille, aux amis, il écrit des lettres, il témoigne son inquiétude, il se remue enfin. Vous ne vous êtes pas remué ?

— Et j'ai eu raison, puisque la justice, qui s'est remuée pour moi, n'a rien pu découvrir. Tout ce que j'aurais pu faire n'aurait été qu'une agitation stérile. Où peut-on chercher une femme qui est partie sans dire où elle allait?

— Vous prétendez qu'elle est partie en toilette de soirée, sans effets de rechange?

— Je le soutiens.

— Il y a au débat une pièce qui jette un jour sinistre sur les détestables mobiles qui ont pu vous guider : c'est le testament de Mme Escudier.

— J'en ignorais l'existence.

— Il a été écrit à une date qui précède de quelques jours à peine la disparition de votre femme.

L'accusé ne répond pas.

— Vous reconnaissez que c'est vous-même qui avez, de votre propre mouvement, offert à votre valet de chambre la permission d'aller au spectacle le mardi 14?

— Je le reconnais.

— On a trouvé dans la Seine une sortie de bal qui va vous être représentée : elle a été reconnue comme ayant appartenu à votre femme.

— Je ne saurais le dire; je n'avais pas l'habitude de regarder de près les toilettes de Mme Escudier; je m'intéressais seulement à l'effet d'ensemble. Mais je sais qu'elle n'aimait pas à devancer la mode : si elle a fait faire ce vêtement, elle avait dû en voir de semblables.

— Cependant, lorsque le juge d'instruction vous a mis en présence de cette pièce à conviction, vous avez été profondément troublé : je le constate à votre éloge, car c'est la seule fois, dans le cours du procès, que vous ayez laissé paraître quelque émotion.

— J'ai en effet éprouvé un moment d'angoisse quand on m'a montré subitement une pelisse semblable à celle que je connaissais à Mme Escudier; j'ai craint d'abord que ma femme ne se fût suicidée. J'y ai réfléchi depuis : il peut y avoir beaucoup de pelisses comme celle-là, et Mme Escudier avait des sentiments religieux qui ne lui auraient pas permis d'attenter à ses jours.

— On s'accorde en effet à reconnaître que votre femme avait toutes les grâces et toutes les vertus.

— Je suis heureux, monsieur le président, de vous entendre lui rendre cet hommage.

L'accusé prononce ces derniers mots sur un ton dégagé et presque badin qui soulève des murmures dans l'auditoire. Le président est obligé de rappeler qu'il fera évacuer la salle si des manifestations de ce genre viennent à se reproduire.

L'interrogatoire suit son cours.

— Vous prétendez n'avoir donné à votre femme aucun sujet de plainte sérieuse; ce serait, d'après vous, sur une discussion futile qu'elle aurait pris la grave résolution d'abandonner le domicile conjugal. Il est difficile d'admettre un pareil coup de tête. Mais, à supposer qu'il en soit ainsi, comment expliquez-vous que Mme Escudier vous laisse sous le coup d'une accusation d'assassinat? Votre affaire a eu un retentissement qu'expliquent trop bien le caractère des faits et la qualité des parties; depuis près de trois mois, tous les journaux de Paris, de la province et de l'étranger sont remplis de détails et de commentaires sur ce procès. Pour expliquer l'abstention de Mme Escudier, il faudrait lui attribuer des sentiments de haine féroce et d'implacable ressentiment dont rien n'autorise à la croire capable. Il semble même que, dans l'intérêt de votre défense, vous auriez eu avantage à vous reconnaître des torts graves pour tâcher d'expliquer par un esprit de vengeance le défaut du seul témoignage qui pourrait vous sauver. Est-il croyable que votre femme vous laisse condamner, quand il suffirait qu'elle donnât signe de vie pour faire tomber l'accusation, à moins qu'il n'y ait entre vous des dissentiments de la dernière gravité?

— Je ne suis pas en mesure de fournir l'explication que vous me demandez. Quant à l'éventualité d'une condamnation, elle n'est pas à craindre. Pour pouvoir me condamner, il faudrait prouver que j'ai tué ma femme, et, avant d'entreprendre cette preuve, il faudrait commencer par établir que Mme Escudier est morte. Personne n'a vu son cadavre.

— Il n'est pas nécessaire de voir le cadavre : la loi ne demande pas compte aux jurés des moyens par lesquels se forme leur conviction.

— Tout au moins faudrait-il produire l'acte de décès. On ne peut pas me condamner pour avoir tué une personne qui est légalement vivante.

— Il est de mon devoir de vous avertir que vous faites fausse route. C'est sur le vu de l'arrêt de condamnation que l'acte de décès pourrait être dressé. Mais il n'y a pas d'exemple qu'on ait exigé la production de l'acte de décès de la victime pour condamner l'assassin.

— C'est un tort. Je sais bien que les jurés sont de braves gens, étrangers aux principes du droit et faciles à influencer par la mise en scène; mais c'est trop compter sur leur crédulité que de leur demander une condamnation pour assassinat sans justifier du décès de la victime.

Ce fut malheureusement sur cette réponse que fut clos l'interrogatoire, et il en résulta une impression fâcheuse sur l'esprit des jurés.

On procéda ensuite à l'audition des témoins. Ils étaient tous à charge; aucun témoin n'avait été cité à la requête de la défense. On entendit successivement les domestiques d'Escudier, les parents et les amies de Léonore, le commissaire de police, les fournisseurs du quartier et la couturière qui avait fait la sortie de bal. Sauf sur le fait du meurtre, qui n'avait pas eu de témoins, toutes ces dépositions furent accablantes.

Les domestiques ne croyaient pas qu'Escudier fût resté chez lui jusqu'à onze heures du soir : les lampes de son cabinet n'avaient pas été allumées et les bougies avaient été retrouvées plus longues qu'elles n'auraient dû être après avoir brûlé quatre heures. Tout le monde avait remarqué l'attitude sournoise et embarrassée de l'accusé pendant les

journées qui avaient suivi le mardi 14; les parents et les amies insistèrent sur l'ignorance où ils avaient été laissés de la disparition de Léonore jusqu'au jour où ils en avaient été informés par le bruit public, et il n'y eut qu'une voix pour déclarer que Mme Escudier, honnête et bonne comme elle était, attachée à son mari par une affection qui ne s'était jamais démentie, était incapable, quelques torts qu'il eût pu avoir et qu'elle eût pu lui supposer, de laisser peser sur lui une accusation injuste.

Maître Bonfils tenta encore une fois de prendre la parole pour relever des contradictions et des invraisemblances dans ces témoignages. Devant l'opposition persistante de l'accusé, il dut renoncer à déployer ses talents, et, voyant que chacune de ses tentatives était accueillie par des éclats de gaieté au banc des avocats et jusque dans les rangs du public, il prit définitivement le parti de se taire. Quoi qu'il advînt du procès, c'était désormais pour lui une cause perdue.

Enfin l'avocat général se leva pour appuyer l'accusation.

L'organe du ministère public, après avoir rappelé le soin qu'avait pris l'accusé d'éloigner tous les domestiques, et l'obscurité qui régnait sur l'emploi de son temps, le mardi 14, de sept heures du soir à trois heures du matin, fit remarquer que, les jours suivants, au lieu de mettre tout en mouvement pour retrouver sa femme, comme cela eût été naturel, Escudier avait fui la rencontre de ses amis et de toutes les personnes qui, dans l'hypothèse d'un départ, auraient pu lui fournir quelques indications; qu'il s'était renfermé dans un mutisme obstiné, avait fait de longues absences pendant lesquelles il avait sans doute cherché à s'assurer que rien ne pouvait trahir le secret de son crime, et, malgré toutes les apparences d'un sang-froid affecté, n'avait pas réussi à cacher le trouble de son âme et les atteintes du remords.

« Heureusement la juste explosion du sentiment public était venue mettre la justice sur les traces du forfait, et ce que l'accusé, dans sa hautaine jactance, appelait de la sottise ou de la niaiserie, c'était la manifestation spontanée de l'indignation générale, l'expression légitime de cet instinct populaire qui ne se trompe jamais.

« En fallait-il d'autres preuves que la découverte inopinée, pour ainsi dire providentielle, de la sortie de bal que portait la victime le jour de sa disparition? On n'avait pas même essayé de produire une supposition quelconque pour expliquer comment ce vêtement, dont l'identité était établie par des témoignages irrécusables, avait pu se retrouver dans la Seine.

« Et dès lors il était facile de reconstituer la scène du meurtre. Escudier, sous un prétexte fallacieux, avait entraîné sa femme sans méfiance sur les berges désertes qui s'étendent entre le viaduc du Point-du-Jour et le pont d'Asnières; à la faveur de la nuit et de l'éloignement de toute habitation, il avait étouffé ses cris, entravé ses mouvements, et n'avait pas eu de peine à la précipiter dans le fleuve, dont les eaux n'avaient pas encore rendu le cadavre, peut-être lesté d'un poids considérable; mais la pelisse, mal attachée, avait roulé plus loin et constituait désormais une pièce à conviction plus que suffisante.

« Le mobile du crime? Mais il était dénoncé, signé pour ainsi dire par la victime, qui, dans l'ingénuité de son cœur, avait disposé de tous ses biens en faveur d'un époux adoré. Pouvait-elle soupçonner, la pauvre et charmante créature, qu'en accomplissant cet acte de généreuse prévoyance elle allait d'elle-même au-devant de la plus effroyable des morts : être tué par ce qu'on aime!

« C'était en vain que l'accusé espérait en imposer à la justice par l'attitude narquoise et provocante qu'il avait gardée depuis les premiers pas de l'instruction jusqu'aux débats solennels de la cour d'assises. S'il avait refusé de s'expliquer, s'il s'opposait à ce que son avocat prît la parole, et s'il gardait encore le silence sur les points les plus essentiels de la cause, c'est qu'il se rendait compte du danger auquel pouvait l'exposer le moindre écart de langage. Mais la sagesse du jury ne se laisserait pas égarer par cette vaine tactique.

« Il n'y avait qu'un témoignage qui pût sauver Escudier de l'accusation terrible qui pesait sur lui : c'était celui de Mme Escudier. Un monstre ne l'aurait pas refusé dans une circonstance pareille, et, si Mme Escudier, dont personne n'avait contesté les hautes vertus, ne venait pas elle-même crier contre l'accusation, c'est qu'elle avait cessé de vivre. La justice des hommes ne pouvait avoir trop de rigueur pour un crime accompli dans d'aussi odieuses conditions. »

La réponse d'Escudier est assez courte pour pouvoir être reproduite en entier.

— Messieurs les jurés, le hasard du tirage au sort a réuni sur votre banc douze citoyens étrangers les uns aux autres, appartenant aux professions et aux classes les plus diverses, généralement occupés de toute autre chose que de psychologie criminelle et mal préparés sans doute à discerner le vrai du faux, au milieu des habiletés d'un ministère public longuement exercé et sous l'impression d'un appareil judiciaire qu'on se plaît à rendre solennel pour frapper vos imaginations. Vous seriez donc bien excusables s'il vous arrivait parfois d'acquitter des criminels ou de condamner des innocents. Mais l'affaire qui vous est soumise aujourd'hui est trop simple pour que votre conscience puisse s'égarer, et il ne vous faudra pas de grands efforts de bon sens pour écarter une accusation à laquelle manque le premier élément de vraisemblance.

« On vous demande de déclarer que j'ai tué ma femme, et l'on est dans l'impossibilité de représenter le cadavre ou même un seul morceau du cadavre de ma prétendue victime. On n'est seulement pas en mesure de faire dresser son acte de décès, de sorte que, si je voulais me remarier aujourd'hui, l'officier de l'état civil refuserait de procéder à la célébration en alléguant que je ne suis pas veuf, alors qu'un autre représentant de la loi m'impute la mort de ma femme. Il y a là une contradiction qui n'échappera pas à votre sagacité. Je vous prie donc de me rendre promptement à mes affaires et de retourner aux vôtres. »

Ce discours était d'une incroyable maladresse : il laissait percer pour l'institution du jury une sorte de mépris que l'accusé aurait dû, au contraire, s'attacher soigneusement à dissimuler. L'avocat général profita de cette faute : il se garda

bien d'user de son droit de réplique et laissa clore les débats pour que le jury délibérât sous cette impression.

IV.

Bien qu'Escudier n'eût réclamé le concours de personne, il avait des amis et des parents qui n'avaient pu le voir sous le coup d'une accusation sans se préoccuper de le sauver. Les uns étaient convaincus de son innocence, les autres ne savaient trop que penser; mais tous crurent qu'il était du devoir de l'amitié de venir à l'aide de l'accusé, innocent ou coupable. Ils auraient voulu se faire citer comme témoins à décharge afin d'avoir l'occasion d'attester leur estime et leur sympathie pour Escudier, l'honorabilité de sa vie antérieure et plusieurs faits de nature à jeter un jour favorable sur son caractère; mais l'accusé n'avait voulu faire citer personne.

Aussitôt qu'ils connurent la liste des trente-six jurés qui pouvaient être appelés à siéger dans l'affaire, ils résolurent de tenter une démarche auprès de ceux des jurés qui seraient de leur monde. Il se trouva justement que l'un des jurés, M. Michelin, grand industriel, avait eu des relations personnelles avec Escudier : c'était une circonstance qui pouvait avoir le plus heureux effet, car on sait que dans les délibérations d'un jury, il suffit souvent qu'un membre prenne la parole le premier et soutienne une opinion pour avoir les plus grandes chances d'entraîner la conviction de ses collègues.

On alla trouver confidentiellement M. Michelin, non pas dans le dessein de peser sur sa conscience, mais pour appeler son attention sur les points importants qui pourraient être dénaturés ou tenus dans l'ombre au cours des débats et pour le mettre en garde contre les préventions qui se feraient jour autour de lui.

M. Michelin n'avait pas encore été juré et il désirait depuis longtemps avoir l'occasion de remplir cette mission qui est la plus haute et la plus difficile des obligations civiques en même temps qu'elle constitue la plus lourde des responsabilités. Il accueillit avec une extrême réserve et avec un peu de hauteur la démarche qui était faite auprès de lui. Il se rappelait avoir connu Escudier, bien qu'il ne l'eût pas vu depuis quelque temps; mais tout ce qu'on put obtenir de lui, ce fut la promesse qu'il examinerait avec le soin le plus scrupuleux toutes les circonstances de la cause et qu'il s'inspirerait à la fois de la justice et de l'équité.

Le matin de l'affaire, on attendit avec impatience le tirage au sort qui devait désigner les douze jurés auxquels serait remis le sort d'Escudier. Le nom de M. Michelin sortit. C'était d'un bon augure.

Les autres jurés étaient un architecte, un marchand de vin, un chef de bureau en retraite, un herboriste, un cafetier, un propriétaire, un commandant de l'armée territoriale, un charcutier, un ébéniste, un crémier et un professeur de danse.

Ce fut l'herboriste qui se plaignit le premier de l'inconcevable attitude de l'accusé, et, aussitôt que cette corde eût été touchée, il y eut une sorte de haro contre Escudier.

Plusieurs jurés relevèrent avec amertume ce qu'il y avait de blessant dans le discours qu'il avait prononcé : s'il avait cru intimider le jury par ses sarcasmes et son air de supériorité, il s'était étrangement abusé; on pouvait appartenir à des professions et même à des classes différentes et se rencontrer dans un sentiment commun quand il s'agissait de se prononcer, en âme et conscience, sur la réalité d'un fait. Les jurés n'étaient pas assez simples pour se laisser éblouir par l'éloquence d'un avocat général ou par l'apparat de la justice; mais ils ne devaient pas non plus tomber dans les pièges que leur tendait l'aristocratique dédain d'un coupable astucieux. Il n'était pas besoin d'avoir fait des études spéciales sur la psychologie criminelle pour faire la distinction entre un honnête homme injustement accusé qui se serait récrié, aurait protesté avec indignation, eût su trouver des accents émus pour parler de son malheur, et un homme vicieux, corrompu jusqu'à la moelle, qui répondait avec une perverse désinvolture aux pressantes objurgations de la conscience publique et se défendait avec une assurance et une méthode mille fois plus compromettantes que le trouble et l'incohérence. Il n'était pas jusqu'à l'argument sur lequel l'accusé prétendait étayer sa défense qui ne semblât une outrageante ironie. C'était se moquer de la justice que de réclamer la production de l'acte de décès quand on en avait soi-même rendu la rédaction impossible en faisant disparaître le corps dont il aurait fallu constater l'identité.

Quand M. Michelin vit la tournure que prenait la délibération, il pensa que c'était le cas d'intervenir pour combattre le déplorable effet d'une défense mal inspirée et pour ramener les esprits à une appréciation plus calme des faits matériels. Mais, au moment d'entrer dans cette voie, il se mit en garde contre la partiale indulgence que pouvaient lui suggérer ses anciennes relations avec l'accusé; il craignit de faire fléchir l'impérieux devoir de la justice sociale devant les faiblesses d'une sympathie personnelle; il ne voulut pas faillir à la redoutable magistrature dont il était investi par la loi, et il se dit que, son inclination naturelle étant d'un côté, son devoir était nécessairement de l'autre. Il garda le silence.

Le jury entra alors dans l'examen détaillé des faits, et, au cours de la discussion qui s'ouvrit sur la première question : « L'accusé est il coupable? » les opinions individuelles se firent connaître. D'après les arguments produits de part et d'autre, il était aisé de se rendre compte de la conviction de chacun des membres du jury.

M. Michelin constata avec un sentiment d'angoisse qu'il y avait six jurés convaincus de la culpabilité d'Escudier; cinq autres se prononçaient nettement pour le défaut de preuves, c'est-à-dire en faveur de l'acquittement. Il était le douzième : c'était de son vote qu'allait dépendre le verdict. S'il déclarait : « Non, l'accusé n'est pas coupable », il n'y avait pas de majorité. On était six contre six. Escudier était acquitté. Si au contraire il disait oui, Escudier était condamné, à la majorité de sept voix contre cinq.

Ce fut un moment solennel. Dans le cours de sa carrière industrielle, de sa vie de famille, et dans l'exercice de ses droits politiques, M. Michelin avait eu à assumer à plusieurs reprises de graves responsabilités; jamais il ne s'était trouvé en présence d'une conjoncture aussi poignante. Con-

damner un ami, n'était-ce pas le plus cruel des supplices? L'acquitter, n'était-ce pas trahir le plus saint des mandats, céder à une lâche complaisance pour des affections privées ou des recommandations indiscrètes?

Il aurait fallu faire abstraction de tous ces éléments de décision et s'inspirer exclusivement des faits acquis au procès; mais ces faits disparaissaient presque au milieu des graves problèmes qui agitaient la conscience de M. Michelin. A vrai dire, il ne savait pas si Escudier était innocent ou coupable; il ne se rappelait plus ni les événements ni les arguments : le combat qui se livrait dans son âme avait un objet supérieur. Il s'agissait de savoir qui l'emporterait, des sentiments les plus chers de l'homme ou des devoirs les plus sacrés du citoyen.

Quand on dépouilla le vote, il se trouva sept bulletins qui déclaraient l'accusé coupable.

La discussion s'ouvrit ensuite sur l'admission des circonstances atténuantes. M. Michelin prit le premier la parole pour les faire admettre : son premier vote lui pesait, il avait à cœur d'en atténuer l'effet dans la mesure compatible avec son devoir et reculait devant l'idée de l'expiation suprême. L'admission des circonstances atténuantes répondait d'ailleurs à la répulsion qu'il avait toujours professée pour l'application de la peine de mort.

On lui répondit que, d'après les dispositions expresses de la loi, les jurés manquent à leur premier devoir lorsque, pensant aux dispositions des lois pénales, ils considèrent les suites que pourra avoir, par rapport à l'accusé, la déclaration qu'ils ont à faire. En fait, on faisait remarquer que, l'accusé étant reconnu coupable d'avoir assassiné sa femme, il était difficile de trouver, soit dans la personne de l'accusé, soit dans l'accomplissement du crime, une circonstance quelconque de nature à atténuer la culpabilité.

Mais cette opinion extrême ne prévalut pas; ceux mêmes qui l'avaient soutenue finirent par reconnaître que la non-découverte du cadavre, sans constituer à proprement parler des circonstances atténuantes, devait cependant en faciliter l'admission, et ce fut à l'unanimité que l'accusé obtint ce bénéfice.

V.

A la reprise de l'audience, Escudier fut ramené pour entendre la déclaration du jury, qui fut accueillie dans la salle par des applaudissements aussitôt réprimés. Il ne broncha pas. Sur la demande du président, il déclara n'avoir rien à dire sur l'application de la peine et, comme tous les condamnés, protesta encore une fois de son innocence. Le président annonça que la cour allait se retirer, pour délibérer, dans la chambre du conseil.

A ce moment, un tumulte se produisit à la porte d'entrée des billets réservés. Au même instant, l'huissier de la cour remettait un billet au président, et celui-ci avait à peine eu le temps d'en prendre connaissance quand les rangs des assistants s'ouvrirent pour laisser passer une jeune femme élégante et très émue qui s'avança jusque dans l'espace laissé vide devant la cour en disant :

— C'est moi qui suis la victime.

— Léonore! s'écria joyeusement Escudier.

— Gustave! répondit-elle.

Ils voulaient se jeter dans les bras l'un de l'autre; de sévères municipaux, esclaves d'une consigne aveugle, les en empêchèrent. Cet incident jeta la plus grande perturbation dans la procédure. Le public, avec la mobilité qui lui est propre, eut un revirement complet et se déclara hautement en faveur de l'accusé; les jurés avaient une attitude piteuse qui faisait mal à voir; les avocats s'esclaffaient de rire et la cour elle-même était visiblement troublée.

Cependant le président ne perdit pas la tête et, quand il eut obtenu le silence, il exposa clairement la situation.

Le verdict du jury était proclamé et ne pouvait être soumis à aucun recours. La déclaration de culpabilité était donc irrévocable. Seulement l'arrivée de Mme Escudier constituait un élément nouveau dont il pouvait y avoir lieu de tenir compte, dans une large mesure, pour l'application de la peine.

En conséquence, le président ordonna, en vertu de son pouvoir discrétionnaire, que le témoin serait entendu, à titre de renseignements.

Il fallait d'abord constater l'identité de la personne qui se présentait; sa déclaration et celle de l'accusé, qui pouvaient avoir été concertées, n'offraient pas une garantie suffisante. On fit revenir les témoins, et ils furent unanimes à reconnaître que c'était bien Mme Escudier qui était devant eux.

Après cette constatation, Escudier, dont le mauvais caractère ne se démentit pas même dans cette extrémité, prétendit que sa femme n'avait pas de déposition à faire et qu'elle ne devait compte qu'à lui de l'emploi de son temps pendant cette absence. Mais la curiosité du public était à ce point surexcitée qu'il y aurait eu de graves désordres à craindre si l'audience avait été levée dans ces conditions. Mme Escudier, invitée à s'expliquer, déposa en ces termes :

— J'étais outrée du sang-froid avec lequel mon mari, lorsque je lui avais parlé de m'en aller, m'avait répondu : « Ce sera comme il vous plaira. » Je le défiai de répéter cette phrase, pensant qu'il ne la répéterait pas. Il la répéta. Je rentrai dans ma chambre pour prendre mon porte-monnaie et je sortis immédiatement de la maison dans un moment de colère.

« Une fois dehors, je ne savais plus que faire. Je ne pouvais pas retourner auprès de ma famille, que je n'avais pas vue depuis mon mariage, et je ne voulais aller chez aucune de mes amies parce qu'elles auraient essayé d'amener une réconciliation que j'étais résolue à ne pas accepter.

« Je me décidai à me réfugier chez ma nourrice, qui est mariée à un pêcheur dans un petit village sur la côte de Normandie; je me fis conduire à la gare Saint-Lazare; mais, en prenant mon billet, je m'aperçus que ma toilette ne convenait pas à un voyage en chemin de fer et à un séjour dans un village de pauvres marins. Il ne me restait que quelques minutes avant le départ du train; je n'avais pas le temps de me composer un trousseau, mais j'achetai dans un magasin

de la place du Havre [illegible] waterproof et une capuche. J'étais ainsi couverte de la tête aux pieds et [illegible] pour le reste, j'avais le temps d'y penser. Dans le compartiment des dames seules il n'y avait que moi. Ma sortie de bal me gênait. Je reconnus, au roulement du train, que nous étions sur un pont; j'abaissai la glace de la portière, je roulai ma pelisse et je la lançai dans la Seine.

« Au bord de la mer, j'ai longtemps réfléchi. Tous les jours j'avais envie d'écrire à mon mari; mais lui écrire, c'était revenir. J'avais toujours fait le premier pas vers la réconciliation à la suite des petites discussions que nous avions eues; je ne voulais plus le faire. Je me disais bien que, pour qu'il vînt me chercher, il fallait au moins qu'il sût où j'étais; mais je ne pouvais le lui faire savoir sans avoir l'air de revenir la première; lui écrire où j'étais, c'eût été lui dire de venir me retrouver. Je ne voulais pas. Je pensais bien que cette situation ne pouvait toujours durer, mais je ne voyais pas de mal à ce qu'elle se prolongât. Je me [illegible] peu à peu et je n'étais pas fâchée que mon mari vécût quelque temps sans moi, pour voir la différence, et même qu'il fût inquiet : c'était trop juste.

« Je n'ai rien su de l'accusation portée contre lui. Deux ou trois fois j'ai entendu annoncer le journal par un petit garçon qui le vendait. La première fois, en entendant crier : *[illegible] sinée par son mari!* j'ai eu l'idée d'acheter le journal; mais le marchand a passé d'un autre côté et je n'y ai plus pensé. Il ne pouvait pas me venir à l'esprit que c'était moi qui avais été assassinée. Dans la chaumière et sur la plage où je vivais, personne ne s'en est occupé. On parlait des grains et de la marée.

« Ce matin, quand je me suis levée, tout d'un coup l'ennui m'a prise : je me suis dit que c'était assez, et je suis partie. J'ai trouvé la maison fermée; on m'a tout appris, et me voilà. »

Après avoir entendu ces explications, la cour se retira dans la chambre du conseil. Pendant qu'elle délibérait, des discussions animées s'ouvrirent dans la salle, notamment entre les membres du barreau. Condamner Escudier, même au minimum de la peine, même avec la certitude que la clémence du Président de la république arrêterait sans délai l'effet de la condamnation, ç'eût été d'un effet déplorable. D'autre part, il était impossible d'acquitter un accusé déclaré coupable par le jury.

Il y a, heureusement, dans le code d'instruction criminelle un article 352, qui est ainsi conçu :

« Si les juges sont unanimement convaincus que les jurés, tout en observant les formes, se sont trompés au fond, la cour déclarera qu'il est sursis au jugement et renverra l'affaire à la session suivante, pour être soumise à un nouveau jury dont ne pourra faire partie aucun des premiers jurés. »

C'était le cas d'appliquer cette disposition, la cour devant être unanimement convaincue désormais qu'Escudier n'était pas coupable.

On faisait remarquer que cette solution aurait pour conséquence de prolonger la détention préventive. Le ministère public ne pouvait pas abandonner la poursuite : il n'est pas admissible en effet qu'un accusé, après avoir été de la part du jury l'objet d'une déclaration de culpabilité, puisse être soustrait au jugement de ses pairs par le bon vouloir du parquet. L'affaire devait rester en l'état jusqu'à la prochaine session et revenir tout entière devant le nouveau jury, qui aurait à statuer dans sa souveraineté. En attendant cette prochaine session, on n'avait pas le droit de lever l'écrou.

Et alors n'était-il pas plus avantageux pour l'accusé que la cour prononçât contre lui une condamnation de pure forme, qui aurait laissé au chef de l'État la faculté d'exercer immédiatement son droit de grâce et aurait permis de remettre l'accusé en liberté dès le lendemain?

Mais cette manière d'opérer exposerait encore l'accusé à un certain risque. Sans doute il y avait toutes les raisons de supposer que l'accusé, condamné dans de pareilles conditions, serait l'objet d'une mesure de faveur; mais enfin le Président de la république est maître absolu de son droit de grâce et personne n'a le droit de lui demander compte de la façon dont il l'exerce. D'autre part, la grâce peut bien supprimer l'effet de la condamnation, mais elle n'efface pas la condamnation elle-même. Escudier ne serait pas allé aux galères, mais il aurait été un forçat libéré.

Pour sortir du procès complètement indemne, il lui aurait fallu, au contraire, décliner le bénéfice d'une mesure gracieuse et engager la difficile procédure d'une demande en revision. Le succès n'en était pas douteux; mais il ne pouvait être obtenu qu'au prix de longs délais, puisque l'affaire aurait dû être renvoyée à une autre cour. C'était donc le sursis au jugement qui était encore la solution la plus favorable.

Ce fut en effet le parti auquel la cour s'arrêta.

Escudier fut réintégré en prison; mais on fit tout ce que les règlements permettent de faire pour adoucir la rigueur de cette nouvelle détention préventive : on le laissa commander ses dîners au restaurant et on lui permit de voir sa femme.

Si c'eût été en province, il en aurait eu pour trois mois; il avait la chance d'être devant la cour d'assises de la Seine, où les sessions ne durent que quinze jours.

A l'expiration de ce délai, il fut ramené devant la cour d'assises, toujours sous l'inculpation d'avoir assassiné sa femme, mais assisté par elle, et le ministère public, représenté par un autre avocat général, déclara s'en rapporter à l'appréciation du nouveau jury.

Escudier fut acquitté.

Par compensation aux longs et cruels ennuis qu'il avait eu à supporter, il vit renaître le calme dans son ménage; mais sa considération a reçu quelque atteinte. Il a comparu en cour d'assises et il ne peut pas contester lui-même qu'il a été déclaré coupable par un jury. Il en reste toujours quelque chose. Escudier eût peut-être mieux fait de ne pas répéter : « Ce sera comme il vous plaira. »

GASTON BERGERET.

LE MINISTÈRE DU 14 NOVEMBRE 1881

Son histoire (1)

LES NOMINATIONS. — « L'ÉDIT DE NANTES DES PARTIS. »

I.

Gouverner, c'est diriger. Un gouvernement, c'est une doctrine appliquée, une seule orientation, un centre d'action unique. *On gouverne avec un parti* (2).

La direction du vaisseau est décidée, le but du voyage est marqué. Où le parti qui tient le gouvernail va-t-il prendre ses matelots et ses chauffeurs ? Il prendra de bons chauffeurs et de bons matelots. Quand des hommes ont bien servi sur un vaisseau allant aux Indes occidentales, il est à présumer qu'ils ne serviront pas moins bien sur un vaisseau allant aux grandes Indes. On ne les consulte pas sur la destination; on demande qu'ils sachent leur besogne, qu'ils soient capables et qu'ils soient fidèles. *On administre avec des capacités.*

M. Gambetta était profondément convaincu de la sagesse de cette double maxime, l'une des plus puissantes pour le bien de l'État quand le sens exact de ces mots *On administre avec des capacités* a été rigoureusement précisé. — Si toutes les charges du gouvernement rentrent en effet dans un même ordre, il n'en est pas de même de toutes les fonctions de l'administration, dont quelques-unes sont des rouages essentiels de la politique. C'est ainsi que les préfets et sous-préfets représentent la pensée politique du gouvernement et doivent être — « sans quoi, tout serait confusion » — républicains éprouvés sous la république et royalistes sous la monarchie (3). — Tout étranger que l'esprit de parti doive être aux fonctions purement administratives, la *loyauté* au principe du gouvernement établi est, pour tout citoyen inscrit au budget, une vertu professionnelle. Il semble d'ailleurs évident qu'entre deux candidats également capables, celui-là mérite d'être préféré qui fut pour le parti au pouvoir un soldat de la première heure. — Enfin, s'il faut toujours, quel que soit l'âge d'un régime, qu'il gouverne avec un parti pour faire de bonne politique, c'est également pour faire de bonne politique qu'il ne saurait, selon que sa doctrine vient de vaincre ou qu'elle a triomphé depuis longtemps, suivre une seule et même règle pour le recrutement de son personnel. Un parti qui a été trois ou quatre fois acclamé par l'immense majorité de la nation a cet intérêt qui est un devoir : s'annexer tous les hommes de valeur ou de talent qui viennent à lui, s'enrichir de tous ceux qui demandent à servir la patrie sous les nouvelles lois qu'elle s'est données, avec honneur et droiture, comme ils l'ont servie sous ses anciennes lois. Une révolution, ou violente ou pacifique, n'est sérieuse et efficace que si elle s'attache à introduire un large afflux de sang nouveau dans les fonctions publiques de tout ordre et de tout degré.

En résumé, dans la logique d'une politique rationnelle, l'établissement d'un régime nouveau comprend deux périodes : dans la première, le parti vainqueur met toutes les clefs de la maison dans sa poche; dans la seconde, sans lâcher ces clefs, il ouvre les portes à deux battants.

M. Gambetta jugeait que le jour était venu d'inaugurer cette seconde phase. Nul n'avait contribué plus que lui à fonder la république sur des assises indestructibles. Sous la présidence de M. Thiers, alors que florissait la fameuse devise : « La république sans les républicains »; sous le principat du maréchal de Mac-Mahon, alors que l'hostilité à la Constitution était un titre à toutes les faveurs; depuis, sous M. Grévy, nul n'avait travaillé et lutté avec plus de constance pour installer aux affaires, dans les services publics comme dans les conseils élus, les *nouvelles couches* que le discours de Grenoble avait lancées à l'assaut et à la conquête. C'est lui qui le premier avait réclamé le renvoi des fonctionnaires bonapartistes et cléricaux qui, partout, d'un bout à l'autre du territoire, payés par la république, la trahissaient, l'outrageaient, conspiraient ouvertement contre elle (1). C'est dans les générations qui avaient été l'avant-garde de la liberté contre le régime de Décembre que ses amis, les ministres des trois derniers cabinets, avaient pris leurs préfets, leurs procureurs-généraux, leurs conseillers d'État, leurs gouverneurs de colonies, leurs chefs de service. C'est avec les enfants les moins fortunés du peuple, avec des fils d'ouvriers, de paysans et de petits bourgeois, que ce merveilleux trouveur d'hommes avait, depuis quatre années, aidé à recruter le personnel du nouveau régime. En 1881, après dix années de combats, c'est au profit de tous ceux qui ont été ses promoteurs, ses propagateurs et ses champions que la république s'est emparée de toutes les fonctions directrices. Est-ce que l'heure qui sonne n'est pas propice entre toutes pour fermer l'ère des éliminations, pour abaisser les barrières, pour apprendre au monde que l'établissement républicain est bien définitif, puisque ses adversaires d'hier ont renoncé à le combattre et qu'ils sont admis à le servir ?

M. Gambetta le pensait. Il aspirait à fermer le livre des émigrés à l'intérieur. Il rêvait de faire dans la république *l'Édit de Nantes des partis.*

Aussi bien c'était là chez lui une espérance ancienne; et

---

(1) Suite et fin. — Voy. la *Revue* des 24 février, 3 et 17 mars, 16 juin, 14 et 28 juillet, 11 et 25 août, 15 septembre 1883.

(2) « Il faut gouverner avec un parti au point de vue de la politique générale d'un pays. Ne croyez pas que j'aille jusqu'à l'exclusion de tous les partis; mais je crois pouvoir affirmer qu'on ne fait de bonne politique qu'en gouvernant avec un parti. Quand ce parti est condamné, il se retire et un autre parti le remplace. » (Commission d'enquête parlementaire sur les actes du gouvernement de la Défense nationale, séance du 7 septembre 1871, déposition de M. Gambetta).

(3) Commission d'enquête, déposition de M. Gambetta.

(1) Discours du 11 juillet 1872 au banquet de la Ferté-sous-Jouarre; du 22 septembre 1872 à Chambéry; du 26 à Grenoble; du 23 avril 1873 à Paris; du 1er juin 1874 à Auxerre; des 6, 9, 13, 15, 21 février 1876 à Lille, Avignon, Bordeaux, Belleville et Lyon; des 9 et 10 juin 1877 à Amiens et Abbeville; du 15 août 1877 à Lille; du 18 septembre 1878 à Romans

si cette idée avait germé spontanément dans son âme généreuse, naturellement éprise d'union et de pardon, c'était la réflexion, une observation fondée sur une longue expérience, qui l'avaient enracinée dans son esprit. En effet, depuis le jour où il était entré dans la vie publique, deux faits principaux l'avaient constamment frappé : le premier, c'est que la division des partis est la cause dominante de la lenteur de tous les progrès, parce que cette division provient moins souvent de la divergence des principes que du recrutement permanent des oppositions par la masse toujours croissante des anciens fonctionnaires; — le second, plus grave encore, c'est que l'acharnement des partis dans la bataille intérieure a pour résultat fatal d'obscurcir le patriotisme français.

On objecte : Il en a toujours été ainsi, en tout temps et dans tout pays... « Cela est possible, répond M. Gambetta; mais on ne fait pas de la politique, dans un pays comme la France, de la même manière à toutes les époques. Quand un pays a sa force matérielle, que le cercle de ses frontières est intact, alors il est possible et loisible d'agiter des questions de métaphysique politique; mais dans un pays qui n'a pas toutes ses frontières, cela est sacrilège, cela est criminel (1). » Et dès lors, comme le temps presse, comme le gouvernement doit rester tout entier aux mains des républicains, c'est des grandes institutions publiques, des finances et de la diplomatie, de l'armée surtout et de la marine que devra disparaître l'esprit de parti. Ainsi la république témoignera de son désir d'apaisement et de concorde. Ainsi les anciens partis seront réduits à des états-majors sans avenir et sans soldats.

Et M. Gambetta n'avait pas cessé depuis dix ans, même aux temps les plus durs de la lutte pour l'existence de la république, de proclamer cet espoir. C'était une des formes que prenait dans son esprit la pensée constante des provinces perdues. C'était dans cette pensée qu'il avait fait triompher la constitution du 25 février. « Et puisque vous cherchez la raison de cette œuvre et de cette politique de concorde et de pacification, je vais vous la donner : Regardez à la trouée des Vosges! (2) » Un républicain de plus, c'est un ouvrier de plus pour donner à la forme définitive de notre gouvernement son maximum d'éclat et de force : comment hésiter dès lors à rompre avec l'esprit d'exclusion?

« Oui, mes amis, prouvons à ceux qui nous calomnient et qui nous diffament que nous ne sommes pas des républicains intolérants; démontrons que la république sait accueillir ceux qui viennent loyalement à elle, et surtout ces fils éclairés de l'aristocratie qui embrassent sincèrement notre cause. Pourvu que les conversions soient sincères, désintéressées, pourvu qu'elles aient pour origine le sentiment de la justice, pour but le service de tous, il convient de les accueillir. Dans une grande société comme la nôtre, qui a tout un passé glorieux à continuer, il y a place pour tout le monde, surtout pour ceux qui semblent plus que d'autres représenter le passé, ses traditions d'élégance, d'esprit et de dignité. L'ancienne aristocratie appartient à la France; elle peut encore la servir. Si elle a l'intelligence de se rallier à la France nouvelle, à la France du travail et de la science, elle contribuera, par son patriotisme fier et sa noble délicatesse, à lui donner cette fleur d'élégance et de distinction qui fera de la république française dans le monde moderne ce qu'était la république athénienne dans l'antiquité (1). »

Puis, se tournant vers les monarchistes, vers tous ceux qui fourbissaient leurs armes pour engager tant d'années de luttes infécondes : « Oui, vous devriez comprendre que votre place est marquée dans un gouvernement libre, que vous devez y jouer un rôle, un rôle éminent, celui que vous assurent votre autorité sociale, vos précédents, vos loisirs... (2) » Et, comme ces hommes de petite foi riaient, haussaient les épaules : « Messieurs, je sais qu'il est difficile de persévérer en toute entreprise humaine sous le déluge des calomnies ou des quolibets; mais ce que je sais bien aussi et ce que j'atteste à cette tribune, c'est que cette politique, qui est la politique de l'avenir, ne sera démentie ni par ceux qui l'ont honorée ici en s'y associant ni par le pays qui est à la veille de la juger (3). » Et l'engagement fut tenu : M. Gambetta reste à jamais fidèle à cet idéal : la réunion de tous les patriotes sincères dans la république incontestée. Il dit, à Bordeaux, pendant la bataille électorale : « Est-ce que vous connaissez une politique qui soit plus désirable que la conciliation entre des Français venant à nous, abjurant leurs anciennes idées, nous apportant l'influence de leurs noms et de leurs situations locales (4)? » Puis, à Lyon, après la victoire :

« Il ne faut pas trop tenir rigueur à ces libéraux que les événements viennent de faire disparaître. Qu'ils se décident à s'accommoder de la république et des libertés nécessaires à une nation démocratique; qu'ils entrent résolument dans nos rangs, sans arrière-pensée, et qu'ils fassent véritablement œuvre de défense démocratique. Soit par leurs représentants — car ils en ont encore dans la Chambre haute ou basse, — soit par leurs organes dans la presse, si ces anciens libéraux ou parlementaires reviennent à la vérité et à la sagesse, s'ils consentent à entrer en composition avec le suffrage universel, eh bien, il faudra s'en applaudir; il faudra les accueillir, leur ouvrir nos rangs et leur dire : Tant mieux! Venez exercer la légitime influence qui vous appartient. Nous ne sommes pas une république fermée. Nous n'exigeons que la loyauté dans le concours et la sincérité dans les actes (5). »

C'est surtout pour cette politique, habile et généreuse entre toutes, que le 16 Mai est un coup funeste : cette entreprise insensée exaspère les passions, remplit les cœurs de haine, creuse entre les uns et les autres un véritable abîme. Pourtant M. Gambetta ne renonce pas à sa grande idée (6). Il se remet à l'œuvre dès que les premières colères sont apai-

1. [illegible]
2. Ibid.

1. [illegible]
2. [illegible]
3. [illegible]
4. [illegible]
5. [illegible]
6. [illegible]

sées et recommence à préparer les amnisties. Il déploie auprès de ses amis toutes les ressources de la persuasion, leur fait toucher du doigt, à chaque occasion, l'absurdité d'une république fermée. Pour servir utilement son pays, il n'est pas nécessaire d'avoir été convaincu dès le berceau que la république est de droit naturel et que la monarchie est une violation brutale de ce droit; il suffit d'adhérer loyalement à la Constitution. Être républicain de naissance, par un amour instinctif qui a commencé avec la vie, c'est assurément une noble chose; mais combien sont-ils, les républicains qui n'ont jamais varié dans leur foi? qui ont toujours professé qu'il y a obligation pour le patriote et l'ami du peuple d'être l'ennemi irréconciliable de toute monarchie? Il y a les survivants et les enfants des cinq cent mille citoyens qui ont voté *non* au plébiscite de Décembre (1) : est-ce à cette caste seule qu'il faut réserver toute la besogne, tout le gouvernement et toute l'administration? Dans un pays où la forme de gouvernement a changé dix fois depuis un siècle, est-ce un principe qu'il faut exclure des fonctions de l'État quiconque aura jamais accepté un régime qui n'est pas celui du moment? Et si ce n'est pas un principe, si l'immense majorité de ceux qui ont fondé la république et qui la feront vivre est composée de ralliés, de convertis, est-ce que la douzième heure est jamais passée en politique? Est-ce que la sincérité de l'adhésion n'est pas un garant plus sûr et plus digne que la longueur du stage à la porte du sanctuaire inviolé?

Ainsi raisonne M. Gambetta, et là encore, dans ce nouvel ordre d'idées, il puise la conviction que le scrutin de liste est la vérité et le salut : avec le scrutin de liste, on pourra substituer une politique nationale à une politique étroite, regagner tout le temps qui a été perdu par la patrie en luttes infécondes. Il le fait entendre très nettement dans le discours qui entraîne la Chambre à voter la réforme électorale (2), et, le vote emporté, il le dit encore plus haut dans un de ses discours de Cahors. Rappelant devant un monument funèbre quelle fut l'union de tous les partis pour combattre l'invasion allemande :

« Ah! que ne nous a-t-il été donné, au lendemain même de cette terrible leçon de la fortune, de voir poursuivre sur le champ de bataille pacifique de la discussion, dans la recherche des progrès à accomplir, dans l'éducation, dans la question de la forme politique du gouvernement, que ne nous a-t-il été donné de voir se poursuivre le même concours, la même communauté d'efforts et d'énergie! Ah! que la France serait grande (3)! »

II.

Maintenant M. Gambetta est au pouvoir, bien que le grand instrument d'apaisement, le scrutin de liste, ait été brisé entre ses mains; mais est-ce une raison pour lui de renoncer à son idéal d'union et de réconciliation nationale? D'aucuns le pensent et font valoir, au moins pour un ajournement de quelques mois, de puissantes raisons. M. Gambetta n'accepte pas ces raisons. S'il a été forcé par une « impérieuse confiance » de se charger d'un pouvoir dont il ne voulait pas, c'est apparemment pour appliquer les doctrines qu'il a vingt fois publiées aux quatre coins de la France, et d'abord les plus grandes et les plus nobles, celles qui lui tiennent au cœur, à tort ou à raison, plus que toutes les autres. Il les appliquera. Tout ce qu'on peut exiger de lui, c'est d'avoir pris au préalable toutes les précautions qu'exige le bien de la république; et ces précautions, il les a prises. Est-ce que les collègues qu'il a choisis ne comptent pas tous parmi les républicains de la veille? Est-ce qu'ils n'ont pas tous été au premier rang de bataille contre les réactions monarchiques et cléricales? Est-ce que tous, déjà sous l'empire, n'aspiraient pas à la république, ne combattaient pas et ne souffraient pas pour elle? Le coup d'État a déporté le général Campenon et interné M. Cazot. M. Spuller, M. Allain-Targé, M. Rouvier rédigeaient les journaux d'opposition les plus ardents contre le régime de Décembre (1). Si les idées de ces hommes peuvent être discutées, leur attachement à la république est au-dessus de tout soupçon. Et, dès lors, comment douter qu'ils n'exigent de tous leurs subordonnés, quels qu'ils soient, le respect absolu de la Constitution (2)? Quand ils prendront quelques agents d'administration en dehors du cercle étroit des ouvriers de la première heure, comment douter que ce ne soit pour un but élevé, dans un intérêt vraiment national? Avec de tels hommes pour gardiens, comment craindre pour la république, si le mérite commence à compter un peu plus que l'ancienneté?

Regardons ces nominations, non pas dans le groupement factice qui a été l'œuvre des partis, mais dans leur ensemble et selon l'ordre des dates.

Les militaires sont les plus jaloux des hommes, et cependant, de l'aveu unanime de ses camarades, le général de Miribel est le premier parmi les jeunes officiers d'état-major de l'armée. Ancien attaché en Russie, nul ne possède une connaissance plus approfondie des institutions militaires de l'étranger. Pendant la guerre allemande, de Wissembourg à Montretout, il a montré d'admirables qualités de courage et de science. Depuis dix ans, il s'est consacré tout entier à l'étude capitale des questions de mobilisation et de concentra-

permis d'exprimer un regret, je dirais que je regrette hautement que ce langage si juste, si ferme, si patriotique, si digne de la légitime ambition d'un homme d'État, ne soit pas tenu par celui-là même qui l'a tenu en 1868. » (Discours du 15 novembre 1877, à la Chambre des députés.)

(1) Exactement 640 737 *non*, contre 7 439 216 *oui* : et encore, sur ces 640 737 *non*, il y avait bien 100 000 voix orléanistes et légitimistes. — Le 2 décembre 1852, au plébiscite pour le rétablissement de l'empire, il n'y a déjà plus que 253 149 *non*.

(2) Séance du 19 mai 1881.

(3) Discours du 17 mai 1881, à l'inauguration du monument des mobiles du Loiret pendant la guerre.

(1) M. Paul Bert a été préfet du Nord pendant la Défense nationale; M. Cochery avait été administrateur de l'*Avenir national*; M. Waldeck-Rousseau est le fils du député républicain d'Ille-et-Vilaine à l'Assemblée nationale de 1848.

(2) Chambre des députés, séance du 13 décembre 1881, discours du général Campenon.

tion. C'est une nature vigoureuse, un travailleur infatigable. Le ministre de la guerre oublie une dépêche du général Ducrot qui est tout le crime du général de Miribel (1), et il le nomme, le jour même de son entrée au ministère, chef de son état-major général (2).

M. Magnin est républicain d'origine et économiste de race; à Dijon, à la fameuse élection du 13 décembre 1863, il est le premier qui ait fait retentir contre l'empire, au sein de la muette province, « le coup de cloche de la liberté »; au ministère du commerce et de l'agriculture pendant le siège de Paris, plus tard au ministère des finances, il a fait preuve de beaucoup de résolution et d'un grand savoir. M. Gambetta le fait gouverneur de la Banque de France.

Le général Campenon estime, d'accord avec le président du conseil, que le maréchal Canrobert, les généraux Chanzy, Gresley, de Galliffet, Carteret-Trecourt et Saussier sont « les plus capables » (3) de donner sur les questions militaires des avis éclairés et compétents : il les appelle, sans distinction de parti, à composer sous sa présidence le conseil supérieur de la guerre (4).

M. Tirman a été l'un des plus fermes administrateurs de la république : la rectitude de son esprit, servi par une parole élégante, a fait de lui un des membres les plus écoutés du Conseil d'État. Il est jeune, ardent au travail, conciliant, sans idées préconçues. Il sera gouverneur général de l'Algérie (5).

Pour diriger les cultes sous un gouvernement qui déteste également le cléricalisme et l'intolérance, il faut une intelligence robuste, sans pédantisme, l'alliance de la pratique du droit à un large sens philosophique : ce sont les qualités de M. Castagnary, soldat de la première heure dans le journalisme républicain, conseiller d'État (6).

Pendant la délégation de Tours-Bordeaux, M. Gambetta a vu M. de Chaudordy à l'œuvre : chargé de diriger les affaires étrangères, ce diplomate de la bonne école a dicté, en réponse à M. de Bismarck, d'inoubliables circulaires. Plus tard, à la conférence de Constantinople (1), il a su conquérir les sympathies de la Russie en élevant la voix, au nom de la France, en faveur des chrétiens opprimés de la péninsule des Balkans. Il succèdera, comme ambassadeur à Saint-Pétersbourg (2), au général Chanzy, dont la place est à la frontière de l'Est, à la tête du 6e corps d'armée (Châlons).

M. de Courcel (3), esprit observateur et réservé, n'ayant jamais fait partie d'aucune coterie, remplace M. de Saint-Vallier à Berlin. Riche d'une longue étude des hommes et des choses, il est peut-être le seul qui soit à la hauteur de cette tâche difficile entre toutes : représenter, sans jactance comme sans faiblesse, l'ancien ministre de la guerre à outrance auprès du conquérant de l'Alsace-Lorraine.

Le directeur de la politique au département des affaires étrangères doit être la plume et le dictionnaire du ministre. Un style tout de finesse et de clarté, la connaissance approfondie des questions de politique internationale, l'habitude de la discussion courtoise, une très grande force de travail, le scepticisme délicat qui n'exclut pas un patriotisme ardent, le sentiment très vif du rôle qui appartient à son pays devant le monde, M. Weiss a toutes ces qualités, qui ont passé de tout temps, dans l'esprit des vrais hommes d'État, pour les vertus professionnelles d'un rédacteur en chef des affaires étrangères. S'il a commis, au jugement des républicains, plus d'une faute très lourde, c'est que depuis dix ans ce grand talent n'a presque jamais été à sa place. M. Gambetta l'y mettra (4).

---

(1) [illegible] 187[illegible]. « [illegible] ministre de la guerre) que Miribel accepte situation de chef d'état-[illegible] trois jours, pour cause d'indisposition. » — M. Henri Brisson, rapporteur de l'enquête parlementaire sur les élections des 14 et 21 octo-[illegible] M. [illegible] Miribel était le chef d'état-major de M. le général Ducrot. Le nou-[illegible] es inspirations, mais encore des collaborations ». C'est la seule fois [illegible] M. Brisson.

[illegible] tionnait dans des conditions peu satisfaisantes quand j'ai pris le mi-[illegible] l'impulsion et la direction. » (Séance du 13 décembre 1881, discours du général Campenon.

[illegible]

(4) Décret du 26 novembre 1881.

[illegible] décret du 26 novembre 1881.

(1) Novembre 1878.

[illegible] 1881. [illegible] sionnaire, comme le marquis de Saint-Valier, depuis le 16 novembre.

[illegible]

(4) Le décret du 27 décembre 1881 nommait M. J.-J. Weiss directeur de la politique et des archives au ministère des affaires étran-[illegible] M. W[illegible] M. [illegible] dès les premiers jours du ministère du 14 novembre, il avait commencé par décliner les offres qui lui étaient faites : il était préférable, selon lui, de le laisser continuer dans la presse la campagne qu'il avait reprise depuis peu; il serait plus utile au ministère en travaillant, comme journaliste, à remettre en honneur les vrais principes de politique et de gouvernement, etc. M. Gambetta, n'ayant pu vaincre cette résistance, se tourna ailleurs. La succession de M. de [illegible] M. [illegible] M. [illegible]. Mais un hasard malencontreux empêcha M. Rothan; M. Sorel refusa, et ce fut alors seulement, comme le départ de M. de Courcel pour Berlin devenait urgent, que M. J.-J. Weiss se décida, sur de nouvelles instances de M. Gambetta, à accepter la direction politique.

Il faut rappeler que deux fois déjà, avant le ministère du 14 novembre, des fonctions diplomatiques avaient été offertes à M. J.-J. Weiss. La première fois, en 1872, c'était M. Thiers qui, sur le conseil de M. Casimir Perier, avait fait appeler l'ancien directeur du *Journal de Paris*. Seulement, au lieu de lui offrir une place qui convînt à son talent et à son âge, M. Thiers avait proposé à M. Weiss de le nommer premier secrétaire : « Je ne vous demande pas, lui répondit celui-ci, de me nommer sous-préfet. » — La seconde fois, en 1880, ce fut M. de Freycinet, peu de temps après les nominations de M. Léon Say à l'ambassade de Londres et de M. John Lemoinne à la légation de Bruxelles (mai 1880), qui offrit à M. Weiss l'une ou l'autre des légations de Munich ou d'Athènes. Des considérations toutes personnelles empêchèrent seules M. Weiss d'accepter.

M. Floquet, député de la Seine, a l'oreille du peuple de Paris. Trop fameux pour quelques démonstrations bruyantes, il paraît assagi depuis quelques mois et prend des engagements formels de modération (1). Il reçoit la succession de M. Hérold à la préfecture de la Seine (2).

Tels furent les principaux choix de M. Gambetta dans l'ordre des fonctionnaires, de ceux que l'ancien régime appelait les *grands commis*. Et, si tous ces choix ne sont pas également bons, tous sont dictés par la seule pensée qui, sous un régime indiscuté, soit digne d'un homme d'État : l'emploi des talents dans les fonctions qui leur conviennent. Quand cette pensée est le seul principe directeur pour les nominations, le reste vient nécessairement par surcroit. Elles ont toutes, en effet, cette signification commune : La carrière n'est plus ouverte qu'au mérite; et elles ont toutes, en sus, l'une ou l'autre de ces significations également belles : La république définitive n'est pas fermée à l'ancienne France; la république victorieuse n'est pas oublieuse des services rendus.

III.

Heureuses ou non, les nominations n'avaient été inspirées que par des sentiments élevés. Les meneurs des intransigeants et des intrigants isolèrent les nominations diplomatiques et militaires. Ils ne prêtèrent à M. Gambetta que des sentiments ou coupables ou bas.

Le premier ministre appelle à la république tous les bons Français qui sont encore retardataires; on traduit : « L'attachement à la république n'importe pas à M. Gambetta. La dévotion à sa personne est tout ce qu'il réclame. Les républicains le gênent. C'est seulement des *gambettistes* qu'il lui faut. » Et le chœur reprend d'une voix retentissante la vieille antistrophe : « Pouvoir personnel! dictature! coup d'État! »

Depuis dix ans, aucun événement n'a laissé de souvenirs plus amers et de plus âpres rancunes que le 16 Mai. Nul n'est plus facile à exploiter. Le gouvernement des curés, avec ses mille vexations, hante encore la mémoire des campagnes. Les villes ont gardé la violente colère de la dernière crise, alors que, dans les deux mois aux sombres éphémérides (novembre qui fut brumaire, et décembre), l'air était chargé de rumeurs sinistres et que les bonapartistes flairaient avec joie la guere civile... Quelle aubaine que les nominations « Weiss et Miribel » ! Le 16 Mai, que M. Gambetta a vaincu, lui, commandant en chef des armées républicaines, on va pouvoir l'invoquer, le retourner contre lui! C'est avec les pierres de son propre piédestal qu'on va pouvoir briser la statue!

Le général de Miribel a été, pendant quinze jours (3), chef d'état-major du général de Rochebouët : c'est assez. Qu'importe que ce soldat ait tiré à Buzenval les derniers coups de canon de la dernière bataille, que sa présence au ministère de la guerre, sous la direction du général Campenon, trouble la sécurité railleuse du maréchal de Moltke! Cela, ce n'est affaire que de patriotisme. Ceci, c'est de la politique : « M. de Miribel a été le chef des prétoriens du 16 Mai, il a rêvé de tout temps d'égorger la république (1); c'est l'homme des guet-apens. »

M. J.-J. Weiss a écrit au mois de juin 1877, à l'heure où ce débat n'avait encore qu'un caractère académique, deux ou trois articles pour soutenir cette thèse (la même que M. Grévy soutiendra au mois de novembre, à l'heure des résolutions pratiques, contre M. Gambetta), que la Chambre des députés, en refusant le vote du budget, commettrait une dangereuse imprudence (2). Cela suffit. Qu'importe que cet enfant de

(1) « M. Floquet s'est engagé à résister aux tendances autonomistes du conseil municipal. » (Article du journal *la Paix*, n° du 6 janvier 1882).

(2) Decret du 5 janvier 1882.

(3) Du 26 novembre 1877 (Cf. rapport de M. Henri Brisson) au 12 décembre (date de la démission du ministère Rochebouët).

M. Batbie a raconté dans le journal *l'Estafette* que le général de Rochebouët fut un de ceux qui, le 12 décembre, se joignirent à MM. Ancel, Pouyer-Quertier, de Banneville, etc., pour supplier le maréchal de Mac-Mahon de faire appeler M. Dufaure (n° du 6 janvier 1878).

On lit, d'autre part, dans le rapport de la commission d'enquête : « Il y a, suivant nous, une présomption grave, que les ministres du 17 mai et du 23 novembre se sont rendus coupables du crime de trahison en formant un complot ayant pour but, soit de changer, soit de détruire la forme de gouvernement. »

Ce qui est certain, c'est qu'il n'y eut pas de coup d'État et que le général de Miribel, assez malade quand il fut appelé à Paris par le ministre de la guerre (voir la dépêche du général Ducrot au capitaine de Ganay), ne put jouer dans ces circonstances qu'un rôle très secondaire.

(1) Discours de M. Clovis Hugues à la Chambre des députés, séance du 13 décembre 1881.

(2) Les quatre articles de M. Weiss, alors conseiller d'État, ont paru dans le *Paris-Journal* (n^os des 5, 8, 14 et 19 juin 1877) sous la signature X. et avec ce titre général : *la Situation constitutionnelle*. Les articles sont vifs contre la Chambre des députés et surtout contre M. Thiers, mais nullement hostiles au principe républicain. L'éloge de la Constitution y revient à plusieurs reprises.

Dans le premier, M. Weiss reproche aux républicains de considérer le 16 Mai comme un événement heureux. « M. Thiers est dans la joie. Le mois prochain, il sera Président de la république pour au moins six semaines. » M. Weiss est, quant à lui, plein de crainte pour l'avenir.

Le second article porte ce sous-titre : *la Démission du Président*. « On a aujourd'hui dans la personne du maréchal de Mac-Mahon un Président qui est dévoré, à ce qu'il paraît, d'une soif insatiable de gouverner par lui-même et pour lui seul; on cherche le Président idéal qui gouvernera le moins possible, et c'est M. Thiers qu'on découvre! La découverte est nouvelle et précieuse! La nature a créé, en effet, M. Thiers exprès pour réaliser le type accompli du Président qui préside et ne gouverne pas! M. Thiers gouvernera autant que personne... Si M. Thiers, à la première contradiction, ne jette pas le pouvoir par la fenêtre, comme il l'a fait deux fois en 1872 et en 1873, la Chambre des députés devra recommencer contre lui la campagne de démission obligatoire à peine achevée contre le maréchal Mac-Mahon... Ainsi on aura eu deux crises présidentielles au lieu d'une. » Cela est assez méchant (bien que juste en partie, comment le nier?), mais ce n'est ni anticonstitutionnel ni coupable à aucun degré.

Le troisième article traite directement du *refus du budget*. M. Weiss considère cette éventualité absolument de la même manière que M. Grévy et il en parle dans les mêmes termes : « Refuser le budget, c'est une politique révolutionnaire au premier chef. » Un *post-scriptum* de quelques lignes, en réponse à un article du *Journal des Débats*, est

troupe ait été, dans les temps durs, l'un des rares défenseurs de la liberté vaincue contre l'empire triomphant (1), que ce fils de l'Alsace ait été, aux heures critiques d'une récente histoire, le plus clairvoyant des patriotes (2), que ce délicat et savant journaliste soit de taille à faire renaître au département des relations extérieures la vraie tradition française, lumineuse et fière, des La Besnardière et des d'Hauterive? Cela, c'est de la politique juste et haute. Voici de la politique plus fructueuse auprès des démagogues : « M. Weiss a poussé le maréchal de Mac-Mahon au crime; il a été « le valet de

[illegible] fendre des ministères. On a traité une pure question constitutionnelle; on s'est borné à dire, et on le répète aujourd'hui, que la Chambre en refusant le budget, surtout dans le dessein de renverser le Président, irait au delà de son droit. En second lieu, on n'exhorte personne à faire de coup d'État ; on expose une situation d'où les fautes politiques de la Chambre peuvent faire sortir, d'un moment à l'autre, soit un coup d'État, soit une révolution, et, dans l'un et l'autre cas, l'effondrement de la liberté publique et de la Constitution de 1875. Quand il pleut, et que nous disons : *Il pleut*, nous ne faisons pas pleuvoir. » Encore une fois, M. Weiss se trompe sur la nature des droits de la Chambre; mais il ne se trompe pas davantage que M. [illegible] n'a pas poussé au coup d'État plus que M. Grévy.

Enfin, le quatrième et dernier article raconte ce qu'a été, selon M. Weiss, *la Chambre de 1876*. L'article contient quelques erreurs fâcheuses, mais aucune assertion antirépublicaine (au contraire), et plus d'une vérité. « Ce qu'elle a le plus ignoré, et le trait est très bizarre pour une Chambre républicaine, c'est que la république n'est pas la monarchie. Elle s'est bercée de la chimère que la Chambre des députés sous la république est et doit être pouvoir prépondérant et qu'en elle seule réside le gouvernement du pays par le pays. Ce sont là des idées du temps de la Charte et de la Constitution de 1830. La Constitution de 1875, ne nous lassons pas de le répéter, établit et consacre trois pouvoirs dont aucun ne représente plus spécialement que les deux autres le gouvernement du pays par le pays. La Constitution de 1875 ne reconnait aucun de ces pouvoirs comme prépondérant... La Chambre prétend se faire dans l'État pouvoir unique et absolu. Pour terminer comme nous avons commencé, nous souhaitons que cette prétention, et la politique fausse qui en résulte, n'aient point pour conséquence extrême de faire sombrer à la fois la Constitution, le régime républicain et la liberté. »

Pendant les mois d'octobre et de novembre 1877, M. Weiss ne donne pas une ligne au *Paris-Journal*, dont tous les articles poli[illegible] MM. [illegible]

En résumé, les articles de M. Weiss dans le *Paris-Journal* sont peu sympathiques aux 363, mais nullement hostiles à la république. Il y a, dans ces dissertations, plus d'une vue très inexacte de la situation; il n'y a pas une ligne qui soit coupable. Mais les *scandalisés* du mois de janvier 1882 ne s'embarrassent pas pour si peu : ils se gardent bien de reproduire une ligne de ces articles, ils en dénaturent le sens sans la moindre pudeur et ils font entendre, ils affirment même que les articles ont été écrits au mois de novembre (à l'heure de la crise) et non au mois de juin.

(1) Articles de M. J.-J. Weiss dans le *Journal des Débats*, le *Journal* [illegible] *manche*, etc. — Souscription Baudin; procès devant le tribunal cor[illegible] le principe des nationalités, sur le sort qui peut être réservé à [illegible]

« plume de M. de Broglie et de M. de Fourtou (1) », c'est l'homme des coups d'État. »

De même pour le comte de Chaudordy : qu'importe qu'il ait été, pendant l'année terrible, le diplomate intrepide qui lutta jusqu'à la dernière heure pour soulever l'indignation de l'Europe contre la Prusse? — Le général de Galliffet a conduit trois fois, sous une grêle effroyable de mitraille, la grande charge de cavalerie de Sedan, arrachant au vieux roi Guillaume ce cri d'admiration : « Oh! les braves gens! » Tout un jour, abandonné par son commandant en chef, le maréchal Canrobert a défendu Saint-Privat avec trois divisions décimées contre trois armées prussiennes dont la garde royale, avec 66 canons contre 240 pièces. Que pèsent, auprès des haines des partis, ces pages de notre histoire! Ces officiers, comme ces diplomates, sont capables, éclairés, actifs; parlant de l'un d'eux, les couvrant tous de son vieux dévouement à la république : « Je n'ai pas le droit, dit le général Campenon, de suspecter la loyauté et la droiture d'un officier général français (2). » M. Henry Maret répond : « Prenez Bazaine alors! (3) »

Pourquoi M. Gambetta a-t-il fait appel à ces hommes pour le bon service de la patrie? — C'est pour balayer la Chambre, égorger la liberté, proclamer une infâme dictature... « Miribel, dit le journal de M. Clémenceau, est une injure et une menace (4). » — « Vous confiez la république, s'écrie M. Hugues, à ceux qui de tout temps ont essayé d'assassiner la république (5). » — « M. Gambetta, écrit M. Edmond About, prend la France de 1882 pour une de ces anciennes satrapies où le maître paissait son peuple comme un troupeau... Nous avons assez bonne opinion de notre pays pour croire qu'il ne se laissera pas plus mettre au pétrin qu'il ne s'est laissé mettre au tombeau (6). » — « Pourceaugnac de Cahors, dit M. de Rochefort, faisant tout ce qu'il peut pour se faire une situation parmi les grands criminels (7). » Et M. Henry Maret : « César, Vitellius! (8) » — Les tons sont habilement variés:

(1) Journal *le Siècle*, n° du 3 janvier 1882.

(2) Séance du 13 décembre 1881 à la Chambre des députés.

(3) M [illegible]

(4) *J* [illegible] 1881.

(5) Discours du 13 décembre 1881, à la Chambre des députés.

(6) [illegible] suite d'une gazeure que M. Gambetta récompense avec ostentation les services rendus contre la république? Si M. Weiss allait s'imaginer que les beaux jours du 16 Mai sont revenus, nous respecterions une illusion fort respectable en somme, etc. »

(7) [illegible]

(8) Séance du 13 décembre 1881 :

M. Clovis Hugues répond au ministre de la guerre; le général Campenon se dirige une seconde fois vers la tribune; M. Gambetta, président du conseil, fait observer au ministre de la guerre que le [illegible]

M. M [illegible] le défend! »

M. [illegible]

M. M [illegible] » (*Bruit prolongé*).

M. [illegible] président Brisson dit que les paroles de M. Maret n'ont pas été enten-

mais la chanson est partout la même. Jamais peut-être l'éternelle comédie des fausses peurs et des fausses colères n'a été montée avec plus de soin.

Une seule manœuvre qui manque d'adresse : le poète-député de Marseille, M. Clovis Hugues, a la naïveté de porter à la tribune les nominations du ministère de la guerre, ce qui permet au général Campenon de s'expliquer dans un langage d'une mâle franchise, de dire très haut que la république met l'intérêt de l'armée au-dessus de toute autre considération, et que lui, vieux proscrit de l'empire, répond de la fidélité de tous ses lieutenants. — Mais pour la nomination de M. Weiss, quelques semaines plus tard, on ne s'exposera pas au danger plus redoutable encore de donner la parole au *monstre lui-même*. Non, il ne faut pas que M. Gambetta puisse prononcer le grand plaidoyer qui bouillonne en lui et qui irait sans doute tout droit au cœur même du pays; on doit lui refuser l'occasion de mettre en pleine lumière la misérable théorie de la république fermée et son magnifique idéal d'une république ne faisant qu'un avec la France. C'est déjà trop qu'à cette tirade de M. Hugues : « Je ferai remarquer à M. Gambetta que si ces hommes (les généraux de Miribel et de Galliffet) l'avaient trouvé au coin d'une rue après la Commune, ils l'auraient fait fusiller! », le président du conseil ait pu riposter : « Vous n'en savez absolument rien, et, dans tous les cas, *cela m'importe peu!* » Cette fois (ce fut un coup de maître), le flot de bas esprit politique sera dirigé très loin du palais Bourbon, maintenu dans les journaux et clubs rouges, dans les gazettes et agences néo-libérales, partout où l'on peut impunément altérer les faits et les dates, calomnier sans riposte les intentions et les actes.

Le « grand public », même si les temps sont calmes, est crédule, accepte sans peine les accusations qui sont portées avec quelque aplomb, qui obscurcissent des gloires trop éclatantes ou trop pures. Combien davantage quand les temps sont troublés, lorsqu'une longue campagne de jalousie et de haine l'a dérouté, a bouleversé ses notions du vrai et du faux! La presse, trop récemment affranchie de toute entrave, trouve encore bien des lecteurs crédules; la démocratie est bien désarmée contre ses excès; la calomnie est toujours d'un très bon rapport. Plus on avait admiré l'éloquent tribun (souvent avec des excès d'enthousiasme qu'il avait toujours blâmés), plus on était porté à le soupçonner (1) avec une révoltante injustice. Aucune végétation spontanée n'est plus vigoureuse, chez une nation égalitaire, que celle de la défiance. Et c'était la défiance qu'on semait à pleines mains. Elle poussa avec autant de rapidité que de force.

Est-ce à dire que, dès le premier jour, les hommes de parti pris aient été les seuls à s'élever contre les nominations? Cette assertion serait inexacte. Comme le mérite de ces choix n'apparaissait pas à tous avec la même évidence qu'au général Campenon et à M. Gambetta, comme beaucoup de patriotes et de républicains, et des meilleurs, et des moins hostiles au ministère, ne s'étaient pas élevés encore à la haute conception de « l'Édit de Nantes des partis », la première impression d'un très grand nombre d'esprits honnêtes et droits fut toute d'étonnement et d'inquiétude. Autant la colère des uns était factice, autant la surprise des autres fut spontanée et sincère. Évidemment, malgré vingt discours qui sont de vrais hymnes à la réconciliation nationale, l'opinion n'est pas mûre. L'étape qu'on lui demande de franchir est trop vaste. On le lui demande trop brusquement, après lui avoir trop bien appris à marcher lentement pour marcher sûrement. L'éducation politique du pays républicain n'est pas assez avancée. Il n'a pas assez oublié. Il ne se doute pas de toute sa force. M. Gambetta est trop en avant de son parti. Il ne sera, en conséquence, ni suivi ni même compris. Prendre l'opinion par surprise, alors même — alors surtout — que la cause est belle, c'est une faute qu'on ne peut manquer de payer très cher. Beaucoup des amis les plus dévoués de M. Gambetta ne cachèrent pas leur ennui. Plusieurs même de ses collègues se plaignaient avec vivacité. Il s'en attrista un instant, puis, gaiement, résuma en ces termes la situation du ministère dans les premiers jours de janvier : « Je rue dans le brancard, et les voyageurs crient. »

Ainsi, tout se réunissait contre lui : le terrain n'était pas préparé; ses ennemis étaient armés de pied en cap; ses partisans déconcertés; la masse des neutres, qui est la majorité en tout pays, très ignorante de la vérité et travaillée depuis longtemps par de perfides intrigues. La circulaire du ministre de l'intérieur avait soulevé contre lui la colère des députés. Les nominations irritèrent la démocratie. Apre et violente dès le début, la clameur alla grandissant tous les jours de l'écho qu'elle éveillait et du silence des amis du cabinet. Les feuilles spéciales furent presque seules à ne pas blâmer les nominations militaires. Dans la presse républicaine de Paris, M. Isambert à la *République française*, M. Charles Laurent dans *Paris*, et M. Yung dans la *Revue politique et littéraire* osèrent seuls approuver hautement le choix de M. Weiss (1). Tous les autres sont « contre » et, selon leur tempérament, se taisent, regrettent ou injurient. A côté des vrais *philistins* qui se lamentent sur les « droits de la carrière » méconnus et sur le pédantisme hiérarchique boule-

---

dues, puisqu'elles ne sont pas reproduites. (Compte rendu des journaux. — Le compte rendu officiel dit simplement : « M. Maret prononce quelques paroles au milieu du bruit. »)

(1) Discours de Lille, de Romans, de Cherbourg, de Cahors, de Tours, de Ménilmontant, du Neubourg, de Honfleur, etc., où il répète sans cesse : « Ne criez pas *Vive Gambetta!* » Et il explique pourquoi : « *Vive la république*, c'est le vrai cri qu'il faut prononcer; c'est le vrai mot dont il faut se servir. Il y a parmi vous beaucoup de têtes jeunes; il faut qu'elles se pénètrent de cette idée que les hommes ne sont rien et que les principes sont tout. » (Cahors, 27 mai 1881). — « Ne criez pas : *Vive Gambetta!* On dirait encore que c'est de la dictature! » (Élysée-Ménilmontant, 12 août 1881).

(1) Le *Journal des Débats* glissa deux lignes d'éloge dans son bulletin du 29 décembre 1881. — *Le Temps*, *le Voltaire*, *la Petite République française* se turent; *l'Union républicaine* désapprouva ainsi que *le Parlement* et *le National*. M. Aurélien Scholl, dans *l'Événement*, fit un éloge personnel de M. Weiss.

versé (1), se démènent tous ceux qui trouvent qu'on n'a pas fait à leur mérite et à leur caractère la large place qu'ils convoitent, qui auraient tant voulu, fût-ce « comme un moineau dans une cathédrale (2) », entrer, eux aussi, dans la diplomatie, dans les beaux-arts, dans les hautes fonctions! Les plus violents parmi les politiciens de l'intransigeance, ceux dont la pudeur est le plus cruellement blessée par ces profanations répétées, ce sont naturellement des bonapartistes militants de la veille (un ancien sous-préfet de l'empire, un ancien aide-de-camp du prince Jérôme, le scribe attitré du socialisme napoléonien). Les *Actes des apôtres* sont dépassés en violence grossière par cinquante journaux de la capitale et de la province. « Il y a un mot d'ordre dans les journaux du parti radical, dit *le Français* (3), pour déclarer que M. Gambetta est fou, physiologiquement fou, que sa folie est alcoolique. » Enfin, toute la presse réactionnaire applaudit aux nominations; seulement, ce n'est pas pour rendre hommage à la largeur d'esprit du premier ministre, pour faire un pas vers la république : c'est pour insulter le parti républicain et pour railler celui qui est encore son chef. Le thème de toutes ces gazettes est celui-ci : « Le seul homme d'État que possèdent les républicains reconnaît qu'il ne peut trouver d'agents capables que dans les partis vaincus. » M. Paul de Cassagnac écrit dans *le Pays*, à la grande joie des intransigeants et des néo-libéraux : « Voilà quinze ans que je crie après la république; voilà quinze ans que je la décoiffe, que je lui trousse les cotillons et que je la fesse à tour de bras tant que je peux. Il me semble que cela vaut bien une petite place (4). »

Que faire contre tous ces vents déchaînés? M. Gambetta, après quelques jours, ne garde plus une illusion. L'ignorance crédule de ceux-ci, la mauvaise foi systématique de ceux-là ne peut plus être redressée ou dénoncée à temps. Il est clair que les vents ne rentreront pas dans l'outre tant que M. Gambetta sera encore debout, tant que sa popularité n'aura pas été ébranlée d'un bout à l'autre du territoire. « Weiss et Miribel! » cela devient le cri de guerre de la coalition, le *Montjoie-Saint-Denis* de tous ceux qui trouvent M. Gambetta trop patriote et trop républicain. « Weiss et Miribel! » cela résume tous ses crimes, toutes ses aspirations coupables, toute sa haine de la démagogie, tout son mépris des imbéciles. Cela décide tous les peureux, tous les ignorants (5). Pour la sottise excitée par la méchanceté, il sera bientôt établi que M. Gambetta est le véritable auteur du 16 Mai. Quant au véritable vainqueur du duc de Broglie et du général de Rochebouët, c'est le major Arthur Labordère. M. Talandier, au nom des députés radicaux de la Seine; M. Anatole de la Forge, « au nom de tous ceux qui ont voulu descendre dans la rue au 16 Mai », et M. de Bouteiller, au nom de l'extrême gauche du conseil général, inventent et font acclamer la candidature de cet officier comme sénateur de Paris (1). « C'est pour rendre hommage à l'armée, » dit M. de La Forge; et M. Clémenceau : « Il faut donner un avertissement à qui de droit (2) ».

En présence de l'agitation croissante, M. Weiss offrit sa démission à M. Gambetta (7 janvier 1882). « Je croyais, lui répondit le ministre, que vous me connaissiez mieux. »

Vingt jours plus tard, le cabinet était renversé, et le Président de la république entretenait M. Gambetta des nouvelles éventualités. « Je n'ai qu'une demande à vous adresser, lui dit M. Gambetta : gardez le général de Miribel. J'ai supporté tous les inconvénients de ce choix; ayez-en, pour l'armée et pour la France, tous les avantages. »

J[illegible] R[illegible].

---

(1) [illegible] la tête de la direction politique des affaires étrangères d'Allemagne.

(2) [illegible] M. Albert.

(3) [illegible]

(4) [illegible] M. [illegible]

(5) [illegible] d'ailleurs honnêtes gens et bien intentionnés, prennent sans doute Miribel pour le nom d'un membre de l'ancienne commission des grâces, et Weiss pour le nom d'un général allemand qui a été bien méchant pendant la guerre de 1870. » (Weiss, *Histoire d'un mot*, [illegible] 1882.

(1) [illegible] M. [illegible] attachés orléanistes, et M. de Freycinet, qui fut candidat de l'empire, [illegible] W[illegible] M. [illegible] M. [illegible] 1882. [illegible] cains de Tarn-et-Garonne que n'en excitait, en janvier 1882, parmi les républicains de toute la France, les nominations du général de Miribel et de M. Weiss. « Le préfet désigné est considéré comme un réactionnaire, avaient écrit les membres de la commission départementale de Montauban à M. Gambetta, ministre de l'intérieur; c'est un candidat officiel de l'empire. En présence d'une telle nomination, la commission départementale croirait devoir se retirer. » (Dépêches officielles du gouvernement de la Défense nationale, t. II, p. 150; [illegible] M. [illegible] vier 1882, sur la même liste républicaine que M. de Freycinet, sénateur du même département de Tarn-et-Garonne.) Puis, comme M. Gambetta avait tenu bon, un haro formidable s'était élevé dans toute la ville, les journaux avaient accablé d'injures et le nouveau préfet et le ministre qui l'avait nommé, la préfecture avait été envahie par une foule furieuse, et M. de Freycinet, gardé à vue, menacé, avait fini par donner sa démission et se retirer tristement à Tours, inactif pour la défense nationale jusqu'à l'arrivée de M. Gambetta. (T. II, p. 121.)

(2) Réunion des délégués sénatoriaux de la Seine, le 29 décem- [illegible] 1881.

MÉMOIRES D'UN CONSPIRATEUR

Souvenirs de ma vie, par Luigi Settembrini.

Luigi Settembrini a laissé un *Cours de littérature italienne* en trois volumes et des écrits variés (1). Malgré le mérite de ces travaux, nous mettrons de côté l'écrivain pour ne nous occuper que du patriote. Settembrini conspirateur s'est raconté lui-même dans des *Souvenirs* (2) qui donnent la sensation vive et inoubliable de ce que fut l'Italie pendant la première moitié du siècle. Depuis la *Chartreuse de Parme*, on n'avait pas mieux peint l'ineptie féroce et tracassière de la plupart de ces petites cours. Settembrini n'écrit pas une histoire. Il ne raconte que les événements auxquels il a été mêlé : d'où de nombreuses lacunes dans son tableau. Nous les comblerons de notre mieux, et nous nous efforcerons en même temps de faire connaître l'auteur, l'une des belles figures de son époque. Courageux, modeste, dévoué, d'un désintéressement absolu et d'une générosité chevaleresque, il appartenait, a très bien dit M. de Sanctis dans la préface qu'il a mise aux *Souvenirs*, à un type aujourd'hui démodé. — M. de Sanctis n'a que trop raison ; mais nous osons espérer que Luigi Settembrini, tout démodés que soient les héros, intéressera encore, ne fût-ce qu'à titre de curiosité psychologique.

I.

Il naquit à Naples, le 17 avril 1813, d'une famille appartenant au barreau. Son père était un vieux patriote qui avait goûté de la prison lors des réactions de 1799 et qui berçait ses enfants avec des légendes révolutionnaires telles que l'histoire du dîner offert par le marquis Genzano, noble napolitain, aux juges qui avaient condamné son fils à mort. Ce que le petit Luigi voyait autour de lui n'était pas fait pour diminuer l'impression produite par les récits paternels. Un jour, il entend un son de trompe suivi d'un cri de douleur. Sa mère met la tête à la fenêtre et tombe tout de son long évanouie. C'était le fouet, qu'on venait de rétablir pour les *carbonari*. « Je n'ai jamais oublié, écrit Settembrini, ce son de trompe, ce cri et ma mère par terre. » Une autre fois, son père devient tout pâle parce qu'il a dit devant les familiers de la maison que M. X... possède une cocarde, et sa mère l'emporte précipitamment en murmurant : « Tais-toi ! tu vas le faire pendre ! » — « Je compris, dit-il, que j'avais fait une chose grave. » Plus tard, à quatorze ans, il est dénoncé par un camarade du même âge à qui il a parlé d'*Atala*. A dix-neuf, il achève d'apprendre à vivre en voyant les mains estropiées d'un moine prévenu de conspiration et soumis avec ses complices à la torture. Ces mains estropiées hanteront la mémoire de Settembrini la première fois qu'il sera arrêté ; mais elles ne le feront jamais hésiter. Dès qu'il se fut rendu compte que toute la nation était divisée en deux classes : les espions et les espionnés, et qu'entre les deux il n'y avait pas de milieu, il choisit d'être espionné. La conséquence fut qu'il était en prison à la naissance de sa fille, en prison quand elle se maria, en prison quand elle eut un enfant, et qu'il serait mort en prison sans la révolution de 1860.

Tous les honnêtes gens de son temps, à Naples, en étaient au même point. Les bagnes et les prisons étaient peuplés d'hommes qui, depuis, ont été ministres du royaume d'Italie, sénateurs, députés, professeurs d'université, magistrats, d'hommes tels que M. Nicotera, M. de Sanctis, Carlo Poerio le grand patriote. « Tout ce que nous avions de bien portait la camisole », me disait un vieil habitant de Naples en parlant de ces temps sombres, déjà oubliés, car 1848 et 1860 ne sont plus de l'histoire contemporaine pour les Italiens. Le pays a fait tant de chemin depuis, que les deux dernières révolutions appartiennent au passé au même titre que l'exécution de Murat. Ceux qui y ont pris part ne les comprennent plus. La nouvelle génération ne se souvient plus, ou elle se souvient sans sympathie ; elle est trop positive, là-bas comme presque partout, pour s'intéresser à des gens qui se faisaient pendre ou mettre au bagne pour des idées.

Le gouvernement des Deux-Siciles n'était pas une exception en Italie. Les autres avaient de même, pour la plupart, réalisé la perfection dans l'art de tracasser les sujets. Au temps des anciennes républiques italiennes, au XIVe siècle, la vie était dangereuse, mais amusante. Sous les princes du XIXe, elle était dangereuse et ennuyeuse. Il y avait tant de choses défendues, qu'il devenait difficile de marcher ou de respirer sans violer un règlement. On était coupable pour avoir parlé et coupable pour n'avoir rien dit ; des professeurs et des médecins de Modène furent envoyés aux galères pour avoir causé avec des suspects ; des Romains de toutes classes y allèrent pour avoir commis le crime de non-révélation. Les Autrichiens avaient interdit dans leurs possessions les associations d'une nature quelconque et les voyages. Le roi de Piémont, Charles-Félix, avait rendu un décret défendant d'apprendre à lire aux enfants dont les parents ne justifiaient pas d'un revenu de 1500 livres. Partout l'imprimerie était classée parmi les fléaux, et les écrivains, parmi les animaux malfaisants.

Ferdinand II, roi des Deux-Siciles, dont le règne, de 1830 à 1859, correspond à la période militante de la vie de Settembrini, est probablement le souverain du XIXe siècle qui a eu le plus horreur de la lettre moulée ou imprimée. Il regardait comme son ennemi personnel quiconque savait lire et écrire. Lui-même payait d'exemple, ignorait l'orthographe et n'ouvrait jamais un livre — ce qui ne l'empêchait pas, au contraire, d'avoir des idées en littérature. Il faisait faire par ses censeurs la chasse aux syllabes séditieuses. Un manuscrit sur la ville de Sybaris revint de la censure avec l'adverbe *eziandio, encore*, effacé partout. On voulut bien expliquer à l'auteur que « le Roi se faisait scrupule de voir Dieu mis

(1) *Lezioni di letteratura italiana*. — 3 vol. Naples, Antonio Morano. — *Scritti vari*, id., etc.

(2) *Ricordanze della mia vita*, avec une préface de M. de Sanctis. — Naples, 2 vol. Antonio Morano.

dans un adverbe. » (*Dio, Dieu.*) Le cabinet de lecture anglais de la *Villa Nazionale,* que connaissent tous les étrangers ayant habité Naples, avait défense expresse de vendre, louer ou prêter un livre ou journal quelconque à aucun Napolitain sans exception, à moins qu'il ne montrât un permis en règle de la police. Le comte de Syracuse, frère du roi et son lieutenant en Sicile, s'étant présenté sans permis, fut renvoyé. La directrice de l'établissement m'a conté qu'une seule fois elle se laissa aller à donner deux romans anglais à un habitant de Naples qui n'avait pas d'autorisation : dès le lendemain, elle avait la police chez elle.

Ce roi qui avait si peur de l'encre fut le type du lazzarone couronné. Il avait la gaieté populacière et aimait les grosses farces, comme de tirer la chaise de la reine au moment qu'elle allait s'asseoir, ou de cingler les mollets de ses courtisans avec une houssine pour les voir sauter en l'air et faire des grimaces. Il paraît n'avoir jamais rien compris à la situation et s'être toujours figuré que le vaste bouillonnement qui soulevait toute la nation, des Alpes à la mer Ionienne et aux extrémités de la Sicile, n'était qu'une simple affaire de sergents de ville. A chaque bouffée révolutionnaire qui s'échappait, pour ainsi dire, du sol même de son royaume, il s'occupait moins du gouvernement pour s'occuper davantage de la police. On avait beau lui crier aux oreilles, au besoin à coups de fusil, que le peuple voulait des réformes politiques, il croyait avoir paré à tout en augmentant le corps des mouchards et en faisant exécuter quelques patriotes. On boucha les oreilles de sa statue, sur la place publique, avec de l'étoupe, et l'on y accrocha un écriteau avec ces mots : « Il ne veut pas entendre. » Ferdinand ne comprit pas. On lui jeta sur les genoux, dans sa voiture, la *Protestation* (1) de Settembrini, l'un des écrits révolutionnaires qui contribuèrent le plus à mettre le feu aux poudres et à produire l'explosion de 1848. Le roi n'y vit qu'une chose, c'est qu'il y était représenté avec une voix enrouée. Est-ce que j'ai la voix enrouée? demandait-il tout courroucé à ses courtisans. Ses fonctionnaires, imbus de son esprit, raisonnaient avec la même intelligence que leur maître. Lors des troubles de 1837, causés par la frayeur qu'inspirait le choléra et pour lesquels on fusilla par centaines, un noble qui n'avait pris aucune part au mouvement fut condamné comme chef des insurgés. On avait reconnu qu'il était le chef, disait le considérant du jugement, « à ce qu'il avait eu assez d'influence sur le peuple pour lui faire déposer les armes ». Un tribunal d'opérette n'aurait pas mieux dit. Les juges qui condamnèrent à mort Settembrini étaient encore plus dignes du théâtre d'Offenbach. Le roi, qui comptait sur plusieurs condamnations capitales, avait réglé d'avance qu'on en exécuterait sur-le-champ la moitié et que la peine serait commuée pour l'autre moitié. Il n'avait pas prévu les nombres impairs. La cour condamna à mort trois accusés et se trouva bien empêchée quand on lui présenta l'ordre royal. Elle chercha une heure entière quelle est la moitié de trois. Cependant le gouvernement lavait la tête au procureur général pour ne pas avoir communiqué la lettre du roi avant le jugement, parce qu'alors la cour aurait eu soin d'avoir un nombre pair. Tout cela causa du retard, de l'émotion, les amis se remuèrent; et les trois condamnés eurent leur peine commuée en détention perpétuelle.

Tel était le roi auquel avaient affaire les libéraux napolitains et contre lequel, n'ayant pas le droit de s'organiser en partis, ils s'étaient organisés en sociétés secrètes. Settembrini n'était pas partisan, en principe, des sociétés secrètes; mais il n'y avait pas d'autre moyen de lutter. Il fit comme les autres et entra, dès l'université, dans la *Jeune Italie*. A en croire ses amis, qui l'adoraient, c'était un bien mauvais conspirateur. Il était ouvert, confiant, la sincérité même. — Chaque fois qu'il amenait un nouveau, dit M. de Sanctis qui conspira avec lui, j'avais le frisson. — Il avait cependant la qualité d'être incorrigible et de toujours recommencer. Le triomphe passager de son parti en 1848 fut le seul événement qui eût le pouvoir de le dégoûter momentanément de la politique. La désillusion avait été trop forte.

II.

Nous avons vu trop de révolutions en France pour ne pas comprendre ce qui se passa dans l'âme des libéraux napolitains au lendemain du 29 janvier 1848 et de la proclamation de la Constitution. Eux, les idéalistes, ils avaient donné leur liberté et leur vie, exposé leurs familles à la misère, pour amener ce grand jour, et ils s'apercevaient qu'ils avaient travaillé et souffert pour une nuée d'intrigants, de coureurs de places, de tripoteurs, qui se souciaient de la liberté et du bonheur du peuple comme un poisson d'une pomme, et qui ne voyaient dans les réformes qu'une occasion de pêcher en eau trouble. Settembrini avait été nommé chef de division au ministère de l'instruction publique : il vit de près comment cela se passait, fut écœuré et s'en alla, expliquant sa résolution dans une lettre que ses compatriotes ne lui ont pas pardonnée.

Les places, disait-il, se donnent à ceux qui crient le plus fort, et les emplois publics se remplissent de gens tarés. Les ministres ont tort de les nommer; « mais la vraie faute est à cette plèbe affamée et vile, à cette tourbe de mendiants éhontés qui sont là du matin au soir, la bouche ouverte, en criant : Des places! des places! Ils montent tous les escaliers, envahissent toutes les maisons, sollicitent les armes à la main. Ceux qui braillent le plus pour la liberté sont les premiers à demander. Ils demandent effrontément, sans pudeur, et, dès qu'ils ont happé leur morceau, ils renient Dieu et la conscience. Ces gens-là croient que la liberté est un banquet, la Constitution un gâteau dont chacun doit avoir une tranche. »

Il continuait assez longtemps sur ce ton. Sa colère d'honnête homme avait été si profonde que, trente ans après, elle n'était pas calmée et qu'elle éclate de nouveau dans les *Souvenirs*. Il ne peut pas se consoler d'avoir vu ce qu'il a vu et de penser que le mot magique de liberté peut, dans de cer-

1 *Protestation*. Paris, [illegible] 1847.

taines circonstances, donner à un pays le règne des sauteurs, des braillards et des bavards. « Oh! ces ministre avocats! s'écrie-t-il avec fureur, qui passent leur temps à faire des phrases sur la légalité et la liberté, qui ne croient qu'aux phrases et qui, pendant qu'ils font des phrases, laissent aller tout sens dessus dessous! » Des bavards en haut, des bavards en bas, personne pour gouverner et l'anarchie partout, tel est, selon lui, le bilan du royaume de Naples pendant la période constitutionnelle du règne de Ferdinand II. « Tout le monde parlait, parlait; dans les rues tout le monde criait. On avait obtenu une Constitution avec des cris, on en concluait qu'avec des cris chacun aurait une place. Dans les clubs il se débitait énormément de paroles sur tout, et le plus applaudi était celui qui avait le plus de faconde et qui faisait les motions les plus extravagantes. » Cependant le peuple, à qui toutes ces belles paroles ne remplissaient pas le ventre, le peuple, au nom de qui s'était faite la révolution et dont personne ne s'occupait, qui manquait de travail et de pain, le peuple disait : « Auparavant, le roi était seul et mangeait pour un. A présent, ils sont mille et ils mangent pour mille. » On sait la suite. Ferdinand II, favorisé par le dégoût ou l'indifférence des masses, se débarrassa de ses ministres et de la Constitution. Les braillards et les tripoteurs changèrent une fois de plus d'opinion et continuèrent à prospérer. Les patriotes furent fusillés, pendus, mis à pourrir dans des basses-fosses ou à traîner le boulet. Au milieu de cette réaction sauvage, il ne fut pas tenu compte à Settembrini de sa retraite volontaire. Il fut arrêté le 23 juin 1849. On a vu plus haut comment il fut condamné à mort et eut sa peine commuée. Nous devons à cette dernière captivité, qui dura dix ans, la deuxième partie des *Souvenirs,* l'un des volumes les plus nobles que notre siècle ait produits, à côté duquel les *Prisons* de Silvio Pellico, avec leur résignation d'homme maté, sont de la littérature de pensionnat de demoiselles.

Settembrini n'a pas eu le temps de rédiger ce second volume — la mort l'a emporté auparavant, — et c'est ce qui en fait la saveur. Il était de ceux qui affaiblissent leurs écrits en les travaillant. La portion de ses mémoires qu'il a écrite à loisir est inégale. Elle contient de beaux passages, d'autres où l'on sent l'arrangement; les préoccupations du lettré et du doctrinaire se font jour. Dans le second volume nous avons le premier jet, les notes qu'il écrivait dans son cachot et qu'il destinait à lui servir plus tard de documents. Son cœur tendre et héroïque s'épanche librement, sans la pudeur que donne la pensée du public. Enfermé dans une cellule infecte avec une bande d'assassins et de voleurs, il souffre, il pleure, il est désespéré et il est indomptable; il voudrait mourir et il ne renierait pas, pour acheter sa liberté, une seule de ses chères idées. 1848 lui a ôté ses illusions sur les hommes; rien ne lui ôtera la foi au pur idéal qui lui a coûté toutes les joies de la vie.

Il est surtout éloquent quand il dépeint la lente dégradation de son corps et de son âme sous l'influence du milieu honteux où il se trouve. A vivre dans les immondices et à entendre des obscénités, c'est une ruine et un salissement de tout l'être, physique et moral, qu'il remarque très bien et dont il observe les progrès avec horreur. Le 6 février 1854, il écrit : « Il y a aujourd'hui trois ans (1) que je suis arrivé ici... Trois ans sont pour moi un seul jour, à la fois très court et très long. Lorsque j'y pense, ce temps que ne coupe aucun événement me semble court : chaque jour est pareil aux autres; on voit toujours la même chose, on souffre toujours la même souffrance. Ici, le temps est comme une mer sans rivages, sans soleil, sans lune, sans étoiles, immense et uniforme. On entend souvent des détenus qui sont ici depuis trente ans dire en parlant de ce qu'ils ont vu ou fait il y a trente ans : « L'*autre jour,* j'ai vu ou j'ai fait ceci ou cela. » Moi aussi, je dis : L'*autre jour,* j'ai été condamné à mort. Mais quand je me contemple moi-même, et mon âme, et ce pauvre cœur déchiré; quand je compte mes douleurs et que je mets à nu les plaies profondes qui pénètrent jusqu'à la substance de mon âme, oh! alors ces trois années me paraissent un espace de temps infini; il me semble qu'elles comprennent ma vie tout entière; je ne me souviens plus des quelques joies et des nombreuses douleurs que j'ai éprouvées auparavant. Trois ans : et s'il me faut un jour dire dix ans, vingt ans, trente ans? Je ne le dirai pas, parce que je serai mort.

« Mon corps et mes vêtements sont sales : à quoi bon me nettoyer? La fumée et les ordures me rendent en dégoût à moi-même. Mon âme aussi est sale; j'éprouve le sentiment de souillure, d'horreur et de terreur que donne le crime, et, si j'avais des remords, je croirais que moi aussi je suis un malfaiteur. Mon âme se dégrade, il me semble que moi aussi j'ai les mains salies par le sang et le vol : j'ai oublié la vertu et la beauté.

« Oh! mon Dieu, père des malheureux et consolateur de ceux qui souffrent, sauve mon âme de ces souillures! Si ta volonté est que je termine en ces lieux ma triste vie, fais que ce soit bientôt... J'ai peur de devenir mauvais, j'ai peur que mon âme ne devienne scélérate; je ne la reconnais déjà plus. »

Quelques jours plus tard, il y a un moment de détente. Settembrini s'amuse à faire le portrait de ses compagnons de chambrée et il le fait avec esprit et gaieté. L'un d'eux, un vieux paysan des Abruzzes aux petits yeux malins, était voleur de profession et assassin. Il est aujourd'hui usurier. Il est condamné à vie et il prête à la petite semaine aux camarades, par principe et pour le cas où il serait gracié. Un autre assassin, également condamné à vie, est très préoccupé de l'ouvrage qu'il publiera quand il sera libre. Il s'est fabriqué une espèce de perchoir d'où il contemple avec mépris les êtres inférieurs qui l'entourent et il pérore avec emphase sur tous les sujets imaginables. Ce grand écrivain a ceci de remarquable, qu'il ne sait ni lire ni écrire. Avant d'être en prison, il se faisait lire les journaux et gardait les articles qui l'avaient frappé. Il fera réimprimer cette collection sous son nom, et, dans son idée, il sera auteur. Ne riez

1. Il y avait près de cinq ans qu'il était en prison : mais il y en avait trois qu'il était dans la prison de San-Stefano, sur la petite île du même nom.

pas : ce n'est pas ce pauvre homme qui a inventé le procédé, qui réussit souvent. Le détenu Vincent, père capucin, enfermé dans une autre prison, mais qu'il n'y a pas d'inconvénient à placer ici, n'a commis d'autre crime que d'avoir aussi faim que feu Gustave Planche. Il mangeait toute la soupe du couvent, et, quand les Frères réclamaient, il les battait. Les Frères l'ont fait enfermer et l'administration lui accorde des soupes de faveur : huit soupes et quatre pains par jour, avec lesquels le Père Vincent meurt de faim dans son cachot.

Le 24 mars, rechute de désespoir. Settembrini sent ses facultés s'affaiblir. Il n'a plus de mémoire et un travail de composition lui serait impossible. Les pages datées du 12 avril sont poignantes et adorables : « Qui me portera sur la colline de Pausilippe, dans mon joli jardin rempli de roses et parfumé par l'odeur douce du magnolia? Qui me rendra de pouvoir saluer de là le soleil, lorsqu'il se lève au matin sur le Vésuve? » La petite campagne où il a vécu avec les siens, les jeux des enfants, les promenades en famille traversent comme des songes sa tête enfiévrée, et il engage les oiseaux qu'il voit passer au-dessus de la cour à aller s'établir dans ce coin de terre heureux : « O oiseaux qui passez au-dessus de ces murailles sans vous soucier des douleurs qu'elles renferment, ô heureux oiseaux! allez sur cette colline, car vous ne trouverez pas d'endroit où la verdure soit plus belle, l'air plus serein, le repos plus doux. Là, faites votre nid et élevez vos petits comme j'ai élevé les miens. »

Il faudrait tout citer, et malheureusement l'espace nous manque.

Les mois continuent de couler et le malheureux a glissé encore un peu plus bas dans l'abîme au fond duquel il entrevoit avec terreur l'idiotisme.

[illegible]

« Je ne suis plus un homme, mais la centième partie d'un homme. Le corps est alourdi et fatigué; j'ai dans la tête, au lieu de clarté, une nuit épaisse; mon cœur est tout couvert de blessures profondes et douloureuses qui me font bien, bien mal.

[illegible]

« Ce qu'ils voulaient, et ce à quoi ils sont arrivés, le voici : éteindre mon intelligence, empoisonner mon cœur, détruire le peu de bon qui était en moi et ne me laisser que le mauvais et le bestial. Et je pourrais aimer les hommes? Suis-je encore un homme, moi? Vous m'avez abruti et vous voulez que je vous aime? Vous avez tué mon intelligence, vous avez éteint chez moi cette précieuse lumière de la vie, et vous voulez que je vous aime? Allez, je ne vous hais pas; je vous méprise. »

Ce n'était pas vrai. La preuve que ce cœur d'or n'a pas plus su mépriser que haïr, c'est que le jour de la délivrance le retrouvera aussi chaud et aussi généreux que le jour où il a eu vingt ans. Il continuera à pleurer d'enthousiasme en expliquant Virgile à ses élèves et à les faire pleurer avec lui.

Le 12 mai 1855, il fait une pièce de vers intitulée *la Mort de mon intelligence*, qui prouve heureusement que ses craintes étaient vaines. Le 22 août, il raconte une visite que Mme Settembrini et sa fille ont obtenu l'autorisation de lui faire à San-Stefano et où il retrouve une femme à la place de l'enfant qu'il avait quittée. Ensuite, plus rien que quelques lettres aux siens. Son martyre dura encore près de quatre ans. Enfin, le 28 janvier 1859, il fut embarqué avec soixante-cinq compagnons pour l'Amérique. Son fils Raphaël enleva le bâtiment en route et le conduisit en Angleterre.

Luigi Settembrini revint à Naples après la chute définitive des Bourbons. Il était pauvre, la santé détruite; il n'avait jamais été habile : son parti le mit à l'écart. Tandis que d'autres roulaient carrosse et achetaient des palais, il recommença péniblement à faire des cours et à donner des leçons pour gagner son pain. Cette ingratitude attrista ses dernières années. Il était incapable d'envie, mais il lui était pénible de trouver l'humanité en faute. La mort le délivra le 3 novembre 1876; depuis plus de deux ans, son corps était couvert de pustules. M. de Sanctis prononça devant son cercueil quelques paroles qui sont le résumé de sa vie : « Serein dans le martyre quand la patrie était esclave, Luigi laissa au vulgaire les jouissances vulgaires de la patrie libre. Il ne demanda rien. »

Beaucoup ont fait comme lui, en Italie et dans d'autres pays. Après avoir travaillé de toutes leurs forces à labourer le champ et à semer le grain, lorsqu'ils ont vu quels moissonneurs il leur faudrait coudoyer, ils se sont détournés de dégoût et sont remontés dans leur rêve, laissant « au vulgaire les jouissances vulgaires de la patrie libre ».

Je voudrais voir les *Souvenirs* traduits en français et mis aux mains de tous les jeunes gens. Je connais peu de lecture aussi propre à faire comprendre et aimer la vraie grandeur morale.

ALEX. BERTRAND.

(1) Pétrarque.

CAUSERIE LITTÉRAIRE

I.

Un événement littéraire au Théâtre-Français, *les Maucroix*, de M. Albert Delpit. C'est une œuvre originale, hardie, dédaigneuse des menus procédés et des petites habiletés, un peu trépidante et haletante. On est secoué plutôt qu'attendri, étonné plutôt qu'ému. Les coups de théâtre s'y succèdent sans vous laisser le temps de respirer, et, comme ils éclatent inattendus, n'étant jamais préparés, vous sursautez à chaque instant comme surpris par une détonation soudaine. Imaginez que vous marchiez à tâtons dans une pièce obscure et qu'à chaque pas vous mettiez le pied sur un pois fulminant, un pois de très fort calibre. Ici, même feu de file, même série d'explosions.

J'en suis encore tout assourdi et troublé. Remettons-nous cependant et examinons ces engins qui nous ont causé cette

panique. Aucun d'eux n'était bien terrible, en somme, et, s'ils avaient éclaté à de plus longs intervalles, nous n'aurions pas poussé ces cris d'effroi. M. Delpit a eu soin de les disposer de façon à nous faire peur, et nous avons eu peur en effet. Très bien, c'est de bonne guerre; mais, comme on en veut toujours un peu aux gens qui vous ont fait peur, quoi de surprenant si, ensuite, ceux qui ont le plus tremblé affectent de jeter des regards de dédain sur ces mélanges détonants? Des pois fulminants, de simples pois! vont-ils dire. Eh mon Dieu, ne l'ai-je pas dit moi-même? C'est que j'ai eu peur.

La comédie, ou le drame, de M. Albert Delpit porte de nouveau à la scène la question des enfants naturels. Sur cela quelques-uns de se récrier : Mais il n'y a donc pas de bons ménages, des enfants légitimes et des mères vertueuses, que vous allez toujours chercher vos héros dans les rangs des irréguliers? M. Delpit pourrait répondre que les réguliers sont comme les peuples heureux, qu'ils n'ont pas d'histoire. S'ils ne fournissent rien à l'historien, à plus forte raison au dramaturge. Leur existence paisible se résumera dans deux lignes d'épitaphe, heureusement pour eux. En faisant remonter sur la scène des personnages qu'on y a déjà vus, le fils légitime et le fils naturel se rencontrant et se heurtant, comme dans *les Fourchambault*, M. Delpit a du moins renouvelé le sujet. Les situations, cette fois, sont interverties. Ce n'est plus le bâtard et sa mère qui pleurent leur abandon, mais le fils légitime et la mère légitime. J'avoue que je l'aime mieux ainsi. Le théâtre avait l'habitude de réserver toutes ses faveurs aux enfants de la main gauche. A eux le beau rôle, le rôle de victimes, les souffrances noblement endurées, le courage, l'énergie, la lutte fière ou le sacrifice héroïque. A eux toutes les sympathies des spectateurs, les regards attendris des spectatrices : c'était à donner le regret d'avoir un état civil régulier. Enfants gâtés du théâtre, ces enfants abandonnés par leur père et par la loi. Il n'en est pas de même ici. C'est au fils et à la mère légitime que devraient aller toutes nos sympathies, car c'est eux qui sont les victimes, c'est eux qui se dévouent et s'immolent. Si nos sympathies ne vont pas toutes à eux, c'est par suite de la tradition, de l'habitude prise. Il y a comme un courant que l'on est accoutumé à suivre, et d'instinct on va dans ce sens.

Enfin c'est déjà beaucoup que tout ne soit pas pour la main gauche et qu'il en reste pour la main droite. Et il y en aurait plus encore pour l'une et pour l'autre si M. Albert Delpit avait pris le temps de nous faire faire connaissance avec les personnages de son drame avant de les heurter et de les entre-choquer violemment. Nous nous intéresserions plus à eux si nous savions mieux qui ils sont; mais nous sommes un peu comme cet Anglais qui refuse de se jeter à l'eau pour sauver un homme qui se noie par la raison que ce gentleman ne lui a jamais été présenté. Pourquoi ce marquis de Maucroix a-t-il abandonné il y a vingt et un ans cette marquise, qui semble être une sainte femme? Quelle est cette Hélène avec qui il vit maritalement depuis lors, lui faisant même porter son nom? Pourquoi n'a-t-il jamais cherché même à voir son fils légitime? Autant de questions que nous posons instinctivement et auxquelles nous voudrions une réponse; mais M. Delpit ne nous répond pas. Nous voilà réduits aux suppositions. Cette première femme, qui semble une sainte, ne l'aurait-elle pas toujours été? Cette seconde, qui, elle, ne semble rien du tout, car il n'y a pas même sur sa figure l'apparence d'un trait caractéristique qui permette de faire une induction, était-elle en ce temps-là une veuve de major de table d'hôte? Mystère, mystère! Et alors nous avons peur que nos sympathies ne s'égarent, et nous nous tenons sur la réserve. Les traits des deux jeunes gens, dont le passé, d'ailleurs, nous inquiète moins, sont plus marqués. Le vrai fils est une nature emportée, impétueuse; le bâtard, un contemplatif et un rêveur. Nous verrons tout à l'heure si chacun d'eux demeure jusqu'au bout fidèle à sa nature; mais, quand il y aurait quelque revirement inattendu, nous ne contesterions pas trop : ne faut-il pas de ces revirements pour les péripéties et les dénouements à surprise? Quant au marquis de Maucroix, le mari aux deux femmes, le père aux deux fils, disons, pour n'y plus revenir, qu'il n'y a rien à lire sur sa triste figure. Il faut qu'il soit là, et il y est, baissant piteusement la tête devant chacune de ses femmes et chacun de ses fils. Quand son attitude est par trop embarrassée, sa fausse femme, qui a bon cœur, le met doucement à la porte par les épaules : « Ne restez pas là, mon ami; les choses iront mieux sans vous! » Et il s'éloigne, l'œil morne et la tête baissée, comme les gardes d'Hippolyte. M. Delpit a voulu nous effrayer par le châtiment de ce grand coupable, l'auteur du malheur de tous; il a donc fait de ce châtiment quelque chose d'atroce.

Comment le coupable et ses quatre victimes — les unes le sont depuis vingt ans et par cela même m'apitoient davantage ; les autres vont l'être tout à l'heure — se rencontrent-ils? Le hasard, qui fait de ces coups, s'est chargé de les mettre en présence. C'est dans le grand salon de l'hôtel des bains d'Évian que va se produire le choc terrible. Comme on pourrait s'étonner que ce décor vague et banal comme un décor de tragédie encadre un drame tout intime, on a eu soin de nous prévenir que c'est à l'arrière-saison, fin septembre, alors que le baigneur est devenu un phénomène rare. Une jeune fille charmante, ingénue et osée à la fois, très naïve et très décidée, la fille d'un député de la Haute-Savoie — le député Gérard, qui vient là pour se retremper dans le sein, non du lac Léman, mais de ses électeurs — s'entretient très amicalement avec un tout jeune homme que l'on appelle le comte Julien de Maucroix. Ils se sont déjà vus du côté de Bayonne, en un pays désert où le jeune comte habite avec ses parents, et où Germaine Gérard a passé quelques mois dans le château d'une vieille tante. Ils se sont vus là-bas et se sont aimés sans se le dire. Dans ce salon où le hasard les fait se rencontrer, ils se le disent, ajoutant qu'ils s'aimeront toujours, et construisent des projets d'avenir. Un grand nom, une grande fortune, c'est tout ce que demande le député pour sa fille : Julien est comte, Julien est riche. Il est sûr, de son côté, que ses parents ne mettront jamais obstacle à ses vœux. Les voilà donc tous deux confiants et rayonnants, car chacun d'eux n'a qu'un mot à dire pour que les deux familles fassent publier les bans. Pendant ce tête-à-tête le marquis et

la marquise de Maucroix ont passé au fond du théâtre, et, regardant les jeunes gens, la marquise a soupiré : « Quel dommage ! » Il y aura donc obstacle à ce futur mariage ? En effet, le voici, l'obstacle. Un jeune homme, de tournure martiale, entre et demande certains renseignements sur Évian à Julien. Pendant qu'ils échangent quelques mots, un domestique de l'hôtel apporte un télégramme adressé au comte de Maucroix. Donnez, dit Julien. Et sur cela, l'étranger à tournure martiale, l'apostrophant : Ah ! c'est donc vous, le petit Julien, le petit bâtard de mon père ! Voilà le coup de foudre.

Le pauvre enfant demeure atterré. Il voudrait douter encore; mais les parents, qu'il interroge, sont bien forcés de confesser l'affreuse vérité. Oui, il est bâtard, en effet; oui, il est Julien tout court et la prétendue marquise de Maucroix n'est que la maîtresse du marquis. Il n'a plus ni nom, ni titre, ni fortune; le mariage rêvé est impossible. Le député Gérard l'a dit assez à sa fille : Une grande fortune, un grand nom ! La jeune fille elle-même, quand celui qu'elle a accepté pour fiancé lui fait la terrible révélation, reconnaît qu'il faut renoncer à l'espérance si chèrement caressée; du moins elle lui proteste que si elle n'est pas à lui, elle ne sera à personne. Cette fidélité même va créer un nouveau péril, car Henri de Maucroix, le vrai comte de Maucroix, aime, lui aussi, éperdument Germaine. Il hait donc dans ce frère bâtard, non seulement l'étranger qui lui a volé son nom après lui avoir volé la tendresse d'un père, mais aussi, et plus encore, le rival. Il le tuera. Pour rendre le duel inévitable, il provoque Julien en termes sanglants qui atteignent la mère du jeune homme.

C'est un fratricide, car Julien, le pauvre enfant rêveur, ne sait pas tenir une épée, et Henri est de première force. Quand Hélène, la fausse marquise de Maucroix, apprend que son fils va marcher à une mort certaine, elle est désespérée. Peu lui importe de s'abaisser, de s'humilier; elle ira se jeter aux genoux de la marquise pour qu'elle empêche ce duel impie. Et, en effet, la voici aux pieds de la femme qu'elle a tant fait souffrir, pleurant et suppliant. La marquise la repousse. Il est étrange qu'on vienne l'implorer après l'avoir abreuvée vingt ans de douleur et de honte ! A-t-on eu pitié d'elle pour qu'elle ait pitié? Que la coupable se résigne à cette expiation tardive ! Ainsi ou à peu près parle la marquise; mais tout à coup, comme prise de remords au son des cloches qui retentissent à l'église voisine : Ah ! je suis une mauvaise chrétienne ! Et alors, étouffant sa colère, adoucissant sa voix, elle promet d'intervenir auprès de son fils. Revirement brusque sans doute, mais enfin pas absolument impossible. Les sentiments chrétiens de la marquise ont été juste assez indiqués pour que nous ne nous étonnions pas par trop quand ils opèrent ce changement à vue. Nous allons assister tout à l'heure à une métamorphose qui nous paraîtra bien autrement invraisemblable. Ce premier revirement nous y prépare.

La marquise est intervenue, en effet, auprès de son fils; mais en vain. Cette nature impétueuse et farouche n'est pas de celles que l'on réduise à l'obéissance. Que sa mère pardonne, soit; il ne pardonnera pas, lui ! Il n'est pas chrétien à ce point ! Il le tuera, ce bâtard et ce rival qui, sans nom, sans fortune, lui est même encore maintenant préféré par Germaine ! C'est vers Julien alors que se tourne la marquise, lui demandant le double sacrifice de son amour et de son orgueil. Qu'il s'éloigne, dût-il sembler à tous, même à Germaine, céder à la peur. Et le jeune homme y consent, en effet, s'offrant ainsi en victime expiatoire des fautes de ses parents. Abnégation sublime et qui produit une vive impression, surtout lorsque Henri de Maucroix félicite ironiquement son frère de sa prudence, et cela sous les yeux de Germaine. La scène est d'un grand effet. L'effet serait plus grand encore peut-être si Germaine paraissait plus étonnée, si l'on sentait que l'amour fait place au mépris. Mais non. Elle soupçonne, sans doute, que cette lâcheté apparente cache un héroïque sacrifice. Ce soupçon traverse également l'esprit du provocateur, puis bientôt devient une certitude. Et alors, brusquement : Tu es un héros, tu es mon frère, je te donne mon nom, la moitié de ma fortune, et tu seras l'époux de Germaine ! Et moi aussi, je sais m'immoler !

Voilà le revirement inattendu, inexplicable, arrivant à point comme le bon notaire qui vient là tout à propos pour rédiger l'acte de donation. Personne, en vérité, ne soupçonnait la possibilité d'une telle métamorphose. Aussi se cabre-t-on quelque peu. Non, monsieur Delpit, il n'est pas permis de nous faire de telles surprises et de frapper de ces coups de baguette qui transforment les personnages comme dans les féeries. Je n'ai pas l'outrecuidance de refaire les drames; cependant j'aurais imaginé un autre dénouement. Supposez, comme je disais tout à l'heure, que Germaine s'étonnât de la patience angélique de Julien et qu'elle le soupçonnât de manquer de courage. Un geste, un regard, suffisait à marquer son mépris. Elle était dégagée alors de la parole donnée, et, Julien s'éloignant avec sa famille, l'espoir pouvait luire aux yeux d'Henri de Maucroix de gagner le cœur de la jeune fille. Mais lui, qui a pénétré le secret de cette résignation héroïque chez son frère humilié, ne veut pas devoir cet immense bonheur à une méprise. Sa nature loyale n'admet pas le bénéfice d'une erreur. Alors : « Eh bien non, c'est un mensonge cette résignation, une comédie jouée par ordre ! Eh bien non, je ne veux pas que le moindre soupçon de lâcheté vous atteigne, car vous n'êtes pas un lâche ! Restez donc, et c'est moi qui m'éloignerai, vous haïssant toujours, mais vous estimant ! » Voilà ce que je comprendrais, cette explosion d'une nature à la fois impétueuse et chevaleresque. Le caractère se soutiendrait jusqu'au bout.

Mais serait-ce un dénouement? Oui, à la rigueur. La marquise et son fils retournant en Italie; le faux ménage retournant à Bayonne; Julien sans nom et sans fortune, disant adieu à Germaine; les deux jeunes cœurs brisés à tout jamais, c'était le châtiment pour les coupables, pour ce triste marquis et cette fausse marquise. Est-il absolument nécessaire que les comédies *finissent bien?* Et d'ailleurs *les Maucroix* ne finissent qu'à moitié, s'ils finissent. Voyez, en effet : nous en étions à l'instant où le notaire va rédiger les actes qui assurent à Julien un nom et une fortune, des actes qui étonneront les jurisconsultes, me dit quelqu'un de compétent. A ce

moment, le jeune homme s'écrie : « Et ma mère, dans tout cela? Que fait-on de ma mère? » Juste à point son père lui apporte une lettre de cette mère qu'on oubliait. Elle annonce à son fils dans cette lettre qu'elle s'exile pour ne pas être un obstacle à son bonheur. Ainsi faisait Fiammina. Sur cela Julien : « Je cours après elle et je la ramènerai; attendez-moi, Germaine! »

Il courra donc; mais la ramènera-t-il? Consentira-t-elle à reprendre une place qu'elle se repent d'avoir usurpée? Les vrais Maucroix et les faux Maucroix vont-ils vivre tous ensemble? Le député Gérard consentira-t-il à ce que sa fille ait pour belle-mère une aventurière repentie? Autant de points d'interrogation qui se dressent lorsque la toile tombe. M. A. Delpit alléguera peut-être l'exemple de Molière. De même, en effet, dans *le Misanthrope,* Philinte laisse là sa future pour courir après Alceste qui s'est enfui vers quelque lieu désert. L'atteindra-t-il, le ramènera-t-il, nul ne le peut prévoir. Eh bien, soit; mais ce n'est pas dans ses dénouements que j'engagerai jamais personne à imiter Molière. Toujours est-il que, lorsque le rideau tombe sur le départ du jeune Julien, on se demande si la pièce est finie.

Je n'ai pas dissimulé les objections que soulève l'œuvre hardie de M. Albert Delpit; elle n'en est pas moins une œuvre originale, distinguée, portant l'empreinte d'une griffe très personnelle. Le succès en a été brillant, et il sera durable.

II.

Au théâtre du Vaudeville, *les Affolés,* de MM. Edmond Gondinet et Pierre Véron. C'est moins une comédie qu'une succession de satires dialoguées, plus ou moins liées ensemble. A certain moment on entrevoit une idée de comédie qui disparaît bientôt et se noie. Beaucoup d'esprit, par exemple, et une verve endiablée. Des types plaisants, bien que poussés outre mesure à la charge. Mais qu'est-ce que ces affolés? Les enfiévrés de la Bourse, exploiteurs et exploités. Les désastres du dernier krach ont peut-être suggéré l'idée aux auteurs; mais ces désastres même ont laissé des souvenirs à tel point lugubres qu'il n'est pas aisé d'égayer un fonds si noir. Voilà pourquoi, sans doute, malgré toutes les prodigalités d'esprit et de verve, l'impression a été plutôt triste.

III.

Au théâtre du Palais-Royal, un chef-d'œuvre, *Ma camarade,* par MM. Meilhac et Gille. Oui, un chef-d'œuvre. De l'observation, de la fantaisie, du sel à pleines mains, de l'essence d'esprit parisien, une vraie comédie enfin, côtoyant parfois la farce, mais sans y verser jamais.

MAXIME GAUCHER.

BULLETIN

Chronique de la semaine

Actes officiels. — Le général Campenon est nommé ministre de la guerre en remplacement du général Thibaudin. — Note du *Journal officiel* concernant la démarche faite auprès du roi d'Espagne par le Président de la république, le dimanche 30 septembre. — M. Poubelle est nommé préfet de la Seine en remplacement de M. Oustry, démissionnaire.

Élections. — M. Forcioli, radical, est élu sénateur de Constantine. — M. Laguerre (extrême gauche) est élu député à Apt.

Travaux législatifs. — Réunion de la commission du budget. M. Jean-Casimir Perier lit son rapport sur le ministère de la guerre.

Cochinchine. — Accord du gouverneur de la Cochinchine avec le roi de Cambodge pour l'exercice du protectorat français.

Tonkin. — Retraite des Pavillons noirs sur Lao-Kay. Shang-Haï est en partie évacué. Le colonel Bichot, dans une reconnaissance, ne rencontre pas d'ennemis jusqu'à Day et le canal des Rapides. On trouve près de Phu-haï trente-trois têtes de soldats français, dont celle du commandant Rivière.

Algérie. — Capture du chef Si-Sliman-ben-Kadour.

Espagne. — Démission du cabinet.

Nécrologie. — Mort de M. Achille Joubert, sénateur de Maine-et-Loire (droite).

Archéologie

Parmi les communications faites à la dernière séance de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, nous remarquons celle de M. Casati, qui a signalé une importante découverte dans les environs d'Orvieto, à cinq kilomètres de la ville. Il s'agit d'une tombe étrusque dont les peintures, quoique datant de plus de deux mille ans, ont conservé un grand éclat de coloris. On croit reconnaître la représentation d'une scène funèbre dans laquelle figurent deux génies ailés, des hommes qui s'embrassent au moment du dernier départ, des femmes qui se lamentent, un char élégant attelé de deux chevaux, et des musiciens dont l'un porte une trompette longue ayant la forme du *lituus* des augures. Diverses inscriptions permettent de déterminer le nom de la famille dont cette tombe renferme les sépultures : c'est la famille Hescana ou Thescana.

L'on suppose que cette tombe n'est point isolée et fait partie d'une nécropole.

Cervantes

Le *Magasin pittoresque* publie un intéressant portrait de Cervantes. C'est un dessin sur bois, de M. Jean-Paul Laurens, qui a la vigueur et la lumière d'une eau-forte. Dans la plupart des portraits de l'auteur de *Don Quichotte,* une large part a été faite à la convention. M. Jean-Paul Laurens a voulu nous rendre le vrai Cervantes. Il s'est servi de la photographie d'une peinture conservée à Madrid; il a pu aussi consulter utilement le portrait que le célèbre écrivain a tracé de lui-même dans la préface de ses *Nouvelles exemplaires.*

En même temps, le *Magasin pittoresque* publie une étude dans laquelle M. Paul Laffitte résume la vie de Cervantes d'après les derniers travaux de la critique espagnole. Il y a dans cette étude bien des points curieux : ainsi, l'existence, au même moment, de deux personnages portant ce même nom de Miguel de Cervantes; d'où est résultée plus d'une confusion chez les anciens biographes; ainsi encore, la découverte faite récemment d'un intermède comique de Cervantes dans lequel on retrouve la première idée, l'ébauche de *Don Quichotte*.

Faits divers

— Le sixième congrès des orientalistes, qui vient d'avoir lieu à Leyde, a été plus nombreux que tous les précédents. On y est venu jusque de l'extrême Orient, et tous les membres étrangers se louent de l'excellent accueil qu'ils ont reçu des Hollandais. Parmi les questions d'un intérêt général traitées au congrès figure celle des prêts de manuscrits par le British Museum. On sait que la plupart des bibliothèques publiques consentent, moyennant certaines garanties, à envoyer leurs manuscrits aux savants empêchés par des raisons quelconques de venir les étudier sur place. Le British Museum fait exception à cet usage. Les savants réunis à Leyde ont décidé d'adresser à ses administrateurs une pétition en faveur des prêts.

Il est à observer que la mesure réclamée, très libérale en soi, n'est cependant pas sans inconvénients. Les manuscrits courent toujours certains risques en voyage, témoin ce manuscrit de notre Bibliothèque nationale qui se trouvait chez M. Mommsen lors de l'incendie de sa bibliothèque. En outre (l'objection est de M. Sayce, professeur de philologie comparée à Oxford et présent au congrès de Leyde), il est arrivé plusieurs fois qu'un savant se déplaçait à grand'peine et à grands frais pour aller travailler dans une bibliothèque, et que le manuscrit pour lequel il s'était dérangé se trouvait prêté à deux cents lieues de là.

— On nous écrit d'Anvers :

« En ce moment, toute la Belgique prépare des examens. D'après la nouvelle loi électorale, tout citoyen sachant lire, écrire, compter, un peu d'histoire et de géographie, pourra être électeur. On n'a qu'un mois devant soi pour apprendre tout cela ; aussi chaque parti chauffe-t-il ses candidats-électeurs : cours le soir, etc. Ce sont les cléricaux qui se donnent le plus de peine. »

On accuse les Français d'abuser des examens; nous n'avions pas inventé celui-là.

— On a rangé et classé, dans les archives de Séville, l'immense collection des documents sur l'Amérique. Ce travail a mis à jour des papiers inédits relatifs à Christophe Colomb.

Le gérant : [illegible]

Semaine économique et financière

Les questions de politique extérieure, qui avaient un moment fixé assez vivement l'attention de la Bourse, ont cessé d'exercer une influence sur les esprits. L'incident espagnol semble définitivement clos, et l'on peut espérer que l'on ne le réveillera pas. Les négociations avec la Chine ont passé au second plan : c'est aujourd'hui directement dans le Tonkin qu'un arrangement paraît devoir être obtenu. Pour avoir trop compté sur les difficultés intérieures qui auraient pu se déclarer à la rentrée des Chambres, la Chine aura probablement laissé passer le moment où ses prétentions auraient pu être considérées comme un embarras dont il aurait fallu se dégager au prix de quelques sacrifices. Aujourd'hui une crise ministérielle est devenue peu probable, et, si l'arrangement au Tonkin nous donne une satisfaction suffisante, la Chine devra se résigner à une attitude plus modeste.

En cet état, on aurait pu s'attendre à voir le marché financier reprendre un peu plus d'activité; jusqu'ici cet espoir a été déçu. Après des variations, en somme, très limitées, nos rentes se retrouvent à des cours fort peu différents de ceux de la semaine dernière, et l'on en a montré quelque étonnement. Un découvert d'une certaine importance, a-t-on dit, a dû se créer pendant ces jours d'incertitude parfois assez anxieuse, et, aujourd'hui que ces causes de faiblesse ont presque entièrement disparu, il est surprenant que les rachats n'aient pas exercé une action directe sur les cours.

Tout d'abord, on peut admettre que les ventes du découvert n'ont pas eu toute l'étendue que quelques-uns leur ont attribuée ; de plus, nous ne sommes encore que dans la première partie du mois, et l'on a devant soi plus que le temps nécessaire pour aviser. D'autre part, la rentrée des Chambres, fixée au 23 octobre, est de nature à maintenir les dispositions des vendeurs, à cause des discussions irritantes qui sont prévues dès la reprise des travaux parlementaires. Enfin, il faut tenir compte que le découvert, qui a pris naissance surtout parmi les habitués de la Bourse, n'a procédé qu'avec prudence, en ce sens que cette spéculation à la baisse a toujours eu la précaution de se couvrir par des primes que les acheteurs de ferme s'empressaient de lui offrir à de très faibles écarts. Il en résulte que la reprise devait forcément s'en trouver très atténuée, la levée des primes liquidant à peu près toutes les situations.

La faiblesse a été plus marquée en ce qui concerne les valeurs de crédit. A leur égard, la spéculation se montre tout particulièrement réservée ; peut-être même quelques ventes sont-elles venues de la part des détenteurs réels des titres. Nous touchons à l'époque de l'année où l'on commence à se préoccuper des dividendes que pourront donner nos établissements de banque et de crédit. Il n'y a pas à se dissimuler que les résultats de cet exercice seront assez peu favorables. Les affaires d'émission, qui, pour la plupart d'entre eux, constituent la branche principale de leurs revenus, ont été des plus réduites. En dehors de quelques émissions clandestines, il n'y a eu, dans le courant de cette année, que deux émissions importantes : celle des obligations du Crédit foncier et celle des obligations du Panama ; et encore l'intervention de nos grands établissements s'est-elle bornée à [illegible]

près platonique et tout d'observation. Ce ne sont pas ces opérations qui auront pu grossir d'une manière bien sensible les bénéfices de l'exercice courant. Cette situation étant connue, la faiblesse des cours cotés s'explique tout naturellement.

Jusqu'à un certain point on aurait pu croire que les actions du Crédit foncier auraient échappé à cette contagion; les sources de bénéfice de cet établissement ont, en effet, une fixité que l'on ne retrouve pas ailleurs, et la progression des prêts hypothécaires consentis par lui prouve qu'il n'a pas à se ressentir défavorablement de la stagnation ou de la souffrance des affaires. Pour expliquer la baisse que ses actions ont eu à supporter, on a fait valoir le ralentissement dans les locations des immeubles de certains quartiers nouveaux dont les constructeurs sont les clients habituels du Crédit foncier; on n'a pas suffisamment tenu compte, croyons-nous, des garanties dont les prêts de cet établissement sont obligatoirement entourés et qui le mettent à l'abri de tout risque sérieux. La Banque de Paris et des Pays-Bas a aussi éprouvé un recul assez sensible : il va sans dire que ces variations ne peuvent recevoir aucune interprétation fâcheuse; il faudrait plutôt n'y voir que la conséquence des cours très élevés auxquels cette valeur s'était maintenue jusqu'ici. Pour toutes les autres valeurs de crédit dont le mérite intrinsèque ne saurait être suspecté, la différence des cours n'est que la résultante des différences prévues pour les résultats de l'exercice.

Les fonds espagnols, assez faibles au début, se sont raffermis en clôture. La nouvelle de la retraite du ministre des affaires étrangères et le dénouement de la crise financière qui avait éclaté à Madrid ont contribué à ce résultat. A Madrid, le marché des fonds espagnols a subi les mêmes oscillations. La Bourse de cette ville a d'abord été faible pendant le premier moment d'irritation causée par les incidents de la gare du Nord. Les exigences éventuelles du gouvernement espagnol faisaient même craindre une rupture diplomatique entre les deux pays. Ces craintes n'ont plus raison d'être aujourd'hui, et les fonds espagnols se sont immédiatement relevés. En même temps, la crise financière touchait à sa fin. Les pertes de la liquidation de septembre sont entièrement connues, et, malgré leur importance, on peut dire, en dépit de quelques défaillances, qu'elles ont été vaillamment supportées. Débarrassée des soucis que lui causait cette liquidation, la Bourse de Madrid a repris sa physionomie ordinaire. La spéculation se montre certainement moins hardie qu'autrefois; mais on ne peut que se féliciter de cette sagesse, qui profitera à tout le monde, aux agents, aux intermédiaires et aux spéculateurs eux-mêmes.

Malgré les retards que subit la réorganisation des finances tunisiennes, les obligations se maintiennent fermes aux environs de 490. La régularité des rentrées et l'augmentation constante des encaissements justifient entièrement cette confiance de la part des porteurs de titres. Au 30 septembre dernier, les encaissements nets du 1er juillet au 30 septembre s'élevaient à 1 609 537 francs. Les rentrées du mois de septembre ont atteint 623 966 francs. Le service du coupon exigeant une somme de 3 125 000 francs, la rentrée mensuelle moyenne doit être de 521 000 francs. Les rentrées du mois de septembre, ayant été de 623 966 francs, se trouvent être de 102 966 francs supérieures à cette moyenne.

K.

Nous avons annoncé la semaine dernière le succès de l'émission Panama. M. de Lesseps vient d'adresser à ce sujet la lettre suivante aux souscripteurs des 600 000 obligations :

« Je suis heureux de pouvoir vous faire connaître qu'avec le concours des grands établissements de crédit, et sans aucune intervention de la spéculation financière, la souscription aux 600 000 obligations émises le 3 octobre courant a été plus que couverte.

« Un pareil résultat, dans les circonstances actuelles, apporte à l'entreprise du percement de l'isthme de Panama une force considérable.

« Au nom du conseil d'administration et en mon nom personnel, je remercie tous ceux qui, répondant à mon appel, et grâce au patriotisme de la presse française, ont par leur souscription assuré l'achèvement rapide d'une œuvre destinée à réaliser, à son tour, toutes les promesses du canal de Suez. »

Le nombre des souscripteurs aux nouvelles obligations de Panama s'élève à 106 000.

18 600 actionnaires ou obligataires de la Compagnie ayant réclamé, par préférence, 128 986 titres, soit moins de 7 titres par tête, il est resté à répartir 471 014 obligations entre 87 440 souscripteurs réductibles : moyenne, par tête, 5 1/3.

Les souscriptions d'unités dépassent le chiffre de cinquante mille (50 685).

Les souscriptions de 1 à 10, qui sont servies intégralement, sont au nombre de 80 208 et prélèvent 180 925 titres, soit 2 1/4 titres par tête.

Les souscripteurs au-dessus de 10, au nombre de 7232, subissent une réduction de 15 pour 100; ils se partagent 290 089 titres pour 341 404 demandes; ils obtiennent ainsi en moyenne 40 titres pour 47 demandés.

En résumé, le chiffre de 106 000 souscripteurs pour 600 000 titres établit une répartition de moins de 6 obligations par tête. C'est un classement sans précédent; il est bon en effet de rappeler que dans les Sociétés les plus anciennes et les mieux classées la proportion de moyenne varie de 20 à 25 titres par porteur.

Les actionnaires de la Société du Printemps se sont réunis dernièrement en assemblée générale ordinaire et extraordinaire. Les comptes de l'exercice clos ont été approuvés. Ces comptes se soldent par un bénéfice de 1 892 000 francs. Les bénéfices de l'exercice précédent n'avaient été que de 1 534 000 francs.

La plus-value qui ressort de la comparaison de ces deux chiffres est peu considérable comparativement à l'augmentation des capitaux que le Printemps a eu à sa disposition l'année dernière. L'appel des deux derniers quarts a dû rapporter une somme ronde de 15 millions; et l'on doit reconnaître que si les 350 000 francs de plus-value dans les bénéfices représentent le produit de ces nouveaux capitaux, c'est là un résultat peu brillant.

L'assemblée extraordinaire a autorisé le conseil d'administration à contracter un emprunt de 10 millions.

Paris. — Imp. A. Quantin, 7, rue Saint-Benoît. [1677]

REVUE
POLITIQUE ET LITTÉRAIRE
DE LA FRANCE ET DE L'ÉTRANGER
REVUE DES COURS LITTÉRAIRES (3e SÉRIE)

DIRECTEUR : M. EUGÈNE YUNG

3e SÉRIE. — 3e ANNÉE (DEUXIÈME SEMESTRE). NUMÉRO 16. 20 OCTOBRE 1883.

Paris, 19 octobre 1883.

Les déclarations du président du conseil à Rouen et au Havre avaient paru bien nettes, bien claires, bien accentuées; et déjà, comme à l'ordinaire, les commentaires des journaux les ont tirées en tant de sens différents qu'on va finir par croire qu'elles n'étaient pas suffisamment précises. Chaque journal a entendu d'une oreille, tandis que son autre oreille était fermée. — Serez-vous réactionnaire, ou stationnaire, ou progressiste? Vous acceptez la guerre que vous ont déclarée les intransigeants : où commence, selon vous, où finit l'intransigeance? En outre, vous avez oublié de parler de ceci ou de cela; vous n'avez point fait un programme en trente-six articles. — Mais ce que les commentaires cherchent à embrouiller ne tardera pas à redevenir précis. Encore trois ou quatre jours, et à la tribune des deux Chambres les points seront mis sur les *i*.

Il y a un groupe à la Chambre, la Gauche radicale, qui sera bien forcé de les y mettre. Placée entre l'Union républicaine et l'extrême gauche, c'est à la Gauche radicale surtout que s'adressent les discours du ministre. Il lui est désormais nécessaire de prendre un parti définitif : ou suivre le ministère, ou rallier les partis extrêmes et se confondre avec eux. Nous croyons que M. Jules Ferry ne sera pas en peine pour lui donner des éclaircissements. Tout disloquer, tout dissoudre, c'est à quoi arriverait l'extrême gauche avec le concours de ceux qui font même campagne, les uns par tempérament, les autres par système ou par tactique, un certain nombre sans en avoir conscience. Cela n'est pas très difficile à démontrer, et, la démonstration une fois faite, nous supposons que la Gauche radicale ne songera qu'à l'intérêt de la république et du pays. Où irait-elle, en effet, si elle suivait l'extrême gauche? Celle-ci ne peut pas s'arrêter. Avec leur système de prendre leur mot d'ordre dans les réunions publiques, les députés qui la composent seront plus embarrassés que le ministre. En vain ils voudraient se tenir à quelque moyen pouvant amener le renversement du ministère. Il s'agit bien de le renverser! De par les réunions publiques et sous peine de se faire conspuer par elles, il faut maintenant le mettre en accusation. Demain peut-être cette mesure paraîtra déjà trop anodine. Qu'est-ce que la Gauche radicale irait faire dans [illegible] Barbond.

PSYCHOLOGIE

Les maladies de la volonté (1)

Le sujet qu'aborde M. Ribot, dans cette nouvelle étude, est si neuf, si peu exploré, que le titre même surprendra un certain nombre de lecteurs. L'ancienne psychologie nous avait habitués à regarder la volonté comme l'expression pure de la personnalité libre, l'affirmation la plus nette du pouvoir attribué à l'homme de diriger son activité en tous sens : retranchée dans son autonomie, elle échappait à toute contingence, à tout accident. C'était une force qui pouvait bien abdiquer ou se soumettre, non être contrainte ou assujettie, surtout à son insu, et qui restait toujours entière et intacte tant qu'elle s'exerçait.

Mais une école récente de psychologues regarde, au rebours, toutes les manifestations de la vie psychique, sans excepter celles de la volonté, comme une résultante complexe, soumise aux lois d'un déterminisme strict. On peut donc introduire l'analyse dans leur étude et tenter de les expliquer, au lieu de se borner, comme autrefois, à les décrire.

Ce sont là deux manières opposées de comprendre le *moi* : l'une qui, se plaçant au point de vue de la métaphysique, le tient pour un fait absolu, irréductible; l'autre qui, se conformant à l'esprit et à la méthode de la science positive, ne veut voir dans le *moi* qu'un phénomène relatif, subordonné à toutes les influences d'origine, de milieu, d'évolution.

Dans ce conflit d'opinions contraires, M. Ribot a pris résolument parti, et ses divers ouvrages militent pour la doctrine nouvelle. Déjà dans ses travaux sur l'*Hérédité* et sur les

(1) [illegible] 1883.

Maladies de la mémoire, il s'appliquait à déposséder le *moi* de ses attributs traditionnels d'originalité propre et d'identité consciente. Son dernier ouvrage est une attaque plus directe encore, qui ouvre la tranchée au cœur même de la place en contestant la spontanéité du vouloir.

Ce simple énoncé du sujet pourrait inquiéter ceux qui, cédant aux préoccupations les plus respectables, se soucient peut-être moins de la vérité des doctrines que de leur moralité. A leurs yeux, contester le libre arbitre, c'est soulager la conscience humaine du poids salutaire de la responsabilité morale. Logiquement, rien n'est mieux déduit. Mais l'histoire, qui ne se fait pas faute de contredire la logique, nous apprend que des sectes qui ont nié la liberté de l'homme, comme, par exemple, les jansénistes, se sont montrées dans la pratique les plus austères et les plus rigides. Considérons la doctrine de M. Ribot comme une sorte de jansénisme où le dogme de la prédestination et de la grâce doit être entendu dans un sens physiologique : nous naissons prédestinés par les conditions mêmes de notre organisme, et nous trouvons dans notre berceau notre feuille de route pour la vie entière.

L'école psychologique à laquelle appartient M. Ribot se rattache étroitement à la physiologie : elle considère le physique et le moral comme un tout indissoluble. Cette intime union nous apparaît avec évidence dans l'étude des maladies. A certains troubles du système nerveux, à certaines détériorations des organes correspondent des altérations profondes de la vie psychique. L'accord des facultés de l'âme se décompose en notes discordantes, se réduit en éléments simples. Cette étude lugubre de la dissolution nous permet de comprendre comment s'accomplit, en sens inverse, l'évolution normale et régulière de nos facultés. Nous observons la maladie pour en tirer des conclusions sur l'état sain.

I.

Considérons d'abord la volonté à l'état normal; suivons dans cet exposé un ordre inverse à celui de la recherche. Nous verrons ensuite combien l'étude des cas pathologiques fournit de preuves et de lumières à cette analyse.

Si nous observons les moments que la volonté parcourt pour se constituer, nous devons ramener sa première origine à l'*acte réflexe*, c'est-à-dire aux réactions directes et immédiates de l'organisme contre les excitations du dehors. C'est sous cette forme élémentaire qu'elle se manifeste chez les nouveau-nés, dans la première enfance.

Puis vient le *désir*, qui n'est qu'un réflexe d'ordre plus compliqué, accompagné d'état de conscience tendant, comme tel, à se traduire en acte, à obtenir une satisfaction immédiate. La psychologie des sauvages, des enfants, des femmes, présente les plus nombreux exemples de cette forme inférieure de la volonté.

A un degré plus élevé, quand une somme suffisante d'expériences a permis à l'intelligence de naître, il se produit une nouvelle forme de l'activité que l'on pourrait appeler *idéo-motrice*. L'homme agit non plus sous l'impulsion d'appétits ou de désirs instantanés, mais de passions qui les dépassent; il agit en vue de buts éloignés. C'est la volonté telle qu'on la rencontre le plus fréquemment chez l'adulte, en dehors de l'habitude. C'est aussi un cas, plus complexe encore que le précédent, de la loi des réflexes, dans lequel, entre la période d'excitation et la période de motricité, surgit un fait capital, la *volition*. Sous l'influence de certains sentiments, l'homme dit *Je veux*, et cet état de conscience tend à se transformer en mouvement, à se traduire en acte. Cette forme d'activité diffère de la précédente (celle où l'homme agit sous l'impulsion immédiate du désir), non de nature, mais de degré. Que je me précipite vers la fenêtre, curieux de regarder ce qui se passe dans la rue, ou que je m'engage à vingt ans en vue d'être général, ma volonté ne diffère que du moins au plus.

Enfin le degré supérieur de l'activité consciente est celui où l'homme agit sous l'empire d'idées abstraites. Mais ici la tendance motrice à l'acte est à son minimum d'intensité. Les idées abstraites, qui sont des représentations de représentations, excitent moins à des actions hardies que des images concrètes et puissantes. La différence constatée par le langage entre les gens pratiques et les esprits spéculatifs exprime ce fait psychologique (1). Pour nous mettre en mouvement, il faut que la passion nous pousse et nous soutienne : ce sont les sentiments qui mènent les hommes.

L'action volontaire est donc un moment dans l'évolution du réflexe simple à l'idée abstraite. On pourrait la définir : un acte conscient plus ou moins délibéré, en vue d'une fin simple ou complexe, proche ou lointaine.

Mais la volonté n'est pas seulement une puissance d'action; elle est aussi un pouvoir d'arrêt. Nos sensations, nos sentiments ne sont pas toujours des stimulants à l'action; beaucoup ont un caractère dépressif : la terreur, une grande douleur rendent incapable de toute réaction réflexe ou volontaire; à l'acte de saisir un livre pour me distraire une heure, peut succéder l'acte de le jeter de côté s'il m'assomme. On peut volontairement arrêter le rire, étouffer un bâillement, réprimer un éclat de colère, sous l'effet d'idées antagonistes de devoir, de crainte de l'opinion, de la loi, des conséquences funestes. Dans ce conflit d'états antagonistes, avant de me déterminer à l'arrêt ou à l'action je délibère, j'exerce mon choix.

Ce choix n'est libre et spontané qu'en apparence. Lorsque nous choisissons, nous cédons nécessairement au plus fort motif, et la force de ce motif déterminant, ce n'est pas notre liberté qui la crée, ce sont des affinités aveugles, devenues tendances conscientes.

Le *moi* qui choisit et qui veut, qui, par rapport à la volition, est une *cause*, n'est en réalité qu'un *effet*. Il a pour base le caractère, qui n'est que l'expression psychologique d'un certain organisme produit par l'hérédité, modifié par

(1) Les militaires, les explorateurs, les héros du devoir, qui semblent parfois obéir à des motifs abstraits, cèdent en réalité à des passions élevées, mais intenses.

l'habitude et le milieu, la résultante variable d'une myriade d'états de conscience et de tendances infiniment petites de tous les éléments anatomiques qui composent une constitution nerveuse. C'est, en dernière analyse, sur cette assise physiologique que reposent l'originalité du *moi*, la possibilité du vouloir; c'est elle qui le fait énergique, mou, banal, intermittent.

Aussi la plus large définition que l'on puisse donner de la volonté, c'est qu'elle est une *réaction individuelle*, ce qu'il y a en nous de plus intime. Elle a son origine dans la propriété qu'a la nature vivante de réagir, sa fin dans la propriété qu'a la nature vivante de s'habituer. Mais chez les animaux supérieurs la complexité de l'organisme et du milieu a été une sauvegarde contre l'automatisme.

II.

L'étude des cas morbides confirme et éclaire cette analyse de la volonté à l'état sain. M. Ribot distingue d'abord *les affaiblissements de la volonté par défaut d'impulsion*. Le caractère irrésolu en marque le premier degré, sans être à proprement parler une maladie. L'irrésolution peut résulter de la mollesse du désir, de la pâleur d'imagination, de la pauvreté d'esprit, ou provenir au contraire de la richesse des idées, de la variété des images, car le conflit de trop nombreux motifs, l'excès de réflexion sur les conséquences proches ou lointaines de nos actes, aboutissent aussi à l'inertie. C'est ce qu'exprime ce vers du monologue d'Hamlet (1) :

[illegible]

Pour agir, il ne faut voir les choses que d'un seul côté; sans quoi, nous finirions par ne nous servir de nos mains que pour nous attacher les pieds.

Les cas de maladie par défaut d'impulsion (*aboulie*) se distinguent de l'irrésolution en ce que les malades arrivent bien à formuler, dans leur for intérieur, un *je veux* définitif, mais ne peuvent parvenir à le mettre à exécution, bien qu'aucune impuissance, aucun obstacle apparent, parfois même aucun sentiment de crainte ne les arrêtent. Ceux-ci passent des journées entières dans leur lit; ceux-là mettent des heures à ôter leur habit, à saisir le verre qu'on leur présente. Un magistrat spirituel, instruit, ne pouvait parvenir à s'occuper de ses propres affaires, à partir en voyage, bien qu'il le désirât. Le subtil et délicat écrivain Quincey raconte dans ses *Confessions* que, sous l'influence de l'opium, il ne pouvait terminer une préface promise, écrire une lettre urgente. Pourtant, chez ces malades, le système musculaire reste intact, l'intelligence parfaite; mais la réaction individuelle est annihilée, peut-être à cause de la faiblesse des sensations.

Ces cas pathologiques mettent à nu le mécanisme de la volonté; ils prouvent que le *Je veux* est à lui seul impuissant pour faire agir. L'organisme individuel avait deux effets à produire : la volition et la motricité. Il produit le premier, il affirme un désir; mais l'impulsion est trop insuffisante pour se traduire en acte.

Si le malade agit enfin, c'est qu'il sera dominé par une volonté étrangère, ou sous l'empire d'une excitation violente, brusque, inattendue, à la suite d'un choc moral, dans quelque moment d'émotion solennelle qui lui rend l'énergie qui lui manquait.

Tous nous traversons des états d'affaissement qui sont comme des ébauches d'aboulie. L'aboulie peut atteindre un degré tel, dans la mélancolie, la lypémanie, la stupeur, qu'elle fait de l'individu une sorte de chose inerte. Cet état est alors accompagné d'un ralentissement de la circulation du sang, d'un abaissement de la température du corps qui prouve que la volonté est si peu une faculté régnant en souveraine qu'elle est à la merci des causes les plus secrètes et les plus cachées.

III.

Une autre série de cas pathologiques comprend les *affaiblissements de la volonté*, non plus par *défaut*, mais par *excès d'impulsion*. Les tendances disciplinées dans un ordre hiérarchique, qui constituent la volonté, n'existent plus; l'individu tombe dans le règne des purs réflexes : il est le jouet des sollicitations extérieures.

Assise sur le banc d'un jardin, une femme aperçoit un fossé plein d'eau et s'y jette : retirée à temps, elle n'a pas eu conscience de cette impulsion folle, provoquée par la vue du fossé. Une marquise d'ailleurs aimable, pieuse et polie, recevant dans son salon, interrompt tout à coup la conversation pour jeter à la tête de ses visiteurs des épithètes inconvenantes, obscènes. Certains malades ont si bien conscience des impulsions homicides qui les hantent, qu'ils se font attacher ou s'éloignent. D'autres sont entraînés par des penchants irrésistibles à voler, à incendier, à se détruire par des excès alcooliques.

Et ici encore la limite entre l'état sain et l'état pathologique est toujours flottante. Des impulsions folles traversent parfois le cerveau des gens les plus raisonnables. Mais ces états soudains et insolites ne passent pas à l'acte, écrasés qu'ils sont par les habitudes de l'esprit; ou bien ils deviennent des tics inoffensifs, des lubies ou des manies.

De tels faits nous laissent entrevoir que la volonté, sous sa forme achevée, n'est pas un produit naturel, mais une conquête fragile et précaire de l'art, de l'éducation, de l'habitude; non pas une entité régnant par droit de naissance, mais une résultante toujours prête à se décomposer.

(1) [illegible]

IV.

Rien ne le montre mieux que cette autre forme de maladies de la volonté : *les affaiblissements de l'attention volontaire*. La fréquence de ces cas est extrême. C'est un travail d'Hercule, pour la foule des esprits médiocres, de fixer leur attention d'une manière durable. Même de grands esprits ne sont pas exempts de cette infirmité. Coleridge en offre un remarquable exemple. Des projets gigantesques se succédaient dans sa tête; causant avec éclat, il passait d'un sujet à l'autre, embrouillait l'écheveau coloré de ses idées, oubliait ses interlocuteurs; en lui, l'improvisation, l'inspiration étaient inconscientes.

L'impossibilité de diriger ses pensées, la suractivité intellectuelle apparaissent souvent comme premiers symptômes d'une maladie cérébrale.

Ce phénomène obscur de l'attention, qui semble si éloigné de l'acte réflexe, s'y rattache cependant. L'attention sensitive de l'animal qui guette sa proie peut être considérée comme un réflexe prolongé. On sait combien il est malaisé de fixer l'attention des enfants et des femmes si l'on ne réussit à éveiller en eux des sensations vives. Les orateurs et les prédicateurs qui s'adressent à ces esprits distraits et fuyants s'efforcent d'instinct de les captiver par l'agrément ou la terreur.

Cette concentration de tout l'être qu'exige l'attention volontaire cause une grande dépense de force et d'énergie. Forme la plus complexe de la volonté, l'attention volontaire est la dernière à se constituer, et aussi la première à disparaître, la dissolution s'accomplit en sens inverse de l'évolution.

V.

Sous ce titre plein de promesses, *le Règne des caprices*, M. Ribot étudie les cas où la volonté ne parvient à se constituer que dans une sorte d'équilibre instable. Si nombreuses et si variées que soient les manifestations de ces troubles nerveux, on en a réuni les principaux traits dans un type que l'on a appelé le caractère hystérique (1) : fantasques, inconstantes, passant, d'un instant à l'autre, du désespoir à la joie, si bien qu'une larme mouille encore la fossette de la joue que creuse encore l'éclat de rire; blessées au cœur par la moindre égratignure faite à leur amour-propre, navrées par un faux pli de robe et indifférentes à l'infidélité de leur mari, possédées d'une fièvre morbide de distraction et de changement, effrénées dans leurs dépenses, sautant de caprice en caprice avec l'agilité imprévue du kanguroo et de la sauterelle, ces pauvres créatures nous offrent l'exemple le plus charmant, le plus triste et le plus fou d'anarchie morale et de parfaite rupture d'équilibre.

(1) Voy. l'article de M. Ch. Richet dans la *Revue des Deux Mondes* du 15 janvier 1880.

La source du caractère hystérique doit être cherchée dans les troubles fonctionnels, conséquences de l'hérédité ou d'autres maladies. Il est surtout fréquent dans les grandes villes et parmi les classes privilégiées de la richesse, accablées sous le poids du désœuvrement, anxieuses d'échapper à l'ennui et pouvant satisfaire tous les caprices imaginables. Dès qu'elle n'est plus encadrée par les soins et les nécessités de la vie quotidienne, la volonté se détraque et se dépravе. Aussi ces classes si enviées trouvent-elles dans leur richesse même les éléments qui conduisent à la corruption et à la déchéance.

VI.

Après les hystériques au désir sautillant, voici maintenant les extatiques, perdues, noyées dans la contemplation de leur Dieu. En elles, la volonté est *anéantie;* il n'y a plus ni choix ni actes.

L'extase, dont la méditation profonde marque le premier degré, peut être naturelle ou provoquée par des procédés artificiels. La littérature philosophique et religieuse de l'Orient abonde en préceptes dont on pourrait extraire le parfait manuel de l'extatique : se tenir immobile, regarder fixement le ciel, ou un objet lumineux, ou le bout de son nez, ou, comme les moines du mont Athos, le fond de son nombril, répéter constamment le monosyllabe *oum* en se figurant l'Être suprême, tels sont quelques-uns des moyens par lesquels l'homme arrive à s'affranchir du plaisir et de la douleur et finit par ressembler à la « lumière paisible d'une lampe placée en un lieu où le vent ne souffle pas ».

L'action se trouve ainsi tarie à sa source; seuls, les mouvements respiratoires subsistent. La physionomie de l'extatique reste expressive; mais ses yeux, même ouverts, ne voient pas; l'oreille ne perçoit aucun son, les piqûres et les brûlures ne causent aucune douleur, la sensibilité générale s'éteint et s'efface.

Quant à ce qu'ils éprouvent intérieurement, les extatiques nous en ont laissé de nombreuses descriptions, et l'on est frappé de la concordance de leurs récits à travers la diversité des temps, des races et des religions. Une seule *idée-image* envahit toute la conscience et s'y maintient avec intensité : c'est le Nirvâna des bouddhistes, c'est le tendre Jésus de sainte Thérèse. Dans une langue adorable, la pieuse femme d'Avila nous a décrit « cette agonie de l'âme pleine d'inexprimables délices où elle se sent presque entièrement mourir à toutes les choses du monde et se repose avec ravissement dans le sein de son Dieu ».

Cet état presque divin, les physiologistes le ramènent à un simple acte réflexe : « Les ravissements extatiques des saintes femmes qui se croyaient visitées par le Sauveur et reçues dans son sein en véritables épouses n'étaient, bien qu'à leur insu, qu'un mode d'organisme sexuel, état que la figure d'un homme nu, gravé ou sculpté sur une croix avec toutes ses proportions, est plus propre à causer chez les jeunes femmes

d'un tempérament nerveux et susceptible qu'on n'est porté à le supposer généralement (1). »

VII.

M. Ribot a limité son étude des maladies de la volonté aux cas pathologiques bien caractérisés que nous venons de citer. Par là il entretient le lecteur dans cette flatteuse illusion qu'à part une catégorie fort restreinte d'affligés, notre volonté s'exerce d'une manière normale et saine. Mais, au risque d'alarmer le public, il aurait pu, ce semble, faire figurer dans sa clinique une foule de malades sans le savoir. Parmi ces innombrables valétudinaires seraient venus se ranger l'apathique que rien n'ébranle, l'indolent qui n'a pas la force de vouloir, le paresseux qui répugne à la moindre action, l'étourdi qui ne réfléchit pas assez, l'hésitant qui réfléchit trop et ne peut se décider, le timide que le moindre obstacle épouvante, le timoré qui se forge des dangers imaginaires, le téméraire qui se jette tête baissée dans le péril, le versatile qui n'a que des velléités sans suite, l'entêté qui s'obstine mal à propos, l'homme colère hors de lui à tout moment, etc. Ne sont-ce pas là les maladies courantes de la volonté? Qui de nous en est affranchi? Si l'idéal de la santé morale consiste à vouloir toujours tout le raisonnable dans la mesure même du possible, peu d'hommes seraient fondés à se croire bien portants.

L'auteur a aussi négligé l'étude de la volonté chez les vieillards. Si le vouloir a toute son ardeur dans la jeunesse, il n'a toute son énergie que dans l'âge adulte; puis il décline d'ordinaire avec les années. Ce qu'on décore chez les vieillards du nom de prudence n'est souvent que timidité d'action, méfiance de la fortune justifiée par l'expérience de la vie. La volonté est ce qui s'use et se lasse le plus vite en nous.

Les cas rares et singuliers où les influences morbides sont portées à l'extrême ont assurément une grande valeur probante; mais la connaissance des petites causes qui, chaque jour, dans chacun de nous, modifient la volonté, la dépriment ou l'exagèrent, nous permettrait aussi d'établir combien elle est chose dépendante et précaire, de vérifier la loi posée d'après laquelle la volonté, étant l'expression la plus haute de la vie psychique, sera la première à déchoir.

Enfin M. Ribot s'est borné à étudier les maladies de la volonté dans l'individu. Or l'individu n'est que la molécule vivante de l'organisme social, et, comme il y a des maladies, il y a aussi des *épidémies* de la volonté. Le conscrit le plus poltron, lorsqu'il est dans le rang, devient très courageux, et le plus brave soldat sent son courage lui échapper dans le tourbillon d'une panique. Elle s'agite sous le fouet des caprices, cette multitude frénétique qui acclame aujourd'hui son héros pour le couvrir demain de ses hurlements d'exécration. Un démon de perversité circule souvent à travers les foules, et la récente histoire de la Commune nous offre le spectacle d'une populace en proie au délire alcoolique et aux impulsions homicides, monstre hideux, moitié singe et moitié chacal.

VIII.

Loin d'être un pouvoir sans corps qui plane sur la nature, la volonté plonge ses racines les plus profondes dans les éléments inférieurs de l'individu et de l'espèce. L'acte réflexe, voilà donc l'humble origine de cette volonté que nous admirons dans un César, un Michel-Ange, un saint Vincent de Paul : chez ces grands hommes, sous l'empire de passions inextinguibles, elle s'est élevée à des formes supérieures de coordination hiérarchique, à l'unité des actes, à la discipline, à la puissance. A côté de ces génies de l'action, citons aussi ces héros de l'abstention, les Thraséas, les Épictète, vainqueurs stoïques des désirs et des appétits qui assiègent l'homme sans repos ni trêve.

Il y a peut-être aussi parmi nous des Vincent de Paul et des Épictète dont l'histoire ne parlera pas : plus d'un caractère ferme et conséquent s'exerce sur un théâtre étroit et obscur. Mais c'est là l'exception. D'ordinaire — notre propre expérience nous le dit assez, — nous errons attirés tantôt vers des buts élevés, tantôt vers des instincts bas, comme si nous étions possédés par deux âmes.

Entre cet état et la maladie bien caractérisée, irrésolution morbide, impulsion folle, inattention, caprice, la transition est presque insensible. Au dernier échelon se trouve le lamentable idiot, réduit à l'instinct bestial. Il n'exprime plus ses besoins que par des grognements, le mouvement silencieux des lèvres ou les larmes.

De l'idiot à Michel-Ange on parcourt ainsi tous les degrés, et le résultat de cet examen, c'est que la volonté est ce qu'il y a en nous de plus instable, parce qu'elle est la force de l'ordre le plus élevé que la nature ait encore produite, « la dernière efflorescence consommée de toutes ses œuvres merveilleuses ».

Aussi pourrait-on prédire *à priori* qu'elle parviendra rarement à s'organiser. Comptez en effet ce qui, dans la vie de chaque jour, est un acte de volonté consciente et soutenue, et ce qui revient à l'automatisme, et vous constaterez que les génies de la volonté sont aussi rares que les génies de l'intelligence, qu'il y a aussi peu d'hommes doués d'une volonté propre qu'il y en a peu qui possèdent des idées personnelles. De même que nous suivons aveuglément les opinions les plus absurdes, les jugements les plus boiteux, de même nous agissons comme des machines d'habitude, comme des esclaves grimaçants de la coutume et de la mode; la volonté n'est parmi nous qu'un « accident heureux ».

J. Bourdeau.

(1) Maudsley, *Pathologie de l'esprit*, p. [illegible].

JEAN MÉRONDE

Histoire d'un peintre

I.

La courte journée d'hiver finissait déjà. On allait être obligé d'allumer le gaz; à son comptoir, Mme Bourgeois posa sa plume, n'y voyant plus assez clair. C'était un petit moment d'arrêt dans la journée. Là-bas, au fond de la boutique, les mannequins drapés de toile grise prenaient des airs de fantômes; même à la vitrine, on n'entrevoyait plus que vaguement les couleurs disposées avec art, les crayons, les gerbes de pinceaux, les modèles de dessin, les boîtes pour les aquarellistes, qui semblaient se reposer comme la maîtresse du logis elle-même.

Mme Bourgeois était une petite femme aux yeux vifs, toujours occupée, pensant à tout, dirigeant tout, pendant que son mari, un gros homme à la face rougeaude, à l'air important, remplissait la boutique de sa voix tonnante, de son gros rire d'homme satisfait de la vie, satisfait de lui-même surtout. Son commerce prospérait; de plus, il était propriétaire. Il avait eu une idée de génie : il avait changé une grande bâtisse inutile, perdue tout au bout de la rue Notre-Dame-des-Champs, en une vraie cité de peintres. Cela ne s'était pas fait du matin au soir, bien entendu; mais cela s'était fait! La dot de sa femme avait commencé l'affaire; puis on avait emprunté, et, dam! de fil en aiguille, on était en train de gagner une fortune rondelette qui ferait de Mlle Bourgeois un fort joli parti.

La mère de Mlle Bourgeois souriait discrètement à ses chiffres coquettement formés. Elle savait de qui venait l'idée de génie aussi bien que la dot; mais elle se contentait de sourire de la bruyante vanité de son mari.

Pour le moment, Mme Bourgeois était seule; elle avait envoyé le commis en course, et son mari récoltait ce jour-là le terme de janvier. Il n'était pas un propriétaire féroce, lui; les artistes étaient un peu ses enfants! Il était homme de son temps, le « père Bourgeois », comme disaient les rapins; il ne croyait plus au peintre meurt-de-faim du temps passé; il s'imaginait faire grand honneur à ses locataires en leur criant de sa grosse voix : « Laissez-moi donc tranquille avec vos belles phrases! Vous êtes des commerçants tout comme moi, et c'est pour cela que j'ai confiance. Je vends des couleurs en tubes, vous les vendez étalées sur une toile : voilà toute la différence! »

Mme Bourgeois s'était accordé pendant cinq minutes le luxe d'une petite rêverie, rêverie où elle revoyait sa vie passée; mais son engourdissement ne dura guère; la vie actuelle la reprenait, et elle s'écria de sa voix claire et un peu froide :

— Marie, que fais-tu, mon enfant?

— Je finis mon dessin, maman, répondit une autre voix qui ressemblait à la sienne, avec une douceur et une musique en plus.

— Tu vas t'abîmer les yeux. Dis à Justin d'allumer.

Quelques minutes plus tard, Justin, le garçon de magasin, avait allumé le gaz, tout un cordon au-dessus de la vitrine, et des becs un peu partout, jusqu'au fond de la boutique, où les mannequins, vêtus de toile grise, ne ressemblaient plus à des fantômes.

— Comme te voilà faite, ma fille!

Mme Bourgeois lissait les cheveux rebelles de la jeune fille et lui souriait de son beau sourire de mère. Elle n'était pourtant pas très jolie, la petite : un minois un peu pâle de jeune boutiquière, des yeux sérieux et bons, très intelligents aussi; mais pas de teint, peu de fraîcheur, et l'air un peu gauche d'une fillette qui n'est plus enfant et qui est encore loin d'être femme.

— Cela t'amuse donc bien de dessiner? A quoi cela te servira-t-il? demanda Mme Bourgeois, qui abandonna les cheveux en désespoir de cause et se contenta de remettre le petit col plat à sa place.

— Les choses qui servent dans la vie sont si ennuyeuses! s'écria Marie en riant. Puis, qui sait? je serai peut-être un jour une artiste; j'exposerai au Salon : pourquoi pas?... Mlle Lhormond expose bien, elle! Mais pour le moment j'ai des ambitions moins vastes : je tenais à finir mon dessin pour le montrer à M. Méronde; tu sais qu'il doit venir ce soir; il nous l'a dit.

— Ah! je ne me souvenais pas.

— Mais moi je m'en souviens. C'est qu'il m'a si bien grondée l'autre fois! Tiens, le voilà avec son ami. Est-ce qu'il ne peut donc jamais sortir sans son garde du corps?

Et Marie fit une moue au « garde du corps », qui heureusement n'en vit rien, étant occupé à tourner le bouton de la porte. Presque au même instant M. Bourgeois arrivait de l'autre côté, essoufflé, important, remplissant la rue elle-même de sa prospérité débordante.

— Ah! ah! vous voilà, messieurs! On frappe à la porte de l'atelier : rien; on frappe à la porte de l'atelier à côté : rien! « M. Méronde est sorti, monsieur le propriétaire, et M. Dupin aussi... » C'est étonnant comme mes peintres ont envie de se promener le jour du terme! Mais vous voilà tombés tous deux dans la gueule du loup... ah! ah!...

Et le gros homme de rire de sa plaisanterie, qu'il trouvait fort spirituelle.

Les deux jeunes gens répondirent sur le même ton, pendant que la petite Marie leur offrait des chaises, glissant ici et là sans bruit, souriant comme souriait sa mère.

Jean Méronde était un grand gaillard un peu déhanché, aux cheveux abondants, à la barbe inculte, aux grands yeux bruns, à la fois hardis et doux. Il parlait un peu trop haut, fumait la pipe à ses heures, aimait les histoires un peu lestes, et se persuadait que toutes ces petites manies faisaient partie de son talent. Quand on lui demandait s'il était portraitiste, il disait oui. — Animalier? il disait encore oui. — Paysagiste? il répondait toujours oui... et ne mentait pas. Il était né avec une facilité étonnante; il était apte à tout, sculpteur par bravade, maniant les pinceaux avec une hardiesse incroyable; il faisait, comme il le disait lui-même, tout ce qui concer-

nait son état, et surtout ce qui ne le concernait pas. Avec cela, bon enfant, gai, insouciant, endetté, riche par moments, irritable par boutade, capable de dévouement, capable aussi d'oubli; il prenait la vie par le bon côté, et la vie semblait vouloir lui rendre la pareille.

Son ami Dupin (Adolphe), son « garde du corps », comme l'appelait Marie, était petit, gras, un peu chauve déjà, avec une bonne figure poussive toute ronde. Il faisait de la nature morte, et la toile qu'il exposait religieusement chaque printemps rappelait singulièrement le tableau de Rousseau de l'année précédente. Si le maître avait fait venir l'eau à la bouche avec des huîtres succulentes, douze mois plus tard les mêmes huîtres étaient resservies au public : seulement elles n'étaient plus aussi fraîches, elles ne faisaient plus venir l'eau à la bouche, et elles n'étaient plus sur la cimaise! Mais le brave Dupin ne se décourageait pas; il disait avec son bon sourire : « Je me suis trompé; cette fois, j'aurais dû faire des asperges; ç'aurait été plus de saison... » On n'avait alors qu'à tourner les feuillets du livret : le maître exposait, cette année-là, des asperges : on savait d'avance ce que Dupin montrerait, la saison suivante, à ses rares admirateurs. Il piochait ferme, le pauvre garçon, toujours persuadé qu'un jour ou l'autre il ferait un chef-d'œuvre. En attendant, ses huîtres défraîchies allaient échouer dans une salle à manger de province; on ne lui payait pas cher ses « natures mortes », mais elles avaient un débit à peu près sûr : leur vague ressemblance avec des œuvres célèbres leur assurait un sort de parents pauvres.

Jean Méronde portait sous le bras une toile enveloppée d'un journal, qui excitait la curiosité de la famille Bourgeois, de Mlle Marie surtout. Il s'amusait à exciter cette curiosité; puis, tout d'un coup, il s'écria, frappant sa cuisse d'un air furieux :

— Ce que c'est, papa Bourgeois? Eh bien! c'est une vengeance, et j'ai besoin de vous pour mener à bien cette vengeance. Ah! je suis bon garçon? Ah! on peut marcher sur mes cors les plus sensibles sans que je crie? Eh bien! on verra! Vous allez m'exhiber ça à votre vitrine, ou je décampe, et le jour du terme ne verra plus mes beaux petits jaunets. C'est dit!

Tout en parlant et en gesticulant, le jeune peintre avait pris possession d'un chevalet, l'avait traîné en pleine lumière, sans faire la moindre attention aux protestations du marchand de couleurs qui tâchait de lui faire comprendre qu'il n'exposait pas de tableaux à sa vitrine, que sans cela tous « ses peintres » abuseraient de la permission : il n'était pas marchand de tableaux et ne cherchait pas à le devenir.

Enfin, les préparatifs étant terminés, Jean Meronde plaça sa toile après l'avoir débarrassée du journal qui l'entourait. C'était une scène d'atelier; seulement, à la place du peintre était gravement assis un gros singe qui maniait délicatement un pinceau, le petit doigt en l'air. La tête était penchée amoureusement, et les yeux de l'animal étaient tournés vers le mannequin superbement habillé, avec un regard languissant tout à fait réjouissant. Le singe ressemblait d'une façon tellement comique à un portraitiste très à la mode, que l'on ne pouvait le regarder sans rire.

Tout le monde était si occupé de cette exhibition inattendue, qu'une jeune femme était entrée dans la boutique sans qu'on y fît attention, et tout d'un coup un rire perlé se mêla aux exclamations de la famille. On se retourna et on salua la jeune personne, qui riait toujours.

— C'est que c'est lui, lui-même! Mais c'est tout à fait réussi. Qui a fait cela?

Et comme M. Bourgeois montrait Jean Méronde en le nommant, elle continua avec un superbe aplomb :

— Tous mes compliments, monsieur; les ennemis de M. X..., et j'en suis, vous offriront une médaille d'or!

Jean salua, assez étonné, un peu interloqué aussi, ne sachant à qui il avait affaire. Il voyait une femme très grande, singulièrement belle, vêtue d'une robe de drap noir qui lui serrait la taille comme une amazone; une énorme cravate de tulle blanc détonnait sur ce noir intense, et un immense chapeau, noir aussi, chargé de plumes, posé un peu de côté, faisait valoir son teint de blonde et la profusion de ses cheveux rouges — car ses cheveux étaient franchement, absolument rouges et tombaient en désordre, à peine bouclés, sur le dos, jusqu'à la taille. Elle vit tout de suite que l'impression produite sur le peintre n'était pas complètement favorable, et, comme elle tenait à produire toujours une impression favorable, même quand cela ne servait à rien, elle continua avec un sourire charmant :

— Nous sommes un peu camarades, monsieur, sans que vous vous en doutiez; votre nom m'est parfaitement connu; vous avez peut-être entendu prononcer le mien : je m'appelle Sabine Lhormond.

— Ah! mademoiselle, que je suis donc fier de votre approbation, car je suis, et depuis longtemps, un de vos grands admirateurs!

Et il salua profondément la célèbre artiste. La connaissance se fit vite. Mlle Lhormond était très femme en même temps que très artiste; l'admiration naïve de ce grand garçon ne lui déplaisait pas. Aussi se mit-elle à discuter le tableau du singe avec beaucoup d'entrain : elle y découvrait réellement des qualités de peintre, une grande souplesse de main, un sentiment vif de la couleur, et, de parti pris, elle exagéra son admiration. Elle avait ou croyait avoir des raisons sérieuses de détester le portraitiste X... et s'amusait à exciter la colère du jeune homme, qui, de son côté, accusait son célèbre confrère de lui « souffler » des portraits pour les faire donner à ses élèves. Mlle Lhormond voulait un succès retentissant, du tapage, un scandale même au besoin. Il fallait exhiber cette toile, non pas chez le père Bourgeois; du reste, puisqu'il avait refusé, tout était pour le mieux : il fallait qu'on fît queue au boulevard, devant une vitrine très connue. Elle s'associait à l'œuvre de son nouveau camarade, enthousiasmée, lui prédisant un succès fou, lui donnant aussi quelques conseils d'artiste qui a su accaparer l'œil du public. Elle lui disait de forcer l'attention, de jeter des notes éclatantes dans ce petit tableau de fantaisie où la fantaisie pouvait [illegible] lui prêter une

draperie merveilleuse, une soie japonaise d'un rouge extraordinaire, qui ferait bien, jetée là, sur le dos de ce fauteuil Henri III. Elle insista, donna son adresse. Méronde, enchanté, flatté, promit d'aller le lendemain chercher la draperie et remercier sa charmante et illustre camarade. La causerie dura longtemps; enfin, Mlle Lhormond se souvint qu'elle était venue pour faire des emplettes chez le père Bourgeois. Méronde la suivait du regard pendant qu'elle choisissait des toiles et commandait des couleurs, et il n'écoutait pas ce que lui disait Marie, dont la voix tremblait un peu. Au moment de sortir, la belle Sabine se retourna et lui adressa un sourire qui acheva de l'éblouir; elle partie, la boutique lui sembla subitement sombre.

Cependant, quand il comprit enfin que Marie lui avait apporté son dessin pour le faire corriger, il le lui prit des mains sans rien dire. Quatre ans auparavant, il avait vu la petite assise à côté de sa mère et dessinant avec un grand sérieux. « Il n'y a que cela qui l'amuse, disait son père; les petites filles, ça fait toujours ce que ça voit faire; son premier joujou à elle, ç'a été un crayon... » Il s'était intéressé à l'enfant, qui avait vraiment des dispositions, et lui donnait une leçon chaque fois qu'il venait acheter des pinceaux ou des couleurs. Les parents, flattés, laissaient faire, et la petite fille s'appliquait de son mieux. Elle avait grandi sans que le peintre s'en aperçût le moins du monde; pour lui, elle avait toujours douze à treize ans.

— Comment cela se peut-il que tu ne fasses pas plus de progrès que ça, ma petite Marie? Tu dessinais aussi bien il y a un an que maintenant. Les petites filles font des choses étonnantes quand elles commencent; puis, crac! ça s'arrête, on ne sait pas pourquoi. Tu ne travailles pas sérieusement; tu ne seras jamais une vraie artiste, comme... comme Mlle Lhormond, par exemple.

Le soir, avant de se coucher, Marie dit à sa mère, de son petit air sérieux et raisonnable :

— Je ne dessinerai plus, maman; j'ai pensé à ce que tu me disais tantôt : c'est vrai, cela ne sert à rien, et je suis trop grande maintenant pour jouer. Tu m'apprendras à tenir les livres, proprement et gentiment, comme toi.

La maman l'embrassa. Elle n'était qu'à demi rassurée; mais, comme Marie parla d'autre chose immédiatement, il ne fut plus question de dessin, et le nom de Jean Méronde ne fut pas prononcé. Cependant, au milieu de la nuit, quand personne ne pouvait l'entendre, une petite fille pleura, pleura... toutes les larmes de ses yeux!

II.

Sabine Lhormond était la fille d'un journaliste très connu en son temps, parfaitement oublié aujourd'hui. Il avait eu la gloire en gros sous. Les gros sous font beaucoup de bruit et prennent beaucoup de place, mais ils se dépensent vite. Jacques Lhormond, au fond, n'aurait pas échangé cette lourde monnaie contre des pièces d'or qui se cachent au fond d'un tiroir. L'avenir l'inquiétait peu, le présent lui suffisait, et, de fait, son présent avait été fort agréable : critique de théâtre très influent, il avait joué au sultan au milieu des plus jolies actrices de son temps; politique passionné, il avait donné et reçu nombre de coups retentissants, et il aimait fort le bruit de la lutte; critique d'art et de littérature, il avait collectionné des tableaux et des éditions rares, et il était homme d'un goût très fin. En somme, il avait trouvé la vie bonne; il en avait usé et abusé. Il n'avait eu qu'un tort, mais un tort grave. Par un caprice que ses amis n'avaient jamais bien compris, il s'était marié; il avait épousé, un beau jour, sans bruit, se cachant un peu, lui qui ne se cachait pas volontiers, une jeune fille simple, timide, sans fortune, orpheline qui vivait avec sa sœur, travaillant comme elle à gagner très modestement son pain. Le caprice dura pendant plus d'une année; ce bohème, ce fanfaron, ce libertin, se tenait à deux genoux devant sa femme, qui de son côté adorait son mari et voyait en lui un peu plus qu'un homme. Ils eurent une petite fille, et la jeune mère crut que son bonheur, qui était complet, serait durable aussi. Peu à peu elle comprit qu'il n'en serait rien : une étoile particulièrement brillante se levait dans le ciel théâtral; le mari dévoué l'observa d'abord froidement, en critique; mais l'astronomie a ses dangers. Jacques Lhormond revenait parfois auprès de sa femme, s'accusait, pleurait, ne résistait pas au douloureux plaisir de faire une confession générale des plus détaillées, étalait un repentir qui du reste était parfaitement sincère, et se faisait donner l'absolution. La pauvre petite Mme Lhormond pardonnait toujours; mais, à chaque fois, il y passait un peu de sa vie; de pardon en pardon, elle mourut. Ce fut à sa sœur qu'elle recommanda son enfant.

Sabine fut mise en pension; mais, à seize ans, son père, vieilli avant le temps, attristé aussi par la décroissance d'une popularité qui chaque jour diminuait, l'appela auprès de lui. On vivait très grandement chez le critique; l'argent coulait facilement, et la jeune fille, qui adorait le luxe, la toilette, le bruit, contribua pour une large part à la dépense; pas plus que son père, elle ne savait compter. Bientôt on s'endetta. M. Lhormond avait depuis des années gagné beaucoup d'argent; il fut tout étonné de trouver que, malgré son grand succès largement rétribué, il y avait des dettes anciennes au milieu des dettes nouvelles : il les avait parfaitement oubliées. Réduire l'état de sa maison, économiser, il l'eût voulu; mais comment faire? Ce qui le blessait à l'endroit le plus sensible, c'est que ses articles commençaient à passer presque inaperçus; les artistes, dramatiques et autres, négligeaient de lui faire la cour. Son caractère s'en ressentait, et sa mauvaise humeur retombait sur Sabine. Mais Sabine n'avait pas l'angélique douceur de sa mère : Jacques Lhormond reconnaissait en sa fille ses défauts comme ses qualités; seulement il s'était toujours pardonné généreusement ses propres fredaines, tandis qu'il pardonnait beaucoup moins facilement les prodigalités de sa fille. Cependant il était très fier de Sabine, de sa beauté, de ses talents divers; il l'encourageait à faire de la musique (elle avait une belle voix), à peindre, ce que, sans grande instruction première, elle faisait déjà d'une façon très remarquable. Il jurait, un jour, qu'elle était

une Malibran; un autre, qu'elle bouleverserait l'art français, et, en attendant, il la querellait parce qu'elle avait commandé une robe de soie tandis que le boucher réclamait une somme énorme...

Une attaque d'apoplexie termina la carrière du journaliste. On vendit ses collections, ses meubles, et avec la somme ainsi réalisée on parvint à payer les dettes. Sabine resta sans un sou; mais, en revanche, elle avait des habitudes de luxe, un grand désir de jouir des bonnes choses de la vie et une haute opinion de sa propre importance. Elle souffrit cruellement; elle prit en haine les anciens amis de son père, qui l'abandonnèrent le plus gaillardement du monde; elle jura de se venger d'eux, de tous les imbéciles qui méconnaissaient les droits de Mlle Sabine Lhormond à être courtisée et adorée.

Heureusement pour la jeune fille, elle trouva, en cette crise redoutable de sa vie, une amie et un soutien. La sœur de Mme Lhormond, Mlle Lavigne, vieille fille pleine de courage, gaie, sensée, donnant des leçons sans relâche, se respectant elle-même et se faisant respecter des autres, ouvrit ses bras à l'orpheline désolée et lui dit : « Je serai ta mère. Cela ne me sera pas difficile puisque je t'ai aimée comme ma fille depuis que tu es au monde ! » Ainsi Sabine, quelques jours après la mort de son père, se trouva installée au cinquième étage, à l'abri du besoin, il est vrai, mais réduite à une vie plus que modeste, dans un petit appartement où les robes à traîne ne pouvaient se déployer à l'aise et où, pour lui faire une petite place, il fallait se serrer : or une petite place n'était pas ce que demandait Mlle Sabine Lhormond.

La rage au cœur, elle se mit à travailler, elle aussi. Sa tante partait dès le matin pour ses innombrables leçons, qu'elle allait donner aux quatre coins de Paris; alors Sabine se mettait à dessiner, bientôt à peindre. Elle était admirablement douée; elle avait un goût exquis et surtout un sentiment de la couleur tout à fait rare. Mais, si elle travaillait ainsi de toutes ses forces, ce n'était pas uniquement par amour de l'art. Elle voulait gagner de l'argent, redevenir riche.

Les années s'écoulaient et la réputation arrivait lentement. Elle avait pourtant exposé dès la première année; ses tableaux de fleurs se vendaient, elle commençait à être appréciée; mais ce n'était qu'un commencement, et les belles années de sa jeunesse passaient, et personne ne songeait à la trouver jolie. Elle vivait toujours petitement auprès de sa tante, qui l'adorait, qui voyait ses défauts, qui en souffrait, et qui les excusait. Un beau jour, il se fit une petite exposition d'aquarelles : Mlle Lhormond, qui avait eu de tout temps une prédilection pour ce genre de peinture, exposa un tableau de fleurs et, à côté, un petit tableau d'intérieur. C'était le portrait d'une fort jolie femme du monde, entourée de bibelots coquets et jouant avec des chats. La couleur était exquise; les harmonies de gris bleus, de blancs crémeux, de rouges sombres étaient merveilleuses. De ce jour, la renommée de Sabine était faite. Elle ne put suffire aux commandes; elle s'installa, et sa tante la suivit, dans un intérieur vraiment artistique : bel atelier, petit appartement attenant, le tout donnant sur un jardin, et fort bien meublé; des draperies, des plantes, un air demi-boudoir, demi-atelier.

III.

Jean Méronde fit un beau rêve : il s'imagina entrer de suite dans l'intimité de la jeune artiste qui lui avait dit des choses charmantes d'une façon plus charmante encore. Il en fut pour ses frais d'imagination. Quand il alla chez Mlle Lhormond à l'heure indiquée, il ne la trouva pas seule, et elle ne lui donna qu'un instant d'attention : juste assez pour lui désigner la draperie promise. Il se trouva ensuite perdu dans un petit groupe d'hommes qui lui accordaient cette politesse distraite qu'on accorde à un intrus qu'on ne peut pas mettre à la porte. Tous les jours, vers quatre ou cinq heures, Sabine recevait quelques amis attirés par sa beauté et sa réputation; le travail était fini, on bavardait une heure ou deux avant le dîner, on pouvait fumer, on buvait un doigt de vin d'Espagne qu'offrait la bonne tante Lavigne. Le plus souvent Mlle Lhormond s'occupait assez peu de ceux qui la venaient voir ainsi; elle laissait causer autour d'elle; distraite ou paresseuse, elle chiffonnait une étoffe nouvelle ou parcourait sa correspondance avec une parfaite désinvolture. Quant à Jean Méronde, elle s'était intéressée à lui un instant, par caprice; par caprice aussi elle le négligea : il ne tirait pas à conséquence.

Aucun homme, du reste, ne tirait à conséquence. On lui faisait beaucoup la cour maintenant qu'elle était connue; les célébrités qu'elle avait entrevues chez son père, dans cette vie décousue, bruyante, dans ce milieu si peu fait pour une toute jeune fille, se souvenaient maintenant d'elle; elle les recevait comme les autres, ne leur parlait pas des longues années d'oubli, et ne leur pardonnait pas cet oubli. Elle avait gardé au cœur la rage de ses mécomptes; mais il n'y paraissait pas. Elle était hautaine, froide, avec des moments d'expansion, de franchise audacieuse. Elle méprisait l'opinion; d'une imprudence rare, elle ne se compromettait pas, car ses imprudences, elle les étalait au grand jour. Nul ne pouvait se vanter d'avoir jamais troublé son calme dédaigneux; on l'appelait « l'inaccessible ».

De son coin Jean observait tout ce monde si nouveau pour lui; il se sentait gauche, mal habillé, débraillé, et il était tout étonné de la gêne qu'il éprouvait. Ce n'était pas un timide et jusque-là tout lui avait réussi. Parmi ses camarades d'atelier ou de brasserie, il était une puissance. Mais il se trouvait ici dans une atmosphère toute nouvelle. Sabine avait des élégances de grande dame : la coquetterie de son atelier, les bottes de roses, en plein hiver, qui remplissaient l'intérieur tiède de leur odeur, les divans moelleux, le joli arrangement féminin des étoffes et des draperies, tout cela faisait un cadre digne de sa beauté bizarre. Elle était habillée ou plutôt drapée un peu étrangement, d'un grand vêtement sans taille, très long, en velours gris verdâtre, dont tout le devant, rouge cramoisi, était recouvert de dentelles jaunâtres; ses cheveux, à peine retenus par un ruban, tombaient

en un désordre superbe. Elle allait et venait sans s'occuper des hommes, qui fumaient, et chaque attitude, chaque pose était d'une grâce merveilleuse : ce dont elle se rendait, du reste, parfaitement compte. On n'est pas artiste pour rien.

La tante Lavigne, voyant la mine un peu piteuse du nouveau venu, se prit de compassion et, s'asseyant auprès de lui, le força à causer, tout en parlant elle-même très vite. Elle était restée étonnamment jeune d'esprit et de cœur, cette aimable femme, malgré ses cheveux gris et ses cinquante ans passés; elle était maternelle d'instinct, et les jeunes gens surtout étaient sûrs de son indulgence pourvu qu'ils fussent véritablement jeunes : elle avait en horreur les garçons de vingt ans qui font les vieux, et elle n'avait pas tort.

Jean, tout heureux d'un peu d'attention bienveillante, avoua à Mlle Lavigne qu'il ne fréquentait guère les peintres très à la mode; qu'il avait bien cru reconnaître parmi les amis de Mlle Lhormond quelques visages connus même au fond du quartier latin; mais qu'il hésitait, trouvant à ces messieurs un air froid de diplomates. Ce trait lui gagna le cœur de la vieille fille.

— Je vois que nous sommes faits pour nous entendre, monsieur; diplomates... ou plutôt mauvais acteurs jouant les diplomates et chargeant leurs rôles; et cependant ce sont bien des confrères! Peintres, rapins, tous ou presque tous. Vous voyez ce garçon maigre et distingué qui a un air anglais et un torticolis moral : peintre; très à la mode; a bâti un hôtel et épousera un million. Il est très fort, ce garçon-là. C'est un peintre encore, celui-là qui porte ses cheveux à la Capoul et un pantalon exquis. Là-bas, par exemple, ce gros rouge qui suit Sabine d'un air langoureux est banquier; il achète des tableaux au lieu d'en fabriquer; très riche et très amoureux; mais la demande en mariage lui reste dans le gosier, ça finira par l'étrangler...

Mlle Lavigne continuait son énumération; mais Jean ne l'écoutait presque plus : il regardait le gros banquier et se sentait tout prêt de le haïr; il ne savait au juste pour quelle raison : il ne lui venait pas en tête d'être amoureux de cette belle Sabine qui avait si bien oublié sa présence; mais la figure rouge de cet homme, qui suait la richesse, l'agaçait fort.

Bientôt il prit congé; Sabine, avec un beau sourire subit, lui souhaita bonne chance et l'engagea à rapporter lui-même la draperie, ce qui leur fournirait de nouveau l'occasion de se voir; elle ajouta que, du reste, à cette heure, sa porte était toujours ouverte.

Le jeune homme fit un grand détour pour rentrer chez lui et ses longues jambes n'allaient pas aussi vite que ses pensées. Pour la première fois de sa vie peut-être, il réfléchit tristement sur la destinée en général et les femmes en particulier.

IV.

Jean Méronde, qui au fond n'était nullement un naïf, avait vite compris qu'avec son singe il avait fait une trouvaille : en art comme en toutes choses, il ne s'agit pas seulement de faire preuve de talent — le talent véritable s'impose toujours à la longue, mais souvent la récompense se fait bien attendre; — il s'agit surtout de trouver quelque chose qui s'accorde avec l'humeur du public, cette humeur qui change si souvent et d'une façon si imprévue. Or, à ce moment précis, la foule demandait qu'on l'amusât : elle avait eu depuis quelques années trop de fortes émotions dans la vie réelle, émotions qui avaient eu leur contre-coup dans la littérature, dans les arts plastiques, partout. Lassée, cette foule frivole demandait autre chose. Jean se remit à son tableau : puisqu'il avait eu un succès de camarades, puisqu'il avait amusé la dédaigneuse Sabine, c'est qu'il était capable d'en amuser d'autres encore; et il jeta sur la toile des tons éclatants qui tiraient l'œil, s'appliqua à faire étinceler les armures, les verreries, à faire ressortir les broderies d'or sur les draperies aux couleurs magnifiques. A la réflexion, un sentiment de bon goût lui fit atténuer un peu cette ressemblance qui avait fait rire dans la boutique du « père Bourgeois »; les intimes, amis ou ennemis, du célèbre portraitiste seraient seuls à le reconnaître dans le singe accroupi.

Bien en vue, à un coin du boulevard, le tableau, qu'un marchand achalandé avait tout de suite accueilli, attirait une foule toujours renouvelée. On parlait beaucoup dans les ateliers de ce succès d'un « nouveau » : il n'y avait pas à s'y tromper, il faudrait désormais compter avec ce Jean Méronde! On sut bientôt que le marchand de tableaux avait acheté la toile et avait même voulu faire signer au peintre un engagement à tant par an, auquel celui-ci s'était carrément refusé. Il sent sa force, disait-on, et n'entend pas être dupe. Le marchand ne se fâcha pas et fit « mousser le nouveau », persuadé que finalement il y trouverait son compte.

Pendant ces quelques semaines Jean ne se présenta qu'une fois chez Mlle Lhormond : il lui rapporta sa draperie avec force remerciements. Mlle Lhormond l'avait honoré de nouveau d'un de ses beaux sourires; mais, comme Jean trouvait qu'un sourire, même radieux, était au-dessous de ce qu'il avait le droit d'espérer, il écourta sa visite et ne la renouvela pas.

V.

Le succès de Jean Méronde fit grand bruit dans la boutique des Bourgeois. Le marchand de couleurs restait un peu penaud : il avait refusé une occasion de voir les gens faire queue devant sa vitrine!

— Voyez-vous, monsieur Méronde, disait-il au jeune homme qui continuait à fréquenter la boutique, voyez-vous, j'avais peur de me risquer, de faire le marchand de tableau! Ma femme en a toujours eu envie, mais je ne suis pas assez sûr de m'y connaître.

— Vous auriez pu demander des conseils à votre belle voisine Mlle Lhormond, fit le jeune homme, qui, sans s'en bien rendre compte, cherchait toutes les occasions, bonnes ou mauvaises, de prononcer ce nom.

— Bah! je ne demande pas de conseils aux femmes, moi!

s'écria le père Bourgeois qui vivait dans une crainte perpétuelle qu'on ne le crût dirigé par la sienne. Du reste, pour Mlle Lhormond un marchand est une machine qu'elle emploie, pas davantage. Vous êtes allé chez elle; c'est très beau, hein? Dam! une pierre fine demande un bel écrin.

— Elle a un écrin superbe, dit Jean qui vit qu'on demandait une réponse.

Puis il s'aperçut que la fille du marchand de couleurs le regardait et semblait sur le point de dire quelque chose qu'elle refoulait à grand'peine : on eût presque dit que la petite Marie était en colère; ce que voyant, Jean lui dit en riant :

— Eh bien! qu'as-tu? à quoi penses-tu si fort? Tu en es toute rouge!

— Je pense qu'une si belle dame qui a un si bel atelier portait l'autre soir un gant décousu et qu'il manquait des boutons à ses bottines.

— Ah bah! le grand crime! Une distraction de sa femme de chambre. Ah! tu critiques les artistes et tu juges Mlle Lhormond comme tu jugerais une bourgeoise?.. Vraiment! pourquoi ne pas lui reprocher aussi de faire de la peinture au lieu de faire son marché? Et moi qui croyais avoir en toi une élève, un commencement de petite artiste! Fi donc!

Marie sentit ses yeux se remplir de larmes; depuis des semaines elle n'avait montré aucun dessin à son professeur, qui ne s'en était pas même aperçu.

— Je ne dessine plus; vous trouviez que je ne faisais pas de progrès; je suis fille de boutiquiers, moi.

Quelque chose dans le ton de cette voix qui tremblait fit que Jean Méronde regarda la jeune fille plus attentivement qu'il ne l'avait encore fait.

— Je t'ai fait de la peine, Marie; je t'en demande pardon de tout mon cœur.

Marie n'avait pas encore appris à se vaincre; elle croyait cacher ce qui s'étalait naïvement; éclatant en sanglots, elle s'enfuit, laissant les trois témoins de cette scène un peu gênés.

— Eh bien, qu'est-ce qu'elle a donc, la petite? Ah! ces mâtines, est-ce qu'on sait jamais les prendre? Ça rit quand ça devrait pleurer, et ça pleure quand ça devrait rire. C'est que les petites filles sont des femmes en raccourci.

M. Bourgeois, plus convaincu que jamais de la supériorité de son sexe, s'en alla ranger des toiles, tandis que sa femme mettait ses comptes au net. Sans lever les yeux, elle dit tranquillement et presque à voix basse :

— Son père ne voit pas que Marie n'est plus une petite fille; vous ne le voyez pas non plus, monsieur Méronde; sans cela, vous auriez cessé de la tutoyer... Ça grandit si vite, les enfants; à dix ou douze ans, il est tout naturel de les tutoyer; à seize ou dix-sept, c'est un peu différent.

— Vous avez raison, madame Bourgeois.

Il ne trouva plus rien à dire, et, se sentant assez mal à son aise, il prit congé, se promettant de fréquenter un peu moins la boutique de son propriétaire et de ne plus donner de leçons à des petites filles qui ont la manie de grandir sans qu'on s'en aperçoive.

VI.

— Méronde est devenu un piocheur! disaient les amis de la brasserie où, depuis l'École des beaux-arts, les copains du même atelier avaient pris l'habitude de se réunir.

Cela excusait l'absence du jeune homme. Jean, en effet, travaillait ferme. Jusqu'alors il s'était fié à sa grande facilité. Il était arrivé de très bonne heure à un semblant de talent, à un à peu près dans n'importe quel genre. Il était assez intelligent pour comprendre que cet à peu près là, qui faisait de lui un peintre quelconque, sûr de se tirer d'affaire, ne ferait jamais de lui un homme dont on s'occuperait. Il tenait maintenant à ce qu'on s'occupât de lui. Il avait fini par trouver sa voie, et il comptait s'y tenir; il ne se permettrait plus de faire l'école buissonnière dans les chemins de traverse, lui que les petits chemins avaient toujours tenté! Cette évolution ne se fit pas en un jour; mais elle se fit, grâce à une volonté très ferme, grâce aussi à une idée fixe dont il ne parlait jamais, même à son intime, le brave Adolphe Dupin. Celui-ci recevait les confidences du peintre; les confidences de l'homme n'étaient pour personne.

— Vois-tu, mon vieux, disait Jean, roulant sa cigarette tout en regardant son esquisse, vois-tu, il n'y a plus que le moderne, le vrai moderne. Enfoncés, les Grecs et les Romains; enfoncée, l'histoire; enfoncée, la sentimentalité. Tu sais, les petites femmes merveilleusement habillées qui pleurent sur un oiseau mort ou sur un billet doux! J'ai hésité sur le genre de moderne : les paysans, c'est déjà pris; avec ça, je ne les connais pas, nos braves villageois; en fait de campagne, je vais au Jardin d'acclimatation, et je tiens mon tableau. C'est pris sur le vif, c'est moderne. Tu verras!

— Oui, disait Dupin de sa bonne voix un peu grasseyante; mais le moderne d'aujourd'hui ne sera déjà plus du moderne dans dix ans.

Et il caressait des yeux et du pinceau ses asperges, qu'il faisait voir à son ami : au moins, les asperges, c'est toujours moderne!

— Bah! dix ans, dix ans, c'est une éternité. On trouvera autre chose alors. Je veux le succès bruyant, immédiat; et je l'aurai!

Dupin restait un peu incrédule. Il était désorienté, ne reconnaissant pas bien son ami en cet homme aux sourcils froncés, silencieux, appliqué. Mais, à mesure que l'esquisse se développait, il fut pris. L'admiration lui était naturelle; il ne demandait qu'à voir en Méronde un grand homme. « Épatant, disait-il, épatant! » L'admiration n'allait pas au delà. Ses yeux ronds luisaient, sa calvitie précoce luisait aussi; il y avait si peu de fiel dans cette loyale nature qu'il oubliait ses asperges, les tenait pour peu de chose, pendant qu'il s'extasiait devant la toile de Jean. Et, d'atelier en atelier, le mot de Dupin courait : « Vous savez? Le tableau de Méronde, épatant! » La réputation se faisait avec la rapidité et la désinvolture que la jeunesse ardente et insouciante met à faire, et à défaire aussi, les réputations.

Il y avait d'autres changements en Jean Méronde. Il com-

mençait à faire le difficile; l'atelier du père Bourgeois n'était plus ce qui lui fallait. Un peintre a besoin d'espace; il a besoin aussi de faire l'éducation de ses yeux; il lui faut de belles choses jetées au hasard tout autour de lui, des armures, des draperies éclatantes de couleur. Ah! la couleur, encore et toujours! Dans le ciel gris et terne du Nord, si on ne réveille pas le sens du regard par des tons superbes, voire crus, on risque de l'atrophier.

Presque tout l'argent de son tableau du singe passait à acheter, un peu à l'étourdie, des curiosités qu'il entassait pêle-mêle. Pas tout cependant, car, un peu penaud et en cachette, il fit une commande importante chez un tailleur à la mode, et il se surprit à étudier la coupe de cheveux des gommeux qu'il rencontrait. La première fois qu'il se vêtit de ses beaux habits flambants neufs, Dupin, éternellement en vareuse, le regarda avec une admiration où perçait un grain d'envie.

— Sapristi! Tu veux donc qu'on te prenne pour un diplomate?

Ce mot : « diplomate », lui chatouilla l'oreille; il se rappela l'impression que les beaux amis de Sabine avaient produite sur lui-même. Il se regarda dans son miroir, non sans quelque satisfaction; il vit un fort beau garçon, grand, bien bâti, correct aussi, sans rien du débraillé qui avait si fort détonné dans l'atelier coquet de la belle Mlle Lhormond.

Il ne se l'avouait pas toujours à lui-même, et pourtant c'était la pure vérité : s'il travaillait avec une ardeur fébrile afin de terminer son tableau à temps pour le Salon, s'il s'habillait avec soin, s'il faisait tailler sa grande barbe blonde, c'est qu'il voulait forcer cette capricieuse personne à s'occuper de lui. Sa vanité — et, comme à la plupart de ses confrères, cet article ne lui manquait pas — avait souffert cruellement; il avait été piqué au vif par l'accueil qu'il avait reçu. En partant, il avait, métaphoriquement, fait claquer la porte derrière lui, comme un enfant en colère, et il s'était bien juré qu'on lui ouvrirait cette porte toute grande, qu'il ne franchirait le seuil qu'en vainqueur devant qui l'on s'incline. Il y avait des moments où il croyait, et de très bonne foi, détester la jeune artiste : alors il se creusait la tête pour trouver un moyen de l'humilier comme lui-même avait été humilié. Le hasard fit qu'il ne rencontra plus Mlle Lhormond pendant ces mois de travail acharné; mais il pensait à elle constamment; il aimait à lui découvrir mille défauts; il se moqua en lui-même de ses cheveux, qu'il appela des cheveux « carotte » tout en ayant un désir fou, irritant, de les tenir dans ses mains. Il se disait qu'elle était étrange plutôt que belle; son œil de peintre lui reprochait des détails infimes. Il se la rappelait comme s'il l'avait vue une heure auparavant, et, dans sa rage de lui découvrir des défauts, il l'apprenait pour ainsi dire par cœur. Enfin, au beau milieu de ses critiques, il revoyait la carnation exquise de ce visage qu'il s'appliquait à dénigrer, et il se levait à demi pour courir à elle afin de la voir encore une fois, d'entendre sa voix si merveilleusement timbrée... Mais sa volonté le forçait à retourner à son travail. « Pas encore, disait-il presque haut; pas encore! »

VII.

Le succès qu'il avait désiré, voulu, fut éclatant et dépassa même son espérance. Dès le jour du vernissage il y avait foule autour de son tableau. Jean s'était rappelé qu'il avait dû son premier succès à un singe; il était superstitieux : le singe devenait son fétiche. Il avait choisi comme sujet de sa composition toute moderne, de sa « modernité », comme il l'appelait, la cage aux singes du Jardin d'acclimatation. Devant la cage il rassemblait une foule grouillante de types parisiens : de jolies femmes vêtues à la dernière mode, des bébés adorables en petits costumes voyants, rouges, bleus, roses, des « nounous » avec leurs bonnets aux énormes ruches de rubans, des messieurs cherchant aventure; et, comme contre-partie, les attitudes des singes reproduisaient celles des spectateurs. Un tableau amusant, dont le public certainement allait s'engouer; et les peintres et les amateurs, tout en hochant la tête, étaient bien forcés d'y reconnaître un talent endiablé, une verve, une « patte » extraordinaire, un éclat de coloris, exagéré certes — un vrai pétard! comme l'on disait, — mais enfin un coloris qui, tout en forçant brutalement l'attention, la retenait aussi. Si le tableau visait trop à la satire et à l'anecdote, il contenait de petites histoires qu'un geste de femme, un groupe placé un peu à l'écart faisaient deviner. Si les singes étaient poussés volontairement à la caricature, leurs mouvements étaient très justes et très bien observés; et puis il y avait des parties qu'il fallait admirer : le ciel, un ciel léger de printemps, au bleu un peu froid, aux petits nuages blancs qui semblaient véritablement courir, chassés par un vent capricieux; les arbres, les allées, les massifs étaient indiqués avec un talent absolument incontestable. Tout en déplorant un genre faux malgré sa prétention à la réalité, à la modernité, le critique le plus grincheux convenait que le sujet était traité avec infiniment d'esprit et que le peintre était un vrai peintre. Quant au public, il riait de bon cœur, se pâmait et s'écrasait.

Dans la famille Bourgeois, le jour du vernissage était un grand jour; *leurs* peintres exposaient religieusement, et il y avait toujours une carte à la disposition du propriétaire. L'an dernier, c'était M. Bourgeois qui avait profité de la carte; cette année, il gardait la boutique, la « petite » ayant demandé à sa mère de la conduire au palais des Champs-Élysées. Elle était un peu pâlotte, comme le sont souvent les jeunes filles de son âge, un peu silencieuse aussi, et l'on était content de lui donner quelque distraction. La maman la suivait, se laissait guider, n'ayant pas l'air de s'apercevoir que l'on allait au pas de course à travers les salles consacrées aux premières lettres de l'alphabet. Elle savait bien que l'on ne s'arrêterait guère qu'à la lettre M., et elle ne se trompait pas.

— Tu vois, maman, il y a foule; on nous disait bien qu'il y aurait foule. Mais tant que cela..., ça fait peur!

Cette petite phrase, qui semblait n'avoir aucun sens, venant après un silence prolongé, fut parfaitement comprise,

et Mme Bourgeois se résigna à faire queue pour aller admirer le tableau de Jean Méronde. Elle se disait tout bas : « Pauvre petite! »; mais elle n'avait garde de laisser percer sa compassion : elle faisait semblant de trouver tout naturel l'intérêt que prenait l'élève au succès de son professeur; en quoi elle se montrait fort sage.

Marie, quand elle eut enfin conquis sa place au premier rang à force de patience, resta si longtemps à cette place qu'un vieux monsieur très myope s'irrita et ne cacha pas sa colère; mais la jeune fille n'entendit même pas ses observations peu aimables. Il fallut cependant partir à la fin. Mme Bourgeois épiait sans en avoir l'air le visage de sa fille et ne savait pas si c'était de la joie ou de la douleur qui s'y lisait : à la vérité, il y avait un peu des deux. Cette petite fille, qui ne manquait pas d'intelligence, avait parfaitement compris qu'un très grand succès, qui ferait de Jean Méronde un peintre à la mode, le transporterait dans une sphère où Marie Bourgeois n'entrerait qu'à grand'peine; et, malgré ses réflexions mélancoliques, elle avait une grande joie en pensant à ce succès.

A peine sorties du groupe, la mère et la fille au même instant aperçurent l'heureux peintre. Son tableau était dans une des grandes salles; au milieu se trouvait un divan circulaire; des plantes vertes formaient une corbeille au-dessus des têtes des personnes assises. Jean était une de ces personnes, et, à côté de lui, causant avec animation, la belle Sabine Lhormond était installée; tous deux se reposaient. Ils s'étaient rencontrés une heure auparavant et ne s'étaient guère quittés depuis; Mlle Lavigne tantôt les accompagnait, tantôt les laissait; en ce moment, sa curiosité l'avait emmenée à l'autre bout de la salle : Jean et Sabine semblaient être en tête à tête; la foule qui passait et repassait les cachait à peu près : il est même étonnant combien les gens assis sur ces divans bas et profonds disparaissent aux yeux indifférents. Mais il y a des yeux qui ne sont pas indifférents, et par une subtile attraction Jean se sentit regardé. Il était un peu ennuyé d'être reconnu : au lieu d'aller saluer ses amies, comme il l'eût fait un an auparavant, il se contenta de toucher son chapeau d'un geste un peu cavalier; l'instant d'après, il avait repris sa conversation avec Mlle Lhormond.

— Viens, viens vite, maman; ah! je t'en prie, emmène-moi!

Et il n'était que temps : Marie était affreusement pâle et tremblait de tous ses membres.

— Ma pauvre enfant! ma pauvre petite fille!...

Car il n'y avait plus à faire semblant de ne pas comprendre.

Dès qu'elle eut repris un peu de sang-froid, la jeune fille, qui s'appuyait fortement sur le bras de sa mère, parvint à dire sans pleurer, avec un petit sanglot convulsif, un sanglot sans larmes :

— Nous n'en parlerons plus jamais, n'est-ce pas, mère chérie? Tu me comprends, et je le sais; cela suffit. Il vaut mieux n'en pas parler. Tu n'en diras rien à papa : promets. Ah! il faut que tu me le promettes!

— Je te le promets, ma petite Marie. Je t'aime bien, tu sais cela, n'est-ce pas? Je ne sais pas toujours le dire; ce n'est pas mon genre. Mais tu le sens, dis?

— Oui, je le sens.

Et ce fut tout.

— Tiens, tiens! disait pendant ce temps la belle Sabine, il s'est donc ébauché un petit roman derrière le comptoir du père Bourgeois? Elle va se trouver mal, la petite. Mais non! Elle sort tranquillement avec sa mère. Vous savez, elle aura une jolie dot; cela vaudrait la peine d'y réfléchir.

Jean fronça les sourcils : la plaisanterie lui sembla de fort mauvais goût et lui fit un peu mal. Sa conscience n'était pas tout à fait à l'aise; il se demandait pourquoi tout à l'heure il n'était pas allé serrer la main de Mme Bourgeois : avait-il honte de ses vieux amis, comme il avait eu honte de ses vêtements usés, et pour la même cause?

— Vous cherchez, dit-il après un silence, d'un air maussade, à éviter une réponse qui vous embarrasse. Peut-être est ce me dire que ma question était inconvenante; certes, si depuis une heure nous n'avions causé comme de bons camarades, presque comme des amis, je n'aurais pas osé vous la faire. Mais, puisque j'ai eu cette audace, répondez, je vous en supplie.

— Quelle question? Vous me faisiez donc une question?

Et les yeux perçants qui avaient suivi Marie Bourgeois se retournèrent maintenant en plein sur ceux du jeune homme, qui la regardait avec une expression telle, qu'ils s'en troublèrent, pendant un instant seulement.

— Oui, je vous faisais une question; vous vous en souvenez parfaitement, et ce prétendu oubli est indigne de vous. On vous dit franche, soyez-le avec moi. Pourquoi, après m'avoir attiré chez vous, m'y avez-vous reçu de façon à m'ôter la possibilité d'y retourner?

— D'abord vous auriez pu y revenir si la fantaisie vous en fût venue. Maintenant, puisque vous faites appel à ma franchise, vous aurez la vérité tout entière. Je ne tiens à attirer autour de moi que les gens arrivés; j'ai l'horreur des rapins; j'ai une estime profonde pour le succès, comme pour la richesse, pour la richesse surtout, peut-être parce que j'ai souffert de la pauvreté, que je hais! Est-ce assez de franchise? Si vous en voulez encore, vous n'avez qu'à parler : cela me fait du bien parfois d'ouvrir toutes grandes les fenêtres, de crier à ce monde fait de conventions, d'idéal bête : Vous êtes tous des menteurs, des faiseurs; vous pensez comme moi; seulement vous avez peur de le dire. Moi, je n'ai pas peur!

Elle était superbe et frémissante; ses yeux étincelaient; toutes les rancunes amassées pendant des années semblaient prêtes à éclater. Jean la trouvait merveilleusement belle, et cependant il eut un moment de répulsion.

— Votre franchise n'est pas de la vraie franchise; vous vous calomniez, et c'est encore une coquetterie indigne de vous.

— Moi, me calomnier? Je n'en aurais garde. Mettez-vous cela bien dans la tête : ce que je dis de moi est absolument vrai, ou du moins je le crois vrai, et je vous assure que je

m'étudie très sérieusement et très à froid. C'est assez intéressant. Quoi! vous voudriez, vous aussi, que je vous fasse des tartines sur mon amour de l'art, sur la façon dont j'immole ma jeunesse sur l'autel de la peinture?... Bah! je vous croyais plus fort que cela. Oui, certes, il y a des moments, quand je commence un tableau surtout, où je suis plus artiste que femme, où un peu de feu sacré m'entre dans le cœur; mais cela ne dure pas : l'artiste est vite satisfaite; son bonheur est surtout dans la conception d'une œuvre, le tableau entrevu dans un demi-rêve. Cela, c'est charmant, je l'avoue; mais une ébauche sommaire ne se vendrait pas, et il faut que mes tableaux se vendent et le plus cher possible. C'est pour cela que je travaille, et j'enrage de ne pas gagner le double, le triple! Cependant, il y a dix ans, le résultat que j'obtiens m'eût semblé prodigieux, incroyable. Que de fois alors il me fallait essuyer mes larmes, qui m'empêchaient de voir mon dessin et qui revenaient, malgré tous mes efforts!

— Vous avez beaucoup souffert, je le sais; la mort de votre père vous laissait bien seule.

— Cette mort me laissait surtout bien pauvre. Et comprenez-vous ce que veut dire la pauvreté pour une jeune fille? Je me savais belle, on me l'avait déjà dit; on ne me le dit plus. Il fallait porter mes vieilles robes usées, que je raccommodais. Aussi maintenant je ne rêve que velours et satins, dentelles et bijoux. Je ne voyais plus personne, après avoir vécu à côté de mon père dans tout le brouhaha d'une foule... Et vous voulez que je garde des sentiments tendres et élevés et poétiques? Allons donc! Ce que je voudrais, ce serait la fortune, non pas l'aisance, mais les millions; ne plus compter le prix d'un caprice, jeter l'argent, en faire mon esclave, vivre dans un rêve des *Mille et une nuits*, dans un éblouissement de pierreries, de richesses de tout genre. Alors, et alors seulement, je serais vengée des années passées au cinquième étage, dans une petite pièce où j'étouffais, à veiller le pot-au-feu tout en faisant mon tableau de fleurs! Aussi, parmi les hommes qui me font la cour — et il y en a beaucoup qui me font la cour, — si j'en épouse un, ce sera qu'il aura des millions. Eh! bien, suis-je franche?

— Vous vous imaginez être franche, vous n'êtes que frémissante. Ne blasphémez pas l'amour : vous ne vous vendrez pas, vous vous donnerez.

— C'est-à-dire que je serais assez sotte pour croire que les gens qui ne songeaient pas à moi quand j'avais dix-neuf ans m'aimeront à la folie maintenant que j'en ai vingt-neuf? Bah! s'ils me font la cour, c'est que leur vanité y trouve son compte; je suis connue maintenant, je leur fais honneur : cela vaut bien quelques millions, n'est-ce pas? Tout cela n'est qu'un trafic comme un autre; il s'agit de ne pas être dupe. Savez-vous que parfois je suis stupéfaite d'être restée honnête, ce qu'on appelle honnête, pendant mes années de pauvreté? Peut-être était-ce qu'aucune tentation bien forte ne s'est présentée; peut-être était-ce un peu l'horreur de ce qui est malpropre; peut-être aussi était-ce la peur de faire pleurer deux yeux bien doux que j'aime; car je suis capable d'aimer, d'adorer le dévouement, la bonté, le charme... Viens ici, *Tantise*, que j'embrasse tes yeux. Il y a du monde? Je m'en moque; je les embrasserai quand même!...

Mlle Lavigne, accoutumée aux extravagances de sa nièce, se laissa embrasser en riant, puis tout tranquillement prit place à côté d'elle en lissant les brides de son chapeau, froissées dans cette caresse furieuse. Tante Lise, ou Tantise, comme aimait à l'appeler Sabine, qui l'avait ainsi baptisée dans son bégayement de petite fille, trouvait que le tête-à-tête des jeunes gens avait duré assez longtemps; on commençait à le remarquer; les intimes de la belle artiste avaient cherché à attirer son attention, sans y réussir, en passant auprès d'elle; bientôt on jaserait. Sabine était superbe d'insouciance; elle avait un mépris absolu pour ce que dirait le monde; elle allait droit son chemin, quand ce chemin lui plaisait; mais sa tante était moins philosophe et cherchait à protéger une réputation qui lui était chère. Aussi elle insinua qu'elle était bien lasse et que l'on ne se reposerait bien que chez soi.

— Tu as raison, tante chérie; rentrons chez nous, et nous emmènerons M. Méronde. Il prétend que je l'ai mal reçu; je veux réparer mes torts. Tu nous feras dîner de bonne heure, car j'ai une faim de loup, et nous passerons une gentille petite soirée intime.

Ce n'était pas là ce que désirait Mlle Lavigne; mais le moyen de résister aux caprices, aussi subits que passagers, d'une grande fille archimajeure qui entend être maîtresse chez elle! Aussi la tante se résigna de bonne grâce. Méronde lui plaisait infiniment mieux que les habitués de l'atelier, et, en somme, il n'y aurait pas de tête-à-tête, puisqu'elle s'était pour ce jour-là affranchie de ses leçons.

— Voyez-vous cette obstinée? disait Sabine. Tout ce que j'ai pu dire ou faire à ce sujet a été absolument inutile. Elle continue à donner des leçons, à faire des cours pour les petites filles, comme si cela l'amusait.

— Et en effet, ma chérie, cela m'amuse : depuis que je t'ai appris à lire, j'ai la passion de l'alphabet; quant aux leçons de choses, j'en rêve la nuit!

— Ne croyez pas un mot de tout cela, monsieur Méronde; si elle continue à faire ânonner les fables de La Fontaine, c'est qu'elle ne veut rien devoir à personne. Ma tante, c'est l'indépendance en jupons; elle veut gagner de l'argent; elle thésaurise; je suis sûre qu'elle met ses sous de côté pour le jour où mes folles dépenses m'auront réduite à la misère!

Jean croyait rêver : pendant des mois il avait, sans se l'avouer, arpenté des rues, fait des détours insensés dans l'espoir de rencontrer, par le plus grand des hasards, la belle Sabine, sans jamais y réussir; et tout d'un coup il était entré dans son intimité. Elle se faisait douce maintenant et charmante; cette porte qu'il avait juré de forcer s'ouvrait toute grande, et pour lui seul. A tous les autres elle fut ce jour-là rigoureusement fermée. Ce joli atelier, si coquet, si féminin, où il s'était senti mal à son aise, presque un intrus, il y allait et venait, touchait, regardait, examinait; il était comme chez lui, pendant que les deux femmes changeaient de costume et donnaient des ordres.

Si par malheur son tableau n'eût pas eu un succès retentissant qui allait faire de lui un des peintres en vogue,

il se disait bien que Sabine se fût contentée de lui adresser un mot en passant, un de ses regards éblouissants, mais fugitifs. Il ne se faisait aucune illusion à ce propos : ce n'était pas l'homme, c'était le peintre à qui elle faisait les honneurs de son intérieur, qu'elle allait faire asseoir à sa table. Il en ressentait une sourde colère; mais un regard de l'enchanteresse lui faisait oublier son irritation. Elle était rentrée, portant le même costume d'atelier qu'il avait déjà admiré : une coquetterie de plus, une amende honorable complète.

Ce fut une soirée délicieuse. Sabine changeait d'humeur vingt fois par jour; elle n'était plus, comme il l'avait vue, dédaigneuse et distraite; elle n'était plus frémissante, brutalement franche, comme elle l'avait été quelques heures auparavant; elle redevenait, auprès de sa tante, une jeune fille câline, toute douce, gaie, un peu enfant même, et cela lui allait à merveille. Elle n'avait plus vingt-neuf ans; elle en avait dix-huit, et cela sans la moindre affectation, parce qu'elle se sentait jeune, et fraîche, et attendrie, sans bien savoir pourquoi. Elle n'avait jamais daigné cacher ses émotions ou ses sensations : si le sentiment éprouvé était violent, elle se montrait dure, féroce, sans pitié; si au contraire une heureuse disposition lui donnait des idées douces et aimantes, elle les reflétait avec bonheur, et à ces moments-là elle était une charmeuse délicieuse, et dangereuse, car ces moments-là étaient bien courts...

Le dîner fut très gai et très bon; les vins exquis, tout le service parfait. Jean Méronde, comme la plupart des artistes, était très accessible aux choses extérieures : tous les détails de cette salle admirablement décorée, les cristaux fins et fragiles, l'abondance des fleurs, le fumet savant des plats exerçaient sur lui leur influence. Il n'y avait cependant aucun étalage de luxe vaniteux : peu de plats; un seul domestique qui disparaissait discrètement dès qu'on n'avait plus besoin de lui : on sentait que c'était le train de tous les jours, que cette élégance n'était pas une élégance d'apparat, que cela formait une partie de ce bien-être qui avait tant manqué à la jeune fille pendant ces années si dures passées au cinquième étage, entre le chevalet et le pot-au-feu. Et alors, tout d'un coup, il comprit la rage de luxe et de dépense de Sabine : ce cri, où il avait cru reconnaître surtout une exagération de femme et d'artiste, était bien un cri vrai, parti du cœur. Il se sentait pâlir, et une atroce douleur lui fit comprendre ces deux choses : il aimait Sabine, et Sabine ne serait jamais sa femme, parce qu'il ne pourrait pas jeter des millions à ses pieds.

Quand enfin Jean fut parti, Mlle Lavigne observa quelque temps Sabine avant de parler. L'atelier où elles se trouvaient était à moitié éclairé; l'odeur des fleurs se mourait dans la pièce très haute. Sabine avait fait de la musique; elle était encore toute vibrante de cette musique. Dans le temps son père la croyait plutôt faite pour l'opéra que pour l'atelier; il s'était trompé; mais elle n'en avait pas moins une voix merveilleuse, qui manquait de force dans les notes hautes, mais qui, dans le registre moyen, était d'une suavité exquise; elle avait eu de bonnes leçons, et l'entendre chanter était un régal des dieux, régal qu'elle n'accordait que rarement même à ses intimes, et qu'elle avait accordé à Jean Méronde, sans se faire prier. Pourquoi? Elle n'en savait trop rien; c'était la question qu'elle se posait tandis que ses doigts erraient encore sur les touches de son piano.

— Sabine, ma petite Sabine!...

— Oui, Tantise?

— Tu sais..., ce Jean Méronde est amoureux fou de toi.

— Oui, je le sais bien.

— Cela t'amuse donc de rendre fou, comme cela, sans avoir la moindre intention de donner folie pour folie?

Pas de réponse. Les doigts retrouvent comme à tâtons le rythme de la dernière romance. Puis tout d'un coup la jeune fille quitte l'instrument et brusquement se jette sur le tapis, à côté de sa tante.

— Eh bien?

— Eh bien, Tantise, je crois que j'ai fait trop de musique, que j'ai les nerfs agacés; je crois aussi que la vie est une chose très bête, qu'on fait juste les choses qu'on n'a pas l'intention de faire et que le mieux est de se laisser aller sans chercher ni à raisonner ni à diriger les événements.

— Et c'est comme cela qu'on se fait du mal à soi-même tout en en faisant aux autres.

— Ah! les autres..., c'est leur affaire!

— Voilà que je retrouve ma méchante Sabine, celle qui me fait de la peine.

— C'est que, vois-tu, tante chérie, j'ai été trop douce aujourd'hui, trop bonne, trop femme; il y aura une réaction, une réaction terrible.

— Mais c'est si bon d'être douce, et bonne, et bien femme..., et je ne vois pas la nécessité d'une réaction. On a beau être artiste, cela n'empêche pas d'aimer, d'être aussi femme, plus femme peut-être que les autres. Vois-tu, une vie où les mêmes goûts, les mêmes occupations, le même idéal ajouteraient des liens aux autres liens de l'amour, de la famille...

— Sentimentale, va! Tu vas encore me parler des mioches avec qui tu jouerais à la grand' maman!

— Ah! si tu voulais!

— Mais qu'est-ce qui te prend comme cela? Est-ce que par hasard la musique produit cet effet-là? Je n'en ferai plus. D'ordinaire tu te méfies de mes adorateurs.

— Et pour cause. Celui-ci est un brave et loyal garçon; il t'aime, il est plein d'ardeur, de naturel, de courage. C'est un homme enfin, et non plus un mannequin.

Sabine resta silencieuse pendant plusieurs minutes. Puis tout d'un coup elle se mit à rire.

— Non, c'est trop absurde! Vouloir me faire épouser le monsieur aux singes, que j'ai vu trois ou quatre fois au plus! Voyons d'abord si ses singes lui vaudront quelques millions!...

La réaction était venue.

Jeanne Mairet.

(La fin au prochain numéro.)

EN ANGLETERRE

Notes et impressions

I.

A PROPOS DU LAWN-TENNIS.

Je ne sais si la découverte est de moi, je crois même être certain que lord Palmerston m'a devancé dans cette observation, que le secret de la prospérité de l'Angleterre tient à ce que les Anglais de toute classe et de tout parti se rencontrent sur un même terrain, sont d'accord pour faire une même chose. En assistant, ces jours derniers, sur les pelouses veloutées d'un parc du comté de Kent, à certaine partie de *lawn-tennis,* j'ai pensé : Voilà le secret de la force et de la sagesse ; voilà ce qui nous manque en France pour fortifier nos muscles, pour apaiser notre imagination, pour dissiper nos préjugés et nos chimères, pour rapprocher les partis et imposer sans phrases la fraternité véritable.

On me répondra peut-être qu'aucun genre de sport n'est ignoré chez nous. Depuis quelques années la jeunesse joue volontiers le lawn-tennis, comme le croquet, dans les châteaux et sur les plages à la mode. Il ne s'ensuit pas que les jeux athlétiques soient entrés dans nos mœurs. Un groupe élégant affecte d'imiter, à la surface, telle ou telle habitude étrangère ; c'est ainsi que le thé de cinq heures a fait son chemin dans nos salons, sans être véritablement un besoin. Rien d'irrésistible ni de *genuine* dans l'élan qui pousse les Français vers la plupart des branches du sport; leur goût naturel est pour d'autres plaisirs, et leur façon de travailler s'accommoderait fort mal des fréquentes interruptions que nos voisins jugent nécessaires au maintien parfait d'un équilibre entre la santé de l'âme et la santé physique, entre la vigueur du corps et celle de l'intelligence.

Quand l'Anglais le plus studieux a passé deux ou trois heures devant son bureau, il éprouve l'irrésistible nostalgie du grand air et court demander un délassement à son cheval ou à son canot, à une gymnastique quelconque. Vous figurez-vous, chez nous, un professeur, un artiste, un savant, un homme politique brusquement détourné du sujet qui l'absorbe par le signal du lawn-tennis? Voyez-vous tel membre conservateur du parlement poursuivre avec l'entrain d'un écolier la balle qui lui est envoyée d'un vigoureux coup de raquette par quelque collègue radical, son émule en matière de sport? Le spectacle de tous ces hommes graves animés par le jeu, s'élançant, bondissant comme des écoliers, applaudissant un coup heureux, riant de bon cœur d'une maladresse, ne semble-t-il point invraisemblable au sérieux de la nation française, lequel, n'en déplaise à l'opinion généralement acceptée, est beaucoup plus soutenu, sinon plus profond et plus réel, que le sérieux des Anglais? Ceux-ci, jusqu'à la vieillesse, si lente à venir pour eux d'ailleurs, restent entreprenants et joyeux, résolus à faire aujourd'hui et toujours, quel que soit leur rang, quelle que soit leur importance intellectuelle et sociale, *tout ce qu'un homme peut faire,* aussi fiers de savoir soulever un poids énorme à bras tendu que de la plus belle conquête dans le domaine de la pensée. Les deux épithètes caractéristiques *cheerful* et *jolly* sont bien imparfaitement traduites par *gai,* le seul mot que nous ayons pour exprimer certain état de belle humeur, ordinaire, en somme, au pays réputé du spleen.

— J'adore les lettres et j'ai la passion de la politique, me disait dernièrement un poète bien connu qui ne laisse pas que de juger avec autorité, en excellente prose, les hommes et les choses de son temps; mais rien ne me donne, je l'avoue, autant de plaisir que les occupations de la campagne, mon cheval et le lawn-tennis.

Sa muse fraîche, saine et robuste se ressent du régime qu'il lui impose. Sans transition il cessa de parler poésie pour m'expliquer les difficultés de ce jeu, qu'on ne surmonte que par des années de constant exercice.

Notez que les femmes se soumettent comme leurs frères et leurs maris à ce rude apprentissage. On voit des jeunes filles de la plus délicate beauté lancer la balle à tour de bras et s'appliquer à ne pas gâter le jeu de leur partenaire par une défaillance.

***

Le terrain de lawn-tennis que j'ai à décrire s'étend, lisse comme le plus uni des tapis de billard, dans un cadre de plates-bandes fleuries, devant une de ces demeures à la fois élégantes et rustiques qui cachent sous le feuillage rougissant de la vigne vierge, étoilée çà et là d'un gros bouquet de jasmin, l'architecture à pignons arrondis du temps des Tudors : un *cottage,* vous disent modestement ses propriétaires en le classant à son rang après les *halls* plus ou moins fastueux qui se groupent autour du parc vraiment royal d'Eastwell, dans cette campagne tout entière semblable à un parc elle-même. Elle n'est pas plate, la campagne du Kent, et sur ce point elle échappe au reproche que l'on peut adresser aux environs de Londres en général; ses prairies escaladent des monticules couronnés de hêtres et de chênes géants comme on n'en voit qu'en Angleterre — de même qu'à la seule Angleterre appartient cette verdure éternellement fraîche, tachetée de hardes de daims, de blancs troupeaux de moutons, de vaches qui ruminent sous le parasol des grands arbres semés en bouquets pittoresques à travers ces pâturages que l'on dirait peignés par l'art du jardinier, tandis que les jardins ont, malgré leur luxe incomparable de fleurs, une grâce agreste et négligée inconnue ailleurs.

La barrière peinte en blanc s'ouvre devant les tilburys, les gigs et autres voitures de campagne qui amènent successivement ou à la fois, vers trois heures de l'après-midi, nos joueurs exacts au rendez-vous. L'invitation qu'ils ont reçue les trouve toujours empressés, et, seul, un engagement préalable pour quelque autre *tennis* les excuserait de manquer celui-là.

Si belle, si spirituelle que soit la maîtresse de la maison, aucun de ces messieurs ne perd de temps à lui faire la

cour : à peine un rapide *shake-hands*, puis il quitte le salon pour le vestiaire. Le voici habillé ou plutôt déshabillé en vue du jeu : chemise de flanelle, ceinture sanglée retenant les innommables, chaussures *ad hoc* dont les semelles plates sont fabriquées de façon à empêcher toute glissade; quelquefois un petit bonnet qui enferme les cheveux et préserve, en dépit d'une course folle, l'ordonnance symétrique de la coiffure.

Les jeunes filles ne font pas tant de façons. Il est vrai que c'est une bonne fortune pour l'Anglaise d'être par accident décoiffée : elle a généralement de si beaux cheveux! En vain la plupart s'efforcent-elles de les gâter par cette mode des petites boucles courtes moutonnant sur le front jusqu'au milieu de la tête, qui n'a pu, Dieu merci, s'introduire chez nous.

Des lignes tirées à la craie sur le gazon séparent les divers camps, qui sont de deux ou quatre combattants, jamais plus; des filets ont été tendus par-dessus lesquels doit voler la balle. Plusieurs parties s'engagent à la fois. Mais d'abord je déclare que la méthode m'échappe complètement. Tous ces jeunes gens, en revanche — et les hommes mûrs ne sont ni les moins ardents ni les moins habiles, — m'apparaissent transformés à leur avantage par des prouesses athlétiques qui les passionnent. Leur physionomie, impassible tout à l'heure, s'éveille, rayonne de plaisir. C'est un superbe déploiement de muscles d'acier et de *high spirits*. Les balles sont lancées, renvoyées, poursuivies pendant des heures de suite.

Quelque animé que soit le spectacle, les assistants néanmoins se lassent vite de sa monotonie; j'en fais l'épreuve. Un froid glacial m'envahit par cette après-midi d'automne un peu grise et voilée, tandis que les lanceurs de tennis, tout fumants, essuient leur front en sueur. Honteux de mon infériorité, je m'en vais faire un tour dans les champs voisins en attendant que ces enragés se lassent.

∴

Un joli *fox-terrier* court devant moi et dirige ma promenade. Il part comme un trait à travers les prés, semés en cette saison de champignons blancs doublés de rose ou de *black-caps* d'un brun foncé, que l'on estime également. Puis il revient vers moi en donnant la chasse aux *cock-robins*, aux rouges-gorges belliqueux, qui se livrent sous mes yeux des combats acharnés dont je n'aurais jamais cru capable cet oiseau familier, rival du coq, me dit-on, en matière de duel. Puis encore, suivant l'instinct de son espèce, Toby se met à creuser furieusement des terriers imaginaires où sa svelte personne se glisserait de grand cœur pour attaquer corps à corps le renard dans la retraite souterraine inaccessible aux autres chiens.

Les parcs se succèdent sans interruption. Ici ou là des barrières un peu plus hautes et plus serrées m'avertissent qu'ils renferment des daims, et ces jolis animaux se montrent par troupes, vivant en bonne intelligence avec le bétail domestique.

Rien ne semble clos; il est facile de lever le loquet d'une barrière; les propriétés sont respectées cependant, grâce à ce sentiment du droit de chacun, plus efficace que de grands murs et qui résulte de l'éducation anglaise. Large hospitalité d'ailleurs. Les voisins passent librement dans le parc les uns des autres, soit à pied, soit en voiture, comme ils feraient sur la voie publique. Ni empiétement ni cérémonie, et, dans tous les rapports journaliers, cette simplicité qui ne peut exister sans produire des abus qu'entre gens parfaitement bien élevés. Le savoir-vivre est général et, pour ainsi dire, inné chez les Anglais.

Quel chemin choisir parmi tous ces sentiers ravissants qui s'offrent à moi, creusant leurs sinuosités sous les arceaux de verdure au bord des talus herbeux que le mois d'avril constelle de primevères? *Primroses* britanniques, tant chantées, vous êtes absentes aujourd'hui; mais en compensation le feuillage du berceau arrondi au-dessus de ma tête commence à se colorer des teintes si riches de l'automne, et le jais luisant des mûres étincelle sur la verdure de ces buissons d'où s'élance luxuriante la clématite mêlée à toute sorte de lianes.

Si je montais du côté d'Eastwell-Park, j'atteindrais des terres moins grasses où poussent le pin et la fougère; par delà les pelouses immenses qui couvrent le plateau de leur beau velours vert moiré d'argent, je devinerais le voisinage de la mer aux lignes, aux nuances particulières de l'horizon. Mais je ne compte pas aller si loin pour le moment. Je m'arrête à observer la récolte du houblon, qui tire à sa fin, et je songe à nos vendanges de France.

Il y a entre ces deux opérations la même différence qu'entre le vin et la bière, entre l'ivresse légère et joyeuse que procure celui-là, et la lourde stupeur où vous plonge celle-ci. Les paniers et les sacs que traînent de pesantes charrettes n'inspireront aucun peintre à la façon des cuves débordant de raisin vermeil; mais surtout comme cette horde de travailleurs déguenillés remplace mal nos paysans! Le costume local manque partout en Angleterre. Ces villageois qui pour la circonstance ont mis leurs habits les plus sales et les plus usés ont l'air de citadins sordidement vêtus.

Chose singulière, je ne vois pas une jolie fille. Tandis qu'à Londres la beauté court les rues, plus remarquable encore dans la classe des petites marchandes et des petites ouvrières que dans la bourgeoisie, la paysanne anglaise est absolument dépourvue de charmes. Si du moins ces figures insignifiantes étaient encadrées d'un bonnet! Mais non, rien de rustique dans leur accoutrement, qui conviendrait aussi bien à des ouvrières de fabrique.

La besogne est finie. C'est vraiment une besogne, tandis que nos vendanges ont l'air d'être un plaisir. Maintenant le houblon sera porté dans ces *ateliers* où il sèche lentement sur un plancher percé de nombreuses ouvertures et placé au-dessus d'un fourneau. La bonne odeur amère se répand aux alentours; je la respire en passant.

Retour par le village, dont la propreté rivalise avec celle de la Hollande. Chaque *cottage* en briques est précédé d'un petit parterre bien entretenu où fleurissent les roses; ses vitres claires s'encadrent d'une tapisserie de lierre ou

d'autres plantes grimpantes; aucune trace nulle part de négligence ni de désordre; ce sont des diminutifs de maisons bourgeoises, et, quant aux fermes, elles ont souvent grand air; on les prendrait pour des manoirs. J'admire l'une d'elles surtout, qui date du temps d'Elisabeth et dont le seul aspect me fait comprendre la supériorité morale aussi bien que matérielle du fermier anglais sur les individus de même condition en tout autre pays.

Nos campagnes de France sont morcelées à l'infini; chacun y aspire à posséder son petit bien en propre. Cette classe, éminemment prospère dans sa dépendance relative, se rattache à un ordre de choses tout différent. Un fermier en redingote qui ne manque ni d'instruction ni de manières, qui monte à cheval pour son plaisir et suit régulièrement la chasse à courre, est et restera peut-être toujours, ailleurs qu'en Angleterre, une rare exception.

***

Au moment où je rentre, la faim a réuni les joueurs infatigables autour d'une table à thé copieusement pourvue de sandwiches, de sherry, de pâtisseries de toute sorte. Vainqueurs et vaincus discutent leurs coups en riant; à peine rassasiés et rafraîchis, ils vont reprendre le combat. Seule, la nuit tombante les chasse du tapis vert, et, jusqu'au dernier moment, c'est le même entrain, la même gaieté presque enfantine, qui, alliée à cette *manliness*, à ce caractère viril pour lequel nous n'avons pas de mot, étonne singulièrement l'observateur étranger. Pendant trois heures que dure le tennis, aucun n'a cédé, en allumant un cigare, à ce besoin irrésistible qui, dès les années de collège, tourmente nos jeunes gens. La partie terminée, ces joyeux gamins de différents âges qui viennent de satisfaire ce qu'ils portent en eux de sève exubérante, d'*animal spirits*, rentrent dans leurs façons correctes de parfaits *gentlemen* et retournent, la tête reposée, à leurs affaires respectives. Il n'y a pas ici seulement des propriétaires campagnards; plusieurs ont des occupations qui les ramènent à Londres, dans cet impitoyable engrenage si bien fait pour user vite et sans merci ceux qui s'y livreraient tout entiers. La *country-life* fait contrepoids; ils vont s'y retremper, ils retrouvent à la campagne tout ce qu'ils aiment : le foyer, la famille, leurs plaisirs favoris, chasse ou pêche, leurs chevaux, leurs chiens, la nature en un mot, une détente qu'ils jugent indispensable à toute vie humaine bien équilibrée.

J'ai entendu quelques demoiselles qui n'avaient pas pris part au lawn-tennis critiquer ce jeu et l'abus du sport en général, prétendre que les exercices athlétiques absorbaient outre mesure les jeunes gens et supprimaient la conversation. Un véritable réquisitoire fut entamé à ce sujet, autour de la table à thé, par deux charmantes filles qui se proclamaient *végétariennes* et prouvaient cette qualité en absorbant, au lieu de sandwiches, une quantité déconcertante de poires et de pêches. Mais celles de leurs compagnes qui avaient eu le courage d'apprendre le tennis étaient d'un avis opposé. Les mères, à l'unanimité, faisaient l'éloge du jeu : il a l'excellent effet de réunir les deux sexes, d'établir entre eux cette cordialité franche et sans péril qui est tout l'opposé de la *flirtation*, et dont ne peuvent se plaindre, en somme, que les prudes ou les coquettes.

Pour ma part, je crois qu'il faut en toute chose garder une juste mesure. Ce serait grand dommage que le goût de la gymnastique, s'il réussissait tôt ou tard à s'acclimater chez nous, nuisît au goût de l'esprit; mais cet excès n'est pas à craindre. On pourrait redouter plutôt qu'il ne dégénérât en affectation, comme l'a prouvé en ces dernières années la création, à Paris, d'une espèce de cirque aristocratique où des fils de famille font, devant un public de leur choix, métier d'écuyers, d'acrobates ou de clowns. Ceci est au goût sincère et naturel du sport ce que le pédantisme est à la vraie science. La pratique générale de ce qui reste jusqu'à présent exceptionnel en fera justice. Appliquez un système régulier et raisonnable d'entraînement aux muscles de nos écoliers aussi bien qu'à leur intelligence, faites intervenir pour une bonne part les exercices au grand air dans leur éducation, qui trop longtemps s'est passée en serre chaude, et vous aurez créé une race d'hommes qui ne risqueront pas, étant donné le tempérament français, de devenir des athlètes, mais auxquels on ne pourra pas non plus appliquer la dénomination de *petits crevés*. La force du corps, sans pouvoir entrer en parallèle avec la culture de l'esprit, est aussi une belle qualité qui en produit plusieurs autres : le courage d'abord, la résolution et l'égalité d'humeur inséparable d'une bonne santé. Personne ne niera que la prédominance du système nerveux ne soit chez nous la cause de bien des maux et de bien des fautes. L'éducation des muscles, en admettant qu'elle ralentisse et entrave un peu les études proprement dites, paraît être un puissant dérivatif aux folies de la jeunesse. L'Anglais, ne fût-il pas des meilleurs, succombe rarement de la même façon que nos mauvais sujets et se relève plus vite.

Je me suis rappelé maintes fois en Angleterre cette amusante série de petites toiles envoyées à notre Salon triennal, *l'Enfant prodigue*, par Tissot, un observateur bien fin des mœurs d'outre-Manche, qui s'est inspiré de Hogarth. La source des erreurs de *l'Enfant prodigue*, compris à l'anglaise, est son irrésistible et vaillante envie de parcourir le monde; c'est sur le pont d'un navire où, réduit à la misère du dernier des matelots, il se sert encore de sa force et de son adresse, que son père le retrouve repentant. Ses folies ont laissé les ressorts essentiels intacts; à peine sur les bateaux de fleurs témoins des danses fantastiques d'un essaim de houris chinoises, s'est-il attardé le temps nécessaire pour savourer une tasse de thé, laquelle a ramené son souvenir vers le *home* lointain, vers son vieux père qui, tout en le blâmant, l'a laissé libre, vers la blonde cousine qui l'attend, qui l'attendra dix ans s'il le faut, et qui, s'il ne revient pas, restera vieille fille tout tranquillement, le sourire aux lèvres, les mains pleines de bonnes œuvres, sans avoir jamais l'idée de se poser en victime. Non, la femme compte pour peu de chose dans les désordres du jeune Anglais; il est la proie d'autres sirènes, il subit la séduction

de la mer, qui l'emporte plus loin, toujours plus loin, jusqu'à ce que, lasse de le meurtrir, elle le rejette sur son île natale converti pour toujours — dans une certaine mesure s'entend, car M. Tissot, voulant exprimer cette conversion, n'a pas imaginé de tentation plus puissante que celle de l'appel des canotiers dérangeant, au milieu du repas de famille où le veau gras est servi en un rôti succulent, le voyageur qui secoue la tête à la grande joie des vieux parents et de la jolie cousine. Mais soyez sûrs qu'il promènera vertueusement sa femme en yacht d'un bout de l'Europe à l'autre et que le jeune ménage cultivera d'un commun accord ce lawn-tennis duquel m'ont singulièrement éloigné toutes les digressions à bâtons rompus qui précèdent.

II.

HOME, SWEET HOME.

C'est à la campagne qu'il faut faire connaissance avec ce *home* dont le nom revient si souvent sur les lèvres de l'Anglais nomade et dont la séduction profonde l'attire, le ramène toujours.

Où irons-nous étudier le *home* dans la perfection de son confort intime? Sera-ce au château dont vous apercevez là-bas, entre les arbres, la façade du temps d'Élisabeth, en brique noircie par les siècles? Irons-nous admirer la cour des écuries vraiment monumentales sous l'enfoncement des voûtes en ogive qui semblent attendre le passage d'un cavalier de Walter Scott? Traverserons-nous ce vaste *hall* décoré d'une double rangée de portraits de famille rappelant « les beautés de la cour » qui, peintes par Lely ou par Kneller, nous sourient à Hampton-Court?

Un majestueux escalier de style gothique y débouche et nous invite; mais les galeries et les salons que nous rencontrerions là-haut ne nous donneraient qu'une idée de grandeur et d'opulence, ils ne nous diraient rien des habitudes de la vie moyenne, où nous voulons pénétrer. Restons donc, si vous m'en croyez, dans ce cottage élégant que j'ai eu déjà l'occasion de vous faire connaître. Vous avez pu juger de son apparence extérieure; vous savez qu'une partie de ses murs tapissés de vigne vierge remontent au règne de Henri VII. Rien de bourgeois par conséquent dans sa simplicité. Sur le seuil, ce vif-argent de Toby me fait fête. Je suis reçu plus gravement, mais avec une égale bienveillance par son camarade, un de ces chefs-d'œuvre de laideur intelligente, le *Skye blue-terrier,* gris ardoise plutôt que bleu, comme on se plaît à le dire, les oreilles droites, la tête énorme, son corps vêtu d'un poil rude qu'une raie en longueur sépare au milieu du dos, reposant sur des jambes si massives et si courtes qu'on ne sait jamais s'il est couché ou debout. Avec cela il ne sait rien faire, sauf aimer fidèlement un seul être au monde, l'ami que ceux qui ne comprennent pas leur affection mutuelle nomment son maître. C'est une mission comme une autre et plus belle, en somme, que beaucoup d'autres. Toby, le chasseur de renards, se croit pourtant supérieur à son confrère : il n'y a pas à en douter lorsqu'on les voit ensemble. Toby doit être pénétré des idées anglaises sur le mérite de l'activité, de l'utilité. Il est admirablement discipliné avec cela, car ses pattes bondissantes s'arrêtent avec respect au seuil du vestibule.

Ce vestibule où j'entre avec vous précède un salon qui échappe plus qu'aucun des salons que nous ayons jamais vus au reproche de banalité. Les murs sont couverts de tentures à fleurs de l'aspect le plus gai; les meubles, le piano lui-même, tout s'enguirlande de fleurs peintes ou brodées, et quel luxe charmant de fleurs naturelles! Les sièges moelleux, commodes, hospitaliers, roulent sans bruit sur des tapis d'Orient; deux immenses fenêtres à meneaux dont chaque vitre s'ouvre séparément pour laisser entrer plus ou moins d'air à volonté, vous permettent de découvrir dans leur étendue, au delà des massifs de rhododendrons et des corbeilles incessamment renouvelées, la prairie sans bornes, animée par des troupeaux superbes que l'on dirait brossés de la main de Potter ou de Cuyp. L'humidité habituelle qui donne un si prodigieux élan à la croissance des chênes isolés ou réunis par groupes, sur cette nappe illimitée de verdure, lave apparemment la toison des moutons, dignes par leur propreté des rubans roses de Mme Deshoulières. Deux panneaux de glace en face des *windows* reflètent ces pastorales d'où se dégage une vie morale si calme et si douce, en même temps qu'une impression de richesse et de beauté.

Au dehors, c'est l'Angleterre par excellence, le jardin de l'Angleterre, le pays de Kent; au dedans, c'est le monde entier réuni dans un petit espace. Toutes les parties du globe semblent avoir apporté leur tribut à cette maison de campagne d'un *gentleman.* Voici des étoffes de l'Inde, des plateaux égyptiens montés en tables — les petites tables à portée de la main sont multipliées à l'infini, — des bois précieux sculptés par les ouvriers de Madras ou de Bombay, des photographies d'Australie, des verreries vénitiennes, des aquarelles signées de noms anglais, italiens ou français, car on rend aujourd'hui pleine justice au talent de nos nouveaux aquarellistes dans ce pays qui crut longtemps avoir le monopole de la *water-colour.* La manie du bibelot pour le bibelot lui-même n'existe pas en Angleterre au même degré que chez nous; mais la famille est nombreuse : ses membres absents, disséminés aux quatre points cardinaux, ont envoyé des souvenirs. D'ailleurs les maîtres du logis, en voyageant, se sont laissé tenter. L'Anglais le plus sédentaire parcourt chaque année une moitié de l'Europe en quelques enjambées; son luxe de prédilection est ce yacht aussi confortablement aménagé que son *home* terrestre, monté par un équipage à sa solde et qu'il lance avec délices pour aller pêcher le saumon en Norvège, faire un tour à Constantinople, ou simplement fendre l'onde amère sans but bien arrêté, car ses instincts sont ceux d'un amphibie.

Tout rappelle ici de charmants voyages, de vieilles amitiés, la famille, qui, pour être dispersée, n'en est pas moins présente à toutes les mémoires; seulement on parle de distances telles que Sydney ou le Cap comme nous parlerions à Paris de la province.

Un père de famille, annonçant devant moi avec allégresse

les fiançailles de sa cinquième fille, dit, après avoir vanté les avantages de ce mariage qu'elle a décidé seule, selon la coutume, le déchargeant ainsi de toute responsabilité :

— Annie va faire un voyage magnifique dans des circonstances particulièrement intéressantes. Son mari l'emmène aux Indes pour quatre ans.

Personne ne se récrie, personne ne s'attendrit sur l'amertume d'une telle séparation pour le pauvre père, pour la mère affligée. Je hasarde cependant un mot qui me paraît à moi-même, dans le milieu où je me trouve, empreint de la plus ridicule sensiblerie; j'insiste mal à propos sur le désir qu'ont les parents français de retenir leur fille mariée auprès d'eux le plus possible, sur l'influence que la mère, particulièrement, conserve dans le jeune ménage. La physionomie ouverte et joviale de l'heureux père prend une expression presque menaçante, tandis qu'il me répond sèchement :

— Un mari anglais aurait bien vite mis ordre à cela!

Le mari anglais est égoïste; il veut sa femme pour lui et pour lui seul; il l'enlève au passé, accapare le présent, se donne à elle en somme beaucoup plus que le Français, qui excelle dans l'art de prêter agréablement son cœur; mais la femme, en échange, devra se donner, elle aussi, sans réserve. Les enfants mêmes ne l'absorberont pas au détriment de leur père. La Française est mère avant tout; l'Anglaise est épouse d'abord; elle ne conçoit pas qu'une maman, si vigilante qu'elle soit, se réduise au métier de bonne ou d'institutrice. Si le mari est volontiers *at home,* c'est à la condition qu'on lui rende le *home* agréable, et les cris des bambins n'auraient pas cet effet. Donc la *nursery* en débarrasse et je dois dire qu'ils sortent de cet appartement spécial parfaitement sages et bien élevés, ce qui tient peut-être à l'incontestable supériorité des bonnes, réservées dans leur langage et polies dans leurs manières autant que peuvent l'être ailleurs de véritables gouvernantes.

Quant au type de l'institutrice qui les remplace assez promptement, il est trop apprécié dans l'Europe entière pour que nous ayons à en faire l'éloge. Une Anglaise se résigne admirablement à devenir et à rester vieille fille : de là sans doute la sécurité qu'elle mérite d'inspirer par ce renoncement à toute ambition, à toute prétention personnelle, qui la distingue et qui la livre corps et âme au devoir une fois accepté.

Certaines façons tapageuses et tyranniques des petits Français qu'ils rencontrent en voyage sont un sujet de scandale pour les touristes d'outre-Manche. Ils ne connaissent rien de plus choquant et déclarent, à tort ou à raison, que ce sont les gâteries du premier âge qui rendent en partie nos enfants incapables de *self control,* d'empire sur eux-mêmes, indignes par conséquent de l'heureuse liberté dont leurs écoliers jouissent, sans en abuser, dans des collèges très différents des nôtres, qu'ils qualifient de prisons.

*
* *

Pour revenir à la description du *cottage,* on remarque dans la décoration de la salle à manger le même sentiment exquis de la couleur qui fait le charme du salon, auquel nous ne trouvons à reprendre que la tristesse du feu de charbon de terre. Si une joyeuse flambée apportait sa note chaude et brillante dans ce concert de nuances harmonieuses, ce serait la perfection. Les Anglais sont coloristes au suprême degré; il suffit de parcourir leurs musées pour s'en convaincre. Cet abus de roses, de lilas, de bleus éthérés est comme une protestation contre les brouillards, contre le ciel gris et la mer grise, qu'offre habituellement la patrie.

Notre critique portera, dans la salle à manger, sur la surabondance d'objets censés d'utilité et de confort qui, par leur multiplicité même, deviennent, sinon incommodes, du moins inutiles. L'aspect du couvert est assurément d'une recherche, d'une élégance sans pareille; mais il faut quelque attention pour se retrouver parmi tous ces engins applicables à la dégustation de chaque plat, truelles et cuillers *ad hoc,* assiettes et soucoupes de formes variées, parmi tous les hors-d'œuvre, les sauces, les condiments qui veulent être associés à ceci, mêlés à cela. Si la cuisine est médiocre et d'une affligeante uniformité dans les meilleurs hôtels de Londres, la table de famille est en général extrêmement soignée. Ceux qui ont accusé les Anglais de ne connaître que le *pudding* en fait d'entremets n'avaient jamais goûté à leurs crèmes de fruits, nommées *fools.*

Les repas, moins copieux que les nôtres, sont plus fréquents. Le premier réunit dès neuf heures les hôtes de la maison autour d'un déjeuner de thé ou de café accompagné d'œufs, de viandes froides, etc. Il faut bien satisfaire le robuste appétit éveillé par l'activité matinale. Cette seule habitude du premier déjeuner à table et en commun suppose d'ailleurs, presque autant que le bain froid quotidien, un peuple vigoureux. Les femmes ne descendraient sous aucun prétexte dans ces négligés qui révèlent l'indolence; leur robe de chambre ne franchit pas le seuil du *dressing room.* Jamais l'Anglaise jeune et jolie n'est plus à son avantage que le matin, avec sa *neatness* irréprochable, sa fraîcheur de pâquerette lavée par la rosée, le buste pris dans un de ces moules de serge ou de drap qui sont le triomphe des tailleurs de Londres (les premiers de l'Europe). En revanche, les robes du soir pèchent contre le goût. Pour celles-là il faut avoir recours aux couturières de Paris; toutes les femmes bien mises se plaisent à le reconnaître.

Le *lunch,* où figurent des viandes légères, des légumes, des plats sucrés, le tout arrosé de vin de Bordeaux, est servi à une heure. Pour ces repas du matin on aime, dans nombre de familles, à se passer le plus possible de la présence des domestiques; le couvert est arrangé en conséquence; on se sert soi-même comme en Allemagne, sauf que c'est tout le contraire, car l'Allemande est aux ordres de son seigneur et maître, tandis que c'est l'Anglais qui s'empresse auprès de sa femme.

Le thé, apporté à cinq heures dans le salon, permet d'attendre sans impatience un dîner qui est l'équivalent du nôtre et que l'on sonne à huit heures. Un premier coup de cloche a donné le signal de la toilette. Dans la plus étroite intimité, l'habit noir pour les hommes, une toilette habillée, sinon décolletée, pour les femmes, est de rigueur, à la campagne

comme à la ville. Cette habitude invariable fait partie du respect de soi-même dont les Anglais ne se départent jamais.

Ne nous attardons pas outre mesure dans la salle à manger. Pour revenir à l'ensemble du prétendu *cottage*, une bibliothèque sans cesse alimentée par les nouveautés intéressantes qui paraissent à Londres et à l'étranger y offre des ressources pour l'esprit. Les journaux, grands ouverts, remplissent un casier portatif; les Revues, les *magazines* les plus variés voltigent sur toutes les tables; on en reçoit même à l'usage des domestiques, qui aiment assez, les femmes du moins, égayer par un peu de lecture le repos absolu du dimanche.

Enfin, détail caractéristique, un télégraphe fonctionne à domicile, sous les doigts expérimentés des maîtres de céans, qui, comme ils disent, tiennent ainsi au coin du feu le monde dans leur main. Il est inutile de faire monter un homme à cheval pour l'envoyer à la ville; c'est du temps gagné, beaucoup de temps si l'on réfléchit au nombre des dépêches expédiées non moins facilement que des lettres, quoique la correspondance écrite soit, en outre, beaucoup plus active que chez nous. La famille, nombreuse et dispersée, ressent le besoin de se rapprocher à travers l'espace : de là ces innombrables et interminables pages d'une grande écriture lâche et rapide sur pelure d'oignon qui ne donnent pas une très haute idée du style épistolaire en Angleterre. Chez nous, le moindre billet tourné par une femme est souvent un petit chef-d'œuvre ; là-bas on ne prend pas tant de soin, on ne se soucie même pas de donner à qui de droit, selon notre vieil usage, sa part de considération, d'hommages ou de respect : *Yours truly, yours faith fully* supplée laconiquement à tout.

Il est assez curieux de constater cette médiocrité presque générale de la forme épistolaire dans un pays où l'art d'écrire est si répandu, le nombre des *authoresses*, romancières et poètes, si considérable. Les femmes du monde composent un roman comme elles brodent un coussin, à leurs heures, parce que l'envie s'en impose à leur esprit, et elles n'ont pas pour cela plus de prétentions. Comment en aurait-on au pays de George Eliot, derrière laquelle se groupent en bataillon serré miss Brontë et miss Broughton, Ouida, miss Thackeray, miss Yonge, miss Mulloch et tant d'autres? Le talent chez les femmes, voire chez les femmes du monde, est trop fréquent pour qu'on s'en émerveille.

J'ai rencontré récemment une de ces dernières, fort jolie, fort élégante et fort riche, occupée comme il convient de son intérieur et de ses enfants, promenée en yacht avec cela par son mari une bonne partie de l'année, capable autant qu'une autre de monter à cheval chaque matin dans les allées de St-James Park ou de conduire haut la main une paire de chevaux fougueux à la campagne. Eh bien, elle écrit des articles de Revue; sa beauté lumineuse, pour ainsi dire, toute rose et toute blonde, éclaire très régulièrement, tandis qu'elle est à Londres, cette immense salle de lecture du British Museum où les curieux, commodément installés à leurs pupitres respectifs, feuillettent ce qui leur plaît des quatre-vingt mille volumes placés à leur disposition.

Ce que je viens de dire de la correspondance s'applique aussi à la conversation anglaise. Il est certain qu'elle n'a ni l'éclat ni la vivacité que l'on admire dans certains salons parisiens; il n'y a pas de tournois d'esprit; on ne possède pas au même degré l'art de dire des choses aimables; personne ne cause avec le désir de briller, de produire de l'effet. Les hommes parlent simplement de ce qui les intéresse; les femmes, bienveillantes et affables, prouvent par une réflexion juste, placée à propos, qu'elles ont lu, qu'elles ont réfléchi, qu'elles se tiennent au courant des grandes questions qui, à notre époque, intéressent l'esprit humain. Tout en elles est naturel; leur gaieté m'a paru aussi spontanée, aussi franche que celle des enfants. A la campagne, beaucoup de devoirs sérieux reposent sur les dames. Par exemple, l'école a été fondée, elle est entretenue aux frais de lord H...; lady H... la visite, s'en occupe assidûment. Les propriétaires des alentours, moins riches et moins influents, tiennent tous à honneur de soulager la paroisse en quelque façon, de prendre sur eux telle ou telle charge dont profite le grand nombre. Chacun sent que position et fortune obligent, que tout privilège entraîne avec lui certaines charges, certaines responsabilités. Ceci ressort des conversations que j'entends.

Le livre intitulé *John Bull et son île*, qui vient de paraître à Paris, provoque en ce moment beaucoup de commentaires et obtient chez les Anglais autant de succès qu'en France. On croit reconnaître sous son pseudonyme l'auteur, qui a longtemps habité le pays dont il peint les mœurs et les caractères, ceux des classes inférieures du moins, car il ne nous fait guère étudier que celles-là, pour ne pas revenir sans doute sur ce qui a été si bien dit par M. Taine. On discute les jugements souvent très durs de M. Max O'Rell avec une impartialité, un détachement qui me frappent, rien ne prouvant la force des gens, selon moi, autant que le calme et la bonne humeur avec lesquels ils savent entendre la vérité. Les femmes elles-mêmes acceptent gaiement des remarques qui pourraient les blesser au point le plus sensible. L'une d'elles indique, en riant, un paragraphe qui dénonce l'industrie des fabricants de charmes artificiels vendus naguère — avant la révolution qui a remis la maigreur à la mode — sous le nom de *figure improvers*. Elle déclare que la plaisanterie sur les grands pieds n'a rien d'exagéré. Il est vrai qu'elle a pour sa part la désinvolture de Diane chasseresse et qu'elle peut montrer la plus mignonne et la plus cambrée des bottines de promenade à triple semelle, qui ne craint ni la boue, ni une course de plusieurs milles, les regards encore moins!

Nous passons une heure amusante autour de la table à thé, attentifs au récit que nous fait de son récent voyage à travers l'Amérique un de ces gentlemen d'un certain âge, maigres et bien découplés, au teint frais, aux dents irréprochables, qui sous des cheveux gris ont l'air aussi jeunes que leurs fils. Il a cru mourir d'ennui en traversant les *Prairies* à toute vapeur durant des jours et des nuits : invariablement le même steppe monotone, sans un accident qui réveille l'intérêt ou la curiosité. Rien que de l'herbe, un calme de mort, une solitude qu'interrompent à peine quelques huttes misérables semées de loin en loin. Mais les excursions d'un bout à l'autre de la Californie l'ont ample-

ment dédommagé. Ce qui lui a été le plus sensible dans le supplice préalable, c'est l'absence de bain. Comment la compagnie du chemin de fer n'a-t-elle pas prévu cette nécessité? Il eût été possible peut-être de faire de chaque banquette une baignoire...

— Pour ma part, ajoute le voyageur, je n'y ai pas tenu. Dès le second jour je suis allé à l'arrière du train chercher l'eau qui me manquait. Il n'y en avait pas beaucoup, et elle n'était pas bien claire; n'importe : dès l'aube, je faisais mes ablutions, à la face des Indiens ébahis.

Ce même Anglais me déclare que dans leurs colonies ses compatriotes traitent décidément la race vaincue d'une façon plus humaine que nous ne savons le faire, nous autres Français. Il oublie qu'il m'a dit la veille que ces races inférieures étaient destinées fatalement à périr et qu'il était bon de les y aider un peu. Quand je l'accuse d'inconséquence, il me renvoie au passage du livre sur *John Bull* qui nous montre si bien l'Angleterre organisant ses colonies, leur donnant des institutions libres, leur permettant de se gouverner elles-mêmes, faisant du commerce avec elles en vue de les enrichir; bref, réussissant à s'en faire aimer.

Mais j'oublie toujours que j'ai entrepris en commençant une description d'intérieur à la campagne; la table à thé, avec les causeries instructives qui s'y engagent, m'a retenu plus que de raison.

Nous devons encore monter au premier étage.

L'escalier est de proportions modestes — nous sommes dans un cottage, ne l'oubliez pas, — et la distribution des appartements se ressent de l'architecture irrégulière que comporte ce genre de logis : beaucoup de marches interrompant les corridors, beaucoup de petits recoins, qui servent de prétexte aux plus ingénieuses décorations, trophées de chasse ou d'armes exotiques, étagères chargées de fleurs, etc. Partout des tapis moelleux qui éteignent le bruit des pas. Les chambres à coucher, vastes et un peu nues, sont loin d'être aussi coquettes que ces chefs-d'œuvre du tapissier qui servent de nids à nos petites-maîtresses. Hors des pays du soleil trop de rideaux sont importuns : on aime le grand jour, habituellement voilé par les inconvénients du climat. La structure des fenêtres à petites vitres enchâssées dans des traverses du moyen âge empêche, au reste, les volets extérieurs; on y supplée par deux stores superposés, qui donnent l'obscurité désirable. Les lits, immenses, sont excellents; tous les détails du coucher et de la toilette, d'un soin raffiné, minutieux.

Mais c'est le *dressing-room*, le cabinet de toilette, qui mérite d'être loué, avec son luxe de linge et de cuvettes, son bain préparé deux fois par jour par la *house-maid*, cet auxiliaire modeste et intelligent de la femme de chambre, si proprette avec son tablier de mousseline blanche coquettement noué par derrière et son petit bonnet de linon qui s'envole. Rentrez-vous de la promenade, montez-vous dans votre chambre avant le repas, vous trouvez l'eau chaude renouvelée dans des brocs brillants comme de l'or, et tout l'appareil de la toilette disposé par une sollicitude invisible et muette.

La domesticité anglaise est, règle générale, plus nombreuse que chez nous, le service étant infiniment plus compliqué. Dans beaucoup de maisons aux habitudes recherchées, sinon opulentes, ce service est fait exclusivement à l'intérieur par les femmes, les hommes étant relégués à l'écurie.

Il paraît que l'Anglais de basse condition bien nourri et réduit à la besogne toute sédentaire de valet de chambre ou de maître d'hôtel laisse souvent à désirer sous le rapport des mœurs. Les besoins de sa nature sont trop violemment contrariés; il se déprave. Mais, s'il a quelques vices, comme il sait les cacher sous une admirable correction extérieure! Quelle gravité, quel silence, quel respect, quelle tenue véritablement imposante! Ceux qui arrivent d'un pays où la vénération n'a plus cours en sont déconcertés. Cette statue ponctuelle à la façon de l'horloge elle-même, et qui n'existe que pour prévenir tous vos besoins avant que vous les soupçonniez vous-même, sans être jamais visiblement empressé ni, à plus forte raison, importun, ne ressemble à rien de ce que l'on rencontre ailleurs.

Cherchez dans l'amusant ouvrage intitulé : *De Ponkapog à Pesth* (1), le portrait merveilleusement fidèle de Smith. Smith est le type du domestique qui prend possession de vous comme si vous lui appartenez en propre et dont le despotisme a une douceur qui assurerait le succès de tous les autocrates assez habiles pour la lui emprunter. Voyez-vous cet homme de quarante ans environ — mais non, Smith ne se permet pas d'avoir un âge, — droit comme un *i* et d'une belle venue, les cheveux séparés au milieu de la tête par une raie irréprochable, sa pâleur de bonne compagnie encadrée d'une paire de favoris soigneusement tondus, ses yeux ternes qui n'expriment rien, fixés exclusivement sur les détails de son service. Jamais il ne quitte l'habit, la cravate blanche et les gants blancs de rigueur. Le respect qu'il a pour vous est accompagné du plus profond respect de lui-même. Il ne se tient pas seulement à sa place, il vous tient à la vôtre. Incapable de hasarder la moindre familiarité, il ne vous en permet aucune. Il remarquerait *in petto* toute faute contre l'étiquette par vous commise et vous forcerait, au moyen d'un magnétisme silencieux, de la réparer sans retard. N'allez pas le croire taciturne ou morose; non, sa mélancolie apparente n'est que de la patience cristallisée. Il n'y a chose sur laquelle il ne puisse vous répondre avec une précision imperturbable. C'est un livre de renseignements que vous feuilleterez en toute sûreté sans y jamais rencontrer d'*erratum*.

« Nous avons chez nous, dit avec esprit l'humoriste américain, le Niagara, la lumière électrique, etc. Mais nous ne possédons pas de serviteur comme Smith. Il est le résultat d'une condition sociale autrement ancienne et complexe que la nôtre. Son éducation remonte aux âges féodaux; une atmosphère surchargée de créneaux à mâchicoulis et de flèches gothiques fut nécessaire à son parfait développement; il a fallu qu'il s'exerçât sur de longues générations de lords, de princes, de riches gentlemen campagnards. Il ne serait pas possible dans une république; sa figure même semble-

(1) *From Ponkapog to Pesth.* — T.-B. Aldrich; Boston, Houghton and C°. 1883.

rait déplacée. On a remarqué avec raison que de chaque profession, de chaque métier résulte à la longue une physionomie particulière. Si vous y regardez attentivement, un air de famille existe entre les portraits des grands acteurs Garrick, Kean et Irving. Le même éclair qui semble jaillir de la lame d'une épée, la même expression résolue du muscle labial se retrouve dans les yeux, sur les lèvres de Bonaparte et de Marlborough. Eh bien! chaque laquais de Londres pourrait être le fils ou le frère d'un autre laquais. Le père de Smith et le père de son père, ainsi de suite jusqu'à l'aube brumeuse de l'histoire d'Angleterre, ont servi, et le service a marqué son empreinte sur leur front impassible. Les parfaits domestiques, comme les grands poètes, naissent, on ne les crée pas, et ils n'ont pas encore eu le temps de naître en Amérique. »

S'ils ont eu le temps de naître en France, ils ont eu aussi celui de s'éteindre, et nos habitudes démocratiques ne sont rien moins que favorables à leur résurrection. Du reste (j'en juge par mon propre sentiment), les qualités impassibles et glaciales du parfait domestique anglais feraient peut-être, en fin de compte, regretter à ceux qui aiment, dans tous les rapports de la vie, avoir affaire à des êtres humains pourvus d'un mélange raisonnable de mérites et de défauts, le mauvais domestique des pays latins. Quoi qu'il en soit, il est aussi difficile d'oublier ce personnage inimitable que l'hospitalité anglaise elle-même.

Celle-ci trouve cependant moyen de s'exercer très agréablement et très complètement sans son secours. Mais, en le disant, je risque un de ces paradoxes qui perdent les gens dans l'esprit de Smith — laissons-lui décidément le nom qui, Thomas Aldrich l'a voulu, passera fameux à la postérité. Smith est le plus endurci, le plus incorrigible des aristocrates, le seul peut-être qui ne périra jamais.

[illegible]

La [illegible]

LITTÉRATURE ÉTRANGÈRE

Shakespeare traduit en grec moderne (1)

Je signalais dernièrement (2) la crise que traverse en ce moment le grec parlé et le grec écrit, et les luttes auxquelles elle donne lieu. Les plus habiles y prennent part, mais sans pouvoir se mettre d'accord. La réforme qu'il s'agit d'introduire dans la langue est dirigée en des sens contraires. Les uns voudraient ramener la langue à l'époque classique et la remanier suivant les règles du dialecte attique. Les autres, plus raisonnables suivant nous, tiendraient à conserver les conquêtes modernes et à écrire cette langue comme on la parle. Au milieu de cette crise, qui provoque des ouvrages importants, il n'est pas sans intérêt de suivre les évolutions de la littérature grecque actuelle et d'examiner la manière dont les écrivains les plus considérables de la Grèce apprécient les chefs-d'œuvre des nations étrangères en cherchant à les transporter dans leur langue.

En 1873, M. le marquis de Queux de Saint-Hilaire, sous ce titre : *[illegible]* (1), a publié un article très instructif qui donne à ce sujet une idée exacte du mouvement littéraire en Grèce depuis le commencement du XIXe siècle. Il y passe en revue les traductions des principaux ouvrages de nos plus illustres écrivains, et il consacre particulièrement des détails très intéressants à celles de Molière. Il cite surtout la belle traduction que M. Skylizzis a publiée à Trieste, en 1871, des trois chefs-d'œuvre de notre immortel poète comique : *le Misanthrope, le Tartufe* et *l'Avare ;* les deux premiers en vers et le dernier en prose. Pour compléter la liste des traductions de Molière, nous devons citer celle d'*Amphitryon* en vers, qui a été publiée en 1877 par M. Jean Phrankia, et où l'on remarque de grandes qualités.

La traduction du théâtre de Shakespeare vient prendre une place importante dans ce mouvement d'interprétation, et elle mérite d'autant plus de fixer l'attention du monde savant qu'elle touche particulièrement à la question du langage, question si importante en ce moment.

M. Bikélas n'a pas été le premier à traduire Shakespeare en grec. Dans une note de sa préface, il cite lui-même ceux qui l'ont précédé depuis 1855 jusqu'en 1876, époque où ont paru ses trois premières traductions. Depuis, d'autres ont encore vu le jour ; presque toutes sont en prose. Les traducteurs, en général, n'ont publié qu'un seul drame, et leurs essais ne donnent pas une complète image du poète et n'ont point une méthode particulière d'interprétation.

M. Bikélas, qui a entrepris de traduire le théâtre de Shakespeare, s'est préparé pendant un grand nombre d'années à cette œuvre difficile et délicate. Il a voulu, avant tout, vivre dans le pays où le poète est né et étudier la langue dans laquelle il a écrit ; puis il s'est mis au travail. Il a commencé par *Roméo et Juliette, Othello, le Roi Lear,* pièces qui ont été imprimées à Athènes en 1876. Il a choisi d'abord ces trois drames comme formant, nous dit-il dans sa préface, la véritable trilogie de la vie humaine. En effet, dans *Roméo* se manifestent les passions de la jeunesse, l'amour malheureux de deux jeunes âmes ; *Othello* nous montre l'indicible douleur d'un cœur d'homme dévoré par la jalousie ; enfin, dans *le Roi Lear,* la tragédie par excellence, sont représentés les épreuves et les malheurs de la vieillesse. M. Bikélas a complété le cycle des chefs-d'œuvre de Shakespeare par la traduction de *Macbeth* et d'*Hamlet.* Dans la courte préface de cette dernière pièce, il annonce qu'il n'ira pas plus loin, et il exprime modestement le vœu que d'autres plus habiles que lui acceptent la tâche d'enrichir la littérature et la poétique grecques par la traduction des autres drames de Shakespeare. Mais ce sont de ces découragements qui ne durent

---

(1) [illegible]

(2) [illegible]

(1) Dans l'*Annuaire de l'Association pour l'encouragement des études* [illegible]

point, surtout quand on a eu les succès de M. Bikélas. Nous sommes heureux d'apprendre qu'il prépare en ce moment la traduction du *Marchand de Venise*.

Les difficultés mêmes inhérentes à un pareil travail deviennent un attrait. C'est une espèce de lutte à laquelle on prend goût. Ces difficultés augmentent encore quand il s'agit d'interpréter un poète en vers dans une autre langue, surtout un poète comme Shakespeare. L'habitude qu'il a d'enchevêtrer ses images fait le désespoir de ses traducteurs. Quand il est emporté par son imagination, qui est inépuisable, un mot lui suggère une idée qu'il rattache à la précédente et ainsi de suite. Cette richesse de figures, son style en lui-même, les allusions aux choses de son temps, les fautes de rédaction des premières éditions, autant de raisons qui rendent plus d'un passage obscur ou inexplicable. Il faut souvent deviner. Outre ces écueils inévitables, on ne peut pas toujours comprendre le texte sans l'aide de commentateurs, qui rarement sont d'accord entre eux.

En face de ces difficultés, M. Bikélas s'est efforcé de saisir autant que possible l'idée du poète, de choisir entre diverses explications, et de traduire de manière que ses vers n'eussent pas, eux aussi, besoin de commentaires. Il a admis en principe qu'une version poétique doit être aussi fidèle que possible, mais ne doit pas rappeler au lecteur qu'il n'a sous les yeux qu'une traduction ; en un mot, il faut que le traducteur se mette à la place du poète et tâche de deviner comment le poète se serait exprimé si, au lieu d'écrire dans sa langue, il avait écrit dans celle du traducteur. Sans doute un pareil système est plein de témérité. Mais ce n'est qu'à ce prix qu'on peut faire une traduction qui ait un caractère d'originalité. Pour conserver quelque chose de naturel dans un semblable travail, on est souvent obligé d'avoir recours à des équivalents, d'omettre une épithète, d'atténuer la force d'une expression, de glisser avec beaucoup de délicatesse sur le grotesque, de modifier le langage des halles tout en en conservant l'énergie. Tantôt on est plus long que l'original, tantôt on a la chance d'être plus court. Des infidélités de ce genre ont été signalées. Mais M. Bikélas pourrait dire, pour se justifier, qu'il traduisait en vers, qu'il aurait pu suivre le texte avec plus de servilité, mais que c'eût été au détriment de la clarté et de la simplicité, qualités que l'on s'accorde à reconnaître dans son travail.

Du reste, il pense que de toutes les langues, à part l'allemand, le grec parlé est le plus apte à une traduction de Shakespeare et offre le plus d'analogie avec l'anglais du temps du poète. Ce sont deux langues dont l'une était alors et l'autre est aujourd'hui en cours de formation. Les irrégularités mêmes du grec vulgaire, la juxtaposition de mots recherchés à côté d'expressions populaires ou triviales, la liberté de ses allures, sa syntaxe élastique, sont autant de qualités et de ressources quand il s'agit de traduire Shakespeare.

Le grec épuré et littéraire offrirait, au contraire, autant de difficultés que le français pour se plier aux nuances du style varié du poète anglais. Il est vrai, comme le signale M. Livadas, que le grec vulgaire est, aussi bien que le grec littéraire, privé de termes particuliers à la civilisation occidentale du moyen âge. On rencontre souvent dans Shakespeare, dit-il (1), des descriptions de chasse, des phrases qui concernent l'éducation des éperviers, des noms de chiens inconnus aux Grecs, de fleurs et de plantes qui ne naissent point en Grèce, des milliers d'antithèses et de métaphores, d'allégories successives, de proverbes et d'apophtegmes, des traits d'esprit heureusement hasardés, des bouffonneries, des dialogues de fossoyeurs, des monologues de portiers grossiers ou ivres, autant de choses différentes qui, appartenant à des lieux et à des temps éloignés, ne peuvent être rendus en grec, même par à peu près. Ajoutez à cela que le vers anglais, composé très habilement de monosyllabes et de mots de deux syllabes, ne peut être interprété en grec que par des mots polysyllabiques. Égal embarras pour les deux langues, vulgaire ou littéraire.

En énumérant ainsi les nombreux obstacles qui étaient de nature à s'opposer à une traduction de Shakespeare. M. Livadas n'a fait que rehausser le mérite de M. Bikélas, dont il raconte lui-même les heureux efforts. Ces obstacles, dit-il, n'ont point arrêté le traducteur, qui s'est montré homme habile et savant. Il n'a pas entrepris son travail sans de grandes préparations. Il s'est entouré de tous les secours possibles, assistant aux représentations des pièces de Shakespeare, compulsant les meilleurs interprètes et s'entretenant sans cesse avec les savants anglais, avec lesquels il arrêtait le sens des différents passages, comme le prouvent ses propres notes, où sont cités les travaux philosophiques, psychologiques et historiques des savants étrangers. Il a omis certaines phrases inconvenantes, qui sont supprimées aux représentations et dans les éditions destinées aux écoles.

Comme les jeux de mots, surtout ceux de Shakespeare, ne se transportent pas facilement d'une langue dans une autre, comme ses plaisanteries ne sont pas comprises sans commentaire, il a essayé de remplacer les unes et les autres par des analogues, pour tâcher de conserver le style de l'original. Où cette modification était impossible, il l'a indiqué dans les notes. Aux choses difficiles à comprendre et n'ayant ni importance ni rien de commun avec l'action elle-même et avec la dignité de la poésie, il en a substitué d'autres plus propres aux Grecs. Il a traduit partout fidèlement et conformément au génie de sa nation, prose pour prose, vers pour vers, poussant, dans ses dernières traductions, l'exactitude jusqu'à observer la rime. Pour les passages douteux, adoptant le sens qui lui semblait le plus convenable, il a eu soin de le justifier par des notes et d'indiquer en même temps les autres interprétations qui auraient quelque importance. Dans tous les endroits où brille le génie de Shakespeare, M. Bikélas s'élève lui-même à une grande hauteur : il s'empare de l'heureuse idée du poète, il la pare d'une forme hellénique, et son style devient rapide, vif, ému, à tel point que le moins poétique des lecteurs comprend facilement la traduction, dont il jouit à l'instant.

C'est ainsi que M. Bikélas a réussi à mettre en pratique

(1) Dans la *Clio* du 19 août 1882.

des principes qu'il professe depuis un grand nombre d'années. On connaît ses idées au sujet du langage poétique. Il les a exposées dans la préface de son second volume. Nos écrivains en prose, dit-il, ont déjà tracé le cours de la nouvelle langue grecque, bien que différant les uns des autres quant aux limites qu'ils veulent établir, et ils ont formé pour la prose un style plus ou moins suivi par ceux de nous qui écrivent. Quant à la poésie, la question est encore pendante; et cependant il n'est pas difficile de montrer qu'on ne doit pas condamner le choix et l'usage de la langue parlée comme langue poétique. La plus haute autorité académique que nous ayons, l'Université nationale, tandis que d'abord elle condamnait la langue vulgaire et l'excluait des concours poétiques, montrait d'une manière remarquable qu'elle revenait sur cet ostracisme le jour où, dans la fête solennelle qui eut lieu à l'occasion de l'inauguration de la statue du patriarche Grégoire, elle confia l'éloge du premier martyr de la Grèce régénérée au plus illustre représentant de la poésie populaire (1). Mais la langue parlée aujourd'hui, modifiée par le cours des événements, n'est certainement pas celle qui était en usage avant le réveil de la nation. Aussi, tout en admettant que notre langue poétique subisse l'inévitable influence des chants nationaux, base et point de départ de notre nouvelle poésie, nous ne pouvons pas, sans anachronisme, la circonscrire dans le lexique et la phraséologie de la poésie populaire. C'est ce qui m'a décidé, dit M. Bikélas, en traduisant Shakespeare, à conserver un moyen terme, c'est-à-dire à écrire la langue parlée comme on la parle aujourd'hui.

Tel est le système de M. Bikélas, système qu'il cherche à faire prévaloir toutes les fois qu'il en trouve l'occasion. Mais exprimer des idées théoriques et prendre tout simplement la défense du grec vulgaire est chose facile. L'habile écrivain a pensé qu'appuyer ces idées par des exemples serait rendre un plus grand service que d'émettre des théories. Aussi s'est-il décidé à donner un spécimen qui représente plusieurs années d'un travail consciencieux.

M. Bikélas, toutefois, n'a pas employé le grec vulgaire comme l'écrivent les poètes lyriques de la Grèce, Valaoritis par exemple; non pas tel qu'il est parlé par le peuple dans les îles de l'Archipel ou dans les montagnes, mais tel qu'on s'en sert dans les villes, naturellement, sans affectation ou artifice, sans penser à parler correctement. Or lorsque, dans la conversation, on veut exprimer des idées qui ne sont pas conformes à l'éducation et à la portée de l'intelligence du peuple, on introduit nécessairement dans le langage des expressions des mots, que le peuple n'emploie pas ou ne connaît pas. Agir ainsi n'est pas altérer la syntaxe et la grammaire du grec vivant.

Les vers sont plutôt écrits pour l'oreille que pour les yeux, et un drame est composé moins pour être lu que pour être vu. Il était donc nécessaire que les nouvelles traductions de Shakespeare, pour être jugées, subissent l'épreuve de la représentation. Le traducteur n'a point à se plaindre de l'accueil qu'elles ont reçu même avant d'avoir paru sur la scène. Des étrangers qui, comme hellénistes et comme très familiers avec le poète anglais, avaient une double qualité pour les apprécier, n'en ont rien dit qui ne fût encourageant. En Grèce même, elles ont obtenu l'approbation de M. Livadas, comme nous l'avons vu plus haut, approbation d'autant plus précieuse que ce critique distingué n'est pas un partisan du grec vulgaire. Du reste, les témoignages n'ont pas manqué à M. Bikélas pour lui prouver que son travail a été accueilli très favorablement; les journaux et les Revues ont publié de nombreuses citations de sa traduction. Elle figurait dernièrement dans une loterie faite par l'Estia. Autre genre de succès : dans un procès à propos d'un crime de jalousie, nous dit-on, l'avocat de l'inculpé se présentait avec le Shakespeare de M. Bikélas sous le bras et lisait aux jurés des extraits d'*Othello* pour justifier son client. Nous ne saurions dire s'il a sauvé ce dernier du châtiment qui le menaçait.

Ces faits de différents genres sont d'autant plus flatteurs pour M. Bikélas que l'introduction de Shakespeare en Grèce peut être considérée comme une grande hardiesse. On y a l'habitude du théâtre classique. A Athènes, en fait de nouveautés, on ne connaît guère que celles de la scène parisienne actuelle, et Bernardaki regrettait qu'on n'y jouât plus que le répertoire d'Offenbach. On avait déjà, il est vrai, représenté une ou deux pièces du poète anglais dans des traductions en prose et en langage soi-disant correct, mais ce n'était pas là encore une acclimatation de Shakespeare.

Les éditeurs des deux dernières traductions de M. Bikélas, dans l'avis au public placé en tête d'*Hamlet*, faisaient allusion à un acteur de talent, M. Lecatsas, qui, après avoir fait son éducation dramatique en Angleterre, était venu à Athènes, et ils rattachaient à ce fait l'espérance de voir ces pièces monter sur la scène athénienne. C'est ce qui eut lieu en effet. Quatre des traductions de M. Bikélas furent représentées l'hiver dernier. Mais il paraît que l'arrivée de l'acteur en question, ainsi que la formation d'une nouvelle troupe et d'une nouvelle école d'acteurs, suscitèrent des rivalités qui rappellent les allusions de Shakespeare à des événements de pareille nature. Le traducteur, en effet, a eu à lutter contre les mauvais effets d'une triple innovation : 1° une nouvelle troupe; 2° introduction de Shakespeare en Grèce; 3° emploi de la langue vulgaire et du vers politique dans une tragédie.

Les articles des journaux grecs au sujet de ces représentations formeraient un chapitre intéressant de la question de la langue en Grèce. Les écrivains qui ne se servent que du grec littéraire condamnèrent l'emploi du grec vulgaire dans le drame. Le public, habitué au langage pompeux dont on fait usage, fut d'abord très surpris d'entendre sur la scène sa langue commune. A la première représentation, l'acteur n'ayant pas plu à tout le monde, quelques critiques attribuèrent son échec à la langue insitée du traducteur. M. Skilizzis, l'interprète de Molière, dans un article qui est un peu dur pour l'acteur, tout en louant la traduction, se prononce contre l'emploi du vers politique dans la tragédie.

C'est avec *Hamlet* que les représentations ont commencé.

1 [illegible] Paris, 1883, p. LXVII.

A celle de *Macbeth,* si l'on en croit les journaux, la glace paraît avoir été rompue. L'acteur a triomphé. La langue de la traduction semble acceptée. Un journal, en rendant compte de la première représentation, disait à ses lecteurs : « Ne vous pressez pas; il faut entendre encore cette langue pour s'y habituer. » A la seconde représentation, ce journal n'eut plus que des compliments pour M. Bikélas.

On a joué ensuite *Othello* et *le Roi Lear*. L'habile traducteur n'a eu qu'à se louer du résultat de toutes ces représentations. Ceux-là mêmes qui avaient condamné la langue ou le vers politique n'ont eu que de bonnes paroles pour la traduction et le traducteur. Quant à l'acteur, qui, à ce qu'il paraît, est un artiste de mérite, il n'a pas eu lieu également d'être satisfait. Aussi nous ne sommes pas certain que l'essai se renouvelle à la saison prochaine. Il est probable que le public et les adversaires de la langue courante ne s'habitueront pas de si tôt à l'introduction de cette langue sur la scène tragique. Espérons qu'on finira par s'y faire. Pour le moment, le goût est encore trop influencé par le style pompeux et par la langue factice auxquels on est accoutumé.

Un des grands inconvénients de l'emploi de la langue littéraire dans le drame, c'est que bien souvent le langage ne répond pas aux situations. Il y a quelques années, on a représenté à Athènes *le Gamin de Paris*. Un Grec lettré se rappelle encore la mauvaise impression que lui faisait l'emploi des formes correctes dans les endroits les plus pathétiques. A un moment d'angoisse, un personnage disait à un autre : Ἄκουσον, « écoute ». Ce n'est jamais ainsi qu'on s'exprime en réalité; on dit ἄκουσε. Dès lors l'illusion n'était plus possible et la sensation de l'effroi disparaissait complètement. Pas un professeur, pas un grammairien, qui n'eût dit ἄκουσε dans un pareil moment. L'affectation du style détruit tout l'effet de la scène et glace le sentiment. Cet exemple suffit pour faire saisir la pensée du traducteur au sujet de la langue employée dans la tragédie.

Les cinq pièces que M. Bikélas vient de publier sont considérées comme les chefs-d'œuvre du poète anglais. Il a trop bien commencé pour ne pas continuer et même ne pas achever une œuvre qui comptera parmi les meilleures interprétations de Shakespeare.

E. Miller.

(*Journal des Savants.*)

CAUSERIE LITTÉRAIRE

I.

Il n'est pas de voyageur visitant l'île de Guernesey qui n'aille faire un pieux pèlerinage à la maison rustique qui a abrité pendant de longues années le grand exilé, dans les derniers temps exilé volontaire.

Et s'il n'en reste qu'un, je serai celui-là.

Les braves gens du pays vous parlent avec attendrissement du bon *Monsieur* Hugo. Oui, bon et simple, en effet, avec les bons et les simples, en même temps que terrible aux méchants, tyrans ou séides, maîtres ou valets. Cette grande voix était tantôt tonnerre, tantôt murmure caressant. Sur son rocher, ce Prométhée faisait peur au vautour et causait amicalement avec les petits oiseaux. Pour ceux qui ne feront pas ce pèlerinage, n'allant pas à Guernesey, le poète a voulu que l'île hospitalière ne demeurât pas une inconnue. Il la décrit, il la chante presque, quoique en prose. C'était une dette de reconnaissance; il s'acquitte envers Guernesey en éternisant son nom. Si quelque jour, par quelque jeu cruel de la nature, ce coin de terre battu de toutes parts par les flots était par eux dévoré, si ce nid flottant disparaissait englouti, il vivrait à tout jamais dans la mémoire des hommes. Guernesey se rit maintenant des cataclysmes.

Ce nouveau volume du Maître, *l'Archipel de la Manche* (1), a-t-il été écrit hier ou date-t-il de quelques années déjà? Je l'ignore. On dit, en effet, que toute une montagne de manuscrits a été amoncelée, d'où tous les six mois un fragment s'en détache heureusement pour nous. Il y en a encore pour longtemps. Toujours est-il que l'on croirait ces pages sur Guernesey tracées presque au moment des adieux, alors que les impressions étaient toutes fraîches encore et que les couleurs n'avaient pas eu le temps de se ternir ou de se confondre dans la mémoire. Qui sait cependant? Il ne faudrait pas juger d'après la nôtre une imagination si forte et si puissante, où toute empreinte demeure ineffaçable. Après quinze ans, c'est encore comme au premier jour. Il se peut donc fort bien que ces tableaux d'un coloris si vif datent d'hier et que le pinceau qui les a tracés ne soit pas encore séché. Les impressions n'ont pas plus subi l'atteinte du temps que l'affection et la reconnaissance. Jeunesse éternelle.

On peut dire qu'à Guernesey le grand exilé s'est cru moins que partout ailleurs en exil, car Guernesey est un morceau détaché de la France. La terre que foulaient ses pieds était la terre de son pays. Personne n'ignore avec quelle fureur opiniâtre l'Atlantique ronge nos côtes. C'est un prodigieux travail d'affouillement. Chaque année, quelque pan de notre muraille de granit s'effondre et s'engloutit. Rappelez-vous une jolie fantaisie d'Eugène Manuel se félicitant que la mer lui ait enlevé un nouveau lambeau de son jardin près de Veules. Et il se réjouit de ce que dans cinquante ans il ne restera rien de ce jardin : ainsi des pieds indifférents ne profaneront pas ces allées où il a murmuré : *Je* t'aime, avec permission de M. le maire. Comme propriétaire, j'entends dire que sa joie n'est pas tout à fait si vive; mais ce sont là de purs cancans. Toujours est-il que la côte normande s'effrite. C'était pis encore aux siècles lointains. Terribles alors, « ces voies de fait de l'Océan ». Un peu avant Charlemagne un coup de mer détacha Jersey de la France et l'emporta au loin. Vers le même temps sans doute il en fut de même

(1) Victor Hugo, *l'Archipel de la Manche*. — 1 vol. Paris, 1883. Calmann Lévy.

pour Guernesey. Des Anglais, naviguant par là, rencontrèrent l'île nouvelle, et aussitôt, sans hésiter : « Elle doit être à nous! » Soit, messieurs les Anglais; plantez votre étendard sur le plus haut rocher; mais, quand le poète viendra là chercher un refuge, il pourra dire : « Je suis en France; ce rocher surmonté d'un léopard est français; cette terre est la terre normande; et quelle langue parle-t-on ici? la langue de mon pays. »

Et voilà comment, en outre de la reconnaissance due à l'hospitalité cordiale, le poète regarde cette île d'un œil ami. C'est, comme disaient nos vieux trouvères, la *douce* France. Et il la décrit avec amour. Sans doute tous les aspects n'en sont pas souriants. Si, d'un côté, c'est un nid de verdure, une oasis toujours fraîche, sur l'autre versant les rochers noircis par la brume, un vent toujours déchaîné, la mer faisant rage, une nature âpre et triste comme les rivages où pleurait Ovide. Mais ce contraste n'est pas sans charmes, surtout quand on a sa demeure du côté de l'oasis. N'y a-t-il pas là même, dans ce double aspect, riant ici, là-bas terrible, comme un rapport et une sorte d'harmonie avec le poète? Lui aussi sourit et rugit tour à tour. J'imagine qu'il affrontait les rafales du versant ouest et s'inspirait de cette nature irritée quand il lançait les inspirations des *Châtiments;* puis il revenait au vallon verdoyant et à la nature bienveillante pour chanter les fleurs et les enfants.

Aujourd'hui, nous servant de guide, il nous conduit plus volontiers vers les paysages gracieux. Il lui suffit de nous faire embrasser d'un coup d'œil la lande désolée, les brisants où bondit l'écume, les arbres grêles se tordant sous le vent furieux, les jachères, les masures, les barques rapiécées, les troupeaux maigres, et, là-bas, comme perdu dans un désert, quelque hameau pauvre et grelottant. Puis, comme nous frissonnons, nous aussi, il nous ramène vite vers le soleil. Et c'est un plaisir pour lui de nous faire admirer la richesse de cette végétation luxuriante. Écoutez, il va vous détailler toute la flore du pays. Arbres, arbustes, plantes, fleurs poussant en plein sol ou encadrant les villas, il n'oublie rien. Cette énumération faite avec quelque volubilité nous assourdit un peu. Il y a là des noms qui nous sont nouveaux et nous regrettons de n'avoir pas sur nous un dictionnaire de botanique. De même quand le poète se plonge et nous invite à nous plonger dans l'herbe épaisse. Il en cueille une botte et nous nomme chaque brin par son nom. Voici la fléole, voici le vulpin, voici le stipe, et la créole, et le laiteron. Dans cette botte se promènent mille insectes : longinases, calandres, cétoines, hémérobes, et mille autres encore. C'est une revue complète, et qui me rend honteux de mon ignorance; car, il n'y a pas à dire, je ne soupçonnais pas l'hémérobe de dentelle, ni non plus la chrysis ni toutes les volucelles tapageuses. J'étais mal préparé à ce débordement d'entomologie, et me voilà confus, et, comme M. Jourdain : Ah! mon père et ma mère, que je vous veux du mal! Mais enfin, puisque le poète est heureux de montrer qu'il connaît la nature non seulement en gros, mais en détail, ayons l'air de le suivre. Nous sortirons bien, un moment ou l'autre, de cette herbe et des insectes dont quelques-uns, les pucerons, par exemple, se faufilent trop familièrement dans notre intimité et nous font des visites indiscrètes. En effet, nous nous levons et nous nous dirigeons vers les villages et les hommes.

Charmants, ces villages; bons et honnêtes, ces hommes. La prison est vide. Hier, par extraordinaire, il y avait deux prisonniers, et le geôlier, reconnaissant, leur offrait un petit banquet de famille. Peu d'argent, mais peu de besoins; mœurs simples, un peu rudes encore, mais tendant à s'adoucir. Le cricket prospère, la boxe perd de sa vogue, bon symptôme. Les cabaretiers sont membres des Sociétés de tempérance. On racontait autrefois un prétendu dialogue proverbial entre Jersey et Guernesey : « Vous êtes des ânes. — Vous êtes des crapauds. » Pure légende, nous affirme notre guide, et il ajoute : « Vadius et Trissotin devenus deux îles de l'Océan, nous n'admettons point cela. » Quelqu'un dans la compagnie fait, en ce moment, un soubresaut. Calmez-vous, homme d'un goût sévère; vous voyez bien que le poète s'amuse! Sa plaisanterie est toujours un peu laborieuse, même à Paris, non loin des boulevards; et alors ici, à l'étranger, quoi d'étonnant?

Sur les particularités locales, les mœurs, les traditions, les usages, mille détails intéressants et pittoresques, semés quelque peu à l'aventure. Un souvenir éveille un souvenir. Les remarques se succèdent, condensées très souvent en petites phrases dépourvues de verbe; mais, drues et serrées, elles se tiennent parce qu'elles s'appuient l'une sur l'autre. Çà et là quelques aperçus larges, et alors le style prend une ampleur magistrale. En maint endroit, une aimable familiarité et une bonhomie souriante. On sent, à cette détente, que le poète a été heureux, dans son malheur, de vivre au milieu des humbles et des simples. Il les fait aimer, ces bonnes gens, qui n'ont d'autre tort, à ses yeux, que d'observer trop rigoureusement le repos du dimanche et d'admettre sans formalités suffisantes la recherche de la paternité. Ce qui reste des vieilles superstitions disparaîtra, car cette race anglo-normande a une singulière aptitude au progrès. Si vous venez à sourire de telle ou telle coutume surannée, le poète vous arrête : Est-ce que la France n'a pas été brigande? Est-ce que l'Angleterre n'a pas été anthropophage? Ne sourions donc pas, et aimons ces braves gens hardis, entreprenants, généreux.

II.

Sous ce titre, *Types et travers* (1), M. Léon Bernard-Derosne a publié, comme on sait, une série d'études morales qui ne sont pas d'un observateur vulgaire. Après M. Sully Prudhomme, qui nous présente l'auteur et le volume en une préface excessivement philosophique où il est question de beaucoup de choses et même un peu du livre nouveau (2); après M. Francisque Bouillier, qui a parlé du livre ici même avec

(1) [illegible]

(2) [illegible]

une compétence particulière (1), je voudrais placer mon mot.

M. Léon Bernard-Derosne est un moraliste qui ne procède pas, comme La Bruyère ou comme Joubert, par aphorismes ou pensées détachées ou portraits rapidement tracés. Plus de dissertations que de portraits; des dissertations aimables, ingénieuses, égayées de quelques silhouettes. On songe plutôt à Vauvenargues; mais ce serait un Vauvenargues moins sentimental, moins candide, moins féminin, plus désabusé, s'élevant moins vers l'idéal et se penchant plus volontiers vers le réel. Avant tout il tient à n'être pas dupe, ni des hommes, ni des choses, ni des préjugés, ni de son cœur. La liberté d'esprit qu'il définit et décrit d'abord — j'aurais dit plutôt l'indépendance d'esprit — est pour lui le commencement de la sagesse. Cette liberté écarte d'abord tous les nuages : poésie, sentiment, vieilles traditions, souvenirs du passé, car ce sont autant d'obstacles entre des yeux clairvoyants et la réalité. Je veux bien qu'on tienne à n'être pas dupe de son cœur; mais n'oublions pas qu'on peut l'être aussi de son esprit. Il me semble qu'il y a par trop de désenchantement dans les thèses de ce moraliste trop ami de l'indépendance.

Comme c'est un délicat qui jamais n'appuie lourdement sur le trait, comme son scepticisme est léger et de bonne compagnie, on ne songe pas à crier au scandale; cependant sa raillerie effleure parfois tel ou tel sentiment qu'il m'est pénible de voir atteint. J'ai envie de protester : Respect à Chauvin, respect à M. Prudhomme! Est-il bien nécessaire en effet, non pas de dire crûment — M. Bernard-Derosne ne dit rien crûment — mais d'insinuer légèrement à Chauvin que les troupiers qui se font tuer pour leur drapeau sont généralement des simples d'esprit. Si Chauvin est fier d'être Français quand il regarde la colonne, faut-il lui insinuer encore que les hommes supérieurs sont les concitoyens de tous les peuples et ont pour patrie le monde entier? Et venons maintenant à M. Prudhomme. Quand M. Prudhomme dit d'une voix mouillée de larmes : « La voix du sang, monsieur! Une mère, monsieur, une mère, nom sacré, premier objet de notre amour! Un père, monsieur, un père! qui oserait juger son père? » laissez dire M. Prudhomme, et n'allez pas lui glisser à l'oreille : « La voix du sang, vieux jeu, cher monsieur Prudhomme, et moyen dramatique commode pour M. d'Ennery! Le culte de la mère, monsieur Prudhomme? Mais annoncez à la fois à un passant que sa mère vient de mourir et que sa maîtresse vient de l'abandonner, et vous verrez des deux douleurs laquelle sera la plus cruelle! Ne pas juger son père? Mais voyez le fils d'Harpagon, et demandez-vous ce que dirait de son père le fils de Tartuffe, si Tartuffe avait un fils qu'il n'eût point fait à son image! Mais tout au contraire, les pères n'ont pas de juges plus impitoyables que leurs fils, monsieur Prudhomme! » Tel est cependant, bien que moins accentué, le langage que tient M. Bernard-Derosne à ces deux naïfs, Prudhomme et Chauvin. Il veut absolument passer auprès d'eux pour l'homme revenu de tout, et, pardonnez-moi d'employer une locution ultra-familière et boulevardière, pour *le monsieur à qui on ne la fait pas*. Telle est du moins mon impression sincère. Si je me trompe, car, encore une fois, ce moraliste clairvoyant et désabusé indique les choses sans y appuyer, si je me trompe, eh bien! non pas tant pis, mais tant mieux! Ceci restera toujours vrai, que M. Bernard-Derosne n'est pas l'homme des lieux communs, des formules toutes faites, et qu'il est fier de planer au-dessus des préjugés vieux comme le monde.

Cette prétention à se dégager de la foule grâce à une clairvoyance supérieure ne va pas naturellement sans dédain pour ceux qui suivent le courant des opinions reçues. Le scepticisme de M. L. Bernard-Derosne a des allures aristocratiques; il chiffonne la dentelle de son jabot et pirouette gaillardement sur ses talons rouges. De là une tendance à regarder de très haut tout ce qui ne se distingue pas du reste du troupeau. C'est ainsi que ce juge, assez accommodant en morale, devient très sévère quand il s'agit des arts ou des lettres. Il ne désigne personne, mais il faut voir avec quelle superbe il envoie à la charrue ou au comptoir les insuffisants et les médiocres. Tenir une plume toute sa vie et n'avoir jamais étonné ou charmé! Gratte la terre plutôt que ta cervelle, disait la princesse à Fantasio. De même apostrophe-rait-il volontiers les auteurs et les journalistes qui s'appellent des écrivains parce qu'ils noircissent du papier. Cela n'est-il pas bien dur? M. Léon Bernard-Derosne a le droit, après tout, d'être impitoyable, n'ayant pas à craindre qu'on retourne ses sévérités contre lui. Son talent d'écrire est incontestable, et, si ses vues, très originales, ne nous charment pas toujours, du moins elles nous étonnent souvent.

(1) *Revue* du 1er septembre.

III.

Le temps n'est plus aux idylles poétiques comme *la Mare au diable* et *la Petite Fadette*. Voici les tableaux sombres de la vie champêtre. *La Fille aux oies* (1), de M. Jean Rolland, est une œuvre un peu brutale peut-être, présentant avec une implacable sincérité la physionomie du paysan sous ses aspects tristes et farouches; mais c'est une œuvre de grand talent. Apreté au gain, dureté pour les malheureux, cruauté pour les faibles, mépris des bouches inutiles, colère contre les vieux qui tardent à mourir, toutes ces difformités apparaissent avec un étonnant relief. Ah! Mélibée, ah! Tityre, ah! Galatée! Ne les regrettons pas trop en somme, et consolons-nous si Galatée, l'appétissante bergère, est remplacée par la fille aux oies, une enfant décharnée, en haillons, moins heureuse que son troupeau qui mange, lui, tous les jours. Force coups, peu de gré, comme disait la vache de la La Fontaine. Puis, quand la pauvrette a grandi et a une apparence de beauté, ce ne sont plus les coups qu'elle a à craindre, mais les regards allumés du maître, ses gestes significatifs. Pour la défendre et croire en elle rien qu'un vieillard à moitié en enfance. Les ricanements de la foule bête,

(1) Jean Rolland, *la Fille aux oies*. — 1 vol. Paris, 1883. Paul Ollendorff.

voilà l'insulte imméritée qu'elle subit en courbant la tête. Tout cela est peint avec une rare vigueur, et cependant sans détail répugnant, sans émanations nauséabondes. C'est du réalisme qui ne sent pas mauvais. A toutes ces tristesses et à toutes ces misères M. Jean Rolland a adapté un dénouement heureux afin de consoler les cœurs sensibles. Un peu romanesque et artificiel, ce dénouement, mais très suffisamment vraisemblable. Ne vous laissez donc pas effrayer par ce titre naturaliste; moi, elle m'a positivement séduit, cette *fille aux oies*.

IV.

Un poème sur Ponce-Pilate (1) est un événement assez inattendu, n'est-ce pas? L'auteur, M. Raoul Rosières, a été moins tenté par les côtés dramatiques ou pittoresques du sujet que par l'occasion à lui offerte d'exprimer en langage sonore et rythmé un certain nombre d'idées philosophiques. C'est une tentative d'ordre sévère. Les doctrines ennemies, celle du passé et celle qui vient le combattre, sont aux prises, sans compter les systèmes des philosophes grecs. On disserte donc beaucoup; mais ces dissertations sont en assez haut style. On voudrait à ce style un peu plus d'images et un peu moins d'abstractions; mais c'était, avec cette donnée, chose bien difficile. Il eût fallu que M. Rosières fût un Lucrèce, et sa prétention ne va pas sans doute jusque-là.

[illegible]

BULLETIN

Chronique de la semaine

Actes officiels. — Convocation des Chambres pour le 23 octobre. — M. Jean-Casimir Perier est nommé sous-secrétaire d'État au ministère de la marine et des colonies. — Le général Forgemol est appelé au commandement du onzième corps d'armée (Nantes). — Rapport du ministre résident à Tunis sur le budget de la Régence. — Réunion, au ministère des affaires étrangères, de la commission internationale pour la protection des câbles sous-marins.

Discours du président du conseil à Rouen et au Havre; discours du ministre des travaux publics au Havre; discours du sous-secrétaire d'État des travaux publics à Honfleur; voyage du ministre des postes et des télégraphes à Cherbourg.

Travaux législatifs. — Commission du budget; entrevue avec le ministre des finances pour les économies à opérer; rapports de M. Jules Roche sur la Caisse des écoles, de M. Leroy sur les colonies, de M. Loubet sur la justice, de M. Antonin Proust sur les bâtiments civils.

Cochinchine. — Massacre de deux Français par des forçats annamites à Poulo-Condor.

[illegible] — [illegible] les paragraphes additionnels à la convention littéraire conclue entre l'Allemagne et la France le 19 avril 1883.

Espagne. — Formation du nouveau cabinet.

Turquie. — Retour de lord Dufferin à Constantinople en vue du renouvellement du traité de commerce entre la Turquie et l'Angleterre.

Asie mineure. — Tremblement de terre à Chio, à Tschesme et sur le littoral de Smyrne.

Politique extérieure

La *Gegenwart*, de Berlin, recueil hebdomadaire dont les articles politiques sont remarquables par leur netteté, examine dans son dernier numéro l'incident espagnol. — Ce que c'est pourtant que la chance! dit-elle ironiquement. Personne ne pensait à l'Espagne. Personne ne s'en occupait. Son ambassadeur n'avait voix dans presque aucune question. Quant à une alliance avec elle, personne ne la recherchait. Tout à coup, parce que le roi Alphonse a été sifflé à Paris, le monde entier ne parle plus que de l'Espagne. L'Espagne n'oubliera jamais l'insulte! L'Espagne soulèvera toute l'Europe contre la France!

Ici la *Gegenwart* rappelle les faits qui se sont passés à Paris et continue du même ton railleur : — Et après? L'Espagne a reçu satisfaction. Le roi Alphonse, au lieu d'être mal reçu dans son royaume, a été accueilli avec enthousiasme. En somme, la grossièreté des radicaux parisiens a été un bonheur pour lui.

Il reste à examiner les conséquences de l'incident pour la France. Sa situation extérieure en sera-t-elle devenue plus mauvaise? La *Gegenwart* déclare qu'elle ressent à cet égard un « scepticisme insurmontable ». En supposant que la France vienne de perdre les chances d'une alliance avec l'Espagne, cela signifie qu'elle a perdu, en cas de danger, de bonnes paroles, car c'est tout ce qu'elle aurait retiré de son alliance. Du côté des puissances européennes, l'incident espagnol n'aura pas de suites; les puissances ont envoyé au roi Alphonse le témoignage de leur sympathie, elles s'en tiendront là, car toutes les difficultés internationales qu'on pourrait créer à la France seraient à l'avantage des partis monarchiques français et contribueraient à les ramener au pouvoir. Or, si le comte de Paris réussissait à remonter sur le trône, « le descendant de Louis-Philippe tendrait sa main d'un tout autre côté que l'Espagne pour avoir des alliés ». Ce qui résulterait de ces alliances pour l'Allemagne, l'univers le sait. « La république a bien assez de difficultés intérieures, sans qu'on lui en crée du dehors. Les puissances n'ont aucune raison de rendre ce service aux orléanistes. »

A mettre à côté de cet article celui de M. J.-J. Weiss dans *le Voltaire*, où il est expliqué que si la situation extérieure de la France n'est pas brillante, c'est une erreur de croire qu'on l'améliorerait en revenant à la monarchie.

Faits divers.

— Le budget total des églises des États-Unis, tout entier produit par des souscriptions, se serait élevé, l'an dernier, si nous en croyons un de nos confrères, à 536 millions, dont un peu plus du tiers consacré aux œuvres de charité, et le reste à l'entretien des églises et au traitement des pasteurs.

---

(1) *Ponce-Pilate*, par Raoul Rosières. [illegible], Paris, A. [illegible], 1[illegible].

— Le Père Carlos Sommervogel, de Strasbourg, travaille à une bibliographie de tous les ouvrages publiés anonymement ou sous un pseudonyme par les jésuites, depuis la fondation de leur Ordre jusqu'à nos jours.

— On a découvert à Metz un manuscrit de Robespierre, écrit en vue d'un concours. Le sujet proposé était tout à fait à la mode du temps. Il s'agissait de démontrer que les enfants ne doivent pas être rendus responsables des fautes des parents. Robespierre termine en ces termes :

« Je suis loin de trouver en moi de grandes ressources; mais je n'en ai pas moins osé vous présenter mon tribut; c'est le désir d'être utile, c'est l'amour de l'humanité qui vous l'offre. »

— M. Gladstone ne se contente pas d'être le premier ministre et le premier bûcheron de l'Angleterre et d'avoir tout à l'heure soixante-quatorze ans. Il fait des vers, et dans une langue qui n'est pas la sienne. Le dernier numéro du *Nineteenth century* contient une traduction de sa façon, en vers italiens, de la pièce connue de Cooper : *Écoute, mon âme.*

— La *Revue* a annoncé il y a quelque temps qu'il était question de déterrer les os de Shakespeare afin de permettre aux crâniologistes d'étudier sa tête. Le projet était sérieux, mais il rencontre une vive opposition en Angleterre. Le maire de Stratford-sur-Avon a reçu plusieurs protestations énergiques. L'évêque et le conseil municipal se sont déclarés contre l'exhumation.

Le gérant : Henry Ferrall.

Semaine économique et financière

La question espagnole est définitivement close; on a, paraît-il, des nouvelles fort rassurantes touchant la question chinoise ou tonkinoise. La préoccupation qui pesait encore le plus lourdement, il y a huit jours, sur les bonnes dispositions du marché était celle qui se rattachait à la réouverture des discussions parlementaires. Que se passerait-il à la rentrée? Quelles interpellations seraient adressées au ministère? Ou plutôt, la nomenclature devant être moins longue, quelles interpellations lui seraient épargnées? Et, au milieu de ces incidents irritants, quelle prévision tant soit peu certaine pouvait-on formuler sur l'issue de l'engagement? La perspective d'une crise ministérielle, à cette époque de l'année, lorsque toutes les questions budgétaires sont en suspens, ne pouvait rien avoir de bien séduisant pour la Bourse. Dès lors, la réserve dans laquelle chacun continuait à s'enfermer n'avait rien que de bien naturel.

Les choses ont heureusement changé de face. Au lieu d'attendre l'assaut, le ministère a carrément pris position; par les discours de Rouen et du Havre, il a pris l'initiative, ce qui, dans toutes les stratégies, est bien préférable. Des interpellations se produiront sans doute, mais moins nombreuses et à coup sûr bien affaiblies; on aura une politique ministérielle à ronger. A la Bourse, et même ailleurs, on croit assez volontiers que cette attitude du ministère lui assurera le succès, au moins pour le moment. La fin de l'année pourrait être franchie sans encombre. En cet état, on a pu se départir dans une certaine mesure de la réserve que l'on s'était imposée. En effet, depuis deux ou trois Bourses, le tempérament haussier de la place a assez nettement repris le dessus. Le mouvement, il est vrai, ne s'est guère fait sentir que sur nos rentes; le cours de 108 a été sans peine franchi par le 4 1/2; les valeurs, au contraire, ont montré plus de résistance; en ce qui concerne quelques-unes d'entre elles, on a pu invoquer des motifs particuliers, vrais ou faux, pour expliquer leur lourdeur. Ainsi, pour la Banque ottomane, on a prétendu que le syndicat formé pour le placement des obligations de priorité allait se dissoudre fin octobre : cette nouvelle a été depuis contredite. Pour l'obligation égyptienne, on a parlé de l'apparition de la peste bovine dans quelques localités en Egypte, du retrait plus ou moins prochain des troupes anglaises, de l'émission d'un emprunt pour le règlement des indemnités; toutes ces nouvelles ont jusqu'ici pris peu de consistance : celle de l'émission d'un emprunt serait peut-être la moins improbable, mais rien ne dit que cette éventualité ne sera pas plus tard exploitée comme un élément de hausse. Pour le moment, ce qui paraît le plus certain, c'est que la spéculation a visé surtout une grosse position prise à la hausse et qu'elle a voulu en avoir raison. S'il en est ainsi, l'effet ne saurait être que passager.

Quoi qu'il en soit, ces défaillances particulières de quelques valeurs isolées ne peuvent changer la physionomie de l'ensemble, et cette physionomie est bien meilleure qu'il y a huit jours. Le cours de 108 est déjà accepté comme un minimum pour le 4 1/2; jusqu'ici les rachats du découvert ne semblent pas s'être pratiqués sur une échelle bien large; il pourrait y avoir de ce côté un motif pour quelques pas de plus en avant. Mais nous croyons que ce serait s'illusionner beaucoup que de penser que nous en avons fini absolument avec les réticences et les alanguissements de la cote. Une crise ministérielle évitée ou ajournée n'est pas le remède à tous les maux politiques ou financiers. La spéculation peut bien y trouver un encouragement momentané; mais les grandes masses ne se meuvent que plus lentement et sur un terrain plus largement déblayé.

Ceci nous ramène à parler du comptant, cette grosse et lourde infanterie à qui appartient toujours le dernier mot de la campagne. Sous ce rapport, s'il y a du mieux, il reste encore beaucoup à désirer. Tous les jours, le comptant absorbe 50 ou 60 000 francs de rente; dans ces proportions, il faudra certainement un temps assez long pour alléger le marché de tous les titres que la conversion et les mois qui ont suivi ont mis à l'état flottant. Cependant il convient d'ajouter que ce n'est pas exclusivement à la Bourse qu'il faut borner ses regards pour apprécier le travail réel de l'épargne; les obligations de chemins de fer absorbent sans bruit une partie importante des capitaux de placement. Les facilités très habilement données par les Compagnies aux habitants des campagnes, de trouver dans toutes les gares,

même les plus petites, des obligations à échanger sans frais contre de l'argent, ont augmenté d'une façon considérable les placements de l'épargne sur ces valeurs. Le jour du marché, le cultivateur se rend à la gare et fait ses achats sans intermédiaire ; il sait que, le jour où il le voudra, il pourra toucher ses coupons à ce même guichet. C'est vrai que la clientèle des obligataires se recrute spécialement le long des lignes de chemins de fer. Aussi faut-il tenir compte de cet élément très important d'appréciation lorsqu'on se préoccupe de savoir où va l'argent qui se place.

Nous avons annoncé, dans le courant du mois de septembre, le résultat de la première adjudication des *bons de liquidation* de la Chambre syndicale des agents de change de Lyon. Une deuxième adjudication a eu lieu le 10 courant au prix de 650 000 francs.

Le nombre des bons annulés ayant été de 3798, le prix moyen de remboursement s'est élevé à 171 fr. 40. La soumission la plus élevée a été de 178 fr. 75, et la plus basse de 145 francs.

Le nombre des bons annulés jusqu'à présent monte à 14 970. Le nombre total des bons étant de 110 000, on voit qu'il en reste encore 95 030 à rembourser.

La valeur nominale de chaque bon étant de 500 francs, les 14 970 bons remboursés représentent une somme de 7 485 000 francs. La somme totale à rembourser, qui était primitivement de 55 000 000, n'est plus ainsi que de 47 515 000.

On dit, en outre, que la Chambre syndicale aurait reçu de quelques agents débiteurs un certain nombre de bons, 6000 environ, et que ces bons ont été annulés. Le total des bons à rembourser ne serait plus, dans ce cas, que de 89 000.

Nous signalions, il y a huit jours, à propos des encaissements du mois de septembre, l'amélioration que l'on constate depuis quelque temps dans la situation des finances tunisiennes. La publication du budget de la Régence nous fournit une nouvelle occasion de faire remarquer la bonne influence que le contrôle du gouvernement français est appelé à exercer et exerce déjà sur les finances de la Tunisie.

Les budgets des exercices précédents présentaient une série d'articles incohérents, se suivant sans méthode, les uns comprenant en un seul chiffre les services les plus variés, les autres relatifs à des dépenses insignifiantes. Le nouveau budget est divisé en quatre grands chapitres répondant aux quatre grands services des finances, de l'administration, de la guerre et des travaux publics.

Les trois premiers chapitres ont été l'objet de toutes les réductions nécessaires. Quant au quatrième chapitre, il est entièrement nouveau. Aucune ouverture de crédit n'avait été affectée jusqu'ici aux travaux publics. Il n'en sera plus ainsi désormais, et les travaux publics sont inscrits dans le budget général qui vient d'être soumis au bey pour une somme de 4 millions 575 876 piastres.

Les évaluations des recettes sont calculées, dans le nouveau budget, sur la moyenne des années précédentes, c'est-à-dire qu'elles sont très modérées. Le total s'en élève cependant à 10 218 591 piastres, en raison des ressources supplémentaires tirées d'un certain nombre de taxes qui, bien que perçues précédemment, n'entraient pas pour cela dans les caisses de l'Etat. Le budget des dépenses s'élève à 10 millions 212 092 piastres et présente une diminution de 1 137 941 piastres, comparativement à celui de l'année dernière, et cela malgré le crédit relativement considérable et, en tout cas, entièrement nouveau, ouvert au chapitre des travaux publics. De semblables résultats sont de nature à satisfaire à la fois les porteurs de fonds tunisiens et à faire augurer de la manière la plus favorable de l'influence que la France est appelée à exercer dorénavant dans la Régence.

Lors de la dernière réunion des actionnaires des chemins de fer ottomans, tenue à Londres tout récemment, le président de l'Assemblée aurait, d'après certains journaux qui ont publié des comptes rendus de la séance, exprimé la crainte qu'aucun dividende ne puisse être payé avant un délai de huit années. On pouvait s'attendre à ce que cette affirmation produisît une dépréciation immédiate sur les cours des actions de la Compagnie. C'est, en effet, ce qui a eu lieu. Cependant, si les renseignements qui nous sont transmis par notre correspondant de Londres sont exacts, le président de l'assemblée générale des actionnaires se serait montré d'un pessimisme exagéré. Voici, en effet, quelle serait la situation exacte de la Compagnie des chemins ottomans :

Elle doit :

Emission de bons 5 pour 100....	597 000 liv. st.
Emission de bons 6 pour 100....	738 700 —
Arrérages et intérêts.....	170 300 —
Sa dette totale actuelle s'élèverait donc à.....	1 506 000 liv. st.

ou 37 millions 1/2 de francs.

Pour payer l'intérêt dû sur les bons 5 pour 100, ainsi qu'une partie de l'intérêt des bons 6 pour 100, et amortir, il faudrait à la Compagnie 65 400 liv. st. Pendant l'exercice écoulé, les recettes n'ont été que de 60 500 liv. st. ; mais l'exercice courant s'annoncerait, assure-t-on, comme devant être très supérieur et dépasser 100 000 liv. st.

Si les exercices suivants, comme il est permis de le supposer, donnent des produits identiques, il resterait, en sus des 65 000 liv. st. nécessaires pour payer les intérêts des différents emprunts environ 35 000 liv. st. avec lesquelles en cinq ans on éteindrait les 170 000 liv. st. dues pour intérêts arriérés.

La Compagnie serait donc absolument quitte de toutes dettes d'intérêts antérieures et servirait en même temps l'intérêt entier de ses emprunts dans cinq ans, au lieu des sept ans indiqués par son président. Les recettes de la Compagnie permettent de concevoir l'espoir que ces prévisions seront réalisées. Elle encaisserait, en effet, si nos renseignements sont exacts, 7000 livres sterling par semaine. En outre, le gouvernement ottoman lui aurait proposé la concession de la ligne Smyrne-Cassaba : si cette offre est acceptée, les bénéfices de la Compagnie s'augmenteraient d'une façon

sensible, par suite de cette extension rémunératrice de son exploitation actuelle.

Le voyage des ministres à Rouen et au Havre vient de réveiller la rivalité qui existe depuis si longtemps, rivalité qui se rattache, comme on sait, à des intérêts économiques intéressant le pays entier.

Ce voyage avait pour objet l'examen des travaux que demandent ces deux villes pour améliorer leurs ports et les mettre en situation de lutter avec avantage contre les ports étrangers, principalement contre Anvers, leur concurrent principal. Rouen, après un déclin assez marqué de son commerce maritime, dû aux modifications survenues dans le régime de la Seine, a vu revenir sa prospérité depuis les travaux d'endiguement qui ont approfondi et régularisé le chenal du fleuve. Avant ces travaux, commencés vers 1840 et qui ne sont pas encore complètement achevés, Rouen recevait difficilement des navires de trois cents tonneaux. Aujourd hui, ce sont les bâtiments calant jusqu'à sept mètres d'eau, c'est-à-dire jaugeant de quinze cents à deux mille tonneaux, qui peuvent remonter jusqu'aux quais rouennais. Grande ville manufacturière, en relation par plusieurs chemins de fer et la Seine avec toutes les parties de la France, surtout les départemenis du Nord, Rouen voudrait voir son port accessible en tout temps aux plus grands navires, à ceux qui jaugent deux mille cinq cents tonneaux et au delà.

Pour cela, it réclame de nouveaux travaux d'approfondissement de la rivière et demande que son port agrandi soit largement pourvu de tous les établissements et engins nécessaires à la construction, à l'armement, au chargement et au déchargement des bâtiments du plus fort échantillon. Ce sont là d'immenses travaux estimés cinquante millions de francs. Le prolongement des digues jusque dans la baie de Seine devant faire conquérir sur la mer douze mille hectares de terres estimés trois mille francs l'un, soit, pour l'ensemble, trente-six millions de francs, la dépense des digues et de l'amélioration du port se trouverait réduite à quatorze millions de francs.

Le Havre est le rival de Rouen. C'est, après Marseille, notre plus grand port de commerce; depuis le commencement du siècle, il n'a cessé de progresser; comme importance douanière, il occupe le troisième rang, Paris étant au premier et Marseille au second; c'est le point d'attache de nos principales lignes de paquebots transatlantiques. On a déjà fait beaucoup pour agrandir et améliorer le port du Havre, mais il reste encore beaucoup à faire pour répondre aux exigences de la grande navigation et pour le mettre à la hauteur de ceux des ports anglais qui reçoivent les paquebots. Mais, si les désirs de Rouen se formulent très nettement, si là on sait bien ce que l'on veut, si on s'accorde sur le programme des travaux à effectuer, il n'en est pas tout à fait de même au Havre. Sans doute, tout le monde dans la ville reconnaît que les bassins ne répondent plus aux exigences nouvelles, que l'entrée du port est difficile, qu'elle manque de profondeur, que l'outillage des quais est insuffisant; mais les uns préconisent la création d'une entrée nouvelle débouchant sur les grands fonds de la rade, les autres veulent la constitution d'un nouvel avant-port par la fermeture de la petite rade au moyen d'une digue de deux kilomètres de longueur, construite sur une suite de bancs de rocher dite bancs de l'Éclat. Actuellement, on travaille, au Havre, au creusement d'un neuvième bassin, pourvu de portes et de formes de radoub de dimensions telles que les plus grands paquebots, eussent-ils 140 mètres de longueur, comme la *Normandie* de la Compagnie transatlantique, ou plus de 160, comme la *Servia* de la Compagnie Cunard, puissent y entrer aisément. Un autre travail, également en cours, est le canal de Tancarville, voté par les Chambres, qui dans un an ou deux permettra aux chalands hors d'état de tenir la mer de passer directement des bassins du Havre dans la Seine. Pour ces travaux, les ressources sont faites, et il n'y a plus à discuter. Mais la question n'est pas résolue en ce qui concerne le nouvel avant-port constitué par la digue ou la nouvelle entrée du port dite par Sainte-Adresse.

Les partisans de la digue ont pour eux le coût de l'œuvre, estimé 17 millions de francs, alors que les devis de la nouvelle entrée s'élèveront à 80 millions. Ils ont contre eux l'inconnu en ce qui concerne l'influence qu'exercera cette digue sur le régime des courants, par suite sur les mouvements des bancs de sable et des galets. L'entrée par Sainte-Adresse, disent ses adversaires, sera mauvaise alors que souffleront les vents de nord-ouest; mais, répondent les partisans du projet, cette entrée, débouchant sur les grands fonds de la rade, sera praticable aux plus grands navires. Actuellement ceux-ci ont peine à évoluer, soit qu'ils entrent dans le port, soit qu'ils en sortent, surtout aux époques dites de morte-eau. De l'avis du conseil des ponts et chaussées, c'est le dernier projet qui, malgré la dépense, doit être accepté comme étant de résultat plus certain.

Nous n'avons pas à nous occuper ici de savoir quel est le plan préférable, devant nous borner à exposer les projets soumis à l'examen des ministres. Disons seulement que les questions purement techniques se compliquent de la rivalité des deux villes, Rouen et le Havre : si Rouen demande la prolongation des digues jusque dans la baie de la Seine, le Havre cherche à s'y opposer, dans la crainte, d'une part, que les sables refoulés par la Seine viennent relever les fonds de la rade, de l'autre, que l'extension du commerce maritime de Rouen nuise à l'essor du sien. Aux demandes de crédit formulées, les ministres ont répondu qu'en ce moment il n'y a pas d'argent disponible, et, par l'organe du ministre des travaux publics, les chambres de commerce ont été invitées à étudier un système d'emprunt gagé par un léger relèvement des droits de tonnage, calculé de manière à produire la somme voulue pour intérêts et amortissements, sans créer au bâtiment entrant au Havre une position inférieure à celle qu'il aurait eue s'il avait continué son voyage pour aller à Anvers.

La question en est là.

K.

Paris. — Imp. A. Quantin, 7, rue Saint-Benoît. [1774]

REVUE
POLITIQUE ET LITTÉRAIRE
DE LA FRANCE ET DE L'ÉTRANGER
REVUE DES COURS LITTÉRAIRES (3e SÉRIE)

DIRECTEUR : M. EUGÈNE YUNG

3e SÉRIE. — 3e ANNÉE (DEUXIÈME SEMESTRE). NUMÉRO 17. 27 OCTOBRE 1883.

26 octobre 1883.

Nous publierons dans nos prochains numéros : Au Soleil, récit de voyage, par M. Guy de Maupassant.

EN AUTRICHE

Une conversation politique.

Avec un Allemand de Vienne très au courant de la politique :

MOI. — Quelles sont actuellement les visées de l'Autriche?

LUI. — Trois choses : 1° la paix; 2° la paix; 3° la paix. L'Autriche en a absolument besoin pour favoriser le développement, aujourd'hui si rapide, de son industrie et pour achever de résoudre cette maudite question des nationalités qui, depuis cinquante ans, nous travaille comme vous autrefois les guerres de religion.

MOI. — Mais croyez-vous tenir enfin cette solution tant désirée?

LUI. — Oui, grâce à l'établissement du régime constitutionnel. Nous sommes, vous le savez, une agglomération de races très différentes et très divisées, rassemblées autour de la dynastie des Hapsbourg, qui en forme le seul lien, lien éminemment personnel. Cette dynastie a toujours été très populaire; mais vous devez comprendre qu'elle l'est encore plus depuis que la responsabilité personnelle de l'empereur a été dégagée : c'est aujourd'hui exclusivement sur les ministères que portent tous les horions échangés par les différentes nationalités de la Cisleithanie.

MOI. — Et en Transleithanie?

LUI. — En Transleithanie, *dont les affaires ne nous regardent plus,* c'est exactement la même chose. Il y a des troubles à Agram, par exemple; essayez de crier : *A bas l'François-Joseph!* vous y serez lapidé ou peu s'en faut. Les Croates se sont soulevés contre l'administration de la Hongrie, mais nullement contre l'autorité des Hapsbourg. Pour revenir chez nous (car en Hongrie nous ne sommes plus chez nous, et nous en avons pris notre parti), il faut vous figurer les querelles entre les Allemands, les Tchèques, les Polonais de Galicie, comme répondant à peu près aux luttes des partis politiques en Angleterre. Un exemple : les ultramontains voulaient réduire de huit à six ans la durée de la fréquentation obligatoire de l'école; les Tchèques, généralement libres-penseurs, réclamaient pour eux des chemins de fer locaux qui nous semblaient inutiles : une coalition s'est formée; le temps de l'école a été réduit et les chemins de fer locaux sont en construction. Autre exemple : en se coalisant, Tchèques et Polonais ont réussi à rejeter sur nous la plus lourde part des impôts (1). Mais, au point de vue dynastique, *loyaliste* pourrait-on dire, les diverses races, reliées historiquement à la maison de Hapsbourg et sentant la nécessité absolue de cette union, n'ont aucune aspiration séparatiste. Nous n'avons plus de Vénétie, Dieu merci! et nous nous en trouvons tellement bien que nous avons une horreur véritable de toute nouvelle acquisition territoriale par les armes.

MOI. — Même dans la presqu'île des Balkans?

LUI. — Surtout dans la presqu'île des Balkans; l'élément slave est déjà bien assez fort chez nous sans aller le renforcer encore.

MOI. — Et la Bosnie et l'Herzégovine?

LUI. — Ce sont de simples avant-postes contre le Montenegro, dont nous ne pouvons tolérer les *razzias* et les incur-

(1) [illegible]

sions perpétuelles. Nous avons, d'ailleurs, la conviction d'apporter à ces provinces une civilisation plus avancée.

Moi. — Mais la Russie a aussi cette conviction; allez-vous donc lui laisser le champ libre?

Lui. — Nous ne pouvons tolérer que la Russie fasse des acquisitions dans les Balkans; mais, je vous le répète, nous ne tenons nullement à nous y installer nous-mêmes; nous le redoutons plutôt. Entre nous et la Russie, c'est purement une lutte d'influence. La Russie a pour elle le souvenir des services rendus, la communauté de religion, une clientèle formée de longue main; nous autres, nous avons l'attraction qui résulte d'un système politique plus avancé, plus libéral; quand nous serons arrivés à bien convaincre la presqu'île de la sincérité de notre désintéressement, nous y lutterons d'influence avec la Russie à armes au moins égales.

Moi. — Les populations des Balkans, si nouvellement émancipées des Turcs, ont-elles donc à ce point le goût, sinon l'aptitude, des institutions libérales?

Lui. — Le goût, beaucoup plus qu'on ne le croit. Le rêve des Serbes, des Bulgares et même des Rouméliotes est de se gouverner eux-mêmes, comme les Roumains y sont parvenus. Au fond, ils ne demandent qu'à se débarrasser de leurs libérateurs, qu'à étonner le monde par leur ingratitude envers la Russie, dont l'appareil despotique et militaire leur répugne. C'est toujours l'histoire de l'Italie chassant les Gibelins grâce à l'assistance des Guelfes, et trop heureuse aujourd'hui de s'allier aux Gibelins pour tenir les Guelfes à distance. D'ailleurs on oublie trop que le régime auquel ont été soumises les populations chrétiennes sous la domination turque leur a donné des habitudes démocratiques très prononcées : il n'est pas étonnant que le système russe les effraye.

Moi. — Mais la Russie ne se laissera pas évincer sans résistance; elle fera évidemment plutôt la guerre, à vous et à l'Allemagne, qui vous a si habilement mis en travers de sa route.

Lui. — Ce n'est pas sûr du tout; à mon avis même, rien n'est moins probable, au moins dans un avenir rapproché, que cette guerre soi-disant inévitable dont les journaux de tous les pays nous rompent la tête. D'abord la Russie n'est pas de force à lutter contre l'Allemagne, l'Autriche et la Roumanie. Ensuite les chances de gain ou de perte ne sont pas égales dans cette grosse partie. Si la Russie est victorieuse, elle n'est pas sûre d'aller à Constantinople; si elle est vaincue, au contraire, elle est certaine de perdre la Pologne russe, Varsovie, le plus beau fleuron de son territoire européen. L'enjeu n'est pas tentant.

Moi. — Et à qui reviendrait la Pologne russe? A vous, sans doute?

Lui. — Non pas, mais à la Prusse, qui, maîtresse des deux tiers de la Pologne, ne tarderait pas à convoiter et à absorber le troisième tiers, c'est-à-dire notre Galicie. Ce qui faisait dire fort judicieusement à notre empereur, à propos de l'éventualité du conflit austro-russe : « Je comprends à la rigueur qu'on fasse la guerre pour acquérir une province; mais je ne comprendrai jamais que, de gaieté de cœur, l'Autriche-Hongrie se batte pour perdre la Galicie *en cas de succès* (1). »

Moi. — M. de Bismarck vous compromettant auprès de la Russie, jouant vis-à-vis des deux grandes puissances orientales de l'Europe le rôle de Richelieu vis-à-vis du catholicisme et du protestantisme allemand, aurait donc échoué dans ses calculs, à ce que je vois? Car vous ne semblez guère disposés, d'après ces paroles, à servir ses projets contre les Russes.

Lui. — Vous vous méprenez absolument sur ce point. Nous sommes tout dévoués à Bismarck, au contraire, parce que et en tant que ses combinaisons assurent d'une façon certaine cette paix qui, je le répète, est pour nous d'un intérêt prépondérant. En créant une puissance centrale formidable, en s'unissant à l'Autriche-Hongrie comme il l'a fait, à la Roumanie comme il est en train de le faire, en groupant de tous côtés des alliances, Bismarck a bien mérité de l'humanité (*sic*); en fondant *les États-Unis de l'Europe centrale* (*sic*), il a mis la paix à l'abri de toute atteinte, de toute atteinte raisonnable, sérieuse du moins, de la part de ses belliqueux voisins de l'Est et, permettez-moi de vous le dire, de l'Ouest aussi.

Ici, je l'avoue, je fus abasourdi: M. de Bismarck, « l'homme de fer », bienfaiteur de l'humanité, fondateur des États-Unis de l'Europe centrale et de la paix perpétuelle, chargé de réaliser, sous leur nom même, les rêves généreux de nos humanitaires français, ces mots tout effarés de se trouver ensemble produisirent dans ma cervelle un ahurissement qui se traduisit probablement sur ma figure, car mon interlocuteur, s'interrompant :

— Je vois bien que je vous étonne, ajouta-t-il; mais je ne vous dis là rien que nous ne pensions tous et que vous ne puissiez retrouver tous les jours dans nos journaux les plus sérieux (2).

Moi. — Quoi! M. de Bismarck, l'ange de la paix européenne et universelle? Mais avez-vous oublié les antécédents de la Prusse, ses procédés de conquête, son insatiable avidité, *aus Fels zum Meer?*

Lui. — Je n'ai rien oublié du tout; mais d'abord il ne s'agit plus de la Prusse, mais de l'empire allemand. Il ne s'agit même pas des sentiments personnels de M. de Bismarck, qui, je vous l'accorde, n'est pas sentimental. Je ne sais même pas si ce sont au juste les idées politiques du prince; je n'ai pas été lui demander des confidences qu'il

1 J'ai cherché à me rendre compte d'un autre côté des sentiments des Polonais autrichiens. Voici ce que m'a dit, à ce sujet, un d'entre eux, savant et professeur fort distingué : « A part la reconstitution de la Pologne, nous ne pouvons rêver une situation meilleure que celle qui nous est faite en Cisleithanie, puisqu'en somme nous y tenons le haut bout. Mais, s'il fallait choisir entre la domination russe et la domination prussienne, nous n'hésiterions pas une minute à opter pour les Russes. On ne peut se faire une idée du traitement infligé aux Polonais de Posen par les Prussiens. Les Russes sont plus aimables, et, quand ils ne le sont pas, ils ont beau faire, ils ne peuvent nous dominer complètement, car *nous nous sentons supérieurs à eux.* »

(2) J'ai vérifié le fait; il est exact.

aurait peut-être eu le mauvais goût de me refuser; mais il importe peu. Qu'il les partage ou non, ce sont les idées pacifiques qu'on lui prête qui font son prestige et sa force en Allemagne, en Autriche, en Europe.

Moi. — Alors vous croyez que les ambitions de l'Allemagne sont satisfaites et que M. de Bismarck, content de sa prestigieuse et prodigieuse fortune, ne demande qu'à en rester là; qu'il ne convoite ni la Pologne russe ni les portions allemandes de l'Autriche, sans parler de bien d'autres choses encore?

Lui. — Encore une fois, des sentiments personnels de M. de Bismarck je ne sais rien. Tout ce que je puis dire, c'est qu'en Allemagne, à part le parti militaire prussien, les populations désirent très sincèrement et très universellement la paix. Je ne pense pas néanmoins que le chancelier soit si affamé de conquêtes nouvelles, et cela pour des raisons de politique et d'équilibre intérieur. Les nouvelles contrées annexées à l'empire allemand, et auxquelles il serait naturellement impossible de refuser une représentation au parlement, apporteraient des éléments de perturbation considérable. Vous parlez des portions allemandes de l'Autriche, par exemple; mais réfléchissons un peu. Il n'y a chez nous de portions allemandes territorialement homogènes que les États héréditaires, qui sont catholiques et très attachés à la maison de Hapsbourg. Les Tyroliens, qui, sous Napoléon, n'ont jamais pu s'arranger avec les Bavarois, s'entendraient moins encore avec les Prussiens. Quant à la Bohême, elle contient quatre septièmes de Tchèques, très hostiles à l'élément allemand, même autrichien. En dehors des États héréditaires et de la Bohême, les Allemands sont partout, en Autriche-Hongrie, mêlés, je ne dis pas confondus, avec des races différentes et ennemies. Sous le flux et le reflux incessant des invasions turques, les nationalités slave, madgyare, roumaine, serbe, ruthène, se sont trouvées comme embrouillées ensemble, chacune pourtant conservant sa langue, ses usages, ses villages particuliers. Brochant sur le tout, sont venues des colonies allemandes, d'une « culture » supérieure, venant apporter la civilisation dans ces contrées arriérées comme les pionniers du *Far-West* aux États-Unis (1). On ne peut donc prendre des Allemands qu'en prenant en même temps des races très hostiles à la race allemande. Eh bien, déjà, au Reichstag, M. de Bismarck a beaucoup de mal. Supposez qu'à la fraction opposante actuelle, aux députés catholiques, radicaux, socialistes, aux députés séparatistes du Sleswig, des éléments particularistes, viennent se joindre des Tchèques libéraux, des Tyroliens cléricaux, des Italiens englobés dans la bagarre, etc., l'équilibre est rompu; le gouvernement parlementaire devient impossible devant la coalition fatale de tous ces dissolvants. Et puis (*avec une certaine amertume*), qu'en ferait-il, de ces annexions? N'a-t-il pas sur l'Autriche-Hongrie un ascendant qui lui suffit?

(1) [illegible] Gaud.

Moi. — On voit que vous vous souvenez de l'ancienne prépondérance de l'Autriche en Allemagne. Vous en considérez le retour comme tout à fait irréalisable?

Lui. — Pouvez-vous le demander? Les Allemands du *Deutsches Reich* sont très fiers d'être unis en une grande nation; des anciens petits États qui formaient notre clientèle, la plupart ont disparu, annexés; dans les autres, toutes les jeunes générations sont acquises aux idées nouvelles. Et puis, nous-mêmes, nous ne sommes plus *nous;* nous ne sommes plus une puissance allemande. L'Allemagne ne voudrait pas plus se confédérer avec les races non allemandes de l'Autriche-Hongrie, que ces races, qui, en somme, sont aujourd'hui maîtresses chez nous, ne voudraient se confédérer avec le puissant empire du nouveau Charlemagne. Ce qui est passé est passé, et nos rêves actuels, rêves qui ont au moins le mérite de pouvoir, d'un jour à l'autre, devenir une réalité, c'est tout bonnement une union douanière, un *zollverein* des Vosges à la mer Noire, unissant par des liens pacifiques l'empire allemand, l'Autriche-Hongrie et la Roumanie.

Moi. — Je vois que la Roumanie joue un rôle considérable dans la plupart de vos appréciations et de vos calculs.

Lui. — C'est le résultat de son attitude en 1877. L'alliance d'une nation placée vers l'embouchure du Danube et disposant d'une vaillante armée de 100 000 hommes n'est pas à dédaigner.

Moi. — Mais, en dehors des avantages commerciaux et industriels de ce *zollverein*, quelle serait donc, politiquement, suivant vous, la situation de l'Autriche-Hongrie par rapport à l'empire allemand?

Lui (*avec quelque embarras*). — Eh! mon Dieu! nous serons par rapport à l'empire allemand *ce que la Roumanie est par rapport à nous :* un avant-poste contre la Russie.

Moi. — C'est modeste.

Lui (*s'animant*). — Nous aurons des compensations sur un autre terrain, sur celui de l'industrie, des sciences et surtout des arts. L'Allemand du Nord a des qualités solides, mais peu attrayantes. C'est l'homme de la *raison pure;* il manque essentiellement d'imagination créatrice (*Phantasie*). Nous, au contraire, nous possédons ces facultés au plus haut degré. Voyez notre ville de Vienne si artistiquement reconstruite, nos merveilles d'architecture, le nouvel hôtel de ville, le nouvel *Hofburg théâtre;* à l'exposition d'électricité, voyez nos *intérieurs;* voyez nos peintres, nos sculpteurs, nos architectes, et dites-nous si ce peuple n'est pas fait pour dominer de très haut sur ce terrain pacifique. Dans les parties allemandes d'Autriche, en Bohême, en Gallicie, en Hongrie même, s'élèvent partout des usines munies d'un outillage perfectionné. Notre Université de Vienne est la première de l'Europe, quoi qu'en disent les Berlinois.

Moi. — J'entends : vous prétendez être ou devenir les Athéniens d'une Europe centrale dont les Prussiens seraient les Macédoniens.

Lui. — C'est bien cela; et c'est pour cela que nous craignons par-dessus tout la guerre, où nous avons tout à perdre, rien

à gagner. C'est pour cela que, malgré des sympathies, des affinités naturelles très vives, si vives qu'elles ont résisté à des siècles de luttes acharnées, nous prenons au moins moralement parti pour Bismarck, qui veut la paix, contre la France et la Russie, qui veulent la guerre.

Moi. — Mais permettez-moi à mon tour de vous dire que vous vous méprenez absolument sur les vrais sentiments de la France. La France est aujourd'hui le plus résolument pacifique des peuples. L'établissement du service militaire obligatoire pour tous, et cela dans un pays où la fortune est très divisée, où, par conséquent, la plupart des chefs de famille vivent de leur travail quotidien avec des avances limitées; l'intervention nécessaire, pour déclarer la guerre, d'un parlement dont tous les membres sont tenus en bride et de très court par leurs électeurs, sans compter le souvenir tout saignant encore de nos desastres, tous ces éléments nouveaux ont complètement modifié l'ancien état de choses. De tout temps le peuple français n'a pas plus aimé la guerre que les autres; mais autrefois, avant 1870, la guerre était une aventure généralement lointaine, à laquelle un très petit nombre de gens prenaient une part directe. Aujourd'hui c'est une affaire qui intéresse toutes les familles, et, par le jeu de nos institutions, par le droit de suffrage, toutes ces familles concourent à la direction des affaires publiques. Autant nous sommes décidés à opposer à toute agression la résistance la plus énergique, la plus désespérée, autant il serait difficile à un homme politique quelconque de nous faire prendre l'initiative d'une guerre européenne.

Lui. — Et si la Russie fait la guerre à l'Allemagne?

Moi. — Nous ne pouvons, naturellement, nous interdire à jamais de tirer parti des événements qui pourraient spontanément se produire en Europe. Ce que je puis vous affirmer, c'est que nous ne pousserons pas la Russie à vous attaquer. A nous comme à vous, il nous faut la paix, le plus longtemps possible.

Lui. — Mais vos journaux parlent toujours de la « revanche ».

Moi. — Je vous défie de trouver dans aucun de nos journaux sérieux ce mot, qui assimile la guerre au jeu de billard ou de dominos. Quant aux autres feuilles parisiennes, plus nombreuses, j'en conviens, sans suspecter en rien la sincérité de leurs sentiments, je dirai que ces sentiments, quels qu'ils soient, s'y manifestent sous certaines allures particulières auxquelles il ne faut pas attacher d'importance. Vous avez probablement lu, dans un roman d'Alphonse Daudet (*Fromont jeune et Risler aîné*), une page très curieuse et très finement observée : l'enterrement de la fille du comédien Delobelle. Tous les comédiens qui y figurent sont très sincèrement affligés; mais leur affliction se produit, à leur insu, sous la forme professionnelle. Ces gens-là sont toujours en scène, toujours placés au point de vue du public particulier qui vient tous les soirs les applaudir ou les siffler. Un très grand nombre d'écrivains à Paris travaillent ainsi pour une clientèle spéciale qui, dans l'expression des sentiments les plus simples et les plus vrais, réclame un verbe plus haut, des gestes plus accentués que l'immense majorité des Français. Vous savez, d'ailleurs, aussi bien que moi, qu'il ne faut pas chercher dans les journaux l'expression vraie des idées générales des pays où la presse est libre. Les feuilles prussiennes et même viennoises s'amusent à citer des colonnes entières des nôtres et disent : Voilà l'esprit et les sentiments de la France! Préservés de ce danger par notre heureuse ignorance des langues, nous ne lisons la presse étrangère que dans les traductions expurgées de l'agence Havas; mais que diriez-vous si nous voulions juger l'Autriche par la lecture de l'*Extrablatt* ou du *Kikeriki?* A part la question d'Alsace-Lorraine, nous n'avons, en Europe, aucune ambition territoriale, et la preuve, c'est que nous cherchons à nous étendre dans les autres régions du globe. Voilà la vérité « vraie ». Trouvez-moi beaucoup d'autres nations civilisées qui en puissent dire autant!

Lui (*avec une certaine hésitation*). — Vous venez de prononcer un nom qui me paraît ruiner tout votre raisonnement. Je ne voudrais pour rien au monde blesser vos susceptibilités nationales, mais vous voyez bien que vous voulez reprendre à l'Allemagne l'Alsace-Lorraine; vos journaux, vos orateurs, vos philosophes, vos artistes font de continuelles allusions à ce sujet; ils attisent ainsi sans cesse, vous ne pouvez pas le nier, la discorde entre l'Allemagne et vous; ils entretiennent ainsi, malgré les traités, un état de guerre morale qui doit fatalement conduire à la guerre matérielle. Or, laissez-moi vous le dire avec tous les ménagements possibles, nous comprenons parfaitement que cette question d'Alsace-Lorraine vous passionne, vous autres Français. Il y a cent cinquante ans bientôt que le grand Frédéric nous a littéralement volé la Silésie : croyez que cette perte d'une de nos plus chères provinces nous a été fort sensible et fort douloureuse. Nous n'avons pas cru, néanmoins, pour cela, devoir, après la signature des traités, déclarer à la Prusse une haine éternelle et inexpiable; pas plus qu'à vous qui nous avez fait perdre les Pays-Bas, le berceau de notre monarchie, au moment de la Révolution, la Lombardie en 1859, la Vénétie en 1866. La guerre serait éternelle si le vaincu ne finissait par accepter les faits accomplis, les décrets rendus sur les champs de bataille. L'Espagne souffre encore et beaucoup, à ce que l'on dit, de voir Gibraltar toujours aux mains des Anglais. Il ne vient à l'idée de personne, néanmoins, de faire de ce sentiment si naturel et légitime une cause de perturbation indéfinie pour la tranquillité du monde civilisé. L'Europe ne se passionnera jamais que pour un intérêt européen. La paix, eût-elle été obtenue par des moyens condamnables, est un intérêt européen. Une blessure de l'amour-propre national français n'a qu'un intérêt purement français.

Moi. — Je vois, à mon tour, que, comme la plupart des étrangers, vous ne vous rendez pas un compte très exact du sentiment qui nous oblige à faire de la *délivrance* de l'Alsace-Lorraine le premier article de notre catéchisme patriotique. Nous aussi, à différentes reprises, nous avons perdu des provinces, des colonies, et nous avons fini, comme tout le monde, par nous résigner. Ici ce n'est pas la même chose, et voici pourquoi. Mais permettez-moi de remonter de

quelque soixante ans en arrière. Après la chute de Napoléon, la France, par une chance inattendue, avait vu l'Europe se reconstituer, par les traités de 1815, sur les bases les plus favorables au maintien de sa situation internationale, sur des bases presque conformes aux combinaisons de Richelieu. L'Allemagne tirée entre l'Autriche et la Prusse, l'Italie morcelée restaient impuissantes. En nous alliant d'une manière durable à l'Angleterre ou à la Russie, nous étions sûrs de conserver en Europe la prépondérance naturelle qu'exerce un pays uni et compact sur des voisins divisés. Cependant les traités de 1815 ont eu la France pour adversaire constant... Je sais ce que vous allez me dire : c'est là une faute grave de nos gouvernements successifs, de nos hommes d'État de tous les partis, poussés par le ressentiment des défaites de 1815, par le désir de reprendre les « frontières naturelles », ou tout simplement de complaire aux passions populaires. Je crois que je n'oublie rien, n'est-ce pas? Eh bien, je vous répéterai ce que vous me disiez tout à l'heure à propos de M. de Bismarck. Des mobiles qui ont dirigé les gouvernements français de 1830 à 1870, il importe peu. S'ils ont pu, aux acclamations de la France tout entière, sacrifier des centaines de mille hommes et des centaines de millions pour « délivrer » en 1831 la Belgique, en 1855 au moins indirectement la Roumanie, en 1859 la Lombardie, sans compter ce qu'a pu nous coûter matériellement l'appui moral prêté à l'Italie pour reprendre la Vénétie en 1866, c'est parce qu'aux yeux de tout Français les traités de 1815 étaient entachés d'un vice irréparable : « les peuples avaient été partagés comme des troupeaux », et il appartenait à la France, qui était forte, qui se croyait même plus forte qu'elle n'était, de leur venir en aide, de les « délivrer » de leurs oppresseurs. Je n'apprécie pas, pour le moment, la valeur intrinsèque de cette politique sentimentale, idéaliste; mais elle est toujours au fond du cœur de tous les Français, et ils ne peuvent y renoncer précisément lorsqu'il s'agit de l'Alsace-Lorraine, de « l'os de nos os », de la « chair de notre chair ». Je ne veux pas nier que, dans le sentiment si tenace qui nous rattache à nos provinces perdues, on ne puisse retrouver plusieurs éléments divers : le regret de notre ancienne situation, l'instinct, très juste à mon sens, du danger poignant de la frontière des Vosges et de la Moselle annihilée par l'occupation de Metz, etc. Mais, croyez-le bien : ce qui domine et de beaucoup, c'est que les Alsaciens-Lorrains sont malheureux sous la domination allemande, c'est qu'ils n'en veulent à aucun prix. Nous avons tous pleuré, dans notre jeunesse, sur les infortunes de Milan et de Venise soumises contre leur gré à la domination autrichienne; nous ne verrons jamais avec résignation Metz, Strasbourg, Mulhouse, Colmar enchaînées malgré elles à l'empire allemand. Je suis, pour ma part, absolument convaincu que, si l'Alsace-Lorraine avait accepté solennellement la situation qui lui était faite par la guerre, si (je prends ce qu'il y a de plus invraisemblable au monde), si par un plébiscite elle avait ratifié ou ratifiait même aujourd'hui les stipulations de 1871, la France s'inclinerait à son tour, non pas devant le fait, mais devant l'évolution accomplie dans les volontés. Jusque-là, et nous n'y sommes pas de sitôt (1), notre pays ne cessera d'accepter les périls, les inquiétudes de toute nature, plutôt que d'être indifférent au sort de ses frères « séparés et opprimés ».

Lui. — Vous en êtes donc toujours à la théorie des « nationalités », des volontés des peuples, théorie qui vous a été si fatale?

Moi. — Oui, sans doute, quoi que nous en disions; et, après tout, cette théorie en vaut une autre. Comme M. de Bismarck et certainement depuis plus longtemps que lui, nous aspirons, sans toujours bien savoir ce que nous faisons, je le reconnais, à fonder ces États-Unis, cette paix européenne qui est une des nécessités de la civilisation moderne, toute scientifique et industrielle. Mais, à la différence du philanthropique « chancelier de fer », nous avons toujours le sentiment que cette paix ne peut exister sans l'accord, sans la satisfaction mutuelle des parties contractantes. Ne disiez-vous pas tout à l'heure que vous étiez bien heureux d'être débarrassés de la Vénétie? L'Alsace-Lorraine est pour l'Allemagne une Vénétie plus tenace encore, plus résistante que l'autre. Pour employer une formule chère à nos humanitaires, nous préférons *l'ordre* [illegible] à *l'*[illegible].

Lui. — Tout cela est malheureusement utopique : c'est le temps qui groupe les populations et les nationalités; c'est l'histoire qui est le lien véritable. Eh bien, pour Metz, je ne dis pas; je crois même que si, comme Belfort, elle n'eût pas été prise au moment de la cessation des hostilités, Bismarck vous l'aurait laissée; mais Strasbourg, c'est une ville « impériale » allemande, toutes les légendes les plus anciennes en font foi et c'est une tradition constante, implantée dans tout cœur allemand. Vous manquez absolument du sens historique; vous croyez toujours que le monde ne date que de votre Révolution. Nous autres, au contraire, nous ressentons les événements passés avec autant de vivacité que les événements présents.

Moi. — Le fait est que je viens d'assister à vos belles fêtes données pour le second centenaire de la délivrance de Vienne par Jean Sobieski en 1683, et que j'ai été émerveillé de l'enthousiasme populaire. On eût dit qu'il s'agissait de célébrer une victoire toute chaude, toute récente.

[illegible]

[illegible] tant l'ingénieur, il lui fait les compliments les plus chaleureux et [illegible]

[illegible]

où était inscrit le nom de la ville, X... est aujourd'hui à l'Allemagne.

[illegible] jamais! »

[illegible]

miens, ajoutait-il avec une visible satisfaction, les miens ont beau- [illegible]

Lui (*avec enthousiasme*). — N'est-ce pas? C'est que c'est le souvenir d'un grand triomphe de la civilisation sur la barbarie. (*D'un air contrit.*) Et cependant les Turcs avaient contre nous l'appui moral du Roi-Soleil. Ah! nous ne vous pardonnerons jamais cela!

Moi. — Après deux siècles écoulés? Il est certain qu'en Allemagne et même en Autriche vous avez le sens historique terriblement développé!

La conversation en resta là; mais, pendant toute la durée de mon séjour à Vienne, j'ai cherché à contrôler par tous les moyens en mon pouvoir les assertions de mon interlocuteur. J'ai causé avec des banquiers, des industriels, des ingénieurs, des badauds ; j'ai lu tous les jours cinq à six journaux de toute nuance et de toute provenance. J'ai retrouvé partout les mêmes idées fondamentales exprimées dans les mêmes termes, savoir : 1° l'affirmation de la paix comme du besoin dominant auquel l'Autriche doit tout sacrifier; 2° l'honneur de la fondation et du maintien de la paix rapporté à M. de Bismarck; 3° une certaine incrédulité à l'égard d'un conflit prochain entre la Russie et les puissances unies.

Cette incrédulité, je ne puis faire autrement que de la partager.

En effet, à attaquer la première, la Russie joue gros jeu; elle joue la Pologne russe contre la Bulgarie, avec huit chances sur dix de perdre la partie.

Loin de prendre l'initiative, l'Autriche n'aspire qu'à rester tranquille. En cas de conflit entre l'Allemagne et la Russie, elle prendra évidemment parti pour la première, mais avec la plus grande répugnance et à son corps défendant. (Voyez plus haut la phrase attribuée à François-Joseph.)

Quant à l'Allemagne, il peut certainement entrer dans les vues de M. de Bismarck de faire la guerre à la Russie; mais, dans la situation bizarre de « champion de la paix » que lui a faite, peut-être malgré lui, l'opinion européenne, il semble difficile qu'il prenne l'offensive. Il cherchera peut-être à se faire attaquer; ce ne serait pas la première fois qu'il emploierait cette tactique; mais ce serait la troisième, et la Russie, éclairée par deux exemples aussi frappants que ceux de l'Autriche en 1866, de la France en 1870, y regardera peut-être avant de s'y laisser prendre.

A attaquer lui-même, le chancelier réussirait probablement à entraîner le peuple allemand, fanatisé depuis longtemps contre la Russie, malgré ses dispositions sincèrement pacifiques; mais il risque de se heurter au mauvais vouloir de l'Autriche, peu satisfaite de se voir entraînée malgré elle dans une aventure qui ne peut lui amener que désagréments.

Donc, sur trois peuples en présence, il y en a un qui ne veut pas se battre, un second qui ne doit pas le vouloir. Si l'on fait entrer en ligne de compte les relations de famille, le caractère personnel des souverains, etc., mon impression est qu'on ne se battra pas, au moins tout de suite.

LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE PENDANT LA RÉVOLUTION & L'ÉMIGRATION

Rivarol (1)

Il se fait depuis quelque temps une sorte de renouveau autour du nom de Rivarol. On ne peut pas dire que ce nom fût oublié; on le citait couramment avec quelques autres, soit en compagnie de Chamfort, quand on voulait rappeler quelques anecdotes célèbres de la fin du dernier siècle ou caractériser l'esprit de mots, soit avec Champcenetz, quand il s'agissait de pamphlets; mais c'était tout. Quelques épithètes faisaient l'affaire; on se croyait quitte envers lui, et, depuis plus de trente années que Sainte-Beuve avait tenté de le remettre en lumière, l'ombre s'était refaite sur cette célébrité toujours quelque peu équivoque. Un érudit et abondant historiographe du XVIIIe siècle littéraire, M. de Lescure, a entrepris de restituer à Rivarol ses titres à un renom plus solide et plus durable. Il y a trois ans, il publiait ses *Œuvres choisies* (2), avec une notice intéressante. Aujourd'hui il reprend, sur une plus grande échelle, la biographie de son personnage dans ses rapports avec la société du temps (3).

De ce nouvel effort il est résulté une étude complète, puisée à des sources en partie nouvelles, et qui, sans rien changer d'essentiel à ce que l'on connaissait de l'homme, répand la lumière sur un grand nombre de détails jusqu'ici ignorés ou inaperçus. C'est là tout à fait une monographie dans le goût du jour; elle est ample, copieuse, non sans prolixité : les épisodes et les digressions s'y donnent pleine carrière. Le portefeuille de l'auteur s'y verse au hasard avec une prodigalité qui semble s'amuser d'elle même et dont le public devient le complice, puisqu'il s'y plaît. Et qui de nous n'appartient un peu à ce public tout moderne? Les fermes traditions sur l'art de la composition, sur l'harmonie et la juste distribution des détails, semblent bien compromises aujourd'hui. M. de Lescure ne les respecte pas suffisamment; qu'il me pardonne l'expression de ce regret. La recherche des documents, la passion de l'inédit, la connaissance approfondie de cette société dont il est moins un juge qu'un contemporain, voilà où il excelle; mais, dans sa dernière œuvre, il a quelque peu gâté ces heureuses qualités par une rapidité excessive d'exécution. L'auteur est un travailleur, dilettante à ses heures, écrivain châtié quand il le veut, comme dans sa récente étude sur Marivaux, couronnée par l'Académie française. Pourquoi cette fois ne s'est-il pas tenu mieux en garde contre les entraînements d'un style qui semble lutter de vitesse avec la parole et qui en reproduit trop fidèlement

(1) Extrait du dernier cahier du *Journal des Savants*. Dans les deux prochains cahiers, M. Caro étudiera dans Rivarol le psychologue et le moraliste.

(2) Librairie des Bibliophiles.

(3) *Rivarol et la société française pendant la Révolution et l'émigration* (1753-1801), études et portraits historiques et littéraires d'après des documents inédits, par M. de Lescure. — Paris, Plon, 1883.

la diffusion, les inégalités et les hasards? Cela aussi est un trait de l'époque où nous sommes. Sous l'influence du journal et de la tribune, on s'habitue à écrire comme on parle. Parmi les écrivains des nouvelles générations, combien peu connaissent ces méfiances ou ces repentirs littéraires, si visiblement marqués sur les manuscrits d'un Pascal, d'un Bossuet, de tant d'autres, par des remaniements nombreux, par des retouches, des corrections infatigables, des substitutions de mots qui serrent de plus en plus près la pensée, par des suppressions surtout! Un travail de ce genre n'est d'ailleurs ingrat qu'en apparence : il procure à l'écrivain un plaisir discret et délicat, la satisfaction d'une conscience littéraire toujours en quête et en souci du mieux, et qui se récompense elle-même par cette inquiétude de la perfection dont le sentiment n'est ni sans joie ni sans honneur.

Il n'est guère probable que l'on recommence le travail de M. de Lescure pour tout ce qui touche à la biographie de son personnage. La famille, M. Édouard de Rivarol, fils du général, mort en 1870, et ses héritiers, ont mis à la disposition de l'auteur les papiers du célèbre écrivain, sa correspondance avec sa famille pendant l'émigration, le carnet de notes qu'il tenait pendant son séjour à Londres, le texte même de son traité avec le célèbre libraire de Hambourg, Fauche; enfin le beau portrait peint par Wyrsh en 1784. Un amateur a communiqué la correspondance avec le banquier Cappadoce Pereira, l'hôte de Rivarol pendant une partie de son séjour hors de France. Il y a de plus, nous assure-t-on, une petite secte d'admirateurs fervents, de *rivarolisants,* qui ont conservé la tradition de quelques anecdotes, de quelques particularités de vie ou de caractère, et qui se sont empressés de les placer sous les yeux de l'historien nouveau. La moisson a donc été abondante et aussi complète qu'il est possible ou désirable en pareille matière...

Ouvrons la [illegible] de Grimm : la première fois qu'il y est fait mention de Rivarol, c'est dans l'année 1782, au mois d'août, probablement sous la plume de Meister. La note qui lui est consacrée et qui révèle ce nom à un public spécial, à l'occasion d'un poème de Delille qui vient de paraître, est ainsi conçue : « De toutes les critiques du poème des *Jardins,* la plus amère, la plus injuste peut-être, mais aussi la plus piquante, est une *Lettre de M. le* [illegible] *M. le comte de* ***; elle est d'un jeune homme qui s'est fait appeler longtemps M. de Parcieux et qui, n'ayant pu prouver le droit qu'il avait de porter ce nom, s'en est vengé fort noblement en prenant celui de chevalier de Rivarol, lequel, dit-on, ne lui appartient pas mieux, mais dont il faut espérer qu'il voudra bien se contenter, tant qu'on ne l'obligera pas à en chercher un autre. » Rivarol avait alors vingt-neuf ans, étant né, selon des documents désormais irrécusables, le 26 juin 1753, à Bagnols sur la Cèze, à quelque distance de Nîmes. Il y a eu longtemps incertitude sur la date de sa naissance, comme il y en a eu d'abord sur son véritable nom. Tous les aventuriers, les aventuriers de lettres comme les autres, ont soin d'embrouiller ou de dissimuler leur état civil.

C'est donc dans sa trentième année que le nom de Rivarol émerge de l'ombre, et c'est à l'âge de quarante-sept ans qu'il devait mourir. On est tout surpris de voir, par le rapprochement des dates, combien fut court l'intervalle de temps qu'il remplit de sa célébrité orageuse et qui appartient à l'histoire littéraire : dix-sept années à peine!

Comment s'était passée cette première partie de la vie de Rivarol où il avait lutté obscurément moins pour la gloire que pour l'existence?

Nous ne nous arrêterons pas à la question de sa prétendue noblesse, à laquelle son biographe consacre un chapitre entier, tout en déclarant qu'il lui est, au fond, assez indifférent que son héros soit né d'un père aubergiste quoique noble, ou aubergiste seulement. A nous, assurément, cela est encore plus indifférent qu'à lui. Ces prétentions nobiliaires, médiocrement justifiées par de vagues traditions et des analogies de nom avec une grande famille italienne, intéressaient les contemporains plus qu'elles ne nous touchent, et d'ailleurs elles desservirent plutôt Rivarol, soit par les cruelles railleries qu'elles lui valurent de la part de Chamfort, de Cerutti et de Joseph Chénier, soit par les épigrammes de quelques grands seigneurs tels que le marquis de Créqui et d'autres, qui se plaisaient à rabattre sur ce point sa fatuité quelque peu imprudente (1). Le seul argument qu'on puisse fournir en faveur de la noblesse de Rivarol, c'est la fortune militaire de son frère François, le futur général de la Restauration, reçu garde du corps du roi en 1786 après avoir fourni les preuves nécessaires, sans que l'on sache si l'examen des pièces produites était bien rigoureux et quelle était la valeur, à cette époque, du certificat signé par le capitaine de la compagnie. Ce qu'il y a d'incontesté, c'est l'absence de toute qualification nobiliaire dans les actes qui constatent le baptême des seize enfants, c'est aussi la profession du brave père de famille qui faisait successivement ou en même temps bien des métiers pour élever cette nombreuse postérité : fabricant de soie, maître d'école, aubergiste à l'enseigne des *Trois Pigeons.* Si le cabaretier de Bagnols était vraiment le descendant des Rivarol de Lombardie et d'Espagne, il est certain qu'il avait encouru, en exerçant une profession pareille, ce qui s'appelait alors la *dérogeance.* On disait à Dufresny, pour le consoler d'un accident pareil : « Pauvreté n'est point vice. — C'est bien pis », répondit-il. Il semble avoir dérobé d'avance le mot à Rivarol.

Les commencements de cette vie besogneuse furent difficiles et livrés à bien des hasards. On n'a d'ailleurs à ce sujet que des informations très incomplètes et qui, réduites à l'essentiel, en dehors des commentaires de biographes complaisants ou des commérages d'ennemis, se bornent à peu de chose. Le jeune Antoine est élevé chez les Joséphistes de Bagnols, puis chez les Sulpiciens à Bourg-Saint-Andéol; il entre au séminaire de Sainte-Garde à Avignon, grâce à la

(1) [illegible]

protection de l'évêque d'Uzès, qui se promettait merveille d'un pareil sujet; mais la vocation ne dura pas, si jamais elle avait commencé. Le jeune abbé s'arrêta aux ordres mineurs et entra dans le monde avec le petit manteau et le collet, qu'il ne quitta pas de sitôt. Ce qu'il fit pendant quelques années, en province, on ne le sait guère, sauf qu'il y fut précepteur; il se dirige vers Paris en 1777, laissant derrière lui une traînée de dettes, de bons mots et de succès de médiocre aloi. Il y arrive comme solliciteur en quête d'une place ou peut-être même de quelque abbaye, prêt à tout, comptant sur sa belle figure pour plaire aux femmes, sur son esprit pour séduire les libraires, sur sa causticité pour réduire les sots au silence, sur sa verve pour captiver les salons dès qu'il pourrait y entrer. Il fallut peiner d'abord et lutter beaucoup. Il s'essaya de toutes les façons et même sous divers noms : abbé de Longchamps d'abord, de Parcieux ensuite, pour s'appeler enfin Rivarol, se faisant de son autorité privée chevalier, avant de se promouvoir lui-même au titre de comte; s'il s'en contenta, il faut lui en savoir gré : il aurait aussi bien pu se donner du marquisat ou même de quelque duché. Pourquoi pas?

C'est sous ce nom de Parcieux, emprunté à un physicien et géomètre célèbre, mort depuis plusieurs années, et avec lequel il s'était construit je ne sais quelle parenté apocryphe, qu'il fut présenté d'abord à d'Alembert par un compatriote non moins obscur, Cubières Palmaizeaux, et, peu de temps après, par d'Alembert à Voltaire, qui lui fit bon accueil. Le voilà lancé dans le monde assez mêlé des éditeurs et des auteurs d'alors, gagnant sa vie dans quelques collaborations anonymes, se rendant redoutable à tous ceux qui l'approchent, amis ou ennemis, par des mots qui font le tour de Paris, déjà recherché par quelques friands d'esprit, invité sous caution dans quelques salons, s'y faisant vite sa place en s'y faisant craindre, au demeurant toujours soucieux du lendemain, jusqu'au jour où Panckouke lui offre cinquante écus par mois pour écrire au *Mercure*. Cinquante écus! Le premier emploi qu'il fait de cette fortune est d'attacher à sa personne un secrétaire et un valet. Faut-il moins que cela pour le service d'un écrivain et d'un chevalier à la mode? Il est, du reste, en passe d'arriver à tout, et, en attendant, il se moque un peu de tout le monde. M. de Maurepas, ayant désiré le connaître, s'écrie, non sans quelque ironie : « C'est honteux qu'un homme de votre mérite soit ainsi oublié; on ne donne plus rien qu'aux oisifs. — Monseigneur, répliqua Rivarol, de grâce, ne vous fâchez pas; je vais à l'instant me faire inscrire sur la liste; dans peu, je serai un personnage. » Et, quelque temps après, dans le même ordre d'idées et d'ironie, voyant de toutes parts des gens sans mérite enlever les places, il disait : « C'est un terrible avantage que de n'avoir rien fait; mais il ne faut pas en abuser. » Soit réminiscence, soit affinité d'esprit, c'est le même trait, réédité de nos jours par un académicien célèbre, à propos d'un candidat pour lequel on le pressait fort. Il y a des formes d'épigrammes, comme il y a des traits de comédie, si parfaitement naturelles et si bien en situation qu'elles s'imposent; et ce sont les meilleures.

Jusqu'en 1782, on peut dire, avec son historien, que Rivarol débutait tous les jours. Il était déjà estimé et surtout très redouté dans quelques cercles littéraires; mais il restait encore au rang de ces inconnus célèbres de coterie desquels on attend beaucoup. Ce fut son pamphlet sur les *Jardins* de l'abbé Delille qui l'introduisit dans le grand public. On en a retenu des épigrammes mordantes et, mieux que cela, des critiques d'une justesse heureuse, je dirai presque définitive. Quand il parle de ces ouvrages si vantés dans les soupers fins dont ils ont fait les délices, et qu'il les montre exposés au grand jour de l'impression : « Ce sont, dit-il, des enfants gâtés qui passent des mains des femmes aux mains des hommes. » Et quelle fine remarque quand il prétend que, « toujours occupé de faire un sort à chacun de ses vers, l'auteur n'a pas songé à la fortune de l'ouvrage entier »! Voilà Rivarol en lumière. Il profita de l'occasion et la fit durer : poursuivant la lutte avec plus d'esprit que de générosité, il publia une satire en vers, le dialogue du *Chou et du Navet*, contre celui qu'il appelait plaisamment « l'abbé Virgile ». Cette petite guerre amusa fort Paris.

Un événement tout intime, et qui n'avait en apparence aucun rapport avec la littérature, vint arrêter un instant la jovialité malicieuse de Rivarol et venger Delille. Rivarol, on ne sait trop comment, se vit tout d'un coup pris au filet d'un mariage assez ridicule : on apprit, un beau matin, que le terrible railleur avait épousé une jolie pédante du caractère le plus acariâtre, une demoiselle Flint, la fille d'un maître de langue anglaise, dont Cerutti, dans son libelle sur Rivarol, disait : « Elle lui apporta la dot de son père, mais elle ne s'en tint pas là; il se trouvait qu'elle descendait de la maison de Saxe comme son mari descendait de la maison de Savoie. » Cette union fut la seule sottise de cet homme d'esprit; mais elle ne fut pas médiocre : on en put juger à la joie de ses ennemis et à sa propre déconvenue dès qu'il eut été pris au piège. De tout il riait volontiers le premier; mais, quand on lui parlait de son mariage, il ne riait plus. « Tout Achille a son talon », disait Chamfort, et il en profitait, sachant désormais où frapper son rival de célébrité et d'esprit. La vie commune ne dura pas longtemps. Rivarol reprit sa liberté; mais la femme répudiée n'accepta pas facilement l'indépendance qu'on lui rendait; elle accabla son mari volage d'une constance qui l'exaspérait, et le public frivole de lamentations qui l'amusaient. Cet imbroglio conjugal, après bien des incidents et des péripéties, eut pour dénouement l'émigration, qui fournit à Rivarol un prétexte légitime de vivre loin de sa femme. En attendant, il célébrait ses louanges sur le mode ironique qui lui était familier : « Je ne suis ni Jupiter ni Socrate, disait-il, et j'ai trouvé dans ma maison Junon et Xantippe. » L'Académie française, par une sorte de bonté d'âme un peu suspecte de malice, se mêla indirectement de cette histoire en accordant le prix Montyon, en 1783, à la garde-malade de Mme de Rivarol, qui avait sacrifié ses gages et tout ce qu'elle possédait à l'entretien de sa maîtresse. On en rit beaucoup. « Il n'y a, dit à ce propos la *Correspondance littéraire*, que la vanité très humiliée de M. et Mme Rivarol qui se soit avisée de disputer à

cette brave femme l'honneur d'une si juste récompense. » La [illegible] n'avait pas été sans doute trop fâché d'avoir trouvé une réponse si chrétienne [illegible] de la Bible du [illegible].

Quoi qu'il en fût de ces misères intimes, qui ont une certaine importance dans l'explication de l'esprit de Rivarol, dont elles aiguisèrent encore et envenimèrent la pointe, c'est le moment où il tente des voies nouvelles, celles de la haute littérature. Il eût été désirable qu'il y persistât, pour sa gloire et pour son [illegible]. Il [illegible] *Discours sur la langue* [illegible] l'Académie de Berlin (1784). Dès lors, les honneurs et les profits pleuvent sur lui : il est élu membre de l'Académie de Berlin ; il reçoit une lettre flatteuse de Frédéric et une pension de Louis XVI. Malgré de violentes critiques, auxquelles toute sa vie il fut exposé, les rares mérites de ce discours le placent à un rang élevé. Sa traduction de l'*Enfer* de Dante, bien que très contestable comme système, ne le fit pas descendre dans l'opinion des lettrés. Il jouit pleinement de sa gloire naissante, comme on peut le voir dans une curieuse lettre adressée à l'abbé Romans, écrite de l'hôtel Marigny, place du Louvre, le 8 janvier 1785 : « Je vous enverrai dans peu un exemplaire du *Discours sur la langue*. J'avoue que je ne m'attendais pas au succès qu'a eu cet opuscule. Il m'a valu des lettres de tous les souverains et de presque tous les savants de l'Europe. Les envieux lui ont pardonné son succès en faveur de ses défauts, et surtout en faveur du bien que je disais d'eux. *Comme* [illegible] disait-on à Versailles. Enfin, le roi de Prusse m'a écrit. Voilà mon [illegible] » [illegible] il annonce à son correspondant l'envoi prochain d'un exemplaire de sa traduction du Dante, qui va paraître.

« C'est un ouvrage fort attendu, dit-il, et qui va être jugé à la rigueur. Il y a cinq ans environ que je le tiens en captivité, et ce n'est pas sans répugnance que je l'ai enfin mis en lumière. Avec le goût que vous me connaissez pour le *far niente*, vous serez surpris que je me sois livré à un travail aussi pénible que celui de la traduction et que j'aie précisément choisi le plus bizarre et le plus intraitable des poètes. Un défi de M. de Voltaire m'engagea, et une plaisanterie assez piquante acheva de me déterminer. Ce grand homme dit tout haut que je ne traduirais jamais Dante en style soutenu, ou que je changerais trois fois de peau avant de me tirer des pattes de ce diable-là. Vous sentez que c'est un assez bon moyen de faire ma cour aux Rivarol d'Italie que de leur traduire un poète qu'ils idolâtrent et qui va prendre une nouvelle vie en France. »

Rivarol est là tout entier, avec sa fatuité mondaine et littéraire à la fois. Je ne vois pas pourquoi nous ne tiendrions pas compte de ces motifs frivoles qu'il nous donne et qui sont un trait de caractère, tout en reconnaissant que l'œuvre est supérieure aux motifs, que l'étude qui précède la traduction contient une appréciation élevée et ferme du génie avec lequel il osait se mesurer, enfin, comme l'a dit Sainte-Beuve, que « ce dilettante brillant et incrédule dut à quelque chose de fier et de hardi qu'il avait dans l'imagination, et qui tenait sans doute à ses origines méridionales, d'être le premier chez nous à parler dignement de Dante (1) ». Ce mauvais plaisant de Cerutti n'était pas si loin de la vérité en faisant cette épigramme : « M. le comte dit qu'il a traduit l'*Enfer* parce qu'il y retrouve ses ancêtres. »

Nous réservons la critique des œuvres de Rivarol et l'examen des divers aspects de ce prestigieux et mobile esprit. Nous voulons seulement rappeler ici les diverses phases de sa vie, replacer à leur moment et dans leur cadre ses principaux écrits. Bien qu'il touche alors, comme il le dit, à son apothéose, il paraît bien qu'il n'en est pas plus heureux. « Quant à la vie que je mène, c'est un drame si ennuyeux que je prétends toujours que c'est Mercier qui l'a fait. » Viennent enfin l'éloge et le regret invraisemblable de la vie rustique au milieu de ses bonnes fortunes littéraires et autres : « Autrefois je réparais dans une heure huit jours de folie, et aujourd'hui il me faut huit grands jours de sagesse pour réparer une folie d'une heure. Ah ! que vous avez été bien inspiré de vous faire homme des champs ! » C'est l'heure de ses grands triomphes. Son esprit lui a fait une puissance qui n'est pas contestée : il [illegible] qu'il a conquis de gré ou de force [illegible] d'ennemis qu'il a tout fait pour mériter ; tantôt bien, tantôt mal avec les hommes en vue et aussi avec les grands écrivains, selon les circonstances et un peu selon son humeur. Il avait séduit Voltaire, qui jouait alors le rôle d'initiateur à la célébrité et qui disait de lui : « C'est là le Français par excellence » ; on l'avait [illegible] à passer [illegible] à Ferney. Le comble de l'honneur littéraire, en ce temps-là, était de recevoir une invitation pareille, et le comble de la prudence était de la [illegible]. — A la distance où nous sommes de ce temps, ce n'est pas pour nous une médiocre surprise de le voir traiter de puissance à puissance avec un homme tel que Buffon, sans tenir un compte suffisant ni de l'âge ni du génie : il se lie avec lui ; nous les trouvons en coquetterie d'éloges et de flatteries ; puis arrive un moment où les relations tournent à l'aigre. L'admiration émue de Buffon pour Mme Necker, le patronage qu'il étend sur Mme de Genlis suffisent pour indisposer Rivarol, qui, dans sa parodie du *Songe d'Athalie*, ne craint pas d'introduire ainsi « l'historien de la Nature » :

[illegible]

La seule excuse de ces méchants vers, en quelque sens qu'on prenne le mot, c'est que l'auteur semblait les reconnaître pour tels en les désavouant et les attribuant à Grimod de la Reynière. — C'est tout un chapitre de l'histoire de ce temps qu'on remplirait des relations plus ou moins orageuses de Rivarol avec Chamfort, avec La Harpe, avec Beaumarchais, de sa guerre d'épigrammes contre Mirabeau, des

mots enfin qu'il distribue impartialement sur le dos de son frère, de ses amis, du marquis et du chevalier de Champcenetz. C'est de son frère, le garde du corps du roi, qu'il disait : « Il serait l'homme d'esprit d'une autre famille; c'est le sot de la nôtre... C'est une montre à répétition; elle sonne bien quand il me quitte. » Ce qui n'empêchait pas qu'il ne lui rendît justice à l'occasion. « Je fais les épigrammes, et mon frère se bat. » C'était un rôle dont le garde du corps partageait l'honneur avec le chevalier de Champcenetz, toujours prêt à dégainer pour les bons mots de celui qui, pour l'en récompenser, l'appelait son « clair de lune ».

Ce n'était plus le temps des salons célèbres de la génération précédente. A la veille de la Révolution, la société française avait subi déjà une sorte de dissolution significative. Les groupes étaient dispersés comme les opinions. Pourtant il y avait encore le salon très en vue de Mme Necker; mais nous savons que Rivarol fut toujours l'ennemi de la mère et surtout celui de la fille, plus célèbre que la mère, sans oublier le père, M. Necker, qu'il combattit et railla sans pitié, particulièrement dans les deux *Lettres* écrites à l'occasion de l'ouvrage sur l'*Importance des opinions religieuses*.

L'esprit de conversation, sans régner alors comme vingt ans auparavant dans des groupes organisés, définis, n'en avait pas moins et autant que jamais son culte, ses autels et ses dévots, bien qu'un peu plus disséminés. A ce titre, Rivarol était fêté partout où il lui plaisait d'aller exercer ses talents, comme chez la princesse de Vaudemont, l'amie de Talleyrand, Mme de Sabran, l'amie du chevalier de Boufflers, Mme de Tessé, Mme de Montmorin, la marquise de Polignac, fantasque personne si différente de la duchesse qui portait le même nom. Il vivait de plain-pied, non comme gentilhomme, ce qui était son secret désir, mais comme écrivain et comme causeur, avec des gens de cour qui faisaient profession de liberté de pensée, comme M. de Tressan, le vicomte de Ségur, le duc de Guiche, l'humoriste marquis de Créqui, qu'il peignait d'un mot : « Celui-là ne croit pas en Dieu, mais il craint en Dieu »; le prince de Ligne, le comte de Mercy-Argenteau, l'ambassadeur d'Autriche, le correspondant avisé de Marie-Thérèse, enfin l'excentrique duc de Brancas-Lauraguais, qu'il caractérisait ainsi : « Ses idées ressemblent à des carreaux de vitre entassés dans le panier d'un vitrier; claires une à une et obscures toutes ensemble. » — Cependant cette verve, cette virtuosité incomparables rencontraient bien des résistances, secrètes ou déclarées. Un très bon esprit, Sénac de Meilhan, qui vivait intimement dans cette société, était de ceux qui ne se rendaient pas. A quelque vive critique qu'il avait faite vers ce temps-là, en 1787, refusant d'être dupe du brillant causeur, la marquise de Créqui répondait assez timidement : « Je ne nie rien de ce que M. de Meilhan reprend dans Rivarol; mais, vu la misère du temps, je le trouve bon; il a une sorte d'originalité dans le style et des aperçus qui ne sont que trop justes. »

Rivarol ne faisait rien d'ailleurs pour désarmer les hostilités qui naissaient autour de lui; au contraire, il semblait aller au-devant d'elles et les provoquer. Son impertinence lui attirait de terribles représailles dans le monde comme dans le public lettré. On le vit bien quand il publia le *Petit almanach des grands hommes pour l'année* 1788 et qu'il ameuta très gratuitement contre lui tant de haines et de colères. Il n'est pas douteux qu'elles ne fussent justifiées, et, si l'on usa contre le pamphlétaire de procédés regrettables, c'est à lui qu'il faut s'en prendre : il n'est pas juste, en pareil cas, de se plaindre du scandale quand on en a si largement donné l'exemple. Cerutti, Garat, Joseph Chénier, Cubières furent au premier rang des coalisés. Chamfort joignit à leurs armes les siennes, trempées dans du fiel. On fouilla dans la vie privée de Rivarol, dans ses origines, dans ses débuts; on altéra ce qu'on y trouvait, on inventa ce qu'on n'y trouvait pas; ce fut une *vendetta* sans pitié, en pleine lumière et en plein Paris. Le public se partagea entre les combattants; le résultat fut, comme il arrive en pareil cas, un accroissement de notoriété inouïe. Diffamé, Rivarol n'en fut que plus célèbre; mais sa célébrité toujours croissante ne fut jamais parfaitement liquide et nette : il est resté un nuage sur ce nom. Lui-même, plus tard, devant la gravité tragique des événements dont il fut le témoin, il parut avoir quelque regret de ce genre d'œuvres et de succès; il les appelait les *saturnales de la littérature*, et le mot est juste. Vainqueurs ou vaincus dans ces tristes luttes, il importe peu pour ceux qui y sont engagés; les victoires y sont aussi équivoques que les défaites.

Du reste, l'heure approchait où ces tempêtes ridicules d'amours-propres littéraires allaient être étouffées dans le bruit des grandes catastrophes. Cette guerre civile d'esprits vaniteux et enfiévrés est bien mesquine en face de la Révolution qui arrive; mais elle ne disparut pas entièrement dans le tumulte des événements, et le fait est à noter. On ne sait pas tout ce qu'il peut germer de méchanceté vindicative dans le cœur des incompris de la littérature et combien, dans ces grands mouvements de la rue, on voit surgir tout d'un coup de ces monstres frottés de bel esprit, la pire espèce des monstres. Il y a des envieux qui vous conduiraient à la guillotine. Chateaubriand a remarqué que l'*Almanach des Muses* a fourni nombre d'agents à la Terreur. « La vanité des médiocrités en souffrance produisit autant de révolutionnaires que l'orgueil blessé des culs-de-jatte et des avortons : révolte analogue des infirmités de l'esprit et de celles du corps. Tel poète attachait à ses épigrammes émoussées la pointe d'un poignard. L'instigateur du massacre des jeunes filles de Verdun fut le poétereau régicide Pons de Verdun, acharné contre sa ville natale (1). » Quand Rivarol émigra, il se retirait non seulement devant des haines civiles, mais aussi devant des haines littéraires déguisées sous un masque politique et qui se disposaient à profiter des événements pour la vengeance de talents méconnus; lui-même donna la raison de son départ sous cette forme pittoresque qu'il garda (ce fut son honneur) au milieu des plus grands périls, et qui resta le signe indélébile de son talent dans la mêlée furieuse des hommes et des passions : « Si la Révolution s'était faite sous Louis XIV, Cotin eût fait guillottiner Boileau, et Pradon

(1) *Mémoires d'outre-tombe*, t. III, p. 3.

n'eût pas manqué Racine. En émigrant, j'ai échappé à quelques jacobins de mon *Almanach des grands hommes.* » Jusqu'au 10 juin 1792, Rivarol resta sur la brèche à Paris, combattant de toutes les manières possibles et faisant feu de toute arme, moins contre les idées nouvelles que contre les hommes qui les représentaient.

Il avait fait son choix librement, tristement, sans illusion sur la cause à laquelle il se dévouait, sans ambition et sans intérêt d'aucune sorte. Il voyait les fautes de la cour et du parti, il les signalait, consulté assez inutilement, plus considéré qu'écouté, conseillant au roi, par des intermédiaires suspects, des remèdes héroïques qu'il n'était plus temps d'adapter à une situation de jour en jour plus désespérée, usant ses forces et son crédit dans la poursuite d'une sorte de monarchie restaurée sur la base exclusive du tiers état : conception tardive ou prématurée qui vouait son auteur à l'ingratitude des partis et à une impuissance absolue. En attendant un rôle d'utilité pratique ou d'éclat qui ne vint pas et qui ne pouvait pas venir, il se jetait dans la mêlée ardente. Et là encore il faut faire deux parts dans le combat acharné qu'il livra à ses ennemis. Il faut distinguer le polemiste hardi, le critique acerbe, résolu et attristé, qui est dans son droit quand il juge, au *Journal politique national,* les mesures et les décrets de l'Assemblée nationale, les fautes du gouvernement, les épreuves de la France, les partis qui en sont tour à tour les auteurs responsables et les victimes; il faut distinguer le journaliste intrepide du pamphletaire qui, de nouveau en proie aux tentations malsaines de la haine, recommence une œuvre violente et inique dans le *Petit Almanach des grands hommes de la Révolution,* dans la [illegible] dans les *Actes des Apôtres,* ne craignant pas de déshonorer par le scandale la cause qu'il croit défendre. Desavoué, il quitte enfin Paris, las de la lutte. L'émigration semble lui rendre le sang-froid qu'il a perdu sur le terrain brûlant où il a combattu sans choisir ses armes ni ses adversaires.

Après quelques pamphlets nouveaux et sans écho, il redevient le simple spectateur des événements; il reprend, autant que cela est possible, à Bruxelles, à Londres et à Hambourg, sa vie de salon; il retrouve ses succès de conversation, mais dans un milieu bien troublé, bien changeant, singulièrement mêlé d'éléments étrangers. Enfin, à Hambourg, à l'instigation du libraire Fauche, il entreprend ce qui devait être l'œuvre de sa vie, le *Nouveau Dictionnaire de la langue française;* il publie la première partie du *Discours préliminaire,* qui, sans répondre précisément au dessein de l'entreprise, contient un assez grand nombre de belles pages pour consacrer et garder un nom. Il va sans dire que le projet du *Dictionnaire* ne fut jamais réalisé. Par la nature même de son esprit, par la fatalité des pentes secrètes qui le conduisaient aux objets les plus divers, par une sorte de volupté qu'il goûtait à échapper à la règle et à faire autre chose que ce qu'il devait faire, enfin, puisqu'il faut bien dire le mot, par une sorte d'irrésistible paresse que les longs efforts et les vastes pensées décourageaient, Rivarol était incapable de [illegible] hommes supérieurs auxquels manque je ne sais quel ressort, qui épuisent toute leur activité en projets et se bornent à des programmes ou à des ébauches.

En face des traités qu'il signait imprudemment ou, mieux, par nécessité, il était repris de ces nonchalances qui paralysèrent une partie de sa vie, adorant le lit, y passant quelquefois des journées entières au milieu d'un cercle d'auditeurs, ayant en horreur la plume, « cette triste accoucheuse des esprits, avec son long bec effilé et criard », ou bien ne quittant ses oreillers que pour aller semer de par le monde ses épigrammes, ne se mettant au travail qu'à la dernière extrémité, sous la contrainte de Fauche, son libraire, qui l'enfermait de temps en temps, plaçait des sentinelles à sa porte et la défendait aux visiteurs. « Rivarol prisonnier, raconte M. de La Porte (son ami et commensal à Hambourg), fournissait alors, lentement, aux ouvriers de Fauche trois ou quatre pages chaque jour, en faisant l'appel de beaucoup de pensées éparses dans son portefeuille ou plutôt dans de petits sacs étiquetés où il avait coutume de les jeter. » Avec cette méthode de travail on ne fait pas des œuvres de longue haleine ni peut-être des chefs-d'œuvre; mais il n'est pas impossible qu'on écrive des fragments d'une originalité rare, et c'est ce qui arriva.

Entre temps il retrouvait d'anciens amis des beaux jours de Paris, M. de Tilly, la princesse de Vaudemont; il commençait d'autres amitiés, il se liait avec Chênedollé et appliquait l'enthousiaste jeune homme à ses travaux personnels, lui prenant sans scrupule son esprit et son temps; il retrouvait même son fils, qui lui arrivait un beau jour de Paris et dont il prétendait refaire l'éducation fort négligée, avec la même suite qu'il apportait dans ses ouvrages. Mais tout cela ne lui faisait pas oublier Paris, où il aurait pu très honorablement rentrer comme tant d'autres, d'autant plus qu'il n'avait aucun motif personnel à invoquer contre le gouvernement nouveau. « J'avais prévu, écrit-il à l'abbé de Villefort, que la Révolution finirait par le sabre, et le premier consul sait très bien s'en servir. Il faut voir à présent jusqu'où le poussera l'enivrement du pouvoir; on se perd souvent pour vouloir aller plus loin que ses espérances, et l'ambition se dévore elle-même. » Il ajoute qu'on lui a fait des offres de *grandeur* et de fortune s'il voulait rentrer en France et qu'il les a refusées. On comprend que ce royaliste, bien que de mœurs et de doctrine légères, ait refusé de servir le gouvernement du premier consul; mais on ne voit pas bien ce qui l'empêchait de rentrer en France dans une condition privée. Avait-il peur d'y retrouver sa femme? Peut-être bien. Et cependant il sentait de plus en plus, en vieillissant, combien Paris lui manquait : « Paris est mon élément, écrivait-il au même ami, et je crains bien de ne plus le revoir. Ma santé est pourtant assez bonne; mais la lame use le fourreau. J'approche de la cinquantaine et, dans quelques années, je serai dans cet âge où tout *décède* dans l'homme avant la mort. »

La nostalgie de Paris, l'ennui de Hambourg le jetèrent de nouveau dans la vie errante. Il partit pour Berlin dans l'automne de l'année 1800, chargé par le comte de Provence

d'une mission officieuse auprès du roi de Prusse. Il y mourut au mois d'avril de l'année suivante, entouré d'amis dévoués, la tête toute pleine encore d'idées et de projets que son âge lui permettait de concevoir : il était dans sa quarante-huitième année. On lui a composé, avec des détails de pure invention, une mort théâtrale. Rien de plus faux que ce récit imaginé par Sulpice de La Platière. Il mourut simplement et en homme de goût, plus simplement qu'il n'avait vécu, et sans prononcer un seul de ces mots à effet que lui a prêtés ce biographe romanesque et ridicule.

E. Caro.

INSTITUT DE FRANCE

SÉANCE PUBLIQUE ANNUELLE DES CINQ ACADÉMIES

M. HEUZEY

(Président)

Discours d'ouverture

Messieurs,

D'autres compagnies, littéraires ou savantes, religieuses ou politiques, célèbrent leurs noces d'argent et leurs noces d'or, ont leurs jubilés et leurs centenaires. L'Institut de France se réunit tous les ans, à cette date du 25 octobre, en souvenir de sa fondation. Chaque année, il tient à rendre hommage à la pensée pleine d'avenir qui a réuni les anciennes Académies, reconstituées et accrues par de nouvelles attributions, et qui a lié, comme on dit, en un faisceau les forces intellectuelles de la France : c'était mieux qu'une grande idée ; c'était une idée juste.

Ce rendez-vous annuel que vous vous donnez n'est pas pour vous une pure solennité, l'occasion d'ajouter quelques discours à ceux qui se prononcent dans vos différentes classes : c'est la marque et la preuve de votre unité, c'est un acte essentiel de votre vie commune.

Ici les vieux fauteuils académiques, objet de tant de vives compétitions et de tant d'inoffensives épigrammes, ne sont plus des sièges isolés ; ils deviennent de véritables bancs fraternels sur lesquels hommes de lettres et savants, érudits et artistes, historiens et philosophes, mêlés, confondus, parfois même un peu tassés les uns contre les autres, arrivent à se mieux connaître et à se mieux comprendre, à mieux apprécier la solidarité de leurs efforts, l'identité du but qu'ils poursuivent, la communauté de leurs intérêts et de leurs devoirs.

Chacune de nos Académies, prise à part, présente déjà une singulière variété de vocations et d'études dont elle est le point de rencontre et le centre de rapprochement. Quelle diversité de procédés, d'habitudes d'esprit, d'allure, de physionomie, de langage! Combien de piquants contrastes dans ces formes d'activité différentes et souvent même opposées! Quoi de commun, au premier abord, entre le naturaliste qui s'efforce d'augmenter chaque jour la puissance et la finesse de ses organes pour sonder plus avant les profondeurs de la vie, et le mathématicien qui pourrait presque se passer de ses yeux, tant ses spéculations sont abstraites et comme en dehors de la nature? Voici côte à côte le philologue, qui s'est fait de la comparaison des langues humaines un champ d'inépuisables observations, et l'antiquaire, dont tout l'esprit est tendu à interroger les débris muets du passé. Le sculpteur pétrit l'argile, taille le marbre, pour reproduire la beauté dans sa forme complète, tangible et vivante ; le musicien trouve dans les vibrations de l'atmosphère la matière dont il fait l'impalpable tissu de ses mélodies : il semble qu'ils regardent vers deux mondes différents. La morale et la politique ne vont guère ici-bas de compagnie ; elles sont plus habituées à se tourner le dos qu'à se donner la main : cependant leurs noms associés composent celui de l'une de vos cinq classes; le philosophe et l'homme d'État sont de la même Académie ; il arrive qu'ils se rencontrent dans le même académicien.

Telles sont, messieurs, quelques-unes des antinomies que nous observons parmi nous et que nous trouvons sans peine le moyen de mettre d'accord. Cependant l'Institut dans son ensemble forme une synthèse encore plus hardie : il réunit en lui deux catégories d'intelligences nettement distinctes et comme deux génies qui, par certains côtés, semblent s'exclure. D'une part, la science et l'érudition ; de l'autre, la littérature et l'art ; les hommes de recherche et les hommes d'imagination, ceux qui découvrent et ceux qui créent, les uns explorant de tous côtés la nature pour y chercher des faits ignorés et des lois nouvelles, les autres s'efforçant de la reproduire, d'en multiplier l'image et de couronner son œuvre par leurs heureuses conceptions.

C'est là peut-être qu'un ami des classifications systématiques trouverait à tracer au milieu de nous une ligne de partage, comme si nous étions un peuple mêlé, formé de deux races différentes. Il n'en est rien pourtant, et la pensée qui a fait de nous une seule nation dont les divisions ne sont que des provinces dans une même patrie est à la fois et plus haute et plus vraie.

Dans toute œuvre de l'intelligence digne de ce nom, qui peut dire où commence l'art et où finit la science? Une bonne comédie, un beau roman ne renferment pas une moindre somme d'observations exactes qu'un traité de psychologie ; ils sont conçus seulement d'après une autre méthode, et ils contiennent souvent une part de vérité d'autant plus grande que leurs prétentions sont moins scientifiques. Peindre une figure ou un objet, c'est encore une manière de les étudier, de fixer avec le pinceau nombre de faits précis et de remarques instructives pour celui qui les sait lire. D'un autre côté, l'enchaînement des preuves, des expériences, des calculs, par lesquels on établit une grande vérité de la science, sont une construction qui vaut bien celle d'un palais ou d'un temple : elle a son équilibre et ses proportions, ses lignes à elle, en un mot sa beauté propre, et nous ne sau-

rions lui refuser le titre d'œuvre d'art sous prétexte que les matériaux dont elle est faite sont plus immatériels.

Le mot de création, dont nous nous servons plus volontiers à propos des ouvrages de la littérature et de l'art, est une exagération et une politesse. L'artiste et l'homme de lettres seront les premiers à convenir que les éléments mis en œuvre par leur imagination sont, comme ceux de la science, empruntés à la nature. Ce n'est que par la proportion et par la disposition qu'ils y ajoutent, quand ce pouvoir supérieur leur est donné, la perfection que leur esprit conçoit. A ce compte, le savant et l'érudit ne sont pas moins des créateurs quand ils font sortir du sein des faits quelque vérité nouvelle. L'imagination et l'enthousiasme ont aussi une part dans leur travail : ce sont eux le plus souvent qui leur montrent de loin la place où se cache la vérité à découvrir et qui permettent à leur esprit de s'élancer à sa conquête, sauf au raisonnement à tracer ensuite un chemin régulier pour y donner accès. Toutes ces facultés, si diverses en apparence, ne sont en somme que les transformations d'une même force : elles ont leur source profonde dans l'unité de l'esprit humain, dont l'Institut assemblé est la vivante expression.

Il importe d'autant plus d'entretenir la conscience de cette unité, que les connaissances humaines tendent chaque jour à se morceler davantage et à former une infinité de petits domaines où chaque savant s'enclôt et s'emprisonne par son propre travail. Il fut un temps où l'on aurait craint de trop s'isoler en se consacrant à une science unique : aujourd'hui chacun se tient pour content d'avoir un coin de science à défricher. Messieurs, il ne faut pas s'en plaindre : c'est le résultat du grand mouvement d'investigation qui porte l'esprit moderne à refaire pièce à pièce l'inventaire minutieux de la nature et de l'histoire. La division du travail profite à la recherche de la vérité, comme elle aide, dans l'ordre industriel, à la production et au développement de la richesse. Elle a pourtant ses périls, contre lesquels nous ne saurions trop réagir.

Il en résulte trop souvent un sentiment étroit et personnel, une sorte d'égoïsme scientifique qui fait que nous voyons et que nous estimons uniquement le genre de recherches auquel nous nous sommes voués : c'est la science par excellence, l'initiation aux grands mystères; quant aux autres branches d'études, tout au plus méritent-elles d'être considérées avec une indifférence dédaigneuse. Le mineur enfoui dans son puits est ébloui par le métal qui brille dans le cercle de sa petite lampe; et, quand il entend d'autres coups que les siens résonner sourdement dans la profondeur du sol, il se figure qu'ils s'égarent à la suite de quelque veine pauvre ou déjà exploitée.

Sans doute l'esprit de notre temps est occupé de recherches trop pressantes et trop sérieuses pour renouveler les vains débats sur la précellence des sciences et des arts qui faisaient au moyen âge la joie des écoles. Ce n'est plus de nos jours que l'on prendrait plaisir à voir les sept Arts libéraux, divisés en deux armées, partir de Paris et d'Orléans et, bannières flottantes, venir dans la plaine de Montlhéry, aligner leurs escadrons, pour se livrer un mutuel assaut. La dernière escarmouche de cette grande bataille s'est livrée depuis longtemps sur le théâtre de Molière, dans le premier acte du *Bourgeois gentilhomme*.

Pour ressusciter de semblables querelles, il faut avoir des loisirs forcés, par exemple se trouver bloqué par les inondations dans un village turc, comme il m'arriva, il y a quelque vingt ans, avec l'un de mes compagnons de voyage. La pluie ne cessant de tomber depuis plusieurs jours, tous les deux accroupis par terre, dans une chambre basse, devant quelques tisons, nous nous étions mis à discuter à outrance sur la critique littéraire et sur la critique historique, parlant haut, nous excitant pour nous distraire. Au plus fort de la discussion, on frappe timidement à la porte, et nous voyons apparaître notre hôte, la mine inquiète, l'air embarrassé, tenant la main sur son cœur, selon l'usage oriental : « Mes amis, nous dit-il, que faites-vous là? Si loin de votre pays, vous fâcher de la sorte! Mais c'est un grand malheur! » En parlant ainsi, il nous poussait doucement l'un vers l'autre. Chercher à faire comprendre à ce paysan rouméliote la nature et le sujet de notre débat, c'eût été peine perdue. Nous prîmes, en riant, le parti le plus court : nous nous embrassâmes, à la grande joie du brave homme, qui ne se doutait guère qu'il venait de réconcilier la littérature et l'histoire.

Vous n'avez pas, messieurs, à vous faire les juges du camp dans des joutes aussi futiles; mais l'action profonde que vous exercez, comme centre commun d'attraction, sur le mouvement des lettres, des sciences et des arts, contribue à y maintenir l'harmonie et à remplacer par une émulation plus généreuse le mauvais antagonisme qui pourrait naître de la trop grande dispersion du travail.

Les sciences nouvelles ont les qualités et les défauts de la jeunesse. Quand elles se présentent à nous les mains pleines de découvertes, leurs récents succès, les progrès éclatants qu'elles ont réalisés leur font pardonner aisément d'être ambitieuses et même un peu envahissantes. On ne leur en veut pas trop de leur prétention à tenir la place des sciences plus anciennes et à fournir même aux sciences voisines des solutions que celles-ci ne leur demandent pas. Pourtant elles doivent y prendre garde; car ce jeu peut leur nuire, et l'on en citerait qui, pour avoir voulu trop embrasser du premier coup, ont affaibli leur naissante autorité, comme ces remèdes qui laissent le public en défiance, parce qu'ils guérissent trop de maladies. Elles se relèveront de ce discrédit passager; mais il leur faut pour cela s'imposer un assez long régime de sagesse et de tempérance.

On voit aussi des sciences qui, parties de chez nous en assez paisible équipage, nous reviennent armées en guerre, rapportant avec elles, dans le premier moment, une humeur âpre et agressive qui n'a rien de commun avec notre esprit national. Là encore se marque l'heureuse influence des liens qui vous unissent : vous respectez les droits de la critique et vous n'auriez garde de vouloir lui ôter rien de sa libre vivacité; mais votre autorité et votre exemple forment une barrière d'un niveau élevé; elles s'opposent à l'invasion des

manières trop exotiques qui tendraient à mettre en action, jusque dans les relations entre savants, les fameuses théories de la bataille pour l'existence. Que l'ignorance produise la brutalité, c'est un accident qui malheureusement s'explique et qui peut arriver, même en France. Ce que vous considérez avec raison comme beaucoup plus fâcheux et ce qui, grâce à Dieu, ne se rencontre pas dans notre pays, c'est que, chez un peuple, les sentiments généreux et délicats, source de la vraie courtoisie, et ce je ne sais quoi d'humain qui est la fleur de la civilisation manquent à la haute culture intellectuelle.

J'ignore s'il y a des sciences qui vieillissent et qui meurent ou qui méritent de mourir pour crime d'immobilité ou d'impuissance. Il en est certainement qui sommeillent, comme de grands ateliers où le travail se ralentit et chôme par instants, mais pour reprendre bientôt avec une activité plus grande. La même chose arrive pour les guerres littéraires et pour les divers arts. Nous entendons chaque année annoncer la mort de quelqu'un d'entre eux, par exemple de la gravure. Pourtant ceux qui connaissent bien cet art charmant et si français, la variété de ses ressources et sa souplesse infinie, sont sans inquiétude à son sujet : ils savent qu'il ne redoute aucune concurrence, pas même celle du soleil. Les arts, les sciences et les lettres sont comme la nature : ils ont quelque chose de mieux à faire que de mourir, c'est de se transformer.

Certaines études ont aussi des commencements humbles, chétifs, presque misérables; et souvent elles n'attendent qu'une découverte du hasard ou du génie pour prendre tout à coup un essor inespéré. J'aurais voulu vous citer, comme exemple de ces surprises, quelques-unes des grandes conquêtes scientifiques de notre temps, si soudaines souvent et si étonnantes dans leurs résultats, qu'elles nous font entrevoir chaque jour davantage la grandeur des ressources que la nature tient en réserve pour le bien de l'humanité. Je suis arrêté par la crainte de vous montrer surtout mon incompétence et j'aime mieux chercher mes preuves dans un ordre de connaissances auquel je suis moins étranger.

Au siècle dernier, la recherche des antiquités était encore tenue moins pour une science que pour une manie. A part quelques beaux modèles d'art et quelques objets de prix que l'on recueillait pour les musées et pour les palais, le reste ne paraissait être que la pâture d'une curiosité presque ridicule. Bien peu de gens, même parmi les esprits cultivés, avaient le sentiment qu'il y eût là des matériaux pour la reconstruction du passé. L'antiquaire était classé tout près de l'amateur de tulipes. Aujourd'hui l'archéologie, appuyée sur la connaissance des médailles et sur celle des inscriptions, est devenue l'une des grandes sciences auxiliaires de l'histoire. Elle embrasse l'art et l'industrie antiques, la connaissance de la vie civile, militaire et religieuse des anciens; elle compte presque autant de provinces qu'il y a de centres de civilisation et de grandes époques historiques. Plusieurs de ses subdivisions sont devenues des sciences distinctes, auxquelles suffit à peine l'activité d'un grand monde de travailleurs. Depuis quelques années surtout, c'est un grand spectacle que la succession des découvertes qui viennent, comme des coups de théâtre, mettre devant nos yeux les périodes de l'histoire que nous désespérions le plus de connaître. A peine a-t-on le temps de se retourner, et de vastes espaces qui tout à l'heure étaient dans la nuit s'éclairent par de longues lignes de feux, marquant des routes lumineuses.

Quelle science pauvre et sans espérance était celle des antiquités égyptiennes au temps où le jésuite Kircher composait son *Œdipus egyptiacus*, étudiant les hiéroglyphes sur les obélisques des places de Rome! Aujourd'hui c'est peu que l'Égypte nous ait livré le secret de son écriture et la clef de ses annales : elle nous fait remonter jusqu'aux origines de son histoire. Elle nous introduit dans l'antique et curieuse société des hommes qui ont construit les Pyramides; et nous arrivons à connaître par leur nom et par leur figure les personnages d'un monde officiel, antérieur de beaucoup d'années aux âges que nous considérons en Europe comme préhistoriques.

Peu d'études ont eu un berceau plus agité que l'archéologie assyrienne; mais, si toutes ses luttes ne sont pas terminées, il faut lui savoir gré de la vaillance avec laquelle elle a conquis sa place au soleil. L'Assyrie n'était guère dans l'histoire générale qu'un grand nom, jusqu'au jour où ses palais sont sortis des sables du désert encore tout animés du mouvement des fêtes royales, de la représentation authentique des grandes chasses et des expéditions guerrières. Cependant la mère de la civilisation assyrienne, la vieille Chaldée, nous dérobait encore son image avec une persistance inquiétante. Grâce à une découverte d'hier, par la courageuse et intelligente ténacité d'un autre de nos consuls, la Chaldée est sous nos yeux : elle est au Louvre, dans ces statues robustes et courtes des anciens chefs du pays, tenant sur leurs genoux la tablette et la règle graduée de l'architecte, dignes représentants d'une race laborieuse qui nous fait toucher, comme en Egypte, aux premiers âges de la civilisation sur la terre.

Connaissez-vous, messieurs, dans toute l'histoire ancienne, une époque plus décevante, plus désespérante pour l'étude, que la brillante et poétique période des premiers temps de la Grèce? Les efforts des savants pour l'éclaircir n'ont fait qu'y accroître la confusion. Quelle forêt d'hypothèses! quel entrelacement de l'histoire et de la légende! quel malaise quand on abordait la redoutable question des Pélasges! On pouvait croire que c'était une recherche épuisée, finie, et dont il n'y avait plus rien à tirer. Pour y revenir, surtout la pioche à la main, il fallait certes une autre vertu que la sagesse.

Qu'est-il arrivé? A côté de ce monde charmant, mais fabuleux, problématique, insaisissable pour la science, les fouilles nous révèlent coup sur coup un monde réel qui n'est guère moins merveilleux. Sur le sol de la Troade, elles font sortir de terre tout le matériel d'une industrie aux formes étranges et demi-barbares, mais appartenant à une population riche, active, qu'il n'y a aucune raison de ne pas appeler troyenne. A Mycènes, ce sont les tombeaux de toute une famille de chefs mycéniens, ensevelis, comme des rois Incas, dans

leurs ornements d'or; mais cet or est ouvragé; il porte la marque d'un style primitif, déjà élégant, qui s'accorde avec les antiques constructions du pays pour nous montrer en Grèce une période de brillante activité industrielle, antérieure à la formation de l'art grec. La question des antiquités homériques est entrée dans le domaine des faits : l'archéologie inaugure une science nouvelle et pleine d'avenir.

Je n'ai pas l'intention, messieurs, d'aller plus loin, de vous faire ici une revue des sciences archéologiques, de vous raconter les fouilles de Dodone, de Delphes, d'Olympie, de Délos, de Pergame, de Samothrace, de Tanagre, de Myrina. Je n'ai voulu donner que des exemples; j'y ajouterai seulement une observation générale. Dans ce grand mouvement de découvertes, le travail individuel et solitaire fournit surtout les matériaux; mais, pour les mettre en œuvre et pour établir des vérités scientifiques, ce n'est pas trop du concours de plusieurs sciences, telles que l'épigraphie, la numismatique, la philologie. Ainsi, à côté de l'esprit d'isolement dont je vous montrais le danger, un mouvement en sens contraire, où l'unité de votre action se fait sentir, favorise les recherches fécondes qui s'étendent sur les communes frontières des connaissances humaines. Le temps ne me permettrait pas de vous montrer cet esprit plus large se développant dans les autres genres de recherches et se faisant jour jusque dans l'enseignement des beaux-arts. Je ne puis oublier pourtant de rendre hommage à une noble science qui, touchant à la fois à la chimie, à la médecine, à l'histoire naturelle, et s'inspirant aussi d'un grand dévouement à l'humanité, a engagé contre les fléaux qui nous déciment une lutte qui fait des martyrs. Dans un temps où notre pays est en butte à des calomnies systématiques, il est consolant de le voir à la tête de ces héroïques entreprises qui vont au-devant de la mort pour lui arracher son secret et amènent les peuples les plus animés contre nous à saluer avec respect le génie bienfaisant de la France.

Parmi les devoirs que nous impose l'étroite union de nos Académies, il en est un bien touchant, auquel je n'aurais garde de me soustraire : c'est l'usage de rappeler devant l'Institut les noms des confrères que nous avons perdus dans l'année. Ils ont dû recevoir déjà, de leurs compagnons d'études, des témoins et des interprètes autorisés de leurs découvertes, le tribut de regrets et d'éloges que méritaient leur caractère et leurs travaux; mais la famille tout entière partage le deuil qui atteint chacune de ses branches : elle ne peut se trouver assemblée sans compter avec tristesse ceux qui lui manquent.

Ma pensée se porte tout d'abord vers l'homme éminent qui occupait, il y a cinq ans, l'année même de l'Exposition universelle, la place où je me trouve aujourd'hui et qui présidait, au nom de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, votre séance générale. M. Edouard Laboulaye vous entretint à cette occasion de l'influence du progrès scientifique sur la société moderne. Vous n'avez pas oublié ce discours plein d'éclat et de finesse où se résumaient à merveille son esprit et ses doctrines, sa vive intuition des conditions de la vie sociale et cette science complexe du jurisconsulte qu'il savait rendre familière, aimable même, par de brillants à-propos. Pour se conformer à ses dernières volontés, aucune voix amie n'a retenti sur la tombe du professeur, de l'orateur qui nous a tant de fois charmés par sa parole; ce désir ne saurait empêcher l'Institut, dont il a été l'une des lumières, de lui adresser ici un sympathique souvenir.

La mort de Jules Sandeau est un grand deuil pour les lettres. Aucun écrivain, dans le genre intime du roman et de la comédie, n'a eu plus de souci de la dignité de l'art, n'a trouvé une émotion plus vraie dans l'expression des sentiments les plus élevés et les plus purs de l'âme humaine. Les types immortels qu'il a fait vivre, et qu'il n'eût peut-être rencontrés trop loin de chez nous, protégeront la société française de notre temps contre le mal qu'elle a trop souvent dit d'elle-même sans réfléchir que ces boutades, prises au pied de la lettre, sont devenues un thème d'accusations prétendues scientifiques que l'on exploite lourdement contre elle.

Nous avons eu encore la douleur de perdre M. Charles Defrémery, qui avait conquis dans la connaissance et dans l'enseignement de la langue arabe une autorité incontestée; en le voyant penché sur les textes orientaux, pour les traduire et pour en extraire la substance historique, on n'aurait peut-être pas pensé qu'il y avait aussi dans ce savant consciencieux un amateur passionné et un connaisseur délicat de notre vieille littérature.

La science chirurgicale a reçu parmi nous deux coups sensibles en perdant M. Charles Sédillot, opérateur habile et inventeur de procédés nouveaux, formé par la pratique des hôpitaux militaires, né à Strasbourg dont il est une illustration française, et le baron Jules Cloquet, savant anatomiste, démonstrateur et professeur plein de chaleur et d'entrain, qui avait conservé jusqu'à un âge très avancé l'heureuse aménité de son esprit.

M. Victor Puiseux a laissé une trace profonde dans l'étude des hautes mathématiques appliquées à la solution des problèmes les plus ardus, particulièrement à ceux de l'astronomie. Lorsqu'il se présenta à l'Académie des sciences, il eut le privilège, bien rare dans nos annales, de réunir tous les suffrages, ce qui lui a valu ce bel éloge qui honore l'homme dans le savant : « Puiseux, a dit un maître autorisé, devait son élection à son mérite, l'unanimité à son caractère. » Deux savants ingénieurs, tous les deux professeurs à l'École des ponts et chaussées et à l'École polytechnique, MM. Jules Bresse et Jacques de la Gournerie, terminent cette funèbre énumération : le premier s'était consacré surtout à l'étude de la mécanique et au calcul de la force de résistance dans les éléments de la construction; le second, après s'être occupé avec succès de travaux maritimes, devenu professeur de géométrie, a laissé d'importantes recherches sur la perspective, qu'il a étudiée en artiste, pour le moins autant qu'en géomètre.

Les fondations qui donnent aux cinq classes de l'Institut assemblées la faculté de décerner certains prix sont aussi,

messieurs, une consécration de votre unité. Les récompenses ainsi accordées en reçoivent plus d'éclat et y gagnent une valeur plus haute.

Le candidat au grand prix biennal vous est présenté tous les deux ans par l'une des Académies, et choisi parmi les hommes qui ont rendu le plus de services dans l'ordre d'études qu'elle représente. Déjà, par deux fois, l'Académie des inscriptions et belles-lettres avait désigné à vos suffrages des orientalistes, les représentants des grandes découvertes dont je vous montrais tout à l'heure le théâtre en Égypte et en Assyrie. Cette année, elle a pensé qu'elle avait le devoir de ne pas négliger des recherches qui se font près de nous, dans notre propre pays, et qui ont pour objet la philologie et l'histoire nationales. Vous avez confirmé son choix en accordant le prix biennal à M. Paul Meyer, directeur de l'Ecole des chartes et professeur au Collège de France.

« M. Meyer — dit le savant rapporteur, dont je ne puis mieux faire que de reproduire les paroles — est avant tout un philologue : comme tel, il a exercé chez nous la plus heureuse et la plus décisive influence. D'ailleurs, il n'a pas seulement le mérite d'avoir contrôlé, perfectionné et vulgarisé les théories sur lesquelles reposent nos connaissances en philologie romane; il ne se recommande pas seulement par des qualités de critique qui lui ont assigné la première place en Europe parmi les savants qui s'occupent de la langue et de la littérature provençales : son nom restera encore attaché à plusieurs des plus notables découvertes qui aient été faites, au XIXe siècle, dans le champ de la littérature historique du moyen âge. »

Messieurs, vous ne pouviez manquer de ratifier par vos suffrages les conclusions de la commission en récompensant, dans un maître aussi distingué, ces belles études françaises qui, plus que toutes les autres, ont droit à la sollicitude d'une assemblée jalouse, comme vous l'êtes, de l'honneur littéraire de notre pays.

JEAN MÉRONDE

Histoire d'un peintre (1)

VIII.

Les mêmes mots hantaient le cerveau de Jean Méronde : « Voyons si mes singes ne me donneront pas quelques millions... » Dans ses rêves maintenant il jonglait avec les millions. Ce garçon aux commencements très modestes, qui avait hanté les crémeries et les brasseries bien plus que les cabinets somptueux de Bignon ou de la Maison dorée, qui était heureux lorsqu'un tableau vendu à propos ou une commande de portrait lui permettaient de payer son loyer tout en laissant quelques sous au fond de ses poches, ne comptait plus qu'à renfort de gros chiffres. C'est que le succès lui était venu avec une rapidité faite pour détraquer la tête. Son tableau du Salon lui fut acheté sur place pour une somme si considérable qu'il lui fallut un effort pour ne pas paraître stupéfait. Mais on fait vite son apprentissage en ces sortes de choses : à la troisième commande — et les commandes pleuvaient, — il se montra difficile, se fit prier, si bien que le prix proposé d'abord se trouva doublé. Et chaque fois revenait, sous une forme ou une autre, cette petite phrase : « Et surtout, monsieur Méronde, qu'il y ait un singe dans notre tableau! »

Il était voué aux singes à perpétuité.

Les anciens amis ne le voyaient presque plus. Il n'avait certes pas le ridicule mesquin de leur faire sentir le poids de son succès; quand il les rencontrait, il cherchait à causer, à rire comme par le passé. Mais ce n'était plus la même chose : en devenant un peintre à la mode, Méronde était entré de plain-pied dans le monde des autres peintres à la mode; car parmi ces messieurs il y a autant de coteries que dans une ville de province qui a des traditions. Il s'était fait recevoir d'un cercle très recherché où il avait été fêté; le rapin devenait homme du monde; on se le disputait dans les salons où il allait afin d'y rencontrer Sabine; et avec sa grande facilité d'imitation il prenait le ton, les manières, la morgue aussi des gens qu'il fréquentait.

Un seul de ses vieux amis ne le quitta pas et ne permit pas qu'on le quittât : c'était Dupin. Depuis l'École des beaux-arts, où ils étaient entrés le même jour, ils ne s'étaient guère séparés; ils avaient toujours passé ensemble leurs vacances à courir la campagne tout en faisant force croquis; leurs ateliers de Paris se touchaient, et le plus souvent ils travaillaient ensemble, chez l'un ou chez l'autre.

— Tu sais, tu peux devenir aussi chic que tu voudras, tu ne me feras jamais peur; tu seras toujours mon vieux copain!

— Mon bon Dupin!

Et Méronde serrait la main de son ami avec effusion. Il lui était très reconnaissant de son affection, de son admiration sans arrière-pensée, de son inaltérable bonne humeur. Il avait fini par lui tout avouer; ensemble ils causaient de Sabine; ensemble ils faisaient des calculs fantaisistes pour arriver à savoir combien de tableaux à singes finiraient par représenter la fortune... Dupin était très nécessaire au jeune triomphateur, qui sans lui se fût trouvé bien seul. Méronde l'aimait sincèrement; mais il lui en voulait un peu de sa tournure vulgaire; il lui en voulait surtout de sa vareuse impossible. Mais le moyen de dire à son meilleur ami qu'il a tort de tenir à un vêtement couvert de taches, peu en rapport avec les habits à la dernière mode que l'on porte soi-même! On peut à la rigueur dire à son ami intime qu'il a commis une faute grave; on ne lui dira jamais qu'il a l'air sale et que ses ongles sont en deuil!

Méronde travaillait comme jamais il n'avait travaillé jusqu'alors. Son seul plaisir, c'était de se retrouver auprès de Sabine, et ce plaisir était souvent un supplice. Il ne la voyait presque jamais seule; elle était toujours entourée de sa cour, et plus Jean se posait en amoureux résolu, plus le gros ban-

(1) Suite. — Voy. le numéro précédent.

quier Steinweg, inquiet et jaloux, semblait sur le point de se déclarer. Un jour où il avait plus que d'ordinaire souffert des caprices de la belle artiste et qu'il arpentait son atelier en proie à une agitation fébrile, il s'arrêta tout d'un coup, sentant une sueur froide lui perler sur le front : est-ce que Sabine ne se servait pas de lui pour exciter son adorateur trop prudent? Il se rappela l'hôtel somptueux du banquier, son château près de Paris, ses chevaux qu'on citait, sa fortune fabuleuse... Mais non; il calomniait celle qu'il aimait, qu'il aimait à la folie!

Il était pris de rage quand il songeait à ce qu'il faudrait d'années pour arriver à la fortune, à ce que Sabine appelait la fortune. Il avait des accès d'avarice, se refusait un cigare cher et se récompensait en faisant une fois de plus le calcul des sommes déjà gagnées, des commandes acceptées : il en avait pour plus d'un an à l'avance! Mais il était trop artiste pour être avare longtemps; il faisait alors des folies, dont ensuite il avait des remords : il lui semblait que ses achats de belles étoffes ou de meubles rares étaient autant d'infidélités au culte juré.

Un jour, un mot de Sabine lui donna une nouvelle idée. Depuis longtemps déjà il avait honte de son atelier; il se promettait d'en chercher un autre; mais le temps lui manquait, et il différait toujours; les mois s'écoulaient et le peintre, malgré son succès extraordinaire, continuait à payer un modeste loyer au père Bourgeois. Sabine lui laissa entendre qu'il se faisait tort; qu'il fallait savoir éblouir l'amateur, le recevoir dans un petit hôtel à soi, le faire introduire par un domestique en livrée; et que l'amateur, sans s'en douter, payerait de sa poche tout ce luxe qui lui interdirait la moindre pensée de marchandage. Une occasion unique se présentait. Un peintre avait fait bâtir un petit hôtel ravissant avec atelier, serre, toute l'installation artistique que l'imagination pouvait rêver; le peintre avait perdu la vogue, qui lui était venue à l'âge où d'ordinaire on est encore élève : grisé par un succès rapide, il s'était cru passé grand homme et avait dédaigné le travail; le prodige de vingt ans était fruit sec à trente. L'hôtel, bâti par un jeune architecte qui avait laissé faire son imagination, devait se payer d'année en année, selon la mode du jour; mais le peintre ne pouvait plus songer à en prendre possession; l'hôtel menaçait de rester pour compte à l'architecte : celui-ci fut très heureux de trouver un nouvel acquéreur. Jean avait bien un peu peur de se mettre sur le dos une aussi lourde charge; mais c'était bien tentant; les conditions étaient très possibles; et puis être propriétaire à son tour! C'était comme un conte de fées. De plus, Sabine et sa tante visitèrent le petit hôtel, le trouvèrent charmant, une vraie trouvaille. Alors Jean n'hésita plus.

— Vous consentirez à venir pendre la crémaillère, vous et Mlle Lavigne toutes seules; nous referons le petit dîner du jour du vernissage, ce jour que je n'oublierai jamais et qui est resté unique, ce jour où vous étiez simplement bonne, où vous ne preniez pas plaisir à me torturer!

Comme Sabine, qui faisait bon marché des convenances habituelles du monde, disait « oui » en riant, sans chercher à se justifier le moins du monde, il donna sa parole à l'architecte, qui les accompagnait. C'était chose entendue. Alors le jeune homme se demanda quelles devaient être les sensations du peintre qui n'était plus à la mode, qui était ruiné, fini à trente ans, et qui savait qu'un autre devait prendre possession de cette maison que déjà en rêve il avait dû remplir du bruit de sa jeune gloire. Jean se sentit frissonner.

Depuis bien longtemps Jean Méronde n'avait vu son propriétaire : quand il avait quelque chose à acheter ou un mot à dire, Dupin se chargeait de la commission. Il aimait bien à bavarder un peu, ce brave garçon, et le succès de son ami lui fournissait un thème qui s'allongeait à volonté. Il se sentait bien à son aise dans la boutique chaudement tenue et où on le recevait fort bien. S'il avait eu un peu plus de perspicacité, il eût peut-être remarqué que Marie écoutait avec avidité ce qu'il disait et que parfois sa mère lui donnait quelque petite commission qui l'éloignait. Mais Dupin n'était pas né perspicace. Jean était tenté ou d'écrire à M. Bourgeois pour donner congé de son atelier, ou de lui envoyer une fois de plus son ami. Puis il eut honte : ces braves gens l'avaient accueilli quand il était pauvre et inconnu; il ne pouvait pas quitter le quartier sans leur dire adieu.

Il trouva M. et Mme Bourgeois occupés, comme d'ordinaire, dans la boutique; Marie n'était pas avec eux, mais il crut voir, au moment où il entrait, une forme légère qui pouvait bien être la sienne disparaître dans l'ombre de l'arrière-boutique. Il exposa aussi brièvement que possible l'objet de sa visite.

— Je m'y attendais bien, monsieur Méronde. Quand on a sa porte assiégée par des gens qui viennent en beaux équipages, cette porte ne peut plus se trouver au bout de la rue Notre-Dame-des-Champs. Cela va de soi. Aussi nous ne vous en voulons pas, ça serait ridicule. Je regrette cependant que vous choisissiez ce quartier neuf, là-bas près du parc Monceau, qui a déjà vu tant de faillites : ça sent le plâtre humide, la fausse richesse et les banqueroutes!

— Vous n'êtes pas rassurant, monsieur Bourgeois; mes plâtres à moi sont déjà bien secs, et j'espère que, si la ruine est pour quelqu'un, elle ne sera pas pour moi.

— Nous l'espérons de tout notre cœur, dit Mme Bourgeois de sa voix posée.

Puis on ne trouva plus rien à dire. Cependant le jeune homme ne voulait pas partir comme cela; ses yeux semblaient chercher quelque chose ou quelqu'un. Enfin il dit :

— Mlle Marie se porte bien?

— Mlle Marie se porte très bien, merci, dit une voix très douce.

[illegible] un gros registre qu'elle déposa auprès de sa mère. C'était sans doute le gros registre qui l'empêchait d'offrir sa main au peintre. Mais elle était très calme, très maîtresse d'elle-même. Jean, au contraire, balbutiait : il se rappelait la dernière fois qu'il l'avait vue, au vernissage, presque un an auparavant, et les paroles railleuses de Sabine lui tintaient à

l'oreille : « Un roman derrière le comptoir. » Où avait-elle vu cela, et comment avait-il été assez fou pour y croire? Et, ne trouvant rien de mieux, il dit :

— Comme vous voilà grandie!

— N'est-ce pas? C'est comme cela, monsieur Méronde, que les petites filles deviennent de grandes filles.

Elle avait presque l'air de se moquer doucement de lui. Son sourire semblait dire : « Ah! vous me croyiez donc une petite sentimentale qui se meurt d'amour pour son professeur de dessin? Eh bien, monsieur le peintre, les hommes sont tous des vaniteux, et vous ne faites pas exception à la règle! »

Mme Bourgeois regardait sa fille à la dérobée, avec angoisse; elle n'était pas dupe de ce beau calme. Mais elle était seule à n'en pas être dupe. Heureusement l'épreuve fut courte. Jean se leva presque aussitôt et prit congé.

— Au revoir, au revoir, disait le gros propriétaire; n'oubliez pas vos amis, quoique vous soyez maintenant « de la haute »!

— Au revoir, disait Jean.

Et quand, à son tour, il prit la main de Marie dans la sienne, il la trouva toute froide. Elle ne dit pas au revoir, elle; mais, le regardant très bravement, elle lui dit doucement :

— Adieu, monsieur Méronde; nous sommes tous très heureux de votre beau succès, croyez-le.

Quand Jean se trouva dans la rue, il hésita un instant : il lui sembla qu'il avait encore quelque chose à dire à son ancienne élève; mais, comme il ne retrouvait pas ce que cela pouvait bien être, il continua son chemin, tout songeur et un peu mécontent.

IX.

Son petit hôtel occupait et amusait le peintre comme un merveilleux joujou tout neuf. Il courait les magasins lui-même, choisissait, commandait; chaque jour il avait une idée nouvelle, de ces idées qui coûtent fort cher à réaliser. Sabine était dans une phase d'amabilité : le joujou l'amusait, elle aussi; elle y pensait plus que de raison, et ses idées s'ajoutaient aux idées de Jean. Tous deux crayonnaient à tour de rôle, penchés sur une feuille de papier : ils trouvaient de nouvelles dispositions pour les draperies, faisaient des croquis pour un salon turc, pour une galerie mauresque, changeaient à chaque instant ceci ou cela, discutaient, puis tombaient d'accord sur quelque chose de très beau, de très cher aussi. Jean était parfaitement heureux dans ces occasions qui avaient le charme du tête-à-tête, même lorsque d'autres se trouvaient dans le joli atelier : les intrus, c'étaient maintenant les autres.

Et quand, discrètement, la tante Lise demandait à Sabine si elle ne consentirait pas à habiter ce nid qu'elle faisait si coquet et si douillet :

— Qui sait? répondait-elle.

La vérité, c'est qu'elle y songeait assez sérieusement. Le succès de Jean croissait tous les jours, et jusqu'à présent sa verve endiablée donnait raison à ce succès. Il trouvait dans le moindre incident mondain ou populaire un sujet de tableau, et, comme il travaillait autant que possible d'après nature, ses compositions étaient singulièrement vivantes et amusantes. Et toujours, comme une signature imposée, dans quelque coin, quand ça n'en était pas le centre, on retrouvait le fétiche, le singe. Quand l'animal ne pouvait entrer vivant dans le tableau, il se retrouvait dans une petite porcelaine sur la cheminée ou dans un joujou d'enfant oublié sur le tapis. C'était une superstition; c'était aussi un engouement du public. Ce que Jean arrivait à forcer terriblement, c'était la couleur : ses rouges surtout éclaboussaient les toiles; on disait : « le rouge Méronde », comme s'il se fût agi d'une teinte spéciale, particulière; cela attirait l'œil, cela le blessait presque. A force de voir éclatant, il arrivait à voir faux. Ce n'était qu'une tendance jusqu'à présent, mais une tendance fort dangereuse. Dupin, tout mauvais peintre qu'il fût, était bon critique, et, très doucement, très timidement, il chercha à mettre son ami sur ses gardes.

— Laisse donc! s'écria Jean; ce sont mes rouges qui ont fait ma fortune, bien plus encore que mes singes!

— Mais ils pourraient bien jouer à ta réputation quelque vilain tour.

— Ma réputation? Je n'ai pas le temps d'y songer. C'est la fortune qu'il me faut. Tu le sais assez, parbleu!

S'il gagnait beaucoup d'argent, et il en gagnait fabuleusement à ce moment-là, grâce à sa facilité qui ne se démentait pas, il en dépensait fabuleusement aussi. Il ne comprenait pas comment tout l'or lui coulait ainsi entre les doigts. Comme il n'était pas marié, il n'avait pas la ressource usitée de s'en prendre à sa femme des sommes folles qui s'évanouissaient sans qu'on sût comment. Il ne pouvait s'en prendre qu'à lui-même, chose qui, pour un esprit masculin, est singulièrement désagréable.

Ce qui, en revanche, était singulièrement satisfaisant, c'était l'aspect que prenait peu à peu l'hôtel de la rue Prony. Quand un artiste a de quoi mettre à exécution ses rêves les plus fous, il peut arriver à faire des tableaux exquis avec chaque coin de son intérieur. Le temps était déjà loin où Jean achetait avec ses premiers gains des curiosités à tort et à travers. Son éducation s'était faite très vite; il passait même pour un japonisant sérieux, très capable de distinguer les œuvres de la belle époque et d'attribuer tel poisson, merveilleusement peint sur de la soie, à Gonakoureï plutôt qu'à un autre artiste, à distinguer des netzkés d'un siècle des netzkés d'un siècle plus éloigné. Un amateur très distingué étant mort, Méronde eut la chance de devenir possesseur d'une petite partie de sa collection. Parmi les soies peintes, les paravents étourdissants de couleur et de brio, il y avait des singes, beaucoup de singes, aussi bien que des grues, des poissons, des ours. Les Japonais du bon temps étaient des animaliers de première force, des observateurs naïfs et sérieux, et Jean les étudia de très près, n'avouant peut-être pas tout ce qu'il leur devait.

L'intimité de Méronde et de Sabine s'était beaucoup resserrée depuis l'acquisition de l'hôtel, et Mlle Lavigne, qui ne

rêvait que mariage, qui y voyait le [illegible] de sa nièce, encourageait cette intimité, mettait sa belle humeur, son bon sens de la partie, et arrivait souvent à détourner un orage, à atténuer l'effet blessant de quelque nouveau caprice de la terrible Sabine. Elle se disait, l'excellente vieille fille, que l'amour, qu'elle n'avait jamais connu pour son propre compte, aurait vite raison de la fantasque artiste; et elle ne doutait pas que Sabine aimât Méronde comme celui-ci l'aimait de son côté. Elle faisait des rêves dorés où de beaux enfants qui lui grimperaient sur les genoux avaient leur très grand [illegible]. [illegible] pas se représentait; cependant, lorsque des amis intimes demandaient à Sabine ce qu'il en était, elle se défendait presque avec colère: elle n'était pas fiancée, elle ne songeait même pas à se marier. Le banquier Steinweg était absent pendant ces mois de printemps et d'été, appelé à Londres pour une affaire gigantesque. Si le banquier avouait une passion pour Mlle Lhormond, une passion qu'il ne désespérait pas de voir récompenser sans l'aide de M. le maire, sa passion pour les affaires gigantesques était plus forte encore.

Enfin le jour où l'on devait pendre la crémaillère arriva. Sabine était bien trop curieuse de voir l'effet que produirait, une fois terminé, cet hôtel qu'elle regardait beaucoup comme son œuvre, pour manquer à la promesse donnée, quoique sa tante lui fît observer que cette promesse la compromettait, donnait raison aux amis qui voyaient en elle la fiancée du peintre.

Jean ne pouvait se dispenser d'inviter Dupin, qui ferait le quatrième dans cette partie intime. Dupin, sur ses instances, l'avait suivi dans sa nouvelle installation. Il y avait un joli coin pour lui, où il pouvait à son aise travailler ses crevettes; c'étaient des crevettes cette année-là. Jean Méronde aurait eu peur de se trouver tout seul dans cette maison, qui lui semblait immense; il avait absolument besoin d'un confident, et Dupin était tout désigné pour cet emploi. Jean avait des moments de défaillance, des moments terribles où il doutait de lui, de l'avenir, où il doutait surtout de Sabine, et à ces moments-là, s'il n'avait pas eu à côté de lui l'ami fidèle, discret aussi, qui savait d'un mot, d'une plaisanterie même, le remonter, lui faire passer les idées noires, il eût eu peur de lui-même, peur des lueurs de folie qui lui traversaient le cerveau. Tous les artistes connaissent ces moments terribles, ces agonies d'un instant qui sont le prix d'un travail trop absorbant, d'une tension nerveuse trop violente, de la possession d'une idée fixe.

Seulement Dupin, avec toutes ses excellentes qualités de cœur, était peu présentable. Il avait une fois accompagné son ami chez Sabine, en se faisant beau à sa façon; il s'était payé une vareuse neuve, ce qui avait fait sensation dans la rue Notre-Dame-des-Champs; mais, en sortant, il s'était écrié :

— Tout ça, c'est du monde trop chic pour moi!

Et il n'avait jamais songé à y retourner. Du reste, Jean ne l'avait jamais poussé à le faire. Maintenant c'était autre chose : en somme, Dupin était chez lui. Il marchait avec précaution sur les tapis épais de plus d'un pouce, comme s'il demandait pardon de la liberté, et s'essuyait la main au revers de sa manche avant de tâter les portières d'Orient ou de caresser une céramique du Japon; mais enfin il était toujours là, à domicile. On ne pouvait pas l'autoriser à aller faire une bonne surprise aux camarades de la brasserie, bien négligés depuis quelque temps, même par lui, en lui faisant entendre que deux dames très élégantes devaient dîner à l'hôtel et qu'il ferait tache dans le tableau. Cependant il était nécessaire d'aviser, car Jean se rappelait certaines épigrammes lancées par la belle Sabine. Une femme aime rarement l'ami de l'homme qui l'aime. Aussi, quelques jours avant le grand événement, Méronde s'efforça de dire légèrement, comme s'il se fût agi d'une bagatelle :

— Tu sais, mon vieux Dupin, j'ai une fantaisie qu'il faut que tu me passes. En me commandant une jaquette de velours je t'en ai commandé une aussi; tu seras gentil, tu la mettras jeudi; nous aurons l'air de deux frères jumeaux que la maman habille de même par coquetterie.

— Ah... tu m'as commandé... Mais, dis donc, elle est encore presque neuve.

Et le brave garçon tâtait sa vareuse avec un respect comique. Puis tout d'un coup Dupin, à la mine de son ami, comprit. Il rougit très fort, mais il se contenta de dire :

— C'est bon; on se fera beau...

Mais il resta gêné et un peu triste pendant vingt-quatre heures. Au fond, il n'aurait pas demandé mieux que d'aller passer la soirée du jeudi à la brasserie; mais il n'osait pas plus le proposer à Jean que Jean n'osait lui en parler de son côté.

Méronde était comme un joueur qui met toute sa fortune sur une carte : il s'était juré d'en finir, de savoir enfin si la belle Sabine consentirait jamais à devenir sa femme. Chez elle, il ne la voyait jamais seule; quand il cherchait à découvrir ses sentiments, à la faire causer sérieusement de l'avenir, elle le déroutait, plaisantait, ou bien se fâchait, selon le caprice du moment. Jamais elle ne disait *non* carrément; jamais non plus elle ne voulait lui donner un espoir bien net. Et vaguement il la soupçonnait de jouer le même jeu avec d'autres encore. Aussi, par moments, il faisait des efforts surhumains pour se détacher d'elle; il se persuadait que, s'il parvenait à rester un mois sans la voir, il serait guéri; il ne demandait qu'à en aimer une autre. Il était maintenant de ceux que, dans le monde, on cherche à attirer; il était une espérance, un mari très désirable, et à plusieurs reprises il s'était trouvé à côté de jeunes filles jolies et aimables. De très bonne foi il essayait de les trouver charmantes et n'y réussissait pas : une vision de femme, grande, élancée, aux cheveux rouges, à la carnation merveilleuse, lui souriait, et tout était fini. Il n'y avait au monde pour lui qu'une femme : Sabine. Et cependant il ne se faisait plus aucune illusion; il savait que, lorsqu'elle parlait de son besoin de luxe, de son mépris pour la pauvreté, de son amour de bruit, de renom, c'était la vérité; il savait que si tout d'un coup il se retrouvait pauvre et inconnu, il cesserait d'exister pour elle. Malgré tout, malgré ses moments de révolte, il ne songeait qu'à elle; il la voulait, furieusement, avec rage; elle l'avait ensorcelé : il était sa chose.

Qu'elle était charmante ce soir-là! Émerveillée de tout ce qu'elle voyait, joyeuse comme une enfant. Ce n'était plus la Sabine hautaine, ennuyée, dédaigneuse, que Jean redoutait toujours de retrouver en elle, ses moments de douceur étant assez rares. Elle s'était vêtue de blanc, d'une robe en étoffe de laine fine, aux larges plis, qui laissait voir ses beaux bras et sa gorge de déesse; des roses rouges traînaient sur la jupe, au corsage, dans les cheveux. Elle allait et venait; la blancheur de ses draperies faisait comme une grande tache de soleil au milieu des tapisseries et des velours sombres. Elle exigea qu'on lui montra tout : l'atelier d'abord, une merveille de goût, de richesse, dont elle était à même d'apprécier chaque détail. Cet atelier donnait sur une serre où l'on pouvait aussi travailler, attraper des effets de plein air, au milieu du fouillis de plantes rares aux grands feuillages, de fleurs aux odeurs troublantes.

Ce qui l'amusait surtout, c'était, lorsqu'elle ouvrait une porte par hasard, de se trouver dans une pièce toute vide, ou remplie de caisses, de débris, fourrés à la hâte hors de vue. L'hôtel n'était pas complètement meublé, il s'en fallait. Jean couchait sur un lit de camp dressé dans un cabinet nu. Mais ce qui était terminé était digne de la belle artiste qui daignait le visiter.

— C'est votre batterie de cuisine que je voudrais voir! disait Mlle Lavigne en riant.

— Cela serait peut-être difficile, car on ne voit pas ce qui n'existe guère. Mais j'espère que nous n'en dînerons pas plus mal pour cela.

Jean avait fait préparer le repas dans un coin de la serre, tout près d'une petite fontaine qui donnait de la fraîcheur et dont les gouttelettes retombaient en chantant. Il s'était beaucoup préoccupé de ce dîner, son début comme maître de maison; il avait eu plus d'une conférence avec le représentant de la maison Chevet. Ce personnage sourit discrètement lorsque Jean recommanda que le domestique chargé du service fût aussi peu visible que possible. Il avait l'habitude des dîners intimes.

Dupin, d'abord assez gêné de son personnage, avait fini par se trouver tout heureux auprès de Mlle Lavigne. Elle, au moins, n'était ni hautaine ni capricieuse; elle était bonne et simple; elle savait le faire causer dans sa langue à lui, sans être le moins du monde scandalisée de ce français peu classique. Et, sans s'en douter, il devenait ainsi fort nécessaire : le tête-à-tête que Jean rêvait se fût difficilement réalisé sans l'aide de son ami. Le dîner fini, le café disposé sur une table, on se sépara tout naturellement. Dupin grillait de faire voir ses crevettes à une personne qui causait peinture aussi bien que Mlle Lavigne, qui le taquinait gaiement et cependant ne faisait pas fi des natures mortes, au contraire.

— Si nous allions voir les crevettes aussi? dit Sabine qui savait parfaitement pourquoi Jean la retenait, la forçait presque à s'asseoir à côté de lui, un peu à l'écart, tout au milieu des grands palmiers.

— Non, nous n'irons pas. Vous n'avez nulle envie de voir les œuvres de Dupin; mais vous cherchez une excuse pour vous éloigner. Vous vous dites que le moment est venu de s'expliquer, et vous avez horreur des explications, des situations nettes; l'équivoque vous est plus commode. Eh bien, le temps des équivoques est passé.

— Vous le prenez de bien haut, monsieur mon amphitryon...

Mais elle ne se fâchait pas. Elle était un peu alanguie, à demi étendue sur son grand fauteuil d'osier, heureuse des odeurs de fleurs, de verdure, qui alourdissaient l'atmosphère. La lumière, tamisée doucement, venant à travers l'enchevêtrement des feuilles et des branches, tombait sur la robe crémeuse, sur les cheveux, sur les roses qui saignaient contre la blancheur de la peau, et la rendait plus belle, plus désirable que jamais. Jean ne se sentait pas bien maître de lui; il se disait qu'il serait capable de la tuer plutôt que de la céder à un autre. Sabine suivait ses pensées sur son visage, qui n'avait jamais rien su cacher; il ne lui déplaisait pas d'être aimée ainsi. Sa tante avait dit : « C'est un homme, et non pas un mannequin », et sa tante avait vu juste. De son côté, l'aimait-elle?... Ah! voilà, elle n'en savait rien; en ce moment elle croyait bien que oui, sans en être sûre cependant. Certes, s'il avait été le rapin aux allures négligées qu'elle avait rencontré dans la boutique de père Bourgeois, elle aurait répondu bien vite; mais l'amour est chose complexe, faite d'éléments divers, disparates même, et peut-être bien qu'elle était sur le point d'aimer le possesseur de ce petit hôtel joli comme un rêve, de cette serre où aucun bruit, sauf le murmure de la fontaine, ne venait troubler un tête-à-tête d'amoureux. Elle s'aperçut que Jean avait pris ses mains et les tenait fortement; elle ne s'en fâcha pas plus qu'elle ne s'était fâchée du ton de maître dont il avait parlé. Mais, s'il n'était pas sûr de lui, elle, de son côté, était parfaitement maîtresse d'elle-même : elle ne ferait que ce qu'elle voulait bien faire; elle ne promettrait que ce qu'elle voulait bien promettre.

— Sabine, écoutez-moi, je vous en supplie. Vous avez pris ma vie : qu'allez-vous en faire?

— Je n'ai pas pris votre vie; s'il vous a plu de me la donner, vous étiez libre de le faire, comme je suis libre ou d'accepter ou de rejeter ce don. Nous ne sommes des enfants ni l'un ni l'autre.

— Eh bien, décidez : acceptez-vous ce don? C'est toute mon âme, c'est tout mon être que je mets à vos pieds. Je ne sais pas bien parler, je ne suis pas poète; mais je vous aime, ah! Dieu! que je vous aime! Il n'y a pas une pensée, il n'y a pas un battement de cœur, il n'y a pas un instant de ma vie qui ne soient à vous, pour vous. Songez-y donc; si vous me dites : Je ne vous aime pas, je ne serai jamais votre femme, c'est comme si toute la raison de mon existence cessait d'être; c'est le souffle de ma vie qui s'arrêterait. Songez-y : ai-je, depuis que je vous connais, cherché à faire autre chose qu'à vous contenter? Vous m'avez dit qu'il vous fallait la richesse : vous l'aurez, si je ne meurs à la peine; vous aimez le luxe, les jolies choses : c'est en pensant à vous que j'ai fait mon éducation, que j'ai formé mon goût. Et cependant, si vraiment je n'ai pas eu ce bonheur suprême de vous plaire, dites-le tout de suite, sans arrière-pensée, avec cette franchise dont vous

êtes fière et qui devrait vous mettre au-dessus des coquetteries mesquines des femmes à qui vous ressemblez si peu. Je vous jure que j'accepterai votre décision, quelle qu'elle soit; mais je ne peux plus vivre dans ces alternatives d'espoir et de découragement qui tuent à coups d'épingle.

Sabine ne répondit pas tout de suite: elle semblait vouloir lire jusqu'au fond de ce cœur qui s'offrait à elle; puis elle se prit à sourire d'un sourire un peu énigmatique.

— Réfléchissez un peu, mon ami. Je ne suis guère la femme idéale à qui un homme rêve de donner son nom; je n'ai rien de l'ange, et le foyer me touche peu. Avez-vous songé à cela? Quand je serai votre femme, si je vous épouse, vous me reprocherez peut-être un jour la franchise avec laquelle j'avoue tout haut ce que les jeunes vierges idéales et pudiques pensent tout bas, mais rougiraient d'avouer. Je ne sais pas si je vous aime; je sais que, si vous étiez pauvre, je ne vous épouserais pas. D'un autre côté, je sais que je suis contente quand vous êtes près de moi, comme cela; je sais que votre amour me touche; il me semble qu'un peu plus, et ce beau feu se communiquerait à mon cœur. Et si vous saviez comme je voudrais pouvoir aimer, aimer passionnément, tendrement, avec abandon, comme vous savez aimer, vous! Vous voyez que je ne cherche à vous rien cacher. Maintenant, si vous désirez toujours que je vous épouse, je serai votre femme.

— Si je le désire! Ah! Sabine, ah! ma bien aimée, mon bien suprême!...

Il la tenait embrassée furieusement; il lui mangeait les mains, les bras, le visage de baisers. Il y avait si longtemps qu'il en avait envie! Mais Sabine, effrayée un instant, sut se dégager très vite, et, moitié riant, se fâchant à moitié, elle le tint à distance.

— Tout beau, mon fougueux amoureux. Mais vraiment vous manquez terriblement de discrétion! On vous mettra à la portion congrue. Et d'abord j'exige une promesse : nous sommes fiancés, c'est très bien; mais il est inutile de mettre tout le monde dans nos secrets, d'autant plus que je ne compte pas me marier comme cela, immédiatement. J'ai du travail que je veux finir pendant que je suis encore libre. Donc, c'est entendu, nos petites affaires ne regardent que nous.

Il lui jura qu'il lui obéirait en toutes choses. Il avait une envie folle de crier sur les toits que Sabine Lhormond était à lui, qu'elle était sa fiancée, presque sa femme; il était heureux, fou, ivre; mais un geste de son doigt rose le faisait rentrer dans un silence discret, absolu. Il obtint cependant la permission de dire son bonheur à Dupin, sous le sceau du secret.

— Sans cela, voyez-vous, j'en ferais une maladie!

Et, dès qu'il aperçut Mlle Lavigne qui revenait avec l'ami Dupin, il prit un air si piteux que Sabine en riant lui accorda encore une permission, et il planta deux gros baisers sur les joues de cette charmante personne qui, du reste, au premier coup d'œil avait tout deviné.

— Tantise, je vous aime, je vous adore! Vous l'entendez; j'ai le droit de vous appeler Tantise, tout comme elle, comme ma Sabine, ma femme!

— Usez de ce droit, monsieur mon neveu, et j'userai de celui de vous dire combien je suis heureuse. Rien ne m'ôtera de la tête que c'est moi qui ai fait ce mariage-là, moi, et les crevettes de M. Dupin!

[illegible]

[illegible]

LES MONDAINS PEINTS PAR EUX-MÊMES

« Autour du mariage (1) »

I.

A propos d'une comédie que, dans sa jeunesse, le comte Walewski, si je ne me trompe, avait fait représenter au Théâtre-Français, intitulée *l'École du monde*, Théophile Gautier écrivait un de ses plus étincelants feuilletons. Il se réjouissait d'abord que ce ne fût ni un homme de lettres, ni un journaliste, ni un poète qui eût écrit *l'École du monde;* « car, disait-il, toutes les fois que l'un de nous a essayé de peindre ce qu'on est convenu d'appeler le monde, on l'a accusé d'avoir écouté aux portes et regardé par le trou des serrures. On lui a dit qu'il n'allait pas dans le monde, qu'il ne connaissait que des actrices, des femmes perdues, des peintres qui font de mauvaises charges et des vaudevillistes grands joueurs de dominos. N'est-il pas étrange et insolent qu'un pauvre diable médiocrement cravaté, plus fier de ses mains que de ses gants et changeant à peine deux fois par jour de pantalon, se permette de mettre dans la bouche des élégants et des duchesses son esprit, son style et ses passions? Il faut le renvoyer au plus vite à son estaminet, à sa mansarde. »

Et Gautier, en critiquant cette comédie, est obligé d'avouer que, malgré toutes les facilités d'être vrai que sa position donnait à l'auteur, elle n'offrait, en résumé, pas plus de réalité dans ses peintures que les élucubrations les plus fantaisistes des romanciers et auteurs ordinaires : « Nous aurions très aisément pardonné à l'auteur l'ignorance de la scène, le peu d'habitude de la charpente dramatique et autres défauts excusables chez quelqu'un qui ne fait pas profession de littérature; mais nous aurions cru que, sous le rapport des mœurs, des usages, des convenances sociales, l'auteur fashionable aurait mérité des éloges sans restriction. Il n'en a pas été ainsi. »

Ces lignes nous revenaient à la mémoire pendant que nous lisions *Autour du mariage,* ce livre éminemment mondain, écrit par une femme du monde et dont on vient de tirer une pièce de théâtre. Publié d'abord dans *la Vie parisienne,* il y avait obtenu le plus grand succès auprès des gens du monde; trente éditions du volume se sont succédé en quelques mois; l'étranger en fait ses délices. Nous avions espéré

---

1. [illegible]

que cette question terriblement délicate et compliquée du mariage, qui n'a jamais été traitée qu'à un point de vue personnel ou par ouï-dire par des écrivains, des philosophes, des romanciers, des auteurs dramatiques, gens de peu, gens de rien, allait recevoir d'une femme du monde sa solution définitive.

Nous ne connaissons de *l'École du monde* que les quelques énormités que Th. Gautier a bien voulu mettre sous nos yeux, si ridicules qu'elles ne prêtaient qu'à rire; mais ici, dans *Autour du mariage,* sous une forme élégante et raffinée, la description nous paraît profondément cynique et perverse. Que c'est amusant, mais que c'est triste! Il faut le reconnaître : l'esprit déborde depuis la première ligne jusqu'à la dernière page. Je vous mets au défi de découvrir dans les vingt-deux chapitres dont le livre se compose un seul *cliché,* le moindre lieu commun. Je cherche chez quel auteur dramatique on trouverait une vivacité, un accent comparables dans le dialogue; quel est l'écrivain qui aurait pu accomplir ce tour de force de faire lire quatre cents pages de dialogue sans une seule ligne de description, et de ne pas ennuyer une seule minute. Rédigée exclusivement par des gens du monde, *la Vie parisienne* cause souvent des surprises semblables. Souvent, dans un article écrit par une personne inconnue, homme ou femme, qui jamais n'avait tenu de plume, littérairement parlant, nous avons rencontré un écrivain de race. Mais, pour *Autour du mariage,* je connais peu de livre qui, vous ayant autant amusé, vous laisse, lorsque vous l'avez fermé, sous une pareille impression de tristesse. On se demande si vraiment il faut considérer cet ouvrage comme un tableau des mœurs élégantes de notre société ou comme une monstruosité exceptionnelle; si, au lieu du titre : *Autour du mariage,* il ne faudrait pas plutôt lire : *Autour du mariage de Paulette,* ou simplement : *Autour d'un mariage.* On l'espère.

Il est à la mode aujourd'hui de railler les genres d'éducation qu'on donne aux jeunes filles, de tourner en plaisanterie leurs lycées et leurs écoles normales avant de pouvoir en connaître les résultats : on va voir que n'importe quel système d'éducation vaudra mieux que celui dans lequel cette bonne Mme d'Hautretan avait élevé sa fille.

II.

Paulette d'Hautretan a vingt ans. Elle n'est pas régulièrement jolie, mais elle a une petite frimousse chiffonnée et drôlette. Drôlette, je vous en réponds. Vous allez voir. Elle est sur le point d'épouser M. d'Alaly, « pas précisément fané, mais pas frais non plus ». On est en train de signer le contrat dans la bibliothèque, au milieu des amis du fiancé, des amies de la fiancée, des invités, des parents et personnages de distinction.

Pendant que Mme d'Hautretan — physionomie sévère, bandeaux à la vierge, coiffure à la Cérès — échange avec son mari quelques mots aigre-doux qui montrent quelle union touchante règne entre ces époux, à propos du souper que celle-ci ne veut pas faire commencer avant minuit à cause du carême, Paulette cause avec ses amies dans un petit salon, leur ouvre son cœur et formule ses projets d'avenir. Elle se plaint que M. d'Alaly l'adore en homme du monde.

— Dam! que voudrais-tu qu'il...? lui demande une ingénue effrayée de cette révélation.

— Je ne voudrais rien, répond la fiancée. Je constate seulement.

Néanmoins elle est enchantée que M. d'Alaly soit fou d'elle parce qu'elle le mènera comme elle l'entendra. Elle se marie pour avoir une existence agréable, pas pour autre chose. Elle ne comprend pas l'obéissance passive et ne considère pas comme le plus grand des bonheurs de devenir la chose d'un monsieur quelconque, comme si, au bout d'un temps plus ou moins long, ils ne devenaient pas tous des « quelconques ». Aussi va-t-elle s'occuper immédiatement des choses sérieuses. Elle va régler l'organisation de sa vie, établir son budget, afin qu'il n'y ait pas de discussion à l'avenir à ce sujet. Comme une de ses amies mariée la rassure en lui disant que son mari lui accordera tout ce qu'elle voudra, car on dit qu'il est d'une générosité...

— Pour *les autres femmes,* je sais bien, répond la jeune fiancée. Mais ça ne prouve rien.

Paulette ensuite se plaint de sa belle-mère, qui lui fait suivre les offices et les sermons du carême sans rien manger entre ses repas. On n'a pas idée d'une chose semblable! Quelle belle-mère elle fera! Elle raconte de plus à ses petites amies, qui devaient être de son âge — il y en avait peut-être même de plus jeunes, — que Mme d'Alaly n'avait pas toujours été aussi exemplaire, et qu'ayant fait « les cent coups », elle voulait les expier sur le dos des autres. La pauvre petite a beau « loucher » sur les pâtissiers et bâiller quand il est quatre heures : sa mère lui fait des signes cabalistiques et... on ne goûte pas. Est-elle assez malheureuse! Mais elle se dédommagera après.

— Tu vas t'amuser?

— Avec élan. Oh! oui, ça!

— Que feras-tu?

— Tout ce qu'on peut faire.

Programme net et embrassant tout. Et elle énumère à ses jeunes amies tous les bonheurs du mariage, parmi lesquels les couturiers et les petits théâtres occupent la plus grande place. Le premier choix qu'elle fera sera de se commander une amazone comme celle de l'impératrice d'Autriche. C'est collant, collant, collant. On croirait qu'il n'y en a pas.

Pendant ce temps, dans le fumoir, M. d'Alaly, « pas précisément fané, mais pas frais non plus », expose à ses amis son programme matrimonial, programme où n'entrent ni petits théâtres, ni flirtages de cinq heures, ni comédies de salon, ni duos musicaux, ni cavalcades, ni collant de l'impératrice d'Autriche. Une bonne existence tranquille, régulière.

— Enfin une vie charmante, dit un ami.

— La vie de toutes les honnêtes femmes...

— Que l'ennui ne tarde pas à faire dévier du droit chemin...

— Où elles auraient peut-être marché paisiblement, s'il eût été semé de quelques fleurs...

— Qu'elles se fussent arrêtées à cueillir en route, n'est-ce pas?

— Oh! peut-être que non. Et d'ailleurs, où serait le mal? On commence tant de bouquets qu'on ne finit pas!

Vous pensez que M. d'Alaly va s'indigner? Vous ne le connaissez pas. Il n'y songe même pas. Il trouve cela tout naturel. Chacun prêche pour son saint.

Et il rejoint Paulette, qu'il aperçoit seule dans un salon, après avoir poussé cette exclamation qui lui sort du cœur : « Elle est adorable! un vrai bébé et *juste à point.* »

Qu'en termes galants ce Roméo tourne son madrigal! Non moins galamment Juliette lui dit que, « heureusement », après demain, à cette heure-ci — il était environ minuit, — tout serait fini! M. d'Alaly ne peut pas ne pas trouver cette candeur délicieuse. Il lui demande ce qu'elle a décidé pour leur voyage de noces : Nice ou Fontainebleau? Saint-Germain ou le Saint-Gothard? Paulette n'hésite pas un seul instant. Elle [illegible] pas à Aller [illegible]. Au bout de cinq ou six mois, ils en auraient probablement « bien assez », et, s'ils étaient à Rome, le retour paraîtrait « rudement long ». M. d'Alaly continue à être sous le charme. Il trouve les raisonnements de sa fiancée adorables; mais il oublie tout esprit de famille lorsque Paulette lui demande s'il a beaucoup de tantes dans le genre de celle à laquelle on vient de la présenter.

— Mais non.

— Tant mieux!

— Que vous êtes gentille, Paulette!

Tout le monde a des tantes qui ne sont ni jeunes ni belles : c'est le privilège des tantes d'être aimées sans être jeunes ni belles. Est-ce que M. d'Alaly n'aurait pas dû demander grâce à sa fiancée pour cette bonne vieille dame qui avait probablement fait un beau présent aux jeunes gens et un grand sacrifice à ses habitudes en venant signer leur contrat?

En se quittant, Paulette assène sur la tête de son mari un terrible coup de massue qui aurait dû lui donner à réfléchir. Comme il la priait de ne plus l'appeler *monsieur,* mais, par son petit nom, Joseph...

— Ah! ça jamais, par exemple!

Et elle se sauve sur ce mot en relevant sa jupe comme autrefois Baronnette dans *Jean de l'Hermine*.

III

Le dernier invité parti, Mme d'Hautretan reste seule avec sa fille dans sa chambre et profite du moment pour l'entretenir de l'importance de l'acte qu'elle va accomplir, sur les devoirs nouveaux que...

— Écoute, maman, la journée de demain sera assez ennuyeuse; il est inutile que je commence à *m'embêter* dès ce soir.

Textuel. Ne se croirait-on pas dans le monde de *l'Assommoir* et de *Pot-Bouille?*

Paulette développe ses idées, ses théories personnelles sur le mariage. Elle n'a pas du tout l'intention de faire comme sa mère [illegible] devant son mari. Ce sera lui qui l'adorera. Comme sa mère, un peu piquée, lui fait observer qu'on ne se fait pas adorer à volonté, elle lui répond qu'il s'agit seulement de ne pas laisser trop voir au mari qu'on l'aime..., si on l'aime, bien entendu, et de bien lui démontrer qu'on plaît à tout le monde et qu'on a des succès; car la seule façon de se faire aimer, c'est de « plaire à tous ».

— Ainsi, toi, maman, tu as été très belle, oh! très, très belle..., et des bras..., et des épaules..., une ligne. On voit tout ça dans ton portrait de M. Ingres... Eh bien! tu as eu moins de succès que ton amie Mme de Joyeusetey, qui était bien moins belle que toi. Je sais que, quand tu passais grave et [illegible] chiffonnée si adroitement qu'elle se faisait adorer de son mari [illegible] traité d'éducation des princes ».

Mme d'Hautretan, ahurie, déclare à sa fille qu'elle est mécontente de l'entendre parler de la sorte, qu'elle est même irritée.

— Voyons, maman, tu ne voudrais pas me *flanquer un abatage* la veille de mon mariage!

N'oublions pas que c'est une jeune fille de vingt ans, du monde, du noble faubourg, élevée sur les genoux de l'Église, dans un milieu Louis-Philippe, par une mère austère à bandeaux à la Vierge, qui fait, en chemise et en chauffant ses pieds roses à la flamme, un cours d'immoralité à sa mère.

Il nous est impossible de citer la fin de ce chapitre, intitulé bien mal à propos *les Conseils d'une mère.* Je ne crois pas qu'on ait jamais rien écrit de plus cru, de plus révoltant. Le sujet, traité par une femme du monde, aurait dû, il nous semble, être effleuré délicatement. On se souvient, dans une circonstance identique — et cependant c'était le père qui s'était substitué à la mère, — avec quelle délicatesse M. Guy de Maupassant, l'ennemi des ménagements et des périphrases, dernièrement, dans *Une Vie,* s'adressait plutôt à l'âme de la jeune fille qu'à son esprit et à son intelligence.

IV.

Nous ne suivrons pas notre héroïne chez le grand couturier, à la recherche du plus collant des collants, où, cette pauvre Mme d'Hautretan, avec son cachemire et sa robe de velours noir, ses goûts simples, se permettant de faire quelque critique sur les toilettes de sa fille qui lui semblent trop plates — elle ne connaît pas le mot *collant,* — la délicieuse enfant trouve le moyen de l'éloigner et de l'envoyer chez le cordonnier voir si elle y est, afin de pouvoir conférer avec le grand homme en toute liberté, en jupon court et en corset. Qu'est-ce qui sortira de ce *travail?*

Nous arrivons au grand jour, au mariage à Saint-Augustin. Ce n'est certainement pas par le recueillement que brillent ces sortes de cérémonies où, la mariée se faisant généralement attendre, l'église se trouve métamorphosée en salon de conversation. Mais enfin, que diable! nous sommes dans

le monde, dans le grand monde; on ne compte pas les illustrations qui se trouvent réunies; un cardinal va officier; peut-être le saint-père a-t-il envoyé sa bénédiction; et jamais nous n'avons vu une tenue semblable à celle des invités de M. et Mme d'Hautretan et de Mme d'Alaly. C'est à faire dresser les cheveux du suisse sous leur poudre. Écoutez ce dialogue, entre deux mères peut-être. Il vous donnera la note.

— Elle est ravissante.

— Qui ça?

— La mariée, parbleu!

— Oui, mais trop d'aplomb.

— Allons donc, les jeunes filles qui baissent le nez sont passées de mode. Il n'en faut plus. D'ailleurs, à quoi bon? Ça ne *fourre* plus personne dedans. Ainsi...

— Oh! cependant un air modeste...

— Qui est-ce qui a un air modeste ce jour-là? Celles qui ont eu un accident...

— Oh!

— Ou tout au moins une aventure.

— Vous exagérez.

— Nullement. Une fille qui n'a rien à se reprocher ne marche pas la tête baissée le jour de son mariage.

Ne croirait-on pas être transporté dans la loge des coryphées à l'Opéra et entendre Mme Cardinal et la mère Canivet échanger leurs impressions sur leurs demoiselles?

Paulette s'avance majestueusement sur l'air de la marche du *Prophète;* mais elle voit tout ce qui se passe autour d'elle. La mode est aux monologues. Écoutez celui-ci, et dites-moi si jamais vous en avez applaudi d'aussi réussi.

Paulette. — Je sens à mon balancement que ma traîne doit faire bon effet... Je suis sûre qu'elle ondule en grosses vagues... C'est si laid une traîne qui s'épate bêtement!... Le blanc, c'est un meurtre.... Mais j'ai une frimousse à laquelle tout va. Voilà l'avantage de ne pas avoir de ligne... Avec des lignes on se croit obligée d'adopter un type..., de se faire une tête. On est Marie-Antoinette, Charlotte Corday, la princesse de Lamballe ou la reine de Navarre... A la longue ça devient très fatigant..., pour soi d'abord probablement et surtout pour les autres... M. d'Alaly est tout pâle ce matin. Pourvu qu'il n'aille pas être malade en route!... Tiens, M. de Dourgar qui me jette un coup d'œil navré... Il veut *me la faire* à la douleur. En voilà un qui ne connaît pas Paulette! Comme si je ne me rendais pas compte qu'après avoir guigné ma dot qui lui plaisait fort et qui lui échappe, il a daigné s'apercevoir que ma petite personne ne lui déplaît pas non plus... Et alors... il plante un premier jalon... C'est un garçon pratique... Il ne perd pas de temps!

Voilà ce que Paulette se disait en entrant à l'église jusqu'à ce qu'elle arrivât devant les prie-Dieu où on allait l'unir à M. d'Alaly.

Pendant le même temps M. d'Alaly reconnaissait toutes ses anciennes maîtresses, que Paulette connaissait aussi bien que lui.

Étant donné qu'on assiste en curieux, dans les bas côtés, à ce grand mariage, on est forcé de convenir que jamais on n'a rien écrit de plus amusant, de plus vif, de mieux observé. Pendant que vous croyez les assistants et les principaux acteurs — on est tenté de dire de la pièce — plongés dans la lecture de leurs livres de messe ou dans une extase profonde, il faut s'approcher d'eux et écouter ce qu'ils se disent intérieurement. Mme d'Alaly mère est furieuse de voir son fils regarder « cette petite Paulette » comme s'il en était amoureux. Il ne manquerait plus que cela! Ce serait du propre. (Textuel.)

— J'aurais élevé mon fils avec amour, travaillant à le rendre invulnérable, pour qu'il aille devenir amoureux..., et de sa femme encore!

M. d'Hautretan — et ce sont les premières paroles sensées, mais dans un langage trivial, que nous entendons, — M. d'Hautretan demande à Dieu que son gendre soit un meilleur mari que lui; que Clorinde ou une autre ne reprenne pas la corde; qu'il ne se *fiche* pas de trop grosses *culottes* et que, de son côté, Paulette ne fasse pas de farces.

Pendant que Mme d'Hautretan, qui sanglote et voit aussi les choses telles qu'elles sont, demande à Dieu d'éloigner les tentations de Paulette, car elle n'y résisterait pas, la maîtresse congédiée de M. d'Alaly, quelques chaises plus loin, modestement inclinée le nez dans son livre de messe, résume la situation.

— Depuis six mois je me demandais comment je pourrais me débarrasser de lui. Il m'annonce son mariage. Je place « la scène à faire », comme dirait Sarcey. Bénéfice net : cent mille francs. C'est ça la veine!

On passe à la sacristie et, les compliments terminés, Paulette et son mari montent dans leur coupé. M. d'Alaly prend la main de sa femme et la baise chaleureusement.

— Oh! il y a du monde dans la rue, voyons...

— Mais...

— Autant baisser les stores tout de suite alors!...

V.

Quelques heures plus tard, le jeune couple montait en chemin de fer, dans un coupé de l'express de Strasbourg. Comme M. d'Alaly suppliait sa femme de ne plus l'appeler monsieur :

— Puisque vous me parlez de cela, je vais vous dire quelque chose; mais promettez-moi de ne pas vous fâcher...

— Je le jure. Je jure tout ce que vous voudrez et, pourvu que vous consentiez à m'appeler Joseph...

— Voilà justement le chiendent! Non, je ne veux pas vous appeler Joseph, parce que c'est un nom ridicule. Il m'impressionne odieusement. Ça sert de comparaison. On dit : Il fait son Joseph.

Où avait-elle entendu cela, la malheureuse?

— Je m'appelle aussi Antoine.

— Allons, bon! Encore une histoire analogue. Encore un qui a résisté à la tentation. C'est jouer de malheur.

Si la question du petit nom ne reçoit pas actuellement de solution, celle du budget est réglée d'une façon définitive. M. d'Alaly l'avait portée à vingt-cinq mille francs pour la toilette seulement.

— C'est pour *blaguer,* n'est-ce pas?

Et Joseph d'en passer par où elle veut.

Allant en Suisse, ils doivent s'arrêter à Strasbourg. M. d'Alaly voudrait bien descendre à Châlons, où on sera à neuf heures, tandis qu'on n'arrive à Strasbourg qu'à quatre heures du matin.

— Eh bien! qu'est-ce que cela fait?

— Cela fait... Votre mère a craint...

— Maman? Ah! je suis bien sûre que ce n'est pas maman...

— Mais, moi aussi, je désirerais ne pas vous fatiguer par un trop long voyage et je...

— Ah! ouiche, s'écrie cette aimable enfant pleine de pudeur; si vous croyez que je ne sais pas la vraie raison!... Vous êtes *collé sous bande,* hein?

Le pauvre Joseph est collé sous bande, tellement collé sous bande qu'il ne trouve pas un mot à répondre quand Paulette, un instant après, lui avoue qu'elle n'aime pas sa belle-mère, qui a fait les cent coups.

— C'est trop connu pour le nier, ajoute la bonne petite âme. Voyez-vous, les bontés qu'on a pour les princes, ça honore certainement, mais *ça fait trop de potin!...* Ce n'est pas pour ça que j'en veux à votre mère; au contraire. Il est toujours rassurant d'avoir une belle-mère dans ces conditions-là, parce qu'en pareil cas elle devra se montrer indulgente.

Vous vous attendiez à voir M. d'Alaly ouvrir la portière et précipiter dehors une aussi irrespectueuse épouse. Il lui ouvre ses bras et lui dit qu'on est arrivé.

— Quel bonheur, ma petite Paulette!

Paulette, le lendemain, dans la matinée, rêvasse, étendue sur un canapé du salon, dans un appartement d'hôtel, en s'amusant à lancer et à rattraper ses mules roses brodées d'argent.

Elle résume ses impressions, ses désenchantements, ses déceptions, d'une façon bien délicate, par un souvenir d'enfance :

— Il y avait une jardinière, à la maison, qui disait à maman un jour où son mari lui avait administré une volée : « Madame la marquise peut pas s'faire une idée combien qu'c'est embêtant d'être tous les jours *battue* par le même homme. » Je comprends seulement aujourd'hui la profondeur de cette pensée.

Quoique M. d'Alaly soit très épris de sa femme, la meilleure intelligence ne règne pas entre les deux époux. Madame, « qui ne s'est pas mariée pour lire Walter Scott » pendant que son mari visite les monuments — il aime les monuments, M. d'Alaly, — fait main basse sur toute la littérature prohibée que la Suisse met si généreusement à la disposition de ses touristes et se plonge dans cette lecture. *Les Liaisons dangereuses* ne lui ont pas plu. C'est raide, mais un peu rococo. Un jour qu'elle lisait, devant son mari, un roman à sensation, il fut heureux de lui entendre dire qu'il y avait des passages qui l'avaient révoltée.

— Vraiment?

— Oui. Je comprends tous les vices...

— (*Bosquet*) : Ah!

— Mais je n'admets pas les monstruosités.

— (*Avec un soupir de soulagement relatif*) : Ah! tant mieux!

Il n'est pas de force, le malheureux, à lutter contre le courant littéraire qui entraîne sa femme.

Il lui promet qu'à l'avenir il lui laissera « choisir » ses lectures.

On se demande de quel bois elle peut être faite, cette jeune Paulette âgée de vingt ans. Elle n'a même pas le sentiment de la pudeur la plus élémentaire. Un soir qu'elle avait transporté ses matelas par terre, tant elle était mal couchée dans son lit suisse, elle entend quelque chose grincer dans la porte condamnée. Vous croyez qu'elle va se précipiter, accrocher un jupon à cette porte, souffler sa bougie? Non. Elle regarde attentivement, sans être déconcertée le moins du monde, et l'extrémité d'une vrille apparaît dans la porte. Elle se met à rire.

— Ah! la bonne idée! C'est Antoine qui ne serait pas enchanté s'il se doutait de cela! Faut-il qu'il s'ennuie aussi, celui-là, pour recourir à des distractions de ce genre! Je n'ai même pas cette ressource, moi! Je ne trouverais aucun plaisir à faire un trou pour regarder le voisin.

La conversation qu'elle avait eue avec son mari avant de se coucher excusait, si elle ne le justifiait pas, le petit coup de vrille du voisin.

Les nuages ne tardent pas à devenir points noirs et très rapprochés. Paulette a assez de la Suisse. La saison de Trouville-Deauville, qui va commencer, l'attire. Du reste, son mari lui doit bien ce dédommagement.

— Quel dédommagement?

— Mais de la solitude, de l'isolement dans lequel nous vivons. Vous, vous avez mené une vie de Polichinelle; mais moi, je n'ai « encore » rien fait de tout cela.

— « Encore » promet, soupire le malheureux d'Alaly.

Du reste, elle veut bien le prévenir. Il n'a rien à craindre. Le coup de foudre doit être une chose extrêmement rare. Elle n'est pas « emballeuse », et elle réfléchit beaucoup avant de trouver quelqu'un de bien. Elle déroule à son mari un horizon de séries de costumes de bain fermés sous le bras d'une manière invisible — on croirait qu'elle est née dedans, — de robes de bal décolletées, décolletées, pour Deauville; mais elle portera un chapeau!

Au lieu d'aller simplement à Trouville passer la semaine de courses à l'hôtel, Paulette veut qu'on loue un chalet, et on le louera. Paulette veut qu'on emmène les chevaux, et on les emmènera. Paulette veut jouer l'opérette, et elle jouera l'opérette.

— Je savais bien que vous consentiriez.

M. D'ALALY, *navré :* — Elle appelle ça consentir!

VI.

Quelques jours après, Paulette d'Alaly avait conquis le sceptre de l'élégance et régnait en souveraine absolue sur Trouville-Deauville. Sa cour était des plus brillantes et nom-

breuses. Le chalet ne désemplissait pas du matin jusqu'au soir et du soir jusqu'au matin. Paulette change de costumes de jour, de soir, de bal, de bain, comme dans une féerie. C'est une apothéose perpétuelle en je ne sais combien de transformations. M. d'Alaly risque bien de temps en temps quelques timides observations, comme il le fait pour le premier costume de bain qu'elle inaugure et qui est d'une indécence révoltante.

— Vous n'aimez pas qu'on voie ce que j'ai de bien !

— En effet, je préfère être seul à voir.

— Cependant il n'est pas désagréable de jouir de l'effet produit, de se dire : On regarde, mais moi je touche..., quand ce ne serait que pour faire enrager les autres !

Que répondre à ce raisonnement plein de logique ?

Le décor aussi change à chaque minute. Du bain, où Paulette fait un match avec un monsieur en « jersey de soie rouge plaquant prodigieusement » et se laisse, à la sortie de l'eau, chatouiller par un vieux beau qui lui met son châle sur les épaules, nous passons dans la salle à manger du chalet, où il y a tous les matins quinze personnes à déjeuner — on ne peut en avoir davantage parce qu'on n'a pas apporté beaucoup d'argenterie — et où les invités de M. et Mme d'Alaly se comportent comme on ne ferait pas dans un bouchon à la barrière. Paulette, comme si elle n'avait fait que cela toute sa vie, tient tête à quatorze hommes. On lui verse un verre à bordeaux de cognac dans son café, et elle le boit en ne le trouvant pas désagréable du tout. Au dessert, on envoie chez le marchand de tabac acheter des pipes de terre. Paulette jette des briques de savon dans un seau à frapper le champagne, et tout le monde se met à faire des bulles de savon. Chacun échange « fraternellement » sa pipe contre celle du voisin. On se poursuit en poursuivant les bulles. Il y a des frôlements et des chocs qui agacent terriblement M. d'Alaly. Mais, comme toujours, il se contient. Vraiment, il se contient trop. On est obligé de séparer deux messieurs qui ont fait le pari qu'ils mangeraient ce qui reste de savon non fondu.

Aux courses, Paulette fait sensation. Elle s'y conduit de telle manière que le verre de cognac du déjeuner vous revient à l'esprit. Elle se rend au buffet. Un verre de champagne frappé va l'achever et lui donner le coup de grâce. Il y a trois mois qu'elle est mariée, à peine, ne l'oublions pas, et elle laisse un de ses amoureux déclarés boire dans sa coupe après elle. Le même monsieur, un instant après, pendant qu'elle monte sur une chaise pour suivre la course, s'assied à ses pieds, et sa tête disparaît sous ses jupons.

Paulette, *de bonne foi* (?). — Mais vous ne verrez rien !

Le monsieur, *les prunelles dilatées*. — Que si..., que si...

Au bal des courses, le même soir, Paulette circule, suivie d'un véritable cortège d' « honneur ». Est-ce le mot propre ? Même manque de tenue. M. d'Alaly, qui a la morale facile, trouve qu'on se croirait à Bullier, et il n'est que onze heures du soir ! Paulette se laisse effleurer l'oreille de terriblement près par un de ses danseurs. Avec un autre, elle se livre à un quadrille insensé qui appellerait l'intervention du commissaire de police. Son mari est obligé de l'emmener parce qu'elle va y aller de son petit cavalier seul !

Au fond, elle n'est pas méchante ; elle n'en veut nullement à son mari de l'avoir arrachée à ce bal. Une heure plus tard, rentrée chez elle, elle lui avoue que de sa vie elle n'a jamais passé une meilleure journée. Si c'était tous les jours ainsi ! Elle le remercie avec effusion de l'avoir laissée s'amuser ainsi. M. d'Alaly, timidement, lui avoue qu'il voudrait un peu moins de compliments, de flirtage et de déclarations.

— Qu'est-ce que cela vous fait, lui répond-elle, en se pelotonnant et lui nouant les bras autour du cou, si c'est toi qui en profites ?

Enfin, elle lui fait comprendre le plus discrètement qu'elle peut... que l'amour conjugal ne l'empoigne pas suffisamment, qu'elle aspire à autre chose.

A quoi aspire-t-elle ? Le sait-elle elle-même ? Elle a plus de liberté que n'en laissent à leurs femmes les maris les plus complaisants. Elle veut s'amuser. Qui songe à l'en empêcher ? Elle n'a même pas le temps d'avoir un caprice, qu'il est réalisé ; et cependant elle croit qu'il n'y a pas au monde deux petites femmes aussi à plaindre qu'elle. Tous ces hommes déchaînés sur elle ne lui plaisent qu'à moitié. Il y en a pourtant, comme elle dit, pour tous les goûts, des jeunes, des vieux, des entre deux âges. Elle n'a vraiment pas de chance ! Soit qu'elle passe la culotte de chasse, dans laquelle elle a tant de peine à entrer — toujours du collant, — soit qu'elle revête le maillot complet rose chair de la *Belle Hélène* pour jouer l'opérette, ou la jupe de drap de l'amazone ; on a beau lui couper des mèches de cheveux pendant qu'elle est à cheval, la compromettre, ce qui me paraît plus difficile, on a beau l'agacer en touchant son peplum, lui enlever son maquillage en lui appliquant des baisers plus chauds, plus pénétrants les uns que les autres : elle trouve que ces chasseurs, ces cavaliers, ces acteurs ont un répertoire bien peu varié ; et de toutes ces aventures elle revient, comme elle le dit elle-même, toujours bredouille.

Elle a beau entasser plaisirs sur plaisirs, rally-papers sur grandes manœuvres et représentations théâtrales, elle déclare un matin à son mari que cette vie ne peut durer, qu'elle s'embête, s'embête à éclater ! Son mari lui fait observer qu'il ne demande qu'à la distraire. Que peut-il faire ?

— Mon pauvre ami, cela ne dépend pas de vous, lui répond-elle franchement. Ce n'est pas sur vous que je compte pour ça.

— Vraiment ? Et puis-je vous demander sans indiscrétion sur qui vous comptez ?...

— Il m'est impossible de vous le dire... attendu que je ne le sais pas moi-même.

Elle lui demande avec étonnement pourquoi il prend cet air si malheureux.

— C'est que je le suis, en effet, très malheureux.

— Vous ? Et en quoi, je vous prie ?

— En tout.

— J'écoute le détail.

Et ce pauvre M. d'Alaly fait passer sous les yeux de sa femme les tableaux du bonheur qu'il avait rêvé avec elle. Il s'était marié pour avoir une femme aimante, fidèle...

— Je suis aimante à ma façon! Ce n'est peut-être pas la bonne, mais enfin chacun aime selon ses moyens. Quant à fidèle, il me semble que vous n'avez pas à vous plaindre... jusqu'à présent.

Écrions-nous avec M. d'Alaly : « Restriction charmante! »

On revient à Paris. On va bouleverser le pauvre vieil hôtel, vieille baraque moisie, comme l'appelle Paulette, où sa belle-mère a fait ses farces parce que dans ce temps-là on pouvait faire ses farces comme on voulait, sans luxe. Aujourd'hui il faut un cadre, et un cadre somptueux. De l'immense cour on va faire un jardin. Le rez-de-chaussée sera converti en *hall* qui servira de salle de spectacle. Il y aura quatre salons : un sombre, un éblouissant, le troisième gai. Chacun aura sa chambre; mais Paulette exige que celle de son mari soit très jolie et très confortable afin qu'on n'aille pas, en voyant son mari dans une chambre mal organisée, supposer qu'il habite la sienne! Supposition pleine d'horreur! M. d'Alaly montre enfin un peu de volonté et déclare qu'il n'a pas d'argent à consacrer à des dépenses aussi fantaisistes.

— Pas d'argent! Mais vous m'aviez dit vous-même que nous avions quatre millions six cent mille francs? Ça fait onze cent cinquante mille livres de rente pendant quatre ans.

Paulette n'aura jamais le dernier mot. Si son mari refuse, elle se séparera. Elle y a déjà pensé. Elle va consulter deux avocats célèbres. L'un, après avoir entendu ses griefs vis-à-vis de son mari, la traite de folle; l'autre la prend pour... ce qu'elle n'est pas encore. Elle rentre chez elle un peu calmée. Cette journée sans voir son mari lui a paru courte. S'il voulait la laisser s'organiser ainsi toutes ses journées, il n'y aurait pas besoin de séparation. Sur ces bases elle ne demanderait pas mieux que de s'entendre avec M. d'Alaly. Elle lui dit même, le soir, qu'elle ne le quittera plus toute une journée comme elle l'a fait. Il est ravi. Il n'en a jamais entendu autant.

— C'est parce que, quand je vous quitte quelque temps et que je vous retrouve ensuite, j'ai trop de peine à me r'habituer à vous.

Ces différents épisodes dans la vie de Paulette ne lui font pas oublier qu'elle veut installer son hôtel à sa guise. Ce que son mari lui a refusé, sa belle-mère, avec laquelle elle est en état d'inimitié déclarée, le fera. Tous les moyens lui sont bons. Vous vous souvenez que dans un élan de cœur elle avait dit à son mari, le soir de ses noces, en chemin de fer, qu'elle n'était pas mécontente d'avoir une belle-mère qui eût fait des farces. Pour obtenir ce qu'elle désire, elle emploiera... le chantage. Je ne crois pas qu'il existe dans le répertoire comique ancien ou moderne une scène — elle est toute faite, on croit entendre Madeleine Brohan et Samary — plus spirituelle, plus amusante, plus vivement troussée que celle où la belle-mère et la belle fille *s'attrapent,* pour parler le langage de Paulette. Ce serait tout plaisir de les voir se lancer les volants avec cette justesse, cette précision, si on n'était pas profondément révolté d'entendre une gamine de vingt ans injurier une femme de cinquante ans passés, la mère de son mari, qui ne lui fait, en somme, que de justes et raisonnables remontrances. Mme d'Alaly ne veut pas que son fils...

— Oh! répond Paulette, tous les d'Alaly le sont!

Et patati et patata. Elle n'a pas dû toujours épouser ce fils, et, comme on ne se gênait pas pour raconter devant elle les frisques et les frasques de sa future belle-mère, elle les connaît sur le bout du doigt. Sa belle-mère ose lui reprocher un petit flirtage : est-ce qu'elle a oublié qui on a arrêté chez elle le 2 décembre, à quatre heures du matin, à la place de M. d'Alaly, qu'on s'attendait à y trouver? A-t-elle oublié aussi le duc Clapier et l'histoire du coupé de lord X...? Paulette précise et ne s'en tient pas aux racontars. Oui ou non, M. d'Alaly est-il le... filleul du baron Sinaï, et ne doit-il pas hériter de son immense fortune? Mme d'Alaly ne veut pas s'abaisser à discuter les calomnies auxquelles Paulette fait allusion. Depuis de longues années son fils et les bonnes œuvres occupent uniquement sa vie.

— Parbleu! répliqua l'impitoyable Paulette; quand la poitrine tombe, la vertu se relève, a dit un savant...

La pauvre Mme d'Alaly, que l'insolence de sa belle-fille rend presque sympathique, lui demande, anéantie, si elle a parlé de ces... racontars à son fils.

— Oh! madame, je n'emploie pas de ces moyens-là, moi!... à moins qu'on ne m'y force. Il me faut votre signature pour le notaire. Donnez-la-moi sans vous faire prier, et je serai muette.

— Je serais coupable...

— Bah! une fois de plus ou de moins!..

Mme d'Alaly donne sa signature et, pour l'en remercier, Paulette lui administre... un imparfait du subjonctif, en flèche de Parthe, qui lui va droit au cœur.

— Je vois dans tout ça, madame, le doigt de la Providence, qui a permis que vous *cascadassiez* il y a trente ans et même depuis, pour me faciliter les moyens d'arranger mon hôtel à ma guise.

C'est au jour de l'an, au milieu d'un fouillis de bibelots, de cadeaux, de porcelaines, de fleurs étranges, d'étoffes, d'émaux, de tableaux, de broderies, d'animaux bizarres, aquarelles, oiseaux, bronzes, éventails, bijoux, bonbons, que le roman matrimonial arrive à son dernier chapitre.

L'année commence mal, par une longue scène entre M. et Mme d'Alaly au sujet de ces nombreux présents et surtout à cause d'une plaque d'or massif, poinçonnée, repoinçonnée, archipoinçonnée, qu'un de ses admirateurs a eu l'audace de lui envoyer barbouillée d'une petite peinture de sa façon.

C'est une manière de dire : « Je n'ose pas vous donner cinq cents louis, comme ça, tout bonnement... Alors j'ai eu l'idée de vous donner ce machin-là. Vous pouvez très bien laver la petite cochonnerie que j'ai faite dessus et faire fondre la plaque. Ça revient au même; seulement c'est une manière plus convenable d'offrir de l'argent aux femmes du monde, qui n'ont pas l'air de s'en apercevoir. »

Paulette regarde la plaque et s'écrie que ce n'est pas déjà si bête, ça!

Vous croyez qu'un homme qui raisonne si bien, justement

indigné, va jeter la plaque par la fenêtre ou la retourner avec un mot au donateur, ou bien encore renvoyer son épouse à Mme sa mère. Il n'y songe même pas. Il lui fait un sermon en trois points sur son bonheur, sa vie et son honneur tombés aux mains d'une femme sans principes. Paulette ne lui répondant rien, il croit qu'elle est confuse et qu'elle ne trouve rien à dire. Écoutez le mot de la fin :

— Ah! c'est ainsi? Je suis irréprochable, se dit-elle; je n'en suis pas moins aussi malmenée que si je ne l'étais pas! Eh bien, non! c'est trop bête à la fin! Puisque j'ai les ennuis de la situation, j'en aurai du moins les avantages... Et, quand je fais les choses, moi, je les fais mieux que personne...

Voilà ce que M. d'Alaly, ému, voyant sa femme silencieuse, prenait pour du repentir.

VII.

Si l'ouvrage que nous venons d'analyser — et, par égard pour le lecteur, nous avons choisi, parmi les citations, les moins choquantes — est une peinture fidèle du monde bien pensant, il faut reconnaître que les mondains, quand ils se mettent à se peindre, sont enfants bien terribles et ne se ménagent guère entre eux. Quelle galerie d'aïeux ils laissent à leur postérité! Qu'aurait-on dit si un romancier de profession se fût permis la moitié de ces audaces? N'aurait-on pas crié à l'effondrement de la famille et de la société? Le faubourg Saint-Germain et le boulevard Malesherbes se seraient soulevés d'indignation, et que d'encre aurait été répandue pour protester en faveur de la chasteté d'un foyer inconnu de ceux qui ne sont pas des leurs! *Autour du mariage* a passé comme une lettre à la poste. Personne n'a songé à s'indigner, ce qui prouve que tous les genres sont bons, hors le genre ennuyeux; et rien n'est moins ennuyeux que ce livre, qu'on dévore dès qu'il est entamé. Pourtant ce petit monstre achevé n'a rien qui attache. Pendant les six mois de sa vie qui se déroulent devant nous, pas une heure de détente, une lueur de sensibilité. Elle est aussi inaccessible à l'amitié qu'à l'amour. Sa mère est trop vieux jeu, trop Louis-Philippe, et porte des bandeaux trop tirés pour qu'elle puisse éprouver autre chose que de la pitié pour elle. Elle est uniquement possédée de curiosités malsaines qui, sans doute, trouveront à s'assouvir dans le prochain volume.

Rusée et madrée comme un procureur, cynique comme un vieux juge, aussi expérimentée qu'un club de viveurs, désabusée comme une vieille actrice, cette fillette a cent ans. Chez elle, tout se fait de sang-froid et de calcul. Ce ne sera jamais la passion qui l'entraînera. Que nous sommes loin de Froufrou! A côté d'elle, l'héroïne de MM. Meilhac et Halévy devient austère. Au bout de quelques générations de Paulettes, les Mme d'Hautretan de l'avenir offriraient en exemple à leurs filles les vertus, les qualités de cœur, la modération de Froufrou. L'almanach compterait une sainte de plus. On apprendrait à lire aux enfants dans *Monsieur et Madame Cardinal*, et les Mame de l'avenir approvisionneraient les distributions de prix de *Monsieur, Madame et Bébé*, revêtus de l'approbation de l'archevêque de Tours ou d'Orléans.

Et notez que Paulette a été bien élevée! Elle n'avait même pas, comme Froufrou, ce frère qui aurait pu l'initier à l'argot; et, comme toutes les jeunes filles comme il faut, elle a dû suivre jusqu'à la veille de son mariage le catéchisme de persévérance à Saint-Thomas ou à Sainte-Clotilde. Réunissant dans sa petite personne toutes les dépravations attribuées à tant de femmes dont les scandales ont été retentissants, il fallait le réel talent, si personnel, l'entrain endiablé de Mme de Martel pour faire passer l'odieux des situations qu'elle met sous les yeux de ses lecteurs. Le grand danger de ce livre est le nombre d'imitatrices de Paulette qu'il créera. Après Rousseau, que de Julies! Après George Sand, que d'Indianas, de Valentines, de Lélias! Après Dumas, que de Marguerites Gautier et de baronnes d'Ange! Après Sardou, combien de demoiselles Benoîton! Et ce livre n'est qu'un *prologue*. On va passer à l'action.

* * *

BULLETIN

Chronique de la semaine

Actes officiels. — Un exposé de la situation au Tonkin est distribué aux membres des deux Chambres. — M. Oustry, ancien préfet de la Seine, est nommé conseiller d'État. — M. le vice-amiral Jaurès est nommé au commandement en chef de l'escadre d'évolutions. — Le lieutenant de vaisseau Julien Viaud, qui, sous le pseudonyme de Pierre Loti, a publié dans le *Figaro* un récit de la prise des forts de Hué, est rappelé.

Travaux législatifs.— Réunions préparatoires de la Gauche radicale, qui ajourne les projets d'interpellation, et de l'extrême gauche. — Réouverture des Chambres. Le 25, la Chambre des députés reprend la discussion de la loi municipale. L'extrême gauche demande quand le ministère apportera un projet de crédits supplémentaires pour le Tonkin. Le président du conseil n'ayant pas fixé de date, elle annonce qu'elle fera une interpellation. Trois députés de la droite déposent une demande en accusation des ministres; cette proposition est renvoyée à la commission d'initiative, comme une proposition ordinaire. — Le Sénat adopte divers projets de loi et nomme des commissions.

Institut. — Le 20 octobre, séance publique annuelle de l'Académie des beaux-arts. Discours de M. Gounod, président. Notice de M. Henri Delaborde, secrétaire perpétuel, sur la vie et les œuvres de Lehmann. Proclamation des prix. — Le 25 octobre, séance publique annuelle des cinq Académies. Discours de M. Heuzey, président; de M. Émile Perrin sur *Deux portraits de Molière*, de M. Arthur Desjardins sur *la Suppression de la course*, de M. V. Cherbuliez sur un *Épisode de la dernière campagne du Soudan*, de M. F. de Lesseps sur *le Caractère scientifique et civilisateur des grandes entreprises industrielles ayant pour but de faciliter les relations entre les peuples*. (Nous donnons plus haut le discours de M. Heuzey; *le Temps* a publié *in extenso* la lecture de M. Cherbuliez.)

Extérieur. — Discours de l'empereur d'Autriche aux Délégations du parlement. — Signature du traité de paix entre le Chili et le Pérou. — Massacres à Port-au-Prince (Haïti).

Nécrologie. — Mort de Martin Bernard, du docteur Depaul, du capitaine Mayne Reid, romancier américain.

« Marie Stuart » à l'Odéon.

Rien ne peut expliquer l'affluence des spectateurs qui se pressaient l'autre jour au théâtre de l'Odéon, si ce n'est la modicité du prix des places et surtout le titre de la pièce qu'on allait jouer : *Marie Stuart.*

Oh! impuissance de la vérité! Marie Stuart est toujours populaire. En vain l'histoire a percé à jour la légende; l'illusion persiste, et, dans cette reine trois fois veuve grâce à un crime auquel elle ne fut point étrangère (l'assassinat de son second mari, joint à l'impudeur qu'elle eut, trois mois après, d'épouser le meurtrier), on s'entête à ne voir qu'un cœur candide, jeune, innocent, qui sacrifia tout à l'amour. On en reste, comme au temps de Brantôme et de Monchrétien (ou Montchrestien, ou plus exactement *Mauchrestien*), à la poétique figure de cette reine à qui on attribue les touchants adieux au « plaisant pays de France », adieux où elle se plaint de la nef « qui disjoint ses amours », mais qui, en réalité, sont l'œuvre du littérateur Querlon.

Ainsi Marie Stuart attire encore la foule et fait verser des larmes, même en cette tragédie de Pierre Lebrun si médiocre, si pâle, si pleine de vers à la Delille, tels que ceux-ci : — Rendez-nous (dit la nourrice, Anna Kennedy),

> Rendez-nous... ces secrets caractères,
> D[illegible]

Et, en fait de logogriphe, un autre personnage surpasse encore la vieille Anna, quand il s'exprime ainsi en parlant de Marie Stuart :

> ... Si du moins, précipitant son sort,
> L[illegible] !

Pourquoi nous en tenir toujours à cette copie décolorée du drame de Schiller? L'heure n'est-elle pas venue de nous rappeler que le vieux poète Montchrestien a traité le premier ce sujet sous le titre de l'*Écossoise?* Il y a plus de quarante ans que Sainte-Beuve signalait quelques beaux vers de sa pièce; on pourrait en citer bien d'autres, notamment les quatre derniers vers du chœur, prononcés au moment où Marie va mourir et qui achèvent la pièce :

> Les esprits bienheureux sont de célestes roses
> Au soleil de justice incessamment écloses.
> Celles de nos jardins durent moins qu'un matin;
> Mais, pour ces fleurs du ciel, elles n'ont point de fin!

Souvenons-nous des Grecs. Ils ne répugnaient pas à remettre sur la scène les pièces du vieil Eschyle retouchées, remaniées, reprises en sous-œuvre par des mains habiles. Ce travail de seconde main était apprécié à l'égal d'un travail original, et, plus d'une fois, les *arrangeurs* des pièces eschyliennes obtinrent le prix dans le concours dramatique. Que n'agissons-nous ainsi à l'égard de nos poètes romantiques de la Renaissance? Montchrestien n'est pas à dédaigner. Corneille le lisait, et la preuve, c'est qu'il lui a dérobé quelques beaux vers. Quand, dans *Cinna,* Auguste dit :

> Une tête coupée en fait renaître mille,

il nous sert du Montchrestien. Et n'est-il pas du même poète, ce vers d'*Horace* si admiré de Voltaire :

> [illegible]

J. D.

Littérature italienne

Ricorditi di me che son la Pia. Ainsi disait à Dante, qui la rencontrait au purgatoire, la belle Siennoise *défaite* par la Maremme. Depuis ce temps, la poésie n'a pas oublié la Pia. Tout récemment un jeune poète italien nous a donné de sa douloureuse histoire une version nouvelle qui l'a rajeunie pour le sentiment et l'imagination de ses compatriotes et qui a valu à son auteur un brillant succès au delà des Alpes. Tout en changeant les circonstances du drame et même les noms des personnages, le marquis Bisleti a cependant conservé le nom de la Pia, consacré dans la *Divine Comédie,* et il a mis en scène, dans une tragédie intitulée *la Maremme,* son lent supplice.

L'action se passe en 1269, pendant une guerre entre les Gibelins de Sienne et les Guelfes de Florence. Le mari de la Pia, Paganello Pianocchieschi, et son frère Guido Guastelloni, combattent dans des rangs opposés. Un certain Baldo, ennemi des deux familles, irrité d'ailleurs contre Paganello dont il croit avoir reçu une injure, lui tend un piège par les mains d'un aventurier nommé Renzo qui joue ici le rôle d'Iago dans la tragédie de Shakspeare. Soupçonnée à tort par son mari, sur un rapport du traître Renzo, Pia Guastelloni est condamnée à mourir dans la maremme. Son innocence la rend d'autant plus touchante que son mari, pour qui elle n'avait eu jamais qu'amour et respect, est lui-même infidèle au lien conjugal. Trahi par sa maîtresse, dont Baldo s'était fait aimer, Paganello, après avoir fait mourir sa femme, finit par se donner la mort à lui-même.

On peut voir par cette brève analyse que les complications ne manquent pas dans le drame imaginé par M. Louis Bisleti. Cependant le principal intérêt de cette œuvre, déjà parvenue à sa quatrième édition, est dans la poésie que l'auteur a su y répandre et dans l'idée qui, de la première à la dernière scène, domine toute la tragédie. Cette idée, c'est la misère des populations qui habitent ces mornes marécages et qui sont condamnées à en respirer les miasmes au service et au profit de leurs propriétaires; il passe à travers le poème comme un sourd gémissement de ces populations sacrifiées. Cette inspiration personnelle et toute moderne, qui renouvelle la vieille légende, fait, avec la beauté des vers, le mérite particulier et original de cette œuvre émouvante et hautement poétique.

L. R.

Géographie

Le *Nouvel Atlas classique* (1) que vient de publier M. G. Quesnel nous semble destiné à rendre de réels services. Il est

(1) Masson, édit., 120, boulevard Saint-Germain.

exact, complet, bien au courant et surtout d'une lecture facile.

Cet atlas compte 53 cartes, réparties en trois séries : *France et colonies — Europe — Quatre parties du monde,* — ce qui, nous le constatons en passant, est conforme aux programmes.

L'ouvrage débute par une carte de *France hypsométrique,* et, plus loin, nous trouvons une *Europe centrale hypsométrique.* Ces deux cartes, fort belles à l'œil, sont des plus intéressantes. Elles donnent du relief du sol une idée saisissante et surtout exacte, car elles s'appliquent à des régions dont les relèvements ont été effectués.

La France avec ses colonies y est représentée par douze cartes. Nous signalerons les cinq bassins de la *Garonne,* de la *Loire,* de la *Seine,* du *Rhin* et du *Rhône,* dont l'orographie est nette et en même temps complète. Les limites des départements ont pu être indiquées sur ces cartes sans nuire à leur clarté; de plus, des cartons spéciaux donnent les régions industrielles, par exemple *Rouen et la basse Seine, Lille et ses environs.* Il suffit de citer la *France historique* ou par provinces, la *France administrative,* très précise au point de vue militaire. Le *camp retranché de Paris* y est l'objet d'un carton spécial. La *carte des chemins de fer* pourrait être plus complète ; mais le réseau des *canaux* est tracé avec un soin minutieux. La carte d'*Algérie* est certainement l'une des plus complètes et des plus claires que nous possédions.

L'Europe compte dix-huit cartes. L'auteur a adopté la division par chaque pays et n'en pouvait adopter d'autre. Mais, comme une carte d'ensemble pour l'Allemagne serait forcément insuffisante, il y a joint les bassins particuliers du *Rhin et du Weser,* de *l'Elbe et de l'Oder,* de *la Vistule et du littoral de la Baltique et du Danube,* avec cartons spéciaux pour la région des *Vosges et de la Forêt-Noire* et pour le *premier bassin du Danube.* De même une carte du *bassin du Pô* est destinée à compléter la carte générale de l'*Italie.*

La dernière partie, qui traite de l'*Afrique,* de l'*Asie,* de l'*Océanie* et de l'*Amérique,* compte 23 cartes. L'auteur a suivi pas à pas les dernières découvertes. Ainsi, dans sa carte du *Maroc, Algérie et Tunisie,* il a donné d'une façon détaillée toute la région qui s'étend depuis Ouargla jusqu'au pays des Touaregs, c'est-à-dire l'itinéraire suivi par la malheureuse mission Flatters.

On peut suivre également, sur la carte *Sahara et Soudan,* les progrès de notre mission du Sénégal, et, depuis Médine jusqu'au Niger, les étapes du colonel Borgnis-Desbordes marquées par ses établissements de Bafoulabé, Kita et Bamakou. Dans l'*Afrique australe,* où la lutte, pacifique, croyons-nous, se poursuit entre Stanley et Savorgnan de Brazza, nous trouvons tout le pays entre le Gabon et le Zaïre également modifié et le continent mystérieux entamé de ce côté par les stations françaises de Franceville et de Brazzaville, comme il l'est sur la côte orientale par la station de Condoa.

L'Asie comprend huit cartes. Nous y relevons, entre autres, une remarquable carte des *Indes.* Il est impossible de donner une idée plus nette de ce pays, où les États sont enchevêtrés les uns dans les autres d'une façon qui semble au premier abord inextricable.

L'Océanie comprend trois cartes, et les deux Amériques en comptent sept. On trouve une carte spéciale et détaillée des isthmes de Darien, de San-Blas, de Panama et de Nicaragua, avec l'indication de leur largeur et de leur altitude. L'*Amérique du Sud,* également mise au courant, contient le résultat des explorations du docteur Crevaux.

Faits divers

— A propos du peintre vénitien le Carpaccio, le professeur Molmenti a tracé, dans un discours prononcé à la distribution des prix de l'Académie des beaux-arts à Venise, un tableau des plus intéressants du mouvement de l'art italien du moyen âge au XVIIe siècle. Il l'a rédigé dans la manière imagée et poétique de Michelet, unie à la science critique de Charles Blanc.

On sait peu de chose de la vie de Carpaccio : les uns le disent de Murano, les autres de Capo d'Istria. On ne connaît ni la date de sa naissance ni celle de sa mort, arrivée au commencement du XVIe siècle. Il aima son temps et sa Venise et avant tout la vérité. C'est ce qui fait que dans ses tableaux se reflète la vie intime et extérieure de Venise comme dans une sublime photographie. Il fut, à ne pouvoir en douter, le précurseur des réalistes.

M. Molmenti, historien, artiste, érudit, nous a donné, lui aussi, il y a quelques années, une *Vie privée de Venise,* qui est certes l'ouvrage le plus intéressant, le plus complet et, on peut le dire, le plus lu par tous ceux qui, ayant vu Venise, ne cessent d'y penser.

E. C.

— La *Deutsche Rundschau* (sept.) contient un article du professeur Pischel sur la question si souvent discutée de l'origine des Tziganes. M. Pischel conclut en faveur du Dardistan (Inde), dont la langue offre de grandes analogies avec la leur.

Rappelons que, d'après d'autres écrivains, il existerait deux types de Tziganes, originaires de deux pays différents.

— Le *Polybiblion* signale l'existence de bibliothèques de régiments dans l'ancienne armée française. Les anciens régiments s'éloignaient rarement de la région où ils étaient cantonnés. Dès lors, ils pouvaient posséder ce qui ne se transporte guère d'un bout à l'autre du territoire : des livres. La bibliothèque municipale de Douai peut montrer une *Histoire de la milice françoise* (1724) portant sur les plats des armoiries avec ces mots : *Régiment de Périgord.* Le fer à dorer du relieur n'a évidemment pas été fait pour servir à un seul ouvrage, et l'on doit conclure que le régiment de Périgord était pourvu de sa bibliothèque militaire spéciale.

— Le grand-duché de Finlande a vu naître, depuis quelque temps, une secte nouvelle dont les membres se sont donné cette appellation modeste : « les purs par excellence ». Le fond de leur doctrine, c'est que la femme est supérieure à l'homme et que c'est elle qui doit dominer et gouverner la

famille. Partout où la nouvelle doctrine est professée, une femme, nommée par les autres, exerce l'autorité supérieure et a droit d'infliger des châtiments, même rigoureux. Certaines femmes sont revêtues des fonctions de confesseurs, et tous les disciples de la nouvelle doctrine sont tenus de se confesser à elles une fois par semaine.

— La réouverture des cours de l'École des chartes aura lieu le jeudi 15 novembre 1883. Le registre d'inscription des candidats sera ouvert au secrétariat de l'École du 25 octobre au 5 novembre. Le concours d'admission commencera le mardi 6 novembre.

— La Société de topographie de France tiendra son assemblée générale annuelle le dimanche 28 octobre courant, à une heure et demie très précise du soir, dans le grand amphithéâtre de la Sorbonne, sous la présidence de M. Ferdinand de Lesseps. Voici le programme de la séance :

Allocution de M. F. de Lesseps. — M. L. Drapeyron, directeur de la *Revue de géographie*. — *[illegible] de la Société de topographie et la [illegible] de géographie*. — M. Stanislas Meunier (du Muséum) : *Géologie et topographie*. — M. le commandant Roudaire : *Communication sur la Tunisie*. — M. Bayol, lieutenant gouverneur du Sénégal : *[illegible] sur le Sénégal*. — Distribution solennelle des récompenses. (La grande médaille d'honneur est attribuée à M. Jean Dupuis, explorateur du Haut-Rouge[illegible]

Le gérant : HENRI [illegible].

Semaine économique et financière

Nos rentes ont pendant toute cette semaine gardé une fermeté très satisfaisante : le 4 1/2 s'est généralement tenu entre 108 20 et 108 50. L'influence de la liquidation devient en ce moment prépondérante. A ces cours, la presque totalité des primes vendues dans le mois se trouvera levée, et les vendeurs de ces primes ont dû prendre leurs précautions en conséquence. Leurs rachats ont certainement contribué pour une bonne part à cette fermeté. La proximité du coupon, qui se détache le 1er novembre à la Bourse, n'a pas dû non plus y demeurer tout à fait étrangère. Enfin, les appréhensions d'une crise ministérielle à brève échéance ayant sensiblement diminué, pour ne pas dire disparu, nos rentes n'avaient plus de motif immédiat de lourdeur. Sans doute il reste la question chinoise, qui ne paraît pas s'acheminer bien rapidement vers une solution ; mais, en ce moment, les esprits sont peu portés de ce côté : la Bourse se lasse assez facilement des questions qui traînent trop longtemps. Si l'on ajoute que l'argent est pour le moins aussi abondant que par le passé et qu'il semble se porter avec moins de timidité vers les valeurs de placement, rentes et obligations de chemins de fer, on serait amené à conclure que nos rentes ne doivent pas avoir beaucoup de peine à se maintenir à leurs cours actuels, sinon même à les dépasser dans une certaine mesure. En effet, après le détachement du coupon, le 4 1/2 pour 100, acheté même à 108 50, ne ressortira qu'à 107 25, et c'est un cours qui doit paraître assez facilement défendable.

Malheureusement, [illegible] qui va s'ouvrir au parlement est de nature à [illegible] positions. Il semble en effet qu'un conflit soit sur le point de naître entre la Chambre et le ministre des finances. Une divergence de vues des plus graves s'est déjà accusée entre ce dernier et la commission du budget. Voici à quelle occasion. Dans le projet de budget pour 1884, M. Tirard avait réduit certaines évaluations dont les résultats obtenus dans l'exercice courant avaient démontré l'exagération ; il avait maintenu les autres. Mais, telles quelles, ces autres constituaient encore une majoration d'une cinquantaine de millions dans l'ensemble sur les rendements connus de 1883. M. Tirard admettait ainsi que la progression des recettes du Trésor amènerait, en 1884, une plus-value de 50 millions sur 1883. A l'appui de ces prévisions, le ministre faisait ressortir qu'au cours de cette année, mauvaise à tous égards, les sources de revenus dont il s'agit ont donné, pour neuf mois, près de 35 millions de plus qu'en 1882, ce qui correspond à 46 millions environ pour l'année entière.

Saisie d'un accès de rigorisme et de sincérité financière, la commission du budget n'a pas voulu admettre que 1884 pourrait donner sur 1883 la même plus-value que 1883 sur 1882. Elle a demandé que l'on prît pour base des évaluations pour 1884 le rendement [illegible] de l'année courante. Jusque là il n'y avait aucun mal : cette correction aux prévisions ministérielles n'enlevait pas un centime au budget, n'empêchait en aucune façon les plus-values de se produire, ne faisait, en un mot, que donner de l'élasticité au budget. Mais elle enlevait 50 millions aux prévisions de recettes. Ces 50 millions, il fallait les remplacer ou les balancer, c'est-à-dire ou créer pour 50 millions de ressources nouvelles ou supprimer pour 50 millions de dépenses.

C'est à ce dernier parti que s'est arrêtée la commission. Mais on peut dire que dans le choix qu'elle a fait des dépenses à supprimer elle n'a pas eu la main heureuse. C'est au chapitre V du ministère des finances qu'elle s'est attaquée. Elle a supprimé 50 millions sur la somme destinée à l'amortissement des obligations sexennaires, créées, comme on sait, pour faire face aux besoins du second compte de liquidation. Mais, comme il n'est pas plus au pouvoir de la Chambre que du ministre des finances de ne pas tenir les engagements qui ont été pris vis-à-vis des porteurs de bons sexennaires, les 50 millions de ces bons qu'on ne remboursera pas au moyen du budget ordinaire, on sera obligé de les rembourser au moyen des ressources de la dette flottante. Or, à un jour plus ou moins prochain, la dette flottante devra être consolidée au moyen d'un emprunt. C'est donc en réalité au moyen d'un emprunt qu'on parviendra à équilibrer le budget de 1884. Ce résultat et les tendances qu'il accuse sont bien de nature à amener le marché à une certaine réserve, que nous faisions pressentir tout à l'heure.

Le marché des valeurs a été loin d'avoir une attitude aussi satisfaisante que celui de nos rentes. Comme nous l'avons déjà dit, on commence à se préoccuper des bénéfices que les Sociétés de crédit auront pu réaliser pendant cet exercice

et, par conséquent, des dividendes qu'elles seront à même de distribuer. Il est évident que l'on ne saurait compter sur des résultats bien brillants. Sans doute, la faiblesse du revenu pendant une année ne prouve rien contre la valeur intrinsèque d'une Société ; il faut bien s'habituer à voir les vaches maigres succéder aux vaches grasses ; mais l'effet de cette faiblesse, même momentanée, ne tarde jamais à se faire sentir sur les cours. A cet égard, le public spéculateur semble avoir adopté une marche d'ensemble assez méthodique. Une des valeurs les plus considérées du marché, la Banque de Paris, a été la première prise à partie, comme si l'on avait voulu montrer qu'il fallait s'attendre à peu d'exceptions. La Banque ottomane, qui n'a jamais cessé d'avoir un marché de spéculation assez actif, est venue en suite. Les partisans de la baisse ont émis des doutes sur la prorogation du syndicat formé pour le placement des obligations ottomanes privilégiées. Quelque décision qui soit prise à cet égard, on peut se demander si l'opération ajournée aujourd'hui sera plus facile demain, et s'il ne faudra pas attendre le moment où, la Société de régie des tabacs turcs ayant réalisé des résultats palpables, personne ne pourra plus contester la sécurité des garanties attachées à ces obligations. En tout cas, il y avait là un motif suffisant pour mettre en discussion les cours conservés jusqu'ici par les actions de la Banque ottomane.

Les autres valeurs de crédit ont eu moins à souffrir parce qu'elles sont moins mêlées au mouvement de la spéculation ; mais toutes ont plus ou moins payé tribut à la faiblesse générale. L'obligation unifiée égyptienne a subi un moment un recul assez important, par suite du bruit répandu du retrait possible des troupes anglaises dans un délai relativement court. Ce bruit n'ayant pas été confirmé, et ce retrait paraissant, du reste, fort peu probable jusqu'à nouvel ordre, les cours se sont un peu raffermis. Le Suez s'est associé à ces courants divers, selon son habitude.

En somme, la situation du marché, assez favorable pour nos rentes, laisse beaucoup à désirer pour tout le reste, et il ne paraît pas que l'heure soit encore venue des relèvements sérieux qu'aucune défaillance ne doit suivre.

Dans le courant du mois de septembre dernier, nous avons entretenu nos lecteurs des efforts tentés par le comité des actionnaires de l'Union générale pour arriver au règlement de cette malheureuse affaire en tenant compte, dans la mesure du possible, de tous les intérêts qui y sont engagés. Ces efforts viennent d'aboutir.

D'accord avec le syndic, le comité vient d'arrêter le chiffre des contributions à demander aux adhérents pour opérer l'achat de la créance totale de la faillite sur les actionnaires. Ces chiffres ne représentent qu'un maximum. La transaction n'étant pas autre chose, en effet, que l'achat de la créance totale de la faillite sur les actionnaires, le groupe des adhérents qui aura acheté cette créance aura des recouvrements à opérer sur les actionnaires restés en dehors, et ces recouvrements, répartis aux adhérents au prorata de leurs versements, viendront en atténuation des sacrifices qu'ils se seront imposés. Tels qu'ils sont d'ailleurs, dès maintenant, les chiffres de la contribution demandée aux adhérents du comité escomptent aux diverses catégories d'intéressés les chances des procès qu'on aurait pu faire ; ils vont même au delà.

A un autre point de vue, les actionnaires ne doivent pas oublier que les syndics sont armés du droit d'exécution provisoire. S'ils n'adhèrent pas aux propositions du comité, ils seront donc obligés de payer d'abord au syndic ce qu'il leur réclame, et ce n'est que plus tard, beaucoup plus tard, après des années peut-être — puisque l'on épuiserait tous les degrés de juridiction, — qu'ils pourraient, si toutefois ils gagnaient leurs procès, rentrer dans une portion de leur versement. Et, nous le répétons, les restitutions qui leur seraient faites à ce moment n'atteindraient certainement pas les réductions obtenues dès maintenant par le comité sur les versements à effectuer.

On ne peut que souhaiter le succès définitif de l'œuvre entreprise par le comité. Le règlement de cette malheureuse affaire de l'Union générale serait un soulagement non seulement pour les actionnaires, mais aussi pour le marché, où tous les intérêts sont plus ou moins solidaires les uns des autres.

Au moment où nos rapports avec la Chine paraissent de nature à se modifier, il n'est pas sans intérêt de nous rendre compte de la situation de notre commerce avec ce pays.

La Chine a ouvert au commerce maritime européen vingt-deux ports en droit et seize en fait. La population européenne de ces ports s'élève à 4894 individus, dont 335 Français. Sur 440 maisons de commerce appartenant aux Européens ou aux Américains, la France n'en compte que 12. Depuis 1868 jusqu'à 1882, le commerce a tiré de la Chine une valeur annuelle de marchandises comprise entre 462 millions de francs, chiffre minimum, et 690 millions, chiffre maximum : ce dernier applicable à l'année 1881 ; le précédent, à l'année 1868. La Chine a livré au commerce européen et américain des produits pour une valeur annuelle de 400 millions au minimum à 600 millions au maximum ; celui-ci ayant été obtenu en 1876, alors que le minimum s'est présenté en 1870. Sur ce mouvement d'importations et d'exportations, la France, pendant l'exercice 1882, est comprise, dans les ventes à la Chine, pour 29 224 750 francs de produits manufacturés ; elle lui a acheté pour environ 76 millions de francs de matières premières, principalement de soies brutes.

Si l'on compare entre elles les différentes nations sous le rapport du tonnage des navires qui sont entrés dans les ports chinois ou en sont sortis, on constate que le pavillon français ne se présente que pour 172 381 tonnes, alors que la part du pavillon anglais dépasse 10 800 000 tonnes. Pour le mouvement maritime, nous n'occupons que le quatrième rang, notre mouvement ne représentant que 9,76 pour 100 du mouvement général.

K.

Paris. — Imp. A. Quantin, 7, rue Saint-Benoît. [1775]

REVUE POLITIQUE ET LITTÉRAIRE

DE LA FRANCE ET DE L'ÉTRANGER

REVUE DES COURS LITTÉRAIRES (3e SÉRIE)

DIRECTEUR : M. EUGÈNE YUNG

3e SÉRIE. — 3e ANNÉE (DEUXIÈME SEMESTRE). NUMÉRO 18. 3 NOVEMBRE 1883.

LA GUERRE AVEC LA CHINE

Ce n'est pas nous qui partagerons la terreur qu'une guerre improbable avec la Chine inspire à beaucoup d'esprits en France. Et si l'on nous demande d'où nous vient une telle quiétude, nous répondrons qu'elle est due aux raisons qu'on va lire, et à ce que, depuis 1860, époque à laquelle nous étions à Canton, nous avons fait une étude suivie des forces militaires et des institutions de l'empire chinois.

Est-ce l'ignorance des choses de l'extrême Orient qui a donné naissance à cette crainte tout à fait inattendue de l'armée des Célestes? Est-ce, chez quelques hommes politiques, la peur de voir l'attention publique se détourner de leurs remuantes personnalités dès que le drapeau national sera engagé à l'étranger? On le croirait. Ce qui est certain, c'est que si l'on parle, en ce moment, devant quelques personnages, de l'agrandissement colonial de la France et de l'extension très nécessaire de son commerce à l'extérieur, ces personnages vous répondent par ces mots : « Guerre du Mexique » et « affaiblissement de la France par suite de la dispersion de ses forces militaires à l'étranger ». C'est la farte à la « mode » de l'intransigeance, laquelle, hélas! à droite comme à gauche de la Chambre des députés, semble prendre son mot d'ordre chez les journaux étrangers les plus hostiles à la France.

Nous ne craignons pas de le dire bien haut : ce ne sont là que paroles creuses, cachant chez quelques-uns la difficulté qu'ils éprouvent à s'entretenir de questions qu'ils n'ont pas étudiées, et, chez d'autres, l'appréhension d'avoir à reconnaître un jour que le régime ou le gouvernement qu'ils abhorrent est parvenu à ajouter à une population coloniale déjà considérable une nouvelle population de dix-huit millions d'Annamites ou Tonkinois.

Qu'on se rassure : nous ne voulons pas parler ici de la question du Tonkin, avec laquelle nous espérons que nos lecteurs sont familiers depuis l'interpellation qui vient de se terminer par un succès si éclatant pour le ministère. Notre intention est de prendre la Chine à partie et de démontrer que, si un conflit avec elle est à peu près impossible, c'est parce que son passé nous répond de son impuissance; de plus, qu'à l'est et à l'ouest de ses frontières elle court des dangers d'envahissement bien autrement sérieux que ceux dont elle feint de se croire menacée par la présence de quelques compagnies françaises d'infanterie de marine à Hanoï, la capitale du Tonkin.

I.

A un point de vue général, l'histoire de la Chine ne commence pour nous qu'en 1860, c'est-à-dire à l'époque où les armées anglo-françaises entrèrent tambour battant à Pékin et obligèrent cette puissance à nouer des rapports suivis avec le monde entier. Jusque-là, ce qui s'était passé dans le Céleste Empire n'avait intéressé que quelques sinologues, catégorie assez rare entre les savants; et la dynastie de Taïthsing, actuellement régnante, avait pu succéder à celle des Ming sans que l'Europe s'en fût émue.

Bien qu'à Londres et à Paris l'on soupçonnât — au moment où la guerre avec la Chine était décidée — que la force militaire de cette puissance ne tiendrait pas contre les forces alliées de l'Angleterre et de la France, la surprise fut universelle en voyant avec quelle facilité une poignée d'Européens, débarquant à six mille lieues de leur patrie, avait mis en pleine déroute les armées du Fils du Soleil. Le bombardement de Canton et notre présence inattendue dans le palais d'été de l'empereur des Célestes avaient, en effet, suffi pour mettre à nos genoux le géant chinois, pour l'obliger

à recevoir nos ambassadeurs, à s'accommoder de la drogue mortelle que les Anglais lui apportaient de Bénarès et de Patna, à ouvrir ses ports à nos vaisseaux, à nous concéder des terrains sur lesquels nous serions et sommes restés maîtres absolus, et enfin pour prendre possession de ses douanes afin de mieux assurer le payement de la lourde indemnité de guerre que nous lui infligions. On ne saurait trop — lorsqu'on parle de la Chine en ce moment — se souvenir qu'il y a à peine vingt-deux ans que nous imposions ces sévères conditions.

Le gouvernement chinois était encore sous l'impression des meurtrissures morales et physiques que nous venions de lui infliger lorsqu'éclata sur son propre territoire l'insurrection des rebelles Taï-Pings. Elle fut terrible, cette insurrection, et l'impuissance de l'armée chinoise à la combattre dépassa tout ce qu'on peut s'imaginer. Pour réduire les Taï-Pings, il a fallu incendier les villes et les villages où ils s'étaient fortifiés, ravager des provinces; et les têtes y furent coupées en si grand nombre que la solitude se fit dans des contrées où la population était exubérante.

Les rebelles eussent triomphé à la longue des impériaux si le gouvernement chinois n'avait pris des officiers étrangers à sa solde. Nankin, la ville sainte des Taï-Pings, ne tomba que sous des attaques dirigées par un Anglais, le colonel Gordon. C'est de cette époque seulement que date en Chine la création de quelques régiments réguliers et que fut confiée à des officiers européens l'instruction militaire des Braves.

C'est encore en 1862, presque de nos jours, après diverses tentatives de révoltes aisément comprimées, que les mahométans Dounganes et Touranchis s'unirent aux révoltés du Yunnan, du Shen-si et du Kan-su, pour s'affranchir du joug des Chinois. Il y eut des rixes sanglantes d'abord, puis des massacres en masse, des villes assiégées et livrées aux flammes, et bientôt une immense solitude s'étendant sur des provinces réputées pour être les plus fertiles de l'Asie. Cette guerre de religion dura dix ans, et, si elle se termina à l'avantage des disciples de Confucius, c'est parce que la Chine fut aidée par la Russie. Les ministres russes, inquiets de voir à Kashgar un mahométan favori des Anglais, le célèbre Yacoub-Khan, créer un empire puissant, déployer contre les généraux des Célestes des qualités militaires redoutables, résolurent d'entrer en lice. Ils offrirent complaisamment à la Chine de faire occuper les places fortes du Kouldja, qu'elle allait perdre, et de les lui garder jusqu'au jour où, victorieuse de ses ennemis, elle leur demanderait de reprendre son bien. Grâce à cette intervention, celle-ci a vaincu, et c'est précisément à l'occasion de la restitution de Kouldja et des frais qu'elle a occasionnés que la guerre a failli éclater entre les deux nations.

Le Céleste Empire a donc pu triompher sur son propre territoire, en y employant une durée de cinq et dix ans, mais avec l'aide de secours étrangers. Lorsque l'empereur de Chine s'est senti tout à fait seul, comme cela a eu lieu dans sa querelle avec la Russie, il est entré en composition. C'est ainsi qu'il a consenti à payer — non sans condamner à la peine de mort son ambassadeur à Saint-Pétersbourg, Chung-How — la forte note de cinq millions de roubles qui lui fut présentée, note à laquelle l'infortuné diplomate avait donné son adhésion. Il a agi de même avec le Japon, et en montrant une docilité qui confond lorsqu'on songe à l'étendue de la Chine et au peu de place qu'occupe dans le monde le petit royaume du Soleil levant.

Lorsqu'en 1873, pour la première fois, les représentants des puissances européennes à Pékin eurent l'honneur, laborieusement conquis, d'être admis en présence de Sa Majesté l'empereur Tung-Chich, on remarqua qu'un envoyé de l'empire du Japon, son Excellence Soyejima, sollicita et obtint une faveur semblable. Chargé d'interpréter devant les conseillers de l'empereur l'irritation qui régnait dans son pays par suite de massacres, au sud de l'île chinoise Formose, de sujets japonais, l'ambassadeur réclama une énergique répression des coupables. Son langage fut ferme et digne, presque menaçant sous son apparente humilité; mais il ne fut pas question en ce moment-là de guerre, d'une attaque à main armée sur Formose, et, si la pensée d'une si audacieuse agression traversa l'esprit de Sa Majesté Tung-Chich et de ses ministres, ces orgueilleux personnages durent la rejeter bien loin, personne à Pékin ne croyant le Japon assez téméraire pour l'exécuter.

Toutefois, aucune réparation n'ayant été offerte, le 1er mai 1874, une escadre japonaise, commandée par des marins européens, partait du port de Nagasaki et déposait quelques jours après à Formose une armée d'invasion de 3500 hommes. Au mois de juillet, le corps expéditionnaire était maître de la pointe sud de l'île, et les tribus que l'on était venu y châtier avaient, après quelques combats sanglants, disparu dans des altitudes inaccessibles à des troupes régulières.

Lorsque le bruit lointain de l'expédition japonaise parvint à Pékin, le *Taotaï* ou gouverneur chinois de Formose reçut l'ordre de son gouvernement de faire afficher dans Taïwan-Fou, la capitale de l'île, la singulière proclamation que voici :

« Les Japonais sont venus dans cette contrée pour punir les coupables du meurtre de leurs compatriotes. Ils en ont tiré vengeance; mais, comme l'armée d'invasion ne semble pas disposée à quitter le pays, l'empereur de Chine vient de m'aviser qu'il envoyait à Formose deux hauts fonctionnaires chargés d'ordonner aux Japonais de rentrer chez eux. Les tribus étaient certainement coupables; cependant leur punition regardait la Chine et non le Japon. Les hauts commissaires de l'empire sont partis pour s'aboucher avec le commandant en chef des forces japonaises. En attendant le résultat de l'entrevue, ordre est donné à tous nos administrés de déposer les armes. Le gouverneur veillera à ce que personne n'ose lui désobéir. »

Voilà bien la politique chinoise : nier au Japon le droit d'intervenir dans les affaires d'une colonie appartenant à l'empereur de Chine, mais nier ce droit sans précipitation pour éviter une rupture définitive. Et, en effet, la Chine dé-

vora cet affront sans tirer l'épée et en fut pour ses frais de proclamation fanfaronne.

[illegible] de désintéressement, si l'on préfère un mot plus doux, dans la question des Iles Lou-Tcheou, autrefois chinoises, aujourd'hui japonaises. A l'extrémité sud-est de la mer Jaune se trouve l'archipel de ce nom. Il est habité par un petit peuple qui fut toujours renommé par la douceur de son caractère et ses mœurs patriarcales. Le souverain des Lou-Tcheou passait pour être tributaire de la Chine, et il paraît, en effet, qu'à ce titre il envoyait tous les ans à Pékin ses compliments et des cadeaux. Or, en 1879, les Japonais, encouragés par leur succès à Formose, [illegible] guerre devant la capitale du petit archipel. A bord se trouvait un émissaire japonais qui, aussitôt débarqué, s'empara du roi des Lou-Tcheou et le conduisit prisonnier au Japon. Comme on lui permit de prendre avec lui ses femmes et ses eunuques, il vit aujourd'hui très heureux à Tokio, paraissant avoir oublié toutes ses grandeurs passées.

Que fit la Chine, à laquelle le Japon enlevait un territoire qui lui appartenait à bien autre titre que ne lui appartient le Tonkin? Elle protesta, elle proteste encore, bouda sa voisine; mais d'une fâcherie à une descente armée sur les côtes japonaises il y avait loin. Et puis il faut aux nations une certaine habitude de ces campagnes lointaines, et il y a beau temps que les Célestes ne l'ont plus. La dernière expédition qu'ils firent hors de vue de leurs côtes date de 1574. Le 30 novembre de cette année-là soixante-douze embarcations, jonques et *sampans*, montées par deux mille Chinois, se présentèrent devant Manille, capitale de l'archipel des Philippines, avec l'intention de s'en emparer. Il n'y avait en ce moment-là dans la capitale que trente ou quarante Espagnols, qui s'étaient retranchés dans la citadelle de Santiago; ces braves gens y tinrent tête aux assaillants jusqu'au moment où d'autres Européens, guidés par un héros, Juan de Salcedo, vinrent à leur secours. Beaucoup de Célestes furent taillés en pièces; d'autres prirent la fuite dans les hautes montagnes de l'intérieur de l'île Luçon. Leurs descendants y vivent aujourd'hui à l'état sauvage et, probablement, dans l'oubli absolu de leur origine.

C'est de l'époque où nous avons vu le vaillant petit royaume japonais se soucier très peu des menaces de sa voisine colossale, c'est-à-dire de l'année 1864, que date, en Chine, un essai d'armement à l'européenne. Le fameux vice-roi Li-Hung-Chang voulut, dès ce temps-là, faire croire qu'il préparait quelque chose d'agressif contre quelqu'un et que ce quelqu'un était le Mikado. On le vit alors fréquemment entouré d'un brillant état-major à longues queues et à bottes molles, assister à de formidables explosions de torpilles dans le golfe de Pétcheli. Parfois il remplissait de fumée et d'un bruit de tonnerre les forts qui défendent l'entrée du Pei-ho : il fallait savoir si les canons de l'Angleterre étaient préférables aux canons de la Prusse; et, dès qu'arriva des ateliers de la Grande-Bretagne dans les eaux de la Chine la flotte alphabétique grecque, c'est-à-dire les canonnières *l'Alpha, l'Oméga,* et ainsi de suite, il se hâta d'aller l'inspecter avec un grand apparat, en compagnie des amiraux européens qu'il avait pour hôtes à ce moment-là.

[illegible] parurent se préoccuper de ces préparatifs. « Beaucoup de bruit pour rien », disaient-ils, et le temps leur a donné raison. L'archipel des Lou-Tcheou est devenu et est resté une sous-préfecture japonaise.

II.

La difficulté éprouvée par la Chine à guerroyer chez elle et hors de chez elle étant établie, il nous reste à prouver que son ennemie n'est nullement la France, mais bien la Russie, en Mandchourie comme au Kouldja, et, en plus, l'Angleterre, lorsque, d'ici à peu d'années, celle-ci sera devenue maîtresse de ce qui reste de la Birmanie, de la partie de ce royaume qui touche à la frontière du Yunnan et dont une ambassade se trouve en ce moment à Paris.

Une source de conflits constants est certainement la politique suivie par les Moscovites sur les frontières situées au nord-est de l'Empire céleste, politique qui consiste à peupler de sujets russes les territoires placés le long de la rivière Amour. Chaque année, sans discontinuité, lentement, de nouveaux villages s'élèvent, se construisent dans ces lointains parages, et les plus grands efforts sont faits pour y créer des centres populeux.

Il n'est pas difficile de deviner le but que veut atteindre le gouvernement de Saint-Pétersbourg : il saute aux yeux. C'est de fonder des postes sur l'Amour qui, en s'agrandissant, deviendront pour les armées russes d'excellents auxiliaires; on le verra bien le jour où une difficulté sérieuse éclatera entre l'empire des Fils du ciel et celui des tsars. Cette difficulté naîtra assurément, soit au sujet de la Corée, dont la Russie convoite un port qui lui est nécessaire — ceux qu'elle a en Sibérie étant pendant plusieurs mois d'hiver bloqués par les glaces, [illegible] au Kouldja, [illegible] qu'il est difficile qu'elle n'y revienne pas.

La cour de Pékin n'a pas été longtemps sans s'apercevoir de ce qui se tramait d'insolite sur ses frontières de l'est, et, de son côté, elle s'est empressée d'y envoyer un grand nombre de ses sujets. Ceux-ci auront non seulement mission d'opposer une barrière vivante au flot envahissant des Russes, mais ils devront encore les faire reculer, tout en n'employant que des moyens pacifiques, c'est-à dire en s'y montrant plus laborieux et en plus grand nombre que leurs rivaux. C'est bien la continuation de la politique astucieuse que nous avons déjà signalée plus haut : ne rien brusquer, mais faire une guerre sourde à son ennemi.

Comme colonisateurs, les Célestes sont infiniment supérieurs aux Russes; la Mandchourie est une terre féconde et qui convient très bien aux colons qu'on y envoie de Pékin par ordre. En peu d'années, les agriculteurs chinois couvriraient de leurs moissons les terrains conquis par les Russes, si ces derniers n'y mettaient bon ordre, ce qui, pour nous, ne fait aucun doute.

Quelle sera la solution de cet antagonisme pacifique jusqu'à l'heure actuelle? Un désastre pour la Chine, et voici pourquoi. Indépendamment de Pétropolowski, place forte imprenable du Kamtchatka, la Russie crée en ce moment une nouvelle ville fortifiée, un nouveau port en Mandchourie, dans la baie de Pierre le Grand, Vladivostock, qui devient la capitale de la Sibérie occidentale, la ville d'Irkoutsk étant sacrifiée. Ce nouveau Gibraltar — car il commande la mer du Japon — sera la base des opérations militaires d'où partiront les coups que la marine russe portera infailliblement un jour à la Corée, à la Chine et peut-être même à nos amis les Japonais. Bientôt, qu'on en soit persuadé, nous verrons se renouveler dans le district de l'Amour les mêmes difficultés qui ont créé entre la Chine et la Russie le différend du Kouldja. Mais, cette fois, la Russie ne cédera pas, et, pendant que l'Europe s'occupe de ses agissements dans l'Inde et dans l'Asie centrale, elle s'agrandit, se fortifie et prend de plus en plus position dans la Sibérie de l'est.

Aujourd'hui la Chine n'a rien à craindre de sa puissante voisine; mais malheur à elle lorsque, profitant d'une guerre avec la France ou des rébellions intérieures qui la menacent sans cesse, les Russes l'attaqueront sur deux points à la fois, au Kouldja et en Mandchourie! Si les émigrants célestes sont d'une nature pacifique, la date d'un conflit dans ces regions peut être reculée; mais jusqu'à quelle époque? En ce moment même, de nombreux escadrons de cosaques se dirigent sur la frontière chinoise; ils ont mission de refouler le nombre toujours croissant de ceux qui l'envahissent. Qu'une mêlée ait lieu, que des colons moscovites, inférieurs en nombre, soient tués, et voilà la paix compromise, et elle semble l'être à tout instant.

Au commencement du mois de juillet de cette année, un général chinois et le gouverneur de Hountchouen, en Mandchourie, arrivaient à Vladivostock avec une escorte nombreuse et demandaient une entrevue au gouverneur russe, M. le général Bavanof. L'ayant obtenue, ils réclamèrent d'une façon arrogante la restitution d'un village du nom de Savelofka, où les Russes sont installés depuis 1864. Sur la réponse que leur fit le général qu'une telle affaire n'était pas de son ressort, mais relevait des gouvernements de Saint-Pétersbourg ou de Pékin, les délégués chinois sortirent de l'appartement du gouverneur sans saluer, avec un oubli complet des convenances. Le général, homme fort bien élevé, fit aussitôt intimer l'ordre à ces étonnants personnages d'avoir à quitter le territoire moscovite dans les vingt-quatre heures, sous peine de se voir conduire à la frontière par ses soldats. Les Chinois détalèrent aussitôt.

Encore un détail. Au moment où nous écrivons ces lignes, des transports russes embarquent à Odessa des troupes pour Vladivostock. Évidemment, ce n'est pas pour y tenir longtemps garnison, car déjà une flotte russe s'y trouve mouillée.

Et, à propos de troupes, il est peut-être opportun de jeter un nouveau jour sur la population de la Chine, que l'on porte généralement au chiffre énorme de 400 millions d'individus. Il y a vingt ans, ce chiffre pouvait être exact; aujourd'hui il paraît complètement erroné. M. le docteur Happer, qui a fait sur ce sujet de consciencieuses études, croit qu'elle ne dépasse pas 280 millions. M. Happer fait remarquer que 50 millions de Chinois ont péri à l'époque de la rébellion des Taï-Pings; que 20 autres millions disparurent à la suite des famines qui ravagèrent le nord de la Chine, il y a deux ans, et dans les massacres de l'insurrection mahométane. L'émigration des Célestes aux Philippines, dans les détroits de la Sonde, en Océanie et en Amérique, n'aurait pas peu contribué aussi à dépeupler l'empire; et cette émigration, composée d'hommes adultes et forts, progresse chaque année.

Un M. Hippisley, attaché aux douanes impériales, s'est également occupé de cette question, et il affirme que la Chine ne contient pas plus de 250 millions d'habitants. A l'appui de son assertion, il fait remarquer que, lors du premier recensement de la province du Tche-Kiang, la population avait baissé de 60 pour 100. Dans de telles conditions, et en supposant que l'empire chinois compte de 60 à 80 millions d'hommes valides, combien pourrait-il réellement en mettre sous les armes? Quatre ou cinq millions s'il s'agissait de la défense du territoire, et tout au plus cent mille s'il fallait les envoyer hors des frontières. Nous croyons même qu'il serait très difficile à un gouvernement comme celui de Pékin d'armer ces cent mille hommes à l'européenne et de les faire appuyer par une artillerie proportionnée à ce chiffre, comme c'est de règle en Europe. Ajoutons que l'armée chinoise n'a pas d'intendance, qu'il n'y a pas de chemins de fer pour le prompt transport des troupes, et que les Célestes ont très peu et même pas du tout de penchant pour le métier des armes. Leurs Braves sont des engagés volontaires ou plutôt des mercenaires qui désertent dès qu'ils ne touchent plus la solde.

III.

Pour en finir avec les craintes chimériques qu'une guerre avec la Chine peut inspirer, insistons sur ce que nous avons déjà dit : que cet empire est menacé par d'autres ennemis que nous — si ce mot peut nous être appliqué — sur divers points de ses immenses frontières. Le traité de Livadia, qui a clos à l'amiable l'incident du Kouldja, a cédé à la Russie une portion du Turkestan. Avec moins de dix mille soldats, les Russes pourront reprendre leurs anciens campements, avec d'autant plus de facilité que les ouvrages qui défendent la ville de Kouldja et ses environs ont été élevés par leur génie militaire.

L'Angleterre, de son côté, plus prochainement qu'on ne le suppose, aura un jour de sérieuses difficultés avec le Céleste Empire, difficultés qu'elle pourrait éviter si, mettant à l'écart sa politique égoïste, elle était avec nous contre la Chine dans la question du Tonkin. Déjà maîtresse de l'Assam, du Pégou, de Tenasserin, elle a aujourd'hui un chargé d'affaires au Népaul. Cet agent n'attend qu'un signal de Londres pour faire naître un conflit qui l'autorise à prendre possession de la Birmanie septentrionale. Ce territoire sera conquis par l'Angleterre tôt ou tard, malgré les protestations

que fera entendre la Chine — les mêmes qu'elle nous adresse au sujet de notre présence au Tonkin, — et les Anglais pourront alors ouvrir par la vallée de l'Iraouaddy la voie cherchée, en 1876, par leur infortuné consul Margary, et parcourue l'année dernière par un voyageur sinophobe, M. Colquhoun.

Combien la réalisation de ce projet serait rendue facile à notre voisine d'outre-Manche si elle comprenait que les intérêts européens sont solidaires dans l'extrême Orient! Elle finira par se le persuader, surtout si son commerce est lésé; mais qu'elle n'attende pas pour le faire que la populace sanguinaire de Canton ou celle des autres grands centres de l'empire du Milieu ait massacré les étrangers qui s'y trouvent!

Puisse la Chine réfléchir de son côté! Elle ne peut avoir l'intention de nous faire la guerre par suite de notre présence au Tonkin, puisqu'elle ne l'a pas faite aux Portugais lorsqu'ils se sont installés à Macao, aux Anglais quand ils sont entrés dans la Birmanie du Sud, aux Russes au sujet de leurs empiétements dans le district de l'Amour, aux Japonais lorsqu'ils l'ont bravée à Formose et aux îles Lou-Tcheou, et à nous-mêmes enfin quand nous avons pris possession de Saïgon.

Lorsqu'elle n'a pu triompher sur son propre territoire qu'à l'aide d'auxiliaires étrangers, comment la Chine oserait-elle affronter la France, qui peut la ruiner en bloquant ses ports et en détruisant sa marine marchande, car sa marine de guerre ne compte pas pour nous? Est-ce que déjà les puissances européennes et celles du nouveau monde ne comprennent pas qu'un échec de la France au Tonkin serait tout aussi grave pour elles que pour nous? Que chacun y songe.

Le Céleste Empire joue donc un jeu très dangereux en ce moment. Sans avoir la prétention de lire dans l'avenir, rien ne nous étonnerait moins que de voir dans un délai prochain l'Angleterre, maîtresse de la Birmanie, pénétrer par Bhâmo dans le Yunnan; la Russie reprendre le Kouldja et s'installer dans les meilleurs mouillages de la Corée; la France, paisible souveraine de l'Annam et du Tonkin, ouvrir à son commerce et à celui des nations civilisées une contrée jusqu'ici fermée.

Que faudrait-il pour voir réaliser cette hypothèse? Un missionnaire anglais, l'un de ceux que nous savons si fortement attachés aux choses de ce monde, conspué par un mandarin chinois; un général russe moins patient que le général Bovanof; une Chambre française bien au fait du partage que certaines nations d'Europe font en ce moment de certains États d'Asie; des hommes enfin qu'inspire un ardent patriotisme, voulant résolument relever la France en lui reconstituant une puissance coloniale.

[illegible] P[illegible]

INSTITUT

[illegible] 1

M. ÉMILE PERRIN

[illegible]

Deux portraits de Molière

Messieurs,

Il est peu d'hommes illustres sur qui l'on ait autant écrit que sur Molière; il n'en est point qui aient excité à un plus haut degré la sagacité des historiens, la curiosité des biographes, les ardeurs passionnées de la critique ou de la louange. On ferait un gros volume avec la seule nomenclature des ouvrages composés sur Molière. Il est tout simple, en effet, que les écrivains, les philosophes, les moralistes, je ne dis pas seulement en France, mais dans tous les pays qui ont une littérature, aient largement exploité le champ ouvert par un des génies les plus puissants, les plus originaux, les plus universellement reconnus comme tels, dont la France puisse s'enorgueillir. Mais depuis environ un demi-siècle on ne s'est pas seulement attaché à étudier les œuvres et le génie de Molière; c'est sa personne, c'est sa vie intime, son caractère, c'est lui-même enfin, qu'on a pris à partie et voulu mettre en cause.

Des recherches très curieuses, des travaux très intéressants ont été publiés; les procédés de la méthode positiviste, fort en usage parmi nos historiens modernes, ont été appliqués à l'étude de Molière; nous sommes entrés plus avant dans sa vie : le connaissons-nous mieux pour cela? Sans médire de notre temps, ne peut-on pas lui reprocher de prendre souvent les hommes et les choses par leur petit côté? Il n'en était pas de même autrefois. On se souciait peu de l'homme et beaucoup de l'œuvre, et l'on avait raison, car l'œuvre seule compte dans l'histoire de l'humanité. Qu'importent les misères ou les faiblesses de la vie? Avons-nous même à les connaître si, au travers de ces défaillances et de ces douleurs, le génie de l'homme a poursuivi sa tâche, l'a accomplie et la laisse debout, éternellement vivante pour la postérité?

Il faut bien l'avouer, d'ailleurs, l'accord n'existe pas toujours entre tant de recherches et d'inductions ingénieuses; la vérité est loin de se dégager nettement de ce faisceau d'informations souvent contradictoires. Pour tous ceux qui ont voulu écrire l'histoire de Molière, un fait inexpliqué, inexplicable, augmente encore la difficulté de la tâche et dresse autour de ce nom, si singulièrement populaire, comme un rempart d'impénétrable obscurité. Pas un document écrit de la main de Molière ne subsiste aujourd'hui. On ne connaît de lui que quelques signatures mises au bas d'actes précieusement conservés dans des dépôts publics ou dans des études

1 Voy. [illegible] de M. [illegible], pages [illegible].

de notaires. Il y a quelques années, on fit grand bruit de la découverte faite dans les archives de Montpellier d'une prétendue quittance, donnée par Molière au trésorier des États du Languedoc et tout entière libellée de sa main, d'une somme reçue pour la rémunération de son service et de celui de sa troupe. Mais l'authenticité de cette pièce unique est loin d'être reconnue.

Ainsi voilà un homme qui, dans le cours de sa vie si prodigieusement et si diversement occupée, a dû, chaque jour, passer plusieurs heures à écrire : je ne parle pas seulement des chefs-d'œuvre qu'il a composés; mais il a été mêlé à beaucoup d'intérêts et de responsabilités ; il avait non seulement l'administration des productions de son propre génie, il était en même temps le chef d'une compagnie dont la prospérité et la force résidaient surtout en lui, dont il a eu à défendre les droits et l'existence parfois menacés : il ne s'y est ménagé d'aucune sorte. Pour faire face à tant d'obligations diverses, pour entretenir de si nombreuses relations, pour remplir, en un mot, tous les devoirs de sa vie, que de fois Molière a dû prendre la plume, et quel trésor ce serait, je ne dis pas l'ensemble, mais seulement quelques débris de cette vaste correspondance! Eh bien, il n'en subsiste pas une ligne. Les manuscrits originaux de ses pièces ont appartenu un moment au théâtre qui les représentait : que sont-ils devenus? On dit que l'Angleterre possède le manuscrit du premier *Hamlet* écrit par Shakspeare aux jours de sa jeunesse, et l'on ne connaît pas un seul vers écrit de la main de l'auteur du *Misanthrope!*

On a voulu que la destruction de ces manuscrits ait été un acte volontaire, prémédité; on y a vu comme une revanche de Tartuffe, et l'œuvre manuscrite de Molière aurait été brûlée dans une sorte d'autodafé secrètement allumé par une main pieuse et sacrilège à la fois. Mais comment auraient-ils été réunis, ces manuscrits semés un peu au hasard de la vie errante de Molière? Et quand on admettrait que, de son vivant, il a pris lui-même ce soin et que l'ensemble de ses manuscrits a pu ainsi faire retour à ses héritiers, comment expliquer que l'on soit parvenu à rassembler, pour les vouer à une destruction commune, toutes les lettres écrites par Molière et qui se trouvaient dans les mains de tierces personnes? Quoi! des nombreuses dédicaces de ses pièces qu'il a dû, en les adressant, écrire de sa propre main, de ses placets, de ses mémoires au Roi, pas un original n'a pu être retrouvé! pas une lettre à un ami, à un parent, à un des hommes éminents avec qui il a dû échanger ses idées! pas une de ces lettres d'un caractère tout intime qu'on recherche tant aujourd'hui, dont on est si avide et si peu scrupuleux de dévoiler les tendres secrets!

Ce fait incompréhensible a donné lieu aux légendes les plus bizarres. Tantôt c'est Caillava racontant sérieusement que Molière, voyageant à cheval, en pays gascon, et portant en croupe une valise qui contenait ses manuscrits, la perdit sur la grande route aux environs de Pezenas. Tantôt c'est, au dire de Beffara, « un inconnu, déjà âgé, venant, vers 1820, demander à la Bibliothèque royale si on pouvait lui montrer quelques papiers contenant l'écriture de Molière et, quand on lui eut dit que l'on ne possédait que sa signature, témoignant une grande joie de la reconnaître : car, ajouta-t-il, il existe dans un château de Normandie une malle renfermant des papiers qui ont appartenu à Molière et dans lesquels il y en a d'écrits par lui. L'inconnu promit de revenir et d'en apporter quelques-uns. Mais on ne l'a jamais revu, ce qui, ajoute assez naïvement Beffara, fait penser qu'il est mort. » Peut-être aussi n'avait-il jamais existé.

Un des érudits qui ont fait les meilleures et les plus fécondes recherches sur Molière, M. Eudore Soulié, admettait l'existence de cette malle mystérieuse; il prétendait même en avoir retrouvé la trace, et j'ai entendu raconter à un de nos éminents confrères, un des plus féconds et des plus brillants de nos auteurs dramatiques, qui a épousé la charmante fille de M. Eudore Soulié, qu'il avait, sur les indications de son beau-père, repris la recherche et suivi la piste de la malle jusque dans un village du département de Seine-et-Oise, mais qu'il avait été contraint de s'arrêter là. Quel dommage pourtant, et que c'eût été là une jolie légende : la malle de Molière retrouvée par M. Victorien Sardou aux environs de Marly-le-Roi!

Eh bien, ce mystère, ces incertitudes qui planent sur beaucoup de points de l'existence de Molière, nous les retrouvons dans l'étude de ses portraits. Quand il s'agit de reconstituer son être physique, de bien fixer sa ressemblance, de retrouver sa véritable et sincère image, on est encore dans le domaine des contradictions et des conjectures. Il existe un nombre considérable de portraits de Molière ou de prétendus tels. Le savant bibliophile Jacob a dressé la liste de tous ceux qui lui étaient connus. Cette liste comprend vingt-cinq portraits peints qu'il considère comme originaux, neuf portraits gravés du vivant de Molière, cent quarante-neuf gravés après sa mort et dans le cours du XVIIIe et du XIXe siècle, vingt-trois bustes, statues ou médailles. Encore cette liste est-elle loin d'être complète, car je connais, pour ma part, quelques œuvres non dénuées d'intérêt qui n'y sont pas mentionnées. Voilà un formidable catalogue, dont il ne faut pas trop s'effrayer pourtant; car, parmi les œuvres qui y figurent, combien peu présentent le caractère de l'authenticité, combien ne sont que des imitations, des interprétations plus ou moins fidèles, entées les unes sur les autres, et s'éloignant ainsi de plus en plus de la vérité! Combien ne relèvent que de la pure fantaisie et n'ont souvent à invoquer en leur faveur d'autres titres que cette passion particulière à la plupart des collectionneurs et des possesseurs d'objets d'art de croire obstinément à l'authenticité d'une œuvre par ce seul fait... qu'elle leur appartient!

Je voudrais poser un principe qui, à mon avis du moins, doit être ici la règle et la loi. Quand il s'agit de reconnaître l'authenticité d'un portrait, son mérite au point de vue de l'art doit passer avant tout. Un portrait n'existe que s'il est l'œuvre d'un artiste distingué, habile, connaissant bien toutes les difficultés et toutes les ressources de son art, rompu aux fortes études, maître de sa main et de sa volonté. Plus l'œuvre est supérieure, plus elle a de chances d'être sincère, plus proche parente elle est de la nature et de la vérité. La reproduction

fidèle du visage humain est une des plus nobles tâches et des plus difficiles que puisse s'imposer un artiste. Les [illegible] ne s'y diminuent pas, et les portraits [illegible] par Raphaël, par Titien, par Holbein, par Rubens, Van Dyck, Velasquez, David, ne comptent pas parmi leurs moindres titres de gloire. Faire revivre sur la toile l'expression profonde et juste de la physionomie, éclairer le regard [illegible] donner en un mot à l'œuvre d'art l'intensité, l'impression de la nature; si bien qu'on se dise : « Celui-là a vécu, il était ainsi », c'est faire œuvre de maître, et cela est surtout vrai quand il s'agit de peindre un homme dont le génie illuminait le visage, dont le front [illegible] pensées et de la méditation, dont le regard pénétrait dans les cœurs, dont les traits merveilleusement mobiles avaient pris l'habitude de traduire la succession infinie des sentiments et des passions. Molière a posé devant Mignard, il a posé devant Sébastien Bourdon, cela paraît hors de doute. Sébastien Bourdon et Mignard ont pu nous laisser de Molière deux portraits dignes de foi. Supposons, au contraire, que Molière ait consenti à poser devant un artiste vulgaire, sans talent, sans savoir : quel document pourrait apporter une œuvre médiocre ou nulle? Quelle considération mériterait-elle et quelle créance pourrait-on lui accorder?

Des nombreux portraits de Molière il faut donc écarter tous ceux qui ne portent pas les caractères, très faciles à distinguer, d'une étude sérieuse, faite d'après la nature par une main assez habile pour la traduire heureusement. Cette première élimination laisse en présence un bien petit nombre d'œuvres; mais, parmi ces œuvres, deux sont tout à fait hors de pair, et par leur authenticité absolue et par leur rare mérite : l'une figure à Chantilly, dans l'admirable galerie de Mgr le duc d'Aumale, l'autre est placée dans le foyer intérieur de la Comédie-Française.

Ces deux portraits feront spécialement l'objet de cette étude.

Observons d'abord que pas un seul des portraits connus ne peut établir sa filiation directe, dresser son état civil, certifier par quelles mains il a successivement passé avant d'arriver aux mains de son possesseur actuel. Pas un des portraits peints ne porte une date précise, et c'est seulement par les portraits gravés qu'on peut établir un ordre chronologique. Or aucun portrait gravé n'a paru du vivant de Molière, car je ne puis considérer comme des portraits les deux charmants frontispices gravés par Chauveau pour l'édition de 1664-1666 et qui représentent Molière dans les rôles de Mascarille, de Sganarelle et d'Arnolphe. Ce ne sont que des croquis, gravés d'une pointe délicate, très précieux sous le rapport du costume, très insuffisants comme portraits. Je puis encore moins m'arrêter à la gravure de Simonin, représentant aussi Molière « en habit de Sganarelle » et dans l'attitude d'un comédien adressant un compliment au public. L'œuvre est d'une médiocrité absolue, elle n'a d'autre valeur que son excessive rareté, puisqu'on en connaît un seul exemplaire, conservé à la Bibliothèque nationale. Ce n'est guère plus qu'une de ces gravures populaires qui devaient se vendre à bas prix.

Douze ans seulement après la mort de Molière paraît son premier portrait gravé. Nous nous trouvons ici devant une œuvre sérieuse, d'une autorité incontestable. C'est le portrait [illegible] obscur, voué d'ordinaire à des travaux d'un ordre inférieur, a-t-il été choisi pour une œuvre aussi importante? Toujours est-il qu'il s'est acquitté de cette tâche, qui devait tirer son nom de l'oubli, sinon avec supériorité, du moins avec beaucoup de soin et de conscience. En face du nom de Nolin, à droite de la planche, on lit l'inscription suivante : *Petrus* [illegible].

C'est d'après le portrait que possède Mgr le duc d'Aumale que la gravure de Nolin a été exécutée; elle en est la fidèle reproduction. Toutefois le portrait de Chantilly est une toile ovale, de petite dimension, où l'on ne voit que la tête et une partie du buste peints de grandeur naturelle, tandis que la planche gravée représente Molière assis, vu jusqu'aux genoux, tenant d'une main une plume et de l'autre de petites tablettes sur lesquelles il avait, dit-on, l'habitude de prendre des notes. Il est très probable que, hormis la tête, tout ce qui regarde l'ajustement du portrait, dans la planche gravée, est l'œuvre personnelle du graveur ou d'un dessinateur que celui-ci se serait adjoint. Ce qui confirmerait encore cette opinion, c'est que les mains et les bras sont d'un dessin un peu hésitant, tandis que la tête est modelée avec beaucoup de fermeté et de savoir. En outre, dans les divers états connus de la planche de Nolin, des modifications successives ont été apportées, notamment dans la forme de l'horloge placée à droite, dans le fond, ce qui prouve que le graveur ne travaillait pas d'après un original de la traduction duquel il n'aurait pas pu se départir. La planche de Nolin, déjà fatiguée par ses premiers tirages, fut reprise, coupée, ajustée dans une bordure ovale et publiée sous ce nouvel état dans la *Galerie des hommes illustres* de Perrault, qui parut en 1696.

Le portrait de Chantilly constitue donc un document des plus précieux et des plus authentiques. Mgr le duc d'Aumale l'a acquis, il y a quelques années, du duc de Sutherland, qui le tenait d'Alexandre Lenoir. De qui Alexandre Lenoir l'avait-il lui-même acquis? comment était-il venu entre ses mains? Les informations s'arrêtent là. Je le regrette d'autant plus que, devant ce portrait si intéressant, si personnel, si unique, je me sens saisi d'un doute. Que ce soit un portrait et un beau portrait de Molière, cela est hors de conteste; mais est-il également prouvé, malgré l'inscription de la planche de Nolin, malgré une sorte de possession d'état, qu'il soit à juste titre attribué à Mignard? Je vais expliquer les raisons de ce doute.

L'impression que l'on ressent à la vue de ce portrait est profonde, mais un peu douloureuse. Molière est représenté tel qu'il devait être dans les dernières années de sa vie. Il mourut à cinquante et un ans, en 1673; ce portrait doit avoir été peint vers 1670 ou 1671. Le travail, les soucis, les progrès de la maladie dont il souffrait sans se plaindre, ont altéré les traits, creusé les yeux, assombri le regard, tracé sur le front des rides précoces, émacié les contours puissants de ce

visage qui resplendissait de toutes les ardeurs de la vie unies à une indicible bonté. Ce n'est pas ainsi que l'avait vu Mignard quand le peintre et le poète se rencontrèrent pour la première fois, en 1657, à Avignon, et quand ils se lièrent tous deux d'une amitié que la mort seule devait rompre. Mignard était le plus âgé, d'environ douze ans. Il revenait d'Italie, où il avait déjà conquis une grande renommée, exécuté d'importants travaux et peint un grand nombre de portraits qui l'avaient mis fort en évidence. Molière était encore dans la période un peu agitée et hésitante de sa vie. Il parcourait les diverses provinces de France avec cette troupe déjà célèbre connue sous le nom de « l'Illustre Théâtre », et qui allait devenir la bien plus illustre compagnie des « Comédiens de Monsieur », puis des « Comédiens du Roy ». Molière avait alors trente-cinq ans; il était dans toute la vigueur de la vie, dans le plein développement de son être. C'est à cet âge heureux que Mignard le vit pour la première fois; c'est ainsi qu'il l'a peint et voulu toujours peindre. Que tous les portraits de Molière que l'on attribue à Mignard soient ou non de la propre main du maître, que quelques-uns ne puissent être considérés que comme des répliques ou des copies exécutées par d'habiles artistes, cela est d'une importance secondaire. Ce qu'il importe de constater, c'est que Mignard a mis en circulation un seul et même type, très aisé à reconnaître, qui nous transmet une seule et même image de Molière.

C'est ce type qui a été gravé par Audran pour servir d'entête à l'édition de la *Vie de Molière* publiée en 1705. C'est le même qui a été gravé par Cathelin pour l'édition des *Œuvres complètes* publiée en 1773. C'est le même, identiquement le même, que l'on retrouve dans un ancien portrait, autrefois placé au Louvre et maintenant dans les galeries de Versailles. C'est encore le même dans les deux beaux portraits que possède aujourd'hui la Comedie française. C'est ce type qui a servi de modèle à Coypel lorsqu'il peignit, cinquante ans environ après la mort de Molière, le portrait qui appartient à M. le docteur Gendrin, portrait gravé par Lépicié pour la belle édition in-quarto de 1734, illustrée par les dessins de François Boucher, et dont, quelques années plus tard, le burin délicat de Ficquet fit une de ces planches dont les belles épreuves sont si recherchées aujourd'hui. C'est ce même type dont s'est inspiré Houdon lorsqu'il fit, en 1778, le marbre célèbre placé aujourd'hui dans le foyer du Théâtre-Français et un autre buste offert par d'Alembert à l'Académie, qui le plaça dans la salle de ses séances, d'où il a disparu sans qu'on ait pu le retrouver.

Donc, à côté d'un ensemble de portraits frappés pour ainsi dire au même coin, portant tous la même empreinte, reproduisant tous le type auquel Mignard est resté fidèle, le portrait de Chantilly donne seul, du même modèle, une tout autre interprétation. Sans doute des portraits exécutés d'après la même personne par plusieurs artistes peuvent ne pas beaucoup se ressembler entre eux; mais le même artiste peut-il à ce point se contredire et avoir vu la nature sous deux aspects si opposés? Et ce n'est pas seulement par le caractère que le portrait de Chantilly s'éloigne des autres portraits de Molière par Mignard; il ne me semble pas non plus qu'on y retrouve les procédés habituels à cet habile artiste. Mignard peint dans une pâte solide et très travaillée, d'un émail lisse; son coloris a de l'éclat, les diverses tonalités en sont très accusées et présentent cette somptuosité chère aux peintres officiels de la cour de Louis XIV. Mignard n'était pas d'ailleurs seulement un portraitiste des plus éminents; il avait l'habitude des vastes espaces et des grandes compositions. L'auteur des peintures de la coupole du Val-de-Grâce et des plafonds de Saint-Cloud avait une liberté et une largeur d'exécution qui ne me paraissent pas le caractère dominant du portrait de Chantilly. Je n'y sens pas, en un mot, le tempérament de Mignard, qui voyait plutôt la nature par son côté brillant et aimable qu'en observateur morose et en philosophe attristé.

Si ce n'était pas beaucoup se hasarder dans la voie des conjectures, le portrait de Chantilly, par son harmonie voilée, par sa couleur un peu fluide et sourde, par la mélancolie dont il est empreint, me rappellerait plutôt la manière et le nom d'un autre artiste qui fut aussi le contemporain et l'ami de Molière : j'ai déjà nommé Sébastien Bourdon.

Mais, dira-t-on, l'inscription du nom de Mignard sur la planche de Nolin? Eh bien, c'est là une grande présomption, à coup sûr, ce n'est pas une preuve absolument concluante. La propriété des œuvres d'art n'était pas à l'ordre du jour au XVIIe siècle. Elle était fort mal définie et fort mal défendue. L'éditeur d'une estampe en était le maître absolu, et il est facile de relever dans les estampes gravées de ce temps plus d'une fausse attribution dans les noms du peintre ou du graveur.

Quel que soit le véritable auteur du portrait de Chantilly, que l'on argumente à tort ou à raison sur l'attribution actuelle, le mérite de l'œuvre n'en saurait être diminué, ni sa valeur historique amoindrie. Je voudrais qu'à côté de ce portrait on pût placer celui qui fait aujourd'hui le principal ornement du foyer intérieur de la Comédie française, car ces deux portraits peuvent résumer tous les portraits de Molière. Ils forment entre eux un singulier et bien intéressant contraste, ils se confirment l'un par l'autre, par leurs analogies comme par leurs dissemblances, l'un dans sa simplicité austère, l'autre avec la pompe d'une sorte de déification.

C'est ce dernier portrait auquel Chamfort fait allusion dans son *Éloge de Molière* qui remporta le prix de l'Académie française en 1769 : « Je n'oublierai pas, dit-il, que je parle de comédie; je ne cacherai pas la simplicité de mon sujet sous l'emphase du panégyrique, et je n'imiterai pas *les comédiens français qui ont fait peindre Molière sous les habits d'Auguste.* » C'est en effet dans ce costume héroïque que Molière est représenté. C'est ce portrait dont fait mention le catalogue du cabinet de M. Molinier, dont la vente eut lieu en 1783. Il est très exactement décrit :

« N° 25. Le portrait de J.-B. Poquelin Molière. Il est à mi-corps, vu de face, couronné de lauriers, vêtu à la romaine et tenant un bâton de commandement. Ce portrait, de la plus grande vérité, est peint par Mignard; il est digne de

l'attention des amateurs. Il est gravé par N. Cathelin, pour les œuvres de Molière. Hauteur : deux pieds six pouces; largeur : deux pieds. »

La description de cette toile et ses dimensions exactement mesurées sont bien conformes à celle que possède la Comédie française; il ne peut être douteux que ce soit la même. Le texte de Chamfort semble inférer que le portrait avait été commandé par les comédiens. A quelle époque cette commande a-t-elle été faite à Mignard? Est-ce du vivant de Molière? Est-ce plutôt après sa mort? Cela est possible, car Mignard survécut vingt-deux ans à Molière. Si ce portrait a été exécuté sur la demande des comédiens, comment n'était-il pas entré à la Comédie française, ou comment en serait-il sorti? Autant de questions qu'il est impossible de résoudre. Ce qu'il y a de certain, c'est que l'œuvre est de qualité tout à fait supérieure et qu'elle est une sorte d'apothéose de Molière. On peut bien critiquer le goût de l'ajustement, mais la tête est superbe. La régularité des traits, la franchise et la douceur incomparables du regard, la largeur des méplats du front et de la naissance du nez, l'écartement caractéristique des yeux, la narine fière, la bouche grande, aux fortes lèvres un peu sensuelles, donnent au visage une incontestable beauté, à la physionomie une puissance singulière. C'est la plus séduisante et la plus complète image que je connaisse de la personne et du génie de Molière.

Ce portrait fut acquis par la Comédie française en 1868, par les soins de mon prédécesseur M. Édouard Thierry et grâce à l'entremise de M. Étienne Arago, dans une vente publique faite après le décès d'un musicien de l'Opéra du nom de Vidal, qui n'en a pas dit la provenance. C'est certainement la toile la plus précieuse que possède aujourd'hui la Comédie. Il en existe une répétition dans le cabinet de M. Monjean, laquelle avait appartenu à Talma et qui a passé de ses mains dans celles du financier Boursault, puis dans celles de M. Kastner, notre ancien confrère à l'Académie des beaux-arts. Mais cette toile doit être très postérieure au portrait de la Comédie française et ne dater que de la seconde moitié du siècle dernier.

Entre les deux portraits de Molière, j'en aimerais placer un troisième qui, pour n'être pas l'œuvre d'un contemporain de Molière, n'en est pas moins une œuvre admirable et peut-être son image la plus populaire. Je veux parler du buste de Houdon. Il entrait dans la destinée des grands poètes du XVIIe siècle de ne trouver que plus de cent ans après leur mort l'artiste qui devait fixer définitivement leur image. Pierre Corneille et Rotrou revivent sous le ciseau de Caffieri; Houdon s'est, à son tour, emparé de Molière. Il a revêtu ce noble visage de je ne sais quelle grâce souveraine que le temps donne aux œuvres et aux hommes qui lui résistent et qui continuent de vivre à travers les générations. Molière n'était pas pour ses contemporains ce qu'il est pour nous aujourd'hui. Ils pouvaient l'admirer, l'aimer, mais ils ne se doutaient guère de quel éclat son nom resplendirait. Houdon l'a vu, lui, tel que nous le voyons aujourd'hui, tel qu'on le verra désormais. Le marbre de Houdon, c'est le Molière de la postérité.

Ce que le ciseau de Houdon faisait, il y a plus d'un siècle, pour l'art de la sculpture, le burin d'un de nos maîtres les plus vénérés et les plus admirés vient de l'accomplir dans l'art de la gravure, M. Henriquel achève en ce moment une planche d'après le portrait de Chantilly. Ne se contentant pas de copier littéralement le modèle, l'interprétant plutôt et, tout en restant fidèle, gardant son sentiment propre, son goût, sa science personnelle, suivant en cela l'exemple des grands graveurs, des Edelinck, des Drevet, des Audran, des Nanteuil, au temps où le noble art de la gravure produisait tant de chefs-d'œuvre et n'était pas menacé par les procédés de la science moderne, M. Henriquel a su donner au portrait de Chantilly une physionomie plus sereine, éclairer l'expression trop assombrie du visage, créer entre les deux portraits que nous venons d'étudier je ne sais quelle savante harmonie qui les met d'accord, et à laquelle nous devrons un des plus beaux et des plus fidèles portraits de Molière.

Ai-je besoin de dire, en terminant, que, traitant un sujet qui peut exciter bien des controverses, créer bien des contradictions, où l'on ne s'appuie souvent que sur des conjectures, je n'ai d'autre prétention que d'exprimer mon sentiment personnel? J'apporte ma modeste part de travail dans l'étude d'une question qui a été traitée avant moi, qui le sera encore, parce qu'elle est digne de l'attention de tous ceux qui s'intéressent aux arts, aux lettres, au théâtre, c'est-à-dire à une grande partie et, on peut bien se hasarder à le dire ici sans craindre d'être contredit, à la meilleure partie du public.

JEAN MERONDE

Histoire d'un peintre [1]

X.

Quelques jours après la promesse de mariage, les deux amis se trouvaient dans l'atelier de Jean. Celui-ci travaillait silencieusement; Dupin le regardait faire en fumant une cigarette, la pipe n'ayant pas droit de cité dans cette nouvelle installation où tout était exquis et de bon ton. Il avait l'air soucieux, le brave Adolphe Dupin; il faisait des réflexions tristes, ce qui était contraire à ses habitudes, et il n'osait les mettre en paroles, ce qui, étant encore plus contraire à ses habitudes, le gênait prodigieusement. Il trouvait que Jean abusait de sa facilité. Ses toiles étaient enlevées de suite, et il y en avait encore et toujours sur les chevalets coquettement drapés. Le souci de la vérité, qui est la dignité de l'art, l'occupait moins qu'à ses débuts; les sujets, qu'il choisissait à la hâte, étaient parfois un peu enfantins; la pensée n'y était

[1] [illegible]

plus pour rien, même la pensée légère ou satirique; et, moins il songeait à faire vrai, moins il interrogeait la nature, plus ses tons devenaient tapageurs, criards même. Dupin trouvait que le luxe dont Jean Méronde était entouré était chèrement payé. Au fond de lui-même il se disait que l'influence d'une femme aimée, surtout quand cette femme est elle-même artiste, aurait dû être différente. Ce mariage qui transportait de joie son ami le navrait; il en était consterné, et il devait paraître content, pour ne pas froisser l'amoureux. Il lui fallait recevoir ses confidences, entendre cent fois par jour l'énumération des perfections de cette huitième merveille. Dupin, que le beau sexe n'avait jamais gâté, était sévère pour les femmes en général : il était impitoyable dans ses jugements sur Mlle Lhormond. Il se disait : C'est une courtisane restée honnête par accident.

On annonça une visite. Un monsieur très correct, au coup d'œil un peu trop compréhensif peut-être, qui parlait le français avec facilité malgré un accent anglo-saxon assez prononcé, annonça, sans préambule, l'objet de sa démarche. Il était le représentant d'une grande maison de New-York, une maison qui réglait le goût artistique de la libre Amérique en faisant payer extrêmement cher des œuvres de peintres à la mode; cette maison meublait la galerie que tout homme riche et qui se respecte ajoute, depuis une vingtaine d'années, à son *mansion* de la cinquième Avenue ou des bords du lac Michigan. La maison l'autorisait à traiter avec M. Méronde pour une douzaine de tableaux, grandeur moyenne — la plus facile à placer.

Jean se sentit rougir. Cette façon de traiter l'art comme un commerce en gros lui semblait monstrueuse. Mais il se ravisa; il resta froid, aussi correct que le monsieur à l'accent, et demanda un prix insensé. On eût dit deux hommes d'affaires très roués qui se mesurent, s'avancent, reculent, ne perdant jamais leur sang-froid, n'oubliant pas que « les affaires sont les affaires »; toujours parfaitement polis cependant. Cette passe d'armes dura un grand quart d'heure; puis on tomba d'accord : la livraison devait se faire à telles et telles dates; le payement s'effectuerait à mesure. Alors le monsieur, ayant fini, se leva, donna une poignée de mains à Jean, un petit salut à l'ami, et sortit. Une fois dans la rue, il inscrivit sur un carnet :

« Affaire faite, bénéfice sûr; description à faire faire dans le *New-York Tribune :* intérieur meilleur genre, oriental; a dû dépenser cent mille francs pour son atelier seul. Beau garçon, pas marié, intéressera les femmes... »

Puis il s'en alla déjeuner. Il avait un fort appétit; mais il savait très bien distinguer les bonnes choses des médiocres, en fait de cuisine au moins. Les Français s'imaginent encore que les Yankees sont des demi-sauvages : il est si difficile de déraciner les préjugés!

Dupin avait jeté sa cigarette et marchait à grands pas; il alla ouvrir la fenêtre, comme pour désinfecter l'atmosphère. Il était tout rouge, et les paroles qu'il refoulait semblaient l'étrangler. Jean, que ce manège agaçait, s'écria enfin :

— Eh! parle donc, puisque tu en as si fort envie : cela te soulagera, et tu pourras alors te tenir tranquille, peut-être. Qu'est-ce? parleras-tu enfin?

— Eh oui, je parlerai! J'aime mieux te fâcher, j'aime mieux me brouiller avec toi, s'il le faut, que de me croiser les bras et de laisser faire en silence. Es-tu artiste ou fais-tu un commerce?

— Des mots, tout cela, mon cher! Mais tu peux te mettre en colère tout à ton aise; je ne me fâcherai pas, moi. Un commerce..., un commerce! Je fais des tableaux et je les vends aussi cher que possible : c'est, je pense, ce que vous faites tous, quand vous le pouvez.

— C'est ça, dis-moi tout de suite que c'est l'envie qui me fait parler, que c'est par jalousie de ton succès que nous tous nous te regardons faire en tremblant, en nous demandant ce que sera la fin de tout cela... Eh bien! non; tu n'es pas sincère quand tu me jettes cette accusation à la face, et tu le sais bien, parbleu! Est-ce que, lors de tes premiers succès, je n'ai pas été heureux, mais heureux comme s'il se fut agi de moi-même? Maintenant c'est autre chose! Ce n'est pas un atelier, ceci : l'autre, là-bas, était un atelier où l'on réfléchissait, où l'on travaillait avec recueillement, avec le respect de ce que l'on faisait, en se sentant petit, écolier, humble devant la nature qu'on interrogeait en toute sincérité; tandis qu'ici nous sommes dans une fabrique de tableaux, d'éclaboussures de couleurs, qui fait penser à une vitrine du *Bon Marché;* une usine où la pacotille se fabrique de chic, vite, vite, afin de livrer la marchandise au jour fixé et d'en palper le prix; on recommence demain, tout de suite, un autre petit tableau, frère trop ressemblant de son aîné, qui à son tour passera de la vitrine aux mains d'un acheteur. Ah! vois-tu, Méronde, vois-tu, mon cher Jean, toi que j'aime plus que tout le reste du monde, tu me fais mourir, car, je te le dis, j'ai honte de toi!

— Dupin!

Méronde était aussi pâle que Dupin était rouge. Les deux hommes se regardèrent en face.

— Ah! mon pauvre ami, je le sais bien, nous allons peut-être rompre en un instant l'amitié de longues années, car il n'y a rien qui blesse comme une vérité que l'on n'ose pas s'avouer à soi-même et que l'on sent être une vérité pourtant. Mais, vois-tu, si je t'aime plus que je n'ai jamais aimé être humain, il y a quelque chose que je mets au-dessus encore de notre amitié : c'est la dignité de l'art, c'est l'honneur de la profession à laquelle nous appartenons tous deux. Eh! parbleu, je le sais, je ne suis qu'un piètre artiste; mais ce que je fais, je le fais en conscience, de mon mieux, sans jamais demander à mon art de devenir un métier. Un pauvre soldat peut aimer son drapeau tout comme un général et pleurer quand il est déchiré et souillé par l'ennemi; et, vois-tu, j'aime mon drapeau, moi, de tout mon cœur, de toute mon âme. Maintenant veux-tu que je m'en aille? Nous ne nous reverrons plus si tu le désires, et j'en souffrirai bien plus que toi, va!

Jean s'était assis et se tenait la tête dans les deux mains. Pendant quelques instants il ne dit rien; mais il songeait

avec angoisse que ce que Dupin avait eu le courage de lui dire en face, d'autres sans doute commençaient à le dire entre eux; que bientôt, la jalousie s'en mêlant, on le crierait très haut. Ce fut un instant d'arrêt dans la course folle qui le menait à un but entrevu, un instant où il comprit ce qu'il faisait et où il eut [illegible] si [illegible] d'un déserteur. Quand il leva les yeux vers l'ami qui, immobile devant lui, attendait, ces yeux étaient si navrés, si horriblement tristes, que le brave garçon eut des remords cuisants de l'éclat qu'il venait de faire. Mais Jean lui tendit les deux mains avec un sourire.

— Reste, lui dit-il. J'ai besoin de toi, besoin de ton amitié, besoin de ton dévouement; malheureusement, tes conseils, je ne puis les accepter. Vois-tu, mon ami, c'est une fatalité; je ne puis m'y arracher sans arracher ce qui me tient au cœur plus que la vie; je suis pris par le vertige; je suis l'esclave de mon propre succès. C'est que, vois-tu, il lui faut un luxe effréné, à ma Sabine...

Dupin allait parler, puis il s'arrêta net. Il y a des limites que la franchise d'un ami ne peut dépasser. Il ne pouvait dire à Jean ce qu'il pensait de Sabine; il savait, du reste, combien ce serait inutile. Aussi il se contenta de serrer bien fort les mains qui lui étaient tendues. Et, d'un commun accord, on ne reprit pas la discussion, qui venait de se terminer mieux que Dupin ne l'avait espéré.

XI.

Et, en effet, ce que Jean s'était dit pendant l'instant fugitif où il avait vu la réalité en face se vérifiait. Un succès par trop rapide éblouit d'abord, puis mécontente et finit par exaspérer. L'histoire de la douzaine de tableaux commandés pour l'Amérique s'ébruita; les journaux s'en emparèrent; les camarades, au fond passablement envieux de cette commande fantaisiste, en firent une plaisanterie, une « scie », dans le langage des ateliers. Le bruit en arriva jusqu'à Sabine, qui en fut extrêmement irritée. Certes elle avait poussé son fiancé à gagner de l'argent, à lui préparer un avenir splendide; mais un garçon d'esprit aurait compris qu'il y faut mettre de la discrétion, ne pas étaler devant le public les billets de banque qui pleuvaient dans son atelier: on peut être un parvenu, tout en étant artiste; et il n'y a rien de ridicule comme un parvenu!

La dernière exposition n'avait pas été aussi favorable à Jean que la précédente; des critiques se mêlaient aux louanges; un mauvais plaisant parmi les *salonniers* recommandait l'usage de lunettes fumées aux visiteurs qui désiraient étudier l'envoi de M. Meronde. Cependant ses tableaux se vendaient toujours, et de plus en plus cher; il n'y avait encore rien de désespéré; mais il était temps de réfléchir. Il ne fallait pas négliger des avertissements pareils. Un engouement du public est souvent aussi passager qu'il est violent.

Aussi, lorsque Jean suppliait Sabine de fixer enfin le jour de leur mariage, elle trouvait toujours un prétexte pour le reculer encore et toujours. Les mois se passaient et elle ne voulait même pas avouer leurs fiançailles. Jean se retrouvait à peu près au même point qu'avant l'achat du petit hôtel; il n'était guère plus privilégié, en apparence du moins, que le gros banquier, qui, de retour maintenant, avait repris sa place dans l'atelier de Mlle Lhormond et ne semblait pas disposé à la céder. Sa présence agaçait fort l'amoureux, et, un jour, ne pouvant contenir sa colère, il dit à Sabine, que par hasard et pour un instant il voyait enfin seule :

— Il vous regarde comme je n'admets pas qu'un homme regarde ma fiancée. Congédiez-le.

— Vraiment, mon cher ami, vous avez l'intelligence un peu obtuse! Je croyais pourtant vous avoir fait comprendre que je ne permettrai jamais, pas même à mon fiancé, pas même à mon mari, de parler en maître. Nous traitons de puissance à puissance, je pense. Je ne suis pas une fillette; nous avons le même âge; nous sommes artistes tous deux, et, sans vouloir établir de comparaisons fâcheuses, je puis dire que mon talent vaut bien le vôtre..., quoique l'on ne me fasse pas des commandes en gros.

— Cela de vous, Sabine, de vous pour qui je me tue à force de travail, pour qui...

— Pour qui... Mais achevez donc!... pour qui vous prostituez vos pinceaux... Vraiment, vous me faites jouer là un rôle que je n'accepte pas. Vous n'avez pas compris ce que j'attendais de vous, c'est votre tort; si j'ai voulu le succès, je n'ai pas demandé le tapage; j'ai horreur des éclaboussures, même des éclaboussures de couleurs crues sur une toile...

— Ce qui veut dire?

— Ce qui veut dire tout bonnement, monsieur Jean Meronde, que je suis maîtresse chez moi, que j'y reçois qui bon me semble et que je n'ai de... conseils à recevoir de personne. Est-ce clair, cette fois?

— Parfaitement clair.

Il était sur le point de prendre son chapeau, de rompre définitivement avec une situation qui devenait intolérable. Sabine était dans un de ses moments de violence, capable de tout, dure, les yeux cruels. Il la regarda, et, à l'idée qu'il la voyait peut-être pour la dernière fois, sa fierté l'abandonna; il fut lâche, il s'écria :

— Je ne le peux pas, je ne le peux pas, et vous le savez bien, Sabine! Vous me torturez parce que vous êtes certaine de me retenir par un seul de vos regards. Un homme n'est plus un homme quand il est dompté comme moi. Et c'est pour cela que vous ne m'aimez pas. Vous êtes encore assez femme pour mépriser votre esclave... Mais je vous jure qu'il ne faut pas me pousser à bout; je suis si malheureux que je pourrais bien devenir mauvais.

Il lui avait pris les mains et la força à le regarder; en un instant, par un nouveau caprice, le regard dur, le pli cruel de la lèvre disparurent comme par enchantement; un sourire moitié moqueur, moitié tendre, le subjugua complètement.

— Mon pauvre Jean, vous êtes un grand enfant! Quand on vous a grondé, il vous faut un bonbon pour que vous séchiez vos larmes. Eh bien, le voilà, votre bonbon : je crois que je vous aime; je n'en suis toujours pas bien sûre, mais je le crois cependant...

— Alors nous nous marierons le mois prochain. Ah! dites que oui. Il y a si longtemps que j'attends!

— Le mois prochain..., ce serait bien subit. Vous êtes superbes, vous autres, qui, pour vous marier, n'avez besoin que d'un habit et d'une cravate blanche! Et mon trousseau, monsieur l'impatient? C'est que je veux me faire belle; à mon âge, il faut un peu de coquetterie.

— Eh bien, quand?

— Quand? Si nous disions au printemps, par un joli temps de mai ou de juin, la saison des amoureux..., après le Salon.

Il lui vint une pensée atroce : Sabine voulait voir s'il aurait du succès à la prochaine exposition. Mais presque aussitôt il eut honte de lui-même; ce n'était pas possible, Sabine l'aimait. Il ne put cependant obtenir une date plus rapprochée, et lui fallut se contenter.

Plus tard, dans le silence de son atelier, il se rappela l'explosion de colère de Sabine. Il lui semblait y démêler quelque chose qui l'étonnait fort : un peu de l'irritation qu'il remarquait chez ses anciens camarades, comme si en Sabine il y eût eu deux natures : celle de la femme, celle de l'artiste; et l'artiste, qui l'avait connu pauvre, ignoré, lui reprochait son succès vertigineux, bruyant..., comme si tout son succès et tout ce que ce succès lui apportait, il ne le jetait pas à ses pieds adorés!

XII.

Les mois d'hiver traînaient longuement. Il n'y avait aucun changement; Jean travaillait comme un forçat. Quand il n'était qu'un peintre quelconque, il se donnait de temps à autre des vacances; un jour de bonne chance, quand quelques pièces d'or faisaient leur jolie musique au fond de son gousset, il quittait Paris, s'en allait battre la campagne ou voir quelque vieille cathédrale bien silencieuse, comme enveloppée de respect et d'une douce somnolence de province; il se permettait quelques joyeuses parties où les rires et les propos d'atelier faisaient trembler les vitres des auberges; il était jeune enfin et se fiait à son étoile, sans trop se préoccuper de ce que l'avenir lui réservait.

Et ce que cet avenir lui réservait sans qu'il s'en doutât, c'était un travail sans relâche comme un travail de bureau; c'était une application intense afin d'arriver à produire des contrastes de couleur éblouissants, une tension de l'esprit pour trouver toujours, et quand même, quelque variante un peu amusante de son thème, qui, lui, ne pouvait pas varier; c'était le rire, d'abord bon enfant et vraiment gai, qui devenait grimace, le rire forcé d'un comique plein de soucis...

Un jour, irrité d'un article de journal assez méchant, intitulé : *Voué aux singes,* il chercha à faire autre chose. Sa facilité, qui était proverbiale dans ses jours d'école, lui reviendrait dès qu'il l'appellerait : il s'appliqua bien fort à faire un portrait, un portrait sérieux, genre Bonnat. Le résultat fut déplorable et laissa le pauvre garçon stupéfait. D'instinct, ses doigts retrouvaient les lignes multiples du petit tableau de genre, bien grouillant : les groupes dans la rue, les enfants parisiens pomponnés, attifés, aux gestes de petits hommes et de petites femmes, une foule avec prétexte ou sans prétexte, se pressant autour du joueur d'orgue, où l'inévitable singe, grimpé sur l'épaule du Savoyard, imitait un geste de petite fille aux cheveux dorés, à la jupe écarlate. Et, comme le marchand de tableaux réclamait la livraison de sa marchandise à jour fixe, il n'avait pas le temps de se débattre contre la fatalité. Aussi, avec une régularité de commerçant, les toiles étaient livrées, le reçu donné.

Les échéances à payer au jeune architecte étaient lourdes; la maison n'était qu'à moitié meublée. Songeant toujours au mariage, qu'il ne voulait pas croire mis en question, il y avait encore quelques chambres dont il cherchait à faire des merveilles. Sabine ne voulait maintenant l'aider d'aucun conseil; après un premier moment d'engouement pour le petit hôtel, elle semblait s'en désintéresser; elle n'y était plus retournée : aussi Jean se jurait de forcer son attention. Il consultait Mlle Lavigne sur les goûts de Sabine à propos des détails les plus infimes, commanda un service de table dont chaque pièce était une œuvre d'art, songea, dans le choix des draperies, aux teintes qui font valoir une carnation très blanche et des cheveux vénitiens : il ne disait plus « carotte »... Mlle Lavigne, toujours bonne, l'écoutait, causait, discutait; et parfois dans un mot indifférent, à propos d'une statuette ou d'un rideau, il croyait entendre dans le son de la voix une telle pitié, qu'il s'interrompait brusquement, cherchait à bien comprendre, puis s'écriait :

— Elle m'aime toujours, n'est-ce pas? C'est bien pour le mois de mai?

Mlle Lavigne le rassurait de son mieux, cherchait à le calmer quand il s'indignait de voir éternellement l'atelier de Sabine rempli de monde comme par le passé, quand il se plaignait amèrement de ne voir sa fiancée seule que de loin en loin, presque en cachette, comme s'il ne se fût pas agi d'un droit, en somme. Et, railleur, il demandait si, lorsqu'ils seraient mariés, elle continuerait à le traiter comme un enfant importun qu'on éloigne, que l'on gronde, que l'on apaise d'un bonbon; et une lueur qui passait dans ses yeux faisait prévoir qu'alors il saurait bien faire respecter et ses droits et sa maison; que, s'il devait y avoir combat, il l'accepterait; qu'il ne se résignerait pas à être éternellement le vaincu.

Et Mlle Lavigne, même lorsqu'elle parvenait à le rassurer, à le renvoyer à peu près calmé, ne réussissait guère à se rassurer elle-même. Sabine n'admettait aucun contrôle; malgré la douceur et le tact de sa tante, celle-ci ne pouvait obtenir aucune explication. Elle épouserait Jean? Mais sans doute si, le moment venu, la chose lui plaisait... — Autrement? — Eh bien! alors on verrait...

Pendant quelques semaines Jean se trouva complètement seul. Dupin, appelé en province par une maladie de son père, ne revenait pas. La maladie se trouva être mortelle, et le brave peintre d'asperges reparut en grand deuil, possesseur très étonné d'une petite fortune assez rondelette. Entre lui et son père la sympathie avait été médiocre. Le vieux Dupin, un

épicier de petite ville — Adolphe n'avait jamais, à l'École des beaux-arts, avoué la position sociale de son auteur, — avait toujours vécu en avare et criait comme un beau diable à la moindre demande d'argent. Adolphe, seul héritier, se regardait comme un nabab avec ses quelques milliers de francs de rente et ne savait que faire d'une pareille richesse; il rougissait quand on lui parlait de sa « fortune », comme s'il se fût agi d'un crime de lèse-peinture. Aussi ne changea-t-il rien à sa façon de vivre, et il continua à envoyer dans les salles à manger de province les produits de son talent.

XIII.

Enfin arriva l'ouverture du Salon. Jean Méronde, pressé par sa commande d'Amérique, talonné par des sommes invraisemblables que réclamaient tapissiers, marchands de curiosités et autres industriels, avait exécuté son envoi trop à la hâte. Il ne s'en inquiétait pas, car il avait une sorte de confiance superstitieuse en son étoile : comme peintre, tout lui avait réussi depuis plus de deux ans; pourquoi le succès lui ferait-il tout d'un coup faux bond? Aussi, lorsqu'il vit, le jour du vernissage, la foule passer indifférente et lassée devant son tableau, lorsque le sentiment de cette foule se traduisit par ces mots qu'il entendit distinctement : « Ah! mais... il commence à nous ennuyer, ce monsieur aux singes! » il n'en put croire ses yeux et ses oreilles. Ce tableau, en somme, n'était pas beaucoup moins bon que les autres, et devant les autres on s'était pâmé. Pourquoi? Hé! parce que la mode d'une année n'est plus la mode de l'année suivante. Quand une jolie mondaine se pavane, une énorme ombrelle rouge à la main, la France tout entière flamboie d'ombrelles rouges; douze mois plus tard, les ombrelles rouges ne sont plus bonnes qu'à exciter les taureaux dans les prés... Jean, qui heureusement se trouvait seul, rentra chez lui en courant.

Ce fut un désastre. Tous les critiques, comme s'ils se fussent donné le mot, tombèrent sur le malheureux artiste : la peinture moderne faisait fausse route, l'imitation de Fortuny perdait les peintres, qui, n'ayant pas la souplesse merveilleuse de l'Espagnol, ni la caresse de son pinceau, ni les tendresses de ses couleurs, même éclatantes, faisaient des taches brutales, un miroitement, un papillotage de bleus, de rouges, de verts, et se croyaient naïvement des coloristes pour cela. « Voyez plutôt M. Jean Méronde, un jeune artiste, qui cependant, lors de ses débuts brillants, avait donné quelque espérance... », etc., etc. Et sur le dos de Jean on donnait les verges à toute une foule d'imitateurs plus ou moins maladroits qui, en empruntant ses sujets, ses procédés, pensaient par là égaler son succès.

Jean se renferma chez lui, farouche et sombre. Il ne voulut voir personne, n'ouvrit pas une lettre, défendit qu'on lui donnât un journal. Cette bouderie dura près d'une semaine; au bout de laquelle il voulut en avoir le cœur net : l'impression qu'il avait reçue au Salon avait peut-être été une impression fausse; il y avait eu un moment d'arrêt dans la faveur du public, un moment seulement. Il se fit apporter les journaux qui s'occupaient spécialement d'art. Et il vit que, bien réellement, sa courte gloire était une chose du passé. Déjà!

Pendant ces journées cruelles, pas un mot de Sabine ne vint le consoler. Ah! elle avait bien fait de reculer leur mariage jusqu'au printemps : c'était une fille de tête, et ses caprices mêmes étaient calculés... Il la jugeait impitoyablement, il lui prêtait les intentions les plus basses, l'accablait d'injures, et, l'instant d'après, il était repris par son amour fou. Alors il ne voyait plus qu'une chose : ils étaient fiancés; dans quelques semaines elle serait sa femme, à lui, bien à lui... enfin! Puis, n'y tenant plus, il courut chez elle.

XIV.

Sabine fermait à tout le monde sa porte le soir; c'était pour elle un moment de repos dans sa vie très active; elle aimait à se trouver seule avec sa tante, dans ce joli atelier aux coins sombres, à causer si elle avait envie de causer, à se taire si elle avait envie de se taire. Ce soir-là, elle parcourait des journaux, le front plissé, la bouche dédaigneuse, et Mlle Lavigne la regardait tristement, n'osant rien dire. Enfin Sabine se leva, avec un geste brusque.

— Mais c'est qu'ils ont raison! Et dire que j'ai cru un instant qu'il avait du talent! Nous verrons maintenant si sa porte sera assiégée par les millionnaires...

— Sabine, mon enfant, tu es injuste, tu es surtout cruelle.

— Mais aussi, tante Lise, c'est qu'il m'a lassée; il a fait trop de bruit, il a éclaboussé tout le monde de son succès, même moi. Il manque d'esprit, et, quand un homme veut être aimé, il a tort d'en manquer.

A ce moment un bruit de voix se fit entendre, et la porte s'ouvrit avec fracas. Le domestique cherchait à empêcher Jean d'entrer; mais Jean entra quand même.

— Je vous avais dit que je n'y étais pour personne! dit Sabine de sa voix froide et claire.

— Mademoiselle..., balbutia le valet de chambre.

Mais il n'en put dire plus, car Jean lui ferma la porte au nez.

— Vous y êtes pour moi, Sabine; j'entre parce que j'ai le droit d'entrer; je suis votre fiancé.

— Mais vous n'êtes pas encore mon mari, monsieur Méronde, et des scènes de violence comme celle-ci ne sont guère faites pour avancer beaucoup vos affaires.

Jean la regarda fixement. Elle était accoudée à la cheminée; elle paraissait très grande, elle le dominait, et le regard qu'elle lui jeta était un regard de froide cruauté. Le malheureux se sentit atteint au cœur; alors, apercevant les journaux éparpillés sur la table, ces mêmes journaux qu'il venait lui-même de lire, il entra dans un accès de rage folle. Il se jeta dessus, déchira en mille morceaux les articles de critique qui, croyait-il, le perdaient aux yeux de sa fiancée. Puis il eut honte de sa colère impuissante et se laissa tomber sur une chaise en s'écriant :

— Mais ils mentent, Sabine, ils mentent! Ah! si vous m'aimiez un peu, vous n'auriez que mépris pour ceux qui,

l'an dernier, m'accablaient d'éloges, et qui maintenant me déchirent à belles dents! Je suis pourtant le même homme; je suis Jean Méronde, et je saurai bien le leur prouver de nouveau!

— Mon cher, si vous étiez sûr de vous-même, vous ne seriez pas assez enfant pour vous emporter si fort. Il n'y a qu'une chose qui blesse mortellement : la vérité.

— Alors, vous aussi, vous me croyez un homme fini?

— Peut-être... En tout cas, j'attendrai la preuve du contraire.

— C'est une façon de rompre l'engagement que vous avez pris; vous refusez d'être ma femme?

— Je ne serai jamais la femme d'un peintre médiocre; je suis trop artiste pour admettre l'à peu près en art.

— Surtout quand cet à peu près s'achète moins cher?

— Mon Dieu! vous me forcez à des explications pénibles. J'ai toujours été très franche; je n'ai jamais caché que l'argent m'était nécessaire; mais la fortune ne me suffirait pas si j'étais forcée de rougir de la médiocrité de celui qui me la donnerait. Une femme comme moi ne peut épouser qu'un homme qu'elle respecte et qu'elle admire : j'ai cru un instant que vous pouviez être cet homme; vous vous êtes chargé de me détromper en faisant de votre art... un commerce.

— Sabine, je t'en supplie, s'écria la tante Lise, se levant à son tour.

Jusqu'alors la tante n'avait pu intervenir; la colère aidant, les deux fiancés semblaient deux adversaires, échangeant des ripostes qui partaient comme des coups de feu. Il y eut un moment de silence. Jean se rappelait qu'une fois déjà il avait senti chez Sabine comme une jalousie inquiète et irritée. Il se rappelait aussi une autre scène, celle qu'il avait eue avec l'ami Dupin; en d'autres termes, l'ami Dupin avait dit presque les mêmes choses. C'était donc vrai! Il avait fait fausse route; seulement une femme qui l'eût aimé le lui aurait fait sentir autrement. Sabine ne l'aimait pas; elle cherchait un prétexte pour se dégager. Il se leva, bien décidé à lui rendre sa parole. Mais, en la regardant de nouveau, en la voyant si belle, sa lâcheté le reprit. Elle avait été dure; mais, de son côté, il n'était pas sans reproche. Un homme qui veut se faire respecter commence par se respecter lui-même; et, en regardant les débris de journaux épars sur le tapis, il rougit.

Ce ne fut pas sans dignité qu'il dit, après un silence très pénible :

— Écoutez-moi, Sabine. Je me suis trompé; mais le mal n'est pas sans remède. J'ai voulu aller trop vite, vous savez bien pourquoi; mais je puis rebrousser chemin. Seulement, il me faut un peu d'espoir; sans quoi, je sens que je ne ferai rien de bon. Donnez-moi deux mois; je travaillerai, non pas en commerçant, mais en artiste véritable; vous serez juge du résultat. Si vous trouvez que bien réellement je suis, comme disent MM. les critiques, un homme fini, eh bien, alors, Sabine, ma fiancée, ma bien-aimée, je m'effacerai; je vous aime trop absolument, trop tendrement pour vouloir m'imposer. Mais ces deux mois, vous me les accorderez, n'est-ce pas?... Je ne vous tourmenterai pas, je ne demanderai même pas à vous voir pendant ce temps d'épreuve... Je suis bien raisonnable, avouez-le?

Il se tenait devant elle, bien droit, la regardant en face; dans son humiliation volontaire, dans sa façon de reconnaître qu'il s'était trompé, il n'y avait rien de bas. Il était bien un homme : plein de défauts, de violences, de défaillances, mais enfin un homme qu'on pouvait aimer, dont une femme pouvait être fière d'être aimée. Sabine le reconnut; sa colère, à elle aussi, était tombée maintenant; elle n'était pas fâchée de voir cette entrevue inévitable se terminer sans rupture définitive. Il serait toujours temps!

Aussi lui donna-t-elle ses deux belles mains à baiser; si ce n'était la paix, c'était au moins une trêve. Le pacte ainsi signé, Jean se retira. A la porte, il se retourna :

— Dans deux mois..., dit-il.

— Dans deux mois..., répéta Sabine en souriant.

XV.

Jean se mit à l'œuvre, laissant de côté des petits tableaux commencés, et qui maintenant l'écœuraient.

L'idée du tableau qu'il entreprenait lui était venue un soir de « première » au Théâtre-Français. On représentait une pièce d'un de ses amis, un « jeune », et il était allé féliciter cet heureux ami au foyer des artistes. Son œil de peintre avait été très frappé du pittoresque de cette grande salle aux murs couverts de tableaux, où les groupes les plus étranges se formaient çà et là. La comédie représentée se passait au temps de Louis XV, et les artistes qui la jouaient, costumés avec art, poudrés, majestueux, faisaient un contraste bizarre avec les hommes en habit noir, les femmes en robes modernes avec qui ils causaient. Quelques-uns, fatigués déjà, étaient à demi couchés sur de grands fauteuils, la tête appuyée contre le mur, le visage détendu; d'autres gesticulaient, semblaient encore jouer la comédie. L'auteur, très entouré, rayonnait de ce bonheur incomparable : le bonheur d'un début éclatant.

Cette fois, au moins, Jean sortirait forcément de sa manière devenue monotone. Les singes n'entrent pas au Foyer de la Comédie. Il s'appliqua de son mieux; il rêvait de son tableau la nuit; toute la journée il y travaillait; il changeait beaucoup, il tâtonnait. Dupin, qui l'avait d'abord encouragé, commençait à s'inquiéter. Méronde, l'homme au travail facile, qui ne doutait de rien, devenait un timide... Il y avait de quoi trembler! Le tableau avançait pourtant; les marchands avaient beau sonner à la porte, réclamer les toiles promises, ils étaient éconduits; on ne les recevait pas. Jean était trop occupé à travailler ses petits personnages, à leur donner des attitudes bien vivantes qu'il se rappelait avoir remarquées, à lécher sa peinture, à vouloir faire « vrai » et « fini » en même temps, pour songer à autre chose. Le temps passait si vite! Il travaillait trop; ses yeux fatigués ne voyaient plus juste; les tons étaient terriblement éclatants; les figures, dures, semblaient plaquées sur la toile.

Un jour, il reçut un visiteur qui insistait beaucoup pour

entrer : c'était un habitué du salon de Sabine. Fier de ce qu'il avait fait, Jean lui laissa voir le tableau presque terminé. Le visiteur, qui passait pour connaisseur, lui fit des compliments, et le pauvre Jean se coucha, ce soir-là, tout heureux.

Les deux mois étaient passés enfin. Au dernier moment, Jean trouva encore quelque chose à modifier. Il ne voulait pas montrer à Sabine son tableau avant d'en être tout à fait content; il préférait attendre encore quelques jours. Il attendit en effet. Enfin, un beau matin, tout heureux et fier, il courut chez sa fiancée.

Mlle Lhormond était partie pour l'Italie avec sa tante. Il y avait déjà presque une semaine. Jean écouta, tout hébété : ce n'était pas possible; il devait y avoir une lettre pour lui, un mot. Mais il n'y avait rien. Quand il se décida à se retirer, il avait vieilli de dix ans. Il avait reçu un coup terrible, et machinalement il portait la main à sa tête; la violence même du choc semblait amortir toute sensation bien précise.

Dupin attendait le retour de son ami, non sans inquiétude; mais, en le voyant revenir tranquillement, il se sentit un peu rassuré. D'abord, l'ami ne vit rien d'extraordinaire dans l'attitude de Jean; il semblait un peu fatigué seulement. Il s'assit sur le bord d'un divan, tenant son chapeau comme s'il se fût trouvé en visite, et répondit aux questions que Dupin lui faisait, questions forcément banales, car il y avait un sujet qu'ils n'abordaient maintenant que bien rarement. Et puis il se fit un long silence. Enfin, d'une voix toute changée, très monotone, Jean dit :

— Tu sais, mon vieux, c'est fini. Peut-être toutes les femmes sont-elles faites de même; elles se vendent le plus cher possible. Celle-là sait fort bien calculer et estime qu'elle vaut plus qu'une autre. Il paraît que je ne peux plus y mettre le prix. C'est dommage, car je ne vivais, je ne travaillais que pour elle. Je l'ai aimée comme un naïf. Je lui faisais l'honneur de croire qu'un jour elle saurait apprécier l'amour absolu que je lui ai voué et qu'elle finirait par m'aimer un peu. Ah! je n'en demandais pas beaucoup : un mot tendre par ci par là, un de ses regards qui rendent fou, le droit de vivre auprès d'elle... Ah! vois-tu, j'en étais arrivé à un point où elle eût fait de moi sa chose... Peut-être m'a-t-elle méprisé.

Dupin ne savait que dire : il se contenta de s'asseoir auprès de son ami et de lui prendre la main. Mais l'espèce d'engourdissement où se trouvait encore le malheureux peintre se dissipait; il commença à parler beaucoup, très vite.

A ce moment, on lui apporta une lettre marquée d'un timbre étranger, qui se trouva être de sa fiancée. Quelques mots lui disaient que pendant ces deux mois elle s'était consultée sérieusement et que décidément elle ne pouvait songer sans terreur à un mariage sans amour, accompli simplement par respect pour la parole donnée, et elle lui redemandait cette parole... Il y avait un petit mot griffonné, ajouté à la hâte, peut-être en cachette, par Mlle Lavigne; des larmes étaient tombées sur le papier. Jean se mit à rire.

— Vois-tu ce cœur qui s'ignorait? cette naïve enfant qui, tremblante et rougissante, s'arrête au seuil de la chambre nuptiale et recule épouvantée? Elle croyait m'aimer, la chère ingénue de trente ans; mais [illegible] le mariage sans amour lui fait peur. L'espion qu'elle m'a envoyé lui a fait un rapport défavorable; elle se dit que mes tableaux ne se vendront plus au poids d'or. Ah! elle a bien fait d'attendre, de remettre le mariage de mois en mois... Ah! courtisane, courtisane, courtisane!

Et, furieux, rouge, il courait çà et là, ne sachant au juste ce qu'il faisait et criant des mots qui ne se tenaient plus. Il se précipita sur son tableau tant caressé et le creva d'un coup de poing, sur les jolis bibelots qu'elle avait admirés, les jeta par terre, les broya sous son talon; il cherchait des yeux les objets que sa main avait touchés, pris d'une rage de destruction. A grand'peine on réussit à le mettre au lit, et le médecin, appelé à la hâte, constata un commencement de fièvre cérébrale.

XVI.

Pendant des semaines, dans ce bel hôtel à demi meublé, où l'on trouvait des tissus d'Orient, des bahuts sculptés, et où manquaient des draps pour le malade et des verres pour les tisanes, Dupin soigna son ami nuit et jour; et, tout en le soignant, il se disait, lui qui voyait clair, que peut-être la meilleure preuve d'amitié serait de laisser faire la maladie.

Ce fut le premier mot de Jean lorsque, revenant à la vie, il sortit du long cauchemar de la fièvre.

— Pourquoi ne m'as-tu pas laissé mourir?

Et cependant, au premier rayon de soleil qu'il sentit sur lui, lorsque, convalescent, on lui permit de se mettre à la fenêtre ouverte, il eut comme un frisson de bonheur : l'amour de la vie est chose innée; respirer est déjà un bienfait. Avec cette sensation toute physique vint aussi une pensée pour l'ami dévoué qui ne l'avait jamais quitté, dont la bonne face ronde était pâlie et tirée par les veilles.

— Mon cher Dupin, je ne suis qu'un ingrat et un égoïste; je ne sais vraiment pas pourquoi tu m'aimes; je crois que je n'en vaux guère la peine.

— Je t'aime parce que je t'aime, et je crois, vois-tu, que les philosophes pourront discuter éternellement et sur l'amour et sur l'amitié, et qu'ils n'iront pas beaucoup au-delà : ça est parce que ça est. Aussi tu n'as pas à parler de gratitude ou d'ingratitude.

— Sans toi, j'eusse été tout seul...

Dupin, qui comprenait bien ce que voulait dire cette petite phrase désespérée, ne parla plus pendant quelque temps.

La convalescence fut très longue, coupée de rechutes graves; mais enfin les médecins déclarèrent leur malade tout à fait hors de danger. Cependant l'un d'eux, celui qui avait soigné le peintre dès le commencement, fit à Dupin des recommandations minutieuses. Le cerveau avait été très sérieusement atteint, il fallait tâcher d'épargner à son ami toute contrariété, tout ennui; le forcer à mener une vie très simple, très régulière, sans excès de travail; éviter surtout les chocs violents du système nerveux, qui avait été surmené depuis plusieurs années déjà... Dupin écoutait en silence; il était navré et très inquiet.

Aussi, lorsque les journaux annoncèrent, au commencement de l'hiver, le mariage de Mlle Lhormond avec le banquier Steinweg, Dupin chercha-t-il à cacher ces journaux. Jean finit cependant par apprendre la nouvelle. Le temps de ses grandes fureurs était passé; il se contenta de dire :

— Je lui aurai servi à quelque chose; sans la jalousie que je lui inspirais, le banquier ne se fût peut-être pas décidé. Ç'aurait été dommage : ce sont des commerçants; l'un achète, l'autre vend; seulement on a longuement débattu les conditions : ce n'est pas le banquier qui se sera montré le plus fort des deux en affaires.

Malgré ce calme affecté, Jean était horriblement malheureux, et il rougissait de sa faiblesse. Il faisait appel à sa fierté, à sa dignité d'homme; mais il y faisait appel en vain : son imagination lui représentait Sabine plus belle que jamais, entourée du luxe qu'elle avait rêvé, appartenant à cet affreux gros homme, sa femme. Et, ne pouvant pas dormir, Jean, au milieu de la nuit, sanglota, cherchant à étouffer ces sanglots dont il avait honte.

Et malgré les sanglots, les désespoirs, les révoltes, la vie reprenait, avec le temps, son cours normal. Jean, dès qu'il le put, se remit au travail. Pendant sa maladie les notes avaient continué à pleuvoir chez lui; de nouvelles échéances approchaient. Parfois il regardait autour de lui, comme frappé d'étonnement, d'épouvante aussi : que faisait-il dans ce magnifique atelier, rempli de belles choses comme un coin de musée, chaud de tons comme un bazar d'Orient? Sa place à lui était bien plutôt dans le vieil atelier du père Bourgeois, à l'autre bout de Paris, l'atelier aux murs nus où sonnaient les rires joyeux de sa jeunesse passée... Il était devenu l'esclave d'un palais dont il n'avait plus que faire. Mais quand Dupin, très doucement, cherchait à lui persuader de se défaire de l'hôtel et de ses magnificences, il se révoltait et s'écriait : « Tu crois donc, comme elle, que je suis un homme fini?.. Vous verrez bien, tous deux! » Et il se remettait à son travail avec rage.

Au fond, tout au fond, il sentait lui-même qu'il était un homme fini. Il produisait encore des tableautins tout flambants de couleur, mais il le faisait sans conviction, parce que la commande de New-York n'avait pas encore été exécutée jusqu'au bout. Après cette commande-là, il n'en voyait plus venir.

Un jour, se persuadant qu'il avait tort de se cacher, il alla voir le grand marchand du boulevard chez qui il avait remporté son premier succès. Il ne fut plus question de traité qu'on voulait lui arracher; l'attitude des commis eux mêmes lui faisait comprendre que son jour était passé; le chef de la maison lui dit négligemment, en guise d'adieu :

— Voulez-vous un conseil? Il faut trouver autre chose, mon cher monsieur; le public est capricieux. Heureusement les modes mettent quelque temps à traverser l'Océan; sans cela..., *Chose...*, de New-York, aurait fait un mauvais marché; s'il vous talonne pour les dernières toiles, c'est qu'il faut se dépêcher de les vendre là-bas. Dans six mois il ne serait plus temps. C'est dans votre intérêt que je vous dis cela : trouvez autre chose, et alors revenez me voir. Étudiez les paysans, c'est à la mode pour le moment. A votre âge, on peut encore se rattraper. Mais ne vous obstinez pas! Vous aviez trouvé un filon d'or, il est épuisé; cherchez-en un autre. Au revoir!

Trouver autre chose..., il en parlait bien à son aise, ce marchand qui avait déjà vu défiler devant lui tant de modes artistiques, qui avait fait la fortune de plus d'un peintre en même temps que la sienne, qui avait réussi à imposer les talents les plus faux à force de réclame, d'habileté, de patience. Trouver autre chose...; mais il ne demandait pas mieux! Seulement, que trouver?.. Il se sentait le cerveau vide, la main fatiguée.

L'hôtel n'était encore qu'aux trois quarts payé: il lui fallut demander du temps pour les dernières échéances. Déjà cela sentait l'abandon, presque la ruine, dans les somptueux appartements inhabités; la poussière se mettait sur les meubles incrustés d'ivoire et d'or, sur les draperies merveilleuses; l'air n'était pas renouvelé dans les salons, on étouffait dès qu'on entrait. Mais on n'y entrait presque jamais. Le beau domestique fut congédié; Jean prit un gamin qui jouait aux billes dans l'antichambre en attendant les visites, très rares maintenant. Les deux hommes mangeaient sur un coin de table, dans des assiettes ébréchées; le beau service n'avait jamais été même lavé. C'était si triste que Dupin proposa une crémerie, comme dans le vieux temps, et Jean y consentit. Cela lui était bien égal.

Le temps passait quand même. A chaque Salon, Jean envoyait deux tableaux; enfin on le plaça très mal, presque hors de vue; et le malheureux entra dans une colère folle, qui faisait peine à voir. Il avait essayé de faire « autre chose », et, à chaque essai, il retombait malgré lui, par une sorte de fatalité, dans l'ancienne ornière. Il vendait encore de temps à autre; mais, comme par fierté il refusait de baisser ses prix, les amateurs n'étaient guère nombreux. Ce même sentiment l'empêchait de quitter le joli hôtel devenu lugubre. Cependant il fallait prendre un parti. Ne pouvant payer, il avait fait des billets; comme il ne gagnait presque plus d'argent, c'était la ruine à courte échéance; et cependant il se cramponnait, il s'obstinait : abandonner l'hôtel, vendre les merveilles qu'il contenait, c'était abandonner son passé, ce passé où Sabine avait mis la splendeur de sa beauté, l'éclat de son sourire; et il ne voulait pas. De jour en jour il s'attendait à recevoir une visite d'huissier, et, comme les semaines et les mois s'écoulaient sans que les créanciers fissent un signe, il ne put s'empêcher d'en marquer son étonnement. Dupin, qui avait commencé par dire quelques mots vagues, parut si embarrassé que son ami, impatienté, le somma de s'expliquer.

— On ne te tourmentera pas, va, Jean; tu peux travailler en paix. Tu n'as plus qu'un seul créancier. Je te l'ai dit souvent, je ne m'entends pas aux affaires, aux placements d'argent, et, comme j'avais une grosse somme dont je ne savais que faire, je me suis dit qu'un placement en vaut bien un autre. J'ai acheté ton papier timbré, et ton créancier maintenant, c'est moi.

Jean sentit tout son sang se porter à la tête; il entra dans

une fureur telle que le pauvre Dupin en resta stupéfait, n'y comprenant rien.

— Ah! c'est comme cela! Ah! on me traite comme un enfant qu'on soigne malgré lui! Parbleu! tu prétends ne t'y pas connaître en affaires; tu es fort, au contraire, très fort; tu t'es dit : Quand il sera tout à fait ruiné, quand il sera bien prouvé qu'il ne peut pas payer ses dernières échéances, c'est moi qui tout doucettement entrerai dans la place; j'aurai à vil prix ce qui a été acheté fort cher; je serai maître là où je n'étais qu'invité. Et peut-être, à ton tour, m'offriras-tu un coin où dresser mon lit de sangle. Car tu es généreux, toi, et magnanime... Tu sais, cet hôtel avait été bâti pour un pauvre garçon qui, lui aussi, avait eu son heure de gloire, qui, lui aussi, aimait peut-être une femme très belle, très désirable. Où est-il maintenant, ce peintre? Je crois que son ombre hante cet atelier; il m'a porté malheur; je le vois dans mes rêves, lui que je ne connais même pas de vue, et dans ces rêves il me ressemble. Je lui ai succédé, je l'ai suivi dans ses succès, je le suis dans sa dégringolade; et à son tour un autre guette le dernier trébuchement pour prendre la place encore chaude, et celui-là, c'est un Dupin, un faiseur de natures mortes au rabais. Ah! vois-tu, on n'est pas fils d'épicier pour rien!

Dupin eut un instant de révolte; puis il vit que Jean était méconnaissable, les yeux fous, la figure congestionnée. Il hésita un instant; alors, tirant une liasse de papiers, il les vérifia avec méthode, puis, d'un mouvement rapide, les jeta au feu.

Jean le regarda faire, comprit, et voulut arracher les papiers qui flamblaient; mais Dupin lui barra le passage. Il semblait grandi, sa face ronde avait une majesté toute nouvelle. Il se contenta de dire très simplement :

— Maintenant tu n'as plus de créancier.

Jean fut pris d'un tremblement nerveux; il s'assit sans rien dire; enfin il leva vers son ami calomnié une figure si changée, si pleine de remords, que les mots auraient été superflus.

— Va, je ne t'en veux pas, mon pauvre Jean; tu es si malheureux!

En effet, il était bien malheureux; il se cachait maintenant le plus qu'il pouvait, tâchait de ne pas réfléchir, restait des heures sans rien faire, les bras ballants, les yeux vagues. Son histoire passée se répétait dans sa mémoire fatiguée, comme un refrain irritant dont on ne peut se débarrasser. Dans les premiers temps, sa colère contre Sabine s'exhalait en menaces; il voulait se venger; comment? Il n'en savait rien. De loin en loin il l'avait aperçue, superbe et indolente, bercée par le mouvement de son huit-ressorts, ou promenant ses regards ennuyés sur les toiles de ses anciens camarades, à quelque exposition : elle devait sourire de pitié en voyant les siennes, bannies de la cimaise, placées indignement. Les idées de vengeance n'avaient guère duré. Maintenant le pauvre garçon se disait qu'elle avait agi très sagement; il se la représentait partageant les ennuis, les angoisses de la ruine qui peu à peu approchait, souffrant des piqûres d'épingle comme des coups furieux du sort. Et il était heureux que tout cela lui fût épargné : il l'aimait toujours, de très loin, comme une créature d'une autre espèce qui, un jour, avait daigné lui sourire. Il ne parlait plus jamais d'elle et il y pensait sans cesse.

Il devenait superstitieux. La plus petite contrariété lui semblait un présage : une journée mal commencée était perdue, il n'y avait plus à songer au travail. Un chant d'oiseau, entendu par hasard, lui rendait son courage : il était sûr de « trouver autre chose », de forcer la fortune à lui être de nouveau favorable; et alors il parlait avec confiance de sommes folles à gagner; déjà en imagination il disposait de vastes trésors; ce n'était plus que ruissellements d'or et de pierres précieuses; il comptait par millions, rêvait des palais, divaguait presque; et Dupin, qui se rappelait les conseils du médecin, pour ne pas l'exaspérer entrait dans tous ses beaux projets, navré, une terreur sourde au cœur.

XVII.

Un jour que Jean avait fait un songe heureux, il fut tout persuadé que la revanche était proche. Il venait de terminer un tableau d'un genre tout nouveau, où il n'était pas plus question de singes que de petites femmes à la mode; il était ravi, persuadé qu'il allait avoir, comme autrefois, le public à ses pieds. Il se rappelait que son premier succès lui était venu d'un tableau exposé dans une vitrine : ce nouveau succès, bien plus éclatant encore, lui viendrait de la même façon. Seulement il chercherait un autre quartier, un magasin neuf, si cela se pouvait, où il ne serait pas reconnu. Il fit ses préparatifs avec mystère, employa des roueries sans fin pour éloigner Dupin, entoura son tableau d'un journal, comme la première fois, et s'en alla tout doucement, en gamin qui veut faire l'école buissonnière.

Avant de sortir pourtant, il fit une chose bizarre : prenant une grande feuille de papier, il écrivit avec soin ces mots : « Je jure que si je ne réussis pas dans mon entreprise d'aujourd'hui, j'abandonnerai tout espoir; ce sera pour moi un signe que la partie que je joue avec le sort est perdue; je ne utterai plus; je vendrai tout ce que je possède et j'irai me cacher bien loin. » Et il signa avec un beau paraphe. Il voulait être sûr de lui-même et de sa résolution; aussi posa-t-il le papier bien en vue. Mais il n'avait pas peur; il était très sûr de réussir cette fois; les mauvais jours étaient passés; sans cela, il ne se sentirait pas content, le cœur léger. Du reste, il faisait beau; le soleil lui souriait.

Il arpenta longuement les rues et les boulevards : il s'agissait de ne pas se tromper! Enfin il se trouva non loin du nouvel Opéra et avisa un magasin qu'il ne connaissait pas encore, où tout semblait neuf, depuis les dorures fraîches jusqu'aux mannequins entrevus, drapés de toile grise; quelques tableaux étaient exposés bien en vue. Jean choisit avec grand soin l'emplacement le plus favorable au sien, et entra bravement.

Une jeune femme était assise au comptoir, un grand

registre devant elle. Jean se passa la main sur le front comme pour éclaircir ses idées; il lui semblait retrouver un bout de son passé, un passé très heureux, lui disait sa mémoire.

— Monsieur..., commença la jeune femme.

Elle s'arrêta net.

Ils s'étaient reconnus, mais pas au premier instant. Jean se vit tout d'un coup dans une glace et se compara à ce qu'il avait été : la barbe, en désordre comme autrefois, grisonnait déjà; les rides du visage le vieillissaient outre mesure, lui qui cependant était encore jeune; il lui semblait se revoir subitement après une longue maladie qui l'aurait affreusement changé. Jusqu'à ce moment il n'avait pas compris combien les déboires, les chagrins, les désespoirs avaient laissé leurs traces lugubres sur son visage. Elle, la petite Marie, avait changé aussi, mais autrement : c'était une femme maintenant, il y avait de la décision dans ses yeux intelligents, restés très vifs ; elle ressemblait à sa mère avec plus d'originalité, et plus de distinction aussi. Elle était vêtue très simplement; mais dans cette simplicité même il y avait une certaine recherche : on sentait que la petite boutique du faubourg Saint-Germain était devenue grand magasin du quartier de l'Opéra et que la petite fille était une commerçante en voie de prospérité.

— Vous ne m'aviez pas reconnu, ce n'est pas étonnant. Il y a bien longtemps, n'est-ce pas? Je ne me rappelle plus bien le nombre des années, mais il me semble qu'il y a des siècles. Vous ne m'en voulez pas?

— De quoi, monsieur Méronde? De ce que la vie nous ait séparés?... Ce n'était pas notre faute, ni à l'un ni à l'autre; on ne fait pas toujours ce que l'on comptait faire. Je vous savais pris par votre succès même, emporté bien loin de mo..., de nous. Vous aviez été bon pour une petite fille qui n'a jamais oublié votre patience, vos encouragements..., quoiqu'elle ait bien peu profité de vos leçons. Tout cela, c'est bien loin. Mais je n'ai rien oublié; j'ai été, dans mon coin perdu, très heureuse de vos succès, et très...

Mais elle hésita, n'osant dire ce que disaient pourtant ses bons yeux, pleins de pitié.

— Continuez, Marie. Vous permettez que je vous appelle Marie encore?... Vous me faites du bien. Parlez; j'aime à entendre votre voix, qui est très douce.

— Ce que je voulais dire, monsieur Méronde, c'est que j'ai souffert de ce qui vous a fait souffrir.

Ils se regardèrent un instant; puis Jean laissa tomber sa tête dans ses mains. Il songeait à ce qui aurait pu être s'il avait compris à temps les trésors de tendresse contenus dans ce cœur de petite fille. Mais il n'avait pas voulu comprendre. Marie, dont la main tremblait un peu, reprit sa plume comme pour continuer ses comptes.

Ce fut elle qui la première retrouva le sang-froid. Elle se mit à parler très doucement, très posement, à raconter comment le père et la mère, retirés des affaires, avaient acheté une jolie petite maison de campagne à Meudon, où ils étaient très heureux; qu'elle allait y passer tous les dimanches avec...

— Avec votre mari, n'est-ce pas?

Elle le regarda de nouveau bien en face, en honnête femme qui ne craint rien.

— Oui, monsieur Méronde, avec mon mari et mes deux enfants. Ce sont des garçons; j'en suis contente, car les petites filles parfois ne sont pas aussi heureuses qu'elles devraient l'être. Mon mari était premier commis chez nous, là-bas; un loyal et brave homme qui partage mes idées sur le commerce. Nous sommes très heureux; il n'y a jamais un mot dit plus haut que l'autre chez nous; il m'aime beaucoup; je crois aussi que nous réussirons.

— Tant mieux, je suis très heureux de ce que vous me dites. Quand vous verrez vos parents, dites-leur... Non, voyez-vous, ne parlez pas de moi; c'est ce qui vaudra le mieux ..

Et les petites phrases banales s'arrêtèrent. Il avait un bourdonnement dans les oreilles; la vie lui semblait une mauvaise plaisanterie où tout va de travers. Cette petite Marie qui parlait posément de son bonheur conjugal, de ses espérances commerciales, l'avait aimé, il en était sûr; et lui... lui, il ne savait plus ; peut-être aurait-il pu l'aimer si... Ses idées se brouillaient, ses artères battaient avec violence. Il comprit cependant qu'il ne pouvait pas rester là : une ou deux personnes étaient entrées dans le magasin; un commis s'occupait d'elles; mais bientôt on réclamerait l'attention de la maîtresse. Il se leva péniblement de sa chaise et reprit le tableau, toujours enveloppé de son journal; il avait oublié maintenant pourquoi il était entré dans ce beau magasin tout neuf. Il prit la main que lui tendait Marie et la garda quelques instants.

— Voulez-vous me permettre de venir ici de temps à autre? Il me semble que votre vue me fait du bien. Vous me porteriez peut-être bonheur. Et j'ai bien besoin qu'on me porte bonheur...

Elle hesita un instant; mais un instant seulement; ses yeux purs et fiers se fixèrent sur ceux de l'homme qu'elle avait aimé à en mourir.

— Non, monsieur Méronde, ne revenez pas; cela vaudra mieux pour vous, pour moi surtout. Adieu.

— Vous avez peut-être raison.

Et il la regarda longuement, tristement; puis il s'éloigna, emportant sa toile. Ce n'était pas encore ce jour-là que la chance devait changer; le rêve de la nuit en avait menti. Il s'en retourna chez lui, trouvant la route effroyablement longue.

Dupin n'était pas encore rentré et l'hôtel sembla au malheureux très lugubre; alors tout d'un coup il se trouva devant une table, relisant machinalement les lignes qu'il avait écrites deux heures auparavant. Il se mit à rire, d'un rire affreux; il lui semblait avoir fait un pacte avec le démon, comme dans les vieilles légendes : l'heure du règlement de comptes était donc arrivé?...

Alors il erra de pièce en pièce, ouvrant les portes avec précaution, avec curiosité aussi; il essuyait avec un soin méticuleux la poussière sur certains bibelots; touchait avec respect des tapisseries qu'il ne reconnaissait pas bien. Il s'arrêtait devant des esquisses commencées, abandonnées ensuite, qui l'intriguaient; il ne se rappelait plus ce qu'il avait voulu

faire. Dans l'antichambre il se heurta contre la femme de ménage qui, à son tour, avait remplacé [illegible] et qui lavait les marbres de l'entrée. [illegible] avec beaucoup d'intérêt et lui dit d'un ton convaincu :

— Ne vous donnez pas tant de mal, allez! J'ai une idée, une idée merveilleuse. Seulement, n'en dites rien à Dupin : il me gronderait. Je vais faire remplacer ces marbres par des pavés d'or, de l'or qui reluira; ça sera superbe, voyez-vous... Marcher sur de l'or, marcher sur de l'or, quel rêve!...

Et il s'en alla répétant ces mots : « Marcher sur de l'or! » avec de grands gestes.

Comme Dupin rentrait, quelques minutes après, la femme de ménage raconta la farce de M. Méronde; lui qui ne plaisantait pas [illegible] à la faire rire avec ses pavés d'or.

Dupin, terrifié, courut après son ami et le rattrapa au moment où il ameutait la foule en criant à tue-tête qu'il avait de l'or et des pierreries plein ses poches et qu'il allait les jeter à qui voudrait les ramasser.

Le lendemain, les journaux annonçaient que le peintre Jean Méronde avait été conduit dans une maison de santé; qu'il était atteint de la folie des richesses, et que son cas était considéré comme désespéré.

XVIII

Il y eut une vente des quelques tableaux qu'il laissait. Ils étaient peu nombreux, car, au temps de son succès, il vendait à mesure, et, depuis, il n'avait travaillé que peu et difficilement. En revanche, cette vente comprenait beaucoup de curiosités, de meubles, de tapisseries. On fit un arrangement avec l'architecte, qui reprit l'hôtel; ce fut pour lui une belle affaire.

Il y eut foule à la salle Drouot le jour de la vente Méronde. L'histoire était navrante, et tous les journaux s'en étaient emparés; on se redisait la vogue fabuleuse, la chute subite, le vide qui s'était fait immédiatement autour du vainqueur de la veille; puis, comme il avait eu la réputation méritée d'un homme de goût, chacun espérait trouver quelque petite merveille à emporter, à un prix avantageux. Il y avait presque autant de femmes que d'hommes dans cette cohue.

Dupin aperçut tout d'un coup des cheveux rouges qui se dissimulaient sous un voile très épais.

— Vous n'achèterez rien, je vous le défends!

La femme aux cheveux rouges se retourna, hautaine, dédaigneuse; mais, quand elle vit combien le camarade de l'homme qu'elle avait dû épouser était changé, combien l'amitié fidèle qui n'avait pas varié depuis vingt ans lui donnait de dignité et d'autorité, elle se radoucit; elle lui dit [illegible]

— Vous ne me défendez pas de regarder? C'est bien aimable à vous.

— C'est vous qui l'avez ruiné, qui l'avez voué au malheur, à la folie.

— Bah! mon cher monsieur Dupin, ce sont des mots, tout cela; croyez-vous qu'il n'y fût pas plutôt voué par son tempérament, par le manque d'équilibre de ses facultés, qu'un jugement sain et droit n'avait jamais dominées? Si je l'avais épousé, j'aurais souffert inutilement et certes je n'aurais pas empêché ce dénouement. Il était lancé dans une mauvaise voie, il est allé jusqu'au bout, voilà tout.

Elle hésita un instant, puis elle ajouta.

— Il m'aimait toujours, n'est-ce pas? Ah! vous avez beau ne pas vouloir répondre, je le sais bien, moi. C'est encore un bonheur, cela, de pouvoir aimer, de sentir battre son cœur, même quand l'amour est une cruelle souffrance. Cela vaut mieux que de passer à travers la vie, interrogeant, désirant, voulant, et ne trouvant jamais que le néant, jamais, jamais! Ma tante est morte peu de temps après mon mariage; depuis ce temps je n'aime personne, ni rien, pas même un animal. Je m'ennuie, ah Dieu! que je m'ennuie! Voilà; cela doit vous consoler! Je ne sais vraiment pas pourquoi je vous dis cela, vous qui m'avez toujours détestée. Je crois que c'est parce que j'ai une envie folle de le crier au monde tout entier, et que je n'ose pas! Si vous saviez comme je suis devenue convenable et banale! Je m'intéresse au cours de la Bourse, je fais des visites et j'en reçois, sans même pouvoir bâiller à mon aise... Je ne fais presque plus de peinture; on n'en a guère le temps quand on est femme de banquier... Et on m'envie, et je l'ai voulu. Voilà le plus beau de l'affaire!

Dupin la regardait curieusement; ils se trouvaient dans un coin de la salle, et on ne les reconnaissait pas. La belle Sabine avait changé, elle aussi; les traits empâtés, la taille plus lourde en faisaient bien une femme de quarante ans; [illegible] de la tête fauve enfermée dans une cage. Jean était bien vengé. Elle lut ces pensées sur la figure de Dupin, qui, du reste, ne cherchait nullement à les cacher. Alors elle lui dit avec un de ces sourires subits qui avaient si bien ensorcelé le pauvre Jean :

— Et maintenant me défendez-vous toujours d'emporter un petit souvenir du seul homme qui m'ait véritablement aimée... sans toutefois s'être fait aimer, malheureusement! [illegible]

— Faites comme il vous plaira, madame.

Il la salua et partit; il ne vit pas la main qu'elle lui tendit, ou ne voulut pas la voir.

[illegible]

BEAUX-ARTS

De la conservation des tableaux

A PROPOS D'UNE POLÉMIQUE RÉCENTE

Il y a quelques semaines, nous étions en Hollande et, tout en admirant comme il convient les merveilleux chefs-d'œuvre de la peinture hollandaise, nous ne pouvions nous empêcher de pester intérieurement contre les conservateurs du temps passé.

Quelle rage avaient-ils donc, pensions-nous, d'accumuler indéfiniment les couches de vernis sur les tableaux confiés à leur garde? Grâce à eux, les *Syndics* de Rembrandt semblent avoir été recouverts d'une infusion de jus de réglisse; quant à la *Sortie des arquebusiers,* plus connue sous le nom de *Ronde de nuit,* elle recommence à mériter cette appellation erronée. Rembrandt serait bien surpris s'il pouvait voir ce que le temps et surtout les vernisseurs ont fait de son œuvre!

Une excellente petite copie de la *Sortie des arquebusiers,* copie exécutée évidemment depuis plus de deux siècles, se trouve à la National Gallery de Londres. A notre avis, on ne l'a pas assez remarquée, car elle donne de précieux renseignements sur l'état primitif de ce chef-d'œuvre. Grâce à elle, on peut se rendre compte des changements produits. En voici quelques-uns :

La robe en satin blanc (un peu crème) de la petite fille au coq est devenue franchement d'un beau jaune. Ses cheveux, autrefois d'un blond à peine doré, sont maintenant roux comme ceux d'une Vénitienne. Son visage, que Rembrandt avait fait d'une fraîcheur éblouissante, mais avec de violents empâtements, est tout couturé de points et de raies d'une boue brunâtre qui remplit les creux laissés par le pinceau.

Une autre fillette, qu'on entrevoit à côté d'elle, avait un petit col blanc et une robe bleue : aujourd'hui le col est devenu d'un jaune sale, tandis que la robe est franchement vert jaune et, par endroits, vert brun clair.

Quant au lieutenant du premier plan, son justaucorps, jadis en cuir blanc, est aujourd'hui d'un jaune intermédiaire entre le citron et le safran.

La tonalité générale du tableau était claire et grise, avec des ombres pour ainsi dire saturées de lumière; elle est aujourd'hui fumeuse et rousse comme s'il s'agissait en effet d'une promenade de nuit éclairée par des torches.

Quelle heureuse surprise ce serait pour le monde artistique, si le directeur du musée d'Amsterdam, avec toute la discrétion, toute la prudence, tous les ménagements, bref, toutes les garanties nécessaires, faisait dévernir ce chef-d'œuvre et nous le montrait tel qu'il a été autrefois — tel qu'il est encore, d'ailleurs, sous l'épais vitrage de vernis qui le laisse deviner! Car un examen quelque peu attentif prouve que le tableau lui-même, bien qu'il ait évidemment noirci, n'a pas tant changé que cela. Certains endroits montrent encore la couleur primitive, pendant que sur d'autres le vernis, répandu à flots, forme des rivières, des lacs, des fleuves jaunâtres et roussâtres.

Revenu en France, la question se présenta à nous tout à coup sous une face absolument opposée. Nous avions fulminé mentalement contre les vernisseurs à outrance, et voilà qu'à Paris on protestait avec une conviction non moins ardente contre les dévernisseurs.

Il s'agissait de trois tableaux du Louvre qui ont été nettoyés : la *Femme hydropique* de Gérard Dow, le *Portrait* de Ghirlandajo, et l'*Arcadie* du Poussin. A cette occasion, un grand nombre d'artistes et de critiques d'art, gens très instruits et très convaincus, parmi lesquels nous comptons d'intimes amis, criaient au sacrilège.

L'aversion instinctive que les restaurateurs de tableaux inspirent aux artistes n'est pas, il faut le dire, tout à fait sans motif. Les restaurateurs de tableaux, en effet, n'ont pas toujours été une gent bienfaisante ou même inoffensive. La plupart des collections montrent des traces de leurs méfaits. Une reine trouve que les trois Grâces, dans l'*Éducation de Marie de Médicis* de Rubens, au Louvre, sont insuffisamment vêtues : aussitôt un restaurateur zélé — nouveau *Bragghettone* — se hâte de les couvrir de chastes draperies lourdement peintes. Une autre fois, cent autres fois, devrait-on dire, le propriétaire d'un tableau s'imagine que les personnages sont trop à l'étroit dans la toile : il fait ajouter, sur deux ou sur quatre côtés, des bandes plus ou moins larges où le restaurateur est chargé de mettre du ciel, du terrain, des arbres, parfois même des bouts de draperie, voire des bras, des pieds ou des mains. La *Sainte Anne* de Léonard, la *Mise au tombeau* du Titien, l'*Homme noir* du Salon carré, deux *Portraits* de Raphaël, un des *Portraits d'homme* du Titien, l'*Infante Marguerite* de Vélasquez, l'*Enlèvement d'Europe* de Boucher et une foule d'autres tableaux du Louvre ont subi ce perfectionnement malencontreux.

On a même ajouté une bande d'environ deux pouces sur le bord gauche des *Noces de Cana!*

Le mal, il est vrai, n'est pas très grand, puisque l'œuvre primitive est restée intacte. Rien ne serait plus facile que de couper les bandes ajoutées, ou, si l'on veut éviter les frais de nouveaux cadres, de cacher sous des bandes de papier doré les parties inutiles. Malheureusement, au bon vieux temps, on usait quelquefois aussi du procédé contraire : quand un tableau se trouvait trop vaste pour son nouvel emplacement, on le rognait.

Dans la plupart des cas, la postérité a dû ignorer ces mutilations. Parfois cependant elle en est informée : c'est ce qui arrive, par exemple, pour la *Ronde de nuit.*

Oui, la *Ronde de nuit,* un des plus beaux chefs-d'œuvre du grand Hollandais, a subi ce traitement. Ce fut sans doute dans les premières années du XVIIIe siècle. On lui ôta deux bandes latérales, dont une large de deux pieds ou peu s'en faut, et on le rogna très probablement aussi dans le sens horizontal. Vous vous étonnez? Rien de plus exact, croyons-nous, et nous essayerons d'en faire la preuve un autre jour.

Ajoutons encore à la liste des vieux méfaits les nettoyages

maladroits : nul doute que des restaurateurs imprudents, et par cela même coupables, n'aient quelquefois « nettoyé » la couleur en même temps que le vernis.

— En ce cas, dira le lecteur, il devrait être interdit de toucher à un seul tableau. Il faudrait déclarer qu'une œuvre d'art est chose sacrée; que, si l'on touche d'une façon quelconque à un tableau, soit pour le vernir, soit pour le nettoyer, on mérite d'être pendu haut et court; que le devoir le plus élémentaire ordonne de laisser les tableaux vivre à leur guise et mourir de leur belle mort. A quoi bon les restaurateurs et les conservateurs, puisque, de votre aveu, ils ont fait tant de mal?

Nous répondrons par l'aphorisme d'un moraliste, qui pourrait bien être Montaigne : « Toute chose a deux anses; il s'agit de prendre la bonne. » Peut-être même faudrait-il dire que très souvent les deux anses sont également bonnes et qu'on doit prendre tantôt l'une, tantôt l'autre, selon le cas. Nous avons pris jusqu'ici une anse; prenons l'anse opposée.

Mettre un tableau dans un musée modérément chauffé et bien aéré, à l'abri des variations de la température, à l'abri de l'humidité, à l'abri de la poussière, dont les microbes sont si dangereux même pour les êtres non vivants, c'est beaucoup, mais ce n'est pas tout. L'hygiène toute seule ne suffit pas toujours. Il y a des cas particuliers.

L'autre jour, en notre présence, quelqu'un disait à l'auteur d'une des plus belles toiles du Salon triennal : « Avez-vous remarqué ces petites craquelures dans le vernis de votre tableau, là, dans le coin? Prenez garde! Si vous les laissez aller, elles feront à leur tour craquer la peinture, et le mal sera irrémédiable. Dévernissez ce coin-là, croyez-moi, et revernissez-le. » Ce conseil sera suivi, s'il ne l'est déjà, au grand avantage du tableau.

Il existe dans un couvent de Venise une toile « miraculeuse » que l'on promène chaque année au jour de la procession. Cette toile date du XVIe siècle, et on dirait qu'elle est d'hier. Pour la conserver ainsi, les moines emploient un moyen bien simple : ils la frottent tous les ans, la veille de la procession, avec une vulgaire couenne de lard cuite à l'eau, qui ramasse toutes les poussières; ils enlèvent ensuite avec un linge fin ce qui est resté du corps gras sur la toile. Voilà encore un cas où la simple hygiène est remplacée avantageusement par une discrète médication.

Autre cas. Un tableau a été peint sur bois. Le panneau, mal soigné depuis deux ou trois siècles, est tellement rongé par les vers qu'il va tomber en poussière au moindre choc. Encore quelques années, il n'existera plus. Un habile restaurateur fait pénétrer dans les cavernes du panneau une substance liquide, qui durcira promptement et deviendra indestructible. Voilà le chef-d'œuvre sauvé pour plusieurs siècles.

Si, au lieu du panneau, il s'agissait d'une toile moisie, gâtée par l'humidité, le restaurateur, par un procédé hardi, mais sûr, prendrait délicatement cette couche de pigment coloré, qui n'a sans doute qu'une fraction de millimètre d'épaisseur, et la transporterait sur une toile neuve. Cela se fait couramment.

Voici maintenant une fresque peinte sur un mur humide, dans un édifice dont les fondements sont mal assurés. Des fissures menaçantes commencent à se produire. Que faut-il faire? Continuer de s'abstenir par respect pour l'œuvre d'art? laisser le mal augmenter, les moisissures s'étendre, les fentes s'agrandir? Évidemment non. Il faut encore une fois appeler un chirurgien — un restaurateur, voulions-nous dire — et le prier de transporter sur toile cette œuvre d'art, que l'on mettra ensuite dans un endroit sûr.

Et les affreux *repeints* que des barbares ont osé infliger à des chefs-d'œuvre sans avoir même pour excuse un grave accident à réparer, n'est-ce pas œuvre pie que de chercher à les enlever toutes les fois que cela peut se faire sans danger pour le tableau?

Il se présente, on le voit, bien des circonstances où le travail du restaurateur, à condition d'être sagement appliqué, est utile, nécessaire, indispensable.

Voilà la question prise par l'autre anse.

Donc, si certains restaurateurs méritent d'être pendus haut et court — en effigie, s'entend, — d'autres méritent des couronnes. Il s'agit de les bien choisir et de ne leur demander leur concours que dans les cas où il est utile et nécessaire. Bien entendu, leur besogne ne consistera jamais à agrandir des tableaux, encore moins à les rogner ou à les repeindre. Ce genre d'exploits est passé pour toujours. Vernissages et prudents nettoyages, voilà tout ce qu'on leur permet aujourd'hui.

Le vernissage est le moyen le plus pratique de conserver les tableaux. Nous avons cité tout à l'heure un procédé de conservation qui paraît encore meilleur, celui des moines de Venise; mais ce procédé, applicable à une seule toile, n'est pas de mise dans une grande collection publique : on imagine les difficultés de cet immense travail, qu'il faudrait reprendre chaque année, tandis que le vernissage préserve les tableaux pendant un temps très long.

Mais le vernis n'est pas inaltérable. Souvent, en vieillissant, il jaunit et roussit; il se fendille, et la poussière se loge dans ses crevasses; ou bien il se couvre de moisissures, et mille causes inconnues lui font perdre sa transparence. Une couche de vernis nouveau, passée sur l'ancienne couche, rétablit à peu près la transparence disparue; mais ce n'est là qu'un palliatif : au bout d'un certain temps, le tableau deviendra encore plus jaune et plus sombre; il aura l'air d'être vu à travers une glace brune. Tous les vingt ou trente ans, on ajoutera ainsi une nouvelle couche jusqu'au jour où le nettoyage deviendra absolument nécessaire.

Les tableaux de dimension moyenne ou petite sont dévernis « au pouce ». On place le panneau horizontalement et on verse sur un point de sa surface une pincée de résine que l'on frotte délicatement avec la partie molle de l'extrémité du doigt. Le vernis, substance friable, attaqué par la poudre de résine, se réduit lui-même en une poussière qui sert à continuer le travail, et par ce procédé d'usure on arrive peu à peu à pulvériser tout le vernis qui recouvrait le tableau. La peinture, substance plus molle, n'est pas rayée par la poudre de vernis et par conséquent reste intacte.

Quand le travail est terminé, le tableau se montre tel qu'il était en sortant des mains du peintre, sauf les modifications lentes que les couleurs ont pu subir, soit par l'absorption ou l'évaporation des huiles qu'elles contiennent, soit en agissant chimiquement les unes sur les autres, soit en s'oxydant, soit en s'évanouissant tout à fait, comme il arrive pour les laques.

Les œuvres de grande dimension ne comportent guère le dévernissage au pouce; ce genre de travail serait d'une longueur excessive, même si l'on employait la paume de la main. On se sert alors de tampons d'ouate légèrement imbibés d'un liquide qui dissout le vernis, l'alcool, par exemple. Dès que l'ouate devient sale, on la change. Le procédé est plus délicat et demande de grands ménagements, quand on a enlevé presque tout le vernis et qu'on est arrivé à la surface de la peinture. Il faut ici des dévernisseurs habiles et prudents. Mais on en trouve partout, et à Paris plus qu'ailleurs.

Nous ne saurions trop répéter qu'une opération de ce genre doit être tentée seulement dans le cas où l'intérêt du tableau l'exige. Même complètement réussie, elle pourrait être nuisible. En effet, un grand nombre de peintures ont eu l'heureuse chance d'être enduites légèrement d'un vernis excellent qui n'a pas trop jauni, qui ne s'est pas trop fendillé et qui est resté transparent.

L'*Antiope* du Corrège, par exemple, un des ouvrages les plus parfaits de la peinture, a reçu du temps et du vernis une patine ambrée, merveilleuse, qui lui fait un vêtement de blonde lumière. Celui qui songerait à « nettoyer » l'*Antiope* serait un barbare.

De même, en regardant la *Joconde* ou le *Saint Jean-Baptiste* à mi-corps, qui est-ce qui aurait la curiosité malsaine de vouloir analyser l'harmonie crépusculaire où s'enveloppent les figures du grand Léonard et de démêler, dans cette mystérieuse pénombre, la part de l'artiste et celle du vernis aidé par le temps?

Et la *Vierge* de Botticelli, un des joyaux de notre galerie des primitifs italiens! Les mêmes causes ont répandu sur ce chef-d'œuvre de couleur, de grâce et de sentiment une buée transparente et chaude; elles ont jeté sur le bleu du ciel un exquis reflet d'or; et l'on peut fort bien se rendre compte du changement, car la partie gauche du ciel, qu'un hasard quelconque avait privée de vernis, conserve encore à peu près sa couleur primitive, d'un bleu moins doré et moins rompu. Dévernir ce tableau sous prétexte de retrouver la coloration première serait un véritable meurtre.

De même, parmi les tableaux du Poussin (on sait que ce maître fut rarement bon coloriste) il en existe un certain nombre qui, ayant eu l'heureuse chance d'être couverts d'une couche de vernis très régulière, ont énormément gagné à vieillir. Prenons pour exemple son paysage intitulé *les Grappes de la Terre promise:* les figures y sont médiocres; les deux bonshommes qui portent suspendue à un bâton la fameuse grappe biblique sont restés à l'état de demi-ébauche; leurs draperies flottent sur des corps sans épaisseur; mais l'ordonnance de la composition est belle, les collines et les montagnes du dernier plan se découpent noblement sur le ciel; et puis, un peu par la volonté de l'artiste, beaucoup par la grâce du vernis, l'atmosphère générale est riche et profonde; le ciel, légèrement verdi, est devenu d'un ton presque chaud qui s'harmonise avec la masse d'un bel arbre central au feuillage vert bronze; comme disent les artistes, la « tenue » du tableau est excellente, ce qui veut dire que l'unité en est parfaite au point de vue des valeurs de ton et de la couleur.

De même, le *Déluge* du Poussin est bien plus beau maintenant qu'au jour de sa naissance, car le temps et le vernis combinés lui ont communiqué une harmonie sinistre et superbe tout à fait d'accord avec le sujet.

Quel intérêt aurait-on à dévernir ces diverses toiles? Évidemment aucun. En effet, tout ce que l'on pourrait espérer de mieux, c'est que le tableau reverni à neuf retrouvât précisément, avec le temps, les qualités de tenue, d'harmonie, qu'il possède aujourd'hui et que le nettoyage lui aurait fait perdre.

En résumé, il faut employer les restaurateurs dans les seuls cas où l'œuvre d'art doit avoir un réel et sérieux bénéfice à passer par leurs mains.

Citons un de ces cas. Tout juste à côté de l'*Arcadie* se trouve une petite *Assomption* du même maître. Par quelles péripéties faut-il que cette Assomption ait passé pour que le quart inférieur du ciel y soit resté bleu tandis que les trois autres quarts, y compris la Vierge et les anges, sont enduits d'une sorte de marmelade d'abricots où l'on aurait effrité une motte de terre? On dirait que cette petite toile a été laissée entre les mains d'un mortel ennemi du Poussin, qui, par un comble de raffinement, au lieu de la détruire, se serait évertué à la rendre méconnaissable.

Voilà un tableau qui mériterait largement les honneurs d'un nettoyage, tout comme certains autres ouvrages du Poussin auxquels la destinée n'a pas été plus clémente; et nous ne verrions aucun inconvénient à ce que l'on traitât de même le *Christ couronné d'épines* du Titien, le double portrait connu sous le nom de *Raphaël et son Maître d'armes,* la *Conception* de Murillo (celle de la grande galerie) et d'autres toiles encore, y compris la *Ronde de nuit* d'Amsterdam, qui sont pour ainsi dire ensevelies sous le vernis.

Il n'est pas probable que l'administration du Louvre, ayant à choisir parmi une foule de tableaux salis et mal vernis, en ait fait nettoyer trois qui n'eussent pas besoin de cette opération. Du reste, la question vraiment grave est celle-ci : Est-il vrai que la *Femme hydropique,* de Gérard Dow, le *Portrait* de Ghirlandajo et l'*Arcadie* du Poussin aient été endommagés, irrémédiablement gâtés par les restaurateurs?

Un examen très attentif et plusieurs fois répété nous a laissé la conviction qu'ils n'ont subi aucun dommage. Ils n'ont perdu ni le plus léger glacis ni la moindre parcelle de peinture. Ils se sont rapprochés de ce qu'ils étaient en sortant des mains de l'artiste.

D'où viennent donc les réclamations si vives dont l'écho a retenti dans la presse et dans les conversations particulières? Est-ce l'effet d'un injuste parti pris?

Pas le moins du monde. Les artistes et les critiques se sont émus sous l'influence d'une première impression qui est très juste en elle-même, mais qui, croyons-nous, leur a suggéré des conclusions erronées.

Il est certain que la première impression produite par un tableau déverni est souvent désagréable. Dans ce cas particulier, au moins pour l'*Arcadie*, nous n'y avons pas échappé plus que nos confrères. Le vernis, même quand il forme une couche inégale, trop épaisse et trop jaune, prête aux œuvres d'art, avons-nous dit, une grande unité. Sous son enveloppe protectrice, les couleurs les plus disparates, bleus, verts, violets, jaunes, rouges, perdent leur crudité, s'harmonisent entre elles et prennent en quelque sorte un air de famille. Dans beaucoup d'ouvrages de peintres peu coloristes, si vous ôtez le vernis, l'air de famille disparaît. Un musicien dirait que les consonances y sont remplacées par des accords dissonants. Voyez plutôt les bleus et les jaunes de l'*Arcadie* ! Il arrive alors une chose toute naturelle, c'est que les spectateurs, constatant l'absence de l'harmonie à laquelle ils étaient habitués, attribuent ce changement non à sa cause réelle et d'ailleurs passagère — l'ablation du vernis, — mais à [illegible] tion des glacis, à l'arrachement violent et définitif des couches superficielles de la peinture.

Ce n'est pas tout. Nous avons supposé implicitement que le tableau nettoyé n'avait jamais souffert pendant les longues années, les siècles même de son existence antérieure. En réalité, la plupart des tableaux, avant de trouver dans les musées un refuge définitif, ont eu à souffrir mille atteintes : les uns ont vécu dans des greniers, exposés à la poussière et à la pluie ; d'autres ont été déchirés, troués, piétinés, chiffonnés, enfumés, nettoyés à grand renfort de torchons et de savon ; la plupart ont été plus ou moins retouchés et repeints. Or, quand un tableau vient d'être déverni, toutes ses anciennes blessures sont à vif. Sur certains points la peinture laisse voir la toile ; ici une large balafre a été bouchée tant bien que mal avec une couleur qui fait tache ; là, c'est une tête, une main, un pan de draperie, un bras, un pied qui a été repeint. L'*Antiope* du Corrège, la *Sainte Anne* de Léonard sont loin d'être intactes ; le *Saint Michel* de Raphaël a été encore plus maltraité et en partie repeint par le Primatice. Ces détériorations, à peine visibles sous un vieux vernis, sautent aux yeux quand elles ont perdu la couche protectrice, et c'est au dernier dévernisseur que l'on attribue tous les grattages, tous les accidents, tous les repeints des siècles passés.

Par ces motifs, si l'on ne se défie pas de l'impression première que l'on éprouve devant un tableau nettoyé, elle est irrésistiblement défavorable.

Pour notre part, ce qui nous a mis en garde contre des conclusions précipitées, c'est simplement le souvenir de ce qui s'était déjà passé plus d'une fois dans des circonstances identiques.

En 1844, M. Villot (le même M. Villot qui devint plus tard conservateur du Louvre) [illegible] *et de l'antiquaire* un article sur Prudhon dans lequel il déplorait la disparition momentanée de deux Chardin, et il ajoutait en note :

« Pendant qu'on imprimait cette préface, les portes des galeries où sont exposés les tableaux des anciennes écoles françaises, flamandes et italiennes, se sont rouvertes. Les deux Chardin nous ont été enfin rendus, mais dans quel état, grand Dieu ! Du reste, la main sacrilège qui les a si honteusement mutilés a souillé sans scrupule les plus admirables peintures. Sans vouloir signaler tous les crimes dont de prétendus restaurateurs se sont rendus coupables, nous renvoyons au grand Canaletti et au *Soleil couchant* de Claude Lorrain. Bientôt nous reviendrons sur ce déplorable sujet, et, quoique nous sachions parfaitement à l'avance que nos réclamations resteront sans effet, il nous est impossible d'assister avec sang-froid à l'agonie de tant de chefs-d'œuvre. Si nous ne pouvons arrêter la main des bourreaux, du moins proclamerons-nous le nom des victimes de ces lâches assassinats, et nous honorerons leur mémoire en leur disant pieusement le dernier adieu. »

M. Villot, malgré sa promesse, ne revint pas sur ce sujet ; il ne proclama pas les noms des victimes auxquelles il avait adressé de si pathétiques adieux. Que s'était-il passé ? Très probablement quelqu'un de ses amis, plus expert que lui dans l'art de la restauration des tableaux, lui avait donné des explications suffisantes, sinon pour le convertir d'emblée, au moins pour lui inspirer des doutes. L'expérience fit le reste. Au bout d'un certain temps, M. Villot s'aperçut que les tableaux nettoyés et revernis redevenaient harmonieux, comme on le lui avait sans doute prédit, et que « tant de chefs-d'œuvre » qu'il avait crus morts se portaient fort bien.

Sa conversion fut complète. Quelques années après, devenu à son tour conservateur du Louvre, il se mit, avec toute la jeune ardeur d'un néophyte, à nettoyer les tableaux confiés à sa garde. Tout le monde avait oublié les anciens nettoyages. On croyait sincèrement que, jusqu'à l'année 1851, jamais, au grand jamais, aucun tableau du Louvre n'avait été « souillé par de prétendus restaurateurs ». Ce fut Gustave Planche qui commença le feu en déclarant que les *Noces de Cana*, de Véronèse, venaient de périr à la suite d'un odieux nettoyage qui leur avait ôté tous leurs glacis.

Mais l'indignation fut autrement grande en 1860. Le musée du Louvre avait été fermé pendant deux mois ; quand il fut rouvert, des centaines de toiles se trouvèrent nettoyées. Nous étions sous l'empire, et l'on sait que l'empire aimait à « faire grand », à procéder par coups d'éclat. L'Albane, le Parmesan, Procaccini, Jules Romain, Murillo, Gentile Bellini, Carle Maratte, Bernardino Luini, André del Sarte, Cima da Conegliano, Palma le Vieux, Raphaël, le Titien, Lesueur avec sa série des *Saint Bruno*, Véronèse, Rubens avec sa *Kermesse* et ses vingt grandes compositions allégoriques, d'autres encore dont la liste serait longue, étalaient aux yeux des visiteurs stupéfaits leur coloris tout battant neuf.

Bien mieux, comme si l'on eût craint, dans les hautes régions, que cet immense nettoyage passât inaperçu, M. Villot avait fait accrocher au mur un grand Rubens déverni seulement sur une moitié de la toile. Les couleurs vives et

même crues de la partie nettoyée formaient un curieux contraste, désagréable au premier abord, avec la tonalité un peu jaunâtre, mais harmonieuse, de l'autre moitié.

Ce fut un *tolle* général dans la presse. De vieux critiques prirent la plume pour flétrir l'ouvrage d'une horde déchaînée de restaurateurs, pour se répandre en lamentations sur tous ces chefs-d'œuvre devenus méconnaissables, odieusement lavés, grattés, détruits ; on affirma, de très bonne foi, que les œuvres de tant de maîtres illustres n'avaient plus ni « couleur », ni « dessin », ni « modelé » ; dépouillés de leur épiderme, ils ressemblaient à de malheureuses créatures que l'on aurait écorchées vivantes ! C'était un vrai « désastre ».

Dans l'ardeur du combat, les champions ne reculaient pas devant les formules les plus énergiques. Tel tableau était devenu d'un ton fade et écœurant; dans tel autre, la couleur n'était plus qu'une fanfare affreusement discordante. Les expressions mêmes que M. Villot avait trouvées quinze ou seize ans auparavant revenaient — juste retour des choses d'ici-bas! — sous la plume de ses adversaires.

On précisait même quelquefois les accusations. C'était la main droite du démon, dans le *Saint Michel,* qui venait d'être « repeinte » par les restaurateurs, ainsi qu'une fraction de l'écharpe de l'archange. Quant aux bleus du ciel et de l'écharpe, ils étaient devenus d'une crudité insupportable, toujours par l'arrachement des glacis et des couches superficielles de la peinture. Même reproche pour le ciel de la *Charité* d'André del Sarte, etc., etc.

Eh bien, tout cela n'était, comme en 1844, qu'une illusion causée par l'absence du vernis. La preuve? Elle s'est faite toute seule. Au bout d'un certain nombre d'années, les tableaux revernis à neuf reprenaient leur ancienne patine, et aujourd'hui toute trace de ce prétendu désastre a complètement disparu. Les anciens repeints, autrefois mis à nu et attribués par bien des gens à des restaurations récentes, se sont de nouveau dissimulés sous une couche de vernis protecteur ; le bleu du ciel de la *Charité* est maintenant plus beau que jamais.

La vérité, c'est qu'évidemment les nettoyages faits avant 1844 et 1860 ont été exécutés dans de bonnes conditions. Quant aux trois tableaux récemment dévernis qui ont attiré l'attention de la critique, nous les avons assez regardés, avec la loupe ou à l'œil nu, pour nous convaincre qu'ils n'ont pas perdu une parcelle de couleur et que, notamment pour *l'Arcadie,* la crudité des tons est attribuable à Nicolas Poussin tout seul. Les restaurateurs ont exécuté, sous l'étroite surveillance de l'administration du Louvre sans aucun doute, un irréprochable travail de dévernissage.

Et puis, vraiment, il ne faut rien exagérer. L'action des restaurateurs, même médiocrement habiles et mal surveillés, n'est pas aussi néfaste qu'on l'imagine ; sans quoi, il n'existerait plus au monde un seul chef-d'œuvre, car tous ont été restaurés, et plus souvent qu'on ne croit.

Prenons comme argument, dans l'ouvrage de Vosmaër sur *Rembrandt,* l'histoire même des tableaux dont nous parlions en commençant cette étude :

« Le tableau intitulé *la Leçon d'anatomie* fut nettoyé à diverses reprises. En 1700, la gilde des chirurgiens paya 25 florins (25 fr. 50) pour le nettoyage de ses tableaux ; en 1709, douze tableaux de ce collège furent nettoyés Si alors *la Leçon d'anatomie* n'y fut pas comprise, en 1732 *tous* les tableaux furent nettoyés et « le manteau du docteur Tulp ré« paré ». En 1781, le peintre Quinckhart reçut 150 florins pour nettoyer *tous* les tableaux du collège. En 1817, le tableau fut rentoilé par Hulswit au prix de 450 florins ; enfin, en 1860, il fut de nouveau restauré par M. E. Le Roy. »

On peut voir, en lisant ces lignes, qu'il ne s'agit pas de nettoyages superficiels, mais de véritables dévernissages accompagnés de restaurations. Malgré les dangers qu'elle semble avoir courus dans ces diverses circonstances, *la Leçon d'anatomie* n'a pas cessé d'être un des plus beaux chefs-d'œuvre du maître.

Pour la *Sortie des arquebusiers,* on n'a pas de documents aussi nombreux ; mais déjà en 1758 van Dijk raconte qu'elle était tellement obscurcie « par les huiles et les vernis, qu'elle avait l'air d'être goudronnée ». Lui-même la nettoya, et c'est lui qui retrouva sur le fond un écusson depuis longtemps invisible, sur lequel étaient écrits les noms des personnages représentés dans le tableau. En outre, il reconnut parfaitement que le peintre avait voulu exprimer « une forte lumière de soleil ». Par malheur, le travail de van Dijk dut être suivi d'un ou de plusieurs violents vernissages, car, moins de trente ans après, le tableau n'avait plus qu'un seul nom, celui de *Ronde de nuit,* chez les auteurs français, anglais et même hollandais. Il a été nettoyé au moins une fois encore, en 1852, par Hopman. On doit pourtant supposer que ce dernier travail fut superficiel, car la boue brunâtre conservée dans les creux des empâtements est, sans aucun doute, d'origine beaucoup plus ancienne. Et maintenant imagine-t-on dans quel état serait ce tableau s'il n'avait jamais été nettoyé ni par van Dijk ni par personne?

En somme, nous croyons très fermement que les nettoyages de tableaux, surtout s'ils sont faits par des gens prudents et compétents, sont tout à fait sans danger. Des accidents ont pu arriver autrefois, quand l'art de la restauration des tableaux était livré à des empiriques très audacieux et très peu respectueux des choses de l'art. Le moyen de prévenir ces accidents infiniment peu vraisemblables, mais possibles, c'est, en ce qui concerne les nouveaux tableaux, de les couvrir d'une couche de vernis réduite au minimum d'épaisseur ; mais, quand le mal est fait depuis longtemps, quand la couche existe, très épaisse et très jaune, il faut se résigner ou bien à conserver un tableau qui n'a plus rien de commun avec ce qu'il était primitivement, ou bien à procéder à un dévernissage devenu nécessaire. Ajoutons, pour finir, que plus il y aura de garanties contre les accidents, mieux cela vaudra, et que d'ailleurs la presse, en surveillant jalousement tout ce qui touche à des intérêts artistiques si élevés, remplit le plus strict des devoirs.

E. Durand-Gréville.

CAUSERIE LITTÉRAIRE

I.

Voici un bien intéressant volume, *Essais de psychologie contemporaine* (1) par M. Paul Bourget, fertile en idées, riche en aperçus nouveaux et d'un style très distingué, très délicat, auquel on pourrait seulement reprocher çà et là l'abus de la langue philosophique. C'est une œuvre tout à fait personnelle, absolument originale, et qui commande l'attention, mais attristante aussi et nullement de nature à nous rassurer sur notre santé morale. Le XIXe siècle est bien malade. M. Paul Bourget nous tâte, nous ausculte, applique l'oreille à nos poumons, à notre cœur, puis hoche la tête de façon sinistre. Quel est donc notre mal? Le pessimisme. Et qui nous a mis en si triste état? Cinq coupables : MM. Baudelaire, Renan, Flaubert, Taine et Stendhal. Coupables, oui sans doute, mais victimes aussi, car le médecin Tant-Pis ne les rend pas absolument responsables. Eux-mêmes, en respirant le mauvais air de ce siècle, ont été d'abord atteints; puis, cet air, ils nous l'ont insufflé à leur tour, devenu, après avoir passé par leur poitrine, plus délétère encore. Et, comme ce sont de grands séducteurs qui nous attirent ainsi que des sirènes, combien en est-il qui échappent? Il faudrait nous boucher les oreilles avec de la cire; mais le moyen d'avoir ce courage!

Et ils sont cinq, remarquez bien, nous captivant tous les cinq par des séductions différentes. Si nous résistons à l'enchantement de l'un, nous succomberons aux charmes de l'autre. Êtes-vous effrayé par la basse très vibrante ou stridente de Baudelaire, le soprano caressant de M. Renan vous attire. De Charybde en Scylla. Sans compter les mélomanes qui courent de l'un à l'autre virtuose! Et M. Bourget, mélomane lui aussi, ne saurait les blâmer, ces gloutons de musique; seulement il gémit sur eux comme il gémit sur lui-même. Il se représente avec tristesse tel adolescent débordant de sève qui court chaque jour après l'une des sirènes. Le lundi, il étreint fiévreusement Baudelaire; le mardi, il embrasse onctueusement M. Renan; le mercredi, le voici dans le boudoir austère de M. Taine, une Circé raisonneuse qui exige absolument qu'il note ses sensations et les compare à celles du mardi. Ce n'est pas fini : le jeudi et le vendredi, où va-t-on le retrouver? Pendu aux lèvres des sirènes Flaubert et Stendhal. Ah! le malheureux! Et M. Bourget chante sur lui la célèbre complainte du *jeune homme empoisonné*. J'ajoute, pour compléter la semaine de cet adolescent, que le samedi il va chez M. Bourget, qui lui explique que le vin de Syracuse qu'il a cru boire les jours précédents vient de la distillerie des Borgia. Et alors le jeune homme, qui n'était peut-être pas si intoxiqué que le dit M. Bourget, a l'imagination frappée. Oui, assurément, après ces six jours d'empoisonnement, il va mourir dans d'atroces douleurs : mieux vaut doucement finir! Alors il fait comme Escousse, il allume un réchaud. Le septième jour il se repose. En suivant le convoi : « Voilà où mène ce que Stendhal appelait une philosophie qui fait désirer la mort! » dira M. Paul Bourget.

Oui, sans doute; mais n'y avez-vous pas un peu aidé, docteur Tant-Pis? Et je songe au mot profond de M. Guillaume, dans *l'Avocat Patelin*, au sujet de ses moutons qu'il ne croit pas tous morts de la clavelée : « Les maladies font quelquefois de grands ravages, lui objecte son fils Valère. — Oui, avec les médecins; mais les moutons n'en ont pas. » M. Bourget est bien un peu responsable de la mort de son jeune homme.

Et moi aussi, voilà que je m'inquiète pour moi-même, car enfin moi aussi je suis allé chez les sirènes et j'ai bu du vin de Syracuse. Mais cependant du sang-froid! Peut-être M. Bourget s'amuse-t-il à nous faire peur. Peut-être est-il entraîné par le désir de systématiser, de faire entrer dans un même cadre ou une même formule des esprits très divers, dont, tout le premier d'ailleurs, il constate les caractères particuliers. Mais, tout en les distinguant avec une grande clairvoyance, ne serait-il pas tenté de leur trouver un trait commun qui permît de les réunir, en effet, dans un même cadre? N'est-il pas heureux de montrer beaucoup d'esprit et de talent à établir une thèse quelque peu artificielle? N'y aurait-il pas aussi l'empire d'une idée fixe? Les aliénistes, on le sait, voient volontiers des aliénés un peu partout. Le docteur Bourget, qui semble prendre une spécialité, le pessimisme, ne verrait-il pas volontiers partout des désespérés? Simples questions que je pose sans les résoudre, simples doutes et même, avouons-le, intéressés, car enfin M. Bourget me jette dans des transes affreuses et je cherche à me rassurer, ce qui se conçoit. Mettez qu'il m'alarme trop et que je me rassure trop : alors sans doute vous serez dans la vérité.

Si M. Paul Bourget se hâte un peu de chanter le *De profundis* sur son siècle, si la maladie n'est pas si générale et absolument mortelle, toujours est-il qu'il ne faut pas écouter avec insouciance ce glas funèbre. Si nous ne sommes pas encore tous morts, nous sommes pour la plupart frappés. Les symptômes que l'on nous décrit ne sont que trop réels.

Oui, il n'est que trop vrai, dans les classes d'élite, les ravages sont déjà grands. Scepticisme, mélancolie rêveuse ou ironie sèche, ennui, découragement, lassitude, fréquentes nausées. Trop de dilettantes, de raffinés, de byzantins. Et savez-vous ce qui nous manque? Des préjugés. Nous en sommes trop affranchis, et nous en tirons trop volontiers vanité. Tenez, l'autre jour, je cherchais querelle à un esprit très distingué et très original; je lui disais : Pourquoi désabuser Chauvin et désenchanter M. Prudhomme? Eh bien, [illegible] il n'y a plus [illegible] Ajoutez à cela le déplacement des forces sociales, qui condamne à l'inaction, en politique, un certain nombre d'intelligences supérieures. Elles se replient et se livrent à un travail incessant sur elles-mêmes. C'est encore un des symptômes notés par M. Bourget. M. Taine et M. Renan, deux des plus hauts noms de la littérature contemporaine, de ces noms

(1) Paul Bourget. *Essais de psychologie contemporaine*. — 1 vol. Paris, 1883. Alphonse Lemerre.

qui font sommet, laissent froids les électeurs, qui se passionnent pour des publicistes qui ne sont pas des sommets, à peine des monticules. Et alors, dédaignés, ils deviennent dédaigneux. Ils regardent avec un aristocratique mépris le tourbillonnement de la fourmilière et fredonnent le fameux *Suave mari magno*. Tandis que Baudelaire et Stendhal se répandent en ironies amères contre la niaiserie des simples, eux laissent percer leur dédain pour la stupidité des masses. Et ainsi se détachent de la vie commune bien des esprits qui devraient y jouer le premier rôle. Mais voici qu'entraîné par M. Bourget, je vais abonder dans le sens où il abonde lui-même. Eh bien, non; M. Taine et M. Renan ne sont pas si pessimistes qu'il les fait.

C'est donc sur le degré précis et la mesure exacte que je contesterai. Le fond de la thèse est vrai. Avec quel talent, quelle finesse d'ingénieux aperçus et quel charme de style elle est développée, je l'ai dit déjà; mais je veux, en finissant, le répéter encore. Il faut lire ce volume, qui invite à penser.

II.

Ce n'est pas sans quelque embarras que j'aborde l'œuvre nouvelle de M. Pierre Loti, *Mon frère Yves* (1). Vous n'ignorez pas, en effet, qu'on lui a fait son procès dans certains journaux pour certains récits de combats et de massacres dont il avait été témoin. On s'en est même ému en haut lieu, paraît-il, et M. Loti aurait été rappelé pour s'expliquer. Cette situation nous commande donc une grande réserve, car, si je reprochais à M. Loti de dire trop haut la vérité sur les mœurs des matelots — et il les aime cependant, ces braves gens, — ce serait fournir des arguments contre lui. M. Loti ne se rappelle pas assez le précepte de la sagesse des nations : Il ne faut dire que la vérité, mais il ne faut pas dire toute la vérité. Voilà pourquoi il a raconté ingénument que le Breton Yves, un rude matelot, un loup de mer comme pas un, et un vaillant gars et un honnête cœur — et Dieu sait qu'il a de l'affection pour cet Yves, au point de l'appeler son frère, — a une passion irresistible pour la bouteille. Il lui faut, à terre, bon souper, bon gîte et le reste. Eh, mon Dieu, après des mois et des années de navigation, quand le matelot débarque portant dans sa ceinture l'argent amassé, peut-on lui demander, soyez franc, de se comporter comme une petite demoiselle? Les jours de débarquement, les officiers savent bien qu'il n'y a pas à lutter contre ce déchaînement de la bête; ils ferment les yeux pour ne pas voir. C'est ainsi dans les ports de mer : à Brest, à Toulon, à Cherbourg, *chacun sait ça*, comme chante Max dans *le Chalet*. Mais voilà! On va objecter à l'officier que ce qu'il feint de ne pas voir, il ne doit pas le dire. Si le petit frère Yves est rencontré par lui ronflant dans un ruisseau quand apparaît l'aurore aux doigts de rose, que le grand frère Loti ne le raconte pas aux deux mondes! Le silence alors serait de la fraternité bien entendue. Oui, sans doute; cependant le grand frère pourrait répondre : Je n'ai rien révélé d'inconnu. J'ai peint, sans croire nuire à mon petit frère, ce que chacun savait de lui et avait pu voir de ses yeux. Vous qui faites les scandalisés et prenez des airs de pudeur effarouchée, soyez francs, vous ai-je révélé des mystères ignorés? Les secrets de famille, il faut les garder; mais sont-ce des secrets, les petites misères dont tout le monde a été témoin? Ainsi parlerait le grand frère, et avec sens, à mon avis.

Tout au plus pourrait-on dire à ce peintre fidèle qu'il est un peintre terrible ; quant à incriminer ses intentions, c'est autre chose. La vérité, c'est que ce qui peut scandaliser quelques-uns de nous ne le scandalise pas. Affaire de milieu. S'il n'y a pas moyen de ne pas voir Yves dans son ruisseau, on le fourre à fond de cale, les fers aux pieds, pendant huit jours. A l'expiration de la peine, on n'en veut pas à Yves et on l'estime toujours comme un brave qu'on a vu à l'œuvre à l'heure du danger. C'est ainsi que, dans ses précédents tableaux, M. Pierre Loti nous avait fait assister à certaines scènes d'amour en plein air, là-bas, tout là-bas, dans les pays très chauds, du côté du tropique. Ne nous montrait-il pas même, sans voile et sans gaze, certains couples bercés par le flot dans la nacelle qui balançait leurs amours? Et nous étions un peu choqués de ces tableaux par trop vivants. Lui, pas du tout. Là-bas, les choses se passent journellement ainsi! Et sans doute il s'étonnait de notre étonnement : Qu'ont-ils donc, ces pudibonds avec leurs airs effarouchés? Je leur fais voir ce que j'ai vu et mille autres comme moi! Dans son ingénuité de voyageur familiarisé avec les mœurs primitives, il ne se rendait pas compte. Il ne se disait même pas que les scènes réalistes vues là-bas à distance, sa toile les rapprochait singulièrement de nos yeux, que son pinceau donnait à tous les objets un tel relief, et sa couleur une telle intensité d'éclat, que l'effet produit en devenait bien autrement troublant.

Ses intentions étaient pures alors; elles le sont de même aujourd'hui, et, si le petit frère Yves réclamait, le petit frère Yves aurait tort. C'est plutôt le lecteur qui aurait quelque droit de se plaindre si les aventures d'Yves étaient le principal intérêt de ce tableau. Yves a bu, Yves boit, Yves jure de ne plus boire, Yves *reboit* encore; nouveaux serments suivis de nouvelles rechutes; enfin guérison complète, Yves ne boit plus. En vérité, je m'en soucie médiocrement, et il y aurait la matière pour une moralisante image d'Épinal, pas autre chose. Mais non, là n'est pas l'intérêt. Il n'est qu'un prétexte, cet Yves courant sur toutes les mers pour nous peindre ces mers mêmes. Et ces peintures sont de petits chefs-d'œuvre. Michelet seul peut-être a porté aussi loin l'art de produire avec des mots la sensation de la couleur et de faire entendre les grandes voix de la nature. Et, après avoir admiré cet art, disons que, si M. Loti essayait un jour de placer dans ses tableaux des hommes comme nous, j'entends par là des hommes moins primitifs, plus civilisés, plus compliqués, livrant des luttes à leurs passions ou à leurs instincts, d'une conscience plus inquiète surtout, des hommes moins nature en un mot, nous aurions à la fois une peinture et un drame

(1) *Mon frère Yves*, par Pierre Loti. — 1 vol. Paris, 1883. Calmann Lévy.

éveillant en nous des sentiments en même temps que des sensations, et nous lui en serions reconnaissants. Tel est mon vœu : un peu d'esprit dans cette matière, une âme à ces corps.

III.

Le nouveau volume de M. Émile Dodillon, *les Vacances d'un séminariste* (1), pourrait bien amener pour les séminaristes ce résultat fâcheux de leur faire supprimer leurs vacances. On va y songer dans les évêchés. Le pourquoi ? Parce que dans les vacances on rencontre des voisins, des amis qui vous plaisantent, parfois aussi des voisines et des amies qui vous démontrent par voie expérimentale qu'il y a tel vœu, parmi ceux que l'on va prononcer, qu'il sera difficile de tenir. Le danger est plus rare dans certaines parties de la France comme la Vendée et la Bretagne; mais dans la Brie, par exemple, où nous transporte M. Dodillon, gare aux vocations! Voyez plutôt le jeune Magloire. Comme il jette sa soutane aux orties, et cela parce qu'il a rencontré, certain soir de septembre, la jeune Catherine! Comment vous raconter cela et indiquer les conclusions effrayantes de M. Dodillon? Difficile, je vous jure. Mais je vais m'en tirer grâce à Ramonat. Qu'est-ce que Ramonat? Un bon gros cheval noir, et c'est pour cela même qu'il s'appelle Ramonat — vous voyez l'allusion, — très vaillant, très sage en même temps, bien qu'étant tel qu'il est sorti des mains de la nature. Vivant toujours avec des compagnons de son sexe, il a été toujours réservé et modeste. Un jour, jour heureux pour lui et néfaste en même temps, il est placé, à l'écurie de l'auberge, près d'une pouliche. Le lendemain, son maître est étonné de le trouver insoumis, endiablé. On lui a donc changé son Ramonat? Mais non cependant, c'est bien Ramonat! Alors un seul parti à prendre, parti extrême et décisif : on appelle de la ville voisine le vétérinaire Fulbert. Ramonat redevient modeste et réservé. Telles sont les conclusions impitoyables de M. Dodillon.

Magloire, lui, n'est ramené ni à la réserve ni à la modestie. Il se marie et a beaucoup d'enfants, après un certain nombre d'incidents qui ne sont pas d'un intérêt poignant. Mais la question de charpente, de drame et d'intrigue semble avoir moins préoccupé l'auteur que la reproduction fidèle des œuvres rustiques. Oui, fidèle, sans doute, trop fidèle même. Ce sont bien là les paysans de la Brie, et on les eût un peu embellis que je ne m'en plaindrais nullement pour ma part. Ils sont trop vrais. Vous rappelez-vous l'impression produite par les scènes populaires d'Henry Monnier? On s'écrie d'abord : Bravo! Mon dieu, comme c'est cela! Puis, à la cinquième ou à la sixième : C'est par trop cela! De même ici, où il n'y a pas cinq ou six scènes, mais cinquante ou soixante. A chaque instant, à l'auberge ou au cabaret! Et le menu du repas, le nombre des litres, la nature des *consommations*, et aussi, hélas! le menu de la conversation. Pris sur le vif, ces dialogues, tout de vulgarités, de banalités grossières, de gaillardises salées; oui, cela est admirable comme *documentation;* mais, de grâce, laissez-moi sortir; les yeux me piquent dans cette fumée et mes oreilles bourdonnent dans ce vacarme. Un peu d'air, un peu d'air! — L'atmosphère morale n'est pas meilleure. Il semblerait que tous ces gens-là n'aient pas de conscience, qu'une idée un peu noble n'ait jamais pénétré leur crâne épais. Si encore le tableau semblait poussé au noir, si l'on sentait une intention de satire comme dans *Nos bons villageois* de Sardou! Mais non! De la photographie pure, photographie impassible, inconsciente. Et remarquez que l'auteur a du talent, qu'il a dépensé une somme considérable d'efforts. Mais voilà, c'est la formule du jour : Faire vrai. Nous disions tout à l'heure à M. Loti : Toute vérité n'est pas bonne à dire. De même, et à plus forte raison, à M. Dodillon : Toute réalité n'est pas bonne à prendre.

IV.

Signalons à nos lecteurs — pas à nos lectrices — l'œuvre posthume d'Emile Vitemot : *le Petit Brantôme de poche* (1). C'est une série de fantaisies gauloises comme les aimaient nos pères, et un pastiche de notre vieille langue. Il y en a dans le nombre de bien jolies, et aucune d'elles n'est sans valeur.

MAX. GAUDIER.

(1) *Les Vacances d'un séminariste*, par Émile Dodillon. — 1 vol. Paris, 1883. Aquarelles Lemaître.

(1) Emile Vitemot. *Le petit Brantôme de poche.* — 1 vol. Paris, 1883. Paul Ollendorff.

BULLETIN

Chronique de la semaine

Actes officiels. — Le ministère de l'intérieur fait approuver par le conseil des ministres un projet de loi rattachant au budget de l'État la police de Paris. — M. Jacquemet, évêque de Gap, est nommé évêque d'Amiens, et M. Gouzot, archiprêtre à Périgueux, est nommé évêque de Gap.

Chambre des députés. — Suite de la discussion sur l'organisation municipale. Un amendement ayant pour but la rétribution du mandat de conseiller municipal est repoussé. — Interpellation de M. Granet sur le Tonkin. Le 30 octobre, discours de M. Granet, du ministre des affaires étrangères et de M. G. Périn; le 31, discours de M. Clemenceau et du président du conseil. La Chambre adopte par 325 voix contre 155 l'ordre du jour suivant : « La Chambre, approuvant les mesures prises par le gouvernement pour sauvegarder au Tonkin les intérêts, les droits et l'honneur de la France, et confiante dans sa fermeté et sa prudence pour faire exécuter les traités existants, passe à l'ordre du jour. »

Diplomatie chinoise. — La légation chinoise, à Paris, communique aux journaux, le 27 octobre, des dépêches non insérées dans l'exposé rédigé par le gouvernement français, et, le 1er novembre, une note démentant une dépêche lue à la tribune par le président du conseil.

Tunisie. — Décret fixant la formation du conseil municipal de Tunis : huit indigènes, huit Européens et un israélite.

Madagascar. — Une dépêche annonce que les Hovas demandent à traiter.

Autriche. — Déclarations du comte Kalnoky concernant l'alliance austro-allemande.

Allemagne. — Émeute anti-prussienne à Oldenbourg.

Irlande. — Les orangistes s'emparent de l'hôtel de ville de Londonderry.

Nécrologie. — Mort du cardinal de Bonnechose, archevêque de Rouen, âgé de quatre-vingt-trois ans; de M. Louis Breguet, membre de l'Institut et du Bureau des longitudes; de M. Charles Sauvestre, ancien rédacteur de l'*Opinion nationale*. Suicide de M. Puncha, évêque suffragant de Prague; de M. Ch. Loiret, inspecteur d'académie à Melun.

Histoire du quiétisme (1)

Le livre de M. Guerrier est une thèse de doctorat. C'est un long travail, qui a exigé de patientes recherches, et qui dénote chez l'auteur une véritable passion pour son sujet, passion d'autant plus méritoire que l'histoire religieuse est en même temps plus délicate et plus austère.

M. Guerrier se propose de prouver : 1° que la vie de Mme Guyon a été irréprochable; 2° que la doctrine mystique du quiétisme mérite une certaine indulgence; 3° que Fénelon eut le beau rôle dans la controverse qui s'éleva, à ce sujet, entre Bossuet et lui; 4° que Bossuet, au contraire, s'est montré cruel à l'égard de Mme Guyon, et qu'il a employé tous les petits et grands moyens contre son contradicteur.

Quoique, pour les historiens, la seconde partie du sujet de M. Guerrier soit de beaucoup la plus intéressante, si nous nous en rapportons au titre du livre, nous penserons qu'il s'est préoccupé surtout de justifier les deux premières propositions. « Il lui a semblé utile, dit-il, de rendre à la mémoire de cette sainte et noble femme une justice trop longtemps refusée à ses vertus » (p. 2). Il compte enfin faire connaître par la discussion quelle est la grandeur, comme aussi quel est le danger du mysticisme.

Mme Guyon s'est-elle maintenue dans les limites du pur amour de Dieu? Pour répondre à cette question, M. Guerrier, après les théologiens de Saint-Sulpice et le lieutenant de police d'Argenson, a refait une minutieuse enquête; il n'a pas dissimulé les points faibles de son sujet (p. 80, 92 et 95). Il n'a pas évité de mentionner les accusations les plus étranges. Michelet s'était contenté, après la lecture des deux principaux ouvrages de Mme Guyon, le *Moyen Court* et les *Torrents*, d'affirmer la pureté de ses mœurs. M. Guerrier s'est arrêté longuement sur cette question de physiologie morale, si l'on peut parler ainsi. Il a mis en lumière tous les détails que Mme Guyon nous donne sur elle-même dans une autobiographie composée sur l'ordre de son confesseur. Il nous a prouvé l'innocence de ce langage mystique, qui ne recule pas devant des images au moins singulières (p. 41, 80, 114 et 189).

Nous ne nous associerons donc pas aux calomnies qui ont atteint Mme Guyon et son directeur le Père La Combe, calomnies contre lesquelles M. Guerrier s'indigne avec véhémence (p. 497). Disons toutefois que les apparences ont pu égarer l'opinion publique et n'ont pas toujours été favorables à la cause qu'il soutient.

Une fois cette question écartée, sur laquelle on eût pu passer plus légèrement peut-être, il est impossible de ne pas ressentir, en lisant les citations empruntées à Mme Guyon par M. Guerrier, qui lui est cependant si favorable, un certain sentiment de dégoût pour le mysticisme, *ce rêve désespéré*, selon l'expression de Victor Cousin. On comprend sans peine la répugnance de Bourdaloue et de Bossuet pour de pareilles conceptions. Plus désintéressés aujourd'hui dans la question, nous nous refusons à notre tour à traiter de sainte une femme que M. Guerrier a si justement *blâmée pour avoir abandonné sans pitié ses enfants, comme si elle n'était pas leur mère* (p. 502).

Mme Guyon reste donc pour nous une névropathe. Avec M. Guerrier, nous suivons pas à pas les progrès de cet état morbide. Son livre permet au lecteur de tirer, en toute connaissance de cause, une conclusion, qui n'est peut-être pas la sienne, mais qu'on ne saurait établir sur des documents plus certains. Cette partie de la thèse présente d'ailleurs un certain intérêt historique et mérite d'être consultée par quiconque s'occupe de l'histoire des idées religieuses sous le règne de Louis XIV.

La thèse de M. Guerrier abandonne alors le terrain de la théologie pure et de la psychologie. La seconde partie de son travail touche à l'un des points les plus importants de l'histoire de la fin du XVIIe siècle. L'auteur a eu l'intention de réduire dans son livre, aux proportions d'un incident, la controverse qui s'éleva, au sujet du quiétisme, entre Bossuet et Fenelon; et cependant Mme Guyon n'en passe pas moins au second rang, dès qu'il arrive à cette querelle célèbre qui divisa l'opinion des théologiens en 1698 et qui la partage encore aujourd'hui.

Pendant longtemps, en exceptant Voltaire, dont le bon sens supportait assez mal les rêveries des quiétistes, la cause de la douceur et de la résignation parut avoir triomphé avec Fénelon. Qui n'admirait l'archevêque de Cambrai, s'humiliant dans la chaire de sa cathédrale? On accusait au contraire Bossuet à la fois de rudesse et d'intolérance envers son adversaire, de souplesse à l'égard des puissances, tranchons le mot, de bassesses auprès de Louis XIV. On aurait vu volontiers dans la passion religieuse de l'évêque de Meaux la violence d'une ambition inquiète. *La Grande Controverse* devint ainsi la lutte du principe de l'autorité absolue contre la liberté de penser. C'était l'auteur de la *Politique tirée de l'Écriture sainte* défendant le despotisme contre l'inspirateur des plans libéraux du duc de Bourgogne. Michelet a fait justice de cette légende, sans aucun ménagement pour les idées reçues (*Hist. de Fr.*, t. XVI, chapitre VIII, passim). Dans son langage parfois excessif, avec sa pénétration admirable, il a montré, en dépit de quelques erreurs de détail, que, chez Fénelon, l'humilité apparente dissimulait mal un véritable orgueil de caste, il a prouvé que dans la grande con-

(1) *Madame Guyon, sa vie, sa doctrine et son influence*, d'après les écrits originaux et les documents inédits, par L. Guerrier, docteur ès lettres. — Paris, Didier, 1881. 515 pages in-8°.

troverse il fit sans cesse appel à la dextérité de son esprit insinuant, qu'il envenima la lutte, tout en se faisant petit devant Bossuet, et que, réduit à céder, il conserva une prédilection obstinée pour les idées quiétistes.

M. Guerrier défend sans détour contre ces accusations l'archevêque de Cambrai. Selon lui, Fénelon ne fut dans toute l'affaire que simplicité et conciliation (p. 357, 368, 373 et 467). Il considère comme inattaquables les idées exprimées dans le livre des *Maximes des Saints*. Il nous représente au contraire Bossuet comme aussi impitoyable qu'adroit. Il l'accuse d'inconséquence dans les jugements qu'il porta à des époques différentes sur les œuvres de Mme Guyon et sur le livre de Fénelon; il nous le montre (p. 351) employant jusqu'aux larmes pour peser sur la volonté de Louis XIV, et circonvenant Mme de Maintenon, pour laquelle l'auteur montre une admiration un peu difficile à comprendre, au moment où il nous prouve qu'elle reniait sans scrupule Mme Guyon, qu'elle avait introduite elle-même à Saint-Cyr.

Sur ces deux points M. Guerrier nous paraît avoir réussi bien inégalement. La lecture attentive de son livre prouvera combien la raison et le bon sens étaient du côté de Bossuet (cf. chap. XVII), combien les réfutations, les distinctions et les explications de Fénelon ne peuvent prévaloir contre la logique de son adversaire, et c'est un grand éloge que l'on peut faire de l'auteur que cette sincérité avec laquelle il expose les arguments de Bossuet, qu'il condamne cependant. De même aussi voit-on clairement comment l'imagination ardente de Fénelon subit l'influence mystique de Mme Guyon, d'autant qu'il y était plus disposé par ce que sa nature avait de nerveux et de féminin.

M. Guerrier a été plus heureux en montrant dans Bossuet l'abus du principe d'autorité. On savait, il est vrai, déjà avec quelle rudesse il avait agi dans cette affaire du quiétisme; Sainte-Beuve a écrit de lui cette phrase qui peint bien les sentiments que la moindre résistance lui faisait éprouver : *Il entrait en impatience*, a-t-il dit, *dès qu'on remuait autour de lui; et tout son raisonnement aussitôt, toute sa doctrine se levait en masse et en bon ordre, comme une armée rangée en bataille* (Sainte-Beuve, *Nouveaux lundis*, t. II, p. 127). Mais M. Guerrier a indiqué, par une accumulation de preuves, jusqu'où la passion de faire triompher sa doctrine pouvait entraîner un homme de la valeur morale et intellectuelle de Bossuet. Nous n'acceptons pas toutes les accusations portées contre lui par Mme Guyon; toute sincère qu'elle était, il était impossible que dans sa propre cause elle ne s'abusât pas elle-même. Il est évident cependant que Bossuet, décidé à vaincre, ne recula pas devant la séquestration religieuse, qu'il fit emprisonner à la Bastille une malheureuse femme, dont la vie lui avait paru irreprochable; il ne lui épargna pas la persécution de longues conférences, où il n'avait pas de peine à l'embarrasser, à l'extenuer moralement et physiquement par une discussion savante et peu à la portée de son sexe; il n'hésita pas à employer sa parole, si pleine d'autorité, pour tourner contre elle la toute-puissance royale; ce qui est plus grave, c'est qu'il couvrit de son nom des intrigues peu loyales nouées à Rome, contre Fénelon, par son neveu l'abbé Bossuet, un assez triste personnage.

A ce titre, la vie de Mme Guyon forme un curieux chapitre de l'histoire de la liberté de penser et de la tolérance. Nous pouvons ainsi mesurer une fois de plus l'abîme qui sépare la fin du XVIIe siècle et la deuxième moitié du XVIIIe. En cette circonstance le prestige de la persécution produisit son effet habituel. Sans elle, *le petit troupeau*, comme Saint-Simon appelle les quiétistes, se serait bientôt dispersé, tandis qu'il persista jusqu'au commencement du siècle suivant, qui devait connaître le mysticisme philosophique, mais qui fut peu favorable au mysticisme religieux.

A notre avis, la thèse de M. Guerrier modifiera fort peu l'opinion générale qu'on se fait aujourd'hui du quiétisme et de Fénelon, mais son livre contribuera, sinon à résoudre la question, du moins à la mieux faire connaître; enfin il épuise la matière sur la biographie de Mme Guyon, et ajoute au portrait de Bossuet quelques traits qui ne sont pas tous favorables à la mémoire du grand évêque.

Paul Bondois.

(*Revue historique.*)

Bibliographie

Italie et Renaissance, par M. Jules Zeller, de l'Institut. Nouvelle édition refondue; 2 vol. in-12 de 428-498 pages. Paris, librairie Didier.

Peu d'époques présentent autant d'intérêt pour l'histoire que celle qui s'ouvre avec la Renaissance et se ferme environ un siècle plus tard par le triomphe de la maison d'Autriche sous Charles-Quint. Pendant cette période, l'Italie est le véritable centre de la politique. Elle donne au monde nouveau et encore à demi barbare d'au delà des monts l'élan qui va le lancer dans de nouvelles voies; elle l'attire sur son sol par le charme de son beau climat, par les splendeurs de l'antiquité qui revoient alors le jour de toutes parts, par sa vie facile qu'embellissent les arts, les lettres et les sciences, reparaissant enfin chez elle après la longue nuit du moyen âge.

Mais, seule parmi les peuples modernes, l'Italie ne s'est pas transformée : tandis que l'Espagne vient de terminer sa lutte séculaire contre les Maures, que l'Angleterre respire après la guerre des Deux-Roses, que la France, délivrée de l'étranger, brûle d'essayer ses forces retrouvées au delà de ses frontières, l'Italie, obstinée dans son amour pour l'étroite liberté municipale qu'elle tient de son origine latine, est déchirée par la discorde. Florence s'acharne contre Pise, Rome contre Venise; Milan appelle l'étranger, et la péninsule va devenir le champ de bataille de l'Europe luttant pour trouver son équilibre. Cependant, si la nation est abaissée et va perdre toute indépendance politique, au moins, dans ce désordre, l'individu paraît plus grand par son isolement même. Vertus et crimes, tout est poussé jusqu'à l'extrême. Savonarole réforme Florence, tandis qu'Alexandre VI scandalise toute la chrétienté; Jules II est un soldat, et Clément VII ne sait défendre Rome contre les bandes du connétable de Bourbon. Ces défaillances sont rachetées par l'amour des arts et des lettres :

Cosme de Médicis à Florence, Léon X à Rome, n'apparaissent à la postérité qu'à travers l'auréole de la Renaissance; pendant que Platon ressuscite, Raphaël décore le Vatican et Michel-Ange élève la coupole de Saint-Pierre. Si la liberté est morte, remplacée par le seul règne de la force, Guichardin en explique les causes et Machiavel trace, d'après César Borgia, son idéal du prince italien au XVIe siècle.

Tel est le vaste champ qui s'offrait à M. Zeller. Son histoire de la Renaissance en Italie est déjà ancienne; mais, depuis 1869, époque de la première édition, des documents nouveaux ont paru, des travaux récents, particulièrement en Italie, ont éclairé des points autrefois obscurs. L'auteur a voulu mettre son travail au courant de la science actuelle ou plutôt il l'a refondu et considérablement augmenté. Les derniers chapitres, entièrement neufs, sont consacrés au règne *luttuoso et funesto* du dernier pape Médicis, Clément VII, qui vit le sac de Rome, à la chute de Florence et à l'indépendance de l'Italie. L'ouvrage forme ainsi un tout complet. Il commence au milieu du XVe siècle pour s'achever au milieu du XVIe, de 1458 jusqu'en 1537, de l'avènement du premier pape jusqu'à la mort du dernier pontife de la Renaissance, de Pie II à Clément VII.

On connaît les travaux de M. Zeller. Ses fréquentes excursions dans le passé de l'Allemagne et de l'Italie l'ont rendu familier avec les moindres détails de la vie des peuples de ces pays. Son impartialité, sa méthode, toutes ses qualités d'historien se retrouvent dans ce nouveau travail.

(*Journal des Savants.*)

Histoire des animaux d'Aristote, traduite en français et accompagnée de notes perpétuelles par J. Barthélemy Saint-Hilaire, membre de l'Institut, sénateur. Librairie Hachette et Cie, 3 vol. in-8°, 1883.

L'*Histoire des animaux* d'Aristote a été traduite pour la première fois dans notre langue par Camus, il y a un siècle; et, depuis lors, sans être absolument négligée parmi nous, elle n'avait pas suscité de travaux considérables. M. Barthélemy Saint-Hilaire, poursuivant sa traduction générale d'Aristote, vient d'y ajouter ces trois nouveaux volumes; ils commencent l'histoire naturelle du philosophe grec, et ils seront bientôt suivis de plusieurs autres, qui la compléteront, sur les Parties des Animaux et sur leur Génération. Il serait difficile d'exagérer l'importance scientifique de ces divers ouvrages, et spécialement celle de l'*Histoire des animaux*, qui nous est donnée dans une traduction toute nouvelle. Entre Aristote, écrivant vers l'an 330 avant Jésus-Christ, et la science du XVIIIe siècle, Linné, Buffon et Cuvier, il n'y a pas de grand monument d'histoire naturelle; et Aristote, par le nombre et l'exactitude de ses observations, par sa méthode, par son style, peut être considéré et étudié comme un contemporain. M. Barthélemy Saint-Hilaire a, dans une longue préface, fait ressortir ces mérites incomparables, et il a cherché à bien marquer la place que doit tenir Aristote dans l'histoire de la science qu'il a fondée, et que, sur bien des points, sa prodigieuse intelligence a poussée aussi loin que l'ont pu faire ses successeurs les plus illustres. Des notes perpétuelles commentent et éclaircissent l'ouvrage du naturaliste grec, dont les descriptions sont rapprochées sans cesse de celles des savants de notre siècle. Par là il est facile de suivre les progrès de la science, depuis ses débuts jusqu'à son état actuel. Une Dissertation spéciale établit l'authenticité incontestable de l'*Histoire des animaux;* et une table des matières extrêmement ample facilite toutes les recherches.

(*Journal des Savants.*)

Index général de l'histoire des origines du christianisme, par M. Ernest Renan. Paris, Calmann Lévy, 1883 297 pages, in-8°.

Ce volume présente le dépouillement, fait avec le plus grand détail, des sept volumes que M. Renan a consacrés à l'histoire des origines du christianisme. Pour éviter l'entassement des chiffres, l'auteur a expliqué en termes très brefs l'objet traité sous chaque renvoi. En outre, il a distingué par un chiffre plus gras le *locus classicus*, c'est-à-dire l'endroit où le sujet est traité *ex professo* et avec tous ses développements. L'auteur a joint à son index un tableau chronologique de toute la première littérature chrétienne, selon l'ordre probable des dates qu'il est permis d'assigner à chacun des écrits. Enfin l'ouvrage se termine par une carte indiquant, au moyen de teintes plus ou moins foncées, la plus ou moins grande extension du christianisme dans les divers pays du bassin de la Méditerranée, vers l'an 180, c'est-à-dire à l'époque de la mort de Marc-Aurèle.

(*Journal des Savants.*)

Faits divers

Anthony Trollope, le romancier anglais bien connu, avait laissé une autobiographie qui vient d'être publiée. On y trouve le compte de ce que les ouvrages de l'auteur lui ont rapporté de son vivant. Son premier roman, pour lequel l'éditeur devait partager les bénéfices avec lui, ne donna rien du tout. Il eut 250 francs pour le troisième, et à peu près la même somme pour le quatrième. Au bout de dix ans de travail acharné, il avait gagné 1375 francs. Le succès vint enfin. *Orley Farm* rapporta près de 80 000 francs; un autre roman fut vendu 70 000 francs. Le jour où l'auteur a arrêté son compte, il était à environ un million trois quarts.

Anthony Trollope avait une facilité de travail prodigieuse. Il était inspecteur des postes et écrivait ses romans en chemin de fer sur une petite table de son invention. Il se donnait des tâches, en moyenne 40 pages par semaine, quelque fois jusqu'à 120, et il était toujours en avance. Ses œuvres complètes sont plus considérables que celles de Voltaire. La fécondité était de famille chez les Trollope. La mère d'Anthony avait commencé à écrire à cinquante ans, et elle a laissé 114 volumes.

— Une partie des ouvrages de M. Herbert Spencer ont été traduits en japonais. Le reste suivra prochainement. A l'Université de Tokio, on étudie M. Herbert Spencer dans les originaux, ainsi, du reste, que beaucoup d'autres écrivains européens.

— On vient de jouer à Londres, au théâtre de Drury Lane, un drame nouveau de M. Robert Buchanan, où le naturalisme est poussé plus loin que dans *l'Assommoir* ou dans *Nana*. Deux scènes surtout ont choqué les critiques anglais. L'une représente un bal public du dernier ordre; l'autre, les détails d'une exécution à Newgate.

— Le comité chargé de reviser la traduction allemande de la Bible de Luther va publier une édition provisoire contenant les corrections auxquelles il s'est arrêté. Les critiques que suscitera cette édition seront examinées, et il en sera tenu compte dans l'édition définitive, qui paraîtra en 1885.

— M. Léopold von Ranke, l'historien allemand bien connu, aujourd'hui dans sa quatre-vingt-huitième année, va publier un nouveau volume de l'*Histoire universelle* qu'il a entreprise il n'y a pas longtemps.

[illegible] : Henri [illegible].

Semaine économique et financière

La Bourse attendait avec une certaine impatience, mais, au fond, sans aucune inquiétude, les débats parlementaires annoncés pour les premiers jours de la session. Elle était persuadée que ces débats ne mettraient pas en péril le ministère, mais elle y trouvait cependant un nouveau motif de s'abstenir et de ne pas sortir de sa réserve. Elle avait d'autant plus de raisons d'en agir ainsi que la clôture de ces débats devait coïncider, à quelques jours près, avec l'ouverture de la liquidation mensuelle, et que, selon l'issue qui leur serait donnée, le sort de la liquidation pouvait s'en trouver profondément modifié. La Bourse, avons-nous dit, n'appréhendait nullement une crise ministérielle, qui aurait, il faut en convenir, grandement manqué d'opportunité en ce moment ; mais elle espérait trouver dans ces discussions quelques indications fort désirables sur l'état réel de nos négociations diplomatiques dans l'extrême Orient et surtout sur les dépenses que la suite des événements pourrait imposer à nos budgets.

Sous ce rapport, l'attente de la Bourse n'a dû être que fort incomplètement satisfaite. Le ministère a triomphé, il est même consolidé, si l'on veut ; mais la lumière n'est pas beaucoup plus grande sur les points que le marché financier aurait surtout désiré voir s'éclaircir. Il en résulte que, si le succès ministériel de mercredi dernier a pu exercer une influence immédiate, mais, en somme, assez restreinte, sur les cours au point de vue de la liquidation, il n'a eu qu'un effet à peu près nul sur les dispositions générales du marché au point de vue des prévisions pour l'avenir. On reste, comme avant, dans l'attente et dans la réserve.

Pour s'en convaincre, on n'a qu'à jeter les yeux sur les variations de ces derniers jours. Poussées en avant par les rachats que nécessitait le mécanisme des primes vendues pendant tout le mois à des cours parfois assez bas, nos rentes ont bien pu regagner assez allegrement quelques centimes ; mais ce mouvement, dû uniquement à ces nécessités particulières, n'a profité en rien aux valeurs, dont le marché demeure dans le même état de découragement et de faiblesse.

Du reste, ce découragement n'est plus une nouveauté et nos rentes elles-mêmes ne sont pas sans en donner le témoignage, pour peu que l'on reporte ses regards en arrière. Quelques chiffres fourniront la mesure exacte de leur dépréciation, du troisième trimestre de 1882 au troisième trimestre de 1883. Voici les cours moyens relevés pendant ces deux périodes trimestrielles pour nos diverses catégories de fonds :

	1882	1883	Perte
	—	—	
3 pour 100 ancien.	81.9434	79.4034	2.54
3 pour 100 amortissable. . . .	82.3644	81.2795	1.0849
4 1/2 pour 100 ancien	111.8846	110.2862	1.5984
5 pour 100 devenu le 4 1/2 pour 100 nouveau.	115.4468	108.7143	6.7325

Si nos fonds publics ont subi pareilles dépréciations, il n'y a pas lieu de s'étonner que d'autres valeurs, que l'atonie des affaires touche plus directement, aient aussi eu leur tribut à payer.

Comme nouvelle favorable, nous devons mentionner le succès qui semble aujourd'hui assuré aux efforts du *Comité de transaction de l'Union générale*. Le nombre des acheteurs est tel que la transaction générale peut dès à présent être considérée comme certaine. Cette solution, en mettant fin à des procès interminables, fera disparaître du marché une cause de malaise et de doute très préjudiciable à tous les intérêts.

On a annoncé le départ pour Londres de M. de Lesseps, qui va assister au banquet de *Mansion House*. On sait que M. de Lesseps est bourgeois de Londres. La question du Canal sera certainement traitée dans les discours qui seront prononcés, et nous croyons que l'occasion sera mise à profit pour affirmer solennellement l'accord entre le gouvernement anglais et la Compagnie. Cette nouvelle a procuré une reprise assez vive aux actions du Canal.

Le rendement des impôts pendant le mois de septembre, sans être complètement satisfaisant, présente une certaine amélioration comparativement aux mois précédents. Les évaluations budgétaires pour cette période s'élevaient à 196 004 000 francs. Les rentrées ont atteint 193 200 000 francs. La moins-value ressort ainsi, pour le mois de septembre, à 2 800 000 francs, somme bien inférieure aux moins-values des mois précédents. Si, d'ailleurs, on compare les produits du mois de septembre, non plus aux prévisions budgétaires, mais aux produits du mois de septembre 1882, au lieu d'avoir à constater une moins-value on se trouve en présence d'une plus-value de près de 9 millions. L'impôt n'a donc rien perdu de sa puissance de production; et les déceptions qu'on a éprouvées depuis le commencement de cette année tiennent beaucoup plus au système adopté récemment pour l'établissement des évaluations qu'aux conséquences de la crise économique et financière.

Les résultats donnés par l'impôt de 3 pour 100 sur les valeurs mobilières continuent à être très satisfaisants. Cet impôt était évalué, pour 1883, à 48 millions et demi, au lieu

de 40 millions et demi en 1882. Malgré cette forte majoration, les prévisions ont été dépassées. Les recouvrements effectués de ce chef, à la date du 31 août, s'élevaient à 37 millions, alors que les huit douzièmes échus à cette époque n'auraient dû produire que 35 millions et demi.

En Italie comme en France, la question des chemins de fer est, depuis assez longtemps, l'objet des préoccupations des économistes et des hommes d'État. Moins heureux que nous, nos voisins d'au delà des Alpes n'ont pas encore réussi à triompher des difficultés qu'elle présente. Une solution devient cependant de plus en plus urgente. La question de l'exploitation des chemins de fer est devenue, en Italie, la seule question vraiment importante du moment, la question du jour, devant laquelle disparaissent, quoi qu'en aient les *politicanti*, toutes les questions de politique intérieure et surtout extérieure.

L'Italie, en effet, se trouve engagée dans une impasse dont il faut qu'elle sorte au plus vite si elle a le souci de ses intérêts matériels et même de ses intérêts moraux.

M. Sella, l'ancien chef de la droite, par esprit d'imitation, pour faire ce qui se faisait en Allemagne, pour éliminer aussi l'élément étranger qui avait fourni les capitaux avec lesquels on a construit le réseau de la haute Italie, celui des Romains, celui des Méridionaux et une partie du réseau des Calabro-Siciliens, M. Sella, disons-nous, imagina le rachat des chemins de fer et l'exploitation par l'État.

Aujourd'hui on reconnaît qu'on a fait fausse route et qu'un système qui peut donner des résultats satisfaisants dans un pays où l'État est omnipotent n'est qu'une cause d'embarras dans les pays strictement soumis au régime parlementaire. Dans ces pays, en effet, les chemins de fer deviennent forcément un instrument politique; qu'il s'agisse de constructions de lignes nouvelles, de dispositions ayant trait au service ou au personnel, c'est l'intérêt politique qu'on sert tout d'abord; sans compter que les nécessités budgétaires et le fonctionnement compliqué de l'administration de l'État viennent à tout instant fausser, entraver, retarder l'exploitation.

C'est l'ensemble de toutes ces raisons qui fait qu'aujourd'hui, cinq ans après que l'exploitation des chemins de fer est passée aux mains de l'État, on en est à se demander si toute la machine n'est pas sur le point de se détraquer et combien de temps encore on pourra marcher dans les conditions actuelles.

Ce qui arrive, du reste, était prévu et l'ancien directeur général de la haute Italie disait quelque temps après la convention de Bâle : « Le service marche en vertu de la force acquise; mais, comme on ne renouvelle rien afin de faire croire à des bénéfices, il est évident qu'à un moment donné la machine s'arrêtera. »

Pour donner une idée de la situation, il suffira de dire qu'à l'heure qu'il est les seules lignes de la haute Italie seraient dans la nécessité de dépenser au moins 54 millions immédiatement pour achat de matériel roulant.

Il leur manque, pour faire un service régulier, 287 locomotives, 668 voitures à voyageurs et 6163 wagons à marchandises.

On s'explique avec ces chiffres comment la Société a dû dernièrement suspendre pendant trois jours le service sur ses lignes; on comprend pourquoi il n'y a pas un train qui arrive à l'heure et pourquoi les voitures sont dans un état de délabrement inquiétant.

Aussi le matériel est il surmené. Les locomotives, qui devraient, aux termes des conventions, parcourir au maximum 25 000 kilomètres par an, en parcourent près de 34 000; les voitures en parcourent 38 000 au lieu de 30 000; les wagons à marchandises près de 17 000 au lieu de 12 000.

D'un côté donc on use davantage, de l'autre on renouvelle moins; dans ces conditions, on peut mathématiquement prévoir le moment où les chemins de fer cesseront d'exister.

Ce que nous disons du matériel mobile s'applique, en effet, à tout le service. Aussi la Société qui traitera pour reprendre l'exploitation devra-t-elle tenir compte d'un tel état de choses, qui se traduira pour le gouvernement par des conditions fort onéreuses.

K.

Le dimanche 28 octobre, les chambres syndicales qui composent ce que l'on appelle la fédération de l'ameublement ont réuni leurs adhérents à l'effet de discuter diverses questions, mais surtout de rechercher quelles sont les causes de la crise qui sévit actuellement sur les industries de l'ameublement. Si tout le monde s'entend quand il s'agit de convenir qu'il y a crise, il n'en est plus de même dès qu'il faut indiquer les causes de cette crise. Il est évident que la concurrence des fabricants étrangers poursuit nos produits, non plus seulement sur tous les marchés extérieurs, mais jusque sur nos propres marchés. Il est évident aussi que, pour toutes les catégories de meubles en bois plein, principalement de meubles en chêne sculpté ou mouluré, les étrangers livrent à des prix très inférieurs à ceux de nos fabricants. La raison de ces faits n'est pas bien difficile à découvrir quand on compare les frais généraux, beaucoup plus élevés chez nous que partout ailleurs, surtout quand on voit quelles énormes différences existent entre le prix de la main-d'œuvre en France et le prix de cette même main-d'œuvre en Belgique et en Allemagne. Les ouvriers sont, malheureusement pour eux et pour l'industrie nationale, les premiers auteurs de la trop grande élévation des prix des meubles français, puisque, non contents d'exiger des augmentations de salaires, ils réclament en même temps des diminutions dans la durée du travail.

En temps ordinaire, il n'y aurait peut-être que demi-mal, nos ouvriers compensant les plus hauts prix demandés par une exécution plus parfaite qu'on s'accorde à leur reconnaître. Mais, depuis un temps déjà long, la situation financière et commerciale du pays ne se prête guère aux dépenses de luxe; les pertes nombreuses et de tout genre qui ont frappé tant de personnes nuisent à certaines industries en tête desquelles figurent celle de l'ameublement. C'est là l'une des causes du ralentissement des achats, à laquelle les ouvriers ne paraissent avoir prêté une attention suffisante. Si la crise qui sévit sur certaines industries de luxe est un effet de répercussion de la crise financière, il doit y avoir, pour y résister, répercussion de sacrifices. Les ouvriers ne peuvent raisonnablement laisser aux fabricants tous les risques: maintenir leurs exigences alors que la situation est critique serait risquer de se ruiner eux d'abord et, après eux, l'une de nos plus belles industries nationales.

Paris. — Imp. A. Quantin, 7, rue Saint-Benoît. [1849]

REVUE
POLITIQUE ET LITTÉRAIRE
DE LA FRANCE ET DE L'ÉTRANGER
REVUE DES COURS LITTÉRAIRES (3e SÉRIE)

DIRECTEUR : M. EUGÈNE YUNG

3e SÉRIE. — 3e ANNÉE (DEUXIÈME SEMESTRE). NUMÉRO 19. 10 NOVEMBRE 1883.

Nous publierons dans nos prochains numéros : Au Soleil, récit de voyage, *par* M. Guy de Maupassant.

Cette publication, déjà annoncée, s'est trouvée retardée par la confection d'une carte indiquant les marches et contre-marches de Bou-Amama.

LE SALON OFFICIEL

Je n'arrive pas trop tard pour parler du Salon officiel, puisqu'il a été prorogé jusqu'au 15 novembre. D'ailleurs, ce qui distingue une Revue d'un journal, c'est un moindre souci de l'actualité, et nous cherchons moins ici à suivre les petits incidents de la vie contemporaine qu'à tirer, à l'occasion de ces incidents, certaines réflexions générales.

I

Voici la troisième année que l'État s'est désintéressé de nos expositions artistiques : et en cela, à mon avis, il a été fort bien inspiré. Tant que l'État s'est chargé de présider aux expositions annuelles, on a critiqué sans cesse et crié. La perfection n'est pas de ce monde, et l'on sait si les artistes en particulier excellent à critiquer et à se plaindre. L'État d'abord a remis ses pouvoirs à la corporation qui représente officiellement l'art en France, à l'Institut : on s'est plaint, et il faut convenir que les rigueurs de l'Institut ou ses indulgences justifiaient tour à tour les plaintes. Puis l'État a confié la direction des expositions à un certain nombre de jurés pris dans l'Institut ou nommés par l'administration : on s'est plaint encore, et il faut convenir que l'on avait quelquefois raison. Alors l'État a fait une part dans la composition du jury au choix des artistes exposants : on s'est plaint toujours. Enfin l'État a pris un grand parti, il a dit aux artistes : « Débrouillez-vous désormais comme il vous plaira; je mets chaque année à votre disposition le Palais des Champs-Élysées; choisissez vous-mêmes vos juges; distribuez vous-mêmes vos récompenses; s'il y a ici ou là maldonne, vous ne pourrez pas du moins vous en prendre à moi! »

Je disais qu'en faisant ainsi, l'État avait fait sagement. C'est une chose délicate en toute matière, et en matière d'art particulièrement, que d'affirmer que la vérité se trouve dans un système ou dans un autre. Le temps seul prononce entre les écoles, et tel qui passait pour un révolutionnaire il y a un demi-siècle, que l'Institut considérait comme un malfaiteur de l'art et excluait impitoyablement des Salons, est devenu un maître incontesté, nous pouvons dire un classique. L'administration, le plus souvent incompétente elle-même, ne peut que s'en rapporter aux préjugés du moment, fondés ou non; elle subit les réputations établies; elle ne saurait guère être indulgente aux novateurs, qui pourtant représentent quelquefois l'avenir, et le mieux, en ce qui la regarde, c'est de laisser à tous la liberté.

Elle a pour s'abstenir une autre raison encore d'un ordre moins élevé, mais aussi sérieuse. Au temps où nous vivons, les questions d'argent ont pris une grande importance, et pas plus que le reste de ses contemporains l'artiste ne vit d'espérance et d'eau claire; il est, lui aussi, un producteur, et de son travail il veut tirer le profit en même temps que la réputation. Une exposition de peinture n'est plus seulement un champ clos où des rivaux se mesurent pour se disputer la [illegible] où se marchandent des valeurs et où d'année en année varie la cote relative des talents. Un peintre ou un sculpteur refusé n'est plus seulement un artiste que l'on prive du tribut d'admiration qu'il croyait mériter; il est aussi comme un négociant

que l'on exclut du marché, à qui l'on fait tort dans ses intérêts, que l'on empêche de gagner sa vie en ne lui accordant pas les quelques mètres carrés où il s'était flatté de montrer son œuvre aux acheteurs.

Si le Palais des Champs-Élysées était assez grand, ou si trop d'œuvres médiocres ne devaient pas décourager les visiteurs, la logique voudrait que les portes d'un Salon, dans une démocratie, fussent ouvertes à tous; mais à cela il ne faut point penser. Il faut bien qu'un gendarme quelconque se tienne à l'entrée des expositions et demande à ceux qui se présentent d'exhiber leurs papiers. L'État avait joué pendant longtemps ce rôle ingrat du gendarme; il s'en est débarrassé sans regret, j'aime à le croire. Si quelque peintre méconnu se voit aujourd'hui fermer la porte et s'il en éprouve quelque dommage, il n'a plus qu'à s'en prendre à ses confrères eux-mêmes; et, pour choisir ses juges, sa voix a compté dans l'urne pour ce qu'elle vaut, pour davantage quelquefois.

En abandonnant aux artistes la direction et l'organisation des Salons annuels, l'État s'était pourtant réservé un droit : celui de faire, quand bon lui semblerait, tous les cinq ans ou tous les trois ans, une exposition dont il serait le seul maître; il y réunirait les œuvres qui lui sembleraient particulièrement dignes d'être montrées au public et qui lui paraîtraient le mieux représenter les qualités de l'art contemporain. C'est la première de ces expositions qui a lieu au Palais des Champs-Élysées. On a admis à y figurer toutes les œuvres produites depuis l'Exposition universelle de 1878.

II.

Il semble à première vue qu'une telle entreprise n'eût dû rien avoir dont s'émût la susceptibilité des artistes. Le droit de l'État avait été expressément réservé; de plus, il était incontestable. S'il est excellent d'accorder à l'art l'entière liberté et de laisser se produire avec une pleine indépendance les tentatives les plus diverses, où peut être le mal que de temps en temps l'autorité fasse son œuvre à côté de la liberté et que, sans gêner d'ailleurs qui que ce soit, le gouvernement intervienne ici ou là, au risque de se tromper en tel ou tel détail, et dise : « Voici, à mon avis, quelles œuvres ont le plus honoré la France en ces derniers temps; voici les modèles qui me paraissent les plus dignes d'être recommandés à l'étude des jeunes artistes et au goût public; voici, entre tant de milliers d'ouvrages, les quelques centaines qui me paraissent le mieux mériter d'être regardés. » Qui ne sent d'ailleurs que, dans une république, dans un pays où l'opinion est maîtresse, il y a bien des chances pour que ce choix soit fait, je ne dirai pas avec une équité toujours parfaite, mais du moins en dehors de tout parti pris violent?

On eût cru que tous les artistes allaient accueillir avec joie cette occasion qui leur était offerte de montrer une fois de plus leurs ouvrages. Il n'en a rien été cependant. A peine, il y a six mois, le gouvernement avait-il annoncé l'exposition qu'il préparait, que de vives protestations se sont fait entendre. A les en croire, le gouvernement retirait d'une main la liberté que de l'autre il avait accordée; bien plus, il faisait au Salon annuel une manière de concurrence deloyale. Le ministère des beaux-arts ne s'est pas ému de ces plaintes, et il a eu raison. Quelques artistes, il est vrai, ont boudé jusqu'à la fin le premier Salon national; mais le plus grand nombre a répondu à l'appel qui lui était adressé. Malgré la saison de l'année défavorable, le succès a dépassé celui que l'on pouvait espérer, et, la prochaine fois, on peut en être assuré, ceux-là mêmes qui se sont tenus à l'écart en 1883 se montreront d'humeur plus accommodante, car à qui feraient-ils tort, sinon à eux-mêmes?

L'administration des beaux-arts seule a organisé ce Salon national; elle en a pris toutes les responsabilités. Elle a nommé le jury d'admission; elle en a désigné les membres en joignant à l'Institut les fonctionnaires les plus compétents : des artistes, des critiques renommés. C'est elle qui a distribué les ouvrages dans les salles et les a disposés à son gré; elle avait fixé d'avance, pour la peinture, la sculpture, les dessins et aquarelles, la gravure et l'architecture, le maximum des ouvrages qui pourraient être admis; et ce maximum n'a été nulle part atteint. On n'a pas voulu que cette exposition officielle fût, comme nos Salons actuels, une manière de capharnaüm, une grande arche de Noé; on a voulu qu'elle pût être visitée à l'aise et sans trop de lassitude; on s'est appliqué à en exclure autant que possible la médiocrité. Il va sans dire qu'en dépit de ces beaux efforts la médiocrité a trouvé plus d'une fois le moyen d'entrer.

Autre différence du Salon national et de l'exposition annuelle. Aux expositions annuelles, c'est la démocratie qui gouverne avec ses exigences d'égalité; on n'a pas admis que personne, quel que fût son talent, y pût tenir trop de place; on a limité rigoureusement à deux le nombre des ouvrages que chaque artiste pourrait envoyer. Au Salon national, aucune limite de ce genre, et le jury a fait à chacun la place qu'à son avis il méritait. Les expositions annuelles n'ont pas tort d'agir comme elles le font, et le Salon national encore a eu raison de procéder tout autrement. Son rôle à lui, ce n'est point de donner à tous une place égale au soleil et d'aider chacun à faire ses affaires; s'il est des artistes plus grands que les autres et plus dignes d'être regardés, tant mieux pour eux, tant mieux pour le public, et tant mieux aussi pour le pays!

Une dernière différence mérite d'être signalée. Le jury de chacun de nos Salons annuels distribue en abondance des premières, des deuxièmes, des troisièmes médailles et des mentions honorables : le Salon national ne donne point de récompenses. Il n'établit pas de catégories entre les ouvrages; il ne prononce pas sur eux des jugements toujours difficiles, souvent contestables, plus souvent encore contestés; il ne prétend pas classer les artistes qu'il admet. Il n'y a pour lui que deux sortes de peintures : une bonne, qu'il accueille; une mauvaise, qu'il repousse. Nous savons un gré particulier à l'administration des beaux-arts de cette modestie qu'elle s'est imposée : ses récompenses, même méritées, eussent été trop aisément qualifiées de faveurs. Elle a laissé à la

seule opinion, dont c'est bien le rôle, le soin d'apprécier le mérite et de distribuer les rangs. Et si quelqu'un, dans ces conditions, lui reproche encore le droit qu'elle s'est arrogé de faire une exposition, il nous semblera que celui-là ne va pas jusqu'au bout de la logique et qu'il devrait, pendant qu'il y est, demander tout net la suppression du ministère des beaux-arts.

III.

L'intérêt du Salon annuel, c'est d'y rechercher et d'y suivre le mouvement de l'art contemporain. Les tâtonnements sont nombreux, les erreurs fréquentes, et Dieu sait si l'on nous fait voir là autre chose que des chefs-d'œuvre! Mais à travers toutes ces erreurs et tous ces tâtonnements, quelque chose de général se découvre. Ceux qui sont nés disciples — et ceux-là seront toujours le grand nombre — ne vont pas cependant au hasard; ils sont entraînés par un mouvement dont eux-mêmes n'ont pas conscience, et, au travers du désordre apparent, nous pouvons pressentir ce que sera l'art de demain. On chercherait en vain dans le Salon national un pareil enseignement. Le jury — et il faut le louer de cette impartialité — a montré la même bienveillance à accueillir les œuvres les plus diverses. On ne saurait imaginer d'anarchie plus complète ou, si l'on aime mieux, de variété plus extraordinaire que le spectacle qui nous a été offert au Palais des Champs-Elysées. Il semble que tous les temps, tous les goûts, toutes les façons dont la peinture peut être comprise se soient ici donné rendez-vous. N'allez chercher là ni une école de peinture, comme en ont montré l'Italie, la Hollande, l'Espagne ou l'Angleterre ou la France même en d'autres temps : vous n'y trouverez rien que des individualités. La chose a ses inconvénients : elle peut aussi avoir ses avantages; et ce dont je me plaindrai pour ma part, c'est que ces individualités ne soient pas en général plus vigoureuses et plus puissantes.

A tout seigneur, tout honneur. Commençons par M. Meissonier, le doyen, sinon de tous nos peintres, au moins de nos peintres militants. M. Meissonier, depuis quelques années, semblait avoir dit adieu à nos Salons; si l'on voyait quelque chose de lui, c'était à quelque exposition particulière comme celle des *Mirlitons*, plutôt que dans le grand bazar des Champs-Élysées. Il se montre à nous, cette fois, avec six tableaux qui soutiennent dignement sa renommée. Jamais il n'a fait d'œuvre plus finie, plus exacte dans la reproduction des moindres détails, que sa peinture de Saint-Marc, avec la perspective architecturale, et sa jeune femme agenouillée devant l'image de la Madone. Son paysan badois, qu'ont pris pour guide les dragons de l'armée de Rhin-et-Moselle en 1797, et qui marche, autant comme un prisonnier que comme un guide, entre deux cavaliers prêts à lui brûler la cervelle au moindre indice douteux, est un tableau d'histoire autant qu'un épisode pittoresque. C'est un portrait solide, et d'une extraordinaire ressemblance, que celui du bon et regretté Victor Lefranc. Je ne saurais dire ce qui manque à la peinture de M. Meissonier : elle a la conscience, la probité, la force et la [illegible] justice; on l'admire, elle ne charme pas.

M. Jules Dupré, lui aussi, lui plus encore, n'exposait plus depuis de longues années. Le Salon national nous l'a rendu. Il est aujourd'hui le seul survivant de ces grands paysagistes, longtemps méconnus, qui ont fait, il y a quarante ans, une révolution féconde. Ses *Chênes* ont une vigueur et une solidité admirables; son *Clair de lune* est une œuvre que ne sauraient plus oublier ceux qui l'ont vue. La nature a eu en Jules Dupré un admirateur passionné et chez qui la volonté égalait l'intelligence; il a su voir simplement, et su rendre ce qu'il avait vu avec la même simplicité. Ce qui a vieilli chez M. Jules Dupré, il faut bien l'avouer, c'est l'exécution. Nous avons quelque peine à nous faire aujourd'hui à ses empâtements de couleur, à ses violentes oppositions de tons; nous voyons dans le plein air l'atmosphère plus limpide, les nuances mieux ménagées, les contrastes moins accentués. Et que sera ce lorsque, par l'inévitable effet du temps, les tableaux de M. Jules Dupré auront noirci encore?

M. Hébert nous faisait voir, au printemps dernier, dans la salle de la rue de Sèze, une exposition de ses anciens ouvrages : c'est son œuvre récente qu'il nous montre aux Champs-Élysées. Nous retrouvons là réunis sa *Muse du Nord*, sa *Sainte Agnès*, sa *Sultane*, le charmant portrait de Mlle de S.; et je mettrai à côté de celui-ci, pour son charme exquis, le portrait de Mdle T... M. Hebert n'est pas de ceux qui se contentent de copier la nature et de reproduire comme au hasard tout ce qu'elle leur présente; il s'étudie à la comprendre. Il s'efforce de dégager en elle et de mettre en relief le principal; il l'enveloppe d'une poesie qui est bien à lui.

M. Guillaumet possédait déjà, dans l'opinion des artistes, un nom estimé; les cinq tableaux qu'il expose l'auront fait singulièrement grandir dans l'estime de tout le public. M. Guillaumet ne dédaigne point son pays, une scène de labour aux environs de Gisors nous le prouve; mais ce qui l'a surtout attiré, comme Fromentin, comme Marilhat, c'est la chaude lumière des pays du soleil. Il a fait de notre colonie africaine sa seconde patrie; son *Intérieur d'une* [illegible] *Biskra*, se regardent avec le plus vif intérêt. Mais sa *Vue de Laghouat*, et plus encore peut-être ses *Chiens arabes*, qui ressemblent si fort à des chacals, dévorant un cheval mort au milieu d'un cirque de rochers, sont absolument d'un maître. On oublie devant ce tableau la peinture et l'art; il semble qu'on soit en présence de la réalité elle-même.

Un autre peintre qui aura dû à cette exposition de voir son nom grandir singulièrement, c'est M. Paul Sautai. A chaque exposition nous trouvions un tableau de M. Sautai, et nous étions frappés de sa sincérité, de sa simplicité, de sa merveilleuse conscience. Nous trouvons aujourd'hui réunies quatre de ses œuvres, et, loin que ce voisinage leur fasse tort, il semble qu'elles se soutiennent et se fortifient l'une [illegible] peignant un moine au milieu du cloître, son *Saint Bonaven-*

ture à qui l'on vient apporter de la part du pape le chapeau de cardinal et dont cette distinction confond l'humilité, je ne sais trop quel autre peintre aurait pu traiter ces deux sujets avec plus de force et un sentiment plus profond. Il est des artistes qui conquièrent la renommée par un coup d'éclat, qui, grâce à certains dons brillants, séduisent d'abord et entraînent toute une génération; il en est d'autres qui vont doucement leur chemin, sans autre souci que de se satisfaire eux-mêmes. A ceux-là la réputation vient souvent tard; je ne sais pourtant si, après tout, leur part n'est pas la meilleure.

Un autre peintre encore a grandi à cette exposition : c'est M. Lhermitte. Nous avons revu, sans qu'elles perdissent à cette épreuve dangereuse, ses trois grandes toiles de la *Paye des moissonneurs,* de la *Moisson* et de la *Fileuse.* Mais, à côté de ces tableaux, l'auteur nous a fait voir toute une série de dessins empruntés à la vie des travailleurs. Nous n'avons pas à craindre que les sujets de tableaux manquent jamais à M. Lhermitte, ou plutôt chacun de ses dessins est déjà un tableau. Il ne cherche pas la laideur; il ne redoute pas davantage la vérité; il sait, à l'exemple de Millet, trouver le caractère de ses figures dans le mouvement juste, dans la simplicité des attitudes; et, quand on recherche d'abord la vérité, on n'est jamais bien loin de la véritable grandeur et de la véritable poésie.

Cette exposition aura été profitable aussi à M. Cazin. M. Cazin, dans ses dernières productions, avait inquiété plus d'un de ses amis; il est de ceux qui, lorsqu'ils se trompent, ne se trompent pas à demi. Mais nous avons revu son *Ismaël,* et celui qui a fait cette œuvre est certainement capable, en un jour d'heureuse inspiration, d'en faire d'autres qui l'égalent. M. Cazin nous en a donné, du reste, la preuve à cette exposition même. Une petite toile de lui, presque une ébauche, nous montre la chambre de Gambetta au moment où le corps vient d'être enlevé : le petit lit avec ses draps défaits, le drapeau qui est retombé à côté, quelques bouquets et quelques couronnes épars çà et là, le désordre des meubles, le vide et le silence de la pauvre chambre abandonnée, tout cela est d'un sentiment admirable en même temps que d'une merveilleuse justesse d'exécution. On ne regarde pas cette esquisse sans être gagné peu à peu par une émotion poignante. M. Cazin pourra se tromper tant qu'il voudra et nous dérouter parfois par on ne sait quelle recherche du bizarre et de l'étrange; mais, il n'y a point à dire, c'est un artiste!

Pour M. Émile Lévy, le Salon national aura été une véritable réparation. On peut faire bien des critiques au pinceau un peu mou de M. Émile Lévy. Mais il est un genre où il est maître, un genre trop délaissé de notre temps et cependant plein de charme : le pastel. Les sept ou huit portraits au pastel qu'il nous montre sont d'une couleur heureuse, d'une exécution savante, d'une grâce incontestable. Ses modèles ont été des Parisiennes de notre temps, et il a bien su rendre, avec les recherches de leurs toilettes, leur beauté un peu fatiguée, leurs poses à la fois savantes et simples, leur élégance raffinée. Ce sont là des portraits que pourront consulter les curieux et les historiens de l'avenir.

C'est un peintre des Parisiennes aussi que M. Jules Lefebvre. Sa jolie *Psyché,* que nous retrouvons, est parisienne plus encore qu'elle n'est grecque. C'est un peintre des Parisiennes encore que M. Paul Baudry : sa *Vérité* qui vient de sortir du puits est bien coquette et bien désireuse de plaire pour être simplement la Vérité! Et que dire de sa grande toile, *le Triomphe de la Loi?* C'est un régal pour les yeux que cette toile aux couleurs si fraîches et si vives. Il semble que ce doive être un plaisir de comparaître devant cette Thémis tout affable et souriante, entourée d'autres figures souriantes aussi; il n'est pas jusqu'au magistrat en robe rouge, debout auprès du piédestal sur lequel elle siège, qui n'ait, lui aussi, une figure avenante. Cette Justice-là me semble, à ne rien cacher, une gracieuse mondaine faite pour recevoir dans un salon, pour agréer des compliments et distribuer des sourires; je ne la vois pas dans le rôle terrible et austère de protectrice de la société. Je ne me figure pas à côté d'elle un gendarme à la poigne solide, chargé de mettre aux gredins la main au collet; je ne la vois pas expédiant à Nouméa les récidivistes et livrant au besoin les têtes des assassins au bourreau. Cette jolie personne n'aurait jamais ce rude courage, et bien certainement elle acquitterait tout le monde, depuis les banquiers véreux jusqu'aux rôdeurs de barrière.

J'ai trop longuement parlé de M. Cabanel il y a quelques mois pour revenir aujourd'hui sur ses dix tableaux. Il me suffira de dire que je préfère ses portraits à ses compositions historiques. M. Bouguereau a refait, sous le titre de *la Naissance de Vénus,* la Galatée de Raphaël : c'était incontestablement son droit. Je ne crois pas que la gloire de M. Bonnat s'augmente beaucoup des nouveaux portraits qu'il a ajoutés à ceux de lui que nous connaissions déjà. Je ne crois pas non plus que M. Bastien-Lepage ait gagné beaucoup à cette exposition nouvelle : ses petits portraits sont exquis, d'une facture merveilleuse, nous le savions déjà; mais décidément, comme peintre de tableaux, trop de choses lui manquent. Ses *Foins,* ses *Blés murs,* sa *Saison d'octobre,* qui nous fait assister à la récolte des pommes de terre, nous font mieux voir que jamais combien pour son œil les plans d'un paysage se confondent les uns avec les autres; et, ce qui est plus grave, nous voyons plus que jamais à quel degré la vie fait défaut à ses œuvres. On ne mit jamais moins d'émotion dans un art plus sûr de ses procédés et plus maître de tous les artifices de l'exécution. Sa paysanne en train de verser dans un sac les pommes de terre de son panier semble avoir été comme saisie tout à coup, comme figée dans un mouvement par un appareil photographique; elle demeure comme immobile, sans que l'imagination puisse retrouver ce que tout à l'heure elle faisait, ni suivre ce que tout à l'heure elle va faire.

M. Jules Breton gagne à cette exposition comme il a gagné toujours aux expositions générales. Plus on revoit son tableau du *Matin,* mieux on sent tout ce qu'il y a mis d'étude de la nature, de poésie personnelle et de conscience d'artiste. Je ne serais pas surpris que cette œuvre ait

quelque jour sa place presque au premier rang entre toutes celles du peintre. Et nous le retrouvons à côté, avec les mêmes qualités qui se manifestent en des genres bien divers, dans une petite et exquise marine, dans quatre ou cinq petits portraits simples, solides et pleins de charme.

Ce sont aussi de petits portraits d'une exécution à la fois ferme et agréable, que les portraits de M. Chartran. Chacun d'eux, en son cadre étroit, est un véritable tableau où la figure garde bien l'importance qui lui appartient; et au Salon dernier M. Chartran se chargeait de nous prouver qu'il est aussi capable de bien peindre une grande toile que de charmer les yeux dans un petit espace.

Comme M. Cazin, c'est un artiste sujet à se tromper bien souvent que M. Luc Olivier Merson. J'ai beau faire, je ne m'habitue point à son *Saint Isidore laboureur;* je n'aime qu'à demi son *Saint François d'Assise* [illegible]. Mais la belle toile, en revanche, que son *Repos en Egypte,* cette Vierge endormie entre les pattes du Sphinx et tenant dans ses bras l'Enfant-Dieu! A côté, sur le sable, saint Joseph est couché, et au milieu de la nuit, la mince colonne de fumée d'un brasier allumé s'élève dans l'air. M. Merson est poète autant qu'il est peintre, et je défie qui que ce soit de regarder ce tableau sans éprouver bientôt une émotion pénétrante. Que M. Merson manque autant d'œuvres qu'il voudra, eh! qu'importe! Pourvu qu'en toute sa carrière il en produise une demi-douzaine qui vaillent celle-ci, il est assuré d'avoir un nom.

M. de Nittis, qui ne se montrait plus à nos Salons annuels, est revenu au Salon national. Il nous expose un *Thé* dans des salons brillamment éclairés, une *Charmille,* un *Vieux jardin:* il nous expose surtout une *Vue de la place du Carrousel* doublement intéressante, et par l'exécution, et par l'intérêt historique de ces ruines des Tuileries qui ne sont plus aujourd'hui qu'un souvenir. Et, puisque je parle de M. de Nittis, me permettra-t-on d'ajouter un mot? Sait-on que ce peintre qui est né Italien, mais qui depuis tant d'années est Français par le cœur comme par les habitudes, a fait don à notre pays de ce superbe tableau représentant la *Place des Pyramides* et le Pavillon de Marsan en reconstruction, que chacun peut voir au musée du Luxembourg? C'est un joli cadeau, d'une trentaine de mille francs, que cet artiste a fait là à notre pays, et il l'a fait simplement, en homme qui ne cherche point la réclame, et sans que les journaux à informations en aient dit ni su un mot. Il me semble, quant à moi, que ce jour-là M. de Nittis a conquis parmi nous ses lettres de grande naturalisation.

Il faut dire encore un mot rapide de deux grands tableaux d'histoire. L'un est *le Couronnement de Charlemagne* de M. Henri Lévy, exécuté pour la décoration du Panthéon. L'ordonnance est noble et imposante, la couleur élégante et distinguée; j'y voudrais seulement un peu plus de force et de vérité dans les personnages. Charlemagne n'est qu'un brave homme d'empereur orné d'une superbe barbe blanche; on ne sent, ni en lui, ni dans aucun des guerriers qui l'entourent, la rudesse terrible des hommes du Nord de ce temps. L'autre tableau, c'est le *Jean Huss* d'un peintre né à Prague, M. Brozik. L'empereur Sigismond est sur son trône, revêtu de ses magnifiques habits, au concile de Constance. Sur la foi d'un sauf-conduit signé de la main impériale, Jean Huss s'y est présenté. Condamné comme hérétique par le concile, l'engagement d'honneur du César germain ne le sauvera pas; il est dégradé, dépouillé de ses ornements sacerdotaux, en attendant que tout à l'heure il soit brûlé vif. Le moment choisi par l'artiste est celui où l'évêque de Madrid lit à l'accusé sa condamnation. Dans la belle disposition des figures, dans la simplicité des attitudes, dans l'allure dramatique de toute la scène, dans la vigueur et la franchise du coloris, on reconnaît en M. Brozik un disciple de M. Munckacsy, un élève qui a su bien profiter des leçons du maître. Ce qui manque encore un peu, c'est le sentiment personnel; toute la scène est un peu théâtrale, un peu « à l'effet »; on sent trop que chaque personnage a pris l'attitude la mieux choisie pour frapper l'œil du spectateur. C'est encore de la belle rhétorique plutôt que de la véritable éloquence.

J'abrège; car ces sortes de revues, trop sommaires, sont toujours fatigantes pour le lecteur. Je ne fais que mentionner en passant [illegible] de M. Merle, d'un modelé si délicat, d'une si délicate couleur; et le *Missionnaire* de M. Vibert, montrant les stigmates des supplices subis pour la foi à des prélats bien gras, à la mine fleurie, qui rient tout bas de la naïveté du pauvre homme, et les deux tableaux de M. Émile Adan, d'un sentiment pénétrant. [illegible] le *Salon carré du Louvre* de M. Louis Béroud, qui nous montre que la peinture de genre elle-même peut être de la grande peinture, et de la meilleure; et les paysages de M. Pelouse, de M. Pointelin, de M. Karl Daubigné, de M. Ségé, de M. Yon de bien d'autres encore; et les natures mortes de M. Delanoy, de M. Blaise Desgoffe, de M. Philippe Rousseau, de M. Bergeret, de Mme Annie Ayrton. Je me borne à mentionner parmi les dessins les illustrations de M. Leloir et de M. Hédouin pour une édition de Molière; de M. Jean-Paul [illegible] et les intéressants portraits de M. Ostrowski, dont le plus précieux pour nous est celui de la femme aussi distinguée que modeste qui se nomme Mme L. Ackermann, et dont les vers émus seront lus encore quand on ne se souviendra plus de tant d'autres poètes contemporains.

J'ai gardé pour la dernière place *la Veuve* de M. Renouf; elle avait figuré déjà au Salon de 1880 et appartient aujourd'hui au musée de Quimper. Une jeune femme en deuil agenouillée sur une dalle de cimetière, à côté de laquelle prie un enfant distrait, c'est là tout le sujet. Derrière elle on aperçoit, sous le ciel brumeux, la grande mer qui a pris à la femme son mari et à l'enfant son père. Rien de plus simple à la fois et de plus touchant; le ciel, la mer, ces deux personnages agenouillés sur la grande dalle, tout cela est peint d'une main sûre et forte. Mais le talent du peintre n'est là en quelque sorte que pour nous mieux transmettre l'émotion morale qui l'a inspiré et dominé. Si, entre toutes les œuvres qui figurent à ce Salon de peinture, j'avais à désigner celle qui me paraît donner du grand art l'idée la plus

haute et la plus complète, c'est peut-être celle-ci que je serais tenté de nommer la première.

IV.

L'exposition de la sculpture mérite tout particulièrement d'être recommandée. Rien n'a autant besoin d'un beau cadre qu'une œuvre d'art, et les beaux cadres, on le sait, coûtent toujours assez cher. Pour goûter pleinement les jouissances artistiques, il faut que tout concoure à mettre le spectateur dans d'heureuses et aimables dispositions. Des salles bien ornées, de belles tentures, des meubles commodes et de bon style, une profusion de jolies plantes et de riches feuillages, un ensemble harmonieux offert de toutes parts aux yeux, tout cela contribue, autant que les toilettes élégantes des visiteuses, à rendre attrayante une exposition. La Société qui préside à nos Salons annuels va à l'économie et personne ne lui en saurait faire un crime; mais il est à souhaiter que l'État, lorsqu'il se charge d'une exposition, y fasse tout pour le mieux. Ce n'est pas là de l'argent gaspillé, car, en faisant les choses avec une largesse bien entendue, c'est le goût public que l'on forme. On a placé dans les salles de peinture quelques cartouches çà et là; cela vaut mieux que rien sans doute, mais il est à désirer que, la prochaine fois, on fasse davantage.

En revanche, c'est une véritable merveille que l'exposition de la sculpture au rez-de-chaussée du Palais des Champs-Élysées. L'État possédait dans son garde-meuble d'admirables tapisseries de Beauvais et des Gobelins; il a su profiter de l'occasion pour nous montrer un certain nombre des plus belles. Elles pendent tout alentour de la vaste salle rectangulaire, séparées les unes des autres par de larges bandes d'étoffe rouge. Quand le public, le premier jour de l'ouverture, a pénétré dans cette salle, ç'a été dans toutes les bouches un même cri d'admiration. Si, comme on l'assure, c'est à M. Meissonier qu'est due l'idée de cette décoration, il s'est montré, ce jour-là, grand artiste une fois de plus. Les deux cent soixante-dix statues reçues par le jury s'offrent à nous dans la grande cour vitrée, bien espacées, disposées parmi les massifs de verdure ou alignées le long des allées : on ne dirait plus une exposition, mais une manière de jardin italien, comme orné à plaisir pour l'agrément des yeux. Jamais encore nos sculpteurs n'avaient été à pareille fête; le public les a mieux compris et, mieux que jamais, il leur a rendu justice.

Il faut s'en réjouir, car ils sont véritablement la gloire de l'art français. Ce qui frappe les visiteurs des salles de peinture, ce que je signalais tantôt en commençant, c'est l'anarchie, c'est l'absence de toute direction générale. Chacun va comme au hasard dans l'universel désarroi, cherchant sa voie et ne la trouvant pas toujours; et plus un homme a de valeur personnelle, plus il semble condamné aux tâtonnements et aux incertitudes. Pour la sculpture, il en est tout autrement. Chaque artiste a sans doute ses préférences, sa physionomie propre, son originalité; cependant toutes ces individualités ont entre elles quelque chose de commun. Il y a bien réellement une école française de sculpture, qui est fidèle à ses traditions, qui marche dans un même sillon, qui, tout en étant la fille du siècle, demeure pourtant la disciple de l'antiquité et de la Renaissance. Ce n'est pas ici l'occasion de rechercher les causes diverses de ce phénomène singulier et qui pourtant s'explique : il nous suffira d'avoir signalé le fait.

Si l'on voulait donner à nos peintres un conseil utile entre tous, on les engagerait à examiner longuement les travaux de nos sculpteurs, dont ils ont beaucoup à apprendre. Ce que ces œuvres leur enseigneraient surtout, c'est que la mode est une dangereuse conseillère; c'est qu'en fait d'art, il faut consentir à être longtemps élève avant de passer maître; c'est que la facilité est peut-être, de tous les dons, le plus redoutable; c'est qu'enfin on ne fait d'œuvre forte qu'à la condition d'y mettre le temps avec la conscience et d'aimer la gloire plus que l'argent, et l'art plus encore que la gloire.

J'ai parlé, lorsqu'elles ont paru à nos Salons annuels, de presque toutes les œuvres que nous voyons aujourd'hui assemblées. Le temps ne leur a pas fait de tort. On s'arrête avec le même intérêt qu'autrefois devant le superbe *Saint Vincent de Paul*, de M. Falguière; devant *les Premières funérailles*, de M. Ernest Barrias; devant *la Musique* et *la Vierge au Lys*, de M. Delaplanche; devant la *Mort d'Alceste*, de M. Allar; devant le *Quand même*, de M. Mercié, qui appartient à la ville de Belfort; devant *le Mercure*, de M. Idrac; devant le *Soldat blessé*, de M. Tony Noël; devant le *Matin*, de M. Schœnewerk; devant l'exquise statue d'enfant de M. Chapu. On a plaisir à revoir et le *Crépuscule*, de M. Boisseau, et le *Lion* et la *Lionne*, de M. Cain, et le *Printemps*, de M. Cordonnier, et l'*Ouragan*, de M. Desca, et le buste de M. Baudry par M. Paul Dubois, et celui de M. Dufaure par M. Barrias, et celui de Mme Doche par M. Delaplanche, et celui où M. Guillaume a fait si bien revivre ce Savoisien intelligent et têtu, François Buloz, qui a fondé la *Revue des Deux Mondes* et, par sa volonté et son énergie, établi sa puissance.

M. Saint Marceaux était presque un inconnu lorsqu'au Salon de 1879 il conquit d'emblée la médaille d'honneur avec son *Génie gardant le secret de la tombe*. On eût dit une figure détachée du plafond de la Chapelle sixtine, créée par un peintre-sculpteur et qui attendait un sculpteur pour lui rendre, dans toute son intensité, la vie plastique. Ce qu'il garde, ce Génie, nous le savons bien : c'est le souvenir pieux de tous ces soldats qui sont morts pour la patrie dans une lutte inégale et douloureuse! Et, à côté de cette œuvre si forte et pleine de graves pensées, voici l'*Arlequin*, de M. Saint-Marceaux, tout alerte, tout vif, tout spirituel, plein de jeunesse et de fantaisie. Et voici également une terre cuite toute pleine de vie, d'intelligence, de fine ironie. Saluez! c'est le buste du premier écrivain de la France actuelle, de M. Ernest Renan.

Bien des œuvres manquent à ce Salon qui, certes, y auraient tenu leur place avec honneur; mais la sculpture ne se transporte pas aisément, et, à défaut du marbre ou du bronze,

l'auteur n'a pas toujours conservé un plâtre qu'il puisse produire. Mais l'exposition nationale nous fait voir une nouveauté charmante : c'est le *Petit Mozart* de M. Barrias. L'enfant prodige, qui se distingua de tant d'autres en ce qu'il tint les promesses de son enfance, achève d'accorder son violon; il écoute les vibrations de l'instrument; il va tout à l'heure étonner ceux qui l'entendront. Cette petite figure, en coquets habits du XVIIIe siècle, rayonne de grâce et d'élégance. Attendez-vous à la voir beaucoup reproduite et à la retrouver bientôt dans nombre de salons.

Et voilà pourtant comme sont les vrais artistes! Ils semblent n'être capables que d'un seul genre; on voit l'un d'eux faire *les Premières funérailles,* le monument de *la Défense de Paris*, le monument de *la Défense de Saint-Quentin* : il paraît n'être accessible qu'aux sentiments les plus virils et les plus héroïques; on dirait que son effort ne vise qu'au sublime. Et puis, un jour, il se délasse de ses grands travaux; une fantaisie tout aimable s'est emparée de son esprit; et, comme en se jouant, il modèle une figure toute gracieuse et souriante et qui n'évoque en nous d'autre impression que celle de l'harmonie, de la jeunesse et de la joie. La foule s'étonne, car ces contrastes dérangent sa psychologie sommaire; elle aime à mettre au front de chacun une étiquette qui soit invariable. C'est en cela que la foule se trompe, car celui qui n'aime pas d'abord l'harmonie et la beauté ne sera jamais qu'un violent; les hommes véritablement forts sont les pacifiques et les doux.

J'ai dit tout le bien que mérite qu'on dise d'elle notre école française; il faut toutefois, en finissant, l'avertir d'un péril qui me paraît la menacer.

La sculpture est avant tout un art calme; c'est dans la simplicité des lignes, dans l'exactitude reposée des mouvements, qu'elle trouve sa véritable et puissante expression. Malheur à qui essaye de lui faire dire plus qu'elle ne doit dire et qui ne veut rien laisser à achever à l'esprit du spectateur! C'est du jour où la violence théâtrale a remplacé la sérénité de l'art athénien qu'a commencé la décadence de l'art antique. Michel-Ange, au XVIe siècle, malgré tout son génie ou plutôt à cause de ce génie même, a précipité à son tour dans une voie fatale la Renaissance italienne. Ce n'est pas sans inquiétude que je vois plusieurs de nos jeunes artistes chercher de préférence les attitudes violentes et tordre comme à plaisir les bras et les jambes de leurs personnages. Sans doute ils croient trouver ainsi des effets nouveaux; ils espèrent donner à leur œuvre plus de mouvement et de vie : c'est en quoi ils se trompent. Ce n'est pas le mouvement exagéré qui est la vie, et la danse de Saint-Guy ne sera jamais autre chose qu'une maladie. Prenez le sujet le plus vieux et le plus usé; faites-nous, après tant d'autres, une *Ève* ou un *Adam,* une *Vénus,* un *Apollon* ou un *Mercure;* mais que cette figure soit de la tête aux pieds animée, à la fois belle et réelle, qu'en charmant les yeux elle offre à notre esprit quelqu'un des nobles types toujours renouvelés de l'humanité : croyez-le bien, sculpteurs, mes plus chers amis, ceux dont le suffrage doit vous être précieux ne vous en demanderont jamais davantage!

V.

Je reviens à cette question du Salon officiel. L'expérience qui vient d'être faite me semble avoir été décisive. Je voudrais simplement ajouter quelques observations pratiques.

On avait parlé d'abord d'organiser un Salon national tous les trois ans; il suffirait, je pense, d'un Salon tous les cinq ans. Celui-ci est remonté jusqu'à l'année 1878 et s'en est bien trouvé. L'intérêt d'une exposition de ce genre, c'est précisément de nous faire suivre les efforts de l'art pendant un espace de temps un peu considérable.

Je voudrais aussi que toute exposition de ce genre fût à l'avenir plus choisie encore que ne l'a été celle-ci. Guerre à la médiocrité! Telle doit être la devise d'un Salon que l'État se charge d'organiser. Ici, comme dans un musée, ce n'est pas la quantité qui importe, c'est la qualité. Que l'on accepte les représentants de toutes les écoles, qu'on n'exclue personne au nom de telle ou telle orthodoxie, rien de mieux; mais il faut que le talent seul puisse forcer la porte et que ce soit déjà comme un titre d'honneur d'avoir été reçu en si [illegible] compagnie. Qu'y parviennent-il [illegible] bien moins le nombre des ouvrages admis et, par là même, obliger le jury à plus de sévérité. Cinq cents tableaux, deux cents sculptures, une centaine de numéros pour les dessins et les aquarelles, autant pour la gravure et l'architecture : cela sera bien assez.

Si un Salon annuel a lieu la même année que le Salon national et s'il le précède, il serait bon d'ajouter qu'aucun ouvrage ayant figuré au premier ne sera admis dans le second. Il s'est trouvé, cette année, que l'exposition du mois de mai a fourni le principal contingent de celle du mois de septembre. C'est là un fâcheux accident. Toute œuvre nouvelle et qui a de la valeur sera toujours sans doute la bienvenue à l'exposition nationale; mais il est inutile de nous remontrer encore, pendant deux mois, un tableau ou une statue que nous avons vus tout récemment pendant deux mois. Quelques ouvrages sans doute résistent à cette épreuve et ne font même qu'y gagner; mais la plupart nous sont trop connus et ne font plus qu'importuner les yeux.

Je termine sur une dernière observation. Quand l'État fera sa prochaine exposition, il est à souhaiter qu'il choisisse une autre saison que l'automne. Paris, aux mois de septembre et d'octobre, n'est plus la ville des Parisiens; en outre, la nuit tombe de bonne heure; enfin, sitôt que la saison se refroidit, le visiteur est presque forcé de battre la semelle dans ce grand bâtiment tout en fer. Quand l'État fera de nouveau une exposition, qu'il la fasse durant ces mois de mai et de juin où le ciel sourit, où la joie de vivre dispose si bien à aimer et à comprendre les choses de l'art. L'État, qui donne libéralement à la Société des artistes son Palais des Champs-Élysées tous les ans, peut bien, sans leur faire tort, s'en réserver, une fois çà et là, la jouissance. Ces messieurs en seront quittes pour avancer, cette année-là, leur exposition, ou pour la retarder de quelques semaines. Peut-être y aurait-il moyen d'organiser en même temps en des locaux

divers les deux expositions; l'exposition de l'État trouvera peut-être à se bien loger, la prochaine fois, dans les constructions que va élever M. Garnier sur l'emplacement des Tuileries.

Quoi qu'il en soit, si l'État a raison d'être obligeant, il aurait tort d'être dupe; il n'a nulle raison de se résigner, pour sa part, à accepter les saisons dont personne autre ne veut. Les expositions artistiques auxquelles il préside seront, à coup sûr, les plus intéressantes, les plus profitables au goût public, les plus dignes d'être vues : il est juste, en revanche, qu'on puisse au moins les bien voir!

CHARLES BIGOT.

LES SOUVENIRS DU PETIT PIERRE

I.

L'ERMITAGE DU JARDIN DES PLANTES.

Je ne savais pas lire, je portais des culottes fendues, je pleurais quand ma bonne me mouchait et j'étais dévoré par l'amour de la gloire. Telle est la vérité : dans l'âge le plus tendre, je nourrissais le désir de m'illustrer sans retard et de durer dans la mémoire des hommes. J'en cherchais les moyens tout en déployant mes soldats de plomb sur la table de la salle à manger. Si j'avais pu, je serais allé conquérir l'immortalité dans les champs de bataille et je serais devenu semblable à quelqu'un de ces généraux que j'agitais dans mes petites mains et à qui je dispensais la fortune des armes sur une toile cirée.

Mais il n'était pas en moi d'avoir un cheval, un uniforme, un régiment et des ennemis, toutes choses essentielles à la gloire militaire. Je pensai alors être un saint. Cela exige moins d'appareil et rapporte beaucoup de louanges. Ma mère était pieuse. Sa piété, comme elle aimable et sérieuse, me touchait beaucoup. Ma mère me lisait souvent la *Vie des Saints*, que j'écoutais avec délices et qui remplissait mon âme de surprise et d'amour. Je savais donc comment les hommes du Seigneur s'y prenaient pour rendre leur vie précieuse et pleine de mérites. Je savais quelle céleste odeur répandent les roses du martyre. Mais le martyre est une extrémité à laquelle je ne m'arrêtai pas. Je ne songeai pas non plus à l'apostolat et à la prédication, qui n'étaient guère dans mes moyens. Je m'en tins aux austérités, comme étant d'un usage facile et sûr.

Pour m'y livrer sans perdre de temps, je refusai de déjeuner. Ma mère, qui n'entendait rien à ma nouvelle vocation, me crut souffrant et me regarda avec une inquiétude qui me fit de la peine. Je n'en jeûnai pas moins. Puis, me rappelant saint Simon Stylite, qui vécut sur une colonne, je montai sur la fontaine de la cuisine; mais je ne pus y vivre, car Julie, notre bonne, m'en délogea promptement. Descendu de ma fontaine, je m'élançai avec ardeur dans le chemin de la perfection et résolus d'imiter saint Nicolas de Patras, qui distribua ses richesses aux pauvres. La fenêtre du cabinet du docteur Nozière, mon père, donnait sur le quai. Je jetai par cette fenêtre une douzaine de sous qu'on m'avait donnés parce qu'ils étaient neufs et qu'ils reluisaient; je jetai ensuite des billes et des toupies et mon sabot avec son fouet de peau d'anguille.

— Cet enfant est stupide! s'écria mon père en fermant la fenêtre.

J'éprouvai de la colère et de la honte à m'entendre juger ainsi. Mais je considérai que mon père, n'étant pas saint comme moi, ne partagerait pas avec moi la gloire des bienheureux, et cette pensée me fut une grande consolation.

Quand vint l'heure de me mener promener, on me mit mon chapeau; j'en arrachai la plume, à l'exemple du bienheureux Labre qui, lorsqu'on lui donnait un vieux bonnet tout crasseux, avait soin de le traîner dans la fange avant de le mettre sur sa tête. Ma mère, en apprenant l'aventure des richesses et celle du chapeau, haussa les épaules et poussa un gros soupir. Je l'affligeais vraiment.

Pendant la promenade, je tins les yeux baissés pour ne pas me laisser distraire par les objets extérieurs, me conformant ainsi à un précepte souvent donné dans la *Vie des Saints*.

C'est au retour de cette promenade salutaire que, pour achever ma sainteté, je me fis un cilice en me fourrant dans le dos le crin d'un vieux fauteuil. J'en éprouvai de nouvelles tribulations, car Julie me surprit au moment où j'imitais ainsi les fils de saint François. S'arrêtant à l'apparence sans pénétrer l'esprit, elle vit que j'avais crevé un fauteuil et me fessa par simplicité.

En réfléchissant aux pénibles incidents de cette journée, je reconnus qu'il est bien difficile de pratiquer la sainteté dans la famille. Je compris pourquoi les saints Antoine et Jérôme s'en étaient allés au désert parmi les lions et les ægipans; et je résolus de me retirer dès le lendemain dans un ermitage. Je choisis, pour m'y cacher, le labyrinthe du Jardin des plantes. C'est là que je voulais vivre dans la contemplation, vêtu, comme saint Paul l'Ermite, d'une robe de feuilles de palmier. Je pensais : Il y aura dans ce jardin des racines pour ma nourriture. On y découvre une cabane au sommet d'une montagne. Là, je serai au milieu de toutes les bêtes de la création; le lion qui creusa de ses ongles la tombe de sainte Marie l'Égyptienne viendra sans doute me chercher pour rendre les devoirs de la sépulture à quelque solitaire des environs. Je verrai, comme saint Antoine, l'homme aux pieds de bouc et le cheval au buste d'homme. Et peut-être que les anges me soulèveront de terre en chantant des cantiques.

Ma résolution paraîtra moins étrange quand on saura que, depuis lontemps, le Jardin des plantes était pour moi un lieu saint, assez semblable au Paradis terrestre que je voyais figuré sur ma vieille Bible en estampes. Ma bonne m'y menait souvent et j'y éprouvais un sentiment de sainte allégresse. Le ciel même m'y semblait plus spirituel et plus pur qu'ailleurs, et dans les nuages qui passaient sur la volière des

aras, sur la cage du tigre, sur la fosse de l'ours et sur la maison de l'éléphant, je voyais confusément Dieu le père avec sa barbe blanche et dans sa robe bleue, le bras étendu pour me bénir avec l'antilope et la gazelle, le lapin et la colombe; et, quand j'étais assis sous le cèdre du Liban, je voyais descendre sur [illegible] rayons que le Père éternel laissait échapper de ses doigts. Les animaux qui [illegible] avec douceur me rappelaient ce que ma mère m'enseignait d'Adam et des jours de l'innocence première. La Création réunie là, comme jadis dans la maison flottante du patriarche, se reflétait dans mes yeux [illegible] et rien ne me gâtait mon Paradis. Je n'étais pas choqué d'y voir des bonnes, des militaires et des marchands de coco. Au contraire, je me sentais heureux près de ces humbles et de ces petits, moi le plus petit de tous. Tout me semblait clair, aimable et bon, parce que, avec une candeur souveraine, je ramenais tout à mon idéal d'enfant.

Je m'endormis dans la résolution d'aller vivre au milieu de ce jardin pour acquérir des mérites et devenir l'égal des grands saints dont je me rappelais l'histoire fleurie.

Le lendemain matin, ma résolution était ferme encore. J'en instruisis ma mère. Elle se mit à rire.

— Qui t'a donné l'idée de te faire ermite sur le labyrinthe du Jardin des Plantes? me dit-elle en me peignant les cheveux et en continuant de rire.

— Je veux être célèbre, répondis-je, et mettre sur mes cartes de visite : « Ermite et saint du calendrier », comme papa met sur les siennes : « Membre de l'Académie de médecine et de la Société d'anthropologie. »

A ce coup, ma mère laissa tomber le peigne qu'elle passait dans mes cheveux.

— Pierre! s'écria-t-elle, Pierre! quelle folie et quel péché! Je suis bien malheureuse! Mon petit garçon a perdu la raison à l'âge où on n'en a pas encore.

Puis, se tournant vers mon père :

— Vous l'avez entendu, mon ami; à six ans il veut être célèbre!

— Chère amie, répondit mon père, vous verrez qu'à vingt ans il sera dégoûté de la gloire.

— Dieu le veuille! dit ma mère, je [illegible] veuleteux.

Dieu l'a voulu et mon père ne se trompait pas. Comme le roi d'Yvetot, je vis fort bien sans gloire et n'ai plus la moindre envie de graver le nom de Pierre Nozière dans la mémoire des hommes.

Toutefois, quand ces jours-ci je me promène, avec mon cortège de souvenirs lointains, dans ce Jardin des Plantes, bien attristé et abandonné, il me prend une incompréhensible envie de [illegible] je le jadis d'y vivre en anachorète, comme si ce rêve d'un enfant pouvait, en se mêlant aux pensées d'autrui, y faire passer la douceur d'un sourire.

C'est aussi pour moi une question de savoir si vraiment j'[illegible] car le fait est que je n'ai pas songé depuis à être soldat. Je le regrette un peu. Il y a, sous les armes, une grande dignité de vie. Le devoir y est clair et d'autant mieux déterminé que ce n'est pas le raisonnement qui le détermine. L'homme qui peut raisonner ses actions découvre bientôt qu'il en est peu d'innocentes. Il faut être prêtre ou soldat pour ne pas connaître les angoisses du doute. Quant au rêve d'être un solitaire, je l'ai refait toutes les fois que j'ai cru sentir que la vie était foncièrement mauvaise : c'est dire que je l'ai fait chaque jour. Mais, chaque jour, la nature me tira par l'oreille et me ramena aux amusements dans lesquels s'écoulent les humbles existences.

II.

Si l'on mettait à se cacher autant de soin qu'on en met d'ordinaire à se montrer, on éviterait bien des peines. J'en fis de bonne heure une première expérience.

C'était un jour de pluie. J'avais reçu en cadeau tout un attirail de postillon, casquette, fouet, guides et grelots. Il y avait beaucoup de grelots. J'attelai; c'est moi que j'attelai à moi-même, car j'étais tout ensemble le postillon, les chevaux et la voiture. Mon parcours s'étendait de la cuisine à la salle à manger par un couloir. Cette salle à manger me représentait très bien une place de village. Le buffet d'acajou où je relayais me semblait sans difficulté l'auberge du Cheval-Blanc. Le couloir m'était une grande route avec ses perspectives changeantes et ses rencontres imprévues. Confiné dans un petit espace sombre, je jouissais d'un vaste horizon et j'éprouvais entre des murs connus ces surprises qui font le charme des voyages. C'est que j'étais alors un grand magicien. J'évoquais pour mon amusement des êtres aimables et je disposais à souhait de la nature. J'ai eu depuis le malheur de perdre ce don précieux. J'en jouissais abondamment dans ce jour de pluie où je fus postillon.

Cette jouissance aurait dû suffire à mon contentement; mais est-on jamais content? L'envie me vint de surprendre, d'éblouir, d'étonner des spectateurs. Ma casquette de velours et mes grelots ne m'étaient plus de rien si personne ne les admirait. Comme j'entendais mon père et ma mère causer dans la chambre voisine, j'y entrai avec un grand fracas. Mon père m'examina pendant quelques instants; puis il haussa les épaules et dit :

— Cet enfant ne sait que faire ici. Il faut le mettre en pension.

— Il est encore bien petit, dit ma mère.

— Eh bien, dit mon père, on le mettra avec les petits.

Je n'entendis que trop bien ces paroles; celles qui suivirent m'échappèrent en partie et, si je peux les rapporter exactement, c'est qu'elles m'ont été répétées plusieurs fois depuis. [illegible]

— [illegible] l'isolement un goût de rêverie qui lui sera nuisible par la suite. La solitude exalte son imagination et j'ai observé que déjà sa tête était pleine de chimères. Les enfants de son âge

qu'il fréquentera à l'école lui donneront l'expérience du monde. Il apprendra d'eux ce que sont les hommes; il ne peut l'apprendre de vous et de moi qui lui apparaissons comme des génies tutélaires. Ses camarades se comporteront avec lui comme des égaux qu'il faut tantôt plaindre et défendre, tantôt persuader ou combattre. Il fera avec eux l'apprentissage de la vie sociale.

— Mon ami, dit ma mère, ne craignez-vous pas que parmi ces enfants il n'y en ait de mauvais?

— Les mauvais eux-mêmes, répondit mon père, lui seront utiles s'il est intelligent, car il apprendra à les distinguer des bons et c'est une connaissance qui est fort nécessaire pour le succès de la vie. D'ailleurs, vous choisirez vous-même entre les écoles du quartier, et vous préférerez celle qui est fréquentée par des enfants dont l'éducation correspond à celle que vous avez su donner à Pierre. La nature des hommes est partout la même; mais leur « nourriture », comme disaient nos anciens, diffère beaucoup d'un lieu à un autre. Une bonne culture, pratiquée depuis plusieurs générations, produit une fleur d'une extrême délicatesse, et cette fleur qui a coûté un siècle à former peut se perdre en peu de jours. Des enfants incultes feraient, par leur contact, dégénérer sans profit pour eux la culture de notre fils. La noblesse des pensées vient de Dieu; celle des manières s'acquiert par l'exemple et se fixe par l'hérédité. Elle passe en beauté la noblesse du nom. Elle est naturelle et se prouve par sa propre grâce, tandis que l'autre se prouve par des vieux papiers qu'on ne sait comment débrouiller.

— Vous avez raison, mon ami, répondit ma mère. J'irai dès demain à la recherche d'une bonne pension pour notre enfant. Je la choisirai comme vous dites, et je m'assurerai qu'elle est prospère, car les soucis d'argent détournent l'esprit du maître et aigrissent son caractère. Que pensez-vous, mon ami, d'une pension tenue par une femme?

Mon père ne répondait point.

— Qu'en pensez-vous? répéta ma mère.

— C'est un point qu'il faut examiner, dit mon père.

Assis dans son fauteuil, devant son bureau à cylindre, il examinait depuis quelques instants une espèce de petit os pointu d'un bout et tout fruste de l'autre. Il le roulait dans ses doigts; certainement il le roulait aussi dans sa pensée, et dès lors, avec tous mes grelots, je n'existais plus pour lui.

Ma mère, accoudée au dossier du fauteuil, suivait l'idée qu'elle venait d'exprimer.

Mon père lui montra le vilain petit os et dit :

— Voici l'œillère d'un homme qui vécut au temps du mammouth, pendant l'âge des glaces, dans une caverne jadis nue et désolée, maintenant à demi couverte de vigne vierge et de giroflée et près de laquelle s'élève depuis plusieurs années cette jolie maison blanche que nous habitâmes pendant deux mois d'été l'année de notre mariage. Ce furent deux mois heureux. Comme il s'y trouvait un vieux piano, tu y jouais du Mozart tout le jour, ma chérie, et, grâce à toi, une musique spirituelle et charmante, qui s'envolait par les fenêtres, animait cette vallée où l'homme de la caverne n'avait entendu que les miaulements du tigre.

Ma mère posa sa tête sur l'épaule de mon père, qui continua ainsi :

— Cet homme ne connaissait que la peur et la faim. Il ressemblait à une bête. Son front était déprimé. Les muscles de ses sourcils formaient en se contractant de hideuses rides; ses mâchoires faisaient sur sa face une énorme saillie; ses dents avançaient hors de sa bouche. Voyez comme celle-ci est longue et pointue.

« Telle fut la première humanité. Mais insensiblement, par de lents et magnifiques efforts, les hommes, devenus moins misérables, devinrent moins féroces; leurs organes se modifièrent par l'usage. L'habitude de la pensée développa le cerveau et le front s'agrandit. Les dents, qui ne s'exerçaient plus à déchirer la chair crue, poussèrent moins longues dans la mâchoire moins forte. La face humaine prit une beauté sublime et le sourire naquit sur les lèvres de la femme. »

Ici mon père baisa la joue de ma mère qui souriait; puis, élevant lentement au-dessus de sa tête la dent de l'homme des cavernes, il s'écria :

— Vieil homme dont voici la rude et farouche relique, ton souvenir me remue dans le plus profond de mon être; je te respecte et t'aime, ô mon aïeul! Reçois dans l'insondable passé où tu reposes l'hommage de ma reconnaissance, car je sais combien je te dois. Je sais ce que tes efforts m'ont épargné de misères. Tu ne pensais point à l'avenir, il est vrai; une faible lueur d'intelligence vacillait dans ton âme obscure; tu ne pus guère songer qu'à te nourrir et à te cacher. Tu étais homme, pourtant. Un idéal confus te poussait vers ce qui est beau et bon aux hommes. Tu vécus misérable; tu ne vécus pas en vain, et la vie que tu avais reçue si affreuse, tu la transmis un peu moins mauvaise à tes enfants. Ils travaillèrent à leur tour à la rendre meilleure. Tous, ils ont mis la main aux arts : l'un inventa la meule, l'autre la roue. Ils se sont tous ingéniés, et l'effort continu de tant d'esprits à travers les âges a produit ces merveilles qui maintenant embellissent la vie. Et chaque fois qu'ils inventaient un art ou fondaient une industrie, ils faisaient naître par cela même des beautés morales et créaient des vertus. Ils donnèrent des voiles à la femme, et les hommes connurent le prix de la beauté.

Ici mon père posa sur son bureau la dent préhistorique et il embrassa ma mère.

Il parlait encore. Il disait :

— Ainsi nous leur devons tout, à ces ancêtres, tout et même l'amour!

Je voulus toucher cette dent qui avait inspiré à mon père des paroles que je ne comprenais pas. Je m'approchai du bureau pour la saisir. Mais, au bruit que firent mes grelots, mon père tourna la tête de mon côté, me regarda gravement et dit :

— Tout beau! la tâche n'est pas finie; nous serions moins généreux que les hommes des cavernes si, notre tour étant venu, nous ne travaillions pas à rendre à nos enfants la vie plus sûre et meilleure qu'elle n'est pour nous-mêmes. Il est deux secrets pour cela : aimer et connaître. Avec la science et l'amour, on fait le monde.

— Sans doute, mon ami, dit ma mère; mais, plus j'y songe, et plus je me persuade que c'est à une femme qu'il faut confier un petit garçon de l'âge de Pierre. J'ai entendu parler d'une demoiselle Lefort que j'irai voir demain.

III.

LA [illegible].

Mlle Lefort, qui tenait dans le faubourg Saint-Germain une pension pour des enfants en bas âge, consentit à me recevoir de dix heures à midi et de deux heures à quatre. Je m'étais fait par avance une idée affreuse de cette pension, et, quand ma bonne m'y traîna pour la première fois, je me jugeai perdu.

Aussi je fus extrêmement surpris, en entrant, de voir dans une grande chambre cinq ou six petites filles et une douzaine de petits garçons qui riaient, faisaient des grimaces et donnaient toutes sortes de signes de leur insouciance et de leur espièglerie. Je les jugeai bien endurcis

Je vis, par contre, que Mlle Lefort était profondément triste. Ses yeux bleus étaient humides et ses lèvres entr'ouvertes. De longues boucles à l'anglaise pendaient le long de ses joues, comme au bord des eaux les ramures mélancoliques des saules. Elle regardait sans voir et semblait perdue dans un rêve.

La douceur de cette demoiselle affligée et la gaieté des enfants m'inspirèrent de la confiance; à la seule pensée que j'allais partager le sort de plusieurs petites filles, toutes mes craintes s'évanouirent.

Mlle Lefort, m'ayant donné une ardoise avec un crayon, me fit asseoir à côté d'un garçon de mon âge qui avait les yeux vifs et l'air fin.

— Je m'appelle Fontanet, me dit-il, et toi?

Puis il me demanda ce que faisait mon père. Je lui dis qu'il était médecin.

— Le mien est avocat, répondit Fontanet; c'est mieux.

— Pourquoi?

— Tu ne vois pas que c'est plus joli d'être avocat?

— Non.

— Alors c'est que tu es bête.

Fontanet avait l'esprit fertile. Il me conseilla d'élever des vers à soie et me montra une belle table de Pythagore qu'il avait faite lui-même. J'admirai Pythagore et Fontanet. Moi, je ne savais que des fables.

En partant, je reçus de Mlle Lefort un bon point dont je ne pus parvenir à découvrir l'utilité. Ma mère m'expliqua que n'en point avoir était le propre des honneurs. Elle me demanda ensuite ce que j'avais fait dans cette première journée. Je lui répondis que j'avais regardé Mlle Lefort.

Elle se moqua de moi, mais j'avais dit la vérité. J'ai été enclin de tout temps à prendre la vie comme un spectacle. Je n'ai jamais été un véritable observateur; car il faut à l'observation un système qui la dirige, et je n'ai point de système. L'observateur conduit sa vue; le spectateur se laisse prendre par les yeux. Je suis né spectateur et je conserverai, je crois, toute ma vie, cette ingénuité des badauds de la grande ville que tout amuse et qui gardent dans l'âge de l'ambition la curiosité désintéressée des petits enfants. De tous les spectacles auxquels j'ai assisté, le seul qui m'ait ennuyé est celui qu'on a dans les théâtres en regardant la scène. Au contraire, les représentations de la vie m'ont toutes diverti, à commencer par celles que j'eus dans la pension de Mlle Lefort.

Je continuai donc à regarder ma maîtresse de pension et, me confirmant dans l'idée qu'elle était triste, je demandai à Fontanet d'où venait cette tristesse. Sans rien affirmer de positif, Fontanet l'attribuait au remords et croyait bien se rappeler qu'elle fut subitement imprimée sur les traits de Mlle Lefort au jour déjà ancien où cette personne lui confisqua sans nul droit une toupie de buis et commit presque aussitôt un nouvel attentat, car, pour étouffer les plaintes de celui qu'elle avait spolié, elle lui enfonça le bonnet d'âne sur la tête.

Fontanet concevait qu'une âme souillée de ces actes eût perdu à jamais la joie et le repos; mais les raisons de Fontanet ne me suffisaient pas et j'en cherchais d'autres.

Il était difficile, à vrai dire, de chercher quelque chose dans [illegible] y régnait sans cesse. Les élèves s'y livraient de grands combats devant devant Mlle Lefort, visible, mais absente. Nous nous jetions les uns aux autres tant de catéchismes et de croûtes de pain que l'air en était obscurci et qu'un crépitement continu remplissait la salle. Seuls, les plus jeunes enfants, les pieds dans les mains et la langue tirée hors la bouche, regardaient le plafond avec un sourire pacifique.

Soudain Mlle Lefort, entrant dans la mêlée d'un air de somnambule, punissait quelque innocent, puis rentrait dans sa tristesse comme dans une tour. Faites réflexion, je vous prie, à l'état d'esprit d'un petit garçon de huit ans qui, au milieu de cette agitation incompréhensible, écrit depuis six semaines sur une ardoise :

[illegible].

C'était là ma tâche. Par moments je me pressais la tête dans les mains pour contenir mes idées; mais une seule était distincte : l'idée de la tristesse de Mlle Lefort. Je m'occupais sans cesse de ma désolée maîtresse. Fontanet augmentait ma curiosité par d'étranges récits. Il contait qu'on ne pouvait passer le matin devant la chambre de Mlle Lefort sans entendre des cris lamentables mêlés à des bruits de chaînes.

— Je me rappelle, ajoutait-il, qu'il y a longtemps, un mois peut-être, elle lut à toute la classe, en sanglotant, une histoire qu'on croit être en vers.

Il y avait dans le récit de Fontanet une expression d'horreur qui me pénétra.

J'eus lieu de penser, dès le lendemain, que ce récit n'était pas imaginaire, du moins quant à la lecture à haute voix, car, pour ce qui est des chaînes qui faisaient pâlir Fontanet, je n'en ai jamais rien su et je suppose aujourd'hui que le bruit de ces chaînes était en réalité un bruit de pelles et de pincettes.

Le lendemain, voici ce qui eut lieu :

Mlle Lefort frappa sur sa table avec une règle pour obtenir le silence, toussa et dit d'une voix sourde :

— *Pauvre Jane.*

Après une pause, elle ajouta :

Des vierges du hameau Jane était la plus belle.

Fontanet me donna un coup de coude dans la poitrine en lançant un rire en fusée. Mlle Lefort lui jeta un regard indigné; puis, d'une voix plus triste que les psaumes de la pénitence, elle continua l'histoire de la pauvre Jane. Il est probable et même certain que cette histoire était en vers d'un bout à l'autre; mais je suis bien forcé de la conter comme je l'ai retenue. On reconnaîtra, j'espère, dans ma prose les membres épars du poète dispersé.

Jane était fiancée; elle avait engagé sa foi à un jeune et vaillant montagnard. Oswald était le nom de cet heureux pasteur.

Déjà tout est préparé pour l'hyménée; les compagnes de Jane lui apportent le voile et la couronne. Heureuse Jane! Mais une langueur l'envahit. Ses joues se couvrent d'une pâleur mortelle.

Oswald descend de la montagne. Il accourt et lui dit : « N'es-tu pas ma compagne? » Elle répond d'une voix éteinte : « Cher Oswald, adieu! Je meurs. » Pauvre Jane! Le tombeau fut son lit nuptial, et les cloches du hameau, qui devaient sonner pour son hymen, sonnèrent pour ses funérailles.

Il y avait dans ce récit un grand nombre de termes que j'entendais pour la première fois et dont je ne savais pas la signification; mais l'ensemble m'en sembla si triste et si beau que je ressentis, à l'entendre, un frisson inconnu; le charme de la mélancolie m'était révélé par une trentaine de mauvais vers dont j'aurais été incapable d'expliquer le sens littéral. C'est que, à moins d'être vieux, on n'a pas besoin de beaucoup comprendre pour beaucoup sentir. Des choses obscures peuvent être des choses touchantes, et il est bien vrai que le vague plaît aux jeunes âmes.

Les larmes jaillirent de mon cœur trop plein. Et Fontanet ne put, ni par ses grimaces, ni par ses moqueries, arrêter mes sanglots. Pourtant je ne doutais pas alors de la supériorité de Fontanet. Il a fallu qu'il devînt sous-secrétaire d'Etat pour m'en faire douter.

Mes larmes furent agréables à Mlle Lefort; elle m'appela auprès d'elle et me dit :

— Pierre Nozière, vous avez pleuré; voici la croix d'honneur. Apprenez que c'est moi qui ai fait cette poésie. J'ai un gros cahier rempli de vers aussi beaux que ceux-là; mais je n'ai pas encore trouvé d'éditeur pour les imprimer. Cela n'est-il pas horrible et même inconcevable?

— Oh! mademoiselle, lui dis-je, je suis bien content. Je sais maintenant la cause de votre chagrin. Vous aimiez la pauvre Jane qui est morte dans le hameau, et c'est parce vous pensez à elle, n'est-ce pas? que vous êtes triste et que vous ne vous apercevez jamais de ce que nous faisons dans la classe?

Ces propos lui déplurent, malheureusement, car elle me regarda avec colère et dit :

— Jane est une fiction. Vous êtes un sot. Rendez cette croix et retournez à votre place.

Je retournai à ma place en pleurant. Cette fois, c'est sur moi que je pleurais, et j'avoue que ces nouvelles larmes n'avaient pas cette espèce de douceur qui s'était mêlée à celles que la pauvre Jane m'avait tirées. Ce qui augmentait mon trouble, c'est que je ne savais pas du tout ce que c'était qu'une fiction. Fontanet ne le savait pas davantage.

Je le demandai à ma mère, quand je fus de retour à la maison.

— Une fiction, me répondit ma mère, c'est un mensonge.

— Ah! maman, lui dis-je, c'est un malheur que Jane soit un mensonge.

— Quelle Jane? demanda ma mère.

Des vierges du hameau Jane était la plus belle.

Et je contai l'histoire de Jane telle qu'elle me restait dans l'esprit.

Ma mère ne me répondit rien; mais je l'entendis qui disait à l'oreille de mon père :

— Quelles pauvretés on apprend à cet enfant!

— Ce sont, en effet, de grandes pauvretés, dit mon père. Que voulez-vous aussi qu'une vieille fille entende à la pédagogie? J'ai un système d'éducation que je vous exposerai un jour. D'après ce système, il faut apprendre à un enfant de l'âge de Pierre les mœurs des animaux auxquels il ressemble par les appétits et par l'intelligence. Pierre est capable de comprendre la fidélité d'un chien, le dévouement d'un éléphant, les malices d'un singe : c'est cela qu'il faut lui conter et non cette Jane, ce hameau et ces cloches qui n'ont pas le sens commun.

— Vous avez raison, répondit ma mère; l'enfant et la bête s'entendent fort bien, ils sont tous deux près de la terre. Mais, croyez-moi, mon ami : il y a une chose que les enfants comprennent mieux encore que les ruses des singes; ce sont les belles actions des grands hommes. L'héroïsme est clair comme le jour, même pour un petit garçon; et, si l'on raconte à Pierre la mort du chevalier d'Assas, il la comprendra, avec l'aide de Dieu, comme vous et moi.

— Hélas! soupira mon père, je crois au contraire que l'héroïsme s'entend de diverses façons selon les temps, les lieux et les personnes. Mais il n'importe; ce qui importe dans le sacrifice, c'est le sacrifice même. Si l'objet pour lequel on se dévoue est une illusion, le dévouement n'en est pas moins une réalité; et cette réalité est la plus splendide parure dont l'homme puisse décorer sa misère morale. Chère amie, votre générosité naturelle vous a fait comprendre ces vérités mieux que je ne les comprenais moi-même avec le secours de l'expérience et de la réflexion. Je les ferai entrer dans mon système.

Ainsi disputaient le docteur et ma mère.

Huit jours après, j'écrivais pour la dernière fois sur mon ardoise, au milieu du tumulte :

La faim mit au tombeau Malhilatre Ignère.

Fontanet et moi nous quittâmes ensemble la pension de Mlle Lefort.

ANATOLE FRANCE.

A TRAVERS LONDRES

Notes et impressions (1)

[illegible] 1882

Le moment serait mal choisi pour faire connaissance avec Londres; il est, en revanche, excellent pour le revoir. Tous les bruits de la *saison* proprement dite sont éteints depuis deux mois; l'aristocratie a regagné ses châteaux; le monde élégant en masse se promène sur le continent ou bien émigre au bord de la mer; la grande ville a quitté ses habits de fête : nous la prenons au dépourvu, sans fard et sans parure; nous allons entrevoir chez elle les secrets de l'intimité.

Ce qui me frappe d'abord, ne lui ayant pas rendu visite depuis plusieurs années, c'est l'extension nouvelle de ses faubourgs. Bientôt apparemment il n'y aura guère plus de campagne entre Douvres et les cheminées d'usine, dont l'interminable procession commence si vite, se substituant aux arbres magnifiques, refoulant les bestiaux, flétrissant les herbages et jetant une teinte enfumée sur la brique des cottages, qui, de rouge, devient uniformément olivâtre.

Je descends à Charing-Cross et je me retrouve avec plaisir en face de l'un des types anglais les plus sympathiques et les plus utiles, celui de l'employé de chemin de fer. Avec quelle politesse tranquille ce brave homme se met à votre disposition! S'il s'agit d'une dame, il s'occupera de ses bagages; il la conduira dans la *ladie's room,* la priera d'attendre, promettra de l'avertir avant le départ du train et ne manquera pas à sa promesse. Il est vrai [illegible] près seuls à se mettre sous sa protection : l'Anglais se tire d'affaire lui-même et trouverait fort mauvais que l'on disposât de sa personne et de ses bagages comme une administration à la fois paternelle et despotique prétend le faire chez nous. Dès le premier débarcadère, le Français s'aperçoit qu'avec ses aspirations incessantes vers la liberté il a toujours été en tutelle; il découvre aussi que, sous prétexte de lui épargner de la peine, on l'a souvent rudoyé, outre qu'on lui a toujours fait perdre beaucoup de temps.

La nuit en mer a été calme; le matin se lève sur une belle journée qui m'invite à aller jouir bien vite de mon spectacle favori : la Tamise, encore voilée de brumes qui estompent tous les détails de ses rives sans en rien cacher. C'est une fine et délicate grisaille dont les moindres détails sont visibles dans des teintes perlées. Plusieurs peintres contemporains ont rendu ces effets qui paraissent invraisemblables à [illegible] que le brouillard s'évapore et que tous les objets passent, en s'accentuant, du rêve à la réalité. Un brillant soleil, assez rare en ces climats à la fin de septembre, et qui décidera aujourd'hui les jeunes filles à endosser les robes roses ou blanches qu'elles ont si rarement l'occasion de porter, un soleil digne du plus joli ciel parisien éclaire toute la ville depuis le palais de Westminster jusqu'à Saint-Paul et darde ses rayons sur la façade imposante de *Somerset-House.*

Du pont de Londres la vue est d'un genre tout différent. Le port, avec ses grands vaisseaux, sa forêt de mâts lointaine et le mouvement qui règne aux environs de la douane; puis, sur le fleuve aux ondes grises et lourdes, des bateaux à vapeur, des chargements de charbon, des barques de toute sorte par centaines; un travail incessant de fourmis humaines qui donne l'idée de quelque machine formidable montée régulièrement pour ne s'arrêter jamais. Puis enfin, comme décor, la silhouette sévère de la Tour, le dôme de Saint-Paul strié de blanc et de noir réunis en cet effet de neige bizarre que produit le charbon sur certains monuments de Londres. Le marché de Billingsgate et l'hôtel de la corporation des marchands de poisson rappellent les énormes richesses amassées par ces *Fishmongers*, [illegible] associés déjà au XIIIe siècle. Sous le pont toute l'activité de la navigation, et, dessus, quelle foule affairée, que de véhicules de toute sorte!...

Aucun désordre cependant. Le calme et l'habileté des cochers, des charretiers, qui tous savent admirablement conduire, [illegible]; mais le plus grand mérite revient aux *policemen*, présents partout et occupés [illegible]. On les compte par milliers, et le zèle qu'ils apportent à leur service est simplement merveilleux. Adressez-vous à eux en toute circonstance, ils vous renseignent, vous conduisent, arrêtent d'un geste et sans en être priés la plus longue file de voitures pour permettre aux piétons de passer. Le policeman est l'ami, la providence du voyageur, qui, du reste, rencontre partout à Londres beaucoup d'obligeance. Chacun, quand l'occasion s'en présente, se met à sa disposition simplement, cordialement, sans l'ombre d'indiscrétion ni d'obséquiosité, sans bruit de paroles inutiles.

[illegible] en France à cette humeur serviable; les allures de certains touristes sur le continent ont donné lieu à un préjugé tenace. Il ne faut pas se hâter de juger nos voisins hors de chez eux : leur roideur désagréable n'est souvent que de la gaucherie, une sorte de timidité rude, lorsqu'ils appartiennent à cette petite bourgeoisie qui en France ne voyage guère, mais qui en Angleterre ne se refuse pas de faire un tour à Paris ou à Venise. En outre, l'Anglais, par excès d'amour-propre, prend difficilement son parti de s'exprimer dans une autre langue que la sienne, même quand [illegible] de parler anglais couramment pour bien juger à Londres les choses et les personnes. Sans doute vous trouverez dans [illegible] des interprètes [illegible] espérez fort, le plus souvent, de regarder sans voir et de vous méprendre.

Certains aspects de Londres restent immuables, quelle que soit la saison : sur les quais, dans la Cité, dans le Strand,

(1) [illegible]

c'est toujours la même activité dévorante, étourdissante. Les mêmes guenilles, la même misère abjecte s'étalent toujours, hélas! le long des faubourgs, où des femmes hébétées par le gin traînent dans la boue une friperie sans nom que l'on ne rencontrerait pas ailleurs sur le dos des plus pauvres, où des hommes en chapeau de soie bossué par les intempéries et les rixes laissent entrevoir sous une redingote en haillons, strictement boutonnée, qu'ils n'ont pas de chemise... Oh! quelle importation heureuse serait celle de la blouse en Angleterre!

Vous croirez reconnaître aussi, ne fussiez-vous pas venu depuis dix ans, qu'il pleuve ou qu'il fasse beau, en automne comme au printemps, en été comme en hiver, les mêmes *horse-guards*, plus grands que nature, faisant sentinelle du côté de Whitehall sur des chevaux proportionnés à la taille de leurs cavaliers, le tout formant un ensemble qu'on ne peut comparer qu'à ces colosses assyriens vers lesquels vous levez un regard stupéfait. On est souvent, à Londres, par parenthèse, dans la situation de Gulliver au pays des géants.

Toutes mes impressions, sauf celles-là, sont, en revanche, nouvelles. Les quartiers élégants et mondains me semblent transformés en allées de cimetière. Il est peu de capitales, sans doute, qui soient très animées au mois de septembre; mais celle-ci est plus triste qu'aucune autre en raison de son immensité même. Paris reste toujours vivant, quoi qu'on en dise, quand ce ne serait que grâce à l'affluence des étrangers, des Anglais d'abord, qui s'y attardent beaucoup plus volontiers qu'ils ne le font à Londres et qui le trouvent charmant par comparaison, même dans la saison où il nous semble laid. Et puis, tant de Parisiens ne peuvent se résoudre à quitter quinze jours de suite le pavé du boulevard! Et ceux-là ont le secret de se multiplier, d'être partout à la fois. Enfin on ne voit pas chez nous d'interminables rangées de maisons closes pareilles à des tombeaux; il y a pour cela deux bonnes raisons : nous n'avons guère de rues aristocratiques s'étendant sur une longueur de plusieurs milles, et le nombre des hôtels particuliers est minime à Paris.

Il est vrai que la mode française essaye en ce moment de s'introduire à Londres; on y bâtit beaucoup de grandes maisons dont les étages sont loués séparément, ou plutôt le seront, car personne ne se hâte de mordre à cette innovation. Riche ou pauvre, l'Anglais garde des habitudes féodales; il prétend être maître chez lui, verrouillé dans sa forteresse. Les maisons nouvelles offrent pourtant de véritables avantages; l'aspect des rues y gagne. Rien n'est laid comme le contraste de l'irrégularité des petites habitations mesquines bâties par le locataire sur le terrain que lui assure pour cent ans un bail emphythéotique, avec la monotone architecture des palais qui renferment les divers services de l'État, les établissements publics, les banques, les clubs, etc. En outre, ces *floors* (on appelle ainsi les nouveaux appartements superposés par étages) sont plus commodes et, malgré leur prix très élevé, entraînent moins de dépenses. Je doute néanmoins qu'une tentative en complet désaccord avec les mœurs et le caractère national réussisse autant que le souhaiteraient des spéculateurs aventureux.

Un certain nombre de *floors* sont loués du côté de South-Kensington, dans cette zone où fleurit l'excentricité, où se produisit naguère la révolution *esthétique*. C'est là que les premières *esthètes*, diaphanes, immatérielles sous les longs plis droits du moyen âge, une fleur de tournesol attachée près de l'épaule, firent naguère leur apparition.

Le quartier de South-Kensington, avec son agréable horizon de jardins et de parcs, est éminemment artiste. On y trouve, à quelques pas les uns des autres, l'Albert-Hall, cette immense et magnifique rotonde destinée à de grands concerts, à des réunions scientifiques, et renfermant une exposition permanente de peinture (8000 personnes y peuvent tenir à l'aise), l'École nationale de musique, le nouveau Musée d'histoire naturelle, construit dans des dimensions colossales et décoré avec goût, le Musée des Indes, enfin la Galerie nationale des portraits, qui commence à la période des Plantagenets, aux spécimens de la peinture primitive anglaise, pour finir à l'esquisse de Dickens par Ary Scheffer.

Rois, littérateurs, artistes, comédiennes illustres sont là réunis par ordre chronologique. — Les deux Marie Stuart, à seize et à trente-six ans, donnent l'idée d'une beauté moins parfaite que celle de la statue couchée sous le baldaquin de Westminster et qui ressemble si singulièrement à l'impératrice Eugénie. — Le portrait du confident de Charles Ier, Porter, est peut-être le chef-d'œuvre de Dobson, qui, en s'inspirant de Van Dyck, commença en Angleterre la longue série des grands peintres de portraits. — La physionomie de Cromwell, énergique et profonde, suffirait, avec les lettres qu'a publiées Carlyle, à dissiper tous les doutes accumulés par les historiens sur ce caractère dont le trait dominant fut la sincérité d'une conviction inflexible. — Buckingham est tout près; frappante antithèse, qui en dit plus que bien des pages écrites. — Le piquant souvenir des *Mémoires* de Gramont et des *Contes* de Hamilton semble flotter autour des charmes de cette belle Élisabeth, sœur de l'un et femme de l'autre, une déesse de Lely. On comprend que, déjà mûre, elle ait ébloui Louis XIV et inquiété Mme de Maintenon. — Toute la mordante ironie, toute la puissance d'observation que révèle *le Mariage à la mode* se retrouvent dans l'expressive laideur de Hogarth peint par lui-même. — Quel type calme et honnête de gentleman campagnard que Walter Scott! Comme cette figure est à sa place dans le château d'Abbotsford, passant du plus noble travail intellectuel à des occupations rustiques, sans négliger aucun des devoirs de la famille et de l'amitié! Pourquoi la même absence de *pose* ne se retrouve-t-elle pas chez Byron, défiguré par le costume grec qui, demandons-en pardon à *Childe Harold*, fait sourire les plus passionnés admirateurs du grand poète?

Je nomme encore au hasard le Bolingbroke de Rigaud, le cardinal d'York dans son enfance par Largillière, le comte de Bath, le duc de Cumberland par Reynolds, Benjamin Franklin par Lawrence... Il y a ici des célébrités de toute espèce : lady Hamilton, la courtisane Emma Harte, cette Circé de carrefour qui, transplantée dans le grand monde, fit chanceler la gloire de Nelson, et le poète sans pareil, auteur d'*Aurora Leigh*, Élisabeth Barrett Browning, qui expira au milieu d'une

radieuse vision de l'idéal, qu'elle avait poursuivi toute sa vie, sur ce mot sublime comme le cri même de la résurrection : *Beautiful!* — Voilà George Eliot, dont les romans sont, dans maints [illegible] de la Bible et de Shakspeare. Pourquoi le génie peut il s'associer à une si complète laideur? Cette longue tête de cheval n'a rien de féminin. Je me hasarde à le dire; on me répond avec une indignation contenue qu'elle avait des yeux expressifs, des mains admirables, une voix délicieusement musicale, enfin que, dans sa vieillesse, elle ressemblait au Dante ou à Savonarole... N'importe : je regrette de ne pouvoir plus me la figurer, comme je me plaisais à le faire, sous les traits de la Dinah d'*Adam Bede*.

∴

Le musée de South-Kensington donne mieux que tout le reste une idée presque écrasante de la puissance anglaise. Il semble que, pour le former, les merveilles du monde entier aient été écrémées. Tout ce qui est difficile stimule l'énergie du vouloir britannique. Il a été décidé vers l'année 1851 que, bon gré, mal gré, un *entraînement* judicieux populariserait le goût des arts dans un pays qui n'avait pas ce goût naturellement. On a donc rassemblé, puis classé dans un ordre admirable, des reproductions moulées de chefs-d'œuvre de toutes les époques; on a dépouillé ensuite les palais et les églises de l'Europe. Ce butin, enlevé par la force de l'or, plus irrésistible encore que celle du canon, est énorme.

Aucun artiste véritable ne dira que la collection des cinquante Luca della Robia lui fasse le même plaisir dans une grande salle à la décoration banale et au jour terne, que le moindre médaillon du même maître resté à sa place et s'harmonisant, par exemple, avec la gracieuse architecture de la chapelle des Pazzi; mais ceux qui veulent étudier les secrets de l'art florentin sur ses plus précieux échantillons sont satisfaits. De même pour les modèles de cire et les terres cuites, où l'on saisit la première inspiration, les tâtonnements, souvent pleins d'intérêt, des grands sculpteurs du XVIe siècle, Michel-Ange en tête. D'importants morceaux ont été dérobés aux cathédrales de tous les pays. La Chine et le Japon, mis à contribution, sont venus livrer des richesses inconnues; quelques-unes, du reste, sont le résultat d'heureuses captures de la marine anglaise : ainsi les modèles de villages envoyés autrefois par l'empereur de la Chine à l'impératrice Joséphine ont été arrêtés en route. Il y a des boudoirs complets ravis à notre XVIIIe siècle en échange d'une pluie de guinées formidable sans doute, mais encore insuffisante, car ces peintures de Natoire et de Fragonard, ces cheminées de Clodion, ces bronzes de Gouthière sont sans prix; Trianon les réclame. Les trésors royaux d'Abyssinie côtoient une collection unique d'instruments de musique : ce clavecin est celui de Haendel; cet orgue appartint à Luther. La série des bijoux anciens et modernes, celle des anneaux seulement, classés par pays et d'après leur usage ou leur signification, vous retiendrait des heures. Tout ce qu'a produit le génie de l'art et de l'industrie est là, si ingénieusement étiqueté que l'on peut se passer de catalogue.

Trois cent mille livres sterling sont dépensées chaque année à élargir ce foyer d'inspiration, d'éducation esthétique, et les collections acquises se renforcent de collections particulières prodiguées avec une munificence incomparable par leurs possesseurs, qui souvent lèguent en mourant les miniatures, les pierreries, les ivoires, les armes qu'ils avaient prêtés pendant leur vie. La reine donne l'exemple : la galerie de céramique renferme nombre d'échantillons de Sèvres, de Delft, etc. appartenant à Sa Majesté.

J'avais laissé à Hampton-Court les célèbres cartons de Raphaël que le pape Léon X commanda pour être exécutés en tapisserie d'Arras; ils sont venus depuis grossir les trésors du musée de Kensington.

Les tableaux et les aquarelles des peintres anglais de différentes époques, les estampes, les autographes, les éditions précieuses d'ouvrages classiques remplissent plusieurs salles, et, comme l'explorateur qui a une fois mis le pied dans ce labyrinthe y passe la journée entière, quitte à revenir s'y perdre le lendemain, une salle de rafraîchissements somptueuse, revêtue partout de faïences d'ornement, occupe le centre de l'édifice. Des douzaines de petites tables y sont dressées; à l'une des extrémités, devant un brasier énorme, visible à tous les yeux, deux cuisiniers vêtus de blanc ne cessent de griller et de rôtir des pièces de viande dignes de Gargantua. Les Anglais sont décidément carnivores : ils aiment assister à ces préparatifs du repas qui ne seraient rien moins qu'appétissants pour d'autres; le nombre de *grill-rooms* indiques en guise d'appât sur l'enseigne des tavernes et des restaurants témoigne de ce goût particulier. Peut-être le *grill-room* du Musée n'est-il pas dédié seulement aux visiteurs : la bibliothèque spéciale a ses habitués, et les cours quotidiens de dessin, de sculpture, de gravure, comptent de nombreux élèves.

Détail curieux : l'École des arts (*National art training school*) est fréquentée par beaucoup plus de femmes que d'hommes; les femmes sont singulièrement entreprenantes en Angleterre; elles se poussent partout avec succès et sans que personne en soit scandalisé ou seulement surpris. Il va sans dire que les deux sexes ont leurs ateliers séparés, à des étages différents.

On disperse en province les élèves, hommes ou femmes, à qui leur talent vaut un rang de professeur, et c'est ainsi que le dessin a fait de si rapides progrès dans toute l'Angleterre depuis la fondation du Musée de Kensington, créé en vingt ans avec l'excédent des recettes de la grande Exposition.

Quant à la statuaire, elle ne prend qu'un faible essor; Gibson est, croyons-nous, l'unique sculpteur anglais; encore Gibson procédait-il directement de Canova.

Pourquoi ne posséderions-nous pas à la longue notre Musée de Kensington? L'exposition des arts décoratifs, celle des portraits du siècle, l'ouverture de la galerie des moulages au Trocadéro, sont un acheminement vers ce but, et la bonne volonté des possesseurs d'objets d'art s'est déjà

manifestée plus d'une fois de façon à donner confiance dans l'avenir. Si la loterie organisée en vue d'un établissement si utile réussit, comme l'espèrent ses promoteurs, la France sera bientôt en mesure de commencer cette grande œuvre dont le principal mérite est de n'être jamais achevée, de grandir toujours en fournissant de nouveaux modèles à l'émulation des artistes.

***

J'ai visité à loisir le Musée de Kensington, de même que les divers monuments où, dans une autre saison, l'on conduit la troupe importune des badauds condamnés par un gardien esclave de sa consigne à tout voir dans un ordre donné.

La foule semble s'être portée sur un seul point, à l'Exposition internationale de la pêche, si caractéristique des goûts anglais. La mer et ses produits, et ses merveilles, et les engins qui servent à la dompter, la mer à l'état de puissance éternellement féconde, de divinité aux cent mamelles, est enfermée dans les *Exhibition galleries* et déborde à travers les jardins de la Société d'horticulture, où l'on afflue du matin au soir, le soir surtout, pour jouir en même temps de l'illumination la plus grandiose qu'ait encore produite la lumière électrique.

Dès le premier pas dans cette galerie de 335 mètres de longueur, on est ébloui par les scintillements de la voûte piquée d'étoiles dont les feux éclairent une interminable suite de tableaux inspirés par des sujets maritimes, marines proprement dites, naufrages, catastrophes dans les glaces polaires, scènes comiques d'embarquement ou de traversée, pêches en pleine mer, canotage en eau douce, sans parler des natures mortes prêtées par la corporation richissime des marchands de poisson. Il semble qu'un air salin, une légère odeur de goudron et de marée vous environne; vous attribueriez volontiers aux flots soulevés le mugissement lointain des machines électriques. Une double rangée de vitrines, au centre de la galerie, renferme des spécimens de corail et de perles, depuis l'arbrisseau élégant cueilli sur les côtes de l'Océanie ou des îles de l'archipel indien, squelette recouvert naguère d'une substance vivante, jusqu'aux colliers les plus riches et les mieux montés, depuis la perle en formation dans sa coquille jusqu'aux parures sorties d'écrins princiers. La noblesse anglaise s'est mise, comme toujours, à contribution; je remarque notamment les curiosités rassemblées par lady Brassey dans ses nombreux voyages.

La pêche anglaise occupe toute l'immense galerie du sud. Là sont disposés, avec cette entente de la décoration qui donne l'aspect d'ornements aux objets les plus communs, une collection considérable de filets, de nasses, d'amarres, de poulies, de harpons, de dragues, l'attirail de la pêche à la baleine, des modèles de bateaux, toutes les variétés de voiles et de cordages. Dans cette galerie se trouve le canot dans lequel Grace Darling, l'intrépide sauveteur féminin, exposa héroïquement sa vie.

Le marché au poisson, un vrai marché très pittoresque, où l'on vend tous les poissons étrangers frais, secs, conservés de quelque manière, n'est pas la partie la moins animée de l'Exposition. En face s'ouvrent d'immenses restaurants où sont servis les dîners de poisson les plus chers ou les plus modestes, selon que l'on pénètre dans les salles de première ou de troisième classe. Sur un théâtre spécial, des cuisiniers expérimentés expliquent au peuple les meilleures méthodes pour tirer parti, au point de vue gastronomique, des poissons réputés inférieurs. Rappelons-nous que l'École nationale de cuisine, très fréquentée par les ménagères, est contiguë aux bâtiments de l'Exposition. Il y a en outre une salle réservée aux conférences scientifiques et pratiques d'un ordre plus élevé.

Tout ce que l'on peut tirer de la mer en fait d'engrais, tout ce qui du poisson est applicable à l'industrie, tous les modèles possibles de phares, de bouées, d'engins de sauvetage, des cabanes destinées aux pêcheurs de profession, des vêtements perfectionnés offerts aux amateurs, ces choses et beaucoup d'autres se trouvent méthodiquement rangées à la portée de ceux qu'elles intéressent. Les curieux qui cherchent principalement l'attrait d'un spectacle gagnent de préférence l'aquarium, où des torrents de clarté ruissellent sur les eaux jaillissantes. On se coudoie dans les galeries de pisciculture et d'histoire naturelle. Il serait difficile de rencontrer une collection plus complète de poissons et d'oiseaux aquatiques, de coquilles et d'algues marines. La reine a exposé la barque royale d'apparat, esquif sculpté, doré, drapé de pourpre, qui, dans de petites proportions, fait songer au *Bucentaure*.

Avant de passer de la serre, qui ne peut se comparer, pour le luxe des plantes exotiques, qu'à ses gigantesques rivales de Kew-Gardens avec leurs forêts de fougères et leurs colonnades de palmiers, je signale la présence de la Société internationale pour la propagation de la Bible au beau milieu de l'Exposition. Où ne se glisse-t-elle pas, cette Bible, distribuée annuellement à plus de trois millions d'exemplaires en deux cents langues différentes, ostensiblement posée sur la table de toutes les chambres d'hôtel, sollicitant vos regards aux murs de toutes les gares de chemins de fer, affichant ses versets dans tous les lieux où l'on s'attendrait le moins à la rencontrer? Et cependant l'athéisme fait des progrès en Angleterre; on ne compte plus les *agnostiques;* mais dans l'autre camp il y a redoublement de ferveur, et ceux qui nient se garderaient de railler ceux qui croient : le ricanement goguenard du scepticisme, l'esprit voltairien qui fronde avec un trait d'esprit, l'arme du ridicule, si légère et si redoutable, sous laquelle tombent ailleurs des remparts d'airain, tout cela est inconnu, tout cela ferait horreur.

Mais il me semble que nous promenons des pensées bien graves autour de ces lacs en miniature où les Chinois ont jeté leur joli pont et sur le bord de ces réservoirs destinés aux expériences des plongeurs. Tout le vaste jardin est décoré de lanternes; l'électricité continue d'accrocher ses constellations capricieuses sur la voûte noire du ciel. Aux deux extrémités des terrasses la musique de la garde royale se renvoie à travers la nuit des phrases d'*Euryanthe* ou du *Freyschutz* que la distance affaiblit.

On ne peut vraiment s'étonner de l'engouement des gens de toute classe pour cette exposition dédiée à un peuple de marins. Je souhaiterais que nous y fussions mieux représentés. Le Canada, les États-Unis, la Suède et la Norvège figurent au premier rang après le colosse britannique; la Grèce s'est distinguée relativement, et l'espace que nous couvrons pour notre part égale à peine celui de l'exposition belge! Quant à l'Allemagne, elle reste pour ainsi dire invisible.

Cette exposition internationale est le grand succès de la saison d'automne et l'objet d'une réclame étourdissante. Les omnibus portent sur leurs cimes en lettres gigantesques : *The Fisheries! — The Fisheries!* répètent les placards illustrés qui tapissent les murs, et sur le dos, sur la poitrine de l'homme-affiche, on lit, d'un côté de la rue à l'autre, en lettres d'un pied : *The Fisheries!!!* tandis que ce même mot éclate, crié autour de vous à chaque pas que vous faites dans les rues de Londres.

∴

Quelle rage d'affichage en Angleterre! Vous en êtes stupéfait dès l'arrivée à Charing-Cross. Le savon Pear, pour ne parler que de lui, vous saute aux yeux comme sujet principal d'un tableau de six pieds de hauteur très drôlement brossé : une grand'mère, tenant par l'oreille le plus hideux des gamins malpropres, le plonge dans un *tub* tout en l'étrillant d'importance. Et il ne vous sera plus permis d'oublier le savon Pear; il se glisse partout, comme la Bible elle-même. Montez-vous dans quelque omnibus, une négresse sourit dans un coin, enchantée d'être blanchie sur la joue droite, en attendant mieux, par l'effet magique du Pear's Soap. Des autographes d'Adelina Patti ou de Lillie Langtry, une autre actrice favorite du public anglais, recommandent au-dessus de votre tête ce spécifique merveilleux. A l'autographe est joint le portrait de chacune de ces dames avec des citations empruntées à Shakspeare sur la blancheur du lis et la fraicheur de la rosée accompagnant un chant de rossignol, qui sont tout ensemble une réclame au savon et à la Patti, qui paraissent impliquer en outre que Shakspeare avait, plusieurs siècles d'avance, préconisé l'heureuse invention. Nulle part, sauf en Amérique, où, paraît-il, cette espèce de génie atteint son paroxysme, on n'a poussé aussi loin l'imagination à propos d'annonces. Quelle dépense d'argent et de littérature pour vendre un pain de savon d'un shilling!

Le théâtre et le roman ne dédaignent pas les mêmes moyens de succès. La scène principale de tel drame, de telle comédie à la mode, reproduite en couleurs criardes sur une échelle énorme, sollicite l'attention des passants. Mais hâtons-nous de dire que l'on chercherait en vain l'équivalent d'indecences telles que les *Amours secrètes* de papes, de rois ou de princesses, qui depuis quelque deux ans salissent les murs des rues de Paris; ce que j'ai vu de plus risqué, c'était l'annonce, simplement imprimée en gros caractères, du dernier ouvrage de Barbey d'Aurevilly.

Aucune des formes de la liberté de la presse ne paraît produire d'abus en Angleterre; les jeunes filles peuvent tout lire et tout voir, exception faite, bien entendu, des pièces françaises, la seule épithète de *français* suffisant à donner l'alarme quand il s'agit de livres ou de théâtre. Quelques romans choisis de Mme Grévil e ou de M. Theuriet figurent pourtant dans la bibliothèque des chemins de fer. On a aussi fait grâce parfois à M. Cherbuliez, qui passe pour avoir rompu plus que les autres avec la vieille et malsaine tradition des infidélités conjugales. C'est là une des choses dont il n'est pas permis de parler en Angleterre. Elles existent cependant, moins fréquentes que dans d'autres pays; n'importe, elles existent; les annales de la cour de divorce le prouvent, et il y aurait une certaine injustice à prétendre que la haute aristocratie en ait le monopole; on le sait davantage, voilà tout, quand il s'agit de cette classe, condamnée, en Angleterre comme ailleurs, à vivre dans un palais de verre transparent sur laquelle se fixent d'en bas les regards curieux. Mais ce serait une grande erreur de croire que la bourgeoisie soit sans péché; seulement ce péché, comme tout le reste, est d'ordinaire pris au sérieux. Exemple : un officier de bonne famille s'éprend d'une femme mal mariée; il l'enlève parce que l'enlèvement conduit à obtenir le divorce, sauf amende payée au mari, qui accepte cette indemnité choquante, assez considérable pour diminuer beaucoup l'avoir du séducteur et pour le jeter dans une gêne dont il s'accommode avec résignation ainsi que des enfants que le père indigne lui a laissés sur les bras. N'est-ce pas un assez beau sujet de roman, où le sacrifice le plus imprévu du côté de l'homme semble expier la faute? Ce sujet ne sera cependant jamais traité en Angleterre. Tout ce qui tend à idéaliser la trahison du devoir conjugal révolte des susceptibilités très honorables en elles-mêmes, mais auxquelles se mêle certainement une bonne dose d'hypocrisie.

∴

Si le théâtre anglais contemporain échappe au reproche d'immoralité, il est, en revanche, d'une platitude parfaite, tandis que l'Europe entière est forcée d'admirer nos productions dramatiques, même quand elle les déclare répréhensibles. Retranchez la représentation des pièces de Shakespeare, les adaptations indignement alourdies et mutilées de nos drames et de nos operettes, les pantomimes et les féeries fastueusement montées à partir de Noël, il ne restera plus rien. Les cinquante-trois théâtres de Londres fournissent, en réalité, à l'art dramatique un bien maigre contingent. Je m'en suis assuré autant qu'on peut le faire en cette saison : l'Opéra se repose, ainsi que Drury-Lane et Haymarket; Irving n'est pas revenu de sa tournée en Amérique; seule, la ressource des petits théâtres me reste, et je ne vois rien qui mérite d'être cité, sauf cependant une bluette en deux tableaux, inspirée par le roman si populaire d'Anstey : *Vice versa*.

Vice versâ (nous parlons du roman) est, sous sa forme légère, une leçon pleine d'esprit et de bon sens donnée aux pères de famille. Par l'effet de quelque talisman, l'âme cha-

son fils que l'âge du collège est l'âge le plus heureux de la vie — passe dans le corps du jeune Dick, tandis que l'esprit turbulent de l'écolier vient donner d'étranges habitudes à l'enveloppe chauve, ridée, goutteuse, etc. de son père. Deux comédiens de talent ont admirablement rendu cette métamorphose mutuelle. Rien n'est plus drôle que l'expression de gaminerie qui se répand soudain sur le visage du père au moment même où la physionomie, les gestes du collégien en grand col et en veste courte subissent visiblement l'influence intérieure d'une humeur grondeuse et mécontente de tout. Tandis que le fils changé en père se livre dans la maison, dont il reste le maître, à des extravagances juvéniles qui font croire aux amis et aux domestiques que le bonhomme a perdu la raison, le père, emprisonné sous sa nouvelle forme chez le plus hargneux des maîtres de pension, passe par une série d'épreuves qui provoquent pendant tout le second acte des éclats de rire ininterrompus. Le livre, cela va sans dire, vaut mille fois mieux que la pièce; mais celle-ci est cependant supérieure à la plupart des « levers de rideau » — c'est le rang modeste qu'on lui a donné au théâtre du Strand, avant la fantaisie burlesque intitulée *Silver Guilt.*

Pour comprendre celle-ci dans ses prétendues finesses, il faut avoir vu d'abord le drame de *Silver King,* dont elle est la parodie.

Silver King, son nom l'indique, est une espèce de Monte-Cristo dont les commencements n'ont pas été moins rudes que ceux d'Edmond Dantès. Accusé d'un meurtre qu'il n'a pas commis, mais incapable de prouver son innocence, fût-ce à lui-même, car il était, à l'heure où le crime a eu lieu, stupéfié par l'ivresse, il trouve le moyen de fuir, de gagner l'Amérique, et revient transformé en *Roi de l'argent,* fort à propos pour empêcher sa femme de mourir de faim et pour sauver ses enfants des pires conséquences de la misère. Une ineptie en quatre petits actes, dont le premier se passe au Derby, parmi la foule caractéristique de l'endroit, est sortie de cette histoire passablement rebattue. Il était facile d'en souligner les invraisemblances et d'en railler la lourde sentimentalité. Tous les personnages que le drame veut rendre intéressants sont réduits, dans la parodie, à leur valeur probable : l'héroïne, innocente et pourchassée, devient une de ces bouquetières en guenilles qui font plus d'un métier; le héros, pauvre, mais honnête, se trouve être un pickpocket, sinon un assassin... Et le *slang* des rues se mêle agréablement, tout le long de la pièce, à celui des clubs, dont les membres sont représentés par une nuée de petites actrices en habit noir qui, le claque à la main, le gardenia à la boutonnière, montrent plus de beauté que de talent, mais tant de beauté !... On ne peut s'empêcher de faire un retour désavantageux vers les demoiselles du même ordre qui, sur le continent, remplissent les mêmes rôles. Rappelez-vous une de nos *revues* à la mode : il y a bien des laiderons en regard d'une jolie personne, et, pour parler comme Henri Heine, qui comparait les belles Anglaises au *roastbeef* substantiel et sans apprêt, cette jolie Française n'a le plus souvent de valeur que par l'assaisonnement : grâce, désinvolture, toilette, sauces de toute sorte compliquées et décevantes. Au contraire, j'ai là, devant moi, des statues d'une élégance grecque ou des figures vaporeuses de *keepsake* qui marchent, parlent, chantent avec une froideur d'automate, sans coquetterie, sans mines, sans rien de ce que la censure s'empresserait d'interdire, du reste, comme elle supprime le moindre trait graveleux dans un couplet, la moindre équivoque seulement dans le dialogue. Notez que la pièce en question est jouée sur le plus léger des théâtres de Londres : le Strand est l'équivalent de nos Variétés, sauf qu'entre autres licences les Variétés accordent une hospitalité bien entendue aux spectatrices en toilette de ville, tandis que l'étiquette anglaise est plus rigoureuse. La présence d'un chapeau soit dans les loges, soit aux stalles (*dress circle*), ne serait pas plus tolérée ici que ne l'est celle d'une robe montante au Théâtre de Sa Majesté.

Une seule des actrices joue véritablement : c'est une miss Linden; elle ressemble un peu à Sarah Bernhardt et rappelle surtout une de ses compatriotes jadis engagée à Paris pour un rôle muet, dans *le Dada* de M. Gondinet; l'étrangeté de cette longue et mince créature avait je ne sais quoi de macabre qui se retrouve chez la Gerty de *Silver Guilt.* Son triomphe est une gigue qu'elle danse avec une verve, une agilité fantastique et des dislocations de clown. Le coquin larmoyant qui lui donne la réplique m'a intéressé, plus que tout le reste de la pièce ensemble, par une scène mimée d'ivresse dont le réalisme tranche brutalement sur un tissu d'extravagances que l'on pourra se figurer quand j'aurai dit que ce prétendu meurtrier, pour échapper à la police, prend et garde sur un mur la place d'une affiche.

Mon impression, le rideau baissé, est que la parodie que je viens de voir dépasse en absurdité et n'égale pas en esprit toutes les folles élucubrations du même genre qui ont pu être jouées chez nous, mais que sa parfaite innocence fait, en somme, honneur à l'esprit de moralité qui éclate partout chez nos voisins, même dans les lieux réputés peu respectables. Cette impression sur la moralité anglaise ne dure d'ailleurs que le temps de descendre dans la rue, qui est en ce moment — le défilé rival sur le trottoir de Haymarket n'ayant pas encore commencé — livrée aux milliers de malheureuses qui trafiquent publiquement d'elles-mêmes. C'est un flot qui passe et se renouvelle toute la nuit à la lumière du gaz, et là encore je constate que l'Angleterre est le pays par excellence de la beauté féminine; cette beauté résiste même à la pire dégradation, et dans ces allées terriblement peuplées du vice elle s'allie le plus souvent à l'extrême jeunesse, à une jeunesse, hélas! qui côtoie l'enfance! Les bars, les tavernes qui, le jour, avaient un air décent, sont, à minuit, surveillés de près par les policemen. Tandis que ce genre de scandale est déchaîné au dehors plus qu'en aucun lieu du monde, l'ivresse se dérobe au dedans et il y a de bonnes raisons pour que l'entrée des cafés soit interdite aux femmes. Presque tous les restaurants ont une *ladie's room;* aucune dame ne pénètre dans la salle commune.

Tant que l'ivrognerie et le reste infesteront ainsi la capi-

tale du pays qui se proclame le plus vertueux de l'Europe, il sera difficile d'admettre sans conteste une pareille prétention.

De grands efforts sont faits pour fermer les plaies vives auxquelles je viens de toucher en passant. La fondation des établissements de tempérance où l'on trouve à bas prix une chère excellente accompagnée de thé ou de *gingerbeer*, à l'exclusion de toute boisson fermentée; l'importance croissante que prend certaine ligue abolitioniste dans laquelle, au mépris de la pruderie anglaise, nombre de femmes ont inscrit leurs noms auprès de ceux de philanthropes d'un autre sexe; différents remèdes non moins héroïques et proposés avec un zèle parfois indiscret, ne servent qu'à prouver la gravité du mal qu'il s'agit de combattre, l'imminence du péril.

Tous les moyens sont bons pour en venir à bout, même, quoi qu'on en puisse dire, ceux que l'on a tant reprochés à l'Armée du Salut. Ces manifestations, si grossières et tapageuses qu'elles soient, réveillent par leur violence même des âmes mortes qui ne sauraient pas entendre un autre appel; elles produisent parfois ces effets foudroyants dont les *revivals*, en Amérique, ont été le théâtre. Superstition, fanatisme, d'accord; pour ceux qui pensent et qui savent, ce n'est que cela peut-être; mais voyez les ivrognes et les filles perdues, que la parade religieuse qui frappe leurs yeux et retentit à leurs oreilles fait passer du pavé de Regent-street dans le *Meeting-house* grand ouvert devant eux. Ceux-là ont besoin de rudes images qui les arrête au passage et d'un langage à la portée de leur abjecte ignorance. On dit que dans les « tempêtes spirituelles » dont les camps revivalistes sont témoins au fond des solitudes de l'Indiana, de terribles accès d'hystérie éclatent : des malheureux écument et se tordent, affolés par la crainte de l'enfer. Au milieu de ce conflit où le bien prend des allures brutales de boxeur pour terrasser le mal, plus d'un résultat salutaire est obtenu cependant. Chacune de ces commotions religieuses gagne des bandits à la vie honnête.

L'Église du général Booth se propose le même genre de combats et de succès. Il n'y a rien de plus sauvage que le bas peuple de Londres : des moyens sauvages doivent donc être employés pour l'attirer, l'intéresser, le dompter. Cet appareil belliqueux, cette bataille livrée à l'ennemi, ces hurrahs de victoire sont un jeu qui allèche la plebe brutale au cerveau obtus et aux poings de fer.

J'avais vu fonctionner à Paris l'Armée du Salut : transplantée hors de son cadre, devant un public de railleurs et d'indifférents, elle semblait pour le moins ridicule. Ces jeunes filles qui arrêtaient les passants sur le boulevard au nom du Christ, ces catéchumènes qui s'accusaient tout haut avec un épouvantable accent anglais, ce déploiement d'uniformes rouges, ce fracas de grosse caisse, ces affiches rédigées en jargon militaire, tout cela ne pouvait que provoquer le rire du Parisien goguenard; moi aussi, j'ai haussé les épaules; mais dans le pays même des salvationnistes mon sentiment s'est quelque peu modifié.

J'ai assisté à plusieurs *meetings*. Un programme vous est distribué à la porte, annonçant les réunions prochaines. Dans une grande salle, des bancs sont à la disposition de tous ceux qui veulent entrer, à la condition qu'ils se tiendront respectueusement. Cette salle est éclairée comme un théâtre, et une estrade sur laquelle sont groupés les membres de l'Église représente assez bien la scène. On lit tout autour des tribunes de brèves sentences faites pour solliciter la con-

[illegible]

peut-être votre dernière nuit. — Dieu est amour, etc. Tout à coup des cantiques font explosion, des chants guerriers qui semblent donner le signal d'un assaut formidable et où les mêmes mots sont répétés à satiété, coup sur coup, de façon à produire je ne sais quel effet magnétique. La voix argentine d'une jolie jeune fille debout au milieu de l'estrade récite une prière. Ensuite les confessions commencent, comme dans l'Eglise primitive.

Une femme d'une quarantaine d'années, au maintien décent, très proprement vêtue de noir, vient avec une facilité d'élocution singulière raconter ses expériences. Elle avoue que longtemps, par orgueil, elle a cru marcher droit sans vouloir s'apercevoir que, faute d'abnégation absolue d'elle-même, elle était loin des voies du Seigneur. Maintenant elle a tout sacrifié, elle est heureuse, elle ne désire plus rien, elle possède la paix pour toujours. Et elle termine par des éjaculations vers le ciel, qu'elle appelle au secours de la maréchale persécutée en Suisse au moment même.

Un gros garçon très vulgaire lui succède. Il raconte sans grande conviction qu'il était jadis tourmenté par les remords au sein même des délices (sans doute les délices du gin), qu'il s'est corrigé pour plaire au Christ qui le cherchait et qui l'a trouvé à la fin, que tout le mérite est à ce Dieu de bonté qui ne se lasse jamais.

Entre chaque récit, les hurlements de triomphe reprennent. De temps à autre aussi une courte prière pour s'humilier ou rendre grâces. Je m'en vais après avoir entendu un homme jeune encore, correctement mis, de petite taille, au front dénudé, aux yeux profonds, scintillants dans la caverne de l'orbite, des yeux d'illuminé, parler de la mort et de l'enfer avec une énergie vraiment impressionnante.

Il raconte la victoire qu'il vient de remporter au nom de l'Armée tout entière. Un malheureux, pris de boisson, a été bousculé par un cab, presque écrasé. Il l'aide à gagner un refuge; puis, au milieu du tapage des voitures, dans la Cité, s'adressant à cet homme dégrisé par le danger : « Si vous aviez été écrasé tout à l'heure, où vous seriez-vous réveillé demain? » Il le suit, il le harcèle par cette phrase qui retentit à la fin dans l'âme obscurcie, presque éteinte de l'ivrogne.

Nouvel *alleluia* poussé par l'auditoire.

Il y a là beaucoup de visages ignoblement flétris, des physionomies mornes, des têtes de fous éclairées par une véritable fièvre d'exaltation, mais aussi, parmi les femmes surtout, bon nombre de figures placides qui pourraient appartenir à des dévotes moins excentriques. Les jolies filles ne manquent pas; deux d'entre elles quêtent : la quête n'est

[illegible]

mains des sommes considérables dont quelques-unes lui ont été léguées par la charité de personnes bien placées dans le monde; il y en a plus qu'on ne croit qui sont persuadés de l'efficacité d'un réveil religieux spécial, à l'adresse des classes inférieures.

Certain soir, je passais sur la Tamise en bateau à vapeur du côté de Chelsea. Tout à coup un tapage étrange de chants, de tambours et d'instruments de cuivre, résonna sur les quais noyés dans le brouillard où traînaient sans doute la faim, le vice, l'abrutissement représentés par des misérables de tout sexe et de tout âge. Ce qui était cacophonie pour mes oreilles devait être pour quelques-uns d'entre eux la voix d'un Dieu de miséricorde ou de vengeance descendant jusque dans les ténèbres pour les appeler au ciel ou pour les menacer de châtiments sans fin. L'Armée du Salut va chercher ses soldats au plus profond du ruisseau de la rue, et la sinistre silhouette de la prison de Millbank, m'apparaissant un peu plus loin, à travers la brume, ce soir-là, me fit penser que de tels procédés pouvaient avoir du bon.

Cependant on parle de captations de fortunes, de jeunes filles endoctrinées, séduites, enlevées à leur famille. Il n'y a pas de secte, du reste, contre laquelle n'ait été porté ce genre d'accusation. Ce que je reproche surtout au général Booth, c'est d'être un farouche antagoniste de l'instruction même élémentaire, de considérer la science, voire la lecture, comme l'un des pièges de l'ennemi. En outre, l'armée dont il est le chef est en train de devenir intolérante à l'égal des Églises les plus orthodoxes. Défense est faite aux salvationnistes de mettre le pied dans un temple protestant ou catholique. Les âmes conquises qu'il faudrait éclairer sont systématiquement réduites à un fatalisme étroit et stupide.

D'autres réformateurs tout prêts à lui faire concurrence profiteront des fautes du général Booth; il en surgit à chaque instant. Hier, on m'a glissé dans la main une petite carte ainsi conçue :

EXETER HALL

Service spécial de Mission conduit par le capitaine Baring, anciennement au 17e Lanciers. — Commence à huit heures.

Tout le monde invité.

Voici un vrai capitaine qui pourrait bien porter ombrage aux maréchales de fantaisie.

Toutes ces pousses folles, jaillissant du terrain de la religion, effrayent beaucoup d'âmes timorées qui se réfugient dans le catholicisme, où elles trouvent une loi fixe, un dogme immuable. L'attachement à l'Église nationale reste néanmoins profond chez le grand nombre, ce qui n'empêche pas l'investigation scientifique des Herbert Spencer, des Stuart Mill, de faire son chemin, et les théories d'Auguste Comte de refleurir sur les autels nouveaux qu'on leur élève à Londres. Il y a place pour tout chez ce peuple à la fois si positif et si passionnément préoccupé de l'infini. En somme, l'idée de Dieu est plus fortement enracinée en Angleterre que dans aucun pays du monde. Au-dessus de l'entrée de l'hôtel de ville de la Cité demeure inscrite la devise : « Seigneur, dirigez-nous » ; sur le fronton de la Bourse : « La terre est à Dieu avec tout ce qu'elle renferme. » Une imprimerie non moins occupée que celle du *Times*, qui produit tous les jours à 70 000 exemplaires le journal le plus considérable qui existe, est celle de la Société biblique. Cependant des myriades de maudits croupissent, comme des animaux immondes, dans l'ignorance ou l'insouciance de toute morale; ils naissent, vivent et meurent ainsi, léguant pour unique héritage à leurs enfants l'ivrognerie et la brutalité. Honneur à la religion ou à la philosophie, quelle qu'elle soit, qui supprimera, qui diminuera seulement cette monstrueuse immoralité, compagne du paupérisme en Angleterre!

TH. BENTZON.

La fin prochainement.)

PHILOLOGIE COMPARÉE

M. Sayce

Une traduction française des *Principles of comparative philology*, de M. Sayce, professeur à Oxford, paraîtra prochainement à la librairie Delagrave. A la demande de l'auteur, M. Michel Bréal s'est chargé de l'avant-propos. Il nous l'a obligeamment communiqué. En voici le texte :

J'accepte avec plaisir l'invitation qui m'est faite de joindre un mot d'avant-propos à la traduction française des *Principes de philologie comparative* de M. Sayce. Lors de la première apparition de cet ouvrage, je fus charmé de trouver sous une forme élégante et facile tant d'aperçus nouveaux, une telle abondance de savoir, une manière de voir si indépendante et si originale. Tout le public des linguistes éprouva, je crois, la même impression, car une seconde édition succéda rapidement à la première. Ce qui donnait aux idées de M. Sayce un tour particulier, c'est qu'en abordant l'étude des langues aryennes il y apportait un esprit déjà familiarisé avec d'autres types de langues. Grâce à cette préparation, il a échappé à certaines erreurs qui avaient cours alors et qui continuent encore de subsister dans quelques ouvrages de linguistique. Il a soumis à une critique sagace certains principes qui étaient, non pas toujours hautement énoncés, mais implicitement admis, et qui passaient de livre en livre.

Il a fait ressortir, par exemple, l'erreur de l'école de Schleicher, qui raisonne sur les racines indo-européennes comme sur des éléments primitifs et qui opère sur ces racines comme si elle tenait sous ses doigts la cellule du langage humain. En tout ce que M. Sayce dit des *idoles* de la philologie comparative, laquelle avait voulu déduire de la seule famille aryenne les lois générales de la science, il montre autant de bon sens que de finesse. Le chapitre qu'il a écrit sur l'importance de l'analogie est d'une haute valeur. Il faut remarquer aussi ses observations sur la régénération

du langage et ses objections contre la part excessive qui avait été faite, dans l'histoire des langues, à la décadence phonétique. C'est chez lui également qu'on trouve, si je ne me trompe, pour la première fois, l'idée de racines indo-européennes disyllabiques. Je ne doute pas que son ouvrage n'ait exercé de l'influence sur la formation de cette école des néo-grammairiens qui sont venus, non sans profit pour tout le monde, reprendre les questions par un nouveau côté et transformer en quelques années, sur certains points, l'aspect de la grammaire comparée.

Le problème que les langues indo-européennes [illegible] à l'esprit est un des plus curieux et des plus attachants qu'aucune science puisse présenter. Ces différentes langues — sanscrit, zend, grec, latin, allemand, slave, celtique — sont si près les unes des autres, les rapports sont si nombreux et si frappants, qu'involontairement on est amené à reconstruire par hypothèse la langue mère d'où elles sont sorties. Et, d'un autre côté, comme cette langue est à jamais perdue, divers procédés de reconstruction peuvent être essayés tour à tour. Il est à supposer que plus d'une fois encore cet idiome changera de son, de grammaire et de syntaxe, selon la direction d'esprit et les études favorites de ceux qui nous en expliqueront la structure. Il en est un peu de la langue mère indo-européenne comme de cet ancêtre de l'homme, de ce primate que l'histoire naturelle s'efforce aujourd'hui de reconstituer, avec la différence pourtant que les naturalistes s'appliquent à le représenter le plus animal, le plus grossier qu'il se peut, au lieu que volontiers les linguistes prêtent à la langue mère une régularité de formes et une symétrie de phonétique dont aucun idiome réellement observable ne présente l'exemple. Les savants allemands surtout, toujours enclins à mettre dans un lointain passé des images de perfection, et sous l'influence de la même préoccupation qui leur a fait trouver dans les *Védas* une contre-partie de la *Germanie* de Tacite, se sont plu à parer la langue mère de toutes les qualités de transparence étymologique et de régularité phonétique.

La question est d'autant plus difficile que nous ne savons même pas jusqu'à présent de quelle manière nous devons nous représenter cette multiplication du même type linguistique. Est-ce une race qui, après s'être dispersée, a rempli l'Europe et une partie de l'Asie? Sont-ce des colonies successivement sorties d'une seule et même métropole? Ou ne faut-il pas plutôt penser à une propagation de proche en proche, à travers des populations de toute origine, lesquelles, renonçant peu à peu à leurs propres idiomes, ont adopté une langue plus parfaite? Suivant la solution qu'on préférera, les idées sur les races, sur l'antériorité de telle ou telle langue, sur la cause des variétés dialectales, devront se modifier. C'est donc là un terrain mouvant, où il faut se garder d'adopter trop vite et de considérer comme certaine la première solution qui se présente. Rien ne montre mieux que le livre de M. Sayce combien, sur ce domaine, il reste encore de problèmes à résoudre.

Nous venons de nommer l'école des néo-grammairiens. Elle ne rend pas seulement à la science le service de remettre en discussion ce qui était ou ce qui paraissait résolu et d'empêcher ainsi la stagnation, qui est le pire ennemi de toute espèce d'étude. Elle a accompli des progrès positifs en phonétique et elle a éclairci, particulièrement en grec, certains côtés restés obscurs de la grammaire. L'attention plus grande tournée vers les langues modernes a profité à l'observation des langues anciennes. On ne saurait méconnaître sans injustice la part qui revient dans ce mouvement à M. Ascoli, quoique, par un caprice difficile à comprendre, il ait semblé condamner une école dont les recherches se rattachent directement à quelques-unes de ses découvertes.

Le livre de M. Sayce, antérieur par sa date, fait pressentir plus qu'il ne laisse voir ces progrès de la science. L'auteur appartient d'ailleurs plutôt à la philologie sémitique qu'à la philologie aryenne. C'est ce qui explique certaine inexpérience et certains excès de hardiesse dans le maniement de l'étymologie. On constate aussi parfois de légers désaccords dans les aperçus de l'auteur. Après avoir montré, par exemple, que les racines indo-européennes sont d'un âge relativement récent, il ne craint pas d'expliquer les noms de nombre à l'aide de racines sanscrites ou grecques. Nous avons peine également à comprendre pourquoi il se prononce contre le système agglutinatif. De ce fait que la plupart des désinences ne se laissent point ramener à des pronoms restés usités en grec, en latin ou en sanscrit, il croit pouvoir conclure que les racines pronominales sont un mythe. Il admet alors, pour rendre compte de la grammaire de ces langues, un *inflectional instinct* sur lequel il ne s'explique pas autrement et qui ne ressemble à rien de ce que l'expérience a jamais permis de constater au linguiste. C'est retourner à la théorie de Frédéric Schlegel, qui fait sortir, comme on l'a dit, la désinence du thème ainsi que la résine de l'arbre. La grammaire comparée n'est entrée dans la voie du progrès qu'à partir du jour où elle a écarté cette théorie. En dehors du système agglutinatif, on ne voit que l'arbitraire et la confusion. Tout autre est la question de savoir s'il sera possible à la science d'isoler les éléments qui ont servi à ces agglutinations. Il s'agit de faits antérieurs de beaucoup de siècles au sanscrit védique le plus archaïque. Les langues indo-européennes ne se prêtent pas à ces dislocations extraordinaires que permet, paraît-il, l'accadien, et dont M. Sayce nous donne plusieurs exemples bien faits pour nous surprendre. Mais il suffit que dans notre famille de langues quelques désinences s'expliquent par des pronoms pour que la théorie de l'agglutination, théorie fondamentale sur laquelle s'est élevée la science du langage, garde toute sa valeur. Quant à la noblesse, à la précellence de tel ou tel type, la discussion nous paraît devoir être peu concluante : les langues valent plus ou moins par l'usage qui en est fait, par les développements qu'elles reçoivent, par le sentiment et la pensée dont, avec le temps, elles s'imprègnent et se pénètrent, mais non par leur origine agglutinative, incorporante ou flexionnelle.

Depuis qu'il a publié les *Principes de philologie comparée*, M. Sayce [illegible] par ses savantes recherches [illegible] :

les inscriptions et sur les langues de l'Asie antérieure. Il a succédé à M. Max Müller dans sa chaire d'Oxford : il est, en un mot, un des hommes distingués que comptent aujourd'hui les études de linguistique. Il faut donc remercier M. Ernest Jovy d'avoir fait passer en français un ouvrage remarquable à bien des titres et qui rencontrera chez nous, grâce à cette traduction, de nouveaux lecteurs désireux de s'instruire à des leçons données avec tant de savoir et d'esprit.

MICHEL BRÉAL.

PORTRAITS CONTEMPORAINS

Gustave Doré

SOUVENIRS PERSONNELS

La cérémonie de dimanche dernier, place Malesherbes, a été doublement touchante. Si le monument que l'on a découvert nous rend les traits de ce grand charmeur qui fut Alexandre Dumas, il nous montre en même temps la dernière œuvre, si heureusement inspirée, du prodigieux artiste qui fut Gustave Doré. Ces deux génies étaient frères jumeaux : même imagination, même verve, même bonté, même gaieté, cette santé de l'esprit. L'œuvre de tous deux est également populaire; elle a charmé et charmera tous les âges.

Quelle fête se faisait Gustave Doré de voir son œuvre au grand jour, en pleine lumière, au milieu de la verdure, avec un horizon aussi vaste que celui que l'on peut avoir : Paris! Il en témoignait une joie enfantine et ne cessait de répéter qu'il préférait mille fois cet emplacement, où il serait vu tous les jours par cinquante mille personnes, plutôt que d'être renfermé dans un musée pour être contemplé par quatre Anglais, leur guide et le gardien.

Une chose sur laquelle on n'a pas assez insisté, c'est que Doré a refusé toute espèce de rémunération pour son travail et même pour les frais considérables qui s'y ajoutaient, disant avec cette bonhomie charmante et juvénile que ses amis ne peuvent oublier : « Il m'a assez amusé; je lui dois bien cela. »

Dumas n'a pas été le premier littérateur dont Doré se soit occupé. Dès l'âge de quatorze ans, au collège de Strasbourg, il illustrait *Monsieur Dupont,* de Paul de Kock, dont il goûtait déjà la gaieté intarissable. Les illustrations de cet ouvrage ont paru, mais sont introuvables aujourd'hui. Doré lui-même ne les possédait pas. Il en avait perdu toute trace. Il savait son Paul de Kock par cœur, se plaisait à le citer dans l'intimité et disait hautement qu'il avait cent fois plus de talent que toute la bande naturaliste.

Doré était resté fidèle à cette vieille coutume rançaise de chanter son couplet au dessert; et, chaque dimanche, aux dîners présidés par sa mère, où il réunissait sa famille et ses amis, tout le monde devait chanter. Nous y avons entendu souvent chanter des airs de Nicolo par la fille du charmant compositeur, et une fois l'air de *Castor et Pollux,* de Rameau, par un centenaire qui l'avait peut-être entendu chanter par Rameau lui-même. Le plus illustre de nos savants, honorant le cénacle de sa présence, possédait dans son répertoire une vieille ronde insensée qui avait le privilège de faire tordre de rire Doré, et Dieu sait s'il l'entendait souvent! Mais il la redemandait toujours. C'est une chose qu'on n'entendra plus.

Les réceptions qui suivaient les dîners étaient très nombreuses avant la guerre; mais, depuis, elles avaient pris un caractère tout à fait intime. Doré était Alsacien, et il avait impitoyablement balayé de son salon tout ce qui était d'outre-Rhin. Il haïssait et se méfiait. Le salon de Rossini fermé par sa mort, l'atelier de Doré devint le dernier refuge de la musique mélodieuse. Rien de la musique de l'avenir. S'il est vrai, comme on a pu le lire dans plusieurs journaux, que Wagner ait été le commensal de la maison, c'était il y a fort longtemps et sans doute à titre de transcripteur besoigneux de *la Favorite* pour piano seul. Doré avait l'horreur de la musique sans mélodie. C'est qu'il chantait avec la jolie voix de ténor qui émerveillait Rossini et avec un archet digne d'un véritable virtuose. Je me souviens, un jour qu'avait paru dans *la Vie parisienne* un article spirituellement méchant intitulé, si j'ai bonne mémoire, *l'Exécution des Jeunes*...-musiciens, s'entend, *au Trocadero,* Doré arriva chez moi avec le journal et me lut l'article tout entier : « Il nous venge de l'*embêtement* que nous font endurer ces coquins-là! Quand on pense qu'il n'y a pas assez de théâtres, de salles de concerts, pour jouer la bonne musique, et ces misérables (il était même plus énergique) envahissent tout! On ne peut plus faire un pas sans tomber dans une suite d'orchestre de M. Chose ou un trio pour instruments à vent de Mme Machine! »

Très peu de jours avant sa mort, j'avais l'honneur de l'accompagner à l'Opéra. On donnait *le Prophète.* Il le connaissait, naturellement, depuis la première note jusqu'à l'embrasement final. Il voulut arriver pour le commencement et nous laissâmes sur la table dessert et café. Jamais la loge de M. Vaucorbeil n'avait reçu de visiteurs aussi empressés.

La musique était pour Doré le repos et la récréation. Je le vois encore, après ces dîners du dimanche. Il s'approchait de vous, et, pendant que vous admiriez sur l'immense table du milieu ses bois, ses eaux-fortes et ses petites statuettes, qu'il appelait ses joujoux et qu'il avait tant de plaisir à offrir à ses amis, pendant que vous regardiez sur les murs et les chevalets ses paysages à l'huile et ses aquarelles, enfin tout le travail de la semaine, il vous disait mystérieusement : « Nous allons avoir une petite manifestation musicale. » Et l'on voyait arriver dans la soirée soit Listz, soit l'Alboni, soit Gounod, soit Nadaud, qui venait chanter toutes ses nouvelles chansons, Pagans, qui savait toutes les vieilles romances françaises que Doré aimait tant, enfin Diemer surtout, qui le tenait sous le charme ainsi que tout le salon en jouant ces merveilleuses œuvres posthumes de Rossini qui mériteraient d'être plus connues. Comme il était ému, enthousiasmé! C'était plaisir pour les artistes de jouer, de

chanter pour lui. Il avait conservé une fraîcheur d'impressions incroyable. Jamais il ne laissait partir Nadaud sans que celui-ci lui chantât sa délicieuse romance intitulée *Lorsque j'aimais,* qu'il appelait, poème et musique, deux petits chefs-d'œuvre.

Quand on n'avait ni Lambert ni Molière, c'était lui et son frère, musicien hors ligne, qui faisaient les honneurs de la soirée. La partition de *Guillaume Tell* y passait généralement tout entière. C'était dans toute la musique son œuvre de prédilection, et bien souvent il nous a répété que Rossini, qui n'avait jamais mis le pied en Suisse, avait deviné les Alpes et les avait exprimées comme aucun peintre ne saurait le faire. Mettez Doré en présence de l'éditeur lui offrant le million qui devait être le prix de son *Shakespeare,* et en même temps faites-lui entendre un motif de *Guillaume Tell :* il aurait bien vite laissé son éditeur et son million pour courir à son violon et en tirer des accents pathétiques : *Mon père, tu m'as dû maudire,* phrase qu'aucun ténor n'a chantée comme lui.

Avant la guerre, ses soirées se terminaient généralement par des comédies, des charades, des parades, tours de force, dont Doré était toujours le coryphée principal, avec sa verve endiablée qui avait besoin de se dépenser de toutes façons. Mais depuis 1870 la musique et le chant entraient seuls dans le programme de ces soirées.

D'une générosité sans bornes, mais se refusant presque toujours à donner pour les œuvres de charité un tableau, un dessin, une statuette de sa composition, il disait aux solliciteurs : « Inscrivez-moi pour le double de la somme donnée par le plus fort souscripteur. » Le monsieur ou la dame ayant pris congé de lui, il ajoutait en riant : « Je n'ai pas le temps d'aller passer ma vie à l'hôtel des commissaires-priseurs pour faire pousser mes œuvres. »

Je ne crois pas qu'aucun artiste au monde ait jamais été plus mis à contribution que lui. Il laisse, classée, cataloguée, une collection de toutes les lettres de demandes qui lui ont été adressées. Il m'a dit bien souvent qu'il y aurait matière à en tirer un volume. Mais sa joie était sans pareille de se sentir apprécié. Une fois, entre autres, il reçut une lettre d'un ministre protestant du Midi de la France, qui lui témoignait son enthousiasme pour un de ses beaux paysages des Alpes, qu'il admirait fort, mais que la modicité de sa fortune ne lui permettait pas sans doute d'acquérir. Doré, dans sa réponse, lui exprima sa joie de se sentir apprécié ainsi; et, s'il fut question entre eux d'argent, ce ne fut que pour ménager la dignité du ministre.

Une chose qui mettait Doré en fureur, c'était d'apprendre qu'un de ses amis avait acheté un tableau de lui. Il était intraitable sur ce point : « Un peintre ne doit pas laisser un ami acheter de sa peinture. Il y a là quelque chose de blessant pour l'artiste. Je ne crois pas qu'il y ait un plus grand bonheur dans la vie que celui d'offrir à un ami un tableau ou une aquarelle qu'il admire. » Peu d'artistes ont été aussi généreux que Doré. Partout où il faisait une visite d'ami, il était entouré de ses œuvres.

D'une extrême simplicité, sans l'ombre de pose, il dédaignait les recherches exagérées de l'ameublement des ateliers modernes. Le sien, les siens plutôt — car il en avait trois ou quatre, — n'étaient remarquables que par leurs dimensions immenses, mais bien en proportion avec les œuvres qu'il y exécutait. Un piano, un violon, des échafaudages, des chevalets et de longues tables de bois composaient tout l'ameublement. Doré adorait les animaux. On comptait chez lui autant de chats que chez Mme Helvétius, des familles de petits chiens, et ces splendides grands-ducs aux yeux de topaze, provenant de l'île de Sky, qu'il avait représentés dans sa statuette de *Puck,* et qui sont aujourd'hui au Jardin d'acclimatation.

Peu d'artistes ont eu une vie plus laborieuse. Il se levait avant le jour et se rendait à son atelier du cours la Reine. Il prenait à peine le temps de déjeuner dans le voisinage et se remettait au travail. Très aimé, très recherché par le monde, il y allait tous les soirs. Il trouvait le temps pour tout, et cependant quelle grande part de sa vie il avait réservée à l'intimité! A quelque heure du soir, de la nuit, qu'il rentrât rue Saint-Dominique, ses lampes allumées l'attendaient. Il se remettait au travail, à ses bois. Depuis bien des années, anxieux sur la santé de sa mère, il avait perdu le sommeil, et c'est pendant ses veilles, allant de la chambre de la malade à son atelier, qu'il a fait ses brillantes illustrations de l'*Arioste,* quelquefois le cœur bien déchiré, et qu'il a commencé son *Shakespeare,* qui devait être le couronnement de son œuvre. C'est à la santé de cette pauvre vieille mère qu'il a sacrifié un rêve que jamais artiste au monde n'aurait pu réaliser : celui d'accompagner le prince de Galles dans ce voyage au pays des *Mille et une nuits,* dont lui seul eût pu rendre la colossale féerie.

Doré avait au suprême degré le culte de la vie domestique. L'hôtel qu'il allait construire au parc Monceau et qui devait être une véritable surprise pour les Parisiens était, dans sa pensée, destiné à abriter une nombreuse famille. Il était de ceux qui aimaient les vieux serviteurs : l'un mourait à son service; l'autre, la vieille Françoise, dont il a fait un si remarquable portrait à l'aquarelle, celle qui, comme il le racontait si plaisamment, lui cousait son mouchoir à son pantalon quand il était petit et allait à l'école à Strasbourg, parce qu'il le perdait toujours, celle-là lui a survécu et en est inconsolable. Les salons de la rue Saint-Dominique étaient le rendez-vous de tous les vieux amis de la famille, et il faisait autant de frais d'amabilité avec les femmes les plus âgées qu'avec les plus jeunes et les plus charmantes. Nous possédons une lettre de *quarante-huit* pages, illustrée de nombreux dessins, datée de Suisse, à une amie de sa mère âgée de plus de quatre-vingts ans!

Nul ne l'égalait dans la verve humoristique. Ses entretiens, parsemés de paradoxes, mériteraient d'être conservés. Il laisse dans ses papiers un livre qu'il a écrit et illustré, *son grand ouvrage,* comme il l'appelait, intitulé *Anatole D.....,* dans lequel il prouve qu'un homme médiocrement bon, médiocrement beau, médiocrement doué, un sot enfin, arrive [illegible]

montrait le portrait d'Anatole à tous les âges. On ne peut s'imaginer ce qu'il avait fait entrer sous cette forme comique, de philosophie et de science dans cet ouvrage. On en sera moins surpris quand on saura que Doré, fils d'un ingénieur distingué, avait fait des études pour entrer à l'École polytechnique; mais la carrière artistique l'attira davantage.

Des voix plus retentissantes redisent la gloire de Dumas. Nous, aujourd'hui, en parlant de Doré, nous n'avons eu en vue que l'ami et l'homme, que le public ne pouvait connaître. Il y aura dans quelques jours un an qu'il est mort. Dumas a attendu treize ans son monument. Celui de Doré n'est-il pas tout fait, et par lui-même? En sculptant ce groupe allégorique, *le Génie et la Mort*, d'une expression si pénétrante, n'avait-il pas le pressentiment qu'il travaillait pour lui-même, et la vraie place de ce chef-d'œuvre ne serait-elle pas sur son tombeau?

Édgar Courtois.

TOURGUÉNEF

La dernière année de sa vie

Les *Petits poèmes en prose*

Un ami de Tourguénef, M. Stassulevitch, directeur du *Vestnik Evropi* (*Messager d'Europe*), a publié dans le numéro d'octobre de sa Revue le récit de ses dernières entrevues avec son illustre compatriote. Nous en extrairons les principaux passages.

Le 13 juillet dernier, M. Stassulevitch, de passage à Paris, se rendit à Bougival. Il y avait dix mois qu'il n'avait vu Tourguénef et il le trouva extrêmement changé. Cependant, ce jour-là, le malade était relativement bien et il put causer pendant une heure de suite. « C'est à peine, dit M. Stassulevitch, s'il me laissait parler, tant il avait envie de me décrire dans tous les détails ce qu'il éprouvait pendant ses crises. Il me raconta ses hallucinations, dont il avait conservé un souvenir très net, et beaucoup de ces récits pittoresques et fantastiques auraient pu être placés à côté de sa célèbre *Vieille*, des *Petits poèmes en prose* (1). Je lui en fis la remarque, et la conversation tomba involontairement sur notre dernière entrevue de l'année précédente. Elle avait eu lieu le 18 septembre 1882 et c'est là que s'était définitivement décidé le sort des *Petits poèmes en prose*. Pour le commencement de leur histoire, il faut remonter un peu plus haut.

« L'été précédent (1882), au commencement d'août, j'étais allé chez Tourguénef, que j'avais trouvé à sa table de travail, occupé à écrire. Au cours de la conversation, je lui demandai s'il avait lu dans les journaux anglais l'agréable nouvelle qu'il travaillait à un grand roman. Il me répondit avec énergie que c'était un faux bruit : — Je termine, me dit-il, comme vous le savez, *Après la mort* (1); quand vous repasserez par Paris, le manuscrit sera prêt. Au surplus, ajouta-t-il après un instant de réflexion, voulez-vous que je vous prouve que non seulement je n'écris pas de roman, mais que je n'en écrirai plus jamais? — Il se pencha et prit dans un des tiroirs de son bureau un portefeuille d'où il tira une grosse liasse de feuilles de papier couvertes d'écriture, de formats variés et de différentes couleurs. Je demandai avec étonnement ce que cela pouvait être. Il m'expliqua que c'était quelque chose comme les esquisses et les études d'après nature que font les peintres et dont ils se servent ensuite pour leurs tableaux. De même Tourguénef notait sur le premier bout de papier venu, tandis que son impression avait encore toute sa fraîcheur, les faits qu'il avait observés ou les idées qui lui étaient venues à l'esprit. Il serrait le tout dans ce portefeuille. — Voilà mes matériaux, dit-il en terminant. Si je m'occupais d'un grand travail, j'en aurais besoin. Pour vous prouver que je n'écris rien et que je n'écrirai rien, je vais cacheter tout ceci et vous le donner à garder jusqu'à ma mort. — Je lui avouai que je ne comprenais toujours pas bien ce que c'était que des « matériaux » et je lui demandai s'il ne voudrait pas me lire quelques-unes de ses feuilles. Il me lut d'abord *le Village* et *Macha*. Cette dernière, qu'il lut d'une façon remarquable, me produisit un tel effet que je n'aurais pas eu besoin d'en entendre davantage. Il me lut encore deux ou trois autres pièces. — Non, Ivan Serguévitch, lui dis-je, je n'accepte pas votre proposition. Si le public est obligé d'attendre que vous soyez mort pour jouir de ces bijoux, ce serait à désirer votre mort. Je ne veux pas de cela. Nous allons tout simplement les imprimer immédiatement. — Il m'expliqua alors que parmi ces fragments il s'en trouvait d'un caractère si personnel et si intime, qu'on ne pourrait les publier que dans très longtemps, ou même jamais. Notre discussion se termina par une promesse de sa part de copier les fragments qu'il jugerait possible d'imprimer, et, en effet, quinze jours après il m'envoya cinquante feuillets soigneusement copiés de sa main, comme il le faisait pour tous ses manuscrits. Quand je le revis, le 18 septembre, il m'exprima des doutes au sujet d'une seule pièce, particulièrement remarquable et qu'il se décida, sur les épreuves, à remplacer par une autre. »

M. Stassulevitch revit Tourguénef le 13 juillet 1883 et lui promit de revenir le lendemain 14. Il revint en effet et le trouva en proie à une de ses terribles crises. Le visage avait changé en vingt-quatre heures au point d'être méconnaissable, et toute conversation était impossible. A la crise succéda un état de prostration. M. Stassulevitch put cependant prendre congé du malade, qui lui dit d'une voix à

(1) La *Revue* a publié les *Petits poèmes en prose* de Tourguénef dans ses numéros des 10 et 24 décembre 1882. Nous avons obtenu de Tourguénef qu'il [illegible] à l'intention de nos lecteurs, mais non sans peine, il croyant que le public français ne les trouverait pas à son goût!

(1) La Nouvelle dont il est question ici a paru dans le *Messager d'Europe* sous le titre de *Clara Militch*. La *Nouvelle Revue* l'a publiée en français. Tourguénef avait renoncé au titre primitif parce qu'il accentuait trop, selon lui, le côté mystique du récit.

peine distincte : « — Eh bien! vous avez vu vous-même dans quel état je suis... Disons-nous bien adieu. — Nous nous embrassâmes. Il avait évidemment la même idée que moi : que nous nous disions adieu pour toujours. »

Un mois après [illegible] M. Stassulevitch revenait à Paris. En [illegible] il y trouva un billet d'un ami commun, daté du jour même et lui annonçant que Tourguénef était au plus mal et ne passerait peut-être pas la nuit. Le lendemain il courut à Bougival : « Je le trouvai non seulement vivant, mais heureusement sorti, à ce qu'il me sembla du moins, d'une forte crise qui l'avait pris la veille. A la vérité, il était extrêmement faible; mais il ne s'en anima pas moins en causant, au point que sa voix devint assez sonore; il fit même un effort pour se soulever légèrement sur le coude. Une seule question paraissait l'intéresser ce jour-là : la question de la vente des droits d'auteur. Il ne parla presque pas d'autre chose et la conversation fut uniquement une conversation d'affaires. Je connaissais son indifférence absolue pour ses intérêts, comme aussi son extraordinaire naïveté, au sujet de laquelle courent tant d'anecdotes; j'avais eu personnellement connaissance d'un cas curieux, dans lequel Tourguénef, voyant parfaitement qu'on le dupait, y avait ai lé de son mieux, dans la crainte que la partie adverse ne lui causât des désagréments ou des tracas. Mais, cette fois, il m'étonna par le sérieux avec lequel il traitait la question et par les marques d'une volonté ferme. Il s'interrompit une seule fois pour laisser échapper l'expression d'une douleur aiguë; mais, remarquant mon inquiétude, il se remit aussitôt en disant : — Ce n'est rien, ce n'est pas du tout la maladie... Une écorchure à force d'être couché... Ce n'est rien du tout!

« Vers la fin de l'entretien, je lui dis que, cette fois, je ne lui faisais pas mes adieux, parce que j'allais être presque son voisin pendant tout un mois. — Oh! me répondit-il, à présent je suis moi-même persuadé que j'en ai encore pour trois mois. Je vais tout de même vous dire aujourd'hui ce que j'ai déjà dit à beaucoup de personnes. Je le ferai aussi savoir, un de ces jours, au prince Orlof. Je veux être enterré dans le cimetière Volkof, à côté de mon ami Bélinski. J'aurais aimé par-dessus tout, c'est vrai, à être [illegible] pieds de mon [illegible] Pouchkine, mais je ne mérite pas cet honneur. — Je m'efforçai de le distraire de ce triste sujet et je lui dis en plaisantant qu'il était de mon devoir, en ma qualité de membre du conseil municipal de Saint-Pétersbourg, de le prévenir que ce cimetière-là était depuis longtemps condamné à être fermé et qu'il serait obligé de voyager, même dans la vie d'outre-tombe. — Bon! dit-il du même ton de plaisanterie : jusque-là j'aurai le temps de m'écorcher à force d'être couché. — Je lui rappelai alors que tout le terrain entourant la tombe de Bélinski était occupé depuis longtemps. — Bon! reprit-il, je n'ai pas voulu parler à la lettre. Nous serons tout de même ensemble, dans le même cimetière. — Un peu après nous nous séparâmes, mais comme si nous devions nous revoir le lendemain, et pas du tout comme un mois auparavant. »

Peu après, M. Stassulevitch écrivait de Dinard à Tourguénef pour lui annoncer que la quatrième édition (1) des *Mémoires d'un chasseur* était épuisée et que la suivante était déjà imprimée. Suivaient quelques détails d'affaires et une allusion à une anecdote comique dont Tourguénef était le héros. Les personnes de l'entourage du malade répondirent pour lui, le 1er septembre, que la lettre l'avait beaucoup amusé, mais que sa santé était de nouveau mauvaise et qu'il était absolument impossible de lui parler d'affaires; qu'il approuvait pleinement tout ce que M. Stassulevitch avait fait; qu'à leur question : « Avez-vous envie de le voir? » il avait répondu qu'il n'était pas du tout si mal et qu'il ne voulait pas le déranger en le faisant revenir à Paris plus tôt qu'il n'en avait l'intention. Le lendemain, dans la nuit, une dépêche appelant M. Stassulevitch était envoyée à Dinard. Diverses causes firent qu'il la reçut trop tard pour pouvoir partir avant le 3 septembre au soir. Ce même 3 septembre, dans l'après-midi, Tourguénef avait expiré.

« Nous passâmes presque toute la journée (du 4) dans la chambre du mort, dit M. Stassulevitch, qui avait trouvé rassemblés à Bougival les parents et les amis de Tourguénef. Jamais, dans toute sa vie, il n'avait été aussi beau, on peut dire aussi majestueux. Les traces de souffrances, visibles encore le soir de la mort, étaient complètement effacées le lendemain. Le visage avait pris une expression de profonde pensée, unie à un sceau d'énergie singulier et dont jamais on n'avait aperçu la moindre apparence, pendant la vie, sur ce visage toujours bienveillant, toujours disposé à sourire....

« Une semaine avant la fin, les crises avaient repris avec leur ancienne intensité. Le jeudi, il commença à délirer. Ce jour-là Arapetof étant venu le voir, il l'accueillit par un grand cri et une expression de mécontentement. Il expliqua ensuite qu'il avait été content de voir Arapetof, mais qu'avec lui étaient entrées plusieurs personnes qu'il n'avait aucune envie de voir et qui ne faisaient que l'agiter. C'était le délire, avant-coureur de l'agonie. Le samedi, il aurait voulu dire adieu à toutes les personnes de la maison, mais il reperdit connaissance et cet état se prolongea presque sans interruption jusqu'au lundi; sans la respiration, qui devenait par moments bruyante et entrecoupée, on aurait pu le croire mort. Le lundi matin, il se mit à respirer plus également. Personne ne soupçonnait qu'on fût si près de la fin. Un peu avant deux heures de l'après-midi, Tourguénef, sans cesser d'être tranquille et immobile, commença tout à coup à râler : il mourait. Un des membres de la famille Viardot prit doucement ses mains dans les siennes. Les mains étaient chaudes et le calme persistait. Quelques minutes s'écoulèrent. Tout à coup il étendit les bras avec un dernier et profond soupir. Il était juste deux heures. »

---

1. [illegible]

FEUILLES DE CARNET

∴

Le journalisme est la vraie forme de la littérature dans ce temps-ci, et, dans le journalisme, particulièrement la chronique. A pensée qui passe, feuille qui vole.

∴

Nous avons eu, dès la première moitié de ce siècle, de grands esprits désenchantés qui disaient, eux aussi : *A quoi bon?* — et qui ont fait des chefs-d'œuvre pour le dire. C'était fort beau; ces maladies de l'âme étaient des perles et méritaient d'être cultivées.

Le malheur, c'était la conséquence, le désenchantement ayant, lui aussi, sa logique : après ceux qui disaient en beaux vers et en prose magnifique : « A quoi bon? » devaient venir un jour ceux qui diraient : « A quoi bon dire à quoi bon? » Après les désolés, les pessimistes, j'entends les vrais : ceux qui se taisent.

∴

Comprend-on que ce temps, qui se complaît si bien dans ses névroses, jusqu'à en être fat, marque tant de dédain pour la névrose initiale, la plus noble de toutes, celle du commencement de ce siècle, la divine mélancolie? Nous admettons que nos nerfs soient malades, désordonnés, fous; et nous nous moquons des morbidesses et des langueurs du cœur. Les névroses raillant les vapeurs! Jamais époque plus sceptique ne fut plus entichée d'elle-même et de ses manies, si sévère pour tout ce qui ne lui ressemble pas dans le passé! Les « lacs » et les « nacelles » font rire; mais l'on trouve amusant de fourrer partout la table du prosecteur.

∴

On fera longtemps encore de belles phrases pour pleurer la mort de la littérature.

∴

Quelle tristesse le jour où ce qui fut la littérature s'aplatirait comme un ballon dégonflé et où on ne croirait plus à l'art, cette foi, la dernière de toutes, celle qui console de la mort des autres! Et comme l'homme moderne resterait sot devant cette belle victoire de son scepticisme! Avec quels cris d'enfant délaissé il redemanderait ses ailes pour voler au divin pays des songes!

∴

Toute pensée a besoin d'être accommodée, parée, pour être servie à la postérité; toute nue et dépouillée, elle montre trop sa fragilité, son néant.

L'art est le vrai vivant, et il n'y a de vrai en ce monde qu'une belle illusion.

Les vérités d'opinion ne sont que relatives, elles ont toujours leurs contre-parties. Le tempérament, les passions, les circonstances modifient nos manières de penser; notre esprit change selon le temps qu'il fait dans notre moi. L'âme humaine a aussi son ciel qui la colore de ses reflets et la diversifie à l'infini.

∴

Tout n'est que bavardage en dehors des sciences exactes et des faits de matière. C'est ce qui fait le prix de la forme, qui seule donne de la consistance à la pensée.

∴

Nos pères avaient beaucoup de goût pour ce qu'ils appelaient la *vérité ornée*. Le mot est devenu *rococo*, poncif, presque ridicule. Et pourquoi donc? La vérité ornée n'est point tant bête. Montrez-m'en une dans la littérature qui ne le soit point. Qu'est-ce donc que la vérité sans l'ornement qui lui donne un corps, la fait briller aux yeux, éblouir, durer, exister? Ce qu'il y a de plus vrai dans la vérité ornée, n'est-ce pas l'ornement lui-même? Prenez une pensée de La Bruyère, ce bon ouvrier de style, ce joaillier de l'esprit; prenez une maxime de La Rochefoucauld, bien acérée, bien empoisonnée. Otez le style, la joaillerie, la pointe, le poison? Il reste un à peu près de pensée, une approximation, vérité selon celui-ci, erreur selon celui-là; un paradoxe qui languit et traîne à terre. *Telum imbelle.*

Certains poètes d'aujourd'hui se réfugient à l'extrême pointe de ce Kamtchatka dont a parlé Sainte-Beuve à propos de Baudelaire, et là ils se lamentent, en compagnie des ours blancs, parce qu'on ne va pas les y chercher. Il n'y a encore que les lieux communs pour y donner rendez-vous à l'humanité.

∴

Le vers, au théâtre, sert à faire passer des platitudes et aussi à faire excuser des beautés. La poésie, sur les planches, est le passeport de la philosophie. Et quant à la poésie elle-même, le public niais ne la tolère et ne l'aime qu'à cause de la versification. La poésie, quand elle n'est point rythmée et rimée — surtout rimée! — ne lui dit rien et le met mal à l'aise. Le vers exprime quelque chose alors même qu'on ne le comprend point. Il ne soutient pas l'action seulement, il soutient le public.

Tandis que tels de nos remuants romanciers continuent à proclamer l'avènement du roman nouveau, tout doucement le roman se meurt. Les hommes ne le lisent plus. Les femmes le parcourent...

Tout ce grand tapage de la moderne littérature descriptive s'en va tomber dans l'indifférence. Déjà les meilleurs d'entre les descriptifs, flairant le vent, abrègent; d'aucuns mêmes, qui ne savent que décrire, se trouvent bien à court et font vide. Il ne reste plus, comme toujours, que la queue, ceux du Kamtchatka, qui ont le bon esprit, au moins, de se moquer du public, qui se moque d'eux, et de n'écrire que pour eux-mêmes et leur libraire. Ce qui avait débuté comme une réforme finit comme une gaminerie.

∴

Un des défauts de la littérature descriptive contemporaine, avec ses entassements et ses colorations à outrance, c'est le grossissement sans mesure et l'exagération. Défaut inévitable de l'analyse en ce genre. Les impressions fortes, justes et vivantes sont synthétiques. La description analytique n'en finit pas : d'où une extension démesurée de l'objet dépeint. D'autre part, comme l'écrivain coloriste porte sur chaque détail successivement l'effort et le relief de sa description, la lumière est aveuglante.

Et, au bout du compte, il ne résulte de tant d'efforts, de tant de minuties tourmentées et violentes, qu'un chaos de formes et de couleurs.

∴

Quoi qu'on en pense aujourd'hui, il y a une limite des arts. La peinture a son domaine, la littérature le sien. Et encore la peinture choisit-elle, tandis que la littérature qui peint ne veut plus choisir. Elle prend tout et elle grossit tout.

∴

Il n'y a qu'en France, je crois, et de notre temps, qu'on a eu l'idée singulière de faire une littérature pour hommes.

Il est vrai que les femmes ne se privent pas de la lire.

Il faut que les idées soient portées sur l'aile de la passion et de l'enthousiasme pour aller loin. Il faut que la doctrine [illegible] et les [illegible] pour [illegible] l'admiration et le respect. C'est pour cela, parce que nous n'avons plus ni la passion ni l'enthousiasme, ni la croyance aux systèmes, ni le besoin des généralités, c'est pour cela que le grand vol nous manque et que nous paraissons si petits. Génération d'écoliers qui s'intitulent eux-mêmes *les jeunes* —jeunes à trente-cinq ans, jeunes à quarante, et qui se réclameront encore de leur jeunesse sous les cheveux grisonnants de la cinquantaine pour solliciter l'indulgence du public. Nous avons absorbé trop de *blague,* comme ces petits chiens auxquels on fait boire de l'eau-de-vie pour les empêcher de grandir. Le talent cherche sa voie, débute, redebute tout le temps, dans le livre, au théâtre, partout; et le génie n'apparaît pas. [illegible] les grands souffles qui emportent l'homme au-dessus de lui-même et balayent toute médiocrité!

∴

Notre temps nous impose toute sorte de servitudes : son tour d'esprit, d'imagination ou d'absence d'imagination, ses mœurs, son fonds d'idées. En sortir est ce qu'on appelle, en littérature, le ridicule. Nous rions de nos pères et nos enfants riront de nous. Connaissez-vous rien de plus ridicule qu'une mode qui se moque d'une mode? Et connaissez-vous rien de plus triste que l'esprit portant avec fatuité la livrée de la mode?

∴

Deux *nihilismes* nous travaillent, celui d'en bas, celui d'en haut; le nihilisme des nihilistes, et le nihilisme des rien du tout, cocodès, gommeux, poisseux et pschutteux.

Pschutt. Vlan. Mash, la la! Toutes les semaines un nouveau mot. Voilà donc le *chic* qui se moque de lui-même et fait sa propre caricature. Alors, qu'est-ce qui va rester? Pschutt! tout est éteint; le néant de la mode a dit son dernier mot et trouvé sa dernière devise.

H. [illegible]

BULLETIN

Chronique de la semaine

[illegible] — M. [illegible] au commandement de la division navale des mers de la Chine. — Discours de M. Waldeck-Rousseau, ministre de l'intérieur, à Tourcoing. — Le ministre des affaires étrangères prend un nouveau congé pour cause de santé. — Le ministre des finances annonce à la commission du budget qu'un emprunt de [illegible] à 550 millions [illegible] partie pour travaux publics, partie pour combler le déficit de l'exercice courant, partie pour les constructions d'écoles.

Travaux législatifs. — Le Sénat adopte en première lecture un projet de loi établissant un quatrième titre pour les matières d'or et d'argent destinées à l'exportation. — La Chambre des députés continue la discussion de la loi municipale. Elle rejette la proposition de M. Sigismond Lacroix, établissant l'autonomie communale de Paris. Elle prend en considération un amendement de M. Paul Bert donnant aux conseils municipaux le droit de reprendre les biens affectés au service ecclésiastique et vote le lendemain la modification à cet amendement proposée par la commission.

[illegible] Discours de M. Loubet, nommé président de l'Union démocratique; discours de M. Paul Bert, nommé président de l'Union républicaine.

Conseil municipal de Paris. — Le conseil rejette la proposition [illegible] commission du budget rejette toutes les dépenses obligatoires et la plupart des dépenses facultatives de la préfecture de police.

Magistrature. — Rentrée des cours et tribunaux. Le ministre de la justice ayant déclaré que la messe traditionnelle dite du Saint-Esprit serait dorénavant facultative, la cour d'Aix la supprime, la cour de Paris la maintient. A la Sainte-Chapelle, allocution du cardinal archevêque de Paris. A la cour de cassation, discours de M. l'avocat général Ronjat sur « le respect de la loi ».

Divers. — Inauguration, place Malesherbes, à Paris, de la statue d'Alexandre Dumas. Discours de MM. de Leuven, J. Claretie, About, Kaëmpfen au nom du gouvernement, Halanzier. — L'Académie des beaux-arts élit comme associé étranger M. [illegible] — M. [illegible] Say rend compte, dans le *Journal des Débats,* de son voyage dans la haute Italie en vue d'étudier les sociétés de prévoyance et les banques agricoles de la Lombardie.

Angleterre. — Élections municipales; victoire partielle des torys. — Discours du marquis de Hartington, à Buxton, exprimant des sentiments pacifiques sur la question chinoise

et annonçant, dans un délai indéterminé, la retraite partielle de l'armée anglaise qui occupe l'Égypte. — Sinistre financier à Liverpool.

Serbie. — Désarmement de la population civile ordonné par le nouveau ministère. Troubles dans certains districts, qui sont mis en état de siège. Suppression de la liberté de la presse, suspension du droit de réunion. Arrestation des chefs du parti radical.

Nécrologie. — Mort de M. Sevène, directeur de la compagnie du chemin de fer d'Orléans.

Histoire religieuse

M. Eugène Bersier fait paraître à la librairie Fischbacher un volume d'*Études sur le XVIe siècle* intitulé *Coligny avant les guerres de religion* (in-8, XX-383 pages). On lira avec intérêt l'extrait suivant :

« Au moment où va commencer l'ère sanglante des guerres religieuses (1562), nous rencontrons une question souvent débattue. On s'est demandé si la lutte n'aurait pas pu être évitée, si les protestants français n'auraient pas été plus grands en renonçant à tout appel aux armes, en se laissant frapper jusqu'au bout.

« Pendant plus de trente ans, l'histoire de l'Église réformée de France n'avait été qu'un martyrologe d'une monotonie morne, tragique et sublime; à certains moments, sous François Ier et sous Henri II, les exécutions avaient atteint un chiffre effrayant. Cela n'avait point empêché l'Église de grandir; vers 1562, au moment de l'édit de janvier, elle avait conquis quelques-unes des plus grandes familles de la noblesse. La guerre n'allait-elle pas arrêter cette marche ascendante? A la place d'une religion proscrite, mais qui n'en poursuivait pas moins ses conquêtes jusque dans les rangs de ses proscripteurs, n'allait-elle pas constituer un parti, c'est-à-dire une puissance militaire et politique? Or les partis, et surtout les partis en guerre, se préoccupent avant tout de réussir et de vaincre. Il leur faut les alliances politiques, il leur faut l'argent et la force, et comment avoir tout cela sans diplomatie, sans ruse, sans toutes les ressources qui, de tout temps, dans l'ordre terrestre, ont assuré le succès? La guerre pour cette Église jusque-là si jalouse de l'égalité de ses membres et qui s'était recrutée surtout dans les rangs du peuple, ce sera forcément l'influence prépondérante des chefs militaires et, partant, des nobles : que deviendra la ferveur morale première quand les ministres devront céder le pas aux grands seigneurs si libres d'allures, si peu habitués à se dompter eux-mêmes, quand la soldatesque se donnera libre carrière, en ce temps surtout où les combattants croyaient avoir droit au pillage et à la licence ouverte? Voilà donc la vérité dépendant des succès de la force, de l'appui des lansquenets suisses, des reîtres de l'Allemagne, des subsides d'Élisabeth. Voilà la France déchirée par les factions contraires, la ruine et la malédiction suivant partout les pas des victorieux eux-mêmes, et cette chance terrible de la défaite possible, de l'écrasement impitoyable pour ceux qui, pris les armes à la main, ne seront plus les martyrs de la foi, mais des révoltés, des maudits. Ah! combien préférable et plus glorieuse la mort sur le bûcher, sans autre arme que la prière, sans autre cri que ce chant des psaumes qui tant de fois troubla la foule et subjugua la conscience des bourreaux eux-mêmes!

« Ainsi sentaient bien des âmes chrétiennes dans la première génération des huguenots français. Ainsi pensa toujours Calvin. Dans sa correspondance immense avec les persécutés, on ne trouvera pas une ligne où il en appelle à la révolte; ce qu'il veut toujours, c'est la soumission aux puissances établies de Dieu, sans que l'on recoure jamais aux armes charnelles. Considérée par ce côté-là, cette résignation a quelque chose de sublime; mais combien l'impression change lorsqu'on voit Calvin, en vertu du même principe, revendiquant pour les magistrats de Genève le droit de reprimer l'hérésie, recourir au bras de la chair pour frapper ceux qui ne croient pas comme lui! Calvin blâma sans hésiter la conjuration d'Amboise. Coligny longtemps pensa comme lui.

« Mais la question ne se présentait plus sous cette forme simple. Les protestants avaient usé les supplices; leur droit s'était imposé à la conscience publique et venait d'être écrit dans une loi solennellement proclamée, que le gouvernement avait promis de faire observer. Il s'agissait donc de savoir désormais si, comme citoyens, ils assisteraient passivement à l'immolation de leur droit.

« D'autre part, les Guises venaient de violer l'édit de janvier résolument, publiquement, et il aurait fallu être aveugle pour ne pas comprendre qu'ils se préparaient à soutenir par les armes l'entreprise commencée à Vassy. Catherine elle-même, se disant opprimée par les Guises, avait fait appel à Condé; elle représentait le jeune roi comme captif. Les protestants s'armaient donc pour défendre la loi; ils pouvaient légitimement s'y croire appelés par le roi, et Théodore de Bèze exprimait fidèlement leur pensée lorsqu'il écrivait plus tard :

« Ce serait une calomnie par trop effrontée de bailler le nom d'emotion et rébellion contre le roi et le repos à une si juste et totalement nécessaire defensive contre tels et si horribles violateurs de tout droit divin et humain, osant bien cependant couvrir tout cela de l'autorité d'un roi mineur, captif entre leurs mains, avec une femme, sa mère, et des parlements choisis et pratiqués après en avoir déchasse tous ceux qui pouvaient s'opposer au mal; défensive, dis-je, très juste, puisqu'il n'y a pays au monde auquel les lois n'arment tous loyaux sujets, voire jusqu'au plus petit, pour rendre fort le droit de justice contre les ennemis publics, qui ne peuvent autrement être réprimés. »

« On voit à ces dernières paroles de Bèze par quelle progression logique des protestants, même les plus loyaux, tels que Coligny, sont arrivés à la résistance. Au début, c'est la théorie de la soumission absolue qui prévaut; lorsque survient la conjuration d'Amboise, la plupart des théologiens que l'on consulte, sauf Calvin, approuvent sous la réserve qu'on ne s'élève pas contre le roi et qu'on puisse avoir à la tête de l'entreprise un prince du sang. Depuis lors, les droits des protestants sont inscrits dans la loi; le gouvernement a juré de les respecter; Condé passe pour être soutenu secrètement par la reine : l'insurrection n'est plus une insurrection.

« Au fond, de quoi s'agissait-il? De faire triompher leur religion par l'épée? Peut-être certains chefs protestants l'ont-ils rêvé. Coligny, lui, ne voulut qu'une chose : assurer la liberté du culte réformé. Nous ne l'en blâmerons point. Tout peuple a le droit de faire inscrire dans ses lois la liberté religieuse et, lorsqu'il y est parvenu, de la défendre comme toutes les libertés.

« Établir ou propager une religion par la force est contraire non seulement à l'esprit du christianisme, mais au droit le plus élémentaire de la conscience. Saint Paul a dit en parlant de son apostolat : « Nous n'usons pas d'armes « charnelles »; mais on sait avec quelle énergie il a fait respecter en sa personne les droits du citoyen romain. Défendre la liberté des consciences est, pour un peuple comme pour un individu, le plus impérieux des devoirs.

« L'histoire ne prouve que trop que, malgré le beau mot de Tertullien : *Sanguis martyrum semen Ecclesiæ,* la persé-

cution religieuse peut réussir, et qu'elle a d'autant mieux réussi qu'elle a été plus atroce. Toutes les Églises chrétiennes en ont fait la cruelle expérience : le glaive de Mahomet a enlevé à [illegible] d'Orient Alexandrie, Jérusalem, Antioche, Édesse et Constantinople elle-même ; [illegible] l'Église catholique a perdu [illegible] que le sang de ses martyrs avait généreusement arrosé ; c'est par les mêmes moyens que la Réforme a été extirpée de l'Italie, de l'Espagne, de la [illegible].

« Sans doute, dans un sens général et supérieur, le mot de Tertullien reste vrai. A moins de penser que tout est fatal et qu'une ironie universelle préside aux choses humaines, il faut affirmer que pas une souffrance ne se perd quand elle est au service de la justice et de la vérité. L'auteur des *Martyrs*, dans une admirable image, compare les cendres des martyrs à une graine précieuse que le vent de la persécution porte en d'autres climats, où elle doit germer sûrement. C'est là le ferme espoir de quiconque croit à la justice éternelle ; les faits montrent que cet espoir est souvent réalisé sur la terre et que l'humanité, dans son ensemble, profite du dévouement et des sacrifices du plus obscur de ses membres. Mais ce qui est vrai de l'ensemble ne l'est plus de chaque nation prise en détail. Une nation peut étouffer la pensée dans l'enceinte de ses frontières ; elle peut éteindre la lumière et entrer dans la nuit qui n'a pas de lendemain. Malheur aux religions qui se propagent par l'epee ; mais malheur aux nations qui ne savent pas prendre l'epée pour défendre la liberté des consciences et le droit des opprimés. Les huguenots n'ont pas voulu que la France devînt une seconde Espagne, et leur main vaillante a déchiré la trame dans laquelle on l'enserrait. Charlotte de Laval ne s'est pas trompée, et sur ses lèvres frémissantes j'entends la voix généreuse de la patrie elle-même s'avouant meurtrière de ceux qu'elle n'a pas empêchés d'être meurtris...

« Si ce seul mot, liberte religieuse, eût toujours été écrit sur le drapeau des huguenots, leur cause eût été sans reproche ; c'est l'honneur de Coligny de n'avoir voulu que cela : il le disait au moment où il prenait les armes, il pouvait le répéter sincèrement lorsque, dix ans plus tard, blessé par Maurevel, il affirmait à Charles IX qu'il ne s'était jamais armé que pour défendre les edits. »

Sorbonne

Thèses de M. Émile Faguet, professeur au lycée Charlemagne : *De Jodelle [illegible]* ; *[illegible] sur le [illegible] français au XVI[illegible]* (Paris, [illegible] 1600).

N'est-ce pas Diderot qui a dit du symbolisme qu'il était froid, glacial même ? Les longues allégories du *Roman de la rose* nous touchent peu, en effet, et ce n'est pas sans quelque surprise que nous avons entendu M. Faguet faire honneur de l'invention de ce genre à Prudence, ce chantre lyrique du [illegible] siècle, [illegible] *chrétiens*. Qu'il soit poète, nul n'y contredit ; mais, pour *prince*, c'est un bien gros titre sur la tête d'un imitateur dont l'originalité réside surtout dans ce mode de sensibilité qui tourne à l'allegorie, c'est-à-dire à la glace. Ses hymnes, au demeurant, valent mieux que ses poèmes, et M. Faguet s'est attaché à en montrer la valeur ; il en a principalement étudié la métrique, ce que n'avait pas fait M. Delavigne dans une thèse identique soutenue en 1848.

Nous quittons avec plaisir l'auteur de la *Psycomachia* pour nos tragiques du XVIe siècle : Jodelle, La Peruse, Th. de Bèze, Desmazures, Grévin, Chrétien, Jean de la Taille, Garnier, Montchrestien, dont M. Faguet analyse et apprécie les œuvres. Mais, comme M. Faguet est avant tout un théoricien, ses analyses et ses appreciations se rattachent à une conception originale de la tragédie française. Notre théâtre tragique procède, selon lui, des tragédies latines qui se jouaient dans les collèges et de la poétique d'Aristote, en sorte qu'il est *classique* dès le XVIe siècle. Or quelle est la caracteristique de notre tragédie ? L'abstraction, la sécheresse, l'ordre, la clarté ; bien plus, un amour de la règle poussé jusqu'à la folie. La spontanéité n'est point dans ce théâtre ; il est *voulu* : il s'offre à nous comme un produit de la réflexion ; ses auteurs sont des théoriciens qui appliquent les règles d'Aristote, en sorte qu'Aristote nous est présenté « comme le premier en date des critiques dramatiques français » (p. 35 de la thèse). Sous sa forme paradoxale, cette affirmation renferme une vérité. La poétique d'Aristote n'est guère autre chose que la poétique du théâtre d'Euripide ; or Euripide a formé Sénèque le tragique, et tous les poètes français de la Renaissance ont copié ou imité Sénèque. Telle est la vraie filiation du théâtre grec à Jodelle. Mais Euripide gêne évidemment M. Faguet : sa conception *à priori* des origines et des développements de la tragédie classique repousse un auteur aussi ami de l'*action*. Tel est le point vulnérable de sa thèse.

Pour la partie historique, il a eu le malheur de se fier au *Journal du théâtre français* du chevalier de Mouhy, qui n'est qu'un tissu d'inepties et de grossiers mensonges. Quel appui ruineux !

En parlant de Montchrestien, dont il fait beaucoup de cas, et avec grande raison, M. Faguet constate que l'*Aman* de ce poète a fourni à Racine une partie de la scène Ire de l'acte II d'*Esther*, notamment ce vers, qui est le même dans les deux tragiques :

[illegible]

En somme, vues élevées, générales, bien déduites, souvent originales ; style ferme, vigoureux, clair, abondant, sentant parfois l'archaïsme, telles sont les solides qualités qui recommandent la thèse de M. Faguet.

A. D.

Extrême Orient

La question du Tonkin, par M. Paul Deschanel. Un volume, Berger-Levrault.

« M. Paul Deschanel n'a pas de peine à démontrer que l'occupation du Tonkin s'imposait à la France, de la manière la plus pressante. Cette partie de son livre est, sous tous les rapports, excellente. Il est clair qu'à moins de renoncer à toute politique et, par suite, à tout commerce dans l'extrême Orient, nous étions forcés d'aller sur le fleuve Rouge et d'y rester. Seulement, jusqu'au départ de l'expédition Rivière, il semblait convenu que la campagne du Tonkin ne serait pas [illegible] de pays

après entente avec le roi d'Annam. Personne ne croyait, personne n'aurait pu croire que la leçon de l'héroïque, mais désastreuse aventure de Francis Garnier fût perdue, ou qu'il y eût des hommes assez imprudents et assez irréfléchis pour n'en tenir aucun compte. A cela près, tout le monde était d'accord sur l'urgence de l'entreprise. Le traité de 1874 nous créait un devoir, celui de rendre à la vallée du Song-Koï la sécurité matérielle ; il nous donnait un droit, celui de prendre tous les moyens nécessaires pour rétablir cette sécurité sans laquelle il n'y avait aucun parti à tirer de la grande voie fluviale destinée à mettre le Yunnan chinois en communication avec la mer...

« Ce livre, ajoute le *Journal des Débats,* est écrit avec beaucoup de talent, une connaissance approfondie du sujet, une clarté et une rapidité de style remarquables, une ardeur juvénile qui n'exclut ni le sérieux ni la compétence. » Pour M. Paul Deschanel, qui s'appuie sur de nombreux et sûrs renseignements, il ne fallait pas procéder par demi-mesures, exaspérer les Annamites par des coups de force avant d'avoir un traité en poche, exposer quelques soldats au Tonkin sans frapper du même coup l'Annam à la tête, c'est-à-dire à Hué. Pour cela il suffisait de bombarder les forts du Thuân-An, qui commandent l'entrée de la rivière de Hué; aux premiers coups de canon, Tu-Duc, effaré, eût signé tout ce qu'on eût voulu, et la Chine n'aurait pas eu le temps d'intervenir. On l'a fait, mais pas assez tôt; on a attendu que Tu-Duc eût un successeur, et, grâce à ce retard, la Chine a eu le temps d'intervenir.

De Paris au Japon à travers la Sibérie, par Edmond Cotteau. — Paris, 1883, un vol. in-12 de 450 pages; impr. Motteroz, libr. Hachette.

Chargé par le ministre de l'instruction publique d'une mission scientifique en Orient, l'auteur a choisi, pour se rendre au Japon, la route encore peu fréquentée de la Sibérie et du bassin de l'Amour. M. Cotteau n'a pas la prétention de décrire à fond les contrées ainsi parcourues; mais il a su, grâce à son talent d'observation et à la vivacité de ses tableaux, donner à ses descriptions un mérite réel, et ce n'est pas sans profit qu'on lira le récit facilement écrit de son voyage à travers des contrées que la civilisation transforme chaque jour si rapidement.

(*Journal des Savants.*)

Catalogue du musée Guimet. Première partie : *Inde, Chine et Japon,* par L. de Milloué. Un vol. in-12 de LXVIII-324 pages. Lyon, 1883, imp. Pitrat.

Le riche musée que la ville de Lyon doit à la générosité de M. Guimet est formé, pour la plus grande partie, d'objets recueillis par le donateur dans le cours de ses voyages dans l'extrême Orient; des acquisitions nouvelles en augmentent chaque jour l'intérêt scientifique, rehaussé encore par les études que les collaborateurs compétents dont M. Guimet a su s'entourer publient dans un recueil spécial justement estimé. Les trois galeries qui composent ce musée renferment, à côté d'importantes collections industrielles, une série remarquable de pièces de toute nature relatives aux religions de l'Europe ancienne, de l'Égypte et de l'Orient. La première partie du catalogue descriptif, dû au conservateur, M. de Milloué, comprend les religions de l'Inde, de la Chine et du Japon, c'est-à-dire à peu près le tiers des collections. Celles-ci sont classées suivant le pays d'origine, les diverses croyances formant les divisions premières, leurs principales sectes étant soigneusement séparées. La description de chaque objet est accompagnée d'arguments historiques qui donnent à ce catalogue un intérêt particulier. Un exposé succinct, mais fort complet, des religions auxquelles l'Inde et la Chine ont donné naissance forme à ce travail une introduction nécessaire et qui pourra être utilement consultée par ceux qui voudraient s'initier à leur étude.

(*Journal des Savants.*)

La Pérouse

Le *Bruat,* commandant Bénier, est arrivé, le 10 août, de Vanikoro et des Nouvelles-Hébrides à Nouméa, rapportant de précieuses reliques du naufrage de La Pérouse. D'après des renseignements divers obtenus d'un canaque de Vanikoro, engagé actuellement, à Port-Villa, au service de la Compagnie des Nouvelles-Hébrides, et sur les ordres de M. le gouverneur Pallu de la Barrière, ce navire était allé faire des recherches à Vanikoro, où Dumont d'Urville avait trouvé les premières traces des malheureux navigateurs. Les sondages dirigés par le commandant Bénier ont obtenu un plein succès. Il a pu retirer du fond de la mer trois ancres, trois canons, dont un encore chargé, et un petit pierrier en cuivre qui n'est nullement oxydé ; plus, trois tuyaux de pompe et quelques plaques de fer-blanc.

Les canons sont rongés par la rouille : un des trois a été brisé par la dynamite; sur un autre, on peut encore lire distinctement le millésime 1621 et le numéro 482. Il y a aussi des traces de lettres à la suite du chiffre 1621, et la première paraît être un A, ce qui pourrait faire croire que ce canon vient de l'*Astrolabe,* qui était montée par le capitaine de vaisseau Feuriot de Langle; La Pérouse, chef de l'expédition, commandait directement la *Boussole.*

Les ancres sont recouvertes d'une couche épaisse de corail; on peut y admirer deux bouquets de polypes particulièrement remarquables, quelques huîtres perlières et divers coquillages.

La patte d'une ancre est en partie brisée; elle a dû se briser sur place après avoir griffé le roc, et c'est peut-être cette rupture qui a déterminé le naufrage de l'*Astrolabe.* Ce navire a dû jeter l'ancre en vue de l'île; l'ancre s'est brisée pendant la tempête ou le mauvais temps qui précéda le naufrage et dont les naturels ont gardé le souvenir, et le navire s'échoua, par suite, sur les récifs.

Les débris apportés par le *Bruat* ont été l'objet d'une manifestation solennelle de toute la population, manifestation à laquelle les incidents récemment survenus au sujet de l'annexion projetée des Nouvelles-Hébrides donnent une particulière importance. Ils ont été débarqués le 16 août, à quatre

heures, en présence du gouverneur, de toutes les autorités civiles et militaires, de la troupe et d'un immense concours de population. La chaloupe qui contenait les épaves était décorée de feuillage et toute pavoisée de drapeaux. Le débarquement a été salué par les canons du *Bruat* et de l'artillerie. M. Pallu de la Barrière a prononcé un remarquable discours à la réception de ces restes glorieux d'une des plus célèbres expéditions qui aient été entreprises dans les mers du Sud.

Les épaves ont été exposées à la capitainerie du port, sous la garde d'un fonctionnaire et d'un marin. Elles seront ensuite expédiées en France et déposées au musée du Louvre.

L'installation provisoire dans la cour de la capitainerie avait été organisée par MM. Laffitte et Baboud, avec le goût simple et sévère qui est dans les habitudes de nos marins. Des drapeaux, des guirlandes de feuillage ombragent ce qui nous reste de nos héroïques et vaillants explorateurs, ce que le *Bruat* a pu arracher aux profondeurs de l'Océan, après bientôt un siècle écoulé.

Bibliographie

M. Paul Rousselot, inspecteur d'académie, a publié récemment une *Histoire de l'éducation des femmes en France* (2 vol. in-16; Didier). Il prend la question à partir de l'établissement du christianisme dans les Gaules. La première période, commençant à saint Jérôme et finissant à la Renaissance, est exclusivement religieuse dans son esprit, dans son but, dans ses procédés. Au XVIe siècle, Érasme et Vivès se préoccupent d'instruire les femmes, mais surtout les princesses. La Réforme pose partout le principe de l'instruction en général, de celle des femmes par conséquent. Au XVIIe siècle, à côté de l'hôtel de Rambouillet, il y avait l'immense foule des jeunes filles ignorantes; mais le grand mouvement dirigé du côté pratique et charitable par saint Vincent de Paul, saint François de Sales, Mme de Chantal, etc., donne lieu à une foule de fondations ayant pour but l'instruction des filles pauvres. Fénelon écrit son *Traité de l'éducation;* Mme de Maintenon fonde Saint-Cyr. L'influence de Rousseau a fait en Allemagne, en Suisse, des disciples tels que Pestalozzi et Frœbel.

La Révolution française se préoccupa dès l'abord de l'éducation des femmes : un rapport remarquable de Talleyrand réclame pour elles des écoles professionnelles; Condorcet, qui avait demandé pour elles les droits politiques, réclame au moins la communauté d'instruction. Au milieu de ses projets grandioses, la Révolution n'avait rien accompli pour les femmes, lorsque Mme [illegible] le lendemain du [illegible] midor, ouvrit un pensionnat avec trois élèves; au bout de trois mois elle en avait cinquante, et cent à la fin de l'année. Napoléon Ier fonde Écouen. Le gouvernement de Juillet donne le premier une existence légale aux écoles de filles. Le nom de Mme Pape-Carpentier restera attaché à l'École maternelle normale fondée en 1848. M. Duruy donna une nouvelle impulsion à l'éducation féminine par les cours instituées sous son ministère.

Dans l'ouvrage de M. Rousselot, l'érudition s'unit à la vivacité de l'esprit et à l'amour du progrès.

[illegible] *beaux arts;* A. Quantin, éditeur).

Le lycéen qui traduit Homère et Virgile, Hérodote et Tite-Live, s'étonne des incessantes contradictions que lui offre le spectacle des divinités grecques et romaines; l'artiste et l'amateur s'efforcent vainement de se rendre compte de la diversité des types offerts sous un petit nombre de noms à l'admiration de la postérité par l'antiquité classique : il faut ou se résigner à ne rien comprendre à la diversité sans cesse changeante de l'Olympe païen, ou se plonger, pour chaque question, dans des traités spéciaux, écrits par des savants pour leurs confrères, inabordables à l'immense majorité du public.

M. Collignon nous donne un résumé définitif de l'histoire des types mythologiques dans l'art de la Grèce, où il a su ne rien omettre d'essentiel, tout en évitant de s'égarer dans les digressions de détail. Après avoir indiqué sommairement les conditions générales qui ont présidé à la formation des types figurés, il montre par quelles phases ont passé la plupart d'entre eux jusqu'au moment où ils sont fixés par la tradition artistique; il suit ainsi les changements apportés dans les conceptions populaires par les modifications survenues dans les idées et les mœurs et nous montre le développement des types divins subissant les lois générales auxquelles sont soumis l'art et la civilisation.

Divinités du ciel, puis des eaux, de la terre, de la mort et de l'enfer, enfin divinités de la vie humaine et héros, il passe successivement en revue tous les types divins de ce monde hellénique qui peut en avoir emprunté quelques-uns à l'Orient, mais qui sur tous a mis la marque et comme l'empreinte de son génie.

Faits divers

— On [illegible] des mémoires dont une partie lui aurait été dictée par sa mère, et dont l'autre partie serait sa propre autobiographie.

— La lettre du pape sur les travaux historiques commence à porter ses fruits. On vient de publier à Vienne un volume contenant deux cents documents tirés des Archives du Vatican et relatifs à la part prise par le saint-siège à la délivrance de Vienne par Sobieski, en 1683. Au nombre de ces documents sont cent trente-cinq lettres autographes d'Innocent XI, de l'empereur Léopold Ier, de Sobieski et d'autres personnages importants. D'autre part, on annonce l'impression, à Ratisbonne, de deux volumes de documents tirés également des archives secrètes du Vatican et se rapportant à Luther ou à son époque. Enfin, deux autres collections, en ce moment sous presse, jetteront de la lumière sur le pontificat de Clément VII et sur celui d'Honorius III.

Semaine économique et financière

Le fait à constater est que le public ne montre pas plus d'empressement que par le passé à revenir vers les affaires financières. L'épargne continue à se porter presque exclusivement sur nos rentes et sur les valeurs à revenu fixe, telles que les obligations de chemins de fer, obligations de la Ville de Paris et obligations du Crédit foncier. Et encore ses achats n'ont-ils qu'une importance très modérée. Quant aux transactions de la spéculation, elles se concentrent sur nos rentes et sur quelques valeurs spéciales, le Suez, le Crédit foncier, et une ou deux institutions de crédit. Même dans ce champ limité, tout se borne à un va-et-vient où les petites influences des positions prises ou à prendre ont plus de part que les incidents de la politique. Ainsi, à la Bourse d'hier, il a suffi d'une vente ferme contre primes de 4 ou 500 000 francs de rente italienne pour imprimer à ce fonds un recul assez sensible.

Ni les hostilités au Tonkin, à Madagascar et peut-être bientôt en Chine, ni l'approche d'un emprunt, ni les votes de la commission du budget, créant un budget extraordinaire pour l'instruction publique, n'ont eu d'influence sur la rente. Cependant les discussions qui ont déjà eu lieu à la commission du budget et ce que l'on sait des demandes qui seront formulées pour le Tonkin laissent peu de doute sur les nécessités prochaines qui s'imposeront au Trésor.

Une question intéressante a été soulevée dans la commission du budget. Le ministre des finances s'est expliqué sur la nécessité de supprimer la limitation de l'émission des billets de la Banque de France. Plusieurs membres ont demandé que la limite fût maintenue en principe et qu'on se bornât, quant à présent, à l'élever à 3 milliards 500 millions. Le ministre s'est rallié à cet amendement. M. Ribot a fait observer que les préoccupations du public venaient surtout de ce qu'on suppose que le ministre veut profiter de l'élévation ou de la suppression de la limite de l'émission pour négocier à la Banque des bons du Trésor. Ce n'est un mystère pour personne que le Trésor est en ce moment gêné; on rattache donc très naturellement à ces embarras la disposition dont le ministère a pris l'initiative. Rien ne serait plus dangereux que de puiser en temps ordinaire dans les caisses de la Banque comme on a puisé dans les caisses d'épargne pour les travaux extraordinaires. Il faudrait prendre des garanties contre un pareil danger, par exemple en limitant le chiffre des négociations que le ministre serait autorisé à faire avec la Banque.

M. Tirard a répondu qu'il ne songeait pas à négocier avec la Banque des bons du Trésor à court terme, mais qu'il ne pourrait accepter une disposition qui lierait les mains de ses successeurs et ressemblerait à une mesure de défiance. A la suite de ces explications, la commission a décidé de porter à 3 milliards 500 millions la limite de l'émission des billets de banque.

Malgré ces assurances données par le ministre des finances actuel, on n'oserait affirmer que, dans l'avenir et dans aucune circonstance, l'État ne sera pas tenté de profiter des facilités que cette élévation de la circulation des billets pourra lui offrir.

Le Crédit foncier se prépare à réaliser un nouvel emprunt. Cette nouvelle a naturellement donné lieu à des affirmations et à des démentis qui ne sont pas plus exacts les uns que les autres. On a démenti — assez à la légère — le fait en lui-même, et le fait existe. On a assigné des dates à l'opération, et aucune date n'est encore fixée. La vérité, la voici, croyons-nous. Le Crédit foncier a *décidé* d'émettre une série de 200 millions d'obligations, soit 600 000 titres, qui seraient offertes à 330 francs. En ce qui touche la question de date, tout le monde comprendra qu'étant donnés les liens qui unissent le Crédit foncier à l'État, et, d'autre part, la nécessité où se trouve l'État d'emprunter, dans un délai plus ou moins rapproché, de 3 à 400 millions, il est impossible qu'il ne s'établisse pas entre ces deux opérations un accord. Le Crédit foncier peut certainement agir sans autorisation gouvernementale alors qu'il ne se meut que dans les limites statutaires; mais il y a des questions de convenance et d'opportunité qui ne sauraient être perdues de vue.

Le dernier bilan publié — au 30 septembre — donnait la situation suivante :

Prêts hypothécaires.	Fr.	1 704 000 000
Prêts communaux.		770 000 000
Ensemble. . . .		2 474 000 000
Moins, versements différés. . . .		171 000 000
Prêts réellement effectués		2 303 000 000
Obligations en circulation		2 380 000 000
Il ne restait donc plus que		77 000 000

pour faire face aux prêts dont le nombre croît toujours rapidement, et alors que les versements différés, mais promis, absorberaient plus que cette somme.

On voit donc que l'emprunt projeté est nécessaire et qu'il ne peut tarder beaucoup à être réalisé.

La Compagnie du canal de Suez fait annoncer le payement de son prochain coupon à raison de 35 francs au lieu de 32 fr. 50 pour l'année dernière.

A l'heure actuelle, les recettes de 1883 dépassent les produits correspondants de 1882 d'environ 5 300 000 francs. On peut, sans être taxé d'exagération, prévoir que, somme toute, l'exercice complet se soldera par une plus-value de 5 millions et demi. Sachant que les actions ont droit à 71 pour 100 du bénéfice disponible, on voit que cette plus-value représenterait à peu près 9 francs par action, qui, ajoutés aux 56 francs distribués en 1882, donneraient un dividende de 65 francs, soit, avec les 25 francs d'intérêts statutaires, 90 francs.

Voilà ce que les actionnaires peuvent espérer pour 1883.

K.

Paris. — Imp. A. Quantin, 7, rue Saint-Benoît. [1850]

REVUE
POLITIQUE ET LITTÉRAIRE
DE LA FRANCE ET DE L'ÉTRANGER
REVUE DES COURS LITTÉRAIRES (3e SÉRIE)

DIRECTEUR : M. EUGÈNE YUNG

3e SÉRIE. — 3e ANNÉE (DEUXIÈME SEMESTRE). NUMÉRO 20. 17 NOVEMBRE 1883.

10 novembre 1883.

C'est demain que M. E. de Pressensé sera élu sénateur inamovible. On n'en peut douter, puisque les groupes de la majorité ont accueilli à l'unanimité cette candidature, proposée par le centre gauche. Il nous semble que tout le monde approuvera un pareil choix.

Voilà longtemps que M. E. de Pressensé est sur la brèche. On se rappelle les brochures libérales qu'il a publiées sous l'empire et la part qu'il a prise aux grandes conférences publiques de 1869 et de 1870.

Pendant le siège, il était, en même temps qu'ambulancier, un des principaux orateurs du club de la Porte Saint-Martin. Sous la Commune, il protesta courageusement contre l'incarcération de l'archevêque de Paris.

Les Parisiens lui tinrent compte de ces antécédents en l'élisant député de la Seine au mois de juillet 1871.

Sa première brochure politique date de 1862 (*la Liberté religieuse et la législation [illegible]*) ; sa dernière, en 1872, traitait de *la Liberté religieuse en Europe*. C'est vers ce moment que M. de Pressensé devint collaborateur de la *Revue politique et littéraire*.

Ce qui est à noter, c'est qu'à côté des études que lui suggérait le spectacle des faits contemporains, M. de Pressensé a toujours trouvé le temps d'écrire des ouvrages de longue haleine : ainsi son grand travail historique sur *l'Église et la Révolution française* (1 vol. in-8°), et ce grand traité philosophique, *les Origines*, paru récemment, et qui a été traduit en allemand et en anglais.

Pasteur de l'Église libre jusqu'en 1871, directeur de la *Revue chrétienne* depuis 1854, M. de Pressensé s'était consacré d'abord à des travaux de critique et d'histoire religieuse : ainsi l'*Histoire des trois premiers siècles de l'Église*, en six volumes, et la *Vie de Jésus*, ouvrage qui atteint en ce moment sa septième édition. Mais M. de Pressensé, qui a fait deux parts distinctes de sa vie intellectuelle, pratique dans son propre esprit cette séparation de l'Église et de l'État dont il est un vieux partisan. Dans la *Revue nationale*, à laquelle il a collaboré avec Laboulaye et Lanfrey, dans la *Revue des Deux Mondes* et au *Journal des Débats* [illegible] ici, le ministre protestant fait place au publiciste : patriote et libéral en politique, spiritualiste en philosophie.

AU SOLEIL

Algérie (1)

I.

DÉCEMBRE.

La vie, si courte, si longue, devient parfois insupportable. Elle se déroule, toujours pareille, avec la mort au bout. On ne peut ni l'arrêter, ni la changer, ni la comprendre. Et souvent une révolte indignée vous saisit devant l'impuissance de notre effort. Quoi que nous fassions, nous mourrons! Quoi que nous croyions, quoi que nous pensions, quoi que nous tentions, nous mourrons! Et il semble qu'on va mourir demain sans rien connaître encore, bien que dégoûté de tout ce qu'on connaît. Alors on se sent écrasé sous le sentiment de « l'éternelle misère de tout », de l'impuissance humaine et de la monotonie des actions.

On se lève, on marche, on s'accoude à sa fenêtre. Des gens, en face, déjeunent comme ils déjeunaient hier, comme ils déjeuneront demain. Le père, la mère, quatre enfants. Voici trois ans, la grand'mère était encore là. Elle n'y est plus. Le père a bien changé depuis que nous sommes voisins. Il ne s'en aperçoit pas : il semble content, il semble heureux. Imbécile! Ils parlent d'un mariage, puis d'un décès, puis de leur poulet qui est tendre, puis de leur bonne qui n'est pas honnête. Ils s'inquiètent de mille choses inutiles et sottes. Imbéciles!

La vue de leur appartement, qu'ils habitent depuis dix-huit ans, m'emplit de dégoût et d'indignation. C'est cela, la

(1) [illegible]

vie! Quatre murs, deux portes, une fenêtre, un lit, des chaises, une table, voilà! Prison! prison! Tout logis qu'on habite longtemps devient prison! Oh! fuir, partir, fuir les lieux connus, les hommes, les mouvements pareils aux mêmes heures, et les mêmes pensées surtout!

Quand on est las, las à pleurer du matin au soir, las à ne plus avoir la force de se lever pour boire un verre d'eau, las des visages amis vus trop souvent et devenus irritants, des odieux et placides voisins, des choses familières et monotones, de sa maison, de sa rue, de sa bonne qui vient dire : « Que désire monsieur pour son dîner? » et qui s'en va en relevant à chaque pas, d'un ignoble coup de talon, le bord frangé de sa jupe sale; las de son chien trop fidèle, des taches immuables du papier sur les murs, de la régularité des repas, du sommeil dans le même lit, de chaque action répétée chaque jour, las de soi-même, de sa propre voix, des choses qu'on répète sans cesse, du cercle étroit de ses idées; las de sa figure vue dans la glace, des mines qu'on fait en se rasant, en se peignant, — il faut partir, entrer dans une vie nouvelle et changeante.

Le voyage est une espèce de porte par où l'on sort de la réalité connue pour pénétrer dans une réalité inexplorée qui semble un rêve.

Une gare! un port! un train qui siffle et crache son premier jet de vapeur, un grand navire passant dans les jetées, lentement, mais dont le ventre halète d'impatience et qui va fuir là-bas, à l'horizon, vers des pays nouveaux! Qui peut voir cela sans frémir d'envie, sans sentir s'éveiller dans son âme le frissonnant désir des longs voyages?

On rêve toujours d'un pays préféré, l'un de la Suède, l'autre des Indes; celui-ci de la Grèce, celui-là du Japon. Moi je me sentais attiré vers l'Afrique par un impérieux besoin, par la nostalgie du désert ignoré comme par le pressentiment d'une passion qui va naître.

Je quittai Paris le 6 juillet 1881 : je voulais voir cette terre du soleil et du sable en plein été, sous la pesante chaleur, dans l'éblouissement furieux de la lumière.

Tout le monde connaît la magnifique pièce de vers du grand poète Leconte de Lisle :

> Midi, roi des étés, épandu sur la plaine,
> Tombe en nappes d'argent des hauteurs du ciel bleu.
> Tout se tait. L'air flamboie et brûle sans haleine;
> La terre est assoupie en sa robe de feu.

C'est le midi du désert, le midi épandu sur la mer de sable immobile et illimitée, qui m'a fait quitter les bords fleuris de la Seine chantés par Mme Deshoulières et les bains frais du matin et l'ombre verte des bois, pour traverser les solitudes ardentes.

Une autre cause donnait en ce moment à l'Algérie un attrait particulier. L'insaisissable Bou-Amama conduisait cette campagne fantastique qui a fait dire et écrire et commettre tant de sottises. On affirmait aussi que les populations musulmanes préparaient une insurrection générale, qu'elles allaient tenter un dernier effort et qu'aussitôt après le Ramadan la guerre éclaterait d'un seul coup par toute l'Algérie. Il devenait extrêmement curieux de voir l'Arabe à ce moment, de tenter de comprendre son âme, ce dont ne s'inquiètent guère les colonisateurs. Flaubert disait quelquefois : « On peut se figurer le Désert, les Pyramides, le Sphinx, avant de les avoir vus; mais ce qu'on ne s'imagine point, c'est la tête d'un barbier turc accroupi devant sa porte. » Ne serait-il pas encore plus curieux de connaître ce qui se passe dans cette tête?

II.

LA MER.

Marseille palpite sous le gai soleil d'un jour d'été. Elle semble rire avec ses grands cafés pavoisés, ses chevaux coiffés d'un chapeau de paille comme pour une mascarade, ses gens affairés et bruyants. Elle semble grise avec son accent qui chante par les rues, son accent que tout le monde fait sonner comme par défi. Ailleurs un Marseillais amuse et paraît une sorte d'étranger écorchant le français; à Marseille, tous les Marseillais réunis donnent à l'accent une exagération qui prend les allures d'une farce. Tout le monde parler comme çà, c'est trop, tron de l'air! Marseille au soleil transpire comme une belle fille qui manquerait de soins, car elle sent l'ail, la gueuse, et mille choses encore. Elle sent les innommables nourritures que grignotent les nègres, les Turcs, les Grecs, les Italiens, les Maltais, les Espagnols, les Anglais, les Corses et les Marseillais aussi, pécaïre! couchés, assis, roulés, vautrés sur les quais.

Dans le bassin de la Joliette, les longs paquebots, le nez tourné vers l'entrée du port, chauffent, couverts d'hommes qui les emplissent de paquets et de marchandises.

L'un d'eux, l'*Abd-el-Kader*, se met tout à coup à pousser des mugissements, car le sifflet n'existe plus : il est remplacé par une sorte de cri de bête, une voix formidable qui sort du ventre fumant du monstre.

Le vaste navire quitte son point d'attache, passe doucement au milieu de ses frères encore immobiles, sort du port; et, brusquement, le capitaine ayant jeté par son porte-voix qui descend dans les profondeurs du bateau le commandement : « En route! », il s'élance, pris d'une ardeur, ouvre la mer, laisse derrière lui un long sillage pendant que fuient les côtes et que Marseille s'enfonce à l'horizon.

C'est l'heure du dîner à bord. Peu de monde.

On ne se rend guère en Afrique en juillet. Au haut bout de la table un colonel, un ingénieur, un médecin, deux bourgeois avec leurs femmes. On parle du pays où l'on va, de l'administration qu'il lui faut.

Le colonel réclame énergiquement un gouverneur militaire, parle tactique dans le désert et déclare que le télégraphe est inutile et même dangereux pour les armées. Cet officier supérieur a dû éprouver quelque désagrément de guerre par la faute du télégraphe.

L'ingénieur voudrait confier la colonie à un inspecteur général des ponts et chaussées qui ferait des canaux, des barrages, des routes et mille autres choses.

Le capitaine du bâtiment laisse entendre, avec esprit, qu'un marin ferait bien mieux l'affaire, l'Algérie n'étant abordable que par mer.

Les deux bourgeois signalent les fautes du gouverneur actuel, et chacun rit, s'étonnant qu'on puisse être aussi maladroit.

Puis on remonte sur le pont. Rien que la mer, la mer calme, sans un frisson, et dorée par la lune. Le lourd bateau paraît glisser dessus, laissant derrière lui un long sillage bouillonnant où l'eau battue semble du feu liquide.

Le ciel s'étale sur nos têtes d'un noir bleuâtre, ensemencé d'astres que voile par instants l'énorme panache de fumée vomi par la cheminée. Le petit fanal en haut du mât a l'air d'une grosse étoile se promenant parmi les autres. On n'entend rien que le ronflement de l'hélice dans les profondeurs du navire. Qu'elles sont charmantes, les heures tranquilles du soir sur le pont d'un bâtiment qui fuit!

Toute la journée du lendemain, on pense, étendu sous la tente, avec l'Océan de tous les côtés. Puis la nuit revient et le jour reparaît. On a dormi dans l'étroite cabine, sur la couchette en forme de cercueil. Debout! il est quatre heures du matin.

Quel réveil! Une longue côte, et, là-bas, en face, une tache blanche qui grandit — Alger!

III.

ALGER.

Féerie inattendue et qui ravit l'esprit! Alger a passé mes attentes. Qu'elle est jolie, la ville de neige, sous l'éblouissante lumière! Une immense terrasse longe le port, soutenue par des arcades élégantes. Au-dessus s'élèvent de grands hôtels européens et le quartier français; au-dessus encore s'échelonne la ville arabe, amoncellement de petites maisons blanches, bizarres, enchevêtrées les unes dans les autres, séparées par des rues qui ressemblent à des souterrains clairs. L'étage supérieur est supporté par des suites de bâtons peints en blanc; les toits se touchent. Il y a des descentes brusques en des trous habités, des escaliers mystérieux vers des demeures qui semblent des terriers pleins de grouillantes familles arabes. Une femme passe, grave et voilée, et chevilles nues, des chevilles peu troublantes, noires des poussières accumulées sur les sueurs.

De la pointe de la jetée le coup d'œil sur la ville est merveilleux. On regarde, extasié, cette cascade éclatante de maisons dégringolant les unes sur les autres du haut de la montagne jusqu'à la mer. On dirait une écume de torrent, une écume d'une blancheur folle. Et, de place en place, comme un bouillonnement plus gros, une mosquée éclatante luit sous le soleil.

Partout grouille une population stupéfiante. Des gueux innombrables, vêtus d'une simple chemise, ou de deux tapis cousus en forme de chasuble, ou d'un vieux sac percé de trous pour la tête et les bras, toujours nu-jambes et nu-pieds, vont, viennent, s'injurient, se battent, vermineux, loqueteux, barbouillés d'ordure et puant la bête.

Tartarin dirait qu'ils sentent le *Teur* (Turc), et on sent le Teur partout ici.

Puis il y a tout un monde de mioches à la peau noire, métis de Kabyles, d'Arabes, de nègres et de blancs, fourmilière de cireurs de bottes, harcelants comme des mouches, cabriolants et hardis, vicieux à trois ans, malins comme des singes, qui vous injurient en arabe et vous poursuivent en français de leur éternel « Cié, mosieu ». Ils vous tutoient et on les tutoie. Tout le monde ici d'ailleurs se dit « tu ». Le cocher qu'on arrête dans la rue vous demande : « Où je mènerai toi? » Je signale cet usage aux cochers parisiens, qui sont dépassés en familiarité.

J'ai vu, le jour même de mon arrivée, un petit fait sans importance et qui pourtant résume toute l'histoire de l'Algérie et de la colonisation.

Comme j'étais assis devant un café, un jeune mauricaud s'empara de force de mes pieds et se mit à les cirer avec une énergie furieuse. Après qu'il eut frotté pendant un quart d'heure et rendu le cuir de mes bottines plus luisant qu'une glace, je lui donnai deux sous; il prononça : « Méci, mosieu », mais il ne se releva pas. Il restait accroupi entre mes jambes, tout à fait immobile, roulant des yeux comme s'il se fût trouvé malade. Je lui dis : « Va-t'en donc, arbico! » Il ne répondit point, ne remua pas; puis, tout à coup, saisissant à pleins bras sa boîte à cirage, il s'enfuit de toute la vitesse de ses jambes. Et j'aperçus un grand nègre de seize ans qui se détachait d'une porte où il s'était caché et s'élançait sur mon cireur. En quelques bonds il l'eut rejoint; puis il le gifla, le fouilla, lui arracha ses deux sous, qu'il engloutit dans sa poche, et s'en alla tranquillement, en riant, pendant que le misérable volé hurlait d'une épouvantable façon.

J'étais indigné. Mon voisin de table, un officier d'Afrique, un ami, me dit :

— Laissez donc; c'est la hiérarchie qui s'établit. Tant qu'ils ne sont pas assez forts pour prendre les sous des autres, ils cirent. Puis, dès qu'ils se sentent en état de rouler les plus petits, ils ne font plus rien. Ils guettent les cireurs et les dévalisent.

Puis mon compagnon ajouta en riant :

— Tout le monde en fait autant ici.

Le quartier européen d'Alger, joli de loin, a, vu de près, un aspect de ville neuve pourvue sous un climat qui ne lui conviendrait point. En débarquant, une large enseigne vous tire l'œil : *Skating-Rink algérien;* et, dès les premiers pas, on est saisi, gêné par la sensation du progrès mal appliqué à ce pays, de la civilisation brutale, gauche, peu adaptée aux mœurs, au ciel et aux gens. C'est nous qui avons l'air de barbares au milieu de ces barbares, brutes, il est vrai, mais qui sont chez eux et à qui les siècles ont appris des coutumes dont nous semblons n'avoir pas encore compris le sens.

Napoléon III a dit un mot sage (peut-être soufflé par un ministre) : « Ce qu'il faut à l'Algérie, ce ne sont pas des conquérants, mais des initiateurs. » Nous sommes restés des conquérants brutaux, maladroits, infatués de nos idées toutes

faites. Nos mœurs imposées, nos maisons parisiennes, nos usages choquent sur ce sol comme des fautes grossières d'art, de sagesse et de compréhension. Tout ce que nous faisons semble un contresens, un défi à ce pays, non pas tant à ses habitants qu'à la terre elle-même.

J'ai vu, quelques jours après mon arrivée, un bal en plein air, à Mustapha. C'était la fête de Neuilly : des boutiques de pains d'épice, des tirs, des loteries, le jeu des poupées, des somnambules, des femmes silures, puis des calicots dansant avec des demoiselles de magasin les vrais quadrilles de Bullier, tandis que, derrière l'enceinte où l'on payait pour entrer, dans la plaine large et sablonneuse du champ de manœuvres, des centaines d'Arabes, couchés sous la lune, immobiles en leurs loques blanches, écoutaient gravement les refrains des chahuts sautés par les Français.

IV.

LA PROVINCE D'ORAN.

Pour aller d'Alger à Oran, il faut un jour en chemin de fer. On traverse d'abord la plaine de la Mitidja, fertile, ombragée, peuplée. Voilà ce qu'on montre au nouvel arrivé pour lui prouver la fécondité de notre colonie. Certes, la Mitidja et la Kabylie sont deux admirables pays. Or la Kabylie est actuellement plus habitée que le Pas-de-Calais; la Mitidja le sera bientôt autant. Que veut-on coloniser par là? Mais je reviendrai sur ce sujet.

Le train roule, avance; les plaines cultivées disparaissent; la terre devient nue et rouge, la vraie terre d'Afrique. L'horizon s'élargit, un horizon stérile et brûlant. Nous suivons l'immense vallée du Chélif, enfermée en des montagnes désolées, grises et brûlées, sans un arbre, sans une herbe. De place en place, la ligne des monts s'abaisse, s'entr'ouvre comme pour mieux montrer l'affreuse misère du sol dévoré par le soleil. Un espace démesuré s'étale tout plat, borné là-bas par la ligne presque invisible des hauteurs perdues dans une vapeur. Puis, sur les crêtes incultes, parfois de gros points blancs, tout ronds, apparaissent comme des œufs énormes pondus là par des oiseaux géants. Ce sont des marabouts élevés à la gloire d'Allah.

Dans la plaine jaune, interminable, quelquefois on aperçoit un bouquet d'arbres, des hommes debout, des Européens halés, de grande taille, qui regardent filer le convoi, et, tout près de là, de petites tentes pareilles à de gros champignons, d'où sortent des soldats barbus. C'est un hameau d'agriculteurs protégé par un détachement de ligne.

Puis, dans l'étendue de terre stérile et poudreuse, on distingue, si loin, si loin qu'on le voit à peine, une sorte de fumée, un nuage mince qui monte vers le ciel et semble courir sur le sol. C'est un cavalier qui soulève sous les pieds de son cheval la poussière fine et brûlante; et chacune de ces nuées sur la plaine indique un homme dont on finit par distinguer le burnous clair, presque imperceptible.

De temps en temps des campements d'indigènes. On les découvre à peine, ces douars, auprès d'un torrent desséché où des enfants font paître quelques chèvres, quelques moutons ou quelques vaches (*paître* semble infiniment dérisoire). Les huttes de toile brune, entourées de broussailles sèches, se confondent avec la couleur monotone de la terre. Sur le remblai de la ligne, un homme à la peau noire, à la jambe nue, nerveuse et sans mollets, enveloppé de haillons blanchâtres, contemple gravement la bête de fer qui roule devant lui.

Plus loin c'est une troupe de nomades en marche. La caravane s'avance dans la poussière, laissant un nuage derrière elle. Les femmes et les enfants sont montés sur des ânes ou des petits chevaux; et quelques cavaliers marchent gravement en tête, d'une allure infiniment noble.

Et c'est ainsi toujours. Aux haltes du train, d'heure en heure, un village européen se montre; quelques maisons pareilles à celles de Nanterre ou de Rueil, quelques arbres brûlés alentour, dont l'un porte des drapeaux tricolores, souvenir du 14 juillet, et un gendarme grave devant la porte de sortie, semblable aussi au gendarme de Rueil ou de Nanterre.

La chaleur est intolérable. Tout objet de métal devient impossible à toucher, même dans le wagon. L'eau des gourdes brûle la bouche, et l'air qui s'engouffre par la portière semble soufflé par la gueule d'un four. A Orléansville, le thermomètre de la gare donne, à l'ombre, quarante-neuf degrés passés!

On arrive à Oran pour dîner.

Oran est une vraie ville d'Europe, commerçante, plus espagnole que française, et sans grand intérêt. On rencontre par les rues de belles filles aux yeux noirs, à la peau d'ivoire, aux dents claires. Quand il fait beau, on aperçoit, paraît-il, à l'horizon, les côtes de l'Espagne, leur patrie.

Dès qu'on a mis le pied sur cette terre africaine, un besoin singulier vous envahit : celui d'aller plus loin, au Sud.

J'ai donc pris le petit chemin de fer à voie étroite qui grimpe sur les hauts plateaux, avec un billet pour Saïda. Autour de cette ville rôde, avec ses cavaliers, l'insaisissable Bou-Amama.

Après quelques heures de route, on atteint les premières pentes de l'Atlas. Le train monte, souffle, ne marche plus qu'à peine, serpente sur le flanc des côtes arides, passe auprès d'un lac immense formé par trois rivières que garde, amassées dans trois vallées, le fameux barrage de l'Habra. Un mur colossal, long de cinq cents mètres, haut et large de quarante mètres, contient, suspendus au-dessus d'une plaine démesurée, quatorze millions de mètres cubes d'eau. Ce barrage s'est écroulé l'an suivant, noyant des centaines d'hommes, ruinant un pays entier. C'était au moment d'une grande souscription nationale pour des inondés hongrois ou espagnols. Personne ne s'est occupé de ce désastre français.

Puis nous passons par des défilés étroits entre deux montagnes qu'on dirait incendiées depuis peu, tant elles ont la peau rouge et nue. Nous contournons des pics, nous filons le long des pentes, nous faisons des détours de dix kilomètres pour éviter les obstacles; puis nous nous précipitons à toute vitesse dans la plaine en zigzaguant toujours, comme par suite de l'habitude prise.

Les wagons sont tout petits, la machine grosse comme celle d'un tramway. Elle semble parfois exténuée, râle, geint ou rage, va si doucement qu'on la suivrait au pas, et, tout à coup, repart avec furie.

Toute la contrée est aride et désolée. Le roi d'Afrique le Soleil, le grand et féroce ravageur, a mangé la chair de ces vallons, ne laissant plus que la pierre et une poussière rouge où rien ne pourrait germer.

Saïda ! C'est une petite ville à la française qui ne semble habitée que par des généraux. Ils sont au moins dix ou douze et paraissent toujours en conciliabule. On a envie de leur crier : « Où est aujourd'hui Bou-Amama, mon général? » La population civile n'a pour l'uniforme aucun respect.

L'auberge du lieu laisse tout à désirer. Je me couche sur une paillasse, dans une chambre blanchie à la chaux. La chaleur est intolérable. Je ferme les yeux pour dormir. Hélas!

Ma fenêtre est ouverte, donnant sur une petite cour. J'entends aboyer des chiens. Ils sont loin, très loin, et jappent par saccades comme s'ils se répondaient.

Mais bientôt ils approchent, ils viennent; ils sont là maintenant contre les maisons, dans les vignes, dans les rues. Ils sont là, cinq cents, mille peut-être, affamés, féroces, les chiens qui gardaient sur les hauts plateaux les campements des Espagnols. Leurs maîtres tués ou partis, les bêtes ont rôdé, mourant de faim; puis elles ont trouvé la ville et elles la cernent, comme une armée. Le jour, elles dorment dans les ravins, sous les roches, dans les trous de la montagne; et, sitôt la nuit tombée, elles gagnent Saïda pour chercher leur vie.

Les hommes qui rentrent tard chez eux marchent le revolver au poing, suivis, flairés par vingt ou trente chiens jaunes, pareils à des renards.

Ils aboient à présent d'une façon continue, effroyable, à rendre fou. Puis d'autres cris s'éveillent, des glapissements grêles : ce sont les chacals qui arrivent; et parfois on n'entend plus qu'une voix plus forte et singulière, celle de la hyène, qui imite le chien pour l'attirer et le dévorer.

Jusqu'au jour dure sans repos cet horrible vacarme.

Saïda, avant l'occupation française, était la résidence préférée d'Abd-el-Kader.

La ville est dans un fond, entourée de hauteurs pelées. Une petite rivière qu'on peut presque sauter à pieds joints arrose les champs alentour, où poussent de belles vignes.

Vers le Sud, les monts voisins ont l'aspect d'une muraille : ce sont les derniers gradins conduisant aux hauts plateaux.

Sur la gauche se dresse un rocher d'un rouge ardent, haut d'une centaine de mètres et qui porte sur son sommet quelques maçonneries en ruines. C'est là tout ce qui reste de la Saïda d'Abd-el-Kader. Ce rocher, vu de loin, semble adhérent à la montagne; mais, si on l'escalade, on demeure saisi de surprise et d'admiration. Un ravin profond, creusé entre des murs tout droits, sépare l'ancienne ville de l'émir de la côte voisine. Elle est, cette côte, en pierre de pourpre et entaillée par places par des brèches où tombent les pluies d'hiver. Dans le ravin coule la rivière, au milieu d'un bois de lauriers-roses. D'en haut on dirait un tapis d'Orient étendu dans un corridor. La nappe de fleurs paraît ininterrompue, tachetée seulement par le feuillage vert qui la perce par endroits.

On descend en ce vallon par un sentier bon pour des chèvres.

La rivière, fleuve là-bas (l'oued Saïda), ruisseau pour nous, s'agite dans les pierres, sous les grands arbustes épanouis, saute des roches, écume, ondoie, murmure. L'eau est chaude, presque brûlante. D'énormes crabes courent sur les bords avec une singulière rapidité, les pinces levées en me voyant; de gros lézards verts disparaissent dans les feuillages. Parfois un reptile glisse entre les cailloux.

Le ravin se rétrécit comme s'il allait se refermer. Un grand bruit sur ma tête me fait tressaillir. Un aigle surpris s'envole de son repaire, s'élève vers le ciel bleu, monte à coups d'aile lents et forts, si large qu'il semble toucher aux deux murailles.

Au bout d'une heure, on rejoint la route qui va vers Aïn-el-Hadjar en gravissant le mont poudreux.

Devant moi une femme, une vieille femme en jupe noire, coiffée d'un bonnet blanc, chemine, courbée, un panier au bras gauche et tenant de l'autre, en manière d'ombrelle, un immense parapluie rouge. Une femme ici! Une paysanne en cette contrée morne où l'on ne voit guère que la haute négresse cambrée, luisante, chamarrée d'étoffes jaunes, rouges ou bleues, et qui laisse sur son passage un fumet de chair humaine à tourner les cœurs les plus solides? La vieille, exténuée, s'assit dans la poussière, haletante sous la chaleur torride. Elle avait une face ridée par d'innombrables petits plis de peau comme ceux des étoffes qu'on fronce, un air las, accablé, désespéré.

Je lui parlai. C'était une Alsacienne qu'on avait envoyée en ces pays désolés, avec ses quatre fils, après la guerre. Elle me dit : « Vous v'nez de là-bas? » Ce « là-bas » me serra le cœur. — « Oui ». Et elle se mit à pleurer. Puis elle me conta son histoire bien simple.

On leur avait promis des terres. Ils étaient venus, la mère et les enfants. Maintenant trois de ses fils étaient morts sous ce climat meurtrier. Il en restait un, malade aussi. Leurs champs ne rapportaient rien, bien que grands, car ils n'avaient pas une goutte d'eau. Elle répétait, la vieille : « De la cendre, monsieur, de la cendre brûlée. Il n'y vient pas un chou, pas un chou, pas un chou », s'obstinant à cette idée de chou qui devait représenter pour elle le bonheur terrestre.

Je n'ai jamais rien vu de plus navrant que cette bonne femme d'Alsace jetée sur ce sol de feu où ne poussait pas un chou. Comme elle devait souvent penser au pays perdu, au pays vert de sa jeunesse, la pauvre vieille!

En me quittant, elle ajouta :

— Savez-vous si on donnera des terres en Tunisie? On dit que c'est bon par là. Ça vaudra toujours mieux qu'ici. Et puis je pourrai peut-être y réchapper mon garçon!

Tous nos colons installés au delà du Tell en pourraient dire à peu près autant.

Un désir me tenait toujours, celui d'aller plus loin; mais,

tout le pays étant en guerre, je ne pouvais m'aventurer seul. Une occasion s'offrit, celle d'un train allant ravitailler les troupes campées le long des chotts.

C'était par un jour de siroco. Dès le matin, le vent du sud se leva, soufflant sur la terre ses haleines lentes, lourdes, dévorantes. A sept heures, le petit convoi se mit en route, emportant deux détachements d'infanterie avec leurs officiers, trois wagons-citernes pleins d'eau et les ingénieurs de la Compagnie, car depuis deux semaines aucun train n'était allé jusqu'aux extrêmes limites de la ligne, que les Arabes auraient pu détruire.

La machine, *l'Hyène,* part bruyamment, s'avançant vers la montagne droite comme si elle voulait pénétrer dedans. Puis, soudain, elle fait une courbe, s'enfonce dans un étroit vallon, décrit un crochet et revient passer à cinquante mètres au-dessus de l'endroit où elle courait tout à l'heure. Elle tourne de nouveau, trace des circuits l'un sur l'autre, monte toujours en zigzag, déroulant un grand lacet qui gagne le sommet du mont.

Voici de vastes bâtiments, des cheminées de fabrique, une sorte de petite ville abandonnée. Ce sont les magnifiques usines de la Compagnie franco-algérienne. C'est là qu'on préparait l'envoi de l'alfa avant le massacre des Espagnols. Ce lieu s'appelle Aïn-el-Hadjar.

Nous montons encore. La locomotive souffle, râle, ralentit sa marche, s'arrête. Trois fois elle essaye de repartir, trois fois elle demeure impuissante. Elle recule pour prendre de l'élan, mais reste encore sans force au milieu de la pente trop rude.

Alors les officiers font descendre les soldats, qui, égrenés le long du train, se mettent à pousser. Nous repartons lentement, au pas d'un homme. On rit, on plaisante; les lignards blaguent la machine. C'est fini; nous voici sur les hauts plateaux.

Le mécanicien, le corps penché en dehors, regarde sans cesse la voie, qui peut être coupée, et nous autres nous inspectons l'horizon, très attentifs, en éveil dès qu'un filet de poussière semble indiquer au loin un cavalier encore invisible.

Parfois un chacal s'enfuit devant nous; un énorme vautour s'envole, abandonnant la carcasse d'un chameau presque entièrement dépecé; des poules de Carthage, très semblables à des perdrix, gagnent des touffes de palmiers nains.

A la halte de Tafaroua, deux compagnies de ligne sont campées. Ici, on a tué beaucoup d'Espagnols.

A Kralfallah, c'est une compagnie de zouaves qui se fortifient à la hâte, édifiant leurs retranchements avec des rails, des poutres, des poteaux télégraphiques, des balles d'alfa, tout ce qu'ils trouvent. Nous déjeunons là, et les trois officiers, tous trois jeunes et gais, le capitaine, le lieutenant et le sous-lieutenant, nous offrent le café.

Le train repart. Il court interminablement dans une plaine illimitée que les touffes d'alfa font ressembler à une mer calme. Le siroco devient intolérable, nous jetant à la face l'air enflammé du désert; et parfois, à l'horizon, une forme vague apparaît. On dirait un lac, une île, des roches dans l'eau : c'est le mirage. Sur un talus, voici des pierres brûlées et des ossements d'homme, les restes d'un Espagnol. Puis, d'autres chameaux morts, toujours dépecés par des vautours. On traverse une forêt!!! Quelle forêt! Un océan de sable où des touffes rares de genévriers ressemblent à des plantes de salade dans un potager gigantesque! Désormais aucune verdure, sauf l'alfa, sorte de jonc d'un vert bleu qui pousse par touffes rondes et couvre le sol à perte de vue. Parfois on croit voir un cavalier dans le lointain. Mais il disparaît : on s'était peut-être trompé.

Nous arrivons à l'oued Fallet, au milieu d'une étendue toujours morne et déserte. Alors je m'éloigne à pied avec deux compagnons, vers le Sud encore. Nous gravissons une colline basse. Le siroco charrie du feu; il sèche la sueur sur le visage à mesure qu'elle apparaît, brûle les lèvres et les yeux, dessèche la gorge. Sous toutes les pierres on trouve des scorpions.

Autour du convoi arrêté et qui a l'air, de loin, d'une grosse bête noire couchée sur la terre sèche, les soldats chargent les voitures envoyées du campement voisin. Puis ils s'éloignent dans la poussière, lentement, d'un pas accablé, sous l'écrasant soleil. On les voit longtemps, longtemps, s'en aller là-bas, sur la gauche; puis on n'aperçoit plus que le nuage gris qu'ils soulèvent au-dessus d'eux.

Nous restons à six maintenant auprès du train. On ne peut plus toucher à rien; tout brûle. Les cuivres des wagons semblent rougis au feu. On pousse un cri si la main rencontre l'acier des armes.

Voici quelques jours, la tribu des Rezaïna, tournant aux rebelles, traversa ce chott que nous n'avons pu atteindre, car l'heure nous force à revenir. La chaleur fut telle durant le passage de ce marais desséché que la tribu fugitive perdit tous ses bourricots de soif, et même seize enfants, morts entre les bras de leurs mères.

La machine siffle; nous quittons l'oued Fallet.

Un remarquable fait de guerre rend alors ce lieu célèbre dans la contrée.

Une colonne y était établie, gardée par un détachement du 15e de ligne. Or, une nuit, deux goumiers se présentent aux avant-postes, après dix heures de cheval, apportant un ordre pressant du général commandant à Saïda. Selon l'usage, ils agitent une torche pour se faire reconnaître. La sentinelle, recrue arrivant de France, ignorant les coutumes et les règles du service en campagne dans le Sud et nullement prévenue par ses officiers, tire sur les courriers. Les pauvres diables avancent quand même; le poste saisit ses armes; les hommes prennent position, et une fusillade terrible commence. Après avoir essuyé cent cinquante coups de fusil, les deux Arabes enfin se retirent; l'un d'eux avait une balle dans l'épaule. Le lendemain, ils rentraient au quartier général, rapportant leurs dépêches.

V.

BOU-AMAMA.

Bien malin, celui qui dirait, même aujourd'hui, ce qu'était Bou-Amama. Cet insaisissable farceur, après avoir affolé

Marches et contre-marches de Bou-Amama.

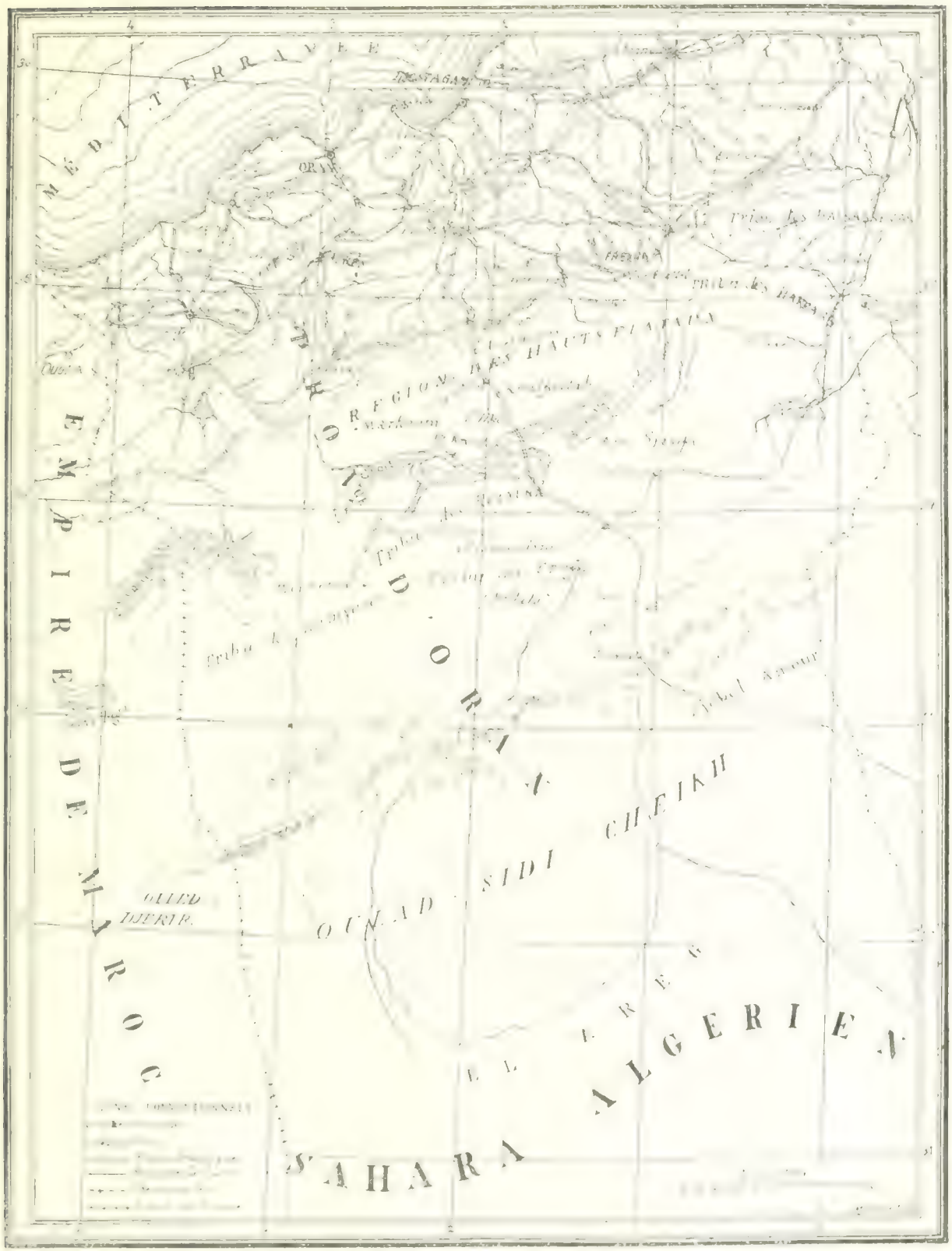

notre armée d'Afrique, a disparu si complètement qu'on commence à supposer qu'il n'a jamais existé.

Des officiers dignes de foi, qui croyaient le connaître, me l'ont décrit d'une certaine façon; mais d'autres personnes, sûres de l'avoir vu, me l'ont dépeint d'une autre manière.

Dans tous les cas, ce rôdeur n'a été que le chef d'une bande peu nombreuse, poussée sans doute à la révolte par la famine. Ces gens ne se sont battus que pour vider les silos ou piller des convois. Ils semblent n'avoir agi ni par haine ni par fanatisme religieux, mais par faim. Notre système de colonisation consistant à ruiner l'Arabe, à le voler sans repos, à le poursuivre sans merci et à le faire crever de misère, nous verrons encore d'autres insurrections.

Une autre cause peut-être encore à cette campagne est la présence sur les hauts plateaux des alfatiers espagnols.

Dans cet océan d'alfa, dans cette morne étendue verdâtre, immobile sous le ciel incendié, vivait une vraie nation, des hordes d'hommes à la peau brune, aventuriers que la misère ou d'autres raisons avaient chassés de leur patrie. Plus sauvages, plus redoutés que les Arabes, isolés ainsi, loin de toute ville, de toute loi, de toute force, ils ont fait, dit-on, ce que faisaient leurs ancêtres sur les terres nouvelles : ils ont été violents, sanguinaires, terribles envers les habitants primitifs.

La vengeance des Arabes fut épouvantable.

Voici en quelques lignes l'origine apparente de l'insurrection.

Deux marabouts prêchaient ouvertement la révolte dans une tribu du Sud. Le lieutenant Weinbrenner fut envoyé avec la mission de s'emparer du caïd de cette tribu. L'officier français avait une escorte de quatre hommes. Il fut assassiné.

On chargea le colonel Innocenti de venger cette mort, et on lui envoya comme renfort l'agha de Saïda.

Or, en route, le goum de l'agha de Saïda rencontra les Trafis, qui se rendaient également auprès du colonel Innocenti. Des querelles s'élevèrent entre les deux tribus; les Trafis firent défection et allèrent se mettre sous les ordres de Bou-Amama.

C'est ici que se place l'affaire de Chellala, qui a été cent fois racontée. Après le sac de son convoi, le colonel Innocenti, qui semble avoir été accusé bien légèrement par l'opinion publique, remonta à marches forcées vers le Kreider afin de refaire sa colonne et laissa la route entièrement libre à son adversaire. Celui-ci en profita.

Mentionnons un fait curieux. Le même jour, les dépêches officielles signalaient en même temps Bou-Amama sur deux points distants l'un de l'autre de 150 kilomètres.

Ce chef, profitant de l'entière liberté qu'on lui donnait, passa à 12 kilomètres de Géryville, tua en route le brigadier Bringeard, envoyé avec quelques hommes seulement en pays révolté pour établir les communications télégraphiques; puis il remonta au Nord.

C'est alors qu'il traversa le territoire des Hassassenas et des Harrars et qu'il donna vraisemblablement à ces deux tribus le mot d'ordre pour le massacre général des Espagnols, qu'elles devaient exécuter peu après.

Enfin, il arriva à El-Guétifa, et, deux jours plus tard, il campait à Assi-Tircine, à 22 kilomètres seulement de Saïda.

L'autorité militaire, inquiète enfin, prévint, le 10 juin au soir, la Compagnie franco-algérienne de faire rentrer tous ses agents, le pays n'étant pas sûr. Des trains circulèrent toute la nuit jusqu'à l'extrême limite de la ligne ; mais on ne pouvait en quelques heures faire revenir les chantiers disséminés sur un territoire de 150 kilomètres, et, le 11, au point du jour, les massacres commencèrent.

Ils furent accomplis surtout par les deux tribus des Hassassenas et des Harrars, exaspérées contre les Espagnols qui vivaient sur leurs territoires. Et cependant, sous prétexte de ne point les pousser à la révolte, on a laissé ensuite tranquilles ces tribus qui ont égorgé près de trois cents personnes, hommes, femmes et enfants. Des cavaliers arabes, trouvés chargés de dépouilles, avec des robes de femmes espagnoles sous leurs selles, ont été relâchés, dit-on, par l'ordre du général Cérez, sous prétexte que les preuves manquaient.

Donc, le 10 au soir, Bou-Amama campait à Assi-Tircine, à 22 kilomètres de Saïda. A la même heure, le général Cérez télégraphiait au gouverneur que le chef révolté tentait de repasser dans le Sud.

Les jours suivants, le hardi marabout pilla les villages de Tafaroua et de Kralfallah, chargeant ses chameaux de butin, emportant la valeur de plusieurs millions en vivres et en marchandises.

Il remonta de nouveau à Assi-Tircine pour reconstituer sa troupe ; puis il divisa son convoi en deux parties, dont l'une se dirigea vers El-Guétifa. Là, elle fut arrêtée et pillée par le goum de Sarraouï (colonne Brunetière).

L'autre section, commandée par Bou-Amama lui-même, se trouvait prise entre la colonne du général Détrie, campée à El-Maya, et la colonne Mallaret, postée près du Kreider, à Ksar-el Halifah. Il fallait passer entre les deux, ce qui n'était pas facile. Bou-Amama envoya alors un parti de cavaliers devant le camp du général Détrie, qui le poursuivit avec toute sa colonne jusqu'à El-Sfissifa, bien au delà du chott, persuadé qu'il tenait le marabout devant lui. La ruse avait réussi. La voie était libre. Le lendemain du départ du général, le chef insurgé occupait son camp; c'était le 14 juin.

De son côté, le colonel Mallaret, au lieu de garder le passage du Kreider, s'était campé à Ksar-el-Halifah, quatre kilomètres plus loin. Bou-Amama envoya aussitôt un fort détachement de cavaliers défiler devant le colonel, qui se contenta de tirer les six coups de canon devenus légendaires. Et pendant ce temps le convoi de chameaux chargés passait tranquillement le chott au Kreider, seul point où la traversée fût facile.

De là, le marabout dut aller mettre ses provisions à l'abri chez les Mograr, sa tribu, à 400 kilomètres au sud de Géryville.

D'où viennent, dira-t-on, des faits si précis? De tout le monde. Ils seront naturellement contestés par l'un sur un point, par l'autre sur un autre point. Je ne puis rien affirmer, n'ayant fait que recueillir les renseignements qui m'ont paru

les plus vraisemblables. Il serait d'ailleurs impossible, en Algérie, d'obtenir un détail certain sur ce qui se passe ou s'est passé à trois kilomètres du point où l'on se trouve.

Quant aux nouvelles militaires, elles semblaient pendant toute cette campagne fournies par un mauvais plaisant. Le même jour, Bou-Amama a été signalé sur six points différents par six chefs de corps qui croyaient le tenir. Une collection complète des dépêches officielles, avec un petit supplément contenant celles des agences autorisées, constituerait un recueil tout à fait drôle. Certaines dépêches dont l'invraisemblance était trop évidente ont d'ailleurs été arrêtées dans les bureaux d'Alger.

Une caricature spirituelle, faite par un colon, m'a paru expliquer assez bien la situation. Elle représentait un vieux général, gros, galonné, moustachu, debout en face du désert. Il considérait d'un œil perplexe le pays immense, nu et vallonné, dont les limites ne s'apercevaient point, et il murmurait : « Ils sont là !... Quelque part. » Puis, s'adressant à son officier d'ordonnance, immobile dans son dos, il prononçait d'une voix ferme : « Télégraphiez au gouvernement que l'ennemi est devant moi et que je me mets à sa poursuite. »

Les seuls renseignements un peu certains qu'on se procurait venaient des prisonniers espagnols échappés à Bou-Amama. J'ai pu causer au moyen d'un interprète avec un de ces hommes, et voici ce qu'il m'a raconté.

Il s'appelait Blas Rojo Pelisaire. Il conduisait, avec ses camarades, le 10 juin au soir, un convoi de sept charrettes, quand ils trouvèrent sur la route d'autres charrettes brisées et, entre les roues, les charretiers massacrés. Un d'eux vivait encore. Ils se mirent à le soigner; mais une troupe d'Arabes se jeta sur eux. Les Espagnols n'avaient qu'un fusil : ils se rendirent; ils furent néanmoins massacrés, à l'exception de Blas Rojo, épargné sans doute à cause de sa jeunesse et de sa bonne mine. On sait que les Arabes ne sont point indifférents à la beauté des hommes. On le conduisit au camp, où il rencontra d'autres prisonniers. A minuit, on tua l'un d'eux, sans raison. C'était un homme de mécanique (un de ceux qui sont chargés de serrer les freins des charrettes), nommé Domingo. Le lendemain 11, Blas apprit que d'autres prisonniers avaient été tués dans la nuit. C'était le jour des grands massacres. On resta au même endroit; puis, le soir, les cavaliers amenèrent deux femmes et un enfant.

Le 12, on leva le camp et on marcha tout le jour.

Le 13 au soir, on campait à Dayat-el-Kerch.

Le 14, on marchait dans la direction de l'oued Hallifah. C'est le jour de l'affaire Mallaret. Le prisonnier n'a pas entendu le canon : ce qui laisse supposer que Bou-Amama a fait défiler un parti de cavaliers seulement devant le corps expéditionnaire français, tandis que le convoi de butin où se trouvait Blas passait le chott, quelques kilomètres plus loin, bien à l'abri.

Pendant huit jours, on marcha en zigzag. Une fois arrivés à Teis-Moulin, les goums dissidents se séparèrent, emmenant chacun ses captifs.

Bou-Amama se montra bienveillant pour les prisonniers, surtout pour les femmes, qu'il faisait coucher dans une tente spéciale et garder.

Une d'elles, une belle fille de dix-huit ans, s'unit en route avec un chef trafi, qui la menaçait de mort si elle résistait. Mais le marabout refusa de consacrer leur union.

Blas Rojo fut attaché au service de Bou-Amama, qu'il ne vit pas cependant. Il ne vit que son fils, qui dirigeait les opérations militaires. Il semblait âgé de trente ans environ. C'était un grand garçon, brun pâle, aux yeux larges, et qui portait une petite barbe. Il possédait deux chevaux alezans dont un français, qui semblait avoir appartenu au commandant Jacquet.

Le prisonnier n'a pas eu connaissance de l'affaire du Kreider.

Blas Rojo se sauva dans les environs de Bas-Yala; mais, ne connaissant pas bien le pays, il fut forcé de suivre les rivières à sec, et, après trois jours et trois nuits de marche, il arriva à Maroum. Bou-Amama avait avec lui 500 cavaliers, 300 fantassins, plus un convoi de chameaux destinés à porter le butin.

Pendant quinze jours après le massacre, des trains ont circulé jour et nuit sur toute la petite ligne du chemin de fer des chotts. On recueillait à tout moment de misérables Espagnols mutilés, de grandes et belles filles nues et ensanglantées.

L'autorité militaire aurait pu, disent tous les habitants de la contrée, éviter cette boucherie avec un peu de prévoyance. Elle n'a pu, dans tous les cas, venir à bout d'une poignée de révoltés. Quelles sont les causes de cette impuissance de nos armes perfectionnées contre les matraques et les mousquets des Arabes? A d'autres de les pénétrer et de les indiquer.

Cependant il est permis de s'étonner que nos troupiers restent harnachés comme en Europe, sous ce climat terrible. On souffre à les voir suer et souffler sous la lourde veste de gros drap, tandis que tous les hommes qui affrontent le soleil là-bas sont vêtus de blanc comme l'Arabe.

Il est incontestable aussi que notre cavalerie est tout à fait inférieure. Quoi d'étonnant? Les officiers eux-mêmes ne peuvent obtenir du gouvernement un cheval capable de supporter les fatigues et le soleil de ce pays. Ils doivent, tous sans exception, acheter, à leurs frais, les bêtes qu'il leur faut pour faire leur service. Ils se contentent de nourrir à l'écurie l'animal insuffisant fourni par l'Etat.

A moins qu'il ne soit absolument pauvre, on ne trouverait pas dans tous les bureaux arabes un seul officier utilisant pour ses tournées les chevaux de la remonte.

On dit, là-bas, beaucoup d'autres choses. Je m'abstiendrai de les répéter.

[illegible] M[illegible].

[illegible]

ACADÉMIE DES SCIENCES MORALES ET POLITIQUES

SÉANCE PUBLIQUE ANNUELLE

DISCOURS DE M. PAUL PONT

(Président)

Messieurs,

L'Académie des sciences morales et politiques est réunie en séance publique aujourd'hui, comme tous les ans, pour proclamer les résultats des concours ouverts devant elle et fêter les lauréats. Je dirais qu'elle célèbre en même temps son *cinquantenaire,* si le mot avait obtenu ici droit de cité. Nous datons cependant de la fin du XVIIIe siècle, de la loi du 3 brumaire an IV (25 octobre 1795), qui, en organisant l'Institut dont la constitution de l'an III avait décrété la formation, fonda trois Académies ou, comme on disait alors, trois classes dont celle des sciences morales et politiques était la seconde. Mais, bien peu d'années après, cette seconde classe disparut dans une organisation nouvelle, emportant avec elle la mission à laquelle elle avait été préposée. En cela elle a eu le sort, sauf quant à la durée de la suppression, de l'une de ses sœurs aînées, l'Académie française, qui, elle aussi, a été temporairement supprimée. Un moraliste à l'esprit charmant, que la mort a bien prématurément enlevé à notre compagnie, Bersot, expliquait cela dans un de ces discours qu'il savait si bien faire. C'était à l'une de ces séances du 25 octobre dans lesquelles, chaque année, l'Institut célèbre l'anniversaire de sa fondation. Après avoir rappelé comment l'Académie française, dans l'organisation de l'an IV, disparaissait sous le nom de l'une des sections comprises dans la troisième classe de l'Institut, Bersot ajoutait :

« La Convention n'aimait point l'Académie française, qu'elle regardait comme un luxe, un vain ornement d'un régime détesté qui ne devait plus reparaître dans une société régénérée... Absorbée par la pensée de refondre la société et le genre humain, elle méprisait les frivolités qui avaient charmé la légèreté de l'ancien régime; elle repoussait tout ce qui troublait son rêve ardent. Elle voulait donc supprimer sans retour l'Académie française; elle n'y a pas réussi... »

La Convention n'y a pas réussi, en effet : moins de huit ans après la loi de l'an IV, l'Académie française reprenait sa place et son rang. Ce fut l'effet de l'arrêté consulaire du 3 pluviôse an XI, qui, organisant l'Institut à nouveau, le divisa en quatre classes dont chacune répondait à l'une des quatre anciennes Académies, à l'Académie française d'abord, et puis aux Académies des sciences, des inscriptions et belles-lettres, et des beaux-arts.

Mais, remarquez-le, si l'Académie française revit par cet arrêté, c'est à ce même arrêté que la classe des sciences morales et politiques doit d'être supprimée : il ne la mentionne pas, et, par là même, les sciences morales et politiques perdent par prétérition l'institution spéciale qui leur avait été consacrée.

Le fait, d'ailleurs, s'explique de lui-même. Si la Convention n'aimait pas l'Académie française ni ses représentants, le futur empereur, qui déjà en l'an XI était maître absolu sous le titre de premier consul, n'aimait pas, de son côté, ceux qu'il appelait dédaigneusement *idéologues*. Or c'est plus particulièrement de ceux-là que devait être composée une Académie dont la destination même est de servir la liberté et la raison par l'étude des grands et graves problèmes qui touchent à la vie des hommes et au bonheur des nations. Ainsi l'Académie tomba sous le coup d'une restriction ombrageuse. La Restauration ne songea pas à la relever. C'est seulement après la révolution de 1830 que les sciences morales et politiques ont été reconstituées en Académie et que l'Institut de France a retrouvé l'organe dont, pendant près de trente ans, il est resté privé. L'œuvre de réparation remonte à la fin de l'année 1832 : l'Académie en est donc bien aujourd'hui à inaugurer la seconde moitié de son premier siècle.

L'Académie reconstituée a repris l'œuvre de sa devancière et s'y est entièrement dévouée; elle a fait pour les idées générales, pour la science sociale, ce que les autres Académies font pour les mathématiques, pour les lettres, pour les arts, pour l'érudition; elle a cultivé et, autant qu'il a été en elle, propagé hors de son sein les sciences qui considèrent l'homme en lui-même et en société, l'homme dans sa nature, dans sa fin, dans son histoire, dans ses lois. Dans cette vue, elle a ouvert annuellement des concours sur des questions de philosophie, de morale, de législation, d'économie politique et d'histoire, c'est-à-dire sur toutes les parties de cette science sociale dont elle a la culture. L'histoire de ces concours, dont les résultats ont été souvent brillants et féconds, a été faite ici dans son ensemble jusqu'à l'année 1877 par un de nos présidents, dont le discours est certainement resté dans les souvenirs de ceux qui l'entendirent (1). Les présidents qui, depuis, se sont succédé à cette place ont continué cette histoire année par année. Et, à mon tour, usant d'un reste de la présidence dont vous m'avez honoré, je la complète en vous apportant les résultats des concours ouverts et jugés de 1882. Je passerai cependant sous silence tout ce qui n'a pas répondu à nos désirs et à nos espérances, me référant à cet égard au programme imprimé dans lequel est inscrite la liste de nos mécomptes; et, ne prenant de la tâche que la partie gracieuse, je parlerai seulement des concours dans lesquels nous avons des succès ou au moins des demi-succès à proclamer.

L'Académie, sur l'avis de la section de morale, a proposé comme sujet du concours pour le prix du budget *la casuistique stoïcienne*. Elle a demandé aux concurrents « d'exposer et de discuter dans ses principes et dans ses applications pratiques la théorie des cas de conscience d'après l'école stoïcienne ». Un seul mémoire a été présenté; il est plein de mérite et à tous égards digne du prix.

(1) Voy. ce discours dans la *Revue* du 13 avril 1878.

La casuistique, qui, depuis Pascal, a un mauvais renom (1), n'a pas été inventée par esprit de relâchement : contrairement à l'opinion commune, qui s'est accoutumée à la regarder comme l'art de tourner la loi morale, de l'esquiver avec une conscience tranquille, de pécher honnêtement, elle est sortie de la plus sévère des écoles antiques, de l'école stoïcienne, et a été un progrès de la science morale par l'effort qu'elle a fait pour fixer avec rigueur, en toute circonstance, la loi et le devoir. Mais les stoïciens ont dû, pour créer la casuistique, se départir de l'enchaînement des thèses, que Cicéron compare à l'enchaînement des théorèmes de la géométrie, et, tout en maintenant leurs principes et leurs formules, admettre, par une suite de concessions savantes et scolastiquement déduites, que les fautes peuvent être plus ou moins graves. La marche descendante du stoïcisme quittant ses abstractions surhumaines pour se mêler à la vie a été bien observée par l'auteur du mémoire et cependant eût été mieux et plus utilement décrite si, en faisant passer le lecteur par toutes les formules de la scolastique stoïcienne, l'auteur les eût plus complètement expliquées. Des objections de détail pourraient être faites à l'auteur. Toutefois cela n'ôterait rien à la haute estime que mérite son mémoire. L'auteur connaît bien les doctrines, il sait choisir les textes, il en fait quelquefois un usage ingénieux. Le mémoire, en un mot, est bien composé; le style en est vif, simple et surtout très délié, par conséquent bien approprié à une histoire de la casuistique. Le prix est décerné à cet ouvrage, dont l'auteur est M. Thamin, professeur de philosophie au lycée de Brest (2).

Le concours pour le prix Odilon Barrot a donné des résultats non moins satisfaisants. L'Académie avait deux fois mis au concours, en 1868 et en 1871, la question de la décentralisation administrative, en demandant des études sur l'administration locale de l'Angleterre et sur celle de la Belgique. Elle a ouvert un nouveau concours sur la question, mais à un point de vue plus général : elle a demandé aux concurrents « d'exposer les traits principaux des différents systèmes d'organisation municipale et départementale en France depuis 1789 et de la comparer aux institutions analogues à l'étranger ».

Des quatre mémoires présentés au concours, l'Académie a écarté comme insuffisants ceux qui portent les numéros 2 et 4. Elle a retenu seulement celui qui est inscrit sous le numéro 1, auquel elle accorde un mention honorable, et celui qui porte le numéro 3, dont l'auteur obtient le prix.

Le mémoire numéro 1 est l'œuvre d'un homme qui a beaucoup lu, beaucoup réfléchi, et dont les idées sur l'influence de la centralisation et de la décentralisation sont celles que M. de Tocqueville a si brillamment soutenues et qui ont été reprises ensuite par toute l'école à laquelle se rattachait M. Odilon Barrot. Les projets de réformes qui s'appliquent au département, au canton, à la commune, sont présentés avec précision et généralement d'une manière très nette. C'est certainement une œuvre de mérite. Mais elle est gâtée par des défauts assez graves de forme et de fond. On remarque dans l'exposé ou dans l'appréciation de la législation soit de la France, soit de l'étranger, des lacunes ou des erreurs. Aussi, tout en reconnaissant qu'il y a dans ce mémoire une somme considérable de travail, l'Académie n'accorde-t-elle à son auteur, M. de Ferron, conseiller de préfecture de la Seine, qu'une mention honorable.

Le mémoire numéro 4 est moins étendu; mais il n'y a rien d'inutile. L'auteur n'a signalé que les traits principaux des institutions françaises et étrangères. Cette étude, dans laquelle les observations ont une plus large place que les faits, est bien composée; elle est d'un style toujours soigné, soutenu et bien approprié au sujet. Quant au fond, l'auteur, dans ses projets de réforme, cherche à donner satisfaction aux divers besoins de la société et ne se laisse pas entraîner par une préoccupation exclusive, bien qu'il ne manque pas de hardiesse. En même temps qu'il demande des pouvoirs étendus pour les administrations locales, il étudie avec soin les garanties propres à protéger, soit les intérêts locaux contre une mauvaise gestion, soit les intérêts généraux du pouvoir central dans l'exercice de ses attributions nécessaires. L'auteur consacre un chapitre spécial à la ville de Paris en vue d'une organisation municipale qu'il édifie et dont le système s'écarte notablement tant de l'état actuel des choses que de l'idée présentée par les partisans de l'autonomie communale. Ce n'est pas à dire que ce système, auquel il annexe un projet fort étudié, coupe court à toute difficulté et mette fin aux controverses. On pourrait souhaiter que, dans ce mémoire d'une réelle valeur, la partie historique fût traitée avec moins de sobriété et pour la France et pour l'étranger. Mais, à part cette lacune, qui du reste pourra être aisément comblée, la question de réforme, objet principal du concours, est traitée d'une manière distinguée. L'Académie décerne le prix au mémoire numéro 4 dont l'auteur est M. Joseph Ferrand, ancien préfet.

Elle a eu, cette année, à juger deux concours ouverts pour le prix Léon Faucher, le délai fixé pour l'un et l'autre étant venu à échéance au cours de l'année 1882. Le sujet proposé pour le premier concours était la question des associations coopératives. D'après le programme, les concurents avaient à étudier les principes sur lesquels reposent les associations dites coopératives, qu'elles aient pour but la production, l'achat des matières premières, la consommation ou le crédit, et à signaler, selon la méthode expérimentale, les causes qui ont fait réussir les unes et échouer les autres.

Il a été envoyé trois mémoires dont le premier a dû être mis hors de concours comme œuvre inachevée. Les deux autres, s'ils laissent trop à désirer pour que le prix puisse être décerné, ont paru l'un et l'autre mériter même plus qu'une mention : une récompense leur est accordée.

Les principes sur lesquels reposent les diverses sociétés

(1) [illegible] M. [illegible] *La Revue* [illegible] 13 [illegible] 1883.

(2) [illegible] M. B. [illegible] *L'Enseignement* [illegible] *M. Herbert Spencer*, [illegible] 22 [illegible] 1883.

qui constituent les types principaux et les plus usités de la coopération sont assez nettement exposés et discutés dans celui de ces mémoires qui porte le n° 3. L'auteur précise avec netteté le caractère propre à chacun de ces types, et il en indique le mérite. Il ne dédaigne pas sans doute les sociétés de consommation; il reconnaît, au contraire, que la classe ouvrière en peut retirer de réels avantages. Mais là n'est pas son idéal; toutes ses préférences sont pour les sociétés de crédit et de production, qu'il voudrait voir se multiplier : c'est par elles, dit-il, que l'ouvrier peut espérer d'arriver à la suppression du patronat et à l'indépendance absolue vis-à-vis du capitaliste. Certes, ce sont là de bien ambitieuses espérances et auxquelles répondent mal les faits acquis et constatés. Tout en applaudissant à l'esprit dont l'auteur est animé en faveur des classes ouvrières, on peut lui opposer les résultats bien médiocres que les sociétés de production et de crédit ont eus chez nous jusqu'à ce jour. Le fait est avéré. Il a certainement une cause. Quelle est-elle? Dans son optimisme, l'auteur du mémoire n° 3 ne le dit pas; il paraît même croire qu'il n'a pas à s'en préoccuper. En cela il manque à la loi du programme, qui, en visant les divers types des sociétés coopératives, lui demandait de signaler les causes qui ont fait réussir les unes et échouer les autres.

Cette lacune n'est pas dans le mémoire n° 2. Celui-ci est l'œuvre d'un esprit sage et modéré qui, tout en rendant hommage au principe de la coopération considérée au point de vue de son utilité pour la classe ouvrière, ne se méprend en aucune façon sur les difficultés qu'elle rencontre dans la pratique et qu'on n'a pas encore réussi à surmonter. Cela précisé, l'auteur en vient à la recherche des causes; et dans cette partie, la plus développée de son travail, il se montre maître de son sujet et le traite avec sagacité.

C'est par là et par d'autres points encore que ce mémoire est de beaucoup supérieur au mémoire n° 3. Mais ils sont l'un et l'autre déparés par bien des défauts. Le n° 3, outre la grave lacune déjà signalée, pèche par trop de digressions, en sorte qu'on peut lui reprocher à la fois d'avoir trop dit et de n'avoir pas dit assez. Et quant au n° 2, il manque d'idées générales; les répétitions y sont fréquentes; les citations y sont faites avec abus, toutes choses qui alourdissent le travail. Néanmoins, dans l'un et l'autre mémoire, les auteurs, par les faits qu'ils ont constatés et discutés, ont témoigné d'une intelligence suffisante de la question et ont produit un travail qui a paru mériter une récompense. L'Académie, proportionnant cette récompense au mérite, a fixé à la valeur de quinze cents francs celle qui est accordée au mémoire n° 2, dont l'auteur est M. Hubert-Valleroux, et à la valeur de cinq cents francs celle qui est attribuée au mémoire n° 3, dont l'auteur est M. C. Renault.

Plus heureuse dans le second concours, l'Académie décerne le prix et accorde, en outre, deux mentions honorables. La question proposée était ainsi formulée : « Les assurances. Étudier leur origine, les développements qu'elles ont reçus et qu'elles peuvent recevoir, les principes sur lesquels elles reposent et les avantages qu'elles peuvent présenter à la société. »

Il a été soumis au jugement de l'Académie cinq mémoires, tous estimables, et dont l'un, inscrit sous le n° 2, est un ouvrage considérable et du plus haut mérite. Si l'auteur a de commun avec ses concurrents l'enthousiasme qui, selon l'expression de l'éminent rapporteur de la section d'économie politique, est le lien qui unit les cinq mémoires, on peut dire, quant à lui, que son enthousiasme ne l'aveugle en aucune manière et que, toujours maître de sa pensée, il a su la conduire dans tous les détails du sujet avec une suite et une rigueur qui indiquent une réelle compétence. L'assurance, à ses yeux, est un mécanisme qui met en jeu une force. Elle est le mécanisme à l'aide duquel s'opère le partage des pertes de diverse nature que peut subir le patrimoine de l'homme. La force qu'elle met en jeu est la solidarité humaine sous la forme de la mutualité. Ce mécanisme obéit à des lois précises que la statistique détermine. La loi fondamentale, c'est que la prime doit être exactement proportionnée au risque.

Au point de vue économique, l'assurance est la compensation des effets du hasard sur le patrimoine de l'homme par la mutualité organisée suivant les lois de la statistique, c'est-à-dire suivant les lois numériques qui régissent le cours des choses. L'organisation scientifique de la mutualité est une idée essentiellement moderne. Notre siècle a cherché la loi de la mutualité, et il essaye de l'organiser : tel est le sens de la réforme opérée dans l'assurance au XIXe siècle.

Cette force doit être résolument appliquée au patrimoine du pauvre, c'est-à-dire à sa capacité de travail; elle peut atténuer dans une large mesure le fléau du paupérisme. L'institution des sociétés de secours mutuels, en France, n'est, selon l'auteur, qu'un moyen très imparfait tenté en ce sens, parce que ces sociétés ne sont pas constituées conformément aux principes rationnels de l'assurance. Selon l'auteur encore, l'assurance doit agir librement, sous l'impulsion des intérêts privés. L'État ne doit pas la confisquer ni s'en réserver l'exploitation exclusive. Et ici, prenant corps à corps la doctrine contraire du professeur Wagner, de Berlin, l'auteur, dans une longue et lumineuse discussion, montre qu'en fait l'État n'a jamais été qu'un très médiocre entrepreneur d'assurances. En elle-même, d'ailleurs, la théorie de l'assurance par l'État est contraire à la notion de l'assurance, en ce qu'elle n'admet pas le principe de la classification et de la sélection des risques, qui est la base essentielle de l'assurance. Le véritable rôle de l'État consiste à faire de l'assurance *préventive,* c'est-à-dire d'aviser par des lois ou par des mesures réglementaires à prévenir les sinistres ou le mal que l'assurance proprement dite est appelée à réparer. Seulement, par rapport à cette assurance proprement dite, à l'assurance *réparatrice,* un devoir s'impose à l'État : il doit contrôler les entreprises privées, notamment les entreprises d'assurances sur la vie, parce qu'elles reposent sur des contrats à longue échéance, et donner à ce contrôle une complète publicité : c'est le système du contrôle de l'État contrôlé lui-même par l'opinion publique.

Tel est dans son économie et très sommairement résumé le travail de l'auteur. On y peut relever certains points fort sujets à contestation. Mais, quelle que soit l'opinion exprimée par l'auteur sur ces points, tous livrés à la controverse, il reste que son œuvre remplit avec abondance et talent le programme du concours. L'Académie décerne donc le prix au mémoire inscrit sous le n° 2 et portant pour devise cette pensée de Pascal : « L'homme n'est qu'un roseau, le plus faible de tous; mais c'est un roseau pensant »; l'auteur est M. Chaufton, avocat au Conseil d'Etat et à la Cour de cassation. Elle accorde, en outre, deux mentions honorables, l'une au mémoire n° 4, dont l'auteur est M. Renault, déjà nommé, l'autre au mémoire n° 5, dont l'auteur est resté inconnu.

L'Académie, ayant à décerner cette année le prix Crouzet, avait, sur l'avis de la section de philosophie, proposé comme sujet de concours l'examen de la doctrine de l'évolution considérée au point de vue philosophique. En déterminant ainsi le sujet, la pensée de la section avait été d'éviter de s'engager d'une manière trop particulière dans la question exclusivement scientifique et de considérer surtout les avantages et les inconvénients de la doctrine de l'évolution dans ses rapports avec les principes de la métaphysique.

Deux mémoires ont été soumis à l'examen de l'Académie. Mais l'un des deux, le n° 1, n'étant qu'un examen rapide et sommaire de la question, ne pouvait aspirer à aucune récompense, bien qu'il ne soit pas sans une certaine valeur et qu'il ne manque pas d'un certain intérêt. Le second mémoire, inscrit sous le n° 2 et portant pour devise : *In nova fert animus mutatas dicere formas corpora,* est un ouvrage remarquable sous quelques rapports, mais dont le mérite et les qualités sont loin de racheter les défauts. D'abord, il répond mal à la pensée du programme en ce que des cinq à six cents pages dont le mémoire est composé, les trois quarts au moins sont consacrés à l'exposition des doctrines scientifiques plutôt qu'à la discussion philosophique de la doctrine de l'évolution; puis, dans les parties consacrées à cette discussion, l'auteur du mémoire confond absolument la cause de l'évolutionisme avec celle du naturalisme. Il oppose le transformisme à toutes les doctrines métaphysiques en général, et en particulier à toutes les doctrines théistes. Dès le début de son mémoire, ainsi que le constate l'éminent rapporteur de la section de philosophie, dont, sur un pareil sujet, je ne saurais trop invoquer l'autorité, il établit une antithèse absolue entre l'évolution et toute métaphysique panthéiste ou théiste, et il va jusqu'à confondre entièrement le théisme avec le naturalisme, de sorte que, suivant l'auteur, il n'y aurait aucun milieu entre la théologie proprement dite et le naturalisme. D'autres exagérations, d'autres erreurs seraient à relever qui accusent ce qu'il y a d'incomplet chez l'auteur dans sa connaissance des systèmes de métaphysique. En outre, on peut lui reprocher un défaut assez grave de composition, qui est de mêler dans tout le cours de l'ouvrage l'exposition des doctrines historiques avec celle du problème lui-même. Enfin, le mémoire pèche par des négligences de style et par des obscurités.

Mais, [illegible] par [illegible] mérites véritables et de très sérieuses qualités. Les connaissances techniques de l'auteur dans toute la partie des sciences naturelles sont étendues et variées. L'histoire des doctrines transformistes, au point de vue scientifique, est un des travaux les plus complets qui aient été faits sur cette matière. Dans les chapitres qui ont un caractère plus personnel, on remarque quelques vues intéressantes : par exemple, la distinction entre l'évolution morphologique et l'évolution phénoménale, et cette autre distinction importante entre l'évolution chimique et l'évolution biologique. Enfin, il y a à signaler encore parmi les points intéressants et sérieux du mémoire la critique du positivisme et celle de la doctrine de l'*inconnaissable* de M. Herbert Spencer.

En résumé, malgré les graves défauts qui le déparent, le mémoire numéro 2 est un travail étendu et sincère témoignant d'une science profonde et variée; si le prix ou même un prix ne peut être décerné à l'auteur, son travail mérite plus qu'une mention honorable : l'Académie accorde une récompense de la valeur de quinze cents francs à ce mémoire, dont l'auteur est Mme Clémence Royer.

Il reste, pour clore la liste de nos récompenses, à proclamer le nom du savant à qui nous avons décerné le prix Jean Reynaud. C'est à l'Académie des sciences morales et politiques qu'il appartenait, cette année, pour la première fois, de décerner ce prix important dont chacune des cinq Académies doit disposer à son tour.

Des ouvrages en assez grand nombre et d'une haute valeur ont été soumis à notre examen : la science, la philosophie, l'histoire des siècles passés, l'histoire contemporaine, ont été très sérieusement représentées dans ce remarquable concours. Notre Académie a fixé son choix sur M. Perrens pour son *Histoire de Florence,* dont cinq volumes sont publiés, et qui, avec le sixième actuellement sous presse, embrassera l'histoire de la Toscane jusqu'à l'avènement des Médicis.

M. Perrens est un vétéran des luttes académiques; l'Institut l'a couronné cinq fois. Il y a trente ans et plus qu'il a pris rang parmi les historiens par d'excellents livres dont l'un notamment était consacré à Savonarole, l'une des plus remarquables figures des annales italiennes. Depuis, bien que des travaux de diverse nature aient occupé sa vie, M. Perrens n'a jamais perdu de vue l'Italie, et il couronne sa laborieuse carrière par cette *Histoire de Florence* dans laquelle il embrasse, avec la politique et les institutions, tout ce qui a trait aux arts et métiers, aux belles-lettres, aux beaux-arts, aux mœurs publiques et privées. Longtemps il s'est cru interdit ce vaste sujet, qui avait tenté la pensée du grand historien de la *Révolution française,* du *Consulat et de l'Empire;* et c'est quand il n'y a plus eu aucun espoir de voir l'œuvre accomplie par cet homme illustre, que M. Perrens s'y est attaché avec passion et s'y est donné tout entier. Il a étudié à fond, sous tous les rapports, la formation, la croissance, le développement de ce prodigieux peuple qui, où notre éminent rapporteur avec sa haute compétence, « a renouvelé [illegible] Académies, [illegible]

Athènes sans esclaves et où les orages d'une démocratie industrielle qu'on eût pu croire incompatible avec les loisirs de la pensée ont surexcité le génie et enfanté les miracles des arts ». L'Académie couronne en la personne de M. Perrens ce très remarquable ouvrage, auquel, selon l'exposé d'un critique sérieux et sévère, « ce serait faire tort de dire simplement qu'il est supérieur à ses devanciers, car il traite pour la première fois d'une manière complète des origines de la constitution florentine, et il servira de point de départ désormais à tous les travaux sur ce sujet ».

La liste des récompenses accordées à la suite des concours jugés en 1882 est épuisée. Pour la plupart, les prix qui ont été décernés sont dus à des fondations faites par de généreux donateurs. Ces fondations sont nombreuses et on a pu dire que, grâce à elles, nous avons des prix pour presque tous les genres de sujets. Le nombre néanmoins s'en accroît incessamment : en voici une nouvelle qui, faite au cours de l'année 1882, va dès l'année prochaine trouver son application. M. François-Joseph-Audiffret, ancien juge au tribunal de commerce de la Seine, et Mme Audiffret ont, par donation du 2 octobre 1882, fondé un prix annuel de 5000 francs en faveur de l'ouvrage imprimé le plus propre « à faire aimer la morale et la vertu et à faire repousser l'égoïsme et l'envie », ou « à faire connaître et aimer la patrie ». Il n'est pas de fondation qui, plus que celle-ci, s'honore par son caractère même, par sa haute moralité, par la noblesse du but. L'Académie, heureuse de s'associer à la pensée des généreux fondateurs, s'est mise sans retard à l'œuvre pour être en mesure de décerner ce prix important dès l'année 1884.

Je n'aurais pas fait l'histoire complète de notre Académie pour l'année dernière, si je passais sous silence une cérémonie à laquelle elle a pris part et qui ne pouvait manquer de réveiller en nous de précieux souvenirs : je veux parler de l'inauguration de la statue de Lakanal à Foix, le 24 septembre 1882. Lakanal, qui contribua si puissamment à la fondation de l'Institut, y devait avoir sa place : l'Académie des sciences morales et politiques l'a compté au nombre de ses membres dès sa constitution, et, à peine reconstituée, elle l'a repris et l'a gardé jusqu'à sa mort. « Nous n'avions pas, a dit M. de Rémusat en parlant sur la tombe de Lakanal, de confrère plus exact, ni plus dévoué, dans sa modestie silencieuse, aux objets de nos études. » J'ajouterais volontiers qu'il n'y en avait pas non plus qui fût plus fidèle observateur des arrêtés et des décrets relatifs aux Académies. Même l'arrêté consulaire du 23 floréal an IX, qui impose et règle notre coutume, ne fut pas lettre morte pour lui. On raconte que, revenu en 1837 dans sa patrie qu'il avait quittée en 1815 par un exil volontaire, il voulut, avant de reprendre sa place à l'Académie, faire visite au secrétaire perpétuel (c'était déjà notre illustre confrère M. Mignet), chez lequel il se rendit officiellement en quelque sorte, revêtu du costume réglementaire... Nous n'y mettons pas la même rigueur aujourd'hui! L'arrêté de l'an IX vit toujours. Qu'en est-il du costume? On pourrait dire, s'il était permis de le personnifier, qu'il dort tranquillement d'un sommeil dont ne le tirent pas même nos réunions en séance publique, qui peut-être devraient le réveiller, mais qui ne le réveillent guère. L'Académie des sciences morales et politiques ne pouvait pas n'être pas conviée à la fête donnée en l'honneur de Lakanal; vous savez comme elle y a été dignement représentée par l'éminent confrère, un de nos maîtres en philosophie, que vous avez délégué (1).

Je finis, messieurs; encore un mot cependant, pour me féliciter de n'avoir pas eu à prononcer ici des paroles de deuil. La mort n'a pas fait de vides parmi nous dans l'année de ma présidence, et plaise à Dieu que celui qui, l'an prochain, viendra s'asseoir à cette place n'ait aussi à parler que des vivants! Mais, si j'ai remis à mon successeur la compagnie intacte, je n'oublie pas que je l'ai laissée gravement modifiée dans sa composition intérieure. Nous n'avons plus pour secrétaire perpétuel l'illustre confrère qui pendant quarante-cinq ans a rempli ces hautes et délicates fonctions. M. Mignet, le seul survivant des trente membres dont, au jour même de sa reconstitution, notre Académie fut composée, nous a contraints, l'année dernière, d'accepter qu'il se démît des fonctions qu'il a tant agrandies et honorées. Vous avez voulu, en le gardant au milieu de nous, le rattacher au titre par l'honorariat, qui, d'un vote unanime, lui a été déféré; et puissions-nous le conserver longtemps dans cette Académie qui voit encore et verra toujours en lui le représentant glorieux de nos traditions et comme le symbole de la compagnie! Et maintenant, que dirai-je du cher et bien-aimé confrère qui, par votre choix, lui succède dans le titre et dans les fonctions? Je pourrais affirmer et certes j'affirme qu'il n'y avait pas de choix plus heureux à faire. Mais je veux plus et mieux que cela. Je laisse la parole à notre nouveau secrétaire perpétuel : il me servira et se servira lui-même de preuve en racontant, dans cette langue si belle et si pure qu'il parle avec tant de charme, la vie et les travaux de celui qui eût, pour une grande part, l'honneur et la gloire de rendre à l'Institut de France sa cinquième Académie (2).

(1) M. Paul Janet. — Voy. son discours la *Revue* du 7 octobre 1882.

(2) La lecture de M. Jules Simon sur *M. Guizot, sa vie et ses travaux* a été publiée *in extenso* dans *le Temps* du 11 novembre. Dans la seconde partie notamment, le portrait de M. Guizot y est tracé avec une rare finesse.

ACADÉMIE FRANÇAISE

[illegible]

M. JEAN AICARD

Lamartine

Jamais le front de l'homme, où l'âme se devine,
Ne s'est levé plus fier de la marque divine;
Et le regard humain jamais ne s'est levé
Plus beau d'un reflet pur de l'idéal rêvé.

I.

Lamartine a vingt ans, la beauté, la jeunesse,
La grâce et la fierté du divin Raphaël...
Un ange le dispute encore à sa maîtresse;
Mais lui, qui dans l'amour n'aime que la tendresse,
A détourné déjà ses beaux yeux vers le ciel...
Il chante. — Et le fracas du grand Paris s'arrête.
L'âme et la rêverie ont trouvé leur poète.
« Quelle est donc cette voix? » murmurent les passants...
Ainsi l'orgue sacré rend l'église muette
Lorsque ses longs accords montent en cris puissants,
Rythmiques comme ceux d'une mer qui halète,
Puis s'apaisent, perdus sur de lointains brisants,
Évanouis enfin comme un brouillard d'encens.

Il chante. — C'est l'oiseau du songe qui gazouille;
C'est l'Hybla bourdonnant de ses ruches à miel;
C'est toujours une larme, un regard qui se mouille,
Beau comme l'azur même et tourné vers le ciel!
Douces larmes! Le monde y répond par les siennes;
C'est l'âme de Chenier sur des lèvres chrétiennes;
Sur des lis frissonnants c'est le vol d'Ariel;
C'est un rayon vibrant, presque immatériel.

Il chante. — Et la clarté douce de l'Évangile,
Le sourire de femme annoncé par Virgile,
L'espérance, une vierge en fleur, la charité
Qui fait au cœur du Christ souffrir l'humanité,
Pour la première fois ce poème est chanté!
Car depuis deux mille ans la tendresse infinie
Parlait au fond des cœurs une langue bénie;
Mais la Muse, attardée à l'autre antiquité,
Pour pleurer avec l'homme attendait ce génie.
Et voici qu'oubliant de parer sa beauté,
La Muse s'inclinait sur la douleur humaine,
Plus belle d'abandon, semblable à Madeleine
Sous ses longs cheveux d'or, ses pleurs et son haleine,
Sous les parfums sacrés lavant et réchauffant
Les pieds du Christ, baisés comme ceux d'un enfant!

On dit qu'en expirant le cygne, qui se pleure,
Pour la première fois chante à sa dernière heure,
Comme si, lorsqu'il faut que tant de beauté meure,
La forme se changeait en un son tendre et pur
Qui vole aussi, qui monte et se perd dans l'azur...
Eh bien, non, ce n'est pas ainsi que chante un cygne;
Ce n'est pas en mourant, ainsi qu'on le rêvait :
Dès qu'il perd les tons gris de son jeune duvet,
Il plonge son col blanc dans sa blancheur insigne
Et, surpris et joyeux des candeurs qu'il revêt,
Comprenant que l'azur, l'azur seul en est digne,
Il s'élance d'un bond frémissant vers les cieux,
Et c'est son vol qui fait, égal et gracieux,
Vibrer comme un grand luth l'espace harmonieux!

Ainsi, du premier bond, à des hauteurs nouvelles,
Quand l'aspiration emporta ton esprit,
Lamartine, le monde émerveillé comprit
Qu'au lieu de mots usés, impuissants ou rebelles,
Tes hymnes étaient faits du beau son de tes ailes,
D'un grand essor vibrant vers le ciel regretté,
Et qu'au cygne divin, jaloux de sa beauté,
Appartenaient l'espace et l'immortalité!

II.

L'espace! il le fallait aux élans de son âme,
A ses yeux qui, fixant les mystiques soleils,
Loin d'en être aveuglés, en renvoyaient la flamme!
Aux désirs sans répit de ses nuits sans sommeils
Il fallait l'Orient et les déserts vermeils
Peuplés de souvenirs, de rêve et de conseils!

Sous les palmiers d'Asie il vit mourir sa fille;
Il vint mêler sa cendre aux terres de Monceaux;
Et dans son cœur puissant, trempé des grandes eaux,
Il cria : « Désormais la France est ma famille;
« Dieu donne les enfants; il les ôte : c'est bien;
« Je fus père : à présent je vivrai citoyen! »

III.

Quoi! cet homme a les dons sacrés, et ceux du monde,
La race et l'élégance, et l'inspiration;
Les moissons de Booz chantent dans son sillon,
La harpe de David dans son âme profonde,
Et — libre de rêver — il rêve l'action!

Que fera-t-il, chanteur à l'âme tendre et douce,
Dans ce choc des partis où l'idéal le pousse,
Dans ce conflit hurlant des intérêts blessés,
Juste à l'heure où la foule en rumeur se courrouce,
Écume et gronde autour des palais menacés?
Autour de nos palais, sous un vent de colère,
Elle monte à grands cris, cette mer populaire
[illegible]
[illegible]...

Mais... le rêveur — paraît... — Il lance au flot des chaînes...
Et le monstre étonné gronde amoureusement.

Trois jours, il tint charmée une émeute en furie.
Les fusils, les couteaux l'ont entouré d'éclairs.
Lui n'a que son discours, qu'il croise avec les fers,
Et cette même voix qui module des vers,
Seule, a couvert le cœur de la France attendrie.
La chanson d'un poète a sauvé la patrie!

Saluez ce héros, vous tous : c'est mieux qu'un roi!
Déployez sur son front le drapeau tricolore!
C'est le soldat du Rêve, à la lèvre sonore,
Qui n'a point de colère et qui n'a point d'effroi,
Armé comme la paix, divin comme la foi,
Que Moïse conseille et que Socrate honore.

Il parle, et les vieux rois, vaincus par la beauté,
Nous pardonnent déjà la jeune liberté.
L'Europe politique entend avec surprise
Des mots humains : « Bonté, paix, amour fraternel! »
Peu s'en faut qu'en chantant elle ne les redise,
Car l'idéal paraît comme le bien réel
Dans cette grande voix qui trois jours fut comprise
Et qui n'a su flétrir qu'un nom : Machiavel!

Chaînes d'or, fleurs et miel, son éloquence coule;
Il parle, et sa grande âme a passé dans la foule;
Il parle, et l'échafaud, la loi de mort s'écroule.
A sa voix, sous l'éclat tranquille de ses yeux,
La Mort a reculé, qui n'obéit qu'aux dieux!

IV.

La Mort a reculé, non pas la calomnie,
Non pas l'esprit qui doute et la haine qui nie,
Car le doute est commode à l'ingrat envieux.

Ah! malheur à celui qui songe, même une heure,
Au bien des nations et de l'humanité!
Que son père gémisse et que sa mère pleure!
D'avance il a sur lui l'outrage immérité...
— Quand celui-ci voulut haranguer la tempête,
Il savait, ce penseur, le sort de ses pareils;
Qu'on n'aime pas longtemps les porteurs de conseils
Et que les moins martyrs n'ont livré que leur tête.
Lui-même avait écrit sur ces tables de fer,
Dalles des siècles morts où se lit : *Honte et gloire;*
Il avait, descendant l'abîme de l'histoire,
A sa propre clarté marché dans la nuit noire;
Il pouvait dire aussi : « Je reviens de l'enfer! »
Pourtant, sorti d'un cercle, il entrait dans un autre,
Sachant bien l'homme injuste et les peuples ingrats...
Mais c'était un prophète et c'était un apôtre :
Il voyait son destin et ne reculait pas!
Oh! pour avoir un jour ta gloire et ton génie,
Qui de nous, vains chercheurs de banale harmonie,
Qui de nous ne dirait : « Voici mon cœur; frappez! »
Pourquoi donc croisons-nous des bras inoccupés,
Comme si devant nous l'histoire était finie?...
Nous aimons cependant les hommes, la patrie...
Que nous manque-t-il donc pour agir comme toi?
L'elan qui transportait les montagnes : la foi!
La foi dans la patrie et dans l'idéal même,
Dans tout ce qu'on désire et dans tout ce qu'on aime,
Dans les hommes par qui ton grand cœur a souffert,
Dans nos propres vertus, et dans le ciel — désert!

C'en est fait, ce n'est plus l'idéal qui nous mène!
Un inconnu nouveau devant nous s'est ouvert;
L'enthousiasme est mort; l'expérience est reine;
La science a grandi, mais la grandeur se perd!
Le dévoûment calcule, et la raison certaine,
Mesurant à son tour l'ingratitude humaine
Et quel temps elle met à couver l'œuf de haine,
Se prête et se retire aux causes qu'elle sert!

Toi, de tes yeux sereins tu voyais la justice
Au-dessus des partis, du mal, du sacrifice,
Et tu fis ton devoir tout entier, d'un seul coup!
Après, tu n'as maudit ni le ciel ni la terre;
Tu n'as pas de fureur, pas même de dégoût;
Le dieu n'est pas pour toi voilé par son mystère,
Et, pauvre après l'éclat, tu rouvres, solitaire,
Homère, Dante et Job, qui consolent de tout.

V.

Il est vieux. C'est dix ans après la grande lutte.
Il est encor lui-même et debout dans la chute;
Je le revois toujours, maigre et svelte vieillard,
Dans les champs paternels châtelain campagnard,
Suivi d'un lévrier qui court au moindre signe,
Pressant un lourd bâton fait d'un cep de sa vigne,
Tête haute, front droit, profil à longue ligne...
Sur l'horizon natal il jette un beau regard
Et cause lentement de poésie et d'art.

Il parle d'amitié, d'amour et de famille,
Et qu'il en parle bien, de ces choses du cœur!
Que ses yeux sont profonds où, seul, l'idéal brille
Sa bouche, où le sourire est triste avec douceur,
N'a jamais ri d'un mot trivial ou moqueur,
Car le rire est humain et sa bouche est divine.
Il croit à de grands buts auxquels Dieu nous destine;
Il rêve, il chante, il souffre, et c'est bien Lamartine!

VI.

Mais où sont les troupeaux du vieux chef de tribu?
Ses chevaux d'Orient, dociles et superbes?
Où sont ses bois, ses pres et ses moissons en gerbes?

Hélas! il vendra tout!... Helas! tout est vendu!
Il n'a plus rien, celui qui donnait à mains pleines,
Il n'a plus rien à lui, sur les monts, dans les plaines,
Pas même la maison où sa mère a vécu!

O vents!... si vous allez aux déserts de Syrie,
Ne dites pas aux cheiks des Arabes errants
Que le grand pèlerin n'est plus parmi les grands,
Qu'il n'a plus de chevaux et que, dans sa patrie,
C'est un pauvre — celui qui fut un cheik des Francs!...

VII.

Quand Walter Scott, sentant sa veine en lui tarie,
Plein de jours, salua d'une voix attendrie,
Avec l'accent profond du génie expirant,
Tous ceux qui, l'ayant lu, l'aimaient en l'admirant,
Et monta, fier encor, sur le vaisseau de guerre
Qu'offrit au vieil enfant la royale Angleterre
Pour que la vaste mer le berçât consolé,
Ce jour-là, tout ému, Lamartine a parlé!

C'est qu'il avait compris, le poète de l'âme,
Ferme comme un soldat, tendre comme une femme,
Qui, marchant sans la voir sur la réalité,
Suscita contre lui ce monstre révolté,
C'est qu'il avait compris, notre grand Lamartine,
L'angoisse d'un esprit qui s'éveille en ruine
Et la grandeur d'un peuple admirable à son tour,
Qui, vingt ans, par un homme enchanté chaque jour,
Paye enfin au génie une dette d'amour!

Et nous, quand ce chanteur qui sut aimer et croire
Et dont on couronnait le beau front recueilli
Avec le laurier d'or par Virgile cueilli,
Quand lui, qui fut le roi d'un peuple enorgueilli,
Le tribun dont un mot valait une victoire,
Quand Lamartine, hélas! seul, malade et vieilli,
Tomba sur un genou devant la porte noire,
— Non, nous n'avons pas su lui redire sa gloire!

VIII.

Mais au gouffre des jours, où les jours l'ont poussé
(Helas! ce qui n'est plus tient dans la main des hommes!),
Un destin est à nous quand il est au passé;
Là, semblables aux dieux, tout chetifs que nous sommes,
Nous rendons la parole aux morts silencieux,
Et, sur leur pas d'enfants rallumant les aveux,
Nous les éternisons dans l'instant glorieux!

... Entre donc — jeune et beau — dans la gloire infinie,
O toi qui fus sacre par un double genie :
Donc du beau pouvoir de soumettre à tes vers,
Aux nombres ondoies de ta longue harmonie,
Les grands cœurs et les grands esprits de l'univers,
Et du pouvoir, encor plus sublime peut-être,
D'illuminer des cœurs ignorants ou pervers,
De faire dans leur ombre un instant apparaître,
Aux clartés de tes mots plus prompts que des éclairs,
Le dieu — le dieu caché qui doit rester le maître!...
Monte au ciel éclatant des sages radieux!
Laissant loin sous tes pieds l'injustice et la haine,
Monte dans l'avenir de la mémoire humaine,
Beau d'une majesté tranquille et souveraine,
Jeune de la jeunesse immortelle des dieux!

[illegible] A. [illegible].

ROMANCIERS ANGLAIS CONTEMPORAINS (1)

M. Wilkie Collins

Il est peu de romanciers, parmi les écrivains vivants, qui aient autant que M. Wilkie Collins le don d'enchanter le public. Dans les palais et les chaumières, dans les salons et les mansardes, il a des lecteurs et des amis. C'est assez dire qu'il appartient avant tout à la grande et heureuse famille des constructeurs de drames et des conteurs d'aventures : le public, on le sait, veut d'abord qu'on l'amuse. Toutefois, dire de M. Collins qu'il est universellement goûté, c'est aussi indiquer d'avance qu'il possède d'autres qualités que les qualités agréables. Notre siècle est un siècle sérieux qui ne se contente pas d'un vain plaisir, mais qui demande qu'on pense et le fasse penser. Si la fiction en prose est devenue le goût dominant de la société contemporaine, si la litterature d'invention attire plus de lecteurs que la littérature grave, c'est qu'elle a, en effet, considérablement agrandi son domaine. Le temps n'est plus où un simple drame d'amour suffisait à faire l'intérêt d'un roman. Il faut aujourd'hui que, dans la fiction comme dans la vie réelle, les évenements extérieurs ne soient que l'enveloppe des réalités cachées, réalités qui, toutes, ont leur siège dans l'âme humaine. Il faut un drame sous le drame, deux drames même quelquefois : l'un, qui s'accomplit dans l'esprit des personnages; l'autre, qui soulève des questions generales et qui regarde la société tout entière. En un mot, un bon roman doit être à la fois amusant, psychologique, sociologique; et ce n'est qu'à ce prix qu'il répond aux exigences croissantes d'un public dont l'horizon s'elargit tous les jours.

---

(1) [illegible]

William Wilkie Collins appartient à la période brillante du roman anglais. Né en 1824, il a connu Dickens, Bulwer, Thackeray dans leur gloire. Le premier s'est même fait comédien amateur pour représenter, à Tavistock, *The Frozen Deep*, une des rares pièces de théâtre que M. Collins ait écrites. L'exemple de ces grands maîtres a influé sur son talent. De plus, son éducation a été de celles qui complètent réellement un homme. Fils du peintre très distingué et très connu, William Collins; entouré dans son enfance d'un monde d'artistes; voué, plus tard, à l'étude du droit, et, plus tard encore, au commerce avec la Chine; puis, attiré par l'étude de la science qui est la science moderne par excellence, la médecine et la physiologie, il avait, avant d'écrire, fait une expérience large et variée de la vie. C'est l'amour filial qui lui a révélé, vers sa trentième année, ses aptitudes littéraires; c'est le désir de publier une biographie de son père qui lui a fait prendre la plume de l'écrivain. Son coup d'essai a été un coup de maître, et depuis ce moment il s'est consacré tout entier à la littérature.

Parvenu aujourd'hui à l'âge de soixante ans, M. Collins fait (c'est lui qui nous l'apprend dans sa dernière préface) un retour sur sa carrière. Il se demande s'il peut rendre à l'Auteur de tous dons un compte fidèle de ceux qu'il a reçus. On peut pécher, pense-t-il, dans une vie littéraire, par action et par omission; on peut faire le mal ou l'on peut négliger de faire le bien, contribuer à propager l'erreur ou s'abstenir volontairement de la combattre. Quand on a l'oreille du public, c'est un devoir d'y verser tout ce qu'on sait ou ce que l'on croit être le bien et le vrai; le roman à thèse n'est mauvais que s'il est faux ou ennuyeux. Mais envelopper une idée juste dans une fiction agréable, c'est là l'honneur et ce doit être l'objet constant d'un romancier digne de ce nom.

Et là-dessus M. Collins interroge le monde qui l'entoure pour découvrir quelle est celle des erreurs contemporaines qui est, à son avis, la plus féconde en misères. Il fut un temps (c'était dans l'enfance des sociétés) où l'erreur admise chez les hommes sur la nature et les droits de la femme amenait la violation la plus monstrueuse de cette nature et de ces droits; plus tard, l'idée exagérée que l'on s'est faite de l'autorité du maître et du père a causé les maux épouvantables qui ont accompagné l'esclavage et l'abus de la puissance domestique; plus tard encore, la raison d'État, le machiavélisme politique ont produit leurs effets malheureux; enfin, la guerre, la guerre érigée en loi divine, la tyrannie du point d'honneur entre nations, et l'esprit militaire aboutissant au culte de la force, ont fait des millions de victimes à leur tour. Or quel est aujourd'hui le fétiche sur les autels duquel les hommes répandent le sang? Quel est le Moloch qui dévore des milliers de créatures gémissantes? L'idole des temps modernes, c'est la science : non pas cet ensemble de connaissances plus ou moins parfaites qui constituait autrefois « les sciences », mais une science particulière, inaccessible, la science de la vie. C'est là le grand secret que cherchent les modernes alchimistes, non par des conjurations inoffensives, mais dans des entrailles palpitantes. C'est là l'objet unique de la curiosité maudite et vaine à laquelle on immole tous les jours, au milieu d'indicibles tortures, des centaines d'êtres innocents. On compterait plutôt les grains de sable du rivage que les souffrances inutiles infligées aux animaux depuis trente ans, dans le but unique de surprendre un ressort du grand œuvre qui restera toujours caché. M. Wilkie Collins a été témoin du sanglant fanatisme de la génération scientifique contemporaine. Il a vu des hommes mûrs, respectables, éloquents, entraîner la jeunesse sur ces nouveaux champs de bataille où l'on combat sans péril. Comme autrefois les voix les plus autorisées conviaient les dévots aux fêtes des autodafés, comme les saints appelaient les cœurs généreux aux croisades, il les a entendus inviter les jeunes et avides esprits aux « expériences physiologiques ». Et, comme au fond de tout homme il reste un levain de la bête féroce, l'abus, la passion des vivisections est devenue la folie moderne. En vain « l'expérience du passé » en matière « d'expériences » en a démontré le peu d'utilité pratique au point de vue thérapeutique; en vain le sens commun répète que si l'on peut suivre le développement de la vie depuis la plante jusqu'à l'homme dans ses gradations infinies, on n'en saisira jamais le principe, et qu'à nos yeux les causes s'enchaîneront aux causes dans une succession infinie : le démon de l'orgueil s'attaque de préférence aux plus grands esprits. Tout savant espère attacher son nom à quelque découverte, et, confondant sans le savoir son intérêt avec « l'intérêt du ciel », comme il arrive à tous les fanatiques, il fait mentir chez lui la nature humaine, dont le plus noble ressort sera toujours la justice et la pitié.

C'est sous l'influence de ces pensées que M. Wilkie Collins vient d'ajouter un excellent roman à la nombreuse collection de ses œuvres. *Heart and Science* (1) (*le Sentiment et la Science*) est un titre suffisamment explicatif. Évidemment, l'auteur veut nous prouver une chose : c'est que les pratiques de la physiologie moderne sont de nature à détruire la sensibilité du cœur humain; c'est qu'elles détériorent les caractères et qu'elles produisent cet effet malheureux justement chez les hommes que leur état appelle au plus haut exercice des qualités affectives; c'est que la science, si belle qu'elle soit, n'est rien en comparaison de la bonté, et que la bonté est le meilleur, souvent le seul moyen d'action du médecin dans l'exercice de son art. Pour mieux nous faire sentir ces vérités, il met en scène un des princes de la physiologie, le docteur Benjulia, qui est bien sa plus puissante création. Le docteur Benjulia est une de ces figures qui marquent à jamais leur empreinte dans la mémoire. Le fanatique de science et d'orgueil épouvante, comme le fanatique de religion. Sans doute M. Wilkie Collins ne prétend point personnifier le monde savant tout entier dans cet effrayant personnage. Il n'est pas plus que nous tous étranger à ce type, si commun et si charmant, de l'homme de science candide et simple, doux comme un enfant, dévoué à l'étude et s'oubliant lui-même, qui fait rêver aux saints d'un autre âge. Mais il a voulu nous montrer l'excès d'endurcissement auquel

(1) *Heart and Science*. by Wilkie Collins. — 3 vol. in-12. Londres, 1883. Chatto et Windus.

un homme peut arriver sous l'influence d'une pensée unique, quand cette pensée s'allie chez lui à l'amour de la gloire et à l'intérêt personnel.

I.

M. Collins est un romancier trop consommé pour avoir fait pénétrer son lecteur dans l'enfer des laboratoires de physiologie. Il sait que l'horreur est, dans une œuvre d'art, un ressort dont on ne doit pas abuser. Il se garde aussi de nous convier à des discussions techniques sur les objets divers de la physiologie. Il sait trop bien que le lecteur veut qu'on l'amuse. A peine celui-ci a-t-il ouvert les premières pages du livre, qu'il se trouve lancé à pleine eau dans une histoire entraînante, aussi bien nouée que bien conduite, dans un drame de la vie réelle, sous lequel se joue le drame terrible des recherches scientifiques et des expériences à tout prix du docteur Benjulia.

L'action commence par la rencontre dans la rue de deux médecins. L'un est un praticien ordinaire, l'autre un jeune savant de la plus haute espérance. « Regardez bien ce jeune homme, dit le premier à une personne qui l'accompagne; regardez-le, et souvenez-vous plus tard que vous l'avez vu. C'est M. Ovide Vere; un jour viendra où son nom brillera comme un phare dans le monde savant. »

A quelques pas de là, Ovide Vere fait une seconde rencontre : celle d'une jeune fille en noir, petite, faible, nerveuse, accompagnée d'une duègne italienne forte et robuste. Il la suit comme par un entraînement irrésistible et découvre que c'est sa cousine Carmina, arrivant d'Italie pour venir se mettre sous la protection de la mère d'Ovide, qui est chargée par testament de sa tutelle. Cette mère, mariée en secondes noces et qui s'appelle maintenant mistress Gallilée, est la femme savante du roman, une copie de Philaminte, fort inférieure, selon nous, à l'original, car la Philaminte de Molière reste femme, et celle de M. Collins est une créature insensible dont les noirceurs ne sauraient véritablement être attribuées à l'amour de la science, pas plus qu'à la science elle-même. Il y a dans le caractère de mistress Gallilée quelque chose qui rappelle la caricature; et, quant à sa méchanceté, à son orgueil, à son égoïsme implacable, ces dispositions sont évidemment chez elle l'effet des influences sociales combinées avec les influences naturelles.

On ouvre le testament du père de Carmina, et l'on y découvre cette clause qu'au cas où la jeune fille mourrait sans postérité, sa tante, mistress Gallilée, devrait hériter d'elle. On voit d'ici de quels moyens cette dernière se prévaut pour rendre impossible le mariage de Carmina et pour amener, si faire se peut, la mort prématurée de cette délicate créature. Ovide Vere, qui l'aime et qui est médecin, pourrait s'opposer efficacement à ce projet; mais, malade lui-même, il a été forcé d'entreprendre un lointain voyage. Pendant son absence la dureté, la froideur implacable et calculée de mistress Gallilée amènent Carmina à un état nerveux voisin de la catalepsie, et le docteur Benjulia, qui voit en elle un sujet intéressant d'études, laisse volontairement la maladie faire des progrès.

La main d'une enfant de dix ans dénoue la trame. Zoé, la petite fille de mistress Gallilée, une créature bizarre que l'on croit dépourvue d'intelligence, mais qui a les lumières du cœur, écrit à son frère Ovide Vere une lettre enfantine en quatre lignes qui éclaire la situation. Le jour du départ d'Ovide, comme elle pleurait avec le désespoir des enfants, il s'est arrêté à la porte avec bonté et, pour la consoler, lui a donné une enveloppe de lettre sur laquelle il a écrit son adresse : — « Vous m'écrirez, Zoé! » L'enfant a séché ses larmes, et aujourd'hui elle lui écrit : « Cher Ovide, il faut revenir; Carmina est malade; ne dites pas que je vous écris. » Ovide a compris. Puisque Zoé se cache de sa mère, c'est que sa mère ne veut pas qu'Ovide sache la maladie de Carmina, c'est que cette maladie est son ouvrage, c'est qu'elle a un intérêt personnel à ce que la jeune fille ne guérisse pas.

Ovide part. Ovide arrive; il se fait montrer les prescriptions du docteur Benjulia, et du premier coup il devine son plan. Le docteur Benjulia a consacré sa vie à l'étude des maladies du cerveau. Son but, sa passion, son ambition unique est de fonder son immortalité sur la découverte de certains faits qui s'y rapportent : c'est pour cela qu'il passe les jours et les nuits dans son laboratoire, transperçant les cerveaux des chiens et des singes; c'est pour cela qu'il laisse mourir Carmina! La rencontre des deux hommes a quelque chose de terrible, et le mépris d'Ovide pour son confrère est écrasant. Mais un châtiment attend ce dernier, châtiment en rapport avec son crime. Ovide Vere a, pendant son séjour au Canada, découvert lui-même ce que Benjulia cherche, et il vient l'apprendre au monde médical dans un ouvrage qui est sous presse. Alors Benjulia, mortellement blessé dans son orgueil, sans but désormais dans la vie, n'a plus qu'à disparaître. Les dernières pages de son histoire sont un des effets les plus dramatiques que l'on puisse rencontrer dans la fiction moderne. M. Collins a prouvé ici que la vigueur est une des qualités dominantes de son pinceau.

« Le docteur Benjulia habitait un des plus tristes faubourgs de Londres. Son plus proche voisin était un petit cultivateur nommé Gregg. A neuf heures du soir, cet homme était couché et dormait déjà quand sa femme fit irruption dans la chambre. « Gregg! Gregg! voici le grand docteur qui est de-« venu fou! » Et, en effet, Benjulia la suivait avec tous les signes d'une agitation extraordinaire, demandant que l'on mît le cheval au gig et qu'on le conduisît de suite à Londres. « Demandez tout ce que vous voudrez! » disait-il en ouvrant son portefeuille plein de bank-notes. « Oh! je vois bien », dit M. Gregg, « qu'il y va de la vie ou de la mort ». Benjulia se calma tout à coup, le considéra froidement et répondit : « Vous l'avez dit. »

Pendant qu'il était dans le gig, Benjulia se parlait à lui-même. Quand il arriva à la porte de M. Barrable, célèbre éditeur d'ouvrages médicaux, le dernier commis venait de fermer le dernier volet. Benjulia frappa à tout rompre; on ouvrit et, comme c'était lui, on le laissa entrer. Il acheta le livre d'Ovide Vere, et si grande était sa hâte de le lire qu'il

s'installa dans la boutique. Il fallut le prier de s'en aller. Il sortit et se fit conduire à son club. Minuit sonna, il lisait toujours; on fut encore obligé de le prier de se retirer. Alors il fut frapper à la porte de l'hôtel le plus voisin, demanda une chambre, de la lumière, et lut pendant le reste de la nuit.

Le matin, il prit un cabriolet pour retourner chez lui. Il tombait de l'eau et du verglas, un vent aigu lui fouettait le visage : il ne s'en apercevait pas. En rentrant, il demanda de l'eau-de-vie et des œufs crus. Cela fait, il ferma sa porte, et ce ne fut que dans l'après-midi qu'il appela ses domestiques; « J'ai l'intention de quitter cette maison, leur dit-il; je vous donne votre congé; voilà vos certificats et un mois de gages pour vos huit jours. Partez aujourd'hui même; mais auparavant transportez à la porte de mon laboratoire mes papiers, mes livres, ma pharmacie, et une grande jarre d'huile qui est dans l'office. Ce laboratoire, ce lieu terrible, ce coin de l'enfer sur la terre, était situé dans un pavillon isolé au bout d'un champ. Nul n'avait le droit d'y pénétrer et Benjulia le nettoyait lui-même. Le valet de chambre transporta les objets demandés jusqu'à la porte. « Bonsoir, lui dit le maître; allez-vous-en ». Mais cet homme était intrigué. « Je veux savoir, pensait-il, ce que cela signifie »; et, au lieu de quitter la maison le soir même, il fut se poster dans un angle obscur d'où son œil pouvait apercevoir le pavillon réservé.

« A travers la porte ouverte, se dessinant en noir sur la lumière jaune, l'homme vit d'abord son ancien maître occupé à rentrer les objets qu'il avait fait déposer sur le seuil. Quand la porte fut fermée, il s'approcha et son oreille saisit alors quelques faibles cris. Trois gémissements étouffés vinrent lui glacer le sang dans les veines. Puis le silence, l'horrible silence! Plus rien que le sifflet du chemin de fer dans le lointain.

« La porte s'ouvrit de nouveau. Dans le flot de lumière couraient de petites figures noires, rapides, affolées; c'étaient peut-être des chats, des lapins, qui s'échappaient du laboratoire. La haute taille du docteur se dressait sur la porte; il observait leur fuite. Un gros chien, sautant sur trois pattes et paraissant blessé, vint à passer comme le reste. Il voulut lécher la main du maître; un coup de pied le repoussa et l'obscurité de la nuit l'engloutit comme les autres.

« Et toujours le redoutable solitaire était debout, immobile au milieu de la lumière, sur le seuil de son laboratoire. Sa tête était levée vers le ciel; absorbé dans sa méditation, il contemplait les étoiles. Tout à coup il fit un mouvement brusque comme quelqu'un qu'on surprend, rentra, tira les verrous avec fracas, et ce fut la dernière fois qu'homme vivant vit sur la terre le grand docteur Benjulia.

« Le domestique quitta sa cachette et rentra dans la maison. Le secret de son maître était découvert. Le prétendu chimiste était un vivisecteur. Comme cet homme était un ignorant, le sentiment avait encore prise sur son esprit stupide. Il se reprocha le pain qu'il avait mangé dans cette maison. Il songea au pauvre chien blessé qui, par cette nuit d'hiver, ne pourrait trouver un gîte. Tout à coup il sentit sur sa main une langue persuasive qui répondait à sa pensée. Comment le chien était-il entré? Une porte de derrière était donc demeurée ouverte? Fidèle jusqu'au bout à son devoir, l'homme se leva pour aller la fermer. Arrivé sur le seuil, il resta frappé de terreur. Le ciel était d'un rouge sanglant au-dessus du laboratoire; des flammes mugissantes et des torrents d'étincelles s'élançaient de toutes les ouvertures, et la voix du fermier Gregg criait : Au feu! au feu! »

Le lendemain, une enquête fut faite. Les preuves furent reconnues palpables : le docteur s'était empoisonné au moyen d'un poison violent après s'être servi des livres, des papiers et de l'huile pour mettre le feu au pavillon témoin de ses travaux pendant trente ans. Mais il y eut une entente tacite entre les membres de la commission d'enquête pour cacher au public la vérité. Les restes informes de ce qui avait été Benjulia eurent les honneurs de la sépulture chrétienne. Ses frères de la table de torture assistèrent en grand nombre à ses funérailles; les journaux retentirent pendant plusieurs jours de ses louanges, et le « martyr » de la grande cause fut honoré à grand renfort de trompettes.

Tel est le drame dont M. Wilkie Collins a doublé sa charmante histoire de *Heart and Science*. Comme contraste, il nous présente les plus douces et les plus séduisantes figures. Si sa Philaminte est restée au-dessous de celle de Molière, son Chrysale est plus finement dessiné que celui de notre grand auteur comique. Chrysale n'est qu'un homme de sens, dépourvu d'énergie et de courage : M. Gallilée est un type humoristique bien dessiné. Il tremble devant sa femme, mais il a l'excuse de l'admirer. Sa tendresse pour ses filles est touchante, et quand, éclairé sur le compte de mistress Gallilée, il veut soustraire ses enfants à l'éducation qu'elle leur donne et lutte pour y parvenir contre sa propre faiblesse, il y a là des scènes charmantes, notamment celle dans laquelle M. Gallilée se consulte avec M. Mool, l'avocat de la famille, sur la manière dont il doit exécuter son projet, sur l'étendue des droits que la loi lui confère et sur la manière dont il peut parvenir à protéger Carmina contre la méchanceté de sa tante. Le pauvre M. Mool est presque aussi faible, aussi doux, aussi bon, aussi honnête que Gallilée lui-même; mais il a sur lui l'avantage de connaissances professionnelles, et, de plus, il ne subit pas l'influence habituelle de la cohabitation avec mistress Gallilée. Leur conversation peint sur le vif leur faiblesse de caractère.

« Pendant un moment, les deux hommes restèrent assis en face l'un de l'autre dans une méditation silencieuse, effrayés de la résolution qu'ils allaient prendre. Enfin, une évolution dont ils n'avaient pas conscience se fit en eux. De leur horreur commune pour la conduite de mistress Gallilée, de leur sympathie pour Carmina, de ces deux faibles natures agissant et réagissant l'une sur l'autre, sortit un homme courageux.

« — Mon cher Gallilée, c'est là une affaire sérieuse...

« — Mon cher Mool, je comprends cela comme vous... Autrement, je ne vous aurais pas dérangé.

« — Ne parlez pas de dérangement! J'entrevois bien des complications; je ne sais véritablement par où commencer...

« — C'est comme moi! Et je suis bien aise que vous sentiez de même.

« M. Mool se leva et fit quelques tours dans la chambre, comme pour faire venir les idées. M. Gallilée se leva à son tour et fit de même.

« — Mais aussi, dit ce dernier avec le plus grand mouvement d'irritation dont sa douce nature fût capable, quelle idée a

eue le frère de mistress Gallilée de lui donner la tutelle de Carmina!

« — J'avais le plus grand respect pour le père de M[illegible] Carmina, répondit M. Mool de l'air d'un homme fort qui s'adresse à un autre homme non moins énergique que lui-même; mais M. Graywell était faible de caractère, oui, d'une faiblesse déplorable. Il faut agir, il faut défendre et protéger son enfant!

« — Oui, il faut agir! répéta M. Gallilée en frappant un petit coup sur la table avec son poing à peine fermé. »

Il faut agir, c'est fort bien; mais de quelle manière? Ni l'un ni l'autre ne le sait, et leur décision se borne à écrire au plus tôt à Ovide Vere, autrement dit à rejeter sur un homme fort la difficulté de la solution...

Si le bon romancier est l'homme qui joint aux dons de l'écrivain le goût de l'artiste et la finesse d'observation du philosophe, M. Collins est un maître dans son art. Ses types sont esquissés d'une main ferme et se détachent sur ses fonds de tableaux comme à l'emporte-pièce. Son analyse des caractères serait plutôt trop détaillée. Il se plaît à suivre la pensée de ses personnages jusque dans ses moindres replis, et, s'il usait de la méthode analytique ordinaire, ce procédé entraînerait des longueurs insupportables. Heureusement, il y a aujourd'hui un homme en Angleterre qui a, dans le domaine de la poésie, rajeuni la méthode de l'analyse psychologique. Cet homme est le grand poète Robert Browning (1), et son influence s'est étendue sur les différentes branches de la littérature d'imagination.

Quand, cessant de faire parler ses personnages, M. Collins parle en son propre nom, un heureux choix d'expressions, des phrases nettes et précises dénotent chez lui l'homme doué pour penser et pour écrire. Ces médailles bien frappées ne seraient plus les mêmes s'il fallait les remettre au creuset pour les frapper de nouveau dans une autre langue. Mais les idées de M. Collins ne sont pas moins justes et moins heureuses que ses expressions. Quoi de plus vrai, par exemple, que cette pensée sur la vanité :

« L'opinion populaire qui fait considérer la vanité comme un des péchés véniels de l'homme est une opinion absolument erronée. La vanité n'attend qu'une force motrice pour devenir la méchanceté dans toute l'acception du mot. »

L'œuvre de M. William Wilkie Collins comprend déjà plus de cinquante volumes. A l'exception de la biographie de son père, le peintre Collins, de deux ou trois pièces de théâtre et d'un ou deux volumes de *Miscellanies*, elle se compose entièrement de romans. Presque tous ont eu de nombreuses éditions en Angleterre et aux États-Unis. Plusieurs ont été traduits en français, en italien, en allemand, en hollandais, en danois, en russe. Il serait inutile d'en donner ici les titres. Les plus estimés sont *The Woman in white* (1860) et *The Moonstone* (1868); mais le talent de M. Collins est toujours jeune et ses deux derniers ouvrages, *The Black Robe* (1881) et *Heart and Science* (1883) sont au nombre des plus excellents.

L. Q[illegible].

(1) Voy. sur Robert Browning, la Revue [illegible] 1884.

CAUSERIE LITTÉRAIRE

I.

Un régal pour les délicats, les *dilettanti*. M. Paul de Rémusat va publier la correspondance de son père pendant la Restauration, et voici déjà le premier volume (1). C'est peut-être abuser, dit-il timidement, que de donner coup sur coup [illegible], puis [illegible], puis maintenant cette correspondance. Non, monsieur, ce n'est pas abuser, et, entre nous, vous le pensez bien. Vous êtes convaincu d'avance que nous serons enchantés. Quand vous prenez ces airs timides et discrets, nous demandant presque pardon, c'est pure coquetterie. Ces petits manèges ne trompent personne, mais ils sont de bon goût. Feignons donc de croire que vous êtes réellement inquiet et empressons-nous de vous rassurer comme si, en effet, il en était besoin. Oui, elles sont charmantes, ces lettres de votre père et celles de votre mère-grand, car cette correspondance n'est pas un monologue, mais un dialogue des plus animés. Un peu d'affectation çà et là, trop de tour et de petites mines dans les lettres de la mère, qui joue parfois à la Sévigné; mais cette coquetterie n'est pas pour déplaire. Et nous n'oublions pas qu'en ce temps-là, surtout en ce monde très distingué, le souci de la forme, la toilette du style — qui jamais pourtant n'avait l'air endimanché — étaient comme une marque de déférence ou d'affection. On se mettait en frais, même pour la famille. Une tenue élégante était de rigueur.

M. Paul de Rémusat estime que le principal intérêt de cette correspondance sera de nous faire connaître par le côté anecdotique la période de la Restauration qui n'a été encore racontée que par l'histoire officielle. Nous n'avons vu encore que la scène; nous allons ainsi pénétrer dans les coulisses et descendre dans les dessous. Eh bien, descendons, pour faire plaisir à M. Paul de Rémusat; mais nous n'y verrons pas de bien curieux secrets, et le machiniste ne nous expliquera pas à fond les mystères des *trucs* cachés. Songez, en effet, que la discrétion lui est commandée, que le directeur des postes le surveille. Pour que la mère et le fils s'entretinssent en toute liberté, il faudrait qu'ils fussent assurés que personne ne les écoute. Mais cette lettre qui part, sait-on si elle arrivera? Ne sera-t-elle pas décachetée et portée au ministre de S. M. Louis XVIII? Le cabinet blanc a son cabinet noir. Chut donc! prudence et mystère. Cette réserve commandée impatiente parfois le jeune homme, qui s'irrite et s'échappe; mais aussitôt *maman* lui fait un signe et met un doigt sur ses lèvres. Plus bas! plus bas! jeune téméraire!

[illegible]

comme chantent les conspirateurs à l'Opéra-Comique.

(1) [illegible] Paris [illegible].

Eh bien, non, ce n'est pas la Restauration dévoilée qui m'intéresse surtout dans cette correspondance. Qu'est-ce donc alors? C'est la famille Rémusat elle-même. Si le titre déjà démesurément long de ce volume laissait place à un sous-titre, je mettrais volontiers celui-ci : « Une famille de hauts fonctionnaires. » Voilà le spectacle vraiment curieux. Vous n'avez pas oublié les aveux échappés dans les *Mémoires* et les précédentes *Lettres de Mme de Rémusat*. Le chambellan de l'empereur, voguant sur le vaisseau qui porte César et sa fortune, est moins attaché à César qu'à sa fortune. Au jour où sombre le navire, il se hâte de nager vers le rivage, soutenant de la main sa femme et son fils. L'enfant s'étonne. Quoi! César est à l'eau, et nous voici là, à sec, indifférents, presque joyeux! Nous n'aimions donc pas César? — Tais-toi, petit. Mais non, nous ne l'aimions pas, tout en ayant l'air de l'aimer. On te faisait dire chaque matin à la fin de la prière : *Domine, salvum fac Cæsarem!* pourquoi? parce que tu étais destiné à servir César. Nous te répétions : Et toi aussi, tu seras chambellan! Il fallait donc te cacher le mal qu'il nous faisait et surtout le mal qu'il faisait à la France. Maintenant que tu es destiné à être chambellan du roi que nous ramènent les bons alliés, on peut te le dire : ce César était un tyran, ce César était le fléau de la liberté, le fléau de la patrie. Donc réjouis-toi avec nous du naufrage du Corse couronné! Veux-tu bien ne plus pleurer, naïf! Tout à la joie, entends-tu! Mais sans ostentation pourtant, une joie décente, pas exubérante ni retentissante. Ménageons les transitions. Regarde et fais comme nous. Est-ce que nous allons, par hasard, imiter ce M. de Montgaillard qui va criant à tue-tête que, s'il a paru servir l'empereur et dire du mal de nos princes, c'était pour tromper le premier et l'amener à faire des fautes qui hâteraient le retour des seconds? Voilà qui a un air odieux et qui dégoûte tout le monde, comme disait Mme de Sévigné de la flatterie de ce courtisan disant à Louis XIV qu'à Marly la pluie ne mouillait point. Non, cherchons la note juste. Acclamons le présent sans renier le passé; célébrons la chute de l'empire sans diffamer l'empire. Qu'on sache simplement que nous l'avons aimé sans l'aimer et que nous émargions avec tristesse. Voilà la note!

J'accentue et je souligne. Tout cela, qui est assez triste, est en ces lettres plus discrètement voilé, tempéré de ménagements délicats; mais tout cela y est. Ah! les diplomates! Ah! les habiles! Et vous ne vous étonnerez plus, quand le jeune homme se tournera vers les études philosophiques, qu'il aille, de premier instinct, grossir le bataillon de l'éclectisme. Si Abner, qui est le serviteur d'Athalie jusqu'au jour où il acclame le petit Joas, s'était avisé d'être philosophe, il eût été éclectique, lui aussi. L'évolution est cependant moins brusque que celle d'Abner. L'ancien chambellan de l'empereur ne court pas embrasser les genoux du roi; il se contente de faire savoir qu'il sera prêt à accepter un poste important le jour où la Restauration aura besoin de ses services. Le retour soudain de l'île d'Elbe est un coup moins terrible pour lui qu'on ne pourrait croire. Il lui faut, par ordre, s'exiler de Paris, et il se confine dans sa propriété de la Haute-Garonne; mais il semble qu'il pressente que l'épreuve ne sera pas longue. Quelque chose comme une centaine de jours. Cet ordre d'exil ne va-t-il pas le désigner ensuite au choix des Bourbons de nouveau restaurés? Et, en effet, il est, presque le cent et unième jour, il est nommé préfet de Toulouse. On se réjouit en famille. Le jeune homme avait montré beaucoup de courage moral pendant ces trois mois, plaisantant de très belle humeur sur les espérances conçues pour lui dans l'avenir et qui semblaient renversées; mais enfin il est heureux de voir luire sur les siens un soleil meilleur. Cette joie cependant ne va pas tarder à être troublée.

Il était écrit, en effet, que toujours, soit comme chambellan, soit comme préfet, M. de Rémusat aurait à souffrir. Autrefois, c'était de l'empereur; maintenant ce n'est pas du roi lui-même, mais de ses conseillers, des *nobles*, des réactionnaires à outrance, des *ultras* et des *mèches*, comme on les appelait encore. Esprit modéré, très clairvoyant en outre, les fautes et les excès l'affligent et l'irritent presque. Il faut lui rendre ce juste hommage que, dans son département, il soutient une lutte constante contre les exagérés et les *terroristes blancs*. Si parfois il prend un arrêté qui semble violent ou illégal, c'est pour intimider avant et n'avoir pas à punir après. Toujours discret, toujours politique, il ne laisse guère deviner ce qu'il souffre. A peine un sourire, un mot ironique qui indiquent que pour lui tout n'est pas pour le mieux dans le meilleur des gouvernements possibles. Dans l'intimité, il laisse voir ses inquiétudes et ses ennuis. On songe à Cicéron servant la cause de Pompée tout en n'ayant pour le génie de Pompée qu'une médiocre estime et en redoutant surtout les violences et les excès des amis ou des conseillers. C'est l'instant où une belle dame demande au garde des sceaux si l'on ne va pas rétablir les bons petits supplices du bon vieux temps. Voici venir la Chambre introuvable, avec toutes les violences, les colères, les aveuglements de gens qui ont eu peur et qui n'ont rien oublié ni rien appris. La condamnation du maréchal Ney va être prononcée. « Le fameux procès ne plaît pas à tout le monde », écrira à sa mère le jeune Charles. Mais ne le croyez pas si sec et si indifférent. Il met une sourdine à ses indignations par prudence, pour obéir aux recommandations de sa famille; en réalité, son cœur se soulève. Il y a çà et là quelques mots qui lui échappent et le soulagent; nous sommes également heureux de les rencontrer. Il rit à propos de l'évasion de M. de la Valette, qui fait dire à la Chambre que c'est une raison suffisante pour rejeter la loi d'amnistie; mais il ajoute : « Force m'est bien de rire de pareils raisonnements, car ils feraient horreur. » Ce qu'il n'ose pas dire en son nom, il le dit comme un mot qu'il a entendu et qu'on répète. Tous les brocards dont on larde, dans les journaux satiriques, les députés de la droite, il les répète avec joie : par exemple, sur tel député à qui l'on aurait dit à propos des jésuites : « Consultez donc *les Lettres provinciales!* » et qui aurait répondu : « Je ne prends pas mes opinions en province. » Sous cette ironie nous sentons la colère. A Toulouse, on est attristé; lui, est irrité.

Ce malaise d'une famille de fonctionnaires se traduisant par une note différente dans les lettres de la mère et les lettres du fils, voilà donc le principal intérêt de cette corres-

pondance. C'est moins un tableau nouveau et inédit de la Restauration que le tableau des souffrances d'esprits distingués, vraiment libéraux en somme, qui sont à la gêne entre leur libéralisme et leurs fonctions présentes ou à venir. Un certain nombre de pages où ces préoccupations font place aux sentiments plus intimes, à la direction morale, aux conseils, présentent encore un intérêt assez vif. Mme de Rémusat est une confidente indulgente, éclairée, qui ne craint pas de toucher aux choses du cœur. Elle est flattée d'apprendre certains succès auprès des dames et donne de discrets conseils pour la circonstance. Elle ne va pas si loin que Mme de Sévigné avec son fils et s'arrête juste à la limite.

Et maintenant, à prendre cette correspondance au point de vue littéraire, elle est absolument charmante. Que de traits délicats, de jolis mots, d'aperçus ingénieux! Quel tour aimable de plaisanterie! Parfois aussi de sérieuses pensées toujours exprimées sans ombre de pédanterie. Voyez, par exemple, à propos de Nicole. « De longtemps, écrit Mme de Rémusat à son fils, Nicole ne sera fait pour vous, et il n'y a pas de mal : il faut avoir un peu agité son âme pour aimer le repos, et vous en êtes encore à chercher le mouvement. » Cela n'est-il pas exquis? J'aimerais à détacher un certain nombre de demi-pages tout à fait charmantes, mais l'espace me manque et je suis sûr d'avance que ce volume sera bientôt entre les mains de tous mes lecteurs. Et s'il leur semblait que j'ai été injuste en reprochant à ces lettres un peu d'affectation çà et là et de manière, eh bien, ils auraient peut-être raison et voici que j'ai presque envie de me rétracter. Non, cependant; mais je suis prêt à faire des concessions. Que M. Paul de Rémusat ne craigne donc pas de fatiguer le public; ce premier volume nous a tous mis en goût et nous attendons impatiemment les autres.

II.

Dans six ans paraîtront les fameux mémoires de Talleyrand. Six ans encore à attendre! Pour calmer notre impatience, M. Auguste Marcade nous donne une très intéressante étude sur *Talleyrand prêtre et évêque*. Un petit volume, pas gros; mais Talleyraud a été si peu prêtre et si peu évêque ! Tout cet exposé est fait sur documents authentiques et, le plus souvent, pièces à l'appui. Comme on faisait au XVIIe siècle, M. Marcade ne nous offre pas seulement le portrait moral : il nous dessine aussi l'image fidèle de l'homme, d'après la toile de Greuze; et chaque trait du visage, chaque détail de la toilette se trouve avoir une signification expressive. Nous le voyons d'abord, le joli abbé aux lèvres pincées qui semblent retenir une épigramme près de s'échapper, à l'Assemblée générale du clergé. Là, c'est un homme d'affaires très habile, élucidant les questions les plus difficiles et portant la lumière dans les procédures inextricables de l'ancienne chicane. Les prelats reconnaissants le recommandent au roi pour le premier évêché vacant : Louis XVI, effrayé par les bruits scandaleux qui courent sur la moralité du candidat, résiste d'abord, puis finit par céder, selon sa constante habitude. L'abbé est devenu évêque. Il arrive à Autun, où il résidera tout juste un mois, à la veille des élections pour les états généraux. Il est élu, grâce à son cuisinier et à certaine raie au beurre noir — c'était à la fin du carême — dont le souvenir, nous assure M. Marcade, s'est transmis dans le clergé du diocèse.

Nous le suivons à l'Assemblée constituante, où il saisit toutes les occasions qui s'offrent à lui pour déchirer le reste d'habit ecclésiastique qu'il traînait dans tous les mondes parisiens, des coulisses de la Bourse aux coulisses de l'Opéra. Les curés de Saône-et-Loire lui envoient des manifestes où les mots de renégat et d'apostat reviennent avec persistance. Il s'en console avec Mlle de Flahaut. En 1791, élu membre du département de la Seine, il se démet de l'episcopat. Là s'arrête le curieux récit de M. A. Marcade, récit très piquant, très vivant, émaillé d'anecdotes et de mots authentiques qui ne manquent pas de saveur.

III.

Nous voyions l'autre jour les paysans de la Brie cruellement traités par M. Dodillon : le marquis de Cherville n'est guère plus tendre pour ceux de la Beauce et du Hurepoix. La *piaffeuse* (1) dont il nous raconte l'histoire n'est pas, en effet, une habituée du lac, comme son nom pourrait le faire croire, mais une Célimène rustique très demandée sur la place de son village. Ses aventures ont pour cadre la guerre de l'année terrible. A côté de nobles élans de patriotisme, il y a eu des défaillances, des lâchetés, des spéculations impies d'accapareurs de grains et de fourrages achetés à haut prix par l'envahisseur. Ces trafics, ces calculs, le marquis de Cherville en fait le lamentable tableau. Hâtons-nous d'ajouter qu'il y oppose certains actes héroïques d'obscur dévouement et de sacrifice sans espoir de récompense.

IV.

C'est également aux champs que nous transporte M. Gilbert Stenger, qui, lui non plus, ne flatte pas les paysans. Son héroïne, *la petite Beaujard* (2), est victime du préjugé implacable qui rend, au village, les enfants responsables des fautes des parents. Fille d'une mère qui a assassiné, elle aime un jeune homme riche dont elle est aimée. Le préjugé les sépare. J'avoue que si j'etais le père de ce jeune homme ou ce jeune homme lui-même, le préjugé ne me semblerait pas absolument un préjugé. Enfin, les deux amoureux que sépare le préjugé tombent dans la rivière; le jeune homme riche se noie, et la fille de la forçate épouse un brave ouvrier

1 *Talleyrand prêtre et évêque*, par A. Marcade. — 1 vol. Paris, 1890. Rengé et Lanier.

(1) *La Piaffeuse*, par [illegible]. — 1 vol. Paris, [illegible], 1 [illegible].

(2) *La petite Beaujard*, par [illegible]. — 1 vol. Paris, [illegible], Calmann-Lévy.

qui est insensible au qu'en dira-t-on et sourd aux préjugés. Bien romanesque, ce roman.

V.

M. Charles Canivet aime la côte normande, le bruit des galets roulés par le flot, et il ne lui déplaît pas non plus, quand la bourrasque souffle du large, trop impétueuse, de trouver un abri dans le vallon voisin, où les pommiers sont poudrés par la neige odorante du printemps. Il chante donc la côte (1), et d'une voix agréable plutôt que puissante, celle justement d'un homme qui s'abrite sous les pommiers quand le vent fait rage. Ces aimables chansons s'écoutent avec plaisir. L'une d'elles, celle du *Vieux marin normand,* a du cachet et de l'originalité sans affectation. Il s'agit d'un ancien loup de mer qui a longtemps *torché de la toile,* comme on dit là-bas, et dédaigne profondément la vapeur. Quand il voit un panache de fumée à l'horizon,

Il sourit d'un air de pitié
Et s'en va, haussant les épaules :
Le beau travail, le beau métier
De voyager de la ligne aux pôles
Avec ces vaisseaux monstrueux
Qui marchent debout à la brise !
On dirait des pauvres honteux
Qui n'ont pas même de chemise !

Voilà la note, peu retentissante, mais franche et agréable.

VI.

Signalons en finissant ce qui a paru en librairie des hommages en vers rendus à la mémoire d'Alexandre Dumas le jour où l'on a inauguré sa statue : celui d'abord de M. Jean Aicard, lu par M. Delaunay à la Comédie-Française (2), un peu académique peut-être; celui de M. Auguste Dorchain, lu à l'Odéon (3), qui fait de Dumas un plus haut moraliste qu'il n'a songé à l'être; enfin l'à-propos de M. Charles Raymond, representé au théâtre de la Gaîté (4), un peu solennel aussi. On aurait dû réunir en un même volume tous ces vers inspirés par une même pensée. J'y joindrais le si charmant et spirituel discours prononcé par M. Edmond About, bien qu'en prose. J'imagine que du haut du ciel, sa demeure dernière, l'excellent grand homme a dû y être particulièrement sensible. Flatté d'abord d'être célébré par tant d'hymnes de haute allure, il n'a pas tardé sans doute à se sentir un peu mal à l'aise et hors de ses habitudes; quand M. About est venu lui donner une franche poignée de main, le bon et grand Dumas a murmuré sans doute : « A la bonne heure! »

MAXIME GAUCHER.

(1) Charles Canivet, *Le long de la côte.* — 1 vol. Paris, 1883, A. Lemerre.

(2) *La Comédie-Française à Alexandre Dumas,* par Jean Aicard. — Paris, Paul Ollendorff.

(3) *Alexandre Dumas,* poésie par Auguste Dorchain. — Paris, Alphonse Lemerre.

(4) Charles Raymond, *Alexandre Dumas.* — 1 acte en vers. Paris, Rouveyre et Blond.

FEUILLES DE CARNET

Beaucoup de ces prétendus romans d'observation, comme il s'en fait tant aujourd'hui, sont d'une psychologie bien incertaine. Les personnages n'y sont que des mannequins; le sens de la vie réelle manque, nonobstant toutes ces prétentions réalistes; rien n'existe, rien ne se meut avec aisance; à chaque ligne, des fautes de tact; pas de nuances, pas de « mœurs », nulle finesse vraie. Le décor et tout le bric-à-brac des accessoires peuvent être exacts et authentiques, les costumes du temps : que m'importe? Montrez-moi l'homme.

***

Rien de plus rare dans un roman contemporain qu'un personnage qui dit ce qu'il doit dire, qui fait ce qu'il doit faire.

***

On raille beaucoup Octave Feuillet; c'est une mode. Que ne le relit-on plutôt pour apprendre à son école les mœurs, les convenances, la psychologie?

***

Quoi qu'en dise un maître de la critique, ce n'est pas signe de force quand dans un roman on ne réussit que l'épisode et le personnage épisodique.

***

Contradiction bizarre : plus les sujets de romans sont vulgaires et au-dessous même du vulgaire, plus nos jeunes romanciers se font raffinés, prétentieux, alambiqués. Il y a, en ce moment, tout un petit hôtel de Rambouillet du réalisme qui s'acharne à décrire la vie psychique de ce qu'il y a de plus bas, de moins dégrossi, de moins organisé dans la race humaine. On consacrera tout un roman à analyser les sensations d'une gardeuse de dindons idiote, et cela avec combien de finesses, de préciosités biscornues, de fadeurs! On a peine à croire qu'il n'y ait pas là-dessous quelque gageure. C'est comme une exposition de la littérature incohérente.

Lieu commun de la critique dramatique actuelle :

« Vous voyez bien cette petite scène de vingt-cinq lignes, ce simple mot. Ça n'est rien, ça, rien du tout, moins que rien. Eh bien! c'est du génie. Quand on n'est pas né pour le théâtre, on ne trouve pas ça. »

A classer parmi les bonnes rengaines.

***

Autre rengaine, rencontrée un peu partout : il s'agit des *invraisemblances au théâtre.* Il n'y en a plus, paraît-il; nos critiques admettent tout. Qu'on parte avec eux d'où l'on voudra, pourvu qu'on les amuse et que l'action marche. Tout cela est bien excessif. Assurément il faut accorder beaucoup aux auteurs dramatiques; mais il y a péril à le leur dire. Certaines tolérances ne peuvent être impunément érigées en principe.

∴

Nous en sommes arrivés à faire du théâtre quelque chose de trop à part. L'auteur dramatique est pour nous le ténor parmi les écrivains, le *rara avis*, presque un phénomène. Plus on a démonté le théâtre, plus on en a montré les ficelles, et plus on s'est mis à l'admirer. Mais, critiques, mes maîtres, ce qui est purement du théâtre, la ficelle, le métier, le conventionnel, même votre fameuse « optique théâtrale », c'est, si vous voulez, une partie nécessaire de l'art, mais c'en est certainement la plus médiocre, la plus vulgaire; c'est le squelette, ce n'est pas le corps; la marionnette, non la vie. Ce qui importe, ce qui est supérieur, la partie divine, ce sont les sentiments, les caractères et les passions. Ajoutez y la pensée, qui n'est de trop nulle part, et le style. C'est là, dans ces hautes régions de l'esprit, que le grand écrivain dramatique se rencontre avec le grand romancier, le grand poète, le grand penseur. C'est le fonds commun de la supériorité et du génie. Les distinctions selon les arts et selon les genres ne viennent qu'ensuite. Réduire les genres uniquement à ce qui les caractérise et les distingue les uns des autres, c'est singulièrement les appauvrir et les rabaisser.

∴

De toutes les invraisemblances au théâtre, celles de lieu sont encore celles qui arrêtent le moins. Celles de temps choquent un peu, parce qu'elles ont une relation plus intime avec les personnes.

Enfin, les invraisemblances choquent d'autant plus qu'elles intéressent de plus près les mœurs des personnages et leurs sentiments. Je crois que c'est à peu près là la gradation.

∴

La convention au théâtre n'est permise dans le discours que lorsque le personnage parle sur un ton de comédie. Il peut dire alors tout haut toutes les choses comiques ou satiriques qu'il pense, mais qu'il ne serait point vraisemblable d'exprimer soit en aparté, soit surtout devant témoins dans la vie. L'invraisemblance est ici un élément de comique de plus. Donc, rien de choquant.

Il n'en va pas de même dans les parties intimement liées à l'action et où se déroule le sérieux du drame. Là, l'observation des mœurs, les convenances, la vraisemblance, le vrai même sont d'absolue nécessité. La convention n'a plus de place.

∴

On fabrique fort bien du sublime, surtout pour les dialogues au théâtre. Il y faut déjà certes un mérite qui n'est point mince, et ceux qui y excellent ne sont point les premiers venus. Mais enfin il n'est point nécessaire d'être sublime pour faire du sublime.

∴

On peut être médiocre, et copier passablement le génie. Il n'y manque que l'originalité, le nouveau vrai, cette marque, la seule sûre, de toute supériorité réelle.

Si l'on retranchait des écrits de tels et tels la part que tient le *remplissage*, quel trou, grands dieux!

Que de fois, tandis que l'esprit se repose, c'est *l'autre* — comme disait Xavier de Maistre, — la Bête, qui écrit! Le public ne s'en fâche pas pour autant. Ce que la Bête de l'auteur a écrit, c'est la Bête du lecteur qui le lit, voilà tout. Cela va de la main aux yeux. C'est de l'écriture. Pendant ce temps l'esprit de ceux qui en ont est ailleurs ou reste chez lui.

∴

C'est généralement dans ses premières œuvres qu'un auteur, un écrivain, donne le mieux sa note personnelle. Avec le succès, la virtuosité commence, l'exploitation par soi-même du poète ou du romancier, la complaisance pour les goûts de la foule, après qu'elle a témoigné, argent comptant, qu'elle vous aimait d'une certaine façon et sous un certain aspect. Car il est à remarquer qu'on ne commence à flatter le public que lorsqu'on l'a conquis. Au début, on le brave plutôt, pour provoquer son attention. Les écrivains, eux aussi, deviennent conservateurs, quand ils sont entrés dans la place.

∴

En ce siècle, il faut produire beaucoup, écrire comme on cause, au jour le jour, sans aucun souci d'immortalité. Quiconque se réserve et se ménage dans l'espérance de laisser quelque jour un livre, un livre qui reste, celui-là est dupe. Rien ne reste aujourd'hui, et il ne s'écrit plus de livre définitif. Les meilleurs écrivains de notre époque ont le sentiment de cet éphémère universel, et voilà pourquoi ils écrivent des livres comme on écrit des articles de journaux, à la volée et à la douzaine. Eux aussi sont des jouisseurs; ils ne voient rien au delà de la gloire viagère qui les paye.

∴

Autrefois il y avait dans la république des lettres un maître de cérémonies, le roi, pour faire taire la cour et la ville quand il avait donné la parole au génie. De nos jours, tout le monde parlant, criant, quiconque veut se faire entendre doit hurler, fût-ce le talent et même le génie. C'est seulement après qu'on a conquis l'oreille du public à force de succès, qu'on pourrait parler de sa voix naturelle et congédier le pître avec son boniment et la réclame avec son tambour. Mais personne ne s'en avise, et, si d'aventure quelqu'un s'en avisait, soyez sûr qu'il le ferait encore tambouriner.

Quant au pître, c'est l'auteur lui-même, par ce temps de baladins et de préfaciers.

Il y a des moments où la vieillesse du monde pèse vraiment trop lourdement sur nous. Nous nous fatiguons de cette éternelle procession de l'humanité autour des mêmes chefs-d'œuvre de l'esprit humain. On se prend à souhaiter quelque accès de folie d'une Commune littéraire qui les décréterait d'ostracisme pour cause, non d'excellence, mais de tyrannie. A force de se contempler en vous, ô grands hommes, l'hu-

manité perd le sentiment de son existence propre; ou plutôt vous avez fait comme une humanité plus vivante que l'autre et qui l'écrase de tout le poids de son immortalité. L'admiration nous terrasse, la mémoire nous asservit, l'habitude nous hébète; il ne nous reste plus de ressort pour créer.

Retirez-vous, demi-dieux qui nous cachez Dieu!

∴

Quand une littérature est vieillie, fatiguée, *vidée,* les mots travaillent plus que jamais; ils ont toute la tâche; on les fait s'associer d'une manière imprévue, jouer entre eux, jongler, pour donner à l'esprit l'illusion de la pensée absente, tout au moins de la nouveauté.

La province est une excellente nourricière : quand Paris est fatigué de s'être surmené, la province arrive avec ses trésors de renouveau. C'est tantôt le Dauphiné avec sa belle tradition romaine, qu'un Augier marie au génie gaulois; tantôt la Normandie avec ses Havrais et ses Rouennais à la vaste poitrine, porteurs d'un idiome sonore et d'un romantisme à eux; tantôt c'est le Midi gazouillant qui vient nous chanter sa chanson de cigale, ivre de lui-même, si content, si amusant, dans ce Paris qu'il s'imagine découvrir et conquérir, qu'il ne découvre pas tant que cela, mais qu'il conquiert, en effet, à force de bonne humeur et de naïve audace. Quand les provinces auront disparu, quand l'esprit français sera mobilisé tout d'un coup et tout entier, au lieu de l'être successivement et par régions, qu'est-ce donc qui nous remorquera dans nos fatigues? qui trouvera-t-on aux heures de stérilité et de repos, ne fût-ce que pour jouer l'entr'acte?

∴

Nous sommes à ce point imbus de monarchisme, que c'est une habitude chez nous de classer toute chose, même la littérature et l'esprit, sous des rubriques de noms de rois ou de régimes. Nous voulons qu'il y ait eu une littérature du temps de Louis-Philippe, née avec lui, morte avec lui; nous nous étonnons de rencontrer dans notre troisième république des lambeaux et même toute une traînée de littérature d'empire; cela gêne nos catalogues, dérange nos compartiments. Nous voudrions pouvoir couper par tranches nettes l'histoire du génie français. Il n'en va pas ainsi dans la réalité, loin de là. La littérature, selon les genres, devance en partie les évolutions politiques, et en partie les suit; ceci même le plus souvent, sauf pour la philosophie. Il arrive que la littérature produite par un régime n'arrive à éclosion que sur le tard, dans la décomposition de ce régime même, et s'épanouit sous celui qui vient après.

∴

A l'avènement du christianisme, une voix mystérieuse fut, dit-on, entendue de colline en colline qui criait : *Les dieux sont partis! Pan est mort!* Ce cri de désolation du vieux monde finissant a traversé les siècles. De nos jours, le ciel et l'âme humaine ont été effacés avec moins de cérémonie. La poésie de nos parnassiens n'a eu que fort peu de larmes pour eux; elle les a déclarés absents en n'en parlant pas — par voie de prétérition. Lamartine avait pleuré et Chateaubriand, et Musset et tant d'autres. C'était besogne faite!

Il faut remarquer encore que nous n'avons pas eu, à la façon de Lucrèce, l'ivresse de la déesse matière ou même l'ivresse du néant. Ces négations puissantes et enthousiastes, ç'eût été encore de la vie, et on n'en voulait plus. Non, on s'est mis tout simplement à « faire des vers ».

∴

Un grand ennui, dans notre siècle de vulgarisation, c'est que tout — pensées, actions, modes — se multiplie par beaucoup de zéros.

∴

Le talent, à force de courir les rues — expression consacrée, — finit quelquefois par tomber dans le ruisseau; nous avons vu cela.

∴

Tout se tient dans les allures d'un temps; les plus éloignés du mouvement intellectuel et des préoccupations de l'élite n'en portent pas moins la livrée morale du jour. Tandis que les philosophes sont pessimistes ou positivistes, les poètes, vides ou mornes et impassibles, les gommeux se donnent volontairement un air de néant, « l'air rossard », comme ils disent.

Cet air-là! Mais ne trouvez-vous pas que c'est l'air même de ce siècle sur son déclin? Tout traîne, tout languit. Il n'y a que M. de Bismarck qui soit gaillard, malgré sa névralgie — et le peuple aussi quelquefois.

∴

A voir la mobilité, les contradictions avouées, les contritions et les abjurations philosophiques, artistiques, historiques, littéraires, des meilleurs d'entre les écrivains de nos jours, on se demande à quoi bon tant de papier couvert de signes noirs, tant de labeurs, tant de débats. A quoi bon? A quoi bon? Une telle fragilité dégoûte d'écrire et même de penser.

La langue française se clarifie trop et elle s'anémie en se clarifiant. Elle a besoin de temps en temps qu'on lui transfuse un peu de latinité. C'est pour elle le remède héroïque.

∴

Montaigne disait (liv. III, chap. v) : « En nostre langage je treuve assez d'estoffe, mais un peu faulte de façon. » Il en était ainsi, en effet, de son temps, alors que la langue regorgeait encore et d'elle-même, et de patois, et de latinité. C'est le contraire aujourd'hui. La façon, selon la tendance française, l'emporte sur l'étoffe. L'esprit a gagné la victoire sur la langue. Celle-ci, en se spiritualisant, s'est singulièrement dépouillée. Elle est le miroir de la pensée, elle n'est plus ce vêtement étoffé, ce milieu abondant et riche où les mots

semblaient vivre d'une vie propre, associés et non point seulement instruments de la pensée. Cela est si vrai que, pour remédier à cette indigence du vocabulaire, nous sommes obligés de recourir aujourd'hui, plus qu'on ne l'était autrefois, aux combinaisons de mots; nous appelons à l'aide et les images et la musique même de la phrase. Et c'est ainsi qu'avec une langue relativement pauvre nous arrivons à rendre toute sorte de sensations, d'à peu près exquis de la pensée que nos pères n'eussent pas plus su exprimer qu'ils ne les connaissaient.

Tout ce *processus* de la langue à travers ces trois siècles a été certes une perte, à ne considérer que le vocabulaire en soi dans sa richesse, sa physionomie et sa variété expressive. Mais il a été aussi une victoire de l'esprit, un triomphe de l'Universel.

∴

Il faut distinguer dans les œuvres littéraires les œuvres de durée et celles que j'appellerai les œuvres d'action. L'*Encyclopédie* a fait sauter un monde, et personne ne la lit plus. Vivante dans l'histoire, elle n'existe plus dans la littérature.

∴

Le sens commun d'un siècle est fait du génie des siècles antérieurs; nous bâtissons nos maisons avec ce qui fut autrefois les matériaux des palais.

∴

Lire un beau livre, bien intrigué, nourri de pensées; désirer le dénouement et voir qu'il y en a beaucoup encore avant qu'on y soit; presser, ralentir, arriver au bout, et y trouver à la fois satisfaction et regret : plaisir exquis, gourmandise divine de l'esprit.

∴

Il faut avoir passé par bien des états d'âme pour connaître les œuvres littéraires dans la diversité de leurs aspects. C'est le même paysage, mais éclairé par la succession mouvante des cieux.

HENRY AUDIAT.

NOTES ET IMPRESSIONS

Maintenant que le bon Dumas se carre en habits de bronze au milieu de la place Malesherbes, on parle d'élever une statue à Balzac.

Dumas lui-même ne pourra pas s'en plaindre, car on ne fera que réaliser ainsi une idée qu'il avait eue avant tout le monde.

C'était en décembre 1853. Le grand mousquetaire venait de fonder son fameux journal et s'en était déjà servi pour faire donner une pension à la fille de Sedaine et une tombe à Hégésippe Moreau, lorsqu'il publia l'appel suivant :

« Il y a deux noms qu'il est aussi de notre devoir de prononcer.

« Ce sont les deux noms de Soulié et de Balzac.

« Le premier était pour nous un ami, plus qu'un ami : un frère.

« Les personnes qui ont suivi le convoi de l'auteur du *Magnétiseur* et des *Mémoires du Diable* nous ont vu pleurer sur cette tombe entr'ouverte de manière à n'y pouvoir pas laisser tomber une seule parole entre nos larmes.

« Quant à Balzac, nous ne l'avons vu qu'une fois dans notre vie. Ce n'était pour nous ni un ami ni un frère; c'était plutôt un rival, nous dirons presque un ennemi.

« Mais qu'importe! C'était un grand et profond talent. Aussi comme aux autres il a donc laissé la tâche de conserver sa mémoire et de lui faire élever un tombeau.

« Donc, nous venons dire ceci :

« Un tombeau à Frédéric Soulié.

« Un tombeau à Honoré de Balzac.

« Et remarquez bien, chers lecteurs et belles lectrices, que ce n'est point à vous que nous venons dire : Contribuez d'une obole au monument que nous voulons faire élever à deux des illustrations littéraires de notre époque.

« Non, gardez pour vous les émotions terribles et fantastiques des drames et des romans de l'un;

« Gardez pour vous les émotions tristes et réalistes des drames et des romans de l'autre.

« Gardez-les comme un trésor dans votre souvenir : les larmes qu'ils ont tirées de vos yeux, les soupirs qu'ils ont fait jaillir de votre poitrine, les frissonnements qu'ils ont fait courir dans vos veines, cela ne se paye point ou se paye en admiration. Ils sont payés.

« Mais c'est aux théâtres que nous nous adressons; c'est aux artistes que nous faisons appel :

« A la Comédie-Française, qui a joué *la Vieille Lesage* et *Clotilde;* à l'Odéon, qui a joué *Roméo et Juliette* et *Christine;* à l'Ambigu, qui a joué *l'Orgueil, les Amants de Murcie, les Talismans* et *la Closerie des genêts :* tous drames de Frédéric Soulié;

« A l'Odéon, qui a joué *les Ressources de Quinola;* au théâtre de la Porte-Saint-Martin, qui a joué *Vautrin;* au Gymnase, qui a joué *Mercadet;* à la Gaîté, qui a joué *Pamela Giraud :* tous drames et comédies de Balzac.

« Nous dirons à Arsène Houssaye, à Alphonse Royer, à Perrin, à Desnoyers :

« Amis! un tombeau pour Frédéric Soulié.

« Nous dirons à Alphonse Royer, à Fournier, à Montigny, à Hostein :

« Amis! un tombeau pour Balzac.

« Nous dirons à tous les artistes de Paris, chanteurs, danseurs, tragédiens, comédiens, instrumentistes; nous dirons à Liszt en Allemagne, nous dirons à Batta à Anvers, à Mme Pleyel à Bruxelles, à Thalberg quelque part qu'il soit, nous dirons : Frères, venez le jour où nous aurons besoin de vous; soyez à Paris à l'heure où nous vous convoquerons.

« Les directeurs nous diront :

« — Que voulez-vous de nous, vous qui nous parlez au nom de l'art, du génie, du talent, vous qui évoquez les vivants au nom des trépassés?

« Voilà ce que nous voulons, amis :

« — Votre salle pour un jour!

« Les artistes nous diront :

« — Que veux-tu de nous, toi qui nous appelles au nom de ces deux grands morts?

« Voilà ce que nous voulons, frères; voilà ce que nous voulons, chanteurs, danseurs, tragédiens, comédiens, instrumentistes; voilà ce que nous voulons, Liszt, Batta, Pleyel, Thalberg : nous voulons le concours de tous les talents pour

remplir d'un public d'élite les salles de théâtre que nous donneront les directeurs.

« Quant à la composition du spectacle, le jour venu, nous nous en chargerons.

« Les huit représentations à bénéfice, les frais prélevés, produiront l'une dans l'autre au moins trois mille francs.

« Donc, trois fois huit mille, c'est-à-dire vingt-quatre mille.

« Douze mille francs pour le tombeau de Frédéric Soulié; douze mille francs pour le tombeau d'Honoré de Balzac.

« A la rigueur, ils n'auraient besoin que de deux pierres avec leur nom gravé dessus.

« Mais, si c'est assez pour eux, ce n'est point assez pour nous.

« ALEX. DUMAS. »

J'ai tenu à reproduire *in extenso* cette page étonnante. Que ne puis-je publier aussi les lettres d'adhésion qui vinrent remplir ensuite les colonnes du *Mousquetaire!* Il y en eut de tendres, de lyriques, de comiques, de familières. L'acteur Grassot écrit :

« D'Artagnan,

« Est-ce que je ne ferai pas ma grimace en un ou deux actes dans les représentations Soulié et Balzac? »

Dumas publiait ces lettres comme elles lui arrivaient, au cours de sa causerie. « Il y avait aussi, écrit-il, une petite lettre de Colbrun, mais elle était si petite qu'elle s'est perdue... Bon! voilà qu'on la retrouve et qu'on me l'apporte. » Et il imprime la lettre. Puis, quand toute sa correspondance a défilé ainsi sous les yeux du public : « Vous voyez, chers lecteurs; ce n'est pas plus difficile que cela! »

Ce n'était pas difficile, en effet, d'obtenir et de publier les adhésions; mais l'entreprise elle-même ne devait pas marcher aussi vite que l'excellent homme l'avait pensé.

Il eut d'abord à lutter contre la volonté de Mme de Balzac, qu'il n'avait pas consultée et qui ne se souciait pas apparemment de recourir à la grimace de Grassot pour faire honorer la mémoire de son mari. On peut présumer aussi que la veuve de l'illustre romancier avait été médiocrement flattée de le voir placé côte à côte avec Frédéric Soulié et estimé au même prix : « Un tombeau à Balzac; un tombeau à Soulié. — Douze mille francs pour Balzac, douze mille francs pour Soulié. » Les parts étaient trop égales.

Mme de Balzac réclama donc le droit d'édifier un monument à sa convenance, en mettant sur le compte de son architecte le retard apporté à cette construction et en faisant savoir aux impatients que le monument attendu serait orné d'un buste de Balzac par David d'Angers. A quoi Dumas répondit : « Laissez-nous vous donner le tombeau; vous nous donnerez le buste pour une de nos places publiques ou pour le musée de Versailles. » Et, croyant que cette proposition conciliait tout, il continua à se démener pour le tombeau de Balzac — et pour le tombeau de Soulié.

Je dis qu'il continua à se démener. C'est une simple supposition, car pendant six semaines *le Mousquetaire* ne nous parle plus des tombeaux; nous apprenons seulement que Clésinger pétrit sa terre pour une statue de Soulié, celle de Balzac devant être faite par Etex.

Une autre affaire occupe l'attention de Dumas et de ses lecteurs. En allant rendre visite à Clésinger, le directeur du *Mousquetaire* a rencontré des sœurs de charité qui viennent de recueillir des petites filles incurables : les sœurs sont pauvres; les petites filles ont besoin de feu, de pain, de vêtements... Il n'en faut pas tant pour émouvoir le cœur de Dumas. Vite, il se tourne vers ses lecteurs, il leur dépeint la détresse dont il a été témoin..., et voilà une autre souscription ouverte.

Mais des lecteurs rétardataires, des abonnés de la province et de l'étranger adhèrent encore à l'entreprise des tombeaux, tandis que les Parisiens qui ont suivi Dumas s'intéressent à sa nouvelle œuvre et le lui témoignent par de nombreuses offrandes. Dumas insère toutes les lettres pêle-mêle, et c'est une confusion inexprimable de gens qui envoient des vêtements pour Soulié et pour Balzac et d'artistes qui offrent de se faire entendre en l'honneur des petites incurables.

Cependant Dumas songe à organiser les spectacles promis. Le 19 février, il écrit au directeur du théâtre de la Porte-Saint-Martin, Marc Fournier, pour lui proposer d'affecter aux monuments Soulié-Balzac le produit d'une de ses représentations. On joue alors *la Jeunesse des Mousquetaires;* il sera facile d'y intercaler un intermède de chant et de danse, ce qui permettra d'augmenter le prix des places et d'obtenir une belle recette, en comprenant les droits abandonnés par les auteurs.

« Nous aurions cet orgueil satisfait, Maquet et moi, d'avoir contribué autant qu'il était en notre pouvoir à l'œuvre de fraternité que nous bâtissons sous ce titre : Tombeau! »

Et, déjà satisfait d'avoir écrit cette belle phrase, le bon Dumas part pour Bruxelles sans avoir reçu la réponse de Marc Fournier.

Pour aller à Bruxelles, on s'arrête vingt minutes à Valenciennes. « Pendant ces vingt minutes, dit l'infatigable conteur, je prends une plume, de l'encre, du papier et je vous écris... Quoi? Je l'ai oublié. » Mais ce qu'il n'a pas oublié, c'est ce que lui a dit la maîtresse du buffet. Cette brave dame lui a appris qu'il y a aux environs de Valenciennes un frère de Mlle Duchesnois, âgé de quatre-vingt-deux ans et privé de toutes ressources... « Privé de toutes ressources! » Voilà Dumas qui s'attendrit encore... Mais il n'ose plus demander de l'argent à ses lecteurs; il leur propose alors de leur vendre le manuscrit du roman qu'il est en train de publier :

« Le manuscrit du *Salteador* est à la bonne âme, au cœur charitable qui enverra en son nom, et non pas au mien, cent francs à M. Rafin, frère de Mlle Duchesnois, à Saint-Saulve, près de Valenciennes. »

Plusieurs personnes envoient les cent francs sans exiger le manuscrit et M. Rafin est sauvé.

Mais Soulié?... Mais Balzac?

Attendez! on ne les oublie pas tout à fait. Le 14 mars, Marc

Fournier annonce à Dumas que la dernière représentation de son drame sera donnée au profit de ses protégés; il le prie seulement de se charger de l'organisation de ce bénéfice. « De tout et du reste! » s'écrie Dumas qui s'adresse aussitôt à ses frères les artistes — toujours par la voie du *Mousquetaire* — et qui se met en mesure de recruter des spectateurs de marque. Les uns et les autres répondent à son appel. On aura Roger et le prince Jérôme, Mme Guy-Stéphan et la princesse Mathilde. Le prince Napoléon envoie ce simple mot qui pourrait être daté des Pyramides :

« J'irai,

N. B. »

Enfin l'impératrice elle-même honorera la représentation de sa présence.

Tout ce bruit inquiète Mme de Balzac, qui recommence à protester dans l'ombre. Dumas essaye de calmer la susceptibilité de la veuve en déclarant que le tombeau qu'il bâtit n'en sera pas un.

«... Ce que nous réclamons, nous, madame, ce que tous les artistes dont vous voyez l'empressement fraternel réclament par notre voix, ce que la France réclame par la voix des artistes, c'est le droit d'élever un monument.

« Le gouvernement ou, mieux encore, vous-même, madame, déciderez où ce monument doit s'elever.

« Nous le reconnaissons comme vous, madame, et nous le disons avec vous : c'est à la famille à se charger des tombeaux.

« Seulement nous ajoutons : C'est à la postérité à se charger des monuments.

« Heureux ceux pour qui la postérité est faite trois ans après leur mort! »

La représentation a lieu. Elle rapporte 4467 francs, qui, les frais prélevés, se réduisent à 2500 francs. Dumas n'a pas assisté à cette fête. Il est reparti pour la Belgique où il comptait organiser un concert au bénéfice de la même œuvre. Il revient à Paris; c'est là que le concert aura lieu. Ce sera un concert splendide; Dumas aura tous les artistes pour lui. Il n'en doute pas.

« On n'a pas encore trouvé Vivier, mais on le trouvera.

« S'il lisait le *Mousquetaire*, il accourrait de lui-même.

« Que diable peut donc faire Vivier, s'il ne lit pas le *Mousquetaire?* »

Si Dumas n'a pas de nouvelles de Vivier, il va savoir ce que fait Mme de Balzac. Celle-ci a adressé une requête au président du tribunal civil à l'effet de lui exposer :

« Qu'elle vient d'être informée par des annonces dans les journaux et par des affiches placardées sur les murs de Paris qu'une solennité musicale était organisée par les soins de M. Alexandre Dumas, dans le but d'élever avec les bénéfices nets un monument à la mémoire de MM. Frédéric Soulié et de Balzac;

« Qu'elle n'a jamais chargé personne du soin de remplir ce pieux devoir à la mémoire de son mari;

« Qu'elle n'entend pas que par l'intermédiaire de M. Dumas le public soit appelé à concourir à une œuvre dont elle se réserve seule l'exécution;

« Que l'exposante ne peut prévoir quel sera le résultat pécuniaire de cette prétendue solennité musicale, mais qu'elle craint bien que le but avoué ne soit qu'un prétexte à une opération presque industrielle pour laquelle elle n'entend pas qu'on se serve du nom de son mari.

Pauvre Dumas! La veuve de son regretté confrère n'est pas tendre pour lui. Me Nogent Saint-Laurens ne le traitera guère mieux devant le tribunal de la Seine :

« Que voulez-vous donc? s'écrie l'avocat. De quoi vous mêlez-vous?... Balzac!... Vous étiez fort mal ensemble de son vivant... Non! je ne vous prêterai pas la clef de cette tombe pour en troubler le silence et la sainteté; ce tombeau, c'est l'asile inviolable, c'est la propriété sacrée de la famille!... »

L'avocat de Dumas, Me Paillard de Villeneuve, n'eut pas de peine à répondre que son client ne prétendait nullement à la clef du tombeau puisqu'il avait renoncé au tombeau même, et le tribunal lui donna gain de cause en jugeant que le directeur du *Mousquetaire* avait parfaitement le droit d'élever un monument à la mémoire de qui bon lui semblait, « sur un emplacement désigné par l'administration ».

Ce point décidé, Dumas se remit en campagne pour l'organisation de sa « prétendue solennité musicale »; mais comme il avait voulu, pour confondre Mme de Balzac, que cette solennité fût vraiment belle, les frais absorbèrent la recette et Dumas dut encore verser 1500 francs pour le personnel de la Société Sainte-Cécile. C'était — pour parler le langage des mathématiciens — *moins* 1500 à ajouter aux 2500 francs produits par la représentation de la Porte-Saint-Martin. Total : 1000 francs.

La collection du *Mousquetaire*, dans laquelle j'ai puisé ces notes, s'arrête là. Je ne puis donc vous dire ce que Dumas fit ensuite pour glorifier la mémoire de Soulié et de Balzac. Je ne serais pas surpris que cette œuvre eût été entravée et finalement annihilée par d'autres entreprises nées de la charité et de l'imagination du grand romancier. Son imagination et sa charité étaient l'une et l'autre si fecondes! Il raconte dans une de ses causeries qu'il a donné cinquante francs à un artiste *qui allait vendre son piano*. Il n'y avait que le bon Dumas pour croire encore aux artistes qui vendent leur piano. Aujourd'hui nous en rions. Nous avons peut-être tort.

* *

Dumas m'a entraîné un peu loin; il ne me reste pas beaucoup de place pour parler de la séance publique annuelle de l'Académie française. Je le regrette, car cette cérémonie a été particulièrement intéressante.

M. Rousse a fait un très beau discours sur les prix de vertu. En ces derniers temps les orateurs chargés de traiter le même sujet l'avaient rajeuni en le prenant allègrement. Vous vous rappelez les piquants discours de MM. Dumas, Sardou et surtout celui de M. Renan, si gai et si malicieux d'un bout à l'autre. On n'avait plus qu'à laisser parler M. Labiche.

Pour s'être présenté cette fois dans une toilette plus sévère, la vertu n'a pas eu moins de succès. Une grande élévation

de langage, une forme élégante et châtiée, beaucoup de sensibilité, de finesse et d'esprit, voilà les qualités que M. Rousse a fait apprécier de ses auditeurs — de ceux de ses auditeurs qui l'entendaient, car la voix de M. Rousse ne frappe pas à toutes les oreilles, il s'en faut! Le grand maître de la diction, M. Legouvé, en frémissait sur son banc. J'ai vu le moment où il allait se précipiter au bureau en disant à son collègue: « Passez-moi donc cela!.... Je vais vous le lire! »

Je reprocherai aussi à l'orateur d'avoir versé avec un peu trop de complaisance dans l'allusion, genre éminemment académique, mais facile. En maints passages, M. Rousse a voulu nous rappeler qu'il avait été l'avocat des congrégations; il nous l'avait déjà dit dans son discours de réception; il n'avait pas besoin de nous le redire.

Avant le discours du directeur de l'Académie, le secrétaire perpétuel a lu son rapport sur les concours. Ici, nous admirerons sans réserve.

Oui, c'est de l'admiration que nous inspire M. Camille Doucet. Comment l'aimable académicien ne succombe-t-il pas à la tâche qu'il remplit depuis plusieurs années? On parle toujours des rapports de Villemain... Mais, du temps de Villemain, la besogne du secrétaire perpétuel était dix fois moins considérable et quatre fois plus commode. L'Académie n'était pas dotée comme elle l'est aujourd'hui; les concours et les concurrents n'étaient pas si nombreux. Songez qu'à cette dernière séance M. Doucet a dû couronner quarante et un lauréats! c'est-à-dire accorder à chacun — sans se répéter! — un gros ou un petit compliment, généralement suivi d'une légère restriction. Quelle consommation d'adjectifs, tous justes, spirituels ou gracieux! Et comme tout cela est présenté! que de science dans cette bonne grâce! quelle jolie mise en scène! Le petit couplet d'« encouragement » au lauréat de quatre-vingt-dix-sept ans, M. Henri Dupin, méritait d'être bissé.

M. Jean Aicard est arrivé par là-dessus, grave et ému comme il convient à un poète qui va déclamer en personne des vers de sa composition. M. Jean Aicard lit bien, lui. Oh! il lit très bien! On ne perd pas une seule de ses syllabes. Il les détache une à une, avec respect, avec amour! La phrase, émise d'une voix harmonieuse, est rendue plus harmonieuse encore par le geste qui l'accompagne, par le regard levé au ciel, par la trépidation du chanteur.

« C'est un rayon vibrant, presque immatériel. »

M. Mounet-Sully ne ferait pas mieux. Il dirait aussi, comme M. Aicard a soin de l'indiquer sur son manuscrit:

« Mais... le rêveur — paraît... »

en prenant un temps entre *rêveur* et *paraît* pour donner plus de valeur au dernier mot. C'est ce qu'on appelle « un effet » au théâtre — un effet sûr. Mais l'Académie est-elle un théâtre? et le poète distingué qui s'y est fait entendre hier a-t-il l'intention de nous rappeler M. Mounet-Sully?

Non, n'est-ce pas?

C'est tout ce que nous voulions dire.

X...

BULLETIN

Chronique de la semaine

Actes officiels. — M. le général Appert est nommé ambassadeur de la République française à Saint-Pétersbourg. — Le général Logerot est appelé au commandement du corps expéditionnaire de Tunisie. Il commandera, en outre, les troupes beylicales et exercera les fonctions de ministre de la guerre. — M. Thomas, évêque de la Rochelle, est nommé à l'archevêché de Rouen en remplacement du cardinal de Bonnechose, décédé. — Dernier mouvement judiciaire résultant de la loi du 30 août 1883.

Sénat. — Question de M. Denormandie sur la réorganisation judiciaire; réponse de M. Martin-Feuillée, ministre de la justice. — Adoption en deuxième délibération du quatrième titre pour les matières d'or et d'argent. — Nomination de la commission pour l'examen du projet de loi sur les récidivistes. — Discussion des conventions avec les compagnies de chemins de fer; rapport de M. Gaston Bazille; discours de MM. de Freycinet, Buffet et Tirard, ministre des finances.

Chambre des députés. — Suite de la discussion de la loi municipale. Le 9, discours de M. Anatole de la Forge à l'appui de son amendement demandant l'établissement d'une mairie centrale à Paris; réponse du ministre de l'intérieur; le 10, discours de M. Floquet en faveur de l'amendement; discours de M. Spuller, qui en demande le renvoi à la commission; réponse du ministre de l'intérieur. L'amendement est rejeté. — Adoption de projets de loi: 1° retirant aux églises et aux fabriques le monopole des inhumations; 2° relatif aux sociétés de secours mutuels; 3° accordant des croix et médailles aux marins et aux soldats qui se sont distingués au Tonkin et à Madagascar. — Ajournement du projet de sectionnement pour les élections municipales de Paris. — Discussion du projet de loi sur la nomination et le traitement des instituteurs et institutrices. — Dépôt d'une demande de crédits pour les opérations du Tonkin; discussion dans les bureaux. — Dépôt du rapport général sur le budget par M. Rouvier.

Institut. — Le 10 novembre, séance publique annuelle de l'Académie des sciences morales et politiques; discours de M. Paul Pont, président, sur les prix et concours; lecture de M. Jules Simon, secrétaire perpétuel, sur la vie et les travaux de M. Guizot. — Le 15 novembre, séance publique annuelle de l'Académie française; rapport de M. Camille Doucet, secrétaire perpétuel, sur les prix et concours; lecture de la pièce de vers qui a obtenu le premier prix, dont l'auteur est M. Jean Aicard; discours de M. Rousse sur les prix de vertu. Le *Temps* et le *Journal des Débats* ont publié *in extenso,* dans leur numéro du 16 novembre, le discours de M. Rousse. Nous publierons *in extenso,* dans notre prochain numero, le rapport de M. Camille Doucet.

Angleterre. — Le 9, banquet du lord-maire; discours de MM. Gladstone, Waddington et Ferdinand de Lesseps.

Autriche-Hongrie. — La Delegation hongroise vote les crédits réclames par le ministre de la guerre (8 millions de florins) pour l'occupation de l'Herzégovine et de la Bosnie.

Espagne. — Préparatifs pour la visite du prince impérial d'Allemagne. — Le maréchal Serrano est nommé ambassadeur à Paris.

Serbie. — Continuation des troubles. Les rebelles s'emparent de Kragoujevatz; pendant que cette ville leur est reprise, ils se rendent maîtres d'Alexinatz.

Haïti. — Envoi d'un navire français pour protéger les nationaux.

Soudan. — Défaites essuyées par les troupes égyptiennes.

Nécrologie. — Mort de M. Ferdinand Barrot, ancien ministre de l'empire, sénateur inamovible; de M. Jules de Lasteyrie, sénateur inamovible; de M. Armand Heine, banquier, cousin de Henri Heine; de M. E.-D. Forgues, publiciste, connu sous le pseudonyme de Old-Nick.

Le gérant : HENRY FERRON.

Semaine économique et financière

La Bourse ne parvient pas à sortir de sa torpeur, et l'on sent qu'il faudrait peu de chose pour la déterminer à se laisser aller d'une façon plus sensible encore au découragement. On a beaucoup parlé de la situation générale de nos finances publiques et des emprunts qu'il y avait lieu de prévoir à brève échéance. La réalité du moment n'aurait pas suffi pour donner au marché de si sérieuses préoccupations; les emprunts prévus ne sont pas au-dessus des forces du pays, et l'on aurait peut-être accepté l'éventualité de ces emprunts comme une cause d'amélioration pour l'ensemble des affaires, à cause du mouvement de fonds qu'ils entraîneront, si l'on avait eu la conviction que les causes qui ont nécessité ces emprunts ne se renouvelleront pas et que les dépenses ne seront plus engagées à l'avenir avec la même prodigalité, avec le même défaut de méthode et de mesure.

Malheureusement, cette assurance, on est loin de l'avoir; chaque jour de nouvelles dépenses s'imposent, et, pendant qu'on arrive, avec beaucoup de peine et en recourant à tous les expédients, à mettre en équilibre un budget sur le papier, la force des choses crée de nouveaux besoins qui menacent de nouveau de faire pencher la balance du mauvais côté. Une demande de 9 millions est en ce moment adressée aux Chambres pour envoyer des renforts de troupes au Tonkin; mais il n'est personne qui pense que ce chiffre puisse être suffisant, et il n'est personne qui puisse même prévoir jusqu'à quelle limite il faudra aller. L'état lui-même de l'Europe ne laisse pas que de jeter une grande incertitude sur le marché des affaires.

Réduits à eux-mêmes, et s'ils ne devaient pas se renouveler à trop brève échéance, les appels aux crédits annoncés pour les premiers mois de 1884 ne suffiraient pas, avons-nous dit, pour mettre les capitaux sur une aussi grande réserve. Des explications fournies par le ministre des finances à la commission du budget il résulte que le chiffre de l'emprunt à émettre en 1884 variera de 320 à 350 millions. On sait qu'il existe au chapitre V du budget ordinaire du ministère des finances une disponibilité de 13 millions réservée pour les arrérages et l'amortissement de l'emprunt projeté. Si l'on retardait l'émission jusqu'au mois de mars prochain, cette somme de 13 millions serait suffisante pour gager un emprunt de 350 millions. L'emprunt serait constitué en 3 pour 100 amortissable et émis, suivant les circonstances, soit aux guichets du Trésor, soit par souscription publique. Le ministre des finances a accepté l'adjonction au budget extraordinaire des dépenses de la Caisse des écoles. Le produit de l'emprunt ne sera donc pas destiné seulement aux grands travaux, qui n'exigeront qu'une dépense de 265 millions environ; il servira aussi à combler l'insuffisance des ressources du budget extraordinaire de 1883, insuffisance qui variera de 35 à 50 millions et qui a été rejetée, provisoirement, sur la dette flottante.

A ces 350 millions que l'État demandera directement à l'épargne, il faut ajouter 280 millions à restituer à la Caisse des retraites pour la vieillesse, en conformité du nouveau système proposé. Cette restitution à la Caisse des retraites pour la vieillesse aura lieu sous forme de rentes 3 pour 100 amortissable, à délivrer pour remplacer les rentes perpétuelles que l'État avait annulées en prenant à sa charge le service des rentes viagères. Mais ces 280 millions de 3 pour 100 amortissable seront en grande partie conservés en portefeuille par la Caisse des retraites et ne viendront que graduellement dans la circulation.

Quant aux 400 millions que les Compagnies auront à émettre pour les travaux dont elles se sont chargées, il est très probable qu'ils passeront en grande partie inaperçus. Les Compagnies ont une nombreuse clientèle; elles écoulent directement leurs titres à leurs guichets. Et, comme le montant de ces emprunts ne dépassera pas la moyenne normale des émissions des Compagnies, on peut dire qu'ils n'apportent aucun facteur nouveau dans la situation.

Du reste, on va avoir bientôt la preuve que, si l'argent ne vient pas à la Bourse, il n'en existe pas moins et qu'il ne se refuse pas à aller vers les valeurs de placement qui ne sauraient lui faire courir aucun risque. Le 26 de ce mois, le Crédit foncier va procéder à l'émission de 600 000 titres. Ces obligations seront du même type que celles auxquelles le public souscripteur fit un accueil si empressé au mois de janvier dernier. Remboursables à 500 francs et rapportant un intérêt annuel de 15 francs, elles seront émises à 330 francs; elles rapporteront donc 4.55 pour 100, sans compter une prime de remboursement de 170 francs. On a à payer 20 francs en souscrivant, et le reste par versements échelonnés jusqu'au 15 juillet 1885. Un droit de préférence sera accordé, dans la répartition, aux souscripteurs d'obligations libérées.

Il n'est pas besoin de dire que la nouvelle émission du Crédit foncier obtiendra le même succès que les précédentes. Le mérite de ses obligations est apprécié d'un bout à l'autre du territoire; c'est réellement la valeur du père de famille; c'est la sécurité hypothécaire mise à la portée de tout le monde, des plus grandes comme des plus petites bourses. Cet emprunt s'effectue avec le concours d'un syndicat composé, comme en janvier dernier, des grandes Sociétés de crédit. La garantie de ce groupe porte sur 200 000 titres. A côté de lui, un autre syndicat, composé de banquiers et de capitalistes, garantit également un chiffre important d'obligations.

Enfin, en dehors de toute espèce de syndicat, le Crédit foncier a la bonne fortune de compter comme premier souscripteur la maison de Rothschild, qui a, non pas garanti, mais purement et simplement souscrit un stock de 25 000 titres.

Le succès de cette opération financière prouvera que

l'abondance de l'argent, dont on parle si souvent, n'est pas un vain mot, et qu'il n'hésite pas à donner son concours lorsqu'on sait lui inspirer confiance.

On connaît aujourd'hui les résultats donnés par les impôts pendant les dix premiers mois de l'année. Les rentrées présentent le même caractère que nous avons eu occasion de signaler, il y a quelques semaines : moins-values importantes comparativement aux évaluations budgétaires, et, en même temps, plus-values marquées comparativement aux produits de la période correspondante de 1882. Les prévisions pour les dix premiers mois de l'exercice s'élevaient, pour les impôts et revenus indirects, à 1 931 945 000 francs. Les rentrées effectuées n'ont été que de 1 882 132 000 francs. L'infériorité de ces dernières est ainsi de 49 813 000 francs. Par contre, les dix premiers mois de 1882 n'avaient produit que 1 854 268 000 francs. En 1883, comme on vient de le voir, les rentrées ont atteint 1 882 132 000 francs ; elles présentent donc une augmentation de 27 864 000 francs d'une année à l'autre. Ces résultats prouvent que la crise budgétaire que nous traversons est due beaucoup plus à l'exagération qui a été apportée dans les évaluations de recettes qu'à un prétendu affaiblissement de la puissance productive de l'impôt.

Cette observation est confirmée par ce qui se passe au point de vue des impôts directs et des taxes y assimilés. De ce chef aussi, c'est un progrès qu'on a à constater comparativement à l'exercice clos le 31 décembre dernier. Les neuf douzièmes échus au 31 octobre pour l'ensemble des contributions directes s'élevaient à 564 833 135 francs. Les recouvrements opérés pendant les dix premiers mois se sont élevés à 643 195 800 francs, c'est-à-dire qu'ils ont été supérieurs aux douzièmes échus d'une somme de 78 362 665 francs, correspondant à 1 douzième 24 centièmes de douzième. Or, à la même époque de 1882, les recouvrements n'étaient en avance que de 75 188 241 francs, représentant un douzième 22 centièmes de douzième. C'est donc un progrès de 2 centièmes de douzième qu'il faut inscrire au profit de l'exercice courant, progrès peu important, il est vrai, mais qui suffit à établir la supériorité d'un exercice sur l'autre.

L'impôt sur le revenu des valeurs mobilières continue à donner des résultats très satisfaisants. Les sommes prévues de ce chef pour les dix premier mois de l'exercice étaient de 46 370 000 francs; les recouvrements effectués pendant la même période ont été de 47 565 000 francs, c'est-à-dire qu'ils ont dépassé de 1 195 000 francs les prévisions budgétaires.

La commission municipale de la Ville de Paris a adopté un projet dû à MM. Dreyfus, Michelin et plusieurs de leurs collègues, à l'effet d'unifier, en les convertissant, toutes les dettes de la Ville de Paris. La commission, après renseignements et avis, s'est assuré du droit de la Ville de rembourser ses créanciers avant le terme assigné par les cahiers des charges de ses emprunts. Mais l'exercice de ce droit, a répondu le comité consultatif, est subordonné à la condition de rembourser immédiatement au pair toutes les obligations non encore amorties et de faire procéder à tous les tirages désignant les lots, dont le payement devra aussi être immédiat.

Le projet définitif soumis au conseil municipal se formulerait de la manière suivante :

« Il sera émis 2 933 234 obligations, au prix de 340 francs, remboursables en soixante-trois ans à 400 francs, et rapportant un intérêt annuel de 12 francs.

« Il sera procédé immédiatement au tirage de tous les emprunts actuellement existants, et il sera remis, dans les trois mois, aux porteurs des obligations primées, des titres payables par la Ville à l'époque où le tirage aurait dû se faire suivant les conditions des cahiers des charges primitifs. Ces titres seront négociables et endossables par les porteurs. »

La situation des créanciers étant réglée, quelle sera celle de la Ville à la suite de l'opération?

Actuellement, la dette totale de la Ville de Paris est de 1 489 160 800 francs en capital, exigeant un intérêt annuel de 51 573 043 francs, et un amortissement de 18 088 600 francs. Les auteurs du projet de conversion proposent de choisir, comme type des obligations de la Dette unifiée, l'obligation 3 pour 100 remboursable à 400 francs, en soixante-trois ans, de l'emprunt de 1871, ce qui présenterait, entre autres avantages, celui de réduire à 997 292 800 francs le montant de la dette à convertir. Dans le cas de l'acceptation par le conseil municipal, l'émission des 2 933 234 obligations étant faite, l'échange accepté, les remboursements éventuels opérés, la dette de la Ville, indépendamment de l'emprunt de 1871, serait constituée par l'ensemble des obligations nouvelles au capital remboursable de 1 173 285 600 francs. L'intérêt de ce capital à raison de 3 pour 100 et son amortissement exigeraient annuellement un débours de 41 661 584 francs et un peu moins de 4 millions pour le service des bons de lots arrivés à échéance. La différence, d'environ 6 millions et demi, relevée entre la somme annuelle que paye actuellement la Ville de Paris pour ses emprunts, moins celui de 1871, et celle qu'elle payerait après la conversion de ses dettes, représente le bénéfice de l'opération.

K.

La Compagnie du Nord de l'Espagne vient d'émettre les 50 000 obligations que le conseil avait été autorisé à créer par l'assemblée du 7 mars 1881, à l'effet de liquider la créance des coupons A et B et de pourvoir à des travaux de parachèvement. Entre temps, le conseil eut à faire face à une nouvelle créance, celle du Crédit castillan, et conclut des traités d'acquisition de nouvelles lignes, de Medina à Segovie et de Villalba au Berrocal. Le conseil proposa en conséquence, à l'assemblée du 10 juin 1882, d'augmenter le capital de 25 millions par la création de 50 000 actions, tout en maintenant la possibilité d'émettre au meilleur moment les 50 000 obligations précédemment votées. L'augmentation fut réalisée par la vente au pair des 50 000 actions nouvelles au Mobilier espagnol, et la compagnie appliqua le capital nouveau à l'extinction des créances en question et à l'exécution des travaux neufs. Aujourd'hui les 50 000 obligations viennent d'être émises, pour réaliser les traités d'achat des nouvelles concessions.

L'émission a été, dit-on, un succès. Les souscriptions s'élèveraient à plus de 80 000 titres. C'est un fait notable au milieu de l'inertie actuelle des capitaux, et cela est d'un bon augure pour l'emprunt du Crédit foncier.

Paris. — Imp. A. Quantin, 7, rue Saint-Benoît. [1920]

REVUE
POLITIQUE ET LITTÉRAIRE
DE LA FRANCE ET DE L'ÉTRANGER
REVUE DES COURS LITTÉRAIRES (3e SÉRIE)

DIRECTEUR : M. EUGÈNE YUNG

3e SÉRIE. — 3e ANNÉE (DEUXIÈME SEMESTRE). NUMÉRO 21. 24 NOVEMBRE 1883.

Paris, 23 novembre 1883.

Autrefois, il y a huit ans, dans le fameux article où il prenait si vivement à partie les idées d'intervention active de l'Angleterre en Égypte (1), M. Gladstone signalait avec une ample éloquence la difficulté de limiter cette intervention.

« L'Égypte proprement dite ne serait pas seule en question. Les chefs de ce pays se sont efforcés d'étendre leur autorité. Ils ont tourné les yeux et étendu le bras par-dessus la Nubie, vers le Dongola et vers le Beled-es-Soudan ou pays des Noirs, qui s'étend sans limites. C'est un territoire cinq fois plus grand que celui qui était gouverné par les Pharaons, les Ptolémées et les califes. La population de l'Égypte proprement dite est de 6 000 000 habitants, et celle de la Nubie et du haut Nil est de 10 à 11 000 000. Le khédive ayant noué des relations avec ce vaste pays et cette nombreuse population, nous sommes obligés de nous demander si nous devons nous charger de 2000 milles de territoire... On ne peut pas nier que toute la responsabilité du gouvernement nous incombera si nous en avons une partie. »

Le danger qu'entrevoyait M. Gladstone vient d'éclater par une catastrophe : la destruction complète d'une armée égyptienne commandée par un général anglais.

« Suffisamment nombreux pour défendre notre île, disait encore M. Gladstone dans cet article mémorable, nos soldats ne sont plus que quelques grains de sable en comparaison des besoins que nous crée notre domination dans le monde entier. Puissions-nous ne jamais subir l'humiliation de dépendre du courage d'autrui! »

Dépendre du courage des soldats égyptiens, M. Gladstone n'était pas allé jusqu'à prévoir une telle humiliation. Ce désastre qui atteint le prestige de l'Angleterre, quelle déception pour le chauvinisme anglais si surexcité depuis Tell-el-Kebir!

On a pu croire, à lire certains journaux anglais, qu'un assez grand nombre de nos voisins d'outre-Manche nous souhaitaient charitablement des désastres au Tonkin. Pour nous, en présence d'un échec dans la lutte de la civilisation contre la barbarie, nous ne saurions jamais oublier que c'est l'Europe qui est battue.

(1) Voy. la *Revue* du 2 novembre 1882.

QUESTION DES RÉCIDIVISTES

La carte d'identité

A Monsieur Eugène Yung.

Mon cher directeur,

Dans un pays comme le nôtre, où le mot administration sous-entend ceux de complication, d'enchevêtrement et de routine, et où les errements de la bureaucratie en sont encore aux rouages grinçants de la machine de Marly, rien n'est plus malaisé que d'accréditer une idée nouvelle, surtout si elle a le malheur ou la hardiesse d'être simple; elle est condamnée par avance, alors même qu'elle serait d'une exécution rudimentaire et qu'elle ne coûterait rien au budget.

Vous fûtes le premier confident de la mienne au sujet de la *carte d'identité* pour les repris de justice (1). Ce n'était autre chose que le port obligatoire d'un bulletin personnel extrait du casier judiciaire de chacun et devant remplacer pour tous ce passeport odieux, flétri par les *signes récognitifs*, qui leur est imposé dans la pratique actuelle.

Or c'est précisément cet ignominieux passeport que ma carte d'identité avait pour but de faire disparaître, et on peut avancer avec assurance que si les intéressés avaient été consultés sur l'innovation, il n'en est pas un seul qui ne l'eût préférée à la mesure déshonorante à laquelle ils sont présentement assujettis.

Puisque cette idée ne vous a ni choqué ni révolté par sa simplicité même et qu'au lieu de la repousser par les lieux communs des opinions préconçues et les préjugés encastrés dans les phrases toutes faites, vous l'avez accueillie au con-

(1) Voy. la *Revue* du 11 [illegible] 1882.

traire en lui ouvrant un crédit de bienveillance et en l'admettant au bénéfice d'inventaire, c'est bien le moins que, dans la même *Revue* où elle a été produite en naissant, je vienne mesurer le chemin qu'elle a parcouru.

Ce qui donnait plus de prix à votre hospitalité, c'est que vous étiez loin de vous dissimuler les nombreux obstacles que devait rencontrer un procédé si malencontreusement atteint et convaincu des vices rédhibitoires de la nouveauté et du naturel. Les reproches superficiels qu'elle devait encourir tout d'abord pouvaient se résumer dans une critique pittoresque qu'un de mes collègues me fit l'honneur de m'adresser dans une interruption (séance du samedi 23 juin 1883) que voici :

« M. Marius Poulet. — Proposez une loi obligeant tout le monde à porter sur le dos un écriteau contenant son casier judiciaire ! »

Telle était l'objection formidable qui devait partir toute seule avant aucun examen.

Je paraissais coupable de divulguer le secret du condamné libéré, de le *pilorier*, pour ainsi dire, alors que mon objectif était, au contraire, de l'affranchir du fatal passeport dont personne, même parmi ceux qui l'appliquent, n'a jamais osé défendre la forme inquisitoriale.

Devant l'Assemblée nationale, en 1874, lors de la discussion de la loi qui nous régit encore sur la surveillance de la haute police, la suppression de ces honteux stigmates fut la préoccupation de presque tous les orateurs qui se mêlèrent à ces mémorables debats. La question fut traitée et approfondie avec la plus grande sollicitude par les hommes d'une réelle compétence qui composaient la commission : ils consacrèrent quarante séances à l'examen de cette loi si importante. M. Pelletreau-Villeneuve fut le président de cette commission, et M. Felix Voisin le rapporteur. A la discussion publique prirent part MM. Beulé, ministre de l'intérieur, Jules Favre, Bérenger (de la Drôme), Roger-Marvaise, Langlois, Limperani, Raudot, Gavardie, Bienvenue, Gouin, Parent, Raudot et Alfred Giraud.

Par-dessus tous, Jules Favre s'indigna avec véhémence contre ce dégradant passeport, et, pour donner plus d'autorité à sa parole, il cita celle d'un magistrat éminent, M. Chatagnier, qui formulait ainsi sa réprobation :

« Sur le frontispice de ce passeport apparaît, suivant la nature des condamnations, la lettre C s'il s'agit d'un individu condamné à la surveillance par un tribunal correctionnel, la lettre R s'il s'agit d'un réclusionnaire, et la lettre F s'il s'agit d'un forçat. Signe de reprobation empreinte de deshonneur, cachet d'infamie, fletrissure plus funeste dans ses effets que l'application du fer rouge, qui fait un Caïn de chaque surveillé. »

M. Jules Favre, par un amendement qu'il soutint avec la puissance de dialectique dont il savait armer ses convictions, proposa deux passeports au lieu d'un seul.

« Ces deux pièces, disait cet amendement, ne renfermeront aucune indication spéciale, même par signe, relative à la condamnation du libéré. »

Le rapporteur de la commission, M. Félix Voisin, alors député de Seine-et-Marne et qui plus tard a été préfet de police, répondit avec beaucoup de justesse et de netteté :

« Je comprends qu'il y ait un grand intérêt à ne pas divulguer par les mesures prises envers les libéres leur situation même ; mais il y a aussi, à côté, un autre intérêt, un intérêt plus respectable encore : c'est que l'honnête homme qui est obligé de montrer ses papiers — et ce sont les ouvriers qui sont dans cette situation la plupart du temps, — c'est que celui qui toute la vie a eu une conduite sans tache, qui n'a jamais comparu devant les tribunaux, ne puisse pas être confondu, à chaque instant, avec des repris de justice. Or c'est ce qui se produirait souvent si ceux-ci pouvaient se présenter dans les ateliers avec un passeport absolument semblable à celui qui est delivré aux voyageurs ordinaires. »

Le rapporteur faisait ressortir ensuite l'inanité de l'expédient inventé par M. Jules Favre avec ces deux passeports :

« Le repris de justice se gardera de montrer aux autorités celui des deux passeports qui sera de nature à le compromettre. Par conséquent, le condamné aura un premier passeport pour le montrer, et un second passeport pour le cacher. »

Cette argumentation fut appréciée comme absolument concluante par l'Assemblée nationale, et la théorie des deux passeports fut rejetée avec l'amendement. Il resta de cette discussion ceci, que tout le monde, dans la commission comme dans l'Assemblée, fut unanime pour flétrir l'usage des signes récognitifs, mais que, ne trouvant rien de suffisant et de satisfaisant à lui substituer, force était bien de s'en contenter faute de mieux. Et ces moyens à chercher, on les abandonna à la sollicitude de l'administration et à la sagacité du conseil d'État chargé d'étudier des *mesures pratiques nouvelles*.

Le rapporteur put donc conclure ainsi, avec l'assentiment de l'Assemblée :

« Le conseil d'État examinera, l'administration verra si dans la pratique elle peut faire disparaître du passeport delivré aux repris de justice les lettres C. R. F. ; mais elle aura à prendre, dans tous les cas, des mesures qui lui permettront de suivre l'individu que les tribunaux auront voulu placer sous la surveillance de la haute police. »

Enfin, pour rassurer complètement les esprits, on inscrivit dans la loi elle-même, par un article spécial, l'engagement de faire le plus tôt possible ce règlement promis.

Mais depuis près de dix ans que cette loi existe, ni l'administration ni le conseil d'État n'ont révélé ces « mesures pratiques nouvelles » qu'ils étaient chargés d'étudier et de mettre au jour.

Ma carte d'identité avait pour but, pour prétention, si vous voulez, d'être une de ces mesures pratiques. Et il n'est pas douteux que si M. Jules Favre eût songé à la proposer, l'Assemblée l'eût acceptée et tout le monde était mis d'accord. En réalité, qu'aurait à faire le libéré sous le régime de l'innovation proposée ? Il aurait à se munir d'un papier à la place

d'un autre papier, mais avec cette différence essentielle que non seulement il ne serait pas tenu de se dessaisir de son bulletin et de le laisser en permanence entre les mains d'un préfet, d'un maire ou d'un commissaire de police, mais encore qu'il ne serait obligé de le montrer à qui que ce fût et que cette carte pourrait dormir dans son portefeuille tout comme elle dort présentement dans les cartons du greffe du tribunal de l'arrondissement où il est né.

Ce bulletin, il dépendrait de lui de n'avoir jamais à le produire contre sa volonté : il lui suffirait pour cela de mener une conduite régulière et de ne pas s'exposer à être pris en état de flagrant délit.

On réaliserait ainsi un casier judiciaire de poche qui ne serait pas plus incommode à porter avec soi qu'un passeport, qu'une carte d'abonnement à un chemin de fer, à un théâtre, ou qu'un billet d'entrée permanente à une exposition, à un musée, à un cercle. Avec un pareil système, le surveillé serait seul l'administrateur de son secret; il le révélerait ou le cacherait à son gré et dans la mesure qu'il jugerait convenable. Il pourrait rester inconnu de tous; ni préfets, ni procureurs de la république, ni maires, ni commissaires de police n'auraient le droit de le traiter autrement que les autres citoyens.

Ce serait aux personnes qui emploieraient des inconnus à prendre leurs sûretés et à demander des garanties, et si, sans les avoir obtenues, elles persistaient nonobstant à recourir aux services d'hommes suspects, elles n'auraient qu'à s'en prendre à elles-mêmes en imputant à leur propre imprudence les dommages qui pourraient en résulter.

On se sert bien du casier judiciaire comme élément répressif : pourquoi donc ne pas s'en servir comme élément préventif?

Mais l'indifférence et la négligence sont opiniâtres et il arrive souvent que ceux qui se plaignent le plus sont justement les plus répréhensibles.

Car enfin, même dans l'état de choses actuel, pour si défectueux qu'il soit quant à l'emploi du casier judiciaire, qu'est-ce donc qui empêche les honnêtes gens de faire demander par l'ouvrier qui offre son travail ou par le domestique qu'ils prennent à leur service l'extrait de leur casier judiciaire? Réclamé par les intéressés eux-mêmes, ce bulletin ne peut leur être refusé, et ils le reçoivent sans souffrir le moindre retard; car les demandes ne restent jamais plus de quarante-huit heures sans réponse.

Cet extrait coûte 3 fr. 50, dont voici le décompte :

Droit de recherche et de rédaction. . . .	» 75
Droits d'inscription au répertoire	» 25
Droits de timbre	» 60
Droits d'enregistrement	1 90
Total.	[illegible]

Et sur ces 3 fr. 50, on peut voir que les articles les plus coûteux sont les moins essentiels, ceux d'enregistrement et de timbre, soit ensemble 2 fr. 50, ce qui réduirait le prix de chaque extrait à 1 franc seulement, c'est-à-dire à la moitié moins du coût de l'ancien passeport.

Pourquoi ne pas dispenser ces documents de ces droits d'enregistrement et de timbre, comme on le fait pour les certificats d'existence relatifs à la caisse de la vieillesse ou pour les actes de procédure faits à la requête des citoyens admis au bénéfice de l'assistance judiciaire, et comme on fait même pour ces extraits du casier judiciaire dont nous parlons ici, quand ils s'appliquent aux engagements volontaires contractés pour cinq ans dans l'armée de terre et de mer (art. 46 de la loi du 27 juillet 1872), lesquels extraits sont affranchis des formalités du timbre et de l'enregistrement? Pourquoi ne pas généraliser la mesure en dispensant les nécessiteux de pareils droits?

Ainsi donc 3 fr. 50 à dépenser sous le régime actuel, et 1 franc seulement avec la réduction qui pourrait être si facilement opérée par une loi. Le tout pour se procurer un titre authentique plus impartial que tous les certificats et recommandations arrachés le plus souvent à la complaisance et à la faiblesse par l'obsession, la flatterie, l'importunité et quelquefois même par la menace ou par la crainte.

Et, à défaut de l'ouvrier ou du domestique refusant de faire les frais de ce précieux renseignement, est-ce que le maître ou le patron achèteraient trop cher, en la payant eux-mêmes, une attestation exacte, officielle, leur donnant la situation légale de la personne dont ils réclament les services?

Mais ce qui avait été la préoccupation capitale des législateurs de 1874 ne retint pas longtemps l'attention des députés de 1883. La commission de la Chambre simplifia empiriquement la question en la supprimant. Mais supprimer n'est pas résoudre; ce n'est pas tout que de tailler, il faut coudre. La surveillance de la haute police est abolie. Je sais bien que, dans un projet de loi émané de deux anciens ministres de l'intérieur et de la justice, MM. Fallières et Devès avaient pris une précaution indispensable : ils avaient interdit aux libérés l'accès et le séjour du département de la Seine. Ils avaient même donné des motifs excellents pour maintenir cette unique mesure parmi toutes celles qu'entraînait précédemment la surveillance de la haute police. Ils disaient avec raison dans leur exposé de motifs :

« Ne faut-il pas songer à l'affluence des malfaiteurs qui se produirait à Paris — leur séjour de prédilection et le siège de leurs opérations les plus fructueuses, — s'il ne restait aucun moyen légal de les maintenir au dehors et de les déférer aux tribunaux en cas d'infraction? »

Mais la commission, par l'organe de son rapporteur, M. Gerville-Réache, persista dans la suppression intégrale de la surveillance de la haute police, sans aucune transition ni restrictions ni réserves.

« Sous le régime de la surveillance, écrivait le rapporteur, le surveillé est tenu à certaines formalités, entre autres celle d'avoir un passeport spécial, soumis à des visas multiples, [illegible] déplacements. Comment, si ces formalités sont abrogées, [illegible] telle résidence et notamment à Paris?...

« En second lieu, est-il pratique d'interdire le séjour du département de la Seine quand celui de Seine-et-Oise ne l'est pas, et, si l'on interdit celui de Seine-et-Oise, où mettra-t-on une limite à ces interdictions? Pourquoi n'interdira-t-on pas l'agglomération lyonnaise, l'agglomération bordelaise, l'agglomération lilloise? Pourquoi, enfin, ne maintiendrait-on pas la loi de la surveillance de la haute police elle-même, que les criminalistes les plus éminents, l'unanimité des cours et l'opinion publique ont irrévocablement condamnée?

« Il est plus facile, croyons-nous, de surveiller des malfaiteurs à Paris qu'à Courbevoie, et nous n'avons pas à redouter ceux qui ne manqueront pas d'accourir vers Paris. Ils seront sous l'œil vigilant de la police la plus fortement organisée de tout le territoire de la république. »

Et ce qu'il y avait de plus inquiétant dans ces conclusions absolues, c'est qu'on les appuyait sur une affirmation qui n'était autre chose que le plus formel contre-pied de la vérité.

Le rapport de la commission attestait, en effet, que dans la grande enquête judiciaire ordonnée par l'Assemblée nationale en 1873, les cours d'appel, consultées, s'étaient prononcées à l'unanimité contre la surveillance, alors qu'aucune cour, au contraire, à commencer par la cour de cassation, aucune n'avait demandé cette suppression. Si plusieurs avaient indiqué des modifications et des améliorations à apporter dans le régime de la surveillance, aucune, entendez-le bien et je le répète de parti pris, aucune n'en avait demandé l'abolition. De telle sorte que cette *unanimité* invoquée pour la suppression n'avait été en réalité qu'une unanimité pour le maintien.

C'est alors que, prévoyant que la Chambre ne ratifierait point la décision de sa commission et qu'elle ne pourrait faire moins que de conserver l'interdiction de séjour à Paris, j'osai lancer mon amendement, ainsi conçu :

« Tout individu condamné à plus d'une année d'emprisonnement sera tenu d'être porteur du bulletin extrait de son casier judiciaire et de le produire à toute réquisition de l'autorité en cas de flagrant délit.

« Le fait seul d'avoir caché ou altéré cette carte d'identité équivaudra au délit de rupture de ban et sera puni comme tel.

« Le condamné pourra être classé dans la catégorie des récidivistes et, à l'expiration de la peine, soumis à la relégation. »

Cet amendement, qui rompait en visière avec les dispositions adoptées par la commission, excita dans son sein une répulsion instantanée : aussi le rejeta-t-elle d'emblée avec des commentaires consignés dans le rapport, très étudié d'ailleurs, de M. Gerville-Réache.

« Votre commission, dit-il, a repoussé cet amendement. Elle a pensé, en effet, que s'il importe pour la société de se défendre contre les malfaiteurs, il lui importe également de contenir son droit de défense dans les limites de l'équité et de la justice. Une répression qui dépasserait ces limites deviendrait un véritable abus de la force. La proposition de notre honorable collègue va, à notre avis, au delà des bornes de la légitime défense. L'obligation pour les condamnés à plus d'un an d'être toujours nantis d'un extrait de leur casier judiciaire nous a semblé une mesure vexatoire et peu pratique. Quant à frapper de la transportation un ancien condamné qui aurait ou détruit ou perdu son extrait de casier judiciaire, cela nous a paru d'une sévérité absolument inadmissible. »

Vous voyez qu'à cette condamnation sans réplique il ne manquait absolument rien si ce n'est la clameur de *Haro sur le baudet!* L'amendement était bien mort du coup; il ne lui restait plus que, le moment de la discussion venu, à être enterré avec décence au moyen de cette ressource suprême qui, dans le langage parlementaire, s'appelle « retirer son amendement » ou, mieux encore, « l'ajourner à une seconde lecture ».

C'est là une démonstration innocente qui ne trompe personne, mais qui sauve l'amour-propre de l'auteur.

Ce moment critique arriva le mardi 8 mai, vers les six heures du soir, devant une Chambre fatiguée, impatiente, nerveuse. La lecture seule de l'amendement provoqua une bordée d'improbations et de murmures que la mansuétude des sténographes voulut bien qualifier d'*exclamations*.

M. le président de la Chambre, avec la miséricorde d'un collègue qui vous tend une perche, me demanda si je retirais mon amendement.

— Non, monsieur le président; mais je l'ajourne à la seconde lecture.

Un geste sembla me dire : « C'est la même chose; compris! » Cette fois, l'amendement était bien irrémédiablement submergé.

Donc, en attendant cette seconde lecture, la première épreuve nous gratifiait de l'abolition totale de la surveillance: ce qui fait que mon amendement eût été perdu alors même qu'il n'eût pas été déjà noyé par avance. Nous devons constater ici que la déception du public fut très grande; la chute parut d'autant plus rude qu'on tombait de plus haut et qu'on avait bâti sur la loi les plus tranquillisantes illusions. Avant la discussion publique, et quand l'imagination escomptait les avantages de cette loi si ardemment souhaitée et si impatiemment attendue, il ne se commettait pas un crime dans Paris sans qu'aussitôt on ne s'écriât : « Quand donc mettra-t-on un terme à ces abominables attentats? Où en est la loi contre les récidivistes qu'on nous promet depuis si longtemps? Que font nos sénateurs, que font nos députés? Au lieu de s'attarder à des questions ou à des interpellations dont l'utilité n'est pas toujours démontrée, que ne nous débarrassent-ils des scélérats qui nous assiègent? » Et, à l'envi, les journaux et l'opinion publique réclamaient d'urgence cette loi de préservation et de sécurité sociales. La note était partout la même, à quelques variantes près : « Que tarde-t-on de nous protéger? Il est indispensable de purger Paris de ces malfaiteurs qui volent et assassinent en pleine rue et en plein jour. Jamais épuration ne fut plus nécessaire. La population honnête attend avec anxiété qu'on la délivre d'une cohabitation insupportable. Depuis qu'on lui a fait entrevoir la perspective d'un coup de balai, elle éprouve un pressant besoin d'être débarrassée par un prompt nettoyage du résidu des maisons centrales. »

Et voilà qu'après des retards et des ajournements sans nombre, on fabrique enfin une loi dont la première discussion aboutit, à quoi? A l'abolition de la surveillance! On ouvre toutes grandes aux repris de justice les portes de Paris, dont on les avait jusque-là rigoureusement écartés. Et ces criminels, combien sont-ils? Le rapporteur de la commission va vous le dire : « 72 000 récidivistes actuellement existants et un grand nombre de malfaiteurs d'habitude qui mettent le pays en coupe réglée. » Voilà à quelle invasion de barbares vous nous livrez de gaieté de cœur! On va mettre la capitale de la France à leur merci. Jusqu'ici on les tenait soigneusement éloignés de Paris, ce qui ne les empêchait pas d'y entrer à l'époque des révolutions, et c'est ce qui explique l'atrocité de certains crimes qui les déshonorent.

Dans son livre de haute investigation et d'ingénieuse science dont cette *Revue* a eu la primeur (1), M. Joseph Reinoch, à son chapitre 1er des *Récidivistes*, consigne cette remarque :

« Au lendemain du siège, alors que les bombes prussiennes ne sont plus à craindre, 12 000 libérés en rupture de ban qui flairent le désordre entrent en masse dans Paris; et, quand l'insurrection est terminée, quand on procède au dénombrement des prisonniers, M. Macé trouve 20 pour 100 de repris de justice, et 25 pour 100 de filles publiques; le général Appert compte 7400 récidivistes de droit commun sur 30 000 insurgés arrêtés. La moyenne des estimations les plus raisonnables donne plus de 25 000 récidivistes engagés dans la bataille. »

Désormais Paris devient la ville libre et de plein exercice du vol et de l'assassinat; il devient le rendez-vous autorisé, le quartier général, la métropole, une sorte de Mecque des criminels de toute provenance et de tout genre.

Pour envahir Paris ils n'auront plus besoin, comme on dit, de se déranger; ils seront tout portés, ils seront chez nous, ou plutôt ils seront chez eux.

Tout le monde se plaint que nous en ayons aujourd'hui un trop grand nombre sur les bras. Rassurez-vous : demain nous les aurons tous. C'est renouveler le procédé fameux du légendaire personnage du théâtre de la foire qui, pour éviter d'être mouillé par la pluie, se jetait à la rivière. Le moyen, pour n'être pas nouveau, n'en sera pas moins original.

Mais, au moins, vous diminuez d'un autre côté notre stock de libérés? Vous nous enlevez bien quelques récidivistes, si peu que ce soit?

— Oh! nullement. C'était là le vieux jeu; nous avons changé tout cela. En fait de récidivistes, vous les aurez tous; il ne vous en manquera pas un; car, retenez bien ceci : il n'y a pas présentement un seul récidiviste dans le sens de la loi en projet, un seul que vous ayez le droit de frapper de la transportation. Il est indispensable pour cela que, par un nouveau forfait, il se place lui-même sous le coup de la loi future.

Combien on était loin de compte avec l'opinion publique! Paris avait demandé à grands cris qu'on le soulageât des récidivistes, et voilà que non seulement on lui laissait tous ceux qu'il possédait déjà, mais encore on y attirait tous les autres, qui étaient disséminés sur [illegible] de la France. Le législateur avait l'air de dire :

« La surveillance de la haute police préservait Paris d'un grand nombre de scélérats. Il vous en restait encore beaucoup trop, puisque vous avez demandé une loi pour les expatrier. Eh bien! à l'avenir, vous les aurez tous. Vous nous avez demandé un coup de balai : nous l'avons donné; mais nous l'avons donné en dedans. »

Cette opération coûtera vingt-cinq millions; ce qui est beaucoup pour un budget obéré comme le nôtre. « Parisiens, ne dormez pas tranquilles. » Telle est la formidable perspective qui fut suspendue sur nos têtes depuis le jour où la Chambre des députés décida, le 8 mai, qu'on passerait à une seconde lecture, jusqu'au 29 juin, où la Chambre eut le grand bon sens de revenir sur son premier vote.

Ainsi voilà que pendant cinquante-deux jours, près de deux mois, la France a pu croire que la Chambre des députés, très innocemment et avec les plus louables intentions du monde, allait faire de Paris la ville privilégiée du vol, du pillage et de l'assassinat, en le laissant envahir par une armée de 72 000 récidivistes. Et *armée* est ici le mot propre, car avec les nouvelles méthodes on tend à faire des malfaiteurs non pas des criminels à dompter, mais des belligérants à combattre. Et cela tout d'un coup, sans préparation, ni transitions, ni réserves. On commence par démolir la maison sans s'informer si, la maison détruite, on trouvera ailleurs un autre abri.

Mais le courant d'opinion dans la Chambre était favorable à la solution indiquée par la commission.

Je conservai pourtant un vague espoir que ce courant changerait. C'est pourquoi je ne me tins pas pour battu. Et, entre les deux lectures du projet de loi, je modifiai mon amendement, qui, dans sa teneur première, j'en conviens, avait un air et un ton un peu excessifs. Au lieu d'exiger le port de la carte d'identité de tous les repris de justice condamnés à plus d'une année d'emprisonnement, je le restreignis seulement aux condamnés à la surveillance de la haute police, et j'en informai M. Laroze, président de la commission des récidivistes, par une lettre publiée dans le journal *le Voltaire*.

Cette fois, la commission voulut bien reconnaître que mon procédé ainsi mitigé constituait une amélioration dans les mesures employées envers les libérés; mais on ajoutait aussitôt qu'il était rendu complètement inutile, puisque, la surveillance étant entièrement supprimée, était supprimée aussi par voie de conséquence la fameuse feuille de route avec signes récognitifs. Je me permis de faire observer à la commission que la Chambre pouvait, dans une seconde lecture, revenir sur sa décision première et maintenir pour les libérés l'interdiction du séjour de Paris, auquel cas mon amendement avait sa raison d'être.

Cette hypothèse ne fut pas goûtée et, dans cette incertitude, la commission repoussa de nouveau mon amendement, mal-

(1) Voy. la *Revue* des 15, 22 et 29 octobre et 5 novembre 1881.

gré les corrections et modifications que j'avais apportées dans sa pensée et dans son texte. Toutefois on doit lui savoir gré de l'avoir rejeté avec moins de rigueur. Dans son rapport supplémentaire, M. Gerville-Réache s'exprime ainsi :

« L'amendement de notre honorable collègue implique le maintien de la surveillance de la haute police ; il constituerait un réel progrès en supprimant les obligations tracassières qui entravent aujourd'hui le surveillé et font de lui un récidiviste forcé ; mais la commission est allé plus loin dans la voie qu'indique M. Frédéric Thomas : elle a supprimé purement et simplement l'institution de la surveillance, qu'elle considère comme une institution surannée, inefficace pour la société et nuisible pour le surveillé. »

Restait l'épreuve définitive de la seconde délibération.

J'en redoutais très fort les résultats, pour plusieurs raisons.

Le régime parlementaire offre cet inconvénient que la passion et le sentiment ont presque toujours le dessus dans la discussion. Le genre didactique du raisonnement éclaire, mais n'échauffe pas. Une chose qui ne prête pas aux déclamations à grand orchestre et dans laquelle ne peuvent se déployer les « maîtresses voiles de l'éloquence » est une thèse sacrifiée, fort compromise et à moitié perdue d'avance. La raison a beaucoup de peine à avoir raison ; notre tempérament oratoire est d'aimer le fracas, et le marteau qui démolit fait beaucoup plus de bruit que la truelle silencieuse qui construit ou répare.

Autre chose : dans l'intervalle des deux lectures avait surgi une opinion qui établissait un antagonisme entre Paris et le reste de la France. On disait : « Pourquoi traiter la capitale autrement que les départements ? » M. du Bodan m'avait déjà adressé cette question quand je demandais l'interdiction du séjour du département de la Seine aux surveillés (séance du 23 juin 1883).

— Et la province, qu'en faites-vous ?

Dans la discussion il faut surtout se méfier des objections qui reposent sur des motifs spécieux d'égalité, de logique absolue et d'une apparente justice. Ces arguments sont d'autant plus dangereux qu'ils sont plus généraux, plus vagues, et qu'on ne sait par où les saisir.

La situation faite à Paris et à la province est bien loin d'être la même. La province n'a pas sa quote-part de criminels augmentée, puisqu'on ne lui inflige pas un libéré de plus que précédemment. Il en est tout autrement de Paris. Vous lui laissez, en effet, non seulement le contingent qu'il possède déjà, mais encore vous le mettez à la discrétion de la totalité des malfaiteurs de la France entière.

Ces idées étaient bien naturelles, et pourtant elles eurent beaucoup de peine à se faire jour. Il ne fallut rien moins que l'intervention géminée de deux anciens préfets de police, MM. Léon Renault et Andrieux, qui, avec l'autorité de leur expérience, firent comprendre cette vérité dite par l'un d'eux : « Ce qui dans les grandes villes fait le danger résultant de la présence des récidivistes et malfaiteurs de toute sorte, c'est leur *agglomération.* »

Enfin le gouvernement se rallia à l'amendement Rodat, qui n'était autre chose que la mise en action du projet de loi de M. Fallières.

Tous ces efforts réunis ne furent pas de trop pour empêcher la Chambre de commettre une énormité législative dont elle n'eût pas tardé à se repentir en présence des funestes conséquences qu'une pareille loi ne pouvait manquer d'entraîner.

Sans toutes ces circonstances favorables, la suppression complète de la surveillance de la haute police était bel et bien votée, et votée incidemment, par ricochet, pour ainsi dire, et à propos d'un projet de loi destiné à un tout autre objet.

Le séjour de Paris étant interdit aux surveillés, mon amendement amendé revenait sur l'eau et il fallait le défendre devant la Chambre comme je l'avais défendu devant la commission.

Or vous n'avez pas oublié que la commission avait repoussé l'éventualité d'un vote favorable à l'interdiction du séjour de Paris et, par suite, l'application possible de l'amendement, que j'avais maintenu. Au théâtre, quand on n'est pas d'accord sur la destinée qui attend une pièce en répétition, les auteurs ont coutume de dire : « Il faudra voir cela *à l'huile* ». Cette heure décisive était arrivée. Ici l'huile, c'est la tribune ; mais il faut pouvoir y monter et s'y tenir.

J'y montai bien, mais je ne m'y tins pas. Le siège de la Chambre était fait d'avance. Ma carte d'identité avait été accueillie par des *exclamations* répétées à la première lecture. Pourquoi cette récidive de ma part ? La cause était entendue, ou plutôt elle était condamnée sans être entendue. La Chambre s'en tenait à sa première manière ; je le compris, et, comme je crois qu'il est malséant de s'imposer à l'attention de qui vous la refuse, je descendis de la tribune ; mais voilà que, par un revirement soudain, les mêmes voix qui me criaient tout à l'heure de me taire m'invitèrent à parler.

Je pus alors lire tout haut mon amendement revu et corrigé, en l'appuyant par quelques paroles rapides, que la Chambre d'ailleurs voulut bien accueillir avec faveur.

Quand j'eus fini, il fut demandé à la commission si elle acceptait mon amendement ; elle persista dans son refus primitif ; on le mit aux voix par mains levées et il fut repoussé par une majorité qui n'était pas douteuse, mais qui était encore moins humiliante.

Tel est l'état de la question, ce qui signifie qu'elle n'est pas souverainement tranchée puisqu'elle est encore soumise aux délibérations du Sénat.

Et je ne sais pas, quant à moi, ce que c'est que de se décourager ; c'est par nombreuses et petites étapes qu'on parvient à introduire une forme nouvelle dans le domaine de l'habitude. Sur l'avenir de l'idée en elle-même, il m'est impossible d'être inquiet.

L'interdiction du séjour de Paris étant admise, il sera bien indispensable d'avoir les moyens de reconnaître ceux qu'il faudra en éloigner. Or, de l'aveu même de la commission, la *carte d'identité* est *un progrès réel* sur l'ancien passeport.

M. Herbette, directeur de l'administration pénitentiaire,

nommé commissaire du gouvernement pour la discussion de ce projet de loi, nous a fait un exposé aussi intéressant qu'instructif des améliorations que le gouvernement apporte tous les jours dans les méthodes d'emprisonnement, d'investigation et de surveillance. Pour le moment, la préfecture de police fait expérimenter un système des plus ingénieux inventé par M. Alphonse Bertillon. L'auteur de l'*anthropométrie* a fait du signalement illustré des criminels une science de précision qui, par des mensurations rigoureuses, rend pour ainsi dire infaillible l'*identification* de l'individu (1). Son procédé pourrait être le complément et le contrôle de la *carte d'identité*.

Quant à mon système, rien n'empêcherait l'administration de faire par un règlement ce que les Chambres n'auraient pas voulu faire par une loi.

Il ne me reste plus maintenant qu'à finir comme à la tribune.

J'aurai fait mon devoir.

Si la méthode que j'indique renferme une vérité vraie, une vérité d'évidence et de logique, elle fera son chemin toute seule et par la force des choses. Si, au contraire, l'idée est fausse, il suffira de sa divulgation pour la discréditer à jamais. Toute parole prononcée du haut de la tribune française est, par cela même, livrée au suffrage universel des intelligences de tous les pays. Une fois produite, impossible de l'anéantir. Si c'est une lumière véritable, saine et utile, on ne peut plus la mettre sous le boisseau; car elle brûlerait plutôt le boisseau, dût-elle, de l'obstacle même placé pour l'étouffer, tirer son aliment et son éclat.

[illegible] THOMAS.

ACADÉMIE FRANÇAISE

[illegible]

M. CAMILLE DOUCET

[illegible]

Rapport sur les concours de l'année 1883

Messieurs,

Le nom de Lamartine est le premier que je veuille prononcer aujourd'hui devant vous. Sa mémoire réclamait de nous un suprême hommage. Heureuse de le lui rendre publiquement, l'Académie ne s'est pas trompée quand, faisant appel à tous les jeunes poètes, elle leur demanda de l'aider à remplir ce pieux devoir.

La tâche était difficile; le sujet, trop vaste et trop beau, semblait être de ceux qui, tout à la fois, nous séduisent et nous découragent. La seduction l'a emporté sur le découragement, et, mieux inspirée cette fois, la poésie vient de prendre une grande et glorieuse revanche.

Cent soixante-seize pièces de vers avaient été présentées à ce concours. Parmi les vingt meilleures, quatre, survivant aux dernières épreuves, ont paru mériter d'être récompensées. Elles étaient inscrites sous les numéros 19, 70, 143 et 16[illegible].

La première, n° 19, ayant pour épigraphe ces mots connus et consolants : *Gloria victis!* manque peut-être de cette mesure dans la force dont les chefs-d'œuvre de Lamartine donnent toujours l'exemple; mais, si l'on a pu reprocher à l'auteur quelque chose d'excessif, l'ensemble de l'œuvre a beaucoup plu; l'ordonnance en a paru bonne; dans la pensée et dans le style on a reconnu des qualités solides et brillantes. Malheureusement, qui dit concours dit comparaison : la supériorité des trois autres pièces n'a permis d'accorder à celle-ci qu'une mention honorable.

Un grand souffle lyrique anime le n° 70. Pourquoi faut-il que son développement avorte au moment où l'intérêt semble devoir progresser encore? C'est un ballon captif qui part fièrement pour monter au plus haut du ciel et qui, tout à coup, s'arrête à moitié chemin.

Cette pièce ne contient que cent vers. Elle n'est pas trop courte, elle est écourtée; mais, à force de grâce et de charme, elle triomphe du seul reproche qu'on lui ait fait, et que j'ai dû lui faire.

Un souvenir d'Alfred de Musset a inspiré l'auteur de ces vers. Ici, à son tour, Lamartine est visité par sa Muse, qui le rassure en lui disant :

[illegible]
[illegible]
[illegible]
La garde et la contemple, immuable et debout!

Les vers suivants sont d'un admirateur moins enthousiaste, ce qui ne les empêche pas d'être d'excellents vers, frappés au bon coin; c'est par eux que débute la troisième pièce, inscrite sous le n° 143 :

[illegible]
[illegible]
[illegible]
Pensant qu'à des géants il faut un piédestal!
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
Et, pareille à la rouille, aujourd'hui l'ironie
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]

Le ballon qui nous emportait tout à l'heure est redescendu sur la terre; ou plutôt lyrisme qui nous montrait l'œuvre du

---

1. Ce système a été exposé par son auteur [illegible] dans la *Revue* du 28 avril 1883.

maître *immuable et debout,* a succédé le langage plus précis et plus sceptique de l'épître et de la satire. Je serais injuste envers l'auteur et envers l'ouvrage si je n'ajoutais que, traduites dans un style à la fois ferme et harmonieux, de hautes pensées s'y développent avec autant d'élégance que de bon sens.

Entre cette seconde pièce de vers et la première qui lui ressemble si peu, l'Académie eût hésité. Comme dans une fable célèbre que je ne me permets pas de rappeler autrement, survint alors la troisième, inscrite sous le n° 169, qui, mettant tout le monde d'accord, saisit d'emblée la couronne que se disputaient les deux autres. Cette pièce, messieurs, vous allez l'entendre. Subissant à votre tour le charme d'une poésie fière, ardente et convaincue, vous confirmerez, j'espère, en l'approuvant, le choix fait par l'Académie.

C'est au n° 169 que, sans hésitation, elle donnait la préférence. Tout n'était pas dit pour cela; et comment se résigner à ne couronner qu'un poète quand trois au moins, quatre peut-être, méritaient qu'on les couronnât?

Par bonheur, messieurs, tandis que, jusqu'à ce jour, le prix de poésie et le prix d'éloquence, fondés tous deux par l'État, n'étaient portés au budget que pour une somme annuelle de deux mille francs, cette année, pour la première fois, le chiffre s'en trouvait doublé grâce à une mesure généreuse dont l'Académie, par ma bouche, remercie le ministre libéral qui témoigna ainsi de sa sympathie pour les lettres.

Devenue soudain assez riche pour qu'il lui soit permis désormais de mieux faire à chacun sa part, l'Académie, au lieu d'un élu, s'empresse d'en proclamer trois.

Un premier prix, de la somme de quatre mille francs, est décerné à l'auteur de la pièce inscrite sous le n° 169, M. Jean Aicard (1).

Deux seconds prix, de deux mille francs chaque, sont décernés aux deux pièces portant, l'une le n° 70, l'autre le n° 143. La première est de M. Léon Barracand (2); M. Marcel Ballot est l'auteur de la seconde.

Ainsi que je l'ai dit plus haut, une mention honorable est accordée à la pièce inscrite sous le n° 19, dont l'auteur est M. le baron Raymond de Borrelli.

Songeons maintenant à l'avenir.

Pour le prochain concours de poésie, qui sera jugé en 1885, il fallait désigner un nouveau sujet.

Devant un certain abaissement des esprits, des âmes et des caractères, quand nous cherchions une formule qui, sans arrière-pensée, embrassât à la fois dans un idéal poétique l'art et la morale, la religion et le patriotisme, un seul et même cri, *Sursum corda!* s'échappa tout à coup de toutes nos consciences. Notre sujet était trouvé.

Ces deux mots latins, qu'on croirait français, tant ils s'expliquent d'eux-mêmes, *Sursum corda!* nous les offrons, nous les livrons à l'inspiration de nos jeunes poètes, qui certainement sauront les comprendre et les rendre.

Soumis à l'examen d'une même commission, particulièrement compétente en pareille matière, les livres d'histoire présentés aux trois concours fondés par le baron Gobert, par M. Thérouanne et, en dernier lieu, par M. Thiers, ont été l'objet d'un savant rapport qui mériterait de vous être lu d'un bout à l'autre. Nous gagnerions tous à l'entendre.

Adoptant ses conclusions, l'Académie décerne de nouveau le premier grand prix Gobert à M. Chéruel pour les deux derniers volumes de son *Histoire de France sous le ministère de Mazarin.* A l'honneur de M. Chéruel, j'aime à rappeler que ce gros prix, dont la valeur annuelle s'élève presque à dix mille francs, lui a été attribué, l'année dernière, pour le premier volume de cette histoire, quand deux fois de suite, en 1880 et en 1881, il l'avait obtenu déjà pour les quatre beaux volumes par lui consacrés à l'*Histoire de France pendant la minorité de Louis XIV.* Après avoir, dès le début et successivement, distingué, encouragé, honoré les persévérants efforts de M. Chéruel, l'Académie, dont l'attente n'a pas été déçue, couronne aujourd'hui par une nouvelle récompense la fin et l'ensemble de son grand travail.

Le second grand prix Gobert est attribué à M. Ludovic Sciout pour son *Histoire de la Constitution civile du clergé*; intéressant ouvrage, bien composé et bien écrit, qui, en traitant à fond un sujet délicat, l'a fait sans violence, avec une sage mesure et une louable modération.

Le prix de quatre mille francs fondé par M. Thérouane *en faveur des meilleurs travaux historiques* est partagé par moitié entre deux ouvrages d'un rare mérite : *Gaspard de Coligny,* par M. le comte Delaborde; *Catherine d'Aragon et les Origines du schisme anglais,* par M. Albert du Boys.

Coligny est l'un des plus beaux et des plus nobles caractères dont puisse s'honorer l'histoire. Ce livre ne nous l'apprend pas; mais, une fois de plus, mettant en lumière avec amour ses grandes vertus de soldat, de chrétien et de père de famille, il nous le montre profondément religieux et poussant aussi loin que possible l'esprit de tolérance; exempt d'ambition quand toutes les ambitions lui semblaient permises; simple et bon autant que brave, ne demandant pour être heureux qu'à vivre au milieu des siens, dans ce manoir de Châtillon que toujours il regagnait au plus vite dès que l'intérêt de la patrie et de la religion ne le retenait pas ailleurs. C'est pour ce double devoir qu'il a vécu et qu'il est mort.

Si dans son livre M. Delaborde se plaît à exalter le héros de la Réforme et la Réforme elle-même, trahissant aussi ses sentiments personnels, M. Albert du Boys, en écrivant la vie de Catherine d'Aragon, s'attache avec une égale ardeur à célébrer les hautes vertus de cette princesse, de cette mar-

(1) Voy. cette pièce de vers dans notre dernier numéro. — Elle a paru en brochure à la librairie Ollendorff.

(2) Cette pièce de vers a paru en brochure à la librairie Alph. Lemerre. — La *Revue* a publié de M. Léon Barracand un récit intitulé *Hilaire Gervais,* dans ses numéros des 2, 9, 16, 23 et 30 juin 1883.

tyre que les plus dures épreuves accablèrent en vain sans que sa foi ni son courage aient jamais fléchi sous le poids.

A côté de ce drame douloureux dont l'intérêt est si puissant, la question religieuse tient une grande place dans le livre de M. Albert du Boys. La révolution définitive qui s'opérera plus tard commence à peine sous le règne de Henri VIII et, pour le moment, il ne s'agit en réalité que d'un schisme qui voudrait encore conserver tous les dogmes du catholicisme. Cette thèse, assez nouvelle, présentée habilement, est soutenue avec conviction et autorité, dans un bon style qui ne manque ni de clarté ni d'élégance.

Par une coïncidence singulière, les trois derniers ouvrages que l'Académie vient de couronner touchent plus ou moins à des questions religieuses. Il en est autrement des deux livres de M. Rothan sur *la Politique française en* 1866, et *l'Affaire du Luxembourg, prélude de la guerre de* 1870. Dans la position consulaire qu'il occupait à Francfort après avoir été ministre de France à Hambourg, M. Rothan put alors suivre de près la marche des négociations dont les conséquences fatales devaient tromper tant d'espérances.

Dans ses récits familiers et plus encore dans ses dépêches officielles, fermes et alarmantes, que l'avenir devait trop justifier, le langage de M. Rothan est grave, calme et digne, triste même, comme doit l'être celui de l'histoire quand elle traite un sujet pareil.

L'histoire, messieurs, libre à chacun de l'écrire comme il lui convient de le faire; mais, en présence des nombreux volumes qu'une nouvelle école historique veut bien chaque année soumettre à notre jugement, une explication franche et nette a paru nécessaire, dans l'intérêt même de ces livres dont le mérite n'est pas méconnu, mais qui véritablement, je l'ai déjà dit, se trompent de porte quand ils s'adressent à nos concours.

Qu'avant de se mettre au travail on fasse des recherches, on prenne des notes, on entasse des documents, rien de mieux. Pour l'historien, à qui nous demandons des récits et des jugements plus que des documents et des dates, il y a dans le produit de ces premières fouilles tous les matériaux d'un bon livre, tous les éléments d'une œuvre personnelle qui, mûrement réfléchie, composée avec soin, écrite avec élégance et portant le cachet de son auteur, méritera la publique estime; mais cette œuvre achevée que notre sympathie appelle, mais ces bons livres que toutes nos couronnes attendent, avant de nous les envoyer il faut commencer par les faire.

A ceux qui pourraient l'oublier l'Académie rappelle que ses traditions deux fois séculaires lui font un devoir de travailler sans relâche, et de son mieux, à maintenir dans leur pureté l'art charmant de bien dire et ce bel art de la composition par lequel notre littérature nationale, entre les autres, a marqué sa place et la conserve au premier rang!

Je reviens avec empressement, messieurs, à la tâche plus douce de louer le talent et de proclamer le succès.

Le prix Bordin, en son entier et sans partage, est décerné à M. Ferdinand Brunetière pour trois volumes de haute critique littéraire : *le Roman naturaliste, Études critiques* (anciennes et nouvelles) *sur l'histoire de la littérature française.*

Ecrivain délicat et travailleur infatigable, M. Brunetière, dans ces trois ouvrages qu'un même titre pourrait réunir, a traité avec une rare compétence des questions diverses qui toutes se rattachent à l'histoire des lettres pendant les trois derniers siècles. L'un de ses volumes est entièrement consacré à l'étude du naturalisme moderne. C'est sans passion et sans colère qu'il se montre juste, osant tout à la fois rendre hommage au vrai talent et blâmer les élèves qui trahissent les maîtres en n'imitant que leurs défauts. L'érudition chez M. Brunetière n'exclut ni l'originalité ni la nouveauté des vues. Ses doctrines lui appartiennent comme son style, et ses critiques, toujours équitables, se distinguent par trois qualités maîtresses : le bon sens, le bon goût et le bon ton.

Le prix Marcelin Guérin était moins facile à donner, tant plusieurs prétendants se le disputaient avec des titres à peu près pareils. Trois ouvrages en ont eu leur part, et l'Académie a regretté de ne pouvoir en couronner un quatrième : *Corneille Agrippa, sa vie et ses mœurs,* livre curieux et de science solide dont l'estimable auteur, M. Auguste Prost, est un érudit de premier ordre et un bibliomane éminent.

Sur la somme de cinq mille francs, montant du prix fondé par M. Marcelin Guérin, l'Académie accorde :

Deux mille francs à l'*Histoire de la divination dans l'antiquité,* par M. Bouché-Leclercq, professeur suppléant à la Faculté des lettres de Paris;

Quinze cents francs à un livre publié par M. Louis Favre sous ce titre : *le Luxembourg,* 1300 *à* 1862, *récits et confidences sur un vieux palais;*

Et pareille somme à un volume d'études littéraires intitulé *le Public et les hommes de lettres au* XVIIIe *siècle,* par M. Alexandre Beljame, maître de conférences à la Sorbonne.

Enfin, et en regrettant de ne pouvoir mieux faire pour l'ouvrage et pour l'auteur, elle accorde une mention honorable au *Corneille Agrippa* de M. Auguste Prost.

L'*Histoire de la divination dans l'antiquité* est une sorte de monument, en quatre forts volumes, dans lesquels M. Bouché-Leclercq a réuni en bon ordre et avec clarté les fruits précieux de ses savantes recherches.

C'est surtout par la solidité du fond que se recommande cet ouvrage, qui jette une vive lumière sur tous les problèmes dont se préoccupait l'antiquité classique et nous montre quels efforts, soumise tour à tour à ses devins, à ses prophètes, à ses aruspices et à ses augures, elle ne cessa de faire pour accorder la liberté humaine avec la prescience divine.

Plus léger dans la forme et aussi dans le fond, le livre de M. Louis Favre a un tout autre caractère. Magicien habile, après nous avoir rappelé par le menu tout ce qui pendant cinq siècles, en s'y rattachant quelque peu, précéda ou suivit

la formation du Luxembourg, il évoque enfin, pour les faire défiler devant nous, tous les personnages illustres qui tour à tour habitèrent ce palais ou le traversèrent plus ou moins, depuis Marie de Médicis jusqu'au chancelier Pasquier, depuis Robert de Harlay jusqu'à M. Gaulthier de Rumilly.

Tout est vivant dans ce livre, même les morts, qui, à chaque page, semblent sortir de leurs tombes ou de leurs cadres pour montrer ce qu'ils furent et raconter ce qu'ils firent, au très grand plaisir du lecteur.

Quittons, s'il vous plaît, la France, messieurs, et transportons-nous un moment en Angleterre. M. Alexandre Beljame va nous introduire dans la société de Dryden, d'Addison, de Pope et de tant d'autres, qu'une savante étude fait revivre pour nous, enfouis qu'ils étaient, ces immortels, dans les vieilles archives du British Museum, comme les héros de M. Louis Favre dans les oubliettes du Luxembourg.

A l'aide des plus anciens journaux de la presse anglaise qu'il a pu retrouver et qu'il a consultés avec fruit, M. Beljame est parvenu à composer un ouvrage tout nouveau sur l'*Histoire des lettres et la situation des écrivains en Angleterre.*

C'est avec une émotion vive et sympathique que, dans le martyrologe des lettres, nous retrouvons à chaque pas la trace des luttes et des souffrances qu'ont eu tant de fois à subir les plus grands et les meilleurs, ceux-là mêmes que tôt ou tard la gloire venge de la misère.

M. Beljame nous dédommage bientôt en nous montrant tout ce que, depuis lors, par des progrès successifs et d'heureuses revanches, dans la patrie de Shakspeare comme dans celle de Corneille, la condition des écrivains a définitivement gagné en bien-être, en considération, en indépendance.

Œuvre d'un homme de goût et d'un écrivain délicat, le livre de M. Beljame a été partout, surtout en Angleterre, l'objet d'appréciations favorables et d'approbations publiques qui ont devancé, influencé peut-être la justice de l'Académie.

Destiné à récompenser des travaux de philologie française, le prix fondé par M. Archon Desperouses est, comme le prix Marcelin Guérin, partagé entre trois concurrents.

Deux mille francs sont accordés à M. Georges Bengesco pour le tome Ier de sa *Bibliographie des œuvres de Voltaire;*

Mille francs à M. Gazier, auteur d'un livre intitulé *Choix de sermons de Bossuet;*

Et mille francs à M. Ch.-L. Livet pour ses éditions classiques de trois chefs-d'œuvre de Molière : *Tartuffe, l'Avare* et *le Misanthrope.*

Accompagnées de notices très curieuses, d'un bon lexique et de notes historiques et grammaticales pleines d'intérêt, ces grandes comédies ont ainsi, pour les érudits comme pour les lettrés, un attrait de plus et un charme tout particulier. En accordant ce nouveau prix à M. Livet, qu'elle connaît de longue date, l'Académie aime à récompenser un savant consciencieux qui a voué sa vie à l'étude de notre littérature et à l'histoire même de notre compagnie.

Vingt-trois sermons de Bossuet, tous revus sur les manuscrits, figurent dans le recueil publié par M. Gazier. Le choix en est heureux; la collation en a été faite avec soin et discernement. A ce dernier texte et aux notes qui l'accompagnent, nous devons d'assister en quelque sorte au travail même du grand prélat, aux hésitations de son esprit et aux recherches de son goût, pouvant y suivre, comme pas à pas, la marche et le développement de sa magnifique éloquence.

De Bossuet à Voltaire, il y a loin! et l'Académie ne peut mieux faire acte d'impartialité qu'en passant si vite de l'un à l'autre.

Un jeune et savant étranger que la France réclame comme un des siens, M. Georges Bengesco, a fait sur *Voltaire et ses œuvres* un travail... je n'ose dire de bénédictin!

Pour dérouter la police d'alors, qui n'avait que trop à s'occuper de lui, Voltaire, on le sait, était réduit à faire paraître ses ouvrages sous toutes sortes de déguisements : ayant, au besoin, recours à de fausses indications de date et de lieu; quelquefois désavouant les uns, accusant volontiers les autres d'avoir été altérés à dessein ou mal reproduits d'après des copies dérobées et imparfaites. Au milieu de cette confusion volontaire, découvrir l'édition définitive, celle que Voltaire avouerait, retrouver l'expression vraie de sa pensée et le dernier mot de son esprit, n'était pas une tâche facile. M. Bengesco a étudié avec passion, dans notre Bibliothèque nationale, les deux mille numéros qui composent la collection voltairienne de Beuchot; il a visité toutes les archives, lu tous les journaux et compulsé tous les catalogues de ventes célèbres. Le succès a déjà couronné ses efforts. En s'associant à l'estime publique pour récompenser ce premier travail, l'Académie espère encourager l'auteur à terminer promptement ce qu'il a si bien commencé.

A côté, au-dessous de ces grandes études consacrées à la gloire de trois des plus grands écrivains de la France, l'Académie avait distingué encore un petit livre très agréable, plein de faits et d'idées, qui lui est venu de loin, de l'île Maurice : *Étude sur le patois créole mauricien,* par M. C. Baissac. Dans ce beau pays, qui fut français et qui, depuis un siècle, a, lui aussi, cessé de l'être, M. Baissac nous dit et nous prouve que le souvenir de la France est resté cher à bien des cœurs.

La France, hélas! se fait trop d'amis à ce prix-là.

A défaut d'une quatrième couronne, qui lui manque, l'Académie décerne une mention honorable à M. Baissac et à son livre, aussi bons français l'un que l'autre (1).

Deux concours de traduction avaient lieu cette année, pour le prix Langlois et pour le prix Jules Janin.

Le prix Janin n'ayant pu être décerné, le concours est remis à l'année prochaine.

En attendant, sur la somme de trois mille francs, montant

(1) Sur ce volume voy. la *Revue* du 8 octobre 1881.

de cette fondation, l'Académie en prélève mille qu'elle attribue à M. Develey pour sa traduction de deux ouvrages écrits par Pétrarque en langue latine : l'*Africa* et *Mon Secret*, traduction estimable et bien faite; mais... et j'en demande pardon au grand poète des sonnets, je dois avouer que l'utilité ne s'en faisait pas autrement sentir. C'est pour des œuvres d'une latinité plus haute que le prix Jules Janin a été fondé.

Le prix Langlois est décerné à M. Émile Ruelle pour une traduction de la *Rhétorique* et de la *Poétique* d'Aristote.

Déjà connu par sa publication des œuvres de Damascius, philosophe éclectique du vi^e siècle, et par d'intéressantes études sur les médecins de la Grèce, notamment sur Rufus d'Éphèse, M. Ruelle vient d'ajouter un titre de plus à ceux qui le recommandaient à l'attention de l'Académie. Tout en s'aidant des travaux antérieurs, il a réussi à faire de sa traduction d'Aristote une œuvre personnelle, digne d'encouragement et de récompense.

Un témoignage d'estime est dû, en outre, à deux ouvrages présentés au même concours : deux traductions en vers français, l'une des *Bucoliques*, par M. le docteur Yvaren, médecin à Avignon; l'autre de l'*Iliade*, par M. J.-C. Barbier, procureur général près la cour de cassation. On l'a dit souvent, peu de magistrats résistent à la tentation de traduire Horace ou Virgile; Homère, comme M. Barbier; Mistral même, comme M. E. Rigaud, hier encore premier président de la cour d'Aix.

Charmes de nos premiers loisirs, les lettres sont toujours là pour nous rendre moins pénible, au terme de la carrière, cette retraite légitime que Racan appelait les délices du port. Elles sont là aussi, dans les mauvais jours, ces grandes consolatrices, pour relever après le combat, pour recueillir après la tourmente les vaincus et les naufragés.

Autant et plus peut-être qu'aux passions de la politique, l'Académie a pour principe de rester étrangère aux questions d'ordre social, qui, dans le sein de l'Institut, ne sauraient être mieux traitées que par nos savants confrères des sciences morales et politiques.

Personne ne l'oublia quand, il y a sept ans, une généreuse Américaine, Mme Botta, manifesta l'intention de fonder un prix pour quelque ouvrage sur l'*émancipation des femmes*.

Si intéressante que la question pût être, elle ne rentrait pas dans le cadre de nos travaux ordinaires. Reculant donc devant une responsabilité dangereuse et se déclarant incompétente, l'Académie répondit d'abord par un refus. Des instances nouvelles et l'offre d'un nouveau programme devaient bientôt triompher de sa résistance. Elle n'aime pas à se faire prier; elle a peu l'habitude de marchander avec ceux qui veulent bien lui déléguer la tâche de faire des heureux en leur nom.

Voilà, messieurs, comment se trouva fondé le prix Botta, destiné, en fin de compte, à récompenser des ouvrages sur la condition des femmes.

Ce titre était un peu vague; mais, par cela même, une liberté plus grande était laissée aux concurrents, qui, bien prévenus, savaient du moins ce qu'ils ne devaient pas faire et sur quel terrain ils ne devaient pas s'engager, l'Académie ne pouvant les suivre au delà de ses propres frontières.

C'est donc à tort qu'on nous reprocha, il y a deux ans, et que demain encore on nous reprochera peut-être de n'avoir pas couronné des ouvrages qui, avec éclat, mais avec violence, dépassaient de beaucoup les limites si formellement assignées à ce concours.

Sous ce titre : *Histoire de l'éducation des femmes*, M. Paul Rousselot, ancien professeur de philosophie, a composé un livre excellent, rempli de faits, dans lequel abondent des renseignements curieux, clairement exposés dans un beau langage. « Être de bonne foi avec soi-même et avec les autres, s'efforcer à la modération et à la justice, cela m'a toujours paru être le premier devoir d'un historien, et je n'ai pas voulu faire autre chose qu'une histoire. » Ainsi s'exprimait M. Rousselot en présentant son ouvrage au concours Botta.

Sans rêver aucune utopie, sans s'insurger contre les lois et contre les mœurs, M. Rousselot, écrivain libéral et spiritualiste, applaudit, en les racontant, à tous les progrès du passé; à ceux que promet l'avenir toutes ses sympathies sont d'avance acquises. Pour lui comme pour nous, le dernier mot du bien ne sera jamais dit. Plus historique que philosophique, en effet, son livre expose tout et ne détruit rien. S'il ne tranche pas la question, il l'éclaire en la traitant avec une grande sûreté de jugement et une louable impartialité. Quoiqu'il manquât d'une des conditions nécessaires pour que le prix Botta lui fût entièrement attribué, ce livre n'en a pas moins paru le plus digne d'une honorable récompense.

Sur les cinq mille francs, montant de la fondation, l'Académie lui décerne un prix de trois mille francs.

Si M. Rousselot ne conclut pas assez, son principal concurrent, M. Léon Giraud, concluait trop au contraire, et l'Académie n'aurait pu s'associer aux hardiesses de ses conclusions. Son important ouvrage intitulé *Essai sur la condition des femmes en Europe et en Amérique* n'en a pas moins été l'objet d'une attention sérieuse, et ses généreuses intentions n'ont pas été méconnues.

Le nouveau volume présenté au même concours par Mlle Clarisse Bader conclut presque trop aussi, mais dans un sens très opposé, et les bons sentiments y prennent un peu trop la place des bons arguments. L'œuvre considérable à laquelle Mlle Bader a dévoué sa vie est aujourd'hui terminée. Les encouragements de l'Académie l'ont soutenue dans ce grand effort. A défaut d'un nouveau prix, une somme de mille francs, prélevée sur le fonds spécial à ce concours, lui est accordée comme un témoignage d'estime pour ses travaux et pour sa personne.

Parmi les nombreux et très agréables ouvrages présentés pour le prix de Jouy, l'Académie en a surtout distingué trois :

Pensées d'automne, par P. Gerfaut; *Ignis,* par M. le comte de Chousy; *Marca,* par Mme Jeanne Mairet.

Dans les *Pensées d'automne* on a remarqué, en général, une grande finesse d'observation et une rare délicatesse de sentiments très féminins. Malheureusement la recherche y va parfois jusqu'à l'afféterie; parfois aussi la pensée devient obscure à force de vouloir être profonde.

C'est donc entre les deux autres ouvrages que l'Académie a partagé le prix de Jouy, tout en se demandant si le premier rentrait complètement dans les conditions du programme.

Fontenelle a mis jadis l'esprit au service de la science; aujourd'hui l'auteur d'*Ignis* met la science au service de l'esprit. C'est l'histoire du feu que, dans une sorte de roman scientifique, humoristique et satirique, M. le comte de Chousy nous raconte à sa manière, qui, à vrai dire, empiète un peu sur celle de M. Jules Verne. Plein d'aperçus ingénieux, ce livre est écrit dans une langue charmante, dont M. de Jouy eût certainement approuvé la force et la grâce.

Marca est un vrai roman, un roman de mœurs actuelles, qui ne manque pas d'intérêt et dans lequel, au point de vue de ce concours spécial, il faut louer l'auteur d'avoir étudié avec soin et développé avec finesse plusieurs caractères étrangers et étranges qui ont leur cachet, leur saveur et leur originalité.

Deux tiers du prix de Jouy sont attribués par l'Académie à l'auteur d'*Ignis,* M. le comte de Chousy; le troisième, à l'auteur de *Marca,* Mme Jeanne Mairet. Rappelez-vous ce nom et ce livre. Je vous dirai pourquoi tout à l'heure, en proclamant, comme je vais le faire, les vainqueurs du concours Montyon.

Cent vingt-quatre ouvrages, plus ou moins utiles aux mœurs, étaient en présence, et l'Académie s'est vue dans la nécessité d'en récompenser quatorze. Quatorze prix pour cette seule fondation! Il a donc fallu restreindre d'autant la part de chacun. Ce que l'on a fait ainsi pour l'argent, je serai, dans votre intérêt, forcé de le faire pour l'éloge.

Et pourtant, messieurs, en dehors de ces quatorze élus, comment ne pas saluer ici quelque peu d'autres ouvrages qui, à défaut de couronnes, ont mérité de fixer un moment l'attention de l'Académie? Le nombre en est tel que les désigner seulement par leurs titres serait déjà un travail.

Parmi les romans, on a surtout remarqué les intéressantes *Aventures d'un orphelin,* par Mme de La Fizelière; *Fleurs d'ennui,* par Pierre Loti, un livre aimable dont, heureusement, le titre n'est justifié qu'à demi; *la Fille aux oies,* par M. ou Mme Jean Rolland, forte étude, presque virile, écrite avec un charme tout féminin; *Méha,* par M. G. Boutelleau; *les Sœurs de charité,* par M. de Lyden; *Sans-Souci,* par Mme Adrienne Piazzi; *Bartholomea,* par M. G. Lafenestre.

Parmi les ouvrages d'un autre ordre et d'une portée plus haute, je citerai en première ligne, en regrettant de ne pouvoir louer chacun d'eux, comme il m'eût été doux et facile de le faire : *les Essais de Macaulay,* par M. Paul Oursel; *Washington et son œuvre,* par M. Masseras; *la Poésie alexandrine sous les trois premiers Ptolémées,* par M. Couat; *Duguay-Trouin et Saint-Malo,* par l'abbé Poulain; *Petits côtés d'un grand drame,* par M. A. Badin; *Histoire du Portugal et du Brésil,* par M. Alfred Boinette, de Bar-le-Duc; *Scènes de la vie cléricale,* par M. Charles Buet; un recueil de *Fables* en vers, par M. Léon Riffard, et un poème intitulé *Érostrate,* par M. Léon Duplessis; enfin, deux charmants livres dont les auteurs, trop récemment couronnés, se dérobaient ainsi d'avance à une récompense nouvelle que tous deux eussent méritée : *Abeille* (1), par M. Anatole France, et *la Vie rurale dans l'ancienne France,* par M. A. Babeau.

J'ai gardé pour la fin un ouvrage qui se présentait à ce concours dans des conditions toutes particulières.

La Terre natale, par M. le baron Lafond de Saint-Mur, sénateur de la Corrèze, ambitionnait moins un prix, dans l'acception positive du mot, qu'une distinction purement honorifique. Déjà couronné par la Société d'encouragement au bien, ce livre, dont on a pu dire qu'il dégageait un parfum honnête et sain, est de ceux qu'on ne saurait lire sans intérêt, sans plaisir et sans profit : loin d'être l'œuvre d'un campagnard, comme il en affiche la prétention, il est le fruit heureux des loisirs d'un homme de bien qui, par circonstance, a vécu de la vie publique, mais qui, constant ami de la campagne, s'applique à la faire connaître et, sans peine, parvient à la faire aimer.

Entre les quatorze ouvrages retenus par elle, l'Académie a réparti dans les proportions suivantes la somme de dix-huit mille francs, montant, cette année, de la fondation Montyon :

Un prix de deux mille cinq cents francs;
Deux prix de deux mille francs;
Un prix de quinze cents francs;
Et dix prix de mille francs chaque.

Je me trompe. C'est neuf prix de mille francs et une médaille d'or de pareille somme que je devais dire.

Cette médaille, messieurs, dont, pour nous, la valeur morale dépasse de beaucoup la valeur matérielle, est décernée à une collection de livres qui tous, isolément, seraient dignes d'une récompense.

Publiée sous le patronage du gouvernement et sous la direction immédiate de M. Jules Comte, inspecteur général des écoles d'art décoratif, la *Bibliothèque de l'enseignement des beaux-arts* se proposait de combler une grande lacune en offrant à la jeunesse studieuse des livres pratiques, des ouvrages élémentaires où chacun pût facilement apprendre l'histoire et la théorie de l'art, dans une série de petits volumes peu coûteux; elle promettait de mettre sous nos yeux le tableau des procédés qu'emploient les diverses formes de l'art en nous faisant connaître les phases successives de leur développement à toutes les époques de l'antiquité et des temps modernes. Elle a tenu parole, grâce à un éditeur hardi et généreux (2) dont le zèle n'a été dépassé que par son désintéressement. Huit volumes ont déjà paru, qui tous : *la Gra-*

(1) Ce conte a paru d'abord dans la *Revue politique et littéraire* des 8, 15, 22, 29 juillet et 5 août 1883.

(2) M. Quantin.

vure, par notre éminent confrère M. le vicomte H. Delaborde, secrétaire perpétuel de l'Académie des beaux-arts; *l'Archéologie grecque,* par M. Max. Collignon, professeur à la Faculté des lettres de Bordeaux; *la Tapisserie,* par M. Eugène Muntz; *la Peinture anglaise,* par M. Ernest Chesneau; *la Mosaïque,* par M. Gerspach; tous enfin, dans leurs genres, sont des œuvres accomplies.

Gœthe a dit quelque part que, si l'on découvrait le Jupiter d'Olympie ou la Minerve du Parthénon, l'humanité deviendrait meilleure. La *Bibliothèque de l'enseignement des beaux-arts* ne va pas jusqu'à nous promettre ces merveilles; mais il en est beaucoup qu'elle nous fera presque découvrir en nous les faisant mieux comprendre.

Estimant que tout ce qui élève l'esprit est utile aux mœurs, l'Académie a voulu, elle aussi, encourager cette louable entreprise. Une médaille spéciale pouvait seule atteindre ce but. C'est au jeune et intelligent directeur, M. Jules Comte, qu'elle sera remise; mais l'honneur en rejaillira sur tous ceux qui, ayant pris part au travail, ont droit, comme lui, au partage de la récompense.

Pendant que l'Académie, il y a trois ans, mettait au concours, pour le prix d'éloquence, une *Étude sur Marivaux,* M. Gustave Larroumet, agrégé de l'Université, aujourd'hui professeur au lycée de Vanves, trouvant sans doute trop étroit le cadre que nous lui proposions, persistait à préparer dans la retraite un volume tout entier, un gros volume, consacré à l'aimable auteur des *Fausses Confidences* et de la *Vie de Marianne.*

C'est à ce livre, intitulé *Marivaux, sa vie et ses œuvres, d'après de nouveaux documents,* que l'Académie décerne un prix Montyon de deux mille cinq cents francs.

Avec une patience admirable et une excellente méthode, l'auteur a consulté, en effet, tous les documents possibles. Journaux, mémoires et correspondances, il a tout lu; tous les témoins de l'époque et tous les critiques en renom, il les a étudiés et contrôlés : Voltaire et Ghérardi, Fontenelle et Lesbros de la Versane, d'Alembert et Le Sage, Louis Riccoboni et le marquis d'Argens.

Divisé en quatre parties, ce savant travail étudie l'*homme* dans la première; dans la seconde, l'*auteur dramatique*; le *romancier,* dans la troisième; dans la dernière, le *moraliste,* le *critique* et l'*écrivain.*

Partout et à travers les épreuves diverses d'une longue carrière, il nous montre dans Marivaux le galant homme parfait, dont la bonne grâce célèbre mérita qu'en le recevant à l'Académie l'archevêque de Sens créât un mot tout exprès pour louer hautement l'*amabilité* de son caractère.

L'amabilité de son esprit aura eu la même fortune. Dans le domaine des lettres, elle a introduit un genre et un style qui ont gardé son empreinte, et, pour leur donner un nom, elle aussi a créé un mot. On ne *marivaude* plus guère aujourd'hui; mais le *marivaudage* aura toujours sa place dans le dictionnaire élégant de la vieille urbanité française, qui, Dieu merci, n'est pas encore aussi morte qu'elle en a l'air.

L'étude de M. Larroumet n'est pas seulement une œuvre charmante : c'est une œuvre complète; le sujet est rajeuni; le portrait est achevé. Ajoutons, pour être juste, qu'après comme avant ce savant travail Marivaux garde sa place parmi les plus gracieux écrivains du XVIIIe siècle, l'un des premiers au second rang.

Cent pages consacrées à celui qui, au contraire, sera toujours le premier au premier rang, moins de cent pages placées en tête d'un grand travail de recherches et d'érudition, ont enlevé d'assaut une couronne que l'Académie n'eût marchandée qu'avec peine à un écrivain dont le talent, du reste, était d'avance hors de cause.

Sous ce titre, *la Maison mortuaire de Molière,* M. Auguste Vitu a fait un livre dont une autre Académie aurait pu s'emparer, j'en conviens. Le pavillon couvre la marchandise, et, placé sous l'invocation de Molière, ce savant ouvrage est, avant tout, un ouvrage de littérature. Pour nous comme pour M. Vitu, la maison où mourut Molière est, dans la rue Richelieu, la première de celles qu'il décrit si bien et dont le souvenir remplit chaque page d'un intérêt saisissant. Une rue peut avoir son histoire, tout comme une ville et une province; habitée tour à tour, depuis deux siècles, par un grand nombre d'écrivains et de personnages célèbres, par Voltaire lui-même un moment, la rue qu'illustra Molière vient de trouver son historien, et le livre qu'elle a inspiré à M. Vitu ne peut manquer de plaire à tous ceux qui s'intéressent encore aux hommes et aux choses du passé.

Un livre intitulé *Essai sur l'Esthétique de Descartes* semblerait également pouvoir soulever une question de compétence si l'auteur, M. Emile Krantz, ne devançait l'objection en ajoutant bien vite : *Étudiée dans les rapports de la doctrine cartésienne avec la littérature classique française au XVIIe siècle.*

On a reproché à M. Krantz la première partie de ce titre. Il n'y a pas d'esthétique de Descartes, a dit un de nos plus savants confrères. Ce qui est vrai, du moins, c'est que toute grande philosophie détermine par son influence un mouvement d'esprit qui se manifeste profondément dans les œuvres d'art et de littérature. Il y a d'heureuses analogies, par exemple, entre les préceptes du *Discours de la méthode* et les préceptes de *l'Art poétique* de Boileau. Le goût de l'ordre, le sens de la méthode, de l'analyse, de la mesure, tout cela, dans Descartes comme dans la littérature de son temps, est une réaction contre le brillant tumulte et le beau désordre du XVIe siècle. C'est là surtout ce que met habilement en relief le livre de M. Krantz.

Plus d'un paradoxe littéraire ou philosophique pourrait, dit-on, lui être reproché : à tous égards, il me déplairait de le faire. Ancien élève de l'École normale supérieure, agrégé de philosophie, maître de conférences à la Faculté des lettres de Nancy et docteur ès lettres, M. Emile Krantz est un des jeunes écrivains qui déjà font plus que promettre, donnant mieux que des espérances. Dans son nouvel ouvrage, l'Académie a surtout apprécié beaucoup de points de vue justes, intéressants, saisis avec vivacité, exprimés avec bonheur; le

style est ingénieux, pimpant, alerte. Somme toute, ce livre est une œuvre de talent qui cherche le nouveau, mais qui le trouve (1).

Ainsi deux ouvrages que protégeaient les grands noms de Molière et de Descartes se sont rencontrés et rapprochés dans ce concours. Unissant, à son tour, leurs auteurs dans une même récompense, l'Académie décerne deux prix de deux mille francs chaque, l'un à M. Émile Krantz, l'autre à M. Auguste Vitu.

Le prix de quinze cents francs est attribué à M. Henri Welschinger pour un livre très agréable, intitulé *la Censure sous le premier empire*. Sévère pour d'honnêtes gens qui remplissaient de leur mieux une tâche ingrate et difficile, M. Welschinger invoque à l'appui de sa thèse l'opinion même du glorieux fondateur de l'institution. Les maladresses de la censure sont volontiers rendues publiques; les services qu'on lui doit, au contraire, restent toujours inconnus ou méconnus, ceux qui en profitent étant les premiers à les taire.

Sous ces titres, qui d'avance indiquent le sujet : *les censeurs, les journaux, les livres, les théâtres*, l'auteur a réuni une foule de documents curieux, instructifs pour ceux même à qui les questions de ce genre sont particulièrement familières. Anecdotes piquantes, vieux souvenirs, aperçus nouveaux, rien n'y manque : Napoléon et Talma, Delille et Chateaubriand, Racine même et Cadet Roussel, tout le monde a sa place dans cette grande lanterne magique, qui nous charme par la variété et la vérité des portraits.

L'Académie décerne enfin neuf prix, de mille francs chaque, aux neuf derniers volumes dont il me reste à vous dire un mot :

Essai sur la vie et les œuvres de Lucien, par M. Maurice Croiset.

Lucien est un des plus grands moralistes de l'antiquité; aucun n'a plus et mieux étudié le cœur humain ; sa sagacité est merveilleuse pour saisir les ridicules ; son esprit, incomparable pour les décrire. Il a voulu surtout dépeindre une certaine époque; mais les vices ou les travers qu'il attaque sont de tous les temps. Un essai sur Lucien est donc, par bien des côtés, une œuvre de morale.

Il manque peut-être au livre de M. Croiset un peu de cet éclat et de cette fantaisie charmante qui abondent dans l'auteur qu'il étudie. Nous voudrions qu'il se fût plus inspiré de Lucien en parlant de lui; mais, en le faisant mieux connaître, il rend un vrai service aux lettres et aux amis des lettres.

Mme de Sévigné en Bretagne, par M. Léon de la Brière, ancien sous-préfet de Vitré.

On a pu reprocher à ce livre de n'être pas une œuvre personnelle, mais une sorte de mosaïque ou de marqueterie, un travail de compilation, une collection de phrases extraites toutes de la correspondance de Mme de Sévigné. C'est là son tort; mais c'est aussi son mérite, et l'on pourrait plutôt savoir gré à M. de la Brière d'avoir recherché et recueilli tout ce qui, se rattachant à la Bretagne, était disséminé dans cette correspondance précieuse et s'y noyait en quelque sorte, tandis qu'on aime à le voir réuni désormais dans un très agréable ensemble.

Le Petit Français, par M. Charles Bigot.

Quand, l'année dernière, l'Académie couronnait l'excellent livre de M. Raoul Frary, *le Péril national*, quelques réserves pouvaient, à la rigueur, être faites à raison même de l'exagération du plus noble des sentiments, le patriotisme! Aujourd'hui c'est sans réserve qu'une distinction pareille est accordée à un nouvel ouvrage inspiré par la même passion de la patrie. Les bienfaits de la patrie! l'ancienneté de la patrie! la gloire de la patrie! la justice et la générosité de la patrie! voilà ce que chaque page de ce livre enseigne à un petit Français idéal dont M. Charles Bigot veut faire, pour la France, un fils dévoué, un honnête serviteur, un soldat courageux et, qui sait? un vengeur peut-être dans un avenir plus ou moins lointain.

Écrit en bon style, ce petit livre est rempli d'un bout à l'autre d'une émotion saisissante qui remue les âmes et les rend meilleures.

En vous annonçant tout à l'heure qu'une part du prix de Jouy était attribuée à l'auteur de *Marca*, à Mme Jeanne Mairet, je vous disais, messieurs : Rappelez-vous ce nom et ce livre! La plus légitime et la plus aimable des communautés veut que *le Petit Français* soit le frère de *Marca*, et le nom de Jeanne Mairet en cache mal un autre que j'aime à découvrir devant vous en dénonçant comme ayant, à notre insu, triomphé le même jour, dans deux de nos concours, M. et Mme Charles Bigot (1).

Les Récréations scientifiques, par M. Georges Tissandier.

Ce livre, qui avant tout veut instruire en amusant, se compose de six chapitres où se trouvent réunis et exposés avec une élégante clarté une foule de faits choisis parmi les plus curieux de la physique, de la chimie, des sciences naturelles, des mathématiques elles-mêmes. De pareils ouvrages contribuent à développer et à satisfaire le goût croissant du public pour les conquêtes de la science.

Histoire d'un petit homme, par Mme Marie Robert Halt.

Rajeunissant une thèse ancienne, mais toujours vraie, l'auteur prouve une fois de plus qu'avec du courage et de la persévérance on finit toujours, dans ce bas monde, par se tirer des situations les plus difficiles. Énergique et fier, le *petit homme* de Mme Robert Halt prend dès l'âge de quinze ans la résolution de ne plus être à charge à personne, et le voilà qui part sans trop savoir où il va. Réservé à plus d'une mésaventure, il se heurtera à bien des obstacles; il connaîtra même la misère et la faim; mais le succès lui donnera raison: le bonheur l'attend au bout du voyage.

Ce livre est charmant et plein d'intérêt, dans sa première

(1) Sur ce volume, voy. la *Revue* du 5 mai 1883.

(1) De Mme Bigot (Jeanne Mairet), nous avons publié *Un superbe mariage*, dans la *Revue* des 21 et 28 avril 1883, et *Jean Meronde, histoire d'un peintre*, dans la *Revue* des 20 et 27 octobre 1883.

partie surtout; le récit est vif, le style alerte, et l'ensemble très agréable.

Le Roman d'une sœur, deux volumes par Mme Vattier d'Ambroyse.

Par la simplicité du récit, par l'enchaînement naturel des événements, par la variété des personnages qui y sont dépeints et mis en scène, ce roman apparaît comme une image de la vie réelle. C'est le réalisme dans sa plus honnête expression. Un peu longs peut-être, ces deux volumes n'en composent pas moins une œuvre aimable et touchante dont la douce morale a son intérêt, son enseignement et son charme.

Sous ces titres : *le Mariage de Gabrielle* et *Fleurs d'avril,* Mlle Jeanne Loiseau nous avait présenté deux volumes l'un en vers, l'autre en prose, et tous deux ont fixé l'attention bienveillante de l'Académie. Les vers recommandent la prose, la prose recommande les vers, et l'auteur de ce double travail se recommande aussi personnellement par un grand courage, une rare intelligence et un vrai talent à son aurore. A vingt ans, elle a déjà souffert : aussi compare-t-elle tristement ses vers aux fleurs d'avril qui osent naître dans la pluie et les frissons.

Mes vers n'ont pas d'autre [illegible],
Avril capricieux passe;
[illegible] fleurs,
[illegible] d'ombre
Dans ce livre, miroir sombre,
[illegible] pleurs.

Encore un volume de vers et un volume de prose qui, ceux-là, ne sont pas l'œuvre d'un même auteur, mais qui se rapprochent tout naturellement par un même but, une même pensée et, qui plus est, par un même titre.

Les Grands cœurs, en vers, par M. Stéphen Liégeard.

Les Grands cœurs, en prose, par M. Gaston Lavalley.

Remplis des meilleurs sentiments, rappelant les meilleurs exemples et donnant ainsi les meilleurs conseils, ces deux ouvrages, de deux hommes de grand cœur aussi, tendent également et par-dessus tout à honorer la vertu, le courage, le talent et le patriotisme.

A leurs auteurs comme à ceux et à celles que je viens de nommer avant eux, à leurs livres, dont j'aurais voulu pouvoir parler davantage, l'Académie, je le répète, décerne neuf prix, de mille francs chaque.

Ma tâche touche à sa fin, messieurs; la vôtre aussi : je n'ai plus qu'à vous entretenir un moment de trois prix qui ont un caractère tout spécial, n'étant pas, comme les autres, attribués à des livres, mais à des écrivains en dehors de tout concours — que les lauréats se soient présentés à nos suffrages, ou que, spontanément, par sa libre initiative, l'Académie ait fixé d'elle-même sur eux son attention et son intérêt.

Le prix Vitet, un beau prix qui porte un beau nom et dont le chiffre dépasse six mille francs, est décerné à un écrivain de grand mérite et de grand savoir : M. Émile Montégut. J'aimerais à rappeler, au moins par leurs titres, les œuvres nombreuses qui pour cette distinction l'ont signalé au choix de l'Académie, depuis ses *Études sur les littératures anglaises et américaines* jusqu'à ses derniers travaux sur *les Poètes et artistes de l'Italie*, sans oublier ses *Souvenirs de Bourgogne,* si justement remarqués, et cette excellente traduction du théâtre complet de Shakspeare que déjà le prix Langlois récompensait il y a cinq ans.

M. Émile Montégut me ferme la bouche en se présentant aujourd'hui comme candidat au fauteuil qu'occupa si longtemps et si bien notre cher, notre regretté, notre inoubliable ami Jules Sandeau. *Inoubliable* n'est pas français; mais nulle expression plus correcte ne rendrait mieux ma pensée. Ce mot, que j'aurais vainement cherché dans notre Dictionnaire, je l'ai trouvé dans tous nos cœurs.

Le prix Lambert, dont, cette année, le montant s'élève à dix-huit cents francs, est attribué pour mille francs à M. Jules Levallois, érudit modeste et laborieux, critique habile et piquant, qui s'est formé à l'école de Sainte-Beuve, dont il eut jadis l'honneur d'être le secrétaire. Quelque chose lui en est resté.

Le surplus est accordé à M. Ponsevrez, professeur de philosophie au collège Sainte-Barbe, auteur de plusieurs ouvrages présentés par lui à nos concours : un *Manuel d'enseignement moral,* entre autres, et un recueil de poésies intitulé *la Vie mauvaise.*

Destiné, comme le prix Vitet, mais dans de moindres proportions, à honorer des écrivains de tout âge en encourageant les uns et en récompensant les autres, le prix Monbinne est, dans ce double but, décerné pour la première moitié à M. Henri Dupin, et, pour la seconde, à MM. Edouard Noël et Edmond Stoullig, qui depuis huit ans, sous ce titre : *Annales du théâtre et de la musique,* publient chaque année, avec un véritable succès, une collection de notes intéressantes et de documents très utiles à consulter.

J'ai nommé M. Henri Dupin! Que dire de plus de cet aimable doyen de la Société des auteurs et compositeurs dramatiques? Moins vieux à quatre-vingt-dix-sept ans que beaucoup de ses jeunes confrères, Henri Dupin est pour tous un modèle de bonne humeur comme de bonne santé. Collaborateur de Scribe pendant soixante-dix ans, il croit travailler encore avec lui en allant tous les jours s'asseoir à la table de famille que préside si dignement la veuve de son illustre ami. « Je lui dois bien cela », me disait-il dernièrement. — La dette est douce à payer.

Pour la première fois de sa vie, à la veille d'être centenaire — et il le sera! personne n'en doute, lui moins que personne, — pour la première fois de sa vie, M. Henri Dupin est venu, cette année, frapper à la porte de l'Académie en lui offrant un livre sur *Mazarin.* Le vaudeville et la chanson le recommandaient avant l'histoire, et c'est avec plaisir que, saisissant l'occasion propice, l'Académie a voulu donner à ce jeune doyen de toute la littérature un témoignage de sympathie..., presque d'encouragement.

LONDRES EN AUTOMNE

Notes de voyage (1)

Ce qui manque à Londres en automne, c'est la gaieté, le mouvement, l'élégance de ses parcs, auxquels on ne saurait penser sans se représenter aussitôt leur aspect de printemps : les plus beaux équipages du monde, un va-et-vient incessant de cavaliers et les escadrons d'amazones tant vantés qui nous montrent la jeune Anglaise sous son aspect le plus agréable; tout cela s'est évanoui en même temps que *la saison*. Ces parcs immenses qui, avec leurs bouquets d'arbres incomparables et leurs pièces d'eau transparentes, mettent seules un sourire sur la physionomie sévère de la grande ville, ces refuges ouverts à la flânerie dans un pays où chacun semble courir tout droit à ses affaires sans regarder autour de soi, sont aujourd'hui plus déserts que ne peut jamais l'être notre bois de Boulogne, car au bois de Boulogne les fiacres, faute de mieux, ne cessent guère de défiler, tandis que l'entrée des parcs est interdite, sur cette terre de l'aristocratie et de l'opulence, à tout véhicule qui ne peut pour le moins s'intituler *fly;* or les *flies* sont rares au point de produire à peine çà et là l'effet d'une mouche égarée. Dans l'arène du luxe, du plaisir, des vanités, ni spectateurs ni spectacle, rien qu'un calme tout champêtre, une solitude morne faite pour étonner ceux qui se rappellent être passés vers le mois de juin au bord de la Serpentine. Les gazons, les parterres sont aussi soigneusement entretenus; mais personne n'en jouit.

Tous les promeneurs — je parle des piétons, naturellement — semblent relégués sur le même point des jardins de Kensington, du côté de l'*Albert Memorial,* ce monument à la fois affreux et magnifique dédié par la nation aux mânes du prince Albert. Les artistes coupables d'avoir contribué à cette œuvre méritent en masse le reproche qu'encourut jadis l'auteur d'une statue trop parée : ne pouvant la faire belle, ils l'ont faite riche. Le marbre, l'or, les mosaïques précieuses ont été prodigués avec une sorte de folie pour atteindre à un résultat que les vapeurs du charbon atténueront vite, il faut l'espérer. Les gens de goût sont réduits à compter sur ce voile noir jeté sur tous les monuments de Londres; il est bien laid pourtant, lugubre en outre quand il tombe sur les édifices de style grec, qui me paraissent la plus choquante des anomalies dans ces climats si peu favorables d'ailleurs à l'architecture. Les sempiternelles colonnes surmontées de mauvaises statues, les péristyles encrassés des grands palais pseudo-antiques, l'abus de la brique surchargée des plus lourds ornements, voilà de quoi offusquer le regard du voyageur habitué à l'aspect tout différent de Paris, qui présente d'un air si engageant ses beautés facilement accessibles sur les deux rives du ruisseau qui le traverse (la Seine n'est qu'un ruisseau paresseux auprès de la Tamise). Londres ressemble à un grand écrin vide, avec ses voies démesurément larges et la multiplicité de ses squares, de ses croissants, de ses jardins qu'il faudrait meubler de quelque façon grandiose.

Je ne suis pas de ceux qui font un injuste procès aux distances, apparemment infranchissables, que les cabs rapides comme l'éclair et le *Métropolitain,* dont les trains se succèdent toutes les trois minutes, vous aident si bien à franchir; mais je voudrais que sur ces grands espaces le décor fût plus intéressant. Malgré l'activité des rues, activité monotone, elle aussi, l'ennui se dégage de ces avenues où rien de vraiment beau n'arrête le regard.

Les amateurs de gothique moderne exaltent outre mesure les bâtiments immenses du nouveau Musée d'histoire naturelle et ceux du Palais de justice, *New Court House;* mais ce genre bâtard laisse froids ceux qui trouvent, et je suis du nombre, que le style gothique, si admirable qu'il soit, doit être abandonné aux cathédrales et aux châteaux du moyen âge. Ruskin a écrit des pages bien fortes et bien originales contre ce préjugé, si c'en est un; en le lisant, je reconnais volontiers qu'il faut avant tout tenir compte du climat, et qu'une voûte de brouillard est en désaccord avec le « poème architectural » de la Renaissance de même qu'avec les lignes pures tirées sur le ciel bleu de l'antiquité grecque. Je suis même forcé d'admettre que les Anglais ont fait souvent une application heureuse de l'ogive et du pignon aigu à l'architecture domestique; mais, quand il s'agit de monuments *civils,* mon goût, sans doute faussé par des traditions païennes, regimbe malgré moi. Je me demande pourquoi on loge dans une manière d'église des galeries réservées aux sciences. Cette église a grand air, d'accord; son aspect me trompe cependant sur sa destination; quant au Palais de Justice, il offre de bien belles parties; mais l'ensemble y est partout sacrifié aux détails. C'est un défaut, au gré de ceux qui tiennent à la règle des proportions et de l'unité, qu'il s'agisse d'un édifice, d'un tableau ou d'un livre. Les Anglais ne comprennent pas ce besoin de nos yeux; ils sont myopes, comme l'un d'eux me le disait très justement; les grandes lignes leur échappent, ils ne voient que les détails et, avant tout, ils veulent y trouver de la variété, je ne sais quoi d'ingénieux, toute sorte d'intentions *spirituelles,* qui parlent à leur esprit organisé autrement que le nôtre. L'esthétique est quelque chose de très différent d'un côté du détroit et de l'autre.

*
* *

Londres n'a toujours, en somme, que deux monuments par excellence : la Tour et Westminster. Mais ne possédât-il que sa sublime abbaye, il serait encore privilégié. De quelque façon que l'on conçoive le beau, on s'incline devant Westminster, saisi d'une émotion d'artiste à laquelle se mêle l'émotion plus haute encore qu'inspirent le génie, la gloire et la vertu réunis. Rien au monde n'est comparable à ce Panthéon grandiose. J'y suis entré le matin, durant la semaine, tandis que se célébrait le service religieux de dix heures. Des voix d'enfants adorables, d'une pureté cristalline, chantaient la belle musique qui sert d'accompagnement aux psaumes; puis deux chanoines (*canons*), revêtus de l'aube blanche qui est tout leur costume sacerdotal — l'un et l'autre de haute

(1) Voy. la *Revue* des 27 octobre et 10 novembre.

taille et de fière tournure avec une longue barbe soyeuse qui leur eût donné l'air de grands prêtres d'Israël s'ils n'avaient eu d'abord l'apparence irrécusable du *gentlemen* anglais, — prononcèrent les prières.

L'un d'eux expliqua, au milieu d'un profond recueillement, quelques passages de la Bible : langue et diction parfaites, hauteur de pensée très frappante. La religion, comme tout le reste, est aristocratique ; elle s'adresse aux plus intelligents, aux plus instruits, aux meilleurs. Aucune de ces menues dévotions sur lesquelles s'appuie la faiblesse et l'ignorance des simples, qui pourtant ont, eux aussi, besoin d'un Dieu. Le Dieu qu'on adore dans cette nef majestueuse est celui des héros de marbre qui nous entourent, jugés dès ce monde par la postérité, comme ils le seront là-haut, d'après leurs œuvres, sans faiblesse et sans compromis.

Pour qui arrive d'un pays démocratisé, l'aspect de la chapelle Henri VII, où les chevaliers de l'ordre du Bain tiennent encore leurs assemblées solennelles, ce déploiement d'épées et de bannières sur les stalles ornées d'armoiries, fait l'effet d'un retour aux traditions du moyen âge, aux us de la féodalité. En revanche, c'est une pensée libérale et généreuse entre toutes qui réunit ici auprès des rois de naissance les rois de la pensée. Dans nul autre pays on ne voit rangés côte à côte, sur le pied de l'égalité, pour ainsi dire, des dynasties entières de souverains et la lignée des hommes éminents de toute classe : savants, soldats, écrivains, artistes, tel médecin, tel marchand philanthrope, tel explorateur, tel pédagogue compris. Vous venez de remonter, à travers les demi-ténèbres de la chapelle d'Édouard le Confesseur, jusqu'aux plus lointaines origines de l'Angleterre, jusqu'à cette pierre de Scone, l'oreiller de Jacob, qui fut le symbole de l'autorité des rois d'Écosse, et soudain vous débouchez en pleine lumière dans le coin des poètes pour vous trouver devant Chaucer et Shakespeare, Dryden et Southey, Milton et Spencer, Ben Jonson et Gray. Le grand acteur Garrick est avec eux, ouvrant d'un bras le rideau pour entrer en scène. Quelle pléiade de noms immortels gravés à leur rang sur des statues, des médaillons, des bustes, ou sur la simple tablette à laquelle aspirent sans doute tous ceux qui, en Angleterre, tiennent soit une plume, soit une épée, servant leur patrie à un titre quelconque !

Au-dessous d'Addison, de Haendel, de Sheridan, Thackeray et Dickens ont reçu la glorieuse hospitalité qui leur était due ; le second n'a pas encore de monument. « Il faut attendre », répondent, quand je m'en étonne, les plus ardents admirateurs de son génie ; il faut attendre la consécration des années.

Ni engouement, on le voit, ni inconstance.

Pourquoi tous les monuments de Westminster, sans valoir ceux que Stone et le Florentin Torrigiani ont consacrés aux Tudors, sous cette voûte à clefs pendantes qui a été surnommée le ciel des sculpteurs, ne sont-ils pas dignes des marbres élégants signés au siècle dernier ou au commencement de celui-ci par Flaxman, Chantrey, Westmacott? La pénurie que j'ai signalée déjà dans cette branche de l'art se révèle à chaque ouvrage plus récent. Par malheur, ce pays qui manque de statuaires a la fureur des statues : Saint-Paul renferme un nombre désolant de figures manquées, en marbre ou en bronze, qui gâtent cette église où je ne peux entrer, pour ma part, sans un sentiment de mauvaise humeur.

Wellington y tient trop de place ; Wellington met à rude épreuve mes sentiments patriotiques depuis que je suis à Londres : sa gloire est partout. Pour m'en consoler, je relis ce qu'un Allemand a écrit sur cette gloire ; le témoignage d'un Français serait suspect : « Le duc de Wellington a eu le malheur d'être heureux partout où les plus grands hommes du monde ont été malheureux, et cela nous le fait haïr. Nous ne voyons en lui que la victoire de la sottise sur le génie. Il semble que la fortune, en l'élevant si haut, ait voulu mieux exposer sa creuse petitesse... » Et l'auteur des *Reisebilder* continue sur ce ton, avec un entrain d'ironie qui me le fait aimer davantage, prouvant quel « malheur de bonheur » c'est, pour le vainqueur de Waterloo, d'avoir succédé à Canning et réussi là où un Canning échoua, d'avoir renversé Bonaparte et d'être condamné à rester immortel comme lui : « Le nom de Ponce-Pilate n'est-il pas demeuré de la même manière aussi immortel que celui du Christ?... Mais ce mannequin, au sourire de bois, sur une figure glacée, est petit et moins encore que petit. Qu'en resterait-il si on lui ôtait son uniforme de gloire? » L'uniforme est à Saint-Paul, coulé en bronze et couché sur un sarcophage qu'abrite tout un temple à colonnes corinthiennes flanqué de groupes d'une dimension ridiculement colossale : la Vérité arrachant la langue au Mensonge, la Bravoure foulant aux pieds la Lâcheté. Eh bien, c'est un malheur de plus pour l'homme heureux que d'avoir inspiré un monument pareil!

∴

Le parallèle entre Westminster et la Tour, entre le Panthéon et la prison d'Etat, entre la glorification de toutes les vertus et le souvenir des plus horribles crimes s'est imposé à l'esprit de tous ceux qui ont visité Londres, et il y a là en effet un sujet inépuisable de réflexions sur le caractère extrême dans le mal et dans le bien d'une race dont la puissance, qu'il s'agisse de l'un ou de l'autre, est, pour ainsi dire, sans bornes.

Je passe une heure à songer, assis sur l'emplacement de l'échafaud où furent décapités Anne Boleyn et Catherine Howard, Jane Gray et le comte d'Essex. A peine si quelques soldats de la citadelle ou quelques gardes revêtus de l'ancien costume, grotesque aujourd'hui, des buffetiers de Henri VIII, errent dans la grande cour intérieure. Ce n'est pas un jour d'entrée libre ; le va-et-vient des badauds qui veulent visiter à l'arsenal la collection d'armures anciennes ou s'ébaubir devant les joyaux de la Couronne ne me trouble point. De temps à autre seulement un « habit rouge » jette du pain aux pigeons, aussi nombreux dans cette vieille forteresse que sur la place Saint-Marc à Venise, puis s'amuse à faire envoler, en frappant dans ses mains, la nuée d'oiseaux qui, après s'être élevée jusqu'au sommet des tours, retombe sur la provende avec de longs battements d'ailes. Sauf ce bruit presque régulier, tout est silence. Je vois se dérouler dans la quasi-soli-

tude les tableaux les plus dramatiques de cette histoire d'Angleterre terrible et mystérieuse, si bien faite pour tenter le génie d'un Shakspeare.

Voici les douze tours du château fort, aussi solides que jamais. Chacune a sa chronique : la Tour Sanglante, où furent étouffés les enfants d'Édouard IV, dont les ossements, retrouvés sous un petit escalier, ont été, depuis, transférés à Westminster, parmi les tombes royales; la tour de la Cloche, où Élisabeth fut retenue prisonnière par sa sœur Marie; la tour Beauchamps, où Jane Gray a gravé les quatre lettres de son nom au milieu de tant d'autres signatures lentement, péniblement tracées sur la pierre dans l'ennui des longues captivités; la tour Bowyer, où le duc de Clarence périt noyé dans un tonneau de malvoisie; la tour Wakefield, témoin de l'assassinat de Henri VI... Voici, derrière moi, la petite église où sont inhumées toutes les victimes de l'échafaud, depuis Thomas Morus jusqu'à lord Lovat, avec tant d'autres, morts prisonniers dans cette forteresse sinistre qui retint William Wallace, David Bruce, le roi de France Jean le Bon, Charles d'Orléans, l'archevêque Cranmer, Walter Raleigh, le comte de Strafford... La liste est trop longue pour que je me souvienne.

Que de crimes, de vengeances, de sombres destinées! Oui, les drames de Shakspeare s'entremêlent les uns aux autres sous mes yeux à travers un brouillard sanglant. Là-haut, dans la Tour Blanche, il y a des curiosités dont la vue donne le frisson, ces instruments de torture, cette hache, ce billot auquel les coups assenés çà et là par la main peu exercée du bourreau maladroit ont laissé d'épouvantables entailles. Des réflexions pareilles à celles d'un condamné mis en chapelle devaient assaillir les rois d'Angleterre au temps où l'usage les forçait à s'enfermer ici pour y attendre la cérémonie de leur couronnement.

*
* *

En vérité, il me semble n'avoir jamais vu et compris Londres aussi bien que dans cette tranquille saison d'automne. Voir de Londres le West-End au printemps, ce n'est pas le connaître, c'est s'amuser d'un tourbillon.

On a traversé la galerie Nationale, par exemple, tout juste pour emporter l'ineffable souvenir des anges et des duchesses de Reynolds ou pour tomber amoureux de Mme Siddons, si bien posée, si bien habillée par Gainsborough. Mais Turner, à lui seul, mérite d'être étudié une journée entière dans sa beauté, dans ses erreurs, dans les transformations qui ont conduit peu à peu cet émule de Claude Lorrain, par des phases si intéressantes, à l'ivresse, au délire de la lumière. Ses traits de ressemblance avec Claude Lorrain, il les sentait sans doute, et en même temps il voulait prouver que l'imitation n'y était pour rien quand il donna au Musée la *Fondation de Carthage* et le *Lever du soleil un jour de brouillard*, à la condition que ces deux chefs-d'œuvre seraient placés à côté de ceux du maître auquel on le comparait si volontiers : fier appel au jugement du public, qui ne lui fait rien perdre, car il peut hardiment soutenir toutes les comparaisons. Il y a une grande salle consacrée à Turner, et, pour peu qu'on y reste, on se sent devenir fou avec l'homme de génie qui, après avoir apporté un sentiment si profond de la nature dans ses premiers paysages, finit par la confusion éblouissante dont *le Feu de Sodome, la Lumière et la Couleur au lendemain du Déluge* donnent l'exemple. Vous rappelez-vous *le Chef-d'œuvre inconnu* de Balzac, l'histoire de ce peintre halluciné qui, en s'efforçant à chercher toujours le mieux, aboutit au chaos et finit par être seul à discerner quelque chose dans le fouillis incompréhensible qu'il a créé? Est-ce lui qui a perdu la notion du possible? Est-ce notre œil qui ne peut le suivre dans les régions vertigineuses de l'idéal où il s'est perdu? Qui le dira? Eh bien, Turner ressemble à ce personnage presque fantastique. Quelques-uns de ses tableaux ne sont qu'une palette caressante au regard, mais inextricable. Avant d'en arriver là et tandis qu'il ménageait encore les sensations de l'œil des simples mortels, tout en osant déjà beaucoup, il a rendu avec une vérité, une puissance étonnante, l'effet de la tourmente de neige autour d'un bateau en détresse, ou celui de la vapeur lâchée à travers la pluie, le Great-Western-Railway à toute vitesse. Mais ces tours de force ne nous montrent qu'un côté de son talent, qui n'est pas le plus élevé ni le plus sympathique; on retourne à son *Lever de Soleil en hiver*, à son *Ruisseau*, à ceux de ses tableaux qui n'ont aucune prétention philosophique, épique ou symbolique, qui ne visent qu'à être de beaux paysages anglais de la plus noble réalité.

Hogarth est le seul peintre auquel on puisse pardonner d'avoir été avant tout philosophe. Malheureusement la plupart des Anglais ont, en dessinant, trop de préoccupations morales et intellectuelles qu'ils entreprennent de traduire d'une façon littéraire pour ainsi dire plutôt que plastique. Quelques-uns finissent par faire de grandes vignettes uniquement expressives sous prétexte de tableaux de genre ou même d'histoire.

Les jeunes misses qui copient en grand nombre Wilkie ou ses successeurs dégénérés sont terriblement *expressives* aussi; il faut les voir, le jeudi, jour réservé aux artistes, massacrer des « scènes d'intérieur », en tablier de toile perse à bavette, qui ne laisse passer que les gigots *esthétiques* de leurs manches et une haute collerette d'où sort quelque tête charmante ridiculement coiffée de façon à rappeler certains petits anges de Fra Angelico : les unes coquettes, avec une recherche évidente et souvent malheureuse du pittoresque dans leur accoutrement; les autres *dowdy*. Il n'y a pas de mot qui rende ce mépris absolu de la toilette qu'affecte une catégorie curieuse de femmes fortes en Angleterre. Les verts les plus crus, les rouges les plus criards, tous les tons les plus étonnés de se trouver réunis, barbouillent la toile où l'intention du peintre, satire, vérité morale, que sais-je? est poursuivie, soulignée, dénaturée de la façon la plus comique par ces naïves interprètes, qui prêteraient elles-mêmes à de bien jolies caricatures.

*
* *

Dans les musées, dans les théâtres, sur les quais, dans les rues de la Cité, à travers les vitres des restaurants, où l'on

voit d'une heure à cinq heures le petit monde se faire servir debout, devant une sorte de comptoir, des morceaux saignants, *from the joint,* avec une pinte de *stout,* je crois à chaque instant reconnaître des personnages déjà vus... En réalité, il ne m'est jamais arrivé de rencontrer ces types éminemment anglais que dans les pages de Dickens; mais ils y sont vivants au point que je me sens prêt à saluer celui-ci ou celle-là. Quel peintre, et comme il saisissait la ressemblance! Ses personnages ne sont pas moins réels que ceux que je coudoie. Je prête malgré moi à tel ou tel passant le nom d'une figure familière évoquée par ce grand observateur aussi profond que Balzac et plus ému. Près de Blackfriar's bridge une figure patibulaire au teint blême, aux paupières rougies, aux allures fuyantes et suspectes, me fait songer à ce juif Fagin, l'exploiteur des petits filous; je cherche involontairement entre la Bourse et la Banque d'Angleterre la maison de commerce Dombey père et fils; je ne saurais passer auprès d'un magasin de curiosités sans me représenter, au milieu des vieilles tapisseries et des vieux meubles, l'angélique profil de la petite Nell; tous les gamins déguenillés me rappellent les épreuves du pauvre Olivier Twist; cette maison meublée pourrait bien être celle de Mme Lirriper; j'aperçois à une fenêtre la bonne physionomie du Major. Les deux cents chapeaux destinés à des têtes couronnées que « Louise » expose dans ses vitrines de Regent-Street reportent ma pensée, je ne sais pourquoi, au Temple de la Mode de Mme Mantalini. Quant à Copperfield, il est mon compagnon, mon guide inséparable; il m'explique Londres, il m'en donne la clef; je ne me lasse pas de le suivre.

Un matin cependant, un jour de brouillard, il a cédé la place à *Our Mutual Friend,* dont les descriptions m'ont frappé plus que jamais par leur vérité et leur intensité extraordinaires. Le brouillard au mois de septembre, un brouillard assez épais pour obliger toutes les boutiques à allumer le gaz comme en pleine nuit! Pendant mon déjeuner, éclairé par une lampe, je regardais expirer dans cette humidité noire le soleil, qui avait essayé vainement de se lever; je me figurais ce fléau tel qu'il existe en hiver, éteignant le bruit des roues, saisissant à la gorge, pour ainsi dire, toute la ville, qui tousse, qui éternue, qui étouffe, l'horrible brouillard jaune s'assombrissant jusqu'au cœur de la cité, où il devient d'un noir rouillé, rideau impénétrable jeté sur toute la scène de la vie et qui suggère des pensées sinistres, car, mieux encore que la nuit, il doit protéger le crime.

Par un jour de brouillard, fût-ce un brouillard d'été, allez au British Museum, si vous voulez comprendre, devant les marbres du Parthénon, toute l'horreur de l'exil. Phidias est là, prisonnier entre quatre murs badigeonnés en rouge brun sur lesquels glisse une sorte de crépuscule blafard. A peine distinguez-vous le dieu du soleil sortant avec son char des flots de la mer; Hercule, sous sa peau de lion, saluant la naissance du jour, et, dans la clarté radieuse de ce jour qui devait être tout de roses et d'azur, Séléné qui disparaît, fuyant une lumière plus vive que la sienne. Quelle anomalie! Comme il a froid, ce cortège des Panathénées! Les cavaliers superbes, les joueurs de flûte, les athlètes, les vierges en péplums légers, doivent demander au ciel ce que signifie cette nuit grise et morne à laquelle ils sont voués, loin de la patrie, dans un climat hostile. Sans doute la destruction les menaçait au grand air : frises et métopes étaient condamnés à s'effacer, à tomber en poussière, comme le prouvent les restes très incomplets des deux frontons. N'importe : l'enlèvement de ces trésors par lord Elgin, le marché dérisoire dont ils ont été l'objet, paraît à tous les adorateurs de l'art grec un acte de barbarie, une impiété qui méritait d'être punie par les dieux profanés de la sorte.

*
* *

Parler des musées de Londres, que tout le monde connaît, serait oiseux; il y en a un cependant que les étrangers négligent le plus souvent de visiter et que je désigne à l'attention de tous ceux qui veulent se rendre compte de ce qui a été entrepris depuis dix ans pour instruire, pour élever les classes pauvres. Le musée de Bethnal-Green est une admirable succursale de Kensington. Il s'ouvre à l'extrémité est de Londres, dans le quartier des fabriques; pour y arriver, on fait un véritable voyage à travers le pays des parias, sur de longues routes bordées de repaires sordides entourant des établissements industriels. L'édifice brique et fer, précédé d'une belle fontaine en terre cuite émaillée de Minton, est accessible gratuitement à tous, au milieu de cette pauvreté : les plus ignorants y trouvent un spectacle pour leurs yeux, un aliment à ce qu'ils peuvent avoir d'intelligence. Combien l'esprit délié de nos ouvriers profiterait de pareils moyens d'instruction! Mais je doute que l'artisan de Londres, plus rude, plus lourd, plus enfoncé dans la misère et l'abrutissement de l'ivrognerie, tire grand profit de ce qui s'offre à lui d'une façon si ingénieuse.

Au rez-de-chaussée, une immense galerie renferme la collection complète de tous les objets qui servent à l'alimentation. La nourriture usuelle, exotique, etc., est détaillée dans son origine, dans ses effets sur le corps humain, dans ses falsifications. Les explications pratiques et scientifiques sont données avec une clarté qui les met à la portée des enfants, dans des livres imprimés en gros caractères, aux feuilles indéchirables collées sur toile et qu'une chaîne retient au pupitre qui les soutient. Graduellement, de la nourriture, par une pente insensible, on passe à de plus hautes sphères d'histoire naturelle; en faisant connaissance avec les insectes intitulés les amis et les ennemis du jardinier, le cultivateur se pénètre des premiers éléments de l'entomologie. De grandes planches coloriées lui montrent comme au microscope toutes les maladies des plantes. L'admirable collection des papillons britanniques est ouverte à la curiosité du premier écolier venu. Les galeries du vêtement rejoignent celle de l'alimentation : la laine, la soie, le cuir, les plumes, les fourrures, se montrent à leurs différents degrés de préparation, tels qu'on les emploie dans toutes les parties du monde, depuis le collier de coquilles d'un sauvage, jusqu'aux échantillons les plus riches de nos soieries de Lyon. La salle centrale renferme les spécimens de tous les arts industriels, céramique, ébénisterie, orfèvrerie, achetés lors des différentes

expositions internationales, et des objets d'ameublement ou de parure d'époques diverses, prêtés par des particuliers.

Ceux-ci rivalisent de générosité dans ces dons temporaires qui font connaître au peuple toutes les curiosités renfermées d'ordinaire chez de grands personnages. Les galeries d'en haut, par exemple, sont remplies en ce moment par l'admirable collection du marquis de Bute, qui consiste surtout en tableaux de maîtres du meilleur temps de l'école hollandaise. Hobbéma et Cuyp, Teniers et Jan Steen, Ruysdael et Wouwermans, Metzu et Franz Hals, Snyders en collaboration avec Rubens, Van Ostade, Van de Velde, Van der Neer, Brauwer, Berchem, etc., y figurent représentés par quelques-uns de leurs chefs-d'œuvre. On assure que certains maîtres ici présents ne se trouvent dans aucune autre galerie particulière, Elsheimer, par exemple, dont Rembrandt à ses débuts emprunta la manière. Le malheureux vicomte de Stafford, par Van Dyck, côtoie le pape Innocent X, par Velasquez; du portrait de Le Nain par lui-même, dans son atelier, entouré d'un groupe de peintres français, on passe aux plus beaux portraits de Terburg, à ce curieux Netscher qui est censé représenter la belle duchesse de Mazarin en Pomone avec le vieux Saint-Évremont en Vertumne. Il y a plus de deux cent soixante toiles, presque toutes de premier ordre. Reynolds nous fait connaître un comte et une comtesse de Bute. Le mari, ministre sous George III, tout en bleu brodé d'or et portant les insignes de l'ordre de la Jarretière, reçoit les papiers que lui tend un jeune homme vêtu de rouge, M. Jenkinson, son secrétaire, depuis comte de Liverpool; sur ces papiers on lit la date du traité de paix avec la France : 1763. La jeune femme, en jolie toilette de promenade de la fin du XVIIIe siècle, parcourt son parc, accompagnée d'un épagneul. C'est la fille de cette célèbre lady Wortley Montagu, l'auteur des lettres dont l'Angleterre est si justement fière, l'amie de Pope et d'Addison que nous retrouverons un peu plus loin, peinte par Kneller dans le costume turc de fantaisie qu'elle portait volontiers au retour de son ambassade à Constantinople. Gainsborough peignit aussi un vieux marquis de Bute aux superbes fourrures, et Lawrence, le fils de celui-ci, lord Mountstuart, jeune figure souffrante qui, enveloppée d'un pardessus gris, se détache avec une distinction exquise sur la mélancolie du ciel nuageux. Tous ces grands seigneurs sont là en effigie, faisant les honneurs de leurs richesses artistiques au peuple de Londres. La noblesse anglaise agit volontiers de la sorte: sir Richard Wallace a envoyé ses tableaux; le colonel Fox, sa collection anthropologique; le prince de Galles, les curiosités rapportées des Indes.

Quand un lord quitte la ville en été, il lui arrive de confier ce qu'il possède de plus précieux aux administrateurs du Bethnal Green museum; mais probablement les habitants de ce quartier misérable sont plus sensibles à la prévoyance qui les a dotés d'un parc de 117 hectares où toute la population de l'est peut faire des parties de *cricket*. Le musée demeure relativement peu fréquenté; on y conduit les écoles; quelques chefs d'atelier viennent chercher des modèles; voilà tout. Les lumières que l'on s'efforce de répandre ont un terrible adversaire dans le gin; nous nous demandons même si les tendances libérales et humanitaires, le mouvement tout moderne que l'on signale chez un bon nombre de représentants du grand monde anglais et qui ont inspiré à M. Hamilton Aïdé son éloquent *Poet and Peer* ne se heurtent pas à la haine et à l'envie, comme il arriva chez nous en 89, quand la noblesse française, enthousiaste de Voltaire, de Rousseau et de la République américaine, courait à sa perte avec un si bel élan d'imprévoyante générosité.

— Vous êtes plus heureux que nous en France, me disait dernièrement un conservateur avec quelque tristesse; vous avez eu votre Révolution, la nôtre est à faire.

Ce qui peut rassurer les pessimistes jusqu'à nouvel ordre, il nous semble, c'est qu'aux derniers rangs de la populace, ceux que leurs instincts et les circonstances pousseraient le plus violemment d'ailleurs vers certaines doctrines socialistes, qui font leur chemin dans le monde entier, ont encore le respect profond des vieilles institutions nationales, confondu avec cet amour exalté pour la reine, pour la famille royale tout entière, dont nous ne pouvons avoir aucune idée, nous le peuple le moins sentimental de la terre. Du haut en bas de l'échelle sociale, la personne des princes est adorée. Avant qu'une révolution ne mette le feu aux quatre coins de l'Angleterre aristocratique, il faudra que ce sentiment, fort comme une religion, soit éteint.

TH. BENTZON.

LE PETIT MONSTRE

Nouvelle (1)

I.

— Une lettre pour vous, mamz'elle Annette, dit la concierge en tendant aux demoiselles de Belmare le pli que le facteur venait de déposer dans sa loge.

— Une lettre, Jésus! mon Dieu! s'écria Mlle Annette en pâlissant.

— Une lettre? répéta Mlle Octavie, sa sœur cadette, plus pâle encore.

Elles la prirent en tremblant. Qui pouvait leur écrire? Elles ne connaissaient personne, personne!

Une grande terreur les gagnait en présence de cette mystérieuse enveloppe, que ni l'une ni l'autre n'osait décacheter.

Elles s'y décidèrent pourtant, et à peine eurent-elles jeté les yeux sur la dépêche qu'elles poussèrent un cri, un cri unique et simultané, suivi d'un morne silence.

Annette, remise la première de son émotion, se leva et alla, sans rien dire, serrer la lettre dans un des tiroirs de

(1) Reproduction interdite aux journaux n'ayant pas traité avec la Société des gens de lettres.

leur commode. Elles n'en parlèrent plus, plus du tout, pendant trois jours.

Ce n'était certes pas l'envie qui leur manquait; mais elles avaient peur, peur de s'interroger, de se communiquer leurs impressions.

De temps en temps, quand Annette avait le dos tourné, Octavie s'approchait de la commode, à pas de loup, ouvrait doucement le tiroir, en retirait la précieuse missive, la parcourait d'un regard rapide et la cachait vivement dès qu'elle croyait entendre ou apercevoir sa sœur. Aussitôt qu'Annette se trouvait seule, elle s'élançait à son tour vers la commode et s'adonnait à peu près au même petit exercice.

Et toujours pas un mot! pas une syllabe! Elles cherchaient à se donner le change, les pauvres! Mais on devinait bien qu'elles n'étaient toutes deux préoccupées que de cette lettre.

Assises mélancoliquement, chacune à un coin de l'étroite pièce qui leur servait de salon et aussi de salle à manger, une tapisserie ou un tricot à la main, l'œil perdu dans quelque vague songerie, elles demeuraient là des journées entières en face l'une de l'autre, sans prononcer une parole, sans même oser se regarder, dans la crainte de laisser échapper le secret qui leur montait aux lèvres, troublées de se sentir observées, honteuses de cette situation et ne sachant comment en sortir.

Trois jours se passèrent ainsi, trois siècles! Pour la première fois de sa vie, Annette oublia sa messe quotidienne, et Octavie, plus particulièrement préposée aux soins du ménage, négligea deux soirs de suite de mettre du millet dans la mangeoire de ses chers canaris.

Ah! elles avaient bien le loisir de songer aux petits canaris qui faisaient *pitt! pitt!* d'un ton lamentable au fond de leur cage, de s'inquiéter du gros angora Matou, le favori d'Annette, qui tournait autour de sa maîtresse, en ronronnant d'une façon câline.

Une seule pensée, fixe, absorbante, emplissait leurs esprits : la lettre, encore la lettre, toujours la lettre, et aussi la réponse qu'elles devaient lui faire.

Annette attendait Octavie, Octavie attendait Annette, et ni l'une ni l'autre n'avait le courage de commencer.

Au matin du quatrième jour, Annette, plus triste, plus irrésolue encore que les jours précédents, entra dans le salon au moment où Octavie, qui ne l'avait point vue venir, relisait pour la centième fois les lignes cabalistiques. Elle était fort émue, la bonne Octavie, et de grosses larmes ruisselaient sur ses vieilles joues amaigries.

— Pauvre chéri! pauvre chéri! répétait-elle en baisant le morceau de papier, tout trempé, devenu presque illisible.

Devant ce spectacle qu'elle connaissait bien, hélas! Annette sentit son cœur se fondre et, d'un mouvement irréfléchi, elle se précipita en sanglotant dans les bras de sa sœur.

— Octavie!

— Annette!

Ces deux mots suffirent. Elles s'étaient comprises.

Au bout d'un instant, après avoir encore pleuré, après s'être encore embrassées, elles reprirent avec une touchante unanimité, comme répondant à la muette question qu'elles se posaient depuis si longtemps :

— Nous le gardons, n'est-ce pas?

Et Annette ajouta :

— C'est entendu! Je partirai ce soir pour la Vendée, et à la fin de la semaine je le ramène ici!

— Chère sœur, comme tu as bien deviné ma pensée!

— Et toi, la mienne!

Elles se mirent incontinent à dresser les préparatifs du départ. Une véritable fête! Annette, en dépit de ses rhumatismes, exultait littéralement, et Octavie, moins expansive, avouait n'avoir jamais été aussi heureuse depuis qu'elle était au monde.

Oh! il y a belle heure, dès la première minute, qu'elles se seraient décidées à ce parti, si elles avaient été libres d'elles-mêmes! Leurs hésitations ne provenaient nullement d'un vilain sentiment d'égoïsme, oh! non! et Annette, comme Octavie, si elle n'avait écouté que son sentiment, aurait dit tout de suite : Oui! Mais Annette avait peur de gêner Octavie, et Octavie redoutait de causer de l'ennui à Annette.

Songez donc! Quel événement! Cet enfant, — car il s'agissait d'un poupard de six ans, leur propre neveu, orphelin, jusqu'alors soigné par une de leurs cousines, et qu'on menaçait de jeter sur le pavé si elles ne consentaient pas à s'en charger, — cet enfant tombant du ciel dans leur calme existence, au milieu de leurs habitudes, de leurs manies semi-séculaires! Quel embarras!

Quel embarras, mais aussi quelle joie!

C'était ce que chacune de ces demoiselles se disait, en gémissant de ne pas être seule maîtresse de ses actions.

— Ah! s'il n'y avait que moi! pensait Annette.

Tandis qu'Octavie soupirait tout bas :

— Ah! si Annette n'était pas là!

Elles s'en voulaient maintenant d'avoir douté l'une de l'autre.

— Et moi qui croyais!

— Et moi, donc!

Puis elles passèrent à un nouveau sujet, elles causèrent du petit Gabriel, du chérubin, comme elles le nommaient déjà; elles bâtirent des projets d'avenir. Annette désirait qu'il fût militaire. C'est si gentil, un officier! Octavie préférait pour lui une carrière civile, celle d'ingénieur, par exemple. On y court moins de dangers. Annette s'enthousiasma, tenant mordicus pour son bel officier; Octavie défendit son ingénieur; elles bavardèrent, elles se disputèrent même, pendant que Matou se promenait, tout penaud, à travers la salle et que les canaris continuaient, sans se lasser, leurs éternels pitt! pitt! devant leurs burettes vides.

Puis l'heure du départ sonna. Déjà!

Quand Octavie se vit seule à la maison, une immense tristesse l'envahit. Elle n'avait jamais quitté sa sœur. Vieilles filles aujourd'hui, depuis l'âge le plus tendre elles avaient vécu ensemble, d'une vie quasi claustrale, ne visitant personne, ne recevant personne, par goût d'abord, par horreur

du monde et du bruit, par nécessité ensuite, car elles n'étaient pas riches, les demoiselles de Belmare, pas riches du tout!

Mais elles ne regrettaient rien, les braves demoiselles. Elles s'étaient doucement résignées à leur sort, en attendant que le bon Dieu se décidât à les rappeler à lui. Elles étaient contentes ainsi, sans ambition, sans envie, tranquilles dans leur modeste appartement, perché au cinquième étage d'une pauvre maison, tout petit, tout petit, mais si rangé, si propre, qu'on aurait pu se mirer dans le parquet ciré et frotté chaque matin par Octavie, depuis que les rhumatismes d'Annette l'avaient reléguée au rôle moins actif d'intendante.

Comme elles l'aimaient, ce cher appartement, dans lequel s'étaient écoulés leur jeunesse, leur âge mûr, leur vie entière! Dans chaque coin gisait un fragment, un lambeau de ce passé déjà si long, et qui leur semblait si court dans son éternelle monotonie.

Ici, accrochés aux tapisseries, aux trois quarts effacés par le temps, les vieux portraits de famille, dans leurs cadres dédorés, le père, la mère, les ancêtres, d'autres aussi, visages souriants, visages graves, dont elles avaient fait leur unique compagnie. Là, sur des étagères, dans un fouillis savant, mille babioles de formes et de couleurs étranges, de petites boîtes en coquillage, des figurines en écaille, en porcelaine, en ivoire, tout un musée de souvenirs! Et quels souvenirs! Toutes les joies, toutes les tristesses, toutes les espérances qui avaient fait battre leur cœur et dont l'évocation magique mettait encore, à présent, des larmes dans leurs yeux ou un éclair de bonheur sur leurs fronts.

— Mais je suis folle, s'écria Octavie, après quelques instants de méditation, je suis folle de me désoler de la sorte... Et ne ferais-je pas mieux cent fois de m'occuper à préparer le nid du charmant petit être qui va nous arriver?

Et la voilà tout à coup, réconfortée par cette pensée, allant, venant, trottinant d'une pièce à l'autre, tantôt avec un meuble sous le bras, tantôt avec un chiffon, une fanfreluche, un rien, qu'elle avait découvert on ne sait où, au fond de quelque armoire inexplorée, arrangeant, bâtissant, dérangeant, démolissant, s'interrompant de temps en temps au milieu de sa besogne pour en juger l'effet, ne trouvant jamais rien d'assez joli, d'assez beau pour le chérubin.

Les heures, les journées dont elle avait tant redouté la lenteur s'envolaient sans qu'elle s'en aperçût, et ce fut ainsi qu'elle atteignit la fin de l'interminable semaine.

•

Une voiture s'est arrêtée devant la maison.

— Une voiture! Les voilà! C'est elle! C'est lui! Et rien n'est encore prêt!

C'était vrai, rien n'était prêt! A quoi avait-elle donc pu passer son temps? C'était bien elle, c'était bien lui, un amour, un véritable chérubin, avec sa bonne grosse face réjouie, ses longs cheveux bouclés qui lui tombaient dans les yeux! Il dormait à poings fermés, le chérubin, sans se soucier des exclamations de sa tante Octavie, des jurements du cocher, qui exigeait un pourboire supplémentaire, des jérémiades de la concierge, qui levait les bras au ciel, se demandant si ces demoiselles n'avaient pas perdu la tête pour s'embarrasser, à leur âge et dans un logement grand comme la main, d'un moutard qui piaillerait nuit et jour et les ferait endêver. Il dormait depuis qu'on l'avait installé dans le wagon, il dormait pendant qu'on le transportait, avec mille précautions, jusqu'à sa future demeure; il dormait encore à sept heures du matin, sous la garde des deux vieilles filles, qui ne pouvaient se résoudre à le quitter.

— Quel ange!

Au réveil, l'ange commença par froncer le sourcil, en ne reconnaissant pas les personnes et les objets qui l'entouraient.

— Où suis-je ici? demanda-t-il avec un étonnement mêlé d'épouvante.

On eut toutes les peines du monde à lui faire comprendre qu'il n'était plus en Vendée, mais à Paris, chez ses tantes, les sœurs de son père.

— Tu sais bien, mon chéri, ta tante Annette, ta tante Octavie...

Il ne savait rien et ne voulait rien savoir. Ce qu'il voulait, c'était descendre au jardin pour s'amuser, comme il avait coutume de le faire chaque matin.

— Mais nous n'avons pas de jardin, Gabriel!

— Je veux aller jouer! Aller jouer, criait-il en gonflant ses joues, en passant par toute la gamme des sentiments humains, depuis la prière jusqu'à la colère et la menace.

Annette était au désespoir. Octavie, toute suffoquée, essayait de le calmer :

— Voyons! voyons, mon mignon, ne pleure plus, sois sage, et, tantôt, si le temps est beau, nous te mènerons à Guignol.

Mais le mignon, incapable d'entendre quoi que ce fût, continuait du même ton glapissant, en crispant ses petites mains :

— Je veux descendre au jardin! Je veux descendre au jardin!

Annette murmura tout bas :

— Je crains fort qu'il ne nous donne de la tablature!

Et Octavie soupira :

— Hélas!

A la fin pourtant, soit qu'il en eût pris son parti, soit qu'il fût fatigué d'avoir trop crié, Gabriel parut accepter sa destinée, et pendant deux heures, deux heures de trêve, de répit pour les malheureuses demoiselles de Belmare, il s'absorba dans la contemplation d'une espèce de poupée que tante Octavie lui avait fabriquée de son mieux.

Mais bientôt, blasé de ce genre de spectacle et se rappelant la promesse qui lui avait été faite, il réclama son Guignol.

— Tout à l'heure, mon amour!

Il n'admettait pas de sursis et, coûte que coûte, il fallut lui obéir séance tenante.

— Quel caractère! grommela Annette.

— Hélas! répondit Octavie.

Le soir, enchanté, ravi, le petit campagnard avait totalement oublié son jardin et son parc et ne songeait plus qu'aux fantasques exploits de Polichinelle et du commissaire.

Mais ce fut bien un autre vertigo! Chaque jour maintenant il voulait aller à Guignol, et, quand par malheur ces demoiselles se trouvaient empêchées de l'y conduire, c'étaient des cris, des trépignements à révolutionner le quartier.

Outre que ce diable de Guignol était bien loin pour les jambes podagres des deux vieilles filles, la dépense était encore trop considérable pour leurs minimes ressources.

Ces raisons, qu'il ne comprenait pas d'ailleurs, le touchaient peu. Tante Annette s'ingénia à inventer des distractions, elle lui acheta des images coloriées, des bonshommes en plomb. Tante Octavie passa les journées, même une partie des soirées, à lui conter des histoires, mais le petit n'était pas dupe de la supercherie. Tout ça, ce n'était pas Guignol, et c'était Guignol qu'il voulait.

Ce furent de nouveaux cris, de nouvelles fureurs qu'elles ne savaient comment arrêter et que la plus ignorante des mamans aurait apaisés d'un mot ou d'un signe. Car il n'était pas méchant, le bambin; bien au contraire, c'était le plus doux, le plus charmant des enfants; mais il avait les défauts de son âge, il aimait à gambader, à courir, à sauter, il avait besoin de grand air et d'espace, et ses bonnes tantes, qui pourtant se seraient jetées dans les flammes pour lui faire plaisir, le gênaient, le contrecarraient à tous moments, dans la crainte qu'il se fît du mal, qu'il eût trop chaud, qu'il eût trop froid. Au moindre bobo, elles étaient dans les transes, l'obligeant souvent à se mettre au lit, à s'envelopper dans ses couvertures pour une éraflure au doigt, pour une piqûre.

Un jour que Gabriel résistait, se débattait, criait, elles lui administrèrent une vénérable fessée en l'appelant : Petit monstre!

Le chérubin n'existait plus.

La nuit, au plus léger bruit, un volet qui grinçait, une porte qui s'ouvrait, elles s'éveillaient en sursaut, tremblantes, se disant :

— C'est encore ce petit monstre qui fait des siennes!

Le petit monstre dormait tranquillement, sa petite tête pâle sur l'oreiller, en rêvant aux grands arbres de là-bas, aux farces de son vieil ami Guignol.

Oh! quelle existence que celle des demoiselles de Belmare à présent! Un véritable enfer! Pas une minute de sécurité, pas une seconde de repos!

— Je vous l'avais bien dit, leur répétait la concierge triomphante; je vous avais bien dit qu'il n'était pas raisonnable, dans votre position, de vous charger d'un fardeau comme celui-là!

Elles le savaient bien, elles se le disaient bien, elles aussi. Mais pouvaient-elles faire autrement? Pouvaient-elles abandonner à la charité publique cet enfant qui n'avait plus qu'elles au monde? Non, il fallait aller jusqu'au bout; elles l'avaient recueilli, il fallait le garder, l'élever jusqu'au moment où il serait en état d'entrer en pension!

Quand viendrait-il, ce moment? Hélas! que de temps encore à attendre! Elles étaient bien lasses cependant, bien lasses et, au lieu du calme qui leur était si nécessaire, le petit monstre emplissait la maison de vacarme et de terreurs.

Chaque jour, c'était une nouvelle surprise du jeune bandit, un meuble cassé, une babiole de l'étagère qui tombait et se brisait en mille pièces, un de ces chers souvenirs qui leur tenaient tant au cœur! Une autre fois c'était Matou, l'angora d'Annette, qui s'en revenait tout écloppé, les poils arrachés, la queue meurtrie; c'étaient les canaris d'Octavie qu'on retrouvait couchés dans leur cage, plumés, étranglés.

— Encore ce petit monstre!

Elles se fâchaient, elles le grondaient, elles le corrigeaient. Il promettait de ne plus le faire et recommençait le lendemain.

Il s'ennuyait, il s'ennuyait à mourir, le pauvre bébé, s'irritant, s'exaspérant dans son inaction. Jusqu'alors habitué à la vie des champs, en plein soleil, il s'étiolait, il étouffait dans cette serre chaude où on l'avait transplanté, juste au moment où ses muscles avaient besoin de développement, où ses poumons avaient soif d'air pur.

Oh! l'on n'aurait plus reconnu dans ce chétif enfant au visage hâve, au teint jauni, pareil aux joues parcheminées de ses vieilles tantes, qui demeurait ankylosé, dans une pose souffreteuse, durant des journées entières, l'amour rose et joufflu qu'on avait vu entrer un soir de l'année précédente chez les demoiselles de Belmare!

Ce n'était encore rien, c'était encore le bon temps, ça! Puis l'hiver arriva, l'hiver sale et brumeux de Paris. Adieu les courtes promenades qu'on lui faisait faire par-ci par-là au Luxembourg ou dans les squares environnants. La porte de sa prison ne s'entr'ouvrit plus, plus jamais!

De leur côté, les pauvres demoiselles n'étaient guère plus vaillantes; tous ces jours de fatigue, toutes ces nuits d'insomnie les avaient terrassées, brisées. Elles n'étaient plus que l'ombre d'elles-mêmes!

Tristement appuyé contre la vitre de sa chambrette humide et sombre, le regard morne, éteint, sans volonté, sans désir, sans caprice aujourd'hui, Gabriel regardait pendant des heures, et des heures encore, la pluie tomber, en frissonnant de tous ses membres amaigris à chaque souffle de la bise.

Le petit monstre était bien sage maintenant, bien sage; il ne cassait plus les meubles, ni les coffrets en coquillage de tante Annette, ni les coupes en porcelaine de tante Octavie. Matou lui-même aurait pu passer à portée de sa main sans risquer d'y laisser les poils soyeux de sa queue, et les canaris sifflaient à gosier déployé dans leur cage sans qu'il songeât à leur imposer silence.

A quoi pensait-il donc, le petit monstre?

— Gageons que le sournois est en train de nous ménager quelque tour de sa façon, disait tante Annette.

— J'en ai peur, répondait tante Octavie.

— Vous pouvez y compter, ajoutait la concierge en lui lançant à la dérobée un regard chargé de haine.

Il ne pensait à rien, le petit monstre, à rien!

Un soir, après le dîner, pour le récompenser d'avoir été gentil depuis quelque temps, pendant que tante Annette somnolait doucettement dans son fauteuil, Matou sur ses genoux, tante Octavie racontait à son neveu les mirifiques aventures de Barbe-Bleue. Il l'écoutait bouche béante, avec une édifiante attention, quand soudain ses grands yeux se fermèrent.

Tante Octavie interrompit un instant son récit, croyant qu'il dormait.

Il était mort.

∴

Dix ans se sont écoulés depuis ce lamentable événement. Dix ans! Pour elles, il leur semble que c'est hier, et, chaque fois qu'un cri d'enfant éclate dans le grand silence de la maison, ou simplement le bruit d'une chaise qu'on remue, d'une voiture qui passe, tante Annette et tante Octavie s'éveillent brusquement de leur léthargique sommeil.

— Encore ce petit monstre! disent-elles en pâlissant.

Puis, tout à coup, elles se souviennent, elles se regardent et fondent en larmes.

ALFRED BONSERGENT.

CAUSERIE LITTÉRAIRE

I.

Le monument littéraire de Paul de Saint-Victor demeurera inachevé. Il devait comprendre quatre volumes, et le second seulement était sous presse quand le spirituel et étincelant critique nous fut enlevé par un coup soudain. Il avait réuni les éléments du troisième, mais sans en avoir fait encore le classement et la refonte; le quatrième n'était encore qu'à l'état de projet. Fallait-il laisser l'œuvre à moitié, ou, puisqu'elle ne pouvait être complète, y ajouter du moins les matériaux réunis déjà? MM. Paul Lacroix et Alidor Delzant ont, avec raison, pris ce dernier parti. Ils se rendaient bien compte de certaines lacunes inévitables et du défaut de proportion, car ces matériaux, le maître les eût ajustés en comblant certains vides; mais ils n'ont pas osé faire eux-mêmes œuvre d'architecte. C'eût été une impiété, une trahison envers une chère mémoire, que de donner comme étant de l'artiste un plan qui n'avait pas été le sien, de défigurer peut-être le monument en essayant de le faire complet. Ce dernier volume des *Deux Masques* (1) se compose donc de feuilletons découpés dans la collection de *la Presse* et du *Moniteur universel*.

On s'est contenté de supprimer toute trace des circonstances éphémères, des incidents et des accidents de la semaine où ils avaient paru; ce ne sont plus dès lors des feuilletons. Ne dites pas, au nom du ciel : des feuilletons; dites : des études magistrales.

Je veux bien. Études magistrales, donc! Et cependant je gronde entre mes dents : Feuilletons, feuilletons! Miroitants, étincelants même, éblouissants, aveuglants, gerbes de fusées, cascades de feu; oui, très bien; mais feuilletons! Lisez, ou plutôt regardez, puisque ce sont des feux d'artifice : vous êtes dans l'enchantement comme à l'apothéose d'une féerie; puis, quelques minutes après, vous vous étonnez du peu de trace qu'il en reste dans votre mémoire. Cela s'adressait aux yeux plus qu'à l'esprit. Rien de mieux pour le feuilleton, car le feuilleton se propose de vous divertir un instant et, s'il le peut, de vous charmer. Pour une étude, et une étude magistrale, ce n'est pas assez. Le feuilleton admettra très bien et, au besoin, appellera à lui la fantaisie brillante, le paradoxe de vif éclat : est-il plus désirable menu pour un déjeuner de soleil? L'étude magistrale, qui ne doit pas être mangée par un seul soleil, veut plus et mieux et des plats de résistance. Eh bien, dans ces pages découpées au bas des journaux, que de fantaisies et de paradoxes! Comme on sent que l'artiste s'amuse et ne cherche qu'à amuser son public! Aller au fond des questions, creuser un sujet, vraiment voilà qui divertirait l'abonné! Non, prenons un point de vue quelconque qui nous serve de thème. Voilà un motif? Très bien; en avant les trilles, les variations, et donnons du gosier! Bien maigre ce motif? Justement : s'il ne vaut pas la peine d'être dit, chantons-le! On croirait que le virtuose se disait : Voyons, cherchons ce qui serait bien dans ma voix.

Ailleurs on sent aussi la préoccupation de flatter les goûts, de faire plaisir aux petites vanités de ses lecteurs ou de ses lectrices. Je ne puis m'expliquer autrement certains paradoxes renversants sur les femmes savantes. Écoutez le virtuose. Il *ténorinise* une romance d'admiration pour Armande et *barytonne* un grand air d'imprécation contre Henriette. Pourquoi? C'est qu'il chante devant une salle aristocratique; c'est que ces admiratrices, qui crèvent leurs gants à l'applaudir, professent un très haut dédain pour la petite sagesse bourgeoise et les vertus *pot-au-feu* d'Henriette. Ah! si son public arrivait de la rue Saint-Denis en omnibus, ce serait autre chose. Encore une fois, je trouve cela tout à fait charmant dans un feuilleton. L'autre jour, un des premiers parmi nos *lundistes* ne protestait-il pas contre le nom de chef-d'œuvre donné à *Tartuffe?* Ah! le joli paradoxe, feuilletoniste, mon ami! Mais, comme tout ce que vous dites est dit avec une verve et un brio incomparables, je suis ravi et je crève mes gants. De même autrefois, quand je lisais les feuilletons de Paul de Saint-Victor. Les voici maintenant en un majestueux volume, ces feuilletons; avec ces feuilles légères on prétend construire un monument; sur cela je m'étonne et ne puis me tenir de dire : Mais non, ce ne sont que des feuilles légères; ce n'est pas du marbre! *Ludibria ventis.*

II.

Camille Selden nous raconte les derniers jours de Henri Heine (1). Tableau navrant, cette agonie d'un railleur impitoyable qui, à l'heure suprême, essaya encore de rire et des autres et de lui; et plus d'une fois le sarcasme s'achève en un sanglot. Camille Selden n'a connu Henri Heine qu'en ses derniers jours; mais entre ces deux natures la sympathie

(1) *Les Deux Masques*, par Paul de Saint-Victor (les modernes), IIIe et dernier volume. — Paris, 1883. Calmann Lévy.

(1) Camille Selden, *les Derniers jours de Henri Heine*. — 1 vol. Paris, 1883. Calmann Lévy.

avait été immédiate et profonde. Heine avait été frappé de certains traits de ressemblance : même horreur de la routine, du banal, du laid et du vulgaire; même dédain de l'emphase, des phrases et des sentiments creux; même amour déréglé de la fantaisie, même culte du beau. « Nos esprits, lui disait-il, sont proches parents, et c'est pourquoi je n'ai rien à te cacher. » Il ne bénissait pas Dieu, naturellement, de lui avoir envoyé un ange; mais il remerciait le hasard de lui avoir envoyé une « mouche » ailée, légère, bourdonnant agréablement près de son lit de malade, et une mouche désintéressée. Autour de lui il y avait des dévouements sincères, j'en suis persuadé; mais son âme ulcérée n'y voulait voir que calcul ou bêtise. Certains biographes ont tenu à transformer en personnage d'idylle Mme Heine : c'était, nous apprend Camille Selden, une bonne grosse dame brune, au teint coloré, de celles dont on dit qu'elles ont besoin de marcher et de prendre de l'exercice. Douloureux contraste entre cette femme robuste à qui il fallait le grand air, et ce pâle moribond qui retrouvait à certaines heures ce qu'il faut d'énergie pour gagner, avec le pain quotidien, de quoi acheter de belles robes. La mouche ailée et bourdonnante égaya donc un peu les dernières heures du poète.

Entretiens trop courts et trop rares encore; car il avait, le pauvre mourant, conservé la coquetterie de l'esprit. Il craignait d'ennuyer. Aussi, bien souvent, aux heures de lassitude trop grande, de migraine et d'assoupissement, écrivait-il un mot d'avis : « Ne viens pas aujourd'hui, chère mouche; je ne veux pas t'infliger un supplice. » Ces entrevues étaient pour lui des heures de soleil. On causait presque gaiement des arts, des lettres, des ouvrages nouveaux. Heine s'exprimait en toute liberté sur ses antipathies littéraires, dont les plus grands parmi les poètes contemporains étaient l'objet. Savez-vous quel était son auteur préféré? Alexandre Dumas. Il se passionnait pour ses héros gigantesques et gascons, leurs aventures merveilleuses, leurs coups d'épée surnaturels et leurs chevaux invraisemblables. En même temps, en homme qui ne veut être qu'à moitié dupe, il aimait dans le père des *Mousquetaires* cette ironie et cet air de scepticisme, cette « blague » qui laisse voir qu'il ne croit pas plus que cela à ce qu'il raconte. Si on lui avait dit, ce qui était vrai, que Dumas avait pleuré réellement au moment de tuer son gros Porthos, il lui en eût voulu et se fût égayé sur sa sensiblerie. Camille Selden, nous rapportant ces entretiens, juge avec une grande délicatesse cet esprit enthousiaste et sceptique, naïf et voltairien, demeuré Allemand sous son costume si parisien. Il y a là quelques pages excellentes que je recommande. Son amitié ne l'aveugle pas. Elle reconnaît que le fiel de colères aigries et de rancunes longuement amassées ulcérait ce cœur malade : une soif de vengeance qui voulait s'assouvir par delà le tombeau, et dont parfois elle était effrayée. Triste fin, et qui ne fut pas « le soir d'un beau jour », comme a dit le poète.

III.

M. Dionys Ordinaire réédite les lettres vigoureuses qu'il adressait aux jésuites (1) en 1876. C'était à la suite d'un procès qui eut un certain retentissement. La cause des jésuites était soutenue par leur élève chéri, M. de G...,

[illegible]

M. Ordinaire fut battu et paya l'amende. Pour se consoler, il refit *les Provinciales* en les assaisonnant de piment gaulois et d'une sauce verte très verte. L'indignation est moins véhémente et l'ironie moins fine que chez Pascal, mais un entrain endiablé et une bonne humeur intarissable. Peut-être y sent-on trop le désir de se consoler de l'amende payée. En ce temps-là, M. Ordinaire se flattait d'avoir pulvérisé les fils de Loyola; il constate aujourd'hui qu'ils se portent mieux que jamais. Voilà pourquoi il publie de nouveau ces pamphlets pleins d'esprit et de verve. Ils n'ont pas vieilli.

IV.

Si vous voulez vous aventurer dans les steppes (2), au pays des Kalmoucks, suivez Mme Carla Serena, une voyageuse intrépide. Elle vous conduira partout où peut pénétrer une femme seule; elle vous fera observer tous les détails de mœurs qu'une femme seule peut considérer décemment. C'est un avantage qu'ont les cicerones du sexe laid que de pouvoir tout voir et tout dire.

V.

Voici un second roman de M. Dubut de Laforest, digne du premier. J'avais été très frappé de son œuvre de début; je ne le suis pas moins de celle-ci. Les femmes ont en lui un avocat de talent, car M. Dubut de Laforest est le défenseur des femmes. A mesure qu'il a plus observé la vie parisienne, son respect et sa pitié pour les victimes de l'homme ont grandi. Il a écouté, aux heures où la ville de plaisir semblait endormie, et voilà que des hôtels somptueux, des maisons modestes et des bouges montaient contre Paris et contre l'homme plus de cris de détresse que de soupirs d'amour.

[illegible]

Perversité de l'homme, c'est toi la femme adultère, est près de s'écrier la *crucifiée* (3). Deux hommes, en effet, l'étendent et la clouent sur la croix : son mari d'abord, qui, à force d'infamies, en est venu à la nécessité d'un suicide qui sera le déshonneur pour lui et pour son fils; puis l'ami de ce mari, qui consent à sauver le père et l'enfant, mais à quel prix! A l'on [illegible]. Elle s'immole donc à ce Shylock implacable qui va subir,

(1) [illegible] — 1 vol. Paris, 188[illegible]. [illegible]

(2) [illegible] — 1 vol. Paris, 188[illegible]. [illegible]

(3) [illegible] 1 vol. Paris, 188[illegible]. [illegible] Levy.

lui aussi, mille tortures, désespéré d'une froideur de statue ou de cadavre. Le sujet est si délicat que je n'ose insister; mais sachez simplement qu'on se demande quel est le martyr de ce pacte inhumain, la victime ou le bourreau. Si M. de Laforest soulève très hardiment certains voiles, c'est toujours d'une main chaste et avec la seule curiosité du médecin. Le sacrifice accompli, est-ce assez pour la *crucifiée* de sa honte, de ses douleurs, de ses rougeurs subites qui lui montent au visage quand elle regarde son fils? Non; il lui faut encore subir les insultes et les mépris de ce mari pour qui elle a saigné sur la croix. Et, en présence de tant de clous meurtrissant les chairs, d'une couronne si hérissée d'épines, M. Dubut de Laforest se prosterne et s'écrie : Femme adultère, tu es une sainte! Une sainte laïque, entendez bien. C'est aller un peu loin peut-être : si nous donnons toutes nos sympathies à la pudeur qui a eu des malheurs, il ne nous en restera plus pour celle qui est demeurée immaculée. Il me semble aussi que l'ami des dames charbonne d'un trait bien noir les figures d'hommes; mais, ces réserves faites, je répète : M. Dubut de Laforest a bien du talent.

VI.

Et voyez la rencontre! Les épreuves de cette *Crucifiée* vont nous permettre de ne pas nous appesantir sur celles de donna Pia Torelli, la mère du héros que M. Coppée vient d'envoyer à la victoire sur la scène très littéraire de l'Odéon. Cette mère, elle aussi, est une sainte laïque; elle aussi a été crucifiée, crucifiement auquel doit la vie le jeune Severo Torelli. C'était en 1475; la ville de Pise n'était pas heureuse, nous l'apprenons par une exposition très saisissante : un podestat envoyé par Florence appuyait sur la gorge des Pisans un talon de fer. Une conspiration formée par trois patriotes de grand cœur fut révélée à ce tyran, le farouche Barnabo Spinola. Les trois conspirateurs montèrent sur l'échafaud. La hache, après avoir fait rouler deux têtes, allait abattre la troisième : celle de Battista Torelli; le tyran fit signe au bourreau, et la hache tomba à côté. Un opprobre, cette grâce; aussi Torelli répondit-il fièrement : Et moi aussi je te fais grâce, je désarme;

> Mais seul, par ce serment, je me lie aujourd'hui,
> Et, s'il me naît un fils, tyran, prends garde à toi!

Ce fils est né, en effet, neuf mois plus tard; il a aujourd'hui vingt ans : que le tyran tremble! Le poignard que Battista Torelli avait jeté à terre, Severo Torelli l'a ramassé et il l'aiguise dans l'ombre. J'avoue que ces projets de meurtre présentés sous un jour avantageux, ces sympathies provoquées en faveur de l'assassinat politique me choquent bien un peu. Enfin, après tout, c'est un monstre, n'est-ce pas, ce Barnabo Spinola? Eh bien alors, faisons des vœux pour qu'on le poignarde. Severo Torelli est l'idole du peuple pisan, qui pressent en lui le vengeur et de son père et de la liberté. A lui donc l'honneur de frapper le premier coup. Trois jeunes hommes, qui conspirent avec lui, s'inclinent devant son droit supérieur. Comme ils crient en plein air leurs projets, passe un moine portant le saint ciboire : les conjurés prêtent serment sur l'hostie d'immoler le tyran. Le premier acte se termine sur cette scène d'un grand effet.

Le jeune homme est venu confier à son père et le complot et le serment. Entretien héroïque où passe comme un souffle cornélien. Le vieillard bénit son fils; mais, comme la bénédiction d'un père ne vaut pas le baiser d'une mère, il faut tout confier à donna Pia. Cette scène de la révélation est simplement admirable. Éperdue, haletante, comme égarée dès les premiers mots, donna Pia laisse échapper ce cri : Non! tout, tout, mais pas le parricide! Le voilà donc, le secret terrible; la voilà donc expliquée, la grâce inexplicable accordée à Battista Torelli sur l'échafaud même. Donna Pia, elle aussi, comme l'héroïne de M. Dubut de Laforest, est une *crucifiée*. Elle s'est immolée pour que la tête de son mari ne tombât point sous la hache.

Bien belle encore, l'explosion de Severo Torelli à cette terrible révélation. Il maudit sa naissance, le sang qui court dans ses veines; et chacune de ces malédictions retombe sur la mère, qui frémit et baisse la tête. Il retourne en tous les sens son horrible situation, l'exécrant sous toutes ses faces et avec une cruauté atroce, sans pitié pour l'infortunée donna Pia. Mais est-il maître de sa pensée? peut-il contenir ses sentiments? C'est une obsession. De même, dans Sophocle, Œdipe, parricide et incestueux, revient toujours, sans pouvoir s'en éloigner, à ces deux images fantômes qui le poursuivent : le spectre de l'inceste et le spectre du parricide.

Il est donc très beau et très plein d'un bout à l'autre, ce second acte où la pitié, la terreur sont au comble. Les deux actes suivants seront presque tout entiers aux angoisses de Severo. Il a prêté serment sur le saint ciboire : sera-t-il parjure à Dieu? Spinola est son père : sera-t-il parricide? Atroce alternative. Une courtisane, dont le rôle ne me semble pas bien nécessaire, vient le détourner par moments de ces sombres pensées en lui offrant ses baisers. Elle lève son voile : horreur! c'est Portia, la favorite du tyran. Et le jeune homme fuit ce troisième fantôme qui s'est joint à celui du sacrilège et à celui du parricide : le fantôme de l'inceste.

Le temps presse cependant : il faut que, cette nuit même, Spinola soit égorgé. L'occasion est favorable. Un moine, ennemi de la tyrannie, s'est engagé à cacher Severo dans la chapelle de Sainte-Catherine, où va prier chaque soir, sans armes, le tyran superstitieux. En effet, voici en présence, devant sainte Catherine, le père et le fils. Au moment de frapper, le jeune homme tremble : Fuis, dit-il à son père, et tu es sauvé! Mais, comme Spinola refuse, l'insulte et insulte donna Pia, Severo brandit son poignard vengeur. Un autre poignard inattendu le prévient et perce au cœur Spinola. Ce poignard est dans la main de donna Pia, qui, après avoir transpercé le monstre dont elle a été victime, se tue elle-même en disant à son fils : Ainsi, tu ne seras ni sacrilège ni parricide!

Ce dernier acte, d'un effet très saisissant, a ravivé l'enthousiasme, qui s'était un peu refroidi au tableau précédent. C'est, en somme, un grand et beau succès. Faut-il reprocher au poète l'abus de la convention? Les conjurés conspirent en

plein air : convention; son tyran passe dix fois à portée de leur poignard et ils n'auraient qu'à frapper : convention. Convention encore, la certitude de donna Portia que le père de Severo n'est pas Battista, mais Spinola. Qu'importe? tout cela est admis au théâtre, plus volontiers dans un opéra, il est vrai, mais aussi dans le drame. Faut-il reprocher encore quelques effusions lyriques ou élégiaques? Par exemple, une délicieuse comparaison, allégorie armée de toutes pièces et qui débute selon la formule : *Telle une fleur..., telle...* Mais il est plus juste de louer au contraire le poète gracieux d'avoir été cette fois un poète énergique. Le style, comme la conception de l'œuvre et celle des caractères, est le plus souvent d'une incontestable virilité.

Le triomphe de M. Coppée à l'Odéon a retenti jusqu'à l'Académie.

M[illegible] G[illegible].

NOTES ET IMPRESSIONS

Sous prétexte d'actualité, j'ai fait de gros emprunts, il y a huit jours, au *Mousquetaire* d'Alexandre Dumas. Je vais en faire de nouveaux, mais, cette fois, sans aucun prétexte ou du moins pour le simple plaisir d'amuser mes lecteurs, s'ils s'amusent comme moi à voir revivre le prodigieux conteur dans toute son ingénuité.

Il faudrait d'abord citer d'un bout à l'autre la profession de foi du premier numéro. C'est une conversation avec un lecteur imaginaire et supposé grincheux.

— Pourquoi fondez-vous un journal? demande ce lecteur.

Et Dumas de répondre :

« — Pour plusieurs raisons : d'abord, parce que je me lasse d'être bien attaqué par mes ennemis et mal défendu par mes amis dans les journaux des autres; ensuite, parce que j'ai encore quarante ou cinquante volumes de mes Mémoires à publier, que ces quarante ou cinquante volumes deviennent de plus en plus compromettants au fur et à mesure qu'ils se rapprochent de notre époque, et que j'en désire prendre la responsabilité non seulement comme auteur, mais comme producteur. »

Avec le désir d'affirmer son indépendance, Dumas éprouve surtout le besoin de critiquer les critiques qui régentent l'opinion. A ses yeux, ceux-ci n'ont pas qualité pour juger les œuvres de l'esprit. Sainte-Beuve n'est qu'un poète, Janin un fantaisiste, Gautier un orfèvre. Sainte-Beuve...

« — Un critique,... l'auteur des *Poésies de Joseph Delorme* et de *Volupté*?... Allons donc! vous ne ferez croire cela à personne, mon cher ami! »

Dumas va donc partir en guerre contre ces lions qui se sont vêtus de la peau de l'âne. Là-dessus, l'interlocuteur manifeste quelque crainte :

— Seul contre tous? demande-t-il.

A quoi Dumas répond simplement :

« — La campagne de 1814 est la plus belle campagne de Napoléon! »

En attendant, le nouveau Napoléon s'est entouré de quelques lieutenants, et l'un d'eux prélude aux hostilités en annonçant qu'il rendra compte d'une pièce de Clairville qu'on a jouée aux Variétés et qu'il trouve mauvaise. Cette appréciation préalable fait l'objet d'une petite note publiée dans le *Mousquetaire* du 24 novembre 1853. Immédiatement après, vient la lettre suivante :

A M. [illegible]

« Mon cher confrère,

« Comme vous pouvez le voir en tête de mon journal, la critique est indépendante et je ne réponds que de ce que je signe; mais je désire que [illegible], soit par moi, soit par mes collaborateurs, ait le droit de se défendre. C'est, selon moi, la meilleure manière de forcer la critique à la sincérité, et elle regardera à ce qu'elle dit quand elle saura qu'après avoir fait feu, il lui faudra essuyer le feu de son adversaire. Bien entendu que, dans ma conscience des convenances, je me réserverai le rôle de juge du camp.

« D'ailleurs, je ne suis pas encore, à travers le trouble et le mouvement inséparables d'une fondation précipitée, le maître d'inspirer une direction fixe et invariable au journal.

« Il est fondé surtout, non pour faire de la critique, mais au contraire pour soutenir les auteurs, les artistes et les producteurs en général contre la critique.

« Et, à ce propos, je fais hautement mes excuses à M. Armand, du Gymnase... »

(M. Armand jouait un rôle dans *Diane de Lys* et le critique du *Mousquetaire* avait jugé que ce comédien était insuffisant.)

«.... Et je lui dis, comme à vous : La critique est encore en ce moment indépendante de ma volonté.

« Avec le temps une voie se tracera de laquelle le journal ne sortira plus.

« Revenons à vous, mon cher confrère. Comme vous pouvez le voir par la note ci-dessus, M. Asseline, notre collaborateur, se propose de maltraiter votre pièce.

« Vous êtes homme d'esprit, de beaucoup d'esprit, d'infiniment d'esprit; vous avez fait quelques-unes des plus désopilantes fantaisies que j'aie vues. Eh bien! mettez-vous en mesure de lui répondre, et rendez-nous en or la monnaie de sa pièce de cinq francs.

« Si vous préférez vous porter *reconventionnellement* critique, comme on dit en style de palais, Asseline est un producteur : cherchez son livre et envoyez-nous de la copie.

« Fraternité,

« ALEX. DUMAS.

[illegible]

Cette épître valut à Dumas la réclamation d'un lecteur qui lui reprocha amicalement et très spirituellement de manquer à son programme d'indépendance. « Si vous faites déjà des excuses à tout le monde, écrivait ce correspondant, que deviendront vos collaborateurs? Avant six semaines ils feront un journal exactement pareil aux autres, et le *Mousquetaire* aura vécu. »

Dumas [illegible] la réclamation. [illegible]

pas plus sérieuse que le nom dont elle était signée — elle était signée Mouton, — et il la fit suivre d'une longue lettre dans laquelle il déclara à ce monsieur Mouton (pouvait-on s'appeler Mouton!) qu'il n'avait pas fait d'excuses à Clairville, qu'il s'était borné à prévenir celui-ci du coup qu'Asseline allait lui porter :

« ... Quand on va tirer sur un homme, il me paraît loyal de lui dire : Prenez garde à vous! »

Quant à M. Armand, du Gymnase, c'était autre chose. Non seulement Dumas reconnaissait qu'il lui avait fait des excuses, mais il les maintenait, ces excuses; il les maintenait énergiquement, et cela pour des raisons de sentiment qui s'appliquaient à tous les jeunes artistes mal rétribués :

« Qui vous dit, monsieur, que de ses dix-huit cents ou deux mille francs d'appointements M. Armand ne nourrit pas quelque vieille mère qui ne peut plus travailler ou quelque jeune sœur qui ne travaille pas encore? Qui vous dit que le directeur — je ne dis pas cela pour Montigny; Montigny est incapable d'une pareille misère, — mais qui vous dit — s'il y avait au Gymnase un autre directeur que M. Montigny — que ce directeur ne profiterait pas d'un pareil avis émis par un homme compétent pour rogner à son pensionnaire — au moment du renouvellement théâtral, et le renouvellement théâtral a lieu dans un mois ou deux — quelque chose de ces dix-huit cents ou deux mille francs d'appointements qui sont déjà si peu de chose?

« Monsieur Mouton, si vous aviez vécu, comme moi, avec une mère et un enfant pendant cinq ou six ans, sans autre ressource que 1200, 1500, 1800 ou 2000 francs enfin, maximum des appointements que je touchais chez Mgr le duc d'Orléans, vous ne seriez pas si dur au pauvre monde et vous vous inquieteriez davantage de voir disparaître, fût-ce pour faire place à d'autres, un pauvre enfant qui disparaîtra peut-être pour mourir étranglé par une clef comme Gilbert ou asphyxié par un boisseau de charbon comme Escousse! »

M. Mouton était *collé*.

Il le fut encore plus par une lettre de Clairville, qui ne manqua pas de répondre à l'appel de Dumas. Faut-il donner la lettre de Clairville? Elle est un peu longue... Mais elle est en vers et elle se chante!.. — Je n'y résiste pas :

A ALEXANDRE DUMAS

Mon cher confrère et mon illustre maître,
Je ne fais pas avec toi de facon;
Merci cent fois de ta charmante lettre
Et laisse-moi te répondre en chanson.

J'ai du respect pour la saine critique,
Les bons conseils doivent être suivis;
Je reconnais les fautes qu'on m'indique
Et j'ai toujours profité des avis.

Mais la critique a besoin d'être fine,
Douce, indulgente en parlant d'un succès;
Dans ton journal un monsieur Asseline
Va s'écriant tout d'abord : C'est mauvais!

Un tel langage est fait pour me confondre;
Dans ton journal, c'est la forme qui plaît;
Mais tu me dis que je puis lui répondre
En critiquant un livre qu'il a fait!

Moi, critiquer, pourfendre ce Cosaque!
Moi, faible Turc!... Non, je mets armes bas.
Depuis vingt ans la critique m'attaque;
Je me résigne et je ne réponds pas.

La vérité, sans doute, doit se dire;
Mais le critique est parfois un auteur
Qui, ne pouvant ou ne sachant produire,
Est acharné contre le producteur.

A batailler, non je ne saurais vivre :
Que ton critique exerce ses talents;
Je ne connais ni son nom, ni son livre,
Et, de m'instruire, oh! je n'ai pas le temps.

Qu'il me dénigre et que grand bien lui fasse;...
Mais, en dépit de son futur arrêt,
Ma pièce marche et le public en masse
Vient chaque soir applaudir Déjazet.

Brave Clairville! Il ne devait pourtant pas avoir le dernier mot. Le cruel Asseline répondit — en vers également :

. . . . . Poésie, âme pure,
Muse, crains ses attouchements!
Ne sens-tu pas qu'il porte à tous ses vêtements
L'odeur d'un couplet de facture?

Et tout cela paraissait dans le *Mousquetaire*.

Que ne trouve-t-on pas dans cet étonnant *Mousquetaire*, à commencer par l'histoire des démêlés de Dumas avec ses collaborateurs! Ceux-ci lui ayant donné leur démission, Dumas en instruisit le public par ce mot resté célèbre :

« Maintenant qu'ils sont partis, rien ne vous empêche plus de vous abonner. »

***

Revenons aux choses du jour.

Êtes-vous pour ou contre les monologues? M. Sarcey est contre; les frères Coquelin sont pour; et dans chaque camp les arguments se pressent drus et nombreux.

Moi, j'ai une opinion. Mais c'est une opinion supérieure... Pardon! je veux dire : une opinion qui s'élève au-dessus du débat.

J'estime que le monologue aura exercé une influence fâcheuse sur la jeunesse du jour en développant outre mesure le goût de cabotinage particulier à notre époque. On s'exerce trop à paraître en public; on s'habitue trop à être applaudi. Tous ces jeunes gens qui récitent les *Écrevisses*, toutes ces jeunes filles qui disent *Oh! monsieur!* seront, j'en ai bien peur, des hommes légers et des femmes coquettes. Ils défrayeront les chroniques mondaines, les comptes rendus de ces fêtes de charité où les marquises et les bourgeoises rivalisent d'ardeur pour être distinguées et citées à côté de Mme Judic et de Mme Théo.

Le monologue a un autre danger : il ne crée pas seule-

ment des acteurs qui gagneraient à rester dans l'ombre; il fait éclore aussi des acteurs dont le monde se serait fort bien passé.

Les prétentions littéraires que tout collégien nourrit plus ou moins dès qu'il a obtenu un prix de composition française sont singulièrement favorisées par la mode de ces monologues, qui exigent si peu de composition. On ne saurait pas faire une pièce de théâtre ou un roman, on serait embarrassé pour écrire un article; mais un monologue! C'est si facile à faire! Un monologue quelconque, bien entendu, c'est-à-dire un récit sur n'importe quel sujet. Le sujet n'est même pas nécessaire : il suffit de se rappeler les mimes de Coquelin cadet — le grand maître du genre, — de pasticher son procédé, de saisir ses interjections familières et de les jeter au milieu du discours.

Ce sera, par exemple... Voyons!.. Quoi?. *L'Omnibus!...* Voulez-vous *l'Omnibus?* Je ne sais s'il existe un monologue de ce nom. C'est bien possible. Dans ce cas, l'auteur pourra croire que je l'ai volé. Mais il se trompera, je vous le jure. Ce ne sera qu'une rencontre, voilà tout — une heureuse rencontre.

Prenons donc *l'Omnibus*.

Je commence :

« Eh bien, merci! On m'y reprendra encore! — Hein?... Qu'est-ce que vous dites?... Ah! oui!... Vous ne savez pas... J'en descends!... J'étais dessus!... Sur l'impériale, comme ils disent. L'impériale!... En république!... Enfin! ne parlons pas politique... Voilà qu'il me marche sur le pied... — Qui? Ah! pardon! C'est vrai! Vous ne pouvez pas savoir... Vous n'étiez pas dessus. J'y étais, moi!... à côté de ce petit vieux... — C'était un petit vieux — avec un petit ventre — j'ai horreur des petits ventres — et un chapeau rond — j'ai horreur des chapeaux ronds... »

Je ne continue pas.

Mais mon jeune monologuiste continue, lui! Et il arrive ainsi jusqu'au bout de son élucubration. L'élucubration, récitée et mimée en famille, produit beaucoup d'effet. Les gens sages, consultés sur la valeur de ce monologue, déclarent qu'ils en ont entendu de plus mauvais — et c'est vrai! Il y en a de plus mauvais qu'on a imprimés et qui se vendent.

Notre auteur est donc tourmenté du désir de se faire imprimer à son tour, et il se rend chez le bienveillant M. Ollendorff. M. Ollendorff l'accueille, malheureusement, avec son amabilité ordinaire — cette amabilité qui a révolutionné le commerce de la librairie! — Et voilà un nouveau monologue édité et catalogué à la suite des publications semblables.

Et si la chose en restait là! Mais ce monologue sera demandé par les amateurs; il en engendrera d'autres, sans compter ceux que l'auteur, trop bien encouragé, ne manquera pas de composer ensuite... Et nous aurons, après cet *Omnibus*, le *Grog*, la *Coupe de cheveux*, l'*Allumette*, le *Plat d'épinards*..., que sais-je?

Oui, monsieur Ollendorff, voilà votre œuvre!... Vous aurez détourné de leur voie naturelle, vous aurez arraché à une existence honorable et sûre des jeunes gens qui auraient pu être avocats ou notaires et qui se lanceront dans les hasards de la vie théâtrale parce que leur première œuvre aura été patronnée par Coquelin Cadet ou par Mlle Reichemberg.

A cela vous m'objecterez que nous ne manquerons jamais d'avocats et qu'il y aura toujours assez de notaires.

C'est juste.

Alors, mettons que je n'ai rien dit... — et publiez mon *Omnibus!* C'est très court, ce n'est pas immoral et ça peut être joué indistinctement par tous les sociétaires de la Comédie-Française.

X...

BULLETIN

Chronique de la semaine

Actes officiels. — Démission de M. Challemel-Lacour, ministre des affaires étrangères, pour cause de santé. M. Jules Ferry, président du conseil, est nommé ministre des affaires étrangères; M. Fallières, député, lui succède au ministère de l'instruction publique. — Circulaires de M. Jules Ferry, ministre de l'instruction publique : sur la classification des manuels d'instruction civique; sur l'usage de ces manuels; interdisant aux instituteurs de conduire leurs élèves à des réunions politiques.

Sénat. — Discussion sur les conventions passées avec les grandes compagnies de chemins de fer. Le 15, discours de MM. Gaston Bazille, rapporteur, de Freycinet, Buffet; réponse de M. Tirard, ministre des finances; le 16, discours de MM. Tolain, Feray, Clamageran; l'urgence est prononcée; le 17, M. de Pressensé est nommé sénateur inamovible; suite de la discussion générale sur les conventions; discours de MM. Baïhaut, sous-secrétaire d'État aux travaux publics, Poyet, Quettier et Raynal, ministre des travaux publics; le 19, discours de MM. Tolain, Raynal et Buffet; clôture de la discussion générale; la convention avec la compagnie Paris-Lyon-Méditerranée est adoptée; le 20, les autres conventions sont adoptées successivement. — Le 22, vote du projet de loi sur les livrets d'ouvriers; discours de MM. Millaud et Tolain sur le livret facultatif, qui est adopté.

Chambre des députés. — Le 17, adoption du projet de loi concernant modification du tarif général des douanes. — Les 19, 20 et 22, discussion du budget; adoption du budget du ministère de l'agriculture, de celui du commerce, de celui de la justice, de l'Imprimerie nationale, de la Légion d'honneur. Discours de MM. Lockroy, Jules Ferry, Goblet, Clemenceau, Floquet, Jules Roche, Bernard Lavergne, Paul Bert, Freppel, sur la séparation de l'Église et de l'État.

Travaux parlementaires. — Le Sénat nomme la commission qui doit examiner le projet de loi sur les associations. — A la Chambre des députés, la commission du Tonkin entend le ministre de la marine et le président du conseil et examine les documents diplomatiques; M. Roque de Fillol dépose un rapport supplémentaire sur le projet de loi relatif au cumul.

Élections. — Le 18, M. Marquis, républicain, est élu sénateur de Meurthe-et-Moselle, contre M. Welche, monarchiste.

Institut. — Le 23, séance publique annuelle de l'Académie des inscriptions et belles-lettres.

Italie et Espagne. — Arrivée du prince impérial d'Allemagne à Palermo et à Naples.

Soudan. — Les tribus assemblées par le mahdi détruisent les troupes égyptiennes commandées par le général anglais Hicks.

Un hommage à la France

On dit parfois que les Belges sont hostiles à la France : il n'en est rien pour qui sait entendre et voir. Il serait facile d'en donner des preuves évidentes et nombreuses. Ce que nos voisins redoutent de notre part, ce sont les soubresauts qui nous jettent si souvent de l'anarchie au despotisme, et *vice versâ*, et nous empêchent de fonder chez nous la vraie liberté. Au contraire, que nous restions fidèles à l'esprit de 1789 : les Belges, comme tous les peuples libéraux, n'hésitent pas à nous montrer la sympathie que nous méritons.

Un savant professeur, M. Callier, membre de la Chambre et recteur de l'université de Gand, vient de rendre à la France un hommage que nous devons signaler. Dans son discours de rentrée, il recherche « l'origine des libertés belges ». Cette origine, à en croire les idées les plus généralement répandues, c'est dans les vieilles franchises communales des ancêtres qu'on la trouve. Telle n'est pourtant pas la vérité historique, d'après M. Callier. Dans l'ancien régime belge, on ne trouve en effet ni la liberté générale ni le droit individuel; il n'y a que des privilèges particuliers, appartenant à certaines catégories de personnes, à des races, à des classes ou à des corporations.

Chaque province, chaque ville avait sans doute ses constitutions, et les citoyens devaient être traités selon « droit et sentence ». Mais des restrictions de tout genre entouraient ces immunités. On pouvait, par exemple, circuler librement dans le pays, mais non transporter son domicile à l'étranger sans s'exposer à la confiscation. Le domicile était inviolable; les citoyens ne devaient pas être distraits de leur juge naturel, ni privés de leur propriété, ni même contraints à la conscription; mais ils n'avaient pas la liberté du travail et ils subissaient les corvées et presque toutes les vexations du régime féodal.

Les privilèges accordés n'étaient, d'ailleurs, que pour les adhérents de la religion de l'État, c'est-à-dire pour les catholiques orthodoxes. Certaines provinces même ne souffraient pas dans leur sein l'existence d'un seul dissident : qui changeait de foi devait changer de patrie. A plus forte raison, les hérétiques étaient-ils exclus des offices publics; on ne leur accordait pas davantage le droit de bourgeoisie ni une place dans les corps de métiers. La liberté d'enseignement n'existait pas, non plus que la liberté de la presse. Chez les Belges comme chez l'homme entre deux maîtresses, il avait deux censures. Ce qui échappait à celle du roi tombait infailliblement sous la griffe des évêques, et il n'y avait de salut pour les malheureux écrivains que si les deux pouvoirs se prenaient eux-mêmes aux cheveux, ce qui, par bonheur, était assez fréquent. En un mot, « tout est inégalité, tout est privilège dans l'ancien droit belgique et, partant, mépris du droit selon la conception moderne ».

L'idée de l'unité de l'État n'existait pas davantage; les Pays-Bas n'étaient même pas une confédération d'États, et rien n'était moins défini et plus confus que les rapports du prince avec les différentes corporations sociales. Il n'y avait ni division des pouvoirs, ni élections, ni publicité. Les trois Ordres étaient représentés, mais arbitrairement : le clergé par les prélats les mieux pourvus, la noblesse par les plus grands propriétaires, et le tiers par des magistrats municipaux qui en étaient les membres-nés. Nulle part donc de véritables élections; nulle part trace de régime représentatif. Si la liberté communale et la Réforme protestante ont garanti dans une certaine mesure les droits politiques et ceux de la conscience, ni l'une ni l'autre n'ont pu prévenir une déchéance profonde. Les Pays-Bas catholiques se sont révoltés quand Joseph II les a appelés à l'exercice des libertés modernes.

« Tel était l'état du pays, conclut M. Callier, lorsque brusquément la conquête française y a apporté non pas tant les institutions que les principes et les idées de la Révolution. La Revolution produisit en Belgique le même effet qu'en France; elle détruisit la feodalité, elle établit l'egalité civile, sécularisa la société et l'Etat... Elle fit succéder en Belgique comme en France la société moderne à celle de l'ancien régime. Quelle serait aujourd'hui la situation de notre pays si la Révolution française n'avait pas étendu sur lui son action toute-puissante?... Nous pouvons l'avouer sans honte : *C'est à la France que nous devons nos libertés.* »

Un tel aveu, un pareil hommage de gratitude, rendu de si haut à la France au sein d'un peuple libre, nous montre bien comment nous pouvons obtenir et garder l'estime de tous, et il nous venge suffisamment des outrages qui nous sont jetés par les apôtres de la force, souveraine du droit.

Aristide Astruc.

Faits divers.

— Les étudiants de la Faculté des lettres de Douai ont eu l'idée de former entre eux une Association dont le but est de publier un *Bulletin* hebdomadaire des cours et conférences préparatoires aux licences et aux agrégations. Par là ils comptent faciliter la tâche aux candidats éloignés de la Faculté. En outre, ils donneront sous le titre de « Variétés » des articles de fantaisie, nouvelles, poésies, etc., destinés à « égayer » leur Bulletin. Nous leur souhaitons bon succès dans une entreprise qui est peut-être plus difficile qu'ils ne pensent.

— Les anciens élèves de l'École normale organisent une souscription pour élever un monument à Louis Thuillier, mort si malheureusement du choléra à Alexandrie, victime de son dévouement à la science. M. l'économe de l'École a bien voulu accepter les fonctions de trésorier.

— On sait qu'en mourant M. Galignani, directeur du *Galignani's Messager*, avait légué une grosse somme en faveur des Pauvres de Paris, ainsi que deux maisons qu'il possédait à Paris. Ces deux maisons devaient être vendues et le produit servir à construire un établissement de retraite pour les vieillards.

Cet établissement, d'après la volonté du donateur, serait installé à Neuilly-sur-Seine, à proximité du bois de Boulogne, où les pensionnaires pourraient aller se promener.

Le gerant : Henry Ferrari.

Semaine économique et financière

Bien que les chiffres inscrits à la cote aient encore beaucoup varié, il est cependant impossible de ne pas reconnaître qu'un changement de tendance est au fond des dispositions générales du marché. On semble convaincu que l'on a atteint le tuf de la baisse. Tout se réduit sur nos rentes à des variations de quelques centimes, et la perte minime de la veille est facilement réparée le lendemain; le cours de 107 sur le 4 1/2 paraît aussi difficile à perdre que facile à regagner. Il est vrai que, ce petit effort une fois fait, on hésite à aller plus loin. Il n'en faut pas moins reconnaître qu'il y a là une barrière qui pourrait aisément devenir un point de départ. Ces nouvelles dispositions sont peut-être plus appréciables en ce qui concerne les valeurs proprement dites. Celles de nos grandes valeurs de crédit qui avaient été plus particulièrement visées dans ces derniers temps par la spéculation à la baisse, et qui avaient payé un assez large tribut dans ce sens, montrent depuis plusieurs jours plus de fermeté, et quelques-unes d'entre elles ont déjà regagné quelque chose du terrain perdu. Il est certain que le marché n'hésiterait pas à s'affirmer plus hardiment si les nouvelles politiques venaient tant soit peu l'encourager.

Sous ce rapport, on est loin d'être sorti des incertitudes et des contradictions. Toutefois il faut constater qu'il y a dans les esprits moins d'impressionnabilité que par le passé : on sait mieux attendre. La commission chargée d'étudier les crédits demandés pour le Tonkin poursuit son examen des négociations diplomatiques engagées avec la Chine; on croit que ce n'est pas avant dix ou quinze jours qu'elle aura terminé son travail, et l'on espère que d'ici là le gouvernement pourra être en mesure de donner quelque bonne nouvelle. Si les nuages venaient à se dissiper de ce côté, on ne voit pas ce qui pourrait encore s'opposer à une allure plus franche dans le domaine financier.

Les difficultés budgétaires sont aujourd'hui connues dans tous leurs détails et, par cela même, réduites à leurs vraies dimensions; on s'y est résigné et habitué; s'il n'y a pas là un sujet d'enthousiasme, il y a encore moins motif à désespérer. On s'est trop laissé entraîner dans la voie des dépenses; on doit, l'on payera; la charge n'est pas au-dessus de nos forces; le mal deviendrait peut-être un bien si, après l'avoir reconnu, on parvenait à s'en corriger. Ce sera peut-être là le plus difficile.

Au point de vue plus étroit, plus spécial et plus actuel de la Bourse, il est incontestable que le moindre rassérénement dans la politique extérieure, survenant à cette heure, favoriserait singulièrement les nouvelles dispositions dont nous venons de parler. Ce ne sont pas les appels au crédit prévus pour 1884 qui pourraient les entraver. Pendant ces derniers mois, un large découvert s'est créé à peu près sur toute la ligne; des rachats discrets ont déjà eu lieu, nous voulons le croire; mais il en reste encore beaucoup à effectuer, et, si un changement dans l'atmosphère politique extérieure venait à se produire à la veille de la liquidation, ce découvert retardataire, pris de court, ne laisserait pas que de faire sentir son influence sur les cours.

L'emprunt du Crédit foncier, dont l'émission est fixée au 26 courant, démontrera une fois de plus que l'épargne est toujours prête à absorber les valeurs dont la sécurité lui paraît certaine. Cette émission s'annonce sous les plus favorables auspices. Les grandes institutions financières y participent dans une large mesure, et en tête de la liste des souscripteurs figure la maison Rothschild pour 25 000 titres. Les souscriptions par correspondance sont déjà très nombreuses, et elles portent principalement sur les obligations entièrement libérées. On prévoit un succès au moins égal à celui qu'a obtenu l'émission du mois de janvier dernier. Il n'existe pas de motif, en effet, pour que les souscripteurs mettent moins d'empressement aujourd'hui qu'il y a dix mois à répondre à l'appel du Crédit foncier. Les nouvelles obligations sont émises à 330 francs comme celles de janvier dernier, et l'on se rappelle que ces obligations ne tardèrent pas à se coter à 350 francs et au-dessus.

Le vote des conventions avec les compagnies de chemins de fer est aujourd'hui un fait acquis. Les actions des chemins français, bien qu'on ait naturellement escompté cet événement très prévu, se sont raffermies. Les intérêts ont reçu de ce côté la satisfaction qu'ils réclamaient et à laquelle ils avaient droit. Le marché, débarrassé désormais de toute préoccupation en ce qui les concerne, va pouvoir envisager avec calme et confiance l'avenir des chemins de fer. De grands travaux sont imposés aux compagnies, pour lesquels le concours de l'épargne leur sera nécessaire, et il ne leur fera pas défaut. En ce moment on vend des obligations de nos grandes compagnies, mais en petite quantité, pour souscrire à l'emprunt du Crédit foncier. Ce léger courant de ventes n'a rien qui puisse inquiéter. Lorsque la souscription à l'emprunt du Crédit foncier sera close, l'équilibre se rétablira très aisément. D'ailleurs, comme il est douteux que toutes les demandes d'obligations puissent être servies, il en résultera forcément des disponibilités dont le retour aux obligations de chemins de fer est tout indiqué.

La Compagnie de l'Orléans à Châlons vient de perdre un procès dont les débats auront apporté de nouveaux éléments à la question des obligataires au point de vue de leurs droits encore si incomplètement déterminés. Quelques lignes d'historique sont nécessaires. La Compagnie a vendu à l'État ses lignes principales moyennant 50 millions, nombre rond. A la suite de cette vente du gage direct des obligataires, ceux-ci se crurent en droit d'exiger le remboursement immédiat; la Compagnie ne prit point en considération cette prétention, et elle se borna à verser la somme en compte à la Société de Dépôts et de comptes courants. La principale raison qu'elle donnait de son refus d'obtempérer à la juste demande de ses créanciers est qu'elle était encore *in bonis* et qu'elle était encore propriétaire de lignes — les lignes de l'Eure non encore achevées. Or, dernièrement, le bruit courut que les coupons d'obligations, régulièrement payés jusqu'à ce jour, étaient prélevés sur le capital de 50 millions qui devait [illegible]

vir à rembourser ces titres. Justement inquiets, les obligataires, réunis en un groupe, assignèrent la Compagnie, et le tribunal de commerce vient de condamner cette dernière au remboursement demandé, attendu que le gage direct avait disparu.

Les liquidateurs de la compagnie des Tramways-Nord ont adressé aux obligataires de cette Société une circulaire leur rendant compte de la combinaison à laquelle on s'est résolu pour la reconstitution de l'affaire. En deux mots, la Société nouvelle serait constituée sur le passif chirographaire; les obligataires échangeraient leurs obligations contre des actions, à raison de 5 obligations contre 4 actions. Il y a 35 000 obligations; le nouveau capital serait donc de 28 000 actions. Aux obligataires qui n'accepteraient pas cet échange, les liquidateurs offriront de rembourser leurs obligations à raison de 160 francs par titre, espèces. A bien considérer le bilan, la faillite et la vente de l'actif aux enchères ne donneraient pas ce dividende. Il ne reste donc à se poser que la question suivante : Est-il préférable de prendre cinq fois 160 francs, soit 800 francs, espèces, ou bien quatre fois 500 francs ou 2000 francs, taux nominal d'actions? La question se résout facilement : pour que les 2000 francs d'actions, taux nominal, vaillent les 800 francs effectifs, il faudra que l'action soit cotée 200 francs; or le revenu des actions nouvelles ressortira, sur le pied des résultats des exercices précédents, à 15 francs par action, soit plus de 7 pour 100. On voit donc que l'échange paraît la solution la plus favorable.

La Chambre a commencé cette semaine la discussion du budget de 1884. L'établissement de la loi de finances aura été, cette année, particulièrement laborieuse. En mars dernier, un premier projet de budget était déposé. Il comportait, en recettes, 3 103 700 843 francs, et, en dépenses, 3 103 441 193 francs. Ce budget se soldait ainsi par un léger excédent de recettes de 259 650 francs.

Les moins-values constatées, depuis le commencement de l'année, dans le rendement des impôts ont amené à penser que les prévisions de recettes pour 1884, établies d'après les mêmes principes que pour l'année 1883, donneraient lieu, si elles étaient maintenues au chiffre fixé ci-dessus, à de graves mécomptes. Le gouvernement a reconnu la nécessité de ramener les prévisions aussi près que possible de ce que devait donner le produit des recettes, et il a retranché des évaluations primitives 78 858 501 francs. Les prévisions de recettes ont donc été inscrites, dans ce second projet de budget, pour une somme de 3 024 842 342 francs. En présence de cette diminution des ressources, il devenait nécessaire, si on voulait maintenir le budget en équilibre, de procéder à une revision des dépenses et d'en retrancher une somme correspondante. Les dépenses ont été fixées à 3 024 366 781 francs. Le budget ainsi revisé se soldait donc par un excédent de recettes de 475 561 francs.

C'est ce nouveau projet qui a été soumis à la commission nommée par la Chambre. Les évaluations rectifiées que nous venons de reproduire n'ont pas semblé de nature à être admises sans modification. Un nouveau remaniement a été opéré ; et si la Chambre adopte les propositions de sa commission, le budget de 1884 s'établira de la manière suivante : recettes, 2 981 206 617 francs ; dépenses, 2 979 923 806 francs ; soit un excédent de recettes de 1 282 811 francs.

L'espace ne nous permet pas d'examiner en détail les moyens auxquels on a eu recours pour arriver ainsi à mettre le budget en équilibre. Disons seulement que des deux procédés qui se présentaient : rétablissement d'impôts supprimés et diminution de l'amortissement, c'est à ce dernier qu'on a eu recours. L'amortissement des obligations à court terme a été réduit de 170 millions à 100 millions. On voit à quel point ce procédé est empirique. Il peut servir une fois, dans une période difficile, comme celle que nous traversons; mais on ne saurait l'exiger en principe; et, si le développement normal de l'impôt ne vient pas, comme on doit l'espérer, rendre l'élasticité à nos budgets, il faudra songer à trouver, pour les exercices prochains, des recettes normales qui permettent à nos budgets de se solder en équilibre sans qu'il soit nécessaire, pour obtenir ce résultat, de compromettre l'amortissement.

Les résultats de notre commerce extérieur pendant le mois d'octobre ne modifient pas sensiblement la situation générale que l'on avait constatée pendant les neuf premiers mois de l'année. Les importations continuent à dépasser, et de beaucoup, les exportations. En fin d'année, la différence, au détriment du commerce français, se rapprochera, comme pour les deux années précédentes, de 1500 millions.

Toutefois la comparaison entre les chiffres du mois d'octobre et ceux du mois précédent dénotent une certaine détente. Le travail national ne se ralentit pas; il marquerait plutôt une reprise. En effet, nos achats de matières premières, faibles en septembre, se sont relevés d'une trentaine de millions. C'est là un indice que les industriels comptent maintenir la fabrication à un bon niveau d'activité. Le chiffre des exportations a bénéficié également d'un léger relèvement. Il progresse d'environ 13 millions. Sans être tout à fait satisfaisants, ces chiffres sont moins mauvais que ceux du mois de septembre.

Notre commerce défend pied à pied ses débouchés extérieurs, et il a été constaté que sur certains marchés, notamment dans l'Amérique du Sud, les produits de basse qualité, vendus sous fausses marques françaises, commencent à être connus et délaissés au profit de ceux dont l'origine, comme la qualité, n'est pas douteuse. D'autre part, on signale dans le Nord et dans l'Ouest des manufactures qui commencent à modifier leur outillage de manière à pouvoir livrer au commerce d'exportation des produits aussi bas que les produits anglais et allemands. Si, en même temps qu'ils viseront au bon marché, les industriels français étudient intelligemment les goûts et les tendances des clientèles spéciales qu'il s'agit de satisfaire, on peut s'attendre à voir le succès récompenser leurs efforts.

K.

Paris. — Imp. A. Quantin, 7, rue Saint-Benoît. [1921]

REVUE
POLITIQUE ET LITTÉRAIRE
DE LA FRANCE ET DE L'ÉTRANGER
REVUE DES COURS LITTÉRAIRES (3e SÉRIE)

DIRECTEUR : M. EUGÈNE YUNG.

3e SÉRIE. — 3e ANNÉE (DEUXIÈME SEMESTRE). NUMÉRO 22. 1er DÉCEMBRE 1883.

Paris, 30 novembre 1883.

L'Angleterre ne doit pas être médiatrice entre la France et la Chine; elle doit être *avec* nous *contre* la Chine, sinon par les armes, au moins diplomatiquement. Ainsi le veut la solidarité européenne. Ainsi le veut l'intérêt anglais.

En réprimant la piraterie au Tonkin, la France rendra service au commerce européen; si elle en assure le développement dans cette partie de l'extrême Orient, elle rendra spécialement service à l'Angleterre, qui, suivant son habitude, en prendra la plus forte part. Notre histoire coloniale ne prouve que trop, depuis la conquête de l'Inde jusqu'au canal de Suez, que, hors d'Europe, les marrons tirés du feu par les Français sont d'ordinaire croqués par les Anglais. Mais quoi! malgré ces précédents, les Anglais, par jalousie mesquine, répugnent à nous voir nous étendre dans l'extrême Orient. Eh! après tout, nous-mêmes nous n'y tenons pas tant que cela. Que la Chine nous laisse tranquilles, nous n'en demandons pas davantage.

C'est la Chine, ce semble, qui court les aventures. Se poser comme médiatrice entre elle et nous et lui marquer de la bienveillance est le moyen non de réprimer, mais au contraire d'entretenir ses téméraires exigences, et l'opiniâtreté de ses prétentions nous obligera contre elle à de plus grands efforts dont nous toucherons le prix.

L'Angleterre est une immense maison de commerce que l'élan qu'elle a donné à ses affaires oblige, coûte que coûte, à les développer incessamment. Un de nos collaborateurs citait, il y a huit jours, ce mot qu'il avait recueilli de la bouche d'un Anglais : « Vous êtes plus heureux que nous en France; vous avez eu votre révolution, la nôtre est à faire. » Une crise commerciale, moins encore, un ralentissement, un chômage, tel est le plus grand danger que puisse redouter l'Angleterre, car il n'en faudrait pas beaucoup plus pour déterminer chez elle les commencements d'une révolution sociale. A ce point de vue, une guerre entre la France et la Chine, ayant pour contre-coup inévitable un chômage d'une partie du commerce anglais, pourrait être plus néfaste à l'Angleterre qu'à nous. Pour la prévenir, l'Angleterre n'a qu'une chose à faire : arrêter énergiquement la Chine; car, pour nous, en tant que satisfaction — et les Anglais le savent bien, — nous nous contenterons du nécessaire.

L'ESPRIT DE DISCIPLINE DANS L'ÉDUCATION

Les châtiments corporels. — J.-J. Rousseau et M. Herbert Spencer

Les incidents disciplinaires qui se sont produits au lycée Louis-le-Grand, il y a quelques semaines, ont soulevé dans l'opinion publique une émotion que les faits seuls, si regrettables qu'ils aient pu être, ne semblent pas suffire à expliquer. La presse et le parlement en ont poursuivi l'examen avec insistance, presque avec passion. Tous les motifs ont été allégués, les plus légers comme les plus graves. On a mis en cause les personnes et les choses. Des troubles de même nature avaient éclaté quelques jours auparavant sur divers points de la France, et à Paris même, dans des établissements libres : tout s'est effacé devant la mutinerie du lycée considéré, à juste titre d'ailleurs, dans les traditions universitaires, comme le premier lycée national. Après avoir exagéré la gravité du désordre, on a amplifié la sévérité de la répression. Il a fallu du temps pour se rendre compte que, si les coupables avaient été frappés comme ils devaient l'être, quelques-uns de l'exclusion de tous les lycées de Paris, un plus grand nombre de l'exclusion du lycée Louis-le-Grand, aucun n'était, comme on l'a répété, empêché de continuer ailleurs ses études. Les classes même avaient repris régulièrement leur cours dans les divisions mutinées — elles ont été interrompues quatre jours à peine, — qu'on se refusait encore à croire que les esprits fussent apaisés. Qu'à plus d'un égard cette agitation de l'opinion ait été factice, il serait difficile de ne pas l'admettre. Mais on ne saurait contester davantage qu'au fond de ces discussions plus ou moins impartiales, plus ou moins élevées, la question qui se débattait était une question d'éducation, ou plutôt [illegible]. Question grave entre

toutes : car, si l'instruction contribue à moraliser en élevant et en éclairant l'intelligence, c'est l'éducation proprement dite qui fait le caractère, et c'est du caractère des individus et des peuples que dépend leur vertu. La controverse dépassait donc ici de beaucoup par son importance la cause qui l'avait suscitée. Mais nous ne pouvons songer à nous plaindre ni qu'elle ait duré si longtemps ni qu'elle ait été parfois si vive, en pensant aux réflexions qu'elle a dû faire naître dans les esprits droits, sincères et vraiment touchés de l'intérêt public.

Parmi les critiques que nous avons recueillies, les unes s'appliquaient aux règlements universitaires, les autres aux principes mêmes sur lesquels repose l'esprit de discipline; d'autres embrassaient l'éducation publique en général; d'autres enfin touchaient spécialement l'internat. Sont-ce bien là les causes du malaise dont la mutinerie du lycée Louis-le-Grand ne semble avoir été qu'une explosion, et dans quelle mesure? N'en est-il pas d'autres plus générales et plus profondes? C'est ce qu'il n'est peut-être pas inopportun d'examiner.

I.

La critique qui pouvait le moins nous surprendre est celle qui s'adressait aux règlements de l'Université. Il est juste qu'en présence du trouble d'un établissement d'éducation on se demande si les règles instituées pour prévenir ou réprimer les fautes de la jeunesse sont bien en rapport avec l'état moral de la société pour laquelle elles doivent servir à préparer des hommes; il n'est pas moins naturel qu'on recherche si celles des autres pays n'ont rien que nous puissions leur emprunter. Mais il ne semble pas que nous ayons rien à perdre, sous ce rapport, ni à l'examen de notre situation propre ni à la comparaison.

Hâtons-nous de le dire tout d'abord, nous ne voudrions pas pousser la comparaison bien loin. Ces sortes de rapprochements ont toujours quelque chose de spécieux. Chaque peuple a ses usages et une manière de les envisager qui en modifie le caractère. Ainsi en est-il, par exemple, de l'emploi de la force et de ce qu'on appelle les châtiments corporels admis comme base de la discipline.

On sait qu'en Angleterre, malgré les protestations des philosophes comme M. Spencer, des pédagogues comme M. Bain, les châtiments corporels n'ont pas cessé d'être appliqués aux écoliers, enfants ou jeunes gens : quiconque est assis sur le banc d'une classe relève du *flogging*. Un jeune gentleman de six pieds de haut — raconte, dans une sorte d'autobiographie scolaire, M. Brinsley-Richards — était à la veille de quitter le collège; il avait acheté une commission dans la cavalerie et devait rejoindre le régiment dans dix jours au plus tard; son uniforme était prêt. Dans l'ivresse de son affranchissement, il eut le malheur de faire des libations trop copieuses : avant son départ, il dut subir douze coups d'étrivières. Dans certains établissements, on a remplacé le fouet par la baguette : fouet ou baguette, c'est toujours la force substituée aux moyens de persuasion; et personne ne songe ni à s'étonner ni à se plaindre. M. Brinsley déclare qu'à la première exécution dont il fut témoin le cœur lui sauta dans la poitrine. « Quand je vis la victime, un enfant de dix ans à la chevelure bouclée, à la peau blanche, dont le seul défaut était de trop aimer à rire, s'agenouiller, le pantalon détaché, sur le gradin du billot, et que j'entendis six coups s'abattre et retentir en faisant le même bruit que si l'on eût versé six grands baquets d'eau, je pensai m'évanouir; ce que j'éprouvai alors, je ne l'ai ressenti qu'une fois dans ma vie, lorsque j'assistai à la pendaison d'un homme. » Au bout de peu de temps, il ne lui déplaisait pas de voir donner le fouet à n'importe qui, et il ne lui en coûtait pas trop de le recevoir lui-même. Il y a cinquante ans, la suppression du flogging ayant été agitée, ce furent les élèves qui en demandèrent le maintien.

En Allemagne, où tout se raisonne, la question de la bastonnade est discutée périodiquement. Depuis trente ans elle est revenue cinq fois dans les assemblées générales où les chefs d'établissements délibèrent sur les sujets d'intérêt commun. Quelques-uns seraient disposés à préférer le soufflet au bâton. D'autres voudraient restreindre l'application de la peine, quelle qu'elle soit, aux élèves des deux classes inférieures, tout au plus à ceux des classes moyennes. On s'entend, d'ailleurs, pour demander que le bâton ne soit jamais sous la main du maître : il doit être déposé dans la salle de conférences des professeurs ou dans le cabinet du directeur; c'est là qu'en cas de besoin il faudra l'aller chercher. On se demande, d'autre part, si la peine doit être administrée sur-le-champ ou après délibération du corps professoral, avec ou sans l'autorisation du chef de l'établissement, en présence des camarades du coupable ou à huis clos, par le professeur de la classe ou par un domestique, ou enfin par le père, dûment averti. Les avis inclinent dans le sens des tempéraments, mais il ne s'agit que de tempéraments. L'opinion générale est que, si la bastonnade est un moyen de discipline regrettable, c'est un moyen nécessaire. Ceux qui la condamnent en principe font leurs réserves sur l'application. C'est tout particulièrement la doctrine courante pour le soufflet. On reconnaît que les lois scolaires n'en permettent point l'usage; on croit qu'il est indispensable de le conserver. Telles sont les conclusions des assemblées de Westphalie (1851), de Poméranie (1861), de Saxe (1874), de Prusse (1871 et 1880).

Ce n'est pas nous flatter que de dire que la seule idée de ces discussions répugne à nos habitudes d'esprit. Pour retrouver dans l'histoire de notre éducation quelque chose qui s'en rapproche, il faut remonter en plein XVIe siècle, jusqu'aux invectives d'Érasme, de Rabelais, de Montaigne contre les barbarifiques traitements dont ils ont été témoins ou victimes. Encore doit-on ajouter que ce maître de Saint-Paul dont Érasme a tracé le terrifiant portrait était un principal anglais, et que, si Montaigne, avec son imagination qu'exalte parfois le plaisir de peindre les choses, nous représente les classes jonchées de tronçons d'osier sanglant, il reconnaît lui-même qu'en son bas âge il n'a « tasté des verges qu'à deux coups, et bien mollement ». Mais ces exa-

gérations mêmes profitaient à la cause qu'il fallait gagner. Prise dans ses traits généraux, la discipline du moyen âge semble tenir, en France comme ailleurs, dans le titre donné par l'abbé Rathier, plus tard évêque de Vérone, à une sorte de rudiment qu'il avait composé pour faciliter l'intelligence de la grammaire aux écoliers : *Serva dorsum*, moyen de sauver son échine. Si la voix de saint Anselme, de Gerson, de Lanfranc et de plus d'un autre bon maître recommandant la vigilance, la patience et la douceur envers les enfants, ne s'était pas tout à fait perdue dans le désert, on trouvait plus simple généralement d'appliquer un mode d'éducation qui demandait moins d'efforts. A partir du XVIe siècle, le fouet cesse au moins d'être le principal instrument de discipline. Son efficacité est ouvertement mise en doute. On répète avec Montaigne que « ce qui ne peult se faire par la raison ne se faict jamais par la force, et qu'il ne s'est vu austre effet aux verges, sinon de rendre les âmes plus lasches ou plus malitieusement opiniastres ». Les jésuites, qui en maintiennent l'emploi dans leurs écoles, ne s'en servent qu'avec discrétion et regarderaient comme un déshonneur pour un membre de la Société d'appliquer lui-même la peine : c'est un correcteur spécial qui est chargé de cette besogne servile. « Il y a plusieurs autres voies que le fouet pour ramener les enfants à leur devoir, dit un des chefs de l'Oratoire, le Père Lamy ; une caresse, une menace, l'espérance d'une récompense ou la crainte d'une humiliation font plus d'effet que les verges. » Les maîtres de Port-Royal voudraient que les enfants n'eussent jamais ouï parler de férules et de coups. Si Rollin hésite à prononcer l'anathème contre un système de violence qui « avilit et ne corrige point », c'est moins par égard pour ceux qui n'y avaient pas renoncé, bien qu'il fût capable de ce scrupule, que par respect pour un texte de l'*Ecclésiaste* qui les autorise ; au fond, tous ses sentiments protestent. Le fouet lui paraît, en matière d'éducation, ce que sont les poisons en médecine : il n'y faut recourir qu'à l'extrémité dernière. En le laissant à la disposition du Principal, il l'interdit aux maîtres, dans la crainte qu'ils n'en usent mal.

C'est dans cet esprit qu'a été conçu le premier *Règlement rédigé pour les exercices intérieurs des collèges*, le règlement de Louis-le-Grand (1769). Ce document, qui ne comprend pas moins de 240 articles, ne fait pas mention des peines corporelles ; le mot n'y est même pas prononcé. « Comme le bien de l'éducation ne consiste pas tant à corriger les fautes des jeunes gens qu'à les prévenir, autant qu'il sera possible — y lisons-nous — tous les maîtres se feront de leur exactitude et de leur surveillance un premier moyen de faire éviter à leurs élèves les fautes que leur négligence pourrait occasionner... Ils n'useront de sévérité qu'après avoir épuisé tous les moyens qui peuvent faire impression sur une âme honnête et sensible. » On sent que le bon sens de Voltaire et l'imagination émue de Rousseau ont fait leur œuvre. L'esprit de 1789 pénètre les mœurs scolaires comme tout le reste. Les règlements qui, tant pour les écoles que pour les collèges, datent de la Révolution, portent la marque d'une pédagogie parfois gâtée par l'emphase, mais saine et éclairée. A la férule est substitué un système d'avis préventifs, de réprimandes mesurées, de légers surcroîts de travail.

En donnant à ces prescriptions la précision d'un ordre du jour militaire, le Statut du 19 septembre 1809 n'en change pas le caractère sage et humain. Les punitions qui peuvent être infligées aux élèves sont, suivant la faute : 1° les arrêts, qui consistent à être placé pendant la récréation à l'extrémité de la cour, sans pouvoir sortir d'un cercle donné, avec défense pour le coupable de jouer et de parler à ses camarades ; 2° la table de pénitence ; 3° une tâche extraordinaire pendant la récréation ; 4° la privation de l'uniforme, remplacé par un habit d'étoffe grossière et d'une forme particulière : punition qui ne permet pas à l'élève à qui elle est infligée de marcher dans les rangs ; 5° la prison. Quant aux coups, le maître qui s'en rendrait coupable serait justiciable des tribunaux universitaires ; le Code ajoute qu'il peut être responsable civilement. Peu à peu, dans l'usage, les articles qui étaient de nature à porter atteinte à la santé de l'enfant ou qui semblaient avoir un caractère de puérilité ont été eux-mêmes supprimés : telles la table de pénitence, la privation de l'uniforme et la prison.

Enfin le règlement du 7 avril 1854 — celui qui est en vigueur aujourd'hui — écarte toutes les formes de souffrance matérielle et réduit les peines à des privations de satisfaction graduées. Les voici dans leur ordre, qui mérite d'être rappelé. Ce sont : 1° la mauvaise note ; 2° la retenue avec tâche extraordinaire pendant une partie de la récréation ; 3° la retenue avec tâche extraordinaire pendant une partie du temps destiné à la promenade ; 4° l'exclusion momentanée de la classe ou de la salle d'étude, avec renvoi devant le proviseur ; 5° la privation de sortie chez les parents ; 6° la mise à l'ordre du jour du lycée ; 7° les arrêts avec tâche extraordinaire dans un milieu isolé, sous la surveillance d'un maître ; 8° l'exclusion du lycée. Ajoutons que, tout récemment, la peine des arrêts en lieu isolé vient d'être supprimée, le danger de la séquestration auquel elle expose l'élève ne paraissant pas compensé par l'avantage des réflexions salutaires qu'elle a pour objet de lui inspirer. Ajoutons aussi que, pour mieux assurer l'équité distributive et marquer le degré, les quatre dernières punitions du règlement de 1854 (c'est un judicieux emprunt fait au statut de 1809) ne doivent être prononcées que par le chef de l'établissement, et que la plus grave de toutes, l'exclusion, ne devient définitive qu'après approbation du recteur si l'élève est pensionnaire libre, après approbation du ministre s'il est boursier. Les tâches extraordinaires elles-mêmes, dont disposent les maîtres et les professeurs, peuvent être soumises à une revision du proviseur, et elles sont déterminées de telle sorte que l'enfant ne succombe jamais sous une charge décourageante.

Tel est l'exposé sommaire des principes qui régissent notre éducation et des règlements qui en sont sortis. Sans prétendre que l'esprit de mesure et de prévoyance qui a inspiré ces règles soit toujours compris, même aujourd'hui, comme il doit l'être, on est en droit de dire, à ce qu'il semble, d'abord qu'elles sont faites, comme toutes les bonnes lois, pour les gouvernés, non pour les gouvernants : ensuite qu'elles [illegible]

tissantes à l'enfance sans faiblesse, fermes sans rigueur, préventives plutôt que répressives, elles ont pour objet essentiel l'effet moral à produire. Notre but est d'élever l'enfant, au sens le plus noble du mot. L'une des premières préoccupations des conseils de professeurs créés par l'arrêté du 10 octobre 1882 a été de se rendre compte, dans cet esprit, du système des punitions en usage, d'examiner leur appropriation à la faute, à l'âge, au caractère, de faire la part des traditions de l'établissement, des habitudes des familles, de se créer, en un mot, dans la règle commune une règle bien adaptée à chaque maison. Les procès-verbaux de ces délibérations font honneur aux maîtres qui y ont pris part, comme aux proviseurs qui les ont dirigées.

II.

Mais c'est moins des règlements que s'inquiètent certains esprits que du fondement proprement dit de la discipline scolaire. A quoi bon tout cet appareil de punitions? Il suffit de laisser son action à la nature. Elle est un guide infaillible. De quoi s'agit-il en effet? De faire sentir à l'enfant les conséquences des actes qu'il commet; et quelle lumière plus éclatante que ces conséquences mêmes? L'enfant touche à un ressort, le ressort se détend et le frappe : est-il un châtiment plus topique? Toutes les autres peines, celles qui ne peuvent s'appliquer que par l'intermédiaire d'un maître, père ou professeur, outre qu'elles ont un caractère d'oppression, ne reposent que sur des artifices et n'ont point d'efficacité. Il n'y a d'efficacité réelle que dans les réactions naturelles et les conséquences inévitables.

Ce système, mis en faveur aujourd'hui par le talent de M. Herbert Spencer, n'est pas nouveau. C'est le pur système de Rousseau, et, chose singulière, la doctrine de l'*Émile* sur ce point semble n'être pas sans rapport, dans ses applications, sinon dans son principe, avec celle de Port-Royal.

Pour les maîtres du jansénisme, l'enfant est un être déchu, enclin à la malice, qu'il faut se garder également d'exalter par l'éloge et d'exciter par le châtiment. Vient-on à surprendre en lui quelque mal, on doit l'avertir, l'éclairer et demander à Dieu qu'il l'éclaire. Y remarque-t-on quelque bien : « ce n'est pas lui qu'il faut louer, mais Dieu, et, observant le silence, en rendre des actions de grâces à Dieu dans le fond du cœur ». Tel était l'esprit austère de l'éducation des *Petites écoles*. Les démonstrations de mécontentement et de satisfaction ne s'y rattachaient qu'en passant et par surcroît. L'émulation — l'agent de discipline le plus saisissant pour la jeunesse — était interdite.

Parti d'une vue tout opposée, J.-J. Rousseau arrive aux mêmes fins. On connaît le début de l'*Émile* : « Tout est bien sortant des mains de l'Auteur des choses; tout dégénère entre les mains de l'homme »; et cette maxime n'est point là simplement, comme chez Pestalozzi, une vue philanthropique, une effusion de sentiment : c'est le fondement d'un système. « L'*Émile*, dit Rousseau se jugeant lui-même, n'est qu'un traité de la bonté originelle de l'homme, destiné à montrer comment le vice et l'erreur étrangers à sa constitution s'y introduisent du dehors et l'attirent insensiblement. » Corriger la nature corrompue par le péché du premier homme, tel est l'objet pieux et discret des maîtres de Port-Royal. Rendre l'enfant à la nature, voilà ce qu'entreprend le philosophe de Genève. « Posons pour maxime incontestable, dit-il, que les premiers mouvements de la nature sont toujours droits; il n'y a point de perversité originelle dans le cœur humain. » Et ces prémisses contraires le conduisent à une conclusion presque identique. Point de récompenses pour *Émile;* jamais de concurrents, même à la course ; c'est à lui seul qu'il doit se comparer : où en était-il l'an dernier? où en est-il aujourd'hui? Point de châtiments non plus : c'est à la nature seule qu'il appartient de le punir, s'il transgresse ses lois. Dans un accès de colère, il a brisé les carreaux de sa chambre : il apprendra par un rhume les inconvénients qu'il peut y avoir à s'exposer au froid de la nuit. Et ainsi du reste. Émile n'a point à obéir aux hommes, il ne doit connaître que la dépendance des choses. Pour se faciliter la tâche, J.-J. Rousseau fait de son élève un orphelin; et, afin d'être encore plus sûr de son action, il le tiendrait volontiers, s'il pouvait, dans la lune ou dans une île déserte, loin du contact de tous les humains. Jusqu'à douze ans, Émile n'a pas, ne peut pas, ne doit pas avoir de conscience. L'idéal serait d'en faire un être sain et robuste, aguerri aux choses par les choses, mais qui ne sût même pas distinguer sa main droite de sa main gauche. Son précepteur lui-même n'est qu'un témoin, propre tout au plus à rapprocher de lui les occasions de mettre sa volonté en action. L'expérience commencée, il la suit, résolu à ne point intervenir et se bornant à voir la leçon s'imposer avec ses effets, plus ou moins durs, toujours irrésistibles et convaincants.

C'est ce système, qui fait le fond des deux premiers livres de l'*Émile,* que M. Spencer a repris avec une véritable originalité dans le détail des observations.

Comme Rousseau, il place dès l'abord l'enfant en face de la nature. Ce n'est pas qu'il accepte absolument son principe. « Nous ne sommes pas de ceux, dit-il, qui croient au dogme de lord Palmerston, que tous les enfants sont nés bons. A y bien regarder, le dogme contraire, si insoutenable qu'il soit, nous paraît encore moins éloigné de la vérité. Nous ne croyons pas davantage qu'on puisse par l'éducation amener les enfants à être complètement ce qu'ils devraient être. Au contraire, nous savons que, si l'on peut diminuer leurs imperfections naturelles, on ne peut pas les détruire. » Mais, quel que soit le principe dont on parte, ce qui lui semble incontestable, c'est que, bon ou mauvais, l'enfant ne peut avoir de meilleur maître que la nature. Toutes les disciplines d'invention humaine sont impuissantes. Les seuls châtiments vraiment salutaires sont ceux que la nature crée sur le coup et applique. Point de menaces, une muette et rigoureuse exécution : la cendre chaude brûle celui qui la touche une première fois; elle le brûle une seconde, une troisième fois elle le brûle chaque fois : rien ne vaut cette correction immédiate, directe, inévitable. Ajoutez que la peine est toujours proportionnée à la violation de l'ordre des choses, la réaction étant en rapport avec l'action; qu'elle introduit avec elle dans

l'esprit de l'enfant l'idée de la justice, le châtiment n'étant qu'un effet; enfin, qu'il n'y a pas d'effet plus sûr : la langue universelle en dépose; l'expérience chèrement achetée, l'expérience amère est la grande leçon, la seule dont on profite. Comment méconnaître, en effet, la logique des conséquences que l'on subit? Si le jeune homme qui entre dans la vie consume son temps dans l'oisiveté ou remplit mal les fonctions qui lui sont confiées, il perd son emploi; si l'homme d'affaires manque ses rendez-vous, il perd son argent : voilà les pénalités qui portent. Ce que M. Spencer se plaît particulièrement à mettre en lumière, c'est que la nature, se faisant elle-même raison, rend absolument inutile l'intervention de ceux qui dans l'éducation ordinaire, parents ou maîtres, se donnent la tâche de la suppléer. D'où ce double avantage : d'une part, que les enfants sont préservés des sentiments d'aigreur et de rancune : on ne peut en vouloir à l'ordre des choses; d'autre part, que les père et mère restent dans leur rôle de pure bienveillance, toute leur action, quand elle trouve le lieu de s'exercer, consistant en une expression de blâme, d'affliction, de regret, qui s'ajoute, mais sans jamais s'y substituer, aux conséquences naturelles du méfait commis.

Toute cette démonstration est conduite avec une subtilité supérieure et pleine d'*humour*. Les raisonnements semblent d'une logique irréfutable; les exemples sont très habilement appropriés; les mots piquants abondent, comme lorsque l'auteur définit les réactions, parfois si cruelles, de la nature « des empêchements bienfaisants au renouvellement des actions qui contrarieraient essentiellement les intérêts de notre vie ». Il est aisé de s'expliquer que cette doctrine rencontre des adhérents parmi les pères, qu'elle semble dispenser de leur devoir de patronage; on ne pourrait guère s'étonner surtout qu'elle en trouvât parmi les enfants, qu'elle affranchit de toute tutelle.

Mais la séduction ne résiste pas à une observation attentive, et M. Spencer, nous le verrons, en a subi l'épreuve sur lui-même.

III.

Rousseau, qui a presque toujours le mérite incomparable de s'arrêter à mi-chemin du paradoxe, limite à douze ans l'âge où le système des « réactions naturelles » peut servir de règle pour l'enfant. A partir de douze ans, il fait au raisonnement sa part. A quinze ans, intervient un élément nouveau : le sentiment moral. Il semble bien que, dans sa pensée première, Spencer aussi ne soumettait pas l'adolescence proprement dite à son système. Il déclare quelque part qu'il le considère comme divinement ordonné à l'égard des enfants et des adultes; ce n'est que par voie de conséquence qu'il l'applique à la période intermédiaire entre l'enfance et la première maturité. Il est juste surtout de ne pas oublier que c'est sur le terrain de l'éducation privée qu'il nous appelle : une éducation commune se refuserait aux conditions que la doctrine suppose. Mais, même dans ces conditions particulières, le principe de la discipline des réactions naturelles et des conséquences inévitables est-il applicable à la jeunesse?

Laissons de côté les exemples de la barre de fer rouge, de la flamme des bougies, de la pelote d'épingles, de l'eau de la bouillotte : ils se prêtent trop aisément aux conclusions que l'on veut en tirer, et ils ne sont plus guère de mise dès que nous sommes sortis de la première enfance. Les dangers auxquels sont exposés les débuts de l'adolescence, de cette adolescence qui commence de dix à douze ans, comme l'a remarqué Rousseau, et qui se prolonge au delà de quinze, sont plus graves et plus délicats. C'est l'âge où s'éveillent les résistances, les opiniâtretés, parfois les penchants vicieux. Pour traiter avec sagesse des intérêts de l'éducation, il ne faut observer la jeunesse ni dans le portrait satirique qu'en a tracé La Bruyère (1) ni à travers les illusions d'un idéal fait, comme celui de l'*Émile*, pour le triomphe d'une doctrine : il convient de la voir telle qu'elle est, mêlée de bien et de mal, avec ses défaillances soudaines et ses relèvements non moins prompts, toujours attachante malgré la peine qu'elle donne et les chagrins qu'elle fait, parce qu'on sent jusque dans ses écarts le mouvement et la force de la vie, mais toujours exposée aussi à fléchir sous sa propre faiblesse si elle ne trouve autour d'elle l'appui d'une raison éclairée et ferme.

Assurément il n'y a pas grand inconvénient à laisser l'enfant qui s'entête briser le canif qu'on est décidé à ne pas lui rendre, mettre en désordre la chambre qu'on lui fera ranger, jeter l'habit qu'on ne remplacera pas, manquer la promenade pour laquelle il ne s'est pas assez diligemment préparé. Mais donnera-t-on à l'adolescent le temps de voir les résultats de sa mollesse lui apparaître dans un avenir perdu? Il est facile de dire : L'homme qui ne fait pas ses affaires est puni de sa négligence par cela seul que ses affaires sont mal faites; il peut se relever. Mais, si l'écolier ne fait pas ou fait mal son métier d'écolier, s'il ne discipline pas son esprit et son caractère, si autour de lui on ajourne la réforme de ses défauts jusqu'à ce que ses défauts éclatent en leurs conséquences, c'est sa vie entière peut-être que l'on compromet. Qu'à côté du raisonnement ou de l'exemple d'autrui, trop souvent impuissant, on fasse la part de l'expérience personnelle, rien de mieux : elle est la rançon de la liberté. Mais attendre que le jeune homme s'instruise exclusivement par ses propres fautes, n'est-ce pas la plus dangereuse des chimères? Les défauts les plus redoutables d'ailleurs ne sont pas ceux qui se manifestent par une sorte d'éruption violente qui trouve en elle-même son remède. Il n'y a point de réaction de la nature contre un penchant qui se forme à l'ombre, pour ainsi dire, se développe et grandit presque sans que celui qui le couve en ait bien nettement conscience. Le secret de l'éducation est d'intervenir à temps. C'est à ce diagnostic, pris de haut et de loin, que se reconnaît l'œil du maître; c'est à la façon dont il suit et traite le mal encore latent que

(1) *De [illegible]* [illegible] pérants, menteurs, dissimulés; ils rient et pleurent facilement; ils [illegible]

se révèle la sûreté de sa main. Élever, ce n'est pas seulement prévoir, c'est aussi prévenir.

Ne serait-ce pas, au surplus, condamner l'enfant à un régime sévère jusqu'à l'injustice que de compter uniquement, pour discipliner sa volonté, sur les effets des réactions naturelles et des conséquences inévitables? La peine qu'elles provoquent est le plus souvent énorme par rapport à la faute qui les a produites, et l'homme lui-même réclame pour sa conduite d'autres sanctions que celles de la dure réalité. Il veut qu'on juge l'intention en même temps que le fait, qu'on lui sache gré de ses efforts, qu'on ne pousse pas du premier coup aux extrémités, qu'on le frappe s'il le faut, mais sans l'abattre et en lui tendant la main pour le relever. Que serait une société sans ce code de discipline sociale qui, à côté des sanctions de la loi proprement dite, fait à chaque individu la part des sentiments dont se compose l'existence morale de l'humanité : le blâme et la louange, l'honneur et la déconsidération? Kant parlait en métaphysicien du devoir lorsqu'il écrivait : « Si on punit l'enfant quand il fait mal, et si on le récompense quand il fait bien, il fait alors le bien pour être bien traité. » C'est de l'enfant surtout qu'il doit être permis de penser qu'il n'est ni ange ni bête, et que tout ne peut être dit pour son cœur et pour sa raison par cela seul que les conséquences de ses actes retombent lourdement sur sa tête. Arracher de son cœur la crainte de la punition et l'espoir de la récompense, c'est briser en lui deux des plus précieux ressorts de la vie intérieure. Faute de l'aiguillon de l'émulation, disait Pascal, les élèves de Port-Royal tombent dans la nonchalance. *Émile,* qui n'a ni aiguillon ni frein, écrivait Voltaire, finira par faire des sottises; et le cinquième livre de Rousseau n'est pas précisément pour démontrer le contraire. La récompense est le témoignage qui traduit aux yeux de l'enfant, comme aux yeux de tous, l'estime dont il est l'objet; la punition est une sorte d'avertisseur des dangers de la voie dans laquelle il court le risque de s'engager. La discipline ainsi entendue, bien loin d'être un instrument d'oppression et de violence, devient une sauvegarde pour l'enfant, qu'elle affermit dans ses inclinations généreuses ou qu'elle prémunit contre ses entraînements. Comme l'homme, plus que l'homme, en raison de sa faiblesse, il a besoin d'être ménagé, et c'est dans ces ménagements que réside à son égard la véritable justice. Je ne sais rien de plus inhumain, en vérité, que ce mécanisme des réactions naturelles, toujours prêt à le saisir brutalement, comme un engrenage auquel à peine a-t-il présenté le doigt qu'il est pris.

Non seulement ce système expose l'éducation de la jeunesse à tous les hasards et la soumet à des rigueurs le plus souvent injustifiables; mais elle risque d'abaisser le caractère qu'on se propose d'élever. Dans la doctrine sur laquelle M. Spencer établit son système d'éducation, il n'existe ni bien ni mal en soi. On chercherait vainement dans ses déductions l'idée d'une obligation morale ; il ne prononce pas une seule fois le mot de devoir. C'est le résultat d'un acte qui en détermine la nature et la valeur. Supposez qu'un enfant ait la main assez leste pour échapper à la réaction d'une imprudence, l'esprit assez délié pour esquiver les conséquences d'une faute, le voilà quitte. Il s'agit non de bien faire, mais d'être adroit, non d'être sage et honnête, mais de réussir. Toute la morale se résout ainsi en une question d'habileté avec l'intérêt pour mobile. Certes l'intérêt et l'habileté ont leur place légitime dans le monde — on ne réfute pas un paradoxe par un paradoxe et il faut prendre l'humanité comme elle est, — mais à la condition de se subordonner à une règle supérieure. L'enfant, au surplus, ne s'y trompe point : il se sent coupable, à n'en pas douter, quand il fait mal; et, à moins qu'il ne soit foncièrement mauvais, il ne demande qu'à réparer sa faute. L'expiation, à ses yeux, si l'on sait la lui présenter ainsi qu'il convient, n'est pas seulement un rachat naturel; elle peut devenir un moyen de renouvellement. On sourit de l'histoire du cadet anglais mis à la porte de son collège pour avoir refusé de se laisser fouetter et poursuivant son directeur à travers la France et la Suisse, de ville en ville — un fouet réglementaire, un beau fouet tout neuf, dans sa malle, — jusqu'à ce qu'il fût arrivé à se faire donner les douze coups qu'il avait mérités. La morale de la légende est le besoin qu'éprouvait le jeune coupable de se rendre à lui-même ses comptes, de liquider son passé, de se créer le droit d'en anéantir le souvenir. Le cœur de l'enfant contient en germe tout ce que renferme celui de l'homme. Il y aurait exagération à lui appliquer les théories de Platon et de Beccaria; cependant la philosophie la plus haute n'est pas de trop pour expliquer ce qui s'y passe et chercher la raison des règles auxquelles il doit être soumis. J.-J. Rousseau supprimait ou tout au moins suspendait la conscience morale jusqu'à quinze ans; M. Spencer semble s'en passer tout à fait : c'est la condamnation du système; comme Rousseau, M. Spencer est, en dernière analyse, obligé de le reconnaître : on ne bâtit pas sur le vide.

Excessive et dangereuse dans son principe, la discipline purement empirique et utilitaire n'atteint même pas d'ordinaire son objet. Tandis qu'on la croit seule en mesure de rendre la peine morale et efficace, elle aboutit, au fond, indirectement, à en compromettre l'efficacité et la moralité.

N'y a-t-il pas lieu de craindre, en effet, que l'intelligence des lois de la nature, même dans les conditions sensibles et restreintes où M. Spencer en fait une forme de discipline, ne dépasse la portée de l'enfant du premier âge auquel il s'adresse? Est-il bien sûr que ce soit toujours dans les réactions physiques de ses actes qu'il verra la cause du châtiment qui le frappe? Cette impassibilité de l'ordre inéluctable des choses l'étonne d'abord plus qu'elle ne l'éclaire, et elle ne tarde pas à l'irriter. Il ne peut se faire à n'entendre que ce muet et brusque langage. Derrière le phénomène dont il est victime, il cherche une main à laquelle il puisse s'en prendre, et, s'il ne la trouve pas, il l'invente. Il admet tout plus volontiers que cette sorte d'impersonnalité dont le caractère lui échappe. Le jeu des forces de la nature auquel on l'expose ou qu'on lui laisse affronter pour faire son éducation, et dont le secret lui reste en réalité si longtemps fermé, risque, après quelques épreuves, de n'être pour lui qu'un artifice.

Plus artificielle encore et plus décevante est la discipline des conséquences inévitables dans les actes qui relèvent de l'ordre moral. On ne saurait trop tôt sans doute exercer l'enfant à raisonner tout ce qu'il fait; mais n'est-ce pas exiger beaucoup de son activité, essentiellement spontanée et mobile, que de l'obliger à se demander à chaque pas, à chaque mouvement, à chaque fois qu'il conçoit un désir, une pensée, ce qui pourra lui en arriver? La chose faite, si elle n'a pas été à bien, est-on en droit d'espérer que c'est toujours contre lui-même qu'il tournera son raisonnement? que, privé du jouet qui l'amusait et qu'il a eu le tort de casser, de la promenade dont il se réjouissait à l'avance et pour laquelle il s'est mis en retard, il accusera son entêtement et sa négligence plutôt que la sévérité de ceux qui ont prononcé la peine? Il y a bien de l'utopie à vouloir décharger les parents de la responsabilité que leur affection leur impose, et dont, quoi qu'on fasse, la conscience instinctive de l'enfant ne les affranchit pas. Enfin, cette conséquence que l'on invoque pour l'effrayer représente plus ou moins l'avenir. Et pour lui qu'est-ce que l'avenir? Il ne connaît que le présent; le présent seul lui importe; seul il répond à sa pensée impatiente et bornée. Qu'avec le temps il arrive à devenir le juge, prévoyant et responsable, de ses actes, c'est le but et le bienfait de l'éducation. L'erreur est de considérer cette discipline comme la discipline unique et comme une discipline infaillible. En l'appliquant, sous une forme absolue, uniforme, presque aveugle, à la conduite de l'enfant, on en affaiblit l'effet réel, on en ébranle surtout l'effet moral.

Tous les criminalistes de la pédagogie — et nous ajoutons bien vite, pour ceux qu'effrayerait le mot, que nous rangeons le bon Rollin en première ligne dans cette catégorie, — tous les criminalistes de la pédagogie posent en principe la nécessité d'une règle. Une sanction est nécessaire, même dans un établissement privé, où les enfants, groupés généralement en petit nombre, peuvent, en outre, dans une certaine mesure, être triés et choisis : que sera-ce dans un établissement public où les agglomérations, quelque effort qu'on fasse pour les restreindre, seront toujours plus ou moins considérables et mêlées de toutes sortes d'éléments? Il n'y a pas d'éducation sans respect, pas de respect sans autorité, pas d'autorité sans règle. Si Kant commence par déclarer, en disciple enthousiaste de Rousseau, qu'il n'y a dans la nature de l'homme de germe que pour le bien, averti par le bon sens supérieur qui est la marque propre de sa pédagogie, il se hâte d'ajouter : La seule cause du mal, c'est qu'on ne soumet pas la nature à des règles.

Mais ce qui fait l'efficacité morale de la règle, c'est bien moins la règle en elle-même que l'idée qu'en conçoit celui qui la subit et que lui en donne celui qui l'applique. On a proposé, on a même essayé de confier aux élèves le soin d'attribuer les récompenses. On a pensé moins souvent, on a pensé aussi cependant à les charger de prononcer les peines. L'dée ne pouvait manquer de séduire l'abbé de Saint-Pierre; sur cette utopie, comme sur tant d'autres, il a une organisation toute prête : un jury choisi parmi les pairs du délinquant au nombre de sept et statuant sous la présidence du régent avec l'appareil d'une cour de justice. Poussant plus loin encore dans cette voie, certains pédagogues seraient disposés à désarmer complètement le maître et à ne donner d'autre base à son autorité que ce qu'ils appellent « l'opinion générale » : à lui de se créer parmi ses élèves une sorte de parti, parti tel qu'il n'ait, le cas échéant, qu'à le laisser intervenir pour réprimer les oppositions ou les écarts. D'autres enfin, tenant presque en égale défiance l'intervention des élèves et l'autorité des maîtres, et forts des principes de M. Spencer, voudraient dans la distribution des peines supprimer toute action personnelle. On considère, d'une part, que les maîtres sont des hommes, et que, excités par la lutte ouverte ou sourde que les écoliers sont toujours prêts à engager, ils se troublent, s'agitent, s'irritent et se laissent aller, même les meilleurs, à des excès d'indulgence ou de sévérité; on fait observer, d'autre part, que les élèves n'ont pas une connaissance suffisamment claire de leurs obligations, que la limite qui sépare pour eux les choses permises des choses défendues est vague, qu'aujourd'hui surtout où les ressorts de l'éducation sont détendus ils se sentent comme enveloppés dans une discipline molle et lâche qui parfois se resserre tout d'un coup et les blesse; qu'il y a un intérêt moral supérieur à ce que la loi leur apparaisse, non comme une contrainte, mais comme une raison; et on demande qu'il soit promulgué pour les lycées et les collèges une sorte de code disciplinaire où seraient expressément spécifiés les délits et les peines, de façon que le maître n'eût plus qu'à prononcer, comme une sorte de juge, d'après les faits et au vu d'un texte. Ainsi serait-on assuré contre les exagérations et les défaillances pour la répression des fautes journalières. Quant aux cas graves, ils seraient déférés à une commission permanente de professeurs qui, après avoir entendu le coupable dans ses excuses et moyens de défense, prononceraient l'arrêt.

Ce sont là sans doute des vues ingénieuses. Mais n'est-ce pas singulièrement abaisser l'idée de la discipline, que d'en remettre les pouvoirs à des enfants, non par exception et pour une fois, ce qui peut être tenté avec succès et non sans profit par un maître habile, mais à l'ordinaire et dans un esprit de système, comme si des enfants étaient en mesure d'être vraiment équitables, d'apprécier la valeur relative d'une faute, de pénétrer au fond de l'esprit et du cœur du coupable, de donner à la peine le caractère qui la moralise? N'est-ce pas, au contraire, se faire de l'opinion une idée bien haute, que de s'imaginer qu'elle puisse suffire à toutes les répressions? Outre qu'il est plus facile en cela, comme on l'a dit finement, de mériter le succès que de se l'assurer, celui-là risquerait de n'avoir qu'un bien frêle appui qui compterait uniquement sur ce sentiment de faveur. La discipline est un instrument nécessaire et un instrument difficile à manier, un instrument de précision. Elle ne convient pas aux mains des élèves. Même entre celles d'un maître, elle a besoin d'être réglée. Et c'est ce qui fait qu'on s'explique mieux l'idée d'établir une sorte de code qui désintéresse, en quelque sorte, les personnes dans l'action de la justice et place l'enfant comme en présence du marbre de la loi.

Toutefois les avantages de cette équité froide sont plus spécieux que réels. Les écoliers les plus coupables ne sont pas des criminels auxquels il s'agisse d'appliquer purement et simplement un article de code pénal. S'il est bon que l'enfant sache quelles responsabilités il encourt, à quelle punition il s'expose en commettant telle ou telle faute, parce que les surprises sont mauvaises pour sa conscience, il ne s'ensuit nullement qu'un tarif suffise à tout. Les fautes s'expliquent le plus souvent par les circonstances, circonstances intérieures ou extérieures; les mêmes fautes diffèrent suivant les coupables. Est-il possible d'établir une échelle des punitions d'après les circonstances infinies qui peuvent atténuer ou aggraver le caractère du délit? Et est-ce surtout dans cette échelle, si bien graduée qu'elle soit, que l'enfant trouvera une lumière, un reconfort, un soutien?

Il semble qu'on redoute la personnalité de l'agent qui représente la règle. Or c'est précisément cette personnalité qui fait la valeur de la règle, bien loin d'y porter atteinte. Un homme dont j'aime à invoquer l'expérience parce qu'elle repose sur une connaissance approfondie des intérêts de la jeunesse, l'éminent directeur de l'École Turgot, M. Marguerin, avait introduit dans son école un système de punitions qui n'entraînait pas de peines réelles, et de récompenses qui ne conféraient aucun privilège palpable : l'élève avait l'honneur d'une récompense, la honte d'une punition. Cette comptabilité, tout idéale, était portée chaque semaine sur le livret de l'enfant pour être communiquée à la famille. Lorsque le nombre des punitions atteignait un certain chiffre qui variait selon l'âge, l'élève était publiquement averti, puis, en cas de récidive, mis à l'ordre du jour, et finalement rendu à ses parents s'il ne s'amendait point. C'est avec ces mesures toutes comminatoires que M. Marguerin arrivait à élever non pas tous ses élèves, car il faut des maîtres pour appliquer ces procédés délicats, mais des centaines d'enfants. L'École alsacienne fait aussi un très intelligent usage de ces formes de discipline. Les enfants savent qu'après trois avis ils peuvent être privés pendant huit jours du droit de revenir en classe, et avec le plus grand nombre cela suffit. Tant il est vrai que la punition n'a pas toujours besoin d'être effective pour être efficace et qu'elle vaut surtout par le caractère qu'on lui attribue! Bien plus, les châtiments qui ne sont que châtiments sont ceux qui laissent le moins de trace. La peine accomplie, le souvenir s'en efface ou ne laisse souvent qu'un fond malsain d'humiliation et de colère si elle n'a pas été appliquée de manière à être acceptée. Il n'y a de pénétrant, de durable et de salutaire que le sentiment de la faute attaché d'une main sûre à la conscience du coupable.

M. Bain, avec infiniment de sens et de tact disciplinaire, se préoccupe bien moins des moyens d'appliquer la règle que des conditions suivant lesquelles elle doit s'appliquer. Il entre sur ce point dans des détails pleins de scrupule. Il ne craint pas d'appeler à son aide les lumières des maîtres de la jurisprudence pénale, et ses recommandations, ajoutées à celles de Bentham, ne comprennent pas moins de trente articles. Toutes les observations de Rollin tiennent en quelques pages, mais en quelques pages d'une justesse exquise. Moins préoccupé, lui aussi, du formulaire disciplinaire que de l'esprit de discipline proprement dit, c'est-à-dire de cette action morale qui entoure l'enfant et le pénètre, sa principale pensée est d'éclairer le maître et de créer son autorité. Qu'est-ce que l'autorité, et d'où vient que les uns l'obtiennent du premier coup, tandis que d'autres, avec les meilleures intentions, n'y parviennent jamais? Pourquoi les mêmes moyens qui réussissent sans peine à ceux-ci échouent-ils entre les mains de ceux-là? La Bruyère en trouve la cause dans la façon dont on use des règles de la discipline. « C'est perdre toute confiance dans l'esprit des enfants et leur devenir inutile, dit-il avec force, que de les punir des fautes qu'ils n'ont pas faites ou même sévèrement de celles qui sont légères. Ils savent précisément, et mieux que personne, ce qu'ils méritent. Ils connaissent si c'est à tort ou avec raison qu'on les châtie et ne se gâtent pas moins par des peines mal ordonnées que par l'impunité. » C'est cette maxime que Rollin semble commenter lorsqu'il met le maître en garde contre la tentation de trop agir et d'agir trop vite. Il veut qu'on choisisse avec calme et sagacité le moment de punir, qu'on laisse un intervalle de réflexion entre l'avertissement et la peine, qu'on se donne ce répit à soi-même en même temps qu'à l'élève, qu'on songe toujours à l'instant qui suivra, à celui où, de part et d'autre, on se demandera si la punition a été méritée et proportionnée. Rien de plus judicieux que ces observations. Mais la base sur laquelle repose la véritable autorité est plus large. Ce qui aux yeux de l'écolier personnifie l'autorité chez le maître, quel qu'il soit, c'est la pleine possession de soi-même, le parfait accord de la conduite et du langage, l'esprit d'exactitude et de justice, un judicieux mélange de fermeté et de bonté, tout ce fond de qualités graves et aimables que la volonté et l'étude peuvent développer, mais qui est avant tout un don de nature et qui constitue proprement ce qu'on appelle le caractère. Il n'est pas de réactions naturelles, pas de conséquences inévitables dont on puisse attendre les effets qu'exercent l'air, l'ascendant, la parole d'un homme ainsi établi dans la conscience des enfants. Comme il donne à la récompense sa valeur, il imprime à la peine sa force moralisatrice. Lui seul est capable d'éveiller dans l'esprit de l'élève le sentiment de la faute commise et cette sourde inquiétude, ce malaise intérieur, ce mécontentement de soi qui est le commencement de la sagesse. Nul autre ne saurait assurer cette « œuvre de persuasion » qui, suivant une heureuse expression de Rollin, « est la vraie fin de l'éducation ».

Et telle est, au moins dans sa dernière évolution, la doctrine de M. Spencer. Très absolu dans l'énoncé du principe sur lequel il se fonde, il se garde bien d'en pousser à fond les « conséquences inévitables ». Le sentiment exact de la réalité morale l'avertit. Rousseau se flatte ou s'abuse lorsqu'il prétend que c'est l'observation de l'enfance qui lui a inspiré son système. Il n'a guère vu les enfants que de loin, dans ses rêveries, en solitaire et en doctrinaire plutôt qu'en père de famille, et il ne les aime point : peut-on dire qu'il ait jamais éprouvé un sentiment de tendresse pour Émile,

cette créature idéale de son imagination? On sent, au contraire, que tous les exemples allégués par M. Spencer à l'appui de sa thèse ont été recueillis dans le courant de la vie, pris sur le vif; et c'est la rigueur de ces observations de détail, précises et solides, tout à l'anglaise, qui le ramène dans les voies de l'éducation vraiment psychologique.

Il ne pouvait manquer de rencontrer, son élève avançant en âge, ce qu'il appelle lui-même les cas graves, c'est-à-dire les cas qui touchent au fond des sentiments et des habitudes morales, ceux contre lesquels les réactions naturelles seraient tout à fait impuissantes. Que faire? Il semble qu'il ait quelque peine à aborder la difficulté. Il se pose trois fois la question sans y répondre : il lui en coûte évidemment de rompre avec la théorie qui l'a conduit si aisément jusque-là. Son objet principal, sa préoccupation dominante, nous l'avons vu, c'est, en éloignant la main des parents, de leur éviter l'*odium* qui s'attache, selon lui, à l'intervention continuelle de leur autorité. Il faut bien cependant rendre à cette autorité son action, et voici comment il y revient : « Nous avons démontré, dit-il, qu'en laissant simplement éprouver à l'enfant les réactions douloureuses de ses mauvaises actions les parents échappent à cette lutte de tous les jours dont le résultat le plus clair pour eux est qu'ils sont considérés et traités en ennemis intimes. Il reste à faire voir que, dans le cœur de l'enfant à qui cette discipline a été bien appliquée, il s'est produit un sentiment actif d'affection. » C'est par ce sentiment d'affection, par les relations sympathiques qu'il établit, que le père et la mère rentrent, pour ainsi dire, dans l'esprit de l'enfant dont ils étaient restés comme exclus et en prennent possession.

Les réactions de la nature, qui étaient la seule règle de son éducation, font place dès lors aux réactions de sentiment qui se manifestent par l'estime et l'affection, le blâme et le refroidissement de ceux qui l'entourent et qu'il aime. Dans l'ensemble du système ainsi complété et amendé, la discipline des réactions physiques n'est plus qu'une sorte de discipline préparatoire, un moyen de donner à la volonté de l'enfant comme une première façon, de l'aguerrir, par la lutte avec les dangers palpables de la vie extérieure, aux conflits plus délicats et tout intérieurs de la conscience, de lui faire sentir, par le contact grossier, parfois brutal, des choses, les rapports de cause à effet, avant de l'amener à appliquer ces rapports aux phénomènes moraux dont il trouve en lui les éléments contraires. Cette éducation, il est vrai, qui semblait si simple alors qu'il ne s'agissait que de laisser faire la nature, devient, M. Spencer n'en disconvient pas, difficile et complexe en raison de la précision et de la délicatesse des procédés psychologiques qui sont ses seuls moyens d'action. Mais ici le philosophe soutient heureusement l'éducateur. Aucun pédagogue peut-être, finalement, n'a donné de la personnalité morale de l'enfant une idée plus ferme; aucun n'a mieux établi, assurément, que l'objet propre de l'éducation est de faire un être apte à se gouverner. C'est par cette définition qu'il conclut : en est-il qui réponde mieux aux besoins de la société moderne?

Qu'on accepte le fait ou qu'on y résiste, qu'on s'en applaudisse ou qu'on s'en effraye, le monde moral autour de nous se transforme. Serviteurs et maîtres, ouvriers et patrons, enfants et parents, gouvernés et gouvernants, ne sont plus attachés les uns aux autres par les mêmes liens qu'autrefois. Tous les rapports sociaux changent de caractère. L'autorité n'est plus le principe souverain qui les règle. Dans l'ordre civil et religieux comme dans l'ordre politique, l'idée d'émancipation générale et de mutuelle indépendance s'impose à nos mœurs et pénètre les lois. Fait pour une société plus libre, l'enfant doit être préparé par l'éducation aux mœurs de la liberté. Les maîtres de la pédagogie ont tour à tour cherché leur point d'appui fondamental dans des éléments divers. Tandis que Rousseau croyait les trouver dans la nécessité des choses et la fatalité des réactions de la nature, Locke les demandait au sentiment de l'honneur, Rollin à la raison et à la piété, à ce qu'il aurait certainement appelé dans sa langue platonicienne, s'il avait eu la connaissance du grec autant que la pratique du latin, ὁμοίωσις τῷ Θεῷ. A la vérité, de tous ces éléments il n'en est point qui n'ait sa raison d'être : le tort des esprits systématiques est de paraître exclure celui qu'ils ne préfèrent pas. Mais, quelle que soit la part faite aux autres mobiles — car elle sera toujours à faire : à travers toutes les modifications sociales le fond de l'humanité ne se modifie pas, — nul doute que l'éducation doive aujourd'hui prendre la raison pour principal levier et, sans se laisser désarmer de l'autorité nécessaire, faire appel à la persuasion, dont parle si judicieusement Rollin, comme à la force suprême.

Mettre à profit tout ce que la conscience de l'enfant recèle d'aptitudes morales; lui en faire connaître les directions, les mauvaises comme les bonnes; l'accoutumer à voir clair dans son esprit et dans son cœur, à être sincère et vrai; lui faire faire peu à peu, dans sa conduite, l'essai et comme l'apprentissage de ses résolutions; aux règles qu'on lui a données substituer insensiblement celles qu'il se donne, à la discipline du dehors celle du dedans; l'affranchir, non pas d'un coup de baguette à la manière antique, mais jour à jour, en détachant, à chaque progrès, un des anneaux de la chaîne qui attachait sa raison à la raison d'autrui; après l'avoir ainsi aidé à s'établir chez soi en maître, lui apprendre à sortir de soi, à se juger, à se gouverner comme il jugerait et gouvernerait les autres; lui montrer enfin, au-dessus de lui, les grandes idées du devoir public et privé qui s'imposent à sa condition humaine et sociale : tels sont les principes de l'éducation, qui de la discipline du collège peut faire passer l'enfant sous la discipline de sa propre raison, et qui, en exerçant sa personnalité morale, la crée. En appliquant à l'adolescent ces règles de *self-government*, M. Spencer a certainement contribué à affermir les bases de la science pédagogique et à l'approprier au caractère des lois nouvelles qui nous régissent. Le jour où il s'est ainsi pleinement conquis lui-même, l'enfant cesse d'être un enfant; il est mûr pour la vie active, il est homme.

O. Gréard.

AU SOLEIL

Algérie (1)

LE KIBLA (2)

Les Algériens, les vrais habitants d'Alger, ne connaissent guère de leur pays que la plaine de la Mitidja. Ils vivent tranquilles, dans une des plus adorables villes qui soient au monde, en déclarant que l'Arabe est un peuple ingouvernable, bon à tuer ou à rejeter dans le désert.

Ils n'ont vu d'ailleurs, en fait d'Arabes, que la crapulerie du Sud, qui grouille dans les rues.

Dans les cafés, on parle de Laghouat, de Bou Saada, de Saïda, comme si ces pays étaient au bout du monde. Il est même assez rare qu'un officier connaisse les trois provinces. Il demeure presque toujours dans le même cercle, jusqu'au moment où il revient en France.

Il est juste d'ajouter qu'il devient fort difficile de voyager dès qu'on s'aventure, en dehors des routes connues, dans le Sud. On ne le peut faire qu'avec l'appui et les complaisances de l'autorité militaire : or les commandants des cercles avancés se considèrent comme de véritables monarques omnipotents, et aucun inconnu ne pourrait se hasarder à pénétrer sur leurs terres sans risquer gros... de la part des Arabes. Tout homme isolé serait immédiatement arrêté par le caïd, conduit sous escorte à l'officier le plus voisin et ramené entre deux spahis sur le territoire civil.

Mais, dès qu'on peut présenter la moindre recommandation, on rencontre, de la part des officiers des bureaux arabes, toute la bonne grâce imaginable. Vivant seuls, si loin de tout voisinage, ils accueillent le voyageur de la façon la plus charmante; vivant seuls, ils ont lu beaucoup, ils sont instruits, lettrés, et causent avec bonheur; vivant seuls, dans ce large pays désolé, aux horizons infinis, ils savent penser comme les travailleurs solitaires. Parti avec les préventions qu'on a généralement en France contre ces bureaux, je suis revenu avec les idées les plus contraires.

C'est grâce à plusieurs de ces officiers que j'ai pu faire une longue excursion en dehors des routes connues, allant de tribu en tribu.

Le ramadan venait de commencer. On était inquiet dans la colonie, car on craignait une insurrection générale dès que serait fini ce carême mahométan.

Le ramadan dure trente jours. Pendant cette période aucun serviteur de Mahomet ne doit boire, manger ou fumer, depuis l'heure matinale où le soleil apparaît jusqu'à l'heure où l'œil ne distingue plus un fil blanc d'un fil rouge. Cette dure prescription n'est pas absolument prise à la lettre et l'on voit briller plus d'une cigarette dès que l'astre de feu s'est caché derrière l'horizon et avant que l'œil ait cessé de distinguer la couleur d'un fil rouge ou blanc.

En dehors de cette précipitation, aucun Arabe ne transgresse la loi sévère du jeûne, de l'abstinence absolue. Les hommes, les femmes, les enfants à partir de quinze ans environ, demeurent le jour entier sans manger ni boire. Ne pas manger n'est rien; mais s'abstenir de boire est horrible par ces effrayantes chaleurs. Dans ce carême, il n'est point de dispense. Personne, d'ailleurs, n'oserait en demander; et les courtisanes elles-même, les Ouled-Naïl, qui fourmillent dans tous les centres arabes et dans les grandes oasis, jeûnent comme les marabouts, peut-être plus que les marabouts. Et ceux-là des Arabes qu'on croyait civilisés, qui se montrent en temps ordinaire disposés à accepter nos mœurs, à partager nos idées, à seconder notre action, redeviennent tout à coup, dès que le ramadan commence, sauvagement fanatiques et stupidement fervents.

Il est facile de comprendre quelle furieuse exaltation résulte, pour ces cerveaux bornés et obstinés, de cette dure pratique religieuse. Tout le jour, ces malheureux méditent, l'estomac tiraillé, regardant passer les *roumis* conquérants, qui mangent, boivent et fument devant eux. Et ils se répètent que, s'ils tuent un de ces roumis pendant le ramadan, ils vont droit au ciel; que l'époque de notre domination touche à sa fin, car leurs marabouts leur promettent sans cesse qu'ils vont nous jeter tous à la mer à coups de matraque.

C'est pendant le ramadan que fonctionnent spécialement les Aïssaouas, mangeurs de scorpions, avaleurs de serpents, saltimbanques religieux, les seuls, avec quelques marabouts, quelques mécréants et quelques nobles, qui n'aient point une foi violente (1).

J'ai dit : « avec quelques nobles ». De même que la noblesse, au siècle dernier, a été la première incrédule, et que ses enfants, marqués de philosophie et d'orgueil, ont répété en levant le front : « Nous sommes des gentilshommes; la religion est bonne pour le peuple et non pour nous », ainsi font aujourd'hui quelques Arabes de haute famille.

Au moment de partir pour une marche de vingt jours dans le Sud, un officier du cercle de Boghar demanda aux trois spahis qui l'accompagnaient de ne point faire le ramadan, estimant qu'il ne pourrait rien obtenir de ces hommes exténués par le jeûne. Deux des soldats ont refusé; le troisième répondit : « Mon lieutenant, je ne fais pas le ramadan, je ne suis pas un marabout, moi; je suis un noble ». Il était, en effet, de *grande tente,* fils d'une des plus anciennes et des plus illustres familles du désert.

Une coutume singulière persiste, qui date de l'occupation et qui paraît profondément grotesque quand on songe aux résultats terribles que le ramadan peut avoir pour nous. Comme on voulait, au début, se concilier les vaincus, et comme flatter leur religion est le meilleur moyen de les prendre, on a décidé que le canon français donnerait le

(1) Suite. — Voy. la *Revue* du 17 novembre 1883.

(2) « Le Kibla, dit M. Berbrugger, est, au midi du Tell, un ensemble de plaines plus ou moins accidentées, coupées longitudinalement par la deuxième chaîne de l'Atlas. C'est dans la partie la plus méridionale de cette zone, et dans l'intervalle des chaînes que la montagne détache vers le Sud, qu'on trouve le pays des dattes. La largeur moyenne du Kibla est d'environ 300 kilomètres. »

(1) Sur les Aïssaouas, voy. la *Revue* du 21 mai 1881.

signal de l'abstinence pendant l'époque consacrée. Donc, au matin, dès les premières rougeurs de l'aurore, un coup de canon commande le jeûne, et, chaque soir, vingt minutes environ après le coucher du soleil, de toutes les villes, de tous les forts, de toutes les places militaires un autre coup de canon part qui fait allumer des milliers de cigarettes, boire à des milliers de gargoulettes et préparer par toute l'Algérie d'innombrables plats de kous-kous.

J'ai pu assister, dans la grande mosquée d'Alger, à la cérémonie religieuse qui ouvre le ramadan.

L'édifice est tout simple, avec ses murs blanchis à la chaux et son sol couvert de tapis épais. Les Arabes entrent vivement, nu-pieds, avec leurs chaussures à la main. Ils vont se placer par grandes files régulières, largement éloignées l'une de l'autre et plus droites que des rangs de soldats à l'exercice. Ils posent leurs souliers devant eux, par terre, avec les menus objets qu'ils pouvaient avoir aux mains; et ils restent immobiles comme des statues, le visage tourné vers une petite chapelle qui indique la direction de la Mecque.

Dans cette chapelle, le mufti officie. La voix, vieille, douce, bêlante et très monotone, vagit une espèce de chant triste qu'on n'oublie jamais quand une fois seulement on a pu l'entendre. L'intonation souvent change, et alors tous les assistants, d'un seul mouvement rythmique, silencieux et précipité, tombent le front par terre, restent prosternés quelques secondes et se relèvent sans qu'aucun bruit soit entendu, sans que rien ait voilé une seconde le petit chant tremblotant du mufti. Et sans cesse toute l'assistance ainsi s'abat et se redresse avec une promptitude, un silence et une régularité fantastiques. On n'entend point là dedans le fracas des chaises, les toux et les chuchotements des églises catholiques. On sent qu'une foi sauvage plane, emplit ces gens, les courbe et les relève comme des pantins; c'est une foi muette et tyrannique envahissant les corps, immobilisant les faces, tordant les cœurs. Un indefinissable sentiment de respect mêlé de pitié vous prend devant ces fanatiques maigres qui n'ont point de ventre pour gêner leurs souples prosternations et qui font de la religion avec le mécanisme et la rectitude des soldats prussiens faisant la manœuvre.

Les murs sont blancs; les tapis, par terre, sont rouges; les hommes sont blancs, ou rouges, ou bleus, avec d'autres couleurs encore, suivant la fantaisie de leurs vêtements d'apparat; mais tous sont largement drapés, d'allure fière, et ils reçoivent sur la tête et les épaules la lumière douce tombant des lustres.

Une famille de marabouts occupe une estrade et chante les répons avec la même intonation de tête donnée par le mufti. Et cela continue indefiniment.

C'est pendant les soirs du ramadan qu'il faut visiter la *kasbah* ou ville arabe. Puisqu'on jeûne et qu'on dort le jour, on mange et on vit la nuit.

Alors ces petites rues rapides comme des sentiers de montagnes, raboteuses, étroites comme des galeries creusées par des bêtes, tournant sans cesse, se croisant et se mêlant, et si profondément mystérieuses que, malgré soi, on y parle à voix basse, sont parcourues par une population des *Mille et une nuits*. C'est l'impression exacte qu'on y ressent. On fait un voyage en ce pays que nous a conté la sultane Scheherazade. Voici les portes basses, épaisses comme des murs de prison, avec d'admirables ferrures; voici les femmes voilées; voilà, dans la profondeur des cours entr'ouvertes, les visages un moment aperçus, et voilà encore tous les bruits vagues dans le fond de ces maisons closes comme des coffrets à secret.

Sur les seuils, souvent des hommes étendus mangent et boivent; parfois leurs groupes vautrés occupent tout l'étroit passage. Il faut enjamber des mollets nus, frôler des mains, chercher la place où poser le pied au milieu d'un paquet de linge blanc étendu et d'où sortent des têtes et des membres. Les juifs laissent ouvertes les tanières qui leur servent de boutiques; et les maisons de plaisir clandestines, pleines de rumeurs, sont si nombreuses qu'on ne marche guère cinq minutes sans en rencontrer deux ou trois.

Dans les cafés arabes, des files d'hommes tassés les uns contre les autres, accroupis sur la banquette collée au mur ou simplement restés par terre, boivent du café en des vases microscopiques. Ils sont là immobiles et muets, gardant à la main leur tasse qu'ils portent parfois à leur bouche par un mouvement très lent; et ils peuvent tenir à vingt, tant ils sont pressés, en un espace où nous serions gênés à dix.

Et des fanatiques à l'air calme vont et viennent au milieu de ces tranquilles buveurs, prêchant la révolte, annonçant la fin de la servitude.

* * *

C'est, dit-on, au *ksar* (village arabe) de Boukhrari que se produisent toujours les premiers symptômes des grandes insurrections. Ce village se trouve sur la route de Laghouat. Allons-y.

Quand on regarde l'Atlas de l'immense plaine de la Mitidja, on aperçoit une coupure gigantesque qui fend la montagne dans la direction du Sud. C'est comme si un coup de hache l'eût ouverte. Cette trouée s'appelle la gorge de la Chiffa. C'est par là que passe la route de Médéah, de Boukhrari et de Laghouat.

On entre dans la coupure du mont; on suit la mince rivière, la Chiffa; on s'enfonce dans la gorge étroite, sauvage et boisée.

Partout des sources. Les arbres gravissent les pentes à pic, s'accrochent partout, semblent monter à l'escalade.

Le passage se rétrécit encore. Les rochers droits vous menacent; le ciel apparaît comme une bande bleue entre les sommets; puis soudain, dans un brusque détour, une petite auberge se montre à la naissance d'un ravin couvert d'arbres. C'est l'auberge du Ruisseau-des-Singes.

Devant la porte, l'eau chante dans les réservoirs. Elle s'élance, retombe, emplit ce coin de fraîcheur, fait songer aux calmes vallons suisses. On se repose, on s'assoupit à l'ombre; mais soudain, sur votre tête, une branche remue; on se lève : alors dans toute l'épaisseur du feuillage c'est une suite précipitée de singes, des bondissements, des dégringolades, des sauts et des cris.

Il y en a d'énormes et de tout petits, des centaines, des milliers peut-être. Le bois en est rempli, peuplé, fourmillant.

Quelques-uns, captivés par les maîtres de l'auberge, sont caressants et tranquilles. Un tout jeune, pris l'autre semaine, reste un peu sauvage encore.

Sitôt que l'on demeure immobile, ils approchent, vous guettent, vous observent. On dirait que le voyageur est la grande distraction des habitants de ce vallon. Dans certains jours, pourtant, on n'en aperçoit pas un seul.

Après l'auberge du Ruisseau-des-Singes, la vallée s'étrangle encore; et soudain, à gauche, deux grandes cascades s'élancent presque du sommet du mont : deux cascades claires, deux rubans d'argent. Si vous saviez comme c'est doux à voir, des cascades, sur cette terre d'Afrique! On monte, longtemps, longtemps. La gorge est moins profonde, moins boisée. On monte encore; la montagne se dénude peu à peu : ce sont des champs à présent; et, quand on parvient au faîte, on rencontre des chênes, des saules, des ormeaux, les arbres de nos pays. On couche à Médéah, blanche petite ville, toute pareille à une sous-préfecture de France.

C'est après Médéah que recommencent les féroces ravages du soleil. On franchit une forêt pourtant, mais une forêt maigre, pelée, montrant partout la peau brûlante de la terre bientôt vaincue.

Puis, plus rien de vivant autour de nous.

Sur ma gauche, un vallon s'ouvre, aride et rouge, sans une herbe. Il s'étend au loin, pareil à une cuve de sable. Mais soudain une grande ombre, lentement, le traverse. Elle passe d'un bout à l'autre, tache fuyante qui glisse sur le sol nu. Elle est, cette ombre, la vraie, la seule habitante de ce lieu morne et mort. Elle semble y régner, comme un génie mystérieux et funeste. Je lève les yeux et je l'aperçois qui s'en va, les ailes étendues, immobiles, le grand dépeceur de charognes, le vautour maigre qui plane sur son domaine, au-dessous de cet autre maître du vaste pays qu'il tue, le Soleil, le dur Soleil.

Quand on descend vers Boukhrari, on découvre à perte de vue l'interminable vallée du Chelif. C'est, dans toute sa hideur, la misère, la jaune misère de la terre. Elle apparaît loqueteuse comme un vieux pauvre Arabe, cette vallée que parcourt l'ornière sale du fleuve sans eau, bu jusqu'à sa boue par le feu du ciel. Cette fois, il a tout vaincu, tout dévoré, tout pulvérisé, tout calciné; ce feu qui remplace l'air emplit l'horizon.

Quelque chose vous passe sur le front : ailleurs ce serait du vent; ici c'est du feu. Quelque chose flotte là-bas sur les crêtes pierreuses : ailleurs ce serait une brume; ici c'est du feu, ou plutôt de la chaleur visible. Si le sol n'était point déjà calciné jusqu'aux os, cette étrange buée rappellerait la petite fumée qui s'élève des chairs vives brûlées au fer rouge. Et tout cela a une couleur étrange, aveuglante, et pourtant veloutée — la couleur du sable chaud auquel semble se mêler une nuance un peu violacée, tombée du ciel en fusion.

Point d'insectes dans cette poussière de terre; quelques grosses fourmis seulement. Les mille petits êtres qu'on voit chez nous ne pourraient vivre dans cette fournaise. En certains jours torrides, les mouches elles-mêmes meurent, comme au retour des froids, dans le Nord. C'est à peine si on peut élever des poules. On les voit, les pauvres bêtes, qui marchent, le bec ouvert et les ailes soulevées, d'une façon lamentable et comique.

Depuis trois ans, les dernières sources tarissent. Et le tout-puissant Soleil semble glorieux de son immense victoire.

Cependant, voici quelques arbres, quelques pauvres arbres. C'est Boghar, à droite, au sommet du mont poudreux.

A gauche, dans un repli rocheux, couronnant un monticule et à peine distinct du sol, tant il en a pris la coloration monotone, un grand village se dresse sur le ciel : c'est le ksar de Boukhrari.

Au pied du cône de poussière qui porte ce vaste village arabe, quelques maisons sont cachées dans le mouvement de la colline : elles forment la commune mixte.

Le ksar de Boukhrari est un des plus considérables villages arabes de l'Algérie. Il se trouve juste sur la frontière du Sud, un peu au delà du Tell, dans la zone de transition, entre les pays européanisés et le grand désert. Sa situation lui donne une singulière importance politique, car elle en fait une sorte de trait d'union entre les Arabes du littoral et les Arabes du Sahara. Aussi a-t-il toujours été le pouls des insurrections. C'est là qu'arrive le mot d'ordre, c'est de là qu'il repart. Les tribus les plus éloignées envoient leurs gens savoir ce qui se passe à Boukhrari. On a l'œil sur ce point de toutes les parties de l'Algérie.

L'administration française, seule, ne s'occupe point de ce qui se trame à Boukhrari. Elle en a fait une commune de plein exercice, sur le modèle des communes de France, administrée par un maire, vieux paysan à l'œil endormi, flanqué d'un garde champêtre. Entre et sort qui veut. Les Arabes venus de n'importe où peuvent circuler, causer, intriguer à leur gré sans être gênés en rien.

Au pied du ksar, à deux ou trois cents mètres, la commune mixte est gouvernée par l'administrateur civil, qui dispose des pouvoirs les plus étendus sur un territoire nu qu'il est presque inutile de surveiller. Il ne peut empiéter sur les attributions du maire, son voisin.

En face, sur la montagne, est Boghar, où habite le commandant supérieur du cercle militaire. Il a entre les mains les moyens d'action les plus actifs; mais il ne peut rien dans le ksar, commune de plein exercice. Or le ksar n'est habité que par des Arabes! C'est le point dangereux qu'on respecte, tandis qu'on surveille avec soin les environs. On soigne le mal dans ses effets et non dans sa cause.

Qu'arrive-t-il? Le commandant et l'administrateur, quand ils s'entendent, organisent une sorte de police secrète à l'insu du maire et tâchent d'être informés mystérieusement.

N'est-il point surprenant de voir ce centre arabe, reconnu dangereux par tout le monde, plus libre qu'une ville de France, tandis qu'il serait impossible à un Français quelconque, s'il n'était protégé par quelque personnage influent, de pénétrer et de circuler sur le territoire militaire des cercles avancés du Sud?

Dans la commune mixte on trouve une auberge. J'y passai la nuit, une nuit d'étuve. L'air semblait brûlé par la flamme du dernier jour. Il ne remuait plus, comme s'il eût été figé par la chaleur.

Aux premières lueurs de l'aurore, je me levai. Le soleil parut, acharné à sa besogne d'incendiaire. Devant ma fenêtre ouverte sur l'horizon déjà torride et silencieux une petite diligence dételée attendait. On lisait sur le panneau jaune : « Courrier du Sud. »

Courrier du Sud! On allait donc encore plus au Sud en ce terrible mois d'août! Le Sud, quel mot rapide, brûlant! Le Sud! le feu! Là-bas, au Nord, on dit en parlant des pays tièdes : « le Midi ». Ici c'est « le Sud ».

Je regardais cette syllabe, si courte, qui me paraissait surprenante comme si je ne l'avais jamais lue. J'en découvrais, me semblait-il, le sens mystérieux. Car les mots les plus connus, comme les visages souvent regardés, ont des significations secrètes dont on s'aperçoit tout d'un coup, un jour, on ne sait pourquoi.

Le Sud, le désert, les nomades, les terres inexplorées, et puis les nègres, tout un monde nouveau, quelque chose comme le commencement d'un univers! Le Sud! Comme cela devient énergique sur la frontière du Sahara!

∴

Dans l'après-midi, j'allai visiter le ksar.

Boukhrari est le premier village où l'on rencontre des Ouled-Naïl. On est saisi de stupéfaction à l'aspect de ces courtisanes du désert.

Les rues populeuses sont pleines d'Arabes couchés en travers des portes, en travers de la route, accroupis, causant à voix basse ou dormant. Partout leurs vêtements flottants et blancs semblent augmenter la blancheur unie des maisons. Point de taches, tout est blanc; et soudain une femme apparaît, debout sur une porte, avec une large coiffure qui semble d'origine assyrienne et surmontée d'un énorme diadème d'or. Elle porte une longue robe rouge éclatante; ses bras et ses chevilles sont cerclés de bracelets étincelants, et sa figure aux lignes droites est tatouée d'étoiles bleues.

Puis en voici d'autres, beaucoup d'autres, avec la même coiffure monumentale : une montagne carrée qui laisse pendre de chaque côté une grosse tresse tombant jusqu'au bas de l'oreille, puis relevée en arrière pour se perdre de nouveau dans la masse opaque des cheveux. Et toujours des diadèmes dont quelques-uns sont fort riches. La poitrine est noyée sous les colliers, les médailles, les lourds bijoux; et deux fortes chaînettes d'argent font tomber jusqu'au bas-ventre une grosse serrure de même métal, curieusement ciselée à jour et dont la clef pend au bout d'une autre chaîne.

Quelques-unes de ces filles n'ont encore que de minces bracelets. Elles débutent. Les autres, les anciennes, portent sur elles quelquefois pour dix ou quinze mille francs de bijoux. J'en ai vu une dont le collier était formé de huit rangées de pièces de vingt francs. Elles gardent ainsi leur fortune, leurs économies laborieusement gagnées. Les anneaux de leurs chevilles sont en argent massif et d'un poids surprenant. En effet, dès qu'elles possèdent en pièces d'argent la valeur de deux ou trois cents francs, elles les donnent à fondre aux bijoutiers mozabites, qui leur rendent alors ces anneaux ciselés, ou ces serrures symboliques, ou ces chaînes, ou ces larges bracelets. Les diadèmes qui les couronnent sont obtenus de la même façon. Leur coiffure monumentale, emmêlement savant et compliqué de tresses entortillées, demande un jour de travail et une incroyable quantité d'huile. Aussi ne se font-elles guère recoiffer que tous les mois, et prennent-elles un soin extrême à ne point compromettre ce haut et difficile édifice de cheveux qui répand en peu de temps une intolérable odeur.

C'est le soir qu'il faut les voir, quand elles dansent au café maure.

Le village est silencieux. Des formes blanches gisent étendues le long des maisons. La nuit brûlante est criblée d'étoiles; et ces étoiles d'Afrique brillent d'une clarté que je ne leur connaissais pas, une clarté de diamants de feu, palpitante, vivante, aiguë.

Tout à coup, au détour d'une rue, un bruit vous frappe, une musique sauvage et précipitée, un grondement saccadé de tambours de basque que domine la clameur aigre, abrutissante, assourdissante et féroce d'une flûte qu'emplit de son souffle infatigable un grand diable à la peau d'ébène, le maître de l'établissement.

Devant la porte, un monceau de burnous, un paquet d'Arabes qui regardent sans entrer et qui forment une grande lueur mouvante sous la clarté venue de l'intérieur.

Au dedans, des files d'êtres immobiles et blancs assis sur des planches, le long des murs blancs, sous un toit très bas, et par terre, accroupies, avec leurs oripeaux flamboyants, leurs éclatants bijoux, leurs hautes coiffures à diadèmes qui rappellent les bas-reliefs égyptiens, les Ouled-Naïl attendent.

Nous entrons. Personne ne bouge. Alors, pour nous asseoir, et selon l'usage, on saisit les Arabes, on les bouscule, on les rejette de leurs bancs; et ils s'en vont, impassibles. D'autres se tassent pour leur faire place.

Sur une estrade, au fond, les quatre tambourineurs, avec des poses extatiques, battent frénétiquement la peau tendue des instruments; et le maître, le grand nègre, se promène d'un pas majestueux en soufflant furieusement dans sa flûte enragée, sans un repos, sans une défaillance d'une seconde.

Alors deux Ouled-Naïl se lèvent, vont se placer aux extrémités de l'espace resté libre entre les bancs, et elles se mettent à danser. Leur danse est une marche douce que rythme un coup de talon faisant sonner les anneaux des pieds. A chacun de ces coups le corps entier fléchit dans une sorte de boiterie méthodique, et leurs mains, élevées et tendues à la hauteur de l'œil, se retournent doucement à chaque retour de sautillement, avec une vive trépidation, une secousse rapide des doigts. La face, un peu tournée, rigide, impas-

sible, figée, demeure étonnamment immobile, une face de sphinx, tandis que le regard oblique reste tendu sur les ondulations de la main, comme fasciné par ce mouvement doux que coupe sans cesse la brusque convulsion des doigts.

Elles vont ainsi, l'une vers l'autre. Quand elles se rencontrent, leurs mains se touchent; elles semblent frémir; leurs tailles se renversent, laissant traîner un grand voile de dentelle qui va de la coiffure aux pieds. Elles se frôlent, cambrées en arrière, comme pâmées dans un joli mouvement de colombes amoureuses; le grand voile bat comme une aile; puis, redressées soudain, redevenues impassibles, elles se séparent; et chacune continue jusqu'à la ligne des spectateurs son glissement lent et boitillant.

Toutes ne sont point jolies, mais toutes sont singulièrement étranges; et rien ne peut donner l'idée de ces Arabes accroupis au milieu desquels passent, de leur allure calme et scandée, ces filles couvertes d'or et d'étoffes flamboyantes.

Quelquefois elles varient un peu les gestes de leur danse.

Ces courtisanes venaient jadis d'une seule tribu, les Ouled-Naïl. Elles amassaient ainsi leur dot et retournaient ensuite se marier chez elles, après fortune faite. On ne les en estimait pas moins; c'était l'usage. Aujourd'hui, bien qu'il soit toujours admis que les filles des Ouled-Naïl aillent faire fortune au loin par ce moyen, toutes les tribus fournissent des courtisanes aux centres arabes.

Le propriétaire du café où elles se montrent et s'offrent est toujours un nègre. Dès qu'il voit entrer des étrangers, cet industriel s'applique sur le front une pièce de cinq francs en argent, qui tient collée à la peau par on ne sait quel procédé. Et il marche à travers son établissement en jouant férocement de sa flûte sauvage, montrant avec obstination la monnaie dont il s'est tatoué pour inviter le visiteur à lui en offrir autant.

En redescendant un soir de Boukhrari, vers le coucher du soleil, j'aperçus trois de ces femmes, deux en rouge et une en bleu, debout au milieu d'une foule d'hommes assis à l'orientale ou couchés. Elles avaient l'air de déesses sauvages dominant un peuple prosterné.

Tous avaient les yeux fixés sur le fort de Boghar, là-bas, sur la grande côte en face, sur l'autre versant de la vallée poudreuse. Tous étaient immobiles, attentifs, comme s'ils eussent attendu quelque événement surprenant. Tous tenaient à la main une cigarette, vierge encore, qu'ils venaient de rouler. Soudain une petite fumée blanche jaillit au sommet de la forteresse, et aussitôt dans toutes les bouches pénétrèrent toutes les cigarettes, tandis qu'un bruit sourd et lointain faisait un peu frémir le sol. C'était le canon français annonçant aux vaincus le terme de l'abstinence quotidienne.

LE ZAR' EZ.

Comme je déjeunais un matin au fort de Boghar chez le capitaine du bureau arabe, un des officiers les plus obligeants, et les plus capables qui soient dans le Sud, au dire des gens compétents, on parla d'une mission qu'allaient remplir deux jeunes lieutenants. Il s'agissait de faire un long crochet sur les territoires des cercles de Boghar, Djelfa et Bou-Saada, pour déterminer les points d'eau. On craignait toujours une insurrection générale dès la fin du ramadan, et on voulait préparer la marche d'une colonne expéditionnaire à travers les tribus qui peuplent cette partie du pays.

Aucune carte précise n'existe encore de ces contrées. On n'a que les itinéraires, les relevés topographiques faits par les rares officiers qui passent de temps en temps, les indications approximatives des sources et des puits, les notes griffonnées vivement sur le pommeau de la selle et les rapides dessins faits à l'œil, sans instruments d'aucune sorte.

Je demandai aussitôt l'autorisation de me joindre à la petite troupe. Elle me fut accordée de la meilleure grâce du monde. Nous sommes partis deux jours plus tard.

Il était trois heures du matin quand un spahi vint m'éveiller en frappant fortement à la porte de la pauvre auberge de Boukhrari. Quand j'eus ouvert, l'homme se présenta avec sa veste rouge brodée de noir, son large pantalon plissé, finissant au genou, là où commencent les bas en cuir cramoisi des cavaliers du désert. C'était un Arabe de taille moyenne. Son nez courbé avait été fendu d'un coup de sabre et la cicatrice laissait ouverte toute la narine du côté gauche. Il s'appelait Bou-Abdallah. Il me dit :

— Mossieu, ton cheval il est prêt.

Je demandai :

— Le lieutenant est-il arrivé?

Il me répondit :

— Va venir.

Bientôt un bruit lointain s'éleva dans la plaine obscure et nue; puis des ombres et des silhouettes apparurent, passèrent. Je distinguai seulement les trois corps étranges et lents des trois chameaux qui portaient les cantines, nos lits de camp et les quelques objets que nous prenions pour un voyage de vingt jours dans une solitude à peine connue des officiers eux-mêmes.

Puis, bientôt, toujours dans la direction du fort de Boghar, retentit le galop rapide d'une troupe de cavaliers; et les deux lieutenants qui s'en allaient en mission parurent avec leur escorte, composée d'un autre spahi et d'un cavalier arabe appelé Dellis, un homme de grande tente, d'une illustre famille indigène.

Je montai immédiatement à cheval, et l'on partit.

La nuit était encore absolue, calme, on pourrait dire immobile. Après avoir remonté quelque temps vers le nord en suivant la vallée du Chélif, nous tournâmes à droite dans un vallon, juste au moment où le jour naissait.

En ce pays, soir et matin, le crépuscule n'existe presque pas. Presque jamais on ne voit non plus ces belles nuées traînantes, empourprées, découpées, bigarrées et bizarres, saignantes ou enflammées, qui colorent nos horizons du Nord au moment où le soleil se lève, ainsi qu'à l'heure où le soleil se couche.

Ici, c'est d'abord une lueur très vague, qui augmente, s'étend, envahit tout l'espace en quelques instants. Puis

soudain, à la crête d'un mont ou bien au bord de la plaine infinie, le soleil apparaît tel qu'il va monter au ciel, et sans avoir cet aspect rougeoyant, comme endormi encore, qu'ont ses levers en nos pays brumeux.

Mais ce qu'il y a de plus singulier dans ces aurores du désert, c'est le silence. — Qui ne connaît, chez nous, ce premier cri d'oiseau bien avant le jour, dès les premières pâleurs du ciel, puis cet autre cri qui répond dans l'arbre voisin, puis enfin cet incessant charivari de sifflets, de ritournelles répétées, de notes vives, avec le chant lointain et continu des coqs, toute cette rumeur du réveil des bêtes, toute cette gaieté des voix dans les feuilles? Ici, rien. L'énorme soleil s'élève au-dessus de cette terre qu'il a dévastée, et il semble déjà le regarder en maître, comme pour voir si rien de vivant n'existe plus. Pas un cri de bête, sauf parfois le hennissement d'un cheval; pas un mouvement de vie, sauf, lorsqu'on a campé dans le voisinage d'un puits, le long, lent et muet défilé des troupeaux qui s'en viennent boire.

Tout de suite la chaleur est brûlante. On met, par-dessus le capuchon de flanelle et le casque blanc, l'immense médol, chapeau de paille à bords démesurés.

Nous suivions le vallon, lentement. Aussi loin que la vue allait, tout était nu, d'un gris jaune, ardent et superbe. Parfois, au milieu des bas-fonds où croupissait un reste d'eau dans le lit vidé des rivières, quelques joncs verts faisaient une tache crue et toute petite; parfois, dans un repli de la montagne, deux ou trois arbres indiquaient une source. Nous n'étions point encore dans la contrée assoiffée que nous devions bientôt traverser.

On montait indéfiniment. D'autres petits vallons se jetaient dans le nôtre; et, à mesure que nous approchions de midi, les horizons se perdaient un peu dans une légère buée de chaleur, dans une fumée de terre rôtie, qui noyait les lointains en des tons à peine bleus, à peine roses, à peine blancs, mais qui avaient cependant un peu de tout cela et qui semblaient d'une douceur, d'une tendresse, d'un charme infinis, au delà de l'éclat aveuglant du paysage immédiat.

Enfin on arriva sur la crête de la montagne, et le caïd Elakhedar-ben-Yahia, chez qui nous allions camper, apparut, venant vers nous, suivi de quelques cavaliers. C'est un Arabe de sang illustre, le fils du bach' agha Yahia-ben-Aïssa, surnommé le « bach' agha à la jambe de bois ».

Il nous conduisit au campement préparé auprès d'une source, sous quatre arbres géants dont l'eau sans cesse baignait le pied, seule verdure qu'on aperçût par tout l'horizon de sommets pierreux et secs qui s'étendait à perte de vue autour de nous.

On servit tout de suite le déjeuner, auquel le ramadan interdisait au caïd de prendre part. Mais afin de veiller à ce que nous ne manquions de rien, il s'assit en face de nous, à côté de son frère El-Haouès-ben-Yahia, caïd des Ouled-Alane-Berchich. Alors je vis s'approcher un enfant d'une douzaine d'années, un peu grêle, mais d'une grâce fière et charmante, que j'avais déjà remarqué, quelques jours auparavant, au milieu des Ouled-Naïl, dans le café maure de Boukhrari. J'avais été frappé par la finesse et l'éclatante blancheur de vêtements de ce frêle petit Arabe, par son allure noble et par le respect que chacun semblait lui témoigner; et, comme je m'étonnais qu'on le laissât ainsi rôder, à cet âge, au milieu des courtisanes, on me répondit : « C'est le plus jeune fils du bach' agha. Son père l'a envoyé ici pour apprendre la vie et connaître les femmes! » Comme nous voici loin de nos mœurs françaises!

L'enfant me reconnut aussi et vint gravement me tendre la main. Puis, comme son âge ne le contraignait pas encore au jeûne, il s'assit avec nous et se mit, de ses petits doigts fins et maigres, à dépecer le mouton rôti. Et je compris que ses grands frères, les deux caïds, qui devaient avoir environ quarante ans, le plaisantaient sur son voyage au Ksar, lui demandant pourquoi il avait l'air si fatigué, d'où lui venait cette cravate de soie qu'il portait au cou, si c'était un cadeau de femme?...

Tant il est vrai que la morale change avec les latitudes!

Ce jour-là, l'ombre des arbres nous permit de faire la sieste. Je me réveillai comme le soir tombait, et je gravis un monticule voisin pour avoir l'œil sur tout l'horizon.

Le soleil, près de disparaître, se teintait de rouge au milieu d'un ciel orange. Et partout, du nord au midi, de l'est à l'ouest, les files de montagnes dressées sous mes yeux jusqu'aux extrêmes limites du regard étaient roses, d'un rose extravagant comme les plumes des flamants. On eût dit une féerique apothéose d'opéra, d'une surprenante et invraisemblable couleur, quelque chose de factice, de forcé et contre nature, et de singulièrement admirable cependant.

Le lendemain, nous redescendions dans la plaine de l'autre côté de la montagne, une plaine infinie que nous mîmes trois jours à traverser, bien qu'on vît distinctement la chaîne du Djebel-Gada qui la fermait en face de nous.

C'était tantôt une morne étendue de sable, ou plutôt de poussière de terre, tantôt un océan de touffes d'alfa piquées au hasard dans le sol et qui forçaient nos chevaux à ne marcher qu'en zigzag.

Ces plaines d'Afrique sont surprenantes. Elles paraissent nues et plates comme un parquet, et elles sont, au contraire, sans cesse traversées d'ondulations comme une mer après la tempête, qui, de loin, semble toute calme parce que la surface est lisse, mais que remuent de longs soulèvements tranquilles. Les pentes de ces vagues de terre sont insensibles; jamais on ne perd de vue les montagnes de l'horizon; mais dans l'ondulation parallèle, à deux kilomètres de vous, une armée pourrait se cacher, et vous ne la verriez point.

C'est ce qui rendit difficile la poursuite de Bou-Amama sur les hauts plateaux alfatiers du Sud oranais.

Chaque matin, on se remet en marche, dès l'aurore, à travers ces interminables et mornes étendues; chaque soir, on aperçoit venir quelques hommes à cheval et drapés de blanc qui vous conduisent vers une tente rapiécée sous laquelle des tapis sont étalés. On mange tous les jours les mêmes choses; on cause un peu, puis l'on dort, ou l'on rêve.

Et si vous saviez comme on est loin, loin du monde, loin de la vie, loin de tout, sous cette petite tente basse qui laisse

voir, par ses trous, les étoiles, et, par ses bords relevés, l'immense pays de sable aride!

Elle est monotone, toujours pareille, toujours calcinée et morte, cette terre; et là pourtant on ne désire rien, on ne regrette rien, on n'aspire à rien. Ce paysage calme, ruisselant de lumière et désolé, suffit à l'œil, suffit à la pensée, satisfait les sens et le rêve, parce qu'il est complet, absolu, et qu'on ne pourrait le concevoir autrement. La rare verdure même y choque comme une chose fausse, blessante et dure.

C'est tous les jours, aux mêmes heures, le même spectacle : le feu mangeant un monde; et, sitôt que le soleil s'est couché, la lune, à son tour, se lève sur l'infinie solitude. Mais, chaque jour, peu à peu, le désert silencieux vous envahit, vous pénètre la pensée comme la dure lumière vous calcine la peau; et l'on voudrait devenir nomade à la façon de ces hommes autour de vous qui changent de pays sans jamais changer de patrie, au milieu de ces interminables espaces toujours à peu près semblables.

Chaque jour, l'officier en tournée envoie en avant un cavalier indigène pour prévenir le caïd, chez qui il mangera et dormira le lendemain, afin que celui-ci puisse prélever dans sa tribu l'*alfa* et la *diffa* (nourriture des hommes et des bêtes). Cette coutume, qui équivaut aux billets de logement chez l'habitant des villes en France, devient fort onéreuse pour les tribus par la manière dont elle est pratiquée.

Qui dit Arabe dit voleur, sans exception. Voici donc comment les choses se passent. Le caïd s'adresse à un chef de fraction et réclame la diffa de ses hommes. Pour s'exempter de cet impôt et de cette corvée, le chef de fraction paye. Le caïd empoche et s'adresse à un autre, qui souvent aussi s'exonère de la même façon. Enfin, il faut bien que l'un d'eux s'exécute.

Si le caïd a un ennemi, la diffa tombe sur celui-là, qui procède vis-à-vis des simples Arabes de la même façon que le caïd vis-à-vis des cheiks. Et voilà comment une charge qui ne devrait pas coûter plus de 20 à 30 francs à chaque tribu lui coûte 400 à 500 francs invariablement.

Et il est impossible encore de changer cela, pour une infinité de raisons trop longues à développer ici.

Dès qu'on approche d'un campement, on aperçoit au loin un groupe de cavaliers qui vient vers vous. Un d'eux marche seul, en avant. Ils sont au pas ou au trot. Puis tout à coup ils s'élancent au galop, un galop furieux, que nos bêtes du Nord ne supporteraient pas deux minutes. C'est le galop des chevaux de course, qui ressemble au passage d'un train express. Mais l'Arabe reste presque droit sur sa selle, avec ses vêtements blancs flottants; et, d'une seule secousse, il arrête l'animal, qui fléchit sur ses jambes. Puis il saute à terre d'un bond et s'avance, respectueux, vers l'officier, dont il baise la main.

Quels que soient le titre de l'Arabe, son origine, sa puissance et sa fortune, il baise la main de tout officier qu'il rencontre.

Puis le caïd se remet en selle et dirige les voyageurs vers la tente qu'il leur a fait préparer. On s'imagine généralement que les tentes arabes sont blanches, éclatantes au soleil. Elles sont, au contraire, d'un brun sale, rayé de jaune. Leur tissu très épais, en poil de chameau et de chèvre, semble grossier. La tente est fort basse (on s'y tient tout juste debout) et très étendue. Des piquets la supportent d'une façon assez irrégulière; et tous les bords sont relevés, ce qui permet à l'air de circuler librement dessous.

Malgré cette précaution, la chaleur est écrasante, pendant le jour, dans ces demeures de toile; mais les nuits y sont délicieuses, et on dort merveilleusement sur les épais et magnifiques tapis du Djebel-Amour, bien qu'ils soient peuplés d'insectes.

Les tapis constituent le seul luxe des Arabes riches. On les entasse les uns sur les autres; on en forme des amoncellements, et on les respecte infiniment, car chaque homme retire sa chaussure pour marcher dessus, comme à la porte des mosquées.

*
* *

Aussitôt que ses hôtes sont assis ou plutôt étendus à terre, le caïd fait apporter le café. Ce café est exquis. La recette pourtant est simple. On le broie au lieu de le moudre, on y mélange une quantité respectable de poivre rouge, puis on le fait bouillir dans l'eau.

Rien de drôle comme la vaisselle arabe. Quand un riche caïd vous reçoit, sa tente est ornée de tentures inappréciables, de coussins admirables et de tapis merveilleux; puis vous voyez arriver un vieux plateau de tôle supportant quatre tasses ébréchées, fêlées, hideuses, qui semblent achetées à quelque bazar des boulevards extérieurs à Paris. Il y en a de toutes les grandeurs et de toutes les formes, porcelaine anglaise, imitation du Japon, Creil commun, tout ce qu'on a fait de plus laid et de plus grossier en faïence dans toutes les parties du monde.

Le cafe est apporté dans un vieux pot à tisane, ou dans une gamelle de troupier, ou dans une inénarrable cafetière en plomb, deformée, bossuée, qui semble malade.

Peuple étrange, enfantin, demeuré primitif comme à la naissance des races! Il passe sur la terre sans s'y attacher, sans s'y installer comme nous. Il n'a pour maison que des linges tendus sur des bâtons, il ne possède aucun des objets sans lesquels la vie nous semblerait impossible. Pas de lits, pas de draps, pas de tables, pas de sièges, pas un seul de ces riens indispensables qui font commode l'existence. Aucun meuble pour rien serrer, aucune industrie, aucun art, aucun savoir en rien. Il sait à peine coudre les peaux de bouc pour emporter l'eau et il emploie en toute circonstance des procédés tellement grossiers qu'on en demeure stupéfait. Il ne peut même pas raccommoder sa tente déchirée par le vent, et les trous sont nombreux dans le vieux tissu brunâtre que la pluie traverse à son gré. Ils ne semblent attachés ni au sol, ni à la vie, ces cavaliers vagabonds qui posent une seule pierre sur la place où dorment leurs morts, une grosse pierre quelconque ramassée sur la montagne voisine. Leurs cimetières ressemblent à des champs où se serait écroulée autrefois une maison européenne. Les nègres ont des cases; les Lapons ont des trous; les Esquimaux ont des huttes; les plus

sauvages des sauvages ont une demeure creusée dans le sol ou plantée sur le sol; ils tiennent à leur mère la terre. Les Arabes passent dessus, toujours errants, sans attaches, sans tendresse pour cette terre que nous possédons, que nous rendons féconde, que nous aimons avec les fibres de notre cœur humain; ils passent au galop de leurs chevaux, inhabiles à tous nos travaux, indifférents à nos soucis, comme s'ils allaient toujours quelque part où ils n'arrivent jamais.

Leurs coutumes sont restées rudimentaires. Notre civilisation glisse sur eux sans les effleurer.

Ils boivent à l'orifice même de la peau de bouc; mais on présente l'eau aux étrangers dans une collection de récipients invraisemblables. Tout s'y trouve, depuis la casserole de fer jusqu'au bidon défoncé. S'ils s'emparaient, dans quelque razzia, d'un de nos chapeaux parisiens à haute forme, ils le conserveraient assurément pour offrir à boire dedans au premier général qui traverserait la tribu.

Leur cuisine se compose uniquement de quatre ou cinq plats; l'ordre de ces plats ne varie point. On présente d'abord le mouton rôti en plein air. Un homme l'apporte tout entier sur son épaule au bout d'une perche qui a servi de broche; et la silhouette de la bête écorchée, juchée en l'air, fait songer à quelque exécution du moyen âge. Elle se profile, le soir, sur le ciel rouge, d'une façon sinistre et burlesque, tenue ainsi par un personnage sévère et drapé de blanc.

Ce mouton est déposé dans une corbeille plate d'alfa tressé, au milieu du cercle des mangeurs assis en rond, à la turque. La fourchette est inconnue; on dépèce avec les doigts ou avec un petit couteau indigène à manche de corne. La peau, rissolée, vernie par le feu et croustillante, passe pour ce qu'il y a de plus fin. On l'arrache par longues plaques et on la croque en buvant soit de l'eau toujours bourbeuse, soit du lait de chamelle coupé d'eau par moitié, soit du lait aigre qui a fermenté dans une peau de bouc dont il prend le goût fortement musqué. Les Arabes appellent *leben* cette boisson médiocre.

Après l'entrée apparaît, tantôt dans une jatte, tantôt dans une cuvette, tantôt dans une marmite antique, une espèce de pâtée au vermicelle. Le fond de ce potage est un jus jaunâtre où le piment se bat avec le poivre rouge dans un mélange d'abricots secs et de dattes pilées ensemble. Je ne recommande pas ce bouillon aux gourmets.

Quand le caïd qui vous reçoit est magnifique, on sert ensuite le hamis. Ce mets est remarquable. Je serai peut-être agréable à quelques personnes en en donnant la recette.

On le prépare soit avec du poulet, soit avec du mouton. Après avoir coupé la viande en petits morceaux, on la fait revenir dans le beurre sur la poêle. On se procure ensuite un très léger bouillon en arrosant cette viande avec de l'eau chaude (il vaudrait peut-être mieux se servir de bouillon faible préparé d'avance). On ajoute du poivre rouge en grande quantité, un soupçon de piment, du poivre ordinaire, du sel, des oignons, des dattes et des abricots secs, et on fait cuire jusqu'à ce que les dattes et les abricots se soient écrasés naturellement. C'est exquis.

Le repas se termine invariablement par le kous-kous, le mets national. Les Arabes préparent le kous-kous en roulant à la main de la semoule de façon à en former des petits grains pareils à du plomb de chasse. On cuit ces granules d'une façon particulière et on les arrose avec un bouillon spécial. Je serai muet sur ces recettes, pour qu'on ne m'accuse pas de ne parler que de cuisine.

Quelquefois on apporte encore de petits gâteaux au miel, feuilletés, qui sont fort bons.

Chaque fois qu'on vient de boire, le caïd qui vous reçoit vous dit : [illegible] merci! On [illegible] *mek!* ce qui équivaut à notre : « Que Dieu vous bénisse! » Ces formules sont répétées dix fois pendant chaque repas.

[illegible]

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS & BELLES-LETTRES

[illegible]

M. B. HAURÉAU

Les propos de maître Robert de Sorbon

Messieurs,

Robert de Sorbon, fondateur du collège appelé de son nom la maison de Sorbonne, doit toute sa gloire à cette fondation généreuse et non moins opportune; il n'en doit rien à ses écrits. Les auteurs de l'*Histoire littéraire* n'en ont pas fait le recensement avec une exactitude suffisamment scrupuleuse; mais nous ne saurions leur reprocher d'avoir jugé médiocres ceux qu'ils ont lus. Quant à ceux qu'ils ont négligé de lire, ils sont pareillement dépourvus de tout mérite littéraire. Il y a pourtant, dans les uns et dans les autres, des parties très intéressantes. Un témoin de grand poids, Joinville, rapporte que Robert avait « grant renommée d'estre preud'homme »; il nous atteste, en outre, que, très sûr de posséder un cœur droit et de voir en conséquence les choses comme elles sont, louables ou blâmables, il était habituellement très libre dans ses discours et dans ses actes. Eh bien, tel est-il dans les divers écrits qu'il nous a laissés, dans ses sermons et même dans ses traités dogmatiques : d'une part, honnête, très honnête, nullement casuiste, n'enseignant jamais qu'une morale, la stricte observance des *dix* commandements, et, d'autre part, caustique, enjoué, abondant en vives saillies, en propos badins sur le compte d'autrui. Nous ne croyons pas qu'on se représente tout à fait ainsi le créateur de la Sorbonne. On ne connaît guère qu'un côté du personnage. C'est pourquoi nous voulons ici montrer l'autre côté, celui qu'on ne connaît pas.

Quoique chanoine de Paris, c'est-à-dire grand dignitaire d'une Église opulente et fastueuse, quoique vivant à la cour dans la familiarité des seigneurs et du roi, quoique devenu

riche après avoir été pauvre, il avait conservé le goût de la simplicité, sans se laisser atteindre par la contagion des mœurs séculières. C'était une des formes de sa prud'homie. En cela tous les clercs attachés à la cour ne lui ressemblaient pas. « Il faut bien, disaient-ils, hurler avec les loups. — Non, non, leur répondait-il. Vivez avec les loups, soit! mais pour les convertir en agneaux; sinon, tenez pour certain qu'ils vous mangeront. » Fit-il, pour sa part, des conversions nombreuses? Nous n'en pouvons, à la vérité, citer aucune; mais il est constant qu'il ne s'est laissé ni terrifier ni manger par les loups. C'est ce que prouve de reste le ton de ses remontrances, où sont particulièrement maltraités les riches et les nobles, où les princes eux-mêmes ne sont pas toujours épargnés.

Chez les riches, par exemple, il condamnait sévèrement le luxe des habits, et il recommandait à tous les confesseurs d'être, sur ce point, aussi rigides que lui. Au pénitent qui viendra lui faire l'aveu de ses fautes, le confesseur dira :

« Mon ami, ne vous êtes-vous pas paré les jours de fête, ou bien en quelque autre circonstance solennelle, pour plaire aux femmes que vous pourriez rencontrer sur votre chemin? — Oui, maître, répondra sans doute le pénitent, mais sans aucune intention de les provoquer au mal. — Ami, répliquera le confesseur, vous avez gravement péché. Si l'on suspend une couronne à la porte d'une taverne, c'est la marque qu'on y vend du vin; de même une chevelure circulaire, sur la tête un élégant chaperon, un ceinturon de fer, de petits nœuds argentés, des gants aux mains, aux pieds des souliers lacés et autres choses de ce genre, voilà des enseignes de libertinage. Et pourtant il n'y a pas dans la couronne une obole de vin; il n'y a pas dans la ceinture de fer le moindre péché de luxure. »

Pour supprimer les habits de fête, Robert eût volontiers supprimé les fêtes elles-mêmes. C'est là, dit-il, ce qu'avait osé faire un prélat très vénéré, Guyard de Laon, autrefois chancelier de Paris, plus tard évêque de Cambrai, qui, de tous les martyrs, de tous les confesseurs, n'avait maintenu comme saints à fêter, dans le calendrier réformé de son diocèse, que saint Laurent et saint Martin. Et Robert le félicite d'avoir eu cette audace, le seul dieu qui pouvait lui reprocher d'avoir fait tort à son culte étant le dieu Bacchus. A qui connaît les mœurs du temps le propos ne semble pas trop dur.

En mainte occasion Robert s'est exprimé plus âprement. Il savait sans doute qu'il faut se défendre de parler trop et trop haut. « La langue est, disait-il, dans un cloître, comme un moine; dans un cloître fermé par un fossé et deux barrières : les dents et les lèvres; et devant ce fossé, devant ces barrières, il y a trois portiers dont il faut successivement obtenir la permission de sortir, c'est-à-dire la permission de parler. » Mais Robert violait souvent la consigne, et, quand les trois portiers murmuraient, il était déjà loin. Un jour donc, la cour étant à Corbeil, le voilà prenant par son manteau le sénéchal de Champagne et l'entraînant malgré lui vers le roi. « Maître Robert, lui disait Joinville, que me voulez-vous? — Je veux de vous une réponse à cette question : S'il plaisait au roi de s'asseoir dans ce pré, et si vous alliez prendre place sur son banc, au-dessus de lui, ne seriez-vous pas à blâmer? — Je le serais sans aucun doute. — En conséquence vous êtes blâmable de vous vêtir plus noblement que le roi, lequel n'a pas cet habit de vair dont vous faites parade. » Joinville, blessé, répondit aussitôt : « Sauf votre grâce, maître Robert, cet habit de vair que je porte, mon père et ma mère me l'ont laissé; tandis que vous, fils de vilain et de vilaine, vous avez laissé l'habit de votre père et de votre mère pour revêtir un camelin plus riche que celui du roi. » Ce débat, déjà très vif, l'allait devenir plus encore; mais le roi s'empressa d'intervenir et prit la défense de maître Robert; ce dont il fit bientôt après ses excuses à Joinville, lui disant à part : « Il avait grand besoin que je l'aidasse, car il était fort ébahi. »

Saint Louis avait, au rapport de Joinville, une doctrine autre que celle de Robert en ce qui touche le costume. « Un chevalier courtois se doit, disait-il, vêtir de telle sorte que les gens d'un âge mûr ne l'accusent pas de trop faire, les jeunes gens de faire trop peu. » C'était là parler très sagement. Cependant on assure que le bon roi n'observait pas toujours lui-même la règle qu'il enseignait aux autres. Il aurait donc un peu trop négligé sa tenue, tandis que sa femme, Marguerite de Provence, aurait, suivant Robert, donné dans l'excès opposé.

Dans la bouche de Robert cela n'est pas simplement, en ce qui touche la reine, un propos malin; c'est une accusation grave. En effet, il ne permettait pas plus aux femmes qu'aux hommes le luxe des habits. Veuillez, mesdames, le lui pardonner. La prud'homie rigide va bien rarement sans quelque rusticité. Alceste a beaucoup de vertu, mais il manque de politesse; ainsi le vertueux Robert n'était pas toujours poli.

Il paraît que de son temps (ce n'était certes pas la semaine dernière!) les femmes portaient des robes très longues. C'est une mode qu'il se permet de plaisanter. Une femme, dit-il, ayant prié son mari de faire pour elle l'emplette d'une robe, il l'achète assez longue. La femme, s'en étant revêtue, monte sur un coffre, pour en mieux juger l'ampleur et la bonne façon. Mais voilà que, l'épreuve faite, la femme attristée dit au mari : « Pourquoi donc m'avez-vous acheté, monsieur, une robe si courte? J'en voulais une qui pendît jusqu'à terre. — Mais, répond le mari, je pensais que vous vouliez une robe pour vous seule, non pour vous et pour ce coffre tout ensemble. Si vous m'en aviez averti, j'aurais volontiers satisfait à votre désir. » Cela, comme on le voit, est dit plaisamment, et dans ce récit rien ne choque les oreilles. Or tel n'est pas le ton habituel de Robert, lorsqu'il trouve quelque occasion de discourir sur la parure des femmes... Mais revenons à la reine Marguerite. Dans la plupart des sermons qui portent la date du XIIIe siècle, il y a bien des choses que nous ne pouvons traduire ici.

On n'a pas pu ne pas s'étonner de voir Robert taxer publiquement d'immodestie la femme très aimée du saint roi. On s'étonnera certainement davantage de l'entendre enseigner au roi lui-même comme il la devrait corriger de ce grave défaut. L'enseignement a la forme d'une anecdote;

mais le narrateur en fait lui-même l'application aux personnes royales. Voici le passage :

« Comment faut-il comprendre ces paroles de l'Apôtre disant que l'époux et l'épouse doivent mutuellement se complaire? Il y a là une difficulté dont certain prince a montré la solution au roi de France. Ce roi est d'une grande bonhomie; sa démarche, son port, sont des plus modestes; mais sa femme est tout autre. Le prince dont il est question ayant une humble tenue, cela déplaisait à sa femme, qui aimait s'affubler des plus riches ornements, et, comme elle blâmait sa pauvre mine et s'en plaignait même à ses parents, il lui dit : « Madame, il vous plaît donc que je me pare de « vêtements de prix. » Elle répondant que tel était, en effet, son désir, et que finalement elle voulait le voir s'y conformer, le prince reprit : « Eh bien, je ferai cela pour vous, la « loi conjugale étant que l'homme doit complaire à sa femme « et réciproquement... Mais cette loi, qui m'oblige envers « vous, vous oblige pareillement envers moi; vous êtes tenue « d'obéir à ma volonté, comme je le suis d'obéir à la vôtre. « En conséquence, je veux que vous me fassiez le plaisir de « vous habiller plus modestement. Vous porterez mes vête- « ments et je porterai les vôtres. »

A cet arrangement la femme refusa de souscrire et dès lors elle permit au mari de se vêtir selon sa coutume. Il y a donc lieu de croire que la reine Marguerite blâmait la grande simplicité du roi. Mais n'insistons pas davantage sur cette affaire du costume. Sur bien d'autres points Robert a censuré, plus vivement encore, les mauvaises mœurs de son temps.

Il n'approuvait pas non plus le luxe des festins, qui finissaient trop souvent par d'ignobles orgies. On y jurait beaucoup, et les jurements révoltaient Robert autant que le roi. Le roi, dit Robert, n'en voulant plus entendre, avait convoqué plusieurs évêques pour faire avec eux une loi sévère contre les blasphémateurs; mais, ayant trouvé ces évêques peu favorables à son projet, il fut tellement ému de leur froideur qu'il en eut une fièvre tierce dont il faillit mourir. En outre, on jouait habituellement après les grands repas, et de très grosses sommes. La passion du jeu ne fut peut-être jamais plus violente et plus commune. Elle avait gagné les clercs eux-mêmes. Nous lisons dans un des sermons de Robert : « Voici ce qui vient d'arriver cette semaine, à deux lieues de Paris. Un prêtre, ayant joué dix livres et son cheval, s'est pendu. Ainsi finissent les parties de dés. Malheureux, va jouer maintenant! » On jurait, on jouait, on appelait ensuite, pour se divertir de toute manière, des bateleurs, à qui le maître du logis faisait souvent, par ostentation, des présents magnifiques.

« Un jour, dit Robert, l'évêque Guillaume (il s'agit du célèbre Guillaume d'Auvergne) se promenait à cheval avec le roi Louis et son frère le comte d'Artois. Il faisait un grand vent, qui toujours décoiffait l'évêque. Le roi lui dit : « Com- « ment ne pouvez-vous retenir votre bonnet et l'empêcher « de tomber? » L'évêque lui répondit : « Sire, je ne réussis « pas à l'attacher si bien que le vent ne me l'enlève. Mais « cela ne m'étonne guère, car on l'a vu plus d'une fois dé- « pouiller les gens même de leur tunique. — Comment cela? « dit le roi. — Sire, répliqua l'évêque, n'est-il pas, en effet, « arrive plus d'une fois que, [illegible] sur le cri de la vaine « gloire, un chevalier ait quitté sa robe pour la donner à « quelque histrion? »

Aimer, honorer, gratifier des histrions, ce n'était pas un moindre délit, suivant Robert, qu'offrir un sacrifice aux démons.

Enfin un autre intermède des festins était la chanson, souvent deshonnête. Combien Robert desirait fermer toutes les oreilles aux galanteries des menestrels! Nous tenons de lui l'anecdote qu'on va lire. Lorsque Folquet, archevêque de Toulouse, entendait par hasard chanter une de ces chansons qu'il avait composées au temps de sa jeunesse mondaine, il s'obligeait, durant le premier repas du jour, à ne manger que du pain, à ne boire que de l'eau. Nous ne voulons pas excuser ici ce que le prud'homme condamne. Cependant, puisqu'il s'agit de Folquet, disons qu'à ce farouche persécuteur d'hérétiques avérés ou imaginaires nous voudrions n'avoir à reprocher que des chansons.

Sur quelques vices communs tant à la ville qu'à la cour, sur l'hypocrisie par exemple, Robert s'exprimait ainsi :

« Une grande querelle s'étant élevée entre les quadrupèdes et les oiseaux, au jour fixé pour combattre, la chauve-souris s'absenta, se disant : « Je n'irai pas à la bataille, mais je « verrai, la guerre finie, quel parti se porte le mieux et je « passerai de son côté. » Après le combat, les deux partis comptant beaucoup de morts et de blessés, les quadrupèdes rencontrent les premiers la chauve-souris. — « Arrêtez, « s'écrient-ils; tuez, pendez cet ennemi! — Ah! mes bons « amis, leur répond-elle; que dites-vous? Je suis des vôtres. » Et, leur montrant ses quatre pattes, elle se tire d'affaire. Les oiseaux l'ayant ensuite abordée, elle leur montre ses ailes et s'esquive de même. Combien je connais de gens semblables! Sont-ils avec des dévots, des religieux, ils disent : « Priez pour moi », et font le coq mouillé, contrefont la Madeleine. Mais sont-ils avec les mondains, ils les imitent, s'ils ne vont plus loin qu'eux, se gaussant, pour obtenir leurs bonnes grâces, des religieux et des béguines. »

Sur les médisants, il s'exprimait ainsi :

« Ils ressemblent aux araignées, qui, se posant sur la plus belle fleur du monde, n'en tirent que du venin. S'ils voient, par exemple, un homme jeûner : « Tiens, disent-ils, c'est « qu'il vient d'assister à la mort de son âne », ou bien encore, « à la mort du diable. » Mais l'honnête homme ressemble à l'abeille, qui, de toute fleur où elle se pose, recueille du miel. »

Il ne devait pas épargner davantage les prêteurs d'argent, qu'on appelait alors usuriers.

« Je professe, disait-il, que tous les usuriers, les thésauriseurs, qui détiennent la chose d'autrui, sont des larrons, et que, au jour de la mort, le prévôt de l'enfer, c'est-à-dire le diable, les saisira comme des larrons pour les conduire à ses gibets. Ils ont maintenant les mains si serrées que rien ne s'en échappe; mais, à leur mort, on ouvrira leurs coffres, qu'ils ont tenus si bien fermés, pour en extraire les richesses qui leur étaient chères comme leurs entrailles. Je les compare à des pourceaux, qui sont, tant qu'ils vivent, de grande dépense. Un pourceau coûte beaucoup à celui qui le veut

bien nourrir, et pourtant il ne rapporte rien tant qu'il vit et ne fait que souiller la maison. Mais un pourceau mort est de grand prix. »

Or n'omettons pas de rappeler quelle était alors la définition de l'usure. Usurier est quiconque prête sous la condition d'un remboursement avec intérêt. Tout ce qu'on a le droit d'exiger, c'est la restitution du capital prêté. En outre, Robert ne manque pas de le dire, usurier est quiconque vend une chose à terme au-dessus du cours actuel, ou l'achète au-dessous, spéculant sur la détresse de son prochain, avec l'espoir d'en tirer un prix supérieur. Il y avait, à ce compte, nous n'en doutons guère, un très grand nombre d'usuriers. Qui même ne l'était pas, qui ne l'est parmi les trafiquants de toute sorte? Et les plus humbles rentiers, ne les omettons pas, étant donnée la définition de l'usure. Ainsi que de larrons, que de butin pour le prévôt de l'enfer! On ne peut être surpris ensuite d'entendre Robert s'écrier : « Non, pas un homme sur cent n'est en route pour le paradis. Je regrette d'être obligé de le dire; mais je ne puis le taire, parce que c'est la vérité. »

Sur les devoirs professionnels le langage de Robert n'est pas moins véhément, surtout lorsque le prud'homme censure les gens de sa robe, clercs de tout rang, recteurs de paroisses, confesseurs, maîtres régents. S'agit-il des moines?

« Ce sont des indolents, des baguenaudiers, à qui rien ne déplaît autant que d'assister aux offices. Un prédicateur étant venu leur faire un sermon, ils l'escortent dans le cloître pour lui souffler à l'oreille : « Ah! soyez bref! soyez bref! » C'est pourquoi, dès qu'ils sont réunis au chapitre : « Tout servi-« teur de Dieu, s'écrie le prédicateur, écoute les paroles de « Dieu. Vous n'êtes pas les serviteurs de Dieu si vous n'écoutez « pas les paroles de Dieu. Donc vous êtes les serviteurs du « diable. Est-ce assez bref? » Et, cela dit, il s'en alla. »

S'agit-il des clercs séculiers?

« Ils chantent si haut, dit Robert, qu'ils mettent en fuite les corbeaux assemblés sur le clocher de l'église; mais leur cœur est ailleurs. Ils crient au Seigneur de leur montrer sa face et lui tournent, eux, le dos. »

Il va de soi que Robert désapprouve le cumul des bénéfices. En autorisant, disons plus, en favorisant cet abus, la trop grande facilité des papes en avait fait naître un autre, non moins grave : l'abus des vicariats. Que les curés vivent dans leurs églises et qu'on ne les voie pas ailleurs. Nulle part ailleurs, ajoutait fermement Robert; et, pour démontrer l'inconvenance, l'irrégularité de leurs trop fréquentes absences, il raisonnait ainsi, en bon logicien : « Le troupeau est la matière, le pasteur la forme. Or, dit le philosophe, séparée de la forme, la matière tend au néant. Si donc le pasteur s'éloigne de son église, le troupeau, séparé de son pasteur, périt, s'anéantit. » Mais, répondaient quelques curés, on veut que nous soyons théologiens, et nous ne pouvons le devenir sans aller aux écoles apprendre la théologie. Il nous faut donc quitter nos églises et nous y faire remplacer. — « Non pas, répliquait Robert; ces grands docteurs de Paris qui font profession d'enseigner la théologie, ce sont des gens pleins d'orgueil qui, dans le cours d'une année, ne gagnent pas une âme au Seigneur. D'eux on peut dire avec la chanson :

Blanche berbis, noire berbis,
Au tant mest se muers com se vis;

mais le bon curé, le curé sans tache, sans reproche, qui naïvement observe la loi de Dieu, voilà le théologien dont les leçons profitent. »

Ces grands docteurs de Paris, contemporains de Robert, qu'il traitait si mal, c'était Albert le Grand, Jean de la Rochelle, saint Thomas, saint Bonaventure. Enviait-il leur gloire? Peut-être un peu, sans se l'avouer; mais ce mauvais sentiment ne le dominait pas. Il leur reprochait, aux uns comme aux autres, sans vouloir entrer dans leurs querelles, de faire passer la religion pratique après la théologie contentieuse. Cet hôte magnifique des pauvres écoliers n'acceptait que la science strictement limitée. S'il avait pu soupçonner tout ce qu'on devait enseigner un jour dans sa maison, la glorieuse Sorbonne, assurément il en aurait frémi d'horreur. Il disait : « Les livres sur lesquels nos docteurs pâtissent, les livres de Priscien, d'Aristote, de Justinien, de Gratien, d'Hippocrate, sont, j'en conviens, de très beaux livres; mais ils n'enseignent pas la voie du salut. » Pas même, qu'on le note, ceux de Gratien, l'authentique greffier de la cour romaine. Ainsi Robert plaçait au même rang l'étude du droit canonique et celle du droit civil. Vaines études! Pouvait-il mieux traiter cette théologie mêlée de philosophie qui fut si longtemps la passion du jeune clergé?

« Voulez-vous savoir, disait-il un jour, quel est le plus grand clerc? Non, certes, ce n'est pas celui qui, après avoir longtemps veillé devant sa lampe, s'est fait recevoir à Paris maître ès arts, docteur en décret, en médecine, etc., etc.; c'est celui qui plus aime le Seigneur. »

Il disait encore :

« Un évêque qui se rend à Rome et ne sait pas son chemin n'attend pas un roi, un autre évêque, pour le leur demander; mais très volontiers il le demande aux bergers, même aux lépreux qu'il rencontre. Or voilà des gens qui ne veulent apprendre la route du paradis que de grands clercs, de grands docteurs. « De quoi vous mêlez-vous, crient-ils, prédica-« teur? Où vous a-t-on enseigné la théologie? » Eh bien! je prétends que ces gens-là ne veulent pas aller au paradis, bien qu'ils disent le contraire. »

Robert était simplement moraliste, et, regardant la morale comme la seule science positive, il professait pour les médecins, les grammairiens, les canonistes, le même dédain que pour les métaphysiciens.

Maintenant, les confesseurs. Il ne voulait pas, cela va sans dire, qu'ils fussent trop indulgents, comme celui-ci par exemple : « Il y avait un particulier qui cherchait toujours les pires confesseurs. Quand il avait tant bu qu'il était ivre, il allait trouver un prêtre qui, fréquentant volontiers la taverne, s'y grisait souvent, et se confessait à lui. « Mon ami, « lui disait ce prêtre, avez-vous tout payé? — Oui, répondait

« l'autre. — Bien! répliquait le prêtre; mieux vaut boire le « sien que celui d'autrui. » Il ne les voulait pas non plus trop sévères et le déclare en ces termes : « Il faut blâmer certains prêtres qui sont d'une rigueur excessive. L'évêque Guillaume disait d'eux : « Ils ne devraient pas être portiers « du paradis, mais ils seraient très propres à garder la porte « de l'enfer, car ils n'y laisseraient entrer personne. » Enfin il prescrivait absolument que tous les péchés confessés fussent oubliés : « J'ai, disait-il, entendu quelques-uns des « plus grands pécheurs du monde; eh bien! si grand qu'ait « été le pécheur qui m'ait prié de l'entendre, je l'ai toujours « aimé cent fois plus après l'avoir confessé qu'avant. »

Il nous plaît de terminer par ce mot touchant. Si maître Robert s'est souvent exprimé sur le compte d'autrui avec plus de liberté que d'apparente bienveillance, on n'a de reproche à faire qu'à sa langue; évidemment son cœur était excellent.

PEINTRES CONTEMPORAINS

François Millet (1)

Celui-là est un vrai paysan. Il est né dans une petite commune de cinq cents âmes, à Gréville (Manche), le 4 octobre 1815; il est mort à Barbison, avant d'avoir atteint sa soixantième année. Ses débuts furent des plus laborieux, mais il ne s'imposa que lentement au public; il avait fini par emporter de haute lutte, sans aucune concession, l'une des premières places dans la peinture rustique. Suivant l'usage, la réaction fut excessive, comme l'avait été la résistance, plus encore peut-être, et, quoique Millet semblât le peintre le moins fait pour attirer les caprices de la mode, elle a pris à son égard les proportions d'un véritable engouement.

Disons-le tout de suite : Millet, personnellement, n'y était pour rien. Il vivait à Barbison, loin des coteries, des salons, des journaux et des bureaux ministériels, à l'écart des distributeurs de gloire et de faveurs, en paysan, presque en ermite. Jamais il ne courtisa la fortune. Il se contentait de faire ses tableaux sans faire ses succès, comme de peindre sans discuter sur l'art. C'était un homme vigoureux, aux manières simples, toujours habillé à la façon d'un bon fermier ou du maire à demi bourgeois d'un village. Père d'une nombreuse famille (de ses quatorze enfants il lui en restait neuf), il n'avait pas de temps à perdre dans les brasseries ni dans les antichambres.

Le nom de Barbison restera célèbre dans les annales de l'école paysagiste française au XIXe siècle. On peut dire qu'elle est sortie de là presque tout entière; c'est encore aujourd'hui l'un des principaux centres de ralliement. Barbison est un petit village composé d'une seule rue, situé à l'une des extrémités occidentales de l'admirable forêt de Fontainebleau. Il est assez laid, il manque d'eau et de verdure; mais il confine d'une part aux gorges d'Apremont, de l'autre à la futaie du Bas-Bréau, où se trouvent les plus beaux sites peut-être de la forêt. C'est pourquoi une nombreuse colonie de paysagistes, parmi lesquels, outre Millet, on comptait Théodore Rousseau et Brendel, a planté ses tentes à Barbison, sans parler de ceux qui y passent sans cesse dans la belle saison. Grâce à eux, l'auberge du père Ganne est devenue fameuse dans l'histoire de l'art contemporain. Quels dîners, quelles omelettes, quelles discussions esthetiques et fantastiques! Quelles batailles homériques entre l'école de Rousseau et celle de Millet, l'école de Diaz et celle de Corot, entre classiques et romantiques, réalistes et idéalistes, la ligne et la couleur! Le tout entremêlé des couplets de la fameuse complainte d'atelier née à Barbison, dans l'auberge du père Ganne, autour d'un bol de punch :

Sur les [illegible]
[illegible],
Les Juifs gémissaient, et ils
Bâtissaient des pyramides,
Sans autre consolation
Q[illegible]

S[illegible]
S[illegible]
Plus grands que le pont d[illegible] Arts,
Qui mangeaient les Juifs par mille.
[illegible]
Leur tiraient encor des pleurs, etc.

Cela se chante sur l'air de *Fualdès* et a quelque chose comme soixante couplets. Quand c'est fini, on recommence.

Détail invraisemblable et peu connu : Millet avait commencé par chercher la grâce et par s'égarer sur les traces des maîtres galants du XVIIIe siècle. Il débuta, au Salon de 1844, par une peinture de genre et un pastel *élégant*. On ne pouvait guère plus complètement se tromper. Il eut ensuite des velléités à la fois classiques et romantiques, classiques par le sujet, romantiques par l'exécution. Nous avons vu de lui, à la vente Faure et dans les galeries de M. Durand-Ruel, un *Œdipe détaché de l'arbre* qui avait figuré au Salon de 1847, peinture tourmentée et bizarre, exécutée avec une sorte d'emportement furieux. C'est vers 1848 qu'il trouva sa voie définitive et recommença courageusement sa carrière. Dès lors vous chercheriez vainement dans ses œuvres rien qui rappelle, de si loin que ce soit, l'élève de Paul Delaroche.

Comme si la révolution de février lui eût tout à coup ouvert les yeux, à partir de cette date il s'appliqua à représenter exclusivement le paysan, mais le paysan vrai, dans ses occupations journalières, le paysan dégagé des fausses élégances, des sentiments factices et de la nature de convention. La nature! personne ne la farda moins que Millet. Ses laboureurs aux faces [illegible] et tannées ne ressemblent pas plus à

(1) Cette étude formera un des chapitres d'un beau vol. petit in-4° de [illegible] intitulé [illegible] de 10 eaux-fortes [illegible]. — Mame, [illegible].

ceux de Greuze qu'à ceux de George Sand: ses villageoises aux mains rudes et à l'œil éteint eussent épouvanté le chevalier de Florian. Ses moutons n'ont rien de commun avec les jolis animaux à la toison blanche comme neige et admirablement peignée que les bergères conduisent par des rubans bleus dans les pastorales du XVIIIe siècle. Ses vaches sentent l'étable à plein nez.

— Ne pourriez-vous les faire un peu plus propres? lui demandait dans les premiers temps un marchand de tableaux. Voyez : on dirait qu'elles sortent du fumier.

— Eh! d'où voulez-vous qu'elles sortent? dit Millet. D'un salon? Mes vaches ne vont point dans le monde. Elles ne vont qu'à l'écurie et au pâturage.

Pourtant il n'était pas ce qu'on appelle un réaliste. Il n'aimait pas le mot et faisait profession de ne pas le comprendre. Millet cherchait le vrai, non le laid; ou, s'il cherchait le laid, ce n'était point par amour de la laideur. Sa peinture, personnelle au plus haut degré, a une intention et une âme. Il aimait la terre et il la connaissait, en homme qui avait lui-même conduit la charrue dans son enfance. Quelques-uns de ses paysages, dans leur simplicité presque rudimentaire, ouvrent au regard un horizon infini; ses paysans, sous leurs haillons, ont parfois je ne sais quelle grandeur épique. Il se dégage de ses tableaux une impression un peu triste, très uniforme, rarement vulgaire.

Il faut bien avouer toutefois qu'il a souvent dépassé la limite. Par haine du sentiment faux et du type convenu, il donne à ses personnages à peine dégrossis, mornes, taciturnes, pesants, une sorte d'inexpression semi-végétative et semi-bestiale. Une certaine emphase, sans doute inconsciente, se dégage de sa simplicité outrée. On y flaire comme une odeur de thèse démocratique et sociale. On croirait qu'il ne peint pas seulement les pauvres gens, qu'il peint le *prolétaire* de la campagne, et qu'il nous le montre comme les abolitionnistes exhibaient dans leurs meetings des nègres à figures abruties pour mieux prouver la honte de l'esclavage.

Au Salon de 1857, les *Glaneuses* obtinrent un très vif succès. Trois femmes, courbées vers le sol, ramassent péniblement un à un les épis oubliés par les moissonneurs. Leur attitude, leurs vêtements, leurs visages disent la misère, la faim, le travail patient et la résignation sans pensée. Au mouvement de leur corps on devine qu'elles sont harassées et pourtant qu'elles se hâtent pour rapporter au foyer, qui a besoin d'elles, la maigre récolte du soir. C'est la réalité prise sur le fait; mais, encore une fois, ce n'est pas du réalisme, parce que là-dessous il y a une âme et que Millet a mis dans cette scène d'aspect humble et silencieux je ne sais quelle poésie contenue, quelle personnalité et quel style qui doivent frapper les plus inattentifs. Surtout dans cette œuvre d'une expression pénétrante, d'une simplicité sévère, d'un sentiment élevé, je ne sais quel accent de grand style et quelle note idéale se dégagent de la courageuse et sincère reproduction de la réalité. Mais, au Salon suivant, comme si ces éloges l'eussent un peu grisé, il dépassa le but. Regardez sa *Femme faisant paître une vache*. L'arbre est tombé cette fois du côté où il penchait. La simplicité de l'exécution est devenue de l'insuffisance. La silhouette de la vachère se profile durement sur un fond terne et triste; ses personnages et ses terrains se confondent dans une étrange uniformité; au rebours de ses confrères, il a tellement sacrifié les détails que la vérité matérielle en souffre plus que l'effet moral n'y gagne. Je comprends bien qu'il a voulu tout subordonner à l'impression générale, montrer le serf attaché à la glèbe, absorbé par elle, vivant de la même vie animale que la vache qu'il tient au bout de sa longe, et ayant revêtu, dans son contact prolongé avec la terre, la couleur même de ces mottes qu'il arrose de sa sueur et qui le nourrissent de leurs fruits.

Cette femme, dans la pensée de Millet, ce n'est pas seulement une gardeuse de vaches aveugle et idiote; c'est le symbole du paysan misérable, de la pauvreté des champs; c'est un mythe social et humanitaire. Mais sous la froide influence de toute cette philosophie le pinceau de Millet a pris l'allure d'un ébauchoir, et l'artiste, en visant au rôle de penseur, a oublié que d'abord il devait être peintre. Ses figures sont sculptées en chêne massif; la vache est en bronze; la capeline qui recouvre les épaules de la paysanne a une lourdeur monumentale, grosse de signification et de prédication; la vie, l'air et la lumière manquent à cette toile rigide qui se pose en thèse et dont la simplicité même a, dans son affectation, quelque chose de théâtral et de faux. On dirait qu'il pontifie toujours.

L'effort est visible dans la *Tondeuse de moutons*, qui dépasse les proportions ordinaires des tableaux de Millet. Cette paysanne grande comme nature, cette brebis à demi dépouillée et pareille à un cadavre, qui semble trouer la toile et sortir du cadre, sont d'une couleur et d'une touche un peu lourdes, d'un effet violent, presque brutal. Le bonnet de la tondeuse a toute la valeur d'un syllogisme; sa robe est un traité philosophique, bariolé de pièces en guise de notes à l'appui de l'argumentation.

Sa *Cardeuse de laine* semble chanter tout bas les souffrances de l'habitant des campagnes, et tel de ses bergers, au crâne pointu, au front fuyant, à l'œil idiot, prendre sous son pinceau la signification d'un plaidoyer en faveur des classes déshéritées. Il ne met pas à leurs guenilles, tombant en plis rigides, une pièce ou un trou qui n'ait comme un faux air de théorème humanitaire et un accent de déclamation rentrée.

Je me rappelle en particulier un tableau de 1864 : *Des paysans rapportent à leur habitation un veau né dans les champs*. Impossible, à coup sûr, d'être plus paysan, plus veau, plus vache, plus nature, que les paysans, le veau, la vache et la nature de Millet; mais ses deux villageois posent devant l'auteur du *Contrat social*, et le veau lui-même, malgré son jeune âge, a conscience du rôle qu'il remplit dans ce cours de prolétariat.

Rapprochez Millet de Jules Breton : ce que celui-ci observe sans autre préoccupation que celle de la vérité relevée par le style, l'autre, dirait-on, l'étudie avec des idées préconçues et systématiques. Là où Jules Breton cherche à ennoblir les types ou du moins à en mettre les côtés nobles en lumière, Millet chercherait plutôt à les abaisser, pour les rendre plus

expressifs. Il ne connaît que l'âpre travailleur déformé par un labeur incessant, courbé sur un sol avare qu'il remue nuit et jour afin de le féconder. Sa peinture est le commentaire du passage fameux de La Bruyère sur « ces animaux farouches, mâles et femelles, noirs, livides et tout brûlés du soleil..., se retirant la nuit dans des tanières où ils vivent de pain noir, d'eau et de racine ». En s'attachant à leurs moindres actes, il les reproduit avec une respectueuse gravité; il donne à leur laideur un caractère de tristesse émouvante et de solennité presque religieuse. Avec ces tons de brique et de terre cuite, cette âpre et antique vigueur, cette harmonie sobre et sombre, cette concision presque sculpturale qui élimine tout détail superflu pour résumer les personnages et la composition en quelques lignes essentielles, l'exécution s'assortit au sujet et aux intentions de l'auteur. Sans doute elle est souvent incomplète, trop abrégée et trop approximative; elle a des gaucheries, des inégalités, des lourdeurs et surtout une monotonie qu'on ne saurait nier. Les personnages se confondent avec les terrains dans une étrange uniformité de ton, comme s'ils portaient la livrée du sol dont ils sont les esclaves. Il pousse l'austérité jusqu'à la sécheresse et ne recule jamais devant ses partis pris. Mais, malgré toutes ces réserves et sans le placer au premier rang comme ses fanatiques, reconnaissons qu'il a creusé profondément son sillon.

Regardez, dans l'*Angelus du soir,* ces deux humbles silhouettes qui se profilent sur l'horizon. La cloche vient de tinter au village voisin : l'homme a ôté son bonnet; la femme, inclinant tout d'une pièce son pauvre corps dévié, joint les mains sur la poitrine et prie avec ferveur. Au-dessus d'eux s'étend le ciel gris; sous leurs pieds, le sol, remué par le hoyau et déjà enveloppé des vapeurs du soir. C'est tout le tableau, et il a une expression de vérité et de simplicité saisissante. Il frapperait plus encore si Millet n'avait donné à ses paysans le crâne déprimé et la face morne de l'idiotisme : voilà la pointe déclamatoire. Dans ses toiles du moins, tout au rebours de celles du maître peintre d'Ornans, la laideur n'est jamais caricaturale ni grotesque : elle s'accorde parfaitement avec l'effet toujours sérieux, souvent austère, qu'il veut produire, et lui prête même appui. Je voudrais bien savoir ce qu'eût trouvé à dire Diderot en face de ces toiles bizarres et puissantes, et qui l'eût emporté en lui du critique d'art ou du philosophe. Elles lui eussent assurément fourni matière à des dissertations à perte de vue.

Il ne faut pas s'étonner si Millet a des admirateurs fanatiques qui le placent au premier rang et le regardent comme un homme de génie : le propre de toutes les originalités et de tous les partis pris est de susciter des enthousiasmes excessifs comme des antipathies extrêmes. Ses qualités sont grandes, ses défauts éclatants. Il s'est fait une manière simple, sobre, expressive et large, débarrassée de tout artifice et dédaigneuse de tout procédé vulgaire, mais triste, grise, uniforme, poussant l'austérité jusqu'à la sécheresse et la *couleur* locale jusqu'à la suppression du coloris. Malgré ses inégalités et ses gaucheries, il n'en a pas moins marqué à son empreinte le genre où il s'est enfermé pour n'en jamais sortir. Il a du style, et il a son style. Sa manière d'envisager la nature lui appartient en propre, comme sa manière de la rendre, et, pour signer ses tableaux, il n'a pas besoin d'y apposer son nom. On peut contester son talent, on ne contestera point sa personnalité.

[illegible]

VARIETES

M. Léon Say en Italie (1)

Dix jours, c'est bien peu; mais ce philosophe avait raison qui disait que le temps n'existe pas. Les jours sont ce que nous les faisons, et M. Léon Say a fait les siens longs et bien remplis. A la fin du siècle dernier, un autre économiste, Arthur Young, visitait aussi la haute Italie : il y passait trois mois, couvrant son carnet de notes et de chiffres. Arthur Young voyageait par petites étapes, dans une incommode voiture, entre deux compagnons, dont l'un, dit-il, était stupide et l'autre trop éveillé. M. Léon Say a pris l'express, et il a choisi ses compagnons de voyage mieux que son devancier : il a fait route entre M. Émile Labiche, son collègue au Sénat, si compétent pour tout ce qui est de l'économie rurale, et M. Luzzatti, le célèbre économiste italien. De ces dix jours, il a rapporté un vivant tableau de l'organisation du crédit, des caisses d'épargne, des banques populaires : « Ce n'est pas, dit-il, pour l'amour de l'art, c'est pour l'amour du crédit agricole que j'ai fait une course rapide dans la haute Italie. » Je me figure que l'art n'y a rien perdu et que M. Léon Say n'a pas une seule fois passé devant un chef-d'œuvre sans le saluer. Il y a dans ce petit volume de jolis croquis, des coins de paysage : tantôt une troupe d'enfants sortant de l'école, tantôt de jeunes moissonneurs liant leurs gerbes. Nous savions depuis longtemps que l'éminent économiste est un homme de goût et que derrière le financier il y a un écrivain.

Si Arthur Young, se réveillant de l'éternel sommeil, avait pu parcourir avec M. Léon Say les plaines de la Lombardie, il aurait été frappé sans doute des progrès de l'agriculture; mais quelque chose l'eût frappé davantage : c'est le développement et la puissance du crédit. Nos voisins, dans cet ordre d'idées, sont nos maîtres. Pour emprunter une comparaison à l'agriculture — puisque aussi bien il s'agit de crédit agricole, — l'organisation financière que nous décrit M. Léon Say ressemble à un vaste système d'irrigation. De petits canaux recueillent l'épargne, goutte par goutte, et la portent jusqu'à de vastes réservoirs où le niveau s'élève rapidement : ouvrez les réservoirs, et il en sortira un fleuve bienfaisant qui répandra au loin la fécondité et la richesse. Les petits canaux, c'est les Caisses d'épargne, qui n'immobilisent pas leurs capitaux comme cela se pratique ailleurs : la Caisse d'épargne de

1. [illegible]

Milan, par exemple, fait des opérations de banque; elle escompte des effets de commerce, elle prête sur titres, sur marchandises, sur hypothèque. Le réservoir, c'est la Banque populaire, qui centralise les capitaux : la Banque populaire de Milan, fondée il y a dix-huit ans, au capital de 27 000 francs, a aujourd'hui un capital de 11 millions et 51 millions de dépôts. Rien n'est perdu : les fonds de l'épargne servent à alimenter l'agriculture et l'industrie, et, à leur tour, les bénéfices de l'industrie et de l'agriculture vont grossir les dépôts de l'épargne.

Supposez un tel système fonctionnant dans un pays comme la France :

« Le portefeuille de la Banque de France, dit M. Léon Say, ne dépasse pas un milliard; c'est beaucoup moins que le montant des dépôts des caisses d'épargne françaises. Quelle ne serait pas la facilité donnée aux affaires si les effets escomptés par la Banque de France alimentaient le portefeuille de nos caisses d'épargne, et si la Caisse d'épargne allait chercher les effets qu'elle escompterait dans les plus petites communes de la république! Il est difficile d'imaginer l'influence qu'aurait eue sur le développement de l'agriculture et du crédit une telle dispensation de capitaux versés dans tous les canaux de la production. La centralisation et le goût que nous avons pour faire faire les affaires par l'État coûtent bien cher, sans compter que nous faisons supporter au Trésor public des responsabilités bien lourdes. »

Ce qu'il y a précisément de remarquable dans ce développement du crédit dont le Milanais est le théâtre, c'est que les institutions ont été l'œuvre de l'initiative individuelle. Les caisses d'épargne sont libres. Les formalités pour le dépôt ou le retrait des fonds sont de la dernière simplicité : point de temps perdu, point de paperasses inutiles. A la Caisse d'épargne de Magenta, M. Léon Say voit « une jeune fille fort rieuse et fort gentille, qui passe son livret à travers la grille pour qu'on y inscrive les neuf francs qu'elle apporte ». Elle fait partie d'une Société de neuf personnes, cinq jeunes filles et quatre jeunes garçons, qui mettent leurs économies en commun pour faire une promenade au printemps; la cotisation est d'un franc par semaine. « La jeune déposante n'a pas besoin d'acte de Société ni de pouvoirs pour retirer, un jour, le produit déposé de la collecte; tout cela se fait simplement, comme s'est faite la Société elle-même. » Les livrets de caisse d'épargne peuvent être au porteur, et ils le sont en effet dans le plus grand nombre des cas : ces livrets peuvent être cédés par la simple tradition; la somme qui y est inscrite reste à la disposition du porteur, quel qu'il soit. Ainsi, avoir dans sa poche un livret de caisse d'épargne de mille francs ou un billet de banque de mille francs, c'est tout un; on peut donner son livret en payement, on peut le déposer en gage : le livret de caisse d'épargne, circulant de main en main, devient un véritable instrument de crédit.

Tout se tient dans ce système : les caisses d'épargne escomptent le papier des banques populaires; celles-ci escomptent le papier de l'agriculture et de l'industrie. La haute Italie est « comme enveloppée d'un réseau de petites banques » : chacun de ces établissements a sa vie propre, mais ils sont liés les uns aux autres par des liens solides, car c'est l'intérêt commun qui les a forgés. Aucun établissement ne pourrait être frappé sans que tous les autres ressentissent le contre-coup. Dans cette grande circulation de petites valeurs, la Banque populaire de Milan est la régulatrice du mouvement; elle est le cœur de ce puissant organisme, et c'est elle qui envoie un sang généreux jusqu'aux parties les plus éloignées. Pour créer et pour administrer ces diverses institutions, depuis la petite caisse d'épargne de village qui encaisse quelques milliers de francs dans l'année jusqu'à la grande Banque populaire dont les opérations se chiffrent par centaines de millions, il s'est trouvé des hommes capables, désintéressés, au dévouement desquels M. Léon Say rend hommage : encore une fois, l'initiative individuelle a tout fait; on n'a demandé à l'État ni aide ni protection; on ne veut de lui que la liberté.

C'est le petit commerçant, le petit industriel, qui profitent de cette large organisation du crédit; c'est surtout le petit cultivateur. « En Italie comme dans toute l'Europe, dit M. Léon Say, la question agraire est devenue la grande question du jour par toutes sortes de raisons; la concurrence américaine s'y fait sentir comme chez nous. » Le petit cultivateur est moins bien placé, au point de vue du crédit, que le petit commerçant ou le petit industriel; il ne trouve pas de banquier pour escompter son papier; les institutions de crédit foncier, d'ailleurs si utiles, n'ont pas été faites pour lui : que lui reste-t-il, le plus souvent, s'il veut emprunter? L'usurier de village, c'est-à-dire la ruine à bref délai. En Italie, les banques populaires sont en train de tuer l'usurier, et ce n'est pas le moindre service qu'elles auront rendu. Le crédit, tel que l'ont conçu les fondateurs de ces banques, a un caractère essentiellement personnel : on ne prête pas sur la valeur d'une terre ou d'une usine; on prête sur la valeur d'un homme. Cet homme, on le connaît, car une banque populaire ne prête qu'aux sociétaires, et au besoin elle exige un garant qui soit sociétaire lui-même. Le cultivateur peut emprunter comme un autre, en souscrivant un billet à ordre renouvelable sous certaines conditions; il peut emprunter sans hypothèque, sans frais, et il se trouve dès lors dans la même situation que l'industriel ou le commerçant.

Il y a dans cet ensemble d'institutions de prévoyance et de crédit, dans les résultats acquis, dans les progrès de la petite industrie et de la petite culture que M. Léon Say constate, il y a une éloquente réponse aux prétentions du socialisme d'État qui se sont élevées de l'autre côté du Rhin et qui ont trouvé un écho jusque chez nous. M. Léon Say a bien choisi son heure pour entreprendre « une course rapide dans la haute Italie ». Dix jours lui ont suffi pour faire un voyage utile; cent vingt pages lui ont suffi pour faire un livre, un vrai livre, qu'il faut lire aujourd'hui et qu'il faudra relire quand il s'agira d'organiser le crédit agricole sous une forme pratique.

PAUL LAFFITE.

CAUSERIE LITTÉRAIRE

I.

Si un bras avait pu sauver [illegible], c'[illegible]-ci.

Ce vers de Virgile sert d'épigraphe à une longue et substantielle étude sur le général Chanzy que vient de publier M. Arthur Chuquet (1). Il semble que l'auteur n'ait d'abord songé qu'à écrire une biographie à la Plutarque d'un compatriote dont il est fier — ils sont Ardennais l'un et l'autre; — puis le sujet aura pris peu à peu des proportions plus vastes, ouvrant des perspectives militaires et des horizons politiques, et ainsi la biographie à la Plutarque sera devenue un ample monument. Nous saluons avec intérêt le buste de l'homme politique, celui du gouverneur de l'Algérie, celui de l'ambassadeur de Russie, et nous nous inclinons avec respect et admiration devant la statue en pied du héros de la Défense nationale. A ce héros, la grande nef du temple élevé par M. Chuquet; aux autres personnages, les petites chapelles latérales. Et dans les bustes et dans la statue c'est toujours la même expression du visage : franchise, courage, résolution, avec je ne sais quoi d'opiniâtre et d'obstiné dans le regard, cette obstination que les Romains appelaient la constance, cette obstination qui, aux moments où la patrie est en danger, fait les héros. M. Chuquet, en nous faisant suivre pas à pas le commandant en chef de la deuxième armée de la Loire, nous force à voir le douloureux spectacle d'efforts presque surhumains trahis par la fortune; mais ce spectacle s'offre à nous de telle sorte, qu'il est fait pour ranimer en nous le patriotisme plus que pour le décourager. Le livre de M. Chuquet est donc un bon livre; un peu plus, je dirais un beau livre. Outre qu'on y trouve, dans la simplicité d'un récit sincère, l'imprévu d'un roman, les péripéties d'un drame, il fait battre notre cœur de nobles émotions et répand la contagion du dévouement et du sacrifice.

II.

La collection des Manuels-Roret n'était pas complète. Le treillageur et le fumiste avaient bien leur manuel, mais non le démagogue (2). M. Raoul Frary vient de combler cette lacune. Demandez-lui, jeunes gens qui rêvez les hautes destinées politiques, Cléons de l'avenir, Alcibiades en herbe, le manuel du parfait démagogue! Mais non, je ne veux pas tromper Alcibiade en l'envoyant demander des conseils sur la façon de réussir en politique à Socrate, ce grand moqueur, qui va le railler méchamment. Non, jeune homme divin, comme disait précisément Socrate, qui rêvez de représenter Popincourt au conseil municipal ou à la Chambre, non, n'allez pas trouver M. Raoul Frary; à votre place, j'aurais de la méfiance. Je gage qu'il va prendre, en vous voyant, un air engageant et aimable; il vous serrera les mains avec effusion et vous pressera sur son cœur; mais, en vous étreignant, il vous égratignera dans le dos. Je le vois et je l'entends d'ici. Eh quoi, vous dira-t-il, jeune homme divin — car lui aussi vous donnera ce nom, — vous avez donc cette noble ambition? Vous voulez jouer un rôle dans les conseils publics? La gloire d'Ulysse et de Thersite vous empêche de dormir? N'étant ni très instruit, ni très éloquent, ni artiste, ni ami du travail, vous ne pouvez mieux faire. C'est Minerve qui vous inspire. Vous tenez, en outre, à vivre à peu près en paix avec votre conscience et à signaler le nom obscur de votre père autrement qu'en y faisant des taches? Scrupules d'autant plus louables qu'il est, en politique, presque impossible de se déshonorer. Très bien donc, et je vais vous donner des conseils. Je ne dis pas que je ferais moi-même tout ce que je vais vous engager à faire; mais, vous savez, moi, je suis un original, un arriéré, un maître d'école, comme Socrate, de ces gens qui n'arrivent à rien. Eh bien, faites vous démagogue. Courtisan des Epinettes, chambellan de Popincourt, c'est un rôle qui a mené loin telles gens de ma connaissance qui, s'ils avaient été cordonniers, auraient toute leur vie raccommodé des souliers, mais n'en auraient jamais fait. Mais un point vous embarrasse : vous n'avez pas de vues arrêtées, pas de principes? Condition excellente. Attendez que vous soyez d'un groupe, et vous prendrez les principes du groupe. Quand vous aurez donné et reçu quelques horions pour défendre votre petit drapeau, vous serez tout surpris d'être devenu passionné pour lui. On s'échauffe sous le harnais qu'on a endossé d'abord sans ardeur. A force de soutenir une thèse, on en vient à se persuader qu'elle est vraie. Et puis, jeune homme, le parfait démagogue a moins besoin d'aimer ses idées que de haïr les idées des autres. Une bonne haine, opiniâtre, tenace, retentissant comme un battant de cloche qui jamais ne s'arrêterait, voilà ce qui pose son homme. Vous n'avez pas une de ces haines-là? Arrangez-vous pour en avoir une dans la quinzaine des élections, voilà tout.

Ainsi parlera, j'imagine, M. Frary, un railleur à froid, un pince-sans-rire. Méfiez-vous donc, Alcibiade; à votre place, je n'irais pas me faire égratigner. Mais Alcibiade ne m'écoute point et il y court. Je vais avec lui par curiosité. Ah! que j'avais bien prévu! Pour mieux dire, je n'avais prévu qu'à moitié, car M. Frary a la langue et les ongles bien plus aigus encore que je ne supposais. Je le faisais parler tout à l'heure, m'amusant à deviner ce qu'il pouvait dire, et par jeu d'esprit : ah! que mes jeux d'esprit sont inoffensifs auprès des siens! Regardez un peu le dos d'Alcibiade : criblé, zébré, couturé! C'est un étonnement pour nous, spectateurs, de voir ces doigts agiles s'escrimer sur le patient en laissant à chaque seconde un petit sillon rouge. Mais le patient? Son bourreau a toujours l'air si aimable et souriant, que le malheureux n'ose pas se plaindre et qu'il se croit même forcé de sourire, lui aussi, par politesse. Imaginez un vieux chat jouant avec un

(1) [illegible] — 1 [illegible], Paris, Léopold Cerf.

(2) *Manuel du démagogue*, par Raoul Frary. — 1 vol. Paris, 1883. Léopold Cerf.

jeune rat, et le rat persuadé qu'il est de la bienséance de sembler prendre plaisir à ce jeu.

Mais ce n'est pas encore là le plus plaisant. Quoi donc alors? C'est qu'Alcibiade prend congé de Socrate en le remerciant presque avec chaleur. Nous venons à lui aussitôt : En vérité, tant de reconnaissance? — Mais sans doute! — Quoi donc? est-ce que le dos ne vous cuit pas? — Si, un peu; mais ce Socrate m'a donné d'excellents conseils, et je vais sans retard les mettre à profit. Sans lui et ses utiles recettes, je perdais deux ou trois ans peut-être à chercher la vraie voie. Vous verrez dans un mois comme je serai déjà lancé. Et tenez! J'ai déjà trouvé la bonne haine, opiniâtre et persistante, qui signale son homme et le tire hors de la foule. Merci, Socrate! Vive Socrate!

Et voilà comment M. Raoul Frary, en raillant avec une ironie charmante, trop charmante peut-être, les démagogues, nous en aura valu de nouveaux. Le besoin ne s'en faisait pas sentir. Enfin! Je trouve tout fort bon, disait Mme de Sévigné, avec la consolation de me promener dans mes bois de Vitré, qui sont d'une fraîcheur incomparable. Et nous de même : nous nous résignons à une nouvelle crue de démagogues, avec la consolation de relire le si vif, si léger, si aimable et si spirituel pamphlet de M. Frary, qui est un écrivain d'un esprit et d'une verdeur incomparables.

III.

Aimez-vous les pensées et les maximes à la Vauvenargues et à la Joubert? C'est un plaisir pour les délicats de déguster de l'essence de philosophie morale, de la sagesse concentrée et de l'observation en globules. Le plaisir est d'autant plus vif que nous nous savons gré de comprendre pleinement ce qui n'a été qu'indiqué et même parfois de façon assez obscure. On nous laisse à interpréter et à deviner : alors nous nous flattons souvent d'avoir vu plus loin que le moraliste, et nous voilà ravis d'avoir eu tant de pénétration et d'esprit. Donnez-vous ce plaisir, et aussi celui de contester — car enfin il arrive souvent que ces pensées et maximes pourraient être retournées, — en savourant le petit volume, très élégant et d'apparence très aristocratique, signé comtesse Diane (1).

C'est un pseudonyme évidemment, mais ce masque doit cacher un visage de femme et de femme du meilleur monde. On sent que l'observation a eu pour objectif les mœurs, les vices et les vertus de la bonne société, les travers et les ridicules qui ne se montrent qu'à moitié et avec une sorte de pudeur. On reconnaîtrait encore la femme à certaines illusions, une tendance décidée à l'indulgence, quand on ne la reconnaîtrait pas déjà à la grâce quelquefois un peu mièvre et à la délicatesse du style. Les hommes y vont d'une main plus brutale; ils font crier certaines plaies que la comtesse Diane effleure à peine. Ce qui me frappe, en effet, c'est que cette observation n'arrive pas au pessimisme, qu'elle n'est ni amère ni même chagrine. Il semble que l'auteur cherche moins à nous faire honte de nos travers ou de nos vices qu'à leur trouver des explications. Si l'on est impitoyable, selon elle, c'est faute d'intelligence : tout comprendre serait presque tout excuser.

N'êtes-vous pas ravi de voir un moraliste venant à nous, non pas avec un glaive irrité, mais avec un rameau d'olivier? Moi, je suis charmé. Si, çà et là, je réclame un peu contre l'optimisme de cette comtesse Philinte, ce plaisir de contester et de discuter ajoute encore à l'agrément de la lecture. Il ne me déplaît pas d'interrompre le monologue pour riposter. Cependant j'approuve le plus souvent — quelquefois parce que la maxime est si vraie, si vraie, qu'elle est trop vraie. Quand la comtesse me dit que le malheur est le crible des affections, ou encore que qui ne se gêne pas gêne autrui, j'opine du bonnet devant ces *truismes* qu'elle n'a pas pris sous son bonnet à elle, mais sans être autrement ravi. Il me faut des pensées qui me surprennent un peu plus. Heureusement il y en a, et beaucoup, et qui sont charmantes. Ainsi : « La bonté est une réserve de bonheur puisqu'elle fait jouir du bonheur des autres quand on a perdu le sien. » Ainsi encore : « Il est plus flatteur de persuader que de convaincre : pour convaincre, il ne faut que des raisons, tandis que pour persuader il faut de l'influence. » Et j'en citerais beaucoup d'aussi délicates, mais je vous laisse le plaisir d'aller les chercher vous-même.

IV.

Théo-critt commet un certain nombre de joyeusetés qui jamais n'auront les suffrages de l'Académie s'il les présente au concours Montyon. On les édite en Belgique : aussi n'en parlé-je pas. Mais il a eu un soudain accès de vertu, et il a écrit un petit volume, *l'Art de se faire aimer par son mari* (1), que la comtesse de Renneville, chargée de la préface, applaudit de ses deux mains. Un tel livre, dit-elle, « est une bonne action ». Excellents, en effet, très sages et discrets en même temps, ces conseils d'un père à sa fille. Les fiancés ne mettront pas ce joli volume dans la corbeille, car ce serait donner à penser qu'il est besoin d'art pour être aimée plus tard; mais les pères et les mères pourront le joindre au trousseau. Il est orné d'illustrations très spirituelles par Henriot, trop spirituelles même. Elles ont parfois comme un air d'ironie. Ainsi quand Théo-critt trace à sa fille un portrait fort avenant de la bonne ménagère, pourquoi ce croquis gouailleur : un bonnet tuyauté, un immense panier à provisions et un parapluie qui doit être en cotonnade? Pourquoi aussi, au frontispice, ce petit Cupidon n'ayant pour costume qu'une flèche? Non, messire Henriot, l'amour ne doit pas être symbolisé ici par Cupidon, non plus que par sa mère, la blonde Vénus, mais par la bonne Pénélope, sage et discrète personne occupée à sa tapisserie éternelle, surveillant ses

(1) Comtesse Diane, *Maximes de la vie*. — 1 vol. Paris, 1883. Paul Ollendorff.

(1) Théo-critt, *l'Art de se faire aimer par son mari*, illustrations de Henriot. — 1 vol. Paris, 1884. Rouveyre et Blond.

servantes et jouant de la cithare très agréablement à l'occasion. Est-ce que M. Henriot n'aurait pas pris Théo-critt au sérieux?

V.

Après les moralistes, les romanciers. Une tentative de décentralisation avec *la Famille Desquinnes* (1), scènes de mœurs lilloises, dessinées à Lille par un Lillois et publiées à Lille par une librairie lilloise. Il y a là de l'observation locale, des tableaux qui semblent pris sur le vif; un peu trop de préoccupations anticléricales. — Avec M. Léon Hennique, nous revenons aux mœurs parisiennes, bien que le drame se passe à Versailles. *L'Accident de Monsieur Hébert* (2) est une œuvre supra-naturaliste. Quel est cet accident? Le même que celui de Sganarelle; mais M. Hébert n'est pas, lui, un Sganarelle imaginaire. Il ne peut douter de son malheur, qui, en effet, n'est que trop réel. N'essayons pas de lui persuader qu'il se trompe, nous aurions mauvaise grâce, parlant sans la moindre conviction. M. Hennique nous a représenté l'accident d'une façon si vivante que nous nous mettrions à rire en tentant de faire croire à l'infortuné qu'il n'y a rien de bien grave et d'absolument décisif dans son cas. Ah! avec M. Hennique, on voit tout et on touche tout du doigt, il n'y a pas à dire. Quand vient la situation délicate, d'autres mettent une pudique rangée de points; M. Hennique met les points sur les *i*. J'ai beau faire, je ne puis me résigner ni prendre mon parti de cet art brutal, tout en avouant qu'il y a là une grande dépense de talent. — Par des motifs analogues, n'insistons pas sur le dernier récit de M. Georges de Peyrebrune, *Victoire la rouge* (3). C'est l'histoire d'une servante, mais d'une servante qui ne ressemble guère à la *Geneviève* de Lamartine. Trois rencontres : un faucheur, un dragon et un paysan farouche, et trois accidents pour Victoire. Après le dernier, elle se noie dans une mare. Dieu ait en pitié l'âme de Victoire, si Victoire avait une âme, ce dont je doute et M. de Peyrebrune aussi. C'est précisément cette peinture d'une nature bestiale, n'ayant que des appétits, toute en ventre, qui lui a semblé digne de son pinceau. Eh bien, soit! Et le malheur, c'est qu'ici encore je suis forcé de constater une grande dépense de talent. Oui, une remarquable vigueur de touche et une rare énergie de couleur. Cela est désolant.

VI.

Pour nous rafraîchir, lisons les vers délicats et tendres d'un poète mort depuis de longues années, et mort, hélas! à la fleur de l'âge, Adolphe Rolland. Ces vers eussent été publiés plus tôt par le neveu du poète, Eugène Gandar, l'un des noms dont l'Université tient à honneur de ne pas laisser éteindre le souvenir, quand, lui aussi, la mort vint le frapper bien longtemps avant l'heure. Ce pieux dessein a été exécuté par la famille (1). Adolphe Rolland avait chanté les espoirs d'un amour qui rencontra une résistance où entrait peut-être quelque coquetterie, puis son désenchantement et ses colères. La sincérité de l'accent, la passion vraie, l'écho de joies et de douleurs qui furent bien réelles, voilà ce qui donne un charme pénétrant à ces vers, d'une forme agréable d'ailleurs et d'un style où se reflète l'âme comme en un miroir fidèle. Les derniers feuillets où le poète, atteint aux sources de la vie, sourit presque à la mort qui frappe à sa porte, sont plus touchants que les strophes trop vantées de Millevoye ou de Gilbert. Ces poésies intimes méritaient donc de vivre, et le nom du poète d'échapper à l'oubli.

MAXIME GAUCHER.

(1) *La Famille Desquinnes*, par [illegible]. — 1 vol. Lille, 1884. G. [illegible].

(2) *L'Accident de monsieur Hébert*, par Léon Hennique. — 1 vol. Paris, 1884. G. Charpentier.

(3) *Victoire la rouge*, par Georges de Peyrebrune. — 1 vol. Paris, 1884. P. [illegible], Nourrit et C.ie.

(1) [illegible] — 1 vol. Paris, 1884. [illegible].

BULLETIN

Chronique de la semaine

Actes officiels. — Le projet de loi sur les associations est déposé au Sénat par le ministre de l'intérieur.

Élections législatives. — Arrondissement de Belley : M. Giguet, républicain, élu, contre M. Portalis. Arrondissement de Lodève : MM. Leroy-Beaulieu et Galtier sont en ballottage.

Sénat. — La création du livret facultatif est votée. — Travaux des commissions sur la loi des récidivistes, la loi des aliénés et les ventes judiciaires d'immeubles.

Chambre des députés. — Adoption du budget du ministère des cultes, avec deux amendements de M. Jules Roche : réduction du traitement de l'archevêque de Paris, suppression des bourses des séminaires. — Vote de la loi sur le cumul. — Discussion générale du budget : discours de M. Ribot; réponse de M. Rouvier, rapporteur. Discours de M. Daynaud et réponse du ministre des finances. — La commission parlementaire chargée d'examiner les demandes de crédits pour le Tonkin nomme rapporteur M. Léon Renault. — Interpellation de M. Clemenceau au sujet de la question du Tonkin : la discussion est ajournée, sur la demande du président du conseil, jusqu'à la discussion du rapport de M. Léon Renault.

Institut. — Séance publique annuelle de l'Académie des inscriptions et belles-lettres. Discours de M. Heuzey, président, annonçant les prix décernés. Lecture de M. Wallon sur Mariette pacha et de M. B. Haureau sur Robert de Sorbon, fondateur de la Sorbonne.

Divers. — Réception officielle à l'Élysée du maréchal Serrano ambassadeur d'Espagne. — Publication dans le *Journal officiel* du rapport de M. Strauss au nom de la mission envoyée en Égypte pour étudier le choléra.

Angleterre. — Le gouvernement décide l'envoi au Caire et à Alexandrie de contingents suffisants pour compléter les cadres des régiments qui y sont actuellement.

Allemagne. — M. Scholz, ministre des finances, fait au Landstag prussien un exposé de la situation financière.

Autriche-Hongrie. — Le parlement hongrois adopte le projet de loi qui rend obligatoire le mariage civil pour les unions mixtes entre chrétiens et israélites.

Italie. — Banquet politique à Naples réunissant les chefs de l'opposition italienne. Réouverture des séances du parlement. Le budget de 1883 accuse un excédent notable. Distribution aux députés d'un projet de nouveau code pénal.

Espagne. — Réception du prince impérial d'Allemagne à Madrid.

Suisse. — Le grand conseil de Berne refuse (150 voix contre 30) de supprimer la faculté vieille-catholique à l'Université de Berne.

États-Unis. — Célébration du centenaire de l'évacuation de New-York par les Anglais. Inauguration de la statue de Washington.

Égypte. — Le gouvernement envoie 2500 gendarmes à Souakim sous les ordres du colonel Sartorius.

Chine et Indo-Chine. — Un décret du gouvernement chinois annonce l'envoi d'une armée chinoise au cas où les Français marcheraient sur Bac-Ninh. La garnison de Haï-Dzuong, à vingt lieues d'Hanoï, a été attaquée par un détachement de Pavillons noirs. Haï-Phong paraît sérieusement menacée.

Sorbonne

DOCTORAT ÈS LETTRES

Thèses de M. de la Blanchère, ancien élève de l'École de Rome : *De rege Jubâ, regis Jubæ filio; — Terracine, essai d'histoire locale.*

Grâce à Boileau, le nom de Juba II n'est pas inconnu du public lettré. Qui ne sait, en effet, ces deux vers :

> Tout a l'humeur gasconne en un auteur gascon;
> Calprenède et *Juba* parlent du même ton.

Il fallait être un La Calprenède, c'est-à-dire le plus gascon des gasconnants, pour faire de ce roi érudit, de cet archéologue accompli que M. de la Blanchère nous montre agissant dans son royaume de Mauritanie en Mécène et y vivant en grand seigneur épicurien, une sorte de héros courant les aventures et jouant de la langue et de l'épée à la façon des matamores d'au delà les Pyrénées. C'est à *Cæsarea*, aujourd'hui *Cherchell*, sur la côte algérienne, que Juba se plut à réunir les artistes qu'il pensionnait et à établir un musée. Ce roi, qui avait été élevé à Rome et qui composait ses histoires en langue grecque, se montra le constant ami d'Auguste, des mains duquel il tenait et son royaume et son épouse, Cléopâtre Séléné, fille de Marc-Antoine et de la célèbre Cléopâtre. Il fit beaucoup pour civiliser son sauvage pays et l'assimiler à l'empire romain.

Horace, qui nous parle de cette *Jubæ tellus, leonum arida nutrix,* nous peint également, en un vers qui fait impression, Anxur, l'ancienne Terracine, objet de la thèse française de M. de la Blanchère. C'est dans son voyage à Brindes qu'il dit : — *Subimus*

> *Impositum late saxis candentibus Anxur.*

On lira avec intérêt l'histoire détaillée de cette cité antique, et l'intérêt redoublera si l'on songe que l'auteur a exposé plus d'une fois sa vie pour étudier cette ville pestilentielle, dont le territoire touche aux Marais pontins. Quand il ressentait les atteintes de la *mal'aria,* le jeune savant regagnait Rome, où il se faisait soigner; et, dès qu'il était rétabli, il repartait comme un soldat pour la bataille.

En Algérie, sa courageuse activité a sauvé quelques-uns des débris précieux des monuments antiques. Il faut qu'on le sache, tous ces trésors sont à la merci de tous. Qui veut bâtir ou faire de la chaux brise les pierres et les statues de ces musées en plein air et en pleins champs. Seul, le musée de Cherchell, ou ce qui reste de l'ancien musée de Juba, a une enceinte et une porte; mais, comme les autres, il est *sub Jove.*

A Constantine un militaire dit tranquillement : « Décombrez-moi cela! ces pierres gênent. » Et voilà que le marteau des démolisseurs s'abat sur des marbres, les brise et les fait disparaître. A Cherchell, une Vénus des plus remarquables était couchée sur le fatal tombereau; on la menait à un four à chaux : heureusement quelques habitants dévoués à l'art accourent et la sauvent. Un jour, M. de la Blanchère arrive en un lieu où les *brise-statues* s'attaquaient à une inscription lapidaire. Déjà la pierre était en trois morceaux; grâce aux efforts du jeune savant, l'inscription est conservée. Une heure plus tard, il n'en serait resté plus trace.

Depuis quelques années, des Sociétés se sont constituées à Constantine, à Oran, à Alger, en vue de protéger les débris de tant d'œuvres si utiles à la science et à l'art; mais ces Sociétés sont sans autorité : leurs efforts n'ont pu jusqu'ici mettre fin au régime des destructions arbitraires.

Mais revenons à l'auteur des thèses. M. de la Blanchère manie en maître trois choses : le crayon, la plume et la parole; aussi, à l'unanimité des suffrages, a-t-il été déclaré docteur. Tout jeune qu'il est, sa compétence en archéologie ne fait plus de doute, et le *Corpus inscriptionum* ne parle de lui qu'en l'appelant « Doctissimus Blancherius ». Cependant ses thèses, qui pouvaient être parfaites, ne le sont pas, parce qu'il les a composées, comme il en a fait l'aveu, un peu trop *festinatim.* Espérons que dans ses prochaines études M. de la Blanchère se souviendra davantage du précepte d'Horace : *Festina lente.* Alors nous aurons des œuvres accomplies.

J. Durandeau.

Les papiers de Pierre Rotrou de Saudreville

Le plus vif plaisir d'un chercheur, c'est de trouver ce qu'il ne cherchait pas. M. Léonce Person semble prédestiné à ces sortes d'heureuses aventures. Il y a trois ans, en étudiant de près Jean Rotrou, il *découvrait* Lope de Vega, que tout le monde croyait connaître et que personne n'avait lu dans son entier. Aujourd'hui, voici que la connaissance approfondie du même Jean lui vaut la connaissance, non moins intime, du frère de Jean, Pierre Rotrou de Saudreville, ainsi nommé d'un domaine qu'il avait acheté près d'Étampes. Et voici que Pierre, à son tour, lui fait connaître le maréchal de Guébriant et lui ouvre le trésor de ses archives. C'est ainsi que, parti de la critique littéraire, M. Person aboutit à l'histoire.

Et pourtant, dans l'élégant petit volume que la librairie Cerf vient d'éditer, la critique littéraire a sa place encore. L'appendice nous offre de curieuses recherches sur *l'Hypocondriaque*, sur *Saint Genest*, sur *Chosroès*. Mais là n'est pas l'intérêt vital de la publication nouvelle. Assez et trop longtemps peut-être Jean a fixé l'attention exclusive du public; il est temps que son cadet obtienne au moins un regard.

Né à Dreux en 1615, Pierre Rotrou, qui devait mourir, en 1702, conseiller secrétaire du roi, fut d'abord secrétaire particulier du maréchal de Guébriant, puis secrétaire de l'armée et commissaire des guerres. Bien que sa charge ne l'obligeât point à suivre l'armée en campagne, il n'en était pas moins, de Paris, l'auxiliaire le plus intelligent et le plus dévoué du maréchal. Dès que celui-ci est blessé devant Rothwell, il accourt, mais ne ramène qu'un cadavre. Même alors, il ne croit pas sa tâche finie; il se voue au culte de cette grande mémoire, met en ordre les papiers du héros breton et permet ainsi à Jean le Laboureur d'écrire son *Histoire de Guébriant* — histoire incomplète et inexacte d'ailleurs sur plus d'un point, M. Person nous le prouvera, car les documents que ses prédécesseurs ont négligés, il les a recueillis; ceux qu'ils ont ignorés, il les connaît. Ordres du roi, lettres des ministres et des plus hauts personnages, lettres familières, traités, états de troupes, projets d'expéditions, rapports, il a tout vu; pièces en main, il en remontre au duc d'Aumale lui-même sur certains détails de l'histoire des princes de Condé. Veut-on juger par un seul exemple de l'importance de sa trouvaille? Sur le seul siège de Guise, héroïquement soutenu par Guébriant (1636), il ne nous apporte pas moins de cinquante-six pièces inédites.

Aux yeux de ceux que n'enflamme pas la religion superstitieuse de l'inédit, ces revélations ont un autre genre d'intérêt. Elles mettent en relief, non seulement des figures un peu effacées jusqu'ici, comme celles de Sublet des Noyers, ministre économe et scrupuleux, observateur délicat, ou du fougueux Tracy, commissaire général de l'armée d'Allemagne, mais aussi et surtout les deux figures de ces époux presque cornéliens qui s'appellent le maréchal et la maréchale de Guébriant. Enfin pleine justice sera rendue au vainqueur de Kempen! D'autres gloires, plus retentissantes, mais moins pures, avaient un peu obscurci la sienne. Il est grand pourtant jusque dans les petites choses, ce général qui entre dans les moindres détails du service et dont l'énergique présence d'esprit, toujours en éveil, jamais déconcertée, doit se débattre à tout instant contre les mille difficultés de la situation la plus ingrate : payements arrêtés par la chute d'un ministre, discussions avec les banquiers, désertions, agissements clandestins des enrôleurs étrangers, exigences des officiers, mauvaise conduite des soldats français ou des alliés, négociations de tout genre, tantôt pour régler les affaires d'une « défunte dame » qui a nom Marie de Médicis, tantôt pour apaiser les princes français eux-mêmes, indignés que l'armée — l'armée de la France — ait pénétré sur le territoire de leur gouvernement. Dans ce conflit d'intrigues misérables, combien grandit le caractère de l'homme qui, au-dessus de tout, aperçoit clairement « les intérêts de la patrie »! et combien on s'émerveille de voir grandir avec lui, soutenue par une sorte d'émulation dans l'héroïsme, la femme de tête et de cœur dont M. Person n'est pas loin de nous faire admirer jusqu'à la déplorable orthographe!

T. H.

Les Mémoires d'Henri Heine

La nouvelle que les Mémoires d'Henri Heine allaient être publiés a soulevé une vive polémique dans la presse allemande. D'après les bruits mis en circulation à Paris, le manuscrit serait entre les mains de M. Henri Julia, qui aurait reçu des offres de plusieurs grands éditeurs de Berlin et de Leipzig, et M. Alfred Meissner, l'un des amis les plus intimes d'Henri Heine, aurait affirmé que le manuscrit appartenant à M. Henri Julia était authentique. D'après les journaux allemands, le baron Gustave Heine, frère du poète et banquier à Vienne, continue à soutenir qu'il possède le seul manuscrit des Mémoires d'Henri Heine, et il profite de l'occasion pour répéter qu'il ne les publiera pas. Le *Schlesische zeitung* ajoute que, loin d'avoir reçu des offres des éditeurs allemands, M. Julia a essuyé des refus de leur part, à cause du peu de confiance que leur inspire l'authenticité du manuscrit en sa possession. Enfin, une nièce d'Henri Heine écrit au *Börsen Courier* que M. Julia n'a jamais été très lié avec son oncle et n'est pas l'exécuteur testamentaire de sa tante; que les manuscrits qui se trouvent chez M. Julia ont été achetés par lui aux héritiers de Mme veuve Henri Heine et ne contiennent que des choses déjà publiées. Les seuls documents inédits que puisse produire M. Julia sont — toujours d'après la même lettre — des lettres des amis d'Henri Heine.

M. Victor von Scheffel

Il vient de paraître à Lausanne, chez Benda, une traduction française, par M. Vendel, d'un roman célèbre en Allemagne. Il n'y a pas beaucoup plus de dix ans qu'*Ekkehard*, par Victor von Scheffel, paraissait à Stuttgart, et aujourd'hui l'ouvrage a atteint sa 63e édition allemande, sans parler des traductions en anglais, en danois et en hollandais. L'auteur, au surplus, était accoutumé à ces succès retentissants. L'épopée héroïcomique intitulée *le Trompette de Säckingen* en est à sa 101e édition, et il ne faut pas oublier que 101 éditions, en Allemagne, représentent une plus grosse somme de popularité que 150 en France. Les chansons d'étudiants de Scheffel n'ont pas moins contribué que ses œuvres plus sérieuses à en faire l'un des favoris du public allemand. Les plus célèbres de ces chansons sont contenues dans son *Gaudeamus*, recueil de *lieder* humoristiques qu'un critique germanique, M. Rudolf von Gottschall, a parfaitement caractérisés lorsqu'il a dit : « Ils sont originaux, baroques, et appartiennent à la variété de l'*humour savante*. »

Ekkehard se passe au xe siècle de notre ère. La scène est en Souabe. L'auteur a su faire revivre, avec une poésie singulière, les vieilles superstitions de la Germanie païenne et les mœurs après de ces contrées encore primitives. Tout

roman érudit qu'il soit, le livre a un mouvement extraordinaire. C'est certainement une des œuvres d'imagination les plus remarquables qui aient paru en Allemagne dans les quinze dernières années.

Le traducteur, M. Vendel, s'est tiré à son honneur d'une tâche qui était loin d'être facile.

Les femmes en Angleterre

Une nouvelle profession va probablement être accessible aux Anglaises. Six élèves femmes du collège de chimie, à Londres, se sont si fort distinguées dans leurs classes, qu'on ne doute pas qu'elles ne passent avec succès l'examen de pharmacie et n'obtiennent les certificats donnant le droit de tenir boutique.

Près d'un millier de femmes se sont présentées, à Cambridge, à la dernière session de l'*examen local supérieur*. Le français a été la partie la plus brillante des épreuves. Le latin et le grec ont donné une moyenne bonne; la littérature anglaise, assez bonne. En mathématiques, environ la moitié des candidates ont échoué; l'ensemble a été extrêmement faible. Les compositions en sciences naturelles ont été détestables.

Ces résultats sont à rapprocher des résultats du concours d'agrégation qui a eu lieu à Paris au mois d'août dernier et où les femmes, pour la première fois, ont été admises. M. Legouvé, qui présidait ce concours, avait, au contraire, constaté avec étonnement que les épreuves des élèves des sciences avaient été notablement supérieures à celles des élèves des lettres (1).

Les suicides en Allemagne

D'après une statistique récente, le nombre des suicides s'est beaucoup accru en Allemagne dans ces dernières années. De 1877 à 1880, l'augmentation a été de 8 pour 100, et, de 1880 à 1881, en un an seulement, elle a été de 6 pour 100. Les suicides sont surtout fréquents dans les pays protestants, à l'inverse des crimes, qui sont bien plus communs dans les pays catholiques.

L'idée qu'il ne recevra pas les derniers sacrements et qu'il mourra sans l'absolution empêche le catholique de se tuer. Quant au protestant, qui n'est pas retenu par cette considération, la *Gegenwart* attribue son penchant de plus en plus marqué au suicide, en Allemagne, aux envahissements du pessimisme.

« Aussi longtemps, dit-elle, que le pessimisme est demeuré à l'état de théorie et renferme dans les écoles des philosophes, son action a été peu sensible. Mais il a commencé, justement dans ces derniers temps, à s'insinuer dans les lectures favorites des classes cultivées. Le public lisant s'est familiarisé avec lui, et personne ne révoquera en doute que le pessimisme n'ait favorisé le suicide chez ce public... C'est un mouvement qui ne fait que de commencer et qui probablement s'étendra. Il s'accorde avec l'esprit du temps, plus matérialiste qu'idéaliste. »

Faits divers

Le prochain roman de M. Alphonse Daudet paraîtra simultanément, vers la fin de février, en français et en allemand. M. Heinrich Minden, éditeur à Dresde, chez qui paraîtra la version allemande, a reçu une lettre où M. A. Daudet demande que la traduction de son roman soit confiée à la dame qui a servi de modèle pour la « Mme Ebsen » de *l'Évangéliste*. M. Daudet ajoute que cette pauvre femme, étant devenue sourde, ne peut plus donner de leçons et est menacée de tomber dans la dernière misère.

— Une nouvelle Revue internationale se fonde à Florence sous la direction de M. de Gubernatis, l'érudit bien connu. On y trouvera des correspondances littéraires de toutes les parties du monde, y compris la Chine et le Pérou. Titre : *la Revue internationale*.

— M. Wilkie Collins, dont notre collaborateur Léo Quesnel faisait récemment l'éloge, est si populaire aux Indes, parmi les natifs, qu'un de ceux-ci vient de lui demander l'autorisation de traduire tous ses romans en bengali. L'autorisation ayant été accordée, le traducteur s'est aussitôt mis à l'œuvre en commençant par *la Femme en blanc*.

— On va représenter à Saint-Pétersbourg, pour la première fois, une pièce de Tourguénef intitulée : *Imprudence*.

— Le recteur de l'Université de Liège, M. Traserster, dans l'allocution qu'il prononce chaque année à l'ouverture solennelle des cours, a énuméré les réformes qu'il croit nécessaires pour améliorer et développer l'enseignement féminin en Belgique.

— M. Max Müller vient d'avoir chez lui pendant plusieurs jours, à Oxford, une poètesse sanscrite qui a excité l'admiration de tous les savants en état de la comprendre. Elle possède une mémoire extraordinaire, parle le sanscrit couramment et improvise en cette langue dans les mètres les plus compliqués. Cette merveille se nomme Ramâbhai et est d'une vieille famille brahmane.

— On a découvert, dit-on, une tragédie inédite de Léopardi, écrite lorsque l'auteur avait quatorze ans.

— D'après un rapport récent publié par les Mormons, leurs missions sont particulièrement prospères aux îles Sandwich. Ils ont là une communauté de trois mille six cents membres et de grands biens d'Église consistant en plantations de canne à sucre. Le roi des îles Sandwich a assisté dernièrement à une de leurs conférences.

Livres nouveaux

Édition définitive des œuvres de Victor Hugo. — *Les Travailleurs de la mer*. Un beau vol. in-8°. Quantin.

(1) Voy. ce rapport de M. Legouvé dans la dernière livraison de la Revue mensuelle dirigée par M. Camille Sée, *l'Enseignement secondaire des jeunes filles* (Leopold Cerf, 13, rue de Médicis, éditeur). La même livraison contient le rapport de M. Eugène Manuel sur les épreuves du certificat d'aptitude à l'enseignement secondaire des lycées et collèges de jeunes filles.

Monnaies et médailles, par M. François Lenormant, de l'Institut. (Bibliothèque de l'enseignement des beaux-arts. Quantin.)

Les grands écrivains de la France. — Molière, tome VIII. Hachette et Cie.

Histoire de la philosophie européenne, par M. Alfred Weber. (In-8°. Fischbacher.) C'est la troisième édition d'un ouvrage où l'auteur expose les différents systèmes de philosophie en développant cette exposition presque aussi loin qu'elle peut aller, car il comprend, avec les doctrines de Darwin, ce qu'il appelle le néo-criticisme contemporain.

Morale et démocratie, par M. André Albrespy. Un vol. in-12. Fischbacher.)

J. Jacotot et sa méthode d'émancipation intellectuelle, par M. Bernard Perez. (Un vol. in-12. Felix Alcan, ancienne maison Germer Baillière et Cie.)

Beethoven, sa vie et son œuvre, par Victor Wilder, avec portrait. — Un vol. in-18 jesus, 3 fr. 50. Charpentier.

Contes et Nouvelles de La Fontaine, édités par le bibliophile Jacob. — Un vol. in-18 jesus, 3 fr. 50. Charpentier.

Théophraste Renaudot, d'après des documents inédits, par M. G. Gilles de la Tourette. — Un vol. in-18, 6 fr. Plon, Nourrit et Cie.

Les Campagnes d'Alexandre, par le vice-amiral Jurien de la Gravière. — 2 vol. in-18, avec portrait et cartes, 8 fr. Plon, Nourrit et Cie.

Mémoires et relations politiques du baron de Vitrolles, publiés par M. Eugène Forgues (1810-1830). — Premier volume, 7 fr. 50. Charpentier.

Romancero de l'Escurial, par Zacharie Astruc. — Un vol. 3 fr. 50. Charpentier.

L'Économie politique devenue science exacte, par M. Dumesnil-Marigny. — Quatrième édition, 1 vol. in 8°. Plon, Nourrit et Cie.

Conférences de l'Académie royale de peinture, de 1667 à l'époque de la Révolution, par M. Henry Jouin, lauréat de l'Institut, précédées d'une substantielle étude de M. Jouin sur les artistes écrivains. C'est un document précieux pour l'histoire de la critique d'art en France. — Un vol. grand in-8°. Quantin.

Histoires extraordinaires d'Edgar Poe; traduction française. Pour la première fois, les œuvres du célèbre fantaisiste américain auront été publiées, avec leur traduction classique de Baudelaire, dans une édition d'amateur. Les *Histoires extraordinaires* forment un beau volume, petit in-4° anglais, imprimé en caractère anglais sur papier à la cuve, et illustré de treize compositions hors texte, en héliogravure et à l'eau-forte, par les meilleurs artistes. Quantin.

Cours normal de langue allemande, par M. D. Springer. — Troisième édition revue et corrigée. 4 vol. in-8° gradués pour les différentes classes des lycées. Firmin-Didot et Cie.

Histoire universelle, par César Cantu, complétée jusqu'à nos jours et ornée d'un portrait de l'auteur. — 20 vol. in-8°, 120 francs. Chaque volume est vendu séparément 6 francs. Firmin-Didot et Cie.

Le gérant : [illegible]

Semaine économique et financière

Le silence observé par le gouvernement sur notre situation au Tonkin, son désir de retarder les communications qu'il aurait à faire au parlement ont mal impressionné la Bourse. On y a vu l'indice d'une complication dans l'état des choses, d'un arrêt et peut-être d'un échec dans nos opérations militaires; dans tous les cas, on ne s'est pas illusionné sur le surcroît probable des dépenses que cette expédition nous coûterait. Comme nous l'avons déjà dit il y a huit jours, ces appréhensions, survenant à la veille de la liquidation mensuelle, devaient rencontrer une impressionnabilité plus grande dans le public spéculateur. Des acheteurs qui avaient résisté jusqu'ici, dans l'espoir d'une bonne nouvelle arrivant au moment opportun, ont dû s'incliner devant la force des choses; des ventes nombreuses et précipitées ont eu lieu, provenant les unes de liquidations volontaires, les autres d'exécutions forcées, et les cours s'en sont vivement ressentis. Le cours de 106 francs a été un moment perdu sur le 4 1/2. Le répit accordé jusqu'à lundi par la Chambre au ministère pour répondre aux questions qui lui étaient adressées relativement aux affaires tonkinoises a ramené un peu de calme dans les esprits. On en a tiré la conclusion que tout espoir d'une amélioration ne devait pas être abandonné.

Ce qu'il faut constater, c'est que jusqu'ici ces émotions, quelque vives qu'elles soient, n'ont pas dépassé le cercle de la spéculation proprement dite. Le comptant y est demeuré étranger; il n'y a pas lieu de s'en plaindre. Bien que regrettable à tous les points de vue et surtout au point de vue financier, une guerre avec la Chine, si elle ne pouvait être évitée, devrait être envisagée avec sang-froid. C'est pour d'autres occasions qu'il conviendrait de réserver nos alarmes.

Le succès obtenu par l'émission du Crédit foncier, succès qui ne faisait doute pour personne, est une preuve de la puissance que l'épargne a conservée chez nous, malgré les dures épreuves auxquelles elle a été soumise. Il était offert 600 000 titres; il en a été souscrit plus du double : 935 000 titres ont été souscrits en titres complètement libérés, 505 000 en titres non libérés. Un droit de préférence ayant été réservé aux souscripteurs d'obligations libérées, les 600 000 obligations formant l'emprunt seront réparties exclusivement entre ces souscripteurs, suivant un barème qui sera très prochainement publié. Dès que ce barème aura été établi, les souscripteurs d'obligations libérées pourront réclamer les sommes versées par eux sur les titres qui ne leur auront pas été attribués dans la répartition. Dès à présent, le Crédit foncier restitue, sur leur demande, à ces souscripteurs 30 pour 100 de leur versement. Aux termes du cahier des charges de l'emprunt, la réduction devant porter d'abord sur les souscriptions d'obligations non libérées, et les obligations libérées ayant dépassé le chiffre de 600 000 titres offerts au public, les souscripteurs d'obligations non libérées ne peuvent rien recevoir dans la répartition. Les sommes versées sur lesdites obligations non libérées sont à la disposition des souscripteurs de cette catégorie.

Cette propension de l'épargne à se porter vers les valeurs

de placement pur et d'une sécurité certaine est d'un bon augure pour les appels que les Compagnies de chemins de fer auront à adresser au public pour la mise à exécution des nouvelles conventions. Ces conventions, aujourd'hui devenues définitives par le vote du Sénat, n'attendent plus que l'accomplissement d'une dernière formalité : celle de l'approbation à donner par les actionnaires aux arrangements conclus par leurs administrateurs. L'adhésion des actionnaires ne saurait laisser place à la moindre inquiétude; mais il est essentiel que leur indifférence habituelle à se rendre aux assemblées ne vienne pas créer une difficulté qui serait des plus regrettables. C'est à partir du 1er janvier 1884 que les nouvelles conventions doivent entrer en fonctionnement; les dispositions budgétaires ont été prises en prévision de cette mise en pratique immédiate. Les Compagnies ont convoqué leurs actionnaires en assemblées générales pour les premiers jours de décembre; si les titres déposés étaient insuffisants pour permettre une délibération valable, plusieurs Compagnies n'auraient plus devant elles, aux termes de leurs statuts, le temps nécessaire pour procéder à une nouvelle convocation, de telle sorte que la mise en pratique des conventions ne pourrait plus avoir lieu à la date du 1er janvier. Ce ne seraient pas seulement les dispositions budgétaires qui auraient à en souffrir; il en résulterait pour le pays des conséquences beaucoup plus fâcheuses. Un interrègne se produirait dans la direction des travaux commencés; sur certains points, les travaux se trouveraient momentanément suspendus, les chantiers fermés, les ouvriers congédiés; des retards se produiraient dans les règlements des entrepreneurs, dans le payement des terrains expropriés, et surtout dans les commandes que notre industrie métallurgique attend avec tant d'impatience. En présence de pareilles éventualités, l'exactitude devient un devoir patriotique pour les actionnaires, et il est de l'intérêt de tous que ce devoir ne soit pas mis en oubli.

L'ensemble des valeurs a nécessairement suivi, mais dans une proportion plus modérée, les fluctuations que les incertitudes de la politique imprimaient à nos rentes. Le *Suez* a eu des variations d'une assez large étendue à la suite du voyage de M. de Lesseps à Londres. On a inutilement tenté de contester les résultats obtenus par M. de Lesseps pendant son dernier voyage en Angleterre. Sans doute, le président du conseil d'administration du Canal n'est pas revenu en France avec un traité signé et paraphé ; mais les malentendus sont aujourd'hui complètement écartés, et M. de Lesseps pourra maintenant s'occuper avec ses collègues de préparer les bases d'une entente désormais assurée.

La question de l'exploitation des chemins de fer par l'industrie privée continue à préoccuper vivement les esprits de l'autre côté des Alpes. A vrai dire, c'est le véritable motif de toutes les intrigues parlementaires chez nos voisins. Le chef du cabinet actuel, M. Depretis, voudrait que cette question fût résolue dans un sens favorable à l'industrie privée; la gauche, si bruyamment reconstituée ces jours derniers, est d'un avis opposé. Mais il semble dès maintenant que M. Depretis ait partie gagnée. Il vient en effet de faire passer tous ses candidats à la présidence des bureaux de la Chambre.

Deux groupes rivaux sont en présence pour obtenir la concession de l'exploitation des chemins de fer. L'un a à sa tête la maison Bingen, de Gênes, et comprend la Deutsche Bank de Berlin, Raff Behrend, les frères Sulzbach et Erlanger de Francfort. L'autre groupe, sous la direction de M. Balduino, se compose du Crédit mobilier, de la Banque de Paris et de la Banque d'escompte. On pense généralement que c'est ce dernier qui obtiendra la concession. Il n'est pas impossible, toutefois, qu'il soit obligé de partager avec son concurrent. Quoi qu'il en soit, il est à désirer que cette question soit promptement résolue. Nous avons, il y a quelques semaines, mis sous les yeux de nos lecteurs des renseignements qui prouvent qu'on ne saurait attendre plus longtemps sans risquer de compromettre les intérêts économiques de l'Italie.

K.

Les actionnaires du Crédit mobilier ont été réunis hier, 29 novembre, en assemblée extraordinaire. Il s'agissait de faire voter la réduction du capital, par rachat des actions au-dessous du pair, jusqu'à concurrence de 20 000 actions maxima. Le raisonnement du conseil est le suivant : « Nous évaluons notre actif à 45 millions; le cours de 340 francs l'action ne correspond qu'à un actif de 27 millions; il y a là une différence de 18 millions dans laquelle nous pouvons nous tailler un bénéfice important. » C'est fort bien raisonné. Mais d'abord la valeur réelle de l'actif est-elle bien de 45 millions? Cet actif, on le sait, ne comprend guère que des valeurs plus ou moins cotées, dont l'évaluation est fort élastique et dont la réalisation serait certainement impossible aux cours d'évaluation du bilan. Ensuite, apparaît une question de droit que le conseil semble avoir totalement oublié de considérer. Elle a pourtant son importance, comme on va le voir. 1° Les statuts du Crédit mobilier ne prévoyant pas formellement la possibilité à une assemblée de réduire le capital social, l'assemblée a-t-elle valablement délibéré ? La jurisprudence constante dit non, au moins à l'égard des tiers, qui sont ici représentés par une trentaine de millions de déposants de fonds ou créanciers; 2° Une société a-t-elle le droit d'employer son capital à racheter ses propres actions? La loi et la jurisprudence y sont encore plus formellement opposés. Le Crédit mobilier veut suivre — a-t-on dit — l'exemple de la Banque parisienne : nous ferons seulement observer que celle-ci a employé à ces rachats ses réserves extraordinaires, c'est-à-dire des bénéfices, tandis que ce n'est pas avec ses 4 millions de réserve que le Crédit mobilier peut prétendre racheter pour 18 millions de ses actions.

La place nous ferait défaut pour développer les arguments juridiques à l'appui de cette thèse. Nous avons voulu seulement indiquer le point faible de la combinaison qu'on a fait voter aux actionnaires.

Le Crédit général français est un peu dans le même cas. Lui, il a fait voter une double réduction de son capital : première réduction fixe de 120 à 44 millions; seconde réduction par rachat d'actions jusqu'à concurrence de 28 000 actions. Nous ne pourrions que répéter ce que nous venons de dire. Pourtant il y a quelque chose à ajouter, une question à poser : les rachats profiteront-ils aux actionnaires ou bien au reste de l'ancien syndicat, qui n'a pas pu placer son stock lors des précédentes augmentations de capital et qui trouverait dans la combinaison actuelle un débouché inespéré ?

Paris. — Imp. A. Quantin, 7, rue Saint-Benoît. [1921]

REVUE
POLITIQUE ET LITTÉRAIRE
DE LA FRANCE ET DE L'ÉTRANGER
REVUE DES COURS LITTÉRAIRES (3e SÉRIE)

DIRECTEUR : M. EUGÈNE YUNG

3e SÉRIE. — ANNÉE, DIXIÈME SEMESTRE. NUMÉRO 2. SEPTEMBRE 1883.

LA DEMOCRATIE

Ses périls (1)

Nous sommes à une heure sinon sombre, au moins pâle et terne, de notre vie nationale, où dans le triomphe incontesté de la forme républicaine nous avons tout le loisir nécessaire pour constater et signaler les imperfections, les misères, les entraînements fâcheux de notre démocratie. La période de la lutte décisive pour un parti refoule ses pires défauts, lui impose la discipline; les petites passions sont comme dévorées au feu de la bataille. Le péril est un grand maître. C'est au lendemain de la victoire que commencent les désillusions: il arrivera toujours nécessairement un partage du butin, car un parti politique ne peut pas l'emporter sans disposer de la chose publique, et rien ne remue davantage la lie du cœur humain. Puis viennent les compétitions ardentes entre les victorieux et les divisions envenimées.

Nous croyons que le temps, à lui seul, suffit pour atténuer ce que cet état de choses a de plus fâcheux, et que, de nouveaux périls surgissant, les partis apprendront à se contenir davantage, à se discipliner et à reléguer au second rang les questions de personnes et d'intérêts. Il faudrait par conséquent se garder de mettre trop directement en cause les institutions elles-mêmes et faire la part des circonstances transitoires, dont l'influence s'explique très bien psychologiquement. Il n'en demeure pas moins que chaque forme de gouvernement a ses entraînements particuliers. La démocratie a les siens, qu'il est utile d'envisager en face pour apprendre à y résister. C'est lui rendre service que de lui imposer cet examen de conscience et de lui dire ses vérités sans hésitation. La souveraineté populaire a cette ressemblance avec la royauté, qu'elle a peine à entendre la vérité désagréable, bien que la vérité désagréable soit la plus utile à entendre. Il ne faut pas la lui envoyer faible et pâle, comme le disait éloquemment M. Guizot à l'occasion de l'Adresse des 221.

A cet égard, M. Scherer n'a rien à se reprocher. Dans son *[illegible]*, il présente le breuvage amèrement salutaire sans enduire de miel les bords de la coupe. Sa franchise écarte tous les ménagements. Rien ne montre mieux à quel point il est soucieux des destinées de notre démocratie et, pour tout dire, de la civilisation française elle-même. L'illustre critique déploie dans cette étude politique le même talent d'analyse fin et délicat que dans ses portraits littéraires; c'est toujours ce style dédaigneux de l'ornement qui va droit au but, ayant plus de mouvement que de couleur, mais nous entraînant par ce mouvement même, qui marque en quelque sorte la marche de la pensée. Sa précision est un charme pour la raison sans qu'il se refuse ces saillies qui sont le jet naturel de l'esprit français. Ce que nous admirons le plus chez M. Scherer, c'est la vigueur de sa dialectique, qui se déroule sans avoir besoin de s'accuser. Peut-être pourrait-on lui reprocher d'oublier parfois que la réalité vivante ne se laisse pas enfermer dans ces réseaux serrés. C'est ce qui nous permettra d'en appeler de quelques-unes de ses conclusions les plus rigoureuses sur l'avenir de la démocratie française.

I.

Dans son livre immortel sur *la Démocratie en Amérique*, qui vaut, selon nous, *l'Esprit des lois*, Tocqueville ne s'était pas contenté d'analyser les institutions des États-Unis : il en avait dégagé le principe et recherché quelles en pouvaient être les conséquences en bien et en mal. Nous ne trouvons

(1) *[illegible]*, — [illegible]. — [illegible]

pas, quant à nous, que cet ouvrage ait autant vieilli que le dit M. Scherer. Les mauvais entraînements de la démocratie qu'il signale : la tendance à tout sacrifier à l'égalité, à courber les individualités sous le niveau d'une médiocrité générale, à éloigner de la vie publique quiconque refuse de fléchir, à engendrer l'envie, à favoriser à l'occasion un despotisme plus lourd qu'aucun autre avec l'hypocrisie en plus, tous ces vices possibles de la démocratie sont peints de main de maître par l'auteur de *la Démocratie en Amérique*. Il a même l'avantage sur ses successeurs actuels d'indiquer quels remèdes peuvent être apportés à ces maux et d'en montrer l'action bienfaisante dans cette république américaine qu'il nous présente sans illusion.

M. Scherer est d'accord avec Tocqueville pour le fond des choses, surtout pour la partie critique. Le mérite de son étude, c'est qu'il ne reste pas un seul instant sur les hauteurs de la théorie, c'est qu'il se place en pleine réalité contemporaine et française, *in medias res*. Nous le louons avant tout d'avoir courageusement rompu en visière à cette espèce de superstition qui ne permet pas le libre examen dès qu'il s'agit du principe même de nos institutions politiques. Les fanatiques, les républicains de droit divin le dérobent à la critique comme ces dieux égyptiens que l'on cachait à tous les yeux dans le fond impénétrable du sanctuaire. Ils lui attribuent des grâces sacramentaires pour produire le bien par lui-même. Sans jamais contester le principe lui-même, parce qu'il est un fait inéluctable, M. Scherer en montre les périls avec une logique inexorable qui ne trouve qu'une trop facile justification dans nos mœurs politiques.

Ce fait inéluctable qui constitue le fond même de nos institutions, ce n'est pas la république, qui est une forme — la seule forme, il est vrai, qui lui soit harmonique; — c'est le suffrage universel. Voilà la base du droit nouveau. Elle est absolument irréprochable au point de vue du droit : ce n'est pas assez pour que son fonctionnement ne puisse aboutir à des résultats bien propres à nous inquiéter. Précisément parce que le suffrage universel place le pouvoir en bas, dans les masses ignorantes, avides de bien-être plus que de culture, il peut avoir pour effet la souveraineté brute du nombre, c'est-à-dire de la médiocrité. Ses grands flots finissent bientôt par couvrir toutes les élévations sociales et morales. La diffusion de l'instruction à elle seule ne parviendra jamais à communiquer la distinction intellectuelle. Le pays, la société courent le risque de dépendre, en définitive, de la partie de la nation qui voit les choses en gros et en bloc et qui n'est pas capable des visées à long terme, qu'il s'agisse soit de politique interieure, soit de politique étrangère.

Préoccupé avant tout de se servir du pouvoir qui est entre ses mains de façon à échapper aux souffrances matérielles qui l'ont accablé trop longtemps, le peuple posera fatalement la question sociale dans des termes qui auront pour effet de détruire la richesse et le travail national par le socialisme d'État. Ses votes seront naturellement aux plus offrants. Maître capricieux et passionné, le suffrage universel veut des esclaves plutôt que des représentants libres. De là ce marchandage misérable, cette subordination de plus en plus grande de l'élu vis-à-vis de l'électeur, dont le dernier terme est le gouvernement direct, le député n'étant plus que le porte-voix ou le commissionnaire de ses mandants. « Il s'agit de savoir, dit M. Scherer en conclusion de son étude, si l'humanité n'aura rien perdu de ce que nos préjugés actuels appellent génie, beauté, grandeur; il s'agit de savoir si, dans cette tragédie de la médiocrité, dans cette maussade et terrible aventure des peuples, il n'en est aucun qui disparaîtra de l'histoire. »

Heureusement l'auteur ne prétend pas nous enfermer dans sa logique comme dans un cercle de fer. Il reconnaît que les institutions valent ce que valent les peuples eux-mêmes, il admet que la démocratie, après des tâtonnements plus ou moins longs, finira par s'organiser, que l'égalitarisme absolu se détruira par ses excès et qu'il n'est pas impossible que la démocratie arrive à se corriger elle-même. M. Scherer nous laisse donc quelque espérance... pour l'avenir. C'est sur ce côté consolant que nous voudrions insister en cherchant s'il n'y a pas à notre disposition des remèdes pour conjurer les maux inhérents à la démocratie. Nous n'oublierons pas un seul moment la gravité de ces maux, que M. Scherer a décrits et analysés de façon à ce qu'on ne puisse plus en détourner l'esprit; mais nous ferons aussi la part des responsabilités des diverses classes de notre société française.

II.

Il faut d'abord convenir qu'il n'est pas une seule forme de gouvernement qui, soumise à une aussi pénétrante et inexorable critique que l'a été la démocratie dans l'étude de M. Scherer, ne nous révélât des imperfections et des périls non moins graves.

Laissons de côté l'absolutisme sous toutes ses formes, catholique ou césarienne : la démonstration serait trop facile. Prenons cette merveille de l'art politique, ce chef-d'œuvre aux agencements délicats qui s'appelle le gouvernement constitutionnel avec son suffrage restreint. On sait ce qu'il était devenu en 1848, combien il était perverti par la corruption, à quel point il était étroit, opiniâtre dans ses préjugés, incapable de comprendre les mouvements de l'opinion publique. Les Chambres d'alors sentaient le renfermé de la façon la plus déplorable. Le talent oratoire qui s'y déployait ne suffisait pas pour masquer la pitoyable médiocrité des représentants officiels de la bourgeoisie. Qu'on relise le discours de M. de Tocqueville dans la discussion de l'Adresse de février 1848, et l'on reconnaîtra qu'il égale la sévérité de M. Scherer à l'égard des mauvais entraînements de la démocratie actuelle.

« Si je jette, disait l'éminent orateur, un regard attentif sur la classe qui gouverne, et ensuite sur celle qui est gouvernée, ce qui se passe dans l'une et dans l'autre m'effraye et m'inquiète. Je demande à nos adversaires eux-mêmes si autour d'eux, sous leurs yeux, il ne se fait pas une sorte de morale vulgaire et basse suivant laquelle l'homme se doit à lui-même, doit à ses enfants, à ses parents, de faire un usage personnel de ses droits dans leur intérêt. Qu'est-ce

que tout cela si ce n'est une dégradation successive et profonde, une dépravation de plus en plus complète des mœurs publiques? Et si, passant de la vie publique à la vie privée, je considère ce qui se passe, n'ai-je pas lieu d'être effrayé? N'ai-je pas raison de dire que ce ne sont pas seulement les mœurs publiques qui s'altèrent, mais que ce sont les mœurs privées qui se dépravent? Pour Dieu! changez l'esprit du gouvernement, car cet esprit-là conduit à l'abîme. »

L'esprit, tout est là en effet. S'il vient des bas-fonds de l'égoïsme au lieu de souffler des hauteurs, il n'y a pas d'institution qui y fasse quelque chose : la nation se rapetisse et la médiocrité règne intellectuellement et moralement. Je sais bien que l'on prétend que cette médiocrité est endémique dans la démocratie, parce que les masses, qui sont le contraire de la distinction, y sont prépondérantes. Il y a évidemment du vrai dans cette assertion, mais il ne faut pas l'exagérer. En fait, d'orageuses démocraties ont donné à l'humanité les fleurs les plus exquises de l'esprit humain. Je ne nie pas la différence qui sépare la démocratie d'Athènes de nos républiques modernes : l'esclavage, chargé de tout le gros ouvrage de la société, donnait au peuple souverain des loisirs qui lui permettaient de se dégrossir si bien que les marchands d'herbes donnaient, au marché, des leçons de bon langage. Cependant cette démocratie avait au plus haut degré tous les inconvénients de la nôtre. Le terrible portrait qu'en trace Aristophane fait singulièrement pâlir l'image, même poussée au noir, que l'on nous trace aujourd'hui de nos démagogues. Athènes n'en a pas moins donné au monde l'illusion de l'idéale beauté dans tous les domaines. La turbulente Florence a comme renouvelé le miracle athénien. Il y a des saisons pour les grands épanouissements de l'esprit humain. C'est un cactus qui ne pousse sa fleur enchantée qu'à des intervalles séculaires. Rien dans les circonstances extérieures n'empêche le germe de naître, comme rien ne le produit artificiellement.

La démocratie, quand elle n'est plus à ses lendemains de bataille, offre même quelques avantages au développement supérieur de l'humanité.

On peut espérer que la diffusion de l'instruction empêchera la perte de forces précieuses qui, dans d'autres conditions, n'auraient pas eu conscience d'elles-mêmes. Il y a eu certainement plus d'un génie artistique ou poétique inconnu à lui-même qui a passé sa vie à labourer la terre ou à tourner la meule d'un moulin. Il y aurait de l'ingratitude à méconnaître l'essor vraiment magnifique que la république actuelle a donné à l'instruction populaire.

La démocratie, en outre, est favorable à la manifestation, je dirais presque à l'exposition de tous les grands courants d'opinion ou de passion qui secouent parfois un peuple et finissent par trouver leurs personnifications éclatantes. Ce qui se remuait d'héroïsme caché, d'ardeur réformatrice dans la France de la Révolution, a eu pour organes des personnalités puissantes. On ne peut pas nier qu'il en ait été de même de nos jours. C'est des grands courants démocratiques de la fin de l'empire qu'est sorti Gambetta. On peut le critiquer tant qu'on voudra, relever ses erreurs et ses fautes politiques; on ne saurait, en tout cas, l'accuser de médiocrité ni lui refuser la grandeur et la puissance, et non pas seulement comme orateur, ce qui serait le diminuer injustement, mais encore comme homme d'Etat. Or il fut bien certainement un fils authentique de la démocratie. Sans doute la force l'emportait chez lui sur la distinction des races affinées. Il n'était pas un de ces produits exquis dont parle M. Renan, pour lesquels il faut sacrifier un nombre considérable de plantes vulgaires, comme c'est le cas dans les régimes aristocratiques. Pour moi, je leur préfère le chêne robuste qui pousse en pleine terre, nourri des sucs de la grande mère. Je crois donc qu'il faut en appeler de l'arrêt absolu qui condamne la démocratie à la médiocrité.

Reste la question du gouvernement démocratique. J'en reconnais toutes les difficultés. Il n'y a pas une seule des critiques de M. Scherer qui ne demande à être prise en très sérieuse considération. J'avoue que ce que nous voyons sous nos yeux n'est pas fait pour nous rassurer. Oui, il est vrai que l'égalitarisme démocratique, s'il n'est contenu et corrigé, entraînera, au point de vue politique comme au point de vue social, les plus fâcheuses conséquences. Elles se déroulent devant nous d'une façon inquiétante. Il faut, non pas s'y résigner, mais y aviser en recherchant non seulement les correctifs superficiels, mais ce que j'appellerai les correctifs intérieurs et moraux. La justice demande aussi que l'on signale sans ménagements les erreurs et les fautes des anciennes classes dirigeantes, et l'on recherchera ensuite ce qu'elles ont à faire pour améliorer la situation. Nous sortirons ainsi du fatalisme pessimiste qui briserait en nous le nerf même de l'action. Nous croyons que Dieu a fait les nations guérissables précisément parce qu'il a fait l'homme libre et que le bien, comme le mal, dépend, en définitive, pour une grande part, de sa volonté.

III.

Parlons d'abord des palliatifs du mal qui nous a été signalé avant de venir aux remèdes héroïques.

M. Scherer a insisté avec raison sur les périls du suffrage universel en même temps que sur l'inéluctable nécessité avec laquelle il s'impose. Tout homme politique qui fonde ses calculs d'avenir sur une autre base se berce d'une chimère. Il se met en dehors de la réalité. Le suffrage universel, malgré tous ses entraînements, est au fond l'élément conservateur de la démocratie. Il substitue le bulletin de vote au fusil de l'émeute et l'urne à la barricade. Comme on ne peut ni ne doit le supprimer, il n'y a plus qu'à l'améliorer pour en faire le plus possible l'expression de la volonté nationale. La représentation des minorités est un problème difficile, mais qui s'impose à nous et qu'il faudra bien résoudre en profitant de l'expérience de l'Angleterre. Pour le moment, la réforme la plus urgente est la substitution du scrutin de liste au scrutin d'arrondissement. C'est le seul moyen de réagir contre le double asservissement du député aux intérêts de sa circonscription, et de l'administration aux importunités du député. C'est surtout le seul moyen d'élever le niveau de la

représentation du pays et d'arriver à une majorité de gouvernement faisant prévaloir les intérêts généraux et les principes sur les intérêts locaux. Nous avons développé ici même les raisons qui nous font désirer cette importante réforme. Nous la souhaitons plus vivement aujourd'hui qu'il y a deux ans, sans rien exagérer pourtant, et sachant très bien qu'une modification dans le mode de suffrage n'est pas une panacée.

Il importe encore plus de renfermer la souveraineté populaire dans ses vraies limites que d'en régler le fonctionnement. Le plus grave danger de la démocratie, c'est de croire à son omnipotence et d'en abuser, tout en s'imaginant qu'elle a maintenu la liberté. Elle croit volontiers qu'il suffit que le despotisme, au lieu de se concentrer dans un homme, se répande et s'éparpille dans une foule pour qu'il n'existe plus. C'est là l'erreur fatale du *Contrat social*, ce *Credo* du jacobinisme. De là l'importance de soustraire à l'État tout ce qui ne rentre pas dans la nécessité de sa mission. Il ne s'agit pas de l'affaiblir. Le gouvernement doit être fort pour maintenir l'ordre et sauvegarder ainsi la liberté de chacun. Il ne faut rien lui refuser pour l'accomplissement de son mandat au dedans et au dehors. Si nous sommes partisans de la décentralisation, c'est à la condition qu'elle n'aboutisse pas à créer une multitude de petits despotismes, de petits centres indépendants du vrai centre et n'ayant d'autre résultat que de rendre le despotisme plus lourd en le rendant plus immédiat. L'école communaliste et autonome n'a rien de commun avec l'école de décentralisation raisonnable, car elle ne fait que fortifier la mauvaise centralisation qui écrase l'individu en se contentant de la fractionner. Il ne suffit pas de briser l'unité nationale pour assurer la liberté du citoyen, témoin l'odieuse Commune de Paris en 1871. La décentralisation que nous demandons est celle que réclamaient Tocqueville et Odilon Barrot, qui, sans affaiblir le pouvoir central, n'absorbe pas en lui toute la vie politique, mais fait la part légitime à la commune, au département. La décentralisation la plus importante, la plus urgente, est celle qui enlève à l'immixtion de l'État tout ce qui est du ressort de la liberté individuelle.

C'est pour avoir accepté et consacré ce principe que la démocratie de l'Amérique du Nord, dont les imperfections sautent aux yeux, a évité les plus graves complications, celles qui proviennent des luttes religieuses. La démocratie suisse nous montre aujourd'hui tous les inconvénients du système contraire. La liberté religieuse y est tous les jours outrageusement violée parce que le peuple souverain a voulu faire acte de souveraineté dans les choses de l'âme et appliquer l'excommunication majeure de la démocratie aux mouvements religieux qui lui déplaisent. Nous voyons avec tristesse que la démocratie française s'engage dans la même voie et tend à mettre le pouvoir de l'État, dont elle dispose, au service de ses rancunes et de ses antipathies dans la question religieuse. Elle pourrait pourtant se souvenir de ce qu'il en a coûté à la Révolution française pour avoir violé sur ce point le principe de la neutralité de l'État, dont la proclamation reste l'honneur éternel de ses premières Assemblées. C'est de ce côté que doivent porter les efforts les plus énergiques des libéraux de la république. Qu'ils n'oublient pas que livrer les choses de l'âme et de la pensée au suffrage universel, c'est préparer la plus insupportable des tyrannies, une sorte d'ultramontanisme à rebours avec l'hypocrisie en plus.

Il ne suffit pas de travailler à l'amélioration du régime démocratique; il faut plus encore : il faut, après avoir reconnu sa nécessité universelle, l'accepter sérieusement. Nous n'entendons pas seulement parler d'une résignation de contrainte, mais d'une acceptation réelle, cordiale. Cette acceptation n'implique point l'illusion; mais elle écarte le pessimisme absolu. Il est incontestable pour nous que si elle eût été accordée plus tôt par les classes qui furent longtemps dirigeantes, la démocratie aurait été préservée, dans une certaine mesure, de ses plus graves inconvénients. Le plus grave, si parfaitement mis en lumière par M. Scherer, est la prépondérance du nombre, l'influence trop exclusive dans les élections de la partie la moins éclairée de la nation, de celle qu'on appelle le peuple dans le sens restrictif du mot. Cet inconvénient serait évidemment conjuré dans la proportion où il y aurait fusion entre les diverses classes de la nation, rapprochement réel, confiance réciproque. Or il est évident pour nous qu'à cet égard les anciennes classes dirigeantes n'ont pas compris leur devoir. La pire faute de la monarchie de Juillet a été de se désintéresser presque complètement des préoccupations et des intérêts de cette démocratie qui grandissait dans l'ombre et qui, après tout, l'avait fondée dans la bataille des trois jours. C'est ce que Lamartine lui reprochait avec une éloquence pleine d'éclairs prophétiques :

« Un gouvernement qui veut vivre, disait-il dans son discours du banquet de Mâcon, qui veut produire quelque chose de durable et de fécond doit se faire à l'image de la nation qu'il organise. Eh bien! c'est, selon moi, le tort unique du gouvernement de Juillet. Il ne veut pas comprendre son œuvre; ses institutions sont trop étroites pour que le peuple entier y rentre. Quelle est la pensée fondamentale de ce temps-ci et de l'avenir des peuples? Elle est, d'un seul mot : *Démocratie*. Organiser la démocratie en gouvernement, organiser la nation en démocratie, voilà le problème qui poursuit tous les gouvernements et qui renversera tous ceux qui se refuseront à le résoudre. »

L'avertissement ne fut pas compris. Il ne l'a guère été davantage, depuis lors, par l'élite des anciennes classes dirigeantes. Les partis royalistes ne se résignent pas même à la question de forme et s'imaginent pouvoir endiguer le flot démocratique dans des institutions habilement équilibrées, comme si ce genre de construction ne devait pas être emporté par le premier remous de la grande marée. Leurs tentatives toutes platoniques sont sans danger pour nos institutions; mais elles agitent inutilement la démocratie et retardent par là même cette fusion des classes qui donnerait l'apaisement.

Quant à la fraction de la bourgeoisie, toujours plus nombreuse, qui a accepté la forme naturelle de la démocratie — la forme républicaine, — elle se sépare beaucoup trop des préoc-

cupations de notre peuple. Les erreurs de notre classe ouvrière dans les questions sociales sont patentes. Il faut les réfuter; mais ce n'est pas assez. Il faut encore, sous ces erreurs, discerner la part des revendications légitimes, accepter, nous ne dirons pas la *question sociale* — mot vague et dangereux qui semble impliquer la possibilité d'une rénovation totale, — mais *les questions sociales*, selon l'heureuse expression de Gambetta; les aborder théoriquement et pratiquement avec largeur, comme on sait le faire en Angleterre, et en montrant au peuple une chaude sympathie. Il y a là un devoir de premier ordre pour les anciennes classes dirigeantes, et, si elles ne le remplissent pas, elles n'auront à s'en prendre qu'à elles-mêmes du développement sans contrepoids que peut prendre l'égalitarisme démocratique.

On craint que cet égalitarisme ne détruise la distinction de l'esprit et des manières et n'amène la fin de ce qu'on appelle la société polie. Il me semble que celle-ci ne suffit que trop à cette œuvre. Quand on voit les journaux qui la délassent, ce qu'elle prise dans le roman contemporain et applaudit au théâtre, où elle se plaît à retrouver son image, quoiqu'un peu chargée, on se demande ce que la démocratie pourrait bien faire de plus pour anéantir cette distinction qui se réduit toujours davantage à l'élégance de la mise, car il ne faut pas parler de celle du langage. L'argot mondain ne vaut pas mieux que celui des carrefours. Les leçons et les exemples qui dépravent le peuple lui viennent d'*en haut*, si l'on peut s'exprimer ainsi. Il fournit les recrues de la débauche; mais qui donc la provoque et l'entretient? Elles sont bien gantées, les mains qui prodiguent l'or infâme avec lequel on achète ses filles, et la loi n'a pas encore trouvé le moyen de les défendre contre la séduction qui les pousse à la honte ou au crime.

M. Scherer a bien raison de dire, dans sa conclusion, que la démocratie vaudra ce que vaudront les peuples dont elle aura façonné les institutions, et que c'est de leur valeur morale que dépend leur avenir. Cette valeur morale, nous ne pouvons, quant à nous, la séparer de leur foi religieuse. Si celle-ci s'éteint, si l'utilitarisme, qui est la morale du matérialisme, remplace la morale de l'obligation avec ses divines sanctions; si la démocratie se fait athée et ne croit plus qu'à la force, alors tout est dit et tout est fini. Si nul souffle du ciel n'enfle plus les voiles du grand navire, il n'a plus qu'à pourrir dans la vase, tandis que, sur le pont, passagers et matelots s'entre-dévorent. Une démocratie sans Dieu sera un des enfers les mieux réussis de notre planète. Nous n'avons aucune crainte de ce genre, parce que nous croyons tout ensemble en Dieu et dans l'âme humaine. L'histoire nous montre que, dès que la religion cesse d'être protégée et imposée, elle reprend son empire moral. La critique dont on parle tant n'a rien ébranlé de fondamental; la grande thèse spiritualiste chrétienne sort, à nos yeux, fortifiée du creuset brûlant où elle vient de passer. Il n'y a que certains conseillers municipaux de nos grandes villes qui osent dire que l'athéisme a partie gagnée; mais ils ne le disent que grâce à la candeur de leur ignorance. « Là où la foi manque — a dit éloquemment M. Eugène Pelletan, dans son beau livre : *[illegible]* — il n'y a pas de grande âme, pas de grand peuple; l'histoire est là pour le montrer. Vous voulez faire le vide religieux dans l'âme humaine et autour d'elle, et la mettre sous la cloche pneumatique, et vous croyez qu'elle va consentir à ce genre de suicide par l'asphyxie? Oh! que je souffre par moments de voir la fausse route que semble vouloir prendre la démocratie! » C'est sur cette fausse route qu'il faut l'arrêter. Il n'y a pas de plus grand service à lui rendre que de raviver en elle la foi au Dieu de la conscience et de l'Évangile, qui n'a aucune analogie avec les idoles de fabrique humaine qu'on a trop souvent voulu faire passer sous son nom. Le mot de Tocqueville demeure vrai à jamais : « Si l'homme ne croit pas, il faut qu'il serve. » Essayons de lui faire comprendre qu'on peut croire sans asservissement et qu'il est possible de réaliser cette noble devise si souvent commentée par Laboulaye : *[illegible]*.

[illegible]

LA BERNERIE

Histoire d'une famille

I.

J'avais retrouvé au grenier une pleine malle de lettres qui provenaient d'un oncle éloigné. C'est à peine si on le connaissait dans la famille; il fallait être très vieux pour se rappeler vaguement qu'il avait été enfant dans le pays; puis il était parti pour le collège et on n'avait plus entendu parler de lui jusqu'au jour où l'on avait appris qu'il était mort, à l'autre bout de la France, lieutenant-colonel en retraite. Comme il était garçon, on avait hérité; mais cette grande malle avait constitué le plus clair de sa succession. Il avait apparemment la manie de conserver toutes les lettres qu'il recevait, car il y avait de tout dans cet amas de papiers, depuis les billets d'affaires les plus insignifiants jusqu'à des correspondances d'un caractère extraordinairement intime.

Parmi les lettres dont la lecture n'offre pas d'inconvénients, il y en avait cinq qui étaient d'une jolie écriture, sur de beau papier dont se dégageait encore un léger parfum d'élégance moisie. Elles avaient été portées par un messager, aucune empreinte postale n'accompagnant la suscription.

Première lettre.

[illegible]

« C'est bien mal à vous, monsieur, d'exiger cette preuve des sentiments que j'ai eu la faiblesse de vous laisser voir. N'avez-vous pas assez d'occasions de me parler dans les sociétés où nous nous rencontrons et même à la Bernerie, où vous êtes toujours le bienvenu, sans vouloir encore que j'expose ma réputation et ma tranquillité dans une entrevue qu'il est de mon devoir d'éviter? Je ne vous fais pas l'injure de croire que votre demande cache des intentions dont j'au-

rais à rougir, et j'ai trop de confiance dans la loyauté de votre caractère pour me croire obligée de vous répondre par un refus absolu. Mais quelle imprudence! Je suis si troublée en vous écrivant que je n'ose terminer ma lettre; j'aurais mauvaise grâce à ne pas vous assurer de mon estime et je crains de vous en dire davantage.

« ISABELLE. »

« *P.-S.* — Vous entrerez par la barrière qui est au bout de l'allée de chênes. »

Deuxième lettre.

« La Bernerie, 3 octobre.

« Mon capitaine,

« Nous vous attendons à dîner, dimanche, à midi. J'ai toujours beaucoup de plaisir à vous voir, mais vous pensez si j'en ai hâte en ce moment. Ces messieurs ont organisé une grande battue pour l'après-midi et nous aurons quelques personnes le soir. Je vous réserve la première valse, avec l'idée que cela vous fera plaisir. Mais, je vous en conjure, soyez prudent. Nous sommes entourés de personnes dont la curiosité n'est pas toujours bienveillante et j'en sais qui mourraient de dépit si elles pouvaient soupçonner quelque chose. Je vous prie, monsieur, de ne plus être aussi empressé à l'égard de ma cousine; il me semble que vous pouvez maintenant faire ce petit sacrifice à votre

« ISABELLE. »

Troisième lettre.

« La Bernerie, 8 décembre.

« Je ne pouvais supposer, mon cher capitaine, que vous vous fâcheriez pour si peu, et ce n'est pas sans tristesse que je me rappelle le temps où vous trouviez tout parfait. Eh bien, c'est vrai : j'ai eu tort; je vous demande pardon. Cela vous suffit-il et consentirez-vous à me rendre un peu de cette présence dont vous devenez si avare? A vous quand même et pour toujours.

« ISABELLE. »

Quatrième lettre.

« La Bernerie, 12 décembre.

« Toute autre que moi se serait irritée de vos reproches, mon cher bien-aimé. Je les bénis au contraire parce qu'ils prouvent que vous m'aimez toujours. Je ne comprends que trop ce qu'il y a de pénible pour vous à ne me voir que furtivement ou à dérober vos sentiments aux yeux du monde. Mais il n'y a pas de sacrifice auquel je ne sois résolue pour conserver de tous les biens celui qui m'est le plus cher; j'y ai bien réfléchi et je suis prête : prenez toutes les dispositions pour notre fuite. J'irai avec vous là où vous irez; ma vie sera la vôtre, et je ne veux plus d'autre bonheur que celui que je pourrai devoir à ton amour.

« ISABELLE. »

Cinquième lettre.

« La Bernerie, 14 décembre.

« Ce n'est pas possible et je n'en crois pas mes yeux. Non, ce n'est pas vous qui avez écrit cette horrible lettre. Ou bien c'est un jeu cruel. Venez tout de suite me dire que vous avez menti. S'il me fallait désormais vivre sans vous, ah! je vous le dis de sang-froid et en pleine possession de moi-même, ce ne serait pas pour longtemps. Je vous attendrai demain en proie à des angoisses et à des tortures que vous seul pouvez faire cesser, et, si la journée se passe sans que vous soyez venu, je n'ai qu'un mot à vous dire : vous ne retrouverez pas vivante la malheureuse Isabelle. »

C'était tout. J'eus beau reprendre une à une toutes les lettres de la malle : il n'y avait plus rien d'Isabelle. Je retrouvai seulement d'autres lettres qui n'avaient pas d'intérêt par elles-mêmes, mais qui, datées également de la Bernerie, avaient été expédiées par la poste. Je sus ainsi où était située la Bernerie, et, un jour que le hasard des vacances m'avait porté de ce côté, je me mis à la recherche de cette résidence.

Je ne sais pourquoi je m'intéressais à Isabelle; je pensais bien qu'elle était morte, depuis le temps, à supposer qu'elle n'eût pas volontairement mis fin à ses jours, comme l'annonçait cependant sa dernière lettre. Et puis, si je l'avais retrouvée vivante, elle eût été en tout cas bien vieille, puisque l'histoire remontait au temps où mon oncle était capitaine. Mais j'en voulais à ce vilain oncle d'avoir si méchamment abandonné une pauvre petite femme qui avait l'air de le bien aimer; il me semblait intéressant de voir ce qu'était devenue l'allée de chênes et comment était habité le salon où le capitaine avait dansé avec Isabelle la première valse après le rendez-vous, pour faire enrager la cousine. Je pouvais même retrouver l'étang où la triste Isabelle avait peut-être cherché l'oubli de ses maux. Le pis qui me pût arriver, c'était d'avoir une déception.

Pour aller à la Bernerie, il faut renoncer aux voies rapides: le chemin de fer ne traverse pas encore le canton, et l'on a recours à une carriole qui fait le service des dépêches. Ce trajet donne une idée suffisante de ce que peuvent être les voyages d'exploration : les indigènes d'un pays qu'on traverse font toujours l'effet de sauvages. Malgré tous mes efforts pour ne pas entrer en relations avec le courrier, je fus obligé de subir son interrogatoire : il ne m'avait pas encore vu et il n'admettait pas qu'on pût venir sur sa route sans lui dire ce qu'on y allait faire. Je n'avais pas pu lui cacher ma destination puisque je lui demandais de m'y conduire, mais cela ne lui suffisait pas : il voulait savoir quel intérêt m'y appelait. Je ne pouvais cependant pas lui dire que mon excursion avait pour objet la satisfaction sentimentale de connaître les lieux où Isabelle avait aimé le capitaine : il aurait ameuté la population contre moi.

Ayant lu dans les récits des voyageurs qu'il faut toujours ruser avec les naturels de la contrée qu'on visite, je pris le parti de faire causer le courrier au moyen de fausses confidences et je lui donnai astucieusement à entendre que j'étais disposé à acheter une propriété dans les environs. Il m'en indiqua aussitôt plusieurs en m'assurant que je les aurais pour rien, parce que les propriétaires ne trouvaient plus d'ouvriers pour cultiver la terre, ce qui concordait parfaitement avec les assertions des économistes. Mais, quand je lui parlai de la Bernerie, il ne sut pas ce que je voulais dire.

Je mis pied à terre au milieu du village et, après avoir vainement consulté la marchande de tabac, l'aubergiste et les passants, je me résolus à chercher moi-même en m'aidant de ma sagacité à défaut de cartes. En effet, je ne tardai

pas à découvrir, à l'extrémité de l'unique rue dont se composait la partie agglomérée de la commune, une construction assez vaste qui se distinguait facilement des autres habitations parce qu'elle était en plus mauvais état. On me dit qu'elle appartenait à la veuve Moustier.

C'était une maison de forme rectangulaire, composée d'un rez-de-chaussée, d'un étage et d'un toit aussi haut que les murs, dans lequel s'ouvraient de petites fenêtres d'un joli dessin. Entre la maison et la route il y avait un espace vide qui avait dû être une cour; des débris de mur en indiquaient encore les limites; mais l'herbe couvrait le sol; il n'y avait plus ni grille ni portail, et l'on entrait par où l'on voulait.

Pour accéder à la porte principale, il y avait un perron de trois marches dont les pierres disjointes laissaient place à des végétations arborescentes. La porte était encadrée d'un rinceau de bon goût et surmontée d'un fronton dans lequel était finement sculptée une corne d'abondance dont s'échappaient des fleurs et des fruits détériorés par le temps. Quelques volets épars et vermoulus étaient encore accrochés aux fenêtres, mais le toit, surtout, offrait l'image de la désolation. Il avait été construit en tuiles; plus tard on avait refait des parties en ardoises; ailleurs on avait bouché les baies avec du chaume; et partout, dans le chaume comme dans l'ardoise ou dans la tuile, il y avait des trous qu'on ne bouchait plus.

Je fis le tour de la maison : de la façade opposée, la vue était rustique, mais un peu triste. Elle était bornée par des coteaux en prairies et en bois. Seulement, jusqu'à une certaine distance, on ne voyait pas un seul arbre : tout ce qui pouvait servir au chauffage avait sans doute été coupé depuis longtemps.

A gauche s'étendait un petit jardin fraîchement travaillé, où quelques rosiers de bonne volonté égayaient les carrés de choux et les rames le long desquelles montaient les haricots.

Personne ne donnant signe de vie, je me décidai à entrer dans la maison, dont la porte, de ce côté, était de plain-pied avec le sol. Avant de lever le loquet, je frappai discrètement trois coups; puis je poussai le battant et je me présentai résolument. J'étais dans le grand salon. En face de moi, quatre vaches et deux veaux, nonchalamment étendus sur une litière de tuie, digéraient paisiblement. Une des vaches tourna la tête et parut s'apercevoir qu'il venait d'entrer quelqu'un. A droite, il y avait quelques outils dans un coin; à gauche, un tas de paille duquel s'échappa une poule effarée. Au-dessus des mangeoires, une jolie boiserie gris clair paraissait assez bien conservée; au centre du plafond, une rosace soignée semblait regretter son lustre.

J'aurais craint d'être indiscret en m'attardant dans cette société à laquelle je n'étais pas présenté : avisant une porte qui devait communiquer avec quelque chose, je m'engageai plus avant. La pièce dans laquelle je pénétrai était une chambre à coucher, car il y avait deux lits. Mais d'habitants, point. J'étais trop avancé pour reculer; je traversai encore une souillarde et j'arrivai dans une grande salle qui devait être la cuisine. Je n'y vis d'abord personne et je cherchais une issue quand j'aperçus dans la cheminée une vieille femme assise à côté de quelques tisons devant lesquels bouillait un pot.

— Bonjour, madame. Excusez-moi d'entrer sans me faire annoncer; je n'ai pu rencontrer personne. Je voudrais parler à la veuve Moustier.

— Elle est aux champs.

Après m'avoir fourni ce renseignement insuffisant, la vieille reprit son attitude de momie sans plus s'occuper de moi : je ne la gênais ni ne l'intéressais. Elle avait sans doute ses raisons pour ne pas craindre les voleurs et elle n'attendait probablement plus rien de personne. Immobile sur son siège, enveloppée dans une grande cape noire qui ne laissait paraître que son visage ravagé par les rides, elle semblait personnifier la vétusté.

Je cherchais le moyen d'engager la conversation pour gagner du temps en attendant le retour de la veuve Moustier, quand elle me dit d'elle-même :

— On me laisse toujours toute seule. Le petit est à l'école. Catherine s'en va dès le matin et ne rentre que le soir. Je sais bien que je suis vieille. Je les ennuie. On est trop malheureux quand on a perdu ses enfants. Ce n'a pas toujours été ainsi. Sans moi ils n'auraient pas seulement un lit pour se coucher. J'ai des rhumatismes qui me font souffrir toutes les nuits. Je ne peux plus marcher et c'est à peine si je peux remuer les bras. J'aimerais mieux être morte; je ne gênerais personne et je ne souffrirais plus. Pour passer toute la journée dans mon coin, je serais aussi bien dans une bière. On ne me parle jamais, et, quand je veux dire quelque chose, on me dit de me taire. On ne me donne seulement pas à manger. Je suis trop malheureuse.

Il y avait dans la plainte monotone de cette pauvre vieille quelque chose de lugubre; on sentait que son malheur était sans remède, et moi-même, tout en mettant la meilleure volonté à m'apitoyer sur son compte, je n'arrivais guère à dépasser ce sentiment qu'en effet il valait mieux pour elle qu'elle mourût le plus tôt possible. Je crus devoir cependant lui témoigner quelque intérêt; je l'amenai insensiblement à évoquer ses souvenirs, et, quand elle eut reconnu qu'elle avait un auditeur bienveillant, elle s'ouvrit avec confiance.

Voici ce qu'elle me dit :

II.

« — J'ai maintenant quatre-vingt-quinze ans. Je me rappelle avoir connu mon grand-père et ma grand'-mère maternels à la fin du siècle dernier; ils avaient vu presque tout le règne de Louis XV. Mon grand-père avait été cultivateur toute sa vie; il aimait à rappeler que sa femme lui avait apporté en dot cent écus, et qu'il n'avait eu pour tout patrimoine qu'une petite maison avec une grange et cinq arpents de terre. Mais il avait su en tirer parti, car, s'il travaillait encore, c'était pour son plaisir. Je suis allée chez lui quand j'étais tout enfant : c'était une maison de paysan, mais on y sentait l'aisance. Il y avait dans la cour un puits d'où on tirait l'eau avec un levier formé d'une longue pièce de bois qui était

équilibrée sur un arbre en fourche. Pour aller de la maison à l'étable, on marchait dans le fumier, et, dans le verger à côté, il y avait des pommes rouges. Je les vois encore. Mon Dieu! que c'est loin! Ma grand'-mère filait presque toujours, assise près de la porte, et, quand je m'en allais, elle me donnait des œufs et des noix.

« C'est leur fille qui a été ma mère. Ils avaient eu d'autres enfants qui sont morts jeunes. Dans ma famille on ne peut pas vivre. Il n'y a que moi qui ai survécu à tout le monde. Mon père était aussi le fils de cultivateurs aisés, mais on n'avait pas de terre à lui donner en le mariant. Comme il avait l'habitude du bétail, il avait fait quelques bénéfices à acheter et revendre. Après son mariage, il a entrepris un commerce régulier de bestiaux; plus tard, il y a joint les chevaux, et, sur la fin de sa vie, quand il a été fatigué de courir les foires et les marchés, il a fait le commerce des grains.

« Il avait amassé une belle fortune. Pendant les guerres de Napoléon, il y avait des pays où l'on achetait pour un morceau de pain; en allant un peu plus loin, on revendait cher. Il fallait savoir. Mais mon père était très avisé. On venait le consulter de loin pour les questions difficiles, et tout le monde disait que le père Morin était de bon conseil. Il ne dépensait pas son argent à tort et à travers; mais ce qu'il faisait était bien fait.

« C'est lui qui a fait construire cette maison, et elle a été solidement bâtie, avec la meilleure pierre et le meilleur bois du pays; si elle s'en va en morceaux maintenant, ce n'est pas la faute du père Morin. Les murs sont encore bons. »

— C'est bien cette propriété qu'on appelle la Bernerie? demandai-je.

— « La Bernerie! Ah! oui. C'est nous qui l'avons nommée ainsi, plus tard, pour en faire une espèce de château. Mais dans ce temps-là on disait tout simplement : à Morin, pour désigner la maison, et c'est encore ainsi que disent les gens du pays. La Bernerie, c'était pour les gens de la ville. Je l'ai vu construire en 1802. J'avais quatorze ans. On y a travaillé pendant trois ans. Mais on n'avait pas démoli les anciens bâtiments : on les gardait pour les besoins de la culture. Il n'y a jamais trop de granges pour serrer les récoltes, pour élever du bétail et pour travailler à l'abri dans la mauvaise saison. Et puis, quand mon père a été mort, on a trouvé que ces vieilles constructions étaient sales : on les a démolies pour avoir de la vue.

« Ma mère était une personne entendue en ménage; elle avait dirigé les ouvriers pendant la bâtisse et elle avait l'œil à tout pour empêcher de perdre le temps et de gaspiller les matériaux. Elle avait fait faire un mobilier neuf parce que la nouvelle maison était plus grande que l'ancienne; mais elle avait utilisé aussi les anciens meubles. Elle consultait mon père pour chaque chose; mais lui, avec l'air de commander, il la laissait faire, parce qu'il savait bien qu'elle s'y connaissait. Toutes les armoires étaient pleines de bon linge et de belle vaisselle, et, quand il venait du monde, on ne manquait de rien, ni dans les chambres, ni à table, ni à la cuisine.

« Par exemple, on ne passait pas son temps à s'amuser. Jusqu'à mon mariage, je me suis toujours levée à cinq heures du matin en été, à six heures en hiver : il fallait s'occuper de la maison, mettre la main à la cuisine et à la lessive, coudre des torchons, faire les comptes des ouvriers; même dans les plus grands froids, on ne me permettait pas de m'asseoir devant le feu, excepté le soir, après souper, quand tout était fini et qu'on parlait des affaires de la journée avant d'aller se coucher.

« Pourtant je n'étais pas malheureuse. Et puis j'avais mon frère, qui avait six ans de plus que moi, un beau grand garçon qui était toujours de bonne humeur et fort comme un Turc. Il n'avait pas son pareil pour décharger un char de paille en un tour de main ou pour dresser un cheval difficile. Le pauvre! il est mort à vingt-six ans, d'une pleurésie. J'ai eu bien du chagrin à ce moment-là, et depuis je l'ai toujours regretté. Si je l'avais eu, tout cela ne serait pas arrivé. Il faut des hommes dans une maison.

« A dix-huit ans, on m'a mariée. Mon père était en relations d'affaires avec un banquier du chef-lieu, François Brunel, qui était dans une bonne situation. Mais il avait quarante-deux ans. Ce n'était pas le mari que j'aurais voulu. Je ne voyais pas de jeunes gens dans la maison et mes préférences ne s'étaient portées sur personne; mais je savais que j'aurais une belle dot et je m'étais imaginé que j'épouserais un homme jeune et beau. On parlait sans cesse des victoires que remportaient nos armées; j'avais vu à la ville de brillants officiers, je lisais le récit des fêtes auxquelles donnaient lieu, à la cour du nouvel empereur, la célébration de nos succès militaires et la reprise des relations diplomatiques avec les puissances étrangères : j'aurais bien voulu être la femme d'un de ces jeunes héros ou d'un titulaire des dignités qu'on restaurait alors; mais je n'osais pas même formuler un vœu qui eût été accueilli avec sévérité par mes parents. Je me risquai seulement à dire que je trouvais Brunel bien vieux. On m'a appelée petite sotte et je l'ai épousé. Je lui apportais 150 000 francs. C'était une somme énorme pour l'époque.

« J'ai quitté la maison paternelle sans beaucoup de regret; je me disais qu'au moins j'allais être maîtresse chez moi et que j'habiterais la ville. Je n'ai pas eu à me plaindre de Brunel. C'était un homme sérieux et doux. Il s'occupait de ses affaires beaucoup plus que de moi; mais il me laissait diriger la maison et ne me refusait rien. Seulement le mariage n'a pas apporté dans ma vie tout le changement auquel je m'attendais : j'avais un mari au lieu d'un père et cela ne faisait pas autant de différence que j'aurais cru.

« Après un an de mariage, j'ai eu mon fils aîné, Alexandre, et, l'année suivante, une fille, Cornélie. Pendant les premiers temps, c'était une grande occupation. Et puis je m'y suis habituée. Mes enfants se portaient bien, mon mari vaquait à ses affaires et la maison allait son train. J'ai commencé à m'ennuyer. De 1809 à 1812, j'ai passé trois ans d'une vie morne dont je croyais ne jamais voir la fin.

« J'habitais, dans une rue étroite, un grand hôtel entre cour et jardin où l'on n'entendait aucun bruit. Mon mari parlait peu de ses opérations; il me racontait ce qu'on disait des

mouvements militaires et des négociations pour la paix, mais c'était toujours la même chose. Nous n'avions personne à l'armée et nous étions loin du théâtre de la guerre. Les enfants avaient leur nourrice qui me dispensait de m'occuper d'eux. Quant aux relations avec les personnes de la ville, ce n'était pas une ressource. L'ancienne société avait disparu; d'ailleurs, je n'y aurais pas été admise. Plus tard il y a eu une société nouvelle : à cette époque, elle n'était pas encore formée. On se méfiait les uns des autres et c'est à peine si je voyais cinq ou six femmes; encore ne pouvais-je pas les recevoir ensemble. J'en étais venue à considérer comme une distraction d'aller à Morin, revoir mes parents.

« En 1812, j'ai failli mourir ; j'avais eu des couches laborieuses et je suis restée neuf semaines entre la vie et la mort. Je craignais de perdre l'enfant qui venait de naître : c'était mon fils Jules, celui que j'ai le plus aimé. J'ai fait alors un vœu à la sainte Vierge et j'ai senti se développer en moi des sentiments religieux qui jusqu'alors avaient eu peu de place dans ma vie. On m'avait bien appris à faire ma prière et j'allais régulièrement à la messe; mais, à l'époque de mon enfance, les pratiques du culte étaient presque partout suspendues. Mes parents en gémissaient toutes les fois que s'en présentait l'occasion, mais ils n'y pouvaient rien, et, en somme, j'avais été élevée dans le respect de la religion, mais non dans les pratiques de la foi.

« A la suite de ma maladie, j'ai eu une période d'ardeur religieuse : j'étais sincèrement reconnaissante d'avoir conservé, non pas ma vie à laquelle je tenais peu, mais ce cher petit enfant pour qui j'avais une folie. Il me semblait que j'étais mère pour la première fois. Je passais des journées à l'église de Saint-Leu, devant l'autel de la Vierge; j'y portais des fleurs tous les jours et j'y ai fait suspendre, dans le coin à droite, à côté du vitrail, un cœur d'or qui doit y être encore. Je regrette les moments que j'ai passés là, en prière, presque seule dans l'ombre et le silence de la chapelle : c'était triste et doux. Mon cœur se fondait en larmes; j'avais des élans de sacrifice et d'humilité, et je rentrais chez moi plus calme, presque heureuse.

« C'était le moment où les affaires se gâtaient; on s'inquiétait de ce qui allait arriver après tant de désastres : le pays était épuisé d'hommes et d'argent. Mon mari, qui désirait depuis longtemps entrer dans la vie publique, fut envoyé au Corps législatif. C'était un grand changement pour moi. Il fallait aller à Paris, que je ne connaissais pas encore. Quelques années auparavant, j'aurais accueilli ce déplacement avec joie. Il m'en coûta de quitter ma petite église de Saint-Leu, de m'éloigner de mes parents et de renoncer à une vie que j'avais cependant trouvée si triste. Mais je n'avais pas été consultée et je n'aurais pas eu l'idée de ne pas suivre Brunel. Je me promis bien de reprendre à Paris mes habitudes de dévotion; mais on est entraîné par la vie. Et puis c'était un désarroi général. L'empereur partit, revint, partit encore. »

— Ce dut être un moment difficile pour M. Brunel?

— « Oh! ça lui était égal. Il avait soutenu l'empereur, mais il disait qu'on avait commis des fautes. Nous avions de la fortune et nous pouvions vivre sous un régime comme sous un autre. Nous demeurions alors rue du Mont-Blanc. Comme nous donnions souvent à dîner, nous voyions beaucoup de monde. On me trouvait jolie, on me le disait, et j'étais entourée d'hommes qui cherchaient à me plaire. C'était une vie nouvelle, que je n'avais pas soupçonnée jusqu'alors, et j'y pris goût rapidement.

« En 1815, Brunel fut réélu député; mais il mourut subitement [illegible], et je me trouvai veuve à vingt-sept ans, avec trois enfants. La liquidation de la succession me laissa à la tête d'une grosse fortune, sans compter l'usufruit de ce qui revenait à mes enfants, et j'avais longtemps à en jouir puisque l'aîné n'avait pas neuf ans. L'année suivante, mon père mourut, et il se trouva que, même avec trois enfants, j'étais un très beau parti.

« C'était une époque où tout le monde était disposé à s'amuser : on était fatigué de guerre, de misère et d'inquiétude, et on se jetait sur le plaisir comme des affamés. Beaucoup de gens s'intéressaient à mon sort, parce que j'étais jeune, belle et riche; on me trouvait malheureuse et j'étais entourée de sympathies. J'ai eu de la peine à terminer dans le deuil ma première année de veuvage, et tout de suite j'ai été reprise dans le tourbillon des fêtes et des relations mondaines. Mais toutes mes nouvelles amies me disaient que la situation de veuve était bien difficile pour une jeune femme et que j'étais en droit de prétendre à une belle alliance. Il aurait dépendu de moi, à ce moment, de faire un riche mariage; mais il y avait deux choses auxquelles je tenais avant tout : je ne voulais plus d'un vieux mari et je désirais épouser un noble pour sortir du milieu dans lequel j'avais vécu jusqu'alors et pour avoir accès dans la haute société. Les candidats ne manquaient pas, et parmi eux je donnai la préférence à M. de Marcigny. C'était une sottise. Si j'avais eu encore mon père ou seulement mon frère, ils m'auraient empêché de faire ce mariage qui devait me mener à la ruine. Je n'avais plus que ma mère; elle me fit des objections, mais on n'écoute pas les femmes.

« M. de Marcigny venait d'être nommé secrétaire d'ambassade; il n'avait que trente-quatre ans et était très bien de sa personne. Il connaissait beaucoup de monde. On disait qu'il avait de la fortune. Il vivait en effet comme un homme riche, et il avait des terres; mais elles étaient hypothéquées pour la plus grande partie de leur valeur. Je ne l'ai su que plus tard. Pendant les premières années de notre mariage, nous avons vécu grandement. Dans les divers postes que nous avons occupés à l'étranger, nous étions installés sur un bon pied. J'étais en relations avec la société la plus élégante de tous les pays. Mon mari prenait souvent des congés que nous venions passer à Paris, où ce n'étaient que dîners, bals et spectacles. Comme je croyais alors que notre fortune pouvait suffire à tout, je n'avais pas d'inquiétude. On me faisait la cour; j'avais pris l'habitude du monde et j'y étais bien reçue. Ces années-là ont été les plus heureuses de ma vie. J'ai dansé avec le comte d'Artois.

« Après la mort de ma mère, qui a suivi de près celle de mon père, nous sommes venus à Morin, pour prendre possession de la propriété. C'était très grand dans ce temps-là.

Nous avions tous les champs qui s'étendent de l'autre côté de la route, et derrière la maison nous allions jusqu'au pied du coteau. C'est alors que M. de Marcigny a fait mettre bas les vieux bâtiments et a donné à la propriété le nom de la Bernerie, parce qu'on appelait ainsi la terre où il était né et qui avait été vendue. Il voulait avoir un fils qui naquît aussi à la Bernerie. Il n'a pas eu de fils.

« Nous nous sommes mis à recevoir tous les gens des environs ; on donnait des chasses, des bals et des soupers. »

— Pardon, interrompis-je. Est-ce que vous vous appelez Isabelle?

— Isabelle? Hé! oui, je m'appelle Isabelle. Mais qu'il y a donc longtemps que je n'avais entendu ce nom-là! Maintenant on ne m'appelle plus que la vieille.

— Alors vous vous souvenez du capitaine...

Et je lui nommai mon oncle.

Elle recueillit un instant ses souvenirs et me répondit tranquillement :

— Non. Je ne connais pas ce nom-là.

Je crus pouvoir lui rappeler dans quelles circonstances elle l'avait connu et la place qu'il semblait avoir tenue dans sa vie. Il n'y a rien qui s'évapore comme un secret, et les choses les plus confidentielles peuvent se dire tout haut au bout de quelques années sans qu'il y ait d'indiscrétion. A force de chercher, elle finit par se le rappeler assez exactement, car elle me dit son prénom et le chiffre de son régiment. Mais sa mémoire ne lui en disait pas davantage, et, comme je précisais :

— « C'est tout de même bien possible, fit-elle; il y a si longtemps! Ce doit être en 1820, l'année de la naissance de Caroline. A partir de cette année-là, je n'ai plus eu que des déboires.

« Marcigny dépensait beaucoup d'argent; quand nous rejoignions son poste, nous gardions notre appartement à Paris, et à la Bernerie il y avait toujours table ouverte. On ne se figure pas ce que cela coûte. J'ai su depuis qu'il jouait. Mais ce n'est pas l'excès de la dépense qui nous a fait le plus de tort, c'est le défaut d'ordre. On dépensait sans savoir à quoi. Et puis la fortune n'était pas bien conduite. Il a placé de l'argent dans de grandes affaires qui n'ont pas réussi. Il croyait toujours que l'affaire suivante allait le relever, et pendant ce temps-là il ne s'occupait pas des petites choses. On avait mis les terres de la Bernerie en métairie. Comme on avait détruit les anciennes constructions, il a fallu rebâtir, au bout de la propriété, une maison pour le métayer et des granges. Les travaux ont coûté très cher, et le métayer, ne se sentant pas surveillé, cultivait mal et gardait presque tout pour lui. Un si beau domaine, sur lequel mon père avait fait une fortune, en était venu à ne plus rapporter presque rien, et tous les ans on faisait de nouveaux embellissements à la maison.

« Un jour, mon mari a eu besoin d'argent et m'a demandé ma signature pour un emprunt. J'ai commencé à voir clair et j'ai voulu enrayer la dépense; mais il tenait à garder le train de maison, pour l'honneur de son nom, disait-il, et dans l'intérêt de son crédit. Quand il a été question de marier Cornélie, nous avons eu du mal à lui faire une dot de 80 000 francs. Alors la peur m'a prise et j'ai essayé de résister. Je voulais aller vivre à la campagne ou au moins renoncer à l'appartement de Paris. Nous avons eu des scènes désagréables.

« Cornélie a épousé un ingénieur, Alfred Belval, qui avait une belle position; mais c'était un homme à idées : il cherchait toujours des inventions nouvelles. Alexandre, mon fils aîné, est entré au ministère des finances. On disait qu'il arriverait vite aux emplois supérieurs. Marcigny connaissait le ministre. Jules, mon second fils, était à l'École navale. Et, en 1829, je suis devenue veuve pour la seconde fois. Dans une partie de chasse, on avait trouvé Marcigny mort, au milieu d'un fourré, à côté de son fusil déchargé. On a dit que c'était un accident. Moi, j'ai toujours cru qu'il s'était tué parce qu'il s'était vu ruiné.

« Quand on a liquidé la succession, il y avait autant de dettes que de biens. Ma dot y avait passé, avec ce qui me venait de Brunel. La Bernerie me restait; mais on devait dessus. Heureusement il n'y avait pas eu moyen de toucher à ce qui revenait aux enfants de Brunel de la fortune de leur père; mais il n'y avait rien pour Caroline, que j'avais eue de mon second mariage. C'est alors que je suis venue avec elle m'installer à la Bernerie, pensant que je pourrais au moins y vivre tranquille et faire quelques économies pour lui constituer une dot. C'était en 1830. Je suis ici depuis plus de cinquante ans; mais je n'ai pas fait d'économies. Au contraire. J'ai toujours été de plus en plus pauvre et maintenant ça ne peut plus aller. Ah! mon Dieu! mon Dieu! »

— Mais cependant, sur une propriété comme la Bernerie, il devait y avoir de quoi vivre, et puis vous aviez vos enfants qui ont dû être bientôt en mesure de vous soutenir.

— « Ah! bien oui! Alexandre a fait un sot mariage. Il a épousé à vingt-quatre ans une petite mercière qui n'avait pas le sou. Il n'avait jamais été très débrouillé et on lui faisait croire ce qu'on voulait. Je ne sais qui lui avait mis dans la tête qu'il ferait bien d'épouser une femme de son choix, comme si on l'empêchait d'en choisir une dans notre monde! Je crois qu'il lisait des romans. C'était en 1831. Les jeunes gens allaient beaucoup au spectacle et on se chamaillait sur des questions littéraires. Ce n'est pas que Virginie ait été une méchante femme : elle avait trouvé quelqu'un qui avait bien voulu l'épouser; elle n'avait pas demandé mieux, naturellement. Mais elle avait des goûts de luxe et de grandeur comme je n'en ai vu à personne. Parce qu'elle avait épousé un jeune homme qui avait un peu de fortune et qui était employé du gouvernement (dans ce temps-là ça faisait de l'effet), elle s'imaginait que c'était le Pérou : il n'y avait rien d'assez beau et d'assez bon pour elle. Elle avait pâti dans sa petite boutique de la rue Saint-Honoré et elle voulait se rattraper; mais elle ne se rendait pas compte de l'argent. Alexandre n'était pas aussi riche qu'elle croyait. J'avais eu la moitié de la fortune de Brunel, et l'autre moitié avait été partagée en trois. Et puis Alexandre n'avançait pas. Il est resté commis jusqu'à la fin, et, quand il a pris sa retraite, c'est à peine s'il a eu 1800 francs de pension. Petit à petit

ils ont mangé presque tout leur capital, et, quand il est mort, il n'a pas dû laisser grand'chose à sa veuve. »

— Il est déjà mort!

— [illegible] aurait maintenant soixante-seize ans. Il n'est pas mort très jeune; c'est moi qui suis trop vieille.

« Cornélie aussi est morte, l'année dernière, à soixante-quatorze ans. Au moins elle n'a pas été malheureuse dans ses dernières années : on l'avait fait admettre dans un hospice où elle avait une chambre pour elle; elle était bien nourrie et les Sœurs avaient soin d'elle. Mais elle en avait vu de dures avant d'arriver là. Son mari lui avait mangé tout ce qu'elle avait à faire construire des mécaniques qui ne marchaient pas. Ils étaient mariés depuis deux ans quand la révolution de 1830 est arrivée. Belval avait conspiré pendant le règne de Charles X, et il s'imaginait qu'on ferait beaucoup pour lui. On n'a rien fait du tout. Alors il s'est mis à déblaterer contre le nouveau gouvernement et il a fini par être obligé de donner sa démission. Il est parti pour l'Angleterre avec sa femme, et de là en Russie, puis en Espagne. Il a fait tous les pays du monde et il ne pouvait rester nulle part. Quand il avait une place, il en cherchait toujours une autre, et à la fin il est revenu à Paris sans argent et sans emploi, mais avec trois enfants à élever, qui nous ont donné bien du tourment. A chaque instant, Cornélie m'écrivait pour me demander de l'argent. On saisissait leurs meubles parce que le terme n'était pas payé. Il y avait des jours où on n'avait pas dix francs dans la maison. Une fois, Belval est resté en prison pour dettes pendant plus d'un an. Dans les commencements, je pouvais encore envoyer de petites sommes par-ci par-là; mais ensuite j'ai eu besoin moi-même. J'avais été obligée de vendre la plus grande partie des terres pour rembourser ce qui était dû et n'avoir plus à payer les intérêts tous les ans.

« Ensuite j'ai vendu ce qui restait, champ par champ, tantôt pour envoyer de l'argent à Cornélie qui ne pouvait plus payer la pension de ses enfants ou qui avait à racheter des meubles et des effets, tantôt pour pouvoir vivre ici avec Caroline qui ne se mariait pas. Je ne pouvais plus rien tirer de la culture. Une fois, il a grêlé sept ans de suite; j'avais eu tous les frais à payer et, quand on arrivait au dernier moment, il n'y avait pas de récolte. Quand le malheur se met sur une maison, c'est fini. Et puis les ouvriers sont devenus trop cher. Il n'y avait plus de bénéfice.

« Quand tout a été vendu et que je n'ai plus eu que la maison et le jardin, je ne sais pas comment j'aurais fait pour vivre si je n'avais pas eu mon fils Jules. Un brave cœur, celui-là, et une bonne tête! Il avait voulu se faire marin et il a fourni une belle carrière; mais il est mort trop tôt, à cinquante-cinq ans, capitaine de vaisseau et commandeur de la Légion d'honneur. S'il avait vécu quelques années de plus, il aurait été amiral. C'était tout le portrait de mon frère et je l'en aimais davantage. Il avait navigué sur toutes les mers et combattu en Chine, au Sénégal et au Mexique. Il paraît qu'il était superbe à voir dans une tourmente ou sur le champ de bataille, toujours solide au poste, ayant l'œil à tout et conservant sa bonne humeur dans les moments les plus difficiles. Il n'y en avait pas un comme lui quand il s'agissait d'enlever une affaire : aussi le mettait-on toujours en avant. Et il n'a jamais été blessé. Il disait qu'en marchant droit aux balles on les fait dévier. Et c'est vrai que les ennemis n'ont jamais pu le tuer; il a fallu la fièvre jaune, en 1867. Ç'a été le plus grand chagrin de ma vie. Je ne m'en consolerai jamais. Il avait rapporté de ses voyages toutes sortes d'objets qui formaient une collection très curieuse : on a tout vendu à sa mort, parce qu'on avait besoin d'argent, pour quelques billets de mille francs qu'a eus chaque héritier. »

— Il n'avait pas d'enfants?

— « Non. Il ne s'était jamais marié. Il disait en riant que la mer lui aurait fait regretter sa femme et que sa femme lui aurait fait regretter la mer. Mais la vraie raison, c'est qu'il ne voulait pas avoir une femme et des enfants pour les laisser dans la misère, et il avait bien raison. Il était le seul qui eût conservé intacte la part qui lui revenait de son père, et en 1845, quand il s'est présenté une occasion de marier Caroline, qui n'était que sa sœur de mère, il lui a tout donné, pour qu'elle eût une dot. Il disait que l'argent, c'était bon pour les femmes. C'est ainsi que Caroline a pu épouser Léon Chomel, un sous-préfet qui avait de l'avenir; mais la chance a tourné. Et ça ne l'empêchait pas de m'envoyer tous les ans quelque chose sur ses appointements.

« Quant au mari de Caroline, il allait être nommé préfet quand Louis-Philippe a été renversé. Ceux-là aussi ont traîné la misère. Chomel avait fini par trouver une petite place dans une compagnie d'assurances; mais comment voulez-vous qu'on fasse quand on a cinq filles à élever? Le pauvre homme travaillait tant qu'il pouvait; il faisait des écritures le soir, mais cela ne rapporte rien. Il est mort à la peine, avant que ses filles fussent élevées. Caroline s'est mise à donner des leçons. C'est un rude métier pour une femme. Elle est morte à cinquante-huit ans, il y a cinq ans de cela. Elle était devenue comme un clou. Mes deux fils et mes deux filles sont morts. Je n'ai plus personne. »

— Mais il vous reste des petits-enfants?

— « Ah! ce n'est pas sur eux que je peux compter. Les cinq filles de Caroline étaient toutes jeunes quand Chomel est mort, en 1858 : l'aînée avait douze ans, et la dernière trois ou quatre. On a fini leur éducation comme on a pu; mais c'était bien dur de voir que les petites-filles de Marcigny en étaient réduites à aller à l'école primaire ou à entrer en apprentissage.

« Mathilde, la plus grande, était une enfant très raisonnable qui avait toujours eu de la vocation pour le couvent; ses maîtresses l'avaient prise en affection : on a achevé son éducation pour rien, et on lui a fait faire son noviciat. En 1868, elle a pris le voile. Elle est maintenant en Cochinchine, à ce qu'on m'a dit. Que le bon Dieu la protège!

« La seconde, Zoé, est la seule qui se soit mariée. On l'avait mise chez un fabricant de bijoux pour apprendre à monter des pierres fines. On disait que, quand elle saurait, elle pourrait gagner de bonnes journées en travaillant à la maison. C'était chez de braves gens qui n'étaient pas durs

pour elle et en qui on pouvait avoir confiance pour l'empêcher de mal faire. Mais elle ne s'y plaisait pas. Elle ne pouvait pas s'habituer à l'idée d'être ouvrière. Il y avait un jeune professeur qui venait dans la maison : il a voulu l'épouser. Ce n'était pas un parti bien brillant. Le jeune homme gagnait deux ou trois mille francs dans un collège de petite ville. Mais elle a mieux aimé tout que de rester à son atelier. Je n'ai pas eu de ses nouvelles depuis bien longtemps, mais je pense qu'elle ne roule pas sur l'or. Je sais seulement qu'elle a été grosse trois fois; les trois fois, elle a fait fausse couche. On dirait que la famille ne veut pas aller plus loin : c'est tout ce qu'on peut souhaiter.

« Ernestine a mieux pris son parti. Elle est entrée chez une modiste et elle a appris à travailler. Elle est maintenant à Lyon. Il paraît qu'elle gagne sa vie. Je n'en sais pas davantage.

« La plus gentille, c'était la pauvre petite Marie, qui est morte en 1866. Elle n'avait pas seize ans. On l'avait envoyée passer quelque temps ici pour se remettre après une maladie, et elle avait comme un pressentiment qu'elle ne ferait pas de vieux os. Tout le temps qu'elle est restée avec moi, j'ai été moins malheureuse : elle me faisait presque oublier mes chagrins. Quand elle a été pour mourir, elle a dit qu'elle voulait être enterrée à la Bernerie. Il y avait encore des arbres dans ce temps-là et elle aimait à s'y promener. Mais on n'a pas pu ramener son corps parce que ça aurait coûté trop cher. Elle avait une figure d'ange et un si bon caractère, cherchant à contenter tout le monde et ne se plaignant jamais! Si ce n'est pas une pitié de voir mourir des enfants pareils quand des vieilleries comme moi résistent à tout!

« Il y en a encore une : c'est Germaine, qui s'est faite institutrice. Elle étudiait très bien déjà quand elle était petite. On a pu lui faire avoir une bourse et elle a gagné de bonne heure. C'est elle qui a soutenu sa mère jusqu'à la fin, parce que la religieuse n'avait pas d'argent; il n'y avait pas à compter sur Zoé puisqu'elle était mariée, et Ernestine aurait bien pu faire quelque chose, mais elle ne répondait pas aux lettres qu'on lui écrivait. Maintenant qu'elle est seule, Germaine doit être plus à son aise. Mais tout a tellement augmenté! Les choses dont on a besoin sont un peu plus chères tous les ans. Une fois, elle m'a envoyé vingt francs, qui m'ont été bien utiles. Elle voudrait arriver dans une grande ville; mais on la laisse dans un chef-lieu de canton parce qu'elle n'a pas de protections.

« Et voilà ce qu'est devenue la descendance de Marcigny, qui était si fier de ses aïeux! »

— Et les enfants de Cornélie? demandai-je. N'y avait-il pas des garçons?

— « Oui. Deux garçons et une fille. L'aîné, Louis Belval, est un mauvais sujet dont on n'a jamais rien pu faire. Dieu sait le mal qu'on s'était donné pour lui faire achever son éducation! Il n'a pas pu seulement se faire recevoir bachelier. A vingt-deux ans, il s'est mis à vivre avec une femme beaucoup plus âgée que lui. Il était joli garçon, c'est vrai; mais c'est tout ce qu'on peut dire. Il passait sa vie avec des acteurs et des maquignons, toujours bien habillé, et des manières comme s'il avait eu de la fortune. Il jouait. Un jour, il a eu une vilaine affaire. On parlait de la police correctionnelle. Son oncle Jules n'a pas voulu que quelqu'un de la famille allât en prison; mais il s'agissait d'une assez forte somme et Jules n'avait que sa solde, puisqu'il avait déjà donné à Caroline tout ce qu'il avait eu de son patrimoine. Il a pris des arrangements avec les créanciers et on n'a pas poursuivi, par considération pour lui, parce que c'était un brave et honnête marin et que tout le monde le respectait. Seulement il lui a fallu des années pour s'acquitter, et ce n'est pas Louis Belval qui lui aurait jamais rien rendu. Au moment de l'affaire, il avait eu peur et on avait obtenu qu'il s'embarquerait pour l'Amérique; mais il n'a pas voulu y rester. Il a mieux aimé revenir en France. Il vivait à Paris comme un mirliflore et il avait toujours besoin de mille francs, ou de cinq louis, ou de cent sous. Il avait pourtant fini par monter une affaire; mais il paraît que ce n'était pas clair. Un jour, la justice est venue faire une perquisition chez lui; on a saisi tous les papiers, et on n'a rien trouvé dans la caisse. Lui, il avait pris la précaution de s'en aller et on ne l'a plus revu. D'ailleurs on n'aimait pas à en parler : c'est la honte de la famille. Il est peut-être mort à l'étranger, ou bien il est en prison. Peut-être aussi qu'il a fini par réussir.

« Son frère, qui s'appelle Jacques, avait d'abord appris pour être médecin; mais ses parents ne pouvaient plus lui donner de quoi continuer ses études sans rien faire. Il est entré comme élève dans une pharmacie. Je crois qu'il n'est pas arrivé à être docteur; mais il a épousé en 1869 la fille d'un pharmacien des environs de Paris et il a repris la maison de son beau-père. Il a eu toutes sortes d'histoires avec sa femme. Elle s'en allait de chez lui pendant des semaines entières, et alors, quand elle rentrait, il y avait des scènes épouvantables. Un jour, il a voulu la tuer; il la poursuivait avec un pistolet : elle s'est sauvée chez une voisine qui l'a cachée dans un cabinet, derrière des robes. Et puis, ça s'est encore arrangé. Sa femme a eu deux jumeaux, mais ils n'ont vécu que quelques mois. C'était un triste ménage. A la fin, elle en a tant fait qu'ils ont dû se séparer. Il a vendu sa pharmacie et il est allé s'établir ailleurs. Mais il paraît qu'il ne réussit pas aussi bien. Il reprendrait sa femme maintenant. C'est elle qui ne veut pas retourner avec lui.

« Marianne Belval, le troisième enfant de Cornélie, n'a pas été heureuse non plus. Elle avait vingt-deux ans en 1865 quand elle a épousé Clément Roche, qui était commis dans un magasin de soieries où elle tenait la caisse. Ils ont vécu tranquillement pendant quatre ans; ils travaillaient tous les deux; ils avaient des appointements fixes et ils étaient libres le soir et toute la journée du dimanche. Malheureusement, ça ne leur a pas suffi. Ils ont voulu devenir patrons. Ils avaient quelques petites économies, ils ont trouvé des gens qui ont bien voulu leur faire crédit, et ils se sont établis à leur compte. Je ne sais pas si leurs affaires auraient réussi avec beaucoup d'ordre, de la persévérance et un peu de bonheur; mais la guerre de 1870 a éclaté juste au moment où ils étaient le plus engagés. Toutes les affaires étaient sus-

pendues. Les maisons solides ont pu traverser la crise; mais eux, qui commençaient à peine et qui n'avaient pas les reins bien sûrs, ils ont été écrasés du premier coup. Pour comble de malheur, Clément Roche, qui n'avait pas fini son temps, a été rappelé sous les drapeaux; il a été fait prisonnier avec les autres, emmené en Allemagne, où il a eu le typhus, et, s'il n'en est pas mort tout de suite, il n'a plus fait que traîner jusqu'à 1879. Ils ont essayé de remonter une autre maison; mais leur premier insuccès leur faisait du tort. Ils avaient fini par se replacer chacun de leur côté; mais la mauvaise chance y était : ils n'ont plus trouvé que de petites places et la pauvre Marianne est morte deux ans après son mari, à trente-huit ans. Elle laissait sans aucunes ressources une fille d'une quinzaine d'années, Anaïs, qui travaillait chez une lingère. Mais elle y gagnait si peu qu'elle a préféré se faire femme de chambre. Elle est en service maintenant chez des bourgeois riches. »

— Et il ne vous reste plus d'autres descendants que cette petite-fille de Cornélie Brunel et les quatre filles de Caroline de Marcigny?

— « Oh! si. Mon fils aîné Alexandre avait eu en 1831 une fille qui s'appelait Laure. En 1847, elle avait seize ans, je n'étais pas tout à fait ruinée, on l'avait envoyée passer ses vacances à la Bernerie. Elle était très jolie, elle avait bien l'air d'une Parisienne, et elle a tourné la tête à un jeune homme du pays. Quand je dis un jeune homme, Henri Moustier avait trente-quatre ans, ce qui faisait une grande différence d'âge. Mais il y a tenu absolument. Laure était toute jeune; elle a été flattée d'inspirer une grande passion, et un homme de trente-quatre ans ne lui paraissait pas trop vieux pour le moment. C'était un fils de bourgeois qui dirigeait lui-même sa culture; il avait un peu de terre et vivait comme un propriétaire campagnard. Moi, je me méfiais, parce que je savais qu'il ne sert à rien d'avoir de la terre quand on doit de l'argent et que, pour cultiver, il faut être paysan. Mais il a fait le voyage de Paris pour aller demander la main de Laure et il l'a obtenue.

« La pauvrette l'a bien regrettée plus tard. Quand elle a été installée dans la maison d'Henri Moustier, à quelques lieues d'ici, il lui a fallu en rabattre, de ses rêves! Il y avait une vieille mère qui ne lui a pas rendu la vie commode, et puis la propriété avait un certain air quand on la voyait du dehors, mais, à l'intérieur, tout était vermoulu; on n'avait pas les moyens de faire les réparations nécessaires et de renouveler le linge et les meubles. Tout l'argent des récoltes passait à payer des intérêts et on ne mangeait pas gras tous les jours. Après 1848 surtout, la main-d'œuvre a commencé à augmenter et les ouvriers ne voulaient plus travailler aux champs. Ça n'a fait qu'empirer et Laure a dû plus d'une fois se mettre à égrener le maïs pendant que son mari arrangeait la litière du bétail. Dans les commencements, ça la faisait rire; mais à force de privations et de contrariétés elle avait perdu sa bonne humeur. La petite dot qu'elle avait apportée avait servi à boucher un trou, sans qu'on en fût plus riche, et petit à petit elle s'est enfoncée dans la misère. A la fin, elle était découragée, elle ne se donnait plus la peine de soigner ses vêtements et sa personne, puisqu'elle passait toutes ses journées sans voir âme qui vive, et elle n'avait plus de goût à rien parce qu'elle sentait que tout ce qu'elle pourrait faire serait inutile. Elle s'est éteinte en 1860, à vingt-neuf ans, d'une maladie de consomption. »

La vieille s'arrêta un instant. Son visage n'exprimait rien, soit que, lasse de souffrir, elle eût renoncé à éprouver des sentiments quelconques, soit que le parchemin de sa peau ridée fût devenu impropre à traduire les mouvements de l'âme. Mais à sa morne attitude, à ses yeux fixés dans le vide, au tremblement qui agitait ses mains décharnées et ses mâchoires caves, on pouvait croire qu'elle revoyait en idée les êtres avec qui elle avait vécu, ses grands-parents, ses parents, ses maris, et les deux générations qu'elle avait enfantées, suivies dans leur décadence et conduites presque tout entières jusqu'à la tombe. Les faits se bousculaient dans sa mémoire et elle en arrivait à les énoncer sèchement, comme si elle avait perdu le sens du bonheur et du malheur. Oubliée sur la terre par le temps, qui avait emporté tous ses biens et toutes ses affections, elle semblait réclamer sa place dans ce nécrologe.

Puis, revenant aux événements les plus récents, elle continua ainsi :

— « Laure avait eu deux enfants, Pierre et Gabrielle, qui se sont élevés comme ils ont pu. Ils allaient à l'école quand ils voulaient, et le plus souvent ils couraient de côté et d'autre avec les enfants du pays, nu-pieds, dans les champs et sur les grandes routes. Une fois, on m'a raconté qu'on avait vu le petit Pierre ramasser du crottin dans un panier pour un voisin qui lui avait promis des gâteaux et que Gabrielle courait après les voitures en demandant des sous. Ce n'était pas par besoin, car on n'en était pas à manquer de pain dans la maison; mais des enfants dont personne ne s'occupe prennent vite de mauvaises habitudes, et on ne s'occupait pas d'eux parce qu'on n'avait plus de cœur à rien.

« Après la mort de leur mère, ç'a été encore pis. On avait toujours cru qu'elle possédait quelque chose; quand on a su qu'il ne restait rien de sa dot et qu'il n'y avait pas lourd à attendre de ses parents, les créanciers sont arrivés comme une bande de corbeaux. On a tout vendu. Moustier m'a amené ses deux enfants : le garçon avait douze ans et la fille huit ans; il m'a demandé de les lui garder en attendant, pendant qu'il chercherait quelque chose à faire. Je l'attends encore. On a dit qu'il était mort dans la traversée en allant à la Plata. C'est peut-être vrai.

« Quant à [illegible], ce sont que [illegible] qui ils me sont restés. J'ai tâché de les habiller un peu proprement, de les faire aller à l'école et de les tenir à la maison; mais ils ne faisaient pas attention à ce que je leur disais et n'agissaient qu'à leur tête.

« Pourtant j'avais fait apprendre à Gabrielle l'état de couturière; en 1869, elle savait coudre assez bien, elle commençait à aller en journée et je pensais qu'elle allait pouvoir m'aider un peu. Mais elle avait le diable au corps : aussitôt qu'elle entendait un violon, elle partait danser, et elle était toujours fourrée dans des coins avec les jeunes gens. Un

jour je me suis aperçue qu'elle faisait entrer un garçon dans la maison, le soir. Je l'ai grondée et j'ai pris les clefs tous les jours avant de me coucher. Mais, quinze jours après, elle est partie avec un marchand de vin et je ne l'ai plus revue. Il paraît qu'elle est restée quelque temps à Bordeaux; puis elle est allée à Paris. On a écrit au maire d'ici pour lui demander des renseignements parce qu'elle avait été arrêtée dans un bal public. J'ai peur qu'elle ne tourne mal.

« Son frère était devenu plus raisonnable en grandissant : il allait travailler aux champs avec les autres garçons du village. Il buvait bien un coup de temps en temps; mais enfin, ça n'allait pas trop mal. Il est parti la même année que Gabrielle, pour faire son temps de soldat, et je suis restée trois ans toute seule. Quand il est revenu, en 1872, il a voulu se marier. C'était son droit. Il a épousé une fille de la campagne qui n'était pas plus riche que lui, Catherine. C'est la veuve Moustier à qui vous voulez parler. Elle rentrera tout à l'heure. Lui, il est mort en 1880, d'un coup de pied de cheval, laissant un fils qui a dix ans maintenant. Il s'appelle Isidore. »

— Et comment se fait-il que la veuve Moustier soit maintenant propriétaire de la Bernerie?

— « Mais elle n'est pas du tout propriétaire. C'est elle qui le dit parce que, quand je serai morte, Isidore héritera, et elle voudrait bien me voir mourir tout de suite pour avoir la jouissance. D'ailleurs ce ne sera pas un bel héritage. Tout s'en est allé en morceaux.

« Quand je pense que j'ai vu construire la maison! C'était la plus belle maison du pays. On venait la voir de tous les environs. Et une propriété si bien tenue! C'était ici qu'on s'adressait pour avoir les grains de semence. Les prairies étaient unies comme la main, et le bétail venait si bien qu'on retenait les veaux d'avance. Après la mort de mon père et de ma mère, la propriété a un peu souffert. C'était moins sérieux, mais plus joli. Brunel l'aurait entretenue comme elle était avant; mais Marcigny voulait avoir un château. On a fait de grandes avenues. On a changé les étables en écuries. Ça coûtait au lieu de rapporter. Mais quand je suis revenue, après la mort de mon second mari, vivre ici avec Caroline, il a fallu changer de train. Je ne pouvais plus recevoir les gens des environs, comme on faisait du vivant de Marcigny. On m'a fait quelques visites au commencement et puis on n'est plus revenu et j'ai bien vu qu'il ne fallait pas compter sur les autres. Après avoir vendu de quoi payer les hypothèques, je me suis trouvée avec un domaine plus restreint sur lequel je croyais pouvoir vivre. Mais tous les ans il y avait un déficit. J'ai continué à vendre, et, quand Caroline est partie avec la dot que lui donnait son oncle Jules, je n'avais déjà plus que la maison et le jardin. De 1845 à 1867, j'y ai vécu tant bien que mal avec la pension que me faisait Jules. La maison coûtait très cher d'entretien et je faisais faire les réparations comme je pouvais, au jour le jour, en allant au plus pressé. C'était trop grand pour moi seule; mais je ne voulais pas vendre, parce que je me disais que je perdrais mon argent et que je n'aurais plus seulement un toit pour m'abriter. J'aurais mieux fait de vendre, de placer le prix en viager et de me mettre dans un refuge. De temps en temps mes enfants venaient me voir et j'étais contente de les recevoir à la Bernerie, sur la terre où j'étais née, dans la maison où je m'étais mariée et où ils étaient venus enfants. En 1847, Laure s'était mariée dans le pays; je sentais quelqu'un près de moi. Ensuite j'ai eu ses enfants à élever. C'était une charge bien lourde ; mais c'était une société et une occupation.

« A partir de 1867, tout a bien changé. La mort de Jules m'a laissée sans ressources. Caroline était veuve avec cinq filles. Cornélie traînait la misère. Alexandre était mort depuis deux ans et sa femme achevait de manger ce qu'il lui avait laissé. Des enfants Belval, l'aîné était parti, le second n'était pas riche, et la fille avait de la peine à vivre. Alors je me suis mise à vendre les meubles et tout y a passé, jusqu'à mes nippes. Quand Pierre et Gabrielle ont été partis, je suis restée toute seule sans rien. Je ne pouvais même plus emprunter sur la maison, parce que je n'aurais pas eu de quoi payer les intérêts. Et si j'avais voulu la vendre, je n'en aurais presque rien trouvé. Qui est-ce qui peut acheter une grande maison délabrée sans terres autour? J'ai mieux aimé la louer en me réservant trois pièces. Avec le prix de la location et les produits du jardin, je pouvais encore aller. J'aurais voulu la louer à une famille, pour avoir des voisins qui m'auraient toujours été de quelque secours. J'aurais pu leur rendre des services en gardant la maison et en m'occupant du ménage. Mais je n'ai pas trouvé de locataires, et, comme il fallait bien en finir, je me suis résignée à la louer à des paysans. Ils ne payent pas cher. Ils ont commencé par y mettre leurs récoltes et leurs outils, et puis ils ont voulu y mettre du bétail. Je n'ai pas pu les en empêcher. Ils m'auraient donné congé.

« Quand Pierre est revenu du régiment et qu'il a voulu se marier, il m'a demandé une des trois chambres pour s'installer avec sa femme en attendant, et il y est resté jusqu'à sa mort. Maintenant il n'y a plus avec moi que la veuve Moustier et son enfant. La maison tombe en ruines. Tous mes enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants sont morts ou dans la misère. Et on me rudoie parce que je vis trop longtemps. »

III.

Après avoir débité ce récit presque tout d'une haleine, sur un ton pleurard et misérable, la vieille se tut, et je restai un moment devant elle, oppressé par cette lamentable histoire et cherchant en vain ce que je pourrais lui dire pour la consoler. Je ne pouvais lui rendre ni la jeunesse, ni la fortune, ni la famille qu'elle avait perdues. Je n'avais que faire d'insister sur le souvenir d'une affection dont les incidents passionnés et fugitifs s'étaient effacés sous le passage de tant d'événements graves ou poignants. Le secours que je pouvais offrir à son indigence n'était capable d'apporter qu'un soulagement bien passager à cette noire détresse, et je restai silencieux et immobile devant elle jusqu'à l'arrivée de la veuve Moustier.

C'était une femme assez grande qui ne devait pas avoir beaucoup plus de trente ans; mais, fatiguée par le travail, brûlée par le soleil et mal nourrie, elle en paraissait bien près de cinquante. Sa figure et son corps tout entier étaient empreints de cette expression de lassitude et de dégoût que donne la misère sans issue. Je lui expliquai qu'un sentiment se rattachant à des souvenirs de famille m'avait inspiré le désir de connaître la Bernerie. Elle ne parut attacher aucun intérêt à mon explication ; mais, comprenant que je voulais voir la maison, elle sortit avec moi pour me conduire dans la partie louée. Chemin faisant, tout en jetant un coup d'œil sur ces pièces passées à l'état de locaux, sur le paysage même dont l'aspect avait été bouleversé par la ruine des propriétaires, je n'échappais pas à une impression de mélancolie et je cherchais la cause de ces revirements de fortune.

Sans doute c'était par le travail, l'ordre et l'économie de deux générations successives que s'était formée la fortune qui s'était résumée dans la construction de la Bernerie; la situation s'était maintenue quelque temps au delà des fondateurs de la maison, parce qu'ils avaient eu la précaution de marier leur fille à un homme judicieux et raisonnable, et c'était le second mariage qui, en livrant l'administration à un homme futile et orgueilleux, avait été le premier élément de la décadence. Mais pourquoi cette décadence s'était-elle implacablement continuée depuis lors?

Car il y avait eu encore des vertus dans la famille. Caroline de Marcigny et son mari avaient longtemps lutté avec courage contre la mauvaise fortune. Étaient-ils coupables d'avoir perdu leur position dans un cataclysme politique et d'avoir eu cinq filles sans un seul garçon? Les quatre filles qui avaient survécu n'avaient-elles pas fait tout ce qui était possible pour se tirer d'affaire?

Jules Brunel avait parcouru une carrière honorable. Mais justement celui-là n'avait pas de postérité, et sa fortune avait été perdue à doter une sœur sans la préserver du besoin et à payer les dettes d'un garnement. Et lui-même, était-ce parce qu'il n'avait pas eu de femme et d'enfants qu'il avait mieux réussi que les autres?

Cornélie aussi s'était donné bien du mal. Elle avait eu le tort d'épouser un homme qui n'avait pas de suite dans les idées; mais était-ce suffisant pour expliquer que son fils aîné fût devenu un mauvais sujet, que le second eût sa vie perdue par des malheurs conjugaux, et que sa fille, après avoir échoué dans le commerce, eût laissé en mourant une enfant bientôt réduite à la domesticité?

C'était Alexandre qui avait déployé le moins de qualités; mais aussi que la chute avait été rapide! Sa propre fille, mariée à un cultivateur obéré, avait connu la gêne la plus étroite, et, dès la seconde génération, il y avait un simple ouvrier des champs et une fille perdue.

Peut-être la vieille que je venais de voir avait-elle eu une situation brillante parce qu'elle avait recueilli, à elle toute seule, le fruit des efforts accumulés de deux générations, et était-ce parce qu'il y avait eu ensuite trop de membres dans la famille que la fortune, éparpillée, avait fini par se perdre. Mais ne sont-ce pas quelquefois les familles les plus nombreuses qui réussissent le mieux?

Ou bien y avait-il eu trop de filles, ou était-ce la mauvaise chance, ou n'y a-t-il pas une loi économique qui préside à la formation et à la destruction des familles, chaque famille ne pouvant avoir qu'une durée limitée, comme la vie individuelle ou l'évolution d'un peuple? Est-ce une nécessité de toucher la terre de temps en temps, comme Antée, pour reprendre des forces et repartir vers de nouvelles destinées?

Enfin ne fallait-il pas remonter jusqu'à l'origine même de la Bernerie pour y trouver le germe de sa destruction? N'était-ce pas le père Morin, si avisé cependant, qui avait commis la grosse faute en construisant une maison trop grande et trop belle pour lui et pour sa fille? Sans ce bel immeuble, Isabelle se serait mariée moins richement, ne serait pas allée à Paris, n'aurait pas fait un mariage d'amour-propre, n'eût jamais eu de château et, peut-être, ne serait pas encore ruinée. Il faut s'élever très lentement pour ne pas déchoir trop vite. Et en regardant les restes de cette construction on pouvait se demander si les propriétaires avaient dévoré leur maison ou si ce n'était pas la maison qui avait dévoré ses propriétaires.

La veuve Moustier, pendant que je m'égarais dans ces spéculations, me montrait la propriété en détail; peu à peu elle se délia la langue et, à son tour, elle me parla en ces termes :

« Avec ça que c'est commode d'élever un garçon! Oui, l'école est gratuite, mais ce n'est pas à l'école qu'on lui donne à manger. Déjà du vivant de son père, nous n'étions pas à notre aise. Pourtant il rapportait ses semaines le samedi. Il ne rapportait pas toujours tout, mais enfin c'était quelque chose. Et puis, quand il n'y avait plus le sou à la maison, il trouvait à emprunter : on prête aux hommes. Moi, je m'occupais du ménage et du jardin. Maintenant il faut que je m'occupe encore de la maison et que j'aille en journée par-dessus le marché.

« Si encore j'étais seule avec le petit, ce ne serait pas si dur. Mais la vieille mange autant qu'une personne et elle n'est pas seulement capable de faire un blanchissage. Il y aurait pourtant quelque chose de bien simple : ce serait de vendre la maison. Pour ce qu'on la loue, c'est bien la peine de garder une grande bicoque pareille où on gèle tout l'hiver! Tandis qu'avec le prix de la vente on pourrait au moins se donner quelques douceurs. Et puis on louerait une petite maison, qui serait toujours assez grande pour nous. On aurait son loyer à payer? Eh bien, quand on ne pourrait pas, on changerait, voilà tout. On trouve toujours à se loger, quand ce serait par le bureau de bienfaisance.

« Mais non. La vieille est têtue comme une mule. Elle aime mieux rester dans son coin à ne rien faire et à attendre qu'on lui apporte sa pitance. Et elle n'est pas contente encore! Il lui faudrait son café tous les matins. Parce qu'elle a été riche, elle s'imagine qu'on ne doit la laisser manquer de rien. Elle n'avait qu'à garder sa fortune; nous n'en serions [illegible] temps. On avait des chevaux et des voitures, on mangeait toute la journée et on faisait la belle dame. Maintenant il faut

que ce soit les pauvres gens qui triment du matin au soir pour la faire vivre. Et elle a l'air de vous mépriser, encore!

« Je sais bien qu'elle a quatre-vingt-quinze ans. Est-ce que c'est de ma faute? Si elle était morte comme tout le monde, ça ne serait pas arrivé. Le père de mon mari aurait hérité. On n'aurait pas tout vendu chez lui. Nous aurions eu à notre tour une maison et un bout de terre; mon mari ne serait peut-être pas mort et aujourd'hui nous ne serions pas malheureux. Mais tout le monde ne peut pas vivre en même temps. Quand les vieux restent, il faut que les jeunes s'en aillent. On aurait pu faire quelque chose de la Bernerie si on avait su s'y prendre; mais la vieille a tout laissé se détruire. Encore quelques années, et ce ne sera plus bon à vendre que pour les matériaux de démolition.

« D'ailleurs, ça m'est bien égal. C'est elle qui verra ça. Moi je n'y serai plus : elle m'enterrera aussi comme elle a enterré les autres. »

Et, en disant ces mots, elle donna un grand coup de pied à un malheureux chat qui se trouvait là.

IV.

Moi, j'avais accompli ma visite et j'en avais assez. J'avais vu les lieux où Isabelle avait aimé le capitaine. Après tout, puisque mon oncle était mort depuis longtemps et que sa victime ne se souvenait même plus des cruels chagrins qu'il lui avait causés, je n'avais pas de raisons pour m'en attrister plus longtemps. Mais je m'étonnais de la méthode qui s'impose à la mémoire : on peut donc avoir souffert d'amour au point de se vouloir tuer pour un homme, et ne plus se rappeler seulement qu'on l'a aimé, tandis qu'on n'oublie jamais un seul de ses maris, n'eût-on été sa femme que vingt-quatre heures!

Et puis l'évocation de toutes ces morts et de toutes ces ruines, le spectacle de cette vieillesse et de cette misère et l'aspect désolé de la Bernerie finissaient par exercer sur mon humeur une fâcheuse impression. J'avais hâte de me soustraire à cette influence et de rentrer en communication avec le monde vivant, de revoir, puisqu'il y en avait encore, des maisons propres, des paysages riants, des hommes jeunes et de jolies femmes. C'était assez d'avoir donné une heure à la contemplation du passé : le présent me réclamait.

Au moment où je franchissais le seuil de la Bernerie, un petit garçon de dix ans vint en courant se jeter dans mes jambes. Il avait sous le bras ses livres d'écolier; sa chevelure blonde et bouclée encadrait un visage frais, animé par le jeu, pétillant d'entrain et de malice. C'était Isidore.

— Ah! fis-je avec un soupir de soulagement; voilà l'avenir!

GASTON BERGERET.

ESPAGNE ET PORTUGAL (1)

Grenade

IX.

LE CAFÉ SUISSE. — LE PALAIS DU BARON P... L'EXPOSITION DE LA SAISON.

Un utopiste, c'est-à-dire un excellent cerveau de poète, dérangé, déséquilibré par les mathématiques et qui prétendait résoudre tous les problèmes sociaux comme on résout tous les problèmes d'algèbre, un de ces hommes qui veulent tout prouver parce qu'ils prouvent que deux et deux font quatre, avait inventé un excellent moyen d'établir la paix universelle.

Le monde entier devenait un ménage; chaque peuple avait sa fonction. Les Anglais, bons trafiquants, allaient au marché; les Grecs servaient de matelots; les Chinois servaient à table; les Allemands professaient l'idéal au dessert; les Français entretenaient la conversation, et les Suisses tenaient l'hôtel où le couvert était mis.

Je ne me souviens plus des attributions des autres peuples et je ne sais pas, par exemple, à qui la fonction spéciale d'augmenter le nombre des convives était dévolue — peut-être bien au peuple irlandais, comme le plus affamé; mais ce que je sais, c'est que la Suisse avait le lot qui lui appartient et que cette nation aimable, hospitalière, ouverte à toutes les idées comme à tous les voyageurs, a le génie des hôtels.

Il n'y a pas en Europe et dans le monde entier une ville d'un peu d'importance qui ne possède son hôtel Suisse, son café Suisse, tenus par des Suisses fort souvent authentiques.

J'ai entendu à Berne un riche entrepreneur d'hôtels se vanter d'avoir en Europe six mille lits dont les draps sont marqués à son nom.

Obligés de se conformer au goût et aux menus des pays qu'ils dotent de leur industrie, les Suisses allongent ou raccourcissent les draps selon la latitude, et font de la bonne, de la médiocre ou de la détestable cuisine, selon le beurre, l'huile et la civilisation.

A Séville, les repas nous étaient apportés d'un hôtel suisse. Il y en a deux, le *grand* et le *petit*. Mécontent de ce que nous servait le *grand*, j'exigeai qu'on s'adressât au *petit*. J'eus, après essai, l'illusion de croire que je courais moins de risques d'empoisonnement. Quand je soldai ces tentatives de meurtre, je remarquai que les deux cuisines n'en faisaient qu'une seule, que la caisse et le graillon étaient les mêmes. On nous servait seulement dans d'autres ustensiles. Le même Suisse, souriant et affable, acquitta les deux notes.

Ce qui démontre une fois de plus que l'estomac pense, c'est-à-dire déraisonne, comme le cerveau, et que lui aussi a ses rêves.

Je ne fus donc aucunement surpris quand, à Grenade,

(1) Voy. la *Revue* des 16 juin, 14 et 28 juillet, 29 septembre.

après un dîner quelconque à propos duquel nous avions trouvé sur la table, en guise de hors-d'œuvre, autant de petites guitares à acheter que d'olives à manger, mes amis espagnols proposèrent d'aller prendre le café au *Café suisse*.

C'est un des principaux établissements de Grenade, et, comme il fait face au panorama de la sierra Nevada, il semble évoquer la Jungfrau dans la capitale de Boabdil. Il va sans dire que Guillaume Tell raconte ses exploits sur les murs.

Pendant que nous prenions le café, un de nos compagnons, mon ami aux lunettes d'or — que je présente sous son prénom, pour abréger, car son nom véritable tient une ligne — Facundo nous avertit qu'il avait prévenu de son arrivée, par un commissionnaire, un de ses cousins, le baron P...., récemment marié à Grenade, un fort aimable et fort riche cavalier, jeune, magnifique, très libéral d'opinion et d'action, un tantinet républicain, bien qu'il ait reçu en dot la véritable épée de Boabdil, parlant français comme un Parisien et dansant comme un véritable Andalou.

En effet, un quart d'heure après, le baron P.... entrait au Café suisse, nous tendait les mains comme à de vieux amis, s'étonnait que nous n'eussions pas songé à lui demander l'hospitalité, nous qui ne le connaissions que depuis trois secondes, et nous annonçait qu'il fallait le suivre, chez lui, dans son *palais*, où la baronne faisait préparer le thé en nous attendant.

Les excuses fournies par notre toilette très imparfaitement réparée dès notre arrivée à l'hôtel; les objections, moins précises, mais pareilles au fond, que présentaient ces dames, la senora Lola et ma fille; la réserve diplomatique, tant recommandée, devant les politesses exubérantes des Espagnols, rien ne triompha de cette verve polie, enlaçante, entraînante, du baron. Il gourmanda en espagnol ses compatriotes et nous séduisit en français.

Il fallut le suivre, et j'avoue que, le premier accès de pudeur passé, j'étais ravi de sentir ma conscience violentée. Je trouvais charmant, dès mon arrivée dans une ville inconnue, mystérieuse, à la clarté de cette lune superbe qui s'étalait au loin sur la sierra Nevada en mettant un voile laiteux sur les bois d'orangers, d'aller ainsi à l'assaut, pour ainsi dire, d'une hospitalité attrayante; d'être présenté par des amis de douze heures à un ami de cinq minutes, confiant dans cette grâce humaine qui rayonnait si vivement, avec l'assurance d'être bien reçu et d'observer en m'amusant.

* *

Nous voilà donc grimpant dans Grenade par des ruelles tortueuses. Le gaz y faisait plus de nuit que de lumière; il projetait des ombres, grâce aux saillies des balcons bas et des portes creuses: le clair de lune ne servait que de plafond à des chemins noirs; nous trouvions les pavés pointus, mais l'aventure piquante; nous nous demandions, à chaque maison de belle apparence, si nous étions enfin arrivés, et nous tournions à chaque dix pas dans un labyrinthe, en souhaitant que la route se prolongeât pour prolonger le prologue agréable de cette soirée improvisée.

La maison du baron P.... est un palais. Elle en a le titre, qui est justifié, non seulement par l'usage du pays, mais par ses dimensions, son grand air, son architecture intérieure. Un *patio* digne de Séville, une chapelle d'un style rococo, de beaux salons livrés en ce moment à des peintres de talent qui couvraient les murs de vues de l'Alhambra, une jolie bibliothèque où je trouvai toutes les éditions de luxe de la France, des armoiries peintes, négligemment accrochées à la grille de l'escalier principal, tout protestait dans cette habitation contre une dénomination bourgeoise.

La baronne nous attendait au premier étage, dans un petit salon intime, mais fort élégant. Comme son mari, dans un excellent français qu'un léger accent aromatisait, elle nous accueillit avec une grâce qui continuait la féerie.

Elle était toute en blanc, parce qu'elle est jeune et que ses vingt ans n'ont pas besoin d'être flattés par des couleurs sombres; mais, avec sa toilette d'été, au coin d'un grand feu superflu, elle avait, chez elle, un manchon blanc d'où sortait son éventail, parce qu'elle est Espagnole et frileuse.

Je remarque en passant que le manchon est presque aussi national, en Espagne, que la mantille. Il a ceci de particulièrement agréable qu'il tient les petites mains au chaud, dans un écrin d'où elles sortent vives et douces, sans avoir effacé leurs fossettes dans la tyrannie du gant.

La soirée fut un rire cadencé par la musique. Le baron a une jolie voix de baryton; la baronne a la voix fraîche de son âge et un réel talent de pianiste; je voyageais avec une agréable musicienne. On joua donc toutes sortes de choses; on déchiffra toutes sortes d'opéras. Je crois même qu'on chanta un chœur qui me fournit une occasion de pantomime.

Un thé, avec tous les accessoires dont il est le prétexte, des cigares venus directement de la Havane, sans avoir passé, comme les nôtres, par la Suisse ou l'Allemagne, et de l'esprit de tous les pays, firent de cette singulière et étourdissante soirée un régal délicat et capiteux.

Il était minuit depuis longtemps quand, nous rappelant que nous devions être fatigués, nous nous reprochâmes, assez hypocritement, de fatiguer nos hôtes.

Ils voulurent nous garder. Il fallut invoquer les droits que l'hôtel de la Victoria avait déjà sur nous pour nous disputer et nous reprendre à cette amabilité cordiale.

On prit rendez-vous pour le lendemain, et, après nous avoir liés par toutes sortes d'invitations, on consentit à ouvrir la grille du palais et à nous rendre la liberté.

C'était la liberté de nous égarer dans la nuit des ruelles.

Mon ami Facundo, par fierté d'Espagnol, se flattait de connaître le chemin; mais la connaissance qu'il en avait était moins intime que celle qui nous liait. Les maisons étaient éteintes et le gaz s'était endormi. La lune n'éclairait que les toits. Nous nous aventurâmes en essayant de retrouver les pavés qui nous avaient tordu les pieds à la montée. Nous nous perdîmes un peu; mais on riait tant!

J'avais recueilli, pour ma part, en allant chez le baron, de petites remarques qui nous aidèrent, comme les cailloux du petit Poucet, à retrouver notre route. Au moment où mes amis, par plaisanterie, voulaient discuter l'évidence acquise,

ma fille, apercevant au bas d'une rue la grande clarté que projetait au dehors, dans l'obscurité des autres devantures, une boutique restée allumée, s'écria qu'elle la reconnaissait. En tout cas, on pouvait se renseigner à ce foyer de lumière.

Présomption superflue de la jeunesse! Nous y courûmes. C'était la boutique d'un marchand de cercueils qui préparait son étalage, son exposition de la saison, pour le lendemain — à moins qu'il n'attendît pour cette nuit-là des clients d'importance, des héritiers généreux.

On poussa une clameur d'effroi. Il y a toujours un arrière goût de superstition dans le cœur des Espagnols les plus libres penseurs. Cette rencontre semblait au moins par trop philosophique, à la sortie d'une soirée si gaie.

J'eus bien de la peine à retenir un instant mes amis devant ce splendide étalage. Il faut l'avouer, les cercueils étaient charmants et étincelaient sous le gaz. Les uns avaient de larges croix d'or sur un fond argenté; les autres, des croix d'argent; d'autres encore étaient agrémentés de toutes sortes d'attributs et d'emblèmes. Il y en avait pour tous les goûts, pour tous les âges et pour tous les luxes.

Je voulais faire un choix, marchander une de ces bières si confortables. Mais il eût peut-être fallu l'essayer pour la prendre à ma mesure, et il était si tard que je n'osais réclamer le temps de donner à mes amis cette répétition d'une scène franc-maçonnique.

Je dois confesser d'ailleurs que, le lendemain, quand je passai par là et quand je revis la boutique en plein jour, elle avait perdu de son prestige. Le marchand, comme les étalagistes de nos grands magasins, savait bien ce qu'il faisait : sa marchandise avait besoin du gaz flamboyant.

Nos rires étaient un peu attiédis quand nous rentrâmes à l'hôtel de la Victoria.

N'était-il pas tout naturel que je pensasse à Charles-Quint, le dévastateur de l'Alhambra? Il avait dû être tenté par une gaine de ce genre quand il rêva d'y enfermer sa gloire pendant la durée d'un office, pour y rêver.

Le lit qui m'attendait était mieux capitonné qu'un de ces cercueils; mais j'y dormis sans rêve, comme un véritable empereur qui dort son dernier sommeil.

V.

[illegible]

Le lendemain matin, vers dix heures, le baron P... venait nous prendre à l'hôtel pour nous faire lui-même les honneurs de l'Alhambra.

J'avais eu le temps déjà, avant son arrivée, d'aller en reconnaissance, au soleil levant, dans quelques-unes des ruelles arpentées pendant la nuit. J'avais dû porter aussi des lettres de recommandation qui ne furent pas vaines et qui me firent deux amis de plus en Espagne. Dans ces courses et dans ces visites, je remarquai des maisons singulièrement petites, bariolées, avec des *patios* minuscules qui ne ressemblaient en rien à ceux de Séville, et un système de cordon sans concierge, pour ouvrir la porte, qui me faisait toujours croire que j'arrivais au moment psychologique d'une lessive, quand on va faire sécher le linge. Des ficelles qui traversent le *patio* et rejoignent les fenêtres du premier étage permettent aux servantes de tirer le loquet de la porte d'entrée sans se déranger de leur travail.

Il est bien entendu que je ne parle que des maisons très bourgeoises et que dans le palais du baron les grilles sont ouvertes à la main par des domestiques en livrée.

Sous le balcon d'une fort modeste et fort vieille maison, une plaque de marbre raconte assez longuement que la senora Eugénie de Montijo, comtesse de Teba, impératrice des Français, a logé là.

Je ne me rappelle plus si l'interprète qui me montra cette plaque me dit que la maison appartenait à la famille, que la jeune comtesse y fut élevée, ou bien si c'est seulement le souvenir d'une halte de l'impératrice en tournée.

En rentrant à l'hôtel, je lus sur le mur l'affiche du théâtre. Elle annonçait la représentation de la troupe d'opéra conduite par l'illustrissimo maestro Tamberlik. Je ne sais plus si, pour attirer le public, il n'y avait pas un intermède de trapèze ou de prestidigitation indiqué; mais je sais que rien ne m'a paru triste comme cette grande affiche poussant un *ré* de poitrine en faveur du grand ténor devenu impresario. On m'assura que la troupe ne faisait pas ses affaires.

* * *

A côté de l'hôtel on se fait raser presque en public. J'ai dit avec quelle prestesse, qui n'abrège pourtant pas les minutes, Figaro rase encore à Séville. La manière est différente à Grenade et la boutique est plus pittoresque; à vrai dire, c'est plutôt un hangar. Quant à l'exécutant, il fatigue sa langue plus que sa main et que ses rasoirs. Il en a deux : l'un, pour l'abatis grossier des poils; l'autre, qu'il va chercher dans une armoire de réserve pour tondre de plus près et déraciner le bulbe.

Partout ailleurs, dans tous les pays civilisés, à Vienne, à Rome, à Pesth et même à Paris, dans la rue Saint-Antoine, je m'étais assis dans un fauteuil placé devant un miroir ou devant quelque chose qui en tenait lieu. A Grenade, dans la boutique sans devanture où je m'installai, j'étais juché sur un haut fauteuil, tournant le dos au mur et la face au public, au soleil; j'avais derrière la nuque, pour l'appuyer, une sorte de plat en cuivre. S'il prenait fantaisie au barbier de vous couper le cou, il n'aurait qu'à détacher le plat sur lequel la tête est déposée d'avance, et l'on se trouverait tout servi.

Je ne dirai pas de mal des ustensiles en cuivre, bouilloire, aiguière, cuvette, qui avaient un faux air mauresque; mais c'est tout ce que je puis louer.

La boutique, je l'ai dit, est ouverte dans toute sa largeur. Quand le soleil aveugle trop les patients, on tire, autant qu'il le faut, un rideau de toile; mais le cas est bien rare. Un banc qui sort de la boutique et qui barre la moitié du trottoir invite les passants à s'arrêter, à causer, à apporter ou à

demander des nouvelles. Le brasero qui sert à tiédir l'eau et les fers à friser sert à allumer les cigarettes.

Pendant l'opération, que je subissais avec une curiosité patiente, un vendeur de journaux, puis un distributeur de liste des numéros gagnants à la loterie vinrent successivement donner un aliment aux propos de deux personnages qui n'avaient pas besoin d'être rasés, qui se rasaient sans doute eux-mêmes, et qui étaient venus là pour voir raser les étrangers en causant.

Le barbier s'intéressait à ce qui se disait à côté de lui autant qu'à moi. Aussi me quittait-il de temps en temps pour aller dire son mot, pour aller jeter son coup d'œil sur les journaux. Quelquefois il me *re*barbouillait de savon, afin de me mettre dans un état d'humidité satisfaisant qui lui permît d'aller jusque sur le trottoir interpeller un passant; ou bien, sans lâcher mon nez, auquel il se retenait, il se retournait par un effort des reins digne d'une danseuse, jetait aux causeurs une plaisanterie dont il était le premier à rire, ce qui l'obligeait à me secouer la figure, sans qu'il me dédommageât par la traduction du mot spirituel dont il s'amusait tant.

Je n'ose affirmer que toutes les boutiques de barbiers à Grenade aient l'originalité de celle-là ni que tous les barbiers ressemblent à celui-ci. On commence à raser *à l'instar de Paris*. Mais, comme je crois avoir donné des preuves de ma sincérité, on me croira si j'affirme que ceci se passait sur la puerta Real, à côté de l'hôtel de la Victoria.

∴

Nous montâmes en voiture, par la *calle de los Gomeres*, à la *puerta de las Granadas*, qui est l'entrée triomphale de l'Alhambra.

La rue doit son nom à une vieille famille qui se vante d'avoir du sang de *morisque* dans les veines. Il y a en Espagne beaucoup de gens au sentiment artistique, plus fiers de descendre des vaincus que des vainqueurs.

La rue est escarpée, sinueuse. Quand on la monte à pied, on peut se reposer souvent chez des marchands d'antiquités *à l'instar de Paris*. Il est moins coûteux de monter en voiture.

Cette porte de *las Granadas* a été construite sur l'emplacement d'une ancienne porte arabe nommée Bib-el-Aujar. Elle est prétentieuse, lourde; c'est une sorte d'arc de triomphe où l'aigle impérial se déploie, tenant l'écusson aux armes de Charles-Quint. Deux génies, l'*Abondance* et la *Paix*, protègent l'écusson, mais protègent mal le monument mordu, rongé, mâché par le temps.

C'est bien fait pour Charles-Quint. Et, à ce propos, sans aller aussi loin que Hernani dans mes imprécations, je veux dire son fait à l'ombre du grand empereur.

L'Alhambra est un imperissable témoignage de sa témérité et de son impuissance à bâtir. Ce fou prodigieux, se trouvant [illegible] crime d'en faire démolir une partie pour construire à la place un palais qui datât de lui.

Le sacrilège porta malheur au monument. Ce palais, d'un style qu'on eût admiré partout ailleurs, continué par Philippe II, ne fut jamais achevé. C'est une ruine plus dévastée que la demeure de Boabdil. Il masque entièrement l'entrée de l'Alhambra, où l'on pénètre par un couloir; il pèse de [illegible] on le traverse en l'injuriant et il perd le mérite des détails charmants de son architecture : on court par ce corridor étroit, odieux, à la merveille toujours jeune, toujours féerique, [illegible] l'extase.

Partout ailleurs que sur cette montagne sacrée, Charles-Quint pouvait enfanter une belle œuvre. Le plan est grandiose. Mais la devise hautaine de l'empereur : *Plus oultre*, a été vaincue par la devise arabe : *Dieu seul est vainqueur*, et rien n'est misérable comme cette ruine d'un néant gigantesque, comme ces galeries à ciel ouvert qui n'ont jamais été couvertes.

N'est-ce pas là une fatalité, un châtiment? On ne sait même plus à quoi était destiné ce palais, carré extérieurement et circulaire à l'intérieur – peut-être bien à une arène pour les combats de taureaux; mais cette destination nationale n'a pas racheté la profanation commise.

Les Espagnols ont été bien ingrats autrefois envers les Maures. Que serait l'Espagne si l'Orient n'y avait pas fleuri? Quelquefois, comme à Séville, la rancune contre les infidèles a suscité l'émulation. La cathédrale qui a emprisonné la Giralda est une revanche sublime. Quelquefois, comme à Cordoue, l'art chrétien, en violant la mosquée, s'y mêle d'une façon originale. Mais à Grenade l'attentat n'a rien produit. Le génie qu'il stimula a été paralysé, et le crime reste monstrueusement bête.

On ne peut comparer à cette fantaisie de Charles-Quint que l'autodafé du cardinal Ximenès, qui avait fait brûler *deux millions* de manuscrits arabes.

Je reviens à la porte triomphale qui sert d'entrée aux jardins, au parc de l'Alhambra. Je l'avais trop tôt franchie. Je n'avais pas dit qu'elle est du moins dans l'harmonie de la perspective et que, comme elle n'usurpe aucune place, on peut lui pardonner l'envergure de son aigle.

Des arbres d'une prodigieuse hauteur, une verdure fraîche, des buissons qui prennent tous les prétextes pour fleurir, des ruisseaux qui filtrent de toutes parts avec un bavardage mystérieux et qui ont gardé l'accent des sultanes, des détours qui adoucissent la pente de ce parc, tout ce décor ravissant et solennel prépare à la grande émotion qui va éclater. C'est un prologue de poésie rêveuse avant la fanfare des tours. Si l'on a tué des Abencérages dans ces allées, leur sang a fait pousser les pervenches et l'on ne s'avise pas d'en chercher la trace. L'endroit est plus boisé que le Parnasse de Raphaël; mais c'est un Parnasse aussi, et je m'imaginais voir chevaucher sous les feuillages d'un vert tendre l'Ode et l'Épopée, avec un cliquetis de cimbales orientales.

Le printemps était assez avancé pour que les arbres fussent garnis; mais l'été brutal était encore assez éloigné pour que le soleil pût jouer à l'aise dans ces ramures. Les peupliers,

les saules, les orangers, les lauriers-roses, les cyprès, les cerisiers, les acacias se mêlent, s'étouffent entre des arbres à haute tige qui sont comme des colonnes de portiques contenant le long du chemin cette magnifique populace de broussailles.

L'Alhambra était une cité entourée de remparts. L'enceinte n'est pas détruite; mais les tours qui l'armaient de distance en distance sont presque toutes en ruines; celles qui persistent sont étonnantes d'architecture et de luxe intérieur.

On entrait jadis par quatre portes. Une seule sert encore de passage, la porte du *Jugement* ou de la *Justice*. Il est bien que la justice demeure seule sur les ruines pour proposer le dernier mot à chercher des énigmes de l'histoire.

Au seuil de cette porte l'enchantement se lève et vous saisit; on pourrait écrire : « Vous qui entrez, prenez toute espérance! » Ces ruines immortelles rehaussent l'âme et la font planer.

J'ai prévenu que je ne décrirais rien de ce qui est décrit dans les premiers *Guides* venus. La photographie, d'ailleurs, met la vision de l'Alhambra à la portée de tout le monde. Je ne dois que la confidence de mes impressions personnelles, précisément parce que ce n'est pas une chose due.

Quand j'aurai dit que la porte de la *Justice* a une main ouverte sur sa clef de voûte et une clef sculptée sur sa frise, sans qu'on ose dire que ces deux emblèmes signifient qu'une porte doit être ouverte ou fermée ou que la justice est accueillante aux pauvres et fermée aux riches; quand j'ajouterai que les sultans arabes disaient fièrement, au temps de leur domination : « Grenade sera prise quand la main aura rejoint la clef », j'aurai emprunté aux livres un détail souvent publié, et j'aurai effleuré le thème des considérations historiques faciles à présenter.

Pauvre Boabdil! La main et la clef ne se sont pas jointes, et Grenade est tombée. Aujourd'hui, si l'on en croit la vantardise des capitaineries espagnoles, la *Main noire* est aussi levée vers la clef du pouvoir et de son coffre. Se rejoindront-elles? Est-il besoin qu'elles se rejoignent pour que la clef se détache de la vieille serrure si souvent crochetée et qui a plus de pène que de ressort?

* *

Au delà de la porte et quand nous descendons des landaus qui nous ont amenés, un homme s'avance fièrement et se présente.

C'est un roi; il le dit. Il est grand; il a une figure martiale, une barbe épaisse, une physionomie indienne, un costume andalou. Il nous salue avec humilité, comme un roi moderne qui recherche les bonnes grâces du souverain dont il dépend. C'est Sa Majesté Mariano Fernandez, prince de *los gitanos*.

Il a pour sceptre un fouet de muletier qui lui sert de canne. Ce n'est pourtant pas un conducteur de bêtes ou d'hommes. Il procure des danseuses, des gitanas, pour la danse à domicile; mais ce n'est pas à coups de fouet qu'il les amène. C'est un bon roi.

Il a sa liste civile, son denier, qu'il prélève sur les dévots de l'Alhambra. En guise de reçu pour l'impôt qu'on lui paye, il vous *octroie*, d'autres diraient, comme d'une charte quelconque, il vous *vend* sa photographie. Au dos et au-dessous de son titre de prince on lit :

Y
Modelo de l'immortal
FORTUNY.

Puis, plus bas, pour que nul n'en ignore, est marqué le prix de l'impôt :

2 *francos*.

C'est cher; mais un roi modèle, c'est si rare!

Nous payons, nous saluons et nous passons. Ce prince de la bohème s'est fait l'hôte de cette solitude. Il règne sur les tours vermeilles et se prélasse sur les débris de Charles-Quint. Attend-il d'autres rois pour partager? Ce n'est plus à Venise que pourrait se tenir le banquet des souverains détrônés. Les hôtelleries de Venise, si grandes qu'elles soient, ne seraient pas assez vastes pour les convives attendus. L'ombre de Boabdil et les ombres de quelques-uns des successeurs de Ferdinand et d'Isabelle feraient plus solennellement et plus à propos les honneurs de l'hospitalité, en Espagne, dans l'Alhambra.

Mariano Fernandez recevrait les prétendants qui ont, comme lui, porté le costume de contrebandier. On déposerait l'escopette pour boire à la santé du pape, l'inamovible; et le pape, peut-être en tournée de confirmation à travers les royaumes, se trouverait là, mais de passage seulement, pour bénir lui-même ces décavés du droit divin.

Ce serait un coup d'œil superbe, un acte de féerie. On entendrait au loin des bruits de castagnettes, de guitares. Le peuple danserait dans la *cour des lions*, et les rois dépossédés de liste civile viendraient faire la quête sur un tambour de basque; mais ils n'oseraient pas fixer eux-mêmes à 2 *francos* les libéralités de la foule. La moindre obole leur serait un bienfait.

On m'assura, à vingt pas de la porte du Jugement, que Mariano Fernandez n'est pas le vrai roi des gitanos, que c'est un effronté usurpateur. Le vrai roi habite une tanière dans le roc du quartier de l'Abbaycin, et, quand on veut voir de vraies gitanas, c'est à lui qu'il faut s'adresser. Il a la tradition. Mariano ne serait que le don Carlos de la bohème en face de la dynastie légitime.

Je m'en étais douté!

LOUIS ULBACH.

(*La suite prochainement.*)

ALGÉRIE

La colonisation officielle (1)

M. le comte d'Haussonville est de ceux qui, sur les bancs du Sénat, apportent à l'étude des questions algériennes le plus de soin et d'autorité. Il connaît l'Algérie pour l'avoir visitée à diverses reprises; il l'aime beaucoup, c'est lui-même qui le déclare, et il est intervenu personnellement de son travail, de ses fatigues, de ses efforts, dans l'œuvre de la colonisation algérienne; il est le président de la Société fondée en 1871, qui a installé les exilés d'Alsace-Lorraine sur les territoires d'Azib-Zamoun (aujourd'hui Haussonviller), Boukalfa et Camp-du-Maréchal. Il ne pouvait donc rester indifférent à la tentative que fait en ce moment le gouvernement, au projet de loi qui a pour but de terminer enfin cette grande œuvre de la colonisation, poursuivie depuis si longtemps à travers tant de jugements contradictoires et de fortunes diverses.

I.

On sait quelle est la situation. La population européenne du Tell est en chiffre rond de 400 000 âmes en face de 2 600 000 indigènes musulmans, et, sur ces 400 000 Européens, l'élément français ne compte guère que pour moitié (2). Il s'en faut de beaucoup que ce soit assez. Nous sommes donc tenus d'attirer en Algérie l'élément européen et particulièrement l'élément français pour peupler et mettre en valeur ce vaste territoire du Tell qui ne comprend pas moins de 13 629 107 hectares. Or, pour ces nouveaux, pour ces futurs colons, la terre commence à manquer, grâce, il faut le dire, au désastreux sénatus-consulte de 1863, qui a conféré aux Arabes la toute propriété des espaces considérables détenus par eux jusqu'alors à titre de simple jouissance. C'est la funeste chimère du royaume arabe qui a ainsi gaspillé les ressources du domaine public. Il est vrai que le Domaine français possède encore 850 000 hectares environ; mais la plus grande partie de ces hectares n'est pas susceptible d'être utilisée pour la colonisation, et, d'autre part, la valeur rapidement croissante des terres indigènes tend à rendre chaque jour plus onéreuse et plus difficile pour le Domaine l'acquisition des terres que les besoins de la colonisation réclament.

C'est dans ces conditions que le gouvernement demande aux Chambres le vote d'un crédit de 50 millions de francs, au moyen desquels il se rendra propriétaire de 300 000 hectares qui, joints à ce qu'il a encore dans les mains, formeront un ensemble domanial de nature à permettre la création de 175 villages, c'est-à-dire la prise de possession définitive du sol algérien par la population française.

Ces 50 millions seront fournis par un emprunt à la Caisse des dépôts et consignations, emprunt réalisable en cinq annuités de 10 millions chacune et amortissable en capital et intérêts au taux de 4 1/4 pour 100 par vingt-deux annuités au moyen des crédits que le budget affecte chaque année aux dépenses de l'Algérie. Ce n'est donc pas, et c'est là un point d'une grande importance, un supplement de charges que le gouvernement veut imposer au Trésor public en lui demandant ces 50 millions; il ne s'agit que d'une capitalisation; l'État ne payera pas davantage : ce qu'il verse aujourd'hui dans la caisse algérienne sous forme de crédits, il le versera sous forme d'intérêts à la Caisse des dépôts et consignations.

Telle est dans ses grandes lignes l'économie du système qui sera très incessamment soumis au vote du parlement. M. d'Haussonville ne le voit pas sans inquiétude : « Ce n'est pas, dit-il, que je sois autrement effrayé de l'octroi d'une somme de 50 millions consacrée à développer les magnifiques ressources de nos possessions du Nord de l'Afrique. C'est de l'emploi à faire de ce capital que je me préoccupe et des moyens pratiques à mettre en usage afin d'en tirer le meilleur parti possible. » Sur le terrain ainsi limité par M. d'Haussonville, nous le suivrons brièvement dans ses critiques contre un projet qui devait, dit-il, sourire aux sénateurs et aux députés partisans de la « politique autoritaire de M. Gambetta », à un projet que « les ministres ont endossé avec une rare docilité », mais qui soulève apparemment les préoccupations de son libéralisme et de son indépendance.

C'est sous ces formules un peu vives que M. le comte d'Haussonville déclare la guerre à la colonisation officielle; nous voulons, pour notre part, nous tenir à distance de ce champ de discussion politique où il semble qu'il porterait volontiers le débat. Nous resterons sur le terrain spécial de la colonisation algérienne, nous bornant à chercher avec lui les moyens pratiques de la solution qui nous préoccupe, et le priant de croire que nous pouvons être d'une opinion qui n'est pas la sienne, ce dont nous éprouvons un très sincère regret, sans être pour cela des ennemis de la liberté.

M. d'Haussonville commence, pour faire le procès à la colonisation officielle, par lui demander compte de son passé. Rappelant les espérances du début, les ardeurs des premiers jours, il se demande comment « il se fait que tant d'espérances aient été si cruellement déçues, que tant de bons vouloirs n'aient abouti à produire, après treize ans, que des résultats aussi incomplets ». Et il trace le bilan des mécomptes éprouvés; il fait le dénombrement des villages qui n'ont pas réussi; il invoque à cet égard le témoignage de plusieurs membres du conseil supérieur de l'Algérie, délégués par les

(1) [illegible]

(2) [illegible] d'être publiés par ordre de M. Tirman, gouverneur général civil, le [illegible]

[illegible] il suit sous le rapport des nationalités :

[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]

conseils généraux, et dont il aurait bien dû nous donner les noms.

M. d'Haussonville remporte là un avantage facile. Qui donc a prétendu que tout avait été jusqu'à présent pour le mieux sous le régime de la meilleure des colonisations possibles? Qui donc a nié les erreurs et les fausses manœuvres? Qui donc a manifesté ces partis pris d'admiration quand même? Ce n'est assurément pas le rapporteur du budget de 1883, qui avouait très nettement le contraire et qui n'a pas changé d'avis. Était-il possible, d'ailleurs, qu'il en fût autrement, dans une opération si vaste, si complexe et si neuve pour les habitudes de l'esprit français?

Mais de ces échecs partiels serait-il juste de conclure à l'insuccès total? M. d'Haussonville lui-même, tout pessimiste et tout prévenu qu'il est, a trop de bonne foi pour le prétendre : « Il est incontestable, dit-il, que l'Algérie s'est prodigieusement et très heureusement transformée depuis que nous l'occupons, surtout pendant le cours de ces douze ou quinze dernières années. » Plus loin, il parle des premiers centres créés, et il les montre « s'étendant de proche en proche »; plus loin encore, il montre « l'élément européen gagnant chaque jour du terrain ». Là est la vérité. Oui, il y a eu des déboires, des maladresses, des fautes contre le retour desquels l'expérience, rudement acquise, nous garantit, d'ailleurs, dans une certaine mesure. Mais il y a eu aussi un progrès général et continu, et, s'il est vrai, comme on l'a dit au conseil supérieur, qu'à Aïn-Yagout, sur 28 lots donnés, il n'y ait plus que quatre habitants; qu'à Fontaine-Claude, il en reste huit sur 29 lots; qu'à Aïn-Zsar, pas un colon ne se soit rendu sur les lots attribués, n'est-il pas permis à cette triste nomenclature d'en opposer une autre : Boufarick passant de 710 habitants à 3609; Marengo, de 555 à 1371; Saint-Cloud, de 789 à 1746; Héliopolis, de 195 à 469? Le commerce de l'Algérie se chiffrait en 1870, année moyenne, par 254 millions; en 1875, par 336 millions; il se chiffre aujourd'hui par 472 millions, alors que le commerce du Maroc, avec une population double de l'Algérie, n'atteint pas 40 millions.

M. d'Haussonville ne veut pas convenir que « la colonisation officielle ait été l'unique cause de ces notables progrès, ni même qu'elle y ait joué le premier rôle. Il serait toutefois injuste, ajoute-t-il, de nier qu'elle y ait eu sa part. » Ne faut-il pas, en définitive, reconnaître que ce système tant décrié a fait ses preuves? En serions-nous à ce point, la question n'est pas indiscrète, si l'État se fût abstenu, laissant le champ libre à l'effort individuel? Où en seraient les villages mêmes créés par M. d'Haussonville et la Société de protection des Alsaciens-Lorrains — ces villages dont M. d'Haussonville est fier à juste titre, car ils sont le témoignage palpable de son énergie et de son dévouement, — où en seraient-ils si l'État n'avait encouragé leurs débuts, soutenu leurs premiers pas? En somme, c'est l'État qui les a faits, en leur concédant 6000 hectares de terres, en y exécutant à ses frais (M. d'Haussonville ne le conteste pas) « tous les travaux dits d'intérêt public, à savoir : chemins d'accès, empierrement des rues, conduite d'eau, fontaine, lavoir, abreuvoir et plantations; la construction des édifices communaux, c'est-à-dire l'église, la mairie, l'école et le presbytère; enfin, tout ce qui concerne le service topographique, c'est-à-dire la délimitation des territoires et l'allotissement des terres ». Le reste a été exécuté, par qui? Par les colons eux-mêmes? Non, pas même cela, mais par la Société; en sorte que les colons n'ont eu qu'à se rendre dans leurs villages pour y trouver l'installation complète, y compris, « sans figure aucune, leurs lits tout faits ». Nous sommes loin de reprocher ces libéralités faites de toutes parts à nos malheureux concitoyens d'Alsace-Lorraine; mais voilà, on en conviendra, une colonisation individuelle qui ne demande pas grand'chose à l'initiative de l'individu et qui ne professe guère le dédain des libéralités officieuses et officielles.

M. d'Haussonville veut bien ajouter, avec une sincérité dont nous le remercions, que l'installation des familles d'Alsace-Lorraine dans les trois villages a dû coûter une somme qu'il ne peut chiffrer qu'à 6888 francs par famille, mais qui a dû s'élever beaucoup plus haut. Nous le croyons aussi, et de là nous tirons cette conséquence que la colonisation libre, telle qu'elle est pratiquée par la Société d'Alsace-Lorraine, est d'un prix de revient très supérieur à celui de la colonisation officielle. M. d'Haussonville ajoute encore, dans son rapport de 1882, que les colons de la Société d'Alsace-Lorraine, pour se libérer des avances qui leur ont été faites par la Société, contractent des emprunts au Crédit foncier et agricole de l'Algérie; et de là nous tirons cette nouvelle conséquence : ou que la Société leur a fait des conditions trop dures, ou que leur situation matérielle laisse fort à désirer.

II.

Si ce sont là les produits d'une colonisation libre faite dans des conditions exceptionnellement favorables, ils ne portent pas en eux de bien vifs encouragements. Néanmoins il serait bien fâcheux, et nous sommes les premiers à le proclamer, que la colonisation libre, que l'initiative individuelle vînt à se décourager; mais le système proposé par le gouvernement ne porte aucune espèce d'atteinte à la colonisation libre, et c'est là ce qu'il faut dire très haut.

Il n'est jamais entré dans l'esprit des « autoritaires » qui ont imaginé le projet, ni des ministres « dociles » qui l'ont accepté, d'interdire à qui que ce fût d'acheter du terrain en Algérie, de s'y établir avec sa famille et d'y coloniser comme il voudrait. Nous sommes loin de repousser la colonisation libre; nous croyons, au contraire, que la colonisation libre et la colonisation officielle doivent et peuvent se prêter un mutuel concours; nous sommes persuadés que les villages créés par la colonisation officielle formeront des centres d'attraction pour la colonisation libre, qui trouvera dans leur voisinage des garanties de bien-être et de sécurité; mais nous tenons essentiellement à ce que les emplacements de ces villages ne soient pas laissés au choix capricieux des individus, qu'ils soient déterminés par l'administration suivant un plan d'ensemble soigneusement élaboré sous le con-

trôle des compétences les plus autorisées; car c'est seulement ainsi qu'il sera possible de constituer de toutes pièces un vaste réseau dans lequel les colons s'appuieront les uns sur les autres et se soutiendront mutuellement.

A ce dernier point de vue, il nous est donc impossible d'admettre que l'effort de la colonisation officielle se porte presque exclusivement sur la province de Constantine. Nous ne contestons pas à M. d'Haussonville qu'il n'y ait là, encore aujourd'hui, des territoires domaniaux d'une contenance de près de 80 hectares immédiatement propres à la colonisation; mais ce réseau dont nous venons de parler, c'est sur le Tell tout entier qu'il faut l'etendre, car c'est au Tell tout entier qu'il faut en étendre le bienfait.

M. d'Haussonville tire argument contre le projet de sa simplicité même et de sa symetrie. Il se defie des chiffres réguliers qui s'emboîtent les uns dans les autres pour arriver au chiffre « rond et fatidique » de 50 millions. L'argument est-il bien sérieux? Les chiffres poses par le projet ne représentent que des moyennes, et peu nous importe que le résultat final soit, comme il est probable, un peu au-dessus ou au-dessous de 50 millions. En somme, ce que nous désirons, c'est que l'État mette immédiatement la main sur la quantite de terres que reclame le peuplement du Tell : il peut aujourd'hui le faire sans dépasser la mesure des prix abordables; il ne faut pas qu'il attende davantage, qu'il laisse echapper le moment; nous sommes à l'extrême limite, et, si l'on veut agir, c'est maintenant qu'il faut agir.

Nous savons bien, et nous l'avons dit plus haut, que M. d'Haussonville ne pousse pas l'horreur de la colonisation officielle jusqu'à repousser les 50 millions que le projet de loi demande; il les accepte, mais en exprimant le vœu que l'administration les emploie tout d'abord à créer des chemins de fer, des routes, des barrages, les consacre en un mot à de grands travaux d'utilité publique, suffisants, suivant lui, pour attirer l'émigration européenne dans un pays qu'on aura préparé pour la recevoir. Peut-être ne se fait-il pas une idée fort exacte des opérations auxquelles devront s'appliquer les 50 millions demandés au parlement. Les grands travaux qu'il réclame, nous les réclamons avec lui. Pense-t-il que l'exécution en sera arrêtée tout net par le vote de ces 50 millions? Est-ce que l'administration française s'en désinteresse? Peut-on la soupçonner de semblables intentions? La Chambre vote en ce moment même le chemin de fer de Batna à Biskra et celui de Bougie à Beni-Mansour. Et d'ailleurs l'execution d'une grande partie des travaux d'utilité publique auxquels s'applique particulièrement la préoccupation de M. d'Haussonville ne va-t-elle pas résulter necessairement de la création même des nouveaux villages? Ne devra-t-elle pas la preceder dans la plupart des cas? Loin d'arrêter l'essor des grands travaux publics, la création des nouveaux villages, en les rendant plus impérieusement nécessaires, ne fera qu'y apporter un nouveau stimulant.

Il faut, d'ailleurs, prendre les choses pour ce qu'elles sont: dans un pays de propriété collective, l'État seul est en mesure d'acquérir, parce qu'il est seul armé du droit d'expropriation; mais l'individu ne peut rien faire de semblable, et il est [illegible] voite. Voici bientôt trois ans que la colonisation officielle ne fonctionne plus : la colonisation individuelle s'est-elle mise à l'œuvre? Le marché libre des terres n'a jamais été fermé; depuis trois ans, il n'a guère profité qu'à quelques speculateurs.

Au fond, M. d'Haussonville est-il l'adversaire de la colonisation officielle autant qu'on pourrait le croire d'après ses premisses? Sa brochure contient à cet égard un aveu dont il nous permettra de prendre acte. Il se defend du reproche d'exclusivisme; il n'est pas un adversaire intraitable. « Je suis plutôt, dit-il, une sorte d'auxiliaire, car j'accepte, en raison de l'état present des choses, qu'on ait encore recours, pour un temps, à la colonisation par les mains de l'État, à la condition toutefois qu'il cède bientôt la place, de bonne grâce, à l'initiative privee... » Eh! nous n'en demandons pas davantage; nous n'avons pas le desir de prolonger outre mesure et indefiniment l'action de l'initiative officielle; le sacrifice que nous lui demandons doit, à notre sens, être le dernier; il faut qu'il soit le dernier. Nous n'aspirons qu'à mettre l'initiative individuelle en mesure de se suffire à elle-même.

Nous voici donc d'accord à la fin, et, ce point acquis, nous donnerons à M. d'Haussonville toutes les satisfactions possibles. Il ne veut pas que la loi touche aux terres kabyles : elle n'y touchera pas. Il ne veut pas que les indigènes soient absolument depouilles de leurs terres : la loi leur assurera un minimum par tête de 2 hectares, qui s'elèvera le plus souvent à 5, 6 et 7 hectares places dans des conditions singulièrement améliorees. Il ne veut pas que l'expropriation prononcée entraîne l'éviction immediate du proprietaire indigène dépossedé : la loi maintiendra l'indigène en possession de sa terre jusqu'au versement effectif entre ses mains de l'indemnite.

Enfin M. d'Haussonville voudrait que le système de la vente se substituât partout au système de la concession : sans poser un principe aussi absolu, nous voulons supprimer completement le système de la concession pour l'attribution des lots de fermes, et nous voulons réduire la concession au strict minimum pour l'attribution des lots de villages.

En verité, nous sommes bien pres de nous entendre.

Il y a un dernier point sur lequel nous nous entendons sans réserve : c'est qu'il faut en finir, parce que dans l'incertitude presente toutes les operations sont suspendues, parce qu'entre la colonisation officielle et la colonisation privée il ne se fait plus de colonisation du tout, parce qu'il y a vingt-cinq mille demandes de concessions qui attendent, parce qu'enfin ce jeu-là compromet tout le monde : le gouvernement, les Chambres et surtout l'Algerie.

[illegible]

WERTHER JOURNALISTE

Les « Nouvelles littéraires » de Francfort.

1772.

En 1790, mourait à Francfort un vénérable petit journal appelé les *Nouvelles littéraires de Francfort*. Il était âgé de plus d'un demi-siècle et il avait eu, dans sa longue vie, tout juste une année d'éclat, du 1er janvier au 31 décembre 1772. Le 1er janvier 1772, Jean-Henri Merck, tout jeune et déjà conseiller littéraire en titre de sa génération, avait pris la direction du journal et installé une rédaction nouvelle : Gœthe, âgé de vingt-deux ans et à peu près inconnu; Herder, âgé de vingt-sept ans et n'ayant encore presque rien publié; H. Schlosser, Schulz, Hœpfner, etc. Du jour au lendemain, les honnêtes *Nouvelles littéraires* furent prises du diable au corps. Les nouveaux venus faisaient leurs articles, selon l'expression du directeur lui-même, à la hussarde. « Ils attaquent jusqu'aux *Idylles* de Gessner! » écrivait Christian-Felix Weisse à un ami. Et c'était vrai. Les *Nouvelles littéraires*, par la plume de Gœthe, avaient commis ce sacrilège, qui laissa l'Allemagne ébaubie. Un autre collaborateur causa un scandale presque aussi grand en attaquant la religion. Le public, malgré tout, était séduit et entraîné par l'élan de cette jeune troupe qui avait des idées, qui savait beaucoup de choses et qui ne se croyait pas obligée d'être ennuyeuse. Ce furent douze beaux mois.

A la fin de l'année, la plupart des rédacteurs amenés par Merck se retirèrent, qui pour une raison, qui pour une autre. Le journal retomba dans sa tranquille obscurité, s'éteignit lentement et fut oublié. M. B. Seuffert vient de rendre aux amis des lettres le service de réimprimer au complet la collection de 1772, devenue introuvable, dans ses *Monuments de la littérature allemande au* XVIIIe *siècle* (1). Une excellente préface du professeur Wilhelm Scherer permet de séparer, dans ces centaines d'articles anonymes, les articles qui sont sûrement de Gœthe. C'est à eux que nous nous arrêterons. Ils avaient déjà été réimprimés, mais jamais dans le cadre primitif, qui leur donne tout leur sens et toute leur valeur.

I.

Eckermann disait que les articles des *Nouvelles littéraires* faisaient parfaitement connaître le Gœthe de cette époque. Gœthe lui-même, dans *l'Art et l'antiquité*, donne ces pages tracées à la volée pour l'expression fidèle, sincère jusqu'à l'indiscrétion, de l'état de son âme au moment qu'il écrivait. « Désordonnées, fougueuses, jetées à la hâte sur le papier, ce sont plutôt, dit-il, les effusions d'une jeunesse émue que de véritables articles. » Un peu plus loin, il appuie sur la même idée : « Tous mes sentiments d'alors, toutes mes idées juvéniles y débordent dans toute leur vivacité passionnée et sans aucune contrainte. » Nous pourrions recueillir d'autres témoignages dans les correspondances et les écrits du temps; le témoignage si précis de Gœthe nous suffit. Il déversait dans les *Nouvelles littéraires* tout ce qui avait besoin de sortir de son cerveau en ébullition. Il s'y épanchait sans s'inquiéter de peser ses mots ou de garder de certaines choses pour soi.

D'autres ont tiré et tireront encore de cette espèce de confession un premier chapitre, très intéressant à coup sûr, de l'histoire des idées de Gœthe. « Elles sont toutes là en germe, assure Eckermann, en qui l'on peut avoir confiance; il n'y a plus qu'à en suivre le développement dans les ouvrages postérieurs. » Nous nous proposons ici un but beaucoup plus humble. Nous ne voulons que rapprocher quelques dates à propos de ces articles.

Ils se distribuent sur toute l'année 1772. Cette même année 1772, au printemps, Gœthe arrivait dans la petite ville de Wetzlar, en Hesse, pour se perfectionner dans le droit. Il s'y liait avec Christian Kestner, qui deviendra l'Albert de *Werther*, faisait la connaissance de Charlotte et en devenait amoureux. L'idylle se continuait, en s'animant, pendant les mois d'été. Au commencement de septembre, Merck, qui surveillait son collaborateur, jugeait qu'il était temps de le faire partir et l'y décidait. Le soir du 10, dans le jardin de Charlotte, avait lieu la célèbre scène des adieux :

« Ils descendirent l'allée; je les suivis de l'œil au clair de la lune. Je me jetai à terre en sanglotant. Je me relevai, je courus sur la terrasse; je regardai en bas, et je vis encore à la porte du jardin sa robe blanche briller dans l'ombre des grands tilleuls; j'étendis les bras, et tout disparut (1). »

Le 11 au matin, Gœthe quittait Wetzlar. Il y revenait passer trois jours au commencement de novembre et repartait. Bien qu'il ait fait ensuite si peu d'efforts pour revoir Charlotte que, lorsque cette émotion leur survint, elle avait soixante ans passés et douze enfants, il est permis de supposer que la disposition d'esprit où il était le soir du 10 septembre se prolongea encore pendant quelques semaines. Les *Nouvelles littéraires* donnent donc exactement les effusions de Gœthe tandis qu'il était Werther. Elles trahissent l'état de son âme et les préoccupations de son cerveau pendant cette saison mémorable. Je ne sais, mais il me semble que nous allons sentir, en les lisant, nos idées s'éclaircir sur la grande question de la part de la vérité et de la poésie dans *Werther*. Le héros du livre ne pouvait faire qu'un journaliste agité et sombre. Si le héros de la réalité écrit des articles gouailleurs, ce sera donc qu'il n'était guère le même que l'autre.

(1) A Heilbronn, [illegible] Les Nouvelles littéraires forment deux volumes de la collection.

(1) *Werther*, traduction de Pierre Leroux.

II.

Les débuts de Gœthe dans le recueil de son ami Merck sont d'un homme qui a la tête libre. L'article du 3 mars, en particulier, dénote une parfaite santé morale..

Un Allemand, M. S***, a entrepris d'imiter, en le perfectionnant, *le Voyage sentimental*. Il y a introduit un comique plus substantiel que celui de l'original, de ces bonnes plaisanteries de savant en vers qui instruisent en même temps qu'elles réjouissent. Au moment qu'on s'y attend le moins, c'est une dissertation sur l'emploi des pronoms en allemand, digne de faire pendant à la leçon de Bélise sur la récidive de *pas* mis avec *rien*. Ou bien ce sont des considérations sur le rapport qui existe entre la hauteur, la longueur et l'épaisseur d'un chien, et la douleur causée à ce chien par un coup de bâton. Sterne se lisait avec plaisir, mais, il faut en convenir, avec un mince profit. M. S*** veut être lu avec plaisir et profit. Il est à craindre que sa mauvaise étoile, en le faisant tomber sous la patte de Gœthe, ne l'ait condamné à ne pas être lu du tout. Entre tous les animaux désagréables de la création, il n'y en avait pas de plus insupportables à Gœthe que les pédants. Il les trouvait ennuyeux, et puis il ne pouvait pas arriver à comprendre à quoi ils servaient sur la terre, même sur la terre germanique. Il n'aurait pas voulu les détruire — il ne voulait la mort de personne; — mais il avait inventé pour eux un établissement spécial analogue à l'Ile des pianistes d'Alphonse Karr, où on les enfermerait tous ensemble et où ils pourraient en liberté « racler des radicaux, éplucher des variantes, gratter des documents, assortir des notes, découper des catalogues, et autres travaux utiles du même genre ». Il fit sur M. S*** un article d'une gaieté gamine qui dut choquer profondément le pauvre homme.

En avril, il n'est pas devenu plus sérieux. Il raconte qu'ayant ouvert un volume et ayant vu qu'il était question du Rhin, d'une forêt de chênes et de dame Hertha avec sa suite, il a deviné sur-le-champ qu'il s'agissait d'un poème allemand.

Pendant les trois mois qui suivent, ses articles diffèrent de ton selon les sujets. Ils ne cessent point, malgré leur caractère « d'effusions », d'indiquer chez leur auteur la sérénité intellectuelle. Le drame est pourtant engagé et même fort avancé. Werther — celui du roman — en est à la période de la jalousie aiguë et du désespoir. Le 18 août, il écrit la lettre qui commence par ces lignes :

« Pourquoi faut-il que ce qui fait la félicité de l'homme devienne aussi la source de son malheur? Cette ardente sensibilité de mon cœur pour la nature et la vie, qui m'inondait de tant de volupté, qui du monde autour de moi faisait un paradis, me devient maintenant un insupportable bourreau, un mauvais génie qui me poursuit en tous lieux. »

Juste une semaine plus tard, Merck imprimait de l'autre Werther — celui de la réalité — l'article sur les *Idylles* de Gessner, écrit probablement aux environs du 18 et qui nous paraît aujourd'hui juste, indulgent même, mais qui était sec en comparaison de la sentimentalité publique et qui fit une sorte de scandale. On trouva que le bon sens et la raison y gardaient trop leurs droits lorsqu'il eût fallu, pour parler convenablement de Gessner, écouter davantage la « sensibilité ».

A partir de la lettre du 18 août, nous sommes — dans le roman — en pleine catastrophe. Dans la réalité, jamais Gœthe n'a été plus en verve pour les *Nouvelles littéraires*, et jamais il n'a écrit avec un tel pétillement de gaieté et de malice. On n'a pas oublié que les adieux à Charlotte ont lieu le 10 septembre : du 1er au 15 septembre, on compte cinq articles, les plus brillants de la série.

Le 1er septembre, il houspille un malheureux juif polonais qui exploitait sa qualité de juif polonais (que les temps sont changés!) pour intéresser les Allemands à son sort.

Le 8, à propos d'un livre sur le retour de Struensée aux idées religieuses, il lance un paradoxe qui dut ravir les jésuites :

« Voltaire, Hume, la Mettrie, Helvétius, Rousseau et toute leur école n'ont pas, à beaucoup près, fait autant de mal à la moralité et à la religion que le sevère, le maladif Pascal et son école. »

Le 11 — jour du départ, — il traite irrévérencieusement le professeur Seybold, de l'Université d'Iéna, le même qui initia Uhland aux *Nibelungen*. Seybold venait de publier un travail sur Homère. Le collaborateur de Merck, avec un mépris impie pour l'érudition, soutient qu'à force de voir dans Homère des choses profondes et savantes, visibles seulement pour l'œil d'un professeur d'Iéna, celui-ci n'a pas vu les choses qui y sont. Gœthe se moque aussi sans pitié du « ton de vertu universitaire » avec lequel Seybold parle des passions, ton qu'il serait difficile de définir, mais qui ne ressemble pas en effet aux autres tons vertueux que l'on est exposé à rencontrer dans le monde. Il termine sa joyeuse philippique par un mot qui le ferait lapider par ses compatriotes, s'il ressuscitait : « Mieux vaut un ignorant qu'un savant de cette espèce. » Mepriser la science du professeur Seybold! Un érudit! Quel blasphème!

Le 15 septembre, nous avons trois articles de Gœthe dans le même numéro. Le premier traite d'un livre sur l'*Etat des sciences et les mœurs en Allemagne*. L'auteur anonyme de cet honnête ouvrage trouve que l'on ne fait pas les choses assez sérieusement dans son pays. Il voudrait qu'un Allemand fît tout sérieusement, tout sans exception, et il entre à ce sujet dans des détails naturalistes où nous ne saurions le suivre, même de très loin. Cette idée burlesque inspira à Gœthe une page qui dut confirmer l'auteur dans l'opinion que ses compatriotes manquent de sérieux. La fin, surtout, où Gœthe lui conseille d'écrire, à l'avenir, sur les ours blancs, dut lui sembler dépourvue de sens.

Immédiatement après cette facétie, Gœthe se met en devoir d'étrangler deux érudits. Le premier l'a épouvanté par

l'immensité de ses projets. Il entame une publication où, dit le programme, « il fera connaître le génie et la tendance de tous les écrivains, historiens, poètes et philosophes grecs; il jettera ensuite un regard scrutateur dans chacun de leurs ouvrages, qu'il considérera d'abord dans leur ensemble et ensuite dans leurs parties séparées; il portera un jugement sur le plan de l'auteur et sur la manière dont ce plan aura été exécuté; il signalera les beautés et les défauts, il étudiera la couleur du style, il examinera de près la sagacité, l'esprit, l'enthousiasme, la morale, la politique, l'exactitude du récit, et il transportera son lecteur dans le monde où chaque auteur vivait ». Gœthe est hors de lui. Il a peur que l'autre ne vienne à bout de réaliser son programme. Il voit déjà tous ses chers écrivains grecs réduits en bouillie par un rat de bibliothèque, et il les venge d'avance.

Les dieux lui furent reconnaissants d'avoir protégé les œuvres où ils vivent à jamais glorieux, et ils le récompensèrent en lui livrant une victime de choix. Pour un critique en veine de plaisanterie, c'est une bonne aubaine qu'un écrivain assez candide pour déclarer « qu'ayant dû s'abstenir, pour cause de maladie grave, de tout travail fatigant », il a fait un livre sur Shakspeare. A la place de Gœthe, tant de naïveté m'aurait désarmé. Gœthe fut féroce. Il avait flairé une de ses bêtes noires, les pédants, et il se délecte à raconter comment l'auteur convalescent, s'étant mis à la place de Sophocle, a refait une des pièces de Shakspeare comme Sophocle l'aurait refaite si on la lui avait donnée à refaire; comment cette pièce est *Cymbeline,* dont on se rappelle peut-être l'intrigue échevelée et compliquée; comment l'auteur a conduit son travail à bonne fin et ramené *Cymbeline* à l'unité classique. — Vraiment le grand Gœthe n'a pas été généreux ce jour-là; l'égorgement était trop facile.

La suite de ses articles, jusqu'à la fin de 1772, n'offre plus rien qui nous intéresse. Sauf dans celui du 18 décembre où il attaque bien durement Jacobi, *le bon Jacobi,* comme on l'appelait, il ne retrouve plus son entrain des mois d'été. Il devient un peu terne et même, à l'occasion, insignifiant.

III.

Si l'on résume la collaboration de Gœthe au journal de Merck au point de vue de l'humeur triste ou enjouée, attendrie ou maligne, on trouve qu'il commença l'année dans un heureux état intellectuel. A mesure que la saison s'avance et que la situation se dessine, on cherche en vain dans ses articles des signes de trouble, d'abattement ou simplement d'inégalité d'humeur. Vient le dénouement, et Gœthe éclate, mais c'est en gerbes de malices et en fusées de rire. La catastrophe l'a excité plutôt qu'ému.

Je n'ai pas besoin de rappeler les angoisses et les désespoirs que traverse le Werther du roman pendant ces mêmes jours où Gœthe fait preuve d'un esprit si parfaitement dégagé. Il me semble donc que, pour retrouver Gœthe sous Werther, il faut commencer par retrancher du caractère de ce dernier, plus complètement encore qu'on ne l'a fait, toute la partie d'ardente sensibilité, d'inquiétude, d'exaltation morbide. La publication de la *Correspondance* de Gœthe et de Kestner avait déjà prouvé que, dès les premiers mois qui suivirent la séparation d'avec Charlotte, l'amour qu'il pouvait avoir gardé pour elle n'avait, selon l'expression de Sainte-Beuve, rien de furieux ni d'égaré. La lecture des *Nouvelles littéraires* prouve non moins péremptoirement, au cas où quelqu'un en aurait encore douté, que cet amour n'a jamais, à aucun moment, eu rien d'égaré ni de furieux. Il a été pour Gœthe ce que celui-ci entendait que lui fût l'amour : le « sentiment créateur » par excellence, le feu divin qui, en échauffant l'âme, met l'homme dans la disposition la plus favorable à l'exercice de toutes les facultés; en un mot, un stimulant intellectuel. On sait que sur ce chapitre il n'était pas pointilleux. Pourvu que le stimulant fût efficace, il n'exigeait pas qu'il fût innocent, témoin le passage de ses *Mémoires* où il raconte avec satisfaction qu'après ses torts envers Frédérique, il s'était senti dans un état plus agréable qu'à l'époque où « il n'avait encore aucune faute à se reprocher ».

Une vraie passion, même lorsqu'elle n'est pas contrariée, dérange la vie. Elle détourne à son profit les forces vives qui pourraient être employées à écrire *Gœtz de Berlichingen* ou *Werther.* Une passion poétique donne la *figure* des joies et des souffrances de l'autre, comme on dit que les nerfs, quelquefois, donnent la figure des maladies. N'était-ce pas une passion poétique que celle dont le souvenir encore tout frais inspirait à Gœthe, déjà amoureux ailleurs, ces agréables réflexions :

« Rien de plus délicieux que d'éprouver une passion nouvelle, lorsque les feux dont on brûlait auparavant ne sont pas encore éteints. Ainsi, à l'heure où le soleil se couche, nous voyons avec plaisir l'astre des nuits se lever du côté opposé de l'horizon : on jouit alors du double éclat des deux flambeaux célestes. »

Jamais un homme qui a été touché au cœur ne trouve de ces gentillesses en parlant de ses amours.

Je crois donc qu'on peut être entièrement rassuré sur le sort de Gœthe pendant ses relations avec Charlotte. L'idylle exista, toute germanique : il allait réellement visiter les choux du potager avec Lolotte en camisole d'indienne rayée. Le drame n'eut lieu que dans sa tête, et encore longtemps après..., quand il l'inventa. Si vous n'êtes pas convaincu, lisez les œuvres de Werther journaliste.

ARVÈDE BARINE.

CAUSERIE LITTÉRAIRE

I.

Ne soyez pas trop exigeants et curieux; ne me demandez pas pourquoi M. Jules Troubat a donné à son dernier volume ce titre : *le Blason de la Révolution* [1]. Vous me mettriez dans un grand embarras. N'insistez pas non plus pour savoir à quel propos, dans la préface, M. Troubat raconte à son ami, un député de l'Oise, comment il est gallican et chauvin, ni pourquoi il proteste contre la Ligue, la Fronde, les journées de 1848 et le 16 Mai. Sur tout cela règne une certaine obscurité. La haine des coalitions est une haine légitime; mais je ne sais pourquoi elle éclate ici, à propos d'une collection d'articles de journaux portant sur des sujets variés. De même, ce serait un dessein fort honorable de réunir les gloires révolutionnaires sous cette rubrique : *Blason de la Révolution;* mais des encouragements aux différents canaux qui ne demandent qu'à s'échapper du lit jaunâtre du Rhône, ou des aperçus historiques sur la Pucelle d'Orléans à l'occasion de sa statue qui se dresse à Compiègne : en quoi cela peut-il ajouter aux titres d'orgueil de la Révolution de 1789? C'est la mode aujourd'hui, quand on réunit des articles écrits pour des circonstances et sous des inspirations très diverses, de leur créer après coup une sorte d'unité artificielle. Ma chicane s'adresse donc plus encore à la mode qu'à M. Troubat.

Ce qui donne peut-être un air de parenté à ces feuillets reliés d'un même fil, c'est le retour fréquent du nom de Sainte-Beuve, dont M. Troubat a été le secrétaire, et du nom surtout de la ville de Compiègne, dont M. Troubat est le bibliothécaire. Tous les chemins nous mènent à Rome; mais lui, tous les chemins le ramènent à Compiègne. C'est ainsi que, parlant d'un drame de l'Ambigu et mentionnant l'acteur Dailly — l'illustre *Mes-Bottes,* — soudain il s'arrête. Ce bon gros Dailly l'a fait songer immédiatement au cardinal du même nom, qui, dans la nuit du moyen âge, a illustré Compiègne et le pays de l'Oise. Aussitôt, en route de l'Ambigu pour Compiègne! Et nous voilà, en effet, à Compiègne, disant un mot aimable à la ville, au musée Vivenel et à ces messieurs de la municipalité. Cette passion, ou ces passions, car il y a aussi le culte de Sainte-Beuve, n'ont rien que de très avouable. M. Troubat n'en garde pas moins intacte son indépendance d'esprit. Il ne fait pas à Compiègne un titre de gloire d'avoir été le séjour preféré de Napoléon III vieilli et adonné au jeu de loto. De même, il ne se range pas à toutes les opinions de Sainte-Beuve. Voyez, par exemple, au sujet de Béranger.

Pour Sainte-Beuve, le chantre de Lisette était un habile homme, regardant attentivement d'où soufflait le vent de l'opinion et suivant le courant sans songer un moment à le diriger. Personne n'a jamais plus soigné sa popularité. Pour M. Troubat, Béranger a été un patriote ardent et convaincu. Tous les ans, le 14 juillet, il ouvre son Béranger de poche à la chanson qui a cette date pour titre. Piété louable. Sans nommer Sainte-Beuve, il le désigne, ce semble, comme ayant pris plaisir à défaire la réputation du poète patriote. Pour lui répondre, il invoque le témoignage de Chateaubriand, témoignage que nous avons tous vu dans *les Enchantements de Prudence.* Au cabaret de l'Arc-en-ciel, où l'auteur des *Martyrs* allait boire du vin de Champagne avec Mme de Meritens, celle-ci lui chantait *la Bonne vieille, le Dieu des bonnes gens,* et, lui alors, ravi, transporté, criait *bis* en frappant des mains. Et voilà! Contestez maintenant le patriotisme et le génie de Béranger!

Je ne conteste rien pour l'instant, tout en sachant bien de quel côté je me rangerais, du côté de Chateaubriand en goguette, battant des mains, ou du côté de Sainte-Beuve hochant la tête; je veux seulement faire remarquer que M. Troubat, malgré son culte pour Sainte-Beuve, n'a pas aliéné son indépendance. Il est bien lui-même. La vivacité d'impression, voilà, au contraire, le trait saillant de ces articles très vivants. Partout une aimable verdeur et comme des pétillements de sève dans l'écorce qui craque. En même temps M. Troubat peut se feliciter de n'être pas atteint par le scepticisme du jour et d'avoir conservé la religion de certains saints que l'on ne chôme plus assez : de là ce double phénomène d'une physionomie un peu vieillotte et d'un cœur très jeune.

II.

M. Gustave Droz, jadis Gustave le Fringant, aujourd'hui en religion Frère Gustave, pleure sur les mœurs de l'heure présente. *Lugebamus super Babylona,* mes très chers frères. Par instant, cependant, luit un sourire, sourire pâle d'un soleil de décembre entre nuages : c'est lorsque Frère Gustave se rappelle le temps passé. Pour ne pas nous effrayer, il nous a annoncé que, s'il allait être triste, il allait aussi sourire (1), et nous sommes venus. Nous l'avons trouvé affublé d'un bonnet d'antiques dentelles, jouant de la main avec une bonbonnière. Ah! l'aimable vieille! Elle s'est mise à chanter une antique romance qui avait grand succès il y a trente ans, et dont le refrain est dans toutes les mémoires, car les jeunes gens eux-mêmes l'ont entendu fredonner par quelque grand'-tante :

[illegible]

Eh bien, mère grand, que regrettez-vous donc? — Et d'abord, mes enfants, que vous n'ayez plus le respect de la vieillesse : nous sommes pour vous des camarades; de mon temps..., de mon temps... — Mais, mère grand, de votre

[1] *Le Blason de la Révolution*, par Jules Troubat. [illegible] 1888. [illegible]

[1] [illegible] 1884. [illegible]

temps vous avez connu la grand'mère qui chante dans Béranger le regret de son bras dodu et du temps perdu. Ce n'est pas vous qui nous feriez de ces confidences-là, et, si vous vous laissiez entraîner sur cette pente en un moment de gaieté, ce n'est pas nous qui insisterions pour savoir si vous avez fait longtemps attendre Lindor. Vous voyez donc, mère grand, que vos regrets sur ce point... — Oui, mais les bons ménages, les mœurs patriarcales, les idées sérieuses alors, au temps de ma jeunesse! — En vérité, mère grand? Quoi! on était ainsi, telles étaient les mœurs de l'empire? Il n'y avait que des anges? Un ange *Monsieur?* un ange *Madame?* un ange *Bébé,* ce Bébé qui est devenu maintenant un diable, comme vous dites? — Taisez-vous, mauvais sujets, et écoutez tout ce que je regrette. Je regrette ma harpe, la romance *Fleur du Tage,* le prestige de la royauté, ma berline. — Quoi, grand'mère, ce monument antédiluvien? — Oui, l'ascension en était difficile; la descente présentait quelques dangers; mais quel air vénérable cela vous avait! Je regrette la poudre sur les cheveux, les paniers sur les hanches, la religion, le menuet, l'élégance des cours. Ah! la noblesse, cette belle noblesse, qu'en avez-vous fait?...

Et là-dessus l'excellente vieille, perdant son sang-froid, s'échauffe. Elle nous appelle des sauvages « qui ont pillé le navire que la tempête avait jeté sur la côte ». Il paraît que nous dépouillons la noblesse après l'avoir égorgée et que nous promenons comme des trophées ses lambeaux sanglants. Ne réclamons pas, laissons-la déclamer, ce qui n'est fâcheux que pour elle, car ses accès d'éloquence indignée aboutissent à une quinte de toux. Mais la bonbonnière est là heureusement. Quand la toux est calmée, la grand'mère l'est aussi, et voici que de nouveau sa voix est agréable à entendre, bien qu'un peu fêlée. Non, elle n'est pas sans charmes, la voix de l'aimable vieille, et, quand reparaît le sourire, la figure s'éclaire agréablement. Que ne sourit-elle toujours? Mais voilà! Elle porte le deuil de la royauté et de la noblesse et il convient alors d'être triste. Deuil sincère, d'ailleurs. Elle voit ce qu'elle pleure à travers ses illusions. Elle s'est fait une sorte d'idéal de la vieille société française où son imagination se complaît. Elle voit les rois portant des poules toutes plumées dans les pots des paysans, les seigneurs dotant les jeunes paysannes sans rien prélever, les nobles dames s'en allant sur leurs blanches haquenées porter des secours aux malades. Ah! ce bon vieux temps! Quand elle est dans ce rêve, allez donc lui parler des conquêtes de 89 et des bienfaits du régime parlementaire! Ce régime surtout l'irrite. Que voulez-vous? Par un très malheureux hasard, il s'est trouvé que son député, venant lui demander de faire voter son entourage pour lui, après avoir parlé de son intégrité et de ses convictions bien connues dans tout le Médoc, lui a proposé, en tirant de sa poche un échantillon, des vins de table absolument purs, d'une digestion facile et d'un bouquet délicieux, rendus en gare. Cela a suffi, et elle ne voudra jamais entendre au parlementarisme.

A son âge, on ne change plus; inutile donc de la contrarier. Écoutons-la sans l'interrompre, car elle nous dit bien quelques vérités salutaires parmi ses boutades, et ces boutades même sont souvent d'un tour original et d'un sel exquis. On pourrait extraire un certain nombre de remarques morales qui suffiraient à remplir un joli petit volume de maximes à la La Bruyère. Écoutez-la, par exemple, quand elle compare les qualités modestes, qui sont d'un emploi journalier, à certaines vertus d'apparat, qui ne sont qu'un magnifique ornement pour celui qui en est paré. « Ces vertus d'apparat, vous dira-t-elle, ressemblent à ces gros billets de banque qui permettent à certains de ne pas payer leurs menues dettes sous prétexte qu'ils n'ont pas de monnaie. » Voilà un échantillon que je vous propose, moi aussi, tout comme le candidat du Médoc, pour vous tenter et vous mettre en goût.

III.

L'Idéal (1), par M. Jules de Glouvet, est une œuvre qui s'élève au-dessus des romans ordinaires. Lui aussi, M. de Glouvet regarde avec tristesse la société contemporaine. Nous sommes bien bas, au fond d'un abîme, et il nous dit: Levez les yeux, voyez le soleil qui dore les cimes des deux montagnes formant l'entonnoir où vous gisez. Vous l'avez vu? Eh bien, c'est à cette cime qu'il faut monter si vous ne voulez pas pourrir dans cette neige fondue. Ceignez donc vos reins et gravissez la roche escarpée. Cependant l'entreprise n'est pas aisée, car elle est bien aérienne, cette cime qui touche au ciel. On peut y arriver sans doute, puisque M. de Glouvet nous montre son héros là-haut, tout là-haut, baigné de soleil; mais, hélas! voici qu'il perd l'équilibre et roule à son tour dans l'abîme. Non, en vérité, cela est décourageant. Pourquoi ce héros a-t-il voulu faire l'ange, malgré l'avertissement de Pascal : Qui fait l'ange fait la bête? La véritable conclusion à tirer de cet exemple, ce serait qu'il faut borner son ambition et s'établir modestement à mi-côte. Tel n'est pas cependant le conseil de M. Glouvet, qui nous répète : En haut! en haut! plus haut encore!

Le petit drame ou la petite comédie qui sert de cadre à ces leçons de haute morale a quelque analogie avec *la Famille Benoîton* de M. Sardou. Seulement nous n'avons pas ici affaire à une tribu enrichie dans les sommiers élastiques, mais à une noble maison dont la fortune décroît, au contraire. Ne racontez pas cela à la bonne grand'mère Droz : elle en aurait trop de chagrin. La dignité morale a décru avec la fortune. Ces nobles ne le sont que de nom, car ils ont tous les travers et tous les vices de la partie gangrenée de la bourgeoisie. Chez le vieux marquis *de* Benoîton, quelques beaux restes de sentiments chevaleresques; mais chez les comtes et barons ses fils ou ses gendres, chez tous les *de* Benoîton *de Benoîtonnants,* de naissance ou par alliance, pas la moindre trace. Celui-ci brasse des affaires louches, celui-là s'abêtit dans les tripots, cet autre triche presque au jeu. Et ces dames? Elles ne valent guère plus, sauf l'une d'elles, l'héroïne de cette histoire, et encore succombe-t-elle entre les

(1) *L'Idéal*, par Jules de Glouvet. — 1 vol. Paris, 1884. Plon, Nourrit et Cie.

bras du sage, du prédicateur d'idéal, de l'ange, en un mot. Ils font la bête l'un et l'autre, en un quart d'heure de défaillance. Il est vrai qu'ils se relèvent ensuite et s'efforcent de faire repousser leurs ailes. Ils veulent oublier l'instant funeste, elle et lui ; aussi *lui,* quand il s'adresse à *elle,* l'appelle : Mademoiselle ma sœur. Ni demoiselle, ni sœur, grand Dieu! Mais c'est afin de se faire illusion. Ce saint, cet affamé d'idéal, rassure ainsi sa conscience comme ferait un disciple de Loyola. Ne le choisissez pas pour modèle, je vous en conjure. S'il vous faut un modèle, prenez plutôt le mari malheureux, un bon gentilhomme campagnard qui ne pose pas pour le régénérateur des âmes, pour le saint, qui ne prononce pas une seule fois le mot d'idéal et, n'ambitionnant pas d'être un ange, se contente d'être un parfait honnête homme. Il confirme bien ce que je disais en commençant : Établissons-nous à mi-côte. Si M. de Glouvet l'a montré victime d'un accident fâcheux, c'est pour que nous sachions bien que la vertu ne trouve pas toujours sa récompense. Ce récit, animé d'un souffle très généreux, ne produit donc pas peut-être tout l'effet qu'il se proposait ; mais il faut louer l'intention excellente, la délicatesse et l'élévation des pensées, et aussi le mérite littéraire.

IV.

La *muse noire* (1) de M. de Guaita est une négresse aux formes opulentes, dont les seins palpitent et dont le corps ruisselle d'effluves. A elle, à ses étreintes et à ses morsures vont les poètes qu'ennuie la muse rose, une petite pensionnaire zézayante qui ne veut être embrassée que du bout des lèvres. M. de Guaita, dans l'intimité de la négresse, s'est accoutumé à voir tout en noir. C'est pour cela qu'il est pessimiste, nihiliste même; aussi, quand il s'endort après avoir été bien mordu, à quoi rêve-t-il? Il voit l'univers detruit et notre vieux monde livré, non pas aux vers, car ce serait encore pour lui quelque chose comme une sensation, mais au néant. Affreux, n'est-ce pas? Mais rassurez-vous : M. de Guaita n'est pas si féroce, au fond. Tenez, le voici qui chante une petite bergère, *et ron, ron ron, petit patapon!* A la bonne heure! Lui reprocherons-nous ces contradictions? Non, certes, car lui-même les confesse.

J'ai dit [illegible] blanc, et vert en pleurant.

Il a dit blanc, il a dit vert, il a dit rose, il a dit noir, selon l'impression du moment et la nuance qui frappait ses yeux. Toujours sincère, et j'ajoute presque toujours artiste. Ils ne sont pas sans merite, ces vers de toutes les couleurs. Un seul conseil : Rompez avec la négresse.

V.

Quelques mots seulement sur *les Rois en exil* au Vaudeville. Était-il donc impossible de transporter à la scène le beau récit de M. Alphonse Daudet? Des mains expérimentées y auraient réussi, je crois ; mais il fallait une grande légèreté de touche, beaucoup d'habileté, de discrétion et de tact. M. Daudet n'est pas heureux avec les adaptateurs. Celui-ci a opéré sur *les Rois en exil* avec une maladroite brutalité. Il a justement mis en lumière ce qu'il devait laisser dans l'ombre ou indiquer à peine. On dirait même qu'il y a pris comme un cruel plaisir. Dans le roman, tout l'intérêt se portait sur la reine Frederique, un noble cœur, une grande âme. Les fautes, les hontes, la triste degradation du roi détrôné semblaient n'être présentées que pour nous apitoyer sur la reine infortunée. Le romancier nous les disait, mais avec tristesse, comme en pleurant et en nous invitant à pleurer sur celle qui en était doublement la victime comme epouse et comme mère. Quand nous assistions à telle orgie du roi qui s'amuse, notre pensée se reportait vers Saint-Mandé, où gémissait Frédérique. Le théâtre, qui donne à toutes choses un singulier relief, nous prend tout entiers par les yeux et les oreilles, et il nous est malaisé de n'être qu'à demi présents pour voyager ailleurs par l'imagination. Voilà pourquoi il ne fallait qu'indiquer à peine certaines scènes qu'on a, au contraire, étalées comme pour nous dire : Regardez ce que sont les rois quand la Révolution « les fait rentrer dans le rang ». Au théâtre — c'est un axiome, — nous devenons humains, charitables, généreux. Cette générosité s'est révoltée de tant de cruauté. La scène où Christian mange avec Séphora un *miroton* preparé par le père de Sephora, cette scène où la miserable, assise entre son père et son mari, énumère par le menu les privautés qu'elle accorde à son royal protecteur, et donne le detail des faveurs qu'elle lui refuse, n'a pu être supportée; non plus celle où le roi, qui s'est attardé à souper avec des drôlesses, se présente devant la reine et ses partisans, au milieu d'un bal que donne le duc de Rosen en son honneur, ivre et incapable de se tenir debout. L'orage s'est déchaîné contre ce qu'on appelle l'art brutal et qui, étant brutal, n'est pas de l'art, en somme.

M. [illegible]

NOTES ET IMPRESSIONS

Que de bruit autour de ces *Rois en exil!* Les journaux du boulevard rendent compte chaque matin des incidents de la veille : telle scène a passé sans encombre, telle autre a soulevé d'ardentes protestations. Comme l'affluence du public augmente en raison du tapage, on en vient jusqu'à soupçonner les honorables directeurs du Vaudeville d'adjoindre à leurs claqueurs ordinaires quelques siffleurs patentes.

D'autre part, les Jeremies de la presse royaliste se lamentent pompeusement. — Qu'avons-nous fait de notre vieille chevalerie française? Que deviennent les saintes lois de l'hospitalite? Nous insultons les vaincus! Nous tombons sur les blessés! Nous rions des douleurs de l'exil! — Et, pour nous les faire mieux sentir, ces douleurs, on nous conte

1. [illegible] de Guaita, [illegible] *Muse noire*. — 1 vol. [illegible], 1884. [illegible].

l'odyssée de tous les princes français qui ont pris à diverses époques le chemin de l'étranger, depuis le comte de Provence jusqu'aux princes d'Orléans encore exilés à cette heure... — Encore exilés, les princes d'Orléans! Et où cela? — A Eu et à Chantilly. — Allons donc! — C'est imprimé dans le *Figaro*.

M. Alphonse Daudet est ainsi convaincu d'avoir commis une *mauvaise action*. Une mauvaise action! Le mot est gros. C'est pourtant celui que quelques journaux ont colporté et que j'ai retrouvé, l'autre soir, sur les lèvres d'un bon jeune homme, d'un de ces... — comment les appelle-t-on aujourd'hui? Des *boudinés*, des *gratinés?*... — Enfin, ce jeune homme, invité à donner son avis sur la nouvelle pièce du Vaudeville, se leva et s'écria d'une voix frémissante : « Ce n'est pas une pièce...; c'est une mauvaise action! » Et, ayant dit cela, il se rassit. Pauvre enfant!

J'avoue qu'en ma qualité de simple spectateur désintéressé, je n'ai pas découvert le sujet de toutes ces colères et de ces indignations. Si la monarchie est représentée sous un assez vilain jour dans la personne de Christian II, elle est bien rehaussée par les figures de la reine Frédérique, du duc de Rosen, d'Élysée Méraut et de quelques autres personnages non moins sympathiques. Et Christian lui-même ne se conduit mal que parce qu'il est venu demeurer à Paris. On nous dit qu'à Raguse il était admirable et qu'il le serait encore s'il pouvait se remettre à la tête de ses troupes. Donc le principe de la monarchie n'est nullement atteint; on ne s'en prend qu'à la monarchie en vacances et la vraie conclusion de la pièce serait celle-ci : Les rois ne doivent pas quitter leur trône! — Il n'y a rien là qui puisse fâcher MM. de Pène et de Grandlieu.

Je n'ai pas à parler autrement des *Rois en exil* : M. Gaucher explique plus haut comment cette pièce fait crier tant de gens alors que le roman n'avait révolté personne.

Il me semble qu'à la place du maître écrivain je n'aurais pas permis qu'on portât la main sur les personnages sortis de mon cerveau et qu'on les exposât à la lumière crue de la rampe sans souci des nuances et des couleurs.

Voici, par exemple, le type du brocanteur Leemans. Dans le livre, c'est un Belge, catholique pratiquant qui se sert de l'Église pour capter la haute clientèle. « Il entendait la messe dans l'oratoire de ces dames, chez la comtesse Mallet, chez l'aînée des Sismondo, se montrait le dimanche à Saint-Thomas-d'Aquin, à Sainte-Clotilde... » Eh bien, dans la pièce, ce personnage éminemment original et vivant devient le vieux juif classique, archi-usé, l'usurier des mélodrames, le père Mardochée des romans de Montépin.

Et Rosen, le vieux pandour, « qui portait tous ses instincts rapaces et pillards écrits dans son profil d'oiseau de proie », qu'est-il devenu au Vaudeville? Le bon général des pièces de Scribe, l'homme qui se détourne pour essuyer une larme, le *bénisseur* enfin!

*
* *

On dit que la pièce du Vaudeville bafoue la royauté. Elle est bien plus compromise, cette pauvre royauté, par les révélations du procès que le marquis de Rays soutient actuellement devant la police correctionnelle.

Vous avez lu l'acte par lequel le fondateur de la Nouvelle-Irlande s'était rendu acquéreur des terrains qu'il devait revendre ensuite à si bon compte aux malheureux colons?

« L'an 1880, le 29 septembre, à Port-Breton, Nouvelle-France, Océanie, par-devant Me Frédéric Chambaud, notaire à la résidence de Port-Breton, et en présence des témoins ci-après nommés, tous soussignés :

« A comparu le sieur Maragano, roi de Langoum, domicilié dans cette île... »

Le sieur Maragano! Soyez donc roi de Langoum, roi reconnu, roi domicilié, pour être traité de *sieur*, tandis qu'un simple notaire — et quel notaire! — est appelé maître, et que les autres signataires de l'acte sont dits seigneurs ou messieurs!

*
* *

M. Guy de Maupassant, qui sera un jour de l'Académie, l'attaque avec une ardeur excessive. Il la compare à une vieille personne. Ceci ne serait rien; ç'a été dit cent fois, et l'Académie ne s'en est pas portée plus mal. Mais M. de Maupassant en parle comme d'une personne peu honorable et même méprisable; il lui prête le rôle que Victor Hugo fait jouer dans *Ruy Blas* à cette « affreuse compagnonne »

Dont le menton fleurit et dont le nez trognonne.

Vraiment, c'est trop.

Et pourquoi l'injurie-t-il ainsi? Tout simplement parce que l'Académie, ayant à désigner un sujet de poésie pour son prochain concours s'est arrêtée à ces deux mots : *Sursum corda!*

M. de Maupassant n'admet pas qu'on impose un sujet aux poètes, qu'on règle leur inspiration, qu'on paralyse leurs élans, qu'on éteigne leur flamme... Eh non! parbleu! Nous non plus. Mais le titre fourni par l'Académie ne paralysera rien du tout; il est on ne peut plus élastique. C'est une sorte d'épigraphe qui se prêtera à tous les poèmes un peu élevés qu'on voudra bien lui apporter. Dam! l'élévation est de rigueur; mais c'est aussi une des conditions de la poésie, commandée ou non. Personne ne s'aviserait de faire une ode sur les sujets qu'affectionnent les jeunes romanciers d'aujourd'hui. L'Académie n'aura donc apporté aucune entrave au développement du génie qui voudrait se manifester. S'il y a un poète quelque part, qu'il se montre!

M. de Maupassant ne reproche pas seulement à l'Académie de dépenser en prix les fonds dont elle dispose, il l'accuse d'être « l'ennemie professionnelle des artistes nouveaux, hardis, novateurs, indépendants... »; il constate qu'elle n'a pas reçu Molière — ce que l'Académie s'était déjà plu à constater elle-même dans un alexandrin que M. de Maupassant me permettra de ne pas citer; — il se plaint qu'elle ait laissé à sa porte Flaubert, Théodore de Banville et Leconte de Lisle. Certainement, c'est bien dommage. Mais Flaubert est représenté à l'Académie par son ami Maxime du Camp, qui lui a consacré des pages malheureusement impérissa-

bles; Théodore de Banville n'a peut-être pas encore renoncé à poser sa candidature; quant à Leconte de Lisle, il a déclaré lui-même qu'il se considérait comme élu du jour où Victor Hugo avait voté pour lui. Et ceci est d'autant plus significatif que le maître avait voté pour Sardou! Dans le ballottage où Leconte de Lisle s'était trouvé mêlé, l'unique voix restée fidèle au poète fut celle d'Auguste Barbier.

Et puis, pourquoi vouloir obliger l'Académie à être toujours et quand même le cénacle de toutes les illustrations littéraires? Elle se recrute où elle peut et comme elle veut; elle consulte ses préférences personnelles, elle suit le mouvement du jour ou elle lui résiste; elle subit l'influence des coteries, tantôt dans un sens, tantôt dans l'autre : c'est assez naturel. Faut-il répéter que l'Académie est un salon? Non, n'est-ce pas? Alors disons que c'est un cercle, un cercle très haut placé, le Jockey-Club de la littérature. Il y a des gens très distingués au Jockey-Club : cela veut-il dire qu'on n'en trouverait pas d'aussi distingués ailleurs?

Si M. de Maupassant voulait absolument s'en prendre aux poètes dont l'inspiration a besoin d'être nourrie, chauffée et éclairée, que ne se tournait-il vers M. Albert Delpit?

Les journaux nous apprennent qu'après avoir entendu Thérésa dans sa dernière création du *Bon gîte*, de Déroulède, l'auteur des *Maucroix* a promis à la chanteuse populaire d'écrire pour elle une chanson patriotique.

Voilà ce qui s'appelle un sujet imposé — et imposé dans des conditions particulièrement assujettissantes. Il faudra que la chanson ait tant de couplets, qu'elle soit conçue dans tel rythme, qu'elle convienne au musicien, qu'elle se prête aux effets de voix adoptés par la chanteuse... Ce n'est pas ainsi que Rouget de Lisle a composé sa *Marseillaise*.

Eh bien, vous verrez que M. Albert Delpit n'en fera pas moins une très bonne chanson, une chanson dont on pourra dire qu'elle aura été le cri d'un cœur patriotique.

Ce sera un cri travaillé, voilà tout.

∴

Les personnes qui suivent les travaux du conseil municipal par les comptes rendus des journaux ne savent pas ce qu'elles perdent. Ces comptes rendus sont écourtés, tronqués, réduits à rien. Il faut lire ceux du *Bulletin municipal officiel*, qui, pour n'être encore que des comptes rendus analytiques — nous payerions cher l'*in extenso!* — sont incomparablement plus complets et plus intéressants.

Ainsi on a annoncé que le conseil avait repoussé une pétition des directeurs des bals publics de Paris qui demandaient à être dégrevés d'une partie de la taxe payée pour les pauvres, et l'on a raconté qu'à ce propos le rapporteur avait lu un chapitre de M. Taine, très défavorable aux établissements en question. Mais on n'a pas dit que le rapporteur avait fait précéder cette citation d'une appréciation très flatteuse pour l'écrivain, qu'il appelait « le profond historien de la Révolution française » :

Si, sur la foi de cette déclaration, le citoyen Joffrin ou quelque autre conseiller incorruptible a lu le dernier volume du « profond historien », j'imagine qu'à la prochaine séance le rapporteur susdésigné passera un mauvais quart d'heure!

Du coup, la pétition sera peut-être renvoyée à un nouvel examen, et les directeurs de bals publics, perdus par l'intervention de M. Taine, auront des chances d'être sauvés par lui!

∴

On n'a pas relevé non plus un joli discours prononcé par M. Th. Villard, dans un banquet donné à l'École Monge à propos de l'inauguration de l'École Monceau.

L'École Monceau est une école de filles établie sur le modèle de l'École Sévigné et construite dans le voisinage de l'École Monge, qui, elle, est réservée, comme on sait, à la jeunesse masculine.

Pour la première fête de la nouvelle école, on avait choisi le jour de la fête de sainte Catherine, la Saint-Charlemagne des jeunes filles.

Mais vous n'ignorez pas que sainte Catherine est aussi la patronne des filles qui restent filles... Fâcheux présage! Les élèves de l'École Monceau allaient donc être vouées au célibat?... C'est ce qu'on pouvait dire... Quelques mères superstitieuses le disaient déjà.

M. Villard sentit le danger et y para tout de suite en déclarant, dans une allocution pleine de chaleur et de mouvement, que la protection de sainte Catherine ne devait pas s'étendre au delà du terme prescrit pour la durée des études :

« Ce n'est pas de coiffer sainte Catherine qu'il s'agit ici, mais bien d'instruire des filles pour en faire des femmes, [illegible] *école Monge qui nous donne l'hospitalité ce soir.* »

Vous pensez si les mères furent rassurées! Non seulement on n'élevait pas leurs filles pour l'état de celibat, mais on s'engageait implicitement à les marier! L'École Monceau ne devait être qu'une école de futures épouses placée à côté d'une pépinière de maris!

Voilà un moyen de propagande scolaire dont on ne s'était pas encore avisé.

X.

BULLETIN

Chronique de la semaine

Actes officiels. — Le *Journal officiel* publie un important mouvement administratif. — Le gouvernement fait distribuer aux députés le *Livre jaune* sur le Tonkin. — Important mouvement judiciaire.

Sénat. — Discussion du projet de loi sur le crédit mobilier agricole. M. Oudet combat le projet déposé par le gouvernement et modifié par la commission. Réponses de M. [illegible] et de M. le ministre de l'agriculture. L'article Ier, qui consacre le principe du gage sans nantissement, est rejeté; l'ensemble du projet est renvoyé à la commission. — Nomination de la commission chargée d'examiner la loi municipale. — Discussion de la recherche de la paternité : discours de M. [illegible] rapporteur.

[illegible] — M. [illegible] pression du budget extraordinaire; les quatre premiers chapitres du budget du ministère des finances sont

adoptés. — La réduction de 40 millions, au chapitre V du budget du ministère des finances, proposée par la commission, est rejetée. — Rapport de M. Léon Renault sur la demande de crédits pour le Tonkin. — Adoption des 45 premiers chapitres du budget de l'instruction publique. Le crédit affecté aux bourses nationales est augmenté de 300,000 francs. — Discussion et adoption de la loi sur les juges consulaires, votée par le Senat; l'amendement qui visait les droits électoraux des femmes commerçantes fera l'objet d'une proposition spéciale. — Adoption du budget de l'instruction publique. — Vote des cinquante-neuf premiers chapitres du budget des travaux publics. — Discussion du budget de la guerre : MM. Margaine, de Roys, Ténot, Laisant, prennent la parole. Reponse du général Campenon. Les cinq premiers chapitres sont votés.

Institut. — Academie française : Réception de M. de Mazade; M. Mézières répond au récipiendaire. Le *Journal des Débats* a publié les deux discours *in extenso.*

Angleterre. — Manifestation nationaliste à Neury, en Irlande. — Troubles à Wexford. — Condamnation à mort de O'Donnell, meurtrier de Carey.

Autriche-Hongrie. — Réunion du parlement autrichien. Discours du president, M. Smolka. — Le ministre des finances depose le projet du budget de 1884, accompagné de l'exposé des motifs. Déficit de 38 7/10 millions de florins.

Suisse. — Ouverture de la session d'hiver des Chambres fédérales, le 26 novembre. Discussion d'une motion d'un député de Schaffeuse sur la création de nouveaux évêchés.

Soudan. — Le consul français et les sujets anglais et autrichiens sont quitté Khartoum. Deux tribus de plus se sont soumises au mahdi.

Chine et Indo-Chine. — L'état de siège est déclaré au Tonkin. Les mandarins de Quan-Yen et de Haï-Dzuong sont arretés. La reprise des opérations militaires est imminente.

Etats-Unis. — Réunion du congrès. Message du President.

Divers. — Arrangement conclu entre M. de Lesseps, représentant de la compagnie du canal de Suez, et le comité des armateurs anglais.

Sorbonne

DOCTORAT ES LETTRES

Thèses de M. J. Loth, ancien élève (diplômé) de l'École pratique des hautes études : *De vocis Aremoricæ usque ad sextum post Christum natum saeculum formâ atque significatione.* — *L'émigration bretonne en Armorique du* v^e^ *au* viie *siècle de notre ère.*

M. J. Loth est un Breton bretonnant. Nul mieux que lui,

Et par droit de diplome et par droit de naissance,

n'était en état de s'attaquer aux deux problèmes objets de sa double thèse. A-t-il pleinement réussi à éclaircir des points aussi obscurs? Il semble que oui, du moins en ce qui concerne l'Armorique. Le sens et la forme des mots, les pays compris au temps de César sous cette dénomination celtique (*Arémorique*, pays maritime), tout cela est assez clair. Mais si l'on se demande quelles peuplades il faut comprendre sous ce vocable et quel lieu chaque peuplade occupait; si l'on recherche, à l'aide des *Commentaires* de César, à quel point ces peuplades étaient fédérées entre elles et lesquelles faisaient partie de la confédération, il reste quelque incertitude.

Et de même pour l'émigration bretonne. En réalité, le fait de l'émigration des Bretons insulaires dans la presqu'île armoricaine n'est pas douteux; ce qui est obscur, c'est le *comment* de cette émigration. S'est-elle faite lentement, par infiltration? Ou bien, au contraire, y a-t-il eu inondation, envahissement à main armée? Tel est le problème. M. Loth croit qu'il y a eu envahissement, et il cite des textes. Mais l'interprétation des passages cités prête à la controverse; on peut entendre autrement que ne l'entend M. Loth, tel passage de tel et tel auteur comme Grégoire de Tours, Gildas, Bède, tous écrivains qui, du reste, ne sont point contemporains ou témoins des faits.

Le mérite propre aux thèses sur l'Armorique et la Bretagne, c'est d'être avant tout claires et bien ordonnées. On y trouve aussi de nombreux détails sur le sol, les noms et les mœurs des habitants de cette région que les Romains ne purent entamer moralement, malgré les municipes, les colonies et les routes qu'ils établirent dans ce pays réfractaire.

J. D.

Psychologue et moraliste

Samedi dernier, M. Maxime Gaucher a rendu compte des *Maximes de la Vie*, de la comtesse Diane. Ce joli volume est précédé d'une jolie préface de M. Sully Prudhomme. L'aimable écrivain y établit une distinction très fine entre le psychologue purement théoricien et le moraliste qui met dans ses maximes sa connaissance pratique des hommes et de la vie.

« Le psychologue, dit-il, excelle à distinguer et à démontrer les facultés de l'âme; il se pique de vous apprendre qu'elle est sensible, intelligente, de vous révéler toutes les différentes especes de passions qui la possèdent et de vous prouver que néanmoins elle est libre. Cela fait, il est dupe de tout le monde : un flatteur l'exploite; une servante le mène par le nez. Il est comparable à un naturaliste qui connaît à merveille l'anatomie du genre *Equus* et n'en est pas moins si mauvais cavalier que sa monture le conduit où elle veut et le desarçonne par le moindre écart. L'amazone, au contraire, n'a jamais compté ni défini les muscles du cheval; mais elle en a expérimenté le jeu : d'une pression légère, d'un mouvement imperceptible du poignet, elle le dirige à son gré et lui fait prendre l'allure qu'il lui plaît. Elle peut donc fournir de précieux renseignements sur le naturel des bêtes qu'elle a gouvernées. »

Plus loin, M. Sully Prudhomme montre l'écueil du genre, qui est de se faire admirer aux dépens du sens commun; mais peut-être l'exemple n'est-il pas très bien choisi.

« Vauvenargues a dit : « Les grandes pensées viennent du « cœur. » Or, dans cette pensée même, son cœur ne paraît-il pas avoir dominé sa raison? Si téméraire qu'il soit de critiquer une si célèbre parole, je n'hésite pas à la déclarer moins solide que généreuse. On conviendra que l'idée de la gravitation universelle, par exemple, sans être précisément une inspiration du cœur, n'est pas dépourvue de grandeur, à moins que Vauvenargues ne range point, comme nous, parmi les grandes pensées, toutes celles dont la portée est sans limites. »

N'y a-t-il pas ici une confusion entre deux mots de sens bien différent : *idée* et *pensée?*

Le gerant : HENRY FERRARI.

Paris. — Imp. A. Quantin, 7, rue Saint-Benoît. [2013]

REVUE
POLITIQUE ET LITTÉRAIRE
DE LA FRANCE ET DE L'ÉTRANGER
REVUE DES COURS LITTÉRAIRES (3e SÉRIE)

DIRECTEUR : M. EUGÈNE YUNG.

3e SÉRIE. — 3e ANNÉE (DEUXIÈME SEMESTRE). NUMÉRO 24. 15 DÉCEMBRE 1883.

13 décembre 1883.

A l'approche du renouvellement de janvier, nous rappelons que toutes les communications doivent être adressées à M. le Gérant des Deux-Revues, *et non plus* 108, *mais* **111**, boulevard Saint-Germain.

LE NÉO-HELLÉNISME

A propos des romans de Juliette Lamber (Mme Adam)

« Toute la suite des hommes, pendant le cours de tant de siècles, doit être considérée comme un même homme qui subsiste toujours et qui apprend continuellement » (Pascal). Or c'est fatigant de toujours apprendre. L'expérience assagit, mais réjouit peu. De même qu'un homme ayant passé l'âge mûr, plein de souvenirs, de savoir et de mélancolie, remonte le cours des ans, se rappelle son enfance et sa jeunesse et se plaît à les revivre en se disant que c'est ce qu'il a eu de meilleur : ainsi l'humanité, arrivée à l'âge de l'histoire et de la critique, opprimée sous sa propre expérience, lasse de porter sous son crâne toute la science accumulée par les siècles, trouve pourtant dans son antiquité même des ressources contre l'ennui de durer et prend plaisir à se figurer les différents états d'esprit et de conscience qu'elle a jadis traversés. La critique même, qui tant de fois l'attriste, s'applique à machiner pour elle ces résurrections qui l'amusent. Et la critique y est aidée par une sorte de mémoire obscure des temps où nous ne vivions pas encore, et d'aptitude à les imaginer. Comme notre corps, avant de voir le jour, a parcouru successivement tous les degrés de la vie, à commencer par celle des mollusques, et continue de renfermer les éléments de ces organisations incomplètes qu'il a dépassées, ainsi l'âme moderne semble faite de plusieurs âmes, contient, si l'on peut dire, celles des siècles écoulés; et nous ressaisissons en nous, quand nous voulons y faire effort, un Arya, un Celte, un Grec, un Romain, un homme du moyen âge.

Par exemple, Rousseau et ceux de son école se refaisaient primitifs et « sauvages ». Les hommes de la Révolution revivaient les premiers temps de la république romaine. De l'exactitude de ces résurrections intérieures, je ne dirai rien maintenant. Les poètes de la pléiade croyaient chanter en Grèce, aux fêtes de Bacchus, ou à Tibur, sous la vigne d'Horace. Aujourd'hui la critique nous rend ces commerces plus aisés et plus attrayants : toutes les époques, mieux connues et reconstituées avec leur couleur propre et dans leur originalité, nous attirent tour à tour; et nous vivons avec tous nos ancêtres humains.

Surtout nous aimons vivre avec les Grecs et nous nous plaisons à dire qu'ils sont nos vrais pères intellectuels et que nous leur ressemblons. C'est l'âme hellénique que beaucoup d'artistes et d'écrivains de nos jours ont réveillée de préférence en eux et dans leurs ouvrages. La religion des Grecs leur paraît la plus belle; leur vie, la plus naturelle et la plus noble; leur art, le plus parfait. André Chénier commence notre initiation aux mystères de la beauté pure et de la forme accomplie; Cymodocée est presque l'unique grâce des *Martyrs* de Chateaubriand; Béranger lui-même a eu son rêve grec :

[illegible]

Et Musset :

[illegible]

Hugo, plusieurs fois, dans la *Légende des siècles,* applique ses lèvres d'airain, ses lèvres de prophète à la flûte de Sicile. Théophile Gautier, Paul de Saint-Victor, M. Cherbuliez et

bien d'autres ne peuvent se consoler de la mort des beaux dieux de Grèce; Heine découvre l'île où ils sont relégués; M. Théodore de Banville les fait passer par l'atelier de Paul Véronèse. Leur culte va grandissant. Les derniers poètes, MM. Leconte de Lisle, Sully Prudhomme, Louis Ménard, France, Silvestre, les aiment d'amour; des hommes politiques parlent de république athénienne comme s'ils savaient exactement ce qu'ils disent. Quand M. Taine raisonne de l'art grec, on sent, sous ses déductions solidement emboîtées et sous l'éclat dur de son style de poète-logicien, un cœur qui se fond en tendresse; et M. Renan fait, sur l'Acropole, sa troublante prière à Pallas Athènè. A mesure que monte la démocratie, que l'on dit inélégante, les âmes délicates se tournent avec d'autant plus d'adoration vers les pays et vers les siècles de la beauté irréprochable et de la vie harmonieuse. Comme autrefois Ronsard et ses amis immolaient en pompe un bouc à Iacchos, plusieurs de nos contemporains offriraient volontiers à quelque statue de Vénus anadyomène ou de Vénus victorieuse, non une génisse ou une brebis, mais des fruits, du lait et du vin, en chantant sur un air de Massenet des vers de Leconte de Lisle.

I.

Ce rêve grec, personne ne l'a embrassé avec plus de ferveur, nourri avec plus de prédilection, exprimé avec plus d'enthousiasme; personne n'a mieux ramené et rattaché à ce rêve antique ses sentiments et ses pensées même les plus modernes; personne n'a mieux donné à cette piété d'artiste l'apparence d'un culte moral et d'une foi directrice de la vie, personne ne s'est mêlé avec plus de joie à la procession des Panathénées, que Mme Juliette Lamber. Sa moins contestable originalité est dans l'ardeur même de sa foi païenne.

Son œuvre est presque tout entière une apothéose de la nature, de la terre et de la vie terrestre. Croyance passionnée à la bonté des choses; ivresse d'être et de sentir; libre vie qui, pour être heureuse, n'en est pas moins noble; obéissance aux penchants naturels rendue inoffensive par le goût de la mesure, par l'adoration studieuse de la beauté; réconciliation de la matière et de l'esprit; développement harmonieux de l'homme complet, l'exercice de ses facultés supérieures suffisant à tempérer et à purifier les instincts de la chair : voilà le fond de ses romans.

« Qui je suis? Je suis païenne. Voilà ce qui me distingue des autres femmes (1). »

Mais ce n'est pas seulement parce que la religion et la vie grecques, telles qu'elle se les figure, lui semblent belles, que Mme Juliette Lamber les embrasse si ardemment. Elle croit qu'une nature bien douée, si on la laisse se développer en liberté, y va d'elle même. Notre malheur, c'est qu'on nous inculque dès l'enfance des idées, des croyances et des soucis d'outre-tombe, par où notre nature est faussée à jamais : car ces pensées et ces terreurs, on ne s'en affranchit plus; du moins il en reste toujours quelque chose. Puis, outre l'éducation reçue, on subit malgré soi, plus ou moins, l'esprit de quatre-vingts générations qui toutes ont eu ce pli de se tourmenter d'une autre vie et de placer leur idéal en dehors de la vie terrestre.

« Il ne faut savoir que ce que l'on voit, sentir que ce que l'on ressent... Les seules leçons que reçut mon enfance furent celles qui devaient me garantir de toute notion religieuse (1).

« Ma jeunesse, je la vivais en moi, par moi, sans être tenue de la vivre dans la jeunesse de cent races, dans les erreurs, les caducités de cent sociétés mortes de vieillesse (2). »

Le moyen de rendre à notre être sa virginité native, de lui assurer l'intégrité de sa jeunesse, c'est de vivre dans la nature, de l'aimer, de la comprendre, de communier avec elle. Un des mérites les plus éminents de Mme Juliette Lamber, c'est sa passion des beaux paysages et sa puissance à les décrire. Ses tableaux ont de l'éclat et un pittoresque grandiose. Ce sont paysages du Midi, chauds et lumineux; et ils sont vivants, vraiment pleins de dieux, la nature y ayant des formes vaguement animales et respirantes : *Mens agitat molem.*

« Les flancs ravagés du Luberon étalent des entrailles d'or. Les hauteurs de ses collines prennent les aspects rugueux de la peau des mastodontes. L'un des sommets a la forme d'un monstre. Il semble nager sur les vagues de la terre, s'abaisser pour se relever dans le roulis des mouvements du globe, tandis que les nuages floconneux, posés sur le monstre, l'entourent d'écume soulevée (3). »

L'auteur de *Païenne* éprouve avec une rare violence l'ivresse des formes, de la lumière et des couleurs. Il y a chez sa Mélisandre, si raffinée pourtant, quelque chose de la large vie animale et divine du Centaure de Maurice de Guérin.

« Je me grisais en respirant la flamme de l'astre immortel, j'en recherchais les embrassements; je crus trouver un être semblable à moi, plus brûlant, que je coiffais de rayons, que je personnifiais, dont je partageais les habitudes, me levant, me couchant à ses heures, amoureuse de sa face étincelante, désespérée de ses disparitions comme de l'absence d'un être adoré. Le soleil fut ma première passion, mon premier culte.

« Les grandes formes des montagnes, je les animalisais, je leur trouvais des figures mystérieuses. Quand je courais à leur pied, je m'imaginais les entraîner avec moi dans des courses vertigineuses, au galop de mon cheval. Les arbres m'accompagnaient en longue file ou par troupe; je me sentais emportée par le mouvement de toute la terre sous le regard de toutes les étoiles. Ah! les belles chevauchées que celles faites avec la nature entière! etc. (4). »

Dans ces paysages divinisés vivent en effet des demi-dieux et des déesses. Les héros et les héroïnes de Mme Juliette

(1) *Païenne*, p. 12.

(1) *Païenne*, p. 15.
(2) *Païenne*, p. 20.
(3) *Païenne*, p. 27.
(4) *Païenne*, p. 22.

Lamber ont la beauté physique, la richesse, la fierté, le courage, l'intelligence, l'esprit, le génie. Vous ne trouverez point là de sacrifices secrets, de mélancolies d'anémique, de passions étouffées (sauf, tout au plus, dans la première partie de l'histoire d'Hélène) (1). Ils n'ont ni dégoût de la vie ni honte de l'amour. Ce sont de superbes et lyriques créatures qu'on s'imagine pareilles aux seigneurs et aux dames qui éclatent sur des ciels d'apothéose dans les tableaux et les plafonds de la Renaissance italienne. C'est à des toiles de Véronèse qu'ils font penser, notons-le dès maintenant, beaucoup plus qu'aux sobres figures des Panathénées.

Leur histoire est extraordinaire et simple. Hélène, défigurée par une maladie, se meurt d'être laide et de n'être point aimée d'amour par le beau peintre Guy Romain, son camarade et mari. Après un suicide manqué, une nouvelle maladie lui rend la beauté et lui donne l'amour de Guy (2). — Ida, exilée de Crète, préfère sa patrie et ses dieux à son faible amant le Cypriote, qui meurt écrasé par la statue de marbre de son rival Apollon (3). — Quant à *Païenne*, ce n'est qu'un long et brûlant duo d'amour, sans fable ni incidents extérieurs, et même sans drame intérieur; car les amants ont à peine une heure de doute et passent leur temps à faire en eux-mêmes ou l'un dans l'autre des découvertes qui les ravissent. (Il fallait de l'audace et je ne sais quelle candeur passionnée pour concevoir et entreprendre un livre de cette sorte.)

Ainsi l'œuvre de Mme Juliette Lamber n'est que l'hymne triomphant des sentiments humains les plus nobles et les plus joyeux : l'amour de l'homme et de la femme (*Païenne*), l'amour de la patrie (*Grecque*), l'amour de la beauté (*Laide*), et partout l'amour de la nature, et partout le culte des dieux grecs : car toutes sont païennes, et la Grecque Ida est une païenne pratiquante. Et le patriotisme de Mme Juliette Lamber s'efforce aussi d'être antique et païen. La patrie est chose concrète : c'est l'ensemble des biens qui font pour un peuple la douceur et la beauté de la vie; là encore le mysticisme n'a que faire. Le lieutenant Pascal finit par reconnaître que son patriotisme ascétique, culte d'une abstraction à laquelle il sacrifie ses sentiments naturels, n'est qu'une sublime erreur, et il se décide à aimer la France dans la personne d'une Française (4).

Ce naturalisme respire non seulement dans les œuvres franchement païennes de Mme Juliette Lamber, mais dans ses moindres Nouvelles. La nature y est partout plus qu'aimée : adorée; et partout les divinités grecques y sont évoquées et invoquées, et jusque dans des dialogues entre personnages qui s'appellent bourgeoisement Renaux ou Durand (5). Je ne prétends pas que ce naturalisme donne beaucoup de naturel à leurs conversations; mais il suffit que l'auteur écrive ainsi naturellement. Du reste, il n'aime ni ne décrit guère que les paysages du Midi, les paysages provençaux, si pareils aux sites de la Grèce (1). Il ne cache point son parti pris contre la nature du Nord, la nature des pays de sapins, nourrice des rêves mystiques, des sentiments anti-humains, des songes vagues et des mœurs dures. L'amour se déroule librement sous le soleil, qui l'encourage. Les frères, avec une simplicité de demi-dieux, s'intéressent aux amours de leurs sœurs et s'y entremettent (2). Dans cet heureux monde, Juliette et Roméo ne meurent point et réconcilient Montaigus et Capulets (3). Et, s'il se trouve à la Sainte-Baume un ermite, c'est encore un ermite naturaliste (4).

Naturalisme, paganisme, néo-hellénisme, tous ces mots conviennent également pour désigner l'esprit des livres de Mme Juliette Lamber : mots assez flottants et malaisés à définir. Cela nous avertit qu'il ne s'agit pas précisément d'un système philosophique, d'une théorie de l'univers et de la vie, mais plutôt d'un état intellectuel et sentimental. On verrait peut-être, en y regardant de près, que ce n'est là, forcément, qu'une fantaisie de modernes qui se pare d'un nom ancien; on démêlerait la part d'illusion, voulue ou non, que renferme le néo-hellénisme; on reconnaîtrait enfin à quel point cette fantaisie est aristocratique et combien peu de personnes en sont capables, mais aussi comme elle est belle et bienfaisante.

II.

Il faut écarter la question de savoir si, comme paraît le croire Mme Juliette Lamber, une personne bien douée, de notre temps et de notre race, abandonnée à elle-même et soustraite à toute influence moderne, arriverait sûrement à penser, sentir et vivre comme un Grec ancien; en d'autres termes, si la vie grecque dans son ensemble présente le développement le plus naturel de l'animal raisonnable qui est l'homme.

Élevés autrement que Mélissandre, notre néo-hellénisme est plutôt chose acquise que fruit de nature. Il consiste à aimer et admirer l'art, la littérature et la religion des Grecs (ce qui suppose passablement d'étude), et à essayer de se faire l'âme et la vie d'un Athénien du temps de Périclès (quelques-uns diraient : d'un Ionien du temps d'Homère).

Il est clair d'abord que ceux qui font ce rêve savent bien que ce n'est qu'un rêve. Nous ne pouvons supprimer vingt-cinq ou trente siècles dont nous héritons. Nous avons en nous des germes que les générations y ont déposés, qui n'ont rien de grec et que nous ne pouvons étouffer. Nous vivons dans un milieu qui nous avertit que nous ne sommes point Grecs et qui sans cesse nous modifie dans un tout autre sens.

Mais ce n'est pas tout. Ce que nous rêvons sous le nom d'hellénisme, est-ce si grec que cela? Le néo-hellénisme

(1) *Laide.*
(2) *Laide.*
(3) [illegible]
(4) *Jean et Pascal.*
(5) [illegible]

(1) [illegible]
(2) *Jean et Pascal; la pêche au feu.*
(3) [illegible]
(4) [illegible]

n'est-il pas plus nouveau que grec? Nous figurons-nous bien la vie grecque comme elle était? N'y aimons-nous pas beaucoup de choses que nous y mettons? N'y a-t-il pas, dans notre admiration même de l'art grec, une part de noble et heureuse duperie?

L'un nous dit :

Bienheureuse la destinée
D'un enfant grec du monde ancien! (1)

L'autre :

Jadis j'aurais vécu dans les cités antiques, etc. (2)

Ils nous disent tous qu'ils auraient voulu vivre à Athènes, y faire de la gymnastique, entendre les orateurs, suivre les processions, assister aux représentations tragiques qui duraient des jours entiers... Eh bien! pas moi! je le dis franchement. On sous-entend peut-être que, transportés à Athènes, nous y prendrions le cœur et la tête d'un Athénien : alors ce ne serait plus nous. Mais je suppose que nous, tels que nous sommes, nous nous trouvions transportés dans la ville ressuscitée de Pallas-Athènè et contraints à vivre de la vie de ses citoyens : croyez-vous que nous y serions bien à notre aise? Trop de choses nous manqueraient : le foyer, le chez-soi, le luxe, le confort, l'intimité de la vie et tous les plaisirs et tous les sentiments qui dérivent de la position des femmes dans la société moderne : la courtoisie, la galanterie, et certaines idées et certaines délicatesses. Il faudrait vivre toujours dehors, toujours dans la rue ou sur la place publique, toujours juger, toujours voter, toujours s'occuper de la politique, et cependant ne pas faire œuvre de ses dix doigts. Et l'on serait fort peu libre de penser à sa guise, témoin Socrate, et exposé en outre au chagrin d'assister à des sacrifices humains (on en fit avant Salamine). Ces petits ennuis seraient compensés, me dira-t-on, par le plaisir de ne vivre qu'avec des hommes intelligents, tous beaux, tous connaisseurs, tous artistes. « Il y a eu, dit M. Renan, un peuple d'aristocrates, un public tout entier composé de connaisseurs, une démocratie qui a saisi des nuances d'art tellement fines que nos raffinés les aperçoivent à peine (3). » M. Renan, qui doute de tant de choses, a l'air de n'en pas douter. Pourtant Thucydide et les orateurs me donnent parfois une singulière idée de cette vie tout harmonieuse et intelligente; et il me paraît bien que les trois quarts des plaisanteries d'Aristophane ne pouvaient s'adresser qu'à des hommes assez grossiers. — Non, décidément, mieux vaut vivre au XIXe siècle, à Paris qui peut, ou même dans un joli coin de province.

Peut-être y a-t-il aussi quelque affectation et quelque duperie dans l'admiration de plusieurs pour l'art grec. Cela devient une superstition qu'ils entretiennent et dont ils se savent bon gré, comme si elle les mettait toute seule au-dessus du vulgaire; une religion exclusive qui les pousse au mépris de tout le reste. Voyez comment la Renaissance est traitée par le sculpteur Martial :

« Ce sont tes petits artistes de la Renaissance qui ont inventé l'abstraction des impalpables, l'idée de l'idée confuse, le reflet d'un sentiment indéfini de l'indéfinissable (1). »

Et ailleurs :

« Il me semble que ce que j'appelle l'école intime, intérieure, domestique, va disparaître... Assez d'ombres, assez de demi-jour, assez de ciels du Nord ont été peints depuis trois siècles, pour ne vous parler que de peinture. Déjà la jeune école, tout ce qui porte l'avenir dans ses entrailles, se tourne vers l'Orient, vers les pays de grand soleil, dont toutes les routes de terre et de mer conduisent en Grèce... (2). »

Ils n'ont à la bouche que mesure, sobriété, clarté, harmonie, pureté des lignes, proportions, et commentent abondamment le *philokaloumèn mét' entéleïas* (3). Je crains, en vérité, qu'ils ne soient moins épris de l'art grec que de l'idée qu'ils s'en font. On peut dire d'abord qu'ils n'aiment cet art que par un détour et un retour, parce qu'ils en connaissent un autre plus complexe et plus vivant et dont il leur plaît de faire bon marché, soit par satiété et lassitude, ou pour montrer qu'ils peuvent s'en détacher et qu'ils sont encore au-dessus. Les définitions même qu'ils donnent de l'art grec impliquent la notion de quelque chose qui le dépasse. Je vais proférer un blasphème. J'aime sans doute, dans les frises du Parthénon, la naïveté du dessin, la sérénité de l'ensemble et une certaine science du groupement; mais, j'ai beau faire, je vois que tout est simplifié à l'excès, que les jeunes filles sont trop courtes, que telle figure est gauche et lourde, etc. Je sais qu'on peut voir avec d'autres yeux et tourner tout cela en qualités; mais enfin j'ai dans l'idée et je connais des exemplaires d'un art qui me satisfait bien autrement. Pour dire que la statuaire grecque est le beau par excellence, il faut d'abord donner du beau une définition « faite exprès ». Et, encore une fois, ce qui nous fait aimer cet art si simple, ce sont des raisons qui ne le sont point, qui nous viennent de l'expérience d'un art plus tourmenté, d'une littérature plus riche, d'une sensibilité plus fine.

Et c'est pourquoi, après nous avoir dit de l'Acropole : « Il y a un lieu où la perfection existe; il n'y en a pas deux : c'est celui-là... C'était l'idéal cristallisé en marbre pentélique qui se montrait à moi »; après avoir chanté (avec quelle grâce ensorcelante!) les litanies de la déesse aux yeux bleus, l'enchanteur Renan, par une diabolique palinodie, fait entendre à Pallas Athènè qu'il y a pourtant au monde autre chose que la Grèce, et qu'être antique, c'est être vieux :

« ... J'irai plus loin, déesse orthodoxe; je te dirai la dépravation intime de mon cœur. Raison et bon sens ne suffisent pas. Il y a de la poésie dans le Strymon glacé et dans

(1) Sully Prudhomme, *Croquis italiens*.
(2) Emmanuel des Essarts.
(3) *Souvenirs d'enfance et de jeunesse*.

(1) *Laide*, p. 17.
(2) *Laide*, p. 101.
(3) *Thucydide*, II.

l'ivresse du Thrace. Il viendra des siècles où tes disciples passeront pour les disciples de l'ennui. Le monde est plus grand que tu ne crois. Si tu avais vu les neiges du pôle et les mystères du ciel austral, ton front, ô déesse toujours calme, ne serait pas si serein; ta tête, plus large, embrasserait divers genres de beauté... (1). »

III.

Un moyen d'arranger tout, c'est d'élargir le front d'Athènè; c'est de donner à des idées et à des sentiments modernes quelque chose de la forme antique. Nos artistes n'y ont point manqué. Pour ne parler que des romans de Mme Juliette Lamber, que de choses dans son hellénisme qui ne sont pas tout à fait grecques!

Autant que j'en puis juger, les anciens Grecs pouvaient être religieux, ils n'étaient pas dévots; ils ne connaissaient pas ce que les théologiens appellent la piété affective. Ils concevaient la prière, soit comme une opération commerciale, donnant donnant, soit comme une spéculation philosophique. Il ne me paraît pas qu'il y ait l'accent de la piété, même dans l'hymne de Cléanthe à Jupiter, dans l'invocation de Lucrèce à Vénus, ou dans les prières qu'on pourrait récolter chez Sénèque ou Cicéron, ou dans les chœurs des tragiques. Je ne vois guère que les *Bacchantes* et l'*Hippolyte* d'Euripide où sonne un peu cet accent. Mais combien il est plus vibrant dans les prières chrétiennes! Or les héroïnes de Mme Juliette Lamber — Hélène et Ida — prient Apollon ou Artémis un peu à la façon dont une religieuse prie Jésus ou la Vierge, avec des élans d'amour, un abandon de soi, des hallucinations, une assurance d'être aimée et préférée de son dieu...

De même, les personnages de ces romans païens portent dans l'amour de la nature une sensibilité violente et vague que les anciens Grecs ne paraissent pas avoir connue. Très certainement les Athéniens ne jouissaient pas de la campagne comme nous. La plupart ne vivaient guère aux champs, étaient de purs citadins, attachés aux pavés du Pnyx ou de l'Agora. Quant à leurs poètes, quelques-uns aiment certes et décrivent la nature; mais toujours leurs paysages sont courts et simples, même ceux de Théocrite : à peine un peu de mignardise chez Bion et chez quelques poètes de l'*Anthologie*. Jamais, chez eux, de ces curiosités d'analyse, de ces efforts pour exprimer tels effets rares de lumière et de couleur. Puis leurs descriptions sont toujours tranquilles : ils n'éprouvent point, aux spectacles de la nature, le plaisir inquiet, le mal d'amour de certains modernes et cette espèce d'ivresse voulue et qui se bat un peu les flancs. Ils goûtent la campagne, ils n'en ont point la passion. Il y a d'ailleurs tels sites sauvages, formidables, qui nous ravissent et qui leur eussent franchement déplu. Ils aimaient les sites bornés, bien limités et bien construits. Ils ne s'évertuaient point devant les tableaux extraordinaires. Un Grec eût été plus froid que Jean Lalande en présence d'un fouillis d'orchidées (1); un Grec n'eût point entrepris d'analyser et d'exprimer par des mots la prodigieuse gamme de couleurs, la fantasmagorie du lac de Garde au soleil couchant (2); un Grec sur une montagne n'eût pas noté ni peut-être éprouvé une impression de ce genre :

« Des cimes plus hautes se dressent... On se trouve tout à coup seul dans des espaces où l'œil n'a plus qu'une vision éclatante et rayonnante, où l'intelligence distendue devient vague et n'a que des perceptions de largeur, de lumière, de cercle immense (3). »

Surtout un Grec n'eût point écrit et n'eût pas trop compris des passages comme celui-ci :

« Hélène admire l'univers et croit le comprendre. Cependant, sous ce qu'elle voit, il lui semble qu'un inconnu l'attire pour la charmer. Qu'est-ce donc que le mystère du réel? Où se cache-t-il? Dans les choses ou dans l'être? Les secrets du dehors sont ils écrits sur ce qui se manifeste aux yeux, ou bien renfermés au plus profond de nous? etc. (4). »

Ne seraient-ce là que des mots, non pas vains sans doute, mais qui répondent à des sentiments mal définis et peu définissables? En réalité, aimer la nature et la « comprendre », qu'est-ce que cela? Cela signifie d'abord qu'elle rafraîchit notre sang, caresse nos oreilles, amuse nos yeux, et qu'elle nous procure une série ininterrompue de sensations agréables et légères, qui nous occupent sans nous troubler, qui n'émeuvent pas trop fort et qui n'ennuient point, qui reposent et soulagent, si l'on veut, du travail de penser. Vivant dans la campagne, nous prenons plaisir aux images qu'elle nous offre d'une vie plus simple que la nôtre et qui glisse par degrés jusque dans la vie inconsciente : vie des animaux, vie des arbres et des fleurs, vie des eaux et des nuages. La sérénité de cette vie impersonnelle et, en un sens, divine se communique à nous par une sorte d'aimantation. — Ou bien, au contraire, le déchaînement des forces naturelles plaît au « roseau pensant », soit par la raison qu'a dite Pascal, soit par la beauté qu'il découvre dans l'horreur de leur déploiement. — Un peintre a d'autres motifs d'aimer la nature : il y cherche des combinaisons de couleurs et de lignes que l'art n'inventerait pas tout seul. — Autre chose encore : nous saisissons des analogies entre notre vie et celle de la nature, et nous goûtons, en nous y appliquant, la joie calme de sentir notre existence se dérouler parallèlement à la sienne. Elle nous suggère d'innombrables images, métaphores et comparaisons; elle nous fournit des symboles de mort et de résurrection, de purification et de seconde vie. Les mystères d'Éleusis n'étaient que la mise en scène et la célébration d'un de ces symboles. — Puis l'infinité et l'éternité de la nature, l'immutabilité de ses lois dont nous pouvons sans cesse voir l'accomplissement autour de nous et dans les moindres objets, tout cela nous enseigne la sagesse, la paix, et la résignation quand nous nous sentons une si

(1) [illegible]

(1) [illegible]
(2) [illegible]
(3) [illegible]
(4) [illegible]

négligeable partie de ce tout démesuré. — Sont-ce là toutes les façons d'être ému en face de la nature? Peut-être en est-il une autre, plus obscure à la fois et plus violente. Il peut arriver que le spectacle des puissances naturelles et de leurs manifestations fatales exaspère en nous, je ne sais comment, la souffrance innée de nous sentir finis, de n'être que nous, et le désir vague d'en sortir et de nous mêler à l'être universel. C'est le vœu suprême de saint Antoine, l'aboutissement de sa tentation : « ... Je voudrais descendre jusqu'au fond de la matière, être la matière (1). »

Voilà tout, je crois; et encore y a-t-il là bien des sentiments dont on ne trouve pas trace dans les écrits des anciens. Mais, quand Mélissandre la païenne écrit ces phrases mystérieuses :

« Je voulus connaître le secret des choses... Mes idées étaient simples. Elles gravitaient sans effort dans les voies supérieures où l'on rencontre les dieux... Je ne voyais pas seulement avec les yeux, mais avec tout mon être... Je pénétrais le secret des lois d'échange avec la nature et mêlais mon individualité au grand tout... Je découvrais les affinités divines, humaines, naturelles, de toute force, de toute vie », etc. (2).

On n'est plus bien sûr de comprendre; on se demande ce que c'est que ces « lois d'échange » et ces « affinités », Mme Juliette Lamber en donne, je crois, dans *Jean et Pascal*, un exemple qui éclaircit sa pensée. C'est le chêne, robuste, accueillant et gai, qui a fait le Gaulois; c'est le sapin, roide, hérissé, méchant, qui a fait le Germain (3). Curieuses imaginations, mais fort arbitraires. Une forêt de sapins, avec la solennité de ses colonnades et la féerie de ses dessous bleuâtres, est bien aussi belle et peut verser à l'âme d'aussi nobles pensées qu'une forêt de chênes. Joignez qu'il n'y avait peut-être pas, dans l'ancienne Gaule, beaucoup plus de chênes que de sapins.

« Comprendre la nature », ou c'est ce que j'ai essayé de dire tout à l'heure, ou c'est bonnement savoir la botanique et l'histoire naturelle. Mais le panthéisme vague, pieux et contradictoire de Mélissandre est tout autre chose. Il y a là un besoin d'adoration, de communication avec une personne divine, le mysticisme accumulé de cinquante générations, qui, ne voulant plus se porter sur le Dieu d'une religion positive, s'épanche sur l'univers, lui prête une âme bienveillante, érige la nature en divinité secrète qui parle à ses élus, les enseigne et les veut tout entiers. Tiburce lui-même le dit à Mélissandre, trop éprise de cette religion de la nature : « Cette férocité singulière eût fait de toi, sans mon amour, une prêtresse d'un culte sacrifiant, comme les chrétiens, la personnalité humaine à l'amour divin (4). » On voit que, de l'aveu même de l'auteur, cela n'est point grec, cela même est antigrec.

On en peut bien dire autant de l'amour. « Vous y trouverez, dit Mme Juliette Lamber, un double courant, mystique et sensuel (1). » Or les anciens Grecs n'ont guère connu, en amour, le « courant mystique ». Le romanesque et la rêverie dans la passion, la forme religieuse donnée au culte de la femme, l'absorption dévote dans sa contemplation, le pétrarquisme, il n'y a pas grand'chose de tel chez les Grecs et rien, je crois, de pareil à l'état de Tiburce devant Mélissandre :

« J'ai réellement possédé le bonheur des immortels. J'ai vu l'amour se dépouiller, s'épurer, devenir religion, culte et prière. Pour la première fois j'ai éprouvé les délices de l'adoration intérieure... (2). »

On n'imagine pas Sapho parlant ainsi au sortir des bras de Phaon.

Il serait facile, en continuant cette analyse, de constater, dans tous les sentiments des néo-Grecs de Mme Juliette Lamber, les mêmes déviations, le même affinement ou le même enrichissement. Par exemple, on sait l'ardent patriotisme de l'auteur de *Grecque*. Plus d'utopies humanitaires : assez longtemps nous avons convié les autres peuples à la fraternité universelle; nous savons ce que coûtent ces générosités; nous devons aimer la patrie d'un amour étroit, exclusif, l'aimer à la façon des anciens. Le patriotisme de la Crétoise Ida et de Pascal Mamert a les ardeurs, la jalousie et l'intolérance d'une religion. Mais vraiment ils s'y appliquent trop. C'est que nous avons beau faire : nous voulons désormais être patriotes à la façon d'un Athénien, d'un Spartiate ou d'un Romain de la république; mais, puisque nous le voulons, c'est donc que nous ne sommes pas ainsi naturellement. Une chose nous distingue des autres peuples : nous aimerions mieux ne pas les haïr. Nous ne concevons la haine que comme l'envers d'un devoir de justice, de pitié et d'honneur. Et ce n'est pas notre faute. Pour ne nous comparer qu'aux Grecs chers à Mme Juliette Lamber, on n'aime pas un pays qui a fait la Révolution (œuvre bonne, il est trop tard du reste pour en douter) de la même façon qu'on aime une petite cité où rien ne pallie le droit du plus fort et qui compte l'esclavage parmi ses institutions. Ajoutez qu'on n'aime pas non plus un pays de trente-cinq millions d'hommes de la même manière qu'un État de dix mille citoyens. Un de nos officiers tomberait dans d'autres Thermopyles avec autant d'héroïsme que les soldats de Léonidas : je crois qu'il aurait peut-être, en tombant, des pensées que les Spartiates ni même les Athéniens n'ont point connues; qu'il obéirait à des raisons plus idéales, et que, son intérêt étant moins visiblement lié à celui d'une patrie plus étendue et plus complexe, il y aurait dans son dévouement moins de fureur instinctive, plus de volonté, plus de résignation, un désintéressement plus haut...

La forme, dans les romans de Mme Juliette Lamber, sera-t-elle grecque, à défaut des sentiments? Je ne sais de vrai-

(1) Flaubert, *la Tentation de saint Antoine*, p. 296.
(2) *Païenne*, p. 17.
(3) *Jean et Pascal*, p. 60 sqq.
(4) *Païenne* p. 147.

(1) *Païenne*, dédicace.
(2) *Païenne*, p. 83.

ment grec, dans notre littérature, que les idylles d'André Chénier, et peut-être certaines pièces de Leconte de Lisle (*Grèce*, *Chaos*, *L'Enlèvement d'Hélène*). Le roman de *Grecque* observe avec le plus grand soin la forme antique et offre une intéressante tentative d'appropriation du style homérique à un récit moderne. Mais encore y a-t-il un souci du pittoresque, une longueur complaisante et détaillée de descriptions, un sentiment de la nature dont la ferveur et la curiosité sont bien choses d'aujourd'hui. Puis, si heureux que soit un pastiche de cette sorte, trop prolongé il risquerait de fatiguer en exigeant un effort trop continu « d'imagination sympathique », effort assez facile à soutenir quand on l'applique à une œuvre antique *pour de vrai*, moins facile lorsqu'il s'agit d'un jeu, d'un exercice d'imitation savante. — Quant aux autres romans de Mme Juliette Lamber, on a assez vu par les citations (car ici le fond emporte la forme) s'ils avaient toujours l'accent grec. Même dans les pages où l'auteur est le plus attentif, il écrit en « prose poétique », c'est-à-dire — avec un tour plus moderne et toutes les différences qu'on voudra, — dans le *ton* des *Incas*, d'*Atala* et des *Martyrs*; et l'on sait assez que cette prose-là n'est point trop grecque.

IV.

Ainsi tout nous échappe, et il semble que, contre notre attente, nous poursuivions une ombre. Nous n'avons trouvé dans aucun des éléments séparés de l'œuvre de Mme Juliette Lamber l'hellénisme dont ces éléments réunis nous donnaient pourtant l'idée. Du moins il nous a toujours paru si intimement mêlé à d'autres idées et à d'autres sentiments qu'il était à peu près impossible de l'y distinguer nettement et de l'isoler. Chaque passion, chaque impression, chaque phrase, pourrait-on dire, a visiblement trois mille ans de plus qu'un vers d'Homère et vingt-quatre siècles de plus qu'un vers de Sophocle, et montre à qui sait voir, comme un signe involontaire et indélébile, l'affinement de son époque. Qu'y a-t-il donc de grec dans la composition de ce paganisme, et comment se fait-il que ce qui n'est dans aucune des parties respire (on ne peut le nier) dans le tout?

Ce qui augmente encore l'embarras, c'est qu'il y a plus d'une façon d'entendre ce mot de paganisme. Écoutez une anecdote. C'était dans une maison où Théophile Gautier, M. Chenavard et M. Louis Ménard, l'auteur de *la Morale avant les philosophes*, se trouvaient ensemble à dîner.

« Ce qui me plaît dans le paganisme, vint à dire Gautier, c'est qu'il n'a pas de morale.

— Comment, pas de morale? fit M. Chenavard. Et Socrate, et Platon, et les philosophes?...

— Comment, les philosophes? répliqua M. Ménard; ce sont eux qui ont corrompu la pureté de la religion hellénique!

C'est plutôt au sentiment de M. Louis Ménard que se rangerait Mme Juliette Lamber : « Je suis païenne, dit Madeleine à son cousin de Venise; mais la raison qui vous rattache à la poésie de l'Église primitive est la même qui me fait n'accepter du paganisme que les croyances des premiers temps de la Grèce (1). »

Et je crois bien que c'est, en effet, M. Louis Ménard qui a raison, et aussi Théophile Gautier, à le bien entendre. Tout ce vague paganisme ne prend un sens un peu net que par opposition au christianisme, à la conception chrétienne de l'homme et de la vie, à l'esprit de la morale chrétienne. Or l'essence de cette morale, ce qui lui est propre et la distingue de la morale naturelle, c'est assurément le mépris du corps, la haine et la terreur de la chair. La Bruyère a une remarque qui va loin : « Les dévots ne connaissent de crimes que l'incontinence (2). » Le sentiment opposé est éminemment païen. Dans le langage du peuple, « vivre en païen » (et le mot n'implique pas toujours une réprobation sérieuse et se prononce parfois avec un sourire), c'est simplement ne pas suivre les prescriptions de l'Église et se confier à la bonne loi naturelle.

En prenant hellénisme au sens de paganisme, et paganisme au sens d'antichristianisme, on finit donc par s'entendre. Le paganisme de Mme Juliette Lamber est, au fond, une protestation passionnée contre ce qu'il y a dans la croyance chrétienne d'hostile au corps et à la vie terrestre, d'antinaturel et de surnaturel, et, pour préciser encore, contre le dogme du péché originel et ses conséquences :

« Vous croyez, dit Madeleine parlant des ermites chrétiens, à la poésie d'hommes qui détestaient la nature, qui n'en recherchaient que les rudesses, les duretés, les intempéries, les cruautés, pour avoir le droit de la maudire... (3). »

Et plus loin :

« Non, je n'ai pas de croyances chrétiennes. Spedone, mon noble cousin, pas une! Et voulez-vous mon opinion entière? L'ennemie irréconciliable du christianisme devrait être la femme. Toutes les méfiances, toutes les injures, toutes les haines de la doctrine sont pour elle. La femme est le grand péril, la grande tentation, le grand suppôt du diable, le grand démon. C'est le péché, c'est le mal, elle et ce qu'elle inspire, l'amour! Sa beauté est une épreuve, son esprit un piège, sa sensibilité un maléfice. Tous les dons enviables de la généreuse, de la poétique, de l'artiste nature deviennent dans le christianisme des dons mauvais, n'est-ce pas, Jean?

« ... — Tu as raison, tu dis bien, Madeleine, repliquai-je. Le christianisme donne à l'homme le mépris des joies de ce monde et par conséquent l'éloigne de la femme, qui en est la dispensatrice. Il est logique dans ses méfiances. La femme tient de plus près à la nature que l'homme. Elle en exerce une puissance directe dans la maternité. Jésus se détourne de la nature et de sa mère avec dédain. « Qu'y a-t-il de commun entre vous et moi? » demande le Sauveur des âmes à toutes deux. Rien, Seigneur! Vous reniez vos mères et par votre naissance et par vos miracles. Jésus n'impose les mains sur le grand réel que pour en troubler les lois, pour bouleverser les attributs simples et déterminés des choses, pour marcher sur les eaux, pour ressusciter les morts », etc. (4).

(1) *Jean et Pascal*, p. 164.

(2) [illegible]

(3) [illegible]

(4) [illegible]

Ainsi, pour les vrais néo-Grecs, le christianisme est l'ennemi et l'étranger. L'hellénisme était le tranquille développement de l'esprit de la race aryenne : le christianisme, ç'a été la perversion de ce génie lumineux par le sombre génie des Sémites. Dès lors l'affreux souci de l'au delà, la subordination et le sacrifice de cette vie terrestre au rêve d'une autre vie, ont flétri, diminué, corrompu les hommes. Les néo-Grecs intransigeants font même remonter le mal jusqu'à Socrate, un faux Hellène qu'on a bien fait de condamner à mort pour impiété. L'absorption du virus sémitique a rendu l'Occident malade pendant deux mille ans, et il n'est pas près d'être guéri. Le moyen âge est le crime du christianisme, Michelet l'a bien montré, etc.

Ce serait fâcheux, à mon avis, si l'histoire était aussi simple que cela. Mais on peut dire que les choses se sont passées un peu autrement. Je n'ai pas besoin d'indiquer tout ce qu'il est permis d'y opposer, encore qu'en ces matières tout soit à peu près également probable et également indémontrable. Mais d'abord, quand une race subit l'influence d'une autre, c'est apparemment qu'elle y avait des dispositions secrètes. Il faut remarquer, en outre, que l'hellénisme était bien bas quand le christianisme parut. Ce sont, d'ailleurs, des Grecs qui ont fait les dogmes chrétiens ; ce sont des Grecs, pourrait-on dire, qui ont altéré la pureté du christianisme primitif. Et si l'on dit que la Gnose n'est point grecque, qu'elle a des origines orientales et bouddhiques, ce sont donc des Aryas qui ont prêté à des Aryas. Que si les barbares de l'Occident ont embrassé le christianisme avec tant de ferveur, c'est sans doute qu'il répondait à quelque besoin de leur âme grossière et rêveuse. Et ces barbares étaient aussi des Aryas, c'est-à-dire des frères des Grecs. A moins qu'il ne faille faire son deuil de l'antique unité de la race dans le fameux « plateau central », unité qu'on est fort en train de contester, paraît-il.

Mais tout ceci n'est que bavardage « à travers champs ». On pourrait plus sérieusement défendre le moyen âge et le christianisme contre les dédains ou les haines de quelques néo-Grecs.

Si nous avons, nous modernes, une sensibilité si fine et une « nervosité » dont nous sommes fiers, parfois un peu plus que de raison, c'est peut-être que les hommes du moyen âge, dont nous sommes le sang, ont eu des passions autrement violentes, ce semble, des douleurs, des aspirations, des épouvantes intimes autrement variées que les Grecs anciens. La foi chrétienne, en se mêlant à toutes les passions humaines, les a compliquées et agrandies par l'idée de l'au delà et par l'attente ou la crainte des choses d'outre-tombe. La pensée de l'autre vie a changé l'aspect de celle-ci, provoqué des sacrifices furieux et des résignations d'une tendresse infinie, des songes et des espérances à soulever l'âme, et des désespoirs à en mourir. Madeleine avait tort de se plaindre tout à l'heure : la femme, devenue la grande tentatrice, le piège du diable, a inspiré des désirs ou des adorations d'autant plus ardentes et a tenu une bien autre place dans le monde. La malédiction jetée à la chair a dramatisé l'amour. Il y a eu des passions nouvelles : la haine paradoxale de la nature, l'amour de Dieu, la foi, la contrition. A côté de la débauche exaspérée par la terreur même de l'enfer, il y a eu la pureté, la chasteté chevaleresques; à côté de la misère plus grande, et à travers les férocités aveugles, une plus grande charité, une compassion de la destinée humaine où tout le cœur se fondait. Il y a eu des conflits d'instincts, de passions et de croyances, des luttes intérieures qu'on ne connaissait point auparavant, une complication de la conscience morale, un approfondissement de la tristesse et un enrichissement de la sensibilité. A supposer que saint Paul fût mort de sa chute sur le chemin de Damas; que l'empire, complètement hellénisé, se fût peu à peu annexé les barbares au lieu d'être envahi par eux, et que les philosophes du second siècle fussent parvenus à tirer du polythéisme une religion universelle, et que cela eût marché ainsi deux mille ans (toutes hypothèses peu raisonnables), j'en serais bien fâché pour ma part; car je suis persuadé, autant qu'on peut l'être de ces choses, que l'âme humaine ne serait point l'instrument rare et complet qu'elle est aujourd'hui. Le champ de nos souvenirs et de nos impressions serait infiniment plus pauvre. Il y a des combinaisons savantes et des nuances d'idées et de sentiments que nous ignorerions encore. Nous n'aurions point parmi nous, j'en ai peur, telle personne exquise que je pourrais nommer : des « épicuriens à l'imagination chrétienne » (1), comme Chateaubriand, ou des sceptiques pieux et des pessimistes gais comme M. Renan.

Non, non, il ne faut point maudire le moyen âge. C'est par lui que s'est creusé le cœur et que s'est élargi le front de Pallas-Athènè, en sorte qu'elle « conçoit aujourd'hui plusieurs genres de beauté ». Et c'est le souvenir même du moyen âge et de son christianisme qui donne cette ardeur et à la fois ce raffinement artistique au paganisme de plusieurs de nos contemporains. Si tout le moyen âge n'avait pleuré et saigné sous la Croix, Mme Juliette Lamber jouirait-elle si profondément de ses dieux grecs?

V.

En résumé, l'hellénisme est pour les hommes d'aujourd'hui un rêve de vie naturelle et heureuse, dominée par l'amour et la recherche de la beauté surtout plastique et débarrassée de tout soin ultra-terrestre. Ce rêve passe, à tort ou à raison, pour avoir été réalisé jadis par les Hellènes. Ceux du temps d'Homère ou ceux du temps de Périclès? On ne s'accorde pas là-dessus; mais peu importe.

Ce rêve comporte peut-être une idée incomplète de la nature humaine; car enfin la préoccupation et le besoin du surnaturel sont aussi naturels à certains hommes que leurs autres sentiments.

Ce rêve suppose — chez ceux pour qui il est autre chose qu'une fantaisie passagère et qui oublient ou méprisent en sa faveur deux mille années pourtant bien intéressantes — une conception excessivement optimiste du monde et de la vie. Ce rêve laisse entendre qu'il n'y a point sur la terre

(1) Sainte-Beuve.

d'horribles souffrances physiques, des infirmités incurables, des morts d'enfants qu'on aime, une injustice monstrueuse dans la répartition des biens et des maux, des êtres sacrifiés et dont on se demande pourquoi ils vivent, d'autres êtres naturellement pervers et méchants, une masse aveugle, brutale et misérable; pour les plus intelligents et les meilleurs, d'affreuses douleurs imméritées et, à leur défaut, d'inévitables heures de tristesse et de dégoût, une vue claire de l'obscurité insondable et de l'inutilité de toutes choses.

Ce rêve, quel qu'il soit, est celui d'une élite. Il faut, pour le faire, passablement de littérature. Il ne semble pas devoir revêtir jamais ni une forme précise ni surtout une forme populaire. C'est, suivant les personnes, un amusement ou une foi aristocratiques. Dépouillé de la forme que lui donnent les lettrés et des réminiscences poétiques avec lesquelles il se confond presque entièrement, mis à la portée du peuple, ou bien il s'évanouirait, ou bien il tournerait à un sensualisme rudimentaire et cru. Et la façon la plus grossière et la plus sauvage même de comprendre le dogme chrétien vaut encore mieux pour le bonheur et la dignité des simples.

Ce rêve, si on veut l'exprimer uniquement, produira des œuvres distinguées, mais un peu froides, et qui ne seront goûtées que d'un petit nombre d'initiés.

Mais ce ne sont là que des conséquences extrêmes, et on sait que la logique se trompe souvent. Le culte exclusif d'une seule des formes de la vie humaine dans le passé ne suffirait peut-être pas à remplir notre vie, ni à nous fortifier et à nous consoler dans l'épreuve; mais, en réalité, une sympathie, une curiosité de ce genre s'accompagne toujours, qu'on le sache ou non, d'autres curiosités et d'autres sympathies. On baptise d'un nom emprunté à la période historique que l'on préfère non seulement ce qu'on trouve de meilleur dans toute la vie écoulée de l'humanité, mais ce qu'on sent de meilleur en soi et dans les hommes de son temps. De cette façon, l'hellénisme n'est plus qu'une forme particulière de la grande et salutaire « philosophie de la curiosité ».

Ainsi entendu, l'hellénisme est un beau rêve et qui peut même servir de support à la vie morale et de secours dans les heures mauvaises par les habitudes de sérénité et de fierté qu'il engendre chez ses élus. Il n'est point impossible que pour ces âmes choisies l'amour de la beauté soit dans la vie un directeur et un consolateur très suffisant. Joignez que l'hellénisme a cet avantage, considérable au moment où nous sommes, de sauver ses adeptes du pessimisme, qui est peut-être le vrai, mais qui n'en a pas moins tort et qui, en outre, devient désagréable et commun. Enfin, quand je parlais de la froideur du néo-hellénisme en littérature, je me trompais sans doute. Qu'on lise les romans païens de Mme Juliette Lamber. On sent si bien une âme sous la forme parfois artificielle et composite, et, à supposer qu'elle veuille saisir un mirage, elle met si bien tout son cœur dans cette poursuite; elle se tourmente si étrangement pour atteindre à la sérénité grecque; son hellénisme, moins pur peut-être et moins authentique qu'elle ne le croit, est si bien sa religion, sa vie et son tout, qu'il faut reconnaître que son œuvre, en dépit des méprises et des singularités et de toutes les raisons qu'elle aurait d'être froide, est pourtant chaude et vivante, et qu'elle restera à tout le moins comme un rare effort « d'imagination sympathique » dans un temps qui s'est beaucoup piqué de cette imagination-là et qui a raison : car on peut vivre et être presque heureux par elle.

J. [illegible].

UN PHILOSOPHE OUBLIÉ DE LA FIN DU XVIII SIÈCLE

Rivarol

Rivarol fut engagé par le succès de son discours sur l'*Universalité de la langue française* dans des recherches plus approfondies sur le langage. Ses curiosités de linguiste et de psychologue trouvaient également à s'y satisfaire. C'est ce courant d'esprit et d'études qui le porta plus tard, pendant son exil à Hambourg, à entreprendre un nouveau *Dictionnaire de la langue française,* dont les matériaux ne nous ont pas été livrés, bien que des collaborateurs, et parmi eux le poète Chénedollé, aient donné, sous sa direction, un commencement d'exécution à cette idée. Je ne doute pas que le travail achevé et même les fragments du travail ébauché, s'ils avaient été publiés, n'eussent offert un sérieux intérêt. Il ne nous en reste qu'un *Prospectus* et une *Étude préliminaire.* Le *Prospectus* est curieux : il contient le plan des améliorations que Rivarol comptait introduire dans son dictionnaire. La plupart de ces réformes sont ingénieuses; mais elles prêteraient à un examen qui nous entraînerait trop loin. L'*Étude préliminaire* porte ce titre : *De l'Homme intellectuel et moral.* Ce n'est rien moins qu'une esquisse de la philosophie de Rivarol.

On comprendra sans trop de peine par quel lien elle se rattache à l'idée du dictionnaire.

Le langage est l'ingénieux et fidèle contemporain de la pensée; il en est le témoin. Le véritable problème de son origine est de savoir comment l'homme a dû et pu associer ses sensations et ses pensées à la voix articulée et, d'une manière plus générale, à des signes quelconques. Traiter de la parole, c'est donc parler de l'homme; parler de l'homme, c'est l'analyser dans les modes divers de sa vie intellectuelle et morale. *La parole est la physique expérimentale de l'esprit;* chaque mot est un fait; chaque phrase, une analyse ou un développement; tout livre est une révélation plus ou moins circonstanciée du sentiment et du langage. La meilleure histoire de l'entendement humain doit, avec le temps, résulter de la connaissance approfondie du langage. Rivarol essaye, dans ce discours, de justifier les expressions que le besoin a créées et qu'a consacrées l'usage. « Les besoins naturels étant toujours vrais, leurs expressions ne peuvent être

fausses; elles forment, pour ainsi dire, la logique des sensations. » Ce traité est donc tout à fait à sa place en tête du nouveau dictionnaire dont il est d'avance le résumé; et, de même, à son tour, le dictionnaire ne sera que l'application étendue et variée, un exemple prolongé, une vérification constante, par l'histoire et la fortune des mots, de l'origine et de l'évolution des idées.

Voilà comment ce discours est né. Il est né à la façon de presque tous les ouvrages de Rivarol, d'une manière irrégulière dont sa conformation porte la trace. Aucun ordre apparent, aucun plan dans la composition. Après avoir traité du sentiment comme principe de tout dans l'homme et les animaux, de l'association et de toutes nos facultés, l'auteur fait une longue station, d'ailleurs très intéressante, dans l'analyse des idées de temps et de nombre; puis il recommence l'étude de nos facultés et s'arrête de nouveau sur la question des animaux, de leur analogie et de leur différence avec l'homme. Enfin, après une suspension médiocrement motivée, l'auteur sent le besoin de faire une revue de ses idées et, comme il dit, de « se récapituler lui-même », sous prétexte qu'on ferait souvent un bon livre de ce qu'on n'a pas dit et que tel édifice ne vaut que par ses réparations. Après quoi, il repart d'un élan nouveau, et les trois derniers chapitres, sans qu'il y ait de motif apparent à l'ordre adopté, sont consacrés à Dieu, aux passions et à la religion.

Rivarol croit avoir fait un traité de métaphysique; ce n'est, au fond, qu'un traité d'idéologie ou, comme nous dirions maintenant, de psychologie. C'est une recherche sur les éléments primitifs de notre faculté de penser. Il a voulu, dit-il, répondre à ce problème des idées premières dont le genre humain est toujours tourmenté. « Il faut donc y revenir sans cesse, les agiter et sans cesse les placer sous de nouveaux jours, jusqu'à ce qu'il se rencontre un homme dont la manière de voir et de peindre, plus conforme à la nature des choses ou du moins à la nôtre, satisfasse mieux aux conditions du problème et donne enfin quelque repos à l'esprit humain. » L'auteur a le sentiment vif des grandes questions qu'il aborde; il a fait les plus ingénieux efforts pour en résoudre quelques-unes. Mais je voudrais d'abord définir sa manière propre et personnelle d'écrire sur les sujets philosophiques.

C'est un peintre d'idées; il a un art merveilleux pour colorer les abstractions; il donne à chacune des conceptions de l'esprit un saisissant relief. En faisant cela, il a su ce qu'il faisait et il l'a voulu ainsi. « La méthode et la forme analytique, dit-il, ne parlent qu'au pur entendement et lassent bientôt l'attention. *J'ai voulu parler à l'homme tout entier...* J'ai cru devoir des images à l'être qui n'a pas sans doute reçu l'imagination pour écrire et parler sans imagination. » D'ailleurs, qu'on le veuille ou non, on ne peut ni écrire ni parler sans cela; l'esprit sec se sert de métaphores comme les autres esprits, mais de métaphores vieillies et usées, qui ne frappent plus ni lui ni les lecteurs. « Locke et Condillac manquaient également tous deux du secret de l'expression, de cet heureux pouvoir des mots qui sillonne si profondément l'attention des hommes en ébranlant leur imagination. Leur saura-t-on gré de cette impuissance? » Au fond, les plus grands écrivains, même philosophes, sont ceux qui se sont le mieux servis de ce symbolisme de la nature. Les belles images ne blessent ni la raison ni le goût; « elles ne blessent que l'envie ». Et, de fait, c'est une justice à rendre à Rivarol qu'il apporte dans l'obscurité des problèmes qu'il traite un don et un bonheur d'expressions qui les illuminent.

I.

La base de sa philosophie est une théorie sur le sentiment, où il voit « le principe de tout ». A ce propos, Sainte-Beuve prétend que ceux qui connaissent M. de La Romiguière trouveront là une des origines de sa philosophie : c'est à Rivarol, dit-il, que ce professeur distingué et élégant a dû emprunter son expédient de la transaction entre la *sensation* et l'*idée*, entre Condillac et M. Royer-Collard, et de ce terme mitoyen qui a longtemps eu cours dans nos écoles sous le titre du *sentiment*. L'étude de Rivarol précédant de quelques années à peine le cours de la Sorbonne, la supposition de Sainte-Beuve paraît assez vraisemblable au premier abord. Cependant il ne semble pas que ce mot signifie la même chose chez la Romiguière et chez Rivarol. J'y vois seulement une analogie de tendance chez l'un et chez l'autre, le désir de marquer leur dissentiment avec Condillac et de réagir contre la fameuse théorie de la sensation transformée. C'est évidemment cette tendance qui amène le philosophe de la Sorbonne renaissante à créer des mots singuliers comme celui-ci : *le sentiment-sensation*, voulant marquer par là que la sensation ne se suffit pas pour créer même des idées sensibles et qu'il y faut faire sa part à l'élément moral de notre être, sans que le célèbre professeur réussisse à expliquer ce qu'est cet élément moral et à se dégager complètement des formules de l'école qu'il combat. Chez Rivarol je constate le même désaccord avec Condillac, mais plus net, et le sentiment qu'il met à la base de sa théorie de l'entendement me paraît comporter une signification plus entendue et plus profonde. Je ne crois pas me tromper en interprétant ce mot, par lui-même si vague, dans le sens de *conscience du moi*, conscience de l'activité essentielle de l'être vivant.

C'est quelque chose de tout à fait différent de la *sensation* de Condillac se sentant elle-même, et aussi de la *réflexion* de Locke, qui est l'attention que l'âme donne à ses propres opérations. Pour Rivarol, toute la vie intellectuelle et morale, les sensations et les idées, les besoins et les passions, ne sont que les modifications du sentiment. Point de contact ou lien de l'esprit et de la matière, source de plaisir et de douleur, principe de certitude et de toute conviction, le sentiment, quelle que soit sa nature, est *le premier en ordre*. Sans lui, l'animal ne serait que machine, la vie ne serait que mouvement. Voilà ce que notre philosophe essaye d'établir dans les premières pages de son *Discours*. Cependant ce n'est que vers la fin qu'on arrive à une clarté satisfaisante sur ce principe obscur de sa philosophie : Le sentiment, c'est la conscience de la personne. La personne, c'est une puissance animée, et c'est le sentiment qui la crée. En un sens, il faut bien recon-

naître que les animaux sont des personnes, puisqu'ils sont des puissances animées; mais il y a des *personnes* de divers degrés, comme il y a des sentiments de degrés différents. Il n'y a pas d'être vivant qui soit absolument passif; même dans la sensation, l'être est passif et actif à la fois, il *reçoit* et *perçoit*. Mais, il faut en convenir, quand l'homme passe des sensations aux idées, quand il pense et se détermine, il est encore plus actif, et le sentiment de l'être, la conscience du moi se développe en proportion.

Voilà certes une théorie qui n'est pas méprisable, et, si on la compare aux doctrines idéologiques qui avaient cours alors, on ne peut s'empêcher de voir poindre énergiquement l'idée d'une force animée et pensante, réagissant contre la passivité de l'école sensualiste, et comme un essai de philosophie nouvelle qui, développée par la méditation dans la seconde partie d'une existence qu'on imagine volontiers plus calme et plus recueillie que la première (1), aurait pu marquer une date dans l'histoire de l'esprit français.

Si l'on voulait trouver quelque analogie entre cette doctrine et un mouvement d'idées contemporain, ce ne serait pas dans les théories hésitantes de M. La Romiguière qu'on la trouverait, ce serait dans la correspondance d'Ampère avec Maine de Biran, de 1805 à 1812; c'est là que nous verrions apparaître, d'abord sous des traits indécis qui peu à peu s'accentuent, une philosophie nouvelle se détachant, comme celle de Rivarol, du système de la *sensation transformée*, rétablissant par de lents progrès le rôle de l'activité même dans la sensation (ce qu'Ampère appelle la *réaction*, distincte de l'attention volontaire), et qui plus tard, développée dans des entretiens avec des hommes tels que le docteur Bertrand, Stapfer, Loyson et M. Cousin tout jeune alors, devait aboutir à la réintégration de l'élément actif, à la philosophie de la conscience et de la personnalité humaine, marquée par l'influence et le nom de M. Maine de Biran.

Rivarol est donc, à beaucoup d'égards, un novateur. Je signalerai dans la suite du même ouvrage l'analyse qu'il nous donne de l'association des idées, sans rien devoir, à ce qu'il semble, aux philosophes anglais de ce temps, qui déjà s'étaient emparés de ce fait-principe et l'étudiaient avec ardeur, mais qui certes n'ont pas dépassé le philosophe français dans le pressentiment de cette mystérieuse puissance et ne l'ont pas même égalé dans la brillante précision avec laquelle il nous en peint les effets. Rivarol a même sur eux l'avantage de marquer, entre ces différents phénomènes, le *vinculum substantiale*, le principe qui les unit :

« Semblable à l'aimant qui n'attend que la présence du fer pour manifester son penchant et son pouvoir, le sentiment (le moi qui se sent) est là, prêt à s'associer à tous les objets qui le frapperont par l'entremise des sens. Et non seulement le sentiment s'associe d'abord aux objets qui l'excitent, c'est-à-dire à leurs empreintes; mais encore il a la faculté de communiquer son principe d'association, qui, passant, comme un véritable magnétisme, des sensations aux idées et des idées aux signes qui les accompagnent, forme la chaîne de nos pensées d'un bout de la vie à l'autre et, liant le monde intellectuel que nous portons en nous au monde visible dans lequel nous vivons, amène enfin, et nécessairement, le langage de tous les arts.

« Si l'on demande comment cette faculté peut ainsi s'attacher aux empreintes des objets, ce qui constitue la sensation; comment elle peut forcer ces empreintes à se lier entre elles, ce qui constitue la pensée; comment enfin cette faculté peut s'associer à des signes quelconques, ce qui constitue le langage, on ne peut répondre que par le nom de la nature, et dès lors il n'y a plus problème, mais mystère; il ne s'agit plus d'expliquer, mais d'exposer. »

Et, dans un grand tableau tracé comme sous l'inspiration de Leibniz, réunissant toutes les espèces d'association qui forment une chaîne du monde physique au monde moral, Rivarol nous montre l'univers comme une harmonie, un grand tout, une vaste association de systèmes, les corps divers qui le composent n'étant que de petits systèmes ou des associations particulières, ce qu'exprime le mot *ordre*, qui signifie *liaison*, si bien qu'on ne peut se représenter le chaos qu'en rompant l'alliance des éléments : dans l'ordre politique, les associations des hommes entre eux et des peuples avec les contrées; dans l'ordre social, la puissante union des sexes, qui répète et perpétue la création; dans l'ordre moral, les vertus et les vérités, qui ne sont qu'associations, rapports et accords d'objets, d'actions et d'idées. Enfin la nature, voulant établir dans l'être à qui elle destinait la pensée l'ordre même qu'elle a mis dans l'univers, a donné pour principe d'association à l'esprit humain le *sentiment* (le moi se sentant lui-même), qui est pour nous et pour nos idées ce qu'est l'attraction pour l'univers et ses parties. Otez cette propriété, la vie ne sera qu'une suite de sensations sans rapport et sans ordre, par conséquent sans jugement et sans mémoire; de sorte que la pensée, naissant et mourant à chaque sensation, n'aurait jamais produit la parole.

Voilà quel développement prend, dans une imagination vraiment philosophique, cette grande vérité que tout commence et continue par des associations dans le monde physique, où elles constituent l'ordre, dans le monde moral, où elles constituent la pensée, dans l'univers des corps, où la physique et la chimie ne trouvent partout que combinaisons et affinités, et dans l'être, qui a débuté lui-même par une association de matière et de vie. Il y a là une grandeur de perspective sur la nature dont on ne trouverait l'analogue, parmi les écrivains du XVIIIe siècle finissant, que dans quelques pages de Buffon.

Ainsi naissent et se développent toutes les variétés de nos opérations intellectuelles et morales, toutes nos facultés. Je n'entrerai pas dans le détail de cette génération logique et continue du sentiment qui sent les idées et qui s'appelle entendement, du sentiment qui souffre ou désire, du sentiment qui, selon les circonstances, s'appelle le cœur ou la volonté. La base de toutes ces opérations mobiles, c'est la fixité du *moi*, qui se maintient à travers la succession de mes idées, de mes besoins et de mes passions. Mais je ne puis m'empêcher de remarquer l'importance que Rivarol attache à l'analyse de nos idées fondamentales. Sur Dieu, principe et caution de ces idées, sur l'espace, sur le temps,

1 [illegible]

sur le mouvement qui est impliqué dans ces deux notions et sur le nombre qui nous permet de le mesurer, ces pages abondent en beaux aperçus, exprimés avec une sorte de magnificence de parole inconnue parmi les disciples de Condillac.

Voyez cette définition de l'espace, que je résume. L'espace se présente à nous sous deux faces : comme lieu occupé par les corps, ou comme vide absolu. Comme lieu des corps, l'espace se confond avec leur étendue et tient davantage à l'univers. Comme vide, qui le croirait? c'est à la fois du néant et de la divinité qu'il se rapproche... Indifférent à la création comme à son contraire, se laissant envahir et pénétrer sans cesser d'être, il garde sur l'univers la priorité du contenant sur le contenu. Théâtre immobile des mouvements, on le conçoit comme Dieu, avec ou sans l'univers : tous deux infinis, immuables, coéternels, il est de leur double essence qu'on n'y puisse rien ajouter ni en rien retrancher, ce qui les distingue éminemment de l'univers, que j'étends ou que je resserre à mon gré. Il est pourtant une différence entre ces deux infinis. Dieu est de toute nécessité intelligence suprême, l'espace reste étendue sans bornes : c'est la présence de Dieu et l'action vivifiante de Dieu qui garantissent l'espace de n'être que le vide ou le néant. L'idée de l'espace ne nous donne que la privation des limites; l'idée d'une cause intelligente nous donne celle de puissance et de perfection. Or la puissance est tout autre chose que la privation des limites : peut-être est-ce assez pour la majesté de Dieu que l'espace soit à sa disposition et non qu'il le remplisse; peut-être suffit-il à sa grandeur, de la conscience de sa solitude. — Source de l'existence, maître de la durée, dominateur de l'espace, dispensateur du mouvement, en un mot, volonté première et sentiment universel, nous le composons de tout ce que nous sommes et sans l'atteindre jamais. *Dieu est la plus haute mesure de notre incapacité.*

Remarquez qu'il y a soixante pages de ce style, d'une vigueur qui se renouvelle, d'un élan qui recommence sans cesse dans les sphères les plus hautes et les plus abstraites de la métaphysique. Où donc retrouverait-on ici la frivolité proverbiale de Rivarol, et qu'est-elle devenue en de pareilles méditations?

J'étonnerais beaucoup ceux qui méprisent avec justice le pamphlétaire, si je mettais en lumière, comme elles le méritent, les considérations diverses sur le temps et le nombre, le temps surtout, qui n'est qu'une conception sans réalité, formée par l'opposition de l'idée du *moi,* qui est fixe, et de nos idées, qui se succèdent et se partagent devant lui en idées qu'il a et en idées qu'il a eues; mesure purement intellectuelle, immuable et mobile à la fois; immuable par sa nature, comme le moi qui l'a conçue, mobile par une sorte d'illusion naturelle et nécessaire, à cause des idées, des mouvements et des événements qui passent devant elle. Je parcours l'espace, mais je ne fais que concevoir le temps : *il n'est qu'un regard de l'esprit.* Tout se réduit, dans cet ordre de conceptions qui désespère la raison, à voir l'esprit humain tel qu'il est, c'est-à-dire comme lieu fixe de la succession de ses idées, et la vie telle qu'elle est dans sa perpétuelle mobilité, et, avec elle, toutes les images qui se succèdent devant ce grand et unique témoin, et, comme elle, tous les mouvements dont elle est composée, toutes les formes de l'univers dont elle fait partie.

« On conçoit que le temps, chargé d'événements et privé du secours des nombres, ait écrasé l'esprit des peuples naissants : leur mémoire était hors de mesure; et leur entendement, fatigué de l'idée, à la fois abstraite et sensible, d'un mouvement général auquel rien ne résiste, s'en délivra en le renvoyant à l'imagination, qui le personnifia d'abord. De là sont venus ces emblèmes de l'antique Saturne dévorant ses enfants, du vieillard armé d'une faux qui moissonne les générations, d'un fleuve éternel qui entraîne tout dans son cours. Mais, à parler métaphoriquement, le temps n'est point un vieillard, ce n'est point un fleuve; tous ces emblèmes ne conviennent qu'au seul et grand mouvement, par qui tout est éternellement détruit et reproduit dans l'univers. Le temps serait plutôt l'urne qui livre passage aux eaux du fleuve et reste immobile : rivage de l'esprit, tout passe devant lui, et nous croyons que c'est lui qui passe. »

Les esprits habitués à se mesurer avec les idées métaphysiques pourront seuls estimer à leur vraie valeur les ressources déployées ici pour peindre à l'imagination ce que la raison peut à peine concevoir. Ce serait une criante injustice que de s'arrêter à quelques détails où le talent fléchit sous une sorte de fatigue et comme par l'excès d'une tension prolongée. Qu'importe si parfois cette trame brillante et forte s'emmêle et s'embrouille, par suite de l'impuissance de la pensée à suivre dans leur ordre distinct ces milliers de fils avec lesquels la nature produit son œuvre si complexe et si fixe? Il y a des intervalles d'idées à combler; on le peut presque toujours avec l'aide de Rivarol lui-même bien compris. Il y a des corrections à introduire dans son argumentation; cela encore est facile si l'on y met quelque bonne volonté. Il y a enfin, dans ce luxe étonnant d'expressions trouvées, à en élaguer quelques-unes qui sont d'une nouveauté moindre, d'un goût douteux ou d'une mythologie passée de mode. Nous avons eu déjà l'occasion de dire que, si la main est d'un artiste pour le mouvement général de la pensée, l'exécution n'est pas sûre; elle est rarement achevée. Enfin, si nous voulions examiner dans le détail quelques-unes de ces théories, nous aurions plus d'une objection à présenter. Encore une fois, à quoi bon? Jouissons de ces nouveautés d'idées et de style sans trop disputer sur notre plaisir. Considérons surtout cette faculté fine et puissante d'un philosophe qui se révèle par instants grand écrivain, dessinateur exquis de formes idéales, coloriste harmonieux d'abstractions.

II.

J'ai voulu montrer un Rivarol nouveau. J'espère n'avoir pas tout à fait échoué dans cette tâche, bien que je me reproche de l'avoir trop limitée. Il n'eût été que juste, si les bornes de ce travail nous l'eussent permis, de donner au moins une idée des différences que Rivarol marque entre l'homme et les animaux, et qu'il sait rendre nouvelles même

après Montaigne, qui les supprime, et après Bossuet, qui les rétablit; de montrer enfin et surtout comme il sent le tourment du mystère de la nature, quels efforts il fait pour l'atteindre et se reposer dans une conquête qui recule toujours : « Tout ce que nous apercevons du grand but de la nature, dit-il avec l'accent d'une mélancolie toute moderne, c'est qu'elle veut se perpétuer et que tout tend en effet à continuer l'univers. C'est peu dire sans doute sur un si grand mystère et pour notre curieuse avidité. Mais le maître de la nature nous laissera deviner ses lois plutôt que ses raisons, et l'*à quoi bon* de l'univers sera toujours le problème des problèmes. »

Les autres parties de ce discours sont plus facilement abordables et ont été souvent parcourues. Nous ne voulons pas repasser sur les traces de ceux qui se sont occupés avant nous de cet écrivain singulier, véritable énigme par le mélange qu'il offre des plus hautes qualités de l'esprit et de ses plus coupables emplois. Mais, quand on étudiera désormais les psychologues et les moralistes qui ont honoré notre littérature, il faudra réserver une place plus large qu'on ne l'a fait à celui qui a marqué d'une note énergique et profonde certains traits de l'humaine nature, la surprise, par exemple, l'*étonnement*, noté déjà par Aristote comme la cause de la réflexion et du progrès chez l'homme, les passions comme un élément nécessaire de notre grandeur et même de notre moralité, les conditions vraies de la vertu et du bonheur, l'honneur, « cette fière et délicate production de l'orgueil et de la vertu, qui supplée à la vertu comme la politesse à la bonté »; enfin toutes les variétés de l'esprit, le génie, le talent, le goût : le génie, qui est *trouveur, jamais créateur;* le talent, qui est un *art mêlé d'enthousiasme;* le goût enfin, qui jouit et qui souffre, tandis que le jugement se contente d'approuver et de condamner, le goût, *qui est au jugement ce que l'honneur est à la probité.* Ses lois sont délicates, mystérieuses et sacrées. *L'honneur est tendre et se blesse de peu :* tel est le goût; et, tandis que le jugement se mesure avec son objet ou le pèse dans la balance, il ne faut au goût qu'un coup d'œil pour décider son suffrage ou sa répugnance, je dirais presque son amour ou sa haine, tant il est sensible, exquis et prompt. »

Un homme qui a senti de cette manière les délicatesses de l'honneur et du goût eût été digne de n'y manquer jamais. Une telle peinture des biens que Rivarol a perdus ou compromis dans la mêlée violente où l'ont engagé les événements et son tempérament, une description si pure et si noble de la beauté intellectuelle et morale a, sous sa plume, presque l'accent d'un remords et redouble en nous les regrets que nous laissent certaines parties de sa vie et de ses œuvres.

E. Caro.

(*Journal des Savants.*)

AU SOLEIL

Algérie (1)

Tous les soirs, vers quatre heures, nous nous installons sous une tente nouvelle, tantôt au pied d'une montagne, tantôt au milieu d'une plaine sans limite.

Mais, comme l'annonce de notre arrivée s'est répandue dans la tribu, on aperçoit de tous côtés, dans les lointains, dans la campagne stérile ou sur les collines, des petits points blancs qui s'approchent. Ce sont les Arabes qui viennent contempler l'officier et lui adresser leurs réclamations. Presque tous sont à cheval, d'autres à pied; un grand nombre montent des bourricots tout petits. Ils sont à califourchon sur la croupe, contre la queue des bêtes trottinantes, et leurs longs pieds nus traînant à terre des deux côtés.

Aussitôt descendus de leur monture, ils arrivent et s'accroupissent autour de la tente ; puis ils restent là immobiles, les yeux fixes, attendant. Enfin le caïd leur fait un signe et les plaignants se présentent. Car tout officier en tournée rend la justice d'une façon souveraine.

Ils apportent des réclamations invraisemblables, car nul peuple n'est chicanier, querelleur, plaideur et vindicatif comme le peuple arabe. Quant à savoir la vérité, quant à rendre un jugement équitable, il est absolument inutile d'y songer. Chaque partie amène un nombre fantastique de faux témoins qui jurent sur les cendres de leurs pères et mères et affirment sous serment les mensonges les plus effrontés.

Voici quelques exemples :

Un cadi (la vénalité de ces magistrats musulmans est proverbiale et nullement usurpée) fait appeler un Arabe et lui adresse cette proposition : « Tu me donneras vingt-cinq douros et tu m'amèneras sept témoins qui déposeront par écrit, devant moi, que X... te doit soixante-quinze douros; je te les ferai remettre. » L'homme amène les témoins, qui déposent et signent. Alors le cadi appelle X... et lui dit : « Tu me donneras cinquante douros et tu m'amèneras neuf témoins qui déposeront que B... (le premier Arabe) te doit cent vingt-cinq douros; je te les ferai remettre. » Le second Arabe amène ses témoins. Alors le cadi appelle le premier devant lui et, fort de la déposition des sept témoins, lui fait donner soixante-quinze douros par le second. Mais, à son tour, le second réclame, et, sur l'affirmation de ses neuf témoins, le cadi lui fait remettre cent vingt-cinq douros par le premier.

La part du magistrat est donc de soixante-quinze douros (375 fr.), prélevés sur ses deux victimes. Le fait est authentique.

Et cependant l'Arabe ne s'adresse presque jamais au juge de paix français, uniquement parce qu'on ne peut pas le corrompre, tandis que le cadi fait ce qu'on veut pour de l'argent.

---

(1) Suite. — Voy. la *Revue* du 17 [illegible] et 1er [illegible] 1884.

Autre exemple :

Dans une tribu près de Boghar, un assassinat est commis. On soupçonne un Arabe, mais les preuves manquent. Il y avait dans cette tribu un pauvre homme nouvellement venu d'une tribu voisine, établi là pour sauvegarder des intérêts pécuniaires. Un témoin l'accuse du meurtre. Un autre témoin suit le premier, puis un autre. Il en vint quatre-vingt-dix avec les affirmations les plus précises. L'étranger fut condamné à mort et exécuté. On reconnut ensuite l'innocence du décapité. Les Arabes avaient simplement voulu se défaire d'un étranger qui les gênait et empêcher un homme de leur tribu d'être compromis!!!

Les procès durent des années sans qu'une lueur de vérité puisse apparaître sous les affirmations des faux témoins. Alors on a recours à un moyen fort simple : on emprisonne les deux familles qui plaident, ainsi que tous les témoins. Puis on les relâche au bout de quelques mois, et généralement ils restent alors tranquilles pendant près d'une année. Puis ils recommencent.

Il y a dans la tribu des Ouled-Allane, que nous avons traversée, un procès qui dure depuis trois ans sans qu'aucune lumière puisse apparaître. Les deux plaideurs font de temps temps en un petit séjour sous les verrous, et recommencent.

Ils passent, du reste, leur vie à se voler entre eux, à se tromper et à se tirer des coups de fusil. Mais ils nous dissimulent le plus possible toutes les affaires où la poudre a joué son rôle.

Chez les Ouled-Mokhetar, un homme de grande taille se présente en demandant à entrer à l'hôpital français. L'officier l'interroge sur sa maladie. Alors l'Arabe ouvre son vêtement, et nous apercevons une plaie horrible, vieille déjà et purulente, à la hauteur du foie. Ayant invité le blessé à se retourner, un autre trou nous apparut dans son dos, en face du premier, au centre d'une grosseur aussi volumineuse qu'une tête d'enfant. Lorsqu'on appuyait autour, des fragments d'os sortaient. Cet homme avait reçu manifestement un coup de fusil; et la charge, entrée sous la poitrine, était sortie par le dos en broyant deux ou trois côtes. Mais il nia avec énergie, protesta et jura que « c'était l'œuvre de Dieu ».

Dans ce pays, sec d'ailleurs, les plaies ne présentent jamais de gravité. Les fermentations, les pourritures produites par les éclosions de microbes n'existent point, ces animalcules ne vivant que sous les climats humides. A moins d'être tué sur le coup, à moins qu'un organe essentiel ne soit supprimé, les blessures sont toujours guéries.

Nous arrivions le lendemain chez le caïd Abdelkader bel Hout, un parvenu. Sa tribu, qu'il administre avec sagesse, est moins turbulente et moins plaideuse que les autres. Peut-être faut-il chercher une autre cause à ce calme relatif. Le pays n'ayant de sources que sur le versant sud du Djebel Gada, qui n'est point habité, l'eau, naturellement, n'est fournie que par les puits communs à toute la tribu. Il ne peut donc se produire de détournements de cours, ce qui est la principale raison des querelles et des haines dans tout le Sud.

***

Lorsque toutes les réclamations ont été entendues, on essaye de dormir un peu sous la chaleur terrible de la tente. Puis le soir vient; on dîne. Un calme profond tombe sur la terre calcinée. Les chiens des douars commencent à hurler au loin, et les chacals leur répondent.

On s'étend sur les tapis sous le ciel criblé d'étoiles qui semblent humides, tant leur clarté scintille; et alors on cause longtemps, très longtemps. Tous les souvenirs reviennent, doux, précis et faciles à dire sous ces nuits tièdes si pleines d'astres.

Tout autour de la tente de l'officier, des Arabes sont étendus par terre, et, sur une ligne, les chevaux entravés par les jambes de devant, restent debout, avec un homme de garde auprès de chacun d'eux. Ils ne doivent pas se coucher et ils restent toujours debout, ces chevaux; car la monture d'un chef ne peut pas être fatiguée. Sitôt qu'ils essayent de s'étendre, un Arabe se précipite et les force à se relever.

Mais la nuit s'avance. Nous nous allongeons sur les tapis de laine épaisse, et parfois, dans les réveils subits, nous apercevons partout, sur la terre nue qui nous environne, des êtres blancs étendus et dormant comme des cadavres en des linceuls.

Un jour, après une marche de dix heures dans la poussière brûlante, comme nous venions d'arriver au campement, auprès d'un puits d'eau bourbeuse et saumâtre qui nous parut cependant exquise, le lieutenant me secoua soudain, au moment où j'allais me reposer sous la tente, et me dit en me montrant l'extrême horizon vers le Sud :

— Ne voyez-vous rien là-bas ?

Après avoir regardé, je répondis :

— Si, un tout petit nuage gris.

Alors le lieutenant sourit :

— Eh bien, asseyez-vous là et continuez à regarder ce nuage.

Surpris, je demandai pourquoi. Mon compagnon reprit :

— Si je ne me trompe, c'est un ouragan de sable qui nous arrive.

Il était environ quatre heures et la chaleur se maintenait encore à quarante-huit degrés sous la tente. L'air semblait dormir sous l'oblique et intolérable flamme du soleil. Aucun souffle, aucun bruit, sauf le mouvement des mâchoires de nos chevaux entravés qui mangeaient l'orge et les vagues chuchotements des Arabes qui, cent pas plus loin, préparaient notre repas.

On eût dit cependant qu'il y avait autour de nous une autre chaleur que celle du ciel, plus concentrée, plus suffocante, comme celle qui vous oppresse quand on se trouve dans le voisinage d'un incendie considérable. Ce n'étaient point ces souffles ardents, brusques et répétés, ces caresses de feu qui annoncent et précèdent le siroco, mais un échauffement mystérieux de tous les atomes de tout ce qui existe.

Je regardais le nuage qui grandissait rapidement, mais à la façon de tous les nuages. Il était maintenant d'un brun sale et montait très haut dans l'espace. Puis il se développa

en large ainsi que nos orages du Nord. En vérité, il ne me semblait présenter absolument rien de particulier.

Enfin, il barra tout le Sud. Sa base était d'un noir opaque; son sommet cuivré paraissait transparent.

Un grand remuement derrière moi me fit me retourner. Les Arabes avaient fermé notre tente et ils en chargeaient les bords de lourdes pierres. Chacun courait, appelait, se démenait avec cette allure effarée qu'on voit dans un camp au moment d'une attaque.

Il me sembla soudain que le jour baissait; je levai les yeux vers le soleil. Il était couvert d'un voile jaune et ne paraissait plus être qu'une tache pâle et ronde s'effaçant rapidement. Alors je vis un surprenant spectacle. Tout l'horizon, vers le Sud, avait disparu, et une masse nébuleuse qui montait jusqu'au zénith venait vers nous, mangeant les objets, raccourcissant à chaque seconde les limites de la vue, noyant tout.

Instinctivement je me reculai vers la tente : il était temps. L'ouragan, comme une muraille jaune et démesurée, nous touchait. Il arrivait, ce mur, avec la rapidité d'un train lancé; et soudain il nous enveloppa dans un tourbillon furieux de sable et de vent, une tempête de terre impalpable, brûlante, bruissante, aveuglante et suffocante.

Notre tente, maintenue par des pierres énormes, fut secouée comme un voile, mais résista. Celle de nos spahis, moins assujettie, palpita quelques secondes, parcourue par de grands frissons de toile; puis soudain, arrachée de terre, elle s'envola et disparut aussitôt dans la nuit de poussière mouvante qui nous entourait.

On ne voyait plus rien à dix pas, à travers ces ténèbres de sable. On respirait du sable, on buvait du sable, on mangeait du sable. Les yeux en étaient remplis, les cheveux en étaient poudrés; il se glissait par le cou, par les manches, jusque dans nos bottes.

Ce fut ainsi toute la nuit. Une soif ardente nous torturait; mais l'eau, le lait, le café, tout était plein de sable qui craquait sous notre dent. Le mouton rôti en était poivré; le kous-kous semblait fait uniquement de fins graviers roulés; la farine du pain n'était plus que de la pierre pilée menu.

Un gros scorpion vint nous voir. Le temps, qui plaît à ces bêtes, les fait toutes sortir de leurs trous. Les chiens du douar voisin ne hurlèrent pas ce soir-là.

Puis, au matin, tout était fini; et le grand tyran meurtrier de l'Afrique, le Soleil, se leva, superbe, sur un horizon clair.

*
* *

On partit un peu tard, cette inondation de sable ayant troublé notre sommeil.

Devant nous s'élevait la chaîne du Djebel-Gada, qu'il fallait traverser. Un défilé s'ouvrait sur la droite. On suivit la montagne jusqu'au passage, où l'on s'engagea. Nous retrouvions l'alfa, l'horrible alfa. Puis soudain je crus découvrir la trace effacée d'une route, des ornières de roues; je m'arrêtais surpris : une route ici, quel mystère? J'en eus l'explication.

Un ancien caïd de cette tribu, ayant été grisé par l'exemple des Européens habitant Alger, voulut se donner le luxe d'un carrosse dans le désert. Mais, pour avoir une voiture, il faut posséder des routes; aussi cet ingénieux potentat occupa-t-il pendant des mois tous les Arabes ses sujets à des travaux de grande voirie. Les misérables, sans pioches, sans pelles, sans outils, terrassant le plus souvent avec leurs mains, parvinrent cependant à aplanir plusieurs kilomètres de chemin. Cela suffisait à leur maître, qui s'offrit ainsi des promenades à travers le Sahara dans un stupéfiant équipage, en compagnie de beautés indigènes qu'il envoyait quérir à Djelfa par son favori, un jeune Arabe de seize ans.

Il faut avoir vu ce pays pelé, rongé, dénudé, il faut connaître l'Arabe avec son introublable gravité pour comprendre le comique infini de ce débauché à tête de vautour, de cet élégant du désert promenant des courtisanes aux pieds nus dans une carriole de bois brut à roues inégales conduite à fond de train par son mignon. Cette élégance du tropique, cette débauche saharienne, ce *chic* enfin en pleine Afrique me parurent d'une inoubliable drôlerie.

Notre troupe était nombreuse ce matin-là. Outre le caïd et son fils, nous étions accompagnés de deux cavaliers indigènes et d'un vieux homme maigre à barbe en pointe, au nez crochu, avec une physionomie de rat, des manières obséquieuses, une échine courbe et des yeux faux. C'était encore, celui-là, un autre ancien caïd de la tribu; il devait nous servir de guide le lendemain, la route que nous allions suivre étant peu fréquentée des Arabes eux-mêmes.

Cependant nous arrivions peu à peu au sommet du défilé; un pic droit barrait la vue; mais, quand nous l'eûmes contourné, je fus frappé assurément par la plus violente surprise que me réservait ce voyage.

Une vaste plaine s'étendait devant nous, puis un lac, un lac immense, éblouissant au soleil, aveuglant, dont je ne voyais pas l'autre bout, perdu à l'horizon vers la gauche, et dont l'extrémité ouest se trouvait presque en face de moi. Un lac en cette contrée, en plein Sahara? Un lac dont personne ne m'avait parlé, que n'indiquait aucun voyageur? Étais-je fou?

Je me retournai vers le lieutenant.

— Quel est ce lac? lui demandais-je.

Il se mit à rire et répondit :

— Ce n'est pas de l'eau, c'est du sel. Tout le monde s'y tromperait, en effet, tant l'illusion est parfaite. Cette Sebkra, qu'on appelle ici Zar'ez (le Zar'ez Chergui), a environ cinquante à soixante kilomètres de longueur sur vingt, trente ou quarante kilomètres de largeur, suivant les endroits; ces chiffres sont, bien entendu, approximatifs, ce pays n'ayant été que rarement et rapidement traversé, comme il l'est par nous aujourd'hui. Ces lacs de sel (ils sont deux, l'autre plus à l'ouest) donnent d'ailleurs leur nom à toute cette contrée plate, qu'on appelle le Zar'ez. Je regardais avec une stupéfaction émerveillée l'immense nappe de sel étincelant sous le soleil enragé de ces contrées. Toute cette surface plane et cristallisée luisait comme un miroir démesuré, comme une plaque d'acier; et les yeux brûlés ne pouvaient supporter l'éclat de ce lac étrange, bien qu'il fût encore à

vingt kilomètres de nous, ce que j'avais peine à croire, tant il me paraissait proche.

Nous finissions de descendre de l'autre côté du Djebel-Gada et nous approchions du poste fortifié dit poste de la Fontaine (Bordj-el-Hammam), où nous devions camper, cette étape étant, par extraordinaire, fort courte.

Le bâtiment à créneaux, construit au commencement de la conquête afin de pouvoir occuper cette contrée perdue en cas d'insurrection et y laisser une troupe à peu près en sûreté, est aujourd'hui fort détérioré. Le mur d'enceinte reste pourtant en assez bon état et quelques pièces ont été maintenues habitables.

Comme les jours précédents, nous vîmes jusqu'au soir défiler des Arabes qui venaient exposer à « l'officier » des affaires infiniment embrouillées ou des griefs imaginaires dans la seule intention de parler au chef français. Une folle, sortie on ne sait d'où, vivant on ne sait comment en ces solitudes désolées, rôdait sans cesse autour de nous. Sitôt que nous sortions, nous la retrouvions, accroupie en des postures singulières, presque nue, hideuse.

Les voyageurs poétisants ont beaucoup parlé du respect des Arabes pour les fous. Or voici comment on les respecte : dans leur famille..., on les tue!!! Plusieurs caïds, pressés de questions, nous l'ont avoué.

Quelques-uns de ces misérables idiots arrivent, il est vrai, à la sainteté par le crétinisme; ces exemples ne sont pas absolument particuliers à l'Afrique; mais la famille généralement se débarrasse des déments. Et, les tribus restant pour nous un monde fermé, grâce au système des grands chefs indigènes, nous ne pouvons le plus souvent avoir même le soupçon de ces disparitions.

Comme j'avais peu marché dans la journée, j'écrivis une partie de la nuit. Vers onze heures, ayant très chaud, je sortis pour étaler un tapis devant la porte et dormir sous le ciel. La pleine lune emplissait l'espace d'une clarté luisante qui semblait vernir tout ce qu'elle frôlait. Les montagnes, jaunes déjà sous le soleil, les sables jaunes, l'horizon jaune, semblaient plus jaunes encore, caressés par la lueur safranée de l'astre. Là-bas, devant moi, le Zar'ez semblait incandescent. On eût dit qu'une phosphorescence fantastique s'en dégageait, flottait au-dessus, une brume lumineuse de féerie, quelque chose de si surnaturel, de si doux, de si captivant le regard et la pensée, que je restai plus d'une heure à regarder, ne pouvant me résoudre à fermer les yeux. Et partout autour de moi, éclatants aussi sous la caresse de la lune, les burnous des Arabes endormis semblaient d'énormes flocons de neige tombés là.

On partit au soleil levant.

La plaine conduisant vers le lac de sel était faiblement inclinée, semée d'alfa maigre et roussi. Le vieil Arabe à figure de rat prit la tête, et nous le suivions d'un pas rapide. Plus nous approchions, plus l'illusion de l'eau était parfaite. Comment cela pouvait-il n'être pas un lac, un lac géant? Sa largeur, sur notre gauche, occupait tout l'espace entre les deux montagnes, distantes de quarante kilomètres. Nous marchions droit vers son extrémité, car nous ne devions le traverser que sur une courte étendue.

Mais, de l'autre côté du Zar'ez, je distinguais une sorte de colline ou plutôt de bourrelet d'un jaune doré qui semblait le séparer de la montagne. Sur notre gauche, cette ligne suivait jusqu'à l'horizon la ligne blanche du sol, et, sur notre droite, où s'étendait une plaine infinie et nue serrée entre les deux montagnes, je distinguais jusqu'à perte de vue cette même traînée jaune. Le lieutenant me dit :

— Ce sont les dunes. Ce banc de sable a plus de deux cents kilomètres de long sur une largeur très variable. Nous le traverserons demain.

Le sol devenait singulier, couvert d'une croûte de salpêtre que crevaient les pieds des chevaux. Des herbes se montraient, des joncs; on sentait qu'une nappe d'eau s'étendait à fleur de terre. Cette plaine enfermée par des monts, buvant quatre rivières (des rivières périodiques) et recevant toutes les averses furieuses de l'hiver, serait un immense marécage si le terrible soleil n'en desséchait quand même la surface. Parfois, dans les creux, des flaques d'eau saumâtre apparaissaient; et des bécassines s'envolaient devant nous avec ce crochet rapide qui leur est propre.

Puis soudain nous fûmes au bord du Zar'ez; et nous nous engageâmes sur cet océan tari.

Tout était blanc devant nous, d'un blanc d'argent neigeux, vaporeux et miroitant. Et même, en avançant sur cette surface cristallée, poudrée d'une poussière de sel pareille à de la neige fine et qui parfois s'enfonçait un peu sous le pied des bêtes, comme une glace molle, on gardait l'impression singulière qu'on avait devant les yeux une nappe d'eau. Une seule chose pouvait à la rigueur indiquer à un œil expérimenté que ce n'était point une étendue liquide : l'horizon. Ordinairement la ligne qui sépare l'eau du ciel reste sensible, l'une étant toujours plus ou moins foncée que l'autre. Quelquefois, il est vrai, tout semble se mêler; la mer alors prend une teinte, un vague de nuée bleue fondue qui se perd dans l'azur pâlissant du vide infini. Mais il suffit de regarder attentivement pendant quelques instants pour toujours distinguer la séparation, si faible, si enveloppée qu'elle soit. Ici on ne voyait rien. L'horizon était voilé entièrement dans une brume blanche, une sorte de vapeur de lait d'une douceur intraduisible; et tantôt on cherchait dans l'espace la limite terrestre, tantôt on croyait la voir beaucoup trop bas, au milieu de la plaine salée sur laquelle flottaient ces buées crémeuses et singulières.

Tant que nous avions dominé le Zar'ez, nous avions gardé la perception nette des distances et des formes. Dès que nous fûmes dessus, toute certitude de la vue disparut; nous nous trouvions enveloppés dans les fantasmagories du mirage. Tantôt on croyait distinguer l'horizon à une distance prodigieuse; et on apercevait soudain au milieu du lac figé, qui tout à l'heure semblait uni, vide et plat comme un miroir, d'énormes rochers bizarres, des roseaux démesurés, des îles aux berges escarpées. Puis, à mesure qu'on avançait, ces visions étranges disparaissaient brusquement comme englouties par un truc de théâtre; et, à la place des blocs de

rochers, on découvrait quelques toutes petites pierres. Les roseaux, en approchant, n'étaient plus que des herbes sèches, hautes comme le doigt, démesurément grandies par ce curieux effet d'optique; les berges devenaient de légers renflements de la croûte saline, et cet horizon qu'on supposait à trente kilomètres était fermé à cent mètres de nous par ce voile de buée tremblante que le furieux soleil du désert faisait sortir de la couche brûlante du sel.

Cela dura une heure environ, puis on toucha l'autre rive.

∴

Ce fut d'abord une petite plaine ravinée, couverte d'une croûte d'argile sèche et mêlée encore de salpêtre.

Nous montions une pente insensible. Des herbes parurent, puis des espèces de joncs, puis une petite fleur bleue ressemblant au myosotis rustique, montée sur une longue tige mince comme un fil et tellement odorante que son parfum couvrait le pays. Cette exquise senteur me donna l'impression fraîche d'un bain; on la respirait longuement, et la poitrine semblait s'élargir pour boire ce souffle délicieux. On aperçut enfin un rang de peupliers, un vrai bois de roseaux, d'autres arbres, puis nos tentes, plantées sur la limite des sables, dont les ondulations inégales, hautes jusqu'à huit ou dix mètres, se dressaient comme des flots remués.

La chaleur devenait féroce, doublée sans doute par les réverbérations du sel.

Les tentes, de vraies étuves, étaient inhabitables, et, aussitôt descendus de cheval, nous partîmes pour chercher de l'ombre sous les arbres. Il fallut traverser d'abord une forêt de roseaux; je marchais en avant, et soudain je me mis à danser en poussant des cris de joie : je venais d'apercevoir des vignes, des abricotiers, des figuiers, des grenadiers couverts de fruits, toute une suite de jardins autrefois prospères, aujourd'hui envahis par les sables, et qui appartenaient à l'agha de Delfa. Pas de mouton rôti pour déjeuner : quel bonheur! Pas de kous-kous : quel délice! Du raisin, des figues, des abricots! Tout cela n'était pas très mûr, n'importe : ce fut une orgie, dont nous ressentîmes, je crois, quelque malaise. L'eau, par exemple, laissait à désirer. De la boue peuplée de larves. On n'en but guère.

Chacun s'enfonça dans les roseaux et s'endormit. Une sensation froide me réveilla en sursaut : une énorme grenouille venait de me cracher un jet d'eau dans la figure. En cette contrée, il faut être sur ses gardes et il n'est pas toujours prudent de dormir ainsi sous les rares verdures, surtout dans le voisinage des sables, où pullule la lefa, dite vipère césarte ou vipère à cornes, dont la piqûre est mortelle et presque foudroyante. L'agonie souvent ne dure pas une heure. Ce reptile, d'ailleurs, est très lent et ne devient dangereux que si on marche dessus sans le voir ou si on se couche dans son voisinage. Quand on le rencontre sur sa route, on peut même, avec de l'habitude et des précautions, le prendre à la main en le saisissant rapidement derrière les oreilles. Je ne me suis pas offert cet exercice.

Le jour baissait. Je réveillai mes compagnons pour aller nous promener dans les dunes et tâcher de trouver quelque lefa ou quelque poisson de sable.

L'animal qu'on appelle le poisson de sable est une sorte de gros lézard qui vit dans les sables, y creuse son trou, et dont la chair est assez bonne, dit-on. Nous avons souvent suivi ses traces sans parvenir à en trouver un. Dans le sable encore on rencontre un petit insecte dont les mœurs sont bien curieuses, le fourmi-lion. Il forme un entonnoir un peu plus large qu'une pièce de cent sous, creux en proportion, et il s'installe dans le fond, en embuscade. Dès qu'une bête quelconque, araignée, larve ou autre, glisse sur les bords rapides de sa tanière, il lui lance coup sur coup des décharges de sable, l'étourdit, l'aveugle, la force à dégringoler jusqu'au bas de la pente. Alors il s'en empare et la mange.

Le fourmi-lion fut, ce jour-là, notre plus grande distraction. Puis le soir ramena le mouton rôti, le kous-kous et le lait aigre. Quand l'heure des repas approchait, je pensais souvent au Café anglais.

Puis on se coucha sur les tapis, devant les tentes, la chaleur ne permettant pas de rester dessous. Et nous avions, l'un devant nous, l'autre derrière, ces deux voisins étranges : le sable houleux comme une mer agitée, et le sol uni comme une mer calme.

Le lendemain, on traversa les dunes. On eût dit l'Océan devenu poussière au milieu d'un ouragan, une tempête silencieuse de vagues énormes, immobiles, de sable jaune. Elles sont hautes comme des collines, ces vagues, inégales, différentes, soulevées tout à fait comme des flots déchaînés, mais plus grandes encore et striées comme de la moire. Sur cette mer furieuse, muette et sans mouvement, le dévorant soleil du Sud verse sa flamme implacable et directe. Il faut gravir ces lames de cendre d'or, dégringoler de l'autre côté, gravir encore, gravir sans cesse sans repos et sans ombre. Les chevaux râlent, enfoncent jusqu'aux genoux et glissent en dévalant l'autre versant des surprenantes collines.

Nous ne parlions plus, accablés de chaleur et desséchés de soif comme ce désert ardent.

Parfois, dit-on, on est surpris dans ces vallons singuliers par un incompréhensible phénomène, que les Arabes considèrent comme un signe assuré de mort. Quelque part, près de soi, dans une direction indéterminée, un tambour bat, le mystérieux tambour des dunes. Il bat distinctement, tantôt plus vibrant, tantôt affaibli, arrêtant, puis reprenant son roulement fantastique.

On ne connaît point, paraît-il, la cause de ce bruit surprenant. On l'attribue généralement à l'écho grossi, multiplié, démesurément enflé par les ondulations du sol, d'une grêle de grains de sable emportés dans le vent et heurtant des touffes d'herbes sèches, car on a toujours remarqué que le phénomène se produit dans le voisinage de petites plantes brûlées par le soleil et dures comme du parchemin. Ce tambour ne serait donc qu'une sorte de mirage du son.

Dès que nous fûmes sortis des dunes, nous aperçûmes trois cavaliers qui venaient au galop vers nous. Quand ils arrivèrent à cent pas environ, le premier mit pied à terre et s'approcha en boitant un peu. C'était un homme d'environ

soixante ans, assez gros, ce qui est rare en ce pays, avec une dure physionomie arabe, des traits accentués, creusés, presque féroces. Il portait la croix de la Légion d'honneur. On le nommait Si-chérif-ben-Vhabeizzi, caïd des Ouled-Dia. Il nous fit un long discours d'un air furieux pour nous inviter à entrer sous sa tente et à accepter une collation.

C'était la première fois que je pénétrais dans l'intérieur d'un chef nomade.

Un amoncellement de riches tapis de laine frisée couvrait le sol; d'autres tapis étaient dressés pour cacher la toile nue; d'autres, tendus sur nos têtes, formaient un épais, un impénétrable plafond. Des sortes de divans ou plutôt de trônes étaient aussi recouverts d'étoffes admirables, et une cloison faite de tentures orientales, coupant la tente en deux moitiés égales, nous séparait de la partie habitée par les femmes, dont nous distinguions par moments les voix murmurantes.

On s'assit. Les deux fils du caïd prirent place auprès de leur père, qui se levait lui-même de temps en temps, disait un mot dans l'appartement voisin par-dessus la séparation; et une main invisible passait un plat fumant que le chef nous présentait aussitôt.

On entendait jouer et crier des petits enfants auprès de leurs mères. Quelles étaient ces femmes? Elles nous regardaient sans doute par d'invisibles ouvertures; mais nous ne les pûmes point voir.

La femme arabe, en général, est petite, blanche comme du lait, avec une physionomie de jeune mouton. Elle n'a de pudeur que pour son visage. On rencontre celles des familles pauvres allant au travail la figure voilée avec soin, mais le corps couvert seulement de deux bandes de laine tombant l'une par devant, l'autre par derrière, et laissant voir, de profil, toute la personne.

A quinze ans, ces misérables, qui seraient jolies, sont déformées, épuisées par les dures besognes. Elles peinent du matin au soir à toutes les fatigues, vont chercher l'eau à plusieurs kilomètres avec un enfant sur le dos. Elles semblent vieilles à vingt-cinq ans.

Leur visage, qu'on aperçoit parfois, est tatoué d'étoiles bleues sur le front, les joues et le menton. Le corps est épilé, par mesure de propreté.

On se remit en route aussitôt la collation achevée, et, le soir, nous arrivâmes au rocher de sel de Khang-el-melah.

C'est une sorte de montagne grise, verte, bleue, aux reflets métalliques, aux croupes singulières : une montagne de sel! Des eaux plus salées que l'Océan s'échappent de son pied et, volatilisées par la chaleur folle du soleil, laissent sur le sol une écume blanche pareille à la bave des flots : une mousse de sel! On ne voit plus la terre, cachée sous une poudre légère comme si quelque colosse se fût amusé à râper ce mont pour en semer la poussière alentour; et de gros blocs détachés gisent dans les enfoncements : des blocs de sel!

Sous ce rocher extraordinaire se creusent, paraît-il, des puits fort profonds, qu'habitent des milliers de colombes.

Le lendemain, nous étions à Djelfa.

* * *

Djelfa est une vilaine petite ville à la française, mais habitée par des officiers fort aimables et qui en rendaient charmant le séjour.

Après un court repos, nous nous sommes remis en route. Nous avons recommencé notre long voyage par les longues plaines nues. De temps en temps on rencontrait des troupeaux; tantôt c'étaient des armées de moutons de la couleur du sable; tantôt, à l'horizon, se dessinaient des bêtes singulières que la distance faisait petites et qu'on eût prises, avec leur dos en bosse, leur grand cou recourbé, leur allure lente, pour des bandes de hauts dindons. Puis, en approchant, on reconnaissait des chameaux avec leur ventre gonflé des deux côtés comme un double ballon, comme une outre démesurée, leur ventre qui contient jusqu'à soixante litres d'eau. Eux aussi avaient la couleur du désert, comme tous les êtres nés dans ces solitudes jaunes. Le lion, la hyène, le chacal, le crapaud, le lézard, le scorpion, l'homme lui-même prennent là toutes les nuances du sol calciné, depuis le roux brûlant des dunes mouvantes jusqu'au gris pierreux des montagnes. Et la petite alouette des plaines est si pareille à la poussière de terre qu'on la voit seulement quand elle s'envole.

De quoi vivent les bêtes dans ces contrées arides? Car elles vivent.

Pendant la saison des pluies, ces plaines se couvrent d'herbes en quelques semaines; puis le soleil, en quelques jours, dessèche et brûle cette rapide végétation. Alors ces plantes prennent elles-mêmes la couleur du sol; elles se cassent, s'émiettent, se répandent sur la terre comme une paille hachée menu et qu'on ne distingue même plus. Mais les troupeaux savent la trouver et s'en nourrissent. Ils vont devant eux, cherchant cette poudre d'herbes sèches; on dirait qu'ils mangent des pierres. Que penserait un fermier normand en face de ces singuliers pâturages?

Puis nous avons traversé une région où on ne rencontrait même plus guère d'oiseaux. Les puits devenaient introuvables.

Nous regardions passer au loin de singulières petites colonnes de poussière qui ont l'air d'une fumée tantôt droite, tantôt penchée ou tordue, et qui courent rapidement sur le sol, hautes de quelques mètres, larges au sommet et minces du pied. Les remous de l'air forment ventouse, soulèvent et entraînent ces nuées transparentes et vraiment fantastiques, qui seules mettent un mouvement en ces lieux lamentablement déserts.

Cinq cents mètres en avant de notre petite troupe, un cavalier servant de guide nous dirigeait à travers la morne et toute droite solitude. Pendant dix minutes, il allait au pas, immobile sur sa selle et chantant en sa langue une chanson traînante, avec ces rythmes étranges de là-bas. Nous imitions son allure. Puis soudain il partait au trot, à peine secoué, son grand burnous voltigeant, le corps d'aplomb, debout sur les étriers. Et nous partions derrière lui, jusqu'au moment où il s'arrêtait pour reprendre un train plus doux. Je demandai à mon voisin :

— Comment peut-il nous conduire à travers ces espaces nus, sans points de repère?

Il me répondit :

— Quand il n'y aurait que les os des chameaux!

En effet, de quart d'heure en quart d'heure, nous rencontrions quelque ossement énorme rongé par les bêtes, cuit par le soleil, tout blanc, tachant le sable. C'était parfois un morceau de jambe, parfois un morceau de mâchoire, parfois un bout de colonne vertébrale.

— D'où viennent tous ces débris? demandai-je.

Mon voisin répliqua :

— Les convois laissent en route chaque animal qui ne peut plus suivre; et les chacals n'emportent pas tout.

Et pendant plusieurs journées nous avons continué ce voyage monotone, derrière le même Arabe, dans le même ordre, toujours à cheval, presque sans parler.

Or, un après-midi, comme nous devions, au soir, atteindre Bou-Saada, j'aperçus, très loin devant nous, une masse brune, grossie d'ailleurs par le mirage, et dont la forme m'étonna. A notre approche, deux vautours s'envolèrent. C'était une charogne encore baveuse, malgré la chaleur, vernie par le sang pourri. La poitrine seule restait, les membres ayant été sans doute emportés par les voraces mangeurs de morts.

— Nous avons des voyageurs devant nous, dit le lieutenant.

Quelques heures après, on entrait dans une sorte de ravin, de défilé, fournaise effroyable, aux rochers dentelés comme des scies, pointus, rageurs, révoltés, semblait-il, contre ce ciel impitoyablement féroce. Un autre corps gisait là. Un chacal s'enfuit qui le dévorait.

Puis, au moment où l'on débouchait de nouveau dans une plaine, une masse grise, étendue devant nous, remua, et lentement, au bout d'un cou démesuré, je vis se dresser la tête d'un chameau agonisant.

Il était là, sur le flanc, depuis deux ou trois jours peut-être, mourant de fatigue et de soif. Ses longs membres qu'on aurait dit brisés, inertes, mêlés, gisaient sur le sol de feu. Et lui, nous entendant venir, avait levé sa tête comme un phare. Son front, rongé par l'inexorable soleil, n'était qu'une plaie, coulait; et son œil résigné nous suivit. Il ne poussa pas un gémissement, ne fit pas un effort pour se lever! On eût cru qu'il savait, qu'ayant déjà vu mourir ainsi beaucoup de ses frères dans ses longs voyages à travers les solitudes, il connaissait bien l'inclémence des hommes. C'était son tour, voilà tout. Nous passâmes.

Or, m'étant retourné longtemps après, j'aperçus encore, dressé sur le sable, le grand col de la bête abandonnée regardant jusqu'à la fin s'enfoncer à l'horizon les derniers vivants qu'elle dût voir.

Une heure plus tard, ce fut un chien tapi contre un roc, la gueule ouverte, les crocs luisants, incapable de remuer une patte, l'œil tendu sur deux vautours qui, près de là, épluchaient leurs plumes en attendant sa mort. Il était tellement obsédé par la terreur des bêtes patientes, avides de sa chair, qu'il ne tourna pas la tête, qu'il ne sentit pas les pierres qu'un spahi lui lançait en passant.

Et soudain, à la sortie d'un nouveau défilé, j'aperçus devant moi l'oasis.

C'est une inoubliable apparition. On vient de traverser d'interminables plaines, de franchir des montagnes aiguës, pelées, calcinées, sans rencontrer un arbre, une plante, une feuille verte, et voici devant vous, à vos pieds, une masse opaque de verdure sombre, quelque chose comme un lac de feuillage presque noir étendu sur le sable. Puis, derrière cette grande tache, le désert recommence, s'allongeant à l'infini jusqu'à l'insaisissable horizon où il se mêle au ciel.

La ville descend en pente vers les jardins. Quelle ville! Une agglomération, un amoncellement de cubes de boue séchés au soleil. Toutes ces huttes carrées de fange durcie sont collées les unes contre les autres, de façon à laisser entre leurs lignes capricieuses des espèces de galeries étroites — les rues — semblables à ces couloirs que trace un passage régulier de bêtes.

La cité entière d'ailleurs, cette pauvre cité de terre délayée, fait songer à des constructions d'animaux quelconques, à des habitations de castors, à des travaux informes accomplis sans outils, avec les moyens que la nature a laissés aux créatures d'ordre inférieur.

De place en place un palmier magnifique s'épanouit à vingt pieds du sol. Puis, tout à coup, on entre dans une forêt dont les allées sont enfermées entre deux hauts murs d'argile. A droite, à gauche, un peuple de dattiers ouvre ses larges parasols au-dessus des jardins, abritant de son ombre épaisse et fraîche la foule délicate des arbres fruitiers. Sous l'abri de ces palmes géantes que le vent agite comme de larges éventails, poussent les vignes, les abricotiers, les figuiers, les grenadiers et les légumes inestimables.

L'eau de la rivière, gardée en de larges réservoirs, est distribuée aux propriétés, comme le gaz en nos pays. Une administration sévère fait le compte de chaque habitant, qui, au moyen de longues rigoles, dispose de la source pendant une ou deux heures par semaine, selon l'étendue de son domaine. On estime la fortune par têtes de palmier. Ces arbres, gardiens de la vie, protecteurs des sèves, plongent sans cesse leur pied dans l'eau, tandis que leur front baigne dans le feu.

Le vallon de Bou-Saada, qui amène la rivière aux jardins, est merveilleux comme un paysage de rêve. Il descend, plein de dattiers, de figuiers, de grandes plantes magnifiques, entre deux montagnes dont les sommets sont rouges. Tout le long du rapide cours d'eau, des femmes arabes, la tête voilée et les jambes découvertes, lavent leur linge en dansant dessus. Elles le roulent en tas dans le courant et le battent de leurs pieds nus, en se balançant avec grâce.

Le fleuve, le long de ce ravin, court et chante. En sortant de l'oasis, il est encore abondant; mais le désert qui l'attend, le désert jaune et assoiffé le boit tout à coup, aux portes des jardins, l'engloutit brusquement en ses sables stériles.

Quand on monte sur la mosquée, au coucher du soleil, pour contempler l'ensemble de la ville, l'aspect est des plus singuliers. Les toits plats et carrés forment comme une cascade de damiers de boue ou de mouchoirs sales. Là-dessus

s'agite toute une population qui grimpe sur ses huttes dès que le soir vient. Dans les rues on ne voit personne, on n'entend rien; mais, sitôt que vous découvrez l'ensemble des toits d'un lieu élevé, c'est un mouvement extraordinaire. On prépare le souper. Des grappes d'enfants en loques blanches grouillent dans les coins; ce paquet informe de loques sales qui représente la femme arabe du peuple fait cuire le kouskous ou bien travaille à quelque ouvrage. La nuit tombe; on étend alors sur ce toit les tapis du Djebel-Amour, après avoir soigneusement chassé les scorpions qui pullulent dans ces taudis; puis toute la famille s'endort en plein air, sous l'étincelant fourmillement des astres.

GUY DE MAUPASSANT.

(La suite prochainement.)

L'ESPRIT DE DISCIPLINE DANS L'ÉDUCATION

Les devoirs de la famille

Quelles que soient les améliorations apportées dans le régime de l'éducation publique, si puissants que deviennent les moyens dont dispose l'Université, ils ne peuvent avoir d'efficacité assurée qu'autant que la famille et toutes les forces vives de la société joindront à ses efforts leur concours ferme et suivi. Qu'on nous permette d'insister sur ce point.

I.

Il n'est point de mauvais système d'éducation qui ne s'améliore par l'intervention de la famille, point de bon qui n'ait à y gagner. L'un des ressorts du gouvernement intérieur des collèges, tel que Rollin le décrit, c'est la participation des parents à tout ce qui intéresse le développement moral de l'enfant. J.-J. Rousseau (1), qui, à défaut de l'exemple, sait au moins fournir le précepte, ne se montre pas moins exigeant. Il n'admet pas que le père invoque l'empêchement ou le souci des affaires, des fonctions, des devoirs. « Son premier devoir n'est-il pas d'être père? » Ç'a été de tout temps le caractère de notre éducation nationale de travailler à seconder l'action de la famille, de ne jamais chercher à s'y substituer; et ce caractère n'a été en aucun temps plus marqué qu'aujourd'hui. Autrefois les sorties des écoliers étaient rares, les vacances courtes; les distances et la difficulté des communications rendaient malaisés les rapprochements. Pour la plupart, l'année scolaire se passait loin du foyer. Si l'on s'en fût remis à l'abbé de Saint-Pierre, une fois sortis de la famille pour leur éducation, les enfants, surtout les filles, n'y seraient plus rentrés que pour se marier. La correspondance même, au témoignage de Rollin, qui n'exagère rien, était peu suivie. Ce n'est pas certes de l'insuffisance des congés qu'on a actuellement à se plaindre : dans l'internat, avec quelques bonnes notes, un élève peut conquérir chaque semaine la liberté du dimanche. Régulièrement éclairée sur son travail et ses progrès par les bulletins trimestriels, la famille a en outre le moyen, en le visitant elle-même ou en le faisant visiter par des intermédiaires autorisés, de suivre ses dispositions presque jour par jour (1). Elle intervient dans quelques-uns des actes les plus graves de la discipline du pensionnat. En vertu des règlements nouveaux, elle demeure maîtresse souveraine de la conscience de l'enfant : elle a le droit de décider s'il suivra et dans quelle mesure il suivra les exercices religieux de l'Église dans laquelle il est né; à partir de dix-sept ans, elle peut obtenir qu'il sorte et rentre seul et s'appartienne entièrement hors du seuil du lycée. C'est un partage absolu de l'autorité.

Qu'un grand nombre de familles en usent comme il convient, nous sommes heureux de le déclarer bien haut. Mais n'arrive-t-il pas trop souvent qu'on jette ses enfants à l'éducation publique comme un fardeau dont on se décharge? On pourvoit à leur bien-être et à leurs plaisirs; on s'en remet pour le reste aux maîtres dont c'est l'affaire, aux années qui doivent accomplir leur œuvre; et l'on attend que l'établissement à qui l'on a confié un enfant vous rende un homme. Encore si l'on acceptait les résultats de cet étrange désintéressement! Mais, viennent les mauvais jours, les échecs, les égarements, on s'étonne, on s'irrite, on se range parmi les pères de famille mécontents et l'on ne songe même pas à se demander si l'on a le droit d'être bien content de soi. « Ils se plaignent de l'amertume des eaux qu'ils boivent, disait Locke à ses contemporains, et ils oublient que ce sont eux qui ont empoisonné la source. »

Ce n'est pas à ce prix que s'achète le bien d'un enfant.

L'éducation publique ne peut porter ses fruits qu'à la condition que la famille la prépare, la soutienne et la complète. Locke, comme Rollin, demande que l'œuvre commence dès le berceau. De l'avis de tous les psychologues, ce n'est trop tôt ni pour connaître l'enfant ni pour le régler. L'intelligence tarde quelquefois à s'ouvrir. Le caractère se révèle vite; on le surprend dans un regard, un geste, une convoitise. Ce sont ces premiers mouvements de la nature qu'il est bon de mettre à profit pour imprimer à la volonté naissante une direction. L'enfant ne naît, en général, ni absolument bon ni absolument mauvais; il devient le plus souvent ce qu'en font ceux qui l'élèvent. Faut-il pour cela s'en remettre à la tendresse ou s'armer d'autorité, se faire craindre ou se faire aimer? L'éducation complaisante et l'éducation austère ont, l'une comme l'autre, leurs partisans. Au fond, qu'au vase emmiellé de Montaigne et aux dragées de Bernardin de Saint-Pierre on préfère les raisonnements de Locke interdi-

(1) Sur le système d'éducation de J.-J. Rousseau et de M. Herbert Spencer, voy. la *Revue* du 1er décembre.

(1) « Il faut — dit la circulaire interprétative du règlement du 7 avril 1854 expliquant l'importance des bulletins trimestriels, — il faut que l'enfant sache bien que, même au collège, il vit constamment sous l'œil de ses parents. » Ajoutons que la diminution du nombre des élèves dans chaque établissement permettrait de développer davantage ces notes si précieuses pour les familles qui veulent se rendre compte.

sant à l'enfant tout caprice ou les prescriptions de Kant préconisant les refus irrévocables, en réalité il importe peu. La nature, dans sa souplesse infinie, échappe à ces vues de système et en brise les cadres trop étroits. Il existe toujours des moyens de retour dans les refus les plus irrévocables, comme le remarque maternellement Mme Guizot, et Montaigne lui-même reconnaît que l'institution d'un enfant « se doibt conduire par une sévère doulceur » : c'est cette mesure de conciliation et de sagesse qu'indiquait ingénieusement Dupont de Nemours, lorsque des commandements militaires, qui s'imposent, il distinguait les commandements paternels, qui se raisonnent. Mais la plus funeste des conduites à l'égard de l'enfant est de n'en avoir pas, de s'en remettre à l'humeur du moment, de ne rien prendre au sérieux, défauts ou qualités, d'exalter les unes, de fermer les yeux sur les autres ou de s'en amuser, et de dire : « Le lycée corrigera tout cela. » Comme si le lycée n'avait pas assez à faire avec ce que la meilleure éducation de la famille risque toujours de laisser!

L'insouciance à cet égard est d'autant plus coupable, que le plus souvent l'enfant va au-devant de cette tutelle ferme et aimable, bien loin de s'y dérober. Il n'a d'abord qu'une conscience tout extérieure, pour ainsi dire : le regard de sa mère, qui, suivant qu'il l'enveloppe d'une caresse ou semble le frapper d'un avertissement, lui donne la première et pénétrante notion du devoir; mais il y a déjà bien du raisonnement dans la logique de ces émotions naïves. Viennent les impressions d'une sensibilité plus forte, les lueurs d'une raison plus vive; et avec un peu de prévoyance et de suite la direction s'affermira. Il ne s'agit point ici, d'ailleurs, de viser à la perfection : trop élever à cet âge équivaudrait presque à mal élever. Il suffit qu'arrivé au moment de se soumettre aux conditions de l'éducation publique, l'enfant y apporte les dispositions d'une volonté déjà orientée et exercée, dans la mesure qu'elle comporte, à se discipliner. Le plus grand miracle accompli par Fénelon dans l'éducation du duc de Bourgogne, c'est moins peut-être l'amélioration qu'il avait opérée que le goût qu'il avait donné à son élève de s'améliorer lui-même.

Féconde en soi, cette préparation a, en outre, pour effet d'attacher la famille à la continuation de l'œuvre commencée. Lorsque l'enfant entre au lycée, il se produit dans sa vie une sorte de phénomène moral qui le rend singulièrement intéressant à suivre. Le grand air de l'éducation publique l'excite. Externe, il faut qu'il raconte par le menu, à la table de famille, tous les détails de la classe à laquelle il vient d'assister. Interne, il n'a pas trop de son dimanche pour faire connaître les incidents de la semaine : ses impressions et celles de ses camarades, anciens et nouveaux, ce qu'on dit du professeur et du maître d'études, les habitudes de celui-ci, les succès de celui-là, les récompenses accordées, les peines infligées, l'intervention de tel ou tel chef supérieur; et sur chaque chose il a son appréciation, son mot, mot qu'il emprunte plus ou moins, qu'on se passe d'ordinaire tout fait, mais que les plus intelligents s'approprient parfois avec un sentiment très personnel. Pour des parents clairvoyants, quelle prise dans ces confidences exubérantes! Quelle occasion de saisir les transformations qui se préparent dans le caractère de l'enfant, de connaître le milieu où il se développe, de lui en signaler les écueils, de le garantir contre les entraînements des impressions communes, de lui donner les raisons des sévérités ou des indulgences qu'il n'a pas comprises, de fortifier dans son cœur le sentiment de la confiance et du respect, de le faire rentrer en lui-même surtout, de façon qu'il tire de ses propres discours la leçon qu'elle contient! Tout cela sans moraliser, d'ailleurs, et comme l'enfant le fait lui-même, naturellement et simplement. Quelle faute, au contraire, si, au lieu de provoquer ses ouvertures, on les repousse, ou si, ce qui est plus grave, on ne les accueille que pour s'associer par le rire ou par un silence coupable à un mauvais sentiment dont il ne se rend peut-être lui-même qu'imparfaitement compte, si on laisse s'éteindre en lui ce foyer de générosité qui est le trésor de la jeunesse, si on l'aide à dépouiller le maître, quel qu'il soit, du prestige moral inséparable de l'autorité (1)!

L'autorité paternelle est devenue plus familière, disons mieux, plus familiale; et qui pourrait s'en plaindre? On ne rapprochera jamais trop près de soi les enfants, pourvu que cette intimité ne serve qu'à les mieux diriger et n'ait pas pour résultat de créer entre le père et le fils je ne sais quelle complicité de camaraderie mortelle à l'éducation. La vie de l'écolier a ses vertus propres : petites vertus, mais qui disposent aux grandes. Il faut les lui faire pratiquer, les lui faire aimer dans le détail du travail de chaque jour. En affaiblir à ses yeux le caractère et la portée, c'est risquer de détruire dans sa conscience le germe même de la vertu. Tandis que nous nous efforçons de susciter et d'entretenir les énergies franches et fermes qui peuvent contribuer à former son caractère, à le mettre virilement, loyalement, en possession de son libre arbitre par l'accomplissement régulier du devoir, nous avons besoin d'être assurés que les connivences de la famille, les petits manèges d'indulgence, d'excuses, de sollicitation de faveurs auxquelles elle se prête — manèges inoffensifs en apparence, toujours fâcheux parce qu'ils font échec à un principe d'ordre et de sincérité, — ne viendront pas contrebattre, détruire, désorganiser pièce à pièce ce travail si lent et si pénible d'édification morale. « L'éducation actuelle, dit J.-P. Richter avec profondeur et bonne grâce, ressemble à l'Arlequin de la Comédie italienne, qui arrive sur la scène avec un paquet de papiers sous chaque bras. « Que portez-vous sous le bras droit? — Des ordres, répond-il. — Et sous le bras gauche? — Des contre-ordres! » Rien de plus énervant que cette sorte d'anarchie.

Il est difficile de s'imaginer à quel degré les familles poussent parfois le goût de l'égalité dans le privilège. Par un singulier renversement des principes, ce n'est pas la règle sur laquelle on s'appuie pour tâcher avec nous de la faire prévaloir; on réclame l'exception. Et cependant, si la règle pèche

(1) [illegible] travail de six mois et faire un tort irréparable pour toute la vie. » [illegible]

aujourd'hui par quelque excès, ce n'est pas, à coup sûr, par excès de sévérité. Dans tel lycée d'externes, sous le prétexte d'assurer le succès des examens du baccalauréat et au risque de compromettre le résultat sérieux des études, on abandonne les classes deux mois ou six semaines avant la fin de l'année : un départ pour la campagne en décide; et, l'exemple à peine donné, chacun de le suivre. Ailleurs, dans l'internat, une mesure est-elle reconnue utile pour quelques-uns, tout le monde d'en demander aussitôt le bénéfice. Le lendemain du jour où il a paru nécessaire d'accorder, sur le vœu des parents, aux élèves âgés de dix-sept ans l'autorisation de sortir et de rentrer seuls, plus des deux tiers des familles revendiquaient cette licence, sans considérer si elle était justifiée par un éloignement réel, par un empêchement invincible, par le caractère même de l'enfant — sauf à regretter, le mal fait, d'avoir cédé à l'entraînement commun. On détruit ainsi parfois, en un jour de faiblesse, le bienfait de plusieurs années de prévoyance et de sagesse.

Dans le gouvernement de la famille comme dans le gouvernement des peuples, a-t-il été dit avec autant d'esprit que de raison, il est d'usage de mettre toutes les vertus du côté des gouvernants, tous les vices du côté des gouvernés. La vérité, en matière d'éducation, est que les parents ont presque toujours une part dans les défauts ou dans les fautes de leurs enfants. On s'abandonne, on compose, on abdique, croyant se mieux faire aimer, et l'on oublie que jamais on ne gagne en affection et en confiance ce qu'on sacrifie en respect. « Lorsque l'intérieur des familles est en proie à une insolente égalité, disait Platon à une société assise, comme la nôtre, sur les bases de la démocratie, tout, jusqu'aux animaux, semble respirer le désordre. Le père craint et respecte son fils, et le fils traite bientôt son père comme son égal. Il veut pouvoir dire en tout : Je suis libre. Dans un tel pays, les jeunes gens marchent de pair avec les vieillards; les vieillards, de leur côté, descendent aux manières des jeunes gens et affectent le ton léger, l'esprit badin, et, pour éviter d'avoir l'air fâcheux et despotique, ils ne savent qu'imiter la frivolité de la jeunesse. » Triste et saisissant tableau des effets du relâchement des mœurs et du renoncement aux règles de la saine et nécessaire autorité. Non, le respect bien placé n'affaiblit pas l'affection : il l'ennoblit; loin de détruire la confiance, il la fortifie; et il se produit toujours dans la vie quelque circonstance où l'on est heureux de trouver auprès de soi une volonté sur laquelle on s'appuie.

Ce n'est pas assez, d'ailleurs, que la famille ne fasse pas dévier les efforts de l'éducation publique. Elle a elle-même, elle doit avoir ses enseignements. Dans une des pages les plus gracieuses de l'*Économique,* Xénophon représente la femme d'Ischomaque — à la tombée du jour, lorsque le bruit des travaux commence à s'éteindre dans la plaine — passant en revue les ustensiles du ménage pour s'assurer qu'ils sont en bel ordre et se recueillant pour mettre ses pensées à l'unisson de celles de son mari, qui va rentrer : c'est qu'elle attend aussi les esclaves, et elle veut qu'ils n'aient sous les yeux que le spectacle bienfaisant de l'harmonie intérieure, du repos. On aurait peine à concevoir sous une image plus simple une leçon plus forte. L'existence la mieux réglée a ses misères, ses moments de trouble, de lassitude, de découragement, où l'on ne peut faire que l'humanité ne se révèle sous un triste jour. Ce sont ces arrière-plans de la vie dont parle Lucrèce, et sur lesquels tôt ou tard l'expérience projette pour chacun sa lumière, mais dont il est salutaire d'épargner à la jeunesse la vue prématurée. Il ne suffit pas d'éviter aux enfants les conversations, les lectures, les distractions qui ne sont pas de leur âge, tous ces exemples qui faisaient dire jadis à Quintilien, plaidant la cause de l'éducation publique, « qu'ils ne prennent pas l'idée du vice et du désordre dans les écoles, mais qu'ils l'y apportent »; c'est de soi-même et de ses beaux côtés, suivant l'expression de Molière, qu'il faut s'attacher à laisser une impression heureuse. On leur doit ce qu'on se sent de plus élevé, de plus pur. Même en faisant ce salutaire effort, qui peut répondre de n'être pas surpris? C'est Fénelon qui nous en avertit : « Quoique vous veilliez sur vous-même pour n'y laisser rien voir que de bon, n'attendez pas que l'enfant ne trouve jamais aucun défaut en vous : souvent il apercevra jusqu'à vos fautes les plus légères. » Nous ne demandons d'ailleurs en cela rien de forcé, de factice, rien qui s'éloigne des réalités de l'existence ordinaire. C'est le spectacle simple et naturel du travail, de la modération dans les idées et dans les désirs, de la prévoyance, de l'inflexible probité, qui profite le mieux au cœur de l'enfant, lorsqu'il l'a sous les yeux tous les jours et qu'il y voit en quelque sorte le fonctionnement régulier de la vie. D'où vient que dans le caractère d'un homme qui a marqué se retrouve toujours, dit-on, l'empreinte de la mère? C'est que le père n'est pas toujours là et qu'il se laisse absorber par d'autres soins, tandis que la mère, qui ne quitte pas le foyer de la famille, se donne en toutes choses, dans les petites comme dans les grandes, avec tout son cœur; et l'enfant qui a senti de plus près sa sollicitude pénétrante, sa raison affectueuse, son abnégation, rattache, dans sa pensée, ce qu'il a de meilleur à ce cher idéal.

II.

La famille doit à l'enfant d'autres leçons plus directes, plus personnelles. On conteste à l'éducation publique le pouvoir de développer dans la masse des élèves qui lui sont confiés le tact, la délicatesse, la distinction, toute cette fleur de sentiment qui constitue proprement le charme du caractère (1). C'est ne point faire assez, semble-t-il, la part de ces vaillantes et aimables camaraderies de jeunesse qui, elles aussi, assouplissent et affinent l'esprit. Nul doute toutefois que la vie de famille, avec les relations qu'elle crée, les nuances diverses d'égards qu'elle comporte, les vues qu'elle donne de tous les côtés sur le monde, ne soit plus propre qu'aucune autre à imprimer au caractère ce vernis de politesse et d'agrément; mais c'est le fond que nous considérons avant tout et la solidité qui nous importe. Or l'observation

(1) E. Renan, *la Réforme intellectuelle et morale; la part de la famille et de l'État dans l'éducation.*

porte ici dans toute sa force. On est en droit d'attendre beaucoup du concours effectif des parents, pour peu qu'ils le veuillent.

Nous n'ignorons pas ce que leur perspicacité peut rencontrer de difficultés et d'obstacles; nous faisons la part des illusions et des faiblesses : en raison même de leur affection, ils sont exposés à porter trop haut leurs espérances ou à désespérer trop vite. L'avis désintéressé et froid d'un maître habile est souvent nécessaire pour rétablir la mesure. Et cependant, qu'on s'interroge soi-même! N'est-il pas vrai que ceux-là seuls se trompent, en définitive, qui veulent obstinément être trompés? Qui est plus près que le père et la mère du cœur de l'enfant? Qui peut mieux se rendre compte de ses propensions instinctives et de ses passions naissantes, démêler ses qualités de ses défauts, distinguer dans ses écarts la défaillance ou la révolte passagère de la faiblesse radicale et de la résistance opiniâtre, exciter suivant le besoin ou amortir sa sensibilité, l'assujettir selon les circonstances aux nécessités qui s'imposent et le faire triompher des difficultés qui ne tiennent qu'à lui; suivre avec sagesse les crises qui arrêtent ou précipitent son développement, surveiller ces délicatesses de l'honneur juvénile, ce premier éveil de la dignité personnelle, si facile à exalter par la pratique des sentiments honnêtes, si prompte à céder sous l'indifférence ou les mauvaises habitudes; le traiter, en un mot, dans toutes ses transformations, d'après son tempérament et lui donner le régime moral qui lui convient? Qui pourrait mieux surtout saisir ou faire naître les occasions — qui, fussent-elles multipliées au lycée, seront toujours rares — d'éprouver sa volonté, de l'exercer à délibérer, à prendre un parti, à faire acte d'autorité sur lui-même, à se commander et à s'obéir? A qui appartiendrait-il davantage de lui remettre peu à peu l'administration de son libre arbitre, de le familiariser avec le bien, de le mettre en garde contre le mal, en n'hésitant pas, lorsqu'il le faut, à le lui faire connaître; de ne pas craindre, suivant l'ingénieuse expression de Mme Guizot, de le laisser toucher à la lame de l'épée et au tranchant du couteau, mais de lui apprendre à toucher et à manier par le bon bout; de se rappeler toujours, en un mot, qu'il ne s'agit pas de subordonner sa volonté, mais de lui en créer une et de l'acheminer pas à pas vers cette indépendance raisonnée, patiemment, mais délibérément poursuivie, qui constitue la personnalité humaine?

Il est, dit M. de Laprade, deux sortes de consciences : les consciences soumises, et les consciences pures ou fortes; celles qui s'abandonnent, celles qui se conduisent. Et M. de Laprade se place résolument du côté des consciences fortes, comptant sur la sollicitude des parents pour les régler. La part si largement réservée aujourd'hui à l'autorité de la famille par le sentiment public comme par la loi dans la direction morale de l'enfant impose plus que jamais aux parents le devoir de travailler à le pourvoir du lest nécessaire pour assurer sa marche à travers les courants de la vie. Tâche grave assurément et délicate; car celui-là seul peut être maître de l'enfant qui est maître de soi-même. Pour assurer à sa volonté en travail une direction sûre et éclairée, ce n'est pas assez du bon vouloir et des intentions droites : il y faut l'observation persévérante, la sagacité active, l'esprit de décision, un mélange de fermeté et de tendresse, tout cet ensemble d'efforts réfléchis et soutenus, de qualités fines et graves que nous trouvons si naturel d'exiger des autres; mais tâche généreuse aussi et féconde entre toutes : car c'est l'effet d'une éducation bien suivie d'améliorer à la fois ceux auxquels elle s'applique et ceux qui la font.

III.

Cette collaboration de la famille produira des effets d'autant plus heureux, qu'elle trouvera l'appui de l'esprit public

On a répété bien des fois, depuis vingt ans, le mot mis par Plutarque dans la bouche d'Agésilas (il est un de ceux qui serviront un jour à caractériser l'esprit des réformes introduites dans notre éducation nationale) : « Que faut-il apprendre à l'enfant? — Ce qu'il doit faire étant homme. » C'est pour répondre à cette pensée qu'il a été fait place dans l'enseignement de l'histoire à l'histoire contemporaine; dans l'enseignement de la morale, aux principes de la morale civique; dans l'enseignement de la philosophie, aux éléments de l'économie politique dont les lois nous régissent. Ces modifications témoignent d'une sage prévoyance. Ce n'est pas aujourd'hui qu'on pourrait reprocher à nos études de draper la jeunesse à l'antique. L'esprit moderne les pénètre de toutes parts. L'Université n'a pas de plus vif souci que de faire des hommes de leur pays et de leur temps. Mais autre chose est de préparer les jeunes gens à la vie, autre chose de les y faire participer avant l'heure. On oublie trop parfois — l'observation est de Rousseau — que la nature veut que les enfants soient enfants avant que d'être hommes et qu'à intervertir cet ordre on risque de produire des fruits précoces qui n'auront ni maturité ni saveur et ne tarderont pas à se corrompre. A quoi aboutirait-on en les encourageant, en les excitant à devancer les années, sinon, comme l'ajoute le maître d'*Émile*, à faire de jeunes docteurs et de vieux enfants? Heureux ceux qui arrivent frais d'esprit, frais de cœur, aux divers âges de la vie! Il n'est pas de jour, pour ainsi dire, où le parlement, où la presse ne traite avec la plus vaillante ardeur les questions qui se rattachent à l'éducation nationale; l'intérêt commun, l'intérêt des enfants surtout est qu'on s'occupe d'eux en dehors d'eux, au-dessus d'eux. Si nous demandons que les internats soient placés hors des villes, c'est, entre autres raisons, dans une pensée d'hygiène morale : nous voudrions que le seuil des lycées fût protégé, d'accord avec nous, contre les émotions du dehors par la famille et par la sollicitude publique. L'esprit ne se partage pas impunément, à l'âge où il se forme, entre les spéculations désintéressées de l'étude et les troublantes préoccupations des problèmes du moment. Il faut s'habituer à dormir au bruit de la rue, a dit un fin et judicieux moraliste de notre temps; ce sommeil vigilant est l'honneur d'un peuple libre. A chaque génération d'assurer à son tour sa sécurité et

sa dignité; mais laissons la jeunesse, en attendant que son jour soit venu, dormir de son plein sommeil, de ce fortifiant et pur sommeil que traversent seulement les rêves de l'idéal, si nous voulons que, lorsqu'aura sonné pour elle l'heure de l'action, elle se présente le cœur ferme et haut.

O. Gréard.

CAUSERIE LITTÉRAIRE

I.

Une statue pour Théophraste Renaudot! — Cet appel est fait par M. Gilles de la Tourette (1), qui ne se dissimule pas cependant que le nom de Renaudot n'est guère connu aujourd'hui que des curieux et des érudits. Et alors il entreprend de le faire connaître, de le rendre populaire, ce nom relégué injustement dans l'obscurité. Je ne sais si les souscripteurs seront nombreux pour donner du marbre ou du bronze à Renaudot; ce qui est certain, c'est que M. de la Tourette a fait une monographie très attachante, où abondent les anecdotes curieuses, les détails piquants. Tel est même l'intérêt et l'attrait du sujet qu'il n'a pas été nécessaire d'y ajouter par l'agrément ou l'imprévu du style. L'auteur raconte sans beaucoup d'art, il réunit ses documents avec un fil qui n'est pas un fil d'or ni même de soie; peu importe : nous suivons Renaudot dans toutes les phases d'une existence très accidentée sans une seule défaillance d'attention, sans un symptôme de lassitude.

Parfois il semble disparaître de la scène; il s'efface du moins pour laisser le premier plan à d'autres personnages. Voici, par exemple, le Richelieu, P. Joseph, Guy-Patin, les médecins qui tuent leurs contemporains au nom de Galien, et ceux qui abrègent leurs jours au nom d'Hippocrate. Voici encore les chirurgiens, les barbiers, les étuvistes, les apothicaires. Voici, en outre, tout un corps de ballet où se trémoussent fort bien — comme disait M. Jourdain — une foule de frères ennemis : entre autres, le séné, la rhubarbe, l'opium, l'antimoine et le quinquina. Tous ces personnages nous accaparent tour à tour; mais tous sont curieux à voir et l'intérêt ne languit pas. L'avouerai-je même? Quand, au dénouement, l'antimoine triomphe, nous nous surprenons à applaudir, tant il est vrai que, tout en feignant de sourire ironiquement, nous n'étions pas demeurés indifférents. Apothéose finale de l'antimoine et de Renaudot : les représentants de la médecine expérimentale viennent saluer leur père, et, derrière eux défilent les journalistes, puis les clients du Mont-de-Piété, puis la clientèle des bureaux de consultations gratuites, et enfin celle des bureaux d'annonces et de placements. Tous saluent Renaudot, leur père et leur bienfaiteur, et ce n'est que justice, car tous sont, en effet, ses enfants ou ses obligés. Interminable, ce défilé, comme vous pouvez croire. Comment! il y en a encore? Décidément Renaudot aura son bronze ou son marbre. Un peu de courage à la poche, messieurs les journalistes, et donnez l'exemple!

C'est qu'en effet Théophraste Renaudot a été un novateur et un précurseur. Oui, sous Richelieu, il a créé en France, outre le journalisme, les bureaux de placement, les monts-de-piété, les bureaux de consultations gratuites, appelées par lui consultations charitables, et même il a tenté un essai que notre siècle devait voir se réaliser avec plus ou moins de bonheur, l'essai des Facultés libres. Esprit inquiet, remuant, *touche à tout*, semble-t-il, à voir cette apparente diversité de projets et de plans. Regardez plus avant : toutes ces créations sont, en somme, inspirées par une seule et même pensée. Renaudot est un médecin philanthrope. Il aime l'humanité et veut guérir toutes ses misères de toute nature. Toutefois, comme les médecins, il tient à guérir lui-même, par sa seule méthode, la seule bonne, par ses seuls remèdes, les seuls efficaces. Ne vous étonnez donc pas s'il demande un privilège pour ses institutions de charité. Défense à tout autre de faire du bien aux malheureux. C'est à cette préoccupation de soulager les souffrances que la plupart des historiens du journalisme, suivant en cela l'opinion de Hatin, attribuent la fondation de la première gazette. C'était, disent-ils, un moyen pour Renaudot d'amuser ses malades en leur racontant les nombreuses anecdotes récoltées par lui à son bureau d'adresses et de publicité commerciale. En réalité, la *Gazette* ne fut guère que le développement du petit bulletin d'annonces. Renaudot, qui avait obtenu de la cour des privilèges pour ses œuvres charitables, obtint alors une subvention, puis s'assura la protection ouverte de Richelieu contre ses ennemis et ses détracteurs, et Dieu sait s'ils étaient en nombre et s'ils aboyaient! Le cardinal et le roi s'intéressèrent même d'autant plus à la *Gazette* qu'ils y collaboraient sans doute.

Quand je vois Renaudot se faire ainsi des remparts contre ses adversaires de la Faculté de Paris, groupant autour de lui les petits qu'il assiste, se retranchant en outre derrière le roi, son tout-puissant ministre et le Père Joseph, dont il est le gazetier officiel, je me demande s'il n'y avait pas dans cette passion du bien quelque calcul. Philanthrope, soit; mais n'était-il pas médecin militant plus encore que philanthrope? Un simple doute, que je soumets modestement à M. Gilles de la Tourette. Puisque cette tactique — s'il y eut en effet calcul — était nécessitée par les circonstances — et, en effet, Renaudot, une fois privé de ses protecteurs, succomba sous les haines et les rancunes, — puisqu'il mourut « gueux comme un peintre » après avoir pardonné à ses ennemis, il ne lui faudrait pas faire un crime d'un peu d'habileté. Je souscris donc pour la statue de Renaudot.

II.

Un nom plus enfoncé encore dans l'oubli que celui de Renaudot, c'est le nom de Saint-John de Crèvecœur : et ce-

(1) *Théophraste Renaudot* (d'après des documents inédits), par Gilles de la Tourette. — 1 vol. Paris, 1884. E. Plon, Nourrit et Cie.

pendant, à la fin du siècle dernier, il a brillé de quelque éclat. Les ouvrages de Saint-John de Crèvecœur furent alors publiés et traduits à de nombreuses éditions, en France, en Angleterre, aux États-Unis, en Allemagne et en Hollande. C'était d'abord un *Traité de la culture des pommes de terre;* puis les *Lettres d'un cultivateur américain;* enfin un *Voyage dans la haute Pensylvanie et dans l'État de New-York.* Le *Traité sur la pomme de terre* est aujourd'hui presque introuvable; les deux autres ouvrages ne sont guère lus, mais on peut les trouver et les lire si l'on a la fantaisie. Si vous lisez les *Lettres d'un cultivateur américain,* vous vous étonnerez peut-être du grand succès qu'elles obtinrent, car le style en est singulièrement prolixe et lâche; mais il y a une grande dépense de sensibilité, et l'on sait comme la sensibilité était alors à la mode. Vous y retrouvez aussi l'enthousiasme à la Rousseau et à la Bernardin de Saint-Pierre pour l'innocente simplicité des peuples enfants, pour l'âge d'or des mœurs primitives et l'état de nature. Les tableaux sont évidemment l'image très embellie de la réalité. L'Amérique du Nord y prend des airs de terre promise et de paradis terrestre. On était entraîné par l'imagination vers ces séjours enchanteurs comme vers les palmiers qui servaient de parapluie à Paul et Virginie. Aussi un grand nombre de familles françaises, cinq cents environ, se mirent en route pour le paradis terrestre chanté par Crèvecœur; elles périrent pour la plupart soit par la fièvre, soit par la faim. Défions-nous des voyageurs qui reviennent de loin, même quand leur bonne foi est entière. La vie de Saint-John de Crèvecœur est accidentée et romanesque. Vous en trouverez le récit très animé dans un volume que vient de publier sur son aïeul M. Robert de Crèvecœur (1). Presque tout m'y a semblé intéressant, surtout et plus encore peut-être que la période des lointaines explorations et des longs voyages, celle du séjour en France, dans le monde des lettres et dans l'intimité de la comtesse d'Houdetot. Elle est vieille alors, très vieille, l'aimable comtesse, mais encore charmante. Un peu trop de sensibilité cependant; ainsi, à un moment solennel, — un mariage si je me rappelle bien, — elle étend les mains sur les futurs et les bénit avec une onction attendrie. La comtesse d'Houtetot bénissant! Que voulez-vous? c'est l'instant où même à la Comédie italienne les personnages les plus folâtres deviennent des pleurnicheurs vertueux et sensibles.

III.

M. Félix Ribeyre a consacré à Cham, à son crayon aristophanesque et à ses vertus privées, un volume que recommandent des recherches consciencieuses, des appréciations sensées, des eaux-fortes, des héliogravures, des fac-similés d'aquarelles et des dessins, enfin et surtout une lettre-préface d'Alexandre Dumas fils (2). Le crayon très fantaisiste de Cham ne semblait pas devoir tenter une plume aussi raisonnable et aussi raisonneuse que celle de M. Félix Ribeyre. Eh bien si pourtant, et c'est tant mieux. Il y a dans cette longue biographie une telle sincérité d'accent, tant de candeur et d'honnêteté, que le panégyrique ne sera pas suspect d'exagération. Tous ceux qui vivent dans le monde des arts ou des lettres savent bien quelle nature d'élite, quelle âme douce et tendre était ce grand railleur; mais la foule pouvait être en défiance. Volontiers elle juge sévèrement les rieurs; volontiers, quand on a tant d'esprit, elle doute que l'on ait beaucoup de cœur. Avec cela, sur ce nom même de Cham des légendes s'étaient accréditées. Ce nom n'aurait été qu'une ironie de mauvais goût et comme une farce d'atelier à l'adresse d'un père irrité. Sur le mariage de l'artiste également, maintes versions non moins romanesques. Voilà d'un seul coup la lumière faite pour tous les yeux qui veulent regarder. D'un seul coup? Non pourtant. Sur le point le plus délicat, le mariage, que M. Ribeyre n'avait que légèrement touché, c'est la lettre de M. Dumas fils qui a fait la pleine lumière. Un petit chef-d'œuvre, cette lettre. Donc maintenant tout est dit sur l'homme; sur l'artiste, les appréciations sensées de M. Ribeyre n'interdisent à personne de présenter des aperçus originaux. On pourrait chercher notamment pourquoi le caricaturiste si gai a été un vaudevilliste d'une gaieté médiocre. M. Ribeyre ayant ri à se tordre au *Serpent à plumes,* naturellement la question ne s'est pas posée pour lui.

IV.

Passons à un autre railleur, qui, lui, fait ses caricatures à la plume, M. Paul Hervieu. C'est un railleur à froid, un pince-sans-rire. Non, il ne rit pas; il sourit d'un air narquois en vous regardant entre les yeux. Et, s'il sourit, ce n'est pas tant de vous ni de vos ridicules qu'il raille, mais des jolies malices qu'il vous décoche. Il a beaucoup d'esprit, mais pas de gaieté. Lisez son dernier volume, *la Bêtise parisienne* (1) — et il mérite en effet d'être lu, — vous verrez comme ce moqueur s'y prend avec perfidie pour nous faire constater notre bêtise, nos petites plaies cachées, nos infirmités secrètes, nos petites misères que nous croyions bien dissimulées. Il s'avance vers vous d'un air innocent et vous écrase un cor. Vous criez; et lui, d'un air candide : Ah! pardon, cher monsieur! Je croyais pourtant passer loin de vous. C'est vrai, pourtant, je n'avais pas remarqué encore que vous aviez les pieds si démesurés. Mais c'est qu'en effet ils dépassent tout alignement prévu! — Rencontre-t-il un bossu, il lui parlera de n'importe quoi et, comme sans y prendre garde, lui appuyant la main sur l'épaule, tambourinera à l'endroit fâcheux le *Carnaval de Venise.* S'il s'approche d'un vieux beau fraîchement teint, il s'extasiera sur la nuance de ses cheveux; de George Dandin, il lui demandera comment va le beau Clitandre. A un auteur dont la pièce n'a pas tenu l'affiche : Vous semblez chagrin? Oubliez donc les feuilletons

1. [illegible]

2. [illegible]

1. [illegible]

du lundi! Au préfet de la Seine : Vous avez l'air tout préoccupé? Ah! c'est votre conseil municipal! — Et voilà comment nous ne lui pouvons cacher rien, à ce persifleur sans pitié. S'il fait trêve un instant à ses méchancetés, c'est pour se lancer dans le paradoxe à froid. Par exemple, il développera ce thème que les Antonys ont un sort bien plus enviable que les enfants légitimes. Et toujours sans rire, toujours sans gaieté, mais toujours aussi avec beaucoup d'esprit.

V.

A vous, messieurs les poètes. C'est d'abord M. Ernest Dupuy, escorté des trois Parques (1), société bien lugubre pour un jeune homme. Clotho chante la première : N'enviez pas notre froide impassibilité, notre sérénité morne, notre ignorance de toute douleur, heureux mortels qui pleurez, souffrez et vous tordez de rage ou de désespoir sous les étreintes de la souffrance physique et des souffrances morales, heureux mortels qui connaissez les tortures de l'âme et du corps. Puis vient Lachésis : N'enviez pas notre science de toutes choses, même de l'avenir, mortels fortunés qui avez toutes les jouissances de l'erreur, de l'illusion, du doute. Enfin c'est Atropos : N'enviez pas notre immortalité, mortels favorisés du destin, vous qu'attendent et le repos de la couche suprême et les vers du tombeau! Et, les entendant, M. Dupuy se réjouit en son cœur d'avoir trouvé des êtres plus malheureux encore que l'homme. Tel est le cadre; et il ne prête pas, comme vous voyez, aux développements folâtres. Le poète n'est pas cependant en proie à un pessimisme désolant. Il me semble plutôt avoir emprunté à Clotho quelque chose de son impassible sérénité. On dirait que ses douleurs s'endorment, bercées par les accents de sa lyre d'airain aux sons amples et graves. M. Dupuy tient sans doute à ce qu'on lui dise qu'il est un philosophe; je lui dis, moi, qu'il est un poète, et un vrai poète. Il y a longtemps que je n'ai entendu des vers aussi pleins et aussi francs. Je ne sais pas si ce que chantent ses trois vieilles amies est bien vrai; mais comme elles chantent bien! quelle voix puissante et forte! Écoutez ces vers sur une vierge que la mort vient de toucher de son aile :

> Crédulité d'enfant que rien ne nous ramène!
> Regarde seulement ce qu'a fait l'agonie
> De ce corps féminin tout rempli de beauté.
> Sont les derniers frissons de la force fuyante,
> Les membres n'offrent plus qu'une image effrayante
> D'appesantissement et d'immobilité.

Et vraiment je regrette de citer quelques vers seulement, car c'est plus encore l'aspect majestueux de l'ensemble que les détails qui nous frappe en cette œuvre de début. Mon regret maintenant, c'est que cette beauté sculpturale soit d'une roideur un peu froide. Ce marbre de Paros ne palpite pas assez.

(1) *Les Parques*, par Ernest Dupuy. — 1 vol. Paris, 1884. Jouvet et Cie.

Signalons encore l'œuvre posthume d'un jeune homme, M. Auguste Buchot : *Petits Poèmes des champs* (1). Une grande vivacité de sentiment, une extrême mobilité d'impressions — et toutes ces impressions n'en sont pas moins sincères, — une singulière verdeur de style, verdeur qui se serait mûrie et apaisée sans doute, voilà ce qui caractérise cet aimable volume qui méritait en effet d'être publié.

VI.

Les temps sont proches : n'apercevez-vous pas le bonhomme Noël et le bonhomme Janvier là-bas au coude du chemin? Ils ne tarderont pas à frapper à la porte. En leur honneur on prépare de beaux livres illustrés. L'Angleterre même nous en a déjà envoyé un splendide, *The Raven* (le Corbeau) d'Edgar Poë, avec les belles illustrations de Gustave Doré (2). Le crayon du grand artiste s'est trouvé à l'aise dans le domaine fantastique des rêves nuageux de Poë. On sait que Poë pleurait alors sa Lenor, tranchée en sa fleur. Plus que jamais, à l'heure où l'horloge de bronze sonnait minuit, il évoquait les fantômes, qui apparaissaient à sa voix, soit sortant des étincelles du foyer, soit venant du dehors, comme ce corbeau, cogner aux contrevents. Une fois dans le monde surnaturel, point de limites. La chambre du poète se peuplait d'ombres comme l'Enfer de Dante. Jamais peut-être plus belle occasion pour Gustave Doré de chevaucher dans le merveilleux et le fantastique. — Revenant au monde réel, signalons les jolies illustrations mises par Félix Régamey à l'agréable récit d'Henry Gréville, *Perdue* (3).

VII.

Le Théâtre-Français a donné *la Matinée du contrat*, un petit acte de M. Maxime Desvallières, le petit-fils de M. Legouvé. Quelques jolis détails sur une trame légère, trop légère. Dans une comédie de Labiche, un domestique de haute fantaisie annonçait ainsi à un jeune marié de la veille le beau-père et la belle-mère : Monsieur, c'est *les vieux!* Oui, hélas! les vieux! c'est-à-dire les *gêneurs*, les trouble-fête! Que pourrait-on imaginer pour envoyer ailleurs les vieux? C'est ce problème que résout la bluette de M. Desvallières. Un prétendu et sa future vont aller à l'autel, puis de là, aussitôt mariés, en pays étranger, où un poste dans une ambassade attend le jeune homme. Sa mère menace d'accompagner le jeune ménage. Pour lui, triste perspective! Monsieur, c'est *la vieille!* Et comment se dépêtrer de la vieille? On lui persuade de se marier avec le père de madame, et alors, le vieux épousant la vieille, on est débarrassé des vieux. Voilà

(1) Auguste Buchot, *Petits poèmes des champs*. — 1 vol. Paris, 1884. Alphonse Lemerre.

(2) *The Raven* (le Corbeau) d'Edgard Poe, illustrations de Gustave Doré. — London, Sampson Low.

(3) *Perdue*, par Henry Gréville, illustrations de Régamey. — 1 vol. Paris, 1884. E. Plon, Nourrit et Cie.

l'histoire : Bouilly ne l'eût pas racontée à sa fille. Quoi! si peu de respect pour la famille? Quoi! une telle terreur de la mère? Et c'est l'arrière-petit-fils de l'auteur du *Mérite des femmes* qui étale cela sur la scène? Ah! jeune homme!

M. [illegible]

FEUILLES DE CARNET

Il n'y a rien de triste comme la destinée de ces écrivains d'un talent supérieur dont le nom seul surnage, quand leurs œuvres sont déjà depuis longtemps englouties. Et combien de temps encore le nom surnagera-t-il? Une rature d'un titre dans un programme d'auteurs à l'usage des écoles; deux ou trois pages demeurées classiques et qu'on supprime des recueils de littérature destinés aux petits enfants, il n'en faut pas davantage. C'est l'oubli à jamais.

∴

J'ai grand'pitié aux morts illustres, adulés jadis, qu'on raille ou bafoue aujourd'hui, qu'on raye d'un trait de plume et qu'aucune voix n'ose défendre, tant a de force le misérable respect humain qu'impose la mode littéraire!

∴

Il est permis de se moquer de Chateaubriand; mais c'est un sacrilège de critiquer un disciple de MM. de Goncourt.

∴

Quand le roman naturaliste fait profession d'ignorer l'âme, je dis : Helas! Mais, quand il s'occupe d'elle avec la prétention de la dépeindre, je crie : Holà!

∴

Depuis que je vois tant de jeunes hommes spirituels, instruits, écrivains de talent, quelques-uns même déjà éminents, adorer le dieu Baudelaire, je ne ris plus d'aucune mômerie; je crois à la sincérité de tous les cultes; je ne me demande plus s'il est possible qu'un homme du XIXe siècle, mondain, lettré, puisse avoir une foi véritable dans le miracle de la Salette et la vertu de l'eau de Lourdes. Oui, tout cela est sincère, tout cela est possible, vous dis-je. Tout cela est moins contre la raison que le culte du dieu Baudelaire et des chats du dieu Baudelaire.

∴

Heureux le génie de pouvoir se passer de la mode — jusqu'au jour où il devient l'esclave de celle qu'il a créée lui-même!

Le génie commence par inventer; après cela, il s'imite. Si, pris d'une noble inquiétude, il tente de se renouveler, il n'obtient qu'un succès d'estime.

∴

On s'étonne parfois des dispositions de certains critiques à se montrer indulgents et accueillants pour les talents naissants et encore obscurs, sévères pour les talents parvenus. On s'étonnerait moins si l'on songeait que le grand succès arrive d'ordinaire au moment même où l'on commence à le moins mériter, lorsque l'auteur bien reçu du public abonde trop dans son propre sens, se pavane, s'étale, quand le mercantilisme et la vanité folle ont succédé aux aspirations désintéressées et à la pure ambition de la première heure, quand la virtuosité triomphe, quand le talent s'exploite et que la fabrique enfin a remplacé l'homme.

Quand on a bien raisonné et déraisonné sur le triomphe de la science exacte et sur la puérilité de la littérature, on n'en retourne pas moins demander à la poésie et à l'eloquence quelques belles heures encore d'enchantement et d'oubli. Continuez le plus longtemps possible de bercer la vieille humanité, votre éternelle enfant, ô éloquence, ô poésie! Soutenez-la, caressez-la; donnez-lui son rêve quotidien!

∴

Les définisseurs ont assez bien réussi à dire, chacun, d'ailleurs, selon la préoccupation particulière de son esprit et de sa science, ce qui distingue l'homme de la bête : l'intelligence, la tête levée au ciel, l'articulation du pouce, la parole, l'aptitude sociale, etc., etc. Mais on n'a point assez essayé de définir ce qui distingue l'homme qui pense de l'homme qui sent seulement ou qui végète. Cette distinction ne se trouverait-elle pas éminemment dans la faculté de s'abstraire, de s'élever au-dessus de soi-même, de se juger, de se contempler, de faire de la philosophie avec sa destinée et ses malheurs, de la poésie et de l'enchantement pour les autres avec ses tristesses, du rêve et du ciel avec la terre et avec la vie?

∴

Il est rare que ceux qui font les beaux romans soient ceux qui les vivent; ce serait trop pour une seule destinée.

Comme les enfants se sauvent de la fatigue des nombreuses et lourdes heures d'étude qu'on leur impose par l'admirable force d'inattention qui est dans l'écolier comme une grâce d'état, de même la plupart des hommes de ce temps ne doivent qu'à leur frivolité de pouvoir se consoler des révélations affreuses de la philosophie.

∴

En matière de spiritualisme, il n'y a peut-être de vrai, d'efficace, d'utile, que l'instinct; le raisonnement est toujours faible. Scientifiquement parlant, c'est le materialisme qui a pour lui la lourde raison; le spiritualisme fait donc fausse route quand il discute longuement avec lui : c'est peine perdue. Il doit se borner à affirmer, à crier sa foi. « Conscience, conscience! instinct immortel », disait Rousseau. Que les spiritualistes ne sortent pas de là; c'est le plus sage.

Jamais l'idée de la mort n'a été aussi absente de la vie des

hommes que de notre temps. C'est dire que jamais la vie ne fut plus frivole.

∴

Individuellement et pour nous-mêmes, nous supportons bien, du moins nous savons regarder en face (j'entends ceux qui pensent) l'idée du néant après la mort. Mais nous n'en vivons pas moins dans une espèce d'atmosphère de croyance en l'immortalité qui nous illusionne à notre insu. Si la croyance au néant devenait universelle, cette conviction serait plus dure à supporter, et le ciel paraîtrait noir au-dessus de nos têtes.

Peut-être nous en aimerions-nous alors davantage, comme compagnons de misère dans l'esclavage de la sombre énigme. Mais il y aurait aussi, sans doute, des cris de rage, toute une littérature d'imprécation, avec une passion furieuse de s'évader de cette terre pour poursuivre l'inconnu de monde en monde.

Il arrive parfois à des mérites médiocres d'être soulevés au-dessus d'eux-mêmes par un coup d'aile du dieu qui passe. Avec du *pectus* et de la *poigne*, on fait encore bien des choses en littérature.

Les paradoxes se polissent en se heurtant les uns contre les autres dans l'incessant roulis des idées et perdent leurs angles. Il arrive bientôt que ce ne sont plus que des lieux communs tout ronds et tout unis. C'est le moment de les trouver bêtes et de n'en plus vouloir.

∴

Le paradoxe qui jongle avec les idées, l'esprit de mots, la rime qui jongle avec la rime — sous prétexte de poésie : — trois signes de décadence, de lassitude, de vide et même d'ennui.

Quand le clown apparaît, c'est que la vraie gaieté est absente.

Parmi toutes les névroses si fort en honneur aujourd'hui, il y en a une qu'on oublie trop : c'est celle de la pauvre langue française chargée de traduire toutes ces autres névroses. C'est la grande patiente ; on ne la plaint pas assez.

∴

On ne saurait trop admirer la longanimité du Nord, depuis tantôt quinze ans que le Midi s'ébat, triomphe et fait la roue dans la littérature. M. Renan lui-même a fini par déclarer qu'il se sentait Gascon. La Bretagne elle-même rendant les armes! C'est le dernier coup.

∴

Rien ne prend un public et ne l'enlève comme un duel de belles pensées qui se battent bien, quand le « oui » et le « non » sont *sublimes* tour à tour et provoquent des applaudissements.

Bravo, « Oui! » Bravo, « Non! » Vous êtes superbes tous les deux. On sait si bien que c'est pour rire et qu'on se retrouvera Sancho Pança comme devant, après cette griserie de don quichottisme! Mais, comme c'est bon de se griser et de se sentir « devenir meilleur »... pour une soirée!

∴

Que de talents restés latents, faute du soleil propice pour éclore! Que de facultés inemployées! Que de gens de mérite qui ne sont pas nés dans leur temps et que le temps où ils sont nés opprime!

∴

Le génie est égoïste. Il subordonne tout à l'instinct de sa conservation, à la loi de son progrès. Égoïste, il l'est à ce point que, physiquement même, il refuse de se reproduire. Il n'y a guère, que je sache, en littérature du moins, qu'une exception à cette règle : Alexandre Dumas l'ancien. C'est peut-être à cause de cela qu'il a été appelé le père prodigue.

∴

Il n'y a rien de si sot qu'un auteur qui se blesse d'une critique adressée à la généralité des auteurs, dans laquelle, naturellement, le critique se comprend lui-même.

∴

Je n'aime pas les pensées qui se croient obligées de terminer toujours par une pirouette, sorte de salut d'adieu au lecteur. Laissons cela à la fadeur des causeries de salon, où il est d'usage qu'un bon causeur ne se retire que sur un mot.

HENRY ARON.

BULLETIN

Chronique de la semaine

Actes officiels. — Le *Journal officiel* publie un mouvement administratif qui comprend des nominations et des mutations dans le personnel des sous-préfets et des conseillers de préfecture.

Élections législatives. — Scrutin de ballottage dans la circonscription de Lodève : M. Galtier, candidat de l'Union républicaine, déclaré élu par 7142 voix contre M. Leroy-Beaulieu, conservateur, qui a obtenu 7061 voix.

Sénat. — Nomination de deux sénateurs inamovibles : le général Campenon, ministre de la guerre, par 173 voix, et M. Jean Macé par 134. — Reprise de la discussion de la proposition de M. Bérenger relative à la recherche de la paternité. MM. de Pressensé et Naquet la soutiennent. Le renvoi à la commission, que celle-ci n'acceptait pas, a été repoussé par 174 voix contre 60. Les signataires retirent la proposition.

Chambre des députés. — Discussion des crédits relatifs aux affaires du Tonkin. Discours de MM. Rivière, Francis Charmes, Delafosse. Réponse à M. Léon Renault, rapporteur. Discours de M. Camille Pelletan. Discours de M. le président du conseil. Le crédit de 9 millions est voté à la majorité de 373 voix contre 139. Interpellation de M. Clémenceau. Adoption, par 308 voix contre 201, d'un ordre du jour présenté par MM. Paul Bert et Philippoteaux et ainsi conçu : « La Chambre, convaincue que le gouvernement déploiera toute l'énergie nécessaire pour défendre au Tonkin les droits et

l'honneur de la France, passe à l'ordre du jour. » — La discussion du budget de la guerre est reprise : les propositions du gouvernement sont adoptées sans modifications. — Budget de la marine et des colonies. Les propositions du gouvernement sont adoptées, après les discours de MM. de la Porte, rapporteur, Georges Perin, La Vieille, Felix Faure, et du ministre de la marine. — Le chapitre VII du budget des beaux-arts, qui avait été réservé, est voté. — On commence la discussion du budget du ministère de l'intérieur.

Angleterre. — La *Gazette de Londres* (officielle) publie le texte du protocole concernant les relations commerciales entre l'Angleterre et l'Espagne.

Hongrie. — La Chambre des magnats rejette par 109 voix contre 103 le projet de loi relatif au mariage entre juifs et chrétiens.

Serbie. — Soulèvement de la population monténégrine du district serbe de Prekoplia.

Soudan. — 5000 insurgés montagnards ont assailli et complètement détruit, près de Hamaï, cinq compagnies de troupes égyptiennes qui faisaient une reconnaissance près de Souakim.

Indo-Chine. — On annonce que 500 Chinois et Annamites ont fait une démonstration à Haï-Phong, et que le commandant Coronnat en est venu à bout avec une poignée d'hommes.

Situation intérieure de la France

La *Nineteenth-Century* (Londres) contient dans sa dernière livraison un article de M. H. Depasse, intitulé *Un an après la mort de Gambetta.*

Après cinq années de république négative (1870-1875), après huit années de république parlementaire (1875-1883), il semble, dit M. Depasse, que la démocratie n'ait pas encore obtenu les premières satisfactions substantielles. Est-ce à dire que la république actuelle doive subir le même sort que les divers gouvernements qui se sont succédé à de si courts intervalles depuis un siècle, et qu'après un essai de douze années elle soit reconnue impuissante à donner à notre pays une organisation sérieuse et durable ? M. Depasse ne le croit pas, et telle est l'idée fondamentale de son remarquable travail. La loi commune à tous nos gouvernements, dans cette phase révolutionnaire, ne doit pas s'appliquer à la république, car — à l'inverse des autres gouvernements qui entrent aussitôt en possession d'eux-mêmes et donnent dès l'abord tout ce qu'ils contiennent, au risque d'être bientôt épuisés, — la république a si peu réussi jusqu'à présent à se constituer d'une manière définitive que « si, par hypothèse, elle venait à être supprimée aujourd'hui, il ne serait point paradoxal de dire qu'elle n'a point existé un seul jour ».

La nation française a essayé tous les autres gouvernements et ne s'est trouvée satisfaite d'aucun; elle veut connaître maintenant celui qu'on lui promet depuis douze ans sans le lui accorder, et se demande avec curiosité et inquiétude quel nouvel ordre de choses va naître, *quis novus nascitur ordo.*

Quelle est la politique qui saura donner à la France ce qu'elle demande? M. Depasse ne dissimule pas ses préférences pour la politique à laquelle Gambetta a attaché son nom et dont le cabinet actuel ne paraît pas disposé à s'écarter, politique de ménagements et de prudence, qui a sur toutes les autres l'avantage de tenir compte de l'histoire, de ne rien précipiter, de concilier autant que possible tous les intérêts. Pendant la discussion sur la réforme de la magistrature, M. Clémenceau a prononcé cette parole : « Nous sommes las de faire de la critique. » La critique a pourtant un beau rôle dans le monde, en politique comme en littérature, à condition qu'elle soit éclairée et ne se borne pas à un jeu stérile de l'esprit, à une manie d'opposition et de dénigrement.

« La vraie critique politique et sociale est aujourd'hui exercée en France par ce grand parti qui cherche à faire entrer dans les éléments du passé le partage de ce qui doit être rejeté définitivement et de ce qui peut entrer dans la constitution du nouvel ordre de choses. Cette méthode s'inspire de l'esprit de la science moderne et des habitudes de l'investigation expérimentale. Politique de transition, sans doute; mais ce temps qui est le nôtre, cette société française qui s'agite sous nos yeux, ne sont-ils pas eux-mêmes composés d'un certain nombre d'éléments empruntés au passé et d'un certain nombre d'autres éléments créés par la vertu d'initiative et de progrès de l'humanité? N'est-ce pas un siècle, n'est-ce pas une société de transition? »

Cette politique l'emportera sans doute sur l'opposition des partis et ne rencontrera plus les obstacles qui arrêtèrent son illustre initiateur. A vrai dire, les résistances de tel ou tel groupe ne sauraient plus entraver la marche de la république.

« Mais la difficulté se trouve dans cette marche même, dans ce mouvement progressif qui est le propre de la république, dont elle ne peut se départir sans paraître abdiquer : c'est la difficulté de marcher toujours sans se reposer, d'ajouter sans cesse réforme sur réforme, d'apporter avec elle chaque matin une satisfaction — le pain quotidien de l'imagination — à une démocratie impatiente de posséder de plus en plus la république. Il y a une inclination de l'esprit républicain, inclination juste et vraie dans son principe, qui le porte à croire qu'il n'a jamais assez de république, qu'il n'a jamais la république. ... Il semble qu'on soit à la recherche d'une république impossible, surhumaine, qui consiste dans la possession de l'absolu. La république objective compte peu : elle est traitée légèrement, dédaignée, méprisée; elle est souvent considérée comme l'ennemie de la république subjective que tout républicain porte en soi et qu'il tient pour la seule république. »

Madagascar

On nous communique la lettre suivante, venant de Tamatave et datée des 22 octobre et 1er novembre :

« Voici du nouveau : un événement à vous raconter, une scène à vous décrire.

« Le décor, vous le connaissez.

« La pointe de Tamatave au premier plan; au deuxième, le fort, avec les différents postes qui le flanquent ou l'entourent; devant les lignes françaises, une longue plaine s'élargissant jusqu'au pied des montagnes qui ferment l'horizon.

« Ce matin, vers neuf heures et demie, un mouvement inaccoutumé se produit dans le fort. Nous montons sur le parapet. Tout au fond de la plaine dominée par la batterie, on aperçoit, au bout d'une hampe démesurée, un immense drapeau blanc.

« Ce drapeau avance lentement; avec nos jumelles nous en suivons les moindres évolutions. Bientôt, autour de lui, nous distinguons un groupe de cinq hommes. Grâce aux innombrables ondulations du sol, ils disparaissent, puis réapparaissent, sans que l'œil ait le temps de les examiner. Seul, le drapeau reste toujours visible.

« La petite troupe approche. Toute cette plaine est repérée, et nous connaissons la distance qui nous sépare des objets ou des endroits les plus insignifiants. Aussi disons-nous de temps à autre : Ils sont à 1000 mètres ! Les voilà à 900 mètres ! Nos lorgnettes et nos longues-vues sont braquées sur eux. Pas un de leurs gestes ne nous échappe.

« La perche ou plutôt la gaule surmontée du drapeau est portée par deux noirs vêtus de lambas blancs. Un troisième est à côté d'eux et doit avoir pour emploi de les relayer dans leur dure besogne : le rondin avait au moins quatre mètres de longueur; une moitié de drap de lit était arborée au bout, et il soufflait en ce moment du N.-E. une brise déchaînée qui s'en donnait à cœur-joie à travers cette vaste plaine, secouait violemment sous ses rafales les plis de la toile et courbait, comme elle aurait fait d'un roseau, cette hampe d'une taille insensée, ce mât de pavillon ambulant!

« Tout en avançant, les malheureux porteurs s'arc-boutaient pour résister aux secousses du vent, qui venait en sens diamétralement contraire, et on les voyait fréquemment fléchir sous l'énorme poussée, s'arrêter impuissants, puis reprendre lourdement leur marche difficile.

« Derrière eux, à quelques mètres, venaient d'un pas plus ou moins délibéré deux individus en redingote noire et en pantalon blanc. Leurs casquettes étaient surchargées de galons; des ornements — des insignes de grade sans doute — couvraient leurs vêtements. Il n'y avait pas à s'y méprendre : c'étaient des officiers hovas se présentant en parlementaires.

« A 800 mètres, ils s'arrêtèrent. De notre côté, une petite troupe sortit du fort sous la conduite d'un adjudant-major, s'établit sur un monticule et arbora à son tour le drapeau blanc. Mais, par un contraste bien risible, ce drapeau était tout petit — un mouchoir, — et la hampe n'était pas bien longue — une canne.

« Les parlementaires se remirent alors en marche et se dirigèrent sur la troupe venant au-devant d'eux. Ils arrivèrent au pied du monticule, échangèrent des saluts avec l'officier français, expliquèrent l'objet de leur démarche, puis, les yeux bandés, prirent, l'un le bras de l'adjudant-major, l'autre le bras d'un adjudant, et firent route vers le fort au milieu des défenses accessoires qu'on a multipliées en avant de la batterie. Ces braves Hovas tremblaient de la pointe des cheveux à l'ongle du gros orteil.

« Une fois dans le fort, ils furent conduits dans la chambre du commandant supérieur. A quelques minutes de là, les chefs de service furent mandés et, se trouvant en présence des deux officiers hovas, leur tendirent la main.

« Ces Hovas étaient porteurs d'un pli de la reine à l'adresse de l'amiral et du commissaire général, pli dont ils disaient ignorer la teneur. D'ailleurs on n'eut garde, de prime abord, de leur poser des questions embarrassantes, et l'on pensa simplement à les mettre à leur aise.

« Il était dix heures et demie. Les parlementaires, pour venir de leur camp à Tamatave, avaient dû marcher pendant deux heures sous un soleil de plomb : ils étaient las et avaient le gosier sec. Des sièges leur furent offerts et des rafraîchissements furent servis à la ronde, pendant qu'on télégraphiait par signaux la nouvelle de leur arrivée au bateau amiral et qu'on expédiait à bord la lettre apportée de Tananarive.

« Comme la réponse ne devait certainement pas se fabriquer en un clin d'œil et qu'en conséquence on avait du temps devant soi, on les pria de partager le déjeuner, et ils ne furent pas médiocrement étonnés — eux qui nous supposent en proie à la famine — de voir surgir au milieu de la table un magnifique dindon cuit à point. Par hasard, tout était à l'avenant : sardines, omelette aux champignons, artichauts, dessert varié, rien ne manquait.

« On eut tout le loisir, non seulement d'examiner de très près les deux envoyés, mais encore d'engager avec eux une conversation utile et agréable.

« Tous deux étaient jeunes.

« Le chef de la mission se nommait Randrianomé : il était 10e *honneur*. — Laissez-moi ouvrir une parenthèse : les Honneurs sont des personnages revêtus de dignités qui se comptent de 1 à 16 inclusivement, mais qui ne se reconnaissent par aucun signe extérieur, tout en donnant aux titulaires une autorité générale d'autant plus grande que le chiffre est plus élevé. Un 3e honneur, ce n'est rien; un 8e, c'est peu de chose; un 13e, c'est quelqu'un; un 16e, c'est quelque chose. — Randrianomé était donc 10e honneur, c'est-à-dire un peu plus que rien et un peu moins que quelqu'un.

« Avant l'occupation française actuelle, il était directeur de la douane à Tamatave. Ah! combien il regrettait ce temps! Lui, directeur de la douane, fraudait... en maître, c'est le cas de le dire. Moyennant pourboire convenable, il fermait les yeux sur les fraudes des autres et leur enseignait même, parfois, les meilleurs tours!

« Cet honnête Hova était un catholique catholiquant, et, comme ce titre lui paraissait insuffisant, il avait cru adroit d'ajouter qu'il était, de plus, « apostolique et romain ». Puis, il avait tiré de sa poitrine un scapulaire. Je n'ai pas demandé à le sentir.

« Cet extraordinaire directeur de la douane allait à l'église sans discontinuer, chantait au lutrin, communiait fort souvent et avait d'autant plus le courage de ses opinions religieuses qu'elles ne le gênaient pas dans ses petites manœuvres frauduleuses. Randrianomé n'était pas un sot : Dieu lui avait été représenté comme un être si bon qu'il le croyait capable de tout pardonner, et particulièrement la fraude.

« Son compagnon, nommé Rafiringia, n'avait que neuf honneurs. Avant l'occupation française, il habitait Tamatave, où il cumulait les métiers de maître d'école et de tailleur. Entre temps, il semait la bonne parole au temple méthodiste, dans des prêches où les Français devaient être habillés de la belle façon. La figure de celui-là ne manquait pas d'une certaine énergie.

« On causa, et longuement, et de tout, et en particulier de l'Angleterre.

« — La France, leur disait-on, a presque autant de soldats que Madagascar a d'habitants. Vos ambassadeurs ont dû se rendre compte de sa puissance et en rapporter une impression salutaire. Quoi que vous fassiez, vous ne sauriez être un obstacle pour nous; plus vous tarderez à faire droit à nos revendications, plus nos exigences seront considérables. C'est à vous de voir si vous désirez que nous montions à Tananarive. Les Anglais vous ont engagés dans cette guerre avec une arrière-pensée coupable : ils ne doutent pas de votre défaite; mais ils savent aussi que, grâce à leurs nombreux nationaux installés chez vous et à la multiplicité des intérêts qu'ils ont à Madagascar, ils seront les premiers à récolter les bénéfices des conditions imposées par la France : du droit de propriété, entre autres. Ils vous ont mis dans la gueule du loup et se garderont bien de vous en retirer, car ils ont tout avantage à ce que vous soyez dévorés. En un mot, la besogne qu'ils ne pouvaient et ne voulaient faire, ils l'ont confiée sournoisement à un autre et vous verrez ce qu'il vous en coûtera. D'ordinaire, l'Anglais ramasse le gibier tué par le voisin, et il lui arrive souvent de le manger sans inviter

personne. Mais n'ayez crainte. Nous savons que vous êtes le seul élément vivace de Madagascar, et, loin de chercher à vous annihiler, nous ne demandons qu'à vous aider et à unir nos efforts aux vôtres pour la transformation de votre pays. Les Anglais eux, fidèles à leurs principes coloniaux, vous auraient détruits un à un. Quant aux Français, ils s'ingénieront à faciliter votre accroissement, à détruire les entraves qui arrêtent le peuplement de votre île, en un mot à faire œuvre de colons conservateurs, multiplicateurs, mais non absorbants et destructeurs.

« Ces paroles avaient paru impressionner quelque peu les officiers hovas. Quand, un moment plus tard, survint le préfet apostolique de la mission catholique, le R. P. Cazet, avec qui ils avaient manifesté le désir de causer, celui-ci parla dans le même sens et renforça encore l'argumentation.

« Vers quatre heures et demie, ils furent demandés à bord du vaisseau amiral. On leur bande les yeux. Rafiringia, le protestant, prend le bras d'un assistant; le catholique Randrianomé s'accroche à celui du Père Cazet. On les hisse en wagon.

« La ville de Tamatave est parcourue depuis peu par un chemin de fer Decauville, chemin de fer à voie étroite dont le matériel est poussé à bras d'homme et qui, dans ce pays sablonneux où la promenade est une fatigue, simplifie, facilite et accélère les transports. Nos Hovas étaient emerveillés de ce genre de véhicule et leur crainte égalait leur admiration. Pendant le trajet, Randrianomé a trouvé le moyen de se confesser au Père Cazet! Dès que les lignes de défense furent dépassées et qu'on fut dans la ville, on leur enleva leur bandeau.

« La population nous suivait, grouillante, curieuse, affamée de nouveauté et envoyant de la voix ou du geste aux deux Hovas, que tout le monde connaissait, un salut de bienvenue.

« Une fois sur la plage, nous les embarquâmes dans une baleinière, et, remorqués par une chaloupe à vapeur, ils se dirigèrent vers la *Naïade*. Quels propos furent échangés à bord, je l'ignore. Il est probable qu'on s'est borné à leur remettre la réponse au pli qu'ils avaient apporté. Mais on n'a pas négligé de leur faire visiter la *Naïade*, du pont à la cale, et cette promenade à l'intérieur de ce croiseur formidablement armé a produit sur leur esprit, à en juger par leurs paroles, un effet d'hébétude qui ressemble à de l'écrasement. Ils couchèrent au fort et regagnèrent leur camp le lendemain, vers sept heures du matin.

« Tout bien calculé, on compte les revoir jeudi 1er novembre. Je ne crois pas, pour ma part, à un si prompt retour, car les Hovas cherchent surtout à gagner du temps. »

[illegible]

« Pas de nouvelles des envoyés dont je vous ai parlé.

« Un espion nous est arrivé de Tananarive. Du long interrogatoire qu'il a subi il ressort que le commerce, dont on esperait tarir la source par la prise de Tamatave et de Majunga, a repris sur d'autres points, et que Tananarive ne cesse pas d'être approvisionné de produits européens. MM. les A[illegible] à Nosy-Be, à Diégo-Suarez, à Louvepoint, à Andevorande, à Manohoro, à Mananzary, à Matatave, du caoutchouc, du copal, des peaux de bœuf, etc.; ils importent tout ce qu'ils peuvent — jusqu'à des armes, — et ils poussent le sans-gêne jusqu'à faire sortir de Tamatave un grand nombre de leurs coolies pour les transporter dans le Nord ou dans le Sud, où ils veulent rendre un certain mouvement au petit commerce, au commerce local.

« Quant aux Hovas, toujours d'apres l'espion, ils commenceraient à se décourager. Habitués au climat et à la vie tranquille de Tananarive, les soldats sont mal à leur aise sur la côte, dans le qui-vive des combats. Se nourrissant peu et mal, ignorant les plus élémentaires précautions hygiéniques, abusant de tout avec une ardeur sauvage, ils subissent, sans pouvoir y résister, les atteintes de la fièvre et tombent comme des mouches. Cependant ils ne viendront pas à résipiscence; ils espereront nous user par la force d'inertie et nous croient d'ailleurs incapables de monter à Tananarive. Pour eux, nous sommes des *sahona antanety;* terme de mépris qui signifie : [illegible]. En effet, les Hovas nous ont toujours vus sur nos bateaux; ils ne supposent pas que nous puissions faire autre chose que de naviguer et se promettent de nous recevoir gaillardement si nous allons à eux. Ils le disent, oui; mais c'est tout. Dès que nous dessinons une marche en avant, ils tremblent, et si, un jour, nous marchons pour de bon, ils fuiront. »

L'excès de population en Allemagne

On se plaint beaucoup en Allemagne de l'accroissement trop rapide de la population. M. Maurice Block rend compte dans l'*Economiste français* de deux articles publiés à ce sujet par M. Frühauf dans la *Feuille commerciale de Berlin*.

« M. Frühauf trouve quatre circonstances qui rendent d'année en année plus difficile la situation des classes travailleuses : d'abord la rapide multiplication de la population allemande; puis le peu de profit que le commerce d'exportation rapporte; ensuite l'intensité de la concurrence, qui oblige d'employer des machines pour économiser des bras et produire par grandes masses afin de pouvoir vendre à bas prix; enfin l'élévation des impôts. Tous les pays souffrent de l'action de ces quatre facteurs; mais l'Allemagne, qui est à la fois manufacturière et privée de colonies, en souffre plus que d'autres. Que deviendrait l'Angleterre sans ses colonies?... Et pourtant on s'y préoccupe de l'accroissement incessant des masses populaires et l'on discute les mesures à prendre. »

L'auteur conclut en regrettant que « ni le gouvernement, ni la presse, ni les patrons, ni les hommes éclairés ne prennent sur eux de dire la vérité au peuple de toutes les classes et de l'avertir que la sagesse et la moderation, en un mot, l'emploi de la raison est le seul moyen de préserver la nation d'un avenir où la lutte pour l'existence s'exercera avec férocité en présence d'un appauvrissement général ».

Le tunnel de l'Arlberg

Nous empruntons à une intéressante note du *Génie civil* les détails suivants :

« Le 19 novembre a été inauguré le grand tunnel de l'Arlberg, qui traverse le massif des Alpes entre le Tyrol et la Suisse et met en communication la vallée du Danube avec celle du Rhin. L'exécution de cet ouvrage est passée presque inaperçue en France, et cependant il a un développement de 10 270 mètres, c'est-à-dire qu'après le Saint-Gothard, qui en mesure 14 900, et le mont Cenis, qui en mesure 12 300, c'est le plus long de tous les tunnels existants. Il l'emporte même sur tous les autres sous le rapport de la rapidité proportionnelle avec laquelle il a été percé. Le tunnel du mont Cenis a, en effet, exigé plus de 14 ans de travail; celui du Saint-Gothard 9 ans et demi, et celui de l'Arlberg seulement 3 ans et 5 mois.

« L'achèvement de cette ligne ouvrira la voie la plus directe et la plus économique pour l'exportation des produits de l'Autriche-Hongrie, de la Roumanie et de la Russie, vers la France et la Suisse. Aussi s'agite-t-on déjà en Transleithanie afin d'obtenir du gouvernement français certains avantages commerciaux pour qu'elle produise tout le fruit qu'on en espère; il est même probable que son ouverture ne restera pas sans influence sur le résultat des négociations pendantes entre la France et l'Autriche-Hongrie pour la conclusion d'un traité de commerce.

« Comme le fait justement remarquer M. L. Simonin, le tunnel de l'Arlberg rouvre au point de vue économique la voie terrestre de l'Occident à l'Orient, et au moins ne fera pas, comme la ligne du Gothard, une concurrence directe au transit, aux échanges français. La France profitera, comme les autres pays voisins, de cette nouvelle voie de communication qui va mener, sans rompre charge et par la voie la plus directe, de l'Occident de l'Europe vers Trieste, Venise, Vienne, Buda-Pesth, Constantinople.

« La distance entre Trieste, la Suisse, l'Allemagne du Sud et la France sera ainsi raccourcie de 200 kilomètres. »

M. Jean Macé

A propos de l'élection de M. Jean Macé au Sénat, la *Revue alsacienne* lui consacre une notice biographique. Sait-on à quelles modestes fonctions la vie politique va arracher le sympathique fondateur de la Ligue de l'enseignement? A celles de professeur dans le pensionnat de jeunes filles de Mlle Verrenet, établi autrefois à Blebenheim, en Alsace, et transporté depuis nos désastres au château de Monthiers, près de Château-Thierry.

Faits divers.

— Après deux années d'interruption, M. Caro a repris son cours de philosophie à la Sorbonne. On sait que l'heure du cours ainsi que la salle sont changées, d'où le public est différent, si l'affluence est la même. La leçon d'ouverture a été consacrée à une rapide revision des sujets traités dans les cours précédents et à l'exposition du sujet qui sera traité cette année. Ce sujet, ce seront les théories modernes sur la nature.

M. Caro a d'abord consacré quelques mots à M. Henry Joly, qui l'avait suppléé :

« Je ne veux pas remonter dans cette chaire, après deux années de repos, sans remercier, comme je le dois, l'homme de cœur et le professeur distingué qui a bien voulu me remplacer. Je savais en quelles mains je remettais le dépôt de cet enseignement qui m'était cher à tant de titres, et je suis heureux de constater que la Faculté et vous, messieurs, vous avez été unanimes à approuver le choix que j'avais fait. Il a fallu peu de temps à M. Joly pour conquérir l'estime et la sympathie de tous. Il nous reste d'ailleurs attaché de très près, et la Faculte a senti qu'elle avait besoin de son zèle et de son intelligent dévouement. En quittant cette chaire, il nous a laissé un témoignage de son enseignement : un livre excellent, d'une psychologie singulièrement forte et pénétrante, sur un sujet très nouveau et très difficile : la *Psychologie des grands hommes,* une œuvre qui honore et l'enseignement qui en a été l'origine et la Faculté des lettres où il est né. »

— M. Patinot, qui était récemment préfet de Seine-et-Marne, succède à son beau-père, M. Jules Bapst, comme directeur du *Journal des Débats.*

— Il se prépare en Allemagne une publication intéressante. Frédéric le Grand avait pour lecteur un Suisse nommé Catte. Le roi aimait à prendre le livre des mains de son lecteur, à lire lui-même à haute voix et à s'interrompre pour faire des remarques; Catte notait les commentaires de son maître sur un registre qui est venu en la possession des Archives prussiennes. C'est ce manuscrit qui va être publié par M. von Sybel.

— Le premier numéro de la *Revue internationale* de M. de Gubernatis, dont nous avons annoncé la prochaine apparition, contiendra, dit-on, un article de M. Renan.

Bibliographie

Éducation morale et instruction civique (à l'usage des écoles primaires), par M. A. Mézières, député, membre de l'Académie française et professeur à la Faculté des lettres de Paris. — Paris, Ch. Delagrave, 1883.

Dans ce petit manuel, M. Mézières s'est attaché surtout à suivre pas à pas le programme d'instruction morale et civique publié par le ministère de l'instruction publique et à éviter les questions brûlantes, tout ce qui peut froisser des susceptibilités légitimes. « J'ai pesé tous les mots de ce manuel, dit-il lui-même; je n'y ai pas trouvé une seule parole qui puisse exciter les passions politiques, provoquer contre le passé des récriminations stériles ou troubler les consciences. Voilà bien la neutralité de l'école, telle qu'elle nous a été solennellement promise. »

Comment on construit une maison, par Viollet-le-Duc (Hetzel et Cie. Bibliothèque des professions industrielles, commerciales et agricoles. Un vol. in-12).

Ce volume, qui est le résumé de l'*Histoire d'une maison,* donne, sous une forme familière et avec beaucoup de clarté, des indications pratiques sur le choix du terrain, la composition logique d'un plan, les moindres détails de la construction d'une maison; plantation et opérations sur le terrain, fouilles, charpente, cintres de caves, etc. Le nom de l'auteur nous dispense d'en faire l'éloge.

Monnaies et Médailles, par M. François Lenormant, membre de l'Institut (Bibliothèque de l'enseignement des beaux-arts; A. Quantin, éditeur).

Il n'existait pas de manuel de numismatique; M. Lenormant, le savant archéologue qui vient de mourir, a réussi à combler cette lacune par un ouvrage intéressant et nouveau de tout point. On y trouve présentée sous une forme attrayante l'histoire de l'art monétaire à ses différentes époques, depuis ses origines jusqu'à nos jours. Ce livre rendra de grands services aux gens du monde et même aux spécialistes.

Le gérant : Henry Ferrari.

Paris. — Imp. A. Quantin, 7, rue Saint-Benoît. [2108]

REVUE POLITIQUE ET LITTÉRAIRE

DE LA FRANCE ET DE L'ÉTRANGER

REVUE DES COURS LITTÉRAIRES (3e SÉRIE)

DIRECTEUR : M. EUGÈNE YUNG.

3e SÉRIE. — 3e ANNÉE (DEUXIÈME SEMESTRE). NUMÉRO 25. 22 DÉCEMBRE 1883.

HENRI MARTIN

Encore un cœur généreux qui a cessé de battre pour la patrie et pour la république; encore une âme robuste et vaillante qui s'éteint. Hier, le deuil de ceux qui faisaient l'histoire, Gambetta et Chanzy; aujourd'hui, le deuil de celui qui l'écrivait, Henri Martin. Les bornes qui marquent la route du progrès sont des tombeaux.

« On s'attendait de voir un auteur, dit Pascal, et on trouve un homme. » Cette pensée, avec une légère variante, s'applique à merveille à Henri Martin. On cherche l'historien, et c'est le citoyen qu'on trouve. Historien consciencieux et perspicace, véritable historien par l'entente générale de son sujet, l'intelligence des caractères les plus divers, la sûreté des sources, le mépris de l'anecdote frivole, le style soutenu, Henri Martin sans doute l'a été à un degré très élevé. Si la science contemporaine a violemment ébranlé les bases de son *Histoire de France* (les deux volumes qu'il a consacrés à la Gaule avant César, à l'époque mérovingienne et même à Charlemagne), en revanche on peut citer, comme des modèles qui resteront, ses récits de la guerre de Cent ans et des guerres de religion, les chapitres sur la politique de Richelieu, de Mazarin et de Colbert, et surtout les pages lumineuses où il résume, presque à chaque fin de siècle, le mouvement intellectuel de l'époque. Historien cependant et même chroniqueur, Henri Martin est loin du premier rang : la profondeur philosophique de Guizot, l'élégance diplomatique de Mignet, la verve militaire de Thiers, l'imagination épique d'Augustin Thierry, surtout la puissance divinatrice et créatrice de Michelet sont des dons qui lui sont étrangers. Mais, patriote, il est hors de pair parmi tous ceux, sans en excepter Michelet, qui ont travaillé depuis soixante-dix ans à révéler et à raconter la France à elle-même.

En effet, Michelet, dans son *Histoire*, a ce héros : le peuple — non pas la nation dans son ensemble, depuis le roi jusqu'au plus modeste ouvrier des campagnes et des villes, mais bien le peuple des travailleurs, des petits bourgeois, des hommes de lettres et des artistes, le pauvre peuple qui a tant peiné pendant quatorze siècles de monarchie et qui a fait la Révolution après la Réforme. Henri Martin, lui, est plus compréhensif. Démocrate et républicain, assurément il ne l'est pas moins que son immortel devancier, et, comme lui, jusque dans les moelles, ami du peuple. Mais le héros de son livre, ce n'est pas le seul tiers-état, c'est la France même, la France tout entière et dont il ne récuse rien. Michelet, à chaque page de son *Histoire*, est l'avocat du petit contre le grand, du faible contre le fort, du serf contre le seigneur et du sujet contre le roi. Henri Martin, bien qu'il appartienne au même parti *historique*, si je puis dire, ne peut jamais oublier que le roi et le seigneur, quelque pesante et souvent cruelle qu'ait été leur domination, sont des Français, des ancêtres français, et, comme tels, comme partie intégrante du patrimoine national, il ne les traite jamais en ennemis. Un Français qui séjourne ou même qui voyage à l'étranger ne parle point des hommes de son pays, même de ses adversaires politiques les plus détestés, comme il en parlait chez lui; par cela seul qu'il a franchi la frontière, il devient volontairement solidaire de toute sa nation. Henri Martin, écrivant l'histoire de France, a toujours pratiqué ce culte jaloux de l'honneur de tous les Français; il n'a jamais voulu que sa plume pût fournir, même pour le passé, des arguments aux ennemis ou aux détracteurs de son pays. Ce n'est point sans doute qu'il cherche à dissimuler la vérité : il est trop honnête pour être partial, et les fautes des uns comme les crimes

des autres, la Saint-Barthélemy, les dragonnades et les massacres de septembre, trouvent en lui un juge sans pitié. Mais ces condamnations ne lui font éprouver aucun plaisir, et il respecte toutes les gloires de tous les partis. Au fond, il les voudrait tous bons, tous animés d'un même dévouement à la sainte mère commune, et, quand il découvre des circonstances atténuantes, même à des tyrans, il en éprouve une véritable joie. Je ne fais pas seulement allusion à Richelieu, que Michelet, après Voltaire, Vigny et Victor Hugo, a jugé avec une légèreté sans excuse, et que Henri Martin a compris comme il convient, comme le plus grand des hommes d'État, « l'incomparable cardinal ». Mais de Catherine de Médicis il parle avec la justice réfléchie de Henri IV, de Louis XIV avec la modération équitable et delicate de Mme de Rémusat, des hommes de la Révolution comme ils n'ont point parlé les uns des autres, de Napoléon comme Lanfrey n'en a point parlé. Que la France elle-même, comme toutes les nations, même les plus grandes et les plus pures, ait compté des heures de défaillance et de faiblesse, l'historien ne peut l'ignorer; mais le fils pieux ne se chargera point du crime de Cham, et, si on le commet sous ses yeux, il s'indigne et prend pour lui la touchante réponse du Florentin : « On ne m'a point encore appris à parler ainsi de ma mère (1). »

Ainsi le patriotisme d'Henri Martin est fait surtout de piété filiale, et son *Histoire* est le monument de cette piété. Comme il eût été un ardent patriote à chacun des siècles qu'il raconte, il veut que ses lecteurs français soient fiers de la France d'un bout à l'autre de ses annales, plus fiers sans doute à ces grands jours d'enthousiasme et de gloire, jours uniques dans l'histoire du monde, qui sont les années de la Révolution, mais très fiers aussi pendant le long cycle de la royauté nationale et même aux heures tristes et sombres, alors que la France traîne le boulet du despotisme ou qu'elle tombe, versant son sang aux quatre veines, sur les champs de défaite. Henri Martin, il l'avouait lui-même, n'a renouvelé aucune période de notre histoire; il n'a réveillé aucun mort et il n'a fait la lumière dans aucun tombeau. Même, la seule fois où, sur les traces de Jean Reynaud, il a cru faire une découverte, celle de la religion celtique et de la philosophie des druides, il s'est trompé, et sa trouvaille était une erreur qu'il a reconnue lui-même, probité très rare chez les historiens, dès qu'elle lui fut démontrée. Mais, si Henri Martin n'appartient point à cette élite des reconstructeurs et des devins, il a accompli une autre tâche qui n'est pas moins belle. Si d'autres ont rendu la vie aux grands morts de notre histoire, c'est lui qui a répandu dans les masses profondes la bonne nouvelle de leur résurrection et qui a donné la popularité aux exhumés de notre passé. Comparez l'épisode de Jeanne d'Arc chez Michelet au même épisode chez Henri Martin. Il est bien certain que la fresque admirable de Michelet est un chef-d'œuvre près duquel le tableau de chevalet d'Henri Martin semble très pâle, que la science et la poésie de Michelet ont créé une Jeanne d'une beauté et d'une vérité qui défient toute comparaison. Mais cette sainte et sublime figure, qui des deux écrivains a le plus contribué à la rendre populaire, au sortir de l'ancien régime qui l'avait méconnue cruellement, et à en faire pour nous, au lendemain des Poitiers et des Azincourt de l'année terrible, « la patronne des envahis » et une déesse tutélaire de la patrie? Ce n'est pas l'historien de génie; c'est l'autre.

Michelet, aussi bien, même dans sa *Révolution*, n'est pas, à proprement parler, un écrivain populaire, quelle que soit sa préoccupation dominante du peuple. Il faut avoir déjà beaucoup lu et médité pour le comprendre et l'apprécier comme il le mérite. C'est par excellence un artiste, et un artiste toujours raffiné et souvent bizarre, voire malade. Henri Martin, au contraire, est toujours très clair et très simple, et il écrit toujours pour les simples, malgré la forme la plus académique dont on se soit servi, dans notre littérature historique depuis Pellisson et Racine. Comme ce grand paysan picard avait la santé physique, il avait la santé morale, et notre peuple aime surtout les écrivains qui se portent bien. Les abstractions, d'ailleurs, ne sont guère de son goût, et Michelet, quel que soit son réalisme d'expression, est un écrivain abstrait; il a trop savouré, de son propre aveu, le « tout-puissant lotos qui fait oublier la patrie »; il a passé de trop longues années à « écouter l'oiseau de la forêt (1) ». Henri Martin, lui, est un vrai Gaulois, un fils bien authentique de la terre robuste « où semble entassée l'histoire de l'antique France » et « où il y a du vin dans le cœur (2) ». Le monde germanique est sans danger pour lui, et ses légendes ne l'ont jamais séduit. Ce qu'il lui faut et ce qu'il aime, c'est la réalité solide, la vie bien vivante, la vérité bien franche; il est bien le compatriote de la noblesse campagnarde de l'Aisne, « qui entra la première dans la grande pensée de la France (3) », des chefs des premières communes émancipées, du grand conventionnel Condorcet, des soldats sans peur et sans reproche Dumas, Sérurier et Foy. Et c'est par là, parce que « la vie nationale a toute sa densité dans sa race », c'est parce qu'il est un vrai Français de la vraie France, qu'il est allé tout droit au cœur du peuple et que dans les bibliothèques populaires son histoire compte dix et vingt fois plus de lecteurs que celle de Michelet. Aussi tel sera son titre inoubliable devant la postérité, alors peut-être que son livre aura été remplacé : c'est lui, plus que tout autre, qui a contribué à rendre la France populaire chez la France. Après le terrible déchirement de 92, la France moderne était séparée de l'ancienne France par un gouffre, et c'est lui qui a jeté le premier pont sur cette crevasse. C'est à sa voix que la France de la Révolution s'est retournée vers la France de Louis IX, de Jeanne, de Bayard, de Henri IV et de Turenne, pour reconnaître sa mère et pour l'aimer.

La réconciliation historique des deux Frances, celle d'hier

(1) *Lorenzaccio*, acte Ier, scène II.

(1) Michelet, *Histoire de France*, t. II, p. 65.
(2) *Ibid.*, t. II, p. 97.
(3) *Ibid.*, p. 96.

et celle d'aujourd'hui, voilà l'œuvre capitale d'Henri Martin, et voilà pourquoi, dès que notre pays a été malheureux, son nom a été le symbole de la religion de la patrie. Alors que la France était abaissée, celui qui avait consacré toute une vie de travail à dresser sa statue sur le piédestal le plus élevé, celui-là est devenu pour tous comme la promesse que la France reprendra un jour sa place dans le monde et qu'elle n'a pas cessé d'être digne de tous les hommages et de tous les dévouements. Henri Martin, ce citoyen paisible et modeste entre tous, fut alors, du jour au lendemain, un homme nécessaire. Il a fallu qu'il fût maire d'un arrondissement de Paris, député à l'Assemblée nationale, sénateur, président de toutes les ligues patriotiques et démocratiques, de toutes les associations de gymnastes et de tireurs, de toutes les sociétés pédagogiques et savantes qui se sont fondées depuis douze ans dans notre pays démembré. Henri Martin présent, c'était l'assurance que l'œuvre entreprise était juste et bonne. Son patronage était un certificat qui était accepté partout et sans distinction d'opinion, ce qui ne signifie point qu'Henri Martin se soit détaché de son parti : il devint en effet un défenseur de plus en plus résolu de l'idée républicaine. La république, avant l'affreuse paix du 1er mars 1871 qu'il n'avait pas osé repousser, avait été l'idéal de sa jeunesse et de son âge mûr; elle lui apparut, après le sacrifice de l'Alsace-Lorraine, comme une nécessité supérieure qui devait rallier tous les bons citoyens. Il fut à l'Assemblée nationale, puis au Sénat, l'un des fondateurs de nos nouvelles institutions, sans une heure de défaillance ni de crainte et toujours confiant dans la liberté, toujours plein de foi dans la démocratie, malgré des fautes qu'il déplorait et des ingratitudes qu'il condamna avec une généreuse sévérité.

Comme il apportait en toutes choses un esprit profondément religieux, il fut un de ceux qui travaillèrent avec le plus d'ardeur à faire de la Révolution, dont la république est la forme définitive, l'objet d'un véritable culte national. C'est sur un rapport de lui que fut rétablie la fête commémorative du 14 juillet, anniversaire de la prise de la Bastille, et que le gouvernement résolut d'élever à Versailles, pour le centenaire de 89, un monument, j'allais dire un autel ou un temple, aux auteurs de la liberté française. Il était ainsi comme un grand-prêtre de la république, et il n'avait pas d'autre ambition. On lui proposa souvent des fonctions très élevées, des dignités et des honneurs : il les refusa toujours. N'avait-il pas son *Histoire de France* à achever, à corriger, à enrichir, à améliorer, à rendre plus digne de sa patrie bien-aimée? N'avait-il pas ses sociétés à diriger et tous ses jeunes gens à encourager pour le bon service de la France : gymnastes, tireurs, bataillons scolaires, instituteurs, missionnaires? N'avait-il pas cette tâche d'être toujours là, dans son désintéressement et son souci exclusif du bien public dont personne ne doutait, pour soutenir et défendre contre les attaques des factions les chefs qui combattaient au premier rang : Thiers, dans ses luttes contre la démagogie et la réaction ; Gambetta, dans sa bataille pour l'établissement de la république et la restauration de la patrie; M. Jules Ferry, dans son entreprise de renouveler la France à l'intérieur en la couvrant d'écoles, et à l'extérieur en lui ouvrant de nouveaux débouchés ! ?

Et telle était bien sa mission : être comme la seconde conscience de la France, celui dont l'approbation voulait dire qu'il y aurait une place dans le panthéon de son histoire pour le combattant qu'il approuvait. Il y avait parfois, dans ces éloges que distribuait Henri Martin, quelque chose de naïf et de sacerdotal à la fois qui faisait sourire les sceptiques; mais comme ces éloges du bon historien étaient réconfortants pour l'homme d'État battu par la tempête qui les recevait, et comme il lui en avait une profonde reconnaissance! Ainsi Henri Martin continuait dans la politique la tâche qu'il avait entreprise dans ses livres, et tous les jours il apparaissait davantage comme l'un des plus utiles éducateurs de la nation, un de ceux qui ont le plus fait pour enseigner à tous l'amour sans limite de la France, pour rappeler sans cesse à la démocratie que les premiers républicains ne se donnaient pas à eux-mêmes le titre de républicains, qu'ils s'appelaient patriotes, et que patriotes ils étaient avant tout.

La dernière fois que j'ai entendu parler cet excellent citoyen, c'était à un banquet offert aux gymnastes de la Seine : il avait assisté dans la journée à leurs exercices, à un déploiement magnifique de force et d'adresse, et il en était tout heureux, tout ému, tout rassuré pour l'avenir, qu'une pareille jeunesse devait contribuer à faire aussi plein d'espérances qu'un récent passé était plein de tristesses. Il en parla longtemps dans son discours, d'une voix mâle, un peu rugueuse, où tremblaient cependant quelques larmes. Il dit qu'il faut avoir l'idolâtrie de la grandeur française, qu'on ne peut jamais faire assez pour la patrie, qu'on lui doit tout son temps, ses ambitions, son or, son sang, ses enfants; que la France est la plus grande personne morale qui soit au monde; qu'à la force qui prime le droit il faut opposer la force qui sert le droit; que l'heure de la justice finirait bien par sonner. « Ah! jeunes gens, dit-il, reprenant le mot célèbre de Voltaire, jeunes gens, vous verrez de belles choses,

[illegible]

les chances paraissaient égales, mais dont la rivalité était une circonstance très fâcheuse : celui qui serait élu après une longue lutte

[illegible]

de chances, exprima alors cette opinion, que, si l'événement funeste

[illegible]

entouré d'une estime universelle, et que ce nom était celui d'Henri Martin. Cette idée fut approuvée par plusieurs personnes à qui elle fut communiquée; Henri Martin n'en a jamais rien su.

vous en ferez. Moi, je suis trop vieux. » Et, comme on l'interrompait, comme de toutes parts on lui criait que sa robuste vieillesse défiait les jeunesses les plus ardentes, il secoua tristement la tête, non point qu'il ait prévu assurément que sa fin fût si proche, mais parce qu'il était trop bon Français pour vouloir favoriser même d'un mot des impatiences dangereuses et qu'il jugeait, tout plein de vie qu'il fût encore, que la Terre promise était encore trop loin devant lui, qu'on n'avait pas encore assez mérité de la revoir...

Lui, du moins, il n'avait jamais mérité de la voir aliénée et perdue!

JOSEPH REINACH.

VICTOR DE LAPRADE

(1812-1883)

Le poète dont nous devons retracer la physionomie sévère et sympathique, dont nous allons résumer l'œuvre abondante et variée, était de ceux qui, selon l'expression de Mme de Girardin, sont plus illustres que connus. Salué dès son début comme le chanteur naissant de l'églogue virgilienne par tous les amateurs de lyrisme, reconnu poète de premier ordre par les éloges de la haute critique, fêté dans une partie restreinte, mais assurément distinguée, de la société française, M. de Laprade a joui de la vraie gloire, de celle que l'élite confère, et il a compté, selon nous, au petit nombre des maîtres qui, n'ayant rien demandé pendant leur vie au succès facile, à la connivence des passions malsaines, à la vogue banale, à l'excentricité de mauvais aloi, sont destinés aux bénéfices d'une renommée durable.

Nous sommes heureux d'avoir à vérifier ici les titres si nombreux, poétiques et critiques à la fois, d'un homme à jamais regrettable et qui nous fit l'honneur de nous traiter en disciple et en ami.

I.

Nous ne nous étendrons pas sur la biographie de Victor de Laprade : sa vie est liée à ses écrits, et chacun des incidents de sa vie se rattache aux phases de son œuvre littéraire. Nul n'ignore que Victor de Laprade était originaire du Forez, d'une vieille famille attachée à l'ancienne royauté, qu'il a passé sa jeunesse et presque toute sa vie à Lyon, dans la pratique de la poésie et l'exercice de toutes les vertus privées. Sa carrière de poète commence réellement en 1841, avec l'apparition et le succès de *Psyché*.

La publication de *Psyché* marqua une date de la poésie contemporaine. En effet, depuis les *Contes d'Espagne et d'Italie* et les *Iambes*, aucun poète débutant ne s'était imposé soit au grand public, soit même aux lettrés. L'*Albertus*, la *Comédie de la Mort* de Théophile Gautier n'avaient été accueillis qu'avec force restrictions, même par les connaisseurs : un article de Sainte-Beuve, en 1838, porte le témoignage de cette résistance à un talent dont on ne paraissait pas soupçonner la nouveauté. Quand *Psyché* parut, on attendait donc depuis longtemps l'apparition d'un poète original, et cette révélation se produisit avec une impérieuse évidence. Pour le fond aussi bien que pour la forme, M. de Laprade apparut aux juges compétents comme le phénomène poétique dont on commençait à désespérer. On lui reconnut un caractère neuf et personnel. Or créer, c'est tout pour un poète, et, dans cet ordre de productions plus qu'ailleurs, se justifie la sentence d'André Chénier :

Ce n'est qu'aux inventeurs que la vie est promise.

Victor de Laprade venait accomplir un rêve que ce même André Chénier n'avait qu'en partie réalisé : traiter des sujets antiques avec une forme et une couleur qui pussent se rapprocher des modèles grecs et revêtir de cette forme et de cette couleur des « pensers nouveaux », c'est-à-dire interpréter dans un sens philosophique et moderne des mythes anciens vraiment éternels. Ce que Chateaubriand avait pressenti par lueurs rapides, ce que Ballanche avait tenté, mais avec bien des indécisions et des obscurités, du premier coup Victor de Laprade le menait à bonne fin. Grâce à lui, l'exégèse de l'antiquité grecque faisait désormais partie de la poésie française : elle en constituait un des modes essentiels, et, si cette intelligence de l'hellénisme a été attestée dans la suite par des œuvres magistrales de M. Théodore de Banville et de M. Leconte de Lisle, par de belles pages de MM. André Lefèvre, Louis Ménard, Armand Silvestre, Sully Prudhomme et Anatole France, la première démonstration, et non la moins éclatante, a été fournie par la *Psyché* de Victor de Laprade

Le développement du vieux mythe qui avait suscité la curiosité constante de l'art grec, qui avait évoqué successivement les inspirations si diverses de Calderon, de La Fontaine, de Corneille et de Molière, était chez Victor de Laprade aussi nouveau qu'ingénieux. La destinée de Psyché s'identifiait avec celle de l'âme humaine en suivant les péripéties de l'histoire. Elle passait d'abord du bonheur primitif à la déchéance, selon toutes les conceptions traditionnelles de l'humanité ; elle traversait ensuite la série des épreuves pour arriver à la réconciliation avec le bonheur divin, au pacte renouvelé du fini et de l'infini dans un ciel plus chrétien peut-être qu'hellénique, si Plotin et Proclus ne contenaient des élévations aussi mystiques que celles de saint François d'Assise et de Dante.

En même temps, Laprade élargissait le cadre ancien en mêlant et graduant comme dans une symphonie ces voix de la nature que les lyriques et les épiques grecs avaient fait plutôt murmurer que parler distinctement. Sans doute Daphnis et Linos et l'Adonis de Syrie avaient été déplorés par l'âme éparse dans la création ; mais cette plainte n'était arrivée à nous ni bien distincte ni bien définie. Ici, avec une hardiesse d'invention que le panthéisme d'Alexandrie eût

enviée et qui avait eu seulement ses promoteurs dans le Lamartine de *la Chute d'un ange* et le Quinet d'*Ahasvérus*. Laprade associait un chœur invisible à toutes les émotions, à toutes les sensations de Psyché.

Mais l'univers visible est un frère qui t'aime,

disait-il à son héroïne. La nature devenait l'amie et la confidente de la fugitive Psyché, amante d'Eros.

De plus, l'originalité résidait dans l'imprévu de la forme autant que dans l'inattendu de la pensée. *Psyché* vint apprendre aux lettrés une langue non moins mélodieuse que celle de Lamartine, mais pure de faiblesses et de négligences et contenue sans doute en son abondance par l'étude d'André Chénier et les exemples d'Alfred de Vigny. La délicatesse de cette langue, sa beauté fraîche et sonore seront à jamais senties par quiconque abordera chronologiquement l'œuvre de Laprade par ce poème de *Psyché*, dont personne n'a dépassé l'élégante et sévère perfection, pas même lui. La période poétique s'y déroule avec une largeur harmonieuse qui n'a d'égale que certaines phrases musicales d'un Weber ou d'un Beethoven :

[illegible]
[illegible]
Écarte l'herbe haute et les fleurs autour d'elle,
Respire, et sent la vie, et voit la terre belle;
Et, blanche, se dressant dans sa robe aux longs plis,
[illegible]

Ce grand lis féminin, qui n'a cessé depuis de fleurir et que la mort ne fanera point, c'est l'emblème de la muse de Victor de Laprade, qui nous apparaît avec cette démarche altière et svelte à la fois que le poète définit

[illegible].

Les qualités à la fois délicates et saisissantes de *Psyché* avaient ému des juges tels qu'Edgar Quinet, Charles Magnin, Sainte-Beuve, Saint-René Taillandier encore jeune, mais déjà très épris de poésie spiritualiste. Lamartine, George Sand, Lamennais avaient été touchés. Cette promptitude d'assentiment fut confirmée deux ans après, car les *Odes et poèmes*, le second recueil de Laprade, est, pour nous du moins, le plus original, celui qui renferme le plus grand nombre de pièces achevées. Le choix hésiterait entre ces admirables reconstructions de bas-reliefs antiques : *les Argonautes, les Corybantes, Sunion, Eleusis*, et ces pénétrantes et neuves investigations sur le monde extérieur : *Hermia*, que récitait l'enthousiaste mémoire de Victor Cousin, le *Poème de l'arbre*, dont l'intensité a, en notre présence, troublé jusqu'au frisson de grands paysagistes, comme nous avons vu de célèbres statuaires envier le marbre des strophes de Leconte de Lisle; l'*Alma parens*, s'enlevant dès le début par ce vers d'une largeur infinie :

J'irai boire l'eau vierge aux sources des grands fleuves.

D'autres pièces encore exprimaient cette interprétation de la nature plus profonde que chez les poètes antérieurs. Le *Sunt lacrymæ rerum* avait trouvé son commentaire le plus expressif. Jamais poète ne s'était plus identifié avec le mystérieux univers. Pourtant il ne s'était ni absorbé ni anéanti dans les courants de vie : ici, rien de commun avec le *nirvana* des bouddhistes. Cette fréquente et fraternelle assimilation avec la nature n'impliquait pas, comme on l'a prétendu, des tendances exclusivement panthéistes. L'ode éloquente : *Contre le repos, le Baptême de la cloche* prouvaient, d'une part, que le poète savait ramener sa muse sur le terrain de la réalité et dans le domaine de l'action, et, d'autre part, que la conscience d'une vie spirituelle circulant à travers les mondes ne dérobait pas au poète la notion d'un Dieu personnel et distinct. Mais à cette époque il était de mode, dans les mandements des évêques et dans les journaux soi-disant religieux, d'accuser tout le monde de panthéisme germanique. Personne n'y échappait dans les lettres et surtout dans l'Université, depuis M. Cousin jusqu'à M. Villemain, jusqu'à l'inoffensif M. Damiron.

Une autre inculpation fut, à cette époque, insinuée contre l'auteur des *Odes et poèmes* : celle de socialisme phalanstérien. Quelques poèmes y prêtaient peut-être. A coup sûr, Victor de Laprade n'était alors ni catholique ni conservateur comme il l'est devenu, depuis, par une évolution de sa pensée respectable comme toutes les transformations sincères et désintéressées de l'âme humaine. Mais une partie de ces odes avaient paru dans la *Revue indépendante* auprès des romans babouvistes de George Sand et des études radicales de Pascal Duprat, d'Esquiros, de Théophile Thoré. Quoi qu'il en soit, Laprade n'a fait que traverser le monde de la libre pensée et de la révolution humanitaire; mais il lui en est resté une plus grande liberté d'esprit dans l'orthodoxie la plus scrupuleuse, une réelle indépendance d'allures vis-à-vis de ses amis royalistes, et la haine de toutes les tyrannies, qu'on n'a guère rencontrée dans le camp où son âge mûr s'était abrité. Pour tout dire, il faisait profession de détester l'école de l'*Univers*, et, s'il eût gardé son siège à l'Assemblée nationale, nous tenons de sa bouche que jamais il n'eût consenti, comme ses compagnons de la droite et du centre droit, à pactiser avec les débris du parti césarien.

La dernière partie de ce beau livre était remplie par des odelettes d'une grâce légère et souriante, qu'on n'a pas assez reconnue chez Victor de Laprade, et par trois épîtres méditatives dédiées à un ami qui devait mourir avant la publication. Cet ami était un rêveur, un philosophe, Barthélemy Tisseur, un de ces Lyonnais mystiques et poètes jusqu'au fond de l'être dont Michelet a suivi la trace à travers toute l'histoire de leur ville. On peut rapprocher ces trois compositions, à la fois pénétrantes et solennelles comme de certains oratorios, des poèmes analogues qu'auparavant Victor Hugo, à la fin de ses recueils lyriques, de 1832 à 1841, avait dédiés également à une amitié choisie, à l'affection sereine de Mlle Louise Bertin.

Outre l'alexandrin ductile et robuste de *Psyché*, les *Odes et poèmes* offraient une nouveauté ou du moins un renouvellement rythmique : c'était l'emploi de la stance de Malherbe, de Racan, de Maynard, de la stance de quatr vers de douze

pieds ramenée, comme chez ces maîtres, aux proportions d'un cadre précis et comprenant tout un tableau dans l'espace d'un quatrain. C'est Victor de Laprade qui a enseigné le maniement de cette strophe aux poètes qui sont venus après lui. Et, d'une manière plus générale, il avait réellement créé, comme il le dit dans un de ses recueils plus récents, un vers qui n'appartenait qu'à lui,

Un vers âpre et nerveux vêtu de pourpre et d'or.

II.

Une deuxième manière commence réellement pour notre poète avec son troisième volume : *les Poèmes évangéliques.* M. de Laprade avait consacré ce recueil à sa mère alors étendue « sur un lit de douleur ». Comme René jadis, il avouait qu'il cédait aux influences maternelles ; il témoignait une certaine résipiscence, sans renier son passé avec ostentation. Ses *Poèmes évangéliques* étaient l'œuvre sinon encore d'un fervent catholique, au moins d'un néo-chrétien.

On avait dit autrefois de Lamartine que c'était une malencontreuse idée de tirer un poème du *Phédon.* Il semble à plus forte raison que l'Évangile se dérobe à l'émulation du poète, car il la défie par son inimitable simplicité. Nous ne croyons pas qu'on puisse calquer le Nouveau Testament; mais il est loisible au talent, au génie, de faire jaillir de beaux développements religieux ou philosophiques de ces entretiens, de ces récits, de ces paraboles. M. de Laprade l'a, selon nous, prouvé à son honneur, et, pour apprécier le succès de sa tentative, il suffirait d'en rapprocher l'effort de ceux qui depuis ont risqué de semblables essais, entre autres M. Marc Monnier, qui est pourtant un poète d'un talent très sûr et très exercé.

Dans son ensemble, du reste, cette œuvre de Victor de Laprade est encore faite pour plaire à tous les penseurs que n'anime aucune intolérance à rebours. C'est un livre de grand souffle et de haut vol, traversé d'un esprit large et libéral qui caractérise le temps où le parti clérical n'existait qu'à l'état de minorité turbulente. L'esprit si libéral d'Ozanam, de Lacordaire, d'Alfred Tonnellé, proche parent du catholicisme républicain de Buchez, d'Arnaud de l'Ariège, de Bordas-Demoulin, domine cette œuvre de foi compréhensive et tolérante. Ces interprétations de l'Évangile pourraient même rallier les chrétiens de toutes les communions et les philosophes spiritualistes, car elles sont aussi larges qu'élevées. On s'explique aisément que des esprits étroits comme ceux des ultramontains fanatiques aient jusqu'au dernier moment honoré Victor de Laprade de leur infatigable malveillance. Leur haine avait sa raison d'être. En effet, de temps à autre, ces *Poèmes évangéliques* se ressentent du passage de l'auteur dans les écoles républicaines. Certains morceaux qui datent de 1839, de 1840, même de 1846, 1847, ne sont pas exempts de tendances humanitaires. Mais, plus loin, le poète rompt en visière au socialisme phalanstérien, dont il avait adopté les formules équivoques. Il en démasque les convoitises matérielles et dénonce en prophète les périls du cosmopolitisme qui nous a livrés et nous livrerait encore à l'Allemagne. Sévère contre les appétits des niveleurs, le poète n'est pas moins rigoureux pour les fautes d'une société non moins éprise de jouissances. Ses anathèmes rimés contre les mauvais exemples des classes dirigeantes offriraient des analogies frappantes avec certaines pages d'Edgar Quinet ou d'Eugène Pelletan, qui furent, à leur heure, les Isaïes du parti républicain. Ces illustres champions de notre cause n'ont pas cessé durant le second empire de protester contre la licence des mœurs; ce qu'ils ont fait au nom de la morale indépendante et de la tradition républicaine, Victor de Laprade le fit au nom des idées libérales et de la morale chrétienne : le point de départ est différent; mais la marche est la même et le but identique.

En résumé, ces *Poèmes évangéliques* nous représentent un livre d'une haute inspiration morale. Le style, moins distingué, moins rare, moins artiste que dans les deux premiers recueils, trahit, en revanche, d'autres qualités : il est plus simple et plus net; la phrase rythmique se déroule avec une aisance incomparable. Des pages soutenues attesteront toujours la beauté d'une langue poétique bien mieux que des morceaux plus éclatants parfois, mais pleins de taches et d'inégalités. Ici la perfection de la forme répondait à la noblesse de l'idée, et le poète avait justement défini le rêve qu'il réalisait dans son œuvre :

Beau vase athénien plein de fleurs du Calvaire.

Les *Symphonies* (1855) sont en quelque sorte aux *Poèmes évangéliques* ce que les *Odes et Poèmes* étaient à *Psyché :* le livre lyrique après le récit épique. Elles décidèrent l'élection de M. de Laprade à l'Académie, où il vint remplacer Alfred de Musset en 1857. Ce fut M. Vitet qui le reçut et qui l'accueillit dignement, sans se croire obligé de faire payer par des épigrammes l'admission du nouveau venu. Ces *Symphonies* justifient leur titre : ce sont des chants ininterrompus où, plus encore que dans *Psyché,* la nature s'unit par toutes ses voix avec l'homme. Les beautés de ce livre, descriptives et philosophiques en même temps, n'ont été dépassées, à notre avis, par aucun de nos contemporains. Cette muse des lacs, des glaciers, des montagnes, occupe par droit de conquête les cimes de l'imagination contemplative, les sommets de la pensée. Et de loin en loin, entre ces symphonies grandioses, se détachent de petites odes fraîches et dansantes : telles les fleurs roses qui s'égayent aux flancs des plus sévères rochers.

Les *Idylles héroïques* continuent l'inspiration des *Symphonies* avec un mélange de tons adoucis et de notes de plus en plus familières. Auprès de l'évocation de tous les héroïsmes et de tous les idéals, des chœurs de jeunes filles gazouillent les louanges de l'enfant et la chanson des berceaux; le coq entonne sa fanfare; le vendangeur glorifie le vin comme « le soleil des âmes ». Le poète des Alpes et des forêts n'avait laissé échapper de ses doigts aucune des cordes de la lyre.

Les *Voix du silence* (1865) vinrent attester une remarquable diversité d'inspirations chez un poète que plus d'une fois on a taxé de monotonie : un préjugé entre si vite dans

la circulation! La partie lyrique de ce volume se rattachait aux deux recueils précédents; mais le poème de *la Tour d'ivoire* dénotait un progrès dans l'art de raconter en vers; mais surtout l'*Entretien avec Corneille*, l'apostrophe *Aux Polonais!* marquaient une transition à ce qu'on pourrait appeler la troisième manière de Victor de Laprade. Le poète d'action, de combat, s'annonçait par des indices non trompeurs. Déjà dans la dédicace à la jeunesse d'une de ses *Idylles héroïques*, il avait cherché à secouer la nouvelle génération de sa léthargique torpeur :

[illegible]

Ici, dès les premières strophes, il s'écriait :

[illegible]
Dressez-vous contre les vainqueurs !

Il faisait dire à Corneille :

[illegible]

et, auparavant, en guise de conseil :

[illegible]
Chez les derniers Romains j'aurais porté l'épée.

A partir de ce moment, Victor de Laprade ne cessa de parler en citoyen, suivant ses inclinations, et il n'a pas cessé non plus de parler en poète de premier ordre. Car ce n'est pas le choix du sujet qui relève ou qui dégrade la muse; c'est le plus ou moins de grandeur et de dignité dans l'expression de la pensée. Aussi bien certaines parties des *Châtiments* et des poésies semblables de Victor de Laprade peuvent vieillir; mais l'ensemble subsistera, car le génie y a mis son indestructible empreinte. Au contraire, la plupart des vers de circonstance, fort bien frappés pourtant, de Béranger, de Barthélemy, de Méry, d'Hégésippe Moreau, étaient destinés à périr ou à s'éclipser, car l'idée éternelle du droit ne s'en dégage pas. Ces strophes agiles ou ces alexandrins vigoureux n'expriment généralement que des luttes de parti, des controverses d'actualité. Chez M. de Laprade lui-même, tout ce qui exprime les animosités particulières, les préférences politiques de l'homme, nous paraît d'une durée fort incertaine. Mais ce qui demeurera toujours, au grand honneur du poète et du patriote, c'est cette revendication de la justice et de la liberté qui n'a pas été seulement courageuse et opportune, mais qui est de tous les lieux et de tous les temps, qui éveillera toujours un écho dans les âmes généreuses ennemies de l'oppression, qu'elle soit exercée par un despotisme ou par une démagogie plus tyrannique peut-être.

III.

M. de Laprade était depuis 1847 professeur à la Faculté des lettres de Lyon quand il publia dans le *Correspondant* ses satires politiques. Elles venaient faire entendre le verbe du poète dans ce chœur de voix éloquentes, graves ou railleuses, qui signifiaient à l'empire la résurrection future de la liberté. Il fallait un poète à l'union libérale qui se formait à peine, mais qui grandissait tous les jours. Les immortels *Châtiments* n'étaient arrivés qu'à un petit nombre de Français, car la douane et la police les arrêtaient au passage. D'ailleurs Victor Hugo était plus essentiellement le vengeur de la république; Laprade fut spécialement le champion de la liberté, qui comprenait alors dans sa querelle une élite de Français divisés, depuis, au grand détriment de notre pays. Ses satires politiques répondaient à cette Opposition si généreuse qui, dans le *Courrier du Dimanche*, unissait sous le même drapeau MM. Prévost-Paradol, Assollant, Frédéric Morin, Pelletan, Weiss, Hervé, Ranc, Spuller, Castagnary, Louis Ulbach, avec leurs adversaires d'aujourd'hui : MM. d'Haussonville, de Broglie, Lambert de Sainte-Croix, Pascal, Lefèvre-Pontalis.

Il nous souviendra toujours quel frémissement de joie honnête, quel tressaillement de libre enthousiasme coururent, au lendemain de ces satires, dans les rangs de la jeunesse studieuse. Peu de temps après, une disgrâce aussi honorable qu'illégale vint frapper M. de Laprade. Au mépris de tous les droits, il fut révoqué de ses fonctions de professeur titulaire à la Faculté de Lyon.

Tout le siècle défile dans ces satires, depuis les faux dévots, que le poète n'épargnait pas, jusqu'aux faux démocrates, qu'il démasquait si vertement dans leur opposition officieuse :

[illegible]

Ces satires politiques ont été réunies depuis dans la première partie des *Poèmes civiques*. On relira toujours — pour y trouver d'admirables vers, des documents historiques et, comme a dit Boileau, « d'affreuses vérités » — ces satires étincelantes : *Pr[illegible]*, *[illegible]*, *[illegible] de Tacite*, *l'Age d'or*, *la Chasse aux vaincus*. Peut-être quelques noms propres sont-ils de trop; mais le critique éminent auquel nous songeons surtout n'avait pas encore racheté des complaisances et des faiblesses trop notoires par la brillante campagne des dernières années de sa vie en faveur de la plus imprescriptible des libertés.

Dans le volume publié en 1873 sous ce titre : *Poèmes civiques*, ces satires se sont heureusement accrues d'un certain nombre de poèmes pris en dehors de nos luttes civiles, dans l'idée pure et universelle de dévouement à la patrie. *La Guerre*, l'*Esto vir*, l'*Hymne à l'épée*, l'*Ode à la France* sont des chefs-d'œuvre de patriotisme jaillissant pendant la guerre ou aux heures du relèvement. Voilà le langage qu'il faut faire entendre à la jeunesse. Quelles qu'aient été les préférences politiques de l'auteur, ses *Poèmes civiques*, dans leur seconde moitié, sont, de toutes les productions suscitées par nos désastres de 1870, les plus propres à suggérer les vertus nécessaires aux futurs citoyens d'une république. De plus, ces poèmes sont écrits dans une langue excellente, et le patriotisme ne gagne rien à s'énoncer en vers de mirliton.

Ce n'est pas aux rimeurs ignorants de la syntaxe et de la prosodie qu'il appartient d'enseigner la patrie à la jeunesse française déjà nourrie du *Cid* et des *Horaces;* c'est à l'Eschyle de *l'Année terrible,* c'est au Tyrtée des *Poèmes civiques.*

Ce beau volume des *Poèmes civiques,* dans la partie où la satire confine à la comédie, a été complété par *Tribuns et courtisans,* du même poète. Ce sont trois saynètes dont l'une est du genre semi-dramatique, *le Procès de Thraséas,* et les deux autres de l'ordre purement comique. Les deux comédies nous semblent merveilleuses de verve et d'ironie. *Le Procès de Thraséas* ajoute à cette ironie, à cette verve, la beauté du stoïcisme éloquent. Thraséas y prononce de fières paroles, profession de foi d'un grand poète et d'un honnête homme; car dans Victor de Laprade il y avait du Thraséas non seulement par ses hautes qualités, mais par ce que nous nous permettrons d'appeler les rares lacunes de sa belle intelligence. Il aimait la France comme Thraséas aimait Rome, avec trop d'attache au passé. Dans les dernières années de sa vie, il a vraiment méconnu la république et le parti républicain. Il jugeait trop hâtivement un régime auquel M. Guizot lui-même a rendu justice, un régime qui a constitué la force et la gloire de plusieurs États, un grand parti qui est devenu la nation; il avait le tort, nous dirons même l'iniquité de le juger d'après les folies bruyantes des factions extrêmes ou les erreurs de tel ministère, erreurs qu'un déplacement de majorité peut réparer le lendemain, comme dans tous les gouvernements parlementaires. Son irritation nerveuse l'emportait trop loin et l'égarait au delà du vrai et du juste. Et pourtant il ne se faisait pas d'illusion sur ses amis royalistes, sur leurs divisions, leur insuffisance, la manie des absolutistes, l'esprit d'intrigue des soi-disant libéraux. Nous avons souvent entendu sur ses lèvres l'expression de son découragement monarchique, quand il venait chaque année demander à Royat le soulagement de ses souffrances incurables. Plus d'une fois elle fut amère et méprisante.

Un poème dialogué qui parut sous l'empire, *Harmodius,* et que M. Lemerre a eu raison de joindre à *Psyché* et aux *Odes et Poèmes,* tant cette œuvre respire l'hellenique sérénité, trahit à l'insu de l'auteur un idéal non pas seulement libéral, mais républicain. Cet idéal, malgré Laprade même, nous paraît l'inspiration latente de ses poèmes, en tant qu'on se figure la république comme nous nous la sommes toujours représentée, non pas comme la proie disputée par des politiciens faiseurs de programmes mensongers, mais comme la forme la plus large, la plus conciliante, la plus accessible à tous, comme le régime le plus lié à l'idée de patrie, comme le gouvernement le mieux fondé sur les principes de moralité et de vertu. Avec une telle république l'œuvre du poète est en harmonie constante : elle y a sa place comme les odes de Pindare et les chœurs de Sophocle dans les cités antiques. Aussi les meilleurs du parti républicain peuvent-ils dire de Victor de Laprade comme Valentine de Milan le disait de Dunois : « Celui-là nous a été ravi et dérobé. »

Pernette, qui a précédé *Tribuns et courtisans* et la publication des *Poèmes civiques,* est née de la même inspiration : guerre déclarée au césarisme bonapartiste; revendication énergique de la liberté. Nous y admirons d'éloquentes beautés; mais nous hésitons à en accepter la donnée fondamentale par des scrupules de patriotisme et de légalité dont on ne saurait nous faire un reproche. Un réfractaire ne nous paraît pas un héros d'épopée, et nous ne croyons pas qu'un soldat de l'an II tel que celui qui est mis en scène eût sanctionné de son assentiment cette violation du devoir social. Nous ne saurions admettre qu'un simple particulier s'arroge le droit de manquer au pacte de solidarité qu'accepte une nation et puisse se croire dispensé du service militaire consenti par l'immense majorité des citoyens, fût-il entraîné à des guerres injustes et folles comme les dernières expéditions de Napoléon Ier. Jugez aussi sévèrement que vous le voudrez l'esprit de conquête du dominateur; réjouissez-vous de la chute; mais n'exaltez pas l'action d'un jeune homme qui se réfugie dans les bois pendant que ses camarades se font tuer à Lutzen et à Bautzen, sous le drapeau de la France, après tout. Aussi le dirons-nous hautement : c'est le seul ouvrage de Victor de Laprade qui nous semble suspect au jugement d'une conscience délicate, car ce n'est pas le libéralisme, c'est l'esprit de parti qui l'a inspiré.

Le patriote impeccable se retrouve dans *le Livre d'un père,* l'un des meilleurs ouvrages et l'une des meilleures actions de ce poète homme de bien. Ce beau livre, simple recueil des impressions du père de famille, est devenu classique à juste droit. Il n'y a pas d'ouvrage plus instructif et plus fortifiant. On y voit le poète aimer ses enfants de la bonne manière, avec une tendresse mâle, en les voulant fermes de cœur et fortement trempés, sans aucune tendance à ces faiblesses, à ces complaisances modernes qui ont énervé l'éducation. Dans ses filles ce père prépare la mère; dans ses fils il prépare le citoyen. Ce livre contient le secret de l'éducation salubre et vivifiante. Il renferme aussi l'enseignement du plus ardent, du plus sérieux patriotisme. « Vivez, mourez s'il le faut pour la France » : telle est la virile pensée de ce père; tel le dernier mot de ses efforts, de ses labeurs, de ses aspirations. Son but suprême est de faire de ses enfants de dignes serviteurs de la France. Il y a réussi pour tous, car ce livre est un de ceux qui auront le plus éloquemment appris son devoir à la génération nouvelle. Dans toutes les familles, dans toutes les écoles, ce recueil doit occuper la place d'honneur. M. de Laprade, dans sa modeste fierté, n'a jamais, du reste, rêvé de gloire plus haute et de triomphe plus radieux : servir la patrie par son talent de poète.

Tels sont les aspects successifs et variés, à coup sûr, sous lesquels s'est présenté à nous le génie poétique de Victor de Laprade, aussi multiple que la vie de cet homme excellent est restée une dans la direction continue vers le bien et le beau. Le poète qui débutait par un chef-d'œuvre avec *Psyché* a été tour à tour l'évocateur de l'antiquité mythique, puis du christianisme primitif, l'interprète de la nature, grand symphoniste des forêts et des montagnes, le narrateur épique de la *Tour d'ivoire* et de *Pernette,* le satirique à la Juvénal des *Tribuns et courtisans* et des *Muses d'État,* enfin

le patriote inspiré des derniers *Poèmes civiques* et du *Livre d'un père*. Un seul de ces titres eût fait le renom d'un poète. Devant une telle vie, une telle œuvre, on ne peut se dissimuler que les maîtres s'en vont, et l'on se prend à répéter ces vers d'une mélancolique grandeur que Victor Hugo inscrivait au tombeau de Théophile Gautier :

[illegible]

Celui qui vient de nous quitter aura été l'un des plus grands et des meilleurs. Son idéalisme infatigable le recommande à l'affection des nobles esprits ; son libéralisme courageux le désigne à la reconnaissance de la postérité. Aucun de nos poètes ne peut montrer une existence mieux remplie, vouée à l'honneur et à la conviction, consacrée à la famille, aux lettres, à la liberté, à la patrie. Victor Hugo étant mis à part comme un génie d'exception, nul, à notre avis, parmi les lyriques contemporains, n'a plus complètement, soit par la beauté de son caractère, soit par l'élévation de son talent, réalisé le type du poète, c'est-à-dire un enthousiaste prêchant d'exemple, un témoin du Juste, un apôtre du Beau, une grande âme au service du grand art.

[illegible]

HISTOIRE CONTEMPORAINE

Les élections du 8 février 1871. — L'Assemblée nationale à Bordeaux. — M. Thiers chef du gouvernement. — Préliminaires de paix (1).

En fixant les élections au 8 février, Jules Favre semblait avoir fait décréter l'impossible. Comment, en moins de dix jours, dans un pays envahi, désorganisé, où toute la population virile était hors de ses foyers, préparer cette immense opération, établir les listes, reconstituer les moyens de transport, réunir les électeurs, les mettre en mesure de se rendre compte de leur choix ?

Il y eut là, comme pour le ravitaillement de Paris, des prodiges d'activité. On fit, au milieu d'un bouleversement universel, ce qu'on n'eût pu faire, avec toutes les ressources habituelles, en temps normal. Les élections eurent lieu au jour dit. Les citoyens qui étaient sous les armes votèrent là où leur service les avait appelés.

Le décret électoral publié le 29 janvier avait convoqué les électeurs pour nommer, d'après la loi électorale de la seconde république (1849), au scrutin de liste par département, une Assemblée de 768 membres, Algérie et colonies comprises, laquelle déciderait si la guerre devait être continuée ou à quelles conditions la paix devait être faite. Le premier décret du 8 septembre 1870, non exécuté, convoquait une Constituante ; le décret du 29 janvier ne disait rien des pouvoirs ni de la durée de l'Assemblée. Il ne touchait qu'à un seul point : la paix ou la guerre.

C'était, en effet, la préoccupation unique de la masse. Il y eut peu ou point de discussions politiques. On ne songea guère à charger les candidats de faire une Constitution. Aucun d'eux, dans sa profession de foi, ne protesta contre la proclamation du gouvernement républicain au 4 septembre. Parmi ceux qui l'acceptèrent formellement, un assez grand nombre devaient plus tard changer l'attitude prise devant leurs électeurs en se joignant aux partis qui essayèrent de renverser la république.

La question électorale, du reste, comme nous l'indiquions, n'était pas entre la république et la monarchie, mais bien entre la paix et la guerre. Le courant s'était prononcé dans la majeure partie du pays : il allait aux candidats qui se déclaraient pour la paix. Bismarck, pendant la négociation de l'armistice, ayant eu l'habileté de se taire sur les conditions d'un traité, on tâchait de se persuader que ces conditions ne seraient pas trop dures. Les républicains avancés soutenant Gambetta et la guerre à outrance, la disposition pacifique des esprits profita aux adversaires de la république, à part les bonapartistes, que les groupes qui s'occupèrent des candidatures exclurent systématiquement de leurs listes. Un certain nombre de légitimistes et de cléricaux s'étaient signalés par leur bravoure et leur dévouement pendant la guerre ; mais, dans les élections, légitimistes, cléricaux, orléanistes, se prononcèrent en masse pour la paix et ne montrèrent pas d'autre drapeau. Ils furent élus comme partisans de la paix, en dehors de tout le reste. Cela fit remonter à la surface des éléments sociaux et politiques qui n'y avaient point reparu depuis 1830, des hommes qui semblaient appartenir à une autre génération et, l'on peut dire, à un autre siècle. Le clergé y avait contribué : seul corps resté organisé dans la confusion générale, il avait ressaisi une action momentanée sur les campagnes ; il commençait dès lors, comme le remarque M. Jules Simon dans son livre sur *le Gouvernement de M. Thiers*, « à se mêler ouvertement et ardemment à la lutte des partis ». Cela ne devait profiter ni à lui ni à personne.

Il résulta de ces circonstances et de ces influences diverses que les républicains n'obtinrent qu'un tiers à peu près des nominations, deux cent cinquante environ.

Les adversaires de la guerre à outrance et de ce qu'on nommait la dictature de Tours et de Bordeaux, cherchant un nom à opposer à Gambetta, s'étaient rattachés à M. Thiers, qui s'était toujours montré partisan des tentatives de négo-

(1) Peu de jours avant sa mort, l'éminent historien que la France [illegible] éditeurs, les derniers chapitres manuscrits du tome VII et dernier de [illegible] funeste époque de la Commune. Nous devons à l'obligeance de MM. Jouvet et Cie la communication d'un fragment inédit que nous [illegible] triote.

ciation. Les monarchistes constitutionnels espéraient, de plus, qu'il les aiderait à relever le gouvernement dont il avait été le ministre. Une foule de bons citoyens portèrent leurs voix sur lui indépendamment de tout esprit de parti, par confiance dans sa haute expérience et dans son patriotisme. M. Thiers fut élu dans 26 départements et par plus de deux millions de voix.

Gambetta fut nommé dans 9 départements; Jules Favre, dans 8; Garibaldi, dans 4; Jules Grévy et Ledru-Rollin, chacun dans 3; le prince de Joinville, dans 2; le duc d'Aumale, dans 1.

Gambetta était élu dans les grandes villes et dans cette Alsace et cette Lerraine qui voyaient en lui leur défenseur inflexible et à tout prix. Garibaldi était nommé à Paris et dans cette Bourgogne où il avait vaillamment défendu Autun et Dijon.

Jules Favre représentait la part faite au gouvernement de la Défense nationale, du moins au gouvernement de Paris : il en avait été le membre le plus en vue.

Ledru-Rollin, c'était le souvenir de 1848; les princes d'Orléans, le souvenir de 1830 et les sympathies qui subsistaient dans la haute bourgeoisie. Parmi les légitimistes, qui étaient nombreux, il n'y avait pas de nom retentissant à citer : Berryer n'était plus.

Les élections de Paris avaient présenté un aspect et abouti à un mélange qui attestaient le trouble extrême de l'opinion dans la cité du siège. Les réunions des clubs avaient été d'une violence délirante; les comités électoraux, multipliés sans mesure; les candidatures, innombrables. Il s'ensuivit un tel éparpillement de voix que les premiers candidats nommés n'obtinrent pas plus des deux cinquièmes des suffrages exprimés et que les derniers en eurent à peine le dixième.

Les hommes du 31 octobre, les meneurs ultra-révolutionnaires coudoyaient et quelques-uns même devançaient sur la liste des élus M. Thiers, deux des amiraux qui avaient défendu Paris et y étaient restés populaires, et les maires amis du gouvernement de la Défense nationale. C'étaient Louis Blanc, Victor Hugo, Gambetta, Garibaldi, Edgar Quinet qui tenaient la tête. La réaction prévue par Jules Favre contre le gouvernement de Paris s'était produite, moins complète néanmoins qu'il ne l'avait prédite, car il avait été élu, après Dorian, et des derniers, il est vrai, sur la liste. La grande majorité, sur les quarante-trois représentants de Paris, appartenait aux républicains très avancés, sinon aux révolutionnaires.

L'Assemblée s'ouvrit, le 12 février, au grand théâtre de Bordeaux. Le lendemain, Jules Favre lut une déclaration par laquelle les membres du gouvernement de la Défense nationale déposaient leurs pouvoirs entre les mains du président de l'Assemblée. Le gouvernement, en se retirant, faisait appel à l'union de tous « pour bander les plaies de la patrie et reconstituer son avenir ». Ses membres étaient prêts « à répondre de tous leurs actes devant les mandataires du peuple ».

Ce gouvernement tant accusé, comme le sont toujours les hommes dont le succès ne récompense pas les efforts, avait été honnête, patriote et dévoué comme celui de 1848, et dans des circonstances bien pires. Nous avons souvent fait allusion à sa faute initiale, celle d'être resté à Paris. Il est juste aussi de rappeler quelle en avait été l'excuse. C'est l'honneur de Trochu d'avoir maintenu l'ordre pendant cinq mois dans Paris assiégé, sans dictature et sans guerre civile; mais l'eût-il pu s'il n'avait eu à son côté le groupe des anciens députés républicains de Paris? Ses collègues ne le crurent pas possible. Nous pensons, malgré tout, que ce fut une faute, mais en comprenant qu'on s'y soit laissé entraîner. Ceci à part, le gouvernement de la Défense nationale a rempli du mieux qu'il a pu sa rude tâche. Ceux qui l'ont tant poursuivi de leurs reproches eussent-ils été plus habiles et plus heureux? Il est bien permis d'en douter.

Dès le 13 février, un incident fit ressortir la difficulté de cette union qu'invoquait Jules Favre. L'Assemblée reçut la démission de Garibaldi, qui n'avait vu dans sa quadruple élection qu'un témoignage honorifique de sympathie et de reconnaissance. Il était présent au moment où la séance venait d'être levée; il demanda la parole. Le président d'âge, M. Benoist d'Azy, légitimiste, la lui refusa. La droite cria qu'il était trop tard, qu'un député démissionnaire n'avait plus le droit de prendre la parole. La gauche de l'Assemblée, les tribunes, la population de Bordeaux s'irritèrent de cet affront fait au seul chef étranger qui fût venu secourir la France. Le contre-coup de cette émotion se fit ressentir à Paris. C'était l'ennemi du pape que les cléricaux et les royalistes avaient voulu atteindre à travers l'auxiliaire de la république française.

Le 16 février, M. Jules Grévy fut élu président de l'Assemblée à la presque unanimité. M. Thiers avait, le premier, prononcé ce nom. Légitimistes, orléanistes et cléricaux n'auraient pu s'entendre à ce moment sur un nom monarchique; ils n'en étaient point encore d'ailleurs à risquer un pareil éclat. M. Grévy était pour eux le plus acceptable des républicains, précisément parce qu'il n'avait point participé à l'établissement de la république le 4 septembre et parce que, depuis, il n'avait point partagé la responsabilité des événements et s'était montré peu favorable à la Délégation de Tours et de Bordeaux. Son opposition invariable à l'empire ne lui portait point alors préjudice dans l'esprit des royalistes.

Le terrible inconnu des conditions de paix oppressait toutes les âmes. Le 17 février, le député alsacien Keller demanda à l'Assemblée de prendre en considération une déclaration des députés d'Alsace et de Lorraine qui signifiait à l'Allemagne la volonté de ces deux provinces de rester françaises. Les déclarants affirmaient que la paix faite au prix de l'abandon de l'Alsace et de la Lorraine ne serait qu'une paix ruineuse et non définitive; qu'Alsaciens et Lorrains seraient toujours prêts à recommencer la guerre. Ils prenaient le monde entier à témoin qu'ils tenaient d'avance pour nul et non avenu tout acte qui abandonnerait à l'étranger tout ou partie de l'Alsace et de la Lorraine. « Nous jurons, disaient-ils, tant pour nous que pour nos commet-

tants, nos enfants et nos descendants, de revendiquer éternellement et par toutes les voies, envers et contre tous les usurpateurs, le droit de rester membres de la nation française. »

M. Thiers conjura l'Assemblée de ne point imposer à ses négociateurs de mandat impératif et de ne pas ajourner l'examen de la proposition. Ce qu'il dut lui coûter de tenir ce langage est plus aisé à concevoir qu'à exprimer. Il croyait une cession de territoire inévitable et il sentait avec angoisse que ce serait lui qui aurait la charge de la subir.

L'Assemblée, après un long débat dans les bureaux, énonça qu'accueillant avec la plus vive sympathie la déclaration de M. Keller et de ses collègues, elle s'en remettait à la sagesse et au patriotisme de ses négociateurs.

A une déclaration solennelle dont l'écho n'a cessé et ne cessera de retentir, l'Assemblée répondait par de tristes et vagues paroles qui contenaient déjà implicitement l'affreux sacrifice.

Sept députés avaient proposé, la veille, de nommer M. Thiers chef du pouvoir exécutif de la république française, sous l'autorité de l'Assemblée nationale.

La proposition fut votée à la presque unanimité après le vote sur la proposition Keller. La commission chargée du rapport avait ajouté ce préambule :

« Considérant qu'il importe, avant qu'il soit statué sur les institutions de la France, de pourvoir immédiatement aux nécessités du gouvernement et à la conduite des négociations, décrète », etc.

Louis Blanc protesta contre ce considérant, qui impliquait que la république n'était pas considérée comme la forme définitive du gouvernement de la France.

Le choix de M. Thiers comme chef du gouvernement était prévu et, l'on peut dire, imposé par la voix de la France. La nation lui avait donné une masse énorme de suffrages sous l'empire de sentiments très divers où dominaient, par-dessus les arrière-pensées des partis, le souvenir des efforts qu'il avait faits pour empêcher la fatale guerre et la pensée qu'il était le seul homme qui pût y mettre fin par un traité.

M. Thiers s'attendait et s'était préparé aux pénibles devoirs que lui imposaient l'Assemblée et le pays. Si un parti, le parti monarchique constitutionnel, avait espéré se faire de lui un instrument, c'était mal le connaître. M. Thiers acceptait ce pouvoir si peu enviable avec la ferme résolution de ne servir d'autre parti que la patrie, et il en avait pressenti les conditions avant la chute de l'empire. S'il s'était trouvé en opposition avec Gambetta sur les moyens de sauver la France, il avait ceci de commun avec lui que tous deux mettaient la patrie bien au-dessus des partis et identifiaient totalement leur énergique et impérieuse personnalité avec l'intérêt national. Le jeune homme inconnu de la veille, devenu si rapidement illustre, avait achevé la phase guerrière de sa vie et disparaissait un moment pour recommencer bientôt la nouvelle, l'éclatante phase politique de sa trop courte existence. Le vieux ministre de la monarchie de 1830, le politique septuagénaire, allait, lui, couronner sa longue carrière en présidant et en tâchant d'organiser cette république qu'il avait prévue comme le refuge et la dernière chance de salut de la France; l'infatigable vieillard allait travailler à reconstituer par la sagesse et la patience, après la cruelle paix qu'il jugeait nécessaire, cette patrie que la criminelle folie impériale avait ruinée.

Le 19, M. Thiers annonça à l'Assemblée la composition de son ministère. Il y avait fait entrer trois des membres du gouvernement de la Défense nationale : Jules Favre, aux affaires étrangères; Ernest Picard, à l'intérieur; Jules Simon, à l'instruction publique. La position devait être bien douloureuse pour Jules Favre, qui n'acceptait que parce que Thiers lui en faisait un devoir. Deux des hommes du siège de Paris, le général Leflô et l'amiral Pothuau, avaient la guerre et la marine; deux hommes nouveaux, M. de Larcy, légitimiste, et M. Lambrecht, libéral, étaient, l'un aux travaux publics, l'autre à l'agriculture et au commerce. Un ancien ministre de Louis-Philippe et de la seconde république, M. Dufaure, avait le ministère de la justice. M. Dufaure s'était placé, dans les élections parisiennes, à la tête d'un groupe de conservateurs libéraux auxquels il avait fait prendre des engagements envers la forme républicaine. Il n'avait point varié à cet égard depuis 1848.

M. Thiers ne pourvut qu'un peu plus tard au ministère des finances, où il fit entrer un ancien député du temps de l'empire, esprit original et homme de ressource et d'activité, M. Pouyer-Quertier.

En même temps que son ministère, M. Thiers présenta son programme à l'Assemblée. Après avoir peint la situation à grands traits, il concluait à l'ajournement des questions politiques.

« Faire cesser le plus tôt, le plus complètement possible, l'occupation étrangère au moyen d'une paix courageusement débattue... ; rappeler des prisons étrangères nos soldats, nos officiers, nos généraux prisonniers ; reconstituer avec eux une armée disciplinée et vaillante; rétablir l'ordre troublé... ; reconstituer notre administration désorganisée... ; pacifier, réorganiser, relever le crédit, ranimer le travail, voilà la seule politique possible et même concevable en ce moment... Quand nous aurons relevé du sol où il gît le noble blessé qu'on appelle la France, quand nous aurons fermé ses plaies, ranimé ses forces, nous le rendrons à lui-même et il verra comment il veut vivre... Le temps de discuter des théories de gouvernement sera venu... Ayant opéré notre reconstitution sous le gouvernement de la république, nous pourrons prononcer en connaissance de cause sur nos destinées, et ce jugement sera prononcé, non par une minorité, mais par la majorité des citoyens, c'est-à-dire par la volonté nationale elle-même. »

L'Assemblée applaudit, quoique antirépublicaine. Elle ne voulut pas voir que ce programme, à la fois si complet et si réservé, tendait, au fond, à conserver la république.

L'Assemblée forma ensuite huit commissions de quarante-cinq membres chacune, chargées d'étudier l'état de l'armée, des finances, des voies de communication, des départements envahis, etc., puis une commission de quinze membres pour assister les négociateurs de la paix.

Sur la proposition de M. Thiers, l'Assemblée suspendit ses séances jusqu'à la conclusion de la paix qu'elle aurait à accepter ou à rejeter. M. Thiers avait craint que les débats de la tribune ne compromissent les négociations.

L'armistice de vingt et un jours devait expirer ce jour-là même, 19 février; mais, le 15, il avait été prorogé jusqu'au 24. M. Thiers arriva le 21 à Versailles avec Jules Favre.

On a reproché à M. Thiers de n'avoir pas essayé encore une fois, dans ce moment suprême, de faire intervenir l'Europe entre nous et notre ennemi; de n'avoir pas fait, en février, ce que le gouvernement de Paris avait failli à faire en janvier. Les puissances neutres avaient reconnu sur-le-champ le gouvernement qui venait de se constituer à Bordeaux; le ministère anglais, sous la pression de l'opinion publique, témoignait des dispositions meilleures, et les autres, nous dit-on, eussent suivi. M. Thiers n'y crut pas et avec raison. L'empereur de Russie n'eût rien fait qui pût froisser son oncle, l'empereur Guillaume; l'Autriche et l'Italie, de beaucoup les plus favorables, ne croyaient rien pouvoir sans l'Angleterre, et l'on savait trop quelle limite l'Angleterre ne dépasserait pas. Il était certain que l'Europe, tout en blâmant les exigences territoriales de la Prusse, ne se mettrait pas en travers pour les interdire; les quelques adoucissements qui eussent pu nous être obtenus par l'intervention timide des puissances eussent été trop payés par une sanction européenne quelconque au traité qui nous menaçait. Il importait que l'œuvre de violence que nous allions subir n'entrât pas dans le droit européen.

M. Thiers savait mieux que personne ce qu'il y avait lieu d'attendre de l'Europe. Dans l'opposition d'opinions qui avaient divisé Gambetta et lui, et sur les chances d'intervention européenne et sur celles de transaction avec l'Allemagne, c'était le jeune audacieux qui avait vu clair et le vieux et sage politique qui s'était trompé. M. Thiers s'était fait illusion, d'abord sur l'appui que la France pouvait trouver chez les puissances neutres, puis sur l'espoir de rencontrer une modération relative chez nos ennemis. Il avait espéré que le gouvernement prussien ne voudrait pas creuser entre l'Allemagne et la France un abîme impossible à combler. Assurément le génie de M. de Bismarck était bien capable de comprendre que, si l'on ne pouvait anéantir la France, il était impolitique de s'en faire une irréconciliable ennemie en lui mettant au cœur un aiguillon qui lui rendrait l'apaisement et l'oubli impossibles. Peut-être, si M. de Bismarck eût été le maître absolu, n'eût-il imposé à la France qu'une forte indemnité avec la démolition des fortifications de Metz et de Strasbourg. Il nous eût laissés ainsi abattus, humiliés, irrités contre nous-mêmes et n'ayant pas même le droit de haïr le vainqueur; nous en eussions eu pour cent ans à nous relever.

Si l'homme d'État prussien eut cette pensée, comme on l'a supposé, il est certain qu'il ne s'y arrêta point : les calculs des stratégistes, les passions des junkers et des teutomanes, les systèmes des universitaires ne le lui permettaient pas; il était le maître, à condition d'être le serviteur de ces passions et de ces systèmes. Le plan et les limites de la conquête furent arrêtés dès les premiers succès des armées allemandes.

Les espérances qu'avait eues M. Thiers avaient fait place aux plus sombres prévisions sur les prétentions de l'ennemi; cependant, lorsque M. de Bismarck, le 21 février, formula ses conditions : Strasbourg et toute l'Alsace; Metz avec Thionville, avec tout ce que 1815 nous avait laissé de la vallée de la Sarre, avec presque tout le département de la Moselle et une partie de celui de la Meurthe (Château-Salins); six milliards de contributions de guerre; entrée de l'armée allemande dans Paris, où elle resterait jusqu'à l'échange des ratifications — le coup fut pour M. Thiers aussi terrible que s'il eût été imprévu.

M. Thiers protesta, de toute son énergie, au nom de la politique comme au nom du droit. Il montra l'iniquité de l'annexion forcée des populations, qui ne se donneraient pas et que la France ne pouvait livrer; il déclara que ce n'était pas finir la guerre, mais la suspendre seulement : car la France ne se sentirait pas indépendante tant qu'elle n'aurait pas recouvré ses deux provinces exilées.

La politique du présent interdisait à M. de Bismarck de compter avec la politique de l'avenir. Quant au droit, c'était lui parler une langue inconnue. « L'Allemagne, suivant lui, avait le droit de prendre et le droit de garder les territoires qu'elle jugeait utiles à son développement national et à sa défense; les populations devaient suivre le sort de la terre qu'elles habitaient, et ces arrangements politiques ne les regardaient pas! » — En d'autres termes, il n'y a pas d'autre droit que la force, et les populations sont des troupeaux que les conquérants se partagent, avec le sol qu'elles habitent, suivant les chances de la guerre.

M. Thiers demanda une audience à l'empereur Guillaume. L'empereur l'accueillit avec courtoisie, mais le renvoya à Bismarck pour discuter les affaires.

La conférence avec Bismarck n'avait abouti qu'à prolonger l'armistice deux jours de plus, jusqu'au 26. La commission parlementaire des Quinze, qui attendait à Paris, approuva M. Thiers de poursuivre cette sinistre négociation.

La conférence fut reprise le lendemain. M. Thiers renouvela en vain la lutte pour tâcher de sauver au moins Metz. Il ne fit pas de moindres efforts sur la question financière. Il présentait la rançon de six milliards comme la ruine de la France et le bouleversement économique de l'Europe. Il n'obtint rien. Bismarck prétendit que la France était capable de payer non pas six, mais quinze milliards, et que l'Allemagne le blâmerait de ne pas les avoir exigés. Il annonça que deux des principaux financiers prussiens avaient préparé une combinaison qui rendrait les six milliards aisés à payer.

Ces deux hommes d'affaires, un banquier de Berlin et un grand capitaliste silésien, vinrent à Paris, le 23, exposer leur plan à M. Thiers et à la commission des Quinze. Ils offraient de traiter à forfait avec la France et de se charger du payement de la contribution de guerre en nous donnant du temps ou plutôt en nous le vendant. Leur système livrait nos finances à la Prusse et aboutissait à doubler notre rançon. M. Thiers en savait trop en matière financière pour tomber dans ce

piège, et la commission des Quinze eut le mérite de se confier à lui et d'approuver son refus.

Cette fermeté eut quelque effet. Ce même jour, dans une troisième entrevue, Bismarck annonça que l'empereur consentait à une réduction d'un milliard. On ne put obtenir davantage.

La question, bien plus douloureuse encore, du territoire fut reprise avec une vigueur, une opiniâtreté, une éloquence passionnées par Thiers assisté de Jules Favre. Quand Thiers jugea tout perdu sur Metz comme sur Strasbourg, il concentra sa résistance désespérée sur un dernier point, sur Belfort.

C'était dans l'espoir de sauver Belfort qu'on avait perdu l'armée de l'Est, et ce sacrifice avait été inutile, car l'ennemi, après l'armistice, avait continué d'exiger la remise de cette place lors du règlement de la démarcation militaire dans l'Est. Belfort, qui eût pu prolonger quelque temps encore sa défense, avait dû ouvrir ses portes le 15 février, par ordre de notre gouvernement. Denfert était sorti avec les honneurs de la guerre, à la tête de sa garnison invaincue et libre.

M. Thiers réclama Belfort avec une obstination héroïque. La frontière du Rhin perdue, nos limites refoulées sur les Vosges et sur le Jura, il restait une frontière susceptible de défense si la trouée entre le Jura et les Vosges était fermée par la place de Belfort. A bout de sacrifices, M. Thiers se montra décidé à ne plus reculer. Jules Favre a raconté cette scène tragique. Il fait voir le défenseur de la France, « la voix brisée..., les paroles entrecoupées..., éclatant en plaintes, en menaces, en prières...

« — Eh bien! vous nous refusez : c'est avouer que vous avez résolu contre nous une guerre d'extermination; faites-la! Ravagez nos provinces, brûlez nos maisons, égorgez les habitants, achevez votre œuvre! Nous vous combattrons jusqu'au dernier souffle. Nous pourrons succomber; au moins, nous ne serons pas déshonorés! »

Bismarck hésita. Il ne voulait pas rompre. Il en référa à Moltke et à l'empereur; puis il revint annoncer que l'empereur renoncerait à l'entrée de l'armée dans Paris si la France renonçait à Belfort.

Les négociateurs français ne balancèrent pas. « Rien, dit M. Thiers, n'égalera les douleurs de Paris ouvrant ses portes et ses murailles intactes à l'ennemi qui n'a pas su les forcer. Il boira cependant le calice jusqu'à la lie pour conserver à la patrie un coin de son sol et une cité héroïque. »

Paris avait souffert quatre mois de misères et de lutte à outrance pour Strasbourg et pour Metz. Il allait, comme le disait M. Thiers, souffrir pour Belfort une humiliation imméritée. Belfort nous resta.

L'ensemble des lugubres préliminaires fut arrêté le 25 au soir. Les négociateurs français avaient tâché de maintenir aux habitants de l'Alsace et de la Lorraine le droit de garder personnellement la nationalité que perdait leur sol : Bismarck ne leur reconnut que le droit d'émigrer, s'ils entendaient rester Français. Il voulait bien ne pas confisquer leurs propriétés, mais leur refusait le droit d'y résider!

Il y avait eu à régler le sort des prisonniers français détenus en Allemagne. C'était tout un peuple militaire livré à l'ennemi par l'ineptie de Sedan, par la trahison de Metz et, ailleurs, par les mauvaises chances que les folies et les crimes des hommes de l'empire avaient léguées à la république. Il y en avait 420 000; avec les autres masses armées qu'avaient paralysées la capitulation de Paris et la retraite de l'armée de l'Est en Suisse, c'était bien près d'un million d'hommes immobilisés si la guerre avait recommencé! Jamais gouvernement, dans l'histoire moderne, n'avait attiré sur un pays une si prodigieuse calamité.

Il fut convenu que jusqu'à la paix définitive l'armée française, troupes en activité et prisonniers rendus, serait cantonnée au midi de la Loire sauf une garnison de 40 000 hommes à Paris et les garnisons des places fortes du Nord qui n'étaient pas au pouvoir des Allemands. Les Allemands conserveraient jusqu'à la paix l'administration des départements occupés, sauf en ce qui concernait les finances.

Le premier milliard de la rançon devait être acquitté dans l'année courante; les quatre autres sous trois ans.

Quant à l'entrée à Paris, 30 000 Allemands occuperaient la partie de la ville entre la Seine, la rue du Faubourg-Saint-Honoré et l'avenue des Ternes, depuis le 1er mars jusqu'à l'échange des ratifications des préliminaires.

Ces limites fixées à l'occupation, non pas réellement de Paris, mais d'une fraction de Paris et la moins populeuse, étaient un singulier compromis entre l'orgueil et la prudence.

Après l'échange des ratifications, les Allemands évacueraient Paris et les forts de la rive gauche, puis tout le territoire à la gauche de la Seine. L'évacuation continuerait à mesure des payements. A partir du payement de deux milliards, l'armée d'occupation serait réduite à 50 000 hommes, et la garantie résultant de l'occupation territoriale pourrait être remplacée par une garantie financière que l'empereur d'Allemagne jugerait suffisante.

L'armistice était prolongé jusqu'au 12 mars, mais pouvait être dénoncé à partir du 3. C'était un moyen de pression pour hâter la ratification par l'Assemblée de Bordeaux.

Les préliminaires furent signés le 26 février. M. de Birmarck, rayonnant de joie, signa avec une plume d'or que lui avaient envoyée les dames d'une ville d'Allemagne.

M. Thiers rentra à Bordeaux le 28. Il lut à l'Assemblée un projet de loi ratifiant les préliminaires de paix. L'Assemblée l'écouta dans un morne silence. M. Thiers demanda l'urgence et fit entendre qu'en hâtant le vote on épargnerait peut-être une grande douleur à Paris. L'entrée des troupes ennemies à Paris devait avoir lieu le lendemain 1er mars. Si les préliminaires étaient ratifiés le 28 février, les Prussiens n'entreraient pas.

Cela ne fut pas possible. Le débat ne put s'ouvrir que le lendemain. Edgar Quinet, Victor Hugo, Louis Blanc protestèrent avec une passion patriotique contre les iniques usurpations du vainqueur et réclamèrent la reprise de la guerre. M. Thiers monta deux fois à la tribune pour défendre ce projet qui lui brisait le cœur autant qu'à ceux qui le com-

battaient. — « S'il y avait, s'écria-t-il, s'il y avait à mes yeux une seule chance de soutenir heureusement la lutte, jamais je ne me serais imposé la douleur de signer de tels préliminaires... En nous soumettant à cette douleur, c'est l'avenir du pays que nous sauvons. »

Et il exposa à grands traits l'état de notre armée. — « Notre organisation a été brisée et nous ne pouvons pas la refaire en quelques jours! »

Un incident d'un effet extraordinaire fit diversion à ce lamentable débat en donnant un dérivatif à l'angoisse et à la colère qui agitaient les âmes.

M. Bamberger, député de la Moselle, protestait à la tribune : — « Ce traité est une des plus grandes iniquités que l'histoire des peuples aura à enregistrer! Un seul homme aurait dû le signer; c'est Napoléon III, dont le nom sera cloué au pilori de l'histoire! — Napoléon III n'aurait jamais signé un traité honteux! » s'écria un député, M. Galloni d'Istria.

L'Assemblée et le public des tribunes se levèrent avec des cris d'indignation.

Un autre député, un des familiers de l'ex-empereur, M. Conti, ne craignit pas d'escalader la tribune pour défendre ce qu'il nommait « un passé glorieux, un souverain vénéré »! Un tumulte effroyable s'ensuivit. Des voix sans nombre lançaient à la face de l'orateur les attentats qui avaient usurpé le pouvoir, les actes de démence qui l'avaient perdu en perdant la France. Le président dut suspendre la séance. A la rentrée, vingt-deux députés proposèrent un ordre du jour en ces termes :

« L'Assemblée nationale... confirme la déchéance de Napoléon III et de sa dynastie, déjà proclamée par le suffrage universel; elle le déclare responsable de la ruine, de l'invasion et du démembrement de la France. »

L'Assemblée acclama. M. Thiers reparut à la tribune :

« Je vous ai proposé, dit-il, une politique de conciliation et de paix, et j'espérais que tout le monde comprendrait la réserve et le silence dans lesquels nous nous renfermions à l'égard du passé; mais, lorsque ce passé se dresse devant le pays, quand il semble se jouer de nos malheurs dont il est la cause non seulement par ses fautes, mais par ses crimes, nous devons, à l'instant même, faire éclater la vérité. »

Et, se tournant vers les quelques bonapartistes qui réclamaient :

« Savez-vous, reprit-il, ce que disent en Europe les princes que vous représentez? Ils disent que ce ne sont pas eux qui sont coupables de la guerre; ils disent que c'est la France; ils disent que c'est nous! Eh bien, je leur donne un démenti à la face de l'Europe. Non, la France n'a pas voulu la guerre; c'est vous, vous qui protestez, c'est vous qui l'avez voulue!... C'est comme une punition du ciel de vous voir ici obligés de subir le jugement de la nation, qui sera le jugement de la postérité. »

L'ordre du jour fut voté à l'unanimité, moins six voix. L'événement n'avait pas justifié la crainte de Gambetta de voir reparaître par les élections les hommes de l'empire.

Les royalistes et les cléricaux ne devaient malheureusement pas persister dans les sentiments qui les avaient, en ce jour de justice, confondu avec les républicains. La haine de la république allait bientôt prévaloir chez eux sur la haine de l'empire.

La déclaration de déchéance fut suivie du vote des préliminaires de paix. Il y eut 107 voix contre, 548 pour : vote affreux pour ceux qui avaient résisté jusqu'à la fin, plus affreux pour ceux qui s'étaient résignés à ce qui leur faisait horreur. La grande majorité avait été convaincue par M. Thiers que le salut de la France était à ce prix.

Quatre généraux, Chanzy, Billot, Loysel et Mazure, avaient voté contre la paix.

Un député alsacien, M. Grosjean, lut une déclaration par laquelle 28 députés des Haut et Bas-Rhin et de la Moselle, parmi lesquels Gambetta, donnaient leur démission.

« Livrés par un odieux abus de la force à la domination de l'étranger....., nous déclarons nul et non avenu un pacte qui dispose de nous sans notre consentement. La revendication de nos droits reste à jamais ouverte à tous et à chacun. Au moment de quitter cette enceinte où notre dignité ne nous permet plus de siéger, la pensée suprême que nous trouvons au fond de nos cœurs est une pensée d'inaltérable attachement à la patrie dont nous sommes violemment arrachés..... Nous attendrons, avec une confiance entière dans l'avenir, que la France régénérée reprenne le cours de sa grande destinée. Vos frères d'Alsace et de Lorraine, séparés en ce moment de la famille commune, conserveront à la France, absente de leurs foyers, une affection fidèle jusqu'au jour où elle viendra y reprendre sa place. »

Ledru-Rollin et un député du Puy-de-Dôme, M. Girot-Pouzol, avaient démissionné avant le vote. Trois députés de la Meurthe donnèrent leur démission après les autres Lorrains. Cinq députés de Paris appartenant à l'extrême gauche démissionnèrent le lendemain par une lettre violente qui déclarait ne plus reconnaître les pouvoirs de l'Assemblée.

Un des députés alsaciens mourut le soir même du vote; c'était l'ancien maire de Strasbourg pendant le siège, M. Küss : la nouvelle de la sinistre paix avait accéléré sa fin, et ses funérailles furent celles de la liberté de son pays.

Il y eut encore, quelques jours après, deux démissions : celles du député Georges (des Vosges) et du défenseur de Belfort, le colonel Denfert. Le président Grévy les invita, eux et leurs collègues des départements perdus, à retirer leur démission; il leur rappela qu'ils étaient les représentants du peuple français, quoique élus seulement par une fraction de ce peuple. Ils y consentirent et quelques autres avec eux; mais vingt députés persistèrent : le parti républicain eut à regretter leur absence plus tard dans une bien grave occasion, au 24 Mai. Victor Hugo se retira aussi de l'Assemblée.

L'unanimité qu'avait montrée l'Assemblée dans la question de l'empire s'était évanouie dès le lendemain. Une autre importante question manifestait déjà la profondeur des dissentiments qui la divisaient. Il fallait quitter Bordeaux, qui n'avait été qu'un refuge pendant la guerre. Il était tout naturel de rentrer à Paris; mais la majorité monarchiste et cléricale était résolue à transférer ailleurs le siège du gouvernement.

C'était là une étrange récompense du dévouement que Paris avait témoigné à l'intégrité de la patrie. C'était le moment où la grande cité venait de déployer des vertus inespérées et de se montrer plus que jamais digne de son rang, que l'on choisissait pour lui enlever sa couronne de capitale. Paris s'agitait, disait-on; l'attitude de ses députés était alarmante; il y avait dans la population parisienne des symptômes menaçants. Le vrai moyen de combattre le péril, c'était d'y faire face; c'était dans Paris qu'il fallait disputer Paris à l'anarchie; la Constituante de 48 l'avait bien fait voir! Mais l'Assemblée de 48 était républicaine, et celle de 71 ne l'était pas. Ce n'était point tel ou tel incident qui motivait les répugnances de l'Assemblée de Bordeaux, c'était le fonds même des choses. Paris, comme on le dit nettement à la tribune, était « la capitale de l'idée révolutionnaire ». En d'autres termes, on ne voulait point de Paris parce qu'on sentait que Paris, c'était la république. On rêvait d'organiser, en dehors de Paris et contre Paris, une France monarchique, en essayant de faire refluer le cours de notre histoire.

Les plus logiquement rétrogrades eussent voulu établir la capitale de la France à Bourges : ils n'osèrent en formuler la proposition; ils durent aussi renoncer à Orléans. La commission chargée du rapport sur la question conclut pour Fontainebleau. M. Thiers n'espérait pas obtenir Paris; il proposa Versailles comme un moindre mal. La majorité, sentant confusément qu'elle luttait contre l'impossible, accepta cette transaction inconséquente, qui n'était propre qu'à entraver les services publics sans donner à la réaction les garanties qu'elle cherchait.

On était au 10 mars. L'Assemblée, sur la proposition de M. Thiers, suspendit ses séances à partir du 11 et décida de se réunir le 20 à Versailles.

Dans cette séance du 10 mars, M. Thiers avait réitéré avec une insistance éloquente l'appel à la concorde qu'il avait formulé, le 19 février, en prenant possession du pouvoir. Il revint sur la nécessité d'ajourner les questions de Constitution. Il parla avec une égale franchise aux deux grands partis qui, suivant lui, divisaient la France : le parti monarchique constitutionnel et le parti républicain. Il leur jura, devant le pays et devant l'histoire, de ne tromper ni l'un ni l'autre et de ne préparer aucune solution à leur insu; et, s'adressant aux républicains : « — Vous m'avez, dit-il, appelé chef du pouvoir exécutif de la république française; dans tous les actes du gouvernement, le mot de république se trouve sans cesse répété. La réorganisation, si nous y réussissons, se fera sous la forme républicaine et à son profit... La république est dans vos mains; elle sera le prix de votre sagesse et pas d'autre chose. »

Il conclut en répétant que, lorsque le moment serait venu de donner au pays sa forme définitive, aucune des questions réservées n'aurait été subrepticement résolue. Il le garantissait sur sa parole d'honnête homme. C'est là ce qu'on a nommé « le pacte de Bordeaux » ou, autrement, la trêve des partis.

La sagesse de M. Thiers n'avait malheureusement pu établir cette même trêve entre l'Assemblée et Paris. Les imprudentes manifestations contre Paris capitale avaient produit sur la population parisienne une impression funeste et devaient compter pour beaucoup dans les causes des événements qui allaient mettre le comble à nos malheurs en suscitant la guerre civile par-dessus la guerre étrangère.

H[illegible] M[illegible].

BONNE ET MAUVAISE ETOILE

Conte arabe

I.

En ce temps-là, il y avait à Bagdad un calife dont la prudence était renommée dans tout l'Islam. Jamais il n'avait choisi pour grand vizir un imbécile; nul caprice ne lui avait fait couper quelque tête innocente; aucune plate louange ne l'avait déterminé à une largesse incongrue aux dépens de ses peuples.

Mais ce qu'on célébrait surtout, c'était la beauté de sa fille, la princesse Aïssa. De Tiflis à Calcutta, et de Cadix à Ispahan, les poètes chantaient Aïssa, Aïssa la perle des roses, Aïssa le paradis des étoiles.

On devine que le calife était fier de sa fille et qu'il l'aimait tendrement.

Or il advint qu'un soir, désireuse d'échapper à une chaleur accablante, la belle princesse sortit du palais pour se baigner dans le bois de Bab-el-Kebir. Il y avait là des bosquets délicieux réservés aux femmes du calife. Aïssa congédia les esclaves qui la servaient, et elle s'apprêtait à plonger son beau corps dans l'onde fraîche, quand elle aperçut un petit oiseau qui, les plumes hérissées, le bec ouvert, semblait terrifié par un épouvantable danger.

Aïssa s'approcha et vit une méchante vipère qui, dardant ses yeux sur l'oiseau, lançait en avant sa langue fourchue avec un sifflement sinistre. L'oiseau, stupéfié par l'effroi, ne pouvait détacher son regard des prunelles fixes de la vipère.

Aïssa eut grand'peur; mais la pitié l'emporta. Au lieu de s'enfuir lâchement, elle se baissa, et, sans tarder, prit l'oiseau dans sa main pour le soustraire au charme perfide du serpent.

Mais la vipère fut plus prompte. Elle s'élança d'un bond et mordit la princesse droit au front, entre les deux yeux.

Quand les suivantes accoururent, elles trouvèrent leur chère princesse étendue sans connaissance le long du frais ruisseau qui, comme tout à l'heure, continuait sous l'ombrage des bosquets à murmurer sa jolie chanson monotone.

Hélas! mille fois hélas! Ruisseau babillard, cesse ton refrain joyeux! Et toi, insouciant moineau que la bonté d'Aïssa a soustrait à la mort, ne voltige pas ainsi, tout guilleret, dans les branches!

Petit moineau, sois plus reconnaissant! Tremble, petit moineau! Voilà que la belle princesse est étendue par terre,

comme morte. Son cœur bat lentement. Ses joues fines et ses lèvres délicates sont envahies par une mortelle pâleur.

Mais bientôt Aïssa se relève. Elle est envahie par la terreur.

— Allah! Allah! s'écrie-t-elle. Chassez le serpent!

Et elle s'enfuit du bosquet, éperdue, traînant après elle ses servantes éplorées.

On put la ramener au palais du calife; mais sa frayeur n'avait point cessé. En vain on essaya de raisonner, de lui dire qu'à Bagdad il n'y a pas de serpents, que les vipères ne se promènent pas dans les palais; qu'on saurait faire bonne garde, de manière à arrêter au passage tous les reptiles de la création. Ces sages paroles furent inutiles. Toujours Aïssa croyait voir devant elle la hideuse bête qui lui avait mordu le front. Elle poussait des cris lamentables, et se débattait, pleine d'angoisses, sans vouloir prendre de nourriture et sans pouvoir goûter de repos.

On put, pendant quelque temps, cacher au calife cet accident déplorable. Alors que tout le monde à Bagdad savait que la princesse était devenue absolument folle, seul, l'heureux calife, protégé par son double privilège de souverain et de père, ignorait tout ce qui s'était passé; et, tranquillement, l'âme satisfaite, il humait son chibouk sur la terrasse du palais.

Il finit cependant par apprendre le malheur qui l'avait frappé. Son désespoir fut terrible. Il rassembla ses douze médecins et leur tint un discours pathétique, leur promettant cent tomans d'or à chacun si Aïssa était guérie, et le pal, sans aucun adoucissement, si Aïssa ne guérissait pas dans trois jours.

En général, c'est une fonction fort agréable que d'être médecin d'un calife; mais il y a des jours mauvais, dont cette fois-là les médecins ordinaires et extraordinaires de la belle Aïssa purent faire la douloureuse épreuve. Malgré leur fatigue, ils passèrent trois nuits à veiller la princesse, cherchant dans les livres les plus célèbres ce qu'on dit de la folie des serpents.

Cependant le calife, les yeux rougis par les larmes, s'apitoyait sur le sort de sa fille, qui, dans son délire, croyait toujours voir des nuées de vipères fondre sur elle, dardant leurs yeux méchants et leurs petites langues fourchues sur son beau front pâle.

Déjà on avait fait dresser douze pals dans la grande cour du sérail. Cette vue redoublait le zèle des médecins; mais ce zèle restait impuissant, et Aïssa divaguait toujours.

Le terme fixé approchait avec une surprenante rapidité. On avait soigneusement aiguisé les douze pals, et les malheureux médecins étaient sans espoir, quand le plus vieux, vénérable par sa science et sa haute prudence, et qui n'avait nul désir d'être empalé, se décida à parler au calife.

— Commandeur des croyants, lui dit-il, le mal dont souffre votre fille n'est pas un mal ordinaire. Elle ne pourra guérir que si elle boit quelques gouttes de l'eau de Gad-Nach-Ter-Bor, source merveilleuse des montagnes de l'Inde, qui rend la raison à ceux que la morsure d'un serpent a jetés dans la folie.

— Coquin! s'écria le calife en colère, que m'importe ton eau de *Kradnachor?* As-tu le précieux liquide dans les plis de ta robe? et que ne l'as-tu déjà fait boire à ma fille? Ce ne sont pas des phrases que je veux, mais la guérison de ma chère Aïssa.

— Commandeur des croyants, dit le sage médecin en s'inclinant jusqu'à terre, je n'ai pas l'eau de Gad-Nach-Ter-Bor dans les plis de ma robe, et je suis trop vieux et trop cassé pour entreprendre un long et périlleux voyage. Mais, seigneur, vous trouverez dans vos États, n'en doutez pas, nombre d'hommes courageux qui tenteront l'épreuve, et qui, pour rendre la raison à la belle Aïssa, sauront bien vous rapporter l'eau de Gad-Nach-Ter-Bor.

Le calife hocha la tête, et il médita longuement, très longuement, pendant que le prudent médecin suivait avec anxiété les passions diverses qui agitaient le visage de son maître.

Enfin le calife se décida à parler.

— Soit, dit-il au savant vieillard, je te fais grâce de la vie; mais si quelqu'un ne me rapporte pas l'eau de *Badgachor,* ou si ma fille ne recouvre pas la raison, toi et tes collègues vous serez punis du plus affreux supplice, et je saurai trouver des pals assez aigus pour vous faire expier les mensonges de votre fausse science.

Ayant ainsi prononcé son arrêt, le calife appela son chambellan et lui commanda de faire savoir, à son de trompe, à tous les habitants de la ville de Bagdad, qu'une récompense d'une valeur prodigieuse serait accordée à celui qui apporterait un flacon plein de l'eau de Gad-Nach-Ter-Bor.

II.

Le conteur de ce véridique récit a peut-être oublié de dire que la malheureuse Aïssa était sortie si précipitamment du jardin de Bab-el-Kébir, qu'elle n'avait pas eu le temps de remettre le voile qui couvrait son visage. En vain les suivantes, courant derrière la princesse, cherchèrent à empêcher quelque profanation : elles ne furent pas assez promptes. Deux jeunes hommes, qui devisaient sur la grande route sans penser à mal, purent apercevoir les traits divins d'Aïssa qui sortait tout éperdue des bosquets. Mais ce fut comme un éclair; car presque aussitôt les suivantes, entourant leur infortunée souveraine, lui remirent son voile et disparurent du côté de Bagdad.

Si rapide que fût cette vision, elle laissa une trace profonde dans l'âme des deux jeunes hommes; leur conversation fut interrompue soudain; la discussion qu'ils poursuivaient s'arrêta; et ils n'eurent plus d'autre pensée que le souvenir de cette merveilleuse et fugitive apparition.

Ali-ben-Abdallah et Mahmoud-ben-Hussein — tels étaient les noms de ces deux hommes — n'avaient encore jamais vu de près aucun visage féminin. Ils n'avaient que vingt-deux ans, et, à cet âge, on est prompt à s'enflammer d'amour.

Que n'ai-je cet âge et cette ardeur! Je serais capable de ressentir encore la charmante émotion qu'éprouvèrent, en voyant le visage de la belle Aïssa, Ali-ben-Abdallah et Mahmoud-ben-Hussein. Mais il faut me contenter de faire le pâle et

froid récit de leurs sentiments. Je dirai donc qu'Ali et Mahmoud devinrent, l'un et l'autre, éperdument amoureux de la princesse.

Ce ne fut pas seulement le calife que la folie de l'imprudente Aïssa avait jeté dans l'angoisse. Pendant que le pauvre père gémissait et se désespérait, deux hommes dans Bagdad étaient aussi désespérés et aussi gémissants que lui.

Être amoureux d'une princesse, c'est déjà une sottise; mais quand la princesse qu'on aime a perdu la raison, c'est une sottise plus impardonnable encore. Ali essayait vainement de se morigéner; il se traitait de sot, de rustre, de fou; mais ces injures, dont il se gratifiait lui-même, ne lui servaient de rien, et il restait toujours très amoureux. Quant à Mahmoud, il prenait son mal en patience. Étendu sur sa natte, il passait les nuits à regarder les étoiles et à les comparer au regard d'Aïssa. Il était d'ailleurs aussi malheureux, mais beaucoup plus calme qu'Ali.

Le son strident de la trompe du chambellan réveilla Ali de son indignation et Mahmoud de ses rêves. Nos deux amis apprirent qu'il y a une fontaine dans l'Inde, que cette fontaine s'appelle Gad-Nach-Ter-Bor, qu'elle guérit de la folie des serpents, et que celui qui rapportera à Bagdad un flacon de cette merveilleuse liqueur peut espérer la plus précieuse des récompenses, c'est-à-dire peut-être la main de la belle Aïssa.

III.

Ali, sans plus tarder, prit ses babouches, son turban, et alla frapper à la porte de son oncle, le vénérable Salem-N'har, derviche célèbre par sa science.

— Mon oncle, lui dit-il, vous qui avez étudié la description de toutes les régions de la terre, vous devez savoir où sont les montagnes de l'Inde, et, au milieu de ces montagnes, où coule la précieuse fontaine de Gad-Nach-Ter-Bor. Si, dans votre mémoire ou dans vos livres, vous pouvez trouver cette indication, notre fortune est faite, et ma reconnaissance vous est acquise pour l'éternité.

Le vénérable Salem-N'har, caressant sa longue barbe blanche, réfléchit profondément.

— Si tu m'en crois, mon cher Ali, en cette grave occurrence, nous ne nous contenterons pas de notre faible savoir. Nous réunirons quelques savants derviches, et qu'Allah me prive à jamais du paradis si les conseils de ces doctes hommes ne nous donnent pas, sur les routes qui mènent à Gad-Nach-Ter-Bor, les renseignements les plus précis! Pars, va implorer l'assistance de ces sages; réunis-les tous ici, dans mon humble demeure. Moi, pendant ce temps, je consulterai les livres où dort la sagesse des ancêtres. Nous ne sommes que des enfants à côté de ces grands hommes, et toute notre sapience d'aujourd'hui pâlit au regard de la vive lumière qui éblouissait le monde autrefois.

Ali sortit aussitôt. Il alla trouver le prudent Mal-Ifiz, qui avait été deux fois à la Mecque; le grave Youzoulaz, auteur d'un traité sur les habitants de la terre et des astres; l'austère Hormached, qui parlait toutes les langues connues; le pieux Ebn-Hiram, dont la mémoire avait retenu tous les versets du Coran; le vieux Nékâki, qui avait vu naître le grand-père du calife; et bien d'autres éminents personnages, connus dans tout l'Islam par leur mérite incomparable.

Ali passa en marches et contre-marches deux jours entiers avant de pouvoir réunir ces maîtres. Youzoulaz regardait les étoiles; Mal-Ifiz était à la mosquée; Nékâki, fort malade, gardait le lit, et Hormached composait un dictionnaire. Mais, émus par les prières d'Ali, ils purent enfin se rendre tous chez le vénérable Salem-N'har.

Ils trouvèrent l'oncle d'Ali derrière une montagne de livres, d'atlas, de globes. Une glorieuse poussière, vieille de plusieurs siècles, couvrait la figure du savant derviche. Depuis deux jours, absorbé dans la lecture des quatre cent treize géographes indiens, il n'avait pris sommeil ni nourriture. Mais il n'avait pas perdu son temps. Dix-huit géographes parlaient de Gad-Nach-Ter-Bor; le plus ancien avait dit que cette source sort d'une montagne isolée, haute de 300 coudées, à 91 milles de la ville d'Ahr, du côté de l'Occident. Les dix-sept géographes venus après lui avaient, sans changer un seul mot, redit que Gad-Nach-Ter-Bor est une montagne isolée, haute de 300 coudées, à 91 milles de la ville d'Ahr, du côté de l'Occident.

Une longue discussion s'engagea entre les savants assemblés. L'esclave de Salem-N'har apporta du café et des chibouks, de sorte que pendant trois jours on tint conseil. Hormached découvrit que Gad-Nach-Ter-Bor veut dire *source de la joie et des larmes*, dans une langue dont le dialecte n'a jamais été parlé. Mal-Ifiz raconta ses voyages, et Nékâki parla de ses souvenirs. Ebn-Hiram cita trois versets du Coran, qui faisaient penser que la source est plutôt froide que chaude, et Salem-N'har découvrit un dix-neuvième géographe qui plaçait Gad-Nach-Ter-Bor dans le pays des Scythes.

Ali se désolait; il revenait toujours à sa princesse.

— Fatale vipère! disait-il. Pourquoi la belle Aïssa a-t-elle voulu délivrer ce moineau? Pourquoi y a-t-il des géographes si ignorants, et qu'est-ce qu'une fontaine qui est la source de la joie et des larmes?

Après avoir épuisé toutes les suppositions et discuté toutes les vraisemblances, la sage assemblée entama la délibération finale, qui ne dura pas moins de huit heures.

Après maintes péripéties il fut admis que la source de Gad-Nach-Ter-Bor était dans l'Inde, à moins qu'elle ne fût dans le pays des Scythes; qu'elle était probablement froide plutôt que chaude; qu'elle voulait dire source de la joie et des larmes, que, par conséquent, sa recherche était glorieuse, mais pleine de périls.

Satisfait de ces indications, Ali s'en fut alors dans divers magasins de Bagdad pour se munir des objets nécessaires à son voyage. Il acheta un couteau du meilleur acier, un sabre de Damas qui tranchait d'un seul coup un gros arbre, des vêtements à la fois légers et chauds, qui devaient le protéger aussi bien contre les ardeurs du soleil que contre l'humidité des nuits. Il fit aussi l'emplette d'une sacoche de cuir, résistant également à l'eau et au feu; et enfin il put choisir une mule dont la vigueur était merveilleuse. Ce ne fut pas sans de

longues hésitations qu'il se décida pour cette mule. Il passa en revue toutes celles qui étaient alors à Bagdad. Celle qu'il acheta était assurément la plus rapide et la plus dure à la fatigue qu'on pût trouver. Elle marchait, sans boire et sans manger, pendant un jour entier, et sa vitesse était supérieure à celle d'un bon cheval. Ali la paya trois cents sequins. Mais qu'est-ce que trois cents sequins, quand on aime une princesse ?

Enfin il fut prêt à partir. Enfin il partit. Il traversa fièrement la ville de Bagdad, monté sur sa vaillante mule, avec sa sacoche pleine de sequins et son sabre bien affilé. Dix jours s'étaient écoulés depuis le moment à jamais mémorable où il avait entendu retentir la trompe du chambellan ; mais ces dix jours, comme on voit, n'étaient pas restés infructueux ; car il savait que Gad-Nach-Ter-Bor est dans les montagnes de l'Inde ou dans les plaines de la Scythie, et il avait pris toutes les précautions que commande un aussi difficile voyage.

A mesure qu'il avançait dans la plaine, il voyait les minarets de Bagdad décroître à l'horizon.

— O ma chère princesse, disait-il, je reviendrai triomphant ! Je vous rapporterai l'eau qui vous rendra la raison ! Il n'est pas besoin que la fortune me soit favorable, car toutes mes mesures sont prises. Le succès dépend de ma vaillance et de ma prudence ; et il est impossible que je ne réussisse pas, car ma vaillance et ma prudence sauront déjouer la mauvaise fortune.

IV.

Qu'avait fait pendant ce temps Mahmoud ? Hélas ! j'ai honte de l'avouer : au lieu d'être, comme Ali, enflammé d'une noble ardeur, Mahmoud rêvait paresseusement à sa princesse.

Il songeait aussi aux périls, aux obstacles sans nombre et sans fin qui l'arrêteraient sur la route de cette fontaine inconnue.

— Il est certain, pensait-il, qu'Aïssa est la plus belle de toutes les femmes ; et, assurément, toutes les houris du paradis ne seraient que laiderons auprès d'elle. Mais un pauvre hère comme moi n'épouse jamais la fille d'un calife. C'est un hasard inouï qui m'a permis d'admirer un instant l'éclat de ses yeux et l'incarnat de ses lèvres, mais ce hasard ne recommencera jamais. Je serai alors réduit à l'admirer de souvenir, ce qui n'est pas très consolant. Il est vrai que je pourrais tenter la fortune et aller dans l'Inde. Mais comment trouver, au milieu des montagnes de l'Inde, la source de Gad-Nach-Ter-Bor ? Si je trouve cette source, reviendrai-je ? Si je reviens, quelle sera ma récompense ? Qui sait si les meilleurs médecins ne se sont pas puissamment trompés ? Est-il possible que l'eau d'une source guérisse la morsure des serpents ? Et d'ailleurs, si Aïssa guérit grâce à moi, aurai-je la permission de l'épouser ?

Pendant huit jours Mahmoud agita toutes ces graves questions. Il ne laissait pas que de cheminer dans la ville, regardant passer les caravanes, écoutant d'une oreille distraite les cris des marchands et les airs des joueurs de flûte. Enfin, un soir, comme il était assis dans le bazar, il fut accosté par un marchand juif tout crasseux, qui lui offrit un vieux livre rongé par les vers. Le marchand prétendait qu'en ce livre étaient enfermées quantité de recettes précieuses contre les femmes, les serpents et les sauvages.

Justement Mahmoud, entre autres folies, avait celle d'aimer les anciens livres. Il acheta donc au juif ce vieux bouquin de triste apparence.

Il ouvrit le livre au hasard. Quel ne fut pas son étonnement quand il aperçut une grossière ébauche représentant la source de Gad-Nach-Ter-Bor sortant d'une vallée ombreuse ! Un serpent et un oiseau étaient placés près de la fontaine, et Mahmoud ne douta pas que le destin ne l'eût favorisé au point de lui indiquer le lieu précis où coule Gad-Nach-Ter-Bor.

Ce fut ainsi que, sans chercher, Mahmoud trouva que pour aller à Gad-Nach-Ter-Bor il faut se rendre à Golconde, dans l'Inde, et que pour aller à Golconde il suffit de traverser le grand désert du Turkestan.

Quand Mahmoud avait une idée, il l'exécutait incontinent, sans réfléchir. Il comprit aussitôt que ce vieux bouquin était un avertissement du ciel et que Mahomet lui commandait d'aller, sans retard, à Gad-Nach-Ter-Bor. Il dit donc adieu à son vieux père, l'embrassa tendrement, acheta à la hâte une mule, la première qu'il rencontra, et partit par la porte de Bagdad qui conduit au désert du Turkestan.

A mesure qu'il avançait dans la plaine, il voyait les minarets de Bagdad décroître à l'horizon et se perdre dans la vapeur bleuâtre du crépuscule.

— O ma chère princesse, disait-il, je reviendrai triomphant ! Je vous aime trop pour que la fortune ne me soit pas favorable. En avant pour Gad-Nach-Ter-Bor, et que ma bonne étoile me protège !

Ainsi, confiant en son sort, cheminait joyeusement Mahmoud sur la route qui va de Bagdad à Golconde.

V.

Te souvient-il, ami lecteur, qu'Ali avait pour monture une mule vigoureuse dont la vitesse était extraordinaire ? Quand il partit de Bagdad, Mahmoud était bien en avant de lui ; mais, au déclin du second jour, la mule de Mahmoud, qui boitait légèrement, avait perdu toute son avance.

De loin, dans la vaste plaine, Ali voyait quelqu'un marcher devant lui.

— Par tous les versets du Coran ! disait le digne Ali en écarquillant les yeux, ce cavalier qui monte une mule boiteuse ressemble étrangement à mon ami Mahmoud-ben-Hussein ! Si je n'avais pas hier même aperçu Mahmoud lisant de vieux bouquins dans le bazar... Ma foi ! c'est vraiment Mahmoud !

Il talonna sa mule et en quelques minutes il eut bientôt rejoint Mahmoud.

Cette rencontre leur plut à tous deux. C'est toujours chose agréable à voir que la figure d'un ami, à plus forte raison

quand on chemine sur une grande route, dans le désert, et qu'on médite la difficile entreprise de rapporter l'eau d'une fontaine que l'on ne connaît pas.

— Eh quoi! dit Ali, vous allez à Gad-Nach-Ter-Bor?

— Eh quoi! dit Mahmoud, vous êtes amoureux de la princesse Aïssa?

— Nous ferons route ensemble, dit Ali.

— Nous sommes rivaux, non ennemis, dit sentencieusement Mahmoud.

— Nous unirons nos efforts, et nous triompherons, dit Ali.

— Nous rendrons la raison à la princesse, ajouta Mahmoud.

— Je ralentirai le pas de ma mule, dit Ali.

— Je presserai le pas de la mienne, riposta Mahmoud.

Bref, ils s'entendirent pour voyager de concert, afin d'être plus facilement vainqueurs des obstacles de tous genres, naturels et peut-être surnaturels, qui allaient se dresser devant eux.

— Savez-vous si la fontaine que nous cherchons est dans les déserts de la Scythie ou dans les montagnes de l'Inde? dit Ali. J'ai cherché pendant huit jours avec les plus doctes hommes de Bagdad; et je n'ai rien trouvé de satisfaisant.

— J'ai vu, dans un vieux bouquin, qu'elle est près de Golconde, non loin de l'Himalaya, dit Mahmoud; mon vieux bouquin indique tout au long le chemin qu'il faut prendre.

Ali demeura stupéfait.

— Comment mon oncle ne connaissait-il pas ce vieux livre? murmura-t-il, et à quoi sert d'avoir lu quatre cent treize géographes, si c'est le quatre cent quatorzième qui est le mieux informé?

— J'ai pour principe, disait Mahmoud, qu'il ne faut pas avoir de principes; qu'on ne doit jamais se presser; que tôt ou tard on arrive là où on doit arriver; que les soucis et les agitations sont inutiles, et qu'il se faut laisser mener par sa bonne étoile.

— J'ai pour principe, disait Ali, qu'il ne faut pas se fier aux étoiles; que la sagesse défie la mauvaise fortune; qu'on ne saurait prendre trop de précautions contre les choses et les hommes; qu'il ne faut jamais rien laisser au hasard, et qu'on ne regagne pas le temps perdu, quelque hâte qu'on mette à courir après lui.

— Vous avez raison, et je n'ai pas tort, répondit Mahmoud; mais qui sait si trop de prudence ne nuit pas à la bonne fortune?

En devisant ainsi, ils arrivèrent devant les portes d'un caravansérail où quelques voyageurs étaient réunis et avaient commencé à souper.

— Il ne faut pas nous mêler à ces gens-là, dit Ali. Je ne leur trouve pas bonne mine. Savons-nous s'il n'y a pas quelque brigand parmi eux? Restons à l'écart, veillons à ce qu'on donne à nos mules la pitance qu'elles ont méritée. Soupons sobrement, et ne nous éloignons pas de nos bagages.

— Ils m'ont l'air d'honnêtes commerçants qui voyagent pour leurs affaires, dit Mahmoud; ils semblent d'humeur joviale, et, avant de s'endormir, il est bon de rire quelque peu.

Les marchands accueillirent Mahmoud de bonne grâce.

— Si vous allez à Golconde, lui dit le plus vieux des marchands, rappelez-vous qu'il ne faut jamais, en buvant, prendre son verre de la main droite. Mon père, qui a été deux fois à Golconde, m'a dit que, faute d'observer cette coutume, on est exposé à de cruels traitements.

Chacun se mit à rire, et Mahmoud comme les autres. La conversation continua ainsi quelque temps. Enfin un des marchands, ayant avec lui un jeu de trie-trac, proposa une partie à Mahmoud. Mahmoud accepta, et gagna une première fois : le marchand se contenta de sourire. Mahmoud gagna une seconde fois, et le marchand ne sourit plus. Finalement, Mahmoud gagna une troisième partie, et le marchand fut fort irrité. Au lieu de l'apaiser, Mahmoud riait de bon cœur. L'autre redoublait ses invectives. A la fin, irrité des ricanements de Mahmoud, il prit son cornet de dés et le lança contre son triomphant adversaire. Mahmoud se détourna, de sorte que les dés, lancés avec une extrême violence, allèrent rencontrer l'innocent Ali, qui, dans son coin, commençait à s'assoupir. Un de ces malheureux dés alla frapper Ali en plein visage, et lui creva un œil.

Le sang coulait en abondance. Ali poussait des cris de désespoir, et tous les assistants étaient indignés. Mahmoud voulait transpercer de son sabre l'irascible marchand. Il y eut un moment de confusion, et quelques coups furent donnés; mais on s'interposa. Le marchand fit des excuses, et il fut reconnu que le meilleur parti à prendre était de panser la plaie. On mit un bandeau sur l'œil blessé et on l'arrosa d'eau fraîche.

Le pauvre Ali ne pouvait se consoler.

— Maudits marchands! disait-il à Mahmoud, que l'Esprit malin les emporte tous! Ne vous avais-je pas dit qu'il fallait se méfier d'eux? Quel besoin aviez-vous de faire une partie de trie-trac avec ces grossiers personnages? Et puis ne savez-vous pas qu'il est imprudent de railler le joueur qui a perdu? Comment maintenant avec un œil de moins oserai-je me présenter devant la belle Aïssa, même si je lui rapporte l'eau qui guérit de la folie des serpents?

Il passa la nuit à gémir et à souffrir. Toutefois, le lendemain matin, ne voulant pas rester plus longtemps dans un caravansérail hanté par si mauvaise compagnie, il fit seller sa mule et reprit avec Mahmoud la route de Gad-Nach-Ter-Bor.

VI.

Les deux amis, voyageant côte à côte, cheminèrent pendant quelques jours sans qu'il leur advînt d'événement mémorable. Pour charmer la longueur de la route, ils parlaient de Bagdad, d'Aïssa, de Golconde, de Gad-Nach-Ter-Bor et des vipères qui mordent les princesses.

Entre temps, Ali gourmandait Mahmoud de son incurie et de sa confiance.

— Nous sommes, disait-il, entourés de vagabonds et de

larrons, et je vois avec regret que vous ne prenez aucune mesure de prudence. Ne craignez-vous pas que pendant votre sommeil on vous vole votre mule et vos bagages? Comment alors arriverez-vous jusqu'à Golconde? S'il n'était malséant de se donner en exemple, je vous conseillerais de faire comme moi : je mets d'abord ma mule en sûreté, et je m'endors ensuite à côté de mes bagages, avec mon sabre à côté de moi.

— Vous avez raison, lui dit Mahmoud; mais, quand nous faisons halte après toute une journée de marche, je me sens très fatigué et ne pense qu'à faire un bon somme.

Ce soir-là, ils arrivèrent à un petit village situé à l'extrême frontière de l'Inde. Cette bourgade était habitée par des gens de mauvaise apparence, couverts de haillons, et qui regardaient d'un œil d'envie l'attirail des voyageurs. Ali et Mahmoud s'arrêtèrent dans une petite auberge et demandèrent à souper. Tandis qu'on préparait le repas, Mahmoud, assis devant la porte, s'amusait à regarder des enfants qui, tous nus et couverts de poussière, molestaient une grosse chèvre pacifique. Pendant ce temps, Ali, accompagné de l'aubergiste et d'un valet, attachait solidement sa mule, lui faisait donner un sac d'orge, et fermait la porte de l'écurie en mettant la clef dans sa robe.

Le souper ne fut pas trop mauvais. Le cafedji était rempli d'égards pour ces deux étrangers qui venaient de la riche Bagdad.

— Je parie, dit Ali à Mahmoud, que vous ne savez pas où est votre mule.

— Ma foi non! dit Mahmoud; c'est à l'aubergiste d'en prendre soin : je le payerai en conséquence.

— Eh bien! dit Ali, pendant que vous regardiez les chèvres et les enfants, j'ai veillé à tout. Certes, il est intéressant d'admirer des marmots qui jouent dans la poussière; mais j'aime mieux prendre mes précautions, car, dans un village comme celui-ci, on ne saurait témoigner trop de prudence. Ma bonne mule est en sûreté; j'ai la clef de l'écurie dans ma robe; et je dormirai tout habillé.

La conversation ne fut pas longue; nos deux amis, fatigués d'une longue marche, s'étendirent sur un tapis et bientôt s'endormirent profondément.

Au milieu de la nuit, Ali sentit qu'on fouillait dans sa robe. Il voulut crier : une main s'appliqua sur sa bouche. Il se débattit; une autre main lui serra la gorge; une autre main lui appliqua un linge serré sur la mâchoire; une autre main encore, munie d'un bâton, lui asséna un si vigoureux coup sur la tête, qu'il perdit connaissance.

Le matin, à l'aube, Mahmoud, frais et dispos, aperçut en se réveillant son infortuné camarade qui gisait par terre, la figure ensanglantée, à demi étouffé par le bâillon.

— Par Mahomet! s'écria Mahmoud.

Et il se hâta d'ôter le bâillon qui étranglait son ami.

— Ils m'ont pris ma mule, s'écria Ali dès qu'il fut dégagé, ma bonne mule de Bagdad; et ils m'ont presque assassiné! Un cadi, un cadi, pour me venger de ces brigands qui veulent m'empêcher de voir Gad-Nach-Ter-Bor!

Hélas! le malheur d'Ali n'était que trop vrai. Le valet de l'aubergiste, un effronté coquin, s'il en fut, et très bon connaisseur en fait de mules, avait été émerveillé en voyant la monture de notre sage voyageur. Il s'était juré que l'excellente bête serait à lui, et à nul autre. Il l'eût enlevée sans coup férir si le prudent Ali ne l'eût enfermée. A tout hasard, le gredin s'était muni d'un camarade, d'un bâillon et d'un bâton. O prudent Ali! combien tu eusses mieux fait de laisser sans résistance ce coquin fouiller dans ta robe! Il ne t'aurait pas asséné de coups de bâton sur la tête et tu n'aurais pas couru risque d'être étouffé.

Le cadi, appelé à la hâte, constata les coups et le vol de la mule. Il promit de faire une enquête. Mais on ne retrouva ni la mule ni les coupables, et la seule satisfaction d'Ali fut de pouvoir s'indigner à son aise.

De si misérables incidents ne devaient pas retarder le voyage. Après tout, une mule restait à nos deux amis, encore qu'elle fût boiteuse. C'était assez pour arriver jusqu'à Golconde. Ne s'agissait-il pas de rendre la raison à la belle Aïssa? et l'amour ne va-t-il pas en croissant à mesure que les obstacles grandissent?

Au bout de plusieurs jours de marche à travers un pays tout à fait désert, ils arrivèrent enfin devant une ville magnifique. De loin, on voyait les coupoles et les flèches de temples innombrables se dresser dans la plaine et reluire au soleil.

— Voici certainement la ville de Golconde, dit Mahmoud. Un des marchands prétendait que, dans cette ville, il faut toujours boire de la main gauche. Assurément c'est une sottise, et je serai curieux de savoir ce qu'on me fera si je bois de la main droite comme tout le monde.

— Gardez-vous-en bien, dit Ali; ce serait une grave imprudence! Observons attentivement comment boivent les gens du pays, et ne buvons pas autrement qu'eux.

VII.

A peine Ali et Mahmoud eurent-ils franchi les portes de Golconde, qu'ils furent entourés par une troupe de gens d'armes d'aspect rébarbatif. Précisément le rajah de Golconde croyait être en mauvaise intelligence avec le Commandeur des croyants. Les gens d'armes reconnurent Ali et Mahmoud pour des musulmans. Aussi, craignant quelque espionnage, se saisirent-ils des deux étrangers pour les conduire devant le rajah.

Les splendeurs inouïes du palais ne touchèrent pas beaucoup Ali et Mahmoud. Quand on est menacé des plus horribles supplices, on n'a pas le temps d'admirer des pierreries.

Enfin ils parurent devant le rajah, qui leur demanda le motif de leur voyage. Ali, ne voulant point se compromettre, n'avoua rien. Quant à Mahmoud, il raconta naïvement ce qu'il était venu faire.

— Je suis amoureux de la princesse Aïssa, dit-il au rajah, et je veux lui rapporter quelques gouttes de l'eau de Gad-Nach-Ter-Bor.

A ces mots, le rajah, oubliant sa dignité de souverain, se

mit à rire de bon cœur. Les trois cents courtisans, qui se tenaient debout derrière le trône, rirent aussi, et une joie immense ébranla pendant un instant la grande salle du palais de Golconde.

Quand cette hilarité fut enfin calmée :

— Étranger, dit le rajah à Mahmoud, tu veux voir Gad-Nach-Ter-Bor. Je crois que tu as fait pour peu de chose un bien périlleux voyage. Mais ici nous respectons toutes les folies, et, par conséquent, tes vœux seront satisfaits. La fontaine est tout près d'ici, et je te laisserai rapporter à ta belle princesse autant de tonnes d'eau que ta mule en pourra porter.

« Quant à toi, dit-il en se tournant vers Ali, qu'il regarda de travers, ton silence me paraît cacher de mauvais desseins, et je crains fort que nous nous entendions assez mal. »

Quoique souverain d'un immense empire, le rajah était fantasque. Il commanda qu'on lui apportât deux flacons de l'eau de Gad-Nach-Ter-Bor.

— Voilà, dit-il, cette eau que vous êtes venus chercher de si loin. Buvez, buvez....

Mahmoud, non sans quelque hésitation, obéit à l'ordre du rajah.

La perplexité d'Ali fut extrême. Il comprit que son sort était entre ses mains. S'il buvait de la main droite, il s'exposait peut-être aux terribles dangers dont le marchand avait parlé. Mais si pourtant le marchand s'était trompé ! Qui sait si le rajah serait satisfait de le voir boire de la main gauche? Peut-être même l'eau était-elle empoisonnée.

Cette incertitude fit qu'Ali se décida au parti le plus prudent. Il ne voulut pas tremper ses lèvres dans l'eau que lui offrait le rajah.

Cela déplut.

Le rajah fit un signe et ses gardes s'emparèrent d'Ali. L'infortuné fut enfermé dans un cachot, malgré son incomparable prudence, tandis que Mahmoud fut autorisé à aller lui-même puiser l'eau de Gad-Nach-Ter-Bor.

VIII.

Pendant qu'Ali soupirait dans sa prison, Mahmoud approchait de la divine fontaine. Elle était seulement à quelques milles de Golconde. Source fraiche et limpide, entourée de buissons fleuris, elle sortait d'un rocher en faisant entendre un doux murmure. Mahmoud y trempa ses lèvres et demanda à son guide si c'était bien la Gad-Nach-Ter-Bor.

— Assurément, répondit le guide, et c'est une eau très agréable à boire. Mais est-il possible que vous soyez venu de Bagdad pour voir notre fontaine? Elle n'a aucune propriété merveilleuse.

— Cela a l'air d'une folie, lui dit gaiement Mahmoud ; mais je te pardonne, car tu ne connais pas la belle princesse Aïssa.

Le guide répondit que les femmes de Golconde étaient renommées pour leur beauté, et que, sans faire tort aux princesses de Bagdad, on trouverait sans peine à Golconde et dans les environs d'aussi aimables personnes.

Mahmoud soupira. Que le retour à Bagdad sera lent ! qu'il serait agréable de goûter un tranquille repos près de cette source délicieuse ! Est-ce que la princesse Aïssa prendra en pitié l'amour d'un pauvre hère? Qui sait si elle n'est pas guérie? Qui sait si elle n'est pas morte? Qui sait si l'eau de Gad-Nach-Ter-Bor est efficace pour guérir la folie des serpents?

Comme il méditait, voilà qu'une jeune fille arriva près de la fontaine. Mahmoud la regarda et, silencieusement, admira sa taille fine, ses bras arrondis, d'une blancheur éclatante, ses jambes délicates entourées d'un anneau d'or, ses yeux doux et brillants, pleins de fierté, de chasteté et d'amour, les trois plus précieux dons de la femme.

— Étranger, dit la jeune fille, pourquoi me regardes-tu ainsi? Ne sais-tu pas qu'à Golconde les jeunes hommes ne doivent pas nous regarder en face?

— Vierge à la douce voix, répondit Mahmoud, s'il est permis à un pauvre voyageur de se désaltérer à l'eau limpide d'une fontaine, pourquoi lui serait-il défendu de puiser un peu de courage dans des yeux aussi charmants que les tiens?

La jeune fille rougit, se détourna, remplit rapidement sa cruche, et disparut.

Mahmoud revint à Golconde; mais, au lieu de songer à l'heureux succès de son voyage, il ne cessa de parler au guide de la jeune fille qui était venue à la fontaine. Elle s'appelait Fatma : c'était la fille unique d'un vieux derviche, très saint et très riche, qui possédait un magnifique jardin dans les environs de Golconde.

— Trois fois heureux celui qu'elle acceptera pour époux ! pensait Mahmoud.

Et déjà, au plaisir de posséder l'eau de la fontaine divine, se mêlait le regret de ne plus jamais revoir la charmante Fatma.

Cependant Ali, dans sa noire prison, gemissait sur son sort, et vouait à tous les mauvais anges le cruel rajah qui l'avait si durement traité.

Or il arriva que Mahmoud passa une nuit furieusement agitée. Dans son sommeil il voyait Aïssa et Fatma qui se querellaient près d'un caravansérail. Un serpent mordait Fatma au front ; Aïssa puisait de l'eau à la fontaine ; Ali lui jetait des dés à la tête, et, dans la grande cour de Golconde, on empalait le sultan de Bagdad, après lui avoir fait boire deux cents outres de l'eau de Gad-Nach-Ter-Bor. Agité par ces visions diverses, Mahmoud, en se remuant sur sa couche, renversa le flacon qu'il devait rapporter à Bagdad, et la précieuse liqueur se répandit sur les nattes.

Il fallut retourner à la fontaine. Fatma y était déjà. Elle rougit quand elle vit Mahmoud. Elle voulut partir ; mais le jeune homme la retint.

— Belle Fatma, lui dit-il avec respect, on m'a dit que ton père était un homme juste et craignant Dieu. Peut-être trouvera-t-il quelque plaisir à ce qu'on lui parle de Bagdad ; car peu d'hommes de ce pays ont eu l'occasion de voir ma belle patrie.

Le père de Fatma reçut Mahmoud avec une grande bienveillance. Les récits que fit le jeune homme l'intéressèrent vivement. Mahmoud, en parlant, regardait Fatma. Fatma, les yeux baissés, écoutait Mahmoud, silencieuse. Les heures passèrent ainsi, rapides, comme les heures de joie.

O honte ! Quand Mahmoud rentra à Golconde, il n'avait pas rapporté l'eau de Gad-Nach-Ter-Bor.

Tous les jours maintenant, il rendait visite au vieux derviche. Il avait oublié Bagdad, il avait oublié Aïssa, il avait presque oublié son infortuné compagnon, le prudent Ali-ben-Abdallah. Et pourtant le pauvre Ali était très malheureux. Accroupi dans son cachot, il se désespérait, tête-à-tête avec un morceau de pain dur et noir.

Mahmoud, comme on l'a vu déjà, avait un terrible défaut : il ne savait pas réfléchir et vivait à l'aventure. Quand une idée était née dans sa tête, aussitôt, coûte que coûte, il l'exécutait, aussi prompt à abandonner les anciennes résolutions qu'à en prendre de nouvelles. Or voici qu'à l'heure présente le retour à Bagdad ne lui sourit plus. Aïssa ne fait plus battre son cœur. Fatma occupe toute sa pensée. Pourquoi hésiter alors?

Le fait est qu'il n'hésita pas.

Un matin, comme le vieux derviche l'accueillait d'un bon sourire, Mahmoud lui révéla le grand secret.

— Excusez mon audace, dit-il au vieillard; mais mon bonheur est dans les yeux de Fatma; la vie me serait douce si elle devenait ma compagne. Votre sagesse est presque divine, et je n'ai pas d'autre espoir que de vivre ici, à Golconde, entre Fatma et vous, sans me soucier d'Aïssa, et sans songer aux problématiques vertus de l'eau de Gad-Nach-Ter-Bor.

Le derviche ne répondit pas; mais, le lendemain, quand il revit Mahmoud, il l'embrassa tendrement en l'appelant son fils. Sans doute Fatma avait parlé. Elle avait accepté l'amour du jeune étranger, et le vieux derviche n'avait pas résisté à sa fille. C'est la coutume en Orient que les pères choisissent pour leurs filles l'époux qu'elles ont préféré.

Qui pourra peindre la joie de l'heureux Mahmoud? Il chantait, dansait, riait, pleurait, embrassait le vieux derviche. Quant à Fatma, elle tremblait un peu. Mais tant d'amour brillait dans ses yeux que ce tremblement n'était pas de la frayeur.

Mahmoud passa toute la journée chez le derviche. Le brave homme eut le bon goût de se tenir à l'écart, laissant les deux jeunes gens tout à leur amour. Ce qu'ils se dirent ne mérite pas d'être répété. Depuis qu'il y a des amoureux, depuis longtemps, les paroles sont restées les mêmes. Chanson banale, toujours vieille et toujours jeune. Que le temps est court où on peut la chanter !

Le soir, Mahmoud revint à Golconde. La nuit était étoilée, et une délicieuse fraîcheur embaumait l'atmosphère.

— O nature, disait Mahmoud, que tu es belle et douce! et que tu fus clémente pour moi! Parmi ces étoiles, où est celle qui m'a conduit au bonheur? Où est celle qui m'a fait voir Aïssa? Où est celle qui m'a mené à Golconde? Où est celle qui a dirigé Fatma à la fontaine et qui lui a permis de m'aimer?

A la même heure, Ali, dans sa prison, maudissait Dieu et les hommes. Il entendait les rats grouiller dans son cachot. Nulle étoile n'apparaissait à ses yeux, et, en cassant son pain dur, il s'accusait d'imprudence et de folie aventureuse.

IX.

Les fiançailles de Fatma avec le voyageur étranger faisaient du bruit à Golconde. Fatma était la plus belle et la plus sage des filles du pays. Son père passait pour le plus riche et le plus pieux des derviches. Les citoyens de Golconde admiraient l'heureuse fortune de Mahmoud. Quelques-uns l'accusaient de fourberie, d'astuce et d'intrigue. Mais les hommes ne peuvent avoir pour nous que pitié ou jalousie, et la jalousie est plus agréable à inspirer que la pitié.

La nouvelle du bonheur de Mahmoud vint jusqu'aux oreilles du rajah, qui fit venir le jeune homme.

— Étranger, lui dit-il, tu as entrepris des aventures hasardeuses, et tu as réussi au delà de tout espoir. Ce n'est pas avec des causes naturelles qu'on amène ainsi à soi le succès. Tu as sans doute un talisman qui t'assure le triomphe; je te ferai riche et honoré si tu consens à m'en faire présent.

— Puissant rajah, dit Mahmoud, je n'ai pas de talisman. Mais, si vous donnez la liberté à mon prudent compagnon de voyage Ali ben Abdallah, que vous avez fait enfermer dans un cachot, je vous raconterai, sans mentir d'un seul mot, tout ce que j'ai fait depuis mon départ de Bagdad.

Le rajah, curieux de connaître le secret de Mahmoud, donna l'ordre de faire venir le prisonnier. Les gardes se rendirent alors dans les souterrains du palais afin de rendre Ali à la liberté; mais, quand ils entrèrent, ils ne virent plus personne. Au milieu du cachot un trou béant était ouvert, et du fond de l'abîme sortaient des gémissements lamentables.

— Hélas, disait la voix, pourquoi ai-je voulu fuir? Pourquoi ai-je eu la funeste idée de soulever les dalles de mon cachot? Hô, aïe, aïe ! voilà que je suis tombé dans un cloaque, hideux repaire de rats et de serpents. Je me suis cassé la jambe, et ma tête est toute meurtrie. Mon corps n'est plus qu'une plaie. Aïe, aïe! Jamais je ne reverrai la lumière du jour; jamais je ne trouverai l'eau de Gad-Nach-Ter-Bor. C'en est fait : je ne pourrai pas rendre la raison à la belle Aïssa, que j'aime toujours, malgré les maux qu'elle m'a causés !

Cette voix gémissante était la voix d'Ali. A force de patience et d'énergie, il avait pu, sans donner l'éveil à ses geôliers, desceller la dalle qui pavait son cachot; et, pour ne pas rester plus longtemps prisonnier, exposé à la cruelle vengeance d'un rajah soupçonneux, il avait voulu fuir. Mais, au lieu de trouver la liberté, il avait sauté dans une basse fosse et s'était cruellement meurtri.

On le retira, on le pansa, on le lava. Puis, quand il fut un peu mieux accommodé, on l'amena, couché sur une civière, devant le souverain de Golconde.

Mahmoud fut très ému en retrouvant son ami et en voyant ses cheveux blanchis par les souffrances et les angoisses d'une dure captivité.

— Puissant prince! dit Mahmoud au rajah, cet homme est innocent. Il est féru d'amour pour la princesse Aïssa. Laissez-le retourner à Bagdad, emportant avec lui l'eau précieuse de Gad-Nach-Ter-Bor, qui rendra la raison à la belle princesse.

— Soit! lui répondit le rajah; je t'accorde sa grâce; mais tu me révéleras ton secret.

Ali, trop faible pour parler, pleurait de joie en pensant que ses vœux allaient enfin être exaucés.

Un mois se passa avant qu'Ali fût en état de repartir. Il put assister aux noces magnifiques de Mahmoud et de Fatma.

— Imprudent, disait-il à Mahmoud, ne crains-tu pas que ces Indiens te dressent quelque piège? Fatma est bien jolie; mais les femmes les plus jolies sont les plus dangereuses à garder. Quant au rajah, c'est un bonhomme capricieux, et qui te fera couper la tête si cette fantaisie lui passe dans l'esprit. A ta place, je me méfierais aussi du vieux derviche, qui te prépare peut-être quelque tour de sa façon. Tu ne connais pas tous ces gens-là. Crois-moi, il ne faut pas être si confiant; je suis payé pour savoir que, malgré une extrême prudence, on est quelquefois durement traité par les hommes et les choses.

Mahmoud se contentait de sourire et de vivre aux côtés de Fatma les jours les plus fortunés que, de mémoire d'homme, amoureux ait vécus à Golconde.

Quand Ali fut sur le point de partir :

— Ami, lui dit Mahmoud, tu donneras cette bourse à mon vieux père, et tu lui diras de venir me retrouver ici. Les deux esclaves qui t'accompagnent jusqu'à Bagdad ramèneront mon père près de moi, et je n'aurai plus rien à désirer.

Ce disant, il embrassa tendrement Ali et lui souhaita un heureux voyage.

X.

Lorsque Ali fut parti, le rajah fit venir Mahmoud et lui demanda son secret.

— Seigneur, lui dit Mahmoud, je n'ai ni secret, ni philtre, ni talisman. Je me laisse mener par les choses et je ne prends pas souci de ce qu'il m'est impossible d'empêcher. Je mets en pratique un vieux proverbe usité à Bagdad : « Quand on n'a pas ce que l'on aime, il faut aimer ce que l'on a. » Voilà, seigneur, quel est mon talisman. Vivre au jour le jour et se laisser guider par sa bonne étoile, quand on a une bonne étoile! Il n'en faut pas plus pour être heureux.

Le rajah eut un moment de colère. Il fronça les sourcils et regarda Mahmoud avec fureur.

— J'ai envie de te faire empaler, pour t'apprendre qu'on ne plaisante pas impunément avec un souverain comme moi. Oui, par Brahma! tu seras empalé sur la grande place de Golconde, et ton supplice prouvera la sottise de tes théories.

En parlant ainsi, malgré sa colère, il observait Mahmoud. Mais Mahmoud ne trembla pas. Cette bravoure plut au rajah.

— Tu es vraiment un brave, lui dit-il. Brave et heureux, il ne m'en faut pas plus! Je te nomme mon grand vizir, et tu gouverneras mes peuples.

— Seigneur, répondit Mahmoud en s'inclinant, je n'ai pas mérité tant de gloire. Il n'y a pas en moi l'étoffe d'un ministre, et je ne saurais gouverner un peuple, même sous les ordres, d'un grand prince. Celui qui éblouit les yeux des autres souvent n'est pas heureux lui-même. Je vivrai dans l'obscurité, loin des splendeurs de votre palais, avec ma chère Fatma et le sage derviche.

Le rajah soupira et laissa partir Mahmoud.

A quelque temps de là, le vénérable père de Mahmoud, accompagné des deux esclaves, arriva enfin à Golconde.

— Loué soit Dieu! dit Mahmoud en embrassant son père, et bénie ma bonne étoile! Te voilà près de moi, père, et je n'ai plus rien à désirer. J'ai une femme qui m'aime tendrement. Nul des citoyens de Golconde ne possède de plus beaux fruits et un plus beau jardin. La faveur du rajah s'étend chaque jour sur moi..... Mais, dis-moi, ô mon père, qu'est devenu Ali, mon prudent compagnon de voyage?

— Hélas! dit tristement le vieillard, le pauvre Ali ben Abdallah! Il est arrivé à Bagdad avec un œil borgne, des cheveux blancs et une jambe boiteuse. Il faisait pitié à voir. Pour comble d'infortune, Aïssa était complètement guérie et passait sa vie dans les fêtes. J'ai conseillé à Ali de renoncer à Aïssa, de chercher une autre femme et de jeter dans l'Euphrate l'eau de Gad-Nach-Ter-Bor. « Eh quoi! m'a-t-il répondu, anéantir le fruit de mes souffrances et de mes efforts? Abîmer dans l'Euphrate ce qui m'a coûté tant de misères. Non, mille fois non, ce serait une insigne folie que de renoncer à la magnifique récompense que me doit le sultan. » Il a donc été trouver le sultan et lui a raconté toute son histoire. Par malheur, notre auguste souverain avait oublié déjà qu'Aïssa avait jadis perdu la raison. Il a cru qu'Ali était un imposteur et il a chargé les plus savants alchimistes d'examiner l'eau apportée à Bagdad au prix de tant de fatigues. Les chimistes ont prouvé péremptoirement que c'était de l'eau claire : alors le sultan s'est fâché, et il a fait empaler le pauvre Ali ben Abdallah, après lui avoir fait donner trois mille coups de bâton à la plante des pieds.

— Hélas! dit Mahmoud.

Et il versa une larme sur le sort de son pauvre compagnon.

Quand, le soir, à la clarté des étoiles, Mahmoud, Fatma, le vieux derviche, le père de Mahmoud, se trouvèrent réunis, Mahmoud restait songeur.

— Je comprends maintenant, dit-il tout à coup, ce que disait le vénérable Hormached. « Gad-Nach-Ter-Bor, *source de la joie et des larmes.* » Mais ce qui est joie pour les uns est larmes pour les autres.

CAUSERIE LITTÉRAIRE

I.

Grande exposition de beaux livres, dorés, illustrés, splendides, en vue du jour de l'an qui est proche. Faisons un tour dans la grande salle d'honneur et arrêtons-nous un moment devant ceux qui ont les honneurs de la cimaise. Voici d'abord *la Dernière Égypte* (1), texte et dessins par Ludovic Lepic, l'éminent artiste dont tout le monde a remarqué les aquarelles et les toiles exposées, cette année même, dans les galeries de l'Union des arts décoratifs. Par la « dernière Égypte », M. Lepic entend l'Égypte telle qu'elle était avant le bombardement d'Alexandrie, alors que l'Egypte appartenait encore aux Égyptiens. Il la décrit en artiste, sans afficher les moindres prétentions scientifiques, d'après ses souvenirs et ses notes de voyage. Le côté pittoresque des choses a surtout frappé son imagination et il laisse à d'autres les aperçus ou politiques, ou philosophiques, ou humanitaires. C'est un hardi compagnon, aimant les aventures, bravant le danger, ne plaignant pas sa fatigue. Très pratique, il sait se tirer des mauvais pas et se rit des obstacles que lui présentent soit la résistance des choses, soit la mauvaise volonté des hommes. Des choses il vient à bout à force d'énergie; des hommes avec le bâton. D'un Arabe bien rossé il tire tout ce qu'il veut. Le domestique qu'il a engagé pour la durée du voyage raconte au retour que jamais il n'a été si battu, mais que jamais il n'a été plus heureux. Un fier homme, son maître, et qui le nourrissait, il faut voir! En somme, si M. Lepic a rapporté de l'Égypte quelque souvenir affectueux et sympathique, c'est pour le chameau et surtout le dromadaire. Elle est fort amusante, cette relation sincère, écrite à la militaire, d'une allure très décidée, et menée, comme les Arabes, tambour battant. Le crayon court comme la plume, à toute bride, avec un admirable entrain, et ne semble pas avoir été moins sincère.

II.

Voici maintenant une fantaisie échevelée de Quatrelles, *la Dame de Gai-fredon* (2). Le début en est tragique. On y assiste au trépas d'un noble chevalier mourant d'une indigestion de gaufres. Pleurez donc sur l'infortuné gentilhomme, puisque Quatrelles a voulu d'abord faire couler vos larmes; vous allez rire ensuite. Vous allez voir! Une vraie orgie d'humeur folle, une débauche d'intempérante gaieté. Cette indigestion de rire n'est pas fatale comme l'indigestion de gaufres, parce que le rire de Quatrelles est toujours un rire léger, qui ne vous secoue pas brutalement. Les gais fredons de cette noble dame, qui mérite bien son nom, ont été notés, non en musique, mais en aquarelles et en dessins, par Eugène Courboin, qui, lui aussi, s'est livré à une orgie de gaieté; mais cette gaieté, comme celle de Quatrelles, demeure, dans ses plus grands excès, de bonne compagnie et distinguée.

III.

Dans *l'Idylle* (1) de Gustave Nadaud figurent non un vrai Melibée, non une Amaryllis authentique, mais des bergers-Watteau de Paris, une Estelle et un Némorin de l'avenue de Villiers. Ne vous alarmez pas. L'avenue de Villiers est plus honnête que ne le veulent faire croire MM. les romanciers et les dramatiques, qui en font volontiers un élégant repaire. Estelle et Némorin ont passé par la mairie. Les voici qui vont respirer l'air des champs. Et Némorin emporte deux plumes pour raconter les communes impressions : une plume un peu grosse qui les retracera en humble prose, une plume à pointe de diamant qui les retracera dans la langue des dieux. Pas les grands dieux de l'Olympe, vous entendez bien, mais les bons petits dieux qui ne dédaignent pas la terre, comme Pan et les Sylvains. Ce mélange de prose et de vers, dont on est déshabitué, nous ramène à l'époque de Desmoustiers et aux *Lettres à Émilie;* nous ne songeons pas un moment à nous en plaindre. Pendant que Gustave Nadaud laissait courir ses deux plumes tour à tour, M. Albert Aublet maniait avec art son crayon très finement taillé, et nous avons sous les yeux, grâce à lui, une série de scènes gracieuses, fraîches et riantes.

La première planche nous montre Estelle et Némorin en wagon, au départ; ils regardent la campagne d'un air animé et l'on sent que leurs deux cœurs battent d'une même joie. La dernière nous les montre dans le même wagon, au retour; ils dorment. Oui, hélas! ils dorment. Ah! monsieur Nadaud! Ah! monsieur Aublet! Voilà donc le symbole de la durée des amours, même légitimes? Voilà donc l'assoupissement fatal qu'amène le tête-à-tête au sein des vertes campagnes? Ils dorment donc. A quoi rêvent-ils? Au petit Némorin ou à la petite Estelle qui va dans quelques mois augmenter l'effectif de l'avenue de Villiers. Car voilà où l'idylle a abouti. Il n'y a que la campagne, voyez-vous. A Paris, on n'a pas un instant à soi, comme il est dit dans *Ma camarade*.

IV.

L'éloge de *la Chanson de l'enfant* (2) par M. Jean Aicard n'est plus à faire. Le succès en a été consacré par une des belles récompenses dont dispose l'Académie française, qui, ce jour-là, a répondu au sentiment public. Rien de plus délicat, de plus tendre et de plus maternel que les petits poèmes

1 *La dernière Égypte*, par Ludovic Lepic. — 1 vol. Paris, 1884. G. Charpentier.

2 *La Dame de Gai-fredon*, par Quatrelles. — 1 vol. Paris, 1884. Hachette et Cie.

(1) *Une Idylle*, par Gustave Nadaud, illustrations d'Albert Aublet. — 1 vol. Paris, 1884. Librairie des bibliophiles.

(2) *La Chanson de l'enfant*, par Jean Aicard. — 1 vol. Paris, 1884. Georges Chamerot.

consacrés au premier âge et les mélodies chantées sur les berceaux. Rien de plus gracieux que les médaillons et les portraits des chérubins blonds et roses qui dorment sous l'œil de la maman ou s'ébattent à ses pieds. Rien de plus pittoresque que les légendes dont le poète les amuse, sans les effrayer sottement, au premier éveil de l'intelligence. Enfin rien de plus moral que les conseils déjà virils, mais dont le fardeau est proportionné à leurs forces encore frêles, quand vient l'âge de parler raison. C'est enfin un excellent livre qui a déjà fait et fera encore la joie des enfants et des mamans. L'idée est donc heureuse de leur offrir ces petits poèmes en une édition splendide, merveilleusement illustrée par M. Lobrichon. Vous serez ravis de ces gravures sur bois exécutées par M. L. Rousseau, toutes si légères, si delicates et comme aériennes. Il semble que tous ces petits tableaux soient l'œuvre de quelque fée. C'est la réhabilitation de la planche en bois, me dit un fin connaisseur. Eh bien, si la planche en bois avait en effet besoin d'être réhabilitée, elle l'est.

V.

Signalons encore l'intéressant volume de M. Victor Tissot sur *la Russie et les Russes* (1), illustrée de 250 gravures faites sur les dessins de Haenen et de Pranischvikoff, noms rassurants, car ils indiquent que les tableaux ne sont pas de fantaisie. Voici encore un voyage dans les rudes contrées, *Un hiver en Laponie* (2), par M. Paul du Chaillu, avec des illustrations si fidèles qu'elles vous donnent froid. On se prend à se souffler dans les doigts, et volontiers on battrait la semelle. N'oublions pas non plus un volume de M. Dubut de Laforest, *le Rêve d'un viveur* (3), que nous recommandons aussi, mais spécialement pour les illustrations, qui sont fort belles. Quant au rêve lui-même, c'est une fantaisie bien lugubre. M. Dubut de Laforest nous conduit au Père-Lachaise, entr'ouvre les tombes, évoque les ombres, fait entre-choquer les ossements qui se rejoignent, et fait sortir une voix sépulcrale des crânes rongés par les vers. Hélas! pauvre Yorick! hélas, pauvre Héloïse! helas, pauvre Abélard! Ces dialogues des morts ont sans doute une haute portee philosophique; mais j'avoue humblement qu'elle m'échappe. Peut-être aussi ce rêve d'un viveur n'est-il qu'un cauchemar confus et horrible, conséquence d'un abus du homard à l'américaine. De philosophie, point; mais digestion pénible. Je l'aimerais mieux ainsi, car enfin j'ai honte de ne pas bien comprendre.

Et maintenant, deux bijoux de l'or le plus fin, *le Roi des montagnes* (4) d'Edmond About et les *Contes* (5) d'Alphonse Daudet, vous sont offerts par M. Jouaust en deux ravissants écrins. Deux merveilles, ces éditions vraiment artistiques. Les dessins du *Roi des montagnes* sont de Charles Delort; les eaux-fortes des *Contes* sont de E. Burnand. Oui, deux merveilles; aussi va-t-on se les arracher. C'est le cas d'employer la formule : Il n'y en aura pas pour tout le monde.

VI.

Le théâtre nous appelle; courons. Et nous nous hâtons, en effet, vers l'Ambigu; mais tout aussitôt, oui, à peine entrés, nous voici pris à la gorge et au nez. Que voulez-vous? Les émanations de *Pot-Bouille!* Une odeur insupportable d'eau de vaisselle, les vapeurs qui sortent des éviers et des plombs, les parfums des cuisines et des chambres de bonnes, l'âcre poussière que soulèvent les pieds dans l'escalier de service peu visité par le balai. Horrible, horrible! Pour vous remettre, regardez le joli Trublot arrêtant les Galathées du fourneau par leur torchon. Non, dites-vous? Eh bien alors, l'oncle Bachelard donnant à ses jeunes nièces un *jaunet* à la condition qu'elles iront le chercher au fin fond de ses poches. Aimez-vous mieux voir cet autre satyre, un satyre cafard, celui-là, le magistrat Dulaurier? Quoi! vous avez des nausées? C'est cependant la peinture de la bourgeoisie, et, vous savez, la peinture exacte, consciencieuse, documentaire. Il paraît que nous avons posé devant l'objectif, vous et moi, et, si nous feignons de ne pas nous reconnaître, c'est tout uniment par hypocrisie ou vain orgueil. Qui donc est jamais absolument satisfait de son portrait et ne se croit pas trahi par le peintre? Nous sommes des coquets vaniteux, voilà tout. Mais vous ne pouvez supporter plus longtemps ce spectacle? Eh bien partez : je vous donnerai à la fin un court résumé. Le voici : un premier acte de vaudeville à la Paul de Kock, un dernier acte de mélodrame à la Dennery — pas le Dennery des bons jours; mais enfin les yeux sensibles versent des pleurs. Entre cette tête et cette queue, des tableaux sans suite et sans lien, un pêle-mêle de scènes dont la plupart donnent le haut de cœur; mais aussi des intérieurs de magasins très fidèles, des piles d'étoffes qui sont de vraies étoffes, des voitures qui sont de vraies voitures, des chevaux entr'aperçus qui sont de vrais chevaux; quand viennent les cuisinières, un langage de cuisinières qui est un vrai langage de cuisinières. Non, le réalisme n'est pas un vain mot.

Si la bourgeoisie est maltraitee par M. Zola, elle n'a pas à se plaindre de M. Georges Ohnet. A elle le beau rôle dans ses romans et dans les drames qui en sont tirés. Rappelez-vous la boulangère écrasant Serge Panine de sa supériorité un peu lourde, car la plebeienne avait plus de force que de [illegible] un meilleur coup de pistolet ce vibrion devenant dangereux. Aux bourgeois encore le haut du pavé dans le *Maître de forges*, un plébéien lui aussi, qui a toutes les delicatesses, toutes les générosités, sauf celle de ne pas abuser de sa force. Il est bien quelque peu tyran, et il faut que ceux qu'il adore plient sous sa volonté, comme le fer sous le marteau de sa forge. Un héros, ce Dherblay. Tel qu'il est, on l'aime et on l'admire sur la scène comme on l'a aimé et admiré dans le roman.

1. [illegible]
2. [illegible]
3. [illegible]
4. [illegible]
5. [illegible]

Les nobles qui l'entourent ne nous vont pas si droit au cœur. La jeune marquise qu'il épouse est un caractère, mais un assez vilain caractère en somme. Elle n'a que de l'orgueil; lui a de la fierté. La mère de la marquise est une faible tête sans volonté ni clairvoyance : aussi n'a-t-elle jamais pris d'elle-même une décision. Si par hasard elle a un avis, sa fille lui déclare aussitôt que son dessein n'est pas raisonnable. Quant au duc, l'ex-fiancé de la jeune patricienne, un triste sire, vraiment par trop vil et misérable.

Donc à l'enfant du peuple tout l'éclat et le prestige. Pour que la bourgeoisie ne s'enorgueillisse pas trop cependant, M. Ohnet nous présente le sieur Moulinet, millionnaire par la grâce du chocolat fabriqué sans cacao. Un triple sot, ce Moulinet, caricature de M. Poirier, un sot et un malotru dont l'aspect est rendu plus désagréable encore par l'artiste qui incarne le rôle, artiste de grand talent, mais qui a le tort de s'habiller comme un maraîcher le dimanche et d'appuyer trop sur la note vulgaire. Puisque nous parlions de M. Poirier, voyez son beau gilet, sa splendide redingote : il n'a pas, lui, cette physionomie de pleutre. L'auteur et l'artiste ont trop voulu rabattre notre orgueil bourgeois.

Négligeons les personnages secondaires, d'autant que le roman, bien connu, nous dispense d'analyser la pièce par le menu, et voyons ce qui fait l'intérêt et l'originalité du drame : l'orgueil de la patricienne aux prises avec la fierté du plébéien. Lutte intéressante, arrivant même aux plus puissants effets dramatiques, mais qui a ce tort cependant d'avoir pour point de départ un malentendu et de se prolonger grâce à ce malentendu persistant. Il n'y aurait qu'un mot à dire pour que ces deux ennemis qui s'aiment tombassent dans les bras l'un de l'autre; ce mot, nous l'attendons, il nous semble qu'il va sortir de leurs lèvres frémissantes: ils ne le disent cependant qu'à la dernière extrémité. Il était temps enfin, car l'émotion du spectateur n'allait pas sans quelque fatigue; nous sentions trop, tout en pleurant — Dieu sait si l'on pleure! — que la pièce avait un point d'appui bien artificiel et fragile dans une méprise prolongée un peu contre la vraisemblance. Sur une base si frêle une légère comédie à la Marivaux peut pivoter sans danger : pour un drame, c'était jouer gros jeu. Enfin, puisque la partie est gagnée et largement par M. Ohnet, qui a été non seulement salué vainqueur, mais acclamé en triomphateur, je n'indique les risques courus que pour rendre hommage au talent et à l'art supérieur qui ont opéré ce miracle de nous faire accepter comme vrai le convenu et l'artificiel.

Voyez, en effet, ce qu'il faut admettre : qu'une descendante des croisés qui n'a que du dédain pour cet enfant du peuple le présente soudain à son noble entourage pour son fiancé, et cela pour se venger de l'abandon d'un jeune duc qui *enchocolate* ses parchemins. Il faut admettre aussi qu'elle se persuade que ce mari violemment épris, avec une ardeur et une fougue plébéienne, se résignera à n'être mari que de nom. Il faut admettre encore qu'elle soit ruinée et que les siens soient ruinés autour d'elle sans en avoir le moindre soupçon. Il faut admettre aussi que ce plébéien qui entretient le luxe de la famille entière — et même je lui reprocherais de tirer trop souvent son porte-monnaie, de même que le *Nabab* de M. Daudet déchirait les coupons de son carnet de chèques, — il faut admettre que ce plébéien se laisse reprocher par cette patricienne de l'avoir épousée pour sa fortune et courbe la tête sous l'affront sans répondre un mot. Il faut admettre enfin que la noble famille, quand elle sait de quelle erreur naît le malheur des époux, prolonge encore le mystère et ne dise pas à Mme Dherblay à quel point elle est aveugle et coupable. Et, quand elle apprend par hasard la vérité, quand elle reconnaît que ce mari dédaigné est un héros, quand elle l'aime enfin de toutes les forces de son âme, ira-t-elle du moins alors lui dire le mot qu'il attend : « Je t'aime » ? Non : son orgueil s'y refuse encore. Cet amour éclate malgré elle cependant par sa jalousie même, qui ne peut se contenir en présence d'une coquette en qui elle croit voir une rivale. Dherblay le voit et il pourrait aller à elle et lui dire : « Mais tu m'aimes ! » Non, il n'ira pas, car sa fierté le lui défend. Il va se battre pour elle, duel où toutes les chances sont pour qu'il meure. Dans cette nuit suprême où il écrit ses dernières volontés, il entend la malheureuse errer autour du cabinet de travail où il écrit; il l'entend mettre la main sur le bouton de la porte; mais cette porte, elle ne l'ouvre pas, par orgueil, et lui ne va pas l'ouvrir, par fierté. Ce n'est que sur le terrain, quand elle est apparue soudainement pour lui faire un rempart de son corps et qu'elle a reçu une balle dans l'épaule, qu'ils se décident à dire l'un : « M'aimes-tu? » et l'autre : « Je t'adore! » Vous voyez qu'il était temps.

Ce duel final est le coup de théâtre du dénouement; mais le vrai duel, le long duel qui fait tout le drame, c'est la lutte entre cette fierté et cet orgueil. S'il faut tout un concours de circonstances rares dans la vie ordinaire pour que la lutte s'engage, si les moyens employés pour la prolonger sont des ressorts un peu factices, le spectacle n'en est pas moins des plus émouvants. Ce romanesque délicat nous touche plus que le réel du naturalisme. C'est donc un grand succès, un triomphe, et auquel je suis très heureux d'applaudir. Plus encore que dans *Serge Panine*, M. Ohnet vient de prouver qu'il est ce qu'on appelle aujourd'hui un tempérament dramatique.

MAXIME GAUCHER.

NOTES ET IMPRESSIONS

Sans doute il est trop tard pour parler encor d'elle.

Elle, c'est M. de Mazade. L'honorable académicien « prenait séance » il y a quinze jours, au moment où l'on imprimait mes dernières notes, de sorte que je n'ai pu rendre compte de cette réception. Je l'ai regretté. J'aurais eu plaisir à louer l'excellent discours de M. Mézières, qui répondait au récipiendaire, et à complimenter le récipiendaire lui même.

Depuis quelques années, les nouveaux élus affectaient de

varier autant que possible la forme ordinaire de ces harangues. Au lieu de débuter par un débordement de reconnaissance mêlée de confusion, ils s'ingéniaient à réduire leur remerciement aux proportions les plus simples ou à le renouveler par quelque observation piquante. « Il m'a toujours semblé, dit M. Caro, que la vraie manière d'être modeste est de ne pas donner avec trop de complaisance les raisons de sa modestie. » M. Sully Prudhomme remarque que la modestie n'est même pas de mise : « Elle ne saurait être chez votre élu ni bien sincère, car il a dû lui-même se désigner à votre choix, ni bien décente, car il ne lui siérait pas de déprécier en sa personne ce que vous avez jugé digne de votre plus haute récompense. » M. Gaston Boissier va plus loin : il ne dit rien du tout. Il retrace consciencieusement la vie de son prédécesseur ; mais de remerciement, pas un mot : s'il occupe le fauteuil de M. Patin, c'est qu'apparemment il devait l'occuper.

M. de Mazade, lui, est revenu à la bonne, à la saine tradition académique. Il a déclaré, tout naturellement, qu'il se jugeait indigne de l'honneur qu'on lui décernait :

« ... Vous avez voulu cette fois, sans doute pour ne décourager personne, accueillir parmi vous un prétendant à vos faveurs qui ne vous était recommandé ni par l'éclat des grands rôles, ni par le retentissement de la tribune ou des chaires publiques, ni par les succès de la poésie, du roman ou du théâtre, un homme qui n'a été jamais qu'un modeste écrivain faisant sans bruit son devoir, un simple soldat de l'armée littéraire. »

C'était bien ce qu'il fallait dire.

On s'en est étonné ; on a trouvé que M. de Mazade aurait pu être moins modeste. Mais Corneille s'était montré plus modeste encore dans le discours qu'il prononça le 22 janvier 1647, « lorsqu'il fut receu à la place de monsieur Maynard ». On ne le connaît guère ou on l'a oublié, ce discours de l'auteur du *Cid*. Il mériterait pourtant de figurer dans un cours de style, au chapitre de l'humilité littéraire. Jugez-en :

« Messieurs,

« S'il est vrai que ce soit un avantage pour dépeindre les passions que de les ressentir, et que l'esprit trouve avec plus de facilité des couleurs pour ce qui le touche que par les idées qu'il emprunte de son imagination, j'avoue qu'il faut que je condamne tous les applaudissements qu'ont reçus jusques ici mes ouvrages, et que c'est injustement qu'on m'attribue quelque adresse à décrire les mouvements de l'âme, puisque, dans la joie la plus sensible dont je sois capable, je ne trouve point de paroles qui vous en puissent faire concevoir la moindre partie. Ainsi je vois ma réputation prête à être détruite par la gloire même qui la devoit achever, puisqu'elle me jette dans la nécessité de vous montrer mon foible ; et, prenant possession des grâces qu'il vous a plu me faire, je ne me dois regarder que comme un de ces indignes mignons de la fortune que son caprice n'élève au plus haut de sa roue sans aucun mérite, que pour mettre plus en vue les taches de la fange dont elle les a tirés. Et certes, voyant cette honte inévitable dans l'honneur que je reçois, j'aurois de la peine à me consoler si je ne considérois que vous rappellerez aisément en votre mémoire ce que vous savez mieux que moi, que la joie n'est qu'un épanouissement du cœur et, si j'ose me servir d'un terme dont la dévotion s'est saisie, une certaine liquéfaction intérieure qui s'épanche dans l'homme tout entier, relâche toutes les puissances de son âme : de sorte qu'au lieu que les autres passions y excitent des orages et des tempêtes, dont les éclats sortent au dehors avec impétuosité et violence, celle-ci n'y produit qu'une langueur qui tient quelque chose de l'extase et qui, se contentant de se mêler et de se rendre visible dans tous les traits extérieurs, laisse l'esprit dans l'impuissance de l'exprimer.

Corneille espère néanmoins que l'Académie aura la bonté d'excuser cette impuissance ainsi que l'indignité de l'homme qu'elle a tiré de la *fange*. Elle est assez riche pour être généreuse :

« ... Et véritablement, messieurs, quand je n'aurois pas une connoissance particulière du mérite de ceux qui la composent ; quand je n'aurois pas tous les jours entre mes mains les admirables chefs-d'œuvre qui partent des vôtres ; quand je ne saurois enfin autre chose de vous, sinon que vous êtes le choix de ce grand génie qui n'a fait que des miracles, feu M. le cardinal de Richelieu, je serois l'homme du monde le plus dépourvu de sens commun si je n'avois pour vous une estime et une vénération toutes extraordinaires.

La fréquentation de ces esprits éminents ne sera pas seulement flatteuse pour son amour-propre ; il en tirera de grands avantages :

« ... Il est impossible que je ne remporte les belles teintures et les parfaites connoissances qui, donnant une meilleure forme à ces heureux talents dont la nature m'a favorisé, mettront en un plus haut degré ma réputation et feront remarquer aux plus grossiers même, dans la continuation de mes petits travaux, combien il s'y sera coulé du vôtre, et quels nouveaux ornements le bonheur de votre communication y aura semés... »

Les mots « heureux talents » et « ma réputation » laissent peut-être percer un peu de vanité..., mais si peu ! Songez que Corneille parle à des gens qui ont tous du génie, qui ont produit « d'admirables chefs-d'œuvre » et qui sont eux-mêmes le chef-d'œuvre du cardinal de Richelieu !

Enfin, il les conjure de croire à sa reconnaissance :

« .... Et qu'encore qu'il soit très vrai que vous ne pouviez donner cette place à personne qui se sentît plus incapable de la remplir, il n'est pas moins vrai que vous ne la pouviez donner à personne ni qui l'eût plus ardemment souhaitée, ni qui s'en tînt votre redevable en un plus haut point, ni qui eût plus de passion de contribuer de tous ses soins et de toutes ses forces au service d'une compagnie si célèbre, à qui j'aurai des obligations éternelles de m'avoir fait tant d'honneurs sans les mériter. »

Voilà le discours de Corneille.

Reconnaissez maintenant que M. de Mazade a été présomptueux.

∴

Le lendemain de la mort d'Henri Martin, un journal a annoncé que M. Oscar de Vallée posait sa candidature au

fauteuil rendu si brusquement et si malheureusement disponible.

Cette candidature a froissé un autre journal, comme arrivant trop tôt.

Trop tôt!... le lendemain de la mort?... Hélas! elle est peut-être tardive! C'est au chevet du malade que les héritiers se montrent.

Voyez ce qui s'est passé pour ce pauvre Laprade. Voilà deux ans et plus que son fauteuil était attendu. Quinze jours avant la vacance définitive, un journal en disposait en faveur de M. Coppée. « About prenant la place de Jules Sandeau, Coppée succédant à un poète : c'est indiqué, ça va de soi. » Oui; mais le poète ne s'en allait pas. Comme je l'ai entendu dire à un grand auteur comique qui fait partie de l'Académie et que je n'ai pas besoin de désigner davantage, M. de Laprade était un *faux mort*. Aussi ses confrères, qui le connaissaient bien, ne faisaient pas fonds sur lui et ils venaient de fixer un jour pour l'élection du successeur de Sandeau quand on apprit que M. de Laprade s'était décidé à mourir. On ne pouvait pourvoir à son remplacement en même temps qu'à celui de Jules Sandeau. La combinaison rêvée par certains journaux se trouvait donc contrariée.

Que ne mourait-il plus tôt? C'est le mot qu'on avait déjà dit pour M. de Champagny. Au moment où l'âme de ce fervent catholique quitta notre pauvre monde pour « entrer dans le repos » — j'emploie prudemment l'expression consacrée cette semaine par le président du Sénat, — l'Académie venait d'élire M. Perraud à la place d'Auguste Barbier. « Ah! s'écria un immortel éploré, si nous avions su que M. de Champagny allait nous quitter! Nous aurions donné son fauteuil à l'évêque, qui y eût été si bien! » Et le fait est que M. Perraud a dû se sentir moins à son aise dans le fauteuil du poète des *Iambes*.

***

Émile de Girardin fondait des journaux pour prouver l'impuissance de la presse. S'il revenait au monde, ne s'accommodant pas du repos dans lequel son âme est *probablement* enfermée — ménageons toujours le Sénat! — j'imagine qu'il proclamerait au moins le pouvoir de M. Francisque Sarcey.

Je ne parle pas de l'autorité du critique théatral. Non! Elle est grande, son autorité; elle s'exerce sans limites depuis le coucher jusqu'au lever du soleil, et l'on peut même dire que le soleil ne se lève jamais sur les terres de ce potentat. Quand une représentation finit, une autre représentation recommence; les soirées succèdent aux matinées, les matinées succèdent aux soirées; c'est un spectacle perpétuel, une existence passée presque tout entière dans les salles de théâtre, à l'abri de la lumière du jour, sous les regards inquiets des auteurs, des acteurs, des directeurs et de leurs parents et amis... Eh bien, le pouvoir du critique dramatique n'est rien en comparaison de sa puissance comme simple journaliste parlant de n'importe quoi et de n'importe qui.

Vous savez ce qui s'est passé avec la Compagnie des eaux, cette compagnie qui rançonnait sans pitié ses abonnés et qu'aucune plainte n'avait pu encore attendrir. Du jour où M. Sarcey a eu à se plaindre à son tour, la Compagnie s'est montrée aussi conciliante pour lui qu'elle avait été dure et injuste pour nous. M. Sarcey avait un compteur qui marquait cinq cents litres pour quatre cents; elle lui a offert de lui rembourser le prix des cent litres comptés indûment et même des quatre cents litres réellement employés. Elle lui a adressé des mémoires justificatifs ou excusatifs; elle lui a dépêché ses ingénieurs les plus distingués et les plus aimables, avec mission de ne reculer devant aucune prévenance pour désarmer le terrible journaliste. Le conseil municipal lui-même a consacré toute une séance à l'examen de cette affaire; et Dieu sait... — Non, pardon! — et Joffrin sait si le conseil n'a pas d'autres affaires plus importantes à traiter : laïcisation de l'hôpital Necker, démolition de la chapelle expiatoire, désaffectation du logement de l'aumônier de l'asile Sainte-Anne, etc., etc.

Sur ces entrefaites, M. Sarcey, ayant à traverser la place de l'Opéra, est renversé par une voiture. Aussitôt une question se pose, qui avait déjà été posée par d'autres journalistes, mais qui n'avait jamais abouti : la question des passerelles à édifier sur le boulevard. Dès que le publiciste du *XIXe Siècle* s'empare de cette question — et il lui suffit pour s'en emparer de raconter qu'il s'est fait des *noirs* en tombant, des *noirs* bientôt devenus bleus, — dès que ce bruit court dans Paris, les architectes s'agitent, l'administration sort de sa torpeur, et les projets de passerelles affluent chez le contusionné de la place de l'Opéra.

Enfin tout le monde a gémi de l'invention de ces hideuses voitures de réclames peintes en rouge, que conduit un cocher rouge et sous lesquelles se cache un cheval qui doit être rouge... La préfecture de police en avait gémi comme nous et avait sévi — sans succès.

Seul, M. Sarcey n'avait rien dit, son heureuse myopie lui ayant dérobé la vue de ces voitures meurtrières.

Mais un de ses amis les lui a fait remarquer...

C'est vous dire qu'avant peu le cheval rouge, le cocher rouge et la carapace rouge auront disparu dans l'abîme creusé sous leurs pas par la redoutable victime de la Compagnie des eaux, par le célèbre écrasé de la place de l'Opéra, par Francisque Sarcey enfin.

Gloire et reconnaissance à Francisque Sarcey!

X...

ÉTRENNES 1884

I.

Parmi les livres historiques qui pourront être donnés à l'occasion du jour de l'an, il n'en est pas qui ne soient la continuation d'ouvrages commencés depuis plusieurs années. L'*Histoire des Romains*, de M. Duruy, est maintenant par-

venue à son sixième volume (1) et sera terminée l'année prochaine. La période que retrace le nouveau volume n'est assurément pas la plus belle de l'histoire romaine; c'est peut-être la plus poignante. L'antique dominatrice du monde est tombée dans les fanges du bas empire. Les empereurs se succèdent avec une rapidité vertigineuse, et, si quelques-uns ont acquis un peu de gloire par les armes ou même par des tentatives de réformes, la plupart ne cherchent que les jouissances. Cette période, que marquent encore les persécutions religieuses, est étudiée par M. Duruy avec l'infatigable érudition qu'il a mise de tout temps au service de l'histoire. Nous n'avons plus à insister sur les mérites de l'illustration de cet ouvrage. On sait qu'elle est tout entière empruntée aux monuments contemporains des faits. Tirées des musées français, italiens, anglais, et des collections particulières, ces reproductions forment un recueil d'une nature toute spéciale et qui n'est pas moins précieux au point de vue de l'art qu'à celui de l'histoire.

En suivant l'ordre chronologique, nous rencontrons en second lieu le deuxième volume des *Chroniqueurs de l'histoire de France*, abrégés, traduits et coordonnés par Mme de Witt (2), née Guizot. Nous avons présenté l'an dernier quelques critiques sur le plan de cet ouvrage : ces critiques s'appliquent aussi bien au nouveau volume qu'au précédent. C'est à peine si le lecteur peut distinguer où commencent les extraits de chaque chroniqueur, et il ne peut savoir ce qui, dans le récit, est publié intégralement ou ce qui est abrégé; il ne peut se rendre compte ni du travail de coordination ni du mérite de chaque chroniqueur. Il lit à l'aventure. L'illustration toutefois présente de l'intérêt, étant formée, pour la plus grande partie, de reproductions d'après les manuscrits ou les objets d'art contemporains.

De la guerre de Cent ans, où s'arrête le volume de Mme de Witt, il faut passer à l'*Histoire de France* de Michelet, dont une nouvelle édition a paru récemment (3). La librairie Hetzel vient d'y joindre l'*Histoire de la Révolution* (4), qui en est la suite naturelle. Il n'y a plus à juger Michelet. Son œuvre historique, si ardente, si passionnée, si enthousiaste, ce n'est pas dans les archives, avec de vieilles paperasses, qu'elle a été écrite : c'est l'âme même de la France qui palpite devant nous, avec ses espoirs, ses colères, ses joies et ses douleurs. Et il se trouve néanmoins que dans cette œuvre, toute faite de passions, semble-t-il, l'information historique, l'étude des documents occupe autant de place que dans le livre le plus froid, le plus documentaire, le plus hérissé de notes et de renvois cabalistiques. Mais Michelet met autant de coquetterie à dissimuler ce travail de recherches préparatoires que d'autres en mettent à le rendre bien apparent, et c'est pour cela qu'on lira encore Michelet quand tant d'autres ne serviront plus qu'à indiquer des sources aux historiens à venir.

Enfin, il nous reste à signaler parmi les ouvrages historiques le tome VI et dernier de l'*Histoire du second empire* de Taxile Delord (1). Ce volume comprend les derniers temps de l'empire et le commencement de la guerre de 1870 jusqu'à la formation du gouvernement de la Défense nationale. Un tel sujet ne saurait laisser personne indifférent, et le dernier volume de Taxile Delord ne peut manquer d'être bien accueilli, comme l'ont été les précédents.

(1) [illegible]

(2) Hachette.

(3) 5 vol. Hetzel.

(4) [illegible]

II.

« Je te consacre *Mireille*; c'est mon cœur et mon âme, — c'est la fleur de mes années, — c'est un raisin de Crau qu'avec toutes ses feuilles — t'offre un paysan. »

C'est en ces termes que Mistral dédiait son poème à Lamartine en 1859. Depuis ce temps, la célébrité du « paysan » a grandi, et *Mireille*, populaire tout d'abord en Provence, a trouvé des admirateurs un peu partout. Mistral l'a traduite lui-même en français et voici qu'il en paraît une nouvelle édition (2) à laquelle aucun de ceux qui aiment les livres ne refusera ses éloges.

Un jeune artiste de grand talent, M. Eugène Burnand, a illustré ce volume de vingt-cinq grandes eaux-fortes qu'il a dessinées et gravées lui-même et de cinquante-trois pièces de moindre importance, mais non de moindre mérite. Toutes ces compositions ont un caractère frappant de vérité. Elles sont fort remarquables. Les horizons sahariens de la Crau, les collines calcinées de la Provence, les jolies magnanelles, les énergiques paysans ont trouvé en M. Burnand un interprète consciencieux. Les ouvrages qu'il a exécutés pour cette nouvelle édition donnent au volume un caractère et un intérêt tout spéciaux. C'est le livre des délicats, en art comme en poésie.

III.

La place nous manque pour rendre compte de quelques autres ouvrages auxquels le jour de l'an donne de l'à-propos. Nous ne pouvons que les signaler.

D'abord la nouvelle édition du *Rabelais*, de Gustave Doré (in-4°, Garnier frères). Il semble que le maître illustrateur n'ait jamais été ni plus continûment ni plus abondamment inspiré.

La librairie de l'Art nous offre *les Della Robia, leur vie et leur œuvre*. Rien de plus complet, de plus précis que cette étude de MM. Cavalucci et Emile Molinier sur une dynastie de sculpteurs originaux, dont le fondateur a été un des grands artistes de la première moitié du XVe siècle. A côté de ce beau volume in-4°, et orné également de nombreuses gravures et de remarquables eaux-fortes hors texte, se place le

(1) [illegible]

(2) [illegible]

Claude Lorrain, de Mme Mark Pattison. Les deux ouvrages, en effet, font partie de la *Bibliothèque internationale de l'Art*, dont le directeur est, comme on sait, M. Eugène Müntz.

Rappelons les publications hors ligne de la maison Quantin : le *Rembrandt*, de Ch. Blanc; le *Jean de Bologne*, de M. Abel Desjardins; le *Van Dyck*, le *Hans Holbein*, le *François Boucher*, l'*Albert Durer*; l'*Art japonais*, par M. Louis Gonse (2 vol. in-4°; 64 planches hors texte, plus de 1000 gravures); l'*Art à travers les mœurs*, par M. Henry Havard; l'*Art au XVIIIe siècle*, par E. et J. de Goncourt; *la Renaissance en France*, par M. Léon Palustre; les *Fables de La Fontaine* illustrées à l'eau-forte par M. A. Delierre, etc.

A la librairie Firmin-Didot, M. Paul Lacroix (bibliophile Jacob), continuant ses études sur les mœurs et les usages, les lettres, les sciences et les arts de la société française, nous raconte, cette année, *le Directoire, le Consulat et l'Empire* (1785-1815). On sait que les nombreuses chromolithographies que contient cette publication bien connue sont des reproductions d'après les peintres les plus renommés du temps.

L'éditeur Palmé publie *le Littoral de la France*, texte de Ch.-F. Aubert et V. Vattier d'Amboyse, dessins de H. Scott. (*Les Sauveteurs, le Mont Saint-Michel, Paris port de mer*, etc.)

Chez Hachette, des publications bien connues de nos lecteurs : *l'Histoire de l'art dans l'antiquité*, par MM. Georges Perrot et Ch. Chipiez; tome II, Chaldée et Assyrie; *le Voyage de la Vega*, par Nordenskiold.

La librairie Plon, Nourrit et Cie nous offre le second volume du grand et bel ouvrage de M. Victor Guérin : *la Terre sainte*, d'une information si exacte, ainsi que *l'Album de rondes* de M. Widor, cadeau à faire à toutes les très jeunes filles qui s'occupent de musique.

A la librairie Rothschild, *la Vie d'un patricien de Venise au* XVIe *siècle*, par M. Ch. Yriarte, ouvrage qui a autant de valeur historique que d'intérêt artistique.

Comme étrennes scientifiques, nous rencontrons les ouvrages de la librairie Masson : *les Mammifères*, par M. Ch. Vogt; *les Origines de la science*, par M. de Rochas; *l'Océan aérien*, par M. Gaston Tissandier. A la librairie Delagrave, la science prend une allure humoristique sous la plume de M. Calvet : *Dans mille ans*.

IV.

Au moment du jour de l'an, nous pensons rendre service aux jeunes gens des deux sexes qui apprennent l'allemand en leur recommandant deux publications illustrées. La Revue *Vom Fels zum Meer* se publie à Stuttgart, chez Spemann (prix de l'abonnement : 12 marcs par an). C'est un recueil dans le genre de notre *Journal de la Jeunesse*, mais destiné à des lecteurs un peu plus âgés. Les romans sont de vrais romans; les articles sérieux dépassent la portée de l'enfance. *Vom Fels zum Meer* paraît une fois par mois.

La *Familienblatt* (Berlin, chez Schorer) est un recueil hebdomadaire rappelant *le Monde illustré*. On y trouve le même mélange de littérature, de renseignements, de caricatures et de logogriphes s'adressant à tous les âges, aux parents comme aux enfants.

V.

Collection Hetzel

« Depuis les siècles les plus vertueux et les plus sages jusqu'à nos jours, a dit Bacon, on s'est plaint que les républiques s'occupent trop des lois, et pas assez de l'éducation. » C'est un reproche qu'on serait mal venu à faire à la nôtre, car jamais les questions d'éducation n'ont été l'objet d'un intérêt aussi général. Quand il n'y aurait, pour soutenir à cet égard l'honneur du nom français, que cette exquise et charmante Bibliothèque Hetzel, œuvre patiente de toute une vie, resultat merveilleux de la collaboration des meilleurs écrivains de ce temps, il faudrait convenir qu'aujourd'hui on offre aux enfants le pain amer de l'expérience sous une forme singulièrement attrayante et raffinée.

Quelle différence avec les histoires dont on berçait jadis nos plus belles années! Des poètes comme Victor Hugo et V. de Laprade; des savants comme Élisée Reclus, Tyndall, Viollet-le-Duc, Grimard, le Dr Candèze; des écrivains comme George Sand, Alexandre Dumas, Alfred de Musset, Jules Sandeau, Feuillet, Stahl, Léon Gozlan, E. Legouvé, A. Daudet, fournissent des textes que les plus grands artistes tiennent à honneur d'illustrer. Un Jules Verne surgit pour créer un genre littéraire nouveau, le roman scientifique et géographique, en le portant d'emblée à la perfection. Toutes les ressources de la typographie, des arts, du dessin et de la reliure sont appelées à la rescousse. Et peu à peu, année par année, se forme cette collection de trois ou quatre cents ouvrages où tous les enseignements se résument en autant de joies et de plaisirs nouveaux.

Non, ils ne sont pas à plaindre, les enfants d'aujourd'hui, si leur bonne étoile et la clairvoyance de leurs parents leur ouvrent les trésors de la *Bibliothèque d'éducation et de récréation* et met à leur disposition des œuvres de premier ordre, comme *Nos filles et nos fils*, d'E. Legouvé; l'*Histoire d'une bouchée de pain*, les *Contes* et le *Théâtre du Petit-Château*, par Jean Macé; *Romain Kalbris* et *Sans famille*, par Hector Malot; l'*Histoire d'un enfant*, par Alphonse Daudet; *la Plante*, par Grimard; *le Chalet des sapins*, par Prosper Chazel; *les Chasseurs de chevelures, le Chef au bracelet d'or, le Désert d'eau*, par Mayne-Reid; *Picciola*, par Saintine; *les Aventures d'un Grillon*, par le Dr Candèze; l'*Histoire d'une maison*, par Viollet-le-Duc; l'*Histoire d'un ruisseau*, par Élisée Reclus; *la Tasse à thé*, par Kaempfen; *Michel-Ange*, par Charles Clément, et tant d'autres livres excellents qu'il serait trop long d'énumérer.

Cette année, l'œuvre nouvelle de M. Jules Verne s'appelle *Kéraban-le-Têtu*. C'est la très amusante histoire d'un vieux Turc qui, ayant à se rendre de Constantinople à sa villa, de l'autre côté du Bosphore, aime mieux faire un détour immense que payer la dîme légère nouvellement imposée à ceux qui traversent le détroit. Comme tous les types créés par l'imagination de M. Jules Verne, Kéraban est une individualité puissante et qui s'impose au souvenir avec la même réalité que le capitaine Hatteras, Michel Strogoff et tous les héros de ces chefs-d'œuvre qui ont pour titre : *Vingt mille lieues sous les mers, les Cinq cents millions de la Bégum, le Chancellor, la Jangada, Cinq semaines en ballon, Hector Servadac*, et le reste. M. Benett a illustré le grand voyage de *Kéraban* avec beaucoup de talent et d'exactitude.

D'autre part, le brillant écrivain qui a entrepris de nous initier à « la vie scolaire dans tous les pays », M. André Laurie, continue par un nouveau volume la série qu'il a si bien inaugurée avec [illegible] *Aventure* et ses *Mémoires d'un collégien*.

[illegible] — est peut-être supérieure encore en intérêt, en observation fine, en gaieté de bon aloi, aux deux charmants ouvrages qui l'ont précédée. Il est impossible de mettre plus d'imagination et de sentiment, un style plus élégant et plus vif, une érudition à la fois plus familière et plus solide, au service d'idées plus justes, de leçons plus précieuses. Nous n'hésitons pas à dire que c'est là un livre des meilleurs et des plus utiles, en même temps que des plus aimables, de l'année. Les parents et les maîtres le liront avec autant de fruit et de plaisir que les enfants. Ils y trouveront leurs propres souvenirs et le mettront comme le plus sûr des guides entre les mains des lycéens d'aujourd'hui ou de demain. M. Geoffroy a illustré ce délicieux volume de toute une série de compositions dans sa meilleure manière.

Jules Sandeau était, on le sait, un des collaborateurs du *Magasin d'Éducation et de Récréation*. [illegible] pour ce charmant recueil qu'il avait écrit *la Roche aux Mouettes;* plus tard, il avait donné *Madeleine* à la Bibliothèque Hetzel. Quand la mort est venue le surprendre, il y a quelques mois, il revoyait les épreuves de la nouvelle édition de *Mademoiselle de la Seiglière*, illustrée par Bayard, que nous donne cette année la *Bibliothèque d'Éducation et de Récréation*.

P.-J. Stahl non plus ne se lasse pas de l'enrichir de quelque œuvre nouvelle, tantôt tirée de son propre fonds, comme les *Contes et Récits de morale pratique*, les *Histoires de nos parents*, l'*Histoire de Jean de Lucenay*, tantôt empruntée, comme *Maroussia*, comme les *Patins d'argent*, *la Famille Chester* ou *Mon premier voyage en mer*, aux littératures étrangères. *Jack et Jane*, par Stahl et Lermont (dessins de Geoffroy), tel est le titre du volume de cette année: c'est une adaptation d'après miss Alcott, l'auteur des *Quatre filles du docteur Marsch*, une de ces adaptations comme Stahl sait les faire et qui ajoutent des grâces, des mérites nouveaux à ceux de l'original.

Le Grand Vaincu, par H. Cauvain (dessins de Maillart), nous fait suivre pas à pas l'émouvante carrière du marquis de Montcalm au Canada. Le Canada! cette terre si française, qu'en dépit du temps c'est encore notre langue, ce sont nos mœurs, les modes, les usages de notre pays qui y dominent. Si elle nous a été arrachée, cette « Nouvelle France », du moins une main vaillante l'a disputée à l'ennemi jusqu'au dernier soupir. Il n'y a pas dans notre histoire de triomphe plus glorieux que cette défaite, et c'est pourquoi il faut savoir gré à M. Cauvain de la haute leçon de patriotisme qui se dégage de son récit.

M. Eugène Muller a déjà donné à la Bibliothèque Hetzel une *[illegible]* et une *[illegible] par l'histoire* qui sont justement populaires. Il lui donne, cette année, *les Animaux célèbres*, avec des illustrations de Geoffroy. Rempli de faits nouveaux et d'un vif intérêt, qui viennent s'ajouter aux traditions classiques, ce livre est de ceux que toute la famille lira avec un égal plaisir.

On peut en dire autant des *Voyages et aventures de deux enfants dans un parc*, par M. Lucien Biart (dessins de Frœlich). Ici, comme dans les *Voyages involontaires* de l'auteur, dans cette aimable série qui comprend *Monsieur Pinson*, *la Frontière indienne*, *le Secret de Josée* et *Lucia*, comme dans les *Deux amis*, *Entre frères et sœurs*, et dans les *Aventures d'un jeune naturaliste*, l'enseignement scientifique côtoie toujours le récit, l'imprègne et le pénètre intimement. On se passionne pour le destin des jeunes héros, tout en apprenant avec eux la botanique, la zoologie et même la géologie.

[illegible] par C. [illegible] (dessins de Geoffroy), ne visent que la leçon morale, mais atteignent aussi pleinement leur but. C'est un livre plus spécialement destiné aux fillettes, comme le *Livre de Trotty*, du même auteur, s'adresse aux petits garçons.

La Vie des fleurs, par Eugène Noël, le *Petit théâtre de famille*, par Gennevraye, *Un singulier petit homme*, de Saint-Austin, traduit par Bignon, sont trois jolis volumes in-16 qui viennent s'ajouter, dans la *Petite Bibliothèque blanche*, à [illegible] Bruyssel, Verne, Viollet-le-Duc, Alphonse Karr, George Sand, Ch. Nodier, Stahl, Musset, Genin, etc.

Enfin, pour le premier âge, la *Bibliothèque de Mlle Lili*, riche déjà de plus de cent chefs-d'œuvre de grâce et de gaieté naïve, se grossit de cinq nouveaux albums: trois en noir, *les Jumeaux*, par Frœlich, *les Deux sœurs*, par Matthis, et l'*Alphabet des insectes*, par Becker; deux en couleurs, l'*Anniversaire de Lucy*, par Courbe, et *la Guerre sur les toits*, par R. Tinant.

Le *Magasin illustré d'Éducation et de Récréation* va devenir majeur en 1884, en achevant sa vingtième année. Dirigé, comme précédemment, par MM. Stahl et Jules Verne pour la partie littéraire, par M. Jean Macé pour la partie scientifique, il n'a qu'à maintenir fidèlement sa tradition pour rester le plus charmant recueil, l'encyclopédie la plus aimable qui ait jamais été mise à la disposition de toute la famille. C'est, on le sait, la seule œuvre collective qui ait jamais été couronnée par l'Académie française. La collection complète forme aujourd'hui 38 volumes, où les plus grands noms de la littérature contemporaine figurent à côté des collaborateurs permanents. L'année qui va s'ouvrir sera des plus brillantes; elle offrira notamment à ses abonnés deux grands romans inédits: *l'Étoile du Sud*, par Jules Verne, et *le Dernier mot de Robinson*, par André Laurie.

BULLETIN

Chronique de la semaine

Sénat. — Nomination de la commission chargée d'examiner le projet de loi voté par la Chambre et ouvrant un crédit de 9 millions pour les affaires du Tonkin. — M. Margue, sous-secrétaire d'État, dépose le projet de loi ajournant au 4 mai les élections municipales. Adoption. — Adoption par 182 voix contre [illegible] l'État les funérailles d'Henri Martin. — Discussion des deux demandes de crédit présentées par le gouvernement pour le service du Tonkin. Discours de M. de Broglie, du ministre de la guerre, de l'amiral Jaureguiberry, rapporteur, de M. de Freycinet et du président du conseil. Discours très applaudi du maréchal Canrobert. Le premier projet est adopté par 211 voix contre 7, le second par 215 voix contre 6.

[illegible] budget du ministère de l'intérieur et les 14 premiers chapitres du budget de l'Algérie sont adoptés sans modifications. Vif débat auquel prennent part MM. Carret, Loranchet, Tony [illegible] relatif aux fonds secrets. L'amendement de M. Tony Révillon portant réduction de ce chapitre est rejeté par 313 voix contre 182. — Les derniers chapitres du budget de l'Algérie sont adoptés. On aborde l'examen du budget des affaires étrangères. MM. Raspail et Madier de Montjau soutiennent un

amendement tendant à supprimer l'ambassade de France auprès du saint-siège. Sur un discours de M. Spuller, l'amendement est repoussé par 320 voix contre 171. — Le président du conseil dépose un projet de loi ouvrant un crédit extraordinaire de 20 millions pour le Tonkin. L'urgence est déclarée et le projet renvoyé à la commission.— Adoption, par 424 voix contre 79, du projet de loi relatif à la célébration aux frais de l'Etat des funérailles d'Henri Martin. — Discussion du budget des recettes. Un amendement de M. Laroche-Joubert, tendant à supprimer l'impôt sur le papier, est rejeté. — La Chambre refuse de voter le crédit de 3 300 000 francs demandé pour le chemin de fer du Sénégal. — M. Léon Renault lit son rapport sur le crédit de 20 millions demandé pour le Tonkin. La Chambre vote ce crédit par 327 voix contre 154, après un discours très applaudi de l'évêque d'Angers. — On continue la discussion du budget extraordinaire. L'ajournement demandé par M. Ribot au sujet de la dotation de la caisse des chemins vicinaux et de la caisse des écoles est repoussé par 421 voix contre 81.

Espagne. — Ouverture des Cortès et discours du trône. Manifeste de M. Ruiz Zorrilla.

Italie. — Arrivée du prince impérial d'Allemagne à Rome; visite du prince à Léon XIII.

Chine et Indo-Chine. — L'empereur d'Annam est empoisonné, à Hué, par le parti antifrançais. L'amiral Courbet marche sur Son-Tay. — D'après une dépêche adressée au ministre de la marine par l'amiral Courbet, en date de Hong-Kong 20 décembre, le corps expéditionnaire, parti de Hanoï le 11, a pris le fort de Phusa et tous les ouvrages élevés au bord du Song-Koï à la hauteur de Son-Tay.

Nécrologie. — Mort de M. Henri Martin et de M. de Laprade, tous deux de l'Académie française.

Tonkin

A l'une des dernières séances de l'Académie des sciences morales et politiques, M. Maurice Block a rendu compte du volume de M. Paul Deschanel intitulé *la Question du Tonkin* (1).

« Dans ce livre, l'auteur fait à la fois œuvre du publiciste et œuvre de patriote. Il nous fait connaître l'Annam et le Tonkin: il décrit ces pages au point de vue géographique, politique et économique; il en rappelle les principaux événements historiques et en expose la situation actuelle. Cette partie du livre est d'un intérêt soutenu, mais n'est pour ainsi dire qu'une entrée en matière.

« L'auteur avait une thèse à soutenir, et il le fait avec autant de force que d'habileté. Constatant que l'opinion publique ne se montrait pas aussi favorable à l'acquisition du Tonkin qu'elle l'aurait dû, du moins, à son avis — j'ajouterai, et au mien aussi, — il s'est attaché à faire ressortir les avantages qu'aurait pour nous cette possession. C'est même en partie pour les signaler qu'il parle des richesses de l'Annam et du Tonkin, de leurs voies de communication et des ressources qu'ils offrent au commerce et à l'industrie.

« Il ne se tait nullement sur les difficultés politiques ou internationales qui peuvent se rattacher à cette affaire; mais il les réduit à leurs vraies proportions, et déjà on a pu s'assurer qu'il a vu juste et que les difficultés à vaincre sont bien moindres qu'on l'avait cru.

« L'auteur a résumé sa manière de voir en ces termes;

« L'avenir de la Cochinchine dépend de notre action au « Tonkin, et la question de l'Annam est intimement liée à « celle de l'extrême Orient tout entier. Pour résoudre sage- « ment et patriotiquement le problème, il ne faut pas l'exa- « miner seulement au point de vue de notre intérêt immé- « diat, mais aussi au point de vue de la politique future et « des intérêts permanents de notre pays. C'est pourquoi la « véritable politique, aussi bien que la véritable économie, « commandent de ne pas faire les choses à moitié, de ne pas « nous arrêter en chemin; car nous n'en sommes qu'aux « premiers pas : l'Indo-Chine française doit être un jour, « avec l'Algérie, le plus beau fleuron de notre empire colo- « nial. »

« Pour ma part, j'en accepte l'augure; mais, même pour ceux qui ne partagent pas cette manière de voir, le livre de M. Paul Deschanel, écrivain dont on connaît les brillants travaux de critique, restera une œuvre de mérite, pleine de recherches exposées avec méthode et écrites avec élégance. »

(1) Berger-Levrault et Cie, 1883. — 1 vol. in-12.

Signalons également *les Français au Tonkin* (1787-1883), par M. Hippolyte Gauthier, avec quatre cartes et un portrait de Francis Garnier. — 1 vol. in-12. Challamel aîné.

Faits divers

— Dans notre dernier numéro, nous avons donné des citations de l'article que M. Depasse a publié dans la *Fortnightly Review* sous ce titre : *Un an après la mort de Gambetta.* C'est par distraction que nous avons dit que cet article avait paru dans le *Nineteenth Century;* la confusion qui s'est produite dans notre esprit vient de ce que le *Nineteenth Century* est la première Revue anglaise qui ait fait appel à la collaboration de publicistes français. On voit que les autres Revues d'outre-Manche commencent à suivre cet exemple; et, si l'usage s'en établissait, on peut dire que rien ne serait plus utile pour mieux faire connaître à nos voisins nos raisonnements et nos idées.

M. Sacher Masoch fait de même dans la Revue qu'il publie à Leipzig.

— Le grand succès obtenu au printemps dernier par l'exposition des *Portraits du siècle* a donné l'idée aux organisateurs de renouveler l'année prochaine une tentative si heureuse. Les propriétaires qui voudraient bien s'associer à cette bonne action en prêtant des portraits sont invités à en prévenir M. le marquis de Mortemart, président de la Société philanthropique, rue d'Orléans-Saint-Honoré, 17, à Paris.

— Une Revue anglaise avait invité ses lecteurs à désigner, par voie de vote, les dix premiers écrivains de l'Angleterre actuelle. Le nombre des votants s'est élevé à plus de 500. C'est M. Tennyson, le poète-lauréat, qui a réuni le plus grand nombre de suffrages. Il a eu 501 voix. Immédiatement après lui vient M. Ruskin, l'éminent critique d'art, avec 462 voix. M. Swinburne n'est que sixième; M. Herbert Spencer, huitième; M. Gladstone, treizième. Les romanciers ont été maltraités dans ce plébiscite littéraire. Les deux plus favorisés, MM. W. Black et Shorthouse, ont eu chacun 50 voix.

A l'approche du renouvellement de janvier, nous rappelons que toutes les communications doivent être adressées à M. le Gérant des Deux-Revues, *et non plus* 108, *mais* **111**, boulevard Saint-Germain.

Le gérant : Henry Ferrari.

Paris — Imp. A. Quantin, 7, rue Saint-Benoît. [2109]

REVUE
POLITIQUE ET LITTÉRAIRE
DE LA FRANCE ET DE L'ÉTRANGER
REVUE DES COURS LITTÉRAIRES (3e SÉRIE)

DIRECTEUR : M. EUGÈNE YUNG.

3e SÉRIE. — 3e ANNÉE (DEUXIÈME SEMESTRE). NUMÉRO 27. 29 DÉCEMBRE 1883.

LA DOT DE KATEL

Nouvelle

I.

Jusqu'à l'an de grâce 1854, qui vit chez nous les bagnes se fermer, le docteur Toury fut chirurgien en chef du bagne de X. Tous ceux qui l'ont connu alors se rappellent l'ascendant moral qu'il avait pris sur les misérables avec lesquels ses fonctions le mettaient en contact. S'il s'agissait de mater un forçat rebelle aux menottes et à la bastonnade, un frénétique dans le cachot duquel nul gardien n'osait plus s'aventurer, on faisait appel à l'intervention du docteur. Il entrait de son pas délibéré, allait droit à la bête fauve meurtrie de coups, chargée de chaînes, affaiblie par le jeûne et encore indomptée, lui posait une main sur l'épaule et, en quelques mots qu'il savait apparemment bien choisir, ramenait ce malheureux à la raison.

Il y avait là-bas, par exemple, certain Arabe qui, dans ses tentatives d'évasion répétées, avait perdu un membre, et dont la peau disparaissait sous les cicatrices laissées par des centaines de coups de corde goudronnée. Ce compatriote des lions africains était capable de mordre et de déchirer comme eux; le docteur, cependant, ne le craignait pas plus que les autres et réussit assez souvent à calmer ses fureurs, à obtenir même qu'il travaillât, succès qui, bien entendu, ne fut jamais de longue durée : la révolte recommençait presque aussitôt; elle gronda jusque sous le couperet de la guillotine, à laquelle une tentative de meurtre sur un garde-chiourme fit condamner finalement l'Arabe.

Quand on s'étonnait de l'autorité quasi magnétique que le docteur Toury exerçait sur les hôtes du bagne :

— C'est tout simple, disait-il; ces gens-là ne me font ni peur ni horreur; croyez bien qu'ils s'en rendent compte. Le médecin qui le soulage, qui ne craint pas de le toucher, est peut-être le seul homme à la pitié duquel puisse croire un forçat.

Et pourtant aucun des officiers de santé sous ses ordres n'exerçait la même influence. Il est vrai qu'aucun peut-être n'avait sa manière de voir et de comprendre. Le docteur Toury n'était point crédule; il ne se laissait pas attendrir facilement; sa figure énergique, battue par les intempéries des longues navigations, ses façons brusques et impérieuses, qui donnaient l'idée d'un officier de marine plutôt que d'un médecin, ne permettaient guère de le soupçonner de cette philanthropie romanesque prompte à croire au repentir des plus indignes et à leur accorder le bénéfice de la réhabilitation; mais dans nos colonies lointaines il avait été, dès sa jeunesse, forcé de reconnaître que la morale est souvent une question de latitude; le spectacle des horreurs glorifiées de la guerre l'avait, en outre, rendu relativement indulgent pour d'autres cruautés punies par la loi. Sa propre expérience, mêlée aux convictions que la science apporte, avait développé en lui des idées qui étaient alors moins répandues qu'elles ne le sont aujourd'hui.

— Vous ne méprisez pas un serpent, vous ne haïssez pas un tigre, disait-il quand il lui arrivait par hasard d'exprimer aux gens du monde ses hardiesses sur opinion même. Vous vous en garez, voilà tout; vous les supprimez, d'accord, mais en les plaignant, si vous êtes logique, d'être de ces maudits que l'on traque, au lieu de compter, non moins gratuitement, parmi les privilégiés que l'on honore. Supposons un être aussi mal conformé au moral que peut l'être, au physique, un bossu. Qu'aurez-vous le droit d'attendre de lui? Est-ce sa faute s'il a été conçu dans l'ivrognerie et dans la brutalité, puis abandonné dès ses premiers jours aux pires exemples? De quel droit le mouton, issu d'une lignée d'ancêtres pacifiques, blâ-

merait-il les carnassiers dont l'instinct irrésistible est de laper le sang, tandis que, nourri d'un lait pur, il n'a pour son compte que le goût de l'herbe tendre? Toutefois, je ne dis pas qu'il soit mauvais de donner la chasse aux malfaiteurs et de les mettre hors d'état de nuire; je ne blâmerais pas davantage des mesures également rigoureuses prises contre les fous. La sécurité de la société doit passer avant toute autre considération,... quoique, en vérité — reprenait le docteur avec son sourire sceptique — je ne puisse dire que la société m'inspire un intérêt fondé sur l'estime. J'y ai surpris autant de vilaines actions secrètes qu'il peut y avoir ailleurs de crimes démasqués. Oh! la différence est grande sans doute... Ces honnêtes gens-là n'ont pas besoin de voler avec effraction pour posséder l'argent qui permet à un être vicieux de satisfaire ses goûts. N'importe; on se console des menues perfidies, des menues lâchetés dont le monde, tous les jours, offre le spectacle, en regardant éclore de loin en loin, comme par miracle, la moindre petite fleur, toute pâle, toute chétive qu'elle soit, sur un sol aride fait pour ne produire que des épines.

Et si le docteur, décidément en train de causer, poussait la confiance jusqu'à vous faire respirer ce bouquet de fleurs inattendues qu'il avait cueillies une à une dans la fange, jamais il ne manquait de ranger parmi ce qu'il appelait les actes de vertu des coquins l'aventure suivante :

C'était en 184... Le docteur faisait sa visite habituelle à l'infirmerie du bagne, quand une religieuse l'avertit tout bas que le numéro 19, qui était au plus mal, n'avait cessé de le demander depuis le matin. Pour toute réponse, il haussa les épaules d'un air qui voulait dire : « A quoi bon? » Mais son intention n'était pas de refuser, car en même temps il s'approchait du lit où un homme dont le visage plombé suait la mort, pour ainsi dire, avait suivi sa conversation avec la Sœur d'un regard encore anxieux et d'un souffle haletant.

A la vue du docteur qui venait à lui, le sourire des squelettes tendit ses lèvres parcheminées, et il retrouva la force de se soulever assez énergiquement pour imprimer un cliquetis à la chaîne qui passait sous sa couverture.

— Eh bien! mon pauvre vieux, ça va donc toujours mal?...

Le moribond eut un mouvement des paupières qui exprimait la plus parfaite insouciance; puis, d'une voix éteinte où vibrait encore l'accent allemand (Nicolas Blitz était Alsacien du Hohwald) :

— Vous savez bien, dit-il, que c'est fini.

— Du courage!

— Oh! il m'a fallu pour rester ici dix-huit ans bien plus de courage que pour partir une bonne fois, et même... Ecoutez, monsieur le docteur; il dépend de vous que je m'en aille content.

Content! Le mot semblait étrange dans un pareil moment et dans un lieu pareil.

— Vous avez quelque recommandation à me faire?

— Oui, un grand service à vous demander.

Ses yeux s'étaient fixés suppliants sur ceux du docteur, des yeux clairs d'un bleu métallique aux cils blonds très pâles; seuls ils semblaient vivre dans ce visage qui n'avait plus d'âge ni presque rien d'humain, tant la maladie l'avait ravagé.

— Baissez-vous un peu, docteur... Là... Personne ne nous regarde, personne ne nous entend?...

Et, furtivement, d'une main tremblante, il tira de son lit un petit sac :

— Prenez, docteur; prenez et cachez vite...

Le docteur referma la main sur ce qu'il sentit être de l'argent.

— Dans votre poche..., oui... Enfin c'est en sûreté, tout à fait en sûreté, répéta le forçat d'un air de satisfaction profonde. Ma paye, monsieur, ce que j'ai pu mettre de côté en travaillant, en me privant... Je n'y ai jamais touché, pas même pour acheter du tabac, et, infirme comme je le suis depuis longtemps, je cherchais encore à gagner quelque chose — reprit le moribond, montrant du doigt un étui sculpté dans une noix de coco, ouvrage de patience à chaque instant interrompu et qui devait rester inachevé. Mais je ne peux plus...

— Pourquoi vous fatiguer maintenant, et que ne vous donniez-vous autrefois quelques douceurs, au lieu d'amasser en pure perte?

— En pure perte?... C'était pour elle,... pour ma fille.

— Vous avez une fille? demanda le docteur flairant soudain une de ces anomalies consolantes qu'il enregistrait volontiers.

— Oui, quelque part..., au pays. Elle doit avoir... Oh! elle a bien vingt-trois ans sonnés... Elle courait déjà comme un petit lièvre quand je suis venu ici...

Et les yeux clairs, étrangès, semblèrent s'égarer bien loin, à la recherche du petit lièvre en question, avec une expression nouvelle qui tout à coup adoucit leur dureté.

— Ce que je vous ai donné est à elle, continua-t-il. Si j'avais pu aller encore un an, j'aurais reçu mon pécule à la fin de ma peine... Elle aurait eu davantage. Oui, mais... malade, je n'aurais été qu'un embarras pour elle, et puis... Tenez, ça vaut peut-être mieux...

Le mourant se laissa retomber avec un juron que lui arracha la souffrance.

— Ainsi, dit tout bas le docteur, vous voulez que cet argent soit remis à votre fille?

Nicolas Blitz fit un signe affirmatif.

— Elle demeure?...

— Je ne sais pas... Vous vous informerez... Nous sommes du Hohwald, près d'Andlau, canton de Barr... Katel, Katel Blitz. J'aurais mis le nom sur le sac; mais je n'ai jamais eu d'école.

Point d'école!... N'est-ce pas faute d'école, en effet, que tant de déshérités ont roulé dans l'infamie et dans le sang? Le docteur avait vu les dernières statistiques du bagne : sur 7953 forçats, 707 seulement savaient bien lire et écrire.

— Comment, demanda-t-il, n'êtes-vous pas sûr de l'adresse? N'avez-vous donc rien appris de ce qui concerne votre fille depuis?....

— Rien... depuis dix-huit ans,... car il y aura tantôt dix-

huit ans..., reprit le forçat avec le même regard profond tendu vers le passé. Non, rien du tout.

— Et vous avez pensé à elle cependant chaque jour...

— Oh! chaque jour bien des fois...

— Vous vous êtes privé pour elle d'ajouter quelque chose à la ration...

— Puisque je vous dis que j'ai même supprimé le tabac... Ça m'a coûté, par exemple; mais il y a longtemps que je n'y pense plus.

Le docteur, silencieux, regardait Nicolas Blitz :

— Vous n'ignorez pas, dit-il enfin, qu'il m'est défendu de prendre votre argent; la loi veut que l'État hérite de vous.

— Oui, monsieur le docteur.

— N'importe, je le prendrai tout de même; vous avez eu raison de compter sur moi.

— Merci, monsieur le docteur.

La voix s'affaiblissait de plus en plus.

— Si vous pouviez aussi lui faire remettre ça de ma part avec l'argent... (Il montra l'étui ébauché.) Si on pouvait lui dire que son père est mort en travaillant pour elle...

— Et qu'il l'aimait, dit le docteur complétant la pensée du forçat, lui suggérant les mots qu'il ne trouvait pas.

Une larme monta lentement jusqu'à la paupière, où elle s'arrêta comme étonnée, la première larme peut-être qui eût failli de ce cœur endurci. La Sœur s'était rapprochée. Elle dit un mot au docteur.

— Voulez-vous voir M. l'aumônier? demanda celui-ci.

Blitz répondit par un mouvement des épaules sur la signification duquel on ne pouvait se tromper; puis il ferma les yeux et Sœur Saint-Maurice soupira. C'était un pécheur de plus qu'elle voyait mourir dans l'impénitence finale. Tous les malades qu'on lui donnait à soigner étaient ainsi, presque sans exception. Peut-être ces damnés du bagne ne redoutent-ils pas un autre enfer. Dans leur argot sinistre, qui a trouvé pour la guillotine un nom épouvantablement expressif, *la veuve*, ils appellent la conscience, dont jamais ils n'ont en effet entendu le langage : *la muette*.

Sœur Saint-Maurice fit ce qu'elle faisait d'ordinaire : elle se mit à genoux près du lit et demanda au ciel, qu'il ne voulait pas implorer lui-même, la grâce de ce grand coupable.

— Nicolas Blitz, il en sera comme vous l'avez souhaité, dit le docteur en glissant le petit étui dans sa poche avec le reste.

— Seigneur, ayez pitié de lui! murmurait la Sœur toujours à genoux.

Et le Seigneur eut pitié en effet de Nicolas Blitz. Il rompit ses chaînes ce jour-là. Un forçat de moins au bagne, une fosse de plus au cimetière. Le père de Katel s'en alla content.

— N'est-il pas curieux que l'amour, l'amour paternel, sans aliment et sans récompense, puisse subsister ainsi chez un être de cette sorte? — disait le docteur en racontant l'histoire qui précède; — car il n'y avait nulle illusion à se faire sur le caractère et le passé de Blitz : il ne valait pas mieux que la généralité de ses pareils. Cet homme avait tué. Avant le dernier crime qui le conduisit aux galères, il passait déjà pour le pire des vauriens parmi la population de bûcherons dispersée dans les grands bois des Vosges, du Hohwald à Barr [illegible] braconnier, non pas un de ces braconniers pittoresques, égarés par l'innocente passion de la chasse, comme on en rencontre dans les romans et dans les opéras-comiques, mais un voleur de profession, un voleur de bois et de gibier, qui avait fini par assassiner un garde. Celui-ci, ayant dressé contre lui plus d'un procès-verbal, s'était attiré sa rancune. On trouva le cadavre du pauvre garde couché sous les ronces, non loin d'un chemin de schlittes, le crâne fendu en quatre endroits. La cervelle avait jailli sur le roc. Seul Nicolas Blitz pouvait être coupable. La rumeur publique l'accusa, des preuves écrasantes l'accablèrent, et chacun parut étonné de la clémence qui réduisit sa peine à vingt ans de bagne. Comment ce sauvage qui n'avait jamais exercé d'état prit-il l'habitude du travail après sa condamnation, au point de se soumettre à un apprentissage et d'éviter ainsi « la fatigue » proprement dite qui ne donne pas de profits? Sous quelle influence s'opéra cette transformation? Je fus probablement seul à le savoir. Il était soutenu, pauvre diable! par l'espérance de retrouver plus vite sa fille absente et de lui porter quelques sous. A cause d'elle il refoula les emportements, les révoltes qui lui eussent attiré une prolongation de peine; il renonça aux jouissances si rares et si restreintes que procure la solde, supprimée ou diminuée pour la moindre faute. Nicolas Blitz gagnait de l'argent et n'en dépensait pas, ce qui le faisait injurier par ses compagnons et traiter d'avare. Si l'effort et le sacrifice expient, je crois qu'il expia autant qu'il est donné à un homme de le faire, bien que chez lui, pas plus que chez les autres, rien n'ait jamais laissé soupçonner d'ailleurs que *la muette* eût parlé. Les loups aiment leurs louveteaux; il aimait son enfant de la même façon sans doute.

Le docteur Toury s'acquitta fidèlement de la mission qu'il avait acceptée sans scrupule, malgré l'irrégularité. Il écrivit au maire du chef-lieu de canton le plus voisin du Hohwald pour s'informer de ce qu'était devenue la fille de Nicolas Blitz.

Elle avait quitté son village et même l'Alsace avec sa mère, aussitôt après la condamnation, et on ne l'avait plus revue; mais le docteur fut mis néanmoins sur ses traces.

— Ma foi, pensa-t-il, voilà un hasard curieux! Je pourrai tenir ma promesse au complet.

Germigny-des-Prés, le lieu où l'orpheline avait trouvé refuge, était justement à peu de distance d'une petite ville qui recevait presque chaque année la visite du docteur, attiré en ces parages par de vieux amis.

— Rien ne presse, je la verrai, je lui remettrai moi-même la bourse.

Préoccupé avant tout de la grande question physiologique de l'hérédité, il recherchait consciencieusement tout ce qui tendait à corroborer son système ou à le combattre :

— Que peut bien être, se demandait-il, cette fille d'assassin?

II.

Le village de Germigny est l'un des moins considérables de l'Orléanais; il se cache au fond d'une vallée humide arrosée par les petits cours d'eau du Langon, de la Bonnée et du Kanson, qui se jettent près de là dans la Loire; son terrain d'alluvion est couvert de prairies toutes roses de colchiques en automne et où, par conséquent, les troupeaux ne s'engraissent guère, mais dont l'aspect verdoyant forme un contraste agréable avec la campagne environnante, sablonneuse et passablement aride, malgré les efforts d'une population de petits cultivateurs qui arrachent à la terre tout ce qu'elle peut donner. L'eau étincelle et serpente sous les herbes, parmi les aulnes; on la passe à plusieurs reprises sur une planche ou sur un arbre jeté d'une rive à l'autre, avant d'atteindre, en venant de Châteauneuf, le peu qui reste du bourg important jadis massé autour d'une basilique du IXe siècle.

Germigny a une histoire, celle de son monastère, qui dépendait de la puissante abbaye de Saint-Benoît. En 843, un concile s'y assembla; puis le vieux bourg, le monastère, le château, résidence favorite d'un des petits-fils de Hugues-Capet, tout fut incendié au temps des guerres de religion. Il n'est resté debout qu'une partie de l'église, bien délabrée, mais intéressante encore, avec ses curieux chapiteaux et les grandes figures de sa mosaïque romano-byzantine, qui apparaissent çà et là sur le fond d'or d'une voûte déshonorée par le plus affreux badigeon.

Il n'y a nulle proportion entre la tête et le corps, entre la vaste église et le petit village. Le groupe clairsemé des paysans est comme perdu, le dimanche, dans ce vaisseau presque vide, aux échos sonores, qui abrita autrefois les doctes méditations des bénédictins.

A droite et à gauche du chemin qu'on appelle la rue et qui part de l'église pour s'enfoncer à travers champs, quelques maisonnettes cherchent d'abord à s'aligner tant bien que mal; puis la débandade se met dans leurs rangs; elles s'éparpillent de ci de là, toutes remarquables d'ailleurs par cet air de propreté, d'aisance modeste particulier à certains pays pauvres, qui sont en même temps des pays intelligents et laborieux.

La maison des Venot — on la nommait encore ainsi, bien que les Venot, mari et femme, n'existassent plus — était *cossue* entre toutes, dans l'alignement qui comprenait la mairie, l'école, le bureau de tabac, magasin d'épiceries et de nouveautés tout ensemble, la boutique d'un sabotier et l'atelier d'un tisserand. Elle était précédée d'une plate-bande fleurie, défendue par une barrière, blanchie à la chaux, couverte en tuiles, flanquée enfin de dépendances qui révélaient aux regards des envieux l'existence d'une basse-cour et d'un potager soigneusement entretenu.

Derrière les vitres claires de la fenêtre, dont l'appui portait un pot d'œillets ou de reines-marguerites selon la saison, une jeune tête se montrait le plus souvent penchée sur un ouvrage de couture, et les passants aimaient à rappeler que celle-là vraiment avait eu de la chance, car enfin qu'était-elle aux Venot pour hériter de leur bien?... Un soir d'hiver qu'il gelait à pierre fendre, l'année même ou M. Venot, l'ancien instituteur, était mort — les vieux ne pouvaient se remémorer aucun hiver plus rude que celui-là, — une de ces traîneuses de grand chemin, Alsaciennes à ce qu'elles disent, qui proposent de porte en porte leurs corbeilles d'osier, était venue demander un abri chez la veuve, une originale qui croyait tout ce qu'on lui disait et n'avait rien à elle.

Telle était la réputation faite à Mme Venot par ses voisins, gens parcimonieux et âpres au gain qui se méfiaient des étrangers et ne critiquaient rien tant que le gaspillage, tout en acceptant volontiers ce que Mme Venot trouvait bon de gaspiller en leur faveur, œufs de ses poules ou légumes de son jardin. C'était son plaisir, à cette femme, de donner, un plaisir dont profitaient les malades, les enfants, les pauvres.

M. Venot avait été de même; encore un original, celui-là! Ils étaient bien assortis! Très savant;... on n'avait jamais eu de meilleur maître d'école; un peu voltairien, à ce que disait M. le curé; abonné à un journal où il y avait des romans que sa femme lisait; des cerveaux fêlés enfin, tous les deux, mais bons comme le bon pain et bien aimés de ceux-là même qui les critiquaient le plus! D'ailleurs, ils passaient pour être à leur aise, ils n'avaient point d'enfants : pourquoi n'auraient-ils pas fait du bien puisque ça les amusait?

Bref, Mme Venot avait ouvert assez imprudemment sa maison à cette errante qui portait sur l'épaule une enfant endormie : les enfants dorment par tous les temps, surtout ces petits bohémiens-là. Il ne s'agissait d'abord que de l'hospitalité d'une seule nuit; mais, le lendemain, Mme Venot ne voulut pas souffrir que la malheureuse, qui toussait à faire pitié, risquât de périr en s'exposant au froid plus violent que jamais; elle la garda, la soigna de son mieux. Faire de la médecine, c'était une des innocentes manies de Mme Venot; elle avait des simples, des onguents, des bouteilles pour toutes les maladies; cette mauvaise toux l'intéressa; et puis, toute minée qu'elle fût par la fièvre, l'Alsacienne se montrait serviable, empressée au ménage; elle était adroite de ses doigts. La veuve se persuada sans peine qu'à son âge elle avait besoin d'une aide et qu'il y aurait économie à prendre celle-là.

On cria longtemps dans le bourg : il semblait qu'en donnant la soupe et le gîte à quelqu'un qui n'était pas de Germigny Mme Venot fît du tort à la paroisse tout entière; mais l'excellente femme s'obstina dans sa résolution, malgré les propos : elle s'était coiffée non pas précisément de son Alsacienne, qui ne soufflait mot et avait mine d'enterrement, mais de la petiote, qu'elle trouvait jolie comme un ange, quoique les voisins fussent d'un avis différent, n'ayant pas l'habitude de ces cheveux de filasse qui retombaient ébouriffés jusque sur le dos de l'enfant horriblement maigre et toujours affamée.

— Laissez donc! Elle se remplumera; déjà elle profite à vue d'œil, disait Mme Venot; et comme elle rit, comme cela remplit la maison, si vide auparavant! Il faut la voir se rouler au soleil avec mon vieux Turc, et grimper aux arbres ni plus

ni moins qu'un petit chat, et barbouiller son museau de crème!...

— Parbleu! tous nos enfants en feraient bien autant, répliquaient les voisines irritées.

Mais, sans les entendre :

— Non, reprenait Mme Venot; elle est trop drôle, elle est unique, cette petite Katel.

Katel! était-ce un nom de chrétienne? Et ça ne savait même pas parler chrétien non plus, ni la mère ni l'enfant. La curiosité des questionneuses en était pour ses peines. Jamais l'Alsacienne ne répondit à ce qu'on lui demandait que des *ia* ou des *nein* distribués au hasard.

Sans avoir rien dit de plus, elle quitta ce monde, enlevée par la mauvaise toux que les drogues de sa bienfaitrice n'avaient pu guérir.

Au dernier moment, le curé, venu pour l'assister, constata qu'elle priait dans une langue inconnue, et Mme Venot sentit sur sa main un baiser trempé de larmes auquel machinalement, mais avec ferveur, elle répondit *ia* en montrant la petite Katel endormie dans son lit. Ce fut tout.

— Je me suis engagée à élever sa fille, racontait ensuite Mme Venot. C'était une bonne mère, allez! Elle me laissait dorloter la petite plutôt qu'elle ne l'embrassait beaucoup elle-même, comme pour me montrer qu'elle m'en faisait cadeau, pauvre femme! Mais je n'oublie pas que, la nuit où Dieu me l'a envoyée, elle s'était dépouillée de ses guenilles pour couvrir son enfant... Elle était nue pour ainsi dire, avec un fichu de cotonnade sur les épaules... On serait morte à moins.

— Bah! elle a été soignée mieux qu'elle n'avait le droit de s'y attendre, grondait le chœur des fourmis, envieuses de la pauvre cigale jusque dans la mort. Il n'y a que la fainéantise qui puisse conduire à une misère pareille.

— Vous ne savez ce que vous dites, reprenait vertement la veuve de l'instituteur; jamais je n'ai vu de créature plus décidée à gagner le peu de pain qu'elle mangeait.

— C'était bien le moins : qui donc aurait fait pour elle ce que vous avez fait?... Ainsi — reprenaient les commères dépitées — elle est morte, et vous n'avez rien appris de son histoire?

— Si vraiment... C'était une honnête fille mariée à un mauvais sujet qui l'a abandonnée, la laissant dans la peine.

« Et voilà tout ce qu'il convient que vous sachiez », disait en elle-même la prudente Mme Venot, leur jetant cet os à ronger de crainte que la curiosité n'engendrât quelque calomnie. Pour sa part, elle était renseignée. Cousus dans le vieux châle qui enveloppait naguère les deux vagabondes, elle avait trouvé des papiers qui lui suffirent pour s'adresser, comme devait le faire plus tard, de son côté, le docteur Toury, aux autorités d'Andlau et de Barr. « Que fallait-il penser d'une certaine famille Blitz? » Ce qu'on lui répondit la fit rêver longtemps; elle relut la lettre, un peu pâle et comme épouvantée, parut hésiter une seconde, puis embrassa deux fois la petite Katel, qui jouait à ses pieds, en lui disant :

— Avec le secours du bon Dieu, tu n'en sauras jamais rien.

Et elle enferma soigneusement la lettre, sous enveloppe cachetée, dans un coffre où se trouvaient quelques précieux souvenirs de son défunt mari, les belles pages moulées qu'il lui avait écrites pendant leurs fiançailles, quand elle habitait Châteauneuf et qu'il était instituteur à l'autre extrémité du département.

Avant la fin de l'année, Katel parlait français ni plus ni moins que les autres petites filles de son âge à Germigny.

— Enfin, pensaient les voisines, nous allons la faire jaser, découvrir quelque chose.

En s'aidant d'un fruit ou d'une beurrée, elles l'attiraient, la mettaient sur la sellette à propos de son pays, de sa maman. La petite montrait le toit de Mme Venot :

— Voilà ma maison, voilà mon pays. Ma maman, c'est elle, ajoutait Katel en allant se jeter dans les jupes de la bonne dame.

— Mais avant?...

Elle réfléchissait, cherchait, secouait la tête. Pour un enfant de trois ans une année est un siècle.

— Avant?... Il n'y a pas d'avant...

— La petite sotte! disaient les voisines. Et comme ça manque de cœur! Elle a déjà oublié sa mère! Mme Venot aura beau s'exténuer après elle : ce ne sera jamais qu'une bête et une ingrate.

A dire vrai, Katel, en grandissant, n'eut jamais l'esprit très éveillé. Elle n'apprenait rien facilement dans les livres, quoique Mme Venot, reprenant ses anciennes habitudes pédagogiques, mît le plus grand soin à l'instruire. Son affaire, c'était le ménage ou la couture; pour s'en délasser, elle travaillait au jardin comme un homme. Très vigoureuse, elle expédiait la besogne en un tour de main, toujours le sourire sur les lèvres et gazouillant d'une voix si fraîche qu'on l'avait appelée dès son enfance la *Rousserolle*, du nom que porte dans le pays une espèce de fauvette.

Si Katel chantait joliment, elle ne trouvait pas beaucoup de mots, en revanche, pour exprimer ce qu'elle pensait. Au fait, pensait-elle beaucoup? N'était-elle pas tout simplement heureuse de vivre comme une plante saine et drue épanouie au soleil?

Mais, quant au cœur, il était bon : ceux qui en doutaient naguère lui avaient fait injure. Elle se donnait tout entière à la bienfaitrice, qu'elle appelait sa mère, lui épargnant la moindre peine et le moindre souci. Pour faire briller une larme dans ses yeux, il suffisait de lui parler de son autre mère absente, au tombeau de laquelle, chaque dimanche d'été, elle portait un petit bouquet. Elle aimait avec une expansion naïve tout ce qui l'entourait : les bêtes, les fleurs. Les gens l'occupaient moins.

Son genre de vie et son caractère avaient dû se ressentir de la différence d'éducation qui dressait une sorte de barrière entre les paysans et l'ex-institutrice — une dame, en dépit de son petit bonnet de linge, si un certain degré de culture intellectuelle et des manières aussi douces que polies suffisent à mériter ce nom, dame de campagne, sans doute, mais infiniment supérieure à la plus grosse fermière. N'allant point à l'école, l'élève de Mme Venot avait peu de rapports

avec les enfants du bourg, ne se mêlait guère à leurs jeux. Cet isolement relatif ne l'empêchait pas de porter en elle un flot inépuisable de gaieté qui se répandait à tout propos. La compagnie de ses lapins, de ses pigeons, de sa chèvre lui suffisait.

Mme Venot eût désiré qu'elle fût un peu moins simple, qu'elle ne s'endormît pas quand l'hiver, à la veillée, elle lui lisait Mme Cottin (cet auteur formait, avec des volumes dépareillés de Voltaire, le fond de la bibliothèque laissée par l'ancien maître d'école); mais elle savait reconnaître cependant que la simplicité de Katel n'était pas de la sottise, loin de là.

— Telle que le bon Dieu l'a faite, elle ne pensera guère au mariage, disait-elle au notaire de Châteauneuf qui prenait soin de ses petites affaires. Tant mieux, car il faudrait parler de ce père dont j'ai caché l'affreuse histoire à tout le monde, à elle d'abord.

— Elle se croit orpheline? demandait le notaire.

— Je lui ai dit qu'il avait disparu tout à coup, après avoir rendu sa mère très malheureuse... Mais si ce chenapan apprenait tôt ou tard qu'elle hérite... Voilà mon souci!

— Vivez seulement jusqu'à sa majorité; elle héritera sans que personne ait rien à y voir, répliquait le notaire.

— Eh! s'écriait Mme Venot, je n'ai nulle envie de mourir. J'espère bien la protéger plus longtemps que cela, pauvre chère fille!

A vingt-deux ans, Katel n'était pas jolie, mais florissante, de grande taille et bien découplée, la peau blanche sous quelques taches de rousseur qui en faisaient ressortir la finesse, les joues roses, avec des dents d'un éclat éblouissant dans une bouche trop grande, toujours entr'ouverte. Le papillon de taffetas noir, le corset pailleté, la jupe rouge de son pays natal l'eussent embellie à souhait; mais le costume des paysannes de Germigny n'a rien de pittoresque, et elle était vêtue comme une paysanne, à la coiffe près, qui ne couvrit jamais les nattes magnifiques d'un blond d'argent roulées deux fois autour de sa tête. Ces tresses insolites étaient cause, pensait-elle, qu'on se retournât pour la regarder.

Plusieurs garçons cependant la demandèrent en mariage l'un après l'autre, avant qu'elle eût achevé sa dix-huitième année; c'était un beau brin de fille, en somme, et puis l'on prévoyait que Mme Venot, s'étant attachée à elle comme à son propre enfant, lui ferait une dot; mais la veuve congédia tous les prétendants sans en parler seulement à Katel, qui ne soupçonna rien.

— Vois-tu, lui disait-elle en montrant un de ces romans de Mme Cottin qui faisaient bâiller la jeune fille, l'amour c'est joli là-dedans; mais ceux qui s'y laissent prendre y trouvent plus de peine que de plaisir. Si tu m'en crois, ayant de quoi vivre, tu ne t'embarrasseras pas d'un mari.

— Bien sûr, je ne vous quitterai jamais, répondait tranquillement Katel.

— Moi, je n'ai pas eu à me plaindre, reprenait la bonne femme; mais il y a tant d'imprudentes que les hommes ont jetées dans la misère et dans le chagrin. Ta mère, pour ne parler que d'elle!... N'oublie jamais ce que ta pauvre mère a souffert avant d'être plantée là. Tu auras mon bien... Tâche de rester libre pour en jouir. Les hommes ne valent pas grand'chose, va!

— Ils seraient autrement et je n'aurais rien du tout que je ne tiendrais pas à me marier, disait Katel.

Jamais elle n'eût songé à un homme, en effet, si sa vieille amie fût toujours restée à ses côtés, réclamant ses soins et lui faisant la leçon. Mais un jour vint où, malgré la bonne envie de vivre qu'avait proclamée Mme Venot, Katel resta seule au monde, assez embarrassée de cette liberté censée précieuse par-dessus tout. Longtemps son deuil lui tint fidèle compagnie, l'empêchant de s'apercevoir qu'elle s'ennuyait; il lui fallut pourtant reconnaître à la fin qu'il n'y avait plus dans la maison de quoi l'occuper. Quand elle avait arrosé son jardin, porté de l'herbe et du grain à ses bêtes, raccommodé le linge, que faire?

Sur ces entrefaites, la couturière unique de Germigny alla s'établir au loin; Katel imagina de la remplacer et, au grand étonnement du bourg, qui en conclut que Mme Venot avait laissé moins d'écus qu'on ne le supposait, demanda du travail au dehors. Comme elle était bonne ouvrière, on lui en donna volontiers. Elle cousait tantôt chez elle, tantôt à la journée dans les fermes des environs: c'était une distraction que de changer de place et de voir des visages nouveaux, une distraction nécessaire.

D'abord elle tira l'aiguille silencieusement et d'un air triste, en essuyant de temps à autre quelque larme prête à tomber sur son ouvrage; puis, par un beau soleil de printemps, il arriva qu'elle se remit à chanter tout à coup, sans en avoir conscience, comme si son refrain eût voulu répondre à celui du rossignol qui nichait dans le bosquet voisin. Ceux qui se rapprochèrent pour l'entendre dirent entre eux:

— Bon! la Rousserolle s'est réveillée!

Ce fut à La Motte, chez les Coudray, qu'eut lieu ce réveil. La Motte est une ferme importante située à une demi-lieue du bourg; les Coudray sont la famille la plus considérée du pays. Il ne faut pas croire qu'un village, même tout petit, soit sans aristocratie, et que cette aristocratie repose sur la question d'argent pure et simple. Il y a tel nom qui semble, avant tous les autres, avoir pris racine dans le sol, pour ainsi dire, un nom que l'on peut encore déchiffrer à travers la mousse sur les plus vieilles croix du cimetière, qui est inscrit sur le banc le plus vaste de l'église et qui se retrouve à toutes les pages dans ces annales rustiques dont la mémoire de chaque paysan est la dépositaire aussi fidèle qu'aucun livre. Nul des membres de la famille en question n'a eu ce qu'on appelle une histoire; leur vie, de génération en génération, a été uniforme comme celle du chêne qui croît et prospère au bord du chemin; mais interrogez sur eux le premier venu: il vous répondra la même chose, que jamais, au grand jamais, il n'y a eu rien à dire de fâcheux sur leur compte, que jamais ils n'ont fait de tort à personne, que ce sont des gens justes et honnêtes, « du brave monde, du monde comme il faut ». D'ailleurs le nombre fait la force, et c'est aux champs que la bénédiction de l'Écriture: *Croissez et multipliez*, a toute sa valeur. Il importe que la « grande famille » soit devenue,

grâce à de bonnes greffes, une espèce de tribu. Germigny comptait dans son sein, outre les Coudray proprement dits, les Boitard-Coudray, les Perthuis-Coudray, les Coudray-Tiercelin, les Coudray-Prudhomme, ceux-ci ayant donné la première place au nom de leurs femmes; d'autres encore, tous rangés parmi les notables de cette commune de cinq cents âmes.

Katel allait travailler le vendredi et le samedi de chaque semaine à La Motte, où il y avait beaucoup de linge à entretenir, plusieurs enfants à habiller, bref, trop à faire pour que la fermière et ses filles pussent en venir à bout toutes seules. Elle se plaisait dans cette maison : il y régnait tant d'abondance, tout y était si gai, si reluisant; et Mme Coudray, une femme difficile à contenter pourtant, qui ne prodiguait ni les compliments ni son amitié, lui faisait toujours si bon accueil! Il n'était pas étonnant qu'elle attendît le vendredi avec impatience et qu'elle songeât souvent, le reste de la semaine, à ces deux bonnes journées.

La salle où s'installait l'ouvrière pour coudre donnait, d'un côté, sur une cour toute retentissante du beuglement des vaches et du caquetage de la volaille, de l'autre, sur les champs qui descendent en pente douce jusqu'à la Loire. Katel allait s'asseoir de préférence dans l'embrasure profonde de la fenêtre d'où l'on découvre le large fleuve, si paisible en été avec ses bancs de sable qui barrent le chemin aux bateaux et qui brillent sous le soleil comme les écailles moirées d'un poisson colossal. Viennent les grandes crues et les débâcles de l'hiver, c'est un autre aspect, et les levées établies pour contenir les eaux débordées n'ont plus l'air d'une précaution inutile; mais, basse ou menaçante, la Loire est toujours majestueuse et belle. La jeune fille, quand elle levait les yeux de dessus son ouvrage, aimait à les reposer sur cette nappe argentée.

Souvent, il est vrai, son regard s'arrêtait en route, attiré vers un point quelconque des champs où une même figure passait et repassait à la tête de la herse ou de la charrue. Cette figure était celle de Simon, l'aîné des fils Coudray, qui, ayant achevé son temps de service, était rentré depuis peu au foyer. Sous la blouse il gardait une jolie tournure militaire; il s'était débourré à l'armée, il y avait fait provision d'idées, de récits; mais tous ces avantages, qui lui assuraient une évidente supériorité, se trouvaient comme paralysés en présence de Katel; Simon perdait, quand elle était là, jusqu'à l'appétit. S'il s'asseyait en face d'elle à table, ses yeux étaient occupés au détriment de sa mâchoire, tandis que, rouge comme braise, elle contemplait obstinément le fond de son assiette.

Katel avait l'habitude de rougir sans savoir pourquoi — du moins elle le disait. La transparence de son teint en était cause : aussi maudissait-elle ce que bien d'autres eussent considéré comme un avantage, ce qui très certainement ne déplaisait pas à Simon.

— Ce n'est point une raison parce que la Rousserolle est là pour ne goûter à rien, disait Mme Coudray en riant du bout des lèvres. Je crois, ma mie, que Simon est honteux devant une demoiselle d'être aussi grand mangeur.

La mère ne se souciait pas de voir clair dans cette amourette et se promettait bien, si la fantaisie de son fils devenait sérieuse, d'y mettre bon ordre en découvrant à propos qu'elle n'avait plus besoin d'une ouvrière. Malheureusement, elle tarda un peu trop à s'apercevoir du danger : une mère de famille qui est en même temps maîtresse d'une grosse ferme est forcée de voir à tant de choses! Quelques-unes lui échappent toujours, si bonne garde qu'elle fasse. Pendant des semaines et des mois, Mme Coudray avait trouvé tout simple que Simon reconduisît Katel, sa journée faite, jusqu'à l'entrée du village : les jeunesses ont peur toutes seules sur les chemins à la nuit tombée; ceux qui les emploient leur doivent protection; et la fermière avait raison alors, jusqu'à un certain point, de ne rien soupçonner, car jamais, durant ces longues conduites, Simon n'avait laissé tomber dans l'oreille de la jeune fille aucune parole que tout le monde ne pût entendre. Lui et elle semblaient avoir peur l'un de l'autre, tant ils restaient muets, séparés par la largeur du sentier, qui, de fait, était étroit et solitaire autant qu'auraient pu le désirer des amoureux moins timides. Arrivés à la première maison de Germigny, Simon s'arrêtait :

— Bonsoir, mam'selle Katel.

— Bonsoir, monsieur Simon.

Et tout à coup ils trouvaient mille choses à se dire, des riens pour prolonger ce bonsoir qu'ils répétaient vingt fois sans même se toucher la main, mais en mettant dans l'accent d'un seul mot plus d'aveux et de promesses que n'en auraient pu renfermer de longs discours.

Un matin, Simon alla rejoindre sa mère qui était en train de pétrir le pain dans le fournil et, sans préambules, lui déclara son intention d'épouser Katel.

Les lèvres minces de la paysanne se pincèrent; ses petits yeux gris lancèrent un éclair, et elle leva au-dessus de sa tête deux mains enfarinées.

— Tu n'y penses pas, mon garçon; tu n'y penses pas!

— Si fait, ma mère; j'y pense depuis mon retour du régiment, depuis que je l'ai vue.

— Tu as perdu le bon sens. Une fille qui n'est pas du pays!

— C'est comme si elle en était puisqu'elle y est venue toute petite.

— Mais de quelle façon?... En mendiante!

— Qu'est-ce que ça nous fait? Maintenant elle a de quoi vivre.

— Sait-on seulement au juste?... Je ne lui connais pas de bien au soleil, sauf sa maison. Personne n'a calculé ce que Mme Venot avait pu économiser d'argent. Il n'y en a peut-être pas lourd... Comme le dit ta tante Boitard, pour qu'elle se soit décidée à travailler chez les autres il faut...

— Qu'elle soit laborieuse... C'est une des qualités que j'aime en elle.

— Laborieuse, adroite et propre...

— Et honnête... Honnête de toutes les façons.

— Je ne lui refuse pas ça; mais elle n'est point belle.

— Elle l'est pour moi.

— Le drôle de goût! Quand tu pourrais choisir entre trois

jolies filles qui ont de la bonne terre en dot et qui sont bien apparentées!...

— Je devine qui vous allez me nommer : celles-là ne me disent rien, et, si vous parlez de parenté, j'aime mieux que ma femme n'aît au monde personne que moi.

— Mais ce n'est pas le cas, dit Mme Coudray en baissant la voix; Katel a un père quelque part dans le monde... un mauvais homme qui a quitté sa femme et son enfant.

— Il doit être mort depuis ce temps-là.

— Rien ne le prouve.

— En tout cas, il n'y a pas à craindre qu'il reparaisse jamais.

— Pourquoi donc? Ces coureurs-là reviennent quelquefois des pays étrangers. Pierre Baudin, qui avait filé je ne sais où, de l'autre côté de la mer, après sa banqueroute à Châteauneuf, est bien revenu, lui, au bout de trente ans!

— Il est revenu riche pour payer les gens auxquels il devait. Si le père de Katel revient comme ça, je n'y trouverai rien à redire.

Mme Coudray tordait le coin de son tablier.

— Ton père sera furieux.

— Oui, si vous le poussez à l'être : il est toujours ce qu'il vous plaît qu'il soit; il veut tout ce que vous voulez. Aussi j'ai commencé par demander votre consentement. Vous êtes la vraie maîtresse, maman; vous nous menez tous à la baguette... C'est connu.

Mme Coudray, désarmée à demi par cet hommage que l'on rendait à son autorité, sourit en haussant les épaules.

— Je vous mène?... Nous verrons bien ça. Allons, si je te priais, entends-tu, si ta mère te priait de ne plus penser à elle...

— Eh bien! dit Simon avec fermeté, je serais forcé tout de même de vous désobéir, parce que je me suis avancé une bonne fois après m'être longtemps retenu... A présent il faudrait quelque chose de bien grave pour que je recule sans être un coquin.

— Ah! tu m'en conteras tant! répliqua la fermière avec un regard de reproche. C'est donc pour ça qu'elle a disparu hier, avant le souper, sans dire gare? Je peux me flatter, ma foi, d'avoir mal veillé au grain. Il m'en cuit. N'importe... Les honnêtes gens n'ont qu'une parole... Si tu t'es trop engagé, si elle a dit oui...

— Elle n'a pas dit oui; elle ne le dira qu'à vous, ma mère; mais c'est tout comme.

Voici ce qui s'était passé la veille entre Katel et Simon.

La journée avait été orageuse, avec de sourds grondements de tonnerre dans le ciel chargé de nuages, et l'agitation des éléments semblait s'être communiquée pour la première fois au cœur de Katel, qui, assise à sa place ordinaire, ne faisait que de mauvaise besogne, cassant à chaque instant son fil ou son aiguille, assemblant les morceaux d'une main distraite, tantôt prête à pleurer, tantôt riant comme une folle, dans l'attente elle ne savait de quoi, mais dans l'attente certaine de quelque chose qui l'effrayait et l'enchantait tout ensemble. Simon l'aimait, elle en était sûre, et elle finissait par se rendre compte qu'en pensant à la gaieté de la ferme, aux bontés de Mme Coudray, à l'agrément qui, chaque semaine, l'attendait dans cette maison, elle n'avait jamais, en somme, pensé qu'à lui. Elle était heureuse et elle se le reprochait, car la robe noire qu'elle avait endossée le jour de l'enterrement de sa seconde mère n'était pas encore usée; ce deuil extérieur survivait à son chagrin et aux derniers conseils de Mme Venot; toutes les bonnes raisons que lui avait données celle-ci en l'engageant à ne point se marier s'écroulaient comme des châteaux de cartes quand elle essayait de se les rappeler. A quoi bon vivre, si ce n'était pas pour devenir la femme de Simon?

Quiconque eût réussi à suivre le fil léger qui reliait les impressions vagues et fugitives de Katel se fût expliqué mieux qu'elle ne se les expliquait elle-même ses alternatives de rougeurs et d'impatiences, de larmes et de chansons, tandis que, toute seule dans la grande chambre basse, elle répétait à demi-voix, en s'adressant toute sorte de remontrances : « Que je suis bête, mon Dieu! Qu'est-ce qu'il y a donc dans l'air pour me mettre aujourd'hui la tête sens dessus dessous?... »

Il est vrai que les animaux eux-mêmes n'étaient pas non plus dans leur état normal : ils semblaient excités, ne tenaient pas en place; les mouches taquines bourdonnaient, piquaient, battaient les vitres; le feuillage même du grand tilleul planté près de la fenêtre palpitait convulsivement, fouetté par les bourrasques qui poussaient devant elles des tourbillons de sable. Sous les clartés douteuses et menaçantes qui par intervalles perçaient la voûte de plomb, les longues herbes de la levée se tordaient, se couchaient avec des frissons électriques. L'orage pourtant n'éclata point sur la Motte; il passa, en laissant tomber derrière lui une pluie lente et tiède aux larges gouttes, à travers laquelle se dessina soudain le plus beau des arcs-en-ciel.

Pour le mieux voir, Katel jeta son ouvrage et s'élança dehors : elle avait de ces besoins de mouvement impétueux, irrésistibles, presque sauvages Cette fois, elle courut droit devant elle jusqu'à une meule de paille contre laquelle, toute essouflée, elle s'appuya pour contempler l'horizon rasséréné, en respirant cette bonne odeur qu'exhale la terre humide. Les nuages noirs, culbutés, chassés par la brise, s'écartaient sur le bleu du ciel, plus pur, plus profond que jamais, et qui semblait dessiner un lac immense, toujours grandissant, au-dessus du fleuve assombri tout à l'heure, mais redevenu limpide comme un miroir où allait se refléter le coucher du soleil. Et quel babil d'oiseaux dans les branches perlées de gouttes de pluie qui tombaient une à une! Quelle détente de toute la nature!

Katel passa les mains sur son front en repoussant la masse soyeuse de sa chevelure pâle, avec une sensation de bien-être infini. Les couleurs du prisme brillaient, de plus en plus distinctes, sur les dernières nuées; elle y voyait une bonne nouvelle, car l'antique idée de message et d'alliance se rattache encore inconsciemment, dans l'esprit des gens de la campagne, à l'apparition de l'arc-en-ciel; d'ailleurs, celui qui porte en soi la plénitude du bonheur voit dans tous les signes des signes favorables.

Bientôt, derrière la meule qui la séparait de la maison et la cachait aux regards, elle entendit un pas rapide : ce pas qui se dirigeait vers elle, Katel le reconnut et n'en fut point surprise; seulement son cœur battit jusque dans sa gorge et il lui sembla que son point d'appui tournait avec elle. Simon l'avait rejointe; il était là debout à ses côtés, et, bien que ses paupières baissées ne se fussent point levées sur lui, elle savait que, cette fois, il allait parler. Comment s'y prendrait-il pour lui dire?... Il ne parla pas; elle sentit son bras s'enrouler autour d'elle, l'attirer avec une sorte de violence pleine de douceur, sans qu'elle eût envie de résister. Il prenait possession d'elle et elle s'abandonnait.

Un baiser se posa sur son visage brûlant; elle y répondit comme en rêve, puis, revenue à elle tout à coup, poussa un cri et s'échappa, tandis que Simon, sans oser, sans vouloir la suivre, éperdu plus qu'elle-même, restait, à son tour, adossé contre la meule de paille, ses yeux, troubles comme ceux d'un homme ivre, fixés sur l'horizon lointain où l'arc-en-ciel s'était évanoui, n'ayant plus rien à annoncer. Il avait donc raison de dire à sa mère le lendemain :

— Si elle n'a pas dit oui, c'est tout comme.

III.

Katel n'était pas rentrée à la ferme après le baiser de Simon; elle avait regagné sa demeure à toutes jambes, tremblant d'abord d'être suivie, émue et reconnaissante ensuite du respect que le jeune homme lui témoignait en la laissant à elle-même. Le vendredi d'après, sa place accoutumée dans l'embrasure d'une des fenêtres de la salle basse resta vide; pour rien au monde, elle n'eût affronté la présence de la mère de Simon avant que celle-ci ne lui eût dit : « Je veux bien de toi pour bru. » Et cette démarche tardait beaucoup à se faire. Pourtant Katel ne doutait pas qu'elle ne se fît à la fin, les Coudray étant de braves gens qui ne pouvaient rien avoir contre elle; et, puisque leur fils lui avait marqué clairement qu'il l'aimait, c'est qu'il était résolu, pensait-elle, à l'épouser.

D'ailleurs, si elle évita de se rendre à la Motte, Simon vint à Germigny — non pas chez elle, il connaissait trop la bonne langue des voisins pour exposer à des propos celle qui n'était pas encore son accordée devant tous, — mais furtivement, dans les prés d'alentour, où, par hasard sans doute, elle allait se promener. Les amoureux ont de ces intuitions qui leur permettent de se rencontrer sans s'être donné rendez-vous. Simon avait trouvé les meilleures excuses aux lenteurs de ses parents, lenteurs qui ne prouvaient nullement, à l'en croire, de la mauvaise volonté. Jamais on n'avait eu tant à faire à la ferme; un enfant était tombé malade; une vache avait vêlé; enfin il ne trouvait que trop de raisons. Moins naïve, Katel eût compris qu'il n'est pas besoin d'en donner tant et tant quand elles sont vraies; mais elle ne cherchait pas à se tourmenter, elle était toute au ravissement sans nom de ces premières journées d'amour légères et radieuses, dérobées sans doute à notre part d'éternité céleste, car elles n'ont rien de commun avec celles que nous compte le reste de la vie. Pour Katel, ces journées dont nul n'a pu arrêter le vol rapide, et qui sont précieuses par leur brièveté même, devaient avoir tout au plus la durée d'une aurore.

IV.

Une semaine après l'étreinte muette qui l'avait livrée à Simon, tandis qu'elle peignait devant un petit miroir ses cheveux blonds en chantant, contente de s'apercevoir pour la première fois qu'elle n'était pas si laide, quelqu'un frappa deux coups à la porte. Ce devait être, ce ne pouvait être que la mère de Simon. Sans même prendre le temps de relever sa longue tresse, elle courut ouvrir et s'arrêta stupéfaite, honteuse, le visage empourpré, sous le regard interrogateur et curieux d'un étranger, d'un monsieur qu'elle n'avait jamais vu.

— Je suis, dit-il en levant son chapeau (ce qui découvrit une tête grise qui n'était pas en rapport avec sa belle prestance encore jeune), je suis, mademoiselle, le docteur Toury.

— Vous vous trompez sans doute, monsieur; je ne vous connais pas.

— Pardon, vous êtes bien Mlle Katel Blitz?

— Oui, monsieur.

— Et moi, je viens de la Lande, où je suis en visite.

La Lande est une jolie maison bourgeoise qui s'élève sur un plateau couvert d'ajoncs, de pins et de bruyères, bien au-dessus du vallon de Germigny. Katel y était employée à de rares intervalles.

— Oh! monsieur, faites excuse; vous venez sans doute de la part de Mme Desmares me réclamer le linge que je devais lui envoyer ces jours derniers?

— Non, mademoiselle Katel, il ne s'agit ni de linge ni de Mme Desmares; c'est d'une autre mission que suis chargé, d'une mission beaucoup plus sérieuse. Voulez-vous m'accorder un quart d'heure d'entretien?

Katel, qui s'était tenue jusque-là devant la porte, s'effaça pour le laisser passer.

— Entrez donc, monsieur, dit-elle, passant le coin de son tablier sur une chaise qui n'avait pas besoin d'être époussetée, car tout était scrupuleusement propre dans son petit ménage.

Si Mme Coudray lui accordait d'avoir de l'ordre, c'était à bon escient.

Le docteur s'assit, tandis qu'elle se tenait debout devant lui, toujours étonnée, un peu inquiète. Il continuait à la regarder d'une façon qui l'intimidait, et, en la regardant, il se rappelait de grands yeux clairs, d'un bleu particulier, enfoncés dans l'orbite à l'abri de sourcils très pâles et très épais à la fois, des yeux qu'il avait vus se fermer sur le plus misérable des lits de mort. Ils étaient là, ces yeux bleus, pleins de vie sans doute et animés d'une autre expression, mais étrangement semblables pourtant, un peu durs, si limpides qu'ils fussent, dans cet honnête visage de jeune fille dont le profil avait aussi les courbes énergiques qui existaient, exagérées jusqu'à la brutalité, chez l'*autre*. La bouche de Nicole Blitz, cette bouche entamée du [illegible] du

blasphème, restait entr'ouverte, comme la bouche pure de Katel, sur des dents très blanches aux incisives aiguës. Ici, c'était le plus frais sourire; là-bas, un rictus farouche : toutefois, pour le docteur, la ressemblance était saisissante.

— Mademoiselle Katel, commença-t-il, j'ai à vous parler d'un membre de votre famille mort au loin, d'un grand coupable qui cependant a droit à votre souvenir, car...

— De mon père?... interrompit Katel d'une voix tremblante.

Elle avait souvent pensé à son père avec un mélange de sentiments contraires où dominaient la crainte et la curiosité.

— Puisque vous devinez, ma tâche devient facile, dit le docteur, la croyant plus instruite qu'elle ne l'était en réalité. J'ai été le dépositaire du dernier vœu de votre père, après lui avoir donné les derniers soins. Je suis le chirurgien en chef du bagne de X.

Il vit bien qu'elle pâlissait et qu'après s'être appuyée une seconde à la table elle se laissait tomber lentement sur un escabeau en face de lui; mais comment aurait-il attribué cette émotion à sa véritable cause : une surprise épouvantée?... Elle se taisait; il continua :

— Je comprends, mon enfant, qu'il vous soit pénible de reporter votre pensée sur un pareil sujet. Vous avez été élevée par de braves gens. Mme Desmares me dit que tout le monde ici vous estime... Il est assez naturel que, pénétrée des principes qui vous ont faite ce que vous êtes, vous éprouviez de l'horreur pour ce malheureux voué à l'infamie.

Katel leva sur lui des yeux pleins d'angoisse. Elle eût voulu répondre : « Je ne l'ai jamais jugé, je ne pouvais le blâmer en moi-même que de nous avoir abandonnées, puisque j'ignorais le reste. » Mais elle avait compris que le docteur la croyait au courant de tout cet effroyable passé; elle craignait que, détrompé par elle, il ne s'arrêtât dans le récit que c'était sa ferme volonté d'entendre, encore qu'il lui déchirât le cœur.

— Je m'explique trop bien vos sentiments, qui devaient être ceux de votre mère, poursuivit le docteur; je les connaissais d'avance : si vous aviez eu l'une ou l'autre compassion de l'homme dont nous parlons, vous ne l'auriez pas laissé dix-huit ans sans un signe de vie dans le triste lieu où il expiait son crime. Du moins pensez à lui quelquefois maintenant qu'il n'est plus, quand ce ne serait que dans vos prières. Il l'a mérité, car toujours il pensait à vous... oui, jusqu'à la fin... Je vous en apporte la preuve.

Aveuglement étrange de la part d'un observateur tel que le docteur Toury! L'œil sec de Katel, son mutisme, ne lui parurent exprimer qu'une dureté révoltante. Il crut à ce genre de vertu impitoyable qui ne s'attendrit ni ne pardonne; il s'imagina qu'ayant une fois pour toutes condamné avec le monde la mémoire de son père, elle se retranchait dans un mépris obstiné. A quoi bon ménager cet être insensible?... Avec une indignation secrète qu'excitait de plus en plus cette inertie, ce silence glacial et stupide, il lui peignit le bagne, les souffrances que Blitz y avait endurées, le surcroît de travail qu'il s'imposait pour elle.

— Tenez, dit-il en versant sur la table le contenu de la bourse (un peu plus de deux cents francs en monnaie), la somme est petite; mais ses sueurs sont attachées à chacune de ces pièces qui représentent une parcelle de sa misérable vie; elles devraient vous être sacrées, plus précieuses mille fois que tout ce que vous pouvez posséder.

Toujours sans parler et avec le même visage immobile qui n'exprimait rien, Katel faisait glisser les pièces d'argent entre ses doigts comme si elle les eût comptées.

— Ceci n'a pas de valeur, dit le docteur avec une légère inflexion d'ironie, en y ajoutant l'étui de coco travaillé où la main du mourant avait fait une dernière entaille. Et maintenant, mademoiselle, je n'ai plus rien à vous dire. Que le ciel vous garde dans votre honnêteté!...

Il se retint pour ne pas ajouter : « que j'aurais voulu moins orgueilleuse et moins indifférente »; il se leva pour sortir. Katel ne l'accompagna pas. Elle resta sur son escabeau, les mains croisées devant elle, l'argent dans son tablier. Seulement, quand il fut près de la porte :

— Monsieur, dit-elle d'une voix creuse et toute changée, le bagne..., on y met les voleurs de la pire espèce, n'est-ce pas, et les assassins?...

— Sans doute; que voulez-vous dire?

— Et mon père avait tué?

— Ne le saviez-vous pas?...

— Je ne savais rien, répondit-elle en se levant à son tour.

« Qu'ai-je fait? se demanda le docteur, indécis sur ce qu'il devait penser. Serait-il possible?... Mais alors comment m'aurait-elle parlé de son père, la première? Pourquoi ne m'avoir pas interrompu, questionné?... Aucun signe, au contraire, d'étonnement, de douleur... Elle doit mentir. »

— Si vous dites vrai, je vous demande pardon, ajouta-t-il en se rapprochant et en essayant de lui prendre la main, qu'elle retira d'un geste machinal.

— Pardon de quoi?

— De la cruauté involontaire avec laquelle je vous ai parlé, vous croyant préparée à m'entendre.

— Vous avez bien fait, monsieur. Vous ne pouviez faire autrement... Je vous remercie.

Pas un mot qui révélât que la corde filiale eût vibré; pas une larme.

« Elle ment, se dit le docteur, ou bien elle est idiote. Rien de surprenant, du reste... On est stupide ou féroce par suite d'une lésion du cerveau, lésion héréditaire en ce cas... Mais le pauvre diable a décidément mieux fait de ne pas revenir!... Et pour cette égoïste, pour cette ingrate, il se privait de tabac... Voilà les illusions! Tout est illusion en ce monde. Sans ce néant, que serait la vie? L'instinct paternel a aidé un malheureux à vivre... Ces instincts trompeurs ont donc leur utilité... Comme nous sommes dupes des pièges de la nature, de tous les sentiments qui n'ont pour base que nos propres chimères! » pensait le docteur, glissant sur une pente qui lui était habituelle, jusqu'à la considération plutôt railleuse que navrée des fatalités de l'inconscient. « Je n'ai jamais vu d'inhumanité pareille, reprenait-il avec un retour involontaire vers cette souche, cette pierre, comme il nommait Katel en lui-même. Moi qui craignais de rencontrer une femme, une

femme bonne ou mauvaise, mais capable de s'émouvoir, de sangloter !... Enfin la corvée est faite. »

Perplexe et mécontent de lui-même sans savoir au juste pourquoi, le docteur remonta le chemin qui conduit de Germigny à la Lande.

— Votre ouvrière est une brute, dit-il, en arrivant, à son amie Mme Desmares.

— C'est bien possible, répondit cette dernière. Je n'ai jamais eu affaire à elle que pour des reprises dont son aiguille s'acquitte fort bien. Mais que lui vouliez-vous donc, sans trop de curiosité?

— Oh! une simple question d'intérêt à laquelle je me trouve mêlé par accident.

Le docteur Toury évita de raconter l'histoire de Nicolas Blitz dans ce pays où elle pouvait faire du tort à quelqu'un.

TH. BENTZON.

(La suite au prochain numéro.)

ESPAGNE ET PORTUGAL (1)

Notes de voyage

XI.

VISITE A L'ALHAMBRA. — LA COUR DES LIONS.

Je connais des gens qui ne se plairaient à Venise que si l'on remplaçait tous les canaux par des rues solides, et qui s'étonnent qu'on visite un Alcazar où l'on ne chante pas, un Alhambra où l'on ne consomme rien.

C'est pour ces réalistes qu'on a institué dans un coin de ce palais des fées une officine de photographie. Ils peuvent au moins emporter leur portrait, et, de cette façon, ils n'ont pas perdu leur temps.

Je confesserai que j'ai subi ce baptême du collodion; mais je jure bien qu'en faisant cette concession je me suis méprisé. C'est dans la cour des Lions, dans le plus solennel et le plus pittoresque endroit du monde, que cet attentat a été commis, en face du sang des Abencérages. Ce n'est pas ma faute si le *groupe* a été réussi: je l'ai fait recommencer deux fois. Je riais d'un dédain si impérieux, que j'ébranlais de mon rire le groupe entier. Aussi mon image est-elle la plus manquée et la moins visible. La photographie, cette *suie de l'art,* comme l'appelait A. Préault, m'a mis sur la figure un voile noir qui cache ma honte et me fait porter le deuil de ma complicité.

Avant de pénétrer dans le palais proprement dit, les touristes, plus dévots envers les livres qu'envers leur âme, épuisent toutes sortes de recherches dans les tours de l'enceinte restées debout, dans des édifices devenus des casernes, des églises ou des prisons, à travers toutes sortes de débris imposants que les *Guides* imposent. Comme nous n'avions ni archéologue de profession ni statisticien dans notre compagnie, nous avons été tout droit à ce qui nous importait par-dessus tout, nous arrêtant à peine à une tourelle d'avant-garde qui servait de poste aux sentinelles des sultans et qui nous parut digne de servir de harem aux sultanes. Nous nous engageâmes ensuite dans ce couloir ignominieux dont Charles-Quint a enlacé l'Alhambra.

Le patio *de los Arrayanes, la cour des myrtes,* était autrefois le centre de l'Alhambra; mais les démolitions furibondes du moine de Saint-Just, pendant son noviciat impérial, en ont fait la cour d'entrée. On ne saurait souhaiter une ouverture plus simple, plus grandiose, plus attrayante, à cette symphonie du marbre, de la ciselure et des arabesques. La cour paraît intacte. Les poissons qui jouent dans la pièce d'eau attendent la nourriture quotidienne, égrenée par les mains des favorites.

La tradition raconte pourtant qu'une balustrade délicate entourait autrefois ce réservoir. Un gouverneur de Grenade fit argent de cette merveille; toutefois, la profanation n'est pas apparente, et cette cour reste d'une élégance incomparable. Des colonnettes de marbre blanc supportent à chaque extrémité, dans la longueur, une galerie dont les arceaux, dévorés et troués d'arabesques, semblent une pèlerine de dentelle piquée sur des bâtons d'ivoire. Le grand bassin, en forme de parallélogramme, empli d'une eau limpide, reflète, avec le ciel bleu, les deux galeries, les murailles couvertes d'ornements et les myrtes qui encadrent ce vaste miroir.

Cette cour est la partie la mieux conservée de l'Alhambra. Elle en est la gaieté douce, hospitalière. Il ferait bon rester là des heures entières à regarder cette eau qui semble immobile comme une extase et qui fuit incessamment comme la vie. Quel bonheur pourtant qu'on n'ait pas encore eu l'idée de placer des tables de chaque côté du bassin et d'y servir des rafraîchissements ! La sobriété des Espagnols garantit leurs monuments.

Mes visites à l'Alhambra m'ont inspiré une réflexion qui n'est peut-être qu'une surprise de mon ignorance, mais qui peut fournir un prétexte d'érudition. L'architecture arabe, dans ses ruines et dans ses restes, n'expose à aucun des mécomptes si fréquents devant les ruines antiques. Elle atteint le rêve; elle le dépasse quelquefois et l'entraîne; elle n'est jamais au-dessous. Je ne compare pas au point de vue absolu de la ligne et du beau. Le Parthénon restera d'un ordre supérieur, parce que l'idéal vous y surprend tout à coup; mais comment [illegible] éprouvé une désillusion relative, quant aux dimensions? On s'étonne toujours que de si grandes gens se soient contentés d'un si petit espace pour y faire de si grandes choses. A l'Alhambra comme à l'Alcazar de Séville, la légende se meut librement dans un domaine proportionné. Rien de trop vaste ne vous déroute; rien de trop petit ne vous désenchante. L'abondance des détails vous attire comme dans une farandole qui part du sol pour aller bien haut, dans un infini bleu, étincelant. Ce n'est qu'un petit dessin, une lettre arabe

(1) [illegible]

au début, et le dessin se développe sans s'interrompre; cette lettre qui remplace une figure dans une frise est le commencement d'un poème, doux d'abord, héroïque et infini ensuite.

Je me disais, en parcourant l'Alhambra, ce vers de Ruy-Blas ébloui :

Donc je marche vivant dans mon rêve étoilé.

C'est qu'en effet on marche d'un pas solide et tranquille dans la demeure d'un rêve, et les colombes que l'on fait envoler dans les jardins partent et s'effacent dans le ciel, comme des étoiles.

Ces larges dalles des patios ont à l'œil une virginité qui réjouit. Elles ont été aussi souvent outragées que la fiancée du roi de Garbe; mais elles n'ont pas de traces d'outrages. Un poète arabe a écrit sur le mur de la cour des Myrtes : « Je suis comme la parure d'une fiancée douée de toutes les beautés et de toutes les perfections. » Même du temps des Mores, les poètes étaient infaillibles.

Du patio des Arrayanes on entre, pour aller à la cour des Lions, dans une salle qui faisait partie de l'appartement des sultanes.

Hélas! il paraît que pendant de longues années les sultanes ont été remplacées par des morues destinées aux prisonniers de la maison de détention construite sur la montagne de l'Alhambra. Les morues ont été la cause ou l'occasion d'un délabrement fâcheux. Nous ne fîmes que traverser rapidement ce magasin qui n'a plus de sel, mais où le sel a tout gâté.

La cour des Lions, c'est le triomphe, le sanctuaire, le miracle. Elle n'est pas aussi grande qu'on le supposerait; elle est aussi belle qu'on peut le souhaiter. Elle n'a guère que cent pieds de long sur cinquante de large; mais les proportions en sont si parfaites et les colonnes, inégalement accouplées, font cependant une harmonie si complète dans leur irrégularité, que peu à peu la cour s'élargit devant le regard en s'agrandissant dans l'esprit.

Ces cent vingt colonnes de marbre blanc, si minces qu'on craint de les casser en s'y appuyant, et qui ont servi de dossiers à la mélancolie de tant de générations de sultans, ces arceaux d'une richesse incomparable, ces ornements qu'on croit uniformes et qui sont d'une variété fabuleuse, ces fonds de décor, bleus avec des rehauts de rouge et d'or; tout ce ramage du marbre, des mosaïques de faïence, du ciel bleu, avec cette fontaine de *toutous* camards qui n'oseraient d'eux-mêmes s'intituler *lions*, tout ce poème, immobile au premier aspect, palpite bientôt et s'agite. Les lions vont rugir ou aboyer; on croit voir au loin, dans la nuit d'une salle ouverte, étinceler un cimeterre sur la cuisse d'un Arabe; les ambassadeurs reçus par le roi de Grenade secouent leurs grandes robes avant de sortir majestueusement de la salle d'audience. Il est l'heure de causer, de chanter, d'aimer; on apporte des carreaux, des tapis, et, sur ces dalles que le soleil attiédit incessamment de ses baisers, les sultanes voilées viennent s'asseoir et écouter les poètes.

Ce rêve est interrompu par le photographe, qui vient vous offrir votre portrait, isolé ou dans un groupe. L'idée d'emporter quelque chose de l'Alhambra, un reflet qu'on a détaché soi-même vous séduit; on se laisse convaincre; c'est l'instant de poser : ne bougeons plus!

Je l'ai là, devant moi, pendant que j'écris, cette photographie sacrilège. J'y suis plus laid que de nature, et c'est bien fait. Les autres ne valent pas mieux que moi. Mais j'étais contre cette colonne à laquelle Boabdil peut-être s'est adossé en pleurant et en regardant ces lions impassibles; mais je revois le soleil de cette matinée de printemps; j'évoque les visions qui glissaient sur ces marbres, les inscriptions qui chantent partout la gloire de ce palais. Il me semble que je vais encore palper ces murs, aussi indestructibles quand ils ne sont qu'en plâtre que quand ils sont en pierre, tant le souffle de la fée les a séchés et durcis; et, après tout, je suis bien aise de retrouver la fleur vivante de mes souvenirs dans cet herbier grotesque où mes amis et moi nous sommes fixés pour un peu de temps.

C'est un secret et une supériorité de l'art arabe que de faire des dessins d'ornement avec l'écriture. Les chapiteaux, les frises, les murs sont littéralement des poèmes écrits, et derrière l'architecte un poète dictait au sculpteur et au maçon.

En posant, je regardais les lions, qui ne sont peut-être pas des lions, ces animaux qui diraient tant de choses s'ils savaient parler. On assure qu'autrefois ils parlaient, ou du moins qu'ils se communiquaient ce que l'un d'eux avait entendu. Quand ils ne donnaient pas d'eau, il suffisait de jeter quelques paroles dans la gueule d'un des douze caniches pour que les onze autres les laissassent échapper de leurs orifices. J'ai dit des choses aimables à un de ces inconnus du règne animal, et ils n'ont rien répété. Méprisaient-ils mes fadeurs? Trouvaient-ils indigne de leur majesté de se faire les *reporters* d'un Français qui donne sa tête au photographe devant le bassin où les Abencérages ont donné la leur? Ou bien faut-il croire, malgré le flot montant des bavardages oiseux, que les bêtes ne parlent plus? Notre éloquence les rend modestes.

Si informes, si primitifs qu'ils sont, ces lions sont pourtant très décoratifs dans leur genre, et les doubles vasques qu'ils supportent ont une élégance fière.

XII.

LES SALLES

On vous montre sur le marbre la fameuse tache laissée par les têtes coupées des Abencérages. Le sang avait une couleur solide dans ce temps-là; de nos jours, il ne tache plus guère. Les sceptiques prétendent qu'on trouve une rouille toute semblable dans tous les vieux marbres. D'autres affirment que jamais les Abencérages n'ont été égorgés, et quelques-uns vont jusqu'à soutenir qu'ils n'ont jamais existé.

La preuve qu'ils ont existé, c'est qu'une salle à côté porte leur nom. Il n'y a rien à répondre à cela. On va de la cour des Lions à la salle des Abencérages, et là encore, autour d'une cuvette de marbre, on montre des taches sanglantes. Il paraît qu'on égorgeait à l'ombre ou au soleil, selon la délica-

tesse de la vue des zégris égorgeurs. Lady Macbeth avait bien raison : le sang est tenace, et la légende aussi. Qu'elle ait servi de tuerie ou non, cette salle n'en a pas moins un plafond fabuleux, formé de stalactites, de petites coupes renversées, qui concourent à faire des arceaux d'une légèreté singulière.

La salle des *Deux-Sœurs* est en face de la salle des Abencérages. Elle est aussi d'une grande richesse; mais, quand on rêve de deux sultanes, d'une Shéherazade et de sa sœur, l'une racontant de belles histoires et l'autre écoutant, on est subitement réveillé par la réalité. Ce nom a été donné à cette salle à cause de deux pierres du pavé, si visibles et si parfaitement semblables qu'on les a appelées les deux sœurs.

Je m'aperçois que je suis bien loin d'avoir fini ma visite et que je n'ai déjà plus d'épithètes pour décrire ce que j'ai vu, pour varier les formules de mon admiration.

C'est là une des ruses coquettes de l'Alhambra. On croit avoir, sinon tout vu, du moins acquis une idée très complète de l'architecture moresque, pour avoir vu une salle comme celle des Deux-Sœurs ou un patio comme celui des Lions. Mais on entre dans la salle des Ambassadeurs, et tout aussitôt on s'écrie : « Voilà du nouveau, un autre genre, d'un degré supérieur! » Eh bien, non: on regarde plus attentivement et l'on reconnaît que le genre est le même. Seulement, comme dans leurs danses, les Mores, sur un rythme pareil, varient à l'infini leurs mouvements. La fée qui ensorcelle n'est enchaînée qu'après toutes sortes de métamorphoses.

La salle des Ambassadeurs est la plus grande, la plus importante, la plus riche de toutes. Les couleurs, l'or que le temps a bruni sans le ternir, les plafonds formés de petits morceaux de bois de cèdre, les coupoles hardies que ces multitudes de morceaux composent, tout prend des proportions décevantes.

J'étais devenu muet à force de stupeur. Je serais tenté de le redevenir à force d'impuissance à tout raconter. Sainte-Beuve a écrit au bas d'une poésie, pour la faire mieux pénétrer dans l'âme du lecteur : « Il faudrait ici un petit air de Glück. » Glück ne me suffirait pas; il me faudrait un grand peintre. Ah! si Viollet-le-Duc avait été de l'expédition, il m'eût fait comprendre ce que je sentais si bien! Un album vaudrait mieux que le style écrit. La plume se répète et s'aplatit, et la photographie, qui fait se mirer la sottise humaine, a du moins cet avantage qu'elle prend sa revanche devant les chefs-d'œuvre de l'architecture. Les vues de l'Alhambra que j'ai rapportées font pardonner, la pose du groupe dans lequel j'ai figuré.

Un joli petit jardin dit de Lindaraja, c'est-à-dire un fouillis d'orangers, de citronniers, d'acacias, avec une fontaine, une galerie, nous reposerait dans cette visite, si l'on pouvait se fatiguer. La vision des sveltes colonnes de marbre que l'on retrouve partout rappelle les fantômes blancs des nonnes dans le décor de *Robert-le-Diable*. Elles sont immobiles et elles semblent vous suivre, vous entraîner dans une sorte de tourbillon magique.

Charles-Quint avait fait restaurer un petit pavillon à jour qu'on appelle le *Tocador de la Reina*, c'est-à-dire un cabinet de toilette de la reine, un boudoir ouvert et suspendu au dessus d'un abîme. L'abîme donnerait le vertige; heureusement le panorama vous cloue sur place.

Singulier boudoir! A-t-il été réellement la tribune où les reines se paraient en donnant à manger aux colombes et défiaient les téméraires, qui les contemplaient d'en bas, de monter jusqu'à elles par ces escarpements, par ces remparts? Des fresques peu respectées par les visiteurs, un abus effroyable des inscriptions que les touristes griffonnent au couteau sur les murs, contrarient le plaisir. Des niais ont abusé des grands noms, et lord Byron, Lamartine, V. Hugo figurent dans ce *memento* aussi stupide que celui des glaces des cabinets particuliers.

Faut-il nous arrêter longtemps à la salle des Secrets? Elle répète encore les mots oubliés par les lions. Ce qu'on murmure dans un angle de cette salle est répété par un autre angle qui lui fait écho, tout haut. C'est à Charles-Quint que l'on doit ce téléphone massif. Je crois qu'il ne fut jamais qu'un joujou; mais on vous raconte intrépidement que l'empereur curieux entendait d'un cabinet voisin ce qui se disait dans le creux de cette nouvelle oreille de Denis. La vérité, c'est qu'on a découvert le phénomène d'acoustique quand la salle était bâtie, qu'on ne l'a pas provoqué, et qu'on fait volontiers de tous les despotes des espions de leurs peuples.

On nous conduisit au bain des Sultanes. Des réparations intelligentes donnent à ces pièces l'attrait du neuf. Il ne manquait absolument que les sultanes dans le tableau : c'était bien quelque chose; à part cela, l'illusion était complète. Les tribunes pour les musiciens sont ouvertes; les baignoires de marbre semblent tièdes du bain qu'elles viennent de donner; les pavés sont si blancs qu'ils semblent n'avoir perdu que depuis une heure les tapis sur lesquels s'étendaient les baigneuses.

Charles-Quint, après avoir écrasé la façade de l'Alhambra, fit de la mosquée intérieure, de l'oratoire des sultans, sa chapelle, et fit sceller ses colonnes d'Hercule, sa devise française : *Plus oultre*, sur les inscriptions arabes. Cette *Capella réal* est bizarre plutôt que jolie. Elle n'a pas de caractère spécial. On dirait une de ces pièces d'exhibition comme les marchands d'antiquités en arrangent avec des débris de différentes époques et de différents styles pour tenter les amateurs. C'est ainsi que, de chaque côté d'un tableau posé sur le maître-autel et représentant l'*Adoration des mages*, deux satyres, qui n'ont rien de chrétien, ont l'air de se moquer de ce travestissement de la mosquée.

Il faudrait huit jours pour visiter l'Alhambra; il faudrait un an pour l'étudier. On en prend seulement le goût et la passion en l'apercevant. Ce n'est pas, à proprement parler, un palais; c'est une cité guerrière et galante, où toute la vie héroïque, poétique, artistique des Arabes se retrouve.

Quand l'histoire manque dans ce domaine fantastique, l'imagination brode des contes aussi savamment édifiés que ces salles, aussi fouillés que ces chapiteaux de colonnes, aussi légèrement agencés que ces coupoles, aussi inébranlables que ces ruines.

Dans une cour étroite, mystérieuse, on voit accroché au

mur et formant galerie un grillage énorme qui rappelle les cages de Bidel et de Pezon, moins les lions. Il serait possible, comme nous l'assurait un guide raisonnable, que cette cour ait été la fauconnerie des sultans et que cette galerie grillagée ait servi de promenoir aux faucons. La légende ne se satisfait pas de cette attribution suffisamment pittoresque et qui n'a rien de mesquin. Elle prétend que cette partie du palais servait de prison à Jeanne la Folle, mère de Charles-Quint, et que les grilles contenaient les fureurs de la pauvre insensée. La légende est féroce; mais elle est brutalement démentie par la réalité. Il est certain que ce grillage a été forgé et placé un siècle et demi après la dernière lubie de la mère d'un grand fou.

Mais si l'on a placé les grilles quand les Mores n'étaient plus à Grenade, la fauconnerie des sultans s'envole aussi, et le mystère s'épaissit.

Je ne dois pas oublier le fameux vase de l'Alhambra, relégué dans un petit cabinet-musée, mais mis au moins à l'abri des profanations et des mutilations. Ce chef-d'œuvre, unique au monde, qui avait un frère, dit-on, à jamais perdu, ce géant de 1m,36 de hauteur qui, selon Théophile Gautier, ferait à lui seul la gloire d'un musée, a perdu une anse. Quel Anglais a furtivement mutilé cette merveille et a emporté le morceau? Il est singulier en tout cas qu'un pareil massacre, plus prouvé que celui des Abencérages, ait pu être commis dans le voisinage des gardiens, presque en présence des guides. L'honneur espagnol est ébréché par ce vase brisé, sur lequel on ferait un poème aussi touchant que la pièce de Sully Prudhomme.

La salle du *Jugement,* bien qu'elle ait un plafond composé d'adorables coupoles, laisserait le visiteur assez froid, sans ses peintures, très célèbres parce qu'elles sont uniques au monde. Faites sur des panneaux de cuir, cousues ensemble, appliquées sur des concavités, maintenues par des clous et du plâtre, ces peintures, qui représentent des rois maures, des cavaliers combattant, soulèvent un problème qu'on ne sait comment résoudre. On est obligé de supposer qu'un chrétien renégat a décoré cette salle; car un Maure ne se fût jamais exposé à transgresser la loi de Mahomet en reproduisant des visages humains. Ce n'est pas un descendant des Abencérages qui, revenant dans le palais de Grenade, consentirait à se faire photographier!

Ai-je tout raconté de ce que j'ai vu? Non; je n'ai pas même décrit l'admirable horizon que l'on découvre des tours, des galeries. Mais il me semble que je peins mieux l'émotion prodigieuse que j'ai gardée en la livrant ainsi par échappées courtes, interrompues du haletement de l'enthousiasme, que si je voulais l'analyser. Il me serait trop facile de copier les livres pour étaler l'érudition que je n'ai pas. Ces visions multiples ont besoin d'être embrassées d'une étreinte passionnée du regard. On ferme les yeux en les quittant, pour les enfouir, et on risque de les profaner quand on essaye de les peindre; car il faut leur rendre alors la lumière, le charme, qui ne s'enferment pas dans le souvenir comme le trait, la ligne et la couleur.

La matinée s'était écoulée dans cette promenade. Nous avions encore le Généralife à visiter. Il fallut redescendre et, sans quitter cette montagne enchantée, nous arrêter au bas de l'enceinte, à l'hôtel de *los Siete suelos* (des sept étages). L'hôtel prend son nom d'une tour qui devait avoir, paraît-il, autrefois sept étages, mais qui, en réalité, n'en a jamais eu que quatre. C'est par cette tour que Boabdil descendit avec sa cour et rendit Grenade. Quand on descend de si haut, on peut mal compter les étages. On montre la porte, aujourd'hui murée, par laquelle le vaincu sortit. A côté, l'hôtelier a fait pratiquer une porte modeste qui conduit aux caveaux des vins fins.

La soif nous fit pardonner cette profanation, et, pendant qu'on nous préparait dans une salle de l'hôtel un rafraîchissement dont je dirai deux mots, je regardais les murs de l'Alhambra, auxquels le soleil suspendait un drap d'or, et je me rappelais ces vers de Victor Hugo :

> L'Alhambra, l'Alhambra, palais que les génies
> Ont doré comme un rêve et rempli d'harmonies,
> Forteresse et créneaux festonnés et croulants
> Où l'on entend, la nuit, de magiques syllabes,
> Quand la lune, à travers les mille arceaux arabes,
> Sème les murs de trèfles blancs.

Victor Hugo n'aurait pas eu besoin de graver son nom au couteau sur les murs du *Tocator de la Reina.* Son génie se mêle au soleil de ces ruines : on l'évoque là, comme on entend la chanson de l'homme à la carabine devant la ville d'Antequera.

Mes amis espagnols avaient commandé et surveillé un punch à la bière, qui me parut une boisson délicieuse. Depuis, j'ai voulu convertir des Parisiens à ce rafraîchissement : j'avoue que j'ai fait peu de prosélytes et que moi-même j'ai perdu la foi qui me le fit savourer dans une communion enthousiaste. Peut-être bien que les dieux, chassés de l'Olympe et obligés de faire une station dans un cabaret du boulevard, ne trouveraient plus de leur goût l'ambroisie qu'on leur servirait selon leur formule. J'ai bu au pied de l'Olympe et j'ai cru boire l'ambroisie. Depuis, je ne lui ai plus trouvé que le goût du pale ale.

Un Espagnol dont je n'ai pas voulu connaître l'opinion politique de peur d'avoir à me reprocher de faire en Espagne de la propagande républicaine, si facile à y faire, se mit au piano et, malgré l'enrouement horrible de l'instrument devenu un simple meuble, joua *la Marseillaise.* Il se trouva dans notre voisinage et dans notre compagnie des gens pour chanter l'hymne. La tour aux sept étages nous faisait écho, et l'ombre de Boabdil dut se réfugier dans le caveau du xérès et du montilla pour ne pas entendre ce chant de la conquête. Mais le *roi des gitanos* nous applaudit.

LOUIS ULBACH.

LA RUSSIE

D'après M. Anatole Leroy-Beaulieu (1)

L'œuvre de M. Anatole Leroy-Beaulieu a déjà reçu des événements une consécration : ces études, commencées en 1872, alors que tout semblait calme en Russie, se trouvent avoir été comme les considérants et comme l'explication anticipée de la situation tragique que traverse aujourd'hui la Russie.

Ses devanciers, comme Schnitzler, Haxthausen, etc., qui nous ont laissé d'amples études sur le même sujet, ont eu affaire à la Russie de Nicolas, c'est-à-dire à une Russie figée sous la main d'un despote, endormie dans une sorte de sommeil hivernal, où les germes de l'avenir, encore cachés et inertes, ne pouvaient révéler, même aux plus perspicaces, leur formidable puissance d'expansion. En ce temps-là, à dix ans, à vingt ans d'intervalle, si le voyageur repassait dans le pays, la Russie apparaissait semblable à elle-même : du marquis de Custine ou de M. Marmier à MM. de Molinari et Léouzon-le-Duc, rien n'avait troublé son immobilité apparente. Elle était donc relativement facile à étudier, et, malgré les obscurités et les énigmes de cette civilisation originale, un observateur attentif pouvait aisément en saisir les traits essentiels. M. Anatole Leroy-Beaulieu s'est trouvé en présence d'un modèle bien autrement remuant. De 1872, date à laquelle il publiait son premier article dans la *Revue des Deux Mondes,* à 1881, époque où il présentait son premier volume au public, quelle prodigieuse transformation!

Alors on était au lendemain des réformes courageusement inaugurées par Alexandre II, et la Russie semblait tout entière à sa reconnaissance pour le *tsar libérateur* qui avait affranchi trente millions de paysans, naguère serfs de la glèbe, doté son peuple d'assemblées provinciales, de tribunaux et d'un système de procédure nouveaux, de juges de paix élus, de jurys, d'une presse libre, d'un enseignement libéral et largement répandu. Depuis, on a vu ce même empereur en butte aux attentats d'audacieux et fanatiques conspirateurs, disputant chaque journée de son existence aux mines et aux bombes explosives; la nation inquiète et désespérant presque de son avenir; l'opinion désabusée et désaffectionnée, se faisant neutre dans cette lutte acharnée entre le souverain bien-aimé et ses ennemis implacables, à peine émue un instant de la mort atroce qui le frappait en vue de son palais, enfin le successeur d'Alexandre II inaugurant son règne sous la menace de quelque semblable tragédie.

Et pourtant, si profondes et si pénétrantes ont été les recherches de l'auteur, si sagace son examen de phénomènes changeants et parfois contradictoires, que la conclusion apportée par les événements n'a rien changé à ses prémisses.

Dans ses premières études d'il y a dix ans, on trouve la raison d'être de ce qui a suivi, bien que ce qui a suivi ne pût alors être prévu par personne; car c'est des réformes mêmes d'Alexandre II, ou plutôt des irrésolutions, des incohérences, des velléités de réaction qui ont présidé aux réformes ou qui les ont suivies, qu'est née la situation actuelle. On voit ce que l'auteur a gagné à ne vouloir être qu'un observateur consciencieux, impartial, traduisant exactement ce qu'il voyait, sans se laisser troubler par certaines allures énigmatiques du sujet soumis à son examen.

« Le lecteur, nous dit-il dans sa préface, trouvera peut-être parfois dans ces tableaux une sorte d'hésitation de la main, un dessin trop peu arrêté, trop de dégradations d'ombre et de lumière; dans quelques pages, il croira même découvrir certaines incohérences et comme d'apparentes contradictions... »

Ces contradictions, un avenir prochain devait éclaircir les unes, et un avenir qui n'est guère éloigné apportera aux autres leur explication.

L'auteur s'est proposé une étude complète de la Russie. Il ne s'y est point épargné : il est peu de livres, peu de recueils officiels, peu de documents importants de statistique ou d'économie politique, qu'il n'ait consultés. Des voyages répétés dans toutes les parties de ce vaste empire et jusqu'en Sibérie, des séjours prolongés non seulement dans les deux capitales, mais dans les villes de province, dans des villages perdus, au milieu des *moujiks,* dont il étudiait les mœurs, les instincts et les préjugés, lui ont permis de contrôler les idées d'autrui et de revenir sur ses propres impressions premières.

Il a donné pour préface à son travail de solides études sur la géographie de la Russie, sur les rapports de cette géographie avec l'histoire et avec la psychologie du peuple russe, enfin sur l'ethnographie si compliquée de cette prodigieuse monarchie. Puis il a pris, l'une après l'autre, les classes de la société, le noble, le prêtre, le marchand, l'artisan des villes, le paysan. Enfin il s'est trouvé en présence des institutions : les unes très anciennes et remontant par leurs origines dans les profondeurs du passé russe : l'autocratie, la famille patriarcale, la commune rurale, le communisme agraire; les autres écloses tout à coup par l'initiative du pouvoir souverain : les assemblées provinciales, les conseils municipaux des villes, les tribunaux, le jury, etc. Il a montré alors comment les institutions du passé neutralisaient l'effet des insti- [illegible] par l'empereur de la propriété et de la liberté, languissait encore sous la double contrainte du despotisme communal et de la propriété collective; comment, s'il était affranchi de ses anciens maîtres, il restait plus étroitement soumis à l'arbitraire des employés; comment l'action des juges de paix élus, des magistrats indépendants et inamovibles, était enrayée par celle de la police d'État et du « chef des gendarmes »; comment les accusés pouvaient être soustraits à la compétence du jury, traduits devant des commissions exceptionnelles ou bien détenus par mesure administrative après l'acquittement par le jury; comment la liberté de la presse, accordée dans

(1) *L'Empire des Tsars et les Russes,* par M. Anatole Leroy-Beaulieu. — Paris, Hachette, 2 vol. in-8°. (Le premier volume a été publié dans la Revue des Deux Mondes.)

une certaine mesure aux journaux des deux capitales, était refusée aux journaux de province, ce qui dérobait au contrôle de l'opinion précisément les administrations qui échappaient déjà à la surveillance de l'empereur; comment cette liberté de la presse, à Pétersbourg même et à Moscou, subissait d'étranges éclipses et comment elle devait vivre côte à côte avec cette censure imbécile qui s'exerce sur les imprimés venus de l'étranger; comment les châtiments corporels, abolis par les lois pénales, ont trouvé un dernier refuge dans les justices paysannes des villages; comment l'enseignement public a été tour à tour un objet de faveur ou un objet de défiance pour le pouvoir; comment les carrières, un moment ouvertes à la légitime ambition des jeunes gens, aux capacités remarquables de la femme russe, ont été de nouveau obstruées, et comment le gouvernement, après avoir suscité toutes les énergies de la nation, s'est étudié ensuite à fermer toutes les soupapes.

C'est dans cette situation troublée, dans cette incertitude universelle, quand la Russie est comme suspendue entre le passé et l'avenir et qu'aux espérances de liberté prochaine succèdent de brusques retours à l'ancien despotisme, que l'esprit révolutionnaire a trouvé les éléments les plus favorables à son développement. Alors se révèle, d'abord comme doctrine philosophique, puis comme parti d'action, le *nihilisme,* qui a forcé l'attention et l'émotion de l'Europe par tant de coups inattendus. L'auteur l'étudie dans ses deux chapitres intitulés *le Tempérament et le caractère national, l'Agitation révolutionnaire et les réformes politiques.*

Dans l'un, l'auteur a montré que l'esprit révolutionnaire était bien importé d'Occident, mais qu'il a emprunté au tempérament russe son caractère étrange et original. C'est là qu'il nous décrit cet apostolat, presque aussi ardent et aussi désintéressé que le premier apostolat chrétien, d'étudiants qui, pour se mettre plus directement en rapport avec le peuple, lui empruntent sa misère, son labeur, ses métiers manuels, renouvelant ainsi le dévouement de saint Crépin; ces jeunes filles qui se jettent éperdument dans l'action, poussées par je ne sais quelle perversion des plus nobles sentiments, fanatiques d'abnégation et de philanthropie, se compromettant hardiment dans les théories les plus scabreuses de l'union libre et donnant souvent à la licence des doctrines le démenti éclatant de leur vertu personnelle; ces mariages mystiques qui se contractent entre les hommes et les femmes de la secte, et qui n'ont d'autre but que d'assurer à celles-ci la liberté de leur mission révolutionnaire en grossissant de leur dot la caisse de la propagande. Dans cet impartial exposé de l'auteur, on est stupéfait de rencontrer une telle somme de dévouement, d'enthousiasme, d'ascétisme, de mépris de la mort, d'héroïsme silencieux, mis au service de cette œuvre de désespérée.

« En Russie, ce n'est point, *comme ailleurs,* la misère et l'ignorance, la cupidité et l'ambition qui sont les plus actifs ferments de l'esprit révolutionnaire; ce sont souvent de hautes et nobles passions, des sentiments généreux dans leur égarement même... Ces hommes n'ignorent point que, dans leur pays, la révolution n'est encore ni une carrière ni un jeu où l'ambition ait tout à gagner et peu à risquer. »

On a beaucoup écrit, dans les derniers temps, sur le nihilisme : je puis assurer qu'aucune publication, qu'elle émane de Russes ou d'étrangers, n'a jeté une si vive lumière sur le sujet.

Dans l'autre chapitre, l'auteur examine l'organisation des partis révolutionnaires : d'une part, les terroristes, les hommes du régicide et de la dynamite; d'autre part, les socialistes, groupe en général plus paisible, mais dont les doctrines sont d'une portée peut-être plus redoutable, car elles ne s'attaquent pas seulement à l'autocratie, mais à la propriété, et demandent le *partage noir,* c'est-à-dire la loi agraire.

Il n'est pas étonnant qu'en Occident on ait prêté au terrorisme d'innombrables adhérents, un budget se chiffrant par millions de roubles, des relations dans tous les mondes et jusque dans l'entourage de l'empereur, puisqu'un journal russe, la *Gazette de Moscou,* évaluait leur nombre à *dix mille!* M. A. Leroy-Beaulieu fait justice de ces exagérations :

« Les vingt attentats de 1878 à 1882, les mines des deux capitales, d'Odessa, d'Alexandrovsk, les explosions de la gare de Moscou et du palais d'hiver de Pétersbourg, les assassinats des chefs de la police et des gouverneurs de province ont été accomplis par une poignée d'hommes... Pareils aux figurants d'un théâtre, les sinistres acteurs du grand drame révolutionnaire s'étaient multipliés avec une infatigable ardeur, passant et repassant d'un bout à l'autre de la vaste scène comprise entre la Baltique et la mer Noire, changeant sans cesse de nom, de déguisement, de rôle : ici mineurs maniant la pioche, là écrivains et typographes, de sorte qu'ils semblaient être à la fois partout, et, grâce à cette sorte d'ubiquité, décuplant l'ascendant de leur parti... Deux ou trois douzaines de jeunes gens résolus, ayant fait « un pacte avec la mort », ont durant des années tenu en échec le gouvernement du plus vaste empire du monde. »

L'auteur prouve ensuite, avec la dernière évidence — et c'est une utile réponse aux effarés des partis conservateurs de Russie, à la presse gallophobe de tous pays, aux mauvais Français qui prennent texte du nihilisme pour dénoncer leur gouvernement aux cabinets européens, — que ce n'est pas à Paris, pas plus qu'à Londres ou à Genève, qu'il faut chercher le foyer du terrorisme. Tout au plus les révolutionnaires trouvent-ils à l'étranger un abri, un lieu de repos, où, suivant leur propre aveu, « la plupart des survivants des luttes de l'intérieur s'amollissent dans l'inaction, loin du sombre champ de bataille qu'ils ont déserté ». Mais ce n'est pas d'aussi loin qu'on peut épier l'occasion, préparer l'exécution, mettre aux mains de conjurés le revolver et les engins explosibles.

« Attribuer, comme on le fait parfois en Russie, l'obstinée rébellion des nihilistes à la coupable tolérance des gouvernements étrangers, c'est se tromper volontairement soi-même; c'est encore, selon une habitude trop fréquente chez tous les peuples, chercher au dehors le principe de ses maux, demander à un remède extérieur la guérison d'une plaie interne. »

Si les terroristes sont si peu nombreux, il semblerait que ce soit là, pour le gouvernement russe, un motif de se rassurer. L'auteur ne le croit pas : c'est précisément ce petit nombre, si commode pour garder un secret, si facile à recruter, à reformer même après une extermination totale, qui constitue un danger toujours renaissant.

L'auteur ne croit pas davantage que le gouvernement russe puisse s'endormir sur cette idée que le nihilisme est une maladie des classes lettrées, que ses doctrines continueront à glisser sur l'indifférence du paysan comme la pluie sur l'ardoise, que les masses populaires resteront toujours sourdes à ces appels. Le paysan russe aime la terre ardemment; il croit avoir été frustré lors du partage opéré entre les ci-devant propriétaires et les ci-devant serfs; il est persuadé que l'empereur réparera quelque jour cette prétendue injustice; il est même convaincu que, si Alexandre II a été assassiné, c'est par les nobles que menaçaient ses projets réparateurs; il attend tout de son successeur, il attend patiemment. Si longue que soit sa patience, elle finira par se lasser, et les provocations au *partage noir* ne le trouveront pas toujours inattentif. Déjà les troubles antisémitiques, les pillages et les massacres qui ont déshonoré vingt villes russes, semblent annoncer le premier éveil de la démagogie russe. Des mots terribles ont été entendus : « Nous déjeunons des juifs; nous dînerons des propriétaires; nous souperons des prêtres. »

D'ailleurs, il suffirait aux agitateurs de se présenter comme des envoyés secrets du tsar pour mettre aux prises les masses rurales avec les propriétaires. Le moyen a été tenté sur certains points : il a réussi. Dans un village, les paysans ont signifié poliment au propriétaire que, d'après des ordres envoyés par le tsar, ils allaient se partager sa terre; ailleurs ils offraient gracieusement à celui qu'ils entendaient dépouiller l'emploi de secrétaire de mairie, ou promettaient de faire de ses enfants de bons laboureurs. M. A. Leroy-Beaulieu entrevoit la possibilité d'une révolution agraire auprès de laquelle, étant données l'ignorance et la crédulité du peuple russe, notre 93 et notre Commune pourraient bien n'être que des idylles.

« Avec la prolongation du régime actuel, avec le maintien plus ou moins déguisé, plus ou moins honteux, d'un *statu quo* énervant, universellement décrié, manifestement condamné, qui mine sourdement l'État et la dynastie, il ne faudrait pas beaucoup d'années, pas une génération à coup sûr, pour qu'une catastrophe devînt possible. Les perpétuels atermoiements de l'autorité, le besoin de sortir d'un provisoire qui ne saurait éternellement durer, finiraient à la longue par rendre inévitable ce qui hier encore semblait le moins vraisemblable : une révolution. »

Et le remède à cette périlleuse situation, si émouvante pour nous, Français, qui croyons que, dans l'état présent de l'Europe, une Russie prospère et forte est nécessaire à la liberté du monde comme à notre propre sécurité? — Le remède? Il n'y en a qu'un. M. A. Leroy-Beaulieu ne se laisse pas troubler par les propos des conservateurs affirmant que la Russie ne ressemble pas à la France, que ce qui est bon pour celle-ci ne saurait convenir à celle-là, qu'il n'existe pas dans la nation les éléments d'une constitution libérale, que l'autocratie seule peut maintenir l'État qu'elle a fondé, que la liberté serait le signal de l'extermination entre les classes du peuple russe et les nationalités de l'empire, etc., etc. « Il faut, leur dit nettement l'auteur, il faut, sous peine d'explosion, ouvrir une issue légale. » Et plus loin :

« Peu importent les mots et les noms : ce qu'il faut à la Russie, c'est la chose : c'est une représentation nationale. A ce pays officiellement muet depuis des siècles, il faudra, sous peine de rendre toutes les catastrophes possibles, donner la voix et la parole. »

De plus, le peuple russe ne peut prétendre être libre en conservant sur toutes ses frontières des peuplades européennes asservies à l'arbitraire. Il faut avec la Pologne, par exemple, recourir au même procédé qu'avec la Finlande : « lui restituer à la fois l'autonomie et une constitution. Ce serait là pour la Russie le meilleur moyen de garantir sa frontière occidentale, d'enlever ses sujets de l'Ouest à l'esprit révolutionnaire et aux intrigues de voisins ambitieux. »

Quand un écrivain qui connaît mieux la Russie que beaucoup de gouverneurs généraux et de diplomates russes, qui a donné à la Russie un livre dont manquait absolument sa littérature, qui l'a aidée, autant qu'aucun publiciste national ou étranger, à prendre conscience de son état présent; quand un esprit aussi sage, aussi mesuré, aussi éloigné de toute passion révolutionnaire et de toute utopie sentimentale en arrive à ces conclusions, c'est qu'elles s'imposent inéluctablement.

Peut-être ce livre aura-t-il peine à franchir la frontière russe, ou ne se tirera-t-il des griffes de l'Anastasie moscovite qu'en lui laissant des plumes et des pages; mais, entier ou mutilé, il sera lu comme ont été lus les articles qui en furent les premiers éléments. Il contribuera à former quelques convictions et à raffermir quelques courages.

A. R.

ÉTRENNES 1884

I.

C'est un véritable régal que de relire *Madeleine* ou *Mademoiselle de la Seiglière* (1) dans les belles éditions de la librairie Hetzel. Ces œuvres aimables n'ont pas vieilli. Elles sont plus jeunes, après tant d'années, que tel roman *moderne*, telle étude documentaire datée d'hier. Le style en semble peut-être, par endroits, légèrement apprêté. Nous sommes habitués aujourd'hui à un tel sans-gêne, que la correction

1 [illegible]

[illegible] Hetzel.

[illegible]

méticuleuse, l'élégance soutenue d'un écrivain qui se respecte et respecte son lecteur nous étonne un peu. Mais cet étonnement n'a rien que d'agréable, en somme, et ce n'est pas le moindre mérite des romans de Jules Sandeau que ce langage toujours pur et choisi.

Ils en ont d'autres encore qui contribuent à les rendre dignes de figurer dans une bibliothèque d'éducation : une moralité irréprochable, une exquise délicatesse de sentiments et de pensées. Ils ont enfin une qualité sans laquelle les autres ne seraient rien : ils sont intéressants et vivants. Ils charment et ils émeuvent par la vérité et la variété des caractères et des mœurs, la vivacité spirituelle du dialogue, l'allure dégagée du récit, la grâce ou l'ampleur des descriptions, la finesse des analyses psychologiques et, quand il le faut, l'éloquence des grandes pensées et des nobles passions.

J'arrive un peu tard, sans doute, pour dire que *Mademoiselle de la Seiglière* est un chef-d'œuvre. Je le dis tout de même, après tant d'autres, et j'ajoute que ce chef-d'œuvre est aujourd'hui tout particulièrement instructif. Les jeunes gens entendent souvent mal parler du temps où nous vivons; il est de mode de dénigrer notre époque. La société présente vaut pourtant bien celle que Jules Sandeau a peinte dans *Mademoiselle de la Seiglière,* sans haine et sans complaisance, avec l'impartialité d'un historien. Rien ne ressemble moins à un pamphlet que le beau livre où le romancier met en présence l'ancien monde et le nouveau, les ci-devant revenus de l'émigration et les roturiers, fils de leurs œuvres. On ne peut le lire pourtant sans apprécier comme il convient l'avantage de vivre en un temps où les prétentions des marquis de la Seiglière ou de Carabas ne sont plus que des souvenirs.

Madeleine et *Mademoiselle de la Seiglière* ont été écrits pour des hommes. Si de jeunes lecteurs y peuvent trouver plaisir et profit, c'est à la condition d'être sortis de l'enfance et d'avoir déjà quelque connaissance de l'histoire et du monde. *La Roche aux mouettes* s'adresse aux enfants. L'auteur a dédié ce volume à l'un d'entre eux, à son neveu; ils peuvent tous le comprendre et le goûter. C'est l'histoire d'un de leurs semblables, d'un petit Parisien étiolé et souffreteux, qui vient chercher la santé au bord de l'Océan. Ses aventures n'ont rien de romanesque; mais avec quelle grâce elles sont contées! L'incident principal, c'est l'escapade d'une demi-douzaine d'étourdis, une promenade en mer, un naufrage sur un îlot de rochers, un sauvetage émouvant, la matière d'un *fait-divers* pathétique. Mais chacun des acteurs de ce petit drame a son caractère propre et joue en perfection son rôle, du frêle Parisien au brave Legoff, un héros de douze ans qui a le sang-froid et le courage d'un homme. Les enfants trouvent un singulier plaisir à admirer chez un des leurs des vertus dont ils portent en eux le germe et qui n'attendent quelquefois pour se développer que le stimulant de l'exemple. C'est de cette façon que les romans et les contes leur sont utiles, comme aux hommes eux-mêmes, en leur apprenant à se connaître et à connaître aussi ceux qui les entourent. Il n'y a guère d'enfant qui n'ait à un certain degré le sentiment de ce qu'il doit à la tendresse maternelle; mais il en est un peu du bonheur d'être aimé comme du bonheur de vivre : ils en jouissent, pour la plupart, sans en avoir la pleine conscience. Ceux qui liront dans *la Roche aux mouettes* les lettres de la mère du petit Marc devineront ce qu'ils sont, eux aussi, pour leur mère, ce qui se passe dans son cœur et qu'elle ne leur dit pas, et ils apprendront à la mieux aimer.

II.

Comme Jules Sandeau le jour où il écrivit *la Roche aux mouettes,* et non plus seulement d'une façon accidentelle, mais avec une persévérance qui ne se lasse pas, Mme Colomb et M. Girardin, les romanciers attitrés du *Journal de la Jeunesse,* se plaisent à conter aux enfants le roman de l'enfance, à leur montrer comme dans un miroir ce qui se passe en eux et autour d'eux et que leurs yeux ne sauraient pas encore voir.

Dans *les Millions de la tante Zézé* (1), c'est une digne femme qui fait d'une fortune inespérée le plus judicieux emploi. Elle vient s'installer dans une petite ville fertile en cousins et en neveux; elle rassemble autour d'elle toute la parenté, que ses millions attirent, que sa bonté retient; elle gagne les enfants d'abord et les parents après eux, elle adoucit les superbes, elle relève les découragés, elle réconcilie les riches et les pauvres, elle fait une famille unie de tous ces parents jusque-là divisés, indifférents, presque ennemis. Ses millions l'y aident bien un peu; mais ce n'est pas tout que d'avoir les millions : il faut encore la façon de s'en servir. La tante Zézé, secondée par quelques amis, s'y entend comme personne, et c'est merveille de voir tout le bien que fait entre ses mains cet argent dont elle n'a garde de se dessaisir, certaine que nul autre qu'elle n'en ferait un aussi bon usage.

Pour la Muse (2) est l'histoire touchante d'une jeune fille qui fait le bien pour la satisfaction de sa conscience, comme le musicien grec, dédaigneux des applaudissements de la foule, jouait de la flûte pour la Muse. C'est une musique charmante que celle des applaudissements; il est permis de l'aimer; il est presque héroïque de savoir s'en passer. Marie Darneville a ce rare courage. Elle serait moins intéressante s'il ne lui coûtait aucun effort, si sa vertu ne connaissait ni hésitation ni défaillance. Un moment rebutée par un obstacle imprévu, déconcertée par l'ingratitude, par l'injustice, elle triomphe d'une faiblesse passagère; elle reprend vaillamment sa tâche, contente de l'approbation de sa conscience et n'attendant pas d'autre prix du bien qu'elle fait que le plaisir de le faire. Il va sans dire que Mme Colomb lui ménage d'autres récompenses. C'est fort bien vu, et l'heureux dénouement du roman est de nature à réconforter ceux des jeunes lecteurs de Mme Colomb qui ne se senti-

(1) *Les Millions de la tante Zézé*, par J. Girardin. — 1 vol. Paris, Hachette.

(2) *Pour la Muse*, par Mme Colomb. — 1 vol. Paris, Hachette.

raient pas capables d'atteindre du premier coup à la perfection désintéressée de son héroïne.

III.

La morale des contes de fées, quand ils ont une morale, n'est pas celle des romans moraux. Les poètes anonymes qui les inventent, les aèdes populaires qui les propagent se piquent moins de moraliser que d'amuser; ils raillent la sottise plutôt qu'ils ne prêchent la vertu. Cette littérature des illettrés, ces chefs-d'œuvre de l'art inconscient sont pourtant instructifs à leur manière. C'est le trésor inépuisable de l'expérience universelle, le patrimoine commun de l'humanité. Beaucoup de pièces de ce trésor sont aujourd'hui encore éparses, ignorées, peut-être perdues pour jamais. M. Laboulaye aimait à déterrer ces vieilles monnaies; il savait mieux que personne les polir d'un tour de main et les remettre en circulation. Ses *Derniers contes bleus* (1) n'auront pas moins de succès que les recueils qui les ont précédés. Cette fois comme les autres, M. Laboulaye se défend bien d'avoir rien inventé. Il n'a pas *fait* de contes de fées, comme il l'explique dans une piquante préface, parce que l'on n'en fait pas, ou du moins parce que l'on n'en fait plus et parce que jamais un vrai conte de fées n'est éclos sous la plume d'un écrivain de profession assis devant sa table de travail. Il les a pris tout faits où il les a trouvés, les uns au Nord, les autres au Midi. Pourvu qu'ils soient bons, il ne leur demande pas d'où ils viennent et se soucie peu de savoir quelle langue parlait la première nourrice ou le premier marin qui les a contés. Il fait bon marché de ces obscures questions d'origine et des hypothèses si souvent téméraires des érudits. Ses lecteurs font comme lui; ils s'amusent de ses contes, qui sont vraiment plaisants et qui l'ont lui-même amusé. C'est, je crois, l'usage le plus raisonnable que l'on puisse faire d'un conte de fées.

IV.

Pour les légendes mythologiques de la Grèce et de Rome, c'est une autre affaire. Ce sont encore des contes de fées, si l'on veut, mais des contes qui ont fait une telle fortune qu'il n'y a pas d'histoire qui mérite plus d'être connue.

Si l'on veut rechercher le sens de ces antiques symboles, il faut bien remonter à leur origine et les aller prendre autant que possible à leur naissance même. Mais on peut aussi se contenter de les étudier dans leur forme définitive à l'âge classique des littératures et des arts qu'ils ont inspirés. C'est ce qu'a fait M. René Ménard. Sa *Mythologie* (2) n'est pas un livre d'érudition; il ne s'est proposé ni d'interpréter les vieux mythes ni d'en suivre la filiation de siècle en siècle et d'un pays à l'autre. Il a voulu faire une œuvre plus modeste et d'un intérêt plus général.

La littérature de la Grèce et de Rome, les chefs-d'œuvre de la statuaire et de la peinture antiques, souvent aussi ceux des poètes et des artistes modernes, sont inintelligibles pour quiconque ignore les croyances religieuses des Romains et des Grecs. Notre langue elle-même, la langue courante, la langue de tout le monde est toute pleine d'expressions et d'images empruntées aux vieilles fables. Nous ne nous comprenons bien, nous ne savons la vraie valeur des mots que nous répétons tous les jours, qu'à la condition d'avoir fait un pèlerinage, une promenade si l'on veut, aux antiques sanctuaires. La *Mythologie* de M. René Ménard n'est que le guide du pèlerin au temple de Jupiter et des grands dieux. Elle contient tout ce qu'il faut savoir de l'Olympe grec et de l'Olympe romain pour comprendre Homère et Virgile et les sculpteurs et les peintres; elle ne contient que cela. De nombreuses gravures, d'après les chefs-d'œuvre de l'art ancien et moderne, accompagnent le texte et contribuent à faire de ce livre, écrit avec autant de goût que de savoir, un commentaire indispensable des écrivains anciens, un précieux *memento* à l'usage des lettrés et des artistes.

E. R.

Parmi les ouvrages de géographie et les récits de voyages qui viennent de paraître, trois des principaux sont consacrés à l'Asie. C'est toujours elle qui sollicite le plus vivement notre curiosité et notre attention. Il semble tout d'abord qu'elle devrait nous être aussi connue que l'Europe elle-même : il n'en est rien. L'Asie nous offre ce double attrait des découvertes géographiques ou ethnographiques et de l'étude des plus vieilles civilisations. Si de hardis explorateurs, les Crevaux, les Livingstone, les Stanlay, les Savorgnan de Brazza se dévouent à la découverte des contrées inconnues et sauvages de l'Amérique ou de l'Afrique, c'est surtout l'Orient qui nous attire. Il y a là des mystères troublants. L'un veut arracher leur secret aux pierres; l'autre interroge le sol; un autre demande aux religions, aux légendes, l'origine de nos croyances, de nos superstitions, de nos idées générales; tous enfin, nous voyons dans l'Asie notre première patrie.

Nous la voyons surtout dans les contrées de l'Asie antérieure, où les mythes des Hellènes placent les premiers Olympes et font naître les dieux, où les récits des juifs, des chrétiens et des musulmans font fleurir l'arbre de la vie « à l'ombre duquel s'éveillèrent le premier homme et la mère universelle ». C'est dans la Chaldée, dans les monts du Caucase indien, dans les oasis de l'Iran, que l'on cherche le paradis terrestre. Le Masis de l'Arménie, le Nizir du Kourdistan, le Damevend de la Perse ou telle autre montagne de l'Asie antérieure porte encore, dit-on, sur sa croupe les débris de l'arche. C'est là qu'aux premiers temps de l'histoire le poète nous montre les dieux et les hommes combattant sous les murs d'Ilion; c'est là que dans le passé brillent d'un

(1) *Derniers contes bleus*, par [illegible]. — 1 vol. [illegible]

(2) *La Mythologie* [illegible] — 1 vol. Paris, [illegible].

incomparable éclat les villes de Ninive, d'Ecbatane, de Suse, de Baalbek, de Palmyre, d'Antioche, de Damas, de Babylone, dont les ruines elles-mêmes ont péri. C'est là enfin que s'accomplit le grand fait historique de la croisade.

Par ces souvenirs, on voit l'intérêt du récent volume de la *Nouvelle géographie universelle* de M. Élisée Reclus (1). Ce volume, le neuvième de l'ouvrage, est le quatrième consacré à l'Asie, dont il complète la description. L'éloge de la *Géographie* de M. Reclus a été fait trop souvent pour qu'on puisse songer à le refaire encore. Il suffit de constater que les volumes se succèdent régulièrement sans qu'aucun soit inférieur à ses devanciers, sans qu'en aucune partie le moindre effort ou la plus légère fatigue se laisse deviner.

Les régions que M. Reclus décrit en géographe, M. Lortet nous les fait parcourir en voyageur. M. Lortet a visité à diverses reprises les parties historiques de l'Asie antérieure (2), et le récit de ces voyages forme un beau volume, d'un vif intérêt, mais qui ne va pas sans quelque tristesse si l'on compare l'état ancien de ces contrées à leur état présent, leur antique splendeur à leur irrémédiable décadence.

Le voyage du docteur Piassetsky nous entraîne, au contraire, à l'autre extrémité du continent asiatique. L'auteur faisait partie d'une mission envoyée par le gouvernement russe en Chine, autant en vue d'explorer le pays que pour créer ou étendre les relations commerciales. Malheureusement, la direction de la mission fut confiée à un officier qui paraît n'avoir guère compris ce qu'on attendait de lui et qui ne perdit aucune occasion de commettre des bévues. Par sa faute, les membres de la mission ne purent visiter plusieurs villes de l'intérieur de la Chine qui étaient inconnues auparavant et qui s'offraient d'elles-mêmes aux voyageurs russes. De même, à plusieurs reprises, cet officier empêcha ses compagnons de voyage de se procurer des renseignements importants, pendant que lui-même réunissait un assortiment considérable de vétilles dont il encombrait ses rapports officiels. Le gouvernement russe a dû être bien renseigné! M. Piassetsky nous cite quelques fragments de rapports qui ne peuvent laisser aucun doute sur ce point.

Bien que l'expédition n'ait pas donné tous les résultats qu'on s'en était promis, elle a fourni à M. Piassetsky le sujet d'un volume intéressant (3) auquel les événements actuels donnent, en plus, un caractère d'opportunité. M. Piassetsky s'est, en effet, trouvé, pendant son voyage, en relations avec plusieurs des principaux fonctionnaires et dignitaires chinois et notamment avec Li-Houn-Chang. Ses récits sur ces hauts personnages peuvent nous aider à les mieux connaître et son ouvrage nous initie un peu plus aux usages de l'extrême Orient.

(1) Tome IX. *L'Asie antérieure.* — 1 vol. in-8° contenant 5 cartes en couleur, 155 cartes dans le texte et 85 gravures. Hachette.

(2) *La Syrie d'aujourd'hui.* Voyages dans la Phénicie, le Liban et la Judée, par le docteur Lortet, doyen de la Faculté de médecine de Lyon. — 1 vol. in-4° contenant 364 gravures et 9 cartes. Hachette.

(3) *Voyage à travers la Mongolie et la Chine*, par le dr Piassetsky traduit du russe par Aug. Kuscinski. — In-8° illustré de 90 gravures et d'une carte. Hachette.

Nous signalons encore, parmi les publications géographiques, les deux volumes parus cette année du *Tour du monde* (1). Sous l'habile direction de M. Édouard Charton, ce journal offre sans cesse des aliments nouveaux à la curiosité des lecteurs et leur fait parcourir de la façon la plus agréable et la plus instructive aussi bien les régions hier encore inconnues de l'Afrique australe que les villes célèbres de la Belgique ou de l'Italie. Parmi les explorations dont il publie cette année le récit, nous citerons celle du commandant Gallieni sur le haut Niger, celle de Mme de Ujfalvy-Bourdon dans l'Himalaya, de M. André dans l'Amérique équinoxiale, sans oublier les excursions de M. C. Lemonnier en Belgique et l'intéressante promenade de M. Eug. Muntz en Toscane.

OPÉRA

« La Farandole » (2).

Il y a, dans les représentations de l'Opéra, souvent matière à critique; mais il est une chose qui reste à la hauteur de l'institution : c'est la mise en scène. La composition des décors, leur plantation, leur harmonie, en font de précieuses œuvres d'art, et, ce qui n'est pas moins bien compris, c'est l'art de vêtir et de disposer les personnages en scène, d'en faire des tableaux mouvants et harmonieux. Il y a certainement, à l'Opéra, une tradition supérieure de bon goût et d'élégance dans la mise en scène qui ne se perd pas. On ne saurait faire de comparaison avec les essais qui ont été tentés ailleurs : cent personnes habillées en rouge, du côté gauche, faisant avec un ensemble parfait le même geste; cent autres en vert qui le répètent à droite, tandis que dans le fond une troupe non moins bien exercée exécute des contorsions quelconques; cela n'est pas de l'art chorégraphique, si ce n'est celui qui est fait pour plaire à des sauvages. Non que le retour à la nature et aux émotions primitives des arts soit à blâmer; mais il faut l'effectuer avec discernement.

Il est évident que l'art de la danse à l'Opéra a besoin d'être renouvelé, et son union avec la musique, resserrée. Pourquoi les nuances si variées dont la musique s'est enrichie ne correspondent-elles pas à celles d'une danse plus variée? Le dire n'est pas de notre compétence, mais de celle d'un chorégraphe. Il est certain que la danse est en retard sur les autres arts et qu'elle ne s'est pas transformée comme eux, ou du moins aussi complètement. Ce qu'on peut cependant constater, c'est que la danse et la musique, si étroitement unies à l'origine, sont maintenant très séparées.

Peut-être y a-t-il un peu de la faute des compositeurs : ils considèrent comme un pis aller d'écrire la musique d'un ballet; ils acceptent cette besogne comme une simple occa-

(1) In-8°. Hachette.

(2) Ballet en trois tableaux; musique de M. Th. Dubois.

sion de montrer leur savoir faire. Ils s'y appliquent assurément; mais on sent que leurs vœux sont ailleurs. Ils oublient l'antique alliance de la danse et de leur art et se soucient moins de l'effet que leur musique peut produire d'accord avec elle, que de l'accueil que les fragments qu'on en exécutera dans les concerts recevront du public. Ils écrivent pour un autre public que celui qui assiste à la représentation du ballet. Je trouve que c'est une erreur. Écrire de la musique de danse n'est nullement une besogne inférieure. Peut-être même, si l'on va au fond des choses, trouverait-on que la musique a plus d'affinités avec le geste qu'avec la parole. C'est au moins une circonstance où les deux arts offrent le moindre degré de convention. Sauf dans les parties du ballet où les danseurs miment l'action et que la musique accompagne d'une façon assez arbitraire, il n'y a rien d'artificiel dans l'accompagnement d'un pas par la musique : c'est alors que les deux arts se prêtent le plus étroitement leur concours.

C'est cependant ce que les compositeurs réussissent le moins souvent dans leur musique de ballet; c'est une forme qu'ils ont abandonnée comme ils ont délaissé l'expression mélodique du chant, l'union intime de la parole et de la voix chantante, pour l'expression de la mélopée.

Ces qualités de description musicale, M. Dubois, le compositeur de *la Farandole,* les a montrées dans le premier acte de cet ouvrage. La scène se passe, naturellement, en Provence et représente une fête de tambourins. La musique est claire, gaie, alerte; les motifs, bien trouvés et traités avec variété : c'est un tableau musical très animé, où tout s'enchaîne avec beaucoup d'art. Il y a aussi un charmant duo d'amour dansé entre les deux personnages principaux : Vivette (Mlle Mauri) et Olivier (M. Mérante). Le deuxième acte se passe dans les Arènes d'Arles, la nuit. Le jeune amoureux y doit rester jusqu'à l'aurore, exposé aux tentations des âmes infidèles que la farandole a jadis entraînées loin des sentiers du devoir. S'il résiste, les obstacles qui s'opposent à son mariage avec Vivette tomberont d'eux-mêmes. On est dans l'usage d'accompagner les apparitions d'âmes, de fantômes, de sylphes, etc., avec des harmonies étranges, des sons bizarres, des sonorités singulières : M. Dubois n'y a pas manqué, et il y a montré beaucoup de savoir. Plus loin, une scène de séduction très vive est accompagnée de grands accords de harpes, prolongés dans l'orchestre, caressants, allongés, mourants : ils sont d'un très bel effet. Je ne sais si c'est M. Dubois qui est l'inventeur de ce procédé d'orchestration; mais c'est la première fois que je les ai entendus. Ils sont à retenir.

Le fiancé, trompé par une fausse image de Vivette, succombe à la tentation : il lui donne son anneau. Le fantôme s'enfuit en se moquant. Au-dessus de la tête de chacune des danseuses s'allume une étoile : effet charmant dont on est redevable à l'électricité portative.

Cependant, le lendemain, Olivier et Vivette vont se marier, lorsque le fantôme vient réclamer ses droits sur Olivier et montre l'anneau que celui ci lui a donné. Terreur, désespoir, orage. Un vieux sorcier, qui veut du bien au jeune homme, se met à jouer une farandole; le fantôme, attiré, le suit jusqu'au bord du torrent où tous les deux disparaissent.

La musique de ces deux actes est remplie des détails les plus intéressants; mais elle est inférieure à celle du premier acte comme valeur scénique.

M. Dubois est un compositeur qui a une situation très justement considérable dans l'art musical; il est pourtant un des rares artistes contemporains dont la réputation soit au-dessous du talent; mais cependant je ne puis m'empêcher de dire qu'il a trop cherché l'étrange et l'inattendu dans sa musique du deuxième acte. Il appartenait à un musicien de sa valeur de sortir de la convention habituelle et d'aborder franchement ce que la situation avait de poétique avec des combinaisons plus nouvelles. Ceci n'est, bien entendu, qu'une critique d'un caractère général, car le détail même de cette partie de sa musique est très soigné.

Le succès de Mlle Mauri est complet dans le rôle de Vivette. Elle a une grâce précise, une hardiesse aimable, qui donnent raison à ce que nous avons dit de la danse en commençant : que c'est un art qui n'a pas dit son dernier mot et dont on peut espérer bien d'autres choses.

Le *libretto* n'est pas d'une originalité continue; mais, ce qui importait, il est tout à fait *ballabile*. Son seul défaut réside dans son titre. Après *le Fandango* de M. Salvayre, qui se passait en Espagne, naturellement, voici *la Farandole*, qui nous mène forcément en Provence; un ballet dont l'action se passera en Pologne devra fatalement s'intituler *la Polka;* et ainsi de suite : ce sera une série.

L. [illegible]

NOTES ET IMPRESSIONS

A un lecteur curieux :

Vous me demandez, monsieur, ce que c'est que cette affaire de la « désaffectation du logement de l'aumônier de l'asile Sainte-Anne » à laquelle j'ai fait allusion il y a huit jours en signalant les travaux du conseil municipal.

C'est une grosse affaire. Si je n'en ai pas parlé plus longuement, c'est que j'ai supposé qu'on la connaissait. Je suis tombé dans l'erreur des gens qui, parce qu'ils sont abonnés à un journal, se figurent que tout le monde le lit. Il est vrai que je vous l'avais déjà recommandé, ce journal; c'est le *Bulletin municipal officiel,* qui paraît tous les jours et ne coûte qu'un sou. On ne regrette pas son argent, je vous le jure.

Tenez, je viens précisément de lire la discussion ouverte sur le budget de la garde républicaine, que le conseil refuse de voter et que le gouvernement rétablira d'office, comme la plupart des crédits repoussés par le conseil. La discussion n'offre donc en soi aucun intérêt; mais elle fournit à M. Joffrin l'occasion de s'exprimer ainsi :

« La Ville n'a rien à payer pour l'entretien d'une armée sur laquelle elle n'a pas de contrôle et qui se livre quelquefois à des besognes très bizarres.

« Ainsi, quand on va au théâtre, on voit, à la porte, un homme superbement habillé, qui se promène de long en large avec un fusil Gras sur l'épaule.

« Que fait-il là? En aucun pays libre une telle pratique n'existe. »

Belles paroles, gâtées malheureusement par l'aveu contenu dans la seconde phrase : *Ainsi, quand on va au théâtre...* M. Joffrin va donc au théâtre, lui qui proposait d'affecter la subvention de l'Opéra populaire au soulagement du parti ouvrier? Il se paye des plaisirs de bourgeois, il dédaigne les joies pures de l'anarchisme?... N'insistons pas.

Après M. Joffrin, M. Cattiaux. M. Cattiaux constate avec une certaine amertume que les gardes républicains « font un effet merveilleux lorsqu'ils sont échelonnés sur les marches des escaliers des préfectures, les jours de réception » — on sent qu'il souffre de ne pas faire autant d'effet, — et il se plaint que l'administration emploie ces gardes pour le service des dépêches. « Nous ne sommes pas au temps, s'écrie-t-il, *où d'Artagnan faisait, par courrier spécial, porter des lettres à sa maîtresse en Angleterre!* »

M. Cattiaux est persuadé que d'Artagnan a existé, et dès lors il le flétrit. Ce n'est que juste.

Mais j'oublie l'affaire de la désaffectation du logement de l'aumônier. Excusez-moi : c'est qu'elle est déjà assez ancienne, cette affaire. Depuis, il y en a eu d'autres bien plus importantes encore : par exemple, celle des nouveaux noms à donner aux hôpitaux.

Vous pensez bien que les hôpitaux de Paris ne pouvaient conserver des noms « qui ne sont qu'une sorte de phraséologie chrétienne empruntée à l'esprit religieux qui caractérisait les rapports des hommes à une époque où les sociétés et les mœurs étaient toutes différentes ».

C'est à la suite de cette déclaration — exempte de toute phraséologie, comme vous voyez — qu'un conseiller a proposé d'appeler l'Hôtel-Dieu « hôpital Ambroise Paré » et d'appliquer les noms de Solidarité, des Droits de l'homme et du citoyen, de Boerhave et de Velpeau aux hôpitaux dits de la Pitié, de la Charité, Saint-Antoine et Saint-Louis.

Hôpital des Droits de l'homme et du citoyen... C'est peut-être un peu long. Je crains que par une abréviation coupable on n'arrive à dire : les Droits. « Je sors des Droits... Menez-le aux Droits. » Mais Boerhave plaira aux poètes. C'est une rime nouvelle pour M. Coppée :

> Et comme il s'avançait en toussant, triste et hâve,
> Le carabin lui dit : « Allez à Boerhave. »

Ma foi! j'avoue qu'après cet envolement lyrique je n'ai plus de goût à parler de l'affaire de la désaffectation du logement de l'aumônier de l'asile Sainte-Anne. Dispensez-m'en donc. Tout ce que je veux vous dire, c'est qu'à propos de la désaffectation du local en question un conseiller a proposé d'organiser dans la chapelle des lectures « de nos grands tragiques et de notre littérature récréative et médicale ».

Ce conseiller est un médecin, vous le devinez sans peine, et cette littérature récréative et médicale qu'il préconise n'est autre que la sienne. Ah! les grands tragiques n'ont qu'à bien se tenir!...

***

Le directeur du *Gaulois*, qui est un impresario émérite, vient d'avoir une nouvelle idée. Après s'être démené avec la reine Isabelle et M. Jaluzot pour venir en aide aux Espagnols, et après avoir tourmenté le général Menabrea pour l'associer à ses démarches en faveur des Italiens, ce directeur infatigable propose d'ouvrir une souscription au profit des soldats qui sont au Tonkin.

C'est bien, c'est très bien... Mais c'est inutile.

Le pays n'abandonnera pas ses enfants. Sans parler du gouvernement, qui fera bien quelque chose, la Société de secours aux blessés et l'Association des dames françaises se chargeront de leur transmettre tous les « témoignages de sympathie » dont ils pourront avoir besoin. Les bons cœurs n'ont qu'à envoyer leurs dons en nature ou en argent à l'une ou à l'autre de ces Sociétés, 19, rue Matignon, ou 15, rue Jean-Jacques-Rousseau.

Que le directeur du *Gaulois* s'épargne donc la peine de convoquer le syndicat de la presse et de former un sous-comité, comme il l'indique, pour organiser une représentation à l'Opéra ou ailleurs. Non! pas de représentation ni à l'Opéra, ni ailleurs! pas de sous-comité, pas de syndicat, rien!

Elles n'ont été que trop fréquentes, ces représentations et ces fêtes dont le bénéfice est si maigre en comparaison des sommes qu'elles coûtent. Les frais absorbent généralement les trois quarts de la recette, et le quart restant est quelquefois entamé dans les pérégrinations qu'on lui fait subir avant d'arriver à l'apurement des comptes.

Ainsi, c'est bien entendu, n'est-ce pas, monsieur Meyer? Vous faites taire votre patriotisme; vous ne solliciterez pas le bienveillant concours de Mme Judic et vous ne vous adresserez pas de nouveau à la générosité des frères Lionnet?

Merci.

***

Les journaux ont publié la lettre suivante adressée à l'un des auteurs de *Pot-Bouille* :

« Monsieur,

« Ma femme m'ayant demandé de la mener voir *Pot-Bouille*, j'ai voulu, avant de l'y conduire, m'assurer qu'aucun mot blessant ne choquerait ses oreilles.

« Je vous avoue qu'aucune expression ne m'a blessé..., sauf celle que M. Vabre emploie au quatrième acte, au moment où il trouve sa femme dans la chambre de son commis.

« Je viens vous demander s'il ne vous serait pas possible de supprimer ladite expression mardi prochain. Dans ce cas, je n'hésiterais pas à mener ma femme ce jour-là à l'Ambigu.

« Agréez, monsieur, etc.

« F. Durand,
« *passementier*,
« 27, rue Sainte-Cécile. »

Et la réponse de l'auteur :

« Monsieur et cher correspondant,

« Vous pouvez sans crainte faire voir *Pot-Bouille* à Mme Durand mardi ou les jours suivants.

« Dans le but seul de vous être agréable, à partir d'aujourd'hui, M. Vabre traitera un peu moins énergiquement son épouse coupable !

« Agréez, monsieur, etc.

« W. Busnach. »

Ces deux lettres m'avaient bouleversé. « Voilà donc, me disais-je, comment le collaborateur de M. Zola défend leur œuvre commune; c'est ainsi qu'il se sépare du maître, qu'il abjure la doctrine naturaliste, qu'il renverse toutes les théories si laborieusement édifiées par le maçon de Médan ! Il n'y a qu'un mot qui compte dans ce drame de *Pot-Bouille*, un mot qui porte toute la pièce, sans lequel elle n'a plus de raison d'être, qui en est la quintessence et l'explication; et ce mot, M. Busnach le supprime tout simplement, dans le seul but d'être agréable à un spectateur, pour placer deux fauteuils de plus ! Et M. Zola ne proteste pas ! C'est incroyable; ce n'est pas possible ! »

Les lettres étaient fausses, en effet. Du moins elles n'ont jamais été écrites sérieusement. Il n'y a pas de M. Durand, passementier, dans la rue Sainte-Cécile, qui n'a que douze maisons et par conséquent pas de numéro 27. C'est un jeu de M. Busnach. Un jeu et une réclame. L'adaptateur assermenté de M. Zola, voulant faire un peu de bruit autour de sa pièce, n'a trouvé rien de mieux que de battre la grosse caisse lui-même.

Ce n'est pas un crime, assurément. Je crois pourtant qu'un écrivain moins franchement naturaliste aurait laissé la grosse caisse aux mains du directeur de l'Ambigu.

Les auteurs dramatiques d'autrefois, les moins timorés, ceux qui ne se piquaient pas de réformer l'art et qui passaient pour écrire leurs vaudevilles « en sablant le champagne », ces hommes-là se seraient fait scrupule d'employer, pour attirer la foule hésitante, le petit stratagème imaginé par M. Busnach et sanctionné par le silence auguste de M. Zola.

* *

La Comédie-Française a vu éclore une nouvelle Célimène, Mlle Marsy.

A ce propos, les chroniqueurs spéciaux qui rendent compte des menus faits des soirées théâtrales — et que, pour cette raison, on appelle des *soiristes !* — nous ont donné force renseignements, non seulement sur la débutante, mais encore sur sa mère, qui n'appartient pourtant pas au théâtre. Nous avons appris que ces dames habitent, avenue Bugeaud, un petit hôtel meublé avec goût, quoique d'aspect austère; qu'elles ont fait de cet hôtel un centre de réunion très fréquenté; qu'on les voit dans tous les endroits à la mode; si bien qu'avant d'avoir mis le pied sur la scène Mlle Marsy était connue de tous les vrais Parisiens, etc. J'abrège.

Pris dans le *Figaro*, ces détails pouvaient avoir quelque intérêt. Mais voilà que je les retrouve dans le feuilleton dramatique du *Journal des Débats !*

« A la ville, dit M. J.-J. Weiss, Mlle Marsy est belle; à la scène, elle n'est que jolie ou joliette. A la ville, elle a une taille aisée; à la scène, elle est engoncée. A la ville, elle est mince et élancée, comme doit être Célimène; à la scène, elle devient boulotte. Il n'y a pas à dire, boulotte et courte ! Si la faute de ce contre-temps est à la costumière, qu'on s'adresse bien vite à meilleure faiseuse...

« Et, maintenant, comment rend-elle Célimène, la fine, la riante, la cruelle Célimène ? Voici encore les jeux du théâtre et de la ville qui me reviennent à l'esprit ! A la ville, Mlle Marsy n'est que sourire, douceur, grâce exquise et finesse. Au théâtre, elle a surtout la force. Elle dit tout avec netteté et intelligence; elle ne dit que bien peu de choses avec nuances et légèreté. Je l'ai trouvée défectueuse dans la scène des portraits, qui était toujours un succès pour Mlle Croizette. Mais tout le monde applaudit, rappelle et acclame Mlle Marsy. Il faut donc que ce soit moi qui aie tort; je la reverrai. Je ne demande pas mieux que de devenir au théâtre son très humble admirateur comme je le suis à la ville. »

A la ville ! à la ville ! Hé ! monsieur J.-J. Weiss, que nous fait la ville ? Est-ce à la ville que nous verrons Mlle Marsy jouer Célimène ? Non ! Nous n'avons pas l'honneur de faire partie du Tout Paris, nous n'assistons pas aux premières représentations, et nous ne verrons jamais Mlle Marsy hors du théâtre, à moins qu'un Parisien complaisant ne nous la montre au bois de Boulogne ou à la porte du petit hôtel de l'avenue Bugeaud.

Pourquoi alors vous complaire dans ce parallèle pimpant entre la ville et la scène ? Pour nous donner des regrets, pour exciter notre jalousie, pour nous faire dire : « Est-il heureux, ce M. J.-J. Weiss ! Il a vu Mlle Marsy belle, mince et élancée; nous ne la verrons que joliette, engoncée et boulotte ! » Boulotte et courte ! C'est cruel.

Eh bien, non ! M. J.-J. Weiss n'est pas cruel : il n'est que modeste. Il veut se dérober à l'autorité qu'il a prise comme critique dramatique du *Journal des Débats*. Il veut se faire pardonner son solide savoir, son goût exquis, son rare esprit de pénétration. C'est dans ce but qu'il affecte de jouter avec les *soiristes;* il veut être piquant comme « le Monsieur de l'orchestre » et léger comme MM. Frimousse et Vert-Vert. Ainsi, pour désigner le directeur du Gymnase, il dira : M. Koning, sans autre indication. M. Koning tout court; ça doit suffire. — Vous ne connaissez pas M. Koning, vous qui me lisez ? Alors vous n'êtes pas Parisien.

M. J.-J. Weiss est Parisien, lui ! Il l'était depuis longtemps. Mais qui dit Parisien ne dit pas forcément mondain et boulevardier. Aujourd'hui M. J.-J. Weiss est tout cela. Il s'est assimilé le *pschutt* et le *v'lan;* et il le prouve en introduisant ces mots dans son feuilleton. N'y ai-je pas vu un jour l'adjectif *catapultueux*, créé par l'acteur Baron dans une pièce des Variétés ? Depuis, ce terme a disparu de la langue. Quelle joie de penser qu'on le retrouvera dans l'œuvre de M. J.-J. Weiss !

Et, tout récemment, dans un étincelant article sur Thérésa, le critique des *Débats* ne nous a-t-il pas parlé des « bons zigues » qui applaudissaient la chanteuse populaire ?

Ah ! mais là, cher monsieur Weiss, vous avez commis une

légère erreur. *Zigue* n'appartient pas à la langue du boulevard; c'est un mot qui n'a guère franchi le seuil des ateliers. Vous me direz que vous l'appliquiez à une catégorie de spectateurs qui pouvaient en réclamer l'usage? C'est égal; le mot n'était pas à sa place dans votre brillante étude. Cherchez-en un autre. Vous êtes philologue et mondain : vous n'aurez pas de peine à trouver quelque chose de plus *tschok*.

X...

BULLETIN

Chronique de la semaine

Actes officiels. — Le *Journal officiel* publie un mouvement judiciaire comprenant 12 nominations dans le personnel des cours d'appel et 51 nominations dans le personnel des tribunaux de première instance.

Sénat. — Dans la séance du 22, le Sénat a voté des projets de loi d'intérêt local. Au cours de la séance, M. Calmon, président de la commission des finances, a fait une déclaration ayant pour objet de dégager la responsabilité du Sénat et de sa commission dans le cas où le retard apporté au vote du budget entraînerait le vote de douzièmes provisoires. La discussion a été ouverte mercredi par une déclaration faite par M. Bocher au nom des droites, qui s'abstiendront de prendre aucune part à une discussion aussi hâtive. Après un discours de M. Dauphin, rapporteur, le Sénat adopte en deux séances le budget des finances, de la justice, des cultes, des affaires étrangères, de l'intérieur, de l'Algérie, de la guerre, de la marine, de l'instruction publique, des beaux-arts, du commerce et de l'agriculture. Le traitement de l'archevêque de Paris et le crédit pour les bourses des séminaires sont rétablis, ainsi que le crédit de 4 millions pour la gratuité de l'enseignement primaire, que la commission du Sénat avait, par contre, supprimé.

Chambre des députés. — La Chambre a terminé la discussion du budget extraordinaire. Elle a adopté deux amendements : l'un de M. Bisseuil, tendant à ce qu'à partir de 1885 l'impôt foncier soit réparti sur les propriétés non bâties proportionnellement au revenu imposable de ces propriétés; l'autre de M. Versigny, prescrivant le recensement dans l'année de toutes les propriétés bâties avec évaluation de la valeur locative de chacune d'elles. L'ensemble du budget a été adopté par 434 voix contre 54. — Dans la séance du 22 décembre, le projet de loi ajournant les élections municipales a été discuté. MM. Barodet, Jolibois, Sigismond-Lacroix et Folliet, rapporteur, ont combattu l'ajournement, défendu par le ministre de l'intérieur : il a été voté par 343 voix contre 76. La fin de la séance a été consacrée à une interpellation de M. Paul Bert au sujet de l'importation des viandes salées d'Amérique, où il voit un danger réel pour la santé publique. Les arguments purement commerciaux du ministre du commerce et de MM. Achard et Peulevey n'ont pas empêché la Chambre de donner raison à M. Paul Bert en adoptant par 272 voix contre 153 un ordre du jour qui interdit jusqu'à nouvel ordre l'introduction en France des viandes salées d'origine américaine. — La Chambre a commencé la discussion du projet de crédit de 50 millions relatif aux travaux de colonisation en Algérie. M. Tirman, gouverneur général de l'Algérie, a défendu le projet contre MM. Ballue et Guichard.

Belgique. — Les deux Chambres viennent d'adopter, après des débats assez orageux, le projet de loi qui fixe le contingent militaire de 1884.

Madagascar. — Une dépêche de Zanzibar, en date du 21 décembre, nous apprend que nos forces navales sur la côte occidentale de Madagascar ont repoussé une entreprise dirigée par les Hovas contre la souveraine de nos alliés, les Sakalaves.

Bibliographie

Le capitaine Vallée ou l'Armée sous la Restauration, par H. Dutasta. — Chez Alcan (ancienne maison Germer Baillière).

Ce livre, écrit avec les allures d'un roman, est le récit scrupuleusement exact, d'après des documents inédits, de la vie et de la mort d'un patriote à qui les historiens de la Restauration consacrent à peine quelques pages, encore pleines d'erreurs.

Le conflit entre la France et la Chine, étude d'histoire coloniale et de droit international, par Henri Cordier. — Léopold Cerf, éditeur.

Cette petite brochure — pleine d'actualité — est un historique complet de la question du Tonkin. D'après l'auteur, il ne s'agit pas ici d'une aventure surgissant par hasard, d'un projet appartenant en propre à tel ou tel ministère, « mais bien d'une grande pensée conçue il y a plus de cent ans, dont la réalisation a été retardée par suite d'événements malheureux, mais qui a été reprise par tous les régimes ». Il y a grand intérêt à suivre les phases principales de cette politique coloniale.

Les écrivains politiques en France avant la Révolution, par Georges Pellissier. — Eugène Weill et Georges Maurice, éditeurs.

Dans ce travail de pure exposition, l'auteur s'est proposé de suivre durant le cours de notre histoire l'élaboration successive des principes sur lequel notre droit politique a été fondé par la Révolution.

Portraits historiques, par H. Draussin. Paris, Paul Monnerat, éditeur. — Lausanne, A. Imer, éditeur.

Ce petit volume contient une série d'études consciencieuses sur quelques-unes des figures historiques les plus remarquables de ce siècle, Jules Favre, Guizot, Thiers, Gambetta, Garibaldi, Victor Hugo. Parues la plupart dans le journal protestant *l'Église libre*, elle ont été refondues soigneusement et se lisent avec intérêt et avec fruit.

AVIS AUX NOUVEAUX ABONNÉS

Nous offrons aux abonnés nouveaux des deux *Revues* un avantage important. Ceux qui s'abonneront directement au bureau des *Revues*, 111, boulevard Saint-Germain, à partir du 1er janvier 1884, pourront acquérir, au prix de **5** francs, un semestre broché, à leur choix, soit de la *Revue politique et littéraire*, soit de la *Revue scientifique*, de la 3e série (années 1881, 1882, 1883), ou au prix de **30** francs la troisième série tout entière.

Le gérant : Henry Ferrari.

Paris. — Imp. A. Quantin, 7, rue Saint-Benoît. [2206]

TABLE DES AUTEURS

Du 1er juillet au 31 décembre 1883.

Les titres des ouvrages analysés sont en italiques.

About (Edmond). — *Le Roi des montagnes*, 793.
Achard (Jean). — Lamartine, 623. — *La Chanson de l'enfant*, 792.
Albert (Maurice). — *Le Culte de Castor et de Pollux en Italie*, 250.
Arnaud (Mme Simone). — *Mademoiselle du Vigean*, 28.
Aron (Henry). — Feuilles de carnet, 602, 632, 763.
Auvede Baline. — Les Conversations de M. Sénier, 58. — La Chronique du Frère Salimbene, 215. — Les Souvenirs de Luigi Settembrini, 472. — Les *Nouvelles littéraires* de Francfort, 728.

Badin (Adolphe). — Gabrielle Vernon, 161.
Barbey d'Aurevilly. — *Les Reliques du temps*, 344.
Barbier (Auguste). — *Œuvres posthumes*, 121.
Barthélemy (Comte Ed. de). — *Les Correspondants de la marquise de Balleroy*, 443.
Barracand. — Hilaire Gervais, récit, 6.
Barron (Louis). — *Paris étrange*, 253.
Beaussire (Emile), de l'Institut. — M. Duhaume et le parti républicain, 15.
Bentzon (Th.). — *Tête folle*, 382. — En Angleterre, 496. — A travers Londres, 589. — Londres en automne, 656. — La dot de Katel, 801.
Bérard-Varagnac. — M. Gréard, 25.
Bergeret (Gaston). — Trois mois de pouvoir, 65. — Un Mouvement de colère, 449. — La Bernoche, 709.
Berglet Lagalde. — *Les Quatorze récits de Bizat*, 445.
Bernard-Derosne (Léon). — *Types et travers*, 258, 507.
Bigot (Charles). — Le Salon officiel, 577.
Blondel (Auguste). — L'Altica rubra, conte alpestre, 143.
Boisgobey (Fortuné du). — *Le Collier d'acier*, 382.
Boissier (Gaston), de l'Académie française. — L'Enseignement supérieur en Italie, 377.
Bonhomme (Honoré). — *Grandes Dames et Pécheresses au* XVIIIe *siècle*, 27.
Bonsergent (Alfred). — Le petit monstre. Nouvelle, 660.
Bouillier (Francisque), de l'Institut. — Types et travers contemporains, 258. — Un Projet de loi patriarcal, 1. — Paris sous la Terreur, 393.
Bourdeau (J.). — Les Maladies de la volonté, 481.
Bourget (Paul). — *Essais de psychologie contemporaine*, 569.
Bréal (Michel), de l'Institut. — M. Sayce, 596.
Buchot (Auguste). — *Petits Poèmes des champs*, 762.

Canivet (Charles). — *Le Lorgnon de la vie*, 632.
Caro (de l'Académie française). — La Société française pendant la Révolution et l'émigration, Rivarol, 518. — La philosophie de Rivarol, 745.
Cavalucci et Molinier. — *Les della Robbia*, 797.
Chaille (Paul de). — *Un Hiver en Laponie*, 793.
Cherville (de). — *La Piaffeuse*, 641.
Chouquet (Arthur). — *Le général Chanzy*, 697.
Claretie (Jules). — M. Paul Deroulède, 117. — M. Ludovic Halévy, 143. — *Noris*, 220.
Clermont-Ganneau (Ch.). — La poésie du manuscrit original de la Bible, 385.
Coppée (François). — *Severo Torelli*, 696.
Courtois (Edgar). — Gustave Doré, 598.
Crèvecœur (Robert de). — *Saint Jean de Crèvecœur*, 761.

Darc (Daniel). — *Voilà l'plaisir, mesdames*, 158.
Darmesteter (James). — De l'étude de l'anglais en France, 22. — Les Études orientales en 1882 et 1883, 269.
Daudet (Alphonse). — *Les Rois en exil*, 733. — *Contes*, 793.
Debidour (A.). — L'Autriche et le gouvernement de Juillet, 428.
Delord (Taxile). — *Histoire du second empire*, 798.
Delpit (Albert). — *Les Maudites*, 178.
Denoy (Emmanuel). — *Mercédès Pepita*, 1[illegible].
Deschanel (Paul). — [illegible] Mémoires, 434.
Diane (Comtesse). — *Maximes de la vie*, 698.
Dupuis (Adolphe). — [illegible] Mémoires, [illegible].
Doublon. — [illegible]
Doucet (Camille), de l'Académie française. — Rapport sur les prix et concours de 1883, 647.
Dorchain (Auguste). — *Alexandre Dumas*, 632.
Droz (Gustave). — *Tristesses et sourires*, 731.
Duflot de la Tocnaye. — [illegible]
Dumas fils (Alexandre). — *La Recherche de la paternité*, 157.
Duplay (Emile). — *Les Parques*, [illegible].
Durand-Gravier. — Ivan le Terrible, 289. — De la [illegible] tableaux, 564.
Duruy (Georges). — *Le Cardinal Carlo Carafa*, 87.
Duruy (Victor). — *Histoire de Rome*, [illegible].
Duthmell. — *La Langue d'Aoc*, [illegible].

Edmond (Charles). — *La Bête*, [illegible].
Epheyre (Charles). — Bonne et mauvaise étoile, 783.
Essarts (Emmanuel des). — Victor de Laprade, 772.

Ferry (Gabriel). — *Les Dernières années d'Alexandre Dumas*, 252.
Feuillet de Conches. — [illegible], 27.
Fleury (Jean). — *Littérature orale de la basse Normandie*, 88.
Fournel (Victor). — François Millet, 693.
Franck (Pierre). — [illegible]
France (Anatole). — Les Souvenirs du petit Pierre, 584.
Fréary (Raoul). — *Manuel du démagogue*, 697.

Gaucher (Maxime), 27, 87, 121, 157, 219, 251, 315, 347, 380, 443, 566, 569, 629, 664, 697, 731, 760, 792.
Gaullot (Paul). — *Mademoiselle de Poncin*, 89.
Gellée. — *Les Fêtes de Grenoble*, [illegible]
Gérard (Paul-Aimé). — Marcel, [illegible], 700.
Germain (Lucien). — [illegible], 221.
Gervais (A.). — *Chef et soldat*, 381.
Gouvet (Jean-Pierre). — *L'Amour*, [illegible]
Gondinet (Edmond). — *Les Vieux*, [illegible]
Grand-Carteret (J.). — Exposition iconographique de J.-J. Rousseau, 54.
Gréard (de l'Institut). — L'Esprit de discipline dans l'éducation, 673. Les devoirs de la famille, 750.
Grendel (Paul). — *La Famille Desquines*, 699.
Gréville (Henry). — *Perdue*, 762.
Guaita (Stanislas de). — *La Muse noire*, 733.
Guillemot (Jules). — Une Visite chez les Sarrasins. Nouvelle, 97.
Guy-Valnor. — *La Chanson du pauvre homme*, 27.

Hallay (de). — [illegible]
Henry (Léon). — *La [illegible] de Madame Henri*, [illegible]
Hervé (Léon). — [illegible] l'avenir du Félibrige, 206.
Hervieu. — *Les Tristes [illegible]*, 63.
Heuzey (de l'Institut). — Discours d'ouverture de la séance publique annuelle des cinq Académies, 324.
Hugo (Victor). — *La Légende des Siècles*, [illegible].

Imbert. — *L'Honneur du mari*, 27.

Jacquemart (Emile). — [illegible] 444.
Janet (Pierre). — *Les Maladies du système nerveux*, [illegible]
Joliet (Charles). — *Les Mémoires d'un [illegible]*, [illegible]

Journault (Léon), député. — La Tunisie en 1883, notes de voyage, 78, 146, 177. — La Colonisation officielle en Algérie, 725.

Laboulaye (Éd.). — *Derniers Contes bleus*, 819.
Lafitte (Paul). — Voyage de M. Léon Say dans la haute Italie, 695.
Lalond de Saint-Mur. — *La Terre natale*, 122.
Lemaitre (Jules). — Sérénus, histoire d'un martyr, 33. — M. François Coppée, 353. — Charles Read, 412. — Le Néo-Hellénisme, 737.
Lemoine. — *Les Artisans et l'industrie autrefois et aujourd'hui*, 381.
Lenient (C.). — Alfred de Vigny, 229, 275.
Leroy-Ludovic. — *La Dernière Egypte*, 792.
Le Roux (Hugues). — Le Frère lai, 334.
Lescure (de). — *Adrienne de Noailles*, 306.
Lhomme (Ch.). — *Chants nationaux de la France*, 381.
Lolliban-Laleche. — *Les Cahiers du capitaine Coignet*, 347.
Lorrain (Jean). — *La Forêt bleue*, 316.
Loriot. — *La Syrie d'aujourd'hui*, 820.
Loti (Pierre). — *Mon Frère Yves*, 570.

Mairet (Mme Jeanne). — Jean Méronde, 486, 528, 553.
Malcabi. — *Talleyrand, prêtre et évêque*, 631.
Magnani (Ernest). — *Mes Pensées*, 222.
Marras (Jean). — *La Famille d'Armelles*, 445.
Martin (Henri). — L'Assemblée de Bordeaux en 1871, 777.
Maupassant (Guy de). — Au Soleil, 609, 682, 749.
Meilhac (Henri) et Ph. Gille. — *Ma Camarade*, 478.
Menard (René). — *La Mythologie*, 819.
Mendès (Catulle). — *L'Amour qui pleure et l'amour qui rit*, 445.
Meziéres (A.). — *Hors de France*, 219.
Michel (Adolphe). — *Le Roman d'un vieux garçon*, 316.
Michelet. — *Histoire de France*, 798.
Miller (E.), de l'Institut. — Homère et l'*Iliade*, 85. — Une traduction de Shakespeare en grec moderne, 503.
Mistral. — *Mireille*, 798.
Monteil (Edgar). — *Les Petites mariées*, 220.
Moutzy (André). — Le Scrupule de Geneviève, 195.
Mouton (Eugène). — L'Aveugle, 225.

Nadaud (Gustave). — *Une Idylle*, 792.
Nauroy (Charles). — *Les Derniers Bourbons*, 380.
Nicolaïdès. — *Homère et l'Iliade*, 85.
Noël (Henry). — *Premiers Rêves*, 89.
Nouvion (Georges de). — Lettres inédites de Talleyrand, 365.

Ohnet (Georges). — *Le Maître de forges*, 793.
Ordinaire (Dionys). — *Lettres aux Jésuites*, 665.
O'Rell (Max). — *John Bull et son île*, 348.

Piasseisky. — *La Mongolie et la Chine*, 820.
Pattison (Mme Mark). — *Claude Lorrain*, 798.
Paliy-Korigan. — Le Cerisier, 120. — Le Maulé, 263, 295.
Perrin (Émile). — Deux Portraits de Molière, 549.
Peyrebrune (Georges de). — *Victoire la Rouge*, 699.
Picot (Georges), de l'Institut. — *M. Dufaure, sa vie et ses discours*, 15.
Pillaut (Léon). — Chronique musicale, 820.
Plauchut (Edmond). — La Guerre avec la Chine, 345.
Poe (Edgar). — *Le Corbeau*, 762.
Pont (Paul). — Les prix de l'Académie des sciences morales en 1883, 618.
Pouvillon (Émile). — Un Vivant, 417.
Pressensé (de). — La Succession du comte de Chambord, 312. — La Démocratie, ses périls, 708.

Quatrelles. — Souvenirs de Cuba, 321, 371. — *La Dame de Gai-Fredon*, 792.

Quesnel (Léo). — M. Robert Browning, 152. — Le Voyage de *la Véga*, 201. — La Turquie d'Asie, 344. — M. Wilkie Collins, 625.

Racot (Adolphe). — *Le Supplice de Lovelace*, 88.
Raymond (Charles). — *Alexandre Dumas*, 632.
Reclus (Élisée). — *L'Asie antérieure*, 819.
Reinach (Joseph). — Le Ministère du 14 novembre 1881, 43, 103, 183 237, 339, 464. — Henri Martin, 769.
Reinach (Salomon). — La Science française en Orient, 212.
Rémusat (Ch. de). — *Correspondance*, 629.
Renan (Ernest), de l'Académie française. — Bouddhisme et brahmanisme, 57.
Réville (Albert). — Les Sikhs, 422.
Ribeyre (Félix). — *Cham, sa vie et son œuvre*, 761.
Ribot. — *Les Maladies de la volonté*, 481.
Rolland (Adolphe). — *Poésies*, 699.
Rolland (Jean). — *La Fille aux oies*, 508.
Rollinat (Maurice). — *Dans les Brandes*, 349.
Rosières (Raoul). — La Littérature allemande de 1750 à 1800, 328. — *Ponce-Pilate*, 509.
Rothan (G.), ministre plénipotentiaire. — L'Allemagne au mois de juillet 1870, 129.
Rougier (Elzéar). — *Gynécée-Album*, 28.
Rouslane (V.). — *Le Juif de Sofieska*, 221.

Saint-Victor (Paul de). — *Les Deux Masques*, 664.
Sandeau (Jules). — *Madeleine, Mademoiselle de la Seiglière, la Roche aux mouettes*, 817.
Sardou (V.). — *Préface d'Odette*, 157.
Schérer. — *La Démocratie, ses périls*, 708.
Selden (Camille). — *Les Derniers jours de Henri Heine*, 664.
Séménoff (N. de). — *Sous les Chênes verts*, 382.
Sencier (Gaston). — La Mise en scène au théâtre, 245.
Serena (Mme Carla). — *Seule dans les steppes*, 665.
Sirven (Alfred). — *La Bigame*, 89.
Stassulevitch. — *La Dernière année de la vie de Tourguénef*, 600.
Stenger (Gilbert). — *La petite Beaujard*, 631.

Texier (Edmond) et Camille Le Senne. — *Le Testament de Lucy*, 316.
Théo-Critt. — *L'Art de se faire aimer par son mari*, 698.
Thamin (Raymond). — Les idées de M. Herbert Spencer sur l'éducation, 361.
Thilda (Mme Jeanne). — *Pour se damner*, 445.
Thomas (Frédéric), député. — La carte d'identité, 642.
Tissot (Victor). — *La Russie et les Russes*, 793, 815.
Tourette (Gilles de la). — *Théophraste Renaudot*, 760.
Tourguénef (Ivan). — La Caille, 293.
Troubat (Jules). — *Le Blason de la Révolution*, 731.

Ulbach (Louis). — Espagne et Portugal, 50, 117, 408, 720, 811.

Verne (Jules). — *Kéraban-le-Têtu*, 221.
Vernier (Valéry). — *L'Etrange voyage*, 382.
Villemot (Emile). — *Le Petit Brantôme de poche*, 571.

Witt (Mme de). — *Chroniqueurs de l'histoire de France*, 797.

X... — Notes et impressions, 284, 635, 667, 733, 795, 821. — Deux jours à Lourdes, 90.

Zola. — *Pot-Bouille*, 793.

*** — Notes et impressions, 123, 187. — Les Mondains peints par eux-mêmes, 533. — La Russie, 815.

TABLE ANALYTIQUE DES MATIÈRES

Du 1er juillet au 31 décembre 1883.

A

Académie française. [illegible] — Prix [illegible], 617. — Prix [illegible], 617.

Académie des inscriptions et belles-lettres. [illegible] — [illegible] Bulletin de Salons, [illegible]

Académie des sciences morales et politiques. *Séance publique annuelle.* — Prix et concours, 618.

[illegible]

[illegible]

[illegible] 447.

Amérique du Sud. Les voyages du docteur [illegible] vaux, 438.

Anglais [illegible] en France, 22.

Angleterre (En). [illegible]

Asiatique (Société). Les études orientales en 1882 et 1883, 269.

[illegible]

Autriche (En). Une conversation politique, 513.

Autriche (L') et le gouvernement de Berlin, 428.

Aveugle (L'), étude, 226.

B

Bernerie (La). Histoire d'une famille, 709.

[illegible] 385.

Bonne et Mauvaise étoile. Conte arabe, 783.

Bouddhisme et Brahmanisme. Histoire religieuse, 57.

Browning (M.). [illegible]

C

Caille (La). Souvenir d'enfance, 293.

Catulle [illegible] — Les [illegible] 27. — [illegible] L'Honneur du mari, par P.-L. Humbert, 27. — [illegible] Valvor, 27. — Gynécée-Album, par Elzéar Rougier, 28. — Le cardinal Carlo Carafa, par [illegible] basse Normandie, par Jean Fleury, 88. — Le Supplice de Lovelace, par Adolphe Racot, 88. — Mademoiselle de Poncin, par Paul Gaulot, [illegible] — La [illegible] par [illegible] posthumes d'Auguste Barbier, 121. — Gau[illegible] Mary, [illegible] — [illegible] 157. — La Recherche de la paternité, par Alexandre Dumas fils, 157. — Voilà l'plaisir, [illegible] ronne, par Charles Edmond, 158. — Hors de France, par A. Mézières, 219. — [illegible] Jules Claretie, 220. — Les Poètes [illegible] par Frédéric Mistral, 220. — [illegible] par Jules Verne, 221. — Le Juif de Sofievska, par V. [illegible], 221. — [illegible] Gerhard Lenz, 221. — [illegible] par Ernest Michelant, 222. — [illegible] 251. — Les Dernières années d'Alexandre Dumas, par Gabriel Ferry, 252. — Paris étrange, par Louis Barron, 253 — Les Ridi[illegible] — Les [illegible] Adolphe Michel, 316. — Le Testament de Lucy, par Edmond Texier et Camille Le Senne, [illegible] — [illegible] Dans les brandes, par Maurice Rollinat, 349. — Les Maîtres de la pensée moderne, par Paul Janet, 380. — Les Derniers Bourbons, par Charles Nauroy, 381. — Chants natio[illegible] Chef et Soldat, par A. Gervais, 381. — Les Artisans et l'industrie autrefois et aujourd'hui, 381. — Tête folle, par Th. Bentzon, 382. — [illegible] 382. — L'amour qui tue, par Pierre Française, 382. — Le Collier d'acier, par Fortuné du Bois[illegible] Vernier, 382. — Les Correspondants de la marquise de Balleroy, par le comte Edouard de Barthélemy, 443. — La Politique féminine de Marie de Médicis à Marie-Antoinette, par Adrien Desprez, 444. — Voyage au pays des singes, par Louis Jacolliot, 444. — Les Quatorze récits de Bizat, par Bergues-Lagarde, 445. — L'Amour qui pleure et l'Amour qui rit, par Catulle Mendès, 445. — Pour se [illegible] Faute de Germaine, par M. Gérald, 445. — [illegible] 506. — Types et travers, par Léon Bernard-Derosne, 507. — La Fille aux oies, par Jean Rolland, 508. — Ponce-Pilate, par Raoul Rosières, 508. — Essais de psychologie con[illegible] frère Yves, par Pierre Loti, 570. — Les Vacances d'un séminariste, par Émile Dodillon, [illegible] Émile Villemot, 571. — Correspondance de Ch. de Rémusat pendant les premières années de la Restauration, 629. — Talleyrand prêtre [illegible] Piaffeuse, par le marquis de Cherville, 631. — La petite Beaujard, par Gilbert Stenzer, 631. — Le long de la côte, par Ch. Canivet, 632. — Pièces de vers en l'honneur d'Alex. Dumas, [illegible] Heine, par Camille Selden, 664. — Lettres aux jésuites par D. Ordinaire, 665. — Seule [illegible] — [illegible] Le général Chanzy, par A. Chuquet, 697. — Manuel du démagogue, par M. Raoul Frary, [illegible] mari, par Théo-Critt, 698. — La Famille Desquines, par Paul Grendel, 699. — L'Accident de M. Hébert, par Léon Hennique, 699. — Victoire la rouge, par Georges de Peyrebrune, 699. — Poésies, par Adolphe Rolland, 699. — Le Blason de la Révolution, par Jules [illegible] Gustave Droz, 731. — L'Idéal, par Jules de [illegible] de Guaita, 733. — Théophraste Renaudot, par Gilles de la Tourette, 760. — Saint-John de Crèvecœur, par Robert de Crèvecœur, 761. — [illegible] Ribeyre, 761. — La Bêtise parisienne, par [illegible] Dupuy, 762. — Petits Poèmes des champs, 762. — The Raven (Le Corbeau), par Edgar Poe, 762. — Perdue, par Henry Gréville, 762. — La Dernière Égypte, par Ludovic Lepic, 792. — La Dame de Gai-Fredon, par Quatrelles, 792. — Une Idylle, par Gustave Na[illegible] Jean Aicard, 792. — La Russie et les Russes, par Victor Tissot, 793. — Un Hiver en Lapo[illegible] vivreur, par Dubut de Laforest, 793. — Le Roi [illegible] Contes, par M. Alphonse Daudet, 793. [illegible] Famille d'Armelles, 445. — Les Maucroix, 475. — Les Affolés, 476. — Ma Camarade, 477. — Severo Torelli, 666. — Les Rois en exil, [illegible] Bouille, 793. — Le Maître de forges, 793.

Cerisier (Le). Souvenir, 120.

[illegible]

Coppée (François), 353.

[illegible]

Cuba (Souvenirs de), 321, 371.

D

Démocratie (La), ses périls, 705.

Déroulède (Paul), 141.

[illegible] dites de Talleyrand, 365.

[illegible]

Dot de Kaël (La). Nouvelle, 801.

[illegible]

E

[illegible] contemporaine, 777.

Enseignement. M. Gréard, 25.

[illegible]

Espagne et Portugal. Notes et impressions, 50, 117, 408, 720, 811.
Esprit de discipline dans l'éducation (L'). Les châtiments corporels, 673. — Les devoirs de la famille, 750.
Étrennes (1884). Histoire des Romains, par V. Duruy, 796. — Chroniqueurs de l'histoire de France, 797. — Histoire de France, par Michelet, 798. — Histoire du second empire, par Taxile Delord, 798. — Mireille, par Mistral, 798. — Madeleine, Mademoiselle de la Seiglière, la Roche aux mouettes, par Jules Sandeau, 817. — Mme Colomb, par M. J. Girardin, 818. — Derniers contes bleus, par Ed. Laboulaye, 819. — La mythologie dans l'art ancien et moderne, par René Ménard, 819. — L'Asie antérieure, par M. Élisée Reclus, 820. — La Syrie d'aujourd'hui, par M. le docteur Lortet, 820. — La Mongolie et la Chine, par M. Piassetsky, 820. — Le Tour du monde, 820.
Exposition iconographique de J.-J. Rousseau (L'), 54.

F

Félibres et l'avenir du félibrige (Les), 206.
Fête patriotique (Un projet de), 1.
Feuilles de carnet, 602, 632, 763.
Frère lai (Le), histoire vraie, 334.

G

Gabrielle Vernon. Nouvelle, 161.
Grenade, 720, 811.
Guerre avec la Chine (La), 345.

H

Halévy (Ludovic), 137.
Hilaire Gervais. Récit, 6.
Histoire contemporaine. Dufaure et le parti républicain. 15. — Les élections du 8 février 1871, 777.
Histoire diplomatique. L'Autriche et le gouvernement de Juillet, 428.
Histoire religieuse. Bouddhisme et Brahmanisme, 57. — Les Sikhs, 422.
Homère et l'Iliade, d'après M. G. Nicolaïdès, 85.

I

Institut. *Séance publique annuelle des cinq académies*, 524, 549.
Italie (L'enseignement supérieur en). Les réformes, 377.

J

Jean Mironde. Histoire d'un peintre, 486, 528, 553.

L

Lafayette (La femme de). Adrienne de Noailles, 306.
Lamartine (Éloge de), 623.
Laprade (Victor de), 772.
Leroy-Beaulieu (Anatole) — La Russie d'après — 815.
Littérature allemande en France de 1750 à 1800, 325.
Littérature parisienne. Ludovic Halévy, 137.
Londres (A travers). Notes et impressions, 589.
Londres en automne, 656.
Lourdes (Deux jours à). Notes et impressions, 90.

M

Mariette. Nouvelle champêtre, 400.
Martin (Henri), 769.
Mémoires d'un conspirateur (Les), souvenirs de Luigi Settembrini, 472.
Millet (François), 693.
Mers polaires (Les). Le voyage de *la Véga*, 201.
Ministère du 14 novembre 1881 (Le), son histoire, 43, 103, 183, 237, 339, 464.
Molière (Deux portraits de), 543.
Mondains peints par eux-mêmes (Les), 533.
Moine italien du XIIIe siècle (Un). La chronique du frère Salimbene, 212.
Mouvement de colère (Un). Nouvelle, 449.
Mutilé (Le). Nouvelle, 263, 295.

N

Napoléon III. Son caractère, 58.
Néo-hellénisme (Le). A propos des romans de Mme Juliette Lamber, 738.
Nordenskiold. Son voyage à bord de *la Véga*, 201.
Notes et impressions, 123, 187, 284, 635, 667, 733, 795, 821.

O

Opéra, *la Farandole*, 820.
Orient (La science française en), 212.
Orient. La Turquie d'Asie, 344.

P

Paris sous la Terreur, d'après Sébastien Mercier, 393.
Peintres contemporains. François Millet, 693.
Petit monstre (Le). Nouvelle, 660.
Philologie comparée, M. Sayce, 596.
Philosophe oublié de la fin du XVIIIe siècle (Un). Rivarol, 745.
Philosophie. Les idées de M. Herbert Spencer sur l'éducation, 361.
Poésie française au XIXe siècle (La). Alfred de Vigny, 229.
Poètes anglais contemporains. Robert Browning, 152.
Poètes contemporains. M. François Coppée, 353.
Poètes provençaux contemporains. Roumanille et Aubanel, 171.
Poète de dix-neuf ans (Un). Charles Read, 412.
Poète et soldat. M. Paul Déroulède, 111.
Psychologie. Les maladies de la volonté, 481.

R

Récidivistes (Question des). La carte d'identité, 642.
Romanciers anglais contemporains. Wilkie Collins, 625.
Read (Charles), 412.
Rivarol (La philosophie de), 518, 745.
Rousseau (J.-J.). Exposition iconographique, 54.

S

Salon officiel (Le), 577.
Say (Voyage de M. Léon) dans la haute Italie, 695.
Science française en Orient (La), 193.
Scrupule de Georgette (Le), historiette, 193.
Sérénus. Histoire d'un martyr, 33.
Shakespeare (Une traduction en grec moderne de), 503.
Sikhs (Les), 422.
Société française pendant la Révolution et l'émigration, 518.
Société parisienne au XVIIIe siècle (La), 434.
Soleil (Au), 609, 682, 749.
Souvenirs de petit Pierre (Les), 584.
Spencer (Herbert), ses idées sur l'éducation, 361, 673.

T

Tableaux (De la conservation des), à propos d'une polémique récente, 564.
Talleyrand. Lettres inédites, 365.
Théâtre. La mise en scène, 245.
Tourguénef (Ivan), 289. — La dernière année de sa vie, 600.
Travers Londres (A), 589.
Trois mois de pouvoir. Récit, 65.
Tunisie en 1883 (La). Notes de voyage, 78, 146, 177.
Turquie d'Asie (La), 344.
Types et travers contemporains, 258.

V

Vigny (Alfred de). L'homme et le poète, 229. — Le théâtre, 275.
Visite chez les sarrasins (Une). Nouvelle bourguignonne, 197.
Vivant (Un), portrait, 417.

W

Werther journaliste. Les *Nouvelles littéraires* de Francfort (1772), 725.

Paris. — Typ. A. Quantin, 7, rue Saint-Benoît. (2206)

P
197171
LF
R
Author Revue (Bleue) politique et littéraire
Title Ser.3. Vol.6. 1883.

University of Toronto
Library

DO NOT
REMOVE
THE
CARD
FROM
THIS
POCKET

Acme Library Card Pocket
LOWE-MARTIN CO. LIMITED